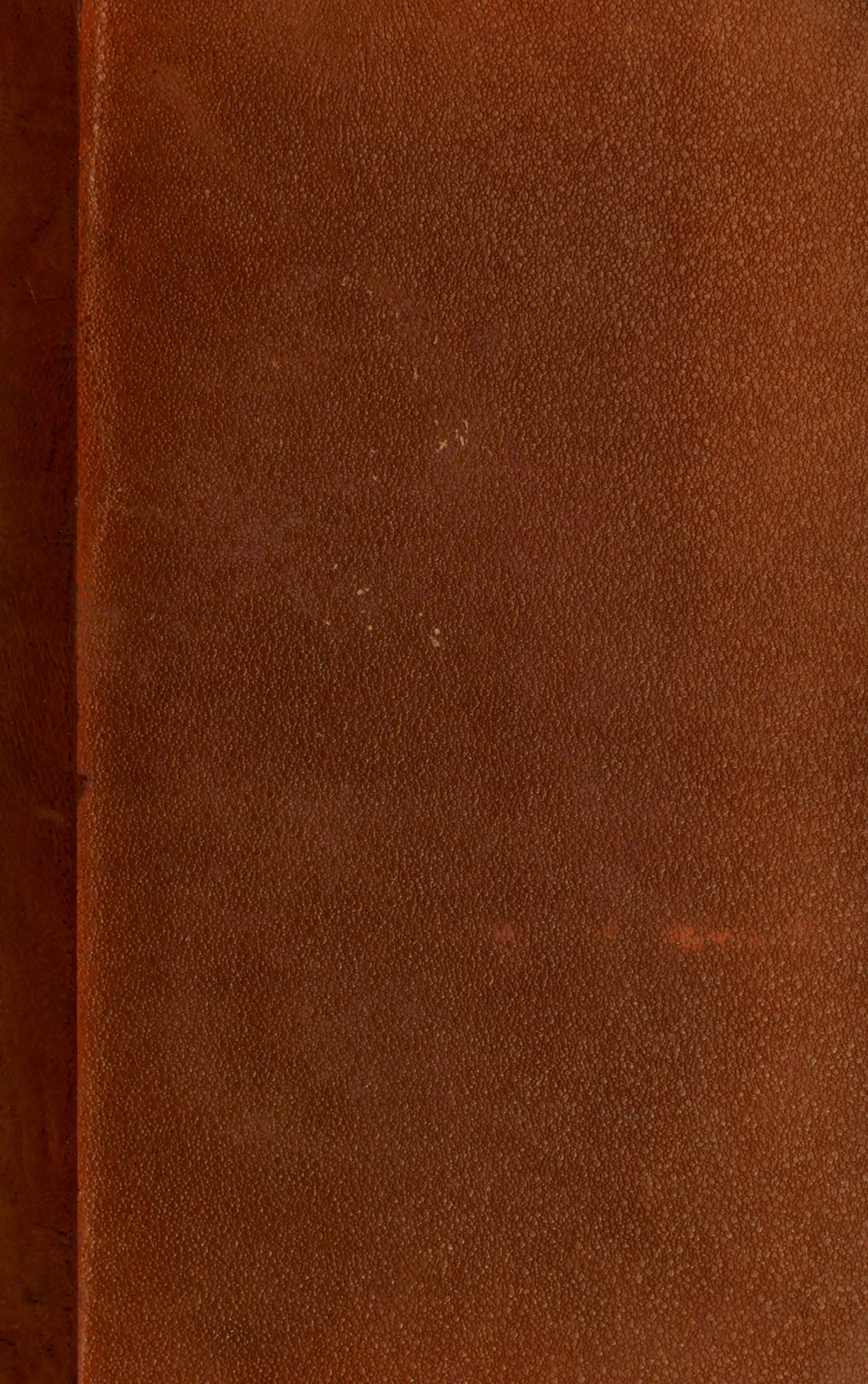
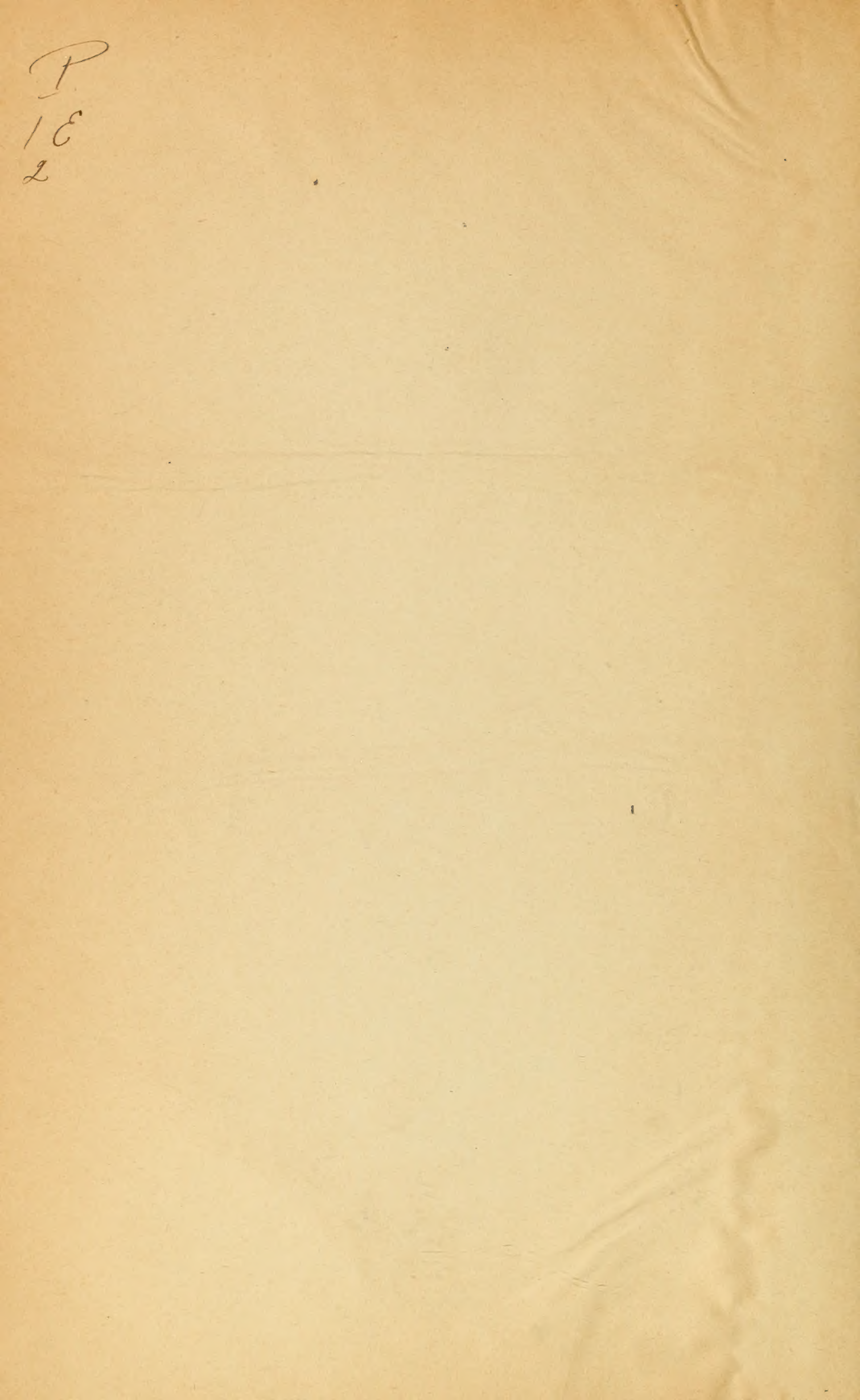






COLLECTION

# INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

# ORATEURS SACRÉS.

## DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE DEPUIS 1789 ET AU DESSUS * JUSQU'A NOS JOURS,

SAVOIR :

MONMOREL, DE MONTIS, J. LAMBERT, DE LIGNY, BERGIER, DESSAURET, LENFANT, DE BEAUVAIS, CORMEAUX, DE BEAUREGARD, DE BOISGELIN, DE NOÉ, COSSART, GUÉNARD, GÉRARD, LEGRIS DUVAL, L'ABBÉ RICHARD, DE LA LUZERNE, ANOT, VILLEDIEU, DE BOULOGNE, DE BILLY, RIBIER, DE MONTBLANC, MAUREL, BERTIN, FEUTRIER, SALAMON, PERRET DE FONTENAILLES, BORDERIES, CAFFORT, FOURNIER, LONGIN, BOUDOT, DOUCET, FRAYSSINOUS, ROBINOT, BOYER, LABOUDERIE, ROY, GUILLON, BONNEVIE, OLIVIER, ETC., ETC.;

2° LES PLUS REMARQUABLES MANDEMENTS, OU DISCOURS

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE; DE NOSSEIGNEURS DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÊNES; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; DE MARGUÉRYE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY; ROESS, ÉV. DE STRASBOURG; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; ANGEBAULT. ÉV. D'ANGERS; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARBES; VICART, ÉV. DE LAVAL; DE MORLHON, ÉV. DU PUY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; DE BONNECHOSE, ÉV. D'ÉVREUX; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILLE, ÉV. DE ST-CLAUDE; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÉGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC., ETC.;

3° LES SERMONS

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MM. ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; BRUNET, VIC. GÉN. DE LIMOGES; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE-DAME A PARIS; FAUDET, CURÉ DE S. ROCH, IBID.; GAUDREAU, CURÉ DE S. EUSTACHE, IBID.; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES; COQUEREAU, CHANOINE DE S. DENIS; GRIVEL, ID.; LIABEUF, CHAPELAIN DE L'EMPEREUR; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÉGE STANISLAS; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN; CARBOY, PÈRE DE LA MISÉRICORDE; VIDAL, DU CLERGÉ DE PARIS; BARTHÉLEMY, ID.; NOEL, ID.; CASSAN DE FLOYRAC, ID., CORBLET, DU CLERGÉ D'AMIENS; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ, ETC.;

4° UN COURS DE PRONES

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° UNE SÉRIE D'OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION;

(*Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette collection*)

PUBLIÉE

## PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

**ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,**

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

---

33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

---

TOME SOIXANTE-HUITIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE ET TOME PREMIER DE LA SECONDE SÉRIE,

CONTENANT LES ŒUVRES ORATOIRES COMPLÈTES DE DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT ET RIBIER.

---

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

* Pour Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série.



# SOMMAIRE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SOIXANTE-HUITIÈME VOLUME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

*ET TOME PREMIER DE LA SECONDE SÉRIE.*

### DE MONTIS.



### MONMOREL.



### MAUREL.



### RIBIER.



### J. LAMBERT.





Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

## AVIS DE L'EDITEUR.

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici la *Retraite* de de Montis, quoiqu'elle soit peu connue du public et ignorée même de la plupart des bibliographes, parce que peu d'orateurs ont traité les grandes vérités de la foi sous le point de vue de la vie religieuse, et parce que les discours qui composent cette Retraite sont des modèles de simplicité, de logique, et empreints de cet esprit évangélique qui touche le cœur en éclairant l'esprit. Oon trouvera dans les discours de de Montis non des fleurs de rhétorique, mais, ce qui est infiniment plus précieux, une connaissance parfaite du cœur humain, des détails précieux pour un prédicateur de retraite.

Nous regrettons de ne pouvoir, selon notre usage, faire connaître l'abbé de Montis par une courte notice historique. Nous ignorons le lieu de sa naissance, à quel diocèse il appartenait. Par le titre de ses *Discours de retraite* nous apprenons qu'il était docteur en théologie, censeur royal et membre de l'académie des belles-lettres de la Rochelle. Ses discours sont dédiés aux dames religieuses de l'Annonciade céleste de Saint-Denis, dont il était le supérieur depuis longtemps, lorsqu'il les fit imprimer. L'on ne connaît pas d'autres œuvres de l'abbé de Montis. Il paraît qu'il est mort vers la fin du XVIII[e] siècle

# ŒUVRES ORATOIRES

# DE L'ABBÉ DE MONTIS

## DISCOURS DE RETRAITE

### POUR LES RELIGIEUSES.

OUVRAGE DÉDIÉ AUX DAMES RELIGIEUSES DE L'ANNONCIADE CÉLESTE DE S.-DENIS.

AUX RELIGIEUSES DE L'ANNONCIADE CELESTE DE SAINT-DENIS.

*Mesdames et très-chères filles en Notre-Seigneur.*

*Appelé, il y a longtemps, par la divine Providence, à la supériorité de votre maison, je ne tardai pas à reconnaître que vous aviez conservé, dans son intégrité, l'esprit de votre saint institut. J'en bénis le Seigneur et je sentis dès lors que je ne devais rien négliger pour entretenir parmi vous un bien si précieux, et malheureusement trop rare de nos jours. Je résolus, à cet effet, de vous donner une suite d'instructions, toutes relatives aux principaux devoirs, aux observances les plus importantes de l'état religieux. Le désir empressé que vous témoignâtes de les entendre, l'attention avec laquelle vous avez toujours paru les écouter, les heureux fruits qu'elles ont produits par la grâce du Seigneur, et dont j'ai été plus d'une fois témoin, ont constamment soutenu mon courage et abondamment récompensé mon zèle. Ce sont ces mêmes instructions que je vous présente aujourd'hui, sous la forme d'une retraite. Je n'ai eu besoin, pour la compléter, que d'y ajouter quelques discours sur les grandes vérités de la religion, qui doivent être l'objet de vos méditations, pendant ces saints exercices. Si, en les prononçant de vive voix, j'ai eu le bonheur de contribuer à votre perfection, combien n'ai-je pas lieu d'espérer qu'une lecture assidue et réfléchie de ces instructions vous les rendra encore plus utiles?*

*Il me reste à me recommander, et plus instamment que jamais, à la ferveur de vos prières. L'âge auquel je suis parvenu m'annonce assez que je touche au terme de ma vie. Demandez, pour moi, à votre céleste époux, la grâce de terminer saintement des jours que je n'aurais dû employer qu'au salut des âmes et à ma propre sanctification.*

*Je suis dans les sentiments d'estime, d'attachement et de vénération que vos vertus m'ont inspirés,*

*Mesdames et tres chères filles,*

*Votre très-humble et très affectionné serviteur en Notre-Seigneur,*

De Montis.

## AVERTISSEMENT

Quoiqu'il existe déjà plusieurs livres de retraite, à l'usage des personnes religieuses, j'ai cru pouvoir encore leur offrir celui-ci. Ceux qu'elles ont entre les mains ne contiennent, pour la plupart, que de courtes méditations, plus propres à toucher le cœur qu'à éclairer l'esprit. J'ai tâché de réunir ici ces deux avantages, parce que l'un et l'autre m'ont paru également nécessaires. C'est dans cette vue que j'ai pris à tâche que chacun de ces discours fût comme un petit traité, soit sur la vérité, soit sur la vertu, ou sur l'observance qui en est l'objet. Ainsi, au défaut de prédicateurs qui sont devenus plus rares que jamais, de ceux du moins qui se sont appliqués à connaître parfaitement l'esprit et les devoirs de la profession monastique, lorsque des religieuses voudront faire en commun les exercices de la retraite qui est d'usage dans la plus grande partie des communautés, l'une d'entre elles pourra lire, devant les sœurs assemblées, aux heures marquées par la supérieure, les trois discours indiqués, pour chaque jour de la retraite. Si elles veulent aussi méditer en commun sur les discours qu'elles auront entendus, la religieuse leur lira de même, à diverses reprises, les analyses que j'ai placées à la fin des volumes, et que j'ai réduites en points de méditations, avec le plus de précision et de clarté qu'il m'a été possible; sinon, elles pourront, chacune en particulier, faire cette méditation, le livre à la main.

Puisse le Dieu de miséricorde répandre sur la lecture de cet ouvrage ses plus abondantes bénédictions! Il m'est témoin qu'en le composant je n'ai eu d'autre intention que de conduire, autant qu'il serait en moi, ses chastes épouses à la perfection à laquelle elles se sont dévouées, en embrassant l'état religieux.

Au reste, j'ai mis toute mon application à garder un juste milieu entre l'excès de l'indulgence et celui de la sévérité. C'est pourquoi je me suis fait un devoir d'adopter les principes, et de suivre les maximes de saint François de Sales et de sainte Thérèse. Personne n'ignore que l'un et l'autre joignaient à l'esprit le plus solide, aux lumières les plus sublimes, à la sainteté la plus éminente, une parfaite connaissance du cœur humain, et que dans leur conduite, comme dans leurs écrits, ils ont toujours paru avoir égard à ses faiblesses.

Malgré ces protestations que je crois devoir opposer d'avance aux fausses imputations de mes ennemis (car qui n'en a pas!) si quelques religieuses trouvaient trop austère la morale contenue dans ces discours, je les conjure de réfléchir sur les engagements solennels qu'elles ont contractés avec Dieu, en se consacrant, d'une manière si particulière à son service; je les conjure de se transporter en esprit au lit de la mort, ou plutôt au tribunal de leur souverain Juge, et de se demander à elles-mêmes ce qu'elles voudraient avoir fait alors. C'est le vrai moyen de juger de tout sans prévention, sans illusion; c'est, de plus, un puissant motif d'embrasser avec courage, et de supporter avec persévérance, une vie pénible et mortifiée, indispensable pour tout chrétien, et plus encore pour des personnes religieuses, pour des épouses de Jésus crucifié.

Je les conjure enfin, surtout celles à qui cet ouvrage aura pu être de quelque utilité pour le bien de leur âme, de prier souvent pour moi leur divin Epoux, afin, comme le disait l'apôtre saint Paul (I *Cor.*, IX, 27), qu'après avoir montré aux autres la voie du salut et de la perfection, je n'aie pas moimême le malheur d'être du nombre des réprouvés.

# DISCOURS DE RETRAITE

## POUR LES RELIGIEUSES

### LA VEILLE DE LA RETRAITE.

#### SUR LA RETRAITE.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II *Cor.*, VI, 2.)

*Voici maintenant un temps favorable, voici des jours de salut*

Notre Dieu, Mesdames, nous ayant tous créés pour le servir, pour le glorifier par nos œuvres et pour mériter par là ses récompenses éternelles, tout le temps et tous les jours qu'il nous accorde et que nous avons à passer sur la terre, doivent donc

être pour nous véritablement un temps et des jours de salut; cependant, parmi ces jours, il en est de plus convenables, de plus propres à travailler avec succès à cette grande, à cette importante affaire de notre salut éternel ; tels sont ceux que l'Eglise a consacrés à honorer spécialement les mystères de notre sainte religion ou à célébrer la mémoire des chrétiens qui, par l'éclat et l'éminence de leur sainteté, ont mérité d'être placés sur les autels : tels sont surtout, Mesdames, ces jours que vous vous disposez à passer dans la solitude, dans la retraite ; chaque année, l'on vous voit fidèles à renouveler ces saints exercices; moins occupées alors et plus retirées qu'en tout autre temps, vous paraissez uniquement livrées à la méditation des vérités les plus importantes de la religion; dégagées de tout autre affaire, vous paraissez ne vous occuper alors que de la grande affaire, et à parler proprement, de l'unique affaire qui doive occuper sur la terre une âme chrétienne, l'affaire de votre sanctification. Hélas ! Mesdames, une seule de ces retraites pourrait vous faire des saintes, et a fait bien des saints et bien des saintes en effet; combien cependant qui en sortent toujours comme elles y sont entrées, ou qui conservent, pendant bien peu de temps, les sentiments de ferveur et les projets de réforme, de perfection qu'elles y avaient conçus ! Pourquoi des exercices, si avantageux en eux-mêmes, le sont-ils si peu, à grand nombre de personnes religieuses ? Ah ! pour les unes, c'est, avant de s'y livrer, défaut dans les motifs; pour d'autres, c'est, en s'y livrant, défaut dans les dispositions; je veux dire qu'il en est qui entrent en retraite, plutôt par coutume ou par respect humain peut-être, que par un vrai désir de s'y sanctifier; qu'il en est d'autres qui, conduites à la retraite, par un motif chrétien et religieux, ne s'y comportent pas de façon à en tirer un grand fruit.

Or j'entreprends ici, Mesdames, de rectifier sur cela et de rendre pures et saintes tout à la fois vos intentions et vos dispositions; pour cela je dis, en premier lieu, que le temps de la retraite est un temps des plus favorables pour traiter de l'affaire de votre salut: *Ecce nunc tempus acceptabile;* vous devez donc y entrer avec la plus grande pureté d'intention; j'ajoute, en second lieu, que ces jours consacrés à la retraite sont les jours les plus propres à assurer l'affaire de votre salut : *Ecce nunc dies salutis;* vous devez donc les employer à cette noble fin.

En deux mots, les motifs puissants qui doivent vous engager à faire la retraite : ce sera le sujet de la première partie de ce discours; les dispositions saintes dans lesquelles vous devez faire la retraite : ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire sentir ici, Mesdames, combien il est important à tout chrétien, dans quelque situation qu'il puisse être, de se retirer quelques jours dans la solitude, pour s'occuper sérieusement et uniquement de l'affaire de son salut, et combien par conséquent il vous est important à vous-mêmes de vous y livrer, je pourrais vous faire remarquer que notre Dieu Sauveur, qui est notre chef et qui doit être notre modèle à tous, nous a donné cet exemple; que pendant les trois années où il s'est montré aux hommes, pour opérer le grand ouvrage de notre rédemption, et où il était occupé à annoncer le royaume de son Père éternel, il se retirait de temps en temps, dans le désert, pour s'y livrer uniquement à la prière, et qu'il passait quelquefois les nuits entières dans ce saint exercice : *Erat pernoctans in oratione.* (*Luc.*, VI, 12.) Je pourrais vous dire, de plus, que ce qu'a fait lui-même ce Dieu Sauveur, il a voulu que ses apôtres et ses disciples le fissent comme lui et avec lui ; que, quoiqu'ils ne fussent occupés qu'à le faire connaître pour le Messie, qu'à prêcher aux Juifs la doctrine salutaire qu'ils entendaient de sa propre bouche, et qu'à les porter à se sanctifier en leur apprenant à y conformer leur conduite, cependant ce divin Maître leur faisait quelquefois interrompre leurs travaux apostoliques, et les invitait à venir dans la solitude, pour s'y délasser un peu, pour y goûter plus à loisir les charmes de ses entretiens tout divins, et pour se mettre par là en état de travailler avec plus de succès à la gloire de Dieu son Père, en travaillant avec plus d'ardeur au salut des âmes et à leur propre salut : *Venite in desertum locum et requiescite pusillum.* (*Marc.*, VI, 31.)

Mais pour vous rendre cette vérité plus sensible, et pour vous faire connaître, plus clairement encore, les grands avantages que procure, dans l'ordre du salut, une retraite bien faite, je dis de plus, qu'elle est utile, nécessaire même à la religieuse, dans quelqu'état que puisse être son âme ; en effet, Mesdames, ou elle a le malheur, cette âme, d'être dans le péché et dans la disgrâce du Seigneur, ou elle est heureusement dans sa grâce et dans son amitié : or je dis que, dans lequel de ces deux états qu'elle se trouve, la retraite lui est nécessaire; suivez-moi, s'il vous plaît, et vous en conviendrez aisément avec moi.

I. Je dis, en premier lieu, que la retraite est nécessaire, surtout à une âme qui est dans l'état du péché. Hélas ! Mesdames, vous le savez, cent fois vous l'avez entendu dire, qu'il n'y a plus ni foi, ni religion, ni piété dans le monde, qu'on n'y voit que scandale ; que le vice et le libertinage semblent y dominer de toute part, qu'il n'est plus d'état, de condition dans le siècle, qui ne s'en trouve infecté; que la vertu y est méprisée, raillée, persécutée même quelquefois, qu'il n'y a plus qu'un très-petit

nombre de chrétiens qui aient le courage de tenir contre la coutume et d'accomplir ouvertement les engagements de leur baptême, qui, bien loin de rougir, comme tous les autres, de Jésus-Christ et de son Evangile, osent y conformer leur conduite ; que le Seigneur se les conserve, au milieu d'un monde aussi corrompu, pour juger et pour condamner, au jour de ses vengeances, ce grand nombre, ce nombre prodigieux de chrétiens prévaricateurs, qui, non contents de transgresser sa sainte loi, travaillent par leurs discours, par leurs railleries, par leurs sollicitations, par leurs mauvais exemples, et quelques-uns même, par leurs infâmes écrits, à la faire mépriser et transgresser par les autres; voilà ce que vous avez entendu dire, et l'on vous a dit vrai ; bien loin d'exagérer, je puis vous l'assurer ici, il s'en faut bien qu'on vous ait peint le monde tel qu'il est, et qu'on vous ait donné une parfaite idée de toute sa perversité ; cent fois on en a gémi devant vous, et cent fois vous en avez gémi vous-mêmes.

Or quelle peut être la cause de cette corruption si étendue, et qui gagne insensiblement tous les états dans le monde ? La cause, ah ! Mesdames, ce n'est point moi qui vous la découvrirai, c'est le Saint-Esprit lui-même par la bouche d'un prophète, c'est que le monde ne réfléchit point sur tout ce qui a rapport à Dieu et au salut : ***Non est qui recogitet in corde.*** (***Isa.***, **LVII, 1.**) Oui, si le désordre est général dans le monde, et si général qu'il n'est plus personne ou presque personne qui fasse le bien : ***Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*** (***Psal.***, **LII 4**), c'est que personne ne porte ses idées sur les vérités de la religion ; c'est que bien loin de réfléchir sur ces grandes et importantes vérités, on craint même d'y penser, on évite tout ce qui pourrait y faire penser; c'est que, si elles viennent quelquefois se présenter, comme naturellement à l'esprit, on n'omet rien pour se distraire ; on les éloigne avec soin, comme des vérités toujours tristes, accablantes pour une âme livrée au péché et attachée au péché, jusqu'à ne vouloir pas le quitter.

Mais pour vous mieux faire sentir, Mesdames, cette vérité, pour vous prouver plus clairement encore que c'est le défaut de réflexion, que c'est une dissipation continuelle de l'esprit, qui cause et qui entretient dans une âme l'éloignement de son Dieu et l'oubli de son salut ; je dois descendre ici du général au particulier, et du milieu du monde passer avec vous dans l'intérieur du cloître ; pourquoi y voit-on quelquefois la même dissipation, la même indévotion, les mêmes déréglements peut-être que dans le monde ? Voyez cette religieuse aujourd'hui la croix de ses supérieurs et le scandale de ses sœurs ; quel prodigieux changement dans elle ! Après avoir montré le plus grand empressement pour renoncer au monde et pour se consacrer à son Dieu; après avoir surmonté avec un courage qu'on ne pouvait assez admirer, tous les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de ses desseins, on la vit commencer à poursuivre sa carrière de préparation et d'épreuve, avec une exactitude et une fidélité qui ne permit pas de douter que le Seigneur ne l'appelât en effet au saint état de la religion ; cette ferveur qui l'avait animée, pour se disposer à ses engagements solennels, une fois formés ces engagements, elle la fit paraître encore ; rien de plus régulier, dans les commencements de sa vie religieuse ; prières , lectures, méditations, confessions et communions fréquentes ; mortification des sens, assiduité à tous les exercices ; pratique exacte de toutes ses observances, humilité sincère, détachement entier des créatures et d'elle-même ; obéissance aveugle aux ordres de ses supérieurs, charité universelle envers ses sœurs, support de leurs défauts, courage et patience à souffrir tout ce qui pouvait la contrarier, la mortifier ; rien en un mot de plus religieux et de plus édifiant que sa conduite, dans ces premiers temps ; je dis, dans ces premiers temps ; car, hélas ! que ces beaux jours durèrent peu ! Quelle opposition entre sa conduite passée et sa conduite actuelle ! Quelle différence entre ce qu'elle était alors et ce qu'elle est aujourd'hui ! A peine pourrait-on croire que c'est la même personne : amour d'elle-même, recherche excessive de ses commodités ; nulle déférence, nulle soumission pour ses supérieurs ; nul égard, nulle charité pour ses sœurs, nulle assiduité à ses exercices, à ses observances, dont elle ne parle plus qu'avec mépris, et jusqu'à railler celles qui s'y montrent exactes et régulières, ou qui osent lui donner de sages avis ; car voilà ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que son cœur déréglé a malheureusement perverti son esprit ; non-seulement elle ne se conduit plus en religieuse, mais elle ne pense presque plus en chrétienne ; aux mauvais exemples qu'elle donne à ses sœurs, peut-être va-t-elle jusqu'à leur débiter des principes et des maximes propres à les pervertir, ou à les convaincre du moins du peu de cas qu'elle fait de la religion, des pratiques et des devoirs qui y sont attachés : telle est sa conduite, conduite toute sensuelle, toute dissipée, toute scandaleuse ; voilà, Mesdames, ce que l'on voit assez souvent, et aujourd'hui plus que jamais, dans la religion, et si à ce portrait vous ne reconnaissez aucune de vous, rendez-en grâces au Seigneur, mais vous n'en devez veiller qu'avec plus d'attention sur vous-mêmes. Or qui a pu causer un si prodigieux changement dans cette épouse de Jésus-Christ, et aujourd'hui si indigne de cet honorable titre ? Ah ! Mesdames, si elle était de bonne foi, ou si jamais elle rentre en elle-même, elle avouera que c'est le défaut de réflexion qui a commencé son désordre et son malheur ; que tant qu'elle a été assidue à méditer les grandes et importantes vérités de la religion, elle s'est soutenue dans sa ferveur, dans sa régularité :

elle avouera que ses infidélités ont commencé lorsqu'elle a commencé à se dégoûter du saint exercice de l'oraison et à l'abandonner; que c'est ce qui l'a jetée dans une dissipation d'esprit qui lui a fait perdre de vue et la sainteté de son état et les grandes obligations qu'il impose, et que cette dissipation devenue bientôt habituelle l'a précipitée enfin dans un abîme affreux de péchés et de prévarications; voilà ce qu'elle pourrait dire avec vérité : ce n'est pas que dans les commencements surtout qu'elle s'éloigna de son Dieu, sa conscience ne s'élevât quelquefois contre elle et ne lui reprochât son changement de dispositions et de conduite: heureuse alors si, profitant de ces remords qui étaient autant de grâces qu'elle recevait encore, elle fût rentrée en elle-même; revenue à elle, elle serait bientôt revenue à son Dieu : mais qu'arrivait-il ? C'est qu'au lieu d'écouter ces reproches intérieurs et d'en profiter, voulant rester dans son état d'infidélité, elle les rejetait comme des pensées tristes et importunes elle évitait avec soin tout ce qui pouvait les faire naître; elle cherchait par sa dissipation continuelle à s'étourdir sur son état; c'est donc toujours, comme vous le voyez, Mesdames, le défaut de réflexion qui plonge et qui entretient une âme dans l'état du péché, dans l'éloignement de Dieu.

Or le propre de la retraite, de la solitude, c'est de produire un effet tout opposé, dans une personne et une personne religieuse surtout qui s'est malheureusement éloignée du Seigneur. Que de solides, que d'utiles réflexions lui viennent alors à l'esprit! Que de vérités saintes se présentent à elle, et qui, lui faisant connaître ses devoirs et comme chrétienne et comme religieuse, la forcent, pour ainsi dire, de retourner à son Dieu; elle reconnaît alors, cette religieuse, elle sent que faite pour le ciel, comme chrétienne, que destinée à une place élevée dans le ciel comme épouse de Jésus-Christ, elle n'a dû rien négliger pour s'assurer cette félicité éternelle; elle voit dès lors le dépouillement total où la mort la réduira, et bientôt peut-être le compte exact et rigoureux, qu'au sortir de ce monde elle rendra à son Sauveur et son époux, devenu alors son Juge souverain; elle voit les bienfaits généraux et particuliers qu'elle a reçus de lui, ce bienfait privilégié surtout de sa vocation à l'état religieux, ces grâces singulières et sans nombre qu'il lui a faites, en conséquence de sa vocation; elle voit et reconnaît clairement alors, cette religieuse, la nature du péché, son opposition avec Dieu; combien il est funeste à l'âme qui s'y livre; elle voit clairement combien il lui a été funeste à elle-même; que ce n'est que pour n'avoir point assez connu ni craint assez les fautes légères, qu'elle est tombée dans des fautes grièves, dans celles qui donnent la mort à l'âme; en méditant sur la vengeance terrible que Dieu tire du péché dans l'enfer, sur l'état déplorable d'une âme, et d'une âme religieuse, qui destinée à jouir éternellement de son Dieu dans le ciel, s'en trouve, par sa faute, privée pour toujours, et condamnée avec les démons et les réprouvés à des tourments affreux et éternels; en méditant sérieusement sur la beauté de la vertu, sur la paix et les consolations qu'elle procure, dès cette vie, dans une âme qui la pratique et qui se rend fidèle à tous ses devoirs; en méditant ces grandes et importantes vérités, et qui l'occupent entièrement, dans la retraite; cette personne religieuse, sans cesse alors vis-à-vis son Dieu et vis-à-vis elle-même, ne pouvant plus se cacher, se dissimuler, comme autrefois, son mauvais état, toutes les fautes dont elle s'est rendue coupable envers son céleste époux, peut-elle ne pas se sentir pénétrée tout à la fois de crainte, de douleur pour le passé, de désirs et de bons propos pour l'avenir? Oui, cette suite, cet enchaînement de vérités, après l'avoir convaincue, la touche, la captive, la force, pour ainsi dire, de retourner à son Dieu; sa foi qui avait été comme éteinte, par ses longues habitudes dans le péché, se rallume dans elle alors et lui fait juger de tout, selon les principes de l'Evangile; elle l'excite à une sainte componction, à un repentir sincère; de là, ces résolutions, ces promesses réitérées à son Dieu, de réparer le passé et de le servir désormais avec une constante fidélité; de là surtout ce désir ardent, ce vif empressement à purifier son âme, dans le sacrement de pénitence, à obtenir le pardon et recouvrer l'amitié de son Dieu, ce qui a fait dire à saint Basile que la solitude est la mort de tous les vices : *Solitudo, mors vitiorum.* Ah! Mesdames, que de saints et de saintes, aujourd'hui dans le ciel, et que de justes encore sur la terre, doivent à ces saints exercices leur retour au Seigneur, et plusieurs leur renoncement total au monde; ils chantent et chanteront à jamais les miséricordes infinies de leur Dieu, qui, par là, les a tirés de la voie de perdition dans laquelle ils étaient malheureusement engagés.

II. Mais ce n'est pas seulement aux pécheurs, aux âmes livrées aux habitudes du vice, que la retraite est avantageuse et nécessaire même, elle l'est également aux justes, aux âmes qui sont dans la grâce et dans l'amitié de Dieu. Hélas! qui peut avoir dans cette vie l'assurance qu'il est véritablement l'ami de son Dieu? Qui pourrait dire qu'il n'a rien dans son cœur qui lui déplaise? Non, personne, même dans les états les plus saints, ne peut l'avoir, cette assurance : *Personne*, dit le Saint-Esprit, *ne peut savoir s'il est digne d'amour ou de haine.* (*Eccle.*, IX, 1). Mais enfin, je veux qu'une personne religieuse n'ait, par la grâce du Seigneur, rien de grief, de criminel à se reprocher, qu'elle soit véritablement juste aux yeux de Dieu, je dis que la retraite lui est toujours nécessaire pour persévérer dans cet heureux état, et pour avancer même, comme elle le doit, dans la voie de la perfection et de la sainteté.

En effet, Mesdames, quoique juste aux yeux de Dieu, et la grâce sanctifiante dans le cœur, une épouse de Jésus-Christ a tou-

jours, comme fille d'Adam, des défauts à corriger, de mauvais penchants à détruire, des passions à combattre, des préjugés à dissiper, des illusions à se préserver ; elle a des langueurs, des ennuis, des dégoûts à surmonter, un état de tiédeur à se garantir; elle a des confessions et des communions imparfaites, infructueuses, à réparer; elle a sans cesse des dangers à éviter, des assauts à repousser, elle a tous les ennemis de son salut à combattre. Tel est le sort de tout chrétien sur la terre, et par conséquent celui de la personne religieuse, d'être sans cesse exposé à des tentations, à des combats; d'éprouver sans cesse des misères, des faiblesses et de toute espèce : or quel moyen de se guérir de ces faiblesses, de ces misères; de se soutenir au milieu de tant de dangers, de vaincre tant d'ennemis, d'éviter autant d'écueils? Ah! Mesdames, entre plusieurs que la religion nous offre, j'ose dire qu'un des plus efficaces, et le plus efficace peut-être, c'est la retraite, la solitude; c'est là, en effet, qu'une âme religieuse livrée toute à elle-même, éclairée des vives lumières de la foi, découvre tout ce qu'il y a dans elle de répréhensible, tout ce qui peut déplaire à son Dieu et nuire à sa perfection ; que de mauvais penchants, que d'inclinations vicieuses, que de passions naissantes elle aperçoit, en réfléchissant ainsi sérieusement sur elle-même, qu'elle n'avait point encore découverts, qu'elle est étonnée d'avoir, et qu'elle aurait peut-être assuré de n'avoir pas ! Elle ne peut voir sans étonnement et sans douleur, qu'avec tant de grâces et de grâces privilégiées qu'elle a reçues de son Dieu, elle soit si imparfaite, si tiède, si lâche à son service.

Ce que je dis ici des faiblesses, des mauvais penchants de la religieuse, dans l'état de grâce, je le dis également des fautes de toute espèce dont elle s'est rendue coupable, et qui se retracent alors dans sa mémoire; en méditant attentivement sur les engagements sacrés qu'elle a contractés avec son Dieu et par les vœux du baptême et par ceux de la religion, en considérant les différents devoirs attachés à ces engagements, elle aperçoit une infinité de manquements, de transgressions, de fautes en un mot qui sortaient de sa mémoire, à mesure qu'elle les commettait, parce qu'elle les regardait trop comme des fautes légères et de peu de conséquence, mais dont elle juge bien autrement dans une retraite; elle voit clairement alors l'outrage que le plus petit péché, que la faute la plus légère fait à son Dieu, à son céleste époux, auquel elle doit toute son attention, tout son amour : elle connaît alors le danger auquel elle s'est exposée, en se livrant à ces fautes légères, de tomber dans des fautes grièves; elle voit qu'une faute, quelque légère qu'elle puisse être, refroidit toujours le cœur de Dieu à son égard, et la prive, par conséquent, d'une infinité de grâces desquelles il favorise pour l'ordinaire les âmes qui lui sont fidèles, et qui redoutent de lui déplaire.

Mais ce ne serait point assez à cette personne religieuse de connaître ses fautes et ses faiblesses; se borner là, ce serait ne rien faire d'utile à sa perfection; l'essentiel, à la vue de ses imperfections, c'est de désirer de s'en purifier, et d'y travailler en effet : or voilà, Mesdames, un autre avantage que procure la retraite, c'est d'échauffer le cœur, de l'enflammer du divin amour, d'exciter dans ce cœur des désirs ardents et efficaces de travailler plus sérieusement que par le passé à plaire à Dieu et à se sanctifier; de là en effet cet éloignement, cette sainte horreur que l'âme conçoit non-seulement du péché grief qui lui donne la mort, mais de plus, du péché véniel, des fautes les plus légères, de tout ce qui peut la rendre désagréable à son céleste époux; de là ces vifs regrets sur tant d'années peut-être passées dans le relâchement, dans la tiédeur; de là ces révolutions, ces promesses réitérées à son Dieu, de réparer promptement le passé, de prendre au plutôt les moyens les plus propres à se tenir dans la régularité, dans la ferveur, à lui montrer désormais un zèle actif et constant pour sa perfection.

Et de là conséquemment la paix de l'âme, cette heureuse et sainte tranquillité, ces consolations solides et intérieures, que ne manquent jamais de produire ces bons sentiments, ces dispositions saintes; autre avantage que produit la retraite : comme une personne religieuse, livrée à la dissipation, peu attentive à éviter les fautes, à correspondre aux grâces et aux desseins de son Dieu, est souvent troublée, agitée par de vifs remords, qu'elle est mécontente d'elle-même, parce qu'elle ne peut se dissimuler que son Dieu n'est pas content; aussi dès qu'elle revient sincèrement à lui, et qu'elle s'est remise dans l'ordre, dans la régularité, dans la ferveur, elle voit bientôt ses troubles, ses remords se dissiper; elle sent naître dans son cœur un heureux calme, cette paix intérieure, le plus grand bien, l'unique bien même réel et solide qu'elle puisse se procurer en cette vie; car voilà, Mesdames, jusqu'où vont les bontés de notre Dieu pour nous : avec les hommes, les désirs, les résolutions, les promesses ne suffisent pas pour les satisfaire; il faut y joindre l'action, les effets : mais avec notre Dieu, dès que nous lui témoignons un désir véritable d'être à lui, de le servir fidèlement; dès que nous lui promettons bien sincèrement de rendre, avec sa sainte grâce, efficaces les résolutions que nous prenons et les promesses que nous lui donnons de lui être fidèles à l'avenir, dès lors ce Dieu de toute bonté se retourne vers nous : il paraît oublier toutes nos infidélités, et par un calme intérieur, par des consolations solides, il nous fait sentir, et tellement sentir les effets de sa sainte présence au fond de notre cœur, que nous serions tentés de nous écrier dans quelques moments, avec le Roi-Prophète : *Oh! que Dieu est bon à ceux qui ont le cœur droit* ( *Psal.*

LXXII, 1) et qui sont sincèrement à lui !

Tels sont, Mesdames, les grands avantages que reçoit une âme qui se retire quelques jours dans la solitude pour s'y entretenir avec son Dieu et avec elle-même; soit qu'elle y entre dans l'état du péché et dans la disgrâce de Dieu, soit qu'elle ne se trouve point dans un aussi funeste état, elle y trouve les secours les plus propres à travailler avec succès à l'importante affaire de son salut; mais prenez garde, s'il vous plaît, que ce n'est point à toute retraite en général que sont attachés ces grands avantages, mais à une bonne retraite, à une retraite faite avec de saintes dispositions; ainsi après vous avoir prouvé que la retraite vous est utile, nécessaire même, dans quelque état que puisse être votre âme, je dois vous faire connaître les dispositions dans lesquelles vous devez vous mettre, pour la faire avec fruit; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est point précisément de faire, mais de bien faire, qui nous justifie, et qui nous rend agréables au Seigneur. Hélas ! combien sont sur cela dans l'illusion, dans une fausse sécurité ! Lorsque ce Dieu Sauveur viendra juger jusqu'à nos justices, combien qui s'étaient crus riches en grâces et en bonnes œuvres se trouveront les mains vides alors et sans de vrais mérites, pour avoir agi dans des dispositions condamnables à ses yeux ! Pour appliquer cette réflexion à la vérité que je traite ici, combien de religieuses, qui, dans le cours d'une longue vie, répètent, chaque année, les exercices de la retraite, sans en retirer aucun fruit, et qui, bien loin de s'y sanctifier, en sortent toujours les mêmes, toujours aussi tièdes, aussi imparfaites, pour ne s'être jamais mises dans des dispositions d'esprit et de cœur propres à profiter des grandes grâces attachées à ces saints exercices !

Puisque le Seigneur permet, Mesdames, que vous vous y livriez, et qu'il vous fait cette grâce qu'il n'a point faite à une infinité d'autres, quoique dans le même état et dans la même situation que vous ; grâce qu'il vous fait à quelques-unes, pour la dernière fois peut-être, vous comprenez combien il est important pour vous de ne rien négliger pour en bien profiter, et de vous mettre pour cela dans des dispositions convenables et telles que Dieu les exige pour opérer son œuvre en vous; or ces dispositions, j'en vois de deux sortes : il en est que j'appelle intérieures, parce qu'elles doivent affecter le fond de votre âme : il en est d'autres que je nomme extérieures, parce qu'elles doivent se manifester au dehors ; je vais vous entretenir des unes et des autres, de façon cependant à ne vous causer aucun ennui ; encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Je dis donc, Mesdames, que la première disposition intérieure, nécessaire pour faire une bonne retraite, c'est d'avoir un désir bien sincère d'en profiter; or vous l'aurez, ce bon désir, si vous faites de la retraite tout le cas que vous devez en faire, si vous la regardez comme un temps précieux, comme un moyen efficace que Dieu vous offre pour vous attacher plus étroitement à lui, pour travailler efficacement à l'importante affaire de votre salut. Tout ce que je viens de vous dire de l'excellence de ces exercices et des grands avantages qu'ils procurent, est bien propre à exciter ce sentiment dans votre cœur ; mais vous l'aurez surtout, ce bon désir, si vous n'avez qu'une intention droite, qu'un motif bien pur, en entrant dans la solitude : car si malheureusement vous n'aviez d'autre vue que le respect humain, que de sauver les apparences, que de ne pas paraître singulières et de vouloir faire comme les autres, peut-être aussi que de vous procurer quelques jours de repos, qui vous délassent de la peine que vous trouvez à remplir les devoirs de votre état, de votre emploi, ou même à vivre et à converser avec les autres ; car jusqu'où ne porte pas l'amour de soi-même, lorsqu'on l'écoute ? ah ! Mesdames, que vous seriez à plaindre alors ! et une retraite entreprise avec de pareilles dispositions nuirait sûrement beaucoup plus à votre âme qu'elle ne lui serait utile.

Il est donc bien important de n'avoir, en entrant en retraite, que des vues droites, pures, désintéressées, vraiment chrétiennes, qui n'aient que Dieu et votre salut pour objet, c'est-à-dire, que vous ne devez vous livrer à ces saints exercices que pour bien purifier votre conscience ; et pour cela, avoir dessein de sonder dans le secret de la solitude votre propre cœur, de voir s'il n'y a point dans ce cœur quelque attachement, quelques dispositions, quelques défauts qui déplaisent à votre céleste Epoux, et qui arrêtent, à votre égard, le cours de ses grâces; vous devez avoir l'intention de chercher avec empressement les moyens les plus propres à vous préserver du péché à l'avenir, et à expier ceux que vous avez commis, d'acquérir les vertus qui vous manquent; cette humilité surtout, ce détachement des créatures et de vous-mêmes ; cette haine du monde, de ses faux biens, de ses maximes corrompues, cet amour de Dieu et du prochain, ce zèle pour votre sanctification ; vertus sans lesquelles vous n'êtes, aux yeux de Dieu, chrétiennes et religieuses que de nom. Vous devez en un mot chercher dans la retraite les moyens les plus propres à servir parfaitement votre Dieu, à lui plaire en tout, dans votre saint état, à tendre à la sainteté, par les voies et selon les desseins qu'il a sur vous ; voilà les intentions saintes avec lesquelles vous devez entrer en retraite ; telle est la fin que vous devez vous proposer et qui doit vous pénétrer d'un vrai désir de la faire et de la bien faire.

Mais une autre disposition encore bien essentielle pour en profiter, c'est d'y ap-

porter une grande docilité de cœur, qui vous rende attentives aux inspirations de la grâce et promptes à vous y conformer; et voilà cependant, Mesdames, je dois vous le dire ici, ce qui, dans plusieurs, empêche le fruit de la retraite; on n'y vient point, à la vérité, avec des motifs évidemment mauvais; non, on a même, en y entrant, une vue générale de profiter, pour son salut et sa perfection, des lectures et des méditations qu'on doit y faire, des instructions qu'on doit y entendre, des avis, des conseils qu'on doit y recevoir; mais on n'a cette vue, ce projet, que jusqu'à un certain point; on le borne, on le limite dans son esprit, et encore plus dans son cœur; c'est-à-dire qu'on entre en retraite avec un dessein tout formé de ne pas se prêter à toute inspiration de la grâce, qui irait à exiger certains détachements, certains sacrifices qu'on ne veut pas faire, à demander une plus grande perfection que celle à laquelle on s'est borné; on s'est fait, sur cela, un plan, un système dont on est bien résolu de ne pas s'écarter. Ah! fasse le ciel, Mesdames, qu'aucune de vous ne soit dans de pareilles dispositions, il n'en serait point de plus propres à refroidir le cœur de Dieu à votre égard, à l'éloigner de vous et à vous priver de ces grâces singulières de prédilection qu'il vous réserve dans le trésor de ses miséricordes, et à vous faire sortir de la retraite, je ne dirai pas seulement plus imparfaites et plus désagréables à ses yeux, que vous n'y seriez entrées, mais de plus, à vous faire manquer votre salut!

Ce qui est donc bien essentiel, pour tirer les plus grands fruits de vos exercices spirituels, c'est de montrer à votre Dieu un cœur droit et docile à toutes ses volontés; vous devez lui dire souvent pendant votre retraite, comme le jeune Samuël (I *Reg.*, III, 10) : Me voici, Seigneur, parce vous m'avez appelée; c'est pour me faire entendre votre voix, et me signifier, d'une façon plus claire, toutes vos volontés sur moi, que vous m'avez fait entrer dans l'intérieur de la solitude; hélas! vous m'avez déjà parlé tant de fois, et en tant de manières, sans que j'aie paru vous entendre; ne permettez pas, ô mon Dieu, que je fasse plus longtemps la sourde oreille, et que je résiste encore aux inspirations de votre grâce; parlez donc, Seigneur, votre servante écoute; elle est disposée à tout ce que vous voudrez bien lui ordonner pour votre gloire et pour sa perfection; oui, quelque chose que vous exigiez de moi, mon cœur est prêt, ô mon Dieu, et prêt à tout : *Paratum cor meum* (*Psal.* CVII, 2); fallût-il vous faire les plus grands sacrifices, et renouveler tous ceux que je vous ai déjà faits, j'espère, j'ai même la plus grande confiance que, soutenue de votre grâce, rien ne me coûtera.

Et voilà, Mesdames, la troisième disposition nécessaire pour bien profiter de la retraite, c'est de montrer un grand courage, c'est d'avoir un cœur fort et généreux, disposé à ne rien négliger pour assurer votre salut, et à tout entreprendre de ce que vous croirez que Dieu demande de vous, pour votre perfection et pour lui plaire. Hé! sans cela, à quoi servirait de se condamner, pendant quelques jours, au silence, à la solitude? Disons, disons plutôt que si vous manquez de ce courage, pour exécuter ce que sa grâce vous inspirera, il n'y aurait en vous ni un vrai désir, ni une sincère docilité; or ce courage dont il s'agit, doit être d'autant plus grand que l'ouvrage que vous voulez entreprendre présente plus d'obstacles et de difficultés; car je ne dois pas vous le dissimuler ici, Mesdames, si l'ouvrage de votre sanctification de laquelle vous allez vous occuper uniquement, dans votre retraite, est l'affaire la plus sérieuse, la plus importante pour vous, elle est aussi la plus difficile dans l'exécution; il faudra sans cesse combattre les ennemis de votre âme, le monde, le démon et vous-mêmes; il faudra s'efforcer de déraciner des habitudes vicieuses déjà invétérées peut-être, travailler à corriger en vous plusieurs défauts, et défauts que vous aimez; vous appliquer à acquérir des vertus entièrement opposées à l'amour de vous-mêmes, faire des renoncements, des sacrifices qui doivent coûter à la nature, renoncer sincèrement, ou plutôt renouveler sincèrement, et du fond du cœur, votre renoncement général et solennel au monde, à tout objet créé, et à vous-mêmes; voilà les efforts et les sacrifices que Dieu exigera de vous : vous les avez déjà faits, ces sacrifices, en prononçant les vœux de la religion, il faudra les lui renouveler dans votre retraite; vous n'en sortirez agréables à ses yeux, en paix avec lui, et par conséquent en paix avec vous-mêmes, qu'autant que vous vous sentirez sincèrement disposées à exécuter courageusement, tout ce que sa grâce vous inspirera pour votre sanctification. Encore une fois, il vous en coûtera : mais, si souvent vous avez entendu dire, et tant de fois vous avez lu vous-mêmes dans l'Evangile, que le royaume des cieux souffre violence, qu'il n'y a que ceux qui se la font qui puissent espérer d'y entrer; mais vous ajouterai-je ici que vous ressentirez mille fois plus de consolations, et des consolations mille fois plus solides, à vous contraindre, à vous faire violence, pour votre Dieu, que celles que vous pourriez vous procurer, à suivre vos goûts, vos penchants naturels.

II. Mais outre ces dispositions intérieures, il en est d'autres que j'appelle dispositions extérieures, et que je regarde comme essentielles encore, pour faire une bonne retraite : je n'en dirai que deux mots, pour ne pas abuser de votre attention. La première de ces dispositions est une grande exactitude à tous les exercices de la retraite; le Saint-Esprit l'a dit : *Malheur à celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment!* (*Jer.*, XLVIII, 10.) Toutes vos heures, tous vos moments même seront réglés, pendant votre solitude; il est important de vous y rendre fidèles, et si important que le malin esprit qui ne l'ignore pas, essaiera de vous détourner de

cette grande fidélité. A l'appel, à un exercice, vous serez tentées, sous quelque prétexte, de différer un peu; au premier signal il faut tout quitter; ne fût-ce qu'un mot à lire, qu'une lettre à former, il faut, à l'exemple de ce jeune solitaire, la laisser à demi formée, et si, comme lui, vous ne la trouvez pas achevée en or, vous ne pouvez douter que Dieu n'ait attaché, pour récompense, à cette exacte fidélité, un accroissement de grâces, dans le temps, et un degré de gloire proportionné pour l'éternité.

Je ne disconviendrai pas, Mesdames, qu'il n'y ait encore de la contrainte à se faire, pour s'astreindre à une aussi parfaite exactitude; on est quelquefois tenté d'ennui et de dégoût : mais après tout, qu'est-ce qu'une semaine, dans toute une année, pour s'occuper uniquement de la plus grande affaire que vous puissiez jamais avoir, qui est l'affaire de votre salut : mais si vous entrez en retraite avec un vrai dessein, avec un ferme propos de travailler de tout votre cœur à cette importante affaire, bien loin de trouver trop long le temps qui y sera consacré, vous le jugerez trop court au contraire, vous désirerez de le voir prolongé. Mais je dois vous ajouter que vous devez de plus montrer cette exactitude, pour l'édification de vos sœurs, de vos compagnes de retraite. Que penseraient-elles de vous en effet, et quelle édification leur donneriez-vous, si dans le temps qu'elles montreront la plus grande ardeur et le plus grand contentement dans leurs exercices, vous ne leur montriez que de la lenteur, de la négligence et de l'ennui? Mais enfin, si, malgré toutes ces raisons, le malin esprit qui n'ignore pas les grands avantages que vous devez retirer de ces jours de retraite, vient vous tenter d'ennui et de dégoût, rappelez-vous alors les dangers qu'il y aurait pour votre salut à ne pas vous en acquitter comme vous le devez, et les motifs puissants qui ont dû vous déterminer à vous y livrer; pensez à ce que vous voudrez avoir fait, la retraite finie, et aux regrets que vous auriez alors de l'avoir mal faite ; recourez au Seigneur par la prière; humiliez-vous et confondez-vous, en sa sainte présence, de vous laisser aller à l'ennui, dans un temps où vous n'avez qu'à vous occuper de lui et de votre salut ; priez-le de vous soutenir par sa grâce, d'augmenter votre bonne volonté; malgré toutes les tentations de dégoût, soyez fidèles, exactes à tous vos exercices, et les tentations se dissiperont enfin, et les fruits de votre retraite seront d'autant plus grands, que vous aurez rencontré plus d'obstacles, et que vous aurez mis plus de courage à les surmonter. Exactitude à tous les exercices de la retraite, voilà la première disposition extérieure que vous devez avoir, mais il en est encore une autre, c'est le recueillement des sens.

Je pourrais même vous dire ici, Mesdames, que c'est la plus nécessaire, parce que sans celle-ci toutes les autres vous deviendraient inutiles; vous devez le sentir; vous ne pouvez tirer du fruit de tous vos exercices, de toutes ces méditations, surtout de ces considérations, de ces lectures qui vont vous occuper, qu'autant que vous y mettrez toute votre application, que votre esprit réfléchira profondément sur toutes ces grandes vérités ; vous ne pouvez espérer d'entendre votre Dieu parler à votre cœur, et de vous entretenir utilement avec lui, qu'autant que vous serez absolument vis-à-vis de vous-mêmes : or vous n'aurez jamais ce recueillement intérieur sans l'extérieur; c'est celui-ci qui fait naître et qui entretient celui-là. Eh ! pourquoi en effet, en tout autre temps, les vérités de notre sainte religion, si grandes, si effrayantes en elles-mêmes, font-elles si peu d'impression sur nous? C'est que mille affaires étrangères nous distraient. Pourquoi voit-on dans le monde surtout si peu de foi, de religion, de vertus, de crainte de Dieu et de ses jugements ? je vous l'ai déjà dit, Mesdames, c'est que les mondains se trouvent environnés de mille objets attrayants qui fascinent leurs yeux et séduisent leurs sens ; ils vivent tout hors d'eux-mêmes, dans des distractions et dans une dissipation continuelles; est-il étonnant qu'ils passent leurs jours dans l'oubli de leur Dieu et de leur salut?

Il est donc bien important, Mesdames, que vous vous appliquiez, pendant votre retraite, à mortifier vos sens, et à les retenir dans le recueillement; c'est-à-dire que, pendant tout ce temps, vous devez faire attention à ne voir et à n'entendre que ce que vous devez voir et entendre; que vous devez fermer vos yeux et vos oreilles à tout ce qui serait capable d'exciter votre curiosité, et de vous dissiper; que vous devez, par la même raison, garder un profond silence, ne parler, dans tous les temps, qu'autant que vous y serez obligées, et encore, ne parler alors qu'en moins de mots que vous pourrez; silence exact, absolument nécessaire pour entendre le Seigneur, qui se trouve prescrit dans toutes les communautés religieuses, et qui a été recommandé par tous les maîtres de la vie spirituelle.

Je reprends présentement, Mesdames, en peu de mots, tout ce discours, pour vous en rendre la méditation plus facile. La retraite est donc utile, nécessaire même, à toute personne, même religieuse ; elle est nécessaire à celle qui aurait le malheur d'être dans le péché, parce qu'en la faisant réfléchir sur les grandes vérités de la religion et sur elle-même, elle lui inspire de l'horreur de son état, et facilite, par là, sa conversion ; elle est nécessaire même à celle qui est juste aux yeux de Dieu, parce qu'elle la préserve du funeste état de tiédeur, et qu'en lui faisant connaître ses défauts et ses faiblesses, elle l'excite à s'en corriger. Mais afin que la retraite produise dans l'âme des fruits excellents, il faut y entrer avec un grand désir d'en profiter, avec l'unique intention d'y chercher Dieu

et sa perfection; il faut y apporter un cœur docile, sincèrement disposé à écouter Dieu, et à lui obéir; il faut s'armer d'un grand courage pour se combattre soi-même, pour surmonter les tentations et les obstacles à son salut; il faut de plus se rendre assidu à tous les exercices de la retraite, et ne rien perdre d'un temps aussi précieux, et pour cela tenir tous ses sens dans le recueillement: quels grands biens ne produiront pas dans vos âmes ces saints exercices, si vous vous appliquez à les bien faire!

Ah! je le comprends présentement, ô mon Dieu, tout le bien que peut opérer en moi une sainte retraite! Hé, qu'ai-je fait pour que vous ayez jeté sur moi des regards de miséricorde? Combien, dans mon état, ont été privées de cette grâce singulière! J'en conçois dans ce moment tout le prix, et suis bien résolue d'en profiter pour mon salut; hélas! je n'ai jusqu'ici que trop résisté aux inspirations de votre grâce; mais c'en est fait, ô mon Dieu, vous allez trouver mon cœur attentif à vous écouter, et docile surtout à vous obéir; je vous en fais la promesse en commençant ces exercices spirituels; mais vous connaissez ma faiblesse, mon inconstance, ma légèreté; soutenez-moi donc par votre grâce, encouragez-moi, fortifiez-moi, ne permettez pas qu'ils soient un jour, ces saints exercices, le sujet de ma plus grande condamnation; faites, au contraire, par le fruit que j'en retirerai, que je puisse, le reste de mes jours, les regarder comme l'époque de ma conversion, de mon dévouement entier à votre service, et par là, la source de mon souverain bonheur dans l'éternité. Ainsi soit-il

## PREMIER JOUR.

### Premier discours.

### SUR LE SALUT.

Unum est necessarium. (*Luc.*, X, 42.)
*Une seule chose est nécessaire.*

Telle est, Mesdames, la réponse que Jésus-Christ fit à Marthe, lorsque, étonnée qu'aux soins et aux mouvements qu'elle se donnait pour le bien recevoir dans sa maison, sa sœur Marie préférât d'être à ses pieds, pour entendre ses salutaires instructions, elle crut devoir s'en plaindre à Jésus-Christ lui-même: Marthe, Marthe, lui dit le Dieu Sauveur, vous vous agitez, vous vous tourmentez sur bien des choses inutiles: *Turbaris circa plurima.* (*Luc.*, X, 41.) Je vous le dis ici, il n'est qu'une chose, qu'une seule affaire nécessaire qui doive vous occuper sérieusement; c'est d'écouter mes leçons, de les mettre en pratique, pour mériter par là de régner éternellement avec moi dans le ciel: *Unum est necessarium.* Hélas, Mesdames, à combien, je ne dirai pas seulement de chrétiens du monde, mais même de personnes religieuses, ne pourrait-on pas adresser ces paroles de Jésus-Christ: Que faites-vous? Dans un état de sainteté auquel votre Dieu vous a appelées, vous vous occupez d'une infinité d'objets frivoles, inutiles, funestes même au bien de votre âme: *Turbaris circa plurima.* Et votre salut, vous paraissez l'oublier, ou vous n'y travaillez qu'avec la plus grande tiédeur, qu'avec la plus grande négligence. Ah! c'est que vous n'êtes pas assez convaincues que c'est la plus importante affaire, que c'est même, à proprement parler, l'unique affaire qui doive sérieusement vous occuper: *Unum est necessarium.*

C'est de cette grande vérité que je viens vous entretenir ici, Mesdames; je viens vous montrer qu'il n'est aucune affaire qui doive autant vous affecter, vous occuper autant que l'affaire de votre salut, parce qu'il n'en est aucune qui puisse autant vous toucher, vous intéresser: mais je ne me bornerai point à vous prouver son importance; pour vous engager à y apporter toute la vigilance et tous les soins dont vous êtes capables, je tâcherai, de plus, de vous convaincre que c'est une affaire qui présente de grandes difficultés, de très-grands obstacles. En deux mots, Mesdames, l'affaire du salut est de toutes les affaires la plus importante; vous devez donc y travailler: ce sera le sujet de la première partie de ce discours. L'affaire du salut est de toutes les affaires la plus difficile; vous devez donc y travailler avec la plus grande application: ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE

Si nous voyons, Mesdames, si peu de chrétiens, dans le monde surtout, s'occuper de leur salut, travailler sérieusement à leur salut, c'est qu'il en est bien peu qui soient intérieurement, et du fond du cœur, bien convaincus de toute l'importance, comme de l'absolue nécessité du salut. Toute la terre, dit un prophète, est livrée aux crimes, aux désordres, parce qu'il n'est personne ou presque personne qui réfléchisse sérieusement sur ses devoirs; point d'affaire cependant qui mérite plus nos soins et nos attentions, parce qu'il n'est point d'affaire plus sérieuse, plus importante pour nous et pour chacun de nous. Pour vous faire sentir ici, Mesdames, cette vérité, considérons-le, ce salut, et par rapport à Dieu qui en est l'auteur, et par rapport à nous qui en sommes l'objet; le considérant par rapport à Dieu, tout ce qu'il a fait pour nous le procurer, nous fera connaître le jugement qu'il en a porté et l'estime qu'il en a faite; le considérant par rapport à nous-mêmes, les effets avantageux ou funestes qu'il doit produire seront bien capables de nous faire connaître qu'il n'est point, pour nous, d'affaire plus importante et même aussi importante, et qui exige par conséquent autant d'attention et de soin.

I. Et d'abord, Mesdames, si nous voulons considérer notre salut par rapport à Dieu, nous le verrons, ce Dieu tout-puissant, qui, de toute éternité, se suffisant parfaitement à lui-même, n'avait aucun besoin de ses créatures, pour son bonheur; nous le verrons se plaire à former des créatures raisonnables

qui pussent l'adorer et le servir, se sanctifier en le servant, et mériter par là de le posséder éternellement dans le ciel; ce qui a fait dire à l'apôtre saint Paul que ce Dieu de bonté nous a choisis pour des saints, dès avant même la création du monde. Voilà en effet, Mesdames, la fin pour laquelle il nous a tirés du néant, et nous a tous mis sur la terre, fin la plus noble et la plus digne de lui, j'ajoute, fin nécessaire; car notre Dieu ne pouvant agir en tout que pour sa gloire, il n'a pu par conséquent nous créer que pour lui; voilà le terme heureux de notre existence : nous ne pouvons donc nous en écarter, sans aller contre ses desseins éternels. Tout ce que ce Dieu tout-puissant a fait dans la suite a eu la même fin; c'est pour ses élus qu'il a tiré du néant toutes les autres créatures, qu'il les leur a données comme autant de moyens pour le servir, et de degrés pour s'élever jusqu'à lui; c'est pour cela que dans l'ancienne loi il s'est choisi un peuple particulier auquel il a prescrit ses préceptes et intimé ses volontés, au milieu des tonnerres et des éclairs, pour lui faire mieux sentir sa grandeur, sa puissance et la sainteté de sa loi; c'est pour cela, c'est pour se l'attacher et pour le sauver, ce peuple choisi, qu'il lui envoyait de temps en temps des prophètes pour l'instruire et le rappeler à ses devoirs, lorsqu'il paraissait les enfreindre et les oublier.

Mais si nous voulons surtout, Mesdames, bien connaître les desseins de notre Dieu, dans l'ordre du salut, et combien il désire que nous nous sauvions, considérons, avec attention, ce que ce Dieu de bonté a fait dans la nouvelle loi, et nous ne pourrons nous empêcher de le reconnaître, à l'exemple du Roi-Prophète, pour le Dieu de notre salut : *Deus salutis meæ.* (*Psal.* XXXVII, 23.) C'est pour cela en effet, qu'après s'être servi de Moïse et de ses prophètes pour instruire les hommes de tout ce qu'ils devaient faire pour lui plaire et se sauver, il a envoyé, dans les derniers temps, son propre Fils, son Fils unique. C'est pour cela, c'est pour nous faire tous des saints, que le Dieu Sauveur a quitté le sein de sa gloire, qu'il est venu habiter parmi nous, qu'il s'est revêtu d'une chair mortelle et passible, que, depuis le premier moment de sa naissance jusqu'au dernier soupir de sa vie, il a vécu dans la misère et dans les souffrances; lui-même nous apprend qu'il n'est venu sur la terre que pour sauver ceux qui étaient en danger de périr; que son Père éternel ne l'a envoyé dans le monde qu'afin que le monde obtînt par lui la grâce du salut; tout ce qu'a fait ce Dieu Sauveur, tant qu'il a été sur la terre, tendait à cette unique fin du salut des âmes; c'était pour courir après les brebis de la maison d'Israël, qu'on le voyait parcourir avec ses apôtres et ses disciples les villes et les bourgades de la Judée; c'était pour sauver les âmes, qu'il passait les nuits entières occupé à la prière, qu'il conversait avec les pécheurs, qu'on le voyait opérer les plus grands prodiges, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, redresser les boiteux, guérir les infirmes, donner la vie aux morts, ayant toujours en vue, en guérissant les corps, la guérison et le salut des âmes. C'est pour cela, Mesdames, c'est pour votre salut, que ce Dieu Sauveur, par une miséricorde infinie et toute spéciale, vous a tirées du milieu du monde et de tous ses dangers, qu'il vous a placées dans la terre des saints et dans un état propre à vous sanctifier; dans tout ce qu'a fait ce Dieu Sauveur, tant qu'il a été sur la terre, il n'a eu d'autre fin que de sauver les âmes; ses instructions, ses travaux, ses voyages, ses prières, ses miracles, ses souffrances, sa passion, son agonie, sa mort, tout tendait là.

Ah! sa mort : oui, Mesdames, voulez-vous connaître, une bonne fois, l'excellence de votre âme et l'importance de votre salut? Transportez-vous en esprit sur le Calvaire; considérez-y cet Homme-Dieu si couvert de plaies, par la cruelle flagellation et par tous les autres tourments qu'il a soufferts, qu'à peine a-t-il la figure humaine, dit un prophète; voyez-le suspendu sur la croix, la tête couronnée de rudes épines, les pieds et les mains percées; osez, osez interroger ce Dieu Jésus, et lui demander qui l'a mis, et pourquoi il a été mis dans un aussi cruel état! il vous répondra que c'est vous mêmes et pour vous-mêmes; que c'est vous-mêmes, par les péchés que vous avez commis, que c'est pour vous-mêmes, pour vous réconcilier avec son Père éternel et pour vous obtenir la grâce du salut; et si un spectacle aussi attendrissant vous attendrit en effet, et vous fait verser des larmes, pensez que cet Homme-Dieu mourant, et mourant pour vous, vous dit ce qu'il dit aux saintes femmes de Jérusalem, qui voulurent le suivre, et être les témoins de ses supplices et de sa mort : Ah! *ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous :* « *Super vos flete* (*Luc.*, XXIII, 28); » ne pleurez pas sur moi : quelqu'affreux que soient les tourments que vous me voyez souffrir, c'est de ma propre volonté, c'est même avec plaisir que je les souffre, parce que ces tourments me servent à vous ouvrir la porte du ciel, et à vous montrer la voie du salut; mais pleurez sur vous-mêmes; pleurez de ce qu'après tout ce que j'ai fait et souffert pour vous sauver, vous ne faites, vous, aucun cas de votre salut et de l'ouvrage de votre perfection, que vous la négligez, que par vos résistances continuelles à mes inspirations, que par l'abus que vous faites de mes grâces, et des grâces sans nombre que je vous prodigue dans votre saint état, que par les péchés, les infidélités que vous ne cessez de commettre, bien loin de travailler à vous perfectionner et à vous sauver, vous ne travaillez qu'à me déplaire et à vous perdre : *Super vos flete.*

Mais ce qui doit vous prouver encore, Mesdames, combien notre Dieu Sauveur a voulu et désiré notre salut, c'est que ses soins sur cela, il ne les a point bornés au

temps de sa vie mortelle; même après sa mort, même après sa résurrection, il en a paru tout occupé; c'est pour cela qu'avant de remonter au séjour de sa gloire, il a donné à son Esprit-Saint et à ses apôtres et à tous leurs successeurs, et avec le Saint-Esprit, le pouvoir de remettre tous les péchés. C'est pour cela qu'il a fondé son Eglise, hors de laquelle il ne peut y avoir de salut, mais aussi dans laquelle rien ne manque pour l'opérer; qu'il y a établi des pontifes, des prêtres et des docteurs, qui ne cessent d'enseigner les voies du salut, qu'il y a institué tous ces sacrements qui, comme autant d'instruments de salut, nous communiquent, en différentes manières, sa grâce sanctifiante; c'est pour cela surtout que, quoique assis dans le ciel, à la droite de Dieu son Père, il a voulu résider, pendant tous les siècles, et jusqu'à la consommation des siècles, parmi nous, dans le sacrement eucharistique, afin d'être notre soutien, notre force, notre refuge, pendant la vie, contre tous les ennemis de notre salut; et à la mort, notre guide, notre viatique, pour nous conduire en sûreté lui-même au port du salut.

Ah! Mesdames, pouvons-nous assez admirer l'infinie bonté d'un Dieu qui se montre aussi occupé de notre salut, de notre bonheur éternel, que s'il lui était nécessaire pour son propre bonheur: mais ce que nous devons encore plus admirer ici, et ce qui doit paraître un prodige, aux yeux de la foi, c'est l'insensibilité de la plupart des chrétiens pour leur salut; un Dieu a tout fait pour les sauver, et ces personnes, ces chrétiens qui y sont personnellement intéressés, qui n'ont qu'une âme à perdre ou à sauver, qui font profession de croire à une éternité de bonheur ou de malheur, montrent cependant la plus grande indifférence pour leur salut, risquent à toute heure leur salut, préfèrent souvent une légère satisfaction, un faux plaisir d'un instant, à des biens solides, immenses et éternels, à leur salut; ainsi dans les vues de notre Dieu, notre salut est ce qu'il y a de plus grand, de plus important, de plus digne des soins de son infinie providence, et dans l'esprit d'une infinité de chrétiens et de tous les états, et les plus saints quelquefois, c'est ce qu'il y a de moins intéressant, de moins digne de leur attention; comme ces vieillards, juges iniques, dont parle le prophète Daniel, bien loin de travailler avec zèle à leur salut, ils détournent leurs yeux du ciel, pour ne pas penser au bonheur infini qui les y attend; destinés, par leur Créateur, à la fin la plus noble, la plus sublime, la seule digne d'une âme raisonnable, spirituelle et immortelle, ils se dégradent et s'avilissent, comme des animaux sans raison, en se livrant à des plaisirs bas et honteux. O aveuglement, ô stupidité, ô folie! A considérer l'affaire du salut par rapport à Dieu, c'est donc une affaire de la plus grande importance; mais nous serons encore bien plus convaincus de cette vérité, si nous voulons la considérer par rapport à nous-mêmes.

II. Et en effet, Mesdames, pour peu que nous veuillions réfléchir sur notre salut éternel, nous remarquerons que c'est pour nous tout à la fois une affaire personnelle, qui nous regarde directement, à laquelle nous devons travailler nous-mêmes, et une affaire indispensable, à laquelle nous devons travailler nécessairement, et une affaire pressée, à laquelle nous devons travailler promptement, et une affaire irréparable, dont les risques sont infinis, et à laquelle nous devons par conséquent travailler sûrement; quel fond de réflexions! Je reprends, et je dis en premier lieu que notre salut est une affaire absolument personnelle; oui, Mesdames, dans tout autre affaire qui nous regarde, quelqu'intéressante qu'elle puisse être, nous pouvons la traiter par autrui; il en est peu même dans lesquelles nous n'ayons besoin de quelqu'autre pour y réussir: mais l'affaire de notre salut nous touche si intimement, si immédiatement, que nous devons y travailler nous-mêmes; nous pouvons bien, nous devons même être secourus, aidés pour cela, et du côté du Seigneur, par sa grâce; et du côté de ses ministres, par leurs conseils et par l'usage de leurs pouvoirs spirituels: mais c'est toujours nous-mêmes qui devons agir, qui devons prier, opérer, combattre et nous mortifier, parce que le salut tombant directement sur l'âme, ce n'est point l'âme d'un autre, mais notre âme propre qu'il s'agit de purifier, de sanctifier et de sauver; Dieu qui nous a créés sans nous, dit saint Augustin, ne veut pas nous sauver, et ne nous sauvera jamais sans nous: point d'intérêt par conséquent aussi important, point d'intérêt qui nous affecte et qui nous touche d'aussi près que notre salut; c'est donc une affaire absolument personnelle.

Je dis, en second lieu, que c'est une affaire indispensable, à laquelle il est pour nous de toute nécessité de travailler; je dis plus, c'est même, à parler proprement, la seule affaire vraiment indispensable; car enfin, toute les autres affaires, quelqu'importantes qu'elles puissent nous paraître, ne supposent après tout qu'un intérêt temporel et passager : mais l'affaire du salut, c'est l'affaire de l'éternité, qui regarde l'éternité, qui influe jusque dans l'éternité; ainsi, absolument parlant, je puis renoncer à ma santé, à mon repos, à mes biens, à ma réputation, à ma vie même, je le dois même quelquefois pour obéir à mon Dieu, et si cela est nécessaire à mon salut; mais pour mon salut lui-même, il n'est aucune occasion, aucune raison qui puisse et qui doive m'y faire renoncer; je dis plus, qui doive me le faire hasarder, parce que créé pour Dieu, et uniquement et nécessairement créé pour Dieu, je dois nécessairement et continuellement, dans ma conduite et dans toutes mes actions, regarder Dieu, tendre à Dieu, et cela est si

vrai que toute action, que même tout désir du cœur, que toute pensée volontaire de l'esprit qui ne regarderait pas Dieu, qui ne tendrait pas à Dieu, serait par là même un désordre et un éloignement de ma fin dernière. Voilà en effet, Mesdames, ce qui a engagé le chaste Joseph, la vertueuse Suzanne, et une infinité de saints et de saintes de l'ancienne loi et de la nouvelle surtout, à tout sacrifier, à tout souffrir, jusqu'à préférer de mourir, et quelques-uns, dans les plus affreux tourments, plutôt que de perdre leur âme, de la rendre criminelle aux yeux de Dieu, et de renoncer, par là, à leur salut. Voilà ce qui fait que les vrais chrétiens, et dans tous les états, vivent et ont toujours vécu dans une attention scrupuleuse à ne point offenser Dieu, parce que l'offenser, c'était s'exposer à se perdre, à manquer leur salut; intimement persuadés de cette sentence qu'a prononcée le Fils de Dieu, qu'il n'est rien, dans l'univers, qui puisse être mis en parallèle avec l'intérêt de l'âme, qui puisse la dédommager de la perte du salut, ils ont paru disposés à tout perdre, à tout sacrifier, pour sauver leur âme; et voilà ce qui, depuis l'établissement de l'Eglise et dans tous les siècles, a engagé tant de chrétiens de l'un et l'autre sexe à quitter le monde, et ce qui vous a engagé vous-mêmes, Mesdames, à y renoncer courageusement et pour toujours, à répondre à ceux qui voulaient vous détourner d'une aussi généreuse entreprise, que c'était pour vous sauver, pour travailler plus sûrement à votre salut. L'affaire du salut est donc une affaire indispensable.

Mais elle est de plus et en troisième lieu, une affaire pressée, et d'autant plus pressée, que malgré toute son importance, nous n'avons que le temps de notre vie pour y travailler, que ce temps est toujours fort court; il s'agit de nous procurer un bonheur souverain et éternel; est-ce trop d'y employer quelques moments, quelques années, qui, quelque longues qu'elles puissent être, doivent nous paraître comme un point, comparées à l'éternité? Mais une autre raison, Mesdames, qui doit vous engager à travailler promptement, à travailler dès à présent à votre salut, c'est que vous ne pouvez raisonnablement compter sur l'avenir; c'est qu'à proprement parler, vous n'avez que l'instant présent à votre disposition. Rien donc de plus raisonnable que de profiter de cet instant, pour vous donner entièrement à Dieu, pour travailler à votre salut, comme rien de plus insensé que de n'en point profiter; cent fois vous l'avez entendu dire, que rien de plus certain que la mort, et que rien de plus incertain que l'heure de la mort; vous le savez, on meurt à tout âge; la jeunesse n'en est pas exempte: rappelez-vous combien de personnes d'un âge peu avancé, dont vous avez appris la mort ou que vous avez vues mourir et parmi vous peut-être. Ah! Mesdames, que de personnes et de jeunes personnes actuellement dans l'enfer, qui pendant la vie, touchées de saintes pensées, animées du désir de se donner à Dieu, ont hésité, différé de jour en jour, et qui ne verront jamais Dieu, pour avoir remis à un autre temps leur salut; l'affaire du salut est donc une affaire très-pressée.

Je dis, en quatrième lieu, que c'est une affaire irréparable. J'appelle affaire irréparable, celle qui malheureusement terminée, plonge dans les plus grands malheurs et ne laisse aucune ressource pour s'en délivrer: telle est l'affaire du salut; à la vérité, terminée heureusement, cette affaire, elle sera pour moi la source d'un bonheur infini et éternel tout ensemble; une fois arrivé au port, jamais je n'aurai de tempête à essuyer, de naufrage à craindre; je posséderai mon Dieu, et en le possédant, je posséderai tout ce qui peut procurer à mon âme une joie, une félicité parfaite, et de plus, en le possédant, je ne craindrai point de le perdre, je le posséderai et serai sûr de le posséder éternellement: pensée bien consolante pour ceux qui souffrent dans ce monde. Supposons en effet la personne la plus malheureuse de toutes celles qui ont existé sur la terre, qui ait ressenti, toute sa vie, les tristes effets de la plus affreuse indigence, ; qui ait été calomniée, méprisée, outragée, persécutée; qui, outre ces disgrâces, ait été accablée de douleurs et d'infirmités, qui ait paru, en un mot, également abandonnée du ciel et de la terre; supposons de plus qu'elle soit parvenue, avec tous ces maux, jusqu'à la plus extrême vieillesse, mais qu'elle ait joint la mort avec la grâce sanctifiante, qu'elle soit expirée dans le baiser du Seigneur, l'affaire de son salut est heureusement terminée; la voilà par conséquent assurée d'une félicité immense et éternelle; tous ses maux sont passés, oubliés pour toujours, ou si elle se les rappelle, ce n'est que pour trouver plus heureuse sa situation présente: à peu près comme celui qui a essuyé sur la mer la plus affreuse tempête, une fois arrivé au port, il se plaît à se rappeler et à raconter les périls auxquels il a été exposé.

Mais que par une supposition toute contraire, une personne ait joui, sur la terre, de toute la félicité qu'on peut s'y procurer; qu'elle se soit trouvée au comble des honneurs, sur le premier trône de l'univers, si vous voulez; qu'elle ait été universellement estimée, aimée et respectée; que ses richesses aient égalé sa puissance et sa gloire; que, comme Salomon, elle ait joui une longue suite d'années de tous ces avantages; que, comme ce prince, elle ait livré son cœur à la joie et aux plaisirs; qu'elle se soit fait, comme lui, une étude de ne rien refuser à ses goûts et à ses désirs, si elle vient enfin à mourir dans le péché et dans la haine de Dieu, par conséquent, que devient toute sa prétendue félicité? Hélas! elle s'évanouit comme un songe agréable qui se termine avec le sommeil. Ah! *que sert à l'homme*, dit Jésus-Christ lui-même, *d'avoir gagné l'univers entier, s'il vient à perdre son*

âme? « *Quid prodest ?* » (*Matth.*, XVI, 26.) — *Insensé*, dit encore ce Dieu Sauveur à celui qui met toute sa félicité dans les biens d'ici-bas, *insensé, cette nuit on va redemander votre âme; et tous ces biens que vous avez amassés avec tant de soin, pour qui seront-ils?* «*Cujus erunt ?* » (*Luc.*, XII, 20.) A combien de personnes du monde, et à combien de personnes engagées dans le saint état de la religion ne pourrait-on pas adresser ces paroles: Quoi! vous ne paraissez occupées qu'à vous satisfaire aux dépens de votre conscience et de vos devoirs; qu'à passer vos jours dans la dissipation, qu'à perdre tout votre temps dans des occupations inutiles entièrement opposées à l'esprit de votre saint état, et par conséquent préjudiciables à votre âme, à votre salut; si la mort vient vous surprendre, comme elle en a surpris une infinité d'autres, au milieu de cette vie tiède, sensuelle et dissipée; que vous servira, dans l'autre monde, d'avoir tenu, dans celui-ci, une conduite si peu conforme aux titres augustes de chrétienne et d'épouse de Jésus-Christ que vous portez? Que vous servira dans l'éternité d'avoir été dans le temps livrée à vos désirs déréglés? Voilà, en effet, les tristes et inutiles réflexions que font une infinité d'âmes et d'âmes religieuses dans l'enfer. Hélas! que nous a servi, se disent-elles sans cesse, ce prétendu bonheur que nous nous sommes procuré sur la terre? Tout est passé, et s'est évanoui pour nous, comme une ombre légère : *Transierunt velut umbra*(*Psal.*,CI,12),et le souverain malheur que nous nous sommes procuré en insensées n'aura point de fin; il durera autant que notre Dieu vengeur, éternellement, par conséquent. L'affaire du salut est donc une affaire irréparable à laquelle il est de la dernière importance de travailler. Cependant, malgré la solidité de ces vérités, qui est-ce qui pense et qui travaille sérieusement à son salut? Hélas! pour une personne qu'on voit occupée de cette grande affaire, l'on en voit mille qui la négligent, qui s'occupent de tout autre affaire; l'on en voit qui, dans tout autre affaire, font paraître de l'esprit, des lumières, de la prudence, et qui se conduisent en aveugles, en insensés, dans tout ce qui regarde leur salut, qui le risquent à chaque instant, qui cherchent à se distraire, à s'étourdir pour n'y pas penser, comme si de n'y pas penser pouvait les préserver des suites affreuses que sa perte entraîne après elle; et plût à Dieu que cette négligence, que cet oubli du salut ne se trouvât que dans le monde! Mais jusque dans la retraite, jusque dans le saint état de la religion, nous voyons avec douleur, et nous ne le voyons que trop souvent, des personnes oublier leurs engagements et se perdre pour l'éternité.

Pour vous, Mesdames, qui sentez présentement et plus que jamais, combien il est important de vous sauver, et quels malheurs vous vous attireriez en ne vous sauvant pas; ah! prenez devant Dieu, dans votre retraite, une résolution ferme de ne jamais perdre de vue cette importante affaire de votre salut, d'y travailler toute votre vie, avec une application proportionnée à son importance, et aux grandes difficultés qu'elle présente; c'est pour vous affermir dans cette résolution, qu'après vous avoir montré que le salut est de toutes les affaires la plus importante, j'ajoute présentement que c'est de toutes les affaires la plus difficile. C'est le sujet de la seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

C'est une vérité, Mesdames, et une vérité de foi, que tous les chrétiens peuvent se sauver, parce qu'il est de foi que Dieu veut surtout le salut de tous les chrétiens, qu'il donne pour cela à tous les chrétiens des secours proportionnés aux différentes situations où ils se trouvent, aux dangers, aux tentations auxquels ils peuvent être exposés. Mais s'il est certain que nous pouvons tous nous sauver, il est également certain que nous pouvons tous nous perdre, qu'il est même très-aisé que nous nous perdions, si nous n'apportons la plus grande vigilance, le plus grand soin à notre salut; ce serait vous tromper ici, Mesdames, et vous faire illusion, de vous faire regarder votre salut comme une affaire aisée, facile et qui coûte peu; ce serait combattre ouvertement les idées de tous les saints qui ont jamais existé, et qui tous ont éprouvé de grands obstacles, de grandes difficultés à se sauver; ce serait combattre directement les idées du Fils de Dieu lui-même, qui nous a toujours fait regarder le ciel comme un royaume difficile à conquérir, qui demande les plus grands efforts pour y entrer : *Contendite intrare.*(*Luc.*,XIII,24.) Ainsi, Mesdames, pour entrer dans l'esprit du Dieu Sauveur, ce n'est point assez de vous avoir fait sentir toute l'importance du salut, il faut de plus vous en faire bien connaître toute la difficulté. Or, pour cela, j'entreprends de vous faire considérer le salut comme dans la première partie de ce discours, et par rapport à Dieu et par rapport à vous-mêmes; par rapport Dieu, il vous impose, pour vous sauver, de grandes obligations; par rapport à vous-mêmes, vous avez, pour vous sauver, à surmonter de grands obstacles, à combattre des ennemis bien redoutables; de là vous conclurez naturellement que votre salut est très-difficile, et que vous devez par conséquent y apporter la plus grande attention. Encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Je dis, en premier lieu, qu'à considérer votre salut, par rapport à Dieu, il est très difficile à cause des obligations qu'il vous impose; obligations générales qui vous sont communes avec tous les chrétiens; obligations particulières qui vous regardent comme religieuses : toutes nous prouvent également cette vérité.

Je dis obligations générales. Vous le savez, Mesdames, le moyen et l'unique moyen de se sauver, c'est d'obéir à notre Dieu, d'accomplir ses volontés, ses préceptes : ce que

Jésus-Christ dit à ce jeune homme qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour se procurer la vie éternelle, il vous le dit à vous-mêmes ; il le dit à tous les chrétiens et à chaque chrétien : Si vous voulez vous sauver, observez les préceptes(*Matth.*,XIX,17) : or,dès que le Seigneur nous ordonne de les accomplir, ces préceptes, ils n'ont donc rien d'impossible dans la pratique; non sans doute, le dire ou le penser, ce serait donner dans une erreur condamnée par l'Eglise : mais quoique possibles en eux-mêmes et avec le secours de la grâce qui ne nous manque jamais, ils n'en sont pas moins difficiles, parce qu'il faut les accomplir tous; c'est à l'accomplissement total de la loi de notre Dieu qu'il a attaché ses récompenses éternelles; manquer volontairement à un seul des articles essentiels de cette loi, à un seul de ces préceptes, c'est nous rendre prévaricateurs à ses yeux et coupables comme si nous avions transgressé la loi entière, comme le dit l'apôtre saint Jacques (II, 10). Mais non-seulement pour se sauver, il faut observer tous les préceptes du Seigneur, mais il faut les observer constamment, avec persévérance, en sorte qu'il n'est aucun âge, aucune circonstance, aucune occasion où l'on puisse observer ces préceptes, où l'on ne doive les observer, sous peine d'encourir la haine et la disgrâce de Dieu; il n'est qu'une impossibilité réelle qui puisse véritablement en dispenser: or, vous le comprenez assez, Mesdames; quelle attention, quelle vigilance il faut avoir, quelle contrainte, quelle violence il faut se faire, pour se tenir dans cette parfaite et constante fidélité. Mais outre ces préceptes et ceux de l'Eglise qui nous obligent aussi étroitement que ceux du Seigneur, et qui vous obligent, épouses de Jésus-Christ, plus étroitement encore, pour ainsi dire, que les chrétiens du monde, vous avez de plus à pratiquer les conseils de l'Evangile, qui même, à parler proprement, ne sont plus pour vous de simples conseils, mais qui sont devenus de nouveaux préceptes, par les engagements solennels que vous avez contractés avec votre Dieu, dans la religion : vous ne pouvez donc les omettre, les transgresser, sans vous rendre coupables de nouvelles prévarications à ses yeux. Mais de plus et comme chrétiennes, et encore plus comme religieuses, vous devez, pour vous sauver, imiter en tout Jésus-Christ, en sorte que si tout chrétien, même au milieu du monde, n'est véritablement chrétien qu'autant qu'il s'applique à imiter Jésus-Christ, à penser sur tout, à juger de tout, à se conduire en tout, comme a pensé, jugé, agi et s'est conduit Jésus-Christ; et si ce Dieu Sauveur ne doit reconnaître, au jugement dernier, pour ses vrais disciples, que ceux qui auront véritablement marché sur ses traces, vous, Mesdames, en qualité de ses épouses, vous avez une obligation plus étroite encore que le reste des chrétiens, de vous rendre en tout semblables à lui. Il ne vous reconnaîtra en effet, dans ce grand jour, pour ses vraies épouses, qu'autant que vous vous serez appliquées à conserver en tout avec lui cette conformité; ainsi, comme toute sa vie, il a fui le monde, les honneurs, les louanges et l'estime des hommes, vous, comme ses épouses, vous devez non-seulement mépriser le monde, les grandeurs, les honneurs du monde auxquels vous avez solennellement renoncé, mais vous devez de plus, à l'imitation de Jésus-Christ, vous tenir petites et anéanties à vos propres yeux; vous devez vous plaire dans les humiliations et les mépris ; Jésus-Christ a pratiqué toute sa vie la pauvreté, jusqu'à n'avoir pas même où reposer sa tête, et vous, en qualité de ses épouses, vous devez, pour vous sanctifier et pour lui plaire, non-seulement mépriser les richesses et tous les biens de la terre que vous avez si généreusement abandonnés, mais vous devez de plus, pour remplir vos engagements, vivre dans un dénuement, dans un dépouillement universel qui n'excepte rien ; Jésus-Christ a vécu dans les souffrances, dans une mortification continuelle, et vous, épouses de ce Dieu-Homme souffrant et crucifié, vous devez, en cette qualité, non-seulement vous priver de tous ces plaisirs sensuels et déréglés, si communs dans le monde, et auxquels vous avez sincèrement renoncé et pour toujours, mais vous devez de plus renoncer à vos aises, à vos commodités, vous contraindre, vous mortifier en tout, aimer les croix, les recevoir toujours avec résignation, avec plaisir même : voilà à quoi vous êtes obligées comme épouses de Jésus-Christ, et ce qu'il veut en effet que vous fassiez comme lui et d'après lui, parce que ce n'est pas seulement pour opérer notre salut qu'il est venu sur la terre, et qu'il y a mené une vie si pénible, si humiliée, si détachée, si mortifiée, ç'a été, de plus, pour nous apprendre à y travailler nous-mêmes, en marchant sur ses traces et en approchant, le plus près qu'il nous est possible, de cette vie de contrainte et de mortification qu'il a menée; aussi tout ce que nous enseigne ce Dieu-Sauveur, se trouve-t-il parfaitement conforme à tout ce qu'il a fait lui-même et nous démontre également la difficulté du salut ; c'est pour cela, en effet, qu'il nous le représente tantôt comme une couronne, comme un royaume qu'il faut conquérir par de grands combats; tantôt comme un joug, comme un fardeau, dont il faut se charger, comme une croix qu'il faut porter. A l'entendre, ce divin Maître, le salut est un chemin dificile et raboteux dans lequel il faut marcher ; c'est une porte étroite par laquelle il faut entrer, et si étroite qu'il exhorte ses disciples à faire leurs efforts pour y entrer, et qu'il leur déclare que peu et très-peu y entreront et seront sauvés: *Pauci electi.*(*Matth.*,XX, 16.)

Mais ce n'est pas tout encore, Mesdames ; outre ces grandes obligations qui vous sont communes avec tous les chrétiens et celles que vous partagez avec les autres épouses de Jésus-Christ, il en est qui vous sont par-

ticulières, qui vous affectent personnellement et qu'il vous faut remplir exactement, pour vous sauver. J'appelle obligations particulières pour vous, celles qui sont relatives à votre ordre, à votre institut; car vous le savez, il est dans chaque ordre, dans chaque institut, un esprit particulier qu'il faut suivre, des devoirs, des observances propres qu'il faut remplir : ainsi, comme l'esprit de l'institut de sainte Ursule, par exemple, n'est point l'esprit de l'ordre du Carmel ou de la Visitation, une fille de sainte Ursule qui voudrait vivre comme une fille de sainte Thérèse ou de saint François de Sales, quelque édifiante que pût être sa conduite à l'extérieur, irait cependant contre les desseins de Dieu, contre ses propres engagements, ne remplirait point à la lettre les devoirs de son état, et se mettrait par là hors de la voie du salut. Or, il faut en convenir ici, se conduire toujours et en tout par le même esprit, remplir tous les jours les mêmes devoirs, faire les mêmes actions, les mêmes exercices, mener, en un mot, une vie constamment uniforme, gênante, commune, de plus et sans éclat; il faut, pour cela, un assujettissement, une application qui coûte infiniment à la nature; il faut, dans mille occasions, surmonter l'ennui et le dégoût, mortifier ses penchants, ses inclinations, faire souvent ce qui ne plaît pas, s'abstenir de ce qui plairait le plus, préférer la satisfaction des autres à sa propre satisfaction; se combattre, en un mot, se vaincre, se dominer sans cesse et en tout, et mourir continuellement à soi-même

J'appelle encore obligations particulières, pour une épouse de Jésus-Christ, même dans quelque institut qu'elle soit, certaines circonstances délicates dans lesquelles elle se trouve quelquefois, et où il faut opter entre obéir à Dieu et lui plaire, ou se satisfaire et plaire aux créatures, circonstances dans lesquelles il faut ou trahir son Dieu et sa conscience, ou être exposée aux censures, aux railleries, aux mépris, aux persécutions mêmes quelquefois, circonstances qui se rencontrent, à la vérité, plus fréquemment dans le monde, mais qui se présentent aussi quelquefois dans la religion, et surtout pour celles qui se trouvent chargées du gouvernement; or quelle force dans l'âme, quel courage ne faut-il pas pour se mettre ainsi ouvertement au-dessus du respect humain, pour préférer constamment la volonté de Dieu aux désirs des créatures? Le salut, à le considérer par rapport à Dieu et aux grandes obligations qu'il vous impose, est donc une affaire difficile et très-difficile; vous en jugerez de même, Mesdames, si vous voulez le considérer présentement par rapport à vous-mêmes, à cause des ennemis puissants qui s'y opposent sans cesse et sur lesquels vous devez remporter des victoires continuelles.

II. Le premier de ces ennemis, vous le savez, c'est l'esprit tentateur, c'est le démon: déchu, par sa rébellion contre son Créateur, de l'état sublime et infiniment heureux pour lequel il a été créé, précipité pour toujours dans les flammes de l'enfer, toute son occupation est de travailler à nous entraîner dans l'abîme de malheurs où il s'est précipité. C'est surtout à une religieuse, à une épouse de Jésus-Christ, qu'il livre communément les plus grands combats; plus l'état dans lequel il l'avait engagée est saint, plus les grâces et les secours qu'elle reçoit, pour parvenir à la sainteté, sont abondants, plus aussi redouble-t-il ses efforts pour rendre inutiles ces grâces et ces secours, et pour la détourner de tendre à son Dieu; c'est un lion rugissant qui ne s'endort et ne se rebute jamais, qui, comme le dit l'apôtre saint Pierre, tourne sans cesse autour d'elle, pour la dévorer (I *Petr.*, I, 8), il n'est point d'espèces de piéges qu'il ne lui tende, ni de tentations qu'il n'essaye pour la perdre; son esprit, il cherche à l'aveugler, à lui insinuer des pensées, des préjugés, des maximes propres à y éteindre les lumières de la foi; son cœur, il s'efforce de le corrompre, en excitant, en enflammant ses passions, en lui inspirant de l'amour pour tout ce qu'elle devrait haïr, et de la haine pour tout ce qu'elle devrait aimer; son corps, sa chair, quoique mortifiée et affaiblie par les jeûnes, les mortifications, les austérités, il cherche à la souiller par la volupté, par les plaisirs sensuels et déréglés.

Or, quelle attention, quelle vigilance ne faut-il pas pour se tenir toujours en garde contre un ennemi aussi puissant et aussi rusé, qui, connaissant nos dispositions, nos penchants et nos faiblesses, en profite adroitement pour nous tenter et pour nous perdre

Mais il est un autre ennemi du salut, et bien à craindre encore pour une épouse de Jésus Christ: c'est le monde, ce monde que Jésus-Christ a déclaré son ennemi, et qui s'est déclaré lui-même l'ennemi de Jésus-Christ; ce monde qui rejette sa loi, qui condamne ses maximes, qui combat sa religion; ce monde qui, comme le dit l'apôtre saint Jean, est rempli de malice et de corruption (I *Joan.*, V, 19); c'est ce monde pervers, dont elle a encore à craindre et à repousser les attaques. Oui, malgré cette séparation éclatante, cet abandon absolu qu'elle a fait de lui, malgré ce renoncement solennel et éternel qu'elle lui a juré au pied des saints autels, elle se trouve cependant encore exposée quelquefois à sa contagion; lors même qu'elle désire ne plus communiquer avec lui; lui-même, sous des prétextes de liaison, de parenté, de bienséance, vient la trouver et la distraire dans sa solitude; or, dans ces entretiens ménagés quelquefois et prolongés avec adresse, que de propos, que de préjugés, que de maximes elle entend, entièrement opposées à l'esprit de l'Evangile! Maximes et préjugés contre lesquels il lui est bien difficile de se tenir toujours en garde, qui s'insinuent dans son esprit presque sans qu'elle s'en aperçoive, qui passent

imperceptiblement jusque dans son cœur, qui servent, sinon à la dégoûter entièrement de son saint état, du moins à affaiblir dans elle les principes de la religion, à diminuer cet esprit de détachement, d'humilité, de mortification, de recueillement dont elle doit être remplie, et qui font qu'elle se retire preque toujours d'avec le monde moins religieuse et plus mondaine.

Mais un troisième ennemi de votre salut, Mesdames, et de notre salut à tous, et bien redoutable encore, c'est nous-mêmes, parce que nous portons sans cesse avec nous et au dedans de nous le principe de notre perte, le germe de notre réprobation; les deux autres le monde et le démon, quelque dangereux qu'ils puissent être, ne peuvent après tout que nous montrer le mal, que nous solliciter au mal, qu'essayer à nous perdre; mais, pour nous-mêmes, c'est notre propre volonté qui s'éloigne de sa fin dernière, qui fait le mal elle-même, et qui nous perd par conséquent. Tel est notre malheureux sort, depuis la chute du premier homme, d'être bien plus portés au mal qu'au bien, au péché qu'à la vertu; nous le faisons, ce bien, avec peine, avec répugnance, et nous nous livrons au mal avec facilité, comme par une pente naturelle; nous voyons à la vérité ce qu'il convient que nous fassions pour nous sauver; éclairés des lumières de la foi, nous connaissons nos devoirs, le bien que nous avons à faire, nous l'approuvons même, et en même temps nous choisissons, nous préférons le mal; nous le commettons, parce que nous avons autant de penchant pour la liberté, pour le plaisir, pour tout ce que la loi du Seigneur nous défend, en un mot, que d'éloignement pour tout ce qui nous gêne et ce que cette sainte loi nous ordonne. Voilà ce que nous éprouvons tous, comme enfants d'Adam; voilà ce qu'éprouve, en cette qualité, l'épouse elle-même de Jésus-Christ, quelque parfaite qu'on puisse la supposer, et malgré les grands secours de salut dont elle est, pour ainsi dire, environnée, et voilà ce qui doit la tenir dans une crainte, dans une vigilance et dans une contrainte continuelles; ses passions tendent à se dérégler, elle doit les réprimer, les modérer; sa chair se soulève et l'excite au plaisir, elle doit la mortifier, la tenir constamment soumise à l'esprit; ses sens se portent à tout ce qui peut les satisfaire, elle doit les conserver dans une gêne, dans une contrainte continuelle; son cœur se penche souvent vers des objets terrestres et défendus, elle doit en régler les mouvements, les affections; elle doit souvent aimer ce qui lui déplaît, et haïr aussi ce qui lui plaît davantage; son esprit s'occupe sans cesse d'idées avantageuses d'elle-même; il recherche l'élévation, les honneurs, l'estime et les louanges des créatures, elle doit avoir de bas sentiments d'elle; regarder la vertu d'humilité comme la base de sa sanctification, aimer le mépris et les opprobres, les supporter du moins avec patience et résignation; en un mot, pour se sauver, elle doit sans cesse se combattre, être, avec elle-même, dans une guerre continuelle, mourir sans cesse à ses penchants, à ses désirs, à ses passions, à elle-même. Telle est et telle doit-être sur la terre la vie d'une religieuse et même de tout chrétien en général, une croix perpétuelle; or vous le comprenez, Mesdames, combien il est difficile et combien il doit en coûter pour résister ainsi, sans discontinuer, à des ennemis aussi puissants, qui s'entendent et se prêtent mutuellement la main, pour nous perdre.

Mais de tout ceci quelles conséquences devez-vous tirer? Est-ce qu'ayant toujours en tête des ennemis aussi redoutables, vous devez vous décourager, désespérer de votre salut? Ah! loin de moi de pareils sentiments, et Dieu me préserve de les inspirer jamais aux autres! non, non, Mesdames, en vous faisant connaître ici les ennemis redoutables que, comme chrétiennes et comme épouses de Jésus-Christ, vous avez à combattre, et par là les grands dangers auxquels votre salut est exposé, mon dessein a été de vous faire conclure, que votre salut étant d'un côté, l'affaire la plus importante, l'unique nécessaire; et de l'autre, l'affaire la plus difficile dans l'exécution, et par les obligations sans nombre qu'elle vous impose, et par les ennemis redoutables qu'elle vous ordonne de combattre et de vaincre, vous devez mettre votre application et toute votre application à travailler à cette grande affaire, et même, à parler proprement, comme à l'unique affaire qui doive sérieusement vous occuper; c'est, dans toutes vos actions, de vous conduire toujours relativement à votre salut; c'est de vous demander souvent si ce que vous faites, ce que vous entreprenez, peut vous conduire au salut, ou nuire à votre salut; c'est de vivre constamment ici bas de façon à n'avoir aucun reproche à vous faire, lorsque la mort se présentera à vous, ni à entendre du souverain juge, lorsqu'il vous citera à son tribunal; c'est d'être bien résolues d'éloigner, toute votre vie, tous les obstacles à votre salut, de surmonter toutes les difficultés, de vaincre toutes les tentations, de prendre tous les moyens les plus propres et les plus sûrs pour votre salut; et avec tout cela, d'avoir une grande confiance que vous vous sauverez. Oui, Mesdames, à la vérité, en ceci, toute présomption est condamnable, mais aussi le trop de crainte et de pusillanimité vous nuirait également; vous devez penser et vous dire souvent, comme l'apôtre saint Paul, que si vous ne pouvez rien de vous mêmes, dans l'ordre de votre salut, vous pouvez tout, aussi bien que lui, dans le Dieu et avec le Dieu qui vous fortifie.

Ah! Seigneur, il me semble, dans ce moment, que je suis dans une résolution bien sincère de ne rien négliger, de tout faire, tant que vous me laisserez sur la terre, pour me sauver; cette résolution, ces bons sentiments, c'est vous, divin Sauveur, qui me

les inspirez aujourd'hui ; faites donc, par votre grâce, que je ne les oublie jamais ; que, toute ma vie, je sois convaincue, comme je le suis présentement, de la nécessité de me sauver; ah! quel malheur pour moi, si je venais à l'oublier, et à vous oublier, ô mon Dieu! Quels regrets à la mort, quels remords, quel désespoir dans l'éternité! Vous voulez me sauver ; pourrai-je en douter, après ce que vous avez fait pour moi? C'est pour m'assurer mon salut que vous avez vécu dans les souffrances, que vous avez répandu votre sang, et que vous êtes mort au milieu des tourments, sur la croix; c'est pour me sauver que vous m'avez fait jusqu'ici une infinité de grâces, que vous n'avez pas faites à une infinité d'autres, qui en auraient beaucoup mieux profité que moi; que vous m'avez délivrée d'un monde corrompu, au milieu duquel il est si difficile et plus difficile que jamais de se sauver, et où si peu se sauvent en effet. C'est pour me sauver, que vous permettez encore que je passe ces jours-ci dans le recueillement, dans la retraite, pour m'affermir de plus en plus dans le désir de vous plaire, de vous servir et de me sauver. Faites donc, divin Sauveur, que toutes ces grâces dont vous ne cessez de me combler ne soient point inutiles en moi, qu'elles ne deviennent pas un jour la cause de ma plus grande condamnation; conservez, fortifiez, augmentez dans mon cœur, ce désir que je conçois de ne jamais perdre mon salut de vue, de ne jamais rien faire qui puisse en risquer la perte, afin qu'après vous avoir servi fidèlement sur la terre je puisse me trouver un jour, et pour toujours, au rang de vos élus, de vos saintes épouses, dans le ciel. Ainsi soit-il.

## PREMIER JOUR.

### Second discours.

#### SUR L'OFFICE DIVIN.

Oculi Domini super justos et aures ejus in preces eorum. (I *Petr.* III, 12.)

*Le Seigneur a ses yeux arrêtés sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières.*

Telle est, Mesdames, la bonté du Seigneur envers les justes et envers ceux surtout qui font profession de le servir avec plus de fidélité et de perfection que le commun des chrétiens, qu'il ne les perd jamais de vue, qu'il veut bien se rendre attentif à leurs prières; et telle est l'obligation de ces justes et des chrétiens même en général, dans quelque état qu'ils soient, d'adorer leur Créateur par un culte intérieur et extérieur tout ensemble, de lui adresser, pour tous leurs besoins, leurs vœux et leurs prières; car quoique ce Dieu tout-puissant, d'une sagesse et d'une science infinies, à qui rien ne peut être caché, connaisse beaucoup mieux que nous mêmes tout ce qui nous est utile et nécessaire dans l'ordre de la nature et de la grâce, il veut cependant que nous reconnaissions tous, par les vœux et les prières que nous lui adressons, son souverain domaine sur nous et notre absolue dépendance de lui; c'est pour cela que l'Eglise, toujours dirigée par le Saint-Esprit, oblige spécialement les ministres et les vierges qui se sont solennellement consacrés au service de leur Dieu dans la religion, de lui payer chaque jour, et même plus d'une fois le jour, un tribut de louanges et de prières; c'est-là, Mesdames, ce que nous appelons l'office divin; exercice, de tous ceux auxquels vous avez à vous livrer dans votre saint état, des plus importants en lui-même et des plus avantageux dans ses effets; des plus importants, parce qu'il s'agit de rendre par là chaque jour vos hommages et vos adorations à votre Dieu; des plus avantageux, parce que par-là surtout vous attirez sur vous ses grâces et ses miséricordes. De là vous concevez avec quelle attention et avec quelle religion vous devez vous acquitter de ce saint exercice. C'est pour vous y engager de plus en plus, que j'entreprends de vous faire voir tout à la fois les motifs puissants qui doivent vous porter à vous acquitter dignement de l'office divin : ce sera le sujet de la première partie de ce discours ; et les dispositions saintes avec lesquelles vous devez vous acquitter de l'office divin : ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, je vous prie, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous engager, Mesdames, à vous acquitter de l'office divin, dans de saintes dispositions, ou pour mieux dire, pour entretenir et pour perfectionner les saintes dispositions avec lesquelles vous avez coutume de vous en acquitter, je vous prie de faire avec moi trois réflexions bien importantes, et que vous regarderez sûrement comme telles; c'est, en premier lieu, que l'office divin n'est point une prière adressée à de simples créatures, mais une prière au Créateur, à votre Dieu lui-même. C'est, en second lieu, que l'office divin n'est point précisément votre prière, je veux dire une prière particulière, arbitraire et de pure dévotion pour vous, mais une prière publique, faite au nom de l'Eglise et à laquelle elle vous oblige indispensablement; c'est, en troisième lieu, que l'office divin n'est point une prière passagère que vous récitez rarement et de loin à loin, mais une prière fréquente, que vous adressez à Dieu chaque jour, et plusieurs fois le jour : trois réflexions qui, en vous démontrant l'excellence de l'office divin, vous prouveront également que vous ne devez rien négliger pour vous en acquitter d'une façon qui soit agréable à Dieu et avantageuse pour vous-mêmes.

I. Et d'abord, Mesdames, je pourrais vous faire remarquer que l'office divin est une prière excellente en elle-même, composée de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus sublime dans les divines Ecritures, de plus dévot et de plus instructif dans les ouvrages des Pères et des docteurs de l'Eglise, de plus admirable et de plus édifiant dans les

actes des saints; mais, sans insister ici sur toutes ces considérations, je dis que c'est une prière adressée à Dieu, première raison de son excellence et premier motif qui doit vous engager à la bien faire. Oui, Mesdames, le tribut de louanges que vous payez chaque jour, ce n'est point à un grand, à un souverain de la terre, à une simple créature que vous l'offrez, c'est à l'unique et souverain maître de l'univers; c'est votre Créateur et votre Dieu que vous adorez, que vous priez, que vous louez; quoi de plus excellent, quoi de plus honorable pour vous? Tantôt, à la vérité, vous chantez, dans votre office, les mystères glorieux ou douloureux du Dieu sauveur; tantôt ce sont ceux de la divine Marie, sa très-sainte mère, qui en sont l'objet; d'autres jours vous exaltez les vertus des saints, leurs combats et leurs triomphes : mais, dans ces différents sujets qui remplissent, dans toute une année, votre saint office, c'est toujours votre Dieu qui en est l'objet principal et la fin dernière; c'est toujours votre Dieu que vous honorez, c'est à votre Dieu que vous rendez mille actions de grâces des grandes merveilles qu'il a opérées pour la rédemption des hommes; c'est à votre Dieu que vous rapportez tous les éloges que vous donnez aux saints et à la reine elle-même de tous les saints; c'est lui que vous remerciez des grâces sans nombre qu'il leur a accordées sur la terre, et des biens infinis dont il a daigné récompenser leurs vertus dans le ciel; c'est-à-dire, Mesdames, que vous faites en partie sur la terre, et autant que la faiblesse humaine peut vous le permettre, ce que vous ferez un jour et éternellement, et d'une manière bien plus parfaite et plus excellente, dans le séjour de la gloire; que vous faites ce que font dès à présent les chœurs des anges et cette multitude de saints et de saintes qui y sont déjà introduits, et dont toute l'occupation consiste à rendre à leur Dieu des hommages perpétuels d'adoration, de louanges et d'actions de grâces, des grandes choses qu'il a faites dans eux tous; quoi de plus glorieux! quelle fonction plus honorable et qui demande d'être remplie avec plus d'attention et de religion! Mais voici une autre excellence de l'office divin, et une autre raison qui doit vous porter à cette attention, à cette religion, en le récitant; c'est une prière adressée à Dieu au nom de l'Eglise.

II. Une prière particulière et de pure dévotion que vous faites, par la raison que c'est une prière adressée directement à votre Dieu, doit se faire toujours avec religion, avec piété; y manquer, ce serait plutôt l'offenser que le prier : mais cette religion, cette piété doivent paraître tout autrement encore, lorsque vous récitez l'office divin, parce qu'à parler proprement ce n'est point alors votre prière que vous faites, je veux dire que ce n'est point une prière particulière et secrète, qui soit à votre dévotion et de votre choix; c'est une prière générale et publique, la prière de l'Eglise, votre mère; c'est en son nom et comme députées par elle, que vous la faites. Lorsque la sainte Eglise consacre quelques ministres des saints autels, elle les consacre, à la vérité, dans l'intention et avec l'espérance qu'ils rempliront avec fidélité toutes les fonctions de zèle du salut des âmes, attachées au saint ministère qu'ils embrassent : mais elle les reçoit et les adopte de plus comme ses ministres, dans l'intention que, chaque jour et en son nom, ils payeront au Seigneur un tribut de prières et de louanges; et voilà, Mesdames, la ressemblance et la conformité que vous avez avec les ministres de Jésus-Christ et de son Eglise : voilà l'illustre prérogative que vous partagez avec eux, en sorte que quand vous vous êtes présentées aux pieds des saints autels pour être admises au nombre des épouses du Dieu sauveur, dans un ordre, un institut solennellement approuvé par l'Eglise, lorsqu'elle vous a reçues dans cet institut et adoptées, en cette qualité, par un de ses ministres député par elle à cet effet; dès lors, par cette consécration qu'elle a faite de vous au Seigneur, elle vous a imposé, comme à ses ministres, l'obligation de réciter comme eux l'office divin; obligation qui, selon les docteurs et les casuistes, vous oblige étroitement comme eux, et si étroitement qu'y manquer une seule fois, sans raison et sans dispense, ce serait vous rendre coupables devant Dieu d'un péché grief.

Mais ce qui relève infiniment cette fonction de votre état, et qui doit vous engager à vous en acquitter avec piété, ce sont les nobles fins, les motifs surnaturels qui ont engagé l'Eglise à vous en charger, comme elle en a chargé ses ministres; car, prenez garde, s'il vous plaît, Mesdames, ce n'est pas seulement pour rendre au Seigneur l'hommage et le culte qui lui sont dus, c'est là sans doute la première fin qu'elle a en vue, et qui est même si nécessairement attachée à toute prière en général qu'elle ne peut jamais en être séparée, mais c'est de plus afin que vous demandiez au Seigneur toutes les grâces et tous les secours qui lui sont nécessaires, qu'elle vous charge de la prière, de l'office divin; c'est afin que vous demandiez au Seigneur la conversion des infidèles; que son culte, que sa religion s'étende de plus en plus sur la terre, en permettant que son Evangile soit prêché dans des régions encore assises à l'ombre de la mort; que son saint nom soit connu et adoré par des peuples qui ne le connaissent pas; c'est afin que vous demandiez au Seigneur la conversion des hérétiques, qu'elle ait la consolation de voir tous ses enfants soumis à ses décisions, que la foi se conserve dans toute sa pureté, dans les Etats qui la possèdent, qu'elle ressuscite dans ceux qui l'ont malheureusement perdue; elle n'ignore pas que cette foi, jusqu'au dernier avénement de Jésus-Christ, ne peut périr et manquer entièrement; elle sait que son divin fondateur, que le Dieu

Sauveur qui n'a pu se tromper ni la tromper, lui a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle ; que toujours le Saint-Esprit l'assisterait, l'éclairerait, la conduirait ; mais elle sait aussi que dans tous les temps elle a éprouvé des schismes, des divisions, des hérésies ; que son céleste Epoux a déclaré qu'il fallait qu'il y en eût pour faire connaître ceux qui sont sincèrement à lui ; que ce Dieu-Sauveur veut être prié ; que c'est aux prières des vrais fidèles qu'il accorde la cessation des troubles, des révoltes qui déchirent le sein de son Eglise : c'est aussi pour cela, Mesdames, que cette Eglise vous oblige journellement à la prière ; c'est encore afin que vous demandiez au Seigneur la conversion des pécheurs, que vous sollicitiez de son infinie miséricorde ces grâces fortes, ces secours efficaces qui leur faisant connaître la beauté de la vertu, et toute la malice, l'horreur du péché, leur inspirent une vraie confusion, un repentir sincère de l'avoir commis, une résolution ferme et constante d'y renoncer pour toujours ; si l'Eglise vous impose le devoir de la prière, de l'office divin, c'est afin que vous obteniez encore du Seigneur, pour tous les justes, la grâce de la persévérance ; que vous le conjuriez d'augmenter sans cesse en eux les vertus de foi, d'espérance et de charité, cet amour ardent pour lui qui les fasse résister constamment aux différents assauts que leur livrent continuellement les ennemis de leur salut, et croître chaque jour en vertus, en mérites, jusqu'à ce qu'ils aient le bonheur de voir et de posséder Dieu dans l'éternité.

C'est encore, Mesdames, afin que vous priiez le Seigneur pour ceux des fidèles qui ont déjà payé le tribut à la mort, mais qui, quoique morts dans la grâce et dans l'amitié de leur Dieu, expient cependant dans l'autre vie, des fautes qu'ils n'ont point assez pleurées et expiées dans celle-ci ; que vous priiez surtout pour les fondateurs et les bienfaiteurs de votre communauté et de tout votre institut ; que vous remplissiez fidèlement par là leurs pieuses intentions ; si l'Eglise vous commet et vous députe pour réciter le saint office, c'est afin qu'en édifiant les fidèles par vos fréquentes et ferventes prières, par vos cantiques réitérés en l'honneur du Seigneur, vous le sollicitiez également pour vous et pour toutes celles qui, comme vous, ont renoncé généreusement et pour toujours au monde, et à tous les biens et à tous les avantages du monde ; que vous le priiez de vous inspirer à toutes un sincère et constant amour de votre saint état, et une volonté ferme et courageuse de remplir, jusqu'au dernier moment de votre vie, les engagements sacrés que vous avez contractés solennellement avec votre Dieu ; d'augmenter sans cesse en vous toutes cet esprit de foi, de piété, de ferveur, de régularité si consolant pour l'Eglise, si édifiant pour les fidèles et si avantageux pour vous.

Voilà, Mesdames, ce que la sainte Eglise, votre mère, exige de vous, ce qu'elle attend de vous ; telle est la noble fin, telles sont les intentions surnaturelles et sublimes qu'elle se propose, en vous imposant l'obligation de réciter le saint office : ce n'est pas seulement, comme vous voyez, de vous unir à votre Dieu, à votre céleste époux, et de vous sanctifier vous-mêmes ; c'est de plus, afin que vous attiriez sur elle et sur tous les états qui la composent, les grâces et les bénédictions du ciel ; les prêtres, les ministres de Jésus-Christ, en les chargeant du soin du salut des âmes, elle en fait autant d'intercesseurs, de médiateurs auprès de Dieu : également, Mesdames, en vous admettant au rang des épouses de Jésus-Christ, et en vous imposant, comme à eux, en cette qualité, l'obligation de réciter l'office divin, elle vous charge comme eux, quant à cet objet, de la même intercession auprès de Dieu ; elle fait de vous toutes autant de médiatrices occupées à solliciter et à faire descendre sur les justes et sur les pécheurs, sur l'Eglise militante et sur la souffrante, les secours et les grâces dont elles ont besoin ; or quel honneur pour vous d'être ainsi associées au saint ministère, de vous trouver par là, comme les ministres de l'Eglise, placées entre Dieu et les hommes, pour exercer votre médiation et employer votre crédit ! Mais de plus, quel avantage, quel bonheur pour vous, si en effet, par l'assiduité et par la ferveur de vos offices publics, vous réussissiez à attirer sur la terre les grâces et les bénédictions du ciel ! Si vous veniez à procurer par là à quelques justes, la grâce de la persévérance finale, ou à quelques pécheurs, celle d'une sincère conversion, d'un parfait retour à Dieu ; si vous obteniez à quelqu'une de ces âmes qui souffre dans les flammes du purgatoire, la délivrance de leurs tourments et leur entrée dans le séjour de la gloire ! Encore une fois, quel bonheur et quel avantage pour vous ! Quoi de plus propre à attirer sur vous-mêmes une abondance de grâces et de faveurs du ciel ?

III. Mais un troisième motif bien propre à vous faire acquitter de ce saint exercice avec toute l'attention et toute la religion dont vous êtes capables, c'est qu'il est pour vous un exercice fréquent, et très-fréquent, un exercice de tous les jours. Une œuvre de religion, un exercice de piété, une prière que nous aurions à faire, une seule fois, dans une année, et dont nous nous acquitterions avec peu d'attention, serait toujours une offense de Dieu, ce serait l'indisposer par conséquent contre nous, et le forcer à nous priver des grâces qu'il est toujours disposé à communiquer aux âmes qui le servent avec fidélité et avec amour ; cette offense serait tout autrement griève encore et plus préjudiciable pour nous, si c'était une œuvre, un exercice, une prière dont nous eussions à nous acquitter, une fois chaque mois, ou chaque semaine, ou chaque jour ; notre faute, notre offense de Dieu serait

d'autant plus considérable qu'elle se réitérerait plus souvent. Que serait-ce donc, Mesdames, et combien, vous et moi, nous rendrions-nous coupables aux yeux de notre Dieu, et redevables à sa justice, si nous nous acquittions mal, dans de mauvaises dispositions, d'un office dont l'Eglise nous charge et qu'elle nous ordonne de réciter plus d'une fois dans la journée, en sorte que nous pouvons nous glorifier, et dire au Seigneur, comme le Roi-Prophète, que jusqu'à sept fois dans le jour, nous avons le bonheur de lui adresser nos vœux et nos prières, de chanter publiquement ses louanges ? *septies in die laudem dixi tibi.* (*Psal.* CXVIII, 164.) Quelle différence pour nous de nous bien acquitter de ce devoir, ou de nous en acquitter mal! Quel avantage ou quel préjudice, dans l'ordre de notre salut! Ah! un sujet, un courtisan qui aurait la permission, ou qui, par sa place, serait obligé de se présenter tous les jours et plusieurs fois le jour devant son prince, son souverain, qui aurait par là la liberté de lui faire sa cour, de solliciter ses grâces et ses bienfaits, avec quelle attention n'en profiterait-il pas, et que ne ferait-il point pour se rendre agréable aux yeux de son souverain ?

Or, Mesdames, je vous l'ai dit, et je ne puis trop vous le répéter, ce n'est point à un grand, à un prince de la terre que vous avez à rendre, chaque jour, et plusieurs fois le jour, vos respects et vos hommages, et à demander des grâces; hélas! il pourrait, ce prince, ce souverain, ou ne pas s'en apercevoir, ou ne pas se rappeler tout ce que vous auriez fait pour lui; mais c'est le Maître des souverains de la terre, c'est votre Créateur et votre Dieu qui vous a fait l'honneur de vous choisir, par préférence à une infinité d'autres, pour vous mettre au rang de ses épouses; c'est ce Dieu unique et tout-puissant qui voit tout, qui connaît tout et qui peut tout, que vous adorez et que vous honorez si souvent; c'est à lui que vous offrez chaque jour, et plus d'une fois le jour, des sacrifices de louanges, et autant au nom de l'Eglise, votre mère, qu'en votre propre nom; avec quel respect, et dans quels sentiments de religion ne devez-vous donc pas vous acquitter de ce devoir, de ce saint exercice. Ah! le Dieu Sauveur l'a dit lui-même, que lorsque deux ou trois seraient rassemblés en son nom il se trouverait au milieu d'eux, non d'une présence oisive et stérile, mais d'une présence utile et bienfaisante; qu'est-ce donc, et que ne doit point attendre et éprouver une troupe de vierges, ses épouses, lorsque, rassemblées sous ses yeux et dans un de ses temples, elles réunissent leurs voix pour l'adorer, le prier et chanter ses louanges; qu'elles s'acquittent de ce devoir avec une piété une religion qui prouve que leur cœur est de concert avec leurs lèvres, et qu'elles sentent au dedans d'elles-mêmes ce qu'elles expriment au dehors? Quoi de plus capable d'attirer sur elles des grâces privilégiées et les plus abondantes bénédictions du ciel? Quel spectacle en effet plus édifiant, j'ose dire même plus consolant, plus ravissant? Qu'un fidèle du siècle entre dans une de ces maisons du Seigneur, dans le temps qu'elle retentit des pieux cantiques de ces vierges chrétiennes, il est intérieurement ému, il lui semble entendre la mélodie des esprits célestes qui mettent leur bonheur à rendre à leur Dieu des hommages et des louanges. Oui, l'on a vu quelquefois des pécheurs, des impies même tellement frappés et touchés de sentiments de religion, en les entendant, ces vierges, chanter les louanges du Seigneur, qu'il n'en a pas fallu davantage pour les faire rentrer en eux-mêmes et leur faire renoncer pour toujours à leur mauvaise conduite, à leur impiété.

Mais aussi, Mesdames, par une raison tout opposée, quel objet de scandale pour les chrétiens du monde, et quelle douleur pour l'Eglise, lorsque ces vierges, ces épouses de Jésus-Christ, oubliant ce qu'elles lui doivent et ce qu'elles se doivent à elles-mêmes, paraissent s'acquitter de cet exercice, de cette fonction, avec une indévotion qui se manifeste sensiblement au dehors! Quel compte n'auront-elles pas à rendre un jour au Seigneur, pour l'avoir servi et prié d'une manière si peu digne d'elles et de lui! Bien loin d'attirer ses grâces et ses bénédictions, elles ne font par là, que l'indisposer, qu'irriter même son cœur à leur égard; les disgrâces, les malheurs temporels qu'elles éprouvent quelquefois, elles peuvent l'attribuer au peu de religion, à cette indévotion avec laquelle elle se sont fait une malheureuse et criminelle habitude de réciter le saint office. Grâces immortelles en soient rendues à l'infinie bonté de notre Dieu, l'on n'a rien de pareil à vous reprocher, Mesdames; mais, pour vous engager à persévérer constamment dans ces saintes dispositions, et à continuer d'édifier par là et de consoler l'Eglise, après vous avoir fait voir les raisons qui doivent vous engager à réciter l'office divin avec religion, je dois vous entretenir également des dispositions que vous devez apporter, pour le réciter avec fruit. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous le savez, Mesdames, il n'est point d'action dans la journée qu'une personne chrétienne, et qu'une épouse de Jésus-Christ encore plus, ne doive rapporter à Dieu; en sorte que si une seule ne pouvait par elle-même être susceptible de ce rapport surnaturel, dès lors ce serait une action déréglée qu'il réprouverait absolument. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul ordonne aux fidèles de faire tout et jusqu'aux actions les plus communes, les plus indifférentes, pour la gloire de Dieu: mais quoique toutes les actions en général d'une créature raisonnable doivent être rapportées à Dieu, faites pour Dieu, et dans des dispositions par conséquent dignes de Dieu, il en

est cependant qui, ayant un rapport plus immédiat à Dieu, demandent aussi de plus saintes dispositions, exigent d'être faites avec plus d'attention et de religion. Tel est, Mesdames, l'office divin qui a directement pour objet et pour fin de chanter les louanges de Dieu, d'implorer, pour nous tous, ses miséricordes. Pour vous les exposer en détail et avec ordre, ces dispositions, je dois distinguer trois temps, celui qui précède l'office divin, celui qui l'accompagne et celui qui le suit; or je dis qu'il est, par rapport à ces différents temps, des dispositions différentes que je regarde comme essentielles pour bien remplir ce devoir de l'office divin; je vais vous les expliquer tout simplement, afin que d'un simple coup-d'œil vous puissiez, en réfléchissant sur vous, juger si vous faites, par rapport à ce saint exercice, tout ce que vous devez faire pour le rendre agréable au Seigneur et utile à vous-mêmes; renouvelez-moi, je vous prie, votre attention.

I. Dispositions qui doivent précéder l'office divin. Je les réduis à trois : recueillir son esprit, purifier son cœur, diriger son intention. Je reprends, et je dis en premier lieu, recueillir son esprit; avant de vous mettre à la prière, dit le Saint-Esprit, il faut vous y préparer : *Ante orationem, præpara animam tuam.* (*Eccli*, XVIII, 23.) Or la première préparation et une des plus essentielles, sans laquelle même toutes le autres deviendraient inutiles, c'est le recueillement, c'est de penser qu'on va se présenter devant son Créateur et son Dieu, pour lui rendre des hommages, pour lui faire des demandes, pour solliciter ses grâces. Il faut donc pour cela se mettre véritablement, et autant qu'il est en soi, en sa sainte présence; il faut penser à lui, n'être même occupé que de lui; il faut éloigner avec soin tout autre objet de son esprit, chasser tout autre idée, quelque bonne d'ailleurs qu'elle soit, dès qu'elle serait capable de distraire du grand objet qui est Dieu, et de le faire perdre de vue; dès lors elle serait déplacée; le recueillement, le vrai recueillement dit tout cela, exige tout cela; et prenez garde de plus, Mesdames, que quand je dis que pour bien dire ou bien chanter l'office divin il faut être dans le recueillement, je n'entends pas seulement ici un recueillement passager qui précède immédiatement, et de quelques moments ce saint exercice; j'entends de plus un recueillement habituel qui empêche qu'en tout autre temps on n'épanche trop son esprit, qu'on ne le livre trop facilement à des objets indifférents, étrangers à l'ouvrage de sa perfection. Hélas! on se plaint quelquefois qu'on ne peut le retenir, cet esprit; que, jusque dans la prière et aux pieds des saints autels, on se trouve assaillie de mille pensées importunes dont ne peut se défaire; mais comment cela ne serait-il pas, lorsqu'on vit dans une dissipation continuelle; que, hors le temps de sa prière et de la méditation, l'on donne une libre carrière à ses sens; qu'on ne se fait aucun scrupule de s'occuper de mille pensées, si non dangereuses, du moins inutiles et par là toujours nuisibles à la perfection? Voulez-vous donc, Mesdames, être moins distraites dans vos exercices de religion et de piété, et à l'office divin surtout? faites-vous une sainte habitude du recueillement intérieur; accoutumez-vous peu à peu cependant et sans effort d'imagination, à vous tenir et à marcher constamment en la présence de Dieu; pensez souvent qu'il est sans cesse à vos côtés, qu'il est même au dedans de vous, que vous êtes toutes pénétrées de son immensité, et qu'il fait sa résidence au milieu de votre cœur; rendez-vous familier ce saint exercice, et alors vous n'aurez aucune peine à vous recueillir; vous vous trouverez même tout naturellement recueillies, lorsqu'il s'agira de chanter ou de réciter les louanges du Seigneur.

J'ai dit, en second lieu, purifier son cœur. Ah! Mesdames, il s'agit, vous le savez, dans ce saint exercice de l'office divin, il s'agit de rendre vos hommages à votre Créateur et à votre Dieu; de lui offrir, chaque jour, un tribut d'adoration et de louanges, de solliciter, tant en votre nom qu'au nom de l'Eglise, ses grâces et ses bienfaits. Pourriez-vous espérer d'être exaucées, d'être écoutées même dans vos prières, je ne dirai pas seulement, si votre âme était souillée de quelque péché mortel, quelle apparence qu'il exauçât alors une de ses épouses qu'il regarderait comme une de ses ennemies, comme un objet de sa haine et de sa colère; je ne dirai pas encore, si vous étiez coupables à ses yeux de quelques péchés véniels, la volonté même du juste est si faible que, comme le dit le Saint-Esprit, il tombe jusqu'à sept fois par jour; mais je dis, si votre cœur était affectionné au péché véniel, en sorte que vous ne vous fissiez aucune peine de le commettre, de déplaire à votre céleste Epoux, par mille fautes, mille infidélités qui ne pourraient que l'éloigner de vous et arrêter, à votre égard, le cours de ses grâces. Ce qui est donc bien nécessaire pour fléchir son cœur et le rendre attentif et favorable à toutes vos demandes, c'est de travailler à tenir votre cœur dans la plus parfaite innocence, en évitant, avec soin, tout ce qui pourrait l'offenser et lui déplaire; c'est de lui protester, de temps en temps et souvent même, que vous voulez vivre et mourir dans cette sainte disposition, si digne d'une épouse de Jésus-Christ; c'est de ne jamais vous présenter devant lui, pour le prier et chanter ses louanges, sans avoir produit un acte de douleur, de contrition, sans lui avoir demandé bien sincèrement pardon des fautes de toute votre vie, et de celles surtout dont vous vous êtes rendues coupables, depuis que vous avez le bonheur d'être à son service, dans le saint état de la religion.

Je dis, en troisième lieu, diriger son intention, c'est-à-dire, Mesdames, que quand vous vous disposez à réciter le saint office, vous devez prendre garde à ne pas faire,

par routine, par respect humain, une action sainte que vous répétez si souvent; vous devez pour cela, l'offrir à Dieu en général, pour tous les besoins de l'Eglise et pour les vôtres en particulier; vous devez aller à ce saint exercice, avec la résolution de vous en acquitter avec autant de religion et de piété, que si c'était la dernière fois de votre vie que vous eussiez à vous en acquitter; vous devez pour cela renoncer à toute distraction, éloigner avec soin tout ce qui serait capable de vous en procurer; vous devez implorer, mais sincèrement, mais de tout votre cœur, les regards et les secours de votre Dieu, lorsqu'en commençant votre office, vous lui dites : *Deus, in adjutorium meum intende* (*Psal.* LXIX, 2) : Daignez, Seigneur, venir à mon secours; aidez-moi vous-même, par votre grâce, à vous louer. Voilà les dispositions saintes qui doivent précéder votre office divin.

II. Il en est d'autres qui doivent l'accompagner; je les réduis à trois également, à l'attention, à la dévotion, à l'exactitude. Je dis premièrement attention. Ce n'est pas précisément, Mesdames, à dire l'office divin que l'Eglise vous oblige, mais à le bien dire; ensorte que le dire sans réflexion, avec des distractions volontaires, ce n'est plus, de l'aveu de tous les casuistes, satisfaire au précepte; c'est de la prière faire un péché, comme le dit le Roi-Prophète, *oratio ejus fiat in peccatum*. (*Psal.* CVIII, 16.) Un sujet, cette réflexion est de saint Augustin, un sujet qui se présenterait devant son roi, son souverain, pour lui faire sa cour et en obtenir quelque grâce, qui interromprait aisément des hommages qu'il lui devrait pour s'entretenir avec d'autres et avec les ennemis du prince peut-être, quelle injure, quel outrage ne lui ferait-il pas? Bien loin d'en obtenir la grâce qu'il solliciterait, ne mériterait-il pas d'en être rejeté et puni? Qu'est-ce donc, à plus forte raison, et quelle injure une simple créature ne fait-elle pas à son Créateur, lorsqu'elle se conduit d'une façon si peu respectueuse en sa présence? Vous devez donc, Mesdames, pour plaire à votre Dieu et pour attirer sur vous ses grâces et ses bienfaits, par l'office divin, appliquer votre esprit, sinon au sens des paroles que vous n'entendez pas, du moins à votre Dieu, qui est l'objet et la fin de ces paroles et de toutes vos prières, et vous y appliquer d'autant plus que le démon qui sait combien ce saint exercice peut vous être avantageux, met tous ses efforts pour vous distraire et détourner votre esprit à des objets étrangers.

J'ai dit secondement, dévotion. C'est le cœur surtout, Mesdames, qui doit prier, et c'est son amour pour Dieu qui doit le faire prier et lui faire sentir, comme dit saint Augustin, ce que la bouche profère; quand vous serez en effet animées de ce sentiment, quand l'amour de Dieu dominera dans votre cœur sur tout autre amour, vous vous acquitterez alors du saint exercice de l'office divin avec cet intérieur, cet esprit de piété, qu'il est plus aisé de ressentir que de définir; esprit de piété qui fait qu'en récitant ou en chantant l'office divin, on évite une certaine négligence, une lenteur excessive, plus propre à éteindre la vraie dévotion qu'à l'exciter, et qu'on évite encore plus, une précipitation dans les paroles, plus capable de scandaliser que d'édifier. Oui, Mesdames, et je dois vous le dire ici, s'il n'est rien de plus édifiant qu'une société de vierges qui, toutes ensemble, chantent avec dévotion et avec une sainte gravité les louanges du Seigneur, si les chrétiens du siècle jugent alors que des vierges qui s'acquittent de ce devoir aussi chrétiennement, ne peuvent qu'être très-religieuses dans toute leur conduite; rien au contraire n'est plus scandaleux et ne donne d'elles une plus mauvaise idée, que de les entendre s'acquitter, d'une façon indévote, avec précipitation, d'un devoir aussi important; on ne peut s'empêcher de leur appliquer alors ce que le Seigneur disait des Juifs, par un de ses prophètes; ce peuple, ces vierges, honorent leur Dieu du bout des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de lui : on juge alors et avec raison, qu'elles ont bien peu d'ardeur à plaire à leur céleste Epoux, et bien peu de zèle par conséquent, pour leur sanctification.

J'ai dit troisièmement, exactitude. Et d'abord, exactitude par rapport au lieu. Je veux dire, Mesdames, que c'est au chœur et toutes ensemble, que vous devez réciter ou chanter l'office divin. Car prenez garde, s'il vous plaît, que vous avez, par rapport à l'office divin, deux obligations distinguées; l'une de le réciter chaque jour, c'est l'Eglise qui vous l'impose; y manquer sans raison, ce serait, je vous l'ai déjà dit, vous rendre très-coupables à ses yeux et aux yeux de votre Dieu : l'autre obligation, c'est de le réciter en chœur et en commun; c'est votre règle, ce sont vos constitutions qui vous le prescrivent; ensorte qu'une religieuse qui se ferait une habitude de ne point assister au chœur, ou qui, sous de faux prétextes, s'en ferait dispenser par ses supérieures, irait sur un article très-important contre l'esprit de son institut, transgresserait un devoir essentiel, serait un sujet de scandale pour ses sœurs, et s'exposerait à s'entendre reprocher un jour par le Seigneur qu'elle s'est opposée, autant qu'il a été en elle, à ce qu'il fût publiquement loué et glorifié dans sa communauté.

Je dis encore, exactitude par rapport au temps; je veux dire, Mesdames, que quand le signal vous appelle au chœur, pour chanter les louanges du Seigneur, vous devez dans l'instant quitter tout, et vous rendre promptement dans ce saint lieu; rien ne manifeste plus, dans une épouse de Jésus-Christ, un cœur lâche et peu fervent, que cette indolence, cette paresse à se rendre à ses exercices, rien aussi ne lui est plus préjudiciable; car vous le savez, il est, pour chaque exercice, une grâce particulière : mais c'est au premier instant, c'est à cette

promptitude à se rendre à l'exercice, que le Seigneur a attaché cette grâce : manquer le moment par sa faute, c'est se priver de cette grâce, et par-là des nouveaux mérites qu'elle aurait produits. Jesus-Christ lui-même confirme cette vérité par la parabole des vierges folles qui furent exclues pour toujours de la salle et de la compagnie de l'Epoux, parce qu'au lieu de se tenir prêtes au premier signal de son arrivée, elles s'étaient lâchement endormies.

Je dis enfin, exactitude par rapport au chant. Je veux dire, Mesdames, qu'une religieuse ne doit pas se borner à se tenir de corps dans un chœur avec ses sœurs. Lorsque l'Eglise et ses constitutions lui enjoignent de dire l'office divin au chœur et en commun, c'est afin qu'elle unisse sa voix à celle de ses sœurs, qu'elle chante et soutienne le chœur, autant qu'il est en elle; ce ne serait donc point remplir son devoir et tout son devoir si, par lâcheté, par indifférence, par dégoût ou par amour d'elle-même, pour ne point se fatiguer, elle ne daignait pas chanter, autant qu'elle le peut, avec ses sœurs. Ah ! Mesdames, une épouse de Jesus-Christ peut-elle faire un plus bel usage des ses forces, et peut-elle trouver de la répugnance et du dégoût à faire, de temps en temps, sur la terre, ce que font sans cesse les saints dans le ciel, ce qu'elle y fera éternellement elle-même, si elle a le bonheur d'être de ce nombre? Telles sont les dispositions saintes qui doivent accompagner le saint office.

III. Il en est enfin qui doivent le suivre, et que je réduis à deux. La première, c'est de remercier Dieu de vous avoir soufferles en sa sainte présence; c'est de ne point sortir du chœur, du saint lieu où vous avez chanté ses louanges, sans lui rendre les plus sincères actions de grâces de vous avoir permis de paraître devant sa Majesté suprême, et d'avoir bien voulu prêter l'oreille aux louanges et aux prières que vous lui avez adressées. Quelle reconnaissance un courtisan ne conserverait-il pas pour son souverain qui aurait daigné l'écouter, et qui aurait paru disposé à lui accorder des audiences aussi longues et aussi fréquentes qu'il pourrait le désirer! De quels sentiments de gratitude et d'amour ne devez-vous donc pas être pénétrées, vous, Mesdames, envers votre Dieu, le voyant toujours prêt à vous écouter, lorsque vous vous présentez devant lui, pour l'adorer et le prier, et toujours disposé à vous exaucer, à se rendre favorable à vos vœux et à vos prières?

La seconde disposition dans laquelle vous devez entrer, après avoir récité l'office divin, c'est de réfléchir un instant sur les fautes que vous auriez pu commettre et les distractions auxquelles vous auriez pu vous livrer, en le récitant; c'est d'en demander sincèrement pardon au Seigneur, de vous en humilier profondément, en sa sainte présence, de lui promettre d'être plus attentives et plus recueillies à l'avenir. Hélas! Mesdames, un prince de la terre qu'un de ses sujets aurait ainsi offensé, dans un temps qu'il lui aurait accordé pour l'approcher et pour l'entretenir, aurait peine à lui pardonner ce défaut de respect; il se rendrait du moins beaucoup plus difficile à lui permettre à l'avenir un accès auprès de sa personne: mais notre Dieu, toujours plein d'amour pour nous, dès qu'il aperçoit en nous un repentir sincère des fautes, des irrévérences que nous avons eu le malheur de commettre à son égard, et un bon désir, une résolution ferme de mieux faire à l'avenir, dès lors il les oublie, ces fautes; il est toujours prêt à nous recevoir; il nous reçoit en effet avec bonté comme auparavant. C'est donc ce bon propos, Mesdames, de prier votre Dieu avec plus d'attention et de respect que par le passé, que vous devez avoir en cessant de le prier; c'est, j'ose le dire, le moyen le plus propre à vous préserver d'agir dans ce saint exercice qui se répète si souvent, par habitude ou par tout autre motif purement naturel, et à vous en faire retirer tout l'avantage qui y est attaché.

Après toutes ces considérations, un retour sur vous-mêmes; réfléchissez sérieusement et devant Dieu, sur l'idée que vous avez eue jusqu'ici de l'office divin, duquel vous avez à vous acquitter chaque jour, et sur les dispositions d'esprit et de cœur, avec lesquelles vous vous en êtes acquittées.

Ah! Seigneur, si je veux les faire ici avec attention et de bonne foi, ces réflexions, ce retour sur moi-même, que n'ai-je point à me reprocher! Et d'abord, je suis forcée d'en convenir : ce saint office, cent et cent fois je l'ai regardé plutôt comme une simple prière de dévotion, dont je pouvais aisément me dispenser, et dont en effet, sans de légitimes raisons, je me suis tant de fois dispensée, que comme une prière authentique et publique, dont votre Eglise me faisait une obligation si étroite, que je ne pouvais, sans une vraie raison, y manquer sans me rendre très-coupable à vos yeux. Non, jamais, jusqu'à ce jour je n'ai bien compris l'honneur qui est attaché à ce saint exercice, qui m'unit étroitement à vous, qui me fait faire en quelque sorte, dès cette vie, ce que je suis destinée à faire éternellement dans l'autre, vous bénir et chanter vos louanges. Hélas ! je n'ai pas mieux connu les grands avantages que je pouvais en retirer! Ai-je jamais pensé à ces grâces et à ces bénédictions particulières que vous avez bien voulu y attacher?

Mais, Seigneur, si je veux réfléchir de plus, sur mes dispositions habituelles, par rapport à ce saint exercice, sur la manière dont je m'en suis acquittée jusqu'à présent; ah! que j'ai bien lieu de me confondre et de recourir à vos miséricordes infinies! Que de retardements, sous les moindres prétextes! Que de lenteur à me rendre dans le saint lieu destiné à vous rendre des adorations et à chanter vos louanges! Mais de plus, en les chantant ces louanges, que d'indifférence, que de lâcheté, que d'égare-

ments d'esprit, que de distractions volontaires, du moins dans leurs causes; que d'ennui, que de dégoût qui n'a souvent que trop paru à l'extérieur! Hélas! combien de fois peut-être j'ai par là scandalisé mes sœurs! Ah! Seigneur, plusieurs de vos épouses se sont sanctifiées, principalement en s'acquittant de ce saint exercice; plusieurs de celles qui vivent avec moi se sanctifient encore par ce moyen, je suis tous les jours témoin de leur recueillement, de cet esprit de religion, de foi, de piété, de ferveur qui paraît les animer, en chantant vos louanges : faites, Seigneur, que je puisse les imiter désormais; faites que cet exercice si saint, si important en lui-même, que je renouvelle si souvent, et où il y a par conséquent tant à perdre ou à gagner pour moi, ne soit pas un jour, le sujet de ma condamnation; faites que je chante toujours vos louanges, d'une manière, si non digne de vous, de votre grandeur et de votre Majesté infinie, ce que ne peuvent même les esprits et les bienheureux dans le ciel : mais que je les chante du moins avec tous les sentiments de religion, de piété et d'amour dont je suis capable; c'est la résolution que je prends dans ce moment, ô mon Dieu! Rendez-là, je vous en conjure, efficace par votre grâce, afin qu'après vous avoir prié et adoré dans cette vie, je puisse dans l'autre vous voir, vous adorer, vous louer, et vous aimer dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## PREMIER JOUR.

### Troisième discours.

### SUR LA MORT D'UNE RELIGIEUSE DANS LE PÉCHÉ.

Quæretis me, et in peccato vestro moriemini. (*Joan.*, VIII, 20.)

*Vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché.*

Telles furent, Mesdames, les terribles menaces que Jésus-Christ fit aux Juifs incrédules; après avoir employé, pendant les trois dernières années de sa vie mortelle, les moyens les plus propres à leur ouvrir les yeux sur la vérité de sa mission et sur la divinité de sa personne, irrité de leur obstination à le méconnaître et de leur malice, jusqu'à attribuer au démon les prodiges sans nombre qu'il opérait sous leurs yeux, prêt de terminer son sacrifice et d'achever, par sa mort, le grand ouvrage de notre rédemption, il leur déclare que le temps de ses miséricordes va bientôt passer pour eux; qu'une fois remonté au séjour de sa gloire, ils le chercheront, mais en vain, et qu'en punition de leur résistance criminelle à ses grâces, ils mourront dans leur incrédulité, dans leur péché : *In peccato vestro moriemini.*

Hélas! Mesdames, combien de chrétiens dans le monde; je dis plus, combien dans le saint état de la religion, participent à cette menace du Dieu Sauveur! Combien d'épouses de Jésus-Christ qui, après avoir abusé, pendant bien des années peut-être, d'une infinité de grâces, et commis une infinité de péchés, se trouvent tout à coup arrêtées, au milieu de leur course quelquefois, et frappées par la mort, sans avoir le temps de se reconnaître; qui, après avoir longtemps abusé des miséricordes de leur Dieu, éprouvent, dès cette vie, par la mort dans le péché, les effets de sa justice!

Une personne chrétienne, une religieuse mourir dans le péché, dans la disgrâce, dans la haine éternelle de son Dieu, quel sort, quel plus grand malheur! C'est, Mesdames, pour vous le faire éviter, que je viens vous en entretenir et vous faire considérer l'état affreux d'une religieuse qui joint la mort avec le péché. Or, je remarque que deux réflexions et bien importantes contribuent alors à la désoler, à la désespérer, cette mauvaise religieuse : la vue du passé et celle de l'avenir. Je dis donc tout simplement que la vue du passé commence son désespoir, je vous le ferai voir dans la première partie de ce discours; j'ajoute que la vue de l'avenir met le comble à son désespoir, je vous le ferai voir dans la seconde partie. Vous sentez, Mesdames, combien cette matière est importante; fasse le ciel que vous en soyez bien pénétrées! Honorez-moi, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Un des plus communs et tout à la fois un des plus funestes effets que produise dans l'âme le péché, et surtout l'habitude du péché, c'est d'éteindre en elle les lumières de la foi; il n'est que trop ordinaire de voir l'esprit du pécheur tomber dans l'aveuglement, après que son cœur s'est livré à la corruption; mais qui le croirait, cette foi qui paraissait éteinte, pendant la vie, se rallume, pour ainsi dire à la mort, et n'est même jamais plus vive que dans ces derniers moments. Oui, Mesdames, cette personne religieuse qui, tandis qu'elle jouissait d'une santé parfaite, semblait, par sa conduite, révoquer en doute les vérités les plus effrayantes de la religion, sitôt que la mort se présente à elle, qu'elle en sent les premières atteintes, ah! que ses pensées sont différentes de celles qu'elle avait quelques jours auparavant! Etendue sur un lit d'où elle prévoit ne devoir sortir que pour être portée dans le tombeau, abandonnée entièrement à ses réflexions, elle retombe enfin sur elle-même; elle se considère sérieusement, et c'est d'abord le passé qui se présente à son esprit, et deux objets importants l'occupent, par rapport au passé; la conduite que son Dieu a tenue à son égard, et la conduite qu'elle a tenue elle-même à l'égard de son Dieu; son Dieu l'avait uniquement créée pour lui; il l'avait placée dans un état saint et parfait, afin qu'elle le servît et le glorifiât par des œuvres de perfection et de sainteté; elle voit qu'elle n'a fait au contraire que lui déplaire et l'offenser; son Dieu lui avait communiqué une infinité de grâces, comme autant de moyens propres à la sanctifier et à la faire parvenir au ciel, auquel il l'avait destinée : elle voit qu'au lieu d'entrer dans ses vues, de se

servir de tous ces moyens de perfection et de salut, elle les a négligés, qu'elle s'en est même servie pour l'offenser : ainsi, Mesdames, les péchés que cette religieuse a commis, les grâces dont elle a abusé, deux grands objets qui l'occupent, qui l'affligent dans ses derniers moments, et qui commencent son désespoir.

I. Je dis que la première vue d'une mauvaise religieuse, à la mort, est celle des péchés qu'elle a commis; mais comment les voit-elle ? Ah ! Mesdames, elle les voit comme Dieu les lui fera voir, lorsqu'elle paraîtra à son redoutable tribunal; elle les voit tous, elle les voit tous ensemble ; elle les voit tous, sans interruption; elle les voit tous, dans toute leur malice et avec toute leur difformité : autant de circonstances capables de la faire expirer de regret, si Dieu, par un effet de sa toute-puissance, ne la conservait encore quelque temps, afin de lui faire sentir, dès cette vie, les peines terribles qu'elle s'est attirées en l'offensant.

Je dis que cette mauvaise religieuse, à la mort, voit ses péchés et les voit tous; pendant la vie, comme elle ne les commettait que successivement l'un après l'autre, ils ne se présentaient aussi que successivement à son esprit, à sa mémoire, et les derniers faisaient, pour l'ordinaire, oublier tous les autres ; mais à la mort, il n'en est aucun, de ses péchés les plus griefs surtout, qui lui échappe; elle voit alors, mais d'une vue claire et distincte, toutes les pensées mauvaises dont elle a tant de fois occupé son esprit; elle voit tous les désirs déréglés qu'elle a conçus dans son cœur ; elle voit toutes ses actions criminelles auxquelles elle s'est livrée ; elle voit ces paroles de censure, de raillerie, de jalousie, de médisance, de calomnie proférées contre ses sœurs; elle voit ces antipathies, ces haines, ces aversions qu'elle avait laissé naître, et qu'elle avait nourries dans son cœur, pendant plusieurs années peut-être ; elle voit ces inobservances, ces infidélités notables, ces transgressions essentielles de sa règle et de ses constitutions ; elle voit les infractions graves et multipliées à l'infini de ces vœux qu'elle avait prononcés en présence de son Dieu, et aux pieds des saints autels; elle voit toutes ces actions qu'elle a commises contre la loi de Dieu et contre les devoirs de son état : Elle voit alors... Hé ! que ne voit-elle pas ? Une vie toute dénuée de bonnes œuvres, pleine d'infractions, de péchés et de désordres ; que de péchés lui reviennent alors à l'esprit et auxquels elle n'avait jamais fait attention ! Péchés contre Dieu, péchés contre le prochain, péchés contre elle-même; outre ses propres péchés, combien de péchés d'autrui qu'elle s'est rendus propres par ses conseils, par ses exemples, par ses discours, par ses sollicitations, par ses complaisances ! Quelle surprise pour cette épouse de Jésus-Christ, qui, par son âge, par son rang, par ses emplois, aurait dû être un modèle de vertu et de régularité pour ses sœurs ! quelle surprise de se voir au contraire coupable d'une infinité de fautes, de transgressions qu'elle leur a fait commettre, par sa conduite relâchée et peu édifiante, et qui, par là, vont lui être imputées ! Quelle surprise pour cette autre que le Seigneur avait placée au-dessus de ses sœurs afin qu'elle procurât leur sanctification, en maintenant l'observance des règles, l'esprit de religion et de ferveur dans sa communauté, quelle surprise de se voir, faute de vigilance et de fermeté, chargée d'une infinité de prévarications qu'elle aurait dû empêcher; que, par une lâche politique, par une molle condescendance elle a souffertes, dont elle paraissait même ne pas s'apercevoir, mais qu'elle ne peut s'empêcher de se reprocher à la mort.

Mais non-seulement cette personne religieuse, au lit de la mort, voit tous ses péchés, mais elle les voit tous ensemble; seconde circonstance. Oui, ces péchés qu'elle aura commis, dans un espace de temps peut-être considérable, ces péchés qui auront été l'ouvrage d'un grand nombre d'années, ces péchés, par une permission divine, se réunissent à la mort, comme sous un seul point de vue, pour se faire considérer par cette âme pécheresse; elle les voit tous, et tous ensemble et au même instant.

Je dis plus encore, elle les voit tous sans interruption; troisième circonstance : ce n'est pas que, pendant sa vie, ces péchés, ces infidélités si multipliées, ne se présentassent, de temps en temps, à son esprit; sa conscience en était même quelquefois alarmée; heureuse si elle eût su profiter de ces remords, de ces troubles salutaires, pour se convertir sincèrement à son Dieu ! mais que ne faisait-elle pas au contraire pour éloigner de son esprit ces pensées importunes qui venaient la troubler ! De quels moyens ne se servait-elle pas pour s'étourdir, en quelque sorte, pour étouffer ces remords qui lui étaient insupportables ! Et en effet, à force de dissipation, de transgressions, de péchés, elle réussissait quelquefois à se donner cette paix qu'elle cherchait; disons mieux, cette fausse sécurité, ce funeste endurcissement, puisque, comme le dit le Seigneur lui-même, il n'est point de véritable paix, pour les pécheurs ; mais à la mort, en vain cherche-t-elle à se distraire de la vue de ses péchés; Dieu permet qu'ils se présentent tous et sans cesse à son esprit; quelque effort qu'elle fasse et quelque agitation qu'elle se donne, elle ne peut en détourner la vue, elle est forcée de les considérer tous, et de les considérer tous dans toute leur malice et avec toute leur difformité; quatrième circonstance plus accablante encore que toutes les autres.

Ah ! Mesdames, que le jugement qu'elle en porte, dans ces derniers moments, ressemble peu à celui qu'elle en portait pendant la vie ! Tandis qu'elle était en état de

les commettre, et qu'elle les commettait en effet, aveuglée par ses passions, séduite surtout par le prince du mensonge, les fautes les plus griéves, les trangressions les plus considérables lui paraissaient, sinon des fautes légères, du moins des fautes de faiblesse qui obtiendraient aisément le pardon du Seigneur; mais le bandeau qui l'aveuglait tombe à la mort, elle aperçoit tout à coup ce que c'est que le péché, elle en voit toute la laideur, toute la difformité; elle connaît alors l'injure atroce qu'elle a faite, tant de fois, à la majesté infinie de son céleste époux; je dis plus même, par une autre séduction du démon, opposée à la première, les péchés les plus légers, les plus petites inobservances lui paraissent alors des péchés énormes; pendant sa vie, pour lui faire commettre les plus grandes transgressions avec hardiesse, l'esprit tentateur lui en cachait presque toute la malice, et ne les lui laissait entrevoir que du côté qui flattait son goût et ses penchants : mais à la mort, voulant lui faire perdre toute espérance de pardon et de salut, il grossit tellement, à ses yeux, toutes ses fautes, qu'il lui fait apercevoir, dans les moindres, une énormité qu'il lui avait toujours cachée, même dans les plus criminelles.

Ah! Mesdames, si au sentiment des plus grands saints, la mort est mille fois plus supportable que la connaissance parfaite d'un seul péché mortel, que sera-ce donc pour une personne religieuse, de se voir coupable d'un nombre presque infini qu'elle aura commis ou fait commettre aux autres, et de les avoir continuellemênt devant les yeux? C'est alors que livrée à la douleur la plus amère, elle se rappellera, comme l'impie Antiochus, tous les maux qu'elle aura faits; c'est alors qu'elle gémira, avec bien plus de raison, que le Roi-Prophète, de se voir comme inondée d'un déluge d'iniquités; c'est alors que, ne pouvant plus se supporter elle-même, elle appellera la mort à son secours, qu'elle désirera jusqu'à son anéantissement, pour se soustraire à l'affreuse représentation de ses péchés; mais ce n'est pas tout encore, à la vue de tous ces péchés desquels elle se sera rendue coupable, se joindra la vue de toutes les grâces qu'elle aura reçues de son Dieu.

II. Et ce qui augmentera ses regrets et son désespoir, c'est de voir qu'elle a abusé de toutes ces grâces que son Dieu lui avait données pour opérer sa perfection et son salut; c'est de voir que rien cependant ne lui était plus facile que de profiter de ces grâces pour son salut; c'est de voir enfin que, par cet abus criminel, elle s'est mise dans un état à ne pouvoir plus, pour ainsi dire, espérer de grâces pour son salut.

A peine pendant sa vie, et depuis longtemps, cette religieuse faisait-elle attention à la plupart des grâces que son Dieu lui faisait, et que, malgré ses infidélités, il continuait de lui faire; ou si elle ne pouvait, dans de certains moments de réflexion, s'empêcher de les reconnaître, l'oubli suivait de bien près le mépris et l'abus qu'elle en faisait; mais à la mort, il en est de toutes ces grâces reçues, comme de tous ses péchés commis. Vous le savez, mesdames, outre ces grâces communes et suffisantes que Dieu nous donne à tous, pour faire le bien, il en est de particulières et de prédilection qu'il accorde quelquefois, même aux plus grands pécheurs, grâces plus fortes qui, en éclairant vivement l'esprit, et en touchant sensiblement la volonté, rendent aussi moins difficile l'ouvrage de la conversion; or il n'en est aucune, de quelque espèce qu'elle soit, qui échappe à cette personne religieuse, à la mort; grâces générales et communes, grâces spéciales et de prédilection, elles se présentent toutes à son esprit; tant de vives lumières qui lui ont fait connaître et la laideur du vice et la beauté de la vertu; tant de bonnes pensées, de saintes inspirations qui lui sont venues; tant d'instructions publiques qu'elle a entendues; tant d'avis particuliers qu'elle a reçus; tant de lectures pieuses, de réflexions solides qu'elle a faites; tant d'exemples édifiants qu'elle avait devant les yeux; tant de modèles de régularité, de piété dont elle était environnée; tant d'événements fâcheux, d'accidents imprévus qui l'ont effrayée; tant de reproches intérieurs, de remords de sa conscience, dont elle a été si souvent agitée : c'étaient autant de grâces et de secours que Dieu lui avait accordés, pendant la vie, pour l'engager à sortir de son malheureux état, et pour l'aider à retourner à lui; et à la mort, ce sont, pour elle, autant de sujets de douleur et de désespoir, ce sont autant de tourments; oui ces grâces qui ont été le prix du sang de son céleste Epoux, ces grâces dont une seule aurait dû suffire à sa conversion; ces grâces dont une partie et la moindre partie aurait pu convertir un grand nombre de pécheurs, quels regrets de voir qu'elle les a toutes méprisées et toutes rendues inutiles à son salut! Ah! Mesdames, ne serait-elle pas plus heureuse alors, cette religieuse, disons plutôt, ne serait-elle pas moins malheureuse, si jamais elle n'avait été éclairée des lumières de la foi, ou du moins, si elle n'avait pas été favorisée de tant de grâces, et placée dans un état aussi saint?

Rien cependant ne lui était plus facile que de se servir de ces grâces pour opérer son salut; oui sans doute, elle le voit bien alors, et c'est aussi ce qui contribue encore à son désespoir; pendant la vie, elle ne manquait pas de prétextes pour s'autoriser dans ses infidélités et dans ses résistances continuelles à la grâce; les obstacles à son salut étaient trop grands et en trop grand nombre pour pouvoir les surmonter; les tentations étaient trop fortes, trop violentes pour les vaincre, les habitudes trop anciennes, trop invétérées, pour les déraciner; le penchant au mal, trop rapide pour l'arrêter, pour le détruire; la volonté

trop faible pour entreprendre une conversion parfaite; voilà ce qu'elle alléguait à ceux qui voulaient la porter à une conduite plus régulière, ou du moins ce qu'elle se disait à elle-même. Mais toutes ces raisons, disons plutôt, tous ces faux prétextes s'évanouissent à la mort; elle voit alors, cette religieuse, et elle voit clairement que si elle n'a pas servi son Dieu comme elle le devait, dans son saint état, c'est qu'elle ne l'a pas voulu; elle voit alors que, quelque grands qu'aient été les obstacles, elle pouvait les surmonter, avec les secours de la grâce, qui ne lui ont jamais manqué; elle voit que si ses habitudes, ses mauvais penchants ont jeté de si profondes racines, elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même, et que, quelque invétérées qu'elles aient été, elle pouvait toujours les déraciner; voilà ce qu'elle ne peut se dissimuler. Que de bonnes œuvres, que d'actes de vertu elle voit alors, qu'elle aurait pu et qu'elle aurait dû pratiquer, et qu'elle a cependant négligés! Encore si elle pensait, dans ces derniers moments qui lui restent, à réparer tant d'infidélités, tant de résistances à la grâce; mais non, et voilà ce qui augmente ses regrets et son désespoir, c'est qu'elle voit que, par cet abus criminel de tant de grâces, elle s'est mise dans une malheureuse situation, à ne devoir plus compter sur ces grâces, j'entends sur ces grâces fortes et de prédilection, telle qu'est celle de la conversion, et à la mort surtout.

Cent fois elle avait entendu dire, cette religieuse, que rien n'était plus dangereux que de se faire une habitude de résister aux inspirations du ciel; qu'il était pour chacun de nous une certaine mesure de grâces, et de grâces spéciales surtout, après lesquelles le Seigneur paraissait s'éloigner, en ne donnant plus que des grâces communes et générales; pour l'engager à être fidèle à toutes, on lui avait fait entendre que celle qu'elle rejetait pouvait être la dernière pour elle; qu'au reste cette dernière grâce de prédilection, qui mettait le comble, pour ainsi dire, à cette mesure, et qui devenait comme le sceau de la réprobation, n'était pas d'une autre espèce que les autres; que souvent même, c'était celle qui paraissait la moins considérable; combien de fois encore lui avait-on dit que son Dieu se vengerait enfin de tous ses mépris par des mépris réciproques; qu'il viendrait un temps où elle crierait en vain au Seigneur, et où le Seigneur irrité ne l'écouterait pas; qu'à la mort surtout il ne répondrait à tous ses cris que par un rire moqueur: *Ridebo et subsannabo vos.* (*Prov.*, I, 26.) En fallait-il davantage pour engager cette religieuse à ne plus rejeter les grâces de son Dieu? Mais, quelque instruite qu'elle fût de toutes ces vérités, livrée à la dissipation, au relâchement, à ses penchants, elle se flattait toujours que la grâce à laquelle elle résistait ne serait pas la dernière, et que dans son état surtout, son Dieu, toujours miséricordieux, lui en accorderait à l'avenir comme par le passé: mais enfin le temps est venu où elle ne peut plus se flatter ainsi; elle voit tout à la fois et la mort qui s'approche et son Dieu qui s'éloigne, et qui, en s'éloignant, lui fait sentir qu'elle n'a plus aucun fond à faire sur sa miséricorde qui est épuisée à son égard; en vain veut-elle alors recourir vers son Dieu; en vain, comme ce jeune homme dont saint Grégoire pape nous fait une si tragique histoire, demande-t-elle au Seigneur, avec des cris redoublés: Trêve, trêve jusqu'au lendemain, *inducias usque mane*, ce lendemain, un instant même lui est refusé; l'arrêt de sa mort est prononcé, le moment en est fixé, c'est un Dieu lui-même qui l'a porté dans sa colère; il l'a déclaré, avec serment, qu'il n'y aurait plus de temps à espérer pour elle, *tempus non erit amplius*. (*Apoc.*, X, 6.)

Quels regrets alors et quel désespoir pour cette religieuse, d'avoir fait si peu de cas et un si mauvais usage d'un temps qui lui avait été accordé, au prix de tout le sang de Jésus-Christ, son sauveur et son époux et qui ne lui avait été donné que pour travailler à sa perfection, à son salut! Quel désespoir de voir tant d'années, dont chaque instant pouvait lui procurer un nouveau degré de gloire, dans le ciel, toutes passées dans le péché, dans l'oubli de son Dieu et de son salut! Ah! de là ces troubles, ces agitations dans lesquelles on les voit quelquefois ces âmes, ces religieuses infidèles, au lit de la mort; on les attribue pour l'ordinaire, ces agitations, à la violence des maux qu'elles souffrent et aux efforts que fait une nature défaillante pour s'arracher, pour ainsi dire, d'entre les bras de la mort; mais si l'on pouvait pénétrer jusqu'au fond de l'âme et voir ce qui se passe dans l'esprit et dans le cœur de ces mauvaises religieuses, l'on verrait que ces agitations sont le plus souvent causées par les tristes réflexions qu'elles font sur la conduite qu'elles ont tenue, sur ce qu'elles auraient dû faire de bien et sur le mal qu'elles ont fait au contraire: cependant quelque déplorable que soit la situation de cette mauvaise religieuse à la mort, il est d'autres réflexions qui la rendent plus déplorable encore; car si la vue du passé commence en elle sa douleur et son désespoir, on peut dire que la vue qu'elle jette sur l'avenir y met le comble: c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque déplorable et quelque dangereuse que soit, à la mort, pour le salut, la situation d'une personne religieuse dans le péché, il faut cependant en convenir, Mesdames, elle n'est pas absolument sans ressource: à la vérité, si les péchés qu'elle a commis contre son Dieu, et l'abus qu'elle a fait de ses grâces, l'ont rendue indigne de ces secours puissants, de ces moyens extraordinaires qu'il accorde quelquefois, même aux plus grands pécheurs, pendant la vie, pour les exciter à la pénitence et pour les aider à sortir de leurs désordres, elle ne manque cependant jamais, tandis qu'elle

est dans la voie de ces grâces communes et suffisantes, avec lesquelles elle pourrait encore rentrer en elle-même, et s'en procurer par la prière de plus fortes et de plus abondantes, pour travailler efficacement à sa conversion : mais qu'arrive-t-il pour l'ordinaire, et que voit-on dans ces sortes de personnes, à la mort? C'est qu'au lieu de profiter de ces moments qui leur restent pour se rendre enfin à leur Dieu, après avoir été, pendant bien des années, livrées aux créatures, auxquelles elles avaient solennellement renoncé, elles ne peuvent, à la mort, en détacher leur cœur, et se soumettre à la perte forcée qu'elles vont en faire; c'est qu'au lieu de s'appliquer uniquement alors à assurer leur salut, elles ne s'occupent au contraire, et d'une façon désespérante, que de l'affreuse situation qui doit suivre cette perte générale des créatures. Ainsi, Mesdames, à considérer le passé, deux objets ont commencé la désolation et le désespoir de la mauvaise religieuse à la mort, les péchés commis, les grâces négligées : deux objets également, à considérer l'avenir, y mettent le comble : l'abandon forcé des créatures; l'état qui doit suivre cet abandon, ce qu'elle quitte en un mot et ce qui l'attend; ce qu'elle va perdre et ce qu'elle va trouver. Encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Je dis d'abord que cet abandon général et forcé des créatures, devient à la mort un tourment pour cette personne religieuse. Oui, Mesdames, situation aisée et commode, emplois, parents, amis, son propre corps même; voilà quels ont été les objets de son attachement, pendant la vie; et elle va, en mourant, abandonner tout cela, et elle va abandonner tout cela malgré elle : voilà ce qui la plonge dans un abîme de douleur et de désespoir.

Je dis d'abord douleur causée par l'abandon de son propre corps. Son corps, en entrant dans la religion, avait été aussi bien que son âme, l'objet de son sacrifice; elle l'avait dévoué à la mortification; elle n'ignorait pas qu'en qualité de chrétienne et plus encore comme épouse de Jésus-Christ, elle ne pouvait se rendre agréable à son céleste époux, qu'en l'imitant dans la vie dure et mortifiée qu'il a menée sur la terre; et en effet dans les premiers temps de sa consécration au Seigneur, on la vit se livrer avec ardeur aux jeûnes et aux austérités, et avec une ardeur qui eut besoin peut-être de toute l'autorité supérieure, pour être modérée : mais, dans la suite, tombée malheureusement dans le relâchement, dans la tiédeur, elle abandonna bientôt tout ce qui pouvait ressentir et annoncer la pénitence : on la vit souvent prendre des soulagements que lui interdisait l'esprit de son saint institut; éloigner avec soin tout ce qui pouvait la contraindre, la mortifier; que de moyens employés contre la volonté, ou souvent du moins sans l'aveu de ses supérieurs, pour flatter sa chair, pour se procurer des aises, des commodités, des soulagements inutiles et contraires à son saint état! que d'actes d'immortification, que de sensualités qui scandalisaient ses sœurs! Que de fautes peut-être contre la sainte vertu de chasteté qu'elle avait vouée solennellement à son Dieu! Que de soins en un mot excessifs et désordonnés, pour conserver et satisfaire ce corps périssable et qui va périr en effet; ah! qu'il faille l'abandonner ce corps, qu'il doive dans peu devenir, par sa corruption, un objet d'horreur pour les vivants, et la nourriture des vers dans le tombeau, quoi de plus triste? C'est cependant à quoi cette religieuse se voit bientôt réduite; et voilà ce qui la désespère, et, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'au même temps, son âme est forcée de souhaiter cet abandon, cette séparation; car voilà les sentiments opposés dans lesquels elle se trouve, dans ces derniers moments, par rapport à son corps; tourmentée par des douleurs aiguës que cause, pour l'ordinaire, une maladie mortelle, elle désire de cesser de vivre, pour cesser de souffrir; et l'attachement désordonné qu'elle a eu pour son corps lui fait craindre en même temps et redouter cette séparation, et lui fait désirer, pour vivre encore, de souffrir toujours.

J'ai dit, douleur causée par l'abandon de son état, de sa situation, de ses emplois. Une bonne religieuse, une véritable épouse de Jésus-Christ ne regarde l'état de la religion qu'elle a embrassé, les emplois qu'elle y exerce, que comme des moyens passagers que la Providence de son Dieu lui présente, pour le servir plus fidèlement et pour mieux s'assurer son heureuse éternité. Ne regardant que le ciel comme sa patrie, se considérant comme une étrangère, comme une voyageuse sur la terre et dans son saint état, bien loin de s'attacher à rien de terrestre, elle gémit souvent, comme le Roi-Prophète, sur la trop longue durée de son pèlerinage; tous ses vœux, tous ses désirs tendent à s'unir pour toujours à son céleste époux; rien de ce qui est dans l'univers ne peut l'occuper et attacher son cœur. Mais la mauvaise religieuse, après avoir retiré de dessus l'autel, la portion la plus agréable au Seigneur et la plus précieuse par conséquent, de la victime qu'elle y avait placée, je veux dire son propre cœur, elle en a fait un cœur tout charnel, tout terrestre; son état, état dans les vues de Dieu, tout de contrainte, de mortification, et tel en effet pour l'épouse fidèle et pleine de foi. Cette épouse infidèle a trouvé le moyen de s'en faire un état commode, agréable, qu'elle aime et qu'elle ne voudrait jamais quitter; les emplois qu'elle occupait, et bien moins par la volonté de ses supérieures et dans l'ordre de la Providence, que par son propre choix, comme en se les procurant ces emplois, elle a eu en vue, non la gloire de Dieu et l'utilité de sa communauté, mais son goût naturel, sa satisfaction particulière, elle les a exercés aussi par ce même motif; elle s'y est attachée, et

et d'un attachement tout naturel, tout humain, jusqu'à regarder comme sa fin ce qui, dans les vues de Dieu, n'était que des moyens pour y arriver, jusqu'à employer, en de vains et d'inutiles regrets, ses derniers moments, moments précieux, qu'elle ne devrait employer qu'à produire des sentiments d'un sincère repentir.

J'ai dit, douleur causée par l'abandon des personnes les plus chères; faut-il donc, ô mon Dieu, que tout concoure, dans ces derniers moments, à tourmenter et à désespérer cette âme religieuse; si elle n'avait point aimé ceux qui lui étaient unis par les liens de la nature ou de la société, ne lui en eussiez-vous point fait un crime? Et si elle les a aimés, pourquoi vous servir de cet attachement, pour augmenter sa douleur? Mais non, cette religieuse ne souffre point, et n'est point désespérée à la mort, précisément pour avoir aimé son prochain, elle le devait sans doute; Dieu lui en avait fait un précepte; Jésus-Christ lui-même lui en a donné l'exemple: on l'a vu donner des marques d'affection à ceux qui s'attachaient à lui: on l'a vu s'attendrir et pleurer la mort de Lazare qu'il aimait; ainsi ce qui cause tant de douleur à cette religieuse, ce n'est point absolument d'avoir aimé ceux et celles qu'elle devait aimer, mais de les avoir aimés plus qu'elle ne devait, c'est de les avoir aimés d'un amour excessif et désordonné, d'avoir aimé les créatures plus que le Créateur, c'est de les avoir aimées plus que ses devoirs, plus que son âme et son salut; c'est d'avoir trop écouté la chair et le sang, d'en avoir trop suivi les sentiments; c'est, après avoir abandonné, par l'ordre de Dieu, ses parents et ceux qui lui étaient les plus chers dans le monde, de s'être trop occupée de leurs intérêts, de leur situation, de leurs affaires, jusqu'à se distraire des devoirs de son état, jusqu'à se procurer leurs visites, et à préférer leurs entretiens à ses exercices, à ses occupations, à ses devoirs.

Ce qui l'afflige, cette mauvaise religieuse, ce n'est pas précisément de se séparer de ses sœurs, d'abandonner une communauté qu'elle aimait; de pareils regrets sont légitimes, lorsqu'ils sont subordonnés à la sainte volonté de Dieu; mais ce qui l'afflige et ce qui la tourmente, dans ces derniers moments, c'est d'abandonner, malgré elle, quelques-unes de ses sœurs qu'elle a aimées d'une amitié particulière, toujours injurieuse au reste de ses sœurs, et par-là toujours préjudiciable à la communauté entière; liaison, amitié particulière qui a été pour elle et pour ses confidentes la source d'une infinité de murmures de médisances, de prévarications et d'infidélités qu'elle se rappelle alors: voilà ce qui l'afflige, ce qui la tourmente à la mort; après avoir trop livré aux créatures un cœur qu'elle avait solennellement donné à son Créateur, elle se voit forcée de les abandonner: hé! que dis-je, la mort ne l'a pas encore frappée, qu'elle s'en voit abandonnée la première: tout fuit, tout s'éloigne insensiblement, tout disparaît à ses yeux; abandonner et malgré soi et pour toujours ce qu'on a de plus cher sur la terre, et en même temps, en être abandonnée, et pour toujours aussi: abandonner tout; être abandonnée de tout, quel état! Quoi de plus affligeant! quoi de plus désespérant! Ainsi totalement, universellement délaissée, abandonnée, que va-t-elle donc devenir cette religieuse infidèle? Ah! Mesdames, voilà ce qui met le comble à son désespoir: cet avenir, l'état funeste qui va suivre l'abandon général des créatures.

II. Si les maux qu'elle souffre à la mort, cette religieuse et si peu digne de ce titre, devaient se terminer, par la séparation de l'âme d'avec le corps et par une entière destruction de l'un et de l'autre, quelque grands qu'ils fussent ces maux, ils ne seraient pas sans quelque espèce de consolation: mais, hélas! le sentiment de l'immortalité que tant de fois peut-être elle essaya, pendant sa vie, d'effacer de son esprit, pour pouvoir se satisfaire, avec plus de tranquillité, à la mort, elle en est pénétrée, convaincue; vivement éclairée des lumières de la foi, comme on l'est toujours dans ces derniers moments, elle connaît pour lors et voit d'avance tout ce qui doit lui arriver de funeste, dans l'autre vie; un jugement redoutable à subir; une sentence plus redoutable encore qui doit suivre ce jugement: deux choses dont la seule pensée la plonge dans un abîme de trouble et de désespoir.

Que ne puis-je ici, Mesdames, vous faire connaître les sentiments de cette religieuse, à la vue du compte rigoureux qu'elle est prête de rendre à son Dieu; que de pensées accablantes se présentent à son esprit! Elle connaît alors que celui devant qui elle va se présenter, est son époux, son Créateur et son Dieu, devenu son juge; mais quel juge! Un juge infiniment éclairé, également incapable de se tromper et d'être trompé, et qui va examiner et peser, dans la balance de sa justice infinie, les pensées, les paroles, les désirs et les actions de toute sa vie; un Juge infiniment équitable, prêt à récompenser les moindres bonnes œuvres, mais aussi déterminé à punir jusqu'aux fautes les plus légères; un juge en colère, que nulle prière ne pourra fléchir, que nulle excuse ne pourra satisfaire; un juge en un mot qui est la partie offensée, et qui, après avoir pris longtemps patience, va prendre ses intérêts en main, et se faire justice par lui-même.

Mais quel désespoir, à la seule pensée de la sentence effroyable que ce juge va prononcer contre elle et exécuter au même instant! Avoir été créée pour posséder éternellement son Dieu; avoir été choisie et destinée, par préférence à une infinité d'autres, pour occuper une place élevée, distinguée dans le ciel, proportionnée à la sainteté et à la sublimité de l'état auquel elle avait été appelée, et voir que dans peu.

elle va en être privée, et pour toujours! Ce toujours, cette pensée de l'éternité, voilà ce qui met le comble à son désespoir: non, la vue de la conduite criminelle qu'elle a tenue à l'égard de son Dieu; l'abandon de toutes les créatures auquel elle se voit forcée; le compte exact de tous les jours, de tous les moments de sa vie, qu'elle est prête de rendre à son Dieu, l'enfer lui-même dans lequel elle va être précipitée; tout cela n'est rien à ses yeux, comparé à l'éternité; mais penser que tous ces maux qu'elle va souffrir dans l'enfer seront éternels; penser que cette privation de son Dieu n'aura jamais de fin; voilà ce qui confond toutes ses pensées. Cette étendue immense de l'éternité dans laquelle elle se voit prête d'entrer, voilà ce qui la met hors d'elle-même, ce qui la livre aux derniers sentiments de douleur et de désespoir.

Cependant des réflexions aussi accablantes ne contribuent pas peu à avancer ses derniers moments; déjà le mal augmente sensiblement; on s'en aperçoit; ses sœurs, occupées autour d'elle, sa supérieure elle-même, ne pouvant plus se dissimuler le danger de son état, jugent qu'il n'est plus temps de la flatter, et qu'il faut penser sérieusement à la disposer à la mort; avantage attaché à son saint état, et peu commun dans le monde, où rarement on trouve de vrais amis qui veuillent prendre sur eux de rendre, à une personne qui tend à sa fin, ce plus important de tous les services. Voyant donc le mal s'accroître, à chaque instant, on fait appeler le confesseur; après bien des contre-temps, des hasards, des délais toujours permis par la justice divine qui commence à se venger, il arrive enfin ce prêtre; on l'introduit vers la malade: à des yeux égarés, à un air inquiet et troublé, à une réception froide, indifférente, il jugerait aisément du mauvais état de cette conscience, s'il ne le connaissait, et depuis longtemps peut-être. Cent fois il a été, ce malheureux état, l'objet de ses exhortations et de ses gémissements; il en gémit encore, au fond de son cœur; il tremble déjà pour l'avenir: mais enfin, ne voulant rien négliger pour le salut de cette âme, il lui parle, et s'apercevant que la crainte des jugements de Dieu produit en elle ce trouble, ces agitations, il cherche à la rassurer; mais quoi! les motifs les plus consolants pour une âme vraiment pénitente sont les plus désespérants pour elle; il lui parle de la miséricorde infinie de son Dieu; mais elle l'a si longtemps lassée, méprisée, outragée, cette miséricorde; il lui rappelle une infinité de grâces et de faveurs reçues de ce céleste Époux, mais elle les a toutes négligées, rejetées; voilà ce qui augmente son désespoir. Le ministre du Seigneur ne se rebute pas cependant; il redouble ses efforts, pour ranimer et pour faire naître la confiance dans cette âme; il lui cite les grandes pécheresses qui ont eu le bonheur de finir saintement; il lui présente l'image de son Dieu Sauveur crucifié et mort pour elle; il lui montre son côté ouvert, ses bras étendus pour la recevoir; plus fatiguée de la présence de l'homme de Dieu que touchée de ses paroles, elle se rend enfin, ou plutôt elle paraît se rendre à tout ce qu'il exige d'elle; il l'engage à une déclaration de ses péchés: elle la fait, autant qu'on peut la faire, dans un état qui permet à peine la plus légère application; il lui fait promettre que, si elle revient en santé, elle changera de conduite et fera pénitence; qu'elle édifiera autant ses sœurs qu'elle les a scandalisées; elle le promet: il l'engage à faire des actes de douleur, de repentir et d'amour envers son Dieu; elle les produit; il prononce enfin sur elle les paroles de la renonciation; on lui administre ensuite les sacrements des mourants; tout se passe avec des dehors de religion et de piété.

Grâces immortelles vous soient rendues, ô Dieu de miséricorde! Cette religieuse, après tant d'années d'oubli de ses devoirs et de son salut, a donc eu le bonheur de se reconnaître et de rentrer en grâce auprès de vous! Ainsi parlent ou pensent du moins ses sœurs rassemblées autour d'elle, témoins de tout ce qui se passe, et ne cessant de conjurer, par leurs prières, le ciel en sa faveur; mais vous, Seigneur, qui pénétrez jusqu'au plus profond des cœurs, en jugez-vous ainsi? Que vos jugements sont différents de ceux des hommes, accoutumés à juger sur de trompeuses apparences! Qu'elle échappe à la mort cette personne, cette religieuse, on la verra, comme tant d'autres, désavouer peut-être des actes de religion qu'elle n'avait accordés qu'aux bienséances et à l'importunité, ou du moins, par une conduite aussi peu régulière qu'auparavant, elle fera voir ce qu'on doit juger de ces prétendues conversions à la mort.

Mais non, ceci n'arrivera point à l'égard de cette religieuse; il n'est plus d'espérance pour elle, l'arrêt de sa mort est prononcé; déjà ses forces diminuent sensiblement, sa raison s'égare, et, après quelques intervalles, elle se perd enfin; la parole lui manque, ses yeux s'obscurcissent, puis s'éteignent entièrement; tous ses sens se perdent peu à peu, le corps entier devient sans mouvement; une sueur froide se répand sur tous ses membres; sa poitrine se remplit; elle peut à peine respirer, elle fait encore quelques faibles soupirs, elle expire, elle est morte; et tandis que le prêtre et la communauté recommandent son âme au Seigneur et le conjurent d'user de miséricorde à son égard, le Seigneur la cite à son tribunal, cette épouse infidèle; il lui fait rendre à l'instant un compte exact et rigoureux des grâces singulières et sans nombre dont il l'a favorisée; des fautes, des infidélités, des scandales sans nombre aussi dont elle s'est rendue coupable; il la juge, la condamne et la précipite au même instant dans l'enfer, sans aucune miséricorde. Voilà donc le terme fatal où conduit la vie d'une

religieuse qui a malheureusement oublié ses engagements sacrés ; son âme déjà dans les flammes éternelles ; son corps condamné à rentrer dans la terre, jusqu'au grand jour des vengeances du Seigneur, où il doit se réunir à l'âme, pour devenir le compagnon éternel de ses tourments, après avoir été sur la terre l'instrument de ses infidélités, de ses péchés.

Quel spectacle qu'une pareille mort ! Quel sujet de réflexions ! Hélas ! s'il se trouvait ici une religieuse qui n'eût que trop imité celle dont je viens de dépeindre la funeste mort, je l'inviterais à se transporter en esprit au lit de cette épouse de Jésus-Christ infidèle et réprouvée. Approchez, lui dirais-je, plein de zèle pour le salut de son âme, approchez et voyez : *Veni et vide*. Celle que vous voyez ainsi étendue, et qu'on va porter au tombeau, doit fondre aujourd'hui la glace de votre cœur ; elle montra dès sa jeunesse la plus grande ardeur pour se donner toute à Dieu ; on la vit surmonter, avec le plus grand courage, les différents obstacles qui s'opposaient à son entrée dans la religion : une fois devenue l'épouse de Jésus-Christ, elle parut, pendant quelques années, un modèle de régularité et de ferveur ; tombée dans la suite dans le relâchement, dans la tiédeur, on la voyait, à la vérité, à certaines solennités surtout, ou dans des temps de retraite, reprendre l'esprit de religion et de piété qu'elle semblait avoir perdu ; mais, après plusieurs conversions et plusieurs rechutes, elle a vécu enfin dans un relâchement habituel ; les avis réitérés de ses supérieurs, ceux des ministres de Jésus-Christ, auxquels elle était comme forcée de découvrir les plaies de son âme, n'ont pu la tirer du mauvais état dans lequel elle s'est malheureusement précipitée : lorsque, dans de certains moments, la grâce agissait encore sur son cœur, et que sa conscience alarmée lui faisait de vifs reproches, elle s'efforçait de repousser et d'étouffer ces inspirations et ces reproches ; elle cherchait à s'étourdir sur son malheureux état, ou tout au plus, elle se bornait à former, pour l'avenir, des projets de conversion. Cet avenir, dont elle s'était tant de fois flattée, vous le voyez, elle en a été privée ; la mort l'a frappée au milieu de ses jours, et selon la prédiction du Fils de Dieu, dans le temps qu'elle y pensait le moins. A ce récit, à ce portrait, pouvez-vous vous méconnaître ? Hé ! quoi, avez-vous donc quelque assurance que le Seigneur, irrité déjà contre vous, ne tiendra point, à votre égard, la même conduite qu'envers cette épouse infidèle ? Concluez donc que, puisque vous pouvez mourir à toute heure et à tout âge, vous devez profiter dès à présent et sans délai des grâces et du temps que le Seigneur vous offre encore, et que rien n'est plus téméraire que de risquer, sur un avenir incertain, l'importante affaire de votre salut.

Ah ! Mesdames, permettez-moi, en terminant ce discours, de joindre ici une question à toutes les réflexions que je viens de faire sur cette terrible vérité dont je vous ai entretenues. Quelle sera votre mort ? Mourrez-vous dans la grâce de votre Dieu, ou dans sa disgrâce ? Finirez-vous en saintes, ou mourrez-vous en réprouvées ? Nous n'en savons rien, me dites-vous sans doute, Dieu le sait ; il n'y a même que lui qui le sache, j'en conviens ; j'ose dire cependant que cette question n'est pas si difficile à décider que vous le pensez : comment vivez-vous ? Voilà une règle sure ; telle est la vie, telle est la mort, dit saint Augustin ; si vous vivez dans la grâce, dans la pratique habituelle de vos devoirs, vous mourrez dans la grâce, dans l'amitié de votre Dieu ; mais si vous vivez dans l'infidélité, dans le péché, qu'il est à craindre que vous ne mouriez dans le péché, dans la disgrâce de votre Dieu !

Ah ! Seigneur, je la conçois présentement et mieux que jamais, cette grande vérité, que, pour mourir dans votre amitié, je dois vivre dans votre grâce ; quel malheur pour une épouse de Jésus-Christ de joindre la mort avec le péché ! Plus vous m'avez fait de grâce en m'attachant à vous dans le saint état de la religion, plus je dois vous en témoigner ma reconnaissance et mon amour ; puis-je mieux vous le témoigner qu'en me rendant fidèle à tout ce que vous exigez de moi ? Ah ! quels regrets et quelle douleur pour moi à la mort, si j'avais passé ma vie et si je la terminais dans l'infraction des devoirs de mon saint état ! Mais surtout quelle confusion, quel désespoir, lorsque je paraîtrai devant vous pour vous rendre un compte exact de tout ce que vous avez fait pour moi, et de tout ce que j'aurai fait contre vous ! Ne le permettez pas, ô céleste époux ; faites, par votre grâce, que je meure de la mort des justes et des saintes vos épouses ; faites, pour cela, que j'aie toujours devant les yeux mes derniers moments ; cette pensée de la mort me fera veiller, avec la plus scrupuleuse attention, sur toutes mes actions, sur tous les mouvements de mon cœur ; pénétrée de cette pensée que je dois un jour et dans peu dire un éternel adieu à toutes les créatures, je travaillerai chaque jour à m'en détacher, et de moi-même surtout ; je mettrai tous mes soins à remplir mes devoirs, à me rendre fidèle à toutes mes observances. Oui, Seigneur, je veux vivre désormais de façon à n'avoir rien à craindre de votre justice, ou plutôt à pouvoir tout espérer de votre miséricorde ; c'est la résolution que je prends dans ce moment, et que je renouvellerai souvent dans cette retraite, dans l'espérance qu'après vous avoir servi en fidèle épouse le reste de mes jours, vous me ferez participer après ma mort à vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

—

## SECOND JOUR.

### Premier discours.

#### SUR LE PÉCHÉ VÉNIEL.

Ab omni specie mala abstinete vos. (I *Thess.*, V, 22.)
*Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal*

C'était, Mesdames, aux fidèles de son temps, c'était à tous les chrétiens de Thessalonique que saint Paul adressait ces paroles : après les avoir engagés à renoncer à leurs vaines idoles et les avoir attachés à Jésus-Christ par le saint baptême, il exigeait d'eux une sainteté de mœurs qui les portât non-seulement à éviter les fautes griéves, ces péchés qui donnent la mort à l'âme, en lui faisant perdre la grâce et l'amitié de Dieu, mais de plus, à se préserver des péchés véniels, des fautes légères qui, quelque légères qu'on les suppose, offensent toujours la majesté infinie de Dieu. Mais si saint Paul exigeait des simples fidèles une aussi grande pureté de conscience; s'il croyait que de simples chrétiens ne pouvaient être vraiment chrétiens, vrais disciples de Jésus-Christ, s'ils ne s'appliquaient à éviter tout ce qui pouvait lui déplaire, qu'aurait-il dit aux épouses de ce Dieu Sauveur, à des personnes chrétiennes qui se sont absolument séparées du monde, pour n'avoir plus d'autre occupation que de le servir dans la retraite, et qui, par là, se sont solennellement engagées à tendre toute leur vie à la perfection, en ajoutant à l'accomplissement des préceptes de l'Evangile, celui de ses conseils?

Cependant, Mesdames, même dans ce saint état de la religion, est-on toujours bien disposé à éviter jusqu'aux plus petits péchés? A-t-on toujours un sincère éloignement pour tout ce qui peut déplaire au céleste Epoux? Hélas! dans les premières années de sa consécration, on les sentait dans son cœur, ces saintes dispositions; on mettait, en effet, tous ses soins à éviter le péché et jusqu'au plus petit péché; et si malgré ses soins et ses désirs, on en commettait quelqu'un, on en gémissait, on les déclarait dans le sacré tribunal de la pénitence, avec une douleur qui prouvait qu'on aimait véritablement son Dieu : mais qu'il est rare de voir cette délicatesse de conscience se soutenir de longues années et jusqu'à la mort! A mesure qu'on s'avance, qu'on multiplie ses jours et ses années, dans la religion, au lieu d'avancer également dans la sainteté, on perd insensiblement ces premiers sentiments de ferveur; on se relâche, on se fait un système de conduite des plus funestes; on se borne à éviter les péchés qui rendent dignes des supplices éternels, mais on ne se fait aucune peine de se satisfaire en mille occasions, de commettre une infinité de fautes, sous le prétexte qu'en les commettant, on n'encourt pas la haine et la disgrâce du Seigneur.

C'est, Mesdames, pour vous préserver de pareils sentiments, et pour vous faire éviter une conduite si peu digne d'une épouse de Jésus-Christ, que je viens vous entretenir ici du péché véniel, et vous faire voir que ce péché, quelque léger qu'on puisse le supposer, est un très-grand mal, et un mal très-funeste qu'une personne religieuse doit par conséquent éviter avec soin; et pour cela, je vous prie de le considérer avec moi, ce péché, sous deux différents aspects, je veux dire par rapport à Dieu qu'il offense, et par rapport à la religieuse qui le commet: par rapport à Dieu, il lui fait une injure considérable; je vous le ferai voir dans la première partie de ce discours : par rapport à la religieuse qui le commet, il lui cause les plus grands maux; je vous le ferai voir dans la seconde partie. En deux mots, le péché véniel très-injurieux à Dieu; le péché véniel très-préjudiciable à la personne religieuse : c'est toute la matière de ce discours; honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Desirant ici, Mesdames, vous inspirer le plus grand éloignement pour tout péché, même pour le péché véniel, je ne prétends pas cependant que vous puissiez tellement vous en préserver, que jamais vous n'ayiez rien sur cela à vous reprocher; non, il n'y a eu sur la terre, et il n'y aura jusqu'à la fin des siècles, que la très-sainte Vierge qui préservée, par un privilége unique et dès sa conception, de la tache originelle, a passé toute sa vie, sans se rendre coupable, même de la plus petite faute, de la plus légère imperfection; mais pour le reste des hommes, il n'en est point, quelque saints qu'ils aient paru, qui n'aient eu des fautes et des infidélités à se reprocher; tous enfants d'un père prévaricateur, nous commettons tous des péchés, qui, sans donner la mort à notre âme, n'en sont pas moins de vrais péchés, de véritables offenses de Dieu : *In multis offendimus omnes.* (*Jac.*, III, 2.)

Mais parmi ces péchés dont nous nous rendons coupables, il est une distinction à faire; il en est que nous commettons presque sans nous en apercevoir, péchés qui sont bien plus les suites d'une nature corrompue par le péché originel, que les effets d'une volonté déterminée au mal, et qu'on appelle pour cela péchés de faiblesse, de pure fragilité; c'est surtout de ceux-ci dont parle le Saint-Esprit lorsqu'il dit que le juste pèche sept fois le jour, restant toujours juste aux yeux de Dieu : *Septies in die cadit justus.* (*Prov.*, XXIV, 16.) Péchés dont saint Jean entendait parler, lorsqu'il disait que si nous nous glorifions d'être sans péché, nous nous faisons illusion, et nous parlons contre la vérité; il en est d'autres au contraire que nous commettons par réflexion, avec une détermination formelle et absolue, quoique nous ne puissions nous dissimuler que ce sont de vrais péchés, de véritables offenses du Seigneur, péchés que nous multiplions chaque jour sans remords ou malgré nos remords, dans la persuasion que ce sont des péchés peu considérables, des fautes légè-

res, incapables de nous faire perdre la grâce sanctifiante et l'amitié de notre Dieu; or, c'est de ces péchés véniels, volontaires et réfléchis, que j'entends parler ici, et que je dis d'abord très-injurieux à Dieu.

Pour vous le prouver, Mesdames, je ne veux que ranimer votre foi, que vous rappeler aux premières connaissances que vous avez du grand Maître que vous servez, et auquel vous vous êtes consacrées, d'une consécration particulière, dans le saint état que vous avez embrassé. Quelle idée en effet avez-vous conçue de votre Dieu lorsque, dans vos oraisons, vous avez médité sur ses perfections, sur ce qu'il est en lui-même? Quelle idée vous en a-t-on donnée, dès votre enfance? Celle d'un être souverainement parfait, d'une grandeur et d'une majesté infinie, le Maître absolu de tous les êtres qu'il a tirés du néant, pour sa gloire, auxquels par conséquent il a droit d'imposer des lois, de faire des ordonnances. Quelle idée avez-vous conçue de votre Dieu, par rapport à vous-mêmes? Celle d'un Dieu infiniment bienfaisant qui n'a tiré du néant ses créatures raisonnables, que pour les rendre heureuses, dans le temps et dans l'éternité: dans le temps, en les faisant vivre dans la pratique de la vertu, dans l'observance de leurs devoirs : dans l'éternité, en les comblant des biens du ciel, en les faisant participer à sa gloire, en se donnant lui-même à elles pour récompense; l'idée que vous en avez conçue encore, en réfléchissant sur vous en particulier, c'est celle d'un Dieu d'une bonté et d'une libéralité infinies, qui, depuis qu'il vous a mises sur la terre, n'a cessé de vous combler de ses bienfaits; qui, aux bienfaits qui vous sont communs avec une infinité d'autres, vous a honorées d'une infinité de grâces et de faveurs spéciales; voilà les idées que vous avez dû vous former, et que vous vous êtes formées mille fois en effet, de votre Dieu, celle d'un Dieu infiniment grand, infiniment puissant en lui-même; d'un Dieu infiniment bon, infiniment libéral à votre égard; mais ce n'est pas tout, vous n'avez pu concevoir ces idées de votre Dieu, sans conclure avec vous-mêmes, que vous deviez vous mettre dans des dispositions conformes et relatives à ces grandes idées; je veux dire que vous deviez honorez la grandeur suprême de votre Dieu par des sentiments de respect, d'adoration et de soumission à toutes ses volontés; que vous deviez honorer la bonté infinie de votre Dieu, par des sentiments d'attachement, de reconnaissance et d'amour; voilà les conséquences que vous avez tirées naturellement de cette connaissance que vous avez de votre Dieu. Cependant, Mesdames, que faites-vous, lorsque vous commettez volontairement et sans scrupule, pour ainsi dire, le péché véniel? Au lieu de ce respect, de cette soumission que vous devez à votre Dieu, comme à l'être infiniment grand, infiniment puissant en lui-même, vous allez jusqu'à paraître ne faire aucune estime de lui, jusqu'à le mépriser, jusqu'à vous révolter contre lui; au lieu de cette reconnaissance, de cet attachement que vous lui devez, comme à l'être infiniment bon, infiniment bienfaisant, vous n'hésitez point à vous montrer insensibles et ingrates à son égard; ainsi mépris de votre Dieu, ingratitude envers votre Dieu, voilà les deux défauts essentiels que vous devez vous reprocher, je ne dirai pas, lorsque vous vous faites une habitude du péché véniel, mais même lorsque volontairement vous commettez un seul péché véniel. Suivez-moi, s'il vous plaît, et j'ose espérer que vous concevrez, pour ce péché, tout l'éloignement qu'il mérite.

I. Je dis, en premier lieu, mépris de votre Dieu. Oui, Mesdames, vous le savez et vous l'avez appris avec les éléments du christianisme; ce Dieu tout-puissant qui, de toute éternité, se suffisait parfaitement à lui-même, et qui n'avait par conséquent aucun besoin de ses créatures pour son bonheur, il vous a créées cependant, et pour sa gloire, afin que vous le servissiez tout le temps que vous seriez sur la terre, et pour votre propre bonheur, afin que vous pussiez mériter par vos services, de le posséder éternellement dans le ciel; mais prenez garde de plus, qu'obligées de le servir, pour lui plaire et pour vous rendre heureuses, il n'a point laissé à votre choix la manière de le servir: il a voulu vous la prescrire lui-même; c'est pour cela qu'il vous a donné sa loi, par laquelle il vous a expressément marqué ce que vous deviez faire et ce que vous deviez éviter; c'est pour cela qu'en vous mettant au rang de ses enfants adoptifs, par le saint baptême, son intention a été que vous vous sanctifiiez; qu'il vous a dit, comme à tous les chrétiens : *Soyez saints, parce que je suis saint moi-même : « Sancti estote, quia ego sanctus sum.* » (*Levit.*, XI, 44.) Mais il a fait plus encore, par rapport à vous, vierges chrétiennes; non-seulement il vous a mises au rang de ses enfants par le baptême; mais, pour vous faire acquérir plus promptement, et plus sûrement cette sainteté qu'il exigeait de vous, il vous a faites ses épouses, par les vœux de la religion; c'est pour cela qu'il vous a séparées du monde, qu'il vous a préservées, en vous appelant à la retraite, de tous les dangers du monde; qu'il vous a fait renoncer entièrement et solennellement à ce monde corrompu, à tous ses biens, à tous ses avantages; ah! que dis-je, qu'il vous a fait renoncer encore à vos penchants naturels, à votre propre volonté, à vous mêmes et à tout vous-mêmes. Son intention, dans cette conduite qu'il a tenue à votre égard, a été, vous ne l'ignorez pas, qu'en vous sanctifiant plus que les chrétiens du siècle, vous lui procurassiez aussi plus de gloire que ceux-ci ne lui en procurent.

Or vous savez que cette sainteté consiste précisément en deux choses : à faire le bien et à s'abstenir du mal : *Declina a malo, et fac bonum.* (*Psal.* XXXVI, 27.)

Cependant, et voilà sur quoi vous ne faites point d'assez sérieuses réflexions, peu contentes de vous abstenir du bien, vous faites le mal, vous commettez le péché; sous prétexte que ce péché, que vous commettez, ne vous fait pas perdre la grâce et l'amitié de votre Dieu, vous le commettez fréquemment et de gaieté de cœur, pour ainsi dire; c'est-à-dire que dans mille occasions, vous ne vous faites aucune peine de déplaire à votre Dieu, d'offenser votre Dieu, de vous révolter contre votre Dieu, qui vous défend, par sa sainte loi, de commettre le mal, et par-là, vous vous rendez coupables envers lui de mépris, et d'un mépris d'autant plus grand, que vous ne pouvez ignorer que ce que vous faites est contre ses vues, ses intentions; ce n'est point dire assez, que c'est malgré ses défenses les plus formelles.

Oui, Mesdames, ce Dieu tout-puissant, aux yeux duquel tous les êtres qu'il a créés sont comme un néant, ce Dieu en présence duquel les séraphins se couvrent de leurs ailes, par crainte et par respect, ce Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinies, est encore un Dieu d'une sainteté infinie, qui ne peut voir la moindre tache dans ses créatures raisonnables, et dans celles surtout qu'il s'est choisies pour ses épouses; il a une opposition essentielle et si essentielle avec le péché, que, quelque léger qu'il puisse être, il blesse son infinie sainteté, il offense directement sa souveraine majesté, et voilà ce qui a fait dire aux Pères de l'Eglise que le péché et tout péché est en lui-même le mal et l'unique mal de Dieu; qu'il est le plus grand mal, et, à parler proprement, l'unique mal qui soit dans l'univers; voilà ce qui leur a fait dire et à saint Augustin surtout, et d'après lui à tous les docteurs, que quand il s'agirait de la conservation du monde entier; que, quand on pourrait, par le plus petit péché, tirer du purgatoire toutes les âmes qui y souffrent, délivrer même, des supplices de l'enfer, tous les démons et tous les réprouvés; que quand il s'agirait de plus, de fermer pour toujours le puits de l'abîme, les portes de l'enfer, de procurer le salut à tous les habitants de la terre; faire rester, pour l'éternité, dans le ciel, tous les anges et tous les élus, on ne pourrait commettre le plus petit péché; on devrait même ne le jamais commettre, et la raison qu'ils en apportent est sensible; c'est que tous ces biens, si considérables en apparence, ne pourraient jamais procurer à Dieu autant de gloire qu'il en perdrait par ce petit péché; c'est que sa grandeur, sa majesté suprême serait plus offensée, plus outragée par ce petit péché, qu'elle ne serait glorifiée par tous ces grands et salutaires effets.

Ah! l'avez-vous jamais bien comprise, cette grande et importante vérité, vous qui commettez si facilement le péché veniel, qui tombez, tous les jours et plusieurs fois le jour, dans le péché véniel, qui vivez tranquillement dans l'habitude du péché véniel? Voilà cependant ce qui a rendu tous les saints si attentifs à l'éviter; voilà ce qui les a rendus si affligés, si contrits, lorsqu'ils ont eu quelques péchés véniels à se reprocher; on les a vus quelquefois les pleurer ces péchés et les déclarer, dans le sacré tribunal de la pénitence, avec autant de douleur que les plus grands pécheurs pénitents ont coutume de pleurer et de confesser leurs désordres; c'est qu'animés d'une vive foi, ils connaissaient la grandeur du Dieu qu'ils servaient; c'est que plus ils étaient saints et plus ils étaient convaincus et pénétrés de cette grandeur infinie de leur Dieu.

Epouses de Jésus-Christ, en cette qualité, vous êtes appelées à la sainteté et à une sainteté proportionnée à la sublimité de votre état, et plus grande par conséquent que celle du commun des chrétiens; or vous ne pouvez être des saintes, sans concevoir un grand zèle pour la gloire de ce Dieu tout-puissant qui vous a choisies pour ses épouses; toutes les fois que vous vous livrez volontairement au péché véniel, vous faites donc un grand mal et un plus grand mal que le commun des chrétiens, parce que vous offensez plus qu'eux ce Dieu qui mérite toute gloire et tout honneur, parce que, par votre péché, vous vous rendez coupables envers lui d'une plus grande révolte, d'un plus grand mépris; mais vous n'en restez pas là, car, au mépris de votre Dieu Créateur vous ajoutez, par votre péché, une ingratitude, envers votre Dieu bienfaiteur.

II. Ah! c'est ici que j'espère vous faire mieux connaître encore la malice du péché véniel; je prétends vous attaquer par ce qu'il y a de plus sensible en vous, par votre propre cœur; vous vous glorifiez de sentiments de reconnaissance, et d'attachement; vous soupçonner même du contraire, ce serait vous faire injure: or je ne crains pas de vous dire que lorsque vous commettez le péché véniel de propos délibéré, vous manquez de reconnaissance et d'attachement envers votre Dieu; ce n'est point vous dire encore assez, vous vous rendez véritablement coupables d'insensibilité, d'ingratitude envers votre Dieu.

Hélas! pour vous le prouver, je n'ai qu'à vous rappeler en peu de mots tout ce que ce Dieu de bonté a fait pour vous, depuis que vous êtes sur la terre; je ne veux pas même vous parler de tout ce qui vous est commun avec le reste des hommes et des chrétiens surtout, ce qui seul cependant devrait exciter dans votre cœur, la plus vive reconnaissance, l'amour le plus ardent, mais simplement de ce qui vous est propre et personnel; rappelez-vous donc avec quelle prédilection votre Dieu vous a choisies, par préférence à une infinité d'autres, pour vous mettre au rang de ses épouses; comment il vous a appelées, dans un âge et dans un temps peut-être où vous aviez grand nombre d'infidélités à vous reprocher à son égard; rappelez-vous tous les obstacles qu'il vous a fait surmonter et tous les moyens qu'il employa pour vous mettre en état de remplir votre vocation, et que vous et bien d'autres

ne pûtes vous empêcher de regarder comme autant de miracles de sa providence à votre égard ; rappelez-vous encore, si vous le pouvez, toutes les grâces et de toute espèce dont il vous a comblées, depuis que vous vous êtes solennellement consacrées à lui, dans la religion ; vous le savez et vous ne pouvez vous empêcher de le reconnaître ; ce Dieu de bonté n'a cessé de veiller sur vous et de vous donner des témoignages de sa bienveillance et de son amour.

Or, pour tous ces bienfaits, que n'était-il pas en droit d'exiger de vous ? Cependant il s'est borné à vous demander de vous rendre fidèles à sa loi et aux engagements que vous avez contractés avec lui, et pour cela d'éviter, avec soin, non-seulement les fautes grossières, ces péchés griefs capables de vous faire perdre sa grâce et son amitié, mais de plus, de vous préserver de ces fautes légères, de ces péchés qui, sans donner la mort à votre âme, l'offensent cependant lui-même et l'indisposent véritablement contre vous; voilà ce qu'il vous a demandé, autant pour votre propre intérêt, pour vous-mêmes, que pour lui, que pour sa gloire ; voilà ce qu'il vous est très-aisé, soutenues de sa grâce qui ne vous manque jamais, de lui accorder ; vous ne l'ignorez pas, vous ne pouvez même l'ignorer; cependant vous n'hésitez point à lui déplaire, à l'offenser, en commettant le péché véniel, en le multipliant chaque jour sans remords, ou peut-être, malgré les remords de votre conscience ! ah ! je vous le demande ici, soyez de bonne foi, est-ce là témoigner à votre Dieu, votre reconnaissance, pour tout ce que vous lui devez ? Est-ce là chercher à plaire en tout, à votre Dieu, comme vous le devez ? Si je vous demandais ici si vous aimez votre Dieu, vous seriez offensées peut-être ou surprises du moins, de cette question : comme saint Pierre, vous adressant à votre Dieu lui-même, vous lui diriez : Ah ! Seigneur, si je vous aime vous sondez le plus profond des cœurs, vous savez que le motif et l'unique motif qui m'a portée à renoncer au monde, à me détacher de toutes les créatures, a été de m'attacher uniquement à vous, de vous donner des témoignages certains, authentiques et constants de mon amour : voilà vos vrais sentiments ; je le veux croire ; mais si continuant de vous interroger, je vous demandais si cet amour de votre Dieu, dont vous faites profession, s'accorde bien avec cette facilité de lui déplaire, par mille fautes que vous commettez volontairement et chaque jour, et qui, vous le savez, offensent sa majesté suprême, que me répondriez-vous ? Hélas ! je le prévois, vous me diriez ce que vous vous êtes dit plus d'une fois à vous-mêmes, pour faire taire votre conscience, lorsque dans de certains moments de réflexions plus sérieuses et où la grâce agissait sensiblement sur votre cœur, elle s'élevait contre vous, vous me diriez que vous êtes bien éloignées de vous permettre ces péchés griefs qui vous attireraient la haine et l'indignation de votre Dieu, mais qu'après tout, ces fautes, ces infidélités dont vous vous rendez coupables, sont légères, sont peu de chose.

Elles sont peu de chose ces fautes. Mais sans m'arrêter présentement à vous prouver que vous pouvez aisément vous tromper, dans le jugement que vous portez de ces fautes ; que ce que vous jugez péché léger est peut-être péché grief, aux yeux de Dieu, je vous demande si vous pouvez raisonnablement appeler peu de chose, ce qui offense véritablement la majesté infinie de votre Dieu ? Vous surtout, qui dans votre saint état, et à raison de tout ce que votre Dieu a fait pour vous, devez plus chercher à lui plaire, que le commun des chrétiens. Elles sont peu de chose, ces fautes ? Mais c'est par cette raison même, que vous êtes moins excusables ; car enfin, si c'était une passion et une passion violente, qui vous les fit commettre, si c'était pour vous préserver de quelque malheur, pour éviter de cruelles persécutions, quoique toujours sans excuses devant Dieu, qui exige et qui mérite que vous le préfériez à tout, vous auriez au moins quelque prétexte, quelque ombre d'excuse à alléguer ; mais quoi, sans passion, sans sollicitation, sans crainte, sans menaces, tranquillement, de gaieté de cœur, pour ainsi dire, vous offensez ce Dieu infiniment aimable et infiniment bon à votre égard, que vous devez par conséquent aimer de tout votre cœur ? Quelle ingratitude ! Elles sont peu de chose, ces fautes ? Mais, dites-moi, que penseriez-vous d'une personne qui vous aurait juré une amitié inviolable, et surtout, qui à raison des bienfaits signalés que vous lui auriez rendus, vous devrait en effet des sentiments d'attachement et de reconnaissance, et qui se bornerait cependant à ne vous point faire d'injure grossière, de tort considérable, mais qui ne ferait aucune peine de vous manquer et de vous déplaire et mille occasions, qui n aurait nulle attention, nulle complaisance pour vous ; qu'en penseriez-vous ? Vous jugeriez avec raison que c'est un cœur ingrat, qui ne méritait jamais tout ce que vous avez fait pour elle ; comparez présentement tout le bien que vous êtes capable de faire à une autre, avec tout celui que votre Dieu vous a fait, et qu'il continue de vous faire, et concluez que votre ingratitude envers Dieu est infiniment plus énorme que celle dont cette personne pourrait se rendre coupable à votre égard, parce que les bienfaits que vous avez reçus de Dieu surpassent infiniment, en nombre et en excellence, tous ceux que vous pourriez rendre à votre prochain ; concluez enfin que vous n'aimez pas véritablement votre Dieu, quelques protestations d'amour que vous lui fassiez, puisque vous craignez si peu de l'offenser et de lui déplaire. Le péché véniel, quelque léger qu'il puisse être, est donc toujours en lui-même un grand mal, à raison de l'injure qu'il fait à Dieu, vous venez de le voir ; j'ajoute qu'il est encore un grand

mal, à raison du préjudice qu'il cause à la personne qui le commet ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je ne crains point de le dire ici, Mesdames, c'est toujours un défaut de foi, ou le défaut d'une foi assez vive, qui nous fait commettre aussi facilement le péché véniel; si nous étions bien convaincus de la grandeur, de la majesté infinie de notre Dieu, qui est offensé par ce péché, et, tout à la fois, de l'étendue de son amour pour nous, de son infinie bonté à notre égard, nous ne serions pas si faciles à le commettre. Mais si les sentiments d'obéissance et de respect, de reconnaissance et d'amour ne sont pas capables de nous arrêter, notre propre intérêt devrait au moins nous faire craindre de le commettre, puisque ce péché, quelque léger qu'on puisse le supposer, dès que nous le commettons avec facilité, et surtout que nous nous faisons une habitude de le commettre, a toujours des effets funestes par rapport à nous, et nous cause, eu égard à notre salut, le plus grand préjudice. Pour vous le prouver, Mesdames, je pourrais vous citer les vengeances que Dieu a exercées, dans tous les temps, sur ceux qui ont osé le commettre; je pourrais vous dire que notre Dieu, qui voit les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, et qui par conséquent ne peut se tromper dans ses jugements, et qui est d'ailleurs infiniment bon, a souvent puni ce péché par des maux considérables qui prouvent qu'il l'a toujours regardé comme un mal et un très-grand mal. Nadab et Abiu, brûlés dans le sanctuaire pour s'être servis d'un feu étranger; Moïse, privé de voir la terre promise, pour s'être rendu coupable d'une légère et injuste défiance; cinquante mille Bethsamites, morts dans un instant, pour avoir jeté un regard curieux sur l'arche; Osa, frappé de mort pour l'avoir indiscrètement touchée; un prophète, dévoré par un lion pour n'avoir pas suivi les ordres du Seigneur; Ananie et son épouse, expirant successivement, l'un et l'autre, aux pieds de saint Pierre, pour un mensonge. Que sai-je? Combien d'autres maux et d'autres punitions ne pourrais-je pas rapporter ici? Hé! qui sait si tant de maladies, d'infirmités, de malheurs, de calamités, que nous voyons et qui nous environnent, ne sont pas, pour plusieurs, des peines actuelles du péché véniel?

Je pourrais vous dire encore, pour vous prouver combien Dieu est opposé au péché véniel, que son Fils Jésus-Christ est mort pour ce péché, comme pour le péché mortel; qu'une âme coupable d'un seul péché véniel, ne peut entrer dans le ciel qu'après l'avoir expié, dans cette vie, par la pénitence, ou qu'après en avoir été purifiée, dans l'autre, par les peines du purgatoire, peines qui surpassent infiniment tous les maux qui se font sentir sur la terre, et qui, au sentiment de bien des Pères, ne diffèrent de ceux de l'enfer que par l'espérance qui s'y trouve; je pourrais vous ajouter que, dans l'enfer même, le réprouvé est particulièrement puni des péchés véniels qu'il a commis, par une augmentation de peines et de tourments proportionnés à leur nombre et à leur malice : mais sans m'étendre ici sur toutes ces réflexions, quelque certaines et quelque importantes qu'elles soient, je me borne à vous bien faire connaître le préjudice que le péché véniel cause, dès cette vie, à l'âme qui s'en rend coupable, et, pour cela, je dis que le premier mal qu'il lui cause est de la priver des grâces du ciel; qu'un autre mal, plus grand encore, c'est de la faire tomber, pour l'ordinaire, dans le péché mortel; qu'enfin le troisième mal, et le plus funeste de tous, c'est de la conduire le plus souvent à l'impénitence finale. Quelles surprenantes et effrayantes vérités! Encore quelques moments de votre attention, je vous prie, et vous en serez convaincues.

I. Je dis, en premier lieu, que le péché véniel prive l'âme des grâces du ciel. Ce n'est pas cependant, Mesdames, que je veuille dire qu'une âme infidèle, de quelque infidélité qu'elle puisse se rendre coupable, soit absolument privée de toute grâce, de tout secours surnaturel. Non, comme nous ne pouvons faire aucun bien, j'entends aucun bien méritoire du ciel, sans la grâce, il est certain aussi que la grâce ne nous manque jamais pour opérer le bien; dire le contraire, ce serait soutenir une erreur que l'Eglise a condamnée : mais aussi, Mesdames, remarquez, je vous prie, avec moi, qu'il est deux sortes de grâces; il en est de générales et suffisantes, données à tous, et avec lesquelles on peut absolument éviter le mal et faire le bien; il en est de spéciales et de prédilection, ainsi appelées parce que Dieu ne les donne pas indifféremment à tous, grâces plus proportionnées aux différentes situations dans lesquelles nous pouvons nous trouver, et qui nous font éviter le mal et faire le bien avec plus de promptitude, de facilité et de mérite par conséquent.

Or c'est de ces dernières grâces dont se prive, par sa faute, une personne, une religieuse qui commet facilement le péché véniel; cette facilité à offenser son Dieu l'indispose à son égard, et si ces fautes ne sont pas de nature à engager Dieu à l'abandonner entièrement, elles sont cependant propres à l'éloigner d'elle; car telle est la conduite de notre Dieu envers nous, qu'il se conforme, en quelque sorte, à nos dispositions; lorsque nous lui témoignons un sincère et vif attachement, lorsque nous lui montrons une attention scrupuleuse à éviter tout ce qui pourrait lui déplaire et l'offenser, il nous regarde alors avec des yeux de complaisance; il nous témoigne réciproquement son amour, en nous communiquant une abondance de grâces qui nous font multiplier nos actes de vertus et de fidélité, et nos mérites par conséquent, et qui, en nous fortifiant dans la piété, nous consolent, au milieu des peines et des contradictions qu'on éprouve toujours, quand

on est disposé à préférer à tout le service du Seigneur. Voilà en effet la conduite qu'il a toujours tenue envers tous les saints, ou pour mieux dire, voilà ce qui, à parler proprement, les a faits des saints. Il est une liaison, vous l'avez entendu dire quelquefois, Mesdames, et cela est vrai, il est une liaison, un certain enchaînement entre les grâces, du côté de Dieu, et les actes de fidélité de notre notre part; il nous présente une grâce; par elle et avec elle nous faisons une bonne œuvre, un acte de fidélité, et la correspondance à cette grâce nous en procure une autre à laquelle nous correspondons encore; ainsi croissons-nous, ou pouvons-nous croître chaque jour, et jusqu'à notre dernier soupir, en grâces, en mérites et en sainteté; mais aussi qu'arrive-t-il lorsque nous ne montrons que de la froideur, de l'indifférence à son service; lorsque nous nous bornons à ne vouloir point l'offenser mortellement, que nous ne nous faisons aucune peine, aucun scrupule, de commettre les fautes vénielles? Nous rompons alors cette précieuse chaîne; cette disposition, de notre part, de froideur et d'indifférence refroidit naturellement le cœur de notre Dieu à notre égard, et le porte à nous témoigner froideur pour froideur, indifférence pour indifférence; il ne nous laisse pas sans secours, à la vérité, mais il se borne à des secours généraux, à des grâces suffisantes et nous prive de toute grâce de prédilection : nous ne pouvons commettre un seul péché véniel, sans rejeter la grâce qu'il nous présente pour éviter ce péché; cette grâce méprisée, rejetée, ce péché commis, éloigne encore plus Dieu de nous; il nous prive d'une seconde grâce qui eût suivi la première, si nous y eussions été fidèles, et par-là, d'une infinité d'autres.

De là, de cet éloignement de notre Dieu, de cette soustraction de grâces, suit un nombre infini de fautes intérieures et extérieures; de là cette lâcheté, cette indolence, cette tiédeur, ce dégoût de tous ses devoirs. Voilà, Mesdames, ce qui est d'une expérience journalière; qu'une religieuse s'applique à bien servir son Dieu, qu'elle porte une attention scrupuleuse, à se préserver des moindres péchés, de tout ce qui pourrait déplaire à son Dieu, on la voit heureuse et contente; non-seulement elle jouit interieurement de cette paix spirituelle, de cette douce paix, le plus grand bien, l'unique bien même réel et solide que nous puissions nous procurer sur la terre, et qui est comme un avant-goût de la paix et du bonheur du ciel; mais cette heureuse situation de son âme se manifeste sensiblement au-dehors; en paix avec son Dieu, elle est également en paix avec le prochain et avec elle-même, au milieu même des peines et des contradictions inséparables de cette vie mortelle; rien n'est capable de la troubler, de l'affliger : au lieu qu'une religieuse peu fidèle à son Dieu, qu'elle ne craint point d'offenser par des fautes qu'elle multiplie chaque jour, ne la goûte point cette aimable paix; malgré ses soins et tous ses efforts pour se rassurer, sa conscience crie quelquefois bien haut, et lui reproche souvent toutes les infidélités si opposées à cette perfection à laquelle elle s'était engagée, en entrant dans le saint état de la religion; non, elle ne goûte point, et ne peut goûter combien le Seigneur est bon à ses épouses fidèles; ce joug du Seigneur dont elle s'était chargée avec tant d'empressement et de consolation, n'est plus pour elle un joug doux et léger; c'est un fardeau qu'elle ne peut plus porter elle le traîne avec dégoût et avec scandale même quelquefois; ainsi troublée, agitée au-dedans d'elle-même, pleine d'ennui et de remords, l'humeur s'y joint aisément; elle le fait sentir à ses sœurs; la piété des ferventes lui déplaît et l'ennuie; les manières et la conduite des autres l'indisposent et l'irritent; en guerre avec son Dieu et avec elle-même, est-il étonnant qu'elle ne conserve pas la paix avec le prochain?

II. Du moins, si elle en restait-là, cette religieuse infidèle, ses infidélités n'étant pas mortelles, son mal ne serait pas sans remède; mais qu'arrive-t-il pour l'ordinaire? C'est que cette facilité à commettre des fautes vénielles la conduit enfin à un état de mort spirituelle; ce n'est pas que ces fautes, que ces péchés véniels puissent jamais devenir mortels; quelque multipliés qu'on puisse les supposer, jamais ils ne peuvent, par eux-mêmes, faire un péché mortel, mais ce que je veux dire, et ce qui est d'expérience, c'est que le péché véniel commis souvent et facilement, conduit ordinairement au péché mortel; c'est qu'une personne religieuse surtout, qui ne se fait aucune peine de commettre des fautes vénielles, finit par tomber dans des fautes graves et mortelles.

Ce n'est point votre intention, dites-vous, et vous dites-vous quelquefois à vous-mêmes; âmes tièdes et indifférentes pour votre Dieu, ce n'est point votre intention, en vous permettant des fautes légères, d'en venir à des actions criminelles; vous êtes bien résolues de ne rien faire qui puisse causer votre réprobation éternelle; je veux croire que vous le pensez, comme vous le dites; mais, en premier lieu, ne pouvez-vous pas vous tromper dans le jugement que vous portez sur ces fautes que vous commettez si souvent et si facilement? n'est-il point à craindre que ce que vous croyez léger et de peu de conséquence, ne soit grief en lui-même et mortel aux yeux de Dieu? Hé quoi! les docteurs, les directeurs des consciences les plus éclairés ont peine quelquefois à discerner la faute mortelle de la vénielle; et vous, sans avoir, à beaucoup près, autant de lumière et de savoir, vous si intéressée à vous flatter, à vous tromper, vous, que des infidélités habituelles et sans nombre privent de ces grandes lumières que Dieu communique à ses saints, vous vous rassurez, vous vous tranquillisez; vous ne savez donc pas que

ce n'est pas toujours la grièveté de l'action qui rend criminel aux yeux de Dieu, mais que c'est encore la disposition du cœur à son égard; vous êtes dans une disposition habituelle de lui désobéir, de lui déplaire, vous n'avez donc aucun amour pour lui : or, sans amour pour votre Dieu, peut-il, lui, vous aimer, et vous, pouvez-vous lui plaire?

Mais quand vous ne vous tromperiez pas dans votre jugement; quand ces fautes que vous commettez si facilement, sous prétexte qu'elles ne sont que vénielles, ne seraient que vénielles en effet, je dis, en second lieu, qu'elles vous conduiront insensiblement aux fautes mortelles; le Saint-Esprit l'a dit, que celui qui méprise les petites choses, tombera infailliblement dans les plus considérables : *Qui spernit modica, paulatim decidet* (*Eccli.*, XIX. 1), ce que le Saint-Esprit a prédit, l'expérience le confirme; voilà ce que nous, ministres de Jésus-Christ, appliqués à la conduite des âmes, nous voyons souvent et avec douleur des personnes que Dieu avait appelées à son service, dans la retraite, après l'avoir servi quelque temps avec ferveur, déchoir ensuite, se permettre des inobservations, des infidélités, des fautes sans nombre, légères d'abord, à la vérité, mais qui, par une longue habitude, les ont fait tomber enfin dans des fautes énormes et scandaleuses même quelquefois.

Mais j'ajoute, en troisième lieu, qu'outre que cela est d'expérience, à suivre la raison et la foi, cela doit être ainsi; je veux dire que cette facilité à commettre le péché véniel doit naturellement conduire au péché qui donne la mort à l'âme, au péché mortel. Car enfin une personne, une religieuse surtout, qui se familiarise avec le péché véniel, s'éloigne insensiblement de son Dieu, et son Dieu offensé aussi souvent s'éloigne pareillement de cette religieuse infidèle, je vous l'ai déjà fait connaître; mais quel effet doit naturellement produire dans elle cet éloignement réciproque? Ah! Mesdames, vous le sentez assez, un affaiblissement de foi, une diminution continuelle de charité; or je vous le demande, cette personne peut-elle rester longtemps dans cet état? Non, sans doute; accoutumée peu à peu à ne plus craindre le péché véniel, elle passe insensiblement à ne plus tant redouter le péché mortel; accoutumée à rejeter les grâces du Seigneur, elle s'en éloigne par là de plus en plus, c'est-à-dire, qu'après avoir quelque temps et longtemps contristé le Saint-Esprit, elle en vient enfin jusqu'à l'étouffer entièrement dans son cœur; c'est-à-dire que la charité, après avoir toujours et insensiblement diminué dans elle, s'éteint enfin entièrement; c'est-à-dire, qu'après avoir trop longtemps écouté et suivi les suggestions du malin esprit, elle finit par devenir absolument son esclave, et par là, combien d'âmes infidèles qui se croient justes et vivantes, et qui cependant sont déjà criminelles et mortes aux yeux de Dieu, et que des péchés véniels multipliés à l'infini, conduisent enfin à ce funeste état. Hé! qu'importe après tout, que la mort enlève par une maladie violente, ou par de petits maux négligés? Qu'importe, dit saint Augustin, qu'un vaisseau fasse naufrage par une violente tempête, ou qu'il soit submergé par des grains de sable dont il se trouve surchargé? Qu'importe que l'âme se perde en se livrant à d'énormes crimes, ou en commettant des fautes qui conduisent enfin au crime et à la haine de Dieu? Ah! que de saints personnages sont déchus par là de la sainteté, et sont tombés dans un état de réprobation! Car voilà, Mesdames, jusqu'où va une âme qui ne se fait aucune peine de commettre le péché véniel; ce qui met le comble à son malheur, c'est que ce péché dont elle paraît faire si peu de cas, après l'avoir conduite au péché mortel, la fait enfin mourir dans l'impénitence finale, dans la disgrâce éternelle de son Dieu.

III. Oui, Mesdames, et pour vous en convaincre, que ne puis-je, dans ce moment, faire paraître ici une de ces âmes qui, après avoir goûté le don de Dieu dans la religion, a mérité par ses prévarications d'être ensevelie pour toujours dans les flammes éternelles; si j'entreprenais de l'interroger sur la cause de sa réprobation, vous l'entendriez me répondre que la vraie cause, et la première cause de son malheur, a été sa facilité à commettre des fautes légères et qu'elle regardait trop comme telles; elle me dirait qu'après s'être longtemps habituée à ses fautes, elle est déchue, sans presque s'en apercevoir, de la grâce et de l'amitié de son Dieu; que sa longue habitude à l'offenser l'avait rendue si insensible à son malheureux état, que les approches même de la mort, que les secours spirituels qu'elle a reçus alors, n'ont point été capables de la faire rentrer en elle-même, et d'exciter dans son cœur, une douleur proportionnée à ses fautes.

Voilà, Mesdames, l'effet ordinaire de cette facilité à offenser Dieu, dans un état saint et dans lequel tout tend à la sainteté. Habitué à rejeter les grâces, on les rejette jusqu'à la fin; accoutumé à s'excuser, à se flatter, on se flatte et on s'excuse jusqu'à la mort; état funeste et plus funeste, en quelque sorte, que celui d'une âme plongée, depuis longtemps, dans de criminelles habitudes; celle-ci, à une grâce forte, extraordinaire, se réveille, pour ainsi dire, revient de son assoupissement; l'esprit tout à coup éclairé, le cœur touché, l'âme ébranlée, elle ouvre enfin les yeux, elle voit toute l'horreur de son état; terrassée, comme saint Paul, par la grâce, comme lui elle lui rend les armes, elle renonce à son péché, et se convertit sincèrement à son Dieu; voilà, malgré la corruption du siècle, ce que nous avons la consolation de voir quelquefois; mais une personne, dans la religion, qui, après avoir servi quelque temps son Dieu avec fidélité, est tombée

ensuite dans le relâchement ; une religieuse qui s'est fait une habitude de résister aux inspirations de la grâce, et d offenser son Dieu ; devenue insensible à tout, elle conserve son insensibilité jusqu'à la mort ; les âmes les plus saintes tremblent à l'approche des jugements du Seigneur, et elle passe tranquillement du temps à l'éternité ; ou si elle paraît troublée, alarmée alors, ces troubles et ces alarmes sont bien moins l'effet d'une dernière grâce, que l'adresse de Satan qui lui persuade alors que son état la rend indigne des regards et des miséricordes de son Dieu, et qui réussit, par là, à la faire expirer dans le désespoir.

O vous qui jusqu'ici avez commis si facilement le péché véniel, parce que vous l'avez regardé comme peu de chose, en jugez-vous ainsi présentement? Pouvez-vous regarder comme peu considérable ce qui porte un caractère tout à la fois de mépris et de révolte, d'injustice et d'ingratitude envers Dieu, ce qui cause les plus grands préjudices à l'âme qui se fait une habitude de le commettre ; ce qui la prive des grâces de son Dieu, ce qui la porte au péché mortel, ce qui la conduit enfin au plus grand de tous les malheurs, à la perte de son Dieu, à une réprobation éternelle? Ah! Mesdames, dans ces jours de salut surtout, ranimez, ranimez votre foi sur cette grande vérité ; une des meilleures résolutions que vous puissiez prendre dans cette retraite, c'est d'éviter avec soin jusqu'aux péchés les moins considérables, jusqu'aux fautes les plus légères.

Oui, Seigneur, je la prends et dans toute la sincérité de mon cœur, cette résolution si conforme à l'état saint auquel vous avez daigné m'appeler. Comme chrétienne j'étais déjà engagée à me préserver de tout ce qui peut vous offenser et vous déplaire ; en qualité de religieuse et de votre épouse, j'y suis plus étroitement obligée encore. Ah! je le confesse ici, à ma confusion, je n'ai point assez pensé à l'engagement que j'ai contracté de travailler sans relâche à ma perfection, et que le premier degré de cet engagement est d'éviter le péché et jusqu'à l'ombre même, à l'apparence du péché : mais c'en est fait, ô mon Dieu, dès ce moment, je les déteste, toutes les fautes que je n'ai malheureusement que trop multipliées jusqu'à présent ; je vais commencer par m'en purifier dans les eaux salutaires de la pénitence. Hélas ! de combien de grâces et de faveurs je me suis privée, par toutes mes infidélités! Que de scandales j'ai causés peut-être encore! je suis bien résolue de les réparer, par une fidélité parfaite à vous servir ; oui, désormais, j'aurai sans cesse, comme le Roi-Prophète, mon âme entre mes mains, pour ne rien faire, je ne dis pas seulement qui puisse vous offenser, vous outrager, mais qui soit même capable de vous déplaire. A cette indifférence pour vous, à cette tiédeur qui n'a que trop paru jusqu'ici, à cette facilité à vous offenser va succéder la plus grande ardeur à vous plaire, la plus scrupuleuse délicatesse à me préserver des moindres taches, à éviter les fautes les plus légères, afin qu'après vous avoir servi en vraie et fidèle épouse sur la terre, je puisse un jour et pour toujours vous voir, vous aimer et vous posséder dans le ciel. Ainsi-soit-il.

## SECOND JOUR.

### Second discours.

### SUR L'OBSERVANCE DE LA RÈGLE ET DE CONSTITUTIONS.

Quicunque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia. (*Galat.*, VI, 16.)

*Tous ceux qui suivront cette règle, la paix et la miséricorde du Seigneur seront leur récompense.*

Être en paix avec son Dieu, éprouver les bontés et les miséricordes de son Dieu, voilà, Mesdames, le plus grand avantage dont puisse jouir, en cette vie, une âme chrétienne, mais avantage qu'elle ne peut se procurer qu'en s'appliquant à bien servir son Dieu, qu'en se conformant en tout aux volontés de son Dieu : or comme il est différentes demeures dans la maison du Père céleste, il est aussi, sur la terre, différents moyens de lui obéir et de lui plaire ; il est des âmes qu'il destine à le servir dans le siècle, au milieu de tous les dangers, et de tous les embarras du siècle ; il en est d'autres sur lesquelles il paraît avoir des vues plus particulières de miséricorde et de sainteté qu'il appelle à lui dans la retraite, et qu'il tient loin du monde occupées à le servir dans l'état de la religion : vous êtes, Mesdames, de ces âmes privilégiées que le Seigneur, par une bonté infinie, a heureusement délivrées de tous les dangers du monde, et qu'il a placées dans un saint institut par préférence à une infinité d'autres.

Mais, pour correspondre parfaitement à ses desseins sur vous, il ne suffit pas d'être entrée dans ce saint état, il faut vous y sanctifier, et pour vous sanctifier, en remplir exactement tous les devoirs. En vous consacrant à Dieu, dans la religion, vous vous êtes engagées à travailler toute votre vie à votre perfection ; or la manière dont vous devez tendre à la perfection vous est marquée dans votre règle et dans vos constitutions ; c'est là que vous trouvez ce que vous devez faire, et comment vous le devez faire pour plaire à votre Dieu ; il est donc bien important pour vous de les observer fidèlement, cette règle et ces constitutions. Pour vous y engager, j'entreprends de vous entretenir ici, et sur les motifs qui doivent vous porter à observer votre règle et vos constitutions ; ce sera le sujet de la première partie de cet entretien : et sur les moyens de les observer saintement ; ce sera le sujet de la seconde partie. En deux mots, Mesdames, pourquoi devez-vous observer votre règle et vos constitutions ; comment devez-vous observer votre règle et vos constitutions? Honorez-moi, s'il vous plaît de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un spectacle, Mesdames, bien digne d'admiration, et qui nous prouve la sagesse infinie de notre Dieu et tout à la fois son amour immense pour ses créatures, que cette variété d'états qu'il a formés dans l'univers, et qui, quoique différents les uns des autres quant aux moyens, tendent tous cependant à la même fin, qui est la sanctification des âmes et leur salut éternel. Mais, parmi tous ces états, il en est de plus parfaits les uns que les autres, parce qu'il en est qui éloignent plus du monde, qui détachent plus de tous ses biens, de tous les avantages qu'il procure, et qui par là approchent plus aussi de la vie humble et cachée, pauvre et mortifiée qu'a menée notre Dieu sauveur pendant sa vie mortelle.

Tel est, Mesdames, celui auquel la divine Providence vous a appelées; l'embrassant, cet état, vous vous êtes engagées non-seulement à observer exactement la loi de Dieu, les préceptes du Seigneur, et à pratiquer les conseils de son Evangile : vous lui avez promis solennellement de plus, de mener une vie de retraite, de dépendance, de détachement, de pénitence, conforme à la règle et aux constitutions de l'institut que vous embrassiez. C'est donc cette règle, ce sont donc ces constitutions que je dis que vous devez observer fidèlement; pour vous y engager, ou plutôt pour vous porter à persévérer constamment dans cette observance exacte qui édifie les fidèles et qui console l'Eglise, je pourrais vous dire que cette règle et ces constitutions que vous avez embrassées volontairement, viennent de Dieu; qu'elles ont été composées par des saints animés de l'esprit de Dieu, et approuvées pour cela par l'Eglise, mais je crois de plus devoir insister ici avec vous sur trois raisons plus précises encore ; les voici :

C'est, en premier lieu, que vous devez chercher à satisfaire en tout les personnes que la divine Providence a placées à votre tête, et à correspondre à tous leurs désirs, par rapport à vous : or vous ne pouvez douter qu'elles ne désirent ardemment que vous soyez fidèles à observer votre règle et vos constitutions. C'est en second lieu, que vous devez ne pas scandaliser, ce n'est point dire assez, que vous devez vous appliquer à édifier, par votre conduite, celles avec lesquelles vous avez à vivre ; or vous sentez bien que vous ne pouvez les édifier que par une grande fidélité à observer votre règle et vos constitutions. C'est, en troisième lieu, que vous n'êtes entrées dans cette sainte maison, et dans le saint état de religion, que pour travailler à votre perfection, à votre salut ; or vous n'ignorez pas que vous ne pouvez vous perfectionner et vous sauver, qu'en observant fidèlement votre règle et vos constitutions ; ainsi, Mesdames, vous devez donc avoir cette exacte fidélité, et pour la consolation de vos supérieurs, et pour l'édification de vos sœurs, et pour votre propre sanctification ; suivez-moi, je vous prie.

I. Je dis, en premier lieu, qu'une personne religieuse doit observer sa règle et ses constitutions pour la consolation de ses supérieurs ; ce n'est point cependant, Mesdames, que je veuille dire qu'une religieuse doive agir et se rendre fidèle, montrer de l'exactitude, uniquement pour plaire à ses supérieurs, et dans la vue de se concilier leur estime et leur amitié : non, agir par un pareil motif, ce serait être de ces personnes dont parle l'apôtre saint Paul et qu'il condamne, qui ne font le bien que lorsqu'elles sont vues : *Ad oculum servientes;* que pour plaire aux créatures, *quasi hominibus placentes* (*Col.*, III, 22) ; au lieu qu'un vrai serviteur, qu'une vraie servante de Jésus-Christ, ne doit avoir en vue que de faire la volonté de Dieu : aussi l'Apôtre dit-il dans un autre endroit, que s'il ne cherchait qu'à plaire aux hommes, il ne serait pas un vrai serviteur de Jésus-Christ : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* (*Galat.*, I, 10.)

Mais, Mesdames, une religieuse qui n'agirait et qui ne serait fidèle à ses devoirs, à ses observances, que pour plaire à ses supérieurs, ferait un très-grand mal, puisqu'elle s'exposerait à s'entendre dire un jour, par le souverain Juge : Retirez-vous, vous n'avez rien à attendre de moi, c'est aux créatures que vous avez voulu plaire, c'est aussi des créatures que vous avez dû recevoir votre récompense : *Recepisti mercedem tuam.* (*Matth.*, VI, 16.) Une religieuse aussi qui, par son peu de fidélité, par sa négligence, par ses trangressions, déplairait à ses supérieurs, et serait pour eux un sujet de peine et de chagrin, serait très-coupable aux yeux de Dieu ; ce serait un mal à la vérité de chercher uniquement à leur plaire, mais ce serait pareillement un mal de leur déplaire, en agissant contre leurs désirs, contre leur volonté, ne pouvant douter que leur volonté, que leurs désirs ne soient que la règle et les constitutions de l'institut s'observent parfaitement par toutes celles que la Providence a confiées à leurs soins : ce n'est en effet que pour cela, Mesdames, que le Seigneur a permis qu'une de ses épouses fût placée à la tête de votre communauté ; du moment que votre supérieur majeur ou celui qui tient sa place, a confirmé son élection ou agréé du moins le choix qu'on a fait d'elle, elle s'est engagée à faire observer la règle et les constitutions, à entretenir la régularité dans la maison, cette régularité est un dépôt précieux qui lui a été confié par le Seigneur, dont elle lui rendra un compte exact, et qu'elle doit transmettre, dans toute son intégrité, à celle qui doit lui succéder ; de là une obligation pour elle de veiller attentivement à ce qu'il ne s'introduise aucun relâchement, aucun abus : abus, relâchement, hélas ! qui s'insinuent quelquefois, sans qu'on s'en aperçoive, même dans les maisons les plus régulières.

Or, Mesdames, la même raison qui oblige une supérieure à maintenir, avec la plus scrupuleuse attention, la régularité dans sa communauté, oblige aussi les particulières d'entrer dans toutes les vues de leur supérieure : oui, sans doute, et malheur à celles qui se rendraient sur cela indociles ou peu attentives aux avis, aux réprimandes de celle que le Seigneur a placée à leur tête; quel chagrin ne lui causeraient-elles pas, si elle a un vrai zèle pour le maintien de la régularité et pour le salut des âmes confiées à ses soins! Non, la piété de toutes les autres, leur exactitude, leur fidélité à s'acquitter de tous les devoirs de leur saint état, ne seraient point capables de la dédommager, de la consoler du peu de régularité d'une seule de ses filles; mais aussi que les gémissements, que les larmes qu'elle répandrait en secret, et aux pieds de son crucifix, seraient funestes à celles qui en seraient l'objet! Car voilà à quoi se trouve réduite quelquefois une personne supérieure; après avoir épuisé successivement les voies de douceur et de fermeté, craignant que trop d'autorité n'aigrisse encore un esprit que l'expérience lui a fait connaître, joindre la hauteur et l'indocilité à la tiédeur, à l'indifférence pour sa règle, elle prend le parti de se taire, mais en même-temps de recourir au Seigneur, de le prendre à témoin de tout ce qu'elle a fait, et du peu qu'ont opéré tous ses soins. Ah! qu'il est à craindre que le Seigneur, pour la consoler, ne lui fasse entendre alors, ce qu'il dit autrefois au prophète Samuël, au sujet des Israélites qui refusaient de reconnaître en lui, l'autorité dont il l'avait revêtu : Vos plaintes et vos gémissements sont montés jusqu'à moi; ces esprits indociles refusent de vous écouter, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter moi-même : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me* (*I Reg.*, VIII, 7); mais prenez patience; je vengerai, dans son temps, ce mépris de votre autorité qui est la mienne; menaces funestes que le Seigneur irrité n'attend pas toujours à exécuter dans l'autre vie; combien en effet qui, après avoir scandalisé, pendant bien des années, une communauté entière, ont été frappées tout à coup par la mort, sans pouvoir se reconnaître, ou qui sont mortes dans des remords et dans des troubles affreux qui ne marquaient que trop que le Seigneur commençait à exercer sur elles ses jugements redoutables! Une personne religieuse doit donc observer sa règle et ses constitutions, pour ne pas causer de peine à ses supérieurs, pour la consolation de ses supérieurs, mais elle doit de plus les observer pour l'édification de celles qui vivent avec elle.

II. Telle est, Mesdames, la disposition de la divine Providence, qu'en réunissant tous les hommes sous une même religion, sous un même culte, elle a voulu qu'ils se portassent tous réciproquement au bien, qu'elle leur en a fait même une obligation, jusqu'à les charger, sur cet objet, les uns des autres : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) C'est pour cela que l'apôtre saint Paul, dans son *Epître aux Romains*, exhorte les fidèles à faire le bien, non-seulement devant Dieu, à qui rien ne peut être caché, mais encore devant les hommes : *Non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* (*Rom*, XII, 17.) Et le Dieu Sauveur nous dit expressément à tous qu'il faut que notre lumière, c'est-à-dire que notre conduite, soit tellement con nuedes autres, qu'apercevant nos bonnes œuvres, ils en glorifient le Père éternel qui est dans les cieux.

Mais si l'édification est d'une nécessité indispensable dans le christianisme, j'ose dire, et vous le concevez aisément, Mesdames, qu'elle est d'une obligation plus étroite encore dans la religion, parce que les âmes y sont beaucoup plus occupées, que dans le monde, du service de Dieu; parce que leurs obligations y sont d'une plus grande étendue; parce que les fautes, les transgressions que l'on peut y faire, peuvent beaucoup moins se cacher que celles qu'on commet dans le monde, et ont, par-là, un effet plus prompt, plus sûr, et conséquemment plus mauvais.

En effet, dans le monde où les devoirs sont différents, comme les états, un chrétien peut faire le mal, transgresser même plusieurs articles essentiels de la loi de l'Evangile, sans être vu et sans scandale, par conséquent : mais dans la religion où se trouvent les mêmes exercices et les mêmes devoirs, et où de plus l'on est sans cesse réuni, et où l'on a toujours les yeux les uns sur les autres, une religieuse ne peut manquer à ses exercices, à ses devoirs, que ses sœurs ne s'en aperçoivent, et sans les scandaliser; d'ailleurs dans le monde, pour scandaliser, il faut communément une action visiblement mauvaise, qui attaque essentiellement et en matière grave la loi de Dieu, parce que, quoique le chrétien du monde soit obligé de plaire en tout à son Dieu, comme les personnes religieuses, cependant n'étant pas tenu à une vie aussi sainte, aussi parfaite, ce que l'on appelle fautes légères ne peut, ordinairement au moins, y faire une grande impression; mais dans la religion où l'on s'est engagé solennellement à tendre sans cesse à la perfection et à observer pour cela, les pratiques et les observances qui sont prescrites dans la règle et dans les constitutions de l'institut qu'on a embrassé, y manquer, et surtout habituellement, c'est faire voir aux autres qu'on n'a pas une grande estime pour ces pratiques, pour ces observances, ni pour les engagements qu'on a contractés par conséquent; c'est par là leur donner mauvais exemple, ce qui est un vrai scandale, et un scandale d'autant plus grand que celle qui les donne est plus ancienne, ou tient un rang plus distingué dans la religion.

Hélas! Mesdames, c'est par là en effet que

les maisons les plus régulières et les plus ferventes qui, pendant des siècles entiers, avaient fait la joie et l'ornement de l'Eglise, sont déchues de leur ferveur, de leur régularité ; ce n'est point tout à coup qu'une communauté tombe dans le relâchement, dans le desordre ; ce n'est qu'insensiblement et par degrés. Une religieuse, après avoir passé ses premières années dans la ferveur, s'est malheureusement dégoûtée de son état; se livrant à ses dégoûts, elle a commencé par transgresser quelques observances, légères à la vérité, et d'abord de loin à loin ; pour se soustraire à la vigilance de ses supérieurs ; ses infractions sont devenues insensiblement plus fréquentes, et plus graves, et par la raison qu'on est naturellement bien plus porté à imiter le mal que le bien, quelques autres ont suivi son exemple ; bientôt la coutume a prévalu, jusqu'à faire regarder celles qui tenaient fidèlement à la règle, comme des scrupuleuses des filles singulières; de ces légères transgressions l'on a passé insensiblement et comme il arrive toujours, à des transgressions plus importantes ; l'on a fini par oublier tous ses devoirs ; le mal est enfin devenu général ; la communauté entière, après avoir perdu l'esprit de son institut, est tombée insensiblement dans des déréglements qui ont longtemps scandalisé les fidèles et affligé l'Eglise, qui, après bien des tentatives de réforme, toujours inutiles, n'a trouvé d'autres moyens pour faire cesser ces désordres et ces scandales, que d'éteindre, de supprimer la maison elle-même. Allez à la source de tous ces malheurs, c'est une religieuse infidèle qui les a causés. Ah ! ne valait-il pas mieux pour elle qu'elle restât dans le siècle, que de venir dans la religion s'y perdre et y perdre les autres avec elle ? Voilà en effet ce qu'elle se dira, et ce qu'elle se reprochera, quoique bien inutilement, dans l'éternité. Qu'avez-vous fait, dit autrefois le brave Josué au malheureux Achan, qui se trouva forcé d'avouer publiquement un crime qu'il avait commis en secret, et qui avait attiré la colère du Seigneur sur Israël, et mis par là la désolation parmi ses frères ; qu'avez-vous fait? Vous avez attiré sur nous les plus grands maux, vous nous avez troublés tous ; que le Seigneur vous trouble et vous extermine aujourd'hui : *Exturbet te Dominus in die hac.* (*Josue*, I, 26.)

Hélas ! Mesdames, ne pourrait-on pas dire également à une religieuse infidèle à ses devoirs, et désobéissante à sa règle : Qu'avez-vous fait, et que faites-vous encore ? Vous avez embrassé volontairement, et de votre plein gré, l'état de la religion ; peut-être encore, en surmontant courageusement de grands obstacles, parce que vous étiez convaincue que le Seigneur vous y appelait, et qu'il n'était point d'autre moyen de vous sauver ; vous vous êtes engagée solennellement à remplir tous les devoirs, toutes les observances que ce saint état vous prescrivait ; vous avez été fidèle en effet, quelque temps, quelques années, à vos sacrés engagements ; mais faute de persévérance, après bien des infidélités assez légères d'abord, vous en êtes venue enfin à des transgressions, à des prévarications importantes et habituelles qui scandalisent toutes vos sœurs et qui affligent plus le cœur de votre céleste Epoux, que leur ferveur, leur régularité ne le consolent; par vos transgressions, comme le dit saint François de Sales, non-seulement vous démentez votre profession, mais vous renversez, autant qu'il est en vous, la congrégation, et vous dissipez les fruits du bon exemple ; cette maison qui vous a reçue dans son sein, dans l'espérance que, toute votre vie, vous travailleriez à sa gloire et à son bonheur, vous travaillez aujourd'hui à la détruire, à l'anéantir, vous empêchez le Seigneur de répandre sur elle, ses grâces et ses bénédictions. Ah ! plût à Dieu que vous ne lui causassiez de préjudice que dans ses biens temporels, elle s'en consolerait, et nous nous en consolerions avec elle ! mais vous l'attaquez dans l'essentiel ; par vos mauvais exemples, par vos scandales, vous travaillez à anéantir dans elle cette régularité, cette piété qui seule peut la rendre agréable au Seigneur et à son Eglise ; vous troublez par là le troupeau le plus chéri du divin pasteur ; ajouterai-je ici comme le zélé conducteur du peuple de Dieu ? Que le Seigneur vous trouble et vous punisse. Ah ! loin de moi des sentiments si opposés aux dispositions de mon cœur ; le Seigneur m'est témoin que volontiers, je donnerais mon sang pour le salut d'une seule de ses épouses ; je dirais plutôt à cette religieuse infidèle : Depuis longtemps vous vous êtes, par votre conduite peu régulière, malheureusement éloignée de votre Dieu ; mais le mal n'est pas absolument sans remède; revenez sincèrement à lui, il est toujours prêt à vous recevoir : soyez désormais disposée à remplir fidèlement les engagements sacrés que vous avez contractés avec lui ; vos sœurs que vous avez tant de fois scandalisées, cherchez présentement à les édifier par une observation exacte, non-seulement de vos devoirs essentiels, mais même des plus petites pratiques de la religion, de vos plus légères observances, et par là vous réparerez, autant qu'il sera dans vous, les maux que vous avez faits ; le Seigneur qui ne rejette jamais un cœur contrit, vous rendra son amitié, vous en éprouverez les effets, dès cette vie, par la paix du cœur que vous n'avez pu avoir, tant que vous avez été contraire à ses desseins sur vous, et par là, en contribuant à la sanctification des autres, vous vous sanctifierez vous-même.

III. Car voilà, Mesdames, le troisième motif qui doit vous rendre fidèles à observer votre règle et vos constitutions. Il n'est point d'état dans le monde où l'on ne puisse se sauver ; Dieu les a tous faits, et s'il s'en trouvait un seul incompatible avec le salut, il faudrait le regarder comme un état que Dieu n'a point créé et qu'il réprouve ; mais à cette vérité je dois en join-

dre une autre aussi certaine, c'est que pour se sauver dans un état, il faut y avoir été spécialement appelé par le Seigneur; ce n'est pas tout encore, c'est que pour se sauver, il ne suffit pas d'être dans l'état où Dieu nous veut; il faut de plus, je l'ai déjà dit, remplir les devoirs de cet état; sans cela, l'on ferait les œuvres les plus éclatantes, les plus saintes même en apparence, elles ne seraient ni agréables à Dieu, ni susceptibles par conséquent de ses récompenses. Or, Mesdames, si dans tous les états, il faut nécessairement en observer les devoirs, à plus forte raison, Dieu exige-t-il cette fidélité, dans l'état religieux, état saint par lui-même, destiné de Dieu, non-seulement à la sainteté, comme tous les autres, mais encore à la perfection de la sainteté.

Et ne dites point ici, qu'à la vérité il est dans la religion des devoirs importants qu'on ne peut transgresser sans offenser le Seigneur, mais qu'il en est d'autres moins essentiels qui, de l'aveu même des docteurs et des casuistes, de l'aveu des fondateurs et des instituteurs eux-mêmes, n'obligent pas sous peine de péché; car, en admettant avec eux et avec vous cette distinction, je dis, en premier lieu, que si les docteurs et les casuistes disent qu'on peut absolument transgresser sa règle et ses constitutions sans péché, tous disent aussi, avec saint Thomas et avec saint François de Sales, qu'il y a péché dès que le mépris ou le scandale accompagne la transgression, péché qui devient plus ou moins grief, à proportion que le scandale ou le mépris est plus ou moins considérable : or je prétends, et vous n'en disconviendrez certainement point, qu'il y a toujours mépris au moins interprétatif de la règle et des constitutions, lorsqu'on se fait une habitude de les transgresser; c'est déclarer, par sa conduite, qu'on les estime bien peu, puisqu'on montre si peu d'attention à s'y conformer. Ce que je dis du mépris, je le dis également du scandale; jamais une religieuse ne se donnera la liberté de manquer, habituellement surtout à sa règle, sans scandaliser ses sœurs, scandale qui sera d'autant plus grand que la communauté qu'elle habite est plus régulière et plus fervente.

Je dis, en second lieu, qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais une religieuse se sanctifier sans observer sa règle et ses constitutions; cela est si vrai, que le plus bel éloge qu'on croit faire d'une épouse de Jésus-Christ, qui pendant sa vie a porté ce titre avec honneur, c'est de dire qu'elle a toujours été scrupuleusement fidèle, non-seulement aux devoirs les plus essentiels de son état, mais encore aux plus légères observances, aux plus petites pratiques de cet état; aussi un très-grand et un très-saint pape (Clément XI) disait-il, qu'on lui prouvât qu'un religieux, qu'une religieuse avait toute sa vie observé sa règle avec une exacte fidélité, qu'alors il ne demanderait rien de plus, et qu'il n'hésiterait pas à mettre ce religieux, cette religieuse au catalogue des saints.

En effet, s'il est différents états ou l'on peut se sauver dans le christianisme, il est aussi différents moyens propres à se sanctifier dans ces états, et qu'il est très-important de ne pas ignorer; or voilà, Mesdames, le grand avantage que vous avez dans la religion, c'est de connaître clairement ce que Dieu exige de vous pour votre sanctification. Dans le monde, avec une sincère disposition de servir Dieu et de se sauver, une personne se trouve quelquefois dans une situation qui la rend indécise sur le choix des moyens; mais dans votre saint état, vous ne pouvez jamais être dans cette perplexité; le moyen de sanctification pour vous, et le moyen unique et nécessaire, c'est d'observer fidèlement votre règle et vos constitutions; elles sont pour vous comme une forteresse, un boulevart, d'où vous pouvez aisément repousser tous les traits des ennemis de votre salut, *murus et antemurale* (*Isa*, XXVI, 1); en vous faisant observer les conseils de l'Evangile, elles vous aident à accomplir plus facilement les préceptes; en vous préservant du mal et en vous faisant pratiquer le bien, en quoi consistent les devoirs du chrétien; *Declina a malo, et fac bonum* (*Psal.* XXXVI, 27); elles vous procurent une infinité de grâces et de secours qui vous facilitent la pratique de la vertu, et de toute espèce de vertu; qui vous font marcher constamment dans la voie de la perfection, et qui, vous rendant des épouses de Jésus-Christ, saintes, agréables à ses yeux et selon son cœur, augmentent aussi, chaque jour, vos mérites et votre couronne de gloire. Tout doit donc vous engager à observer exactement votre règle et vos constitutions; la consolation de vos supérieurs, l'édification de vos sœurs et votre propre sanctification; vous venez de le voir : mais comment devez-vous les observer; c'est le sujet de la seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Il n'est malheureusement que trop commun, je le dis ici en gémissant, Mesdames, de voir des vierges chrétiennes, après avoir embrassé volontairement, et avec ardeur même quelquefois, le saint état de la religion, après avoir passé les premières années de leur consécration au Seigneur dans un accomplissement fidèle de tous les devoirs que leur impose le saint institut qu'elles ont embrassé, il n'est que trop commun de les voir déchoir de leur première ferveur, se dispenser de la pratique des devoirs et des observances qui avaient fait, pendant longtemps, leur consolation, leur bonheur, ou du moins ne s'acquitter de ces devoirs, ne pratiquer ces observances qu'imparfaitement, par interruption, par caprice, et avec une négligence toujours scandaleuse pour les autres, et toujours funeste pour elles-mêmes. Si nous voulons remonter à la source de ce changement de conduire, et en chercher la cause, la voici, c'est que

dans les premières années qu'elles ont passées dans la religion, elles aimaient véritablement leur Dieu et n'aimaient que leur Dieu; qu'elles étaient jalouses de lui plaire en tout; or elles savaient que le grand, que l'unique moyen de lui témoigner leur amour, et de lui plaire, c'était de remplir avec la plus exacte fidélité les engagements qu'elles avaient contractés avec lui, et par conséquent, d'obéir ponctuellement à la règle et aux constitutions qui leur prescrivaient l'étendue et la pratique de ces engagements; mais dans la suite, l'ennui, la dissipation, la tiédeur, peut-être aussi quelque attachement aux créatures, ont commencé par affaiblir tous ces sentiments de fidélité et de ferveur, et ont fini, comme il arrive toujours, quand on n'y apporte pas un prompt remède, par les dissiper, ces sentiments, et les anéantir entièrement.

Pour vous, Mesdames, qui, grâce au Seigneur, vous trouvez dans des dispositions saintes, entièrement opposées à celles-ci, pour y persévérer, vous désirez que je vous montre la manière d'observer fidèlement et saintement votre règle et vos constitutions, c'est-à-dire, de façon à glorifier votre Dieu et à vous sanctifier vous-mêmes. Hélas! je pourrais pour cela m'en tenir à ce seul mot de saint Augustin : Aimez, aimez, et vous ferez ce que vous voudrez : *Ama et fac quod vis;* aimez véritablement votre Dieu, désirez bien ardemment de l'aimer, de croître sans cesse dans son amour, alors vous vous occuperez bien sincèrement de tous vos devoirs; vous accomplirez fidèlement tout ce que vous prescrivent votre règle et vos constitutions, bien persuadées que Dieu demande de vous cette fidélité pour lui plaire; *Ama et fac quod vis.*

Cependant pour entrer dans une suite d'instructions que vous attendez de moi, je dois vous ajouter que, pour observer votre règle et vos constitutions, d'une façon qui soit agréable à Dieu et utile à vous-mêmes, vous devez, en premier lieu, les observer dans toute leur étendue, sans rien retrancher; vous devez, en second lieu, les observer dans le temps prescrit et avec toute la promptitude dont vous êtes capables; vous devez, en troisième lieu, les observer en tout temps, malgré les ennuis, les dégoûts et les autres obstacles que vous pouvez y rencontrer, c'est-à-dire que vous devez les observer entièrement ou sans réserve, promptement ou sans délai, constamment ou sans interruption; tout cela nous conduira à un détail de principes et de conséquences pour lesquelles je vous prie de me renouveler toute votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que vous devez observer votre règle et vos constitutions, entièrement et sans réserve. Oui, Mesdames, ce n'est même qu'à cet accomplissement total que votre perfection, votre sanctification est attachée, et pour peu que vous veuilliez réfléchir sur vos engagements, vous sentirez cette vérité; car enfin le motif, le grand motif qui vous a fait renoncer au monde et vous condamner pour toujours, à la retraite ç'a été parce que vous étiez intimement convaincues que votre Dieu demandait de vous ce grand sacrifice; ç'a donc été pour entrer dans toutes ses vues, pour lui plaire, pour lui donner, par là, des témoignages authentiques de votre attachement, de votre amour : or je dis que ces mêmes raisons si importantes, doivent vous engager présentement à accomplir entièrement et sans réserve, tout ce que vous prescrit votre règle, parce que c'est par là, et ce n'est que par là que vous pouvez espérer de plaire à votre Dieu, de lui donner des preuves sensibles de votre amour, et ce n'est que par là conséquemment que vous pouvez travailler sûrement et efficacement à votre perfection, à votre sanctification; vérité si certaine, que quand vous pourriez vous livrer, et quand vous vous livreriez en effet à toute sorte d'œuvres de zèle et de charité, mais étrangères à votre situation, à votre état; quand vous feriez, à l'extérieur, tout ce qui pourrait le plus contribuer à la gloire de Dieu, à l'édification de l'Eglise, et à l'utilité du prochain, si, d'un autre côté, vous négligez les pratiques et les observances prescrites par votre règle et par vos constitutions, dès lors, je le dis sans hésiter, et je vous le dis, d'après tous les maîtres de la vie spirituelle, dès lors, vous déplairiez à votre Dieu, tout ce bien apparent ne serait point un bien pour vous; Dieu le réprouverait, comme fait par le mouvement de votre propre volonté, et contre la sienne, et qui, par là, ne tendrait point à votre perfection, à votre salut.

Je sais, Mesdames, ce qu'allèguent quelquefois des religieuses peu ferventes, pour s'autoriser dans leur relâchement, dans leur tiédeur; qu'à la vérité leur sanctification consiste dans l'observation de leur règle et de leurs constitutions : mais qu'il est aussi une différence à faire dans les pratiques et les observances qui leur prescrivent cette règle et ces constitutions; qu'il en est d'importantes qui tendent directement à leur sanctification; qu'elles sont bien éloignées de vouloir se dispenser, au moins habituellement, de celles-ci, qu'elles s'en confessent même toutes les fois qu'il leur arrive d'y manquer, mais qu'il en est aussi, et en grand nombre, qu'elles ne peuvent regarder que comme de légères observances, auxquelles elles avouent ne pouvoir s'assujettir.

Mais quoi! pourrais-je répondre à une épouse de Jésus-Christ, qui me tiendrait un pareil langage : N'est-ce pas déjà un grand mal pour vous, que, dans votre saint état, vous distinguiez ainsi entre pratiques et pratiques, entre observances et observances, et que vous ne distinguiez ainsi que pour faire peu de cas de quelques-unes, et pour vous autoriser à les négliger? Hélas! à le bien prendre, est-il rien de petit, de léger dans le service de Dieu? Pouvez-vous regarder comme peu important ce qui vous sert à lui témoigner votre fidélité, et votre

amour, et ce qui doit contribuer à votre bonheur éternel? Pouvez-vous douter que Dieu ne vous demande cette fidélité, à vous acquitter de tout ce que vous appelez, légères pratiques? Qu'il n'y ait bien des grâces attachées à toutes ces pratiques, qu'en les négligeant, vous ne déplaisiez à votre Dieu; que vous ne refroidissiez son cœur à votre égard, et que par là, vous ne vous priviez volontairement d'une infinité de grâces et de secours pour votre sanctification?

Mais depuis quel temps regardez-vous certaines pratiques, certaines observances, comme si peu de chose? En jugiez-vous ainsi dans les premières années de votre entrée dans la religion? Comment et pourquoi avez-vous changé de façon de penser? Rentrez ici un moment en vous-même; voyez quelle a pu être la vraie cause de ce changement d'idées et de conduite; cette seule réflexion serait capable de vous porter à la réforme de vous-même. Mais toutes celles qui vous ont précédée dans la religion et dans la sainte maison que vous habitez, et qui ont laissé, en sortant de ce monde, une odeur de sainteté qui est parvenue jusqu'à vous, pensaient-elles comme vous sur ces observances, et se comportaient-elles comme vous? Ah! quelle attention au contraire à ne rien omettre de tout ce qui leur était prescrit! Avec quelle douleur portaient-elles au sacré tribunal les moindres négligences qu'elles avaient à se reprocher! Et sans cela, eussent-elles été des saintes, et vous-même les regarderiez vous comme telles? Mais qu'est-il besoin de remonter si haut, et de vous rappeler les temps passés? Jetez les yeux autour de vous, voyez, entre toutes celles avec lesquelles vous vivez, et considérez celles qui vont le mieux à Dieu, et qui vous paraissent le servir avec plus de zèle, de ferveur et d'amour: lesquelles sont, à vos propres yeux, les meilleures religieuses, les religieuses les plus parfaites? Sont-ce celles qui, comme vous, faisant peu de cas des petites observances, ne se font aussi aucune peine de les transgresser, de les omettre? Ne sont-ce pas plutôt celles qui, pleines d'amour pour leur céleste Epoux, ne regardent rien de peu de conséquence, de tout ce qui leur est prescrit, qui se font un plaisir comme un devoir, de s'y rendre fidèles? Hélas! vous le dites vous-mêmes quelquefois; ce sont là nos saintes; oui sans doute, mais vous devez vous rendre saintes comme elles, et comme elles, par la pratique exacte de toutes vos observances; c'est là le genre de sainteté que votre céleste Epoux exige de vous; s'il avait voulu de vous, de grandes choses, des œuvres d'éclat, il ne vous aurait point placée dans un état et dans un institut où l'on se sanctifie, et où l'on ne se sanctifie que par la fidélité aux petites choses, que par la pratique des petites vertus, des légères observances; vous ne pouvez donc y manquer, sans manquer à ce que vous lui devez, et à ce que vous vous devez à vous-mêmes.

Mais je suis dans un emploi, et j'ai des occupations qui, absorbant tout mon temps, ne me permettent pas de m'assujettir à tous les exercices, et de pratiquer toutes les observances que prescrivent mes constitutions. Mais d'abord, cet emploi que vous alléguez comme un obstacle à votre régularité, je veux croire que c'est la Providence seule qui vous en a chargée; car si vous l'aviez désiré cet emploi, et si, par des voies indirectes, vous étiez parvenue à vous le procurer, dès lors vous ne devriez pas être sans trouble de conscience, et sur tout ce que vous faites dans cet emploi, et sur tout ce que vous n'accomplissez pas de vos observances, à raison de cet emploi, parce que vous ne devriez plus vous regarder dans l'ordre de la Providence, ni comme agréable par conséquent aux yeux de Dieu. Mais je veux qu'en effet ce soit votre supérieure qui vous tient sa place, qui, de son propre mouvement, vous ait chargé de cet emploi, et que vous ne l'ayez accepté que par un motif bien pur de soumission, d'obéissance à ses ordres; je vous le demande, soyez ici de bonne foi, cet emploi est-il de nature par lui-même à vous occuper tellement que, malgré vos bons désirs, vous ne puissiez suivre les exercices de la communauté? Si cela était je vous le dis hardiment, vous devez être tranquille; c'est alors, comme le disent les maîtres de la vie spirituelle, quitter Dieu pour Dieu, et bien loin de ne rien perdre pour le ciel, j'ose dire que vous faites un double profit, puisque vous avez devant Dieu, et le mérite de ce que vous faites, et le mérite de ce que vous ne faites pas, mais que vous désirez faire.

Prenez garde, s'il vous plaît, que, pour vous excuser devant Dieu, il faut que votre emploi soit véritablement pour vous un obstacle réel, et non un vain prétexte, et voilà cependant ce que l'on ne confond que trop souvent; celles qui vous ont précédée dans cet emploi, par la raison que l'on cherche toujours à se mettre en liberté, à se dispenser de ses devoirs, se sont crues autorisées à se dispenser, de temps en temps d'abord, de quelques exercices compatibles cependant avec leur emploi; insensiblement l'abus s'est fortifié, la coutume a prévalu: vous, ma chère sœur, qui leur avez succédé dans cet emploi et qui avez trouvé les choses établies sur ce pied là, sans trop y réfléchir peut-être, je le veux croire, vous avez jugé pouvoir suivre leur exemple et jouir des mêmes priviléges; mais ignorez-vous qu'un abus ne se prescrit point, et qu'il reste toujours abus? Ignorez-vous que celles qui s'y conforment le connaissant tel, sont aussi coupables que celles qui l'ont introduit? Examinez donc sérieusement ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; voyez si, en bien économisant votre temps, si, par des arrangements sages et prudents, vous ne pouvez pas vous rendre fidèle à bien des observances, assister à plusieurs exercices que vous négligez. Si vous le

pouvez, vous le devez, et si vous le devez, vous ne pouvez y manquer sans déplaire à Dieu, sans scandaliser vos sœurs, sans nuire à votre communauté, et par conséquent sans vous causer à vous-même un très-grand préjudice.

Vous me direz peut-être encore (car l'amour de soi-même rend si ingénieux à se flatter, à se tromper), vous me direz que ce qui vous rassure, c'est la permission que vous avez de votre supérieure pour vous absenter de certains exercices, pour omettre certaines observances; cela vous rassure? Mais vous ne savez donc pas que votre supérieure n'a point un pouvoir absolu de vous dispenser de ce que vous prescrivent votre règle et vos constitutions? Prenez garde, je dis pouvoir absolu, c'est-à-dire, le pouvoir de vous en dispenser, de sa propre grâce, de son propre mouvement, sans une vraie et solide raison; hé! comment l'aurait-elle pour vous ce pouvoir? elle ne l'a pas pour elle-même! En sorte que si elle se sert de sa place comme d'un prétexte pour se dispenser des observances qu'elle pourrait pratiquer, et qui sont compatibles avec sa place, dès lors elle se rend coupable devant Dieu d'une faute d'autant plus grève, qu'à raison de sa place elle est plus obligée de donner en tout, à ses filles, l'exemple de la régularité: il s'agit donc de savoir si vous avez une vraie et légitime raison; car vous ne devez alléguer ici pour excuse que ce que vous pourrez alléguer au jugement de Dieu, que ce qui pourra vous excuser devant Dieu; voyez donc avec vous-même si vous avez été véritablement autorisée à demander à votre supérieure toutes ses dispenses sur lesquelles vous paraissez vous rassurer aujourd'hui; en ce cas, vous pouvez être tranquille, et votre supérieure aussi; mais si toutes vos dispenses ne sont fondées que sur des abus, sur de mauvaises coutumes, quelque anciennes qu'elles puissent être, ce n'est plus une légitime dispense, une véritable dispensation, comme l'écrivait saint Bernard au pape Eugène, c'est une dissipation, un abus d'un pouvoir que Dieu n'a donné que pour faire faire le bien, et non pour autoriser le mal. Vous devez donc accomplir totalement votre règle et vos constitutions, c'est-à-dire, n'en rien omettre, quelque léger qu'il vous paraisse, sans une vraie raison; mais cela ne suffit pas, il faut de plus les observer promptement et sans délai.

II. Oui, Mesdames, lorsque le signal vous appelle à quelque exercice, c'est Dieu lui-même qui vous y appelle; vous devez donc quitter tout et promptement pour courir, à l'exemple de l'Épouse des *Cantiques*, à l'odeur des parfums du céleste Époux. Vous savez ce trait rapporté dans la *Vie des Pères du désert*, de ce religieux qui, au premier son de la cloche, laissa, pour courir où elle l'appelait, une lettre à demi formée, et qu'il trouva, à son retour écrite en or; Dieu voulut par là lui marquer combien son exactitude avait été agréable à ses yeux et combien elle était précieuse et méritoire pour lui par conséquent.

Mais un autre motif bien capable de vous exciter à cette prompte fidélité, c'est qu'une grâce spéciale y est attachée; l'ennemi de votre salut, le démon, ne l'ignore pas; il en est si convaincu, que c'est toujours une tentation qu'il emploie, lorsqu'il s'agit de vous rendre à un exercice; il tâche alors de vous engager à différer de partir, ne fût-ce que pour un instant, que pour faire un point d'aiguille, que pour achever une lettre; et toutes les fois qu'il y réussit, il se retire satisfait pour ce moment, bien assuré que, s'il n'a pu par là faire un grand mal à votre âme, il lui a cependant causé un vrai préjudice, en la privant d'une grâce attachée à cette exactitude.

Qu'est-ce qui fit, aux yeux de l'époux, la différence des vierges sages et des vierges insensées, et qu'est-ce qui rendit leur sort si différent? Toutes voulaient bien aller au-devant de lui; elles s'étaient toutes préparées et réunies à cette intention; mais, au bruit de son arrivée, de dix qu'elles étaient, cinq se trouvent prêtes et partent à l'instant; aussi eurent-elles l'avantage d'entrer dans la salle de l'époux et de se trouver en sa société; les cinq autres, qui s'étaient endormies sans avoir préparé leurs lampes, ne différèrent que de quelques moments; mais l'époux était entré; malgré le plus grand désir de se réunir à leurs compagnes, elles ne purent participer à leur bonheur; la porte fut fermée: elles eurent la douleur d'entendre dire qu'on ne les connaissait point: *Nescio vos* (*Matth.*, XXV, 12); c'est-à-dire qu'on ne reconnaissait point en elles des vierges fidèles, vigilantes, seules dignes de la société et des faveurs de l'époux.

Mais, prenez garde de plus, Mesdames, que cette promptitude, vous ne la devez point borner aux exercices importants de la religion, vous devez l'étendre aux pratiques et aux observances les plus légères; les repas, les récréations, le lever, le coucher, il faut montrer dans tout cela, à votre Dieu, la même exactitude qu'à la méditation, qu'à l'office divin, qu'au saint sacrifice, parce que dans la religion il n'y a rien d'indifférent, qu'il y a des grâces attachées à tout, que Dieu vous demande cette ponctualité comme un témoignage de votre amour. Hé! que penseriez-vous d'un serviteur qui ne montrerait de la promptitude à servir son maître que dans les occasions importantes, et qui n'aurait que de la lenteur, de la négligence dans tout le reste, sous prétexte que c'est peu de chose? Que penseriez-vous encore d'une personne qui, depuis longtemps, vous aurait juré une amitié constante, mais qui ne serait disposée à vous la témoigner que dans des cas graves et pressants, et qui hors de là, ne vous montrerait que froideur, qu'indifférence? Vous douteriez avec raison, de ces grandes protestations d'atta-

chement ; vous devez donc, par cette raison, observer promptement et sans délai, tout ce que vous prescrivent votre règle et vos constitutions ; mais vous devez encore les observer constamment et sans interruption.

III. Voilà cependant, il en faut convenir ici, un défaut assez commun dans les maisons religieuses ; dans les premières années de sa consécration au Seigneur, rien ne coûte; animé d'une ferveur sensible, on se plaît à courir dans la voie de ses commandements et de ses conseils ; mais lorsque le Seigneur vient à retirer ces grâces sensibles qu'il avait données d'abord, pour accoutumer un jeune cœur à son service, lorsqu'il permet à l'ennemi de tenter d'ennui et de dégoût, la ferveur se dissipe alors insensiblement; à une constante fidélité à tous ses devoirs l'on voit succéder des négligences, des infractions; ce que l'on fait encore, on le fait avec lâcheté; la conscience à la vérité s'élève quelquefois, et dans les commencements surtout, mais on cherche avec soi-même des raisons, ou plutôt des prétextes pour s'autoriser dans son relâchement, et on réussit, par là, à étouffer des remords importuns. Il en est de même quelquefois, après une retraite, une rénovation, ou à quelque événement qui fait rentrer en soi-même; on reprend une conduite plus régulière; on paraît se repentir de la conduite passée, et vouloir la réparer; mais, à mesure que l'objet qui avait fait impression sur l'esprit, et plus encore sur l'imagination peut-être, s'éloigne et disparaît, la prétendue ferveur qu'il avait occasionnée s'affaiblit et se dissipe enfin entièrement, jusqu'à ce qu'un nouveau sujet vienne reproduire les mêmes effets.

Mais, Mesdames, de pareilles vicissitudes ne prouvent-elles pas que l'intention n'était pas bien pure, et que ce n'était pas son Dieu qu'on cherchait? Ah! une religieuse, une épouse de Jésus-Christ, qui se dirait à elle-même, c'est à Dieu et à Dieu seul que je me suis consacrée, dans la religion; mes engagements, à son égard, doivent donc être toujours les mêmes; je dois donc travailler sans cesse, à me perfectionner, à me sanctifier; tout le temps qu'il me donne, il ne me l'accorde que pour cela ; les jours et les moments mêmes que je n'y emploie pas, sont donc des jours et des moments perdus pour moi, et desquels je lui rendrai un compte rigoureux ; non, une religieuse qui se livrera à ces réflexions, ne se rendra point coupable d'inconstance, de lâcheté dans l'accomplissement de ses devoirs ; le desir de plaire uniquement à son Dieu, la tiendra dans une constante activité qui lui fera vaincre toutes les tentations, surmonter tous les obstacles ; il faut du courage, oui, sans doute, et un grand courage pour être ainsi constamment fidèle en tout à son Dieu; on entreprendrait plutôt des actions d'éclat; on se livrerait volontiers à quelques austérités considérables et passagères, plutôt que de s'assujettir à ces petites pratiques qui se répètent chaque jour; mais ce n'est point par nos propres voies que nous devons aller à Dieu, dit saint François de Sales, mais par la voie qu'il nous a tracée lui-même; ainsi pour vous, épouses de Jésus-Christ, si vous voulez lui plaire et vous sauver, dans le saint institut où son aimable Providence vous a placées, il s'agit d'accomplir, avec persévérance, tout ce qui vous est prescrit, malgré l'ennui et les dégoûts que vous pouvez éprouver; pensez qu'il ne suffit pas d'avoir bien commencé; qu'il est actuellement dans l'enfer une infinité d'âmes religieuses qui avaient montré d'abord autant, et plus de zèle, de ferveur et de régularité que vous peut-être, mais que tout consiste à bien finir : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (*Matth.*, X, 22.)

Voulez-vous, Mesdames, la pratiquer cette constante fidélité, ne la regardez pas dans le lointain, pour ainsi dire, et pour un grand nombre d'années; c'est là une ruse de l'esprit tentateur qui lui réussit quelquefois, pour porter une religieuse au découragement, au dégoût; hé! Dieu vous les a-t-il promises, ces longues années? Vivez, comme dit saint François de Sales, au jour la journée; chaque jour renouvelez, à votre Dieu la promesse de le passer dans une exacte régularité, faisant abstraction des autres qui peuvent suivre; par là, vos jours, et vos années s'écouleront insensiblement et se termineront heureusement dans la pratique de cette régularité. Ah! Mesdames, quelle situation à la mort, que celle d'une religieuse infidèle, qui a passé sa vie dans l'inobservance de sa règle et de ses constitutions! Que de remords alors, que d'agitations, que d'alarmes! Pendant la vie elle cherchait, par mille faux raisonements, à se flatter, à s'autoriser dans ses infidélités; mais, prête à paraître devant son Epoux et son juge, les vains prétextes, les illusions, les préjugés se dissipent; elle voit clairement alors, et avec le plus grand regret, tout ce qu'elle n'a pas fait, et tout ce qu'elle devait faire dans son saint état pour lui plaire.

Mais quelle différence, au contraire, pour la religieuse fidèle et fervente, dans ces derniers moments! Quel calme dans son âme! Quelle paix, quelle confiance! Si elle a des fautes à se reprocher, elle a de quoi se rassurer sur ses années passées dans la pratique exacte de tous ses devoirs; l'esprit tentateur ne peut réusir à l'effrayer, à la désespérer; si Dieu permet qu'il la trouble alors, ce n'est que pour achever de la purifier, de la sanctifier : ainsi, après avoir passé ses jours dans l'obéissance aux volontés de son Dieu, elle a le bonheur de les terminer dans son saint amour; quelle fin plus heureuse! quelle mort plus édifiante!

Ah! fasse le ciel que je ne les perde jamais de vue, ces grandes et importantes réflexions que je viens de faire; que je sois toujours bien convaincue, ô mon Dieu,

de la nécessité dans laquelle je suis, de remplir exactement la règle et les constitutions du saint institut que j'ai embrassé, et qu'il ne peut y avoir de vrai bonheur pour moi, dans cette vie ni dans l'autre, que dans cette exacte et constante fidélité; c'est aussi la résolution que je prends, dans ce moment, et en votre sainte présence, ô mon aimable Epoux; faites, par votre grâce, que j'y sois parfaitement fidèle, et jusqu'au dernier soupir de ma vie : faites qu'après avoir plus d'une fois peut-être scandalisé mes sœurs, par mes inobservances, mes infidélités, je devienne à leurs yeux et aux vôtres surtout, un modèle de ferveur et de régularité, afin de mériter, par là, vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

## SECOND JOUR.

### Troisième discours.

#### SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem, judicium. (*Hebr.*, IX, 27.)

*C'est un arrêt porté contre les hommes, de mourir une fois et d'être jugés ensuite.*

Que nous ayons tous à subir un arrêt de mort, c'est une vérité, Mesdames, fondée sur une trop constante expérience, pour pouvoir être révoquée en doute; que cette mort soit regardée comme le plus grand des maux de la terre, c'est encore un sentiment de toutes les nations, de tous les hommes; mais si nous voulons réfléchir attentivement sur la cause de cet éloignement, de cette horreur que nous avons tous de la mort, nous remarquons aisément que c'est bien moins la mort en elle-même, que les suites de la mort qui nous effrayent; oui, si les pécheurs surtout, si ces impies eux-mêmes qui, pendant la vie, font gloire de douter de tout, sont cependant si inquiets, si si troublés aux approches de la mort, c'est que leur foi qu'ils n'ont pu, malgré tous leurs efforts, entièrement éteindre, se rallumant, dans ces derniers moments, leur fait clairenent entendre qu'aussitôt après leur sortie de ce monde, il leur faudra paraître au tribunal de leur Dieu, et y reparaître au grand jour de la révélation des consciences, pour lui rendre un compte exact de la conduite qu'ils auront tenue sur la terre, et pour en recevoir une peine proportionnée à leurs crimes.

C'est, Mesdames, de ce jugement universel que je viens vous entretenir; vérité des plus importantes, vous le sentez assez. Pour vous la rendre, cette vérité, plus instructive et plus sensible, je veux vous la faire considérer, par rapport à une religieuse, à une épouse de Jésus-Christ morte dans le péché et dans la disgrâce de son céleste époux : or je dis que le Seigneur, dans ce grand jour, fera éclater deux de ses perfections qui contribueront le plus à venger et à réparer sa gloire outragée par cette épouse infidèle, je veux dire, sa sagesse et sa justice; sa sagesse dans la discussion exacte qu'il fera de la vie de son épouse; sa justice, dans la vengeance éclatante qu'il exercera sur son épouse. En deux mots, la sagesse de Dieu manifestée au jugement dernier, par l'examen qu'il fera de la mauvaise religieuse; ce sera le sujet de la première partie de ce discours. La justice de Dieu manifestée au jugement dernier, par la sentence qu'il portera contre la mauvaise religieuse; ce sera le sujet de la seconde partie. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Je ne m'arrêterai point ici, Mesdames, à vous décrire ces fléaux sans nombre qui doivent inonder l'univers, avant le dernier avénement du Fils de Dieu; la foi presqu'éteinte sur la terre, de faux prophètes séduisant, par leurs prestiges, presque les élus eux-mêmes; la guerre allumée de toutes parts; les rois armés contre les rois, les nations contre les nations; la peste et la famine portant partout la désolation et la mort avec ses horreurs. Je passe également sous silence, tous ces signes funestes, avant-coureurs plus prochains encore de ce jour redoutable; les astres détachés du firmament, le soleil refusant sa lumière, la lune teinte de sang, la terre toute en feu, la mer en courroux, hors de ses bornes, tous les éléments confondus, la nature entière ébranlée jusque dans ses fondements, s'écroulant enfin, et faisant périr avec elle, le reste des habitants de la terre. Quelque affreuse que soit cette dernière catastrophe de l'univers, j'ai un objet plus effrayant encore à vous remettre ici devant les yeux, c'est la situation d'une mauvaise religieuse alors: dans ce jour, fixé de toute éternité, par le Tout-Puissant, pour venger sa gloire, au premier son de cette redoutable trompette qui retentira des quatre parties de l'univers, à la voix de l'ange qui criera : Levez-vous, morts, venez au jugement; tous les hommes qui auront jamais existé, reprendront aussitôt leur première forme; tous ces ossements épars et confondus, se rechercheront, se rapprocheront, se réuniront; toute cette poussière humaine ensevelie, depuis tant de siècles, dans les abîmes des mers ou dans le sein de la terre, redeviendra des corps humains; toutes ces âmes isolées, depuis si longtemps, se réuniront à ces corps, pour les rendre à jamais participants de leur bonne ou de leur mauvaise destinée; transportés ensuite tous ensemble, et dans un clin d'œil, dit l'Apôtre, en la présence du Seigneur, nous le verrons tous, ce Juge des vivants et des morts, non plus, comme à son premier avénement, enfant dans les larmes, nous apportant la paix de Dieu son Père, mais tel et mille fois plus redoutable encore que ne le vit le disciple bien-aimé, dans son ravissement, et que les prophètes ne nous le représentent, tout rayonnant de gloire, portant, sur son front, les traits de la majesté divine, les yeux en feu, un glaive à deux tranchants sortant de sa bouche, ne respirant que colère,

mille et mille esprits célestes, ministres de ses vengeances à ses côtés; la croix, cette croix autrefois un scandale pour les Juifs, une folie pour les gentils, l'opprobre de tant de mauvais chrétiens, mais l'espérance et la consolation de tous les saints alors, cette croix suspendue avec éclat au-dessus de sa tête. Ah! Mesdames, si la vue de ce Juge terrible doit faire sécher de frayeur le juste même, que sera-ce donc du pécheur, que sera-ce d'une religieuse, d'une épouse de Jésus-Christ morte dans le péché, et dans la disgrâce de son céleste époux? Pour nous former ici une idée de ce jugement qu'elle doit subir, rappelons-nous la forme du jugement des hommes, et par l'ordre que tient un juge de la terre à l'égard d'un criminel, concevons à peu près celui que tiendra le juge du ciel, à l'égard de cette épouse infidèle. Que fait donc un juge, après avoir cité le coupable? Il lui représente ses crimes, il lui confronte ses témoins, il examine ses raisons, il pèse ses réponses, il le convainc enfin. Egalement, au grand jour de ses vengeances, le Seigneur découvrira à cette mauvaise religieuse, tout le mal dont elle se sera rendue coupable, et de plus, il la convaincra de tout le mal dont il la trouvera coupable.

I. Je dis, en premier lieu, que le Seigneur lui découvrira tout le mal dont elle se sera rendue coupable; comment cela? Le voici, Mesdames; fasse le ciel que vous ne l'oubliiez jamais! il n'en faudra pas davantage pour vous faire toutes des saintes; en lui reprochant, et tout le mal qu'elle aura fait, et tout le bien qu'elle n'aura pas fait, et qu'elle aurait dû faire, et tout le bien qu'elle aura fait, mais qu'elle aura mal fait.

Je dis tout le mal qu'elle aura fait; le plus grand malheur du pécheur, et de tout pécheur, c'est de ne se pas connaître, de ne vouloir pas même se connaître. Hé! pourrait-il se considérer attentivement, et n'être pas effrayé à la vue de ses désordres, de sa conduite criminelle envers son Dieu? Il n'en a pas fallu davantage, en effet, à quelques grands pécheurs, pour retourner sincèrement à lui; mais cette connaissance d'elle-même, que cette personne dans le péché évite avec tant de soin, Dieu la lui procurera, au grand jour de ses vengeances: *Je vous montrerai vous même à vous-même*, lui dit-il par son Prophète: « *Statuam contra te faciem tuam* (*Psal.* XLIX, 21),» non plus pour votre correction, ajoute saint Augustin, le temps de mes grâces sera passé pour vous, mais uniquement pour votre confusion: *Non ut te corrigas, sed ut erubescas.* Tous les péchés, en effet, que cette personne, que cette mauvaise religieuse aura commis, dans toute sa vie, et depuis son entrée dans la religion surtout, Dieu les lui montrera tous, par ordre et dans un instant. Tous ces péchés de l'esprit, ces projets chimériques d'orgueil et d'ambition, ces mauvaises pensées, ces soupçons injustes, ces jugements téméraires, ces doutes réfléchis contre la foi, contre la providence de Dieu, ces idées malignes et peu chrétiennes, en tout genre. Tous ces péchés du cœur, ces haines, ces antipathies, ces animosités, ouvertes ou secrètes contre ses sœurs, ces aversions nourries et entretenues, pendant de longues années peut-être; ces envies, ces dépits, ces jalousies, ces colères intérieures; ces désirs déréglés, ces sentiments trop tendres, ces amitiés particulières, ces attachements excessifs et scandaleux; tous ces péchés de paroles; ces discours peu édifiants, ces censures, ces railleries de ses sœurs les plus exemplaires et les plus ferventes; ces murmures, ces propos hardis et peu mesurés contre ses supérieurs, ces traits lancés contre leur conduite; ces maximes peu religieuses tant de fois débitées pour s'autoriser dans son relâchement, et pour y entraîner les autres; ces paroles de médisance, de calomnie même contre le prochain qu'elle n'aimait pas. Tous ces péchés d'action, ces inobservances, ces infidélités multipliées à l'infini, ces omissions de ses devoirs, et de ses devoirs les plus essentiels; toutes ces infractions de ses vœux, et de ses sacrés engagements; toutes ces libertés, ces aises, ces commodités, ces sensualités, si opposées à l'esprit de son saint institut; toutes ces fautes considérables, et sans nombre, commises contre les préceptes du Seigneur, contre ceux de son Eglise ou contre les devoirs de son état, contre sa règle et ses constitutions. Tous ces péchés d'autrui, ces fautes, ces transgressions, ces infidélités qu'elle aura fait commettre aux autres, par ses exemples, par ses discours, par ses railleries, par ses sollicitations, par ses conseils; tous ces scandales qu'elle aura causés, et qui se seront perpétués dans sa communauté, longtemps peut-être après sa mort; tous ces péchés, en un mot, dont elle se sera rendue coupable, depuis le premier instant de sa raison, jusqu'au dernier soupir de sa vie; péchés publics ou secrets, propres ou étrangers, intérieurs ou extérieurs, tout lui sera dévoilé; Dieu les lui montrera tous; il les lui montrera tous ensemble, il les lui montrera dans toute leur malice et avec toute leur difformité. Quelle surprise pour cette religieuse de se voir couverte d'une multitude infinie de péchés, qu'elle avait presque aussitôt oubliés que commis; non-seulement Dieu les lui montrera, mais il les montrera de plus, à toutes celles avec lesquelles elle aura vécu, à toutes ses épouses qui auront existé dans tous les temps; il les montrera à tous les hommes, à toutes les nations assemblées, comme il l'en menace par un de ses prophètes: *Ostendam gentibus nuditatem tuam.* (*Nahum*, III, 5.)

Mais la discussion du souverain Juge n'en restera pas là; non-seulement il reprochera à cette épouse infidèle tout le mal qu'elle aura fait, il lui reprochera de plus tout le bien qu'elle n'aura pas fait, et qu'elle aurait dû faire. Hélas! Mesdames, lorsque nous entendons parler de la rigueur des

jugements du Seigneur, nous nous rassurons peut-être sur notre état; parce que nous ne donnons pas dans des vices grossiers, nous nous flattons de trouver aisément grâce au tribunal de notre Dieu : ne nous y trompons pas cependant; pour être parfaitement innocent à ses yeux, il ne suffit pas de ne pas faire le mal, il faut encore et nécessairement faire le bien.

Or, quel bien avez vous fait, dira le Seigneur, au grand jour de ses vengeances, à cette mauvaise religieuse, ou plutôt quel bien, quelle espèce de bien et de devoirs n'avez-vous pas omis, dans votre état? Etat saint où je vous avais placée, afin que vous pussiez plus aisément me servir et vous sanctifier. Quel bien avez-vous fait? Quel bien avez-vous fait dans ces places, dans ces emplois qui ne vous avaient été confiés que pour vous rendre utile à vos sœurs, à votre communauté? Vous n'avez pensé à retirer de ces places, de ces emplois que l'utile et les agréments, sans vous appliquer à remplir les charges et les obligations qui y étaient attachées; cent et cent fois, n'ont-ils pas été pour vous, ces emplois, des prétextes pour manquer à vos observances et à vos devoirs? Quel usage avez-vous fait de tous ces talents que vous avez trouvés dans vous? Quel usage de ces lumières de l'esprit et de ces qualités du cœur? Quel usage de cette force, de cette santé? Quel usage, en un mot, avez-vous fait de tous ces avantages de la nature et de la grâce que ma providence vous avait si libéralement distribués? Je veux que vous ne les ayez pas directement employés à m'offenser, mais vous en êtes-vous servie pour me glorifier? Or, ne saviez-vous pas que je devais demander beaucoup à qui aurait beaucoup reçu? Ignoriez-vous, et pouviez-vous ignorer que je devais traiter le serviteur paresseux qui aurait enfoui ses talents, comme le serviteur débauché qui les aurait dissipés, et que c'était un crime à mes yeux d'être également sans vice et sans vertu?

Mais si la vie de cette religieuse a été mêlée de bien et de mal, puisque le Seigneur sera si sévère à lui reprocher ses fautes et ses omissions, ne lui tiendra-t-il aucun compte du bien qu'elle aura fait, et ne sera-t-elle pas en droit de le lui présenter pour sa justification? Oui, sans doute, puisqu'il n'y aura que les bonnes œuvres qui ouvriront aux justes les portes du ciel; mais aussi ne suffira-t-il pas à cette religieuse de les alléguer, ces bonnes œuvres, pour en être crue sur sa parole; le Seigneur promet encore d'examiner et de juger lui-même ces prétendues justices : *Ego justitias judicabo* (*Psal.* LXXIV, 3); et par l'examen rigoureux qu'il en fera, il fera voir à cette épouse infidèle qu'elle a été coupable dans le bien même qu'elle aura fait. Le bien que vous avez fait, lui dira-t-il? mais retranchez d'abord ce que vous avez fait dans l'habitude du péché; état de mort, eussiez-vous prophétisé pour lors, vous fussiez-vous livrée aux plus grandes austérités, eussiez-vous fait, en mon nom, les plus signalés prodiges, vous étiez mon ennemie; des œuvres qui n'ont pu me plaire, ne peuvent être susceptibles de mes récompenses éternelles. Or, de ce peu de jours, de ces courts intervalles où vous avez paru vous repentir de vos fautes, et mener une vie plus régulière, qu'avez-vous à me présenter? Des œuvres de religion, de piété, de mortification? mais ces œuvres qui font aujourd'hui toute votre ressource, quand elles auraient été aussi abondantes et aussi parfaites qu'elles ont été rares et défectueuses, les avez-vous pratiquées constamment et jusqu'à la mort? Or ne saviez-vous pas qu'il ne devait y avoir de récompenses que pour ceux qui auraient persévéré jusqu'à la fin? Mais quand vous seriez morte dans l'exercice de ces œuvres, ont-elles eu tout ce qu'il fallait pour les rendre méritoires des biens du ciel? Quels en ont été le principe, l'objet, la fin, les circonstances? Les avez-vous entreprises, et les avez-vous consommées par le mouvement de ma grâce, et uniquement pour me plaire? Combien de faites par bienséance, par caprice, par habitude, par ostentation, par hypocrisie, pour sauver les apparences peut-être, pour éviter des réprimandes ou des reproches, pour paraître faire à l'extérieur comme les autres! Ah! Mesdames, si les cieux ne sont pas purs en la présence du Seigneur, et s'il a trouvé des tâches jusque dans ses anges; que trouvera-t-il qui puisse lui plaire dans des cœurs qui lui auront presque toujours été rebelles? Et s'il doit discuter la vie du plus juste avec une sévérité, jusqu'à rejeter des œuvres qui font peut-être, aujourd'hui, le sujet de notre admiration et de nos louanges, que sera-ce du pécheur? Que deviendra donc la mauvaise religieuse alors?

II. Ainsi couverte de toute son ignominie, n'aura-t-elle donc aucune excuse à alléguer à son Dieu? Non, Mesdames, et voilà ce qui augmentera sa confusion et son désespoir, c'est qu'après avoir été trouvée si mauvaise, le Seigneur la convaincra encore de toute sa malice, et la forcera, avant de la condamner, de s'avouer elle-même indigne de toute miséricorde, et cela, en citant contre elle sa religion et sa raison, comme deux témoins qu'elle ne pourra ni récuser ni combattre, et par lesquels il achèvera de détruire les vains prétextes qu'elle pourrait encore alléguer pour sa défense.

Oui, Mesdames, cette religion sainte qui parlera si avantageusement pour la religieuse fidèle et fervente, c'est cette religion qui déposera hautement contre la religieuse infidèle et morte dans le péché; car enfin, lui dira le Seigneur, quelle a été votre foi, et quelle a été votre conduite? Qu'avez-vous cru, et qu'avez-vous fait? Quoi! vous croyiez à un Dieu qui s'offense du péché, jusqu'à le punir d'une éternité de supplices, et vous vous êtes mille et mille fois exposée à ce malheur! Quoi, vous m'aviez promis dans votre baptême, et vous me l'avez solennelle-

ment renouvelé depuis, et surtout par les vœux sacrés que vous avez prononcés aux pieds de mes autels, de me servir toute votre vie avec une constante fidélité, et avec une perfection au-dessus des chrétiens du monde ; de renoncer par là toute votre vie, et plus qu'eux encore, à Satan et à ses pompes, et cependant malgré ces grands engagements, vous vous êtes rendue, en mille occasions l'esclave de ce prince des ténèbres qui voulait votre perte, et vous n'avez eu que de l'indifférence pour moi, votre Créateur et votre époux, qui voulais vous sanctifier et vous sauver ! Dans mille occasions, vous avez préféré à moi ce monde pervers, votre ennemi et le mien, vous avez plus cherché à lui plaire, qu'à me plaire à moi-même ; l'Évangile que vous professiez, et plus encore l'état saint que vous aviez volontairement embrassé, vous prescrivaient l'humilité, la mortification, le détachement des créatures et de vous-même, une soumission aveugle aux ordres de vos supérieurs, une charité sans borne et sans réserve envers vos sœurs, et dans tout, vous avez agi d'une façon entièrement opposée à ces sentiments que vous deviez avoir, et à ces vertus que vous deviez pratiquer ! pourquoi cette éternelle contradiction entre votre foi et vos mœurs, entre votre conduite et votre religion ?

Mais comment l'auriez-vous écoutée, cette foi, cette religion ? Vous n'avez pas même suivi les lumières de votre raison ; oui, vous qui vous prétendiez cependant si raisonnable, vous qui, lorsqu'on vous reprochait votre peu de conformité avec votre religion, avec les engagements sacrés que vous aviez contractés avec moi, vous retranchiez avec ostentation sur votre probité naturelle, sur votre raison. Ah! épouse infidèle, partout où elle n'a pu se concilier avec vos inclinations et vos passions, vous êtes-vous fait quelque peine de la mépriser, de la fouler aux pieds, cette raison ? Quoi, ces censures, ces murmures, ces maximes d'indépendance envers vos supérieurs, ces confidences, ces rapports indiscrets si propres à aigrir les esprits, à troubler l'ordre et la paix, ces animosités, ces médisances contre vos sœurs, ces manquements, ces prévarications, ces inobservances, ces négligences des devoirs de votre état et de vos emplois, ces délicatesses excessives, ces sensualités si marquées ; tous ces péchés, en un mot, tous ces vices, et de toute espèce, dont vous vous êtes tant de fois rendue coupable, étaient-ils bien conformes à votre raison ? Ou plutôt, si vous aviez voulu la consulter cette raison, ne vous eût-elle pas interdit tous ces excès ? Ah ! sans même la consulter, ne s'est-elle pas élevée contre vous, comme malgré vous ? Cent et cent fois, ne vous a-t-elle pas condamnée, au milieu même de vos infidélités, de vos désordres, malgré tous vos efforts pour la faire taire, et pour en étouffer les reproches ?

Qu'avez-vous présentement à m'alléguer pour votre justification, car, voilà, Mesdames, jusqu'où ira le Seigneur, pour achever de confondre cette épouse infidèle; qu'avez-vous à m'alléguer ? Votre ignorance ? Mais quoi, êtes-vous excusable de n'avoir pas su ce que vous deviez savoir, et ce qu'il vous était si aisé de savoir ? N'était-il pas des maîtres dans Israël, qu'à l'exemple de vos sœurs, vous pouviez consulter sur la nature et sur l'étendue de vos devoirs ? Mais que de pieuses lectures, que de solides instructions, que d'avis charitables, que d'avertissements salutaires qui auraient dû vous ouvrir les yeux, qui vous auraient éclairée, en effet, si vous aviez désiré d'être instruite et éclairée ! Quoi, dans toute autre affaire, vous montriez tant de lumières et tant de prudence, pourquoi ne vous en êtes-vous pas servie dans l'important affaire de votre salut? Votre faiblesse, la force des tentations ? Mais plus vous la sentiez, cette faiblesse, plus vous en étiez convaincue, et plus vous deviez être attentive sur vous-même, et fuir avec soin les occasions, bien loin de les rechercher ; mais quelque grande qu'ait été votre faiblesse, et quelque violentes qu'aient pu être les tentations, les secours de ma grâce vous ont-ils manqué ? Ah ! dans votre état, vous en étiez sans cesse environnée, assiégée, pour ainsi dire; or, avec elle, pouviez-vous n'être pas victorieuse, si sincèrement vous aviez voulu vaincre ? Les mauvais exemples que vous aviez devant les yeux, et qui vous ont comme entraînée ? Mais où était pour vous l'obligation de les suivre ces mauvais exemples ? Mais n'aviez-vous pas également, dans votre état et dans la maison sainte que vous habitiez, des exemples édifiants qui vous excitaient vivement à la piété, à la sainteté ? Votre délicatesse, la faiblesse de votre tempérament ? Mais la consultiez-vous, l'écoutiez-vous, cette délicatesse, lorsqu'il s'agissait de vous livrer à la dissipation, et de satisfaire vos goûts, vos fantaisies ? Mais si votre délicatesse semblait vous dispenser des jeûnes et des austérités que vous prescrivaient vos constitutions, votre institut, et qu'exigeaient de plus tous vos péchés, que de préceptes de ma loi vous avez transgressés ! que d'infractions essentielles de votre règle, de vos vœux, de vos constitutions dont vous vous êtes rendue coupable ! que de vertus vous n'avez point pratiquées ! Que de bonnes œuvres vous avez omises, et qui étaient cependant compatibles avec votre délicatesse ! Vos grandes occupations, les emplois importants et embarrassants dont vous étiez chargée ? Mais combien de fois aviez-vous entendu dire qu'il ne servirait de rien à l'homme d'avoir gagné l'univers entier, s'il venait à perdre son âme ; que l'affaire de votre salut était votre plus grande affaire, et même, à parler proprement, votre unique affaire ?

Mais pour achever de vous confondre, regardez, regardez à ma droite ; voici de mes épouses qui, dans votre institut, dans votre maison, ont été chargées des mêmes soins et pourvues des mêmes emplois que vous, et de plus importants, et de plus embarras-

sants encore, et cependant elles ont travaillé constamment à leur perfection, à leur salut, elles se sont sauvées ; ce sont même ces travaux et ces emplois qui les ont sanctifiées ; pourquoi n'avez-vous pas suivi leur exemple ? Qu'avez-vous encore à m'alléguer, et que vous reste-t-il pour votre justification ? Répondez. Ah ! de mille accusations et de mille reproches que le Seigneur pourrait me faire, disait le saint homme Job, je ne pourrais me justifier sur un seul. Telle sera la situation d'une indigne religieuse, au grand jour de la manifestation des consciences ; accusée, convaincue, confondue par son Dieu, par son céleste époux, elle n'aura rien à lui répondre, ou si elle osait ouvrir la bouche, ce serait pour lui faire cet aveu si humiliant : *Vere scio quod ita sit* (*Job.* IX, 2) : Oui, Seigneur, je le reconnais et le confesse aujourd'hui que je suis coupable et trop coupable pour entreprendre de me justifier à vos yeux. Ah ! c'est alors que prévoyant les suites funestes et inévitables de cette confession forcée et trop tardive, elle appellera la mort à son secours, elle conjurera les collines et les montagnes de la dérober à la colère de son Dieu prête à éclater sur elle ; mais vains désirs, efforts inutiles ; après avoir subi l'examen le plus rigoureux que la sagesse de Dieu puisse faire subir, elle sera forcée d'écouter et de subir la sentence la plus terrible que la justice de Dieu puisse porter ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

A considérer naturellement la prodigieuse disproportion qui se trouve, sur la terre et dans les états même les plus saints et les plus parfaits quelquefois, entre les justes et les pécheurs ; à voir les jours heureux et tranquilles que coulent pour l'ordiniare ceux-ci ; la vie pleine de contradictions et d'amertumes que mènent ceux-là, l'on serait tenté de croire qu'il n'est aucune Providence qui veille sur les mortels ; ou que s'il en est une, elle est toute contre les bons, en faveur des méchants. Loin de nous cependant, Mesdames, des sentiments aussi injurieux à la sagesse et à la sainteté de notre Dieu ; encore quelque temps, et sa conduite, qui aujourd'hui nous paraît un mystère, se trouvera pleinement justifiée à nos yeux ; au grand jour de ses vengeances, c'est-là que sa bonté, qui avait paru dominer sur la terre, disparaîtra pour faire place à sa justice ; tout alors rentrera dans l'ordre pour n'en plus sortir ; les justes, comme brebis chéries du divin pasteur, seront placées à sa droite, pour aller jouir avec lui d'un bonheur qui ne finira jamais, et les pécheurs, comme animaux immondes, mis à sa gauche, y entendront leur sentence de condamnation, sentence qui les livrera, dès ce moment, et qui livrera surtout ses indignes épouses au plus affreux désespoir, parce qu'elle sera tout à la fois, cette sentence, et extrêmement redoutable et infiniment équitable et absolument irrévocable.

Encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Je dis, en premier lieu, sentence extrêmement redoutable ; l'on a vu plus d'une fois, dans ce monde, de grands criminels éviter, malgré la plus évidente conviction, une sentence que leurs crimes avaient justement méritée ; mais il n'en sera pas ainsi du pécheur, d'une personne religieuse morte dans le péché ; elle ne sera pas sitôt examinée et convaincue, qu'elle verra le Fils de Dieu, son céleste Époux, devenu son Juge souverain, non, comme autrefois, prier pour elle son Père éternel, et le conjurer de lui faire miséricorde, mais lui adresser en colère, et à tous les réprouvés avec elle, ces paroles : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* (*Matth.*, XXV, 41.) Paroles foudroyantes qui lui feront sentir dès lors, tous les malheurs auxquels elle s'est volontairement exposée ; paroles qui, bien méditées, seraient capables de faire rentrer en elle-même la personne la plus endurcie dans le crime : *Retirez-vous de moi ;* c'est un Dieu lui-même qui parlera ainsi à sa créature, à son épouse. Que n'ai-je pas fait pour vous, lui dira-t-il ? Par une prédilection toute spéciale, je vous avais tirée du monde, et délivrée de tous ses dangers ; je vous ai introduite dans un état de retraite, rempli de moyens de salut ; une fois éloignée de moi par le péché, que n'ai-je pas fait encore, pour vous rappeler à moi, et pour me réconcilier avec vous ? Que de vives sollicitations de ma part ! Que de grâces et de toute espèce ! Je vous ai recherchée, je vous ai poursuivie sans relâche ; je voulais être votre parfait et unique bonheur ; il n'y avait que moi, et je vous le faisais assez sentir, au fond de votre cœur, qu'il n'y avait que moi qui pût vous rendre parfaitement heureuse ; et cependant vous avez préféré de vaines satisfactions, et qui vous étaient interdites, aux biens solides de ma gloire ; vous avez fait plus de cas des plaisirs grossiers et passagers que votre dissipation et le démon vous suggéraient, que des joies pures et éternelles que je vous promettais. Après vous être donnée solennellement et entièrement à moi, et vous en être indignement éloignée, vous avez absolument rejeté mes invitations et mes reproches ; apprenez donc aujourd'hui combien vous avez été aveugle et insensée dans votre choix ; vous avez refusé de vous attacher à moi, retirez-vous donc, allez, je vous charge de toutes mes malédictions : *Recedite a me, maledicti.*

Mais, Seigneur, votre créature, l'ouvrage de vos mains, votre épouse de plus, formée et uniquement formée pour vous, ainsi bannie, rejetée de votre présence, où pourrai-je donc trouver un asile ? Au feu, épouse infidèle, au feu, *in ignem ;* vous allez éprouver par vous-même, s'il est bien vrai qu'il y ait un enfer, et un feu réel dans cet enfer ; c'est dans ce feu, duquel, pour vous autoriser dans votre conduite, si peu régu-

lière, vous avez tant de fois, essayé de douter, à l'exemple des impies du siècle, que je vais vous faire souffrir tous les maux dont votre âme et votre corps sont susceptibles, et que ma toute-puissance est capable d'inventer, *in ignem.*

Mais du moins ne me rejetez-vous pas entièrement et pour toujours de votre présence, ô mon Epoux céleste, ô mon Dieu; après avoir expié toutes mes infidélités, tous mes péchés, après avoir ressenti, plusieurs années, plusieurs siècles, si vous le voulez, les fléaux si terribles de votre justice, ne pourrai-je espérer d'éprouver enfin les effets de votre miséricorde? Non, non, le temps de mes miséricordes que vous avez tant de fois éprouvées, et dont vous avez tant abusé, est passé pour vous; cette prison de feu à laquelle je vous condamne, sera votre demeure, autant de temps que je serai votre Dieu, et que vous serez mon ennemie, éternellement par conséquent, *in ignem æternum.* Ah! ce n'était pas pour vous que j'avais allumé ce feu, et créé cet enfer, c'était pour mes anges rebelles; vous les avez imités dans leur prévarication, vous serez la compagne éternelle de leurs supplices et de leur désespoir.

II. Mais quoi! pour quelques fautes, et des fautes de quelques instants, des peines éternelles! Quelle proportion! Quelle justice! Ainsi, Mesdames, raisonnent, tous les jours, les personnes attachées à leurs passions criminelles; ainsi pensons-nous nous-mêmes peut-être: mais qui sommes-nous pour oser juger les jugements du Très-Haut? Ah! ne disons pas, un enfer éternel peut-il se concevoir avec la justice et la bonté infinie d'un Dieu? Disons plutôt, notre Dieu infiniment juste et infiniment bon, menace expressément, dans l'Evangile, de punir, d'un enfer éternel le péché; le péché mérite donc véritablement un enfer éternel. Voilà, en effet, ce que reconnaissent ces âmes réprouvées qui gémissent, dès à présent, sous le poids de cette justice redoutable, et voilà ce que tout pécheur sera forcé de reconnaître au jour de sa condamnation; car, quoique les jugements du Seigneur n'aient besoin d'aucune apologie, et qu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme le dit le Prophète-Roi, le Seigneur, dans ce grand jour, ne dédaignera pas, cependant, d'entrer sur cela en discussion avec son épouse infidèle, et de la convaincre, à la face de l'univers, que quelque terribles que soient ses jugements à son égard, ils sont cependant infiniment équitables.

Vous trouvez trop sévère, lui dira-t-il, la sentence que je viens de porter contre vous? Vous en appelez à ma justice? Mais l'ignoriez-vous et pouviez-vous l'ignorer cette sentence? Mes ministres ne vous en avaient-ils pas souvent menacée de ma part? Ne l'aviez-vous pas lue vous-même dans l'Evangile? Vous cherchiez, à la vérité, à donner à mes paroles un sens conforme à vos désirs, à vos passions; mais voyiez-vous évidemment ce que vous tâchiez d'interpréter à votre gré? Etiez-vous intimement convaincue et bien en état de convaincre les autres, que je ne pouvais punir les pécheurs d'une éternité de supplices, sans aller contre les règles de ma justice? Mais si vous n'avez fait que douter, avez-vous été sage et raisonnable de courir, dans la plus importante de toutes les affaires, des risques aussi considérables? N'est-ce pas déjà un crime pour vous, de vous être ainsi exposée au plus extrême danger, et dès que vous vous êtes déterminée librement à courir ces risques, et à vous exposer à ce danger, ne vous êtes-vous pas soumise à tout événement, et n'avez-vous pas pris, comme un malheureux engagement avec moi, de subir, en effet, si vous veniez à vous tromper, toute la rigueur et toute l'éternité des supplices de l'enfer? De quoi donc présentement pourriez-vous vous plaindre?

Vous en appelez à ma justice? mais si vous m'eussiez été fidèle, n'entriez-vous pas, comme de plein droit, dans mon royaume, avec toutes mes fidèles épouses, avec tous mes élus? Ne vous avais-je pas promis d'être moi-même votre récompense? N'est-ce pas pour vous la procurer plus sûrement, que je vous avais appelée et que vous étiez entrée au saint état de la religion? Vous avez négligé, vous avez refusé de vous procurer un bonheur immense et éternel que vous avais offert, n'est-il pas juste que vous éprouviez un malheur également souverain et éternel dont je vous avais menacée? Vous en appelez à ma justice? mais répondez-moi, si toute l'éternité je vous eusse laissée sur la terre, j'en atteste votre propre cœur, toute l'éternité n'auriez-vous pas été mon ennemie? Toute l'éternité, n'auriez-vous pas persévéré dans la malheureuse habitude que vous aviez contractée de satisfaire vos goûts, vos inclinations, votre volonté aux dépens de votre conscience et des devoirs de votre saint état? Or, pour punir d'aussi mauvaises dispositions de votre cœur, est-ce trop d'un enfer éternel?

Vous en appelez encore à ma bonté qui est infinie, dites-vous? ah! malheureuse, que faites-vous? C'est cette bonté outragée par vous, et outragée à l'excès qui fait aujourd'hui votre condamnation et tout votre malheur; oui, sans doute, j'ai été bon et infiniment bon à votre égard; par amour pour vous, j'ai quitté le sein de ma propre gloire; pour vous, j'ai vécu dans les souffrances, et je suis mort pour vous dans les tourments et sur une croix; outre ces grands bienfaits qui vous sont communs avec le reste des chrétiens, que de bienfaits particuliers dont je vous ai comblée! Dès votre jeunesse, dès votre enfance même, je vous ai prévenue de mes grâces; je vous ai donné un naturel porté à la religion, à la piété; j'ai permis qu'il ait été fortifié par une éducation vraiment chrétienne, j'ai dès lors éloigné de vous, tout ce qui pouvait vous détourner de la vertu et de votre salut; je vous ai appelée ensuite, par préférence à une infinité d'autres, au saint état de la re-

ligion; pour vous y faire entrer, j'ai employé des moyens, vous le savez, qui tenaient, en quelque sorte, du prodige; depuis que vous y êtes entrée, même depuis vos infidélités, et malgré toutes vos infidélités, je vous ait fait une infinité de grâces et de toute espèce. Hé! qu'ai-je pu faire pour vous que je ne l'aie fait? Est-il un jour, est-il un instant même dans votre vie, qui n'ait été marqué par quelqu'une de mes grâces, accompagnée de quelqu'un de mes bienfaits? Non, je n'ai cessé de parler, en mille manières, à votre cœur; cœur ingrat, vous n'avez répondu à tant de marques de mon amour que par des infidélités, ma bonté vous fatiguait pour ainsi dire; plus j'ai voulu me rapprocher de vous et plus vous avez travaillé à vous éloigner de moi; vous avez rejeté toutes mes sollicitations, vous avez abusé de toutes mes grâces, vous avez manqué à toutes vos promesses, vous avez rompu tous vos engagements avec moi, vous avez profané tous mes dons; jusqu'à mes sacrements, jusqu'à mon propre corps, vous avez tourné tout en crime, tout en poison: or, cette bonté devient, aujourd'hui, justice à votre égard; l'étendue de mes miséricordes doit être la mesure de mes vengeances. Ah! une seule de vos profanations mérite l'enfer, et mille fois plus que l'enfer; est-il rien qui puisse venger le sang outragé de votre Dieu?

III. Mais ce qui mettra le comble à la désolation et au désespoir de cette mauvaise religieuse, dans ce grand jour, c'est que cette sentence si terrible du souverain Juge, par la raison qu'elle sera infiniment équitable, se trouvera absolument irrévocable. Non, Mesdames, il n'en sera pas de cette sentence comme de celles que portent les juges de la terre. Un criminel condamné ici-bas peut appeler, et appelle en effet, assez souvent de ses juges à des juges supérieurs, et soit défaut de connaissances ou de formalités, soit crédit ou quelqu'autre raison, il réussit quelquefois à faire révoquer ou modérer, du moins, la sentence portée contre lui; mais le juge des anges et des hommes, c'est un juge infiniment éclairé qui, connaissant parfaitement et la grandeur de son être, et la malice du péché, et l'étendue de ses droits comme Créateur, et les devoirs de ses créatures, ne pourra que porter une sentence proportionnée: ce sera d'ailleurs le juge suprême, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs : *Rex regum, Dominus dominantium* (*Apoc.*, XIX, 16), qui ne reconnaissant aucun être au-dessus de lui, ne pourra par conséquent être réformé par qui que ce soit en ses jugements; ce sera de plus, un juge parfaitement désintéressé, que toutes les richesses de la terre ne pourront corrompre, parce que toutes les richesses, que tous les trésors de l'univers lui appartiennent et qu'il les aura même détruits alors, avec la même facilité qu'il les a tirés du néant.

Ce sera un Juge irrité qui ne se laissera plus toucher de compassion : présentement lorsqu'il punit, c'est un père qui châtie ses enfants, qui les châtie à regret, qui adoucit ses coups, qui laisse tomber ses verges, dès qu'il aperçoit des marques de douleur et de repentir: c'est en un mot à présent le Dieu de toute bonté : mais alors, ce sera le Dieu des vengeances, un Dieu en colère, résolu d'exterminer des coupables, et qui ne prendra d'autre titre à leur égard, que d'un Dieu sans miséricorde: *Nomen ejus*, *sine misericordia.* (*Ose.*, I, 6.) Ce sera un juge absolu, sans égards ni prédilection; les grands noms, les naissances illustres, les titres de distinction ne l'effrayeront point alors, parce que les rois et leurs sujets, les grands et les petits se trouveront également son ouvrage; disons plutôt, parce que toute grandeur sera anéantie, et que lui seul se trouvera grand, en ce jour.

Mais quoi! cette personne, cette mauvaise religieuse ainsi livrée à toute l'indignation de son céleste Epoux, de son Dieu ne trouvera-t-elle donc ni dans le ciel, ni hors du ciel aucune protection qui puisse la soustraire à sa colère? Non, Mesdames. Hé! à qui pourrait-elle avoir recours? à la Mère de son Sauveur, de son Epoux, à la divine Marie? Elle est à la vérité le refuge des pécheurs, le secours des chrétiens, la protectrice spéciale, la Reine des vierges; mais cette vierge insensée, après lui avoir témoigné dès sa jeunesse une tendre dévotion, après avoir embrassé un institut qui fait profession de lui être dévoué, en se livrant au relâchement, à une infraction habituelle de ses devoirs, a négligé son culte jusqu'à en omettre ses anciennes pratiques, jusqu'à les mépriser peut-être, et à les railler dans les autres; elle est morte enfin dans le péché et dans la haine par conséquent de Jésus et de Marie; comment donc Marie pourrait-elle devenir alors son avocate et sa protectrice auprès de Dieu? Serait-ce aux esprits célestes, à celui surtout qui est commis à sa garde? Mais après avoir résisté si longtemps à ses inspirations et l'avoir indisposé par tant de fautes et de prévarications, que pourrait-elle en attendre alors? Serait-ce aux saints, aux habitants du ciel? aux saintes de son ordre surtout? Mais uniquement attachées à la gloire de leur Dieu et de leur institut, s'intéresseront-elles pour une religieuse qui longtemps et jusqu'à la mort l'a deshonoré, cet institut, et outragé leur céleste Epoux? Serait-ce aux âmes justes, aux bonnes religieuses avec lesquelles elle a vécu? Mais méprisées, raillées, persécutées peut-être par elle, sans chercher à se venger, ne solliciteront-elles pas plutôt le Seigneur de venger sa propre gloire outragée dans leurs personnes? Serait-ce donc aux âmes infidèles, aux mauvaises religieuses qui ont été les compagnes ou les imitatrices de son relâchement, de ses infidélités? Mais ennemies de leur Dieu comme elle, condamnées et réprouvées comme elle, si elles osaient demander une grâce au souverain Juge, ce serait non pas de lui pardonner, mais de

punir promptement dans elle, tant de péchés et de scandales, la cause de leurs propres péchés et le principe de leur propre condamnation peut-être.

Ainsi cette religieuse condamnée par son Dieu, par son céleste Epoux; condamnée par les anges et par les hommes; condamnée par toutes les créatures, par elle-même, suspendue un moment encore, entre deux éternités sans espérance et sans appui; elle verra et verra pour la dernière fois, son Juge, son Sauveur, son Epoux et son Dieu emmener en triomphe avec lui, parmi ses élus, ses épouses fidèles et chéries, pour les rendre souverainement heureuses et heureuses à jamais, au même instant qu'elle se verra, avec tous les autres réprouvés, précipitée dans les flammes de l'enfer, pour y souffrir les plus affreux tourments, et pour y former sur la perte de son Dieu, de son divin et aimable Epoux, des regrets inutiles et éternels.

Ah! Mesdames, nous croyons vous et moi à ce jugement dernier dont je viens de vous donner une légère idée, et cependant n'agissons-nous point comme si nous étions persuadés que tout dût finir pour nous avec la vie? Quel aveuglement! quelle folie! Eh quoi! si l'on venait ici nous menacer de quelque calamité temporelle, balancerions-nous à prendre, pour l'éviter, les plus sages précautions? Il s'agit d'un jugement rigoureux qui doit décider de notre destinée éternelle, d'un jugement que nous subirons sûrement et que nous subirons dans peu; car vous ne l'ignorez pas, ce jugement dernier ne sera qu'une répétition du jugement particulier que chacun de nous doit subir aussitôt après la mort; l'examen, la conviction, la sentence, tout si vous en exceptez la confusion publique tout sera le même; voulons-nous donc ne pas craindre, voulons-nous paraître du moins avec quelque confiance devant le souverain Juge, faisons dès à présent, avec fruit, ce qu'il fera pour lors contre nous; jugeons-nous nous-mêmes, mais jugeons-nous comme il nous jugera; examinons-nous sérieusement; au lieu d'éviter de nous voir et de nous connaître, ce qui a causé tant de préjudice à notre âme, sondons scrupuleusement notre propre cœur; ne craignons point d'en voir toute la malice, tous les égarements, et d'en faire un humble et sincère aveu au ministre de la pénitence; que la honte de découvrir des fautes que nous n'avons point eu honte de commettre, bien loin de nous fermer la bouche, soit au contraire une des premières preuves et un des premiers effets de notre conversion.

Oui, Seigneur, je vous en fais ici la promesse, de travailler promptement et plus que jamais à purifier ma conscience, telle que je voudrai l'avoir fait en sortant de ce monde; je n'en resterai point là; sachant que je ne puis espérer de vous, un jour, miséricorde pour tous ces péchés, si je ne les expie sur la terre par la pénitence, et sachant également que de toutes les pénitences, celle qui vous sera la plus agréable, c'est d'accomplir fidèlement les devoirs du saint état que j'ai embrassé, j'en prends la résolution aujourd'hui, et de vous offrir, chaque jour, en expiation de mes infidélités passées, toutes les peines, les humiliations, les contradictions que j'y pourrai rencontrer. Ah! toute satisfaction doit paraître légère à qui a mérité l'enfer; pour m'encourager à surmonter toute tentation de dégoût et pour persévérer constamment dans cette exacte fidélité à tous mes devoirs, je me transporterai de temps en temps, en esprit, à votre redoutable tribunal; je méditerai souvent la terrible sentence que vous devez y prononcer contre tous les réprouvés; enfin, quelque sainte et régulière que puisse être ma conduite, à l'avenir, je me défierai beaucoup de moi-même. Ah! les Jérôme, les Hilarion et tant d'autres saints et saintes, après la vie la plus longue et la plus austère, tremblaient encore à la seule pensée de vos redoutables jugements : cette crainte cependant, ô mon Dieu, sera toujours accompagnée, dans mon cœur, de la confiance; vous le voulez ainsi; non, l'idée de votre miséricorde n'y sera jamais séparée de celle de votre justice; afin que si la vue de votre justice me fait opérer mon salut avec crainte et tremblement, en me faisant éviter toute lâcheté et toute présomption, la vue aussi de votre miséricorde, en éloignant de moi toute pensée désespérante, m'armera de la plus vive confiance en vous; elle m'inspirera pour vous, ô mon Dieu, ô mon céleste Epoux, un amour sincère, généreux, constant, qui, après m'avoir fait vivre de la vie de vos saintes épouses sur la terre, me procurera un jour la récompense que vous leur réservez dans le ciel. Ainsi soit-il.

## TROISIEME JOUR.

### Premier discours.

### SUR L'EXERCICE DE LA PÉNITENCE.

Pœnitentiam agite, appropinquat enim regnum cœlorum. (*Matth.*, IV, 17.)

*Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche.*

Voilà, Mesdames, ce que Jésus-Christ disait souvent aux Juifs, en les exhortant à sortir de leur aveuglement, de leurs criminelles dispositions, à son égard, et à le reconnaître pour le Messie, et voilà ce que les ministres de ce Dieu Sauveur ne cessent de répéter d'après lui, à tous les pécheurs, pour les engager à satisfaire dès cette vie, à la justice de leur Dieu, et à s'assurer par là, une place dans son royaume : *Pœnitentiam agite.* Cependant quelque fréquentes et quelque importantes que soient sur cela leurs exhortations, qu'il en est peu qui paraissent s'y rendre dociles, et dans tous les états! Les chrétiens du siècle renvoient, pour l'ordinaire, au cloître, tout exercice de la pénitence, et la regardent tout au plus comme une vertu louable à la vérité, mais qui ne les oblige point eux-mêmes. Parmi les personnes qui habitent le cloître, quoique dans un état uniquement consacré à la

mortification, à la pénitence, qu'il en est qui cherchent assez souvent et sous mille faux prétextes, à s'en dispenser et à s'approcher le plus qu'elles peuvent de la vie aisée et commode des chrétiens du monde! ou du moins la pénitence à laquelle elles se livrent leur devient, faute de dispositions essentielles, inutile et insuffisante aux yeux de Dieu. Je viens donc ici, Mesdames, vous préserver de ces illusions et de ces préjugés et pour cela je dis en premier lieu, que la pénitence n'est point de simple conseil pour vous, mais d'une nécessité absolue; je vous le ferai voir dans la première partie de ce discours; je dis en second lieu, que toute pénitence n'est agréable à Dieu, ni méritoire par conséquent, qu'autant qu'elle est accompagnée de certaines dispositions qui seront la matière de la seconde partie. En deux mots, la nécessité dans laquelle vous êtes de faire pénitence: les dispositions dans lesquelles vous devez être, pour faire une vraie pénitence; c'est là tout le sujet de ce discours: honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE

Voulant ici, Mesdames, vous convaincre de l'obligation dans laquelle vous êtes de faire pénitence, je pourrais insister sur les différents titres de filles d'Adam; de chrétiennes et de religieuses que vous portez; toutes enfants d'un père prévaricateur, pourrais-je vous dire, en vous rappelant à votre première origine, vous ne pouvez sans prévariquer vous-mêmes, vous dispenser d'une vie pénible et laborieuse à laquelle vous avez été condamnées avec lui: toutes disciples comme chrétiennes, et toutes de plus, épouses, comme religieuses d'un Dieu-Homme souffrant et crucifié, pourrais-je vous ajouter en vous rappelant et aux engagements de votre baptême et à ceux que vous avez contractés en entrant dans la religion, vous ne pouvez devenir conformes à Jésus-Christ votre chef, votre époux et votre modèle, que par une vie pénitente et mortifiée. Mais sans m'arrêter à tous ces motifs, je me borne à un autre, capable lui seul de vous faire vaincre sur cela toutes vos répugnances, ce sont les péchés que vous avez commis depuis que vous êtes sur la terre.

Oui, Mesdames, vous avez péché, nous avons tous péché; voilà ce que nous ne pouvons nous dissimuler à nous-mêmes sans nous faire illusion, et ce dont nous ne pourrions disconvenir, sans aller contre la vérité, dit saint-Jean; vous avez donc péché et dans le temps que vous habitiez le monde et depuis que vous l'avez quitté, pour vous consacrer entièrement à votre Dieu dans la retraite. Hélas! que de fautes, que de transgressions des préceptes de de l'Evangile! Que d'infidélités encore, que d'infractions peut-être des vœux et des engagements sacrés de la religion! Vous avez péché mais en péchant vous avez fait injure à votre Dieu: or le moyen d'obtenir le pardon de cette injure, c'est de faire pénitence; vous avez péché, et en péchant vous avez mérité d'être sévèrement punies de votre Dieu; or le moyen d'expier cette peine que vous avez méritée, c'est de vous livrer aux travaux de la pénitence. Enfin vous avez péché et en péchant vous avez accoutumé votre cœur au péché, vous avez augmenté dans vous ce malheureux penchant que vous aviez et que nous avons tous pour le péché: or le moyen de le détruire ou de le combattre du moins avec succès, ce penchant, c'est de vivre dans l'exercice de la pénitence. Ainsi la pénitence vous est donc absolument nécessaire et pour obtenir le pardon de vos péchés et pour expier la peine due à vos péchés, et pour ne plus retomber à l'avenir dans vos péchés; suivez-moi, s'il vous plaît.

I. Je dis, en premier lieu, que vous devez faire pénitence pour obtenir le pardon de vos péchés. Tout péché, j'entends surtout, Mesdames, ces péchés qui donnent la mort à l'âme, tout péché est un mépris souverain de la Divinité, une ingratitude énorme envers la Divinité. Vous n'avez donc pu en commettre un seul sans outrager votre Dieu et sans devenir ses ennemies; mais à cette vérité déjà si humiliante pour vous, je dois en ajouter une autre aussi certaine et plus humiliante, plus affligeante encore, c'est qu'après avoir ainsi offensé votre Dieu, et être devenues ses ennemies par le péché, vous ne pouvez être absolument certaines en cette vie, d'avoir reçu le pardon de votre péché, et d'être rentrées en grâce auprès de lui.

Cependant, en établissant ici ces tristes vérités, je dois convenir que si vous ne pouvez vous assurer parfaitement en cette vie, du retour de la grâce sanctifiante, dans votre cœur, vous ne manquez pas de moyens propres à vous rassurer; or un de ces moyens, et des moins équivoques, c'est l'exercice de la pénitence: Pourquoi cela? Ah! Mesdames, c'est que si nous consultons les divines Ecritures, nous y voyons notre Dieu exiger la pénitence comme un moyen d'obtenir le pardon des péchés; c'est que de plus, nous l'y voyons promettre et accorder toujours le pardon des péchés à la pénitence. Vous avez offensé votre Dieu, disait un prophète aux Juifs prévaricateurs; l'unique moyen d'apaiser sa colère prête à éclater sur vous, c'est de vous couvrir de cendre et de cilice, c'est de pleurer sincèrement vos iniquités, de pousser des cris redoublés vers le ciel; voilà la pénitence ordonnée. Si l'impie, dit le Seigneur par un autre de ses prophètes, fait pénitence, toutes ses iniquités ne lui seront point imputées, et elles deviendront à mon égard, comme si elles n'avaient jamais été: *Non recordabor* (*Ezech.*, XVIII, 22); voilà le pardon promis à la pénitence. *Si vous ne faites pénitence*, dit le Fils de Dieu lui-même, *vous périrez tous également* (*Luc.*, XIII, 5); voilà la nécessité de la pénitence. *Faites pénitence*, disait saint Pierre aux Juifs, touchés et effrayés

de ses prédications, *et recevez le baptême, pour la remission de vos péchés* (*Act.*, II, 38) ; voilà la promesse du pardon faite à la pénitence, promesse authentique que le Seigneur nous répète, une infinité de fois, par la bouche de ses prophètes et de ses apôtres, promesse qu'il exécute en effet.

Car, en consultant toujours les divines Ecritures, combien de pécheurs, et de grands pécheurs auxquels la pénitence a obtenu une entière rémission de leurs crimes! Aussi l'Eglise toujours animée de l'esprit de son divin Epoux, dès les premiers siècles de son établissement, n'admettait les pécheurs à la réconciliation, qu'après leur avoir fait expier leurs péchés, par de longues et pénibles satisfactions : nous ne la voyons plus, à la vérité, appliquer ces règles sévères de pénitence; mère charitable et prudente, lorsqu'elle a vu ses enfants perdre cette première ferveur du christianisme, elle a cru devoir se relâcher de son extérieure sévérité; mais ne nous abusons pas cependant, en changeant de conduite, elle n'a pas changé d'esprit, et si elle s'empresse aujourd'hui de réconcilier les pécheurs, elle ne les dispense pas, pour cela, de faire pénitence; ce n'est même toujours qu'après leur avoir imposé quelques peines satisfactoires, qu'elle prononce sur eux, la sentence de réconciliation.

Vous donc, épouse de Jésus-Christ, vous qui, après avoir eu le malheur de vous éloigner de lui et de l'offenser, et peut-être même, depuis que vous l'avez pris pour votre Epoux, dans la religion, vous qui avez paru revenir à lui et vous convertir; vous qui, dans de certains moments de réflexions sérieuses, paraissez inquiète, incertaine si le Seigneur vous a pardonné, voulez-vous en juger sainement? Rentrez ici, pour un moment, au-dedans de vous; rappelez-vous, dans quels sentiments vous vous êtes présentée au sacré tribunal, et avec quelles dispositions vous en êtes sortie. Etiez-vous alors sincèrement déterminée à venger sur vous votre Epoux et votre Dieu, outragé par vos infidélités? Vous êtes-vous livrée, en effet, à des travaux pénibles, qu'inspire toujours un esprit vraiment pénitent? Ah! dans ce cas, je n'hésite point à vous le dire; rassurez-vous.! Mais n'auriez-vous point cru, au contraire, qu'il vous suffisait de déclarer, à un ministre de l'Eglise, vos péchés, et de l'entendre prononcer sur vous, les paroles de la réconciliation, sans rien faire de plus? S'il en était ainsi, que vous devez craindre, ce n'est point dire assez, vous devez être assurée que le Seigneur n'a point agréé votre repentir, et que par ce défaut de disposition à la pénitence, il n'a point ratifié dans le ciel, cette sentence d'absolution portée en votre faveur, sur la terre, par un ministre trop crédule et trop indulgent peut-être.

II. Mais je vais plus loin présentement, je veux que vous soyez véritablement rentrée en grâce auprès de votre Dieu, que vous en ayez même toute la certitude qu'on peut en avoir, en cette vie; je dis plus, quand un prophète serait venu vous apprendre, comme autrefois à David, que le Seigneur a oublié vos iniquités; quand vous auriez entendu, de la bouche même du Fils de Dieu, comme Madeleine, que vos péchés vous sont remis, je devrais toujours vous dire que vous êtes encore obligée de faire pénitence. Pourquoi cela? Ah! c'est que pour vous rappeler ici une vérité que vous avez dû apprendre avec les éléments du christianisme et que vous n'avez pas dû oublier, c'est que le Seigneur, en vous pardonnant l'injure que vous lui avez faite par le péché, ne vous a pas pour cela remis toute la peine que votre péché avait méritée. Non, Mesdames, et remarquez bien ceci, je vous prie; après avoir malheureusement perdu sa grâce et son amitié, par le péché, et surtout, après l'avoir offensé encore, depuis qu'il vous a fait l'honneur de vous mettre au rang de ses épouses, il pouvait vous rejeter pour toujours, et, malgré votre repentir, vous réprouver sans miséricorde; il pouvait aussi tellement attacher la grâce de son pardon, à votre repentir, qu'il ne vous restât plus rien à expier par la pénitence; mais si la première de ces voies, paraît peu conforme aux vues de sa miséricorde, il semble aussi que la seconde eût violé les droits de sa justice; qu'a-t-il donc fait? Ah! Mesdames, c'est ici que vous devez admirer les bontés infinies de votre Dieu, dans la conduite qu'il a tenue à votre égard; il a réuni admirablement ces deux grandes perfections, la justice et la miséricorde; par le péché, vous l'aviez offensé et vous étiez devenues ses ennemies, et lorsque vous êtes retournées à lui, il vous a pardonné et vous a rendu son amitié, voilà la miséricorde; mais par le péché, vous aviez mérité l'enfer : or cette peine éternelle, à cause de la sincérité de votre conversion, il a bien voulu la changer dans une peine temporelle, voilà la justice : admirable tempérament de la sagesse infinie de votre Dieu, dans lequel il paraît avoir eu autant égard à votre intérêt qu'à sa propre gloire, et où par conséquent sa miséricorde a égalé sa justice, puisque, comme le remarque saint Augustin, si en vous pardonnant le péché, il ne vous remet pas, pour l'ordinaire, toute la peine qui lui est due, ce n'est que pour vous en faire mieux concevoir la malice et l'énormité, et pour vous inspirer, par là, plus d'horreur et d'éloignement. Et en effet, si malgré cette peine qui reste attachée au péché, nous le commettons si facilement, que serait-ce si nous n'avions jamais à donner à notre Dieu, pour toute satisfaction, que quelques signes de douleur et de repentir?

Ainsi cette vérité une fois bien établie de la nécessité d'une satisfaction, il ne vous reste donc à vous, qui avez tant de chutes peut-être et d'infidélités à vous reprocher, qu'à vous en punir vous-mêmes, dès cette vie, ou d'en remettre pour l'autre la punition à votre Dieu ; d'agir présentement avec une sainte sévérité contre vous-mêmes,

ou de vous exposer à toute la sévérité de votre Dieu ; or y a-t-il à balancer ?

Ah ! Mesdames, qu'il est terrible, et surtout pour une personne spécialement consacrée à Dieu, de tomber entre les mains de ce Dieu tout-puissant, déterminé à se faire justice par lui-même ! Que ne puis-je vous représenter ici la triste situation de ces personnes, et de ces personnes religieuses surtout, qui sortent de ce monde, sans avoir pleinement satisfait à la justice de leur Dieu ! que ne puis-je vous faire connaître tout ce qu'elles ont à souffrir, de ce feu allumé par le Seigneur, pour venger sa gloire, feu actif et jaloux, destiné à purifier les âmes de leurs moindres souillures, feu cruel et dévorant du purgatoire dont les supplices, comme le pensent plusieurs Pères et docteurs de l'Eglise, ne diffèrent de ceux de l'enfer que par l'espérance qui s'y trouve et d'où les âmes ne doivent sortir qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole, pour me servir de l'expression de l'Evangile ! A quoi pensez-vous donc, lorsqu'après bien des offenses, grand nombre d'infidélités, vous négligez les plus légères satisfactions ? Que faites-vous lorsque, dans un état tout consacré à la mortification, vous évitez toute pénitence? Hélas ! vous vous réservez à de longs et de rigoureux supplices ; vous travaillez de plus à retarder votre bonheur éternel : entendez-donc mieux vos intérêts, vous pouvez présentement, avec très-peu, payer beaucoup à votre Dieu ; mais aussi, souvenez-vous que plus vous vous serez épargnées, dans cette vie, et moins le Seigneur vous pardonnera dans l'autre, que plus vous aurez été indulgentes pour vous-mêmes, et plus votre Dieu usera de sévérité à votre égard

III. Mais s'il se trouvait ici de ces personnes qui paraissent peu redouter les peines de l'autre vie, pourvu qu'elles ne soient point éternelles, je dois leur alléguer un troisième motif et bien puissant, pour les engager à faire pénitence, c'est qu'elle leur est absolument nécessaire, pour se préserver du péché. Oui, Mesdames, pour nous préserver du péché, et pour persévérer dans la grâce, vous le savez, outre une bonne volonté de notre part, il faut de plus, du côté de Dieu, des secours abondants, des grâces fortes, et des secours d'autant plus abondants, des grâces d'autant plus fortes, que nous avons vécu plus longtemps dans le péché, et que nos mauvaises habitudes ont jeté de plus profondes racines : or ces secours abondants que nous ne pouvons nous procurer, par nos propres forces, ces grâces fortes et extraordinaires que Dieu ne nous doit point, à qui les donnera-t-il? Sera-ce à ces personnes qui, après l'avoir longtemps offensé, bornent à quelques courtes prières, toute leur satisfaction? Ne sera-ce pas plutôt à celles qui, pénétrées de douleur à la vue de toutes leurs infidélités, entrent dans une sainte indignation contre elles-mêmes, et se livrent courageusement aux travaux les plus rigoureux de la pénitence ?

Voilà en effet ce que l'Eglise a vu dans tous les temps, et avec la plus grande consolation ; des pécheurs convertis l'édifier autant par la sévérité de leur pénitence, qu'ils l'avaient affligée par leurs désordres ; des personnes célèbres quelquefois par leurs dérèglements, dévenir d'illustres pénitentes. Ce n'était pas seulement pour obtenir le pardon de leurs péchés, et pour les expier, dès cette vie ; la vivacité de leur repentir, l'ardeur de leur amour pour Dieu, les grâces, les consolations, les faveurs extraordinaires dont il les comblait, auraient pu les tranquilliser ; mais après avoir eu le malheur d'offenser leur Dieu, elles voulaient se mettre dans une heureuse impossibilité, pour ainsi dire, de l'offenser encore ; or elles savaient que le grand, que l'unique moyen pour y réussir, c'était de se mettre dans un état de pénitentes ; elles étaient convaincues qu'il n'y avait que l'exercice d'une sévère pénitence qui pût rendre efficaces leurs bonnes résolutions, et qui pût achever de détruire en elles l'habitude du péché, qu'elles avaient malheureusement contractée.

Mais pour vous convaincre encore plus, vous en particulier et qui sentez intérieurement, et qui ne montrez que trop à l'extérieur peut-être, votre éloignement pour toute espèce de mortification, pour vous convaincre combien il est essentiel de vivre dans la pénitence pour persévérer dans la grâce, je ne veux ici d'autre exemple que vous-même ; tant de fois réconciliée au Seigneur, pourquoi avez-vous fait jusqu'ici d'aussi promptes et d'aussi fréquentes rechutes? Humblement prosternée aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, aux approches des grandes solennités surtout, ou dans des temps de solitude et de retraite, le cœur pénétré, ce semble, d'une vraie douleur, vous lui aviez promis et à votre Dieu par conséquent, de qui il tenait la place, de vous observer à l'avenir, d'éviter ces fautes, ces infidélités, ces transgressions que vous vous reprochiez et dont vous vous accusiez ; vous lui aviez promis d'être désormais toute à votre Dieu, comme vous le lui aviez juré, en prononçant vos vœux solennels ; vous parliez de bonne foi, je veux le croire ; pourquoi donc des promesses si sincères sont-elles devenues si peu efficaces? Comment avez-vous pu retomber si facilement dans ces fautes, dans ces infidélités que vous détestiez si sincèrement? Avec de si grands sentiments, pourquoi si peu de persévérance? Ah ! n'y auriez-vous, de vous-même jamais pensé? Apprenez-le du moins aujourd'hui, et qu'une si fatale expérience vous rende plus circonspecte à l'avenir ; vous n'êtes redevenue si infidèle au céleste Epoux que pour ne vous être jamais rendue vraiment pénitente, ou pour avoir trop tôt cessé de l'être, voilà la vraie cause. Lorsque le ministre du sacrement, également éclairé et zélé pour

votre sanctification, je le suppose, vous réconcilia au Seigneur, en vous imposant quelques prières ou quelques œuvres satisfactoires, il eut l'attention de vous faire remarquer que vous étant rendue aussi infidèle à votre Dieu, vous ne deviez pas vous borner à ce peu qu'il vous imposait, et qu'il n'était point d'autre moyen pour vous de persévérer dans la grâce et dans l'amitié de votre céleste Epoux, que de mener désormais une vie de contrainte et de mortification; il alla même jusqu'à vous indiquer le genre de mortification et de pénitence qui était plus conforme aux infirmités de votre âme et à l'état saint que vous aviez embrassé; vous le comprîtes bien alors; dans ces moments de recueillement et de ferveur, tout ce qu'il vous dit, à son défaut, vous vous le seriez dit à vous-même; vous lui promîtes, en effet, de suivre des avis si raisonnables et si salutaires; mais qu'est-il arrivé? Ah! vous le savez, cette ferveur passagère et trop peu solide, une fois dissipée, toutes ces belles résolutions se sont évanouies, vous avez craint mal à propos quelques regards, quelques jugements, peut-être aussi quelques railleries sur votre changement de conduite, le respect humain vous a retenue; vous avez vécu, quelque temps à la vérité, sans péché, mais aussi sans pénitence; dans ces circonstances, l'état de liberté, de dissipation, de tiédeur auquel vous vous étiez livrée, s'est montré à vous sous de nouveaux attraits; l'esprit tentateur est revenu avec sept autres esprits plus méchants que lui; la place était sans défense; il fallait se rendre; vous vous êtes rendue en effet, vous avez succombé; voilà, encore une fois, la source de toutes vos rechutes; convenez-en de bonne foi, vous n'avez été jusqu'ici si peu fidèle à votre Dieu, que parce que vous aviez oublié trop tôt que vous étiez et à raison de vos infidélités, et à raison de votre état, obligée à la pénitence.

Ne croyons donc pas, Mesdames, pouvoir vivre dans la sainteté sans l'exercice de la pénitence. Hé quoi! l'on a vu, dans tous les temps, et nous le voyons encore de nos jours; des âmes innocentes, se condamner, pour se préserver du péché, à toutes les austérités de la pénitence. Quoi! l'apôtre des gentils, ce vase d'élection, comblé des faveurs du ciel, tout occupé de la gloire de son Dieu et du salut de ses frères, saint Paul ne cessait d'affliger sa chair, de peur, nous dit-il, qu'après avoir montré aux autres le chemin du salut, il ne vînt à s'égarer lui-même (*I Cor.*, IX, 27); et nous, après tant de chutes et d'infidélités, nous avec des passions toutes vives encore peut-être, nous croirions pouvoir nous préserver du péché, sans mortification, sans pénitence! Non, non, Mesdames, de grandes infirmités exigent toujours les plus grandes précautions; voyez, considérez une personne échappée pour ainsi dire, d'entre les bras de la mort; quelles attentions dans sa convalescence! Que de contraintes! Que de privations! Que de sacrifices! Combattre ses goûts et ses inclinations; réprimer ses désirs, se livrer à un régime et à des remèdes aussi douloureux et plus insupportables quelquefois que le mal qui les occasionne; rien ne lui coûte, parce qu'il s'agit d'éviter une rechute toujours dangereuse et funeste; voilà notre état dans l'ordre de la grâce; nos longues habitudes dans le péché nous ont malheureusement réduits à un état de langueur et de faiblesse, qui deviendrait infailliblement pour nous, le principe de quelque rechute, toujours plus dangereuse pour le salut, que le premier état du péché, si nous n'employions, pour nous en préserver, le remède efficace de la pénitence. La pénitence et même une sévère pénitence, vous est donc indispensable, même en vous supposant sincèrement convertie et vraiment pardonnée, vous venez de le voir; mais jusqu'où doit aller cette sévérité, et quelles qualités doit avoir votre pénitence, pour être agréable au Seigneur, et utile à votre salut? C'est le sujet de la seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Quand nous lisons dans saint Ambroise qu'il avait trouvé plus de chrétiens qui eussent conservé l'innocence de leur baptême, que de pécheurs qui eussent fait une pénitence convenable (ce sont les propres paroles du saint docteur), nous sommes d'abord tentés de le soupçonner d'une pieuse exagération; mais lorsque nous venons à rechercher nous-mêmes, avec les lumières de la foi, et selon les règles de l'Evangile, tout ce qu'exige une pénitence convenable, nous sommes bientôt forcés de convenir qu'il n'y a rien d'outré dans ces expressions. Ne vous abusez donc point ici, Mesdames, puisqu'il vous serait un jour, infiniment préjudiciable de vous être fait illusion, dans une affaire aussi importante; voulez-vous savoir quelles conditions exige une vraie pénitence, et connaître, par là, si vous avez jamais mérité, devant Dieu, le titre de pénitentes? Examinez d'abord quel a été le motif de la pénitence à laquelle vous vous êtes condamnées; voyez ensuite si vous avez donné à votre pénitence, toute l'étendue qu'elle devait avoir; considérez enfin si vous avez persévéré dans l'exercice de votre pénitence, car je dis, et je vous prie de le bien remarquer avec moi, je dis que toute pénitence, pour être véritable et méritoire aux yeux de Dieu, doit être tout à la fois pure dans son motif, universelle dans son objet, constante dans son exercice; c'est ce que je vais présentement vous expliquer, si vous voulez m'accorder encore quelques moments de votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que votre pénitence doit être pure dans le motif; c'est-à-dire, que lorsque vous avez entrepris de vous livrer à la pénitence, vous avez dû avoir intention, et n'avoir d'autre intention

que d'apaiser la colère de votre Dieu et de satisfaire à sa justice; vous avez dû avoir sans cesse, comme le Roi-Prophète, vos infidélités devant les yeux, pour les pleurer et les détester; à la vue de toutes ces infidélités, vous avez dû exciter dans votre âme ce trouble salutaire, cette sainte inquiétude que ressentait ce saint roi pénitent; vous avez dû et vous devez encore ne perdre jamais de vue l'excès des bontés d'un Dieu pour vous et l'excès de votre ingratitude à son égard; convaincues intérieurement que vous l'avez souvent et grièvement offensé et que par là vous vous êtes malheureusement éloignées de lui, l'unique fin de votre pénitence doit être de vous rapprocher de lui et en même-temps de vous réformer, de vous sanctifier vous-mêmes; voilà ce qui est essentiel à toute pénitence, en voilà l'esprit; sans cet esprit de pénitence, vous pourrez bien en avoir les apparences, vous pourrez bien vous livrer à ses travaux, à ses rigueurs mêmes et à ses austérités; mais si vous n'avez Dieu et votre salut en vue, tout ce que vous pourrez faire, ne sera que des feuilles et non des fruits de pénitence, dit saint Augustin, *folia, non fructus.*

Mais quoi! se peut-il qu'on se livre aux travaux de la pénitence, sans avoir cet esprit de pénitence! Plût à Dieu, Mesdames, que ce ne fût qu'une idée sans réalité; mais combien de fois a-t-on vu, et dans le saint état de la religion même, l'orgueil et l'hypocrisie se couvrir du manteau de la pénitence! Combien de fois a-t-on vu des personnes pénitentes ne l'être que pour le paraître aux yeux des autres, et pour se procurer par là leur estime et une vaine réputation de sainteté! Combien en a-t-on vu qui, après s'être livrées d'abord aux travaux de la pénitence avec pureté d'intention, ont fait ensuite de tristes chutes, pour s'être glorifiées de leurs humiliations et de leurs austérités? Mais si les personnes pénitentes avec des motifs aussi criminels, sont peu communes, celles qui manquent d'un motif bien pur, sont-elles si rares? Car enfin, serait-ce avoir un motif bien pur, une intention bien agréable au Seigneur, de se livrer aux exercices de la pénitence, uniquement dans la vue d'obtenir promptement, d'un de ses ministres, une absolution, dont un plus long délai, pourrait, en certain temps surtout, à certaines fêtes, à des solennités, occasionner des regards et des soupçons qu'on redoute bien plus, que les regards et la colère du Seigneur? Combien cependant qui, par la conduite qu'elles tiennent aussitôt après avoir été réconciliées au Seigneur, ne prouvent que trop, qu'elles pensaient bien moins dans la pénitence qu'elles ont faites, à satisfaire à la justice de Dieu, qu'à sauver les apparences? Serait-ce encore avoir un motif bien pur, une intention bien droite, de faire pénitence par coutume, et pour faire comme les autres? Combien cependant, et dans la religion, qui pratiquent les jeûnes et les austérités que prescrit le saint institut, parce que cela est d'usage, et qui ne pensent point à rectifier ou à renouveler du moins, sur cela, leur intention?

Serait-ce enfin avoir un motif bien pur, une intention bien droite, de se livrer à la pénitence uniquement pour se délivrer de quelques maux temporels, et pour se prolonger une vie mortelle, dont on est souvent bien plus occupé que de la vie de l'éternité? Combien cependant qui imitent en cela, ce prince impie dont le Saint-Esprit nous a tracé la pénitence et la réprobation? Que fallait-il à Antiochus pour être un vrai pénitent? Vous le savez; rentré enfin en lui-même, humilié sous la main toute-puissante du Seigneur qui s'était appesantie sur lui; il avait promis de réparer tous les maux qu'il avait faits; pour preuve de la sincérité de ses promesses, déjà commençait-il à les réparer; que manquait-il donc à sa pénitence pour être agréable au Seigneur? Ah! Mesdames, l'essentiel, l'esprit lui-même de la pénitence, une intention droite, pure et surnaturelle; ce prince n'agissait en tout que par un motif naturel et tout humain; il voulait conjurer la mort qui le menaçait et se délivrer des grands maux qu'il souffrait; son intention n'allait pas plus loin, aussi sa pénitence fut elle rejetée du Seigneur et ne le préserva point de la réprobation éternelle. Voulez-vous donc, Mesdames, que la vôtre vous soit utile, commencez par en bien purifier le motif; tout ce que vous avez à faire ou à souffrir, en genre de pénitence, (hélas! dans votre saint état, tout vous l'annonce, tout tend à vous contraindre, à vous mortifier) offrez-le d'abord au Seigneur, dans la vue de satisfaire à sa justice et de vous faire des saintes; renouvelez même, de temps en temps, cette droite intention, afin que ce qui aura été surnaturel dans son principe ne devienne pas tout naturel dans la suite, et sans mérite par conséquent; alors votre pénitence sera véritablement pure dans son motif; mais elle doit être encore universelle dans son objet.

II. Que veux-je dire par là? Ah! Mesdames, je ne dois pas vous le dissimuler ici; tout ce qui répugne le plus à la nature, mais ce qui est cependant absolument nécessaire; car enfin, pour vous en convaincre, vous surtout à qui la conscience reproche dans ce moment tant de fautes, tant d'infidélités; savez-vous ce que vous avez fait, lorsque de juste que vous étiez par la grâce, vous vous êtes rendue par le péché, ennemie de votre Dieu? Il n'est rien, pour ainsi dire, que vous n'ayez tourné contre lui. Oui, votre âme avec toutes ses facultés, et votre corps avec tous ses sens, desquels vous auriez dû vous servir, pour glorifier votre, Dieu, vous vous en êtes servie, une infinité de fois à l'offenser; les créatures qui vous avaient été données, comme autant de moyens et de degrés pour vous élever vers votre Dieu, vous en avez fait, par la dépravation de

votre cœur, autant d'instruments de vos péchés: or la pénitence, vous le savez, c'est précisément une réparation de l'injure faite à Dieu par le péché; d'où je conclus que la vôtre, pour être légitime, doit nécessairement embrasser tout ce qui, et au-dedans de vous et au-dehors, a pu être pour vous la cause ou la matière du péché.

Oui, ce corps qui était devenu, par votre baptême, et de plus, par votre consécration toute spéciale au Seigneur, le temple du Saint-Esprit, vous en avez fait vous-même, par le péché, la demeure du démon; voilà d'abord l'objet de votre pénitence. Voulez-vous faire une pénitence convenable, écrivait saint Ambroise, à une vierge qui avait été infidèle au Seigneur, après l'avoir choisi pour son époux? Commencez, lui disait-il, à réformer et à mortifier dans vous, tout ce qui a pu vous servir à l'offenser; ces yeux que vous avez livrés à une trop grande dissipation, qu'ils soient désormais condamnés à une perpétuelle modestie, et qu'ils ne s'ouvrent plus que pour verser des torrents de larmes sur la perte de votre innocence; ce visage dont vous avez cherché à relever une vaine beauté, qu'il ne se montre plus que pâle et défiguré, autant par la vivacité de votre repentir, que par l'excès de vos austérités; ce corps que vous avez trop flatté et que vous vous êtes appliquée si longtemps à satisfaire, qu'il gémisse désormais sous la cendre et le cilice; je dois vous en dire autant à vous qui, sans vous être rendue coupable d'aussi grands désordres, avez cependant à vous reprocher bien des fautes contraires au vœu sacré que vous avez prononcé aux pieds des saints autels; voulez-vous, sans vous flatter, satisfaire à la justice de votre Dieu? Ces sens que vous avez tant de fois satisfaits, contre les remords de votre conscience, faites-en des sens tout nouveaux, par une entière réforme de vous-même; ce corps que vous avez fait servir au péché, faites-le servir présentement à la justice et à la sainteté; remettez l'ordre établi dans vous par le Créateur et détruit par le péché; soumettez absolument la chair à l'esprit, afin que l'esprit lui-même soit soumis à son Dieu.

Mais ce n'est pas tout encore; la pénitence du corps est nécessaire, mais elle ne suffit pas, il faut de plus la pénitence du cœur, une pénitence intérieure, sans laquelle l'extérieure serait absolument inutile; c'est là cette circoncision spirituelle qui doit surtout vous occuper dans votre pénitence. Oui, Mesdames, toutes les personnes qui ont offensé leur Dieu, ne peuvent pas toujours, même dans la religion, se livrer aux jeûnes et aux macérations; et en général ne doit-on rien entreprendre d'extraordinaire, en ce genre, sans l'avis d'un guide sage et éclairé et sans la permission de ses supérieurs; mais toute personne, dans quelque état qu'elle soit et dans quelque situation qu'elle puisse se trouver, est toujours susceptible de cette pénitence du cœur: voilà cependant, j'ose le dire, ce qui est le plus négligé de la pénitence; voilà l'illusion de la plupart des personnes qui, après avoir renoncé sincèrement au péché, sont résolues de servir fidèlement le Seigneur; on se condamne volontiers à des jeûnes et à des austérités, indiscrètes même quelquefois; on s'impose des œuvres de piété et de charité; on se surcharge de prières et d'exercices de religion auxquels l'on est souvent fidèle jusqu'au scrupule, et à l'abri de tout cet extérieur, on laisse là l'intérieur; on ne touche point au cœur; on conserve dans ce cœur, un attachement, une inclination, un ressentiment, une haine, une passion en un mot, qu'on voit bien être un obstacle à sa perfection, à sa sanctification, et dont on sent bien que Dieu demande le sacrifice, mais qu'on ne peut se résoudre à lui faire.

Or, voulez-vous bien régler votre pénitence? brisez, brisez vos cœurs plutôt que de déchirer vos vêtements, dit un prophète (*Joel*, II, 13); c'est du cœur, dit le Seigneur lui-même, que naissent tous les péchés, allez donc au principe, coupez la racine; attaquez courageusement vos passions, celle surtout qui a pris le dessus dans votre cœur; vous la connaissez bien, cette passion dominante qui a mis tant de fois, en jeu, toutes les autres; et qui a été pour vous, la source de tant de fautes; c'est à celle-ci comme à la plus chère, et à la plus dangereuse par conséquent, que vous devez faire la guerre la plus cruelle; c'est là cet Agag qu'il faut nécessairement immoler; en vain détruiriez-vous la nation entière des Amalécites, dès que vous en conservez le roi, vous allez contre la volonté du Seigneur et vous encourez sa disgrâce.

Pour être vraiment pénitente, pénitente dans le cœur, renoncez donc, mais sincèrement, mais du fond du cœur, à tout ce qui a pu vous porter à offenser votre Dieu; renoncez à ces attachements excessifs et illégitimes, à ces amitiés particulières qui ont toujours été aussi préjudiciables à votre communauté que funestes à vous-même; renoncez à cette vie molle, oisive, dissipée, si peu conforme à la gravité et à la sainteté de l'état que vous avez embrassé: substituez à ces amusements frivoles qui vous occupent depuis si longtemps peut-être, substituez des occupations et des exercices dignes d'une épouse de Jésus-Christ, et conformes à vos devoirs; faites si bien que vos heures et vos moments se trouvent tous employés à la gloire de Dieu, et à votre avancement spirituel, et qu'à l'exemple de ce solitaire dont parle saint Jérôme, bien loin d'avoir le temps d'offenser Dieu, vous ayez à peine celui de respirer. Renoncez à ces aises, à ces commodités, à ces satisfactions, à ces sensualités que vous vous procurez avec tant de soin et de recherche, et qui sont si opposées à l'esprit de mortification et de croix, qui doit animer une épouse de Jésus-Christ. Renoncez à ces envies, à ces antipathies, à ces ressentiments, à ces aversions que vous nourrissez dans votre cœur, et qui ne paraissent peut-

être que trop à l'extérieur; pardonnez sincèrement et de bonne foi, comme vous souhaitez que Dieu vous pardonne; en un mot, pour être une vraie pénitente, faites-vous un cœur tout nouveau; appliquez-vous à en changer les goûts et les inclinations, ou à les réformer du moins : je dis à les réformer, car en vous supposant ici un cœur tendre et sensible, je ne prétends point condamner, en vous, cette sensibilité, et vous obliger à vous en défaire. Hé! le pourriez-vous? C'est le Créateur lui-même qui l'a mise dans votre cœur, mais pour sa gloire et pour votre salut; ainsi ce qu'il faut dans votre pénitence, c'est de faire changer d'objet à cette sensibilité; au lieu des créatures qui l'ont vainement occupée jusqu'ici, tournez-la entièrement vers votre Créateur; soyez, comme Madeleine pénitente, uniquement sensible aux perfections de votre Dieu; ne montrez, comme elle, de l'ardeur que pour plaire, en tout, à votre Dieu, et alors vous aurez tout à la fois, un cœur tendre et chrétien, un cœur sensible et pénitent.

A tous ces traits, convenez-en ici, vous épouse de Jésus-Christ, qui vivez depuis longtemps peut-être, dans la négligence et la tiédeur; vous ne reconnaissez point là votre pénitence. Hélas! à ce seul détail de dispositions et de pratiques, si conformes cependant à ce que vous devez à Dieu, et à ce que vous vous devez à vous-même; sentez-vous au-dedans de vous, la plus grande répugnance. Mais si vous ne pouvez encore vous résoudre à tant de sévérité contre vous-même, que n'acceptez-vous du moins, dans un esprit de pénitence, les peines et les croix que le Seigneur vous envoie, et qui ne sont pas rares dans votre saint état. Car telle est sa bonté pour vous, que connaissant votre éloignement pour la pénitence et la nécessité dans laquelle vous êtes de vous y livrer, il veut bien suppléer, en quelque sorte, à votre lâcheté; enfant sans raison, vous manquez de courage pour supporter une opération douloureuse, à la vérité, mais nécessaire, et ce médecin charitable, veut bien vous la faire lui-même, et dans le temps quelquefois que vous y pensez le moins. Que de peines en effet, que de contradictions, que d'infirmités, que de privations, que de croix en un mot, et de toute espèce, vous rencontrez chaque jour! elle naissent, pour ainsi dire, sous vos pas; or voilà la matière de votre pénitence, et d'une pénitence d'autant plus méritoire, que n'étant point de votre choix, vous n'avez rien à craindre de l'amour-propre : au lieu de ces plaintes, de ces murmures peut-être, qui vous échappent quelquefois, au lieu de chercher de stériles consolations, auprès des créatures, au lieu de ces vains efforts pour vous retirer, pour ainsi dire, de dessous la main tout-puissante de votre Dieu, soumettez-vous humblement; un simple regard sur vos infidélités et sur ce qu'elles ont mérité, puis tournez-vous vers votre Dieu : adorez et remerciez également, ce Dieu de bonté qui vous châtie en père, en ami, en époux, dans le temps, pour n'avoir pas à vous punir en juge, en ennemi, en Dieu, dans l'éternité. Frappez, Seigneur, devez-vous lui dire, dans toute la sincérité de votre cœur, frappez, sans égard à cet amour déréglé de moi-même; ne considérez dans moi que mes péchés, et n'écoutez dans vous que votre miséricorde; me voici par votre grâce sincèrement disposée à souffrir tous les maux dont votre justice est résolue de me punir; quelque grands qu'ils puissent être, dès que vous les bornerez à cette vie mortelle, ils n'égaleront jamais la grandeur de mes infidélités.

III. Mais ces péchés dont vous vous êtes rendue coupable envers votre Dieu vous obligent à une pénitence non-seulement pure dans son motif et universelle dans son objet, mais encore constante dans son exercice. Ah! quand dans toute la vie vous n'auriez commis qu'un seul péché, il devrait suffire pour vous faire verser, le reste de vos jours, des torrents de larmes, dit saint Grégoire pape, *ad fletus perpetuos*. Pour vous faire sentir cette vérité, Mesdames, je n'ai qu'à vous rappeler les preuves par lesquelles j'ai établi la nécessité de la pénitence, elles prouvent également la nécessité de sa persévérance. Oui, vous devez et nous devons tous persévérer dans la pénitence, parce que nous ne pouvons jamais être assurés, dans cette vie, d'avoir entièrement apaisé la colère du Seigneur et d'en avoir obtenu le pardon de nos péchés; parce que si nous voulons comparer le nombre et la grièveté de nos péchés aux peines de l'autre vie, ou même à celles que l'Eglise nous eût imposées autrefois, pour un seul de ces péchés, nous conclurons aisément que quelque longue que puisse être notre pénitence en cette vie, il nous restera encore, pour l'autre, bien des péchés à expier et bien des dettes à acquitter par conséquent; parce que enfin c'est l'unique moyen qui nous reste, de nous préserver du péché et de persévérer dans la grâce de notre Dieu.

Mais quoi! toujours dans la mortification, dans les larmes? que cela est dur à la nature! J'en conviens, Mesdames, je vous avouerai même, d'après saint Bernard, que cette pénitence de toute la vie a quelque chose, par sa continuité, de plus rude, en quelque sorte, que le martyre lui-même. Mais quand il y aurait encore plus à souffrir, dès qu'il n'est point pour nous d'autre moyen de nous procurer le ciel, y a-t-il à hésiter? Mais je dois vous ajouter ici, une vérité qu'une épouse de Jésus-Christ ne peut ignorer, c'est que la pénitence, même dans sa plus grande sévérité, n'est jamais sans la paix et le contentement du cœur. Oui, Mesdames, et voilà sa différence d'avec le péché; le péché commence à la vérité, par quelque ombre de plaisir et de satisfaction, mais qui se termine toujours

par des remords et des chagrins réels; et la pénitence au contraire, après avoir fait couler quelques larmes toujours bien douces, procure, dès cette vie, une paix et des consolations intérieures que ne connurent jamais les pécheurs les plus sensuels, et qu'il est bien plus aisé de ressentir que d'exprimer; pour s'en convaincre, il ne faut que voir, dans les maisons religieuses surtout, ceux et celles qui se livrent, sans ménagement, à toutes les rigueurs de la plus austère pénitence.

Ah! Seigneur, je le comprends aujourd'hui, et je suis entièrement convaincu de cette sentence qu'a prononcée le Saint-Esprit, que si je néglige de faire pénitence en cette vie, ce n'est point entre les mains des hommes que je tomberai après ma mort, mais entre vos mains, entre les mains d'un Dieu déterminé à se faire par lui-même une justice exacte et rigoureuse, à laquelle je ne pourrai me soustraire. Ah! pourrais-je donc m'y exposer, à cette justice redoutable! Non, non, mon Dieu, tandis que je le puis encore, je prendrai moi-même vos intérêts en main; je ne négligerai aucune de ces occasions qui se présentent si souvent, dans mon état, de me mortifier et de satisfaire par-là à votre justice; pour n'avoir pas, dans l'autre vie à faire pénitence de la pénitence que j'aurai faite en celle-ci; je réfléchirai souvent sur tout ce que je vous dois, à raison de mes péchés, et à tout ce que je me dois à moi-même; je penserai souvent à tout ce que je voudrai avoir fait à la mort, et surtout à ce moment auquel je paraîtrai à votre redoutable tribunal; mais comme tout ceci doit être autant l'ouvrage de votre grâce que mon propre ouvrage, donnez-moi dès aujourd'hui, ô mon céleste Epoux, et je vous le demande par tout le sang que vous avez répandu pour moi, donnez-moi cet esprit de componction et de pénitence qu'ont eu tant de saints et tant de saintes surtout, qui m'ont précédée dans mon institut et dans cette sainte maison; alors j'accepterai avec soumission, avec joie même, les peines et les croix que votre adorable et aimable providence daignera m'envoyer; je me livrerai de plus en plus, et sans répugnance et avec courage à tous les exercices de la pénitence que mon état me prescrit. Que j'aie bien cet esprit de pénitence, et alors j'aimerai à faire pénitence; je deviendrai, comme tant de saints et de saintes, insatiable de croix et de pénitence; je regarderai comme un vrai bonheur de vivre sur la terre, dans un exercice habituel de pénitence. Heureux état en effet aux yeux de la foi, puisque après m'avoir entièrement purifié dans cette vie, il me procurera infailliblement, dans l'autre, un bonheur souverain et éternel. Ainsi soit-il.

—

## TROISIÈME JOUR.

### Second discours.

### SUR L'ORAISON MENTALE.

Orationi instate. (*Coloss.*, IV, 2.)
*Soyez assidus à la prière.*

Voilà, Mesdames, ce que l'apôtre saint Paul recommandait aux fidèles de Colosses et à tous ceux qui avaient embrassé l'Evangile de Jésus-Christ. Rien, en effet, de plus recommandable et de plus nécessaire dans le christianisme que la prière: par elle nous rendons à notre Dieu le culte et l'adoration que nous lui devons comme ses créatures; par elle encore nous lui représentons nos besoins dans l'ordre de la nature et de la grâce, et nous sollicitons de son infinie bonté les secours spirituels surtout, qui nous sont nécessaires pour vivre saintement sur la terre, et nous procurer le bonheur du ciel.

Vous ne doutez pas de ces vérités, Mesdames, vous reconnaissez sur cela vos devoirs, et comme chrétiennes et comme épouses de Jésus-Christ; vous vous en acquittez même, je dois le dire ici, avec religion et avec édification. Mais outre la prière vocale, qui fait une de vos principales obligations dans votre saint état, il est une autre espèce de prière, prière mentale, appelée *oraison, méditation*, qui sans vous être aussi expressément ordonnée, vous est cependant très-utile, je dirai même nécessaire, et que vos saints fondateurs ont jugé, à l'exemple des Pères de l'Eglise et des maîtres de la vie spirituelle, devoir vous recommander comme un moyen des plus propres à vous conduire à la perfection, à la sainteté; moyen en effet qu'ont employé tous les saints, et dont se servent encore avec un grand fruit, non-seulement les chrétiens de l'un et de l'autre sexe, spécialement consacrés au Seigneur dans la religion; mais de plus ceux qui, engagés dans les différents états du siècle, travaillent avec zèle à l'importante affaire de leur salut. C'est, Mesdames, pour vous inspirer un grand attrait pour le saint exercice de l'oraison et pour vous engager à vous y livrer avec une exacte fidélité, que j'entreprends de vous prouver de quelle utilité il est pour vous, dans votre saint état: mais comme il se trouve jusque dans la religion des personnes qui, par leur faute, ne retirent aucun fruit de ce saint exercice, pour rendre plus complet et plus instructif ce discours sur l'oraison, j'y joindrai de plus les conditions nécessaires pour s'en bien acquitter; en deux mots, les grands avantages que procure à une religieuse l'exercice de l'oraison, ce sera le sujet de la première partie; les dispositions dans lesquelles doit se mettre une religieuse pour faire avec fruit l'exercice de l'oraison, ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous inspirer ici, Mesdames, un ar-

dent amour pour l'oraison, ou plutôt, pour augmenter en vous celui que je suppose que vous avez pour ce saint exercice, je pourrais vous dire, que Jésus-Christ votre chef, votre époux et votre modèle, vous en a donné l'exemple; nous lisons dans l'Evangile qu'au milieu de ses travaux, de ses actions de zèle pour le salut des âmes qu'il était venu racheter et sauver, il se retirait la nuit dans un lieu solitaire pour y prier son Père éternel, et pour s'y entretenir avec lui; qu'il était si fidèle à ce saint exercice que ses souffrances, que les tourments mêmes de sa passion, ne l'en détournèrent pas; que, jusque pendant la douloureuse agonie qu'il souffrit dans le jardin des Oliviers, bien loin de le discontinuer, il le prolongea au contraire: *Prolixius orabat.* (*Luc.*, XXII, 41.) Je pourrais vous dire que ce Dieu Sauveur a regardé cet exercice si important dans l'ordre du salut qu'il l'a spécialement recommandé à ses disciples, *vigilate et orate.* (*Matth.*, XXVI, 41.) Je pourrais vous dire encore qu'il n'est rien de plus honorable pour une âme chrétienne, et encore plus pour une épouse de Jésus-Christ, que de s'entretenir familièrement avec son Dieu, de s'unir par là étroitement avec son Dieu; que si un sujet, un courtisan se trouve fort honoré, lorsque son souverain daigne converser quelques moments avec lui, à plus forte raison, une simple créature doit-elle regarder, comme un grand honneur de s'entretenir avec son Créateur et son Dieu, de lui parler seul à seul, et cela non rarement, et quelques moments, mais aussi souvent et aussi longtemps qu'elle le désire.

Mais je vous laisse, Mesdames, à faire vous-mêmes et à étendre ces réflexions; je me borne ici à vous montrer les grands avantages que vous pouvez trouver dans l'oraison, par rapport à l'ouvrage de votre perfection et de votre salut; car, comme ce doit être à vos yeux la plus grande, la plus importante et même à parler proprement, la seule affaire qui doive vous occuper, vous ne devez aussi regarder comme avantage pour vous que ce qui a rapport, et que ce qui tend au succès de cette affaire. Or, je remarque trois grands avantages que vous procure l'oraison, dans l'ordre du salut et de la perfection. Premièrement, il est nécessaire que vous connaissiez bien vos devoirs, que vous soyez parfaitement éclairées, sur l'étendue des obligations du saint état que vous avez embrassé; or l'oraison vous les donne, ces lumières, ces connaissances. Secondement, il ne vous suffit pas de connaître vos devoirs, vous devez de plus être disposées à les accomplir, et pour cela désirer sincèrement d'être aidées et fortifiées par la grâce; or vous acquérez dans l'oraison cette bonne volonté, et vous y puisez de puissants secours du ciel. Troisièmement enfin, vous avez besoin d'être soutenues et consolées, dans des temps, surtout de peines, de tentations et d'épreuves inséparables de tous les états, et qui se trouvent dans le vôtre; or l'oraison vous donne encore ce courage, et ces consolations; je dis donc que l'exercice de l'oraison peut tout à la fois vous éclairer sur l'étendue de vos devoirs, vous fortifier dans l'accomplissement de vos devoirs, et vous consoler dans les peines qui accompagnent vos devoirs: lumières, forces, consolations, voilà les trois grands avantages attachés à l'exercice de l'oraison, et qu'il faut que je vous fasse connaître ici.

I. Et d'abord, Mesdames, nous ne pouvons tous être trop pénétrés d'admiration et de reconnaissance envers notre Dieu, pour tous les moyens de salut qu'il nous a donnés; mais s'ils sont grands et abondants, ces moyens, pour tout chrétien en général, ils le sont encore plus pour vous, ses épouses, qu'il a appelées à un état plus parfait que le commun des chrétiens; or un de ces grands moyens que vous trouvez dans votre état, c'est de pouvoir vous livrer plus facilement à la méditation, à l'oraison, que les chrétiens du monde, et y puiser des lumières, des connaissances plus abondantes, dans l'ordre du salut et de la perfection. Pourquoi, en effet, voyons-nous si peu de foi, de vertu, de piété dans le monde? Pourquoi s'y trouve-t-il, et dans tous les états, si peu de chrétiens fidèles à la loi du Seigneur, dociles à ses commandements et à ceux de son Eglise? Pourquoi les voit-on se livrer en insensés, aux passions les plus déréglées, aux plus grands désordres? Ah! Mesdames, je vous l'ai déjà dit, c'est que tout livrés au monde, aux plaisirs, aux amusements du monde, ils ne se tournent jamais vers leur Créateur; tout au plus, quelques courtes prières vocales, récitées par habitude, précipitamment, sans nulle attention; mais jamais de retour sérieux sur eux-mêmes, de réflexions suivies sur ce qu'ils doivent à Dieu, au prochain et à eux-mêmes; si l'on ne voit personne, ou presque personne dans le monde qui fasse le bien, et un bien propre au salut, méritoire du ciel, c'est, dit le Roi-Prophète, qu'il n'est personne qui retombe sur son propre cœur, qui s'entretienne, devant Dieu, de ses défauts et de ses devoirs.

Or voilà l'avantage que vous avez, vous, Mesdames, dans votre saint état; chaque jour, vous en consacrez une partie à converser avec votre Dieu, à méditer dans le silence et dans le recueillement, tout ce qui peut vous exciter à son service, et à concourir au succès de votre salut; c'est là en effet que, réfléchissant sur ce qu'il est en lui-même, et par rapport à vous, ce Dieu, au service duquel vous vous êtes entièrement consacrées, vous découvrez et admirez chaque jour ses infinies perfections; cette puissance à laquelle rien ne peut résister; cette sagesse qui gouverne, depuis tant de siècles, et avec un ordre infini, ce vaste univers; cette Providence qui s'étend à tous les êtres qu'il a créés; cette sainteté qui réprouve tout ce qui est contraire à sa gloire, tout péché et tout ce qui a l'apparence du péché; cette justice qui récompense

ou qui punit en Dieu, ses créatures, selon le bien ou le mal qu'elles ont fait; cette bonté surtout qu'il a manifestée d'une façon si éclatante, dans la rédemption des hommes, et qu'il a exercée d'une façon plus marquée sur vous, Mesdames, en vous délivrant, comme par miracle, de la corruption du siècle, en vous comblant de grâces et de faveurs, dans un état saint, et dans lequel il vous est si facile de vous sanctifier; c'est là que vous méditez la grandeur de cette religion que le Dieu Sauveur a établie, et dans laquelle il vous a fait naître, par préférence à une infinité d'autres; que vous découvrez et que vous admirez, dans cette religion, la profondeur, la sublimité de ses mystères, l'équité de ses préceptes, la majesté de son culte, la magnificence de ses solennités, les vertus et la gloire de ceux qu'elle a sanctifiés; c'est là que, méditant sur le monde que vous avez quitté, vous en découvrez le vide et le néant, que vous vous convainquez de plus en plus de la perversité de ses maximes, de la tyrannie de ses bienséances, de la frivolité de ses plaisirs, de la fragilité de tous ses biens; c'est là, c'est dans l'oraison que vous apprenez à bien connaître la laideur du vice, et la beauté de la vertu; que, retombant sur vous-mêmes, que, sondant en la présence de Dieu, les replis de votre cœur, vous apercevez les fautes dont vous vous êtes rendues coupables, et les défauts, les imperfections, les penchants trop naturels qui vous dominent, et les vertus chrétiennes et religieuses que vous devez avoir et qui vous manquent; que vous apercevez également les moyens les plus propres à expier vos fautes, et à vous en préserver, à vous corriger des vos défauts, à vous guérir de vos imperfections, à acquérir les vertus et les mérites que votre Dieu a droit d'exiger de vous; que vous apprenez encore à bien connaître les ennemis de votre salut, les piéges qu'ils vous tendent, leurs différentes tentations, et tout à la fois, à les repousser avec succès; c'est là que vous apprenez tous vos devoirs par rapport à l'état que vous avez embrassé, que vous découvrez tous les avantages de ce saint état, les prérogatives et les secours puissants et sans nombre qu'il vous offre; c'est là, en un mot, c'est dans l'oraison que vous apprenez tout ce que vous devez savoir, et tout ce que vous devez faire ou éviter pour plaire à votre Dieu, pour vous perfectionner et vous sauver; ah! qu'une âme religieuse qui se livre constamment à la méditation, à l'oraison, devient savante! Que de connaissances sublimes, que de grandes et solides vérités elle acquiert chaque jour, et que les plus grands génies ne peuvent se procurer par l'application et le travail. Oui, Mesdames, on a vu quelquefois des personnes sans esprit, sans talents, ignorantes et grossières, ravir d'admiration ceux qui les entendaient parler des vérités célestes qu'elles puisaient dans leurs entretiens avec Dieu; ah! c'est que le Saint-Esprit les instruisait lui-même; peut-on n'être pas infiniment éclairé, infiniment habile, quand on est enseigné par un aussi grand maître, par la vérité essentielle? Mais un autre avantage, et bien considérable, que l'oraison procure à la religieuse qui s'y livre, c'est, après lui avoir fait connaître ses devoirs, de les lui faire pratiquer

II. Vous le savez, Mesdames, il ne suffit pas, pour opérer notre salut, de les connaître ces devoirs, il faut de plus mettre la main à l'œuvre et les pratiquer; le serviteur qui aura su la volonté de son maître et qui ne l'aura pas exécutée, dit le Fils de Dieu, sera plus grièvement puni que celui qui l'aura ignorée, et c'est là le second avantage que procure l'exercice de l'oraison; elle n'est point une science de pure spéculation comme la plupart des sciences profanes qui sont un objet de travail, d'étude pour les savants; c'est une science qui, aux lumières, aux connaissances, joint la pratique et l'action; qui, après avoir fait connaître à une personne chrétienne et religieuse tout ce qu'elle doit faire pour plaire à Dieu, tous les devoirs qu'elle doit remplir pour entrer dans les desseins de son Dieu sur elle, la porte efficacement à les remplir, ces devoirs. Oui, Mesdames, le devoir et le premier devoir d'une religieuse et du chrétien même en général, c'est d'éviter le mal et de faire le bien, de se préserver du péché et de pratiquer la vertu; le ciel ne peut s'acquérir que par là. Or voilà les bons effets que produit l'oraison dans une âme: elle lui inspire d'abord une sainte horreur du péché; si elle avait le malheur d'en être coupable, elle la porte à s'en purifier promptement; voilà ce qui est d'expérience; qu'on puisse engager une personne plongée dans les plus grands désordres à méditer, à faire oraison, quelque invétérées que puissent être ses mauvaises habitudes, on la verra bientôt recourir à Dieu par la pénitence; voilà ce qu'on a vu une infinité de fois. Comment un saint Ignace réussissait-il à convertir tant et de si grands pécheurs qu'il passait dans l'esprit des mondains pour un enchanteur? c'est que dans les retraites qu'il leur faisait faire et qu'il avait mises en vigueur, il les forçait, pour ainsi dire, à réfléchir sur eux-mêmes, à méditer les vérités importantes de la religion. Comment en effet les méditer sérieusement et fréquemment, ces grandes vérités, et ne pas se rendre? Comment réfléchir profondément sur la grandeur infinie de Dieu, sur sa toute-puissance, sur la sévérité de ses jugements, sur la rigueur des tourments dont il punit les coupables dans l'autre vie, et ne pas redouter cette puissance, ces jugements et ces peines? Comment méditer sérieusement sur l'infinie bonté de notre Dieu, sur la grandeur des récompenses qu'il réserve et qu'il prodigue à ceux qui lui ont été fidèles sur la terre, et ne pas prendre la résolution de se mettre dans un état à éviter sa colère et à mériter ses récompenses?

Oui, Mesdames, dans l'oraison, à mesure que les ténèbres se dissipent, que l'esprit

s'éclaire, qu'il découvre la fausseté des préjugés du monde, la perversité de ses maximes, la vanité des biens et des avantages qu'il peut donner, la volonté s'échauffe, le cœur s'enflamme et se remplit du désir d'être tout à Dieu, de mépriser tout le reste; on sort de l'oraison plein de force et de courage, disposé à surmonter tous les obstacles, à combattre et à repousser tous les ennemis du salut; on en sort plus détaché des créatures et de soi-même, résolu d'éviter non-seulement les péchés griefs qui donnent la mort à l'âme, mais même jusqu'aux fautes légères et tout ce qui pourrait refroidir le cœur de Dieu et arrêter le cours de ses grâces; rien ne coûte alors, on se sent prêt à faire à son Dieu les plus grands sacrifices, à supporter pour lui les plus rudes épreuves, à souffrir les persécutions les plus cruelles; on sort de l'oraison, en un mot, plus saint, plus parfait, plus chrétien, plus religieux qu'on n'y était entré : voilà les merveilleux effets que produit une exacte fidélité à l'oraison; comme au contraire la négligence et le dégoût de ce saint exercice produit le dégoût de ses devoirs et la négligence au service de Dieu. Ce que j'avance ici, Mesdames, n'est encore que trop fondé sur l'expérience; si l'on voit quelquefois, dans les maisons religieuses, des épouses de Jésus-Christ se rendre indignes par leur conduite de cet auguste titre; si l'on en voit qui, après avoir embrassé avec ardeur la voie de la perfection, deviennent lâches, tièdes, indifférentes pour les devoirs de leur saint état, qui scandalisent même quelquefois par leur dissipation, par leur peu de vertu et de piété; la source du mal, la première cause de ce changement de conduite, si l'on veut y faire attention, c'est d'avoir négligé et abandonné l'exercice de l'oraison; elles n'ont fait autant de progrès dans le relâchement et la dissipation que parce qu'elles ont cessé de méditer les vérités de la religion et les obligations de leur état.

Pour vous convaincre de plus en plus de cette vérité, Mesdames, et pour prouver que l'oraison est un moyen de perfection des plus efficaces, lisez l'histoire des personnes de l'un et l'autre sexe qui, dans différents états et dans le vôtre surtout, sont parvenues à un éminent degré de sainteté; vous verrez que toutes ont été adonnées à l'oraison et ont été fidèles à ce saint exercice; mais regardez de plus autour de vous, considérez celles qui parmi vous ont eu le plus de vertu, le plus d'amour de Dieu, le plus de douceur, de condescendance, de charité envers le prochain, le plus d'attachement à leur saint état, qui en remplissent les obligations et jusqu'aux moindres observances avec le plus d'exactitude, qui évitent avec plus d'attention jusqu'aux plus petites fautes, aux plus légères imperfections; qui montrent, en un mot, le plus de piété, de perfection, de sainteté, vous verrez que ce sont celles qu'on peut appeler de vraies filles d'oraison, qui y ont le plus d'attrait, qui s'en dispensent le moins, qui aiment à s'entretenir avec leur Dieu et infiniment plus qu'avec ses créatures; non-seulement ce sont là les plus parfaites, mais ce sont encore les plus heureuses, les plus contentes dans leur état; car voilà le troisième effet de l'oraison et le troisième avantage qu'il procure : il remplit le cœur d'une religieuse de consolations solides, propres à l'encourager dans l'accomplissement de ses devoirs.

**III.** Il ne faut point le dissimuler ici, Mesdames, il est des peines et des contradictions à souffrir dans le service de Dieu; il est des épreuves et de différentes épreuves à supporter : épreuves et contradictions de la part des ennemis du salut qui redoublent leurs efforts, à proportion qu'ils voient qu'on redouble de zèle et d'attention pour y travailler; épreuves, contradictions de la part du prochain : plus on est fidèle à tous ses devoirs, exact à toutes ses observances, et plus on est exposé au mépris, à la censure, à la critique. Hélas! plus d'une fois et même dans les communautés les plus régulières, l'on a vu les personnes les plus saintes, les plus parfaites exposées, aux railleries, au mépris, à la persécution même quelquefois; épreuves, contradictions de la part de soi-même : quelle contrainte et quelle violence à se faire pour se rendre fidèle à certaines observances, pour remplir certaines fonctions, certains emplois, pour supporter certains esprits, certains caractères, et par là que d'ennui, que de dégoût, que de chagrin à surmonter! preuves, contradictions de la part du Seigneur qui, pour purifier sans cesse une de ses épouses et pour la sanctifier de plus en plus, la visite par des infirmités habituelles et humiliantes quelquefois, par des peines de l'esprit plus douloureuses encore que celles du corps, par des obscurités, des ténèbres, par des sécheresses, des aridités qui la réduisent à des doutes, à des incertitudes, à des perplexités qui la plongent dans une détresse de cœur, dans un abattement qu'il faut avoir éprouvé, pour le bien connaître.

Or, où trouver au milieu de tant d'épreuves, des consolations solides qui encouragent, qui préservent de l'ennui et du dégout? Ah! Mesdames, c'est dans l'oraison; oui, supposez l'âme la plus exercée, la plus éprouvée de Dieu et des hommes, si elle converse habituellement avec son Dieu, elle n'est plus malheureuse, elle n'est plus à plaindre : Eh! comment s'occuper sérieusement de tout ce que son Dieu est en lui-même et de tout ce qu'il a fait pour elle, de ses amabilités, des perfections infinies qu'il possède, de ses grâces, des faveurs qu'elle en a reçues, de ses bienfaits privilégiés et sans nombre dont il l'a comblée et dont il ne cesse de la combler, et ne pas trouver douces, supportables, aimables même, les peines qu'elle éprouve? Comment penser à tout ce que son Epoux céleste a fait et souffert pour elle, à toutes les marques d'amour qu'il lui a prodiguées, depuis

surtout qu'elle s'est donnée à lui dans la religion, et ne pas entrer avec résignation, même avec satisfaction, dans toutes ses vues, dans tous ses desseins? Ah! qu'une âme qui s'occupe ainsi de son Dieu dans l'oraison, qui converse chaque jour avec son Dieu, éprouve de paix et de consolation! Elle y entre quelquefois, troublée, inquiète, agitée : elle en sort tranquille, satisfaite et consolée : elle y entre dans l'amertume, pleine de sécheresses et de dégoûts; elle en sort comblée de douceurs spirituelles, beaucoup plus faciles à sentir qu'à exprimer. Qui pourrait dire les faveurs, les caresses dont le Seigneur se plaît à honorer une âme qui, chaque jour est fidèle à s'entretenir avec lui? Que de saints et de saintes l'on a vu inondés de grâces extraordinaires dans l'oraison! que de communications intimes! que de suavités intérieures! que de ravissements, que d'extases qui leur faisaient sentir en quelque sorte, sur la terre et dans ce lieu de leur exil les douceurs de la patrie, les consolations du ciel! Aussi ne trouvaient-ils de plaisir, de vraie satisfaction qu'à s'entretenir avec leur Dieu; c'était là leur centre, leur plus douce occupation, l'objet de tous leurs désirs : non contents d'y employer une partie du jour, après avoir accordé à leur corps un court et léger sommeil, ils passaient encore la plus grande partie de la nuit dans ces ravissants entretiens. On en a vu, après avoir persévéré aussi longtemps dans ce saint exercice, gémir et se plaindre de ce que le soleil venait les distraire et les tirer, comme malgré eux de leurs douces et inexprimables contemplations. Voilà ce qu'ont éprouvé dans l'oraison et ce qu'éprouvent encore en bien plus petit nombre, à la vérité qu'autrefois, tant d'âmes favorisées de notre Dieu.

Mais si toutes les personnes qui se livrent à ce saint exercice, ne participent pas à ces grâces extraordinaires, à ces faveurs singulières que Dieu ne doit à personne en cette vie, toutes au moins n'en sortent jamais sans y avoir éprouvé les effets de son infinie bonté. Que de lumières consolantes! que de pieux mouvements! que de saintes pensées! que de désirs affectueux qui, en leur inspirant le mépris et le détachement des créatures, les enflamment de plus en plus d'amour pour leur Créateur, qui non-seulement les font marcher avec courage et fidélité dans la voie des commandements et des conseils du Seigneur, mais qui de plus les entretiennent dans une paix, dans un contentement intérieur que les pécheurs et les impies ne connaissent point, et que le monde avec tous ses biens et tous ses avantages ne peut procurer! Ce que j'avance ici, vierges chrétiennes, je pourrais bien en appeler à votre témoignage et en attester votre propre cœur; combien de fois êtes-vous sorties de ce saint exercice avec un accroissement d'attachement pour votre saint état, d'amour pour votre céleste Epoux, de désir de lui plaire, toutes consolées, délivrées des peines, des inquiétudes que vous y aviez apportées? Combien de fois y avez-vous ressenti des douceurs, des suavités spirituelles qui répandaient, même à l'extérieur et sur son visage, un air de satisfaction et de joie que vous n'auriez pu cacher à vos sœurs, et qui ont servi, en les édifiant, à vous porter vous-mêmes à remplir avec une nouvelle ardeur les obligations et les observances de votre saint état? Tels sont les grands avantages que procure l'exercice de l'oraison, et s'il se trouve des personnes même dans le saint état de la religion qui ne les ressentent pas, ces grands avantages, je ne crains point de le dire ici, c'est qu'elles n'apportent point à ce saint exercice les dispositions ou toutes les dispositions nécessaires pour y participer. C'est de ces dispositions dont je dois vous entretenir dans ma seconde partie.

### SECONDE PARTIE

Ce ne sont point, je dois le redire ici, Mesdames, ce ne sont point les moyens de salut et de perfection qui nous manquent; notre Dieu, toujours plein de bonté et de miséricorde pour nous, nous en offre abondamment dans tous les états et dans le vôtre surtout, épouses de Jésus-Christ; mais c'est nous le plus souvent qui manquons à ces moyens; ou nous les négligeons, ou nous nous en servons dans des dispositions qui nous les rendent inutiles pour notre salut, et qui par là nous rendent plus coupables aux yeux de notre Dieu. Un de ces moyens des plus utiles et des plus efficaces, c'est la méditation, l'oraison, je viens de vous le prouver; mais afin qu'il soit tel pour nous, il exige certaines dispositions. Le Saint-Esprit l'a dit que pour bien faire oraison, nous devons y préparer notre âme: *Ante orationem, præpara animam tuam* (*Eccli.*, XVIII, 28); sans cela, sans cette préparation, c'est tenter Dieu, et vouloir qu'il nous accorde des grâces sans mettre les conditions qu'il exige de nous pour nous les donner.

Or pour les bien connaître ces dispositions, nous n'avons qu'à considérer ce qu'est en lui-même cet exercice de l'oraison, et quelle est la fin que nous nous proposons, en nous y livrant. Qu'est-ce donc que l'oraison? C'est un colloque, un entretien avec notre Dieu, qui tend à nous perfectionner et à nous faire connaître, de plus en plus, ses desseins sur nous, dans l'ordre de notre perfection et de notre salut; si c'est un entretien avec notre Dieu, nous devons donc y apporter tout le sérieux, toute l'application qu'exige sa majesté suprême, et dont nous pouvons être capables; si cet exercice tend à nous sanctifier, à nous perfectionner, nous devons donc nous appliquer à nous purifier et à nous préserver de tout ce qui pourrait déplaire à notre Dieu, et nuire à notre perfection, à notre sanctification; si cet exercice sert à nous faire connaître les desseins et les voies de

Dieu sur nous, nous devons donc nous soumettre à toutes ses volontés, être disposés à tout ce qu'il peut exiger de nous, pour le servir et pour lui plaire ; ainsi, recueillement dans l'esprit, pureté dans le cœur, docilité dans la volonté ; telles sont les conditions, les dispositions absolument nécessaires pour faire l'oraison avec fruit ; c'est ce que je vais vous expliquer en peu de mots ; renouvelez-moi, s'il vous plaît, toute votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, recueillement dans l'esprit. Oui, Mesdames, et cette première disposition, Jésus-Christ nous l'a prescrite lui-même ; lorsque vous voudrez vous livrer à la prière, à l'oraison, disait ce divin Maître à ses disciples, retirez-vous dans votre chambre, et là, la porte fermée, priez dans le secret (*Matth*, VI, 6) ; que voulait-il nous faire entendre par là ? C'est que devant nous entretenir avec Dieu, dans l'oraison, et devant nous y entretenir de la plus noble et de la plus importante affaire qui puisse nous affecter, qui est celle de notre salut, nous devons y apporter une attention, y mettre une application digne et de la grandeur du Tout-Puissant avec lequel nous avons l'honneur de converser, et de l'importance de l'affaire que nous traitons avec lui ; voyez, dans le monde, lorsqu'on a une affaire qui occupe et qu'on juge très-importante, ce n'est point dans le tumulte et au milieu des cercles qu'on la traite ; on se retire à l'écart ; tout se passe avec les plus profondes réflexions, et dans le plus grand secret ; mais que font les affaires les plus importantes du temps, en comparaison de l'unique affaire de l'éternité ? Il s'agit dans l'oraison, tout à la fois, de parler à notre Dieu, de lui rendre le culte et les devoirs qui lui sont dus, de lui adresser nos vœux et nos prières, de lui demander des grâces, des secours qui nous sont nécessaires, et de plus, d'entendre ce qu'il voudra dire à notre esprit et encore plus à notre cœur.

Or c'est dans la retraite, dans le plus profond recueillement que nous pourrons l'entendre ; *je la mènerai dans la solitude*, nous dit-il, parlant d'une âme qu'il chérit et qu'il veut sanctifier, et là, *je parlerai à son cœur*, j'écouterai tout ce qu'elle aura à me dire, comme elle entendra facilement elle-même tout ce que j'aurai à lui prescrire, pour sa perfection, et pour qu'elle se rende, de plus en plus, agréable à mes yeux : *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus.* (*Ose.*, II, 14.) Il s'agit encore dans l'oraison, de méditer les vérités célestes et éternelles ; d'en bien convaincre notre esprit, de nous en pénétrer, de les faire passer dans notre cœur, d'en tirer les conséquences directes et relatives à nos besoins spirituels, à notre salut ; il s'agit de réfléchir attentivement sur nous-mêmes, de sonder sincèrement et de bonne foi, notre propre cœur, de voir, d'examiner de près, ce qu'il peut y avoir, dans ce cœur, de désagréable à notre Dieu, de contraire à nos engagements, à nos promesses ; il s'agit encore de chercher et de choisir les moyens les plus propres, pour nous guérir de nos défauts, et pour nous délivrer de nos mauvais penchants : or pour tout cela, vous le sentez assez, Mesdames, il faut la plus grande application, la plus sérieuse attention, le recueillement le plus parfait.

Mais il me semble entendre ici quelqu'une d'entre vous me dire qu'elle est très-persuadée qu'on ne peut bien faire la méditation, l'oraison, sans un grand recueillement ; qu'elle ne manque jamais, en s'y livrant, de recueillir le plus qu'elle peut son esprit : mais que, malgré ses bons désirs et tous ses efforts, elle ne peut rester dans ce recueillement si nécessaire ; qu'il suffit qu'elle se livre à la prière ou à l'oraison pour être assaillie de mille pensées étrangères, de mille distractions qui l'occupent, comme malgré elle ; mais qui que vous soyez, pour vous répondre ici, je vous demande, si vous êtes bien dans ce recueillement d'esprit tel que je l'entends, et tel que l'exige en effet ce saint exercice, pour y réussir ; vous vous mettez, dites-vous, en recueillement, en commençant votre oraison ; vous n'y étiez donc pas auparavant : mais prenez garde, s'il vous plaît, que lorsque je vous ai dit que le recueillement était nécessaire pour bien faire son oraison, j'ai entendu parler, non d'un recueillement momentané, pour ainsi dire, et passager, qui ne dure que quelques instants, avant de vous mettre à l'oraison, et qui cesse aussitôt après en être sortie, mais d'un recueillement constant, habituel : or y êtes-vous dans ce recueillement ? c'est-à-dire, depuis votre réveil jusqu'à votre sommeil, conservez-vous, travaillez-vous du moins, à conserver vos sens dans une retenue et dans une mortification continuelle ? N'occupez-vous votre esprit que du seul objet qui doit l'occuper, qui est Dieu ? Cependant le vrai recueillement dit tout cela, et tout cela est nécessaire pour vous entretenir, sans peine, et d'une manière utile, avec Dieu ; si vous ne l'avez pas fait jusqu'ici, commencez du moins, essayez de vous mettre dans cette mortification intérieure surtout, si convenable à une épouse de Jésus-Christ, qui a renoncé à toute créature, par amour pour son céleste Epoux ; ne voyez ni n'entendez, ou plutôt ne veuillez voir ni entendre que ce que vous devez voir et entendre ; ne montrez jamais aucune curiosité sur tout ce qui se passe et au dedans, et plus encore au dehors du monastère ; excepté ce qui regarde vos devoirs et vos emplois, ne vous occupez de rien ; marchez toujours, en un mot, en la présence de Dieu, et conduisez-vous, comme s'il n'y avait que Dieu et vous sur la terre : avec cette conduite et ces précautions, vous serez bien moins distraite dans vos oraisons, ou vos distractions vous nuiront beaucoup moins ; car en supposant que vous fassiez tout ce qu'il faut, et que vous vous mettiez dans ces saintes dispositions, vous ne devez pas croire cependant que vous n'aurez

plus de distractions, ni juger que vos distractions soient des fautes; s'il en est de volontaires qui naissent d'un esprit et d'un cœur trop dissipés, et peu disposés par là à l'oraison; il en est aussi d'involontaires qui peuvent être des épreuves du Seigneur qui veut purifier une âme, et la sanctifier; ou le plus souvent encore, ce sont des tentations de l'esprit infernal qui, sachant combien l'exercice de l'oraison peut vous être utile pour votre sanctification, redouble ses efforts pour en empêcher tout le fruit; lors donc que vous aurez fait tout ce qui dépend de vous pour rejeter les distractions, et vous mettre en recueillement, si ces distractions vous assiègent toujours, acceptez, avec soumission, cette épreuve du Seigneur; humiliez-vous profondément, de ne pouvoir vous tenir en sa sainte présence, attribuez-la, cette épreuve, à vos infidélités passées, reconnaissez humblement que vous n'êtes pas digne de converser familièrement, comme tant de saints et de saintes, avec ce Dieu tout-puissant, devant lequel les anges tremblent et se confondent; dès que vous vous apercevez que votre esprit s'égare et vous échappe, rappelez-le aussitôt, mais sans trouble, sans efforts d'imagination, et surtout à l'exemple de sainte Thérèse, sans vous rebuter, sans vous dégoûter du saint exercice de l'oraison, et alors vos distractions, bien loin de vous nuire, deviendront pour vous, comme elles le furent pour cette grande sainte, un moyen sûr de mériter et de plaire à votre céleste époux.

II. Mais si le recueillement de l'esprit est nécessaire pour bien faire l'oraison, je dis que la pureté du cœur l'est encore plus; pour s'en convaincre, il ne faut que penser encore à la fin de l'oraison. Que nous proposons-nous, en effet, lorsque nous nous y livrons? C'est d'adorer la majesté infinie de notre Dieu, de reconnaître son souverain domaine sur nous; c'est de lui demander tous nos besoins, et nos besoins spirituels surtout; c'est de solliciter de sa bonté, des grâces de lumières et de forces tout ensemble, qui nous fassent connaître et accomplir tous nos devoirs; c'est, en un mot, de chercher les moyens les plus propres, les plus efficaces, pour nous rendre parfaits et pour nous faire des saints.

Or, pour remplir toutes ces vues, vous le sentez assez, Mesdames, nous devons d'abord nous rendre agréables aux yeux de notre Dieu, et pour cela nous préserver, je ne dirai pas seulement, du péché grief qui donne la mort à l'âme; eh! comment oserions-nous nous présenter devant lui, et solliciter ses faveurs, si nous étions, par le péché, ses ennemis, des objets de colère à ses yeux? Mais je dis de plus nous préserver du péché véniel, et surtout de toute affection au péché véniel; pourrions-nous compter sur ses bontés, sur ses grâces, si nous ne craignions pas de l'offenser, de lui déplaire? C'est avec les âmes qu'il regarde comme toutes à lui, qu'il se plaît à converser; c'est à celles-là qu'il aime à se communiquer; c'est le cœur lui-même qui doit prier et parler à Dieu dans l'oraison; vous devez donc vous préparer à ce saint exercice par la pureté du cœur, mais pureté qui ne se borne point encore à l'éloignement de tout péché, mais qui exige de plus un détachement sincère de toute créature. Oui, vous qui vous êtes solennellement consacrée à votre Dieu, pour ne vous occuper que de son service, dans la retraite, vous qui, pour cela, avez généreusement renoncé à tout, vous ne pouvez espérer de vous entretenir avec votre Dieu, d'une façon agréable pour lui, et utile pour vous, qu'autant que vous remplirez les engagements que vous avez contractés avec lui, qu'autant que votre cœur sera véritablement dégagé de tout objet créé; car vous le savez, l'époux que vous avez choisi, ou pour mieux dire, qui vous a choisie lui-même, est un époux qui a acquis un domaine absolu et universel sur votre cœur, en sorte que si vous vous présentez à lui, avec un cœur partagé, attaché à la créature, vous l'offensez, vous devenez une épouse infidèle, et vous le forcez par là de s'éloigner de vous.

Mais, prenez garde encore, Mesdames, que ce détachement du cœur, si nécessaire pour vous entretenir utilement avec votre Dieu, ne se borne point aux objets étrangers, et hors de vous, il doit s'étendre encore plus sur vous-mêmes; en vain seriez-vous détachées de toute créature, si vous tenez à vous, si vous vous aimez vous-mêmes, vous n'êtes plus dans la disposition qu'il exige de vous, et dès lors, vous ne pouvez plus compter sur ses communications, sur ses faveurs; et voilà ce qui est, en effet pour plusieurs un obstacle et un très-grand obstacle au progrès et aux grands fruits de l'oraison: c'est donc un cœur vide de toute créature, et vide de vous-mêmes, qu'il vous demande pour converser avec vous et pour vous faire sentir les effets salutaires de sa sainte présence.

Ce n'est pas tout encore: cette pureté de cœur que je dis nécessaire pour bien faire, l'oraison ne consiste pas seulement à éviter le péché, à n'avoir aucune affection au péché, à être sincèrement dégagée de toute créature et de vous-mêmes, elle demande de plus, un cœur orné de vertus, et des vertus propres à votre saint état, et de l'humilité surtout. Oui, Mesdames, en vain, sans celle-ci, posséderiez-vous toutes les autres, elle est la base et le fondement de la sainteté; elle est le trait, par lequel Jésus-Christ prétend que vous lui ressembliez; si vous ne la possédez pas, cette vertu, dès lors il ne peut vous regarder, ni vous traiter comme ses vraies épouses; il déclare qu'il a en horreur les superbes, et que ce n'est que les humbles qu'il favorise de ses grâces. Ah! combien, en effet, parmi les épouses mêmes, qui en sont absolument privées, de ces grâces, parce qu'elles manquent de cette vertu! Hélas! l'on se plaint quelquefois qu'on n'éprouve dans l'oraison que ténèbres, que dégoûts, qu'aridités; eh! comment, avec un

cœur plein de lui-même, enflé d'orgueil, pourrait-on compter sur les faveurs d'un Dieu qui ne se plaît qu'avec les petits et les humbles?

Voulez-vous donc, Mesdames, participer à ces grâces privilégiées, à ces communications intimes, que le Seigneur a si souvent prodiguées à ses saintes épouses, dans l'oraison? Soyez ce qu'elles ont été, soyez humbles, petites, anéanties à vos propres yeux; mettez-vous comme elles, en esprit, aux pieds de toutes vos sœurs, regardez-vous indignes de leur société, et du titre auguste d'épouses de Jésus-Christ que vous portez; ayez pour cela sans cesse vos péchés, et vos infidélités, devant les yeux; comme elles, aimez à être ignorées et comptées pour rien; saisissez avec ardeur, toutes les occasions qui peuvent se présenter, et qui se présentent souvent dans la religion, de pratiquer l'humilité; désirez, mais sincèrement, les humiliations; recevez du moins avec soumission, toutes celles que la divine Providence vous envoie: voilà, j'ose le dire, la disposition la plus favorable pour attirer sur vous les regards du céleste époux, et pour participer à ses faveurs dans l'oraison; mais une troisième condition nécessaire encore pour faire avec fruit ce saint exercice, c'est la docilité et une parfaite docilité, dans la volonté.

III. Car enfin, que prétendez-vous, Mesdames, en faisant oraison? C'est d'obtenir du Seigneur, des lumières et des secours pour marcher sûrement dans la voie de la perfection, dans laquelle vous êtes entrées, et pour y faire chaque jour de nouveaux progrès: or, il faut pour cela, que vous vous montriez parfaitement dociles à tout ce qu'il peut exiger de vous; sans cette docilité, les grâces, les secours que vous recevriez dans l'oraison, bien loin de vous rendre plus agréables à ses yeux, ne serviraient au contraire qu'à vous rendre plus coupables, et qu'à refroidir son cœur à votre égard. Cependant, Mesdames, voilà un défaut assez commun, même dans les âmes séparées du monde par état, et adonnées à l'oraison; on se présente, à la vérité, chaque jour assidument à ce saint exercice, mais on s'y présente dans des dispositions de cœur qui en empêchent tout le fruit; on sent par exemple, que Dieu condamne tel et tel défaut, tel attachement, telle disposition de l'âme qui nuit au progrès de la perfection à laquelle on s'est engagée, en embrassant le saint état de la religion; on sent que Dieu demande depuis longtemps peut-être telle réforme, tel sacrifice; c'est dans l'oraison surtout, que les inspirations et les reproches se font sentir, mais on s'est fait un système de conduite auquel on tient, et auquel on veut tenir; en vain la grâce presse, sollicite, on résiste; et par cette résistance on rend inutiles les bons effets de l'oraison. Ce qui est donc bien nécessaire, Mesdames, pour profiter de ce saint exercice, c'est d'y apporter un cœur docile, une volonté sincèrement disposée à ne mettre aucune borne à votre perfection, à entrer sur cela, dans toutes les vues, dans tous les desseins de votre Dieu sur vous; c'est de lui dire, comme le Roi-Prophète: Parlez, Seigneur, ordonnez; mon cœur est prêt et disposé à vous obéir: *Paratum cor meum.*

Mais cette bonne volonté, cette docilité de cœur ne consiste pas seulement à suivre les inspirations de la grâce; elle doit de plus se montrer dans les différentes voies que le Seigneur tient à votre égard, dans l'oraison; et voilà un autre écueil à éviter dans ce saint exercice; à la vérité, quand le Seigneur s'y communique d'une façon sensible; lorsqu'il pénètre l'âme de vives lumières, qu'il la comble de douceurs et de consolations: ah! l'on se plaît alors à méditer et à s'entretenir avec son Dieu; ce temps de l'oraison paraît court alors; on désirerait pouvoir le prolonger; mais lorsque le Seigneur vient à changer de conduite, lorsque d'un état de lumière et de consolation, il fait passer dans les ténèbres d'une nuit obscure, et marcher par une route pleine d'épines, de sécheresses et d'aridités, ce saint exercice devient alors pénible et fatigant; on est tenté de l'abandonner; on croit même le devoir, regardant comme perdu tout le temps qu'on y emploie. Ah! fasse le ciel, Mesdames, que vous donniez jamais dans une pareille illusion! Quelque conduite que puisse tenir dans l'oraison, le céleste époux à votre égard, montrez-lui toujours la même soumission et la même exactitude à ce saint exercice. Eh! que vous importe comme il agit avec vous, pourvu qu'il fasse son œuvre en vous; s'il veut vous conduire au ciel, par des voies pénibles et crucifiantes, soumettez-vous, réjouissez-vous même de devenir par là, plus semblables à ce qu'il a été, pendant sa vie mortelle, et d'éprouver la conduite qu'il a tenue envers les Thérèse, les de Chantal, et tant d'autres saintes, et qu'il tient encore envers ses épouses qu'il chérit le plus, et qu'il appelle à une plus éminente sainteté; pensez alors que les douceurs et les consolations sont l'apanage de l'autre vie, et les peines et les croix, le partage de celle-ci: pensez que votre céleste époux sait infiniment mieux que vous, ce qui vous est le plus utile; rendez-vous justice, en vous reconnaissant indignes de consolations et de faveurs; faites servir ainsi jusqu'à vos ténèbres et à vos sécheresses, pour vous perfectioner, par une résignation parfaite aux volontés de votre Dieu. Hélas! une autre conduite à votre égard vous préjudicierait peut-être, il pourrait vous arriver, comme le dit saint François de Sales, de préférer les consolations de Dieu au Dieu des consolations.

Ah! Seigneur, si je veux présentement faire un retour sur moi-même, que de grâces dont je me suis privée par ma faute! Que de mérites par conséquent j'ai perdus pour n'avoir pas fait, du saint exercice de l'oraison, tout le cas que je devais en faire, ou pour m'en être mal acquittée. Hélas! combien, dans mon saint institut, et dans cette sainte maison, se sont élevées et s'é-

lèvent encore par là, à la sainteté! C'en est fait, ô mon Dieu, plus convaincue que jamais de l'utilité, de la nécessité, de l'efficacité de l'oraison, pour me sanctifier, je vais m'y livrer avec plus d'application et de fidélité que jamais; pour la faire avec fruit, j'éloignerai, avec soin, tout ce qui pourrait y mettre obstacle; je me tiendrai, avec le secours de votre grâce, dans ce recueillement, dans cette solitude intérieure, absolument nécessaires pour entendre votre voix, au fond de mon cœur; je travaillerai à le purifier, ce cœur, à le rendre tel que vous le désirez, c'est-à-dire exempt de tout péché et de tout attachement aux créatures et à moi-même; mais je vous promets surtout, ô mon Dieu, de me rendre désormais docile aux inspirations de réforme et de sanctification que vous me donnerez dans l'oraison, et à la conduite que vous y tiendrez à mon égard. Non, je le reconnais ici, je ne mérite pas ces faveurs extraordinaires dont vous daignez honorer vos épouses fidèles et ferventes; faites de moi tout ce qu'il vous plaira; trop heureuse que vous veuilliez bien me souffrir en votre sainte présence, je ne veux plus y paraître que pour y traiter avec vous de la grande affaire de ma perfection et de mon salut. Daignez, Seigneur, bénir ces résolutions, et faites qu'après vous avoir vu dans cette vie, des yeux de la foi dans l'oraison, je puisse trouver dans l'autre mon souverain bonheur, dans la contemplation éternelle de vos infinies perfections. Ainsi soit-il.

## TROISIÈME JOUR.

### Troisième discours.

### SUR L'ENFER.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. (*Matth.*, XXV.)

*Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.*

Quelle terrible sentence! Quelle affreuse destinée pour une personne chrétienne, et encore plus, Mesdames, pour une personne religieuse! Être rejetée sans miséricorde et pour toujours, par un Dieu qu'elle avait choisi solennellement pour son époux, qui l'avait honorée lui-même du titre de son épouse, titre auguste qui devait faire son éternel bonheur dans le ciel, mais qui, à raison de l'état du péché dans lequel elle aura quitté la terre, contribuera à la rendre souverainement et éternellement malheureuse dans l'enfer. Dans ce grand jour de la manifestation publique des consciences, jour de triomphe et des vengeances, pour son Dieu Sauveur, pour son céleste Epoux, après l'accueil favorable qu'il aura fait en sa présence, à tous les justes, et surtout à ses saintes et fidèles épouses, après les avoir invitées avec toutes les marques de sa tendresse à venir prendre possession de son royaume éternel que leur aura mérité leur fidélité à son service, *Venite, benedicti*, (*Matth.*, XXV, 34) elle le verra plein de colère et d'indignation se tourner vers elle, la charger de toutes ses malédictions, et la condamner avec tous les autres réprouvés aux flammes de l'enfer, pour y expier, pendant l'éternité, les outrages que pendant sa vie elle aura faits à sa gloire : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.* (*Ibid.*, 41.)

C'est sur l'enfer, et sur l'enfer d'une religieuse que j'ai dessein de vous entretenir ici, Mesdames : vérité bien effrayante! oui, sans doute, je ne prétends point vous le dissimuler; mais si je viens porter la crainte et l'effroi au milieu de vos cœurs, je puis bien vous le dire, comme autrefois saint Augustin le disait à son peuple, ce n'est qu'après avoir été effrayé moi-même : *Territus terreo;* et si, sur cette grande vérité, je n'ai rien de consolant à vous dire, c'est que la méditant, je n'y ai rien trouvé qui pût me rassurer moi-même; heureux encore, vous et moi, si cette crainte des peines de l'enfer nous inspirait une horreur, un éloignement infini pour le péché qui seul peut nous procurer un aussi grand malheur! Qu'est-ce donc que cet enfer? Ah! Mesdames, écoutez-le, et ne l'oubliez jamais; l'enfer est la peine du péché; l'enfer est aussi fondé sur la nature du péché; je m'explique : dans les idées de la théologie, l'homme par le péché tombe dans deux grands désordres; il s'éloigne injustement de son Créateur, et il se porte avec dérèglement vers la créature : *Aversio a Deo, et conversio ad creaturam.* Or, pour punir le pécheur de son attachement déréglé à la créature, son Créateur se sert de la créature elle-même pour le tourmenter dans l'enfer; pour punir le pécheur de son éloignement injuste de son Créateur, le Dieu créateur ne fait, et voici le plus grand des malheurs, il ne fait que le priver de sa présence dans l'enfer; en deux mots, la religieuse réprouvée, plus malheureuse dans l'enfer, par le mal dont elle est tourmentée; ce sera le sujet de la première partie de ce discours; la religieuse réprouvée, plus malheureuse encore dans l'enfer, par le bien dont elle est privée; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Il est, Mesdames, de la destinée de toute créature raisonnable de rendre nécessairement gloire à son Créateur. Heureuse la personne chrétienne, heureuse la religieuse surtout, qui, convaincue de ce grand principe, aura tâché d'y conformer sa conduite sur la terre! Mais malheur à celle qui aura été assez téméraire pour refuser de glorifier son Dieu, en cette vie, en répondant aux desseins de sa miséricorde, parce qu'elle sera forcée de le glorifier dans l'autre, en éprouvant les effets de sa justice! Ah! Mesdames, il n'est aucun pécheur sur la terre, dans quelque état qu'il soit; je dis plus encore, il n'est aucun réprouvé dans l'enfer qui puisse alléguer sur cela son ignorance; oui, cette personne, cette épouse de Jésus-Christ, qui vivait depuis si longtemps dans l'oubli de ses devoirs, dans

l'habitude du péché; cette épouse de Jésus-Christ qui était depuis longtemps, depuis plusieurs années peut-être, tout à la fois un sujet de scandale pour ses sœurs et d'afflictions pour ses supérieurs, combien de fois la grâce de son céleste Epoux, l'a-t-elle invitée, pressée, sollicitée de sortir de cet état de relâchement et d'infidélité dans lequel elle s'était malheureusement plongée! Combien de fois le ministre de Jésus-Christ, l'homme de Dieu auquel elle se trouvait comme forcée de s'adresser souvent, pour sauver au moins les apparences; combien de fois l'a-t-il avertie que le Seigneur, fatigué de ses résistances continuelles à ses grâces, éclaterait enfin, et qu'il n'était rien de plus terrible, pour une épouse de Jésus-Christ, comblée depuis longtemps de ses bontés, que de tomber entre les mains de ce Dieu Sauveur longtemps outragé et prêt à se venger; mais en vain ces importantes vérités retentissaient souvent à ses oreilles; également dominée et aveuglée par son penchant à la dissipation, au relâchement, elles ne faisaient aucune impression sur son cœur; peut-être même à l'endurcissement ajoutait-elle, comme les pécheurs et les incrédules du siècle, de les combattre, ces saintes vérités, ou de paraître en douter du moins, et bien loin d'en être touchée, peut-être allait-elle jusqu'à se railler également et des ministres qui les annonçaient et de celles de ses sœurs qui en paraissaient touchées et convaincues; mais le terme fatal où son Dieu l'attendait, pour exercer sur elle les droits de sa justice et pour lui faire boire jusqu'à la lie le calice de son indignation est enfin arrivé; la mort, comme un voleur qui surprend au milieu de la nuit, pour me servir de la comparaison du Fils de Dieu, la mort l'a saisie, comme tant d'autres, cette épouse infidèle de Jésus-Christ, au milieu de ses infidélités; et l'instant où elle est expirée, ce même instant l'a vue, comme le mauvais riche, ensevelie dans l'enfer.

Ce premier coup une fois frappé, la justice de son Dieu n'étant plus retenue par sa miséricorde, semblable à une mer agitée, qui a enfin rompu la digue qui s'était longtemps opposée à ses flots en fureur, s'est déchargée tout entière sur elle: les créatures dont elle avait si longtemps abusé, contre son Dieu, perdant pour ainsi dire, leur insensibilité, se sont élevées contre elle, et se sont offertes, comme à l'envi, à leur Créateur, pour être autant d'instruments de sa justice, et pour venger sa gloire outragée.

Or, de toutes les créatures, il n'en est point, et la justice humaine n'a pu en trouver de plus propre à punir et à tourmenter les criminels que le feu, parce qu'il n'en est point de plus agissante, de plus pénétrante ni de plus douloureuse par conséquent; c'est aussi le feu que le Seigneur a choisi pour se venger du pécheur, et dont il fait comme le fond de ses tourments dans l'enfer; et quand je dis du feu, n'imaginez point ici, Mesdames, dans cette expression, un sens figuré, tel que quelques mondains impies si intéressés à ne rien croire de réel, de cette effrayante vérité, cherchent à le persuader à eux-mêmes; lorsque les prophètes parlent de l'enfer, c'est toujours sous l'idée d'une prison de feu, d'un étang de soufre enflammé; et le Fils de Dieu lui-même, lorsqu'il menace les pécheurs dans l'Evangile, et qu'il leur annonce d'avance l'arrêt qu'il portera contre eux, au grand jour de ses vengeances, c'est par ces paroles terribles : *Ite, maledicti, in ignem æternum.* « *Allez, maudits au feu éternel!* » paroles d'un Juge qui, pour l'ordinaire, exprime sa sentence en termes clairs et nullement équivoques, paroles que les Pères de l'Eglise ont toujours interprétées, et que l'Eglise elle-même a toujours entendues d'un feu réel et véritable.

C'est donc une vérité de foi que le réprouvé dans l'enfer est enseveli dans le feu; mais quel feu? Ah! Mesdames, un feu dont le nôtre n'est qu'une ombre, une image bien imparfaite; celui-ci en effet, c'est la bonté de notre Dieu qui l'a créé pour notre soulagement, pour nos besoins; mais celui de l'enfer, c'est sa justice qui l'a allumé, dans sa colère, pour se venger également des anges rebelles et des hommes prévaricateurs; un feu qui tient lieu au réprouvé de tous les maux imaginables, comme le dit saint Chrysostome: *In uno igne, omnia tormenta sentiunt;* ou pour dire quelque chose de plus précis encore, un feu qui fait souffrir au réprouvé une complication parfaite de tous les maux, et qui les lui fait souffrir dans toute leur rigueur.

I. Je dis, en premier lieu, que le feu de l'enfer fait souffrir au réprouvé une complication parfaite de tous les maux: et d'abord, Mesdames, je ne puis m'empêcher de rendre ici un hommage à la justice infinie de notre Dieu, quelque sévère qu'elle me paraisse; car enfin, et vous devez en convenir avec moi, le pécheur employant, pour l'ordinaire, contre son Dieu, et tout ce qui est hors de lui et tout ce qui est de lui et dans lui, n'est-il pas juste que tout ce qui est hors de lui concoure à le punir, et que tout ce qui est en lui et de lui participe à la peine qu'il doit subir, et qu'il soit puni, selon l'expression du Saint-Esprit, par les choses mêmes par lesquelles il a péché : *Per quæ peccavit, per hæc et punietur?* (*Sap.*, XII, 17.) Ainsi sans parler présentement de son esprit et de sa volonté, cette plus noble portion de lui-même, qui éprouve une peine d'autant plus grande qu'elle a eu plus de part à ses prévarications, ce pécheur, cette religieuse qui, sur la terre, n'a su rien refuser à ses sens, et qui s'est fait comme une étude particulière de ne leur rien refuser, dans l'enfer, pour toutes ces sensualités, elle souffre des tourments proportionnés au nombre et à l'énormité des péchés qu'elle a commis par leur ministère.

Ainsi, au lieu de tous ces objets, la source, sur la terre ou l'occasion pour elle de tant de péchés, dans l'enfer, elle ne voit cette religieuse réprouvée, qu'une prison affreuse, qu'un lieu de ténèbres et de mi-

sères, dans lequel elle est sans cesse saisie d'horreur par l'horreur et le désordre qui y règnent; ses regards ne tombent que sur des réprouvés comme elle; elle ne voit que des ennemis, que des démons en fureur, que des spectres épouvantables qui lui causent des alarmes et des frayeurs continuelles. Au lieu de ces entretiens si agréables, si tendres et trop libres qu'elle se procurait sur la terre, et qui n'ont fait qu'amollir son cœur; dans l'enfer, elle n'entend que cris lugubres, que gémissements, que grincements de dents, que hurlements, que blasphèmes, qu'imprécations contre Dieu.

Ah! Mesdames, si pour une belle âme, si pour un bon cœur, il n'est rien de plus agréable, de plus consolant, sur la terre, que de vivre avec des amis chez qui règnent également la raison, le sentiment, la religion, et la probité, quelle situation, au contraire de se trouver dans l'enfer, en la société de tout ce qu'il y aura jamais eu de plus scélérat, de plus infâme dans l'univers! Quel état d'avoir sans cesse devant les yeux ce que l'on déteste, et ce que sans cesse, l'on voudrait voir détruit et anéanti! Au lieu de cette recherche dans sa nourriture, au lieu de cette délicatesse, de tous ces excès si contraires à l'esprit de mortification à laquelle elle s'était dévouée, cette religieuse dans l'enfer, elle éprouve une faim dévorante qu'elle ne peut satisfaire, et une soif ardente causée par le feu, le fiel et l'amertume, lui fait sans cesse désirer et demander, comme le mauvais riche, sans pouvoir l'obtenir, une goutte d'eau, pour rafraîchir sa langue. Au lieu de ces aises, de toutes ces commodités qu'elle se sera procurées avec tant de soin sur la terre, et d'une façon entièrement opposée à son vœu de pauvreté; dans l'enfer, elle se trouve étendue, liée et comme enchaînée sur un lit de feu, sans aucun usage de cette liberté dont elle a tant de fois abusé contre son Dieu. Au lieu de ces soins excessifs qu'elle aura eus sur la terre pour un corps qui était, et par les engagements de son baptême et encore plus par les vœux de la religion, tout consacré à la pénitence, une fois réuni à son âme un feu dévorant l'environnera, ce corps, il le pénétrera, et, s'insinuant jusque dans la moëlle de ses os, il lui fera souffrir dans tous ses membres les douleurs les plus cruelles. En un mot, Mesdames, voir du feu, sentir du feu, le toucher, le respirer sans cesse, être tout entier dans ce feu et souffrir dans ce feu tous les maux imaginables, tel sera dit saint Bernard, le sort des corps des réprouvés dans l'enfer : *Corpora doloribus devota.*

Mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que ce feu de l'enfer fait souffrir à l'âme réprouvée tous les maux à la fois; sur la terre, il en est plusieurs qui ne peuvent agir ensemble sur un même sujet; mais par un miracle de la puissance du Seigneur, il ne s'en trouve point d'incompatibles dans l'enfer; oui, tous ces maux présentement si variés et dispersés dans l'univers, ils se sont rassemblés, pour ainsi dire, à la voix du Seigneur, pour venir fondre tous ensemble sur cette personne réprouvée : *Omnis dolor irruet super eum.* (*Job*, XX, 22.) Mais ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ce feu si cruel n'attend pas pour exercer toute sa cruauté le grand jour de la réunion des âmes avec leurs corps; à l'instant même de la mort de cette personne, de cette religieuse, au moment que l'âme séparée de son corps a été citée par son Dieu, jugée, condamnée et précipitée dans l'enfer, au même moment ce feu, par une autre vertu toute miraculeuse que Dieu lui a communiquée, a commencé d'agir aussi sensiblement sur cette âme que si elle était déjà réunie à son corps, en sorte que Caïn, ce premier des réprouvés, souffre depuis tant de siècles, autant de tourments que si son corps fût descendu avec son âme dans l'enfer.

II. Mais ce qui rend le sort d'une personne, d'une religieuse réprouvée encore plus déplorable dans l'enfer, c'est que non-seulement ce feu lui fait souffrir une complication parfaite de tous les maux, en sorte qu'il n'en est aucun que l'esprit de l'homme puisse imaginer, ou que la puissance d'un Dieu puisse créer, dont elle ne soit tourmentée; mais qu'il les lui fait souffrir, de plus, dans toute leur rigueur. Vous me demandez sans doute ici, Mesdames, quelle est donc cette rigueur des peines de l'enfer? Ah! fasse le ciel que vous et moi n'en ayons jamais par nous-mêmes une parfaite connaissance! mais ne pourrai-je pas vous répondre, par comparaison, sur la rigueur des maux de l'enfer, ce que je vous dirais, d'après l'apôtre saint Paul, sur la grandeur des biens du ciel; c'est que comme c'est un Dieu qui récompense en Dieu ses élus, c'est aussi un Dieu qui punit en Dieu les réprouvés; c'est que comme l'œil n'a jamais vu, l'oreille jamais entendu, le cœur de l'homme jamais senti tous les biens que Dieu prodigue dans le ciel à ceux qui lui ont été fidèles sur la terre, également ne peuvent-ils se comprendre ni tomber sous les sens, tous ces maux dont Dieu punit dans l'enfer ceux qui ont été assez téméraires pour l'outrager sur la terre. Ainsi quand je vous peindrais ici, avec les couleurs les plus vives, tous les maux que la justice humaine a jamais inventés pour punir les criminels; quand j'y joindrais les supplices que la fureur des tyrans, et que la cruauté des bourreaux leur ont fait imaginer, pour tourmenter les martyrs; quand je vous mettrais de plus, sous les yeux, d'une façon sensible, tous les fléaux que les péchés des hommes leur ont attirés et que la colère d'un Dieu leur a fait éprouver dans tous les temps; croix, gibets, tortures, guerres, maladies, incendies, je devrais vous ajouter, tout cela n'est point l'enfer, ou pour parler plus exactement, tous ces maux se trouvent bien dans l'en-

fer; mais ils s'y font sentir avec tout une autre activité que sur la terre ; en sorte, dit saint Augustin, que quelque rigoureux qu'ils nous paraissent présentement tous ces maux, non-seulement ils ne peuvent être comparés à ceux de l'enfer, mais nous devons même les regarder comme rien, en comparaison de ceux de l'enfer : *Non parva, sed nulla sunt.*

En effet, Mesdames, tous les maux que nous pouvons souffrir sur la terre n'agissent pas toujours avec un degré de rigueur qui fasse succomber ceux qui les souffrent; mais dans l'enfer, non-seulement une personne réprouvée souffre tous les maux imaginables, mais elle les souffre encore avec tous les degrés de violence que la toute-puissance d'un Dieu est capable de leur communiquer; en sorte qu'il n'est pas un instant où toute personne réprouvée ne puisse dire dans l'enfer, comme le mauvais riche : Je souffre infiniment dans ce feu : *Crucior in hac flamma.* (*Luc.*, XVI, 24.) Sur la terre, si les maux agissent avec une violence peu commune, on est dès lors assuré qu'ils vont bientôt cesser ; l'expérience nous convainquant, tous les jours, que la violence d'un mal et sa durée sont comme incompatibles en cette vie, mais dans l'enfer les maux tourmentent d'une manière infinie, pour ainsi dire, en sorte que bien loin de s'épuiser en agissant, Dieu leur communique sans cesse une nouvelle vigueur pour tourmenter le réprouvé ; pas un instant par conséquent où une personne réprouvée puisse dire dans l'enfer, je souffre peu.

Sur la terre, les plus grands maux ne sont pas toujours sans ressource; il en est beaucoup qui cèdent enfin aux recherches de la science, et aux opérations de l'art qui les attaquent; mais dans l'enfer, une personne réprouvée souffre sans qu'on puisse appliquer le moindre remède à tous ses maux; pas un instant, par conséquent, où elle puisse dire dans l'enfer, je ne souffre plus. Sur la terre, si un mal est sans remède, on le laisse assez souvent ignorer à la personne qui le souffre, ou son imagination se plaît du moins à ne pas le regarder comme incurable, et par là, une misérable la plus désespérée ne fut jamais ou ne se crut jamais, sans quelque espérance ; mais dans l'enfer, non-seulement une personne réprouvée ne reçoit aucun soulagement, mais elle sait, elle est même intimement convaincue qu'elle n'en recevra jamais aucun ; pas un instant, par conséquent où elle puisse se dire à elle-même, dans quelque temps je ne souffrirai plus. Sur la terre, un mal de quelque durée cesse en quelque sorte d'être un mal; la nature se familiarise avec lui, ou plutôt un mal continué devient comme une seconde nature; mais dans l'enfer, quelque longtemps que souffre une personne réprouvée, ses maux lui sont toujours aussi nouveaux, toujours aussi cruels que le premier instant auquel elle en fut assaillie; pas un instant, par conséquent, où elle puisse dire dans l'enfer, je souffre moins.

Sur la terre enfin, les plus grands maux et les maux les plus désespérés ne sont jamais sans quelque espèce de soulagement; l'entretien d'une personne amie console, la vue de quelque objet distrait, des réflexions étrangères élèvent l'âme quelquefois au-dessus des sens; le sommeil arrête pour quelque temps du moins, et suspend le sentiment des douleurs; mais dans l'enfer rien de tout cela ne peut soulager une personne réprouvée ; point d'autre objet dans l'enfer que ce feu ardent qui la tourmente; point d'autre réflexions, d'autres pensées dans l'enfer, que celles de son souverain malheur et de ses péchés qui le lui ont procuré; point d'autres amis dans l'enfer que des réprouvés comme elle, qui souffrent comme elle et avec elle ; point d'autre société que des esprits de ténèbres, que des démons, autant de ministres et d'instruments de la justice divine, uniquement appliqués, acharnés même à la tourmenter; nul repos dans l'enfer; le feu agit avec trop de violence et avec une trop constante activité pour permettre aux sens de s'assoupir; l'âme est tout appliquée à son mal et en est tellement occupée que rien n'est capable de la distraire de la pensée et du sentiment de ses douleurs; pas un instant par conséquent, où elle ne se dise à elle-même : je souffre infiniment dans cet enfer et je suis sûre de n'y jamais moins souffrir.

Ah ! Mesdames, faut-il que nous ne paraissions insensibles que sur le seul objet qui devrait exciter toute notre sensibilité et nous causer les plus justes frayeurs. Eh quoi ! une légère douleur, présentement, pour peu qu'elle soit de durée, nous devient insupportable ; que dis-je ? l'apparence même du mal nous effraye; nos regards peuvent à peine se fixer sur une personne infirme qui porte quelquefois empreintes sur son corps les marques de ses infirmités; le récit des souffrances des autres nous fait souffrir nous-mêmes. Hélas ! cette légère peinture que je fais ici des supplices de l'enfer suffit peut-être pour blesser notre délicatesse ; que sera-ce donc de l'enfer lui-même ? Comment pourrons-nous donc supporter ces supplices eux-mêmes? Qui de nous, qui de vous pourra donc habiter ces brasiers éternels ? (*Isa.*, XXXIII, 14.)

Oui vous surtout, vierges chrétiennes, ce qui doit vous faire redouter infiniment ces tourments de l'enfer, ce sont ces titres de chrétiennes et de religieuses, de disciples et tout à la fois d'épouses de Jésus-Christ que vous portez ; oui, ces titres si honorables et si avantageux pour vous, ces titres qui, dans les desseins de votre Dieu, doivent faire toute votre gloire et tout votre bonheur, ce sont ces titres augustes, si vous veniez à les profaner, si vous vous en rendiez indignes, qui feront votre ignominie et tout votre malheur dans l'autre vie. Oui, ce caractère absolument ineffaçable

que vous avez reçu dans votre baptême et dont vous ne pourriez par conséquent vous dépouiller même au fond des enfers : oui, ces onctions saintes qui auront plus d'une fois consacré votre chair dans les sacrements de l'Eglise ; oui, ce corps surtout, ce corps et ce sang adorable de Jésus-Christ, que vous aurez mille fois reçu dans le sacrement eucharistique ; oui, cet état si saint de la religion que vous avez embrassé volontairement et malgré de grandes oppositions peut-être ; ce saint habit que vous avez paru si ardemment désirer, dont l'on vous a vu vous revêtir avec autant d'empressement que de consolation ; oui, ces engagements sacrés que vous avez si hautement contractés avec votre Dieu ; ces vœux solennels que vous avez prononcés en sa présence et aux pieds de ces saints autels ; oui, ces grâces sans nombre et de toute espèce que vous avez reçues ; ces moyens puissants et infinis de perfection et de salut qui vous ont été présentés, en conséquence de ces engagements et de ces vœux ; voilà, si vous venez à vous perdre, ce qui se tournera contre vous ; voilà ce qui formera pour vous un enfer particulier au milieu même de l'enfer ; voilà ce qui vous fera souhaiter d'être mises au rang du Juif et de l'infidèle ; mais voilà ce qui donnera de l'aliment, pour ainsi dire, et une nouvelle activité à ces flammes vengeresses de l'enfer pour augmenter vos tourments d'autant de degrés que vous aurez plus reçu que le Juif et l'infidèle et que vous aurez plus éprouvé qu'eux les bontés et les miséricordes infinies de votre Dieu. Mais pour vous donner une connaissance plus parfaite encore de l'affreux état d'une religieuse réprouvée dans l'enfer, après vous avoir montré combien elle est malheureuse par les grands maux dont elle est tourmentée, j'ajoute que ce qui la rend infiniment plus malheureuse, c'est la privation du plus grand de tous les biens, qui est son Dieu ; c'est le sujet de la seconde partie.

### SECONDE PARTIE.

Comme dans le ciel les plaisirs sensibles que Dieu se plaira à communiquer à ses élus et à ses épouses prédestinées surtout et les qualités glorieuses desquelles il revêtira leurs corps ne doivent faire cependant qu'une béatitude accidentelle, comme parlent les théologiens, béatitude infiniment inférieure à la possession de Dieu lui-même, dont elles seront assurées pour toujours, ainsi les maux sensibles que le feu de l'enfer fait souffrir à celles qui sont réprouvées ne doivent être regardés, quelque terribles qu'ils nous paraissent, que comme leur réprobation accidentelle et qui n'est rien à leurs yeux, comparée à la perte éternelle de leur Dieu, ce qui a fait dire à saint Chrysostome que les réprouvés sont infiniment plus tourmentés par la pensée des biens du ciel qu'ils ont perdus, que par le sentiment des maux de l'enfer qu'ils se sont procurés : *Plus cœlo torquentur quam igne.* Dans une matière des plus importantes qu'on puisse traiter dans les chaires chrétiennes, je n'emploierai point ici, Mesdames, un style et un plan étudiés ; je vais me borner à représenter tout simplement à votre esprit trois réflexions qui occupent sans cesse, dans l'enfer une religieuse réprouvée ; plût à Dieu que vous et moi nous voulussions nous en occuper souvent, dès cette vie ! j'oserais bien assurer qu'elles ne seront jamais dans l'autre le sujet de nos tristes et infructueuses méditations. J'ai perdu mon Epoux et mon Dieu : première réflexion qui a commencé le désespoir de cette religieuse réprouvée. J'ai perdu mon Epoux et mon Dieu par ma faute : seconde réflexion qui a augmenté son désespoir. J'ai perdu mon Epoux et mon Dieu pour toujours : troisième réflexion qui a mis le comble à son désespoir. Reprenons s'il vous plaît, et suivez-moi.

I. J'ai perdu mon Epoux et mon Dieu et en le perdant, j'ai tout perdu : première pensée qui a saisi cette mauvaise religieuse au moment où le souverain Juge lui a prononcé cette terrible et irrévocable sentence : *Retirez-vous de moi* ; *chargée de ma malédiction, allez au feu éternel.* (*Matth*, XXV, 41.) A peine avait-elle donné cette personne, quelques signes de connaissance et de raison qu'on lui avait fait entendre et qu'on lui avait appris à prononcer elle-même, que son Dieu l'avait créée et uniquement créée pour lui ; qu'il ne l'avait mise pour un temps sur la terre qu'afin qu'elle l'aimât, qu'elle le servît, qu'elle le glorifiât par des œuvres saintes et qu'elle pût mériter par là, de jouir éternellement de lui dans le ciel ; ces premiers éléments de sa religion, imprimés dès l'enfance dans son esprit, avaient été fortifiés dans la suite par des instructions plus étendues et par des réflexions plus suivies ; elle sentait bien et cent et cent fois, elle se l'était dit à elle-même, que son âme était d'une substance trop noble et d'une capacité trop immense pour pouvoir être pleinement remplie par tous ces faux biens qui l'environnaient ; ce fut même cette intime conviction qui l'engagea à renoncer absolument au monde, à tous les biens et à tous les avantages du monde, et à se consacrer entièrement et pour toujours à son Dieu dans la retraite ; mais son cœur, livré dans la suite au relâchement, à la dissipation, la détourna bientôt de la voie de perfection et de sainteté qu'elle avait choisie et lui fit oublier les saints engagements qu'elle avait si généreusement contractés avec son Dieu ; après l'avoir une fois perdu, en perdant par le péché la grâce sanctifiante, elle s'accoutuma insensiblement à cette perte ; elle s'y endurcit enfin par différentes rechutes et n'en sentit jamais bien depuis l'importance ni les suites si funestes.

Mais quel changement à la mort ! Quelle surprise dans l'autre vie ! Cette âme dégagée des liens de son corps, délivrée de

toutes ses passions, enlevée à toutes les créatures, elle connaît alors parfaitement, cette âme, qu'elle n'a jamais pu avoir, et qu'elle n'a jamais dû rechercher ni désirer par conséquent d'autre bien que son Dieu ; ah ! une flèche violemment décochée ne fend pas les airs avec plus de rapidité, et une pierre, dans sa chute, ne tend pas avec plus de vitesse vers le centre de la terre, que cette âme ne tend vers son Dieu ; tous les biens et tous les avantages de la terre, tous les trésors et toutes les couronnes de l'univers lui seraient offertes alors, qu'elle les rejetterait avec mépris, comme incapables de la satisfaire ; c'est son Dieu, son céleste Epoux, son centre unique et sa fin dernière qu'elle veut, et ce n'est que son Dieu qu'elle veut ; mais l'infortunée se sent comme repoussée par une main invisible ; plus elle fait d'effort pour s'approcher de son Dieu, et plus son Dieu se plaît à la rejeter ; plus elle veut s'élancer vers le séjour des bienheureux, et plus son Dieu se plaît à la replonger dans les flammes de l'enfer.

Ah ! si cette âme pouvait au moins ne plus aimer ce Dieu qui ne veut plus d'elle : mais non, plus elle s'en voit haïe et détestée, et plus elle se sent comme naturellement porter à le rechercher et à s'attacher à lui. Ah ! si cette âme ainsi rejetée de son Dieu pouvait se dérober entièrement à sa vue, et se tenir pour toujours loin de lui : mais non, en vain appelle-t-elle la mort à son secours, en vain conjure-t-elle les collines et les montagnes de la soustraire pour toujours aux yeux et à la colère de son Dieu, elle en sera, à la vérité, toujours assez éloignée pour ne pouvoir faire son bonheur, de sa présence, mais il lui sera toujours suffisamment présent, pour lui faire sentir, par une vive impression de ses perfections infinies, tout ce qu'elle a perdu, en le perdant. Ame criminelle, lui dira-t-il, dans sa colère, épouse ingrate et infidèle, je t'avais par une miséricorde toute spéciale donné tous les moyens de t'attacher à moi et de me servir, et les moyens tout à la fois les plus propres, les plus efficaces et les plus abondants ; tu les as négligés, tous ces moyens de salut ; tu n'as pas voulu me servir et m'aimer dans le temps, tu chercheras, mais en vain, à m'aimer dans l'éternité ; tu as refusé de jouir de moi dans le séjour de ma gloire, ingrate et insensée, tu n'oublieras cependant jamais ton Epoux, et qu'en cette qualité, je devais être ton unique et ta souveraine béatitude, et jamais, jamais je ne ferai ton bonheur. Ah ! Mesdames, pour comprendre toute la douleur et tout le désespoir d'une âme qui se voit ainsi rejetée sans miséricorde d'un Dieu qui devait faire tout son bonheur dans le ciel, il faudrait, selon la pensée de saint Bernard, connaître parfaitement tout ce qu'est ce Dieu qu'elle a perdu : *Tanta pœna, quantus ipse.*

II. Mais ce qui augmente encore le désespoir de cette religieuse réprouvée dans l'enfer, c'est qu'elle voit, qu'elle est même intimement convaincue que c'est uniquement par sa faute qu'elle a perdu son Dieu. Un malheur qu'on n'avait pas pu prévoir, ou contre lequel on s'était mis en garde, pour ainsi dire, par de sages précautions, n'est jamais, quand il arrive, sans quelque espèce de consolation ; c'en est une de pouvoir rendre témoignage aux autres, et de se le rendre à soi-même, que si l'on est malheureux, on ne peut l'imputer à son imprudence, à son peu de prévoyance ; mais être malheureux, et ne l'être que parce qu'on a négligé de se préserver de ce malheur ; mais être souverainement malheureux, et ne l'être que parce que l'on a fait volontairement, de sang-froid et de gaieté de cœur, pour ainsi dire, tout ce qu'il fallait pour s'attirer ce souverain malheur ; voilà une des plus cruelles situations qu'on puisse imaginer : telle est celle d'une religieuse réprouvée dans l'enfer. J'ai pu n'être pas dans ce lieu de tourments, se dit-elle, et se dira-t-elle sans cesse, j'ai pu posséder dans le ciel mon Dieu, mon unique et céleste Epoux, j'ai pu me procurer une des premières places dans son royaume ; en qualité de son épouse, il me l'avait destinée ; je l'ai pu, et je ne l'ai pas voulu !

Oui, je l'ai pu. Ah ! toutes les grâces que son Dieu lui a faites, dans tout le cours de sa vie, et depuis surtout qu'elle était entrée dans le saint état de la religion, et qui se présentent sans cesse à son esprit, peuvent-elles ne pas arracher d'elle cet aveu si humiliant et si désespérant tout ensemble ? Saintes pensées, bons mouvements, reproches intérieurs, inspirations et sollicitations secrètes, pieuses lectures, exemples édifiants, conseils salutaires, touchantes exhortations, sacrements reçus, confessions et communions fréquentes, saintes retraites, et tant de fois répétées, tant de grâces, de secours spirituels, tant de moyens de sanctification et de toute espèce, dont une partie aurait suffi peut-être au salut d'un grand nombre d'autres, elle voit, mais avec la plus extrême douleur, qu'elle les a négligés, méprisés, profanés, et qu'elle en a fait autant d'instruments de sa réprobation ; elle connaît, mais trop tard, cette religieuse infidèle, combien elle a été peu raisonnable non-seulement de ne pas se livrer elle-même à la piété, à la pratique de ses devoirs et de ses observances, mais encore de censurer, de railler celles de ses sœurs qui montraient de l'exactitude à les observer. O insensées que nous avons été, ne peut-elle s'empêcher de dire aux compagnes de ses dissipations, et aux complices de ses égarements, ô insensées ! nous traitions d'esprits faibles, nous regardions comme des âmes simples, celles de nos sœurs qui, sincèrement attachées à notre saint état, se rendaient fidèles à ses plus petites pratiques, à ses plus légères observances ; mais qu'elles ont montré de raison et de sagesse, ces religieuses ferventes, et que notre imprudence, notre fo-

lie a été grande de ne pas marcher constamment, à leur exemple, dans les sentiers si aimables de la justice et de la perfection, auxquelles nous nous étions vouées, comme elles!

Mais à tous ces moyens de salut négligés, pour augmenter la douleur et le désespoir de cette religieuse réprouvée, se joignent tous les péchés qu'elle a osé commettre contre son Dieu. Sur la terre, outre qu'on ne connaît jamais parfaitement la nature du péché, on ne se rappelle jamais entièrement tous ceux qu'on a eu le malheur de commettre; ils se succèdent les uns aux autres, dans l'exécution, il en est à peu près de même pour la mémoire; les péchés d'un âge font oublier, pour l'ordinaire, les péchés de l'âge qui a précédé et ceux-mêmes qu'on ne peut se dissimuler à soi-même, ne tâche-t-on pas, le plus souvent, et jusqu'au sacré tribunal quelquefois, jusque dans la déclaration sacramentelle qu'on en fait, de les cacher, de les déguiser du moins, d'en diminuer la malice et l'énormité. Mais dans l'enfer, il n'en peut être ainsi: tous les péchés que cette personne, cette religieuse aura commis dans le cours d'une vie des plus longues peut-être, se présentent à son esprit, mais ils s'y présentent pour la tourmenter, comme ils se sont présentés à elle au lit de la mort, et encore plus, comme son souverain Juge les lui a représentés lorsqu'il l'a citée à son redoutable tribunal, c'est-à-dire qu'elle les voit tous; il n'en est aucun qui échappe à sa mémoire; elle les voit tous ensemble; il n'en est pas un seul qui ne fasse une vive impression sur son esprit; elle les voit tous et continuellement; elle ne peut un seul instant se distraire d'une vue également affreuse et humiliante; elle les voit tous avec toute leur laideur et toute leur difformité; elle ne peut plus, comme autrefois, les pallier, les changer, les excuser.

Ah! Mesdames, rendons encore ici hommage à la justice de notre Dieu; car, enfin, telle est sa bonté pour nous présentement que nous ne pouvons commettre un seul péché qu'il ne soulève aussitôt notre conscience contre nous-mêmes, afin de nous engager par là, à le détester ce péché, à en faire pénitence; mais que faisait sur la terre cette religieuse infidèle? Au lieu de se servir de ces troubles de l'âme, de ces reproches intérieurs, de ces remords salutaires, pour sortir de son état d'infidélité, voulant toujours pécher, satisfaire toujours ses penchants naturels, elle cherchait, au contraire, à dissiper ces troubles, à faire taire ces reproches, à étouffer ces remords, et peut-être, en effet, à force d'inobservances, d'infidélités, de chutes et de rechutes, était-elle parvenue à se procurer cette funeste paix, cette affreuse tranquillité; mais dans l'enfer, bien loin de pouvoir se procurer une pareille satisfaction, tous les péchés qu'elle a commis, tous ceux qu'elle a fait commettre aux autres, par sa conduite, par ses propos, par ses conseils, tous ces scandales qu'elle a causés dans sa communauté, ces relâchements qu'elle y a introduits, et qui y auront subsisté plusieurs années, plusieurs siècles peut-être après sa mort, voilà ce qui se présente et ce qui se présentera sans cesse à son esprit pour la couvrir de confusion et de désespoir; c'est là ce ver de la conscience, ce ver rongeur qui ne meurt jamais, dit le Fils de Dieu : *Vermis non moritur.* (*Marc.*, IX, 45.) Voilà ce qui la désespérera, ce qui la tourmentera sans cesse, voilà ce qui désolera, ce qui désespérera tous les réprouvés, ce qui armera les unes contre les autres toutes les religieuses infidèles et prévaricatrices d'une même maison, d'une même communauté; toutes ne seront occupées, dans l'enfer, qu'à s'accuser mutuellement, qu'à se reprocher, les unes aux autres, leurs coupables facilités, leurs conseils pernicieux, leurs complaisances criminelles, leurs exemples scandaleux; plus elles auront été unies dans le mal sur la terre, et plus elles seront divisées, et se détesteront dans l'enfer.

III. Mais cette triste, cette affreuse situation d'une religieuse dans l'enfer, combien durera-t-elle? N'y aura-t-il pas un temps, un jour où elle pourra se flatter d'avoir enfin expié ses péchés et d'avoir satisfait à la justice de son Dieu, d'être rentrée en grâce auprès de lui? Non, Mesdames, et voilà même, à parler proprement, ce qui fait son enfer. Vous avez, sans doute, été effrayées de ce déluge de maux qui doivent inonder son âme et son corps, mais on peut absolument les souffrir tous ces maux, sans être enseveli dans l'enfer; vous avez compris quel grand mal c'est d'être séparé d'un Dieu qui doit faire l'unique béatitude de l'âme, mais, sur la terre le péché mortel ne fait-il pas, en quelque sorte, ce divorce, cette séparation de l'âme d'avec Dieu? Ainsi, souffrir tous les maux imaginables, et de plus, la perte de son Dieu, c'est déjà un grand malheur; souffrir tous ces maux et la perte de son Dieu, uniquement par sa faute, c'est un malheur plus grand encore; mais souffrir tous ces maux et être sûr de l'avoir perdu pour toujours, voilà ce qui met le comble au désespoir de cette malheureuse réprouvée, et voilà encore une fois, ce qui fait son enfer; cette seule pensée, j'ai perdu mon Dieu, mon céleste époux, mon tout, pour l'éternité, la tient dans une désolation, dans un désespoir, dans une fureur qui, sans cesse, lui fera souhaiter sa destruction et son anéantissement, quoique toujours assurée de n'être jamais détruite ni anéantie.

O éternité, éternité! Quel terme pour une personne chrétienne et religieuse, pour une épouse de Jésus-Christ dans l'enfer! Quelle vue! quelle réflexion! Ne vous attendez pas, Mesdames, que je vous en donne ici une idée parfaite de cette éternité; elle participe, en quelque sorte, à l'infinité de notre Dieu dont elle est un des attributs, elle est par conséquent incom-

préhensible comme lui; ah! les âmes qui en ressentent dès à présent tout le poids, ne la comprennent pas et ne la comprendront jamais; faites donc telle supposition, telle comparaison qu'il vous plaira; comptez, si vous le pouvez, tout ce qui peut se compter dans l'univers; mettez tous ces nombres ensemble, ajoutez et multipliez les uns par les autres, ajoutez et multipliez encore, l'imagination s'égare et se confond; puis, dites-vous à vous-mêmes, ce n'est point là l'éternité, parce que tous ces nombres, quelqu'immenses qu'ils soient, finiraient, et que l'éternité n'aura point de fin; parce qu'une personne réprouvée pourrait épuiser, eh, que dis-je! parce qu'elle épuisera en effet tous ces nombres et mille et mille fois plus encore, et que son éternité, bien loin d'être terminée, sera pour elle comme si elle ne faisait que commencer.

Arrêtons-nous là, Mesdames; mais avant de terminer ce discours, faisons ensemble quelques réflexions dont je m'assure que vous sentirez toute la vérité : il est donc une éternité malheureuse; il est donc un enfer; je croirais faire une injure à votre foi de vous soupçonner même d'en douter; pour mériter cette éternité malheureuse, cet enfer, un seul péché mortel suffit, autre vérité aussi constante et de laquelle vous êtes également convaincues; vous avez péché, vous en particulier qui m'écoutez, et peut-être beaucoup péché; je vous renvoie sur cela au témoignage de votre conscience; vous avez donc mérité l'enfer, conséquence nécessaire et que vous avez tirée vous-même toutes les fois que vous avez osé offenser grièvement votre Dieu; mais ce qui est plus triste encore c'est que, sûre d'avoir mérité l'enfer par vos péchés, vous n'avez aucune certitude de ne le plus mériter, parce que quelques signes de douleur que vous ayez donnés par le passé, ou que vous puissiez donner à l'avenir, quelque pénitence que vous ayez faite ou que vous vous proposiez de faire encore, vous ne pouvez être jamais absolument certaine des dispositions de votre cœur, ni jamais pleinement assurée par conséquent du pardon de vos péchés.

Mais je dois vous dire quelque chose d'aussi certain et de plus terrible encore; et malheur à moi, si j'ajoutais ici un seul mot aux vérités évangéliques que je vous prêche! mais malheur également à moi, si j'entreprenais de les affaiblir ou d'en rien retrancher! c'est que pour mériter cette éternité malheureuse, cet enfer, il n'est pas nécessaire de commettre le mal, il ne faut que ne pas faire le bien. Oui, Mesdames, une vie molle et sensuelle a suffi pour faire réprouver le mauvais riche; une vie indolente et paresseuse a causé la perte du serviteur qui avait enfoui son talent : il faut agir, en un mot, pour se sauver, il faut accomplir et accomplir constamment les préceptes du Seigneur et ceux de son Eglise, les engagements de son baptême, les devoirs de son état; outre ces obligations essentielles communes à tous les chrétiens, il faut, pour une religieuse, pour une épouse de Jésus-Christ, observer exactement les vœux sacrés qu'elle a prononcés, au pied des saints autels, et dont les moindres infractions offensent toujours le Seigneur; elle doit vivre et persévérer constamment dans un renoncement réel et sincère au monde; à tous les biens, à tous les avantages qu'offre le monde; elle doit mener une vie recueillie, intérieure, mortifiée; elle doit en un mot, porter sa croix, mais la porter tous les jours, comme Jésus-Christ, et d'après Jésus-Christ son chef, son époux et son modèle. Voilà vos obligations à toutes, Mesdames : or jugez sur cela, si tout ce que vous faites, c'est précisément tout ce que vous devez faire; si Dieu vous citait, dans ce moment à son tribunal pour discuter toutes vos œuvres, pour vous examiner sur tous vos devoirs de chrétiennes et de religieuses, et pour décider, par là, de votre destinée éternelle, pourriez-vous vous flatter de trouver grâce auprès de lui? Qu'en pensez-vous? Je ne veux encore ici d'autre juge que vous-mêmes.

Ah! Seigneur, si je veux en effet réfléchir sérieusement sur moi, quel sujet de confusion et de crainte! Si je veux tourner mes regards vers les temps passés, sur les années de ma jeunesse surtout, que de fautes qui ont mérité l'enfer! Mais quand je les aurais expiées toutes ces fautes, par une sincère pénitence, ne le mériterai-je plus, cet enfer? Vivé-je présentement et dans mon saint état, de façon à vous plaire et à compter sur vos récompenses éternelles? Hélas! je suis si attachée à mes aises, à ma liberté, à moi-même; comment pourrais-je donc supporter les flammes de l'enfer? Comment puis-je donc m'exposer à m'y trouver ensevelie un jour et pour toujours? C'en est fait, ô mon Dieu, je suis bien résolue de ne plus risquer ma destinée éternelle; pour éviter de descendre après ma mort dans les prisons de l'enfer, je suivrai l'avis de saint Bernard; j'y descendrai souvent en esprit pendant la vie; au lieu de rejeter cette vérité des supplices éternels, lorsqu'elle se présentera à mon esprit, j'y penserai, je la méditerai souvent et surtout lorsqu'il se trouvera quelque occasion, quelque tentation de manquer à mes devoirs et de vous offenser; je me demanderai alors, ce que se demandait un ancien solitaire, si cette action, si ce péché vaut bien une éternité de supplices, et si je me sens assez de force et de courage, pour habiter ces brasiers éternels; pensée salutaire; elle a peuplé autrefois les déserts, elle m'a fait renoncer moi-même au monde et à tous les biens, à tous les avantages que m'offrait le monde; faites encore, ô mon céleste époux, par votre grâce, qu'elle me soutienne désormais, dans la pratique de mes devoirs et contre tous les assauts des ennemis de mon salut; faites qu'elle me fasse persévérer le reste de mes jours, dans votre service et dans votre amitié; heureuse persévérance qui, après m'avoir préservée du plus grand de tous les,

maux qui est l'enfer, me procurera infailliblement le plus grand de tous les biens, qui est le séjour de votre gloire éternelle. Ainsi soit-il.

## QUATRIÈME JOUR.

### Premier discours.

#### SUR LA COMMUNION.

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo. (*Joan.*, VI, 57.)

*Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui.*

Quel avantage, et tout à la fois, quel honneur pour nous, Mesdames! Ce Dieu tout-puissant qui, par amour pour nous, a quitté le sein de sa propre gloire, qui est venu sur la terre habiter parmi nous pour nous délivrer de l'esclavage du démon et du péché, et pour nous procurer l'entrée dans son royaume éternel, ce même Dieu, peu content de s'être livré aux souffrances, et à la mort, pour nous sauver, et pour nous soutenir contre les ennemis de notre salut, a voulu de plus, en nous donnant sa propre chair à manger, et son propre sang à boire, être non-seulement avec nous, mais encore au dedans de nous, et que nous fussions également nous-mêmes avec lui et dans lui : *In me manet et ego in eo.* Quelle libéralité! Quelle bonté!

Mais ce que nous devons admirer ici, c'est bien moins la bonté de Dieu pour les hommes, que l'aveuglement et l'ingratitude des hommes envers Dieu. Que de chrétiens dans le monde négligent de se procurer un aussi grand bien; combien qui n'approchent jamais ou que très-rarement de la table sainte! Combien d'autres qui s'y présentent dans des dispositions criminelles ou peu propres à les faire participer aux effets salutaires qu'elle devrait produire dans leur cœur! Vous avez, vous, Mesdames, le bonheur de recevoir souvent ce Dieu Sauveur, votre céleste époux, par la communion; vous regardez même cet avantage, comme un des plus considérables que vous procure votre saint état; vous vous appliquez, de plus, à le recevoir dans des dispositions propres à lui plaire, et à participer à ces faveurs. Pour vous confirmer dans ces pieux sentiments, pour faire croître même dans votre cœur le désir de la communion, et d'une sainte communion, j'entreprends, dans ce discours, de vous faire connaître tout le prix du bienfait eucharistique, et de vous indiquer les moyens d'y participer dignement et avec fruit. En deux mots : les avantages que la communion procure à une religieuse; ce sera le sujet de la première partie. Les dispositions dans lesquelles doit être une religieuse, par rapport à la communion; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

C'est une vérité, Mesdames, dont nous ne pouvons disconvenir, et qui n'est que trop fondée sur l'expérience, que tous, malheureuse postérité d'Adam, dans tout, nous nous recherchons nous-mêmes, nous retombons continuellement sur nous-mêmes, nous rapportons tout à nous-mêmes, c'est là cet amour désordonné de nous-mêmes qu'un Père de l'Eglise appelle avec raison le premier vivant et le dernier mourant, et qui fait courir avec tant d'ardeur les chrétiens du siècle après les honneurs, les richesses, les plaisirs et tous les avantages que le monde possède, qu'il offre à ses partisans, parce qu'ils les regardent faussement comme de vrais avantages capables de les rendre heureux. Hélas! Ce n'est pas seulement au milieu du siècle que règne cet amour excessif de soi-même; jusque dans les états les plus opposés à l'esprit et aux maximes de ce monde corrompu, jusque dans l'état de la religion et parmi les épouses de Jésus-Christ, il règne et s'y manifeste sensiblement quelquefois. Combien en effet qui, après avoir renoncé solennellement au siècle, à la gloire, aux honneurs du siècle, se livrent à des sentiments d'orgueil et d'ambition, qui ne peuvent souffrir d'être méprisées, d'être oubliées, qui cherchent l'estime et les louanges, qui travaillent à se procurer les premières places et des emplois qui les distinguent!

Combien encore qui, après avoir fait un sacrifice des biens et des richesses de la terre, s'attachent à des objets qui, pour être peu considérables en eux-mêmes, ne laissent pas d'occuper leur cœur, et qui, par là, leur tiennent lieu des plus grandes richesses. Quel aveuglement! Quelle folie! dans un état d'abaissement, d'humilité, qu'elles ont embrassé, elles recherchent des honneurs, mais des honneurs faux et trompeurs, peu proportionnés à la noblesse de leur âme et au titre honorable qu'elles portent de chrétiennes et d'épouses de Jésus-Christ. Dans un état de dénûment, de pauvreté, elles s'attachent à des objets fragiles et périssables, incapables de remplir leur cœur uniquement créé pour posséder un bien infini et éternel tout ensemble.

Or je viens ici, Mesdames, vous faire connaître et vous proposer un moyen et un moyen sûr de vous préserver de ces mauvais effets de l'amour-propre; un moyen sûr de vous aimer raisonnablement et saintement vous-mêmes, de vous procurer tout à la fois des honneurs et des richesses, mais des honneurs et des richesses vraies, solides, dignes des épouses de Jésus-Christ : c'est de recevoir ce Dieu Sauveur dans la communion. Oui, Mesdames, et peut-être n'avez-vous jamais fait ces réflexions; toutes les fois que vous approchez de la table sainte, vous y recevez véritablement votre Dieu, le Créateur du ciel et de la terre, cet Être souverain, le Maître absolu de tous les êtres; quoi de plus grand, de plus honorable pour vous! Toutes les fois que vous approchez de la table sainte, vous y recevez votre Dieu, mais un Dieu plein d'une bonté et d'une libéralité infinie, disposé à répandre sur vous ses grâces et à vous combler de ses bénédictions. Quoi de plus intéres-

sant, de plus avantageux pour vous! Ainsi, par la communion, vous recevez un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinie; voilà votre élévation, voilà votre gloire. Par la communion, vous recevez un Dieu d'une bonté et d'une libéralité infinie; voilà votre avantage, voilà votre trésor. Pénétrez-vous de ces deux grandes vérités: elles sont bien propres à vous inspirer un désir ardent de recevoir souvent et de recevoir saintement Jésus-Christ dans l'eucharistie.

I. Je dis, en premier lieu, que par la communion vous recevez un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinie. Et d'abord, Mesdames, pour vous mieux faire connaître tout le prix du bienfait eucharistique, avant de vous le faire considérer en lui-même, je dois remonter plus haut et vous rappeler dans quelles circonstances il a été institué, ce grand bienfait; elles serviront à vous faire comprendre, avec tous les saints, comme le dit l'apôtre saint Paul, la hauteur, la profondeur et toutes les dimensions de la charité de Jésus-Christ envers les hommes. (*Ephes.*, III, 18.) Vous le savez, ce Dieu Sauveur, après avoir quitté, par amour pour nous, le sein de sa propre gloire, après être descendu du ciel en terre pour nous sauver; après y avoir vécu pour nous dans les humiliations et dans les souffrances; dans le temps qu'un de ses apôtres a déjà conçu dans son cœur le projet de le livrer à ses ennemis; prêt d'être livré en effet par eux à la mort et à une mort tout à la fois la plus ignominieuse et la plus cruelle; son amour, son ardent amour pour nous, qui n'était point satisfait encore, lui fait trouver le moyen admirable de retourner au ciel vers son Père, et de demeurer cependant sur la terre parmi nous; il n'hésite pas, pour cela, de forcer, pour ainsi dire, toutes les lois de la nature, et de faire violence à tous les êtres; par un prodige, par le plus grand de tous les prodiges, qui avait besoin de toute la sagesse d'un Dieu pour être conçu, et de toute sa puissance pour être opéré, il change du pain en son propre corps, et du vin en son propre sang, afin non-seulement d'être tous les jours avec nous, mais encore de se faire tous les jours lui-même, si nous le voulons, notre nourriture spirituelle.

Voilà ce qu'est le sacrement eucharistique; c'est là, c'est dans ce sacrement adorable, que ce Dieu Sauveur se tient, et qu'il se tiendra pour nous jusqu'à la fin des siècles; qu'il s'y tient dans l'état le plus vil, le plus humiliant, presque anéanti sous les espèces d'une substance qui n'existe plus, qu'il s'y tient exposé aux mépris et aux injures; ah! que dis-je, qu'il y souffre tous les jours les mépris et les injures, je ne dirai pas seulement de ses ennemis et des ennemis de son Eglise, mais de plus, de ceux qui font profession d'être ses disciples et ses ministres même quelquefois. Mais, Mesdames, ce Dieu, tout anéanti qu'il vous paraît sous les espèces sacramentelles, c'est cependant ce Dieu tout-puissant qui, d'une seule parole, a créé le ciel et la terre, et qui, d'une seule parole, peut les faire rentrer dans le néant d'où il les a tirés; c'est ce Dieu, maître absolu des hommes et des anges, que vous recevez au dedans de vous, toutes les fois que vous approchez de la sainte table. Dans les autres sacrements, il se borne à vous communiquer sa grâce; mais dans celui-ci, c'est non-seulement la grâce que vous recevez, mais l'auteur lui-même de la grâce qui veut bien se donner à vous; ce ne sont pas seulement les dons et les bienfaits de Dieu que vous y recevez, c'est Dieu lui-même, avec ses dons et ses bienfaits : quelle gloire! quel honneur pour vous! Ah! Mesdames, si votre souverain, votre roi daignait entrer dans votre sainte demeure, et cela uniquement pour vous y voir et s'y entretenir avec vous, pour vous donner, par là, des marques spéciales de sa protection et de son attachement, vous regarderiez avec raison cette démarche de votre roi comme une marque de distinction des plus honorables et des plus flatteuses pour vous, digne d'en transmettre le souvenir à celles qui viendraient après vous; cependant que serait, dans le vrai, cette visite du prince? A quoi se bornerait-elle? A vous honorer, quelques moments, de sa présence; tout au plus, à joindre à cette faveur quelques grâces, quelques bienfaits, médiocres après tout en eux-mêmes, et qui ne deviendraient considérables pour vous qu'à raison de la majesté du prince duquel vous les auriez reçus; mais dans la communion, ce n'est point un prince, un souverain de la terre qui vous honore de sa visite, c'est le Maître lui-même des souverains de la terre, le Roi des rois, c'est votre Dieu lui-même qui vient à vous, qui ne se borne pas à vous honorer, quelques instants, de sa présence, mais qui va jusqu'à se donner à vous, jusqu'à entrer au dedans de vous, jusqu'à s'unir à vous de l'union la plus étroite et la plus excellente; union si excellente que, comme le dit Jésus-Christ lui-même, toutes les fois que nous le recevons dans la communion, il demeure en nous et nous demeurons dans lui : *In me manet et ego in eo.* Union si excellente que, selon l'expression de Tertullien, notre âme se nourrit et s'engraisse de son Dieu, toutes les fois que notre chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ : *De Deo anima saginatur.* Union si excellente que par elle, dit saint Cyrille, notre chair devient la chair de Jésus-Christ, notre corps le corps de Jésus-Christ : *Unum Christi corpus.* Union si excellente que, selon la pensée d'un autre Père de l'Eglise, elle nous fait entrer en communication, en participation de la nature de notre Dieu; que nous devenons, en quelque sorte, des dieux nous-mêmes : *Deiformes nos reddit.* Voilà, Mesdames, l'honneur et la gloire que nous recevons par la communion et par une seule communion.

O mon Dieu ! qu'est-ce que l'homme pour que vous daigniez vous occuper ainsi de lui, l'honorer aussi fréquemment et aussi intimement de votre présence? Quoi ! l'Eglise regarde avec étonnement que vous ayez voulu habiter quelque temps le sein de la plus pure et de la plus sainte de toutes les vierges ! A quels sentiments d'admiration et de reconnaissance ne devons-nous donc pas nous livrer, lorsque nous vous voyons toujours disposé à habiter au milieu de nous et au dedans de nous, viles et méprisables créatures ; à vous unir à nous de l'union la plus excellente et la plus parfaite? Mais ce qu'il y a de plus essentiel pour vous, Mesdames, ce qui doit vous faire admirer l'ardeur de l'amour de votre Dieu, de votre céleste époux pour vous et vous pénétrer de la plus vive reconnaissance, c'est que cette union de Jésus-Christ avec vous par la communion n'est pas seulement infiniment honorable pour vous, mais qu'elle vous est de plus infiniment avantageuse, parce que si vous y recevez un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinies, vous y recevrez de plus un Dieu d'une bonté et d'une libéralité infinies.

II. Plût à Dieu, Mesdames, qu'il me fût donné de vous faire connaître parfaitement tous les biens et les grands biens que votre céleste époux prodigue à votre âme, par la sainte communion ! Hé ! qui pourrait jamais les exprimer? C'est un Dieu, dit saint Augustin, qui, quoique tout-puissant, n'a pu vous donner rien de plus : *Plus dare non potuit;* c'est un Dieu qui, quoique rempli d'une sagesse infinie, n'a pu imaginer rien de plus avantageux pour vous : *Plus dare nescivit.* C'est un Dieu qui, quoique infiniment riche, n'a eu rien de plus à vous donner : *Plus dare non habuit.* Ah ! pouvait-il, dit saint Bernard, nous donner rien de meilleur que lui-même? C'est dans ce sacrement en effet, qu'en se communiquant à une de ses épouses surtout, il la fortifie en lui communiquant tous les secours propres à conserver et à augmenter sans cesse dans elle la vie de la grâce, et qu'en même temps il l'encourage et la console dans toutes les peines et les difficultés inséparables de cette vie mortelle, et qu'elle rencontre dans l'ouvrage de sa perfection et de son salut; ainsi, Mesdames, grâces de secours et grâces de consolations; mais secours les plus puissants, mais consolations les plus solides, voilà les grands biens, les inestimables avantages que procure toujours une sainte communion.

Je dis, secours les plus puissants : hélas ! vous le savez, et vous l'éprouvez comme le reste des mortels; dans ce lieu de notre exil nous avons tous à nous soutenir contre des ennemis redoutables; les états même les plus saints, les épouses elles-mêmes de Jésus-Christ, jusque dans le fond de leur solitude éprouvent leurs attaques et se trouvent exposées à leurs tentations; le monde, ce monde pervers qu'elles ont abandonné avec tant de courage pour éviter de participer à sa perversité, vient quelquefois les distraire jusque dans leur solitude, et leur débiter ses pernicieuses maximes ; le démon, ce serpent infernal, qui, comme le dit l'apôtre saint Pierre, tourne sans cesse autour de nous pour nous dévorer, plus il les voit occupées à se sanctifier, ces vierges chrétiennes, plus il leur tend de piéges et fait d'efforts pour les perdre; elles-mêmes quelquefois s'unissent à ces deux grands ennemis de leur salut, en cherchant à satisfaire leurs inclinations naturelles, en se livrant à l'immortification, à la lâcheté, à la mollesse ; par là, insensiblement leur esprit s'aveugle par les préjugés, et leur cœur se dérègle par les infidélités; pour se soutenir contre tant de dangers, pour résister à des ennemis si redoutables, et tout ensemble aussi acharnés à leur perte, de quelles armes n'ont-elles pas besoin ! Elles les trouvent, vous les trouvez, Mesdames, dans la communion; ce sacrement eucharistique est non-seulement un remède qui achève de vous guérir des plaies que le péché aurait pu faire à votre cœur, et un feu qui vous purifie de ce qu'il pourrait y avoir encore en vous d'imparfait aux yeux de votre céleste époux : *Ignis consumens;* mais, comme le dit le saint concile de Trente, c'est de plus un antidote excellent, propre à vous préserver à l'avenir de tout péché, et surtout des péchés qui donnent la mort à l'âme; c'est un pain qui vous fortifie : *Panis confortans,* qui vous soutient dans vos faiblesses, qui vous donne la force de repousser les ennemis de votre salut, qui vous fait remporter sur eux d'éclatantes victoires, qui vous excite puissamment à la pratique de la vertu, à l'accomplissement des devoirs et des observances de votre saint état, qui vous porte à combattre persévéramment les penchants naturels, à mortifier vos passions, qui vous fait surmonter courageusement les obstacles qui se rencontrent si souvent dans l'ouvrage de votre perfection et de votre salut; qui, en augmentant dans votre âme la foi, l'espérance et la charité, y entretient cette vie intérieure, toute spirituelle, si essentielle à des épouses de Jésus-Christ, et qui doit vous conduire à l'immortalité; ah ! quand on a au dedans de soi l'auteur et le consommateur de la sainteté; on en connaît alors tout le prix de cette sainteté; on en conçoit les plus grands désirs; il n'est rien qu'on ne soit disposé à faire et à souffrir pour y parvenir; alors l'esprit s'éclaire, et le cœur s'enflamme insensiblement du feu de l'amour divin : c'est alors qu'on connaît le vide du monde, qu'on voit le faux, le néant de tous les avantages qu'il possède, qu'on s'en détache de plus en plus, qu'on les méprise; alors on connaît la nature et la grièveté du péché ; on est disposé alors à tout souffrir, à tout sacrifier plutôt que de le commettre; en un mot, dans la communion, en participant au corps de Jésus-Christ, on a l'avantage de participer à son esprit ; on ne pense plus, et on ne peut

plus penser, parler et agir que comme a pensé, a parlé et a agi Jésus-Christ. Voilà les merveilleux effets qu'a produits, dans tous les temps, une communion bien faite; voilà ce qui faisait des premiers fidèles autant de saints; voilà ce qui rendait nos martyrs si fermes, si courageux à défendre la foi; après s'être nourris de ce pain des forts, des hommes, des femmes, de jeunes vierges même, ne redoutaient point de paraître devant les tyrans, de se trouver dans les bras et sous les coups des bourreaux; c'était en quittant la sainte table, selon l'expression de saint Chrysostome, autant de lions qui ne craignaient point, ce n'est pas dire assez, qui ne respiraient qu'après les flammes et les autres supplices dont on les menaçait : *Ut leones flammas spirantes.*

Ce que je dis ici, vierges chrétiennes, épouses de Jésus-Christ, j'en appelle à votre propre témoignage; quand vous êtes-vous senties plus de foi, plus d'attachement à votre saint état, plus de mépris des créatures, plus de détachement de vous-mêmes, plus de zèle de votre perfection, plus d'attention à vous corriger de vos défauts, à pratiquer la vertu, à remplir vos devoirs, plus d'amour pour votre céleste Epoux, plus de désir de vous unir à lui, plus d'ardeur à agir et à souffrir pour lui? Ah! sans doute, c'est lorsque vous avez eu le bonheur de le recevoir dans la communion. Mais ce n'est pas le seul bien que produit en vous ce sacrement; non-seulement elle vous procure une infinité de grâces et de secours, pour vous faire travailler utilement à votre salut, mais elle est de plus, pour vous, une source abondante de douceurs et de consolations propres à vous soutenir et à vous consoler dans les peines inséparables de l'affaire de votre salut.

Les peines, les tribulations et les croix, voilà, Mesdames, le partage ordinaire de tous les enfants d'Adam; dans quelque état et dans quelque condition qu'on puisse se trouver, on ne peut absolument les éviter et s'en préserver : hélas! ce sont les justes et les saints qui s'y trouvent le plus exposés; c'est par là que le Dieu Sauveur a voulu distinguer ses élus des élus du siècle; après être rentré lui-même dans sa gloire, par les souffrances, il a voulu y conduire, par la même voie, les âmes qui sont à lui et celles surtout qui, en qualité de ses épouses, font gloire de n'être qu'à lui; outre les peines, les infirmités et tous les maux communs à tous les hommes et qui se trouvent dans tous les états, que de peines particulières attachées à leur saint état! que d'humiliations, que de mortifications se présentent sans cesse et qu'on ne peut éviter! que de sacrifices par conséquent à faire et à renouveler! Mais, outre cela, que de différentes épreuves de la part du Seigneur! Que d'incertitudes, que d'agitations, que de ténèbres dans l'esprit! Que de délaissements, que de sécheresses, d'aridités, de dégoûts dans le cœur! Que de privations et quelquefois que de maux, que d'infirmités pour le corps! Ah! qu'il est à craindre que tant et de si rudes épreuves n'abattent et ne découragent une épouse de Jésus-Christ, et qu'elle ne se lasse enfin de marcher dans une route toute semée de ronces et d'épines!

Or le moyen, je ne dirai pas seulement de souffrir patiemment ces peines, ces épreuves, de surmonter tous les dégoûts qu'elles peuvent produire, mais encore de les dissiper ou du moins d'éprouver, au milieu de toutes ces peines et de tous ces dégoûts, la plus grande paix, les consolations les plus solides, c'est de recevoir Jésus-Christ dans la communion. Oui, Mesdames, la table eucharistique, pour m'exprimer d'après les Pères et les docteurs de l'Eglise, est un festin délicieux où l'âme est nourrie et rassasiée du froment des élus, qui n'a rien de comparable en beauté et en bonté tout ensemble; c est le pain des anges qui non-seulement rend amie de Dieu et participante des biens et des trésors de Dieu, la personne qui s'en nourrit, mais qui de plus a la vertu de la changer, de la transformer, et d'une personne terrestre et charnelle en faire une céleste et toute spirituelle : *Ex terreno facit cœlestem.* (*I Cor.*, XIV, 47.) C'est un délicieux prélude de la joie future du ciel, un gage assuré de la gloire des élus : *Pignus futuræ gloriæ.* C'est une manne précieuse qui, bien mieux encore que celle qui tombait dans le camp du peuple de Dieu, a tous les goûts que l'on peut désirer et qui par là devient, pour une âme, une source de paix, de douceurs et de consolations qu'il est plus aisé de ressentir que d'exprimer. Voilà, Mesdames, ce que l'on voit, même au milieu du monde quelquefois, tout corrompu qu'il est, et parmi ces différentes personnes qui habitent au milieu de lui, sans participer à sa corruption; l'on en voit d'affligées par de longues et de douloureuses infirmités; l'on en voit que la perte des richesses ou des personnes les plus chères, ou que mille autres funestes événements, si communs dans le monde, réduisent dans l'état le plus triste, le plus digne de compassion; l'on en voit d'accablées sous le poids des affaires les plus critiques, les plus épineuses, ou qui se trouvent sans cesse exercées par des esprits d'une humeur aigre et fâcheuse avec lesquels elles sont obligées de vivre; cependant, au milieu de ces différentes peines, on les voit, ces personnes vraiment chrétiennes, heureuses et tranquilles, et bien loin de se révolter ou de murmurer contre le Seigneur, elles adorent humblement et bénissent la main toute-puissante qui s'appesantit sur elles et qui les éprouve. Or, d'où peuvent venir des dispositions aussi saintes, une aussi grande tranquillité et si contraire à la nature? Ah! c'est dans la communion, c'est qu'elles se sont fait une heureuse habitude de se nourrir du pain eucharistique; elles sont si convaincues qu'il fait, ce pain, toute leur force et toute leur consolation, qu'elles manifestent le plus grand empres-

sement pour s'approcher de la table sainte.

Mais qu'ai-je besoin ici, Mesdames, d'exemples étrangers pour vous prouver cette grande et si consolante vérité ? Ce sont surtout les épouses de Jésus-Christ qui éprouvent plus sensiblement encore les merveilleux effets et toutes les douceurs que procure à l'âme la communion; oui, l'on en a vu et l'on en voit encore, de ces vierges chrétiennes, véritablement saintes, qui, connaissant tout le prix d'une communion, la désirent avec ardeur; qui attendent, avec une sainte impatience le jour, le moment auquel elles doivent s'asseoir à ce céleste banquet, qui montrent, comme le cerf altéré, une soif ardente, pour puiser à cette source intarissable de grâces et de faveurs; on les voit tomber dans une espèce de langueur, dans un abattement, dans un dessèchement de cœur, lorsque quelque obstacle les empêche de manger ce pain céleste: on en a vu, l'on en voit encore, de ces épouses de Jésus-Christ au milieu des peines, des mortifications et de toute la contrainte qu'exige l'état saint et pénible qu'elles ont embrassé, couler des jours heureux et tranquilles, montrer sensiblement au dehors cette paix, ce contentement intérieur dont elles jouissent; ce n'est point dire assez: on en voit de ces dignes épouses du Dieu Sauveur, au milieu même quelquefois des plus grandes peines et des plus douloureuses infirmités, sortant de la sainte table, toutes ravies en Dieu, sans aucun sentiment pour les créatures, éprouver les plus doux effets de l'amour divin et goûter, dans de saintes extases, dès cette vie, les délices de la vie future, et participer, en quelque sorte, aux joies des bienheureux. Ce sont là, à la vérité, des effets peu communs de la communion, ce sont des grâces singulières et extraordinaires, que Dieu n'accorde que rarement, et à des âmes d'élite; mais pour la paix et le contentement du cœur, pour les douceurs et les consolations spirituelles, je ne crains point de le dire, ce sont les effets ordinaires qu'il produit dans un cœur qui le reçoit dignement. Vous m'alléguerez ici peut être, que ces merveilleux effets, si désirables, vous les désirez en effet; mais qu'après une communion, qu'après même bien des communions réitérées, vous ne les avez point éprouvées; dans ce cas, j'ose vous dire, que vous ne devez vous en prendre qu'à vous-mêmes; car, prenez-y garde, s'il vous plaît, ce n'est point indifféremment à toute communion, ce n'est qu'à une bonne et sainte communion, ce n'est, comme je vous l'ai dit, qu'à ceux qui le reçoivent dignement, que le Seigneur accorde ses faveurs et ses bienfaits. Vous devez juger par là, Mesdames, combien il est important pour vous d'entrer sur cela, dans ses vues, et de correspondre à ses desseins; ainsi, après avoir considéré les grands avantages que doit vous procurer la communion, voyons les dispositions dans lesquelles vous devez être, par rapport à la communion; c'est le sujet de la seconde partie

SECONDE PARTIE.

Si dans la communion nous recevons notre Dieu lui-même, comme la foi nous l'apprend, et un Dieu de toute bonté, le principe et le distributeur de tout bien, nous y recevons aussi un Dieu de sainteté, l'ennemi et le vengeur du péché: deux idées, Mesdames, qui suffisent pour vous mettre dans des dispositions convenables, par rapport à la communion; car, si vous y recevez un Dieu de sainteté, qui a en horreur le péché, qui punit sévèrement le péché, vous devez donc lui présenter, en le recevant, un cœur pur, exempt de tout péché, qui déteste sincèrement et souverainement le péché. Si vous recevez un Dieu de bonté, qui ne cherche qu'à se communiquer à vous, qu'à répandre sur vous ses grâces, et à vous faire part de ses trésors, vous devez donc montrer un grand désir de le recevoir, un vif empressement à participer à ses grands bienfaits. Ainsi, Mesdames, pour faire répondre les deux dispositions dans lesquelles vous devez être, par rapport à la communion, aux deux avantages que je vous ai fait voir être les effets de la communion; je dis, en premier lieu, que le Dieu qui se donne à vous, étant d'une grandeur et tout à la fois d'une sainteté infinie, vous devez donc, par respect pour lui, le recevoir saintement. Je dis, en second lieu, que le Dieu qui se donne à vous, étant un Dieu d'une bonté et d'une libéralité infinie, vous devez donc, par intérêt pour vous-mêmes, le recevoir fréquemment: deux dispositions, lesquelles bien communes dans le christianisme, réjouiraient le ciel, édifieraien l'Eglise, et nous feraient tous des saints; dispositions qui devraient se trouver, dans un degré plus parfait encore dans des épouses de Jésus-Christ. Renouvelez-moi, s'il vous plaît, toute votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que vous devez communier saintement. Oui, Mesdames, les choses saintes ne doivent être que pour les saints, *sancta sanctis;* en recevant le corps de Jésus-Christ, vous devez, et votre unique intention doit être de participer également à son esprit; notre chair, selon la belle pensée de Tertullien, que j'ai déjà citée, ne se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ qu'afin que notre âme se remplisse et s'engraisse en quelque sorte de ce Dieu-Sauveur; voilà la sainte et l'excellente union que vous formez avec votre céleste époux, dans la communion, union si intime et si sainte, que votre esprit ne doit plus faire, selon la pensée de l'apôtre saint Paul, qu'un même esprit avec Jésus-Christ: *Unus spiritus est* (I *Cor.*, VI, 17); c'est-à-dire que vous devez, autant que la faiblesse humaine peut le permettre, penser et agir en tout comme Jésus-Christ a pensé et agi sur la terre; c'est-à-dire que, dans la communion et par la communion, il doit se faire dans vous un changement tel qu'il se fait dans

l'Eucharistie ; que comme le pain et le vin y sont changés et transformés en corps et en sang de Jésus-Christ, de même votre esprit et votre cœur de terrestres qu'ils sont, doivent devenir célestes et tout spirituels; c'est-à-dire que vous devez mener dans votre saint état, et au milieu des exercices qui vous y occupent, la vie que mène Jésus-Christ dans l'Eucharistie, être petites, humbles, anéanties comme lui ; paraître, par conformité à ses sentiments et aux exemples qu'il vous a donnés, également insensibles à tous les plaisirs et à toutes les disgrâces de la terre; vous devez, comme lui, n'être occupées que de votre Dieu, ne chercher en tout que la gloire de Dieu.

Voilà, Mesdames, les dispositions saintes dans lesquelles vous devez être pour rendre vos communions agréables au Seigneur et avantageuses pour vous; mais à combien d'épouses de Jésus-Christ ne pourrais-je pas dire : Sont-ce là vos dispositions? Et d'abord, pour entrer sur cela dans un détail qui pourra servir à cette instruction et à votre confusion peut-être, je vous demande quel motif vous conduit, pour l'ordinaire, à la table sainte? Est-ce pour entrer dans les vues de Jésus-Christ, pour vous unir véritablement à ce Dieu Sauveur, pour communiquer à son esprit, pour recevoir ses grâces et participer à ses trésors? Hélas! n'est-ce pas quelquefois et le plus souvent, par bienséance, par coutume, par respect humain, pour faire comme les autres ; pour éviter des regards et des soupçons que vous craignez bien plus que les jugements et la colère du Seigneur? Vous n'avez, grâce à Dieu, dites-vous, que des vues chrétiennes, qu'une intention bien pure en vous approchant de la sainte table ; je le veux encore puisque vous m'en assurez; je vous demande donc présentement quels sont vos sentiments, et dans quelles dispositions est votre âme, lorsque vous recevez votre Dieu? Vous n'êtes point, à la vérité, de ces personnes qui, parvenues au comble de l'aveuglement et de l'endurcissement, osent recevoir leur Dieu, ce Dieu de toute sainteté, dans un cœur corrompu par le péché; non, vous n'avez point été assez téméraires pour vouloir placer l'arche du Seigneur avec l'idole de Dagon, ni assez ingrates pour trahir comme Judas votre Dieu Sauveur par un baiser; un pareil attentat vous eût même fait horreur; mais si vous ne vous êtes pas rendues coupables de profanation, de dessein prémédité et par malice, ne l'avez-vous point été par illusion peut-être et par le défaut de dispositions absolument nécessaires, pour faire saintement cette sainte action?

Car enfin, avant de vous approcher de la table sainte, vous êtes-vous appliquées à purifier votre cœur, à en faire une demeure digne du Dieu que vous alliez recevoir? L'avez-vous pour cela sérieusement examiné, ce cœur? en avez-vous sondé jusqu'aux replis les plus cachés, jusqu'aux mouvements les plus secrets, pour voir tout ce qui pouvait déplaire à votre Dieu? Avez-vous déclaré dans le tribunal de la pénitence vos fautes et toutes vos fautes, et avec des sentiments d'une vraie douleur, d'un repentir intérieur et bien sincère? Ah! si cela eût été, vos rechutes, vos infidélités eussent-elles été aussi promptes et aussi multipliées? Au lieu de ne rien négliger pour bien faire connaître l'état de votre âme au ministre de Jésus-Christ dans la déclaration que vous lui avez faite de vos péchés et de vos infidélités, n'avez-vous pas cherché à les pallier, à en diminuer à ses yeux toute la malice? N'est-ce pas même pour cela peut-être qu'à l'homme de Dieu, envoyé par lui pour vous conduire, vous avez voulu et vous avez réussi à en substituer un autre, plus indulgent, moins clairvoyant, et par là plus de votre goût, c'est-à-dire qui, vous connaissant moins ou qui n'ayant pas le même zèle pour votre salut, qui ne prenant pas un aussi grand soin de votre âme, vous laisse vivre selon le système de liberté et de relâchement que vous vous êtes malheureusement formé et que vous suivez depuis longtemps?

Mais si vous n'avez point à vous reprocher dans le choix d'un guide spirituel de pareilles intentions qui ne peuvent être que très-injurieuses à votre céleste Epoux et très-funestes à votre âme, et si vous n'avez rien négligé pour bien faire connaître au ministre du sacrement l'état de votre âme, êtes-vous toujours sorties du sacré tribunal avec une résolution ferme et constante de vous préserver à l'avenir des fautes que vous lui avez déclarées, et d'éviter les occasions qui vous les ont fait commettre? Avez-vous formé de plus le dessein de venger vous-mêmes votre Dieu par une pénitence proportionnée à vos fautes? L'avez-vous exécuté, ce dessein? Vous êtes-vous appliquées à mener une vie plus régulière, plus fervente, plus mortifiée, plus religieuse en un mot et plus chrétienne? Ah! Mesdames, dans les premiers siècles de l'Eglise, et cette réflexion, je vous l'avoue, m'a souvent fait trembler pour les pénitents de nos jours, et encore plus pour moi-même; dans la primitive Eglise, les pécheurs pénitents n'étaient admis à la table sainte qu'après avoir parcouru, pendant de longues années, différents degrés d'une pénitence rigoureuse et souvent publique ; à la vérité, l'Eglise, mère toujours charitable et prudente, n'impose plus de pareilles épreuves à ses enfants ; mais en changeant de conduite, elle n'a pas pour cela changé d'esprit; si elle permet aux pécheurs réconciliés, de participer aux saints mystères, avant d'avoir satisfait, de tout leur pouvoir, à la justice de leur Dieu, elle les dispense si peu de la pénitence, qu'elle exige toujours et de tous, comme une disposition absolument nécessaire, pour recevoir le sacrement eucharistique, un cœur non-seulement contrit et humilié, mais encore disposé à la satisfaction et bien résolu de s'y livrer.

Voilà ce qui est nécessaire pour la communion et pour une bonne et sainte communion.

Mais ce n'est pas tout encore ; s'il est des dispositions nécessaires pour bien communier, il en est d'autres aussi essentielles après avoir communié ; or pour continuer ici l'examen de votre cœur, je vous demande quelles ont été les vôtres, et dans quels sentiments vous êtes-vous trouvées, après avoir reçu votre Dieu Sauveur? Aurait-on pu dire de vous, le jour de votre communion, ce que dit Jésus-Christ de Zachée, le jour qu'il l'honora de sa visite, que le salut était entré ce jour-là dans sa maison? Vous êtes-vous senties alors pleine de reconnaissance envers votre céleste Epoux, pour un aussi grand bienfait? Car ce n'est pas seulement l'honneur et le respect qu'exige de vous un tel hôte, dit saint Bonaventure; c'est encore, et surtout, un tendre amour ; or c'est par les effets encore plus que par les paroles, c'est en remplissant nos devoirs, et en accomplissant sa volonté que nous lui témoignons cet amour. Vous êtes-vous donc appliquées à préférer, et toujours et en tout sa volonté à la vôtre? Avez-vous évité avec soin, les fautes et les transgressions que vous n'ignoriez pas devoir lui déplaire et l'offenser?

Mais il ne suffit pas d'éviter le mal, quand on est vraiment à Jésus-Christ, il faut de plus faire le bien; or quel bien avez-vous fait, et en quoi vous êtes-vous montrées vraies disciples et parfaites épouses de ce Dieu Sauveur? Après une communion, avez-vous paru plus attentives aux inspirations de sa grâce, et plus dociles à y correspondre? Vous a-t-on vu plus fidèles à tous les devoirs de votre saint état, et plus exactes à toutes les observances qu'il vous prescrit? Vous êtes-vous trouvées plus détachées des créatures et de vous-mêmes? Avez-vous été plus recueillies, plus charitables, plus humbles et plus mortifiées surtout? car comme le dit un Père de l'Eglise, la personne qui aime à se nourrir dans la chair du Fils de Dieu, ne peut plus aimer et flatter sa propre chair: avez-vous senti, dans votre cœur, pour le céleste Epoux, un attachement, un amour, jusqu'à être disposées à tout souffrir et à tout sacrifier pour lui, jusqu'à oser, comme saint Paul, défier le ciel, la terre et l'enfer, de vous faire perdre cet attachement, cet amour, jusqu'à pouvoir dire, comme cet apôtre, que ce n'était plus vous qui viviez, mais que c'était Jésus-Christ qui vivait en vous? Encore une fois, vous êtes-vous trouvées dans ces dispositions? Hélas! tout au plus, le jour de votre communion, vous montrez un peu plus de recueillement et de régularité; mais ce que l'on voit et ce que vous devez apercevoir vous-mêmes, c'est le même amour-propre, la même recherche de vos aises et de vos commodités; c'est le même attachement à vos lumières, à votre jugement, à votre volonté; c'est en un mot, la même langueur, la même lâcheté, la même tiédeur, la même indifférence pour votre avancement spirituel.

Ah! Mesdames, une seule communion pourrait et devrait nous faire des saints et tant de communions multipliées ne servent quelquefois qu'à nous rendre moins religieux, moins parfaits, et par là moins agréables aux yeux de notre Dieu; car, prenez garde, s'il vous plaît, et ce que je vais vous dire, c'est d'après les plus grands maîtres de la vie spirituelle, le sacrement eucharistique est un remède, mais qui ne peut être indifférent; s'il ne guérit pas, il se tourne, pour l'ordinaire, en poison.

Si cela est, me direz-vous, s'il faut tant et de si saintes dispositions pour bien communier, s'il est si facile et si préjudiciable de mal communier, il est donc plus convenable et plus sûr de s'abstenir absolument de la communion? Ah! Mesdames, je suis bien éloigné de tirer avec vous une conséquence opposée tout à la fois aux intentions de notre Dieu Sauveur, aux vœux de l'Eglise, à l'esprit de votre saint état et à votre propre intérêt; ainsi, si j'ai dit que recevant, dans la communion, un Dieu d'une grandeur et d'une sainteté infinies, vous devez le recevoir saintement, je dis aussi que, recevant dans la communion un Dieu d'une bonté et d'une libéralité infinies, vous devez l'y recevoir fréquemment.

II. Oui, Mesdames, nous ne pouvons tous comme chrétiens négliger la communion, sans aller contre l'esprit de l'Eglise notre mère; quoiqu'elle n'oblige les fidèles et sous peine d'anathème, d'approcher qu'une fois chaque année de la table sainte, dans tous les temps et surtout assemblée dans le saint Concile de Trente, elle a témoigné combien elle souhaitait que tous ses enfants se nourrissent souvent de ce pain céleste. Ce n'est au reste l'intention de l'Eglise de Jésus-Christ, que parce que c'est l'intention de Jésus-Christ lui-même. Ce Dieu Sauveur ne s'est mis en effet dans ce sacrement sous les espèces si communes du pain, que pour nous faire entendre qu'il désirait d'être notre nourriture de chaque jour; il n'y cache, sous de simples symboles, sa gloire et sa divinité, que pour nous inspirer pour lui plus d'attrait et pour nous donner auprès de lui un accès plus libre et plus facile; c'est pour cela qu'il nous proteste que ses délices sont d'être avec nous, qu'il nous invite de recourir à lui pour être soulagés dans nos misères et consolés dans nos peines. Vous convenez de tout ceci avec moi, vous qui vous êtes fait un plan d'approcher rarement de la sainte table; vous admirez, vous louez, dites-vous, l'attrait sensible que montrent plusieurs de vos sœurs pour la communion et la fréquente communion; mais pour vous, ajoutez-vous, votre propre indignité vous arrête; ce que l'Apôtre vous dit sur cela vous effraye; vous craignez de recevoir dans de mauvaises dispositions votre Dieu infiniment grand, infiniment redoutable; mais cette indignité que vous

alléguez, il n'est personne qui ne puisse l'alléguer comme vous; qui jamais pourrait se rendre parfaitement digne de recevoir son Dieu ? Dans ce cas, le Seigneur aurait donc inutilement institué ce sacrement et l'Eglise aurait fait injustement un précepte d'y participer. Mais cette indignité que vous alléguez, pour vous dispenser de la communion, vous pourriez l'alléguer également pour vous priver des autres sacrements, pour vous dispenser de la prière et de tous les autres exercices du christianisme en général et de votre saint état en particulier. En êtes-vous plus digne ? Mais prenez garde, s'il vous plaît, que ce n'est pas seulement les forts et les saints que Jésus-Christ invite à sa table, ce sont encore les faibles et les infirmes, les boiteux et les aveugles qu'il force même d'entrer dans la salle du banquet. Mais si saint Paul vous dit que, manger et boire indignement le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est boire et manger, s'incorporer sa propre condamnation (*I Cor.*, XI, 29), ce qui doit vous faire craindre avec raison, Jésus-Christ a dit aussi lui-même que quiconque ne mangera point sa chair et ne boira point son sang, n'aura point la vie en soi (*Joan.*, VI, 54), ce qui doit vous rassurer; deux vérités que vous ne devez ni oublier ni séparer, et qui bien entendues, vous porteront et à communier fréquemment et à communier saintement; ainsi si cette raison de votre propre indignité que vous alléguez, comme tant d'autres peut être dans vous un sentiment de religion, de respect pour les saints mystères, elle pourrait bien n'être aussi qu'une tentation, qu'une illusion ou qu'un prétexte pour rester et pour vous autoriser dans votre tiédeur, dans un relâchement que vous sentez bien devoir peu se concilier avec la fréquente communion et dont vous n'avez pas la force, disons plutôt le courage et la volonté de vous guérir; ah ! je jugerais de vous favorablement si je vous voyais sérieusement occupée à vous rendre digne de la communion, à prendre pour cela des moyens efficaces pour vous corriger de vos défauts, pour acquérir les vertus qui vous manquent, pour vous élever à la perfection que demande votre saint état; mais quoi ! convaincue comme vous paraissez l'être de votre propre indignité, l'on ne vous voit rien faire pour en sortir et pour vous rendre autant qu'il est en vous digne d'approcher et fréquemment de la table sainte. Soyez donc ici de bonne foi; vous n'ignorez pas que pour recevoir souvent au dedans de vous votre Dieu Sauveur, ce Dieu de toute sainteté, il faut travailler sérieusement à devenir une sainte, à réformer en vous tout ce qui est contraire à la sainteté, à mener une vie recueillie et mortifiée; et voilà, accoutumée à vous faire peu de violence, à quoi vous ne pouvez vous résoudre : je dois donc conclure que la répugnance que vous montrez pour la fréquente communion est plutôt une illusion, un faux prétexte, qu'un vrai respect pour le sacrement, qu'une sainte frayeur qu'ont eue quelques âmes saintes, mais qui, plus éclairées et plus dociles que vous ne s'éloignèrent jamais pour cela de la sainte table.

Peut-être encore, outre votre propre indignité, m'alléguerez-vous l'indignité des autres; vous me direz que celles de vos sœurs, que, quelques-unes du moins, qui communient souvent, ne vous paraissent pas, pour cela, plus parfaites et plus saintes; qu'elles montrent autant et plus de défauts quelquefois que celles qui, comme vous, communient plus rarement. Mais d'abord n'y a-t-il point, sur cela, de l'aveuglement, des préjugés dans votre esprit, de l'injustice et de la malignité même dans vos jugements ? N'exigez-vous point de celles qui communient souvent une perfection chimérique et mal entendue ? Ne prenez-vous point, et malicieusement peut-être, pour fautes graves, des fautes légères, des imperfections, des misères inséparables de l'humanité ? Car enfin les saints, pour être des saints, n'en sont pas moins des enfants d'Adam, faibles et fragiles par conséquent; le juste tombe jusqu'à sept fois le jour, dit le Saint-Esprit, sans cesser d'être juste, mais si vous remarquez des défauts dans celles qui approchent souvent de la table sainte, que serait-ce si elles en approchaient rarement ? Mais je veux convenir ici, pour un moment, avec vous, qu'il en est, même dans l'état religieux, qui abusent de la communion fréquente; qui, par un aveuglement des plus pitoyables, allient avec elle l'orgueil, l'amour d'elles-mêmes, un attachement scandaleux peut-être à leur aise, à leurs commodités; une legèreté d'esprit, une dissipation habituelle, qui leur fait ou transgresser ou mal observer les devoirs et les exercices de leur saint état. Mais qu'en conclurez-vous ? que c'est la fréquente communion qui les rend aussi imparfaites ? Rien ne serait plus injuste; dites plutôt que l'on peut abuser, et que l'on abuse en effet de tout dans la religion. Qui pourrait approuver des communions aussi défectueuses, pour ne rien dire de plus ? Mais pour une religieuse que vous verrez abuser visiblement de la communion fréquente, je pourrais vous en montrer mille qui profitent de cette nourriture céleste; qu'on voit s'avancer, chaque jour, dans la voie de la perfection et du salut; qui font des progrès sensibles dans le détachement des créatures et d'elles-mêmes, dans l'accomplissement des devoirs de leur état, dans la mortification des sens, dans le désir des biens du ciel, dans l'amour surtout de leur céleste Epoux, et dans l'application à lui plaire. Voilà ce que l'on a vu, dans tous les temps; jamais les fidèles ne furent plus fervents et plus parfaits que dans les premiers siècles de l'Eglise, parce que jamais la table sainte ne fut plus fréquentée; et voilà ce que nous voyons encore à présent, et jusqu'au milieu du monde, malgré toute sa corruption, et dans tous les états; de vrais chrétiens sérieusement occupés à

plaire à Dieu et à se sauver, mais qui tous communient souvent, qui ont un vrai désir, une sainte faim de ce pain céleste; voilà ce qui se voit, encore plus, dans les communautés régulières et ferventes; leur ferveur et leur régularité, prendre sa source dans la communion fréquente : vérité si sensible, que celles qui paraissent aujourd'hui avoir abandonné l'esprit de leur institut, n'ont commencé à s'en éloigner et à le perdre, qu'en se dégoûtant et en s'éloignant peu à peu de la table sainte, et ne persévèrent dans la dissipation et le relâchement que par cet éloignement et ce dégoût. Ah! s'il n'était permis aux chrétiens, dans quelque état qu'ils fussent, de ne recevoir qu'une seule fois, dans sa vie, Jésus-Christ dans le sacrement eucharistique, connaissant son excellence et les grands avantages qu'il procure, ils gémiraient de s'en voir si longtemps privés; ils attendraient, avec une vive et sainte impatience, ce jour heureux auquel il leur serait libre d'y participer. Tous, et toujours, et tous les jours, nous pouvons nous procurer ce bonheur; combien cependant, je ne dirai pas seulement parmi les chrétiens du siècle, peu instruits, la plupart, de l'excellence de ce sacrement, mais même parmi les ministres et les épouses de Jésus-Christ, qui ne peuvent ignorer les grands biens qu'il procure, et qui ne montrent cependant aucune ardeur, aucun désir de se nourrir de ce pain des anges, qui ne le reçoivent que rarement et très-rarement! Qu'il est à craindre, qu'après avoir négligé un aussi grand bien, pendant la vie, le Seigneur, pour punir ces personnes de leur indifférence, ne permette qu'elles en soient privées à la mort, et par là, de grands secours si nécessaires, dans ces derniers moments.

Ah! Seigneur, que ces grandes vérités que je viens d'entendre, ont fait naître de réflexions dans mon esprit et produit de regrets dans mon cœur! Hélas! ce n'est point d'avoir communié rarement ou d'avoir eu trop d'éloignement pour la communion, que je me reproche dans ce moment; les instructions solides que j'ai reçues depuis que, par votre grâce, j'ai été introduite dans cette sainte maison, les bons exemples que m'ont donnés mes sœurs, les progrès que je les ai vu faire dans la sainteté m'ont bien convaincue des grands avantages que procure la communion et la fréquente communion. Mais ce que je dois me reprocher et ce que je me reproche bien sincèrement, c'est d'avoir si peu profité des communions sans nombre que j'ai faites, depuis que je me suis consacrée entièrement à vous; c'est d'avoir allié avec la communion fréquente une conduite lâche, tiède et imparfaite; c'est, en participant si souvent à votre corps adorable, d'avoir si peu participé à votre esprit, d'avoir si peu travaillé à me perfectionner, à me sanctifier. J'en prends dans ce moment la résolution, ô mon céleste Epoux; je ne chercherai point désormais à diminuer le nombre de mes communions, parce que je sais que votre volonté est que dans mon saint état je communie souvent, mais je m'appliquerai plus que par le passé à rendre fructueuses et saintes toutes mes communions. A l'exemple d'un grand saint, les jours qui s'écouleront d'une communion à l'autre, j'en ferai des jours d'actions de grâces pour la dernière communion que j'aurai faite, et tout à la fois de préparation pour la première communion que j'aurai le bonheur de faire, en m'appliquant surtout à me corriger de mes défauts et à acquérir les vertus propres de mon état; par là, tous mes jours seront pleins, agréables à vos yeux, et méritoires de vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

## QUATRIEME JOUR

### Second discours.

### SUR LE SILENCE.

Si quis putat se religiosum esse, non refrenans linguam suam, hujus vana est religio. (*Jac.*, I, 26.)

*Si quelqu'un d'entre vous croit avoir de la religion, et qu'il ne retienne pas sa langue, sa religion est vaine.*

C'était, Mesdames, à tous ceux qui avaient reçu l'Evangile de Jésus-Christ et embrassé la foi du christianisme, que l'apôtre saint Jacques adressait ces paroles : Si l'on ne savait pas gouverner sa langue, se conserver dans le recueillement et dans le silence, il ne croyait pas qu'on pût avoir, je ne dirai pas cette religion spéculative qui consiste à croire les mystères que le Dieu Sauveur est venu enseigner aux hommes, mais de plus cette religion pratique qui porte à remplir fidèlement les préceptes et les devoirs qu'il prescrit dans l'Evangile, et qui sont absolument nécessaires pour lui plaire et pour se sauver.

Mais si tel était l'avis du saint apôtre, par rapport à tous les fidèles en général, et s'il pensait que sans cet amour et cette pratique du silence, ils ne pouvaient avoir une vraie religion, une piété solide, un sincère attachement à Jésus-Christ et à son Evangile, à combien plus forte raison son jugement doit-il être appliqué aux personnes chrétiennes qui, comme vous, Mesdames, ont embrassé l'Evangile dans toute sa perfection qui, non contentes d'en observer les préceptes se sont obligées de plus à en pratiquer les conseils, à s'en faire même autant de préceptes; qui ont l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ, non seulement comme ses disciples, mais encore comme ses épouses, et qui, en cette qualité font profession de tendre à la perfection, à la sainteté et à la plus haute perfection, à la plus sublime sainteté; c'est donc pour vous engager à entrer de plus en plus dans l'esprit de votre saint état, et à ne rien négliger de tout ce qui peut contribuer à vous y perfectionner, à vous y sanctifier, que j'entreprends de vous entretenir ici de la pratique du silence, qui fait un des articles de votre règle et de vos constitutions. Pour traiter cette matière d'une façon également

solide et instructive, j'ai, ce semble, deux choses à faire dans ce discours; c'est, en premier lieu, de vous bien convaincre de la nécessité où vous êtes, d'observer le silence, de vous mettre ici devant les yeux les motifs qui doivent vous porter à l'observer, ce silence. C'est, en second lieu, de vous montrer la manière de l'observer, de vous donner des règles sûres pour le bien observer; je veux dire, pour l'observer d'une façon qui soit tout à la fois agréable à votre Dieu et avantageuse pour vous-mêmes : Ainsi tout simplement et en deux mots. Pourquoi devez-vous observer le silence; ce sera le sujet de la première partie de ce discours : comment devez-vous observer le silence; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE

Telle a été, Mesdames, la fin, l'intention de votre Dieu, en vous séparant par une prédilection toute spéciale du commun des chrétiens, et en vous admettant par préférence à une infinité d'autres, au rang illustre de ses épouses, dans le saint état de la religion, telle a été son intention de vous procurer des moyens plus abondants, et des moyens plus sûrs, plus faciles qu'aux chrétiens du monde, de vous sanctifier, de vous sauver; telle a dû être aussi et telle a été en effet votre intention à vous-mêmes, en correspondant à tous les desseins du Seigneur sur vous, de vous servir fidèlement de tous ces moyens de perfection et de salut, qu'il veut bien vous donner pour aller à lui. Or, un de ces moyens, c'est le silence qui vous est prescrit dans de certains temps de la journée; vous ne pouvez le négliger sans aller contre ses volontés et contre les engagements que vous avez contractés avec lui; pour vous le prouver, Mesdames, j'avance ici trois propositions des quelles vous connaîtrez aisément la vérité. C'est en premier lieu que vos constitutions vous le prescrivent ce silence; vous ne pouvez donc y manquer sans leur désobéir. C'est, en second lieu, que le bien général de votre communauté le demande; vous ne pouvez donc le rompre, sans lui causer un vrai préjudice. C'est, en troisième lieu, qu'il est de votre intérêt personnel, de votre bien particulier, que vous l'observiez; vous ne pouvez donc le négliger sans vous nuire à vous-mêmes. Ainsi, je dis que vous devez observer le silence, et par obéissance à vos constitutions, et pour l'utilité de vos sœurs, et pour votre propre avantage; trois raisons qu'il me sera aisé de vous rendre sensibles.

I. Je dis, en premier lieu, que vous devez observer le silence, parce que vos constitutions vous le prescrivent. Vous le savez, Mesdames, et je n'ai rien sur cela à vous apprendre; cent et cent fois depuis que vous vous êtes consacrées à votre Dieu, dans cette sainte maison, vous avez entendu lire cet article de vos constitutions, et cent et cent fois, vous l'avez lu vous-mêmes; mais ce que je dois vous ajouter et vous faire remarquer ici, pour vous prouver l'importance de cette pratique, c'est qu'elle n'est point une pratique particulière à votre institut, et qui ne se trouve que dans vos constitutions; tous les grands hommes, ces saints et illustres personnages qui, pleins du désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes ont été dans l'Eglise des fondateurs, des instituteurs d'ordres religieux de l'un et de l'autre sexe ont tous recommandé, prescrit même le silence dans les règles et les constitutions qu'ils leur ont données, parce qu'ils l'ont tous jugé un moyen nécessaire pour travailler efficacement à leur avancement spirituel, à leur perfection. Tous ces hommes de Dieu n'ont fait en cela, Mesdames, qu'imiter ces anciens Pères du désert, ces hommes qui, dans un corps mortel, menaient une vie angélique, et qui, quoique sur la terre, avaient comme le dit l'Apôtre, leur conversation dans le ciel (*Philip.*, III, 20); ces hommes qui, par la sublimité de leur sainteté et par leur parfaite union avec Dieu, avaient un si grand crédit auprès de lui, que les plus étonnants prodiges paraissaient ne leur rien coûter, qui avaient acquis un si grand empire sur les créatures, qu'elles paraissaient toutes se plier à leur volonté; ces hommes parfaitement éclairés dans les voies de Dieu, ils étaient si convaincus et par leur propre expérience, que le silence était absolument nécessaire pour se sanctifier dans la retraite, que lorsqu'il se présentait à eux quelqu'un pour être reçu au rang de leurs disciples, une des premières pratiques qu'ils lui prescrivaient c'était de ne point parler, de garder un profond silence, la regardant cette disposition, cette pratique comme absolument nécessaire, pour pouvoir écouter avec fruit les leçons de vertu et de sainteté qu'ils venaient recevoir dans le désert. Cette vérité, au reste, est si sensible qu'elle n'a point été ignorée même des philosophes païens; quelques-uns d'entre eux et des plus célèbres ne commençaient à initier dans les mystères de la philosophie ceux qui s'étaient faits leurs disciples, qu'après les avoir obligés de garder des années entières et plusieurs années le plus profond silence. Vous ne devez donc point être étonnées, Mesdames, si toutes les règles et les constitutions des ordres religieux, et si les vôtres en particulier sont si exactes à exiger de vous cette sainte pratique.

Mais, me dira ici quelqu'une d'entre vous peut-être : oui, je le sais, notre règle, nos constitutions nous ordonnent le silence; mais, si je fais bien de l'observer, dans de certains temps marqués, ce silence qu'elles me prescrivent, je sais aussi que lorsque je ne l'observe point, je n'offense point Dieu, je ne me rends coupable d'aucun péché.

J'ai déjà répondu, dans un autre discours, à cette objection; mais pour votre satisfaction, ma chère sœur, et pour votre

instruction je veux bien y répondre encore ici; je conviens donc avec vous (car jamais vous ne me verrez vous rien exagérer ni vouloir vous charger d'un fardeau que le Seigneur et vos saints fondateurs ne vous ont point imposé), je conviens avec vous que vous pouvez, par rapport au silence, enfreindre, ou pour parler plus juste ne pas observer vos constitutions, sans péché; mais, en premier lieu, quelle idée me donnez-vous des dispositions de votre âme? Quoi! il n'y a donc que la crainte du péché qui doive vous arrêter ou vous faire agir dans votre état? Ne vous êtes-vous pas engagée, lorsque vous l'avez solennellement embrassé ce saint état, à plaire en tout, et toujours à votre céleste Epoux? Avez-vous alors distingué entre ce qui est péché, et ce qui ne l'est pas? Si dans le temps de vos épreuves vous aviez montré ouvertement ces sentiments, ces dispositions, dans lesquelles vous paraissez être aujourd'hui, qu'aurait-on pensé de vous? Croyez-vous que la communauté à laquelle vous appartenez présentement, vous voyant si peu d'attrait, si peu de zèle pour votre avancement spirituel, pour votre perfection, vous eût admise et reçue dans son sein? Mais vous-même, j'en atteste ici votre propre cœur, malgré votre façon de penser et de vous conduire, quelle idée auriez-vous de ces jeunes personnes qui parcourent actuellement, dans le noviciat, leur carrière de préparation et d'épreuve, si elles vous paraissaient déterminées à ne se point conformer à ce que prescrivent sur le silence la règle et les constitutions qu'elles désirent embrasser, sous ce prétexte qu'elles pourront le rompre, ce silence, sans offenser le Seigneur? Quelle idée, encore une fois, en auriez-vous? Les jugeriez-vous bien appelées au saint état de la religion, bien propres à y édifier leurs sœurs et à s'y sanctifier elles-mêmes? Et lorsqu'il s'agirait de leur sort, vous sentiriez-vous bien portée à leur accorder votre suffrage?

Mais je dois vous dire, en second lieu, qu'en convenant avec vous que vous pouvez absolument transgresser la loi du silence sans péché, c'est toujours une témérité pour vous de ne pas l'observer; car vous n'ignorez pas, et vous ne pouvez ignorer qu'il est des grâces spéciales attachées à tout ce que vous faites de bien et à tout ce qui vous est prescrit dans la religion; grâces très-avantageuses, très-précieuses pour vous par conséquent, puisqu'elles vous servent à vous acquitter de vos devoirs, et à pratiquer vos exercices de religion, avec plus de facilité, de ferveur et d'amour, et qu'elles concourent par là à augmenter le nombre de vos mérites, à ajouter à votre couronne de gloire pour l'éternité. Que faites-vous donc lorsque vous rompez ainsi, sans scrupule, le silence qui vous est prescrit? Vous déplaisez sûrement à votre céleste époux; quoique vous ne l'offensiez pas formellement, vous refroidissez cependant son cœur à votre égard, vous l'éloignez de vous, et vous le forcez par votre conduite à vous priver de bien des grâces qui, reçues avec fidélité, vous en eussent attiré une infinité d'autres; or, n'est-ce donc rien pour vous, épouse de Jésus-Christ, d'indisposer ainsi ce Dieu Sauveur, jusqu'à le forcer de vous priver de ses grâces et de ses faveurs? Pour peu qu'il vous reste de désir de votre perfection et de votre salut, pouvez-vous regarder, d'un œil indifférent, et votre conduite à l'égard de votre céleste époux, et la conduite de votre céleste époux à votre égard?

Mais ce n'est pas tout: j'ai à vous dire de plus, en troisième lieu, et d'après les docteurs et les casuites, et d'après saint Thomas et saint François de Sales surtout, qu'il vous est plus plus facile que vous ne pensez de vous tromper, de donner sur cela dans l'illusion; car enfin, quoique vous puissiez absolument rompre le silence prescrit par la règle sans vous rendre coupable de péché, il est bien rare cependant que vous ne péchiez en effet, parce que, comme ils le disent, lorsque vous rompez le silence, il y a toujours alors, ou mépris de la règle, ou scandale, et quelquefois l'un et l'autre. Je dis, mépris de la règle au moins indirect, car si vous en faisiez tout le cas que vous devez en faire, et qu'elle mérite, vous seriez certainement plus exacte à l'observer; de plus, vous ne rompez le silence prescrit que par dissipation, par légèreté d'esprit, par amour de votre liberté, pour vous satisfaire, et qu'en vous prêtant aux suggestions du malin esprit, qui, sachant le préjudice que vous vous causez par là, n'omet rien pour vous exciter à le rompre, ce silence; or, vous conduisant par de pareilles impressions, êtes-vous sûre d'éviter toute espèce de faute en parlant? J'en appelle ici et à l'expérience et à votre propre témoignage. Mais quand il n'y aurait aucun mépris de la règle et que vous pourriez m'en répondre, me répondriez-vous avec autant d'assurance qu'il n'y a aucun scandale, ni par rapport à celles avec lesquelles vous rompez le silence, ni part rapport à d'autres qui en sont témoins? Me répondriez-vous aussi sûrement des suites que cette transgression, légère en elle-même, si vous voulez, peut avoir pour les unes et pour les autres? Cette question me conduit naturellement à la seconde raison que j'ai alléguée pour vous engager, Mesdames, à garder le silence; c'est que le bien général de la communauté paraît l'exiger.

II. Dans toute société, dans toute communauté, et surtout dans une communauté, dans une société de vierges consacrées spécialement au Seigneur, vous le savez, toutes les personnes qui la composent doivent concourir à son bien, à y conserver, à y maintenir en tout la régularité, qui est un des plus grands biens dont elle puisse jouir; que quelques-unes, qu'une seule même de ces personnes se donne sur cela

des libertés qui y soient contraires, dès lors ce bel ordre, cette harmonie admirable qui la rend également agréable à Dieu et chère à l'Eglise, est dérangée, est troublée ; or, voilà le mauvais effet que produit cette liberté de parler, dans un temps prescrit, pour le silence ; car enfin vous, ma chère sœur, qui la prenez sans scrupule et qui la prenez souvent, cette liberté, sous prétexte qu'il n'y a point de péché, pouvez-vous rompre ainsi le silence sans induire quelqu'une de vos sœurs à le rompre avec vous? Non, sans doute; soit que vous soyez la première à parler à votre sœur, soit que vous répondiez à votre sœur qui vous parle, le premier reproche que vous fait votre conscience, c'est que vous portez les autres à enfreindre un article de votre règle, ou que du moins vous y concourez avec elles; que vous êtes cause d'un scandale par conséquent, scandale d'autant plus grand que vous engagez un plus grand nombre de vos sœurs à rompre le silence, ou qu'un plus grand nombre se trouve témoin de votre infraction ; scandale qui deviendrait beaucoup plus grand encore si, par votre rang, par la place que vous occupez ou par votre âge, votre ancienneté dans la religion, vous étiez plus obligée de donner l'exemple à vos sœurs ; or, n'est-ce rien devant Dieu de scandaliser celles que vous devez édifier, que vous vous êtes engagée d'édifier en entrant dans la religion? Il s'en trouve parmi elles d'une conscience timorée, qui croiraient mal faire, offenser Dieu, si elles rompaient le silence, sans raison, sans nécessité; vous les y portez cependant par votre conduite; est-ce là agir charitablement à leur égard? Elles font mal de se scandaliser, dites-vous; cela peut être; mais ne devez-vous donc pas respecter leur conscience, leur faiblesse même, si vous voulez? Ah! l'apôtre saint Paul pensait et agissait bien différemment, lui qui disait que si, manger de la chair qui lui était permise par l'Evangile, par la loi de Jésus-Christ, scandalisait ses frères, encore trop attachés à la loi de Moïse, il n'en mangerait jamais.

Mais d'ailleurs, ce que vous faites, vous, cette liberté que vous vous donnez de parler dans le temps de silence, de rompre le silence, et que vous croyez pouvoir vous donner, toutes vos sœurs peuvent se croire en droit de le rompre comme vous, et si elles le rompent en effet, que devient alors la communauté entière? Où est le bon ordre? Que devient cette précieuse régularité? Qu'une personne séculière soit introduite, pour quelque raison, dans une communauté où l'on ne se fait aucune peine de parler en tout temps et en tout lieu, quelle idée s'en formera-t-elle? Ne la regardera-t-elle pas plutôt comme une assemblée de personnes dissipées et toutes mondaines, que comme une société de religieuses, de véritables épouses de Jésus-Christ? N'en sortira-t-elle pas aussi mal édifiée qu'elle eût été édifiée, si elle l'eût trouvée au contraire dans un profond silence?

Mais je vais plus loin encore, Mesdames, et je dis qu'une communauté qui ne connaît point, qui n'observe point le silence, ne peut jamais être une communauté régulière sur tout le reste; cette dissipation générale suppose dans toutes, dans le plus grand nombre du moins, peu d'estime et peu d'amour pour leur saint état et pour tout ce qui peut contribuer à les y perfectionner, et beaucoup d'inclination, d'attrait à se satisfaire, à ne se gêner, à ne se mortifier en rien. Aussi un très-grand personnage, très-versé dans les voies de Dieu et dans la direction des personnes religieuses, disait qu'on lui donnât à conduire une communauté la moins régulière, que s'il pouvait l'engager à observer exactement le silence, il osait promettre de la changer, de la réformer entièrement; il disait aussi de la communauté la plus régulière, la plus édifiante, que si le silence n'y était plus observé, il était assuré qu'elle perdrait bientôt cette grande régularité et donnerait insensiblement dans les plus grands désordres. Ceci est fondé sur l'expérience. Vous verrez, Mesdames, au jugement de Dieu, que bien des communautés religieuses, qui avaient longtemps édifié et consolé l'Eglise, par leur ferveur, leur régularité, ne se sont livrées à une dissipation habituelle, et ne sont tombées dans un scandaleux relâchement, que pour n'avoir point fait assez de cas du silence. Mais avançons; j'ajoute que vous devez observer le silence, pour votre bien particulier. Troisième raison.

III. Je n'ai pour cela, Mesdames, qu'à vous faire remarquer la fin que vous vous êtes proposée, en entrant en religion; ç'a été pour vous perfectionner, et pour plaire à votre Dieu en vous perfectionnant : or vous le savez, le premier degré de la perfection, c'est d'éviter le péché, et non-seulement le péché grief qui donne la mort à l'âme, mais jusqu'au péché le plus léger et tout ce qui peut déplaire au Seigneur; et voilà le premier avantage que procure le silence bien observé, il produit le recueillement extérieur, et ce recueillement est un moyen de voir de loin et pour éviter les occasions qui peuvent se présenter d'offenser Dieu et de lui déplaire; comme au contraire l'attrait à parler porte facilement à commettre des fautes, des infidélités : le Saint-Esprit l'a dit, qu'on ne peut parler beaucoup, sans se rendre coupable de péché et l'expérience ne le confirme que trop; on commence par des propos indifférents et l'on finit par en obtenir d'indiscrets et de mauvais quelquefois; le démon toujours attentif à profiter des penchants, des dispositions du cœur, après avoir engagé une personne religieuse à transgresser un article de sa règle, a beaucoup moins de peine à la faire aller plus loin; s'étant mise par sa légèreté dans une situation à déplaire à son Dieu et à ne devoir plus compter sur ses grâces privilégiées qui font repousser, avec facilité et avec succès, les assauts du malin esprit, elle succombe fort aisément

à ses suggestions. Qu'une religieuse qui dans le jour, et quelquefois plusieurs fois le jour ne se fait aucun scrupule de rompre le silence, fasse le soir son examen avec une sérieuse attention, elle trouvera sûrement à se reprocher bien des railleries, des médisances contre ses sœurs, bien des censures, des plaintes, des murmures peut-être contre ses supérieurs, bien des fautes, en un mot, et de toute espèce; mais quand cela ne serait pas, quand elle pourrait s'assurer de ne jamais charger sa conscience de quelque péché, ce qui est contre l'expérience, elle conviendra du moins avec moi, que le temps qu'elle emploie à parler, et qui est consacré, par la règle, au silence, est un temps absolument perdu pour elle, pour le ciel, pour son éternité: or est-il permis, surtout à une épouse de Jésus-Christ qui doit employer tous les instants de sa vie, que son céleste Epoux lui a mérités au prix de tout son sang, et qu'il lui a mérités uniquement afin qu'elle les employât à sa perfection, à son salut, lui est-il permis de les employer à des riens, à tenir des propos qui au moins déplaisent toujours au Seigneur, s'ils ne l'offensent pas? Ah! le Saint-Esprit dit expressément que nous rendrons un jour à notre Dieu un compte exact et rigoureux, même d'une parole oiseuse: quel compte une personne religieuse n'aura-t-elle donc pas à lui rendre d'une infinité de paroles, de propos, d'entretiens tenus contre sa volonté?

Mais un autre degré de la perfection, c'est de pratiquer la vertu et toute espèce de vertus; de saisir avec zèle toutes les occasions de se rendre agréable au Seigneur; c'est aussi le second avantage que procure la pratique du silence. Au lieu que le désir de parler porte naturellement à la dissipation, qu'il la produit et l'entretient; que cette dissipation, devenue bientôt habituelle, donne du dégoût pour les observances, pour s'entretenir avec Dieu; qu'elle empêche même qu'on ne l'entende, lorsqu'il daigne parler au cœur, l'amour du silence produit des effets tout opposés et bien propres à sanctifier une personne religieuse, en la retenant dans le recueillement, dans un calme intérieur qui lui sert et à se bien connaître et à connaître tous ses devoirs; il lui inspire conséquemment le goût de l'oraison, le désir de s'entretenir avec Dieu; il la rend également attentive et docile aux inspirations de la grâce, et de là, quels grands biens, quels avantages pour cette âme! Que d'actes de fidélité! que de vertus pratiquées dans un seul jour! Par conséquent, que de nouvellles grâces, que de nouveaux mérites, que de nouveaux degrés de gloire, pour le ciel! Ce que j'avance ici, Mesdames, est encore fondé sur l'expérience; quelle différence en effet entre une personne religieuse, fidèle à observer le silence, et celle qui ne se fait aucune peine de le rompre! La première se tient dans un recueillement qui se manifeste sensiblement au dehors; l'intérieur de son âme paraît peint sur son visage; on jugerait, en la voyant, qu'elle marche continuellement en la présence de son céleste Epoux et qu'elle s'entretient habituellement avec lui; toujours vis-à-vis d'elle-même, elle aperçoit aisément les piéges que lui tend l'esprit tentateur et les moyens les plus propres pour s'en garantir; ce silence fidèlement observé lui inspire le recueillement, et le recueillement augmente réciproquement son goût pour le silence et tout à la fois son attrait pour l'oraison, pour s'entretenir avec son Dieu; elle sort toujours en effet de ce saint exercice, avec plus d'estime de son état et de désir de sa perfection.

Mais qu'il en est bien autrement de la religieuse qui ne sait pas retenir sa langue! elle fait assez connaître qu'elle n'a pas un grand attrait pour les pratiques de son saint état, ni pour le recueillement. Une personne, et une personne religieuse surtout, grande parleuse, ne fut jamais une religieuse intérieure, une fille d'oraison; livrée à une dissipation qui ne se manifeste que trop au dehors, elle sent au dedans d'elle-même, une répugnance pour tout ce qui peut la rappeler à son Dieu; les temps consacrés à s'entretenir avec lui dans l'oraison, ou à chanter ses louanges, elle les emploie sans goût, sans consolation, dans une distraction continuelle; ces temps lui paraissent toujours trop longs; elle les abrége le plus qu'elle peut; elle en attend du moins la fin avec impatience pour pouvoir se livrer sans gêne, sans contrainte à son penchant à se répandre, à se communiquer au dehors; aussi, bien loin de faire des progrès dans la vertu, de s'avancer dans la voie de la perfection, elle ne fait que retourner en arrière; le démon, toujours attentif à saisir les moyens de la perdre, lui fournit des occasions de se satisfaire, aux dépens de ses devoirs; c'est une place sans fortifications, sans défense, qu'il attaque comme il veut et toujours avec succès, et qu'il n'abandonne point, qu'il ne lui ait fait perdre, par quelque faute griève, la grâce et l'amitié de Dieu; car voilà le malheureux effet que produit le plus souvent, dans une religieuse, cette dissipation habituelle qui la porte à se satisfaire, à parler dans des temps que la règle lui interdit.

Ce n'est donc pas, comme vous le voyez, une chose aussi peu importante qu'on le pense et qu'on le dit quelquefois, de ne pas observer le silence dans la religion, de le rompre facilement et sans scrupule; si vous aimez sincèrement votre saint état, si vous désirez véritablement de vous rendre en tout agréables à votre céleste époux, vous devez donc observer le silence, vous venez de le voir : mais comment devez-vous l'observer, ou plutôt, quelles dispositions doivent accompagner votre silence, afin qu'il plaise au Seigneur, et qu'il vous soit utile à vous-mêmes; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est point, Mesdames, à parler proprement, de faire le bien, qui nous rend dignes de récompense, aux yeux de notre Dieu ; c'est de le bien faire, ou pour parler plus juste, ce n'est plus faire le bien, j'entends un bien méritoire du ciel, de ne le pas bien faire ; l'on peut se livrer en effet à des actions bonnes et saintes en apparence, mais qui cessent d'être telles, lorsqu'on ne les fait pas dans un esprit droit, et avec des dispositions saintes ; plusieurs, et dans les états les plus saints, après avoir paru livrés à des œuvres, et à des pratiques saintes en elles-mêmes, seront cependant, à la fin de leur course, sans aucun mérite, pour avoir agi dans des dispositions mauvaises ou peu chrétiennes ; quoique riches et opulents en apparence, ils se trouveront, comme le dit le Roi-Prophète, les mains vides, et vraiment pauvres en mérites au jugement du Seigneur. Ce principe général dont vous sentez la vérité, Mesdames, je l'applique à la pratique du silence et je dis que si vous ne l'observez pas avec une intention pure et droite ou dans tous les temps qu'il vous est prescrit, ou selon les règles de sagesse qu'il exige vous n'entrez point dans les vues qu'ont eues vos saints fondateurs lorsqu'ils en ont fait un article de vos constitutions ; ainsi afin que votre silence soit agréable à votre céleste Epoux et méritoire pour vous, je dis que vous devez l'observer saintement, que vous devez l'observer constamment ; que vous devez l'observer prudemment ; c'est ce que je vais vous expliquer si vous voulez m'accorder encore quelques moments de votre attention.

I. Je dis en premier lieu que vous devez observer le silence saintement c'est-à-dire, avec un motif pur une intention droite et sainte. Vous me demandez peut-être ici, si l'on peut l'observer ce silence et ne point avoir cette pureté d'intention. Je vous réponds que cela se peut ; dans ceci comme dans tout le bien que nous avons à faire et que nous faisons, il peut aisément se mêler des intentions purement naturelles qui le rendent sans mérite devant Dieu, inutile par conséquent pour le salut qui le rendent mauvais même et condamnable, si le motif est tel aux yeux du Seigneur. Une religieuse garde le silence mais c'est par une espèce de paresse naturelle, parce qu'elle ne veut pas se donner la peine de parler ; car l'on voit des caractères qui portent l'indolence jusque-là ; ou elle le garde si vous voulez par philosophie, par amour d'elle-même, par un goût naturel, parce qu'elle aime la solitude ; ou si vous le voulez encore elle l'observe par amour de sa liberté, parce qu'elle ne veut pas se gêner ni dépendre de personne. Qui ne voit que de pareils motifs ne sont pas suffisants pour rendre son silence religieux agréable à son céleste époux et méritoire pour elle ? Une religieuse observe le silence, mais par tempérament par une humeur sombre et mélancolique qui la domine et qu'elle n'a jamais travaillé à surmonter, qui fait que bien loin de vouloir parler quand la règle le défend, elle s'en abstient même quand la règle le permet ou qu'elle l'ordonne ; humeur qui fait qu'elle fuit ses sœurs, que leur compagnie lui est à charge et lui déplaît ; est ce là un motif bien pur qui puisse être agréable à Dieu et susceptible de ses récompenses ?

Une religieuse observe le silence mais par politique par respect humain, par ostentation, par hypocrisie, parce qu'elle est bien aise de se faire une réputation parmi ses sœurs, de ne pas enfreindre sa règle et ses constitutions, ou parce qu'elle redoute les avis les réprimandes de ses supérieurs ou parce qu'elle a des vues quelqu'intérêt à se conserver leur estime et leur affection. Sont-ce là encore des motifs dignes d'une épouse de Jésus-Christ, qui s'est engagée à se rendre agréable à ses yeux en tendant en tout à la perfection ?

Quand donc, Mesdames, votre silence sera-t-il un silence vraiment religieux, qui plaise à votre Dieu et qui vous soit méritoire ? C'est lorsque ce sera véritablement le silence de la religion que vous observerez, je veux dire, lorsque vous l'observerez pour Dieu, par amour pour lui. ***Il est bon de garder nos paroles, mais pour Dieu, pour sa gloire***, dit saint François de Sales ; ce sera lorsque vous n'aurez, en les gardant, d'autre motif que de plaire à votre céleste Epoux, que d'obéir à votre règle, à vos constitutions ; que d'entrer dans les vues qu'ont eues vos saints fondateurs, en vous le prescrivant ; je veux dire pour vous conserver dans un saint recueillement, si propre à vous rendre familier l'exercice de la présence de Dieu, à vous entretenir avec fruit, avec lui, dans l'oraison ; à vous rendre mieux disposées à entendre sa voix, lorsqu'il daigne parler à votre cœur, et plus dociles aux inspirations de sa grâce ; à vous acquitter, avec moins de distractions et avec plus de fruit, par conséquent, de tous vos exercices et de toutes vos pratiques de piété. Il sera, votre silence, vraiment religieux, lorsque vous aurez intention, en l'observant, de ne pas nuire à votre communauté, de ne pas troubler le bon ordre, la régularité qui y règne, de ne pas scandaliser vos sœurs ; que vous aurez dessein même de leur donner bon exemple, de les édifier. Quand de pareils motifs vous feront agir, qu'il vous porteront à obéir à vos constitutions en observant le silence qu'elles vous prescrivent, soyez assurées alors que votre céleste époux vous regardera avec complaisance, et comme des épouses selon son cœur, et sur lesquelles il se plaira à répandre ses grâces et ses bénédictions. Je dis plus présentement, c'est que si c'est sublimes motifs vous déterminent à observer le silence, vous l'observerez constamment. Seconde disposition.

Ce n'est qu'à la constance, qu'à la persévérance, vous le savez, Mesdames, que votre perfection comme votre salut est attachée.

Si dans un temps vous vous rendiez fidèles à ce que vous prescrivent votre règle et vos constitutions, et que dans un autre, vous vous donnassiez la liberté d'y contrevenir, ou en faisant ce qu'elles vous défendent, ou en vous abstenant de ce qu'elles vous prescrivent, je vous l'ai déjà dit, et l'on ne peut trop vous le redire, vous montreriez que vous agissez bien plus par caprice, par légèreté ou par quelque autre motif naturel et tout humain, que par un véritable amour pour votre Dieu et pour votre saint état; vous feriez évidemment connaître alors que vous n'avez pas un vrai zèle, un désir ardent et bien sincère de votre avancement spirituel, et de plaire, en y travaillant, à votre céleste époux, combien cependant qui, sur cet article de vos constitutions que je trace ici montrent une légèreté d'esprit, une inconstance, ou, si vous voulez, une inconséquence de conduite qui suffit pour persuader à ceux et à celles qui les voient agir, que ce n'est point véritablement l'esprit de Dieu qui les anime. On observe le silence dans un temps, et on le rompt dans un autre; à l'approche de quelques fêtes, de quelques grandes solennités ou pendant une retraite, l'on pense à se mettre, comme l'on dit, en dévotion ; on affecte alors la plus grande régularité; on se ferait scrupule de manquer au silence; rien de plus édifiant que cette conduite, que cette exactitude; mais malheureusement, elle dure peu; la fête une fois passée, la solennité célébrée, la retraite terminée, on reprend sa première conduite; même dissipation, même liberté de parler qu'auparavant; l'on se dédommage par là, en quelque sorte, de la gêne, de la violence qu'on s'était faite pendant quelques jours.

On observe le silence, mais c'est dans un lieu plutôt que dans un autre; on ne voudrait pas parler, par exemple, dans le lieu consacré à adorer le Seigneur, destiné à le prier et à chanter ses louanges, on se le reprocherait comme une grande prévarication, et j'avoue en effet, Mesdames, que se donner cette liberté dans un lieu saint, de parler au chœur sans nécessité, uniquement pour parler, c'est une faute plus considérable que de parler en tout autre lieu; mais outre que dans une maison religieuse, toutes les parties qui la composent sont sanctifiées par la consécration qui en a été faite au Seigneur, pour y servir de séjour à ses épouses, je dois vous faire remarquer que vos constitutions, lorsqu'elles vous prescrivent le silence, ne font aucune distinction entre lieu et lieu; que l'intention et de ceux qui les ont composées ces constitutions, et de l'Eglise notre mère qui les a approuvées, c'est que le silence soit absolument observé dans toute la maison; qu'il soit universel par rapport aux lieux comme par rapport aux temps prescrits. On observe le silence, mais c'est avec quelques personnes plutôt qu'avec d'autres; on se trouve placée dans un endroit avec une sœur qui ne plaît pas, et qui n'est pas, si vous voulez, d'un caractère à plaire, avec laquelle, dit-on, il est impossible de sympathiser; on observe exactement le silence avec elle; s'il lui arrive de parler, de faire quelque question, fût-ce même avec quelque espèce de raison et de nécessité, on ne lui répond pas, ou on ne lui répond que pour lui objecter la loi et le temps du silence; il est bien clair alors que ce n'est plus Dieu, mais soi-même qu'on cherche; que ce n'est point par amour pour Dieu qu'on se conduit, mais par amour pour soi-même; cela est si vrai que si, au lieu de cette sœur peu aimable et peu aimée avec laquelle on se trouve, la Providence, par la voie de la supérieure, donnait pour aide, pour compagne, celle pour laquelle on se sent une inclination naturelle qui ne se manifeste que trop peut-être, et qu'on ne travaille point assez à déraciner, l'on n'aurait certainement plus la même fidélité et la même exactitude au silence; on ne se ferait aucune peine, aucun scrupule de parler, de lier peut-être d'assez longues conversations, malgré les remords de la conscience. Or voulez-vous, Mesdames, plaire véritablement à votre céleste Epoux et vous avancer chaque jour, chaque instant même, dans la voie de la perfection? n'ayez que lui en vue; obéissez à votre règle et à vos constitutions uniquement pour lui et par zèle de votre sanctification; et alors vous ne ferez sûrement aucune réserve, aucune distinction des personnes, des temps ni des lieux; tous les lieux, tous les temps, toutes les personnes seront pour vous les mêmes, dès qu'il s'agira de pratiquer le silence.

Hé quoi! Mesdames, ce Dieu tout-puissant et infiniment aimable que vous servez, et pour lequel seul vous devez faire tout ce que vous faites, ne mérite-t-il pas cette attention de votre part, cette constance à accomplir tout ce qui vous est prescrit, pour lui plaire? N'est-il pas toujours le même, à votre égard, toujours votre Dieu et votre époux, mais un Dieu plein de bonté, un époux rempli d'amour pour vous? Chaque jour, chaque instant du même jour et de la nuit, il prend soin de vous, il veille sur vous toutes et sur chacune de vous, comme si elle était seule l'objet de sa providence et de tous ses soins. Il vous comble de ses bienfaits dans l'ordre de la nature et de la grâce; à chaque instant, il vous donne des marques sensibles de son amour, en vous communiquant, presqu'à chaque instant, de nouvelles grâces, de nouveaux secours, pour vous faire pratiquer la vertu et travailler, avec succès, au grand ouvrage de votre perfection et de votre salut. Pourriez-vous donc, en pensant sérieusement à tout ce qu'il est à votre égard, à tout ce qu'il continue de faire pour vous, lui refuser ces légers témoignages de votre attachement? Pourquoi lui refuser ces petites marques de votre fidélité qu'il vous demande et que vous sentez bien, au fond de votre cœur, qu'il vous demande, par les troubles, les reproches, les remords que vous éprouvez, toutes les

fois que vous vous donnez la liberté de rompre le silence, dans un temps défendu et sans nécessité? Vous devez donc, si vous avez sincèrement à cœur de plaire, en tout, à votre céleste Epoux, et d'avancer sans cesse dans la voie de la perfection, vous devez observer saintement et constamment le silence; mais cela ne suffit pas, il faut de plus, l'observer prudemment : troisième et dernière disposition.

III. Que veux-je dire par-là? Le voici, Mesdames; c'est qu'en observant le silence, vous devez user de discrétion; discrétion qui est une vertu, mais qui n'est point assez connue parmi les personnes religieuses; vertu que les anciens Pères du désert, les plus éclairés, les plus versés dans la spiritualité, dans les voies de Dieu, estimaient beaucoup, qu'ils recommandaient avec soin à leurs disciples, vertu qui consiste à se tenir toujours dans le milieu, à éviter les extrêmes où le bon ne se trouve jamais; vertu qui fait qu'on s'acquitte de tous ses devoirs, qu'on fait même toutes ses actions avec cette modération, cette sagesse, cette prudence chrétienne qui est absolument nécessaire, pour leur donner un véritable prix, ou du moins qui en augmente le mérite aux yeux de Dieu. Or cette discrétion, cette prudence par rapport au silence, consiste d'abord à ne point l'étendre au-delà du temps prescrit : une sœur observe à la vérité exactement le silence, dans tous les temps où elle doit l'observer; mais silencieuse par caractère, par humeur, par tempérament, ce silence qu'elle observe, tout le temps que la règle l'ordonne, parce qu'il est de son goût, elle l'observe également au-delà, elle affecte même et s'opiniâtre à le garder, même au temps des récréations; ce n'est plus alors entrer dans l'esprit de ses fondateurs, et observer fidèlement ses constitutions. Le Saint-Esprit l'a dit, qu'il est un temps de parler, et un temps pour se taire : or le temps de parler pour vous, ma chère sœur, c'est le temps qui vous est accordé pour relâcher un peu votre esprit et soulager votre corps. Si vous croyez devoir le passer dans le silence, vos sœurs croiront avoir le même droit que vous, et alors cet exercice ordonné très-sagement, comme les autres, par vos constitutions, ne sera plus observé par votre faute

Mais non-seulement la vertu de prudence, de discrétion ne permet pas de garder le silence, lorsqu'il n'est pas ordonné; mais elle exige de plus quelquefois qu'on le rompe dans le temps même où il est prescrit. Une religieuse, par exemple, à raison de son emploi ou pour quelque autre cause, fera une question à une de ses sœurs; mais parce que c'est le temps du silence, celle-ci, par une délicatesse de conscience mal placée, s'abtient de lui répondre et la force par-là de manquer à quelque chose de son emploi; qui ne voit que la discrétion, la prudence lui permettait, lui prescrivait même de parler et de répondre à la question qu'on lui a faite? Une sœur un peu trop parleuse, si vous voulez, vous adresse la parole dans le temps du silence, du grand silence même; elle vous parle de plus, sans la moindre nécessité; faites-lui entendre, à la bonne heure, par quelque signe et avec un air surtout de douceur et d'amitié, qu'elle prend mal son temps; mais sans y avoir égard, elle s'obstine à vouloir que vous lui répondiez; si vous vous obstinez, vous, à garder le silence, vous l'impatientez, vous l'aigrissez, vous risquez à la mettre en humeur, en vivacité, à lui faire offenser Dieu, par conséquent. Que faut-il donc faire alors? vous rappeller ce que dit saint François de Sales, que la complaisance, que la charité envers le prochain doit surnager sur tout, que vous devez l'exercer jusqu'au péché exclusivement; c'est conséquemment d'avoir égard à la faiblesse de votre sœur de ne vous faire aucune peine de lui répondre; parlez-lui donc, mais comme vous le prescrit le même saint, *tardivement*, *doucement et brièvement*. *Tardivement*, en lui faisant connaître que vous ne vous déterminez à lui répondre que par pure complaisance, que pour ne lui causer aucune peine; *doucement*, en accompagnant votre réponse d'affabilité, de cordialité qui la fasse se retirer d'auprès de vous également satisfaite et édifiée; enfin *brièvement*, en ne liant point avec elle une conversation longue et inutile, et en répondant en peu de mots et d'un ton qui se ressente du silence. En gardant ces règles de discrétion et de prudence, vous pouvez être tranquille; bien loin d'avoir quelque faute à vous reprocher, vous aurez fait au contraire un acte de charité qui peut avoir même un meilleur effet et un plus grand mérite que vous ne pensez, en donnant lieu à cette sœur de réfléchir sur sa propre indiscrétion, et sur la conduite sage et discrète que vous avez tenue envers elle; en lui faisant prendre peut-être encore la résolution de profiter de votre exemple, et d'être plus circonspecte et plus régulière à l'avenir.

Enfin, Mesdames, cette prudence, cette sage discrétion, si elle ne vous interdit pas absolument de parler quelquefois dans le temps consacré au silence, elle exige aussi que vous vous énonciez toujours alors en peu de paroles, avec toute la gravité, la modestie et le recueillement dont vous êtes capables; que vous parliez toujours d'un ton à ne jamais troubler ni scandaliser celles de vos sœurs qui pourraient vous voir ou vous entendre; elle exige de plus que vous pensiez devant Dieu à ce que vous avez à répondre et de quelle manière vous devez répondre, afin de n'avoir, en parlant, aucun reproche à vous faire; c'est un avis que donne le Saint-Esprit, et qui était si bien pratiqué par les anciens solitaires, qu'ils n'ouvraient jamais la bouche, qu'après avoir élevé leur cœur à Dieu; aussi un d'eux, à la mort, disait-il à ses frères assemblés autour de lui, qu'il ne se rappelait pas d'avoir jamais proféré une

parole, dont il eût à se repentir. Si vous n'en êtes pas à ce degré de perfection, Mesdames, n'avez-vous rien du moins à vous reprocher sur cette pratique du silence, si recommandée dans tous les intituts et dans le vôtre en particulier? Un retour ici sur vous-mêmes; ah! quand Jésus-Christ exigerait de vous des observances mille fois plus difficiles, vous devriez vous y conformer avec plaisir. Hélas! bien des religieuses ne sont si peu fidèles à cet article de leurs constitutions, que parce qu'elles regardent le silence comme une source d'ennui. Qu'elles sont dans l'illusion! Tout ce qu'on fait pour Dieu, et surtout dans votre saint état, vous le savez par expérience, Mesdames, est accompagné de consolations qui ne sont bien connues, à la vérité, que des religieuses ferventes et constamment régulières; avec l'apparence de la tristesse, elles sont intérieurement dans la joie, comme le dit l'apôtre saint Paul: *Quasi tristes, semper autem gaudentes.* (II *Cor.*, VI, 10.) Mais quand il y aurait quelque peine, une épouse de Jésus-Christ n'est véritablement telle à ses yeux qu'autant qu'elle travaille à se mortifier, à souffrir comme lui et pour l'amour de lui.

Ah! Seigneur, je le conçois et je le reconnais aujourd'hui, que le silence, dans la religion, n'est point une pratique indifférente; que c'est même un moyen très-propre à s'avancer dans la voie de la perfection, par le recueillement intérieur qu'il produit et qui l'accompagne. Hélas! si après tant d'années passées dans ce saint état, je me trouve si peu parfaite, une des causes peut-être, c'est ma trop grande dissipation qui m'a empêchée de me soumettre à des pratiques que j'ai trop regardées jusqu'ici comme peu importantes; on me l'a dit tant de fois, que dans la religion il n'y a rien de petit, rien à négliger; que les actions éclatantes y sont peu communes; que c'est la fidélité aux petites choses qui fait la religieuse fervente aux yeux du céleste époux. Je le reconnais aujourd'hui, et plus que jamais, ô mon Dieu; je prends donc, dès ce moment, la résolution de me rendre plus fidèle à observer le silence dans tous les temps prescrits par mes constitutions; mettez vous-même, Seigneur, une garde à mes lèvres: *Pone custodiam ori meo* (*Psal.* CXL, 3), afin que fidèle à cette pratique si sagement ordonnée, si utile aux sociétés religieuses, si avantageuse pour moi en particulier, je puisse par le recueillement intérieur qu'elle produira dans moi, croître chaque jour en vertu, en perfection, en sainteté, et mériter par là vos grâces dans le temps, et vos récompenses dans l'éternité. Ainsi soit-il.

---

## QUATRIÈME JOUR.

### Troisième discours.

### SUR LA TIÉDEUR.

Habeo adversum te, quod charitatem tuam primam reliquisti. (*Apoc.*, II, 4.)

*J'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.*

C'est, Mesdames, à l'évêque d'Ephèse, que bien des interprètes croient être Timothée, ce disciple de l'apôtre saint Paul, que Jésus-Christ faisait ce reproche: depuis surtout qu'il avait été élevé à l'épiscopat, il avait mené une vie digne, ce semble, de cette redoutable dignité; le Seigneur reconnaît en effet qu'il s'est livré à toutes sortes de bonnes œuvres: *Scio opera tua* (*Apoc.*, II, 2.); il rend justice à l'ardeur de son zèle, qui le portait à ne pouvoir même supporter les méchants: *Non potes sustinere malos* (*Ibid.*), à rechercher et à éloigner du divin bercail ceux qui, pour séduire les âmes, se glorifiaient faussement du titre d'apôtres; le Seigneur convient de plus que cet évêque a souffert avec la plus grande patience et en même temps avec la plus grande fermeté, pour la gloire de son nom; et cependant quoiqu'il parût remplir si fidèlement ses devoirs, il n'est point sans tache aux yeux du Seigneur; il s'était relâché de sa première ferveur: *Charitatem tuam primam reliquisti;* son cœur s'était insensiblement refroidi pour son Dieu; à une vie active et toute d'amour avait succédé un état languissant et de tiédeur; voilà ce que le Seigneur lui reproche; tel est l'état d'où il le presse de sortir et pour lequel il l'exhorte, il lui ordonne même de faire promptement pénitence, s'il ne veut pas éprouver, dès cette vie, ses châtiments et son indignation.

Hélas! Mesdames, ce reproche et ces menaces que le Seigneur faisait à cet évêque de la primitive Eglise, ne pourrait-il pas le faire ou ne pourrait-on pas le faire de sa part, je ne dis pas seulement à ces chrétiens qui au milieu du monde font profession de le servir, mais de plus à ces personnes qui, après avoir tout quitté, se sont entièrement consacrées à lui dans la retraite? Combien qui vivent dans la tiédeur, dans une langueur spirituelle entièrement opposée à l'esprit du saint état qu'elles ont embrassé! Ah! saint Bernard disait qu'il y avait peu de maisons religieuses où il n'y eût des âmes tièdes; si cela était de son temps, que devons-nous penser du nôtre? C'est, Mesdames, pour vous faire craindre cet état, et pour vous en préserver, que j'entreprends ici de vous le faire connaître, et dans sa nature et dans ses effets. Je dis pour cela, en premier lieu, que l'état de tiédeur est très-mauvais, considéré en lui-même, parce qu'il nous éloigne de Dieu; ce sera le sujet de la première partie de cet entretien. Je dis, en second lieu, que l'état de tiédeur est très-funeste considéré dans ses effets, parce qu'il éloigne Dieu de nous; ce sera le sujet de la seconde partie: attention, je vous prie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Avant, Mesdames, de vous faire considérer la tiédeur, soit par rapport à Dieu, soit par rapport à nous, il convient, ce semble, de fixer vos idées et de vous faire connaître ce que c'est, dans la religion sur out, d'être dans la tiédeur : ainsi être tiède pour une personne religieuse, c'est, à la vérité, ne pas se livrer ouvertement au crime, mais c'est aussi ne pas pratiquer fidèlement la vertu ; c'est ne pas scandaliser par un mépris formel des règles et des observances, mais c'est aussi ne pas édifier par une pratique exacte et continuelle de toutes les règles et des moindres observances ; c'est, si vous voulez, remplir à l'extérieur ses devoirs, mais c'est ne les remplir qu'à l'extérieur; c'est, au lieu de faire toutes ses actions avec pureté d'intention, uniquement en vue de plaire à Dieu, de lui obéir, de lui témoigner son amour et de travailler par-là à son avancement spirituel, à sa perfection, c'est se conduire en tout par des motifs non pas absolument criminels, mais purement naturels et tout humains ; c'est agir par coutume, par bienséance, par respect humain; ainsi on ne peut pas dire qu'une personne religieuse dans la tiédeur haïsse absolument son état, mais aussi ne peut-on pas dire qu'elle l'aime assez pour en remplir les devoirs avec zèle et avec fruit : elle n'a pas à la vérité un éloignement constant pour la vertu; mais aussi elle n'a pas pour la vertu assez d'attachement pour la pratiquer en tout temps et en toute occasion; elle est même vertueuse, mais par intervalle et jusqu'à un certain degré ; l'humilité, elle la pratiquera, mais pourvu que rien alors ne blesse son amour-propre ; la mortification elle s'y livre quelquefois, mais ennemie de toute gêne, de toute contrainte, elle se ménage avec soin dans le temps même où elle paraît se mortifier, et manque peu les occasions qui se présentent de se procurer ses aises et ses commodités ; la charité, la condescendance, elle se prête au soulagement du prochain par naturel, par tempérament peut-être, mais elle est bien éloignée de vouloir souffrir et encore moins de se sacrifier par amour pour lui ; la douceur, la patience, elle en donne quelquefois des marques, mais en choses légères, et pourvu qu'elle ne soit pas trop exercée, trop contrariée; l'obéissance, elle la pratique à l'extérieur, elle y met même du zèle, si la chose commandée est de son goût, ou si la personne qui commande lui est agréable, mais pour l'obéissance de l'esprit qui consiste à juger et bon et bien ce qui lui est commandé, elle ne s'y croit point obligée, et se dédommage de la gêne que lui cause son obéissance extérieure et apparente, par une censure et une révolte intérieure et cachée ; la pauvreté, elle n'est pas sans désir et sans cupidité ; elle sait à la vérité se passer dans son état de ce qu'elle ne peut absolument se procurer, mais bien loin d'aimer les privations et d'être dans un détachement absolu, universel, que de détours et de moyens elle emploie à se procurer ce qu'elle désire, puis que d'illusions, que de faux prétextes pour s'excuser et se tranquilliser sur des moyens qu'elle voit bien n'être pas conformes à la sainteté de ses vœux, de ses engagements ! Ainsi, mesdames, comme vous le voyez, une personne tiède dans la religion ce n'est point une personne scandaleuse, elle paraît à l'extérieur remplir ses devoirs; ce n'est point une hypocrite, elle n'a point l'ambition de passer pour une sainte; c'est-à-dire qu'à proprement parler elle est sans attrait pour le péché, et sans goût pour la vertu ; qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise ; ou pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, elle n'est ni froide ni chaude : *Utinam frigidus esses aut calidus!* (*Apoc*, III, 15.)

Ah ! Mesdames, cette légère peinture de l'état de tiédeur, devrait suffire pour vous en inspirer une crainte et un éloignement infini ; mais pour exciter encore plus efficacement ces sentiments dans votre cœur, je dis présentement que cet état est très-mauvais en lui-même, parce qu'il ne tend qu'à nous éloigner de Dieu et pour vous le prouver j'avance ici quelques principes dont je me flatte que vous sentirez toute la vérité ; c'est en premier lieu, que le Dieu que nous adorons ne nous a créés que pour le servir dans l'état et selon la manière qu'il a fixée dans ses décrets éternels : c'est en second lieu, qu'en quelqu'état et dans quelque situation qu'il nous ait mis sur la terre, c'est autant par amour pour nous que pour sa gloire ; c'est par un effet de cet amour pour nous qu'il nous a comblés et qu'il nous comble sans cesse d'une infinité de grâces et de bienfaits c'est en troisième lieu, que notre Dieu ne nous a point mis sur la terre et dans tel et tel état pour y demeurer éternellement, mais qu'après l'avoir servi quelque temps, dans l'état où il nous a placés, il nous destine à une récompense ou à une peine proportionnée ou aux mérites que nous aurons acquis, ou aux fautes que nous aurons commises dans cet état. Ainsi, Mesdames, ces principes une fois posés, voici les conséquences que nous en devons naturellement tirer.

C'est, en premier lieu, que nous devons nous soumettre humblement aux volontés d'un Dieu infiniment puissant qui a tout droit sur nous. C'est en second lieu, que nous devons nous montrer parfaitement reconnaissants envers un Dieu infiniment bon qui nous comble de ses grâces et de ses bienfaits. C'est en troisième lieu, que nous devons craindre et redouter un Dieu infiniment juste, lequel s'il doit nous récompenser de nos bonnes œuvres, doit aussi nous punir de tout ce que nous aurons fait dans notre état de désagréable à ses yeux : or cela étant, je dis présentement que tout chrétien et à plus forte raison que toute personne religieuse, ne peut se tenir dans un état de tiédeur, de langueur, dans le service de Dieu, sans se rendre tout à la fois et rebelle aux volontés

de son Dieu et ingrate aux bienfaits de son Dieu et insensible aux promesses et aux menaces de son Dieu, et conséquemment sans mépriser formellement et la puissance et la bonté et la justice de son Dieu. Suivez-moi s'il vous plaît.

I. Oui, Mesdames, mépris formel de la puissance de Dieu, voilà la première injure que lui fait l'âme tiède dans la religion; ce Dieu tout-puissant, et je vous l'ai déjà dit, qui de toute éternité se suffisait parfaitement à lui-même, aurait pu nous laisser tous et pour toujours dans les abîmes du néant; mais aussi nous en ayant tirés, par un effort de sa puissance et nous ayant faits créatures raisonnables, capables de le connaître et de l'aimer, il n'a pu nous former que pour sa gloire, de là l'obligation étroite dans laquelle nous sommes tous, de ne rien faire qui puisse lui déplaire; ce n'est point assez, de là l'obligation d'entrer dans toutes ses vues et de le servir précisément dans l'état et de la manière dont il veut que nous le servions; car, vous le savez, Mesdames, c'est lui-même, c'est notre Dieu qui a fait tous les états et qui nous a destinés tous et de toute éternité à quelqu'un de ces états, et vous comprenez aisément par là, combien il serait déraisonnable et dangereux même de se choisir un état, sans consulter sa volonté, et encore plus, comme il arrive cependant quelquefois. contre sa volonté.

Or, dans ces états si multipliés et si différents les uns des autres, il est des obligations communes à tous, il en est de spéciales et propres à chaque état; tendre à Dieu, l'aimer et le servir, éviter de lui déplaire et de l'offenser, travailler au contraire à le glorifier par des œuvres saintes et méritoires, faire le bien en un mot, et s'abstenir du mal, voilà ce qui est commun à tout état; voilà les devoirs indispensables à tout chrétien, dans quelque état qu'il se trouve; mais pour la manière de servir Dieu et de lui plaire; pour la qualité des œuvres qu'il faut faire pour entrer dans ses vues et pour le glorifier; pour les degrés de perfection et de sainteté qui doivent accompagner ces œuvres; pour l'esprit en un mot, qui doit animer la conduite et les actions, tout cela, Mesdames, est différent en chaque état; voilà ce qui spécifie et ce qui caractérise chaque état, ce qui distingue un état d'un autre état: dans les uns il y a beaucoup de devoirs, il en est beaucoup moins dans les autres; ceux-ci paraissent plus doux et plus aisés et ceux-là plus difficiles et plus austères; il en est qui paraissent compatir avec les honneurs, les richesses et avec tous les avantages que le monde procure; il en est d'autres qui ne subsistent que par la privation de ces mêmes avantages; voilà la différence que le Tout-Puissant a voulu mettre en ce monde dans la manière de le servir; c'est là cette belle et admirable variété qui fait l'ornement et la beauté de l'Eglise à peu près comme les différents corps de bâtiments destinés à différents usages, font la beauté d'un palais ou comme ce nombre prodigieux d'étoiles au ciel, de poissons dans la mer, d'animaux sur la terre et d'oiseaux dans les airs, font la magnificence de ce vaste univers et annoncent la gloire et la puissance de celui qui l'a créé.

Or, Mesdames, la première conséquence que vous devez tirer de tout ceci c'est que, comme ces êtres inanimés tendent tous chacun à sa manière à glorifier leur créateur, en suivant toujours et aveuglément ses volontés, vous, créatures raisonnables que Dieu par un privilège tout spécial a placées dans un état saint et parfait, vous devez donc le servir avec plus de perfection et de sainteté que celles qu'il a placées dans le monde et qu'il a mises au rang du commun des chrétiens; ce que vous devez conclure encore, c'est que lorsque vous ne servez pas votre Dieu avec toute la perfection et toute la ferveur dont vous êtes capables, qu'il attend de vous et qu'exige votre état, dès lors vous détruisez, autant qu'il est en vous, cet ordre, cette économie admirable de la sagesse de votre Dieu; vous vous rendez rebelles aux volontés de votre Dieu, volontés que vous ne pouvez ignorer et par conséquent vous paraissez mépriser la grandeur et la puissance de votre Dieu.

Ame tiède et lâche s'il en était ici quelqu'une, peut-être dans ce moment, frappée de ces grandes vérités, demandez-vous intérieurement pourquoi votre Dieu a voulu plus exiger de vous que de beaucoup d'autres, en vous plaçant dans un état dont les devoirs sont et en si grand nombre et si difficiles à remplir; âme aveugle, je pourrais vous répondre que vous vous trompez dans le jugement que vous portez, sur les différents états qui partagent le christianisme. Je pourrais vous dire que ceux que vous regardez peut-être avec envie, procurent infiniment plus de peines et d'inquiétudes, plus de tentations et plus d'obstacles au salut par conséquent, que celui dans lequel vous vous trouvez et que bien loin de vous plaindre des dispositions de la providence à votre égard, vous lui avez une obligation toute spéciale, mais je n'ai sur cela qu'une réponse à vous faire; c'est que votre Dieu vous ayant créée et placée sur la terre pour lui et uniquement pour lui, il a été le maître de votre destinée; que le potier, pour me servir de la comparaison de l'apôtre saint Paul, emploie l'argile à faire tel vase qu'il lui plaît, sans que celui-ci puisse lui en demander la raison; qu'étant tous sous la main toute-puissante de notre Dieu et que lui appartenant tous à titre de créatures, il serait déraisonnable, injuste, impie même, de vouloir lui faire rendre compte de la conduite qu'il tient à notre égard; qu'ayant comme notre Créateur, tout droit sur nous il peut par conséquent faire de nous ce qu'il lui plaît et nous destiner à telle condition, à tel état sans que nous ayons droit de nous plaindre; qu'il doit nous suffire de savoir qu'il agit en tout et qu'il ne peut même agir en tout,

que pour sa gloire et pour notre bonheur, et que nous ne pouvons par conséquent ni nous placer dans un état où il ne nous veut pas, ni vivre dans l'état où il nous veut, autrement qu'il le souhaite, sans aller directement contre sa volonté suprême et par conséquent sans un mépris formel de sa grandeur et de sa puissance.

II. Mais un autre injure que fait à son Dieu, une personne religieuse tiède et indolente à son service, c'est de mépriser son infinie bonté; plus nous éprouvons les effets de cette bonté inépuisable, plus aussi devons-nous lui en témoigner notre reconnaissance. Si cela est, Mesdames, pour qui cette obligation est-elle plus étroite que pour vous? Auxquelles de toutes les créatures a-t-il donné plus qu'à vous, des témoignages de son amour et de sa prédilection? Oui vous, ma chère sœur, vous qui portez aujourd'hui un cœur froid et languissant, qui ne dit rien et qui ne sent rien, pour votre Dieu, ah! pour vous guérir de cette insensibilité, je ne veux ici que vous rappeler, un moment, vous-même à vous-même, que vous faire, en peu de mots, l'histoire des miséricordes de votre Dieu à votre égard; je ne vous rappellerai pas même toutes ces grâces qui vous sont communes avec le commun des chrétiens, et qui, considérées attentivement, seraient capables de gagner, pour toujours, un cœur à son Dieu; je ne veux vous parler que de ce qui vous est propre et personnel; rappelez-vous donc, dans ce moment, avec quelle bonté, votre Dieu a permis que vous ayez puisé, dans la retraite peut-être, et peut-être aussi dans cette sainte maison, une éducation vraiment chrétienne, dont tant d'autres ont été privées, et qui en eussent beaucoup mieux profité que vous; rappelez-vous ces premiers sentiments de christianisme et de piété que vous conçûtes dès votre jeunesse, qui vous portèrent dès-lors à mépriser le monde, avec tous ses charmes, qui vous firent sentir le faux de tous les biens et de tous les avantages du monde, et cela, dans un temps, et dans un âge où tant d'autres ne respirent qu'au moment de les posséder et d'en jouir. Rappelez-vous comment ces désirs de renoncer à tout, par amour pour votre Dieu, et de vous consacrer entièrement à lui, dans la retraite, s'accrurent insensiblement et se fortifièrent, malgré les obstacles; hé! que dis-je, par les obstacles même que vous suscitèrent les ennemis de votre salut, et par quels moyens votre Dieu vous mit à portée de les satisfaire ces bons désirs; au dedans de vous, que de troubles, que d'incertitudes, que de dégoûts, suscités par le malin esprit! Au dehors, et de la part des créatures, que de difficultés, que d'obstacles! Cependant, par la grâce de votre Dieu, toutes ces tentations furent dissipées; tous les ennemis de votre salut furent confondus; toutes les difficultés furent surmontées, avec un succès qui vous parut, plus d'une fois, tenir du prodige, et qui vous porta si souvent à en rendre de vives actions de grâces à votre Dieu, dont vous ne pouviez méconnaître l'infinie bonté à votre égard. Prête à vous consacrer entièrement à votre Dieu, rappelez-vous, avec quel empressement et quelle sainte impatience vous attendîtes ce jour auquel vous deviez consommer votre sacrifice; avec quelle joie, avec quelle satisfaction vous le vîtes arriver, avec quelle allégresse, avec quelle dilatation de cœur, vous prononçâtes les paroles d'un engagement solennel avec votre Dieu; vous en versâtes des larmes de joie, vous en fîtes verser à ceux qui furent les témoins de votre courageux sacrifice; qu'un pareil spectacle causa de plaisir dans le ciel, et d'édification dans l'Eglise! une fois consacrée, et toute à votre Dieu, sensible à tout ce qu'il avait fait pour vous attirer et vous attacher irrévocablement à lui, à quels sentiments de reconnaissance et d'amour ne vous livrâtes vous point! Combien de fois, dans la ferveur de vos oraisons surtout, vous rappelant tant de faveurs singulières que vous ne pouviez méconnaître, dîtes-vous comme le Roi-Prophète: Que rendrai-je au Seigneur, et que pourrai-je lui rendre pour tout ce qu'il a bien voulu faire pour moi? *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* (*Psal.* CXV, 12.) Combien de fois, seule avec votre divin époux, réfléchissant sur la grandeur du bienfait de votre vocation, vous arriva-t-il de lui dire, comme ce saint roi: Vous avez rompu, ô mon Dieu, tous les liens qui m'attachaient aux créatures, et par là, vous m'avez mise dans l'heureux état d'être uniquement à vous: *Dirupisti vincula mea.* (*Ibid.*, 17). Jamais, non jamais, une faveur aussi singulière ne sortira de ma mémoire; toute ma vie, je ne cesserai de vous offrir, par reconnaissance, des sacrifices de louange: *Tibi sacrificabo hostiam laudis.* (*Ibid.*) Avec quel zèle en effet, et avec quel courage ne vous vit-on pas marcher dans cette nouvelle carrière où vous étiez entrée! Quelle attention à éviter jusqu'aux fautes les plus légères! Quelle fidélité à remplir jusqu'aux moindres observances! Quel empressement, quelle ardeur à plaire en tout au céleste époux! Or pourquoi vous êtes-vous ralentie? Ce que l'apôtre saint Paul écrivait aux Galates, permettez-moi de vous le dire ici, âme tiède et languissante; il y a quelques années, vous couriez si bien dans la voie du salut et de la perfection, *currebatis bene*, qui a donc pu vous arrêter ou vous retarder dans votre course? *Quis ergo vos impedivit?* (*Galat.*, V, 7.) Hé quoi! ce Dieu que vous serviez si fidèlement, dans les premiers jours de votre consécration, n'est-il pas encore aujourd'hui, comme alors, le Dieu, l'unique Dieu de votre cœur! Ses bienfaits, pour être anciens, en sont-ils moins des bienfaits? Hé! que dis-je, aux bienfaits anciens, n'en a-t-il pas ajouté de nouveaux? Pouvez-vous les méconnaître? Vous ne pouvez donc vivre à son service, dans le relâchement et la tiédeur, sans faire injure à sa bonté. Mais ce n'est pas tout encore; non-seulement l'âme tiède dans la re-

ligion, méprise la puissance et la bonté de son Dieu, mais elle se rend coupable, de plus, d'un mépris formel de sa justice.

III. Hélas! Mesdames, vous êtes trop instruites pour l'ignorer, mais peut-être aussi n'y pensez-vous point assez; lorsque votre Dieu vous a appelées à vous détacher de tout, par amour pour lui, et à mener dans la retraite une vie plus parfaite que le commun des chrétiens, il a eu dessein et il vous l'a solennellement promis, de vous donner un jour dans le ciel une récompense proportionnée à la grandeur et à l'héroïsme de vos sacrifices, récompense bien supérieure par conséquent à celle qu'il réserve au commun des chrétiens fidèles à sa loi; en attendant la récompense du ciel, cette récompense éternelle, il vous a promis, de plus, une récompense du temps, de vous dédommager dès cette vie de tout ce que vous quittiez pour lui, par un centuple en grâces, en douceurs, en consolations, en tranquillité que vous avez en effet éprouvées dès votre entrée dans la religion, et qu'il n'eût tenu qu'à vous d'éprouver jusqu'à ce jour. Mais aussi, Mesdames, votre Dieu ne s'en est pas tenu là à votre égard; connaissant et toute la fragilité de votre cœur et toute la vigilance des ennemis de votre salut, pour vous fixer irrévocablement à son service, il a joint les menaces aux promesses; s'il vous a donné lieu d'espérer les récompenses de sa libérale bonté, il a voulu aussi que vous craignissiez les châtiments de sa justice redoutable; et vous voyez par cette conduite de votre Dieu, que, sur la manière de se comporter à votre égard, il ne vous a point laissé une pleine et entière liberté, puisque s'il est disposé à vous récompenser d'une manière proportionnée à votre fidélité, il est aussi bien résolu de vous faire expier vos trangressions et vos infidélités, par des peines proportionnées et très-rigoureuses.

Hélas! ma chère sœur, vous qui vous êtes formé, depuis longtemps peut-être, un plan, un système de conduite si opposé à la perfection de votre saint état, et si éloigné des vues que Dieu a sur vous, vous n'ignorez pas ces vérités que je vous prêche; mais peut-être vous rassurez-vous mal à propos sur vos dispositions et sur l'état de votre âme: vous savez bien que ce Dieu que vous servez, a, dans les trésors de sa colère, des peines souveraines et éternelles dont il doit punir les âmes qui se seront rendues criminelles à ses yeux par des transgressions essentielles; vous vous aimez trop pour vouloir vous exposer à d'aussi affreux tourments, et à vous voir privée pour toute l'éternité, de votre Dieu; mais redoutez-vous également d'en être, pour un temps, séparée après votre mort? Craignez-vous de subir les peines temporelles par lesquelles il achève de purifier les âmes dans l'autre vie, et de les rendre dignes de jouir dans le ciel de sa présence? Or, si cela n'est pas, cette disposition de votre cœur, dans un état aussi sublime et qui exige autant de sainteté, est seule capable de vous perdre; je ne tarderai pas à vous prouver combien vous pouvez vous méprendre, et que dans le temps que vous ne prétendez que vous exposer aux effets passagers de la colère de votre Dieu, vous êtes, dès à présent, peut-être, ou vous risquez de vous mettre dans la suite, dans un état à mériter ses châtiments et ses supplices éternels.

Mais quand vous auriez sur votre état actuel une assurance que les âmes même les plus ferventes n'ont jamais en cette vie, et qu'à plus forte raison, vous ne pouvez pas avoir vous-même; je pourrais insister ici sur la grièveté des peines passagères de l'autre vie. Ah! si je vous faisais ici une peinture de tout ce qu'ont à souffrir ces personnes tièdes autrefois, et peu attentives à plaire à leur Dieu, qui sont sorties de ce monde, sans avoir satisfait pleinement à la justice de leur Dieu; si je voulais recueillir ici, et vous citer tout ce que les Pères et les docteurs de l'Eglise ont dit sur l'état de ces âmes souffrantes, quelqu'assurée que vous puissiez être, je vous effraierais sans doute. Mais je laisse toutes ces considérations, et je dis que non-seulement vous faites injure à la bonté de votre Dieu, en résistant sans cesse à ses grâces, en paraissant n'avoir aucun égard à tout ce qu'il a fait pour vous, et à tout ce qu'il est disposé à faire encore, mais, que, de plus, vous paraissez ne faire aucun cas de ses menaces et de ses châtiments, et que par conséquent vous vous rendez coupable encore d'un mépris formel de sa justice: or, malheur, malheur à l'âme qui méprise ainsi son Dieu, et qui le méprise dans ses perfections les plus essentielles, parce que Dieu saura bien se venger de tous ses mépris par un mépris réciproque! mais mépris de Dieu pour sa créature, bien différent dans ses effets, de celui que sa créature peut avoir pour lui. Celle-ci, en effet, en méprisant son Dieu, lui fait injure, à la vérité; mais elle ne peut après tout porter préjudice ni à la grandeur de son être, ni à sa félicité, au lieu que le mépris que Dieu fait d'une âme qui lui est infidèle, et surtout de l'âme religieuse qui lui doit plus que toute autre, ne peut qu'être infiniment préjudiciable à cette âme: car si l'état de tiédeur est très-mauvais en lui-même parce qu'il nous éloigne de Dieu, j'ajoute présentement que cet état est des plus funestes en ses effets, parce qu'il éloigne Dieu de nous; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si notre Dieu, maître absolu de tous les êtres, a destiné ses créatures raisonnables aux différents états qu'il a créés et dans lesquels elles doivent nécessairement entrer pour se conformer à sa volonté suprême, il a aussi, par une suite de cette volonté et de cette puissance souveraine, attaché à chaque état des grâces propres et particulières; je dis plus encore, il a destiné, dans

chaque état et à chaque personne, une certaine mesure, un certain nombre de grâces qui, se succédant les unes aux autres, doivent servir à les sanctifier sur la terre et à les faire arriver par là, au bonheur du ciel; grâces d'autant plus abondantes et d'autant plus fortes que l'état est plus relevé, mais aussi grâces dont il est infiniment dangereux pour le salut d'interrompre le cours et de rompre l'enchaînement.

Or voilà cependant, Mesdames, ce que fait l'âme religieuse qui vit dans la lâcheté, dans la tiédeur; placée dans un état saint et des plus saints de tous ceux que Dieu a formés, elle a droit par conséquent de compter sur les secours abondants, sur les grâces spéciales que le Seigneur y a attachées : mais que fait l'âme en refusant d'entrer dans les vues de perfection que Dieu a sur elle? elle arrête pour ainsi dire le bras de Dieu; elle indispose contre elle le cœur de son époux céleste, et se prive par là des grâces qu'il était disposé à lui communiquer et qui doivent la sanctifier; de là qu'arrive-t-il? Ah! Mesdames, concevez-le bien aujourd'hui, et fasse le ciel que vous n'en fassiez jamais une triste épreuve! c'est que privées de ces grâces d'état qui étaient destinées tout à la fois à éclairer son esprit et à échauffer son cœur, cette religieuse tiède, infidèle, tombe dans un état absolument opposé à ces deux grands avantages; je veux dire qu'au lieu de ces grandes lumières que produisent ces grâces, son esprit s'obscurcit de plus en plus sur tout ce qui lui est le plus important de bien savoir; et ce qui est plus funeste encore, son cœur s'habitue à l'infidélité et s'endurcit insensiblement dans une résistance continuelle à son Dieu; ainsi aveuglement de l'esprit, endurcissement du cœur, voilà les deux effets funestes que ne manque jamais de produire l'état de tiédeur; encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Oui, Mesdames, aveuglement dans l'esprit; voilà le premier effet de la tiédeur, et le premier châtiment que Dieu exerce envers une religieuse tiède et lâche à son service; aveuglement qui se répand sur toute sa conduite, mais qui se manifeste surtout et sur la nature des fautes qu'elle commet, et sur les moyens de perfection qu'elle emploie. Je dis sur la nature des fautes qu'elle commet; d'un côté, vivant dans une dissipation continuelle, au moins intérieure, se trouvant d'ailleurs privée de cette foi vive et lumineuse qui éclaire parfaitement l'esprit sur toutes les choses célestes et qui ont rapport au salut, que de fautes et de toute espèce elle commet! que d'infidélités lui échappent qui contristent le Saint-Esprit et indisposent contre elle le céleste Époux! Mais ce qu'il y a de plus effrayant aux yeux de la foi, c'est le jugement qu'elle porte sur les péchés qu'elle commet; c'est ce malheureux système dans lequel elle est et qui est ordinaire dans les âmes tièdes, de s'en tenir précisément à éviter les fautes considérables, les péchés griefs; oui, tandis que la religieuse fervente est sans cesse sur ses gardes, qu'elle redoute jusqu'à l'apparence même du mal, qu'elle tient, à l'exemple du Roi-Prophète, toujours son âme entre ses mains, pour ne rien faire qui puisse déplaire à son Dieu, que jusqu'aux fautes de pure fragilité, inséparables pour ainsi dire de l'humanité, elle se les reproche avec sincérité, qu'elle s'en accuse avec douleur, qu'elle travaille à les expier par des œuvres de mortification, que rien en un mot ne paraît léger à ses yeux dès qu'il attaque la majesté suprême de son Dieu, la religieuse tiède au contraire méprise, intérieurement au moins, ces délicatesses de conscience qu'elle traite de scrupule; elle regarde comme des petits génies celles qui évitent avec soin les fautes même les plus légères, qui se rendent fidèles jusqu'aux moindres observances; plus sage et plus éclairée à ses propres yeux, elle se livre à mille transgressions qu'elle juge n'être pas considérables, quoiqu'elles le soient quelquefois aux yeux de Dieu, des fautes sur lesquelles les docteurs les plus éclairés sont souvent incertains et en suspens; après un sérieux examen, ils n'osent décider si elles éteignent tout à fait la charité ou si elles ne font que la diminuer et l'affaiblir, s'il faut les mettre dans le genre du grief ou du léger, du véniel ou du mortel; cette religieuse tiède, avec bien moins de lumières et de connaissances, se décide hardiment; elle les commet sans inquiétude ces fautes comme fautes légères; à peine daigne-t-elle en faire mention au tribunal de la pénitence, ou du moins les déclare-t-elle sous des enveloppes et dans des termes qui servent à faire illusion au ministre de Jésus-Christ et à le tromper.

Mais si cette âme tiède est si aveugle sur la nature des fautes qu'elle commet, elle ne l'est pas moins sur les moyens de perfection qu'elle emploie; car avec ses dispositions et malgré cet état de lâcheté et de tiédeur, elle paraît tendre quelquefois à la perfection; non-seulement il ne paraît rien et elle a grand soin qu'il ne paraisse rien dans elle qui puisse scandaliser, mais elle fait quelquefois des œuvres et des démarches qui pourraient faire croire qu'elle a du zèle pour sa sanctification : mais Dieu qui voit le fond de son cœur, permet, par un terrible mais juste châtiment, qu'elle s'égare même dans le bien qu'elle paraît faire. On en voit en effet dans des communautés de ces personnes tièdes et indifférentes pour leur Dieu, qui paraissent vouloir se perfectionner par des voies extraordinaires et nullement propres à leur état; si elles font des lectures spirituelles, elles choisissent les livres et les auteurs qui leur conviennent le moins, à tous égards, et laissent là ceux qui, proportionnés à l'esprit de leur institut, seraient propres à le ressusciter en elles. Dans les pratiques de piété et de mortification même auxquelles elles se livrent, elles sont guidées non par la ferveur, non par amour pour

leur céleste Epoux, mais par caprice et par l'amour-propre : à les suivre de près, et qui pourrait sonder jusqu'à l'intérieur de leur volonté, verrait clairement que dans tout ce qu'elles font ou ce qu'elles paraissent faire de bien, ce qui les anime, ce n'est ni le désir de la sainteté, ni l'esprit de leur saint état; jusque dans le choix d'un guide spirituel, paraît visiblement quelquefois leur aveuglement; jamais contentes de celui qui leur est présenté par l'autorité supérieure, et qui, à parler en général, a plus de grâce que tout autre, pour les conduire, elles en veulent un qui leur plaise, et dont le plus grand talent et l'unique talent quelquefois est de leur plaire. Ce n'est pas cependant, Mesdames, que je prétende condamner toutes celles qui croient avoir besoin d'un secours extraordinaire, pour la direction de leur conscience, je sais qu'afin qu'une épouse de Jésus Christ puisse profiter des lumières et des conseils du ministre auquel elle découvre ses misères, ses infirmités spirituelles, ce qu'il y a de plus intime et de plus secret dans son âme, elle doit avoir en lui une confiance qu'on peut bien conseiller mais qu'on ne peut ordonner et qui ne se trouve pas toujours; je sais que s'il est des ministres pieux et éclairés, de vrais Ananies envoyés par le Seigneur pour conduire ses épouses et qui méritent toute leur confiance, il en est aussi qui osent prophétiser au nom du Seigneur, quoique le Seigneur ne les ait point envoyés, qui par des vues basses et toutes naturelles, ambitionnent d'autant plus la direction de ces âmes d'élite, qu'ils sont moins propres à les conduire à la perfection. Je conviendrai de plus que ceux et celles qui gouvernent des communautés où se trouvent ces guides aveugles et déplacés sont dans une étroite obligation d'avoir égard aux désirs, aux besoins et aux sollicitations de celles qui souffrent d'une pareille direction. Agir autrement, ce serait pécher également contre la prudence et la charité chrétienne, tenir une conduite directement opposée à l'esprit de Jésus-Christ, à l'intention de l'Eglise et aux dispositions des saints fondateurs d'ordres.

Mais pour revenir présentement à mon sujet, ce qui fait le mal de la religieuse tiède et lâche, et ce qui prouve son aveuglement, c'est que le droit qu'elle croit avoir de s'adresser, pour sa conscience, à tel guide qu'il lui plaira, elle n'en use qu'à son préjudice; c'est qu'au lieu de consulter dans ce choix le plus grand bien de son âme, la volonté de Dieu et de ses supérieurs, ne suivant au contraire que son goût, son caprice, et des vues quelquefois humaines et plus condamnables encore, par une permission de Dieu, qui est une première punition de ses infidélités, elle s'adresse à celui qui, n'ayant point grâce pour elle, ne peut que l'entretenir dans son relâchement et sa tiédeur; elle lui donne toute sa confiance, elle lui montre un attachement, elle affecte même de montrer à l'extérieur pour lui, un attachement tout naturel, attachement quelquefois réciproque, également pitoyable et ridicule dans le directeur, et dans la dirigée, et qui suffirait pour faire juger que, pour un pareil choix, Dieu n'a point été consulté.

II. Mais à cet aveuglement de l'esprit déjà si funeste à l'âme religieuse, dans la tiédeur, se joint l'endurcissement du cœur, plus funeste encore, puisqu'il la conduit, pour l'ordinaire, à l'impénitence finale. L'âme tiède ne peut rester longtemps dans cet état sans résister à bien des grâces : que de remords de conscience qu'elle étouffe ! que de reproches intérieurs qu'elle ne veut point entendre! que d'inspirations secrètes auxquelles elle n'a aucun égard; or que produit pour l'ordinaire, cette résistance habituelle à son Dieu? Ah! Mesdames, ce que l'on ne voit que trop souvent, l'endurcissement du cœur; une espèce d'insensibilité pour Dieu, et pour toutes les choses de Dieu; après s'être contrainte quelque temps, elle se lasse enfin de cette violence; la nature est si faible, la volonté est si portée au mal, que dès qu'une âme se trouve abandonnée à elle même, dépourvue des secours du ciel, au moins de ces secours abondants et efficaces que le Seigneur prodigue, dans la religion, à ses épouses fidèles, lasse de traîner le joug du Seigneur, ne pouvant plus, pour ainsi dire, supporter le poids du jour et de la chaleur, elle se met enfin à son aise; se bornant à sauver les apparences, elle donne une libre carrière à ses goûts et à ses penchants, l'endurcissement se forme alors insensiblement, et s'accroît comme par degrés : les confessions et les communions dont cette religieuse tiède se dispense le plus qu'elle peut, mais qui sont encore assez fréquentes, les fêtes les plus dévotes, les lectures les plus pieuses, les prédications les plus pathétiques, les événements même les plus frappants, les plus effrayants dont elle est témoin quelquefois; rien de tout cela n'est capable de la toucher, de l'émouvoir; son indolence, cette paresse spirituelle la réduit enfin, comme le dit le Saint-Esprit, à une espèce de léthargie dont rien ne peut la tirer : *Pigredo immittit soporem.* (*Prov.*, XIX, 15.) Dans cet état d'engourdissement, de faiblesse du côté de la volonté, d'oubli et d'abandon du côté de Dieu, qu'il survienne quelque tentation violente, l'ennemi du salut sait s'en prévaloir; après quelques faibles et légères résistances, on succombe enfin. Il est vrai que cette âme paraît se réveiller alors; une faute grièvé la trouble et la déconcerte; elle recourt au sacrement de pénitence, mais sans une vraie douleur, sans une vivacité de repentir proportionnée à l'énormité de sa faute. D'autres occasions de péché se présentent bientôt, l'ennemi du salut a grand soin de les faire naître; on retombe plus facilement que la première fois; on se relève ensuite; on re-

toujours encore; insensiblement on s'accoutume à ces rechûtes; plus elles se multiplient, moins elles effraient, parce qu'en se multipliant, l'esprit s'aveugle et le cœur s'endurcit de plus en plus : on se rassure sur ce que l'on a recours au sacrement de pénitence. Dieu permet que le ministre s'aveugle également, qu'il juge n'y avoir, dans cette âme, que de la faiblesse, de la fragilité, tandis que Dieu n'y voit qu'un esprit et un cœur également séduits et corrompus; ce n'est pas que cette âme ne s'alarme quelquefois sur son état : car l'endurcissement n'est jamais si complet que la grâce ne se fasse sentir encore. Hélas! placée dans un lieu saint, ayant sans cesse de saints exemples devant les yeux; toujours, ou presque toujours dans des exercices de Religion et de sainteté, souvent seule et vis-à-vis d'elle-même, elle ne peut s'empêcher de retomber quelquefois sur elle et de faire une triste et effrayante comparaison de son état présent avec l'état passé; mais que fait alors l'esprit tentateur? Pour conduire infailliblement cette âme à sa perte, il s'applique à lui rappeler toutes les grâces singulières qu'elle a reçues de son Dieu, et lui fait entendre que ce Dieu de bonté, ayant autant fait pour elle, ne permettra point qu'elle meure dans le péché; il la rassure sur les derniers secours spirituels qu'on a toujours promptement et facilement dans son saint état, et par des exemples de quelques-unes qui, après une vie passée dans la tiédeur, n'ont point été privées de ces secours à la mort : ainsi, ce qui devrait la faire rentrer en elle-même, et exciter dans son cœur les plus vifs regrets, cet amour infini et toujours constant de son Dieu, à son égard, c'est là précisément, par une permission de Dieu qui est la première et la plus terrible punition qu'il puisse exercer sur cette âme, dans cette vie, c'est là ce qui la tranquillise et ce qui la retient pendant bien des années quelquefois dans cette espèce d'indifférence et de léthargie sur son salut.

Mais enfin le temps arrive où le Seigneur a résolu de l'appeler à son jugement, cette épouse infidèle : ce n'est point, si vous voulez, par une de ces morts subites ou précipitées qui ne laissent aucun temps à la réflexion et au repentir; hélas! ce n'est pas seulement au milieu du monde qu'on meurt ainsi; vous le savez, Mesdames, jusque dans le sein de la religion, Dieu exerce quelquefois de pareils jugements. Mais je veux que cette personne religieuse, depuis longtemps dans des dispositions si contraires à la sainteté de son état, voie la mort s'approcher, comme de loin et à pas lents, pour ainsi dire, et qui laissent tout lieu à la réflexion, et tout le temps de recevoir les secours spirituels qu'on donne pour l'ordinaire, dans les derniers moments; en profitera-t-elle? On en voit à la vérité, qui, accoutumées à se tromper et à se flatter, se flattent et se trompent jusqu'à la mort, qui, après un grand nombre d'années passées dans un état qui alarme ceux et celles qui le connaissent, se tiennent elles-mêmes dans la plus grande sécurité; séduites et aveuglées jusqu'à la fin, elles passent tranquillement du lit de la mort au tribunal de leur Dieu, sans paraître redouter le compte terrible qu'elles vont lui rendre de ses grâces et de leurs infidélites; mais il faut aussi convenir, Mesdames, que le nombre de celles-ci, est peu considérable : quelqu'assurance et quelque tranquillité qu'on ait eues pendant la vie, il s'en faut bien qu'on en jouisse dans ces derniers moments; tout change, tout se réforme à la mort; à mesure que les créatures s'éloignent et disparaissent, les pensées et les jugements changent et se rectifient. On voit alors les choses non comme autrefois, telles qu'on voudrait qu'elles fussent, mais telles qu'elles sont en effet; c'est-à-dire, que le vice et la vertu, le relâchement et la régularité, la tiédeur et la ferveur, paraissent, aux yeux d'une religieuse mourante, ce qu'elles sont en elles-mêmes, aux yeux de Dieu; ces idées si fausses et si dangereuses qu'on s'était formées, sur la perfection et sur son étendue, ces préjugés, ces erreurs, ces prestiges, tout se dissipe alors et fait place à la vérité. Dans cet état, une âme religieuse se rappelle ces grâces signalées et sans nombre qu'elle a reçues de son Dieu; elle se rappelle ces premiers temps, ces années de sa jeunesse, où fidèle à la grâce, elle faisait chaque jour, de nouveaux progrès dans le détachement du monde et d'elle-même, et dans l'attachement de son Dieu; elle se rappelle cette prédilection de son Dieu qui l'a mise, par préférence à une infinité d'autres, au rang de ses épouses; elle se rappelle ces jours heureux qui suivirent sa consécration à son Dieu; cette attention, cette docilité aux inspirations, et aux moindres inspirations de la grâce; cette fidélité, cette ponctualité à tous ses exercices; cette crainte, cette horreur du péché, et de tout ce qui avait l'apparence du péché, ce contentement intérieur, cet amour de son saint état; ce désir de s'unir à son Dieu, de s'entretenir avec lui, de croître sans cesse, en son saint amour. Cet état si heureux, et qui n'est plus, elle est forcée de le comparer avec l'état de dissipation, de tiédeur, d'indifférence, de dégoût de ses devoirs, dans lequel elle est tombée par sa faute; ah! elle ne peut s'empêcher de dire alors, comme le saint homme Job : *Qui me donnera de me trouver, comme dans les temps passés : « Quis mihi tribuat ut sim juxta menses pristinos* ! » (*Job*, XXIX, 2.)

Heureuse encore, cette âme, si cette connaissance si parfaite d'elle-même l'engageait à retourner promptement vers son Dieu! jamais il ne rejeta un cœur contrit et humilié; mais qu'arrive-t-il le plus souvent? Séduite et trompée depuis longtemps par l'ennemi de son salut, elle l'est encore, et plus que jamais, dans ses derniers moments. Pendant la vie, lorsque la grâce excitait des troubles et des remords dans son cœur, il

cherchait à la rassurer sur les dispositions dans lesquelles elle paraissait être de ne vouloir rien commettre de mortel, de criminel aux yeux de Dieu; il lui faisait entendre qu'il viendrait un temps où il lui serait aisé de réparer ses infidélités, et de reprendre son ancienne ferveur; qu'au moins à la mort, environnée de secours spirituels, elle pourrait faire une confession exacte de toutes ses fautes, détester ses jours de relâchement et de tiédeur, et se rendre par là, son Juge et son Epoux favorable : mais arrivée au terme de sa vie, l'esprit tentateur tient, à son égard, une conduite tout opposée. Pendant la vie, il l'entretenait dans son relâchement, par l'espérance : il l'y retient à la mort, par le désespoir; tout ce qu'il lui avait fait regarder, comme fautes légères, et sans conséquence, il les lui représente alors, comme des péchés griefs, comme des crimes énormes; il s'applique, et il réussit assez souvent, à l'effrayer par cette multitude innombrable de fautes qu'il grossit à ses yeux; il lui fait entendre qu'elle est trop éloignée de son Dieu, pour pouvoir se rapprocher de lui, et que son Dieu est trop irrité contre elle, pour qu'elle puisse jamais le fléchir; qu'il n'est plus de ressource pour elle; avec de pareilles idées, quel avantage pourrait-elle tirer des secours spirituels? On les lui procure, je le suppose; mais bien loin de servir à la purifier et à la tranquilliser, ils ne font que la rendre plus troublée et plus coupable à ses propres yeux; tout ce qu'un ministre de Jésus-Christ, qui connaît ses dispositions intérieures, et témoin de ses alarmes, lui dit alors, pour la rassurer, ne sert au contraire qu'à augmenter sa douleur et son désespoir : cette bonté infinie de son Dieu, qui l'a recherchée et choisie par prédilection, pour être à lui, et entièrement à lui; toutes les grâces singulières et sans nombre qu'il lui a prodiguées, depuis qu'elle s'est consacrée à son service, c'est là précisément ce qui la fait trembler. S'il lui dit que l'Epoux céleste est prêt à venir à elle, et à la recevoir dans ses sacrés tabernacles; ah! ce n'est plus pour elle un Epoux chéri et plein de bonté, il n'est à ses yeux qu'un juge sévère, prêt à lui faire sentir tout le poids de sa colère. Quelle situation! qu'elle est différente de celle d'une religieuse fidèle et fervente qui, toute sa vie, s'est appliquée à remplir les devoirs de son état! Celle-ci, plus elle voit s'approcher cet heureux moment qui doit terminer sa course et ses combats, et qui doit la réunir pour toujours à son céleste Epoux, plus elle se sent pénétrée de joie et de consolation. En vain l'esprit tentateur cherche à la troubler, par le souvenir de ses fautes, elle se les est souvent reprochées, elle s'est longtemps appliquée à les expier, par la pénitence; elle se les rappelle encore avec douleur, mais avec une douleur tranquille qui ne l'empêche point de mettre toute sa confiance dans son époux et son Dieu; elle meurt avec une paix et une sérénité d'âme qui annonce sensiblement sa sainteté, et qui est comme un indice, un avant-goût du bonheur éternel, dont elle va bientôt jouir. Mais la religieuse tiède et infidèle, au lit de la mort, rien n'est capable de la tranquilliser, de la rassurer; on la voit dans des troubles, dans des agitations qu'on attribue aux maux violents que cause une mort prochaine, mais qui sont bien plus quelquefois, les effets des frayeurs de l'âme que des douleurs du corps; et tandis qu'un ministre de l'Eglise, et que ses sœurs touchées de son état, prosternées autour d'elle, se répandent en gémissements et en prières, pour lui obtenir la grâce de mourir dans le baiser du Seigneur, le Seigneur l'appelle à lui, pour lui faire rendre de toute sa vie, un compte exact, redoutable à tout chrétien, mais infiniment plus redoutable encore, pour une âme que, par un privilége spécial, il avait placée dans un état plus saint et plus parfait que le commun des chrétiens.

Ah! Mesdames, à ce léger portrait que je viens de vous tracer de la religieuse tiède et de sa déplorable fin, il n'en est aucune de vous, j'ose le présumer et m'en flatter, qui, réfléchissant sur elle-même, puisse s'y reconnaître, qui ne sente même intérieurement un éloignement infini pour ce malheureux et si funeste état. Il me reste donc en terminant ce discours, à vous conjurer, avec tout le zèle que m'inspire le désir ardent que j'ai de votre sanctification, de vous en préserver le reste de vos jours; et pour cela pensez souvent au titre dont vous êtes honorées, au rapport glorieux que vous avez avec votre Créateur, aux engagements solennels et sacrés que vous avez contractés avec lui, au courage avec lequel vous les avez contractés ces engagements, et aux jours de fidélité et de ferveur qui les ont suivis; demandez-vous souvent comme saint Bernard, pourquoi vous avez renoncé au monde et vous êtes venues dans la retraite; rappelez-vous tout ce que ce Dieu de bonté a fait pour vous attacher spécialement à lui : ces grâces privilégiées et sans nombre dont il vous a comblées, depuis vos premières années jusqu'à ce jour; surtout excitez de plus en plus votre cœur à l'amour de votre céleste époux. Ah! Mesdames, s'il est des peines et des difficultés à servir constamment le Seigneur (il en est sans doute, je ne dois pas le dissimuler ici), c'est l'amour qui les fait surmonter; je dis plus même, d'après saint Grégoire, il n'y a que l'amour qui nous fasse rougir, pour ainsi dire, de trouver des difficultés au service de notre Dieu. Proposez-vous pour modèles les saintes qui vous ont précédées dans votre institut et dans cette sainte maison; comparez la paix du cœur, les consolations intérieures que procure la ferveur, avec les peines et les remords inséparables de l'état de tiédeur : enfin, proposez-vous, pendant cette retraite et promettez-le souvent à votre céleste Epoux, de le servir le reste de vos

jours, avec la plus grande ferveur, la plus exacte fidélité.

Oui, Seigneur, je vous promets dans ce moment de les faire, ces considérations salutaires, et de prendre ces résolutions saintes qu'on me propose ici; hé, puis-je prendre trop de précaution pour éviter ce malheureux état de langueur, de tiédeur, si indigne d'une de vos épouses, si préjudiciable à sa perfection et à son salut? Oui, Seigneur, oubliant, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, tout ce que j'ai fait pour vous jusqu'ici, je vais remplir avec plus de fidélité que jamais la carrière qui me reste à parcourir, hélas! et qui est peut-être plus avancée que je ne le pense : bien loin de mettre des bornes à ma perfection, je suis bien résolue d'entrer dans toutes vos vues et de correspondre à tous les desseins de sanctification que vous avez sur moi. Ah! heureuse et mille fois heureuse, celle qui vit loin du monde et de ses dangers, qui appelée à la retraite et dans le saint état de la religion, en remplit tous les devoirs, avec cette fidélité, cette promptitude et cette gaieté qui, au sentiment de saint François de Sales, font la vraie ferveur à vos yeux! heureuse, dès cette vie, par les grâces et les consolations spirituelles dont vous ne cessez de la combler, mais infiniment plus heureuse, dans l'autre, par les biens immenses dont vous récompenserez sa ferveur, dans vos tabernacles éternels! Ainsi soit-il.

## CINQUIÈME JOUR.

### Premier discours.

### SUR L'OBÉISSANCE.

*Obedite præpositis vestris et subjacete eis.* (*Hebr.*, XIII, 17.)

*Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis.*

C'était, Mesdames, à tous ceux qui avaient embrassé la loi de Jésus-Christ, que saint Paul adressait ces paroles. Après avoir donné lui-même des preuves de son entière obéissance, de sa parfaite docilité au Seigneur, dès l'instant qu'il se convertit à lui, persuadé que l'obéissance était pour tous les chrétiens un des moyens les plus propres pour plaire à leur Dieu et pour assurer leur salut, il leur en recommandait la pratique, envers ceux que la Providence avait placés sur leurs têtes: *Obedite præpositis vestris.* Or si le saint Apôtre jugeait cette vertu si avantageuse et nécessaire même à tout fidèle en général, pour se sauver, de quel avantage et de quelle nécessité n'est-elle donc pas pour vous, Mesdames, qui, outre les obligations qui vous sont communes avec tous les chrétiens, avez contracté avec votre Dieu, dans la religion, des engagements plus étroits encore, et celui en particulier, de renoncer pour toujours à votre volonté, à votre liberté?

Cependant, malgré ces engagements sacrés l'on ne voit que trop souvent dans la religion, des vierges chrétiennes qui, par leur conduite paraissent les avoir oubliés; qui se soustraient sans scrupule à l'autorité supérieure, ou qui du moins pratiquent l'obéissance avec des dispositions qui la rendent désagréable au Seigneur et sans fruit, sans mérite pour elles-mêmes. Quoique, grâce au Seigneur, vous paraissiez, vous, Mesdames, sur cette grande et belle vertu, dans des dispositions saintes, convenables à votre saint état, pour vous engager à y persévérer le reste de vos jours, j'ai cru devoir vous en entretenir ici, et pour cela, vous montrer tout à la fois les motifs qui doivent vous engager à pratiquer la sainte vertu d'obéissance : ce sera le sujet de la première partie de ce discours; et les qualités que doit avoir cette obéissance pour être pratiquée avec fruit : ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Vous le savez, Mesdames, dans quelque état que nous puissions être, nous ne devons juger de tout, dans cette vie, que par les vues de la foi, que par rapport à la vie éternelle, que par rapport à notre salut; nous ne devons estimer les choses, par conséquent, qu'autant qu'elles ne nous détournent point de la voie du salut, qu'autant qu'elles nous conduisent au salut. Or si c'est le jugement que tout chrétien doit porter, à plus forte raison devez-vous penser ainsi, vous, Mesdames, qui, comme épouses de Jésus-Christ, avez le bonheur de vous trouver dans un état tout de perfection et de sainteté. Vous devez prendre les moyens les plus propres à plaire à votre céleste époux, parce que ce sont eux qui, en vous faisant marcher, avec le plus de sûreté, dans le chemin de cette perfection que vous avez embrassée, vous y font marcher aussi avec le plus de paix et de satisfaction. Or voilà les excellents effets que produit la sainte vertu d'obéissance; elle est pour vous tout à la fois, la voie la plus sûre et la voie la plus consolante, dans l'ordre du salut.

I. Je dis, la voie la plus sûre, et cela pour deux raisons: c'est, en premier lieu, que Jésus-Christ, qui doit être en tout, votre modèle, a pratiqué toute sa vie, cette vertu; c'est, en second lieu, que vous vous êtes engagées vous-mêmes à pratiquer cette vertu; ainsi l'exemple de votre céleste Époux, vos propres engagements, deux motifs puissants dont vous allez sentir toute l'importance.

Je dis, premièrement, l'exemple de Jésus-Christ: oui, Mesdames, quoique le Dieu-Sauveur ait fait éclater, pendant sa vie mortelle, toutes les vertus, il en est cependant dont il a jugé la pratique plus nécessaire pour nous, et qu'il a aussi paru pratiquer plus que les autres; or il n'en est point qui ait plus brillé dans lui, que celle de l'obéissance; s'il quitte le séjour de sa propre gloire. S'il descend sur la terre, s'incarner dans le sein d'une Vierge, c'est pour obéir aux ordres de son Père éternel; tout ce qu'il a fait, dans tout le cours de sa vie mortelle,

sa fuite en Egypte, dès les premiers jours de sa naissance, ses missions dans la suite, ses courses, ses voyages, ses prédications, ses soins et ses travaux, pour sauver les âmes, tout a été, pour obéir à son Père éternel; l'état de misère, de pauvreté dans lequel il a vécu, les injures, les calomnies; les persécutions auxquelles il a été exposé de la part des Juifs ses ennemis, tout ce qu'ils lui ont fait souffrir dans sa Passion, le mépris et les opprobres dont il a été recouvert, les différents supplices qu'ils lui ont fait subir, tout ce qu'il a fait en un mot et tout ce qu'il a souffert depuis le premier instant de son incarnation, jusqu'au dernier soupir de sa vie, il l'a fait et souffert pour remplir les décrets de son Père éternel; il a été obéissant, pour me servir de l'expression de l'Apôtre, jusqu'à mourir et à mourir sur une croix: *Obediens usque ad mortem crucis.* (*Philip.*, II, 8.) Non-seulement il a montré la plus parfaite obéissance aux ordres de son Père éternel, mais il s'est abaissé de plus jusqu'à obéir aux créatures; quoique le maître lui-même, comme Dieu et le Créateur de tous les êtres, il a voulu obéir à Marie et à Joseph, leur être soumis comme le fils le plus docile; c'est même la seule vertu de sa jeunesse dont parle l'Evangile: *Erat subditus illis.* (*Luc.*, II, 51.) C'est cette vertu qui l'a porté encore, quoique le Roi des rois, le Souverain des souverains, à se soumettre aux rois, aux souverains de l'univers, à leur payer le tribut, à obéir enfin à ses ennemis, à ses bourreaux eux-mêmes.

Or vous le savez, Mesdames, tous, en qualité de chrétiens, de disciples de ce Dieu Sauveur, qualité que nous avons reçue dans le baptême, nous sommes dans l'obligation de nous conformer en tout à Jésus-Christ, d'imiter ce Dieu Sauveur dans les vertus qu'il a pratiquées pendant sa vie mortelle, et dans une obligation si étroite que, sans cette conformité, dit saint Cyprien, nous ne méritons pas le nom de chrétiens; à plus forte raison, vous, Mesdames, qui, à ce titre de chrétiens, de disciples de Jésus-Christ, avez ajouté celui d'épouses de ce Dieu Sauveur, vous trouvez-vous dans une obligation plus étroite encore que le reste des chrétiens, de vous rapprocher le plus qu'il vous sera possible de ce divin modèle, en sorte que vous ne pouvez vous regarder, et qu'il ne vous regarde en effet lui-même, comme des épouses dignes de lui et selon son cœur qu'autant que vous travaillez à l'imiter, que vous pratiquez toutes les vertus qu'il a pratiquées lui-même, et par conséquent la sainte vertu d'obéissance, qui, comme l'a dit saint François de Sales, *a été la chère vertu de l'Epoux dans laquelle et pour laquelle il a voulu naître, vivre et mourir.*

Mais un autre motif capable lui seul de vous porter à la pratique de cette vertu, ce sont les engagements que vous avez pris avec votre Dieu, et la promesse que vous lui avez faite en entrant dans la religion, promesse authentique, engagements irrévocables auxquels vous ne pouvez pas vous rendre infidèles sans une criminelle prévarication. Oui, Mesdames, lorsque vous embrassâtes le saint état de la religion, vous renonçâtes hautement à votre propre volonté, à votre liberté; vous promîtes à votre Dieu d'obéir en tout et pour tout à ceux qui vous tiendraient sa place sur la terre: tel fut le vœu que vous fîtes alors, vœu solennel et sacré; c'est au pied des saints autels et en présence de votre Dieu que vous en prîtes à témoin, que vous le prononçâtes; vœu, j'ose le dire, le plus excellent de ceux que vous fîtes alors. Par le vœu de pauvreté, vous n'avez renoncé qu'aux richesses de la terre, qu'à ce qui était hors de vous par conséquent; par le vœu de chasteté vous avez renoncé aux désirs des sens, et à tout ce qui pouvait flatter votre chair et la satisfaire. Mais par le vœu d'obéissance, c'est à ce qu'il y a de vous, et dans vous, de plus intime, de plus précieux et de plus cher pour vous par conséquent; c'est à votre propre volonté, à votre liberté, c'est à vous-même et à tout vous-mêmes que vous avez renoncé. Vœu le plus excellent encore, parce qu'à le bien prendre, il renferme les deux autres et les comprend si bien que, dans quelques instituts, comme dans celui de saint Benoît, on ne prononce que celui-là; ce qui a fait dire à saint Thomas et à sainte Thérèse qu'il était le plus important des trois; à sainte de Chantal, que sans lui une religieuse n'était qu'un fantôme de religieuse, et à tous les maîtres de la vie spirituelle, qu'il était la base et le fondement de la perfection religieuse: vœu si excellent qu'il a la vertu, pour l'ordinaire au moins, d'anéantir ceux que vous auriez pu faire avant d'entrer en religion, et que vous pourriez faire y étant entrée; vœu d'ailleurs de la plus grande étendue, par les obligations qu'il renferme, comme vous le verrez dans la suite de ce discours.

Voilà donc l'engagement sacré que vous avez contracté, non avec les hommes, mais avec votre Dieu, et qu'il a bien voulu accepter en vous recevant au rang de ses épouses; vous ne pouvez donc plus y contrevenir sans les rompre, ces engagements, et par conséquent sans prévarication et sans crime, crime et prévarication d'autant plus énormes que la matière de votre désobéissance serait plus importante. Oui, Mesdames, et voilà la différence qui se trouve entre les devoirs que renferment vos vœux et les observances que vous prescrivent vos constitutions; celles-ci, absolument parlant, comme l'enseignent saint Thomas, saint François de Sales et tous les docteurs, n'obligent point sous peine de péché, en sorte que s'il ne se trouve ni mépris ni scandale qui accompagne la transgression, ce qui, à dire vrai, en est rarement exempt, l'on ne peut pas dire qu'il y ait une offense de Dieu, un vrai péché. Mais il n'en est pas ainsi de vos vœux et de celui de l'obéissance par conséquent; vous ne pouvez

les enfreindre sans offenser le Seigneur, sans commettre un péché qui est plus ou moins grief, à proportion que la transgression est plus ou moins considérable; en sorte que toutes les fois que vous désobéissez à celle qui, dans la religion, a reçu de Dieu la mission pour vous gouverner et vous commander; dès lors, quelque légère que puisse être la matière de votre désobéissance, elle est pour vous une vraie faute, un vrai péché, une espèce même de sacrilége, par le mauvais usage que vous faites d'une volonté, d'une liberté qui n'est plus à vous, que vous avez toute consacrée au Seigneur. Eh quoi ! si vous aviez pris quelque engagement avec les créatures, vous seriez fidèle à les remplir; vous regarderiez comme un déshonneur, comme un crime, de manquer à votre parole, à vos promesses; comment donc pourriez-vous manquer à celles que vous avez faites à votre Dieu, qui, au jour de ses vengeances, vous en fera rendre un compte exact et rigoureux? Car c'est surtout ce vœu d'obéissance que vous avez fait de votre propre volonté, qui sera l'objet de votre examen dans ce grand jour; ceux qui résistent à la puissance légitime résistent à l'ordre de Dieu, dit saint Paul, et se soumettent à la condamnation : *Sibi damnationem acquirunt.* (*Rom.*, XIII, 2.) C'est de tout inférieur que parlait l'Apôtre; qu'eût-il dit et pensé de ceux et de celles qui ont fait à leur Dieu un sacrifice solennel et sacré de leur propre volonté dans la religion?

II. Mais non-seulement l'obéissance, après le vœu que vous avez fait, est la voie la plus sûre pour votre salut, soit parce qu'elle vous approche de plus près de votre céleste Epoux, soit parce qu'elle vous rend fidèles à des engagements solennels que vous avez contractés avec lui; mais elle est de plus pour vous la voie la plus satisfaisante, la plus consolante; le plus grand bien, je dis même, l'unique bien réel et solide que vous puissiez vous procurer en cette vie, vous le savez, Mesdames, c'est la tranquillité, le contentement de l'âme, la paix du cœur; voilà l'avantage que procure l'obéissance religieuse. Quoi de plus consolant, en effet, que de penser qu'on est entièrement et pour toujours sous la main de Dieu, que c'est à Dieu qu'on obéit en obéissant à ses supérieurs, qu'on ne peut alors s'égarer ni l'offenser?

Dans le monde, avec la plus grande, la plus sincère volonté de travailler à son salut et d'entrer, sur cette importante affaire, dans toutes les vues de Dieu, on ne sait quelquefois qu'entreprendre; entre plusieurs moyens de sanctification qui se présentent à l'esprit, l'on est incertain lequel sera plus agréable au Seigneur. Si l'on n'a pas pour se conduire un de ces guides sages pieux et éclairés, qui malheureusement ne sont pas communs, on peut aisément se tromper dans le choix : l'esprit des ténèbres qui sait se transformer en ange de lumière, suggère quelquefois des moyens qui, bien loin de sanctifier, ne servent qu'à nourrir l'amour-propre et à éloigner de la voie du salut. Mais dans la religion, en suivant exactement ce qui est ordonné par la règle ou ce que prescrivent les supérieurs, on ne peut être exposé aux illusions de l'esprit tentateur; l'on est sûr de faire la volonté de Dieu et de travailler efficacement à sa perfection, à son salut. C'est en ce sens que le Saint-Esprit a dit que celui qui se conduit habituellement par l'obéissance doit remporter et chanter des victoires : *Vir obediens loquetur victorias.* (*Prov.* XXI, 28.) Que de mérites en effet une personne religieuse acquiert alors et chaque jour! Comme il n'est presque pas d'instant où elle ne fasse quelque sacrifice de sa propre volonté pour plaire à son céleste Epoux; aussi n'est-il pas un instant où le céleste époux ne la regarde avec complaisance et où il ne lui accorde de nouvelles grâces, de nouveaux secours qui la rendent de jour en jour plus agréable à ses yeux et qui sont, en même temps, pour elle une source des plus solides consolations.

Quoi de plus consolant en effet que de savoir qu'on obéit à un maître infiniment grand, au-dessus de tous les êtres, tout-puissant, qui peut récompenser, et qui a dessein de récompenser ce qu'on fait pour lui, par des biens immenses et éternels! A un maître infiniment aimable, plein d'amour et de bonté, pour ses créatures, qui le servent avec fidélité! A un maître qui, par sa science infinie, connaît tout, et voit tout ce qu'on fait pour lui, qui ne l'oubliera pas, qui ne peut même l'oublier! A un maître infiniment équitable, qui n'ordonne rien que de raisonnable, qui dans tout ce qu'il ordonne, a autant égard à l'intérêt, au bonheur de ses créatures qu'à son propre intérêt, qu'à sa propre gloire; qui agit de plus, avec elles, qui les aide par ses grâces, à accomplir tout ce qu'il leur ordonne! A un maître bien différent par là, des maîtres de la terre, assez souvent durs, intraitables, injustes, impuissants ou ingrats.

Quoi de plus consolant encore, que de sentir qu'en obéissant, on plaît à ses supérieurs; qu'on se rend agréable à leurs yeux, qu'on allége, autant qu'il est en soi, le fardeau de la supériorité, fardeau duquel il faut être chargé, pour en connaître et en sentir tout le poids, mais qui devient plus pesant encore, par l'indocilité des esprits qu'on a à conduire! *Obéissez à ceux qui sont placés sur vos têtes,* dit saint Paul, *soyez-leur soumis* : « *Obedite.* » La raison qu'en donne l'Apôtre, c'est qu'ils rendront un compte exact au souverain Juge de leur conduite, comme supérieurs. Voilà ce qui a toujours fait trembler les saints, et les plus grands saints, lorsqu'on a voulu les placer au-dessus des autres; voilà ce qui leur a fait employer toute sorte de moyens pour se préserver des honneurs et des dignités, ce qui les a pénétrés de chagrin lorsqu'ils se sont vus forcés de les accepter. Mais à cette raison qu'allègue l'Apôtre pour

engager les fidèles à obéir à leurs supérieurs, il en joint une autre bien importante encore, c'est afin que les supérieurs s'acquittent de leur emploi avec joie et consolation, et non avec chagrin et en gémissant : *Cum gaudio et non gementes*, (*Hebr.*, XIII, 17); qui ne peut être que très-préjudiciable aux inférieurs, ajoute l'Apôtre : *Non expedit vobis.* (*Ibid.*) Ah ! qu'il est dangereux en effet, pour une personne religieuse de déplaire, par son indocilité, à celle qui lui tient la place de Dieu, sur la terre ! Que les gémissements de celle-ci, que les larmes qu'elle répand quelquefois devant le Seigneur, sont funestes à celles qui lui causent ces gémissements et ces larmes ! Qu'il est à craindre que le Seigneur ne leur fasse entendre intérieurement, ce qu'il dit au prophète Samuel, qui gémissait en sa présence, de l'indocilité des Juifs qu'il avait à conduire : Ces esprits indociles refusent de vous écouter, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter moi-même ; c'est sur moi que retombe le mépris qu'ils osent faire de vos avis et de vos ordres ; mais prenez patience, un jour, je me vengerai de ces révoltes et de ces mépris ; je n'attendrai pas même, pour cela, le grand jour de mes vengeances, pour leur faire éprouver mon indignation et ma colère. De là en effet quelquefois les maux corporels et spirituels qui affligent ces personnes indociles ; de là du moins, ces troubles intérieurs, ces remords, ce dégoût, cet ennui, ce mécontentement de leur état qui les obsèdent et qui les suivent partout, et jusqu'au lit de la mort. Hé ! en peut-il être autrement ? Peut-on n'être pas dans le trouble, accablé de remords, quand on sait et qu'on ne peut se dissimuler qu'on contrevient à des engagements sacrés qu'on a contractés volontairement avec son Dieu ; quand on voit que par sa conduite on déplaît à sa supérieure, qu'on est sa croix et tout à la fois un sujet de scandale pour toute une communauté ; qu'on est condamné par tout ce qui s'y trouve de plus régulier, de plus saint ? Non, non, en vain une religieuse indocile affecte quelquefois beaucoup de tranquillité, de contentement au-dehors, sa conduite qu'elle sait déplaire à Dieu et à ses supérieurs, lui cause souvent des chagrins et des remords qui la déchirent d'autant plus cruellement au-dedans d'elle-même, qu'elle affecte davantage de les cacher au-dehors.

Bien différente par-là de la religieuse obéissante et docile ; comme celle-ci fait son bonheur de ses devoirs et à obéir aux personnes qui lui tiennent la place de Dieu sur la terre, Dieu veut bien, pour l'ordinaire, récompenser son obéissance, dès cette vie, par un contentement intérieur, par des consolations spirituelles qu'il faut éprouver pour les bien connaître ; pleine de foi, considérant toujours son Dieu dans ses supérieurs, quelque opposition qu'elle puisse avoir pour ce qui lui est commandé, elle l'exécute avec docilité, avec plaisir même, parce qu'elle sait que c'est la volonté de son Dieu qu'elle accomplit ; elle sait et se rappelle souvent, qu'après tout, elle ne peut aller au ciel que par la voie par laquelle y est entré son céleste Epoux, je veux dire, par les peines et les souffrances ; elle sait que les souffrances les plus propres à la sanctifier, à la conduire au ciel, sont non les souffrances de son propre choix, mais celles qui lui viennent par la disposition de la divine Providence ; elle sait qu'elle ne peut se tromper en obéissant à ses supérieurs, qu'il n'y a qu'à gagner pour elle, que la plus petite action faite par obéissance est méritoire aux yeux de Dieu ; elle sait que cette obéissance la préserve d'une infinité de tentations et de dangers pour son salut, qu'elle ne peut que lui procurer une abondance de grâces et de secours, qui lui rend, chaque jour, plus facile l'affaire importante de sa perfection et de son salut ; elle sait que cette obéissance la fortifie de plus en plus contre un des plus redoutables ennemis de son salut qui est sa propre volonté ; elle sait que quand elle ne réussirait pas dans ce qui lui est recommandé, elle n'en serait pas moins agréable à Dieu et n'en mériterait pas moins une récompense pour l'éternité, parce que ce n'est point le succès, mais l'action, l'obéissance qu'il lui demande ; elle sait tout cela, elle en est intimement convaincue : voilà ce qui la rend si contente. Souvent et très-souvent, elle bénit le Seigneur de l'avoir mise dans un état aussi consolant en lui-même qu'il est avantageux pour elle ; elle sent tellement, au-dedans d'elle-même, l'avantage et la nécessité d'être sous l'obéissance, qu'elle serait tentée de dire, comme autrefois un jeune solitaire : Ah ! plût à Dieu, qu'au lieu d'une supérieure le Seigneur m'en eût donné plusieurs, je marcherais plus sûrement encore dans la voie du salut ! Voilà, au milieu des peines, des tentations, des obstacles qu'elle rencontre quelquefois dans son état, voilà ce qui la tient dans la plus grande sécurité ; semblable à un passager qui dort tranquillement sur le vaisseau qui le porte, comptant sur l'habileté du pilote chargé de le gouverner, elle se rassure également sur les lumières et la prudence de celle que la divine Providence a mise en sa place pour la conduire ; elle dit souvent comme le Roi-Prophète : Que peut-il m'arriver et que pourrait-il me manquer puisque le Seigneur me conduit lui-même : *Dominus regit me et nihil mihi deerit.* (*Psal.*, XXII, 1.)

Oui, tandis que la religieuse indocile, plus attachée à sa volonté qu'à celle de ses supérieurs, passe sa vie dans l'amertume, dans des peines intérieures, qu'elle ne peut ni cacher aux autres, ni se dissimuler à elle-même, et qu'elle la termine, cette vie, dans des agitations, dans des remords qui lui font tout craindre pour l'avenir et qui la jettent quelquefois dans le plus affreux désespoir, la religieuse, au contraire, qui a toujours aimé l'obéissance et qui se conduit en tout par cette belle vertu, coule jusqu'à

la fin des jours heureux et tranquilles dans la paix et avec des consolations intérieures qui sont pour celles qui la voient terminer sa carrière, un indice certain qu'elle meurt véritablement dans le Seigneur, et qui sont pour elle-même, un pressentiment, un avant-goût de la paix et des délices éternelles. Voilà donc, Mesdames, les grands biens que procure toujours la sainte vertu d'obéissance à celles qui, dans notre saint état, la pratiquent avec fidélité ; tels sont, par conséquent, les motifs puissants qui doivent vous engager à la pratiquer fidèlement vous-mêmes toute votre vie. Mais je ne dois point en rester là ; après vous les avoir fait considérer, ces motifs, je dois de plus vous faire voir quelles qualités doit avoir votre obéissance pour plaire au Seigneur et pour vous être utile à vous-mêmes : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

D'après tout ce que je viens de vous dire, Mesdames, vous avez dû conclure que de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, l'obéissance est la plus essentielle et tout à la fois la plus excellente. Tel est, en effet, le sentiment des Pères de l'Église et de saint Grégoire, pape, surtout : la raison qu'en donne ce saint docteur, c'est qu'elle est la seule qui, à proprement parler, commande toutes les autres vertus et qui les conserve. Cependant, quelque excellente et quelque nécessaire qu'elle soit cette vertu, et dans tous les états, qu'elle est rare, cependant, au moins, la vraie et parfaite obéissance, même dans les états qui conduisent, par eux-mêmes, à la perfection ! Vous me demandez sans doute ici, Mesdames, ce que j'entends par une vraie et parfaite obéissance, et quelles qualités elle doit avoir pour être telle aux yeux de Dieu ; je pourrais, pour vous répondre, n'en exiger qu'une, qui est l'amour : Aimez, pourrais-je vous dire, aimez sincèrement votre Dieu, obéissez en tout, par amour pour votre Dieu, et votre obéissance aura tout ce qu'il faut pour lui plaire. Mais pour vous donner une instruction plus étendue, je dis que votre obéissance ne sera jamais parfaite, si vous tardez à exécuter ce qui vous est prescrit, ou si vous exécutez absolument et sans distinction, ce qui vous est prescrit, ou si vous entreprenez d'examiner et de juger ce qui vous est prescrit, ou enfin si vous ne mettez pas le même zèle et la même fidélité à exécuter tout ce qui vous est prescrit. De tout ceci vous devez conclure avec moi que l'obéissance religieuse, pour être sans défaut aux yeux de Dieu et méritoire pour vous, doit être, tout à la fois, une obéissance prompte, quant à l'exécution ; universelle, quant à l'objet ; aveugle, quant au jugement ; enfin, constante, quant à la pratique. Développons toutes ces idées, elles donneront lieu à un détail de principes et de conséquences desquelles je m'assure que vous sentirez l'importance et la solidité. Renouvelez-moi, pour cela, je vous prie, votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que l'obéissance doit être prompte, dans l'exécution. Sans cette qualité, elle n'a plus le même prix ; c'est sur cela, en effet, qu'on juge communément, et jusque dans le monde, du mérite et de l'attachement de la personne qui obéit. Un sujet, un courtisan qui mettrait de la lenteur et des délais à remplir les volontés du souverain, manifesterait par-là, et son peu de zèle à le servir, et son peu d'attachement à sa personne ; aussi voyons-nous ceux qui l'approchent de plus près, mettre le plus d'ardeur et de promptitude à exécuter ses ordres. Or si une créature montre cette fidélité, pour une autre créature qui ne lui est supérieure que par le rang distingué qu'elle occupe, quel zèle et quel empressement ne doit donc pas avoir une simple créature lorsqu'elle obéit à son Créateur et son Dieu ? Car, comme le dit saint Ignace dans sa lettre sur l'obéissance, lorsque votre supérieur vous appelle, vous ne devez pas douter que ce ne soit Jésus-Christ qui vous appelle, et qui vous commande lui-même ; comment donc mettriez-vous de la lenteur dans l'exécution de ses ordres ? Ne serait-ce pas lui témoigner que vous n'avez pas un vrai désir, un vif empressement à lui plaire, et par conséquent un très-grand attachement à sa personne ? Le véritable obéissant, dit saint Bernard, ne sait mettre aucun retardement dans l'exécution des commandements qui lui sont faits.

Voilà, en effet, ce qui fit le mérite d'Abraham ; au premier ordre que Dieu lui donne de quitter sa patrie, il l'exécute à l'instant ; il part au milieu même de la nuit. Voilà ce qu'ont fait les apôtres ; à l'instant que Jésus-Christ leur ordonna de le suivre, ils quittèrent tout et se mirent à sa suite. Voilà ce que firent Marie et Joseph, lorsque l'ange leur ordonna de la part du ciel de quitter Nazareth ; ils partent sans retardement et portent Jésus enfant en Égypte. Voilà ce que firent les mages et ce qui leur procura de se convertir à la foi de l'Evangile ; dès qu'ils aperçurent la nouvelle étoile, ils abandonnèrent leur peuple et leur patrie, pour aller reconnaître et adorer le Messie. Et voilà ce que font et ce qu'ont fait dans tous les temps, les personnes religieuses, saintes et ferventes ; au premier signal de la volonté de Dieu, manifestée par leur règle ou par leurs supérieurs, on les a toujours vues quitter tout, obéir promptement ; elles n'ont même été reconnues saintes et ferventes, distinguées des tièdes et des imparfaites, que par cette exactitude, cette ponctualité si essentielle, en effet, qu'elle a toujours été recommandée par tous les maîtres de la vie spirituelle, par tous les fondateurs ou instituteurs d'ordres et toujours mise en vigueur, par ceux et celles qui, placés par la Providence à la tête des autres, ont eu le plus de zèle pour le maintien de la régularité, et pour la per-

fection des âmes confiées à leur soin. Exactitude, ponctualité si essentielle, si agréable à Dieu, que plus d'une fois il a paru l'approuver par des prodiges. Vous le savez, Mesdames, et je vous l'ai déjà rapporté, ce trait de ce solitaire qui, laissant en sa cellule, pour obéir plus promptement, une lettre à demi formée, la trouva à son retour achevée en or. Mais exactitude du moins, que le Seigneur récompense toujours, dès cette vie même par des grâces abondantes qu'il répand sur ceux et celles qui la pratiquent : aussi le démon qui voit combien cette ponctualité a de force, pour détruire son empire, n'omet rien pour en détourner les personnes religieuses ; il leur fait entendre que, pourvu qu'elles obéissent, il importe peu qu'elles montrent, en obéissant, une si scrupuleuse exactitude, qu'il y a même de la petitesse d'esprit à s'astreindre à ce premier instant ; et dès qu'il a pu réussir à faire mettre quelque délai dans l'exécution de ce qui est recommandé, il croit n'avoir pas tout perdu, et avoir même causé un vrai préjudice à l'âme, en la privant par-là de la grâce attachée à cette ponctualité. Vous sentez par-là, Mesdames, combien il est important d'obéir promptement et sans délai ; vous devez être dans la disposition de ce prophète lorsqu'il disait au Seigneur : *Me voici, envoyez-moi : « Ecce ego, mitte me. »* (*Isa.*, VI, 8.) Vous devez dire comme le Roi-Prophète : Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt à exécuter tout ce qui me sera commandé de votre part : *Paratum cor meum.* (*Psal.* LVI, 8.) L'obéissance pour être méritoire doit donc être prompte, mais elle doit, de plus, être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tout : seconde qualité.

II. C'est cependant, Mesdames, je dois le dire ici, ce que l'on ne voit pas toujours dans les communautés, même les plus régulières quelquefois : quand ce qui est ordonné plaît et se trouve conforme à ce que l'on désire, ah ! l'on montre alors la plus grande docilité ; mais en est-il de même lorsque les choses commandées répugnent et déplaisent ? Que de moyens l'on cherche alors, pour se dispenser d'accomplir ce qui est ordonné, sans paraître désobéir formellement ! On ne se contente pas d'alléguer soi-même à sa supérieure des raisons qui ne sont rien moins que convaincantes, qu'on a puisée dans sa répugnance, dans son amour-propre, on les communique de plus, avec un ton de confidence et un air de bonne foi, aux personnes propres à faire changer d'idées et de volonté à la supérieure ; l'on se plaint amèrement quelquefois, de ses préjugés, de ses prédilections, on les exagère ; point d'adresse, de détours qu'on emploie pour la ramener à ce que l'on souhaite. On réussit en effet par-là quelquefois à se faire défendre, ce qui ne plaît pas, ou à se faire ordonner ce qui plaît ; on se procure adroitement des permissions des ordres, des dispenses, des singularités toujours préjudiciables au bien général d'une communauté ; or, je vous le demande, est-ce là accomplir véritablement le vœu d'obéissance ! N'est-ce pas plus faire sa propre volonté que celle de sa supérieure, ou plutôt faire sa propre volonté, en paraissant obéir à sa supérieure ? Ah ! une religieuse aussi imparfaite peut bien faire illusion aux autres, et se la faire à elle-même ; mais elle ne peut tromper Dieu qui, voyant de pareilles dispositions dans son cœur, bien loin d'approuver tout ce qu'elle fait, n'y répand aucune bénédiction : aussi se trouve-t-elle, cette religieuse, sans goût, sans consolation parce qu'elle voit bien et qu'elle ne peut se dissimuler, qu'elle n'est point dans l'ordre, qu'elle se recherche elle-même, dans le temps et dans des choses où elle ne devrait chercher que Dieu, n'avoir que Dieu en vue.

Voulez-vous donc, Mesdames, travailler véritablement à votre perfection, et n'avoir rien à vous reprocher, par rapport à votre vœu d'obéissance ? Ne faites aucune distinction dans tout ce qui peut en être l'objet ; montrez la même docilité, la même fidélité aux ordres, aux commandements qui vous répugnent et à ceux qui vous plaisent, et que vous pouvez désirer ; soyez bien persuadées que vous vous rendrez d'autant plus agréables à Dieu et que vous acquerrez d'autant plus de mérite que vous sentirez plus d'opposition et que vous vous ferez plus de violence pour obéir ; vous n'aurez point à craindre alors d'agir par le mouvement de votre propre volonté, de l'amour-propre qui corrompt souvent les actions les plus saintes. Étendez cette soumission, cette docilité, non-seulement à ce qui peut regarder le bien de votre communauté en général, mais encore à tout ce qui a rapport à votre conduite particulière ; ne faites rien, en genre de prières, de pratiques, de mortifications, de bonnes œuvres qui ne soit marqué au coin de l'obéissance ; souvenez-vous de ce que dit le Seigneur aux Juifs, par un prophète : Vos jeûnes et vos solemnités me déplaisent, je les ai rejetées, parce que votre propre volonté s'y trouve : *Invenitur voluntas tua.* (*Isa.*, LVIII, 3.) Combien en effet, par là, de bonnes œuvres, de prières d'austérités perdues pour le ciel ! L'abstinence faite contre l'obéissance, ou sans l'obéissance, dit saint François de Sales, ôte le péché du corps, pour le mettre dans le cœur. Elle affaiblit le corps, dit-il encore et elle fortifie l'amour-propre. Si donc vous voulez plaire au Seigneur en obéissant, faites que votre obéissance soit sans restriction, sans réserve ; qu'elle s'étende également à tout ce que l'on peut vous ordonner et à tout ce que vous aurez à faire ; ç'a toujours été la pratique des personnes religieuses, véritablement saintes : plus elles ont été saintes et plus elles se sont appliquées à combattre en tout, leur propre volonté. Mais cela ne suffit point ; afin que votre obéissance soit parfaite, elle doit être encore aveugle : troisième qualité.

III. Voilà cependant un autre abus assez commun dans la religion : on obéit à la vérité, mais on se dédommage, en quelque sorte, de la contrainte qu'il a fallu se faire pour obéir, en raisonnant sur ce qui a été commandé; on juge sa supérieure, non-seulement au-dedans de soi, mais avec d'autres quelquefois; on lui impute des motifs tout naturels et peu chrétiens; on tombe indirectement du moins, sur ses défauts, sur sa conduite dans le gouvernement. Rien cependant de plus injuste, j'ose le dire, que cette liberté de juger, de censurer ses supérieurs, parce qu'ils ont souvent pour agir, pour commander, des raisons que les inférieures ne peuvent pénétrer ; parce que si la charité ordonne de juger toujours favorablement de son prochain, en général, à plus forte raison l'exige-t-elle, pour le prochain supérieur : je dis plus, parce que, quand la supérieure n'aurait pas une intention bien droite, un motif bien pur, dans le commandement qu'elle fait, dès que ce commandement n'a rien de contraire aux préceptes du Seigneur et à l'esprit de l'institut, on doit lui obéir. A la vérité, elle répondra à Dieu de l'ordre qu'elle a donné et du motif qui le lui a fait donner; mais pour la personne religieuse, elle ne répondra à Dieu que de sa docilité, ou de son indocilité. Voilà ce qui faisait dire à saint Ignace, que si le chef de l'Eglise, si le pape lui ordonnait de s'exposer sur la mer dans un vaisseau, sans provision, sans pilote, sans gouvernail, il ne balancerait pas à obéir, appuyé sur cette belle maxime, qui n'est point assez connue dans la religion, que la prudence est toute pour la personne qui commande. Voilà ce qui engageait ces anciens solitaires, si éclairés dans les voies de la perfection, à commander à ceux qui leur étaient soumis des actions inutiles, et quelquefois ridicules en apparence, autant dans la vue d'anéantir leur propre jugement que de rompre leur propre volonté. Ce qui prouve qu'en cela ils étaient animés de l'esprit de Dieu, c'est que plus d'une fois il a paru approuver l'obéissance de pareilles actions par de vrais miracles. Il ne suffit donc pas, pour une parfaite obéissance, d'obéir simplement de la volonté, d'exécuter ce qui est ordonné ; mais elle exige de plus une soumission de jugement, un acquiescement intérieur de l'esprit à ce qui est ordonné.

En vain allégueriez-vous que vous ne jugez votre supérieure que sur les petites choses qu'elle vous commande ; vous pouvez aisément vous tromper et juger peu important en soi ce qui l'est beaucoup peut-être à ses yeux et aux yeux de Dieu. Qu'était-ce en apparence que de manger ou de ne pas manger une pomme ? C'était cependant à cette défense qu'était attaché le sort du genre humain ; le malheur d'Adam et d'Eve, et qui rejaillit sur toute leur postérité, fut d'avoir raisonné sur la défense du Seigneur.

En vain allégueriez-vous encore les défauts de celle qui vous commande : je pourrais vous dire que c'est votre indocilité et votre amour-propre qui vous font imputer à votre supérieure des défauts qu'elle n'eut jamais, ou exagérer ceux qu'elle peut avoir; que si vous étiez plus humble, plus détachée de vous-même et plus docile surtout, vous la jugeriez bien plus favorablement ; vous ne verriez que ses bonnes qualités, que ses vertus ; mais enfin, quand Dieu aurait permis qu'il se trouvât à votre tête une personne qui aurait les défauts que vous lui imputez, et de plus considérables encore, ils ne pourraient être pour vous une raison de ne pas vous soumettre à ses ordres ; ce ne sont point des anges que le Seigneur commet pour gouverner les enfants d'Adam, mais des enfants d'Adam eux-mêmes, sujets par conséquent aux faiblesses de l'humanité ; ainsi, quelque imparfaite que pourrait être celle qui vous commande, vous lui devriez toujours une soumission aveugle et entière; elle a droit de l'exiger de vous ; pensez qu'avec tous ses défauts, elle vous tient la place de Dieu sur la terre; que c'est donc à Dieu que vous obéissez en lui obéissant ; que ce n'est point au visage de votre supérieure que vous devez regarder, dit saint François de Sales; moins elle aurait de quoi vous plaire, et moins vous auriez à craindre de faire pour l'amour de la créature ce que vous devez faire uniquement pour l'amour du Créateur, et de perdre par-là le mérite de votre obéissance.

Mais, me direz-vous encore, cette obéissance aveugle que vous exigez interdit-elle toute représentation à sa supérieure? Non, Mesdames, mon dessein ne fut jamais de rien exagérer : il est bien vrai, je vous l'ai déjà fait voir, qu'il est beaucoup plus parfait d'obéir sans porter aucun jugement sur la chose commandée; ç'a toujours été la pratique des personnes religieuses les plus saintes et les plus parfaites ; mais je dois convenir aussi qu'il n'est aucun mal à faire à sa supérieure des représentations, pourvu toutefois qu'elles soient faites avec prudence et avec docilité ; je dis avec prudence, c'est-à-dire après avoir bien pesé devant Dieu s'il est nécessaire ou convenable, du moins, de les faire ces représentations ; je dis avec docilité, parce qu'après les avoir faites avec droiture et avec respect, une religieuse doit se tenir dans un équilibre de volonté, dans une parfaite indifférence sur le jugement qu'en portera sa supérieure, et toujours dans une sincère disposition d'obéir ; et si celle-ci n'y a aucun égard, elle doit se retirer aussi satisfaite, aussi tranquille du moins, que si sa supérieure fût entrée dans ses vues. Avec ces dispositions, j'ose dire que les représentations ne feront point perdre le mérite de l'obéissance, qui non-seulement doit être prompte, universelle et aveugle; mais de plus constante : quatrième et dernière qualité.

IV. C'est-à-dire, Mesdames, qu'il ne suffit pas d'obéir quelque temps en tout, mais qu'il faut obéir en tout et toujours, qu'il faut persévérer dans cette disposition jusqu'à la mort. Voilà l'exemple que vous a donné votre céleste Epoux : *Il a été obéissant*, dit l'Apôtre, *et jusqu'à la mort. « Obediens usque ad mortem. »* (*Philip.*, II, 8.) Il n'est donc ni titre, ni âge, ni emploi qui puissent dispenser ses épouses de la pratique de l'obéissance; car de prétendre, par exemple, que l'ancienneté, dans la religion, soit une raison pour se soustraire à l'autorité supérieure, c'est une illusion, un abus. Il est vrai qu'une supérieure doit avoir des égards pour le grand âge, pour l'ancienneté, et surtout pour les infirmités qui l'accompagnent assez souvent; mais cette attention la regarde uniquement : le devoir des inférieures, dans quelque situation qu'elles puissent être, est toujours d'obéir. Plus même elles comptent d'années de religion, plus elles doivent cet exemple aux autres; s'en dispenser, c'est un scandale toujours préjudiciable à une communauté et dont elles rendront un compte rigoureux à leur céleste Epoux. Aussi a-t-on toujours vu, dans la religion, les personnes les plus avancées en âge, mais aussi également avancées en perfection, en sainteté, montrer jusqu'à la mort la plus scrupuleuse docilité à leur supérieure; et un des plus beaux éloges qu'on croie faire d'elles, lorsque le Seigneur les a appelées à lui, c'est de dire que ni leur grand âge, ni les importants services qu'elles ont rendus à leur communauté, ni même leurs infirmités, ne les ont point empêchées de pratiquer en tout et jusqu'à la fin de leur course, la sainte vertu d'obéissance, et avec autant de fidélité que dans les premières années de leur profession. Ce n'est donc, Mesdames, qu'à cette constante obéissance que votre sanctification, à toutes, est attachée; il ne servirait de rien d'avoir bien commencé si vous finissiez mal. Cette belle vertu est tellement attachée à votre saint état qu'elle le distingue des autres états du monde, et qu'elle vous constitue vraiment religieuses, vraiment épouses de Jésus-Christ; cesser de la pratiquer, ce serait cesser de mériter ce titre si honorable, si avantageux tout ensemble pour cette vie et pour l'autre.

Ah! Seigneur, si je veux faire ici un sérieux retour sur moi-même, par rapport à la pratique de cette vertu de l'obéissance, qui n'est point de simple conseil pour moi, mais d'une obligation étroite depuis mes engagements solennels dans la religion; si je viens à comparer les dernières années de ma vie religieuse avec les premières, quelle différence! que de reproches à me faire! que de prétextes, que de détours pour éluder les ordres de mes supérieurs ou pour les ramener à mes volontés! Que de jugements téméraires, que de propos indiscrets sur leur conduite dans le gouvernement! Que de murmures, que de plaintes, que de résistances ouvertes ou indirectes du moins! Que d'imperfection encore dans les actes d'obéissance! Que de défauts! Ah! Seigneur, je le reconnais et le confesse ici, en votre sainte présence : depuis longtemps je n'ai point fait de cette sainte vertu d'obéissance tout le cas que je devais en faire, ou j'ai trop tôt oublié les engagements que j'ai contractés aux pieds de vos saints autels, de la pratiquer fidèlement et toute ma vie, cette belle vertu, si propre à me détacher de moi-même et à m'attacher à vous; quelle grâce vous m'avez faite, ô mon céleste Epoux, en m'appelant au détachement absolu de ma propre volonté, de ma liberté! Hélas! si funeste à tant d'autres, cette liberté, elle m'eût été également funeste à moi-même; j'en aurais abusé pour vous offenser et pour me perdre. Ah! dans ce moment, j'y renonce de nouveau et pour toujours; dans ce moment je la renouvelle avec plaisir cette promesse solennelle que je vous ai faite de passer mes jours dans l'obéissance et dans la plus parfaite obéissance. J'ai besoin pour cela de votre grâce, ô mon divin Sauveur; je vous demande cette obéissance, mais une obéissance simple, aveugle, qui ne raisonne point; prompte, littérale, qui ne mette aucun délai, qui s'empresse d'agir, d'exécuter; entière, générale, qui n'admette aucune restriction, qui s'étende à tout; constante, courageuse, qui ne se rebute, ne se dégoûte jamais; pure, affectueuse, qui n'ait que vous en vue, qui me fasse obéir uniquement par amour pour vous. Quel bonheur pour moi, si je passe le reste de mes jours dans la pratique d'une obéissance aussi parfaite! Quelle paix, quel contentement intérieur! quelle abondance de grâces et de secours j'en retirerai dans le temps! quels degrés de récompense et de gloire elle me procurera dans l'éternité! Ainsi soit-il.

## CINQUIÈME JOUR.

### Second discours.

### SUR LES RÉCRÉATIONS.

Venite seorsum, et requiescite pusillum. (*Marc*, VI, 31.)

*Venez vous retirer à l'écart, et vous reposer un peu.*

Telle était, Mesdames, la bonté, la charité du Dieu-Sauveur envers ses disciples; dans le temps que tout occupé lui-même du grand ouvrage de la rédemption des hommes, il passait ses jours à parcourir les villes et les bourgades de la Judée, que son zèle le faisait courir avec ardeur après les brebis égarées de la maison d'Israël, jusqu'à se fatiguer et à oublier ses propres besoins, il voulait que ceux qu'il avait associés à son ministère se délassassent un peu de la fatigue des missions dont il les chargeait, et qu'ils prissent de temps en temps un repos qu'il ne prenait pas lui-même, ou qu'il ne prenait que pour les engager à suivre son exemple : *Requiescite pusillum.*

Ces grands et saints personnages qui ont été inspirés de fonder des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, ont cru devoir se

conformer en cela, comme en tout le reste, à la conduite de notre aimable Sauveur; quelque austère que fût la vie que quelques-uns surtout ont prescrite à ceux et à celles qui devaient embrasser leur institut, ils ont voulu que dans certains temps, et que chaque jour même, ils prissent un peu de délassement et de repos: mais prenez garde aussi, mesdames, que l'intention de vos saints fondateurs, que celle de l'Eglise elle-même, en approuvant votre règle et vos constitutions, a été, non de vous porter à la dissipation et au relâchement, mais de vous soulager, de reposer tout à la fois et votre esprit et votre corps, afin de vous rendre plus propres à soutenir les travaux pénibles, et à remplir les devoirs assujettissants du saint état de la religion. Ainsi, pour bien entrer dans leurs vues, vos récréations sont un exercice que vous devez sanctifier, comme tous les autres qui remplissent votre journée; c'est ce que j'entreprends de vous prouver dans ce discours : mais pour le rendre d'une instruction plus solide et plus étendue, j'irai plus loin encore. Après vous avoir prouvé que vous devez sanctifier vos récréations, je vous montrerai de plus qu'il est aisé de les sanctifier, qu'il est une manière de les prendre qui peut les rendre agréables à Dieu et méritoires pour vous. En deux mots, les motifs qui doivent vous engager à vous récréer saintement; ce sera le sujet de la première partie de ce discours ; les dispositions dans lesquelles vous devez être, pour vous récréer saintement; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, je vous prie, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Tout chrétien, et encore plus toute personne spécialement consacrée au Seigneur, dans le saint état de la religion, doit se rappeler souvent ce que le divin Maître disait à ses apôtres et à ses disciples, et dans leurs personnes à tous ceux qui devaient comme eux, et d'après eux, embrasser toute la perfection de son Evangile, que si la vie future devait leur procurer un repos et un bonheur parfaits, la vie présente, qui ne leur était donnée que pour se procurer celle-là, ils devaient la passer dans les peines et les contradictions, dans la mortification et dans les souffrances; qu'ils verraient le monde et les partisans du monde se livrer à la joie, aux ris et aux plaisirs, mais que pour eux, les mépris, les persécutions et les larmes devaient être leur partage. Cependant, Mesdames, quelque sévères que paraissent d'abord cette prédiction et ces maximes du Dieu Sauveur, et quelque intention qu'il ait eue de voir tous ceux qui sont véritablement à lui s'y conformer, il connaissait parfaitement la faiblesse des enfants d'Adam, et combien ils sont peu capables de supporter une gêne continuelle, une application suivie de l'esprit, un travail du corps non interrompu. Il a donc fait voir, par la conduite qu'il a tenue envers ses apôtres, qu'il ne désapprouvait point que ceux qui, par un abandon total du monde, se sont entièrement consacrés à son service dans la retraite, se donnassent quelque relâche pour pouvoir plus longtemps, et pour sa gloire, se livrer aux exercices de l'état de pénitence auquel il les a lui-même appelés. Ainsi, Mesdames, vous pouvez sans vous éloigner de l'esprit de votre céleste époux, prendre chaque jour quelques moments pour récréer votre esprit et délasser votre corps; mais en vous permettant ce délassement, vous devez vous rappeler encore une autre maxime et un autre devoir que vous prescrit l'Evangile que vous professez; c'est qu'il n'est point d'action, quelque naturelle, et quelqu'indifférente qu'elle puisse être en elle-même, que vous ne puissiez et que vous ne deviez rapporter à Dieu et rendre dignes par là de ses récompenses éternelles; c'est précisément ce que vous dit l'apôtre saint Paul : *Soit que vous mangiez ou que vous buviez, soit que vous fassiez toute autre action, vous devez* en la faisant, ne point perdre de vue votre Dieu, *agir en tout pour sa gloire.* (*I Cor.*, X, 31). Or si pour toute action, en général, pour tout exercice, vous devez, pour plaire au Seigneur et mériter ses récompenses, avoir cette pure, cette droite intention, j'ose dire que vous devez l'avoir plus spécialement encore, si l'action à laquelle vous vous livrez n'est point telle que vous puissiez la faire ou ne la point faire à votre choix, et encore plus si ce n'est point une action passagère, et qui se fasse rarement et de loin en loin, et enfin si ce n'est point une action qui, comme plusieurs autres, porte directement et par elle-même au recueillement et à la piété, mais dans laquelle il soit aisé de s'oublier et de déplaire au Seigneur. Or voilà, Mesdames, ce que j'applique à vos récréations, et je dis que ce qui doit vous engager à les prendre pour Dieu, à vous y livrer saintement, c'est, en premier lieu, que c'est un exercice qui n'est point de votre choix, mais qui vous est prescrit par votre règle et vos constitutions; qu'en second lieu, ce n'est point un exercice qui revienne rarement, mais qui se répète souvent, qui se répète chaque jour; que c'est, en troisième lieu, un exercice qui porte par lui-même à la dissipation, à l'immortification, dans lequel on peut aisément oublier les règles de la modération que doit toujours garder une vierge chrétienne, une épouse de Jésus-Christ; sa récréation est donc tout à la fois un exercice ordonné, un exercice fréquent, un exercice dangereux : trois raisons bien capables de vous engager à vous y livrer saintement.

I. Je dis d'abord exercice ordonné : vous le savez, Mesdames, la récréation est un article de vos constitutions; elles vous prescrivent cet exercice comme elles vous prescrivent tous les autres, et en cela, je ne puis m'empêcher d'admirer et vous devez admirer avec moi le zèle de vos saints

fondateurs, zèle sage et prudent qui les a portés à pourvoir à tout ce qui pouvait contribuer à vous sanctifier, à si bien régler et distribuer vos jours et vos moments, que dans tout ce que vous faites il n'y eût rien d'indifférent, d'inutile à votre avancement spirituel, rien qui ne tendît à la gloire de Dieu et à votre sanctification; voilà le grand avantage que vous trouvez dans votre saint état et que n'ont point les chrétiens du monde; ceux-ci passent souvent à délibérer sur ce qu'ils doivent faire un temps qu'ils devraient employer à agir; ils suivent le plus souvent, dans ce qu'ils entreprennent, non les lumières de la raison ou les principes de la religion, mais plutôt la légèreté de leur esprit et le caprice de leur volonté, et c'est surtout dans le choix de leurs récréations et des plaisirs auxquels ils se livrent, qu'ils paraissent bien peu raisonnables et bien peu chrétiens. Pour vous, Mesdames, vous n'avez sur cela aucune inquiétude à avoir; vous savez et vous êtes parfaitement convaincues que vous ne pouvez déplaire à votre Dieu dans les récréations que vous prenez, parce que vous ne pouvez ignorer que vous faites absolument sa volonté en exécutant ce que vous prescrivent vos constitutions, et vous devez être tranquilles et sur l'espèce de délassement, de récréation que vous prenez, et sur le temps et l'étendue du temps que vous y employez.

Mais, de cette vérité, il est aussi quelques conséquences que je dois tirer et que vous devez tirer avec moi; c'est, en premier lieu, que si vos récréations vous sont prescrites par vos constitutions comme tous vos autres exercices, vous ne devez donc pas plus vous dispenser de celui-ci sans nécessité et de votre propre volonté que de tous les autres. Je sais bien, et j'en suis déjà convenu avec vous, que généralement parlant ces constitutions ne vous obligent point sous peine de péché, mais je sais aussi et je vous l'ai dit encore, qu'une religieuse qui, sous ce prétexte, transgresse ces constitutions, qui s'absente de la récréation, surtout si cela lui arrive fréquemment et sans raison, sans permission, ne peut guère s'en dispenser sans une espèce de mépris de ces constitutions; que c'est du moins montrer bien peu d'estime pour elles et pour les saints qui les ont composées, bien peu d'amour pour son saint état, et bien peu de zèle pour sa perfection; mais je dis de plus qu'elle ne peut s'en absenter, souvent au moins, sans quelque scandale; que c'est induire, par son mauvais exemple, ses sœurs à s'en dispenser comme elle, et se montrer par là bien peu fervente et très-peu fidèle à ses observances.

Mais une autre conséquence que vous devez tirer de cette dernière considération, Mesdames, c'est que pour entrer dans l'esprit de vos constitutions et de ceux qui les ont composées, il ne suffit pas d'assister à la récréation comme vos sœurs, mais que vous devez la prendre comme elles; car il en est de cet exercice comme de tous les autres qui partagent votre temps dans la religion, qu'on peut faire bien ou mal, selon les dispositions qu'on y apporte: ainsi une religieuse qui, unie à ses sœurs au temps et au lieu de la récréation, bien loin de se récréer affecterait de garder un morne silence; qui par humeur, par caprice, ne voudrait contribuer en rien au relâchement, à la joie commune, irait contre les intentions de ses fondateurs et de ses supérieurs, elle nuirait même par là à ses sœurs en les empêchant, par son air et ses manières, de se livrer à une honnête gaieté, nécessaire pour délasser l'esprit et le corps, et ne pourrait compter par conséquent sur les grâces attachées à cet exercice comme à tous les autres. La récréation est donc un exercice ordonné, mais c'est de plus un exercice fréquent : seconde raison pour s'en acquitter saintement.

II. Tel est, Mesdames, l'avantage que vous trouvez dans votre saint état, qu'il n'est aucun instant de votre vie qui ne soit consacré au service de votre Dieu, qu'il n'est par conséquent aucune action, aucun exercice qui, avec une fin particulière, n'en ait une générale qui est de vous perfectionner, de vous sanctifier, de plaire à votre Dieu et de mériter ses récompenses éternelles en vous perfectionnant, en vous sanctifiant; mais vous devez juger aussi qu'afin que toutes ces actions, ces exercices produisent en vous ces excellents effets, il ne suffit pas précisément de les faire, ces actions, de s'acquitter de ces exercices, mais qu'il est essentiel de les bien faire, de s'en acquitter saintement, je veux dire avec des dispositions qui répondent à la fin qu'ont eue vos saints fondateurs en vous les prescrivant. Si cette maxime est vraie pour toute action, pour tout exercice en général, à plus forte raison doit-elle être appliquée à une action, à un exercice qui se fait fréquemment, tel qu'est celui dont je vous parle ici; chaque jour, et deux fois le jour pour l'ordinaire, vous employez près de deux heures à vos récréations sans parler de quelques autres d'une plus longue durée que la règle vous permet et qui vous sont accordées quelquefois; or je prétends que la répétition fréquente de cet exercice est un motif de plus pour vous de vous en acquitter d'une façon, je ne dirai pas seulement qui ne puisse pas nuire à votre âme, mais de plus, qui vous rende agréables au Seigneur et qui augmente vos mérites à ses yeux; que par conséquent, du bon ou du mauvais usage que vous pouvez en faire, il y a beaucoup à perdre ou à gagner pour vous. Hélas! Mesdames, vous le savez, il n'est pas une heure, pas un instant, de tout le temps que nous avons à passer sur la terre, duquel nous n'ayons un jour à rendre un compte rigoureux au souverain juge, parce que tout le temps de cette vie le Dieu Sauveur nous l'a acheté, il nous l'a mérité au prix de ses souffrances et de tout le sang qu'il a répandu dans sa passion; mais il ne nous l'a

procuré qu'afin que nous l'employions à assurer notre bonheur éternel dans le séjour de sa gloire, en correspondant à tous ses desseins sur nous, et en remplissant avec fidélité tous les devoirs de l'état où sa divine providence nous a placés; cela est si vrai que cette seule perte de temps, sans se rendre coupables d'autres crimes, suffira pour causer la réprobation éternelle d'une infinité de chrétiens livrés à l'inaction, à l'oisiveté. Ce n'est donc point une chose indifférente en elle-même; il est donc bien important pour vous, Mesdames, de ne vous point faire illusion et de bien faire une action que vous répétez tant de fois dans le cours d'une année, que vous avez répétée une infinité de fois dans le cours de votre vie, et qui se trouvera par conséquent avoir absorbé une bonne partie du temps que vous aurez passé sur la terre, en sorte que si vous aviez le malheur de mal employer ce temps, vous vous trouveriez à la fin de votre course privées, par votre faute, d'une infinité de grâces attachées à tous vos exercices, attachées par conséquent à celui-ci comme aux autres, et dénuées de plus d'une infinité de mérites que vous auriez pu et que vous auriez dû acquérir, et dont vous êtes sûres de rendre compte à votre Dieu. La récréation est donc un exercice ordonné; c'est de plus un exercice fréquent, journalier; mais c'est encore un exercice dangereux et très-dangereux par lui-même; troisième raison qui doit vous engager à vous en acquitter saintement.

III. Dans quelqu'état que nous puissions être, et quelque saint que puisse être l'état dans lequel nous sommes, jamais cependant nous ne sommes entièrement à l'abri des dangers du salut. Le vôtre, Mesdames, tout saint et tout sanctifiant qu'il est par lui-même, n'en est point exempt; s'il vous préserve de quelques dangers auxquels sont exposés les chrétiens du monde, il en est d'autres que vous avez à craindre et contre lesquels vous avez à vous précautionner; un de ces dangers et des plus communs dans la religion, est une négligence à s'acquitter, ou en s'acquittant des devoirs et des exercices qu'elle impose. Hélas! jusque dans les actions les plus saintes qui tendent le plus par elles-mêmes à la perfection, à la sainteté, il est à craindre, par le défaut d'une intention droite et pure, ou faute de dispositions nécessaires, qu'elles ne se fassent sans mérites, et qu'elles ne soient désagréables aux yeux de Dieu; mais si cela est vrai en général et d'expérience pour tous vos exercices, même les plus saints, à plus forte raison devez-vous le craindre pour un exercice qui porte beaucoup moins que les autres au recueillement et à la sainteté, telle qu'est la récréation. Oui, Mesdames, ce qui rend cet exercice si dangereux, c'est qu'au lieu que dans les autres vous cherchez à réprimer les penchants de la nature et à la mortifier, dans celui-ci, au contraire, vous lui procurez un soulagement, un repos qui peut aisément produire, et qui ne produit que trop souvent en effet l'immortification, la dissipation et le relâchement. Je veux croire que ce n'est point là votre motif en prenant votre récréation; une bonne et sainte religieuse n'y doit chercher qu'à donner à son esprit et à son corps un délassement honnête qui lui donne la force de remplir tous les devoirs de son saint état, et les emplois qu'elle y occupe; mais je sais aussi, et vous devez en convenir avec moi, que rien n'est plus difficile que de s'y tenir dans un juste milieu, que de garder toujours la modération dans les délassements; l'esprit de l'homme est si naturellement porté à la dissipation, sa volonté a un penchant si violent pour tout ce qui peut la flatter et la satisfaire; son cœur sent un attrait si vif pour la sensualité, pour le plaisir, qu'il lui est bien difficile, en se récréant, de ne pas donner dans quelque excès, de s'en tenir toujours au plaisir innocent et modéré, en sorte qu'il lui est beaucoup plus facile de se priver de toute satisfaction, de tout plaisir, que de s'arrêter et de se modérer dans celui qu'il prend : voilà ce qu'ont reconnu, dans tous les temps, ceux qui ont le mieux étudié et connu le cœur humain et tous ses penchants, et voilà ce qui est en effet d'une expérience journalière.

Mais, Mesdames, ce qui rend plus dangereux encore cet exercice de la récréation, c'est le temps auquel vous vous y livrez; ce sont les circonstances qui l'accompagnent; c'est après votre repas, c'est-à-dire après avoir fortifié votre corps, après avoir donné à votre chair, en la soulageant, plus d'activité et de force pour se satisfaire et pour se révolter contre l'esprit. Il est vrai que dans ce temps qui suit immédiatement la nourriture que vous avez donnée à votre corps, votre esprit est moins propre à se recueillir qu'en tout autre temps; l'âme, qui participe pour ainsi dire à toutes les affections du corps, se trouve alors comme lui dans une espèce d'engourdissement qui la rend incapable d'une application suivie : c'est donc en effet le temps le plus convenable pour donner à l'un et à l'autre le repos et le délassement dont ils ont besoin. Aussi tous les fondateurs et instituteurs d'ordres se sont-ils accordés à désigner ce temps d'après les repas, pour l'heure de la récréation, des conversations: mais quoique ce soit le temps le plus convenable pour se récréer, il n'en est pas moins vrai que c'est aussi le temps le plus dangereux. Si avant de se livrer à une récréation l'on sortait d'un exercice saint par lui-même, si l'on venait d'offrir au Seigneur ses vœux et ses prières, ou de s'entretenir avec lui dans l'oraison, l'esprit rempli de saintes pensées, le cœur pénétré de pieuses affections, on se tiendrait naturellement sur ses gardes, on craindrait plus d'offenser le Seigneur et de lui déplaire; ces pensées et ces sentiments de piété dont l'âme se sentirait remplie arrêteraient et

tiendraient en quelque sorte en respect toutes les facultés de l'âme, et comme enchaînées toutes les passions et les inclinations naturelles : mais il n'en est pas ainsi; cette récréation se prend après que la nature venant d'être refaite, pour ainsi dire, a acquis une nouvelle force, pour satisfaire ses inclinations et ses passions, toujours et essentiellement opposées à l'esprit du christianisme, et encore plus à celui de l'état religieux. Mais ce n'est pas tout, Mesdames, ce qui augmente encore le danger de vous échapper en récréation, de vous y comporter de façon à déplaire au Seigneur, c'est la liberté que vous avez alors de parler, de vous entretenir les unes avec les autres : *Celui*, dit l'apôtre saint Jacques, *qui ne pèche pas par la langue, est véritablement parfait.* (*Jac.*, III, 2.) Il faut convenir qu'en effet ce genre de perfection n'est pas commun; rien de plus rare que de converser quelque temps sans avoir de fautes à se reprocher; c'est ce que reconnaissent souvent les personnes religieuses véritablement zélées pour leur avancement spirituel, et qui ne manquent jamais de s'examiner sérieusement sur la manière dont elles se sont comportées, tant qu'elles ont eu à parler et à converser avec le prochain; les paroles sont les signes et les expressions non-seulement des idées de l'esprit, mais encore des sentiments, des affections, des passions du cœur : or est-il une personne, quelque sainte et quelque parfaite qu'on puisse la supposer, qui n'ait toujours quelque inclination naturelle opposée à la perfection, à la sainteté? sainteté qui consiste bien moins, après tout, à n'avoir aucune passion, aucun défaut qu'à les réprimer, à les mortifier, à les corriger. Ce n'est donc que par la plus grande vigilance, que par une attention réfléchie et continuelle, autant sur ses propos que sur sa conduite, qu'on peut réussir à éviter les fautes, à mortifier ses passions, à réprimer ses mauvais penchants. Mais de tous les temps de la journée et de tous les exercices qui la remplissent, il n'en est point, vous le sentez assez, Mesdames, où l'on soit moins disposé à se mortifier, à se contraindre, à s'observer, que celui de la récréation: réunie à ses sœurs, uniquement pour donner quelque relâche à son esprit, un peu de repos à son corps, on se croit en droit de se dissiper un peu, de dilater son cœur; de là cette pente naturelle à se satisfaire en tout ce qu'on ne croit pas péché; de là cette liberté qu'on se donne de manifester, par ses propos, ses pensées, les jugements de son esprit, comme les affections, les sentiments de son cœur : or est-il bien aisé de se donner sur tout cela une pleine, une entière liberté, sans passer les bornes et sans se rendre coupable de quelques fautes, et de fautes considérables même quelquefois. Voilà, Mesdames, les dangers auxquels vous exposent vos récréations; je crois, sur cette matière comme sur toute autre, n'avoir rien outré, rien exagéré; plus d'une fois peut-être, en m'écoutant, êtes-vous convenues intérieurement qu'en effet tout ce que je vous disais était fondé sur l'expérience et sur votre propre expérience. Il vous est donc bien important de veiller attentivement sur vous au temps de vos récréations, de vous appliquer à vous récréer saintement, vous venez de le voir; mais que devez-vous faire et dans quelles dispositions devez-vous être pour vous récréer saintement? c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous le savez, Mesdames, nos actions, quelles qu'elles soient, ne peuvent être saintes, c'est-à-dire agréables à Dieu et méritoires pour nous, qu'autant qu'elles sont faites dans de saintes dispositions. Il faut convenir cependant que toutes n'exigent pas le même genre de dispositions. Celles qui ont un rapport plus immédiat à Dieu et à son service, comme la prière, la méditation, la confession, la communion, demandent sans doute des dispositions plus intérieures et plus parfaites que celles qui, quoique devant toujours lui être rapportées, ne regardent pas son culte d'une façon aussi directe, telles que le travail manuel, les repas, le sommeil et la récréation, de laquelle je vous entretiens ici : or, pour juger quelles dispositions sont nécessaires pour s'acquitter saintement de cet exercice, il n'y a qu'à voir les défauts dans lesquels on tombe le plus communément en s'y livrant; les vertus opposées à ces défauts : voilà les dispositions nécessaires pour s'en bien acquitter. Quels sont-ils donc, ces défauts les plus ordinaires? Les voici : le premier que je remarque, c'est que sous le prétexte de se récréer et de donner quelque relâche à son esprit, on se livre à un trop grand épanchement, à une trop grande dissipation; or, le remède, c'est de conserver, pendant cet exercice, un certain recueillement qui n'est point incompatible avec le délassement et le repos qu'on y prend; le second défaut dans lequel on tombe facilement en récréation, c'est d'y chercher trop à se satisfaire, c'est de se rechercher trop soi-même, de retomber trop sur soi-même, de trop vouloir, en un mot, occuper les autres de soi; or, le remède à ce défaut, c'est de conserver, à la récréation comme partout ailleurs, de bas sentiments de soi-même, d'éviter tout ce qui pourrait flatter et nourrir l'amour-propre. Enfin un troisième défaut, et trop commun dans les récréations, et qui est comme une suite du précédent, c'est d'être trop indifférent pour les autres, de manquer d'attention, de complaisance à leur égard; or le remède, c'est de chercher à leur plaire, et de se montrer toujours charitable à leur égard. Ainsi, Mesdames, esprit de recueillement, esprit d'humilité, esprit de charité; voilà les dispositions qui me paraissent les plus nécessaires pour prendre saintement vos récréations. Encore quelques moments de votre attention, je vous prie

I. Je dis, en premier lieu, esprit de recueillement; mais prenez garde ici, Mesdames, que je ne demande pas, à vos récréations, le même recueillement qu'au sacrifice de la messe, par exemple, qu'à l'oraison, à l'office divin, ou dans la réception des sacrements : dans ces exercices tout de religion et de piété, vous ne pouvez trop vous mettre dans un saint et profond recueillement, qui vous porte à rentrer entièrement au dedans de vous-mêmes, à vous unir étroitement à votre Dieu ; qui vous tienne, pour ainsi dire, toutes pénétrées de votre Dieu, toutes abîmées en votre Dieu ; non, le recueillement que je dis nécessaire pour vos récréations n'exige pas tout cela, parce que tout cela n'est pas compatible avec le repos, le délassement de l'esprit et du corps. Ce que je demande, c'est un recueillement qui, au milieu du délassement et de la joie qui l'accompagne, laisse assez de présence d'esprit pour n'y jamais perdre la discrétion, la modération ; modération qui doit se manifester d'abord dans tout l'intérieur, qui fait qu'on reste dans un maintien honnête et dévot, qui empêche qu'on ne se livre à un enjouement excessif, à une dissipation outrée, à des rires immodérés comme les personnes du monde. Celles-ci ne croient se bien réjouir qu'autant qu'elles donnent dans l'excès, et dans les plus grands excès quelquefois ; tout plaisir décent et modéré, par là même, leur déplaît, et ne peut suffire à leur esprit trop dissipé, et à leur cœur dépravé et corrompu : mais les plaisirs, les amusements des personnes spécialement consacrées à leur Dieu, doivent toujours se ressentir de la sainteté de leur état ; en s'y livrant, elles ne doivent jamais oublier ni perdre de vue les engagements qu'elles ont contractés avec le Seigneur, et l'obligation dans laquelle elles sont, en qualité de ses épouses, de suivre en tout ses leçons, de marcher sur ses traces, et de passer leurs jours, comme lui par conséquent, dans la tristesse, dans les tribulations et dans les larmes. Ainsi, si leur règle, leur constitution leur permettent d'employer quelque temps à se récréer, leurs récréations doivent être bien moins de vrais plaisirs qu'une courte et légère suspension de la prière, de l'application et du travail. Cette modération fait encore qu'on ne s'épanche pas trop au dehors, qu'on ne donne pas une trop grande carrière à ses sens, de façon à ne pouvoir plus les retenir, la récréation finie. Si elle permet, si elle exige même qu'on parle, qu'on s'entretienne avec ses sœurs, elle interdit aussi un flux excessif de paroles qui les fatigue, et qui les empêche de parler à leur tour ; elle interdit de plus toute parole, tout propos qui manifeste la connaissance et l'amour du monde, et de tout ce que le monde estime le plus, et qui puisse l'inspirer aux autres. Mais ce qu'elle interdit surtout, cette modération, c'est tout discours trop libre, trop licencieux, qui puisse alarmer la modestie. Mesdames, un seul mot imprudemment lâché en récréation, a plus d'une fois troublé des consciences tendres et délicates. Cette modération fait qu'en se récréant on se tient en la présence de Dieu : ces deux choses ne sont point incompatibles. On a vu, et l'on voit encore, quoique malheureusement plus rarement qu'autrefois, des personnes religieuses ne pas perdre, dans tout le cours de la journée, la présence de Dieu. Si vous n'êtes pas encore parvenues à ce degré de perfection, cette modération vous portera du moins à vous rappeler de temps en temps cette présence de Dieu, à élever, au milieu de votre récréation, votre esprit et votre cœur vers Dieu, pratique si utile, que dans quelques communautés, une religieuse est préposée pour rappeler à Dieu, dans ce temps, toutes ses sœurs, et pour leur faire élever leurs cœurs vers lui. Cette modération s'étendant à tout, et interdisant tout excès, empêche encore qu'on n'use d'une trop grande familiarité, soit dans les expressions, soit dans les actions, dans la conduite ; familiarité toujours nuisible à une communauté, lorsqu'elle y règne, et qui souvent a été la source de bien des désordres ; elle fait donc, cette modération, qu'en se parlant on allie un air et un ton de cordialité et d'amitié, avec les égards et un certain respect qu'on se doit mutuellement, et qu'exige toujours la qualité d'épouses de Jésus-Christ. Voilà, Mesdames, les bons effets que produit cet esprit de recueillement, lorsqu'on le porte à la récréation, et qu'on l'y conserve ; il empêche qu'on ne se rende coupable, et qu'on n'ait, en sortant de cet exercice, bien des fautes à se reprocher : il fait plus encore, il fait qu'on passe aisément et sans peine de cet exercice naturellement dissipant aux exercices les plus sérieux et les plus dévots ; mais pour passer saintement ses récréations, cet esprit de recueillement ne suffit pas, il faut de plus un esprit d'humilité.

II. L'humilité, vous le savez, Mesdames, est la première de toutes les vertus, la base et le fondement de la vraie perfection, de la vraie sainteté ; c'est une vertu nécessaire par conséquent à tout chrétien, et encore plus à des épouses de Jésus-Christ ; c'est à elles surtout, que le divin Sauveur dit, comme il le disait à ses disciples : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (*Matth.*, IV, 29) ; et si l'on voit dans la religion si peu de personnes s'élever à la perfection qu'exige leur saint état, c'est le plus souvent au défaut de cette vertu qu'il faut l'attribuer. Mais s'il est un temps où une épouse de Jésus-Christ doive mettre cette belle vertu en pratique, c'est au temps de la récréation, parce que c'est celui où il est aisé et assez commun de se laisser aller à des défauts qui lui sont opposés. Une religieuse se trouvant alors dans une plus grande liberté que dans tous les autres temps de la journée, si elle n'est véritablement humble, il est bien à craindre qu'elle n'abuse de cette

liberté pour flatter son amour-propre, et pour satisfaire son orgueil; de là en effet, quand on ne s'observe pas, cette facilité à parler de soi et des siens, à insinuer adroitement quelques mots sur ses bonnes qualités, et quelquefois aussi sur ses défauts, sur son peu de capacité et de mérite, mais qui n'ont pour but que de se faire estimer davantage de celles avec lesquelles on converse; de là cette intention, cette adresse, à se joindre aux personnes distinguées par leur naissance, par leur emploi, ou par leurs belles qualités, et quelquefois aussi, à s'unir à celles qu'on juge inférieures à soi, dans l'intention de primer, de dominer sur elles; de là ce ton de supériorité qu'on prend sur les autres, cette liberté qu'on se donne de les interrompre, de combattre leurs idées, leurs sentiments, de proposer les siens avec empire, de vouloir qu'ils soient écoutés, et de plus, universellement approuvés; de là cette délicatesse, cette hauteur, ces paroles sèches, aigres, offensantes, lorsqu'on les voit contredits et combattus; de là cet entêtement à les défendre; cette vivacité, cette chaleur dans la dispute, et qui trouble souvent autant la paix avec soi-même, qu'avec les autres: or ces défauts qui se commettent et qui se manifestent dans les récréations, si vous voulez y faire attention, Mesdames, partent tous du même principe, de l'amour-propre, de l'orgueil qui porte à se préférer aux autres, à vouloir l'emporter en tout sur les autres; le remède par conséquent, pour s'en corriger, et le plus grand préservatif pour les éviter, c'est l'humilité. Oui, qu'une religieuse soit sincèrement, intérieurement humble, on la verra, en récréation, conserver là, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs encore, de bas sentiments d'elle-même; quelque nom qu'elle porte, quelques talents qu'elle ait, de quelques bonnes qualités qu'elle soit douée, elle sera bien éloignée de s'en enorgueillir, de se faire valoir; on ne la verra point y chercher à se faire estimer de ses sœurs; jamais on ne l'entendra parler ni de ses défauts, pas plus que de ses vertus, ni de sa naissance, de ses parents et du rang qu'ils peuvent tenir dans le monde; ayant la même estime et les mêmes égards pour toutes ses sœurs, elle se ferait scrupule de préférer les unes aux autres; elle se joindra tout simplement, sans choix, sans prédilection, avec les premières que la Providence lui présentera, ou avec celles que l'obéissance lui prescrira; si elle avait un choix à faire, une préférence à donner, pour suivre l'exemple de son céleste Epoux, qui ne dédaignait pas de converser avec des disciples simples et grossiers, son humilité la porterait à se joindre à celles qui paraissent les moins considérables et les moins recherchées: bien loin de vouloir primer, tenir le premier rang dans les cercles où elle se trouve, comme elle ne parlera que parce qu'elle s'y croit obligée, pour soutenir la conversation, elle n'aura point la petite vanité d'y faire briller son esprit, de vouloir être écoutée, louée et applaudie: bien éloignée de désirer qu'on pense comme elle, et qu'on adhère en tout à ses propos, à ses opinions; toujours animée des sentiments d'une vraie humilité, on la verra déférer en tout aux avis des autres, rechercher toujours bien plus à faire paraître ses sœurs qu'à paraître elle-même. Voilà, Mesdames, les bons effets que produit la sainte vertu d'humilité, lorsqu'elle règne véritablement dans l'âme; au lieu que l'orgueil, que l'amour-propre fait commettre une infinité de fautes, et dans une seule récréation quelquefois, l'humilité au contraire, non-seulement préserve de toutes ces fautes, mais elle fait pratiquer bien des vertus, et augmenter, par là, le nombre des mérites, dans un exercice bien capable, si l'on n'y prend garde, de faire perdre ceux qu'on avait acquis dans les autres.

III. Mais si le recueillement et l'humilité sont des vertus si nécessaires à une personne de communauté, à une religieuse, pour se conduire saintement au temps de la récréation, il en est une troisième, et j'ose le dire, d'une plus grande nécessité encore, c'est la charité, Mesdames; c'est cette belle vertu, la reine de toutes les vertus, qui produit l'union, un des plus grands biens, disons même le plus grand bien dont puisse jouir sur la terre une société religieuse, mais bien, je puis l'ajouter ici, qui, quelque désirable et quelque avantageux qu'il soit, ne se trouve pas toujours, même parmi des épouses de Jésus-Christ : il ne s'y trouve que trop souvent des caractères que la divine Providence semble n'y avoir placés que pour exercer les autres, et leur procurer par là un moyen de plus de mériter et de se sanctifier; caractères plus propres à causer le trouble qu'à maintenir la paix, et qui ne se manifestent jamais mieux que dans les récréations : or ces caractères peu propres à la société, parce qu'ils sont peu doués de charité, ce sont des personnes difficiles et impatientes qui ne peuvent rien souffrir, qui veulent, qui prétendent qu'on supporte les défauts qu'elles peuvent avoir, mais qui ne peuvent prendre sur elles de supporter les défauts des autres, qui portent leur impatience jusqu'à se choquer, dans leurs sœurs, des défauts naturels quelquefois; ce sont des personnes ombrageuses et sensibles, qui pleines d'elles-mêmes, s'imaginent toujours qu'on parle d'elles, qu'on les examine et qu'on les censure; qui interprètent toujours mal ce que l'on peut dire, ou que le moindre mot de raillerie, dit quelquefois simplement et sans malice, offense grièvement; ce sont des personnes entières et volontaires, incapables de la moindre complaisance, qui ne savent jamais se plier aux inclinations des autres, esprits contrariants et bizarres qui se font comme une loi non-seulement de ne pas penser comme les autres, mais encore d'agir toujours, de se comporter en tout autrement que les autres; ce sont des

personnes brutes et grossières, sans éducation, sans politesse, qui ne savent dire ou répondre rien de gracieux, qui se plaisent à dire des malhonnêtetés ; ce sont des personnes vives et bouillantes, peu accoutumées à réprimer leur impétuosité naturelle, qui prennent feu au moindre mot qui les choque, qui ne manquent jamais de faire éprouver leur ressentiment par des paroles dures et offensantes ; ce sont des personnes naturellement portées à la critique, à la raillerie, qui trouvent à censurer tout, à se moquer de tout, qui cédant sans résistance à ce penchant, à cette passion de censurer et de railler, portent leur censure et leur raillerie non-seulement sur leurs sœurs, mais encore sur la conduite des personnes préposées pour les gouverner ou pour les diriger; qui aiment mieux offenser le prochain et lui déplaire, que de s'abstenir d'un mot également plaisant et offensant; ce sont des personnes qui affectent de paraître en tout mystérieuses et cachées, qui dans leur conduite et leurs discours ne montrent rien de franc, de naturel ; qui sont si accoutumées à la dissimulation, que jusque dans les choses les plus simples, les plus communes, elles font *les réservées*, comme dit saint François de Sales, en ne s'exprimant jamais comme elles pensent, et parlant le plus souvent tout autrement qu'elles ne pensent. Tous ces caractères, vous les comprenez comme moi, Mesdames, non-seulement ne concourent point au bien général, mais ils ne peuvent que lui nuire beaucoup en éloignant cette paix, cette concorde, cette union qui doit faire tout le bonheur d'une société religieuse, d'une troupe d'épouses de Jésus-Christ. Or tous ces défauts étant essentiellement opposés à la charité, absolument incompatibles avec la charité, il ne faut donc, pour s'en préserver ou pour s'en corriger, que se livrer à la pratique de cette vertu, que s'affermir dans cette sainte et belle vertu. Qu'une religieuse, en effet, soit véritablement charitable, on la voit dès lors toujours au temps des récréations édifier ses sœurs et leur plaire à toutes, parce qu'on la voit supporter leurs défauts, quels qu'ils puissent être, ne pas s'en apercevoir, les excuser même dans les occasions et chercher à les dédommager en quelque sorte par ses bonnes façons, des rebuts et des dédains qu'elles ont à essuyer quelquefois, n'ignorant pas la belle maxime de saint François de Sales, qu'il faut être complaisant pour le prochain jusqu'au péché exclusivement; on la voit ne tenir jamais à ses goûts, à ses penchants, à ses inclinations naturelles; on la voit les sacrifier même volontiers et avec plaisir, aux goûts et aux inclinations des autres ; se faire toujours beaucoup plus de plaisir de faire leur volonté que la sienne propre ; bien éloignée de vouloir mortifier ses sœurs, de leur répondre avec humeur et vivacité, elle souffre patiemment et avec la plus grande égalité d'âme, les paroles vives et peu mesurées qu'on peut lui dire, ou les procédés peu agréables qu'on peut avoir à son égard ; ne perdant jamais cette douceur qui fait son caractère, quelque sensible qu'elle soit à ces mauvais procédés, elle a soin d'étouffer, dès leur naissance, les petits ressentiments qui peuvent s'élever dans son cœur, et de ne répondre à ces procédés que par des cordialités, des attentions, propres à se gagner les cœurs les moins disposés pour elle : constamment occupée, et uniquement occupée de l'ouvrage de sa perfection, jamais on ne la voit censurer, blâmer, condamner les actions d'autrui; et bien loin de se donner cette liberté, touchant les personnes supérieures, elle se ferait un point de conscience de l'exercer même à l'égard de la dernière de la communauté : par ce même principe, sachant combien les railleries sont propres à offenser, et que les plus spirituelles sont celles souvent qui offensent le plus, elle évite avec soin de badiner, de railler personne ; extrêmement compatissante, car on l'est toujours, quand la charité règne dans le cœur, on la voit s'intéresser sincèrement pour celles que le Seigneur daigne visiter par des infirmités corporelles, ou par des peines de l'esprit, plus douloureuses encore que celles du corps ; on la voit se joindre à elles, leur donner les secours, les avis et les consolations dont elles sont susceptibles; en un mot, sans avoir aucune amitié particulière, qu'elle évite, qu'elle abhorre même comme la ruine des communautés, elle montre, dans les temps de récréations, comme partout ailleurs, un attachement égal pour toutes ses sœurs, quelques défauts qu'elles puissent avoir, et quelque peu aimables qu'elles puissent être; sa charité ne lui fait apercevoir dans elles que des sœurs qui lui sont chères, que des épouses de Jésus-Chrit, destinées à vivre comme elle et avec elle, au séjour éternel de la gloire; pleine de charité en un mot, il ne tient point à elle qu'il ne règne dans toute la maison et dans tous les cœurs une paix, une concorde universelle et parfaite. Quel spectacle en effet plus agréable, plus ravissant qu'une troupe de vierges, qui, appelées par le Seigneur à le servir dans un même lieu et sous les mêmes lois, paraissent, au temps de leur récréation surtout, où elles se trouvent toutes réunies, vivre dans une union parfaite, n'avoir toutes, à l'exemple des premiers fidèles, qu'un cœur et qu'une âme, se réjouir toutes, mais véritablement, dans le Seigneur, supporter mutuellement leurs défauts, leurs misères, toujours inséparables de la faible humanité, s'honorer, se prévenir , se respecter les unes les autres, s'aimer toutes également, dans Dieu et pour Dieu ! Quel spectacle encore une fois ! Qu'il serait édifiant aux yeux des fidèles, qui en seraient témoins, et qu'il est agréable aux yeux du Seigneur, leur divin époux, qui les voit ! Il représente, en quelque sorte, le séjour de la gloire, où tout est dans la joie et dans la paix ; mais hélas !

il faut en convenir ici, il n'est pas aussi commun qu'il devrait l'être, même dans les communautés quelquefois, qui ont une régularité; que de fautes se commettent, dans les récréations, contre la sainte vertu de charité! Combien d'épouses de Jésus-Christ, auxquelles cet exercice, qu'on peut rendre méritoire, comme tous les autres, a été l'occasion de bien des divisions, des antipathies, des aversions même nourries et conservées quelquefois jusqu'à la mort, et le principe par là de leur réprobation! Combien du moins qui, dans les examens qu'elles font en terminant la journée, se trouvent coupables par rapport à cet exercice, d'une infinité de fautes, et de fautes considérables quelquefois!

Ah! Seigneur, cela n'est que trop vrai, pour moi du moins; combien de fois, au sortir de la récréation, j'ai eu à me reprocher de m'être comportée, dans cet exercice, non-seulement sans charité, mais de plus sans humilité, et avec une dissipation que j'ai portée ensuite aux plus saints exercices, et qui m'ont empêchée de m'en acquitter, comme je le devais! Que de fautes et de toute espèce en pensées, en sentiments, en paroles, en actions, dont je me suis rendue coupable, et par-là, que de fautes encore j'ai fait commettre aux autres peut-être! Combien de fois, je me les suis reprochées, et vous me les avez intérieurement reprochées vous-même, Seigneur! Combien de fois je les ai portées au tribunal de la pénitence, me résolvant toujours, et toujours promettant de veiller plus sur moi, et faute d'attention, de vigilance, y retombant toujours! Hélas! cet exercice peut me sanctifier; il doit me sanctifier, comme tous les autres; que de vertus à y pratiquer lorsqu'on y porte un esprit chrétien et religieux! que de mérites par conséquent j'ai perdus! Il se répète si souvent cet exercice. J'ai donc rendu, par ma faute, absolument inutile, pour mon salut, une partie considérable de ma vie; quelle affligeante réflexion! Quelle perte! Ah! je vais travailler à la réparer de mon mieux; j'en prends la résolution dans ce moment, ô mon Dieu; tout ce temps que vous voudrez bien m'accorder, pour me reposer, pour me récréer, je vous promets de l'employer désormais d'une façon conforme à l'esprit de ma règle et de mes constitutions; pour cela, je vous aurai toujours présent à mon esprit, et encore plus dans mon cœur; je veillerai et me ferai une heureuse habitude de veiller, pendant cet exercice, sur mes pensées, sur mes jugements, sur mes affections, sur mes paroles, sur mon maintien, sur toute ma conduite en un mot, afin qu'il ne se trouve rien que d'édifiant, pour mes sœurs, et rien pour moi que de digne de vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

## CINQUIEME JOUR.

### Troisième discours.

### SUR LA FIDÉLITÉ AUX INSPIRATIONS DE LA GRACE.

Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. (II *Cor.*, VI, 1.)

*Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.*

Tel était, Mesdames, le zèle de l'apôtre saint Paul pour le salut et la perfection des âmes qu'il avait gagnées à Jésus-Christ: sachant que ces nouveaux chrétiens qu'il avait faits ne pouvaient se soutenir dans la foi et dans l'amitié de leur Dieu, dont ils étaient devenus le temple et la demeure, que par une grande fidélité à cette grâce qui les avait enfantés à Jésus-Christ, il se croyait obligé de les exhorter à ne la jamais recevoir en vain, à se prêter fidèlement à ses inspirations qui les portaient sans cesse à des retranchements, à des mortifications, à des œuvres saintes, propres à faire mourir le vieil homme et à perfectionner l'homme nouveau, formé dans eux par le saint baptême.

Mais hélas! qu'elle est rare, cette parfaite fidélité aux inspirations de la grâce, non-seulement parmi les chrétiens du siècle; sans cesse environnés de mille objets qui les occupent et qui les distraient, ils sont bien peu capables d'entendre le Saint-Esprit lorsqu'il parle à leur cœur; mais de plus, parmi les personnes qui, ayant fait un divorce éternel avec le monde, se sont ensevelies pour le reste de leurs jours dans la retraite, à dessein d'y accomplir plus exactement l'Evangile de Jésus-Christ et d'y mener une vie plus parfaite que les chrétiens du siècle! Combien parmi elles, combien de ces épouses de Jésus-Christ qui ne font aucun progrès dans la voie de la perfection et de la sainteté, parce qu'elles refusent d'écouter la voix du Seigneur et encore moins de s'y rendre dociles! Ne pourrait-on pas leur dire ce que saint Etienne disait aux Juifs ses persécuteurs? Vous résistez et vous vous êtes fait une malheureuse habitude de résister au Saint-Esprit et à tout ce qu'il vous inspire pour votre sanctification, pour vous rendre agréables à votre céleste Epoux: *Semper Spiritui resistitis.* (*Act.*, VII, 51.) Hélas! Mesdames, que de reproches intérieurs, que de bons mouvements, que de saintes pensées, que de vues d'amendement, de sacrifice, de perfection vous avez chaque jour, et plusieurs fois le jour, et qui, par votre faute, deviennent absolument inutiles, nuisibles même à votre âme! Ce sont autant d'inspirations de la grâce que vous rejetez et auxquelles vous ne craignez point de résister. Le zèle dont je dois être animé et que je ressens en effet pour votre sanctification, pour votre perfection, me porte à vous exhorter aujourd'hui, à l'exemple de l'Apôtre, à ne jamais recevoir en vain, les grâces que votre céleste Epoux vous communique. Les raisons sur lesquelles je vais appuyer

cet important avis seront bien propres à vous faire prendre plus que jamais cette résolution pour l'avenir : mais j'irai plus loin ; après vous avoir prouvé combien il est essentiel pour vous de ne point résister aux inspirations de la grâce, je tâcherai de vous montrer comment vous devez vous y prêter et y correspondre : en deux mots, les motifs qui doivent vous engager à être fidèles aux inspirations de la grâce ; ce sera le sujet de la première partie de ce discours : les qualités que doit avoir votre fidélité aux inspirations de la grâce ; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Vous le savez, Mesdames, et c'est une vérité de foi que sans la grâce nous ne pouvons être agréables à notre Dieu ; c'est elle, c'est cette grâce sanctifiante qui résidant au fond de notre cœur, nous fait ses vrais serviteurs et ses amis, qui nous distingue des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, qui, tous privés de cette grâce, ne peuvent être que des objets de haine et de colère à ses yeux : mais outre cette grâce sanctifiante et habituelle que nous avons reçue dans le saint baptême et que nous recouvrons par les autres sacrements, lorsque nous avons eu le malheur de la perdre par le péché, il en est d'autres que les théologiens appellent *grâces actuelles*, grâces qui nous sont si nécessaires pour faire le bien, que sans elles, comme le dit l'apôtre saint Paul, nous ne pouvons faire la moindre action, avoir même une seule pensée qui soit agréable au Seigneur et méritoire du ciel

Or, de ces grâces actuelles, il en est de deux sortes; il en est qui opèrent avec nous, qui nous aident à faire le bien, en sorte que ce bien que nous faisons est autant l'ouvrage de la grâce que le nôtre, comme le dit l'Apôtre : *Gratia Dei mecum.* (I *Cor.*, XV, 10.) Il en est d'autres qui opèrent sans nous, dans notre âme, qui nous préviennent et nous avertissent de ce que nous devons faire ou éviter pour nous sanctifier, grâces qui éclairent notre entendement, qui excitent notre volonté, qui la pressent, qui la sollicitent; ce sont ces dernières grâces que j'appelle *inspirations du Saint-Esprit,* et auxquelles je dis qu'il est très-important pour vous, Mesdames, de correspondre, qu'il est même très-dangereux et très-funeste de rejeter. Pour vous en convaincre, considérons-les, je vous prie, ces grâces, ces inspirations, soit par rapport à Dieu qui les donne, soit par rapport à la personne qui les reçoit : or je dis qu'à les considérer par rapport à Dieu, les rejeter, n'y pas correspondre, c'est lui faire injure; c'est l'outrager. Je dis qu'à les considérer, ces grâces, par rapport à la personne qui les reçoit, c'est se causer un très-grand préjudice; la résistance aux inspirations de la grâce est donc tout à la fois très-injurieuse à l'âme qui les rejette ; suivez-moi je vous prie et vous en conviendrez aisément avec moi.

I. Je dis, en premier lieu, que toute résistance aux inspirations de la grâce, surtout si elle est habituelle, est très-injurieuse à Dieu; comment cela? Le voici. C'est que cette résistance annonce toujours un caractère de mépris et un caractère d'ingratitude envers Dieu. Je dis, caractère de mépris. O vous qui depuis que vous avez eu le bonheur d'être admise au rang des épouses de Jésus-Christ, dans la religion, avez été favorisée d'une infinité de grâces, d'une infinité d'inspirations qui toutes tendaient à votre avancement spirituel, à vous faire pratiquer des actes de vertu propres à votre saint état, mais qui vous êtes fait comme une malheureuse habitude de n'y pas correspondre, sous prétexte peut-être qu'il ne s'agissait pas pour vous d'actes fort importants, d'obligations essentielles; avez-vous jamais fait réflexion que la moindre de ces grâces que vous regardez comme si peu de chose, a coûté le sang d'un Dieu? que c'est pour vous les procurer, ces grâces et ces inspirations, que le Fils de Dieu a quitté le sein de sa gloire, qu'il a vécu sur la terre dans la pauvreté et les souffrances, qu'il est mort sur une croix au milieu des plus affreux supplices? Lorsque vous avez tant de fois résisté à ces grâces et rejeté ces inspirations, avez-vous jamais fait ces réflexions? Rien n'est plus vrai cependant, ce sont autant de vérités de foi que vous ne pouvez révoquer en doute. Vous devez donc en conclure que toutes les fois que vous n'avez pas profité et que vous ne profitez pas encore de ces grâces sans nombre qu'il vous a données, et qu'il continue de vous donner, que toutes les fois que vous les rejetez, c'est un mépris de ces grands dons du ciel dont vous vous rendez coupable. Or, ce mépris ne doit-il pas retomber naturellement sur celui de qui vous le recevez? Ne lui montrez-vous pas par là que vous ne faites pas une grande estime de tout ce qu'il fait pour vous ? Ah ! et prenez bien garde à ceci; ce Dieu Sauveur, votre céleste Epoux, par toutes ces grâces qu'il vous fait, n'a d'autre dessein que de vous instruire de vos devoirs, que de vous montrer les moyens les plus propres pour aller à lui et pour lui plaire, que de vous faire avancer dans le chemin de la perfection dans lequel il vous a fait entrer; et vous, au lieu de correspondre à ses soins, à ses desseins sur vous, vous osez lui dire comme les impies dont il est parlé dans l'Ecriture : Vous venez à moi, Seigneur, et vous vous approchez de moi pour m'éclairer et pour m'instruire, et moi je ne veux être instruite ni éclairée par vous ; *retirez-vous de moi : « Recede a nobis; »* vous voulez me conduire vous-même, me montrer les voies les plus propres pour ma sanctification et pour vous plaire; ces voies me déplaisent, je ne les suivrai point : *Scientiam viarum tuarum nolumus.* (*Job*, XXI, 14.) Voilà ce que vous avez dit et ce que vous dites toutes les fois que vous résistez à

quelque grâce, à quelque inspiration du Saint-Esprit, qui tend à vous rendre meilleure et plus parfaite; vous ne prononcez pas de bouche, à la vérité, ces paroles de rébellion et de mépris; vous auriez horreur de proférer de pareils blasphèmes; mais votre conduite pleine de résistance, de désobéissance, a suffisamment manifesté vos sentiments et les dispositions de votre cœur. Voilà donc la première injure que vous avez faite et que vous continuez de faire à Jésus-Christ, toutes les fois que vous rejetez ses grâces et ses inspirations; vous le méprisez, vous le rejetez, vous rendez inutiles, à votre égard, les travaux de sa passion, vous foulez aux pieds, comme dit l'apôtre saint Paul (*Hebr.*, X, 29), le sang que ce Dieu Sauveur a répandu pour vous; vous anéantissez, autant qu'il est en vous, la vertu et le mérite de sa croix. Quel mépris! Quelle injure! Ah! pour vous rendre cette vérité plus sensible, si vous voyiez une d'entre vous ne faire aucun cas des avis que lui donnerait celle que la divine Providence a mise à votre tête, pour vous conduire et vous faire marcher fidèlement et constamment dans le saint état que vous avez embrassé; si cette sœur, au lieu de prendre les moyens que lui proposerait sa supérieure, vous paraissait n'y faire aucune attention; si vous la voyiez vivre toujours avec ses défauts et ses imperfections, qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? du moins, ne jugeriez-vous pas avec raison qu'elle manque d'égards et de respect envers celle qui lui tient la place du Seigneur sur la terre? Hésiteriez-vous à appeler injure et mépris une pareille conduite? Qu'est-ce donc, à l'égard de votre Dieu? Quelle injure ne lui faites-vous pas, et de quel mépris ne vous rendez-vous pas coupable à son égard, lorsque vous rejetez et que vous vous faites une habitude de rejeter, de ne pas paraître même écouter les avis secrets et intérieurs qu'il vous donne sans cesse pour l'embellissement de votre âme, pour votre perfection et votre salut? Mais ce n'est pas tout; rejeter, ou si vous voulez, ne pas se prêter aux inspirations de la grâce, ce n'est pas seulement se rendre coupable de mépris à l'égard de Dieu, c'est de plus lui donner des marques d'ingratitude.

Vous le savez, Mesdames, et vous ne pouvez même l'ignorer, c'est pour lui, pour sa gloire que votre Dieu est occupé de votre perfection et de votre salut; s'aimant nécessairement lui-même, il n'a pu ne pas avoir ce motif, cette fin, en tirant du neant des créatures raisonnables, capables de le connaître et de le servir, et de celles surtout qu'il s'est attachées par des liens plus étroits et plus sacrés. Mais, outre cette fin sublime qui est inséparable de tout ce qu'il fait hors de lui, en vous donnant, Mesdames, toutes ces grâces, ces inspirations qui vous attirent de plus en plus à lui, qui vous montrent tout à la fois, et les motifs et les moyens de vous sanctifier, de vous perfectionner et de lui plaire en vous perfectionnant, en vous sanctifiant; il a eu une autre fin, un autre motif qui vous regarde, c'est votre propre bonheur, c'est de vous rendre par votre fidélité à ses grâces, à ses inspirations, souverainement heureuses dans l'autre vie, et d'autant plus heureuses que votre fidélité aura été plus grande et plus constante. C'est donc l'amour, et un amour infini qu'il a pour vous, qui l'engage à vous donner, à vous prodiguer toutes ces grâces; oui, cet amour qui l'a porté à se dépouiller pour un temps de sa propre gloire, à venir se revêtir sur la terre de notre humanité et avec elle de toutes ses misères, cet amour qui lui a fait mener la vie la plus pauvre et la plus mortifiée, et souffrir pour vous une mort accompagnée de tourments et d'ignominie; c'est ce même amour qui le porte encore à s'occuper sans cesse de vous, à vous montrer et à vous fournir tous les moyens que cet amour lui a fait trouver pour vous rendre heureuses, à prendre autant de soin de vous, que si son propre bonheur était attaché au vôtre, qu'il dépendît absolument du vôtre.

Ah! Mesdames, si dans le monde une personne avait à un grand, à un souverain les plus grandes obligations; si ce souverain, si ce grand n'avait rien négligé pour procurer à cette personne un état d'élévation et d'opulence qui l'eût rendue des plus heureuses sur la terre, s'il avait fait de grands travaux, souffert même bien des maux pour lui procurer une aussi heureuse situation, s'il n'eût cessé de lui donner les avis les plus sages, les conseils les plus utiles, les plus propres à se maintenir dans sa haute fortune, à l'accroître même encore; quels témoignages de reconnaissance cette personne ne devrait-elle pas à son bienfaiteur? Mais si au lieu de lui témoigner toute sa reconnaissance, elle paraissait au contraire indifférente et comme insensible à ses soins, à toutes ses bontés à son égard; si elle ne daignait pas même écouter ses bons conseils ou si elle les écoutait sans vouloir s'en servir, les suivre; qu'en penseriez-vous? Pourriez-vous vous empêcher de l'accuser d'ingratitude et de la plus noire ingratitude? Voilà cependant ce que vous faites et ce que vous êtes, lorsque vous rejetez ces grâces, ces inspirations que vous donne si souvent votre Dieu, pour travailler efficacement à votre perfection et par conséquent à votre salut éternel. En rejettant ces grâces ces inspirations, en n'y correspondant pas, vous montrez que ces dons, ces bienfaits, tous témoignages de son amour pour vous, vous affectent peu. Au lieu de lui rendre amour pour amour, vous ne répondez aux témoignages continuels qu'il vous en donne que par des traits d'indifférence et d'ingratitude et d'une ingratitude d'autant plus condamnable que vous n'ignorez pas qu'en qualité de ses épouses il vous donne des témoignages de son amour en plus grand nombre et de plus considérables qu'aux chrétiens du siècle en vous faisant plus de part qu'à eux

de ses grâces et de ses dons spirituels. Quoi de plus capable de porter un bon cœur à se rendre attentif et docile aux inspirations de la grâce! Mais pour vous y engager encore plus, après vous avoir fait considérer ces grâces, ces inspirations du côté de Dieu et par l'injure que vous lui faites lorsque vous n'y correspondez pas, je veux de plus vous les faire considérer par rapport à vous-mêmes par le préjudice que vous vous causez en les rejetant.

II. Oui, Mesdames, puisque comme je viens de vous le dire et je me flatte que vous en êtes bien persuadées, puisque c'est pour vous, pour votre bien que ces grâces, ces inspirations du ciel vous sont données et pour le plus grand de tous les biens qui est votre salut, votre félicité éternelle, il s'ensuit que ce n'est point entendre vos intérêts; que c'est vous causer un très-grand préjudice de négliger ces grâces, de ne point mettre à profit ces inspirations; pour vous en convaincre, écoutez, je vous prie, et soyez attentives à une suite de vérités bien propres à vous rendre plus que jamais dociles à la voie du Seigneur.

Première vérité. Ces grâces, ces inspirations que vous recevez, ne vous sont point dues: elles ne sont même, comme le dit l'apôtre saint Paul, appelées grâces que parce que nous n'y avons aucun droit, qu'elles nous viennent de l'infinie bonté, de la pure libéralité de notre Dieu. Prenez garde à ceci, je vous prie: Jésus-Christ, par sa mort, nous a bien mérité à tous et nous donne en effet tous les secours suffisants, toutes les grâces nécessaires pour opérer notre salut; penser autrement ce serait tomber dans une erreur justement proscrite par l'Eglise: mais pour telles et telles grâces, et surtout pour telles inspirations en particulier il ne nous les doit point; c'est par amour pour nous qu'il nous les donne: son esprit souffle où il veut, dit saint Jean. (*Joan.*, III, 8.) Ainsi lorsque nous refusons de correspondre à ces grâces, à ces inspirations, dans l'idée et avec l'espérance qu'elles reviendront et que nous pourrons nous les procurer une autre fois, nous nous faisons illusion, nous nous trompons.

Car et voici une seconde vérité; il est, dans les décrets de notre Dieu, un certain nombre de ces grâces, de ces inspirations, lequel une fois épuisé, le Seigneur se retire et ne se fait plus entendre au moins aussi sensiblement et aussi intimement à notre cœur; je dis aussi intimement, parce que, outre ces grâces générales et suffisantes que le Seigneur s'est engagé, en vertu des mérites de sa passion, de ne nous pas refuser et avec lesquelles nous pouvons toujours éviter le péché et pratiquer la vertu, il est des grâces spéciales de pure prédilection qui nous éclairent et qui nous excitent plus sensiblement, plus fortement à nous conformer à ce que notre Dieu exige de nous: telles sont ces inspirations secrètes, ces mouvements intérieurs que nous sentons et qui agissent au dedans de nous, dans de certains moments, en certaines circonstances et qui nous portent, nous excitent vivement à quelque acte de vertu, à quelque sacrifice agréable à notre Dieu et utile à notre perfection: or c'est cette espèce de grâces, ce sont ces inspirations particulières que je dis qu'il est dangereux de rejeter, parce que le nombre n'en est pas illimité, parce que le Seigneur nous le donne pour ainsi dire avec poids et mesure, parce que, comme il a fixé le nombre de nos jours et de nos moments, de même a-t-il déterminé celui de ces grâces, de ces inspirations particulières après lequel nous ne devons plus en espérer.

Mais ce qui doit encore plus, Mesdames, vous engager à une parfaite fidélité à toutes les inspirations, c'est que ce nombre fixe, déterminé par le Seigneur, n'est pas le même pour tous les fidèles: troisième vérité. Oui, notre Dieu distribue ses dons comme il lui plaît et à qui il lui plaît; il est telle âme à laquelle il semble prodiguer ses grâces et dont le nombre est infini pour ainsi dire; il en est d'autres auxquelles il ne les donne qu'avec réserve et en petit nombre; vouloir sonder ses décrets et chercher la raison de cette différente conduite à l'égard des âmes qu'il a toutes rachetées et qu'il appelle toutes à jouir de sa gloire dans le ciel, ce serait une témérité; le motif qui le fait agir est entièrement caché, dit saint Augustin; mais il ne peut être injuste: *Occulta, non injusta.* C'est à nous d'en profiter avec d'autant plus de fidélité que ce nombre de grâces, d'inspirations, déterminé et différent pour chacun de nous, nous est absolument inconnu. Quatrième vérité.

Si nous pouvions, Mesdames, compter sur une certaine mesure, sur un certain nombre d'inspirations, nous serions encore coupables et nous ferions toujours injure à l'infinie bonté de notre Dieu de n'y pas correspondre fidèlement; mais nous ne nous exposerions pas au moins à des risques aussi considérables; l'usage que nous ferions des inspirations suivantes pourrait nous dédommager et réparer en quelque sorte la perte et l'abus des inspirations précédentes; mais il n'en peut être ainsi: non-seulement le Seigneur ne nous a point promis que ses grâces, que ses bontés pour nous seraient inépuisables ou qu'elles seraient en tel nombre, en telle quantité; mais dans mille endroits des divines Ecritures il nous fait entendre le contraire. C'est pour cela qu'il nous exhorte à écouter sa voix lorsqu'elle se fait entendre à notre cœur, à lui ouvrir lorsqu'il frappe à la porte, à aller à lui lorsqu'il nous appelle; c'est pour cela qu'il menace ceux qui l'auront méprisé, de les mépriser à son tour. Vous résistez à la volonté de votre Dieu, vous refusez d'aller à lui et de lui répondre, il viendra un temps où vous l'appellerez, vous l'invoquerez, où vous désirerez qu'il parle encore à votre cœur, mais en vain; irrité de

vos résistances et de vos mépris il fera la sourde oreille. Oui, tandis que les âmes fidèles à ses inspirations et à toutes ses volontés puisent avec abondance à la source de ses grâces, que leur fidélité à une inspiration leur en procure une autre à laquelle elles se rendent également dociles, vous, âme infidèle, âme ingrate qui vous faites une habitude et comme un jeu de mépriser ses avis intérieurs, de rejeter ses inspirations, ses sollicitations, il viendra un temps où vous en éprouverez la soif la plus cruelle; oui, cette rosée du ciel qui depuis si longtemps et toujours inutilement est tombée sur votre cœur, n'y tombera plus et le laissera dans la sécheresse, dans une cruelle aridité. Mais ce qui doit vous causer plus de frayeur encore, et je vous l'avouerai franchement ici, Mesdames, ce qui m'en cause beaucoup à moi-même, ce qui doit vous engager et me porter moi-même à cette parfaite fidélité à toutes les inspirations du Saint-Esprit, c'est que celle qui, dans le dessein de Dieu doit être la dernière et mettre le comble à la mesure, n'est pas d'une autre nature et n'est pas souvent plus considérable que les autres : cinquième et dernière vérité.

Le dernier pas qui fait tomber dans un précipice, n'est pas d'une autre espèce que ceux qui l'ont précédé; ainsi en est-il de la dernière grâce, de la dernière inspiration. Non, Mesdames, le Seigneur, à la vérité, a des grâces fortes et d'éclat, par lesquelles il appelle quelquefois les âmes à lui, et les engage efficacement à son service : telles furent celles qui convertirent un Paul, un Augustin, une Madeleine, une Marie l'Egyptienne et tant d'autres; mais il en est aussi de moins éclatantes, de plus communes, desquelles il se sert ordinairement pour se gagner les cœurs et se les rendre fidèles; or c'est quelquefois à une grâce qui paraît légère en apparence, c'est à une inspiration peu considérable par elle-même qu'il a attaché notre prédestination, notre salut. Vous vous sentez inspirée de faire telle mortification, de vous livrer à telle pratique, de faire tel sacrifice à votre Dieu; cela vous paraît peu considérable; au lieu de vous y rendre fidèle, à peine y faites-vous attention. Mais si c'était à cette pratique légère, en apparence, à cette mortification, à ce petit sacrifice que Dieu eût attaché votre prédestination, si c'était là la dernière démarche qu'il eût résolu de faire auprès de vous, le dernier assaut particulier qu'il voulût livrer à votre cœur; si cette grâce, si cette inspiration, une fois négligée, méprisée, rejetée, son cœur devait se refroidir à votre égard, s'éloigner de vous, et vous laisser désormais vous livrer à votre tiédeur, à votre lâcheté, la regarderiez-vous comme si peu de chose? y feriez-vous si peu d'attention? Vous n'en savez rien; cela peut être cependant. Vous devez donc, si vous avez sincèrement votre salut à cœur, ne rien négliger; vous devez vous rendre constamment fidèles à toutes les grâces, à toutes les inspirations particulières de votre Dieu.

Hélas! Mesdames, s'il nous était donné de voir tant d'épouses de Jésus-Christ qui gémissent et qui pleurent présentement, et qui pleureront éternellement leurs infidélités dans l'enfer; vous et moi, pourrions-nous adresser à une de ces âmes infortunées, et lui demander, qui donc a pu, dans l'état saint et sublime où son Dieu l'avait placée sur la terre, la conduire et la précipiter dans ce lieu d'horreur, dans cet abîme de tourments et de désespoir qu'elle habite; elle nous répondrait sûrement que ce sont ses infidélités, ses résistances habituelles aux grâces et aux inspirations du Saint-Esprit, qui ont causé sa perte éternelle. Après quelques années de fidélité et de ferveur, dans mon saint état, nous dirait-elle, je me suis relâchée insensiblement; je sentais souvent, et dans les commencements surtout, des reproches intérieurs, de vifs remords : ils m'étaient importuns, je cherchais à les étouffer. Combien de fois mon céleste Epoux (ah! ce nom prononcé augmente mon désespoir et mes tourments), combien de fois il m'a appelée, sollicitée, menacée même; il me demandait plus d'assiduité et plus d'attention à mes exercices, à mes observances, plus de mortification extérieure et intérieure; moins d'amour de moi-même, moins de recherches de mes aises et de mes commodités : plus de fidélité, en un mot, à mes engagements, aux devoirs de mon saint état. Après avoir longtemps résisté à tant de grâces, après avoir rejeté tant d'inspirations, il s'est lassé enfin, il s'est indigné contre une épouse aussi infidèle; il a commencé par s'éloigner de moi; ces grâces de prédilection, ces inspirations particulières, je ne les sentais plus, elles ont cessé; je n'ai plus entendu sa voix au fond de mon cœur; sa prédiction et ses menaces, que j'avais tant de fois entendues, que j'avais lues moi-même si souvent dans les divines Ecritures, elle se sont accomplies sur moi : après m'avoir longtemps appelée, après m'avoir souvent invitée de revenir à lui, après avoir parlé plusieurs années à mon cœur infidèle et dissipé; voyant que je ne répondais à tant d'invitations que par des négligences, par des résistances et des mépris, il s'est enfin retiré : cette soustraction de grâces et d'inspirations dont il m'avait menacée, je l'ai éprouvée en effet : il m'a abandonné dans sa colère à tous mes désirs, à toutes les affections dépravées de mon cœur; de là un aveuglement de l'esprit qui m'a empêchée de bien voir le nombre et la grièveté de mes infidélités, et tout le danger de mon malheureux état; mais plus que tout cela, de là un endurcissement de cœur qui a fait disparaître en moi tout acte et tout sentiment de dévotion; endurcissement, qui des petites fautes, des infidélités légères, m'avait fait tomber insensiblement et comme par degrés dans les fautes les plus grièves, dans un oubli total, et dans une transgression habituelle des

devoirs les plus essentiels de mon état; aveuglement et endurcissement qui n'ont fait que s'accroître jusqu'aux derniers jours de ma vie, et qui m'ont conduite enfin et précipitée dans l'abîme de malheurs où je suis aujourd'hui plongée, et pour toujours.

Voilà, Mesdames, ce que vous dirait sûrement une épouse de Jésus-Christ infidèle et réprouvée; la source, la vraie cause de la réprobation de cette religieuse, choisie par le Seigneur, entre des millions d'autres, pour être un jour et pour toujours avec lui dans sa gloire, c'est l'abus de ses grâces, de ses inspirations; une dernière méprisée, rejetée en a rempli la mesure et a mis par là le sceau à sa perte éternelle. Reconnaissez donc ici, Mesdames, qu'il n'est rien, non-seulement de plus injurieux à votre Dieu, que de ne pas correspondre aux inspirations de sa grâce, mais encore de plus dangereux pour vous, de plus préjudiciable à votre âme. Mais n'en restons pas là; pour avoir une instruction plus complète sur cette importante matière, après avoir considéré les motifs qui doivent vous engager à vous rendre fidèles à ces inspirations, voyons présentement quelles qualités doit avoir votre fidélité, afin qu'elle puisse concourir à votre sanctification; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est certain, et de foi même, qu'il nous est libre de correspondre ou de ne pas correspondre aux inspirations de la grâce; que nous pouvons toujours les recevoir, ou les rejeter. Il est également certain et de foi que nous rendrons tous un jour à notre Dieu un compte exact et rigoureux de ces grâces, de ces inspirations que nous aurons reçues, du bon ou du mauvais usage que nous en aurons fait. Hélas! Mesdames, il n'est personne, dans votre saint état surtout où l'on est beaucoup mieux instruit des voies de Dieu et de l'obligation d'y correspondre qu'on ne l'est communément dans le siècle, il n'est personne qui ne soit persuadée de ces vérités : mais malgré cette persuasion et ces lumières, qu'il en est peu qui montrent au Seigneur cette fidélité entière et parfaite à ses inspirations. On ne se dit pas à la vérité, on aurait honte même de se le dire, qu'on ne veut pas correspondre aux desseins de Dieu et se prêter aux inspirations de sa grâce; mais avec une volonté vague, générale et indéterminée de les suivre dans la pratique, on ne les suit pas, on y résiste; on se sent souvent inspiré de faire pour son avancement spirituel, pour sa perfection, une action, un acte de mortification, un retranchement, un sacrifice; mais ou l'on hésite, on balance, on perd le temps, et l'inspiration passe et s'évanouit; ou l'on se propose d'être dans la suite fidèle à une autre ou d'une autre espèce; et avec cette illusion, on rend inutile celle qui se présente, parce qu'elle paraît trop combattre les inclinations de la nature; ou bien encore, après avoir résisté à de véritables inspirations, qu'on ne pouvait s'empêcher de regarder comme telles, on s'arrête par caprice quelquefois à celles qui sont fausses, qui ne sont que des suggestions de l'amour-propre, ou du démon. Or, Mesdames, pour éviter ces défauts si préjudiciables à la vie intérieure et toute sainte que vous devez mener dans votre état, je dis que votre fidélité aux inspirations du Saint-Esprit doit être prompte et sans délai, universelle et sans choix, prudente et sans illusion : c'est ce que je vais vous expliquer; continuez-moi, je vous prie, toute votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que la fidélité aux inspirations de la grâce doit être prompte et sans délai. Oui, sans doute, Mesdames. Qu'est-ce, en effet, que cette inspiration? Une lumière subite qui éclaire tout à coup l'esprit, qui lui montre une faute à éviter, un bien à faire, un nouveau mérite à acquérir; c'est une secousse, un mouvement momentané qui excite la volonté, qui l'invite, la sollicite à faire ce bien, à éviter cette faute, à se procurer ce nouveau mérite; c'est comme un rayon, un éclair prompt et passager : si vous ne daignez pas y faire attention, ou si y faisant attention vous ne prenez pas sur vous de vous y prêter, d'y acquiescer, vous rendez inutile cette lumière surnaturelle, ce bon mouvement, cette inspiration secrète de la grâce : elle passe pour vous et ne revient plus; cette grâce négligée, rejetée, vous en fait perdre une infinité d'autres que votre fidélité à celle-ci vous eût sûrement procurées; vous interrompez par-là, et vous rompez par votre faute un enchaînement précieux de grâces et de mérites; de grâces de la part de votre Dieu, de mérites de votre part, et qui, dans les desseins de Dieu, devait concourir à votre perfection, enrichir votre couronne de gloire et vous conduire au ciel. Ah! la grâce du Saint-Esprit, dit saint Augustin, ne permet aucun délai, ne souffre aucun retardement; il faut saisir avec soin l'occasion qui se présente et que Dieu vous présente lui-même, de lui plaire, de lui témoigner votre fidélité et votre amour : c'est lui-même qui daigne venir à vous, qui frappe à la porte de votre cœur : *Sto ad ostium et pulso.* (*Apoc.*, III, 20.) Si dans le moment qu'il vous fait sentir sa présence vous n'êtes promptes à lui ouvrir et à le recevoir, il se retire offensé. Ce qui fit le malheur des vierges insensées, dont le Dieu Sauveur parle dans l'Evangile, ce qui les exclut pour toujours de la salle et de la société de l'Epoux, ce fut le retardement qu'elles apportèrent à le recevoir; elles y étaient disposées, à la vérité, mais elles temporisèrent, elles ne mirent pas la promptitude et l'affection qu'il exigeait d'elles et qu'il méritait; quand elles se présentèrent, la porte était fermée; elles eurent la douleur de s'entendre dire qu'on ne les connaissait point : *Nescio vos.* (*Matth.*, XXV, 12.)

Hélas! Mesdames, votre céleste Epoux se présente souvent à vous: sa venue vous

est annoncée par les inspirations de sa grâce : c'est par là qu'il veut entrer dans votre cœur pour le perfectionner, le sanctifier, pour en jouir de plus en plus; vous devez donc entrer dans toutes ses vues, correspondre fidèlement et promptement surtout à tous ses desseins sur vous : c'est à cette promptitude qu'il reconnaîtra votre attachement, votre amour pour lui; qu'il vous distinguera de ces épouses tièdes, lâches et indifférentes pour lui : c'est à cette marque qu'on juge de l'affection des créatures; c'est à cette promptitude à exécuter ses ordres, à satisfaire ses désirs, à les prévenir même en quelque sorte, qu'un souverain juge de l'amour de ses sujets, de ses courtisans; qu'un maître juge de l'attachement de ses serviteurs, un ami de celui de son ami. Si vous avez un sincère et un ardent amour pour votre céleste Epoux, vous chercherez donc à lui en donner des preuves, vous saisirez les occasions de satisfaire ses désirs. C'est par amour pour vous qu'il vous donne ces grâces, ces inspirations; en vous les communiquant, il a autant en vue votre bonheur éternel que sa propre gloire : vous devez donc lui rendre amour pour amour et vous montrer, par ce sublime et excellent motif, fidèles et promptement fidèles aux inspirations de sa grâce.

Mais ce que je conclus de là, Mesdames, et ce que vous devez en conclure avec moi, c'est que s'il est si important de correspondre promptement et sans délai aux invitations du Seigneur et aux inspirations de sa grâce, il faut donc vous rendre attentives à ces inspirations, vous tenir pour cela toujours en recueillement et vis-à-vis vous-mêmes : vos yeux et les oreilles de votre cœur doivent toujours être fixés vers votre Dieu pour connaître et pour entendre ses volontés sur vous; comme les yeux d'un bon serviteur se tournent continuellement sur son maître, pour connaître et pour exécuter ce qu'il exige de lui : car enfin que vous servirait d'être disposées à profiter de ces grâces et de ces inspirations quand elles se présenteront à vous, si vous êtes habituellement si dissipées et tellement hors de vous que vous n'aperceviez pas même quand elles se présentent; si votre esprit était tellement rempli des objets créés et de tout ce qui vous environne qu'il ne fût point affecté, ou que très-médiocrement, des opérations du Saint-Esprit en vous. Cette attention, cette présence d'esprit est d'autant plus importante que ces inspirations viennent en tout temps et dans le temps quelquefois où l'on s'y attend le moins, qu'elles passent rapidement comme un éclair et qu'il n'est point en notre pouvoir de les rappeller et de nous en procurer. Votre fidélité aux inspirations de la grâce doit donc être prompte : première disposition; mais elle doit être de plus, universelle, il faut n'en rejeter aucune: seconde disposition.

II. *Celui qui craint véritablement le Seigneur, ne néglige rien*, dit le Saint-Esprit : « *Qui timet Dominum, nihil negligit.* » (*Eccle.*, VII, 19.) Il est vrai, Mesdames, et j'en conviens ici, ces grâces, ces inspirations de la grâce du Seigneur, dans votre saint état, n'ont ordinairement pour objet que des pratiques, des privations, des sacrifices qui paraissent peu considérables en eux-mêmes; mais faites réflexion, je vous prie, que ce n'est point à faire de grandes œuvres, des actions d'éclat, que le Seigneur vous a destinées, en vous appelant au saint état de la religion; si vous attendiez, pour le servir, et pour lui donner des preuves de votre attachement et de votre fidélité, des occasions de faire de grandes choses, vous passeriez bien des années, et toute votre vie même, dans l'inaction, et sans rien faire pour votre perfection et votre salut. Considérez de plus, que ce n'est point sur l'importance et sur l'éclat de nos œuvres, que Dieu nous jugera, et qu'il nous jugera tous; mais sur la pureté de nos intentions, sur notre exactitude à nous conformer à tous ses désirs, et surtout, sur l'amour avec lequel nous aurons agi pour lui. Pensez encore à ce que dit le Saint-Esprit, que la personne qui se montre fidèle dans les petites choses le sera sûrement dans les plus considérables; et qu'au contraire, celle qui manque de cette fidélité que le Seigneur lui demande, dans les petites choses, se rendra infidèle dans les grandes; que c'est même se disposer à de grandes chutes, à des fautes considérables, que de se livrer facilement aux petites. Pensez enfin à ce que dit saint Augustin, que ce n'est point petitesse, faiblesse d'esprit, comme on l'entend dire quelquefois, même à des épouses de Jésus-Christ, de se rendre fidèle à Dieu, dans les plus petites choses, de correspondre aux plus petites inspirations de la grâce; que c'est au contraire la preuve d'un grand cœur, d'un cœur noble et généreux.

En effet, Mesdames, quand Dieu inspire à une âme quelqu'action d'éclat, quelque grand sacrifice, cette âme recueille alors, pour ainsi dire, toutes ses forces; comme il ne s'agit de se faire violence que pour quelques moments, on s'arme de courage, l'amour-propre s'en mêle quelquefois; on ne peut se dissimuler que cette action heureusement terminée, on en tirera une grande satisfaction et un grand fruit, pour soi, ou pour les autres : tout cela excite l'âme, et la soutient : il n'est donc point étonnant qu'on s'y porte avec courage, et avec plaisir même; mais lorsqu'il s'agit de se rendre fidèle à mille inspirations, à mille petites pratiques légères en apparence, qui le plus souvent ne sont connues que de Dieu et de l'âme qui les reçoit, et de s'y rendre fidèle, non une fois, et de loin à loin, mais souvent, mais tous les jours, mais plusieurs fois le jour : convenez-en ici, Mesdames, il faut un grand courage; il n'est qu'une âme forte, généreuse, qui soit capable d'une pareille fidélité. Hélas! on en juge ainsi dans le monde : ce n'est point à de grandes

actions, à des traits éclatants de générosité, qu'on juge de l'amitié, de l'attachement du cœur; c'est par mille petites attentions, c'est à un soin journalier et momentané, pour ainsi dire, de plaire à la personne aimée, de lui donner des marques de cet attachement. Il en doit être ainsi, à l'égard de votre céleste époux, Mesdames : il n'a aucun besoin de vous, vous ne pouvez ni rien ôter, ni rien ajouter à sa gloire essentielle : il se suffit parfaitement à lui-même, mais il a attaché ses grâces, ses bienfaits, ses récompenses, pour le temps et pour l'éternité, à une fidèle et totale correspondance à tous ces désirs qu'il vous fait sentir, au fond de votre cœur, par les inspirations de sa grâce; n'y faire aucune attention, ou n'y pas correspondre, c'est lui témoigner une indifférence, un mépris même, auquel il ne peut être insensible, et qui ne peut que vous être préjudiciable.

Voilà à quoi ne pensent point assez une infinité de personnes, et d'épouses de Jésus-Christ surtout; livrées à la retraite, à une plus grande solitude que les chrétiens du siècle, le Seigneur leur fait plus sentir aussi, les touches et l'onction de sa grâce : plus jaloux de leur perfection et de leur salut, il leur montre aussi plus souvent et plus sensiblement les moyens d'y parvenir : mais qu'arrive-t-il? C'est que séduites par l'esprit tentateur, qui connaissant combien une entière fidélité aux inspirations de la grâce, leur serait avantageuse, et contribuerait à les sanctifier, il leur fait regarder ces inspirations, comme de peu de conséquence; il les entretient dans ce malheureux préjugé, qu'après tout, ces infidélités, ces résistances ne les rendent pas criminelles aux yeux du Seigneur; que si elles manquent à celle qui se présente, elles pourront se rendre fidèles à d'autres qui leur seront offertes dans la suite, et auxquelles cependant lorsqu'elles se présentent, elles ne sont pas plus fidèles qu'à celles qui ont précédé; ainsi, au lieu de joindre fidélité à fidélité, ce qui seul peut contribuer à leur avancement spirituel, à leur perfection, et à augmenter sans cesse le nombre de leurs mérites et leur couronne de gloire, pour l'éternité; elles ajoutent au contraire, infidélité à infidélité, résistance à résistance. Ainsi, tandis que l'épouse fidèle et fervente, par sa constante docilité aux inspirations du Saint-Esprit, se rend de plus en plus, favorable à son céleste Epoux; et se procure sans cesse, de nouvelles grâces; l'épouse infidèle au contraire, le force, par ses résistances, à s'éloigner d'elle; éloignement des plus funestes à son âme, que son aveuglement et sa dissipation l'empêchent d'apercevoir, mais qui n'en est pas moins réel et véritable. Il est donc bien important, Mesdames, que votre fidélité aux grâces et aux inspirations du Seigneur, soit non-seulement prompte, mais de plus universelle; qu'elle s'étende à toute espèce de grâces et d'inspirations : mais cela ne suffit pas, il faut encore que cette fidélité soit sage et prudente : troisième et dernière qualité.

III. Je veux dire qu'il faut du discernement pour bien connaître les opérations du Saint-Esprit, parce que s'il est des inspirations qui sont son ouvrage, il en est de fausses qui ne méritent pas ce nom, et qui viennent de l'esprit tentateur. Vous l'avez souvent entendu dire, Mesdames, et cela n'est malheureusement que trop vrai; Satan, cet ange de ténèbres, se transforme quelquefois en ange de lumière; que de personnes, et de personnes religieuses surtout, ont été séduites et se sont perdues par là! C'est pour cela que l'apôtre nous exhorte à ne pas croire à tout esprit : *Nolite omni spiritui credere.* (*I Joan.*, IV, 1.) Mais comment connaître si l'on n'est point le jouet du démon, et si l'on ne lui obéit point dans le temps qu'on croit faire la volonté de Dieu? Est-il sur cela des règles sûres qu'on puisse suivre, et qui puissent préserver de ces dangereuses illusions? Oui, Mesdames, il en est et de si sûres qu'en les suivant, l'on ne peut se tromper ni être trompé : en voici quelques-unes que je vous propose, écoutez-les, je vous prie.

*Première règle.* Voyez si l'inspiration qui vous vient vous porte à la perfection, et si elle est utile à votre avancement spirituel; si ce que vous vous sentez inspirées de faire, tend à la pratique, à un acte d'humilité, par exemple de mortification, de détachement de vous-mêmes, de charité, de pauvreté, à quelque acte de vertu en un mot ou chrétienne ou religieuse; concluez dès-lors que c'est Dieu qui vous le demande; Satan ne peut être contraire à lui-même; tout ce qui tend à vous rendre plus humbles, plus mortifiées, plus détachées, plus saintes par conséquent et plus agréables à votre céleste Epoux, déplaît trop à cet ennemi de tout bien et le fait trop souffrir pour qu'il puisse jamais en être l'auteur et vous le suggérer.

*Seconde règle.* Considérez si l'inspiration qui vous vient vous porte à quelque acte extraordinaire, qui vous donne à l'extérieur et vis-à-vis vos sœurs, un air de singularité, et qui ne tende point à réformer votre intérieur. Si cela était, défiez-vous en; dès que cette prétendue inspiration contribuerait plus à exciter et à nourrir votre amour-propre qu'à le mortifier et vous perfectionner, je vous le dis hardiment, elle ne vient point et ne peut venir du Saint-Esprit; vous devez la rejeter, parce que vous devez vous conduire en tout, comme le plus grand nombre des personnes régulières et ferventes avec lesquelles vous vivez; la vie commune, voilà, généralement parlant, ce que Dieu exige de vous : malheur à ces personnes qui, dans les communautés religieuses, affectent en tout, dans la pratique même du bien, de se distinguer, de montrer de l'extraordinaire dans leur conduite qui, souvent choque leurs sœurs et les scandalise plus qu'il ne les édifie; après avoir beaucoup

fait, disons mieux, après avoir paru et cru faire beaucoup, elles ne se trouveront pas moins les mains vides et sans mérites, un un jour, aux yeux de leur céleste Epoux.

*Troisième règle.* Et voici même, Mesdames, la plus importante et la plus sûre. Examinez si l'inspiration qui vous vient est bien conforme, je ne dirai pas seulement, à l'esprit du saint état de la religion en général, mais de plus à l'esprit de votre saint institut en particulier; car si elle y était véritablement contraire, si ce que vous êtes inspirées de faire combattait visiblement votre règle et vos constitutions, si vous étiez inspirées de faire ce qu'elles vous défendent ou même ce qu'elles ne vous ordonnent pas, dès-lors je n hésite point à vous le dire, quelque apparence de bien que puisse avoir la chose inspirée, c'est une inspiration fausse et illusoire; quand, au lieu d'une simple inspiration, un ange vous apparaîtrait, sous une forme sensible, pour vous en donner l'ordre, de la part du Seigneur, c'est l'ange de ténèbres qui se montrerait à vous sous la figure d'un ange de lumière; dites lui hardiment et promptement, anathême.

Au reste, Mesdames, voulez-vous vous conduire sûrement, par rapport aux inspirations, et ne pas devenir le jouet de l'esprit tentateur? Consultez toujours, avant d'agir, au moins pour une action un peu importante, consultez celle que le Seigneur a placée pour veiller à votre conduite; consultez également l'homme de Dieu, qu'il vous a donné pour vous instruire et vous diriger dans la voie du salut et de la perfection; l'un et l'autre doivent vous connaître et savoir ce qui peut être utile ou préjudiciable à votre avancement spirituel; en écoutant et en suivant leurs conseils, vous n'aurez point à craindre de vous égarer de prendre pour inspiration du Saint-Esprit ce qui ne serait que l'effet d'une imagination échauffée, ou qu'une sugession du malin esprit. En supposant même qu'ils vous décidassent contre la volonté de Dieu pourvu qu'il n'y eût rien d'opposé à ses commandements, à sa sainte loi, vous ne feriez rien qui lui fût désagréable et qui pût préjudicier au bien de votre âme. Ce que je vous dis ici, c'est d'après les plus grands maîtres de la vie spirituelle, d'après sainte Thérèse. Vous savez sans doute ce trait de la vie de cette grande sainte. Honorée des visites de Jésus-Christ, sous une forme sensible, elle recevait l'ordre de son directeur de renvoyer celui qui lui apparaissait, de former même sur elle et sur lui le signe du salut; quoiqu'infiniment plus éclairée, plus habile dans les voies extraordinaires et surnaturelles que ce directeur, quelqu'assurée qu'elle fût de la vérité de ces apparitions, quelque répugnance qu'elle sentît à faire une action qui tendait à la priver de la bienheureuse présence de son très-aimable Epoux, elle n'hésitait point à obéir, appuyée sur cette maxime si vraie, si utile dans la pratique, qu'il était plus avantageux pour elle et plus agréable à Jésus-Christ de paraître lui déplaire que de désobéir au ministre qu'il lui avait envoyé pour la conduire. En suivant cette sage maxime, Mesdames, votre fidélité aux inspirations de la grâce, sera non-seulement prompte et universelle, mais encore accompagnée d'une prudence qui vous préservera des illusions de l'amour-propre et des piéges de l'esprit tentateur.

Ah! Seigneur, si je veux présentement jeter les yeux sur tant d'années qui se sont écoulées depuis que j'ai eu le bonheur de me consacrer solennellement à vous, au lieu de cette constante et parfaite fidélité à toutes vos grâces, à laquelle j'aurais dû me livrer, et qui m'aurait rendue, chaque jour, plus parfaite et plus sainte à vos yeux, que d'infidélités au contraire j'aperçois! Que de résistances, que de faux prétextes pour m'autoriser dans mes désobéissances et mes révoltes! Je projetais sans cesse de vous être plus fidèle à l'avenir, et toujours, je vous ai montré la même résistance, la même indocilité. Que de grâces, que d'inspirations saintes j'ai reçues de votre infinie libéralité, qui auraient fait de moi, une de vos épouses selon votre cœur, si j'eusse été fidèle à y correspondre! Hélas! avec beaucoup moins de ces grâces, de ces inspirations, plusieurs autres se sont sanctifiées; elles sont même parvenues à un éminent degré de sainteté. Ma vie religieuse surtout a été un enchaînement de grâces et d'infidélités; quel compte, et quel terrible compte à vous rendre un jour!

Ah! Seigneur, je reconnais aujourdh'ui mon aveuglement, et dès que vous permettez que je le reconnaisse, et que je m'en humilie, en votre sainte présence, je dois croire que vous ne voulez pas me traiter dans votre colère, et vous éloigner de moi. Hélas! je n'éprouve que trop que j'ai lassé votre patience; mon âme, depuis longtemps, est dans une langueur et dans une sécheresse qui doit me faire tout craindre pour l'avenir. Ah! ce que je dois plus redouter, après tant de résistances à vos grâces, et ce que je redoute le plus aussi, c'est votre silence: ne l'employez pas davantage, ô mon céleste époux: *Ne sileas a me.* (*Psal.* XXVII, 7.) Je prends ici la résolution, et je vous le promets, de me rendre plus attentive que jamais, aux touches de votre grâce, à tout ce que vous daignerez m'inspirer, pour ma sanctification; je n'en resterai point là. Hé! que me servirait d'entendre votre voix, si je ne m'y rendais docile; je vous promets de plus, cette parfaite docilité que vous exigez de moi; j'espère réparer par elle, mes ingratitudes et mes infidélités passées, croître sans cesse en sainteté, à vos yeux, et mériter, par là, un accroissement continuel de vos grâces et de vos inspirations, qui me procurera enfin, dans le sein de votre propre gloire, une récom-

pense proportionnée à ces grâces que j'aurai reçues de vous, et à ma fidélité à y correspondre. Ainsi soit-il.

## SIXIEME JOUR

### Premier discours.

#### SUR LA VIE INTÉRIEURE

Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. (*Col.*, III, 3.)

*Votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.*

Voilà, Mesdames, l'engagement qu'ont contracté tous ceux qui ont été régénérés dans les eaux salutaires du baptême, et qui, par là, ont été inscrits au catalogue des disciples de Jésus-Christ. Ils sont morts, et ils ont été ensevelis avec le Dieu Sauveur, pour reprendre avec lui et par lui, une vie nouvelle et toute spirituelle, c'est-à-dire, qu'ils sont morts, ou qu'ils ont dû mourir à tous les penchants de la nature, à tous les désirs de la chair, à tous les avantages du siècle, à toute créature en un mot, pour ne plus vivre qu'à la grâce, qu'à Dieu, et que pour Dieu, en se conformant, avec fidélité, aux exemples, et à la vie de Jésus-Christ, aux règles et aux maximes de son Evangile qu'ils ont embrassé; c'est là cette vie intérieure, cette vie cachée en Dieu que l'Apôtre désirait dans tous ceux qu'il avait convertis à la religion chrétienne; vie cachée plus convenable et plus à désirer encore dans les personnes qui, comme vous, Mesdames, se sont séparées entièrement du monde, pour se sanctifier plus sûrement, dans la retraite, pour s'attacher plus étroitement au Dieu Sauveur, et pour approcher de plus près de ce divin modèle. Vie cachée, et toute en Dieu, heureux état qui rend une âme semblable, en quelque sorte, aux anges et aux bienheureux, et plus habitante du ciel qu'elle désire, que de la terre qu'elle habite.

Mais hélas! qu'elle est rare cette vie toute intérieure, même parmi les épouses de Jésus-Christ! Ah! Mesdames, qu'il en est peu, même dans votre saint état, qui la connaissent cette vie sublime et toute céleste, ou qui veuillent du moins se mettre dans les dispositions propres à y entrer! On la regarde, pour l'ordinaire, comme un état pénible qui ne peut porter que l'ennui et le dégoût dans le cœur; ou si l'on aperçoit les grands biens qu'elle procure, on n'a pas le courage de faire ce qu'il conviendrait pour l'embrasser. Quoique par la miséricorde de Dieu, vous soyez, vous, Mesdames, bien éloignées de ces mauvaises dispositions, quoique vous désiriez bien sincèrement au contraire, de correspondre toujours, et en tout, dans votre saint état, aux desseins de votre Dieu sur vous, et de vous rendre de plus en plus, des épouses dignes de lui, et selon son cœur, pour vous affermir dans ces pieux sentiments, et pour accroître même vos bons désirs, j'entreprends de vous donner ici une idée de cette vie intérieure et cachée en Dieu; de vous faire connaître combien elle est utile, avantageuse à l'âme religieuse qui s'y livre, et à la fois, de vous montrer les voies qui y conduisent sûrement, et qui sont propres à vous conserver dans cet heureux état. En deux mots, les grands avantages que procure la vie intérieure, ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Les moyens nécessaires pour entrer dans cette vie intérieure; ce sera le sujet de la seconde partie. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien connaître, Mesdames, les avantages considérables que procure la vie intérieure et cachée, qui a été si louée et si recommandée par tous les maîtres de la vie spirituelle, et pratiquée par tous les saints et les saintes solitaires surtout, il suffirait presque de vous la définir; vous dire ce qu'elle est, vous manifester sa nature et ses effets, c'est vous faire connaître son excellence et les grands biens qu'elle procure à l'âme qui s'y livre; qu'est-ce donc que cette vie intérieure et cachée en Dieu avec Jésus-Christ? Ah! Mesdames, je pourrais vous dire d'abord qu'il n'y a que ceux qui ont le bonheur de vivre de cette vie toute céleste qui la connaissent, et qui puissent en parler dignement; le peu cependant que je pourrai vous en dire, en suivant mes faibles lumières, et en bégayant, pour ainsi dire, sur cette sublime et importante matière, suffira, j'ose le dire, pour vous faire convenir que c'est la perle de l'Evangile, ce trésor caché qui mérite bien qu'on se donne toutes les peines, et qu'on fasse les plus grands efforts pour se la procurer.

Vivre d'une vie intérieure et toute en Dieu, c'est être intimement et habituellement convaincu de la grandeur, de la majesté infinie de Dieu, de son immensité, de sa présence dans tout l'univers, et surtout dans son propre cœur; c'est ne pas perdre de vue ce Dieu présent partout, et marcher continuellement en sa présence; c'est bannir de son esprit tout autre objet, ne s'occuper que de ce Dieu, Créateur, Rédempteur, sanctificateur et bienfaiteur tout ensemble; c'est se plaire à l'adorer, à le louer, à rendre hommage à ses perfections infinies; c'est le porter autant dans son cœur que dans son esprit, l'aimer ardemment, et n'aimer que lui; c'est mettre toute sa satisfaction, tout son bonheur à le servir, à lui plaire, à n'agir en tout que pour sa gloire et par amour pour lui. Vivre d'une vie intérieure et toute en Dieu, c'est ne plus tenir à la terre que par les liens du corps; c'est avoir toute sa conversation dans le ciel, comme dit l'apôtre saint Paul; c'est-à-dire, tourner toutes ses pensées, toutes ses affections, tous ses désirs vers le ciel et pour le ciel. Vivre d'une vie intérieure et cachée en Dieu, pour une épouse de Jésus-Christ surtout, c'est ne vivre, n'aspirer, et ne respirer que pour le céleste Epoux; c'est n'avoir d'autre désir et d'autre application qu'à éviter ce qui pourrait lui déplaire,

qu'à faire tout ce qui peut lui être agréable ; c'est mettre tout son bonheur en cette vie, à penser à lui, à se remplir de son esprit, de ses maximes, de ses sentiments, de ses exemples ; à le prendre en tout pour son modèle; vivre en un mot, d'une vie intérieure et cachée avec Jésus-Christ, c'est faire régner absolument Jésus-Christ dans son cœur, ou plutôt, c'est comme l'éprouvait le même Apôtre, et comme il le disait lui-même, ne plus vivre soi-même, sentir qu'on ne vit plus soi-même, mais que c'est Jésus-Christ qui vit en soi.

Voilà, Mesdames, une idée de cette vie intérieure si excellente et malheusement trop peu connue; quelque faible qu'elle soit cette idée, elle a dû sans doute exciter dans votre cœur, un ardent désir de vous y conformer; mais pour augmenter dans vous ces bons désirs, je ne dois point m'en tenir là ; pour remplir mes engagements, je vais vous faire considérer plus en détail les admirables effets qu'elle produit et vous prouver par là, qu'elle est un des plus sûrs moyens, je dirais même le moyen unique d'arriver à la plus sublime perfection, et cela pour trois raisons dont vous sentirez toute la vérité; c'est en premier lieu que dans cette vie intérieure on craint d'offenser Dieu, on redoute même de lui déplaire, par la plus légère infidélité. C'est, en second lieu, qu'on fait plus encore, qu'on est tout occupé à lui plaire; qu'on saisit avec ardeur les moindres occasions de se rendre de plus en plus agréable à ses yeux ; c'est, en troisième lieu, que dans cet état une âme religieuse ne tenant plus à la terre et à tout ce qu'elle contient, n'étant occupée que de son Dieu et du soin de lui plaire, elle se tient aussi parfaitement unie à lui que son état de voyageuse sur la terre peut le lui permettre; je dis donc que la vie intérieure et cachée en Dieu, fait éviter avec soin le péché et tout ce qui a l'apparence du péché; qu'elle fait pratiquer avec fidélité la vertu et toute espèce de vertu ; qu'elle procure par là une union étroite et constante avec Dieu; l'âme religieuse peut-elle trouver sur la terre rien de plus consolant, de plus avantageux pour elle et un moyen plus efficace de perfection et de sainteté?

I. Je reprends et je dis que le premier effet de la vie intérieure et le premier avantage qu'elle procure, c'est de faire éviter le péché et toute espèce de péché. Vous le savez, Mesdames, la première voie du salut et le premier moyen de perfection, c'est d'éviter le mal et qui conduit à un autre plus parfait encore, qui est de faire le bien; mais ce qui relève infiniment la vie intérieure, et ce qui en prouve l'excellence, c'est que ce n'est pas seulement de grands désordres, des péchés griefs qui font perdre la grâce et l'amitié de Dieu qu'elle préserve : hélas! dans le saint état de la religion, quoiqu'on y éprouve comme dans tout autre état des tentations, qu'on y rencontre des obstacles au salut, il faut cependant convenir qu'ils sont bien moins fréquents et beaucoup moins dangereux que dans le monde; et si les ennemis du salut livrent des combats à ceux et à celles qui habitent une sainte solitude, il faut convenir aussi que les secours et les moyens de sanctification qu'on y trouve pour repousser les assauts des ennemis du salut y sont bien plus abondants et beaucoup plus efficaces que ceux qui sont offerts aux chrétiens qui vivent au milieu du siècle. Mais si la personne religieuse se trouve communément à l'abri des grandes tentations, des chutes considérables ; il faut avouer que l'état saint qu'elle a embrassé, l'obligeant à travailler sans cesse à sa perfection , l'astreignant surtout à une infinité de devoirs, d'exercices et d'observances qui demandent des soins et une attention continuelle sur elle-même , elle se trouve par là exposée plus que les chrétiens du siècle, à bien des fautes légères, à mille infidélités qui offensent toujours le céleste Epoux, époux jaloux, qui exige de toutes celles qu'il a honorées du titre auguste de ses épouses un accroissement perpétuel d'amour et de sainteté.

Or, voilà , Mesdames, le grand avantage que procure la vie intérieure et cachée : non-seulement elle fait éviter les fautes considérables, les péchés griefs, mais une personne religieuse, dans cet heureux état, se trouvant absolument dégagée des créatures et d'elle-même, n'y ayant plus de milieu pour ainsi dire entre son Dieu et elle, plus pénétrée par là de sa faiblesse, de ses imperfections, de ses misères, elle se tient aussi dans une défiance continuelle d'elle-même, elle met toute son attention à éviter jusqu'aux plus petites fautes, jusqu'aux légères inobservances. Oui, tandis que la religieuse peu intérieure, trop épanchée au-dehors, trop dissipée, ne réfléchissant point assez et sur la sainteté de son état, et sur la grandeur du Dieu auquel elle appartient, se rend coupable de mille infidélités que sa trop grande dissipation l'empêche d'éviter, tandis qu'elle commet une infinité de fautes, sans presque s'en apercevoir, ce qui ne l'excuse point aux yeux de son céleste époux qui voit ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être, tandis qu'elle les commet ces fautes, facilement et hardiment, qu'elle ressent et qu'elle montre peu de douleur, après les avoir commises, qu'elle ne pense pas même à s'en accuser au sacré tribunal, ou qu'elle s'en accuse plutôt par habitude que par un vrai motif de religion et de repentir ; la religieuse intérieure et vraiment intérieure, agit bien différemment parce qu'elle pense bien différemment aussi; la foi vive dont elle est animée, la tenant dans une conviction habituelle de la grandeur infinie du Dieu qu'elle sert et auquel elle s'est donnée sans réserve, et de l'élévation de l'état qu'elle a embrassé, persuadée que cet état l'oblige à travailler avec application et sans interruption au grand ouvrage de sa perfection, de sa sainteté, également convaincue que le péché et tout péché, quelque lé-

ger qu'on puisse le supposer, offense toujours la majesté infinie d'un Dieu qui mérite d'être servi, loué, adoré et glorifié par toutes ses créatures raisonnables et par celles surtout qu'il a élevées par une prédilection spéciale, au rang de ses épouses et être servi et glorifié par elles, de la manière la plus parfaite dont elles peuvent être capables; pleine de ces grands sentiments, elle évite avec soin, je ne dirai pas seulement tout ce qui pourrait, en genre de péché, offenser ce Dieu infiniment aimable et qui l'a infiniment aimée, mais de plus, tout ce qui pourrait lui déplaire en genre d'imperfection; presque point distraite par aucun objet créé l'esprit et le cœur également tournés par une heureuse habitude vers son Dieu, elle tient pour ainsi dire, continuellement son âme entre ses mains; elle s'observe avec la plus scrupuleuse attention, afin de ne rien faire qui puisse en ternir l'éclat et la beauté; ce n'est pas qu'avec ces dispositions, qu'avec toute son attention à plaire en tout à son céleste Epoux, elle n'ait encore quelquefois des fautes et des imperfections à se reprocher. Hélas! le cœur humain, quelqu'attaché qu'on le suppose à son Créateur, est toujours si faible, si fragile que le plus juste, le plus parfait tombe, et plusieurs fois le jour, selon l'expression même du Saint-Esprit; mais ces fautes, j'ose le dire, ne nuisent point et ne peuvent nuire à sa perfection, à sa sainteté, parce qu'outre qu'on doit les regarder plutôt comme des faiblesses inséparables de l'humanité, que comme des fautes réfléchies et volontaires; c'est que le regret qu'elle en conçoit, cette épouse fidèle de Jésus-Christ, la douleur avec laquelle elle s'en accuse dans le sacré tribunal, les résolutions saintes qu'elle prend, les promesses sincères et réitérées qu'elle fait à son céleste Epoux de s'observer davantage à l'avenir, d'éviter avec plus de soin, ces infidélités qu'elle se reproche et qui lui déplaisent, tout cela sert à la purifier, à la sanctifier de plus en plus, à l'attacher toujours plus étroitement à son Dieu et à attirer sur elle une plus grande abondance de grâces et de bénédictions. Voilà donc le premier avantage que procure à l'âme religieuse cette vie intérieure et cachée, c'est de lui faire éviter le péché et jusqu'à l'apparence même du péché; mais un autre avantage qu'elle lui procure encore, c'est de lui faire pratiquer la vertu et toute espèce de vertu.

II. Quand on sent au-dedans de soi un grand éloignement pour le péché et pour tout péché, on est alors tout disposé à faire le bien, à pratiquer la vertu. Une personne religieuse qui craint véritablement d'offenser Dieu, qui s'observe continuellement pour ne pas déplaire à son céleste Epoux, n'en reste pas là pour l'ordinaire; elle cherche à lui plaire et à se rendre en tout agréable à ses yeux; or, n'ignorant pas que le moyen le plus sûr, que l'unique moyen même de lui plaire, c'est de travailler sans relâche à l'ouvrage de sa perfection selon les engagements sacrés qu'elle a pris avec lui, elle s'applique continuellement à orner son âme de toutes les vertus, et de celles surtout qui sont les plus conformes et les plus proportionnées au saint état qu'elle a embrassé. Voilà le bon effet que produit toujours la vie intérieure et cachée, et qu'elle seule peut produire. Oui, Mesdames, une religieuse qui ne connaît point cette vie de recueillement et toute en Dieu, une religieuse qui rentre peu en elle-même, qui s'est malheureusement accoutumée à dissiper son esprit et son cœur, à les tourner beaucoup plus vers les objets créés que vers l'objet incréé, vers son Dieu, ne produira jamais de grands actes de vertu, et ne peut devenir véritablement sainte et parfaite; si elle ne mène pas une vie entièrement opposée à la sainteté de son état, si elle ne porte pas la dissipation jusqu'à manquer à ses devoirs les plus importants, jusqu'à transgresser ses observances les plus essentielles et à scandaliser ses sœurs par une conduite peu régulière; elle ne fait du moins aucun progrès dans le chemin de la perfection; elle reste là et retourne même en arrière, parce que, comme le disent les maîtres de la vie spirituelle, c'est reculer que de ne point avancer dans la voie de la sainteté. Toute son attention se borne à sauver les apparences, à ne pas s'attirer des réprimandes ou des reproches; toutes les vertus qu'elle paraît pratiquer sont purement extérieures, fondées le plus souvent sur des motifs naturels et tout humains; elle vit sans mérite par conséquent aux yeux de son céleste Epoux. Que d'occasions en effet de faire le bien et de lui plaire se présentent chaque jour dans son saint état que la trop grande dissipation de son esprit l'empêche d'apercevoir, ou si elle l'aperçoit, la tiédeur dans laquelle elle vit et qui est toujours l'effet de sa dissipation les lui fait omettre; que de moyens de sanctification elle néglige! Que d'inspirations secrètes elle rejette! Que de remords qui s'élèvent quelquefois dans son âme et qu'elle étouffe! Que de grâces et de toute espèce dont elle abuse et qu'elle rend inutiles? Ah! que dis-je, plût à Dieu qu'elles ne fussent qu'inutiles! mais de l'abus desquelles elle rendra un jour un compte rigoureux à son Dieu et qui serviront peut-être à sa réprobation. Mais bien différente est la conduite de la religieuse qui mène une vie vraiment intérieure et cachée; ne voyant en tout que son céleste Epoux, marchant sans cesse en sa présence et sous ses yeux, tout autre objet ne peut plus ni l'affecter ni la distraire : animée de l'unique désir de lui plaire, de se rendre sans cesse agréable à ses yeux, et toujours plus digne par là du titre auguste de son épouse dont il l'a honorée; elle saisit avec ardeur toutes les occasions qui peuvent se présenter et qui se présentent si souvent à elle de pratiquer la vertu, de se sanctifier; elle regarderait comme une faute, comme un crime de négliger aucun des moyens de sanc-

tification qu'elle trouve dans son saint état : de là cette fidélité à s'acquitter avec la plus scrupuleuse exactitude, non-seulement de ses devoirs les plus essentiels, mais encore des moindres observances que lui prescrivent sa règle et ses constitutions ; de là cette soumission aveugle aux moindres volontés de ses supérieurs ; de là cette égalité d'humeur, cette douceur, cette condescendance, cette charité universelle pour ses sœurs qui la fait estimer et aimer tout ensemble ; de là cette application à s'acquitter avec une scrupuleuse exactitude des fonctions et des emplois dont elle se trouve chargée ; de là cette religion, ce saint recueillement dans ses prières et dans tous ses exercices qui regardent le culte de Dieu ; de là cette piété, cette ferveur dans la réception des sacrements et dans ses communions surtout, de là cette attention à correspondre à toutes les inspirations du Saint-Esprit ; presque point distraite, elle aperçoit et sent promptement en elle les moindres opérations de la grâce ; son céleste Epoux n'a qu'à remuer les lèvres, pour me servir de l'expression de sainte Thérèse, aussitôt elle l'entend, elle le comprend et lui obéit. Eh ! quelle abondance de nouvelles grâces ne lui procure pas cette parfaite docilité ! Grâces dont l'accroissement journalier la fait croître chaque jour aussi en perfection et en sainteté ; de là ce dégoût, cet éloignement de tout ce qui pourrait la distraire et la priver de la présence de son Dieu et de ses doux entretiens avec lui : ainsi ayant bien moins de distractions, étant beaucoup moins exposée aux tentations des ennemis de son salut, en recevant une infinité de grâces et de secours pour les vaincre, on ne doit point être étonné de lui voir faire chaque jour des progrès sensibles dans la voie de la sainteté, et qui établissent enfin son âme dans une union étroite et constante avec son Dieu : troisième effet de la vie intérieure et cachée, et troisième avantage qu'elle produit et qui suit, comme naturellement, des deux premiers.

**III.** Oui, Mesdames, comme une grande attention à éviter tout ce qui pourrait offenser le Seigneur et lui déplaire, porte naturellement à le servir et à lui plaire par la pratique des vertus et de tout le bien dont on est capable ; de même aussi cet éloignement du mal et cette pratique habituelle du bien met l'âme dans une situation qui l'attache à son Dieu et qui attache son Dieu à elle, qui forme, par conséquent, entre son Dieu et elle une union intime, et la plus intime que puisse permettre le séjour de la terre. Ici, Mesdames, je dois vous avouer mon insuffisance et ma faiblesse ; la matière que je traite est trop au-dessus de moi pour que je puisse vous la rendre sensible et telle qu'elle est ; pour en bien parler, il faudrait en avoir joui de cette intime et admirable union de l'âme avec Dieu, et encore les âmes qui ont ce précieux avantage d'en jouir, à peine peuvent-elles la faire connaître aux autres ; elles la sentent, elles la goûtent et ne la comprennent pas. Ah ! Seigneur, daignez dans ce moment, sans égard à mon indignité, purifier mes lèvres de ce charbon ardent et tout céleste qui purifia celles de votre prophète, afin que je puisse bien faire connaître et inspirer à vos épouses, et à des épouses qui n'aspirent qu'à se sanctifier et à vous plaire, le moyen le plus sûr d'y réussir. Qu'est-ce donc que cette union intime avec son Dieu pour une personne religieuse qui s'est toute livrée à une vie intérieure et cachée ? Ah ! Mesdames, c'est du côté de l'âme, ne plus vivre, ne plus respirer que pour le céleste Epoux ; c'est ne chercher, ne vouloir que lui ; c'est mettre toute son occupation, toute sa félicité sur la terre à s'entretenir avec lui, à n'agir que pour lui. Ah ! toutes les créatures déplaisent alors ; on en fuit la vue et le commerce ; il n'y a que la nécessité, que le devoir qui les rende supportables ; comme Madeleine, l'amante de ce Jésus, on désirerait pouvoir être jour et nuit en sa présence et à ses pieds ; on voudrait s'occuper sans cesse de ses amabilités, de ses perfections, s'en entretenir sans cesse et sans cesse en entretenir les autres ; tout autre propos, tout entretien qui n'y tend pas, qui ne l'a pas pour objet, ennuie et fatigue ; à l'exemple du Roi-Prophète (*Psal.* LXXII, 24), cette épouse intérieure s'écrie souvent : *Ah ! Seigneur, qu'y a-t-il sur la terre ou dans le ciel qui puisse me plaire, que je puisse désirer, hors de vous !* Comme l'Apôtre (*Rom.*, VIII, 35, 39), elle se plaît à protester et à répéter à son céleste Epoux que rien dans le ciel, sur la terre ou dans l'enfer, ne pourra jamais la séparer de lui, ni affaiblir l'attachement, l'amour ardent qu'elle a conçu pour lui.

Qu'est-ce encore que cette union de la religieuse vraiment intérieure avec son Dieu, à la considérer du côté de Dieu lui-même ? Ah ! Mesdames, c'est le commerce le plus intime, le plus pur, le plus consolant, le plus avantageux qu'un Dieu puisse avoir sur la terre avec la créature ; aucun autre objet ne l'interrompant cet admirable commerce, ce Dieu de toute bonté qui ne cherche qu'à se communiquer à nous, regarde alors son épouse avec des yeux de complaisance ; il la chérit, il lui fait connaître sensiblement son amour pour elle, il lui communique les moyens les plus efficaces et les plus abondants, afin qu'elle se rende de jour en jour plus agréable à ses yeux et plus digne de lui. Que de grâces, et de toute espèce, il répand dans cette âme, qu'il voit disposée à les recevoir ! Que de vives lumières, que de connaissances sublimes, que de vérités toutes célestes il lui communique, et qui ne servent qu'à la convaincre de plus en plus du vide, du néant des créatures, et en même temps des grandeurs, des amabilités, des perfections infinies de son Dieu ! Que de secours, que de moyens il lui prodigue chaque jour et presque à chaque instant, qui lui font pra-

tiquer sans cesse la vertu, accomplir, avec la plus grande fidélité, tous les devoirs de chrétienne et de religieuse, et qui, par là, lui font faire des progrès sensibles et continuels dans la voie de la perfection et de la sainteté! Mais de plus que de communications intimes, que de douceurs, que de consolations, que de faveurs, que de caresses elle reçoit du céleste Epoux, qui lui procurent quelquefois des ravissements, des extases, sous lesquelles l'humanité trop faible est prête à succomber! Extases, ravissements qui lui font goûter, en quelque sorte, dès cette vie, les suavités, les délices du ciel, et qui la forcent de s'écrier, d'après le Prophète-Roi : *Oh! que le Seigneur est bon, qu'il est doux à ceux qui ont le cœur droit*, et qui sont entièrement à lui! *Quam suavis est Dominus!* (*Psal.* LXXII, 1; XXXIII, 9.) O qu'il est consolant, qu'il est avantageux pour moi d'être entièrement, d'être toute à mon Dieu! *Mihi adhærere Deo bonum est.* (*Psal.* LXXII, 28.)

Ce n'est cependant pas, Mesdames, que cet état d'une félicité sensible soit fixe et de durée, que la religieuse intérieure se trouve toujours comblée de consolations et de douceurs : oh! non : Jésus-Christ a passé sa vie dans les tribulations, dans les souffrances; ce n'est que par elles qu'il est rentré dans le séjour de sa gloire; il veut que ceux et celles qui sont le plus à lui, et ses épouses surtout, y entrent par la même voie : c'est pour cela qu'il tempère, pour l'ordinaire, ces grâces sensibles, ces faveurs surnaturelles, par des peines, des souffrances, et de toute espèce, qui les rendent plus semblables à lui. Tantôt ce sont des ténèbres épaisses dans l'esprit, qui empêchent son épouse de voir et de sentir les vérités saintes de la religion, jusqu'à se regarder sans croyance et sans foi; tantôt ce sont des sécheresses, des aridités dans le cœur; c'est un éloignement, un abandon du céleste Epoux, un délaissement total qui l'afflige et la désole, qui l'entretient dans une pensée accablante d'avoir encouru son indignation, de se croire digne de sa colère éternelle et destinée aux flammes de l'enfer; quelquefois ce sont des croix, des mépris, des persécutions de la part des créatures, et de celles souvent dont elle aurait cru devoir espérer des consolations et des secours; d'autres fois c'est l'esprit malin qui a la permission d'attaquer cette âme, de la troubler, de l'agiter par des tentations de toute espèce, et des plus horribles quelquefois; ce sont encore des souffrances dans le corps, ce sont des douleurs cruelles qu'on ne peut expliquer ni faire connaître, que tous les remèdes ne peuvent soulager, et qui les aigrissent même et les augmentent le plus souvent : mais au milieu de tant de peines et d'épreuves, la religieuse vraiment intérieure n'est point à plaindre, parce qu'au milieu de toutes ces peines elle aperçoit la main de son Dieu qui la frappe; elle adore ses desseins sur elle; elle reçoit tous ses coups avec soumission, elle les aime : elle fait tellement son bon plaisir du plaisir que Dieu prend à la faire souffrir, que quelque grandes que soient ses souffrances elle s'écrirait volontiers, comme un saint François Xavier : *Encore davantage, Seigneur, encore davantage;* ou comme une sainte Thérèse : Vous voulez que je souffre, ô mon céleste Epoux, je veux donc souffrir; je désire si ardemment de souffrir pour vous plaire, que sans cela la vie me serait à charge, *ou souffrir, ou mourir;* ou plus encore, comme une autre amante du Dieu Sauveur : Vous voulez que je vive et que je souffre; eh! bien, je le veux; ah! je le désire aussi; *souffrir, oui souffrir, et ne point mourir.* Voilà, Mesdames, jusqu'où va la religieuse livrée à la vie intérieure et cachée; elle trouve sa paix, sa joie, tout son bonheur dans son Dieu : infiniment éloignée de tout ce qui pourrait déplaire à son céleste Epoux, toute occupée de plus à saisir les moyens et les occasions de lui plaire, elle passe ses jours dans une union si étroite avec lui, qu'aucun autre objet ne peut l'occuper et la distraire de cette intime et inexprimable union : état heureux, et le plus heureux des états qu'on puisse concevoir et se procurer sur la terre! Mais, hélas! je dois l'avouer ici, qu'il est rare cet état! Ah! c'est que l'on en voit peu, même parmi les épouses de Jésus-Christ, qui cherchent et qui se plaisent dans cette vie intérieure et cachée en Dieu, qui seule cependant peut procurer cet heureux état. Je ne doute point, Mesdames, que ce portrait que je viens de vous en faire, tout faible qu'il est, ne vous ait inspiré de l'attrait et du désir pour elle : ainsi, après vous avoir entretenu des grands biens qu'elle procure, il convient de vous faire connaître la voie et les moyens d'y entrer et d'y persévérer : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce serait une illusion, Mesdames, de penser que cette vie intérieure de laquelle je viens vous faire connaître l'excellence, est un état extraordinaire, auquel le Seigneur n'appelle par une faveur particulière que quelques âmes d'élite; il faut la grâce, à la vérité, et bien des grâces pour y parvenir à cet heureux état, comme pour tout ce qui est de perfection, et méritoire aux yeux de Dieu : oui sans doute, mais avec ces grâces qui ne nous manquent jamais, tous et dans tout état, nous pouvons nous le procurer : ce ne sont pas seulement les personnes religieuses et ensevelies dans la retraite qui y parviennent; jusqu'au milieu du monde, jusque dans le centre des grandeurs et de l'opulence du siècle, on peut y parvenir; et on en a vu en effet qui ont vécu, et qui sont morts dans cette vie intérieure et toute en Dieu : il faut cependant convenir, que dans la religion, loin du monde et de ses tentations, on trouve bien moins d'obstacles et beaucoup plus de moyens pour s'y établir. Pourquoi donc, même dans ce saint état se trouve-t-il si peu

de personnes qui paraissaient véritablement intérieures, et qui se plaisent à vivre toutes cachées en Dieu? Ah! Mesdames, c'est que pour parvenir à cet état, il faut bien des efforts, des démarches, des sacrifices qui coûtent et qui répugnent à la nature, qui la mortifient, et auxquels on n'a pas le courage, disons plutôt, auxquels par un excessif amour de soi-même, on n'a pas la volonté de se livrer. Pour vous en convaincre, Mesdames, et pour vous faire connaître tout ce qu'il convient de faire pour entrer dans cet heureux et sublime état, je dois vous rappeler l'idée que je vous en ai donnée, dès le commencement de ce discours. Vivre d'une vie intérieure et cachée, c'est vivre de la vie la plus dégagée, la plus pure, la plus parfaite qui soit possible sur la terre; ou pour réunir tout sous une seule idée, vivre d'une vie véritablement intérieure et cachée, c'est vivre de la vie de Jésus-Christ, le prendre en tout pour son modèle, le représenter sensiblement en toute sa conduite : or, vous le savez, Mesdames, quoique le Dieu Sauveur se soit donné à nous comme le modèle de toutes les vertus qu'il a pratiquées, dans le degré le plus éminent; il en est cependant qui ont paru dans lui, ce semble avec plus d'éclat, et dont il nous a recommandé la pratique comme des moyens plus sûrs de perfection. Je remarque d'abord que, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il a paru s'humilier, s'anéantir; bien loin de rechercher l'estime et les louanges des hommes, il a fui constamment les honneurs, et a paru se nourrir en quelque sorte, de mépris et d'ignominie. Je remarque en second lieu, qu'étant venu sur la terre pour rétablir la gloire de son Père éternel, en travaillant à la rédemption des hommes, il se retirait souvent et les nuits surtout, dans des lieux solitaires et écartés pour s'entretenir et traiter avec lui de ce grand ouvrage. Je remarque enfin, qu'en établissant une loi sainte, qui promettait à ceux qui l'embrasseraient et qui l'observeraient fidèlement, un contentement, un bonheur infini dans l'autre vie, il leur enjoignait de vivre, en celle-ci, dans les peines et au milieu des croix; que lui-même leur en a donné l'exemple en vivant dans les souffrances, et en mourant par les plus affreux supplices : ainsi, humilité, mais une humilité sincère; oraison, mais une oraison continuelle; mortification, mais une mortification universelle : voilà de toutes les vertus du christianisme, celles qui me paraissent les plus propres à faire vivre de cette vie intérieure et toute en Dieu qui conduit à la plus sublime perfection, ou plutôt qui est la perfection la plus sublime elle-même; pour vous en convaincre, je vous demande encore quelques moments de votre attention.

I. Je dis en premier lieu l'humilité. Elle est cette vertu, vous le savez, Mesdames, ou elle doit être du moins, la vertu de tous les chrétiens; c'est à tous ses disciples sans exception, à tous les fidèles que le Dieu Sauveur a dit : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur* (*Matth.*, XI, 29); à plus forte raison l'exige-t-il de ceux et de celles qui, dans un état plus parfait que les simples fidèles, doivent s'appliquer à se perfectionner et à lui devenir semblables. Mais prenez garde, Mesdames, que j'ai dit humilité bien sincère, c'est-à-dire, une humilité de cœur et toute intérieure; c'est celle-ci qu'il exige de ses épouses, parce que c'est celle-ci qu'il a pratiquée lui-même : jamais il n'a mis de complaisance en lui-même : *Non sibi placuit;* jamais il n'a cherché sa propre gloire mais uniquement la gloire de son Père éternel; il ne s'est point borné à des signes extérieurs, et souvent équivoques d'humilité : il a été jusqu'à s'anéantir comme le dit l'Apôtre, *exinanivit semetipsum* (*Philip.*, II, 7); jusqu'à se déclarer l'opprobre et le rebut des hommes; jusqu'à souffrir les persécutions les plus humiliantes, la mort la plus ignominieuse. Disciples, et tout ensemble épouses de Jésus-Christ, voilà votre modèle; voulez-vous véritablement l'imiter, vivre de la vie de ce Jésus, votre céleste Epoux? Ne cherchez ni à vous complaire en vous-mêmes, ni à plaire aux créatures. *Si je cherchais à plaire aux hommes*, disait le grand Apôtre des nations, *je ne serais pas véritablement le serviteur de Jésus-Christ.* (*Galat.*, I, 10.) Evitez avec soin toutes les occasions dans lesquelles vous pourriez paraître, et vous attirer l'estime et les louanges des créatures. Désirez-vous sincèrement vivre de cette vie intérieure et cachée, de vivre en Dieu et toutes en Dieu? Ne vivez plus à vous, renoncez à vos lumières, à votre esprit, à votre jugement, à tout vous-même; en un mot, vous ne pouvez entrer dans cette voie sublime de perfection et de sainteté, de vous-mêmes et par vos propres forces; il vous faut des secours du ciel, des grâces du Seigneur, d'autant plus abondantes et plus fortes que vous êtes plus éloignées de cette voie de perfection, que vous avez plus à combattre vos passions et à vaincre les inclinations de la nature : or vous ne pouvez compter ces grâces extraordinaires, qu'autant que vous serez véritablement humbles. Ce n'est point dans les lieux élevés et sur les hautes montagnes, que tombe la pluie qui féconde la terre, c'est sur les lieux bas; ce sont les vallées qu'elle arrose et sur lesquelles elle s'arrête. Il en est de même de la grâce; c'est sur les petits et sur les humbles qu'elle se répand avec abondance : jamais le Seigneur n'écouta les désirs des cœurs enflés d'orgueil; il leur résiste, et les rejette au contraire : *Superbis resistit* (*Jac.*, IV, 6); ce n'est que sur ceux qui sont convaincus, pénétrés de leur néant, qui sont affectés d'une sincère et parfaite humilité, qu'il jette des regards de bonté et auxquels il communique les trésors de sa grâce : *Humilibus dat gratiam* (*Ibid*); ce sont en un mot, les cœurs vides d'eux-mêmes, qu'il se plaît à remplir de ses grâces. Hélas! vous, ma chère sœur, qui manifestez quelquefois

de grands désirs de vous élever vers votre Dieu, de vous unir étroitement à votre Dieu, vous qui lorsque vous lisez, ou que vous entendez lire l'histoire de ces personnes vraiment parfaites, qui parvenues dans la religion, à un état sublime de sainteté, marchaient continuellement en la présence de Dieu, qui ont vécu de longues années dans un détachement absolu, universel des créatures, abîmées toutes en Dieu, vivant de cette vie intérieure et cachée en Dieu ; vous, dis-je, qui sentez alors un grand désir d'imiter ces grandes âmes, ces vraies épouses de Jésus-Christ, et qui vous étonnez même quelquefois de ce qu'avec tant de désirs, de prières et d'efforts, vous avancez si peu, de ce que vous êtes si éloignée de cette vie sublime et toute en Dieu. Ah! la vraie cause de votre peu de succès, la voici ; vous tenez trop à vous-même ; l'amour-propre habite et règne trop dans votre cœur; vous ne faites rien ou vous ne faites point assez pour combattre et détruire cet ennemi, et le plus redoutable ennemi de votre salut et de votre perfection ; vous l'entretenez au contraire; vous le nourrissez par mille pensées, mille retours sur vous-même ; vous cherchez adroitement, par votre conduite et par vos propos, l'estime et les louanges des créatures, vous redoutez et vous évitez avec soin jusqu'au plus léger mépris; vous ne pouvez supporter d'être ignorée, oubliée, d'être censurée, réprimandée; comment, dans cet état et avec ces dispositions, pourriez-vous vivre de cette vie intérieure et cachée? Voulez-vous donc sincèrement y entrer et y faire les grands progrès qu'y ont faits tant d'autres vierges, dans votre état, dans votre saint institut et dans cette maison même que vous habitez, exercez-vous, comme elles et aussi sérieusement qu'elles l'ont fait, à la pratique de l'humilité ; soyez, comme elle, véritablement humble de cœur et d'esprit ; je veux dire, soyez petite et anéantie devant le Seigneur et à vos propres yeux ; mettez-vous, en esprit du moins, aux pieds de toutes vos sœurs, reconnaissez que vos péchés et vos infidélités vous ont rendue indigne du titre auguste d'épouse de Jésus-Christ que vous portez ; recevez toujours, avec la plus parfaite résignation, les mépris et les humiliations qui peuvent vous arriver ; allez plus loin encore, désirez-les ces humiliations et ces mépris, aimez-les, recevez-les avec joie, remerciez le Seigneur de ce qu'il vous traite en épouse chérie ; quelque conduite qu'on puisse tenir à votre égard, pensez qu'il n'est point de mauvais traitements que vous ne méritiez; en un mot, aimez à être ignorée et comptée pour rien, même parmi vos sœurs, cet avis dit et renferme tout. Lorsque vous serez parvenue à cette vraie et sincère humilité, vous deviendrez alors, si j'ose le dire, une épouse de Jésus-Christ digne de lui, et selon son cœur ; il vous regardera avec des yeux de complaisance ; il vous comblera de ses grâces qui vous élèveront à lui, qui vous attachant et vous unissant de plus en plus à lui, vous feront marcher constamment dans cette voie intérieure et cachée. Humilité et une véritable humilité, voilà donc le premier moyen et le premier degré pour parvenir à cet heureux état; mais il en est un autre aussi nécessaire, c'est la méditation, l'oraison.

II. Pourquoi cela? Ah! Mesdames, c'est que cet exercice de l'oraison porte naturellement à imiter Jésus-Christ, et à aimer Jésus-Christ, deux sentiments qui ne peuvent que détacher le cœur de tout objet créé, que produire le recueillement, la vie intérieure. Je dis à imiter Jésus-Christ, rien de plus naturel, de plus commun que de se conformer à ceux qu'on voit, qu'on fréquente, et qu'on aime le plus ; pourrions-nous donc converser souvent avec Jésus-Christ, penser et méditer souvent tout ce qu'a fait ce Dieu Sauveur, pendant sa vie mortelle, et ne pas désirer, ne pas travailler à le prendre en toute notre conduite, pour notre modèle? Comment réfléchir, chaque jour, et plus d'une fois le jour, sur l'attrait qu'a eu ce Dieu Sauveur pour la vie cachée qui l'a porté à passer les trente premières années de sa vie, dans la retraite, absolument inconnu, ignoré; attrait qu'il a fait paraître également, pendant les trois années qu'il a employées à l'ouvrage de notre rédemption, ne se montrant en public qu'autant que la gloire de son Père et le salut des âmes semblaient l'exiger, se retirant souvent, ou seul, ou avec ses apôtres, dans des lieux déserts, pour s'occuper à la méditation, à la prière. Ah! quand on pense sérieusement à cette conduite admirable du Dieu Sauveur, quand on médite attentivement et souvent sur ses actions, sur la conduite qu'il a tenue et de plus, sur les désirs, sur les sentiments qui ont occupé son cœur sacré, on se fait alors un devoir, un honneur, un plaisir de penser comme lui, d'agir et de se conduire en tout comme lui et d'après lui ; on fait plus encore alors, on conçoit et l'on sent croître de plus en plus dans son cœur un vif attachement, un ardent amour pour lui, un désir violent de ne vivre qu'en lui et tout pour lui.

Car voilà un autre effet que produit la méditation, l'oraison : plus on s'occupe des perfections et des amabilités de ce Dieu Sauveur, plus on réfléchit sur ce que son amour pour les hommes lui a fait opérer et souffrir, et plus on sent son cœur pénétré de sentiment et de reconnaissance, d'attachement et d'amour : or point de moyen plus propre à l'imitation que cet attachement ; on cherche toujours à se rendre semblable à l'objet auquel on a livré son cœur, parce qu'on sait que le moyen le plus efficace de lui plaire, le témoignage d'amour le moins équivoque qu'on puisse lui donner, c'est de l'imiter, c'est de paraître en tout, penser, parler, agir comme il pense, comme il parle et comme il agit ; ce qui a fait dire à saint Augustin que le moyen le plus sûr d'exécuter ce que l'on désire pour

plaire à Dieu, c'est de l'aimer : *Ama et fac quod vis.* Rien ne coûte quand le cœur est gagné; on saisit alors tous les moyens pour réussir et pour surmonter tous les obstacles avec facilité. Et ceci, Mesdames, est fondé sur l'expérience; une religieuse adonnée au saint exercice de l'oraison, qu'on peut appeler une fille de l'oraison, est toujours recueillie et vraiment intérieure; à l'exemple du divin Maître, son céleste Epoux, elle fuit le monde et tout commerce avec la créature; elle aime et recherche le plus qu'elle peut la solitude; tandis que la religieuse qui ne se livre à ce saint exercice qu'à l'extérieur, que par coutume, par respect humain, n'en retire aucun fruit; que toute hors d'elle-même, elle ne cherche que des occasions de dissiper son ennui; qu'elle se plaît à voir le monde, à entendre parler de ce qui s'y passe, à s'entretenir avec les personnes qui l'habitent; la religieuse qui aime à converser avec son Dieu, à méditer ses perfections, qui fait surtout de la vie et des souffrances du Dieu Sauveur l'objet le plus fréquent de ses méditations, son cœur s'enflamme de plus en plus pour son céleste Epoux, elle entre insensiblement dans tous ses sentiments; son esprit se remplit de ses maximes; comme lui, elle fuit et déteste le monde, ce monde corrompu que la crainte de participer à sa corruption lui a fait abandonner; à l'exemple du Dieu Sauveur, elle cherche la solitude plus propre à l'entretenir dans un saint et habituel recueillement; les entretiens des habitants du siècle la fatiguent et l'ennuient; elle les fuit et ne s'y prête que par bienséance ou par nécessité; elle ne consent à communiquer avec les créatures qu'autant que la gloire de Dieu, que son salut et ses devoirs paraissent l'exiger; tout son attrait, son plaisir, c'est d'être loin de tout objet créé, avec lui seul; dans les fréquents et sublimes entretiens qu'elle a avec lui, son esprit s'élève insensiblement, il s'éclaire, il acquiert sans cesse de nouvelles connaissances qui ne font que la convaincre de plus en plus du néant des créatures, qu'à augmenter son dégoût pour elles, et en même temps qu'à lui donner chaque jour de plus grandes idées des perfections de son Dieu, qu'à lui inspirer un désir ardent d'être unie à lui dans le séjour de sa gloire; comme le Roi-Prophète, elle gémit alors sur la trop longue durée de son pèlerinage; au sortir de son oraison, de ses colloques tout de feu avec son céleste Epoux, sa plus grande peine est de se voir obligée de retourner vers les créatures; quelque parfaites, quelque saintes que puissent être celles avec lesquelles elle vit, elles ne sont point son Dieu; il n'y a que lui qui puisse lui plaire et dans qui elle puisse mettre sa consolation et son repos; ainsi quoique encore sur la terre, ses pensées, ses désirs, toute sa conversation est dans le ciel (*Philipp.* III, 20); et voilà, Mesdames, cette vie intérieure et toute cachée en Dieu, malheureusement trop peu connue. Une sincère humilité et l'exercice habituel de l'oraison produisent cet heureux état; mais il est une troisième vertu propre à y faire persévérer : c'est la mortification; mais une mortification universelle.

III. La vie du chrétien est une vie de pénitence et de croix; prétendre aller au ciel par une autre voie, c'est se faire illusion; c'est par là, je vous l'ai dit, que Jésus-Christ est entré dans sa gloire; c'est aussi par là qu'il veut que nous y entrions tous. Epouses de ce Dieu Sauveur, vous qui, en cette qualité, avez contracté une obligation plus étroite encore de marcher sur les traces de votre céleste Epoux, vous comprenez de quelle importance il est pour vous de mener une vie dure et mortifiée; mais ce qui doit vous y engager encore, c'est qu'elle est un excellent moyen de vous rendre vraiment intérieures. Oui, Mesdames, mortification; mais j'ai dit mortification universelle, c'est-à-dire mortification intérieure et extérieure; l'une et l'autre sont également nécessaires pour vivre de cette vie cachée qui doit faire sur la terre l'objet de vos plus grands désirs. Je dis mortification intérieure; pourquoi voit-on si peu de religieuses, quoique dans la solitude, vraiment intérieures? Hélas! Mesdames, c'est qu'on en voit peu qui s'appliquent à se mortifier; avec de l'exactitude, le plus souvent par routine, par habitude aux jeûnes de l'Eglise et de la règle et aux pratiques de mortification qu'elle prescrit, on vit dans une mortification continuelle, on veut tout voir, tout entendre, savoir tout ce qui se passe dans l'intérieur de la maison, et même ce qui se dit, ce qui se passe au dehors et au milieu du monde; jusque dans les lectures de piété, c'est la curiosité plutôt que le désir de la perfection qui les fait choisir; jusque dans les pratiques de religion, on cherche bien moins à plaire au Seigneur et à se sanctifier qu'à satisfaire son goût et ses caprices; au lieu de chercher à mortifier sa chair et ses sens, sous prétexte de quelques infirmités, et quelquefois imaginaires, on montre pour son corps, pour sa santé, une inquiétude et des attentions souvent aussi fatigantes pour les autres que pour soi-même; avec une pareille conduite, comment pouvoir devenir intérieure? Mais ce qu'il y a de plus et ce qui y forme un plus grand obstacle, c'est qu'à l'immortification extérieure et du corps on joint l'intérieure, l'immortification du cœur : on a fait à son Dieu un sacrifice universel des créatures et de soi-même; et cependant on retire de dessus l'autel une partie et la plus excellente partie de la victime qu'on y avait placée; je veux dire qu'après un pareil renoncement on conserve mille attachements qui déplaisent au céleste Epoux qui arrêtent le cours de ses grâces et qui empêchent les intimes communications avec lui; on tient, et avec excès quelquefois, à une famille; on prend le plus vif intérêt à tout ce qui la regarde; ou

tient à certaines personnes, on se lie étroitement avec quelqu'une de ses sœurs, on se fait ensuite comme un devoir d'approuver et de suivre sa façon de penser et d'agir, on épouse ses mécontentements, ses intérêts; on entretient, et quelquefois ouvertement avec cette sœur, une amitié particulière qui scandalise toutes les autres; on tient à de petites choses, après avoir solennellement renoncé aux plus grandes quelquefois; on s'attache à de petits meubles, à des livres, à des pratiques, à des riens, mais qui occupent le cœur et qui offensent le céleste Epoux. Hélas! et plus que tout cela, on tient à soi-même ou plutôt on ne tient à tout cela que parce qu'on tient à soi-même, à ses jugements, à ses désirs, à sa propre volonté; on en a fait autrefois un entier sacrifice au Seigneur, et l'on trouve cependant dans mille occasions l'art de la satisfaire cette volonté propre, de la préférer à la volonté de ses supérieurs, malgré les remords d'une conscience qui crie quelquefois bien haut; mais qu'on tâche d'apaiser sous mille prétextes et par mille illusions suggérées par l'amour-propre et par le démon intéressé à entretenir une religieuse dans une habitude d'immortification : or est-il étonnant, Mesdames, que, dans cet état, on ne parvienne point à cette vie intérieure et cachée, qu'on s'en éloigne même de plus en plus? Voulez-vous donc vous procurer cet heureux avantage, pensez que comme chrétiennes, et encore plus comme religieuses, vous êtes dévouées à une vie de pénitence et de croix; livrez-vous courageusement à une mortification intérieure et extérieure tout ensemble; appliquez-vous à retenir vos sens dans un parfait recueillement; faites si bien que vous n'entendiez et ne voyiez que ce que vous devez voir et entendre; fuyez tant que vous pourrez les entretiens, avec le monde surtout; une religieuse qui aime le parloir, et qui le fréquente, en sort toujours moins religieuse et plus mondaine qu'elle n'y est entrée; soyez sobre dans vos paroles; aimez le silence; on l'a dit souvent, et cela est vrai, une religieuse grande parleuse ne fut jamais une religieuse intérieure; à ce silence de la langue, joignez celui de l'esprit, je veux dire, ne pensez qu'à Dieu et à des choses saintes, utiles à votre âme; travaillez de plus à soumettre la chair à l'esprit, saisissez les occasions de la mortifier et de l'affaiblir; sans la livrer à des austérités extraordinaires, indiscrètes, suggérées quelquefois par un subtil amour-propre, livrez-vous avec fidélité à celles que vous prescrit votre règle; souffrez, en esprit de pénitence, les infirmités que le Seigneur vous envoie; en conservant raisonnablement votre corps, pour vous rendre plus longtemps utile à la communauté à laquelle il appartient, évitez d'en prendre un soin immodéré, plus nuisible souvent qu'utile à la santé; cette mortification du corps vous disposera à la mortification du cœur, la plus essentielle, qui règle la première, et lui donne tout son mérite; renoncez donc pour cela à votre propre volonté, dans tous les événements, même les plus désagréables; ne voyez que Dieu et sa souveraine volonté; purifiez votre cœur de tout attachement, de toute passion; aimez toutes vos sœurs, et toutes en Dieu et pour Dieu; par le motif de cet amour, supportez patiemment leurs défauts, leurs humeurs, leurs caprices; compatissez à leurs imperfections, à leurs faiblesses; cherchez à plaire également à toutes, combattez sans cesse les inclinations de la nature, ne tenez absolument à rien, quelqu'apparence de bien que vous voyiez, qu'à la volonté de Dieu, et à celle de vos supérieurs, interprètes sûrs de celle de Dieu; bien loin de chercher l'estime et les louanges, préférez et ambitionnez l'oubli, l'indifférence et les mépris; ne désirez pas même les consolations spirituelles; pensez que les sécheresses et les épreuves sont plus propres à vous faire mourir à vous-mêmes, et à vous rendre plus agréables au Seigneur; être, en un mot, dans une mortification intérieure, pour une religieuse, c'est diriger et appliquer toutes les puissances de son âme, son esprit, sa mémoire, sa volonté, son cœur tout entier à louer, à aimer et à imiter le céleste Epoux, moyen sûr d'entrer dans la vie intérieure et cachée, disons plutôt, qui est lui-même la vie intérieure et cachée.

Hélas! il n'est que trop vrai, ô mon Dieu, ma propre expérience suffit pour m'en convaincre, que si jusqu'ici j'ai été si peu recueillie, si peu intérieure, c'est que j'ai peu aimé et bien peu pratiqué la mortification; il est bien temps que j'entre dans vos vues que je ne puis ignorer, que je me sanctifie dans l'état saint où votre divine miséricorde m'a placée; mais je ne puis me rendre sainte sans une vie intérieure et cachée; vous m'en inspirez aujourd'hui, et plus que jamais, le désir; je vais donc prendre les moyens les plus propres, pour y parvenir; j'entreprendrai, pour cela, une guerre sainte contre moi-même; je saisirai les occasions qui se présenteront de me faire violence, de mourir en tout, à moi-même; à cette mortification, je joindrai la pratique de l'humilité, sans laquelle je ne puis vous ressembler, ni vous plaire; je m'entretiendrai dans de bas sentiments de moi-même. Hélas! je trouverai toujours, au dedans de moi, assez de motifs de m'humilier, de m'anéantir à vos yeux; j'accepterai avec résignation les humiliations, de quelque part qu'elles me viennent, je ferai plus, je les aimerai, je les rechercherai, je m'appliquerai encore, et plus que je n'ai fait jusqu'ici, à m'entretenir avec vous, dans l'oraison; c'est en rentrant souvent dans mon cœur, que j'apprendrai à me perdre et à vous trouver, à me procurer par là cette vie intérieure et toute cachée en vous. Heureux état! Peut-on le connaître et ne le pas désirer? Peut-on le désirer et ne pas prendre les moyens les plus propres pour y parvenir? J'en prends la résolution, et en votre sainte

présence, ô Epoux chéri de mon cœur, c'est vous qui me l'inspirez, donnez-moi la force de l'accomplir, afin que je ne vive plus que dans vous, que par vous, et que pour vous, dans le temps comme dans l'éternité. Ainsi soit-il.

## SIXIEME JOUR.

### Second discours.

#### SUR LA PAUVRETÉ.

Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et veni, sequere me. (*Matth*, XIX, 21.)

*Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, venez et me suivez.*

Ce fut, vous le savez, Mesdames, la réponse que Jésus-Christ fit à ce jeune homme qui, dès sa jeunesse, s'était montré fidèle observateur des préceptes de la loi; pressé intérieurement du désir d'une plus grande perfection, il demande au Dieu Sauveur ce qui lui reste à faire, pour y arriver : *Quid faciam?* (*Matth.*, XIX, 16.) Allez, lui dit le divin Maître, vendez tout ce que vous avez, hâtez-vous de vous dépouiller de toutes vos possessions, *vende quæ habes ;* par ce détachement universel, vous mériterez d'être mis au rang de mes disciples, de marcher à ma suite : *Sequere me* (*Ibid.*, 21); heureux ce jeune Israélite, si, docile à la grâce qui lui parlait par la bouche de l'Auteur lui-même de la grâce, il eût exécuté fidèlement et promptement ce qu'elle exigeait de lui; mais il était riche, il possédait même de grandes richesses : *Multas habebat possessiones;* et ce qu'il y eut de plus malheureux pour lui, il tenait à ses richesses, il les aimait; au lieu de suivre Jésus-Christ, il se retira tout triste à la vérité, *abiit tristis* (*Ibid.*, 22), fâché de ne pouvoir se résoudre au dépouillement qu'on exigeait de lui; mais manquant à un conseil qui devenait un précepte pour lui, il manqua tout à la fois, et à la grâce de la vocation et à son salut éternel.

Plus heureuses vous, Mesdames, et plus fidèles que ce jeune homme aux inspirations du Seigneur, dès qu'il vous a fait entendre, que pour obtenir une place dans son royaume, vous deviez renoncer à tout et le prendre seul pour votre partage, l'on vous a vu sacrifier généreusement et par des vœux solennels, tout ce que vous pouviez avoir ou espérer des biens et des avantages du monde, et préférer dans la religion la qualité de pauvres épouses d'un Dieu pauvre aux titres du monde les plus flatteurs et les plus pompeux. Mais disons-le ici, Mesdames, et convenons-en de bonne foi, qu'il en est de ces épouses de Jésus-Christ qui, après s'être mises volontairement dans cet état de pauvreté évangélique oublient, dans la suite, l'étendue des engagements sacrés qu'elles ont contractés avec le Seigneur; qui n'ayant plus la même estime et le même attachement pour un état qui doit faire cependant un jour toute leur gloire et tout leur bonheur, transgressent sans scrupule le vœu solennel de pauvreté qu'elles ont fait, qui commettent, du moins, bien des fautes opposées à la perfection de ce vœu et qui se privent par là des grâces privilégiées et abondantes attachées à leur saint état. Quoique, par la miséricorde de Dieu, Mesdames, vous soyez bien éloignées de ces mauvaises dispositions, pour vous affermir dans la résolution où vous êtes d'observer, avec une constante fidélité, le vœu de renoncement à tout que vous avez prononcé avec tant de courage et que vous renouvelez chaque année avec autant d'édification pour les fidèles que de consolation pour vous, j'entreprends de vous entretenir ici, et des grands avantages que vous procure l'état de pauvreté évangélique que vous avez embrassé, et les grandes obligations que vous avez contractées en l'embrassant. En deux mots : l'excellence du vœu de pauvreté ; ce sera le sujet de la première partie de ce discours. L'étendue des obligations du vœu de pauvreté; ce sera le sujet de la seconde partie; la matière est, vous le voyez des plus intéressantes, je vous demande, s'il vous plaît, toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous prouver ici, Mesdames, combien ce vœu de pauvreté que vous avez fait en entrant en religion est excellent en lui-même, je n'ai qu'à vous faire remarquer que c'est à Dieu lui-même que vous l'avez fait ce vœu, que c'est pour suivre la volonté de votre Dieu, pour remplir ses desseins sur vous, pour lui donner un témoignage authentique de votre attachement et de votre amour; que c'est de plus aux pieds des saints autels et à la face du ciel et de la terre que vous l'avez fait; or est-il rien de plus noble, de plus héroïque, de plus excellent par conséquent qu'un sacrifice, qu'un vœu fait dans de pareilles vues et avec de pareilles circonstances? Mais je dois vous faire considérer de plus que vous l'avez fait ce vœu, non-seulement pour plaire à Jésus-Christ qui vous appelait à un état de perfection plus grand que celui des chrétiens du siècle, mais encore pour suivre son exemple et pour marcher sur ses traces; or est-il rien de plus grand, de plus honorable pour vous, que d'avoir en cette vie une ressemblance particulière et la plus parfaite avec ce Dieu Sauveur que vous avez choisi pour votre époux ? Mais ce n'est pas tout encore; en prononçant ce vœu de pauvreté, vous vous êtes par là comme assurées un bonheur éternel pour l'autre vie, et pour celle-ci une abondance de grâces, de secours et d'avantages de toute espèce, propres à vous le procurer ce bonheur éternel, avantages que vous n'eussiez point trouvés dans toute autre situation, en tout autre état. Je me borne à ces deux derniers traits, et je dis que ce vœu de pauvreté que vous avez fait, est pour vous tout à la fois et une source de gloire et une source de bonheur; développons ces idées, elles sont bien propres à vous convaincre de l'excellence de votre vœu.

I. Je dis en premier lieu que la pauvreté que vous avez embrassée solennellement en entrant en religion, est une source de

gloire pour vous : pourquoi cela? Parce qu'elle vous approche de plus près de votre Dieu Sauveur et qu'elle vous procure une ressemblance plus particulière et plus parfaite avec lui. Si j'avais à parler aux chrétiens du monde, accoutumés à se glorifier de titres honorables, de naissance illustre, d'œuvres éclatantes, propres à flatter leur orgueil ou même d'œuvres mauvaises et criminelles quelquefois, condamnées par la religion et l'évangile qu'ils professent, mais qu'ils jugent propres à se concilier l'estime d'un homme pervers et corrompu, ennemi déclaré de Jésus-Christ et de ses saintes maximes, je croirais devoir m'appliquer à leur prouver que ce n'est point en tout cela qu'ils doivent mettre l'honneur et la gloire, mais à se rendre chaque jour plus chrétiens en imitant Jésus-Christ leur Dieu Sauveur, le modèle comme l'auteur de la vraie sainteté; je leur dirais qu'il n'y a que cette imitation dont ils puissent se glorifier sur la terre, parce qu'elle seule peut les glorifier dans le ciel. Mais je parle à des personnes vraiment chrétiennes, qui pénétrées dès la jeunesse de ces grands sentiments de religion et de foi, n'ont point hésité, pour mieux assurer leur éternité bienheureuse, d'embrasser la perfection du christianisme, en joignant à l'accomplissement des préceptes de l'Evangile celui des conseils, et qui sont bien convaincues qu'il n'est pour elles de vraie gloire sur la terre, que celle de se conformer en tout à Jésus-Christ, de le prendre en tout pour leur modèle. Voilà en effet, vierges chrétiennes, l'avantage que vous avez trouvé à vous dépouiller de tout pour Jésus-Christ; car vous le savez, ce Dieu Sauveur, descendant du séjour de sa gloire, habitant parmi les hommes pour les racheter et les sauver, a tellement pris la pauvreté en affection, qu'il a voulu s'incarner dans le sein d'une vierge pauvre, naître dans une étable abandonnée, y manquer de tout secours; que pendant sa vie mortelle il n'a rien possédé, qu'il n'avait pas même, comme il le disait, à reposer sa tête, qu'il est enfin expiré nu, sur une croix, et a été enseveli dans un suaire et mis dans un sépulcre qui n'était point à lui; voilà jusqu'où a été son attrait pour la pauvreté, attrait si grand qu'on peut dire que la première et la dernière leçon que nous a donnée ce Dieu Sauveur, a été une leçon de pauvreté; or ce qui est honorable et infiniment honorable pour vous, Mesdames, c'est d'imiter ce Dieu Sauveur dans la pratique de cette vertu; c'est d'approcher, par votre saint état, de ce divin modèle, le plus parfaitement qu'il est possible en cette vie, et de vous élever beaucoup par là au-dessus des simples chrétiens. Et quand je dis des simples chrétiens, je n'entends pas seulement parler ici des chrétiens du monde, qui n'en ont que le nom, qui sont bien plus remplis de l'esprit et des maximes du monde que de l'esprit de Jésus-Christ et des maximes de son Evangile, qui bien loin d'estimer la sainte vertu de pauvreté, de l'aimer, de la pratiquer, la méprisent au contraire, qui en rougissent, qui l'évitent avec soin, qui paraissent n'estimer que les richesses, qui pour s'en procurer, aux moyens honnêtes et légitimes, en ajoutent d'illégitimes et quelquefois de criminels. Tous ces mauvais chrétiens composent ce monde que notre Dieu Sauveur a haï et condamné, et qu'il a frappé de malédictions et d'anathèmes; il y aurait bien peu d'honneur pour vous à ne pas ressembler à tous ces indignes chrétiens; je parle de plus, des vrais chrétiens, de ceux qui, vivant au milieu du monde, sont bien éloignés de l'aimer ce monde, de se conformer à ses maximes corrompues, qui n'ignorent pas que si les richesses ne sont point absolument condamnées dans l'Evangile, elles y sont représentées comme de grands obstacles au salut, qui n'en usent en effet que comme n'en usant point, c'est-à-dire avec un vrai détachement de cœur et d'esprit; qui se comportent, en un mot, sur cela, d'une façon conforme à ce qu'exige ce Dieu Sauveur et son Evangile qu'ils professent et dont ils ne rougissent point. Ce sont ces chrétiens fidèles, ces vrais chrétiens du monde que vous surpassez de beaucoup dans l'imitation du Dieu Sauveur; quelque vrais chrétiens que nous les supposions, ils ne le suivent après tout que de loin, et ne l'imitent que bien imparfaitement; il n'a rien possédé pendant sa vie mortelle, et ceux-ci possèdent et se trouvent quelquefois dans une prodigieuse opulence; quoique sans attachement aux richesses, quoique disposés à les perdre, si tels étaient les desseins de la divine Providence, ce qui fait tout leur mérite à ses yeux, ils jouissent cependant des aises, des commodités toujours attachées à la possession des richesses. Mais pour vous, Mesdames, vous ne vous bornez point à ce détachement purement intérieur, à ce détachement du cœur si difficile à concilier avec la possession, et qu'on croit avoir quelquefois sans l'avoir en effet; ce qui vous rend véritablement conformes à Jésus-Christ, votre céleste Epoux, c'est qu'à ce renoncement du cœur, à cette pauvreté spirituelle, vous avez ajouté un renoncement absolu et universel, une pauvreté réelle; vous faisant gloire de juger des richesses comme Jésus-Christ en a jugé lui-même, vous avez paru les mépriser comme il les a méprisées lui-même; comme lui, vous avez voulu ne posséder rien en propre, ne tenir absolument à rien sur la terre; grandeurs, richesses, plaisirs, aisances, commodités, vous avez absolument et solennellement renoncé à tout; c'est là cette ressemblance parfaite avec votre Dieu Sauveur qui fait toute votre gloire, comme elle fit celle des chrétiens de la primitive Eglise. Le vœu de pauvreté que vous avez fait dans la religion vous est donc infiniment honorable, première raison de son excellence; mais il vous est de plus infiniment avantageux, seconde raison.

II. Et voilà ce que ne peuvent comprendre ces chrétiens du monde qui font consister tout le bonheur de cette vie dans la possession des richesses : nous avons cependant pour garant de cette vérité la Vérité éternelle. Jésus-Christ lui-même qui ne pouvant ni se tromper, ni nous tromper, a déclaré hautement dans l'Evangile, *qu'heureux sont les pauvres : « Beati pauperes* (*Matth.*, V, 3); » qui a comparé les richesses de la terre à des épines qui font souffrir et qui tourmentent; qui a porté des malédictions contre les riches ; qui a promis hautement à tous ceux qui auraient abandonné leurs biens, leurs possessions, par amour pour lui, non-seulement la possession du ciel, la vie éternelle, mais de plus, dès cette vie, le centuple de tout ce qu'ils auront généreusement sacrifié pour lui : promesse du Dieu Sauveur qui, comme vous le voyez, Mesdames, ne renferme pas seulement les biens de la grâce et de la gloire, des avantages spirituels, mais des avantages même temporels.

Je dis en premier lieu, avantages temporels. Oui, Mesdames, quoique ce n'ait point été là votre vue, en renonçant au monde et à tous les biens du monde, le Seigneur cependant, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, a voulu vous faire participer dans un sens au bien-être des chrétiens du monde, vous faire jouir des avantages du temps et d'une façon même plus satisfaisante que n'en jouissent les chrétiens du monde; car enfin, comme le dit et l'a fait remarquer un grand maître de la vie spirituelle, pour des parents que vous avez abandonnés, en quittant le monde, vous avez trouvé dans la religion des supérieurs, des pères spirituels, pleins de charité, de bonté, de tendresse pour vous, qui veillent avec la plus grande attention à tous les besoins tout à la fois de votre corps et de votre âme; vous y avez trouvé une supérieure surtout, mère charitable et bienfaisante qui se montre bien plus occupée de ses chères filles que d'elle-même, qui, dans toute occasion, vous donne des témoignages non équivoques de son amour maternel; en sorte qu'à vous considérer de ce côté-là même, vous êtes mieux peut-être que vous n'eussiez été dans le monde, où des parents souvent tout occupés d'eux-mêmes, étouffent quelquefois dans eux les sentiments de la nature; pour les biens, les prétentions, les espérances que vous avez sacrifiées en disant un éternel adieu au monde, vous êtes entrées en participation de tous les biens et de toutes les commodités de la communauté, que vous avez choisie pour y servir le Seigneur et qui s'est engagée en vous recevant dans son sein, à ne vous laisser manquer de rien de tout ce qui pourrait vous être nécessaire : vêtements, nourriture, habitation, soulagements en santé ou en maladie ; tout vous est donné, sans que vous soyez presque dans le cas de faire connaître sur tout cela vos désirs et vos besoins; en sorte qu'on peut vous mettre par votre situation, au rang de ces chrétiens dont parlait l'apôtre saint Paul , *qui n'ayant rien , possédaient tout* , (« *nihil habentes, omnia possidentes* (*II Cor.*, VI, 10), » et qui les possédez avec bien moins de peine et d'inquiétude que les personnes du monde; combien parmi celles-ci sont dans le besoin et manquent du nécessaire et qui sont d'autant plus à plaindre quelquefois, que n'osant faire connaître au dehors leur triste situation, leur indigence, elles se trouvent par là, dans l'impuissance de recevoir aucun secours : mais parmi ceux qui possèdent des richesses, que d'alarmes, que de crainte de les perdre! Que d'accidents et de toute espèce, qui, malgré tous leurs soins, les leur font perdre en effet; que de chagrin alors de s'en voir privés! Mais quel embarras pour se procurer tous ses besoins dans le monde, et pour s'assujettir à mille vanités, à mille superfluités qui y sont en usage ! Plus on y a de bien, de possessions , de titres, de serviteurs, et plus on y est à plaindre, plus on y gémit souvent sur son malheureux sort. Hélas ! ne le voyez-vous pas vous-mêmes, Mesdames, lorsque vous vous trouvez dans l'occasion et dans la nécessité de les entretenir quelques moments, ces personnes du monde, de quoi vous parlent-elles le plus souvent ? Des peines qu'elles ont, des discussions, des procès que leur occasionnent les biens qu'elles possèdent; ne les entendez-vous pas quelquefois vous juger bienheureuses de n'avoir point à éprouver dans votre état, de n'y avoir pas même à craindre les fraudes et les injustices; les contre-temps, les injures des saisons, de vous trouver à l'abri de mille accidents et de mille chagrins inséparables des états du monde et de la possession des richesses. Voilà en effet l'avantage que vous trouvez dans votre état de pauvreté : c'est là, selon saint Jérôme, ce centuple que Jésus-Christ vous a promis dès cette vie, pour avoir tout quitté par amour pour lui. Mais d'autres Pères de l'Eglise, élevant leurs pensées plus haut, ne se bornent point à ce centuple, au bien-être de cette vie, à des avantages purement temporels, communs après tout, aux bons et aux mauvais, et dont jouissent même pour l'ordinaire, bien plus, les mauvais que les bons; c'est dans les avantages spirituels attachés au dépouillement évangélique, qu'ils le font consister ce centuple.

Qu'ils sont grands en effet, Mesdames, ces avantages ! qu'ils sont considérables ! Les avez-vous jamais bien connus ? Et d'abord que de fautes, que de péchés il préserve, ce dépouillement : saint Paul l'a dit, et l'expérience ne le manifeste que trop, que les richesses et l'amour des richesses sont comme une malheureuse racine d'où sortent une infinité de crimes : *Radix omnium malorum, cupiditas.* (I *Tim.*, VI, 10.)

Quels sont en effet dans le monde les chrétiens qui se livrent le plus au péché, qui vi-

vent ordinairement dans l'habitude du péché, qui commettent le plus d'espèces de péchés, qui montrent le plus d'éloignement pour les devoirs que leur prescrit l'Evangile, qui en rougissent le plus, qui paraissent le moins disposés à suivre son esprit et ses maximes? Vous le savez, ce sont les riches, ce sont ceux qu'on appelle les opulents du siècle. Que de traits d'irréligion, d'indévotion, d'impiété dans leurs propos! Que de marques d'orgueil, de faste, d'ambition dans leur conduite! Que d'actes de fraude, d'injustice, de dureté dans leurs procédés! Que d'indifférence, que de froideur pour leur Dieu! Pensent-ils à lui rendre le culte et les devoirs qu'ils lui doivent? Quelle insensibilité, quelle indifférence pour les biens du ciel! quel oubli de leur salut! Hélas! ils vivent et le plus souvent ils meurent sans s'en occuper, sans y penser: voilà les malheureux effets que produisent les richesses pour l'ordinaire, mais dont la pauvreté religieuse préserve une épouse de Jésus-Christ; ne possédant rien, ne pouvant rien posséder, elle se trouve par là délivrée, comme d'un seul coup, d'une infinité de désirs, de tentations et d'une infinité d'obstacles au salut par conséquent; hors d'état, par les engagements sacrés qu'elle a contractés avec son Dieu, de se procurer des richesses, à peine l'esprit infernal la tente-t-il de quelques désirs toujours faibles, et par là toujours faciles à repousser.

Mais ce n'est pas là le seul avantage que vous trouvez, vierges chrétiennes, dans votre état de pauvreté évangélique; non-seulement il vous préserve d'une infinité de maux, de tentations, de péchés attachés à la possession des richesses, mais il vous procure de plus une infinité de biens, de grâces, de mérites dans l'ordre du salut. Que de vertus en effet ne produit pas cette vertu de pauvreté! L'humilité: qu'on est peu porté à se remplir d'idées avantageuses de soi-même, à s'élever au-dessus des autres, à les mépriser, lorsqu'on vit loin du monde, privé de tous les biens du monde! qu'on est peu porté aux sentiments de faste, de hauteur, d'ostentation qu'inspirent les richesses et qu'on voit en effet dans les riches! Qu'on comprend aisément alors, et qu'on pratique facilement cette maxime de Jésus-Christ: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur!* (*Matth.*, XI, 29.) La mortification: qu'est-ce qui rend les mondains si dissipés, si portés aux plaisirs des sens et à se satisfaire? Ce sont leurs richesses; ils ne pensent et ils ne s'occupent autant à flatter leur chair et à satisfaire leurs passions, que parce qu'ils trouvent dans leur abondance les moyens de remplir tous leurs désirs: mais une épouse de Jésus-Christ qui a tout abandonné, qui se trouve dans un dénuement universel, ah! qu'elle pense peu à se flatter, à se satisfaire! Elle porte avec plaisir la croix de Jésus-Christ dont elle s'est volontairement chargée; elle saisit avec ardeur les occasions de se mortifier qui se présentent si souvent dans la religion, où malgré les attentions de celles qui gouvernent, on se trouve dans le cas de manquer quelquefois, même du nécessaire. Soumission à la volonté de Dieu: pleine de foi, sachant que rien ne nous arrive que par l'ordre ou la permission de la divine Providence, qu'en tout elle agit autant pour notre bonheur que pour sa gloire, elle est bien éloignée, cette religieuse, de ces plaintes, de ces murmures qui échappent si souvent aux chrétiens du monde, dans les revers de fortune qu'ils éprouvent; dans tout, elle adore les desseins de Dieu sur elle, et s'y soumet; c'est ce qui la tient dans une égalité d'humeur qui ne se dément point, dans une paix inaltérable. Charité pour ses sœurs: en étant beaucoup plus occupée que d'elle-même, elle ne cherche qu'à les soulager; ce qui rend communément les chrétiens du monde si peu sensibles aux besoins de leurs frères, c'est cet attachement excessif à leurs richesses, c'est que craignant, et quelquefois même au milieu de la plus grande abondance, de manquer du nécessaire, ou par un défaut tout opposé employant leurs richesses à satisfaire tous leurs désirs, ils se trouvent ou par leur dissipation ou par leur avarice, dans une situation à ne pouvoir, ou à ne pas vouloir soulager les indigents: mais une religieuse bien appelée, se plaisant dans son état de pauvreté, se trouve sans attachement, sans désir; ces attentions que les gens du monde ont pour eux-mêmes, elle les tourne vers ses sœurs; on la voit s'oubliant elle-même, s'occuper de leurs besoins, employer tous les moyens que l'obéissance et ses emplois peuvent lui permettre, à les leur procurer. Amour de Dieu: ah! les mondains et les riches mondains surtout, ne l'aiment point ce Dieu si bon, si aimable en lui-même; à peine pensent-ils à lui quelquefois; l'esprit et le cœur remplis des créatures et d'eux-mêmes, ils ne paraissent occupés qu'à se faire une fortune, qu'à la conserver, qu'à l'augmenter. Hélas! bien loin d'aimer et de servir leur Dieu, que d'offenses, que d'injustices, que de crimes leur opulence et leur cupidité leur fait commettre! mais une personne religieuse, qui a tout abandonné, tout sacrifié par amour pour son Dieu, peut-elle, dans son saint état, n'être pas occupée de lui, et du soin de lui plaire? Elle l'a pris pour son partage, pour le temps comme pour l'éternité; elle le regarde donc comme l'unique objet, l'unique bien qui puisse remplir son cœur et le satisfaire; elle ne veut et ne désire que lui; il est pour elle toutes ses richesses, tous ses trésors; il est son tout: *Deus meus et omnia.* Voilà, Mesdames, les saintes dispositions que produit la pauvreté religieuse, dans une âme qui s'y est vouée pour toujours: au lieu que la cupidité enfante tous les vices, cette seule vertu au contraire, comme le dit un Père de l'Eglise, est la source de toutes les vertus; elle les fait naître, elle les nourrit, elle

les entretient, les conserve, et procure par là, une infinité de grâces, de secours, de lumières et de consolations.

Mais si la pauvreté religieuse est si avantageuse, pendant la vie, à une âme qui a eu le courage de l'embrasser, quels grands biens ne lui procure-t-elle pas encore à la mort! Ah! c'est alors que paraît bien sensiblement la différence qui se trouve entre un riche du siècle et un pauvre de Jésus-Christ; celui-là ne peut même penser à la mort sans trouble et sans effroi; l'attachement qu'il a eu, toute sa vie, pour des biens faux et périssables, et qui, bien loin de s'éteindre ou de diminuer dans ses derniers jours, ne fait que s'accroître au contraire; ce dépouillement universel et forcé, dans lequel il va bientôt se trouver; les suites affreuses et inévitables de ce dépouillement; le compte terrible qu'il va rendre à son Créateur, du mauvais usage qu'il a fait de ses richesses, voilà ce qui lui cause les plus justes alarmes, et ce qui le plonge quelquefois dans le plus affreux désespoir : mais la religieuse vraiment pauvre, bien loin de redouter la mort, la regardant comme la fin de toutes ses peines, et le commencement de son souverain bonheur, elle la désire avec ardeur; elle l'attend avec une vive et sainte impatience; et, lorsqu'elle en est frappée, on la voit terminer, dans la paix et dans les consolations, des jours saints, passés dans la mortification et dans la pauvreté. Voilà les grands avantages que procure ce dépouillement évangélique, et si une personne religieuse m'avouait qu'elle ne les connaît point, ces grands avantages, qu'elle ne les a point éprouvés, elle devrait en conclure, et j'en conclurais moi-même, qu'après avoir embrassé cette sainte vertu, dans la religion, elle ne l'a point pratiquée dans toute son étendue; c'est ce qui m'engage, après vous en avoir fait voir toute l'excellence, à vous entretenir des obligations qu'elle impose; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il faut en convenir ici, Mesdames, il n'est rien dans la religion, sur quoi il soit plus aisé, j'ajoute, et qui soit plus commun, que de se tromper sur ce qui regarde la sainte vertu de pauvreté; comme elle embrasse tout et qu'elle s'étend à tout, sans la plus grande vigilance, que de fautes on peut commettre! On ne voit en effet que trop souvent, des personnes consacrées au Seigneur dans la religion, qui en remplissent, avec édification tous les devoirs, toutes les observances, mais qui, sur la pauvreté, se permettent bien des choses qui attaquent l'essence du vœu qu'elles en ont fait, ou qui se trouvent du moins opposées à sa perfection. Combien par là, de religieux et d'épouses de Jésus-Christ se trouveront, sur ce seul article peut-être, condamnables au jugement de Dieu! Pour vous préserver, Mesdames, de ce souverain malheur, j'entreprends de vous bien faire connaître ici, toute l'étendue du vœu solennel de pauvreté que vous avez fait, et les grandes obligations qu'il vous impose; et pour cela, je dis, en premier lieu, que vous devez avoir, dans le fond de votre âme, une estime et un amour véritable pour cette sainte vertu que vous avez embrassée; je dis, en second lieu, que dans toute votre conduite, vous devez avoir la plus grande attention à ne rien faire qui y soit contraire; c'est à dire, que votre pauvreté doit être tout à la fois, intérieure dans son principe, et universelle dans la pratique : deux vérités dont il me sera aisé de tirer des conséquences que vous ne pourrez désavouer, et qui vous porteront à vous examiner sérieusement sur ce devoir important, et un des plus importants de votre état.

I. Je dis, en premier lieu, que votre pauvreté doit être intérieure, qu'elle doit prendre son principe dans votre cœur, être vraiment l'objet de votre amour, et c'est même ce qui distingue la pauvreté religieuse de tant d'autres espèces de pauvreté que l'on voit dans le monde. On y voit en effet des pauvres, des indigents qui sont nés dans cet état; mais sont-ce là des pauvres de Jésus-Christ? Non; parce que bien loin d'aimer leur état de pauvreté, ils le souffrent impatiemment, ils se servent quelquefois de moyens illicites et criminels pour en sortir; bien loin d'adorer les desseins de la divine Providence et de s'y soumettre, ils attirent le plus souvent sur eux, par leur murmure et leur révolte, son indignation et sa colère; l'on voit encore, dans le monde, des pauvres qui sont nés avec des richesses et quelques-uns avec d'abondantes richesses, mais qui, par leur mauvaise conduite, par leur débauche, par un luxe immodéré, ou quelquefois par des entreprises téméraires faites par ambition ou par cupidité, sont tombés dans l'indigence : sont-ce là des pauvres de Jésus-Christ? Non; parce qu'ils n'aiment point leur pauvreté, et que bien loin de l'aimer ils la détestent, qu'ils regrettent leurs richesses et n'omettent rien pour s'en procurer encore. L'on a vu autrefois dans le monde, des philosophes, des sages du paganisme renoncer à leurs richesses, jeter volontairement leurs trésors au fond de la mer; mais ceux-là même étaient-ils pauvres de Jésus-Christ? Non; outre qu'ils n'étaient point éclairés des lumières de l'Evangile, c'était bien moins l'amour de la pauvreté qui les faisait agir, que l'amour d'eux-mêmes; c'était par un esprit d'ostentation et de faste, comme ils se le sont reproché quelquefois, qu'ils ont foulé aux pieds le faste et les richesses de la terre; ainsi peut-on le dire, le monde et le démon ont leurs pauvres, mais pauvres réprouvés comme eux. Quels sont donc les vrais pauvres, les pauvres de Jésus-Christ? Ah! Mesdames, ce sont ceux et celles qui, comme vous, ont renoncé par amour pour lui et pour suivre son exemple, au monde et à tous les biens du monde, qui, après avoir généreusement embrassé la sainte vertu de pauvreté, l'aiment, la chérissent

cette belle vertu, qui sont intimement convaincus de cette sentence qu'a prononcée le divin Sauveur, et que ne peuvent goûter ni entendre le monde et tous ses partisans, qu'heureux, dès cette vie, sont les pauvres et les pauvres d'esprit et de cœur : *Beati pauperes spiritu.* (*Matth.*, V, 3.) Il ne suffit donc pas pour être véritablement pauvres aux yeux du divin Maître, d'avoir renoncé absolument à ses richesses, à ses espérances dans le siècle, il faut de plus n'en faire aucun cas, il faut les mépriser véritablement et surtout n'avoir aucun attrait, aucun attachement pour elles ; il faut les haïr sincèrement aussi bien que le monde qui les donne ; c'est là cet esprit de pauvreté que demande Jésus-Christ, même dans les chrétiens du siècle, qui les possèdent ces richesses, mais qu'il exige d'une façon plus éminente et plus parfaite encore dans ceux et celles qui ont tout quitté pour s'attacher à lui : esprit de pauvreté qui caractérise les pauvres évangéliques et qui les distingue de tous les autres pauvres qui se trouvent dans le monde; esprit de pauvreté qu'avaient les apôtres, qui, selon la belle remarque de saint Grégoire pape, ne possédant rien, se glorifiaient cependant d'avoir tout quitté pour Jésus-Christ, parce qu'ils avaient renoncé jusqu'au désir d'avoir et de posséder. La pauvreté évangélique et religieuse doit donc être d'abord intérieure, mais elle doit être de plus universelle : seconde qualité qui suit même naturellement de la première.

II. Car enfin, si la pauvreté est véritablement dans le cœur, elle s'étendra à tout et sur tout : cela s'entend assez : mais il s'ensuit de là qu'une religieuse qui est véritablement pauvre, qui a l'esprit de pauvreté, doit, en fait de biens, de richesses, ne rien désirer, ne rien donner ni recevoir, ne rien posséder comme à soi : autant de conséquences et très-importantes que je dois développer ici.

Je dis, en premier lieu, ne rien désirer; il n'est point permis, dit l'auteur du livre de l'*Imitation*, de désirer ce qu'il n'est pas permis de posséder; vous pensez aux richesses, vous les désirez ; si ces richesses ne sont pas dans vos mains, elles sont dans votre cœur, et dès lors vous n'êtes plus pauvres d'esprit et d'affection : *Pauperes spiritu;* vous n'êtes donc plus véritablement pauvres de Jésus-Christ. En vain m'allégueriez-vous que ce n'est point pour vous que vous formez ces désirs, que c'est pour soulager les pauvres ou pour votre communauté ; je vous réponds que l'état de pauvreté réelle que vous avez vouée au Seigneur, vous dispense et vous interdit même de pareils désirs, que vous devez vous borner à prier pour les personnes qui sont pour vous un objet de compassion, et abandonner votre communauté aux soins de la divine Providence, surtout si vous n'êtes pas chargée par quelque emploi, d'administrer ses biens et ses revenus; j'ose avancer que ces désirs auxquels vous vous livrez, ne peuvent être, pour vous, qu'une source de distractions, de peines et d'inquiétudes, et vous porter de plus quelquefois à des sollicitations, à des demandes indiscrètes, injurieuses à la sainteté de votre état, et qui édifieraient peu les personnes du monde auxquelles vous vous adresseriez, quelque disposées qu'elles vous parussent à satisfaire vos désirs.

Je dis, en second lieu, que cette pauvreté intérieure et universelle doit vous engager à ne rien donner ni recevoir sans une permission expresse et légitime de votre supérieure. Prenez garde, s'il vous plaît, Mesdames, je dis, permission expresse, parce qu'en ceci la simple présomption ne suffit pas ; quelque persuadées que vous puissiez être de la bonne volonté de votre supérieure, il faut pour la sûreté de votre conscience et pour vous préserver de la transgression de votre vœu, une permission formelle et explicite ; je dis permission légitime, parce que, si vous demandez à donner ou à recevoir, sans une vraie raison, sans une vraie nécessité, la permission que vous demandez et qu'on vous accorde est nulle devant Dieu, parce que votre supérieure n'est point au-dessus de votre règle, qu'elle lui est soumise comme une simple particulière, qu'elle ne peut absolument vous dispenser des vœux que vous avez prononcés solennellement ; en sorte que la permission qu'elle vous donne est moins une dispense de votre vœu, qu'un jugement qu'elle porte, et que, comme supérieure, elle est en droit de porter que, dans tel cas, dans telle circonstance que vous lui exposez, votre vœu ne vous oblige point; sans cela, ce que vous donnez ou recevez, est un vrai larcin fait à votre communauté à laquelle appartient ce que vous vous appropriez ; larcin qui est un péché mortel, de sa nature, selon tous les casuistes, mais qui peut n'être que véniel à raison de la légèreté de la matière.

Je dis, en troisième lieu, que cette pauvreté intérieure et universelle que vous avez vouée, vous oblige à ne rien avoir, à ne rien conserver d'inutile et de superflu, ni directement, ni indirectement. Voilà cependant, Mesdames, un abus qui n'est que trop commun dans la religion : on est à la vérité, bien éloigné de regretter les biens qu'on a quittés dans le monde, ou auxquels on avait droit de prétendre ; mais après avoir fait quelquefois les plus grands sacrifices pour se consacrer au Seigneur, on tient à de petites choses, à des riens ; le cœur s'occupe de livres, d'images, de petits meubles, de petites commodités auxquelles on sent bien qu'on est attaché, sur lesquels la conscience, dans de certains moments surtout, fait de vifs reproches, mais sur lesquelles on cherche par des raisonnements dictés par l'amour-propre, à se faire illusion ; mais attachement qui indispose, qui refroidit le céleste Epoux, époux jaloux qui veut le cœur, et tout le cœur de ses épouses, et dont le refroidissement prive une religieuse d'une infinité de grâces et de consolations, et la conduit

quelquefois insensiblement et par degrés à la perte éternelle. Tous les maîtres de la vie spirituelle, tous les instituteurs d'ordres surtout, ont été si convaincus de cette vérité, qu'il n'est point de précautions qu'ils n'aient prises pour préserver leurs enfants de cet attachement aux petites choses. Saint Ignace veut que les supérieurs aient, sur cet important article, la plus grande attention, qu'ils éprouvent souvent les religieux qu'ils gouvernent et qu'ils les privent absolument de tout ce à quoi ils pourraient paraître attachés. Saint François de Sales, ce prélat si éclairé dans les voies de Dieu, le plus grand directeur des âmes qui ait paru, afin d'entretenir ses filles de la Visitation dans un dégagement total du cœur, dans un détachement universel qu'il jugeait nécessaire, pour tendre à la perfection religieuse, ordonne, dans ses constitutions, que chaque année, elles changent, non-seulement de cellules, mais encore de tout ce qui peut être à leur usage; en sorte que ces saintes filles se regardent, en quelque sorte, par là, comme des étrangères et des voyageuses, jusque dans leur propre habitation. Il faut donc, Mesdames, pour être vraiment pauvres de Jésus-Christ, ne rien avoir, ne rien posséder; mais prenez garde que j'ai ajouté, ni directement ni indirectement: je dis directement, c'est-à-dire, de n'avoir et de ne conserver dans votre cellule, ni argent ni meuble, ni quoi que ce soit sans la permission des supérieurs. Vous savez sans doute l'histoire qu'a faite saint Grégoire pape, d'un religieux qui fut trouvé, après sa mort, posséder quelques pièces d'argent; ce saint et éclairé pontife, instruit de cette prévarication, et interrogé sur ce qu'on devait faire, ordonna qne ce religieux serait enterré avec son argent, hors du monastère et dans du fumier, et que chaque religieux irait jeter de la terre sur la fosse, en disant les paroles que saint Pierre dit à Simon le Magicien: *Que ton argent périsse avec toi* (*Act.*, VII, 20); et saint Grégloire ajoute que l'exécution de cette sentence leur causa tant d'effroi, que tous, dans la crainte d'avoir du superflu, allèrent porter presque tout ce qu'ils avaient à leur supérieur. Il faut convenir que d'avoir de l'argent en sa cellule est un désordre peu commun; mais j'ai dit de plus, ne rien posséder indirectement; et c'est ici, Mesdames, où je ne puis m'empêcher de gémir sur un abus malheureusement trop commun, dans des communautés religieuses et des plus régulières même quelquefois. A la vérité, on est bien éloigné d'avoir chez soi et en sa possession, rien de contraire au vœu de pauvreté; mais l'amour de soi-même, de son bien-être a fait imaginer un moyen pour se satisfaire, qu'on croit ou pour mieux dire, qu'on voudrait se persuader être innocent, mais qui ne l'est certainement point devant Dieu, c'est d'avoir ou sa pension, ou quelqu'autre argent qu'on reçoit en main tierce; et sous le prétexte qu'on n'en fait usage que du consentement de la supérieure, l'on croit être en sûreté de conscience, mais bien mal-à-propos, j'ose le dire; c'est un abus qui, pour être assez commun, n'en est pas moins un abus contraire à l'esprit de Jésus-Christ et de son Eglise, et au vœu solennel de pauvreté qu'a fait une personne religieuse; car enfin, quelle différence peut-elle mettre entre posséder par elle-même, et posséder par autrui, entre avoir chez elle ou avoir chez une autre? Si, pour une vraie propriété, il fallait conserver soi-même ses richesses, les plus grands et les plus riches du monde seraient dits les plus pauvres, puisqu'ils ont, pour l'ordinaire, des intendants, des trésoriers qui reçoivent, et qui gardent leurs trésors. Mais, pourra me dire une religieuse qui se trouve dans le cas et dans les dispositions que je condamne ici, ces opulents du siècle regardent leurs revenus, leurs richesses, comme à eux, ils y sont attachés; et moi, grâces à Dieu, je n'ai aucun attachement à cette pension qui m'a été donnée, ni à l'argent qu'elle me procure. Vous n'y avez aucun attachement? Vous le dites, et vous le croyez sans doute; mais qu'il vous est aisé sur cela de vous faire illusion! Quoi, cet argent est donné pour vous, pour votre usage, il est mis en réserve pour cela, vous ne l'ignorez pas, vous le savez si bien que vous ne demandez à votre supérieure de faire quelque dépense, que parce que vous le savez; que, si vous étiez sûre au contraire, qu'il ne restât plus rien de cette pension, vous n'auriez point de désirs ou vous ne penseriez point à les satisfaire; que, pour le genre de dépense que vous voulez faire, vous calculez, vous comptez avec vous-même, que vous ne demandez la permission de faire une dépense qu'au-dessous et jamais au-dessus de cet argent mis en dépôt pour vous; que, si votre supérieure désire en faire un usage étranger à vos besoins, elle croit devoir vous en parler, elle vous en parle de façon à paraître vous demander un consentement, et vous lui répondez toujours de façon à paraître le lui donner; que si elle en usait autrement à votre égard, vous en seriez sûrement affectée, du moins au dedans de vous-même si vous n'alliez pas jusqu'à montrer du mécontentement au dehors: or, je vous le demande, soyez ici de bonne foi, tout cela ne suppose-t-il dans l'âme aucun attachement, aucun sentiment de propriété? Mais je veux qu'en effet vos sentiments soient aussi purs que vous le dites, et que vous soyez pour cet argent, sans aucun attachement; qu'en conclure? Que vous n'êtes point, à la vérité, coupable de transgression de votre vœu de pauvreté, et en péché mortel par conséquent, mais aussi, que vous n'êtes point sans faute, sans péché aux yeux de Dieu, parce que, si vous n'attaquez pas directement l'essence de votre vœu, vous allez du moins contre la perfection de ce vœu, et vous vous mettez dans un danger continuel de le trans-

gresser : or une religieuse qui, par son état, s'est engagée solennellement à tendre sans cesse à la perfection, y tend-elle, y travaille-t-elle sérieusement en tenant une pareille conduite?

Mais, me dira encore cette religieuse à pension et à grosse pension peut-être; outre que je n'ai assurément aucun attachement à cet argent, je n'en fais jamais usage sans une permission expresse de ma supérieure et voilà ce qui me rassure. Prenez garde; si vous êtes véritablement devant Dieu sans aucun attachement et dans une disposition sincère de vous conformer à la volonté de votre supérieure, son consentement vous met à l'abri du crime de propriété, mais il ne vous excuse pas de toute faute devant Dieu, pour les raisons que je viens de vous dire ; il est bien vrai que votre supérieure en vous donnant cette permission est beaucoup plus coupable que vous en la demandant; en supposant qu'elle n'ait point introduit cet usage dans sa communauté, elle serait toujours très-coupable devant Dieu, d'entretenir et de ne point abolir une coutume, un abus qui, quelqu'ancien qu'on puisse le supposer, reste toujours abus; elle rendrait certainement un jour au Seigneur un compte rigoureux d'avoir exposé par là, les âmes confiées à ses soins, à une tentation perpétuelle de transgresser un vœu de la religion, compte d'autant plus rigoureux, que par sa place, elle était obligée d'éloigner d'elles tout obstacle à leur perfection, à leur sainteté.

Mais c'est l'intention de mes parents, de ceux qui me donnent ces secours, qu'ils ne soient que pour moi, que pour de petits besoins que la communauté ne donne point. Ah! ma chère sœur, si vous vous conduisiez en tout dans la religion selon les intentions de vos parents, vous seriez certainement une mauvaise et très-mauvaise religieuse; quelque religion que vous leur supposiez, ils connaissent si peu l'esprit et les devoirs de votre saint état et ce qu'exigent vos vœux surtout que, pour suivre parfaitement leur intention, vous devriez avoir en votre cellule cet argent qu'ils vous donnent et en disposer absolument à votre volonté.

Quant à ces besoins que vous dites que la communauté ne donne pas; s'il en était ainsi, ce serait une énorme injustice, dont vos supérieures se chargeraient devant Dieu, et quelquefois aussi celle de vos sœurs chargée du temporel, si par un excès d'économie, ce qui se voit quelquefois, elle faisait des difficultés et des refus injustes et mal à propos; en vous recevant dans son sein, la communauté s'est engagée à vous donner tout ce qui pourrait vous être nécessaire; elle ne peut y manquer sans injustice et sans désobéir au saint concile de Trente, qui lui en fait une obligation expresse ; mais prenez garde aussi que si votre communauté, par des accidents, par des revers, qui ne sont que trop communs, se trouve plus près de l'indigence que de l'opulence, vous devez avoir égard à sa pénible situation et la partager avec toutes vos sœurs; il ne serait pas juste que vous eussiez des soulagements dont elles sont privées; la fin que vous vous êtes proposée en entrant en religion, a été de vous livrer au dénûment, aux privations, à la pénitence; tout ce qui peut en détourner doit vous être suspect et interdit.

Mais, me direz-vous enfin, cette morale si sévère que vous nous prêchez n'est point générale : des ministres pieux et éclairés m'ont assuré qu'avec les précautions que je prends, je pouvais m'en tenir à mon ancien usage. A cela, ma chère sœur, j'aurais bien des questions à vous faire; et d'abord si lorsque vous êtes entrée en religion, vous aviez sur cela quelques doutes, et si au noviciat vous trouviez ma morale outrée et trop sévère, si cela était, vous pouviez retourner au siècle et garder vos possessions, personne ne vous ayant forcée à les sacrifier; mais une fois le sacrifice fait, il n'y a plus à revenir, vous ne pouvez sans injustice et sans crime retirer de dessus l'autel la moindre partie de l'offrande que vous avez faite volontairement à votre Dieu; mais je me borne ici à une seule question : que voudrez-vous avoir fait à la mort? Serez-vous plus satisfaite alors d'avoir écouté quelques docteurs un peu relâchés, qui avaient peut-être quelqu'intérêt à décider selon vos désirs et vos penchants, que d'avoir suivi la décision de ceux qui vous paraissent aujourd'hui trop sévères? Ne vous direz-vous pas alors, ce que vous devriez vous dire dès à présent, qu'après tout, dans le doute, il était plus prudent de suivre le plus sûr, par la raison que c'était le plus parfait? Ne vous reprocherez-vous point alors d'avoir autant consulté sur cet article, et ne conviendrez-vous point que c'était l'amour de vous-même, de vos aises, de vos commodités qui vous a fait proposer des cas, et chercher, mendier des décisions qui vous fussent favorables? Quand on veut être tout à Dieu, ne mettre aucune borne à sa perfection, on n'a point tant de questions à faire, tant de cas à proposer; on voit alors d'un seul coup-d'œil ce qui est le plus parfait, et on l'embrasse avec courage : telle est la conduite des religieuses les plus ferventes. Ah! Mesdames, à la mort, car c'est toujours par ce point de vue qu'il faut juger de tout, à la mort les préjugés cessent, les ténèbres se dissipent, les sentiments naturels s'anéantissent : on voit alors que dans ces consultations, on n'a agi de bonne foi, ni avec Dieu, ni avec les autres, ni avec soi-même. Heureuse encore la religieuse qui, reconnaissant dans ces derniers moments ses erreurs, s'en humilie devant Dieu et se condamne dans le temps, pour n'être pas condamnée dans l'éternité; mais que fait alors l'esprit tentateur? Adroit à profiter du trouble de cette âme, il tâche de lui persuader que par ses sentiments et sa conduite, elle s'est mise hors de la voie du salut; pendant la vie, il réussissait à la ras-

surer contre ses remords, à les étouffer : à la mort, au contraire, il les fait renaître et les augmente, ces remords ; il lui fait voir clairement la fausseté des principes sur lesquels elle s'appuyait, le peu de fond qu'il y avait à faire sur des décisions données, ou par ignorance ou par complaisance ; les plus légères fautes contre la pauvreté, il lui en fait autant de crimes énormes, et réussit quelquefois, par le trouble et le désordre qu'il met dans son âme, à la jeter dans le désespoir, et à lui ôter toute espérance en la miséricorde de Dieu, et toute ressource au salut.

Après toutes ces réflexions, Mesdames, voyez sérieusement et devant Dieu, si vous n'avez rien à vous reprocher, sur votre vœu de pauvreté ; sondez mais bien sincèrement, votre propre cœur ; ce que je puis vous assurer ici, ce que j'ai entendu, plus d'une fois, de la bouche des ministres les plus occupés à la direction des personnes religieuses, ce que j'ai jugé moi-même depuis tant d'années que la divine Providence m'a appliqué à ce saint ministère, c'est que bien des épouses de Jésus-Christ seront réprouvées pour la seule transgression de leur vœu de pauvreté.

Ah ! Seigneur, si je le sonde ici de bonne foi, mon cœur, que je découvrirai de fautes commises contre la sainte vertu de pauvreté ! Hélas ! si je n'ai pas des transgressions importantes à me reprocher, que de satisfactions passagères ! que d'attachement à des choses inutiles et superflues, contraires du moins à la perfection de mon vœu, qui vous ont déplu et qui ont arrêté sur moi le cours de vos grâces ! Ah ! Seigneur, c'est par une prédilection toute particulière que vous m'avez appelée à ce renoncement universel, à ce dépouillement total des biens du monde. Hélas ! si je les avais possédés, ces biens, ils ne m'auraient servi, comme à une infinité d'autres, qu'à vous offenser et à me perdre ; vous l'avez dit, que difficilement les riches entreront dans le ciel ; la conduite des riches du siècle ne confirme que trop cette terrible sentence ; c'est de tout mon cœur que je vous ai fait le sacrifice de tous les biens périssables de la terre, c'est dans les mêmes sentiments que je vous le renouvelle dans ce moment et que je vous promets de ne rien faire, sur cet objet important, qui puisse me rendre désagréable à vos yeux ; vous seul, ô mon Dieu, pouvez remplir mon cœur et le satisfaire ; vous seul l'occuperez et le satisferez le reste de mes jours, comme vous seul, je l'espère de vos miséricordes infinies, l'occuperez et le rendrez souverainement heureux dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## SIXIEME JOUR.

### Troisième discours.

### SUR LA LECTURE SPIRITUELLE.

Attende lectioni. (I *Tim.*, IV, 13.)
*Appliquez-vous à la lecture.*

C'était, Mesdames, un des avis que l'apôtre saint Paul donnait à son cher disciple Timothée, afin qu'il pût s'avancer dans la voie de la sainteté et y conduire plus sûrement les autres. C'est l'avis qu'ont donné, dans tous les temps, les maîtres de la vie spirituelle et les directeurs des consciences, à ceux et à celles de la conduite desquels la divine Providence les a chargés ; plus ils ont eu de zèle pour le salut et la perfection de ces âmes confiées à leurs soins, et plus ils ont eu d'attention à leur recommander de saintes lectures ; les regardant comme un moyen des plus propres à les instruire de leurs devoirs et à les leur faire accomplir ; c'est ce qui est recommandé surtout aux personnes qui, éloignées par état du commerce du monde, sont consacrées plus spécialement, dans la retraite, au service du Seigneur. Il n'est point d'institut, point d'ordre religieux dont les constitutions ne prescrivent, dans la journée, soit en commun, soit en particulier, une lecture de piété ; elle vous est prescrite à vous, Mesdames, comme aux autres épouses de Jésus-Christ ; chaque jour vous employez toutes un certain temps à ce pieux et saint exercice ; mais permettez-moi de vous le demander ici, en retirez-vous tout le fruit que vous pourriez et que vous devriez en retirer ? Depuis tant d'années que vous entendez lire ou que vous lisez vous-mêmes tant et de si excellents ouvrages de piété, quel profit vous en est-il revenu pour le bien de votre âme ? Pourquoi un moyen si propre à porter des épouses de Jésus-Christ à la vertu, à les sanctifier, en rend-il un grand nombre si peu vertueuses, si peu saintes ? Je crois et vous en conviendrez sûrement avec moi, Mesdames, je crois pouvoir l'attribuer, ce peu de fruit des lectures spirituelles, à deux causes : au peu de cas qu'on fait de ce saint exercice et aux mauvaises dispositions avec lesquelles on s'en acquitte ; je veux dire qu'une religieuse n'a pas, le plus souvent, une assez grande idée de la lecture spirituelle, qu'elle n'est point assez convaincue de son efficacité pour la conduire à la sainteté, et que de plus, elle ne s'en acquitte point de façon à en ressentir les salutaires effets. J'entreprends donc ici, Mesdames, pour vous rendre cet exercice plus utile, plus avantageux à votre âme, de réformer ou plutôt d'étendre et de perfectionner sur cela vos idées et vos dispositions ; vos idées, en vous prouvant que la lecture spirituelle est un des grands moyens que vous ayez, dans votre saint état, de vous sanctifier ; ce sera le sujet de la première partie de ce discours : vos dispositions, en vous montrant que la lecture ne peut vous sanctifier qu'autant que vous la ferez d'une manière propre à produire en vous ce bon effet ; ce sera le sujet de la seconde partie. En deux mots, les motifs qui doivent vous engager à vous rendre fidèles à la lecture spirituelle, les dispositions avec lesquelles vous devez faire la lecture spirituelle ; c'est toute la matière de cet entretien. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Nous ne pouvons, Mesdames, assez admirer et jamais assez reconnaître l'infinie bonté de notre Dieu, qui après nous avoir donné son propre Fils pour notre libérateur, pour notre Sauveur, nous a de plus, en conséquence de ce grand bienfait de la rédemption, procuré une infinité de moyens propres à nous faire travailler efficacement à notre salut; un de ces moyens, c'est la lecture des ouvrages que des hommes, également habiles et expérimentés dans les voies de Dieu, ont composés, dans la vue de faire connaître aux chrétiens, dans quelque état qu'ils puissent se trouver, l'excellence de la vertu, les avantages de la dévotion, l'étendue de leurs devoirs et les moyens de les accomplir. Or ces motifs purs et religieux, qui ont porté ces pieux auteurs à composer des ouvrages de dévotion, doivent également nous engager à profiter de leurs travaux et à les lire avec fruit. Je dis donc pour cela, Mesdames, que ce qui doit vous engager à faire assidûment vos lectures spirituelles, c'est qu'elles sont propres tout à la fois à vous faire bien connaître la vertu, à vous faire aimer la vertu, à vous faire pratiquer la vertu.

I. Je reprends et je dis, en premier lieu, que la lecture spirituelle fait connaître la vertu; et d'abord, Mesdames, par ce terme de vertu, je n'entends pas parler ici de cette vertu stoïque, purement naturelle et toute humaine, de laquelle se paraient avec faste les anciens philosophes et de laquelle ceux de nos jours, qui quoique infiniment éloignés des modèles qu'ils affectent de suivre, se glorifient encore; vertu feinte qui consiste bien moins à réprimer ses passions qu'à paraître les réprimer; à se montrer bon et juste dans les occasions où il n'y a ni un grand intérêt ni de grandes difficultés à le paraître; vertu fausse et toute extérieure qui subsiste avec l'orgueil, l'amour-propre, quelquefois avec l'irréligion et l'impiété et le plus souvent avec les vices les plus grossiers et les passions les plus brutales; je parle d'une vertu surnaturelle et toute céleste, de la vertu chrétienne et religieuse qui consiste à mortifier les passions, à craindre le péché et jusqu'à l'apparence même du péché, à s'en préserver, à éviter avec soin tout ce qui pourrait offenser le Seigneur et lui déplaire; vertu qui porte à accomplir en tout ses volontés, à se rendre de plus en plus agréable à ses yeux, à remplir pour cela avec une scrupuleuse exactitude tous les devoirs de l'état auquel la divine Providence a appelé; vertu en un mot qui consiste, comme le dit le Roi-Prophète, à se préserver du mal et à faire le bien : *Declina a malo et fac bonum.* (*Psal.* XXXVI, 27.) Or le premier avantage que procure la lecture spirituelle, c'est de la bien faire connaître, cette vertu, d'en donner une juste idée, d'en montrer l'excellence et les avantages, et cela en faisant connaître d'abord le péché qui lui est directement opposé: par elle en effet on découvre sa nature et sa malice, les effets funestes qu'il produit, les ravages qu'il fait dans un cœur qui devient son esclave; par elle on connaît toute la haine que Dieu lui porte, toute l'opposition qu'il a avec la sainteté du christianisme en général et de l'état religieux en particulier; par elle une religieuse apprend à connaître ses différents devoirs de chrétienne et de religieuse, les moyens qu'elle doit employer pour s'en acquitter dignement et qui peuvent la conduire à la perfection à laquelle elle doit toujours tendre, dans son état. Par elle, elle connaît les voies diverses et admirables dont Dieu se sert pour attirer une âme à lui, pour la détacher des créatures et d'elle-même, pour l'élever à la plus sublime sainteté. C'est par la lecture spirituelle, en un mot, qu'une religieuse apprend à connaître et à juger sainement de tout, de la vertu et du péché, du bien et du mal, des avantages et des maux qui se trouvent mêlés et confondus sur la terre, des plaisirs et des disgrâces qu'on éprouve successivement dans le monde; je dis à en juger sainement, c'est-à-dire, non en aveugle et selon les fausses idées, les préjugés de ce monde pervers et corrompu et de ses insensés partisans, mais selon ce qu'en a jugé le Dieu Sauveur lui-même, selon les maximes de son Evangile, selon les principes de la religion sainte qu'il est venu établir sur terre; en sorte qu'on peut dire, par proportion, des livres de piété, de ceux surtout qui ont été composés par des saints animés de l'esprit de Dieu, ce que l'apôtre saint Paul disait à Timothée des livres saints dictés par le Saint-Esprit: Qu'ils sont propres et utiles pour éclairer, pour corriger, pour instruire des moyens de se conserver dans la justice et de parvenir à la perfection : *Utilis ad docendum, ad erudiendum in justitia, ut sit homo perfectus.* (II *Tim.*, III, 16.) Que de vives lumières, en effet, acquiert par de pieuses lectures une chrétienne et surtout une religieuse, une épouse de Jésus-Christ, lorsqu'elle s'y livre avec assiduité et avec de saintes dispositions! Que de vérités sublimes et toutes célestes elle découvre chaque jour! Que de connaissances importantes et solides elle se procure, qui servent à lui montrer de plus en plus les moyens de plaire à Dieu, de se rendre plus agréable à ses yeux, de s'avancer, de faire même de grands progrès dans la perfection qu'exige le saint état qu'elle a embrassé! Voilà donc le premier avantage que retire de la lecture des ouvrages de piété, la religieuse qui s'y livre; c'est de bien connaître la vertu, d'en sentir tout le prix. Un autre avantage plus essentiel encore, c'est après l'avoir bien connue, de concevoir de l'amour, de l'attachement pour elle.

II. Car voilà, Mesdames, la différence qui se trouve entre la vraie vertu et ces prétendues bonnes qualités que possèdent les philosophes mondains, et qui les font regarder comme d'honnêtes gens, des gens

estimables ; pour peu qu'on veuille les regarder de près, ces qualités, et surtout avec les lumières de la foi, et selon les principes de l'Evangile, on s'aperçoit bientôt qu'elles ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent à l'extérieur : on les voit toutes fondées sur des défauts, sur des vices même, ce qui porte naturellement à les mépriser, ces fausses vertus, et à mépriser également ceux qui s'en glorifient; mais pour la vraie vertu, j'entends la vertu chrétienne et religieuse, comme elle est toute fondée sur la pureté du christianisme et la sainteté de l'Evangile ; comme elle ne peut produire, et qu'elle ne produit, en effet, que d'excellents fruits, qu'elle tend en tout à procurer la gloire de Dieu et la perfection des âmes, le bonheur et le repos de tous les états, plus elle est connue, plus elle est estimée, et plus on conçoit d'estime pour elle, plus aussi on l'aime, on s'attache à elle ; voilà encore l'heureux effet que produit la lecture spirituelle lorsqu'on s'y livre avec de saintes dispositions ; après avoir connu par elle le prix de la vertu, combien elle est estimable en elle-même, de l'estime elle fait passer à l'attachement, à l'amour; on l'aime dans les autres, on ne peut lire et considérer les prodigieux effets qu'elle a produits, dans tant d'âmes qui se sont sanctifiées par elle, sans se sentir du penchant, et un certain attachement pour elle : on va plus loin encore; on désire de la posséder, cette aimable, cette précieuse vertu, de devenir vertueux, comme ceux qu'on admire. Comment une religieuse, par exemple, qui lit, avec attention et assiduité, des livres qui l'instruisent de l'obligation de son saint état, qui lui font connaître les moyens de les accomplir, peut-elle n'être pas portée à l'aimer, à le chérir, cet état auquel le Seigneur l'a appelée, par préférence à une infinité d'autres, à aimer ces devoirs, ces exercices, ces pratiques qui lui procurent des avantages aussi considérables et sans nombre? Peut-elle s'empêcher de former et de grands désirs, et de grands projets de s'y rendre, plus que jamais, fidèle? Comment peut-elle surtout lire la vie et les actions saintes de celles qui l'ont précédée dans la religion, et auxquelles la sainte Eglise a décerné un culte public, qu'elle propose à sa vénération et à son imitation, ou de celles qui, sans avoir été placées sur les autels, ont vécu, dans ce saint état, dans son institut et dans sa propre maison peut-être, en vraies et parfaites épouses de Jésus-Christ, et qui sont mortes en odeur de sainteté? Comment pourrait-elle lire en détail les actions saintes qui ont rempli leurs jours et qui les ont sanctifiées, leur fidélité à tous leurs devoirs et jusqu'à leurs plus petites observances, leur amour pour leur céleste époux, leur intime et continuelle union avec lui, leur application constante à lui plaire, à entrer dans toutes ses vues, à correspondre à tous ses desseins sur elles; leur charité envers leurs sœurs, leur mortification, leur patience à supporter tranquillement et avec amour les mépris, les contradictions, les persécutions même quelquefois auxquelles elles ont été exposées, ou les maux, les infirmités, et mille autres espèces de croix intérieures et extérieures, par lesquelles le céleste Epoux se plaît à éprouver et à purifier les épouses, et les épouses les plus chéries? Comment pourrait-elle lire tant de merveilles de la grâce, dans des personnes qui ont été faibles comme elle, et plus faibles qu'elle peut-être, sans se sentir de l'attrait, non-seulement pour ces saintes personnes, mais encore pour la vie sainte qu'elles ont menée, pour ces actions de piété auxquelles elles se sont livrées, pour toutes ces vertus chrétiennes et religieuses qu'elles ont pratiquées, dans le degré le plus éminent, et avec la plus grande persévérance, et qui les ont conduites insensiblement à la plus grande perfection, à la sainteté la plus sublime? Peut-elle alors ne pas désirer de ressembler à ces saintes qu'elle ne peut s'empêcher d'admirer et d'aimer; de vivre et de mourir, comme elles, dans l'amour du céleste époux? De là, en effet, ces sentiments de religion, de piété, d'amour pour Dieu, d'attrait, d'attachement pour son saint état, de désir de sanctification dont elle se trouve pénétrée, après une bonne et sainte lecture. De là ce dégoût, cet éloignement qu'elle conçoit pour le monde, pour tous les avantages faux et trompeurs qu'il offre et qu'il prodigue quelquefois à ses partisans. De là cette crainte, cette horreur qu'elle ressent, je ne dirai pas seulement pour les fautes grossières, pour ces péchés qui donnent la mort à l'âme et qui la rendent ennemie de Dieu et digne de sa colère éternelle; mais de plus, pour les moindres fautes, pour les plus légères infidélités, pour tout ce qui peut déplaire au céleste époux. Ah ! l'on se trouve quelquefois après une lecture de piété comme après une méditation, tout changé, transformé en un autre soi-même; de tiède, de lâche, de peu attachée, et peu fidèle qu'était une religieuse à tous ses devoirs, à ses observances, elle se sent pleine de bons désirs, remplie d'amour pour son saint état et pour ses saintes pratiques, et surtout pleine de bonne volonté pour l'avenir, animée d'une résolution ferme de s'y rendre plus fidèle que jamais; car voilà le troisième effet et le troisième avantage que procure la lecture spirituelle : non-seulement elle fait estimer la vertu, elle la fait aimer; mais surtout, et ce qui est essentiel, elle engage à la pratiquer.

III. Que serait-ce en effet, Mesdames, d'avoir de l'estime pour la vertu, de concevoir même un certain attrait, un attachement pour elle, pour les devoirs qu'elle prescrit, si on en restait là? Les plus grands pécheurs, les impies eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de l'estimer et de sentir, au dedans d'eux-mêmes, un certain penchant pour elle, dans le temps même que,

pour s'autoriser dans leurs déréglements et dans leur impiété, ils paraissent au dehors la mépriser, qu'ils la raillent et la persécutent quelquefois; les démons eux-mêmes, tout ennemis qu'ils sont de la vertu, quelqu'acharnés qu'ils soient à la combattre, à la détruire, sont comme forcés de lui rendre hommage, de reconnaître tout son prix et d'estimer ceux qui la pratiquent sincèrement, ce qui ne sert qu'à augmenter leur désespoir et leurs tourments; ce n'est donc point seulement dans l'estime et dans l'amour du bien que consiste le salut et que le Seigneur a mis ses récompenses éternelles; c'est à le pratiquer, à s'y livrer; c'est de faire, de mettre la main à l'œuvre qui nous rend agréables au Seigneur, dignes de son amour et de ses grâces dans le temps, de sa bienveillance et de ses récompenses dans l'éternité; or voilà l'heureux effet que produit la lecture spirituelle; après avoir donné une vraie idée et la plus grande idée de la vertu, après avoir inspiré de l'attrait et un véritable attachement pour elle, elle porte naturellement à s'y livrer, à la pratiquer. Oui, Mesdames, comme la lecture des mauvais livres, de ces ouvrages composés pour combattre notre sainte religion et pour l'anéantir, si elle pouvait l'être, aveugle l'esprit, pour l'ordinaire, qu'elle affaiblit la foi sur les mystères et sur toutes les saintes vérités du christianisme, qu'elle inspire de l'éloignement, du dégoût pour tout ce qu'il prescrit de pratiques et de devoirs; comme la lecture de ces livres composés avec art, à dessein de porter aux plaisirs sensuels, ne manque jamais de corrompre le cœur, d'exciter et de fomenter le déréglement des passions, de même aussi la lecture des choses saintes porte naturellement à la sainteté; l'onction de la grâce qui accompagne ces bonnes lectures se répand insensiblement dans le cœur; après avoir éclairé et convaincu l'esprit, elle touche la volonté, elle l'ébranle et la détermine enfin à pratiquer, à imiter ce dont les yeux et l'esprit viennent de s'occuper : voilà ce qui est d'expérience, ce que l'on a vu cent et cent fois. Qui est-ce qui convertit saint Augustin? qui d'un homme tout livré à ses passions, aux déréglements de la chair, en fit un homme pénitent et mortifié, un vrai chrétien, un saint et un grand saint? La lecture des épîtres de saint Paul; c'est là ce qui lui ouvrit enfin les yeux, sur ses désordres, ce qui lui en fit concevoir la plus grande horreur, ce qui l'engagea d'en sortir promptement, de se convertir sincèrement à son Dieu. Vous savez sans doute, Mesdames, ce que rapporte ce saint docteur lui-même, de ces deux officiers de l'empereur qui, assistant, par hasard, à la lecture de la vie de saint Antoine, furent également touchés et éclairés, et se dirent l'un à l'autre. Que faisons-nous? A quoi se terminera la vie que nous menons? Quel fruit et quelle récompense tirerons nous de tous ces travaux, de ces services que nous rendons à un homme mortel comme nous? Hélas! celui dont nous venons d'entendre lire les actions, et une infinité d'autres, ont vécu, comme lui, dans l'éloignement du monde, dans le mépris des honneurs, des richesses et des plaisirs de la terre; il se sont livrés au recueillement, à la pénitence, ils ont paru uniquement occupés de plaire au Seigneur, en pratiquant fidèlement sa loi, en se conformant, non-seulement aux préceptes, mais encore aux simples conseils de l'Evangile de Jésus-Christ, et après avoir vécu heureux et contents sur la terre, ils ont ravi le ciel, et se sont assuré une récompense souveraine et éternelle; et nous, après avoir employé nos talents, épuisé nos forces, notre santé, nos richesses, au service d'un grand du monde, incapable, avec toute sa grandeur et tout son pouvoir, de nous rendre parfaitement heureux, que pouvons-nous en attendre? Quel bien peut-il nous faire, en cette vie, et dans l'autre surtout? Ces sages et solides réflexions les portèrent enfin à préférer le service du maître souverain de l'univers à celui d'un prince de la terre, et à se consacrer pour toujours, dans la retraite, aux œuvres de sainteté et de salut.

Qu'est-ce qui changea entièrement le cœur de saint Ignace? Qui, d'un brave guerrier, en fit un courageux soldat de Jésus-Christ, le fondateur d'un ordre célèbre, qui a rendu à l'Eglise les plus grands services? Une lecture de la vie des saints, entreprise même plutôt pour charmer l'ennui où le plongeait un repos forcé, que pour s'édifier et s'instruire; le Seigneur s'en servit cependant pour lui ouvrir les yeux, pour lui faire sentir le vide, le néant des honneurs et de la gloire qu'il avait recherchés jusque là avec tant d'avidité. Ignace, tout changé, transformé en un autre homme, tourne ses vues, ses desseins, ses démarches, non plus vers une gloire vaine, chimérique et passagère, mais à se procurer la gloire souveraine et éternelle du ciel, en travaillant courageusement à celle de Dieu. Combien d'autres exemples de pareilles conversions ne pourrais-je point vous citer ici, Mesdames, occasionnées par des lectures de piété suivies et assidues! Mais pour vous en convaincre, qu'ai-je besoin d'exemples étrangers? Je n'hésiterai point à en appeler à votre propre expérience. Combien de fois, après une lecture sainte, après avoir lu avec attention un trait des miséricordes du Seineur envers les âmes, ou quelques vérités les plus importantes de la religion, avez-vous été intérieurement émues et touchées? Combien de fois, après avoir lu les avantages que procure la vertu, dès cette vie, et dans l'autre surtout, et les maux au contraire qu'attire le péché, ne vous êtes-vous pas senties sollicitées intérieurement de prendre plus que jamais les moyens d'éviter ces maux, et de vous procurer ces avantages, et pour cela de vous acquitter, avec plus de fidélité que jamais, de vos devoirs de chrétiennes et de religieuses, de ne rien négliger pour plaire à votre céleste époux et pour vous sanctifier? Combien de

fois, après avoir lu tout ce que votre Dieu a fait pour tous les hommes en général et pour vous en particulier, après avoir lu tous ces bienfaits généraux et particuliers, desquels il vous a comblées et desquels il ne cesse de vous combler; après avoir lu l'histoire de ses peines, de ses travaux, de ses humiliations, de ses souffrances, par lesquelles il a mérité votre rédemption, votre sanctification, combien de fois une pareille lecture vous a-t-elle comme forcées de retomber sur votre conduite passée, sur vous-mêmes, de vous reprocher de n'avoir pas correspondu assez fidèlement à tous ses desseins sur vous, de n'avoir point assez profité de tous ces moyens de sanctification qu'il vous a offerts et comme prodigués; de n'avoir point rendu, par là, ses souffrances, son sang et sa mort aussi efficaces, à votre égard, que vous l'auriez pu et que vous l'auriez dû? Avez-vous pu vous livrer à toutes ces réflexions et vous faire tous ces reproches, sans prendre des résolutions saintes, sans former, pour l'avenir, des projets de réforme et de fidélité? Combien de fois encore, en lisant la vie, les actions saintes et héroïques de ceux et de celles qui se sont sanctifiés dans le christianisme et dans votre saint institut, peut-être, combien de fois vous êtes-vous reproché de ce que, dans le même état, avec les mêmes secours, les mêmes moyens de sanctification, vous en avez si peu profité et en profitez si peu? Combien de fois vous est-il arrivé de vous dire à vous-mêmes ce que se disait saint Augustin? Hé quoi! écouterai-je toujours mes répugnances, mes inclinations naturelles, ma lâcheté? Pourquoi ne pourrais-je pas ce que tels et telles ont pu: *Numquid poteris quod isti et istæ?* N'avez-vous pas ensuite, comme lui, pris la résolution de prendre pour modèles de votre conduite à l'avenir, ces justes dont vous admiriez la sainteté? De profiter, à l'exemple de ces grandes âmes, des grâces considérables attachées à votre saint état; de vous rendre, plus que jamais, fidèles aux engagements sacrés que vous avez contractés avec votre Dieu! De travailler pour cela, avec plus de zèle et d'application que par le passé, au grand ouvrage de votre perfection? N'a-t-on pas, en effet, aperçu du changement en vous, et n'avez-vous pas, pendant quelque temps du moins, montré plus d'exactitude et de fidélité à tous vos devoirs, mené une vie plus recueillie, plus mortifiée, plus fervente, plus religieuse, en un mot? Voilà donc, Mesdames, les plus admirables effets que produisent des lectures saintes; après avoir donné une véritable idée de la vertu, après en avoir fait connaître tout le prix et les grands avantages qu'elle procure à l'âme qui s'y livre; après lui avoir inspiré le goût et l'amour de la vertu, le désir sincère de l'embrasser, de s'acquitter de ses devoirs, de se perfectionner et de se sanctifier, elle finit par porter la volonté à s'y livrer en effet, à travailler uniquement et constamment à sa sanctification, à éviter pour cela, avec soin, le péché, les infidélités, les imperfections même qui la détourneraient de la voie de la perfection et de la sainteté, qui l'empêcheraient du moins d'y marcher, d'y courir, comme elle le doit, et à employer courageusement tous les moyens qui peuvent concourir à la perfectionner, à la sanctifier. Mais, Mesdames, afin que la lecture spirituelle produise ces excellents effets, il ne suffit pas de se livrer à cet exercice, il faut, de plus, s'en bien acquitter. Ainsi, après avoir considéré les grands avantages que peut procurer la lecture spirituelle, voyons présentement, comment et avec quelles dispositions il faut la faire pour en retirer du fruit et profiter de ces avantages; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas, Mesdames, vous le savez, de faire une action sainte en elle-même qui nous rend agréables à Dieu, et qui nous sanctifie, c'est de la faire saintement. Combien qui, dans ce qu'ils font, ou dans ce qu'ils paraissent faire pour Dieu, le rendent absolument inutile et se mettent dans le cas de n'en recevoir aucune récompense, par le défaut d'intention pure, de dispositions saintes? Appliquons cette vérité au sujet que je traite ici. Bien des chrétiens, les personnes religieuses surtout, sont communément exactes, assidues à la lecture spirituelle; chaque jour, on les voit se livrer à ce saint exercice. Pourquoi donc et comment se peut-il que plusieurs n'en retirent aucun fruit et n'en deviennent pas plus saintes? Le voici: c'est qu'elles pèchent, ou dans la fin qu'elles se proposent dans leur lecture ou dans leur conduite après leur lecture. Voulez-vous donc, Mesdames, que vos lectures spirituelles soient toujours saintes, utiles et profitables à votre âme? Ayez soin, avant de lire, de bien purifier votre intention; apportez, en lisant, toute l'attention, toute l'application dont vous êtes capables; mettez en pratique, après avoir lu, les sentiments et les moyens de salut et de perfection que votre lecture vous aura indiqués. En trois mots, intention pure avant de lire; application suivie en lisant; docilité constante après avoir lu: voilà ce que je vais vous expliquer si vous voulez m'accorder encore quelques moments de votre attention.

I. Je dis que la première disposition nécessaire pour faire, avec fruit, une lecture spirituelle, c'est une grande pureté d'intention; c'est là, Mesdames, ce qui donne le prix et la valeur à toutes nos actions; les plus considérables faites sans ce motif ne sont rien devant Dieu; comme au contraire les plus petites, les moins importantes, en apparence, dès qu'elles sont accompagnées d'un motif surnaturel, d'une intention droite et sainte, sont toujours agréables et méritoires à ses yeux. Un verre d'eau froide donné par le motif d'une vraie charité ne sera point sans récompense, a dit le Fils de Dieu: or, une religieuse ne l'a point, ce

motif surnaturel, cette intention pure et agréable au Seigneur, lorsqu'elle entreprend une lecture spirituelle par un esprit d'orgueil, de curiosité, d'amusement, lorsqu'elle cherche et se procure des livres peu convenables à ses dispositions, à son état, des livres à la mode, si je puis m'exprimer ainsi, qui ont de la réputation, qui sont d'un style fleuri et recherché ou qui traitent des matières d'une spiritualité, d'une mysticité extraordinaire ou dangereuse pour elle peut-être; elle ne l'a point, cette intention pure, lorsqu'elle lit de bons livres pour pouvoir en parler comme les autres et dire qu'elle les a lus; ce n'est point avoir une intention pure et sainte de lire par amour-propre pour se former des idées et parler le langage de la piété, de la spiritualité, pour passer pour mystique dans l'esprit des autres, ou bien encore pour pouvoir s'élever à un état et à des voies extraordinaires auxquelles le Seigneur ne l'appelle point et qui peuvent la jeter dans l'illusion, dans l'égarement.

Ainsi, pour avoir cette pureté d'intention, Mesdames, vous devez donc ne rechercher dans vos lectures que la gloire de Dieu, et la plus grande sanctification de vos âmes; vous devez désirer et avoir intention de vous instruire de plus en plus des moyens propres à vous avancer dans la voie de la perfection, dans laquelle vous êtes entrées; mais pour cela, vous ne devez donc lire que des livres propres à produire en vous ces bons effets. Loin de vous par conséquent toute autre espèce d'écrits, quelqu'instructifs d'ailleurs qu'ils puissent être; en vous consacrant au Seigneur, dans la religion, vous avez dû renoncer, et vous avez renoncé en effet à tout ce qui pouvait être contraire à votre perfection: or le moindre danger que vous puissiez courir, à lire des histoires ou d'autres ouvrages profanes, c'est de dissiper votre esprit, de dessécher votre cœur, et de vous dégoûter par là, non-seulement des livres de piété, mais encore de la piété elle-même. Il est cependant, sur cela, une exception à faire; il est des religieuses que l'emploi qu'elles occupent dans la religion, que l'éducation de la jeunesse, dont elles sont chargées, autorisent à faire des lectures propres à la former et à l'instruire; mais encore, dans ce cas, outre un motif bien pur, bien religieux qu'elles doivent avoir, il est pour elles de sages précautions à prendre, soit dans le choix des livres, soit par rapport au temps de ces lectures, afin qu'elles ne puissent nuire à leur âme, à la perfection qu'elles doivent, toujours et en tout, avoir principalement en vue, dans leur saint état.

Mais si vous devez, Mesdames, généralement parlant, ne lire que des livres de piété, ce n'est pas une raison pour vous de lire indifféremment tous les livres de piété. Hélas! combien aujourd'hui surtout et plus que jamais, qui méritent bien peu ce titre! Combien de ces livres composés sans ordre, sans onction, sans chaleur, ouvrages dictés le plus souvent par l'amour-propre, et par là toujours aussi préjudiciables à ceux qui les font, qu'inutiles à ceux qui les lisent! Loin de vous surtout, Mesdames, je ne dis pas seulement ces livres de doctrine qui ne contiennent que l'erreur, et uniquement composés pour la défendre et pour porter les esprits à la révolte contre l'Eglise, je dis de plus, ces livres de piété dictés par l'esprit de nouveauté; c'est par eux, vous ne l'ignorez pas, que l'erreur est entrée dans une infinité de monastères, qu'elle s'y soutient et qu'elle conduit une infinité d'épouses de Jésus-Christ à la réprobation éternelle. Ces livres, ne fussent-ils ni condamnés ni erronés, dès que vous êtes assurées que leur auteur était, par ses sentiments, ennemi de Jésus-Christ et de son Eglise, l'Esprit-Saint n'ayant point présidé à son travail, jamais ils ne pourraient, ces livres, vous porter à une vraie piété, et contribuer à vous perfectionner, à vous sanctifier. Rien en effet, je dois vous le dire ici, rien qui ait moins d'onction, qui porte moins à la dévotion, que ces prétendus livres de piété composés par quelques réfractaires, desquels on exalte cependant assez souvent, et avec autant d'emphase que de fausseté, le mérite et l'excellence.

Voulez-vous donc, Mesdames, que vos lectures spirituelles vous soient véritablement utiles, cherchez et préférez toujours des ouvrages faits par des saints, reconnus tels par l'Eglise, ou qui soient morts ses vrais enfants, et en odeur de sainteté; ils l'ont prêchée par leurs actions pendant leur vie, ils la prêchent encore et l'inspirent après leur mort dans leurs écrits. Quelle onction répandue dans les écrits d'un saint Bernard, d'un saint Bonaventure, d'un saint François de Sales, d'une sainte Thérèse, et de tant d'autres que nous avons le bonheur de posséder, et que nous n'estimons point assez! On ne peut les lire sans se sentir intérieurement porté à pratiquer la vertu, à l'aimer sans se reprocher et sans rougir de n'être pas ce que l'on doit être, et ce qu'il est si facile d'être.

Mais parmi les vrais, les bons livres de piété, et c'est un autre avis que je crois devoir vous donner ici, Mesdames, préférez toujours et à tous les autres, ceux qui traitent de l'excellence et des devoirs de votre saint état ou de votre saint institut, ou ceux du moins qui y ont le plus de rapport; ce sont ceux-là qui vous instruiront solidement, et desquels par conséquent vous retirerez plus de fruit. Et ne me dites point ici, ce que j'ai entendu dire plus d'une fois, que vous les avez tant lus, ces livres, que vous les savez par cœur; car à cela je vous répondrais en premier lieu, que vous vous trompez; qu'il y a dans ces livres une infinité de vérités utiles, de principes solides qui vous ont échappé; qu'un excellent livre de piété, un livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par exemple, est une mine riche et inépuisable, dans laquelle on découvre sans cesse de nouveaux trésors; qu'à une cen-

tième lecture, (et ceci est d'expérience) on aperçoit des vérités qui avaient échappé à toutes les précédentes.

Mais je vous dirais, en second lieu, que quand il serait vrai que vous les sussiez par cœur, ces bons livres, ce n'est pas là de quoi il s'agit; l'essentiel est de les avoir dans le cœur, d'en goûter les maximes et la doctrine, de l'aimer, de la pratiquer : or en êtes-vous là, je vous le demande ? Saint Thomas, ce grand docteur de l'Eglise, disait que le moyen de devenir savant, était de ne lire qu'un livre : ce n'est donc point un moyen de devenir habile dans la science des saints, de parcourir rapidement un grand nombre de livres, de s'en procurer et surtout d'en posséder un grand nombre. Abus, Mesdames, (pour le dire ici en passant) assez commun dans les monastères; des religieuses exactes d'ailleurs, délicates même sur la pratique du vœu de pauvreté, ne se font quelquefois aucun scrupule d'avoir beaucoup de livres, de se former dans leur cellule une petite bibliothèque, s'appuyant et cherchant à tranquilliser leur conscience, quoique mal à propos, sur une permission qu'elles n'auraient pas dû demander, et que la supérieure n'aurait pas dû accorder, et qui à la mort ne les préservera point de vifs remords, et au tribunal de Dieu, des reproches d'avoir transgressé sur cet article un vœu solennel qui ne souffrait aucune exception. Une intention bien pure, l'unique motif de s'instruire et de s'avancer dans la voie de la perfection, remédierait par lui-même à de pareils abus. Mais à cette première disposition, il en faut ajouter une autre, c'est une application suivie pendant la lecture.

I. C'est le défaut de cette application, Mesdames, qui rend souvent inutile et sans fruit la lecture spirituelle. Combien en effet, surtout dans les communautés religieuses, qui, outre les lectures communes qu'elles entendent, en font chaque jour de particulières, qui sont même exactes et fidèles à cet exercice, qui cependant ne contribue en rien à leur avancement spirituel, faute de cette attention, de cette constante application! Combien en effet en est-il auxquelles, en interrompant leur lecture, on pourrait dire ce que le saint diacre Philippe dit à l'eunuque de la reine de Candace, qu'il rencontra lisant un prophète! Comprenez-vous bien ce que vous lisez? Hé! comment le comprendraient-elles? Elles portent à ce saint exercice un esprit naturellement et habituellement dissipé, occupé de toute autre affaire que de celle de leur perfection et de leur salut. Comment le comprendraient-elles? Elles lisent avec tant de distraction et si peu d'application que leur lecture terminée, si on leur demandait ce qu'elles viennent de lire, quelle matière et quel point de doctrine ou de spiritualité leur lecture a eu pour objet, à peine pourraient-elles le dire, bien loin d'être en état de rendre compte des pensées et des sentiments qu'elle leur a fait concevoir. Comment le comprendraient-elles? Elles lisent avec une précipitation qui ne leur permet pas de faire la moindre réflexion, le plus petit retour sur elles-mêmes; c'est-à-dire qu'elles lisent pour pouvoir dire j'ai lu, pour dévorer promptement un volume, dans la vue d'en prendre un autre qu'elles désirent de lire, désir purement naturel, fondé uniquement sur la petite vanité de pouvoir se glorifier d'avoir lu un tel livre, d'en porter un jugement bien plus fondé sur les idées des autres que sur leurs propres idées, ou pour pouvoir se glorifier encore qu'elles ont fait lecture de tant de volumes dans une année, lecture qui, plus elle a été rapide et abondante, plus aussi a-t-elle été stérile et infructueuse. Comment comprendraient-elles ce qu'elles lisent? Elles mettent toute leur attention, non aux bonnes maximes, aux vérités saintes que le livre contient, mais à la façon et au style avec lequel ces vérités et ces maximes sont exprimées.

Désirez-vous donc, Mesdames, profiter de vos lectures, demandez d'abord au Seigneur qu'il vous inspire un grand désir de les mettre en pratique; demandez-lui plus d'une fois cette grâce dans le cours de votre lecture, et surtout lorsque vous ne comprenez pas ces vérités saintes, ou qu'elles vous affectent peu; appliquez-vous ensuite à vous-mêmes ce que vous lisez; sondez, interrogez votre propre cœur; examinez vos dispositions actuelles; demandez-vous à vous-mêmes si vous n'avez rien à vous reprocher, si votre conduite se trouve conforme à ce que vous lisez; lorsque vous vous sentez touchées, arrêtez-vous alors, revenez sur ce qui vous a fait impression, relisez-le plus d'une fois, c'est un moyen sûr de l'imprimer de plus en plus dans votre esprit et dans votre cœur. Une excellente pratique encore, c'est d'écrire, en peu de mots, ce qui vous a frappées et touchées, afin de le relire de temps à autre, et surtout lorsque vous vous sentez tièdes et lâches, sans goût, sans attrait pour la piété, ce qui arrive aux âmes les plus saintes et les plus parfaites quelquefois; ces petits écrits, fruits de vos lectures, vous réveilleront, pour ainsi dire, ils vous ranimeront : vous vous demanderez alors pourquoi vos dispositions sont changées; si vous n'avez pas toujours le même Dieu à servir, le même époux à satisfaire, le même ciel à conquérir, les mêmes engagements à remplir, la même âme à perfectionner et à sauver; à l'exemple de la sainte Vierge qui, comme le dit l'évangéliste, conservait dans son cœur, et qui réfléchissait sur tout ce qui regardait son cher Fils Jésus-Christ (*Luc.*, II, 51); vous vous rappellerez souvent les vérités saintes qui vous auront occupées; mais vous n'en resterez pas là; vous vous sentirez inspirées, et vous en prendrez la résolution d'agir, de réduire en pratique ce qui vous a touchées, ce que vous avez jugé propre à vous sanctifier, à vous rendre de plus en

plus agréables à votre céleste époux, dernière disposition qui doit suivre vos lectures spirituelles.

III. Que vous servirait en effet, Mesdames, de choisir de bons livres, des ouvrages propres à vous instruire dans les voies de la perfection et à vous y faire marcher? Que vous servirait encore de les lire avec toute l'attention dont vous êtes capables, de faire, sur ce que vous lisez, les réflexions les plus sérieuses, les plus utiles à votre avancement spirituel, si vous en restiez là? Vous deviendriez alors comme cette personne dont parle l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, I, 23), qui, après s'être considérée dans un miroir, se retire, et ne pense plus à ôter les taches qu'elle avait aperçues sur son visage; ainsi après avoir considéré, dans une bonne et sainte lecture, ce que vous devez faire et ce que vous ne faites pas, après avoir remarqué ce que vous faites et ce que vous ne devez pas faire, après avoir aperçu, en un mot, le bien que vous ne faites pas, les vertus que vous ne pratiquez pas, les œuvres de mortification, de charité, de sainteté auxquelles vous pourriez et devriez vous livrer, et que vous négligez cependant, après avoir considéré dans vous tel et tel défaut, telle et telle infidélité, telle et telle imperfection qui est entièrement opposée à l'esprit de perfection que vous avez vouée, dans votre saint état, l'essentiel est de vous armer de courage, d'entreprendre promptement et sans hésiter tout le bien que vous jugez devoir faire pour vous perfectionner, pour vous sanctifier; sans cela vous vous rendriez beaucoup plus coupables aux yeux de Dieu que celles qui, dans votre saint état, se trouveraient moins instruites et moins éclairées que vous. Le serviteur, dit le Fils de Dieu, qui connaît la volonté de son maître et qui ne la fait pas, est bien plus répréhensible et plus digne de châtiment que celui qui ne la connaît pas.

Voilà donc, Mesdames, quel doit être le fruit et la fin unique de vos lectures spirituelles; c'est de vous rendre meilleures, plus saintes, plus parfaites aux yeux de votre céleste époux; le résultat de vos réflexions, de ces retours sur vous-mêmes que vous n'avez pu vous empêcher de faire en lisant, c'est de prendre des résolutions, mais particulières, mais efficaces, relatives à la lecture que vous avez faite, et convenables à votre état, aux besoins de votre âme. Prenez garde, s'il vous plaît, je dis résolutions efficaces, c'est-à-dire, que vous mettiez véritablement à exécution; car enfin, il arrive assez souvent, surtout lorsqu'on lit des livres de piété, avec attention, et dans de saintes dispositions, de former des projets pour l'avenir, de prendre des résolutions, de faire des promesses au Seigneur, mais assez souvent aussi, on ne va pas plus loin, c'est-à-dire qu'on est tout de feu pour les résolutions, et tout de glace pour l'action; au lieu de mettre, et promptement, la main à l'œuvre, on écoute sa lâcheté, l'amour de ses aises, de ses commodités; et sous mille faux prétextes suggérés par l'esprit tentateur, ou par l'amour propre, on ne fait rien de tout ce qu'on avait projeté de faire et de ce qu'on sent bien qu'il faudrait faire pour plaire au Seigneur: on ne se dit pas, à la vérité, qu'on ne veut pas agir, se combattre, se mortifier; non, on n'en vient pas jusque-là; mais on remet sans cesse à un autre temps, et à un temps qui ne vient jamais, ce qui fait qu'on reste toujours aussi lâche, aussi tiède, aussi imparfaite, et qu'au milieu de tant de secours, de moyens de perfection, de sainteté, on meurt dans sa lâcheté, dans sa tiédeur et avec tous ses défauts, toutes ses imperfections. Hélas! Mesdames, il y a longtemps qu'on l'a dit, et cela n'est que trop vrai: l'enfer est rempli de bons desseins, de grands projets, de saintes résolutions; l'essentiel, pour la sainteté, est donc d'agir, d'exécuter, et promptement, tout ce qu'on a jugé, devant Dieu, devoir faire pour se sanctifier et pour lui plaire.

Ah! Seigneur, est-ce ainsi que je me suis conduite depuis tant d'années que j'ai le bonheur d'être dans la religion? Je me livre, à la vérité, avec assez d'exactitude, à des lectures saintes et propres à me sanctifier, et qui en ont sanctifié une infinité d'autres; cependant combien peu de fruit j'en ai retiré jusqu'ici! Ne serait-ce point que j'ai plutôt cherché à satisfaire et à nourrir mon esprit qu'à réformer et à sanctifier mon cœur? Que de livres j'ai lus par pure curiosité, et que je jugeais même peu propres à me perfectionner, ou si j'ai fait des lectures convenables, quelle attention y ai-je donnée? Combien de fois j'y ai porté un esprit distrait et dissipé qui m'a empêché de faire d'utiles réflexions et de prendre des résolutions de me corriger! Si j'en ai prises quelquefois, hélas! je les ai toujours rendues, par ma faute, inefficaces; mais puisque vous permettez, ô mon Dieu, que je sois éclairée aujourd'hui et que je connaisse les obstacles qui, jusqu'à présent, ont empêché le fruit de mes lectures, je me propose de les éviter à l'avenir: je ne me livrerai donc jamais à ce saint exercice que je n'aie purifié devant vous mon intention et invoqué les lumières de votre Esprit-Saint; j'y porterai ensuite un recueillement, une attention qui ne me fasse rien perdre des vérités saintes dont j'occuperai mon esprit. Je ne quitterai point la lecture sans prendre quelques résolutions particulières, conformes à ce que j'aurai lu et aux besoins de mon âme; je regarderai les ouvrages de piété que je lirai comme des lettres pleines d'avis salutaires que m'écrivent ceux et celles qui se sont sanctifiées sur la terre et qui jouissent présentement du bonheur de vos élus, ou comme des écrits dans lesquels vous me déclarez vos volontés. Avec ces pensées et dans de pareilles dispositions, mes lectures seront véritablement utiles à mon âme; elles la perfectionneront, elles la sanctifieront et la

rendront enfin par là plus digne de vous et de vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

## SEPTIEME JOUR.

### Premier discours.

#### SUR L'AMOUR DE DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua. (*Deut.*, VI, 17, 5; *Luc.*, X, 27.)

*Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et de tout votre esprit.*

Tel est, Mesdames, le précepte que Dieu donna par le ministère de Moïse à son peuple, et que Jésus Christ a renouvelé dans son Evangile en l'appelant le premier et le plus grand des préceptes. Le premier, parce qu'il est à la tête de tous ceux que le Seigneur a faits; le plus grand, parce qu'il nous porte à l'accomplissement de tous les autres, qu'il les relève infiniment, qu'il nous attache si étroitement à notre Dieu, que pour réunir dans un seul mot de saint Augustin tous les éloges que les Pères de l'Eglise lui ont donnés, il nous rend en quelque sorte des dieux nous-mêmes : *Deum diligis*, *Deus eris*. Que nous sommes donc heureux, Mesdames, de pouvoir aimer notre Dieu ! Ah ! s'il ne nous l'eût permis, la considération et de son infinie grandeur et de notre extrême bassesse, de notre néant, nous eût sans doute empêchés de prétendre à ce bonheur; mais non-seulement il nous le permet; jaloux, pour ainsi dire, de la possession de nos cœurs il nous invite, il nous presse, il nous sollicite, il nous commande même de l'aimer : *Diliges Dominum Deum tuum.* Mais que devons-nous le plus admirer ici, ou la bonté d'un Dieu qui sollicite, qui veut l'amour de l'homme, ou l'insensibilité de l'homme qui refuse à Dieu son amour? Car, sans parler de tant de milliers d'infidèles qui bien loin de l'aimer ne le connaissent pas, qu'il est rare cet amour, même parmi les chrétiens, même parmi les personnes attachées à son service d'une façon plus particulière, plus parfaite que le commun des chrétiens ! C'est donc, épouses de Jésus-Christ, pour exciter de plus en plus vos cœurs à aimer votre Dieu, et à l'aimer comme il exige lui-même que vous l'aimiez, que je viens vous remettre devant les yeux, et les motifs puissants qui doivent vous engager à aimer Dieu : ce sera le sujet de la première partie de ce discours; et les qualités que doit avoir votre amour pour être sincère et véritable : ce sera le sujet de la seconde partie. En deux mots : Pourquoi devez-vous aimer votre Dieu? Comment devez-vous aimer votre Dieu? Deux réflexions des plus intéressantes; honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous engager efficacement, Mesdames, et pour nous engager tous à aimer notre Dieu, je n'ai, ce semble, qu'à vous faire considérer attentivement ce qui se passe dans notre cœur par rapport aux créatures; il en est en effet que nous aimons par attrait, par inclination naturelle, parce qu'elles possèdent des perfections, des qualités qui nous les rendent aimables; il en est d'autres que nous aimons par gratitude, par reconnaissance, parce que nous en avons reçu autrefois des bienfaits, ou que nous en recevons peut-être encore actuellement : ainsi nous aimons naturellement ou ce qui est aimable en soi ou ce qui a de l'amour pour nous. Cela étant, Mesdames, je dis que tout doit vous porter à aimer votre Dieu, parce que si vous le considérez en lui-même, c'est un être doué d'une infinité de perfections : pourriez-vous donc ne pas aimer un Dieu infiniment aimable en lui-même? Si vous le considérez par rapport à vous-mêmes, vous remarquerez une infinité de bienfaits dont il vous a comblées et dont il vous comble tous les jours; pourriez-vous donc ne pas aimer un Dieu qui vous a aimées et qui vous aime infiniment? Ainsi les perfections infinies de votre Dieu; les immenses bienfaits de votre Dieu; deux puissants motifs par lesquels je prétends lui attacher aujourd'hui et plus que jamais tous vos cœurs.

I. Et d'abord, Mesdames, si j'entreprends de vous faire connaître votre Dieu pour vous engager à l'aimer, je ne prétends pas vous en donner une idée parfaite et qui renferme tout ce qu'il est en lui-même. Non, ce serait une témérité de l'entreprendre; nous pourrons bien un jour le voir et le posséder; mais jamais, jamais nous ne le pourrons comprendre; quelqu'incompréhensible cependant qu'il soit en lui-même, je ne crains point d'avancer que ce que notre faible raison soutenue des lumières de la foi nous en découvre, est bien capable de nous engager à l'aimer et à l'aimer de tout notre cœur ; car je dis et je vous prie de le remarquer avec moi; je dis que Dieu possède une infinité de perfections éminemment, qu'il les possède purement, qu'il les possède constamment; il les possède éminemment, parce qu'il les possède sans borne ni limite; il les possède purement, parce qu'il les possède sans aucun mélange d'imperfection; il les possède constamment, parce qu'il les possède sans craindre de les perdre jamais : autant de qualités qui, ne se trouvant dans aucune créature, devraient nous détacher de toutes pour nous attacher uniquement à notre Dieu Créateur.

Je dis donc, en premier lieu, que Dieu possède une infinité de perfections éminemment, c'est-à-dire sans borne ni limite. Oui, Mesdames, notre Dieu est l'Etre suprême, cet Etre par excellence, indépendant de tout être, qui n'ayant pu être borné ni limité à un certain nombre, à un certain degré de perfection, en possède par conséquent une infinité et dans un degré infini. Représentez-vous donc un objet parmi les créatures, qui renferme en lui-même tout ce qu'il peut y avoir de plus beau, de plus parfait, de plus capable de concilier votre estime et

de gagner votre cœur : donnez, donnez pour cela tout l'essor à votre esprit et à votre imagination ; puis, dites-vous à vous-mêmes : tout cela n'est point mon Dieu ; tout cela n'est rien, comparé à mon Dieu ; toutes ces beautés et toutes ces perfections ne sont que des ombres légères, des traits bien imparfaits des beautés et des perfections infinies que Dieu a bien voulu imprimer sur ses créatures, mais qui, à parler proprement, ne méritent pas le nom de perfections : grandeur, sagesse, puissance, douceur, magnificence, bonté, non, vous n'êtes rien, lorsque je vous considère hors de mon Dieu; lui seul est véritablement grand, parce que lui seul ne reconnaît aucun être au-dessus de lui et qu'il n'a aucun besoin de ses créatures pour se soutenir; sa grandeur, ainsi que toutes ses autres perfections, ne reconnaissant d'autre borne que l'infini : *Et magnitudinis ejus non est finis.* (*Psal.* CXLIV, 3.) Lui seul est donc infiniment grand, infiniment puissant, infiniment riche, infiniment sage, lui seul par conséquent est infiniment aimable. Ah! Mesdames, nous avons tous un penchant, une inclination naturelle pour ce qui est aimable ; je ne dois point la condamner ici, cette inclination, c'est le Créateur lui-même qui l'a mise au fond de notre cœur : mais ce que je voudrais, ou plutôt ce qu'il exige de nous, lui-même, c'est qu'elle ne se tourne jamais, cette inclination, vers aucun objet indigne de notre cœur; aimons, à la bonne heure, mais aimons ce qui mérite véritablement d'être aimé : or Dieu, et Dieu seul mérite notre amour, parce que lui seul possède de véritables perfections. Et pourquoi, dit saint Anselme, iriez-vous chercher dans les créatures ce que vous trouvez dans le Créateur? Aimez, aimez votre Dieu et vous avez tous les biens que vous pouvez désirer et posséder, accoutumez-vous à aimer le Créateur dans ses créatures. Hé quoi ! s'il se trouve dans elles du beau et du parfait, celui qui leur a donné ces beautés et ces perfections n'est-il pas infiniment plus beau et plus parfait lui-même?

Mais non-seulement notre Dieu possède éminemment ses perfections, c'est-à-dire, dans un degré infini, mais il les possède encore purement, c'est-à-dire, sans aucun mélange d'imperfection. Quand il se trouverait, Mesdames, de vraies perfections dans les créatures; hélas! vous le savez, elles sont mêlées de tant de défauts et d'imperfections, que cela seul devrait suffire pour nous en détacher entièrement ; en est-il quelqu'une qui en soit exempte? Les plus belles qualités ne sont-elles pas même, le plus souvent, accompagnées des plus grands défauts ? Voilà en effet ce qui fait courir et voltiger le cœur de l'homme d'objet en objet, sans qu'il puisse jamais se fixer et se satisfaire ; ah ! n'en soyons même pas surpris : nous attribuons ce changement, pour l'ordinaire, à inconstance, à légèreté : mais d'où vient-elle, cette inconstance elle-même? Le voici : c'est que lorsqu'on veut considérer de près les créatures, toutes ces prétendues perfections, qu'on avait cru apercevoir, s'évanouissent bientôt et ne laissent plus entrevoir dans elles qu'un vide affreux, incapable de satisfaire pleinement le cœur. Mais il n'en est pas ainsi de notre Dieu : bien loin de remarquer en lui le moindre défaut, la plus légère imperfection, plus on le considère et plus on y découvre de beautés et de perfections. Oui, Mesdames, pendant toute l'éternité, l'occupation des anges et des saints, dans le ciel, sera de le contempler, sans ennui, sans dégoût, parce que, pendant toute l'éternité, ils découvriront sans cesse en lui de nouvelles beautés, et par conséquent de nouvelles raisons de l'aimer et de s'attacher à lui. Esprits célestes, et vous, âmes bienheureuses, qui possédez dès à présent votre Dieu, que ne pouvez-vous nous manifester ici tout ce que vous éprouvez dans la contemplation d'un objet aussi parfait et si digne d'être aimé !

Mais non-seulement notre Dieu possède éminemment ses perfections, c'est-à-dire, dans un degré infini; non-seulement il les possède purement, c'est-à-dire, sans défaut ni imperfection : mais je dis, en troisième lieu, qu'il les possède constamment, c'est-à-dire, sans craindre de les perdre jamais. L'amour tend par lui-même à rendre heureux : or pour être véritablement heureux en aimant, il faut être sûr de posséder toujours l'objet auquel on a livré son cœur; d'où je conclus que tout ce qui n'est pas Dieu, ayant ce défaut de durée et de stabilité, nous ne pouvons raisonnablement y attacher notre cœur. Je veux, en effet, que nous ayons trouvé parmi les créatures, un objet rempli de perfections et exempt de tous les défauts qui les accompagnent pour l'ordinaire ; j'ose dire que nous n'en sommes que plus malheureux, parce qu'enfin cet objet perdra bientôt pour nous tous ces agréments qui ont su nous plaire et gagner notre cœur, soit par sa destruction, soit par la nôtre ; l'expérience journalière ne nous permet pas de douter de cette vérité : hélas! peut-être même, avant cette cruelle séparation, quelqu'accident imprévu les ravira-t-il ces agréments, ces perfections, à cet objet de notre attachement ; vous le savez, quelques moments suffisent quelquefois pour changer la créature la plus parfaite.

Il n'y a donc que vous, ô mon Dieu, qui ne pouvez rien perdre de vos perfections, parce que vous seul êtes essentiellement ce que vous êtes, essentiellement parfait ; toutes les créatures sont sujettes aux vicissitudes, au changement : mais ce que vous êtes, ô Dieu unique, ô le Dieu de mon cœur, vous le serez éternellement. Consolez-vous donc, vous surtout vierges chrétiennes, épouses de Jésus-Christ, vous qui par un généreux mépris de tout ce qui n'est pas votre Dieu, pouvez vous glorifier, comme saint Paul, d'être mortes et crucifiées au monde, et pour qui le monde est égale-

ment crucifié; consolez-vous, réjouissez-vous, tressaillez de joie, vous aimez votre Dieu, vous lui avez livré et promis pour toujours votre cœur: ah! cela vous suffit, ne craignez point de le perdre jamais; éternellement il sera votre époux et votre Dieu, mais un Dieu, un Epoux éternellement beau, éternellement parfait, et par conséquent un époux, un Dieu éternellement digne d'être aimé. Mais si vous devez être portées par attrait, par inclination à aimer votre Dieu, parce qu'il est infiniment aimable en lui-même, vous devez encore l'aimer à titre de reconnaissance, parce qu'il vous a aimées et qu'il vous aime infiniment.

II. Il n'est rien, dit saint Augustin, qui gagne plus sûrement le cœur de l'homme, que de le prévenir par les bienfaits; et il faudrait, ajoute le saint docteur, qu'il fût bien dur, bien insensible ce cœur si, n'aimant le premier, il ne rendait au moins amour pour amour. Il n'est point de vertu en effet, Mesdames, dont nous nous glorifions plus que de la reconnaissance : cela étant, je dis que vous ne pourriez, sans la plus énorme ingratitude, vous dispenser d'aimer votre Dieu à cause des grands bienfaits dont il vous a comblées et dont il vous comble tous les jours; bienfaits généraux qui vous sont communs avec le reste des chrétiens, bienfaits particuliers qui vous regardent personnellement, tous vous engagent à aimer votre Dieu et à l'aimer de tout votre cœur.

Le premier de ces bienfaits est sans doute, Mesdames, de vous avoir donné l'être; hélas! peut-être n'avez-vous jamais fait attention à la grandeur de celui-ci, parce que jamais peut-être vous n'avez fait de sérieuses réflexions sur votre origine. Quelle bonté cependant de votre Dieu, qui de toute éternité se suffisant parfaitement à lui-même, n'avait aucun besoin de ses créatures pour son bonheur: quelle bonté d'avoir été vous chercher dans les profondeurs, dans les abîmes du néant, de vous avoir choisies et préférées à une infinité d'autres qu'il pouvait créer à votre place ! Mais quelle bonté encore, parmi ces espèces d'êtres possibles à l'infini, de vous avoir faites créatures raisonnables, de vous avoir communiqué une petite portion de sa divinité, comme parlent les Pères de l'Eglise, par laquelle en vous connaissant vous-mêmes, vous êtes comme forcées de le reconnaître pour votre premier principe et pour votre dernière fin! Car voilà, Mesdames, votre noble origine, voilà la mienne : toutes les créatures, c'est pour nous, pour notre usage que Dieu les a tirées du néant : mais pour nous, ô mon Dieu, nous devons tous le reconnaître, d'après saint Augustin, c'est pour vous seul et tellement pour vous seul que vous nous avez formés, que toutes les créatures ensemble ne seront jamais capables de satisfaire notre cœur, et qu'il sera toujours, ce cœur, dans une agitation continuelle, tandis qu'il ne vous possédera pas.

Mais, Mesdames, si vous êtes si redevables à votre Dieu pour vous avoir tirées du néant, que ne lui devez-vous point pour vous avoir délivrées de l'esclavage du démon et du péché? Second bienfait qui surpasse d'autant le premier que la grâce elle-même est au dessus de la nature. Vous le savez: l'homme créé d'abord dans la justice et dans la sainteté, placé dans un lieu de délices, comblé de tous les dons de la nature et de la grâce, se trouva bientôt, par sa désobéissance à son Dieu, privé de tous ces grands avantages, dépouillé de toutes ces illustres prérogatives et condamné aux peines et aux malheurs que nous, sa malheureuse postérité, nous éprouvons encore tous les jours; état d'autant plus déplorable de l'homme après son péché, qu'ayant offensé un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinie, il ne pouvait par lui-même, faible et impuissante créature, réparer l'injure faite à son Dieu : or qu'a fait notre Dieu? Toujours plein de bonté et de compassion pour l'ouvrage de ses mains, malgré son infidélité, il a bien voulu se charger lui-même de sa réconciliation; son propre Fils a quitté pour cela le sein de sa gloire; il est descendu habiter parmi les coupables, et par une vie pleine de souffrances et par une mort de supplices et d'ignominie, il a déchiré, dit l'apôtre saint Paul, l'arrêt de proscription porté contre nous tous. (*Col.*, II, 14.) Tel a été l'amour d'un Dieu pour nous: ce n'est point un ange de sa cour qu'il a envoyé pour opérer notre réconciliation: c'est lui-même qui est descendu pour cela du ciel en terre; ce n'est point par quelque courte satisfaction, la plus légère eût été plus que suffisante : une seule larme, un seul soupir, une seule goutte de son sang eût pu nous réconcilier parfaitement avec Dieu son Père; mais son amour pour nous lui a fait souffrir les tourments les plus cruels et les plus ignominieux, et répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang sur la croix. Oui, Mesdames, c'est en vertu de ce grand bienfait de la rédemption, que nous avons été faits de nouvelles créatures, comme parle l'Apôtre (II *Cor.* V, 17); que d'objets de colère et d'indignation que nous étions aux yeux de Dieu par le péché, nous sommes devenus les enfants adoptifs du Père éternel, les frères et les cohéritiers du Fils de Dieu, les temples et la demeure du Saint-Esprit; or si l'on juge pour l'ordinaire de la nature de l'amour par la qualité des bienfaits, jugeons par la grandeur de celui-ci, jusqu'à quel point notre Dieu nous a aimés.

Mais que ne lui devons-nous point encore, vous et moi, pour nous avoir appliqué ce bienfait de la rédemption d'une façon si spéciale; car enfin combien de milliers d'infidèles, qui par un dessein de sa divine providence, que nous devons plutôt adorer qu'approfondir, demeurent ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité, tandis que pour nous, dès les premiers instants de notre naissance, il nous a éclairés des lumières de la foi par le saint baptême! Combien

encore, parmi les chrétiens eux-mêmes, qui naissent et meurent tous les jours dans le sein de l'erreur, tandis que pour nous, ou il nous en a tirés dès nos plus tendres années peut-être, ou il nous a fait naître de parents catholiques, qui nous ont élevés avec soin dans toute la pureté de la foi! Combien qui, après avoir malheureusement perdu la grâce du baptême par le péché, ont été surpris par la mort sans pouvoir se reconnaître, et plusieurs, après un premier péché mortel! au lieu que pour nous, après bien des péchés réitérés, après mille et mille rechutes peut-être, il nous a toujours donné le temps de retourner à lui par la pénitence, et a toujours agi avec miséricorde à notre égard. Or cette seule bonté de notre Dieu à toujours nous souffrir, à nous attendre et à nous pardonner toujours, malgré tant de rechutes et d'infidélités, ne devrait-elle pas nous engager à l'aimer, et à l'aimer de tout notre cœur?

Mais, Mesdames, outre ces grands avantages qui vous sont communs avec tant d'autres, que de bienfaits qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes encore redevables à l'infinie bonté de votre Dieu! Ah! quand il n'y aurait que celui de votre vocation au saint état de la religion; qu'avez-vous fait à votre Dieu pour qu'il jetât sur vous des regards de miséricorde, pour qu'il vous fît surmonter, comme par miracle, pour ainsi dire, une infinité d'obstacles qui vous paraissaient à vous-mêmes peut-être insurmontables, pour qu'il vous délivrât, comme d'un seul coup, de tous les dangers du monde, et que par préférence à une infinité d'autres, il vous mît au rang de ses épouses, et dans un ordre et dans une communauté qui conservant heureusement l'esprit de son saint institut, vous montre et vous procure les moyens d'en remplir exactement tous les devoirs? Mais que de bienfaits particuliers, que de grâces spéciales ont suivi ce bienfait et cette grâce de la vocation! Sans parler de plus d'une occasion peut-être où vous auriez péri misérablement, si Dieu n'eût veillé d'une façon toute spéciale à votre conservation, que de faveurs singulières dont il vous a comblées depuis que vous vous êtes solennellement consacrées à lui! Ah! Mesdames, en est-il quelqu'une parmi vous, qui ne soit forcée de convenir ici intérieurement qu'en effet elle a éprouvé plus d'une fois, depuis qu'elle est dans la religion, des effets d'une bonté toute particulière du Seigneur à son égard? Que de secours, que de grâces, et de toute espèce! Que de saintes pensées! Que de bons sentiments! Que d'inspirations secrètes! Que de pressantes sollicitations de travailler plus que jamais à l'ouvrage de votre perfection! Que de reproches intérieurs lorsque vous avez commencé à négliger son service et à vous éloigner de lui! Que de caresses de sa part au contraire, que de consolations spirituelles, lorsque vous l'avez servi avec fidélité! Que d'occasions de péché éloignées! Que de tentations assoupies! Que de pieuses lectures! Que de ferventes instructions qui ont touché et enflammé même votre cœur! Que d'exemples édifiants dont vous avez été sans cesse environnées, et qui vous ont vivement excitées à la sainteté! Tels sont les bienfaits que vous avez reçus et que vous recevez chaque jour et presqu'à chaque instant de la libéralité de votre Dieu : bienfaits qui, quelque peu considérables qu'ils vous paraissent, sont cependant infiniment grands, si vous voulez les considérer, et par rapport à l'infinie grandeur du Dieu qui vous les donne, et par rapport à l'amour infini avec lequel il vous les donne, et par rapport à la fin infiniment avantageuse pour laquelle il vous les donne, qui est votre salut éternel. Ah! Mesdames, si un prince, un roi de la terre, hé, que dis-je, si la personne la plus commune vous avait rendu un service essentiel, vous useriez de retour à son égard, et si vous ne pouviez lui rendre bienfait pour bienfait, vous lui rendriez au moins amour pour amour. Et votre Dieu, dont les bienfaits sont et si grands et en si grand nombre, quel droit n'a-t-il donc pas d'exiger votre amour? Pour toute reconnaissance de tout vous-mêmes, vous ne pouvez lui donner et il ne vous demande aussi que votre cœur; et encore de ce cœur que vous lui avez autrefois livré avec tant de solennité et tant de courage, il n'en demande que l'amour, et de cet amour que la préférence. Aimez-le donc, Mesdames, ce Dieu si digne d'être aimé, tout vous y engage, et ce qu'il est en lui-même et ce qu'il est par rapport à vous, et ses perfections et ses bienfaits. Mais afin que votre amour pour Dieu soit sincère et véritable, quelles qualités doit-il avoir? C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Rien de plus juste et de plus essentiel dans le christianisme que l'amour de Dieu, je viens de vous le prouver; rien cependant, j'ose le dire, de plus rare parmi les chrétiens et quelquefois même parmi ses épouses que cet amour, j'entends un amour sincère et véritable; car si pour aimer véritablement Dieu, il suffisait de lui en faire de bouche quelques protestations, j'avoue que cet amour ne serait point si rare; mais l'amour, le véritable amour de Dieu ne se borne point à ces marques équivoques et superficielles; pour être tel, il exige et surtout de vous, épouses de Jésus-Christ, certaines dispositions qui doivent répondre aux idées que vous avez de votre Dieu. Or vous savez et vous venez de le voir, qu'il possède en lui-même une infinité de perfections, qui le mettent infiniment au-dessus de tous les êtres qu'il a créés : votre amour pour lui doit donc être d'abord un amour d'estime au-dessus de tous les êtres, de préférence à tous les êtres. Vous savez encore, et votre propre cœur vous rend ce témoignage, qu'il vous a manifesté lui-même son amour par

une infinité de bienfaits : votre amour pour lui ne doit donc pas être un amour simplement spéculatif, mais un amour qui se démontre surtout par les bienfaits. Ainsi, Mesdames, toutes les qualités de l'amour de Dieu, je les réduis à deux principales, selon l'idée qu'il nous en donne lui-même dans son précepte, l'une qui regarde l'esprit et l'autre la volonté; et je dis que, pour être sincère et véritable, il doit être appréciatif par rapport à l'esprit : *diliges ex tota mente tua;* et effectif par rapport à la volonté : *diliges ex toto corde, et ex omnibus viribus tuis.* Je vais vous expliquer ces deux propositions, si vous voulez bien me renouveler toute votre attention.

I. Quoiqu'à parler proprement, l'amour et tout amour prenne son principe dans le cœur, on peut dire cependant, dans un sens plus étendu, qu'il est un amour d'estime que l'esprit produit, amour d'estime qui, étant fondé sur la connaissance de l'objet, précède pour l'ordinaire et qui devrait même, pour être raisonnable, précéder toujours celui du cœur. Lors donc que j'ai avancé que l'amour de Dieu doit être appréciatif par rapport à l'esprit, j'ai voulu dire, Mesdames, que vous deviez aimer votre Dieu, non pas autant qu'il le mérite, votre âme n'étant pas capable d'un amour infini, mais du moins autant que vous le pouvez : c'est-à-dire, que vous devez ne rien aimer et estimer au-dessus de votre Dieu, ne rien aimer et estimer même autant que votre Dieu, et ne rien aimer et estimer que par rapport à votre Dieu; reprenons.

Je dis d'abord que vous ne devez rien aimer et estimer au-dessus de votre Dieu. Cela n'est-il pas bien juste ? Si votre Dieu est par l'excellence de son être au-dessus de tous les êtres qu'il a créés, ne doit-il donc pas être aimé et estimé par préférence à tous les êtres ? Est-il donc rien de plus injuste et de plus déraisonnable que de donner la première place, dans son esprit, aux créatures et la dernière au Créateur ? Ah ! Mesdames, nous sentons tous assez l'injustice de cette préférence, nous la condamnons tous, dans notre cœur; mais, dans notre conduite, n'en sommes-nous point coupables nous-mêmes ? Car enfin, n'est-il point quelque bien, quelqu'avantage, quelqu'objet, sur la terre, que nous estimions plus que notre Dieu ? Ne cherchons-nous point à nous les procurer au risque de lui déplaire ? Si cela était, en vain lui protesterions-nous que nous l'aimons, notre conduite prouverait assez que notre protestation n'est pas sincère.

Mais non-seulement, Mesdames, vous devez ne rien aimer au-dessus de votre Dieu, mais vous devez de plus ne rien aimer et estimer autant que votre Dieu; seconde vérité qui suit nécessairement de la première : car si Dieu ne reconnaît aucun égal, il ne doit donc y avoir aussi aucune égalité dans votre estime et dans votre amour. Non, Mesdames, le monde, à la vérité, avec tous ses avantages, n'en exigera jamais autant, l'illusion serait trop grossière; aussi consent-il que nous ayons quelqu'amour pour Dieu, pourvu qu'il le partage avec lui : mais votre Dieu, c'est un Dieu jaloux qui, ayant un domaine absolu sur vous, surtout en qualité de ses épouses, ne peut souffrir le moindre partage avec qui que ce soit dans votre cœur. Ne croyez donc pas l'aimer jamais sincèrement, tandis que vous aimerez quelqu'autre objet avec lui et autant que lui; l'amour que vous devez à votre Dieu, pour être vrai, doit être souverain, c'est même là sa qualité la plus essentielle : or pour être souverain, il doit être unique, dit saint Augustin. Hé quoi, Mesdames, si vous étiez capables d'un amour infini, vous devriez aimer infiniment votre Dieu, et un cœur aussi faible et aussi borné qu'est le vôtre, et que, de plus, vous lui avez livré entièrement et pour toujours en vous consacrant solennellement à lui, vous le partageriez, vous le diviseriez encore ? Non, non, mon Dieu, je le dis ici, d'après saint Augustin, ce n'est point vous aimer, que d'aimer quelqu'objet avec vous et autant que vous.

Mais quoi, me direz-vous, pour aimer véritablement notre Dieu, ne devons-nous donc rien aimer et estimer sur la terre ? Ce n'est pas, Mesdames, ce que j'ai voulu dire; je sais que nous pouvons, que nous devons même aimer notre prochain, Dieu lui-même nous en a fait un précepte; je sais encore que nous pouvons, dans un sens et chrétiennement, nous aimer nous-mêmes, puisque Dieu veut que nous réglions l'amour que nous devons au prochain sur celui que nous avons pour nous; je sais encore que nous pouvons avoir une certaine estime, un certain attachement pour l'état, l'emploi, la situation où la Providence nous a placés, aussi bien que pour les personnes auxquelles elle nous a associés; ainsi, si j'ai dit que vous ne deviez rien aimer et estimer au-dessus de Dieu, ou même autant que Dieu, je dis aussi que vous pouvez raisonnablement vous aimer vous-mêmes et aimer et estimer les autres créatures, pourvu que cette estime et cet amour soient subordonnés à l'estime et à l'amour que vous devez à votre Dieu. Pour mieux comprendre ceci, distinguons avec saint Augustin deux sortes d'amour : un amour fixe et permanent qui ne se rapporte à aucun autre objet, et un amour indirect et passager qui doit nécessairement se rapporter à un autre : or c'est de ce dernier amour que vous pouvez vous aimer et aimer les autres créatures, parce que cet amour que vous leur portez doit nécessairement être rapporté à votre dernière fin qui est Dieu, en sorte que l'amour de Dieu doit être, pour m'exprimer d'après un Père de l'Eglise, comme un grand fleuve qui reçoit et qui absorbe tous vos autres attachements, comme autant de ruisseaux qui viennent se décharger dans son sein, ou comme un centre commun où doit nécessairement tendre tout l'amour que vous portez aux créatures. De là quelles conséquences ! Ah ! Mesdames, les avez-vous jamais bien comprises ? De là il s'ensuit que pour aimer véritablement Dieu, vous n'êtes

pas, à la vérité, obligées d'abandonner actuellement votre patrie et le lieu que vous habitez, l'état, la situation où vous vous trouvez, les personnes qui vous plaisent, que vous aimez et avec lesquelles vous vivez; mais il s'ensuit que vous devez être actuellement disposées à abandonner tout, à sacrifier tout ce que vous avez de plus cher sur la terre, si cela était nécessaire, et qu'il l'exigeât de vous en témoignage de votre amour; et c'est en ce sens que vous devez entendre ces paroles de Jésus-Christ si révoltantes d'abord et si sévères à la nature, et que vous avez entendues en effet lorsque vous avez renoncé absolument au monde : Que celui qui ne hait pas son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, et qui ne se hait pas soi-même, n'est pas digne de lui et ne peut être son disciple. De là il s'ensuit que pour aimer véritablement Dieu, vous n'êtes point obligées de lui sacrifier actuellement votre repos, votre santé, votre réputation, votre vie même; mais il s'ensuit que vous devez être actuellement disposées à lui faire tous ces sacrifices, quoi qu'ils dussent vous coûter, si cela était nécessaire, pour témoigner à Dieu votre amour. Telle était la disposition intérieure de l'apôtre saint Paul lorsqu'il osait défier le ciel avec toute sa puissance, l'enfer avec toute sa malice, l'univers entier avec tout ce qu'il peut avoir de plus redoutable ou de plus séduisant, de lui faire perdre l'amour de son Dieu : disposition, Mesdames, qui, quelque sublime qu'elle vous paraisse, n'avait rien d'excessif ni d'outré; si vous n'y êtes pas, si nous n'y sommes pas nous-mêmes dans cette disposition, dès-lors nous préférons la créature au Créateur, et dès-lors nous n'aimons plus notre Dieu de cet amour d'estime et de préférence que j'ai appelé appréciatif par rapport à l'esprit, et qui doit être encore effectif par rapport à la volonté.

II. L'amour de Dieu, le véritable amour de Dieu ne peut être oisif; c'est un feu à qui l'activité est tellement essentielle, dit saint Grégoire pape, que s'il ne produit aucun effet, ce n'est plus un amour véritable. Ainsi, Mesdames, afin que le vôtre soit sincère, non-seulement votre esprit doit estimer Dieu au-dessus de tout et par préférence à tout; mais votre volonté doit encore agir soit au-dedans d'elle-même, soit au dehors; au dedans par les affections qu'elle doit produire : *Diliges ex toto corde tuo;* au dehors par les œuvres auxquelles elle doit se livrer : *Diliges ex omnibus viribus tuis.* Prenez garde, s'il vous plaît; lorsque je dis que la volonté doit produire des affections, je ne prétends pas cependant exiger dans l'amour de Dieu une certaine tendresse ou sensibilité que le cœur y éprouve quelquefois. Ah! je le sais, il est bien rare d'aimer sincèrement sans qu'elle se trouve, cette sensibilité; tous les jous en effet, nous l'éprouvons dans l'amour des créatures; qu'on nous parle, qu'on nous entretienne de ce que nous aimons, nous ne tardons pas à manifester au dehors l'affection que nous portons au dedans. Je dois cependant convenir ici, d'après saint Thomas, que Dieu étant un pur esprit qui ne peut tomber sous les sens comme les créatures, nous pouvons par conséquent les aimer avec plus de sensibilité, sans cependant les aimer plus que notre Dieu; je dis plus encore, d'après ce saint docteur, je dis qu'il est même beaucoup plus méritoire d'aimer Dieu dans cette vie, sans éprouver cette tendresse, cette sensibilité qui cause pour l'ordinaire des douceurs, des consolations, des ravissements même quelquefois et des extases qui après tout ne rendent l'âme ni meilleure ni plus parfaite, qui ne sont point en notre pouvoir, dont Dieu favorise quelques âmes d'élite et de tout temps innocentes surtout, mais qu'il ne doit à personne en cette vie. Ainsi, Mesdames, lorsque j'ai dit que votre volonté devait produire des affections, j'ai voulu dire que pour témoigner à Dieu votre amour, vous deviez de temps en temps en produire des actes qui peuvent bien s'exprimer par les paroles, mais qui doivent surtout partir du fond du cœur et de l'intérieur de la volonté; et ce n'est point ici un simple conseil, une pratique arbitraire de dévotion que je vous propose : si vous aimez véritablement votre Dieu, rien de plus indispensable, de plus essentiel que de lui en faire quelquefois des protestations.

Mais dans quel temps, me direz-vous, sommes-nous précisément obligés de produire ces actes d'amour? Ah! dans quel temps? Cette question, j'ose le dire ici, ne vous paraît-elle pas injurieuse à votre Dieu? Hé quoi! ne devez-vous donc lui dire que vous l'aimez, que lorsque vous ne pouvez vous en dispenser sans l'offenser? Devrait-il donc y avoir sur cela quelque règle ou quelque précepte? Votre Dieu n'est-il pas toujours infiniment aimable en lui-même? Chaque jour, chaque instant même de votre vie n'est-il pas marqué par quelqu'une de ses grâces, accompagné de quelqu'un de ses bienfaits? Pourquoi donc à chaque instant ne lui témoigneriez-vous pas votre amour? Mais si vos occupations, et encore plus la légèreté de votre esprit, ne vous permettent pas ce saint exercice qui fait toute l'occupation des bienheureux dans le ciel, pourquoi du moins lorsque vous pensez à ses perfections ou à ses bienfaits, pourquoi dans vos méditations et dans vos prières, pourquoi en commençant et en terminant la journée, ne lui protesteriez-vous pas que vous l'aimez et que vous l'aimerez toute votre vie, et de tout votre cœur?

Mais non-seulement votre volonté doit produire des actes au-dedans d'elle-même, mais elle doit encore agir au dehors, et cela en accomplissant les œuvres, les devoirs de chrétiennes, et ceux auxquels vous êtes engagées, et que vous prescrit le saint état que vous avez embrassé; dernière qualité de l'amour de Dieu, la plus sûre même, et la moins équivoque. En effet, Mesdames, et

prenez-y garde, s'il vous plaît, vous pouvez aisément vous faire illusion sur ce grand précepte de l'amour divin; vous pourriez vous persuader que vous aimez Dieu, parce que vôtre esprit conçoit de lui quelquefois des idées sublimes et relevées; vous pourriez encore vous flatter d'avoir de l'amour poür lui, parce que votre bouche en prononce quelquefois des actes, ou qu'il se forme dans votre cœur quelques sentiments affectueux, sentiments que Tertullien appelle, avec raison, des saillies, des élancements d'une âme, qui uniquement créée pour son Dieu, se tourne quelquefois, comme par une pente naturelle, vers lui, sans pour cela l'aimer véritablement. Quand donc pourrez-vous vous rendre à vous-mêmes ce témoignage si consolant, que vous aimez sincèrement votre Dieu? Encore une fois, c'est lorsque vous agirez à l'extérieur, que vous observerez fidèlement sa loi et ses préceptes; c'est lorsque vous vous montrerez fidèles à observer votre règle et vos constitutions; c'est en un mot, lorsque vous vous rendrez exactes à accomplir vos devoirs de chrétiennes et de religieuses; mais prenez garde, qu'il faut pour cela les accomplir, ces devoirs, entièrement et sans aucune réserve: l'amour de Dieu est indivisible dans son objet, comme la foi dans le sien; en sorte que, comme l'on perd la foi sitôt qu'on doute d'un seul article de la religion, quoiqu'on croie à tous les autres, de même aussi n'a-t-on plus d'amour pour Dieu, quand on transgresse une seule de ses volontés, quoique d'ailleurs on accomplisse toutes les autres. Il faut les accomplir constamment, ces devoirs, c'est-à-dire sans interruption; car de les accomplir dans un temps avec fidélité et dans un autre y manquer sans scrupule, c'est agir alors plutôt par caprice et par légereté que par un vrai motif d'amour. La preuve la plus sensible que vous puissiez donner à Dieu de votre amour, c'est donc d'observer tout ce que vous prescrit l'Evangile que vous professez, d'observer de plus avec une constante fidélité tout ce que vous prescrivent la règle et les constitutions que vous avez embrassées. Je dis enfin qu'il faut les accomplir saintement, tous ces devoirs; c'est-à-dire, Mesdames, que vous devez suivre à la lettre l'avis important que donnait l'apôtre saint Paul aux fidèles de Corinthe, de faire toutes leurs actions dans l'amour de Dieu: *Omnia vestra in charitate fiant* (I *Cor.*, XVI, 14); non que je veuille cependant qu'il n'y ait d'autres vertus dans le christianisme que l'amour, ou que ces autres vertus n'aient des motifs propres et méritoires par eux-mêmes; non que je prétende qu'il soit absolument nécessaire d'accompagner chacune de vos actions en particulier, chacun de vos exercices, d'un motif ou d'un acte explicite d'amour, ou que toute action, que tout exercice fait sans ce motif d'amour, soit autant d'actions défectueuses, criminelles même aux yeux de Dieu; loin de moi des sentiments plus d'une fois proscrits par l'Eglise! mais lorsque je vous exhorte, d'après l'Apôtre, à faire toutes vos actions dans l'amour de Dieu, c'est parce qu'avec cet amour, j'entends cet amour parfait qui est incompatible avec le péché mortel et que les théologiens appellent *amour de charité*, c'est, dis-je, qu'avec cet amour vos moindres bonnes actions sont méritoires pour votre salut, et que sans cet amour au contraire, les plus grandes et les plus éclatantes en apparence ne sont d'aucun prix aux yeux de Dieu et ne peuvent vous mériter un seul degré de gloire pour le ciel.

Un retour présentement sur vous, Mesdames: pouvez-vous vous flatter d'un amour sincère et véritable pour votre Dieu? Interrogez ici, mais de bonne foi, votre propre cœur, en sorte, comme le dit saint Augustin, que ce soit votre cœur qui réponde: *Respondeat cor vestrum;* si, pour aimer véritablement Dieu, il faut l'estimer au-dessus de tout et par préférence à tout, en avez-vous conçu jusqu'ici assez d'estime pour être du moins dans une disposition habituelle de lui faire tous les sacrifices et les plus grands sacrifices qu'il puisse exiger de vous? Ah! combien de fois, même depuis que vous avez renoncé au monde, avez-vous mis dans votre esprit et dans votre conduite surtout la créature au-dessus du Créateur? Si, pour aimer véritablement, il faut de temps en temps lui en faire des protestations, avez-vous été fidèles à ce devoir, indispensable selon tous les théologiens? ou du moins dans les actes d'amour que vous produisez quelquefois, votre cœur est-il de concert avec vos lèvres, et sentez-vous intérieurement ce que vous exprimez au dehors? Enfin si pour aimer véritablement Dieu il faut accomplir ses préceptes et tous ses préceptes, vous acquitter de tous les devoirs que vous prescrit votre saint état, remplir exactement tous les engagements que vous avez contractés en l'embrassant, y êtes-vous fidèles? Les remplissez-vous, ces engagements? du moins les remplissez-vous entièrement sans en rien retrancher et constamment sans jamais vous relâcher? Quel fond de morale et de réflexions! Quels reproches votre conscience n'aurait-elle pas sur cela peut-être à vous faire!

Oui, mon Dieu, je suis forcée de l'avouer ici à ma confusion, comme saint Augustin; si jusqu'ici j'ai eu si peu d'amour pour vous, c'est pour vous avoir connu trop tard, ô beauté toujours ancienne et toujours nouvelle! *Sero te amavi, sero te cognovi:* mais présentement du moins que je vous reconnais pour un Dieu infiniment aimable en vous-même et qui m'avez infiniment aimée; également pénétrée de la grandeur de vos bienfaits, dès ce moment je m'attache et plus que jamais à vous; je ne veux plus aimer que vous. Hé! peut-il donc y avoir un plus grand malheur sur la terre que de ne vous pas connaître et de ne vous point aimer, ô mon Dieu? Mais quelque sincère que soit la résolution que je prends, ou

plutôt que je renouvelle aujourd'hui de vous aimer et de n'aimer que vous, rendez-la efficace, ô Dieu tout-puissant, par votre sainte grâce, car je puis bien vous offenser sans vous, mais sans vous je ne saurais vous aimer. Daignez donc imprimer de plus en plus dans mon esprit l'idée de vos perfections infinies; rendez surtout mon cœur toujours plus sensible aux grâces particulières et sans nombre dont vous m'avez comblée et dont vous ne cessez de me combler dans le saint état auquel vous avez bien voulu m'appeler, par préférence à une infinité d'autres. Faites, ô mon Dieu, que ce cœur qui vous appartient, à tant de titres que je vous ai livré solennellement autrefois et sans aucune réserve, vous soit désormais inviolablement attaché, afin qu'après vous avoir aimé sincèrement et de tout mon cœur, dans le temps, je puisse trouver toute ma félicité à vous aimer et à vous posséder dans l'éternité. Ainsi soit-il.

## SEPTIEME JOUR.

### Second discours.

### SUR L'UNION DES COEURS.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem. (*Joan.*, XV, 12.)

*C'est un commandement que je vous fais, de vous aimer les uns les autres.*

Voilà, Mesdames, ce que Jésus-Christ exigeait de tous ceux qui s'attachaient à lui; ce qu'il leur recommandait surtout, c'était l'amour du prochain, c'était de tenir toujours, les uns à l'égard des autres, une conduite pleine de douceur, de condescendance et de charité; cependant, quoique dans les intentions de notre Dieu Sauveur, cet amour du prochain doive régner dans le christianisme, faire même, avec l'amour de Dieu duquel il dérive, la base et le fondement de toute vraie sainteté, qu'il est rare parmi les chrétiens cet amour! qu'il en est peu qui puissent se glorifier et se rendre à eux-mêmes ce témoignage si consolant, qu'ils aiment le prochain, ou qu'ils l'aiment avec toute l'étendue et toute la perfection que Jésus-Christ a donnée au précepte qu'il en a fait! Eh! plût à Dieu que ce ne fût que parmi les chrétiens du siècle, que cette union, cette charité si louée, si recommandée par le divin Maître, fût aussi rare ou aussi imparfaite! mais jusque dans ces sociétés qui se sont engagées, et qui font profession de tendre à la perfection, de joindre à l'accomplissement des préceptes de l'Evangile celui de ses conseils, au lieu de l'union, de la charité qui devrait animer ceux et celles qui les composent, l'on voit assez souvent, et quelquefois même avec scandale, régner parmi elles la désunion, la discorde. Grâces à la divine miséricorde, l'on n'a rien de pareil à vous reprocher, Mesdames; quelque estime que vous fassiez de cette union des cœurs, de cette belle vertu de la charité, et quelque attention que vous ayez à la pratiquer pour vous engager à l'aimer de plus en plus, et à ne rien négliger pour l'entretenir et la conserver au milieu de vous, j'ai cru devoir vous en entretenir ici, vous bien faire connaître sa nécessité, ses avantages et tout à la fois les qualités qu'elle doit avoir pour être agréable à Dieu, utile à votre perfection et méritoire pour votre salut. Je dis donc pour cela, en premier lieu, qu'il est très-important à une communauté religieuse de conserver cette union des cœurs, cette charité; je dis, en second lieu, qu'il n'est pas si facile qu'on le pense de la conserver cette union, qu'on y trouve bien des obstacles qu'il est essentiel de bien connaître, pour être plus en état de les éviter, de les surmonter. En deux mots, Mesdames, les motifs puissants qui doivent engager des épouses de Jésus-Christ à conserver entre elles l'union et la charité; ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Les moyens les plus efficaces que doivent employer des épouses de Jésus-Christ pour conserver entre elles cette union et cette charité; ce sera le sujet de la seconde partie. La matière est, comme vous le voyez, des plus intéressantes; honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

Si l'état religieux préserve de bien des dangers du salut, de beaucoup d'écueils auxquels sont exposés les chrétiens qui vivent au milieu du monde; il faut cependant convenir, Mesdames, qu'il ne préserve pas entièrement et absolument de tous. Or, un de ces écueils malheureusement trop commun dans la religion, comme dans le siècle, c'est la division, la désunion des esprits et des cœurs; c'est une antipathie, un éloignement qu'on y conçoit quelquefois, les uns envers les autres, et qu'il est même plus facile, j'ose le dire, d'y concevoir que dans le monde; les personnes qui l'habitent, et qui se trouvent obligées, par état, de vivre ensemble, peuvent se perdre de vue quelquefois; mille événements, mille circonstances contribuent à les séparer pour un temps du moins, pour quelques heures dans la journée; par là elles se trouvent moins exposées à voir et à souffrir des défauts, des humeurs, des travers, les unes des autres; mais dans la religion, celles qui s'y trouvent, étant sans cesse ensemble chaque jour, les mêmes exercices les réunissant et les mettant continuellement à portée de se voir, de se parler, d'agir ensemble, qu'il est à craindre que la désunion, le dégoût, l'aversion même et la haine quelquefois, ne prennent la place de la vraie charité! Cependant, Mesdames, si cette charité est nécessaire, parmi les simples chrétiens, et si nécessaire que, sans cesse, il n'y a plus, aux yeux du Seigneur, de vrai christianisme, de véritable sainteté; à plus forte raison est-elle nécessaire parmi des vierges chrétiennes qui, en embrassant le saint état de la religion, se sont engagées à pratiquer le christianisme dans toute son étendue, dans toute la perfection de la sainteté qui, plus encore que les simples chrétiens, doivent entrer dans toutes les vues de leur céleste Epoux, accomplir toutes ses volontés, et qui ne

peuvent sans cela espérer de paix, de bonheur dans le temps comme pour l'éternité. Voici, en effet, Mesdames, les motifs puissants qui doivent vous engager à conserver, à faire croître même encore entre vous, s'il est possible, cette charité, cette union des cœurs ; c'est en premier lieu, que telle est la volonté du Seigneur; c'est, en second lieu, que c'est votre propre avantage, que de là dépend votre satisfaction et votre bonheur : deux vérités qui, bien conçues, devraient faire, je ne dirai pas seulement d'une communauté, mais même de toute la terre, un paradis.

I. Je dis donc, en premier lieu, que ce qui doit vous engager à entretenir en vous la plus grande union, à conserver les unes envers les autres la plus parfaite charité, c'est que telle est la volonté du Seigneur. Il n'est rien en effet qu'il ait paru avoir plus à cœur, et dont il ait plus recommandé la pratique à ses apôtres et à tous ses disciples: *Aimez-vous*, leur disait souvent ce divin Maître, *aimez-vous les uns les autres.* Et ce n'était pas un simple conseil qu'il leur donnait et qu'ils pussent négliger sans crime : c'était un commandement, un précepte, et son précepte, comme il l'appelait : *Hoc est præceptum meum*, et un précepte nouveau, parce que, quoiqu'il eût été déjà donné dans l'ancienne loi à nos pères, il l'a renouvelé et mis en vigueur, qu'il lui a donné un motif plus pur, plus parfait en l'étendant aux ennemis, et en le purgeant des fausses interprétations inventées par les scribes et les pharisiens; précepte d'aimer le prochain, si essentiel, que ce Dieu-Sauveur le joint au précepte d'aimer Dieu, qu'il déclare que ces deux amours de Dieu et du prochain partent du même principe, qu'on doit les regarder comme deux ruisseaux qui coulent de la même source, et comme deux actes produits par la même habitude; que dans eux consistent la loi et les prophètes : précepte si important, qu'il déclare encore à ses disciples, que ce qu'ils feront au moindre de leurs frères, par ce principe, par ce sentiment d'amour, il le regardera et le récompensera un jour comme fait à lui-même: précepte si excellent, qu'il en établit la pratique sur l'amour qu'il a lui-même pour les hommes : *Sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XV, 12.) Je dis plus encore, qu'il en donne pour modèle l'union qui est entre son Père et lui, l'amour qu'il avait lui-même pour son Père, et que son Père avait pour lui : *Ut sint unum sicut et nos.* (*Joan.*, XVII, 11.) Aussi les apôtres pleins de l'esprit et des maximes de leur divin Maître et qu'ils prenaient en tout pour leur modèle, se sont-ils appliqués à inspirer à tous les chrétiens, cette union des cœurs, cette charité universelle. Saint Jean surtout, qu'on peut appeler l'apôtre de la charité, et que saint François de Sales appelle l'apôtre de la belle dilection, saint Jean leur répétait sans cesse ces belles paroles : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Et pour les y engager, il n'hésitait point à décider que celui qui n'aimait point ses frères qu'il voyait, ne pouvait aimer Dieu qu'il ne voyait pas ; que celui qui disait qu'il aimait Dieu, et qui n'aimait pas ses frères, parlait contre la vérité, qu'il était un menteur; jusqu'à la plus extrême vieillesse, il ne cessa de leur recommander la pratique de cette belle vertu; et les voyant surpris de ce qu'il leur répétait continuellement la même leçon, il leur déclara ce qu'il avait appris du divin Maître; que le précepte de la charité était le précepte par excellence; qu'il suffisait : *Hoc sufficit*, parce qu'il renfermait, en quelque sorte en lui-même, tous les autres préceptes ; que celui qui ne l'accomplissait pas ne connaissait pas Dieu, qui est amour et charité ; et que quelque vivant qu'il parût à l'extérieur, il était véritablement mort à la grâce et aux yeux de Dieu : *Qui non diligit, manet in morte.* (*Joan.*, III, 14.) Saint Paul, cet autre apôtre qui avait puisé dans son ravissement les connaissances les plus élevées, les vérités les plus sublimes, ne cessait également dans ses épîtres, d'exhorter les fidèles auxquels il les adressait, d'aimer le prochain : *Surtout*, écrivait-il aux Colossiens, *ayez entre vous une vraie charité.* (*Col.*, III, 14.) Est-il nécessaire, écrivait-il encore aux fidèles de Thessalonique, que je m'étende beaucoup pour vous exhorter à pratiquer entre vous la charité, puisque c'est du Seigneur lui-même que vous avez appris à vous aimer les uns les autres? *A Deo didicistis, ut diligatis invicem* (I *Thess.*, IV, 9) ; et une autre raison, qu'à l'exemple de saint Jean, il leur alléguait, c'est que toute la loi est renfermée dans ce précepte de l'amour de Dieu et du prochain : *In uno sermone impletur* (*Gal.*, V, 14) ; qu'il en est comme la plénitude : *Plenitudo legis, dilectio.* (*Rom.*, XIII, 10.) Rien donc de plus essentiel dans le christianisme, qui est une religion, une loi d'amour, que cette charité mutuelle et réciproque : elle est comme l'abrégé de l'Evangile et de toute la morale chrétienne, ont dit les Pères de l'Eglise, et saint Bernard surtout : *Totius Evangelii breviarium.* Elle est un moyen sûr de s'élever à l'amour de Dieu, dit saint Augustin. Par elle, dit saint Grégoire, pape, l'amour de Dieu s'augmente et se fortifie; l'on ne peut en négliger la pratique sans aller contre l'esprit de l'Evangile et contre les intentions et la volonté de Jésus-Christ. Aussi ce divin Sauveur a-t-il déclaré pendant sa vie mortelle, que c'est à la pratique de cette vertu et à l'observation de ce précepte de la charité du prochain, qu'il reconnaîtrait ses vrais disciples. Or, Mesdames, s'il parlait ainsi des simples fidèles, pourrait-il regarder, je ne dirai pas seulement comme ses disciples, mais encore comme ses épouses et des épouses selon son cœur, des vierges chrétiennes destinées dans les desseins de sa providence à vivre ensemble sous la même règle, et à mériter par l'observation exacte de cette règle, la même récompense, le séjour de sa gloire, qui, bien loin de pratiquer entre elles cette cha-

rité qu'il leur a tant recommandée, seraient divisées, qui conserveraient les unes envers les autres de la froideur, de l'éloignement, de l'antipathie, et peut-être même, des sentiments d'aversion et de haine? Vous devez donc pratiquer avec une grande fidélité cette belle vertu de la charité, parce que telle est la volonté du Seigneur, parce que c'est un commandement, un précepte qu'il vous a donné; vous n'en pouvez douter : mais un autre motif et bien puissant encore pour vous y engager, c'est votre propre bien, ce sont les grands avantages qui sont attachés à la pratique de cette vertu.

II. Oui, Mesdames, au sentiment d'un Père de l'Eglise, tous les commandements que le Seigneur a faits et tous les préceptes qu'il nous a donnés sont autant de marques de sa bonté pour nous, autant de bienfaits dont il nous a honorés : *Omne mandatum, beneficium.* Mais c'est surtout du précepte de la charité, de l'amour du prochain qu'on doit le dire : car sans parler ici des biens du ciel, des récompenses éternelles qu'il procure infailliblement dans l'autre vie, puisque c'est la charité qui ouvre aux justes les portes du ciel, qu'il n'y a que ceux qui auront pratiqué cette vertu, qui pourront espérer d'y entrer, que Jésus-Christ a déclaré dans l'Evangile, qu'au grand jour de ses vengeances, c'est sur l'accomplissement de ce précepte de la charité qu'il nous jugera tous; qu'il n'y fera miséricorde qu'à ceux qui auront été miséricordieux envers leurs frères, qu'il proportionnera les trésors de sa gloire dans le ciel, aux œuvres de charité opérées sur la terre. Sans parler de ces biens de l'éternité, de ces grands avantages de l'autre vie, quels avantages ne nous procure pas dans le temps et dès cette vie, cette union chrétienne, cette charité exercée envers le prochain! Et d'abord, Mesdames, n'est-ce pas un grand avantage pour nous que cette charité envers le prochain, puisque, comme nous l'assure l'apôtre saint Pierre, elle couvre la multitude de nos péchés, c'est-à-dire, que quelque considérables que puissent être les fautes, les iniquités dont nous nous sommes rendus coupables envers le Seigneur, dès que nous exerçons fidèlement et parfaitement la charité envers nos frères, cette belle vertu l'engage et le force en quelque sorte à les oublier entièrement ces iniquités, et à agir envers nous, comme si nous ne les eussions jamais commises : *Operit multitudinem peccatorum?* (I *Petr.*, IV, 8.) N'est-ce pas un grand avantage que celui dont nous parle l'apôtre saint Jean, que lorsque nous nous aimons les uns les autres, non-seulement nous demeurons dans notre Dieu, *in ipso manemus* (I *Joan.*, IV, 13), mais que de plus notre Dieu demeure en nous, *in nobis manet* (I *Joan.*, III, 24), c'est-à-dire, qu'à raison de cette bonne et sainte disposition de notre part, il se plaît à faire sa résidence au milieu de notre cœur; qu'alors il nous comble d'une infinité de grâces, de secours, de faveurs, qui nous rendant plus propres à remplir tous nos devoirs, à surmonter toutes les tentations, et à repousser tous les assauts des ennemis de notre salut, nous rendent plus justes, plus saints, plus agréables à ses yeux et plus dignes de son amour? Aussi après ces grandes maximes, puis-je dire, sans crainte d'exagérer qu'un corps, qu'une société religieuse surtout, au milieu de laquelle règne une parfaite union, une vraie charité, doit être regardée, pour me servir des paroles du Saint-Esprit, par les grâces, les bénédictions abondantes qu'elle reçoit du ciel, comme une armée rangée en bataille, terrible et formidable à tout l'enfer : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.*, VI, 9.)

Mais un autre avantage, Mesdames, que procure toujours cette union, cette charité, lorsqu'elle règne dans tous les cœurs, et qui est une suite naturelle de ceux dont je viens de vous parler, c'est la paix; je ne dis pas une paix apparente, simplement extérieure, mais une paix intérieure et véritable, le plus grand bien, disons même, l'unique bien solide et véritable qu'il soit en notre pouvoir de nous procurer sur la terre. Oui, cette paix que le monde ne peut donner, qu'il ne connaît pas même; cette paix que tous les biens, tous les avantages et tous les plaisirs de la terre n'ont jamais procurée, et qu'ils ne peuvent jamais procurer; cette paix que les impies, que les pécheurs ne goûtent jamais, pas même lorsqu'ils se glorifient le plus d'être dans la paix : c'est cette paix intérieure et toute céleste, cette aimable paix qu'éprouvent et que goûtent des âmes fidèles, des vierges de Jésus-Christ surtout qui se trouvent unies entre elles, non-seulement par la même habitation et par la profession du même état, mais de plus par les liens d'une véritable charité; que souvent elles peuvent s'écrier alors avec le Roi prophète : *Ah! qu'il est agréable, qu'il est bon, qu'il est avantageux pour nous d'habiter ensemble, et de vivre dans une parfaite union!* (*Psal.* CXXXII, 9.) Non-seulement elles la goûtent au dedans d'elles-mêmes, cette paix délicieuse, mais elles la manifestent sensiblement au dehors : elles se la communiquent réciproquement par des manières pleines d'affabilité, d'attention, de prévenance. Quelle différence en effet, entre une communauté où règne une union parfaite, une concorde universelle, et celle où les esprits et les cœurs sont divisés! Quels troubles dans celle-ci! que de prévarications! que d'associations illicites! que d'amitiés particulières et le plus souvent criminelles aux yeux de Dieu! Que de soupçons injustes! que de jugements téméraires! que de confidences indiscrètes! que de rapports peu fondés! que de haines! que d'aversions secrètes! que de murmures! que de brigues! que de cabales! que d'éclats publics quelquefois et scandaleux par conséquent! que d'agitations en un mot, dans les esprits! que d'effervescence dans les cœurs! Ah! une communauté divisée, je ne crains point de le dire, c'est l'image de l'en-

fer. Les démons, les réprouvés qui l'habitent, ce lieu de leurs supplices, sans cesse en guerre les uns avec les autres, ne sont occupés qu'à se détester, qu'à chercher à se nuire, qu'à s'accabler mutuellement de reproches et d'injures; c'est un séjour de troubles et de calamités. Ainsi en est-il, par proportion, d'une communauté désunie; les personnes qui l'habitent, entretenant la division parmi elles, se déplaisent mutuellement; elles s'offensent les unes les autres: en se déplaisant, en s'offensant, elles déplaisent à leur Dieu; elles offensent grièvement leur Dieu, ce Dieu de paix et de charité, la charité essentielle. Ainsi opposées à Dieu et au prochain, en guerre avec leur Dieu et avec le prochain, comment pourraient-elles être en paix, comment pourraient-elles n'être pas en guerre et dans une guerre perpétuelle avec elles-mêmes? Mais quelle différence, quel spectacle au contraire qu'une communauté au milieu de laquelle règne une parfaite union, une charité universelle! Quel plus beau spectacle, plus agréable au ciel et à la terre, aux anges et aux hommes, qu'une troupe de vierges qui, toutes épouses du même Dieu, destinées à vivre ensemble et sous la même règle, se conduisent par le même esprit; qui participant souvent par la sainte communion au corps adorable de Jésus-Christ leur céleste Epoux, paraissent participer toutes également à son esprit, qui est un esprit de paix, de douceur, de patience et de charité; qui se rassemblent chaque jour et plusieurs fois le jour pour chanter ses louanges, en unissant leurs voix y réunissent également leurs cœurs; qui, dans leurs différentes fonctions et dans les emplois divers qu'elles exercent, paraissent agir et ne se conduire que par un véritable esprit de charité; qui, malgré les contre-temps, les contradictions, les humeurs qu'elles ont quelquefois à essuyer des caractères souvent difficiles avec lesquels elles habitent, montrent cependant toujours la même patience, la même égalité d'âme, qui se supportent mutuellement dans leurs défauts, dans leurs misères, toujours inséparables de la faible humanité et attachées à la condition de tous les enfants d'Adam; qui se supportent et se pardonnent sans peine les petits torts, les impatiences, les vivacités qui échappent quelquefois, même aux plus douces et aux plus parfaites. Quel spectacle encore une fois plus consolant pour leurs supérieures, pour l'Eglise elle-même! plus édifiant pour les personnes du monde qui se trouvent quelquefois dans le cas de les voir et de les connaître! Quoi de plus agréable pour le ciel, pour les anges et pour les saints! Le bonheur de ceux-ci, dans le séjour de la gloire, c'est d'être parfaitement unis entre eux, de n'avoir tous qu'une seule et unique volonté qui est de se conformer parfaitement à la volonté de Dieu, de n'avoir qu'un seul et unique désir, qui est que leur Dieu soit glorifié, comme il le mérite, par toutes ses créatures, de n'avoir qu'un seul et unique attachement, qu'un seul et unique amour qui est l'amour de leur Dieu; et voilà par proportion, autant que la faiblesse humaine peut le permettre, ce que font dès à présent des vierges et des épouses de Jésus-Christ parfaitement unies entre elles; leurs pensées, leurs affections, leurs désirs, leurs actions, tout est pour leur Dieu; elles pensent, elles désirent, elles agissent également et toutes ensemble pour plaire à leur Dieu, pour se conformer en tout à la volonté de leur Dieu; on les voit travailler toutes de concert et autant qu'il est en elles à la gloire de leur Dieu. Ah! ce Dieu de toute bonté, peut-il alors ne pas jeter un regard de complaisance et de miséricorde sur des âmes qui, par leurs sentiments et leur conduite, se trouvent aussi agréables à ses yeux? Que de grâces, que de secours, que de consolations il leur prodigue! Oui, tandis qu'il regarde avec indignation des vierges qui vivent dans une division qui les conduit toujours à l'oubli de leurs devoirs les plus essentiels quelquefois et qui ne se tient pas toujours dans l'intérieur de la communauté, mais qui, perçant et se manifestant assez souvent au dehors, ne peut que scandaliser les vrais fidèles: tandis qu'il prive de ses grâces de prédilection des épouses aussi infidèles et peu dignes de cet auguste titre, il se plaît au contraire à répandre sur celles-là les bénédictions les plus abondantes. Ainsi fortifiées et consolées tout ensemble par des grâces sans nombre que le céleste Epoux leur communique à toutes avec une espèce de profusion, s'aimant toutes dans leur Dieu et pour leur Dieu, s'excitant mutuellement au service de leur Dieu, travaillant ensemble et comme à l'envi à plaire à leur Dieu, elles coulent des jours heureux et tranquilles, et quoique encore sur la terre et au milieu des peines inséparables de cette vie mortelle, elles goûtent en quelque sorte les douceurs du ciel et participent aux délices de la vie éternelle. Lorsque la mort vient enlever quelqu'une d'entre elles, cette séparation leur fait à la vérité verser des larmes et leur cause de sincères regrets, parce qu'elles s'aiment sincèrement; mais après avoir payé ce petit tribut à la nature que la religion n'interdit pas, elles se consolent par les vues de la foi selon l'avis de l'Apôtre, pleines d'une ferme espérance que, dans quelques années, elles se trouveront toutes réunies en Dieu. Voilà donc, Mesdames, le grand bien que procure pour toujours à de dignes épouses de Jésus-Christ cette charité qu'elles exercent avec une constante fidélité les unes envers les autres. Tels sont les grands avantages que leur procure cette union des cœurs, cette paix universelle qu'elles ont soin d'entretenir entre elles; vous en êtes bien convaincues, vous les connaissez ces grands avantages, vous méritez de les éprouver, et vous les éprouvez en effet. Bien mieux que moi vous seriez en état de les exprimer et de les bien faire connaître aux autres; mais aussi plus vous les connaissez et les éprou-

vez, plus vous en sentez le prix, plus aussi vous devez craindre de les perdre et devez, pour cela, prendre les moyens les plus propres et les plus efficaces pour l'entretenir et pour la conserver parmi vous cette charité, cette union des cœurs, qui seule peut vous les procurer ces grands avantages; mais que faut-il faire pour cela, et quels sont-ils ces moyens? C'est ce que j'espère vous montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il faut en convenir ici, Mesdames, s'il est une obligation pour nous d'aimer, et d'aimer sincèrement le prochain, nous éprouvons souvent, à l'accomplir cette obligation, beaucoup de répugnance et de peine. Que notre Dieu nous fasse un précepte de l'aimer, nous trouvons dans les perfections infinies qu'il possède, et dans les immenses bienfaits dont il nous a comblés et dont il ne cesse de nous combler, les plus grands motifs, les motifs les plus puissants de nous attacher à lui, de l'aimer de tout notre cœur; mais qu'il nous fasse le même commandement, par rapport au prochain et à tout prochain, voilà ce qui nous paraît d'une pratique la plus difficile quelquefois; nous rencontrons assez souvent, dans les défauts de ce prochain, dans ses actions, dans ses manières, dans la conduite qu'il tient à notre égard, les plus grands obstacles à nous attacher à lui, et à l'aimer Cependant, Mesdames, le commandement de notre Dieu y est exprès, nous ne pouvons en douter : *Vous aimerez*, nous a-t-il dit, *votre Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-mêmes.* (*Matth.*, XXII, 37.) Il s'agit donc de trouver les moyens de l'accomplir ce précepte du Seigneur, et de surmonter les obstacles qui s'opposent à son accomplissement, de conserver, vis-à-vis de ce prochain surtout, avec lequel nous sommes obligés de passer nos jours, cette charité, cette union sans laquelle nous ne pouvons absolument plaire à notre Dieu; et pour cela, considérons ici, un moment avec attention, ce qui trouble, pour l'ordinaire, cette paix, cette union, jusque dans les maisons de retraite, de sainteté, et parmi les épouses elles-mêmes de Jésus-Christ : le voici, ce me semble, Mesdames, je me flatte que vous en conviendrez aisément avec moi; c'est en premier lieu, qu'on n'a pas toujours pour ses sœurs, dans sa conduite et dans ses procédés, toute la déférence et tous les égards qu'on devrait avoir; c'est en second lieu qu'on s'affecte trop, qu'on se montre trop sensible, à la conduite, aux procédés de ses sœurs : or, pour remédier à ces deux sources de divisions, que faut-il faire? Le voici; c'est d'avoir des sentiments et de tenir une conduite entièrement opposée à ces défauts; je veux dire, qu'une religieuse qui désire d'entretenir la paix, l'union avec ses sœurs, doit tout à la fois, se considérer par rapport à ses sœurs, et considérer ses sœurs par rapport à elle; en se considérant, par rapport à ses sœurs, elle doit user de la plus grande circonspection, pour ne pas leur déplaire, je dis plus, pour leur plaire en tout; en considérant ses sœurs par rapport à elle, elle doit user de la plus grande patience, pour ne point s'offenser de ce qui peut, dans elles, lui déplaire. Ainsi, Mesdames, attention, mais attention scrupuleuse; patience, mais patience inaltérable : voilà deux dispositions peu communes, il en faut convenir, mais excellentes, mais très-utiles, nécessaires même, pour conserver toujours, avec le prochain, l'union et la charité. Développons ces deux idées, et entrons dans quelques détails; et pour cela, renouvelez-moi, je vous prie, votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, qu'une religieuse, en se considérant par rapport à ses sœurs, doit veiller attentivement sur elle-même, pour ne rien dire ou ne rien faire qui puisse leur déplaire, je dis plus encore pour ne rien sentir et ne rien penser de contraire à la charité qu'elle leur doit; c'est à-dire, qu'elle doit porter une scrupuleuse attention tout à la fois, sur ses actions, sur ses paroles, sur ses sentiments et sur ses pensées. Je dis attention sur ses actions : quelles sont en effet, dans une communauté, celles qui conservent le moins la paix et l'union avec les autres? Ne sont-ce pas celles qui se regardant elles-mêmes, bien plus que le prochain, craignent peu de leur causer quelques peines, pouvu qu'elles se satisfassent; or la vraie charité *ne cherche point ses propres intérêts*, dit l'apôtre saint Paul : « *Non quærit quæ sua sunt* (*I Cor.*, VIII, 5), » elle exige au contraire qu'on suive ce principe de la loi naturelle, de ne pas faire à autrui, ce qu'on ne veut pas qui soit fait à soi-même. Quoi, vous prétendriez conserver l'union et la paix avec vos sœurs, et vous ne voulez pas avoir la même complaisance pour elles? Vous refusez souvent de leur rendre service, et dans le temps quelquefois que vous exigez d'elles à la rigueur, tout ce qu'elles vous doivent, ou si vous leur rendez service, c'est de mauvaise grâce, avec une répugnance dont elles s'aperçoivent, et dont vous voulez bien qu'elles s'aperçoivent; vous vous conduisez envers celles qui n'ont pas le don de vous plaire, d'une façon qui ne manifeste que trop vos sentiments à leur égard; vous prenez vis-à-vis d'elles, un air de hauteur, des manières fières et dédaigneuses; vous affectez, comme dit saint François de Sales, *des contenances réfrogneuses :* or je vous le demande, est-ce l'esprit d'une vraie charité qui vous anime alors? Cet esprit qui, lorsqu'il règne dans un cœur, le dispose aux plus grands sacrifices, qui inspirait à l'apôtre saint Paul, le désir de se faire même anathème pour ses frères?

J'ai dit attention sur les paroles; et voilà, Mesdames, j'ose le dire, la source la plus commune des divisions dans les communautés; si chacune des personnes qui les composent prenait sur elle de ne jamais rien dire qui pût aigrir les esprits et les cœurs, on y verrait régner une charité, une paix universelle, mais suivant son carac-

tère vif et impétueux, une sœur s'échappe et fait sentir son humeur par des paroles brusques, par des réponses peu honnêtes, offensantes même; il n'en faut pas davantage pour indisposer un cœur trop sensible peut-être, et point assez vertueux; de là une indisposition intérieure, une antipathie qui se convertit ensuite en ressentiment, en aversion. Hélas, Mesdames. et vous le verrez clairement dans l'autre vie, combien de fois une parole offensante et peu mesurée a-t-elle été le principe d'une haine réciproque qui, pour ne pas avoir été combattue, étouffée dès sa naissance, a séjourné dans le cœur, toute la vie et jusqu'à la mort! Mais si l'on s'abstient de parler mal à ses sœurs, on ne s'abstient pas toujours d'en parler mal; autre source de division; on se donne la liberté de censurer, de condamner des défauts assez considérables peut-être, avec des gémissements, si vous voulez, mais qui n'empêchent pas que la charité ne soit blessée; sous prétexte que la personne est connue, on ne se fait aucune peine de révéler des faits ignorés de plusieurs, on en fait des confidences indiscrètes, confidences qui, par la raison que ce qui se dit en secret dans une communauté ne peut être longtemps secret, passent de bouche en bouche jusqu'à celle qui en est l'objet; confidences qui ne servent qu'à aigrir les esprits, qu'à inspirer de l'éloignement et du mépris, et contre celle de qui on a parlé, et aussi quelquefois contre celle qui a parlé: or la charité interdit tout discours, toute parole capable de nuire au prochain; si elle empêche qu'on ne s'en offense, elle défend aussi d'irriter par là et d'offenser; mais cela ne suffit pas.

J'ai dit, de plus, attention sur les sentiments du cœur; que servirait de ne rien dire ou de ne rien faire de contraire à la charité, si on livrait son cœur à des sentiments d'aigreur et d'aversion? Que serait-ce, au yeux du céleste Epoux, que cette conduite extérieure, si elle n'était accompagnée et même l'effet de la charité intérieure? elle n'aurait alors d'autre mérite à ses yeux que celui des gens du monde qui passent pour raisonnables et paisibles, mais qui peu remplis de l'esprit et des maximes de l'Evangile, cherchent en philosophes par des motifs naturels et tout humains et le plus souvent par amour pour eux-mêmes, à conserver la paix avec les autres; disons de plus qu'une religieuse qui n'aurait point dans son cœur une vraie charité pour ses sœurs, ne pourrait longtemps la conserver à l'extérieur et la conserver également à l'égard de toutes; dans mille occasions délicates qui se présentent souvent, la raison seule ne fera point des efforts que la religion demande et que la grâce seule peut opérer. Vous devez donc vous appliquer surtout, Mesdames, à bien établir dans votre cœur un amour sincère, une charité véritable et universelle pour vos sœurs; je dis égale parce que si vous ne devez exclure aucune d'elles de votre cœur, vous ne devez aussi y donner à aucune une place singulière, n'en aimer aucune d'une amitié particulière; amitié particulière, amitié fausse, purement naturelle, toujours opposée à la vraie charité; amitié particulière, amitié injuste qui ne s'entretient qu'aux dépens et au préjudice de la charité commune; amitié également funeste aux deux sœurs qui s'y livrent et par les infidélités, les péchés qu'elle leur fait commettre et la soustraction des grâces qu'elle leur cause; amitié, au sentiment de sainte Thérèse et de tous les maîtres de la vie spirituelle, la ruine des communautés; amitié aussi que tous les instituteurs, les fondateurs d'ordre ont tous défendue; votre charité pour être vraie doit donc être égale et universelle. Ah! je sais bien que toutes vos sœurs ne peuvent pas vous être également agréables; je sais que, comme on sent pour quelques personnes un certain penchant naturel, on éprouve aussi, pour d'autres, un éloignement, une antipathie dont on ne pourrait souvent expliquer la cause; je veux de plus que cet éloignement, que cette antipathie soit fondée, qu'elle soit l'effet des défauts, des mauvaises qualités de votre sœur, de son caractère, de son humeur, de sa conduite envers vous; je dis que tout cela ne doit point refroidir votre cœur à son égard, que vous devez l'aimer sincèrement comme toutes les autres, que pour plaire constamment à votre céleste Epoux vous ne devez faire aucun discernement, que vous devez étouffer promptement tout éloignement, toute antipathie dès que vous la sentez naître dans votre cœur, que vous devez même donner des marques d'affection et de cordialité encore plus marquées à celles pour lesquelles vous sentez au dedans de vous moins de penchant et d'attrait.

J'ai dit enfin attention sur les pensées et les jugements. Oui, Mesdames, il faut aller jusque-là si vous voulez conserver dans votre cœur une vraie charité, une union parfaite avec toutes vos sœurs; car si vous donnez sur cela libre carrière à votre esprit, si, sur ce que vous voyez dans vos sœurs, vous entreprenez de les soupçonner, de les juger, ces soupçons, ces jugements, dès que vous ne les rejetez pas de l'esprit qui les a formés, passeront bientôt dans la volonté qui les adoptera, et dès lors vous vous rendrez coupables de fautes contre la charité, et d'autant plus grièves que votre jugement aura été plus considérable. Je sais bien encore qu'on ne peut quelquefois s'empêcher de voir des fautes ou des défauts qui sautent aux yeux, pour ainsi dire. Je sais que la vraie charité n'oblige point de juger blanc ce qui est noir; mais, je sais aussi qu'il est très-aisé de se tromper dans les jugements qu'on porte sur le prochain, qu'il ne faut pas le juger facilement et à la rigueur, de peur d'être jugé de même, un jour, par le Seigneur. Je sais que la charité veut qu'on interprète toujours en bien tout ce qui en est susceptible, que si une action de dix faces n'en montrait qu'une favorable, c'est

celle-là qu'il faudrait adopter. Je sais que la charité exige que quand on ne peut juger en bien une action du prochain, on la couvre autant qu'on le peut, bien loin de la faire connaître; qu'on se borne alors à prier pour la personne et à en remettre le jugement au Seigneur. Je sais encore que la charité demande que, pour avoir moins de pensées et de jugements sur le prochain, on n'ait pas les yeux si ouverts sur ce qu'il fait; qu'on soit toujours beaucoup plus disposé à voir ses vertus pour les imiter et s'en édifier, que ses défauts pour les condamner et s'en scandaliser; qu'il vaut infiniment mieux tourner les yeux sur soi-même, parce que si l'on n'a pas, par sa place, autorité sur les autres, on ne doit répondre au souverain Juge que de sa propre perfection. Voilà tout ce que dicte l'esprit de charité qui est l'esprit de Jésus-Christ; en s'y conformant, on réussit, dans une communauté, à conserver l'union et la paix.

Il me semble ici entendre une sœur me dire que ces maximes que je lui débite, sont très-sages, très-chrétiennes, mais qu'elles ne sont presque pas praticables quand on vit en communauté; qu'elle souhaiterait, pour m'en convaincre, que je pusse habiter, quelques jours seulement, parmi elles et connaître les différents caractères avec lesquels il faut vivre. A cela je réponds à cette chère sœur que je conviens qu'il n'est point aisé de conserver la paix avec toutes sortes d'esprits et de caractères; mais, qu'après tout, le Seigneur l'exigeant, comme une disposition nécessaire pour lui plaire et pour se sanctifier dans la religion, il faut chercher et saisir tous les moyens propres à y réussir. C'est pour cela, Mesdames, qu'après vous avoir fait voir qu'à se considérer par rapport au prochain, il faut la plus grande attention pour ne pas lui déplaire, j'ajoute qu'à considérer le prochain, par rapport à soi, il faut la plus grande patience, pour qu'il ne déplaise pas.

II. Oui, Mesdames, il faut en convenir, et j'en suis déjà convenu, avec vous, de bonne foi, il se trouve, et assez fréquemment, dans les communautés de ces personnes peu sociables, de ces caractères incapables d'entretenir l'union et la paix avec le prochain; je vous les ai dépeints dans un autre discours. Hélas! une seule personne réunit quelquefois plusieurs de ces défauts qui, comme on s'exprime assez souvent, la rendent insupportable : mais, ma chère sœur, vous surtout qui trouvez difficile dans la pratique, cette morale que je vous prêche, c'est précisément parce qu'elle vous paraît insupportable cette sœur, que vous devez vous appliquer davantage à la supporter; pour vous y engager, je pourrais vous dire, que plus vous sentez d'opposition pour elle, que plus vous vous faites de violence pour la supporter, plus aussi vous vous rendez agréable à votre céleste Epoux, et digne de ses grâces; je pourrais vous dire que cette sœur, quoique pleine de défauts, est destinée à vivre éternellement avec vous dans le ciel, qu'elle y sera plus élevée que vous peut-être, qu'elle fait peut-être encore pour se corriger de ses défauts, plus d'efforts que vous n'en faites pour vous corriger des vôtres. Je pourrais vous dire, d'après saint François de Sales, qu'une communauté religieuse, n'est point une assemblée de parfaites, mais de personnes qui travaillent à le devenir. Je pourrais vous dire qu'il n'est pas une personne sur la terre, quelque sainte qu'elle soit, qui n'ait des défauts; que la sainteté consiste bien moins à n'en point avoir, qu'à les combattre, qu'à s'en servir pour s'humilier et s'anéantir avec Dieu; que c'est pour cela qu'il permet que les saints en aient qui se manifestent sensiblement quelquefois. Je pourrais vous dire, ma chère sœur, qu'accoutumée comme vous l'êtes, à censurer votre sœur, à nourrir dans votre cœur l'éloignement, l'antipathie que vous avez conçue contre elle, il n'est point étonnant que tout dans elle, vous déplaise; que vous exagérez ses défauts dans votre esprit, que vous en supposez peut-être qu'elle n'a pas, que c'est là ce que produit la prévention pour l'ordinaire; que cela est si vrai, que tout dans elle, et jusqu'au bien qu'elle fait, vous révolte : je pourrais insister sur tout cela; mais je veux bien supposer, pour un moment, que cette sœur est telle que vous la dépeignez, qu'elle a des torts très-considérables vis-à-vis de vous, je n'ai qu'une seule chose à vous dire, et qu'une seule question à vous faire : comment votre Dieu en a-t-il agi jusqu'ici avec vous, et comment en agit-il tous les jours? Vous le savez, et rappelez-le-vous dans ce moment; il vous a donné des témoignages de son amour, jusqu'à souffrir et à mourir pour vous, et dans le temps qu'il prévoyait vos péchés, et toutes vos ingratitudes à son égard : il n'en est pas demeuré là; par une prédilection toute particulière, il vous a tirée comme par miracle peut-être, de la contagion du siècle, il vous a introduite dans une maison sainte, il vous a mise là au rang de ses épouses; il n'a cessé, depuis cet heureux moment, de vous combler de ses grâces, malgré des fautes, des rechutes et des infidélités sans nombre, que vous ne pouvez vous dissimuler, et que dans ce moment vous vous reprochez intérieurement. Or pour tous ces témoignages de son amour, malgré votre indignité il vous demande ce Dieu-Sauveur votre Epoux, que vous aimiez le prochain, son épouse à laquelle il vous a associée malgré ses torts et ses défauts, que vous l'aimiez pour l'amour de lui; il vous déclare qu'il n'agréera point vos protestations d'amour pour lui, bien plus encore que vos protestations d'amour pour lui ne seront point sincères si vous n'aimez véritablement votre prochain et tout votre prochain. Pourriez-vous, après cela sans ingratitude, lui refuser ce qu'il vous demande? C'est donc, Mesdames, l'intention de votre céleste époux en vous réu-

nissant sous la même règle, que vous vous aimiez sincèrement les unes les autres; que vous vous donniez réciproquement et sans exception, des témoignages d'attachement, que vous vous supportiez toutes charitablement malgré les défauts et avec les défauts que vous pouvez avoir. Ainsi l'apôtre saint Paul le prescrivait-il aux simples fidèles, à tous les disciples de Jésus-Christ : *Alter alterius onera portate.* (*Galat.*, VI, 2.) *Soyez patients envers tous,* leur écrivait-il encore : *Patientes estote ad omnes.* (I *Thess.*, V, 14.) Prenez garde, Mesdames, il dit envers tous, parce qu'il savait que la charité, la vraie charité doit s'étendre à tous. Hé quoi! si vous vous bornez à aimer celles de vos sœurs qui ont des qualités du cœur et de l'esprit qui les rendent aimables ou qui vous donnent des marques de leur amitié, quel mérite avez-vous auprès de votre Dieu, et quelle récompense pouvez-vous en attendre? Vous ne faites alors que ce que font les infidèles qui sans religion et sans foi, suivant les sentiments de la nature, se bornent à aimer ceux qui leur plaisent ou qui leur font du bien. La vraie charité, la charité chrétienne et religieuse consiste donc à aimer le prochain quelque peu aimable qu'il nous paraisse et quelque peu d'amour qu'il ait pour nous. Voulez-vous donc, vous surtout ma chère sœur, qui jusqu'ici vous êtes livrée sans beaucoup de scrupule à des sentiments peu conformes à cette belle vertu de la charité, voulez-vous donner à votre céleste Epoux des témoignages non équivoques de votre amour? Ah! si je le veux, il le sait bien lui-même, que je veux l'aimer cet Epoux si aimable, si digne de mon amour; c'est l'unique bien-aimé de mon cœur; j'ai tout fait pour lui; je ne crains point de l'en prendre lui-même à témoin, j'ai renoncé absolument à tout et pour toujours pour être toute à lui, pour lui donner des témoignages constants et non équivoques de mon amour. Eh bien! je le crois, ma chère sœur; mais si cela est, aimez donc votre prochain, aimez donc sincèrement et de tout votre cœur, vos sœurs, et toutes vos sœurs, supportez-les toutes avec leurs défauts; montrez-leur par votre conduite pleine de cordialité que vous avez oublié les torts qu'elles ont pu avoir à votre égard; étouffez jusqu'aux plus petits ressentiments, surtout lorsqu'elles viennent réparer auprès de vous ce qui a paru dans elles vous offenser: ah! recevez-les alors avec amitié, faites-leur connaître par tout votre extérieur que vous leur pardonnez, mais bien sincèrement, mais de tout votre cœur; au lieu de vous entretenir intérieurement de leurs procédés à votre égard, pensez souvent à ce que vous devez à Dieu, à votre prochain et à vous-même; et ne me dites point que cette sœur qui fait votre tourment est d'un caractère à ne pouvoir vivre en paix avec elle, que mille fois vous avez fait à son égard des avances qui n'ont servi qu'à l'aigrir, à l'indisposer encore plus contre vous, que vous n'êtes pas la seule dans la communauté qui éprouviez ses mauvaises façons, que vous seriez disposée à souffrir de toute autre, mais que de celle-là, vous l'avouez, cela est plus fort que vous. Ah! ma chère sœur, ne m'alléguez ici, je vous en conjure, que les raisons et les excuses que vous pourrez alléguer légitimement au jugement de votre Dieu : or je vous le demande, soyez de bonne foi, croyez-vous que votre céleste Epoux devenu alors votre Juge veuille les recevoir ces raisons et ces excuses? Oserez-vous même les lui alléguer? Hé quoi! lorsqu'il nous a recommandé à tous, la charité, l'union, la patience, a-t-il distingué entre esprit et esprit, entre caractère et caractère? Ne nous a-t-il pas ordonné d'aimer même nos ennemis, de leur pardonner sincèrement et pour l'amour de lui, de leur faire tout le bien qui dépendait de nous? Et lui-même ne nous a-t-il pas donné cet exemple? Qu'était-ce que ses ennemis? En vit-on jamais de plus injustes et de plus barbares? Cependant sur la croix il a prié pour eux son Père éternel, il a souffert pour eux les tourments les plus affreux, la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle, autant pour nous donner l'exemple que pour opérer notre salut : or tout ce que vous avez souffert ou à souffrir, est-il comparable à ce qu'a souffert votre céleste Epoux? Reconnaissez, reconnaissez donc les illusions de l'amour-propre et les piéges que vous tend l'ennemi de votre salut; pensez que votre Dieu ne peut rien vous commander de trop au-dessus de vos forces, qu'il vous donne toujours des secours proportionnés à ce qu'il exige de vous; dire ou penser le contraire, ce serait une erreur, une impiété. Votre Dieu vous ordonne d'aimer sincèrement vos sœurs et toutes, vos sœurs, vous devez donc les aimer toutes je dis plus, vous pouvez donc les aimer toutes. Pensez que les efforts que vous ferez pour éteindre en vous tout ressentiment, toute aigreur contre cette sœur qui vous a déplu, et pour lui donner en toute occasion des preuves de votre patience, de votre cordialité, ne pourront être que très-agréables à votre céleste Epoux, et très-avantageux pour vous par conséquent.

Ah! *heureux,* dit Jésus-Christ, *heureux les doux,* « *beati mites.* » *Heureux les pacifiques,* « *beati pacifici.* » *Parce qu'ils posséderont la terre* (*Matth.*, V, 4, 9), c'est-à-dire, les avantages, et le plus grand avantage qu'on puisse se procurer sur la terre, qui est la paix de l'âme, le contentement du cœur : mais hélas! où sont-ils ces esprits vraiment amis de la paix, qui sans égard aux défauts du prochain, l'aiment uniquement, dans Dieu et pour Dieu? Où se trouvent-ils ces caractères doux et pacifiques, pleins d'égards pour le prochain, incapables de rien faire qui puisse lui déplaire, toujours attentifs au contraire à saisir les occasions de lui faire du bien, toujours disposés pour cela à sacrifier leurs intérêts et leurs penchants?

Où se trouvent-ils ces caractères d'une humeur toujours égale, d'une patience inaltérable, que les injures, les mauvais procédés n'aigrissent point, que les plus grandes injustices n'irritent point, qui se montrent comme insensibles à tout le mal que le prochain peut leur faire, qui, bien loin de lui en témoigner le moindre ressentiment, redoublent d'attention et de bonnes manières à son égard ? N'exagérons rien ici : l'on en voit encore de ces caractères heureux, si propres à contribuer au bonheur de la société. Chaque communauté en possède ; et celle-ci, plus peut-être que bien d'autres : mais ne le dissimulons point aussi, ils sont rares ; rien de plus commun, même dans les communautés les mieux composées et les plus régulières, que de voir de ces esprits moins propres à entretenir la paix et la charité, qu'à causer des divisions, qui prennent toujours leur source dans l'amour-propre, dans un amour excessif de soi-même.

Ah ! Seigneur, si je veux rentrer ici sérieusement en moi-même, me rappeler la conduite que j'ai tenue, depuis que j'ai le bonheur d'être dans la religion, que de fautes j'aperçois contre le prochain auquel vous m'aviez associée ; que de divisions, que d'antipathies, que d'aversions même conçues et entretenues dans mon cœur, et qui trop connues, n'ont pu que mal édifier mes Sœurs ! Quand j'ai évité les scandales et les éclats, et bien plus par respect humain, que par amour pour vous, que de fautes dont je me suis rendue coupable ! Que de défauts d'attention, de complaisance ! Que de paroles de censure, de raillerie, de vivacité ! Que de refus de service pour n'avoir pas voulu me mortifier et me contraindre ! Que d'occasions encore où j'ai montré à mes sœurs, combien peu je supportais leurs défauts ! Combien de fois j'en ai parlé de ces défauts, je les ai exagérés, je les ai découverts à d'autres, je leur ai communiqué mes dégoûts, mes répugnances, mes antipathies ! Combien de fois je m'en suis entretenue avec moi-même, et me suis livrée à des pensées, à des jugements, qui n'ont servi qu'à indisposer encore plus mon cœur ! Voilà, Seigneur, les fautes que je me reproche, en votre sainte présence ; c'est l'amour-propre, cet amour excessif de moi-même, qui me les a fait commettre ; je le reconnais aujourd'hui : aussi suis-je bien résolu de le combattre et de le mortifier cet ennemi de ma perfection ; je sais que je ne puis vous plaire, qu'autant que j'entretiendrai, avec toutes mes sœurs, une charité, une union constante et parfaite, et que je serai disposée à faire les plus grands sacrifices, pour la conserver cette union. C'est la résolution que je prends, dans ce moment, ô mon Dieu, et que j'aurai soin de renouveler de temps en temps, et dans les occasions surtout, où j'aurai à souffrir de mon prochain. Faites, par votre grâce, que le reste de mes jours, la divine charité règne dans mon cœur, que je croisse même, chaque jour, en œuvres inspirées par cette reine des vertus, afin qu'après l'avoir fidèlement pratiquée dans cette vie, elle puisse me conduire un jour, et pour toujours, dans vos sacrés tabernacles. Ainsi soit-il.

## SEPTIEME JOUR.

### Troisième discours.

#### SUR L'OBEISSANCE A L'EGLISE.

Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (*Matth.*, XVIII, 17.)

*Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et comme un publicain.*

Ce ne sont point, Mesdames, les docteurs ou les pasteurs de l'Eglise qui ont prononcé cette terrible sentence ; on pourrait les soupçonner d'avoir voulu s'attribuer une autorité absolue et excessive, ou s'ils la prononcent quelquefois cette sentence, ce n'est que d'après Jésus-Christ, le premier pasteur de cette Eglise qu'il a instituée sur la terre par ses travaux et par l'effusion de son sang sur la croix, pour nous ouvrir à tous les portes du ciel. Malheur donc à ceux qui, nés par une grâce spéciale dans le sein de cette Eglise, lui refusent l'obéissance, ou du moins une obéissance entière et parfaite ! Car vous le savez, Mesdames, vous l'avez appris avec les éléments de la religion : c'est dans cette Eglise de Jésus-Christ, comme le dit saint Augustin, qu'on apprend et à bien croire et à bien vivre : *In qua bene creditur et bene vivitur ;* et qui, ayant reçu du Dieu-Sauveur le pouvoir de conduire ses enfants par la sainteté de sa morale, et de les instruire par la pureté de sa doctrine, a droit aussi d'exiger d'eux une double obéissance : l'obéissance de la volonté pour accomplir ce qu'elle leur prescrit, et l'obéissance de l'esprit pour croire ce qu'elle leur enseigne. Mais hélas ! l'on a vu, dans tous les siècles, de ses enfants, ou désobéissants à ses préceptes, ou indociles à ses décisions. C'est de cette dernière désobéissance que j'entreprends de vous entretenir ici, Mesdames, comme la plus funeste au salut, parce qu'en aveuglant l'esprit et en endurcissant le cœur, elle ne laisse pour l'ordinaire aucune ressource à la conversion. J'entreprends donc de vous entretenir dans ce discours de l'obéissance que vous devez et que nous devons tous à l'Eglise, quant à sa doctrine, à ses décrets sur sa doctrine. Je vous montrerai pour cela, en premier lieu, les motifs puissants qui doivent engager tous les fidèles à obéir aux décisions de l'Eglise ; ce sera le sujet de la première partie de ce discours : mais comme il est aisé de se faire illusion, et qu'il n'arrive en effet que trop souvent qu'on se fait illusion sur l'étendue que doit avoir cette obéissance, je vous montrerai de plus les qualités qu'elle doit avoir pour être agréable à Dieu et utile au salut : ce sera le sujet de la seconde partie. Quoique, par la miséricorde de Dieu vous soyez toutes, Mesdames, enfants dociles de l'Eglise, que cette communauté se soit même de tout

temps distinguée par son attachement à la foi, autant que par son exacte régularité, j'ai cru cependant que vous entendriez avec plaisir des vérités qui ne peuvent que vous affermir dans votre soumission à l'Eglise, et vous faire rendre de plus en plus des actions de grâce au Seigneur de vous avoir préservées des séductions de l'erreur. Honorez-moi, s'il vous plaît, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

L'apôtre saint Paul l'a dit, Mesdames, qu'*il faut qu'il y ait des hérésies : « Oportet et hæreses esse* (I *Cor.*, XI, 19) ; et la raison qu'il en apporte, c'est qu'elles servent à faire connaître les justes, les vrais serviteurs de Jésus-Christ. Le Dieu-Sauveur lui-même a prédit à ses apôtres que son Eglise, cette barque mystérieuse dans laquelle se trouvent également les bons et les mauvais, les justes et les pécheurs, serait sans cesse agitée par les vents de la persécution et de l'erreur. Dans presque tous les siècles, en effet, il s'est trouvé de ces esprits orgueilleux et pleins d'eux-mêmes qui, mettant leur gloire à ne pas penser sur la religion comme le commun des fidèles, ont refusé opiniâtrément de se soumettre aux enseignements et aux décisions de l'Eglise. Heureuse encore cette Eglise, ou moins à plaindre si elle n'avait eu à gémir que sur l'aveuglement et la désobéissance de quelques novateurs ! mais ce qui, dans tous les temps, l'a le plus affligée, c'est que peu contents de se révolter contre elle, ces novateurs, ils ont entraîné dans leur révolte une infinité de chrétiens de l'un et de l'autre sexe qui, séduits par le goût de la nouveauté et aussi par un air de réforme que ces hérésiarques ont presque toujours affecté pour en imposer par là et se faire plus aisément des partisans, sont sortis de la voie du salut : chrétiens aveugles et dignes de toute compassion, après avoir volontairement perdu de vue cette étoile lumineuse qui seule a reçu de Jésus-Christ le droit de les éclairer et de les conduire sûrement dans les routes de la foi, ils errent pour ainsi dire à l'aventure et au gré de leurs propres idées, de leurs préjugés, dans les sentiers de l'incertitude et de l'erreur, et ne peuvent par conséquent goûter la paix et les consolations que ressentent les enfants de l'Eglise sincèrement attachés à leur mère et dociles à toutes ses décisions. Voilà en effet, Mesdames, les deux grands avantages que trouvent les vrais fidèles dans leur attachement et dans leur soumission à l'Eglise. En premier lieu, toute leur sûreté ; et en second lieu, tout leur bonheur : deux puissants motifs bien propres à nous engager tous à cette obéissance entière et parfaite.

I. Je dis en premier lieu, que le fidèle dans quelqu'état qu'il soit, trouve sa sûreté dans une parfaite soumission à l'Eglise : je dis plus même, qu'il ne peut la trouver que dans cette soumission entière et parfaite. Vous le savez, Mesdames, il ne nous suffit pas d'agir, de faire des œuvres saintes en apparence, pour être des saints, pour nous procurer l'éternelle félicité à laquelle notre Dieu nous a tous destinés. Il faut croire de plus ; il faut avoir la foi : disons même que sans la foi tout ce que nous pouvons faire de bien ne peut être méritoire du ciel, *parce que sans la foi*, dit l'Apôtre, *il est impossible de plaire à Dieu.* (*Hebr.*, XI, 5.) Or notre Dieu Sauveur, en nous ordonnant de croire, en nous montrant l'objet de notre croyance, de notre foi, nous a de plus procuré un motif sûr, un fondement solide sur lequel nous pouvons et nous devons appliquer notre croyance, c'est l'autorité de l'Eglise : lorsqu'après s'être choisi des apôtres et leur avoir ordonné d'aller prêcher son nom à toutes les nations, de leur apprendre la doctrine du salut qu'il leur avait apprise à eux-mêmes : *Ite et docete* (*Matth.*, XXVIII, 19), il leur promit en même temps tout ce qui pouvait engager ceux qu'ils convertiraient et qu'ils feraient entrer dans son Eglise, à les écouter, à ajouter foi à ce qu'ils leur enseigneraient ; il leur promit de leur envoyer son Saint-Esprit, et que cet Esprit de sainteté et de vérité tout ensemble serait toujours avec eux, qu'il les assisterait et les dirigerait dans toutes leurs décisions sur la foi et sur les mœurs, dans tout ce qu'ils prescriraient à faire ou à croire aux enfants de son Eglise. C'est là, Mesdames, cette Eglise enseignante, les apôtres et les successeurs des apôtres ; c'est à eux, et non à tous les fidèles, comme l'ont imaginé les novateurs qui, pour s'autoriser dans leur révolte, ont confondu grossièrement l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante, les brebis et les pasteurs, les fidèles et les pontifes ; c'est seulement aux apôtres et à leurs successeurs, qu'il a dit : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.* (*Luc.*, X, 16.) C'est à eux seuls qu'il a dit qu'il serait avec eux par l'assistance de son Saint-Esprit, qu'il y serait tous les jours, *omnibus diebus ;* c'est à eux seuls qu'il a promis que son Eglise enseignante qu'ils représentaient, subsisterait dans tous les siècles et jusqu'à la fin des siècles, *usque ad consummationem sæculi* (*Matth.*, XXVIII, 20) ; que malgré les guerres, les persécutions qu'elle aurait à soutenir du dehors, malgré les révoltes de ses propres enfants et les chagrins qu'ils lui causeraient, les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle ; que toujours attaquée jamais elle ne serait vaincue et détruite : paroles qui prouvent que ces promesses d'assistance et d'infaillibilité ne doivent point se borner aux seuls apôtres, mais de plus à leurs successeurs ; qu'elles doivent également s'étendre à tous les temps soit que les pontifes soient assemblés, soit qu'ils se trouvent dispersés, Jésus-Christ n'ayant fait sur cela aucune distinction ; et cette distinction étant même entièrement opposée à l'énoncé de ses promesses qui dans tous les temps ont eu leur effet : cette

Église toujours ferme, toujours subsistante, a vu passer en effet et s'anéantir successivement des royaumes et des empires. Dès les premiers siècles de son établissement, elle a eu à souffrir d'horribles persécutions : presque dans tous les siècles des ennemis puissants l'ont attaquée et ont voulu la détruire, mais ses ennemis ont été détruits eux-mêmes. Les persécutions ont cessé : elle est restée, cette Eglise, victorieuse et triomphante ; dans tous les temps elle a vu de ses enfants orgueilleux et indociles, l'affliger, la déchirer, combattre par des dogmes impies, la doctrine sainte qu'elle tenait de Jésus Christ ; mais dans tous les temps elle a dit anathème aux novateurs : leurs erreurs, quelques-unes, après avoir fait de grands ravages, se sont enfin évanouies ; celles qui subsistent auront infailliblement le même sort ; la parole de Jésus-Christ y est expresse, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

Voilà donc, Mesdames, le fondement de notre foi, voilà le motif sur lequel nous devons appuyer notre croyance et notre obéissance à l'Eglise, son infaillibilité promise par Jésus-Christ ; tant que nous nous tiendrons unis au vicaire de Jésus-Christ, successeur de Pierre, et aux premiers pasteurs successeurs des apôtres, nous n'avons point à craindre de nous tromper ni d'être trompés ; si nous l'étions, je ne crains point de le dire ici, ce serait Jésus-Christ lui-même qui nous induirait en erreur, puisqu'il veut que nous les écoutions ces pasteurs, comme parlant en son nom et assistés de son Esprit. Aussi depuis l'établissement de l'Eglise, on les a vus user de ce droit, exercer cette autorité que leur a donnée le divin maître ; on les a vus s'appliquer à éclairer, à instruire les fidèles, s'élever contre toute doctrine contraire à la foi, et dire constamment anathème à tous ceux qui ont refusé de se soumettre à leurs jugements et d'adopter leurs décisions. Voilà encore une fois ce qui doit fixer et rassurer tous les enfants de l'Eglise, tous les fidèles, dans quelqu'état et dans quelque situation qu'ils puissent être, quelques lumières et quelques talents qu'ils puissent avoir, esprits sublimes ou bornés, doctes ou ignorants, grands ou petits, monarques ou sujets, voilà leur sûreté à tous, voilà ma sûreté à moi-même ; dès que je tiens à l'Eglise enseignante, à ce corps des pasteurs que Jésus-Christ a établis, pour m'éclairer et me conduire et auxquels il a promis son assistance perpétuelle, dès lors je n'ai plus rien à craindre, il ne me reste qu'une seule chose à faire et des plus faciles, c'est de connaître et de voir si cette Eglise a véritablement parlé, si c'est bien le vicaire de Jésus-Christ, avec le corps des pasteurs, qui me propose une décision, un décret : dès que j'en suis assuré, dès lors je suis sûr aussi de tenir à la vérité, à la foi ; au lieu que si je refuse d'écouter la voix des premiers pasteurs et de me soumettre à leurs décisions, à leurs lumières, dans quel labyrinthe je m'engage ! Dans quel abîme de doutes et de difficultés je me précipite ! Car enfin je me trouve forcé alors d'en croire, ou à mon propre esprit, ou à quelques docteurs particuliers : or rien de moins raisonnable et de moins sûr que ces deux partis ; si je veux suivre mon propre esprit, esprit faible et borné, à quels égarements ne m'exposé-je pas ? Hélas ! il prend si souvent cet esprit, l'erreur pour la vérité, même dans les objets les plus naturels et les plus proportionnés à ses lumières, comment pourra-t-il me guider sûrement et saisir le vrai, lorsqu'il entreprendra de juger sur des objets surnaturels et infiniment au-dessus de lui ? Dans quelles erreurs ; je dis plus, dans quelles absurdités, dans quelles folies n'ont pas donné ceux qui ont voulu, en matière de religion, se conduire par leur propre esprit ? Opinions les plus bizarres, les plus insensées, doctrine la plus monstrueuse, la plus abominable, voilà ce que dans l'Eglise ont produit si souvent ces esprits orgueilleux qui, après s'être soustraits à l'autorité légitime préposée par le Dieu Sauveur, pour les instruire, ont voulu penser et juger sur la religion et sur la doctrine, uniquement d'après eux-mêmes, et qui, au lieu de soumettre humblement leurs lumières aux décisions de l'Eglise, ont osé appeler des décisions de l'Eglise, et les soumettre aux faibles lumières de leur esprit.

Mais, Mesdames, y a-t-il beaucoup plus de sûreté pour un fidèle, lorsqu'il se borne à croire quelques docteurs particuliers et à se conduire aveuglément par leurs lumières, par leurs décisions ? Quoi de plus injuste, de plus téméraire ! Je dois ajouter, quoi de plus insensé que de ne vouloir écouter ni le vicaire de Jésus-Christ, ni le corps entier des premiers pasteurs, parlant avec lui et d'après lui, ni son propre pasteur, son évêque uni au vicaire de Jésus-Christ et au corps des pasteurs, pour préférer, à leurs conseils et à leurs décisions, les décisions et les conseils de quelques docteurs particuliers, esprits indociles qui assez communément cachent, sous le manteau d'une régularité extérieure et hypocrite, une conduite quelquefois la plus déréglée, qui du moins ne s'entretiennent et qui ne s'appliquent à entretenir des âmes simples et malheureusement trop crédules, dans la désobéissance, dans la révolte contre l'Eglise, que par des principes d'entêtement et d'orgueil ; qui après s'être jetés témérairement dans le parti de l'erreur, n'ont pas assez d'humilité, de religion et de bonne foi, pour convenir qu'ils se sont trompés, ou qui ne tiennent aussi opiniâtrément au parti rebelle que par des vues de cupidité, d'intérêt, que parce qu'ils trouvent dans la crédulité des personnes qu'ils ont séduites, d'abondantes ressources, des secours qu'ils n'ont pas le courage de sacrifier à la foi, à la vérité ; quelle témérité encore une fois dans une personne qui se conduit et qui se fait gloire

d'être conduite par de pareils guides! Peut-elle jamais se rendre à elle-même ce témoignage si consolant qu'elle prend le parti le plus sûr, pour ne pas errer en matière de foi et pour s'assurer le ciel par conséquent? Le vrai moyen et l'unique moyen de se tranquilliser et d'agir avec sécurité sur un objet aussi important, c'est donc, Mesdames, d'obéir aux premiers pasteurs unis au vicaire de Jésus-Christ, de se tenir toujours au tronc de l'arbre; ainsi le conseilla un fameux et trop fameux sectaire, à un parent qui le consultait sur le parti qu'il devait prendre dans les disputes qui agitaient l'Eglise, conseil qui suffira pour le condamner au grand jour de la manifestation des consciences, et qui prouvait ouvertement l'inconséquence et l'injustice de sa conduite envers l'Eglise; mais si une obéissance entière et bien sincère à l'Eglise fait toute notre sûreté, j'ajoute de plus qu'elle fait toute notre consolation, tout notre bonheur; notre bonheur pour l'autre vie, notre bonheur pour celle-ci.

II. Je dis bonheur pour l'autre vie; quelques bonnes œuvres que nous puissions faire, quelque éclatantes qu'elles puissent être à l'extérieur, c'est une vérité de foi, Mesdames, qu'elles ne sont vraiment saintes et méritoires du ciel, qu'autant qu'elles sont opérées par la charité, j'entends la charité habituelle et sanctifiante, qui seule peut nous rendre agréables à notre Dieu et dignes de ses récompenses éternelles; mais cette vertu ne subsista jamais dans un chrétien, dans une chrétienne rebelle à l'Eglise; dès qu'elle lui refuse la soumission qu'elle lui doit, dès lors elle n'est plus véritablement son enfant, quoiqu'elle paraisse lui être encore attachée à l'extérieur; Jésus-Christ l'a déclaré expressément et a déclaré également que hors de son Eglise il ne peut y avoir de salut: cette doctrine du divin Maître, les Pères et les docteurs de l'Eglise l'ont tous et constamment enseignée. Celui-là ne peut avoir Dieu pour père, dit saint Augustin, qui n'a pas l'Eglise pour mère; ce n'est plus être véritablement chrétien, dit encore le même saint docteur, de ne plus tenir à l'Eglise de Jésus-Christ; et la raison qu'il en donne, c'est que celui qui lui refuse la soumission qu'elle exige de lui, ne peut avoir au dedans de soi, l'esprit de Jésus-Christ qui seul peut vivifier les bonnes œuvres et les rendre méritoires du ciel. Hélas! Mesdames, je le dis en gémissant et la plus vive douleur dans le cœur; combien de personnes dans le monde, après des bonnes œuvres multipliées presqu'à l'infini, se trouvent cependant, à la mort, faute de cette soumission à toutes les décisions de l'Eglise, dignes des anathèmes et de la colère éternelle du souverain Juge! Combien de personnes religieuses, après une vie des plus longues peut-être, passée dans l'exercice de la mortification et dans la pratique des devoirs pénibles de leur saint état, se trouvent également par ce défaut de soumission, non-seulement sans mérites devant le Seigneur, mais de plus coupables, criminelles et réprouvées à ses yeux! Elles paraissent, à la vérité, ces personnes, livrées à des œuvres saintes; prières, oraisons, austérités, communions, tout se fait au dehors avec piété, avec religion, tout paraît saint; mais, hélas! ce sont des arbres qui, avec la plus belle apparence, sont sans aucun fruit; elles ne sont riches ces vierges chrétiennes, qu'en apparence; au grand jour de la discussion des consciences, elles se trouveront les mains vides dans une pauvreté réelle, dans un dénûment total de grâce et de mérites, doublement mortes aux yeux du Seigneur et par le défaut de foi et par le défaut de charité.

Oui, voilà, Mesdames, le malheureux état de ces personnes qui séduites et trompées par des docteurs du mensonge ou qui aveuglées par des préjugés de la naissance ou de l'éducation, refusent d'ouvrir les yeux à la lumière qu'on leur présente et qui persistent opiniâtrément à refuser à l'Eglise, l'obéissance qu'elles lui doivent; on les entend dire quelquefois que la charité défend de juger et de condamner personne, qu'à Dieu seul appartient le jugement des créatures. Oui, sans doute; mais l'apôtre saint Paul ne la possédait-il pas cette belle vertu de la charité et même au plus grand degré, puisqu'il désirait de se rendre anathème pour ses frères; et cependant ne condamnait-il personne, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens que les avares, les médisants et tant d'autres espèces de pécheurs dont il fait l'énumération, n'entreraient jamais dans le royaume des cieux? Ne condamnait-il personne lorsqu'il écrivait à son disciple Timothée, qu'un certain Alexandre lui avait fait beaucoup de mal, mais que Dieu lui rendrait, selon ses œuvres? (**II *Tim.*, IV, 14.**) Tant de pontifes, de pasteurs, de ministres de Jésus-Christ ne condamnent-ils jamais personne, ou sont-ils donc sans charité, lorsqu'ils déclarent publiquement dans les chaires ou secrètement au sacré tribunal à tous ceux qui ne suivent pas l'esprit et les maximes de l'Evangile qui mènent une vie licencieuse, indigne du caractère de chrétien qu'ils ont reçu dans le saint baptême, qu'ils courent à leur perte éternelle? Mais ces personnes elles-mêmes qui se plaignent ainsi à ceux qui leur font sentir le danger de leur état, lorsqu'elles voient quelqu'un pour qui elles s'intéressent, refuser de se réconcilier avec un ennemi, de renoncer à une habitude criminelle, croient-elles manquer à la charité, en disant à ce parent, à cet ami, que s'il reste dans ses mauvaises dispositions, il n'y a point de salut à espérer pour lui, que l'enfer sera sûrement son partage? Voilà précisément, Mesdames, ce que nous, ministres de Jésus-Christ, nous disons aux personnes que nous voyons dans une désobéissance formelle à quelque décision de l'Eglise; nous ne prétendons pas les condamner absolument, les réprouver, à Dieu ne plaise!

comme l'apôtre saint Paul, nous devons être disposés à sacrifier jusqu'à notre propre vie, pour les sauver : nous n'ignorons pas qu'à Dieu seul appartient le jugement des âmes; que d'ailleurs, ses miséricordes sont infinies; que jusqu'au dernier soupir, dans quelque mauvais état qu'une âme puisse être, elle peut toujours retourner à lui, par un sincère repentir : mais ce que nous leur disons et ce que nous devons leur dire, c'est que si elles persistent jusqu'à la mort dans cette malheureuse disposition de désobéissance, il ne peut y avoir de salut à espérer pour elles; nous leur disons et nous devons leur dire que ce n'est pas croire et avoir la foi que de n'être pas soumis à toutes les décisions de l'Eglise, et que si Jésus-Christ a dit que *celui qui croit sera sauvé*, il a dit aussi que *celui qui ne croit pas sera condamné : Qui non crediderit condemnabitur.* (*Marc.*, XVI, 16.)

Mais s'il faut croire et obéir en tout à l'Eglise, pour se procurer un bonheur éternel, le bonheur de l'autre vie, je dis de plus que cette obéissance peut seule nous procurer le bonheur du temps, nous rendre véritablement heureux dès cette vie. Hélas! dans ce lieu de notre exil, dans cette vallée de misères et de larmes, peut-on aspirer à un véritable bonheur? Vous surtout, Mesdames, qui pour mieux vous assurer le bonheur du ciel, avez embrassé un état de perfection et de croix qui vous prive de tous les avantages que le monde présente à ceux qui vivent au milieu de lui, et par lesquels il prétend, quoique bien faussement, les rendre heureux, pouvez-vous vous rendre heureuses sur la terre? Oui, Mesdames, quoique dans un état de mortification et de croix, il est un bonheur que vous pouvez vous procurer, et que vous pouvez goûter dès cette vie, que goûtent en effet les âmes qui sont sincèrement et toutes à Dieu; c'est un certain contentement intérieur, c'est la paix du cœur; bonheur réel et véritable qui est au dedans de nous, et qui dépend de nous; bonheur que les pécheurs, et tous les ennemis de Dieu ne peuvent se procurer. Or cette paix solide, cette paix du cœur, une personne, une épouse de Jésus-Christ peut-elle la posséder lorsque réfléchissant sur elle-même, elle se trouve dans un état habituel de désobéissance à l'Eglise? Peut-elle l'avoir cette paix, lorsque les supérieurs préposés, par le Seigneur, pour la conduire, lui disent que pour être vrai enfant de l'Eglise, il faut se soumettre, de cœur et d'esprit, à toutes ses décisions; que lorsque le souverain pontife a porté son jugement sur un ouvrage, quel qu'il puisse être, et que le corps des premiers pasteurs a adhéré à ce jugement, tout fidèle, dans quelque état qu'il soit, doit s'y soumettre; que refuser sa soumission alors, c'est se rendre coupable d'un péché grief, que persister dans ce refus de soumission, c'est se tenir dans une disposition, dans une habitude criminelle par conséquent, que c'est s'exposer, je dis plus, que c'est faire véritablement, autant de sacriléges qu'elle reçoit de sacrements? Quoi! lorsque le souverain pontife, le vicaire de Jésus-Christ tient formellement ce langage à un simple fidèle, à une religieuse; lorsque ses supérieurs, lorsque son évêque, lorsque tous les évêques, tous les pontifes de l'Eglise se joignent au vicaire de Jésus-Christ, pour lui tenir le même langage, elle aura, cette religieuse, en ne les écoutant pas, l'esprit tranquille, la paix dans le cœur? Non, non, s'il reste encore, dans cette âme, quelques sentiments de religion, quelques désirs de salut; si une longue et opiniâtre résistance, et si un abus fréquent des choses saintes, n'ont pas tout à fait aveuglé son esprit et endurci son cœur, non, je ne croirai jamais qu'elle puisse avoir la paix au dedans d'elle-même : en vain me protestera-t-elle de sa tranquillité, du repos de sa conscience; je lui dirai hardiment qu'elle cherche à se faire illusion; dans de certains moments surtout, de réflexion plus sérieuse, où la grâce agit plus fortement sur son cœur, peut-elle s'empêcher de se dire à elle-même : mais si je venais à me tromper, mais si mes supérieurs, si le vicaire de Jésus-Christ, si tous les évêques, qui, après tout, sont plus éclairés que moi, et que Jésus-Christ m'a donnés pour m'instruire, s'ils me disent vrai, où en suis-je? Quel est mon état? Quel sera mon sort? Si comme ils me l'assurent tous, ce défaut de soumission me rend criminelle aux yeux de Dieu, tout le bien que je fais, dans mon saint état, est donc réellement sans mérite pour moi; mais si je meurs dans cette disposition, je n'ai donc plus de ressource; une éternelle réprobation sera donc en effet le fruit de ma criminelle résistance, pendant toute l'éternité; moi, épouse de Jésus-Christ, destinée en cette qualité, à occuper une des premières places, dans son royaume, je serai donc réduite à former, dans l'enfer, sur ma malheureuse indocilité, des regrets inutiles et éternels? Une religieuse qui peut faire, et qui fait en effet quelquefois, comme malgré elle, ces raisonnements, peut elle être heureuse et tranquille? Non, non, je le répète, quoi qu'elle en dise, sa conscience doit souvent l'agiter, la tourmenter; qui peut donc la retenir dans son attachement à ses idées? Ah! le voici, Mesdames; et si jamais elle revient de ses préjugés, elle l'avouera de bonne foi, comme bien d'autres l'ont avoué en effet; c'est bien moins une intime persuasion qu'elle est dans la voie la plus sûre; ce qui ne peut être que le respect humain, le qu'en-dira-t-on; c'est qu'elle ne veut pas déplaire à certaines personnes; c'est l'amour-propre et bien mal entendu, puisqu'il est plus glorieux devant les hommes comme devant Dieu, d'avouer qu'on s'est trompé, que de persister dans l'erreur; c'est peut-être encore, la crainte d'une trop grande réforme, d'être obligée de revenir sur le passé, de refaire des confessions dont on voit bien la nullité. Voilà les motifs qui retiennent une épouse de Jésus-Christ dans sa désobéissance à l'Eglise; et tandis qu'elle affecte

beaucoup de tranquillité au dehors, elle reste agitée par des remords cruels qu'elle porte jusqu'au tombeau; car voilà pour l'ordinaire sa funeste fin; après avoir longtemps résisté à la grâce qui la sollicitait de prendre la voie la plus sûre, l'unique voie pour opérer son salut, en obéissant à ses pasteurs légitimes, après s'être laissé longtemps séduire, elle est encore séduite alors; ce n'est pas que dans ces derniers moments, la grâce n'agisse encore sur son cœur : mais accoutumée à lui résister, Dieu, plus irrité que jamais contre cette épouse infidèle, permet qu'elle se fasse illusion jusqu'à la fin, et que malgré des agitations, des troubles qui ne se manifestent que trop au dehors, elle meure dans la désobéissance à l'Eglise, et dans l'inimitié de son Dieu par conséquent : bien différente de la religion véritablement soumise, celle-ci sincèrement attachée à l'Eglise, se défiant avec raison, des lumières de son esprit, redoutant tout ce qui a l'apparence de nouveauté, parfaitement soumise aux décisions des premiers pasteurs, fidèle d'ailleurs à tous les devoirs de son saint état, comme elle a vécu sans remords et dans la paix intérieure, elle voit, sans inquiétude, la mort s'approcher, dans l'espérance que le souverain Juge lui pardonnera ses fautes et ses faiblesses; elle meurt dans le baiser du Seigneur, avec une paix, une tranquillité qui fait l'admiration et l'édification de toutes ses sœurs. Tels sont, Mesdames, les grands avantages que procure une entière et parfaite obéissance à l'Eglise : une sécurité, une assurance intime qu'on ne peut se tromper; et de plus, outre la récompense du ciel, dans l'autre vie, dès celle-ci, un bonheur réel qui consiste à vivre et à mourir dans la paix du cœur. Mais pour y participer à ces grands avantages, il faut aussi que cette obéissance à l'Eglise soit, comme je l'ai dit, entière et parfaite, et pour cela qu'elle soit accompagnée de certaines dispositions qui vont faire la matière de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous sommes tous, Mesdames, si convaincus qu'en qualité d'enfants de l'Eglise, nous lui devons l'obéissance, non-seulement sur les préceptes qu'elle nous impose, pour régler nos mœurs, mais encore sur les décisions qu'elle nous présente, pour fixer notre croyance, qu'on n'a point vu d'hérésiarques et de sectaires qui n'aient protesté qu'ils étaient soumis à cette Eglise, et qui n'aient tenté de prouver cette soumission, par des professions de foi, fausses à la vérité, captieuses et insuffisantes par conséquent; ainsi ils se disent soumis à l'Eglise, et ils ne le sont pas véritablement, parce qu'ils ne le sont que de bouche et non du fond du cœur; ils se disent soumis à l'Eglise et ils ne le sont pas entièrement, parce qu'ils exceptent et qu'ils rejettent quelqu'une de ses décisions, quelques-uns de ses décrets. Or, afin que votre soumission, votre obéissance à l'Eglise soit agréable à Dieu et à l'Eglise elle-même, elle doit être exempte de ces deux défauts, je veux dire qu'elle doit être, en premier lieu, sincère, partir du fond du cœur; et en second lieu, universelle, renfermer tout ce qui peut en être l'objet. Ces deux réflexions étant de la plus grande importance; je vous prie de me renouveler, pour quelques moments, toute votre attention.

I. Je dis, en premier lieu, que l'obéissance à l'Eglise, pour être véritable, doit être sincère et intérieure. Oui, Mesdames, c'est de la bouche qu'il faut confesser la foi, et la manifester au dehors, pour être sauvé : *Ore confessio fit ad salutem*; mais c'est dans le cœur que cette foi doit être, si l'on veut paraître juste aux yeux de Dieu : *corde creditur ad justitiam.* (*Rom.*, X, 10.) Aussi l'Eglise l'a-t-elle toujours exigée cette soumission intérieure. Jamais elle ne regarda comme enfants dociles, que ceux qui ont cru intérieurement la doctrine qu'elle leur a enseignée : à la vérité, il n'en est pas ainsi dans la société civile; un père qui fait un commandement à ses enfants, ou un roi qui intime des ordres à ses sujets, n'exige point absolument une soumission intérieure et du cœur, elle est, à la vérité, plus convenable, comme plus parfaite; mais un souverain n'ayant qu'à maintenir l'ordre et la police dans ses Etats, et un père n'ayant qu'à veiller sur le gouvernement extérieur de sa famille, l'un et l'autre s'inquiètent peu après tout, qu'on les approuve intérieurement dans ce qu'ils ordonnent, ou dans ce qu'ils défendent, pourvu qu'on se conforme, et qu'on paraisse se conformer à leur volonté : mais pour l'Eglise notre mère, il n'en est pas ainsi; comme elle a été instituée par le Dieu-Sauveur, non-seulement pour régler la conduite extérieure de ceux qui sont à lui, mais de plus, et surtout pour régler leur intérieur, et les conduire par là, à la sainteté, et par la sainteté, au bonheur du ciel, elle ne peut se contenter d'une soumission purement extérieure, qui se bornerait à la main, pour ainsi dire, mais qui n'affecterait point l'âme, et ne la rendrait point vraiment soumise : ainsi, quand l'Eglise présente à tous ses fidèles, un nouveau décret qui condamne une erreur nouvelle ou renouvelée, et déjà condamnée, tout fidèle est obligé d'y adhérer, de s'y soumettre de cœur et d'esprit, parce qu'alors, comme le dit saint Bernard, la foi de la bouche ne vaut rien sans la foi du cœur : ***Non valet fides oris, sine fide cordis.*** Ce n'est donc point entrer dans l'esprit de l'Eglise, être vraiment enfant de l'Eglise, de s'en tenir sur le décret, à un silence respectueux, comme on l'appelle : silence qui n'est qu'un subterfuge inventé par les hérétiques, pour se soustraire réellement à l'obéissance; silence qu'ils allèguent, et qu'ils font beaucoup valoir, lorsqu'on les presse de se soumettre, mais qu'ils n'observent guère : silence faussement appelé respectueux, puisqu'il mar-

que au contraire leur peu de respect pour l'Eglise : disons mieux, silence réellement injurieux à l'Eglise, puisqu'ils ne l'observent et ne l'allèguent que parce qu'ils ne sont pas persuadés intérieurement de l'autorité infaillible de l'Eglise, et du droit qu'elle a d'exiger, de tous ses enfants, une soumission sincère et intérieure, sur tous ses décrets. Ce n'est point encore être véritablement enfant de l'Eglise, de s'en tenir à une espèce de neutralité, de ne vouloir être, comme l'on dit, d'aucun parti ; langage ordinaire de ceux et de celles qui ne veulent pas se soumettre, et qui manifestent également leur façon de penser; langage qui n'est que sur les lèvres, et pour en imposer aux supérieurs ecclésiastiques, mais qui n'empêche pas, que dans les occasions où l'on croit pouvoir agir et parler librement, l'on ne montre de la chaleur et le plus vif intérêt pour la mauvaise cause qu'on a malheureusement embrassée : mais je dis plus, langage injuste, s'il était sincère et injurieux à l'Eglise. Je dis injurieux à l'Eglise, parce que c'est là supposer faussement un parti opposé à un autre parti, ce qui n'est pas, et ne peut être. Toutes les hérésies qui ont paru, l'Eglise, usant du droit que lui a donné Jésus-Christ, les a toujours condamnées ; elle ne doit pas plus être regardée comme un parti opposé à un autre, qu'un souverain qui entreprendrait de soumettre de ses sujets, qui ayant formé un parti dans l'Etat, se seraient révoltés contre lui : mais j'ai dit de plus, langage injuste et très-injuste, parce que, lorsqu'il s'agit de foi et de soumission à l'Eglise, la neutralité ne peut être permise. Celui qui n'est pas pour moi, a dit le Fils de Dieu lui-même, est véritablement contre moi : *Qui non est mecum, contra me est* (*Luc.*, XI, 23) ; celui par conséquent qui n'est pas ouvertement pour l'Eglise, soumis à toutes les décisions de l'Eglise, à laquelle ce Dieu Sauveur a communiqué son autorité, est donc formellement contre l'Eglise, rebelle à l'Eglise : voilà ce qu'ont enseigné constamment les Pères et les docteurs. Tout chrétien est, en cette qualité, soldat de Jésus-Christ, dit Tertullien : *Vir Christianus, miles.* Or un soldat, qui dans les occasions, se tiendrait à l'écart, qui refuserait d'obéir à son prince, de défendre sa patrie, serait regardé, avec raison, comme un traître tout à la fois, à sa patrie, et à son roi : de même une personne, enfant de l'Eglise, dans quelque état qu'elle puisse être, qui refuse de rendre raison de sa croyance à ceux qui sont préposés pour la lui demander, ou qui voyant l'Eglise attaquée, calomniée par des rebelles, se borne au silence, se rend coupable de trahison, de lâcheté, et ne peut être regardée comme vrai enfant de cette Eglise. Je sais qu'il faut de la modération, de la prudence, dans la défense de l'Eglise et de la foi; un zèle trop vif, téméraire et indiscret, est plus propre à nuire à l'Eglise, qu'à la servir et à la défendre : aussi suis-je bien éloigné d'approuver des excès que Jésus-Christ et son Eglise elle-même interdisent et condamnent. Mais si un zèle excessif et peu mesuré est condamnable, une indifférence affectée, lorsqu'il faut manifester sa foi, l'est également; c'est rougir alors de Jésus-Christ. Or il a déclaré qu'il rougira un jour, devant son Père, de ceux qui auront rougi de lui devant les hommes. Hé quoi! l'on a vu, dans tous les temps, et nous le voyons encore, avec douleur, les partisans de l'erreur, la défendre avec un zèle, une ardeur singulière; rien ne leur coûte, lorsqu'il s'agit d'accréditer leur fausse doctrine, de se conserver des prosélytes, ou d'en augmenter le nombre; et une personne, une religieuse qui se dit catholique, sincèrement attachée à l'Eglise, croirait remplir toute justice, en se tenant tranquille, en refusant de parler et de s'expliquer, lorsqu'il serait utile et nécessaire même, pour l'édification et pour empêcher tout soupçon sur sa foi, qu'elle fît connaître ses sentiments? Non, non, Mesdames, tenir une pareille conduite, affecter une pareille indifférence, c'est prouver qu'on n'a pas une soumission intérieure et sincère à l'Eglise; c'est l'offenser par conséquent et l'outrager; c'est offenser et outrager Jésus-Christ son chef et son auteur. La soumission, l'obéissance à l'Eglise, pour être vraie, doit donc être sincère et se montrer telle : mais elle doit, de plus, être universelle, s'étendre à tout ce qui en est l'objet ; seconde qualité aussi nécessaire au salut, que la première.

II. Voilà cependant, j'ose le dire ici, à quoi on reconnaît le plus sûrement, une personne peu soumise à l'Eglise ; si elle se trouve dans quelques circonstances qui la forcent, pour ainsi dire, de rendre raison de sa foi, à ses supérieurs, rien de plus beau, de plus étendu que sa profession de foi : elle ne fera aucune difficulté de condamner toutes les erreurs qui ont été jusqu'ici condamnées par l'Eglise, mais sans faire jamais mention de celle à laquelle elle est malheureusement attachée, ou au parti qui la soutient; elle se dira soumise à tous les décrets de l'Eglise, mais toujours en mettant de côté, en exceptant celui qui condamne les novateurs du temps présent et le seul cependant pour lequel ses supérieurs exige d'elle et formellement, expressément, sa soumission. Voilà au reste, Mesdames, ce que l'on a vu dans tous les temps. Les pélagiens condamnaient sincèrement les dogmes d'un Arius, d'un Nestorius et de tous les hérésiarques qui les avaient précédés, mais non la doctrine de Pélage leur maître. Les luthériens, les calvinistes disaient et ont toujours dit volontiers anathème à Pélage et à tous les autres novateurs, mais jamais à Luther, à Calvin. Or, je le demande ici, est-ce là une conduite droite et suivie? N'est-ce pas avoir un poids et un poids, une mesure et une mesure? Ah! Mesdames, pour peu qu'une personne opiniâtrément attachée à un point de doctrine condamné par l'Eglise, voulût réfléchir sérieusement sur sa conduite, et

déposer d'anciens et malheureux préjugés, n'y reconnaîtrait-elle pas une inconséquence sensible, une évidente contradiction? Ne nous y trompons pas, la foi est indivisible dans son objet, comme l'amour de Dieu dans le sien; en sorte que, comme on n'a plus un véritable amour pour Dieu, quand on transgresse volontairement un seul de ses préceptes, quand d'ailleurs on accomplirait tous les autres, de même on n'a plus une vraie foi, une soumission entière et parfaite à l'Eglise, quand on la refuse à un seul de ses décrets, quoique d'ailleurs on se dise soumis à tous les autres. Tel est le sentiment de tous les docteurs de l'Eglise. Hé quoi! Jésus-Christ, lorsqu'il nous a ordonné de l'écouter cette Eglise et de lui obéir, a-t-il distingué entre décision et décision, entre décret et décret? Quoi! l'on paraît se soumettre à un décret qui a toutes les formalités requises pour en faire un décret de l'Eglise, et l'on refuse sa soumission à un autre qui est absolument revêtu des mêmes formalités? Quelle contradiction! quelle injustice! Ce n'est donc plus l'autorité infaillible de l'Eglise qui inspire cette soumission; ce n'est donc qu'après avoir examiné, jugé un décret, qu'on le reçoit ou qu'on le rejette; on devient donc véritablement soi-même, juge de l'Eglise: quel aveuglement! quelle témérité!

Mais comment se soumettre à un décret qui ne condamne et qui ne spécifie aucune erreur? Sur quoi tombe la condamnation, et sur quoi doit tomber notre soumission? Voilà, Mesdames, une objection qu'allèguent bien des personnes, pour refuser à l'Eglise la soumission qu'elle exige d'elles? Mais pour y répondre, je pourrais dire à une personne qui me la ferait cette objection, qu'à la vérité l'Eglise notre mère, en condamnant tel livre en particulier, aurait pu spécifier chaque erreur et les faire connaître aux fidèles: oui sans doute; mais quoi, parce qu'elle n'a pas jugé à propos d'en agir ainsi, un fidèle se croira en droit, par cette seule raison, de rejeter son décret et de ne s'y pas soumettre? Quoi de plus injuste! Cette supposition va vous le faire sentir. Un homme a un fils qu'il aime tendrement; plein de sagesse, il lui défend d'aller dans un tel lieu, ou de fréquenter une telle personne, lui alléguant qu'il a de bonnes raisons pour lui faire cette défense, sans lui rien dire de plus; ce fils refuse d'obéir à ce bon père, par la raison qu'il ne lui a pas spécifié en détail, les dangers qu'il y aurait pour lui, à fréquenter ce lieu ou cette personne? Quelle idée auriez-vous de cet enfant et de sa docilité? Cependant, absolument parlant, ce père pourrait se tromper, dans les motifs de sa défense, au lieu que l'Eglise toujours dirigée par le Saint-Esprit, ne peut errer, lorsqu'elle entreprend de diriger notre foi et de régler nos mœurs; mais de plus, combien d'erreurs que l'Eglise a condamnées, par de pareils décrets, et auxquels on a vu des novateurs eux-mêmes acquiescer, parce que ces décrets n'avaient aucun rapport à leur mauvaise doctrine! Mais enfin je demande si c'est ne rien condamner que de déclarer qu'un tel livre, qu'un tel ouvrage contient des propositions, et telles propositions qu'on désigne, dont les unes sont hérétiques, les autres scandaleuses, les autres blasphématoires, et le reste; je demande si la soumission est censée portée sur rien, quand on croit, d'après le jugement du souverain pontife et des évêques, que toutes ces propositions sont telles en effet que les qualifie le décret qui les condamne? N'est-ce pas pour un enfant de l'Eglise, vouloir s'aveugler et avoir peu de docilité dans l'esprit, que de se soumettre à ce décret, parce qu'il ne lui dit pas expressément, c'est cette proposition qui est hérétique, celle-là est scandaleuse? Ah! Mesdames, quand une personne, une religieuse surtout est sincèrement attachée à l'Eglise et à Jésus-Christ son céleste Époux, elle est bien éloignée de pareils sentiments et de tenir une pareille conduite. Vous avez sans doute entendu parler de l'acte généreux de soumission et de docilité d'un prélat des plus vertueux et des plus éclairés du siècle dernier; un de ses ouvrages fut déféré au vicaire de Jésus-Christ, qui, après un mûr examen, le condamna par un decret: les évêques de France assemblés acceptent le décret. Dès que le prélat l'apprend, c'en est assez pour lui: il reconnaît que l'Eglise a parlé; peu content de se soumettre de cœur et d'esprit à la décision du souverain pontife, il monte en chaire et donne à ses diocésains l'exemple de la plus parfaite obéissance; il condamne lui-même son livre et leur en défend absolument la lecture: voilà ce que produira toujours l'humilité chrétienne, quand elle règne véritablement dans un cœur.

Mais quoi! obliger des filles ignorantes qui ne doivent savoir que leur règle et les devoirs du salut, d'être théologiennes, de parler de doctrine qu'elles n'entendent pas, cela est-il juste et raisonnable? Non, Mesdames, je conviens volontiers, avec vous, que des religieuses ne doivent point connaître et savoir des dogmes qui passent la portée de leur esprit; ce ne fut aussi jamais là l'intention des supérieurs ecclésiastiques, qui souhaiteraient, au contraire, que ces filles ignorassent toutes et absolument ces disputes qui divisent les fidèles et affligent l'Eglise. Rien, en effet, ne les console plus ces supérieurs que de voir des communautés, sans diversité de sentiments, qui bien unies entre elles et par sentiment soumises à toutes les décisions de l'Eglise, ne s'entretiennent jamais des matières qui en sont l'objet; ils en bénissent le Seigneur et ne sont occupés alors qu'à écarter les loups de ces pures et saintes bergeries; mais quand ils voient, au contraire, de ces vierges chrétiennes qui, malheureusement séduites par de faux docteurs, sont dans une disposition de désobéissance à un décret porté par l'Eglise, qui oblige tous les fidèles à s'y

soumettre, et sous les peines les plus rigoureuses; quand ils voient que ces vierges, par leur désobéissance, encourent véritablement ces peines canoniques, qu'elles deviennent par là criminelles aux yeux de Dieu, que tout ce qu'elles font de bien, dans cet état, se trouve, par ce défaut de soumission, sans mérite devant Dieu; quand ils voient qu'elles fréquentent peu les sacrements, ou qu'aussi mal disposées, elles n'en approchent que pour les profaner; quand ils voient ou quand ils savent du moins, que bien loin de garder un silence qu'elles font tant valoir, lorsqu'on les exhorte à se soumettre, elles se rassemblent secrètement pour discourir et s'encourager réciproquement dans leur désobéissance, que malgré les défenses de leur supérieur, de leur évêque, elles lisent des livres empoisonnés qui ne peuvent que les confirmer et les entretenir dans leurs mauvaises dispositions; pour peu qu'ils aient, ces supérieurs, de zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, peuvent-ils rester dans l'inaction, laisser se perdre des âmes précieuses à Jésus-Christ, dont le soin leur a été confié et dont ils doivent lui rendre, un jour, un compte rigoureux? Qui peut donc les blâmer, s'ils travaillent à ramener au divin bercail ces brebis égarées? Ah! ce qui serait injuste et blâmable dans eux, ce serait d'abuser de leur autorité par des manières dures et rebutantes; ministres de Jésus-Christ, ils doivent toujours se montrer animés de cet esprit de douceur, de patience et de charité dont leur divin Maître leur a donné l'exemple, même envers les plus grands pécheurs; un zèle ardent, impétueux et trop vif ne fut jamais propre qu'à éloigner les esprits et à indisposer les cœurs; mais quand il se montre ce zèle, accompagné de douceur et de cordialité, ce qu'il y a de condamnable alors, c'est la censure qu'on en fait et la résistance qu'on lui montre.

Mais il est une loi du prince qui défend de parler de ce décret, sur lequel on exige la soumission et de tout ce qui y a rapport; les supérieurs ne peuvent donc en parler eux-mêmes sans désobéir au prince. Pour répondre à cette objection, que ne manquent jamais de faire ceux et celles qui se trouvent pressés par de fortes raisons : je dis, en premier lieu, que ce n'est point aux inférieurs à censurer la conduite de leurs supérieurs; que quand on a, pour eux, un véritable respect, on les juge toujours favorablement, et l'on présume qu'il ne font rien et qu'ils sont incapables même de rien faire contre leur devoir : mais je réponds plus directement, en second lieu, que le prince peut, à la vérité, pour de sages raisons, interdire à ses sujets des écrits et des disputes, qui tendent bien moins à découvrir et à défendre la vérité qu'à animer les esprits, qu'à faire naître et à entretenir des troubles et des divisions, des guerres intestines, toujours préjudiciables à l'Etat : mais je dis aussi que, par cette loi du silence, le souverain n'a jamais prétendu fermer la bouche aux évêques et à ceux qui les représentent, qu'il l'a ainsi formellement déclaré lui-même. Hé! comment pourrait-on croire qu'un monarque qui se glorifie du titre de roi très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise, qui s'est montré attaché à la chaire de Pierre, soumis à ses décrets et ennemi de toute nouveauté, qui a paru connaître les devoirs des évêques et la mauvaise foi des réfractaires, ait eu intention, par la loi, de favoriser ceux-ci et d'empêcher ceux-là d'instruire les fidèles confiés à leur soin et d'exercer un ministère qu'ils tiennent de Jésus-Christ, et duquel ils doivent lui rendre compte un jour; alléguer à ses supérieurs la loi du silence, est donc une pure défaite et une marque évidente de désobéissance à l'Eglise. Après avoir réfuté, Mesdames, les difficultés qu'on fait, pour l'ordinaire, pour se maintenir dans des sentiments de révolte, je joins ici une réflexion qui paraîtra équitable à tout esprit sans prévention; c'est que tant d'objections et de répliques sont un fort préjugé contre la personne qui les fait : c'est qu'il faut que la cause qu'elle défend soit bien mauvaise pour se voir comme forcée d'alléguer les mêmes difficultés et faire les objections qu'ont faites, dans tous les temps, les hérétiques et ceux mêmes que cette personne regarde comme tels, de tenir le même langage, d'employer les mêmes moyens de défense, d'user des mêmes détours, des mêmes subterfuges. Ah! Mesdames, la vérité a une marche bien plus droite et bien plus simple : la vraie foi montre bien plus de candeur et d'humilité : je dis d'humilité surtout; car si l'on montre tant de résistance à ses supérieurs, à son évêque, à toute l'Eglise; je l'ai déjà dit et je ne puis trop le répéter, c'est l'attachement à son propre sens, c'est l'orgueil. Qu'une religieuse soit véritablement humble, petite à ses propres yeux, qu'elle se défie de ses lumières; qu'elle ait d'ailleurs un vrai désir de se sanctifier dans son saint état, quelque aveuglée qu'elle puisse être par des préjugés de naissance ou d'éducation, j'ose promettre de lui faire sentir bientôt la vérité et de la remettre dans la voie de la foi et du salut.

*Conclusion, pour la religieuse qui aurait à se reprocher de la résistance à quelques décisions de l'Eglise.*

Ah! je le vois et le reconnais présentement, ô mon Dieu, que c'est l'orgueil qui m'a retenue jusqu'ici dans l'erreur; oui, cet orgueil qui a perdu Lucifer, qui a précipité tant d'hérésiarques, de novateurs, de sectaires dans l'enfer, c'est ce même orgueil qui m'a dominée et qui m'a rendue sourde aux avis les plus charitables de mes supérieurs, qui m'a fait employer pour défendre ce que j'appelais faussement la vérité des moyens que ma conscience me reprochait. Ah! Seigneur, vous n'avez pas permis à mon égard, ce que vous avez permis à l'égard d'une infinité d'autres,

moins coupables que moi peut-être, que la mort me surprît dans ma désobéissance; c'est un effet de votre miséricorde, dont je ne veux plus me rendre indigne. Dès ce moment, ô mon Dieu, j'en prends la résolution; chaque jour je vais vous adresser de ferventes prières pour assurer ma foi et mon salut; à ces prières je joindrai des instructions et des lectures, que la crainte de me soumettre à la vérité m'ont fait refuser tant de fois. Daignez, Seigneur, les accompagner de votre grâce; pour l'obtenir, je vais remplir avec plus de fidélité que jamais les devoirs et les observances de mon saint état; eh! que me servirait d'y avoir été fidèle, si je manquais de soumission à l'Eglise, sans laquelle je ne puis acquérir aucun mérite et vous plaire. Quelle douleur pour moi à la mort, quel désespoir dans l'éternité, si je persistais à fermer les yeux à la vérité? Hélas! citée à votre redoutable tribunal, qu'aurais-je à vous alléguer pour ma justification? Serait-ce une excuse légitime, à vos yeux, d'avoir préféré mes propres lumières à celle des premiers pasteurs et à l'autorité de l'Eglise entière? Ne permettez pas, Seigneur, que mes préjugés m'aveuglent plus longtemps; daignez m'éclairer vous-même et m'attacher uniquement à vous, afin qu'après avoir vécu sur la terre, dans la foi et dans la charité, je puisse un jour participer dans le ciel à vos récompenses éternelles. Ainsi soit-il.

*Conclusion pour une religieuse docile et soumise à toutes les décisions de l'Eglise.*

Ah! Seigneur, quel aveuglement! Qu'elles seraient dignes de compassion et coupables à vos yeux, ces vierges vos épouses, qui devant vous montrer et à votre Eglise, plus d'attachement et de soumission que les simples fidèles refuseraient d'ouvrir les yeux à la vérité, et vivraient dans une habitude de révolte contre les premiers pasteurs! Quel malheur pour elles, après une vie de retraite et de mortification, de se voir, par une orgueilleuse et criminelle désobéissance, privées pour toujours de votre vue et des joies du ciel qui en devaient être la récompense! Ah! je le sais, qu'il est très-difficile de se défaire des préjugés de la naissance ou de l'éducation. Quelles actions de grâces n'ai-je donc pas à vous rendre, ô mon Dieu, de m'avoir fait naître, par préférence à une infinité d'autres, dans le sein de la véritable Eglise, et de m'avoir procuré de plus, une éducation dans laquelle j'ai puisé, avec des sentiments de religion et de piété, celui d'un attachement sincère à la foi et surtout de m'avoir placée dans une sainte maison qui se glorifie de la plus entière soumission à toutes les décisions de votre Eglise, et qui m'a confirmée moi-même dans ces saintes dispositions. Mais que me servirait, ô mon céleste Epoux, d'avoir cru si je ne vis pas d'une façon conforme à ma croyance? Hélas! parmi ce grand nombre de vos épouses rebelles, il en est peut-être qui remplissent plus exactement que moi les devoirs de notre saint état; pour me condamner ne me les citerez vous point au grand jour de vos vengeances? Quelle confusion ne doivent pas m'inspirer ces réflexions! Mais ce que cette confusion doit produire surtout, c'est de me faire joindre désormais à la soumission, à la foi dans l'esprit, la charité, la piété, la ferveur dans le cœur; j'en prends la résolution dans ce moment. Oui, Seigneur, avec le secours de votre grâce, je vais travailler plus que jamais à ma perfection, en mettant plus de recueillement dans ma conduite, plus d'exactitude à mes devoirs et aux observances de mon saint état, plus d'attention à orner mon âme de toutes les vertus nécessaires à vos épouses; au motif de ma sanctification j'ajouterai, dans cette conduite régulière, celui d'obtenir de votre miséricorde la conversion de ce grand nombre de vos épouses qui, par un défaut de soumission à l'Eglise, courent en aveugles à leur perte éternelle. Après avoir travaillé par là sur la terre, autant qu'il est en moi, à votre gloire, j'aurai le bonheur, je l'espère de votre miséricorde, d'y participer un jour et pour toujours dans le ciel. Ainsi soit-il.

## HUITIEME JOUR.

### Premier discours.

#### SUR LE BONHEUR DU CIEL.

Justi in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum. (*Sap.*, V, 16.)

*Les justes vivront éternellement, et c'est du Seigneur qu'ils reçoivent leur récompense.*

Tel est, Mesdames, l'heureux sort de ces justes et de ces épouses du Dieu Sauveur surtout, qui ont terminé leur course dans sa grâce et dans son amitié; en payant, comme les autres, le tribut à la mort; elles ont paru, à la vérité, aux yeux des faux sages du siècle, privées du bonheur de la vie; mais qu'elle leur a été avantageuse cette privation, puisqu'en les délivrant de toutes les peines inséparables de cette vie mortelle, elle les a mises en possession d'une vie constante et éternelle! *Justi in perpetuum vivent.* Cependant, Mesdames, ce n'est point précisément à vivre éternellement que consiste le bonheur des élus dans le ciel; à ne considérer que cette subsistance éternelle en elle-même, il n'ont rien en cela que de commun avec les réprouvés dans l'enfer; mais ce qui fait le souverain bonheur des uns et le malheur souverain des autres, c'est que ceux-ci ne subsisteront que pour servir d'éternelles victimes à la colère de leur Dieu qu'ils auront irrité par leurs crimes, et que ceux-là au contraire vivront éternellement pour jouir de leur Dieu comme d'une récompense qu'il leur aura accordée, pour lui avoir été fidèle sur la terre. Vous n'en doutez pas, Mesdames, de cette récompense du ciel; la parole de votre céleste Epoux y est trop expresse; vous en avez de plus, un sentiment trop profondément gravé dans votre cœur. Cependant mettez-vous, avez-vous mis du

moins jusqu'à présent, tout le zèle et tout l'empressement qui dépend de vous, pour vous assurer ce bonheur du ciel? C'est donc pour en exciter ou pour en augmenter dans vous le désir, que je viens vous en entretenir ici. De quoi s'agit-il donc pour vous? Quelle est donc cette récompense du ciel qui vous est offerte et qui nous est offerte à tous? C'est, dit saint Augustin, un état dans lequel Dieu lui-même rendra parfaitement heureux notre esprit et notre cœur; notre esprit en se communiquant à lui, comme un principe fécond de lumière et de vérité; notre cœur en se communiquant à lui comme une source abondante de paix et de consolations. Je m'arrête à cette pensée du saint docteur, et je dis que dans le ciel notre esprit sera parfaitement heureux, par les connaissances sublimes et abondantes que Dieu lui communiquera; ce sera le sujet de la première partie de ce discours. J'ajoute que, dans le ciel, notre cœur jouira d'un bonheur également parfait, par la joie pure et solide dont Dieu la pénétrera; ce sera le sujet de la seconde partie. La matière est comme vous le voyez, Mesdames, et des plus intéressantes, et tout à la fois des plus consolantes. Je me flatte que vous voudrez bien m'honorer de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Si je viens ici, Mesdames, vous entretenir du bonheur du ciel, ce n'est pas cependant que je prétende vous en donner une idée parfaite, et qui renferme tout ce qu'il est en lui-même; non, ce serait une témérité de l'entreprendre: les saints, les esprits célestes eux-mêmes qui le possèdent dès à présent ce bonheur ne le comprennent pas, et ne le comprendront jamais. Hé! qui pourrait sur la terre, nous en donner une parfaite connaissance? Si, comme l'apôtre saint Paul, nous consultons nos sens, quelques beautés que nous puissions apercevoir dans ce vaste univers, elles ne peuvent être comparées aux beautés du ciel; et quelque magnifiques descriptions qu'on puisse nous en faire, elles ne répondront jamais à ce qu'il est en lui-même; si nous consultons notre propre cœur, quelqu'insatiable qu'il nous paraisse; ah! ce qu'un Dieu prépare dans le ciel à ses élus, surpasse infiniment l'immensité de ses désirs; si nous consultons les Pères de l'Église, ces hommes si éclairés dans les choses célestes et divines, quelques efforts qu'ils aient faits pour nous faire connaître le bonheur du ciel: Hé! que de merveilles n'ont-ils pas publiées de vous, ô cité de mon Dieu? Ils nous répondront tous, d'après saint Augustin, qu'on peut bien l'acquérir ce bonheur, mais qu'on ne peut jamais l'estimer ce qu'il vaut; que semblable au Dieu qui en est l'objet, il est bien plus aisé d'en dire ce qu'il n'est pas, que ce qu'il est; et qu'en un mot, il surpasse infiniment en excellence et en beauté, tout ce qu'on en pourrait jamais dire ou penser. Après cela, Mesdames, tout ce que je pourrai vous en dire moi-même ne sera-t-il pas plus propre à en diminuer la gloire à vos yeux, qu'à vous en donner une véritable idée? Pour remplir cependant votre attente et mon ministère, essayons, en suivant les lumières de notre foi, et par comparaison avec les avantages de la terre de connaître quel est donc cet objet de notre espérance, et quelles sont les richesses, comme dit saint Paul, de cet héritage qu'un Dieu nous destine dans le ciel.

I. Je dis, en premier lieu, que dans le ciel, notre esprit sera parfaitement heureux par les connaissances que Dieu lui communiquera. Nous désirons naturellement tout savoir et tout connaître; désir après tout, de tous ceux que nous pouvons former en cette vie, un des plus raisonnables, parce qu'il est un des plus conformes à la nature d'une substance toute spirituelle, telle qu'est notre âme: mais ce n'est point sur la terre que nous pouvons le satisfaire ce désir. Pourquoi cela? Ah! Mesdames, c'est qu'à quelque étude que nous nous livrions, nous ne pouvons savoir que peu; c'est que ce peu de savoir nous coûte encore bien de l'application, bien du travail; c'est que ce peu de savoir est d'ailleurs toujours mêlé de beaucoup d'erreurs et d'incertitudes; c'est qu'enfin nous oublions aisément ce peu que nous apprenons si difficilement: mais dans le ciel, notre esprit n'aura rien à craindre de tous ces inconvénients. Non, Mesdames, et voici la différence; les connaissances que nous pouvons acquérir dans cette vie sont courtes et bornées, et celles qu'un Dieu nous communiquera dans le ciel seront universelles dans leur objet; nos connaissances sur la terre sont difficiles et fatigantes, et celles du ciel seront faciles dans leur acquisition; nos connaissances sur la terre sont obscures et incertaines, et celles du ciel seront infaillibles dans leur motif; nos connaissances enfin sur la terre sont changeantes et passagères, et celles du ciel seront constantes dans leur durée. En moins de mots dans le ciel, nous saurons tout absolument ou sans rien ignorer; nous saurons tout facilement ou sans nous fatiguer; nous saurons tout infailliblement ou sans nous tromper; nous saurons tout constamment ou sans jamais l'oublier.

Je comprends et je dis en premier lieu, que dans le ciel nous saurons tout absolument ou sans rien ignorer. Avec cette curiosité qui nous est si naturelle, avec cette avidité de tout apprendre et de tout savoir, que savons-nous et que pouvons-nous savoir? Supposons la personne la plus savante, joignons à l'esprit le plus solide et le plus pénétrant, l'étude la plus longue et la plus infatigable; que saura-t-elle, après tout, ou plutôt que n'ignorera-t-elle point encore, si nous la consultons cette personne que nous regardons peut-être comme un fonds inépuisable de science et d'érudition? Elle-même nous avouera, si elle est de bonne foi, qu'elle ne sait rien ou que le peu

de connaissances qu'elle a acquises n'ont servi qu'à lui en faire apercevoir une infinité d'autres qu'elle n'a point et qu'elle prévoit ne pouvoir jamais acquérir. Mais dans le ciel, notre âme n'y sera pas plus tôt introduite, que la vue de notre Dieu la remplira d'une infinité de connaissances et de connaissances les plus sublimes. Oui, Mesdames, notre esprit, cet esprit à présent si faible et si borné dans le ciel, Dieu l'élèvera au-dessus de lui-même, il le fortifiera, et par la lumière de gloire qu'il lui communique, il nous donnera, non pas de le connaître par réflexion et en énigme, comme en ce monde, dit l'Apôtre : *Per speculum in ænigmate*, mais de le voir à découvert et tel qu'il est en lui-même : *Facie ad faciem, sicuti est.* (I *Cor.*, XIII, 12.) Il ne sera donc plus pour nous notre Dieu dans le ciel, un Dieu d'une lumière inaccessible ; ce ne sera plus ce Dieu terrible qui, posant autrefois des barrières sacrées au pied de la montagne qu'il habitait, ne manifestait sa présence que par le tonnerre et par les éclairs, et ne faisait entendre sa voix que du fond d'un épais nuage; ce sera un Dieu aimable et infiniment aimable qui, après nous avoir introduits jusque sur la montagne sainte de Sion, dans le propre séjour de son repos, nous permettra de le voir, de l'approcher, de contempler ses rayons éternels, cette majesté infinie, sans crainte d'en être opprimés par sa gloire.

Oui, Mesdames, c'est par le secours de cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement alors en Dieu cette grandeur, cette puissance, cette sagesse, cette justice, cette bonté, toutes ces perfections infinies que nous ne pouvons connaître dans cette vie, que par les effets admirables qu'elles produisent; c'est avec cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement alors tous ces mystères ineffables qui font à présent l'objet de notre foi, et qui sont le fondement de notre religion ; un Dieu seul en trois différentes personnes; la Divinité elle-même unie étroitement avec l'humanité ; que nous comprendrons clairement alors cet abaissement, cet anéantissement infini de la part du Créateur, cette grandeur, cette élévation également infinie, pour ainsi dire, du côté de la créature ; que nous verrons alors l'adorable humanité de ce Dieu-Homme, non plus, comme autrefois, dans les souffrances et chargée de nos misères; mais toute rayonnante de gloire et comme un vêtement resplendissant de la Divinité. C'est par cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement alors tous ces effets si prodigieux de la rédemption des hommes, ces décrets éternels et bienfaisants d'un Dieu pour des créatures toujours ingrates et toujours aimées ; ces voies impénétrables de prédestination, ces moyens efficaces de sanctification, cette infinité d'événements tous dirigés pour le bien de ses élus, cet enchaînement mystérieux de grâces et de faveurs à l'égard de toutes ses créatures raisonnables, et surtout à notre égard. Oui, vous le verrez alors, vous, épouses de Jésus-Christ, tout ce que ce Dieu de bonté aura fait pour vous et pour chacune de vous ; tous ces bienfaits généraux et particuliers dans l'ordre de la nature et de la grâce ; toutes ces faveurs, ces grâces spéciales, dont il vous a comblées, vous appelant à l'état religieux et depuis qu'il vous a fait entrer dans ce saint état; vous verrez cette correspondance, cette fidélité de votre part, toutes ces œuvres d'obéissance, de détachement et de mortification, de justice et de sainteté, qui auront composé votre couronne de gloire jusqu'à vos chutes et vos infidélités que votre Dieu, par les sentiments de repentir que vous en aurez conçus, aura fait servir à votre perfection et à votre salut; toutes vos démarches, en un mot, par lesquelles il vous aura conduites au ciel comme par la main, depuis le premier instant de votre raison jusqu'au dernier soupir de votre vie.

C'est avec cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement alors ces cieux immenses, ces astres éclatants, toutes ces parties si variées et si magnifiques qui composent ce vaste univers; que nous contemplerons à loisir tous ces rapports singuliers qu'elles ont les unes avec les autres ; que nous verrons clairement tous ces ressorts de la nature qui font à présent le sujet de notre admiration et de nos recherches, mais sur lesquels nous ne pouvons donner que de faibles conjectures. C'est encore avec cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement alors cette multitude presque infinie d'esprit célestes, avec toutes les perfections sublimes dont Dieu les a ornés dès leur création ; que nous verrons également le corps entier des élus, ce troupeau chéri et prédestiné du divin Pasteur, cette Eglise heureuse et triomphante, tous les saints et la Reine elle-même de tous les saints, avec tous les différents degrés de gloire dont il aura récompensé leurs mérites; que vous verrez, vous, Mesdames, toutes celles de vos sœurs qui, dans cette maison et dans votre saint institut, se seront distinguées par leur régularité, par leur sainteté, que vous aurez prises pour vos modèles et qui auront contribué par là à votre sanctification; que nous verrons tous et avec une consolation indicible, tous ceux de ces élus qui nous auront été unis dans ce monde par les liens du sang ou de l'amitié, tous ceux qui se seront spécialement intéressés à notre salut ou au salut desquels nous nous seront spécialement intéressés nous-mêmes. C'est, en un mot, par le secours de cette lumière de gloire que nous connaîtrons parfaitement dans le ciel tout ce qui se peut connaître, et que nous saurons tout ce qui se peut savoir; plus d'ignorance alors, plus de foi même, parce que cette vertu suppose l'ignorance : nous saurons tout absolument, sans rien ignorer, nous saurons tout encore facilement et sans nous fatiguer.

II. Beaucoup de lumières et de sagesse, dit le Saint-Esprit, suppose beaucoup de peine et de dégoût; et vouloir, ajoute le Sage, acquérir toujours de nouvelles connaissances, c'est vouloir s'imposer sans cesse de nouveaux travaux. Quelque courtes en effet et quelque bornées que soient les connaissances que nous pouvons acquérir en cette vie, qu'il nous en coûte cependant pour nous les procurer! Que de nuits à percer! Que de recherches à faire! Que de difficultés à résoudre! Que de préjugés à combattre! Que de volumes à dévorer! Mais dans le ciel, le premier instant de la vue de notre Dieu sera le premier instant de la perfection de toutes nos connaissances : il ne nous en coûtera pour tout savoir que d'ouvrir les yeux et de voir notre Dieu. Ce ne seront plus alors quelques heureux et rares génies qui auront acquis à grands frais et avec beaucoup de peines et de travaux, le titre de savants; les bienheureux le deviendront tous au premier moment de leur entrée dans le ciel. Oui, Mesdames, cette personne à présent ignorante et grossière, cette personne si simple et si bornée, qu'elle vous paraît à peine capable de réflexion; si jamais elle entre dans le séjour de la gloire, la voilà tout à coup remplie de la science de Dieu même : la voilà par conséquent et dans un instant, infiniment plus éclairée que tous ces vastes génies ensemble, que tous ces savants si renommés qui ont fait l'ornement et l'admiration de leur siècle. Pensée bien consolante pour ces âmes chrétiennes, ou peu éclairées, ou qui sacrifient leurs lumières à leur sanctification, pour ces âmes qui préfèrent à la science profane qui enfle, la science du salut qui édifie et qui, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, n'ambitionnent sur la terre que de savoir Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié; qu'elles seront un jour abondamment dédommagées dans le ciel, puisque nous y saurons tout facilement et sans nous fatiguer, tout encore infailliblement et sans nous tromper.

III. Hélas! Mesdames, peut-on appeler science en cette vie quelques connaissances mêlées de tant d'erreurs et d'incertitudes : nous courons tous, j'en conviens, nous courons tous après la vérité, nous paraissons tous la chercher avec empressement, avec avidité : mais depuis la chute du premier homme, notre esprit toujours rempli de doutes et de ténèbres, à peine quelquefois la pouvons-nous apercevoir, cette pure, cette aimable vérité : toujours infiniment élevée au-dessus de nous, nous ne parvenons presque jamais jusqu'à elle; toujours environnée de nuages épais, rarement la pouvons-nous découvrir; et lors même que nous nous flattons, que nous nous glorifions le plus de la tenir et de la posséder; hélas! elle nous échappe et nous ne tenons le plus souvent à sa place que l'erreur et le mensonge. Mais dans le ciel, quelle différence! « O heureuse région, » s'écrie un Père de l'Église, « où Israël sera sans cesse rassasié de la vérité! » Que notre science en effet, Mesdames, y ressemblera peu à cette science obscure et ténébreuse de cette vie! Nous y puiserons la vérité, non dans ces ruisseaux troubles et bourbeux comme à présent, mais à la source même : dès que notre Dieu se sera montré à nous, comme le soleil qui dissipe dans un instant tous les nuages, et qui par l'éclat de ses rayons fait disparaître les autres astres, de même notre Dieu dissipera tout à coup les ténèbres de notre esprit, et en nous communiquant une infinité de connaissances, il nous fera part en même temps de sa certitude et de son infaillibilité : plus de doutes par conséquent dans le ciel, plus de ténèbres pour les élus; pour être sûrs et infaillibles dans leurs connaissances, il ne leur faudra point recourir à des lumières étrangères, consulter des génies supérieurs, se livrer à de longues et à de profondes méditations, parce que la divine vérité les éclairera elle-même, parce que Dieu portera lui-même ses purs rayons de lumière, jusqu'au fond de leur âme : *Dominus Deus illuminabit illos.* (*Apoc.*, XXII, 5.)

IV. J'ai dit enfin que dans le ciel nous saurons tout constamment et sans rien oublier. Tel est, Mesdames, un autre défaut de toutes nos connaissances en cette vie, qu'après les avoir acquises avec beaucoup de difficulté, nous les perdons avec une égale facilité. Les connaissances d'un âge font oublier pour l'ordinaire les connaissances de l'âge qui a précédé; elles se succèdent en quelque sorte les unes aux autres et se détruisent comme nos jours et nos années : nous ne devons pas en être surpris; elles participent à la nature de tous les êtres créés qui en sont l'objet; elles en ont, par conséquent, toute l'instabilité : mais dans le ciel, par une raison tout opposée, nos pensées et nos connaissances ne seront sujettes à aucune révolution, dit saint Augustin, parce que l'objet infini dont s'occupera notre esprit ne sera lui-même sujet à aucun changement; parce qu'il sera pour nous une lumière qui subsistera autant que lui-même, une lumière éternelle par conséquent, dit un prophète : *Erit tibi in lucem sempiternam.* (*Isa.*, LX, 19.)

Oui, Mesdames, ce Dieu aimable et de toute bonté qui voudra bien être notre bonheur dans le ciel, les anges le contemplent depuis le premier moment de leur fidélité, avec un plaisir toujours nouveau; les élus également s'occuperont de lui pendant l'éternité, sans discontinuer et sans le moindre dégoût, parce qu'il ne sera jamais moindre à leurs yeux, et que les uns et les autres découvriront sans cesse en lui, et pendant tous les siècles, de nouvelles beautés, des perfections toujours nouvelles. Voilà ce qui les tient, et ce qui les tiendra dans des extases et dans des ravissements éternels : voilà ce qui leur fait chanter, et ce qui leur fera chanter à jamais, en l'honneur de ces perfections infinies, de ces beautés toujours anciennes en elles-mêmes, mais tou-

jours nouvelles pour eux, un cantique toujours nouveau : *Cantabunt canticum novum.* (*Psal.* CXLIII, 9.) Tel sera donc l'heureux sort de tous les élus dans le ciel; tel sera le vôtre, Mesdames, tel sera le mien, si vous et moi avons le bonheur d'être de ce nombre. Dès que notre Dieu se manifestera à notre esprit, tout pénétré de la divinité, perdu, abîmé dans la divinité, il cessera, en quelque sorte d'être notre esprit, pour devenir l'esprit de Dieu lui-même, selon l'expression de saint Augustin : ***Perit mens humana, et fit divina.*** Mais ce ne sera là cependant, qu'une partie de notre félicité; car si Dieu doit se communiquer à notre esprit, comme le principe de toute vérité, il se communiquera encore à notre cœur comme la source de tout bien et de toute consolation : en sorte que si notre esprit doit être dans le ciel, parfaitement heureux, par les connaissances sublimes et abondantes que Dieu lui communiquera, notre cœur jouira d'un bonheur également parfait, par la joie pure et solide dont il le pénétrera. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La joie, selon l'idée qu'en donne la philosophie, est un contentement du cœur qui se repose dans la possession d'un objet qu'il regarde comme capable de le satisfaire. Or, afin que cette joie soit légitime et parfaite, vous en conviendrez aisément avec moi, Mesdames, quatre conditions sont absolument nécessaires : il faut en premier lieu, que cet objet ne soit pas un bien en idée, un bien purement imaginaire; autrement notre cœur ne serait pas sans illusion : il faut, en second lieu, que cet objet ne soit pas un bien partagé un bien qui en suppose d'autres; autrement notre cœur ne serait pas sans désir : il faut, en troisième lieu, que cet objet ne soit pas un bien mêlé ou accompagné de maux, de défauts et d'imperfections, autrement notre cœur ne serait pas sans amertume; il faut enfin que cet objet ne soit pas un bien fragile, un bien de nature à pouvoir être perdu; autrement notre cœur ne serait pas sans crainte, sans inquiétude. Cela étant, je dis que ce n'est point sur la terre, mais uniquement dans le ciel, que nous pourrons jouir d'une joie véritable et parfaite, d'une joie pure et solide, parce que ce n'est que dans le ciel que nous posséderons tout à la fois, un bien sans illusion, qui nous satisfera solidement, et un bien sans partage, qui nous satisfera pleinement, et un bien sans défaut, qui nous satisfera purement; et un bien sans fin, qui nous satisfera éternellement. Fasse le Seigneur que ce parallèle que je vais continuer, d'une façon plus sensible encore et plus étendue que je ne l'ai fait, des avantages du ciel et de ceux de la terre, nous inspire à tous, un mépris souverain de ceux-ci, et un désir ardent de nous procurer ceux-là; renouvelez-moi, s'il vous plaît, toute votre attention.

I. Nous sommes tous faits, Mesdames, et tellement faits pour être heureux, que dans toutes nos démarches, sans presque nous en apercevoir, nous ne travaillons que pour cela. Mais hélas! aveugles que nous sommes, nous cherchons presque toujours notre bonheur sur la terre; et ce n'est que dans le ciel que nous pourrons le trouver. Oui, Mesdames, c'est dans le ciel que nous serons parfaitement heureux, parce nous y posséderons notre Dieu. Or, en possédant Dieu, nous posséderons d'abord un bien, sans illusion, qui nous satisfera solidement. Les biens de la terre peuvent bien nous distraire et nous occuper quelques moments : mais ils sont trop vides, et notre cœur est trop immense, pour qu'il puisse s'en faire une félicité parfaite; et en effet, à quelque point d'élévation qu'une personne soit parvenue, elle voit toujours des degrés à monter, et dès lors, tous les honneurs dont elle jouit, ne font qu'exciter son ambition, bien loin de la satisfaire : quelqu'abondantes que soient ses richesses, elle sent toujours qu'elle peut les augmenter, et dès lors, tout ce qu'elle possède, ne fait qu'irriter sa cupidité, bien loin de l'apaiser : quelque vifs que soient ses plaisirs, elle y cherche toujours des douceurs qu'elle n'y trouve point, et dès lors, tous ceux auxquels elle se livre, ne font qu'enflammer sa passion, bien loin de l'éteindre. Ainsi, de quelque côté que l'homme se tourne dans ce monde, il voit partout un vide affreux; et dès qu'il veut s'attacher aux créatures, ah! il sent aussitôt dans son cœur, quelque chose de plus vaste que l'univers entier. Eh! devons-nous en être surpris, ô mon Dieu? Toutes les créatures, c'est pour nous, c'est pour notre usage, que vous les avez tirées du néant : mais pour nous, nous ne pouvons longtemps nous y méprendre, et nous sommes forcés d'en convenir, d'après saint Augustin; c'est pour vous seul, et tellement pour vous seul, que vous nous avez formés, que toutes les créatures ensemble ne seront jamais capables de satisfaire parfaitement notre cœur, et qu'il sera toujours, ce cœur, dans une agitation continuelle, tandis qu'il ne vous possédera point.

Ah! Mesdames, dans le saint état où le Seigneur vous a placées et du fond de votre retraite, gémissez sur l'aveuglement de ces mondains, qui, pour satisfaire une folle ambition, recherchent, avec tant d'empressement, de vains et chimériques honneurs : pour vous, tournez, tournez toute votre ambition vers le ciel, c'est là qu'elle sera pleinement satisfaite, parce que c'est là que les élus participent à la gloire elle-même de leur Dieu; c'est là qu'ils reçoivent de leur Dieu, une couronne mille fois plus précieuse que toutes les couronnes de la terre, et qu'ils sont mis en possession d'un royaume infiniment plus grand que les royaumes de mille mondes entiers. Plaignez, plaignez ces mondains qui sont tous occupés à se procurer des biens et des richesses. Hé quoi! pourrait on dire à

un de ces insensés, d'après saint Augustin, vous vous arrêtez aux biens de la terre, ah ! que vous vous méprenez et que vous vous avilissez ! Vous aimez la terre, et vous seul valez plus que tous les trésors de la terre ensemble : *Terram amas, melior es ;* vous aimez la terre, et vous seul valez plus que l'univers entier. Oui, ces cieux dont vous admirez l'élévation et la magnificence, vous êtes d'une nature infiniment plus élevée et plus excellente vous-même: *Cœlum contemplaris, altior es.* Oui, cet astre brillant, ce soleil dont vous admirez l'éclat et la beauté, vous êtes, aux yeux de votre Dieu, une créature infiniment plus belle et plus parfaite vous-même : *Solem miraris, pulchrior es.* Apprenez donc à vous connaître et à régler vos désirs sur votre élévation ; sachez qu'il n'y a que votre Dieu qui soit, par la grandeur de son être, au-dessus de vous : il n'y a donc que votre Dieu qui puisse vous satisfaire parfaitement ; il n'est donc que le ciel que vous puissiez légitimement désirer. C'est là en effet, Mesdames, que Dieu sera infiniment prodigue à votre égard, parce que c'est là qu'il vous mettra en possession de tous ses biens ; ce n'est point dire assez, c'est là qu'il se donnera lui-même à vous pour récompense; quelle bonté et quelle magnificence de votre Dieu! Pourrait-il donc vous donner rien de meilleur que lui-même? Mais aussi trop avare, je vous le dis d'après un grand saint, oui, trop avare serait votre cœur, si un Dieu ne lui suffisait pas. Gémissez encore sur la folie de ces chrétiens du monde qui courent avec ardeur après les plaisirs qu'il leur présente: des plaisirs charnels et grossiers sont-ils donc proportionnés à la noblesse de leur âme, et peuvent-ils véritablement la satisfaire ? Non, non, Mesdames, les vrais plaisirs ne sont que dans le ciel ; c'est là, en effet, qu'un fleuve délicieux arrose et réjouit sans cesse la cité du Seigneur; c'est là, je ne dirai pas qu'un Dieu entre dans ses élus; il est un bien trop immense et leur cœur serait trop étroit pour le contenir ; mais c'est là que les élus entrent eux-mêmes dans leur Dieu, qu'ils participent à la joie et à la félicité de leur Dieu : *Intra in gaudium Domini tui.* (*Matth.*, XXV, 23.) C'est là que toujours avides de plaisirs, ils en goûtent sans cesse de nouveaux, sans que leur désir leur cause la moindre peine, et leur abondance, le moindre dégoût ; c'est là, c'est dans ce séjour de félicité, qu'enivrés de joie et de consolation, ils nagent sans cesse, dans un torrent de délices et de voluptés : *Torrente voluptatis potabis eos.* (*Psal.* XXXV, 9.)

II. Mais en possédant Dieu, non-seulement nous posséderons un bien sans illusion qui nous satisfera solidement, mais nous posséderons encore un bien sans partage qui nous satisfera pleinement. Quelque heureux qu'on puisse être sur la terre, Mesdames, on ne peut cependant posséder tous les biens et tous les avantages qui s'y trouvent ; plusieurs sont incompatibles et s'excluent les uns les autres ; ainsi l'élévation et les honneurs ne peuvent guère compatir avec le repos et la liberté ; la paix de l'âme et la santé du corps subsistent rarement avec l'opulence et les plaisirs ; mais des avantages qui ne s'excluent pas formellement ne se supposent pas nécessairement, je veux dire qu'il ne suffit pas de posséder un des biens, un des avantages de la terre pour avoir nécessairement tous les autres : ainsi la vertu et le mérite ne supposent pas toujours de l'estime et de la réputation, et une réputation faite n'annonce pas toujours un vrai mérite ; ainsi les richesses ne supposent pas nécessairement de l'esprit et du savoir, et la science et l'esprit ne donnent pas toujours les richesses ; ainsi les grandes places ne supposent pas toujours de grands talents, de vastes connaissances, et les connaissances et les talents ne procurent pas toujours les places et une situation propre à les faire valoir; nul bien en un mot, nul avantage dans le monde qui donne ou qui suppose nécessairement tous les autres, et voilà par conséquent de quoi n'y être jamais parfaitement heureux. Qu'un mondain possède tous les biens et tous les avantages de la terre, mais qu'un seul lui manque; voilà de quoi désirer pour son cœur, et ce seul désir suffira pour lui faire oublier, et compter pour rien tout ce qu'il possède pour ne s'occuper que de ce peu qu'il ne possède pas. Mais il n'en est pas ainsi dans le ciel ; en possédant Dieu, nous posséderons un bien qui nous tiendra lieu de tous les biens, parce qu'il renferme en lui-même tous les biens, dit saint Chrisostome : *Ipsum unum omnia nobis erit.* Oui, Mesdames, en possédant notre Dieu, nous posséderons ensemble tous les biens, tous les avantages, toutes les perfections et toutes les qualités que nous pouvons désirer, et qui peuvent nous rendre heureux ; ainsi nous serons grands de la grandeur de Dieu même, sages de sa sagesse, puissants de sa puissance, riches de ses richesses : *Unum omnia nobis erit ;* c'est un bien infini qui nous remplira entièrement, non par des voies étrangères et en s'épuisant comme les princes de la terre, mais en se communiquant lui-même à nous ; en sorte que, comme dans le ciel, en voyant notre Dieu, nous verrons tout en lui, également en le possédant, nous posséderons et nous serons sûrs de posséder tout dans lui et avec lui.

III. Mais en le possédant nous posséderons encore un bien sans défaut, qui nous satisfera purement. Telle est, vous le savez, Mesdames, la nature de tous les biens de la terre, que non-seulement ils sont faux en eux-mêmes, et par là absolument incapables de nous satisfaire véritablement, mais qu'ils sont de plus toujours mêlés de défauts et d'imperfections, et toujours accompagnés d'ailleurs d'une infinité de misères qui devraient suffire pour nous en détacher entièrement. Nul bien en effet, nul avantage dans ce monde qui ne porte pour

ainsi dire son mal et son désavantage avec lui; les honneurs ne se trouvent jamais sans de grands soins, sans de vives inquiétudes; les places les plus honorables sont les plus fatigantes; on voudrait être tout à soi, et il faut vivre le plus souvent tout pour les autres. Si nous considérons avec attention la nature des richesses qui sont l'objet de la cupidité des habitants du siècle, quoi de plus imparfait! Que de peines, que de travaux pour se les procurer! Que d'attention, que de soins pour se les conserver! Que d'alarmes, que de crainte de les perdre! Que de douleurs, que de chagrins lorsqu'elles leur échappent en effet! Mais tout ce que nous appelons plaisir sur la terre est-il moins mêlé de défauts et d'imperfections? Qu'y trouve-t-on pour l'ordinaire? Hélas! Mesdames, vous le savez, sinon par votre expérience, du moins par ce que vous en avez entendu dire, ou par ce que vous en avez vu souvent dans les autres, lorsque vous viviez dans le monde: ennui, dégoût perpétuel, peines, travaux inévitables, maux réels, infirmités fréquentes, cris de la conscience, remords cuisants; voilà les fruits ordinaires des plaisirs de ce monde.

Mais quand les honneurs, les richesses et les plaisirs de la terre ne seraient pas mêlés d'autant de défauts et d'imperfections, les mondains seraient-ils exempts d'une infinité de misères nécessairement attachées à notre humanité; misères, vous le savez, Mesdames, misères de toutes parts; misères dans l'ordre de la nature; misères par rapport à l'esprit; trop ou trop peu de lumières et de connaissances font souvent également notre malheur; au défaut de maux réels notre esprit ne se feint-il pas le plus souvent pour nous tourmenter des maux imaginaires? Misères par rapport au cœur; à combien de faiblesses n'est-il pas sujet? A combien de tentations n'est-il pas exposé? De combien de mouvements, de caprices et de désirs n'est-il pas sans cesse agité? De combien de passions n'est-il pas le jouet? Misères par rapport au corps; que de maux dont il est sans cesse environné! Que de douleurs, que de souffrances quand il en est attaqué! que de remèdes, que de nouveaux tourments par conséquent pour l'en délivrer! Misères même, misères dans l'ordre de la grâce; est-on dans l'état du péché? Quelle situation de se voir l'ennemi de son Dieu et sans cesse exposé à des supplices éternels! Qui jamais a pu être en paix avec soi quand il a osé faire la guerre à son Dieu, dit le saint homme Job? Est-on en état de grâce! Ah! l'on se voit alors attaqué par tous les ennemis du salut, ennemis d'autant plus à craindre que sans cesse autour de nous, avec nous, au dedans de nous, ils nous livrent des combats toujours nouveaux: or, à tous ces combats il faut autant de victoires; une seule défaite de notre part nous ferait perdre le fruit de tous nos triomphes; et encore avec toute cette attention, et malgré toute cette persévérance, hélas! nous avons sans cesse à nous défier de notre propre cœur, et nous demeurons toujours incertains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Voilà, dans cette vallée de larmes que nous habitons, notre situation à tous, dans quelque état que nous puissions être; les avantages que nous rencontrons sont bien peu considérables, et les maux que nous avons à craindre y sont sans nombre; les biens que l'on estime tant sont tous faux ou imaginaires, et les maux que nous souffrons ne sont que trop réels, nous les ressentons tous; nous ne sommes même jamais plus éloquents que lorsque nous gémissons sur tous ces maux et que nous faisons le détail de toutes ces misères.

Mais dans le ciel plus de maux, plus de défauts, plus d'imperfections, plus de misère et d'aucune espèce. Non, Mesdames, les honneurs que nous y recevrons ne nous y seront point à charge; notre gloire n'y sera obscurcie d'aucun nuage; notre élévation y sera toute pour nous: nous régnerons avec notre Dieu, mais sans peine, sans inquiétude, comme notre Dieu. Les richesses que nous y posséderons seront Dieu lui même, bien souverainement parfait, et par l'assemblage d'une infinité de perfections, dans un degré infini, et par l'exclusion de tout défaut, de la plus légère imperfection. Nos plaisirs y seront purs; loin de nous toute idée grossière de volupté charnelle; voir notre Dieu, le connaître et l'aimer, le voir et l'aimer encore; se plaire infiniment dans cette vue, dans cet amour, voilà les plaisirs du ciel: nous ne les comprenons pas à la vérité, mais ce que la foi m'apprend, c'est que ces plaisirs surpasseront d'autant et mille fois plus les plaisirs des sens, que le ciel lui-même est au-dessus de la terre, et que l'esprit est supérieur au corps. Plus de trouble, plus d'agitation pour l'esprit dans le ciel: uniquement occupé de son Dieu, nul autre objet ne pourra le distraire de cette délicieuse contemplation; plus de faiblesses pour le cœur; plus de passions déréglées; plus de désirs illégitimes, plus d'attachements criminels: l'amour de son Dieu le tiendra dans une conformité si parfaite à toutes ses volontés, que jamais il ne pourra, ce cœur, aimer ou haïr que ce que son Dieu trouvera digne d'amour ou de haine. Plus de guerre, plus de division dans le ciel; les élus seront tous des rois, mais des rois qui auront tous les mêmes vues, des intérêts communs: leurs couronnes, quoique de différents prix, ne seront point pour eux des objets d'une envie et d'une jalousie réciproque; le ciel sera le séjour d'une paix et d'une charité parfaite. Les élus s'aimant tous dans leur Dieu et pour leur Dieu, se réjouiront également et se trouveront également heureux; et de leur propre bonheur, et du bonheur de leurs frères. Plus d'adversités dans le ciel, plus de contradictions, plus de croix. Vérité bien consolante pour ceux qui pleurent et qui souffrent en cette vie. Oui, Mesdames,

Dieu se plaira à essuyer leurs larmes et à les dédommager de leurs peines, par les plus abondantes consolations; non, on n'entendra point dans le ciel les plaintes et les gémissements des misérables, parce que tout moyen d'affliction en étant banni, il ne s'y trouvera point de misérables par conséquent. Plus dans le ciel d'inquiétude sur sa destinée éternelle, plus de ces crucifiantes incertitudes sur son salut, parce qu'il n'y aura plus d'ennemis à combattre, plus de tentations à repousser, plus de chutes à craindre : l'esprit tentateur, après avoir longtemps servi à la fidélité des saints, enchaîné enfin par l'ange du Seigneur, n'aura plus le pouvoir de leur nuire, et les saints n'auront plus qu'à chanter leurs triomphes et à jouir du fruit de leurs victoires.

Plus, dans le ciel, de ces besoins du corps si fréquents, de ces nécessités si humiliantes : ornés des qualités glorieuses dont Dieu les revêtira, les corps des élus participeront dans le ciel à toute la béatitude dont ils seront susceptibles, sans ressentir aucun de tous ces maux qui les accablent dans ce monde. Oui, Mesdames, ce corps, comme le dit l'apôtre saint Paul qui, poussière et terre dans son origine, aura été rendu à la terre et sera redevenu poussière, ce même corps ressuscitera un jour; et après avoir été l'instrument des mérites de l'âme sur la terre, il ira dans le ciel, participer à sa gloire; ce corps qui aussitôt sa séparation d'avec l'âme, aura été enseveli dans le tombeau et qui, par sa corruption, sera devenu la nourriture des vers, ce même corps reprendra, un jour sa première forme et deviendra dans le ciel, plus brillant que les astres et incorruptible, en quelque sorte, comme Dieu lui-même : ce corps qui aura été sujet sur la terre à tant de faiblesses, de douleurs et d'infirmités, dans le ciel, il n'éprouvera aucune de ces misères, et après avoir été une fois sujet à la mort, il se trouvera pour toujours soustrait à son empire; ce corps enfin qui, par cette pente naturelle avec laquelle il se porte vers le centre de la terre, paraît tenir de la nature des plus vils animaux; dans le ciel, par l'agilité que Dieu lui communiquera, il parcourra dans un instant les espaces immenses de la Jérusalem céleste, et par la subtilité de tous ses membres, il paraîtra plutôt un esprit qu'un corps.

IV. Mais ce qui mettra le comble au bonheur des élus dans le ciel, c'est qu'en possédant Dieu ils posséderont un bien sans fin qui les satisfera éternellement. Quand il serait vrai, Mesdames, qu'il y aurait des biens réels en cette vie; quand nous pourrions parvenir à posséder tous ses biens ensemble, quand tous ces biens ne seraient mêlés d'aucun des maux qui les accompagnent pour l'ordinaire, je dis toujours que nous ne serions pas, pour cela, parfaitement heureux; pourquoi cela? Ah! vous me prévenez, sans doute : c'est que tous ces biens ne sont après tout, que les biens du temps bien passagers et périssables comme lui; au lieu que les biens du ciel, qui sont l'objet de notre espérance, sont les biens de l'éternité, bien fixes et durables comme elle par conséquent. Qu'a-t-on vu, en effet, dans tous les temps, dans le monde, et que voyons-nous encore? De grandes fortunes renversées, des hommes élevés jusqu'aux nues disparaître tout à coup et laisser à peine quelque vestige de leur élévation; des riches qui paraissaient par leur cupidité devoir envahir toutes les possessions, réduits à une extrême indigence. Mais si tous ces heureux du siècle n'éprouvent pas ces revers, que devient leur prétendue félicité à tous, lorsque la mort vient les enlever à tout ce qu'ils avaient de plus cher en ce monde? Hélas! ils en sortent avec quelqu'éclat, à la vérité : mais à peine sont-ils dans le tombeau que toute leur grandeur et jusqu'à leur souvenir s'y ensevelit avec eux. Il n'est donc point de vrai bonheur où il ne peut y avoir d'assurance d'une éternité, dit saint Augustin.

Ah! Mesdames, que nous sommes grands vous et moi par notre destinée; nous n'y pensons point assez, que nous sommes grands, puisque pour notre parfait bonheur il ne nous faut rien moins qu'un bien souverain et éternel tout ensemble! en sorte que comme la possession même éternelle de tout autre objet que notre Dieu, ne pourrait nous rendre parfaitement heureux, de même la possession même de notre Dieu, mais qui ne serait point éternelle, ne pourrait suffire à notre cœur; mais aussi, posséder son Dieu et le posséder toujours et être sûr de le posséder toujours; toujours jouir de son Dieu et sentir, dans cette jouissance une joie, une félicité toujours nouvelles, quelle situation! Ah! Mesdames, dans l'impossibilité où je me trouve de vous la faire parfaitement connaître, cette heureuse situation d'un élu du ciel, voulez-vous du moins vous en former vous-mêmes, par comparaison, une légère idée? Considérez ces âmes chrétiennes et religieuses surtout qui, sincèrement détachées du monde et d'elles-mêmes, servent leur Dieu dans la retraite avec un cœur pur et sans partage. Vous en connaissez, sans doute, car il en est encore, quoique malheureusement en petit nombre, de ces âmes vraiment saintes que Dieu chérit parce qu'il en est sincèrement et ardemment aimé; voyez et peut-être l'avez-vous éprouvé vous-mêmes dans de certains moments surtout où il veut bien se communiquer à l'âme d'une façon plus marquée, quelle paix! quelles douceurs! quelles consolations! Or si dans ce lieu d'exil et dans cette vallée de larmes, Dieu est si bon à tous ceux et à ses épouses surtout, qui ont le cœur droit et qui sont sincèrement à lui, que ne fera-t-il point pour elles, arrivées au terme et introduites dans ses sacrés tabernacles? Si présentement quelques gouttes de consolations qu'il laisse comme distiller sur la surface de leur cœur, leur causent des joies, des suavités, des transports, des ravissements même quel-

quefois et des extases sous lesquelles l'humanité trop faible est prête à succomber; que sera-ce donc, lorsque ce Dieu de toute-puissance et de toute bonté, mettra tout son pouvoir à les rendre heureux, qu'il leur prodiguera ses caresses dans le ciel et qu'il fera couler au milieu de leur cœur, ces torrents de voluptés et de délices qui ne tariront jamais.

Voilà donc ce qu'un Dieu réserve dans le ciel à ses élus. Mais, Mesdames, à cette vérité si consolante dont je viens de vous entretenir, je crois devoir en ajouter une autre bien différente et aussi certaine cependant; c'est que ce bonheur du ciel si grand, si immense, peu et très-peu le posséderont; Jésus-Christ l'a dit lui-même : *Pauci electi.* (*Matth.*, XX, 16.) Ce n'est pas que le Seigneur ne nous l'offre à tous; mais combien, non-seulement parmi les chrétiens du monde, mais même parmi ses épouses, se montrent indifférentes pour les biens éternels! On ne se borne tout au plus qu'à des désirs faibles, généraux et inefficaces. Cependant ne nous abusons point ici, nous n'avons pas un droit absolu sur le bonheur du ciel; c'est notre héritage à tous, à la vérité, mais qui ne sera cependant que pour ceux d'entre nous qui se seront rendus les co-héritiers de Jésus-Christ, en se faisant semblables à lui; c'est une récompense qui nous est promise, mais qui ne sera que pour ceux qui auront observé avec fidélité la loi du Seigneur et accompli constamment les devoirs de leur état; c'est un royaume qui nous est offert, mais dont la conquête est réservée à ceux qui auront combattu, toute leur vie, les ennemis du salut. En un mot, Mesdames, le bonheur du ciel, c'est le comble de la gloire, mais vous et moi n'y parviendrons que par l'humilité la plus profonde : c'est un trésor infini de biens et de richesses, mais nous ne pouvons l'acquérir que par un véritable esprit de détachement et de pauvreté : c'est le séjour des vraies et pures délices; mais nous n'y entrerons sûrement que par la mortification des sens et l'exercice de la pénitence : voilà les conditions, elles sont dures, à la vérité.

Mais, Seigneur, peut-il donc trop m'en coûter pour me rendre souverainement heureuse et heureuse à jamais? Mais quelque dures qu'elles soient ces conditions, avec le secours de votre grâce, qui jamais ne m'abandonne, est-il rien que je ne puisse entreprendre avec succès? Mais quand vous exigeriez plus de moi encore, y aurait-il à hésiter puisqu'il n'est aucun milieu pour moi entre le ciel et l'enfer, et que tout ce qui ne mène point à une éternelle félicité conduit infailliblement à un malheur éternel? Ah! quand je n'aurais rien à espérer pour l'autre vie je devrais encore vous servir avec fidélité, vous, mon Dieu, mon Créateur et mon Epoux, infiniment aimable en vous-même et qui m'avez témoigné votre amour, par une infinité de bienfaits; mais puisque vous voulez bien m'attirer à vous par l'espoir des récompenses, je me servirai donc de ce motif si intéressant pour moi; ayant sans cesse devant les yeux ma destinée éternelle, je me considérerai et plus que jamais comme une voyageuse et une étrangère en ce monde; toutes mes pensées, tous mes désirs, toutes mes actions ne tendront plus que vers la céleste patrie; je ne jugerai désormais de tous les objets de la terre que par rapport au ciel; et puisqu'il n'est pas un instant même où je ne puisse ajouter à ma couronne éternelle, je tiendrai sans cesse mon âme entre mes mains, pour ne rien faire qui puisse vous déplaire; je me livrerai de plus dans mon saint état et avec une constante fidélité, à la pratique des vertus et à l'accomplissement des devoirs et des observances qu'il me prescrit, afin qu'après avoir vécu de la vie de la grâce, dans le temps, je puisse vivre avec vous et dans vous, de la gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il

## HUITIEME JOUR.

### Second discours.

#### SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

Medius vestrum stetit, quem vos nescitis. (*Matth.*, I, 16.)

*Il est au milieu de vous, celui que vous ne connaissez pas.*

C'était, Mesdames, le reproche que le divin précurseur faisait aux Juifs; ils attendaient avec impatience le Messie, ce libérateur d'Israël annoncé si souvent et depuis si longtemps promis par les prophètes; il était déjà au milieu d'eux, il ne cessait et par ses discours et par ses prodiges de les convaincre de sa présence; aveugles et insensés, ils s'obstinaient à le méconnaître, et toujours ils attendaient celui qu'ils possédaient. Hélas! ce reproche que Jean-Baptiste faisait aux Juifs, ne pourrait-on pas nous le faire à nous-mêmes? Non-seulement ce Dieu sauveur est sans cesse, comme tel, au milieu de nous, non-seulement il réside corporellement dans nos temples sous les espèces sacramentelles, mais la très-sainte Trinité elle-même est au milieu de nous; ce Dieu en trois personnes est sans cesse avec nous, et tellement avec nous, que nous sommes toujours présents à lui, et qu'il est toujours présent à nous et présent partout, ce Dieu que nous faisons profession d'adorer et de servir. Nous le croyons, Mesdames, et en cela, nous sommes moins aveugles que les Juifs; mais ce qui nous rend aussi coupables et plus coupables qu'eux encore, c'est que bien loin de nous conduire en tout d'une manière conforme à cette foi de la présence de Dieu, nous nous conduisons au contraire, le plus souvent au moins, comme si nous ne le croyions pas.

C'est donc de cette vérité de la présence de Dieu dont j'entreprends de vous entretenir ici : vérité trop négligée dans les chaires chrétiennes, parce qu'on la juge peut-être, quoique injustement, peu proportionnée au commun des chrétiens, mais que je crois moi, d'une pratique aisée pour tout chrétien, et encore plus pour des épouses de Jésus-Christ, et que je regarde par consé-

quent comme un moyen de sanctification pour vous, Mesdames, et cela pour deux raisons qui vont faire la matière de ce discours. C'est, en premier lieu, que l'exercice de la présence de Dieu est un moyen des plus propres à faire éviter le péché; ce sera le sujet de la première partie. C'est, en second lieu, que l'exercice de la présence de Dieu est un moyen des plus efficaces pour faire pratiquer la vertu; ce sera le sujet de la seconde partie. Je m'estimerais heureux et ne croirais pas, Mesdames, ma petite mission auprès de vous sans fruit, si, en la terminant, je pouvais vous porter toutes à la pratique de ce saint exercice; je l'espère avec le secours de la grâce. Honorez-moi, s'il vous plaît de toute votre attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ne nous le dissimulons point ici, Mesdames, pour peu que nous veuillions réfléchir sur nous-mêmes, nous remarquerons aussitôt dans notre volonté, bien plus de penchant au mal que d'attrait pour le bien: effet déplorable de la chute du premier homme! avec assez de lumières pour connaître le bien et pour l'approuver, nous nous livrons le plus souvent au mal que nous reconnaissons et que nous désapprouvons; cependant tous créés pour jouir de notre Dieu dans le ciel, et ne pouvant nous procurer ce bonheur de l'éternité qu'autant que nous aurons été fidèles dans le temps à nous préserver du mal, à éviter le péché, nous devons donc autant, par intérêt que par devoir, chercher et employer tous les moyens qui peuvent servir à nous le faire éviter: or, un de ces moyens et des plus efficaces, c'est l'exercice de la présence de Dieu. En effet, Mesdames, nous pouvons considérer Dieu présent à nous sous trois différents respects, par son essence, par sa puissance et par sa science: par son essence, c'est un Dieu infini en lui-même qui, par l'immensité de son être, environne, remplit et pénètre tous les êtres qu'il a créés: par sa puissance, c'est un Dieu dont le pouvoir est absolu et sans borne, et qui agit en tout au dehors de lui-même pour les créatures et avec ses créatures: par sa science, c'est un Dieu dont les connaissances infinies s'étendent à tout, qui voit par conséquent toutes les démarches de ses créatures raisonnables, et qui les voit, pour les punir ou pour les récompenser selon le bien ou le mal qu'elles auront fait. Or, ces principes une fois posés, j'en tire trois conséquences bien importantes pour nous; c'est, en premier lieu, que si Dieu est présent partout par son essence, c'est donc toujours dans le sein même de ce Dieu, notre créateur, que nous péchons; c'est, en second lieu, que si Dieu est présent partout par sa puissance, c'est donc toujours par le moyen même de ce Dieu notre bienfaiteur que nous péchons; c'est enfin que si Dieu est présent partout par sa science, c'est donc toujours sous les yeux même de ce Dieu notre juge, que nous péchons. Trois réflexions qui, bien approfondies, seraient capables de nous inspirer pour le péché et pour toute espèce de péché, toute l'horreur qu'il mérite.

I. Je dis, en premier lieu, que Dieu est présent partout par son immensité; c'est ici, Mesdames, une vérité de foi: *Je remplis*, nous dit-il lui-même, *je remplis le ciel et la terre de ma présence:* « *Cœlum et terram impleo.*» (*Jerem.*, XXIII, 24.) Il ne nous faut donc point aller bien loin pour trouver notre Dieu, dit l'apôtre saint Paul; il est sans cesse avec nous, autour de nous, au dedans de nous, je dis plus encore, d'après l'Apôtre, nous sommes nous-mêmes dans lui. C'est dans lui, dans le propre sein de sa divinité que nous vivons, que nous existons, que nous agissons: *In ipso vivimus, movemur et sumus.* (*Act.*, XVII, 28.) Oui, ce Dieu plus grand, plus immense que le monde entier, ce Dieu que mille mondes ne pourraient contenir, sa grandeur ne reconnaissant d'autre borne que l'infini, il est cependant dans moi et je suis dans lui; sa divinité est plus présente à mon âme que mon âme elle-même ne l'est à mon corps, puisque mon âme est inséparable de la Divinité, que semblable à une éponge au milieu de la mer, elle est toute environnée, toute pénétrée de la Divinité. Ah! que je me suis longtemps mépris, ô mon Dieu, disait saint Augustin, revenu de ses égarements, que je me suis longtemps mépris! Je sentais bien que j'étais fait pour vous, et uniquement pour vous; je vous cherchais, je me suis longtemps fatigué à vous chercher hors de moi, et vous étiez dans moi, vous habitiez au fond de mon cœur: *Intus eras, et ego foris te quærebam.* De là aussi, de cette première vérité, que devons-nous conclure? Ah! c'est que nous sommes aussi toujours présents à la Divinité; c'est que lorsque nous agissons, c'est donc toujours dans le sein même de cette Divinité que nous agissons, c'est par conséquent que quand nous péchons, c'est toujours dans le sein même de la Divinité que nous péchons. Oui, Mesdames, et cette vérité, les seules lumières de la raison ont suffi pour l'établir. Le philosophe romain, assez éclairé pour connaître que le Dieu de l'univers ne pouvait être véritablement Dieu s'il n'était partout par son immensité, fut assez judicieux pour en conclure que le moyen de ne rien faire d'indigne de l'honnête homme, c'était de penser souvent à la présence de ce Dieu qui est partout. Mais nous, à plus forte raison, éclairés des lumières de la foi qui nous rend tout autrement sensible cette vérité, quelle impression ne devrait-elle pas faire sur nos esprits et sur nos cœurs? Ah! dit saint Ambroise, quel est notre aveuglement et notre témérité? Quoi! nous craignons les yeux des hommes; lorque nous voulons nous livrer à des actions indignes, nous savons nous dérober à leurs regards, et nous osons les commettre sous les yeux de notre Dieu! Quoi! la présence d'un grand, d'un roi de

la terre suffirait pour réprimer en nous les passions les plus violentes; et la présence du Roi des rois, la présence du Dieu du ciel et de la terre ne ferait aucune impression sur nous! Quoi! cet être souverain devant lequel les chérubins par respect se couvrent de leurs ailes, celui en la présence duquel les séraphins et tous les esprits célestes tremblent et s'anéantissent, nous, vers de terre, poussière et cendre, bien loin de trembler devant ce Dieu tout-puissant, autant notre Dieu que le Dieu des anges, bien loin de lui rendre les devoirs de respect et d'adoration que nous lui devons, nous irions jusqu'à nous élever témérairement contre lui, jusqu'à souiller autant qu'il est en nous son immensité par nos crimes, comme il s'en plaint par un de ses prophètes: *Inquinabar in medio eorum.* (*Ezech.*, XXII, 26.) Ah! si vous voulez pécher impunément, disait saint Augustin, cherchez, cherchez donc un endroit où votre Dieu ne se trouve pas.

II. Mais si Dieu est présent partout, par son essence, par son immensité, il l'est encore par sa puissance. Vous le savez, Mesdames, Dieu ayant fait l'homme uniquement pour lui, pour sa gloire, il a voulu aussi qu'il tînt tout de lui, qu'en tout et pour tout, il dépendît absolument de lui, et si absolument, que s'il retirait un seul instant son bras tout-puissant qui le soutient, il retomberait aussitôt dans le néant d'où il l'a tiré. Par lui en effet, et par lui seul, l'homme produit ses pensées, il forme ses projets, il exécute ses volontés et cette dépendance de son Dieu, dans l'ordre de la grâce, puisque, bien loin de pouvoir s'élever à l'état de sainteté et de s'y soutenir par lui-même, il n'est pas même capable, comme le dit l'Apôtre (II *Cor.*, III, 5) sans le secours de son Dieu, de la moindre bonne pensée dans l'ordre du salut; ainsi sans son Dieu, l'homme ne peut rien, comme il peut tout avec son Dieu; mais je dois vous dire quelque chose de plus encore, Mesdames. Eh! que ces vérités sont consolantes pour des âmes qui aiment à se remplir des pensées et des sentiments de la foi! C'est que si Dieu a fait l'homme pour lui, pour sa gloire, et si pour cela il est et agit sans cesse avec lui; comme il a fait également toutes les autres créatures pour l'homme, pour l'usage de l'homme, c'est aussi pour l'homme qu'il est et qu'il agit dans elles et par elles, en sorte que par elles il l'éclaire, par elles il l'échauffe, il le nourrit, il le soulage, il le recrée et le conserve. Voilà donc ce qu'est ce Dieu de bonté à mon égard, il est pour moi dans toutes les créatures, non-seulement il les conserve pour moi, mais pour moi il agit dans toutes et par toutes, en sorte qu'il paraît occupé de moi, comme si j'étais le seul être dans l'univers qui exigeât tous ses soins. Mais aussi, Mesdames, si cela est, si Dieu est sans cesse avec moi et sans cesse occupé de moi, je dois donc m'occuper également de lui; s'il met sa gloire à faire agir pour moi toutes ses créatures, je dois donc moi, mettre mon attention et tout mon plaisir à agir en tout de concert avec lui, à ne chercher que lui, que sa gloire, dans l'usage de ses créatures. Voilà en effet ce qu'ont fait tous les saints, et ce qui les a faits des saints; leur foi vive leur faisait voir, ce n'est point dire assez, leur faisait aimer le Créateur dans ses créatures, et dans les moindres de ses créatures; le plus petit objet, une fleur des champs, un brin d'herbe a suffit à quelques-uns, pour les ravir en Dieu, pour les remplir d'admiration, d'amour et de reconnaissance envers leur Dieu; de là cette intention non-seulement à n'abuser d'aucune de ses créatures, mais de plus à les faire servir à sa gloire. Mais aussi voilà, par une raison toute opposée, ce qui nous rend si coupables à ses yeux lorsque nous nous livrons au péché, parce que de quelque nature qu'il puisse être ce péché, c'est toujours par notre Dieu, par ses secours et les moyens qu'il nous donne que nous le commettons. Ah! Mesdames, ne pas penser à un Dieu qui pense sans cesse à nous; ne pas nous plaire en la présence d'un Dieu qui paraît sans cesse occupé de nous, c'est déjà un grand mal; déplaire à un Dieu qui est sans cesse avec nous pour nous conserver et pour nous aider dans toutes nos démarches, offenser un Dieu qui multiplie ses bienfaits, à notre égard, en multipliant les instants de notre existence, c'est un mal plus grand encore: mais nous servir de plus de ce Dieu de bonté pour lui déplaire et l'offenser, mais tourner contre lui tous les bienfaits que nous en avons reçus, et que nous en recevons à chaque instant, santé, esprit, lumières, tous les talents de l'âme et du corps, les employer tous contre son Dieu, et par là le faire servir lui-même, comme il s'en plaint par un de ses prophètes, à nos iniquités: *Servire me fecistis in iniquitatibus vestris.* (*Isa.*, XLIII, 24.) Voilà, Mesdames, le plus grand de tous les désordres, et voilà cependant ce que toute personne qui se livre au péché, peut et doit se reprocher.

III. Mais une troisième raison bien capable de nous faire éviter le péché, c'est que non-seulement Dieu est sans cesse avec nous, par son essence et par sa puissance, mais qu'il l'est encore par sa science; je veux dire que non-seulement Dieu est dans nous, et nous sommes dans lui, que non-seulement il agit en tout par nous, pour nous et avec nous, et que nous agissons dans lui et par lui, mais que de plus, et par une suite nécessaire de cette présence immédiate et continuelle, il voit tout ce que nous faisons, et le voit, non pas en témoin indifférent, mais comme Juge souverain qui se servira un jour, de cette connaissance, pour nous récompenser ou pour nous punir, selon ce qu'il aura vu en nous, de bien ou de mal. Oui, Mesdames, point de vérité plus clairement énoncée dans les divines Ecritures. Lorsque les prophètes voulaient retirer le peuple de Dieu de ses prévarications, ils ne croyaient pas le pouvoir faire

avec plus de succès, qu'en le rappelant à cette présence de son Dieu, qu'en lui répétant souvent que Dieu avait sans cesse, les yeux fixés sur lui; c'était aussi cette vérité dont se servait le Roi-Prophète, pour s'exciter à servir fidèlement son Dieu, et à accomplir parfaitement sa sainte loi : *Où pourrais-je aller, ô mon Dieu, pour me dérober à la pénétration de votre esprit, et où fuirais-je pour me soustraire à la lumière de votre visage?* disait ce saint roi pénitent : « *Quo ibo a spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam?* » *Quand je pourrais m'élever jusque dans les cieux vous y êtes,* vous y faites votre demeure : « *Si ascendero in cœlum, tu illic es :* » *Si je descendais jusqu'aux abîmes de l'enfer, je vous y trouverais encore* : « *Si descendero in infernum, ades.* » *Quand il me serait donné de me transporter, avec des ailes, au delà des mers et jusqu'aux extrémités de la terre, bien loin de pouvoir me dérober à vos regards, ce serait vous-même, ô mon Dieu, qui m'y conduiriez, et votre main seule me soutiendrait dans ma course :* « *Manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua.* » *Je l'ai dit encore, que peut-être les ténèbres me cacheraient à vos yeux :* « *Dixi : Forsitan tenebræ conculcabunt me.* » *Mais la nuit elle-même devient toute lumineuse pour me découvrir à vous, et jusque dans mes actions les plus secrètes :* « *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* » *Non, les ténèbres les plus épaisses n'ont aucune obscurité pour vous, et la nuit la plus noire est pour vous, comme un beau jour :* « *Nox sicut dies illuminabitur.* » (*Psal.* CXXXVIII, 7 seq.)

Cette grande vérité, Mesdames, dont ce saint roi paraissait si pénétré, elle est si bien gravée dans le cœur de l'homme, qu'on a vu dans tous les temps, les pécheurs affecter de la combattre et travailler à s'en défaire pour pouvoir s'autoriser dans leurs désordres. Qui est-ce qui me voit? Ainsi le Saint-Esprit fait-il parler, dans les divines Ecritures, un de ces pécheurs impies, déterminé à satisfaire ses désirs déréglés et à étouffer les cris de sa conscience : Qui est-ce qui me voit? « *Quis videt me?* » *Les ténèbres m'environnent, les murs me couvrent de toutes parts, je ne suis vu de personne :* « *Nemo circumspicit me ;* » *qui craindrais-je donc? Le Très-Haut? Mais quand il verrait mes crimes, il ne s'en souviendra point :* « *Non memorabitur.* » (*Eccli.*, XXIII, 25, 26.) Voilà ce qu'il a dit ce pécheur impie; et dès là, qu'est-il arrivé? Ah! Mesdames, c'est que, délivré de cette pensée importune d'un Dieu présent partout et présent au fond de son cœur, ses passions, comme une mer agitée qui a enfin rompu la digue qui s'opposait à ses flots en fureur, se sont déchaînées : il a chassé absolument son Dieu de son esprit; et dès lors, dit le Roi-Prophète, *ses voies ont été souillées par le crime* : « *Inquinatæ sunt viæ ejus.* » (*Psal.* X, 5.) Telle fut en effet la conduite de ces deux infâmes vieillards qui osèrent attenter à la vertu de la chaste Suzanne : après s'être bien assurés d'être cachés aux yeux des hommes, pour s'enhardir dans leur abominable dessein, ils cherchèrent à éviter les regards du Seigneur : ils commencèrent à détourner leurs yeux du ciel, pour ne pas penser au Dieu qui y réside. Hommes aveugles qui se flattaient vainement qu'en ne pensant plus à leur Dieu, leur Dieu ne penserait plus également à eux. Voilà, Mesdames, ce que l'on voit et ce que l'on ne voit que trop souvent dans les pécheurs; les péchés auxquels ils se livrent, affaiblissent insensiblement la foi de la présence de Dieu; et cette foi ainsi affaiblie et quelquefois absolument éteinte dans l'esprit, le cœur se livre sans ménagement au péché et à tous les désordres du péché; le pécheur fait ordinairement l'impie et l'impie soutient et perfectionne pour ainsi dire le pécheur. Il commence par souhaiter que Dieu ne voie pas ses crimes; et il en vient enfin en les commettant et en les multipliant sans cesse à se persuader que Dieu ne les voit point en effet : insensé il se flatte que le Dieu de Jacob ne le voit point, ou qu'il ne fait aucune attention à ses démarches. Quoi! ce Dieu, par qui tout a été fait et qui a tout fait pour lui, pour sa gloire, serait donc comme ces dieux de pierre ou d'argile, que les payens se fabriquaient de leurs propres mains; comme ces vaines idoles, il aurait des yeux et il ne verrait pas; des oreilles et il n'entendrait pas : ce Dieu, qui lui-même a formé dans l'homme ces sens et ces organes, par lesquels il entend et il voit : ce Dieu tout-puissant lui-même serait sans voir et sans entendre! Non, non, ce Dieu que malgré tous ses efforts, le pécheur ne peut absolument méconnaître, voit tout, rien n'échappe à ses regards, *omnia videt* ; toutes nos œuvres, hé! que dis-je, jusqu'aux pensées les plus secrètes de notre esprit, jusqu'aux sentiments les plus intimes de notre cœur : tout dans nous lui est présent : *Omnia nuda oculis ejus.* (*Hebr.*, IV, 13.) Oui, Mesdames, les hommes ne peuvent voir que nos œuvres extérieures, mais notre Dieu pénètre jusque dans l'intérieur de nous-mêmes : *Intuetur cor.* (I *Reg.*, XVI, 7.) Nos pensées et nos désirs il les voit lorsque nous les formons; je dis plus encore, ô mon Dieu, et sans cela, seriez-vous véritablement mon Dieu? Mes pensées je ne les ai pas encore conçues et déjà depuis longtemps, elles sont présentes à votre esprit : *Intellexisti cogitationes meas de longe.* (*Psal.* CXXXVIII, 3.) Toutes mes démarches, en un mot, longtemps avant que j'en forme le projet, vous les avez prévenues : *Omnes vias meas prævidisti.* (*Ibid.*, 4.) Mais ce que je dois surtout vous faire remarquer ici, Mesdames; et ce dont en effet il est bien important pour nous de nous bien convaincre, c'est que notre Dieu ne voit tout en nous que pour nous juger sur tout : c'est, comme le dit saint Augustin, qu'après avoir été le témoin de notre conduite en cette vie, il en sera dans l'autre le juge, et un juge inexorable; et voilà une des raisons et la principale raison qui

a porté les gentils à rejeter le Dieu des chrétiens. Ceux qui plaçaient des dieux partout, n'en voulaient point dans leur cœur : ils ne pouvaient se résoudre, remarque un ancien auteur, à reconnaître un Dieu qui examinait avec une trop curieuse attention, même les désirs et les pensées. Mais nous, qui éclairés des lumières de la foi, faisons profession de croire à un Dieu qui voit et qui connaît tout, qui par la perfection de son être, ne peut même s'empêcher de tout voir et de tout connaître, nous qui ne pouvons ignorer que ce Dieu également éclairé et tout-puissant, se servira un jour de ses connaissances pour nous juger, pourrions-nous vivre et nous plaire dans la transgression de sa sainte loi !

Ah ! Dieu me voit, ses pensées comme mes actions, mes iniquités comme mes justices, tout est présent à mes yeux; tout le sera également à ce moment auquel il me jugera : je dois donc éviter de l'offenser et de lui déplaire; voilà la conséquence que je dois nécessairement tirer si je prends quelque intérêt au bien de mon âme, à mon salut éternel. Hélas ! si je ne la tirais pas cette conséquence, ou si elle ne faisait aucune impression sur moi, ne serait-ce pas une preuve que le Seigneur se serait déjà éloigné de moi, et m'aurait livré dans sa colère aux désirs déréglés de mon cœur? Conséquence si juste, si naturelle, qu'un des premiers apologistes de la religion chrétienne ne croyait pas pouvoir mieux que par là défendre les fidèles accusés auprès de l'empereur, de commettre, dans leurs assemblées, des crimes infâmes. « Prince, disait Tertullien à Marc-Aurèle, les chrétiens, que vous ne connaissez point assez, et qu'on s'efforce de noircir dans votre esprit, font profession de croire à un Dieu qui voit tout, qui connaît jusqu'à leurs pensées les plus secrètes, et qui doit un jour les punir ou les récompenser, selon le bien ou le mal qu'il aura vu dans eux; comment donc pourraient-ils, sous les yeux de ce Dieu auquel ils ne peuvent se soustraire, commettre des crimes que la raison seule doit faire détester? » Et voilà en effet la conséquence que tira la vertueuse Suzanne dans la situation la plus dangereuse et la plus critique pour elle; obligée ou de déplaire aux hommes ou d'offenser son Dieu, convaincue que ce Dieu, auquel rien n'échappe, après avoir été le témoin de son innocence, en serait un jour le rémunérateur, elle ne balança point à conclure qu'il valait mieux pour elle tomber innocente entre les mains de ses persécuteurs que de se rendre criminelle aux yeux de son Dieu et digne de ses châtiments éternels. Mais ce n'est pas là le seul avantage que nous procure l'exercice de la présence de Dieu : non-seulement il sert à nous faire éviter le péché, il est encore un moyen sûr de nous faire pratiquer la vertu : c'est le sujet de la seconde partie.

—

SECONDE PARTIE.

Ce serait, Mesdames, une illusion et une illusion bien dangereuse pour nous de croire remplir toute justice à l'égard de notre Dieu, en nous bornant à éviter le péché. A la vérité commettre des actions qu'il nous défend, c'est lui déplaire et l'offenser : mais nous abstenir des œuvres qu'il prescrit à chacun de nous dans l'état où sa Providence nous a placés, c'est également lui déplaire et travailler à notre perte éternelle; ce n'est pas seulement le serviteur débauché qui a dissipé ses talents, qui est condamné dans l'Evangile; c'est encore le serviteur paresseux qui, au lieu de les faire valoir, s'est contenté de les enfouir. Ainsi le titre de chrétien et de vrai chrétien, et encore plus celui de religieuse, d'épouse de Jésus-Christ, dit nécessairement deux choses : éviter le mal et faire le bien : *Declina a malo et fac bonum* (*Psal.* XXXVI, 27); s'abstenir du péché et pratiquer la vertu. Or, Mesdames, dans l'idée du christianisme, et selon les principes de l'Evangile, pratiquer la vertu c'est s'acquitter fidèlement de ses devoirs et de tous ses devoirs ; mais pour nous en acquitter avec fidélité de ces devoirs, il faut d'abord les connaître, et désirer même bien sincèrement de les connaître : il faut, après les avoir connus, être aussi sincèrement disposés à les pratiquer; et voilà le double avantage que nous procure encore l'exercice de la présence de Dieu : il nous fait connaître le bien et il nous le fait pratiquer; il nous conduit à la connaissance de nos devoirs; il nous excite à l'accomplissement de nos devoirs. Encore quelques moments de votre attention, je vous prie.

I. Je dis en premier lieu que l'exercice de la présence de Dieu nous conduit à la connaissance de nos devoirs. Je vous donnerai, nous dit le Seigneur dans les divines Ecritures, je vous donnerai l'intelligence nécessaire pour comprendre mes volontés, et ce que vous devez faire pour moi : je vous enseignerai la voie dans laquelle vous devez marcher pour me plaire : *Intellectum tibi dabo et instruam te in via hac qua gradieris*. (*Psal.* XXXI, 8.) Mais, Seigneur, permettez-moi de vous le demander; que ferez-vous pour cela? Par quels moyens me donnerez-vous cette connaissance si nécessaire et si avantageuse pour moi? M'enverrez-vous quelqu'un de vos esprits célestes, ou un de vos prophètes pour m'intimer vos ordres ? Non, je ne ferai que fixer mes yeux sur vous, je me rendrai présent à votre esprit ; et par-là je vous rendrai vous-même occupé de ma présence, et par conséquent occupé de vos devoirs : *Firmabo super te oculos meos* (*Ibid.*), moyen sûr et facile de nous rappeler bientôt tout ce qui est dû à cet Etre tout-puissant, de qui nous tenons tout, et à qui par conséquent nous devons tout rapporter ; moyen qu'employait en effet le Roi-Prophète une fois revenu à son Dieu pour se tenir fidèle aux promesses qu'il lui avait faites

d'observer exactement le reste de ses jours sa sainte loi; il tenait sans cesse les yeux tournés vers lui : *Oculi mei semper ad Dominum.* (*Psal.* XXIV, 15.) Sans cesse il avait présent à son esprit ce Dieu qui voit tout : ***Providebam Dominum in conspectu meo semper*** (***Psal.*** **XV, 8**); et voilà ce que nous éprouverons nous-mêmes, si nous voulons nous rendre familier ce saint exercice. Hélas! nous envions quelquefois le sort des apôtres et des disciples de Jésus-Christ qui toujours dans la compagnie du divin Maître étaient à portée d'entendre souvent ses salutaires instructions. Il nous semble encore que si nous eussions vécu du temps de ces saints et illustres personnages dont on nous fait quelquefois de si magnifiques éloges, nous n'eussions pas manqué de profiter de leur zèle et de recourir à leurs lumières pour apprendre à travailler comme eux efficacement à notre salut. Ah! Mesdames, le plus souvent nous sommes nous-mêmes de concert avec l'esprit tentateur pour nous faire illusion; outre que nous ne manquerons jamais d'Ananies pour connaître les volontés du Seigneur sur nous lorsque, comme Saul, nous serons sincèrement disposés à nous en instruire, nous avons sans cesse notre Dieu avec nous; pensons qu'il est là présent et qu'il nous voit : moyen facile pour nous rappeler promptement ce que nous lui devons. Oui, Mesdames, nous nous trouvons quelquefois dans des circonstances délicates où notre penchant, notre intérêt se trouve en compromis, pour ainsi dire avec notre conscience : nous voudrions nous satisfaire, mais nous ne voudrions pas offenser le Seigneur; le ferait-il? Voilà le doute dans lequel nous sommes quelquefois et avec lequel nous ne pouvons passer outre, sans l'offenser en effet. Or, je dis que si nous pensions alors que Dieu nous voit pour nous punir ou pour nous récompenser, communément parlant nous ne serions pas longtemps à voir ce qui est le plus conforme à la volonté et à la disposition de la loi : je dis communément parlant, car je sais bien qu'il peut y avoir des doutes qui supposent l'ignorance de quelques principes de morale que tout particulier n'est pas absolument obligé de savoir et qui exigent par conséquent qu'on recoure à des lumières supérieures; mais j'ose avancer que dans une infinité de circonstances, ce seul souvenir d'un Dieu présent est capable de répandre tout à coup dans l'esprit assez de lumières pour faire appercevoir ce qu'il convient de faire ou d'éviter, en sorte que cette présence de Dieu est comme les rayons du soleil qui, en éclairant le lieu par lequel ils passent, font découvrir une infinité d'objets qui sans eux échapperaient à la vue, ou comme une glace de miroir qui fait apercevoir des taches qu'on eût ignorées sans elle. Voilà, Mesdames, pour vous rendre par une autre comparaison cette vérité plus sensible encore, voilà ce qui se passe dans le monde et dans le grand monde surtout. Qu'un sujet se présente devant le souverain, non-seulement il évite avec soin tout ce qui pourrait blesser ses regards et lui déplaire; mais cette seule pensée qu'il est en la présence de son prince va jusqu'à lui rappeler tout ce qu'il doit faire pour lui plaire et pour prévenir jusqu'à ses desirs.

**II.** Mais non-seulement l'exercice de la présence de Dieu a la vertu d'éclairer notre esprit sur nos devoirs et sur tous nos devoirs, mais il a encore celle d'échauffer notre cœur, d'exciter notre volonté, de dissiper sa langueur, son indolence, de l'animer efficacement à accomplir ces devoirs qu'il lui fait connaître et à les accomplir tout à la fois pleinement, facilement et parfaitement. Je dis pleinement c'est-à-dire, Mesdames, que quand nous penserons que Dieu a sans cesse les yeux fixés sur nous, nous ne nous bornerons point à quelques-uns de nos devoirs pour en négliger d'autres quelquefois aussi essentiels; convaincus de cette grande vérité que Dieu n'est témoin de toutes nos démarches que pour nous en punir ou nous en récompenser un jour, nous nous appliquerons également et à éviter tout ce que la loi sainte nous défend, et à pratiquer tout ce qu'elle nous ordonne; persuadés de plus que non-seulement Dieu voit l'extérieur de nos œuvres, mais qu'il pénètre également jusqu'au fond de notre âme, qu'il en voit clairement les pensées et les désirs, nous ne bornerons point notre fidélité à son égard à régler nos œuvres, à ne rien faire à l'extérieur qui puisse l'offenser, mais nous veillerons encore scrupuleusement et sur toutes les pensées de notre esprit, et sur tous les mouvements et toutes les affections de notre cœur; nous prendrons garde qu'il n'y ait rien et hors de nous et au-dedans de nous qui ne soit dans l'ordre et agréable aux yeux de Dieu; et voilà en effet ce qui rendait le saint Roi-Prophète si exact à accomplir les commandements et tous les commandements du Seigneur; c'est, comme il le dit lui-même, qu'il savait et qu'il se rappelait souvent que son Dieu l'observait sans cesse, et que toutes ses voies étaient toujours présentes à ses yeux : ***Servavi mandata tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo.*** (***Psal.*** **CXVIII, 168.**)

J'ai dit que l'exercice de la présence de Dieu nous fait accomplir nos devoirs facilement. Ah! Mesdames, lorsque nous nous sentons sollicités intérieurement par la grâce d'être plus fidèles à notre Dieu, convenons-en ici de bonne foi, nous nous excusons sur notre faiblesse et sur les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons; nous prétendons trouver dans la loi même de notre Dieu et dans les devoirs qu'elle nous prescrit, des difficultés, des impossibilités qui nous arrêtent; or pour pour nous guérir d'une illusion qui ne peut que nous entretenir dans l'inaction et nous conduire par là à une perte éternelle, le moyen de nous bien convaincre de cette

vérité qu'a prononcée le Fils de Dieu lui-même que son joug est doux et son fardeau léger, c'est de nous familiariser pour ainsi dire avec la présence de Dieu. Pourrions-nous en effet être convaincus que ce Dieu tout-puissant qui ne nous a mis sur la terre que pour le servir et nous procurer par là une récompense éternelle, a sans cesse les yeux fixés sur nous et ne pas nous encourager à son service. Eh ! que dis-je, ne pas trouver doux, aimable, facile tout ce qu'il exige de nous pour lui plaire et pour mériter cette récompense infinie qu'il nous offre ? Ah ! un soldat qui combat et qui sait qu'il combat en présence et sous les yeux de son général ou de son prince, avec quelle ardeur il agit ! avec quelle aisance il affronte les plus grands dangers ! avec quelle intrépidité il surmonte les plus grands obstacles. Hélas ! Mesdames, ces services, quelque importants qu'on les suppose, s'ils ne peuvent être ignorés de ceux de qui il a droit d'en attendre la récompense, ils peuvent être oubliés du moins et ils le sont souvent en effet; mais ce qui doit nous encourager et nous soutenir dans le service de Dieu, c'est que s'il a sans cesse les yeux fixés sur nous, il n'oubliera point et qu'il ne peut même oublier et ne pas reconnaître tout ce que nous faisons pour lui, motif bien puissant. Il soutint autrefois un général du peuple de Dieu ; le brave Judas Machabée se trouvant avec un petit nombre de soldats vis-à-vis une armée nombreuse, s'appliqua à les convaincre de cette présence de leur Dieu dont il était si convaincu lui-même, et aussitôt soutenus et consolés par cette sainte pensée, dit le texte sacré : *Præsentia Dei delectati* (II *Mach*., XV, 27), ils attaquent courageusement le général Nicanor, et malgré sa grande supériorité, ils le défont, le tuent et mettent en fuite son armée entière. Et voilà, Mesdames, ce qui a soutenu autrefois tant de saints martyrs au milieu des plus affreux tourments ; si tous n'ont pas vu réellement, comme saint Etienne, les cieux ouverts et Jésus-Christ dans sa gloire, tous l'ont vu des yeux de la foi ; voilà ce qui les faisait souffrir, je ne dirai pas seulement avec courage et patience, mais encore avec joie et avec des consolations qui étonnaient également et les ministres et les spectateurs de leurs supplices. Voilà ce qui a soutenu et ce qui soutient encore tant de justes au milieu des croix par lesquelles le Seigneur les éprouve ; cette seule pensée que Dieu les voit leur rend facile, agréable même tout ce qu'ils ont à souffrir pour lui. Voilà ce qui a soutenu et ce qui en soutient d'autres dans les diverses tentations que leur livrent les ennemis de leur salut ; ils savent, comme le dit saint Ephrem, que non-seulement ils ont les anges pour témoins mais encore le Dieu des anges lui-même pour spectateur dans leurs combats : voilà ce qui les rend fermes et intrépides ; assurés aussi bien que le Roi-Prophète qu'ayant leur Dieu à leur côté ils ne peuvent être vaincus, ils se montrent inébranlables. Voilà enfin ce qui fait marcher tant de justes, ce n'est point dire encore assez : voilà ce qui les fait courir dans la voie et des commandements et des conseils du Seigneur; car cet exercice de la présence de Dieu fait qu'on s'acquitte de ses devoirs non-seulement pleinement et facilement, mais encore parfaitement.

Je veux dire, Mesdames, pour m'exprimer d'après un des prélats des plus éclairés et tout à la fois des plus pieux du siècle dernier, que cet exercice de la présence de Dieu est le vrai ressort de la perfection. *Marchez en ma présence*, dit autrefois le Seigneur au patriarche Abraham, *marchez en ma présence et soyez parfait :* « *Ambula coram me et esto perfectus.* » (*Gen.*, XVII, 1.) Prenez garde, s'il vous plaît ; le Seigneur ne dit pas à ce père des croyants : Marchez en ma présence et vous deviendrez parfait, mais dès lors vous êtes parfait, pour nous faire entendre que si l'on ne peut être parfait sans l'exercice de la présence de Dieu, l'on parvient aussi à cet état de perfection, dès qu'on est dans l'exercice de la présence de Dieu. Aussi les divines Ecritures, lorsqu'elles nous parlent d'un Abel, d'un Abraham, d'un Noé, de ces saints de l'Ancien Testament, elles paraissent borner leur éloge à ce seul trait, qu'il a marché toute sa vie en la présence de Dieu : *Ambulavit coram Deo;* et tous les jours encore, lorsque nous voulons louer quelqu'un de ces saints qui se sont sanctifiés, soit au milieu du monde, soit dans le secret de la solitude, nous ne croyons pas pouvoir mieux prouver le sublime de ses vertus et de sa sainteté qu'en disant qu'il s'était fait une heureuse habitude de penser toujours à Dieu, qu'au milieu des occupations quelquefois les plus distrayantes, il ne perdit jamais la présence de Dieu.

Et en effet, et ceci paraît vous regarder plus spécialement, vierges chrétiennes, qui, en qualité d'épouses de Jésus-Christ, vous trouvez dans une obligation plus étroite que le commun des chrétiens, de tendre sans cesse à la perfection ; qu'est-ce que cette perfection en elle-même? C'est d'agir en tout par les vues les plus pures et les plus relevées, c'est entretenir avec son Dieu la liaison la plus intime, l'union la plus étroite par une foi vive, par une charité ardente, par une conformité entière de pensées, de sentiments et de désirs avec son Dieu ; c'est ne plus voir et ne plus vouloir, en tout, que son Dieu; c'est être dans une disproportion totale de soi-même, c'est mourir et mourir continuellement à soi-même pour ne vivre qu'à son Dieu et pour son Dieu; la perfection en un mot et la vraie perfection, c'est l'amour et l'amour parfait, le pur amour : or un moyen bien propre à mettre dans cet heureux et sublime état qui ne peut être bien connu que de ceux et de celles qui en jouissent, c'est de marcher sans cesse en la présence de Dieu, c'est de se bien convaincre de cette vérité que Dieu nous voit. Voilà en effet ce qui soutint Moyse dans une tentation des plus délicates;

se représentant des yeux de la foi, comme présent à lui, ce Dieu invisible qu'il adorait, il ne balança point à préférer de souffrir avec ses frères, plutôt que de jouir dans le palais de Pharaon, d'une vie heureuse et tranquille. Voilà, malgré la corruption de notre siècle, voilà ce qui fait marcher, disons même, voilà ce qui fait courir, voler tant de saints de l'un et de l'autre sexe, non-seulement dans la voie des commandements du Seigneur, mais encore dans celle de ses conseils. Ah! quand on est bien convaincu de cette vérité, on se fait alors comme un oratoire au fond de son cœur, et là on se plaît à y voir Dieu, à lui rendre tous les hommages d'adoration, de respect de soumission et d'amour, dont on est capable; non-seulement on s'abstient alors de tout ce qui pourrait offenser ce Dieu aimable et lui déplaire, mais on s'applique de plus à si bien régler et son intérieur et son extérieur, qu'il n'y ait rien qui ne soit conforme à ses désirs. On ne se borne point alors au bien qui est de précepte, on cherche à faire le meilleur et le plus parfait qui n'est que de conseil. Dans tout ce que l'on entreprend, bien loin de se rechercher soi-même, on s'applique à si bien purifier ses intentions, que tout soit fait uniquement pour la gloire de ce Dieu qui voit tout. Dès lors plus de goût, plus d'attachement pour les créatures; comme on ne voit plus que Dieu en elles, on ne peut plus les aimer que pour Dieu et dans Dieu; toutes les pensées de l'esprit, tous les désirs du cœur, tous les mouvements de la volonté se portent alors naturellement vers Dieu; comme le Roi-Prophète, on peut protester que dans le ciel et sur la terre, il n'y a rien qu'on puisse désirer si ce n'est Dieu: *Quid mihi est in cælo et a te quid volui super terram?* (*Psal.* LXXII, 25.) Comme l'apôtre saint Paul, on ose défier les puissances du ciel, de la terre et de l'enfer, de faire même oublier ce Dieu infiniment aimable, qui occupe également l'esprit et le cœur. Oui, cette seule pensée, Dieu me voit, me rend tout à coup soumis et docile à tout ce que Dieu peut ordonner ou permettre à mon égard; Dieu me voit, et dès lors, élévation ou abaissement, richesses ou pauvreté, estime ou mépris, santé ou maladie, satisfactions ou dégoûts, consolations ou sécheresses, croix, souffrances, délaissements, persécution, crucifiement tout m'est égal; Dieu me voit: ah! dès lors, si pour sa gloire il faut abandonner patrie, parents, biens, amis; s'il faut traverser de vastes mers, courir d'une extrémité du monde à l'autre, rien ne me coûtera; la chair et le sang ne pourront rien sur moi: eh! qu'importe après tout où je sois placé sur la terre, pourvu que mon Dieu soit à mes côtés, pourvu qu'il ne me perde jamais de vue et que moi-même j'aie toujours les yeux fixés sur lui? De là cette paix du cœur, ce calme intérieur au milieu des peines et des croix inséparables de cette vie mortelle. Ainsi, cette pensée de la présence de Dieu, sujet de désespoir pour les pécheurs, est non-seulement pour les justes le principe de leur perfection et de leur sainteté et par là celui de leur félicité dans l'autre vie, mais elle devient encore, dès celle-ci la source de leur bonheur et de leur tranquillité. Vous ne pouvez en disconvenir, vierges de Jésus-Christ qui m'écoutez, mais peut-être regardez-vous ce saint exercice comme trop sublime et trop difficile. Ah! si cela est, vous vous trompez; c'est d'une vérité pratique que j'ai prétendu vous entretenir ici; à la vérité, il s'en trouve surtout dans la religion, qui, après s'être entièrement détachées des créatures et d'elles-mêmes, ont acquise une heureuse habitude de penser toujours à leur Dieu, de ne perdre jamais leur Dieu de vue; mais c'est là un don particulier du ciel, une de ces grâces extraordinaires que Dieu leur accorde en récompense des grands sacrifices qu'elles lui ont faits et de la parfaite fidélité qu'elles lui montrent, mais qui n'est point absolument essentiel à cet exercice. Il en est d'autres qui se représentent Dieu comme une lumière qui les pénètre ou comme une mer qui les environne, ou qui, avec les mêmes secours de l'imagination se représentent la personne sacrée de Jésus-Christ toujours à leur côté. Ces exercices sont bons et louables sans doute; car de prétendre qu'il puisse y avoir sur la terre un état de foi, d'adoration sublime, de pur amour où l'âme n'admette, où elle doive même rejeter les objets sensibles et jusqu'à l'adorable humanité du Dieu Sauveur; c'est une doctrine des faux mystiques que l'Eglise a justement proscrite: mais si ces exercices sont bons en eux-mêmes, ils ne sont point cependant nécessaires, on ne doit même en user qu'avec modération; trop d'efforts d'imagination pourraient nuire également à l'esprit et au corps. En quoi donc l'exercice de la présence de Dieu peut-il être facile et à la portée de tous? Le voici, Mesdames, c'est de faire de temps en temps des actes de foi, sur la présence de Dieu et sur son immensité; c'est en conséquence de cette foi, de former, envers ce Dieu présent, des actes d'adoration et d'amour; c'est lorsque nous rencontrons du beau et du parfait, dans ce monde, de nous élever aussitôt jusqu'à notre Dieu, de passer rapidement, comme le faisait saint Augustin, de l'admiration des créatures à celle du Créateur, infiniment plus beau et plus parfait lui-même. C'est lorsque ce Dieu de bonté nous fait sentir sa présence, d'une façon plus marquée, par quelques bienfaits ou même par des afflictions et par des croix, de nous tourner aussitôt vers lui, d'adorer et d'aimer sa providence à notre égard, de nous mettre en sa sainte présence, dans une disposition de cœur conforme à notre situation et à ses désirs; c'est enfin que, si nos occupations et encore plus peut-être, la légèreté de notre esprit, notre dissipation naturelle ne nous permettent pas de nous occuper continuellement de notre Dieu, d'y penser au moins, de temps en temps, de

faire plusieurs fois dans le jour, hommage à ce Dieu si bon, qui ne reste avec nous, présent à nous, que pour nous conserver et nous faire du bien ; c'est d'envier au moins l'état de ces saints qui, libres et dégagés de tout objet créé, passent leurs jours dans un recueillement parfait, sans cesse occupés de la présence de leur Dieu.

Ah ! qu'heureuses en effet, ô mon Dieu, sont les âmes, en cette vie, qui, après avoir tout quitté pour vous, ne voient plus que vous, dans la sainte retraite à laquelle vous les avez appelées ! Heureuses les âmes que tous les objets créés ne peuvent plus distraire, qui, tout occupées de vous, vivent dans une union parfaite et constante avec vous ! Appelée, par votre sainte grâce, à cet état de retraite, de séparation du monde, faites également, ô mon Dieu, que je sois du nombre de ces âmes vraiment parfaites, vraiment saintes, afin qu'après avoir mis comme elles tout mon bonheur sur la terre à vous voir des yeux de la foi, par réflexion et en énigme, comme le dit l'Apôtre (I *Cor.*, XIII, 12), je puisse un jour, et pour toujours, mettre avec elles et avec tous les saints, toute ma félicité à vous voir, dans le ciel, face à face et tel que vous êtes en vous-même. Ainsi soit-il.

## HUITIEME JOUR.

### Troisième discours.

### SUR LES FRUITS DE LA RETRAITE.

Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? (*Psal.*, CXV, 12.)

*Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits?*

Tels furent, Mesdames, les sentiments de David à la vue de tout ce que son Dieu avait daigné faire pour lui ; s'il fut un temps où il parut oublier ce qu'il lui devait, en se livrant au péché, en demeurant même tranquillement dans le malheureux état du péché, revenu tout à coup à lui après les reproches que lui fit un prophète de la part du Seigneur, pénétré de douleur et de regret d'avoir tenu envers son Dieu une conduite aussi criminelle, il s'humilia en sa présence, il reconnut hautement qu'il avait péché et grièvement péché : *Peccavi* (II *Reg* , XII, 13), et par la sincérité et la vivacité de son repentir, il mérita d'apprendre de la bouche de ce même prophète que le Seigneur, touché de la conversion de son cœur, lui avait pardonné ses péchés ; plein d'admiration à la vue des grandes miséricordes du Seigneur à son égard, il ne les oublia jamais, et désira le reste de ses jours pouvoir lui donner des témoignages de la plus vive reconnaissance : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?*

Moins coupables à la vérité, Mesdames, aux yeux de votre Dieu, que le Roi-Prophète, il n'en est cependant aucune de vous qui ne l'ait offensé et qui n'ait à se reprocher, même depuis qu'elle s'est consacrée à lui dans le saint état de la religion bien des fautes, grand nombre d'infidélités, hélas ! peut-être même, comme David, aviez-vous vécu jusqu'ici dans une espèce de sécurité, dans une aveugle tranquillité sur toutes ces fautes, sur tant d'infidélités. Mais enfin le Seigneur a permis qu'un de ses ministres soit venu vous ouvrir les yeux et vous faire connaître et tout ce que vous avez été et tout ce que vous devriez être, non-seulement comme chrétiennes, comme disciples de Jésus-Christ, mais encore comme épouses de ce Dieu Sauveur. Revenues à vous-mêmes, également frappées et des importantes vérités du salut et des grandes obligations de votre état qu'on vous a exposées par ordre et en détail, vous avez compris le danger auquel, par vos infidélités, vous avez exposé votre âme; touchées intérieurement par la grâce, vous avez pris, tout m'engage à le supposer ici, vous avez pris les moyens les plus propres pour vous réconcilier parfaitement avec le Seigneur et pour vous conserver, le reste de vos jours, dans la régularité, dans la ferveur et par là dans sa grâce et dans son amitié. A la vue de ce nouveau bienfait, de cette nouvelle grâce que vous a faite votre Dieu, avez-vous pu et pouvez-vous ne pas vous écrier souvent comme le Roi-Prophète : Que rendrai-je au Seigneur pour cette nouvelle grâce qu'il m'a faite, et que pourrai-je faire pour lui en témoigner toute ma reconnaissance? *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ?* C'est, Mesdames, pour exciter de plus en plus dans vos cœurs ces sentiments de la plus vive reconnaissance envers votre céleste Epoux, et augmenter encore ces désirs d'attachement et de fidélité à son service que vous avez conçus, que j'entreprends, dans ce discours, le dernier qui me reste à vous prononcer, de vous rappeler toutes les grâces qu'il vous a faites dans ces jours que vous venez de passer dans le recueillement et la retraite, et de vous indiquer, de plus, la conduite que vous devez tenir désormais pour profiter de toutes les grâces que vous avez reçues. En deux mots, tout ce que votre Dieu a fait pour vous pendant la retraite, ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Tout ce que vous devez faire pour votre Dieu après la retraite, c'est le sujet de la seconde partie. Honorez-moi comme à l'ordinaire, je vous prie, de toute votre attention. *Ave, Maria.*

### PREMIÈRE PARTIE.

A juger des choses dans les vues et selon les règles de la foi, il n'est de vrai bien, et vous ne devez regarder, vous surtout, Mesdames, comme de vrais biens, comme des avantages réels en cette vie que ceux qui ont rapport à votre sanctification et qui peuvent par là vous conduire au ciel auquel vous êtes spécialement destinées. Cela étant, je dis que la retraite vous a procuré trois avantages considérables par rapport à votre salut, et d'autant plus considérables qu'ils sont absolument contraires aux effets funestes que produit le péché, qui seul peut

mettre obstacle au salut. Pour bien vous en convaincre, remarquez, je vous prie, avec moi que le péché, pour peu qu'il subsiste dans l'âme d'une personne chrétienne et encore plus d'une épouse de Jésus-Christ, aveugle son esprit, qu'il endurcit son cœur et qu'il la rend par là l'ennemie de son Dieu ; or, je trouve que la retraite a produit heureusement dans vous, Mesdames, trois avantages entièrement opposés à ces malheureux effets du péché ; car je dis qu'elle a éclairé votre esprit, qu'elle a touché votre cœur, et qu'en vous engageant par là à purifier votre conscience, elle vous a parfaitement réconciliées avec votre Dieu. Attention à tout cela, je vous prie.

I. Je dis donc que le premier effet de la retraite, et le premier avantage qu'elle vous a procuré, c'est d'éclaircir votre esprit : comment cela? Le voici. En vous donnant, par rapport au grand ouvrage de votre perfection et de votre salut, des connaissances que vous n'aviez pas, et de plus, en perfectionnant, sur cet important objet, les lumières et les connaissances que vous aviez. Je dis d'abord, connaissances que vous n'aviez pas ; combien, en effet, de nouvelles lumières, cette suite de vérités les plus importantes que vous avez entendues tous ces jours et que vous avez méditées, n'a-t-elle pas fait entrer dans votre âme? Que de réflexions, et de réflexions solides vous avez faites, et que vous n'aviez jamais faites! Que de saintes vérités, les unes effrayantes, d'autres consolantes se sont présentées à votre esprit et s'y sont présentées pour la première fois peut-être, depuis que vous vous êtes consacrées à votre Dieu dans la religion ! Or, cette augmentation sensible de lumières, de connaissances, de vérités du salut est déjà un grand bien pour vous ; votre foi par là a pris un nouvel accroissement et bien salutaire ; c'est présentement un grand avantage pour vous de penser plus chrétiennement et plus religieusement que vous n'aviez pensé jusqu'ici ; mais ce qui est un plus grand avantage pour vous encore, c'est qu'outre les nouvelles connaissances relatives à votre perfection et à votre salut que vous avez puisées dans la retraite, elle a de plus perfectionné celles que vous aviez.

Oui, Mesdames, à la vérité, et je dois le dire ici, je vous dois cette justice ; vous connaissez déjà vos obligations et de chrétiennes et de religieuses. Après une éducation vraiment chrétienne, puisée dans la retraite peut-être, et dont vous aviez heureusement conservé le fruit, même au milieu du monde ; appelées dans la suite par le Seigneur à un état plus saint et plus parfait que le commun des chrétiens, en correspondant aux vues, aux desseins de votre Dieu sur vous, en suivant votre vocation ; et après l'avoir suivie, l'on vous a vues dans le temps de vos épreuves surtout, vous instruire vous-même avec soin et recevoir avec docilité toutes les instructions qu'on vous a données, sur les devoirs attachés à votre vocation : mais avec tout cela, vous devez en convenir ici avec moi, quelle force, quelle étendue n'ont pas procurées à à toutes ces instructions chrétiennes et religieuses, les réflexions nouvelles et suivies que vous avez faites pendant votre retraite ? Ainsi l'on vous avait bien dit que vous deviez travailler constamment et efficacement à l'ouvrage de votre perfection et de votre salut, que c'était votre grande, votre unique affaire, que vous n'étiez sur la terre et dans la religion que pour cela. L'on vous avait bien dit qu'il fallait pour cela éviter le péché, qu'un seul péché mortel suffisait pour vous rendre à jamais un objet de la haine et de la colère de votre Dieu ; que pour l'éviter ce péché mortel, il fallait craindre et éviter jusqu'au péché véniel, jusqu'aux fautes les plus légères, qui y conduisent insensiblement ; qu'il n'était rien de plus affreux, que de joindre la mort avec le péché, qu'on tombait alors entre les mains d'un juge terrible, qui, après avoir fait rendre un compte rigoureux de toute la vie, condamnait une personne morte dans le péché à des flammes éternelles ; que l'unique moyen d'éviter ces peines éternelles et de se procurer au contraire le bonheur des élus, c'était d'expier pendant la vie, ses péchés, par les travaux de la pénitence ; oui, l'on vous avait bien dit tout cela ; vous le saviez cent et cent fois, vous l'aviez entendu dire, et vous vous l'étiez dit autant de fois à vous-mêmes : mais vous le saviez en général, et de la pointe de l'esprit, si je puis m'exprimer ainsi.

Mais dans ces jours que vous venez de passer dans la retraite, en méditant sérieusement sur toutes ces grandes vérités, que de pensées nouvelles vous sont venues ! Que de réflexions solides vous avez faites et que vous n'aviez jamais faites ! Que de conséquences importantes vous avez tirées et relatives à votre état, et auxquelles vous n'aviez jamais pensé ! Ainsi sur votre salut, vous avez appris à juger, et mieux que jamais de son excellence et de sa nécessité, et par le cas que Dieu lui-même en a fait, par tout ce qu'il a opéré, pour vous le procurer, et par les maux affreux et inévitables que vous vous procureriez en le négligeant. Ainsi sur le péché, vous avez vu et vous avez compris clairement que ce n'est pas seulement celui qui donne la mort à l'âme, qui est funeste à la religieuse, mais encore le péché véniel, par l'injure qu'elle fait à son Dieu et les traits d'ingratitude dont elle se rend coupable à son égard, par les grands biens dont elle se prive, et par les grands maux qu'elle se procure, jusqu'à se mettre, en s'y livrant, en danger de sa réprobation ; sur la mort dans le péché, vous avez compris l'état de douleur et de désespoir dans lequel se trouve une épouse de Jésus-Christ, qui meurt dans la haine de son céleste Epoux, et par la vue des péchés qu'elle a commis, et des grâces dont elle a abusé, et par l'abandon général des créatures, et par l'état affreux où elle va

se trouver : sur le jugement dernier, vous vous êtes transportées en esprit au tribunal du souverain Juge, vous avez réfléchi mûrement sur le compte terrible qu'il y fera rendre un jour à une épouse infidèle, et de tout le mal qu'elle aura fait, et de tout le bien qu'elle n'aura pas fait ou qu'elle aura mal fait ; vous n'avez pu qu'être effrayées de la sentence également terrible, juste et irrévocable qu'il portera contre elle en la précipitant dans l'enfer ; sur cet enfer, quels sentiments et quel effroi n'a pas excités dans votre cœur, la pensée des maux terribles que fait souffrir à une âme religieuse, un feu vengeur, instrument de la justice et de la colère de son Dieu, et la pensée surtout de la perte et de la perte éternelle de ce Dieu, qui devait faire tout son bonheur dans l'éternité ? Sur la pénitence, vous avez compris et mieux que jamais, combien elle vous était nécessaire, pour obtenir le pardon de vos péchés pour les expier et pour les éviter à l'avenir ; mais qu'il fallait pour cela qu'elle fut sincère cette pénitence, constante, universelle. Voilà, Mesdames, les grandes et sérieuses réflexions, que vous a fait faire votre retraite sur ces vérités importantes du salut, qui vous sont communes avec le reste des chrétiens : mais elle vous a procuré ce même avantage encore sur les vérités et les obligations qui vous sont particulières et propres à votre saint état. A la vérité, depuis que vous avez le bonheur d'être dans la religion, bien des fois, vous aviez entendu dire et vous vous étiez dit à vous-mêmes, que vous n'y étiez entrées que pour observer la règle et les constitutions de l'institut que vous avez embrassé ; que vous deviez surtout observer vos vœux, avec la plus scrupuleuse attention, et vous acquitter avec exactitude de tous vos exercices, et surtout de l'oraison et de l'office divin ; que tout et jusqu'à vos récréations tendait à vous sanctifier ; qu'il fallait surtout éviter l'état de tiédeur toujours funeste à une âme religieuse ; qu'un des grands moyens de vous conserver dans la régularité, dans la ferveur, c'était de vous tenir dans le recueillement, en observant le silence ; de vous faire une habitude de la présence de Dieu, mais surtout, de vous rendre attentives et dociles aux inspirations de la grâce ; d'exciter sans cesse votre cœur à l'amour de votre Dieu, et de penser souvent aux biens du ciel ; de vous encourager à la persévérance, par l'espoir des récompenses éternelles. Voilà ce que vous saviez encore, ce que vous n'avez pu même ignorer, depuis que vous êtes dans la religion.

Mais dans la retraite, que de nouvelles lumières vous sont connues, en méditant sur toutes ces vérités, et en réfléchissant sur ces devoirs, ces observances, ces pratiques attachées à votre saint état ! Que de nouvelles connaissances vous avez acquises, et qui vous ont également surprises, instruites et consolées ! Ainsi sur l'observance de votre règle et de vos constitutions vous avez compris clairement, que c'était un moyen sûr et nécessaire de satisfaire vos supérieurs, d'édifier vos sœurs, et de travailler avec fruit à votre sanctification ; mais qu'il fallait, pour cela, les observer ces règles, et sans réserve, et sans délai et sans interruption. Quant à vos vœux, sur celui de l'obéissance, vous vous êtes convaincues qu'il était, dans votre saint état, un moyen de salut tout à la fois et le plus sûr et le plus consolant, mais que pour éprouver ces bons effets, votre obéissance devait être prompte, universelle, aveugle et constante. Sur la pauvreté, vous avez vu qu'elle était pour vous une source de gloire et de bonheur tout ensemble, pour cette vie et pour l'autre ; mais que pour cela, elle devait être intérieure, partir du fond de votre cœur ; et universelle, en ne tenant et en ne vous attachant à rien. Sur l'oraison, vous avez découvert avec plaisir les grands avantages qu'elle vous procure, en vous faisant connaître vos devoirs, et en vous les faisant accomplir avec autant de facilité que de consolation ; mais qu'il fallait, pour les goûter, ces grands avantages, un vrai recueillement dans l'esprit, une grande pureté dans le cœur et une parfaite docilité dans la volonté. Sur l'office divin, vous n'avez pas eu de peine à vous convaincre qu'étant une prière, et une prière adressée directement à votre Dieu, et au nom de l'Eglise, que vous lui adressez aussi fréquemment, il était, soit avant de le réciter, soit en le récitant, soit après l'avoir récité, des dispositions saintes que vous ne deviez nullement négliger. Sur vos délassements même, sur vos récréations, vous avez vu qu'étant pour vous un exercice ordonné par vos constitutions, qui d'ailleurs se répète souvent, et un exercice de plus, très-dangereux en lui-même, vous deviez pour vous en acquitter saintement y apporter tout à la fois un esprit de recueillement, d'humilité et de charité. Sur la tiédeur, vous avez appris à craindre et à vous préserver d'un état des plus funestes à une épouse de Jésus-Christ, puisqu'il produit dans elle le malheureux effet de l'éloigner de son Dieu et d'éloigner son Dieu d'elle, jusqu'à la conduire à une perte éternelle. Sur le silence vous avez jugé qu'il était important pour vous, de l'observer, et pour obéir à vos constitutions, et pour édifier vos sœurs, et pour vous avancer vous-mêmes dans la voie de la perfection, mais qu'afin qu'il eût en vous ces bons effets, vous deviez l'observer, et avec pureté d'intention, et avec persévérance, et avec une sainte prudence. Sur la présence de Dieu, vous avez dû concevoir un grand attrait pour ce saint exercice, après vous être bien convaincues qu'il est un moyen des plus efficaces, tout à la fois, pour vous préserver du péché, et pour vous faire pratiquer la vertu. Sur l'amour de Dieu, en voyant combien il est aimable en lui-même, et combien il vous a aimées ; en méditant ainsi sur ses perfections et sur ses bienfaits, et surtout sur les immenses et singuliers bienfaits dont il vous

a comblées jusqu'ici, avez-vous pu ne pas exciter votre cœur à un amour appréciatif, qui vous le fît préférer à tout, et effectif, qui vous fît accomplir constamment toutes ses volontés. Sur le bonheur du ciel, quels ardents désirs n'a pas excité dans vous, la pensée qu'un Dieu, en se donnant à vous, vous rendra un jour, souverainement heureuses, et par les connaissances sublimes qu'il communiquera à votre esprit, et par la joie pure et éternelle dont il pénétrera votre cœur. Encore une fois, Mesdames, sur toutes ces grandes vérités du christianisme, vous devez en convenir ici, et sur les devoirs les plus essentiels de votre saint état, le Seigneur vous a donné, ces jours ci, une infinité de lumières et de connaissances toutes nouvelles pour vous, bien propres à vous faire concevoir plus clairement que jamais les engagements sacrés que vous avez contractés avec lui, et comme chrétiennes et comme religieuses : voilà donc le premier effet qu'a produit, dans vous, la retraite, et le premier avantage que vous en avez retiré, votre esprit éclairé, parfaitement instruit sur tout ce qu'il est important que vous sachiez, pour bien servir votre Dieu, et pour travailler efficacement à votre salut : mais elle a de plus, cette retraite, touché votre cœur, second effet et second avantage plus considérable encore.

II. Car ce n'est pas, Mesdames, précisément de croire qui fait le vrai chrétien, la vraie religieuse aux yeux de Dieu ; la foi, à la vérité, est absolument nécessaire pour cela, mais elle ne suffit pas. Combien de personnes, dans la religion qui, ayant reçu comme vous une éducation vraiment chrétienne, n'ont point perdu les principes de foi qu'on s'était appliqué à inculquer dans leur esprit; elles croient, mais elles s'en tiennent là malheureusement. Hélas! la foi se trouve même dans l'enfer; les réprouvés, les démons eux-mêmes croient les vérités de notre sainte religion, *ils croient et ils tremblent*, dit l'apôtre saint Jacques : *Credunt et contremiscunt*. (*Jac.*, II, 19.) Ce n'est donc point assez d'avoir la religion dans l'esprit, il faut de plus l'avoir dans le cœur, parce que c'est le cœur qui la fait mettre en pratique. Or, voilà ce qu'a produit votre retraite; non-seulement la grâce qui l'a accompagnée, a éclairé votre esprit, mais elle a de plus touché sensiblement votre cœur. Eh! cela pouvait-il n'être pas, lorsque vous avez réfléchi sérieusement sur tout ce que ce Dieu de bonté a fait pour vous attirer à lui et pour vous sauver; sur toutes ces grâces dont il vous a comblées, grâces générales qui vous sont communes avec le reste des chrétiens, mais surtout, grâces particulières qui vous regardent personnellement; lorsque vous avez réfléchi sur cette prédilection toute gratuite, par laquelle il vous a tirées de tous les dangers du monde, et vous a placées dans la religion et mises au rang de ses épouses, par préférence à une infinité d'autres qui eussent beaucoup mieux profité de ces grandes grâces que vous peut-être; lorsque vous avez réfléchi sur cette patience à vous souffrir avec les mauvaises dispositions de votre cœur, à attendre votre retour toutes les fois que vous avez paru vous éloigner de lui, tandis qu'il a exercé ses jugements et ses vengeances sur une infinité d'autres de ses épouses moins coupables à ses yeux que vous? En réfléchissant ainsi sur cette bonté toute spéciale, sur cette miséricorde infinie de votre Dieu à votre égard, sur tant de grâces, tant de secours, sur tant de bienfaits dont il vous a comblées, et dont il ne cesse de vous combler, votre cœur a-t-il pu n'être pas touché et attendri jusqu'aux larmes? Oui sans doute, il l'a été, et plus d'une fois, je dois l'augurer de la bonté de vos cœurs ; de là dans vous, en effet, ces sentiments de reconnaissance et d'amour. Ah! combien de fois, dans ces saints jours, ne vous êtes-vous pas dit à vous-mêmes : Eh! qu'ai-je fait à mon Dieu, pour qu'il ait agi envers moi avec tant de bonté? Non, jamais elles ne sortiront de ma mémoire; volontiers comme le Roi-Prophète : *Je chanterai à jamais ses miséricordes infinies à mon égard : « Misericordias Domini in æternum cantabo.* (*Psal.* » LXXXVIII, 2.) Ah! pourrais-je un seul instant ne pas aimer un Dieu infiniment aimable en lui-même, mais de plus, infiniment bon pour moi, qui, depuis que j'existe, n'a cessé de me donner des témoignages sensibles de son amour? De là ces résolutions saintes, ces promesses réitérées de le servir le reste de vos jours avec une parfaite et constante fidélité ; d'entrer, pour cela dans toutes ses vues, de correspondre à tous ses desseins sur vous, et surtout d'éviter avec soin tout ce qui pourrait lui déplaire et l'offenser ; de là ces projets de réforme, ces bons propos de vivre désormais dans votre saint état, avec une plus grande régularité que par le passé, de remplir fidèlement tous les devoirs et jusqu'aux plus petites, aux plus légères observances: projets, résolutions, promesses qui n'ont point été l'effet de quelques moments d'une ferveur sensible et passagère, mais qui ont été le fruit de vos profondes méditations, et que vous avez renouvelés souvent et avec consolation même, pendant votre retraite. Ah! vous avez fait plus encore; j'ai lieu de le présumer du moins : pour vous convaincre vous-mêmes de la sincérité de vos sentiments et de vos promesses pour ne les jamais oublier, et pour pouvoir plus sûrement les mettre en pratique, vous les avez tracées de votre propre main sur le papier, afin dans des temps d'ennui, de dégoût, de tentations qu'éprouvent quelquefois même les âmes les plus saintes, de pouvoir vous les représenter à vous-mêmes, et en les lisant, de vous animer, de vous encourager à la persévérance. De là enfin, cet empressement, ces démarches pour purifier entièrement votre cœur, pour vous réconcilier parfaitement avec votre Dieu ; troisième effet de votre retraite, et troi-

sième avantage qu'elle vous a procuré.

III. C'est quelque chose à la vérité, d'avoir rendu son esprit vraiment chrétien, vraiment religieux, de s'être bien convaincu, et des grandes vérités du christianisme, et des devoirs essentiels de son état : c'est beaucoup plus encore, si ces vérités ont fait une vive impression sur le cœur, jusqu'à le toucher et à lui faire produire des sentiments, des désirs, des résolutions d'une réforme absolue et générale : tout cela est très-avantageux sans doute; mais cependant tout cela ne suffit pas pour opérer le salut. Il y a longtemps qu'on l'a dit, et je vous l'ai déja dit moi-même, Mesdames, l'enfer est rempli de bons désirs : Combien de personnes religieuses actuellement dans ce lieu de tourments qui, tandis qu'elles étaient sur la terre, touchées dans de certains moments par la grâce, et plusieurs après une retraite sont rentrées en elles-mêmes, ont reconnu leurs égarements, se sont proposé d'en sortir, ont fait sur cela de belles promesses au Seigneur, mais qui malheureusement s'en sont tenues à des promesses, et qui, pour n'avoir pas correspondu à la grâce lorsqu'elle les appelait, sont mortes selon la prédiction de Jésus-Christ, dans leur péché ! Grâces en soient rendues à l'infinie miséricorde de mon Dieu ! L'on ne peut point vous reprocher, Mesdames, et vous n'avez point à vous reprocher, j'ai même la plus grande confiance que jamais vous n'aurez à vous reprocher de pareilles infidélités. Si pendant votre retraite vous avez entendu la voix du Seigneur, bien loin d'endurcir vos cœurs par des résistances à sa grâce, vous vous êtes fait un devoir et une consolation même d'y correspondre. Touchées et confuses d'avoir été jusqu'ici si peu fidèles à votre Dieu, vous ne vous êtes point bornées à des désirs, à des résolutions, à des promesses; vous avez mis à l'instant, pour ainsi dire, la main à l'œuvre pour travailler efficacement à votre réforme, à votre sanctification; vous avez montré le plus grand empressement à purifier votre conscience de tout ce qu'il pouvait y avoir de désagréable aux yeux de votre céleste Epoux ; vous ne vous êtes pas même bornées pour cela à une déclaration ordinaire de vos fautes ; dans la crainte de n'avoir pas toujours apporté au sacrement de pénitence toutes les dispositions nécessaires pour en bien profiter ; dans la vue de réparer tous les défauts qui auraient pu se trouver dans vos autres confessions, vous avez cru devoir revenir sur ces confessions, faire une revue plus détaillée et qui pût vous tranquilliser à l'avenir; ou si l'homme de Dieu auquel vous avez confié le soin de votre âme n'a pas jugé à propos de vous permettre sur cela d'entrer dans un grand détail, quel soin du moins vous avez pris et quelle préparation vous avez apportée pour approcher du sacrement de pénitence! Quelle attention à bien sonder votre cœur ! Quelle application à vous exciter à une vraie douleur, à une sincère componction, à un ferme propos de ne plus offenser votre Dieu ! Quel contentement aussi, quelle consolation vous avez ressentie lorsque le ministre de Jésus-Christ a prononcé sur vous les paroles de la réconciliation ! Ah ! il vous a semblé dans ce moment que jamais le péché n'entrerait dans votre cœur, que vous choisiriez plutôt mille fois la mort que de vous exposer à le commettre. C'est dans ces saintes dispositions que vous avez reçu votre Dieu dans la communion : c'est la dernière grâce qu'il vous a faite, grâce qui a mis pour ainsi dire le comble à toutes les autres, et que vous avez regardée comme un gage authentique de son amour pour vous, et de votre amour pour lui. Voilà donc, Mesdames, les grands avantages que vous avez trouvés dans votre retraite ; votre esprit a été éclairé, votre cœur a été touché, votre conscience a été purifiée ; vous êtes devenues et plus que jamais les amies et les vraies épouses de votre Dieu; quels grands biens, quels fruits plus considérables, plus importants pouviez-vous retirer, vous qui après avoir renoncé généreusement et pour toujours à tous les biens et à tous les avantages de la terre, avez déclaré solennellement que vous preniez et que vous vouliez avoir uniquement votre Dieu pour votre partage dans le temps comme dans l'éternité? Mais pour profiter de ces grands avantages, pour conserver ces fruits précieux que vous avez recueillis dans la retraite, que faut-il faire? C'est le sujet de la seconde partie.

## SECONDE PARTIE.

Plus les grâces que nous avons reçues du Seigneur sont considérables en elles-mêmes et propres à nous attacher à lui, plus aussi, Mesdames, nous nous rendrions coupables d'ingratitude à ses yeux si jamais il nous arrivait de les oublier ou d'en abuser. Hélas ! combien de personnes cependant, et dans tous les états, qui après avoir éprouvé et quelquefois d'une façon la plus sensible, les bontés et les miséricordes du Seigneur, se montrent dans la suite peu fidèles à leurs promesses, aux engagements qu'elles avaient contractés avec lui ! Que de personnes, que d'épouses même de Jésus-Christ pleurent actuellement, gémissent dans l'enfer et s'y désespèrent, pour avoir rendu inutiles les grâces que le Seigneur leur avait faites dans une retraite! L'esprit éclairé, convaincu, et des grandes vérités de la religion, et des grandes obligations de leur état, le cœur touché, pénétré et des bontés infinies du Seigneur, et de leurs infidélités, de leur ingratitude à son égard, elles n'avaient rien omis pour se réconcilier avec lui, pour recouvrer ses faveurs et son amitié. Rien ne parut plus saint, plus édifiant que leurs dispositions, dans leur retraite et que leur conduite, après en être sorties : mais faute de précautions, de vigilance, que ces dispositions saintes ont peu duré ! Elles pleurent, elles gémissent ces vierges infidèles ; elles pleureront, elles gémiront, elles se déses-

péreront pendant l'éternité, mais inutilement, sur leur peu de persévérance. C'est, Mesdames, pour vous faire éviter cette inconstance dans le service de votre Dieu si préjudiciable à la perfection et au salut; c'est pour vous préserver des maux affreux qu'attire après lui ce défaut de persévérance, que je crois devoir terminer ces instructions par vous proposer des moyens propres à vous faire persévérer dans les dispositions saintes dans lesquelles j'ai la consolation de vous voir. Or tous ces moyens, je les réduits à quatre, mais que je regarde comme essentiels ; les voici. C'est en premier lieu de vous rappeler souvent les grandes vérités que vous avez méditées pendant la retraite. C'est en second lieu d'exécuter avec fidélité les résolutions saintes que vous y avez prises. C'est en troisième lieu de vous défier beaucoup de vous-mêmes, de vos propres forces. C'est en quatrième lieu de fréquenter, mais de fréquenter saintement les sacrements : quatre moyens de persévérance que je crois si sûrs, que si vous étiez bien fidèles à les employer, j'oserais moi, vous promettre que vous serez le reste de vos jours toutes à votre Dieu : quatre moyens dont chacun demanderait pour être bien traité un discours entier ; j'espère cependant, sans abuser de votre patience, en dire assez pour vous faire prendre devant Dieu la résolution de les mettre fidèlement et constamment en pratique.

I. Je dis d'abord qu'il faut vous rappeler, et souvent, les grandes vérités méditées dans la retraite. Mesdames, c'est la dissipation de l'esprit, je vous l'ai dit, qui cause pour l'ordinaire le dérèglement du cœur; quand on perd de vue les vérités de la religion, insensiblement la foi diminue et s'éteint enfin, et quand il n'y a plus de foi, il n'y a presque plus de ressource au salut. Pourquoi voit-on, non-seulement dans le monde, mais encore dans le saint état de la religion, des personnes qui, après avoir renoncé à tout et quelquefois à tout ce qu'il y avait de plus flatteur, de plus avantageux dans le monde, pour se donner entièrement à Dieu, pourquoi les voit-on vivre dans l'oubli de leur salut et dans une négligence habituelle des devoirs de leur saint état? Pourquoi les voit-on si rarement rentrer en elles-mêmes, et se convertir? Pourquoi meurent-elles toutes, ou presque toutes comme elles ont vécu? Ah! c'est qu'elles ne réfléchissent jamais sur tout ce qui pourrait les rappeler à leur Dieu et à elles-mêmes; c'est que si quelques occasions, quelques événements les forcent, pour ainsi dire, à des réflexions sérieuses, elles les éloignent avec soin, elles emploient toute espèce de moyens pour se distraire et pour chasser de leur esprit des pensées qu'elles jugent importunes et trop sérieuses, et qui seraient bien propres cependant à changer leur cœur et à le convertir. Il est donc bien important pour vous, Mesdames, si vous voulez vous soutenir dans la régularité dans la pratique des devoirs de votre état, de rappeler souvent à votre esprit les grandes vérités que vous avez méditées pendant votre retraite, et celles surtout qui ont fait le plus d'impression sur vous; cela vous est d'autant plus nécessaire, après les bons sentiments que vous avez conçus, dans ces jours de grâce et de salut, et après les résolutions saintes que vous avez prises, que le démon redoublera ses efforts pour vous les faire oublier, et pour vous replonger dans le relâchement et la tiédeur. N'allez pas croire, au reste, que ces pensées, ces réflexions saintes auxquelles vous vous livrerez, vous causent de l'ennui, et mettent de la tristesse dans votre esprit. Hélas! vous l'avez entendu dire peut-être, c'est du moins ce que disent ces personnes du monde livrées à une dissipation excessive et habituelle, et qui prétendent par là s'autoriser dans une manière de vivre que leur conscience leur reproche souvent, qu'elles aiment et qu'elles ne veulent pas changer. Mais vous le savez, Mesdames, vous l'avez déjà éprouvé, et il ne tient qu'à vous de l'éprouver encore, on n'est jamais plus en paix, on ne goûte jamais une joie plus pure, plus solide, que lorsque le cœur abhorre véritablement le péché, et qu'il est à Dieu et tout à Dieu. Or voilà l'heureux effet qu'a produit et que produira toujours la pensée de la mort, des jugements de Dieu, des peines de l'enfer et de toutes les vérités importantes du salut; voilà ce qu'ont toujours éprouvé et ce qu'éprouveront toujours ces personnes vraiment religieuses qui les ont sans cesse dans l'esprit, ces grandes vérités, qui les méditent, et qui, chaque jour, travaillent à s'en convaincre; qui en conséquence de cette conviction se livrent, dans quelques instituts surtout, à de grandes et de continuelles austérités. Demandez-leur quel effet produisent dans elles ces méditations fréquentes des vérités les plus terribles de la religion; voyez-les seulement, suivez-les dans les différents exercices qui les occupent, et à cet extérieur de tranquillité, de sérénité, je dirais à cette joie même qui se manifeste si sensiblement au dehors, vous jugerez aisément de la paix et du contentement de leur cœur. La première condition nécessaire pour rendre persévérants les fruits de votre retraite, c'est donc de rappeler souvent à votre esprit, les vérités du salut et de perfection que vous y avez méditées; mais une autre aussi essentielle, c'est de vous rendre fidèles aux résolutions que vous avez prises, et aux promesses que vous avez faites à votre Dieu.

II. A la vérité, Mesdames, et c'est une justice que je dois vous rendre, et que je vous rends ici avec plaisir, vous avez montré pendant toute cette retraite, la plus grande exactitude à vos exercices, et de plus, de très-grandes dispositions à correspondre aux inspirations de la grâce; témoins les unes les autres, de votre régularité et de vos saintes dispositions, vous vous

êtes réciproquement édifiées, consolées et encouragées et ça été pour moi-même, qui n'ai pu l'ignorer, un sujet de la plus sensible consolation; plus d'une fois j'ai béni et remercié le Seigneur de tout ce qu'il a fait dans vous par sa grâce. Eh! pouvais-je concevoir d'autres sentiments? Il m'est témoin que je désire votre salut avec autant d'ardeur que je désire le mien propre; mais ce que je lui ai demandé surtout et ce que je ne cesserai de lui demander pour vous, c'est de vous conserver dans ces heureuses et saintes dispositions, et pour cela, de vous rendre fidèles à vos résolutions et à vos promessss; car je dois vous en prévenir ici, vous ne serez pas toujours dans cette ferveur sensible que vous avez éprouvée peut-être, et qui vous a soutenues dans le cours de votre retraite; vous vous trouverez dans quelque temps, et bientôt peut-être, exposées à de nouveaux piéges de l'ennemi de votre salut, vous serez tentées d'ennui, de dégoût, d'abandonner un genre de vie tout de contrainte, de pénitence, de mort à vous-mêmes. C'est alors, Mesdames, que vous devez vous rappeler les résolutions saintes que vous avez prises, pendant votre retraite; il sera bien important pour vous de recourir alors à la lecture de ces écrits, pleins des pieuses réflexions que vous avez faites, et des résolutions saintes que vous avez prises; vous vous demanderez alors dans quelles dispositions était votre âme, pendant ces jours heureux que vous avez passés dans la solitude, et pour quelles raisons vous avez écrit vous-mêmes ces réflexions et ces résolutions. Vous vous demanderez encore si ces raisons ne subsistent plus, si vous n'avez pas toujours le même Dieu à servir, les mêmes engagements à remplir, le même enfer à éviter, le même ciel à conquérir, la même âme à perfectionner et à sauver. De pareilles réflexions vous rappelleront à vous-mêmes; elles vous porteront à résister courageusement à toute tentation et à remplir, avec fidélité, les promesses que vous avez faites et renouvelées, de tout votre cœur, à votre Dieu. Mais cela ne suffit point encore, Mesdames : en vain votre cœur serait sincèrement disposé à accomplir vos résolutions et promesses; tout cela j'ose le dire, vous deviendrait inutile, sans une vertu encore; c'est la défiance de vous-mêmes.

III. Oui, Mesdames, dans les sentiments, et avec les saintes dispositons dans lesquelles vous avez le bonheur d'être présentement, il vous semble que c'en est fait, que vous avez embrassé, pour le reste de vos jours, la pratique de la perfection; la conduite des religieuses tièdes et imparfaites vous paraît si déraisonnable, si insensée, que vous êtes bien résolues de ne vous y conformer jamais; que vous ne pouvez même comprendre comment une personne consacrée à son Dieu, dans le saint état de la religion, peut s'y livrer : mais, malgré toute l'équité et la sincérité de ces sentiments, il est une autre vérité, qu'il est important que vous sachiez, et que je ne dois pas vous dissimuler ici, c'est qu'une religieuse, une épouse de Jésus-Christ, quoiqu'à l'abri, dans son état, de bien des tentations auxquelles sont exposés les chrétiens du monde, n'est pas cependant exempte de toute tentation; c'est que, jusque dans son saint état, elle trouve des obstacles à son salut, soit au dehors, soit au dedans d'elle-même, et souvent de très-grands obstacles; c'est que comme enfant d'Adam, elle sent sans cesse au dedans d'elle-même une loi de péché qui s'oppose à la loi de vertu et de sainteté qu'elle a embrassée; qu'elle sent une pente, une inclination naturelle pour la liberté et pour la satisfaire; c'est que, malgré les grands, les puissants secours qu'elle trouve dans son état, pour résister aux tentations et pour combattre ses inclinations naturelles et dépravées, elle peut succomber et se rendre infidèle à son Dieu; c'est qu'avec tous ces secours, plusieurs épouses de Jésus-Christ succombent en effet, se rendent infidèles à leur céleste Epoux, vivent et meurent dans leur infidélité. Or le vrai moyen, Mesdames, d'éviter tous ces piéges, de résister constamment aux tentations des ennemis de votre salut, de vous rendre fidèles aux résolutions saintes que vous venez de prendre, c'est de vous craindre vous-mêmes, de vous défier beaucoup de vous-mêmes, c'est d'être bien convaincues de votre propre faiblesse, de votre propre fragilité, que vous avez tant de fois éprouvée, malgré toutes les promesses que vous aviez faites à votre Dieu; cette crainte, cette défiance de vous-mêmes, vous portera à élever souvent votre esprit et votre cœur vers le ciel, à recourir sans cesse à votre céleste Epoux, par la prière, à le conjurer d'achever son œuvre en vous, de vous soutenir par sa grâce. C'est cette défiance de vous-mêmes, qui, dans la vue d'obtenir des secours abondants de votre Dieu, vous tiendra fidèles à tous vos devoirs, à toutes vos observances et surtout à fréquenter saintement les sacrements : quatrième et dernière disposition nécessaire pour conserver les fruits de la retraite.

IV. Prenez garde, s'il vous plaît, Mesdames, je dis saintement; je n'ignore point que, dans votre saint état, vous les fréquentez ces sacrements; chaque semaine, et plus d'une fois même dans la semaine, l'on vous voit déposer vos péchés aux pieds d'un prêtre, puis vous présenter à la table sainte; mais je sais aussi que, sur cet objet important, on peut se conduire, sans presque s'en apercevoir, par routine, par habitude, ou par quelque autre motif purement naturel. Combien, en effet, même dans le saint état de la religion, se familiarisent trop avec les sacrements et les reçoivent sans fruit! Combien qui, depuis bien des années peut-être, se confessent souvent et communient de même sans se corriger d'aucun défaut, sans acquérir aucune vertu, sans faire un pas par consé-

quent dans la voie de la perfection ! Ainsi, Mesdames, je ne saurais trop vous exhorter à continuer de vous confesser et de communier souvent ; malheur à moi si j'entreprenais de vous détourner d'une pratique si conforme à l'esprit et aux intentions de Jésus-Christ et de son Eglise, et des plus propres à vous perfectionner, à vous sanctifier ! mais ce que je désire et à quoi je ne puis trop vous exhorter, et ce que je regarde comme un des moyens des plus efficaces, pour vous maintenir dans les saintes dispositions dans lesquelles vous avez le bonheur d'être, pour rendre efficaces les résolutions saintes que vous avez prises dans votre retraite, c'est d'apporter toujours, dans la réception des sacrements toutes les dispositions qui dépendent de vous, c'est de vous présenter toujours au sacré tribunal, avec cet esprit d'humilité, de douleur, de componction qui seul peut vous assurer le pardon de vos fautes, et vous procurer une parfaite réconciliation avec votre Dieu ; c'est de recevoir toujours votre céleste Epoux, dans la communion, avec des sentiments de religion, d'anéantissement, de reconnaissance et d'amour, qui seuls peuvent vous procurer ces grâces abondantes et consolantes qu'il se plaît à prodiguer quelquefois, dans ce sacrement, aux âmes bien disposées ; c'est en un mot, de faire toujours ces deux actions avec autant d'attention et de préparation, que si vous les faisiez pour la dernière fois. Voilà, j'ose le dire ici, Mesdames, les moyens les plus propres à vous faire persévérer dans la grâce, et dans une exacte fidélité à tous vos devoirs, et aux résolutions saintes que vous venez de prendre, dans ces jours de grâce et de salut. Mais si malgré ces résolutions que vous avez prises, et ces promesses que vous avez faites et réitérées plus d'une fois à votre Dieu, si malgré les bons sentiments et ces dispositions de piété, de sainteté dans lesquelles vous êtes présentement, vous veniez à manquer de fidélité, s'il vous arrivait de tomber dans quelque faute, quelque grièva qu'elle pût être, ne vous découragez pas; relevez-vous promptement, ne tardez pas à purifier votre âme dans les eaux salutaires de la pénitence. Nous avons un Dieu plein de bonté et de miséricorde, qui n'ignore pas de quel limon il nous a formés; il connaît notre fragilité, notre faiblesse ; il est toujours prêt à nous rendre son amitié, à nous pardonner, dès que nous lui témoignons une vraie douleur, un repentir sincère. Mais sans tomber dans des fautes considérables, si vous vous trouviez tentées dans la suite, d'ennui et de dégoût, soyez courageuses à les surmonter : pensez alors comme l'Apôtre, que si de vous-mêmes, vous ne pouvez rien, dans l'ordre de votre salut, vous pouvez tout dans votre Dieu et avec votre Dieu, qui vous aide et qui vous soutient par sa grâce ; rappelez-vous alors les pensées de piété, les sentiments de ferveur que vous avez eus dans votre retraite; pensez aux bons désirs que vous y avez conçus, aux résolutions saintes que vous y avez formées. Pensez alors à tout ce que vous voudrez avoir fait, lorsque vous vous trouverez à vos derniers moments, prêtes à terminer votre carrière, et surtout lorsque vous vous trouverez au tribunal, et aux pieds de votre céleste Epoux, devenu alors votre examinateur et votre juge, pour lui rendre un compte exact et rigoureux de toutes les pensées de votre esprit, de tous les sentiments, de toutes les affections de votre cœur, de toutes les actions de votre vie, et pour l'entendre décider de votre sort éternel. Lorsque vous éprouverez quelque peine au service de votre Dieu, que vous aurez des efforts et des sacrifices à faire, des répugnances à surmonter, ah ! pensez alors que, dès cette vie même, vous serez abondamment récompensées de la violence que vous vous ferez et des victoires que vous remporterez sur vous, par le calme de la bonne conscience, par la paix du cœur, le plus grand bien, l'unique bien même solide et réel que vous puissiez vous procurer en cette vie ; mais pensez surtout aux grandes, aux immenses récompenses que vous vous procurerez et qui vous attendent dans l'autre ; pensez que le ciel, que la possession éternelle de votre Dieu dans le séjour de sa gloire, méritent bien que vous souffriez quelques instants sur la terre et que, comme vous le dit l'apôtre saint Paul, quelques moments de peines et de tribulations auxquelles vous aurez été exposées vous procureront un poids immense et inexprimable d'une gloire et d'un bonheur qui ne finiront jamais.

Fasse le ciel qu'il en soit ainsi! je l'espère, Mesdames; j'ai la plus grande confiance que ces saints exercices que vous venez de faire avec autant de fruit pour vous que d'édification et de consolation pour moi, influeront sur le reste de vos jours; que jamais vous n'oublierez et les grâces que le Seigneur vous y a faites, et les promesses que vous y avez faites vous-mêmes au Seigneur.

Oui, mon Dieu, je l'espère aujourd'hui et je me complais dans cette consolante espérance; vous savez que l'unique motif qui m'a porté à entretenir ces vierges, vos épouses, et des grandes vérités de notre sainte religion et des devoirs les plus importants de leur saint état, a été de les détacher plus que jamais des créatures et d'elles-mêmes et de les attacher irrévocablement à votre service ; vous les avez vues tous les jours attentives aux instructions, aux leçons de salut et de perfection que votre ministre, quelqu'indigne qu'il soit de cet honorable titre, leur a données de votre part ; vous les avez vues dociles aux inspirations de votre grâce, résolues de vous plaire en tout désormais et de ne plaire qu'à vous. Daignez, ô mon Dieu, achever votre ouvrage ; continuez de jeter des regards de bonté et de miséricorde sur ces cœurs qui vous appartiennent à tant de titres ; conservez-les dans les sentiments de piété, de ferveur et d'amour qui les animent aujourd'hui; soutenez-les par votre grâce au

milieu des écueils et contre toutes les attaques des ennemis de leur perfection et de leur salut; faites qu'elles ne perdent jamais de vue les engagements solennels et sacrés qu'elles ont contractés avec vous; que toute leur vie elles mettent leur attention, leur plaisir même et leur consolation à remplir exactement tous leurs devoirs, à vous servir et à vous plaire, afin qu'après avoir acquis à vos yeux, le mérite et le titre de vos fidèles épouses dans le temps, elles reçoivent toutes un jour, et moi avec elles, vos récompenses dans l'éternité. Ainsi soit-il.

---

# ANALYSE DES DISCOURS.

## LA VEILLE DE LA RETRAITE.

### SUR LA RETRAITE.

Tout le temps que le Seigneur nous accorde doit être employé à notre salut; mais le plus propre à y travailler avec succès, est celui d'une retraite.

Premier point. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à faire la retraite.

I. Elle lui est nécessaire si elle est dans l'état du péché. Après avoir passé ses premières années de religion dans la régularité et la ferveur, elle n'a oublié dans la suite son Dieu et son salut, que parce qu'elle a cessé de se recueillir et de méditer. Or la retraite la fait rentrer en elle-même : elle lui fait connaître de nouveau sa fin dernière, ses obligations comme chrétienne et comme religieuse; sa foi se rallume sur les grandes vérités de la religion. Pénétrée alors de douleur sur le passé, elle forme de bons propos pour l'avenir: que de saints dans le ciel, que de justes encore sur la terre doivent leur conversion à ces saints exercices !

II. La retraite est nécessaire à la religieuse qui est en état de grâce. Quoique juste, elle a des défauts à corriger, des passions à réprimer; elle a des confessions et des communions tièdes, imparfaites à réparer; elle a de puissants ennemis à combattre, le démon, le monde et sa propre chair. Or la retraite, 1° éclaire son esprit en lui faisant connaître ses faiblesses, ses imperfections et ses fautes; 2° elle échauffe sa volonté, elle excite dans son cœur une horreur du péché et de tout péché, de vifs regrets sur le passé, des désirs ardents de se corriger à l'avenir et de se perfectionner; 3° elle met par là son âme dans une paix qu'elle ne goûtait point lorsqu'elle était infidèle et peu fervente.

Second point. — Les dispositions nécessaires à une religieuse pour bien faire la retraite.

I. Dispositions intérieures: 1° désir bien sincère d'en profiter, fondé sur l'estime qu'elle doit en avoir, la regardant comme un temps très-précieux propre à purifier et à sanctifier son cœur; 2° docilité parfaite, qui la rende attentive aux inspirations de la grâce et bien disposée à y correspondre; 3° grand courage pour entreprendre tout ce que son Dieu lui demandera pour sa réforme et sa perfection; sans cela, il n'y aurait dans elle ni vrai désir, ni vraie docilité.

II. Dispositions extérieures : 1° exactitude à tous les exercices; malgré les tentations d'ennui et de dégoût que le démon lui suggérera; 2° un grand recueillement; sans cette disposition, toutes les dispositions seraient inutiles; garder pour cela un profond silence, fermer les yeux et les oreilles à tout ce qui pourrait distraire.

*Conclusion.* Combien de retraites j'ai faites jusqu'ici sans en profiter !

*Résolutions.* 1° De m'appliquer à bien faire celle-ci; 2° de me mettre pour cela dans les dispositions intérieures et extérieures que je viens de méditer; 3° de me rendre surtout attentive et docile aux inspirations de la grâce.

## PREMIER JOUR.

### PREMIER DISCOURS. — *Sur le salut.*

Le salut est l'unique affaire qui doive nous occuper sérieusement; cependant c'est la plus négligée, non-seulement par les chrétiens du siècle, mais même quelquefois par les personnes religieuses.

Premier point. — Le salut est l'affaire la plus importante.

I. Considérée par rapport à Dieu. C'est pour nous sauver qu'il nous a tous tirés du néant; c'est pour cette fin qu'il s'est choisi un peuple particulier dans l'ancienne loi; que dans la nouvelle, il a envoyé sur la terre son propre Fils; c'est pour cette fin que ce Dieu Sauveur a vécu dans la pauvreté et dans les souffrances, et qu'il est mort dans les tourments et sur une croix; qu'il a fondé son Eglise; qu'il y a établi des pontifes et des docteurs qui ont le pouvoir de remettre les péchés; qu'il a institué des sacrements qui nous communiquent la grâce sanctifiante. Admirez la bonté infinie de notre Dieu.

II. Le salut est l'affaire la plus importante, considérée par rapport à nous. C'est une affaire, 1° personnelle, qui regarde directement notre âme, à laquelle nous devons travailler nous-mêmes et non par d'autres; 2° indispensable, les autres regardent le temps et peuvent être négligées : de celle-ci dépend notre éternité; 3° très-pressée : nous n'avons, pour y travailler, que

le temps de notre vie, toujours court et incertain; 4° irréparable : heureusement terminée, je jouirai de mon Dieu dans l'éternité; une fois manquée, je gémirai éternellement de sa perte dans les flammes de l'enfer. Que sert présentement aux réprouvés d'avoir joui, sur la terre, des biens du monde?

SECOND POINT. — L'affaire du salut est la plus difficile. Quoique Dieu veuille nous sauver tous, nous pouvons tous nous perdre; une infinité et dans tous les états, se perdent en effet.

I. Le salut est très-difficile à une religieuse, considéré par rapport à Dieu. Il lui impose, pour cela, de grandes obligations : 1° générales, communes à tous les chrétiens; ses préceptes et ceux de son Eglise. Il faut les accomplir nécessairement; il n'est qu'une impossibilité réelle qui puisse en dispenser... Il faut les accomplir universellement; un seul transgressé rend criminel à ses yeux... Il faut les accomplir constamment; ce n'est qu'à la persévérance que le salut est attaché. 2° Obligations particulières à une religieuse : Elle doit accomplir les conseils de l'Evangile, devenus des préceptes pour elle. Elle doit encore plus que les chrétiens du siècle, imiter en tout Jésus-Christ, pratiquer et aimer comme lui, l'humilité, la pauvreté, la mortification et les croix. 3° Obligations particulières à son institut; elle doit se remplir de son esprit et le suivre en toute sa conduite.

II. Le salut est très-difficile, considéré par rapport à la religieuse. Elle a de puissants ennemis à combattre : le démon, d'autant plus acharné à sa perte, qu'il la voit plus appliquée à son salut : le monde, qui, malgré sa séparation d'avec lui, vient la trouver dans sa solitude et lui débiter ses pernicieuses maximes : elle-même, toujours bien plus portée au mal qu'au bien. Que de tentations elle éprouve et de toute espèce! Que de vigilance par conséquent à avoir! Que de violence à se faire!

*Conclusion*. Que de reproches j'ai à me faire! Combien j'ai négligé mon salut jusqu'ici!

***Résolutions*** : 1° de penser souvent à une heureuse ou malheureuse éternité qui m'attend; 2° de ne rien négliger pour éviter celle-ci et pour me procurer celle-là; 3° d'éviter, sur ce grand objet et la pusillanimité et la présomption, me confiant en mon Dieu, qui veut sincèrement me sauver.

## PREMIER JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur l'office divin.*

C'est une obligation pour tous les chrétiens d'adresser à Dieu, pour tous leurs besoins, des vœux et des prières. Elle est plus étroite pour les ministres de Jésus-Christ et pour toutes les personnes religieuses obligées, comme eux par l'Eglise, à réciter l'office divin.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à bien réciter l'office divin.

I. C'est une prière adressée, non à un souverain de la terre, mais à Dieu, le maître et le souverain de tous les rois de l'univers. Offices des mystères de Jésus-Christ, de ceux de la très-sainte Vierge, des anges et des saints : Tout se rapporte à Dieu; c'est faire, en partie, ce que font les anges et les saints dans le ciel; quoi de plus honorable!

II. C'est une prière publique faite par ordre de l'Eglise et en son nom. Elle enjoint à la religieuse, comme à ses ministres, de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, de le prier pour la conversion des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, pour la persévérance des justes, pour la délivrance des âmes du purgatoire, pour les fondateurs et les bienfaiteurs de son ordre en particulier et de sa communauté; enfin, pour toutes ses sœurs et pour elle-même. Elle se trouve par là comme associée au saint ministère.

III. C'est une prière fréquente qui se répète tous les jours et plusieurs fois le jour. Que de fautes multipliées, par conséquent, si elle s'en acquitte mal! Que de grâces, au contraire, que de secours elle se procure, si elle le remplit, comme elle le doit! Quoi de plus édifiant qu'une troupe de vierges qui chantent avec recueillement et piété, les louanges du Seigneur! Mais aussi quel scandale, lorsqu'elles paraissent les chanter avec précipitation et indévotion!

SECOND POINT. — Les dispositions avec lesquelles une religieuse doit réciter l'office divin.

I. *Dispositions avant l'office.* 1° Recueillir son esprit. C'est la plus nécessaire; penser qu'elle va parler à Dieu, l'adorer et le prier. Eloigner tout sujet de distraction. Il faut pour cela un recueillement non passager et pour le moment, mais habituel. 2° Purifier son cœur. Comment oserait-elle paraître devant Dieu et espérer d'en être écoutée, si elle se trouvait coupable de péché grief ou même d'affection au péché véniel? Elle doit donc lui présenter un cœur pur, innocent, contrit de toutes ses fautes et déterminé à n'en commettre aucune. 3° Diriger son intention; ne pas s'en acquitter par coutume, par respect humain, mais pour adorer Dieu et solliciter ses grâces; renonçant à toute distraction, implorant dévotement son secours en disant : ***Deus, in adjutorium.***

II. Dispositions pendant l'office divin. 1° Attention. Le réciter avec des distractions volontaires, ce n'est pas satisfaire au précepte; c'est offenser Dieu, bien loin de le prier. Elle doit l'appliquer, sinon au sens des paroles, si elle ne les entend pas, mais à Dieu qui en est l'objet et la fin; 2° dévotion. C'est son cœur surtout qui doit prier; il doit être, pour cela, rempli de l'amour de Dieu; 3° exactitude. Par rapport au lieu, le réciter au chœur et en commun, comme sa règle l'ordonne. S'en dispenser sans raison, c'est une faute et un scandale. . . Par rapport au temps, quitter tout, dès que la cloche appelle à l'office. Il y a une grâce attachée à cette ponctualité.., Par rapport au

chant, se dispenser de chanter, sans raison, c'est n'être au chœur que de corps, et ne pas remplir son devoir.

III. Dispositions après l'office. 1° Remercier Dieu d'avoir permis à une pauvre pécheresse de lui rendre hommage et de chanter ses louanges ; 2° réfléchir un instant sur ses fautes et ses distractions, pendant l'office; 3° en demander pardon au Seigneur, et promettre plus d'attention à l'avenir.

*Conclusion.* Quelle idée ai-je eue jusqu'ici de l'office divin, et comment m'en suis-je acquittée?

*Résolutions.* 1° De penser souvent à l'excellence et à la sainteté de cet exercice; 2° de ne m'absenter jamais du chœur, sans une vraie nécessité; 3° d'y assister toujours avec un recueillement intérieur et extérieur tout ensemble, qui puisse plaire à Dieu et édifier mes sœurs.

## PREMIER JOUR.

### TROISIÈME DISCOURS. — *Sur la mort d'une religieuse dans le péché.*

Combien de chrétiens dans le monde, même d'épouses de Jésus-Christ dans la religion, éprouvent cette terrible prédiction qu'il fit aux Juifs, qu'ils mourraient dans leur péché!

PREMIER POINT. — Première réflexion qui commence l'état de douleur et de regrets d'une mauvaise religieuse à la mort : la vue du passé. Sa foi qui avait paru éteinte depuis longtemps se rallume alors, et lui fait voir clairement tout ce que son Dieu a fait pour la sauver, et tout ce qu'elle a fait pour se perdre. 1° Vue de ses péchés. Mais comment? elle les voit tous. Péchés contre Dieu, contre le prochain et contre elle-même ; péchés propres et péchés d'autrui, aucun n'échappe à sa mémoire. Elle les voit tous ensemble. Ils se réunissent dans sa mémoire pour l'accabler... Elle les voit sans interruption; elle ne peut plus comme autrefois en détourner la vue et se distraire... Elle les voit avec toute leur malice. Elle ne peut les diminuer, les excuser comme lorsqu'il lui plaisaient. Le démon, pour la plonger dans le désespoir, grossit même à ses yeux les fautes les plus légères. Quel état pour une épouse de Jésus-Christ.

2° La vue de toutes les grâces qu'elle a reçues de son Dieu; grâces générales et communes; grâces particulières et de prédilection, toutes se présentent à sa mémoire; elle voit l'abus qu'elle en a fait, elle voit qu'il lui était facile d'y correspondre, de vaincre avec elles toutes les tentations; en vain demande-t-elle à Dieu un peu de temps pour se convertir; ce temps lui est refusé.

SECOND POINT. — Seconde réflexion, qui met le comble à la douleur et aux regrets d'une mauvaise religieuse : la vue de l'avenir. Tant qu'elle est dans la voie, elle a toujours des grâces suffisantes pour se convertir; mais au lieu d'y travailler, elle s'occupe de pensées désespérantes.

I. La pensée des créatures qu'elle est forcée d'abandonner. 1° Abandon de son corps qu'elle a livré à la sensualité, au lieu de le mortifier. 2° Abandon de son état, de ses emplois auxquels elle s'est attachée par des motifs tout naturels, pour sa satisfaction particulière. 3° Abandon des personnes qu'elle a aimées d'un amour désordonné, et plus que son céleste Epoux.

II. La pensée de l'état funeste où elle va se trouver. 1° Un jugement terrible à subir : son céleste Epoux qui va devenir son Juge, mais un juge infiniment éclairé, à qui rien n'échappera de toute sa vie et qui discutera tout... Tout-Puissant, auquel rien ne peut résister... Infiniment équitable, disposé à tout punir comme à tout récompenser... Inexorable, qui ne se laissera plus toucher de miséricorde.

III. La pensée de la sentence qu'elle va subir. Destinée par son Dieu à une place élevée dans le ciel, elle voit qu'elle va être précipitée dans l'enfer avec les démons et les réprouvés. Et cela pour toujours; la vue de cette éternité surtout, la réduit au plus grand désespoir. Sur quelques signes de religion et de repentir, elle reçoit les derniers sacrements; elle expire enfin, et tandis qu'on fait des prières pour elle, le Seigneur la cite à son tribunal, la juge et la condamne au feu éternel. Quel fond de réflexions, surtout pour une religieuse infidèle à ses devoirs.

*Conclusion.* Mourrai-je sainte ou réprouvée? question que je puis résoudre moi-même. Comment vivé-je? Telle est la vie, telle est la mort, dit saint Augustin.

*Résolutions.* 1° De penser de temps en temps à la différence de la mort d'une religieuse fervente, ou d'une infidèle; 2 de me transporter souvent en esprit, au lit de la mort, et de me demander ce que je voudrais avoir fait alors; 3 de demander tous les jours, au Seigneur, de mourir de la mort des justes.

## SECOND JOUR.

### PREMIER DISCOURS. — *Sur le péché véniel.*

Tout chrétien, et encore plus une religieuse, ne peut travailler efficacement à son salut, si elle n'évite non-seulement le péché mortel, mais encore le véniel.

PREMIER POINT. — Le péché véniel est très-injurieux à Dieu. La religieuse qui le commet, surtout facilement, se rend coupable.

I. De mépris envers son Dieu. Il l'a créée uniquement pour lui; il l'a mise pour cette fin dans l'état de la religion; il lui a prescrit tout ce qu'elle devait faire pour lui plaire; elle le sait : cependant, dans mille occasions elle ne craint point de lui désobéir; elle sait qu'il a une opposition si essentielle avec le péché, que quand il s'agirait de tirer toutes les âmes du purgatoire et celles de l'enfer même, il ne serait pas permis de commettre le plus léger. Cependant elle le commet sans scrupule; quel mépris!

II D'ingratitude envers son Dieu. Qu'elle se rappelle les bienfaits qu'elle en a reçus,

ceux surtout qui lui sont particuliers; sa vocation à l'état religieux, par préférence à une infinité d'autres; les obstacles qu'il a levés, pour l'y faire entrer; les grâces dont il l'a comblée depuis : pour toute reconnaissance, il lui demande de lui être fidèle, en évitant toute espèce de péché; cependant elle en commet facilement, sous prétexte qu'ils ne sont pas mortels, et les multiplie; est-ce là lui témoigner sa reconnaissance et son amour?

**Second point.** — Le péché véniel est très-préjudiciable à la religieuse qui le commet.

I. Il la prive des grâces du ciel, sinon des générales, du moins des spéciales et de prédilection. Il refroidit le cœur de Dieu à son égard; comme il récompense un acte de fidélité par une nouvelle grâce, il punit aussi un acte d'infidélité par une soustraction de grâce. Elle met donc, par là, obstacle à l'ouvrage de sa perfection; de là des remords continuels, la perte de la paix intérieure dont jouit la religieuse fidèle et fervente.

II. Le péché véniel la conduit insensiblement au mortel. Ce n'est point, à la vérité, son intention; mais 1° elle se trompe dans le jugement qu'elle porte de ses péchés. 2° Le mépris des petites choses conduit à de grandes chutes; le Saint-Esprit l'a prédit, et l'expérience le confirme. 3° Les péchés véniels multipliés affaiblissent peu à peu la charité qui s'éteint enfin entièrement. Combien, par là, d'âmes infidèles se croient justes, et qui ne le sont plus!

III. Le péché véniel la conduit à l'impénitence finale. Une religieuse actuellement dans l'enfer, si on pouvait l'interroger, dirait que c'est sa facilité à commettre le péché véniel qui, peu à peu, l'a conduite au mortel; qu'elle s'est accoutumée, par là, à résister à la grâce, et jusqu'à la mort; une personne plongée dans de criminelles habitudes, touchée tout à coup, revient quelquefois plus aisément à Dieu, que celle qui, par des fautes vénielles, est tombée enfin dans le péché mortel.

*Conclusion.* Ai-je jamais regardé le peché véniel aussi injurieux à Dieu et aussi funeste à l'âme qu'il l'est en effet.

*Résolutions.* 1° D'éviter avec soin jusqu'aux fautes les plus légères. 2° De m'examiner scrupuleusement sur cela et de m'en confesser avec une vraie douleur. 3° De penser souvent combien la facilité à commettre les fautes vénielles est opposée à l'état de perfection que j'ai vouée à mon Dieu.

## SECOND JOUR.

### SECOND DISCOURS. — *Sur l'observation de la règle et des constitutions.*

C'est Dieu qui destine aux différents états. Les personnes qu'il retire de la contagion du monde en les appelant à l'état religieux, sont les plus heureuses; mais pour cela elles doivent observer fidèlement leur règle et leurs constitutions.

**Premier point.** — Pourquoi une religieuse doit-elle observer sa règle et ses constitutions?

I. Pour la consolation de ses supérieurs; non qu'elle ne doive avoir en vue que de leur plaire, ce serait hypocrisie; mais aussi les personnes supérieures étant établies pour maintenir la régularité, une religieuse qui n'est pas fidèle à sa règle leur désobéit, et à Dieu par conséquent dont elles tiennent la place; les plaintes qu'elles lui font ne peuvent être que très-préjudiciables à une religieuse infidèle.

II. Pour l'édification de ses sœurs. Tous les chrétiens en général sont obligés de s'édifier; à plus forte raison les personnes religieuses, parce qu'elles sont plus occupées que les chrétiens du monde du service de Dieu.... Parce que leurs obligations sont d'une plus grande étendue... Parce que leurs fautes peuvent moins se cacher que dans le monde... Parce que des fautes légères, qui ne scandaliseraient pas dans le monde, scandalisent dans la religion.

III. Pour sa propre sanctification. Dans tous les états, pour se sauver, il faut en accomplir les devoirs .. A la vérité, on ne pèche pas en manquant à la règle et aux constitutions... Mais 1° Tous les casuistes conviennent, d'après saint Thomas, qu'en y manquant il y a presque toujours mépris de la règle ou scandale, et péché par conséquent. 2° On n'a jamais vu une religieuse se sanctifier en transgressant la règle et les constitutions qui lui ont été données comme le plus grand moyen de sanctification.

**Second point.**— Comment une religieuse doit-elle observer sa règle et ses constitutions?

I. Entièrement et sans réserve. C'est à cet accomplissement total que sa sanctification est attachée. Quand elle se livrerait à toute autre œuvre, quelque sainte qu'elle parût, elle irait contre la volonté de Dieu. Malheur à celle qui distingue ce qu'il y a d'important d'avec ce qui ne l'est pas! Il n'y a rien de petit dans la religion. Il y a des grâces attachées aux plus légères pratiques. Ainsi pensent et agissent les saintes religieuses. Excuse qu'on allègue souvent. 1° Son emploi; mais que d'observances omises et compatibles avec l'emploi! 2° La coutume. Mais si elle est un abus, quelque ancienne qu'elle soit, il faut la réformer. 3° La permission de sa supérieure. Mais elle n'est point au-dessus de la règle; si elle dispense sans raison, elle pèche et celle qui se sert de la dispense.

II. Promptement et sans délai. Au premier signal, il faut tout quitter, c'est Dieu qui appelle. Il y a une grâce attachée à cette ponctualité, c'est pour cela que le démon tente de différer. C'est ce qui priva les vierges folles de la compagnie de l'Epoux.

III. Constamment et sans interruption. On montre de l'exactitude dans les premières années de religion, puis on se relâche. Il en est de même, après une retraite ou une grande fête. Cette inconstance prouve que ce n'est pas Dieu qu'on cherche. Une ferme constance de-

mande du courage; il faut se faire violence; mais elle est nécessaire pour ravir le ciel.... Il faut ne pas regarder l'avenir, tentation du démon pour décourager, mais ne penser qu'au moment présent. Quelle différence, à la mort, entre une religieuse qui a toujours été fidèle à sa règle, et celle qui ne l'a été que par caprice, par intervalle!

*Conclusion.* Que j'ai de reproches à me faire sur ce qui regarde ma règle et mes constitutions! Que d'infractions! que de négligences!

***Résolutions.*** 1° De penser souvent que je ne puis être heureuse dans l'autre vie, ni même dans celle-ci, que par une fidélité entière et constante à les observer; 2° de promettre tous les matins, à mon céleste Epoux, cette fidélité pour toute la journée; 3° de me confesser exactement des moindres négligences dont je me trouverai coupable.

## SECOND JOUR.

TROISIÈME DISCOURS.—*Sur le jugement dernier.*

Nous redoutons tous la mort, surtout à cause du terrible jugement qui doit la suivre. C'est ce qui fait trembler les pécheurs dans leurs derniers moments, et encore plus une mauvaise religieuse.

PREMIER POINT. — La sagesse de Dieu manifestée au jugement dernier par l'examen qu'il fera de la mauvaise religieuse.

I. Il l'examinera 1° sur le mal qu'elle aura fait, sur tous les péchés qu'elle aura commis. Péchés de l'esprit, péchés du cœur, péchés de paroles, péchés d'actions, péchés propres, péchés d'autrui; le Seigneur lui montrera tous ces péchés dans un instant avec toute leur difformité. Il les montrera de plus à tous les hommes assemblés. Quelle confusion pour elle! 2° Sur le bien qu'elle n'aura pas fait et qu'elle aurait dû faire. Omission de ses devoirs, de sa règle, de ses constitutions; négligences dans ses emplois; abus de ses talents, des lumières de son esprit, des qualités de son cœur, de tous les dons de la nature et de la grâce. 3° Sur le bien qu'elle aura mal fait. Celui qu'elle aura fait dans l'état du péché, rejeté étant sans mérite. Celui qu'elle aura fait en état de grâce, mais par des motifs naturels, également rejeté.

II. Le Seigneur la convaincra de tout le mal qu'il trouvera dans elle. 1° Par sa religion, lui montrant une contradiction entre sa foi et sa conduite; entre ses vœux de baptême et de religion et ses œuvres. 2° Par sa raison. Que de fautes commises contre ses lumières, contre sa conscience dont el e étouffait les remords! 3° En réfutant toutes les excuses qu'elle pourra alléguer pour sa justification, il la forcera par là de s'avouer indigne de toute miséricorde.

SECOND POINT. La justice de Dieu manifestée au jugement dernier par la sentence qu'il portera contre la mauvaise religieuse.

I. Sentence extrêmement redoutable. Pesez chaque parole. ***Retirez-vous de moi, maudits.*** (***Matth.***, XXV, 41.) Un Dieu parlera ainsi à son épouse qu'il avait destinée à être éternellement heureuse avec lui. *Allez au feu;* feu dont elle avait paru douter peut-être, avec les impies du siècle, pour y souffrir tous les tourments dont son âme et son corps seront susceptibles; ***éternel***, pour y demeurer autant de temps qu'il sera son Dieu et qu'elle sera son ennemie.

II. Sentence infiniment équitable. En appellera-t-elle à sa justice? mais il l'en avait menacée de cette sentence... Mais dans le doute, elle devait prendre le plus sûr... Mais si elle lui eût été fidèle, elle eût reçu une récompense éternelle... Mais si toute l'éternité, il l'eût laissée sur la terre, elle n'eût cessé de l'offenser. En appellera-t-elle à sa bonté? Mais il lui rappellera tout ce qu'il a fait pour la sauver; tous ces bienfaits généraux et particuliers dont il l'a comblée et auxquels elle n'a répondu que par la plus énorme ingratitude.

III. Sentence absolument irrévocable; par la raison même qu'elle sera infiniment équitable, ce sera d'ailleurs un juge infiniment éclairé, incapable de se tromper... Un juge suprême qui ne reconnaît aucun être au-dessus de lui; un juge désintéressé que tous les trésors de l'univers ne pourront corrompre; un juge irrité qui ne se laissera plus toucher de compassion; un juge absolu sans égards ni prédilection... Cette religieuse sera donc sans ressource alors. A qui aurait-elle recours? A la sainte Vierge? Elle en a négligé le culte; elle l'a méprisé et raillé peut-être, dans les autres... A son ange gardien? Elle en a, sans cesse, rejeté les inspirations... Aux bienheureux du ciel? Uniquement occupés de la gloire du Seigneur, ils le solliciteront de la venger, dans cette épouse infidèle. Ainsi sans espérance, au moment qu'elle verra tous les justes entrer dans le ciel avec Jésus-Christ, elle se verra précipitée avec tous les réprouvés dans l'enfer.

*Conclusion.* Je crois à ce jugement redoutable; m'y suis-je bien préparée jusqu à présent?

***Résolutions.*** 1° De m'examiner souvent moi-même et exactement, surtout, pour me confesser. 2° De travailler à expier mes péchés, par un accomplissement fidèle des devoirs et des observances de mon état. 3° De me transporter de temps en temps, en esprit, au tribunal du souverain Juge, et de méditer la sentence qu'il portera contre les réprouvés

## TROISIÈME JOUR.

PREMIER DISCOURS. — *Sur l'exercice de la pénitence.*

Il y a une infinité de pécheurs dans le monde; très-peu se livrent à la pénitence: ils la renvoient au cloître. Plusieurs, dans la religion, ou s'en dispensent ou la font sans fruit.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à faire pénitence. Outre les titres de fille d'Adam, de chrétienne et de religieuse qui l'y obligent.

I. La pénitence lui est nécessaire, pour obtenir le pardon de ses péchés. En péchant,

elle a outragé son Dieu ; elle ne peut savoir absolument s'il lui a pardonné. Le moyen de se rassurer sur cela, c'est de faire pénitence, parce que Dieu promet, dans les divines Ecritures, le pardon à la pénitence ; aussi l'Eglise n'a jamais réconcilié les pécheurs, sans leur enjoindre quelque pénitence.

II. La pénitence lui est nécessaire, pour expier ses péchés. Quand elle serait sûre d'en avoir obtenu le pardon ; outre la coulpe, il reste toujours la peine, que d'éternelle Dieu a bien voulu changer en temporelle, et qu'elle doit subir, ou dans cette vie ou dans le purgatoire, dont les peines sont infiniment plus rigoureuses que tout ce qu'elle peut souffrir en ce monde.

III. La pénitence lui est nécessaire, pour ne plus retomber dans ses péchés. Pour n'y plus retomber, elle a besoin de grâces, et d'autant plus fortes, qu'elle a plus péché : or ces grâces fortes, Dieu ne les donne qu'aux personnes vraiment converties, qui se livrent à la pénitence. Il est d'expérience, qu'il n'y a que celles-là qui persévèrent ; les autres sont des rechutes continuelles.

Second point. — Les dispositions dans lesquelles une religieuse doit faire pénitence.

I. Sa pénitence doit être pure dans son motif. N'avoir d'autre intention que d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire à sa justice : en voilà l'esprit ; sans cet esprit on peut se livrer aux rigueurs même de la pénitence par orgueil pour paraître pénitent, ou pour un temps, dans la vue d'obtenir une prompte absolution ; ou par coutume, pour faire comme les autres ; ou pour se délivrer de quelque mal temporel, comme Antiochus.

II. Universelle dans son objet. Tout ce qui est dans elle et hors d'elle lui a servi à offenser Dieu, tout doit donc être employé à sa pénitence..... Son corps qui du temple du Saint-Esprit est devenu par le péché la demeure de Satan, elle doit le livrer aux jeûnes et aux macérations... Mais la pénitence intérieure, celle du cœur, est nécessaire surtout; elle doit donc combattre ses passions, la dominante surtout; elle doit renoncer à tout attachement terrestre, à toute dissipation et oisiveté, à une vie commode et sensuelle ; elle doit s'appliquer à réformer entièrement son cœur et accepter en esprit de pénitence toutes les croix que le Seigneur lui envoie.

III. Constante dans son exercice. Un seul péché mortel commis suffit pour cela, parce qu'elle n'est jamais certaine d'en avoir obtenu le pardon. C'est d'ailleurs le moyen de jouir de la paix du cœur et des consolations du ciel.

*Conclusion.* Coupable de tant de péchés, si je néglige de faire pénitence en cette vie je tomberai sûrement après ma mort entre les mains d'un Dieu qui se fera une exacte justice par lui-même.

*Résolutions.* 1° De penser souvent à tout ce que mes péchés ont mérité et à ce que je voudrais avoir fait à la mort pour les expier. 2° De demander souvent au Seigneur l'esprit de componction qu'ont eu tous les saints pénitents. 3° D'accepter en esprit de pénitence toutes les peines que Dieu m'enverra et de me livrer courageusement à toutes les pratiques de mortification prescrites par ma règle.

## TROISIÈME JOUR

SECOND DISCOURS. — *Sur l'oraison mentale.*

Elle a été pratiquée par tous les saints, recommandée par tous les maîtres de la vie spirituelle et prescrite par tous les fondateurs d'ordres.

Premier point. — Les grands avantages que l'oraison mentale procure à une religieuse.

I. Elle l'éclaire sur l'étendue de ses devoirs. Très-peu de chrétiens dans le monde sont fidèles à leurs obligations parce qu'ils ne réfléchissent point sur eux-mêmes, et qu'ils ne s'entretiennent jamais avec Dieu ; c'est ce que fait chaque jour une épouse de Jésus-Christ. Que de lumières, que de connaissances elle acquiert par là sur la grandeur et les perfections infinies de son Dieu, sur la grièveté du péché, sur les amabilités de la vertu, sur le néant du monde, sur la sublimité de son saint état ! C'est dans l'oraison qu'elle aperçoit ses fautes. ses imperfections, ses mauvais penchants et en même temps les moyens les plus propres pour se réformer et se perfectionner.

II. L'oraison l'excite à l'accomplissement de ses devoirs. Il ne lui suffit pas de connaître pour se sauver, elle doit agir ; or l'oraison lui fait joindre la pratique à la spéculation. Elle la porte à haïr et à fuir le péché et toute espèce de péché. Son cœur s'enflamme du désir d'être tout à Dieu ; elle se sent disposée alors à faire, pour plaire à son céleste Epoux, les plus grands sacrifices. Les religieuses les plus exactes à tous leurs devoirs ont toujours été adonnées à l'oraison.

III. L'oraison la fortifie et la console, dans l'accomplissement de ses devoirs. Il est, dans le service de Dieu, des tentations, des contradictions, des épreuves. Une religieuse fervente est souvent raillée, méprisée même dans sa communauté quelquefois ; elle est sujette à des ennuis, à des dégoûts; le Seigneur lui-même l'éprouve, soit par des peines intérieures, par des ténèbres et des aridités, soit par des infirmités corporelles ; qu'elle s'entretienne fidèlement avec lui dans l'oraison, elle en sort toute consolée, fortifiée et plus disposée que jamais à tout faire et à tout souffrir pour lui.

Second point. — Les dispositions nécessaires à une religieuse pour bien faire l'oraison.

I. Recueillement de l'esprit. Jésus-Christ a recommandé à ses apôtres de se retirer dans une chambre, la porte fermée pour prier. Il s'agit dans l'oraison de s'occuper de sa perfection, de parler à Dieu, de solliciter ses grâces, d'entendre ce qu'il dit, de méditer les vérités célestes, de sonder et de bien connaître son propre cœur; tout cela demande la plus grande attention, et par conséquent un grand recueillement, qui

soit même habituel en conservant son esprit et ses sens, dans la mortification.

II. Pureté de cœur. La fin de l'oraison est d'adorer Dieu et de lui demander tous ses besoins, dans l'ordre du salut surtout; il faut donc pour cela, qu'elle se rende agréable à ses yeux, qu'elle évite de l'offenser non-seulement par le péché mortel, mais encore par toute faute vénielle, bien volontaire; il faut que son cœur soit dégagé de toute affection terrestre, et d'elle-même surtout; qu'il soit de plus orné de toutes les vertus propres de son état, et de l'humilité surtout; l'orgueil est le plus grand obstacle aux fruits de l'oraison : *Le Seigneur résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.* (I *Petr.*, V, 5.)

III. Docilité de la volonté. Ne faisant oraison que pour se rendre parfaite, elle doit se montrer docile à tout ce que Dieu exige d'elle. Il lui demande quelquefois des sacrifices qu'elle lui refuse, parce qu'elle s'est fait un système de conduite qu'elle ne veut pas abandonner. Docilité encore à se soumettre à toutes les voies du Seigneur à son égard dans l'oraison, à accepter les ténèbres et les aridités par lesquelles il conduit souvent ses épouses les plus saintes et les plus chéries, comme les lumières et les consolations.

*Conclusion.* Que de grâces et de mérites dont je me suis privée jusqu'ici, pour avoir négligé le saint exercice de l'oraison, ou pour m'en être mal acquittée!

*Résolutions.* 1° De m'y rendre, chaque jour, très-exacte. 2° D'éloigner avec soin, tout ce qui m'empêcherait de la bien faire et d'en profiter. 3° D'y prendre des résolutions pratiques que Dieu m'y inspirera et de les exécuter.

## TROISIÈME JOUR.

### TROISIÈME DISCOURS. — *Sur l'enfer.*

Quelle affreuse destinée, surtout pour une épouse de Jésus-Christ, de se voir précipitée pour toujours, avec les réprouvés, dans les flammes de l'enfer !

PREMIER POINT. — La religieuse malheureuse dans l'enfer, par le mal qui la tourmente. Le Seigneur, pour venger sa gloire, de toutes les créatures a choisi le feu; il est de foi qu'il y a un feu réel dans l'enfer.

I. Le feu fait souffrir à la religieuse une complication parfaite de tous les maux : 1° Il la fait souffrir dans tous ses sens; elle ne voit qu'un lieu d'horreur et de ténèbres; elle n'entend que jurements, qu'imprécations, que blasphèmes contre Dieu. Elle éprouve sans cesse une faim dévorante, et une soif ardente causée par le fiel et l'amertume. Elle ne touche que du feu; elle en est toute pénétrée. 2° Ce feu lui fait souffrir tous les maux à la fois; il n'en est point d'incompatibles, dans l'enfer. 3° Ce feu lui fait souffrir dès à présent aussi sensiblement tous ces maux, que si son corps était déjà réuni à son âme.

II. Le feu lui fait souffrir une complication parfaite de tous les maux, dans toute leur rigueur. 1° Elle souffre tous les maux imaginables, dans tout le degré de violence que Dieu peut leur communiquer. 2° Elle les souffre sans interruption. 3° Elle les souffre sans espérance d'aucun soulagement; elle est même certaine qu'elle n'en recevra jamais aucun. 4° Elle les souffre sans pouvoir s'y habituer. 5° Elle les souffre sans pouvoir se distraire et sans la moindre consolation. Si cette légère peinture de l'enfer effraye, que sera-ce de l'enfer lui-même, pour une religieuse surtout qui aura abusé d'une infinité de grâces de son Dieu ?

SECOND POINT. — La religieuse plus malheureuse encore dans l'enfer, par la perte du plus grand de tous ses biens, qui est son Dieu. Trois réflexions l'occupent sans cesse pour la désespérer.

*Première réflexion.* J'ai perdu mon Dieu, et en le perdant j'ai tout perdu. Elle se rappelle l'éducation chrétienne qu'elle a reçue; les sentiments de piété qui l'avaient fait renoncer au monde; ses temps de ferveur dans la religion; puis ses infidélités, ses péchés, toutes ses rechutes dans le péché; elle est convaincue qu'elle n'a pu être faite que pour son Dieu; la fin dernière, son centre unique, qui lui fait sentir tout ce qu'elle a perdu, en le perdant; de là des efforts continuels, pour s'approcher de lui, quoique toujours repoussée et rejetée; de là des désirs sans fin de son anéantissement, quoique toujours assurée de n'être jamais anéantie.

*Seconde réflexion.* J'ai perdu mon Dieu par ma faute. Elle voit qu'il ne tenait qu'à elle d'éviter l'enfer, et de se procurer le ciel; *toutes les grâces qu'elle a reçues* de son Dieu et dont elle a abusé, se présentent à son esprit pour la désespérer; il en est de même de *tous les péchés qu'elle a commis*, et qu'avec le secours de ses grâces, elle pouvait ne pas commettre. De là ces regrets de n'avoir pas avoir imité ses sœurs ferventes, de les avoir même raillées et méprisées; d'avoir rejeté et étouffé une infinité de remords; c'est là ce ver rongeur qui la désespère.

*Troisième réflexion.* J'ai perdu mon Dieu pour toujours. Etre sûre de souffrir tous les maux, pendant l'éternité; être sûre d'avoir perdu son Dieu pour toujours; voilà précisément ce qui fait son enfer, et ce qui met le comble à son désespoir. O éternité! éternité! on ne peut la comprendre, quelque supposition et quelque comparaison qu'on fasse.

*Conclusion.* J'ai cent et cent fois mérité cet enfer éternel. Hélas! ne le mérité-je point encore ?

*Résolutions.* 1° De descendre souvent en esprit, dans l'enfer, pour y considérer le malheureux état, surtout des religieuses réprouvées. 2° Dans les temps de dégoût et de tentations, de me demander, si je pourrai habiter dans des brasiers éternels. 3° De prier souvent le Seigneur de m'inspirer une sainte frayeur de l'enfer.

## QUATRIÈME JOUR.

PREMIER DISCOURS. — *Sur la communion.*

Un Dieu, après s'être soumis pour nous sauver aux souffrances, aux ignominies et à la mort, a voulu encore nous nourrir de sa propre chair Quelle bonté! Combien cependant, même dans la religion, le reçoivent rarement ou indignement !

PREMIER POINT. — Les avantages que la communion procure à une religieuse. Désirer des honneurs, s'attacher aux créatures : deux effets funestes de l'amour-propre, jusque dans la religion. La communion les corrige.

I. La religieuse, par la communion, reçoit un Dieu d'une grandeur infinie, voilà son élévation. C'est le même Dieu qui d'une parole a créé l'univers, qui se donne à elle, non-seulement par sa grâce, comme dans les autres sacrements, mais qui se donne lui-même, et qui s'unit à elle, de l'union la plus excellente, en sorte qu'elle devient une avec lui ; quel honneur !

II. Par la communion elle reçoit un Dieu d'une bonté infinie ; voilà sa richesse. Il l'enrichit en effet de toutes ses grâces. 1° Grâces de secours les plus puissants qui la fortifient contre tous les ennemis de son salut ; une seule communion a souvent porté des martyrs à souffrir les plus affreux supplices pour leur Dieu. 2° Grâces de consolations les plus solides. Les personnes les plus saintes participent le plus aux peines et aux croix ; or la communion préserve des dégoûts ; elle console et met le calme et la paix dans le cœur, jusqu'à produire quelquefois des ravissements et des extases.

SECOND POINT. — Les dispositions nécessaires à une religieuse pour bien communier.

I. Si elle reçoit un Dieu d'une grandeur infinie, elle doit donc par respect le recevoir saintement. Elle doit, en participant au corps de Jésus-Christ, participer à son esprit, penser et agir comme Jésus-Christ a agi et pensé sur la terre ; pratiquer l'humilité et toutes les vertus qu'il a pratiquées ; n'être occupée que de lui ; prendre garde de ne pas communier par respect humain, par coutume ; s'appliquer avant la communion à bien purifier son cœur ; à confesser toutes ses fautes avec une vraie douleur, à remplir tous ses devoirs avec la plus grande exactitude.

II. Si elle reçoit un Dieu d'une bonté infinie, elle doit donc le recevoir fréquemment. C'est son intérêt personnel. C'est de plus l'intention de l'Eglise et de Jésus-Christ lui-même ; c'est pour cela qu'il s'est mis dans le sacrement sous les espèces si communes du pain. Il invite, il presse de venir à lui ; il menace si on ne vient pas. On allègue quelquefois son indignité ; mais personne n'en peut être parfaitement digne ; mais ce sont les faibles et les infirmes qu'il invite à son banquet ; mais il déclare que qui ne le recevra pas, n'aura pas la vie en lui. C'est souvent un prétexte pour rester dans sa lâcheté ; le négliger, pendant la vie, c'est s'exposer à en être privé à la mort.

*Conclusion.* Que de communions j'ai faites sans préparation et sans me réformer ! De combien je me suis privée par ma faute!

*Résolutions.* 1° De désirer de communier souvent. 2° De me mettre en état de faire au moins toutes les communions de règle. 3° De ne rien négliger pour m'y bien disposer et pour en tirer du fruit.

## QUATRIÈME JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur le silence.*

Les personnes du monde qui vivent dans la piété, s'appliquent à gouverner leur langue ; elles observent, autant qu'elles peuvent, le silence ; c'est une plus grande obligation encore pour des religieuses qui doivent tendre à la plus grande perfection.

PREMIER POINT. — Pourquoi une religieuse doit-elle observer le silence ?

I. Pour obéir à ses constitutions qui le lui prescrivent. Tous les fondateurs d'ordres l'ont ordonné comme un moyen propre à conduire à la perfection ; ils ont imité en cela les anciens pères du désert qui imposaient, pour première pratique, le silence à ceux qui voulaient être leurs disciples. On dit pour s'excuser que ce n'est point un péché de rompre le silence. Cela est vrai, absolument parlant ; mais 1° qu'est-ce qu'une religieuse qui ne craint de déplaire à Dieu que par le péché ? Est-ce l'engagement qu'elle a pris avec lui ? Que penserait-elle d'une novice qui serait dans ces dispositions ? 2° Il y a toujours des grâces attachées à l'observation du silence ; c'est donc en faire peu de cas. 3° Il y a presque toujours du péché à le rompre, à cause ou d'un mépris au moins indirect de la règle, ou du scandale : car,

II. Elle doit observer le silence pour l'utilité de sa communauté qui ne peut se soutenir que par une exacte régularité. En rompant le silence, elle engage d'autres à le rompre ; elle scandalise surtout les faibles. Une personne séculière qui verrait une communauté peu exacte au silence, se scandaliserait ; cette liberté de parler suppose toujours une grande dissipation qui produit insensiblement le relâchement et le désordre.

III. Elle doit observer le silence pour son avantage particulier, il produit en elle le recueillement qui, 1° la porte à éviter les plus petites fautes ; 2° lui inspire du goût pour l'oraison et pour la pratique de ses devoirs et des vertus de son état. Différence sensible entre une religieuse grande parleuse, et une qui aime le silence et qui l'observe.

SECOND POINT. — Comment une religieuse doit-elle observer le silence ?

I. Saintement. C'est-à-dire, non par paresse, parce qu'elle ne veut pas se donner la peine de parler ; non par amour d'elle-même, parce qu'elle ne veut pas se gêner ;

non par une humeur sombre, mélancolique, qui lui fasse fuir la société de ses sœurs ; non par respect humain, par ostentation pour passer pour exacte et régulière ou pour plaire à ses supérieurs, mais par un motif pur, uniquement pour plaire à Dieu, pour obéir à sa règle, pour édifier ses sœurs pour s'acquitter avec fruit de tous ses exercices.

II. Constamment. L'observer dans un temps, le rompre dans un autre; l'observer à l'approche des grandes fêtes, se dédommager ensuite de la contrainte qu'elle s'est faite; l'observer dans un lieu et non dans tous; l'observer avec une sœur qu'on aime peu, le rompre avec une autre qu'on aime davantage; c'est agir alors par des vues naturelles et non par religion, par piété. Elle doit donc l'observer pour plaire à Dieu en tout temps, en tout lieu et avec toutes ses sœurs.

III. Prudemment. C'est-à-dire avec discrétion, vertu peu connue, recommandée par les Pères du désert et qui fait éviter en tout les extrêmes. Pour cela, ne point étendre le silence, hors le temps prescrit; parler au temps des récréations; le rompre même quelquefois dans le temps prescrit par charité pour répondre à une sœur afin de ne la point mécontenter, mais parler bas alors et en peu de mots pour ne pas scandaliser les autres.

*Conclusion.* Que j'ai de reproches à me faire sur le silence ! Que je l'ai peu estimé et peu observé jusqu'ici.

*Résolutions.* 1° De le regarder désormais comme un moyen propre à me faire tendre à la perfection. 2° D'être fidèle à l'observer dans tous les temps et dans tous les lieux prescrits. 3° Lorsqu'il m'arrivera de le rompre sans nécessité, de m'en confesser toujours avec une vraie contrition.

## QUATRIÈME JOUR.

TROISIÈME DISCOURS. — *Sur la tiédeur.*

Le reproche que le Seigneur fit à l'évêque d'Ephèse d'être déchu de sa première ferveur, d'être tombé dans la tiédeur, à combien de personnes religieuses ne pourrait-on pas le faire ?

PREMIER POINT. — L'état de tiédeur considéré en lui-même est très-mauvais dans une religieuse, parce qu'il l'éloigne de Dieu. Qu'est-ce que vivre dans la tiédeur? C'est ni commettre le crime, ni pratiquer la vertu. Une religieuse tiède ne hait pas son état, mais elle ne l'aime pas assez pour en accomplir tous les devoirs ; elle est sans attrait pour le péché, mais aussi sans goût pour la piété; elle n'est ni hypocrite ni scandaleuse, ni bonne ni mauvaise; or cet état l'éloigne de Dieu. Première vérité. Dieu nous a tous créés pour le servir dans l'état auquel il nous a appelés. Seconde vérité : Il nous a mis en tel état autant pour notre bonheur que pour sa propre gloire. Troisième vérité : Il ne nous a point mis en tel état pour toujours ; mais après l'y avoir servi quelque temps, il nous destine à une récompense ou à une peine éternelle. De là, première conséquence : nous devons donc obéir à un Dieu tout-puissant qui a tout droit sur nous. Seconde conséquence : nous devons donc témoigner notre reconnaissance à un Dieu infiniment bon qui veut nous rendre infiniment heureux. Troisième conséquence : nous devons donc redouter un Dieu infiniment juste qui peut nous punir comme il peut nous récompenser. Cela posé, une religieuse tiède se rend coupable: 1° de mépris de la puissance de son Dieu en refusant de le servir comme il le désire dans l'état saint où il l'a placée. 2° De mépris de son infinie bonté; mépris d'autant plus grand qu'il l'a comblée de plus de faveurs et de grâces, et avant son entrée, et depuis son entrée dans la religion. 3° De mépris de sa justice. Elle n'ignore pas que son Dieu, pour l'engager à le servir avec plus de fidélité, a joint les menaces aux promesses, les châtiments aux récompenses; cependant, en se livrant à la lâcheté, à la tiédeur, elle paraît peu redouter les peines temporelles, même celles du purgatoire.

SECOND POINT. — L'état de tiédeur considéré dans ses effets, est très-funeste à la religieuse parce qu'il éloigne Dieu d'elle. Il a attaché à son état des grâces dont il est dangereux d'interrompre le cours; c'est ce que fait la religieuse tiède; elle indispose son céleste Epoux contre elle; de là premier châtiment : aveuglement de son esprit 1° Sur la nature de ses fautes : elle en commet une infinité sans presque s'en apercevoir; elle se trompe sur le jugement qu'elle en porte, ou elle ne s'en confesse point, ou elle s'en confesse sans douleur. 2° Aveuglement sur les moyens de perfection qu'elle emploie. Elle laisse les communs pour en prendre d'extraordinaires; dans ses lectures, dans ses prières, même dans ses actes de mortification, jusque dans le choix d'un guide spirituel, Dieu permet qu'elle s'égare et qu'elle se trompe.

Second châtiment : l'endurcissement de son cœur. Après avoir résisté à une infinité de grâces, le Seigneur irrité ne lui donne plus de ces grâces fortes et privilégiées, ce qui la réduit à une insensibilité prodigieuse pour Dieu et pour sa perfection. De là des chutes et des rechutes sans nombre dans des fautes même griêves. Le démon, quand il lui vient quelque remords, la rassure sur sa conversion à l'avenir; il la trompe jusqu'à la mort en exagérant ses fautes; en lui faisant trop redouter les jugements de Dieu, il la jette enfin dans le désespoir de son salut.

*Conclusion.* N'ai-je point été dans ce funeste état de tiédeur? N'y suis-je point encore?

*Résolutions.* 1° De penser souvent à mes engagements dans la religion. 2° D'exciter sans cesse mon cœur à l'amour de mon céleste Epoux et au désir de le servir comme il l'exige de moi. De prendre pour modèles les saintes de mon institut, et de ne mettre,

comme elles, aucune borne à ma perfection.

## CINQUIÈME JOUR.

PREMIER DISCOURS. — *Sur l'obéissance.*

Tout chrétien et encore plus la religieuse doit obéir à ses supérieurs qui lui tiennent sur la terre la place de Dieu.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager la religieuse à pratiquer l'obéissance.

I. Elle est pour elle la vie la plus sûre pour se sauver. 1° Parce Jésus-Christ lui en a donné l'exemple. Point de vertu qui ait plus éclaté dans lui. Sa naissance, sa vie, ses missions, ses souffrances et sa mort, tout a été pour obéir à son Père éternel ; il a été obéissant jusqu'à la mort de la croix. Il a obéi, non-seulement à Marie et à Joseph, mais encore à ses persécuteurs et à ses bourreaux. 2° Parce que entrant en religion, elle a fait, aux pieds des saints autels, un vœu solennel de renoncer pour toujours à sa propre volonté, vœu le plus excellent de tous ceux qu'elle a faits, parce qu'il touche de plus près et qu'il comprend dans un sens les deux autres; le rompre, en matière importante surtout, c'est donc une prévarication.

II. Elle est, pour elle, la voie la plus consolante. Elle lui procure le plus grand des biens de cette vie, la paix du cœur. Les personnes du monde, avec les intentions les plus pures, peuvent douter et être inquiètes sur ce qu'elles ont à faire pour servir Dieu, mais la religieuse obéissante à sa règle et à ses supérieurs, sait qu'elle obéit à Dieu, maître infiniment éclairé, qui voit tout et déterminé à tout récompenser. Quoi de plus consolant !

SECOND POINT. — Les qualités que doit avoir l'obéissance d'une religieuse.

I. Elle doit être prompte, quant à l'exécution. Un sujet n'est estimé de son roi, qu'autant qu'il exécute ses ordres, sans hésiter; que doit-ce donc être, quand Dieu lui-même commande à sa créature ? Exemples des apôtres qui quittent tout, au premier signal; de Marie et de Joseph fuyant en Egypte; des mages, dès qu'ils voient l'étoile. Cette promptitude distingue les religieuses régulières et ferventes, des tièdes et des imparfaites. Dieu l'a souvent approuvée par des prodiges, et la récompense toujours, par des grâces spéciales. Le démon qui le sait, fait tous ses efforts pour l'empêcher.

II. Elle doit être universelle, quant à l'objet. Obéir également quand la chose commandée déplaît, comme lorsqu'elle plaît. Se servir de voies indirectes pour ne point obéir, c'est faire alors sa propre volonté et déplaire à Dieu ; plus on se fait de violence pour obéir, plus l'obéissance est méritoire.

III. Elle doit être aveugle, quant au jugement. Ne point juger ses supérieurs; ils ont souvent des motifs pour ordonner, que les inférieurs ne peuvent pénétrer; il y a toujours du mérite à obéir. Belles dispositions de saint Ignace et des anciens solitaires, qui obéissaient à des commandements inutiles quelquefois ou ridicules. Ne juger rien de petit de ce qui est commandé; ne point regarder les défauts de la personne qui commande. On peut faire des représentations, mais avec prudence et avec docilité, toujours disposé à obéir.

IV. Elle doit être constante, quant à la pratique. Obéir en tout et toujours, jusqu'à la mort, comme Jésus-Christ. Nul âge, nul emploi ne doit en dispenser. Les anciennes doivent, sur cela, l'exemple aux autres. Elles les scandalisent, quand elles s'en dispensent sans raison.

*Conclusion.* Que de reproches je dois me faire sur la pratique de l'obéissance !

*Résolutions.* 1° Lorsque je sentirai de la répugnance à obéir, de penser au vœu solennel d'obéissance que j'ai fait. 2° De renoncer chaque jour à ma propre volonté. 3° De regarder toujours mon céleste Epoux, dans la personne de mes supérieurs.

## CINQUIÈME JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur les récréations.*

Presque tous les fondateurs d'Ordres ont prescrit dans leurs règles des temps de délassements, de récréations; c'est un exercice duquel il est aisé et assez commun d'abuser.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à se récréer saintement.

I. C'est un exercice prescrit par la règle. Donc 1° elle ne peut s'en dispenser sans permission et fréquemment, sans mépriser la règle et sans scandaliser ses sœurs. 2° Elle doit véritablement s'y récréer; s'y montrer taciturne, par humeur, par caprice, ce serait un mal et nuire à ses sœurs.

II. C'est un exercice fréquent. Donc si elle s'en acquitte mal, elle fait bien des fautes, et se prive d'une infinité de grâces attachées à cet exercice, comme aux autres, et dont elle rendra un compte rigoureux au Seigneur.

III. C'est un exercice dangereux. 1° Les autres tendent à mortifier l'âme et à la perfectionner; celui-ci est pour soulager le corps et l'esprit : or il est plus aisé de se priver de tout plaisir que de se modérer en s'y livrant. 2° On prend cet exercice après les repas, après avoir fortifié la chair. 3° On y a la liberté de parler; autant de dangers d'y faire bien des fautes, si l'on ne veille sur soi.

SECOND POINT. — Les dispositions nécessaires à une religieuse, pour se récréer saintement. Elles doivent être opposées aux fautes qu'on y commet ordinairement.

I. Esprit de recueillement, non pas tel qu'il le faut dans les exercices de religion et de piété; mais qui laisse assez de présence d'esprit, pour se tenir dans la modération qui empêche de trop se dissiper, ou de trop parler ou de rien dire d'indécent ou de prendre trop de familiarité ; ce qui est toujours préjudiciable à une communauté.

II. Esprit d'humilité, qui empêche de

s'occuper de soi, de parler de ses parents, de prendre la supériorité sur ses sœurs, de les interrompre, de les contredire, de soutenir ses sentiments avec chaleur.

III. Esprit de charité, qui produit l'union des cœurs, le plus bel ornement d'une communauté, aux yeux de Dieu et des hommes; qui porte à souffrir patiemment les différents caractères qui s'y trouvent pour l'ordinaire.

*Conclusion.* Combien de fois, au sortir d'une récréation, ai-je eu à me reprocher de m'y être montrée peu chrétienne et peu religieuse!

*Résolutions.* 1° Avant la récréation, de l'offrir à Dieu, et de lui promettre d'y éviter toute espèce de fautes. 2° Pendant la récréation, de me le rendre, de temps en temps, présent à mon esprit, comme un moyen propre à me faire observer ma promesse. 3° Après la récréation, de penser un moment comment je m'y suis conduite, et d'expier, par quelques petites mortifications, les fautes que j'y aurai commises.

## CINQUIÈME JOUR.

TROISIÈME DISCOURS. — *Sur la fidélité aux inspirations de la grâce.*

Elle est rare, cette parfaite fidélité, non-seulement parmi les chrétiens du siècle, trop dissipés pour entendre la voix du Seigneur, mais encore parmi les personnes religieuses.

PREMIER POINT.— Pourquoi une religieuse doit-elle être fidèle aux inspirations de la grâce ?

I. En y résistant, elle fait injure à Dieu. 1° En se rendant coupable de mépris envers lui; la moindre de ces grâces a coûté tout le sang de l'Homme-Dieu, c'est lui faire connaître qu'elle n'en fait pas grand cas, qu'elle ne veut pas suivre ses avis. Ce serait un crime de tenir cette conduite, vis-à-vis ses supérieurs, qu'est-ce donc de la tenir envers son Dieu ? 2° En se rendant coupable d'ingratitude envers Dieu. En communiquant ses grâces à son épouse, il a autant en vue son bonheur que sa propre gloire; c'est pour la rendre souverainement heureuse dans l'éternité; les rejeter ces grâces, c'est donc lui témoigner qu'elle est peu sensible à tout ce qu'il a fait pour elle: que penserait-elle d'une personne qui aurait les plus grandes obligations à un souverain, à un grand, et qui refuserait de suivre les bons conseils qu'il lui donnerait ?

II. En résistant à ces grâces, elle se fait tort à elle même. Une suite de vérités le lui prouvera. 1. Ces inspirations ne lui sont point dues; elles sont purement gratuites; elle ne peut donc y compter pour l'avenir. 2° Il est pour chaque âme une mesure de ces grâces spéciales, après lesquelles, le Seigneur irrité, n'en donne plus que de communes. 3° Cette mesure n'est pas la même pour tous; il les distribue comme il lui plaît. 4° Il menace dans les divines Écritures de se retirer, quand on ne répond pas à ses inspirations. 5° La dernière grâce spéciale qu'il donne, n'est pas d'une autre espèce que les autres; elle est quelquefois, en apparence, des moins considérables. Que d'épouses de Jésus-Christ pleurent et se désespèrent dans l'enfer, pour avoir résisté aux inspirations de la grâce!

SECOND POINT. — Comment une religieuse doit-elle être fidèle aux inspirations de la grâce ?

I. Sa fidélité doit être prompte et sans délai. Une inspiration est un éclair, un mouvement subit et passager; n'y pas correspondre aussitôt, c'est la perdre et bien d'autres qui l'auraient suivie; c'est rompre volontairement un enchaînement de grâces et de mérites qui devaient la sanctifier. C'est ce qui fit rejeter les vierges folles de la société de l'Époux. C'est à cette prompte correspondance que Jésus-Christ reconnaît la fidélité et l'attachement de ses épouses.

II. Sa fidélité doit être universelle et sans choix. C'est quelquefois une inspiration de faire une pratique qui paraît peu considérable en elle-même: mais Dieu demande rarement à ses épouses, des actions d'éclat; ce sont les petites pratiques qui doivent les sanctifier dans leur état; c'est sur cela qu'il les jugera un jour, et sur l'amour avec lequel elles auront agi, et qui se manifeste plus dans les petites choses que dans les grandes.

III. Sa fidélité doit être prudente et sans illusion. Satan se transforme quelquefois en ange de lumière, pour séduire les épouses de Jésus-Christ.

*Règles pour éviter sa séduction :* 1° Voir si l'inspiration tend à l'avancement spirituel, à la pratique des vertus, à quoi le démon n'engagera jamais. 2° Voir si l'inspiration porte à la singularité, à flatter l'amour-propre; s'en défier alors et préférer toujours la vie commune. 3° Voir si l'inspiration, quoique sainte en elle-même, est conforme à l'état de la religion en général et à son institut en particulier. Rejeter hardiment tout ce qui est opposé à sa règle et à ses constitutions. 4° Dans le doute, consulter son confesseur et sa supérieure et leur obéir exactement, à l'exemple de sainte Thérèse.

*Conclusion.* Si je jette la vue sur tant d'années passées dans la religion, que de résistances, que d'infidélités aux inspirations de la grâce!

*Résolutions.* 1° De me rendre désormais bien attentive aux mouvements de la grâce; 2° d'exécuter avec fidélité, tout ce que le Seigneur m'inspirera, pour lui plaire et me sanctifier; 3° de m'imposer avec la permission de mon confesseur, quelque pénitence, lorsque j'y aurai été infidèle

## SIXIEME JOUR.

PREMIER DISCOURS. — *Sur la vie intérieure.*

Tout chrétien, par le baptême, s'est engagé à ne vivre qu'à Dieu, et que pour Dieu. C'est un engagement plus étroit encore, pour les personnes qui ont renoncé au siècle, pour se sanctifier dans la religion.

PREMIER POINT. — Les grands avantages

que la vie intérieure et cachée procure à une religieuse. Qu'est-ce que cette vie? En deux mots, faire régner Jésus-Christ tout seul dans son cœur.

I. Cette vie intérieure lui fait éviter le péché et tout péché. Au lieu que la religieuse peu intérieure, trop épanchée vers les créatures, commet une infinité de fautes, sans remords, sans presque s'en apercevoir, la religieuse intérieure, absolument dégagée des créatures et d'elle-même, toute occupée de son Dieu et du désir de lui plaire, évite avec soin même les fautes les plus légères.

II. Elle lui fait pratiquer la vertu, et toute vertu. C'est une suite de cet éloignement du péché. Elle voit clairement que l'unique moyen de plaire à son Dieu, c'est de travailler à sa perfection, en ornant son âme de toutes les vertus propres de son état; de là dans elle, une obéissance aveugle à ses supérieus, une charité sans bornes envers le prochain, un détachement universel, un dégoût perpétuel de tout ce qui n'est pas son Dieu.

III. Elle la tient dans une union intime avec Dieu. Effet naturel de son éloignement du péché et de son application à pratiquer la vertu. Union si excellente qu'on ne peut la connaître qu'en l'éprouvant, et qu'on ne peut la faire connaître, lorsqu'on l'éprouve. C'est pour l'âme de la religieuse, ne plus respirer que pour son céleste Epoux, mettre toute sa félicité sur la terre, à s'occuper de lui et à s'entretenir avec lui. C'est, du côté du Seigneur, une complaisance à voir son épouse dans des dispositions aussi saintes, et une bonté infinie à la combler de grâces, de secours, de caresses et de consolations, lors même qu'il l'éprouve par des croix.

SECOND POINT. — Les moyens nécessaires à une religieuse, pour entrer dans cette vie intérieure et cachée. C'est vivre de la vie de Jésus-Christ : elle consiste donc à l'imiter. Ainsi, premier moyen, une humilité profonde qui soit véritablement dans le cœur, à l'exemple du Dieu Sauveur, qui a été humble jusqu'à s'anéantir et à se déclarer l'opprobre des hommes. Elle doit pour cela renoncer sincèrement à ses lumières, à son esprit, à tout elle-même.

Second moyen, une oraison continuelle. 1° Elle porte à imiter Jésus-Christ. Comment s'entretenir souvent avec lui, et ne pas désirer de lui ressembler, et surtout, dans sa vie cachée de trente ans? 2° Elle porte à aimer Jésus-Christ : comment s'occuper souvent de ses perfections et de ses bienfaits, et ne pas s'attacher à lui? La plus grande satisfaction d'une religieuse adonnée à l'oraison, est en effet d'être dans la solitude, toute occupée de son céleste Epoux.

Troisième moyen, une mortification universelle : 1° Extérieure. Une religieuse qui aime à voir et à satisfaire ses sens ne sera jamais fort intérieure. 2° Intérieure. La mortification du cœur; sans celle-ci, l'extérieure est inutile. Une religieuse, pour être intérieure, ne doit être attachée ni à sa famille, ni à ses sœurs, ni à ce qui est à son usage, ni même aux consolations spirituelles.

*Conclusion*. O vie intérieure et cachée; heureux état pour une épouse de Jésus-Christ, que je t'ai peu connue jusqu'ici!

*Résolutions*. 1° De demander tous les jours au Seigneur, la grâce de devenir véritablement intérieure; 2° d'embrasser avec zèle les trois moyens proposés pour y parvenir; 3° d'imiter, le plus que je pourrai, celles de mes sœurs qui me paraissent les plus intérieures.

## SIXIÈME JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur la pauvreté*.

Heureuses les personnes que le Seigneur a appelées à un détachement universel; mais plus heureuses celles qui n'ont point oublié le vœu solennel qu'elles en ont fait.

PREMIER POINT. — L'excellence du vœu de pauvreté.

I. Il est, pour une religieuse, une source de gloire. 1° Elle suit l'exemple de Jésus-Christ, qui, après avoir quitté par amour pour nous le séjour de sa gloire, a voulu naître et vivre dans la plus extrême pauvreté, jusqu'à n'avoir pas à reposer sa tête. 2° Cet état la distingue non-seulement de tous les mauvais chrétiens du monde, mais encore de ceux qui y servent Dieu, mais qui ne sont pauvres que de cœur et d'esprit.

II. Ce vœu est pour elle une source de bonheur. 1° Il lui procure de grands avantages temporels. Elle trouve dans la religion plus qu'elle n'a quitté en renonçant au monde, en père et mère, en nourriture, en biens, en commodités. Elle est exempte des soins, des inquiétudes et des revers de fortune qu'éprouvent les habitants du siècle. 2° Il lui procure des avantages spirituels plus grands encore. Il la préserve d'une infinité de fautes et de tentations auxquelles les riches du siècle sont exposés. Il lui fait acquérir les plus belles vertus. L'humilité, la mortification, l'amour de Dieu, la conformité à sa volonté, la patience, la charité envers le prochain; au lieu que les richesses portent aux vices contraires à ces vertus, à l'orgueil, à l'immortification des sens, à l'oubli de Dieu, à la révolte contre ses lois, à la dureté envers le prochain. Il la comble à la mort de paix et de consolations.

SECOND POINT. — L'étendue des obligations du vœu de pauvreté.

I. Elle doit être intérieure dans son principe. Pour être vraie pauvre de Jésus-Christ, une religieuse doit mépriser les richesses, aimer la pauvreté et différer en cela des pauvres du monde qui la détestent pour l'ordinaire.

II. Elle doit être universelle dans sa pratique. Elle doit la porter : 1° à ne rien désirer ni pour elle ni pour d'autres; ce lui serait une source de distractions; 2° à ne rien donner ni recevoir, au moins sans une permission non interprétée, mais expresse, et de plus, légitime, sa supérieure ne pou-

vant, sans une vraie raison, la dispenser de son vœu; 3° à ne rien posséder d'inutile et superflu; ne tenir à aucun meuble, ni directement, l'ayant chez soi, ni indirectement, l'ayant chez un autre, comme de l'argent ou sa pension. Abus considérable sur cet article, toléré par des supérieurs ou des directeurs trop relâchés, mais qui sera un jour pour eux et pour leurs filles spirituelles, un sujet de reproches et de condamnation peut-être.

*Conclusion.* Si je veux sonder mon cœur sur le vœu de pauvreté, que j'ai de fautes à me reprocher!

*Résolutions.* 1° De remercier souvent le Seigneur de m'avoir appelée au renoncement des richesses, cause de la réprobation de tant de chrétiens; 2° d'examiner, pendant ma retraite si je n'ai point de superflu dans ma cellule; 3° de me défaire courageusement de tout ce que je jugerai être peu conforme à la plus exacte pauvreté religieuse.

## SIXIÈME JOUR.

TROISIÈME DISCOURS. — *Sur la lecture spirituelle.*

Les directeurs des consciences la recommandent toujours comme un moyen efficace de salut et de perfection. Elle est prescrite et d'usage dans toutes les communautés religieuses.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent porter une religieuse à se rendre exacte à la lecture spirituelle.

I. Elle lui fait connaître la vertu; non la vertu des philosophes, fausse et purement extérieure, mais la vertu chrétienne et religieuse qui tend à réformer l'âme et à la sanctifier en lui faisant connaître le péché qui lui est opposé; ses devoirs de chrétienne et de religieuse, en lui apprenant à juger de tout, selon les vues de la foi; en lui communiquant une infinité de connaissances dans l'ordre du salut.

II. Elle lui fait aimer la vertu. Elle ne peut la bien connaître sans l'estimer, ni l'estimer sans l'aimer, d'abord dans les autres, puis sans désirer de la posséder. La lecture des vies saintes surtout, produit ce bon effet. Que de bons désirs, de pieux sentiments de saintes résolutions après une lecture bien faite!

III. Elle lui fait pratiquer la vertu. Il lui serait inutile de la connaître et de l'estimer si elle en restait là; c'est à la pratique que Dieu a attaché ses grâces et ses récompenses: or, la lecture touche la volonté, elle l'ébranle et la détermine au bien. C'est elle qui a converti saint Augustin, les officiers de l'empereur dont parle ce saint docteur, saint Ignace et une infinité d'autres.

SECOND POINT. — Les dispositions avec lesquelles une religieuse doit faire la lecture spirituelle.

I. Intention pure avant la lecture. Elle seule donne le prix à nos actions. Ne point lire des livres profanes ou peu convenables à son état, ni des livres de piété faits par des hérétiques ou auteurs suspects. Préférer ceux qui ont été composés par des saints, et ceux qui ont rapport à l'état religieux. Ne point lire ceux-ci par curiosité, par amour-propre, pour paraître spirituelle, ou pour s'élever à des voies extraordinaires, mais chercher uniquement à s'instruire et à se sanctifier.

II. Application suivie pendant la lecture. N'avoir pas pour cela un esprit habituellement dissipé; ne pas se livrer en lisant à des distractions volontaires. Ne pas lire avec précipitation. Avoir plus d'attention aux choses qu'au style et à la manière de l'auteur. Réfléchir sur soi en lisant. Prier de temps en temps le Seigneur d'éclairer l'esprit et de toucher le cœur. Relire ce qui a touché, l'écrire même en peu de mots pour se le rappeler dans le temps des tentations et des dégoûts.

III. Docilité constante après la lecture. Mettre en pratique ce qu'on a lu. Sans cela les lumières, les réflexions, les résolutions même lui seraient inutiles et la rendraient plus coupable que celle qui ne les aurait pas faites; l'enfer est rempli de bons désirs et de saintes résolutions. Elle doit donc exécuter promptement ce qu'elle a résolu pour sa perfection.

*Conclusion.* Hélas! quel fruit ai-je tiré jusqu'à présent de tant de lectures pieuses que je fais exactement chaque jour?

*Résolutions.* 1° D'implorer toujours les lumières du Saint-Esprit avant de commencer ma lecture spirituelle; 2° de lire avec toute l'attention dont je serai capable; 3° d'exécuter fidèlement tout ce que le Seigneur m'y aura inspiré pour me réformer et pour lui plaire.

## SEPTIÈME JOUR.

PREMIER DISCOURS. — *Sur l'amour de Dieu.*

Quelle bonté de notre Dieu! il ne nous permet pas seulement de l'aimer, il nous le commande. Cependant qu'il est peu aimé!

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à aimer son Dieu.

I. Ses perfections infinies. 1° Il les possède éminemment, sans borne ni limite. Il est l'Etre par excellence, indépendant de tout être. Toutes les perfections des créatures sont des traits bien imparfaits des siennes. 2° Il les possède purement, sans aucun mélange d'imperfections qui se trouvent dans les créatures les plus parfaites, ce qui est cause que le cœur qui s'attache à elles, n'est jamais pleinement satisfait. 3° Il les possède constamment sans craindre de les perdre jamais, au lieu que la créature la plus parfaite peut perdre, dans un instant, et perd à sa mort du moins, toutes ses perfections. Quel bonheur pour une épouse de Jésus-Christ de s'être attachée à un Dieu qui sera le même pour elle pendant l'éternité!

II. Ses immenses bienfaits. 1° Il l'a créée par préférence à une infinité d'autres. Il lui a donné une âme capable de le connaître

et de l'aimer. 2° Il l'a délivrée de l'esclavage du démon et du péché en mourant sur la croix. 3° Il l'a éclairée des lumières de la foi par le baptême et l'a fait naître dans le sein de l'Eglise, grâce qu'il n'a pas faite à une infinité d'autres. 4° Il lui a pardonné une infinité de péchés qu'elle a commis. 5° Il l'a préservée de la contagion du monde et l'a mise au rang de ses épouses, et, en cette qualité, il l'a comblée d'une infinité de grâces.

SECOND POINT. — Les qualités que doit avoir l'amour d'une religieuse pour son Dieu.

I. Il doit être appréciatif par rapport à l'esprit, c'est-à-dire, 1° ne rien aimer et estimer au-dessus de Dieu; cela est bien juste, puisqu'il est infiniment au-dessus de tous les êtres qu'il a créés; 2° ne rien aimer et estimer autant que Dieu. C'est un époux jaloux qui veut et qui mérite tout le cœur; il ne peut souffrir le moindre partage; 3° ne rien aimer et estimer que par rapport à Dieu; en sorte qu'elle soit disposée à tout perdre et à tout sacrifier pour lui témoigner son amour.

II. Il doit être effectif par rapport à la volonté. 1° Au dedans, par des actes d'amour qui partent surtout du fond du cœur, et qu'elle doit produire même plusieurs fois le jour. 2° Au dehors, en se livrant à des actions chrétiennes et religieuses, en accomplissant tous les devoirs que son état lui prescrit, mais qu'elle doit accomplir entièrement, n'en omettant aucun; constamment, sans jamais se relâcher; saintement, par le motif d'un véritable et pur amour pour Dieu.

*Conclusion.* Si je veux sérieusement interroger mon cœur, que j'ai peu aimé mon Dieu jusqu'ici! Combien de fois j'ai donné sur lui la préférence aux créatures!

*Résolutions.* 1° De m'appliquer à détacher mon cœur de toute créature et de moi-même surtout; 2° de m'habituer à produire souvent, et du fond du cœur, des actes d'amour de Dieu; 3° d'agir en tout, et de tout souffrir par ce motif si parfait et si méritoire de l'amour de Dieu.

## SEPTIEME JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur l'union des cœurs.*

Cette union fondée sur l'amour du prochain, si recommandée par Jésus-Christ, est rare parmi les chrétiens du monde, et ne règne pas toujours dans les communautés religieuses.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à conserver cette union avec ses sœurs.

I. C'est la volonté du Seigneur. Il n'a rien tant recommandé à ses disciples que de s'aimer les uns les autres. Il a appelé l'amour du prochain son précepte, parce qu'il l'a renouvelé et en a étendu la pratique aux ennemis. Les apôtres et tous les saints ont imité en cela leur divin Maître.

II. C'est son avantage. 1° Pour l'autre vie. Le Seigneur jugera un jour et récompensera selon les œuvres et les degrés de charité. 2° Dès cette vie. Le Seigneur remet les péchés à ceux qui exercent la charité. Il se plaît à combler de grâces et de bénédictions, une communauté dans une parfaite union; bien différente de celle qui n'y est pas, elle jouit d'une paix solide qui en fait un paradis sur terre.

SECOND POINT. — Les moyens qu'une religieuse doit employer pour conserver l'union avec ses sœurs.

I. Se considérant par rapport à elles. Attention scrupuleuse. 1° Sur ses actions; ne faisant rien qui puisse leur déplaire, agissant même en tout pour leur plaire. 2° Sur ses paroles; ne disant rien qui puisse les offenser; n'en parlant jamais mal, même par confidence. 3° Sur ses sentiments; sans cela sa charité serait purement extérieure. Elle doit aimer également toutes ses sœurs, évitant les amitiés particulières, toujours funestes à une communauté. 4° Sur ses jugements et ses pensées; interprétant, autant qu'il est possible, tout en bien.

II. En considérant ses sœurs par rapport à elle. Patience inaltérable. Ayant à vivre avec des caractères de toute espèce et quelques-uns peu sociables, elle pensera que Dieu la souffre, avec tous ses défauts, qu'il l'a aimée malgré toutes ses ingratitudes, que c'est lui qui lui ordonne de souffrir de son prochain avec patience, et qu'il lui en a donné l'exemple.

*Conclusion.* Que de fautes contre la charité et de toute espèce dont je me suis rendue coupable envers mes sœurs, pour m'être trop aimée moi-même!

*Résolutions.* 1° De m'observer attentivement pour ne leur point déplaire; 2° de réparer, dans le moment et avec humilité, les plus petites fautes contre la charité; 3° de m'appliquer à préférer toujours la satisfaction de mes sœurs à la mienne.

## SEPTIEME JOUR.

TROISIÈME DISCOURS. — *Sur l'obéissance à l'Eglise.*

Ce n'est pas seulement parmi les chrétiens du siècle qu'on trouve des réfractaires aux décisions de l'Eglise; l'on en voit malheureusement encore parmi les épouses de Jésus-Christ.

PREMIER POINT. — Les motifs qui doivent engager une religieuse à obéir à l'Eglise.

I. Elle trouve, dans son obéissance, toute sa sûreté. Dieu a promis l'infaillibilité à à son Eglise, qui est le corps des pasteurs réuni à son vicaire le Souverain Pontife; voilà ce qui doit la rassurer et lui faire préférer leurs décisions à son propre esprit, si sujet à se tromper et au jugement de quelques docteurs particuliers, indociles par orgueil et le plus souvent par intérêt.

II. Elle trouve, dans son obéissance, son bonheur. 1° Pour l'autre vie. Tout ce qu'elle opère de bien ne peut être méritoire du ciel sans la charité habituelle qui ne réside point dans une personne rebelle à l'Eglise. Que de mérites perdus par là! Que de per-

sonnes qui paraissent vivantes et qui sont mortes aux yeux de Dieu par le défaut de foi! 2° Bonheur pour cette vie. Par le repos intérieur, par la paix du cœur qu'une épouse de Jésus-Christ ne peut posséder, lorsqu'elle refuse d'obéir à l'Eglise par orgueil, par respect humain. Que de jours passés dans le trouble, dans l'inquiétude, dans les remords, malgré son affectation à se dire tranquille!

SECOND POINT. — Les dispositions dans lesquelles une religieuse doit obéir à l'Eglise.

I. Son obéissance doit être sincère et intérieure. L'Eglise l'a toujours exigé de ses enfants. Le silence respectueux ne suffit donc pas et lui fait injure. La neutralité est également condamnable; n'être pas pour elle, c'est être contre elle et contre Jésus-Christ. Elle doit donc montrer du zèle pour la défense de la foi, mais un zèle sage et prudent, convenable à son sexe et à son état.

II. Son obéissance doit être universelle. La foi est indivisible dans son objet; ne pas soumettre son esprit à un seul article, c'est se rendre coupable; soit que l'Eglise condamne les erreurs, en général ou en particulier, elle exige une égale soumission. L'ignorance qu'on allègue est un prétexte. C'est une raison de plus d'obéir à l'Eglise. Autre prétexte. La loi du silence. Le souverain n'a eu intention que d'empêcher les troubles dans l'Etat, et non de fermer la bouche aux évêques chargés par Jésus-Christ d'instruire les âmes confiées à leurs soins.

*Conclusion pour une religieuse réfractaire.* Je le reconnais présentement, si jusque ici j'ai refusé de me soumettre à l'Eglise, c'est mon orgueil, ce sont des vues tout humaines qui m'ont séduite.

*Résolutions.* 1° De demander, tous les jours à Notre-Seigneur la grâce de connaître la vérité; 2° d'écouter avec respect et docilité les instructions et les avis de mes supérieurs; 3° de m'acquitter fidèlement de tous mes devoirs, pour mériter la grâce d'être éclairée.

*Conclusion pour une religieuse soumise.* Hélas! je plains souvent les épouses de Jésus-Christ, que des préjugés de naissance ou d'éducation retiennent dans l'erreur; mais que me servira d'avoir cru si je vis mal?

*Résolutions.* 1° De remercier souvent le Seigneur de m'avoir procuré une éducation chrétienne et catholique; 2° de rendre chaque jour ma foi plus active, en m'acquittant fidèlement de tous mes devoirs; 3° de faire toutes les semaines quelques prières pour la conversion des religieuses non soumises à l'Eglise.

## HUITIÈME JOUR.

### PREMIER DISCOURS. — *Sur le bonheur du ciel.*

On ne doute point de cette consolante vérité du bonheur éternel des élus dans le ciel, mais jusque dans la religion on ne s'en occupe point assez.

PREMIER POINT. — Dans le ciel l'esprit d'une religieuse sera parfaitement heureux par les connaissances sublimes que Dieu lui communiquera.

I. Connaissances universelles dans leur objet. Par la lumière de gloire qu'il lui communiquera, elle le connaîtra, avec toutes ses infinies perfections; elle connaîtra tous les mystères de notre sainte religion; tout ce que Dieu a fait pour la sauver; toutes les parties si variées de l'univers, tous les esprits célestes, tous les élus.

II. Connaissances faciles dans leur acquisition. Sans études, sans travail, au premier instant de son entrée dans le ciel, elle sera éclairée de la science de Dieu même.

III. Connaissances infaillibles dans leur motif. Plus d'erreurs dans le ciel, plus de doutes, d'ignorance, de ténèbres, parce que la divine Vérité elle-même l'éclairera.

IV. Connaissances constantes dans leur durée. Elles ne seront sujettes comme celles de cette vie, à aucune révolution. Pendant toute l'éternité elle contemplera son Dieu sans ennui, sans dégoût, parce qu'elle découvrira sans cesse en lui de nouvelles beautés.

SECOND POINT. — Dans le ciel, le cœur d'une religieuse sera parfaitement heureux par la joie solide dont Dieu le pénétrera.

I. Elle possédera un bien sans illusion qui la satisfera réellement. Honneurs, richesses, plaisirs, tout y sera vrai, parce qu'elle trouvera tout cela dans son Dieu.

II. Elle possédera un bien sans partage qui la satisfera pleinement, parce que son Dieu lui tenant lieu de tous les biens, elle ne pourra plus rien désirer.

III. Elle possédera un bien sans défaut qui la satisfera purement. Plus de misères dans le ciel et d'aucune espèce; plus de peines, d'inquiétudes pour l'esprit; plus de chagrins, de passions, de faiblesses pour le cœur; plus d'infirmités, de douleurs, de souffrances pour le corps.

IV. Elle possédera un bien sans fin qui la satisfera éternellement. Il ne peut y avoir un vrai bonheur, où il n'y a point d'assurance d'une éternité; or, en possédant son Dieu, elle le possédera et sera intimement convaincue qu'elle le possédera éternellement.

*Conclusion.* Qu'il est grand ce bonheur du ciel! Mais, hélas! très-peu le posséderont. Le méritais-je? Ai-je fait jusqu'ici tout ce qu'il faut pour le posséder?

*Résolutions.* 1° De m'exciter à la fidélité à tous mes devoirs, en pensant souvent à la grandeur des récompenses éternelles; 2° de demander tous les jours pardon à Dieu, des péchés qui ont pu me fermer pour toujours les portes du ciel; 3° de me livrer plus que jamais à la pénitence, afin de faire, s'il se peut, tout mon purgatoire en cette vie et de jouir plus tôt de mon céleste Epoux.

## HUITIÈME JOUR.

SECOND DISCOURS. — *Sur la présence de Dieu.*

C'est un moyen de sanctification qui est trop négligé, convenable cependant à tout chrétien, et encore plus aux épouses de Jésus-Christ.

PREMIER POINT. — Cet exercice est très-propre à préserver une religieuse du péché. Première vérité. Dieu qui a tout créé, est présent partout, par son immensité, il remplit et pénètre tout jusqu'à son cœur : c'est donc toujours dans le sein de Dieu son Créateur qu'elle pèche. Seconde vérité. Dieu est présent partout, par sa puissance; il agit dans tout avec ses créatures; c'est donc toujours par le secours de son Dieu bienfaiteur qu'elle pèche. Troisième vérité. Dieu est présent partout par sa science, il voit tout, rien ne peut lui être caché; c'est donc toujours sous les yeux de Dieu, son juge, qu'elle pèche.

SECOND POINT. — Cet exercice est très-propre à porter une religieuse à la vertu.

I. Il la conduit à la connaissance de ses devoirs. Qu'elle pense que Dieu la voit, elle n'aura plus de doute, sur ce qu'elle doit faire pour lui plaire.

II. Il la porte à l'accomplissement de ses devoirs; 1° à les accomplir tous. Qu'elle pense que Dieu la voit, elle ne négligera rien de tout ce qu'elle lui doit; 2° à les accomplir plus facilement. Qu'elle pense que Dieu la voit, rien ne lui coûtera de tout ce qu'il exige d'elle; 3° à les accomplir parfaitement. Qu'elle pense que Dieu la voit, elle agira en tout, par le motif du pur amour, qui fait la vraie perfection.

*Conclusion.* Que j'ai négligé jusqu'ici cet exercice de la présence de Dieu, si propre cependant à me perfectionner!

*Résolutions.* 1. De faire, plusieurs fois le jour, des actes de foi, de la présence de Dieu : Dieu me voit; 2° lorsque je serai tentée de quelque infidélité, de me dire; si je succombe, Dieu me verra; 3° lorsque j'aurai commis quelque faute, de me dire pour m'exciter dans le moment à la contrition : Dieu m'a vue.

## HUITIÈME JOUR.

TROISIÈME DISCOURS. — *Sur les fruits de la retraite.*

Après avoir fait une retraite, il est bien juste de témoigner au Seigneur, sa reconnaissance, pour les grâces qu'on en a reçues, et de prendre les moyens d'en profiter.

PREMIER POINT. — Les grands fruits qu'une religieuse a retirés de sa retraite.

I. Son esprit a été éclairé, 1° elle a acquis des connaissances importantes qu'elle n'avait pas. Que de nouvelles lumières, en méditant les grandes vérités de la religion, et les principaux devoirs de son état! 2° les connaissances qu'elle avait ont été perfectionnées. Que de nouvelles idées lui sont venues, en méditant sur le salut, sur le péché, sur la sévérité des jugements de Dieu, sur la mort, l'enfer, etc., puis sur les principales observances de son saint état, sur l'office divin, l'oraison, le silence, etc., et sur les vœux de la religion surtout!

II. Son cœur a été touché. Pouvait-il ne l'être pas, en méditant sur les perfections infinies de son Dieu, et en se rappelant tous ses bienfaits, toutes les grâces générales et spéciales qu'elle en a reçues, la grâce de sa vocation surtout?

III. Sa conscience a été purifiée. Les regrets qu'elle a formés sur le passé, et les résolutions qu'elle a prises pour l'avenir, l'ont portée à faire une revue exacte, accompagnée surtout d'une vraie douleur, qui a suppléé à bien des confessions faites avec trop peu d'examen et de contrition.

SECOND POINT. — Les moyens qu'une religieuse doit prendre pour conserver les fruits de la retraite.

II. Se rappeler souvent les grandes vérités qu'elle y a méditées, et celles surtout qui l'ont le plus touchée.

II. Exécuter fidèlement les résolutions qu'elle a prises, malgré l'état de langueur, d'ennui et de dégoût dans lequel elle pourra se trouver dans la suite.

III. Se défier beaucoup d'elle-même, en se rappelant souvent ses chutes passées, et en pensant que plus le démon la verra appliquée à se perfectionner, plus il fera d'efforts pour la perdre; ce qui la fera recourir sans cesse au Seigneur et dans la prière.

IV. Fréquenter les sacrements. Mais saintement avec religion et piété, et non par habitude, ce qui est assez ordinaire aux religieuses qui se confessent, et qui communient souvent.

*Conclusion.* En sera-t-il de cette retraite, comme de tant d'autres que j'ai faites, et qui n'ont point servi à me réformer.

*Résolutions.* 1 De faire, chaque mois, un jour de retraite, où je lirai les écrits que j'ai faits, dans celle-ci, et où j'examinerai soigneusement les progrès que j'aurai faits dans la vertu; 2 d'employer fidèlement les moyens de persévérer dans la ferveur que je viens de méditer; 3 si j'ai le malheur de tomber dans quelque faute un peu considérable surtout, de ne point me décourager, mais de m'exciter à une vive douleur, et d'aller promptement me purifier dans les eaux salutaires de la pénitence

# NOTICE SUR CHARLES LE BOURG DE MONMOREL.

—

Charles Le Bourg de Monmorel, né à Pont-Audemer, fut fait aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la protection de Madame de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées, sur les évangiles des dimanches, des jours du carême et des mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Cette collection précieuse aux curés de campagne et même à ceux des villes, forme 10 volumes in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. Nous ignorons l'année de sa mort.

Nous avons été assez heureux pour découvrir quelques-uns de ses sermons inédits, remis par un de ses parents à un ecclésiastique du diocèse de Bayeux. Le ton plus soutenu de ces sermons nous permet de les éditer dans *notre Collection des Orateurs;* mais nous réservons les *Homélies* pour notre *Cours de Prônes.*

# ŒUVRES ORATOIRES

DE

# CHARLES DE MONMOREL.

INEDITES.

—

## SERMONS.

—

### SERMON PREMIER

#### SUR LA CHARITÉ.

Homo quidam erat dives et induebatur purpura et bysso et epulabatur quotidie splendide, et erat quidam mendicus nomine Lazarus qui jacebat ad januam ejus cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis et nemo illi dabat. (*Luc.*, XVI, 1.)

*Il y avait un certain riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin et faisait tous les jours grande chère, et il y avait un mendiant nommé Lazare qui était couché à sa porte ne voulant que les miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne les lui donnait.*

Toute l'Ecriture sainte, dit le grand Augustin, ne blâme proprement qu'une seule chose, et ne recommande qu'une seule chose. Elle blâme la cupidité, elle recommande la charité. Voilà à quoi se rapportent tous ses préceptes et ses conseils, tous ses exemples et ses paraboles, tous ses mouvements et ses figures ; déraciner la cupidité du cœur de l'homme, y planter la charité en la place, c'est régler en un moment sa vie et ses mœurs, et il n'en faut pas davantage pour en faire un juste sur la terre ou un bienheureux dans le ciel. Mais cet esprit de l'Ecriture qui règne partout, paraît d'une façon particulière dans l'évangile d'aujourd'hui. Nous y voyons la cupidité d'un riche dans tout son jour. C'est un homme qui n'aime que lui et qui rapporte tout à lui ; magnifique en habits, délicat en viandes et en mets ; uniquement occupé de ses commodités et de ses aises, et le cœur si bien fermé pour tout le reste, qu'un misérable couché à sa porte, n'ayant besoin que des miettes de sa table, il ne les peut obtenir. D'un autre côté, le pauvre, moins occupé de son indigence que du bon usage qu'il en sait faire, détaché des biens de la terre autant qu'il en est privé, lève des mains pures au ciel. Il ne murmure contre personne; il honore et aime ce riche dont la cruauté le tue. Eh! qu'en arrive-t-il, Messieurs? La mort dépouille le riche et revêt le pauvre. Le riche est enseveli dans les enfers. Voilà le partage de la cupidité. Le pauvre est porté par les anges jusque dans le sein d'Abraham. Voilà la récompense de la charité. C'est de ce défaut de charité que j'ai dessein de vous entretenir. Dans ce discours, je ne m'attacherai ni à l'ambition du riche, ni à sa mollesse, ni à son avarice, ni à sa dureté, ni au mauvais usage de ses biens. En vous parlant de son défaut de charité, je vous parle de tout. La cupidité était son crime et la source de tous ses crimes ; ou pour mieux dire la cupidité était seule tous ses crimes ensemble.

Charité chrétienne, amour du prochain, plénitude de la loi, âme de l'Eglise, commandement de Jésus-Christ par excellence, toujours si nécessaire et pourtant aujourd'hui si refroidie et même si ignorée, plaise à l'Esprit de charité et d'amour que je te fasse aimer, ou du moins que je te fasse connaître. C'est, divin Esprit, la grâce que je vous demande par les mérites de votre Epouse. *Ave, gratia plena.*

Trois sortes de personnes manquent de charité et pèchent contre la charité, car les uns n'ont pour le prochain qu'un amour vicieux, imparfait ou naturel. Les autres au lieu d'aimer le prochain le haïssent et divisent le corps de Jésus-Christ par des partialités et des dissentions. Enfin les troisièmes se vantent de ne haïr aucun de leurs frères et d'être en bonne intelligence avec tous. Mais c'est un amour languissant et inutile et qui consiste à ne leur point faire de mal plutôt qu'à leur faire du bien. Les premiers pèchent contre la nature de la charité, les seconds contre l'étendue de la charité, les troisièmes contre les devoirs de la charité. Or à ces trois maux il faut tâcher d'apporter trois remèdes. Je dis donc aux premiers que la charité doit être surnaturelle et divine, voilà sa nature. Je dis aux seconds qu'elle doit être universelle, voilà son étendue. Je dis aux troisièmes qu'elle doit être agissante et secourable, voilà ses fonctions et ses devoirs. Trois caractères de la charité, dans lesquels je trouverai tous les traits qui me sont nécessaires pour vous en faire le tableau.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme l'homme est né pour la société et que le lien d'une société raisonnable ne saurait être que l'amour, il faut de nécessité que les hommes qui vivent ensemble aient ou feignent au moins quelque sorte d'amour les uns pour les autres. Un homme, dit saint Chrysostome, qui ne veut être qu'à lui, qui ne veut vivre que pour lui et qui, ayant besoin de ses semblables, ne veut pas leur rendre des offices réciproques, est un homme qui ne doit pas être compté et qui n'est pas, sans doute, de notre espèce. Ainsi, mes frères, l'homme partagé qu'il est entre la cupidité et la société, la cupidité qui le porte à vivre pour soi, la société qui l'oblige à vivre pour les autres, parce qu'il y va de l'intérêt de sa cupidité même de servir les uns et de ménager les autres; il se forme naturellement entre les hommes, dans tous les états et dans tous les pays, une sorte d'union imparfaite qu'une infinité de divisions particulières ne laissent pas de troubler et où ce besoin que l'on a d'autrui et la dépendance mutuelle, entretiennent une paix apparente et une liaison intéressée.

Dans une société pareille on n'y trafique pas seulement des choses nécessaires à l'usage de la vie, il s'y fait encore un trafic continuel de services, de soins, de complaisances, d'assiduités qui s'échangent contre des biens de pareille nature ou contre d'autres plus solides et plus réels; car ce qu'on donne on le donne tant qu'il se peut à usure; l'on loue pour être flatté, l'on prête des paroles pour avoir des choses; l'on risque peu dans l'espérance de retirer beaucoup. Voilà, mes frères, ce qui s'appelle l'habileté et même l'honnêteté du monde. Si la cupidité des particuliers voulait prendre un autre route et aller brusquement à ses fins, elle n'y trouverait pas son compte; tous s'opposeraient aux entreprises d'un seul, mais ce qu'on ne peut faire par force on y réussit par artifices. Vous diriez qu'on veut flatter l'amour-propre des autres, et ce ne sont que des voies détournées par lesquelles on tend à satisfaire le sien. La plupart semblent travailler pour autrui, et personne ne travaille dans la vérité que pour soi. Ainsi, les mêmes choses qui divisent les hommes les réunissent; ainsi tous trompent et se laissent tromper. L'union paraît au-dehors; mais le principe de la division règne toujours au dedans. La complaisance n'est qu'un métier, la libéralité qu'une avarice, la paix qu'une politique; celui qui loue méprise dans le fonds de son âme; celui qui obéit voudrait commander; celui qui pardonne, attend une occasion pour se venger; celui qui observe les lois de la société est au désespoir de ne les pouvoir enfreindre.

Il n'y a jamais eu que le royaume de Jésus-Christ où un amour élevé au-dessus de la nature établit entre les chrétiens une union sincère et une société parfaite. La cupidité n'y est point contraire à la société, parce que la charité y détruit la cupidité. Les biens de la terre y entrent pour quelque chose; mais les chrétiens en font peu de cas et ces sortes de biens ne sont capables ni de les unir ni de les diviser. Ceux qui en ont, en prennent ce qui leur en faut et distribuent le surplus à ceux qui n'en point. Des biens d'un ordre supérieur et d'un autre prix sont la matière principale du commerce; et ces biens spirituels étant d'une nature à ne se point diminuer par le partage, ils ne sont sujets ni aux usurpations de l'injustice, ni aux désordres de l'ambition, ni aux querelles de l'avarice, ni aux concurrences de l'envie. Tous s'aident à mériter ou à posséder un même bien; le grand nombre augmente la joie, et la possession de tous n'ôte rien à la possession d'un seul, puisque la félicité d'un seul devient au contraire la félicité de tous. Tel est cet amour céleste que le Fils de Dieu est venu nous inspirer; telle est la société qu'il a prétendu former sur la terre; telle était la manière dont les hommes devaient vivre les uns avec les autres suivant les premiers desseins de leur création. Car pour remonter jusques à l'origine des choses, c'est une solide pensée du grand Augustin que, dès le commencement du monde, Dieu commença par mettre dans les hommes des principes et des impressions de charité. Il leur en fit même une importante leçon, ajoute ce Père, par la différente manière dont il produisit l'homme et les bêtes; en effet, de chaque espèce d'animaux il en créa plusieurs individus à la fois; mais il

ne forma qu'un seul homme et voulut que tous les autres descendissent de celui-là : *Ex uno*, dit l'Ecriture, *fecit omne genus hominum inhabitare super terram* (*Act.* XVII, 26). Ainsi, mes frères, le genre humain ne devait être qu'une famille, et les hommes de tous les temps et de tous les lieux, provenus d'un seul mariage, portaient, à l'égard les uns des autres, les principes d'un amour inviolable et d'une charité fraternelle. Le péché troubla cet ordre, révoltant l'homme contre lui-même, il le révolta contre ses semblables, et la chair d'Adam qui devait être une source d'union, devint une source de division. Ce n'étaient plus que meurtres, que guerres, qu'injustices de toutes parts. La loi de Moïse commença à rappeler les hommes de leurs excès et de leurs égarements, en attendant que la loi de l'Evangile vînt réunir en un seul peuple toutes les nations de la terre. Elle fit voir, dans un peuple particulier et séparé, l'idée d'une société paisible ; elle en rétablit les règles ; elle ordonna d'aimer le prochain comme soi-même ; mais cette loi qui condamnait la cupidité sans avoir la force de la détruire, laissa toujours dans l'homme le principe fécond des divisions et des désordres.

C'était donc à vous, mon divin Sauveur, qu'il était réservé par les décrets d'une prédestination éternelle de venir être sur la terre le Législateur et le grand Apôtre de la charité. C'était en vous et par vous que tout devait être réconcilié. Oui, mes frères, le second Adam prend la place du premier. Jésus-Christ, chef et père de tous les hommes d'une manière toute nouvelle, les enfante par sa grâce, les attache les uns aux autres par son amour. Le cœur et les entrailles de Jésus-Christ, voilà le centre de la charité, voilà où tous les hommes se rassemblent, voilà où l'apôtre saint Paul nous souhaite : *Quomodo cupiam vos in visceribus Christi.* (*Philip.*, I, 8.)

Mais écoutons la manière dont ce divin Législateur s'en est expliqué lui-même : *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XV, 12). C'est ici mon commandement et mon précepte. Il l'appelle son commandement, comme si tous les autres n'étaient pas les siens, comme s'il ne s'attachait qu'à celui-là ou que l'observation de tous les autres dépendît uniquement de l'observation de celui-là : *Hoc est præceptum meum. C'est* ici *mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ;* quel modèle de charité, quelle perfection et quelle nature d'amour ! Et en un autre endroit il ajoute : « *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XIII, 34.) » *Je vous fais un commandement nouveau, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.* Ici le grand Augustin demande pourquoi le Fils de Dieu appelle ce précepte de la charité un *commandement nouveau*, car, disent-ils, n'avait-il pas été déjà ordonné dans l'Ancien Testament d'aimer son prochain, comme soi-même, et les Israélites ne regardaient-ils pas ce précepte, comme un des plus grands et des plus indispensables de la loi ? *Et proximum tuum sicut teipsum* (*Matth.*, XXII, 39). Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à la solution de ce Père qui vous fera comprendre de quelle nature est l'amour que le Seigneur nous demande pour le prochain, et combien il doit être élevé au-dessus de la raison et des sens.

Les Juifs étaient bien obligés d'avoir de la charité les uns pour les autres, mais à considérer comme ils observaient ce précepte, il se trouve une extrême différence entre les Israélites et les chrétiens ; car la nature produisait cet amour en eux, et rien que la grâce ne le peut former en nous. Ils aimaient le prochain, comme ils s'aimaient eux-mêmes, c'est-à-dire d'une manière sensible et charnelle ; et le modèle de notre amour est de nous aimer comme Jésus-Christ nous a aimés. Ils ne s'aimaient les uns les autres que par rapport à cette terre délicieuse et à ces biens matériels et périssables qu'ils devaient posséder ensemble ; mais la fin de l'amour des chrétiens, c'est de s'unir pour la conquête du ciel, c'est de s'avancer ensemble vers la possession d'un même Dieu. Car voilà les véritables caractères de la charité chrétienne : Un Dieu en est le principe, un Dieu en est le terme et la fin. Que si dès le temps de l'ancienne loi quelques justes se sont trouvés marqués de ce glorieux caractère, on peut dire que dès lors ils appartenaient à la loi de grâce ; car la loi a été donnée par Moïse, et la grâce n'a jamais été donnée que par Jésus-Christ.

N'est-ce donc pas un commandement bien nouveau que celui qui nous élève ainsi au-dessus de la nature et de nous-mêmes ? N'est-ce pas un commandement bien nouveau que celui dont l'observation nous sanctifie intérieurement et nous renouvelle ? N'est-ce pas un commandement bien nouveau que celui qui nous a été donné par ce nouvel homme qui nous le fait observer par sa grâce, non pas selon l'ancienneté de la lettre, mais selon la nouveauté de l'esprit ? Confessons-le par notre propre expérience, mes frères, s'aimer de cette manière, c'est s'aimer d'une manière bien extraordi- et bien nouvelle : *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos.*

C'est pourtant ainsi que s'aimaient tous ces premiers chrétiens dont nous ne pouvons lire l'histoire sans admiration et sans honte. Dégagés de toutes les affections impures, indifférents pour tous les objets périssables, le sang du Fils de Dieu par lequel ils avaient été régénérés formait entre eux une alliance non-seulement bien plus sainte, mais encore bien plus étroite que la proximité d'un sang profane. Tant d'hommes différents qui ne s'étaient jamais vus composaient, non pas une même famille, mais un même corps, une seule âme animait tout ce corps mystique dont Jésus-Christ était le chef ; un seul esprit le remuait. Se trouver tous à certaines heures dans le temple ; unir leurs prières et leurs vœux comme pour

attaquer le ciel par la force ou l'emporter par la multitude, rompre et manger ensemble le pain sacré, mystère de charité et d'union, s'aider en tout, ne se contredire en rien, supporter les défauts et partager les afflictions les uns des autres; point de contestations ni de disputes, si ce n'était d'humilité et de modestie; beaucoup de joie et de sincérité au dedans, beaucoup d'union et d'édification au-dehors; voilà en peu de mots les mœurs et les occupations de cette Eglise naissante. Pour les biens et les richesses de la terre ils les mettaient en commun. Ainsi, ayant un certain nombre de riches, ils étaient sûrs de ne point avoir de pauvres; le plus ou le moins n'avait pas de lieu parmi eux et ils estimaient que toutes choses devaient être égales entre ceux qui n'avaient qu'une même foi et un même Jésus-Christ et à qui Jésus-Christ était toutes choses.

Encore du temps de Tertullien on reconnaissait les chrétiens à cet amour fraternel. « Voyez, voyez, se disaient les païens, en se les montrant, comme ils s'aiment les uns les autres et comme ils sont prêts de mourir les uns pour les autres! *Vide ut se invicem diligant et quomodo pro alterutrum mori sint parati.* » Combien de fidèles cachés que cette marque innocente découvrait à leurs persécuteurs et livrait aux supplices et aux bourreaux! Aujourd'hui, mes frères, reconnaîtrait-on les chrétiens à cette marque? Y eût-il jamais moins de charité parmi les païens ou plus de division parmi les barbares? Cependant sans cela point de christianisme ni de salut; car, ne nous y trompons point, quelque parfaite que soit cette charité, elle n'en est pas moins d'obligation, quelque sublime qu'elle nous paraisse, c'est pourtant le premier degré par où l'on commence d'être chrétien; c'est la marque à laquelle on reçonnaît les vrais disciples de Jésus-Christ. Eh! n'est-ce pas Jésus-Christ lui-même qui nous le dit : *In hoc cognoscent quia discipuli mei eritis si dilectionem habueritis ad invicem?* (*Joan.*, XIII, 35) Or ce que le Fils de Dieu a dit, il ne l'a pas dit pour un temps, il l'a dit pour toute la suite des siècles : *In hoc cognoscent.* C'est proprement à cela que l'on verra si vous êtes mes disciples, si vous avez de la charité les uns pour les autres. En effet, dit ici le grand Augustin, toute autre marque est équivoque. Les biens de la nature et de la fortune sont indifféremment possédés et par ceux qui connaissent Jésus-Christ et par ceux qui ne le connaissent pas; la foi, les sacrements et tous les autres biens spirituels sont communs aux justes et aux impies. N'en verra-t-on pas qui diront un jour au Fils de Dieu : *Seigneur nous avons fait des miracles, nous avons chassé les démons en votre nom, et auxquels le Fils de Dieu répondra : En vérité, je ne vous connais point.* (*Matth*, VII, 22.) Sans parler ici de ceux dont parle l'apôtre saint Paul, qui distribueraient tous leurs biens aux pauvres, qui livreraient leurs corps aux flammes, qui parleraient de nos mystères comme des anges et qui, n'ayant point la charité ne devraient être regardés, que comme un airain sonnant dont la vaine agitation ne fait que battre l'air et produire quelque résonnement aux oreilles, tant il est vrai que sans la charité l'homme n'est rien, qu'avec la charité il est tout ce qu'il peut être, parce qu'il n'appartient qu'à la charité de nous incorporer à Jésus-Christ, parce que cette charité est le lien qui nous attache à son corps mystique. D'où il s'ensuit que, manquant de cette charité, nous sommes étrangers à son égard, et que ce n'est que par cette charité que nous sommes véritablement à lui et que nous pouvons passer pour être véritablement ses disciples : *In hoc cognoscent quia discipuli mei eritis si dilectionem habueritis ad invicem.* Encore un coup avoir le cœur animé de cet amour surnaturel et divin qui est la vie de nos âmes et par lequel nous aimons, non-seulement Jésus-Christ, mais encore tous les chrétiens qui sont les frères de Jésus-Christ et les nôtres; voilà à quoi le disciple bien-aimé dans ses Epîtres; voilà à quoi l'apôtre saint Paul et Jésus-Christ même réduisent toutes les obligations du christianisme. Aimons-nous donc les uns les autres, conclut le grand Augustin, mais aimons-nous, non comme s'aiment ceux qui se corrompent : *Non sicut se diligunt qui corrumpunt;* non comme s'aiment les hommes qui ne se regardent que comme hommes : *Non sicut se diligunt homines quoniam homines sunt,* mais comme se doivent aimer des chrétiens, parce qu'ils sont dieux, enfants d'un même Dieu et frères de ce Fils unique avec lequel ils doivent posséder un même héritage : *Sed sicut se diligunt quoniam dii sunt, et filii Altissimi omnes, et Filii ejus unici fratres et cohæredes.*

Non pas comme s'aiment ceux qui se corrompent; car il en est une infinité dans le monde de ces sortes d'amours dont le péché est le lien. L'on croit aimer l'objet d'une passion impure et tout le but de cette affection maudite est de séduire cette personne, de la précipiter dans un abîme de corruption et de malheurs, de la rendre infâme devant Dieu et devant les hommes; tous effets d'un amour mille fois plus cruel et plus dangereux que la haine. L'on se pique d'être fidèle à ses amis; mais l'on regarde comme le devoir d'une amitié fidèle et constante de soutenir non-seulement leurs intérêts, mais encore leurs passions et leurs désordres; mais l'on se fait une habitude et une affaire de se prêter des armes les uns aux autres à mesure qu'on en a besoin. Qu'il en coûte quelque injustice à ce magistrat, quelque prévarication à cet homme qui d'ailleurs se pique de probité dans sa profession, une violence à celui-ci, une fourberie à celui-là, c'est à ces conditions que l'on est ami, et l'on n'est pas digne d'un si beau nom si l'on hésite ou si l'on recule pour si peu de chose. Que vous dirai-je davantage; l'on s'associe pour la débauche, l'on se ligue pour une vengeance

commune, l'on entre en société d'un gain honteux et inique qui enrichit les particuliers et qui ruine le public. L'on fait des cabales odieuses dans les compagnies les plus graves ou les plus saintes; ceux qui sont coupables des mêmes crimes travaillent de concert à s'assurer une même impunité. Voilà ce que le monde appelle des amitiés; mais voilà ce que la raison et la foi ne peuvent regarder que comme de véritables complicités: *Non sicut se diligunt qui corrumpunt.*

Il est encore une autre espèce d'amour qui n'est pas criminel comme celui-ci, mais qui ne laisse pas d'être fort imparfait et beaucoup au-dessous des obligations du christianisme. *Non sicut se diligunt homines quoniam homines sunt.* L'on aime ses proches et ses amis, mais l'on ne tient à ses proches que par la chair et le sang, mais l'on ne s'unit à ses amis que pour des fins naturelles, indifférentes ou imparfaites; l'on se fait des amis de vanité et des amis d'inclination; l'on s'attache à celui-ci par une vue de fortune, à celui-là par une règle de bienséance; l'on se joint pour jouir ensemble des agréments et des commodités de la vie; l'on ne cherche qu'à former des sociétés agréables et même des liaisons honnêtes, où certaines vertus morales prédominent. Tout cela serait bon pour d'honnêtes païens, mais pour des disciples de Jésus-Christ, les devoirs de la charité, les intérêts de la charité, les joies que produit la charité, voilà ce qui les doit occuper; voilà ce qui les doit unir. Toute liaison que la charité ne forme point est indigne d'eux et est une espèce de prévarication pour eux. La nature de la charité est donc d'être élevée et de nous élever nous-mêmes au-dessus de la nature. Que si elle doit-être toute divine dans sa nature, elle doit être encore universelle dans son étendue et c'est la deuxième partie de ce discours.

SECONDE PARIE.

La diversité des hommes, l'inégalité de leurs rangs et la contrariété de leurs intérêts et de leurs humeurs sont, ce me semble, trois grands obstacles qui s'opposent à l'étendue de la charité et qui la pourraient renfermer dans des bornes trop étroites et trop injustes. En effet, la diversité des hommes les éloigne les uns des autres; leur inégalité les place les uns au-dessus des autres et leur contrariété les soulève les uns contre les autres. Mais le propre de la charité, quand elle anime véritablement le cœur d'un chrétien, c'est de surmonter tous ces obstacles et de s'étendre et sur cette diversité et sur cette inégalité et sur cette contrariété; sur cette diversité des hommes pour les rapprocher, sur cette inégalité pour les égaler, et sur cette contrariété pour les réconcilier.

Sur cette diversité des hommes pour les rapprocher; car n'est-ce pas là le grand ouvrage de la venue du Fils de Dieu et le grand effet de cette charité qui en fut le fruit. Tous les peuples étaient étrangers les uns à l'égard des autres; autant de nations, autant de mœurs différentes. Point de lien pour réunir ceux que les terres ou les mers séparaient; mais à peine commence-t-on à annoncer Jésus-Christ dans Jérusalem, que toutes les nations se rassemblent. La muraille qui séparait le peuple de Dieu d'avec les gentils est abattue; les hommes autrefois divisés par la diversité des langues retrouvent le don des langues comme le signal qui les rappelle. Les Juifs et les Grecs, les Mèdes et les Perses, les Scythes et les Arabes entendent les apôtres parler leurs différents langages et se soumettent aux mêmes lois. Tous les peuples ne sont plus qu'un peuple; tous les pays ne sont qu'une même Eglise. De tant d'hommes si éloignés et si différents, il s'en forme un seul corps qui est le corps de l'Epouse dont Jésus-Christ est l'Epoux. Vouloir borner cette Eglise à un moindre espace que l'univers, c'est vouloir déchirer cette robe de Jésus-Christ qui ne se divise point et qui n'est que d'un seul tissu. Ah! disait le grand Augustin aux donatistes, qui prétendaient que l'Eglise du Fils de Dieu n'était proprement que dans l'Afrique et parmi eux, le Père éternel a donné à son Fils toutes les nations pour son héritage et vous voulez réduire tout ce grand héritage à si peu de chose? Eh! n'est-ce pas la principale de toutes les marques auxquelles les saints docteurs ont toujours prétendu qu'on devait reconnaître l'Eglise et la distinguer de toutes les sociétés schismatiques? Etre une et être universelle, voilà ce qui ne peut convenir qu'à la religion du Fils de Dieu. Il y a partout des hérétiques, remarque judicieusement saint Augustin, mais ce sont des hérésies différentes. Il y a partout des catholiques, mais ce n'est qu'une même Eglise. Dans l'Afrique les donatistes, dans l'Orient les eunomiens; comme si nous disions aujourd'hui : ici les luthériens, là les calvinistes; mais dans toutes les parties du monde toujours cette société universelle de laquelle toutes ces sectes particulières se sont retirées. Il en est donc, conclut admirablement ce Père, comme de la vigne et de quelques sarments; l'Eglise qui est la vigne du Seigneur, a étendu ses branches par toute la terre; et toutes ces branches qui sont unies les unes aux autres, font un seul arbre et vivent d'une même vie. Mais les hérétiques ou les schismatiques sont comme autant de sarments nuisibles qu'on a coupés en divers endroits et qui y sont demeurés, qui ne vivent plus de la vie commune, et qui, n'ayant plus d'union avec les fidèles, n'ont pas même de liaisons ensemble. *Illa tanquam vitis crescendo ubique diffusa, illi tanquam sarmenta inutilia qua ubi præcisa sunt, ibi remanserunt; alii hic, alii ibi; nusquam desunt; ipsi tamen se non noverunt.*

Or ce que nous disons du corps de l'Eglise se doit dire de la charité qui en est l'âme; car comme c'est la superbe qui sépare et qui disperse les hérétiques, c'est la charité qui unit et qui lie tous les membres de l'Eglise. Ainsi cette charité doit être une

et universelle tout à la fois : une pour rassembler tous les fidèles, universelle pour s'étendre et se communiquer à tous les fidèles. Mais admirez, mes frères, comme la charité chrétienne réduit tout à une parfaite union ou plutôt à une parfaite unité ; car il n'en est pas comme d'une société civile où chacun vit séparément, et cherche son intérêt particulier et ses avantages. Ici chacun travaille pour les autres, et les autres travaillent pour lui ; les biens sont communs, les grâces appartiennent également à tous ; celui-ci a reçu le don de prophétie, cet autre le don des miracles; mais c'est un même esprit qui opère tout dans un même corps. Peut-être, dit le grand Augustin, n'avez-vous reçu aucun de ces dons, mais si vous aimez, vous les aurez tous. Si vous aimez l'unité, tous ceux qui les ont reçus les ont reçus pour vous. Otez votre envie, ce que j'ai est à vous ; que j'aie banni la jalousie de mon cœur, ce que vous avez est à moi. La charité unit ce que la cupidité sépare. L'œil ne voit pas pour lui, il voit pour tout le corps; la main ne travaille pas pour elle, elle travaille pour tout le corps. Qu'un chrétien fasse des prières ou de bonnes œuvres, fût-il aux extrémités de l'univers, comme il fait avec moi partie d'un même corps je ressens le fruit de sa bonne vie. Je participe au mérite de ses prières et de ses bonnes œuvres : *Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua.* (*Psal.* CXVIII, 93.) Mais aussi quelque peu de commerce que j'aie d'ailleurs avec un chrétien, quelque inconnu qu'il me soit, je suis obligé de mon côté, non-seulement de prier pour lui en général mais encore de lui rendre, quand l'occasion s'en présente, de bons offices en particulier. Hé! quoi, ajoute saint Augustin, ce chrétien manque du nécessaire et vous avez du superflu ! Il est traîné en prison par des créanciers impitoyables et vous pouvez aisément l'aider dans cette nécessité urgente! Mais, dites vous, c'est un homme que je n'ai jamais vu, je n'ai nulle liaison avec lui; s'il était de mes amis ou de mes proches je n'hésiterais pas à le secourir. Oh! que vous connaissez peu la nature de la charité! Un chrétien peut bien vous être inconnu, mais un chrétien peut-il vous être indifférent? Un chrétien peut-il être étranger à l'égard d'un autre chrétien? Ah! si vous aviez un peu de charité, n'auriez-vous pas pour tous les membres de Jésus-Christ un amour plus sincère et plus fort que tous ces amours vicieux ou imparfaits qu'inspirent le monde et la nature! Quoi? vous ne prétendez exercer la charité chrétienne qu'envers ceux dont les intérêts vous sont chers et recommandables d'ailleurs! Ce n'est donc pas la charité qui vous pousse, c'est la chair et le sang qui vous déterminent; car si votre charité était véritable elle serait universelle. Ayez-en pour un de vos frères vous en aurez infailliblement pour tous; n'en ayez point pour tous, il est bien sûr que vous n'en avez pour aucun.

Passons à l'inégalité des rangs, des conditions et des états, car c'est le second obstacle qui s'oppose à l'étendue de la charité chrétienne. Et en effet cette inégalité de rangs et d'emplois abaissant ceux-ci jusques dans la boue, élevant ceux-là jusqu'aux situations les plus sublimes, comme si c'étaient des hommes d'une autre espèce, les sépare les uns des autres et les empêche d'avoir de liaison et de société les uns avec les autres. Or le propre de la charité est de réduire toutes ces inégalités à une égalité parfaite, égalité non-seulement en ce qui regarde les biens spirituels, mais encore en ce qui regarde l'usage des biens et des avantages temporels.

Egalité dans les biens spirituels, parce qu'en Dieu il n'y a point d'acception de personnes et que tous sont égaux à ses yeux. *Vous tous,* disait l'apôtre Saint Paul aux Corinthiens, *vous tous qui avez été baptisé en Jésus-Christ, vous êtes revêtus de Jésus-Christ et ce testament précieux qui vous est commun vous rend égaux* et cache toutes les différences extérieures qui vous distinguaient auparavant, car en Jésus-Christ il n'y a ni différence de nations, comme de Juifs et de Grecs, ni différence de conditions comme d'esclave et de libre, ni différence de sexe comme d'hommes et de femmes, d'autant que vous n'êtes tous qu'une même chose en Jésus-Christ. *Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* (*Galat.* III, 26-29.) L'original grec porte *d'autant que vous n'êtes tous qu'une même personne. Cum enim vos unus estis.* Et en effet, mes frères, où il n'y a qu'un cœur et qu'une âme, il n'y a sans doute qu'un seul homme. Le grand Augustin ajoute, d'autant que vous n'êtes tous qu'un même Jésus-Christ qui aime et qui est aimé; qui aime ses membres et que ses membres aiment en s'aimant mutuellement eux-mêmes. Qu'on ne nous parle donc plus de l'inégalité des biens de ce monde; vous possédez également les biens de la grâce. Vous aspirez également aux biens éternels; qu'on ne nous cite plus l'inégalité de la naissance, cette première naissance est effacée ; tous les chrétiens sont frères depuis qu'ils sont tous devenus enfants de Dieu. Or quand on est égal dans des qualités de cette importance, l'inégalité qui se trouve dans des choses de néant, doit-elle ou peut-elle encore être comptée?

Egalité en ce qui regarde l'usage et la distribution des biens et des avantages temporels; car quoique la charité ne détruise pas et que ce soit elle au contraire qui entretienne le plus solidement cet ordre du monde visible, qui est l'ouvrage de la Providence et dans lequel il faut nécessairement qu'il entre de l'inégalité et de la subordination, les uns étant destinés pour commander, les autres pour obéir, ceux-ci en état de donner, ceux-là en état de recevoir. Néanmoins la charité apporte de si justes tempéraments à toutes ces différences que, dans cette inégalité, tous sont égaux, et que, dans cette subordination, tous se trouvent satisfaits. Ce n'est donc pas que les riches se défassent de leurs richesses,

mais c'est qu'ils se défont de leur avarice; ce n'est donc pas que les grands renoncent à leur grandeur, mais c'est qu'ils renoncent à leur ambition. Ainsi, mes frères, l'amour de l'ordre retenant celui qui obéit dans la situation où il doit être à l'égard de celui qui commande, l'humilité ne laisse pas d'abaisser celui qui commande jusques à la situation de celui qui obéit. Ainsi le pauvre ne pouvant ni ne voulant pas s'élever jusqu'à l'état du riche; une compassion chrétienne ne manque pas de faire descendre le riche dans toutes les nécessités du pauvre. Ainsi cette inégalité bien loin de détruire l'union est plutôt ce qui l'accasionne et ce qui la fortifie. Si tous les hommes étaient égaux, personne n'aurait besoin de personne; mais dans l'état présent, le riche a besoin du pauvre et le pauvre a besoin du riche; car le pauvre sert le riche et le riche nourrit le pauvre; le riche distribue des biens temporels au pauvre, le pauvre lui procure les spirituels. Ce que chacun a de trop, il le donne; ce qu'il a de trop peu, il le reçoit. *Que votre abondance*, dit l'apôtre Saint Paul, *remplisse le vide de leur pauvreté, afin que votre défaut soit aussi suppléé par leur abondance et qu'il se fasse une égalité : « Vestra abundantia illorum inopiam suppleat ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum et fiat æqualitas. »* (II. *Cor.* VIII, 14.)

Rien que la cupidité ne peut détruire cette égalité parfaite; car qu'est-ce que la cupidité? demande le grand Augustin, si ce n'est souhaiter des biens périssables plus qu'il n'en faut ? *Est autem cupiditas velle plusquam sufficit !* Soit qu'on prétende plus d'estime qu'on n'en mérite, et c'est ce qui s'appelle orgueil; soit qu'on veuille trop de gloire, et c'est ce qui s'appelle ambition, soit qu'on travaille à amasser trop de richesses, et c'est ce qui s'appelle avarice, soit qu'on recherche excessivement le plaisir, et c'est ce qui s'appelle la convoitise de la chair, car voilà, mes frères, la source de toutes les divisions. Et en effet, si chacun ne voulait des biens et des commodités de la terre qu'autant qu'il lui en faut, il y en aurait assez pour tous; mais dès lors que plusieurs en prennent trop, il y en aura sans doute beaucoup qui n'en auront pas assez, et de là l'usurpation des plus forts et l'oppression des plus faibles; de là les injustices, les envies, les meurtres, les usures et les larcins.

Mais ôtez cette cupidité et mettez la charité à la place, vous rétablissez en un moment la paix et l'égalité partout. Egalité encore une fois non dans les rangs, mais dans les cœurs, non dans les biens, mais dans une distribution équitable des biens. Car dès que la charité s'en mêle, personne n'a plus sujet de se plaindre. Tous sont partagés à proportion de leur indigence et de leur emploi. Ce chrétien a moins de commodités que cet autre, par rapport à ce qu'il a; mais il en a autant par rapport à ce qu'il est, ou plutôt à ce qu'ils sont tous deux, comme dans le corps de l'homme (car c'est toujours la comparaison de saint Paul) comme dans le corps de l'homme où chaque partie tire de la nourriture autant qu'il lui en faut, et communique le surplus aux autres. Grande diversité entre les parties qui forment ce corps, grande inégalité, mais toujours néanmoins une parfaite égalité; diversité dans leurs situations et dans leurs figures, inégalité dans leur dignité et dans leurs emplois; égalité dans leur correspondance, dans les offices qu'ils se rendent et dans les secours qu'ils se se prêtent.

Excellente leçon pour ces dieux de la terre et pour ces riches du monde qui ne sont que pour eux-mêmes, et qui voudraient que tous les autres ne fussent que pour eux; qui, au lieu d'étudier les obligations de leur rang et de se souvenir que les grands sont bien plus faits pour servir ceux qui leur sont soumis, que les inférieurs ne sont faits pour servir les grands, emploient toute l'autorité qu'ils ont sur les autres non pas à les soutenir et à les protéger, mais à les opprimer et les accabler; gens sans sensibilité pour des maux dont ils n'ont aucune expérience, ne pouvant souffrir la vue d'une misère qui peut-être leur reproche celle dont la fortune les a tirés; inaccessibles dans leur hauteur, tyrans dans leurs humeurs, scandaleux dans leurs plaisirs, emportés dans leurs passions, irréconciliables dans leur colère, insatiables dans leurs usurpations, notre évangile, mes frères, nous en produit un de ces riches coupables qui se renfermant, pour ainsi dire, dans la circonférence de leur fortune et de leurs plaisirs, n'en sortent jamais pour se répandre sur la misère d'autrui. Un malheureux est à sa porte; il n'a besoin que des miettes de sa table et il ne les saurait obtenir. Mais hélas! mon Dieu, pour un mauvais riche qui paraît dans notre évangile; combien en est-il aujourd'hui dans notre Eglise bien plus durs et bien plus impitoyables que lui; combien de malheureux qui gémissent à leur porte et que l'on ne regarde point; qui demandent ce qui leur est dû, et que l'on ne satisfait point, auxquels on retient ce qui est à eux, au lieu de leur donner ce qui est à soi; que l'on rebute au lieu de les écouter, que l'on insulte, au lieu de les soulager, que l'on dépouille au lieu de les revêtir, que l'on ruine au lieu de les enrichir.

Enfin, mes frères, un troisième obstacle qui s'oppose à l'étendue de la charité chrétienne et qui la renferme dans d'injustes bornes, c'est la contrariété. Contrariété d'humeurs, contrariété d'intérêts, contrariété dans les dissensions et dans les inimitiés.

Contrariété d'humeurs; car combien voyons-nous tous les jours de scandales contre la charité, qui ne viennent que de là? combien d'aversions sans raison et de pur caprice? combien d'antipathies naturelles, qui dégénèrent en inimitiés, d'autant plus

irréconciliables que la cause secrète de la division consiste, non pas dans des biens qu'on peut céder, ou dans des prétentions dont on peut décider, mais dans le fond d'un tempérament qu'on ne veut et que même on ne peut pas réformer. Combien de confrères dans un même corps qui ont pris l'habitude de se contredire en tout et qui ne peuvent jamais être d'un même sentiment sur rien? Combien de proches dans une même maison qui ne sauraient compatir, le temps qui use les autres inimitiés ne faisant tous les jours qu'aigrir et renouveler celles-là? Combien de femmes qui, malgré la fréquentation des sacrements, troublent tous les jours la paix domestique par de nouveaux emportements, ou plutôt par un emportement continuel, et qui ne fait que changer incessamment de matière? Combien qui, au lieu de se faire un devoir capital, de bien vivre avec celui auquel la providence les a attachées et les a même soumises, en viennent à des ruptures d'éclat, comme si cette piété dont elles font une profession extérieure, et qui condamne si sévèrement de pareils divorces, était capable de les justifier aux yeux du public? Remontez jusqu'à la source : une complaisance en telle occasion, un ménagement, un sacrifice d'un ressentiment peut-être d'ailleurs bien fondé, préviendrait tous ces désordres; or c'est à ces sortes de sacrifices que vous oblige non-seulement la prudence humaine, mais encore la charité chrétienne. Car enfin, demande le grand Augustin, comment ne devons-nous point aimer la charité, puisque c'est par elle que nous aimons toutes les autres choses de la manière qu'elles doivent être aimées. Un chrétien, mes frères, serait indispensablement obligé de donner sa vie pour les intérêts de la charité, et une personne qui se prétend vertueuse ne voudra pas pour cela faire une violence à son humeur, risquer une complaisance, ni relâcher des droits de sa vanité ou de la bizarrerie de son amour-propre!

Contrariété d'intérêts; car n'est-ce pas là, demande l'apôtre saint Jacques, la source la plus commune des querelles et des inimitiés qui déchirent l'Eglise de Jésus-Christ : *Unde bella et lites in vobis, nisi ex concupiscentiis vestris?* (*Jac.*, IV, 1.) D'où peuvent procéder tant de guerres et tant de dissensions parmi vous, si ce n'est de vos convoitises? Vous prétendez à la possession des mêmes biens, et vous vous nuisez les uns aux autres. C'est de là qu'on voit les inimitiés se former, les guerres s'allumer, les jalousies se produire, et même les meurtres et les homicides se commettre : *Concupiscitis et non habetis, et non potestis adipisci: litigatis et belligeratis, zelatis et occiditis.* (*Ibid.*, 2.) Or ce que l'apôtre saint Jacques reprochait aux premiers fidèles, dans ce temps de charité et de ferveur, à combien plus forte raison le devons-nous reprocher aujourd'hui aux chrétiens?

Quand il n'y aurait que la seule fureur des procès, jusqu'à quelle extrémité n'est-elle point parvenue? Pour un intérêt de néant et souvent pour des contestations où l'entêtement et l'animosité ont bien plus de part que l'intérêt même, l'on se traduit devant les tribunaux, et dès lors plus d'accommodement ni de conciliation : l'on n'a garde d'en faire les propositions; l'on a bien de la peine à les écouter. Honneur du monde, bienséance, intérêt temporel, on ménage tout, on veut sauver tout, excepté la charité que l'on abandonne sans peine et que l'on sacrifie sans remords. Ah! disait l'apôtre saint Paul aux Corinthiens, *n'est-ce pas déjà un crime pour vous qu'il soit besoin de tant de jugements* et de tant de tribunaux *parmi vous?* « *Jam quidem omnino delictum est in vobis, quod judicia habetis inter vos* (I *Cor.*, VI, 7); » car si vous êtes disciples de Jésus-Christ, *que n'endurez-vous plutôt les injures, que ne souffrez-vous plutôt les fraudes et les violences?* « *Quare non magis injuriam accipitis, quare non magis fraudem patimini!* » (*Ibid.*) Mais au lieu de souffrir l'injustice, vous la commettez; bien loin d'endurer le tort qu'on vous fait, c'est vous-mêmes qui le faites et qui le faites à vos frères : *Sed vos injuriam facitis et fraudatis, et hoc fratribus* (*Ibid.*, 8.) Et en effet, mes frères, pour ne pas sortir de la matière où nous sommes entrés, pour une affaire juste que l'on soutient, combien d'injustes que l'on entreprend? et par quelles voies les soutient-on, et avec quelles dispositions les poursuit-on? Vous le savez, chrétiens, là où le procès commence, on peut dire que la charité finit. Dès lors qu'on s'est déclaré cette maudite guerre, quelque proche que l'on soit, quelque ami que l'on ait été, plus de commerce, plus de société, plus d'offices réciproques, quelquefois plus de probité ni de bonne foi; se surprendre les uns les autres par des artifices dont on a fait un métier, se consommer par des procédures inutiles, se susciter mille nouvelles affaires pour se chagriner, prévenir les juges par des suppositions spécieuses, tenter l'avarice de celui-ci, chercher à profiter de quelqu'autre faible que l'on connaît à celui-là, se décrier par des médisances particulières, se déchirer par des libelles scandaleux ou par des déclamations publiques, prostituer sans aucune nécessité le secret et l'honneur des familles, tirer les morts de leur sépulcre pour leur ôter leur réputation après leur mort, comme une espèce de seconde vie qui leur était encore restée, voilà comme les chrétiens pratiquent la charité sur cette matière, voilà comme en usent les disciples de l'Evangile, eux à qui le Fils de Dieu avait si expressément recommandé que quand on leur demanderait la robe, de donner encore le manteau, et quand on les frapperait sur une joue, de tendre l'autre; c'est-à-dire auxquels le Fils de Dieu avait ordonné de tout perdre plutôt que de perdre la charité, et de tout souffrir plutôt que de souffrir la ruine ou l'altération de la charité. « En vérité, disait le grand saint Chrysostome à

son peuple, quand je fais réflexion à ce qui se passe parmi nous, quand je vois des chrétiens enrôlés non pas dans une milice profane et sous un même capitaine, mais dans une religion toute sainte et sous un même Jésus-Christ, tourner les armes les uns contre les autres, entretenir des guerres civiles et irréconciliables dans l'Eglise, s'attaquer, se combattre, se détruire, s'ôter les uns aux autres souvent la vie de l'honneur, quelquefois la vie du corps, toujours la vie de la grâce, par une mort bien plus terrible que celle que des armes matérielles peuvent donner, je ne sais plus où j'en suis, et je ne me trouve ni assez de regrets, ni assez de larmes pour plaindre et pour pleurer dignement de si cruelles et de si funestes tragédies. » Mais je passe insensiblement, mes frères, à la dernière espèce de contrariété qui divise les chrétiens, et qui consiste dans les haines et dans les inimitiés.

En effet, malgré le précepte de Jésus-Christ, qui nous a recommandé par toute son autorité d'aimer nos ennemis ; malgré l'exemple de Jésus-Christ qui, attaché à la croix, a prié pour ses bourreaux ; malgré les promesses de Jésus-Christ qui a mis notre salut à ce prix et qui nous crie dans son Evangile : *Pardonnez et il vous sera pardonné: « Dimittite et dimittetur vobis* (*Luc.*, VI, 37); » malgré les menaces de Jésus-Christ, qui nous assure qu'on ne fera point de miséricorde à ceux qui n'en auront point fait à leurs frères, on voit encore des chrétiens entretenir contre des chrétiens des inimitiés éternelles ; on voit des créatures usurper les droits de cette vengeance que Dieu s'est si particulièrement et si solennellement réservée ; on voit des hommes qu'on ne peut apprivoiser avec des hommes, pendant qu'on y apprivoise les animaux les plus farouches et les plus sauvages. Mille conjonctures favorables à la réconciliation se présentent : les amis s'entremettent, les ministres du Seigneur se font entendre, les sacrements se reçoivent, les années se passent, et les haines ne finissent point. Ni la raison, ni la grâce, ni les hommes, ni le Seigneur, ni la nécessité du salut, ni la crainte de l'enfer, ni ce sang du Fils de Dieu qui a tout pacifié dans le ciel et sur la terre, et que les chrétiens vont offrir et recevoir en commun dans ce sacrifice de réconciliation et dans ce mystère de paix, qui est le symbole et le centre de la charité, ne peuvent triompher du cœur de ce chrétien ni de son obstination. Quoiqu'il proteste quelquefois qu'il ne veut point de mal à son ennemi, il ne peut pourtant s'empêcher ni de parler de lui, ni d'y penser, et quand il en parle, ce n'est jamais sans médisance ou sans aigreur, et quand il y pense, ce n'est jamais sans amertume ou sans aversion ; ses prospérités lui font toujours de la peine, ses disgrâces lui font toujours un secret plaisir. Il prétend ne le point haïr ; mais il ne prétend pas l'aimer, ni le voir. Et tout cela le plus souvent, si nous voulons remonter à l'origine des choses, pour un discours mal rapporté et qu'on n'aura pas pris la peine d'éclaircir ; pour un mauvais office que ce chrétien nous aura rendu sans avoir intention de nous le rendre peut être ; pour un mérite qu'une envie secrète qui est en nous ne lui saurait pardonner. Eh ! quand il nous aurait le plus cruellement outragé sans avoir rien fait de notre part pour nous attirer de pareils outrages, aurions-nous droit pour cela de violer tout ce qu'il y a de plus sacré ? Faudrait-il nous en prendre au Fils de Dieu et nous venger sur notre salut, du prétendu tort que cet homme injuste aurait fait à notre fortune ou à notre honneur ? « Ah ! mon cher auditeur, dit ici le grand Augustin, si tu ne veux plus avoir de société avec ce chrétien, songe que tu ne saurais plus en avoir avec Jésus-Christ. En effet, ce chrétien fait partie du corps de Jésus-Christ comme toi ; si tu te sépares des parties de ce corps, il est évident que tu te sépares du corps ; et si tu te sépares du corps, tu n'as plus de communication avec le chef. Car, tu as beau te séparer du corps de Jésus-Christ, Jésus-Christ aime son corps et il ne s'en séparera pas pour cela, il n'y aura que toi qui demeureras séparé et du chef et des membres tout à la fois. Ah ! si ton frère a péché contre toi, souviens-toi donc qu'il ne fait qu'un même tout et qu'il n'est qu'une même chose avec toi, et supporte ses fautes comme tu supporterais les tiennes, si tu te voyais tombé dans un crime et que tu commençasses à avoir du goût et de l'estime pour la vertu, ou si tu ne l'épargnes pas pour l'amour de lui, épargne au moins Jésus-Christ en sa personne ; car par quel bizarre partage prétendrais-tu honorer un chef et maltraiter un corps qui lui est uni ? Si tu blesses le pied, la langue ne criera-t-elle pas : Tu me blesses. Ce n'est pas qu'on ait touché à la langue, mais c'est qu'on a touché à son corps. Quand Saul persécute les fidèles de Jésus-Christ, Jésus-Christ ne crie-t-il pas du haut des cieux : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* (*Act.*, IX, 4.) Oui, mes frères, conclut saint Augustin, car tout ceci est de lui, oui, mes frères, Jésus-Christ est déjà monté dans le ciel, et il y est monté le premier parce qu'il est notre chef, mais les fidèles qui sont le corps de Jésus-Christ, sont encore rampants sur la terre. Gardes-toi bien, par conséquent, de blesser aucune partie de ce corps, si tu ne veux blesser celui qui nous assure que ce qu'on fait au moindre des siens on le fait à lui-même. »

Il me resterait à vous faire voir que cette même charité qui doit être surnaturelle et universelle, doit encore être efficace ; mais qu'il me suffise ici de vous dire que c'est une erreur, à la vérité bien commune, mais en même temps bien grossière, de s'imaginer qu'on satisfait au précepte de la charité quand on ne fait pas de mal au prochain, sans se mettre en peine de lui faire du bien. Ecoutez ce que dit l'apôtre saint Paul : *La charité n'est point envieuse, elle*

*ne s'enfle point, elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point ses intérêts, elle ne se réjouit point du mal du prochain:* voilà ce que la charité défend; mais ne dit-il pas au même endroit pour nous faire entendre les obligations positives que cette vertu impose: *La charité est bénigne, elle est patiente, elle souffre tout, elle croit, elle espère tout* (I *Cor.*, XIII, 4-7), c'est-à-dire, qu'elle est toujours dans l'action, dans les travaux et dans les peines.

Ajoutons à ceci ce que dit si souvent l'apôtre saint Jean: *Mes enfants, que notre amour ne soit pas sur notre langue et ne consiste pas en paroles, mais en œuvres et en vérité* (I *Joan.*, III, 18), pour nous inspirer, que là où il n'y a que des paroles, il n'y a point d'amour, et qu'une charité sans œuvres ne peut passer pour une charité véritable. Et ne dites pas, ajoute-t-il en un autre endroit, que vous aimez Dieu lorsque vous n'aimez pas ou que vous n'assistez pas votre frère; car si vous n'aimez pas votre frère que vous voyez, comment pouvons-nous croire que vous aimiez un Dieu que vous ne voyez point? (I *Joan.*, IV, 20.)

Pour comprendre aisément la pensée et le raisonnement de cet apôtre, remarquez, s'il vous plaît, qu'on peut distinguer deux sortes d'amour, un amour de spéculation et un amour de pratique: pour ce qui est de l'amour de spéculation, qui ne consiste que dans des affections, il ne dépend point de nos sens et n'est point attaché à nos œuvres, la foi nous représentant la Divinité comme un objet infiniment plus aimable que toutes les créatures. Il nous est facile d'aimer Dieu, ou du moins de nous persuader que nous l'aimons de cette sorte d'amour, quoique nous ne le voyions pas, beaucoup plus que toutes les créatures que nous voyons. Mais l'apôtre saint Jean parle ici de cette deuxième espèce d'amour qu'il regarde comme l'essentiel et le solide, qui est toute action et qui consiste en œuvres charitables et en bons offices. Or la majesté et l'indépendance de Dieu le mettant hors d'état de recevoir ces marques d'amour et ces secours de charité de notre part, si nous les refusons aux chrétiens, inutilement, conclut cet apôtre, prétendrons-nous aimer la Divinité et le prochain; inutilement prétendons-nous aimer le prochain, puisque nous lui refusons ces marques essentielles de notre amour, qui doivent passer pour notre amour même, et inutilement prétendons-nous aimer le Seigneur, puisque le Seigneur étant hors de la portée de nos sens et de nos biens, nous manquons à le servir de la seule manière dont il le peut et dont il le veut être, c'est-à-dire, en la personne de ses pauvres et de nos frères, ses images et ses enfants, dans lesquels il a voulu se rendre visible. *Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere?*

Or à quoi se réduisent tous les devoirs et toutes les fonctions de cette charité efficace et agissante? A procurer, mes frères, autant qu'il est en notre pouvoir deux sortes de biens au prochain, les biens temporels et les biens spirituels.

A lui procurer les biens temporels; car si quelqu'un possède les biens et la substance de ce monde et que voyant son frère qui en a besoin, il ferme impitoyablement son cœur et ses entrailles à la pitié, comment peut-on croire que la charité demeure en lui? Ainsi, mes frères, assister les pauvres, consoler les affligés, délivrer les captifs, secourir les malades; c'est-à-dire donner à manger à Jésus-Christ quand il a faim, lui donner à boire quand il a soif, le revêtir quand il est nu, le visiter quand il est infirme, le délivrer quand il est dans les prisons, voilà la première occupation de la charité chrétienne. *Oculus eram cœco et pes claudo*, disait le saint homme Job en parlant du temps de son abondance: « *J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux* (*Job*, XXII, 15), » c'est-à-dire, j'étais le refuge de tous les misérables; je suppléais à tous leurs besoins; ils étaient sûrs de trouver en moi tout ce qui leur manquait. Mais parce que les premières intentions de la charité se portent et s'élèvent à des biens plus nobles et plus solides; la deuxième et principale fonction de cette vertu est de s'aider les uns les autres à acquérir les biens de la grâce, à obtenir les biens de la gloire, rapportant même toujours les temporels aux éternels. Car ne vous imaginez pas qu'il n'appartienne qu'aux pasteurs de l'Eglise et aux ministres de Jésus-Christ de contribuer à la sanctification des âmes: travailler à se sanctifier les uns les autres, s'encourager et s'enflammer les uns les autres dans la pratique de la vertu, s'aider à faire ensemble le chemin de la gloire, voilà la vie des chrétiens, c'est pour cela qu'ils sont en ce monde, c'est pour cela qu'ils sont dans l'Eglise. Et par quelles voies s'acquitter de cet important devoir? Par les bons exemples, mes chers frères, que l'on doit donner continuellement à son prochain, par les discours de religion et de piété qui devraient prendre la place de tant de conversations profanes et scandaleuses qui aujourd'hui règnent si fort dans le monde; par la correction prudente et charitable qu'il faut faire à ceux qui sont tombés dans quelque désordre; par l'instruction qu'on doit si indispensablement à ceux qui dépendent de nous, si l'on ne veut tomber dans le cas du grand Apôtre qui dit qu'un chrétien qui n'a pas soin de son domestique est pire qu'un infidèle (I *Tim.*, V, 8); par les châtiments salutaires dont on est obligé de se servir quand on a l'autorité en main, pour ramener à la vertu ceux qui s'en sont écartés. Que vous dirai-je davantage! évitant avec soin tout ce qui peut éloigner les hommes de Dieu et tâchant toujours de les attirer et de les porter à Dieu, ceux-ci par notre humilité, ceux-là par notre désintéressement, nos amis par une sainte fidélité, nos ennemis par une invincible patience, les plus indifférents par nos services, ceux avec qui nous n'avons aucun

commerce par la bienveillance, tous par des offices continuels et par une vie sans reproche et pleine d'édification; n'y ayant rien, à le bien prendre, dans la vie à quoi l'on ne puisse donner l'esprit et le mérite de la charité : *Omnia vestra in charitate fiant.* (I *Cor.*, XVI, 14.) Point d'affaire qui ne doive être une affaire de charité, point d'action qui ne doive être une action de charité, si nous voulons remplir les devoirs infinis de cette vertu et nous rendre tout à tous, à l'exemple du grand Apôtre.

Je finis, mes frères, par cette belle exhortation que faisait l'apôtre saint Paul aux Colossiens (*Coloss.*, III, 8 et seqq.) : *Nunc ergo deponite et vos omnia :* maintenant donc que l'on a tâché de vous développer le mystère et de vous faire comprendre les obligations de la charité chrétienne, dépouillez-vous de tout ce qui peut y être contraire. *Iram, indignationem, malitiam, turpem sermonem :* mettez bas ces colères, ces haines, ces jalousies, ces indignations contre le prochain, ces malices, ces discours qui offensent ou qui scandalisent. *Induite vos autem sicut electi Dei viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam :* mais revêtez-vous au contraire des entrailles de la miséricorde, de cette bénignité, de cette humilité, de cette modestie, de cette patience et de toutes ces autres vertus qui sont les compagnes inséparables de la charité chrétienne. *Supportantes invicem et donantes vobismetipsis sicut et Dominus donavit vobis :* vous supportant les uns les autres et vous relâchant les uns envers les autres de vos droits, comme le Seigneur qui a tant relâché des siens envers nous. *Super omnia autem charitatem habete, quod est vinculum perfectionis :* enfin ayez la charité qui est le lien de la perfection, et la mettez au-dessus de tout, au-dessus de toutes ces liaisons, au-dessus de tous ces biens périssables que la cupidité convoite, que le crime entretient; au-dessus de tous ces amours que la nature inspire. Qu'elle triomphe de tout, qu'elle réunisse tout; si vous êtes éloignés, qu'elle vous rapproche; si vous êtes inégaux, qu'elle vous égalise; si vous êtes contraires, qu'elle vous réconcilie. Donnez tout pour l'obtenir et vous donnez vous-mêmes, plutôt que de la perdre. C'est un lien de perfection, mais c'est un lien d'obligation; c'est elle qui fait les justes sur la terre, c'est elle qui fait les bienheureux dans le ciel où nous conduise, etc.

## SERMON II.

### *Pour le jour des Cendres.*

#### SUR LA MORT.

Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris. (*Gen.*, III, 19.)

*Souviens-toi, homme, que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre.*

Est-il donc possible, mes frères, que l'homme le puisse oublier, et pendant que toutes les créatures lui rendent témoignage de ce qu'il est, et l'avertissent de ce qu'il doit être, faut-il que l'Eglise prenne encore le soin de lui redire de temps en temps : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.* Ah, mes frères, tout nous parle de la brièveté de notre vie, tout nous parle de ce néant, d'où nous sommes à peine sortis que nous commençons à y rentrer. Si je lève les yeux au ciel, j'y vois des astres dont le mouvement mesure ma vie, et qui, formant des jours et des nuits, me font souvenir que mes jours sont comptés et qu'après avoir encore éprouvé durant quelque temps cette succession de lumière et de ténèbres, la mort me doit plonger dans une éternelle nuit. Si je porte mes regards sur les objets qui m'environnent, la mort qui enlève les hommes à tous moments sans aucune distinction d'âge ni de conditions, me donne de cruelles alarmes, et la vicissitude des saisons, les combats des éléments et la décadence de la nature qui rebâtit incessamment sur ses propres ruines, m'avertissent que tout passe et que je ne suis ici qu'en passant. Si je ramène mes réflexions sur moi-même, les douleurs et les maladies, les divers besoins d'une vie défaillante et attaquée de toutes parts, les changements du tempérament et de l'âge me font comprendre que la mort me suit, qu'elle m'accompagne, qu'elle m'attend; qu'elle me suit pour recueillir des moments qui m'échappent et qui sont à elle dès qu'ils ne sont plus à moi; qu'elle m'accompagne, se mêlant partout et m'emportant toujours quelque chose en attendant qu'elle m'emporte moi-même, et qu'elle m'attend, me dressant des embûches pour me surprendre et me porter le coup fatal, quand j'y penserai le moins. En un mot si je rabaisse les yeux jusque sur cette terre qui me soutient, j'y trouve tout à la fois et mon commencement et ma fin, et ma destruction et mon origine; et ces tombeaux et ces épitaphes me disent par un silence bien plus éloquent : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris!* Ah! Seigneur, la vanité et la dissipation de mon esprit me l'auraient fait oublier, mais je commence à m'en souvenir : l'homme n'était qu'une poignée de poussière que vous prîtes dans vos mains et que vous animâtes de votre souffle; et dès que vous venez à retirer cet esprit qui en fait toute la liaison et la consistance, cette poussière se dissout, et cet homme rentre dans sa première nature : *Auferes spiritum eorum et deficient, et in pulverem suum revertentur.* (*Psal.* CIII, 29.) Mais, Seigneur, ce que vous fîtes pour l'homme, daignez le faire pour le chrétien. Voilà des cendres salutaires sur cet autel que l'Eglise a préparées pour être répandues sur nos têtes, animez-les de votre esprit, et par ce nouveau mélange, vous formerez en nous des hommes d'une création nouvelle : *Emittes spiritum tuum et creabuntur.* (*Ibid.*, 30.) Demandons cette grâce, mes frères, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

De toutes les religions du monde, c'est sans doute la religion chrétienne qui a jugé le plus sainement de la nature et de l'uni-

lité de la mort. Dans les autres religions, mes frères, bien loin de se servir de la mort pour sanctifier tout ce qu'ils avaient de profane, les peuples mal instruits ne la croyaient capable que de profaner tout ce qu'ils avaient de sacré. Les Romains avaient expressément défendu qu'on enterrât les corps dans leurs temples, s'imaginant que des sacrifices offerts en présence des morts n'auraient pu avoir que des effets désavantageux et funestes : *Ne funestentur sacra*, disait un grand jurisconsulte sur ce sujet. Parmi les Juifs mêmes, c'était assez d'avoir rencontré ou touché le corps d'un mort pour être réputé impur, et dès lors il n'était plus permis d'avoir de commerce avec les hommes, ni de s'approcher des autels qu'après avoir été purifié par les cérémonies de la loi.

Il n'en est pas ainsi parmi nous : c'est la mort qui nous purifie ; c'est dans nos églises que nous enterrons les corps des chrétiens. Il faut passer par-dessus ces corps pour s'approcher du corps de Jésus-Christ qui réside sur cet autel, et au lieu, disait excellemment saint Chrysostome, faisant allusion à la coutume de son siècle où l'on enterrait déjà les morts non pas dans les églises, mais à l'entrée et sous les vestibules des églises, au lieu que Moïse avait fait mettre à l'entrée du tabernacle des miroirs où les enfants d'Israël avaient coutume de se regarder pour se mettre en état d'assister avec plus de décence au sacrifice, et pour étudier la posture d'humiliation avec laquelle ils devaient se présenter devant le Seigneur, nous voyons à l'entrée de nos temples des sépulcres de ces morts qui sont comme les miroirs de nos âmes, destinés à nous faire rentrer en nous-mêmes et à exciter en nous ces dispositionns d'humilité et de pénitence que demandent la sainteté de nos mystères et la majesté du Dieu que nous adorons. Ce n'est pourtant pas assez de penser à la mort dans nos temples ; la religion que nous professons nous oblige d'y penser partout, et si vous demandez à Tertullien la définition d'un chrétien, il vous dira que les chrétiens sont des hommes destinés à la mort, qui se familiarisent avec la mort, qui ne s'occupent que de la mort, qui ne travaillent que pour la mort. Voilà, mes frères, l'excellente matière dont l'Eglise m'engage à vous parler aujourd'hui, favorisez-moi de votre attention, et dans ce premier discours qui doit servir de préparation à tous les autres, je tâcherai de vous faire voir l'abrégé de toute la science et de tous les devoirs du chrétien ; l'abrégé de toute la science du chrétien dans la science de la mort, et l'abrégé de tous les devoirs du chrétien dans la pratique de la mort. Méditer la mort ; voilà notre étude ; pratiquer la mort, voilà notre emploi, et c'est aussi ce qui doit faire tout le partage de ce discours.

### PREMIÈRE PARTIE.

Personne ne l'ignore plus aujourd'hui, les prédicateurs vous l'ont dit cent fois et le Fils de Dieu est lui-même descendu du ciel pour nous le dire : que la vie présente n'est rien ; que nos passions sont aveugles ; que nos attachements sont injustes ; que nos désirs sont corrompus ; que la vanité nous séduit ; que le faux éclat des créatures nous trompe, et que si nous étions raisonnables dans la matière du monde où il nous est le plus important de l'être et le plus pernicieux de ne l'être pas, l'unique parti que nous aurions à prendre serait de nous attacher à la loi de Dieu, de mépriser tous les biens périssables, de nous mépriser nous-mêmes, et de travailler sans cesse à nous acquérir dans le ciel des trésors, des honneurs, des plaisirs, qui nous feront partager avec Dieu même l'éternité de son bonheur et la souveraineté de son empire. Voilà en deux mots l'abrégé de toute la morale chrétienne ; voilà ce que le Fils de Dieu nous fait entendre encore aujourd'hui dans son Evangile : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo, ubi nec ærugo, nec tinea demolitur, nec fures effodiunt.* (*Matth.*, VI, 20.) Vous êtes chrétiens, mes frères, et vous croyez par conséquent toutes ces maximes fort vraies ; cependant l'expérience fait voir que vous vous conduisez le plus souvent comme si vous ne doutiez point qu'elles ne fussent fausses. Or je prétends qu'il n'y a rien de plus efficace pour nous ramener à ces grandes vérités, pour nous en persuader et nous en convaincre, que la pensée de la mort, le souvenir de la mort, la méditation de la mort : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Pour bien entendre ceci, mes frères, remarquez, s'il vous plaît, que le Seigneur nous avait donné trois sortes de lumières pour nous conduire, la lumière des sens, la lumière de la raison et la lumière de la foi : la lumière des sens, pour connaître les choses matérielles et qui nous sont communes avec les bêtes ; la lumière de la raison, pour connaître les choses humaines et qui nous sont communes avec les hommes ; la lumière de la foi, pour connaître les choses divines et qui nous sont communes avec les anges. Mais qu'arrive-t-il ? les sens se laissent tromper par les objets matériels et périssables ; la raison se laisse corrompre par les sens, et la foi se trouve souvent altérée et affaiblie par le mélange de la raison. Quel moyen donc de rectifier tout cela ? Etudions la mort, chrétiens, méditons la mort ; appliquons-nous à la mort, et dans cette seule vue de la mort nous trouverons et la conviction de nos sens, et la conviction de notre raison, et la conviction de notre foi.

Que dis-je, la conviction de nos sens ? les sens sont-ils capables de conviction ? et quand il s'agit principalement de religion et de christianisme, les sens n'y sont-ils pas inutiles et même entièrement opposés ? Oui, mes frères, en toutes sortes de sciences, beaucoup plus en ce qui regarde la science du salut, les sens y sont d'abord nécessaires ; mais ils se trouvent dans la suite inutiles et dangereux. Car il en est

des sens, dit le grand Augustin, à peu près comme des vaisseaux qui sont nécessaires sur la mer et sans lesquels il n'est pas possible d'arriver à la terre ferme; mais dès que l'on est arrivé au bord, l'on quitte le vaisseau. Un reste d'agitation vous fait peut-être chanceler encore aux premiers pas, mais bientôt vous vous rassurez et vous pouvez aller d'un pas ferme où votre volonté vous porte et où votre raison vous conduit. De même, il n'est guère possible à l'homme de rien apprendre si d'abord les sens ne s'en mêlent. La foi même, dit l'apôtre saint Paul, entre dans l'esprit par l'oreille : ***Fides ex auditu*** (***Rom.***, X, 17), mais dès que l'homme est parvenu à quelque connaissance de la vérité, après s'être servi de ses sens, il faut qu'il s'en défasse et qu'effaçant autant qu'il se peut toutes les impressions qui lui en sont restées, il commence à avancer d'un esprit ferme dans la recherche de la vérité, ne suivant plus d'autres guides que sa raison ou la religion : sa raison s'il s'agit de choses naturelles, et sa religion s'il s'agit de choses révélées.

Il n'y a que la mort, mes frères, qui mette une exception à ce principe si général et si solide, car le propre de la mort c'est de nous apprendre la vérité par les sens; c'est d'affermir même notre raison et notre foi par le témoignage des sens, c'est de nous désabuser des erreurs des sens et de nous en désabuser par les sens; Ainsi en toute autre occasion l'on doit écarter les sens, et il en est comme des serviteurs d'Abraham qu'il faut laisser au pied de la montagne, parce qu'ils ne feraient qu'interrompre le sacrifice; mais dès qu'il est question de la mort, il faut les rappeler et les rapprocher. Il faut que les yeux voient, que l'odorat flaire, que les mains touchent, et alors ce témoignage des sens, sanctifiés et convaincus par la présence de la mort, nous met en un moment dans toutes les dispositions où la religion nous demande, et cela par une impression semblable à ces preuves géométriques qui se font à l'œil et qui au lieu de paroles convainquent en un instant par des exemples contre lesquels il n'est pas possible de rien opposer.

Que ne m'est-il permis, chrétienne assemblée, de vous rendre aujourd'hui la mort présente de cette manière! Vous savez qu'il se fait quelquefois dans la médecine des démonstrations anatomiques des corps; l'on expose les corps à la vue des assistants, l'on examine les parties qui les composent et, par une inspection exacte du mort, l'on fait des remarques qui peuvent beaucoup contribuer à l'instruction ou à la conservation des vivants. Je voudrais, mes frères, par une anatomie de religion, pouvoir exposer ainsi un mort à vos yeux pour l'utilité et la sanctification de vos âmes. Je le ferais observer soigneusement à mon auditoire. Je dirais à ce riche avare : Tiens, vois la nudité de ce corps; tu l'as connu, cet homme, il avait une fortune bien plus considérable que la tienne; mais regarde comme la mort l'a dépouillé, et juge après cela si tu as raison d'amasser, aux dépens de ta conscience et de ton salut, tant de biens inutiles dont la brièveté de la vie ne te permettra pas de jouir, et si l'apôtre saint Paul était mal fondé quand il disait à son disciple Timothée : ***Nous n'avons rien apporté en ce monde, et nous n'en emporterons rien; pourvu donc que nous ayons le vivre et le vêtir, ne nous embarrassons pas du surplus :*** « ***Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti simus.*** » (I ***Tim.***, VI, 7, 8.) Je dirais à cet homme de qualité si entêté de sa naissance, de ses titres ou de ses emplois : Tiens, vois cet homme autrefois si élevé au-dessus des autres; regarde comme la mort l'a humilié, y reste-t-il encore quelque apparence de distinction? Et ne comprends-tu pas maintenant la justice de ce reproche que le Sage faisait à ceux qui se repaissent des chimères de leur orgueil : Terre, pourquoi t'élèves-tu; cendre, pourquoi te méconnais-tu? ***Quid superbis, terra et cinis?*** (***Eccli.***, X, 9.) Je dirais à cette personne qui a pour son corps des complaisances si excessives : Viens, vois jusqu'où la mort a poussé cette créature autrefois le charme des yeux, maintenant le supplice des sens; vois, vois ces yeux privés et de lumière et de feu, ce teint plombé et livide, ces traits défigurés, ce visage qui fait peur, cette chair que de vils insectes dévorent; voilà le funeste état où ton corps doit être réduit, et conclus, après cela, si tu as raison d'en faire une idole, et si Salomon n'avait pas raison de dire que la grâce du corps n'est qu'illusion, que la beauté n'est que mensonge, et que la femme qui fait de la crainte du Seigneur son étude et son ornement est la seule qui mérite de l'estime et des louanges : ***Fallax gratia et vana est pulchritudo, mulier timens Dominum ipsa laudabitur.*** (***Prov.***, XXXI, 36.) En un mot, je m'adresserais à toutes les conditions et à tous les états; je parlerais à tous ceux qui me voudraient entendre : ou plutôt je ne leur dirais rien; je laisserais parler le mort, je l'écouterais comme les autres. A la vue de cet objet affreux, nous nous entretiendrions en secret du néant de toutes les grandeurs humaines, et de toutes les choses périssables. Alors le charme se trouvant heureusement rompu, j'ouvrirais les yeux pour admirer mon aveuglement, pour me détromper de mes erreurs, pour me défaire de mes préjugés, pour désavouer l'injustice de mes passions, pour briser les chaînes qui m'attachent à la créature et au monde. Et après une infinité de pensées solides et salutaires, s'il me prenait envie de rompre le silence, ce ne serait que pour déplorer le sort et l'imprudence des aveugles mortels. Vivement persuadé et brûlant de persuader les autres, j'irais presser tous les hommes d'accourir à cet utile spectacle; si quelque amateur du monde refusait de venir à l'école de la mort, je lui ferais une peinture fidèle de ce qu'il ne voudrait pas voir, et je troublerais au moins sa félicité et

sa fausse paix par cet avertissement lugubre : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris !*

Que si ce mort n'est pas toujours présent à nos yeux, du moins peut-il être présent à nos esprits ; car la mort ne nous instruit pas seulement par les sens, elle nous convainc encore par la raison. Et en effet, mes frères, c'est assez d'être raisonnable et d'être mortel pour mépriser tous les biens d'ici-bas et pour en reconnaître l'imposture malgré ce faux éclat qui les environne et qui nous éblouit. Cet attachement au monde, cette préoccupation en faveur du monde, ces emportements d'une jeunesse effrénée qui ne respire que les amusements du monde et qui ne reconnaît d'autre divinité que le monde, sont choses vaines; la vérité est éternelle mais l'erreur ne le saurait être ; tôt ou tard la raison de l'homme se désabuse, et secouant le joug des passions, elle condamne ses jugements et confesse hautement la vanité de toutes les choses mortelles ; mais il en est qui rendent ce témoignage bien plutôt et bien plus facilement que les autres. Les philosophes le rendaient volontairement et de fort bonne heure, pressés qu'ils en étaient par la force de la vérité et par la lumière de la mort, dans la méditation de laquelle ils faisaient consister la véritable sagesse. Salomon et une infinité d'autres qui lui ressemblent en cela, se sont détrompés et se détrompent tous les jours par l'expérience plutôt que par la spéculation ; et après avoir erré longtemps de plaisir en plaisir et de créature en créature, convaincus enfin d'une maxime qu'ils ont apprise aux dépens de leur innocence, on les entend crier: *Vanité des vanités et tout est vanité !* (*Eccle.*, I, 2.) Il en est d'autres à qui les misères et les chagrins de la vie tirent cet aveu de la bouche ; car, dit excellemment le grand Augustin, les adversités, les peines et les douleurs de ce monde sont dans l'ordre de la providence ce que les tortures des criminels sont dans l'ordre de la justice des hommes. Elles pressent l'homme de s'accuser et l'obligent à confesser malgré lui le néant des créatures et l'injustice de ses passions et de ses attachements : *Incumbit corpori quæstionarius dolor.* Mais pour ceux que ni la méditation, ni l'expérience, ni l'instabilité des plaisirs, ni la force de la douleur n'ont pas encore persuadés durant la vie, ils ne manquent pas au moins d'être persuadés à la mort. Voulez-vous savoir ce que c'est que le monde ? ne le demandez pas à ceux qui en jouissent, ils en sont trop entêtés ; demandez-le à ceux qui en ont joui et qui, étant près de mourir, n'ont plus d'intérêt à se déguiser ce qui en est, ni à le déguiser aux autres. Demandez-le aux rois et aux conquérants qui ont passé toute leur vie dans les pompes et dans les délices du monde, et vous les entendrez à la fin, fidèles interprètes de cette vérité qui les éclaire et les instruit, prononcer d'une voix tremblante, mais d'un esprit ferme et assuré, des oracles merveilleux sur le mépris et la vanité du monde : témoin ce grand et célèbre sultan d'Egypte qui ayant conquis Jérusalem et la Palestine, et après avoir remporté tant d'éclatantes victoires sur les chrétiens, dont il avait été la terreur, se voyant mourir parmi la magnificence et la gloire, voulut qu'un de ses principaux officiers, prenant le suaire où il allait être enseveli, l'attachât au bout d'une lance, et qu'ayant levé ce nouvel étendard qui était comme l'étendard de la mort, il allât crier par toutes les places publiques de la ville : « Voilà, voilà tout ce qui va rester à l'empereur de ses richesses, de son autorité, et de ses conquêtes ! » tant il est vrai, mes chers frères, que toutes les choses du monde nous découvrent enfin leur faible, et que l'amour qui nous attache aux créatures ne manque pas de se démentir et de se détruire aux approches de la mort, comme si l'aveu sincère du néant et de la vanité du monde étant un tribut légitime que l'homme doit à la vérité, la Providence ne pouvait permettre qu'il sortît de ce monde sans avoir payé ce tribut.

D'où je conclus, mes frères, qu'il est impossible que nous ne soyons pas désabusés des erreurs de nos passions ou par la présence de la mort, ou par la méditation de la mort ; par la présence de la mort, lorsque le spectacle d'une mort prochaine et inévitable saisissant tout d'un coup notre raison, la mort elle-même nous effrayera, nous détrompera, nous convaincra. Par la méditation de la mort, lorsque notre raison au contraire saisissant la mort par avance, elle s'attache à l'examiner, à l'étudier, et en tire toutes les lumières nécessaires pour la conduite de notre vie. Mais il y a cette différence entre ces deux manières dont la mort nous désabuse, que souvent la présence de la mort nous désabuse inutilement, et que la méditation de la mort nous éclaire toujours utilement; car la mort ne nous faisant voir le néant du monde qu'au moment que nous sommes prêts de le quitter, c'est une lumière qui souvent ne produit en nous que de vains regrets et un inutile désespoir, au lieu que la pensée de la mort se répandant sur toute la suite de notre vie nous instruit, tandis que nous sommes encore en état de faire un bon usage des lumières et des instructions qu'elle nous donne. Heureux par conséquent si, sans attendre la mort, nous nous occupons de bonne heure à l'étude et à la méditation de la mort ! Heureux si, au lieu d'attendre à connaître le monde, que le monde nous ait trompés, nous le connaissons assez tôt pour empêcher qu'il ne nous trompe ! « Heureux, ajoute le grand Augustin, si nous nous hâtons de dire utilement : *Tout passe*, pour n'être pas réduits à la nécessité malheureuse de dire toujours inutilement, *Tout est passé* : « *Modo fructuose dicamus: Transeunt, ne tunc dicamus infructuose: Transierunt.* »

Mais que sera-ce, mes chers auditeurs, si aux lumières de la raison et de la mort nous ajoutons celles de la foi, c'est-à-dire si après avoir considéré la mort par les sens

et par la raison nous la considérons encore par les vues de la religion et du christianisme. Ici tout change de face, un nouvel ordre de choses se présente à mon esprit; l'éternité efface le temps, la mort n'est plus une fin, mais un commencement. Un autre monde, une autre vie, d'autres biens et d'autres maux, tout y est nouveau, tout y est grand, tout y est sans fin. Or je prétends que la mort ainsi considérée est la chose du monde la plus propre pour exciter notre foi, pour l'affermir, pour l'animer et pour la rendre agissante. En effet, ôtez la méditation de la mort, cette gloire qu'on me promet, cet enfer dont on me menace, ce jugement de Dieu auquel on m'avertit de me préparer, toutes ces vérités appartenant à un autre monde, je ne les vois que dans un grand éloignement, et cet éloignement affaiblit l'impression qu'elles devraient faire sur moi, et me prive de la meilleure partie du fruit que l'on en pourrait attendre. Mais la mort m'approche tous ces grands objets; elle me les rend présents; elle me les rend sensibles. Il faut mourir; dans cette seule proposition, dès lors que je suis chrétien, je découvre tous mes devoirs, comme autant de conséquences renfermées dans leur principe. Il faut mourir, et par conséquent, il faut croire; car de quelque manière que j'affecte aujourd'hui de me distinguer du reste des hommes par des sentiments particuliers, je mourrai comme eux, et en mourant je voudrai croire comme eux, n'osant pas alors prendre sur moi le risque de mourir dans mon libertinage. Il faut mourir : ce serait donc à moi une grande extravagance de borner, pour ainsi dire, la fortune de mon âme à cette vie malheureuse et périssable; car, dit admirablement saint Augustin, comme un homme qui n'est dans un pays qu'en passant ne songe pas à s'y faire de grands établissements, mais envoie plutôt ses biens par avance au lieu où il doit faire un séjour permanent: de même le chrétien qui ne sait le jour ni l'heure qu'il doit partir de ce monde, ne doit travailler qu'à envoyer ses mérites et ses bonnes œuvres dans cette région céleste où il espère de faire un séjour éternel, et ce d'autant plus qu'après cette vie, il n'y aura plus moyen de rien acquérir et qu'il ne trouvera dans l'autre que ce qu'il s'y sera procuré par le bon ou le mauvais usage de celle-ci. Il faut mourir : cette seule vérité m'explique toutes ces autres vérités : *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés: Bienheureux ceux qui souffrent : Bienheureux ceux qui sont en butte à la persécution et à l injustice* (*Matth.*, V, 5, 10), et me fait convenir de tant d'autres maximes évangéliques si contraires d'ailleurs à mes inclinations et aux fausses lumières d'une nature corrompue. Il faut mourir : donc la restitution des biens injustement acquis n'est plus une affaire; le détachement du monde est une prudence; la mortification des sens est encore plus raisonnable qu'elle ne me paraît difficile. Voilà, mes chers auditeurs, la manière dont les chrétiens ont toujours raisonné sur ce sujet. *Tempus breve est*, disait l'apôtre saint Paul aux Corinthiens : « *Le temps de la vie est court.* » Hé ! que s'ensuit-il de là? *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo tanquam non utentes sint, et qui flent tanquam non flentes, et qui gaudent tanquam non gaudentes, et qui emunt tanquam non possidentes:* « *Il s'ensuit que ceux qui sont possesseurs des commodités de la terre doivent en jouir comme s'ils n'en jouissaient point; que ceux qui pleurent doivent être comme s'ils ne pleuraient point; que ceux qui se réjouissent doivent se réjouir comme s'ils ne se réjouissaient point; que ceux qui achètent doivent être comme s'ils ne devaient pas posséder ce qu'ils auront acheté; car la figure de ce monde passe* (I *Cor.*, VII, 29-31), » et nous nous avançons sans cesse vers un monde qui ne passera point. Il faut mourir, encore un coup, mais je ne sais quand je dois mourir et il n'y a point de moment où je ne puisse cesser de vivre. Il ne faut donc pas différer ma pénitence d'un moment; toujours en garde contre mes passions, toujours préparé à la mort et toujours m'y préparant, il ne me reste, suivant le conseil du Fils de Dieu, qu'à veiller incessamment parce que je ne sais le jour ni l'heure, et qu'il me faut paraître devant un juge qui peut-être me surprendra, ou plutôt qui m'ayant averti qu'il me surprendra, ne manquera pas encore de me surprendre de quelque manière que je me sois attendu à être surpris.

Mais que ne puis-je vous représenter ici les sentiments et les dispositions d'un chrétien qui, ayant négligé toutes ces lumières durant le cours de la vie, se trouve néanmoins prêt à paraître devant le tribunal du Seigneur ! Je souhaitais tantôt, mes chers auditeurs, vous pouvoir exposer le corps d'un mort, mais je souhaiterais présentement vous pouvoir exposer l'âme d'un mourant. Je ne sais si vous prétendez vous piquer sur ce sujet de constance et de force d'esprit, mais croyez-moi, c'est un étrange état que de se voir dans le lit de la mort, un crucifix à la main, l'âme sur les lèvres, le corps tourmenté de mille douleurs, l'esprit agité de mille peines, environné de ses proches et de ses amis qui fondent en larmes : mais abandonné à soi-même, attendre le moment décisif non-seulement de sa vie et de sa mort, mais encore de son salut et de sa damnation éternelle. Cette agonie et ces convulsions que forment dans cet homme les derniers efforts de la nature ne sont qu'une faible image de ce qui se passe dans son âme; ce n'est pas la perte de la vie qui l'embarrasse, la crainte de la mort est la moindre de ses craintes. Un Dieu irrité, des démons furieux, un enfer ouvert, des crimes si souvent réitérés, des grâces anéanties, des occasions de salut perdues et irréparables, voilà ce qui occupe une âme ainsi placée dans les confins de la vie et de la mort et comme dans les bornes communes de l'éternité et du temps. Vous savez,

chrétiens, l'état où se trouva notre premier père après son péché. Le Seigneur l'appelle; il cherche inutilement à se cacher, et à peine son trouble et sa crainte lui laissent-ils la force de prononcer ces paroles: *Timui eo quod nudus essem, et abscondi me.* (*Gen.*, III, 10.) Ah! Seigneur, l'état où je me suis vu m'a fait honte, votre voix m'a fait peur, je cherchais à me dérober à vos yeux et à vos justes reproches. Telle, dit Origène, et mille fois plus funeste encore est la disposition d'un pécheur mourant et dénué de mérites. Il reconnaît, pour ainsi dire, la nudité de son âme, mais il ne dépend plus de lui de la revêtir; il voudrait différer, mais la voix de son juge l'appelle; il cherche à se cacher; mais on le force de comparaître. Le silence serait son parti, mais il faut répondre à un Dieu qui veut entrer en jugement avec lui. Aujourd'hui l'on se forme un Dieu miséricordieux par excès: alors on le verra armé de foudres et de carreaux, prêt à faire éclater toute la sévérité de sa colère. Aujourd'hui l'on se contente de faire des projets de pénitence, dont on remet l'exécution à l'avenir; alors il n'y aura plus d'avenir pour la faire, et l'on se trouvera arrivé au dernier instant de la vie sans l'avoir faite. Quelle sera donc alors, mes chers auditeurs, votre consolation et votre ressource; avec quelle confiance vous adresser à ce Dieu que vous aurez outragé quand il était en votre pouvoir de lui rendre des hommages volontaires et agréables? Avec quelle facilité mériter la rémission de vos péchés, lorsque la douleur et la maladie vous permettront à peine de penser aux choses qui vous étaient les plus familières? Avec quelle sûreté vous en reposer sur la sincérité de votre contrition, tandis que votre cœur corrompu vous rendra malgré vous mille secrets témoignages de son impénitence? Eh! que pourrez-vous alléguer pour votre justification? Prétendrez-vous que les créatures vous ont séduits, elles qui vous avaient donné tant de marques de leur vanité et de leur inconstance? semblables à ces roseaux qui se courbent sous la main de ceux qui s'y appuient, comme pour les avertir de ne s'y pas appuyer. Vous plaindrez-vous de n'avoir pas été assez instruits, après avoir méprisé tant de fois les inspirations du Seigneur et les instructions de ses ministres? Pourrez-vous soutenir que vous n'avez pas eu assez de temps pour la pénitence, en ayant tant donné à vos passions et à vos plaisirs? Serez-vous bien fondés à vous plaindre de la brièveté de la vie ou de la surprise de la mort, après en avoir été si souvent et si solennellement avertis? Que nous reste-t-il donc, mes frères, sinon d'étudier la mort, de consulter la mort, d'écouter la mort, de prévenir souvent, par de sérieuses méditations, les sentiments et les dispositions où nous nous trouverons à la mort, de commencer dès aujourd'hui à régler nos jugements sur ceux que nous ferons en mourant, à estimer ce que nous estimerons en mourant, à condamner ce que nous condamnerons en mourant. Mais ce n'est pas tout, et pour être un véritable chrétien, il faut joindre la pratique de la mort à la science de la mort; c'est ce que j'ai encore à vous faire voir dans la deuxième partie de ce discours.

### DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est donc pas assez de prévenir les lumières de la mort, il faut encore prévenir les coups de la mort, en emprunter les traits, s'accoutumer à mourir avant que nous mourions, et, par un utile apprentissage, tâcher de nous faire volontairement à nous-mêmes ce que la mort nous doit faire un jour malgré nous. Voilà ce que les sages du siècle n'ont point compris; car si vous voulez savoir, dit saint Jérôme, la différence qui se trouve sur ce sujet entre les philosophes et les chrétiens, voyez la différente manière dont ils s'en expliquent. Platon dit que sa philosophie est une méditation de la mort: *Meditatio mortis;* mais saint Paul dit que sa vie est une mort continuelle: *Quotidie morior* (*I Cor.*, XV, 31.) Ainsi Platon pense à la mort et la regarde de loin pour s'y préparer et pour s'y résoudre; mais saint Paul se familiarise avec la mort, et par une généreuse impatience, il anticipe la mort. Il y a donc, conclut saint Jérôme, une perfection dans le chrétien bien au-dessus de celle du philosophe; car le philosophe se contente de vivre comme un homme qui songe qu'il doit mourir, et le chrétien s'occupe à mourir comme un homme qui ne songe plus à vivre: *Aliud enim vivere moriturum, aliud mori victurum.* C'est, mes frères, cette mort spirituelle et intérieure qui nous est si recommandée dans les Ecritures de la loi nouvelle; c'est de cette mort que parlait le grand Augustin quand il disait: « Ah! Seigneur, nous savons que nos âmes doivent un jour être détachées de nos corps; mais avant que nous mourions de cette mort naturelle, faites-nous la grâce de mourir de cette mort évangélique, qui est si précieuse devant vous, et qui est la mort ou plutôt la vie de vos justes et de vos élus: *Da nobis mortem istam evangelicam prius mori.* » Mais, pour mourir de cette mort évangélique et chrétienne, que faut-il faire? Je vous l'ai déjà dit, chrétiens, il n'y a qu'à faire en nous volontairement et par avance tout ce que la mort y doit faire un jour infailliblement et malgré nous. Or il me semble que les effets de la mort se peuvent réduire à trois principaux: la mort égale tout, la mort sépare tout, la mort anéantit tout; car nous pouvons prévenir cette égalité, cette séparation, cet anéantissement: cette égalité de la mort en nous humiliant, cette séparation en nous mortifiant, et cet anéantissement de la mort en nous sacrifiant.

La mort égale tout: elle renverse les trônes, elle abaisse toute hauteur, elle rompt tous les rangs, elle confond toutes les différences. Tant que dure cette vie périssa-

ble, . un est riche, l'autre est pauvre, l'un maître, l'autre esclave; celui-ci roi, celui-là sujet; mais dans l'empire de la mort, tout y est semblable, tout y est poussière, tout y est néant; et sur cette poussière, à laquelle la mort nous réduit, elle n'y laisse pas la moindre trace de supériorité ni de distinction. Les Pères de l'Eglise recherchent la raison de cette conduite et de cette providence particulière, qui voulut ôter aux enfants d'Israël la connaissance du tombeau de Moïse; quelques soins qu'ils y apportassent, ils n'en eurent jamais de nouvelles. Plusieurs estiment que ce fut pour ôter à ce peuple une occasion d'idolâtrie; Dieu, prévoyant que si les Israélites eussent trouvé le corps de ce prophète, pour lequel ils avaient une si grande vénération, ils n'auraient pas manqué d'en faire l'objet d'une adoration sacrilége. Mais non, reprend admirablement le grand Augustin, ce ne fut pas pour cette raison que Dieu en usa de la sorte; l'on pourrait plutôt idolâtrer un corps vivant, mais l'on n'idolâtre point un corps mort, et ce fut sans doute par un principe tout contraire que Dieu voulut que celui de Moïse demeurât caché. S'ils avaient vu le corps de Moïse corrompu et réduit en cendre, eux qui avaient vu autrefois ce grand homme tout environné de gloire, lorsqu'il descendit de la montagne pour leur apporter la loi, c'eût été ruiner cet ascendant que Moïse, tout mort qu'il était, devait conserver sur eux. Autrefois, pour se proportionner à leur faiblesse, il s'était vu obligé de voiler son visage dont ils ne pouvaient supporter l'éclat. Mais depuis que la mort a défiguré ce même visage, il faut que pour ménager la faiblesse de ce peuple la Providence prenne le soin de le cacher sous d'autres voiles, et que par une obscurité mystérieuse, elle entretienne le respect qui est dû et à la mémoire du législateur et à l'autorité de la loi. Grandeur, autorité, noblesse, fortune, titres, emplois, rien de tout cela ne descend dans le tombeau; diverses inscriptions au dehors, même poussière et même corruption au dedans, car il en est de la différence des rois à peu près comme de ces arbres qu'on voit dans les forêts: tant qu'ils sont en pied, on en sait les espèces et les noms, on en remarque la différente hauteur, mais que le feu y ait passé, l'on n'y reconnaît plus rien; les cendres du cèdre ne se peuvent distinguer dans celles du plus petit arbrisseau. Que si la mort abaisse tout, si la mort égale tout, qui fera en nous cette première fonction de la mort? Ce sera l'humilité, mes frères, car c'est l'humilité qui nous abaisse et qui nous anéantit, non-seulement à l'égard de Dieu, mais encore à l'égard des hommes, réduisant tous les chrétiens à se ranger les uns au-dessous des autres, et malgré la distinction des conditions et des états, nous mettant dans une position sincère de ne nous croire au-dessus de personne et de croire plutôt tous les autres au-dessus de nous; et c'est ce que l'Eglise prétend par la cérémonie d'aujourd'hui, lorsque jetant une même poussière sur la tête de tous ses enfants, elle leur dit à chacun d'eux : ***Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*** Car c'est comme si elle disait à cet homme que sa naissance ou sa fortune ont placé dans une situation si sublime : Aujourd'hui tu es un peu plus grand, un peu plus élevé que les autres, mais bientôt le jour arrivera que tu reprendras aussi bien qu'eux la figure de cette même poussière dont tu as été tiré comme eux. Poussière de la mort, que tu es un contre-poison admirable contre le venin de notre orgueil! Souvenir de la mort, que tu es nécessaire pour nous maintenir dans notre devoir, par la considération de notre néant! C'est de cette pensée salutaire que les Césars mêmes, quelque païens qu'ils fussent, sentaient bien qu'ils avaient besoin, principalement dans les plus grands jours de leur vie et dans les cérémonies de leurs triomphes, puisque, suivant la remarque de Tertullien, il marchait toujours immédiatement après le char de l'empereur un hérault qui lui criait de temps en temps : ***Memento te esse hominem:*** « ***Souvenez-vous que vous êtes homme,*** » de peur que la magnificence et l'éclat dont il se voyait environné, lui laissant oublier les misères de sa condition mortelle, il n'allât se perdre dans les idées d'une vanité qui n'aurait pu lui être que très-funeste. Mais c'est aussi cette même pensée que le dévot saint Bernard revêtait d'expressions si chrétiennes, lorsque, parlant au pape Eugène avec tout le respect qu'un religieux devait à un souverain Pontife, mais en même temps avec toute la liberté qu'un maître se pouvait donner à l'égard de son ancien disciple, il lui adressait ces paroles : « Saint Père, je sais que vous êtes le grand prêtre de la loi nouvelle, le premier des évêques et l'héritier des apôtres. Je sais que vous réunissez en votre auguste personne le gouvernement de Noé, l'ordre de Melchisédech, la dignité d'Aaron, l'autorité de Moïse, l'onction de Jésus-Christ même; mais pour être devenu ce que vous n'étiez pas, pour cela vous n'en êtes pas moins ce que vous étiez. Dépouillez-vous donc un peu de cette gloire qui vous entoure, de cette pompe qui vous occupe et de tous ces vains ornements qui ne sont proprement à l'égard de l'homme que comme ces feuilles dont notre premier père se couvrit dans le paradis terrestre. Otez, quand ce ne serait que pour un moment, cette pourpre, ces tiares, ces palais, ce grand embarras, cette foule de domestiques et de suppliants. Eh! que trouverez-vous sous tant et de si précieuses enveloppes? Un homme pauvre et misérable qui n'est que cendre, que corruption et que péché, se plaignant de ce qu'il est, ne rougissant pas de ce qu'il est nu, et reconnaissant que tel qu'il est il est destiné pour le travail, et non pas pour le plaisir ni pour la grandeur. Voilà, grand pontife, je ne dis pas ce que vous avez été ou ce que vous serez un jour,

mais ce que vous êtes dès à présent, et ce que vous devez tâcher de vous paraître continuellement à vous-même, en attendant que la mort vous le fasse paraître à l'égard des autres. » Or, mes frères, ce que saint Bernard représentait à ce pontife, c'est ce que nous devons nous représenter aussi chacun à proportion de notre condition et de notre état ; car si cette pensée de la mort est capable de contrebalancer l'élévation des plus grandes dignités de la terre, comment ne serait-elle pas capable de soutenir les personnes du commun dans une juste et parfaite modération ? Si nous nous appliquions de temps en temps cette poussière originelle, comme le Fils de Dieu appliqua une boue mystérieuse sur les yeux de l'aveugle auquel il rendit la vue, il n'en faudrait pas davantage pour nous empêcher de nous méconnaître et pour guérir l'aveuglement de cet orgueil qui fait aujourd'hui de si grands désordres dans le monde ; de cet orgueil qui nous porte à nous élever sans cesse sur les ruines des autres, quoi qu'il nous en puisse coûter du côté de la religion et de la conscience ; de cet orgueil qui rend la domination des grands si dure et si odieuse, et l'obéissance des inférieurs si imparfaite et si contrainte ; de cet orgueil qui, nous faisant au moins imiter ceux que nous ne pouvons égaler, nous fait donner, par des affectations de grandeur, dans des ridicules que le monde même ne peut souffrir ; de cet orgueil qui, étant accompagné de puissance, est la source féconde de tant de cruautés et d'usurpations, sous lesquelles la faiblesse et la justice se trouvent malheureusement opprimées; de cet orgueil qui, s'en prenant à Dieu même, attaque insolemment son autorité, soit par des révoltes de l'esprit contre sa religion, soit par des murmures contre sa providence, soit par une rébellion du cœur contre ses préceptes et ses volontés ; de cet orgueil en un mot qui est le commencement et la consommation de tout péché, le péché ne consistant que dans une prétendue indépendance par laquelle la créature aime mieux se plaire à elle-même et ne dépendre que d'elle-même que de s'assujettir à plaire à Dieu et de se ranger sous la dépendance des lois de Dieu. Encore une fois, si nous nous occupions du souvenir de la mort, il n'en faudrait pas davantage pour nous faire souvenir de ce que nous sommes et pour nous retenir dans la situation où nous devons être. Personne ne s'élèverait plus au-dessus du rang que la providence lui a marqué. On serait obéissant à l'égard de Dieu et patient à l'égard des hommes. On rendrait justice aux autres et on se la rendrait à soi-même. Ainsi l'humilité égalerait tous les états et les entretiendrait en même temps dans une parfaite subordination ; car on ne laisserait pas de garder les dehors de la grandeur, mais l'on y joindrait l'intérieur et même les dehors de la modestie et de la douceur chrétienne; et, par une distinction équitable de la dignité et de la personne, la personne serait toujours humiliée, et la dignité ne manquerait pas de se trouver soutenue.

La mort égale tout, mais j'ai dit en second lieu que la mort sépare tout : *Siccine separat amara mors? Est-ce ainsi que la mort cruelle sépare?* » disait autrefois ce roi malheureux, qui venait d'entendre prononcer l'arrêt de sa mort et qui, ayant été vaincu et emmené captif par le roi d'Israel, après son royaume et sa liberté, était encore près perdre la vie : *Siccine separat amara mors?* (I *Reg.*, XV, 32.) Est-ce ainsi que la mort cruelle sépare? Elle nous sépare en effet de nos amis, de nos proches et de tous les hommes tout à la fois ; elle nous arrache nos biens ou plutôt elle nous arrache à nos biens, à nos plaisirs, à nos dignités et à nos attachements; elle sépare en un mot les deux parties essentielles qui nous composent, et, pendant que l'homme quitte tout ce monde visible, elle le réduit à l'étrange nécessité de se quitter soi-même et de se dire à soi-même un triste et rigoureux adieu. Séparation universelle de la mort, second objet de notre imitation, deuxième règle de notre conduite. Mais qui fera en nous cette seconde fonction de la mort? ce sera, mes frères, la mortification chrétienne; l'humilité égale tout, mais c'est à la mortification à nous séparer de tout. C'est ce glaive que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre pour séparer le frère d'avec le frère, le fils d'avec le père, et la femme d'avec l'époux ; c'est cette vertu qui portant ses impressions salutaires jusque dans le fond de notre intérieur, nous éloigne du monde, nous apprend à nous passer du monde, divise l'esprit d'avec la chair, et nous détache et des créatures et de nous-mêmes. « C'est par cette vertu, dit Tertullien, que les premiers chrétiens travaillaient à se préparer au martyre, s'exerçant à la fermeté et à la douleur par le retranchement des plaisirs, et s'établissant peu à peu dans l'état d'une généreuse liberté qui leur faisait mépriser la mort, après avoir coupé pour ainsi dire tous les liens par lesquels nous avons coutume de tenir à la vie : *Solent enim ad hanc obstinationem abdicatione voluptatum erudiri quo facilius vitam contemnant, amputatis quasi retinaculis ejus.* » En un mot c'est cette vertu qui, tirant son nom de la mort, la doit regarder comme son modèle; la mortification n'étant autre chose qu'un essai et une pratique continuelle de la mort. *Mortui estis*, disait sur ce sujet l'apôtre saint Paul aux premiers fidèles. Ne vous y trompez pas, mes frères, si vous êtes de véritables chrétiens vous êtes de véritables morts ; quoique vous soyez encore dans le monde, vous n'êtes pourtant plus du monde et on peut dire qu'il n'y a plus de monde pour vous. Crucifiés avec Jésus-Christ et ensevelis avec Jésus-Christ, vous avez étouffé la vie de la nature et des sens, et la seule vie où vous devez désormais prétendre, c'est cette vie secrète et glorieuse qui est cachée avec Jésus-Christ dans le

sein de la Divinité : *Mortui estis et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* (*Col.*, III, 3.) En un mot, dit excellemment S. Prosper, n'être touché ni de l'attrait des plaisirs, ni de l'éclat des richesses, ni de la vanité des honneurs, avoir des yeux qui ne voient point, une langue qui ne parle point, des sens qui n'agissent point, être exempt et des illusions de l'orgueil, et des fureurs de la colère, et des chagrins de l'envie, et du trouble des autres passions, également insensible et aux louanges qui flattent et aux railleries qui choquent, et aux insultes qui outragent, et à tous les états où l'on se trouve, et à tous les accidents qui arrivent; dans le monde, mais séparé du monde, sans aucun commerce avec le monde, sans aucune attention aux choses du monde, sans aucun mouvement à l'égard du monde, voilà proprement l'état du mort et l'obligation du chrétien. Mais parce qu'il n'est pas possible que nous nous trouvions jamais, ici-bas du moins, que nous demeurions longtemps dans une disposition si parfaite et que cette malheureuse convoitise qui subsiste jusqu'à la mort dans les plus justes et dans les plus saints, y excite toujours, malgré eux, quelques mouvements de péché et entretient toujours dans leurs cœurs quelques restes de la vie du monde, que nous reste-t-il, mes chers auditeurs, sinon de faire peu à peu ce que nous ne pouvons pas faire tout d'un coup; car voilà quelle doit être la grande occupation des chrétiens, de combattre cette convoitise qui les combat, de travailler sans cesse à la diminuer et à l'affaiblir, de nous détacher de quelques-uns de ces objets qui nous arrêtent et nous captivent, nous exerçant ainsi à mourir, pour ainsi dire, à diverses reprises et en plusieurs fois, puisqu'il ne nous est pas possible de mourir en une seule. *Je meurs tous les jours;* disait l'apôtre saint Paul aux Corinthiens : « *Quotidie morior.*» (I *Cor.*, XV, 31.) Dans l'ordre de la nature, on peut dire que nous mourons tous les jours; il n'est pas d'heure qui ne nous ôte une heure de notre vie. Chaque instant nous retranche une portion de nous-mêmes. Mais si nous mourons tous les jours dans l'ordre de la nature, il faut tâcher de mourir tous les jours par les opérations de la grâce : *Quotidie morior.* Il faut quitter toutes les créatures les unes après les autres, aussi bien serait-il trop difficile de les abandonner toutes à la fois, comme ce grand conquérant de l'antiquité qui, ne pouvant faire passer un fleuve à ses troupes, à cause de sa rapidité et de sa profondeur, le fit séparer en un grand nombre de petits ruisseaux et le rendit guéable par ce moyen. Ah! rien n'est plus malaisé quand un homme est près de mourir que de rompre tout d'un coup avec toutes les créatures de l'univers. Quelle affliction, quelle douleur, quel désespoir! Mais quand on a encore quelque temps à vivre, quoi de plus facile que de rompre insensiblement toutes ses attaches, que de mourir aujourd'hui à l'égard d'une passion et demain à l'égard d'une autre; que de se priver tantôt d'un plaisir illégitime et tantôt d'un plaisir innocent; que de s'ôter soi-même une partie des biens par les aumônes, une partie des honneurs par les humiliations, une partie des commodités de la vie par de saintes austérités; en un mot, que de se dépouiller de toutes les choses dont on peut se passer, et de se détacher au moins de toutes celles dont on ne peut pas se dépouiller; prévenant ainsi la rigueur de la perte générale par plusieurs pertes successives, et la difficulté d'une privation forcée par plusieurs privations volontaires. Car enfin si nous étions dans la disposition où de véritables chrétiens doivent être sur la terre, nous nous ferions une habitude de pratiquer ainsi la mort, et nous nous mettrions peu à peu hors d'état de craindre la mort, puisqu'elle ne pourrait plus nous faire que ce que nous nous serions déjà fait avant elle. *Ingredieris in abundantia sepulcrum*, disait un des amis de Job à cet illustre patriarche. (*Job*, V, 26.) Maintenant que vous voilà dépouillé de tous les biens de la terre, vous entrerez dans le tombeau avec une heureuse abondance. Les princes et les grands du monde, que la mort dépouille tout d'un coup, et le plus souvent à l'improviste, de leurs biens, de leurs avantages et de leur autorité, entrent dans le tombeau avec une grande disette; mais pour ceux qui, en ayant été dépouillés par des coups de la Providence ou s'en étant dépouillés volontairement eux-mêmes, ou en ayant au moins retiré leur affection, ont eu soin, comme le saint homme Job, de se remplir des biens de la grâce, on peut dire que la mort leur ôte bien moins qu'elle ne leur donne, et qu'ils entrent dans le sépulcre avec une sainte abondance et avec une parfaite tranquillité : *Ingredieris in abundantia sepulcrum.*

Enfin, mes frères, une troisième vue et un troisième usage de la mort, consiste à la considérer, par rapport à Dieu, comme une destruction qui nous anéantit devant lui et comme un sacrifice que nous lui pouvons offrir. C'est par le sacrifice que les hommes ont toujours tâché de s'acquitter envers Dieu de toutes leurs obligations, et ce sacrifice renferme essentiellement la destruction de la victime; car la créature n'étant pas capable de produire ce qui n'est pas, elle ne peut honorer Dieu que par la destruction de ce qui est. Dieu nous donne l'être, mais nous ne saurions lui rendre que le néant, parce que l'être est à lui et qu'il n'y a que le néant qui soit à nous. Or, comme l'homme n'a rien de plus cher ni de plus précieux que soi-même, il s'ensuit que l'homme ne peut jamais mieux honorer la Divinité que par la destruction de soi-même; et que le plus grand sacrifice que l'homme puisse jamais offrir au Seigneur est le sacrifice de sa vie; mais il faut conclure que ce grand sacrifice ne peut consister que dans une acceptation libre et volontaire de sa mort, laissant à la Providence

le soin d'en déterminer le temps, le genre et les circonstances, et se contentant de l'accepter, avec un esprit de patience et de l'offrir à Dieu avec un esprit de religion; voilà, mes chers auditeurs, le grand sacrifice auquel nous devons continuellement nous préparer. Le Fils de Dieu mourant sur la croix dans le moment et de la manière que le Père céleste lui avait marqué à offert ce sacrifice avant nous, et nous le devons offrir après lui. Mais le Fils de Dieu l'a offert pour les péchés d'autrui; et nous, nous devons l'offrir pour les nôtres. C'est ce sacrifice que l'apôtre saint Paul avait sans cesse devant les yeux et qui lui faisait dire : *Ego enim jam delibor et tempus resolutionis meæ instat* (II *Tim.*, IV, 6); car je sens bien que le temps de ma destruction approche, et je suis proprement comme une victime qui ne fait qu'attendre le coup qui la doit immoler, et qui a déjà reçu l'aspersion, c'est-à-dire qu'on a déjà fait sur elle les cérémonies préliminaires du sacrifice. Sans ce sacrifice, mes frères, la mort n'a rien que d'affreux pour les hommes, rien que de désespérant pour les pécheurs; mais le propre de ce sacrifice est de faire changer cette mort de nature et de nous la rendre même plus utile et plus souhaitable que la vie; car mourir dans un esprit de victime où un chrétien doit mourir, c'est mourir comme Jésus-Christ est mort. L'ouvrage de notre prédestination, c'est de donner à Dieu tout ce que la créature lui peut donner, honorer toutes ses perfections et nous acquitter de tous nos devoirs; c'est par un secret admirable de la grâce nous faire un mérite devant lui, de la chose du monde qui dépend le moins de notre choix; d'un supplice, une vertu; d'une peine, une offrande; d'un effet du péché, un instrument et une source de grâce. Mon Dieu, devons-nous donc dire, toutes les fois que nous pensons qu'il faut mourir, afin de le pouvoir dire avec plus de facilité quand il faudra mourir en effet, mon Dieu, je reconnais devant votre majesté adorable l'équité de vos immuables arrêts; je confesse que je mérite la mort, non-seulement par le péché que j'ai contracté dès ma naissance, mais encore par tous ceux que j'ai commis dans toute la suite de ma vie. Je suis sorti volontairement de l'ordre de la sagesse, et je veux rentrer volontairement dans celui de votre justice; voilà le criminel qui se prosterne devant votre tribunal, non pour demander une grâce, mais pour recevoir une peine; voilà une victime fugitive qui revient au pied de l'autel et qui se présente d'elle-même au sacrifice. Je vous offre donc ma mort, comme un sacrifice propitiatoire pour mes péchés. J'accepte de bon cœur la séparation de mon âme d'avec mon corps; cette solitude effroyable, cette privation universelle, ce divorce éternel qu'il faut faire avec toutes les créatures, ce débris d'une chair impure que j'ai tant aspirée; cette poussière et toutes les autres rigueurs de la mort, si contraires aux inclinations de ma nature. Je meurs dans un aveu sincère de mon néant; dans un repentir véritable de mes offenses; dans une certitude entière de votre religion : trop heureux, mon divin Seigneur, si, par cette punition de mes crimes, j'apaise votre colère; si par cet anéantissement de mon être je puis rendre hommage à la souveraineté du vôtre, et si par ce sacrifice de ma vie j'honore votre immortalité, votre sagesse et toutes vos perfections infinies. Je finis, mes frères, par où j'ai commencé : *Souvenez-vous que vous êtes poudre et que vous retournerez en poudre;* et en vous en souvenant priez aussi le Seigneur qu'il s'en souvienne et lui dites souvent avec le saint homme Job : *Memento, quæso, quod sicut lutum feceris me, et in pulverem reduces me.* (*Job*, X, 9.) Ah! Seigneur, souvenez-vous-en, que je ne suis que poussière, que vous avez choisi là la matière la plus propre par son indignité à faire éclater votre puissance; souvenez-vous-en, et que ce souvenir vous désarme; car quelle gloire pour vous d'employer une force infinie contre un néant animé? quel honneur pour ce bras tout-puissant de foudroyer de la boue? Oui, mes chers auditeurs, il s'en souvient : *Recordatus est quoniam pulvis sumus.* (*Psal.* CII, 14.) Il est disposé à nous faire grâce; disposons-nous de notre côté à la recevoir; méditons la mort, pratiquons la mort; méditons la mort et nous servons de ses lumières pour détromper nos sens, pour éclairer notre raison et pour animer notre foi; pratiquons la mort et dans la vie humilions-nous, mortifions-nous, sacrifions-nous : ainsi nous deviendrons de parfaits chrétiens, et en nous sacrifiant continuellement ici-bas, nous nous rendrons dignes de vivre éternellement dans la gloire, où nous conduise, etc.

## SERMON III.

### SUR LA RECHUTE DANS LE PECHÉ.

Cum immundus spiritus exierit de homine, dicit: Revertar in domum meam unde exivi; et tunc vadit et assumit septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. (*Luc.*, XI, 24, 26.)

*L'esprit impur ayant été chassé hors de l'homme, il dit: Je retournerai en ma maison d'où je suis sorti; et alors il s'en va et prend sept autres esprits plus méchants que lui, et y étant entrés, ils y habitent, et le second état de cet homme devient bien pire que le premier.*

L'Evangile d'aujourd'hui a deux faces bien différentes. Dans la première partie nous y voyons Jésus-Christ victorieux du démon, le faire sortir avec empire du corps d'un malheureux auquel cet esprit infernal avait ôté jusqu'à l'usage de la parole; car le Fils de Dieu rendit tout d'un coup la parole à ce muet et la liberté à ce possédé, et remplit d'admiration, par ce prodige, tous ceux qui en furent les témoins : *Erat Jesus ejiciens dæmonium et illud erat mutum, et cum ejecisset dæmonium, loquebatur mutus et mirabantur turbæ.* (*Luc.*, XI, 14.) Mais, dans la seconde partie, nous y voyons le démon victorieux en quelque manière de Jésus-Christ. Ce n'est pas qu'il retourne dans ce même corps d'où il vient d'être chassé, mais c'est que Jésus-Christ, lui-même, prenant occasion de nous parler de la possession de l'âme au

sujet de la possession du corps, qui n'en est que la figure, nous représente le démon qui rentre avec une espèce de triomphe dans une âme d'où la grâce l'avait obligé de se retirer, et qui y rentre avec une nouvelle escorte, y amenant sept autres esprits plus méchants que lui, pour y habiter avec lui, d'où il arrive que le second état de ce pécheur devient bien plus funeste et plus pitoyable que le premier : ***Et tunc vadit et assumit septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*** De sorte, mes frères, que si nous rassemblons le commencement et la fin de notre Evangile, nous y trouverons une peinture fidèle de ce qui se passe tous les jours dans l'âme des chrétiens, où Jésus-Christ et le démon paraissent alternativement vaincus et victorieux par les diverses vicissitudes de la grâce et du péché ; car que font autre chose la plus grande partie des chrétiens d'aujourd'hui, que d'aller confesser les péchés qu'ils ont commis, et de recommencer ensuite à commettre les péchés qu'ils ont confessés, comme s'ils se repentaient tour à tour, suivant l'expression de Salvien, tantôt de leurs crimes et tantôt de leur pénitence. Voilà, sans doute, l'une des plus grandes plaies de l'Eglise; voilà l'une des plus dangereuses illusions de ce siècle ; voilà l'une des plus importantes matières dont on puisse jamais vous entretenir. Ames saintes et religieuses, qui, ayant généreusement rompu non-seulement avec le démon, mais encore avec le monde et avec vous-mêmes, êtes venues dans ces cloîtres sacrés y fixer votre vertu et y assurer votre constance ; uniquement occupées à garder une entière fidélité à votre divin Epoux, permettez-moi de choisir aujourd'hui, à l'exemple du grand Apôtre, ce qui doit être plus utile et ce qui doit être utile à un plus grand nombre. J'espère même que cette matière ne sera pas sans utilité pour tous, puisqu'elle vous donnera lieu non-seulement de louer la miséricorde de Dieu, voyant les ténèbres et les abîmes dont sa grâce vous a préservées, mais encore d'opérer de plus en plus votre salut avec tremblement et avec crainte, et d'exercer votre charité, en demandant sans cesse au Seigneur qu'il vous rende dignes de faire une véritable pénitence. Commençons par implorer tous pour ce sujet la grâce du S.-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Que doit-on penser d'un chrétien qui étant rentré en grâce avec le Seigneur, et après avoir fait une sincère et légitime pénitence, vient à succomber de nouveau à une plus forte attaque du démon et retombe malheureusement dans le péché. Le Fils de Dieu, mes frères, nous a déjà répondu que le joug du démon s'appesantit sur cet homme, qu'il le charge de nouvelles chaînes bien plus difficiles à rompre que les premières, que le nombre de ses tyrans se multiplie, et que le second état où il se réduit est incomparablement plus funeste et plus dangereux que celui d'où il avait été tiré. Mais que doit-on penser d'un chrétien qui, depuis un fort long temps, s'est fait une bizarre habitude de passer éternellement du péché au sacrement de la pénitence et du sacrement au péché. Il me semble, qu'en suivant le même principe, on peut croire que ce chrétien est bien éloigné de la grâce, que son âme est bien confirmée dans le crime, qu'il y a même bien de l'illusion dans ces vains exercices d'une piété apparente, qui n'est jamais suivie que d'abominations et de rechutes, et que malgré toutes ces prétendues réconciliations avec Dieu, il vient un temps où Jésus-Christ, tant de fois chassé de ce cœur, n'y entre plus et n'y règne plus, non pas même alternativement avec le péché. Le démon s'y étant enfin établi comme ce conquérant, dont il est parlé dans la suite de notre Evangile, qui possède sans trouble et en repos une place où il s'est rendu le maître, et d'où il ne peut plus être chassé que par de grandes et extraordinaires violences : ***Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.*** (***Ibid.***, 21.)

Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à développer avec moi ce mystère d'iniquité, car mon dessein est de vous faire comprendre, s'il m'est possible, combien on doit faire peu de cas de ces pénitences infructueuses, dont l'effet dure si peu, et qui sont toujours suivies de rechutes, et combien on doit craindre et éviter ces rechutes qui sont de si grands et de si invincibles obstacles à la pénitence. Je dis donc, premièrement, que les rechutes fréquentes rendent la pénitence fort suspecte, et je dis, en second lieu, que ces mêmes rechutes rendent la pénitence fort difficile, pour ne pas dire moralement impossible. Les rechutes habituelles dans le péché rendent la pénitence très-suspecte, et un chrétien qui fréquente les sacrements et commet toujours les mêmes crimes nous donne lieu de croire qu'il ne s'est pas encore bien converti. Les rechutes ordinaires dans le péché rendent la pénitence très-difficile et un chrétien qui s'approche de temps en temps des sacrements, et retombe toujours dans le désordre, nous donne lieu de craindre qu'il ne se convertisse jamais : deux vérités qui feront tout le partage de mon discours et tout le sujet de votre attention.

## PREMIÈRE PARTIE.

Quand la pénitence qui est toujours suivie de rechutes pourrait être sincère et légitime, il faudrait tomber d'accord qu'elle ne serait pas fort utile; lui donner une si courte durée et des bornes si étroites, c'est du moins ôter à sa vertu tout ce qu'on ôte à son étendue, et dès lors, nous la pourrions comparer à ces viandes qui ne nourrissent pas le malade, parce que la faiblesse de son estomac les lui fait rejeter aussitôt qu'il les a prises, ou à ces arbres qui ne peuvent se faire de racines, ni produire de fleurs ni de fruits, parce qu'on les transplante trop souvent; tant il est vrai que les choses les plus profitables deviennent inutiles quand on n'en reçoit les

impressions qu'en passant. Disons d'avantage : le Fils de Dieu nous ayant appris que le nouvel état où le pécheur se précipite par son inconstance est toujours plus mauvais et plus funeste que celui d'où il avait été retiré, il s'en suit que ces pénitences, toujours suivies des mêmes désordres, ne serviraient qu'à rendre le chrétien plus coupable, qu'à redoubler le crime de son ingratitude et à donner de plus en plus au démon de nouveaux avantages et un plus grand empire sur lui.

Mais je passe plus loin, et je dis que ces pénitences, que la plupart des chrétiens ont coutume de faire toute leur vie, alternativement avec le péché, sont toujours des pénitences très-suspectes et souvent des pénitences très-fausses. Et pour bien comprendre ma pensée, il n'y a qu'à se souvenir que le véritable repentir est un don de Dieu, qui le donne quand il lui plaît et à qui il lui plaît, suivant ce que dit l'Ecriture, que l'esprit souffle là où il veut. *Spiritus ubi vult spirat* (*Joan.*, III, 8); que même quand Dieu est résolu de le donner au pécheur, il n'a guère coutume de le lui donner tout d'un coup, se plaisant à lui faire sentir son indignité et à lui faire acheter sa grâce par les gémissements et par les larmes, par les jeûnes, par les mortifications et par les aumônes, conformément à ce que disait autrefois Daniel, à ce roi superbe et profane : ***Rachetez vos péchés par vos aumônes, peut-être Dieu se rendra-t-il favorable à vos désirs et propice à vos iniquités* : «*Forsitan ignoscet delictis tuis.*»** (*Dan.*, IV, 24.) Et en effet, mes frères, cette douleur nécessaire pour effacer le péché suppose un renouvellement entier dans l'âme du pénitent, consistant à se dépouiller du vieil homme, pour se revêtir du nouveau, à changer toutes ses passions de situation et de place, à aimer tout ce qu'on avait haï, à haïr tout ce qu'on avait aimé, à faire passer, selon l'expression de l'Ecriture, la colère de Dieu dans le cœur de l'homme : ***In me transierunt iræ tuæ*** (*Psal.* LXVII, 17), et à nous armer d'une juste sévérité contre nous-mêmes, pour le venger pleinement de nos révoltes et de nos ingratitudes : en un mot, à jurer une guerre éternelle à tout ce qui s'appelle péché, et cela, mes chers frères, non pas par les apparences d'une pénitence artificieuse et hypocrite, comme ceux qui se font une habitude et un honneur des dehors de la pénitence et de la vertu, pour satisfaire à la bienséance, pour arriver à leurs fins et pour gagner l'estime des hommes, plutôt que pour attirer la miséricorde de Dieu ; non pas par les vues de la chair et du sang, et par une douleur lâchement intéressée, comme ceux qui, fatigués dans la voie de l'iniquité, se dégoûtent du péché, parce qu'il les a couverts d'infamie ou qu'il les a réduits à quelque misère temporelle, bien plus contrits de la peine que de l'offense, bien plus touchés de l'effet que de la cause, et voulant néanmoins que Dieu prenne pour lui cette sensibilité naturelle qu'ils ont pour leurs propres intérêts ; non pas encore par une douleur légère et superficielle, et par une réconciliation qui n'est pour ainsi dire que de cérémonie, comme tant de chrétiens qui viennent au moins une fois l'an témoigner à Dieu qu'ils ont du ressentiment de leurs désordres, sans être fâchés, à le bien prendre, de toutes ces actions criminelles qui offensent Dieu, mais étant plutôt fâchés que Dieu s'en offense, et demeurant toujours en effet dans les mêmes engagements et dans les mêmes commerces ; non pas, en un mot, par une espèce de douleur involontaire et forcée comme ceux qui, à l'article de la mort, disent adieu au péché, les larmes aux yeux et avec de sensibles regrets, se persuadant, dit saint Bernard, être fâchés d'avoir mal vécu, lorsqu'ils ne sont fâchés que de ne pouvoir plus vivre de même : mais au contraire, par les motifs d'une contrition sincère, surnaturelle, intérieure, volontaire et universelle, élevée infiniment au-dessus de la nature et des sens, qui s'étend à tous les péchés du passé et de l'avenir, et à toutes les circonstances des temps et des lieux, établissant l'homme dans une disposition secrète, de perdre tous les biens et de souffrir tous les maux de la vie, plutôt que de retomber dans le péché, parce que la grâce a triomphé de son cœur, et l'attache à son devoir par des chaînes plus fortes que toutes les passions desquelles il se voit heureusement affranchi.

Telle est cette grande et salutaire disposition de pénitence et de grâce que Dieu seul peut opérer dans l'âme du pécheur ; car, comme raisonne excellemment le grand Augustin, si l'homme pouvait se donner une pareille disposition à lui-même, il faudrait dire, par une conséquence nécessaire, mais par un blasphème des plus impies et des plus extravagants, que la créature pourrait se faire elle-même bien meilleure que Dieu ne l'a faite, car Dieu nous a fait hommes, et nous nous ferions justes. L'ouvrage de l'homme serait donc plus parfait et plus excellent que celui de Dieu ! Ah ! dit ce Père, si l'homme a quelque pouvoir de lui-même, ce n'est que le pouvoir de se perdre. Comme dans l'ordre de la nature il peut bien s'ôter la vie, mais non pas se ressusciter ; de même, dans l'ordre de la grâce, il peut bien seul tomber dans le péché, mais il ne peut pas s'en relever. Faites-y réflexion, mes chers auditeurs : du moment que vous commettez un péché notable, vous vous précipitez dans un abîme, et vous vous engagez volontairement dans un état duquel ni vos inutiles efforts ni toutes les créatures ensemble ne vous pourront jamais tirer : ***Dedit me in manum de qua non potero surgere.*** (*Thren.*, I, 14.) Il faudra pour cela la main toute-puissante de ce même Dieu que vous méprisez et que vous rendez votre ennemi par votre désobéissance, rien moins qu'un miracle de sa bonté ne pourra vous rétablir dans votre premier état, et afin de l'engager à le faire, larmes, gémissements, austérités, il faudra tout mettre en usage, pour tâcher de flé-

chir d'abord son juste courroux. Que dis-je, vous ne l'apaiserez jamais s'il ne s'est lui-même premièrement apaisé, et vous demeurerez à jamais dans la région et dans les ombres de la mort, si un regard favorable de ses yeux ne porte la lumière dans votre âme et ne vous donne la pensée de retourner à lui, et si par un secours miséricordieux et prévenant il ne vous attire et ne vous presse lui-même, et ne vous fait faire toutes les démarches nécessaires pour commencer à vous rapprocher de lui (1).

C'est donc à Dieu à former la contrition. Mais si c'est à Dieu à la former, ajoutons que c'est au temps et à la persévérance du pécheur à la découvrir et à la faire connaître aux hommes; car souvent la nature prend la place et les apparences de la grâce, l'amour-propre tire de son fonds une espèce de contrition supposée qu'il ne laisse pas de faire passer pour légitime. Le pécheur prend quelques désirs de conversion pour la conversion même, sa passion prédominante se sauve dans cet embarras, et parce qu'elle ne se soucie que d'être, il lui est bien indifférent d'être détruite en idée, pourvu qu'elle subsiste. En effet: *Quis scit si convertatur? « Qui peut donc savoir s'il est véritablement converti? »* (*Joel*, XII,14.) *Quis scit;* qui peut demêler tous ces divers mouvements de la grâce et de la nature? L'Ecriture remarque trois sortes de troubles dans le pécheur; le trouble des yeux, le trouble de l'âme, le trouble du cœur. Souvent le pécheur est troublé par la crainte des jugements de Dieu; son trouble paraît jusque dans ses yeux. On le voit qui verse quelques larmes: *Turbatus est oculus meus.* (*Psal.* VI, 8.) Mais quoi! reprend admirablement Pierre de Blois, les larmes ne viennent-elles pas aux yeux dans les spectacles qui excitent la pitié, et quelquefois dans une représentation profane aussi bien que dans une confession. Alors on s'afflige des maux d'autrui, et pour des maux qu'on sait fort bien n'être pas réels. Or il vous demande après cela si ces pleurs qu'on donne ainsi à une douleur feinte, doivent passer pour les signes infaillibles d'une douleur véritable. Vous me direz que ce trouble n'est pas seulement dans les yeux ou dans l'imagination, qu'il est encore dans le fonds de l'âme, et que c'est elle qui est troublée par l'énormité des crimes qu'elle a commis, et par l'appréhension des supplices qui la menacent: *Anima mea conturbata est.* (*Psal.* XLI, 7.) C'est beaucoup, mais ce n'est pas encore assez, car il faut que ce trouble aille jusqu'au cœur: *In me turbatum est cor meum.* (*Psal.* CXLII, 4.) Lui seul peut traiter utilement cette grande affaire avec Dieu, et si le cœur ne s'en mêle, s'il n'est touché, s'il n'est véritablement changé, dès lors on peut s'assurer que tout le reste n'est rien. Or, de discerner dans un pécheur qui gémit si c'est l'imagination qui est agitée, ou le cœur qui est converti, c'est sans doute ce qui passe tout le pouvoir et toute la lumière des hommes. Ce chrétien qui demeure attaché à son crime est tellement déguisé, que lui-même, dit saint Grégoire, il ne s'aperçoit pas du déguisement. Il croit être un parfait pénitent et il ne l'est point, tandis qu'un autre qui l'est, craint au contraire de ne l'être pas. Il trompe les yeux de ceux qui le voient, il trompe toute la prudence de son confesseur, il se trompe comme les autres. Il n'y a que Dieu seul qui ne peut se tromper, et qui examinant, souffrez que je me serve de l'expression de Tertullien, et qui, examinant si cette pénitence est de bon aloi, sonde le cœur jusqu'au fond, et n'en accepte les sentiments qu'autant qu'il y reconnaît la marque et les caractères de sa grâce.

Ainsi, mes frères, à ne juger que par les dehors de la pénitence de deux grands rois dont il est parlé dans l'Ecriture, je veux dire de Manassès et d'Antiochus, nous aurions sujet d'avoir des sentiments également favorables de tous les deux, car Antiochus fit paraître la même humilité et le même empressement que Manassès; le même repentir de ses fautes, la même envie de s'en corriger à l'avenir, et de réparer tout le passé par des mortifications, par des aumônes et par des restitutions abondantes. Néanmoins Dieu en décida autrement, il agréa la pénitence de l'un, et il rejeta les larmes et les gémissements de l'autre. Que si Antiochus avait survécu à sa prétendue conversion, il n'aurait pas manqué de justifier la colère du ciel par ses rechutes, et tous ces sentiments de pénitence, que la seule crainte de la mort avait formés irrégulièrement et à la hâte, n'auraient duré guère plus que le péril qui les avait fait naître. Manassès, au contraire, soutint l'honneur de la grâce par sa fermeté et par sa conduite, et la durée de sa pénitence ne laissa pas lieu de douter de la vérité de sa conversion.

En un mot, on ne doute point que Dieu ne puisse achever une conversion aussitôt qu'il la commence, et que sans avoir égard aux lois ordinaires de la grâce, laquelle a coutume aussi bien que la nature de prendre du temps pour donner la perfection à ses ouvrages, il ne sache faire des saints en un moment, comme il peut produire des fleurs et des fruits et leur donner la maturité sans attendre la longueur et la vicissitude des saisons. Mais outre que ce sont, dit saint Bernard, des miracles et non pas des exemples, remarquez, s'il vous plaît, que quand Dieu en use de la sorte, et qu'il convertit et sanctifie en un instant un saint Matthieu, un saint Paul, une Madeleine, ces conversions miraculeuses ne manquent pas d'être soutenues dans la suite par la persévérance et par les austérités de ces mêmes pécheurs qui ont été convertis. Car ne croyez pas, mes chers auditeurs, que Dieu prétende les dispenser des devoirs de la

(1) Il est facile de voir que l'auteur écrivait dans un temps où les esprits étaient imbus des doctrines jansénistes, condamnées par l'Eglise.

pénitence, il ne fait qu'en différer l'accomplissement à leur égard, ne croyez pas qu'il n'en coûte rien à ces pécheurs qui sont si subitement sanctifiés, ils feront après leur conversion ce qu'ils auraient dû faire auparavant, et de quelque manière que la miséricorde de Dieu en ait usé envers eux, ils ne laisseront pas tôt ou tard de désintéresser sa justice. Mais quand on voit un chrétien qui se convertit en un instant et qui retombe aussitôt après, et cela non pas une fois, mais une infinité de fois, jusqu'à s'en faire une habitude qui dure autant que la vie, comme s'il était en droit de disposer de Jésus-Christ et de ses grâces de la même manière que le centenier de l'Evangile disposait de ses domestiques et de ses soldats en les faisant aller et venir, en les renvoyant et les rappelant à son gré : *Et dico huic : Vade, et vadit; et alii : Veni, et venit* (*Matth.*, VIII, 9.), j'en atteste votre foi et votre raison, Messieurs, n'y a-t-il point lieu de douter de la vérité de ces sortes de conversions, ou, pour parler plus juste, peut-on douter qu'elles ne soient visiblement fausses et pleines d'illusion et d'hypocrisie?

Ici, mes chers auditeurs, je me sens obligé de vous remettre sommairement devant les yeux ces salutaires rigueurs que l'Église exerçait autrefois envers ses enfants au sujet de la pénitence, et ces précautions admirables qu'elle prenait pour la rendre sincère. Qu'un chrétien eût été assez malheureux pour perdre la grâce de son baptême et pour commettre quelque péché qui fût jugé digne d'une pénitence exemplaire, savez-vous comme on le traitait, je ne dis pas quand il demeurait attaché opiniâtrément à son crime, je dis quand il le venait confesser avec douleur et qu'il en demandait la rémission? Pendant des années entières, tout pénitent qu'il était, on le traitait comme un excommunié. La seule société qu'il avait avec les fidèles dans le temple consistait à pouvoir encore entendre la parole de Dieu avec eux; mais l'explication de l'Evangile finie, personne n'ignore qu'avant la célébration des divins mystères le diacre ne fît sortir trois sortes de personnes hors de l'église ; ceux qui étaient en pénitence; les catéchumènes, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas encore baptisés; et les énergumènes, c'est-à-dire ceux qui étaient possédés du démon. Cependant le pénitent exilé du saint autel et retranché de la communion des fidèles, était occupé à des exercices mortifiants et laborieux ; cette privation des mystères et des sacrements de l'Église lui mettait devant les yeux le funeste état de ces réprouvés qui seront séparés d'avec les ouailles de Jésus-Christ et exclus pour jamais de son céleste royaume, et la vue d'un pardon, quoique éloigné, qu'on lui faisait espérer, le soutenait dans la pratique de ces œuvres pénibles et humiliantes desquelles il ne se serait jamais acquitté, du moins avec tant de contrition et de ferveur, si on lui avait accordé d'abord une indulgence précipitée ; car le pécheur, remarque judicieusement Tertullien, n'est jamais si bien disposé à se punir de ses crimes que quand il voit le glaive de la justice qui lui pend pour ainsi dire sur la tête, le temps de la pénitence étant celui où Dieu nous menace, et non pas celui où il nous pardonne, parce que le temps de la pénitence doit être un temps de péril et de crainte : *Cum pendente venia pœna prospicitur; cum Deus comminatur non cum ignoscit, quia tempus pœnitentiæ idem est quod periculi et timoris.* Ce que vous pouvez vous-mêmes, chrétiens, confirmer par vos propres expériences; car, quand on vous suspend la grâce de l'absolution pour quelque temps, n'est-ce pas alors que vous faites de plus sérieuses réflexions sur l'énormité de votre péché, que vous travaillez plus volontiers à en mériter le pardon, au lieu qu'ayant reçu promptement une absolution bonne ou mauvaise, on arrête là tous ses remords, on compte que c'est une bonne affaire finie avec Dieu, et l'on ne se met plus guères en peine d'expier des péchés que l'on suppose être remis, ni d'attirer une grâce que l'on croit avoir obtenue.

Mais s'il arrivait que le pénitent, après avoir obtenu la grâce de la réconciliation, vînt à retomber dans le même ou dans quelque semblable désordre, c'est ici, Messieurs, où la sévérité était extrême; car dès-lors il n'y avait plus de discipline pour lui. Nous ne voyons pas qu'on lui accordât l'imposition des mains, même à l'article de la mort ; en un mot on l'abandonnait ou à sa pénitence particulière, ou à son impénitence ; à son impénitence si, ayant perdu la voie du salut, il continuait à suivre les désirs et les égarements de son cœur; à sa pénitence particulière si, touché d'un nouveau repentir, il travaillait à apaiser la colère du ciel et tâchait, par ses gémissements, par ses austérités, par ses aumônes et par la ferveur de son amour, de suppléer devant Dieu le défaut de cette absolution qui lui était refusée.

Je ne dis pourtant pas que tous les péchés, même les plus secrets, fussent sujets à cette espèce de pénitence qui était proprement ce que nous appelons la pénitence publique. Le grand Augustin, dans la dernière de ses cinquante homélies, nous dit positivement qu'il dépendait de la prudence et de l'équité du pasteur de proportionner la pénitence à la qualité des offenses dont le pécheur s'accusait, et de la rendre publique et exemplaire quand il le jugeait à propos pour réparer quelque scandale. Je ne dis pas non plus qu'on ne peut jamais, après le baptême, recevoir l'absolution sacramentelle qu'une fois. Il est certain que la pénitence publique ne se réitérait jamais ; sans parler ici de la manière dont l'Église en usait à l'égard des péchés secrets et moins énormes, nous n'avons qu'à lire les canons de la pénitence, si nous voulons voir de combien d'années était puni un seul péché, par combien d'austérités il fallait passer pour en obtenir la rémission, et à

quelles épreuves l'Eglise mettait un pénitent, afin de s'assurer de sa sincérité et de sa constance.

Il est vrai, me répondrez-vous peut-être, mais aujourd'hui les choses ont bien changé de face, et les chrétiens autorisés par la discipline présente, peuvent bien s'en tenir à un usage plus doux. C'est ici, mes chers auditeurs, où j'ai besoin du renouvellement de votre attention pour vous faire voir l'illusion du pécheur et la fausseté des conséquences qu'on a coutume de tirer de ce changement de discipline. L'Eglise ne change point d'esprit, mais elle peut changer de conduite. Sa sévérité n'est jamais que pour le salut des âmes; et s'il arrive que les chrétiens, étant devenus, quoique par leur faute, trop faibles pour la supporter, ne s'en fassent plus qu'un nouveau sujet de transgression et de scandale, n'est-il pas à-propos qu'un peu de douceur et de condescendance s'y joigne. Ainsi, mes frères, ces temps funestes et marqués par l'Ecriture étant arrivés où la charité se devait refroidir, et les chrétiens, peuple autrefois si saint, ayant rompu peu à peu les digues que les sacrés canons avaient opposées à leurs passions, et par un débordement d'iniquités ayant commencé à se licencier avec des païens, à toutes sortes de crimes; que fera l'Eglise, brûlant de zèle pour le Seigneur, et d'amour pour ces chrétiens. Elle cherche des tempéraments pour les réunir ; elle est la première à faire des avances, cédant de son autorité et de ses droits, courant après les chrétiens fugitifs et révoltés, employant à son tour les larmes et les prières auprès d'eux, et leur faisant pour leur réconciliation avec Dieu, les mêmes poursuites qu'ils avaient coutume de lui faire à elle-même quand ils étaient plus raisonnables et plus soumis, pour me servir à l'égard des pécheurs de la belle comparaison dont le grand Augustin se servait à l'égard des hérétiques. Quand on veut enter une greffe sur un arbre, fait-on difficulté de faire une incision à cet arbre ? de même quand il est question de gagner un pécheur, l'Eglise veut bien qu'il lui en coûte quelque chose ; elle souffrira s'il en est besoin quelque plaie en sa discipline : *Fit quidem aliquid tanquam in cortice arboris matris contra integritatem severitatis.* Mais la charité qui couvre la multitude des péchés fermera cette plaie, et ce pécheur étant rentré en société avec les justes, et participant avec eux à cet esprit de vie que Jésus-Christ communique à son Eglise, ne laissera pas de produire dans la suite aussi bien qu'eux, des fruits de sainteté et de grâce : *Verumtamen ad Dei misericordiam precibus fusis, coalescente insitorum pace ramorum, charitas cooperit multitudinem peccatorum.*

Ainsi, mes frères, la facilité de l'Eglise n'est que pour favoriser votre pénitence et cependant vous vous en servez pour favoriser votre impénitence. L'on vous donne plus souvent les sacrements et vous en faites des sacriléges ; l'on vous accorde plus aisément la rémission des péchés, et vous ne faites presque rien pour vous en assurer. Croyez-vous que la corruption des mœurs ait rendu le chemin du ciel plus aisé et qu'à mesure que les crimes se sont multipliés, la justice de Dieu en soit devenue plus traitable et la grâce plus facile à obtenir? Concluez plutôt, si vous voulez raisonner juste, que c'est cette indulgence de l'Eglise qui vous doit faire trembler ; car enfin si l'Eglise vous dispense à son égard de la rigueur de sa discipline, elle ne vous en dispense pas à l'égard de Dieu. Ainsi plus elle vous est indulgente, plus Dieu vous sera rigoureux ; plus elle emprunte à sa miséricorde, plus il faudra que vous rendiez à sa justice ; moins vous lui permettrez de prendre de précautions pour s'assurer de la vérité de votre conversion, et plus toutes ces conversions vous doivent être suspectes.

Sur quoi nous devons encore soigneusement distinguer entre l'indulgence de l'Eglise et l'indulgence de ses ministres, car l'indulgence de l'Eglise n'est jamais excessive et ne prend la place de la sévérité qu'autant que la sévérité se trouverait inutile ou pernicieuse. Lisez le saint concile de Trente, et vous verrez quelles sont les intentions de l'Eglise sur ce sujet, quelle envie elle aurait eu de rétablir l'ancienne discipline, combien elle a fait de nouveaux canons plus convenables au temps et aux circonstances présentes, comme elle charge les confesseurs de tous les péchés qu'ils entretiennent par leur facilité et pour lesquels ils n'imposent pas des satisfactions assez grandes, et comme elle déclare après les Pères, que la pénitence étant un baptême laborieux, *baptismus laboriosus*, c'est une règle contre laquelle ni le relâchement du siècle, ni la délicatesse des chrétiens ne sauraient prescrire, que la grâce perdue après le baptême ne peut jamais se recouvrer que par des larmes abondantes et de grands travaux : *Non sine magnis nostris fletibus et laboribus.* Quand donc il se rencontre dans l'Eglise de ces ministres lâches ou complaisants qui ne songent qu'à absoudre le pénitent sans jamais travailler à le convertir, qui, pour parler avec le prophète, annoncent la paix lorsqu'il n'y a point de paix et mettent des coussins sous la tête du pécheur pour lui aider à s'endormir dans son crime, malheur à eux ! puisqu'au lieu de vous délier ils se lient eux-mêmes avec vous. Mais malheur à vous lorsque, négligeant les médecins habiles et expérimentés qui pourraient travailler utilement à vous rendre la santé, vous en allez chercher quelqu'un qui ne fasse que couvrir promptement vos plaies, au lieu d'y appliquer à loisir les remèdes qui seraient nécessaires pour les fermer et pour les guérir.

Que dis-je ! si vous obtenez si facilement une prétendue absolution de quelques ministres de l'Eglise, n'est-ce pas le plus souvent que vous les trompez, et peut-on dire que vous observiez les maximes, même les

plus relâchées qui pourraient en quelque manière vous favoriser. Vous ne doutez pas au moins que, pour obtenir la rémission de vos crimes, il ne faille les détester et les haïr, les confesser sans aucune omission ni déguisement, en rompre les liens, en quitter les occasions ; peut-on dire que vous vous acquittiez de ces devoirs? Un moment, avant que de s'approcher du sacré tribunal, l'on tâche d'être fâché d'avoir offensé Dieu, l'on va chercher dans sa mémoire quelques sentiments de religion qui y sont restés; il s'en imprime pour ainsi dire quelques faibles vestiges sur la surface de l'âme; l'on s'étourdit quelque temps pour ne pas faire de réflexions à ses attachements secrets. L'on trouve dans un livre une formule de contrition toute prête, l'on dit qu'on est fâché d'avoir offensé Dieu : mais est-ce le cœur qui le dit et qui le fait dire à la bouche, ou n'est-ce point plutôt la bouche qui tâche de le faire répéter au cœur. Qu'est-ce donc que cette conversion dont on se flatte? un mouvement de lèvres, une pensée de l'esprit, un tour d'imagination. Vous vous accusez de vos péchés, mais comment vous en accusez-vous ? avec une infinité d'omissions, cet examen si prompt et si superficiel que vous avez fait de votre conscience n'ayant pas été suffisant pour vous faire remarquer le nombre et les circonstances des crimes que vous connaissez, ni pour vous en découvrir une multitude qui vous échappent, ou que peut-être vous ne connaissez pas. Vous vous accusez de vos péchés et vous vous confessez avec assez de naïveté de certaines offenses où la cupidité ne prend pas beaucoup d'intérêt; mais pour ceux qu'elle réclame et qui sont la première source de tous les désordres de votre vie, que fait-on ? l'on en supprime les principales circonstances, l'on ne parle point des occasions qui nous y engagent ni des habitudes que nous en avons contractées, et parce qu'il n'y a point de ministres de l'Eglise, quelque relâché qu'il pût être, qui tolérât longtemps l'abus de ces pénitences hypocrites, qui sont toujours suivies des mêmes rechutes, l'on cherche toujours de nouveaux confesseurs et, par une malheureuse dissimulation, on les engage à traiter comme une infirmité passagère, des crimes invétérés dont on ne veut pas qu'ils pénètrent le secret ni qu'ils troublent la possession; que si c'est un péché moins grossier où le raisonnement puisse quelque chose, c'est-à-dire qu'on puisse couvrir de quelque prétexte ou soutenir de quelque excuse, dès lors on a la témérité de le soustraire au jugement de l'Eglise et l'on se décharge soi-même de l'obligation de s'en accuser, parce qu'on ne veut pas se charger de l'obligation de s'en corriger. Au reste, à peine est-on retiré des pieds du prêtre qu'on se retrouve à peu près dans la même disposition qu'auparavant, du moins ménage-t-on toujours les occasions du péché; on en rappelle les idées, on en aime les intrigues. Non, l'on ne se résoudra point à rompre ce commerce, l'on se promet seulement de le rectifier, l'on avoue que ç'a été une source de désordres par le passé, mais l'on cherche à se sauver sur la fidélité de l'avenir, l'on se flatte de n'aller plus jusqu'au crime, mais on veut aller jusqu'aux dernières bornes qui le séparent d'avec la vertu. Ainsi, Messieurs, pécheur par profession et par état, pénitent seulement par intervalles et en passant, l'on déteste toujours le péché et on ne le quitte jamais, et, par un aveuglement qui n'est aujourd'hui que trop commun, il se trouve ainsi que toute la religion d'un chrétien ne consiste qu'à aller déclarer de temps en temps à un prêtre qu'il mène une vie toute criminelle et toute païenne. Je conclus que toutes ces sortes de pénitences qui ne sont soutenues d'aucun amendement, sont très-souvent fausses et doivent toujours être fort suspectes; mais si elles sont suspectes pour le passé, elles sont aussi fort dangereuses pour l'avenir. C'est ce qu'il me reste à vous faire voir dans la deuxième et dernière partie de ce discours.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce serait peu que les conversions qui ne sont pas véritables fussent inutiles. Le malheur est que quand elles ne sont pas vraies, elles sont criminelles, et que quand elles ne sont pas utiles elles sont pernicieuses. Point de milieu entre un sacrement qui donne la grâce et un sacrement qui se tourne en péché et en sacrilége. Ainsi les pénitences qui se trouvent fausses faute de contrition et d'amendement, ne sont pas seulement insuffisantes pour le salut, mais elles mettent le salut en un danger imminent; et dès-lors qu'elles ne convertissent pas le pécheur, elles deviennent elles-mêmes de très-grands obstacles à sa conversion. Ce qui sera fort aisé à vous faire comprendre, soit que nous considérions ces fausses conversions à l'égard du pécheur, soit que nous les considérions à l'égard de Dieu.

A l'égard du pécheur rien ne l'éloigne tant de la pénitence que ce qui produit en lui l'endurcissement du cœur, funeste image de la damnation, visible caractère d'une réprobation presque certaine. Or il est aisé de faire voir que rien au monde ne produit cette malheureuse disposition dans une âme, comme les fausses pénitences et les fréquentes rechutes, et cela pour deux ou trois raisons que je vous prie de bien entendre.

La première c'est que les fréquentes rechutes multiplient le péché jusqu'à l'infini, et en fortifient par conséquent de plus en plus l'habitude. «L'ennemi de mon salut,» dit le grand Augustin, «s'était emparé de ma volonté et, sans qu'il eût d'autres liens pour me retenir que cette volonté même que le péché avait rendue dure et inflexible, il m'en avait fait comme une chaîne de fer, de laquelle il ne m'était pas possible de me dégager. Eh ! comment s'était formée cette chaîne? insensiblement et peu à peu. De la tentation du péché j'étais d'abord passé à la complaisance, de la complaisance à l'acte, de l'acte à la rechute. La rechute

avait produit l'attachement au péché. L'attachement avait passé en habitude, et l'habitude était devenue une nécessité, et cette nécessité s'était enfin tournée en une espèce de désespoir : voilà tous les anneaux de ma chaîne, voilà tous les degrés de ma servitude. En vain je travaillais à ma liberté, tous mes inutiles efforts ne servaient qu'à me faire mieux connaître mon impuissance. Il est vrai que je ne demeurais sous la loi du péché que, parce que j'y voulais bien demeurer, mais c'était par cette raison-là même que je n'en sortais point, et que je n'en pouvais sortir, car je voulais toujours le péché, et pour en sortir il eût fallu ne le vouloir plus. Ainsi mes liens en étaient d'autant plus forts qu'ils faisaient pour ainsi dire partie de moi-même ; ce n'étaient point des liens formés de quelque matière étrangère, il eût été plus facile de s'en débarrasser; ma volonté liait et était liée, elle était la chaîne et la captive tout à la fois. » Appliquez-vous ceci, mes chers auditeurs, et jugez de là combien le joug du péché s'appesantit sur vous et combien votre conversion devient difficile à mesure que vous continuez à aimer le péché, à commettre le péché et à entretenir plus longtemps les habitudes et les attachements au péché.

La deuxième raison pour laquelle ces pénitences dont nous parlons sont pernicieuses, c'est qu'étant fausses et étant néanmoins regardées comme légitimes et véritables, elles étouffent dans le pécheur la voix et les remords de sa conscience. Il n'est personne de vous qui ne la connaisse par expérience, cette voix intérieure qui nous reprend quand il en est besoin, qui nous avertit, qui nous presse, qui nous exhorte, qui nous menace, cette syndérèse que Dieu a mise au milieu de nous, pour y soutenir ses intérêts, pour y faire valoir son autorité et pour nous faire souvenir de ce tribunal redoutable où il rendra à chacun selon ses œuvres; cette loi ou cette lumière secrète par laquelle les lois sont observées, la grâce écoutée, les crimes condamnés, les pécheurs confondus, les pénitents ramenés, les ignorants instruits, les justes consolés, cette conscience, en un mot, qui se scandalise des désordres d'autrui et qui ne peut consentir aux nôtres, qui se fait entendre à nous, malgré nous, qui mêle des amertumes aux plus doux plaisirs, qui juge et qui condamne ceux qui sont assis sur les tribunaux, qui fait trembler ceux qui font trembler l'univers. C'est de cette conscience que le grand Augustin explique mystiquement ces paroles du Fils de Dieu : *Esto consentiens adversario tuo dum es in via, ne forte tradat te judici, et judex tradat te ministro* (*Matth.*, V, 25) : Prends bien soin de t'accorder avec ton adversaire, tandis qu'il est en chemin avec toi, de peur qu'il ne te livre au juge, et que le juge ne te livre aux ministres de ses redoutables vengeances ; car c'est cette conscience, en effet, qui est toujours en cette vie l'ennemi déplorable du pécheur, avec lequel il ne peut se réconcilier que par la vertu, qui l'accusera devant le souverain Juge et qui l'ayant fait livrer aux démons se joindra à eux pour le tourmenter, se changeant en un ver secret qui le rongera toujours et ne mourra jamais. Ainsi, Messieurs, pour parler sainement des différents effets de la conscience par rapport aux différents états des hommes, il faut dire que le malheur des damnés, c'est d'avoir éternellement le péché et le remords du péché, parce qu'ils ont éternellement un remords qui punit le péché et qui ne le saurait effacer. Le bonheur des justes en cette vie et en l'autre, c'est que la grâce les a heureusement délivrés et du péché et du remords du péché. L'avantage du commun des chrétiens c'est qu'étant tombés dans le péché, ils ont un salutaire remords qui les sollicite d'expier ce péché et de rentrer dans la voie du salut par la pratique de la pénitence. Mais le malheur des pécheurs endurcis ou, si vous voulez, des reprouvés en cette vie, c'est de séparer le remords d'avec le péché, c'est de garder le péché et de se défaire du remords. Or il n'y a que deux voies par lesquelles le pécheur impénitent se puisse défaire de ce remords : la première c'est quand, à force de crimes et de désordres, il vient enfin à bout d'oublier sa religion et d'étouffer la voix de sa conscience; l'impie, dit l'Ecriture, étant parvenu jusqu'au fond de l'abîme, méprise tout parce qu'il ne sent plus rien : *Impius, cum in profundum venerit, contemnit.* (*Prov.*, XVIII, 3.) Mais une seconde voie de se défaire du remords plus abrégée et plus ordinaire, c'est de se tromper soi-même par de fausses pénitences, c'est d'interrompre de temps en temps le cours de ses désordres par la réception de quelques sacrements infructueux qui au lieu de détruire le péché n'ôtent que le remords du péché et qui bien loin de donner la grâce, ne donnent qu'une malheureuse tranquillité qui entretient le pécheur dans ses désordres et lui ôte les moyens qui lui seraient nécessaires pour en sortir. Et cette seconde voie est en un sens encore plus dangereuse que la première; car enfin, quelque abandonné que soit un libertin, il est difficile que cet éloignement de toute religion, cette singularité ou plutôt cette irrésolution dans sa créance, ce déréglement dans toute sa conduite, cette corruption dans les mœurs ne le troublent de temps en temps et ne fassent d'assez fortes impressions sur son âme. Mais le pécheur au contraire qui hante les sacrements de l'Eglise (et c'est ici ma seconde raison), le pécheur, dis-je, qui hante les sacrements de l'Eglise ne se délivre pas seulement des reproches de sa conscience, il se remplit encore d'une fausse confiance et d'une malheureuse présomption. Cette fréquentation des sacrés mystères l'éblouit; semblable à ce Pharisien superbe dont il est parlé dans l'Evangile, il s'applaudit au pied des autels, remerciant le Seigneur des prétendues grâces qu'il lui fait, méprisant les autres pécheurs, ne comptant ses désordres que pour fort

peu et comptant ses vertus et ses pratiques hypocrites pour beaucoup. Comment voulez-vous qu'il fasse pénitence? il ne croit pas en avoir besoin, et d'ailleurs il ne la connaît plus, il en a perdu l'idée, il prend pour pénitence ce qui n'est aux yeux de Dieu qu'une impénitence formée. Chose étrange, s'il était plus éloigné des sacrements, s'il était plus abandonné au crime, il serait moins éloigné de la grâce. Le malheureux état où il se verrait, l'obligerait peut-être de songer aux moyens d'en sortir ; mais par un renversement funeste, les moyens par où les autres en sortent sont ceux qui l'y engagent de plus en plus. Les sacrements des autres sont ses sacriléges ; au lieu d'antidote il y trouve un nouveau poison, et ce venin, dit Hugues de Saint-Victor, est comme celui des aspics : *Venenum aspidum insanabile ;* car, dit ce Père, ce qui rend la piqure de l'aspic mortelle et incurable, c'est qu'elle commence par endormir celui qui a été piqué et le met ainsi hors d'état de prendre les remèdes nécessaires pour en empêcher le dernier effet. La fausse pénitence en fait autant ; elle endort le pécheur dans ses désordres et lui procure un funeste repos et une malheureuse confiance qui lui ôte la liberté de songer à sa guérison et à son salut. Cependant, dit excellemment saint Bernard, l'Ecriture nous assure que du côté que l'arbre sera tombé il y demeurera toujours : *Ubi ceciderit arbor, ibi erit.* (*Eccle.*, XI, 3.) Mais comment savoir de quel côté il doit tomber? il n'y a qu'à regarder, répond ce Père, le côté où il est le plus souvent et vers lequel il penche le plus; car de quelque manière qu'il soit agité par les vents, il y a bien de l'apparence qu'à la fin il tombera de celui-là. Ne nous flattons point, chrétiens ; quoique il ne soit pas impossible qu'un homme qui a toujours vécu dans le péché meure dans l'état de grâce, comme il n'est pas impossible qu'un homme qui a toujours vécu dans l'état de grâce meure dans celui du péché, néanmoins, selon les règles ordinaires, il est bien plus vraisemblable qu'il meure comme il a vécu, que sa disposition prédominante emporte enfin la balance, et que, n'ayant fait que de fausses pénitences durant sa vie, il ne peut guère en faire de véritables à l'heure de la mort.

Tels sont les funestes présages que les pénitences fausses et inutiles nous donnent de l'impénitence finale et de la réprobation du pécheur ; que sera-ce si nous les considérons par rapport à Dieu et tant qu'elles sont les objets de sa justice et les causes de son abandonnement? car la même Ecriture qui nous apprend que *le Seigneur ne souhaite pas la mort de l'impie, mais qu'il veut plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive* (*Ezech.*, XXXIII, 11), nous apprend aussi que la patience du Seigneur a ses bornes et qu'il est une mesure de péchés après laquelle la justice prend la place de la miséricorde ; que le père de famille ôte le talent au serviteur inutile et qu'on prive les ingrats du royaume de Dieu qu'ils avaient au milieu d'eux pour le transporter à des âmes moins coupables et plus fidèles ; qu'inutilement le juste gémit devant le Seigneur pour un pécheur qu'il a rejeté de devant sa face, que lui-même il endurcit le cœur des tyrans, que lui-même il livre les âmes superbes et corrompues à leur sens réprouvé et aux désirs de leurs passions ; en sorte qu'après cela ils voient et ne voient plus, ils écoutent et n'entendent plus, et qu'enfin il est des hommes qui, ayant méprisé Jésus-Christ, le cherchent et ne le sauraient trouver; d'où il arrive qu'ils meurent malheureusement dans le crime. Que si vous voulez voir toute cette terrible doctrine ramassée dans un seul passage, il n'y a qu'à écouter ce que le Seigneur nous dit dans le premier chapitre des *Proverbes :* Je vous ai appelés et vous avez refusé d'obéir à ma voix ; je vous tendais la main et vous ne me regardiez pas seulement ; vous avez transgressé mes préceptes, vous avez négligé mes reproches, vous avez méprisé mes menaces. Hé! qu'en arrivera-t-il enfin? c'est qu'à l'heure de votre mort je vous négligerai à mon tour, je vous mépriserai et par de justes moqueries j'insulterai encore à tous vos malheurs. Et quand ce que vous craignez vous sera arrivé, quand cette mort toujours plus prompte que vous ne pensiez vous aura surpris comme un furieux orage auquel on ne s'attendait pas, alors vous m'invoquerez et je ne vous exaucerai point; vous emploierez beaucoup de diligence à me chercher et vous ne me trouverez point. (*Prov.*, I, 28 seq.) Or de savoir, mes frères, quand Dieu doit abandonner le pécheur et quelle mesure il a prescrite à nos crimes et à sa patience, c'est ce qui n'est pas au pouvoir de la créature, car qui a été son conseil et quel autre que lui peut donner des bornes à sa miséricorde ? vu, principalement qu'étant le maître de ses grâces, il a pitié de ceux dont il veut avoir pitié, et que, sans que personne ait droit de lui demander pourquoi en usez-vous ainsi? il fait comme bon lui semble, plus de miséricorde aux uns et plus de justice aux autres. Ce qu'il y a de certain, mes frères, c'est que deux choses contribuent davantage à éloigner la grâce et à nous en rendre indignes, premièrement le grand nombre des péchés, et en second lieu leur malice et leur énormité particulière. Or, ces deux choses se rencontrent dans un pécheur qui s'est fait une coutume de hanter les sacrements et de commettre éternellement les mêmes crimes. Qui peut nombrer les péchés d'un homme qui ne s'est presque jamais rien refusé, emporté par la violence des habitudes et soutenu par la vaine confiance des pénitences qu'il avait faites ou de celles qu'il prétendait faire? Et pour ce qui est de l'énormité, sans parler ici des péchés qui ont fait le désordre et l'attachement de sa vie, quoi de plus énorme que le sacrilége, quoi de plus énorme et de plus funeste que d'abuser des mystères les plus

terribles de la religion que de fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ renfermé dans nos sacrements, que de traiter son corps adorable comme un aliment profane, que de manger à tous moments sa condamnation et son jugement? Ah! disait le grand prêtre à ses enfants : Comment et pourquoi vous êtes-vous abandonnés à commettre des crimes de cette sorte, des crimes les plus grands qui se puissent imaginer : *Quare facitis res hujuscemodi, res pessimas?* (I *Reg.*, II, 23.) Vous offrez des sacrifices, il est vrai, mais vous les offrez indignement, et vous ne cessez de les profaner par votre avarice et par des larcins abominables. Ah! s'il arrive à l'homme de pécher contre un autre homme, le Seigneur peut sans doute lui remettre cette offense, mais si l'homme s'attaque à Dieu et pêche contre Dieu même, qui osera prier pour lui ou qui pourra lui être propice? (*Ibid.*, 25.) J'en dis autant de ceux qui s'approchent indignement des sacrements de l'Eglise. Si ce chrétien avait commis toute autre sorte de péché, il pourrait avoir recours au sacrement de pénitence, mais il a violé son asile, il a profané l'autel de sa réconciliation. Il a été insulter à son Sauveur jusque dans les mystères qu'il avait établis pour lui faire grâce, croyez-vous donc qu'il lui soit si facile d'obtenir cette miséricorde qu'il a tant et tant de fois outragée?

Après tout, mes frères, ne nous laissons pas tromper par les apparences. Une pénitence fausse ressemble à une pénitence sincère; surtout quand il est question d'aller paraître devant le tribunal du Seigneur, tous les chrétiens font à peu près les mêmes choses; l'on voit une grande différence de mœurs et de conduite durant la vie, mais on ne voit que des justes à la mort; mais qui doute que Dieu ne distingue ce que nous ne pouvons et ne devons pas distinguer? Ce chrétien qui a vécu toute sa vie dans le désordre et qui ne fait qu'attendre le moment qui décide, non-seulement de sa vie, mais encore de son éternité, reçoit les sacrements de l'Eglise avec de grandes démonstrations de piété et de douleur, car la crainte d'une damnation prochaine est capable de faire faire bien des figures à l'amour-propre. Il ne manque rien, dit-on, à cette pénitence. Les assistants en sont édifiés et attendris, chacun souhaiterait de mourir de même, et on espère volontiers pour autrui un pardon dont on sent bien que l'on a besoin pour soi; mais Dieu qui pénètre le fond des cœurs en juge bien autrement. Ce pécheur secrètement encore attaché à son crime, prie, soupire, témoigne un grand repentir, et le Seigneur s'irrite de ses prières, il méprise ses soupirs, il n'est point touché de ses regrets; au moment où il va rendre l'âme, quelques actes de contrition mal articulés roulent encore sur ses lèvres, mais il en est comme de quelques gouttes d'eau qui coulent sur une pierre, qui ne pénètrent point, et ne sont pas capables de la laver, et malgré cet appareil d'une douleur apparente et exemplaire, l'arrêt de ce pécheur est prononcé, et toute cette prétendue pénitence au lieu d'attirer la miséricorde du ciel, n'est qu'une espèce de réparation forcée qu'avant d'être livré à ses bourreaux le Seigneur l'oblige de faire publiquement à sa justice.

Je finis, mes chers auditeurs, en vous adressant par avance ces paroles, qu'à la fin de cette sainte quarantaine on vous répétera tant de fois dans les divins offices : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum, Deum tuum.* (*Jer.*, IV, 1.) Ame chrétienne, depuis si longtemps poursuivie par les bienfaits, par les grâces, par les reproches et par les menaces de ton Dieu, prends enfin une sincère et sérieuse résolution de te convertir. Ouvre les yeux à des vérités sur lesquelles tu n'as peut-être jamais fait que de très-légères réflexions, reconnais la profanation de tous ces sacrements que tu as si indignement reçus, la fausseté de tes contritions, l'inutilité de tes confessions, le défaut de tes satisfactions, et l'importance de tes rechutes! apprends de saint Grégoire le Grand, qu'on ne doit jamais croire un pécheur véritablement converti, que quand il achève par ses œuvres ce qu'il a commencé par ses paroles, et que le Fils de Dieu ayant donné sa malédiction à l'arbre qui avait de si belles feuilles et qui n'avait point de fruit, il ne faut pas se persuader qu'il agrée l'appareil de la confession sans les fruits de la pénitence. Apprends de saint Ambroise, que la véritable pénitence impose un parfait changement de mœurs, qu'elle afflige le pécheur pour tout le reste de sa vie, et que les chrétiens qui l'ont faite comme il faut, ne peuvent guère se réduire à la triste nécessité de la faire jamais de nouveau. Apprends par la réflexion du grand saint Augustin, que le Fils de Dieu n'a jamais guéri deux fois un même lépreux, ni deux fois rendu la vue à un même aveugle, ni ressuscité deux fois une même personne, pour nous faire comprendre, dit-il, par l'exemple de ces miracles corporels, qui n'étaient que la figure des spirituels, qu'un pénitent doit bien craindre la rechute, et que le Seigneur ne fait pas toujours si souvent qu'on le pense miracle sur miracle, pour convertir tant de fois un même pécheur.

Que conclurons-nous de tout ce discours? conclurons-nous qu'il vaut donc mieux s'éloigner des sacrements de l'Eglise, et ne s'en pas approcher si souvent, de peur de mettre son salut en danger par des profanations et par des sacriléges? A Dieu ne plaise que de tous ces principes solides que nous avons posés, nous en tirions une si fausse et si pernicieuse conséquence, comme si c'était un moyen pour nous sanctifier, que de renoncer aux moyens que le Fils de Dieu a établis pour notre sanctification, et et qu'il y eût plus de facilité à opérer son salut en négligeant les instruments qui doivent opérer notre salut, et sans lesquels il n'est pas possible, selon les lois ordinaires de la Providence, de faire notre sa-

lut ; voilà pourtant en quoi consiste le déréglement et la bizarrerie de l'esprit des hommes, toujours prêts à donner dans des extrémités vicieuses, au lieu de s'en tenir à ce juste milieu et à ce tempérament équitable qui est la place et la situation de la vérité et de la vertu. Les uns profanent les sacrements, et les autres les négligent ; les uns s'en approchent trop souvent eu égard à l'état indigne et à la disposition, où ils sont, et les autres ne s'en approchent point du tout. Les premiers attirés, disent-ils, par la douceur et l'efficacité du sacrement, les seconds rebutés par sa sainteté et par son élévation ; ceux-là donnant tout à une confiance téméraire et qui n'est pas œuvre de discernement et de respect ; ceux-ci déférant trop à un respect mal entendu, et qui n'est pas accompagné de confiance ; et ce qu'il y a de plus déplorable, les uns ne laissant pas de tendre à la même fin, et les autres réussissant également à entretenir leur impénitence, ou par cette fréquentation impie des sacrements ou par cet éloignement injuste des sacrements. Et moi je vous dis, chrétiens, que si vous voulez travailler sérieusement à votre salut, le seul parti que vous avez à prendre c'est de vous approcher souvent des sacrements, pourvu que vous ne vous en approchiez pas indignement. Et je dis outre cela que, presque le seul moyen de vous en approcher dignement, c'est de vous en approcher souvent, pourvu que vous soyez de bonne foi avec Dieu, et que cette fréquentation des sacrements se trouve soutenue par l'amendement de votre vie, et par des effets qui répondent de la vérité de votre conversion, et de la sincérité de vos intentions ; car enfin, mes chers auditeurs, s'approcher rarement des sacrements et s'en approcher dignement, sont deux choses impossibles à concilier ; vous prétendez ne vous approcher des sacrements de l'Eglise qu'une fois l'année, eh ! quelle apparence de vous maintenir si longtemps dans un état de sagesse et de grâce , sans vous unir au principe de la grâce! et sans éprouver bientôt, dans un sens mystérieux et moral, la vérité de ces paroles que disait autrefois le saint roi David : Mon cœur est devenu tout faible et tout languissant, parce que j'ai négligé de manger ce pain qui était destiné pour me fortifier et me faire vivre : *Et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.* (*Psal.* CI, 5.) Que dis-je ? n'est-il pas visible que la plupart de ceux qui s'approchent si rarement des sacrés mystères, ne diffèrent si longtemps à s'en approcher que pour avoir lieu de demeurer plus longtemps dans le crime et différeraient encore davantage, si le précepte de l'Eglise ne les engageait enfin, à faire quelques efforts faibles et souvent inutiles pour en sortir? En un mot, ou vos pénitences sont suivies d'amendement et de changement de vie, et alors qui pourrait vous empêcher de fréquenter les divins mystères, et seriez-vous assez cruels et assez injustes envers vous-mêmes, pour vous priver d'un secours si nécessaire et si essentiel ; ou vos pénitences sont toujours suivies de rechutes, et alors quelque rares que soient ces prétendues pénitences, ne voyez-vous pas évidemment que tout ce ce que j'ai dit contre ceux qui fréquentent les sacrements et commettent toujours les mêmes crimes retombe pareillement contre vous ? Encore une fois, rien de plus impie que de s'approcher souvent des sacrements, et de s'en approcher indignement ; rien de plus difficile et de plus contraire que de s'en approcher rarement et de s'en approcher dignement ; rien de plus nécessaire que de s'en approcher souvent et dignement tout à la fois. Prenons donc ce parti, mes chers frères, et si jusqu'à présent nous avons vécu dans le crime, commençons par demander au Seigneur avec larmes et avec gémissements, la grâce d'une véritable conversion. Détestons sérieusement le péché ; mettons-nous entre les mains de quelque ministre de l'Eglise sage et expérimenté, qui puisse juger sainement de nos maladies et de notre santé, et qui soit capable de nous conduire sûrement dans le chemin du salut ; faisons des fruits de pénitence, travaillons à nous rendre dignes de la fréquentation de ces divins mystères; enfin, hâtons-nous de chercher le Seigneur pendant qu'on le peut encore trouver, mais cherchons-le avec droiture et avec simplicité, et quand nous l'aurons trouvé, ne le perdons plus, mais possédons-le toujours ici par la grâce, pour nous mettre en état de le posséder éternellement par la gloire. Ainsi soit-il.

## SERMON IV.

### SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Et invenit in templo vendentes boves et oves et columbas, et omnes ejecit de templo, oves quoque et boves, et his qui vendebant columbas dixit : Auferte ista hinc, (*Joan.*, II, 14, 16.)

*Et il trouva dans le temple ceux qui vendaient des bœufs, des moutons et des colombes, et il les chassa tous du temple et en fit sortir lui-même les moutons et les bœufs, et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez tout cela d'ici.*

Cette colère, mes frères, dont le Fils de Dieu paraît aujourd'hui si animé dans le temple n'est pas seulement sainte et édifiante, elle est encore mystérieuse. Il châtie les profanateurs du temple, mais il rebute en même temps toutes les victimes qui étaient destinées aux sacrifices de la loi ancienne, *auferte ista hinc* « *otez tout cela d'ici*, » et par là, dit l'auteur de l'*Ouvrage imparfait* que plusieurs attribuent à saint Chrysostome, il nous fait entendre qu'à ces anciennes victimes et à ces anciens sacrifices il est près de substituer de nouveaux sacrifices et de nouvelles victimes ; que la grâce va accomplir et perfectionner la loi, que le Saint-Esprit va succéder aux colombes et que les hommes faisant mourir dans leur cœur les passions criminelles et les inclinations corrompues seront immolés désormais en la place de ces hosties matérielles et irraisonnables. Ainsi dit ce Père ; chasser du temple ceux qui vendaient des victimes pour les sacrifices; les châtier et les

reprendre, c'est proprement comme si le Fils de Dieu disait aux Juifs ce qu'il leur avait déjà tant dit par la bouche des prophètes : Je n'accepterai point vos boucs ni vos taureaux ; vos cérémonies et vos solemnités me sont en abomination ; immolez au Seigeur le sacrifice de louanges et lui rendez vos hommages et vos vœux, car il ne veut point d'offrandes; mais je veux de la piété et de la foi ; je ne veux plus d'hosties mais je veux des cœurs ou plutôt je veux que la foi soit l'offrande, que le cœur devienne l'hostie et que les hommes s'immolant d'une manière toute spirituelle soient eux-mêmes les sacificateurs et les victimes. Mais en quel lieu devons nous principalement nous acquitter de ce devoir, si ce n'est dans nos temples, et en quel temps si ce n'est quand Jésus-Christ se sacrifie lui-même sur l'autel et que nous assistons à son sacrifice? C'est, mes frères, de cette obligation de nous immoler nous-mêmes avec le Fils de Dieu et de la manière toute intérieure et toute sainte dont nous devons assister au sacrifice et contribuer à ce sacrifice, que j'ai pris dessein de vous entretenir aujourd'hui. Rien de plus capable, ce me semble d'intéresser votre piété et de mériter votre attention, puisqu'il s'agit d'une action si importante et si ordinaire tout à la fois ; c'est l'action la plus importante et la plus excellente de la vie, et l'Eglise et les païens mêmes en ont été si persuadés qu'ils ont appelé le sacrifice l'action par excellence, comme si l'homme n'était censé agir que lorsqu'il traite de sa religion avec Dieu et qu'il ne fût censé traiter de sa religion avec Dieu que quand il lui offre le sacrifice, qui en est l'acte le plus essentiel et le plus auguste. Mais c'est encore une des actions les plus ordinaires dans la religion que nous professons ; il n'est personne qui ne doive assister, et il n'en est guère qui n'assiste tous les jours au sacrifice de la messe. Quel désordre par conséquent si l'on s'acquitte mal de ce devoir et quel intérêt n'a-t-on pas de savoir bien faire ce que l on doit faire si souvent? Esprit-Saint, accordez-nous vos lumières et vos grâces pour cet effet, vous qui préparâtes la matière du sacrifice de la loi nouvelle dans le sein de la divine Marie, lorsqu'un ange lui dit comme nous allons faire : *Ave Maria.*

Comme la corruption et la lâcheté de l'homme le portent toujours à diminuer ses obligations, quand on dit aux chrétiens que le Fils de Dieu est venu abolir les sacrifices des Juifs et qu'il s'est substitué lui-même en la place de toutes les victimes de la loi ancienne, il leur est assez naturel et assez ordinaire de conclure de là qu'ils sont donc quittes de l'obligation du sacrifice, que s'il leur en reste encore quelques uns à offrir ce ne sont que des sacrifices imparfaits qui consistent en prières, en aumônes, en bonnes œuvres et dont la détermination particulière dépend assez de leur liberté et de leur choix; qu'au surplus Jésus-Christ se sacrifie lui-même pour eux, et, qu'assistant à son sacrifice, ils peuvent et doivent se décharger de toutes leurs dettes sur cette adorable victime qui, étant d'un prix infini, est plus que suffisante pour les acquitter pleinement envers la divinité. Aussi voyons-nous assez de chrétiens qui ont soin d'assister au sacrifice et même de faire offrir le sacrifice, mais à peine en voyons-nous qui, assistant au sacrifice de Jésus-Christ, songent à se sacrifier eux-mêmes, ou pour mieux dire qui soient persuadés que ce n'est que par le sacrifice de soi-même qu'on peut dignement assister et utilement participer au sacrifice de Jésus-Christ. Voilà, mes frères, la grande et solide vérité que je veux tâcher d'établir et de développer dans ce discours. Non, le Fils de Dieu sacrifié ne nous dispense pas de l'obligation du sacrifice, puisque son sacrifice au contraire nous impose l'obligation de nous sacrifier; le Fils de Dieu sacrifié ne laisse pas à notre choix la détermination du sacrifice, puisque c'est le sien au contraire qui doit déterminer la forme et la mesure du nôtre. Jésus-Christ immolé, première victime de notre sacrifice. Jésus-Christ immolé unique modèle de notre sacrifice en qualité de victime; je vous le répète, il s'immole pour nous et nous oblige à nous immoler avec lui; en qualité de modèle, il nous apprend à nous immoler comme lui : deux propositions qui feront tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le sacrifice que les hommes ont toujours tâché de s'approcher de la divinité et de se réconcilier avec la divinité ; mais ce n'était que par le sacrifice de la loi nouvelle qu'ils pouvaient obtenir ces grands et salutaires effets, une seule victime étant capable de leur procurer ce qu'ils auraient toujours attendu fort inutilement de toutes les autres. En effet, mes frères, si vous ôtez Jésus-Christ aux hommes, que seront à l'égard de Dieu toutes les victimes qui lui ont jamais été ou qui lui pourraient jamais être offertes? Que sont-elles même à notre égard ? des êtres mortels et périssables comme nous, des créatures autant ou plus imparfaites que nous. Or, qu'elle apparence que le pécheur puisse être réconcilié avec Dieu par un médiateur aussi coupable que lui, ou que l'homme pût être ramené à la divinité par une créature qui en serait aussi éloignée que lui? C'est donc pour cela que le Seigneur nous a donné son Fils unique, c'est pour cela que dans les projets de sa providence et de sa miséricorde éternelle, il a su préparer une victime capable d'honorer dignement toutes ses perfections et de satisfaire abondamment à tous nos besoins, c'est pour cela qu'il a placé comme dans une situation moyenne entre le ciel et la terre un homme-Dieu, qui tenant tout à la fois à notre nature et à la sienne, rassemble le ciel et la terre, réconcilie Dieu et les hommes en sa divine personne, gage commun et réciproque de l'amour du Seigneur et du nôtre, qu'il nous a donné et que nous lui rendons ; qui lui offre nos prières et qui nous communique ses bienfaits ; par lequel il ne dédaigne pas de se rap-

procher de nous, et par lequel il nous est facile de nous réunir à lui. Avant cela, disait l'apôtre saint Paul aux premiers chrétiens : Vous étiez loin de la Divinité : *Eratis enim longe* (*Ephes.*, II, 13), car, quelle plus grande distance que d'une créature à un Dieu et d'une créature coupable à un Dieu juste et irrité; *Sed facti estis prope in sanguine Christi*, « *mais vous êtes devenus proches dans le sang de Jésus-Christ.* » (*Ibid.*) Sans cela que nous servirait-il de connaître Dieu puisqu'il nous serait inaccessible, et quelle consolation de savoir le terme quand on ne sait point de voie pour y arriver?

De ce principe, mes frères, il en résulte que personne n'a jamais approché de Dieu que par Jésus-Christ, que nulle créature n'a jamais pu apaiser la Divinité que par le sacrifice de Jésus-Christ, ce qui fait avancer au grand saint Augustin une proposition dont il ne sera pas difficile de vous faire convenir, qu'à parler proprement et exactement il n'y a jamais eu de véritable sacrifice que celui-ci, tous les autres ne pouvant être appelés des sacrifices qu'autant qu'ils participent à celui-ci ou qu'ils ont quelque rapport ou quelque liaison avec celui-ci. En effet, le disciple bien aimé étant entré dans la céleste Jérusalem et dans le temple de la gloire des bienheureux, il n'y voit qu'un seul autel et qu'une seule victime. J'ai vu, dit-il, un agneau vivant, mais ayant des apparences de mort. Or, c'est cet innocent agneau dès l'origine du monde qui est venu effacer les péchés du monde : *Agnus occisus ab origine mundi* (*Apoc.*, XIII, 8), c'est-à-dire toujours présent et dans le temps et dans l'éternité aux yeux de Dieu ; au mérite et à la mort duquel il a toujours accordé et accordera toujours toutes les grâces qu'il a jamais faites et qu'il fera jamais aux hommes.

Et pour mieux comprendre cette vérité capitale de notre religion, il n'y a, dit saint Augustin, qu'à bien distinguer ces quatre choses : l'oblation du sacrifice, la prédiction et les figures du sacrifice, l'imitation et les fausses copies du sacrifice, la continuation et la mémoire du sacrifice. L'oblation du sacrifice de l'Agneau s'est faite sur l'autel de la croix, où le Fils de Dieu a versé son sang et a été immolé en odeur de suavité à son divin Père. C'est à cette unique oblation que se rapportaient toutes les oblations et tous les sacrifices de la loi ancienne, qui n'en étaient que les prédictions et les figures ; sacrifices que le précepte de Dieu avait multipliés à l'infini, parce qu'il en fallait une infinité pour expliquer les différents caractères et les vertus infinies de celui-ci. Pour ce qui est des sacrifices des païens, ils ne doivent être regardés que comme de fausses imitations du sacrifice de notre religion, inspirées par cet ange superbe et apostat qui avait autrefois prétendu usurper le trône de Dieu, et fait encore depuis tous ses efforts pour usurper son autel et pour s'attribuer le souverain culte qui lui est dû. Il n'y a donc jamais eu que le sacrifice de la croix qui ait dû passer pour un véritable sacrifice. Celui de nos autels n'en est pas un autre, il n'en est que la continuation et la mémoire; faites ceci en mémoire de moi, dit le Fils de Dieu à ses apôtres; et l'apôtre saint Paul ajoute : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur.* (I *Cor.*, XI, 26.) Ici, mes frères, il me souvient de ce que Moïse disait au peuple d'Israël en l'instruisant sur les cérémonies et sur les préceptes de la loi. Quand donc, lui disait-il, on vous demandera que signifient ces témoignages et ces cérémonies : *Quid sibi volunt testimonia hæc et cærimoniæ?* (*Deut.*, VI, 20) vous répondrez : Nous étions esclaves de Pharaon, et le Seigneur nous ayant tirés d'une manière merveilleuse et inouïe du pays et de la puissance de ce tyran, il nous a ordonné d'en user ainsi pour célébrer à jamais la mémoire de notre délivrance et le pouvoir de notre divin libérateur : *Servi eramus Pharaonis et eduxit nos Dominus de Ægypto in manu forti, præcepitque nobis ut faciamus omnia legitima hæc.* (*Ibid.*, 21-24.) N'en puis-je pas dire autant en ce qui regarde nos secrets mystères ? Si l'on nous demande: que signifient ces cérémonies, que veut dire cet autel, cette oblation, ce corps d'un côté et ce sang de l'autre? Nous étions esclaves du démon, et le Fils unique du Très-Haut nous ayant tirés par l'effusion de son propre sang de cette dure captivité, il nous a commandé d'observer ces cérémonies pour célébrer à jamais le bienfait de notre Rédemption et l'excès de ses infinies miséricordes. Oh! que l'hérétique ne dise donc pas que le sacrifice de l'Eucharistie déshonore le sacrifice de la croix, comme s'il n'avait pas été suffisant pour nous réconcilier avec Dieu. Bien loin de le déshonorer, il n'a été institué que pour l'honorer et le faire honorer par tous les chrétiens.

Bien loin de supposer que le sacrifice de la croix n'ait été que d'une valeur limitée, il fait voir évidemment que le mérite de ce sacrifice n'a point de bornes ; car quelle plus grande preuve que le prix d'une victime et d'un sacrifice est infini, que d'offrir tous les jours cette même victime, que d'appliquer tous les jours les fruits de ce sacrifice sans crainte d'en voir jamais la fin ni que la valeur de cette victime et de ce sacrifice ne s'épuisent. En quoi, mes frères, il est nécessaire de faire remarquer une belle différence entre les sacrifices de la loi ancienne et le sacrifice de la nouvelle; car, ce qui faisait voir l'insuffisance des sacrifices de la loi ancienne, c'est que les Lévites, si vous y prenez garde, en offraient tous les jours de différents et de nouveaux, témoignant ainsi qu'ils eussent bien voulu obtenir, par cette multiplicité d'hosties qui se succédaient les unes aux autres, ce qu'une seule n'était pas capable de mériter. Mais le Fils de Dieu, dit l'apôtre saint Paul, n'a jamais offert qu'un sacrifice; et par ce sacrifice, dont la valeur est infinie et dont le mérite dure toujours, il a obtenu pour tous les pécheurs une abolition entière et une réconciliation

éternelle : *Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos.* (*Hebr.*, X, 12, 14.) Or c'est cette même victime et ce même sacrifice que nous offrons incessamment au Seigneur, et que nous lui remettons tous les jours devant les yeux. Ah! disait excellemment saint Gaudence, évêque de Brescia, en parlant de l'agneau pascal: Chaque famille parmi les Juifs offrait un agneau différent, et on recommençait tous les ans à en offrir de nouveaux. Mais dans l'Eglise de Jésus-Christ, il n'y a qu'un seul agneau qui suffit pour tous, c'est le même qui a été immolé sur la croix et qui est immolé sur l'autel; celui que les premiers chrétiens offraient est celui que nous offrons aujourd'hui, c'est le même qui est offert par tous les peuples et dans tous les temples de l'univers, toujours immolé et toujours vivant, inépuisable dans sa valeur comme il est immortel dans sa durée.

Voilà, mes frères, les grandes idées que le chrétien doit avoir du sacrifice de Jésus-Christ; voilà les grands principes de religion dont il se doit remplir quand il vient dans nos temples assister à ce sacrifice et s'acquitter de ce devoir si auguste, si essentiel et si important. Quelle affaire se traite sur cet autel? car c'est ainsi qu'il se doit parler secrètement à lui-même ; quel ouvrage s'y accomplit? quelle victime s'y immole? quelle alliance s'y contracte? C'est la grande affaire de tous les siècles, c'est ce grand ouvrage de la rédemption du genre humain que tant de rois et de prophètes avaient souhaité de voir, et qui nous a été réservé par les soins d'une miséricorde officieuse. C'est cette adorable victime sans laquelle nulle créature n'a jamais obtenu rien, avec laquelle nous sommes bien sûrs d'obtenir tout, n'y ayant point d'autre nom dans le ciel ni sur la terre par lequel nous puissions être sauvés. C'est en un mot, l'alliance de Dieu et des hommes qui se renouvelle. Jésus-Christ, faisant encore couler sur nos autels ce même sang qu'il a répandu sur le Calvaire, en sorte que les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux, devenus présents par eux-mêmes à ce grand œuvre de la réconciliation des hommes, chacun tâche d'en remporter la part qui lui doit échéoir et qu'il peut espérer à la Rédemption de Jésus-Christ. Heureux si nous savons profiter de ces avantages et si nous remplissons, de notre côté, les conditions de l'alliance que le Fils de Dieu est tenu de nous faire contracter avec le Seigneur.

Loin d'ici ces esprits aveugles et corrompus qui, par une erreur extravagante dans la spéculation, mais qui n'est que trop commune, dans la pratique, se persuadent que Jésus-Christ ayant satisfait pour eux, il ne leur reste plus rien à faire pour leur salut, et par un abus sacrilége de ses mérites infinis, non contents de mettre leur confiance en lui, fondent secrètement sur lui leur présomption, leur lâcheté et leur impénitence, comme si le Fils de Dieu n'était monté sur la croix que pour se rendre le protecteur de nos crimes, et qu'au lieu de les détruire par la grâce il fût venu les fomenter par l'impunité.

Jésus-Christ, immolé sur la croix, sur nos autels, n'est pas seulement la victime de notre réconciliation, mais il doit encore être regardé comme le signe de ce sacrifice spirituel et invisible que tous les chrétiens sont obligés d'offrir intérieurement au Seigneur ; appliquez-vous à cette pensée.

Comme il n'y a rien dans le monde naturel de meilleur ni de plus parfait que l'homme, et qu'il n'y a rien dans l'homme de meilleur que son esprit et sa volonté, ce sont sans doute les premières et les principales victimes que Dieu, dès le commencement du monde, avait voulu qui lui fussent offertes. Tous les sacrifices extérieurs n'ont jamais été dans son intention que les signes visibles de ce sacrifice intérieur et invisible, à peu près, dit le grand Augustin, comme les paroles qu'on prononce sont les signes des choses qu'on pense ; et c'est pour cela, dit-il ensuite, qu'on n'a jamais pu, sans impiété et sans idolâtrie, offrir à d'autres qu'au Souverain Etre même le sacrifice extérieur, parce qu'étant la marque de ce dévouement absolu par lequel la créature raisonnable se consacre à la Divinité, il ne faut par conséquent accorder l'un qu'à celui qui a droit de prétendre à l'autre, et l'on ne doit immoler des hosties matérielles qu'à cet être adorable dont nous devons être, en esprit, le sacrifice et les victimes. Les Juifs ne comprenaient point cette obligation, ou, s'ils ne manquaient pas à la comprendre, du moins manquaient-ils beaucoup à s'en acquitter; car, n'est-ce pas ce qui faisait le sujet le plus ordinaire des reproches que le Seigneur avait coutume de leur adresser par la bouche de ses prophètes. « Eh! à quoi bon toutes ces victimes, leur disait-il? pourquoi vous obstiner à m'offrir des sacrifices? en vain, voulez-vous que je mange la chair de vos taureaux ou que j'en boive le sang. Songez, songez à vous purifier de vos iniquités; cessez de faire le mal, commencez à faire le bien ; immolez au Seigneur le sacrifice de louange et portez vers lui vos désirs, vos affections et vos cœurs. » (*Psal.* XLIX, 9-15.) Or, mes frères, vous êtes trop éclairés en ce qui regarde notre religion, pour vous persuader que cette obligation ait cessé par la venue du Messie, et pour ne pas savoir, au contraire, que c'était à la loi de l'Evangile qu'il était réservé d'offrir le sacrifice du cœur.

« Femme,» disait le Fils de Dieu à la Samaritaine, « voici le temps que l'on ne sacrifiera plus ni dans le temple de Salomon, ni sur la montagne où vos pères ont adoré, mais où les vrais adorateurs adoreront, c'est-à-dire, comme l'expliquent les Pères, sacrifieront en esprit et en vérité. » (*Joan.*, IV, 21.) Et, n'est-ce pas dans ce même esprit, que toutes les Ecritures du Nouveau Testament nous remettent si souvent de-

vant les yeux l'obligation de ce sacrifice spirituel, nous disant tantôt que nous sommes les temples du Dieu vivant : *Vos estis templum Dei vivi* (II *Cor.*, VI, 16); tantôt que tous les chrétiens se doivent considérer eux-mêmes comme une nation sainte et comme un sacerdoce royal : *Gens sancta, regale sacerdotium* (I *Petr.*, II, 9); tantôt qu'il faut nous immoler comme des hosties vivantes : *Hostiam viventem.* (*Rom.*, XII, 1.) L'Ecriture nous dit que nous sommes les temples du Dieu vivant, pour nous faire entendre que ce n'est pas seulement dans ces temples matériels et inanimés, mais que c'est dans nous-mêmes que se doit faire la cérémonie de notre sacrifice. Elle nous dit ensuite que les chrétiens sont une nation sainte et un sacerdoce royal, pour nous insinuer qu'en ce qui regarde cette obligation, nous ne devons pas nous en rapporter à ceux qui pourraient offrir des sacrifices pour nous, mais qu'en un certain sens chaque chrétien doit être lui-même le prêtre de son sacrifice. En un mot, elle ajoute qu'il faut être des hosties vivantes, pour apprendre qu'il ne faut pas se contenter d'offrir au Seigneur des victimes étrangères, en sorte que le chrétien, ne donnant à Dieu que ce qui est hors de soi, se garde soi-même pour soi; mais qu'étant les temples et les sacrificateurs, il est d'un devoir indispensable que nous soyons aussi les victimes.

Or, en quel lieu ou en quel temps, ainsi que je vous l'ai déjà dit, le chrétien s'acquittera-t-il de ce grand devoir, si ce n'est au pied des autels, et dans ces moments précieux où le Fils de Dieu s'immole lui-même pour nous et nous donne, dans sa personne, l'exemple d'un sacrifice tout invisible, tout spirituel et tout intérieur? Les sacrifices des Juifs étaient trop extérieurs et leur donnaient lieu de répandre toute leur religion au dehors, mais le sacrifice de l'Eucharistie, mystère de foi, nous fait rentrer en nous-mêmes et nous excite à faire intérieurement en nous mêmes tout ce que la religion nous apprend que le Fils de Dieu fait en lui.

Ainsi l'avait prédit le prophète Malachie, que cet Ange du Testament, que les Juifs cherchaient et attendaient depuis si longtemps, viendrait enfin dans son temple, qu'alors le sacrifice de Juda plairait infiniment au Seigneur : *Et placebit Domino sacrificium Juda* (*Malac.*, III, 4), et qu'en même temps il y aurait des sacrificateurs qui lui offriraient des sacrifices de justice: *Et erunt offerentes Domino sacrificia in justitia.* (*Ibid.*, 3.) Il parle d'un seul sacrifice, et néanmoins il parle de plusieurs sacrifices. Il parle d'un seul sacrifice qui est le sacrifice de Jésus-Christ plus agréable au Seigneur que tous ceux qui lui ont jamais été ou qui lui pourraient jamais être offerts; mais il parle de plusieurs sacrifices, sacrifices de justice que les chrétiens devaient offrir au Seigneur, en immolant leurs passions et leurs inclinations corrompues; mais sacrifices qui se réunissent à ce seul et incomparable sacrifice, lorsque les chrétiens, assistant au sacrifice de Jésus-Christ, y viennent donner publiquement au Seigneur des témoignages sincères de leur dépendance, de leur soumission et de leur amour, s'immolant avec ce divin Messie qui s'immole lui-même pour eux.

En effet dit le grand Augustin, le Fils de Dieu immolé dans l'eucharistie, n'est pas seulement la victime de notre sacrifice et le signe de notre sacrifice, mais il y doit encore être regardé comme la première et la plus excellente portion du sacrifice que tous les chrétiens doivent offrir, et pour entendre ce grand mystère, il n'y a qu'à nous souvenir de deux belles qualités que l'apôtre saint Paul donne à Jésus-Christ. Il l'appelle le premier né de toute créature: *Primogenitus omnis creaturæ* (*Coloss.*, I, 15) et en un autre endroit il dit que le Père céleste l'a établi chef de toute l'Eglise : *Ipsum posuit caput super omnem Ecclesiam.* (*Eph.*, I, 22.) Jésus-Christ, premier-né de toute créature s'offre lui-même sur l'autel et en s'offrant lui-même, il offre toutes les créatures avec lui. Semblable, dit saint Chrysostome, à ces premiers-nés de l'ancienne loi qui avaient droit d'offrir le sacrifice pour tous ceux qui étaient nés après eux. Il n'en est donc pas ici comme d'une personne particulière qui ne parlerait que pour soi, qui ne sacrifierait que pour soi. Jésus-Christ, produit avant tous les êtres, Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble et rassemblant par conséquent en son adorable personne toute la différence des êtres, Jésus-Christ, en un mot à la tête de tous les êtres, parle pour tous les êtres, sacrifie pour tous les êtres et sacrifie même tous les êtres. De sorte, Messieurs, qu'en nous sacrifiant avec lui, nous ne faisons pour ainsi dire, que ratifier ce que Jésus-Christ a fait pour nous, entrant par un consentement particulier et volontaire dans cette offrande générale, dans laquelle il ne peut tenir qu'à nous que nous ne soyons compris.

Mais il y a quelque chose de plus particulier pour tous les chrétiens, car Jésus-Christ étant le chef de son Eglise, et tous les chrétiens étant ses membres, c'est l'intention du Seigneur dit le grand Augustin, que de ce chef et de ces membres réunis, il ne s'en fasse au pied des autels qu'un seul corps et qu'une même offrande. Le Fils de Dieu s'est offert lui-même sur le Calvaire pour son Eglise, mais cette Eglise qui ne faisait que de naître, n'était pas encore en état ni d'offrir ni d'y être offerte. C'est donc proprement dans nos temples que se consomme le sacrifice de Jésus-Christ, c'est dans nos temples que Jésus-Christ offrant son Eglise, s'offre lui-même avec elle et que l'Eglise offrant Jésus-Christ, s'offre elle-même avec lui. C'est dans nos temples que s'accomplit cette belle parole de l'apôtre saint Paul, qui dit que le Fils de Dieu n'a répandu son sang que pour purifier un peuple qu'il avait dessein d'offrir à son Père et pour le rendre digne d'être

offert et d'être accepté: *Ut mundaret populum acceptabilem* (*Tit.*, II, 14); et cet autre de l'apôtre saint Pierre qui dit que le Fils de Dieu n'a souffert que pour nous mettre en état d'être présentés à Dieu comme des victimes après nous y avoir préparés par la mortification du corps et par la vie et la consécration de l'esprit: *Ut nos offerret Deo mortificatos quidem carne, vivificatos autem spiritu* (I *Petr.*, III, 18); si bien, Messieurs que le Fils de Dieu ayant prononcé, par la bouche du prêtre ces paroles efficaces sur le pain qui est consacré : *Hoc est corpus meum :* « *Ceci et mon corps* (*Matth.*, XXVI, 26), » on peut dire qu'il en étend la signification sur tous les fidèles, comme s'il disait en parlant de tout le peuple qui assiste au sacrifice; ceci est encore mon corps composé de tous les chrétiens qui sont mes membres, ceci est mon corps, vivant de ma vie, animé de mon esprit et nourri de ma propre substance; ceci est mon corps mystique que j'unis par ce sacrement à mon corps naturel comme un corps qui doit tenir à son chef pour ne faire plus de tous les deux qu'un seul tout et un même sacrifice. Quelle consolation pour un chrétien! mais en même temps quelle obligation. Quelle consolation, puisqu'étant unis à Jésus-Christ nous ne faisons plus qu'une même chose avec lui et ne saurions manquer de participer à sa sainteté, à sa force, à sa grandeur; à sa sainteté malgré nos péchés, à sa force malgré nos infirmités, à sa grandeur malgré notre indignité et notre bassesse; bien sûrs de tout obtenir de Dieu et ne craignant plus qu'il nous refuse rien pourvu que nous joignions seulement notre attention au sacrifice de Jésus-Christ, nos prières à ses mérites, notre foi à son sang, notre fidélité à ses grâces, nos esprits à son esprit, nos cœurs à son cœur et tout ce que nous sommes à tout ce qu'il est. Mais quelle obligation? puisque pour être uni à ce divin chef il faut avoir quelque sorte de proportion avec lui; des membres qui n'ont pas de proportion avec le chef, n'étant pas capables, dit saint Chrysostome, de comparer un corps avec le chef si ce n'est un corps monstrueux et tel que le corps de Jésus-Christ ne peut pas être. Or quelle conformité avons-nous avec le Fils de Dieu lorsque nous assistons à son sacrifice, ou plutôt quelle contrariété n'y a-t-il pas entre lui et nous? Quelle consolation néanmoins lorsqu'un chrétien qui assiste au sacrifice de la messe, se sentant en la présence de son Dieu, accablé de confusion et de crimes, embarrassé, pour ainsi dire, de la grandeur de Dieu et de son propre néant, de la justice de Dieu et de ses propres désordres, de la bonté dont Dieu lui a donné tant de marques et de la malice et des ingratitudes qui viennent en foule se représenter à sa mémoire, il peut tout d'un coup ranimer son courage et relever ses espérances, en disant seulement au Père éternel avec le prophète : *Respice in faciem Christi tui.* (*Psal.* LXXXIII, 10.) Père adorable, jetez les yeux sur la face et sur la personne de votre Christ, car si je n'étais pas soutenu par ses mérites et par sa présence, quelle témérité serait-ce à moi de me présenter devant vous et que pourrais-je attendre de vous, que de funestes effets de cette colère que j'ai tant et tant de fois provoquée? Le voilà, ce Fils bien-aimé, le seul objet de vos complaisances, qui par l'effet d'une miséricorde infinie, prie pour moi, satisfait pour moi et vous représente qu'il a souffert les douleurs les plus cruelles pour moi; qui par les liens d'une charité admirable m'unit à lui, me justifie en lui et me confond heureusement avec lui; ne me regardez donc pas sans lui et ne me séparez pas d'avec lui. Si vous considérez les outrages que je vous ai faits, considérez l'honneur et la gloire qu'il vous rend. Si vous voyez mes révoltes, voyez ses abaissements. Si vous méprisez mon indignité et ma bassesse, envisagez sa dignité et sa grandeur. Si vous pesez l'énormité de mes fautes, pesez le prix et la valeur de son sang. Si vous jetez les yeux sur les déréglements de ma vie, jetez-les en même temps sur les mérites et sur la cruauté de sa mort; car enfin tous les pécheurs ensemble ne sauraient vous ôter autant de gloire qu'il vous en donne, et je puis dire que dans ce sacrifice il fait pour moi bien plus que je n'ai jamais fait contre vous: *Respice, respice in faciem Christi tui.*

Mais quelle obligation, mes chers auditeurs, quand nous venons à faire réflexion que pour profiter de ces mérites, de ces humiliations, de ces douleurs, de cette mort et de ce sacrifice de Jésus-Christ, il est indispensablement nécessaire d'entrer dans les saintes dispositions de Jésus-Christ, de coopérer à ses mérites, de pratiquer ses humiliations, de porter en nous les sacrés caractères de sa mort et de ses douleurs, en un mot, de mourir après lui et de nous sacrifier avec lui; et que le Père éternel, nous adressant les mêmes paroles que nous lui avons adressées, a droit de nous dire, de son côté, par un équitable retour : *Respice, respice in faciem Christi tui.* Ah! chrétien, jette, jette toi-même les yeux sur l'exemple et sur la personne de ton Christ; si tu veux que je le regarde comme ton médiateur, regarde-le donc comme ton modèle; si tu veux que son innocence me fasse oublier tes crimes, déteste donc tes crimes et te revets de son innocence; si tu veux que je te pardonne pour l'amour de lui, travaille donc à me satisfaire comme lui. En effet, Messieurs, le sacrifice que Jésus-Christ offre nous détermine la forme et la mesure de celui que nous devons offrir. Il en est la première victime, mais il en doit être encore l'exemplaire et le modèle, et c'est ce que je dois vous faire voir dans la deuxième partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Comme toutes les actions du Fils de Dieu doivent être la règle des nôtres et que d'ailleurs son sang et le nôtre ne doivent être

que les différentes portions d'un seul et unique sacrifice, il s'ensuit évidemment que pour bien savoir ce que nous devons faire au pied de l'autel, il n'y a qu'à bien étudier tout ce que Jésus-Christ fait sur l'autel et de quelle nature est le sacrifice qu'il y offre; à quoi le grand saint Léon nous répond, d'abord en général que comme tous les autres sacrifices représentaient celui-là, celui-là représente aussi tous les autres; il est lui seul de la nature de tous les autres. Mais saint Thomas nous explique ceci plus en détail. Il y a, dit-il, quatre perfections en Dieu qui exigent principalement le sacrifice : sa grandeur, sa justice, sa miséricorde et sa bonté ; car dans tous les sacrifices que les hommes doivent offrir, ils ne peuvent se proposer que ces quatre fins : de reconnaître la grandeur de Dieu, ou d'apaiser sa justice, ou de remercier sa bonté et sa miséricorde, ou d'en obtenir de nouvelles grâces, de nouveaux bienfaits. Et en effet, toutes les différentes hosties de la loi ancienne se rapportaient à ces quatre chefs; car l'holocauste où toute la victime était consumée, tendait à reconnaître la grandeur de l'être de Dieu par le néant où cette victime était réduite. L'hostie propitiatoire était offerte à la justice divine pour le péché, et les deux dernières, qui s'appelaient hosties pacifiques, honoraient la bonté et la miséricorde de Dieu, puisqu'elles lui étaient offertes, l'une pour le remercier de ses dons et l'autre pour en impétrer de nouveaux. Et c'est, dit saint Thomas, sous ces différentes idées que nous pouvons considérer Jésus-Christ dans son sacrifice, puisqu'il s'offre tout d'un coup au Père éternel et comme holocauste pour reconnaître sa grandeur, et comme hostie propitiatoire pour apaiser sa justice, et comme hostie pacifique pour remercier et pour attirer sa bonté et sa miséricorde. Voilà, mes frères, ce que Jésus-Christ immolé fait sur l'autel et ce que nous devons tâcher de faire avec quelque sorte de proportion comme lui. Je m'arrête principalement aux deux premières considérations et commence par la grandeur de Dieu et par l'holocauste qui lui est offert.

Le propre de l'holocauste est donc d'honorer le souverain être de Dieu et sa souveraine indépendance, en témoignant, par la destruction et l'anéantissement de la victime, que Dieu est par excellence celui qui est : *Ego sum qui sum* (*Exod.*, III, 14); et que *toutes les nations sont devant lui comme si elles n'étaient pas : « Omnes gentes coram illo quasi non sint.»* (*Isa.*, XL, 17.) En effet, Dieu existe par lui-même et la créature n'existe que par emprunt; Dieu est la source de l'être, le centre de l'être, le propriétaire de l'être, et la créature n'est d'elle-même que néant, retourne d'elle-même dans le néant, n'a rien qui soit proprement à elle que le néant. Si donc nous voulons offrir à Dieu quelque chose qui soit à nous, il faut lui offrir le néant. Il nous donne l'être, mais nous ne saurions lui rendre que le néant. Et parce que la créature n'a pas même le pouvoir d'anéantir ce qui est, comme elle n'a pas celui de produire ce qui n'est pas, c'est pour cela que les hommes voulant au moins détruire la victime autant qu'il leur était possible de la détruire, ont toujours employé le feu comme le plus actif des êtres d'ici-bas; en sorte que cette victime étant réduite en cendres et n'étant plus ce qu'elle était, rendait au moins par cette espèce de destruction un témoignage public et solennel à cet être indépendant et immortel, que rien ne peut détruire et qui ne peut jamais cesser d'être ce qu'il est. Mais quoi! disait le prophète Isaïe, quand on couperait aujourd'hui toutes les forêts et que, ne faisant qu'un bûcher de toute la terre, on y brûlerait tous les animaux de l'univers, de quel prix serait un tel holocauste aux yeux du Dieu que nous adorons, et quelle proportion pourrait avoir un pareil hommage avec ses perfections infinies? Il fallait donc, mes frères, au Seigneur, un holocauste d'une autre espèce et une victime d'une autre nature; il fallait qu'un Dieu même s'anéantît et s'immolât. Or, c'est ce que le Fils de Dieu est venu faire dans la loi nouvelle : *Exinanivit semetipsum : « Il s'est anéanti lui-même.»* (*Philip.*, II, 7.) Voilà, chrétiens, le grand mystère de notre religion; le néant d'un Dieu honore l'être d'un Dieu. C'est sur la croix que Jésus-Christ a commencé ce sacrifice, mais c'est sur l'autel qu'il le consomme, et comme il y avait dans le temple deux différents autels, l'autel des victimes où les animaux étaient égorgés, et l'autel des holocaustes où ces victimes étaient brûlées et réduites en cendres, c'est sur la croix comme sur l'autel des victimes que le Fils de Dieu a répandu son sang; mais c'est sur l'autel des holocaustes qu'il se consume pour la gloire du Seigneur, y brûlant de ce feu sacré qui le dévore, je veux dire de ce parfait amour par lequel il s'offre éternellement à son divin Père toujours vivant et toujours sous des apparences de mort; toujours vivant pour offrir, toujours mourant pour être offert; ne voulant pas sur cet autel ni jouir tout à fait de l'être parce qu'il ôterait à son Père la gloire de son anéantissement, ni tomber tout à fait dans le néant, parce qu'il ôterait à son Père la gloire qu'il lui procure par le bon usage de l'être; mais se balançant lui-même, pour ainsi dire, entre l'être et le néant, se donnant à l'un sans s'ôter à l'autre, et honorant tout d'un coup le Père éternel par tous les deux.

Voilà un sacrifice qui vous paraît sans doute bien élevé, mais il ne laisse pas d'être à la portée de votre imitation; car il faut offrir un parfait holocauste comme Jésus-Christ, s'anéantir comme Jésus-Christ, être consumé par un feu sacré comme Jésus-Christ. Parlons sans figure, mes frères, il faut entrer dans les sentiments d'une profonde humilité, et c'est en cela que doit consister votre anéantissement; il faut aimer le Seigneur par-dessus toutes choses, et c'est

cet amour et cette charité fervente qu'on peut regarder en tout comme le feu qui doit brûler la victime et achever l'holocauste.

Je dis en premier lieu qu'il faut commencer par s'humilier et s'anéantir devant le Seigneur. Grands de la terre quand vous venez assister au sacrifice de la messe, songez que vous venez rendre vos hommages à une grandeur infinie; apprenez de Jésus-Christ immolé que plus vous êtes grands, plus vous vous devez à l'humilité. Il est plus grand, mais il est en même temps plus humble que vous ne sauriez jamais le devenir, élevez-vous tant qu'il vous plaira, vous ne monterez jamais si haut; humiliez-vous tant que vous pourrez, vous ne descendrez jamais si bas. Cependant, quand vous assistez au sacrifice, peut-on dire que vous vous acquittiez comme il faut de ce devoir si essentiel à la créature, et qui consiste à donner à Dieu des témoignages de votre dépendance et à lui faire un aveu sincère de votre néant? Car si vous êtes dans les sentiments où vous devez être sur ce sujet, pourquoi cette difficulté à vous occuper des pensées d'humiliation que la religion vous suggère ; pourquoi cette facilité a vous occuper de vous-mêmes et de vos prétendus avantages, vous regardant toujours par les endroits qui vous mettent au-dessus des autres et jamais par ceux qui vous sont communs avec les autres, et pensant jusques au pied des autels, presque toujours à ce que vous êtes à l'égard des hommes et presque jamais à ce que vous êtes à l'égard de Dieu; pourquoi toute cette affectation d'une pompe et d'une prééminence profane, ne pouvant en rien vous mettre sur le pied des âmes fidèles, cherchant à vous distinguer jusque dans les actes de la religion que vous professez, et voulant ainsi donner à votre humilité même le caractère de votre orgueil. Ah ! défaites-vous, quand ce ne serait que pour un moment, de ce luxe qui vous environne, de ce faste qui vous éblouit, de cette vanité qui vous trompe, de cette flatterie qui vous séduit, de ces qualités qui vous parent, de tous ces avantages qui sont peut-être en vous, mais qui ne sont point à vous. En un mot, rendez-vous vous-même à vous-même et alors vous découvrirez vos misères et vos faiblesses, vos crimes et vos défauts ; et alors ayant dépouillé ce néant déguisé de toutes les apparences dont il était revêtu, vous le retrouverez tel qu'il est, et pour vous acquitter envers le Seigneur, vous lui rendrez dignités et prérogatives, et ces avantages comme des biens qui sont à lui, et vous lui offrirez votre néant comme la seule chose qui soit à vous. En vérité, disait le grand Augustin, en parlant de l'incarnation du Fils de Dieu, qui est venu guérir notre orgueil par le mérite de ses humiliations, c'est une grande miséricorde qu'un Dieu humble, mais c'est une grande misère qu'un homme superbe : *Magna misericordia Deus humilis, magna miseria homo superbus;* mais hélas, mes chers auditeurs, que ces deux prodiges dont l'un devait détruire l'autre, se rencontrent encore souvent dans nos temples, lorsqu'au même temps que le Fils de Dieu s'anéantit sur l'autel, le chrétien superbe se remplit d'orgueil au pied de l'autel ! Quel spectacle aux yeux du Père éternel, quand il voit d'un côté ce Dieu humble, et de l'autre cet homme superbe; d'un côté ce Dieu humilié pour expier l'orgueil de ce chrétien, et de l'autre ce chrétien moins soumis et plus indépendant que jamais ; d'un côté un Dieu qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, et qui renouvelle encore dans son sacrifice la mémoire et les témoignages de son obéissance, et de l'autre ce chrétien qui secoue le joug de l'Evangile, et qui se révolte contre toutes les lois et toutes les volontés du Tout-Puissant. Quel renversement quand ce Dieu de gloire devant qui les choses qui sont comme si elles n'étaient pas, voit ce pécheur qui n'est rien et qui affecte de paraître quelque chose, pendant que cet auguste médiateur qui possède la plénitude de l'être, emploie sa puissance et fait des miracles pour honorer la Divinité par son néant. Ah ! mes frères, si nous avions un peu de foi, en viendrons-nous jusqu'à de pareils excès, assisterions-nous aux redoutables mystères autrement que dans des pensées et des vues continuelles de nos misères, de nos faiblesses, de notre néant, de nos crimes, de notre dépendance, et nous mettrions-nous dans un état tel que l'humilité du Fils de Dieu, dans son sacrifice, aulieu d'être le remède de notre orgueil en devienne la plus terrible et la plus inévitable condamnation ?

Il faut donc que l'humilité nous anéantisse, mais il faut, en même temps que le feu de la charité nous consume. *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme, de toutes tes forces.* Voilà, mes frères, le grand précepte, voilà le premier précepte, voilà le seul précepte et la loi ; c'est le grand précepte et tous les autres ne sont que des conséquences de celui-ci; c'est le seul précepte et tous les autres se trouvent renfermés dans celui-ci ; mais si c'est le grand précepte, le premier précepte, le seul précepte que le Seigneur nous a fait, c'est aussi le don, le grand don, le premier don, le seul don que nous lui pouvons faire et le don général et parfait véritablement digne de lui et dans lequel tous les autres dons se trouvent compris. C'est un don que nous faisons au Seigneur, et quoiqu'il soit vrai que le Seigneur a un souverain empire sur nous et que tout ce qui appartient à la créature est toujours bien plus à lui qu'à elle-même, il est vrai, pourtant, que le Seigneur a mis l'homme, comme parle l'Ecriture, en la main de son conseil. Il n'y a que la liberté de l'homme, dit Tertullien, qui balance l'empire de Dieu et qui semble donner quelque li u de douter si Dieu a un domaine absolu sur tous les êtres : *Sola hominis libertas dominium Dei reddit ambiguum.* Il dépend donc de nous de donner

notre amour à Dieu et il nous le demande comme un don : *Mon fils, donne moi ton cœur :* « *Fili, præbe mihi cor tuum.* (*Prov.*, XXIII, 20.) C'est le grand don, car mes frères, qu'avons-nous de plus précieux que notre amour, et ne savons-nous pas que les hommes mêmes ne comptent pour rien tous les autres dons si nous leur refusons celui-ci ? C'est le premier don, car on ne donne jamais rien qu'à ceux qu'on aime et à cause qu'on les aime, d'où il s'ensuit, évidemment, que tous les autres dons supposent celui-ci et ne peuvent jamais être que des suites de celui-ci ; c'est même le seul don que nous puissions faire à Dieu, car tout le reste est à lui. Il n'y a que notre amour qui soit à nous : *Meæ sunt feræ sylvarum, jumenta in montibus et boves.* (*Psal.* XLIX, 10.) Tous ces animaux, disait-il au prophète, tous ces animaux que tu me pourrais immoler ne sont-ils pas à moi et ne sont-ils pas sortis de mes mains? si donc tu me veux offrir quelque chose qui soit à toi, immole au Seigneur le sacrifice de louanges et lui donne tes affections et tes vœux : *Immola Deo sacrificium laudis et redde Altissimo vota tua.* (*Ibid.*, 14.) C'est encore un don véritablement digne de Dieu, car, dit le grand Augustin, Dieu étant la bonté essentielle, il ne peut être bien honoré que par l'amour, et comme c'est une bonté souveraine, il ne saurait être bien honoré que par un amour souverain. Enfin, mes frères, c'est un don général et qui comprend tous les autres dons. Les autres vertus ne font à Dieu que des présents particuliers et limités. L'aumône lui donne des biens temporels, la continence donne le corps, la foi donne l'esprit ; mais la charité donne tout, elle consacre tout, elle consume tout, elle met le Seigneur en possession de tout. Et en effet, dès qu'on aime véritablement Dieu, on ne saurait plus lui refuser rien, ni lui désobéir en rien. Les autres vertus ne sont donc que des sacrifices particuliers et communs ; mais la charité est un véritable et un parfait holocauste. Peut-on dire, mes frères, que vous l'offriez au Seigneur, et n'aurais-je pas plutôt lieu de dire, aujourd'hui ce qu'Isaac disait autrefois à Abraham au pied de la montagne : *Ecce ignis et ligna sed ubi est victima holocausti :* « *Voilà le feu et le bois où est la victime de l'holocauste?* » (*Gen.*, XXII, 7.) Hélas, cet amour de Dieu semble être entièrement aboli dans le christianisme. Saint Paul fulminait autrefois des anathèmes contre ceux qui n'aimaient pas le Seigneur et les chrétiens semblent persuadés, au moins par leur conduite, que si c'est une grande vertu de l'aimer, ce n'est point un si grand crime de ne l'aimer pas. Ce précepte ne passe que pour un conseil, ce grand précepte n'est traité que comme s'il était le plus petit ; ce premier précepte n'est regardé que comme celui qu'on doit observer le dernier, ce seul précepte est peut-être le seul qu'on révoque en doute, et celui dont on a le plus de difficulté à convenir. Au lieu de brûler d'un feu sacré, la plupart des chrétiens n'apportent, comme les enfants d'Aaron, qu'un feu profane au sacrifice et n'ont le cœur sensible que pour des objets périssables, dont la cupidité les rend les esclaves et les victimes. Aveugles que vous êtes, vous ne voudriez pas offrir à la créature le sacrifice visible et extérieur, et vous lui offrez, le sacrifice intérieur et invisible dont l'autre n'est que la figure, et qui est celui dont Dieu est uniquement jaloux. Voilà pourtant la disposition où sont peut-être la plus grande partie des chrétiens. Vous aimez Dieu, mon cher auditeur, plus que telle et telle créature, mais vous aimez cette autre créature plus que Dieu ; vous assistez au saint sacrifice, mais vous y apportez un attachement criminel, mais vous entretenez toujours une habitude contraire à la loi divine, mais une passion prédominante dispute à votre Dieu et lui enlève même l'empire de votre cœur. Allez, vous êtes un anathème, vous êtes un ingrat envers Dieu, qui lui refusez le seul don qu'il vous demande et le seul don que vous lui pourriez offrir ; vous êtes une créature révoltée, qui transgressez ce grand précepte qui renferme tous les autres et sans lequel il nous est inutile d'observer tous les autres ; vous êtes un impie qui, semblable aux enfants d'Héli, profanez le sacrifice et retirez indignement de l'autel une portion de la victime qui était destinée au Seigneur ; vous êtes un idolâtre qui, manquant à rendre à la Divinité, le culte que vous lui devez, avez encore la témérité de rendre ce même culte à un objet matériel et périssable. Ah ! conclut le grand Augustin, persuadons-nous une bonne fois de cette obligation si indispensable et si essentielle, et commençons tout de bon à brûler du feu de la charité : *Incipiamus ardere charitate ;* mais brûlons-en sans cesse jusqu'à ce que ce feu ait consumé en nous tout ce qu'il y a de matériel et d'impur : *Donec totum mortale consumatur*, et que tout ce qui échappera aux flammes de cet amour, redevienne incessamment la matière d'un nouveau sacrifice : *Et quod consumptum non fuit transeat in sacrificium Dei.* Voilà, mes frères, ce que j'appelle un véritable holocauste, s'anéantir devant Dieu et aimer parfaitement Dieu ; c'est ainsi que l'ont toujours pratiqué les véritables serviteurs de Dieu. Examinez les sentiments les plus secrets de ce juste qui se consume au pied de l'autel. Ouvrez le cœur de cette victime, tout y est feu ou cendres, ce sont les cendres de l'humilité avec les flammes de la charité : vous n'y trouverez rien autre chose.

Mais, me direz-vous, il est bien difficile d'être d'abord dans ce parfait esprit de sacrifice que vous nous demandez et que la religion nous demande, et si l'on se trouvait par malheur dans un état de péché, faut-il donc pour cela se retirer de la société des fidèles et s'excommunier soi-même du sacrifice de Jésus-Christ? Gardez-vous bien, mes chers auditeurs, de donner dans cette

funeste extrémité. Nous ouvrons la porte du temple à tous les pécheurs, parce c'est là qu'ils doivent être sanctifiés et convertis, et où le Fils de Dieu était autrefois environné de malades qui le suivaient pour tâcher d'obtenir de lui leur guérison. Il ne s'offense pas que son autel soit environné de pécheurs, quand principalement ces pécheurs souhaitent et lui demandent sincèrement la grâce de leur conversion. Ainsi, mes chers auditeurs, si vous êtes dans l'état du péché, vous trouverez une ressource et un remède à votre péché dans le sacrifice même de Jésus-Christ; car le Fils de Dieu, dans ce sacrifice, n'honore pas seulement la grandeur et la souveraineté du Père Eternel, il travaille encore à y apaiser sa justice, rappelant pour cela ses humiliations et ses douleurs, rouvrant pour ainsi dire ses plaies; en un mot, paraissant à ses yeux comme une hostie propitiatoire, et faisant à la face de l'univers une espèce de pénitence publique pour tous les péchés des hommes. Sur quoi, mes frères, il me semble que nous devons soigneusement distinguer entre l'effet du sacrifice de l'autel et l'effet du sacrement de la pénitence, en ce qui regarde la sanctification du pécheur. Car le sacrement confère la grâce au chrétien pourvu qu'il soit disposé à la recevoir ; mais c'est le propre du sacrifice de lui obtenir cette salutaire disposition qui le prépare à cette grâce. Ainsi, le sacrement suppose le changement du cœur et le sacrifice nous le procure. En un mot, le sacrement nous justifie et le sacrifice nous convertit. Et c'est en ce sens que le saint concile de Trente nous assure que le Seigneur, apaisé par le mérite de cette adorable victime, a coutume de nous remettre les péchés les plus énormes : *Hujus oblatione placatus crimina etiam ingentia dimittit;* faisons réflexion, mes frères, à une vérité si importante et si pleine de consolation pour nous, et de quelque manière que nous nous sentions coupables ne laissons pas de venir assister avec confiance au sacrifice de Jésus-Christ. Mais si nous y assistons dans l'état de péché, ne soyons pas assez malheureux pour y assister dans une actuelle disposition au péché et dans la volonté formée de retourner au péché. Que faites vous, mon divin Sauveur? vous demandez pardon pour ce chrétien, et il ne le demande pas lui-même; vous faites pénitence pour lui, et il veut demeurer impénitent; vous prétendez apaiser la justice du Père éternel en sa faveur, et il prétend continuer à lui faire des outrages, trahissant votre médiation par sa conduite et désavouant ouvertement tout ce que vous faites pour lui. Ah! mes frères, dans les premiers siècles de l'Eglise, les pécheurs qui étaient dans l'exercice actuel de la pénitence n'étaient pas jugés dignes d'assister au sacrifice, et personne avant la célébration des saints mystères n'ignore que l'instruction ou l'explication de l'Evangile finie, le diacre ne fît sortir trois sortes de personnes hors de l'Eglise; les pénitents, les catéchumènes, c'est-à-dire, ceux qui n'étaient pas encore baptisés, et les énergumènes, c'est-à-dire, ceux qui étaient possédés du démon. Aujourd'hui l'Eglise persuadée que ses enfants ne sont plus capables d'une discipline si sévère, et que cet éloignement des mystères de leur religion, qui les ramenait autrefois à leur devoir ne ferait plutôt que les confirmer dans leur impénitence, l'expérience prouve qu'au lieu de suivre en cela les saintes instructions de l'Eglise, il s'en trouve un nombre infini assez hautains pour assister pendant des années entières au sacrifice avec l'attachement actuel au péché, ayant pris souvent leurs mesures pour aller au sortir de l'Eglise commettre le péché ; disons davantage, qui, pendant l'action redoutable du sacrifice, ne s'occupent que des idées du péché, et qui au lieu de faire au moins quelque réflexion sur la sainteté de ces adorables mystères, ne font au contraire que les profaner, ou par des pensées secrètes et criminelles, ou même par des irrévérences publiques et scandaleuses. Car, mes frères, les choses en sont venues jusqu'à cet excès. Autrefois, dit le grand saint Chrysostome, toutes les maisons des chrétiens eussent pu passer pour autant d'églises; aujourd'hui toutes les églises semblent être devenues autant de maisons profanes, sans aucun égard pour ces redoutables mystères qui font trembler les anges de frayeur. Pendant l'action même du sacrifice, l'on tourne le dos à l'autel, l'on s'emporte à des rires éclatants et dissolus, l'on s'entretient de choses indifférentes, l'on y parle même des choses les plus criminelles, l'on y devise de médisance, l'on y fait à l'objet d'une passion impure des protestations d'un dévouement impie. Quel horrible renversement! Quelle merveille, continue saint Chrysostome, que la foudre ne tombe pas du ciel et ne réduise en cendres et ce temple ainsi profané, et ces insensés qui le profanent, et ces ministres qui ont la lâcheté de le laisser profaner; et ne croyez point, continue ce Père, que ce soit ici des exagérations, car il est vrai que ces sortes de scandales et d'irrévérences méritent la foudre.

Quoi vous deviez venir au sacrifice pour apaiser le Seigneur, et il semble que vous n'avez dessein que de le venir insulter; vous lui deviez des satisfactions, et vous choisissez son temple pour y commettre de nouveaux crimes! Vous voulez assister à la médiation de ce divin Rédempteur qui offre à la divinité son sang et ses mérites pour nous, et par un emportement furieux, au lieu de vous mettre en état de profiter de cette médiation, vous ne faites qu'outrager et le médiateur et la divinité tout à la fois. Ah! chrétiens quelle action, autrefois si sainte maintenant si profane et si corrompue? Est-ce là ce que tu rends au Seigneur? Est-ce ainsi que tu t'acquittes de tes obligations envers lui? Voilà pourtant les seules marques qu'une infinité de chrétiens donnent

aujourd'hui de leur religion ; voilà les seuls actes qu'ils en exercent. Mais, ô Dieu ! disait le grand Augustin aux païens en leur reprochant l'impureté de leurs sacrifices, car les chrétiens nous réduisent à leur faire les mêmes reproches, par la manière dont ils se comportent dans la religion la plus pure et dans les cérémonies les plus saintes, ô Dieu ! quel sera votre libertinage, si c'est là votre religion, quels seront vos scandales, si votre piété est un scandale, et quels peuvent être vos crimes, si c'en sont là les expiations; *Quæ sunt sacrilegia, si illa sacra, aut qua inquinatio, si illa lavatio?* Assistons au sacrifice, mes frères, mais assistons-y, aussi bien que Jésus-Christ, comme des hosties propitiatoires, en posture de pénitents, dans un esprit de contrition et de douleur, et joignant nos satisfactions à celles du Rédempteur, en sorte que ce qui manque à la valeur des nôtres puisse être suppléé par le mérite des siennes. Trois sortes de personnes, dit saint Ambroise, assistèrent différemment au sacrifice de la croix : Les premiers étaient ceux qui faisaient des outrages à Jésus-Christ comme les Juifs et les bourreaux ; les seconds étaient ceux qui regardaient ce tragique spectacle d'une manière indifférente et en passant ; les troisièmes qui n'étaient qu'en bien petit nombre, étaient ceux qui, comme le centenier, furent touchés des douleurs et des vertus de cet homme juste, et qui, remplis de toutes les merveilles qui s'étaient passées à sa mort, s'en retournaient frappant leurs poitrines et disant : *Celui-là était véritablement Fils de Dieu.* « *Vere filius Dei erat iste.* » (*Matth.*, XXVII, 54.) La même différence ne se trouve-t-elle pas encore dans nos églises où ce grand sacrifice se renouvelle tous les jours; les uns n'y sont occupés qu'à déshonorer la divinité et à outrager Jésus-Christ par leurs sacriléges et par leurs irrévérences; les autres ne s'y trouvent que comme en passant, sans presque aucun sentiment de religion : *Prætereuntes* (*Matth.*, XXVII, 33), y assistant par des vues purement humaines, par coutume, par politique, par bienséance ; mais les troisièmes, mes chers auditeurs, dont il faut faire en sorte que nous soyons tous, sont ceux qui, étant persuadés par les lumières d'une vive foi que c'est véritablement le Fils de Dieu qui s'immole sur cet autel : *Vere Filius Dei erat iste*, détestent sérieusement leurs péchés y poussent des soupirs de pénitence, travaillent comme Jésus-Christ à y apaiser la justice d'un Dieu irrité et s'en retournent frappant leur poitrine par le mouvement d'une sincère douleur : *Et revertebantur percutientes pectora sua.* (*Luc.*, XXIII, 48.)

Il me resterait à vous faire voir que le Fils de Dieu s'offre au Père Eternel dans le saint sacrifice pour le remercier des grâces qu'il nous fait incessamment et pour lui en demander de nouvelles, et qu'en cette qualité, nous devons joindre nos prières aux siennes et nos remercîments aux siens; mais tout ce que je vous ai dit jusqu'à présent vous fera sans doute assez comprendre tout ce que je pourrais vous dire là-dessus. Tout ce qui n'est point péché en nous, tout ce charme en nous, tout ce qui nous appartient ou qui nous peut appartenir dans l'ordre de la nature et de la grâce est sans doute l'ouvrage du Seigneur et l'effet de sa libéralité. Il est donc juste de le remercier pour le passé et de solliciter tous les jours sa bonté et sa miséricorde pour l'avenir; mais parce que nos actions de grâces ne sont pas dignes de lui être offertes, c'est pour cela que le Fils de Dieu sur l'autel remercie pour nous et que nous venons assister à son sacrifice pour joindre notre reconnaissance à la sienne et pour l'offrir lui-même au Seigneur comme le supplément de cette reconnaissance. Mais parce que nous vivons dans une si grande dépendance des dons du Seigneur et que nous ne pouvons par nous-mêmes mériter que ses châtiments, c'est pour cela que nous intéressons le Fils de Dieu dans nos prières. Et ce divin Sauveur se sacrifiant entièrement pour nos intérêts, il prie dans tous nos besoins, il prie avec nous, il prie pour nous, il prie en nous; et nous obtenons infailliblement par lui ce que nous ne pourrions jamais obtenir sans lui. Approchons-nous donc, mais approchons-nous avec confiance de cet autel. En offrant Jésus-Christ au Père Eternel, nous lui donnons de quoi nous acquitter de toutes nos dettes, nous lui offrons de quoi payer toutes ses grâces. Adorons-le par Jésus-Christ, apaisons-le par Jésus-Christ, remercions-le par Jésus-Christ, sollicitons-le par Jésus-Christ ; mais demandons lui surtout la grâce d'une véritable conversion par les mérites de Jésus-Christ, afin que nous puissions mériter de le louer à jamais avec Jésus-Christ dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

## SERMON V.

### SUR LE JOUR DE PAQUES

Hæc dies quam fecit Dominus; exsultemus et lætemur in ea. (*Psal.* CXVII, 24.)

Voici le jour que le Seigneur a fait et auquel il faut abandonner nos cœurs à la joie.

Ce serait se faire une peinture peu fidèle et peu agréable de la religion que nous professons, de s'imaginer qu'elle n'eût donné aux chrétiens que la mortification en partage, comme si n'ayant rien que de funeste ou d'incommode à nous annoncer, elle ne pouvait produire en nous que des sentiments de douleur et de tristesse; mais le mystère de la résurrection suffit pour la justifier de ce reproche. Ces jours passés, chrétiens auditeurs, nous avons ressenti les tristes impressions de la mort d'un Dieu, nous avons mêlé nos larmes à son sang, hé ! n'était-t-il pas bien juste de nous affliger avec lui, puisqu'il ne souffrait que pour nous; mais aujourd'hui sa résurrection triomphante commence à nous donner autant de joie qu'elle lui donne de gloire ; ce n'est plus ce jour de confusion et de désordre où la puissance des ténèbres sortie des enfers et exerçant un pouvoir ty-

rannique sur la terre; avait ôté la pudeur au crime, l'éclat à l'innocence, la lumière aux astres, la pitié aux hommes et même la vie à un Dieu; c'est un jour d'allégresse et de lumière qui rend l'éclat à un soleil éclipsé, qui raffermit une terre ébranlée et qui, rétablissant l'ordre et la sérénité partout, redonne la vie à Jésus-Christ, le salut aux hommes, la joie aux anges, remet les pécheurs en liberté, les créatures dans leur situation, la mort dans les liens, le démon et le péché dans l'esclavage; jour où l'Eglise, transportée hors d'elle-même et pour la gloire de son époux et pour ses propres avantages, répand une joie innocente dans le cœur de ses enfants, ne leur permettant pas seulement de se réjouir mais les y engageant par des invitations et par son exemple, et s'interrompant elle-même dans toutes les louanges qu'elle donne au Seigneur par cet adorable cantique qu'elle redit incessamment : ***hæc dies quam fecit Dominus, exsultemus et lætemur in ea***; Esprit saint, divin consolateur de nos âmes, dégoûtez-nous de toutes ces joies impures qui ne sont fondées que sur la vanité et sur le mensonge, et donnez-nous en faveur du mystère que nous célébrons quelque avant-goût de cette béatitude céleste qui éclate dans Jésus-Christ triomphant, et à laquelle sa résurrection nous permet aujourd'hui d'aspirer; et vous, divine Marie, qui apprenez avec un si grand plaisir que ce Fils adorable est sorti glorieusement du tombeau, au lieu de vous saluer pleine de grâce, nous allons vous saluer pleine de joie et vous dire avec l'Eglise : ***Regina cœli, lætare.***

Quelque sublime que soit le mystère de la résurrection du Fils de Dieu il peut être pourtant regardé et comme l'objet de notre espérance et comme celui de notre imitation. Il y a des mystères dans la religion chrétienne qui ne font qu'exercer notre foi; mais celui-ci doit animer nos désirs et régler notre conduite; que dis-je, la plupart des autres pour sanctifier l'âme mortifient le corps, au lieu que la résurrection de Jésus-Christ promet la félicité au corps comme elle opère la sainteté dans les âmes. Que le cœur et la chair se réjouissent donc au Dieu vivant (*Psal.* LXXXIII, 3), et vous, mes chers auditeurs, préparez-vous à recueillir ces deux fruits de grâce et de joie qui sont attachés à la résurrection du Fils de Dieu et qui faisaient la double matière de toutes les instructions que l'apôtre Saint Paul donnait aux premiers chrétiens sur ce sujet. Jésus-Christ ressuscité, principe de la résurrection à la gloire : ce sera mon premier point; Jésus-Christ ressuscité, modèle de la résurrection à la grâce: ce sera le second; et dans l'un et dans l'autre examinant sérieusement notre conscience et notre conduite, nos dispositions et nos mœurs, il nous sera facile de conclure si nous sommes en droit de nous promettre cette résurrection future et de nous flatter de cette résurrection présente.

PREMIER POINT.

La crainte de la mort et le désir de l'immortalité sont les deux sentiments du monde les plus naturels à l'homme. L'on craint la mort par ce mouvement commun à tous les êtres, qui leur fait chercher ce qui les contente, et éviter ce qui les détruit. Placez l'homme en tel degré de grandeur et de félicité qu'il vous plaira, et qu'une maladie pressante vous oblige à lui porter la nouvelle de sa mort, vous le verrez trembler à la seule prononciation d'un nom de si mauvais augure; son rang, sa prospérité, sa fortune, ses grandes richesses, bien loin de le défendre de cette frayeur, ne servent qu'à l'augmenter: ce sont autant de nouvelles dépouilles que la mort lui doit enlever, et qui contribuent à lui rendre ce spectre plus formidable. En vain s'armera-t-il du secours de la raison; quelque concertés et hypocrites que soient les philosophes sur ce sujet, il n'en est point qui ne se trouve saisi d'épouvante au spectacle de la mort d'autrui, ou qui ne pâlisse aux approches de la sienne. En vain rappellera-t-il tout son courage pour en soutenir l'idée ou la présence. Il faut trembler quand on la voit qui vient détruire et anéantir tout, jusques à ce courage par lequel on la méprise, jusques à ces raisonnements qui semblaient nous armer contre elle. Cette séparation cruelle de l'âme d'avec le corps, cet adieu universel et involontaire, cette privation de toutes choses, ce triste débris d'un corps que l'on aimait tant, qui de corps devient cadavre et qui d'un cadavre, lequel conservait au moins un reste de figure humaine, devient ensuite, selon la remarque de Tertullien, un je ne sais quoi qu'on perd de vue et qui n'a pas même de nom dans aucune langue; tout cela trouble les plus tranquilles, alarme les plus vertueux, ébranle les plus fermes et accable les plus forts.

Mais de cette crainte de la mort qui est si naturelle et si bien fondée, procède le désir de l'immortalité; si l'homme corrompu ne peut parvenir à être immortel, du moins y tend-il continuellement par ses désirs. Le malheur est que le désir de l'immortalité et la crainte de la mort, ces deux dispositions qui lui sont également naturelles lui sont également inutiles. Il a beau craindre la mort, il n'en meurt pas moins; il a beau souhaiter l'immortalité, il n'y arrive pas davantage; en vain tous ces artifices que la vanité lui suggère pour tâcher de se survivre à soi-même; en vain cette douce illusion d'un père qui croit se voir renaître dans ses enfants; en vain ce soin passionné que prennent les hommes de leur mémoire, de leurs cendres, de leurs funérailles; en vain ces portraits, ces statues, ces monuments, ces mausolées, pour se conserver dans le monde en effigie, lorsqu'on ne peut plus y demeurer en effet; en vain ces soins empressés de se faire placer dans l'histoire pour sauver au moins son nom de ce naufrage général. Tristes consolations, vains efforts par lesquels on s'efforce inutilement de soustraire quelque portion de vie à l'empire de la mort.

Il est vrai que la plupart des païens et surtout les philosophes ont porté leurs pensées et leurs espérances plus loin. Ils ont compris que nous étions immortels du côté de l'âme. Ils n'ont pas même douté qu'on ne dût attendre une béatitude dans l'autre vie; mais, pour ce qui est du corps, ils n'ont pas prétendu qu'il dût y avoir aucune part, le croyant mortel sans aucun retour et supposant que l'âme en le quittant s'en séparait pour toujours et n'avait qu'à lui dire un éternel adieu.

O pauvres mortels, s'écrie le grand Augustin, vous voilà donc condamnés irrévocablement à la mort, mais que ne donneriez-vous pas pour faire changer cet arrêt, que ne feriez-vous point pour vivre toujours et pour vivre non pas d'une vie malheureuse et sujette à tant de peines et de chagrins comme celle que vous menez ici-bas, mais d'une vie glorieuse et immortelle, exempte de toutes sortes de maux, comblée de toutes sortes de biens. Levez, levez les yeux vers cet homme qui s'appelle Jésus-Christ, et par une promesse aussi avantageuse qu'inouie et dont il donnera de solides assurances, vous l'entendrez vous adresser ces paroles: *Celui qui croit en moi pour être mort ne laissera pas de revivre; et celui qui est vivant et qui croit en moi je le ferai vivre à jamais* (*Joan.*, XI, 25, 26.)

Or, Messieurs, cette promesse que le Fils de Dieu nous avait faite pendant sa vie, il nous la confirme aujourd'hui par le mystère de sa résurrection. En effet, que le Sauveur du monde nous eût promis et nous eût mérité par sa mort une immortalité glorieuse, c'eût été beaucoup, mais ce n'eût pas été encore assez, et il fallait que, pour ménager notre faiblesse dans une matière si difficile et si importante tout à la fois, il en montrât dès cette vie un exemple éclatant et une preuve incontestable dans sa personne. Et c'est ce qu'il a fait en se ressuscitant lui-même et en se faisant voir ainsi glorieux et ressuscité à une multitude d'apôtres et de disciples qui ont signé cette vérité de leur sang. Cesse donc, cesse faible raison, de troubler la tranquillité de ma foi et ne viens plus par des raisonnements téméraires t'opposer aux douces idées que nous donnent l'espoir et l'attente de la vie future. Jésus-Christ est ressuscité, qui peut m'empêcher de croire que je dois ressusciter comme lui? et ce Jésus-Christ ressuscité porte encore les marques toutes sanglantes de ses humiliations et de ses douleurs. Pourquoi donc désespérer que cette même chair, aujourd'hui sujette à tant de misères, ne puisse un jour devenir impassible et glorieuse comme la sienne, d'autant plus que, suivant l'expression de l'Apôtre, Jésus-Christ est ressuscité comme le premier-né des morts (*Coloss.*, I, 18); et que, dans l'ordre de sa divine Providence, il a voulu que sa résurrection fût regardée comme le gage et le préjugé de la nôtre (*Ephes.*, I, 14); fut-il jamais, mes chers auditeurs, un jour plus avantageux et plus fortuné pour nous? Au commencement de cette sainte quarantaine, l'on ne vous parlait que de mort, et le ministre des autels, revêtu d'ornements lugubres, vous semait des cendres sur la tête et vous répétant le même arrêt que la justice d'un Dieu irrité prononça à notre premier père, vous disait d'une voix triste et touchante : *Souviens-toi, ô homme, que tu es terre et que tu retourneras en terre.* (*Gen.*, III, 19.) Mais aujourd'hui, dit ici le grand saint Chrysostome, en vous montrant ce nouvel Adam qui a pris la place du premier et qui est votre chef aussi bien que le premier, nous avons de quoi vous faire de plus heureux présages et l'on peut vous dire avec confiance : Souviens-toi, homme, que tu es ciel et que tu retourneras au ciel.

Qui nous empêche, mes frères, d'être sensibles à cet espoir et de goûter, par avance, la gloire de cette résurrection. J'en remarque plusieurs causes qu'il est important de découvrir et que peut-être vous reconnaîtrez dans votre cœur au moment que je vous les remettrai devant les yeux.

On ne participe point à la joie de ce mystère : premièrement parce qu'on n'est pas peut-être assez pleinement et assez véritablement persuadé.

En effet il subsiste au milieu de l'Eglise une espèce de libertins qu'on ne connaît pas pour tels et qui seraient fâchés de se l'avouer à eux-mêmes, soit que, par une juste punition de leurs désordres, ils aient perdu le don de la foi, soit que l'intérêt qu'ils ont à craindre une autre vie les porte à douter qu'il y en ait ou à se flatter qu'il n'y en a point. Incertains et chancelants, ils doutent en secret, ils agissent comme persuadés en public; chrétiens en certains cours de l'année, pécheurs, et peut-être impies, dans tout le reste; fidèles dans les temples, libertins en certaines compagnies : en un mot, croyant et ne croyant pas selon les temps, les lieux et les différentes situations de leurs âmes. Mais ils ne songent pas, les insensés, qu'être chrétien de la sorte c'est être véritablement impie, puisque douter de la foi c'est être infidèle, et qu'en matière de religion c'est prendre parti que de n'en prendre point. Mais ne nous arrêtons pas à ces monstres; serait-il juste de troubler aujourd'hui la piété de mes auditeurs par ces idées de libertinage ou d'ôter le pain de la parole aux enfants de l'Eglise pour le donner à ses ennemis secrets.

En second lieu, si on ne participe point à la joie du mystère que nous célébrons, ce n'est pas que la plupart des chrétiens n'aient la foi de la résurrection, mais c'est qu'ils n'y pensent point. Le croirions-nous si notre propre expérience ne nous ôtait tout lieu d'en douter, cette immortalité glorieuse que Jésus-Christ est venu nous mériter, par l'effusion de son sang, cette béatitude de l'autre vie pour laquelle seule nous sommes en celle-ci, cet unique nécessaire auquel la vraie prudence doit sacrifier tout le reste, cette fin bienheureuse, ce seul terme digne de tous nos désirs, cette Jérusalem céleste où nos cœurs devraient être déjà montés avec

Jésus-Christ à peine trouve-t-elle place en notre mémoire, à peine y pense-t-on sérieusement une fois en toute l'année, que n'ai-je dit en toute la vie. Où est donc notre foi, mes chers auditeurs, qu'avons-nous fait de notre raison? Quand Saint Paul prêcha la résurrection future dans le célèbre Aréopage, les uns s'en moquaient, les autres, plus indulgents, lui répondirent : Nous vous entendrons sur cette matière quelqu'autre fois. Qui doute que les prédicateurs de l'Evangile ne trouvent de pareils esprits dans le sein de l'Eglise même? Il y en a peu qui tournent nos mystères en raillerie, mais combien y en a-t-il qui diffèrent toujours à y penser et qui disent secrètement comme les aréopagites : *Audiemus te de hoc iterum.* (*Act.*, XVII, 32.)

On croit le mystère de la résurrection; on pense même quelquefois à cette gloire future; mais si on y pense, on ne la goûte point : pourquoi ? parce que le cœur des chrétiens, corrompu par la cupidité et par l'usage des plaisirs de ce monde, ne peut plus avoir que du dégoût pour ceux que le Seigneur nous promet. L'homme animal ne conçoit rien au-dessus de la portée de l'animal; toute son âme est dans ses sens; plus de béatitude pour lui, s'ils n'y ont la meilleure part. Il en est donc comme de ces lâches Israélites de la tribu de Ruben et de Gad qui, prêts à passer le Jourdain et à entrer dans la terre promise, disaient à Josué : Nous avons trouvé ici un pays fort bon pour l'entretien de nos troupeaux, nous vous le demandons pour notre partage, permettez-nous d'y fixer notre demeure (*Num.*, XXXII, 4; *Josue*, I, 12 seq.); et ne se trouverait-il pas peut-être parmi nous un nombre de chrétiens qui, enchantés par leurs passions, renonceraient volontiers aux promesses de l'éternité, trop contents de leur sort si, évitant les fâcheux passages de ce monde en l'autre, ils pouvaient demeurer ici-bas pour y nourrir leurs appétits brutaux de ces aliments grossiers que fournissent les biens et les plaisirs de la terre.

Enfin, une dernière raison qui nous empêche de participer à la voie du mystère que nous célébrons, et d'aspirer à cette immortalité, que la résurrection du Fils de Dieu offre à notre espérance, c'est que, si nous la croyons, si nous y pensons, si nous la goûtons, au moins sentons-nous bien que nous ne la méritons point; car l'apôtre saint Paul nous dit en une infinité d'endroits que, pour partager la gloire de Jésus-Christ, il faut avoir auparavant partagé ses humiliations et ses souffrances. (II *Cor.*, I, 7.) Ainsi, mes frères, cette bienheureuse immortalité nous charme, mais les conditions auxquelles on nous l'offre, nous refroidissent. Le mystère d'aujourd'hui nous en approche, mais notre indignité nous en éloigne. Le triomphe de Jésus-Christ nous attire, mais sa croix nous confond. Les exemples de tant de héros du christianisme accueillent nos désirs, mais leur sainteté rebute notre courage. En effet les saints, suivant les vestiges de leur divin chef, ont tout entrepris et tout enduré pour parvenir à cette vie immortelle. Ils ont été lapidés, coupés par morceaux *lapidati sunt, secti sunt*; éprouvés par les plaisirs et par les peines, fuyant le monde, eux dont le monde n'était pas digne, menant une vie cachée dans des déserts ou la perdant sur des échafauds; et tout cela, dit le grand Apôtre, pour arriver à la gloire de cette résurrection bien meilleure que cette vie qu'ils perdaient, que cette grandeur et ces plaisirs du monde qu'ils méprisaient, *ut meliorem invenirent resurrectionem.* (*Hebr.*, XI, 35, 38.) Que faisons-nous de semblable, nous qui croyons et qui espérons la même chose, ne prendrons-nous jamais notre parti, et la religion sera-t-elle la seule matière où des hommes raisonnables agiront d'une manière toute contraire à leurs principes? Vous êtes chrétiens, mes frères, et vous vivez comme si vous ne deviez jamais mourir, ou plutôt comme si vous deviez mourir pour toujours et que vous ne dussiez jamais revivre; mais écoutons l'Apôtre saint Paul : *Omnes quidem resurgemus sed non omnes immutabimur* : « *Nous ressusciterons tous tant que nous sommes, mais nous ne ressusciterons pas tous pour la gloire.* » (I *Cor.*, XV, 51.) En effet, mon cher auditeur, s'il dépendait de toi de ressusciter ou de ne ressusciter pas, ou s'il était en ton pouvoir de rendre par une brutale conduite ton âme mortelle comme ton corps, alors tes crimes ne te laisseraient rien à craindre après cette vie; et tu te flatterais de rentrer dans le néant comme dans un retranchement contre la colère du Seigneur, ou si tu pouvais au moins empêcher que ce corps ne se réunît un jour à ton âme, il en serait quitte pour être mangé par des vers, et ce serait une moitié de toi-même qui échapperait à la vengeance divine. Mais, hélas! il faut ressusciter; au lieu de rendre ton âme mortelle comme ton corps, Dieu saura le moyen de rendre ton coprs immortel comme ton âme. La justice fera toutes les résurrections que la miséricorde ne fera pas. Elle-même elle ouvrira les tombeaux, et faisant une juste violence à la poussière et à la mort, elle les forcera de lui rendre son coupable, et ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que ce corps de péché sera donné en proie à des flammes vengeresses qui le brûleront sans le consumer, Dieu ayant résolu de le faire toujours vivre pour le faire toujours mourir, et d'entretenir à jamais son supplice par de funestes miracles.

Mais n'allons point troubler la joie de ce jour solennel par de si tristes augures. Prenons une ferme résolution de travailler sérieusement à nous rendre dignes d'une résurrection glorieuse. Le Fils de Dieu nous en montre aujourd'hui le chemin, et s'il est le principe de la résurrection à la gloire, il veut être encore le modèle de la résurrection à la grâce; c'est la seconde et dernière partie de ce discours.

### DEUXIÈME POINT.

Quand le premier homme eut transgressé le précepte qui le menaçait de la mort, il

ne laissa pas de survivre à sa désobéissance ; son âme mourut à l'heure même par le péché, mais son corps vécut encore des siècles entiers, ne faisant néanmoins que traîner une malheureuse vie qui pouvait déjà passer pour une espèce de mort. Mais, dit saint Bernard, le même ordre qui s'est trouvé dans la chute de l'homme se doit garder aussi dans sa réparation, car comme son corps était mort le dernier ; il ne doit ressusciter que le dernier, mais comme l'âme était morte la première, c'est par elle que doit commencer la résurrection. Un jour viendra que le Fils de Dieu réformera ces corps vils et corrompus et les rendra immortels et glorieux comme le sien. Mais cependant il faut travailler à ressusciter ces âmes que le péché a fait mourir. C'est sans doute cette résurrection de l'âme que saint Jean appelle dans son Apocalypse la résurrection première, et c'est de cette résurrection mystique et morale que le Fils de Dieu nous prescrit aujourd'hui toutes les règles par plusieurs belles circonstances du mystère que nous honorons, qui doivent être l'objet de notre imitation, en sorte, dit l'apôtre saint Paul, que comme Jésus-Christ est ressuscité des morts, nous tâchions de ressusciter de même par une vie sainte et nouvelle qui exprime en nous tous les traits de ce Sauveur glorieux et ressuscité : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (*Rom.*, VI, 4).

La première de ces circonstances exemplaires, c'est la promptitude avec laquelle le Fils de Dieu ressuscite ; car il n'était pas possible qu'il demeurât longtemps entre les bras de la mort, et les prophètes ayant prédit que le Fils de Dieu ressusciterait le troisième jour, sitôt que le troisième jour vient à paraître, Jésus-Christ sort de son tombeau, n'y demeurant qu'autant qu'il en est besoin pour ne pas démentir la vérité des prophéties. En vain les saintes femmes se rendent-elles à son sépulcre dès le plus grand matin : *Valde mane* (*Marc.*, XVI, 2), il en est déjà sorti et l'on ne l'y trouve plus. Excellente leçon pour les chrétiens qui ont été assez malheureux pour mourir de la mort du péché, et qui leur apprend à ne pas demeurer longtemps en ce pitoyable état ; car voulez-vous savoir pourquoi la plupart des chrétiens ont tant de peine à rentrer dans la vie de la grâce, c'est qu'ils séjournent trop longtemps dans le tombeau du péché. On vous les a fait observer cent fois, mes chers auditeurs, ces difficultés si particulières et si mystérieuses que le Fils de Dieu apporta à la résurrection du Lazare; Il en frémit, il en pleura, il s'adressa extraordinairement à son Père pour l'opération de ce prodige. Il lui fallut même appeler le mort d'une voix forte et tonnante, et tout cela, disent les Pères, parce qu'il y avait déjà quatre jours que le Lazare était mort et enfermé dans le sépulcre : *Jam fœtet quatriduanus.* (*Joan.*, XI, 39.) Eh ! combien de chrétiens qui demeurent dans l'état du péché, non pas quatre jours ni quatre mois, mais des années entières, et qui ne songeraient jamais à la résurrection de leurs âmes, si la fête de la résurrection n'arrivait. Alors on les voit en foule dans nos églises qui cherchent à s'accuser de leurs crimes, poussés par la nécessité du précepte plutôt que par le mouvement d'une sincère douleur, et travaillant à faire une confession à la hâte, qu'on doit regarder comme la cérémonie du temps plutôt que comme la pénitence du cœur : encore, après avoir croupi des temps infinis dans leurs désordres, veulent-ils que le ministre de Jésus-Christ les ressuscite; en un mot, ne pouvant souffrir qu'il y apporte la moindre difficulté. Hélas ! les chrétiens de la primitive Eglise, qui n'avaient ni affaire à un autre Dieu que nous, ni plus d'intérêt à se sauver que nous en avons pour avoir passé quelques moments dans le péché, passèrent des années entières dans les exercices d'une rigoureuse pénitence. David même, ajoute saint Ambroise, David qui vivait sous une loi beaucoup moins sainte et moins parfaite que la nôtre, n'ayant commis qu'un seul crime d'impureté, lavait toutes les nuits son lit de ses larmes ; mais les chrétiens d'aujourd'hui portant leurs désordres jusque dans les règles les plus inviolables de leur religion, que font-ils ? Ils s'abandonnent au crime durant tout le cours de l'année, et se contentent d'en gémir un moment à la fête de la Résurrection, c'est-à-dire qu'ils abrègent la pénitence au lieu d'abréger le péché, et qu'ils prolongent le péché comme ils devraient prolonger la pénitence.

La seconde circonstance que je remarque dans la résurrection de Jésus-Christ, c'est sa fidélité dans ses promesses : *Resurrexit sicut dixit* : « *Il est ressuscité comme il l'a dit.* » (*Office de l'Eglise.*) Il l'avait promis à ses apôtres, et il a tenu sa parole. Ah ! mon cher auditeur, combien de fois as-tu protesté au ministre de Jésus-Christ que tu voulais ressusciter à la grâce, et que tu ne retomberais plus dans le péché ? Combien y a-t-il d'années que tu promets la même chose et que tu en viens faire un serment solennel au pied des autels sur le corps et sur le sang de Jésus-Christ. Mais ces promesses ont toujours été rétractées, ces serments violés, ces lumières éteintes, ces grâces et ces résolutions anéanties. Ne veux-tu donc pas être dans cette communion pascale plus fidèle et plus sincère que les autres fois? Oui, mon Dieu, nous le voulons, mais pendant que nous faisons quelques faibles efforts pour sortir du tombeau du péché, employez la force de votre bras pour opérer ce prodige en notre faveur ; car en vain y travaillons-nous si vous n'y travaillez, et en vain disons-nous que nous voulons ressusciter, si, par un effet de votre puissance et de votre miséricorde, vous ne dites à chacune de nos âmes comme à la fille du prince de la Synagogue : *Puella, tibi dico, surge.* (*Marc.*, V, 41.) Ame pécheresse, c'est moi qui te le dis, lève-toi et sors de ce cercueil où les passions et de funestes engagements te retiennent.

La troisième circonstance que je remarque dans le mystère que nous célébrons, c'est la vérité de la résurrection du Fils de Dieu : *Surrexit Dominus vere :* «*Le Seigneur est ressuscité véritablement.* » Les apôtres ont d'abord bien de la peine à le croire. Ils traitent de vision tout ce que les saintes femmes leur disent; et Thomas, plus opiniâtre que les autres, proteste qu'il n'en croira rien si, par une expérience cruelle, le Sauveur ne lui permet de toucher et de rouvrir ses sacrées plaies; mais le Fils de Dieu ne refuse rien à ses disciples de tout ce qui peut contribuer à affermir la créance de ce mystère. Il veut bien que Thomas, qui est comme la main de l'Eglise touche pour tous les chrétiens les cicatrices de ses plaies; et il demeure même quarante jours avec ses apôtres pour leur donner à loisir toutes les preuves et les assurances possibles d'une vérité si essentielle. Chrétiens qui avez solennisé la Pâques par la réception des redoutables mystères, vous vous flattez d'être ressuscités à la grâce, mais êtes-vous ressuscités véritablement? Ne sont-ce point quelques fantômes de résurrection comme celui que l'enchanteresse fit voir à Saül, après lui avoir promis de ressusciter à ses yeux le prophète Samuël; n'êtes-vous point comme ces sépulcres dont il est parlé dans l'Evangile, blanchis au dehors par une bienséance, où la fête de la résurrection vous engage, mais toujours remplis au dedans de corruption et de pourriture. Car ne vous y trompez pas, mes frères, ceux qui sont ressuscités aux yeux de Dieu et ceux qui ne sont ressuscités qu'aux yeux des hommes se ressemblent. On les voit dans ces jours sacrés confondus au pied des autels également revêtus des apparences de la piété; cependant les uns sont morts et les autres sont vivants; les uns ont quitté le péché, les autres y sont demeurés attachés; les uns ont fait une sainte communion et les autres n'ont fait qu'un sacrilége. Mais me direz-vous, rien ne nous force à nous aller accuser de nos péchés, et dès lors que nous nous résolvons à remplir ce devoir, on ne doit pas douter que nous ne soyons de bonne foi envers le Seigneur et que notre repentir ne soit véritable. Et moi je vous réponds qu'à l'égard d'un grand nombre de chrétiens, il n'est presque pas possible de douter du contraire; car s'il faut aujourd'hui vous développer ce mystère d'iniquité, voici, ce me semble, la raison pourquoi une infinité de chrétiens font figure de se convertir quoiqu'ils ne se convertissent pas. En effet, tant que le pécheur n'est pas tombé dans l'abîme de l'impiété et qu'une bienséance humaine ou un reste de remords l'oblige à garder encore quelques mesures de religion, il n'a garde de manquer à certains devoirs essentiels dont l'accomplissement est capable, à ce qu'il lui semble, de réparer tous les désordres de sa conduite, et dont l'omission le chargerait aux yeux d'autrui et à ses propres yeux d'un reproche d'irréligion qu'il serait fâché de s'attirer. Ainsi, mes frères, le précepte de la communion pascale le pressant d'un côté et ses passions de l'autre, ne pouvant souffrir le poids de son iniquité qui l'accable, ni s'engager à une vie mortifiante qui le rebute, que fait-il? Il trouve un tempérament entre ces extrémités : il prendra et du péché et de la pénitence ce qu'il y a de commode, il en écartera ce qu'il y a de fâcheux; il retient son attachement au péché pour se défendre de l'austérité de la pénitence, il va chercher de la tranquillité et se revêtir d'une piété extérieure dans le sacrement de la pénitence, pour se garantir des reproches d'autrui et de ses propres remords; et parce qu'une bonne et une mauvaise confession se ressemblent, on laisse le soin à l'amour-propre de nous persuader qu'elle est bonne pendant que notre impénitence secrète ne manque pas de la rendre mauvaise.

La quatrième perfection que je vois éclater dans la résurrection de Jésus-Christ c'est la sainteté, car c'est en effet l'éloge que l'Eglise lui donne quand il appelle ce mystère saint par excellence : *Per sanctam resurrectionem tuam.* Pour bien entendre ceci, mes frères, remarquez s'il vous plaît que le Fils de Dieu, pendant qu'il menait une vie mortelle, avait encore, malgré son innocence, trois grandes liaisons avec le péché : il conversait avec les pécheurs, il portait la ressemblance du péché, il était chargé de la dette du péché; mais le mystère de la résurrection qui répand sur lui l'éclat d'une gloire céleste et d'une sainteté divine, dissipe ces ombres de péché et détruit toutes ces apparences. Je dis qu'il était obligé de converser avec les pécheurs: et ne savez-vous pas que les pharisiens s'en faisaient un scandale et voulaient lui en faire un crime; mais par la gloire de sa résurrection il est séparé d'avec les pécheurs ainsi que parle l'Apôtre : *Segregatus a peccatoribus.* (*Hebr.*, VII, 26.) Si Madeleine veut baiser ses pieds, il la rejette et ne permet plus qu'elle s'approche de lui. *Lorsque j'étais encore avec vous*, dit-il à ses apôtres : « *Cum adhuc essem vobiscum.* » (*Luc.*, XXIV, 44.) Eh quoi! demande le grand Augustin, n'est-il pas encore avec eux? Il leur parle, il les écoute, il leur répond. Non, depuis qu'il est ressuscité il n'est plus avec personne, car, dit saint Augustin, tel est le caractère de la sainteté de Dieu : il est partout par son immensité, mais il est séparé de tout par sa sainteté.

Que si le Fils de Dieu quitte la compagnie des pécheurs, il quitte aussi l'apparence du péché. En effet, dit l'apôtre saint Paul, depuis que Jésus-Christ est ressuscité on ne le connaît plus selon la chair : *Non jam eum secundum carnem novimus.* (II *Cor.*, V, 16.) Pourquoi? parce que cette chair adorable qui, durant tout le cours de sa vie mortelle, passait pour une chair pécheresse, ne peut plus passer que pour une chair innocente; elle avait porté les traits de la ressemblance du péché, mais elle ne porte plus que des

caractères de sainteté et de grâce. Enfin Jésus-Christ n'a pas seulement quitté l'apparence du péché, mais il en a payé toutes les dettes. Il s'était chargé de nos crimes et il les a étouffés dans son sang. Il avait pris sur lui toutes nos langueurs et il les a guéries en sa divine personne. Le mystère d'aujourd'hui nous le fait voir glorieusement sorti de tous ses engagements. Il a vaincu nos ennemis sur le Calvaire, mais il en triomphe dans sa résurrection.

Voilà, chrétiens auditeurs, ce que nous devons faire après notre auguste modèle; mais voilà peut-être tout le contraire de ce que nous faisons. L'on prétend être ressuscité à la grâce; mais quitte-t-on pour cela la compagnie des pécheurs? Au contraire, l'on voit toujours les mêmes personnes, l'on entretient toujours les mêmes liaisons, l'on veut faire dans le monde la même figure, étant pénitent, qu'on y a faite étant pécheur. Non, l'on ne rompra pas ce commerce, mais on se promet de le rectifier; l'on avoue que ç'a été une source de désordres par le passé, mais on cherche à se sauver sur la fidélité de l'avenir; l'on se flatte de n'aller plus jusqu'au crime, mais on veut encore aller jusqu'aux dernières bornes qui le séparent de la vertu. Abus, chrétiens, abus. Pour être parfaitement ressuscité, il faut quitter la compagnie des pécheurs, il faut même quitter l'apparence du péché, c'est-à-dire qu'il faut renoncer à certaines choses qui, n'étant pas criminelles en elles-mêmes, portent néanmoins la ressemblance du crime. Vous avez des conversations trop fréquentes avec cette personne; je veux que ce commerce soit innocent, mais le monde s'en scandalise. Il faut, dit le grand Apôtre, non-seulement vous abstenir du péché, mais encore vous dépouiller de l'apparence du péché : *Ab omni specie peccati abstinete vos.* (I *Thess.*, V, 22.) Vous dites que vous n'êtes point mal avec cet ennemi, mais vous l'évitez après Pâques comme vous l'évitiez auparavant; il faut que le public soit témoin de votre réconciliation comme il l'a été de vos dissensions. Enfin, après vous être séparé de la compagnie des pécheurs et avoir détruit en vous jusqu'à la ressemblance du péché, il ne vous restera plus qu'à voir si vous en avez expié la peine, si vous en avez payé toutes les dettes : *Expurgate vetus fermentum* (I, *Cor.*, V, 9), vous dit aujourd'hui l'Eglise après l'apôtre saint Paul. *Purgez ce vieux levain*, délivrez-vous de ces restes; faites en sorte, par vos prières, par vos jeûnes, par vos aumônes, que bientôt vous ne deviez plus rien au péché, afin que vous soyez une créature nouvelle qui n'ait plus rien à démêler avec le péché : *Expurgate vetus fermentum ut sitis nova conspersio.*

La cinquième et dernière perfection qui éclate dans la résurrection du Fils de Dieu, c'est son immortalité : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur* : « *Jésus-Christ étant resuscité ne meurt plus* ; » *Mors illi ultra non dominabitur* : « *La mort n'aura plus d'empire sur lui.* » (*Rom.*, VI, 9.) Voilà, mes chers auditeurs, l'un des points les plus essentiels de la résurrection de nos âmes. Beaucoup, si vous le voulez, ressuscitent à la fête de Pâques; mais, hélas! c'est pour si peu de temps, et ils retombent si tôt dans le péché, que cet intervalle de grâce ne doit presque être compté pour rien : *Vidi impium firma radice*, disait le saint homme Job : « *J'ai vu l'impie qui avait jeté de fort profondes racines.* » (*Job* V, 3.) En vain fait-il semblant de vouloir se tourner du côté du ciel, vous diriez cette fleur qui paraît avoir du penchant à suivre le cours du soleil : elle s'agite, elle change un peu de situation; mais ce n'est pas pour aller bien loin, car tous ses mouvements dépendent d'une racine qui la retient. Voilà l'état de la plupart des chrétiens : sitôt que la résurrection de Jésus-Christ arrive, sitôt que ce soleil de justice commence à monter glorieux et triomphant sur l'horizon de l'Eglise, vous diriez qu'ils se vont convertir; ils s'approchent des divins mystères, ils font quelques faibles efforts pour se détacher du crime; mais ils tiennent toujours à la terre, et bientôt ils se retrouvent dans les mêmes dispositions où ils étaient auparavant. Etrange aveuglement d'un chrétien qui, après avoir été réconcilié avec le Seigneur, recommence à faire alliance avec le péché et avec la mort. Qu'aurait-on dit, mes chers auditeurs, pendant que Jésus-Christ conversait avec les hommes, si l'un de ces morts qu'il avait ressuscités se fût plongé le poignard dans le sein, et, par une fureur bizarre, eût voulu s'ôter à lui-même cette vie nouvelle qu'il avait reçue par un miracle? Telle est pourtant la conduite d'un chrétien qui méprise la grâce de sa réconciliation et retombe volontairement dans le péché.

Je finis, mes frères, par cette parole de l'Evangile de saint Jean : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei* (*Joan.*, IV, 23) : Chrétiens, l'heure est venue et nous voilà dans le temps sacré où les morts entendent la voix du Fils de Dieu. O vous, morts, que le péché, l'oubli de Dieu, des passions infâmes, des liaisons scandaleuses, des habitudes prolongées retiennent tout vivants dans un sépulcre où vous n'avez que les ténèbres et la corruption en partage, écoutez la voix de ce divin libérateur qui vous appelle; souffrez que le ministre de Jésus-Christ lève cette pierre, et que, par l'autorité que le Seigneur lui a confiée, il écarte ce scandale, cette occasion funeste, ce commerce abominable qui, depuis si longtemps, vous empêche de sortir du malheureux état où vous êtes et vous prive de la grâce et de la lumière du ciel. Mais en quittant le péché, quittez-le parfaitement et sans nulle réserve; car je remarque une belle différence entre la résurrection du Lazare et celle de Jésus-Christ. Le Lazare sort de son tombeau, mais il en sort avec son cercueil et son suaire, *les pieds et les mains liés* : « *Ligatis pedibus et manibus* (*Matth.*, XXII, 13);» au lieu que les femmes

saintes trouvent dans le tombeau du Fils de Dieu tout ce qui avait servi à l'ensevelir. Bel exemple qui nous apprend qu'en ressuscitant à la grâce il faut laisser dans le tombeau tous ces liens du péché, tous ces engagements au péché, toutes ces intrigues du péché qui sont les sources fatales de notre inconstance et de nos rechutes. Que si nous nous sentons en disposition de ressusciter ainsi, nous n'avons qu'à nous réjouir et nous pouvons solenniser avec une parfaite confiance cette Pâque sacrée qui sera pour nous une source de consolations et de grâces. Ce terme de *Pâques* signifie *passage*. Puissions-nous donc passer dans cette auguste solennité, du péché à la grâce, et, par une sainte persévérance, nous mettre en état de passer un jour de la grâce à la gloire où nous conduise, etc.

## SERMON VI.

### POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum? hic Jesus qui assumptus est a vobis, veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum (*Act.*, I, 11.)

*Hommes de Galilée, pourquoi demeurez si longtemps à regarder ainsi vers le ciel? Ce même Jésus qui vient de vous être enlevé, en descendra un jour de la même manière que vous l'y avez vu monter.*

Ce sont des anges qui adressent ces paroles à des apôtres. Ils les reprennent au lieu de les consoler; et, sans leur donner le loisir de se remettre de la surprise et de la douleur où l'ascension de Jésus-Christ les avait laissés, ils viennent d'abord interrompre leur admiration et redoubler leur surprise en leur disant de la part de Jésus-Christ même : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum?* hommes de Galilée, pourquoi vous arrêter à promener ainsi d'inutiles regards vers le ciel? Que dites-vous, mes frères, de la conduite des anges et de celle des apôtres. Ces anges ne sont-ils pas bien sévères, ces apôtres ne vous semblent-ils point plus dignes d'être plaints que d'être blâmés? car n'est-il pas bien naturel par exemple lorsque l'on a dit adieu sur le rivage à un ami qui s'est embarqué sur la mer, de se tenir encore quelque temps après son départ à regarder fixement l'endroit où son vaisseau a commencé à le dérober à nos yeux, et les apôtres pouvaient-ils être blâmables d'en user ainsi à l'égard de leur divin Maître qui venait de s'élever dans l'air et de disparaître dans les nues? Mais qui sommes-nous, pour justifier leur conduite, quand ce sont des anges et des anges envoyés de la part d'un Dieu qui se mêlent de les corriger ou de les reprendre? Oui, les apôtres étaient coupables, et leur imperfection était telle, qu'après avoir passé des années entières en la compagnie du Fils de Dieu, au lieu des impressions de sa grâce, ils ne se portaient encore vers lui que par des mouvements humains et naturels. Ils admiraient ses mystères selon la chair et ne se mettaient point en état de les ressentir selon l'esprit. Aujourd'hui ils ne contemplent son ascension que comme un beau spectacle qui occupe leurs yeux et qui enchante leurs sens, et c'est pour leur reprocher ce désordre que l'ange leur dit : Hommes de Galilée, à quoi bon cette extase et cette admiration inutiles; au lieu de lever vos yeux au ciel, élevez-y vos esprits et vos cœurs, et sans vous arrêter à admirer le mystère de l'ascension de Jésus-Christ comme une pompe étrangère à laquelle vous n'auriez aucune part, sachez que votre Maître ne vous en a rendus les témoins que pour vous en faire tirer des conséquences qui soient glorieuses pour lui et profitables pour tous. Mais nous, chrétiens, qui sommes sans doute bien plus imparfaits que les apôtres dans les voies du salut et en tout ce qui regarde les mystères du christianisme, ne devons-nous pas nous appliquer tous les fruits de cette importante leçon?

Je peux dire que voici l'un des plus beaux fruits et l'un des plus nécessaires de toute la morale chrétienne, puisqu'il s'agit de vous faire entendre comment ces mystères que le Fils de Dieu n'a opérés que pour votre salut, doivent opérer ici-bas votre sanctification, et quelles sont les impressions intérieures que tous ces mystères en général, et celui de l'ascension en particulier, doivent faire dans notre cœur et dans nos âmes. Demandons pour ce sujet la grâce du Saint-Esprit, et comme ce sont des anges qui nous doivent prêcher aujourd'hui en nous adressant les mêmes paroles qu'ils ont adressées aux apôtres, ce sera aussi un ange qui nous prophétisera des paroles pour implorer le crédit de Marie et pour lui dire : *Ave, gratia plena.*

Il est des mystères dans le christianisme qui ne peuvent être l'objet que de notre spéculation ou de notre foi; il en est d'autres qui sont les objets de notre imitation et l'exemple de notre conduite, et il en est d'une troisième sorte qui sont les objets de nos désirs et comme le germe de nos espérances; mais ces choses qui sont partagées ailleurs, se trouvent réunies dans le mystère que nous célébrons qui est le commencement des autres, et comme le centre où tous les mystères de l'incarnation de Jésus-Christ aboutissent; car il y a en effet dans l'ascension du Fils de Dieu non-seulement de quoi contempler, mais encore de quoi imiter, et non-seulement de quoi imiter, mais encore de quoi espérer. Or les apôtres manquaient également à tout cela. Ils contemplaient ce mystère avec une grande attention, mais ils ne le regardaient que sous des vues fort imparfaites et fort humaines, leurs esprits n'étant encore que grossièreté et qu'ignorance. Les apôtres manquaient à imiter ce mystère, puisqu'au lieu de détacher leurs cœurs de la terre comme Jésus-Christ en éloignait son corps, ils avaient encore pour son humanité sainte un attachement tout matériel et tout terrestre; les apôtres ne trouvaient pas de quoi espérer dans ce saint mystère, puisque, ne pouvant suivre le Fils de Dieu dans son élévation glorieuse et ne croyant pas qu'il voulût revenir avec eux, ils désespérèrent

de se retrouver jamais avec lui; mais les anges corrigent par leurs paroles ces trois défauts dans les apôtres et dans les chrétiens, ainsi que nous le verrons dans la suite, car ils élèvent leurs esprits pour contempler; ils relèvent leurs cœurs pour imiter; ils relèvent leurs courages pour espérer. Ce que nos esprits doivent principalement contempler dans ce mystère, ce que nos cœurs y doivent imiter; ce que nos corps y doivent attendre et espérer et quelles dispositions sont requises pour tout cela, c'est ce que j'ai dessein de vous faire voir dans les trois parties de mon discours.

### PREMIÈRE PARTIE.

La pompe et la magnificence du mystère de l'ascension de Jésus-Christ ont de quoi nous éblouir, et pour le proportionner à notre vue, j'ai cru qu'il fallait en tempérer le brillant par le ménagement nécessaire des ombres et des obscurités qui se trouvent dans les humiliations. Et en effet l'on ne saurait contempler la gloire de Jésus-Christ d'une manière plus édifiante et plus solide qu'en la considérant par rapport à ses augustes bassesses qui en ont été les véritables principes. Les apôtres avaient coutume de séparer mal à propos Jésus-Christ souffrant d'avec Jésus-Christ glorieux. Quand il était dans les opprobres et dans les douleurs, ils l'abandonnaient lâchement et ne tenaient plus aucun compte de sa gloire; et quand ils le voyaient glorieux et honoré, ils se persuadaient aussitôt qu'il avait changé de nature et ne songeaient plus à ses douleurs ni à ses opprobres. Et en effet, ils ne contemplent son ascension que comme un spectacle extraordinaire qui attire leur curiosité. Or, l'on peut dire que leurs esprits demeurent inutiles afin de donner trop d'occupation à leurs yeux, tant ils sont accoutumés à ne juger de tous les mystères que par les impressions différentes que ces mystères font sur leurs sens, et c'est pour les reprendre de ce défaut que l'ange leur dit : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum?* hommes de Galilée, eh ! à quoi vous amusez-vous, vous regardez votre maître comme si vous ne le connaissiez plus; mais s'il a changé d'état, il n'a pas changé de nature ni d'inclination; *hic Jesus qui assumptus est a vobis*, c'est ce même Jésus qui a tant été parmi vous, où il est toujours lui-même par l'estime qu'il a pour les humiliations et pour les souffrances. Oui, cet Homme-Dieu que nous voyons justement assis à la droite du Père Éternel, est celui-là même que vous avez vu crucifié avec un larron à la sienne; nous le voyons couronné de gloire et vous l'avez vu couronné d'épines; c'est ce Jésus-Christ qui a été trahi si lâchement et qui a été fouetté si cruellement, qui a expiré à vos yeux et pour vos péchés d'une mort si honteuse et si tragique, *hic Jesus*, et non-seulement ce Jésus que vous voyez si glorieux est ce même Jésus qui a souffert toutes ces choses, mais vous ne le verriez pas glorieux, s'il ne les avait souffertes et il n'est glorieux que parce qu'il a été assez humble et assez obéissant pour les souffrir.

L'apôtre saint Paul entre dans les mêmes sentiments quand il prend tant de peine à nous faire remarquer que celui qui est élevé au-dessus de tous les cieux est celui-là même qui était descendu jusque dans le centre de la terre; car voilà en deux mots tout le mystère d'aujourd'hui : *Quoniam qui ascendit, ipse est et qui descendit primum in inferiores partes terræ.* (*Ephes.*, IV, 9.) Et voilà, en effet, chrétiens, comme la Providence a voulu que les humiliations de Jésus-Christ servissent à balancer ses grandeurs et que ses grandeurs servissent à relever ses humiliations; sur quoi saint Bonaventure dit excellemment que le repos de la foi des chrétiens se trouve dans la hauteur et dans la profondeur : *Quies fidei in sublimitate et profunditate.* Prenez garde que les choses élevées n'ont point de repos; elles tombent souvent par leur propre poids; remarquez que les choses basses se remuent sans cesse, elles cherchent naturellement à s'élever. Ainsi, mes frères, si la foi du chrétien n'avait que des mystères sublimes ou que des mystères bas et rampants, il lui serait malaisé de se soutenir; mais elle est appuyée sur la grandeur et sur la bassesse comme sur deux pôles qui la rendent ferme et immobile. Quand le chrétien se voit rebuté par la honte et par les opprobres de la croix de Jésus-Christ, il a de quoi corriger cet excès par le souvenir de sa grandeur et de sa gloire, et quand la gloire de Jésus-Christ vient à lui paraître trop au-dessus de sa portée, il peut apporter un tempérament à cet autre excès par le mélange des humiliations et des opprobres de sa croix.

Mais c'est ici que nous avons besoin de nous élever avec Jésus-Christ par l'ascension morale de nos esprits, pour tâcher d'aller apprendre dans les secrets de la prédestination éternelle, pour quelle mystérieuse raison Dieu a voulu faire monter son Fils à la gloire par ce chemin si étrange des douleurs et des humiliations. Voici l'excellente raison que saint Bernard nous en donne : C'est, dit ce Père, que Dieu ayant été déshonoré d'abord par l'orgueil de Lucifer, il a voulu, pour s'en faire à lui-même une réparation authentique et pour donner à toutes les créatures la plus mémorable de toutes les instructions, que son Fils, son propre Fils prît en tout et partout le contrepied de la conduite de cet ange superbe, Lucifer avait dit : *Je monterai*, et le Fils de Dieu dit : *Je descendrai;* Lucifer avait dit : *Je monterai et je me rendrai semblable au Très-Haut* : *« Ascendam et similis ero Altissimo. »* (*Isa.*, XIV, 14.) Et moi, dit le Fils de Dieu, je m'anéantirai et me rendrai semblable à une vile créature : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus.* (*Philip.*, II, 7.) Mais ce Lucifer superbe a été humilié et Jésus-Christ humble a été exalté. L'on peut

dire de Lucifer que celui qui voulait monter si haut, est celui-là même qui est tombé si bas; et l'on dit de Jésus-Christ que celui qui est descendu si bas, est celui-là même qui est monté si haut. Voilà les deux grands spectacles du temps et de l'éternité; voilà l'exécution solennelle de ce double arrêt qui est gravé dans le cœur de Dieu et dont il nous a donné dans l'Evangile une copie en ces termes : *Qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur.* (*Matth.*, XXIII, 12.) Voilà comme nous pouvons dire de notre Dieu ce qu'un profane disait du sien, que sa grande occupation était d'élever tout ce qui est bas et de renverser tout ce qui est élevé; occupation véritablement digne d'un Dieu. Et voilà, en un mot, comme pour nous instruire par des exemples plutôt que par des paroles, il a voulu donner à toutes les créatures et à tous les siècles, en la personne de Lucifer, l'exemple d'une superbe humiliée, et en la personne de Jésus-Christ le modèle d'une humilité exaltée.

C'est de cette manière que nous devons contempler le mystère de l'ascension de Jésus-Christ, si nous voulons le méditer avec fruit; car si nous ne prétendons le regarder qu'avec des vues humaines, et par cet éclat extérieur qui paraît agréable à nos sens et qui peut flatter notre vanité, dès lors nous méritons qu'on nous dise : *Viri Galilæi, quid aspicitis in cœlum.* Hommes chrétiens, pourquoi regarder le Fils de Dieu montant au ciel, si vous ne voulez le regarder souffrant et humilié sur la terre? Il est assez remarquable que quand Jésus-Christ monte sur la croix, il y monte à la face de tout l'univers. Il ne s'en cache point et nous ordonne même de le regarder : *Inspice*, dit-il à chacun de nous, *et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* « *Regarde et travaille sur le modèle que je t'ai donné sur cette montagne.* » (*Exod.*, XXV, 40.) Mais, quand il est question de monter au ciel, il choisit pour cela un lieu écarté et ne veut point qu'on le regarde : *Viri Galilæi, quid aspicitis in cœlum.* Ajoutons que quand il avait voulu paraître glorieux dans sa transfiguration, pour y faire comme le prélude du mystère d'aujourd'hui, il avait choisi une solitude, je veux dire la montagne du Thabor, pour être le premier théâtre de sa gloire, ne prenant que trois apôtres avec lui pour les en rendre témoins; mais ce n'est pas tout, on ne parle pas à ces trois apôtres de faire aucun usage de leurs yeux, on leur parle seulement de faire usage de leurs oreilles : *Ipsum audite : « Ecoutez-le. »* (*Matth.*, XVII, 5.) Eh! pourquoi l'écouter? Ah! c'est sans doute que le Fils de Dieu parlait avec Moïse et avec Elie sur le Thabor, de la mort qu'il devait endurer en Jérusalem : *Loquebantur de excessu quem completurus erat in Jerusalem.* (*Luc.*, IX, 31.) Il n'eût pas été avantageux aux apôtres de ne s'arrêter qu'à voir la gloire de sa transfiguration, et il leur était plus utile d'écouter le discours de ses humiliations et de ses souffrances.

Or, tout cela ne tend qu'à nous apprendre qu'il ne faut jamais séparer sa gloire dans ses humiliations, et que c'est dans les mystères de sa gloire que se trouvent les plus belles leçons de l'humilité chrétienne. C'est-là que cette vertu me paraît dans son plus beau jour, et pour moi, je vous avoue qu'elle me semble bien plus éloquente sur le mont des Olives que sur le Calvaire. Elle y emprunte, du Fils de Dieu, tout l'éclat de la majesté qui l'environne; c'est une humilité couronnée contre laquelle on n'a plus aucun prétexte de se révolter, et si jusqu'à présent nous avons refusé d'être humbles par le motif de l'humilité, elle nous invite à nous humilier par le motif de la grandeur même. D'où il s'ensuit, mes chers auditeurs, qu'il y a bien de la différence entre l'humilité de Jésus-Christ et l'humilité d'un chrétien. Car l'humilité du Fils de Dieu offrait une humilité honteuse qu'il a été chercher dans la pauvreté, dans la bassesse et dans le mépris où elle faisait avant lui toute sa splendeur. Mais l'humilité des chrétiens est une humilité glorieuse qu'ils prennent dans Jésus-Christ même, qui l'a honorée dans sa personne et qui la rend honorable dans les nôtres. Humilions-nous donc, soit parce que Jésus-Christ s'est humilié avant nous, soit parce qu'il a été exalté, et que nous pouvons prétendre à être un jour glorifiés comme lui. Mais comment nous humilier? En tâchant, par exemple, de nous anéantir devant la grandeur de Dieu, reconnaissant de bonne foi que nous sommes devant lui comme si nous n'étions pas; qu'il n'y a en nous que péché, que corruption et que misère, ou du moins que tout le surplus est absent, s'il est bien vrai qu'il y ait quelque chose de surplus et qui nous mettra en état de dire intérieurement avec le Prophète : Grâces au Seigneur, je suis un homme qui connais assez ma pauvreté et mon indigence : *Ego vir videns paupertatem meam.* (*Thren.*, III, 1.) Mais comment nous humilier? En assujettissant notre esprit à tous les dogmes de la religion et en nous assujettissant nous-mêmes à toutes les lois de l'Eglise, et à tous les devoirs du christianisme, quoi qu'il en puisse coûter à notre amour-propre et à cette fausse grandeur d'âme qui veut dominer partout, et qui ne saurait se soumettre en rien. Mais comment nous humilier? En profitant de toutes les disgrâces de la fortune, de toutes les misères de la vie, de tous les chagrins qui nous accablent, de toutes les adversités qui nous arrivent, et regardant tout cela par rapport à la Providence, à laquelle il est juste que nous soyons soumis, suivant ce que dit si bien le Sage, qu'il doit y avoir de la subordination entre Dieu et l'homme, et qu'il n'est pas raisonnable que l'homme veuille aller de pair avec Dieu : *Justum est hominem subditum esse Deo et non paria sentire.* (II *Mac.*, IX, 12.) Mais comment nous humilier? En souffrant avec patience toutes les railleries et tous les outrages de nos ennemis; en étouffant tous ces sentiments de

vengeance qui ne peuvent provenir que de l'orgueil, en pardonnant à ceux qui nous persécutent, en disant du bien de ceux qui nous calomnient, appuyés sur ce fondement que s'ils disent de nous quelque mal, qui n'est point en nous, il y en aussi bien d'autres qu'ils ne disent pas, et qu'ainsi il y a lieu de faire une compensation utile de leurs médisances publiques avec nos imperfections secrètes ; qu'à part tout, nous étant nous-mêmes si fort décriés devant Dieu, par nos crimes et par nos péchés, nous ne devons pas compter pour grand chose, si ce n'est pour en faire un usage de pénitence, qu'on nous fasse perdre notre réputation devant les hommes; puisqu'enfin ce n'est ni l'estime des hommes ignorants ou intéressés, ni la nôtre qui nous rend considérables, mais le jugement que le Seigneur porte en faveur de nos actions et de notre conduite.

Mais comment nous humilier? En allant quelquefois au-devant de l'humiliation, sans attendre qu'elle nous vienne chercher, comme le Fils de Dieu, qui étant si glorieux dans le ciel, est venu exprès chercher à s'humilier sur la terre, tous ses abaissements n'étant qu'un effet de sa liberté et de son choix : car, dit l'apôtre saint Paul, quand il a été question d'humilité : *Jésus-Christ s'est humilié lui-même. « Humiliavit semetipsum.»* Mais, quand il a été question de gloire et de grandeur, il a laissé à son Père le soin de l'exalter : *Propter quod et Deus exaltavit illum.* (*Philip.*, II, 9.) Ah! lorsqu'il fallait monter sur le Calvaire, l'Ecriture dit qu'on l'y menait et il y allait de son bon gré : *Ducebant eum ut crucifigeretur* (*Matth.*, XXVII, 31); mais lorsqu'il s'agit de monter glorieusement au ciel, l'Ecriture dit qu'il y est porté ; comme si son inclination ne l'y portait pas : *Et ferebatur in cœlum.* (*Luc.*, XXIV, 51.) Elle dit encore qu'il est enlevé : *Hic Jesus qui assumptus est* (*Act.*, I, 11), pour nous dire que son humilité souffre en cette rencontre une espèce de violence. Car, pour parler avec saint Bernard, le Fils de Dieu sachant combien nous étions passionnés pour la grandeur, a voulu nous frayer un chemin bien sûr à la gloire et consacrer, par l'humilité, une élévation que l'orgueil rendrait toujours profane ou mal assurée : *Suo descensu salubrem nobis consecravit ascensum*, en un mot, dit ce Père, nous donner l'alternative dans le mystère d'aujourd'hui, ou de nous élever avec lui, en nous humiliant, ou de nous précipiter avec Lucifer, en nous exaltant. Il faut donc humilier nos esprits dans la contemplation de la grandeur et de l'ascension de Jésus-Christ, mais il faut détacher nos cœurs de la terre, si nous voulons suivre la suite de ce mystère; c'est la deuxième impression qu'il doit faire en nous et la deuxième partie de mon discours.

—

SECONDE PARTIE.

Les apôtres s'étaient rétablis dans les dispositions d'une joie tranquille, par les preuves incontestables que le Fils de Dieu leur avait données de sa résurrection; mais sitôt qu'il vint à leur parler de départ, il n'en fallut pas davantage pour les remettre dans la consternation et pour les plonger autant que jamais dans une profonde tristesse : *Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.* (*Joan.*, XVI, 6.) Il avait beau leur reprocher qu'ils ne l'aimaient point puisqu'ils ne voulaient point sacrifier aux intérêts de sa grandeur la satisfaction sensible qu'ils avaient de sa présence : *Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem.* (*Joan*, XIV, 28.) Il avait beau leur dire qu'il était expédient pour eux qu'il s'en allât: *Expedit vobis ut ego vadam* (*Joan.* XVI, 7), et que s'il ne montait au ciel, le Saint-Esprit ne descendrait point : *Nisi abiero, Paracletus non veniet* (*Ibid.*); ni la gloire du Fils de Dieu, ni la descente du Saint-Esprit, ni l'intérêt de leur propre sanctification n'étaient pas des motifs assez forts pour l'emporter dans leur cœur sur cet attachement opiniâtre qu'ils avaient à leur satisfaction sensible. Voilà en quoi consistait proprement cette dureté de cœur que Jésus-Christ leur reprocha en les quittant : *Exprobravit duritiam cordis eorum.* (*Marc.*, XVI, 14.) C'étaient des cœurs rampants qui ne pouvaient s'élever au-dessus des choses sensibles, et s'ils avaient eu la liberté d'un tel choix, ils auraient mieux aimé par le goût de leur amour-propre que le Fils de Dieu fût demeuré avec eux sur la terre que de monter avec lui dans le ciel. Nos interprètes ont remarqué que les anges reprochent aux apôtres cette disposition par ces paroles : *Viri Galilæi, quid admiramini aspicientes cœlum ;* car ils prétendent que c'est comme si on leur disait : O vous qui n'êtes plus de ce monde, vous qui êtes en possession de vous considérer déjà comme les citoyens du ciel et les domestiques de Dieu, pourquoi donc regarder encore le ciel avec cette admiration avec laquelle on regarde les pays étrangers : *Admiramini aspicientes in cœlum.* Or, mes frères, c'est cette même disposition qui est aujourd'hui si universelle dans les chrétiens de regarder le ciel avec le même éloignement qu'on devrait avoir de la terre, et de regarder la terre avec les mêmes attachements qu'on devrait avoir pour le ciel, et c'est cette même disposition que le mystère de l'ascension de mon Sauveur doit détruire dans nos cœurs, en les élevant avec lui au-dessus de tous les objets matériels et périssables ; car voila sans doute un des points les plus essentiels de la morale chrétienne, que tous les mystères du Fils de Dieu doivent porter dans nos cœurs un effet de grâce particulier et différent, et que toute l'économie de la vie spirituelle ne consiste que dans les diverses impulsions que son humanité sainte fait dans nos âmes,

selon les divers états où l'Eglise nous le représente. Cette proposition se trouve établie dans toutes les instructions de saint Paul. Quand il parle de l'incarnation du Verbe, il prétend que nous ressentions en nous-mêmes cette même incarnation qui en est comme le caractère et que l'anéantissement du Verbe fait chair anéantisse tous les fidèles : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit formam servi accipiens.* (*Philip.*, II, 7.) Quand il nous instruit sur la passion du Fils de Dieu, il dit que cette mort doit avoir en nous une opération efficace, et que, non content de faire mourir par les influences salutaires de la mort d'un Dieu toutes les passions dans nos âmes, il faut encore en porter les livrées sur notre corps par la mortification de nos sens : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (II *Cor.*, IV, 10.) Quand il traite de la résurrection du Verbe incarné, il prétend nous ressusciter avec lui ; et, supposant que la grâce nous ait déjà ôté la vie de la nature corrompue comme on avait ôté à Jésus-Christ la vie mortelle ou passible, il veut nous faire entrer dans l'usage d'une vie toute divine sur le modèle de la vie glorieuse avec laquelle le Fils de Dieu sort de son tombeau : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* (*Rom.*, VI, 4.) Enfin quand il parle du mystère de l'ascension, il déclare que le fruit de la grâce de ce mystère est de nous détacher de la terre et de nous enlever avec le chef dont nous sommes les membres, c'est-à-dire avec Jésus-Christ, jusqu'à la droite du Père Eternel où il est assis : *Quæ sursum sunt quærite; ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite non quæ super terram.* (I *Cor.*, III, 1, 2.) C'est par là que nous apprenons l'intention du Verbe incarné, savoir que tout ce qui s'est passé dans son corps naturel se réitère dans son corps mystique. C'est de cette manière qu'il vit en nous lorsque toutes les circonstances de la vie mortelle et de la vie glorieuse se représentent dans nos personnes. Et saint Bernard, qui était si bien versé dans cette sublime théologie, distinguait par ce principe tous les chrétiens en plusieurs espèces : Il y en a, dit-il, en qui Jésus-Christ n'est pas né*: sunt quibus nondum natus est*, et ce sont ceux qui n'ont pas encore assujetti leur esprit à l'humilité de la foi; car c'est cette humilité qui seule peut nous faire dire que ce petit enfant nous est né. Il y en a en qui Jésus-Christ est né, mais en qui il n'est pas encore assez robuste pour souffrir : *Sunt quibus nondum passus est*, et ce sont ceux qui, ayant tâché de se convertir, ne travaillent pas néanmoins à la mortification de leurs sens.

Il y en a d'autres en qui Jésus-Christ a imprimé le mystère de sa mort, mais en qui il n'est pas encore ressuscité ; *Sunt quibus nondum surrexit.* Et ce sont ceux qui, faisant une rigoureuse pénitence de leurs péchés ne goûtent pas encore les plaisirs et la sensibilité de la grâce. Enfin il y en a en qui Jésus-Christ est ressuscité, mais à l'égard desquels il n'est pas encore monté au ciel ; *sunt quibus nondum ascendit in cœlum;* et ce sont ceux qui, étant dans la même disposition que les apôtres, ont pour Jésus-Christ même un attachement simple et grossier, dévots par tempérament, cherchant dans les exercices de la piété de quoi satisfaire leur humeur ou leur amour-propre, ou n'ayant pour les choses de la grâce qu'une sensibilité qui se confond avec celle de la nature. C'est pour ces âmes qu'il est expédient que le Fils de Dieu s'en aille. Il faut que la présence sensible leur soit ôtée, il faut qu'on les sèvre de ce lait spirituel, afin que, se nourrissant d'un aliment plus solide, ils se mettent en état de devenir plus robuste. D'où il s'ensuit, conclut excellemment saint Thomas, que le mystère de l'ascension est un mystère de consommation et d'enlèvement, non-seulement à l'égard de Jésus-Christ, mais encore à l'égard de la vie spirituelle et de la perfection chrétienne; car la perfection chrétienne, dit saint Thomas, consistant proprement en deux choses, à être attaché à Dieu par amour et parfaitement détaché de tout ce qui n'est pas Dieu, c'est le mystère de l'ascension, privativement à tous les autres, qui opère ces effets dans les apôtres, c'est ce mystère qui dégage le cœur des apôtres, non-seulement de tous les objets criminels ou indifférents mais encore de l'attachement imparfait et profane qu'ils avaient pour l'objet du monde le plus sacré, et c'est un mystère qui, les ayant détachés de tous, les attache à Dieu par un amour spirituel et plein qui n'est plus fondé sur la passion corporelle de Jésus-Christ, et qui n'a plus rien de commun avec les sens, double disposition de grâce acquise indispensablement dans les apôtres pour les préparer à la réception du Saint-Esprit, et qui nous fait comprendre combien le Fils de Dieu avait de raison de leur adresser ces paroles : *Nisi abiero, Paracletus non veniet.* (*Joan.*, XVI, 7.) Ne vous y trompez pas, mes chers disciples, il faut que vous receviez le Saint-Esprit, mais il faut qu'il vous en coûte ma présence corporelle et sensible, et si je ne monte au ciel, cet Esprit saint ne descendra point sur la terre; mais, chrétiens, il est temps de vous demander si vous sentez que le mystère de l'ascension produise aujourd'hui ces grands effets dans vos âmes ou plutôt où en êtes-vous ? Le Fils de Dieu est-il né en vous ? y a-t-il souffert ? y est-il ressuscité ? y est-il monté au ciel? Avez-vous seulement jamais pensé à cette obligation indispensable de faire en vous-mêmes une expression fidèle de tous les mystères du Verbe incarné. Mais savez-vous bien qu'on ne peut prétendre au salut sans avoir reçu le Saint-Esprit qui est la fin et l'âme de l'Évangile. Or savez-vous que cet Esprit-Saint ne peut opérer rien que dans un cœur dégagé de toutes les affections de la terre, que Jésus-Christ a sanctifié par ses

mystères et par ses grâces, et dans lequel il a fourni, pour ainsi dire, toute sa carrière. Ah! mes frères, dit le dévot saint Bernard, ne nous laissons point abuser par la flatterie d'une confiance trompeuse; si le Fils de Dieu n'a pu accorder, en faveur de ses apôtres, sa présence à laquelle ils étaient trop attachés avec la présence du Saint-Esprit, eh! comment pourrions-nous faire compatir cet Esprit-Saint avec tant d'attachements que nous avons, non pas pour un Homme-Dieu, mais pour tant de viles et différentes créatures; non pas pour la personne de Jésus-Christ, mais pour nous-mêmes; non pas pour une chair divine, mais pour une chair de péché, pour une chair corrompue, pour une chair abominable devant Dieu. Le Saint-Esprit s'accommodera-t-il mieux de nos désordres que de l'imperfection des apôtres, et croyons-nous que le Fils de Dieu veuille avoir pour nous une indulgence qu'il ne put avoir pour eux? Après tout, ajoute saint Bernard, l'on ne peut recevoir la grâce de la Pentecôte sans avoir reçu celle de l'Ascension: Or l'Eglise qui demande toujours dans chaque fête la grâce qui est attachée à chaque mystère, supplie aujourd'hui la divine Majesté que comme Jésus-Christ a quitté la terre par son ascension, de même nos cœurs et nos esprits soient transportés dans le ciel, pour y faire avec lui une résidence éternelle: *Ut sicut Unigenitum tuum ad cœlos ascendisse credimus, ita nos quoque mente in cœlestibus habitemus.* Et en effet un chrétien qui a reçu cette grâce, c'est-à-dire, un chrétien véritablement chrétien, se porte jusque dans le sein de la divinité, par le mouvement d'un amour généreux et sincère, persuadé qu'il est que le cœur doit être là où est son trésor; tout son cœur est dans l'éternité parce qu'il n'y a plus de trésor pour lui dans le temps. Il ne se considère que comme un étranger ici-bas. Il ne compte la vie que pour une espèce de pèlerinage, la plus grande prospérité, que pour un beau jour de chemin, les plus superbes palais que pour des lieux de passage, et tous les divertissements du siècle que pour des amusements vers lesquels il n'a pas le temps de se distraire. Cependant il soupire vers sa céleste patrie, et n'y pouvant si tôt arriver, il y envoie par avance toutes ses pensées et ses désirs, s'en prenant avec indignation à son corps qui refuse de suivre son âme; que vous dirai-je davantage? Il regarde d'un même œil tous les biens et tous les maux de ce monde, n'y mettant d'autre différence que celle que le bon ou le mauvais usage y peuvent mettre, se consolant de tout, ne se passionnant pour rien, sans attachement pour la vie, sans appréhension pour la mort, sans dissolution dans ses joies, sans impatience dans ses maux et sans déréglement dans ses désirs, voilà les effets de cette ascension de cœur que le Fils de Dieu nous demande pour imiter aujourd'hui la sienne. Ça donc, mes chers auditeurs, *sursum corda:* que chacun porte son cœur en haut, pour suivre et pour imiter le triomphe de Jésus-Christ, *sursum corda;* car c'est ainsi que le grand Augustin exhortait autrefois son peuple sur le mystère que nous célébrons. Ça, chrétiens, élevez-vous au-dessus du temps pour respirer un peu l'air de la bienheureuse éternité. Relevez ces cœurs et ces esprits accablés sous le joug de tant de crimes, sous la tyrannie de tant de passions, sous le poids de tant d'affaires. Un peu de courage pour rompre tous ces liens profanes qui vous amusent depuis si longtemps sur la terre.

L'Ecriture nous dit que le Fils de Dieu montant au ciel menait comme en triomphe la captivité captive, *captivam duxit captivitatem* (*Ephes.*, IV, 8.) Ce ne sont pas des captifs qu'il traîne après lui, car ces captifs ne le sont plus dès lors qu'ils sont à la suite de Jésus-Christ; ce n'est qu'à la captivité qu'on en veut et c'est elle qu'il retient captive pour mieux assurer notre liberté: *captivam duxit captivitatem.* Mais quelle est cette captivité dont il nous dégage? C'est la captivité du péché. Avez-vous aimé jusqu'à présent les biens de la terre, c'était l'avarice qui était votre captivité; avez-vous été passionné pour les grandeurs ou pour les plaisirs de ce monde, c'était l'ambition, c'était la volupté qui était votre esclavage, et c'est une captivité qu'il faut que le Fils de Dieu rende captive; ce sont ces passions qu'il faut attacher à son char de triomphe, ce sont ces liens d'or ou d'argent, ce sont ces chaînes formées par la chair et par le sang qu'il faut briser; en sorte que notre cœur, parfaitement détaché de tout cela, puisse prendre son essor vers le ciel avec Jésus-Christ. Nous y sommes obligés non-seulement pour imiter ce mystère, mais encore pour nous mettre en état d'y attendre la gloire et le retour. C'est à nos esprits à contempler la gloire de l'ascension de Jésus-Christ, c'est à nos cœurs à l'imiter; mais ajoutons que c'est encore à nos corps à s'y préparer.

### TROISIÈME PARTIE.

C'est ce que les anges font encore entendre aux apôtres par ces paroles de mon texte: *Hic Jesus qui assumptus est a vobis sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.* Car c'est comme s'ils leur disaient: Ne croyez pas avoir perdu la présence de votre maître pour toujours; un jour viendra qu'il descendra du ciel avec autant de pompe et de majesté qu'il y monte, revenant sur la terre revêtir vos corps de la même gloire dont le sien éclate présentement à vos yeux. Et le Fils de Dieu s'en était expliqué lui-même d'une façon encore plus claire lorsqu'il leur avait dit: Mes chers disciples, je m'en vais au ciel vous préparer des trônes et des couronnes, et je reviendrai ensuite vous rendre glorieux comme moi, parce que ma félicité ne me semblerait pas entière si je ne la partageais avec vous: *Vado parare vobis locum, et cum præparavero vobis locum, iterum veniam et accipiam vos ad meipsum ut ubi ego*

*sum illic et vos sitis.* (*Joan.*, XIV, 2.) C'est pourquoi les Pères publient que l'ascension de nos cœurs, que l'on nous demande, n'est que le gage de l'ascension de nos corps que l'on nous promet et qui ne saurait manquer, pourvu que nous nous y préparions comme il faut.

L'Apôtre dit bien davantage ; car il ajoute que dès à présent nous sommes assis avec Jésus-Christ à la droite du Père Eternel : *Consedere nos fecit in cœlestibus in Christo Jesu.* (*Ephes.*, II, 6.) Et tout cela fondé sur ce grand principe qu'il établit en un autre endroit que le Fils de Dieu a voulu former son Eglise sous l'idée d'un corps dont il a été déclaré le chef : *Ipsum posuit caput super omnem terram.* (*Ephes.*, I, 22.) Car de là il résulte deux conséquences, la première que le chef étant couronné de gloire, il faut tôt ou tard que ses membres lui soient unis dans cet état glorieux, puisqu'autrement ce serait quelque chose de monstrueux de voir éternellement d'un côté un chef sans membres et de l'autre des membres sans chef. Aujourd'hui que le chef et les membres sont dans des lieux et dans des états différents, le Fils de Dieu est obligé de souffrir pour un temps cette séparation violente et l'état présent du corps de l'Eglise peut être naïvement exprimé par celui de ces petits poissons qu'on trouve dans l'Egypte après le débordement du Nil et qui ayant la tête formée, n'ont encore que de la tête et de la boue au lieu de corps, parce que la trop grande promptitude des eaux à se retirer n'a pas laissé à la nature assez de loisir pour achever ce qu'elle avait commencé. Chrétiens, Jésus-Christ est déjà formé à la gloire, c'est un chef dont nous sommes les membres et nous pouvons conclure le voyant ainsi glorieux que son corps, pour n'être encore que boue et que fange, ne laissera pas d'entrer bientôt en participation de ses avantages : *Quo præcessit gloria capitis*, dit saint Léon, *eo spes vocatur et corporis.*

La deuxième conséquence qui se doit tirer du même principe, c'est que ce qui appartient à chacun des membres appartenant à tout le corps et ce qui se dit des parties devant être attribué au tout, il s'ensuit que puisque le Fils de Dieu nous a fait entrer avec lui en société d'un même corps, sa gloire doit être regardée comme la nôtre. Ainsi l'on dit que tout l'homme est couronné, quoique la tête seule porte la couronne : *Gloria et honore coronasti eum.* (*Hebr.*, II, 7.) L'Apôtre a donc raison d'avancer que le Fils de Dieu étant monté au ciel, tous les chrétiens y sont montés en sa personne et que ce divin Sauveur étant assis à la droite du Père Eternel, nous y sommes tous assis avec lui : *Consedere nos fecit in cœlestibus in Christo Jesu.* (*Ephes.*, II, 6.)

Mais après que l'apôtre saint Paul nous a entretenus de ces glorieux avantages, après nous avoir placés jusques à la droite de Dieu, savez-vous ce qu'il infère de tout cela? le voici, mes frères, en deux mots : *Mortificate ergo membra vestra quæ sunt super terram.* (*Coloss.*, III, 5.) Et par conséquent mortifiez vos corps qui sont sur la terre. Ah! que cette théologie est belle. Remarquez bien ces termes : *super terram*, vos corps qui sont sur la terre, car quand nos corps seront dans le ciel, ce ne sera plus le temps de les mortifier, ce sera le temps de les glorifier; et vous convenez aisément par là, qu'en qualité de membres, nous avons deux relations différentes avec Jésus-Christ, une relation à Jésus-Christ glorieux et une autre relation à Jésus-Christ crucifié, et comme les membres doivent avoir du rapport et de la conformité avec le chef auquel ils sont unis pour ne pas faire un corps qui soit dissemblable à lui-même, il est naturel, pour ainsi dire, que les chrétiens soient glorieux dans l'éternité, parce qu'ils y sont joints à un chef qui, étant lui-même glorieux, ne peut leur y communiquer que des sentiments et des influences de gloire ; mais il faut aussi que les chrétiens soient mortifiés dans le temps, puisque, s'ils sont véritablement chrétiens, ils y sont inséparablement unis à un chef qui ayant été lui-même affligé de mille douleurs sur la terre, ne peut leur communiquer que des sentiments et des influences de douleur et de mortification. Et voilà, mes chers auditeurs, en quoi consiste tout le christianisme de ce monde et tout le christianisme de l'autre, d'être entièrement semblables à Jésus-Christ souffrant et ensuite d'être semblables à Jésus-Christ glorieux; et la même Ecriture qui nous apprend que la croix était l'unique voie par où le Fils de Dieu devait entrer dans sa gloire, nous redit aussi cent et cent fois que la mortification est le seul moyen par où nous pouvons arriver à la nôtre. Hé! comment l'entendez-vous donc, chrétiens, vous qui méconnaissez le nom de la mortification, vous qui semblez n'avoir reçu un corps que pour en flatter tous les désirs et pour en satisfaire toutes les inclinations, et qui, au lieu de le préparer à des plaisirs éternels par quelque douleur passagère, ne travaillez au contraire qu'à le préparer aux supplices de l'éternité pour des voluptés d'un moment. Eh ! de bonne foi, mes frères, ce corps qui ignore ainsi toutes les douleurs et tous les mystères de la mortification, ce corps qui n'a jamais embrassé la croix de Jésus-Christ, ce corps vil esclave de toutes les passions et de toutes les faiblesses humaines, ce corps nourri depuis si longtemps dans l'iniquité, dans les délices, corrompu par la volupté, enflé par la vanité, devenu incapable de toute discipline et de toute règle par une longue habitude de sensualité et ce corps étant réduit à l'état où vous savez qu'il est et que je vous le représente, vous semble-t-il un sujet propre à recevoir les impressions de la gloire de Jésus-Christ, n'a-t-il pas plutôt l'air et l'apparence d'une victime que vous n'avez engraissée jusqu'à présent que pour être sacrifiée à sa justice? Hé! ne savez-vous pas

que le Roi de la gloire et le Roi des vertus ne sont qu'une même chose. *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ* (*Psal.* XXIII, 10) et si, par une supposition impossible, votre corps venait à triompher aujourd'hui avec Jésus-Christ, ne serait-ce pas le triomphe du péché plutôt que le triomphe de la vertu? ne serait-ce point mettre les récompenses de la croix et de l'Évangile hors de leur place, transporter à la vanité ce qui n'appartient qu'à l'humanité, au plaisir ce qui doit être pour la mortification, au crime ce qui est réservé pour la pénitence, élever le monde sur le trône de Jésus-Christ, faire posséder le royaume de Dieu par la chair et par le sang, et emprunter les couronnes de la grâce et de la gloire pour honorer publiquement la nature corrompue? Ah! mes frères, si nous prétendons à la gloire du mystère que nous célébrons, prenons donc une ferme résolution de travailler sérieusement à la mortification; mais nous ne saurons mortifier nos sens si nous ne détachons nos cœurs et nous ne pouvons réussir à détacher nos cœurs, si auparavant nous n'avons humilié nos esprits. Humilions donc nos esprits sous la main toute-puissante de Dieu. Détachons nos cœurs de tous les objets périssables, affligeons nos corps par les douleurs salutaires de la mortification et de la pénitence, car c'est ainsi que nous recevrons la grâce du mystère de l'ascension en ce monde pour en obtenir la gloire en l'autre.

## SERMON VII.

### POUR LA FÊTE DE LA TOUSSAINT.

Gloria hæc est omnibus sanctis ejus (*Psal.* CXLIX, 9.)
*C'est cette gloire qu'il a préparée à tous ses saints.*

Si jamais un orateur a trouvé dans son sujet de quoi disposer favorablement son auditoire, c'est un avantage, mes frères, que les prédicateurs évangéliques ont aujourd'hui, lorsqu'ils viennent entretenir les chrétiens de la béatitude, et qu'appuyés sur l'autorité infaillible du Dieu qui les a faits ses ministres, ils leur découvrent un chemin sûr pour arriver à la gloire, car ce n'est que pour cette béatitude et pour cette gloire que travaille tout le monde politique et raisonnable; c'est cette gloire que les conquérants ont cherchée dans le succès de leurs entreprises, les philosophes, dans la forme de leurs raisonnements, les braves, dans le mépris de leurs vies, les tyrans, dans l'usurpation de leur puissance, mais que tous ensemble ont cherché inutilement, puisque c'est un bien qu'on ne peut tenir que de la main de Dieu, et que c'est une récompense qu'il ne destine que pour les saints : *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus.* Confessons néanmoins la vérité. Cette importante et agréable matière ne fait pas dans les esprits des chrétiens tout l'effet qu'on en devrait raisonnablement attendre, et je les trouve là dessus dans deux dispositions bizarres également opposées et à leurs intérêts et à leur devoir, et qui me font comprendre que si l'homme est un chef-d'œuvre dans la nature, il doit passer pour une espèce de monstre dans la morale. En effet, on lui découvre une gloire éternelle, une félicité infinie, plus grande que ses espérances, plus vaste que tous ses désirs, à laquelle non-seulement il peut prétendre sans crime, mais à laquelle c'est un crime pour lui que de ne prétendre pas, et il demeure insensible à cette découverte. On lui donne des facilités pour parvenir à cette béatitude; on lui en apprend les moyens. On le soutient par les exemples de ceux qui y sont déjà arrivés, et il demeure malgré cela dans une oisiveté, dans une négligence et dans un éloignement qu'on ne peut comprendre. Voilà, mes frères, deux grands désordres que je me suis proposé de combattre dans les deux parties de ce discours, l'oubli et l'ignorance de l'homme à l'égard de sa béatitude et de sa fin; sa négligence et son aversion à l'égard des moyens qui y conduisent. Entrons jusque dans le fond de son cœur pour démêler, s'il se peut, tout ce qui s'y passe sur ce sujet. Esprit saint, c'est vous, qui suivant la pensée du grand Augustin, êtes le souffle adorable, à la faveur duquel les chrétiens portés sur la croix de Jésus-Christ comme sur le vaisseau de leur imagination, après avoir vogué sur la mer orageuse de ce monde, doivent arriver toujours au port de la bienheureuse éternité; commencez donc à y tourner dès à présent les désirs et les affections de mes auditeurs, je vous en conjure par les mérites de votre épouse, à laquelle nous allons dire : *Ave, Maria.*

#### PREMIÈRE PARTIE.

Il est des objets dans la religion dont l'homme n'aime pas naturellement à s'occuper. Parlez-lui des peines de l'enfer ou des horreurs du jugement dernier, son esprit se trouble ou se révolte à des vérités si terribles, et s'il y pense quelquefois par intérêt, au moins, peut-on dire qu'il n'y pense jamais par inclination. Mais il n'en est pas ainsi de la gloire du ciel. Elle n'offre rien à notre esprit qui ne soit conforme à notre penchant, en flattant ce premier désir de l'homme, auquel tous ses autres désirs se rapportent, qui est celui de se rendre heureux. C'est proprement dans ce point de christianisme que la foi confine avec la raison et que la nature se trouve d'accord avec la grâce. Néanmoins, il ne paraît pas que les chrétiens pensent à la béatitude plus souvent, ni plus volontiers qu'aux autres articles de leur foi. Quoique le Fils de Dieu soit venu nous découvrir et nous promettre des biens éternels et infinis, en la place de ces biens matériels et terrestres qui faisaient toute l'occupation et toute l'espérance des Juifs, l'on peut faire encore aujourd'hui la même plainte que faisait le Sage dans l'ancienne loi : *Nescit homo finem suum.* (*Eccle.*, IX, 12.) L'homme ne connaît point la fin pour laquelle il a été créé, ou s'il la connaît, l'oubli volontaire dans

lequel il vit ordinairement sur ce sujet, faisant en lui l'effet de l ignorance, le met dans le rang de ceux qui ne la connaissent pas.

Je ne parle point ici à ces chrétiens corrompus et aveuglés par une longue suite de désordres, qui, portant partout ailleurs leur orgueil et leurs prétentions si haut, doutent néanmoins de l'excellence et de l'immortalité de leurs âmes, et se réduisent sur le chapitre de la félicité, non pas à l'espérance des Juifs, mais à la condition des bêtes. Tout homme raisonnable doit avoir meilleure opinion de son âme que de celle des animaux, et la nature même, sans la religion, dit agréablemet Lactance, semble nous avoir voulu distinguer par la différence de la situation, tournant la tête et les yeux des animaux vers la terre, comme pour dire que c'est là qu'ils doivent venir, et élevant la tête et les yeux des hommes vers le ciel, pour leur insinuer que c'est là qu'ils doivent tendre.

Je parle à des chrétiens persuadés de tout ceci, non pas par des autorités humaines, mais par une autorité divine, et qui, malgré cette persuasion, ne laissent pas de vivre dans un oubli et dans une indifférence déplorables à l'égard de cette fin bienheureuse où la Providence les appelle. Que si vous voulez vous examiner intérieurement sur ce désordre, il vous sera facile d'en découvrir les causes et l'origine ; car, en premier lieu, nous regardons la gloire du ciel comme quelque chose de trop élevé au-dessus de notre nature. La félicité de ce monde nous semble plus proportionnée à nos goûts et à nos faiblesses ; quel moyen de penser sans cesse à un état où l'on ne peut rien comprendre ? *Nous avons bien de la peine*, dit le Sage, *à connaître les choses qui sont sur la terre: « Difficile æstimamus quæ in terra sunt. »* (*Sap.*, IX, 16.) Il faut bien du travail pour démêler celles qu'une distance un peu considérable dérobe à nos yeux et à nos connaissances : *Et quæ in prospectu sunt invenimus cum labore.* (*Ibid.*) Qui donc pourra faire monter son esprit au-dessus des éléments et des astres, pour aller examiner ce qui se passe dans le ciel : *Quæ autem in cœlis sunt quis investigare poterit?* (*Ibid.*) En second lieu, les créatures nous enchantent; elles arrêtent pour ainsi dire nos désirs et nos affections au passage ; elles captivent nos esprits et nos cœurs, et l'amour-propre d'intelligence avec les sens trouve bien mieux son compte à des biens présents et corporels, qu'on peut voir et posséder tout à la fois, qu'à des biens spirituels et éloignés qu'on ne connaît qu'avec beaucoup d'obscurité, et qui ne peuvent être ici-bas que les objets de notre espérance.

Mais enfin, les maux de ce monde nous occupent encore plus que ses biens. Les chagrins nous viennent de toutes parts, les adversités nous abattent, les maladies nous accablent, mille accidents imprévus et fâcheux nous surprennent et nous traversent si bien, qu'au lieu de songer à nous rendre heureux dans l'autre vie, il se trouve que c'est une assez grande occupation que de songer à nous défendre d'être malheureux en celle-ci. Hé quoi donc! le séjour de la terre qui ne doit être qu'un passage pour nous conduire à notre fin, n'est-il propre que pour nous en éloigner, et le Seigneur au lieu de nous donner des moyens pour parvenir à la béatitude, a-t-il prétendu nous faire trouver partout des obstacles? Ah! chrétiens, ne chargeons pas la Providence de nos désordres et accusons nous plutôt nous-mêmes du mauvais usage que nous faisons de tous ces moyens, qui devraient entretenir dans nos âmes la pensée et le désir de la gloire. Car, pour examiner par ordre tous ces prétendus obstacles, si la béatitude est si élevée au-dessus de notre nature, n'est-ce pas ce qui nous doit piquer d'une noble envie de parvenir à cet état glorieux ; n'est-ce pas ce qui nous doit donner en cette vie une passion plus forte de le connaître ? Saint Grégoire de Nysse explique cela par une belle supposition. Si un enfant renfermé dans le sein de sa mère était capable de raisonnement, et qu'il entendît faire la peinture de ce monde, qu'on l'entretînt de ces cieux et de ces astres qui roulent sur nos têtes et qui, ayant deux mouvements opposés, de l'un font la variété des saisons, et de l'autre la succession des jours et des nuits; qu'on lui fît un récit fidèle des éléments, des métaux, des arbres, des plantes et de tant d'animaux divers, ou qui marchent sur la terre, ou qui volent en l'air, ou qui nagent dans l'océan, mais surtout qu'étant destiné pour régner, on lui parlât de la magnificence des palais qui lui seraient destinés, de l'éclat de son trône, des divertissements et des honneurs qui seraient un jour les suites et les apanages de sa dignité et de son rang, quelle serait sa disposition à de si surprenantes et de si agréables nouvelles ; quels efforts d'imagination pour tâcher de se former de justes idées de tout ce qu'on lui en dirait! quelle curiosité pour tout ce qu'on ne lui en dirait pas! Quelle impatience de se voir en liberté, et en état de jouir de ces biens et de ces avantages dont il n'aurait qu'une connaissance imparfaite et confuse! Voilà, dit saint Grégoire de Nysse, voilà l'état du chrétien, tandis qu'il est renfermé dans le sein de l'Eglise, qui le doit enfanter à la gloire ; la même différence qui se trouve entre le sein de nos mères et ce grand univers, se trouve, mes frères, entre cette terre de ténèbres, d'exil et de misères que nous habitons, et la Jérusalem céleste que nous devons un jour habiter; l'on nous parle de sa beauté et de sa grandeur, des avantages et des couronnes qui nous y attendent ; ce sont des plaisirs et des biens, dont les biens et les plaisirs de ce monde ne fournissent que des idées très-défectueuses et très-grossières. L'apôtre saint Paul donne là-dessus le défi à nos imaginations; en faut-il davantage pour occuper nos désirs, nos affections, après

tout l'application et l'étude de l'enfant dont nous avons parlé ne contribueraient en rien à la jouissance des biens qu'il serait en droit d'espérer. Mais l'étude de notre fin dernière est une condition essentielle pour y parvenir, et c'est ce qui nous devrait obliger à ne la perdre jamais de vue, puisqu'on ne peut posséder la béatitude sans la mériter, ni la mériter sans la désirer, ni la désirer, sans la rendre souvent présente à son imagination et à sa pensée.

Mais vous me dites que les créatures nous dissipent et nous occupent, et que les biens et les joies de ce monde nous font prendre le change. Autre déréglement, dit saint Augustin, puisque le Seigneur ne nous avait donné ces biens visibles que pour nous porter à la connaissance des invisibles ; biens imparfaits, où Dieu, par un beau trait de sagesse, faisant un juste mélange de perfections et de défauts, a voulu qu'il y eût assez de défauts pour nous en dégoûter, quand nous sommes en péril de nous y trop attacher, et y a mis néanmoins assez de perfections pour en faire comme des ébauches de la béatitude, et pour nous donner dans le temps quelque avant-goût des joies qui nous attendent dans l'éternité. Car c'est ainsi, dit saint Augustin, que l'esprit d'un chrétien peut passer des uns aux autres, et qu'à la vue de toutes ces grandeurs de la terre qui nous surprennent, de ces richesses qui nous éblouissent, de ces beautés qui nous captivent; de ce soleil, de cet Océan, de ces éléments et de tous ces êtres qui ne se meuvent dans la nature et ne travaillent que pour nos intérêts, nous devons nous dire intérieurement en nous-mêmes : Ah ! si le Seigneur a formé tout cela pour nos corps, pour ces corps, dis-je, si vils et si méprisables à ses yeux, que n'aura-t-il point fait pour nos âmes? S'il a été si libéral pour des pécheurs, ne le sera-t-il pas pour des justes? S'il nous traite ainsi dans une prison et dans ce lieu d'exil et de passage, que sera-ce, ou plutôt que ne sera-ce point dans son palais et dans ce séjour éternel qui a été formé proprement pour nous et pour lequel nous avons été formés? Gardons-nous donc bien de juger de sa magnificence par les effets qui nous en apparaissent ici-bas ; car, dit le prophète Isaïe, *le Seigneur n'est point magnifique partout ailleurs que dans le ciel : « Ibi solummodo magnificus est Dominus noster. »* (*Isa.*, XXXIII, 21.) Ces cieux et ces astres ne sont à la Jérusalem céleste que comme des dehors négligés; ces créatures et ces biens que nous voyons avec tant de complaisance, que nous désirons avec tant d'ardeur, que nous poursuivons avec tant d'empressement, ne sont destinés que pour la consolation des misérables : mais ne croyez pas qu'ils soient propres à faire le sort des bienheureux.

J'en atteste votre expérience, mes frères, quelque préoccupés que vous soyez à l'égard des biens et des plaisirs de ce monde, ne les trouvez-vous pas mêlés d'amertumes et de défauts? Quelque lieu que vous ayez de vous louer de cette vie mortelle, n'avez-vous pas mille sujets de vous en plaindre? Quelle vie, si nous y faisons réflexion ? incertaine dans sa durée, inconstante dans ses prospérités, laborieuse dans ses emplois, incommode dans ses besoins, funeste dans ses accidents, criminelle dans ses attaches. Quelle vie ! qui tient plus de la mort que de la vie, où les divers changements des âges, des tempéraments et des saisons nous ôtent incessamment quelque chose et nous font mourir pour ainsi dire en détail! Quelle vie, encore un coup, sujette aux emportements de la jeunesse et aux incommodités de la vieillesse, aux déréglements de la prospérité et aux chagrins de l'adversité, aux fureurs de l'envie et aux insultes de la médisance, à l'injustice des hommes et à l'illusion des démons, à la diversité des maladies et à la nécessité de la mort !

Mais quelle conséquence devons-nous tirer de tous ces maux? Ah ! mes frères, le dessein du Dieu que nous adorons, est qu'ils servent à nous dégoûter des créatures. Ce sont des amertumes salutaires qu'une miséricorde officieuse a répandues sur les douceurs empoisonnées de ce monde; ce sont autant d'avertissements qu'elle nous donne de mépriser tout ce qui n'est pas Dieu et de penser sans cesse à l'état bienheureux qui nous doit délivrer de ce corps mortel et de toutes les misères qui y sont inséparablement attachées. L'abbé Rupert explique ceci par la comparaison des Israélites gémissant en Egypte sous la tyrannie de Pharaon. « Car, dit ce Père, toutes les peines qu'ils y enduraient, tous les ennuis dont ils s'y virent accablés, avaient été projetés et ordonnés par le Seigneur, de peur qu'ils ne s'attachassent à cette terre barbare, et pour leur donner lieu d'envoyer par avance leurs soupirs et leurs affections vers cette terre promise dont il leur avait fait espérer la possession. » De sorte, mes frères, que si nous entrons dans cette pensée, il n'y aura plus de maux ni de chagrins dans la vie qui ne portent leur consolation avec eux; les larmes que nous versons sur la terre nous feront recourir à celui qui nous a promis de les essuyer dans le ciel. Les douleurs et les maladies nous feront souvenir de cet état où la santé des hommes ne sera plus capable d'aucune altération; la mort qui nous effraye aussitôt que nous y pensons, et qui se présente à nos yeux sous tant de formes si différentes et si hideuses, nous portera à souhaiter une vie dont l'immortalité est un des principaux caractères. Que vous dirai-je davantage? nos dissensions nous feront aspirer à la paix dont jouissent les bienheureux, nos troubles à leur repos, nos craintes à leur sûreté, nos déplaisirs à leur joie, nos besoins à leur abondance, nos désordres à leur sainteté, et la diversité de nos maux à la plénitude de leurs biens.

Mais l'amour-propre ne s'accommode guère de tout ceci. Rapporter toutes choses à la béatitude, est une contrainte qui le gêne

et il ne veut point être contraint; les biens de la gloire lui paraissent des biens éloignés, et il ne veut point attendre; les plaisirs de l'autre vie sont spirituels et demandent un homme spirituel, et il ne peut se résoudre à abandonner le parti de son corps et de ses sens. Voilà, mes frères, les grands désordres de l'homme, voilà sa grande corruption. Disons donc qu'en ce qui regarde la béatitude, le cœur a bien plus de tort que l'esprit, et que c'est proprement à l'égard du cœur que nous devons dire : *Nescit homo finem suum*, que « *l'homme ne connaît point sa fin ;* » car l'esprit est assez persuadé que la dernière fin des créatures raisonnables ne saurait être que le Créateur. La religion l'enseigne aux chrétiens, la raison même en a convaincu les philosophes, mais le cœur s'égare volontairement dans la route que la foi lui a tracée. Ne pouvant atteindre si tôt la félicité où elle est, il s'efforce de la trouver et de l'établir où elle n'est pas; il s'en forme une infinité de fausses copies et ne désespère pas qu'après s'être fait une béatitude en ce monde, il ne puisse parvenir encore à l'autre; de sorte qu'un mouvement de cupidité et d'intérêt ne lui permettant pas de renoncer à celle qui est la plus proche, il se flatte ainsi de les posséder successivement toutes deux. Dans cette disposition criminelle, s'il se trouve quelque créature à son gré, il s'y attache par amour; s'il est question de la posséder ou de lui plaire, il ne tient plus aucun compte de la Divinité ni de ses lois, et cet objet dont il fait sa principale affaire, n'étant plus à son égard dans le rang des créatures ni des moyens, parce qu'il lui ôte toute sorte de subordination à l'égard de Dieu, c'est une fin dernière qu'il a contrefaite, c'est une idole qu'il s'est formée, c'est une divinité de sa façon à laquelle il rend un culte sacrilége par son affection et par ses soins. En effet, notre amour est notre véritable religion, et ce que nous aimons préférablement à tout le reste doit passer, dit Origène, pour la divinité que nous adorons.

Je ne m'arrête point à vous faire ici le détail de tous ces objets auxquels vous pouvez vous attacher par une affection déréglée ; votre conscience vous les représente assez ; ce sont les richesses de la terre, ce sont les plaisirs de la vie, ce sont les grandeurs de la fortune, ce sont toutes les créatures ensemble, parmi lesquelles votre cœur inconstant promène ses désirs vagabonds, sans rien trouver qui le satisfasse. Et souvent, sans aller plus loin, on peut dire que c'est vous qui êtes les idoles et les adorateurs tout à la fois, vous faisant de vous-mêmes une fin dernière et une divinité à laquelle vous rapportez tout le reste sans aucun rapport aux ordres de Dieu.

Ne sont-ce pas, mes chers auditeurs, les dispositions où vous êtes, et y en a-t-il beaucoup parmi vous qui ne trouvent point à se reconnaître dans ce portrait? Mais qu'arrive-t-il de tout cela? C'est qu'étant ainsi entêtés des biens de ce monde, dès lors nous n'avons plus que du dégoût pour les biens de l'éternité; c'est que les discours nous ennuient, c'est que la pensée même nous en fatigue, c'est qu'attachés à cette vie mortelle par les liens d'une convoitise ou d'une cupidité insatiable, nous ne craignons rien au monde tant que d'en sortir; c'est que cet amour que nous avons déplacé ne peut plus nous ramener à son objet légitime; c'est que ce cœur enchanté des créatures renoncerait à Dieu pour jamais, pourvu qu'on lui assurât une possession éternelle et tranquille de tous les plaisirs et de toutes les commodités dont on peut jouir ici-bas; c'est que l'esprit, s'égarant aussi de son côté, commence à douter de tout et ne convient plus de rien, s'étant soustrait par orgueil à la conduite de la foi. Il s'évanouit désormais et se perd dans la confusion de ses raisonnements et de ses pensées. Ah ! Seigneur, ne permettez pas que nous tombions jamais dans un si pitoyable état, ou si par malheur nous étions sortis de l'ordre de votre Providence, faites-nous y rentrer par la force de votre grâce toute-puissante : *Notum fac mihi, Domine, finem meum :* « *Oui, Seigneur, faites-moi connaître ma fin* (*Psal.* XXXVIII, 5) ; » faites-moi comprendre que ces objets périssables sont faits pour moi, mais que je ne suis pas fait pour eux, et qu'ayant été formé de votre main, ce n'est pas à mon âme à se faire une fin selon mon humeur et mon caprice, mais que c'est à moi à tendre incessamment à celle à laquelle vous m'avez destiné. Faites-le connaître à mon esprit, mais faites-le sentir à mon cœur; et après les avoir tournés tous deux du côté de la béatitude, donnez-moi encore assez de courage et de fermeté pour embrasser et pour pratiquer constamment tous les moyens qui y conduisent; car, ne vous y trompez pas, mes frères, *cette félicité n'est que pour les saints :* « *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus.* » Cependant les chrétiens y prétendent et ne laissent pas, en y prétendant, de prendre des chemins tout contraires à celui qui y mène; c'est un second aveuglement, c'est un second désordre que je dois combattre dans la seconde partie de mon discours.

SECONDE PARTIE.

N'est-ce pas, en effet, un déréglement bien étrange, que les créatures les plus insensibles tendant à leur fin sans la connaître, l'homme qui connaît la sienne ne fasse le plus souvent que s'en éloigner. Ce malheur de l'homme est pourtant une suite de sa dignité et de ses grandeurs; car les autres créatures étant dépourvues de connaissances ou du moins de liberté, elles n'ont pas à délibérer sur la fin ni sur les moyens, et c'est proprement l'affaire d'une sagesse éternelle et infaillible de régler leurs mouvements et de les conduire au terme pour lequel elle les a destinées. Mais l'homme étant le maître de ses actions et de son choix, il a le pouvoir de s'égarer, parce qu'il a la faculté de se conduire, et ce qui le fait manquer aux desseins de Dieu, c'est qu'il a en sa disposition de les suivre ou de ne les suivre pas. Il ne tient donc pas au Seigneur

que les hommes n'arrivent à leur fin. Jésus-Christ est même descendu du ciel pour nous en apprendre le chemin et pour lever et ôter les obstacles que le péché y avait opposés. Notre nature était corrompue et il nous a mérité la grâce; notre esprit ne se conduisait que par l'erreur, et il nous a apporté sa loi; nos actions n'étaient plus que des scandales, et il nous a donné des exemples. C'est cette grâce qu'il est venu répandre dans nos cœurs; c'est cette loi qu'il a tracée dans son Evangile; ce sont ces exemples qu'il a rendus visibles dans sa personne et en celle de tous ses saints. Néanmoins, mes frères, comme le cœur de l'homme cherche toujours à qui se prendre de ses désordres, nous nous plaignons de tous ces moyens. Cette grâce nous paraît trop incertaine; cette loi nous semble trop dure; ces exemples nous semblent trop éloignés ou trop faibles. Taisez-vous, lâcheté humaine; la solennité d'aujourd'hui vous ferme la bouche, et comme c'est la fin qui donne la perfection aux moyens, on peut dire que la béatitude des saints achève de résoudre toutes ces difficultés. Et, en effet, quand je pense comme il faut à la béatitude, je trouve qu'elle me répond du secours de cette grâce, qu'elle m'adoucit la difficulté de cette loi, et qu'elle fortifie merveilleusement l'autorité de ces exemples.

Oui, la béatitude me répond du secours de la grâce, car quand je fais réflexion à la fin pour laquelle je suis destiné, c'en est assez pour me convaincre que Dieu ne manquera pas de me fournir les secours qui sont nécessaires pour y parvenir. Je sais bien que l'homme a mérité, par sa chute, que Dieu l'abandonnât à sa misère et à son impuissance; mais cet homme n'a-t-il pas été racheté par les mérites de Jésus-Christ? Mais depuis cette corruption générale, Dieu a-t-il cessé de créer des âmes raisonnables? Et comme sa sagesse ne lui permet pas de rien produire sans le destiner à quelque fin, dirons-nous avec Calvin, qu'il ait produit la plus grande partie de ces âmes pour l'enfer, ou ne dirons-nous pas plutôt avec l'Eglise qu'il les a toutes créées pour la gloire? N'ordonne-t-il pas à tous les hommes d'espérer la béatitude, et comme l'espérance suppose un bien possible qui lui sert d'objet, n'est-il pas aisé de conclure que Dieu, nous commandant d'espérer, s'engage par ce précepte à nous donner une grâce sans laquelle l'acquisition de la gloire serait absolument impossible à toutes les forces de la nature. N'allons donc point nous embarrasser mal à propos dans les secrets impénétrables du mystère de la prédestination. Je sais que ceux qui seront sauvés ne le peuvent être que par un pur effet de la miséricorde de Dieu; mais je sais aussi que ceux qui seront réprouvés ne le peuvent être que par un arrêt équitable de sa justice; et de là je conclus que comme il laisse à ceux qui se sauvent assez de liberté pour se perdre, il ne faut pas douter qu'il ne donne à ceux qui se damnent assez de grâce pour se sauver. D'accorder maintenant cette prédestination et cette grâce de Dieu avec ce mérite et cette liberté de l'homme, c'est ce que je ne puis et que je ne dois pas entreprendre, car je veux profiter de ce bel avis que donne le Sage dans l'*Ecclésiastique*, c. III, v. 22 : *Altiora te ne quæsieris et fortiora te ne scrutatus fueris : « Garde-toi bien d'examiner des choses qui sont au-dessus de toi. » Sed quæ tibi præcipit Deus illa cogita semper.* « *Mais*, au lieu d'occuper son esprit à des mystères qui te passent, *songe aux préceptes que Dieu t'a commandé d'oserver.* » En effet, nous avons affaire à un Dieu qui ne veut pas que la créature connaisse pour connaître, mais qui veut qu'elle ne connaisse que pour agir; ainsi, ne pensant qu'à réduire en pratique ce que je vois, je laisse à la sagesse et à la miséricorde de Dieu ce que je ne comprends pas. Si je tombe dans quelque péché, au lieu de m'en prendre au défaut de la grâce, je n'en accuse que ma liberté; si je fais quelqu'œuvre de vertu, bien loin d'en donner la gloire à ma liberté, j'en rapporte tout l'honneur et tout le mérite à la grâce; et m'établissant, pour l'avenir aussi bien que pour le présent, dans une disposition mêlée de confiance et de crainte; je me mets en état de travailler à mon salut en la présence de mon Dieu avec autant de crainte et d'humilité que s'il ne dépendait que de lui, et avec autant de confiance et de fidélité que s'il ne dépendait que de moi.

Il est vrai, mes frères, que la loi de l'Evangile nous impose de grandes et de pénibles obligations; mais y a-t-il rien qui soit plus capable de nous adoucir la rigueur et la difficulté de cette loi que l'espérance de la béatitude, surtout quand nous venons à faire réflexion que tout ce qu'on nous demande est si peu de chose à l'égard de ce qu'on nous promet? *Magna jubet, sed majora promittit.* Voilà proprement ce qui a fait tant de saints; voilà ce qui a confiné tant d'anachorètes dans les déserts; voilà ce qui a fait descendre du trône tant de princes et de monarques; voilà ce qui a fait monter tant de martyrs sur l'échafaud; voilà ce qui a rendu les pierres douces à un saint Etienne, le feu agréable à un saint Laurent, la croix aimable à un saint André : *Aspiciebant enim in remunerationem* (*Hebr.*, XI, 26): car ils avaient en vue cette récompense qui était destinée à leurs souffrances et à leur fidélité. Ça donc, mes chers auditeurs, un peu de religion et de courage! L'on nous offre la même gloire qu'à eux, mais l'on ne prétend pas qu'il nous en coûte tant. Il ne s'agit pour cela que de régler nos passions sur les maximes de l'Evangile. Hé! quel motif plus pressant pour nous y obliger que celui de la gloire des saints? Il est des esprits forts qui se font un mérite et un honneur d'être peu sensibles à la crainte; mais où sont les cœurs bien faits qui ne se laissent toucher à l'espérance de la gloire? Et si la seule idée d'une gloire mondaine et profane a fait entreprendre et exécuter des choses si surprenantes aux hommes et aux con-

quérants de l'antiquité, la promesse d'une gloire solide et éternelle n'est-elle pas capable d'animer les chrétiens les plus languissants et les plus lâches? N'avez-vous jamais fait réflexion à ces animaux mystérieux qui tirent le chariot dont il est parlé dans Ezéchiel? Rien de plus réglé que leurs mouvements, rien de plus impétueux que leur course. Ce n'est pas seulement un aigle qui vole, c'est un lion, c'est un homme, c'est un bœuf, le plus pesant de tous les animaux. Ils avancent tous de compagnie et ne s'arrêtent jamais. Mais il y a une circonstance bien remarquable et qui fait extrêmement à mon sujet : *Similitudo firmamenti super capita eorum* (*Ezech.*, I, 22); c'est que l'image du firmament est peinte au-dessus de leurs têtes, car c'est, en effet, la félicité du firmament, c'est la félicité du ciel qui doit régler les mouvements de nos passions, les faire toutes servir à la gloire de Jésus-Christ et les attacher à son char pour la patrie céleste, soit que ce soient des passions élevées et représentées par l'aigle, comme l'espérance et le désir; soit que ce soient des passions douces et représentées par l'homme, comme l'amour et la joie; soit que ce soient des passions cruelles et représentées par le lion, la vengeance et la haine; soit que ce soient des passions pesantes et représentées par le bœuf, la paresse et la tristesse.

En un mot, si nous avons besoin de modèles pour travailler à l'ouvrage de notre salut, la religion nous donne encore après l'exemple de Jésus-Christ celui d'une infinité de saints de toutes conditions, de tout sexe, de tout état qui en suivant ses maximes ont mérité de régner glorieusement avec lui. Faisons-nous justice, mes frères; le plus souvent nous regardons les saints comme des hommes extraordinaires qui ne peuvent nous servir de règle; soit qu'on les considère dans les humiliations qu'ils ont éprouvées, ou dans la félicité où ils sont, l'on se révolte également contre ces augustes modèles. L'éclat de leur gloire nous éblouit; il les élève au-dessus de notre portée; quand on nous les montre en cet état nous disons volontiers à leur égard ce que les Israélites disaient des habitants de la Palestine : *Nequaquam ad hunc populum valemus ascendere, quia fortior nobis est : «Nous ne pouvons pas arriver jusqu'à la terre où ce peuple s'est établi, parce qu'il a bien plus de force que nous.»* (*Num.*, XIII, 32.) Que si au contraire nous considérons la manière dont les saints ont vécu tant qu'ils ont été ici-bas, alors leurs austérités et leurs humiliations nous déplaisent; ce n'est plus l'éclat de la grandeur qui nous éblouit, mais trop de bassesse qui nous rebute; notre orgueil nous inspire du dégoût pour ce qu'ils ont été, et bien loin de croire ces grands hommes au-dessus de nous, nous ne pouvons nous résoudre à nous abaisser jusqu'à eux. Mais que fait aujourd'hui l'Eglise pour nous ôter cette faible excuse? Elle met comme dans un même point de vue leurs mérites et leur gloire, leurs travaux et leurs récompenses; ce qu'ils ont fait sur la terre et ce qu'ils possèdent dans le ciel. Voyez-vous cette multitude innombrable de bienheureux, ce sont des hommes qui ont été ce que nous sommes; que le monde a méconnus, qui ont passé leur vie dans l'humiliation, mais aussi dans l'exercice des vertus chrétiennes; ils se sont sanctifiés au milieu des obstacles que nous éprouvons nous-mêmes à chaque pas. Il les ont vaincus, et ils triomphent aujourd'hui dans le ciel. C'est ainsi qu'en réunissant ce que les saints ont de plus glorieux et ce qu'ils ont de plus méprisable aux yeux des hommes, et trouvant tout d'un coup dans leurs différents états de quoi animer notre lâcheté et de quoi confondre notre orgueil, il ne nous reste plus qu'à imiter leur conduite, fondés sur cette espérance, que nous ne pouvons manquer à être ce qu'ils sont, pourvu que nous fassions ce qu'ils ont fait tandis qu'ils étaient ce que nous sommes. Cependant, chrétiens, admirez notre bizarrerie et notre injustice : nous voulons posséder la gloire des saints et nous ne voulons point imiter leurs exemples ni leurs vertus; et si vous y prenez garde, il en est peu parmi nous qui ne fasse des souhaits conformes à celui de ce malheureux prophète dont il est parlé dans le livre des *Nombres*, c. XXIII, v. 10 : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia : « Que mon âme*, dit-il, *meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur. »* Tel est, dit le dévot saint Bernard, tel est le déréglement des chrétiens; ils veulent mourir comme les justes, mais ils ne veulent pas vivre comme eux; ils veulent ressembler aux saints dans l'autre vie, mais ils ne parlent pas de leur ressembler en celle-ci. Dans toutes les affaires du monde, quand on veut la fin on commence par en prendre les moyens; l'on met tout en usage et l'on profite incessamment de toutes les occasions qui peuvent avoir quelque rapport avec cette fin qu'on se propose jusqu'à ce qu'on ait réussi à se la procurer; la seule affaire du salut, la plus importante de toutes, se traite tout autrement; et vous diriez que l'homme renonce en cette rencontre, non-seulement aux lumières de la foi, mais encore à celles de la raison; car il passe toute sa vie comme s'il avait dessein d'être damné, et néanmoins il prétend que son salut se trouve fait tout d'un coup à l'article de la mort et sans qu'il ait jamais pensé à le faire. Ah! chrétiens, reconnaissons aujourd'hui notre aveuglement. Nous nous piquons d'avoir de la conduite pour les choses de ce monde, sera-t-il dit que nous en manquerons dans la seule où il est si nécessaire de ne pas en manquer? Ah! souvenons-nous que la vraie prudence, suivant la doctrine des philosophes profanes, consiste à connaître la fin et à prendre les moyens qui y conduisent. Levons donc les yeux vers la béatitude éternelle, faisons-en notre principale occupation; rappor-

tons-y toutes nos affections, et ayons en horreur tout ce qui peut en éloigner nos désirs, ne regardons plus les biens de ce monde que comme des moyens qui peuvent nous servir à y arriver plus sûrement. Demandons sans cesse le secours de cette grâce qui nous y doit conduire; observons avec exactitude toutes les lois et toutes les maximes de l'Evangile; en un mot, imitons avec fidélité l'exemple des saints et nous nous mettrons en état de participer éternellement à leur gloire.

## SERMON VIII.

### POUR LA DÉDICACE D'UNE ÉGLISE.

Et audivi vocem de throno dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis. (*Apoc.*, XXI, 3.)

*Et j'ai entendu une voix qui partait du trône, et qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera parmi eux.*

Monseigneur,

Il n'est pas besoin d'avoir recours aux figures pour interpréter cette révélation de l'Apocalypse, et la cérémonie d'aujourd'hui y donne un sens bien naturel et bien littéral. Car ce temple nouvellement construit doit être regardé comme un tabernacle où Dieu va se mettre pour ainsi dire à la portée des hommes; et la voix du trône, Monseigneur, cette voix céleste et efficace, qui annonce la sainteté du tabernacle, et qui en achève la consécration, n'est autre que votre parole, qui par la force des prières de l'Eglise vient de changer la nature de ces pierres et de ces matériaux profanes, nous obligeant de la part de Dieu à regarder cet édifice comme une nouvelle région de grâce où le ciel et la terre se rassemblent, et où Dieu et les hommes doivent entretenir désormais un saint et admirable commerce : *Et audivi vocem de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis.* Disons davantage : s'il est un trône dans le ciel, qui est le trône de Dieu, il est des trônes sur la terre, qui sont les trônes des rois : mais Votre Grandeur s'est fait entendre ici comme la voix de ce double trône : *Et audivi vocem de throno.* Aujourd'hui, Monseigneur, vous y venez de la part de Dieu pour y répandre ses grâces, et déjà vous y aviez annoncé les libéralités de notre incomparable monarque, précieux gages et obligeants effets de sa piété sollicitée par la vôtre. Et voilà, Monseigneur, en deux mots, vos occupations continuelles; médiateur entre Dieu et les créatures, médiateur entre le monarque et les sujets, tantôt vous représentez à la Divinité les besoins des hommes, tantôt vous répandez sur les hommes les bénédictions et les grâces que le Seigneur attache à vos fonctions et à votre ministère; tantôt, vous faites servir auprès du prince la confiance dont il vous honore à la protection des particuliers et à l'utilité des peuples; tantôt vous réveillez le zèle et l'amour des peuples rassemblant leurs vœux, et leur ordonnant des prières solennelles pour la conservation du prince; quelquefois vous expliquez la loi du Seigneur en public, et nous faites entendre ses divines volontés comme l'oracle du sanctuaire, et comme une voix qui ravit les esprits et qui convertit les cœurs : *Vox de throno;* souvent nous vous voyons revêtu de l'autorité du prince, décider ce grand nombre d'affaires qu'il commet à vos lumières et à vos soins, vous rendant lui-même l'un des oracles de sa justice et comme la voix de son trône : *Vox de throno;* toujours à Dieu, toujours au prince, toujours à l'Eglise, toujours aux chrétiens, toujours aux peuples, et parmi tant d'occupations et d'embarras, toujours parfaitement à vous-même. Seigneur, puisque le tabernacle est préparé, et que la voix du trône s'est fait entendre, il est temps que votre gloire et votre majesté viennent remplir ce temple que l'on a bâti en votre honneur, et que l'on a consacré à votre nom. Descendez-y donc avec la plénitude de vos grâces, et nous apprenez la manière dont nous devons nous y comporter pour n'en pas profaner la sainteté, et pour y profiter de votre auguste présence. Unissons-nous, mes frères, pour y exercer ensemble le premier acte de religion, et pour y recevoir les premières grâces du ciel, que nous allons demander par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Monseigneur,

Deux sentiments bien différents m'occupent tout à la fois; la joie et la douleur me partagent. A la vue de cet édifice nouveau, de ces magnifiques ornements, de cette foule de chrétiens, de cette piété dont on voit des marques partout, en un mot, de cette auguste cérémonie où l'Eglise, épouse de Jésus-Christ, paraît dans son plus grand appareil, je me trouve saisi d'une joie semblable à celle que témoignèrent les prêtres de la Synagogue et tout le peuple d'Israël, lorsque le temple étant bâti, les autels élevés, et le tabernacle achevé, l'on transporta l'arche du Seigneur dans le lieu qui lui était préparé, et qu'on célébra la solennité de la consécration du temple par des sacrifices, par des chants de louanges, et par des acclamations publiques. Mais en même temps un mouvement de tristesse vient troubler ma joie; il me souvient de l'état où était le Fils de Dieu, lorsqu'attachant ses regards et ses pensées sur la ville de Jérusalem, il s'attendrit et versa des larmes : *Videns civitatem, flevit super illam* (*Luc.*, XIX, 41); il prévoyait la destruction de la sainte cité, et surtout, dit saint Jérôme, la profanation du temple, et les sacriléges que les Romains devaient commettre un jour jusqu'au pied des autels. Chrétiens, la manière dont vous vous comportez dans les autres églises me fait prévoir malgré moi le sort funeste de celle-ci. Au moment que ce prélat la consacre, je songe que vous la profanerez; le Seigneur y sera honoré, mais il y sera méprisé; l'on y administrera des sacrements, mais l'on y commettra des sacriléges. Je m'attache, mes frères, à cette deuxième idée; je veux, s'il m'est possible, prévenir vos

irrévérences, assurer l'honneur de ces autels, et vous représentant d'un côté la sainteté des églises, et de l'autre les profanations dont la plupart des chrétiens s'y rendent coupables, mettre comme dans un point de vue votre religion et votre irréligion, vos devoirs et vos déréglements; en un mot, tout ce que vous faites dans nos temples opposé à tout ce que vous y devez faire. Pourquoi vous retenir plus longtemps? la religion demande l'homme tout entier. Il faut, dit l'apôtre saint Paul, que le cœur croie, mais il faut que la bouche confesse. (*Rom*, X, 10); il faut de la piété pour l'âme, mais il en faut aussi pour le corps. Néanmoins vous détruisez cette double piété dans nos églises, la piété intérieure par la dissipation de vos esprits, la piété extérieure par vos irrévérences, et par vos scandales. Comprenez donc ma pensée, mes frères : la religion chrétienne doit être intérieure, et vous la rendez dans nos temples toute extérieure et toute hypocrite; elle doit être extérieure, publique et édifiante, et vous la rendez scandaleuse: deux sortes de profanation auxquelles se rapportent toutes les autres, et que j'ai dessein de développer et de combattre dans les deux parties de ce discours.

## PREMIÈRE PARTIE.

Saint Thomas donne trois fonctions à la religion, adorer, prier, sacrifier; trois fonctions qui s'exercent principalement dans nos temples, mais trois fonctions qui s'exercent principalement par l'esprit. Néanmoins les chrétiens n'y emploient le plus souvent que le corps, et c'est en cela que consiste leur premier désordre, puisqu'ils réduisent la religion à être purement extérieure, et en ce qui regarde l'adoration, et en ce qui regarde la prière, et en ce qui regarde le sacrifice. Je commence par l'adoration.

L'on peut adorer Dieu partout, mais il vaut pourtant mieux obéir autant qu'il se peut à cet oracle de l'Ecriture : *Adorate Dominum in atrio sancto ejus:* « *Adorez le Seigneur et l'adorez dans son temple* (*Psal.* XCV, 9),» car ce temple est saint, et une action aussi sainte est comme hors de sa place dans un lieu profane. Mais en quoi consiste cette adoration?

Adorer Dieu, c'est reconnaître sa grandeur et sa souveraineté infinie, lui rendre hommage et de tout ce qui est à nous, et de tout ce que nous sommes nous-mêmes; l'invoquer comme notre premier principe, l'honorer comme notre dernière fin, rapporter intérieurement tout ce qu'on doit croire à sa parole, tout ce qu'on doit faire à sa loi, tout ce qu'on doit devenir à sa conduite; attribuer ce que nous sommes à sa puissance, ce que nous avons à sa bonté, ce que nous souffrons à sa justice; nos grâces à sa miséricorde, nos lumières à sa sagesse. En un mot, lui référer tout, le préférer à tout, le louer de tout, et dans un aveu sincère de son excellence et de notre bassesse, lui protester à la face des autels qu'il est tout et que nous ne sommes rien, ce qu'il a mis en nous par la création pouvant bien passer pour un être à l'égard du néant, mais ne pouvant passer que pour un néant à l'égard de son divin être.

Or il est évident que cette adoration ainsi conçue est l affaire de l'esprit et non pas du corps, et que l'homme intérieur et caché qui consiste en raison et en volonté est proprement celui qui adore. Les idolâtres ne rendaient à leurs dieux qu'un culte corporel et extérieur, et le démon, caché sous la figure et dans les statues de ces divinités supposées, ne leur en demandait pas davantage, bien sûr que l'âme de ses adorateurs était à lui, pourvu qu'elle fût aux objets périssables de ce monde. Pour ce qui est des Juifs, ils connaissaient le vrai Dieu, mais toutes leurs cérémonies n'étaient que des figures et des ombres. Attachés à la chair et au sang, on ne peut pas dire qu'ils fussent véritablement au Seigneur, mais ils exprimaient par les actes de leur religion la manière dont les chrétiens y devaient être, et voilà pourquoi le Fils de Dieu dit à la Samaritaine : *Venit tempus cum veri adoratores adorabunt in spiritu et veritate:* « Femme, *voici le temps que les vrais adorateurs adoreront en esprit et en vérité.* » (*Joan.*, IV, 23.) Ils adoreront en esprit, pour se distinguer des païens qui n'adorent que du corps, et ils adoreront en vérité, pour se distinguer des Juifs qui n'adorent qu'en figures. Et il ajoute ensuite pour prouver l'excellence et la nécessité de ce nouveau culte : *Spiritus est Deus et eos qui adorant eum in spiritu et veritate oportet adorare.* (*Ibid.*, 24.) Car c'est comme s'il disait à tous les hommes : si Dieu était un corps, les humiliations du corps pourraient ou le tromper ou le satisfaire; mais Dieu est un esprit et il faut par conséquent que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. Ainsi, mes frères, réduire la religion comme vous faites le plus souvent dans nos temples à quelques postures d'humiliation, à quelques génuflexions, à quelque piété apparente, à quelques cérémonies extérieures, c'est sans doute ne rien entendre au christianisme, c'est détruire l'essentiel de votre culte, c'est ruiner l'excellence de la loi évangélique, c'est être païens ou Juifs dans le sein même de l'Eglise, ce n'est pas adorer le Seigneur en Dieu, c'est l'adorer en idole.

Passons à la prière, car c'est la deuxième fonction que la religion doit exercer dans nos églises. Nous ne sommes tous ensemble, disait Tertullien aux idolâtres, nous ne sommes qu'un corps dont la religion est l'âme. Nous nous assemblons dans nos temples comme pour attaquer le ciel par la force et l'emporter par la multitude. Là nous formons des vœux pour les empereurs et pour tous les besoins de l'Etat. Là par des prières ferventes et par des chants mélodieux et touchants, nous nourrissons notre foi, nous élevons notre espérance, nous ranimons notre charité; offrant au Seigneur, non pas quelques grains d'encens,

c'est à-dire les larmes d'un arbre d'Arabie, mais nos larmes et nos gémissements; non pas le sang d'une victime massacrée, mais un cœur volontairement contrit; non pas des paroles superstitieuses et inutiles, mais une oraison sainte et dévote qui part d'une chair pure, d'une âme innocente, et à la formation de laquelle l'Esprit de Dieu travaille lui-même intérieurement avec nous : *Sed orationem de carne pudica, de anima innocenti, de Spiritu sancto profectam.*

Telle était la conduite et la façon de prier des premiers chrétiens; aujourd'hui, reconnaissons-le à notre confusion, la plupart de nos oraisons ne consistent que dans le mouvement des lèvres. L'on tient un livre dans une église et l'on ne s'occupe qu'à y réciter beaucoup de prières vocales, malgré l'instruction du Fils de Dieu qui nous avait défendu si expressément de faire comme ces païens qui s'imaginaient qu'à force de crier ils se faisaient entendre et exaucer de leurs dieux. Ainsi l'on s'amuse à parler, mais l'on ne songe point à prier, mais l'on ne rentre point en soi, mais tel chrétien qui prie ne pense ni à Dieu, ni à lui, et souvent la distraction emportant l'esprit ailleurs donne lieu à un juste reproche de saint Cyprien. Hé! mon frère, comment prétendre que le Seigneur t'entende lorsque tu ne t'entends pas toi-même! L'on frappe sa poitrine avec le prêtre en certains endroits du sacrifice; mais à quoi peut-il servir, dit saint Augustin, que la poitrine soit frappée quand le cœur n'est pas touché? l'on prononce tout bas les louanges de la Divinité pendant que les ministres de l'autel les chantent tout haut, mais ces louanges se trouvent démenties par une âme impure dont les sentiments forment un langage tout opposé, déshonorant le Seigneur par autant de blasphèmes secrets qu'elle entretient d'habitudes et de passions criminelles. Que vous dirai-je davantage? Beaucoup pressent le Seigneur par leurs prières de faire ce qui leur plaît, mais presque point qui se mettent en peine de vouloir ce qu'il veut, ni de faire ce qu'il ordonne, d'où il arrive, suivant l'expression d'un prophète, que les chrétiens ne donnant à Dieu que des paroles et ne paraissant à ses yeux qu'avec un intérieur rempli de désordres : *Ils ne font que semer du vent pour ne moissonner que des tourbillons* : « *Ventum seminabunt et turbinem metent.* » (*Ose.*, VIII, 7.) C'est-à-dire que par ces oraisons prétendues dont ils battent l'air inutilement, ils ne font qu'irriter la majesté de Dieu et s'attirer les fléaux de sa justice par les moyens mêmes qui auraient dû leur concilier les faveurs de sa miséricorde. Ah! disait autrefois le saint roi David, qui par le privilége d'une grâce anticipée s'était fait une habitude de prier d'une manière si chrétienne parmi les Juifs et avant le christianisme même : Ah Seigneur, c'est mon cœur qui vous a parlé, c'est lui qui vous garantit les expressions de ma langue : *Tibi dixit cor meum.* (*Psal.* XXVI, 8.) Au moment que j'entre dans vos sacrés tabernacles, il n'est rien en moi qui ne ressente les impressions de votre auguste présence. Mes yeux se baissent, mes genoux se fléchissent, mes mains se joignent, ma bouche s'ouvre, mais c'est mon cœur qui prend la parole, ou si ma bouche dit quelque chose, elle ne dit que ce que mon cœur lui fait dire : *Tibi dixit cor meum.*

Enfin la troisième chose pour laquelle on va dans les temples, c'est pour y offrir des sacrifices : *Introibo in domum tuam in holocaustis* (*Psal.* LXV, 13) : car c'est un sentiment gravé dans le fond de la nature et que le péché n'a pu effacer, qu'il faut une religion et que toute religion demande des autels et des sacrifices, comme si l'homme convaincu secrètement de sa faiblesse cherchait à appuyer du témoignage de tous les êtres les hommages qu'il rend à la divinité qu'il adore, faisant parler pour cela le sang des victimes et la voix des créatures mourantes.

Mais autant que la religion chrétienne diffère des autres religions, autant son sacrifice est-il différent des autres sacrifices. Vous le savez, mes frères, ce qui s'offre tous les jours sur nos autels. Grâce à Jésus-Christ, nous ne sommes plus dans ces siècles d'idolâtrie et d'aveuglement où les hommes abusés offraient non-seulement des animaux, mais même des hommes à des divinités ennemies. Nous ne sommes plus dans ces premiers temps où les anciens patriarches allaient choisir dans leurs troupeaux de quoi faire leurs offrandes. Il n'est plus même question d'apporter des pièces de monnaie pour acheter des hosties. Jésus-Christ a chassé les vendeurs et les acheteurs du temple. L'Agneau sans tache que personne n'a besoin d'acheter, parce qu'il appartient à tous, est la victime qui se donne sans violence et qui est immolée sans carnage, prérogative admirable de la religion chrétienne, car dans les autres religions, c'est aux sacrificateurs à fournir la victime. Ici au contraire c'est Dieu qui la fournit ou plutôt c'est lui-même qui la devient.

Mais pourquoi cela, mes chers auditeurs? Il ne s'ensuit pas que nous puissions participer au sacrifice sans y contribuer en quelque chose; *non*, disait le saint roi David à celui qui lui voulait céder gratuitement un fonds où il avait pris dessein de bâtir le temple, *non, il ne sera pas dit que je fasse au Seigneur mon Dieu des offrandes qui ne me coûtent rien* : « *Nequaquam, et non offeram Domino Deo holocausta gratuita.* (II *Reg.*, XXIV, 24.) En effet, quand il est question d'honorer la divinité, les peuples les plus barbares conviennent que chacun y doit employer ce qu'il a de plus précieux et de meilleur; et dans le sacrifice même de nos autels où la victime descend du ciel toute prête à être offerte, n'en coûte-t-il pas encore une vie sacramentelle à Jésus-Christ, des adorations aux anges, des vœux et des prières aux ministres de l'Eglise, une espèce d'anéantissement à la substance du pain et du vin?

Or je vous demande après cela si le chrétien assistant au sacrifice, n'y doit pas apporter de son côté tout ce qui dépend de sa piété et de ses soins. Ah! puisque la victime ne lui coûte rien, il faut au moins qu'il tire de son cœur des sentiments propres à seconder l'offrande d'un si excellent sacrifice! Ah! puisque la cérémonie se fait pour nous, il faut réunir en nous tout ce qui s'y passe, mourir d'une mort mystique avec Jésus-Christ, adorer avec les anges, prier et offrir avec les prêtres, s'anéantir et être transformé comme les éléments qui sont convertis au corps et au sang du Fils de Dieu! Il faut entrer dans les desseins et dans les dispositions du Sauveur, détester nos péchés, parce qu'il les expie, se mettre en état de recevoir des grâces, parce qu'il en demande, le présenter au Seigneur pendant qu'il s'immole, s'humilier lorsqu'il s'humilie, étouffer nos passions puisqu'il se prive dans l'Eucharistie de l'usage de tous les sens, pratiquer intérieurement les vertus puisqu'il y en donne de si grands exemples, louer le Père Eternel avec ce divin Médiateur qui le loue, le glorifier avec le Fils bien-aimé qui le glorifie, en un mot joindre nos prières à ses mérites, notre foi à son sang, notre fidélité à ses grâces, nos esprits à son esprit, nos cœurs à son cœur, nos corps à son corps, et tout ce que nous sommes à tout ce qu'il est, en sorte que de lui et de nous, c'est-à-dire du Fils de Dieu et des hommes, du médiateur et des fidèles, du chef et des membres, il ne s'en fasse qu'un seul corps, une seule victime et une même offrande. Car voilà, dit le grand Augustin, le dessein du Fils de Dieu sacrifiant et sacrifié sur l'autel, voilà en quoi consistent sur ce sujet les obligations des chrétiens; mais la plupart n'y font aucune réflexion. L'on vient au sacrifice par habitude ou par bienséance, l'on n'y assiste le plus souvent que de corps et cependant l'esprit du chrétien indocile et corrompu refusant de faire des réflexions utiles et sérieuses, ne se trouve occupé que de bagatelles, que d'intrigues, que de pensées indifférentes, que d'idées de fortune et de plaisir, que de passions criminelles, que de joies ou de tristesses profanes. Ah! mes chers auditeurs, tous viennent à la messe et le plus souvent personne n'y est. Hé! comment se peut-il faire que la sainte Jérusalem soit déserte, lorsqu'elle est pleine de peuple? *Quomodo sedet sola civitas plena populo?* (*Thren.*, I, 1.) Elle est pleine de peuple; personne ne manque de s'y rendre à certaines heures ou du moins à certains jours: *Plena populo;* mais néanmoins elle est déserte: *Sola civitas*, et ce sont vos dissipations, ce sont vos absences d'esprit et de cœur qui font cette solitude. Rendons-nous justice, mes frères, l'on se prosterne au pied de l'autel, l'on adore la sainte victime, mais parmi ce grand nombre de chrétiens dont la foule environne Jésus-Christ, où est l'âme qui comme la femme hémorrhoïsse le touche par la foi et s'en retourne guérie de ses infirmités; où est le chrétien qui assistant au sacrifice, en prenne la disposition et l'esprit; où est celui qui touché d'un sentiment de religion pendant qu'on célèbre les redoutables mystères y produise un acte de foi ou d'amour de Dieu, y pousse un soupir de contrition, y verse une larme de pénitence? Ah! s'il était permis de fouiller jusque dans le secret de vos cœurs, quelles abominations au contraire n'y découvrirait-on pas à travers ces dehors hypocrites dont vous vous parez pour ménager l'estime des hommes! J'en atteste vos consciences, chrétiens, pendant que l'Agneau de Dieu s'immole sur nos autels, n'est-ce pas en ce temps et dans ce lieu comme dans les autres, que l'esprit recueilli en lui-même s'occupe des passions les plus criminelles et les plus honteuses, que l'on flatte une sotte vanité par des réflexions ridicules, que l'on machine les vengeances, que l'on trame les perfidies, que l'on conçoit les impuretés et les adultères, apposant ainsi, comme les enfants d'Aaron, un feu profane en la place du feu sacré et joignant par un bizarre et funeste mélange, le ciel à l'enfer et le sacrifice au sacrilége. Que si vous n'êtes pas assez impies pour venir en la présence de Jésus-Christ commettre les actes du péché, n'y en apportez vous pas au moins les habitudes? Songez-vous à le détester lorsqu'il est question de paraître devant ce Dieu dont les yeux ne sauraient regarder le mal et qui ne peut souffrir l'iniquité? Quel monstre dans la morale, mon cher auditeur; prétends-tu être l'adorateur de ton Dieu et son ennemi tout à la fois? Tes genoux se fléchissent devant lui et ton cœur superbe se révolte contre lui; tu lui rends un hommage, et des mesures sont prises au sortir de là, pour l'offenser et le trahir. Pourquoi venir dans ce saint lieu? Est-ce pour adorer ou pour insulter? Misérables que nous sommes, s'écrie saint Jérôme, puisque les vices des pharisiens ont passé par une succession fatale jusqu'à nous! Ils avaient corrompu l'Ancien Testament, et comment traitons-nous le Nouveau? Il avaient perdu l'esprit de la loi, hé! qu'avons-nous fait de l'esprit de l'Evangile, et si le Seigneur venait une seconde fois sur la terre, n'aurait-il pas lieu de nous faire le même reproche qu'il leur faisait? *Hypocritæ*, hypocrites que vous êtes, car qu'est-ce donc que l'hypocrisie, si ce n'est faire paraître au dehors une piété que l'on ne ressent point au dedans? honorer le Seigneur des lèvres pendant que le cœur le déshonore? donner quelques apparences à la vertu et entretenir intérieurement le péché? *Hypocritæ, bene de vobis prophetavit Isaias;* que le prophète Isaïe vous a naïvement dépeints, en disant: *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (*Matth.*, XV, 78.) Ce peuple garde encore quelques mesures; *ils m'honorent des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi!* Convenez donc de la vérité de mon premier reproche: la reli-

gion doit être intérieure et vous la rendez toute extérieure et toute hypocrite. Mais ce n'est pas tout, la religion doit être extérieure, publique et édifiante, et vous la rendez scandaleuse ; autre déréglement dont il me reste à vous parler dans la deuxième partie de mon discours.

SECONDE PARTIE.

C'est beaucoup que la religion soit intérieure ; mais ce n'est pas assez, il faut qu'elle soit extérieure et publique. Il faut qu'elle soit extérieure, dit saint Thomas, et que l'esprit intéresse le corps dans les hommages qu'il rend à la Divinité : soit, dit ce grand docteur, parce que le corps appartenant à Dieu aussi bien que l'âme, il doit par conséquent l'honorer et le reconnaître en sa manière ; soit parce que l'âme sujette à être touchée et souvent à être séduite par les sens, ne saurait mieux faire que de les occuper à certaines cérémonies, lesquelles étant les marques de la piété intérieure en deviennent les causes et servent à la redoubler et à l'entretenir ; soit parce que les chrétiens qui sont obligés à croire sont encore obligés, suivant l'expression de l'Ecriture, à confesser leur religion devant les hommes, et à la répandre au dehors par des œuvres sensibles et édifiantes. D'où il s'ensuit que cette même religion qui doit être extérieure doit être encore publique. En effet les honneurs publics honorent bien plus que les hommages secrets, et l'on ne doit pas douter que Dieu se trouve honoré d'une manière bien plus digne de lui, à mesure que la religion a plus d'éclat, et qu'il y a un plus grand nombre d'adorateurs qui s'assemblent en son nom. Et d'ailleurs la religion doit être uniforme ; il faut donc que ceux qui la professent en exercent les actes ensemble, puisque c'est cette union qui entretient cette uniformité, et qu'elle ne manquerait pas de contracter des qualités étrangères et de changer bientôt de face, si on en laissait l'usage à la bonne foi ou au caprice des particuliers. En un mot les hommes qui sont fragiles et inconstants, ont besoin les uns des autres pour se maintenir et pour se fortifier dans la pratique de la vertu ; ce qui faisait dire à saint Jérôme que c'était un état bien dangereux que celui de ces ermites qui vivaient seuls et éloignés de toute société dans les déserts, au lieu que les religieux qui vivent en commun, se soutiennent par le bon exemple, chacun profitant de la vertu des autres sans leur en rien ôter, et contribuant de son chef à augmenter la leur sans rien diminuer de la sienne.

Mais, mes frères, admirons ou plutôt déplorons la corruption des chrétiens d'aujourd'hui. Il serait malaisé de définir si leur religion est intérieure ou extérieure, puisque le plus souvent elle n'est ni l'un ni l'autre. La plupart bien loin de rendre au Seigneur les hommages du cœur et de l'âme, ne gardent pas même les dehors, et bien loin de lui rendre des hommages extérieurs, ils lui font des outrages publics. Vous diriez qu'ils ne s'assemblent dans nos églises que pour l'outrager de concert : ainsi le temple devient le théâtre de l'impiété, et la religion n'est plus qu'un scandale déshonorant la Divinité au lieu de l'honorer, et pervertissant les chrétiens au lieu de les édifier.

Autrefois le Seigneur enleva le prophète en esprit et l'ayant placé dans le temple de Jérusalem il lui dit : Prophète, perce la muraille : *Fode parietem* (*Ezech.*, VIII, 8), et tu verras les abominations qui se passent jusque dans le sanctuaire. Mais hélas ! il n'est pas besoin aujourd'hui d'aller chercher le crime derrière les murailles ; il ne faut plus de don de prophétie pour le découvrir dans le fond des consciences ; il n'y a qu'à ouvrir les yeux, il se produit de toutes parts. Je vous disais tantôt que nos temples sont destinés pour adorer, pour prier et pour sacrifier, mais les chrétiens y prennent le contre-pied de tout cela.

Au lieu d'adorations ce ne sont que postures indécentes, que génuflexions, pour ainsi dire estropiées, que distractions visibles, qu'irrévérences scandaleuses. Chrétiens, Jésus-Christ s'immole pour vous et vous lui tournez le dos ; les sacrés vieillards de l'*Apocalypse* se prosternent devant le trône de l'Agneau, et vous êtes debout ou assis ; les anges tremblent, et vous vous emportez à des rires éclatants et dissolus ; le Fils de Dieu s'anéantit sur l'autel, et vous disputez au pied de l'autel d'une vaine préséance ; et vous affectez d'y venir avec tout l'appareil d'une pompe superbe et mondaine ! Les femmes assises sur des carreaux, promenants des regards vagabonds et les ramenant seulement de temps en temps dans un livre, au lieu d'y pratiquer la modestie chrétienne, semblent y avoir oublié la modestie de leur sexe. Les hommes se contentant de mettre un genou en terre au moment le plus essentiel et le plus auguste du sacrifice, font bien voir qu'ils songent à toute autre chose qu'à Dieu, et que ce mystère adorable est l'objet de leur mépris plutôt que de leur application.

Il n'y a pas moins d'abus en ce qui regarde la prière. Bien loin de prier du cœur l'on ne prie pas seulement des lèvres, et au lieu de prononcer au moins de la langue les louanges du Seigneur, l'on s'entretient de choses indifférentes. Que dis-je ? l'on y parle des choses les plus criminelles, l'on y débite des médisances, l'on y sème des calomnies, l'on y fait de piquantes critiques de ceux qui vont et qui viennent ; l'on y tient des discours de galanterie, ou plutôt se laissant aller aux différentes agitations d'une imagination déréglée, et employant alternativement sa langue à des usages infiniment opposés, l'on y récite une prière et ensuite l'on y lance un trait de satire ; l'on commence une oraison et on l'interrompt pour faire une raillerie contre le

prochain; l'on s'adresse au Seigneur et on le quitte pour dire une flatterie à une vile créature: Ah! dit l'apôtre saint Jacques, comment se peut-il faire que d'une même source il coule des ruisseaux si différents, et que d'une même bouche il sorte des discours si contraires? (*Jac.*, III. 11.)

Et après cela quelle part pouvez-vous avoir au sacrifice puisque vous n'y contribuez que par des mépris, par des abominations et des sacriléges? *Generatio prava atque perversa, hæccine reddis Domino, popule stulte et insipiens?* (*Deut.*, XXXII, 5,6.) Chrétiens, race autrefois si sainte, maintenant si profane et si corrompue, hé! comment as-tu si fort dégénéré de la noblesse de ton origine? Tu avais été formée du sang précieux d'un Homme-Dieu, et tu foules ce sang aux pieds! Jésus-Christ, que tes ingratitudes n'ont pu encore faire changer, recommence tous les jours sur l'autel à offrir de nouveau sa vie, sa mort et ses mérites pour toi, et au lieu de seconder son sacrifice tu le profanes, et au lieu de joindre tes vœux aux prières de ce divin médiateur, tu l'insultes, et au lieu d'offrir cette innocente victime à la Divinité offensée, tu outrages et la divinité et la victime tout à la fois! Peuple stupide et insensé! est-ce là ce que tu rends au Seigneur? *Hæccine reddis Domino?* Les anciens patriarches lui rendaient des animaux et des fruits comme un tribut de leur reconnaissance. Les Juifs qui ne recevaient de sa libéralité que des biens corruptibles et temporels, ne manquaient pas malgré la dureté de leurs cœurs, de lui porter dans le temple les prémices de tous les biens de la terre. Ces peuples barbares et sauvages, auxquels le Seigneur n'a communiqué qu'un léger rayon de sa divine lumière, ne laissent pas de lui en rendre quelque chose par ces regards qu'ils portent au ciel dans leurs afflictions et dans leurs besoins, par ces remords qui les tourmentent après leurs crimes, et par tous ces autres sentiments que Tertullien appelle les instincts de la religion et les témoignages d'une âme naturellement chrétienne. Le seul chrétien lui doit tout et ne lui rend rien. Je me trompe, il lui rend pour tant de lumières et de bienfaits des irrévérences dans nos églises, des scandales au pied des autels, des mépris de la religion et du sacrifice: *Hæccine reddis Domino, popule stulte et insipiens?* Quel horrible éloignement des desseins du Fils de Dieu! Il fallait sacrifier nos passions au pied de l'autel, et c'est là où on les fait triompher avec plus d'éclat; il fallait immoler nos cœurs à ce Dieu qui, rebutant tous les anciens sacrifices, ne veut plus que celui du corps de Jésus-Christ et celui du cœur des chrétiens; et c'est là où l'on a la témérité de l'offrir à la créature, la préférant ouvertement au Créateur, et piquant ainsi d'émulation ce Dieu jaloux auquel on oppose non pas une idole de bois ou de marbre, mais une idole de chair qui l'emporte à ses yeux sur son autorité et sur tous ses droits! semblable à cette idole que le prophète vit à la porte du temple, qu'on appelle l'idole du zèle et qui ne semblait placée dans une situation si sainte, que pour attirer le courroux et pour provoquer toute la jalousie du Seigneur: *Et erat statutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.* (*Ezech.*, VIII, 3.) Et ce qu'il y a de plus effroyable, c'est que les chrétiens qui assistent ainsi au sacrifice croient satisfaire par là aux devoirs de la religion qu'ils professent; car voilà les seules marques qu'ils en donnent et les seuls actes qu'ils en exercent; c'est par là qu'ils se distinguent des hérétiques et des idolâtres. C'est ainsi qu'ils adorent la divinité et qu'ils l'apaisent. Mais, ô Dieu, disait le grand Augustin aux païens, en leur reprochant l'infamie et l'impureté de certains sacrifices, car les chrétiens nous réduisent à leur faire les mêmes reproches par la manière dont ils se comportent dans la religion du monde la plus pure et dans les cérémonies les plus saintes, ô Dieu, quel sera votre libertinage, si c'est là votre religion? quels seront vos scandales si votre piété est un scandale? quels seront vos sacriléges, si ce sont là vos sacrifices, ou quelles peuvent être vos crimes si c'en sont là les expiations? *Quæ sunt sacrilegia si illa sacra, aut quæ inquinatio si illa lavatio?* Mes frères, on voudrait que vous eussiez de la piété partout, mais si vous avez à être impies que ce ne soit pas dans nos églises.

Saint Jérôme écrivant avec toute l'ardeur de son zèle à un certain Sabinien qui avait osé enlever à Jésus-Christ l'une des vierges sacrées qui vivaient en commun dans la crèche de Béthléem, et qui y pratiquaient la vertu sous la conduite de ce grand homme: *Infelicissime mortalium,* lui disait-il, ô le plus malheureux et le plus coupable des mortels: *in speluncam illam in qua Filius Dei natus est, et veritas de terra orta est, de stupro condicturus ingrederis*: il est donc vrai que tu as eu le front d'entrer dans cette grotte sacrée où le Fils de Dieu est descendu du ciel et où la vérité a pris naissance de la terre, pour y parler d'impureté à l'une de ses épouses. Tu songeais à corrompre une vierge dans ce lieu sacré où une Vierge nous a donné un Sauveur: *In Virginis cubiculum virginem decepturus irrepis*, et il ajoute ensuite: *An non timebas ne de præsepio vagiret infans?* Ah! ne craignais tu point que le fils de Marie ne se fît entendre du fond de sa crèche, et que par ses cris, il ne révélât tes désordres et ne condamnât ce qu'il condamnera un jour à la face de l'univers, d'une voix terrible et tonnante?

Or ce que saint Jérôme disait à Sabinien, ne le pourrait-il pas dire à plusieurs chrétiens? J'en laisse l'application à vos consciences; mais je vous prie, mes chers auditeurs, de faire avec moi une réflexion. Si jamais il vous arrivait de voyager dans les pays consacrés par la présence visible de Jésus-Christ et par les mystères de notre

rédemption ; si ce chrétien se voyait dans la crèche où le Sauveur a pris naissance, s'il se trouvait dans le cénacle, s'il montait sur le Calvaire, ah ! sans avoir plus de religion qu'il n'en a, n'est-il pas vrai que son cœur se trouverait attendri, que les sentiments du christianisme les plus vifs et les plus ardents se rallumeraient en lui, qu'au moins ses passions demeureraient alors en suspens? Néanmoins ces lieux ne sont saints que par les mystères qui s'y opérèrent autrefois ; aujourd'hui, ils sont profanés par des cérémonies sacriléges, et par les superstitions des ennemis du nom chrétien. Nos temples, au contraire, sont saints par l'opération de ces mêmes mystères qui s'y renouvellent tous les jours sous nos yeux ; en vain cherche-t-on à Jérusalem les traces du sang de Jésus-Christ ou les vestiges de ses pieds, et l'on ne les trouve plus. Ici, l'on adore son corps et l'on boit son sang, chacune de nos églises étant proprement une crèche où Jésus Christ prend naissance, un cénacle où il nous fait asseoir à sa table, un Calvaire où il s'immole pour nous. Mais ce qui fait notre insensibilité dans nos temples, c'est que nous y sommes tous les jours, la coutume et l'habitude détruisent nos réflexions ; s'il n'y avait qu'une seule église au monde, chacun s'empresserait d'y courir, et personne ne serait assez impie pour manquer de religion ; mais il y en a partout, et de là on prend insensiblement occasion de diminuer du respect qu'on doit aux lieux saints. Ensuite, on les traite comme des lieux profanes, et enfin l'on en vient jusqu'à cet excès de s'y comporter comme si c'étaient des lieux de débauche et de scandale.

Mais vous, Mesdames, qui souvent êtes les causes ou les occasions de ces désordres, je ne puis finir ce discours sans vous en faire des reproches au nom de Jésus-Christ; et devant ces mêmes autels dont vous profanez la sainteté par les irrévérences, par les immodesties et par les scandales que vous commettez ou que vous faites commettre. Où est votre piété, où est votre religion, où est votre foi? A quoi bon ce luxe profane et ces affectations de vanité et de faste? Est-ce dans nos églises qu'il faut faire parade de vos prétendus avantages? Est-ce au pied de l'autel que la créature doit recevoir de l'encens? Est-ce dans le sanctuaire qu'il faut travailler à se faire des adorateurs ? N'avez-vous pas des maisons qui ne sont déjà que trop profanées, et faut-il profaner encore l'église de Dieu? Je sais bien que le plus souvent vous y sauvez les apparences, et que par une modestie feinte ou véritable, vous vous y conservez cette réputation de piété qui est attachée au sexe. Mais ne comptez-vous pour rien de n'y venir que pour voir ou pour être vues? Mais n'avez-vous point de remords de cette ambition secrète, qui par un attentat semblable à celui de l'ange apostat, vous porte à usurper le trône de Dieu, à lui enlever des cœurs et à vous faire aimer en sa présence préférablement à lui?

Ministres du Seigneur, corrigez publiquement ces désordres; ne souffrez pas que ces idoles entrent en concurrence avec le Dieu d'Israël, ni que Dagon se fasse adorer auprès de l'arche. Nous ne sommes plus au temps où le feu descendait du ciel pour consumer ceux qui apporteraient un feu profane dans le sanctuaire : mais c'est à votre zèle à prendre la cause de votre maître, et à venger sa querelle. Jésus-Christ ne paraît plus visiblement dans les temples pour chasser les profanateurs, mais il vous a confié son autorité pour les chasser en son nom.

Mais à quoi sert-il de parler à des chrétiens qui ont la témérité de mépriser le Seigneur? Auront-ils plus de respect pour la parole ? Les femmes chrétiennes sont souvent ou tout à fait vertueuses ou tout à fait éloignées de la vertu; les ministres sont quelquefois ou timides ou intéressés : c'est donc à vous, Divinité, que l'on doit révérer en ce lieu, que je dois adresser ma voix. Je me plains à vous des irrévérences que l'on commet contre vous : *Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum : « Seigneur, les nations profanes sont entrées dans votre héritage et ont souillé la sainteté de votre demeure.* (*Psal.* VIII, 1.) Autrefois les Romains profanèrent le temple de Jérusalem, et du temps de nos pères les hérétiques ont démoli nos églises, dépouillé nos autels, brûlé les sacrées hosties ; mais si les uns et les autres agissaient contre les lumières de notre foi, du moins suivaient-ils les principes de la leur ; laissons donc les ennemis de l'Eglise : je me plains de ses enfants. Par un emportement que nulle nation n'a jamais vu, ils méprisent le Dieu qu'ils adorent ; ils manquent de respect pour leurs propres temples et pour les cérémonies de leur religion; quand des étrangers l'ont attaquée, ils ont pris les armes pour la défendre; on les à vus passer les mers pour aller soutenir l'Evangile contre l'Alcoran, et, sans sortir de ce royaume, n'a-t-on pas vu les fidèles sujets d'un roi très-chrétien prodiguant leur sang et leur vie contre des réformateurs prétendus qui, sous prétexte de réédifier l'église ne travaillèrent qu'à la démolir et à la détruire? Et néanmoins si on cherche des catholiques en la personne de ses défenseurs zélés, l'on n'y trouvera le plus souvent que des profanateurs publics. Et, voil , Seigneur, ce qui fait aujourd'hui notre honte : *Facti sumus opprobrium vicinis nostris, et derisio his qui in circuitu nostro sunt* (*Psal.* XLIII, 14) : la religion du Christ est changée en opprobre ; nous sommes devenus un sujet d'insulte et de raillerie aux étrangers et à nos voisins.

Le prophète Ezéchiel annonçait aux Juifs de la part du Seigneur que leurs abominations l'obligeraient à se retirer de son sanctuaire : *Recedam de sanctuario meo.* (*Ezech.*, VIII, 6.) Qui sait, mes frères, s'il ne s'est point déjà retiré de nos églises? L'on y en-

tre et l'on n'en est plus touché, l'on y prêche la parole de Dieu et elle ne fait aucun fruit, l'on s'accuse au pied de ces sacrés tribunaux et l'on ne se convertit point, l'on va prendre le corps de Jésus-Christ à cet autel, et l'on retombe toujours dans les mêmes crimes; l'on assiste tous les jours au sacrifice, et à peine y a-t-on un sentiment de religion. Ouvrez les yeux, mes chers auditeurs, à des vérités sur lesquelles vous n'avez peut-être jamais fait que de très-légères réflexions, et que j'ai jugé à propos de vous déduire dans une assemblée aussi célèbre et dans une occasion aussi solemnelle que celle-ci. Ah! mon cœur, le Seigneur est véritablement ici et tu ne le savais pas, ou du moins tu faisais comme si tu n'en eusses rien su; mais désormais il n'en sera pas ainsi, au moment que je prendrai le dessein de venir dans ces sacrés tabernacles, l'idée de la sainteté et de la grandeur de mon Dieu bannira de mon esprit tous les objets et toutes les pensées profanes; en entrant dans cette église, cette eau mystérieuse que je répands sur mon front me fera souvenir de laver les taches de mon âme et de détester mes péchés pour me mettre en état de paraître avec quelque sorte de décence devant une majesté adorable : les images et les reliques sacrées de tous ces héros du christianisme qui ont soutenu la religion que je professe par l'austérité de leur vie ou par la cruauté de leur mort me feront goûter les vérités de ma foi et ranimeront ma pieté et mon zèle à la vérité de ces incomparables exemples, même ces morts ensevélis sous mes pieds me désabuseront des erreurs des sens et me remettront devant les yeux l'inconstance et la brièveté de tous les plaisirs et de toutes les grandeurs de la terre ; alors j'adorerai le Seigneur avec tremblement et avec crainte : *Adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo* (*Psal.* V, 8); et pendant que mes genoux se courberont devant ses autels mon esprit s'anéantira devant lui; alors je prierai de l'âme comme des lèvres : *Psallam spiritu, psallam et mente.* (*I Cor.*, XIIII, 15.) Et au lieu de m'en tenir à la prononciation de quelques prières vocales, je m'attacherai à produire intérieurement des actes de foi, d'espérance de charité et de toutes les vertus chrétiennes. Alors j'accompagnerai le sacrifice de nos autels d'une multitude de sacrifices volontaires: *Voluntarie sacrificabo tibi.* (*Psal.* LIII, 8.) Et pendant que Jésus-Christ immole son corps, mon âme sera toute à lui, et je la répandrai devant lui, et pendant qu'il honore le Seigneur j'honorerai le Seigneur avec lui, et pendant qu'il lui rend des actions de grâce je le remercierai comme lui; et pendant qu'il apaise sa justice je mêlerai mes larmes à son sang et mes satisfactions à ses mérites. Je finis, mes chers auditeurs, par la même révélation de l'Apocalypse par laquelle j'ai commencé ce discours : l'apôtre saint Jean après avoir ouï la voix du trône, ajoute que celui qui était assis sur le trône cria tout haut : *Ecce nova facio omnia* (*Apoc.*, XXI, 5) : « *Voici ce que je fais tout nouveau* », vous avez commencé un nouveau temple, mes frères, et en cela l'on ne peut assez louer votre piété et un zèle qui vous porteront à l'achever sans doute bientôt; mais ce serait peu qu'il n'y eût que l'église qui fût nouvelle, il faut des cœurs nouveaux, des esprits nouveaux, des chrétiens nouveaux, de nouvelles adorations, de nouvelles prières, de nouveaux sacrifices, une ferveur nouvelle, une piété nouvelle, une application nouvelle. *Ecce nova facio omnia.* Répondez par votre fidélité aux desseins de la grâce qui doit opérer ce sacré renouvellement en vous, et qui, de ce temple matériel et périssable, vous fera monter un jour dans le temple de la bienheureuse éternité, pour y glorifier le Seigneur dans tous les siècles des siècles.

## SERMON IX.

### POUR LA FETE DE SAINT JOSEPH.

Intuemini quantus sit hic. (*Hebr*, I, 4.)
*Considérez combien celui-là est grand.*

C'est ce que l'apôtre saint Paul disait autrefois de Melchisédech, ce grand homme dont l'Ecriture avait négligé de nous apprendre les parents et les alliances selon la chair, parce qu'il en avait de bien plus nobles et de bien plus considérables selon l'esprit; paraissant dans l'Ecriture, comme un homme tombé du ciel, pour être la figure du sacerdoce de Jésus-Christ : mais c'est ce que j'applique au glorieux saint Joseph, ce grand homme qui n'a point d'autre généalogie que celle d'un Dieu fait homme, sans songer qu'il est fils de David, ne se glorifie que d'être père de Jésus, et d'une manière où la chair et le sang n'ont point de part; en un mot, qui n'a pas été la figure des offices et des fonctions que le Fils de Dieu venait exercer sur la terre, mais qui en a été le témoin et le confident; car c'est pour vous inviter à reconnaître son excellence et ses prérogatives, que je vous répète aujourd'hui ces paroles: *Intuemini quantus sit hic.* Considérez avec attention combien celui-là est grand. Les grandeurs de la terre ne tiennent pas longtemps contre nos méditations; pour peu que nous les examinions par les lumières de la raison et de la foi, nous en découvrons bientôt la petitesse, et pour se conserver leur faux éclat, elles ont besoin d'un faux jour que notre vanité leur ménage. Il n'en est pas ainsi des grandeurs qui sont fondées sur la vertu et sur la grâce; nos lumières les découvrent et ne les dissipent pas, et la vertu jette un brillant qui la fait même respecter de ses ennemis; pendant que le vice n'a d'attraits que pour ses partisans et pour ses esclaves. Disons davantage, la sainteté exposée aux yeux de Dieu ne se dément point, elle a de quoi soutenir ses regards. La majesté du Seigneur efface toutes les grandeurs profanes, mais elle ne fait qu'éclairer le mérite de la sainteté et de la grâce; c'est pourquoi quand l'Ecriture parle d'un saint, elle ne dit pas qu'il est grand aux yeux des

hommes ou à ses propres yeux, car cela n'est rien, mais elle dit qu'il est grand aux yeux de Dieu et cela est tout: *Erit magnus coram Domino*. (*Luc.*, I, 15.) Tel est le mérite de Joseph; pour le bien connaître et pour le bien faire valoir, il faut le considérer par rapport à tout ce qu'il y a de plus grand, et dans l'ordre de la grâce, et dans celui de la gloire; et au lieu que les flatteurs qui font les panégyriques des grands du monde, et qui cherchent à leur assurer beaucoup d'élévation et de gloire, ne les considèrent que par rapport à ce qui est au-dessous d'eux, il ne faut comparer un saint qu'à ce qui est au-dessus de lui. Or il ne voit au-dessus de lui que trois choses: la Divinité, Jésus-Christ, la divine Marie: la Divinité à qui il faut demander d'abord des lumières pour son éloge, Jésus-Christ, dans lequel il faut aller chercher la source de toutes les grandeurs de Joseph, et la divine Marie son épouse, à laquelle nous allons dire: *Ave, Maria.*

L'ordre de la nature, l'ordre de la grâce, celui de la gloire et celui de l'union hypostatique sont quatre ordre différents, que la Providence divine a élevés les uns au-dessus des autres, pour nous élever nous-mêmes et nous conduire jusqu'à Dieu. Et en effet, comme le rang de la créature ne se prend que de la liaison qu'elle a avec la Divinité, plus cette liaison est étroite, plus la créature se trouve dans un état parfait et dans une situation élevée. Or il est certain que dans l'ordre de la nature, l'homme ne tient à Dieu que par la sujétion et la dépendance. Dans l'ordre de la grâce, le chrétien s'unit à Dieu par la grâce sanctifiante, mais ce n'est pas un lien indissoluble, puisqu'il ne faut qu'un seul péché pour le rompre. Dans l'ordre de la gloire, l'union des bienheureux avec Dieu est indissoluble et éternelle, et elle est même si étroite, que la créature n'en aurait jamais pu imaginer une plus parfaite. Néanmoins, l'union hypostatique est beaucoup plus admirable, puisque, dans la personne du Rédempteur, Dieu s'est uni à l'homme jusqu'à devenir homme lui-même, l'effet et le terme de cette liaison et de ce mystère n'étant ni la création d'un homme comme dans l'ordre de la nature, ni un saint comme dans l'ordre de la grâce, ni un bienheureux comme dans l'ordre de la gloire, mais un Dieu-Homme infiniment élevé au-dessus de tous les hommes, de tous les saints, de tous les bienheureux, et de tous les êtres; et c'est par rapport à ce dernier ordre que je veux considérer le glorieux saint Joseph. Je pourrais vous le faire voir dans tous les autres et vous répéter à chacun: *Intuemini quantus sit hic.* Vous le verriez dans l'ordre de la nature comme un grand homme, formé du sang des rois d'Israël et de Juda, recommandable par sa prudence, par sa fidélité; et, par de pareilles qualités, vous le verriez dans l'ordre de la grâce, comme un grand saint, pratiquer avec un zèle et une patience infatigable, les vertus les plus héroïques et les plus rares. Vous le verriez dans l'ordre de la gloire, comme un bienheureux que le Seigneur a pris soin de distinguer dans le ciel par le caractère glorieux d'une béatitude particulière; mais dans tout cela, vous n'y verriez qu'indirectement l'époux de Marie et le père de Jésus, puisque ce sont des qualités attachées à l'incarnation du Verbe, et conséquemment, à l'ordre de l'union hypostatique: ordre admirable où je vois entrer trois sortes de personnes qui contribuent à le composer, et avec lesquelles Joseph a des liaisons bien glorieuses et bien intimes. Marie qui a été le principe de l'incarnation sur la terre, Dieu qui en est le principe dans le ciel, et Jésus-Christ qui en est le terme et qui appartient et au ciel, et à la terre tout à la fois. Marie, Jésus-Christ, la Divinité, trois noms de grandeur et d'excellence qui comprennent tout ce qu'il y a de grand dans l'être créé et dans l'être incréé, tout ce qui a été, tout ce qui est, et tout ce qui sera grand dans le temps et dans l'éternité, et par rapport auxquels je veux vous faire juger de la grandeur et des avantages de Joseph: *Intuemini quantus sit hic.* Considérez donc bien ces trois grandes liaisons dans Joseph, ce qu'il est à l'égard de Marie, ce qu'il est à l'égard de Jésus, ce qu'il est à l'égard de toutes les personnes divines; la grandeur de Joseph, par rapport à la grandeur de Marie, ce sera mon premier point; la grandeur de Joseph, par rapport à la grandeur de Jésus, ce sera le second; la grandeur de Joseph par rapport à toutes les personnes divines; voilà tout le fruit de son éloge, pendant lequel nous pouvons par réflexion, envisager notre petitesse, et dans lequel faisant entrer toutes les vertus par lesquelles ce grand saint a soutenu son élévation et ses avantages, je tirerai des conséquences pour nous, capables de nous porter à cette humilité, à cette fidélité, à cet amour de Dieu et à toutes ces vertus, qui seules peuvent faire notre véritable grandeur.

PREMIER POINT.

Trois qualités différentes ont contribué, dans Marie, à l'incarnation du Verbe divin: sa virginité, sa fécondité et son innocence; mais sa virginité devait demeurer cachée, sa fécondité devait être accompagnée, et son innocence avait besoin d'être défendue. Comprenez donc, s'il est possible, quelle est la gloire et l'excellence de Joseph: *Intuemini quantus sit hic.* Puisque Dieu l'a choisi préférablement à tous les hommes, pour cacher cette virginité, pour accompagner cette fécondité, et pour défendre cette innocence. Il cache la virginité de Marie, parce qu'il est époux. Il accompagne la fécondité de Marie, parce qu'il est vierge. Il défend l'innocence de Marie, parce qu'il est juste. Voilà les trois grands offices qu'il rend à Marie et les trois liaisons qu'il a avec elle.

Je dis, en premier lieu, qu'il cache le mystère de la virginité de Marie, car tout

le monde voit bien que Marie est mère, mais personne ne sait qu'elle est vierge, et le mariage de Joseph est un voile sacré qui couvre d'un coup l'incarnation du fils et la virginité de la mère. Ainsi, dans l'ancienne loi, il fallut qu'une nue enveloppât le tabernacle avant que la majesté de Dieu le remplît : *Operuit nubes tabernaculum et gloria Domini implevit illud.* (*Exod.*, XL, 32.) Ainsi, dans la loi nouvelle, quand le Verbe divin est produit sur nos autels, il ne veut pas y paraître d'une manière éclatante, il se dérobe exprès à nos yeux, et se renfermant sous les espèces du sacrement, pendant qu'il se fait connaître aux fidèles, il se met à l'abri de la curiosité des profanes. C'est donc ici où je peux dire avec l'apôtre saint Paul : *Sacramentum hoc magnum est.* (*Ephes.*, V, 32.) Oui, le mariage de Joseph et de Marie est un grand sacrement, c'est un mystère qui cache le plus grand de tous nos mystères. Concluez donc combien celui-là est grand, à qui son mariage donne une autorité légitime sur une créature qui n'a que Dieu au-dessus d'elle et qui voit toutes les créatures au-dessous. Les autres époux n'ont jamais eu d'autorité que sur des femmes, et saint Paul m'apprend que la virginité est libre et indépendante, mais cette virginité, revêtue qu'elle est de la qualité de Mère de Dieu, se soumet à la puissance et à l'autorité de Joseph.

Il est vrai que si Marie est vierge, Joseph est vierge de son côté. Il cache la virginité de Marie parce qu'il est son époux, mais il accompagne sa fécondité parce qu'il est vierge comme elle. Dans la formation du monde, Dieu ayant créé le premier homme : *Il n'est pas bon*, dit-il (*Gen.*, II, 18), *que l'homme soit seul : « Non est bonum hominem esse solum. » Faisons-lui un aide qui lui soit semblable.* Et l'Ecriture ajoute que, dans toute la terre, *il n'y avait point de créature semblable à Adam ni qui pût lui servir d'aide ;* il ne s'y trouvait que des animaux incapables d'entrer en société avec lui : *« Adæ vero non inveniebatur adjutorium simile sibi. »* (*Ibid.*, 20.) Mais dans la réparation de l'homme, dit saint Bernardin de Sienne, cet ordre s'est trouvé changé. Ce n'a pas été un homme, mais une femme bénie entre toutes les femmes, qui a été formée d'abord à la grâce ; Marie, destinée à être la mère de Jésus, est la première créature qui paraît dans ce monde nouveau. Or il n'était pas bon qu'elle fût seule : elle avait besoin d'un aide pour accompagner sa fécondité et pour assurer sa réputation. Mais en vain lui chercherez-vous parmi toutes les créatures de l'univers un aide qui lui soit semblable ; l'on ne trouvera dans tous les enfants des hommes que corruption et impureté, et c'est pour cela que la puissance de Dieu forme Joseph et le donne à Marie ; c'est un aide qui a une juste proportion avec elle ; c'est un aide qui lui est semblable ; la pureté de Joseph est semblable à la pureté de Marie ; l'humilité de Joseph est semblable à l'humilité de Marie ; la charité de Joseph est semblable à la charité de Marie. En un mot, tout Joseph est formé sur elle, parce qu'il n'est formé que pour elle, et c'est pour cela que l'ange lui vient dire de la part de Dieu : *Joseph, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : « Joseph, ne craignez pas de prendre Marie pour votre épouse. »* (*Matth.*, I, 20.) Car c'est comme s'il lui disait, suivant la pensée de saint Chrysostome : Joseph, ne vous troublez point, Marie est vierge aussi bien que vous. Sa qualité de mère fera naître votre respect, mais votre qualité d'époux doit rappeler votre confiance. La loi a commencé votre mariage et la grâce le confirme ; un Dieu en est l'auteur, un Dieu en sera le fruit, et un ange vient en être le ministre. La virginité de Marie a besoin d'être accompagnée ; le ciel vous en établit le gardien ; conduisez cette épouse dans ses voyages, consolez-la dans ses déplaisirs, servez-la dans ses besoins, soyez tout à elle et elle sera tout à vous : *Joseph, noli timere accipere Mariam conjugem tuam.*

Il fallait donc que Joseph fût vierge pour accompagner la fécondité de Marie, mais il fallait encore qu'il fût juste pour défendre son innocence, et c'est à quoi il ne manque pas ; quelque suspecte que puisse devenir l'innocence de Marie aux yeux des hommes, elle n'a rien à craindre pourvu que Joseph en soit le juge. Aussi, mes frères, prononce-t-il en sa faveur parce qu'il est juste, et il la justifie dans son cœur, malgré tout son embarras et toutes les apparences contraires : *Joseph autem cum esset justus noluit traducere eam* (*Ibid.*, 19) ; mais en la justifiant à son égard, il la protége à l'égard des autres. Car voilà, dit saint Thomas, la raison pour laquelle ce mariage était d'une nécessité indispensable. Otez Joseph de la famille de Jésus, que deviendra Marie ? comment se défendre de la calomnie, comment se garantir de la sévérité de la loi ? Je sais bien que cet adorable enfant qu'elle porte dans son sein est l'ouvrage de l'Esprit-Saint : *Quod enim in ea natum est de Spiritu sancto est* (*Ibid.*, 20) ; mais quelque soin qu'on eût pour en persuader les Juifs, le crime n'aurait-il pas toujours été pour eux beaucoup plus vraisemblable que le mystère. Ah ! chrétiens, pour donner un époux à Marie, il semble qu'il y avait à balancer si on lui donnerait un Dieu ou un homme, un Dieu seul pouvait bien former le Verbe dans son sein, mais il ne pouvait pas être son époux visible pour la défendre de la calomnie et pour la servir extérieurement dans ses besoins. Un homme seul pouvait bien lui rendre ces derniers offices, mais il ne pouvait pas être le principe pur et fécond de l'incarnation du Verbe. Ce Dieu n'eût été que pour sa virginité, cet homme n'eût été que pour sa réputation, et il fallait les garantir toutes deux ; mais qu'a fait le Père éternel ? il a donné tout d'un coup à Marie le Saint-Esprit et saint Joseph, un Dieu et un homme, tous deux vierges, tous deux époux de cette Vierge, tous deux saintement associés à

cette qualité, tous deux lui ont fait ombre en leur manière : *Et virtus Altissimi obumbrabit tibi.* (*Luc.*, I, 35.) Le Saint-Esprit, au dedans d'elle-même, Joseph au dehors; le Saint-Esprit la protégeant contre les démons, Joseph contre les hommes; et comme s'ils avaient eu en quelque façon besoin de la coopération l'un de l'autre, le Saint-Esprit s'est chargé de la formation de Jésus-Christ, et Joseph a été comme substitué en la place du Saint-Esprit pour tout ce qui regardait la protection extérieure de Marie, et peut-être sont-ce là ces deux cachets et ces deux sceaux qu'on veut donner à notre sainte épouse dans le Cantique : *Pone me ut signaculum super cor tuum : « Mettez-moi comme un cachet sur votre cœur* (*Cant.*, VIII, 6) ; » voilà le langage du Saint-Esprit : *Pone me ut signaculum super brachium tuum : « Mettez-moi comme un cachet sur votre bras* (*ibid.*) ; » voilà le partage et l'office de Joseph. Le Saint-Esprit est comme le cachet du cœur, il ferme le cœur de Marie, en sorte que rien de profane n'y puisse entrer, et il imprime dans le sein de Marie, par l'application de sa vertu, l'image vivante et la figure substantielle de la Divinité. Mais Joseph est comme le cachet du bras; il scelle, pour ainsi dire, le mystère de l'Incarnation du sceau de son mariage, et le Verbe incarné, qui en est le fruit, porte tellement le caractère de Fils de Joseph que tous ceux qui le voient se demandent les uns aux autres : *N'est-ce pas le fils de Joseph : « Nonne hic est filius fabri ? »* (*Matth.*, XIII, 55.)

De tout ceci, mes chers auditeurs, tâchez de vous en former quelque idée conforme à la grandeur et à la sainteté de Joseph, et surtout souvenez-vous de ce beau principe de saint Thomas, que quand Dieu destine les hommes à quelque emploi, il ne manque jamais de leur donner les grâces qui y sont proportionnées, et dont ils ont besoin pour s'en acquitter dignement. D'où il s'en suit que le Seigneur ayant destiné Joseph à des emplois si sublimes et si glorieux, il n'a pas manqué de verser en lui toute la plénitude de ses bénédictions et de ses divines faveurs. Mais ce que Joseph a fait de son côté a été de soutenir l'excellence de cette vocation par une grande fidélité, d'en remplir exactement les devoirs, d'en conserver la grâce et de l'augmenter incessamment par le bon usage qu'il en savait faire.

Et c'est ici, par conséquent, où je peux dire à tous les chrétiens, après l'apôtre saint Paul : *Videte vocationem vestram.* (*I Cor.*, I, 26.) Voyez, examinez et approfondissez votre vocation; Joseph a été établi dans la famille de Jésus-Christ pour y faire les fonctions auxquelles le ciel l'avait destiné, et nous, mes frères, dès lors que nous sommes chrétiens n'avons-nous pas été établis dans la maison de Jésus-Christ, qui est son Eglise, pour y remplir les devoirs auxquels la religion nous engage? Gens du monde, ne vous y trompez pas, de quelque distinction que vous vous flattiez, à quelques différentes occupations que votre propre choix ou une élection honorable vous ait attachés, votre première et votre principale qualité c'est d'être chrétiens, et si cette qualité, qui vous est commune avec tous les fidèles, autorise ou souffre quelque variété en vous, c'est pour vous imposer des obligations plus petites, plus bornées ou plus étendues, suivant la diversité des places que vous remplissez ou des postes que vous occupez. Tels sont les desseins et les intentions de la Providence, et j'ose dire qu'il n'aurait pas été en son pouvoir d'en disposer autrement, puisque suivant les règles d'une loi éternelle et inviolable, la nature n'ayant été formée que pour la grâce, tout ce qui est temporel ne doit jamais être qu'un moyen pour tendre et pour arriver à ce qui est spirituel, et que suivant cette belle subordination que l'Apôtre à si noblement exprimée, toutes les créatures étant pour l'homme, l'homme ne saurait être que pour Jésus-Christ, comme Jésus-Christ ne saurait être que pour le Seigneur. Cependant, chacun pense à ce qu'il doit faire pour le monde, et personne ne pense à ce qu'il doit faire pour la religion. Les grands songent à être grands, mais songent-ils à être humbles, et c'est pourtant dans cette profession d'humilité que consiste la vraie figure qu'ils sont obligés de faire dans l'Eglise, au Fils de Dieu ? Les riches travaillent toujours à être riches; mais, hélas ! ils ne pensent point que si le Seigneur les a faits riches, c'est pour distribuer ces biens périssables, et non pas pour les retenir, pour en faire part aux pauvres qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ et non pas pour en faire des amas inutiles et superflus. Ceux mêmes que la sainteté de leur ministère attache par un devoir plus spécial aux intérêts de la religion, oublient quelquefois l'Eglise dans l'église même : uniquement occupés à chercher dans la maison du Fils de Dieu cette gloire profane ou cette utilité sordide que les gens du siècle vont chercher sur les théâtres de la vanité ou dans les lieux destinés au trafic et à l'avarice. Enfin, mes frères, on le peut dire avec le prophète, que presque tous se sont égarés de leur voie : ce déréglement général introduit insensiblement dans la sainte Jérusalem toute la confusion de Babylone et, par un renversement déplorable, tous ces rangs et tous ces emplois divers qui partagent les fidèles d'aujourd'hui, au lieu d'une différence de vertus ne se trouvent bien souvent marqués que par une différence de crimes plus énormes ou plus légers, plus rares ou plus fréquents, plus secrets ou plus scandaleux, suivant la diversité des états, des occasions et des bienséances. Quel remède à de si effroyables abus ? *Videte vocationem vestram;* souffrez, mes chers auditeurs, que je vous ramène aux principes de votre vocation. Vous avez été appelés au christianisme, soyez donc ce qu'il vous plaira, mais commencez toujours par être chrétiens. Il est

vrai que la vertu, à laquelle cette qualité vous oblige, doit être différente, et j'ajoute même qu'elle doit être inégale. Ah! que la qualité d'époux de Marie imposait à Joseph de grandes et de singulières obligations. Tel degré de pureté qui eût été suffisant dans un autre état eût-il été suffisant pour celui-là? Telle ferveur qui, partout ailleurs, aurait fait des saints n'aurait-elle pas fait de Joseph un homme tiède et imparfait? Telle vertu qui serait héroïque pour nous n'aurait-elle pas été une espèce de prévarication pour lui. Appliquons-nous ceci, mes frères, et ne croyons pas qu'on doive mettre sur un autre pied la vertu de tous les chrétiens qui sont dans l'Eglise. La sainteté d'un ministre des autels doit être, sans doute, bien autre que celle d'un homme profane; la sainteté d'une épouse de Jésus-Christ doit être bien plus entière et plus parfaite que celle d'une personne du monde. Le zèle du salut des âmes qui peut suffire à un chrétien ne suffira pas à un pasteur. Combien de gens se damnent dans l'état qu'ils ont embrassé, qui peut-être auraient eu assez de vertu pour se sauver dans un autre? Cet homme qui gouverne mal aurait de la disposition à bien obéir, cet autre qui est superbe dans l'abondance serait humble dans la pauvreté; et, cependant, mes frères, Dieu vous jugera, non pas sur ce que vous feriez, mais plutôt sur ce que vous faites, et il condamnera jusqu'à la vertu que vous avez par celle que vous n'avez pas et que votre état vous oblige, néanmoins, d'avoir.

Je vous le répète encore une fois : *Videte vocationem vestram*. Chrétiens qui voulez faire votre salut, étudiez votre vocation, examinez-en les règles, suivez-en les principes, aimez-en les obligations et les conséquences. Je dis que vous en aimiez les obligations, car souvent vous prenez le change; non, personne ne veut être ce qu'il est, chacun veut être ce qu'il n'est pas, et quand même vous êtes bien résolus à quitter le péché, l'on vous voit, le plus souvent, courir à quelque vertu déplacée et qui n'est point la vertu de votre état. Une femme voudra faire l'oraison lorsqu'il est question de songer à des affaires essentielles et domestiques. Un homme qui se doit au public voudra imiter la retraite d'un solitaire; un solitaire voudra porter dans le monde un zèle scandaleux et mal réglé. Ah! mes chers auditeurs, travaillez à faire votre devoir et ne travaillez point à faire celui des autres, faites comme ces animaux mystérieux du charriot d'Ezéchiel, dont il est dit que chacun suivait sa route, que chacun marchait devant soi : *Unumquodque coram facie sua ambulabat*. (*Ezech.*, I, 12.) Ou pour nous donner un plus excellent modèle, jetez les yeux sur notre saint, vous avez vu comme il s'est acquitté de ce qu'il devait à Marie. Vous allez voir comme il s'acquitte de ce qu'il doit à Jésus, c'est la deuxième partie de mon discours.

DEUXIÈME POINT.

Deux choses font le mérite et la grandeur de Joseph considéré par rapport au Fils de de Dieu : l'autorité qu'il a sur Jésus-Christ et l'amour qu'il a pour Jésus-Christ : l'autorité qu'il a sur Jésus-Christ, voilà la grandeur de Joseph; l'amour qu'il a pour Jésus-Christ, voilà la sainteté et le mérite de Joseph. Le Père éternel lui donne cette autorité, et le Saint-Esprit lui donne cet amour. Le Père Eternel qui a produit son Verbe dans l'éternité, fournit à Joseph le titre de père; le Saint-Esprit qui l'a formé dans le temps, donne à Joseph un cœur de père; ce sont, mes frères, les deux belles liaisons qui attachent Joseph à cet Homme-Dieu que le ciel lui ordonne de regarder et de traiter comme son fils.

C'est du Père éternel, dit l'apôtre, que provient toute paternité : *Ex quo omnis paternitas* (*Ephes.*, III, 15); aussi, est-ce dans le Père éternel que je vais chercher d'abord la paternité de Joseph. Joseph est stérile parce qu'il est vierge; Joseph a renoncé au désir de la postérité qu'il aurait pu laisser après lui; mais par quels principes y a-t-il renoncé? Par un principe de religion et de respect; par le respect qu'il a pour son Dieu, par le respect qu'il a pour Marie, et c'est pour cela que le Père éternel, pour récompenser cette stérilité volontaire de Joseph, lui donne son fils pour le sien : *Accipe puerum et matrem ejus :* « *Joseph*, lui dit-il, *prenez le fils et la mère* (*Matth.*, IX, 13), » la mère est votre épouse, il faut encore que le fils soit votre enfant. Mais, mes frères, ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'autorité que le Père éternel donne à Joseph sur son Verbe, autorité que le Père éternel n'avait pas avant le mystère de l'incarnation. Pour entendre ceci, il n'y a qu'à remarquer que les pères ont régulièrement deux qualités à l'égard de leurs enfants : de la fécondité pour les produire et de l'autorité pour les gouverner. Dans l'éternité bienheureuse, le Père a la fécondité nécessaire pour produire son Verbe, mais il n'a point d'autorité sur lui, puisque le Fils est égal au Père: *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo*. (*Philip.*, II, 6). Mais dans la plénitude des temps on voit le contraire en la personne de Joseph; car Joseph gouverne le Verbe de Dieu, mais il ne le produit pas. L'on trouve donc dans le Père éternel à l'égard du Verbe incarné, une génération sans autorité, et l'on trouve dans Joseph à l'égard du Verbe incarné, une autorité sans génération. C'est ainsi, Père adorable, que vous en usez quelquefois avec vos créatures; du fond de leur néant vous les faites arriver jusqu'à vous et par un prodige de puissance et de bonté, vous ne dédaignez point d'employer toute la force de votre bras pour élever les enfants des hommes jusqu'au trône et jusqu'à la participation de votre grandeur : *Secundum altitudinem tuam multiplicasti* (ou comme porte une autre version : *elevasti*) *filios hominum*. (*Psal.* XI, 9.)

Après cela, mes frères, pourrait-on douter de la grandeur de Joseph? Admirez une si belle situation; placé entre le Père Eternel et Jésus, il représente la personne de ce Père, il commande avec autorité à ce Fils. Quelle excellence pour Joseph qui commande, quelle nouvelle espèce d'humilité pour Jésus qui obéit! Ah! je vous disais tantôt que la grandeur de Joseph se devait tirer de la grandeur de Jésus-Christ; je me suis trompé, ce n'est point de la grandeur de Jésus-Christ, c'est de son abaissement, c'est de l'humiliation de ce Dieu qu'il faut prendre l'élévation de cet homme; et voilà, mes frères, ce qui met Joseph infiniment au-dessus de tous les hommes, de tous les justes, de tous les saints, puisque Jésus-Christ s'étant abaissé devant Joseph, il n'y a plus de grandeur, je ne dis pas dans la nature ou dans la fortune, je dis dans la grâce ni dans la gloire qui ne rende hommage à la sienne; car c'est ici où nous pouvons nous servir de ce beau raisonnement de saint Paul qui a donné lieu aux paroles de mon texte : *Intuemini quantus sit hic*, disait-il aux Hébreux en leur parlant de Melchisédech, dont l'excellence lui servait à prouver l'excellence de Jésus-Christ : Considérez quel peut être ce grand homme, *Cui et decimas dedit Abraham patriarcha;* auquel le patriarche Abraham paya des dîmes et rendit de si grands honneurs. Car, ajoute saint Paul, si Abraham a reconnu la dignité et l'autorité de ce pontife, est-ce aux Israélites à la contester, eux qui se glorifient d'être les enfants d'Abraham et qui en ce temps-là, étant tous encore renfermés dans le sang de ce patriarche, sont censés avoir rendu avec lui les mêmes hommages qu'il a rendus. (*Hebr.*, VII, 4-10;) J'en dis autant de Joseph ; anges du ciel, hommes de la terre, comprenez, s'il vous est possible, quelle peut être l'élévation de ce saint, puisque le Verbe incarné qui est l'Abraham de la loi nouvelle et le vrai père des croyants a bien voulu lui être soumis : *Et erat subditus illis* (*Luc.*, II, 51); car enfin, quand Jésus obéissait à Joseph, tous les saints qui ont jamais été et qui seront à jamais, tant de vierges et de solitaires, tant de confesseurs et de martyrs, tant d'apôtres et de docteurs, tout cela, dis-je, n'est-il pas contenu dans le sang du Fils de Dieu comme dans un germe fécond d'où ils ont été tirés? Ce sont donc des enfants qui ont été soumis à Joseph par la soumission de ce Rédempteur et de ce Père.

Telle est l'autorité que le Père Eternel donne à Joseph, mais le Saint-Esprit y ajoute de l'amour et de la tendresse. Mais pourquoi ne dirons-nous pas que le même Esprit qui, de Marie vierge en a fait la mère de Jésus-Christ, de Joseph vierge, en a fait aussi le père de Jésus-Christ quoique d'une manière bien différente. Oui, mes frères, cet esprit adorable opérait tout à la fois et dans le sein de l'épouse et dans le cœur de l'époux ; par la première de ces opérations, il était porté non plus sur les eaux comme dans la création du monde, mais sur le sang de Marie pour en faire une création nouvelle et pour y former un enfant sans père, et par la dernière de ces opérations, il était porté sur le cœur de Joseph qui est une source d'amour et de vie pour y faire un autre prodige, et pour y former un père sans enfant. Ainsi pour faire de cette épouse une mère de Jésus-Christ, il fallut qu'elle donnât son sang; et pour faire de cet époux un père de Jésus-Christ, il fallut seulement qu'il prêtât son consentement et son cœur. Que dis-je? Ce n'est plus le cœur de Joseph, ce divin Esprit lui en donne un autre.

*Dabo vobis cor novum;* « *Je vous donnerai un cœur nouveau,* » disait Dieu à son peuple par la bouche de son prophète. (*Ezech.*, XXXVI, 26.) Voilà ce que le Saint-Esprit fait à Joseph, il lui ôte son cœur et lui donne un cœur de père, et de là cet amour si tendre que Joseph a pour Jésus, de là ces soins et ces empressements de ce père pour ce fils; de là cette douleur quand il le perdit, et cette joie quand il l'eût retrouvé dans le temple. Faut-il gagner à la sueur de son front de quoi faire vivre cet enfant? Faut-il abandonner son pays et courir dans des terres étrangères pour l'enlever à la persécution de ses ennemis, Joseph travaille et renonce à son travail; Joseph emporte Jésus dans l'Egypte et le ramène dans la Judée; il le nourrit, il l'élève, il le défend; préparé à tout, ne trouvant jamais de difficulté à rien. Enfin il est destiné pour avoir soin de Jésus, voilà, en un seul mot, tout ce qu'il fait; ou s'il fait quelqu'autre chose, il ne le fait que pour cela. Amour de Joseph toujours agissant et toujours égal comme un feu qu'on ne peut trouver sans mouvement, que tu me parais admirable! Remarquez s'il vous plait, mes frères, que Joseph dans toute la suite de l'Evangile ne dit pas un mot; que les anges lui viennent faire des commandements de la part de Dieu, il écoute et obéit sur-le-champ, mais il obéit sans rien dire; et, en effet, quand il est question des volontés ou des intérêts de ce que l'on aime, la réponse n'est pas la parole, ce doit être l'action. Hé pourquoi Joseph parlerait-il ? il n'est établi que pour agir, aussi ne voyons-nous rien de lui que son action et son silence, et voilà ce que j'appelle un amour parfait.

Belle leçon pour tous les chrétiens, et bien conforme à ce grand avis que leur donne l'apôtre saint Jean : *Filioli, non diligamus lingua neque verbo, sed opere et veritate :* Mes enfants, leur dit il, que notre amour ne soit pas seulement dans notre bouche et sur nos lèvres, mais s'il est véritablement dans nos cœurs, qu'il éclate par nos actions et par nos œuvres : *Sed opere et veritate.* (I *Joan.*, III, 18.)

Nous ne sommes pas les pères d'un Dieu comme Joseph, mais nous sommes les enfants d'un Dieu par le privilége d'une filiation ou la chair et le sang n'ont point de part non plus qu'à la paternité de ce saint :

*Qui non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis, sed ex Deo nati sunt.* (*Joan.*, I, 13) Le Fils l'avait adopté pour son père et le Père nous a adoptés pour ses enfants, ou plutôt ce même Père et ce même Esprit qui ont contribué à la paternité de Joseph contribuent aussi à notre adoption, car c'est le Père Eternel qui nous a donné le titre d'enfants, et c'est le Saint-Esprit qui nous en donne l'esprit et l'amour. Voyez quelle est la bonté du Père céleste, dit saint Jean, d'avoir voulu non-seulement qu'on nous appelle enfants de Dieu, mais encore que nous le soyons en effet ! *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur et simus.* (I *Joan.*, III, 1.) *L'amour de Dieu*, dit saint Paul, *a été répandu dans nos cœurs par cet Esprit-Saint qui nous a été donné, et qui nous met en droit d'appeler Dieu notre Père* : « *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis in quo clamamus: Abba Pater.* » (*Rom.*, V, 5.) Et voilà, mes frères, en deux mots l'essentiel et l'abrégé du christianisme ; être enfants de Dieu par la grâce, aimer Dieu comme notre Père par la charité; voilà toute la morale de l'Evangile. Voilà dit incessamment l'apôtre saint Paul dans toutes ses épîtres, voilà ce qui nous distingue des Juifs qui n'étant que sur le pied d'esclaves dans la maison du Seigneur avaient un cœur dur pour Dieu et donnaient leur amour aux biens et aux plaisirs de la terre.

Mais hélas ! mes chers auditeurs, quelles sont vos dispositions sur ce sujet ! Avez-vous cette qualité d'enfants ? En avez-vous l'esprit et l'amour? Je vous demande si vous avez la qualité d'enfants, car il y a cette différence entre la nature et la grâce que dans l'ordre de la nature, un fils qui est désobéissant et révolté ne cesse pourtant pas d'être fils, parce que cette qualité est fondée sur la nature même, et que la nature demeure en lui, malgré ses révoltes et ses désobéissances. Mais les chrétiens n'étant enfants de Dieu que par la grâce, et la grâce étant incompatible avec le péché; ils cessent, par conséquent, d'être enfants au moment qu'ils commencent à être pécheurs. Ah ! mes frères, si par un événement que la grâce du Seigneur et la fidélité de Joseph rendaient impossible, si Joseph, dis-je, avait renoncé à la qualité de père de Jésus-Christ, s'il l'avait méprisée, s'il avait négligé les soins et les devoirs qui y étaient attachés, et qu'abandonnant la sainte famille dont il était le chef, il eût osé chercher ailleurs des occupations et des amusements inutiles. Ah ! la seule pensée de ce désordre vous fait horreur, bien qu'il ne vous paraisse pas, sans doute, aussi grand et aussi effroyable qu'il aurait été dans ce saint. Mais ce même déréglement est en vous tel que cette supposition vous le fait paraître en lui : Car enfin, le Seigneur vous avait adoptés pour ses enfants, et qu'avez-vous fait de cette adoption? Vous y renoncez pour rien, un plaisir, un honneur, un vil intérêt, c'est tout ce qui vous tient lieu d'une qualité si sublime et si glorieuse, et après l'avoir perdue vous passez les années entières, sans vous mettre en devoir ni même en peine de la recouvrer. Semblables à cet insensé dont parle l'Ecriture qui, ayant engagé sa primogéniture à si vil prix n'en était pas pour cela plus affligé: *Abiit parvipendens quod primogenita vendidisset.* (*Gen.*, XXV, 34.) Mais en cela bien plus insensés que lui, parce qu'on prétend qu'on peut mépriser les biens de la terre sans un grand aveuglement, et qu'on ne peut pas sans une espèce de fureur estimer les biens de l'éternité par la foi, y avoir droit par la grâce, et y renoncer pour des choses dont la raison seule et l'expérience ne manquent point au moins par intervalles, à nous faire sentir la vanité et le néant. Cet aveuglement, chrétiens, nous empêche de plaindre notre infortune, mais il n'empêche pas le Seigneur de se plaindre de nos outrages : *Ciel écoute, terre prends des oreilles pour entendre*, car c'est ainsi qu'il s'explique par la bouche de son prophète. Et que va-t-il dire après avoir ainsi rendu tout l'univers attentif ? *Filios exaltavi et enutrivi, ipsi autem spreverunt me :* Je m'étais formé des enfants du fond de leur néant et de leur poussière, je les avait élevés jusqu'à une si noble alliance ; je les avais enrichis de mes grâces, comblés de mes faveurs, nourris d'un aliment tout divin et tout céleste, et après cela qu'en est-il arrivé? *Ipsi autem spreverunt me :* Ils se sont révoltés contre moi, ils me négligent et me méprisent. (*Isa.*, I, 2.)

Que si vous avez la qualité d'enfants de Dieu, en avez-vous l'esprit et l'amour? Est-ce cet esprit qui vous anime ? Est-ce cet amour qui vous possède? Car ne nous flattons pas, mes chers auditeurs ; l'on n'est chrétien qu'autant que l'on est enfant de Dieu et l'on n'est enfant de Dieu, dit l'Apôtre, qu'autant qu'on est animé de son esprit : *Qui spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.* (*Rom.*, VIII, 14.)

Et que dirons-nous donc d'une infinité de chrétiens qui à peine ont jamais ressenti les effets, ni les impressions de cet amour ; qui, au lieu d'obéir à Dieu avec une tendresse d'enfants, murmurent contre ses commandements comme des esclaves ; qui bien loin de se laisser conduire par l'esprit de Dieu n'ont d'autre règle qu'une prudence de chair et une sagesse criminelle et corrompue dont le christianisme n'a jamais été jusqu'au cœur, ne consistant que dans quelques actions extérieures qu'ils s'arrachent de temps en temps, et qu'ils donnent à la bienséance ou quelquefois à l'hypocrisie, qui font des biens de la terre leur capital, et qui regardent ceux de l'autre vie tout au plus comme un accessoire ; qui, bien loin de souffrir ou d'agir pour Dieu ne trouvent que du chagrin à en entendre parler ; en un mot, qui au lieu de reconnaître l'amour divin comme un souverain bien cherchent à l'éviter, comme un ennemi; demandent même s'il est de conseil ou de pré-

cepte, comme un enfant qui disputerait de l'obligation d'aimer son père. Que dirons-nous, dis-je, de ces sortes de gens ou qu'en pourrions-nous dire autre chose, sinon que ce sont des fantômes de chrétiens qui en ont l'apparence sans en avoir la réalité ; des statues qui en ont le dehors sans en avoir le dedans ; des cadavres qui en ont le corps sans en avoir l'âme ; ou, si vous voulez, des monstres composés de plusieurs espèces, qui ont le cœur du Juif avec le corps du chrétien, l'esprit de l'esclave avec la qualité de l'enfant, qui ont toute la disposition de la loi et qui n'ont que les cérémonies de la grâce. Mes frères, voulons-nous être chrétiens ? Il faut aimer le Seigneur et l'aimer d'un amour d'enfants comme Joseph l'a aimé d'un amour de père ; agir comme Joseph, obéir comme Joseph, servir Dieu sans répugnance et sans interruption comme Joseph ; car c'est ce qui a fait le mérite de ce saint, et c'est aussi ce qui doit faire le nôtre. Continuons et achevons son éloge.

TROISIÈME POINT.

Il me reste encore à vous faire voir les liaisons de Joseph avec toutes les personnes divines, et peut-être que les deux premières parties de ce discours nous auront déjà convaincus par avance de celles-ci. Rassemblons donc tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, et nous imaginons que les personnes divines redisent en faveur de Joseph, ce qu'elles dirent autrefois pour la formation du premier homme : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (*Gen.*, I, 26.)

Lorsque Dieu eut fait le ciel et la terre, les personnes divines tinrent comme un conseil particulier pour la formation de l'homme : Faisons l'homme, se dirent-elles, à notre image et ressemblance. Ce n'est pas que Dieu n'eut laissé quelque vestige de ses perfections et quelque image de ce qu'il est dans les différentes créatures qui étaient sorties de ses mains. Le soleil et les astres parlaient de ses lumières inaccessibles. L'océan, le vaste océan représentait son immensité, la terre figurait la stabilité de son être, incapable de tout changement. La succession perpétuelle des temps marquait l'éternité de sa durée, et l'univers entier était comme un léger crayon de sa divine bonté. Le premier homme fut créé à l'image de Dieu, parce que Dieu lui communiqua certaines perfections de réserve dont les autres créatures étaient privées. Le Seigneur est immortel, tous ces êtres naturels sont passagers et périssables ; il donna son immortalité à l'homme. Le Seigneur est libre, il est la raison primitive et essentielle, tous ces êtres ne sont ni libres ni raisonnables ; il donna à l'homme la liberté et une portion de sa raison. Le Seigneur est saint, toutes ces créatures ne sont pas capables de l'être ; il fit part de cette sainteté à l'homme.

Or, nous pourrions dire que les personnes adorables qui sont en Dieu, firent quelque chose de pareil en faveur de l'incomparable Joseph, les traitant à l'égard de tous les hommes, comme elles avaient traité le premier homme, à l'égard de tous les êtres. Le Seigneur formant le monde de la grâce, a distribué diverses perfections aux justes et aux saints qui sont comme les parties raisonnables qui le composent. A tous, il leur a donné la sainteté, qui est comme le premier degré de l'être surnaturel ; mais outre cette sainteté, il a donné la sagesse aux uns, comme aux prophètes et aux docteurs, sa force aux autres comme aux apôtres et aux martyrs, sa pureté aux vierges, sa puissance à tous ceux qui se sont rendus célèbres par leurs miracles, mais il fait quelque chose de plus pour Joseph, il lui communiqua certaines perfections de réserve, qui non-seulement sont particulières à la Divinité, mais qui même sont particulières à chacune des personnes qui sont en Dieu.

Joseph est à l'image des trois personnes, parce qu'elles lui communiquent non-seulement les perfections qui sont particulières à la Divinité, mais encore certaines prérogatives qui lui sont personnelles ; chacune de ces trois personnes lui confère ce qu'elle a de plus personnel ou de plus cher. Le Père céleste a-t-il quelque chose de plus personnel que sa divine paternité, il en fit part à Joseph, autant que Joseph en est capable. Le Verbe divin a-t-il rien qui le distingue davantage, du moins, à l'égard des hommes, que cette humanité, de laquelle il est revêtu ; il soumet cette humanité à la conduite de Joseph ? Le Saint-Esprit a-t-il jamais eu avec les créatures une liaison plus sainte, que celle qui l'attache en qualité d'époux à la divine Marie ? *Quod enim in ea natum est de Spiritu sancto est.* (*Matth.*, I, 20.) il confie cette épouse à la fidélité de Joseph, si bien, mes frères, que Joseph n'est sur la terre et dans la famille de Jésus-Christ que pour y représenter ces trois personnes adorables : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Il est l'image du Père, parce qu'il est père comme lui ; il est l'image du Fils, parce qu'il est le chef de sa famille au lieu de lui ; il est l'image du Saint-Esprit, parce qu'il est époux de Marie avec lui ; il exerce sur le Fils de Dieu la même autorité qu'aurait le Père Eternel, s'il avait un corps ; il gouverne la famille de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ la gouvernerait lui-même, s'il était dans un âge plus avancé ; il rend à Marie les mêmes offices que lui rendrait l'Esprit-Saint, s'il paraissait visiblement à ses yeux.

Mais parmi toutes ces liaisons de grandeur que Joseph a avec toutes les personnes divines, n'oublions pas deux ressemblances particulières qu'il a encore avec le Verbe fait chair, et qui seront plus utiles pour l'édification de nos âmes. Je veux dire cette liaison d'humilité et cette conformité d'humiliation qui l'attachent et qui le font ressembler à Jésus-Christ. Non, mes frères, rien n'est plus grand que Joseph, mais rien n'est en même temps, ni plus humble, ni

plus humilié que Joseph. Rien n'est plus humble, et pendant qu'il commande à un Dieu, vous le voyez dans l'Evangile, obéir à des anges avec une soumission et une promptitude qui surprend. Rien n'est plus humble, et peut-être est-il le saint le plus caché et le plus inconnu de tous ceux qui ont été connus. Il ne veut vivre que pour Dieu seul et dans le secret de son cœur. Le monde est à l'égard de Joseph, et Joseph à l'égard du monde comme s'ils n'étaient point tous deux. Rien n'est plus humble, car Joseph a toujours Jésus-Christ devant les yeux, et c'est ce qui entretient en lui la pensée de son indignité et de son néant. La grandeur enfle quand on la regarde par rapport aux hommes, mais la grandeur humilie quand on la regarde par rapport à Dieu.

J'ajoute, mes chers auditeurs, que rien n'est plus humilié; car n'est-ce pas une grande humiliation pour ce saint, quoique les anges le traitent encore de fils de David, que les hommes ne le regardent plus que comme un malheureux artisan, réduit à l'état d'une pauvreté honteuse? Humilité de mon Sauveur, vous êtes la source de la grandeur de Joseph, mais vous êtes en même temps la source de toutes les humiliations de Joseph. Remarquez, s'il vous plaît, que quand Dieu fit à David la promesse de l'incarnation de son Fils, David était un prince assis sur son trône dans l'éclat et dans la magnificence; mais à mesure que le temps de l'accomplissement de cette promesse vint à s'approcher, la famille de David tomba insensiblement en décadence, c'est-à-dire que la grandeur du siècle descendait comme par degré pour venir rendre hommage à l'humilité d'un Dieu. Voilà le principe des humiliations de Joseph, voilà la cause de sa pauvreté, de sa mortification et de ses peines.

N'avez-vous pas fait réflexion, mes frères, que tout ce qui approchait de la personne adorable de Jésus-Christ pendant qu'il était ici-bas, devait être humble et méprisable selon le monde? Sa divine mère, Joseph, qui lui tenait lieu de père, ses apôtres, ses disciples furent tirés, vous le savez, des états les moins considérables, ou des professions les plus abjectes; et l'Evangéliste nous apprend que le Fils de Dieu, conversant avec les hommes, l'on ne vit croire en lui qu'un fort petit nombre de ceux qui avaient quelque prééminence, et qui tenaient quelque rang illustre parmi les Juifs : *Non enim multi ex principibus crediderunt in eum* (1). Ce n'est pas que dans la suite il n'ait triomphé de toute la grandeur du siècle, et qu'il n'ait assujetti à son empire les plus grands monarques de l'univers, mais il voulait commencer par les humbles et par les pauvres; et tel était le projet de sa divine sagesse, non pas d'employer ce qu'il y avait de plus fort dans l'univers pour soumettre ce qu'il y avait de plus faible, mais de choisir ce qu'il y avait de plus faible pour atterrer ce qu'il y avait de plus fort. Encore, quand il reçoit à son service les puissants et les potentats, n'est-ce jamais qu'à condition qu'ils se dépouilleront, sinon de leur grandeur, au moins de leur faste et de leur orgueil; et que remontant à cette fausse élévation dont la religion de Jésus-Christ les trouve ordinairement entêtés, ils viendront au pied de sa croix, imiter, par une conduite salutaire, ce divin modèle qui n'a frayé aux hommes pour arriver à la gloire, d'autre chemin que celui de l'humilité et de l'abjection.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on vous répète tous les jours; voilà ce que vous lisez vous-mêmes presque dans toutes les pages de l'Evangile, et malgré tout cela peut-on se flatter que ces saintes maximes aient pu s'établir jusqu'à présent dans vos cœurs? Hélas! rendons-nous justice : y eût-il jamais chez les idolâtres plus de vanité et plus de faste qu'il y en a parmi nous? Votre luxe, votre magnificence, vos superfluités, vos manières, vos affectations, vos envies, vos vengeances, vos points d'honneur poussés jusqu'à l'extravagance ou jusqu'au ridicule et par dessus tout, cette ambition insatiable dont une âme est possédée, toujours prête à se former de nouveaux projets, quoiqu'il en coûte à la probité, à la religion, à la vertu pour les faire réussir, tout cela sont-ce les témoignages que vous rendez à l'humilité de Jésus-Christ? Hé quoi! s'il est question de vous approcher de lui et de venir lui rendre vos hommages dans ce lieu saint, vous affectez même d'y paraître avec tout l'appareil d'une pompe superbe et profane, comme si vous vouliez vous distinguer jusqu'au pied des autels, et donner à votre humilité même le caractère de votre orgueil! Que vous dirai-je davantage? Si les ministres de la parole de Dieu entrent un peu dans le détail des humiliations du Fils de Dieu, ne s'aperçoit-on pas que cela vous rebute et vous scandalise? La qualité d'artisan vous fait peine dans Joseph, la profession de pêcheurs vous choque dans les apôtres; il faut ménager là-dessus vos dispositions et votre délicatesse, voilà où nous en sommes réduits et peut-être sommes-nous des prévaricateurs qui cherchons lâchement à accommoder l'humilité de la religion aux sentiments de votre vanité, au lieu que ce serait à vous à corriger votre vanité et à réformer vos sentiments par les lumières de la religion et sur les maximes fondamentales de l'Evangile. Non, ce n'est point à nous à changer de langage, c'est à vous à vous défaire de vos préoccupations et de vos erreurs. Ah! Seigneur, s'écrie ici le grand Augustin, les hommes veulent vous ressembler, mais, hélas! qu'ils s'y prennent

(1) Ce texte ne se trouve pas dans l'Ecriture, il fait seulement allusion aux paroles de saint Paul dans l'Epître I<sup></sup>re aux Corinthiens (c. I, 26, 27.) S. Jean dit au contraire, ch. XII, 42, *Ex principibus multi crediderunt in eum.*

mal ! Vous êtes grand et vous êtes saint. Ils veulent être grands comme vous, mais ils ne veulent point être saints comme vous ; cependant pour arriver à ce qu'ils veulent il faudrait faire le contraire de ce qu'ils font. Qu'ils ne s'attachent qu'à la sainteté, et tous leurs vœux seront satisfaits ; car enfin ils ne trouveront jamais la sainteté dans la grandeur, mais il est infaillible qu'ils trouveraient la grandeur dans la sainteté ; et, comme le Fils de Dieu est venu nous apprendre que la vraie sainteté est fondée sur les humiliations, il ne faudrait qu'être humbles, mes frères, et nous nous trouverions bientôt et grands, et saints, et humbles tout à la fois. Je vous laisse l'exemple de Joseph pour vous convaincre de cette importante vérité : *Intuemini quantus sit hic,* «(*Hebr.*, VII, 4,)» *considérez combien celui-là est grand* ; mais d'où a-t-il tiré sa grandeur? Est-ce de la fortune ou de la grâce, de ses biens temporels ou de ses vertus, de son orgueil ou de son humilité, des liaisons honorables qu'il avait avec les hommes ou de celles qu'il a eues avec le Seigneur ? Ah ! mon cœur, jusqu'à présent nous avons ignoré le vrai chemin de la gloire ; nous la cherchons où elle n'est pas et nous la négligeons où elle est. Cesse, cesse de courir après de faux honneurs que la religion interdit, car qu'y gagnerais-tu de vouloir t'agrandir malgré le Seigneur? N'a-t-il pas plus de puissance pour t'abattre que tu n'as de force pour t'élever? Oui, mon Dieu, je commence à ouvrir les yeux à vos divines lumières. Cette grandeur solide et durable qui se trouve en vous, me fait voir le néant et la vanité de toutes celles que l'on prétend trouver hors de vous. Je cherchais à plaire aux hommes ou à me plaire à moi-même ; mais à l'avenir toute mon ambition sera de vous plaire, toute ma gloire sera de vous aimer, toute mon élévation sera de me soumettre à vos saintes lois. Si votre Providence a attaché au rang où je suis quelques honneurs temporels et périssables, je les verrai sans émotion, je les posséderai sans attachement, je les soutiendrai sans affectation et me mettrai en état de m'en voir dépouiller sans chagrin et sans déplaisir. Ma grande étude sera de remplir les devoirs de ma vocation et non pas de faire valoir les droits et les préférences de mon état. Mon premier emploi sera d'être chrétien et de vivre en chrétien, de vous traiter en Père, puisque vous m'avez traité en fils, et de soutenir, par un amour sincère et par une exacte fidélité, cette alliance céleste à laquelle vous m'avez élevé. Ma grande disposition à l'égard des honneurs et des richesses de la terre sera d'apprendre à les mépriser, et non pas de travailler à les acquérir ou à les augmenter ; car voilà les sentiments où il faut revenir tôt ou tard et je sens que mon cœur n'est fait que pour cela. En un mot, mon divin Seigneur, je comprends avec votre saint prophète que la gloire, le nom, la félicité de ceux qui s'éloignent de vous ne seront gravés que sur la poussière : *Recedentes a te in terra scribentur* (*Jerem.*, XVII, 13), et que le premier souffle de votre colère dissipera ces vains caractères de grandeur et anéantira ces faibles ouvrages; mais l'exemple de vos saints me convainc que ceux qui s'attachent à vous seront heureux dans le temps et dans l'éternité ; dans le temps par la grâce, et dans l'éternité par la gloire ; je vous la souhaite.

## SERMON X.

### POUR LA FETE DE SAINT AUGUSTIN.

Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmatibus nostris tentatum per omnia. (*Hebr.*, IV, 15.)

*Ce n'est pas ici un Pontife qui soit insensible à nos maux et qui puisse être sans compassion pour nos faiblesses, puisqu'il a éprouvé en sa personne tout ce que nous éprouvons dans les nôtres.*

De quelque manière que nous regardions les saints, notre lâcheté nous les fait toujours paraître comme des hommes extraordinaires qui ne peuvent nous servir de règle : soit que nous les considérions dans les humiliations où ils ont été ou dans la félicité où ils sont, nous nous révoltons également contre ces augustes modèles. L'état de leurs humiliations et de leurs souffrances rebutent la délicatesse de notre amour-propre. Celui de leur gloire et de leur bonheur désespère la faiblesse de notre nature ; et c'est ainsi que l'esprit de l'homme toujours bizare, toujours ennemi de lui-même, se rend tous les exemples des saints inutiles, parce que séparant leur nature d'avec leur gloire, et leur félicité d'avec leurs humiliations, il méprise d'un côté ces humiliations comme étant trop au-dessous de lui pour les éviter, et de l'autre il renonce à cette félicité comme étant lui-même trop au-dessous d'elle pour y prétendre. Mais que faut-il faire pour remédier à ce désordre? Il faut faire comme saint Paul qui, voyant que les chrétiens tombaient à l'égard de Jésus-Christ, dans les mêmes dispositions où nous sommes à l'égard des saints, avait coutume de joindre Jésus-Christ crucifié à Jésus-Christ glorieux. Il faisait servir sa croix de contre-poids à l'élévation de sa gloire, et le mettait tout d'un coup devant leurs yeux comme un pontife rempli de gloire et comme une victime chargée de plaies, afin de ranimer leur espérance et de leur faire connaître, par l'amoureuse expérience que ce divin Sauveur avait voulu faire de tous leurs maux, la compassion qu'il avait sans doute pour eux et la confiance qu'ils devaient avoir en lui : *Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris tentatum per omnia.* C'est de cette manière que j'ai dessein de vous représenter aujourd'hui le grand Augustin. Je ne veux point séparer ses avantages de ses faiblesses, et je veux vous en faire un portrait auquel la science, les vertus et la grâce serviront de lumière et de couleurs, et dont les erreurs, le péché et le libertinage de sa jeunesse seront les nuances et les ombres. Ne croyez pas que je puisse le suivre toujours dans les extases de son amour, ou

dans les élévations de sa doctrine. Il faut regarder cet incomparable original par quelque endroit qui soit à notre portée, et, sans rien dérober à l'éclat de ses mérites, faire voir que si nous ne pouvons pas être de grands saints et de grands docteurs comme Augustin, nous devons au moins être pénitents comme lui, parce qu'il a été pécheur comme nous, et qu'en un mot nous sommes en droit d'attendre de ce sacré Pontife, de la compassion et de l'assistance pour toutes nos faiblesses, puisqu'il les a personnellement éprouvées. *Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris tentatum per omnia.* Esprit-Saint qui avez été le seul auteur de ses lumières et de ses grâces, donnez-nous toutes celles qui sont nécessaires pour en parler et pour en parler avec édification. Je vous en conjure par les mérites de Marie à qui nous allons dire : *Ave, Maria.*

Quoique le Fils de Dieu soit devenu par son incarnation un modèle que nous sommes obligés d'imiter, nous regardons pourtant toutes les vertus en sa personne comme étant trop au-dessus de nos forces. Nous opposons à un si bel exemple que Jésus-Christ était un Dieu et que nous ne sommes que des hommes, qu'il n'avait pas comme nous de difficulté pour la vertu, ni d'inclination pour le vice; que s'il a été sujet aux peines du corps, il n'a pas été sujet aux tentations de l'âme; et nous faisons servir en un mot toutes les différences avantageuses qui s'élèvent au-dessus de nous, ou de prétextes à notre libertinage, ou d'excuses à notre malice. Ainsi il a été de la conduite de la Providence, pour pousser à bout la lâcheté du chrétien et pour la poursuivre jusque dans ses retranchements, de nous faire voir la vertu dans des originaux qui fussent plus proportionnés à nos forces et plus conformes à notre faiblesse. C'est pour cette raison qu'on nous met une infinité de saints devant les yeux dont les uns nous montrent une sainteté innocente, et les autres une sainteté pénitente; dont les uns ont été libertins et les autres hérétiques; les uns très-savants et les autres très-grossiers, pour nous enseigner que la vertu est de tous les états, comme elle est de tous les temps et de tous les lieux ; que dans le palais de la gloire il y a des modèles et des exemplaires pour tous ceux qui veulent travailler, et qu'il n'est point d'obstacles à notre salut non-seulement que nous ne puissions surmonter, mais encore que d'autres n'aient déjà surmontés. Mais il me semble que ce qui est commun à tous les saints est particulier à l'incomparable saint Augustin. Souffrez-moi donc de l'envisager aujourd'hui, comme le noble supplément des exemples de Jésus-Christ, comme un pécheur qui a possédé toutes les grâces qu'on peut rencontrer dans un chrétien, mais qui a éprouvé toutes les faiblesses qui se peuvent trouver dans un homme, et qui a vaincu en soi toutes les difficultés qui s'opposent à notre sanctification. En effet ces difficultés peuvent se réduire à trois chefs. Premièrement nous venons au monde avec l'infidélité, nous sommes pour ainsi dire hérétiques nés. Il se forme souvent dans nos esprits un combat dangereux de la raison contre la foi. Secondement, nous vivons dans les habitudes du péché, nous avons de la peine à nous convertir, et la nature entretient dans nos âmes une guerre irréconciliable contre la grâce. Troisièmement, quand nous sommes convertis nous avons de la peine à bien aimer, et il demeure dans notre cœur une cupidité malheureuse qui réfléchit tout notre amour sur nous-mêmes, et qui arrête tous les progrès de la charité et tous les mouvements de l'amour de Dieu. Le Fils de Dieu n'a point éprouvé ces trois sortes de faiblesses; s'il nous a donné des leçons de la foi, de la pénitence et de la victoire que nous devons remporter sur l'amour-propre, il ne nous en a point donné d'exemples. Il ne croyait pas les choses par la foi, parce qu'il les voyaient clairement par la lumière de gloire. Il n'a point été un sujet capable de pénitence, parce qu'il n'a pu être un sujet capable d'aucun péché Il n'a jamais remporté de victoire sur la convoitise, sur les passions, parce que la convoitise ni les passions ne lui ont jamais livré des combats. Mais Augustin a été sujet à tous ces périls. Il a passé par tous nos désordres; libertins, il a été hérétique; pécheurs, il a été pécheur; chrétiens lâches, il a été imparfait. Cependant cet hérétique est devenu le plus illustre et le plus infaillible de tous les docteurs de notre religion et de notre foi, ce sera ma première partie. Ce pécheur après avoir été sujet à toutes les corruptions de la nature est devenu le plus cher de tous les favoris de la grâce. Ce sera la seconde. Cet homme, si rempli de passions et d'amour-propre est devenu le plus achevé de tous les modèles de l'amour divin, ce sera la troisième. C'est ainsi que cet auguste pontife ayant éprouvé toutes nos faiblesses, peut trouver dans le souvenir des siennes, des motifs de compassion pour les nôtres. C'est ainsi que l'expérience qu'il en a faite doit animer notre confiance, puisqu'il a triomphé en sa personne et pour lui et pour nous de tout ce qui peut nous affaiblir ; de la faiblesse de notre raison dans ce qui regarde la foi, de la faiblesse de notre nature dans ce qui regarde la grâce, et de la faiblesse de notre amour dans ce qui regarde la perfection. *Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris tentatum per omnia;* c'est toute la matière de son éloge et tout le partage de mon discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est la première épreuve et la première difficulté de l'homme chrétien d'être obligé de croire des choses qu'il ne comprend point. Son entendement qui, dans toutes les autres matières, a coutume de ne croire de ses objets que ce qu'il en voit et qui est en

possession d'être juge et témoin en sa propre cause, doit renoncer à tous ces priviléges dès qu'il s'agit des mystères de la religion. Il faut qu'il s'en rapporte au jugement et à la déposition d'autrui, que ses propres témoignages lui soient suspects et qu'il se donne à lui-même le démenti de tout ce qu'il croyait voir, pour commencer à croire ce qu'il ne voit pas. C'est ce qui fait dire à Guillaume de Paris que cet entendement est comme un petit souverain qui règne fort paisiblement, si ce n'est quand la foi vient lui déclarer la guerre: ***Ex omnibus actibus intellectus solum creare bellum habet;*** et c'est ce qui fait aussi que la foi se trouve si souvent aux prises avec la raison, et que la raison est si rarement dans une bonne intelligence avec la foi. Le chrétien, en cet état, est dans le même embarras où serait un homme si ses deux yeux voyaient les choses différemment et lui en faisaient des rapports contraires; car il ne saurait lequel des deux croire au préjudice de l'autre. Et en effet la foi et la raison sont comme les deux yeux de notre âme; la raison est l'œil de la nature, la foi est l'œil de la grâce. Mais ces deux yeux voient quelquefois les choses d'une manière toute contraire. Cette contrariété excite du trouble et de la sédition dans l'entendement de l'homme, et l'homme, en cette rencontre, ne peut jamais avoir l'esprit tranquille, s'il ne fait aider sa raison par sa foi, ou si faisant comme l'épouse du sacré Cantique, quand elle veut gagner le cœur de l'Epoux, il ne ferme un de ses yeux, c'est-à-dire l'œil de la nature, pour ne se conduire plus que par l'autre, c'est-à-dire par l'œil de la foi et de la grâce, *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum.* (*Cant.*, IV, 9.)

Le grand Augustin est sans doute un des chrétiens qui a été le plus fidèle et le plus soumis. Il est peut-être celui de tous qui a rendu les plus grands services à notre foi; mais on peut dire qu'il est aussi un de ceux qui a trouvé le plus de difficultés à s'y soumettre. O Dieu, quand Augustin voudra embrasser la religion catholique, pourra-t-il bien renoncer aux lumières de son esprit? Quelle apparence qu'Augustin puisse se défier dans les matières de notre créance de ce bel esprit qui l'a servi si fidèlement dans la connaissance de tous les êtres; de cet esprit, dis-je, si subtil et si sublime, qui par sa seule pénétration, et sans autre maître que lui-même, avait su venir à bout de l'obscurité des catégories d'Aristote; de cet esprit qui se faisait jour dans la profondeur de tous les secrets de la nature, et qui trouvant toutes les sciences dans son propre fonds, semblait les inventer ou ne faire que s'en souvenir quand il venait à les apprendre. La beauté de l'esprit d'Augustin était accompagnée d'un grand orgueil. Il ne faut pas s'étonner s'il ne voulait se rapporter qu'à lui-même de sa religion et de sa conduite. Il donne dans l'hérésie des manichéens par cette seule raison qu'ils blâmaient hautement la prétendue tyrannie que la religion catholique exerce sur nos esprits, et que par une clause spéciale ils lui promettaient de lui laisser son esprit d'information et d'enquête. C'est dans cette secte qu'Augustin commence à faire la guerre à la véritable religion et remporte tous les jours mille avantages contre elle par ses discours et par ses écrits, dans les disputes publiques et dans les conversations particulières. Mais une erreur comme celle des manichéens ne pouvait tenir longtemps contre la subtilité et contre le discernement d'Augustin. Que fera-t-il donc? son esprit qui est naturellement amoureux de la vérité, la cherche partout où il y a quelque apparence de la trouver. Il lit même l'Ecriture sainte; mais comme il la lit avec un esprit de suffisance, il se dégoûte de la simplicité de son style, et ne pénètre point dans la profondeur de ses mystères. C'est ainsi qu'Augustin privé de la foi, promène dans les espaces imaginaires de mille opinions chimériques, un esprit vagabond, chancelant et incertain comme un pilote qui a perdu la tramontane et qui au lieu de conduire son vaisseau, le laisse flotter à l'aventure au gré des vagues et des vents, au hasard de le voir s'échouer sur le sable ou se briser contre les rochers. Mais la vérité se découvrira enfin à mon saint, il ne la peut pas trouver sur la terre, elle descendra du ciel en sa faveur. Il se détachera peu à peu de toutes les préoccupations qu'il a prises contre la religion catholique. Il en examinera les principes, non plus avec un esprit prévenu, mais avec un esprit désintéressé qui demandera de bonne foi à s'instruire. En un mot, sa raison éclairée par la grâce, avouera ingénûment que sans la soumission de la foi, elle ne saurait être tranquille, et après tant de mouvements inquiets, elle trouvera dans cette foi comme l'aiguille de la boussole dans le point de l'étoile polaire, de quoi borner toutes ses recherches et de quoi fixer toutes ses inconstances.

Mais, Messieurs, avant de pousser plus loin l'éloge du grand Augustin, il me semble que nous pouvons faire deux réflexions utiles sur son infidélité. Car nous pouvons dire de lui ce qu'il a dit lui-même des patriarches de l'antiquité, qu'ils nous instruisent par leurs défauts aussi bien que par leurs vertus, et que ce sont des astres qui ne laissent pas de nous éclairer dans leurs éclipses. ***Instruunt nos non solum docentes sed etiam errantes.*** La première réflexion consiste à vous faire voir la différence qu'il y a entre la conduite d'Augustin et celle de nos libertins. Augustin est dans l'erreur, mais Augustin qui est un esprit raisonnable, cherche incessamment le parti de la vérité. Il en demande des nouvelles partout, au lieu que nos libertins, doutant assez souvent de la vérité de leur religion, ne songent point à s'en éclaircir, demeurent dans un assoupissement léthargique sur ce sujet et s'en rapportent à tout ce qui en peut être, sans prendre seulement la peine de s'informer de ce qui en est. Je

ne saurais blâmer ceux qui venant à entrer dans notre religion, examinent d'abord avec un esprit d'humilité et de prudence, les choses qu'on leur commande de croire, qui doutent une fois pour ne douter plus jamais, qui branlent pour s'affermir, comme une mer qui s'agite de peur d'être agitée, et qui, pour parler avec un profane, se remuent eux-mêmes par fermeté, pour se précautionner contre les mouvements de l'inconstance: *Ipsa constantia concussi sunt adversus inconstantiæ concussionem.* Mais je ne puis souffrir ces esprits forts ou plutôt ces esprits faibles qui se mettent sur le pied de nier tout ce qui ne leur saute point aux yeux, qui méprisent nos mystères parce qu'ils ne les peuvent comprendre, et qui attribuent encore à la force de leur esprit, ce qui ne vient que de la faiblesse de leur raison, qui, par la plus grande injustice du monde, veulent juger souverainement de la religion, sans vouloir seulement la connaître, qui la condamnent parce qu'elle les condamne et qui comme le singe, voudraient casser le miroir qui leur représente leur laideur. Cet homme, ce libertin avoue intérieurement qu'en cas que la religion soit véritable et telle qu'on la représente, il faut qu'il soit nécessairement damné. Il confesse que son sort éternel dépend de la solution de cette question importante. Néanmoins c'est assez pour lui que la chose ne soit pas évidente pour faire comme s'il était bien assuré qu'elle fût fausse. Il se retranche dans les ténèbres de son ignorance, comme dans un fort imprenable, et de cette même incertitude qui devrait le faire trembler, s'il avait un peu de raison, il s'en sert pour se mettre intérieurement en repos. Ce monstre de morale se contente de se maintenir toujours autant qu'il peut dans des dispositions problématiques. Il doute de tout et ne s'informe de rien, comme si en doutant de tout il pouvait s'assurer de quelque chose, et comme si c'était assez pour empêcher que les vérités chrétiennes fussent de dire que peut-être elles ne sont pas.

La deuxième réflexion que nous pouvons faire sur l'infidélité de saint Augustin; c'est que la Providence divine semble l'avoir permise pour servir de remède à la nôtre. Ce Dieu qui sait tirer l'être du néant, la lumière des ténèbres et la grâce du péché, sait trouver aussi en notre faveur une source de foi dans un abîme d'infidélité. La foi de l'Eglise est principalement appuyée sur les apôtres et sur les docteurs; mais parmi ces apôtres, il a fallu qu'il y eut un Thomas incrédule, et parmi ces docteurs il a fallu qu'il y eut un Augustin infidèle. Thomas a voulu toucher au doigt la vérité du corps naturel de Jésus-Christ, et Augustin a voulu toucher au doigt la vérité de son corps mystique qui est l'Eglise; Thomas a fait une épreuve corporelle de notre foi, et Augustin en a fait une épreuve spirituelle; cette foi roule sur ces deux pôles, elle porte sur ces deux Atlas qui en sont devenus plus fermes après avoir été chancelants. Si leur foi a ruiné notre infidélité, leur infidélité a servi utilement notre foi. On peut dire de chacun des deux que ses ténèbres font le même effet que ses lumières: *sicut tenebræ ejus ita et lumen ejus.* Ah ne disons donc point, mes frères, que nous ne croirons pas si nous n'examinons jusqu'au fonds les principes de la religion; Augustin l'a déja dit avant nous, et il n'est plus besoin que nous le disions après lui: il s'est dit à lui-même tout ce que nous pouvons nous dire sur ce sujet. Ce grand génie est comme la pierre de touche de notre foi et l'on peut dire de la foi d'Augustin en particulier ce que saint Paul a dit de la foi en général: qu'il est une preuve convaincante des mystères les plus obscurs et un argument infaillible des choses qui nous paraissent le moins. *Argumentum non apparentium.* (*Hebr.*, XI, 1.)

Que si l'infidélité d'Augustin est si éloquente sur le sujet de la religion, que ne dirons-nous point de sa science et de sa foi. Ah! mes frères, tous ceux qui auraient quelque difficulté sur notre croyance n'auraient qu'à aller consulter les écrits de ce grand docteur qui sont comme les archives de notre foi. Certes le grand saint Jérôme écrivant à Augustin en personne lui protestait, dès ce temps-là, qu'il n'y avait point de catholique qui ne le regardât comme le réparateur et pour exprimer ses termes dans toute leur signification *comme le nouveau créateur de l'ancienne foi de l'Eglise catholique. « Te conditorem antiquæ rursum fidei venerantur atque suspiciunt ;»* mais, que ce qui était un plus grand préjugé de sa gloire et de son mérite, c'est qu'il n'y avait pas un hérétique en particulier qui ne le regardât comme son fléau personnel et qui ne le détestât comme le destructeur de sa secte: *et quod signum majoris gloriæ est, omnes hæretici detestantur.* En effet, mes frères, il n'y a point d'hérésie qu'Augustin n'ait renversée, point d'hérétique qu'il n'ait confondu, point d'objection qu'il n'ait prévenue, point de mystère qu'il n'ait expliqué, point de question qu'il n'ait décidée. Ce grand soleil de grâce est comme le soleil de la nature, il est de tous les temps et de tous les lieux, il porte sa lumière dans tous les siècles, il ne s'est pas contenté d'étouffer les erreurs de son temps, il en a encore étouffé une infinité avant leur naissance; il a parlé de tout, il a décidé de tout, et l'on peut dire avec vérité qu'il n'y a jamais eu depuis Augustin et qu'il n'y aura jamais dans l'Eglise aucune difficulté nouvelle à laquelle on ne puisse trouver dans Augustin une solution ancienne. S'il s'agissait de compter les merveilleux exploits qu'il a faits pendant sa vie et tous les succès qu'il a obtenus, ce serait n'en rapporter qu'une partie que de dire qu'il a défendu et conservé au Père éternel sa qualité de créateur du ciel et de la terre contre les rêveries des manichéens; au Verbe divin, sa qualité de Fils de Dieu malgré les blasphèmes des ariens; à Jesus-Christ sa qualité de Rédempteur contre l'orgueil des péla-

giens; à l'Eglise sa qualité d'universelle ou de catholique malgré les schismes et les partialités des donatistes, et à la religion, sa qualité d'orthodoxe et de véritable, contre l'impiété des libertins, contre l'endurcissement des Juifs et contre la superstition des idolâtres.

Au reste, mes frères, un des grands avantages qu'avait Augustin contre l'erreur, venait, ce me semble, de ce qu'il avait été engagé lui-même dans l'erreur. Rien de plus fort qu'Augustin contre les hérétiques parce qu'il avait été hérétique. Il savait comment il les fallait attaquer, et par où ils avaient de la peine à se défendre, comme ces capitaines qui, ayant servi quelque temps dans le parti ennemi, tirent de là avantage pour le détruire, parce qu'ils connaissent le terrain et qu'ils savent de longue main le fort et le faible de ceux à qui ils ont affaire. Augustin, entrant dans l'Eglise, n'y vint pas sans armes et sans défense. Le parti de l'erreur avait pris soin de l'armer sans savoir que c'était pour sa propre ruine. Augustin sortant des ténèbres de l'infidélité fit, pour lui rendre à lui-même une pensée qu'il m'a prêtée, comme les Israélites qui en sortant de l'Egypte emportèrent tous les bijoux et toutes les richesses des Egyptiens qu'ils avaient eu soin de leur emprunter et dont ils avaient dessein de faire des offrandes à Dieu. Augustin apporta dans l'Eglise toutes les sciences profanes et y apporta toutes les connaissances des païens, comme leur rhétorique, leur philosophie et surtout une grande subtilité d'esprit qui était à l'épreuve des plus grandes difficultés. Il apporta tout cela aux pieds des autels pour en faire un sacrifice à la foi. Mais après avoir consacré ces armes profanes par cette offrande, il les reprit de la main de l'Eglise qui les lui remit entre les mains. Il recommença à s'en servir mieux que jamais, il destina tous ses talents à un autre usage et les ornements de sa vanité, il en fit comme autant de boucliers pour la religion et pour la foi. Il faut avouer que c'était un des plus grands avantages que la foi pouvait se procurer à elle-même que de mettre le grand Augustin dans ses intérêts. En gagnant Augustin elle gagnait sans aucun combat une infinité de batailles; et quand sa raison qui avait été révoltée contre cette foi vint à lui être réconciliée et à combattre sous ses enseignes, il est certain que ce fut un coup d'état pour l'Eglise; aussi ne fut-elle pas longtemps sans le reconnaître comme le plus ferme de ses appuis, comme le plus infatigable de ses soldats et comme le plus infaillible de ses docteurs. Je dis, mes frères, qu'il est le plus infaillible quoiqu'il ait beaucoup plus écrit que tous les autres; car dans tous les autres vous y trouvez toujours quelque dogme particulier qui n'a point été approuvé de l'Eglise. Mais Augustin depuis sa conversion n'a jamais enseigné ni écrit la moindre erreur, Augustin et l'Eglise disent toujours la même chose et c'est assez d'écouter l'un ou l'autre pour savoir la pensée de tous les deux : très-souvent Augustin consulte l'Eglise pour savoir ce qu'il doit croire, mais très-souvent aussi l'Eglise consulte Augustin pour savoir ce qu'elle doit enseigner, jusque-là que nous voyons des conciles généraux et œcuméniques dont les canons ne sont formés que des pensées et même des propres paroles du grand Augustin ; comme si l'Eglise ne dédaignait pas d'être quelquefois l'écho de cet illustre docteur, comme si toutes leurs pensées et toutes leurs paroles étaient en commun, et comme si l'Eglise voulait bien être la langue et l'organe d'Augustin, comme Augustin a été la langue et l'organe de l'Eglise. Voila, mes frères, une partie des bons offices qu'il a rendus à la foi : voyons ensuite ceux que la grâce lui a rendus et qu'il a rendus à la grâce, c'est la deuxième partie de mon discours.

### DEUXIÈME PARTIE.

Il y a bien de la différence entre la grâce qui était donnée à l'homme innocent et celle qui a été donnée à l'homme pécheur. La grâce de l'homme innocent était une grâce tranquille qui aidait à la nature sans la combattre, et qui, n'ayant rien à démêler avec la volonté du premier homme, n'était destinée que pour agir de concert et pour travailler paisiblement avec elle; mais la grâce de l'homme pécheur est une grâce guerrière qui est armée de toutes pièces, qui attaque la nature, qui surmonte la volonté, qui ne fait que livrer des combats et que remporter des victoires. Mais parmi toutes les victoires qu'elle a jamais remportées, on peut dire que celle qui la mit en possession du cœur d'Augustin, a été une des plus importantes et une des plus célèbres. Si la grâce surmonta la nature dans ce cœur, la nature y combattit fortement la grâce. Augustin était tombé dans une corruption si générale qu'il n'y avait rien en lui qui n'eût pris parti pour la nature corrompue ; c'était peu que son esprit fût hérétique, si son cœur n'eût pas été voluptueux ; mais il avait bien plus d'attachement à ses plaisirs qu'à ses opinions. Il fallait que la grâce fît en lui tout ce qu'elle avait jamais fait séparément dans les autres. En effet, Messieurs, si la grâce attaque David dans l'ancienne loi, elle n'a à combattre que l'impureté de son corps ; si elle attaque saint Pierre dans la nouvelle, elle n'a à combattre que l'infidélité de son esprit; si saint Paul est pécheur, ce n'est que parce qu'il est infidèle; si Madeleine est pécheresse, ce n'est que parce qu'elle est impudique ; mais Augustin est infidèle et impudique tout à la fois. Il faut réduire son esprit et son corps, parce qu'ils se sont également révoltés. Ah ! quelle victoire pour la grâce, mais quelle difficulté pour Augustin. Il nous dit lui-même qu'il était comme un monstre, composé de deux volontés différentes; il voulait et il ne voulait pas, ne pouvant comprendre comment le corps obéit si facilement à l'esprit dans les actions naturelles,

et comment, pour celles de la grâce, son esprit avait tant de peine à se commander et à s'obéir à soi-même. Il demandait à Dieu la continence, et il craignait qu'il ne la lui donnât. Au moins eût-il été bien aise que ce n'eût pas été sitôt, aimant mieux le plaisir de satisfaire sa convoitise que l'avantage de la voir éteinte. C'était alors, dit ce grand homme, que les voluptés, mes anciennes amies, venaient murmurer à mes oreilles, et, comme si elles m'eussent tiré par derrière, semblaient me dire tout bas d'un langage doux et flatteur : C'est donc à ce coup que tu nous quittes? Peux-tu bien nous dire adieu pour toujours, et nous abandonner pour jamais? Si cette voix n'était pas assez puissante pour me faire retourner sur mes pas, elle l'était assez pour me faire arrêter tout d'un coup. Je ne reculais point, mais je demeurais en suspens comme un homme qui reprend haleine et qui n'en peut plus, me voyant tout proche de mon but, et perdant presque l'espérance de l'atteindre. Mais enfin ce moment sacré, marqué par les soins d'une prédestination éternelle pour la conversion d'Augustin, était arrivé, et Augustin s'était rencontré dans ce jardin et sous ce figuier qui était comme le rendez-vous que la miséricorde avait donné à ce pécheur. La grâce commença une si célèbre cérémonie par l'effusion d'un torrent de larmes qui prit naissance dans le cœur d'Augustin et qui vint à couler par ses yeux. Il entendit une voix d'en haut qui lui criait : *Prends et lis.* Il lut dans les Epîtres de saint Paul qui se trouvaient entre ses mains, ce célèbre passage qui porte qu'un chrétien ne doit plus avoir rien de commun, ni avec les plaisirs de l'impureté, ni avec la sensualité du goût, ni avec les prétentions de l'orgueil, ni avec les chagrins de l'ennui, et que toute son occupation sur la terre doit consister à se revêtir peu à peu des livrées et des vertus de son adorable Sauveur : ***Non in cubilibus et impudicitiis, non in commessationibus et ebrietatibus; non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum Christum.*** (*Rom.* XIII, 14.) Ayant rejoint Alypius qui était venu dans le même jardin avec lui, ils trouvèrent que la suite du texte portait : ***Infirmum autem in fide assumite.*** Ayez soin de ménager avec charité la foi et les dispositions d'un chrétien nouvellement converti. (*Rom.* XIV, 1). Comprenant que ces paroles s'adressaient à ce cher ami, il lui demanda le secours de sa direction et de sa conduite.

Voilà Augustin converti pour toute sa vie, pour le temps et pour l'éternité. Que fera ce nouvel Augustin? Il prendra en tout et partout le contre-pied de l'ancien; il se rendra la caution de ses dettes, il satisfera pour lui, ou plutôt cet Augustin se fera son procès à lui-même. Il préviendra les jugements de Dieu, et, suivant la belle pensée de Tertullien qui dit que la pénitence est la vice-gérante de la justice, il s'en prononcera les arrêts et les exécutera sur sa personne.

En effet, Messieurs, que doit faire la justice divine dans l'autre vie? Le Prophète nous le dit en deux mots : ***Judicabit in nationibus, implebit ruinas*** (*Psal.* CIX, 6) : le Seigneur jugera les nations et il réparera les ruines; c'est-à-dire, disent les interprètes, qu'il remettra toutes choses dans l'ordre, qu'il fera rentrer dans l'ordre de la justice ceux qui auront voulu sortir de celui de la miséricorde; qu'il corrigera les déréglements du pécheur et qu'il effacera toutes les taches dont le péché semblait avoir marqué la conduite de sa Providence. Un pécheur dans l'abondance, un juste dans la misère, le vice sur le trône, la vertu dans les fers, le criminel dans les honneurs, l'innocent dans le mépris sont comme autant de taches à la gloire de Dieu, comme autant de brèches que le péché fait à la Providence. Le Seigneur, dans le jugement dernier, remettra chaque chose à sa place; il essuyera toutes ces taches; il remplira toutes ces brèches : ***Implebit ruinas.*** La pénitence qui, selon saint Thomas, est une partie de la justice vindicative fait la même chose dans Augustin. Augustin pécheur n'avait pas en lui une affection qui ne fut déréglée par une passion qui ne fût hors de sa place; mais Augustin pénitent fait raison à la Providence de tous ses désordres. Il trouve chez lui un pécheur dans les délices, il le condamne à des mortifications qui dureront autant que sa vie; il y trouve un orgueilleux et un esprit fort, il l'abbat et le remplit de confusion et de honte; il y trouve un hérétique, il le soumet; il y trouve un impudique, il le punit; il lui ordonne des châtiments à proportion de ses plaisirs ou plutôt il ne garde aucune mesure avec lui; il le pousse à bout et le maltraite jusqu'à la mort. Mais ce n'est pas assez; Augustin a fait triompher publiquement l'erreur de la vérité; il a insulté impunément aux sectateurs de la véritable religion; il a scandalisé les forts, il a perverti les faibles; ce sont autant de ruines qu'il faut relever, autant de brèches qu'il faut réparer : ***Implebit ruinas***, et il les réparera. Il rendra à la gloire de Dieu, mais il lui rendra avec usure tout ce qu'il lui a ôté; il lui payera les intérêts de ses funestes retardements. S'il a prêté sa voix et sa plume à la défense de l'hérésie, il les consacrera pour jamais aux intérêts de la religion catholique; s'il a été l'avocat du mensonge, il deviendra l'oracle de la vérité; pour quelques personnes qu'il a perverties, il en convertira une infinité dans le monde par ses exemples, par ses prédications et par ses écrits : ***Implebit ruinas.*** En un mot, ce chrétien qui a éprouvé toutes les corruptions de la nature deviendra tout d'un coup le plus cher de tous les favoris de la grâce; et, en effet, il me semble qu'il se contracte une alliance particulière entre la grâce et Augustin dans le moment de sa conversion. C'était sous un arbre que Adam et Eve avait perdu la grâce, et c'est sous un arbre qu'Augustin l'a retrouvée : *Sub arbore malo*

*suscitavi te; ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua.* Mais au lieu d'une grâce qui avait été à la merci du franc arbitre dans l'état de la justice originelle et qui avait succombé sous l'effort de la liberté d'Adam, il se trouve d'intelligence avec une grâce victorieuse, dont les attraits ont une puissance inévitable pour gagner le cœur de l'homme, et pour lui faire trouver son plaisir et sa gloire dans sa défaite.

Nous lisons dans le livre des *Juges* que la sage Débora, qui était l'illustre prophétesse d'Israël et comme la générale des armées du Seigneur, ayant à entreprendre une guerre fort importante, voulut associer le vaillant Barach à la gloire de ses conquêtes. Elle lui proposa de le mettre à la tête de dix mille hommes pour marcher contre ce célèbre Pisara qui était la terreur du peuple de Dieu. Barach répond à cette proposition en ces termes : *Si venis mecum vadam, si nolueris venire non pergam;* Si vous voulez y venir j'irai volontiers; mais si je suis tout seul je n'irai pas. Débora lui réplique : *Ibo quidem, sed in hac vice victoria reputabitur in manu mulieris :* J'irai donc, puisque vous le voulez, mais souvenez-vous aussi que quoique le péril du combat doive être partagé entre nous, tout l'honneur de la victoire sera néanmoins pour moi. (*Judic.*, IV, 8.) Ah! Messieurs, que ceci nous représente fidèlement l'union de la grâce de Jésus-Christ avec le franc arbitre de l'homme et l'alliance de cette même grâce avec le cœur et l'esprit d'Augustin. Dans l'état de l'innocence, la grâce et l'homme combattaient ensemble, mais c'était l'homme qui commandait. La grâce était pour ainsi dire à ses gages; elle avançait ou reculait au gré de son franc arbitre, et quand l'homme remportait quelque victoire, il en méritait la louange et en avait presque tout l'honneur. Mais la volonté de l'homme ayant été corrompue et étant devenue malade, lâche et impuissante par le péché, il a fallu donner le commandement à la grâce. Au lieu d'un secours qui secondait les forces de l'homme innocent, l'on donne à l'homme criminel une force indomptable qui triomphe de sa faiblesse. Au lieu que la grâce n'agissait que par le branle et par le mouvement de la volonté, la volonté n'agit plus que par le branle et par le mouvement de la grâce. Elles ne combattent jamais l'une sans l'autre; mais quand on perd la bataille, on ne s'en prend qu'à la liberté, et quand on remporte la victoire, on n'en donne l'honneur qu'à la grâce. Voilà de quelle manière la grâce s'allie à la volonté du pécheur; mais cette même grâce comme une autre Débora, fait aujourd'hui un traité solennel avec Augustin comme avec un autre Barach. Cette illustre conquérante qui combat dans nos âmes tout ce qui s'oppose à la gloire de Dieu, et qui est comme le lieutenant général de ses armées, intéresse Augustin dans son parti et lui veut donner une commission honorable pour aller combattre, contre les pélagiens, l'orgueil de la nature corrompue, pour aller soutenir partout la nécessité de la grâce de Jésus-Christ et pour aller défendre la cause de sa mort et de son sang, Augustin y consent. Animé d'un si beau zèle, honoré d'un si grand emploi, il sacrifia toutes choses à une querelle si importante; mais il sent bien qu'il ne saurait pas faire un pas si cette même grâce qu'il va défendre ne le soutient, si elle ne l'accompagne partout, et si elle ne fait avec lui ce qu'il a dessein de faire pour elle : *Si venis mecum vadam, si nolueris venire non pergam.* Oui, Augustin, la grâce vous accompagnera toujours et ne vous abandonnera jamais; vous la ferez triompher dans l'Eglise comme elle aura triomphé dans votre cœur: elle travaillera pour vos intérêts et vous travaillerez pour les siens; elle viendra à bout de la révolte de vos passions et vous viendrez à bout de l'insolence de ses ennemis; vous irez arborer partout ses étendards; vous la rendrez victorieuse des catholiques et des libertins, des hérétiques et des infidèles, des lâches et des orgueilleux; vos exemples et vos actions, vos écrits et vos livres, vos disputes et vos sermons, vos travaux et vos veilles, votre pénitence et votre amour, votre corps et votre âme, enfin toutes choses ne seront en vous que les armes offensives et défensives de la grâce. Dans les fatigues que vous souffrirez pour les intérêts et dans les combats que vous livrerez pour sa vengeance, vous en aurez toute la peine et vous lui en donnerez toute la gloire, vous sèmerez et elle moissonnera; vous courrez mille hasards dans vos batailles, et elle remportera tout l'avantage de vos victoires, votre humilité le veut ainsi, et c'est une des clauses du traité que vous avez fait avec la grâce. Illustre alliance d'Augustin, avec la grâce de Jésus-Christ, Augustin lui tient lieu de toutes choses; Augustin est l'esclave de la grâce; il a été surmonté et pris par la grâce en juste guerre; il se fait un plaisir de porter ses chaînes; il sera soumis éternellement à son autorité et à ses lois; et comme par la disposition du droit tout ce que les esclaves acquièrent, ils ne l'acquièrent que pour leur maître : *Quidquid servus acquirit, domino acquirit;* de même tout ce que fait Augustin, il ne le fait que pour la grâce; toutes ses acquisitions sont pour elle. Augustin est l'enfant bien-aimé de la grâce; la grâce l'a enfanté avec beaucoup de peine, mais dans cet enfantement mystérieux, on peut dire que ça été l'enfant qui a enduré les tranchées de la mère. Augustin, après mille peines et mille difficultés est devenu l'enfant le plus chéri de cette grâce et de cette mère. Augustin est l'apôtre de la grâce; c'est d'elle qu'il a reçu sa mission. Il ne prêche que la grâce, il ne parle que de la grâce. Augustin est le secrétaire et le truchement de la grâce; c'est par lui qu'elle s'exprime; c'est par lui qu'elle nous parle, nous pouvons lui dire avec le Prophète que la grâce et répandue sur ses livres : *Diffusa est gratia in labiis tuis.* (*Psal.* XLIV, 3.)

et il peut nous dire qu'elle est aussi répandue dans tous ses ouvrages et que sa langue et sa plume prêtent également leur ministère à la beauté et à la promptitude de ses expressions : *Lingua mea calamus scribe velociter scribentis.* (*Psal.* XLIV, 2.) Enfin Augustin est l'arbitre de la grâce ; si on lui conteste quelque chose, si on veut retrancher de sa domination et de ses droits, elle s'en rapporte à Augustin, elle passera par tout ce qu'Augustin en aura dit. Si bien, Messieurs, qu'il y a une infinité de relations entre Augustin et la grâce de Jésus ; leurs idées sont si étroitement unies qu'on ne saurait penser à Augustin sans penser à la grâce, penser à la grâce sans penser à Augustin. Car s'il est le favori et le docteur de la grâce, il est encore le docteur et le modèle de l'amour divin qu'il fait triompher de toutes les attaques de l'amour-propre, c'est la dernière partie de mon discours.

TROISIÈME PARTIE.

L'amour-propre fait deux choses à l'égard de l'amour divin. Quelquefois il l'altère et le corrompt, quelquefois il l'imite et le falsifie. En premier lieu l'amour-propre altère l'amour divin et le détruit entièrement dans nos cœurs, comme quand il le combat à force ouverte, qu'il lève le masque et que, secondé de l'orgueil, il nous donne pour les lois de Dieu un mépris que nous devrions avoir pour nous-mêmes, ou qu'il nous donne pour nous-mêmes un attachement et une complaisance que nous devrions n'avoir que pour Dieu. En second lieu, l'amour-propre imite et falsifie l'amour divin ; c'est lorsque par un stratagème qui lui est fort ordinaire, il tâche de se substituer en la place de son ennemi, et que nous déguisant ce qu'il est, il se fait passer à nos yeux pour ce qu'il n'est pas. Une infinité de chrétiens s'imaginent qu'ils aiment Dieu, ils s'en rapportent à quelques actions extérieures, à quelques devoirs de piété, à quelques mouvements affectifs qui n'en sont que des preuves fort trompeuses et des marques fort équivoques. Or le plus souvent toute cette piété et tout cet amour n'est qu'un fantôme d'amour divin de la façon de leur amour-propre. Cependant un homme s'applaudit en secret de cette vertu prétendue ; les autres y sont trompés et il y est trompé lui-même. C'est une fausse monnaie qui ne laisse point d'avoir cours, parce qu'elle a toute la figure et toute la ressemblance de la bonne. Le grand Augustin remédie à ces deux désordres. Premièrement, il nous fait connaître le véritable amour ; deuxièmement, il nous le fait sentir. Il nous le fait connaître par sa doctrine, et il nous le fait sentir par son exemple. Il le discerne par ses lumières, et il en fait le premier essai sur sa personne.

Jamais aucun docteur n'a connu la nature de l'amour divin et celle de l'amour-propre comme le grand Augustin. Il y était savant par sa propre expérience, il n'avait garde de se laisser surprendre jamais à des piéges auxquels il avait eu tant de peine à échapper. Aussi peut-on dire que sa morale est la plus pure morale qui fût jamais, parce qu'elle est toute fondée sur la solidité du saint amour. Dans l'école de saint Augustin, l'amour divin et l'amour-propre sont deux célèbres rivaux qui partagent tous les cœurs et toutes les actions des hommes, la moindre pensée, le moindre mouvement de l'âme qui n'appartient pas à l'amour divin, appartient infailliblement à l'amour-propre. Ce sont deux pôles sur quoi roule toute la vie humaine et mesure toute la vie chrétienne ; l'on ne s'approche de l'un qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'autre. Ce sont deux fameux architectes qui ont bâti deux villes, lesquelles seront d'une éternelle durée. L'amour que nous avons pour Dieu et qui va jusques au mépris de nous-mêmes, a bâti la sainte cité de Jérusalem ; et l'amour que nous avons pour nous-mêmes et qui va jusques au mépris de Dieu a bâti la cité abominable de Babylone. Cet amour de Dieu qui s'appelle charité, est un monument qui nous porte à jouir de Dieu pour Dieu même, et à nous servir seulement de tout le reste pour l'amour de lui.

Cet amour-propre qui s'appelle cupidité, est un mouvement par lequel nous réfléchissons sur nous-mêmes cette jouissance qui ne doit être que pour la dernière fin, nous arrêtant aux créatures pour l'amour d'elles ou plutôt pour l'amour de nous. De là cet incomparable docteur conclut que la vertu n'est à le bien prendre, que la règle de l'amour : *Virtus est ordo amoris*, que comme il n'y a qu'une passion chez les Stoïques, qui est l'amour, le ressort et le premier mobile de toutes les autres, de même, il n'y a qu'une vertu parmi les chrétiens, qui est l'amour sans laquelle toutes les autres doivent être comptées pour rien, et qui seule renferme généralement toutes les autres qui ne sont que ses espèces et ses modifications ; qu'ainsi la tempérance n'est qu'un amour sobre, la justice qu'un amour équitable, la pudeur qu'un amour discret, la force qu'un amour constant, et toutes les vertus ensemble, qu'autant de différents amours, ou plutôt un seul amour qui est toujours le même malgré la diversité de ses matières et la différence de ses opérations, que la religion catholique ne demande que cet amour au chrétien, et que pourvu qu'il aime, il n'a qu'à faire ensuite tout ce qu'il voudra : *Ama et fac quod vis*, parce que accomplir ce précepte, c'est accomplir tous les autres, et qu'accomplir les autres sans celui-ci, c'est n'en accomplir aucun. Qu'en un mot, l'amour divin expliqué de cette manière, est le fruit de la nouvelle loi, le caractère du chrétien qui le distingue du juif, le sceau qui marque les enfants de Dieu, l'huile qui nous adoucit le joug de la *loi* et de l'Évangile. La vie de l'âme, l'âme des vertus et la vertu des chrétiens qui sont sur la terre, et des saints qui sont dans le ciel, voilà ce que mon saint nous a appris de l'amour de Dieu.

Que si de sa doctrine nous voulons pas-

ser à ses exemples, vous verrez qu'il ne fait pas une action qui ne soit animée par un si noble motif, soit que nous le regardions dans sa vie contemplative ou dans sa vie active, dans les emplois de son épiscopat ou dans les temps précieux qu'il donne à la solitude et à la retraite. Augustin est toujours Augustin, c'est-à-dire, toujours aimant et toujours enflammé de ce feu que son Sauveur était venu allumer sur la terre. Mais si vous le regardez dans ses extases, vous l'y verrez non pas comme un homme, mais comme un séraphin mortel à qui la chair sert de matière, et à qui la charité sert de forme, se consumer à tous moments en désirs dans la contemplation de cette Vérité éternelle qu'il avait méconnue si longtemps, et de cette beauté infinie qu'il avait aimée si tard; tantôt il poussait mille soupirs et s'abandonnait à mille sensibles regrets d'avoir prodigué si longtemps son amour à des êtres qui ne méritaient que son aversion et sa haine; tantôt il se reprochait sa folie, qui lui avait tiré si souvent des larmes des yeux en faveur de la mort de Didon, laquelle n'avait pas voulu survivre à la perte d'Enée, pendant qu'il était lui-même insensible à la mort de son âme, laquelle avait été sans vie tout le temps qu'elle avait été à l'égard de Dieu sans amour; tantôt il déplorait l'aveuglement des mortels, qui s'amusent à chercher inutilement, dans la vanité des créatures, cet amas de beauté et de bonté qui ne se peut trouver que dans l'unité du Créateur, qui cherchent toute la vie leur félicité où elle n'est point, et qui ne la cherchent point où elle est; tantôt il se sentait enflammé d'un si violent désir de voir et de posséder son Dieu, que son corps s'en détachait de ses sens, et que son âme s'en détachait presque de son corps. Ah! mon Dieu, disait-il, dans ses amoureux transports, jusques à quand souffrirez-vous que l'on m'insulte et que l'on me demande : où est donc ton Dieu, sans que je puisse le faire voir, parce que je ne le vois pas encore? quelle raison pouvez-vous avoir pour vous cacher davantage à mes yeux, et pour vous refuser encore à la passion innocente que mon cœur sent pour vous? si vous me dites qu'il faut mourir pour vous voir, j'accepte cette condition volontiers; que je vous voie donc, afin que je meure, et que je meure afin que je vous voie : *Eia, Domine, moriar ut te videam, videam ut hic moriar;* car je compte la mort pour rien, ou plutôt je la compte pour beaucoup, si c'est elle qui doit me mettre en possession de l'objet adorable de mes soupirs.

Est-ce donc Augustin, mes chers frères, que nous entendons parler ainsi; est-ce là cet Augustin autrefois si rempli d'amour-propre, autrefois si amoureux de lui-même, qui n'aimait que des beautés mortelles, et qui ne cherchait qu'à en être aimé. Oui, sans doute, c'est cet Augustin autrefois si libertin, autrefois si voluptueux, autrefois si impudique, ou plutôt ce n'est plus lui, et la grâce l'a tellement changé, qu'elle n'a presque plus rien laissé en lui de lui-même. Et après cela, pouvons-nous dire qu'il y ait de l'impossibilité dans nos conversions? Quelle raison nous empêche de nous convertir? Avons nous de l'attachement pour le monde, mais Augustin en avait pour le moins autant que nous. Avons-nous, de la difficulté à renoncer aux plaisirs? mais Augustin y a eu plus de difficulté que personne. Avons-nous quelque malheureux tempérament qui nous sollicite incessamment au péché, quelque habitude qui nous y entretienne, quelque occasion qui nous y engage, quelque créature qui nous y entraîne; mais, mes frères, nous n'avons pas une faiblesse là-dessus que notre auguste pontife n'ait éprouvée; pas un seul obstacle ne s'oppose à notre salut qui ne se soit opposé au sien. Nous sommes en droit d'attendre aujourd'hui du secours et de la compassion de sa part, pourvu qu'il voie quelque courage et quelque fidélité de la nôtre. *Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris.* Augustin a souffert toutes nos peines, il a soutenu tous nos combats, il a surmonté tous nos ennemis : *Tentatum per omnia.* Est-ce la raison qui donne de la peine à notre foi? est-ce la nature qui étouffe en nous les sentiments de la grâce? est-ce l'amour-propre qui empêche dans nos âmes le progrès de l'amour divin? Augustin nous a fait raison de tout cela, *Tentatum per omnia.* Je peux dire de lui ce que saint Paul a dit de Jésus-Christ, qu'il a étouffé toutes sortes d'inimitiés en lui-même : *Interficiens inimicitias in semetipso* (*Ephes.*, II, 16); l'inimitié de la raison et de la foi, l'inimitié de la grâce et de la nature, l'inimitié de la charité et de la cupidité. Mais ce n'est pas assez qu'Augustin ait vaincu dans sa personne, il veut encore vaincre dans les nôtres; il veut étendre ses victoires jusque sur nous. La grâce a triomphé dans Augustin, et Augustin a triomphé par la grâce; mais la grâce et Augustin qui ont toujours été invincibles quand ils ont été ensemble, se réunissent aujourd'hui pour triompher du cœur des chrétiens. Avouez, mes frères, que l'exemple d'Augustin est quelque chose de bien fort et de bien puissant; c'est un esprit qu'on peut appeler véritablement un esprit fort; il n'y a point de faiblesse à croire ce qu'il croit, et à nous laisser persuader de ce qu'il nous dit; c'est un savant qui a examiné toutes les religions et toutes les sectes; il est impossible qu'il n'ait pas choisi la meilleure. C'est un saint qui a passé par tous les plaisirs de la vie; sa vertu n'est point une vertu de tempérament, sa retraite n'est point un effet de mélancolie; c'est un pécheur qui nous attire par sympathie, et il est certain qu'un pécheur converti est bien plus propre à faire des conversions qu'une infinité de justes qui n'auront jamais péché. Un pécheur s'en rapporte plus volontiers à un pénitent, et trouve un plaisir secret à imiter plutôt la vertu de

ceux qui lui ont été semblables dans le vice. En un mot, Augustin est un pénitent qui nous fait voir que la pénitence a des avantages que l'innocence n'a jamais eus, et qui nous insinue, par son exemple, que comme Dieu trouve sans comparaison plus de gloire dans la conversion d'un pécheur, que dans la sainteté d'un grand nombre d'innocents, nous devons renoncer de bon cœur à tous nos désordres, dans cette pensée pleine de consolation, que Dieu en pourra faire des sources de gloire pour lui, et que peut-être il se plaira à faire abonder la grâce là où le péché aura abondé; car il ne faut point douter que le libertinage d'Augustin ne fasse en lui un très-grand honneur à la grâce. Si Augustin n'avait point été hérétique, il ne serait pas surprenant de le voir le plus grand de tous les docteurs de l'Eglise; s'il n'avait pas été libertin, sa sainteté serait privée d'une bonne partie de son éclat; s'il n'avait jamais aimé le monde, il n'y aurait pas tant de merveille à le voir si passionné d'amour pour son Dieu. Qu'attendons-nous donc, mes frères, à faire comme le grand Augustin? Ne voulons-nous pas contribuer de toutes nos forces à faire un si bon usage de nos péchés? voulons-nous nous opposer plus longtemps aux victoires et aux opérations de la grâce? Ah! mes frères, si vous m'en croyez, allons nous jeter aux pieds de notre illustre pontife: *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno*, conclut saint Paul (*Hebr.*, XIV, 16), après les paroles de mon texte. Approchons-nous de cet autel où l'on honore ce grand saint; demandons-lui sa compassion pour nos misères, et le secours de sa charité et de ses prières pour nous obtenir de puissants effets de la miséricorde divine. Augustin est le trône vivant de la grâce; elle a régné en lui et par lui; c'est là où nous la devons aller chercher. Il faut rendre les armes à la grâce et à ce grand capitaine dont elle se sert encore aujourd'hui pour nous soumettre; préparons-leur de nouveaux triomphes, ajoutons quelque chose à leurs trophées; mettons au pied de cet autel une raison soumise, éteignons son flambeau, et renonçons à toutes les connaissances qui peuvent être contraires aux sentiments de notre foi; donnons-y le coup mortel à la nature; tâchons d'y égorger l'amour-propre, portons-y des cœurs contrits, ajoutons-y des vices surmontés et des passions étouffées, afin que par cet appareil nous puissions rendre quelque honneur à la mémoire d'Augustin et à la souveraineté de la grâce; ou si nous ne pouvons pas étouffer nos passions, tâchons de les consacrer en les faisant changer d'objet; donnons à la Divinité la tendresse de cet amour que nous avons pour le monde. Ayons pour la gloire de Dieu ce zèle audacieux qui nous anime pour les intérêts de la nôtre; transportons aux biens du ciel cet empressement que l'avarice nous a inspiré pour ceux de la terre. Commençons à sanctifier par une offrande salutaire toutes les puissances de notre âme et toutes les facultés de notre corps, en les employant à de nouveaux usages, afin de combattre le démon par ses propres armes, et en changeant en instruments de salut, les passions qui nous conduisaient à la perte de notre âme.

Cependant, mes révérends Pères, si l'exemple d'Augustin convertit véritablement ces pécheurs, c'est à vous à les recevoir entre vos bras pour faire fructifier en eux les semences de la sainteté et de la vertu; c'est à vous que je dois adresser ces paroles que saint Augustin adressa à son cher Alipius dans le moment de sa conversion, en lui demandant le secours de sa conduite: *infirmum in fide assumite.* Prenez soin de ces nouvelles productions de la grâce; chargez-vous de défendre les conquêtes de notre Père et de lui en faire de nouvelles. Vous avez entre vos mains les armes dont le grand Augustin se servait pour combattre le péché, et pour convertir les pécheurs. Sa doctrine est dans vos esprits, sa pénitence sur vos corps et sa charité dans vos cœurs; vous êtes les enfants de son amour, les héritiers légitimes de son zèle, et comme les suppléments de ses glorieux desseins. Augustin a fait dans l'institution de votre saint ordre ce que Jésus-Christ a fait dans l'établissement de son Eglise; Jésus-Christ avait un corps naturel qui ne pouvait pas demeurer toujours sur la terre, il a mis en sa place un corps mystique qui agit en son nom, qui souffre en son nom, et qui animé de l'esprit de Jésus, poursuit ses desseins et ajoute incessamment à ses victoires. Augustin ne pouvant demeurer toujours ici-bas par une imitation ingénieuse de son amour, a substitué aussi en la place de son corps naturel, un corps mystique qui, étant animé de son esprit, fait partout ce qu'Augustin ne pouvait faire que dans un lieu, et fait toujours ce qu'Augustin n'a pu faire que dans un temps, soit qu'il faille soutenir les intérêts de la foi contre l'erreur, ou ceux de la grâce contre la nature accomplie, ou ceux de l'amour divin contre l'amour-propre. C'est ainsi, mes frères, qu'Augustin est comme un modèle éternel que nous pouvons ne perdre jamais de vue, et qui se présente toujours à nos yeux, en la personne de ces saints religieux, ou comme un docteur qui nous instruit, ou comme un pénitent qui nous édifie, ou comme un amant qui nous enflamme; tâchons, mes frères, de suivre ces illustres exemples, et de profiter de la vertu du père et de celle des enfants, afin qu'après avoir reçu la grâce par le ministère de son docteur et de son plus cher favori, nous puissions un jour participer à la gloire que je vous souhaite au nom du Père, etc.

# NOTICE

## SUR BARTHELEMI MAUREL

Barthélemi Maurel naquit dans le mois de juin 1758, au lieu de *Lascondomines*, paroisse de Fabas, dans le diocèse d'Albi. Il commença ses études dans le lieu de sa naissance. Ses heureuses dispositions engagèrent ses parents à l'envoyer de bonne heure au collége d'Albi, qui, depuis le départ des jésuites, se trouvait dirigé par une société d'ecclésiastiques, non moins distingués par leurs vertus que par leur science, et dont la mémoire est encore en vénération auprès de ceux qui les connurent. Sous ces maîtres habiles le jeune élève fit de rapides progrès ; on remarquait surtout en lui une imagination vive et féconde, un discernement sûr, une grande facilité pour écrire, une raison précoce : heureuses qualités qui, réunies à la piété franche et sincère qui l'anima de bonne heure, et à un grand amour de l'étude, semblaient annoncer la carrière distinguée qu'il devait parcourir.

Après avoir terminé son cour de philosophie, il s'adonna tout entier à l'étude de la théologie. Alors commencèrent à se graver fortement dans son esprit les principes de cette foi qu'il a défendue avec tant de zèle, et de cette morale de Jésus-Christ qu'il a annoncée avec tant de dignité et d'éloquence.

S. Em. le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, se trouvant à Rome, l'abbé Maurel fut envoyé à Castres, où il reçut les saints ordres. Bientôt après on offrit à ce jeune prêtre, dont le talent commençait à se faire connaître, la chaire de philosophie au collége d'Albi et en même temps un emploi plus important à Toulouse. Le nouveau prêtre, rempli de l'esprit de son état, fit le sacrifice des avantages que lui offrait le séjour d'une grande ville, et accepta la la chaire du collége, emploi plus modeste, qu'il occupa d'une manière plus distinguée pendant plusieurs années, et où il eut la consolation de vivre avec une société de vertueux ecclésiastiques.

En 1788, il fut nommé vicaire de *Sainte-Martianne* d'Albi. Il eut pour émule dans le saint ministère un frère décédé curé à Castres, et qui fut le modèle des prêtres. M. Maurel, qui voyait avec douleur s'éteindre chaque jour le flambeau de la foi, s'occupa d'opposer de son côté une digue aux progrès effrayants de l'incrédulité; il établit dans la paroisse qu'il desservait des conférences sur la religion qui furent suivies avec empressement.

Ce fut là que l'abbé Maurel commença à faire connaître son inébranlable attachement à la foi catholique : aussi parut-il comme un homme dangereux aux ennemis de la religion, qui préparaient tant de maux à notre malheureuse patrie. Il refusa le serment à la *Constitution civile du clergé.* Dès lors la réputation dont il jouissait et son opposition bien connue au nouvel ordre de choses le signalèrent à la haine du parti dominateur ; il ne dut la conservation de ses jours qu'à la Providence, qui parut aveugler ses persécuteurs pour le dérober à leurs regards et à leurs poursuites

L'abbé Maurel fut obligé de quitter Albi ; il se retira dans le pays de sa naissance, où il s'occupa avec courage à faire connaître à ses compatriotes les erreurs contenues dans la nouvelle *Constitution.*

Aussitôt que l'arrêt de déportation fut publié, le confesseur de la foi partit pour l'exil; il se refugia en Italie. Il se rendit d'abord à Nice, de là à Rome et Ancône. Pendant trois ans qu'il habita ces contrées il se livra avec la plus grande ardeur à l'étude, à la composition de ses sermons. Il s'aidait, dans ce précieux travail, des lumières et du bon goût de quelques ecclésiastiques français, qui partageaient son exil ; il soumettait ses ouvrages à leur critique. Ce fut durant ce temps qu'il composa ces discours solides, pleins d'onction, remarquables par la manière élégante et facile dont ils sont écrits, et qui, dans la suite, devaient produire en France de si heureux fruits de conversion et de salut.

L'abbé Maurel voulut quitter l'Italie, mais où aller? Les mouvements de son cœur et de sa foi guidèrent ses pas; il partit pour la France : il n'était encore que confesseur, il aspira au titre glorieux de martyr.

Au commencement de 1796 il rentra dans ses foyers. Quelle fut sa douleur quand il fut le témoin des ravages qu'avaient faits dans le lieu de sa naissance et les paroisses voisines l'esprit d'impiété, et ces malheureuses doctrines qui avaient plongé la France dans un abîme de maux. Il s'occupa à faire revivre parmi ses compatriotes les précieux enseignements de la foi, à ramener les esprits, pacifier les cœurs, calmer les ressentiments, fermer en un mot les plaies profondes faites à la religion et à la société. Les plus heureux succès couronnèrent ses efforts ! La haine des ennemis de la religion fut impuissante; plusieurs

fois sa liberté faillit être compromise, mais rien ne put affaiblir son zèle; et lorsqu'en 1801 il quitta le lieu de sa naissance, il eut la consolation de voir rentrer dans le sein de l'Eglise romaine un grand nombre de paroisses qu'il avait évangélisées, et les croyances chrétiennes refleurir dans ces contrées.

A cette époque, il se rendit à Albi, où l'on conservait le souvenir de ses vertus et de ses talents. Deux stations qu'il y prêcha peu de temps après placèrent tout à coup l'abbé Maurel au rang des orateurs les plus distingués. Ses succès dans la chaire montrèrent en lui un homme supérieur; il réunissait toutes les qualités d'un éloquent apôtre : un raisonnement solide, un goût sûr, un style énergique, la connaissance du cœur humain, une étude approfondie des saintes Ecritures, un débit noble et majestueux, une action vive et variée, une voix sonore, forte et flexible; une physionomie expressive, une éminente piété, un grand amour de l'étude, des intentions pures, un zèle ardent et éclairé pour le salut des âmes.

Sa réputation comme orateur chrétien et les précieuses qualités qu'il possédait, lui avaient assuré dans les rangs du clergé des provinces du midi de la France une place honorable. M. l'abbé de Candel fit connaître ce pieux et éloquent prédicateur à Monseigneur d'Aviau, archevêque de Bordeaux. Cet illustre et savant prélat invita M. Maurel à se rendre dans son diocèse pour y exercer son zèle apostolique. Il l'entendit, il admira son talent et ses vertus, et depuis lors il chercha à le fixer auprès de lui. L'espoir d'être utile à la religion lui fit quitter son pays natal. Il s'établit bientôt entre M. Maurel et ce digne archevêque la plus touchante intimité; et le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce vertueux prêtre, c'est de dire qu'il fut digne d'être l'ami d'un des plus grands prélats qu'ait eus l'Eglise de France. Le souvenir de Monseigneur d'Aviau est encore dans tous les cœurs; son nom est en vénération : il fut l'honneur de l'Eglise, une des gloires de notre épiscopat. Animé des mêmes intentions, et n'ambitionnant que le triomphe de la religion, le salut des peuples et la conversion des méchants, ce saint archevêque formait avec lui les plus heureux projets pour parvenir à ces consolants résultats. M. Maurel fut nommé chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Saint-André. Il a constamment rempli avec le plus grand succès le ministère de la prédication dans la plupart des diocèses. L'on se rappelle avec quel empressement ses stations étaient suivies : il instruisait par ses paroles, il édifiait par sa piété.

Lorsque des jours heureux semblèrent se lever pour notre malheureuse patrie, et que la religion florissait à l'ombre d'un pouvoir tutélaire, il fonda à Bordeaux l'établissement des Missions. Son zèle sembla prendre un nouvel essor; et, à l'exemple de Vincent de Paul, il apostolisa les villes et les campagnes, et ramena à Dieu un grand nombre de pécheurs et de chrétiens faibles et timides qu'il savait persuader et convaincre. En 1822, il se consacra aux retraites ecclésiastiques, tâche importante et difficile, puisqu'il s'agit d'instruire les docteurs de la loi, et de conduire dans la voie de la perfection les guides mêmes du salut. La modestie de M. Maurel refusait un un si redoutable ministère : ce fut une de ses vertus favorites; le bien seul de la religion put triompher de sa résistance.

Un prélat vénérable (1), et dont le nom est cher à l'Eglise de France, faisait revivre à cette époque parmi le clergé l'admirable institution des retraites ecclésiastiques. Il connut M. Maurel, et apprécia bientôt les talents de notre compatriote. Nous sommes heureux de rapporter l'extrait d'une lettre de ce prélat, alors vicaire général de Chambéry, adressée à M. Maurel. Tout éloge serait ici superflu; il suffit de citer fidèlement :

« Oui, certes, mon digne confrère et ami, vous remplirez dignement les saintes fonctions des retraites ecclésiastiques; n'en doutez pas, Dieu vous a donné abondamment tout ce qui contribue à faciliter ce religieux ministère. Ajoutez à la salutaire influence de vos exemples l'entraînement de vos puissantes paroles; parlez aux gardiens du sanctuaire : heureux quand on peut, comme vous, se présenter à eux sous la double autorité de la vertu et de la science. Et ensuite, le grand ressort pour mettre tout cela en œuvre, c'est le *Credidi propter quod locutus sum.* (*Psal.* CXV, 10.) Oui, mon digne et vénérable confrère, *Credidi*. tout est là. Eh! la foi dans un prêtre tel que vous, grand Dieu! que ne peut-elle opérer? Les prêtres fussent-ils comme des montagnes, ou bien y eût il des montagnes de prêtres, vous les transporteriez où vous voudriez. Vous savez qui j'ai pour garant de cette vérité. »

M. Maurel a donné des retraites ecclésiastiques dans la plupart des diocèses, et en particulier dans ceux du midi de la France. Sa carrière de prédicateur a duré jusqu'en 1825, où il éprouva une première attaque d'apoplexie au milieu de ses travaux apostoliques. Il avait été désigné pour prêcher à la cour le carême de 1826; mais son état était trop languissant. Sa longue maladie fut un acte continuel de résignation; et sa mort celle d'un saint prêtre. Il rendit son âme à Dieu le 18 mai 1829.

On a toujours reconnu dans le pieux et savant ecclésiastique dont nous venons de parler, un homme plein de l'esprit de Dieu, méditant ses sermons au pied de la croix, et ne soupirant qu'après le salut des âmes. Parmi les vertus qu'il possédait, et qui en faisaient un prêtre selon le cœur de Dieu,

(1) Monseigneur de Rey, ancien évêque de Pygnerol, depuis évêque d'Annecy.

on remarquait une piété rare, qui s'est constamment soutenue durant le cours d'une vie vraiment sacerdotale; une humilité profonde, qui lui faisait repousser avec une certaine brusquerie, les louanges qu'on lui donnait : on l'a vu déchirer, avant d'en avoir terminé la lecture, des lettres où on lui donnait des éloges; un grand désintéressement, qui se manifestait assez par ses abondantes charités; une foi ardente, qui brillait dans toutes les circonstances de sa vie, qu'on remarquait dans son langage, ses actions et les conseils qu'il était appelé à donner; enfin, une angélique pureté, qui le faisait vénérer comme un saint prêtre.

---

# ŒUVRES COMPLETES DE B. MAUREL.

—

## RETRAITE ECCLESIASTIQUE

OU

CHOIX D'INSTRUCTIONS SUR LES PRINCIPAUX DEVOIRS DES PRETRES.

—

### INSTRUCTION I.

#### OUVERTURE DE LA RETRAITE.

Renovamini spiritu mentis vestræ et induite novum hominem. (*Ephes.*, IV, 23.)

Messieurs,

Le sacerdoce est aussi élevé au-dessus de toutes les grandeurs humaines, que le ciel l'est au-dessus de cette terre que nous habitons. Au moment qu'un faible mortel est consacré prêtre, il cesse en quelque sorte d'être compté parmi les enfants des hommes, il meurt au monde et va prendre une seconde naissance dans le ciel; et c'est du ciel qu'il est envoyé ensuite par le Très-Haut, comme fut envoyé son Fils éternel, pour être sur la terre l'ambassadeur de la Divinité et le représentant de Jésus-Christ auprès des peuples, *pro Christo legatione fungimur (Ephes.*, VI, 20); pour procurer sans cesse, comme lui, la gloire de Dieu; annoncer la sainteté de son nom, inspirer le désir de son royaume, et y conduire les âmes confiées à ses soins.

Telles sont, Messieurs, vous le savez, les nobles fonctions auxquelles nous fûmes destinés au moment de notre sacerdoce; et nos sentiments durent être en harmonie avec ces fonctions. Dès ce moment il ne dut y avoir en nous rien de terrestre; tout en nous dut porter l'empreinte du doigt de Dieu qui venait de nous associer au ministère du Prêtre éternel. Nos pensées, nos désirs, nos actions, notre vie tout entière durent être une image continuelle des pensées, des désirs, des actions, de la vie même de Jésus-Christ. Voilà, vénérables confrères, l'esprit de notre vocation que l'Apôtre nous exhorte à renouveler : *Renovamini spiritu mentis vestræ (Ephes.*, IV, 23); et c'est pour opérer ce grand renouvellement et former en nous un homme nouveau que nous nous sommes réunis dans ce lieu de recueillement et de prière.

Qui peut, en effet, renouveler le cœur de l'homme, sinon celui qui en est l'auteur, qui le tient sans cesse dans ses mains comme un vase d'argile, et peut seul lui donner la forme qu'il lui plaît? et à qui le Créateur du sacerdoce accorde-t-il l'esprit du sacerdoce, sinon à ceux qui sont affamés de la justice et des vertus sacerdotales? *Qui esuriunt et sitiunt justitiam. (Matth.*, V, 6.) C'est au nom de Dieu que nous nous trouvons rassemblés; Jésus-Christ est ici au milieu de nous, suivant l'oracle sorti de sa bouche divine. Que le monde cesse donc de nous vanter ces assemblées solennelles présidées par des rois, et quelquefois toutes composées de rois : que sont-elles auprès d'une réunion présidée par le Roi des rois, par le Roi immortel des siècles? Oui, Messieurs, c'est Jésus-Christ lui-même qui nous préside d'une manière visible dans la personne de son auguste pontife, et d'une manière cachée, non-seulement par sa présence dans ce sanctuaire, mais encore par l'influence de sa grâce et les lumières de son esprit.

O mon Dieu! daignez abaisser les regards de votre miséricorde sur tous les membres de cette assemblée, et en particulier sur le dernier de tous, qui pourrait vous dire avec bien plus de raison que votre prophète : *Nescio loqui* (*Jerem.*, I, 27), et que sans doute vous n'avez choisi pour annoncer vos vérités, lui qui devrait bien plutôt les écouter de la bouche de ses auditeurs;

qu'afin de continuer cette marche adorable de votre Providence, dont parle votre Apôtre : *Infirma mundi elegit Deus, et ignobilia et contemptibilia.* (I *Cor.*, I, 27.) Heureux, Messieurs, d'avoir pour appui de ma faiblesse l'indulgence de vos lumières et de vos vertus, et surtout la sagesse d'un prélat qui daigne m'associer momentanément aux travaux de son zèle et me rendre témoin de la ferveur de son clergé !

Dans ce premier entretien nous nous occuperons de la nécessité de nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, et du grand moyen que Dieu nous offre dans cette retraite pour opérer ce renouvellement.

PREMIÈRE PARTIE.

Avant de commencer cette sainte carrière, daignez, Messieurs, me permettre une réflexion qui nous donnera à vous et à moi une entière liberté de cœur et d'esprit, si nécessaire au succès de cette retraite. Vous me croyez sans doute assez raisonnable pour ne pas me dissimuler qu'on doit parler à des prêtres autrement qu'à des laïques, et pour ne pas sentir qu'il y aurait en moi autant d'injustice que de ridicule de prétendre instruire qui que ce soit d'entre vous, rien de ce que je dirai ne vous est inconnu. Oh ! il serait trop à plaindre le prêtre qui ignorerait les devoirs et les vertus du sacerdoce ! Mais, hélas ! on est si exposé à négliger dans la pratique et même à perdre insensiblement de vue les vérités que l'on connaît le mieux ! Je viens donc les rappeler en votre présence et me les appliquer à moi-même; je viens gémir sous vos yeux de mes propres faiblesses et de mes innombrables infidélités. Chacun de vous sans doute en fera autant au fond de son cœur, et ainsi ce sera la conscience de chacun qui sera son juge, et le prédicateur ne fera autre chose que ce que ferait un livre qu'on lirait à haute voix ; mais du reste ce sera un livre très-simple, qui rappellera les vérités les plus graves et les plus sublimes sans aucune espèce d'ornement, sans aucun de ces tours recherchés qu'on emploie quelquefois pour captiver l'attention d'un peuple léger et irréfléchi. Il serait bien trompé celui d'entre vous qui attendrait ici quelque chose d'extraordinaire qui le saisît et l'entraînât presque malgré lui. Le succès de cette retraite ne sera dû qu'à la réflexion et à la prière ; et si quelqu'un se sentait peu touché, c'est qu'il aurait peu prié ou peu réfléchi.

Pour établir la nécessité où nous sommes de nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, nous n'aurons qu'à considérer d'abord le clergé en général, et ensuite chacun de nous en particulier.

Il semble, Messieurs que les secousses violentes qu'a éprouvées le clergé pendant plus de trente ans auraient dû opérer en lui un renouvellement parfait, et ramener dans l'Eglise les avantages des premières persécutions, et faire revivre ces jours heureux de ferveur, de modestie, de désintéressement, de zèle, de piété, où les premiers disciples de Jésus-Christ présentaient un spectacle digne de fixer les regards du ciel et l'admiration de la terre. Il semble que, dépouillés des anciennes propriétés de l'Eglise, et ayant à peine le nécessaire pour soutenir notre existence, nous aurions dû retirer nos affections de cette terre maudite, et ne regarder les richesses et toutes les choses d'ici-bas que comme de la boue et de l'ordure, suivant l'expression de l'Apôtre, et ne soupirer qu'après les richesses impérissables du siècle futur. Il semble qu'abreuvés tous les jours d'ignominie et accablés des railleries du libertinage et des sarcasmes de l'impiété, nous ne devrions plus chercher notre gloire que dans la croix de Jésus-Christ, et nous féliciter avec ses apôtres d'avoir été trouvés dignes de quelque opprobre pour son nom; que, privés des commodités du luxe, jadis accumulées par l'opulence, et forcés de nous arracher aux douceurs du repos pour échapper aux angoisses de la misère, nous devrions sanctifier nos privations et nos souffrances par des motifs chrétiens, et édifier un monde pervers par une patience et une soumission inaltérables. Il semble, en un mot, qu'éprouvés par tous les genres d'amertumes, une vie pénitente, retirée, sobre, modeste, laborieuse, devrait faire aujourd'hui le caractère distinctif de tous les ministres de Jésus-Christ.

C'était sans contredit une des vues de la Providence en frappant le clergé de tant de plaies, car ses coups dans cette vie partent toujours d'une main paternelle ; et c'était une des espérances qui consolaient les bons prêtres (j'en ai été le témoin) dans les commencements de la tourmente révolutionnaire. Oui, en gémissant des ravages de l'impiété et des défections scandaleuses de plusieurs de leurs confrères, en adorant la sagesse d'un Dieu qui corrigea toujours les grands désordres par de grandes tribulations, ils disaient au fond de leur cœur : « Mais du moins l'Eglise, si fortement agitée, va se renouveler et rajeunir comme l'aigle : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* (*Psal.* CII, 5); mais du moins nous aurons un clergé pur, chaste, pieux, appliqué à ses devoirs, détaché des vanités et des plaisirs de la terre, plein d'ardeur pour les choses du ciel et la gloire de Jésus-Christ. L'ambition et la cupidité ne le détourneront plus de la sainteté de ses fonctions; le luxe et la volupté ne le jetteront plus dans le tourbillon du monde et n'amèneront plus les grands scandales qui ont si souvent affligé la terre ; nous verrons enfin les prêtres tels qu'ils doivent être, uniquement occupés de la prière, de l'instruction des peuples, de la sanctification des âmes, et les grands exemples laissés par les Apôtres ne seront pas seulement un monument de l'histoire et un objet d'admiration; nous les verrons renouvelés, ressuscités en quelque sorte, et opérant

sur les peuples les mêmes prodiges de grâce et de salut. »

Vénérables vieillards dont le zèle et la fermeté ont soutenu dans ces jours de deuil l'Eglise consternée, n'est-ce pas par ces belles espérances que vous consoliez sa douleur et la vôtre? Mais, hélas! ces espérances se sont-elles pleinement réalisées? s'est-il fait dans les mœurs du clergé toutes les réformes que vous aimiez à vous promettre? Sans doute les grands coups dont Dieu l'a frappé en ont fait disparaître de grands désordres; mais n'y reste-t-il plus rien qui blesse l'œil de Jésus-Christ et arrête les progrès de son Evangile? Le luxe, l'oisiveté, la sensualité, grâce aux changements opérés parmi nous, n'y sont plus si communs; mais en sont-ils entièrement bannis? Mais n'y règne-t-il pas d'autres désordres que le malheur des temps n'a pas supprimés, qu'il a peut-être accrus; le dirai-je! peut-être fait naître? N'y a-t-il pas encore de fausses vocations, provenant du même principe d'ambition et de cupidité; les ressources du sacerdoce, quelque faibles qu'elles soient aujourd'hui, ne sont-elles pas néanmoins pour certaines classes le même écueil que l'étaient pour des classes plus distinguées les richesses du temps passé? aujourd'hui comme alors l'avarice ne pousse-t-elle pas dans les rangs du sacerdoce des ministres indignes que Dieu rejette?

Je pourrais pénétrer plus avant dans le sanctuaire, et vous y montrer quelques secrètes désolations et de grandes plaies. Vous y verriez l'Eglise affligée répandant des larmes amères sur ces désordres qui la déshonorent. C'en est assez : Ne cherchons point à rappeler plus longtemps ici ses profondes douleurs. En portant vos regards sur le clergé, Messieurs, vous verrez d'un côté de sublimes vertus, d'immenses travaux, fruits heureux d'un zèle ardent et éclairé; et de l'autre, des abus et des scandales qui forment de loin en loin comme des ombres passagères à ce magnifique tableau.

Mais, Messieurs, si d'un côté les désordres qui règnent encore dans l'Eglise doivent être pour nous un motif puissant de nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, l'état où se trouve chacun de nous, juste ou pécheur, devient un nouveau motif de cette nécessité.

Ce n'est pas seulement à ceux d'entre nous qui, par un aveuglement lamentable, se trouveraient engagés dans des habitudes et des passions évidemment criminelles, ni à ceux qui auraient des doutes fondés sur l'état de leur conscience, et qui, malgré ces doutes, ne craindraient pas d'approcher du saint autel, c'est-à-dire de profaner tous les jours le sang de Jésus-Christ; ce n'est pas, dis-je, seulement aux prêtres prévaricateurs que ce renouvellement est nécessaire; il l'est à tous, même aux prêtres les plus réguliers et les plus fervents.

Et en effet, Messieurs, qui de nous oserait se flatter d'avoir atteint le degré de perfection auquel Dieu nous appelle? Qui de nous oserait se dire sans défauts et sans faiblesses? Or tant qu'on a des défauts, ne faut-il pas se combattre, se réprimer, s'exciter, s'encourager, travailler sans relâche à former en nous cet homme nouveau, cet homme intérieur, recueilli, religieux; cet homme de prière, d'oraison, de saints désirs; cet homme de paix, de mansuétude, de piété, d'humilité; cet homme de Dieu, en un mot, qui ressemble à Jésus-Christ ou qui en approche. Et pour arriver là, ô mes chers confrères, que de chemin il nous reste à faire! Que de changements! Que de retranchements! Que de sacrifices! Que de combats contre nous-mêmes, contre notre humeur, notre lâcheté, notre inconstance, notre paresse!

Hélas! nous sentons la nécessité de cette réforme; un remords secret nous en avertit tous les jours; mille fois la voix de la grâce a parlé à notre cœur, mille fois nous nous sommes reproché cette vie tiède et dissipée, cette multitude de négligences et de fautes journalières, cette insensibilité, cette froideur, cette sécheresse au milieu des fonctions les plus saintes et des mystères les plus touchants. Nous sentons que nous ne sommes pas ce que nous devrions être; une paix parfaite n'habite pas dans notre cœur, et nous formons sans cesse la résolution de la recouvrer par une vie plus fervente. Mais, hélas! jusqu'à quand nous en tiendrons-nous à des résolutions? N'est-il pas temps enfin de les réaliser? *Hora est jam nos de somno surgere.* (*Rom.*, XIII, 11.)

Et ce qui doit surtout nous faire trembler dans cet état d'indifférence et d'apathie, c'est que les secours et les moyens ordinaires qui réveillent les simples fidèles nous trouvent froids, et nous laissent presque toujours insensibles. Les vérités saintes, en éclairant les âmes aveuglées, les touchent, les ramènent peu à peu à Dieu; et nous, à force d'annoncer ces vérités, nous nous y accoutumons et nous n'en sommes plus frappés. On dirait que notre devoir se borne à les prêcher sans en profiter: aussi, en préparant nos instructions, sommes-nous plus occupés de l'impression qu'elles pourront faire sur les autres que de nous en pénétrer nous-mêmes et de les appliquer à nos besoins. Le tribunal de la pénitence offre tous les jours aux fidèles bien disposés le remède et le préservatif du péché, la guérison de leurs passions et l'accroissement de leurs vertus; pour nous, c'est une pure cérémonie et une affaire d'habitude: nous nous présentons quelquefois sans douleur, et nous nous retirons sans changement. La table sainte ranime, échauffe, embrase les âmes pieuses et les fait courir à grands pas dans les voies de la perfection; pour nous, le saint autel n'est plus qu'une source journalière de froideur et de dégoût, et peut-être de malédictions et d'anathèmes. Les événements terribles, les morts frappantes et imprévues, raniment les âmes les plus endurcies; pour nous, ce sont des

spectacles usés qui ne nous étonnent plus, qui ne disent rien à notre cœur et le laissent dans son aveuglement. Les infirmités de l'âge, l'abandon des créatures, les approches de sa fin font souvent dans un fidèle une impression utile; il se détache d'une vie qui va lui échapper, il songe enfin à un Dieu qui est près de le juger; mais, dans un prêtre lâche ou infidèle, l'habitude de voir des mourants fait que la mort n'a plus rien qui l'effraye; la crainte de Dieu, au lieu de se réveiller, s'émousse et s'éteint tous les jours, à proportion que les années succèdent; l'âge n'apporte en lui d'autre changement que de multiplier ses transgressions et d'accroître l'aveuglement qui en résulte: le long usage des fonctions saintes l'a familiarisé avec ce qu'il y a de plus sacré et de plus terrible dans la religion, et de la familiarité au mépris il n'y a qu'un pas. Ce mépris s'accroît avec les années: aussi dans certains prêtres âgés ne retrouve-t-on presque plus de décence pour les choses saintes.

Oh! quelle serait funeste l'erreur d'un jeune prêtre qui se promettrait, après une jeunesse passée dans la dissipation et la vanité, une vieillesse pieuse et fervente! Hé quoi, Messieurs, le mot de l'Esprit-Saint: ***Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea*** (***Prov.***, **XXII, 6**), ne se vérifie-t-il pas tous les jours dans les prêtres d'une manière encore plus terrible que dans les fidèles! et quels sont, je vous prie, les désordres d'un ministre infidèle qui s'éteignent avec l'âge? Est-ce l'avarice? est-ce la volupté? est-ce l'intempérance? le manque de zèle, le dégoût de l'étude, de l'oraison, de l'instruction de son peuple? Ouvrons les yeux, mes chers confrères, et nous verrons qu'un prêtre qui fut déréglé dans la première moitié de sa vie, l'est ordinairement le reste de ses jours, et devient même pire à la fin de sa course; que les passions peu réprimées dans la jeunesse, loin de s'affaiblir, se fortifient et s'accroissent avec les années; que les vices de l'adolescence, comme dit encore l'Esprit-Saint, poursuivent le vieillard jusqu'à la fin de sa carrière; qu'ils pénètrent dans la moelle de ses os; qu'ils infectent jusqu'à sa caducité, et vont dormir avec lui au fond du tombeau, jusqu'au grand jour de la révélation, où tout sera manifesté aux yeux de l'univers: ***Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient.*** (***Job***, **XX, 11.**)

Et ce qu'il y a de particulier pour nous dans cet oracle, c'est, je le répète, qu'il s'accomplit dans les prêtres d'une manière encore plus terrible que dans le commun des chrétiens. Vous demandez pourquoi? Eh! Messieurs, c'est qu'appelé à une sainteté plus sublime, un prêtre est toujours plus coupable dans ses désordres que les simples fidèles; c'est qu'il abuse de plus de grâces, c'est qu'il change les ressources de salut dont il est le dispensateur, en moyens de perdition; c'est que le sang de Jésus-Christ, qu'il a mille et mille fois profané, appelle par des cris plus terribles les vengeances du Ciel, et en fait descendre un endurcissement plus profond et des malédictions plus éclatantes.

O jeunes prêtres, précieuse espérance de l'Eglise, appliquez-vous donc sans plus tarder à vous renouveler dans l'esprit de votre vocation, à ressusciter en vous cet esprit de grâce et de prière qui vous fut communiqué dans le jour solennel de votre sacerdoce. Et nous qui touchons au bout de notre course, qui voyons déjà le tombeau ouvert devant nous, voudrions-nous apporter au tribunal de Jésus-Christ cette mollesse de mœurs et cette tiédeur de zèle que nous savons être si opposées à la sainteté de notre état? *Hora est jam nos de somno surgere* (*Rom.*, **XIII, 11**): Ce mot s'adresse à tous, aux jeunes comme aux vieux; et le grand moyen de nous renouveler, Dieu nous l'offre à tous dans cette retraite. Sujet du second point.

### SECONDE PARTIE.

A la fin de ces jours de salut, chacun de nous renouvellera entre les mains du premier pasteur les engagemens sacrés de son sacerdoce, et nous dirons tous à Dieu, en présence des anges du ciel et des fidèles de la terre: ***Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.*** (***Psal.*** **XV, 5.**) Heureux si ce renouvellement des promesses sacerdotales est l'expression et le fruit du renouvellement sincère de notre cœur! heureux si cette retraite détruit en nous toutes les affections terrestres, tous les désirs des choses d'ici-bas, et nous remplit d'une sainte ardeur pour les choses de Dieu et d'une douce et ferme espérance de son royaume! car c'est en cela que consiste le renouvellement auquel nous exhorte notre grand Apôtre. Et quel moyen plus efficace pour l'opérer, que les réflexions, les bons exemples, les prières ferventes qui rempliront ces huit jours de recueillement?

Je dis les réflexions: pour se corriger il faut se connaître, et pour se connaître il faut réfléchir, méditer la loi de Dieu et la comparer avec notre conduite; rappeler nos devoirs et nos infidélités; placer devant nous, d'un côté, le tableau des vertus sacerdotales, et de l'autre, celui de nos défauts, de nos négligences, de notre lâcheté. La source de toutes nos fautes, c'est l'irréflexion: *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (*Jerem.*, **XII, 11.**) N'est-ce pas à nous, Messieurs, plus encore qu'aux simples fidèles, que ce reproche est adressé? Hélas! combien de prêtres légers et irréfléchis qui ne méditent jamais, qui agissent sans cesse au hasard, par humeur, par caprice; qui vivent d'une manière souvent plus inconsidérée et plus imprudente que certains laïques! Sans cesse entraînés ou par la multitude souvent accablante de leurs fonctions, ou par la dissipation de leur caractère, ou par le tumulte de leurs affaires temporelles, de leurs voyages, de leurs rapports avec le monde,

peut-être de leurs amusements et de leurs plaisirs, jamais ils ne rentrent, jamais ils n'habitent en eux-mêmes. Leur propre cœur leur est aussi étranger qu'une région inconnue; leur conscience est à leurs yeux comme quelqu'une de ces terres lointaines qu'un voyageur n'aperçoit que comme en passant.

Et de là une multitude de fautes qu'on ne déteste jamais assez et dont on ne se corrige jamais, parce que jamais on ne les aperçoit; ou si on les voit, ce n'est que de loin, et elles nous paraissent si petites et si légères, que nous croyons devoir les mépriser: tandis que vues de près, elles nous paraîtraient peut-être énormes et monstrueuses. C'est ainsi, Messieurs, que se forme cet aveuglement si terrible, surtout dans les prêtres, qui conduit peu à peu au sacrilége, à l'endurcissement, à la mort dans le péché. Ah! félicitons-nous d'avoir été conduits par la main de Dieu dans ce lieu de retraite, où, à l'abri pendant quelques jours des distractions du monde, il nous sera enfin permis de penser à nous, et de ne penser qu'à nous.

C'est ici, mes chers confrères, que rappelant pour nous-mêmes les grandes vérités de la religion, que peut-être nous n'avons jamais méditées que pour les autres, nous nous dirons dans le silence et le recueillement: Où en suis-je pour mon salut, dont la pensée, hélas! m'a bien souvent échappé? voudrais-je mourir dans l'état où je me trouve? Si le souverain Juge m'appelait à l'heure même au tribunal de sa justice, quelle sentence y entendrais-je? Que de fautes, grand Dieu! depuis le premier usage de ma raison, et peut-être depuis mon entrée dans le sacerdoce! Les ai-je expiées? en ai-je reçu le pardon? puis-je croire que la justice éternelle soit satisfaite de mes pénitences passées? y a-t-il eu de la sincérité dans l'accusation, de la vivacité dans le repentir? la honte, la honte! ne m'a-t-elle pas lié la langue sur certains désordres humiliants? une passion mal éteinte ne m'a-t-elle pas ramené aux mêmes occasions? Que penser de tant de rechutes, précédées de tant de promesses? N'ai-je aucun motif de craindre d'avoir abusé des sacrements, d'avoir peut-être accumulé sacrilége sur sacrilége?

O mon Dieu! j'ai peut-être besoin du même examen que faisait avec tant de componction le roi Ezéchias: *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* (*Isa.*, XXXVIII, 15.) J'ai peut-être besoin de faire pénitence de mes pénitences mêmes, de me repentir de m'être si mal repenti: et jusqu'ici je me suis aveuglé sur un objet si important! et je n'ai pas craint de monter à l'autel avec une conscience douteuse, embarrassée, incertaine, que j'aveuglais encore davantage en cherchant à la calmer! Oh! quel besoin n'ai-je donc pas de cette retraite! Il faut enfin sortir de ce sommeil mortel où je suis plongé; il faut enfin arrêter le cours de ces sacriléges, et surtout de cette passion invétérée qui en a été la source. Non, plus de retard dans un ouvrage duquel dépend mon éternité: dès aujourd'hui je commencerai à interroger sévèrement ma conscience, et j'irai ensuite en exposer le détail, non pas à un prêtre lâche, peu zélé, peu instruit, qui me flatterait et me laisserait dans mon aveuglement, mais à un ministre fidèle, qui ait assez de force pour me dire toute vérité, et assez de charité pour compatir à ma faiblesse, pour m'encourager à tous les sacrifices et me montrer dans le Père des miséricordes le remède à tous mes maux.

O vous, dépositaires vénérables du secret des consciences, qui exercez l'auguste et consolant ministère de réconcilier des prêtres avec Dieu, ah! plus que jamais, vous vous rappellerez la touchante parabole du Samaritain; vous verserez sur ces plaies, peut-être, hélas! trop profondes, cette huile bienfaisante qui les adoucit, et ce vin mystérieux qui fortifiera des membres encore languissants. Dilatez vos entrailles, vénérables prêtres de Jésus-Christ, dites à cet infirme: Courage, mon frère, le Seigneur vous guérira; mais dites-lui aussi avec une douce fermeté: *Si manus tua scandalizet te, abscide eam...; si pes, amputa illum...; si oculus, erue eum.* (*Matth.*, XVIII, 6 seq.)

Mais les avantages de cette retraite ne se borneront pas au bienfait inappréciable de nous tirer de notre aveuglement, soit par nos propres réflexions, soit par les lumières et la sagesse d'un bon directeur: nous y trouverons encore un secours qu'on trouve si rarement ailleurs, surtout dans les campagnes et les postes isolés; je veux dire les bons exemples d'une multitude de confrères dont le recueillement, le silence, la componction, la piété, l'assiduité à tous les exercices, l'attitude respectueuse au pied des saints autels, nous instruiront, nous toucheront, nous encourageront bien plus éloquemment que tous les discours. Les vérités qui auront frappé nos oreilles, nous les verrons à l'instant pratiquées par nos voisins et nos amis, et pour ainsi dire déjà écrites dans leur conduite et leur ferveur. Oh! que ce langage muet sera persuasif! On peut résister à une vérité entendue; mais comment résister à un bon exemple dont on est le témoin? comment ce prêtre coupable pourra-t-il ne pas gémir de ses désordres en voyant un prêtre pieux verser des larmes sur ses fragilités? comment ce prêtre vain, présomptueux, indocile à l'autorité de ses supérieurs, pourra-t-il ne pas éprouver une sainte confusion de son orgueil en voyant une multitude de prêtres vénérables entourer chaque jour avec tous les témoignages du respect le premier pasteur, le consulter avec modestie sur les difficultés les plus graves du saint ministère, recueillir avec avidité les paroles de vérité et de sagesse qui sortiront de sa bouche, et rappeler avec foi le mot divin adressé aux Apôtres et à leurs successeurs: *Qui vos audit, me audit?* (*Luc.*, X, 16.) ou

celui adressé aux disciples d'Emmaüs: *Nonne cor nostrum ardens erat, dum loqueretur nobis?* (*Luc.*, XXIV, 32.)

Le silence lui-même qui régnera dans cet asile, hors le temps des récréations, sera une voix éloquente qui parlera à tous les cœurs. En entrant dans quelques-uns de ces lieux solitaires où la piété s'est vouée à Dieu et s'est retirée pour toujours du tumulte du monde, on est frappé du silence religieux qui y règne et presque tenté de regarder ce lieu si paisible comme inhabité. Mais l'étonnement et le respect sont bien plus grands lorsqu'on aperçoit un nombre considérable de religieux occupés d'emplois divers, et les exerçant tous dans le silence du recueillement le plus profond. A ce spectacle, l'étranger étonné se trouve aussi sans parole; il n'a que des yeux pour admirer et un cœur pour sentir, et la méditation et la componction entrent malgré lui dans son âme. Voilà le spectacle édifiant que va offrir pendant huit jours cette maison de retraite; et alors quelle facilité pour le saint exercice de la prière!

Car, vous le sentez, Messieurs, ce renouvellement et cette réforme dont le désir nous a conduits ici ne peuvent être que l'effet de la prière, et d'une prière fervente. Dieu seul peut agir sur nos cœurs et les tirer de la tiédeur où ils se trouvent; Dieu seul peut renouveler nos âmes dans la piété et la ferveur, et il n'accorde ses dons qu'à ceux qui les sollicitent : pour les obtenir, il faut demander, frapper, chercher : et quel moyen plus favorable à cette recherche que cette suite non interrompue de prières, de méditations, de saints gémissements qui nous occuperont dans cette retraite?

Dans le reste de l'année, que de prières faites à la hâte, sans foi, sans respect, sans recueillement, et par suite sans succès! Ici, tout nous portera au recueillement et à la componction. Le Seigneur n'habite point dans le trouble; l'Esprit-Saint ne se communique pas dans le tumulte du monde et des passions; mais il a promis de parler au cœur de l'âme fidèle qu'il a conduite dans la solitude. C'est à l'ombre de l'autel, c'est aux pieds de Jésus-Christ qu'une âme tranquille et bien préparée peut dire, comme Samuel, avec une humble et sainte componction : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* (I *Reg.*, III, 9.)

Et où Dieu a-t-il parlé à ses grands serviteurs? où les a-t-il fortifiés dans l'esprit de leur vocation, sinon dans le calme de la retraite et de l'oraison? Ignorons-nous que le ministère de Moïse fut précédé de quarante ans de retraite dans les déserts de Madian; que les prophètes n'ont annoncé les vérités saintes qu'après les avoir méditées à loisir dans les montagnes et dans le creux des rochers, *in montibus et speluncis*; que le précurseur de l'Homme-Dieu se retira dès son enfance dans le désert, et n'en sortit que pour accomplir son sublime ministère et aller dire à un roi adultère : *Non licet tibi* (*Matth.*, IV, 4); et mourir ensuite victime de son zèle; que Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ! qui sans doute n'avait aucun besoin de recueillement, voulut cependant, pour confirmer ses leçons par ses exemples, se préparer à la prédication de son Evangile par trente années de retraite, et ne la commencer qu'après quarante jours et quarante nuits passés dans le jeûne et la prière; que les Apôtres n'entreprirent la conversion de l'univers qu'après avoir attiré l'esprit de Dieu par dix jours de recueillement et d'oraison?

Les hommes apostoliques qui ont paru dans la suite, les Athanase, les Grégoire, les Basile, les Jérôme, les Hilaire, les Benoît, les Bernard, où ont-ils puisé les grâces extraordinaires que Dieu répandit sur leurs travaux, sinon dans le silence de la solitude et la ferveur de la prière? Et nous prétendrions partager leurs succès sans prendre les mêmes précautions et les mêmes moyens! nous surtout, dont la vie, habituellement plus dissipée que la leur, semblait exiger, s'il était possible, des retours bien plus sérieux sur nous-mêmes, et des gémissements bien plus fréquents sur l'excès de nos faiblesses et les périls de nos fonctions!

Grands saints au ministère desquels nous avons l'honneur de succéder, vous surtout, saints pasteurs, saints prêtres, qui sanctifiâtes ce diocèse par vos prières et vos sueurs, quel touchant spectacle ne doit pas offrir à vos yeux cette pieuse assemblée! Vous voyez ici les émules de votre zèle et les continuateurs de vos travaux : les mêmes paroisses qui entendirent votre voix entendent la leur; les mêmes temples, les mêmes lieux où brilla votre sainteté, sont témoins de leurs vertus; ils instruisent les enfants de ceux que vous avez instruits vous-mêmes; ils prêchent le même Evangile, le même Dieu que vous, et rencontrent les mêmes obstacles, et de plus grands peut-être, au succès de leur ministère. Leurs besoins, leurs dangers vous sont connus. Eh! ne diraient-ils rien à votre cœur? pourriez-vous ne pas vous intéresser aux pasteurs du même troupeau que soigna votre tendresse, aux cultivateurs de la même vigne qu'arrosèrent si souvent vos larmes et vos sueurs? Vous êtes à la source de toutes les grâces, et ils sont entourés de tant d'ennemis, accablés de tant de sollicitudes! Ils ont interrompu pour quelques instants leur ministère afin de respirer un peu, après tant de fatigues, et demander à l'auteur de tout bien des lumières et des forces nouvelles. Oh! daignez leur obtenir, et s'il m'est permis de m'associer à l'intérêt que je réclame pour eux, daignez nous obtenir à tous cet esprit de grâce et de prière, cet esprit de force et de sagesse à qui vous dûtes les saintes ardeurs de votre zèle et le succès de vos travaux.

—

## INSTRUCTION II.

### LE SALUT DES PRÊTRES.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II *Cor.*, VI, 2.)

Messieurs,

Quand on jette un coup d'œil attentif sur la conduite journalière du très-grand nombre des hommes, peut-on ne pas gémir de cette indifférence monstrueuse qu'ils témoignent pour leur salut? Ils croient cependant, du moins la plupart, qu'ils n'ont été placés sur la terre que pour adorer Dieu et le servir, et mériter ainsi un bonheur éternel; ils croient qu'au sortir de cette vie ils seront tous jugés par ce Dieu suprême, et reçus dans le ciel s'ils sont morts dans la justice, ou précipités dans l'enfer, s'ils sont morts dans le péché. D'après cette croyance générale, toutes leurs pensées, tous leurs travaux, tous les instants de leur vie ne devraient-ils pas être employés à se préserver de cet épouvantable malheur destiné au crime et à mériter le bonheur suprême promis à la vertu? Et cependant, hélas! c'est la chose qui les occupe le moins. Tout absorbés dans leurs affaires ou leurs plaisirs, ils ne songent qu'à la vie présente, jamais à l'éternité: ils n'en ont pas le temps, disent-ils; un torrent de sollicitudes et de soins emporte tous leurs moments et n'en laisse aucun pour le salut.

Nous gémissons, mes vénérables confrères, sur cet inconcevable aveuglement; mais n'aurions-nous pas jusqu'à un certain point le malheur de le partager? Tout occupés du salut de nos frères, ne serions-nous pas assez imprudents pour négliger le nôtre, et pour dire comme les gens du monde, que nous n'avons pas non plus le temps d'y penser. Ah! du moins cette pitoyable excuse ne peut avoir lieu dans ces jours de retraite. Nous voici séparés momentanément de nos travaux pour nous occuper de nous-mêmes et de nous seuls; pour donner enfin une attention plus suivie à notre propre salut; pour interroger avec plus de soin notre conscience, nous demander à nous-mêmes un compte plus sévère de nos œuvres, et préparer avec plus d'exactitude celui que bientôt peut-être nous aurons à rendre au souverain Juge. Il faut que ce peu de jours de recueillement et de réflexion nous assurent une éternité de bonheur. Il faut que dans ces jours de prière et de méditation nous affermissions en nous les fondements d'une sainteté solide, qui ensuite aille toujours croissant et ne se démente jamais.

Oh! quelle abondance de trésors spirituels, que de consolations ineffables nous allons tous recueillir dans ces jours de salut, si nous avons le courage de descendre au fond de nos cœurs, et d'écouter avec attention la voix du remords, et surtout la voix de l'Esprit-Saint, à laquelle peut-être nous avons résisté jusqu'ici!

Je vais m'entretenir avec vous, mes chers confrères, de l'objet le plus important de la morale chrétienne, de la nécessité du salut et de la manière d'y travailler. Mon Dieu, soyez dans ma bouche, soyez dans nos cœurs, et faites-nous entendre à tous les paroles de la vie éternelle!

### PREMIÈRE PARTIE.

Mille fois, mes chers confrères, vous avez expliqué à vos peuples cette parole évangélique: *Porro unum est necessarium.* (*Luc.*, X, 42.) Voici le moment de nous l'appliquer à nous-mêmes. Oui, la chose la plus nécessaire, c'est le salut; disons mieux, le salut est la seule chose véritablement nécessaire. Approfondissons ces deux grands principes, d'où nous tirerons quelques conséquences.

Et d'abord, mes chers confrères, est-il rien de plus nécessaire à l'homme que son vrai bonheur? et le bonheur véritable est-il autre chose que le salut, c'est-à-dire la jouissance éternelle de ce Dieu qui est la source de la joie et de la paix, hors duquel on ne trouve que tristesse et qu'amertume? c'est-à-dire la possession éternelle du royaume de Dieu, de ce royaume où l'on n'a rien à souffrir, rien à désirer, rien à craindre, parce qu'on y possède tous les biens avec la certitude de ne les perdre jamais? car voilà le salut.

Qu'importe la destinée passagère que la terre peut nous offrir? Hélas! cette vie n'est qu'un instant: quelles que soient les jouissances que l'on peut y trouver, elles vont finir; nous touchons à la mort, l'éternité va s'ouvrir devant nous. Or quelle sera pendant l'éternité la destinée de l'homme, s'il ne se sauve pas? Où ira-t-il, s'il est exclu du royaume de Dieu? Que lui restera-t-il, que possèdera-t-il, s'il est privé de ce bonheur suprême que Dieu promet à la vertu, mais ne promet qu'à la vertu?

Ici, vénérables confrères, la foi se réveille, et l'imagination la plus intrépide s'épouvante. Quoi, des tourments affreux! un feu dévorant et éternel! une éternité de remords, de rage, de désespoir! car hors du ciel il n'y a que cela; et le salut ou gagné ou perdu n'est autre chose qu'un bonheur infini ou qu'un malheur sans fin.

O mes chers confrères, et comment donc la concevoir, cette indifférence monstrueuse pour le salut qu'on aperçoit partout, et qui afflige votre zèle, même dans des hommes qui se disent chrétiens? Forcés d'avouer qu'ils sont malheureux, même au sein de la prospérité, sans cesse agités par des craintes et des désirs qui renaissent sans cesse; tourmentés par des passions fougueuses qui ne leur laissent pas un seul instant de repos et de tranquillité, Dieu leur montre, Dieu leur promet, s'ils sont fidèles à sa loi, une éternité de bonheur parfait; mais il les menace, s'ils la transgressent, cette loi sainte, d'une éternité de feux et de supplices; et ces grands spectacles ne les touchent pas; que dis-je? ils ne

daignent pas même y arrêter leurs regards; ils les écartent, ils les éloignent de leur pensée comme des souvenirs importuns; et sans cesse aveuglés par des penchants honteux, tout absorbés dans leurs affaires, leurs travaux, leurs vanités et leurs plaisirs, ils tiennent sans cesse, comme les animaux, leurs yeux et leur cœur attachés aux objets de la terre; de cette terre qui va s'écrouler sous leurs pieds, de cette terre où ils ne posséderont dans peu d'années que l'étroit espace qui servira de demeure à leur cadavre et aux vers qui les dévoreront! Qui pourrait concevoir une semblable folie si l'on n'en voyait des traces à chaque pas?

Mais, ô mon Dieu! aurait-elle pénétré, cette inconcevable folie, dans votre propre maison? dans ce sanctuaire même qui doit être l'asile de toutes les lumières et de toutes les vertus? Se trouverait-il parmi nous quelque esprit assez irréfléchi pour partager l'aveuglement et le malheur des gens du monde? de ce monde que nous sommes chargés d'instruire et d'édifier plus encore par nos exemples que par nos discours? Y aurait-il parmi nous quelque ministre infidèle à qui le grand Apôtre pût répéter ces foudroyantes paroles: « *Confidis teipsum esse ducem cœcorum, lumen eorum qui in tenebris sunt; eruditorem insipientium, magistrum infantium, habentem formam scientiæ et veritatis. Qui ergo alium doces....* O mes chers confrères! qui de nous ne tremblerait en entendant retentir, pour ainsi dire, du haut des cieux ces terribles reproches: *Qui ergo alium doces, teipsum non doces; qui prædicas non furandum, furaris; qui dicis non mœchandum, mœcharis.... qui abominaris idola, sacrilegium facis?* (*Rom.*, II, 19, 22.)

Quel serait donc notre but, vénérables confrères, en partageant les vanités, les cupidités, les désordres et les scandales d'un monde que nous devons guérir de sa corruption? Penserions-nous arriver par là au vrai bonheur? Mais nous savons que la route du vrai bonheur, c'est de craindre Dieu et d'observer ses commandements; que c'est même là tout l'homme, et que sans cela l'homme n'est rien: *Hoc est enim omnis homo.* (*Eccle.* XII, 13.) Mais nous prêchons et à l'enfance et à la vieillesse que l'homme n'a été créé que pour adorer Dieu sur la terre, et le posséder dans l'éternité; ou, en d'autres termes, que, pour parvenir au salut, *posuit nos Deus in acquisitionem salutis.* (I *Thess.*, V, 9.) Ces vérités fondamentales ne regarderaient-elles que les laïques? Les ministres du Dieu immortel n'auraient-ils aucun intérêt à s'occuper de cette vie future, ou éternellement heureuse ou éternellement malheureuse, qui nous attend tous, prêtres et fidèles, au delà du tombeau? Car en vain voudrions-nous nous aveugler, l'une ou l'autre de ces deux éternités sera pour tous, qui que nous soyons, notre partage inévitable. Pendant la courte durée de notre mortalité, nous sommes tous placés et comme suspendus entre ces deux éternités; un fil, hélas! bien facile à se rompre, nous tient attachés à la terre. Le moment approche où ce fil si fragile sera tranché par le glaive de la mort. Et alors!.... grand Dieu! quelle alternative! et alors de deux choses l'une: ou notre âme sera transportée par les esprits immortels dans le séjour du Dieu de paix, ou elle sera entraînée par les démons et le poids de ses crimes dans l'abîme éternel du désespoir. Voilà ce que nous savons, voilà ce que nous croyons; et nous défions l'impie de pouvoir jamais détruire cette grande et majestueuse vérité. Elle est émanée de la bouche de Dieu même, et la parole de Dieu ne périra point. Les méchants descendront dans un supplice éternel, et les bons entreront dans une gloire immortelle: *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* (*Matth.*, XXV, 46.) Qu'on serait à plaindre si l'on était insensible à de telles vérités! Le premier principe est donc démontré: rien de plus nécessaire que le salut, ou en d'autres termes que la possession du royaume de Dieu, puisque, si l'on est exclu de ce royaume, on tombe par cela seul dans un abîme de maux éternels. Après la mort, ou le ciel ou l'enfer; il n'y a pas de milieu. Donc rien de plus nécessaire que d'éviter le péché mortel, ou d'en sortir au plus tôt si l'on y est tombé, puisque le péché mortel est le grand obstacle au salut. Que me dit la conscience sur cet article? suis-je coupable de quelque péché mortel que je n'aie pas encore expié? suis-je dominé par quelqu'une de ces passions que je condamne si hautement dans les autres? ai-je jamais célébré avec une conscience criminelle ou douteuse? Ah! sans plus tarder, pénitence, changement de vie, douleur profonde, confession sincère! sans quoi, hélas! point de salut.

Rien de plus nécessaire que le salut: donc je dois préférer le salut à tout, et il n'est point de sacrifice que je ne doive faire plutôt que de compromettre mon salut: donc je dois être disposé à tout perdre, fortune, santé, réputation; à tout souffrir, humiliations, injustices, persécutions, plutôt que de m'exposer à me perdre. O mon Dieu! plutôt la mort du corps, à l'exemple des martyrs, que de donner la mort à mon âme par quelque action, quelque lâcheté ou quelque crainte criminelle. Et pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus nécessaire que le salut. Ajoutons, et c'est ici le second principe, parce que le salut est la seule chose véritablement nécessaire, *unum necessarium.* (*Luc.*, X, 42.)

En effet, pour être véritablement heureux, car c'est là mon grand désir, il n'est pas nécessaire que je sois riche, estimé, considéré, applaudi; il n'est pas nécessaire que j'aie telle qualité de l'esprit, tel avantage du corps; que je goûte telle satisfaction, que je réussisse dans telle entreprise; il n'est pas nécessaire que je parvienne à

telle place, à tel emploi; que je sois à l'abri de telle contradiction, de telle infirmité; que je prolonge ma vie jusqu'à telle époque; rien de tout cela n'est nécessaire à mon bonheur: et quand j'aurais tout cela, je ne serais pourtant pas heureux; il me manquerait encore bien des choses; je serais du moins affligé par la crainte, disons mieux, par la certitude de perdre bientôt ce que je possédais. La crainte de la mort empêchera toujours le vrai bonheur: aussi qui jamais a été heureux dans cette vie? Pour être véritablement heureux, il est nécessaire, absolument nécessaire que je me sauve; mais il n'y a que cela de nécessaire: car si je me sauve, je suis assuré d'une immortelle félicité; et si je venais à me perdre, je tomberais dans un malheur irréparable.

Donc le salut est tout, et sans le salut tout le reste n'est rien. Le salut gagné, tout est gagné; le salut perdu, tout est perdu. Donc je dois travailler à mon salut sans relâche, tous les jours, tous les instants du jour, et ne m'occuper des autres choses que dans la vue de me sauver. Il m'est consolant, ô mon Dieu! de pouvoir trouver mon salut dans tout ce que je fais, en le faisant pour vous plaire! Donc toutes les positions où Dieu jugera à propos de me placer doivent m'être indifférentes, puisque je puis les faire servir toutes à mon salut. Qu'importe la vie tranquille ou agitée, obscure ou éclatante que j'aurai menée sur la terre, pourvu que je parvienne à la gloire de l'éternelle félicité? Ah! c'est donc vers ce grand but que doivent se diriger tous mes efforts, tous mes projets, tous mes travaux, toutes mes craintes, toutes mes espérances. Non, je ne dois désirer que le salut, je ne dois craindre que la perte du salut; tout le reste, je dois le laisser entre les mains de la Providence, bien assuré qu'elle ne négligera rien de ce qui peut être utile à mon vrai bonheur, c'est-à-dire à mon salut. Cherchez avant tout, dit Jésus-Christ, le royaume de Dieu et sa justice, et laissez le soin du reste à votre Père céleste; il vous le donnera par surcroît dans la mesure que sa sagesse trouvera convenable. Quel ne serait pas votre aveuglement, continue Jésus-Christ, si vous alliez vous jeter dans le trouble et l'agitation pour les besoins ou les jouissances de cette vie! *nolite solliciti esse.* (*Matth.*, VI, 31.)

Eh! que sert à l'homme, ajoute-t-il, de chercher à s'élever, à s'agrandir, à se distinguer, à obtenir, s'il était possible, les richesses ou les applaudissements de tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (*Luc.* XI, 25.) Paroles sublimes dans votre simplicité, n'occuperez-vous jamais notre pensée? Depuis dix-huit cents ans vous retentissez dans les chaires chrétiennes, ne retentirez-vous jamais au fond de nos cœurs, lorsque nous ne cessons de vous rappeler aux simples fidèles? C'est vous qui donnâtes jadis à l'Eglise tant de martyrs, et au ciel tant de saints personnages; c'est vous qui arrachâtes au monde tant d'esclaves du vice, et peuplâtes les déserts d'anachorètes et de pénitents; c'est vous, précisément vous, qui transportâtes François Xavier de la capitale de ce royaume jusqu'au fond des Indes, et qui convertîtes par son ministère des milliers d'infidèles; c'est vous qui avez fourni aux hommes apostoliques de tous les siècles ces traits d'éloquence, ces peintures énergiques des vanités mondaines qui triomphaient des cœurs les plus obstinés. Que sert à l'homme, s'écriaient ces grands saints avec cet accent de feu que donne l'Esprit-Saint, que sert à l'homme de gagner tout l'univers, d'obtenir les suffrages et la confiance de toute la terre, s'il vient à perdre son âme, *quid prodest?* Et à ces paroles l'avare frémissait, l'orgueilleux s'humiliait, les plus grands pécheurs se hâtaient de se convertir. N'y aurait-il que nous, prêtres de Jésus-Christ, que des paroles si touchantes ne toucheraient pas?

Donnons l'essor à notre imagination, réunissons dans notre pensée tout ce qui compose le prétendu bonheur de ce monde: esprit, science, beauté, réputation, richesses, plaisirs, dignités, applaudissements publics, célébrité dans tout l'univers: à quoi tout cela servira-t-il si l'on tombe après la mort dans un abîme de feu et de désespoir? Qu'a servi à ces prétendus grands hommes dont l'histoire a occupé nos premières études, à ces brillants génies, à ces héros conquérants, à ces orateurs, à ces artistes fameux dont la gloire a rempli tout l'univers; que leur a servi cette éclatante renommée, s'ils ont sacrifié leur salut au désir de la célébrité, et qu'ils n'aient eu d'autre but dans leurs ouvrages que cette vaine immortalité qui n'est rien au delà de ce monde? Cette gloire si bruyante les a-t-elle garantis du jugement de Dieu? a-t-elle désarmé le bras de sa justice? Ah! dit saint Augustin, leur nom est célébré sur une terre où ils ne sont plus, et leur âme est tourmentée dans un abîme où ils seront toujours, *laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.*

Nous, vénérables confrères, qui sans doute n'aspirons pas à tant de célébrité, mais qui qui peut-être prétendons à des distinctions, à des emplois, à des postes plus honorables ou plus lucratifs, à une réputation de science et de talent qui nous élève au-dessus du vulgaire, à quoi, je vous le demande, nous serviraient ces avantages humains, si, à l'exemple de ces fameux hérétiques enflés de leurs talents, des Arius, des Nestorius, des Photius, si l'orgueil et la cupidité étaient le mobile de notre conduite; si c'était la vanité plutôt que la piété, l'œil des hommes plutôt que l'œil de Dieu, qui encourageât nos travaux, à quoi tout cela nous servirait-il, et à vous et à moi, dans ce moment redoutable et peut-être prochain où nous paraîtrons devant le tribunal d'un Dieu qui juge les justices mêmes,

et ne récompense que ce que l'on a fait pour lui plaire?

Quand bien même, par une apparence de zèle ou certains dons extérieurs, nous travaillerions utilement à la sanctification et au salut de nos frères; quand bien même nous opérerions des conversions éclatantes, et que nous viendrions à bout de ramener à Dieu toute une paroisse, toute une contrée, l'univers entier, à quoi tout cela nous servirait-il, si nous négligions notre salut, et qu'à la fin de notre course nous entendissions cette parole atterante: Ouvriers d'iniquité, retirez-vous de moi, je ne vous connais point, je ne vous connus jamais : *Nunquam novi vos?* (*Matth.*, VII, 23.)

Vénérables confrères, n'oublions donc jamais que la chose la plus nécessaire, la seule véritablement nécessaire, *unum necessarium*, c'est le salut. Mais comment devons-nous y travailler? c'est ce qui nous reste à examiner.

SECONDE PARTIE.

Comment faut-il travailler à son salut? Premièrement, avec courage, *viriliter agite, et confortetur cor vestrum* (*Psal.* XXX, 25); secondement, avec confiance, *confidite, ego vici mundum.* (*Joan.*, XVI, 33.) Pourquoi avec courage? parce que le salut présente beaucoup de difficultés qu'on ne peut vaincre sans efforts, sans sacrifices, sans une volonté intrépide, énergique, fortement prononcée.

Je ne sais, vénérables confrères, si jamais vous avez fait une réflexion qui me paraît frappante. Il me semble que le mot *salut* annonce par lui-même quelque chose de difficile et de rare où peu de gens réussissent. Quand on veut exprimer le bonheur de quelqu'un qui a échappé avec peine aux dangers d'un incendie, d'un naufrage, d'une bataille sanglante, d'une contagion désastreuse qui ravage tout un pays, on dit qu'il s'est *sauvé* de cet incendie, de ce naufrage, de ce combat, de cette contagion où tant d'autres ont péri; il est aisé de voir dans ces quatre exemples autant d'images des dangers sans nombre que nous courons dans la carrière si difficile du salut éternel.

Eh! quel incendie plus terrible que celui où le feu des passions, souvent allumé par l'imprudence, enflammé par la curiosité, alimenté par la présomption et le plaisir, dévore tout ce qu'il peut atteindre, accroît sa vivacité par le nombre même de ses victimes, étend et porte au loin ses ravages par les étincelles brûlantes qu'il jette de toutes parts! O mon Dieu! vous le voyez du haut de votre trône, il ne faut quelquefois qu'un mauvais prêtre qui a laissé s'allumer au fond de son cœur une flamme impure, pour causer dans toute une paroisse un incendie de volupté et d'incontinence, dont il est responsable, puisqu'il en est l'auteur.

Quel naufrage plus affreux que celui qui, au milieu de ce monde pervers, justement comparé à une mer orageuse, engloutit tous les jours tant d'âmes infortunées dans les abîmes du péché et de la mort! Et le sacerdoce, qui semblerait être un port assuré, met-il toujours à l'abri de ce naufrage? ne voit-on pas tous les jours un nombre d'ecclésiastiques vains et légers aller perdre dans les sociétés et les amusements du monde cette piété, cette pudeur, cette innocence de mœurs qu'ils avaient puisée et qu'ils auraient conservées dans le calme de la retraite?

Quel combat plus sanglant que celui que le prince de l'enfer, à la tête de toutes les passions, livre sans cesse aux enfants d'Adam, qu'il trompe par ses piéges, qu'il effraye par ses menaces, qu'il séduit par l'appât du plaisir ou de l'intérêt, et qu'il immole à ses fureurs! contre qui dirige-t-il avec plus d'acharnement ses coups meurtriers, sinon contre les chefs de l'armée qu'il combat, je veux dire contre les prêtres?

Quelle contagion plus funeste que celle du mauvais exemple, qui, semblable à une peste ou à une vapeur empoisonnée, entre par les yeux, par les oreilles, par tous les organes du corps, par toutes les facultés de l'esprit, et porte le venin du vice et le coup de la mort au fond d'une âme jusque-là innocente! Combien de prêtres n'ont-ils pas trouvé dans le commerce d'un confrère, je ne dirai pas corrompu, mais dissipé, oisif, relâché, l'extinction d'un zèle et d'une piété jusqu'alors si édifiants!

Voilà, mes chers confrères, un léger aperçu de nos périls les plus ordinaires, et il en est tant d'autres que je n'ai ni le temps ni le courage de nommer. Or quelle force ne faut-il pas pour vaincre tant d'ennemis, et pour marcher d'un pied ferme, au milieu de tant de dangers, dans la route de la sainteté; c'est trop peu dire, de la perfection ecclésiastique, seule capable de nous conduire au salut!

Aussi, vous le savez, quand nous prêchons aux gens du monde que le royaume des cieux souffre violence, et que ce n'est que par la force qu'on le ravit; que la porte de la vie est étroite, et qu'on n'y entre que par de grands efforts; que la couronne immortelle n'est décernée qu'aux combats et aux victoires, et qu'aussi il en est peu qui l'obtiennent, parce qu'il en est peu qui veuillent se gêner et se vaincre, l'âme indolente qui avait conçu quelque désir de salut se sent tout interdite et déconcertée. Si nous ajoutons, comme conséquence nécessaire de ces principes, que, pour se sauver, il faut non-seulement s'éloigner de toutes ses forces des dangers du péché, non-seulement renoncer aux objets qui ont été jusqu'ici pour nous une occasion de chute, mais se renoncer soi-même, *abneget semetipsum* (*Matth.*, XVI, 24); mais combattre sans cesse les défauts de son caractère, mais réprimer avec force une passion naissante, mais lutter tous les jours contre les désirs de l'ambition et l'aiguillon de la volupté, contre les emportements de la colère

et l'insoumission à la Providence, contre les maximes du monde et les craintes du respect humain, nous avons la douleur de voir que l'âme lâche, en entendant le détail de ces précautions et de ces combats, loin de se relever et de fortifier son courage, se livre à un abattement plus sensible, et que les armes du salut lui tombent presque des mains. Mais si nous rappelons l'oracle de Jésus-Christ, que pour se sauver il faut persévérer dans ces luttes et ces efforts jusqu'à la fin de sa course, et que ce n'est qu'à cette continuité non interrompue de vigilance, de zèle, de renoncements et de sacrifices, que le salut est promis, l'âme indolente, tout épouvantée, s'écrie en frémissant : Eh! *qui pourra donc être sauvé? « quis poterit salvus esse? »* (*Marc.*, X, 26.)

Le voilà, mes chers confrères, l'ennemi le plus dangereux du salut, cette lâche pusillanimité qui recule d'effroi à l'aspect des obstacles! La crainte sans doute est nécessaire dans l'ouvrage du salut : le grand Apôtre en était pénétré, le roi pénitent frémissait au souvenir de ses crimes; mais c'était une crainte active et laborieuse, qui, loin de les abattre, réveillait leur zèle et soutenait leur vigilance : leur courage s'enflammait en proportion des obstacles. La première chose que l'Esprit-Saint nous recommande, c'est sans doute de craindre Dieu : *Deum time;* mais il ajoute de suite : et observez ses commandements, *et mandata ejus observa.* (*Eccle.* XII, 13.) Il nous dit ailleurs que ce n'est que par les bonnes œuvres qu'on assure son salut.

A quoi peut conduire une crainte lâche et pusillanime qui éteint toute ardeur et arrête tout effort? échappe-t-on à un danger par la seule crainte de ne pouvoir s'y soustraire? Un soldat jette-t-il les armes parce qu'il est entouré d'ennemis furieux? Les obstacles du salut sont terribles, j'en conviens; mais, souffrez que je vous le demande en m'interrogeant moi-même le premier, serait-il moins terrible de tomber dans un feu dévorant? Qui de vous, s'écrie un prophète, pourra habiter avec des ardeurs éternelles? Il faut pourtant opter entre le salut et un supplice éternel.

Ame pusillanime! si par malheur il s'en trouvait ici, rougissez donc de votre lâcheté; et sur les traces de tant de saints, aussi faibles que vous, qui ont livré une guerre à mort à leurs passions et à leurs vices; et sur les traces de tant de martyrs qui ont affronté les glaives et les bûchers, et ont vaincu la crainte de la douleur par l'espérance de l'immortalité; que dis-je? Et sur les traces de tant de chrétiens, de tant de bons prêtres encore vivants, qui luttent chaque jour avec succès contre des occasions et des penchants malheureux, élancez-vous aussi avec courage dans la carrière du salut, *viriliter agite*, et, comme eux, vous vaincrez tous les obstacles, non par vos propres forces, vous connaissez le mot de Jésus-Christ : *Sans moi vous ne pouvez rien* (*Joan.*, XV, 5); mais par la force de ce Dieu sauveur qui disait à ses disciples : *Confiez-vous en moi; j'ai vaincu le monde, et par moi vous le vaincrez aussi! « Confidite, ego vici mundum. »* (*Joan.*, XVI, 33.)

Voilà le second sentiment qui doit nous animer dans l'ouvrage du salut, la confiance en Dieu, mais une confiance sans bornes, puisque la puissance et la bonté divines sont infinies. *Je puis tout*, disait le grand Apôtre, *dans celui qui me fortifie*, Je sais le mot terrible de Jésus-Christ, *peu d'hommes se sauvent;* et même peu de prêtres, ajoute en tremblant saint Chrysostome; mais je sais aussi qu'il ne périt que ceux qui veulent périr. Hé quoi! mes chers confrères, Dieu veut, vous n'en doutez pas, le salut de nous tous : ce ne peut être de sa part une volonté impuissante; Dieu nous ordonne à tous d'opérer notre salut : il ne nous fait pas un précepte impossible; Dieu nous promet à tous la grâce du salut : il ne nous donne pas une espérance illusoire.

Qu'y a-t-il donc dans le salut qui doive nous décourager? Serait-ce la multitude et l'énormité de nos crimes? Mais ignorons-nous que Dieu ne veut la perte de personne, *nolens aliquos perire* (II *Petr.*, III, 9); pas même de l'impie : *nolo mortem impii* (*Ezech.*, XXXIII, 11.); et qu'il n'est aucun coupable à qui ne soit ouvert ce tribunal de miséricorde où le pardon suit toujours le repentir? *Pœnitemini, et convertimini, ut deleantur peccata vestra.* (*Act.*, III, 19.)

Serait-ce ce chaos d'occupations, d'embarras, de sollicitudes attachés à un ministère qui devient tous les jours et plus pénible et plus dangereux? Mais cette foule d'hommes apostoliques qui nous ont précédés, les Athanase, les Grégoire, les Xavier, les Charles Borromée, étaient-ils moins occupés, moins exposés que nous? Les temps où ils ont vécu étaient-ils moins difficiles, moins orageux? Et cependant ils se sont sauvés.

Serait-ce l'excès de notre faiblesse et la violence de nos tentations? mais sont-elles plus violentes que celles d'un Paul, d'un Jérôme, d'un Augustin? Hommes de peu de foi! pourquoi donc nous défier de ce Dieu tout-puissant qui est témoin de nos combats et nous prépare la victoire? Nous accusons peut-être la rigueur de sa providence et la lenteur de son secours : mais ne savons-nous pas que ce sont les grandes épreuves qui enfantent les grandes vertus? Mais ignorons-nous qu'une sainteté éminente fut toujours précédée et souvent accompagnée de fortes tentations? Ah! soutenons donc avec courage cette lutte terrible, et espérons en ce Dieu puissant qui ne délaisse jamais ceux qui sentent leur faiblesse et invoquent son secours. Du sein de nos dangers, disons-lui, comme le Prophète, avec cette humble confiance qui fut toujours exaucée : Non, Seigneur, je ne craindrai point cette multitude d'ennemis qui m'assiégent de toutes parts : *Non timebo millia populi circumdantis me.* (*Psal.* III, 7.) Ce

sont, il est vrai, comme des lions rugissants prêts à me dévorer; mais, ô mon Dieu! leurs dents meurtrières seront brisées par la force de votre bras, et leurs morsures deviendront impuissantes, *dentes peccatorum contrivisti.* (*Psal.* III, 8.)

Mes chers confrères, c'est un principe si consolant de notre foi, que Dieu ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces! que dis-je? qu'il nous fera trouver dans la tentation même une source de vertu et de mérite, *faciet cum tentatione proventum!* (I *Cor.*, X, 13.) Oh! ce n'est pas la grâce qui nous manque, c'est la volonté de correspondre à la grâce. Donnez-moi un prêtre fortement résolu de se sauver quoi qu'il en coûte; un prêtre courageux, intrépide, qui ne craigne que Dieu et ses jugements: placez-le dans une circonstance fâcheuse, à la tête d'une paroisse, d'un emploi difficile; supposez-le assailli d'une tentation, d'une persécution violente, et vous l'entendrez s'écrier avec générosité: « Quoi! pour un plaisir d'un moment, pour une fortune de boue, pour une réputation, une considération passagère, je voudrais perdre une éternité de gloire et de bonheur! Quoi! je craindrais les railleries, les calomnies, les menaces de quelques mortels, et je ne craindrais pas la justice éternelle du Dieu vivant! » Voilà les sentiments qui triomphent de tous les obstacles.

Ames pusillanimes, ranimez donc votre confiance et méprisez ces vains fantômes qui semblent assiéger la carrière du salut et vous en défendre l'entrée. Affrontez-les courageusement, et ils disparaîtront; marchez à la victoire, et vous vaincrez. Ne dites plus: *Je voudrais bien*, c'est l'expression des lâches; mais veuillez fermement vous sauver, et vous vous sauverez; non, je le répète, par vos propres forces, qui ne sont, hélas! que faiblesse, mais par la force de celui qui a vaincu le monde et enchaîné l'enfer, et qui a promis tout secours à la prière.

Ici, mes chers confrères, il me semble voir le séjour des élus s'ouvrir sur nos têtes et déployer à nos yeux tout l'éclat de sa gloire et de sa magnificence, tandis que l'enfer développe sous nos pieds l'épouvantable horreur de ses feux et de ses supplices; et en même temps il me semble entendre une voix partie du trône de Dieu qui nous crie à tous: « Il s'agit dans cette retraite de vous décider pour l'une ou l'autre de ces deux demeures. Voulez-vous posséder éternellement les richesses et la gloire du ciel, ou voulez-vous habiter éternellement dans les abîmes et les horreurs de l'enfer? Choisissez entre ces deux éternités, et vivez en conséquence. Pour entrer dans le ciel, il faut observer jusqu'à la mort toute l'étendue de ma loi; pour tomber dans l'enfer, c'est assez d'un seul crime que la pénitence n'a point expié. Votre sort est entre vos mains, choisissez; mais hâtez-vous, car la mort est là; et après la mort, il n'y aura plus de choix à faire; il n'y aura qu'un jugement irrévocable à subir. »

O mon Dieu! il y a bien longtemps que mon choix est fait et que je vous ai pris pour mon unique partage: *Dominus pars hæreditatis meæ.* (*Psal.* XV, 5.) Pourquoi faut-il que mon inconstance soit venue si souvent trahir mes résolutions et m'arracher à votre service? Ah! je l'espère, cette retraite la réprimera, l'enchaînera, cette inconstance criminelle. Non, quoi qu'il m'en coûte, je ne veux plus quitter les saintes voies du salut. Quoi! tomber dans l'enfer après qu'un Dieu est mort pour m'en préserver! quoi! tomber dans l'enfer après avoir peut-être introduit tant d'âmes dans le ciel! O Jésus! j'attends aussi de vos mérites et de votre sang la possession éternelle de votre royaume.

## INSTRUCTION III.

### LE PÉCHÉ MORTEL.

Quis ex vobis arguet me de peccato. (*Joan.*, VIII, 46.)

Messieurs,

Dans les jours de sa vie mortelle, le Fils de Dieu donna bien des preuves éclatantes de sa divinité. Les morts sortis des tombeaux, les aveugles, les muets, les paralytiques subitement guéris; une multitude affamée rassasiée dans le désert; tant de prodiges dont Jérusalem et Samarie furent tour à tour les témoins; cette force invincible par laquelle il attirait tous les hommes à sa suite; enfin la sublimité d'une morale inconnue jusqu'à lui, tels étaient les glorieux témoignages qui annonçaient que son origine était divine. Cependant une des preuves les plus frappantes que Jésus-Christ a données de sa divinité, c'est cette noble assurance avec laquelle il défie la malice de ses ennemis de trouver dans sa conduite la plus légère faute: *Quis ex vobis arguet me de peccato.* Placés au milieu des peuples pour perpétuer son ministère et annoncer son Evangile, nous devrions aussi pouvoir défier, comme lui, la malice des enfants du siècle, et leur dire: Portez un regard inquiet sur toute notre conduite, examinez nos actions, consultez toutes nos démarches, interrogez, si vous le voulez, tous nos pas; qui de vous nous convaincra de péché: *Quis ex vobis arguet me de peccato?* Ne pensez pas, Messieurs, que ce noble défi fût en nous une présomption téméraire; c'est là ce qu'ont fait tous les saints: par l'étendue, la perfection, la persévérance de leur sainteté, ils ont toujours défié le monde. Et n'était-ce pas ce que disait autrefois le grand Apôtre, lorsque, s'adressant aux fidèles de la primitive Eglise, il s'écriait: *Non, je n'ai rien à me reprocher à vos yeux: « Nihil mihi conscius sum. »* (I *Cor.*, IV, 4.) Peut-être aux yeux de Dieu ne suis-je pas pour cela justifié; mais enfin ma vie est irréprochable et au-dessus de la critique d'un monde sévère observateur de la vertu: *Nihil mihi conscius sum*

Pouvons-nous, Messieurs, tenir aujour-

d'hui le même langage? Hélas! les plaies de l'Église sont profondes, sa douleur est amère; le prêtre pèche comme le peuple : ni une vocation sublime, ni l'abondance des grâces reçues, ni la grandeur d'un ministère auguste, ni la fréquentation des mystères redoutables, ni la prédication de la parole sainte ne mettent un prêtre de Jésus-Christ à l'abri d'une funeste chute. Il désole donc cette vigne chérie du Seigneur, que sa main elle-même a plantée, ce monstre affreux, le plus grand ennemi de l'homme! O Dieu! protégez votre héritage; et si le péché règne dans le monde, qu'il épargne du moins votre Église. Il l'épargnera, Messieurs, si nous, qui sommes ses ministres sur la terre, non contents d'apprendre aux fidèles à fuir le péché, qui est le seul mal véritable, nous travaillons à entretenir dans nos esprits une horreur toujours renaissante pour lui. Nous devons le craindre : les plus justes sont ceux qui le redoutent le plus, parce qu'éclairés des lumières d'en haut, ils savent mieux en apprécier la malice. Nous aussi nous chercherons maintenant à la découvrir tout entière dans ce discours, dont voici tout le partage : l'énormité du péché mortel dans un prêtre; effets terribles qu'il produit en lui, tel est, Messieurs, l'objet de votre attention.

### PREMIÈRE PARTIE.

Si les peuples que nous instruisons tous les jours du haut des chaires chrétiennes assistaient maintenant à ce discours, et que, portant leurs regards sur cette vénérable assemblée, ils me vissent au milieu de vous, vous annonçant la parole divine, et qu'ils m'entendissent parler du péché à des prêtres, seraient-ils étonnés du sujet de notre entretien? Non, Messieurs, ils ne le seraient pas, car ils ne savent que trop que l'iniquité pénètre quelquefois dans la terre des saints; que la perfection d'un état ne rend pas impeccable celui qui s'y trouve placé; que l'ange a péché jusque dans le ciel même, le premier homme dans le paradis de délices, le Prince des apôtres dans un des moments les plus douloureux de la vie de son divin Maître; qu'en un mot, les colonnes qui paraissent les plus inébranlables peuvent être facilement renversées. Ah! Messieurs, si nous employons toutes les ressources de notre zèle pour éloigner les simples fidèles du péché, en aurons-nous moins pour nous engager à le fuir nous-mêmes?

Se révolter, leur disons-nous, contre un Dieu créateur, qui ne nous a faits à son image que pour trouver en nous des imitateurs de sa sainteté, qui nous ordonne de n'adorer et de ne servir que lui, quelle audace! Attaquer un Dieu tout-puissant qui a son trône au-dessus des astres, un Dieu infiniment plus fort que nous, qui d'un souffle peut nous détruire, comme dit le Prophète, et qui a creusé un abîme de feux et de supplices pour punir les infracteurs de sa loi, quelle témérité! quelle folie! Outrager un Dieu dont l'essence est la bonté et la miséricorde, qui nous aime avec plus de tendresse que le meilleur des pères n'aime ses enfants; qui nous fait du bien chaque jour, à chaque instant du jour, hélas! à l'instant même que nous l'offensons, puisqu'il ne cesse de nous conserver la vie et la force dont nous abusons contre lui! quelle ingratitude! Insulter à un Dieu sauveur qui nous a aimés jusqu'à se livrer à la mort pour nous; le crucifier de nouveau par nos crimes, cet aimable Rédempteur, qui ne cesse du haut de sa croix de nous appeler à lui, de nous prévenir de sa grâce, de nous présenter ses plaies et son cœur ouverts pour nous recevoir, et de nous montrer dans les cieux la récompense de notre amour pour lui, quelle cruauté! quelle noirceur!

C'est par toutes ces réflexions que nous tâchons de faire naître dans le cœur des fidèles des sentiments de repentir et de componction; ces vérités touchantes, ces images attendrissantes les émeuvent quelquefois jusqu'aux larmes. N'y aurait-il que les prêtres qui opposeraient à tant de motifs une coupable indifférence? les prêtres, en qui on devrait trouver le modèle et la perfection de toutes les vertus! qui, du moins, s'ils ont eu le malheur de pécher, devraient être inconsolables de leur chute, toujours, hélas! beaucoup plus grande que celle des laïques! Et c'est là une réflexion sur laquelle il convient d'insister.

Oui, mes chers confrères, le péché mortel dans un prêtre est beaucoup plus énorme, et par suite beaucoup plus punissable que dans un simple fidèle. Pourquoi? 1° Parce que nous connaissons mieux la loi de Dieu et l'obligation de l'observer; 2° parce que nous avons tout à la fois plus de motifs et plus de moyens d'y être fidèles; 3° parce que le péché mortel est toujours en nous une espèce de sacrilége qui profane la consécration de notre personne et la sainteté de notre état.

N'est-il pas d'abord évident que la grandeur du péché augmente en proportion de la connaissance qu'on a de sa malice, et que plus on est instruit de ses devoirs, plus on est capable d'y manquer? Pourquoi le péché des anges rebelles irrita-t-il si fort la justice du Très-Haut, et pourquoi fut-il si promptement et si sévèrement puni, sinon parce que ces esprits célestes, placés autour du trône du Dieu éternel, avaient une connaissance plus claire de la grandeur de ses perfections et de la soumission que lui doivent ses créatures? Et nous, vénérables confrères, appelés par l'Esprit-Saint les anges de la terre et la lumière du monde; nous, placés dans le sanctuaire même du Dieu trois fois saint, recevant les premiers rayons de sa grâce et de sa vérité; nous, chargés d'annoncer aux hommes ses divins enseignements; obligés d'étudier, de méditer, d'expliquer sa loi; et délivrés, pour nous consacrer avec plus de soin à ce noble ministère, des sollicitudes et des cu-

barras du siècle; nous qui tenons sans cesse dans nos mains les livres sacrés où sont consignés cette loi et les documents de l'Eglise qui la développent; nous, qui savons, qui prêchons que la seule pensée volontaire du crime est un crime : *Perversæ cogitationes separant a Deo* (*Sap.*, I, 3); nous, qui avons chaque jour l'occasion d'appliquer les principes de la morale évangélique, qui par conséquent ne pouvons ni les ignorer ni en perdre le souvenir; nous enfin, environnés de tant de lumières, si à portée d'éclaircir nos moindres doutes, ayant un accès si facile auprès de l'Esprit de vérité et des pontifes de l'Eglise, qui en sont les interprètes, croirions-nous, vénérables confrères, n'être pas beaucoup plus coupables dans nos infidélités ou nos prévarications que le commun des chrétiens, la plupart sans éducation, sans lettres, souvent sans intelligence, sans moyens d'instruction, attachés par la nécessité à des travaux tumultueux, plongés dans les affaires et les soins de la terre, dont nous sommes dégagés ?

Les laïques sans doute, quoique bien souvent coupables dans leur ignorance, parce qu'ils fuient ou rejettent la lumière, peuvent cependant, dans bien des circonstances, nous répéter avec une sorte de raison ce mot du grand Apôtre : *Ignorans feci* (*I Tim.*, I, 13), je ne savais pas que cette action fût un péché, je ne croyais pas qu'il y eût en cela un si grand mal. Mais nous, Messieurs, nous siérait-il d'apporter cette excuse? serait-elle recevable sortant d'une bouche qui doit être le siége même de la science et de la doctrine? *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus.* (*Malach.*, II, 2.)

Hé quoi! vénérables confrères, nous ne cessons de dire aux fidèles : Craignez Dieu et observez ses commandements, fuyez le péché comme vous fuiriez à l'aspect d'une bête féroce, à l'approche d'une couleuvre, d'une vipère, qui viendrait pendant la nuit partager votre couche, *quasi a facie colubri, fuge peccata* (*Eccli.*, XXI, 2); arrachez l'œil et coupez la main qui vous scandalise; éloignez-vous de l'occasion du péché; abstenez-vous de tout ce qui a l'apparence du mal; plutôt la mort que de transgresser en un seul point la loi sainte de votre Dieu! et après ses touchantes exhortations, nous irions nous-mêmes l'enfreindre, cette loi immortelle que nous aurions si éloquemment prêchée! Quoi, nous aurions représenté Dieu comme seul grand, seul adorable, seul digne des hommages et de l'amour des mortels, et notre cœur ne serait rempli que de l'amour de nous-mêmes et des créatures! notre zèle apparent pour les intérêts de la religion n'aurait d'autre principe que la vaine gloire ou la cupidité! les mêmes vices que nous aurions condamnés dans les fidèles : l'injustice, l'intempérance, la haine, la jalousie, la détraction, se trouveraient aussi en nous-mêmes! nous serions un objet de scandale et de chute pour les faibles! O mon Dieu! ne permettez pas que nous vous forcions de nous dire un jour : *De ore tuo te judico, serve nequam* (*Luc.*, XIX, 22) : ministre infidèle, votre jugement est sorti de votre bouche. Qu'avez-vous enseigné et qu'avez-vous fait? pensiez-vous qu'il y eût un autre Evangile pour les prêtres que pour les laïques? et ignoriez-vous que la connaissance plus distincte de ma loi en rendait la transgression plus criminelle et plus punissable? *Qui cognovit, et non fecit, vapulabit multis.* (*Luc.*, XII, 47.)

Une autre considération bien propre à nous faire sentir que nos péchés sont plus graves que ceux d'un simple fidèle, c'est que nous avons plus de motifs et plus de moyens de nous attacher à Dieu et à sa loi, plus de motifs, n'y en eût-il d'autres que les faveurs sans nombre dont Dieu nous a comblés depuis l'instant heureux où il nous permit de dire : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.* (*Psal.* XV, 5.) Qu'étions-nous avant le sacerdoce? et que serions-nous sans le sacerdoce ? Je ne parle pas de quelques avantages temporels que cet état sublime nous a peut-être procurés, et en plus grande abondance que nous n'eussions pu les trouver dans le siècle : plus de moyens d'éducation, plus de ressources pour la culture de l'esprit et du cœur, plus de considération, plus de réputation, peut-être même, malgré la position actuelle du clergé, plus d'aisance et de fortune. Quelle ne serait pas notre ingratitude si, au lieu de faire servir ces avantages à la gloire de celui qui en est l'auteur, nous en abusions pour satisfaire notre ambition ou notre vanité? combien ne serions-nous pas malheureux, si le Seigneur pouvait nous adresser le même reproche qu'il faisait à son ancien peuple : *Filios enutrivi, et exaltavi; ipsi autem spreverunt me.* (*Psal.* I, 2.)

Mais des avantages bien supérieurs viennent s'offrir ici à notre reconnaissance, et accuser notre ingratitude. Que serions-nous devenus dans le monde, si Dieu, par une grâce privilégiée, n'eût daigné nous retirer de cette région de ténèbres et de mort? comment aurions-nous opéré notre salut, au milieu de ce torrent d'iniquités et de scandales? Hélas! Messieurs, pour faire sentir aux simples fidèles le bienfait inappréciable de leur vocation à la foi, et l'ingratitude dont ils se rendent coupables en abusant de cette grâce privilégiée, nous comparons les lumières, les secours sans nombre que le christianisme fournit à l'homme pour le conduire à un bonheur immortel, avec cette ignorance profonde, cette corruption monstrueuse, cet état d'abrutissement qui règne dans le paganisme. Pour nous, vénérables confrères, si la licence de nos mœurs contrariait la sainteté de notre état, n'aurions-nous pas infiniment plus de motifs de rougir de notre ingratitude, nous, distingués des fidèles par le sacerdoce; élevés, non-seulement à la dignité d'enfants de Dieu, mais à celle de ses ministres; nous que Dieu honore, je ne dis

pas du titre de ses serviteurs, mais de celui de ses amis : *Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos* (*Joan.*, XV, 15); nous, appelés, non-seulement à la table du Seigneur, mais à son autel, à cet autel où coule tous les jours par nos mains le sang de la Victime sans tache, à cet autel d'où sortent par notre ministère toutes les grâces, toutes les lumières, tous les trésors de sainteté et de salut que Dieu répand sur la face du monde?

Hé quoi! mes chers confrères, tous les jours nous tenons dans nos mains le réconciliateur des hommes avec Dieu, et nous serions nous-mêmes ses ennemis! tous les jours nous distribuons aux fidèles le pain de vie, le gage de l'immortalité, et nous serions nous-mêmes dans un état de mort et de damnation! tous les jours nous nous nourrissons de cet aliment céleste dont les anges mêmes se trouveraient indignes, et nous mangerions notre jugement et notre condamnation! Au sortir de cette nouvelle cène, nous irions, nouveaux Judas, livrer à ses ennemis, je veux dire à nos passions, cet Agneau divin qui se serait donné à nous! Tandis que la piété des fidèles retirera de la table sainte un accroissement de ferveur et d'amour pour le Dieu qu'elle a reçu, nous ne trouverons, nous, au saint autel, qu'une nouvelle source de froideur, d'indifférence et de mépris pour ce sang auguste que nous avons profané, et qui, du fond de nos cœurs, va infiniment plus haut que celui d'Abel vers le trône des vengeances divines!

Voilà, Messieurs, ce qui nous rend entièrement inexcusables; c'est qu'avec plus de motifs, nous avons aussi plus de moyens de nous garantir du péché. En effet, tous les trésors de la grâce ne sont-ils pas dans nos mains? ne pouvons-nous pas ouvrir à notre gré tous les canaux de la miséricorde divine? quel moyen, quelle source de salut y a-t-il dans la religion que Dieu ne nous ait confiés? Et au milieu de tant de secours, nous nous perdrions! Quoi, absoudre du péché, et vivre soi-même dans le péché! purifier les consciences, et garder soi-même une conscience souillée! ouvrir aux autres la route du ciel, et marcher soi-même dans celle de l'enfer! comment concevoir une pareille monstruosité?

Lorsque les simples fidèles se plaignent à nos pieds qu'ils manquent de force pour résister aux tentations, nous nous empressons de les exhorter à une vive confiance en Dieu, à une vigilance perpétuelle sur eux-mêmes, à la prière, aux saintes lectures, à la fuite des occasions, et surtout à la confession fréquente. Mais tous ces moyens ne sont-ils pas infiniment plus aisés et plus puissants pour nous que pour eux? n'avons-nous pas mille fois plus de facilités de recourir à Dieu, de méditer sa loi, et de nous rappeler que ses grâces sont toujours proportionnées à nos besoins; qu'il est sans cesse à nos côtés prêt à nous secourir; qu'il ne permet jamais que les tentations soient au-dessus de nos forces; qu'il ne délaisse jamais ceux qui l'invoquent avec confiance? A qui toutes ses vérités sont-elles plus présentes qu'à un prêtre, qui les rencontre sans cesse dans son bréviaire, dans ses études, et dans les instructions qu'il prépare pour les fidèles? Qui peut plus facilement qu'un prêtre s'éloigner des occasions dangereuses, lui à qui son ministère ne permet de paraître dans le monde que par nécessité ou par charité; lui que l'opinion publique contraint de se surveiller, et entoure, pour ainsi dire, d'un rempart de modestie et de circonspection; lui que son habit seul avertit de mener une vie grave et retirée?

Puisque nous connaissons donc, Messieurs, la loi de Dieu mieux que les simples fidèles; puisque nous avons plus de motifs et plus de moyens de l'observer, avouons en gémissant que nos fautes sont toujours beaucoup plus grandes que les leurs, et que, comme l'enseigne le dernier concile, ce qui n'est en eux que péché léger et véniel, est souvent en nous péché grave et mortel; qu'une parole, une raillerie qui ne seraient dans la bouche d'un laïque qu'une simple légèreté, prennent souvent dans la nôtre, dit saint Bernard, le caractère du blasphème; qu'un regard, une attitude, une familiarité indiscrète qu'on remarque à peine dans un homme du monde, sont souvent un scandale dans un homme de Dieu; qu'une irrévérence, une dissipation dans le lieu saint, qu'on pardonne à un simple fidèle, sont souvent en nous une profanation et un sacrilége.

Que dis-je, Messieurs, chacune de nos fautes n'est-elle pas, où qu'elle soit commise, une espèce de sacrilége qui profane la consécration de nos personnes et la sainteté si sublime de notre état? En effet, où que nous soyons, ne portons-nous pas avec nous le caractère et les engagements sacrés qui nous lient à Dieu? Je ne dis pas seulement l'engagement du baptême qui nous est commun avec tous les chrétiens, par lequel nous renonçâmes à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; mais surtout l'engagement particulier qui signala notre entrée dans l'état ecclésiastique, par lequel nous renonçâmes aux espérances du siècle pour n'avoir d'autre héritage que le Seigneur; mais ce vœu solennel de chasteté, qui n'a d'autres bornes que celles de la vie, et qui s'étend même aux désirs et aux pensées; mais cette onction sainte qui consacra nos mains à Jésus-Christ, et en fit des instruments de religion, de charité, de sainteté : en sorte que la personne tout entière d'un prêtre est une victime dévouée, consacrée à Dieu, retirée des travaux, des négoces, des agitations du monde, et destinée uniquement à un ministère de paix et de salut. Après des engagements si sacrés, nous ne craindrions pas de prostituer ces mains sanctifiées par une onction céleste à des trafics ignobles, à des œuvres de ténèbres; ce cœur qui sert tous les jours de trône à Jésus-Christ, à des affections terrestres, à des vues d'ambition et

de vanité ; cette bouche tous les jours teinte du sang de Jésus-Christ, à des railleries indécentes, et à des paroles peut-être trop libres !

Si, selon le langage des Pères, l'énormité du péché est en proportion avec la dignité du coupable, *tanto majus peccatum*, dit saint Isidore, *quanto major qui peccat*, qui pourra mesurer la culpabilité d'un prêtre, aussi élevé au-dessus du reste des hommes, même des princes et des têtes couronnées, par la sublimité de son ministère, que le ciel l'est au-dessus de la terre ; d'un prêtre qui devrait égaler en sainteté les anges mêmes, qu'il surpasse en dignité ? D'un autre côté, si le repentir doit être proportionné à l'énormité de la faute, à quels gémissements, à quelle amertume de douleur et de componction ne doit pas se livrer un prêtre coupable ! et quel ne serait pas son malheur, s'il allait déclarer ses fautes avec la même froideur, la même sécheresse, et peut-être la même dissimulation qui le feraient gémir dans un simple fidèle ! mais cette nécessité d'un repentir profond et amer sera encore mieux sentie par l'exposé des effets terribles que produit le péché mortel dans un prêtre. Sujet du second point.

SECONDE PARTIE.

Si la gloire, l'honneur et la paix sont le partage de quiconque fait le bien, dit le grand Apôtre : *Gloria, et honor, et pax omni operanti bonum ;* l'affliction, l'opprobre et la douleur sont la juste punition de quiconque fait le mal, *tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum ;* et cela regarde le prêtre plus encore que le simple fidèle, *Judæi primum et Græci.* (*Rom.*, II, 9, 10.)

En effet, Messieurs, tandis que le bon prêtre, toujours content au fond de son cœur, parce qu'il fait en vue de Dieu tout ce qu'il peut, jouit de la considération de ses supérieurs et de ses confrères, même des gens du monde, forcés, au milieu de leurs désordres, d'estimer la vertu; tandis que surtout il a la consolation de posséder la confiance et l'amour de ses ouailles, qu'il est sans cesse encouragé dans ses travaux par les fruits de son ministère, qu'il voit s'accroître tous les jours (et c'est là, mes chers confrères, un bonheur qui est dû à vos vertus, et qu'éprouve sans doute plus ou moins chacun de vous), dans quelles angoisses, dans quels troubles et quels remords n'est pas plongé un mauvais prêtre ! dans quelle ignominie et quelle abjection ne traîne-t-il pas une existence pénible, cruelle, parce qu'il sent qu'elle est non-seulement inutile à l'Eglise, mais funeste et scandaleuse !

Nul de vous n'ignore l'oracle de l'Esprit-Saint contre les prêtres infidèles, qui, en méprisant leur ministère, attirent sur eux-mêmes les mépris publics : *Ad vos, o sacerdotes, qui despicitis nomen meum.*(*Malac.*, I, 6.) *Vos recessistis de via, et scandalizatis plurimos in lege.* (*Malac.*, II, 8.) *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* (*Ibid.*, 9.) Oui, vénérables confrères, le trouble, l'amertume, le remords au fond du cœur; le mépris, l'opprobre, l'avilissement au milieu des peuples : voilà le partage d'un mauvais prêtre. Un prêtre prévaricateur ! hélas ! c'est une plaie, un fléau pour l'Eglise, et un sujet de douleur pour tous les gens de bien. Que dis-je ? les méchants eux-mêmes, en l'applaudissant quelquefois par intérêt, le condamnent et le maudissent en secret. Le monde, tout impie qu'il est, disons mieux, précisément parce qu'il est impie, s'acharne à le déchirer, à grossir même ses désordres, et à chercher dans ses égarements une arme de plus contre la religion dont il est l'indigne ministre : partout on le fuit, partout on le rejette; il promène de paroisse en paroisse le scandale de son inconduite et l'indécence de ses mœurs, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués des clameurs et de l'indignation publique, les supérieurs se voient forcés de lui retirer un ministère qu'il profane. Je n'insisterai pas davantage sur ces tristes détails, bien persuadé qu'ils ne trouveraient ici aucune application.

Mais pourrais-je omettre, sans frustrer votre attente et votre piété, ces coups bien plus terribles, ces châtiments bien plus éclatants dont le bras de Dieu a frappé dans tous les siècles les prêtres infidèles? Ouvrons les livres saints, consultons l'histoire de l'Eglise; voyez Nadab et Abiu, pour avoir employé dans le sacrifice un feu étranger, consumés, à l'instant même par une flamme dévorante sortie du sanctuaire ; voyez Dathan et Abiron, pour avoir résisté à l'autorité d'Aaron et de Moïse, engloutis tout vivants dans les entrailles de la terre ; voyez les enfants d'Héli, pour avoir, par leur cupidité, éloigné le peuple des sacrifices, périssant tous les deux le même jour d'une mort sanglante, ainsi qu'Héli lui-même complice, par sa mollesse, de leurs prévarications; voyez l'imprudent Osa...., grand Dieu ! quel châtiment, et pour quelle faute !.... voyez l'imprudent Osa, en punition d'un zèle trop vif et trop indiscret pour l'arche du Seigneur, frappé de mort, et tombant auprès de cette arche redoutable.

Que dirai-je du premier mauvais prêtre qu'ait eu la loi nouvelle, du prêtre choisi et sacré par Jésus-Christ lui-même ; du perfide Judas, déchiré après sa trahison par un repentir aussi amer qu'inutile, se détruisant lui-même dans le désespoir, et se précipitant de ses propres mains dans l'abîme de l'enfer? que dirai-je d'un Arius, d'un Nestorius, et de cette longue suite d'hérésiarques et de prêtres scandaleux, de ces ravageurs de l'Eglise de Jésus-Christ, qui presque tous ont terminé une vie criminelle par une mort violente et ignominieuse? car, mes chers confrères, il est rare que, pour couvrir d'un juste opprobre les désordres d'un mauvais prêtre, et corriger par là le scandale qui en résulte, Dieu ne le frappe,

ne l'humilie d'une manière éclatante, et n'imprime ou sur sa vie ou sur sa mort, quelquefois sur l'une et sur l'autre, le sceau de sa colère et de son indignation.

Le souvenir de ces châtiments extérieurs est-il donc nécessaire pour inspirer aux bons prêtres une vive horreur du péché, et aux coupables une douleur profonde de l'avoir commis? n'est-ce donc pas assez des ravages intérieurs qu'éprouve, à l'insu des hommes, une âme criminelle? Qu'il est affreux, l'état de cette âme que le péché a séparée de Dieu, et privée de la vie de la grâce! quelle est terrible, cette mort spirituelle qui éteint en nous l'esprit de Dieu, qui force cet esprit sanctificateur de s'éloigner de nous, qui nous soumet aux anathèmes de la justice et de la colère d'un Dieu, et fait de notre âme un objet d'horreur mille fois plus hideux aux yeux de la foi que ne l'est un cadavre aux yeux de la nature!

Mais quoi, un prêtre privé de la grâce sanctifiante, dont il est pour les autres le dispensateur! un prêtre ennemi de Dieu, frappé de mort aux sources mêmes de la vie! mais comment se former une idée d'un malheur qui est au-dessus de tout malheur? Quoi, ce prêtre qui, dans les premiers jours de son sacerdoce, en était par sa piété le plus brillant ornement, qui fixait par sa modestie et sa candeur l'admiration des anges et des hommes; ce prêtre, dans le cœur duquel Jésus-Christ venait tous les jours se reposer avec tant de complaisance, est aujourd'hui l'ennemi de Jésus-Christ, tout en accomplissant les fonctions de son ministère! quoi, l'esprit de Jésus-Christ n'habite plus en lui! il n'y a plus d'amitié, plus de confiance, plus d'intimité entre lui et Jésus-Christ! cette âme, jadis si belle, cet or si pur, s'est changé en un vil métal! au lieu de la bonne odeur de Jésus-Christ qu'il répandait jadis par ses vertus, il ne sort aujourd'hui de ce ministre infidèle qu'une odeur de mort, de pourriture et d'infection! quoi, ce n'est plus qu'un cadavre qui, en montant à l'autel, porte l'effroi dans cette multitude d'esprits célestes dont le sanctuaire est environné, et qui s'écrient, mais, hélas! en vain : *Sancta sanctis... Pavete ad sanctuarium meum* (*Levit.*, XXVI, 2)! ce n'est plus qu'un cadavre qui, en s'avançant vers la chaire évangélique, entend la voix formidable dont parle le Prophète : *Peccatori autem dixit Deus: Quare tu enarras justitias meas* (*Psal.* XLIX, 16)? ce n'est plus qu'un cadavre qui, assis dans le tribunal saint, aperçoit la justice éternelle le frapper d'autant d'anathèmes qu'il prononce d'absolutions, et entend sa conscience indignée lui crier avec horreur : *Medice, cura teipsum!* (*Luc.*, IV, 23.)

Cependant il ne sort de la bouche de ce prêtre que des paroles édifiantes; ses conseils sont bons, ses avis sages, sa démarche modeste, son extérieur recueilli, sa vie laborieuse, son zèle actif, tendre et compatissant; toutes ses œuvres portent l'empreinte de la charité : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* (*Apoc.*, III, 1.) Les hommes ne voient que les apparences : *Dominus autem intuetur cor* (I *Reg.*, XVI, 7); et c'est dans ce cœur hypocrite que le péché a enfanté la mort : *Peccatum generat mortem.* (*Jac.*, I, 15.)

Oui, dit Tertullien, tout pécheur est un homicide : vous demandez qui a été tué : ah! ce n'est pas un étranger, ce n'est pas même un ami; c'est sur lui-même qu'il a porté une main meurtrière; et avec quelles armes? en transgressant la loi du Seigneur. *Homicida est qui admisit peccatum : quæris quem occiderit : non extraneum, non inimicum, sed seipsum; quo telo? offensa Dei.* Quoi, Messieurs, un prêtre homicide! et ce malheur, qui devrait le rendre inconsolable, a été peut-être pour lui un jeu, un amusement, un triomphe dont il s'applaudit!

O mon cher confrère! la mort d'un parent, d'un ami, vous arrache des pleurs, remarque saint Augustin, et la mort de votre âme est pour vous un sujet de joie! Les anges pleurent, l'Esprit-Saint est dans la tristesse à l'aspect de cette âme toute couverte de plaies, et ces plaies sont votre ouvrage! Oui, ajoute saint Ambroise, c'est vous qui l'avez livrée à la mort, cette âme infortunée, en la livrant au péché : *Animam tuam, miser, perdidisti;* c'est vous qui l'avez percée d'autant de traits mortels que vous avez commis de crimes; et dans un prêtre prévaricateur, qui pourrait dire le nombre de ces crimes, hélas! ne fût-ce que les sacriléges qu'il accumule tous les jours et à chaque fonction de son ministère! Vous la portez au dedans de vous, cette âme criminelle, comme un cadavre hideux que le tombeau de l'enfer est près d'engloutir : *Ipse ambulans funus tuum portare cœpisti,* et vous ne poussez pas des cris de douleur, l'on n'entend pas retentir sans cesse vos gémissements et vos sanglots! *non acriter plangis, non jugiter ingemiscis!*

Mais comment gémirait-il sur le triste état de son âme? il ne le connaît même pas. Et voilà, Messieurs, le malheur le plus déplorable d'un prêtre prévaricateur : cet aveuglement profond qui lui cache, peut-être depuis longues années, les plaies saignantes de sa conscience et l'urgente nécessité d'y porter remède, aveuglement qui a lieu sans doute, plus ou moins, dans toute espèce de coupables; mais qui, dans un mauvais prêtre, est presque toujours extrême, et souvent sans retour; aveuglement qui résiste quelquefois même à l'impression extraordinaire d'une retraite à laquelle le coupable n'assiste que par forme et par respect humain; aveuglement qui lui fait chercher dans les principes les plus clairs des exceptions favorables, qui l'entretient, au milieu des plus grands désordres, dans une épouvantable sécurité, et le fait monter tous les jours tranquillement à l'autel, tandis qu'il devrait se tenir au fond du temple dans l'humiliation et la douleur, et s'écrier avec le publicain : *Deus, propi-*

*tius esto mihi peccatori* (*Luc.*, XVIII, 13); aveuglement qui lui ferme les yeux, même sur des désordres qui frappent les regards publics! Hélas! combien de fois n'a-t-on pas vu des paroisses entières gémir tout bas de certains dérèglements dans leur pasteur, que lui seul ne voulait point voir! C'est, dit saint Augustin, pour punir ces passions abominables que Dieu répand sur l'esprit les plus épaisses ténèbres, *spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates.*

Mais ce n'est pas tout. De l'aveuglement à l'endurcissement il n'y a qu'un pas; et ce pas terrible n'a-t-il pas été franchi par ce prêtre insensible que rien ne touche, que rien n'émeut, ni les remords de la conscience, qu'il est venu à bout d'étouffer, ou qui ne lui paraissent que de vains scrupules; ni les avis d'un ami généreux, d'un confrère zélé, qu'il taxe de prévention ou de jalousie; ni le tribunal de la pénitence, qu'il ne connaît que pour les autres, dont il s'éloigne pour lui-même des années entières, ou auquel il n'apporte que déguisement et indocilité; ni les vérités les plus terribles, qu'il prêche sans doute aux fidèles, mais qui n'ont pour lui rien de frappant, parce qu'elles n'ont rien de nouveau; ni le spectacle de la mort, avec lequel il s'est familiarisé, et dont il ne médite jamais les suites formidables; ni, le dirai-je? les abîmes de l'enfer eux-mêmes, dont il écarte l'importun souvenir, ou dont peut-être, hélas! il a perdu la foi! Un prêtre qui à force de crimes s'est endurci méprise tout, dit l'Esprit-Saint: *Cum in profundum peccatorum venerit, contemnit.* (*Prov.*, XVIII, 3.) Il ne craint ni Dieu ni les hommes, ajoute saint Bernard: *Nec Deum timet, nec homines veretur.*

Où aboutira-t-il donc, ce prêtre infortuné? s'accomplira-t-elle en lui, cette menace affreuse qu'il a si souvent annoncée aux coupables qui lui ressemblent: *Mors peccatorum pessima!* (*Psal.* XXXIII, 22.) Ah! Messieurs, si l'abus des grâces conduit ordinairement la plupart des pécheurs à cette fin lamentable, que n'a pas à craindre un prêtre qui a résisté, qui résiste sans cesse à tous les moyens de salut! Mais la crainte est loin de lui; il est plongé dans cette fausse paix dont parle l'Esprit-Saint, mille fois plus terrible que la guerre; et c'est, Messieurs, cette affreuse sécurité, cette épouvantable insensibilité qui réalise tous les jours le mot de l'Ecriture: *Cor durum habebit male in novissimo.* (*Eccli.*, III, 27.) Oui, un prêtre endurci meurt ordinairement comme Judas, dans le désespoir: très-souvent c'est une mort subite qui l'emporte, au milieu de ses sacriléges et de ses désordres; et s'il a le temps de rentrer en lui-même, il n'en a pas le courage; il n'ose espérer en un Dieu qu'il a toujours outragé: le souvenir de ses crimes le confond, le trouble, le consterne, mais ne le change pas; en vain la voix charitable d'un confrère vient l'exhorter à la confiance; le sang de Jésus-Christ, qu'il a profané pendant tant d'années, cette multitude de sacremens et de fonctions saintes qu'il a convertis en sacriléges, ont formé à ses yeux comme un torrent de vengeance et de fureur qui l'entraîne. La vue du tribunal éternel où il va comparaître, la présence des démons qui l'entourent, tout prêts à saisir son âme au sortir du corps, et cette place affreuse qu'il aperçoit malgré lui au fond des enfers, tous ces objets d'horreur l'épouvantent, le désespèrent, lui ôtent tout usage de sa raison et de sa foi; il meurt comme il a vécu.

Vénérables confrères, craignons cette mort effroyable, moins rare peut être que nous ne pensons, et hâtons-nous de la prévenir en retranchant les causes qui pourraient l'amener. Descendons avec courage au fond de cette conscience aveuglée, qui peut-être nous a été toujours inconnue; sondons-en la profondeur, interrogeons-la avec sévérité, et disons-nous chacun à nous-mêmes, dans un sens bien différent de celui des juifs au Précurseur: *Tu quis es?* (*Joan.* I, 22), qui es-tu? Es-tu un homme dominé par l'orgueil et la vanité? Satan est dans l'enfer en punition de ce vice. Aurais-tu le malheur de vivre dans cette attache criminelle qui perdit Judas, l'amour de l'argent? serais-tu l'esclave de cette passion d'ignominie qu'on ne peut nommer sans frissonner d'horreur: *Nec nominetur?* (*Ephes.*, V, 3.) Parcourons ainsi la série des passions; et lorsque nous aurons rencontré celle qui nous domine, livrons-lui un combat à mort, et ne cessons de combattre que nous ne l'ayons exterminée, comme on poursuit sans relâche un loup furieux jusqu'à ce qu'on ait délivré la contrée qu'il ravage. Malheur à nous, Messieurs, si dans ce grand combat nous nous laissions vaincre par le découragement! Hélas! c'est ordinairement faute de confiance que les conversions, surtout dans les prêtres, sont si rares: on craint trop, et on espère trop peu.

Cependant, Messieurs, ignorons-nous l'immensité des miséricordes divines? est-il un coupable, quelque affreuse qu'ait été sa vie, qui ne puisse, je ne dis pas se convertir, mais devenir un grand saint; témoin un saint Paul, un saint Augustin; et ces miracles se font quelquefois en un instant. On a vu, vous le savez, des libertins, des impies se convertir tout à coup, comme saint Boniface, en contemplant ou en méditant le courage des martyrs, devenir, par un élan sublime, martyrs eux-mêmes, et passer dans un instant des horreurs du crime au séjour des élus.

Mon Dieu! votre bras n'est pas raccourci; opérez encore, si vous le croyez nécessaire, de semblables prodiges, et renouvelez la face de la terre, en renouvelant celle du clergé.

## INSTRUCTION IV.

### LE PÉCHÉ VÉNIEL.

Ab omni specie mala abstinete vos. (I *Thess.*, V, 21.)

Messieurs,

Ce n'était pas assez pour le grand Apôtre

d'avoir arraché les peuples aux superstitions de l'idolâtrie et à tous les désordres qui en étaient les funestes suites; ce n'était pas assez pour lui de leur avoir appris à fuir les crimes, les abominations, les grandes iniquités dont ils avaient été jusqu'alors les tristes esclaves : il devait perfectionner son ouvrage et les exhorter à s'abstenir même des fautes légères, pour accomplir dans toute son étendue l'Evangile qu'il leur annonçait, et qui devait être désormais la règle de leurs mœurs. Aussi leur disait-il : *Abstenez-vous de l'apparence même du mal : « Ab omni specie mala abstinete vos.* Maxime salutaire, et sur laquelle repose toute la perfection, je ne dis pas seulement du christianisme, mais encore plus du sacerdoce : car si le simple fidèle est obligé pour être vraiment chrétien de fuir les fautes les plus légères, le prêtre, dont l'état est si vénérable et si saint, que ne doit-il pas faire pour les éviter? maxime cependant trop malheureusement oubliée par des hommes qui paraissent redouter à peine les péchés dignes de la colère du ciel, et qui ne craignent pas de tomber tous les jours dans une multitude de fautes légères, sous le frivole prétexte qu'elles ne donnent point la mort à l'âme, et ne ravissent pas l'amitié de Dieu. C'est là, Messieurs, une des illusions les plus dangereuses où puisse nous jeter l'ennemi de notre salut; car l'oracle de l'Esprit-Saint s'accomplit tous les jours à nos yeux : *Celui qui méprise les petites choses tombera insensiblement dans l'abîme : « Qui spernit modica paulatim decidet. »* (*Eccli.*, XIX, 1.) Une étincelle mal éteinte cause souvent un vaste incendie; la plus petite ouverture suffit pour remplir d'eau un navire et le submerger au milieu des flots. O Dieu, ne cesserons-nous jamais de traiter de léger le péché véniel et d'en mépriser les suites funestes!

De toutes les vérités qu'on peut offrir à la méditation d'une assemblée vertueuse, je n'en connais pas de plus utile que celle-ci : il faut nous pénétrer d'une sainte horreur pour ces fautes légères. Le péché mortel effraie par lui-même toute âme qui a la foi; l'ennemi de notre salut ne le sait que trop, aussi ne commence-t-il jamais à tenter cette âme par de grandes fautes; il sait l'amener insensiblement dans ses pièges, en lui faisant commettre des péchés légers qui ne lui laissent aucun remords, qu'elle accuse sans repentir, avec lesquels elle se familiarise, et qui, en l'éloignant de Dieu, lui enlèvent enfin ce précieux trésor de la grâce sanctifiante, qui était son plus bel ornement; malheur digne de nos larmes et de nos regrets, et qu'il faut éviter pour ainsi dire avec autant de soin que la perte même de la grâce. C'est dans ce dessein, Messieurs, que je viens aujourd'hui vous parler du péché véniel. Deux réflexions feront le partage de cet entretien : 1° nous devons éviter avec soin le péché véniel; 2° nous devons en craindre l'habitude.

### PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque je viens vous entretenir, Messieurs, du péché véniel, je n'entends pas parler ici de ces fautes de fragilité, d'inadvertance et de surprise, qui échappent à la faiblesse humaine, même à l'âme la plus fervente, et qu'elle désavoue aussitôt qu'elle vient de les commettre : ces sortes de fautes irréfléchies et involontaires ne sont que trop le triste partage des hommes sur la terre; les plus parfaits, les plus grands saints eux-mêmes, n'en étaient pas entièrement exempts; et c'était là le sujet perpétuel de leur crainte et de leur douleur, comme souvent le moyen dont Dieu se servait pour les humilier, les éprouver, réveiller et soutenir leur vigilance. Je ne parle ici que des péchés véniels commis avec intention, de propos délibéré, avec maturité et réflexion, contre les lumières de l'esprit et le cri de la conscience. Or, Messieurs, les différents motifs qui doivent nous porter à éviter avec soin ces péchés, sont très-propres à faire une impression profonde sur notre esprit, à éclairer notre jugement et à nous conduire dans la voie de la perfection ecclésiastique. En effet, nous devons fuir le péché véniel, 1° parce que ce péché est un très-grand mal, beaucoup plus grand qu'on ne le pense d'ordinaire; 2° parce que Dieu le punit avec beaucoup de sévérité; 3° parce qu'il est souvent douteux si le péché qu'on regarde comme véniel n'est pas mortel.

Oui, Messieurs, le péché véniel est un mal très-grand; plus grand, disent les docteurs, que tous les maux sensibles de cette vie; plus grand que la destruction d'une ville, d'une province, d'un empire, de tout l'univers; plus grand que la mort de tous les hommes et l'anéantissement de tous les êtres créés; en sorte que s'ils ne pouvaient être conservés que par un péché véniel, il vaudrait mieux qu'ils périssent plutôt que ce péché ne fût commis : aussi a-t-on vu, même de nos jours, de saints prêtres, de pieux fidèles, préférer le sacrifice de leur vie à un léger mensonge : et en effet, que sont tous les maux des créatures auprès de l'offense du Créateur? Tout péché, quelque léger qu'il paraisse, est une violation de la loi de Dieu, une désobéissance à l'autorité de Dieu, un manque de respect pour la majesté de Dieu, un défaut de soumission à la providence de Dieu, une ingratitude envers l'infinie bonté de Dieu, une insulte à la vérité, à la pureté, à la sainteté de Dieu, une indifférence pour les intérêts de la gloire de Dieu et de la religion, et, pour tout dire en un mot, une préférence du néant de la créature à la souveraineté du Créateur. Oui, quiconque pèche, même en matière légère, préfère le coupable plaisir, le frivole avantage qui lui revient de cette faute, à l'autorité et à la grandeur de celui qui la défend; il aime mieux déplaire au Seigneur que de se priver d'une misérable satisfaction.

Qu'on dise ensuite : Ce n'est là qu'un pé-

ché véniel! Oui, mais c'est cependant en un sens un mal infini, puisqu'il blesse une majesté infinie. Sans doute Dieu le pardonne plus facilement que les grands crimes, et voilà pourquoi on l'appelle véniel; mais ce pardon n'est jamais accordé sans repentir; et ce repentir serait impossible à l'homme sans les mérites du Rédempteur. Quoi, se faire un jeu d'une faute qui ne peut être effacée que par le sang de Jésus-Christ! Elle est légère! elle coûte donc peu à éviter; est-on excusable de se la permettre? Dieu a droit d'exiger de nous les sacrifices les plus pénibles, pourquoi lui refuser ceux qui sont faciles? Elle est légère! elle ne sera cependant pas oubliée au tribunal du souverain Juge : ne fût-ce qu'une parole oiseuse, qu'une pensée inutile, on en rendra compte, *reddent rationem.* (*Matth.*, XII, 36.) Elle est légère! elle est cependant un obstacle à la possession du royaume de Dieu, où rien d'impur n'entre jamais. Tant que cette faute subsistera, le ciel restera fermé au coupable. Comment peut-on mépriser ce qui éloigne du souverain bonheur, ce qui exclut, du moins pour un temps, de la présence du Roi de gloire?

*Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et ex tota virtute tua* (*Matth.*, XXII, 37) : voilà la première, la plus grande des vérités; voilà le fondement de toute la religion. Or, Messieurs, qu'on cite un seul péché véniel qui ne soit en opposition avec ce commandement, avec cet amour souverain, cet amour sans bornes qui est dû à Dieu à tant de titres, et qu'il réclame d'une manière si expresse et si solennelle. De bonne foi, Messieurs, avons-nous jamais bien compris, quoique nous ne cessions de le prêcher, toute l'étendue, toute la force de ce grand précepte? et si nous en avons une juste idée, d'où vient que le péché, même le plus léger, ne nous contriste pas jusqu'au fond du cœur? S'il nous échappe une parole inconsidérée à l'égard d'une personne que nous aimons ou que nous respectons, nous nous hâtons de lui en témoigner nos regrets; une inadvertance, un oubli, un manque d'égards dans la société, nous rendent confus, et quelquefois inconsolables; d'où vient que nous n'éprouvons rien de semblable dans certains manquements à l'égard de Dieu? d'où vient que nous ne surveillons pas sans cesse les mouvements de notre cœur, nos pensées, nos souvenirs, les images qui se présentent à notre esprit, nos jugements, nos soupçons, nos paroles, nos regards et nos moindres actions, afin que jamais notre volonté n'admette rien qui puisse déplaire à Dieu et contrister l'Esprit-Saint? regarderions-nous comme un bon fils celui qui se bornerait à ne pas contrarier la volonté de son père en choses graves, qui ne craindrait pas de le choquer sans cesse en des choses légères, et qui n'aurait pour lui aucune attention, aucune prévenance, aucun empressement à seconder ses désirs? Passe-t-il pour un bon ami, celui qui ne manque pas, il est vrai, à son ami dans les grandes circonstances, dans les services importants; mais qui dans tout le reste se montre froid, oublieux, inattentif, indifférent?

Nous ne servirions Dieu que lorsqu'il s'agit d'éviter l'enfer! nous sommes donc des mercenaires et des esclaves, et le beau titre d'enfants de Dieu ne nous appartient pas. Nous contestons avec lui, nous lui refusons tout ce qu'il n'exige pas sous peine de mort; et nous osons lui dire que nous l'aimons de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces! Nous savons que le péché mortel crucifie de nouveau le Fils de Dieu, et nous ne voulons pas grossir le nombre de ses persécuteurs; mais nous ne craignons pas de lui faire de légères insultes, ou d'être indifférents aux opprobres qu'il reçoit; et nous osons nous compter parmi ses disciples et ses amis! Nous ne perçons pas, il est vrai, ses pieds et ses mains; nous n'enfonçons pas la lance dans son cœur; mais nous ne sommes pas à ses côtés, comme Marie, pour compatir à ses douleurs; mais nous ne le suivons, comme Pierre, que de loin; mais nous craignons de nous compromettre en nous déclarant hautement pour lui. Est-ce là cet amour généreux, intrépide, aussi fort que la mort? est-ce là cette charité brûlante qui faisait dire à saint Paul : *Quis nos separabit a charitate Christi?* (*Rom.*, VIII, 35.) Et lorsque nous répétons en chaire les mêmes paroles, n'est-ce pas une espèce de mensonge public que nous proférons? O mon Sauveur! par qui donc sera accompli dans toute sa plénitude le grand précepte de votre amour, s'il ne l'est par vos prêtres? qui vous aimera donc parfaitement, si ce n'est vos ministres? eux que vous nourrissez tous les jours de votre chair et de votre sang; eux qui doivent, non-seulement vous être unis, mais ne faire qu'un avec vous, et n'avoir d'autre vie que la vôtre : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus.* (*Galat.*, II, 20.)

Quand nous n'envisagerions la malice du peché véniel que du côté de nous-mêmes, pouvons-nous dire que c'est un mal léger? Sans doute qu'il ne donne pas la mort à notre âme; mais que de blessures ne lui fait-il pas! de combien de plaies dangereuses ne la couvre-t-il pas! quelle horrible difformité n'imprime-t-il pas sur cette âme jadis si belle et si brillante dans le temps de sa ferveur! Saint Augustin compare les péchés véniels à des ulcères, à une lèpre hideuse, qui ternissent la beauté de cette âme et la rendent indigne des chastes embrassements du céleste époux; je veux dire de ces faveurs privilégiées, de ces grâces de prédilection que Dieu n'accorde qu'aux ardeurs de la piété.

Mais la diminution des grâces n'est pas la seule punition du péché véniel. Ouvrons les Livres saints, et nous verrons les châtiments les plus terribles infligés pour les fautes en apparence les plus légères. Pourquoi la femme de Lot éprouva-t-elle tout à coup

un si étrange changement? pour une simple curiosité. Pourquoi Moïse et Aaron sont-ils exclus de la terre promise? pour une légère défiance. Pourquoi David voit-il la peste ravager ses Etats? pour un motif de vanité. Pourquoi Ananie et Saphire tombent-ils morts aux pieds de saint Pierre? pour un simple mensonge.

Que sont tous les maux de cette vie auprès des châtiments du siècle futur, auprès de ce purgatoire dont nous rappelons sans cesse la pensée aux peuples, sans jamais en craindre pour nous-mêmes les rigueurs? Oui, nous prêchons que ces cachots ténébreux, ces flammes dévorantes, cette privation si terrible, quoique temporaire, de la gloire céleste, seront après la mort le châtiment des fautes légères qui n'auront pas été expiées dans cette vie; et cependant la multitude de ces fautes ne nous effraie jamais! que dis-je? nous nous complaisons dans ces retours d'amour-propre, dans cette frivolité de désirs, dans ces jalousies, ces aversions passagères, dans cette légèreté de regards, dans cette indiscrétion de paroles, dont l'expiation nous coûtera peut-être des années, peut-être des siècles de tourments! Où est notre foi, vénérables confrères? Quoi! si nous étions certains que telle visite inutile, telle heure de temps perdue, telle impatience, telle saillie d'humeur, telle dissipation dans le lieu saint, telle raillerie déplacée, telle sensualité, telle intempérance, seront punies promptement par la privation de notre liberté, de notre santé et de nos biens, oserions-nous nous les permettre? et nous ne craignons pas les ardeurs du purgatoire?

Je parle ici à des prêtres dont quelques-uns pour n'être pas assez vigilans sur eux-mêmes, d'autres pour être coupables peut-être, n'en sont cependant pas moins animés d'une foi vive: je me contenterai de leur rappeler ce que les saints Pères, saint Augustin en particulier, et la constante tradition de l'Eglise, nous apprennent sur ces prisons souterraines où la main de Dieu châtie les âmes encore redevables à sa souveraine justice: le plus terrible châtiment qu'elles y éprouvent, c'est la privation de la présence de Dieu. Ce langage sera d'autant mieux compris ici, qu'il s'adresse à des prêtres, plus capables que les fidèles d'apprécier tout ce que cette privation a de douloureux pour une âme qui conserve l'amour de son Dieu. Que ces pieux lévites, que ces âmes ferventes et privilégiées viennent nous raconter tout ce qu'ils éprouvent de satisfaction et de bonheur lorsqu'ils se sentent animés, soutenus et consolés par la présence de Jésus-Christ. Que ces bons prêtres dont les hautes vertus et la tendre ferveur reçoivent tous les jours de si puissants encouragements, de si nobles et si pures récompenses dans les ineffables délices qui accompagnent la réception du plus auguste de nos sacrements, et dont la vie tout angélique les rend dignes de participer aux célestes extases du grand Apôtre; qu'ils viennent, dis-je, nous raconter, s'ils le peuvent, les admirables ravissements d'une âme comblée de délices par Jésus-Christ, et enrichie des trésors de sa grâce! Or, après notre mort, vous le savez, notre âme, délivrée de la servitude du corps, se rapprochera beaucoup plus de sa céleste origine, comprendra clairement la fin où elle tend, qui est Dieu; et en se manifestant à cette âme dégagée de tout ce qu'elle avait de mortel, Dieu lui-même lui rend bien plus douloureux le premier supplice du purgatoire, qui est la privation de sa divine présence. Je n'insiste pas, vénérables confrères, sur ce feu dévorant, qui ne diffère de celui de l'enfer que parce qu'il aura un terme, allumé par Dieu lui-même, qui fera éprouver à l'âme fidèle des tourments auprès desquels tous les maux de la terre, tous les supplices inventés par la malice des hommes, ne sont rien. S'il y a beaucoup de prêtres en enfer, combien doit-il y en avoir dans le purgatoire! Ah! s'il leur était donné de pouvoir nous raconter ce qu'ils souffrent pour l'expiation d'un péché véniel, avec quel soin extrême, vénérables confrères, ne vous attacheriez-vous pas à le fuir désormais! C'est au nom de la bonté divine, au nom de ces pasteurs que vous avez connus, qui vous ont édifiés, mais qui expient encore dans les flammes du purgatoire leurs fautes légères, que je viens vous indiquer les moyens de les éviter, en fuyant jusqu'à l'ombre du péché: *Ab omni specie mala abstinete vos.*

Ce qui rend ici notre aveuglement encore plus déplorable, c'est qu'il y a une foule de circonstances où il est très-douteux si ce qui ne nous semble que véniel n'est pas mortel; il n'y a là-dessus aucune règle bien claire, et aussi les docteurs les plus habiles sont très-souvent embarrassés. Nous savons sans doute, en général, que ce qui tient le péché dans les limites du véniel, c'est ou la légèreté de la matière ou le défaut d'advertance et de consentement; mais ces deux points sont-ils toujours bien faciles à décider? Sans doute il y a une ligne de démarcation où finit le péché véniel et où commence le péché mortel; mais cette ligne est-elle toujours bien sensible? Qui pourra nous assurer que dans cette multitude de fautes que nous aimons à croire toutes légères, quoiqu'elles présentent des nuances si différentes, il n'y en a eu aucune où l'objet de l'infraction ait été grave et la volonté consommée? Qui nous assurera que tel égarement d'esprit pendant le saint sacrifice, que tel défaut de zèle à l'égard d'un malade mort sans sacrements, d'un enfant mort sans baptême, n'ont été que légers? Qui nous assurera que tel ressentiment, telle parole injurieuse, telle médisance, n'ont pas éteint en nous la charité fraternelle? Qui nous assurera que cette misérable vanité, ce désir de la gloire humaine qui agit sans cesse en nous, ne nous a pas séparés entièrement du cœur de Dieu, comme les Pharisiens, et que dans les con-

seils de sa justice ce suprême scrutateur n'a pas déjà dit de nous, comme d'eux : *Receperunt mercedem?* (*Matth.*, VI, 5.) Qui nous assurera que cette liaison si sensible, ces entrevues secrètes et prolongées, ces familiarités peu réservées, n'ont pas été jusqu'à l'iniquité?

Toutes les fois que l'amour des créatures l'emporte sur l'amour divin et forme la disposition dominante du cœur, le péché est mortel. Ce principe est sans doute très-clair; mais l'application en est-elle toujours bien facile? Hé qui peut sonder l'abîme impénétrable du cœur humain? Qui peut en connaître tous les ressorts, en mesurer tous les mouvements, en démêler toutes les affections; qui peut suivre ces innombrables sinuosités où se cachent souvent à notre insu l'amour-propre et la cupidité? Qui le peut, sinon celui qui l'a formé, ce cœur si variable, si caché, qui ne le perd pas un seul instant de vue, et qui en connaît à fond la corruption, l'orgueil, la sensualité, le degré de résistance qu'il oppose à la grâce, et la violence du penchant qui l'entraîne vers les créatures? La grièveté d'une faute dépend de tant de choses : de l'objet de l'action, des circonstances qui l'accompagnent, du lieu, du temps, des personnes, du scandale et surtout de l'intention et des motifs. Comment être sûr que dans tout cela il n'y a rien eu que de léger, surtout de la part d'un prêtre, tenu par son état à une sainteté éminente, obligé de donner en tout l'exemple de la perfection? De la part d'un prêtre qui prêche avec saint François de Sales aux simples fidèles, que pour être digne de communier tous les huit jours, il faut avoir détruit toute espèce d'affection au péché véniel, et qui ne craint pas de monter lui-même tous les jours à l'autel avec une mulitude d'affections déréglées? De la part d'un prêtre sans cesse observé par la malignité, dont les moindres fautes peuvent causer souvent un grand scandale, et à qui Dieu impute souvent comme crime, dit le concile de Trente, ce qui ne serait dans un laïque que faute légère : *Levia etiam delicta quæ in ipsis maxima forent, effugient.*

Quelqu'un dira peut-être que toutes ces réflexions ne sont bonnes qu'à faire naître des scrupules. Non, vénérables confrères, l'effet naturel de ces réflexions, et le but de celui qui les propose, c'est d'entretenir ou de former une conscience exacte et timorée; et malheur à un prêtre qui ne l'aurait pas telle! S'il était si facile de distinguer le péché mortel du péché véniel, pourquoi donc le grand Apôtre craignait-il si fort d'avoir perdu l'état de justice : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum?* (I *Cor.*, IV, 4.) Pourquoi le prophète sollicitait-il avec tant d'instances le pardon de ses fautes cachées : *Ab occultis meis munda me?* (*Psal.* XVIII, 13.) Pourquoi comptait-il ses ignorances au nombre de ses péchés les plus dangereux : *Ignorantias meas ne memineris?* (*Psal.* XXIV, 7.)

Donc, mes chers confrères, craignons plus que la mort, et effaçons par nos larmes les fautes, même les plus légères. Elles déplaisent à Dieu, n'est-ce pas assez pour déplaire à une âme chrétienne, et surtout à une âme sacerdotale? Elles seront sévèrement punies par la justice de Dieu, si elles ne le sont par notre pénitence : ne serait-ce pas être ennemis de nous-mêmes que de nous les permettre ou de ne pas les expier? Il est souvent douteux si elles ne vont pas jusqu'au péché mortel : voudrions-nous compromettre notre salut en les méprisant? Nous devons donc éviter avec le plus grand soin de commettre délibérément un seul péché véniel : que ce soit là, pour le reste de nos jours, une maxime fondamentale qui demeure toujours écrite dans nos esprits; mais surtout nous devons craindre d'en contracter l'habitude : seconde maxime que je vais développer.

SECONDE PARTIE.

Qu'est-ce que l'habitude du péché véniel? C'est cette malheureuse facilité de tomber dans des fautes légères qu'on commet ordinairement sans remords et qu'on accuse presque toujours sans repentir. Or, Messieurs, pour éloigner à jamais, ou pour détruire, si par malheur elle existait, cette funeste habitude, il m'a paru important de considérer avec vous : 1° l'extrême facilité avec laquelle on la contracte; 2° le danger terrible auquel elle expose; 3° les remèdes d'un mal si dangereux.

Et d'abord l'habitude du péché veniel est d'autant plus redoutable qu'elle se forme avec une extrême facilité. Ici, mes chers confrères, nous n'avons besoin d'autres preuves que de notre propre expérience. Hélas! nous sommes si ennemis de la gêne et de la contrainte, si portés à rechercher ou du moins à accueillir ce qui flatte nos penchants, que pour peu qu'on néglige les précautions de la vigilance, on manque bientôt à la loi de Dieu en quelque point. Le plaisir qu'on a trouvé dans cette faute nous invite à une seconde, et celle-ci à une troisième, qu'on se reproche encore moins que la première, parce que ce qui nous flatte nous semble toujours excusable sous quelque rapport : voilà le commencement de l'habitude. Oh! malheur à celui qui ne se hâtera pas d'écraser ce serpent naissant! *Principiis obsta.* Il est facile, sans doute, à l'aide de la prière et de la réflexion, de couper dans sa racine cette habitude d'autant plus dangereuse qu'elle est plus effrayante; mais si l'on se livre au dégoût alors si naturel de la prière, mais si l'on néglige la méditation, les saintes lectures, la pensée de Dieu et de ses jugements, oh! quels progrès et quels ravages ne fera pas en peu de temps cette funeste habitude! Rendons ceci sensible par quelques suppositions qui ne se sont, hélas! que trop souvent réalisées. Veuillez excuser, Messieurs, la familiarité de ces exemples, malheureusement justifiés par l'expérience de tous les jours.

Pénétré de ces grandes maximes : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (*Levit.*, X, 44) ; *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (*Matth.*, V, 48), un prêtre s'était fait une loi de ne paraître dans le monde que par nécessité ou par charité, et surtout de s'interdire ces vains amusements qu'on regarde seulement comme propres à distraire, mais qui souvent compromettent l'innocence. Engagé un jour à se prêter à une partie de jeu, il s'en défend avec honnêteté ; on insiste, il s'excuse encore, mais avec un peu de faiblesse ; on le presse, et il se rend, avec regret sans doute, mais il se rend. La partie s'engage, on le trouve aimable, on vante la douceur de son caractère et les charmes de sa piété : c'est ainsi, lui dit-on, qu'il faut s'y prendre pour convertir les gens du monde ; on ne gagne rien avec eux que par l'aménité. La partie finie, on l'invite à revenir un autre jour ; il y revient, on le trouve encore plus aimable. Dans peu de temps, il aura contracté l'habitude du jeu, et peut-être l'esprit du monde.

Mais ce n'est pas tout. Rentré chez lui deux ou trois heures plus tard que de coutume, le plan de ses occupations se trouve dérangé : sa lecture spirituelle n'est pas faite, son office n'est pas dit ; tout cela se fait précipitamment. Ce n'est pas tout encore. Il s'est couché plus tard, il se lève plus tard ; sa méditation est à peine commencée qu'on vient l'avertir qu'il est attendu au confessional ou à l'autel. Tout se précipite, tout s'embarrasse : point de calme dans l'esprit, point de liberté dans le cœur et peut-être point de modestie dans les mouvements du corps. Le lendemain, c'est le même désordre ; un jour apprend sa malice à un autre jour. Bientôt toute sa conduite présente un dérangement universel. Ce n'est plus le même homme, on s'en étonne, on en cherche la cause. La cause ? c'est une complaisance déplacée.

Encore une autre supposition : Un prêtre a réussi dans quelque fonction de son ministère, et on lui en fait compliment. De tous côtés ce ne sont que félicitations, qu'applaudissements. Il n'y est pas insensible ; la vanité s'insinue dans son cœur : que de ravages elle va y causer ! Il rappelle avec complaisance tout ce qu'on lui a dit de flatteur, et il se croit des talents et une adresse que jusqu'ici il n'avait pas même soupçonnés ; tel de ses confrères n'est pas si heureux ; il l'en plaint, et il se met dans son cœur au-dessus de lui. Bientôt il le méprise, bientôt il se regarde comme un être privilégié ; et la vanité empoisonnera toutes ses œuvres et tarira la source de ses mérites ; et la témérité présidera à ses démarches, et le jettera dans mille écueils ; et la présomption et la fierté lui ôteront la confiance et lui raviront des cœurs que l'humilité et la modestie lui avaient gagnés. Et quelle aura été la cause de tant de maux ? un mouvement d'orgueil qu'il n'aura pas réprimé.

Je voulais exposer seulement avec quelle facilité on contracte l'habitude des fautes légères ; et voilà que déjà j'en ai montré le danger. Ce danger, dignes confrères, est d'autant plus grand, qu'il est d'abord moins aperçu. Souffrez que je vous le demande : parmi les prêtres lâches et tièdes (et la tiédeur n'est autre chose que l'habitude du péché véniel), parmi eux, dis-je, en est-il aucun qui soit fortement convaincu de ce grand principe, de cette espèce d'axiome enseigné par l'esprit de vérité : *Qui spernit modica, paulatim decidet ?* On le lit, on le prêche, on le voit se réaliser dans les autres, et jamais on n'en craint l'effet pour soi-même. Voilà la source de tout le mal : oui, la première cause des plus grands désordres c'est précisément cette fausse sécurité qui entraîne peu à peu de négligence en négligence, de chute en chute, jusque dans l'abîme du péché mortel, et souvent sans qu'on s'en aperçoive ; car, je le disais tout à l'heure, on peut devenir ennemi de Dieu à son insu, et sans le croire ; la limite qui sépare le véniel du mortel n'a pas toujours des caractères bien marqués ; on y arrive insensiblement sans s'en douter. Il est rare qu'on perde tout à coup la vie de la grâce : *Nemo repente fit scelestus ;* il en est de la mort de l'âme comme de celle du corps, l'une et l'autre s'opèrent par degrés : un malade s'affaiblit, agonise, s'éteint peu à peu ; on le croit encore en vie, et il est mort !... O mes chers confrères ! n'en est-il pas peut-être ainsi de quelqu'un d'entre nous ? *Nomen habes quod vivas, et mortuus es !* (*Apoc.*, III, 1.)

Ce mot terrible, vous le savez, a été dit d'un homme de Dieu qui jouissait d'une grande réputation de vertu ; c'est l'évêque de Sardes : les hommes admiraient sa piété son zèle, sa régularité ; mais Dieu, qui voit le fond des cœurs, ne jugeait pas comme les hommes : *Non invenio opera tua plena* (*Ibid.*, 2) : voilà la cause de sa mort. Ses œuvres étaient édifiantes, mais elles n'avaient pas cette plénitude, cette perfection de sainteté que Dieu exige de ses ministres : *Non invenio opera tua plena.* Vous demandez ce qui lui manquait ? l'Esprit-Saint n'a pas jugé à propos de nous en instruire : peut-être était-ce un défaut de rectitude dans l'intention, quelque motif humain que Dieu réprouvait. Quoi qu'il en soit, vénérables confrères, rentrons en nous-mêmes et faisons-nous chacun cette question : Y a-t-il dans mes œuvres cette plénitude sans laquelle on se trouve, et souvent sans le croire, dans un état de mort ? Mon Dieu ! que cette incertitude est terrible pour un bon prêtre ! Ah ! dignes confrères, elle l'est bien davantage pour un prêtre tiède ; et malheureusement il n'en est pas frappé comme le bon prêtre. N'y a-t-il pas peut-être quelque défectuosité grave qui échappe à tout autre œil qu'à celui de Dieu ?

Mais quand même nous serions certains que nous tenons encore par un faible lien à la vie de la grâce, qui pourrait ne pas trembler en rappelant les paroles adressées

par l'Esprit-Saint à un autre évêque, celui de Laodicée : *Je connais vos œuvres, et je sais que vous n'êtes ni froid ni chaud : il serait à souhaiter que vous fussiez l'un ou l'autre :* dans le dernier état, vous auriez toutes mes complaisances; dans le premier vous seriez effrayé de vous-même, et une sainte confusion vous ramènerait à mes pieds : *Mais parce que vous êtes tiède, je commencerai à vous rejeter de ma bouche,* comme on rejette une boisson dégoûtante : *sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo.* (*Apoc.*, III, 16.) Il fallait la plume de l'Esprit-Saint pour peindre avec cette énergie le malheur et le danger de l'âme tiède : elle n'est pas encore rejetée de Dieu, mais elle va commencer à l'être, *incipiam te evomere.* Dieu l'a gardée jusqu'ici par un excès de miséricorde; depuis longtemps elle pèse sur son cœur, et lui cause, pour ainsi dire, des dégoûts; il s'est retenu, et a comprimé l'envie de s'en délivrer; il a supporté avec patience ses infidélités, ses vanités, ses légèretés, ses négligences, ses caprices; mais enfin son indulgence divine est poussée à bout; il est prêt à la rejeter. Il attendait que cette âme lâche se réveillât de son engourdissement, et reprît sa ferveur primitive; mais, hélas! elle s'en écarte tous les jours davantage; nulle vigilance, nul retour sérieux sur elle-même, nul gémissement intérieur sur ses misères; ce sont toujours les mêmes habitudes de la vie : toujours des confessions sans repentir, toujours des fautes sans désir de se corriger, sans efforts pour se vaincre; le Seigneur est las de la supporter; il va la rejeter de sa bouche et de son cœur, *incipiam te evomere ex ore meo;* et en la rejetant, il ne fera qu'accomplir la malédiction annoncée par son prophète : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter!* (*Jerem.*, XLVIII, 10.) Car cette malédiction n'est autre chose, dit saint Augustin, que l'abandon de Dieu, *Deus negligentes deserere consuevit.*

Mais quoi, l'abandon de Dieu! Oui, Dieu refuse au prêtre lâche et tiède, non pas toute espèce de secours, mais ces secours privilégiés, ces grâces extraordinaires qui soutiennent le prêtre fervent au milieu des tentations et des dangers d'un ministère difficile, et le font marcher de victoire en victoire, de vertu en vertu; tandis que réduit aux secours ordinaires, le prêtre indolent se traîne, plutôt qu'il ne marche dans la carrière de ses devoirs. Comme il n'apporte aucun remède à sa lâcheté, sans cesse elle augmente : à force de s'oublier et de perdre de vue les vérités de la foi, les ténébrss de son aveuglement s'épaississent tous les jours : tous les jours ses fautes se multiplient, ses négligences s'aggravent, et par suite son âme s'affaiblit, s'affaisse, se soutient à peine; une forte tentation survient tout à coup, il chancelle et il succombe! Du fond de l'abîme où il est tombé, il aperçoit en haut le prêtre fervent, victorieux par une grâce particulière d'une tentation semblable, marcher à grands pas dans les voies de la perfection.

Hé quoi! Messieurs, Dieu serait-il tenu d'être généreux et prodigue envers celui qui est avare à son égard? n'a-t-il pas dit dans les Livres saints : *Qui parce seminat, parce et metet* (II *Cor.*, IX, 6); *Omni habenti dabitur, et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo.* (*Matth.*, XXV, 29.) Qu'y a-t-il du reste, dans cette marche de la Providence qui doive nous étonner? n'est-ce pas ainsi que nous en agissons nous-mêmes envers nos amis? si un serviteur nous sert avec empressement, si chaque jour et à chaque instant nous le trouvons prêt à exécuter, à prévenir même notre volonté, n'ajoutons-nous pas au prix de son travail des dons gratuits, des soins, une attention particulière à adoucir son existence? et nos amis ne reçoivent-ils pas de nous des marques d'amitié toujours proportionnées à l'ardeur de celle qu'ils nous témoignent?

Or, Messieurs, si la tiédeur, c'est-à-dire cette habitude des fautes légères sans cesse renouvelées et jamais expiées, d'un côté augmente notre faiblesse, naturellement si grande, et de l'autre diminue les secours de la grâce, seuls capables de nous soutenir, faut-il s'étonner qu'il se vérifie tous les jours, cet oracle terrible que je ne cesserai de répéter : *Qui spernit modica, paulatim decidet!* le mépris des fautes légères conduit peu à peu à de véritables crimes. Ne voyons-nous pas de nos propres yeux cette prophétie de l'Esprit-Saint sans cesse confirmée par l'expérience? Nul de nous vraisemblablement qui n'ait été témoin de quelque grande chute dans quelqu'un de nos confrères; qu'avons-nous dit aussitôt? Je n'en suis pas étonné; il y avait bien longtemps que je le voyais léger, vain, dissipé, inexact à ses devoirs, imprudent dans ses liaisons, avide des jeux et des plaisirs du monde; s'absentant souvent de son poste, marchant à grands pas dans les sentiers d'une coupable négligence.

Mais que dis-je? nous-mêmes, n'avons-nous jamais fait quelque grande chute, du moins secrète? ne sommes-nous pas forcés de convenir qu'elle fut précédée d'une multitude de fautes légères que nous négligions? Ah! c'est donc à nous aussi que s'adressent les paroles de l'Esprit-Saint à l'ange d'Ephèse : *Je connais vos anciennes bonnes œuvres, vos travaux, votre zèle, votre patience; mais j'ai un reproche à vous faire, c'est que vous avez abandonné votre première ferveur :* « *Sed habeo adversum te, quod charitatem tuam primam reliquisti.* » (*Apoc.*, II, 4.) Rappelez ce que vous étiez dans les commencements de votre sacerdoce, et voyez ce que vous êtes aujourd'hui : vous n'êtes plus exact à l'oraison, vous vous confessez trop rarement, vous avez quitté certaines pratiques qui soutenaient votre piété; on vous voit trop répandu dans le monde, et ce n'est pas toujours le zèle qui vous y conduit; vous négligez le catéchis-

me, le soin des malades, l'instruction de votre peuple, le saint tribunal de la pénitence, l'étude! Vous étiez jadis si exact à tous ces devoirs! Contemplez l'élévation d'où vous êtes tombé, et hâtez-vous de faire pénitence et de retourner aux premières œuvres de votre piété : *Memor esto unde excideris, et age pœnitentiam, et prima opera fac* (*Ibid.*, 5.)

Voilà les deux grands remèdes de la tiédeur. Je n'en dirai qu'un mot: le premier consiste dans la pénitence, *age pœnitentiam;* mais une pénitence sincère, courageuse, efficace, qui aille jusqu'à déraciner du cœur ces petites passions, qui mènent peu à peu aux grands excès : la vanité, la légèreté, la dissipation, le penchant à la raillerie, la paresse, la jalousie, l'impatience, la susceptibilité, l'esprit d'intérêt, l'amour du jeu et de la bonne chère. Ces fautes légères font en un sens plus de mal que les grandes, parce qu'on redoute celles-ci, au lieu qu'on ne se méfie pas de celles-là : aussi saint Chrysostome s'appliquait-il à inspirer pour le péché véniel une horreur encore plus vive que pour le mortel.

Hélas! Messieurs, je l'ai déjà dit, et je le répète, il est rare qu'on déteste sincèrement le péché véniel: on le commet sans remords, et on l'accuse sans douleur. Et que faut-il penser de ces sortes de confessions? sont-elles simplement nulles? sont-elles sacrilèges? C'est un point qui sera décidé au tribunal de Dieu; il l'est déjà dans le cœur d'un prêtre timoré qui ne veut pas compromettre son salut. Nous enseignons que la partie la plus essentielle de la pénitence, c'est la contrition; ô mon Dieu! et après avoir prêché cette doctrine, nous nous présenterions nous-mêmes au tribunal redoutable par routine et par manière d'acquit, sans un véritable regret, sans un désir sincère de changer de vie! Sans doute, mes chers confrères, nous sommes loin de penser que ce malheur nous soit jamais arrivé; mais cependant, les seules marques satisfaisantes du vrai repentir sont les efforts qu'on fait ensuite pour tenir ses résolutions. N'aurions-nous rien à nous reprocher sur un objet aussi grave?

Le second remède de la tiédeur, c'est de reprendre les saintes pratiques qui soutenaient jadis notre piété, *prima opera fac:* l'examen de conscience, l'oraison, la lecture spirituelle, la pensée habituelle de Dieu, la fréquente confession et les autres œuvres de piété. Malheur à nous si ces pratiques nous paraissent un joug insupportable!

Ignorons-nous, dignes confrères, cette grande vérité qui a peuplé les déserts, et a fait trembler les plus grands saints: *Quam arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam!* (*Matth.*, VII, 14.) Serait-ce parce que la route du ciel est étroite, que nous voudrions élargir notre conscience, et nous faire de notre propre autorité des principes commodes, contredits par l'Évangile? *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (*Matth.*, XI, 12); *Contendite intrare per angustam portam.* (*Luc.*, XIII, 24.) Ah! le souvenir de ces maximes peut-il laisser le moindre doute sur les deux grands remèdes que je viens d'exposer!

O mon Dieu! quand ferez-vous refleurir dans votre clergé cette ferveur apostolique qui étonna l'univers et le convertit! quand verrons-nous d'autres Paul se féliciter d'avoir renoncé à tout pour l'amour de Jésus-Christ; regarder toutes les choses d'ici-bas comme un néant, dans l'espérance de gagner Jésus-Christ, et malgré ces sentimens sublimes ne pas croire cependant avoir atteint le degré de perfection auquel il est appelé; mais oubliant ce qu'il a déjà fait et souffert pour son Maître, tant de travaux, tant de courses, tant de persécutions, tant de peuples convertis à la foi, poursuivre avec courage, sans regarder en arrière, la route qui lui reste à parcourir, et s'élancer sans cesse, par des efforts tous les jours renouvelés, vers le prix immortel que lui destine Jésus Christ? *Quæ retro sunt oblivisscens ad ea vero quæ sunt priora, extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei in Christo Jesu.* (*Philip*, III, 13, 14.)

## INSTRUCTION V.

### L'ENFER.

Quis non timebit te, o Rex gentium! (*Jerem.*, X, 7.)

Messieurs,

Qu'il serait insensé, celui qui ne craindrait pas le dominateur des rois et des peuples, le juge suprême de tous les hommes, le maître absolu du temps et de l'éternité! Mais, au contraire, qu'il est raisonnable, qu'il est même heureux celui qui ne craint autre chose que la puissance et la justice de ce Dieu immortel! Hé, Messieurs, pourquoi craindre autant les hommes, qui ne sont par eux-mêmes que faiblesse, et qui vont sitôt disparaître? quel mal, après tout, peuvent-ils nous faire? nous censurer, nous contredire, nous mépriser, nous calomnier, nous enlever notre réputation, nous dépouiller de nos biens, nous priver de nos emplois; allons plus loin, nous arracher la vie? certes leur puissance et leur malice ne peuvent aller au delà.

Mais que sont tous ces maux temporels auprès des vengeances éternelles? Le seul malheur véritable, c'est le malheur éternel, parce que c'est le seul qui ôte toute ressource; hélas! il ravit jusqu'à l'espérance, premier fondement du bonheur. Les martyrs ne se trouvaient pas malheureux au fond des cachots, au milieu des glaives et des bûchers, parce qu'en perdant la liberté et la vie, ils avaient l'espérance de l'immortalité, et d'une immortalité souverainement heureuse. Mais la mort dans le péché, et ce jugement affreux et irrévocable qui en est la suite; mais cette éternité de feux et de supplices qui doit être le partage du réprouvé; mais ce désespoir, cette rage, ces remords, cet enchaînement de tourments

qui ne doivent jamais finir, c'est là le seul malheur véritable. Ah! dit Jésus-Christ, *ne craignez* donc *pas ceux qui peuvent* tout au plus *tuer votre corps, et ne peuvent tuer votre âme; mais craignez celui qui peut perdre votre âme et votre corps, et les précipiter pour toujours dans l'abîme de l'enfer : c'est celui-là que vous devez craindre : « Hunc timete! »* (*Matth.*, X, 28.)

C'est cette crainte, don précieux de l'Esprit-Saint, commencement de la sagesse et de la justification, que nous allons tâcher d'exciter dans nos cœurs, en rappelant les principes de notre foi sur les tourmens et la durée de l'enfer. Qui a plus besoin que les prêtres de médit r et de s'appliquer à eux-mêmes ces vérités redoutables! Hélas, Messieurs, pour ramener les pécheurs à Dieu, et maintenir les justes dans l'observance de la loi, nous nous attachons à les effrayer par la peinture de ses jugemens et de ses vengeances; et souvent nous-mêmes nous y sommes insensibles; les âmes les plus ferventes tremblent, répandent à nos pieds des larmes, et nous, plus coupables qu'elles, nous conservons une épouvantable sécurité; il semble que la justice divine ne puisse nous atteindre.

Cependant, Messieurs, puisque les péchés des prêtres, nous l'avons déjà dit, sont plus énormes que ceux des laïques; puisque d'ailleurs nos fonctions les plus saintes sont environnées de mille écueils et de mille dangers, qui plus que nous doit trembler de tomber dans l'enfer? Laissons un monde aveuglé repousser avec une sorte de fureur nos instructions sur cette matière. Pour nous, sur les traces des Ephrem, des Jérôme, des Bernard, de tous les saints, descendons maintenant en esprit jusqu'au fond des enfers, afin de ne pas y descendre réellement après la mort. Aussi, pour éviter ce malheur, nous examinerons dans cette méditation ce que c'est que l'enfer des prêtres, et à quels prêtres il est destiné.

PREMIÈRE PARTIE.

Heureux! Messieurs, de n'avoir pas besoin, comme les simples fidèles, d'affermir notre foi sur la vérité et l'éternité de l'enfer! C'est une grâce privilégiée dont nous devons remercier tous les jours la divine miséricorde : car, hélas! qu'est-ce qu'un homme qui ne croit pas à l'enfer? et que serait un prêtre dont la foi chancellerait sur cet article fondamental? La raison elle-même nous apprend que le crime restant si souvent impuni sur la terre, il est indubitable qu'il sera puni après la mort; sans quoi Dieu ne serait pas juste, Dieu ne serait pas Dieu; et la foi nous enseigne que le supplice des méchans qui meurent dans l'impénitence sera éternel : *Ibunt hi in supplicium æternum* (*Matth.*, XXV, 46); que le ver qui les rongera ne mourra jamais, *vermis eorum non moritur.* (*Isa*, LXVI, 24.)

Mais quel est ce suplice, quel est ce ver rongeur? J'ouvre l'Évangile, et je lis la sentence formidable que les méchans entendront un jour de la bouche du souverain Juge : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.* (*Ibid.*, 41.) Voilà en peu de mots ce que c'est que l'enfer : la séparation éternelle de Dieu et le supplice d'un feu qui ne s'éteindra jamais; c'est Dieu lui-même qui nous enseigne cette grande vérité: et c'est son propre Fils qui l'a annoncée à la terre, au milieu des miracles les plus éclatants : *O roi des nations! qui ne craindra pas votre justice? « Quis non timebit te, o Rex gentium? »*

Quel moment, Messieurs, que celui qui termine la vie d'un mauvais prêtre que ni les remords de sa conscience, ni les conseils de ses confrères, ni les avis de ses supérieurs, ni les vérités saintes qu'il a mille fois lues et prêchées, ni les exemples terribles dont il a été témoin, n'ont pu retirer du désordre, et qui meurt comme il a vécu! Je me le figure ce prêtre avare, ce prêtre voluptueux, ce prêtre sacrilège, qui se promettait, il y a peu de jours, une longue carrière, arrêté par le Tout-Puissant au milieu de ses crimes, et... je ne dirai pas frappé de mort à l'instant même, ce qui cependant arrive tous les jours, mais enchaîné sur un lit de doulenr. Ah! s'il voulait s'humilier sous la main puissante de ce Dieu qu'il a jusqu'ici méconnu, s'il invoquait avec confiance ce Dieu de miséricorde, toujours prêt à écouter la voix du repentir, même dans un prêtre prévaricateur, il pourrait encore désarmer le bras de sa justice. Mais que vois-je? Trompé et maîtrisé par ces esprits de mensonge dont il a été jusqu'ici l'esclave; qui, sortis du fond des abîmes, entourent son lit funèbre, et s'efforcent d'éteindre dans son cœur toutes les lumières de la foi, et surtout tous les sentiments de l'espérance, je le vois, ce malheureux prêtre, insensible à la voix d'un confrère qui cherche à le toucher, bien plus affligé des douleurs de son corps que des plaies de son âme, bien plus occupé de ses affaires temporelles que de l'éternité qui va souvrir devant lui, je le vois lutter avec des efforts insensés contre le glaive de la mort, qu'il apperçoit prêt à tomber sur sa tête. Cependant, on essaie de tous les moyens de guérison; on s'empresse, on s'agite autour de lui; mais soins inutiles; il n'y a plus d'espoir : peu à peu ses forces s'épuisent, mais, hélas! sa foi ne se ranime pas; son agonie s'avance, mais son âme ne se détache pas de la terre; sa langue s'embarrasse, ses yeux s'éteignent.....; tout à coup j'entends crier : il expire! il est mort!.... Le voila tout tremblant aux pieds de Jésus-Christ!....

Malheureux! lui dit le souverain Juge, dans quel état parais-tu devant moi, et que peux-tu attendre de mon inflexible équité? Je t'avais fait pour être heureux, et heureux de mon propre bonheur; si ma loi eût été la règle constante de ta vie, j'eusse été moi-même ta récompense éternelle. J'étais mort pour te sauver, tout mon sang avait coulé

sur la croix pour l'expiation de tes crimes ; et si tu eusses voulu les expier toi même, en partageant ma pénitence et imitant mes vertus, tu partagerais éternellement ma gloire et ma béatitude ; mais puisque tu as voulu vivre séparé de moi par le péché, tu en seras malgré toi séparé pour toujours. Ame criminelle ! lève les yeux et considère ce que tu as perdu ! vois cette félicité que je t'avais destinée ; contemple ces trônes de lumière, où sont assis tant de bons prêtres dont le zèle avait souvent ravi ton admiration ; entends les cris d'allégresse, les chants de triomphe qui ont succédé à leurs gémissements ; tu serais le compagnon de leur gloire, si tu l'avais été de leurs travaux et de leurs vertus. Prêtre infidèle ! emporte avec toi ces images déchirantes, et va loin de moi pleurer à jamais ton ingratitude : *Discedite a me, maledicti !*

Quel coup de foudre ! être à jamais séparé de Dieu, de ce Dieu qui est le centre de tout bonheur, hors duquel on ne trouve qu'amertume et que désespoir ! de ce Dieu qui avait offert à ce malheureux toutes les richesses de son royaume, et dont il a dédaigné les promesses et rejeté les secours ! de ce Dieu que ce prêtre ingrat approchait de si près sur la terre, qu'il a tenu si souvent dans ses mains, qu'il a offert, reçu, distribué mille et mille fois ! de ce Dieu dont il était le ministre, l'ami, le confident ! de ce Dieu dont il dispensait les trésors, les grâces, les sacrements, les miséricordes ! Quoi ! Messieurs, être exclu à jamais de la présence et de l'amitié de ce Dieu qui lui avait permis d'agir avec lui si familièrement, et qui ne sera plus son Dieu, qu'il ne pourra plus appeler des noms si aimables de Père et de Sauveur ! Ah ! je le sens, il faudrait ici des larmes, plutôt que des paroles.

Toute la gloire, toute la magnificence de ce Dieu immortel étaient promises à cet infortuné, et il les a perdues ; perdues par sa faute, perdues pour toujours ! pensées désespérantes qui le tourmenteront pendant l'éternité entière. C'est là, Messieurs, ce ver rongeur et immortel dont nous parlions tout à l'heure, et qui n'est autre chose que le souvenir des moyens qu'on a eus de se sauver, le remords d'avoir abusé de ces moyens, et la certitude qu'on ne pourra plus les obtenir. Je pouvais être heureux, et, par ma faute, je ne le serai jamais ! A chaque instant de ma vie, j'aurais pu mériter une éternité de bonheur ; hélas ! J'avais en main les grâces sans nombre de l'auteur de tout mérite, et par ma faute, je ne le puis plus, ni ne le pourrai jamais. Au sein de mes désordres, je conservais cependant l'espérance d'obtenir ce bonheur, parce que j'espérais me convertir, et pour avoir différé ma conversion, cette double espérance m'est ôtée pour toujours : non, plus de ressources, plus de moyen de salut ; il se trouve maintenant sur la terre des pécheurs plus coupables que moi qui y parviendront, à ce salut éternel, parce qu'ils feront pénitence ; et moi, misérable ! la pénitence m'est désormais impossible, le ciel à jamais fermé !

A chaque instant ces affreuses pensées se présentent à son esprit, et viennent déchirer son cœur; sans cesse il entend une voix qui crie dans les cieux : Prêtres fidèles ! goûtez et voyez combien le Seigneur est doux à ceux qui l'ont aimé et fait aimer : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus !* (*Psal.* XXXIII, 9.) En même temps les voûtes de l'enfer retentissent de ces paroles lugubres : Et toi, malheureux ! sens et vois combien il est dur et amer d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu, et d'avoir été un scandale pour tes frères : *Scito et vide quia malum et amarum est dereliquisse te Dominum Deum tuum !* (*Jerem.*, II, 19.)

Le mauvais prêtre trouve sur la terre qu'il est doux et facile de vivre éloigné de ce Dieu dont le nom cependant est sans cesse sur ses lèvres ; il redoute comme un tourment le souvenir de sa présence ; tout ce qui pourrait lui en rappeler la pensée, méditations, saintes lectures, réflexions pieuses, il l'abhorre ; il se fait dans le délire de ses passions un affreux système de l'oublier, comme si cet oubli le dérobait à ses regards. Oh ! s'il pouvait comprendre combien il est terrible d'en être séparé après la mort ! Séduit maintenant par l'éclat trompeur des créatures, il y trouve une espèce de consolation, incapable sans doute de le satisfaire, mais qui suffit pour lui cacher jusqu'à quel point Dieu est nécessaire à son bonheur. Les choses visibles sont les seules qui le frappent ; les objets de ses passions, les seuls qui l'intéressent ; les richesses, la gloire, les plaisirs, les seuls biens qu'il ambitionne. Dieu n'entre pour rien dans le plan de son bonheur, parce qu'il ne voit pas que Dieu seul peut remplir l'immensité de ses désirs.

Mais lorsque, arraché par la mort à tous les vains objets qui le séduisent, il commence enfin à sentir que l'homme ne peut être heureux sans Dieu, il le cherche, il l'appelle, il l'invoque, ce Dieu immortel dont il sent un besoin si pressant ; mais, hélas ! c'est trop tard ! Prêtre infidèle ! il fallait le chercher pendant la vie : alors tu l'aurais trouvé ! Mais que dis-je ? il le trouve sans doute ; est-il de lieu où il ne soit pas ? mais que trouve-t-il en lui ? un Dieu irrité, un juge inflexible, un vengeur implacable.

Il était si facile à apaiser pendant la vie ! il désirait alors d'être désarmé ; il en indiquait, il en offrait les moyens. Avec quelle ardeur ce père tendre ne soupira-t-il pas après le retour de ce fils dissipateur ! avec quel empressement ce bon pasteur ne courait-il pas après cette brebis égarée, ne cessant de l'appeler par les cris touchants de sa grâce ! Combien de fois Jésus-Christ n'avait-il pas jeté sur ce prêtre coupable, comme autrefois sur le premier de ses apôtres, un regard de bonté et de tendresse, pour l'exciter à la pénitence ! combien de fois ne lui avait-il pas dit intérieurement,

comme au disciple perfide : Mon ami ! que faites-vous? tous les jours à l'autel vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser ! *Osculo Filium hominis tradis !* (*Luc.*, XXII, 48.) Combien d'autres coupables se sont rendus à la douceur de ses invitations, et chantent maintenant dans les cieux les bienfaits de son amour ! Ce malheureux était destiné au même bonheur; il avait, pour l'obtenir, les mêmes moyens, les mêmes grâces, les mêmes lumières, les mêmes exemples, les mêmes avis, les mêmes remords, la même retraite; pourquoi donc l'a-t-il perdu, ce bonheur si facile à acquérir ? Hélas ! pour contenter une vaine ambition, qu'il n'a pu même satisfaire; pour assouvir des désirs injustes, des passions criminelles, dont le souvenir le perce de remords ! Cruelle volupté ! c'est toi qui m'as ravi la beauté immortelle ! détestable avarice, c'est toi qui m'as fermé la source de tous les biens ! abominable orgueil, c'est toi qui m'as rendu le compagnon du démon lui-même ! funeste indolence, c'est toi qui m'as plongé dans cet abîme de désespoir !

Sans cesse tourmenté par ces noires pensées, ce malheureux élève des yeux enflammés vers le bonheur qu'il a perdu ; et ce spectacle, dit le Prophète, l'abreuve d'amertume : *Peccator videbit, et irascetur.* (*Psal.* CXI, 10.) Il les voit dans le sein de Dieu, ce petit nombre de bons prêtres qui furent jadis l'objet de ses railleries, peut-être de ses persécutions ; ce voisin fervent dont il blâmait la retraite et contrariait le zèle ; ce confesseur charitable dont il méprisa les avis et censura la fermeté ; ce supérieur prudent dont il condamna la vigilance et la trop nécessaire sévérité ; il les voit dans le sein de Dieu, et lui, en punition de son orgueil et de son aveuglement, il en est séparé pour toujours. Mais que dis-je ? il les voit au milieu de cette multitude de fidèles qui trouvèrent leur salut dans la docilité à ses propres instructions, tant de pécheurs ignorants qu'il éclaira, tant d'hommes injustes qu'il convertit, tant de libertins, tant de femmes perdues qu'il arracha à leurs passions ; il les voit au faîte de la gloire, inondés de joie et de délices ; et à cette vue, il grince des dents, et frémit de rage et de désespoir : *Dentibus suis fremet et tabescet.* (*Ibid.*) Pressé par la soif du bonheur, car cette soif est immortelle, il s'agite, il s'élance à chaque instant vers ce lieu fortuné où habitent ses frères; et repoussé à chaque instant par une main toute-puissante, il retombe accablé sous le poids de ses chaînes. Oh ! si je pouvais, s'écrie-t-il en frémissant, retourner sur la terre pour y expier mes crimes et réparer mes scandales ! oh ! s'il m'était donné de travailler à la conversion de tant d'âmes que j'ai négligées et laissées dans le péché ! Désirs stériles, vœux impuissants, qui ne servent qu'à le tourmenter ! *Desiderium peccatorum peribit.* (*Ibid.*). Il voudrait l'aimer, le glorifier, ce Dieu qu'il voit maintenant si magnifique, si aimable, si digne des hommages de ses créatures, et il est forcé de le haïr et de le blasphémer ; il voudrait obtenir de ce Dieu si bon au moins un regard favorable, et sans cesse il en est méprisé, rejeté, abhorré; et sans cesse il entend cet arrêt formidable : Retire toi de moi, ministre prévaricateur ! *Discedite a me, maledicti.*

Le voilà, Messieurs, le plus grand supplice de l'enfer : l'affreuse certitude de jamais ne posséder un Dieu qu'on désire sans cesse, et hors duquel on ne trouve qu'amertume; la certitude qu'on sera toujours plongé dans ce désespoir, et qu'après des millions de siècles, on sera forcé de se dire : J'ai perdu mon Dieu, je l'ai perdu par ma faute, je l'ai perdu pour toujours !

Mes vénérables confrères, nous ne sommes pas surpris qu'un peuple charnel et terrestre soit peu effrayé de cet épouvantable supplice, qui est cependant aussi grand, dit saint Augustin, que Dieu lui-même est grand. Accoutumé à ne juger des choses que par les sens, et ne pouvant voir des yeux du corps les amabilités infinies de l'auteur de tout bien et de tout bonheur, l'homme du monde ne peut avoir qu'une idée très-faible de la douleur d'en être privé. Mais un prêtre, dont la foi est plus éclairée sur les perfections de Dieu et sur l'impossibilité d'être heureux sans lui ; mais un prêtre, qui a tous les jours tant de rapports de confiance et de tendresse avec Dieu, qu'il serait à plaindre de n'être pas touché de l'effroyable malheur de l'avoir perdu ! Mon Dieu ! au milieu des secours humains que je puis avoir ici-bas, vous êtes cependant mon seul véritable refuge, ma seule vraie consolation; c'est dans votre sein paternel que j'aime à répandre mes peines, et je sens que nul autre que vous ne peut les adoucir ; et lorsque je serais privé des créatures, vous aussi vous seriez loin de moi ! j'aurais même perdu toute espérance de m'approcher de vous ! Quoi, je serais seul pendant l'éternité entière, livré sans ressource au désespoir de vous avoir perdu ! Ah ! je ne puis soutenir cette épouvantable pensée ! Non, mon Dieu, vous ne me manquerez pas dans l'autre vie, parce que j'espère ne pas vous abandonner dans celle-ci ; je vivrai de manière à ne jamais me séparer de vous par le péché. Oui, mon Dieu ! je vous aimerai pendant ma vie; je mourrai, je l'espère, en vous aimant, et je vous aimerai pendant l'éternité tout entière.

Afin que ces vérités saintes produisent dans nos âmes une impression salutaire, considérons encore, Messieurs, l'affreuse destinée d'un ecclésiastique qui tombe dans les mains du Dieu vivant. Que deviendra ce malheureux prêtre, séparé, éloigné de son Créateur, banni à jamais de la présence et du cœur de son Dieu, condamné à ne jamais le voir, cet être infini dans ses perfections, dont la beauté fera éternellement la joie des élus ? que deviendra-t-il ? où

ira-t-il? Quel sera son partage? Quel sera son séjour?... Hélas! Messieurs, nous le savons, mais nous craignons d'y penser : on nous l'a appris dès notre enfance, mais nous en écartons sans cesse le souvenir, comme si l'oubli pouvait en détruire la réalité. Quel sera le partage et le séjour de ce prêtre infortuné? Un feu dévorant, répond Dieu lui-même, et un feu éternel : *In ignem æternum;* un feu qui ne s'éteindra jamais : *Ignis eorum non exstinguitur* (*Marc.*, IX, 43), un feu qui brûlera toujours sa victime sans jamais la détruire : *Desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis* (*Apoc.*, IX, 6); un feu inconcevable dans ses horreurs, et infiniment supérieur, dit saint Augustin, à toute l'activité du feu terrestre, qui est cependant si affreuse : *Non erit iste ignis, sicut focus tuus;* un feu qu'on chercherait en vain à expliquer, parce que la justice qui l'a allumé est inexplicable; mais qui est de nature à tourmenter sans cesse le malheureux qui s'y trouve plongé : *Crucior in hac flamma* (*Luc.*, XVI, 24); qui réunit, dit saint Jérôme, dans son implacable voracité, tous les tourments ensemble : *In uno igne omnia tormenta sunt;* un feu que saint Chrysostome appelle en quelque sorte intelligent et judicieux, parce qu'il saura distinguer entre coupable et coupable, et proportionner la grandeur des tourments à la multitude et à l'énormité de leurs crimes : *Quantum exegerit culpa, tantum sibi de homine quædam flammæ rationis disciplina vindicabit;* un feu qui sera surtout très-rigoureux contre les coupables qui auront été chargés de la conduite des autres : *Durissimum judicium his qui præsunt, fiet*, un feu qui tourmentera avec force ceux qui sur la terre auront été au-dessus des autres : *Potentes potenter tormenta patientur.* (*Sap.*, VI, 7). Ah! mes chers confrères, s'il n'est rien ici-bas de plus sublime que la dignité d'un prêtre, si les péchés, si les scandales d'un prêtre sont beaucoup plus énormes, je ne cesserai de le répéter, que ceux des fidèles, qui pourra donc mesurer le malheur de ce prêtre précipité dans la profondeur des enfers, sous les pieds des autres coupables, ayant sur sa tête et à ses côtés des montagnes de feu? Le saint homme Job nous dit que l'enfer est une région de mort, de ténèbres et d'horreurs : *Ubi umbra mortis, et nullus ordo; sed sempiternus horror inhabitat.* (*Job*, X, 22). Le livre de la Sagesse nous le dépeint comme une mer de feu, d'où il s'élève des vapeurs enflammées et des montagnes brûlantes : *Excandescet in illos aqua maris* (*Sap.*, V, 23.) Dieu disait autrefois par son prophète, en parlant de ces terribles vengeances : *Complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam in eis.* (*Ezech.*, V, 13.) Notre divin Maître lui-même nous avertit que l'on n'entend dans l'enfer que des cris, des regrets et d'effroyables gémissements : *Ubi erit fletus et stridor dentium.* (*Matth.*, VIII, 12.) Oui, vénérables confrères, l'enfer est la privation de tous les biens, la réunion de tous les maux; c'est une puissance infinie qui a à sa disposition un feu et des tourments infinis, dont les malheureuses victimes ne cesseront jamais de souffrir.

Ici, Messieurs, toutes les idées se confondent, et la foi même serait presque ébranlée, si nous n'avions la parole de Dieu pour garant des vérités que j'expose. Quoi, être plongé, englouti dans un lac de feu, dans un étang de soufre et de bitume, comme parle l'Esprit-Saint! n'avoir d'autre demeure qu'une maison de feu, d'autre couche qu'un lit de feu, d'autres vêtements que des habits de feu, d'autre nourriture que des flammes, d'autre spectacle que des flammes, d'autre société que des malheureux enveloppés de flammes, poussant des cris affreux, se maudissant les uns les autres, se reprochant les uns aux autres la cause mutuelle de leur malheur; et cela toujours, toujours! sans relâche, sans espoir de sortir jamais de ce lieu de tourments! Les années s'écouleront, les générations se renouvelleront, les empires tomberont, l'univers entier s'engloutira, et ce prêtre infidèle sera toujours dans le feu! et lorsque, après la chute du monde, il se sera écoulé autant de millions de siècles qu'il y a de gouttes d'eau dans l'immensité des mers, ou de grains de sable sur le bord de leurs rivages, ce malheureux n'aura pas diminué d'un seul instant cette éternité de feu! sans cesse il la verra tout entière se présenter devant lui avec toutes ses horreurs, et venir le désespérer au milieu de ses tourments par la pensée qu'elle ne doit jamais finir

Encore une fois, Messieurs, on ne tient pas à ces réflexions; l'imagination épouvantée se perd dans ces abîmes sans fond; mais du moins la foi se soutient; la parole de Dieu est expresse : *In ignem æternum.*

*Hé qui de vous*, s'écrie un prophète, *pourra donc habiter avec ce feu dévorant?* « *Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante?* » (*Isa.*, XXX, 14.) Qui de nous pourra rester étendu et immobile, non pas une heure ni une année, mais une éternité de siècles dans ces ardeurs inextinguibles, *cum ardoribus sempiternis?* (*Ibid.*) Qui le pourra : *Quis?* Sera-ce ce prêtre sensuel, ce prêtre voluptueux, ce prêtre environné de luxe et mollesse, compagnon assidu des plaisirs, des jeux et des festins du monde; ce prêtre immortifié qui peut-être n'a jamais fait de sa vie une méditation sérieuse sur ce feu éternel? Vénérables confrères! si la seule pensée de ce feu dévorant est insupportable, comment donc en supporter la réalité? Ah? je ne suis plus surpris de voir les Polycarpe, les Laurent, cette multitude de martyrs qu'on faisait mourir au milieu des flammes, qu'on étendait sur des charbons ardents, qu'on appliquait à des lits de fer rougis au feu, qu'on couvrait de bitume, et qu'on allumait ensuite comme des flambeaux pendant la nuit; non, je ne suis plus surpris de voir ces héros de la foi souffrir

avec calme, et bénir Dieu au milieu de leurs tortures; ils voulaient par ces feux passagers échapper aux flammes éternelles de l'enfer. Mais ce qui doit nous étonner, Messieurs, et en même temps nous confondre, c'est de nous trouver si faibles, si lâches, si impatients, au milieu des épreuves légères et momentanées que Dieu nous envoie tout exprès pour nous épargner les tourments affreux de l'éternité. Ce qui doit nous étonner, c'est que nous ne cherchions pas à éteindre le feu de nos passions dans le souvenir du feu éternel. Ici, mes chers confrères, permettez-moi une supposition qui devrait, ce me semble, nous être familière :

Je suppose qu'au moment où nous serions tentés de nous livrer à une action honteuse, à une familiarité, à une entrevue indécente, Dieu permît que l'abîme de l'enfer s'ouvrît à nos pieds, que nous entendissions les rugissements, les hurlements des victimes qui y souffrent; que nous aperçussions les flammes qui les entourent s'élever dans les airs, et qu'en même temps une voix partie des cieux vînt nous crier : Si tu succombes à cette infâme tentation, à l'instant même tu seras précipité dans ce gouffre de feu ; je vous le demande, qui de nous ne se sentirait aussitôt une force toute-puissante pour triompher de l'esprit impur? Hé, mes chers confrères, n'est-ce pas ainsi que les Joseph, les Suzanne, les Jérôme, tous les saints, ont remporté des victoires si étonnantes? ils se sont armés de la pensée de l'enfer, et les légions de l'enfer ont été vaincues.

Est-il besoin d'exciter encore dans vos âmes de salutaires frayeurs, de vous retracer le langage que Dieu lui-même se plaît à tenir dans nos divines Ecritures, quand il emprunte les sentiments de l'indignation et de la haine pour raconter ses terribles vengeances? Hé que ne peut pas la haine d'un Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses! Je pourrais continuer à mettre sous vos yeux le texte de nos divines Ecritures; mais vous me devanceriez encore dans le récit des passages de nos livres saints qui nous retracent les horreurs de l'enfer. J'en appelle d'ailleurs à votre foi à vos souvenirs, à vos sentiments et à vos propres réflexions, pour suppléer, dans un sujet aussi grave, à la faiblesse des moyens de celui qui vous parle, et qui cherche moins à vous instruire qu'à vous édifier et à s'édifier lui-même avec vous. Reveillez donc votre foi, vénérables confrères, sur les châtiments inouïs qui attendent les prêtres prévaricateurs au fond des enfers, et permettez-moi, après vous avoir exposé, quoique bien faiblement sans doute, ce que c'est que l'enfer, de vous montrer en second lieu à quels prêtres il est destiné.

SECONDE PARTIE.

Si les simples fidèles, si les chrétiens fervents auxquels vous rompez vous-mêmes le pain de la divine parole, et qui mettent en pratique les sublimes enseignements de l'Evangile, étaient réunis au pied de cette chaire, ou se confondaient dans vos rangs, vénérables confrères, pour assister a nos saints excercices, quelle serait leur surprise en m'entendant parler de l'enfer à une assemblée de prêtres, en m'entendant supposer que des prêtres soient capables de tomber dans les flammes éternelles. Sans doute ils savent bien que le sacerdoce ne nous rend pas impeccables, que le lévite pèche et transgresse quelquefois la loi de Dieu ; mais ils ne sauraient admettre l'idée d'un prêtre coupable qui ne se convertit pas, et qui, mauvais prêtre jusqu'à son dernier soupir, meurt dans l'impénitence finale. Quoi, un prêtre dans les enfers ! s'écrieraient-ils. Grand Dieu ! quel est donc le sort qui nous attend, nous misérables pécheurs, si nos guides, nos juges, nos directeurs tombent eux-mêmes dans ce lieu de tourments, qu'ils s'appliquent à nous faire éviter? Quoi, ce prédicateur si éloquent qui convertit les impies et arrache les larmes aux plus grands pécheurs ; ce confesseur si habile qui répand la lumière dans les consciences les plus aveuglées, et l'amour divin dans les âmes les plus endurcies; ce pasteur si zélé, si chéri, qui jouit de la confiance et de l'estime générale, seraient condamnés à blasphémer Dieu et à brûler éternellement avec les hypocrites et les malfaiteurs ! Quoi, après avoir conduit tant de coupables au royaume de Dieu, ils en seraient eux-mêmes exclus, et ils descendraient avec les méchants dans ces cachots ténébreux où la justice éternelle déploie sans cesse la rigueur de son bras !

On pourrait répliquer à ce fidèle étonné : Il n'est malheureusement que trop possible que les prêtres eux-mêmes tombent en enfer, il est même certain qu'il y en a. Parmi les prêtres de la loi nouvelle, le premier que la mort a frappée n'est-il pas une victime de l'enfer? Et qu'est-ce qui l'y a précipité? une seule passion qui l'entraîna de crime en crime; l'amour de l'argent a conduit Judas au sacrilége, à la trahison, au désespoir, au suicide, à l'enfer. Oh ! Messieurs, sous les yeux mêmes de Jésus-Christ, dans la société même de Jésus-Christ, à la vue des miracles et des vertus de Jésus-Christ, un homme privilégié, choisi de Dieu même pour être une des colonnes de son Eglise, tombe dans l'enfer ! Qui ne tremblerait après une chute si étonnante, et si quelqu'un ne tremblait pas, ne pourrait-on pas lui dire avec vérité : C'est pour vous que l'enfer a été creusé; car il est de foi que sans la crainte on ne peut être justifié ; que sans la crainte on ne peut opérer son salut ; que sans la crainte on n'a pas même commencé de servir Dieu. Malheur donc à ce prêtre lâche et négligent qui vit dans une présomptueuse sécurité, qui se repose sur certaines bonnes œuvres extérieures, sans purifier l'intérieur de son âme, et surtout le motif de ses actions ; qui n'a aucune règle dans sa conduite, ni aucune réserve dans ses paro-

les; qui monte à l'autel sans préparation, qui prie sans recueillement, qui ouvre tous ses sens aux créatures, et oublie la présence du Créateur; qui néglige ce qu'il appelle petites choses, lesquelles sont souvent si importantes, que de là dépend son salut; je veux dire l'oraison journalière, la fréquente confession, la modestie, l'éloignement du monde, la fidélité à certaines pratiques! Malheur à ce prêtre négligent s'il ne se réveille promptement de son sommeil; peu à peu il tombera, comme Judas, dans les plus grands crimes, et il se perdra : *Paulatim decidet.* (*Eccli.*, XIX, 1.)

Pour qui l'enfer a-t-il été creusé? Le grand Apôtre, dans la première *Epître aux Corinthiens*, a répondu à cette question; et combien de fois chacun de nous n'a-t-il pas répété au peuple cette réponse? *An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt?* Ignorez-vous que les méchants n'entreront point dans le royaume de Dieu? et quels sont-ils ces méchants? Ah! ne nous y trompons pas : *Nolite errare;* ce ne sont pas seulement les assassins, les suicides, les empoisonneurs, les incendiaires; ce sont tous ceux qui vivent et meurent dans le péché mortel; car, ajoute l'Apôtre : *Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt.* (I *Cor.*, VI, 9, 10.) Ce détail, comme vous le savez, est encore plus étendu dans l'*Epître aux Romains.*

Ici, Messieurs, je ne demanderai point si quelqu'un de nous ne se trouverait peut-être pas dans cette longue série de coupables : la question serait injurieuse; mais je demanderai si nous ne serions pas complices de quelqu'un de ces crimes par un défaut de zèle, de vigilance, de douceur, de fermeté. N'aurions-nous pas pu empêcher dans les âmes confiées à nos soins quelqu'un de ces grands désordres? Car, ajoute encore l'Apôtre, non-seulement les auteurs de ces crimes sont dignes de mort, mais encore ceux qui les approuvent et y coopèrent : *Digni sunt morte, non solum qui ea faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (*Rom.*, I, 32.) Oh! que ces paroles sont terribles, surtout pour un prêtre! quoi, je puis être damné non-seulement pour mes péchés personnels, mais pour les péchés d'autrui que ma négligence n'aura pas empêchés! Eh! qui, à cette pensée, pourra se défendre de l'effroi qu'ont éprouvé les plus grands saints?

Pour qui a été allumé le feu de l'enfer? Messieurs, vous connaissez les paroles de Jésus-Christ : *Pauci electi* (*Matth.*, XXII, 14) : *quam arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam!* (*Matth.*, VII, 14.) Mais me sera-t-il permis de vous rappeler l'application bien plus terrible que saint Chrysostome a cru devoir faire de ces paroles aux ministres mêmes de Jésus-Christ? *Ce n'est pas témérairement et sans réflexion que je parle,* dit ce Père; *je m'exprime comme je suis affecté et comme je sens : « Non temere dico, sed ut affectus sum ac sentio; » je ne crois pas que parmi les prêtres il y en ait beaucoup qui se sauvent; je crois au contraire qu'il y en a beaucoup plus qui se perdent : « non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant, sed multo plures qui pereant. »* Mais oserai-je rappeler un passage de ce Père, bien plus terrible encore sur les pasteurs des âmes : il va jusqu'à être surpris qu'il s'en rencontre quelqu'un qui se sauve, tant il est effrayé des dangers qui entourent ce ministère! *Miror si quem ex rectoribus salvum fieri contingat.* Je sens, Messieurs, qu'un passage si terrible, a besoin d'être expliqué, vous savez que le langage des orateurs est relatif aux circonstances où ils se trouvent et aux dispositions de leur auditoire. Or dans le siècle de saint Chrysostome il n'y avait qu'un petit nombre de bons prêtres qui étaient du reste d'une sainteté éminente. La masse du clergé était plongée dans la corruption : et de là l'énergie et les craintes du saint orateur. Ah! s'il eût parlé à l'assemblée qui m'honore de son attention, il eût tenu sans doute un langage différent.

Cependant, mes chers confrères, les motifs qui faisaient trembler saint Chrysostome sur le salut du clergé et qui l'éloignèrent lui-même pendant si long-temps du redoutable fardeau du sacerdoce, ne nous sont peut-être pas étrangers; les dangers de nos fonctions sont aujourd'hui les mêmes qu'alors : nous avons à combattre, non-seulement nos propres passions, mais les passions des peuples dont le salut nous est confié, mais l'astuce et les railleries d'une impiété orgueilleuse que nous devons chercher à éclairer; mais les séductions et les attraits d'un monde perfide que nous ne pouvons éviter ni fréquenter, mais que nous devons tâcher d'instruire sans le décourager, et de corriger sans l'aigrir.

Est-il donc étonnant que le salut d'un prêtre soit si difficile? et lorsque nous lisons dans Isaïe que l'abîme de l'enfer a dilaté ses affreuses entrailles : *Dilatavit infernus animam suam;* qu'il élargit sans mesure son épouvantable cratère, *et aperuit os suum absque ullo termino;* que des milliers de coupables de tout âge et de tout rang y tombent pêle-mêle tous les jours et à chaque instant du jour; *et descendent fortes ejus, et populus ejus, et sublimes, gloriosique* (*Isa.*, V, 14) : pourrions nous ne pas craindre pour nous-mêmes, plus exposés que le simple peuple à pécher et à nous perdre? Je sais sans doute, car à Dieu ne plaise, que je me permette dans ce sujet surtout la moindre exagération; je sais sans doute qu'un prêtre pieux et fervent, qui médite nuit et jour, comme le Prophète, la loi du Seigneur, qui craint le péché plus que la mort, qui gémit sans cesse de ses fragilités, et dont le zèle et les travaux sont animés d'un désir pur de plaire à Dieu et de procurer sa gloire, ne se perdra pas, pourvu qu'il persé-

vère jusqu'à la mort dans sa ferveur. Je sais aussi qu'un prêtre coupable qui s'est jeté dans les excès les plus monstreux, mais qui est revenu à Dieu avec une componction sincère, et qui s'applique tous les jours à réparer ses scandales avec une humilité profonde et un zèle modeste, ne se perdra pas non plus, pourvu que sa pénitence, comme celle de saint Pierre, dure autant que sa vie.

Mais, Messieurs, ne nous aveugions pas, sommes-nous de ce nombre? Malgré les vérités effrayantes que je rappelle, nous sommes tranquilles; et pourquoi? parce que sans doute notre conscience ne nous reproche rien qui puisse nous rendre dignes du malheur des réprouvés. Mais cette persuasion n'est-elle peut-être pas l'effet de l'irréflexion et de l'aveuglement? Rentrons enfin en nous-mêmes, et méditons sérieusement sur l'état actuel de notre âme. Nous avons fait des fautes, et des fautes graves : sommes-nous certains de les avoir réparées, et d'en avoir obtenu le pardon? sommes-nous certains d'être en ce moment dignes d'amour et en état de grâce? sommes-nous certains que si le souverain Juge nous appelait à l'instant même au pied de son trône, nous entendrions de sa bouche une sentence favorable? Hélas, les plus grands saints l'ignoraient, et cette incertitude les faisait trembler.

Nous qu'un orgueil secret condamne peut-être aux yeux de Dieu, tandis que les hommes nous louent de quelques vertus apparentes; nous pleins d'aigreur et de jalousie contre quelqu'un de nos confrères, lors même que l'opinion publique nous force de paraître son ami; nous, qui sous prétexte de certains besoins futurs, de certains projets de charité, conservons une attache criminelle à l'argent; nous, qui sous prétexte de zèle ou de reconnaissance, entretenons certaines liaisons, certaines fréquentations que réprouve la décence sacerdotale; ou qui peut-être, hélas! sommes aveuglés et enchaînés par quelque passion désordonnée, dont la honte ne nous frappe pas, parce que nous la croyons ignorée du public; nous qui négligeons depuis si longtemps d'accuser certains péchés que la crainte nous a fait taire, d'éclaircir certains doutes qui embarrassent notre conscience; et avec lesquels cependant nous ne craignons pas de monter tous les jours à l'autel, c'est-à-dire d'accumuler sacrilége sur sacrilége, nous sommes tranquilles! Et peut-être que cette retraite n'aboutira pour nous qu'à une conversion simulée! Ah! faut-il être surpris du mot de saint Chrysostome : *Il y aura peu de prêtres sauvés!* Pénétrons-nous donc d'une sainte frayeur, vénérables confrères. Oui, au moment même où je parle, que d'âmes coupables qui tombent dans l'enfer, que de prêtres prévaricateurs qui vont expier dans l'éternité le crime de n'avoir pas répondu à la sainteté de leur vocation! vous les voyez des yeux de la foi se précipiter dans ces abîmes de feu et de désespoir. Ah! que ces tristes pensées réveillent plus que jamais, notre zèle pour le salut des âmes confiées à nos soins, pour celui de nos confrères et de nous-mêmes surtout!

Encore un mot, Messieurs, et je vous laisse à vos propres réflexions, qui feront bien plus que mes paroles. Je suppose qu'un ange envoyé des cieux allât sur les bords de l'enfer, et qu'au milieu des tourbillons de fumée qui s'élancent de ce lieu de tourments, au milieu des cris de rage et de désespoir dont retentit cette prison de feu, cet envoyé céleste fît entendre ces consolantes paroles : *Ames infortunées, prêtres infidèles, ouvrez enfin vos cœurs à l'espérance, revenez sur la terre pour expier vos péchés, et le ciel vous sera ouvert*, quelle consolation ne répandraient pas ces courtes paroles dans l'abîme du désespoir! Croyez-vous que ces malheureux délivrés de leurs chaînes abusassent de nouveau de leur liberté, et ne prissent pas toutes sortes de précautions pour ne pas retomber entre les mains d'un Dieu vengeur? croyez-vous qu'ils trouvassent trop pénibles les rigueurs de la pénitence, l'éloignement de certaines occasions et une vigilance continuelle et sévère sur eux-mêmes?

Hélas! Messieurs, vous le savez, cette grâce ne sera jamais accordée aux réprouvés; ce n'est qu'à vous et à moi, capables encore d'un repentir utile, que Dieu fait entendre des paroles de salut : les réprouvés sont perdus pour jamais; jamais ils ne sortiront de ce feu terrible qui les dévore; jamais ils n'échapperont à la main vengeresse qui les frappe; toujours ils se reprocheront d'avoir perdu par leur faute un Dieu bon et magnifique qui voulait les rendre heureux; toujours ils sécheront d'envie et de rage à la vue du céleste séjour où ils verront les élus et où ils pouvaient entrer eux-mêmes; leurs tourments, leurs remords, leur désespoir, seront éternels. Et c'est l'idée toujours présente de cette affreuse éternité, Messieurs, qui doit être, ce me semble, pour chacun de nous le fruit de ce discours

O éternité, tu as converti les pécheurs les plus scandaleux; le cœur d'un prêtre serait-il assez endurci pour te résister? Non, mon Dieu, nous ne résisterons pas à la plus grande des grâces! Ah! vous nous montrez bien aujourd'hui que vous ne punissez qu'à regret, et que le penchant de votre cœur c'est de pardonner : car si vous vouliez nous perdre, nous avertiriez-vous du danger qui nous menace? Un méchant ne prévient pas son ennemi du mal qu'il veut lui faire; au contraire, il le flatte, il le trompe, il l'endort, et l'entraîne sans qu'il s'en doute dans le piége qu'il lui a tendu. Il n'y a qu'un père qui avertisse d'avance, qui se plaigne, qui menace, qui tonne, pour être dispensé de frapper : et voilà, ô mon Dieu, ce que vous venez de faire à notre égard.

Ah! cette grâce privilégiée ne sera pas perdue, comme tant d'autres; vous avez

parlé à nos cœurs, vous y avez fait naître une crainte salutaire. Nous allons chacun examiner de bonne foi le fond de notre conscience; nous nous demanderons franchement : Y a-t-il en moi quelque chose qui puisse me rendre digne de l'enfer? et à l'instant même nous nous occuperons avec courage de changer, de corriger, de supprimer tout ce qui pourrait vous déplaire en nous. Nous ne nous épargnerons pas, dans l'espérance que vous daignerez nous épargner. Oh ! quel bien aura fait à notre âme cette méditation! ce sera vraiment pour nous un jour de salut; de ce jour datera le renouvellement de notre ferveur et de notre zèle. Non, nous n'oublierons jamais que vous n'avez ouvert aux yeux de notre foi les abîmes effrayants de votre justice, que pour ouvrir à notre repentir, à notre persévérance le séjour éternel de vos miséricordes. *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (*Psal.*, LXXXVIII, 2.)

## INSTRUCTION VI.

### LE PARADIS.

Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (*Coloss.*, III, 1, 2.)

Messieurs,

A qui le grand Apôtre adressait-il ces touchantes paroles? Vous le savez, à des hommes récemment éclairés des lumières de la foi, tout embrasés de ce feu divin que donnent les commencements de la grâce, et prêts à sceller de leur sang les vérités de l'Evangile; à des hommes tout remplis des dons de l'Esprit-Saint, qui venaient de prendre le Seigneur pour leur unique partage, dont les pensées et les travaux n'avaient d'autre but que l'avènement de son règne; à des hommes enfin qui avaient arraché jusqu'aux dernières racines de la cupidité en se dépouillant de leurs biens et les apportant aux pieds des Apôtres, qui disaient sans cesse anathème à l'ambition, aux vanités du monde; ne tenaient plus par aucun lien à la terre, et dont la conversation était dans les Cieux. C'est à de tels hommes que saint Paul, ce grand apôtre descendu du troisième ciel, ne cessait de répéter : Elevez vos affections en haut, ne laissez pas ramper vos cœurs sur la terre; cherchez les biens immortels et méprisez les choses périssables : ***Quæ sursum sunt quærite, non quæ super terram.***

Que dirait-il aujourd'hui, Messieurs, cet éloquent Apôtre, si descendant des demeures éternelles, il venait évangéliser, non plus ces chrétiens fervents qui illustrèrent le berceau de l'Eglise, et tracèrent à tous les siècles le modèle de toutes les vertus, mais des hommes tels que ceux de nos jours, aveuglés par les charmes des créatures, amollis et enchaînés par des passions honteuses, ne soupirant qu'après les richesses, les vanités, les jouissances du monde, vivant en un mot comme si tout devait finir avec cette vie, et qu'il n'y eût rien à attendre au-delà du tombeau? avec quelle force le zèle de cet Apôtre ne s'élèverait-il pas contre cet affreux oubli des biens éternels!

Mais quels ne seraient pas son étonnement et sa douleur si parmi ces hommes terrestres, plongés dans la boue des passions et indifférents au bonheur de la vie future, il rencontrait quelque ministre de Jésus-Christ! un prêtre attaché à l'argent, aux vanités, aux commodités de ce monde, et indifférent pour les richesses, la gloire, les plaisirs de l'éternité! un prêtre, qui dit tous les jours, et plusieurs fois le jour : ***adveniat regnum tuum*** (***Matth.***, VI, 10), et qui, loin de soupirer après ce royaume, n'y pense même pas, tient son cœur sans cesse courbé vers la terre, ne songe qu'à des moyens d'existence et de bien-être, et se refuse l'unique consolation qui puisse adoucir ses peines, l'unique encouragement qui puisse le soutenir dans ses travaux; je veux dire l'espérance du Ciel! ô mon Dieu! que le sort de ce prêtre est à plaindre! Hâtons-nous de recourir au remède d'un si déplorable aveuglement; ranimons notre foi sur la grandeur du bonheur éternel que je propose à votre méditation.

Mon dessein est de vous montrer dans deux réflexions, 1° l'étendue, 2° la perfection de ce bonheur qui nous attend.

### PREMIÈRE PARTIE.

Je sais, Messieurs, qu'ayant à vous parler de l'étendue du bonheur du ciel, ma tâche est difficile, quelque heureux qu'il puisse être pour nous de nous entretenir de cette éternelle félicité. La vérité habite encore un sanctuaire impénétrable, et ce n'est que comme une énigme et à travers d'obscures images, dit l'Apôtre, que nous pouvons l'apercevoir. (I *Cor.*, III, 22.) L'éclat qu'elle jette est cependant si vif, qu'il perce les nuages qui la couvrent et nous permet de jouir, quoique de loin encore, de sa bienfaisante lumière. Vous dirai-je, vénérables confrères, pour vous donner une faible idée du bonheur du ciel, que dans ce séjour de la gloire nous n'aurons rien à souffrir, rien à désirer? mais que nos paroles sont faibles, que nos idées sont grossières pour retracer l'étendue de cette félicité! Qu'il nous soit cependant permis de faire sur cette matière quelques réflexions, et de méditer ensemble sur un sujet aussi vaste et aussi sublime.

Nous le savons, vénérables confrères, l'homme est né pour être heureux, et s'agite sans cesse pour le devenir. L'attrait du bonheur paraît le captiver au moment même de sa naissance; il le tourmente toute la vie, le poursuit jusqu'au tombeau, sans que ses vœux puissent jamais être accomplis : et c'est là une preuve que le vrai bonheur ne réside pas sur la terre. Qu'est-ce qui peut en effet, remplir l'immensité du cœur de l'homme, sinon l'immensité d'un Dieu? Mais, vous le savez, Dieu ne veut communiquer aux hommes ce bonheur infini dont il est la source, qu'en récompense de leur

fidélité à ses préceptes. La vie présente est destinée à honorer Dieu et à pratiquer sa loi; l'éternité est destinée à récompenser l'homme de son obéissance à son Créateur. Pour nous encourager dans cette obéissance, presque toujours pénible à la nature, élevons sans cesse nos regards vers ce royaume éternel où Jésus-Christ nous a préparé à chacun une place; je veux dire un trône de gloire et de lumière. Le vrai bonheur, le bonheur parfait qui contente pleinement le cœur de l'homme, ne se trouve que dans le ciel.

Oui, Messieurs, ce n'est que dans le ciel qu'on n'a rien à souffrir. La souffrance, tant que nous serons sur la terre, sera notre partage inévitable. Quel est le mortel qui n'éprouve ici-bas, même au sein de la prospérité, des contradictions et des amertumes? quel est le lieu de l'univers qui ne retentisse de plaintes et de gémissements? Hélas! sans parler des souffrances attachées à la maladie, à l'infirmité, à l'indigence, aux besoins toujours renaissants de la vie, aux travaux, aux sollicitudes que ces besoins nécessitent sans cesse, parmi ceux même qui ne manquent de rien du côté de la santé et de la fortune, en est-il aucun qui ne se plaigne de son sort? Que de soucis invisibles, que de chagrins amers au milieu des plaisirs et des joies du monde! Que de craintes, que d'anxiétés, que de peines secrètes sous le voile du bonheur! Si nous pouvions sonder le fond des cœurs, nous verrions peut-être que les plus malheureux des hommes sont souvent ceux-là même dont la destinée paraît plus désirable. Quel tourment que la soif insatiable de l'avarice, que les projets tumultueux de l'ambition, que les prétentions et les craintes de la vanité, que les chagrins journaliers de l'envie, que les suites fâcheuses de l'intempérance, que l'amertume dévorante de la haine, que la honte et l'esclavage de la volupté!

Fût-on même à l'abri des passions, il est tant d'événements fâcheux, tant de contrariétés soit de la part des hommes, soit de la part des choses qui empoisonnent le sort le plus doux et le plus tranquille! Et quand tout nous réussirait au dehors, ne serait-ce pas assez de nous-mêmes, de nos défauts, de nos vivacités, de nos ennuis, de nos dégoûts, de nos caprices, pour nous faire sentir que notre cœur est bien loin d'être content?

Nous nous attacherions à cette vie si misérable! nous nous obstinerions à y chercher un bonheur qu'aucun mortel n'y trouva jamais! et malgré les leçons d'une si longue expérience, malgré cette foule de maux qui pèsent plus ou moins sur nous, nous ne portons pas un regard, nous ne poussons pas un soupir vers le ciel, cette terre fortunée où Dieu a promis d'essuyer toutes les larmes et de répandre la sérénité dans tous les cœurs, *absterget omnem lacrymam!* (*Apoc.*, VII, 17.) Vers le ciel, cette aimable patrie, où la tristesse de notre exil sera changée en une joie abondante: *Tristitia vestra vertetur in gaudium!* (*Joan*, XVI, 20), vers le ciel, ce lieu de calme et de repos, où l'on n'entendra ni cris, ni plaintes, ni gémissements: *Neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra!* (*Apoc*, XXI, 4.) Quel est donc notre aveuglement, mes chers confrères, de soupirer sans cesse après le bonheur, et d'oublier le séjour même du bonheur!

Quand le ciel ne serait autre chose que la délivrance des maux de cette vie, ne serait-ce pas assez pour le désirer ardemment? Que dis-je le seul espoir des biens célestes n'est-il pas déjà un adoucissement à vos souffrances et un commencement de bonheur, même dès cette vie? Un malade ne se sent-il pas soulagé dans ses douleurs par l'espérance d'une guérison prochaine? Un navigateur battu par la tempête, et près de faire naufrage, ne s'encourage-t-il pas dans ses dangers en apercevant le port où il va aborder, et se reposer enfin après tant de périlleuses fatigues? Un prisonnier à qui l'on annonce la fin de sa captivité ne commence-t-il pas à jouir, même dans ses chaînes, du bienfait de la liberté? Ce ne sont cependant là que des délivrances imparfaites et momentanées: on ne sort ici-bas d'une misère que pour tomber dans mille autres qui nous attendent. Mais le ciel doit nous affranchir de toute misère et pour toujours: *Neque luctus neque dolor erit ultra.* Comment n'être pas consolé par cette grande et magnifique espérance? N'est-ce pas cette espérance qui a rendu dans tous les siècles les élus si soumis et si patients dans les revers? Qu'est-ce qui soutenait les martyrs au milieu des tortures, sinon l'espérance de l'immortalité? *Spes illorum immortalitate plena est.* (*Sap.*, III, 4.) Qu'est-ce qui tempérait dans Job la violence de ses douleurs, sinon la gloire de son Rédempteur, qu'il espérait partager? *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (*Job*, XIX, 27.) Et pour dire quelque chose qui nous touche de plus près, qu'est-ce qui allégeait au grand Apôtre le fardeau du saint ministère, sinon la couronne que lui réservait la bonté de son maître? Je souffre, s'écriait-il dans ses travaux et ses persécutions, *patior;* et je souffre cruellement, soit au dedans, soit au dehors, *foris pugnæ, intus timores* (II *Cor.*, VII, 5), et je souffre jusqu'à trouver insupportable le fardeau de la vie, *tædet me vitæ meæ* (II *Cor.*, I, 8), mais je ne suis pas pour cela abattu ni découragé! Je sais à qui je confie le dépôt de mes souffrances, *scio cui credidi* (II *Tim.*, I, 12), je sais qu'il y a dans les cieux un juge équitable qui rendra à chacun selon ses œuvres. Quand viendra l'heureux moment où, délivré de ce corps mortel, je quitterai enfin cette vie laborieuse, pour aller me reposer dans le sein de Jésus-Christ; *desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo!* (*Philip.*, I, 23.)

Pourquoi, mes chers confrères, au milieu de nos travaux et des contradictions qui en empêchent si souvent le succès; au

milieu de l'indocilité de nos peuples et des persécutions qu'on suscite à notre zèle, pourquoi ne pas nous consoler avec ce grand Apôtre, mille fois plus traversé et plus persécuté que nous, par l'espérance du repos et de la récompense que Dieu destine à ses serviteurs, et surtout aux ministres de son Evangile, qu'il appelle ses amis? Sans cesse nous nous consumons dans de vains désirs qui rencontrent sans cesse des obstacles. Mais ignorons-nous que ce n'est que dans le ciel que tous nos désirs seront satisfaits? Quand bien même toutes les prospérités, toutes les jouissances, toutes les consolations de l'univers viendraient se réaliser et s'accumuler autour de nous, rempliraient-elles un cœur plus vaste que l'univers? Ici, mes chers confrères, je le sens, pour dissiper nos illusions il faut des exemples, bien plus que des raisonnements. Hé bien, appliquons-nous à nous-mêmes un fait célèbre que nous avons si souvent cité aux simples fidèles.

Il parut sur la terre il y a trois mille ans un mortel privilégié que Dieu, pour l'instruction de tous les siècles, daigna combler de tous les avantages qu'il est possible de trouver dans la nature. Ce mortel était un monarque qu'aucun monarque n'a égalé en richesse, en magnificence, en célébrité. A la splendeur du plus brillant des diadèmes, à toutes les commodités et à tous les plaisirs que l'opulence avait réunis autour de son trône, il joignait une érudition si vaste et si profonde, qu'aucun savant n'a jamais pu l'atteindre : le mérite de cette science prodigieuse était rehaussé par une sagesse et une vertu que tous les siècles ont célébrées, et qui le rendaient les délices de son peuple et l'admiration des peuples voisins. Les princes étrangers venaient contempler de leurs propres yeux ce que la renommée racontait de ce prodige, et ils étaient hors d'eux-mêmes en voyant que la réalité surpassait de beaucoup la renommée. Hé bien, Messieurs, que pensait, que disait Salomon au milieu de ce bonheur extraordinaire dont la terre n'a vu aucun autre exemple? Ah! n'oublions jamais des paroles si instructives, si touchantes : J'ai joui de tout, s'écriait le plus sage des hommes ; je n'ai rien refusé à mes sens ; et, je suis forcé de l'avouer, je n'ai trouvé dans toutes ces jouissances qu'un vide désolant et une affliction profonde : *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem.* (*Eccle.*, II, 11.) Après un aveu si solennel, nous poursuivrions encore une ombre de bonheur qui nous fuit sans cesse, en insultant, pour ainsi dire, à notre illusion! nous, ministres d'un Dieu crucifié, nous oserions former des projets d'ambition et de fortune!

Ame immortelle, quel est donc le délire qui t'égare? Reconnais enfin la grandeur de ta destinée, et élève tes pensées vers un monde supérieur. Ce qui périt avec le temps n'est pas fait pour contenter un cœur qui doit vivre toujours; des jouissances bornées ne sauraient remplir des désirs immenses. Non, dit saint Augustin, il n'est qu'un bien infini, il n'est que Dieu qui puisse suffire à une âme formée à l'image de Dieu. Aussi, Messieurs, vous le savez, est-ce Dieu lui-même qui veut être notre récompense : *Ego sum merces tua* (*Gen.*, XV, 1); Dieu lui-même qui veut nous associer à sa propre joie et à son propre bonheur, *intra in gaudium Domini tui*, (*Matth.* XXVI, 21); Dieu lui-même qui veut remplir notre âme de l'abondance de ses biens, *replebimur in bonis domus tuæ.* (*Psal.* LXIV, 5.) Mais quels sont-ils, ces biens? Ont-ils quelque ressemblance avec ceux qui enflamment ici-bas notre cupidité? avec l'or, l'argent, la possession de grands biens, la jouissance de tous les plaisirs terrestres? Nous serions à plaindre si nous appliquions à un bonheur divin les idées grossières de quelques prétendus sages de l'antiquité et d'un sectaire fameux, qui ne comprirent pas les immortelles destinées de la créature. Non, dit l'Esprit-Saint, *l'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais compris ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment* (*I Cor.*, II, 9); les prophètes eux-mêmes, quoique inspirés d'en haut, n'ont pu l'exprimer que par un silence d'admiration. Pour peindre le ciel, il faudrait en avoir vu les merveilles. Mais que dis-je? Paul y avait été élevé, et cependant cet éloquent apôtre n'a pu nous en dire autre chose, sinon que c'est une magnificence qu'il est impossible à l'homme de raconter : *Arcana verba quæ non licet homini loqui.* (*II Cor.*, XII, 4.) Mais, du reste, quelle plus haute idée pouvait-il nous donner des biens célestes, qu'en nous déclarant qu'ils sont au-dessus de toutes nos idées, et que nous n'en pourrons jamais sur la terre concevoir l'étendue et la perfection?

Tout ce que nous pouvons en dire d'après les livres saints, et ce qui suffit sans doute pour enflammer nos désirs, c'est que nous serons remplis de l'abondance de ces biens, *replebimur;* que nous en serons rassasiés, *satiabor;* que nous en serons inondés, comme d'un torrent, *torrente potabis eos* (*Psal.* XXXV, 9); que nous en serons pour ainsi dire enivrés, *inebriabuntur* (*ibid.*). Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que ces biens ne seront autre chose que Dieu lui-même, qui se manifestera tout entier à nous, qui remplira notre esprit par le spectacle éblouissant de ses grandeurs, qui rassasiera notre cœur par les effusions ineffables de son amour, qui embellira nos corps de la gloire même de son propre Fils.

Oui, Messieurs, si notre vie est conforme à notre foi, un jour ce Dieu si grand, si puissant, si magnifique, qui habite une lumière maintenant inaccessible, et dont la grandeur est encore environnée pour nous de nuages et d'une mystérieuse obscurité, se manifestera, se dévoilera à nous dans

tout l'éclat de sa gloire et de sa splendeur. Nous le verrons, nous le contemplerons, non plus à travers des enigmes, et comme dans un obscur lointain; mais tel qu'il est en lui-même, et, pour ainsi dire, face à face, dit l'Esprit-Saint; et par cette vue, il nous élèvera, il nous agrandira, il nous transformera d'une manière si sublime, que nous deviendrons, selon l'étonnante expression d'un apôtre, semblables à sa divinité : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* (I *Joan.*, III, 2.)

Si c'est aux prêtres surtout que doivent maintenant s'appliquer ces paroles du Prophète : *Ego dixi Dii estis*, *et filii excelsi omnes*, « *vous êtes tous des dieux*, *et les enfants du Très-Haut* (*Psal.* LXXXII, 6), » combien à plus forte raison ce sublime privilége ne sera-t-il pas notre partage lorsque la vue de Dieu nous rendra participants de sa gloire, de sa puissance, de ses divines clartés, de toutes ses perfections. C'est alors que la lumière de Dieu, infiniment plus éclatante que celle du soleil, dissipera enfin ces ténèbres affligeantes que le péché a répandues dans notre esprit; c'est alors que, mêlés avec ces grands docteurs qui ont éclairé l'Eglise de Dieu, avec les Basile, les Grégoire, les Jérôme, les Augustin, il nous sera donné de contempler avec eux dans son origine même l'éclat immortel de la vérité, de cette vérité qui fait ici-bas le tourment de notre esprit, et dont l'étude la plus approfondie ne peut nous offrir qu'un bien faible rayon, souvent altéré par l'erreur; de cette vérité que l'homme sent si nécessaire à son bonheur, qu'il la cherche, ou du moins se flatte de la chercher, lors même qu'il la fuit, et que le mensonge ne peut lui plaire qu'autant qu'il emprunte les couleurs aimables de la vérité !

Que de lumières ne répandra pas dans notre esprit le soleil éternel, source intarissable de toute lumière ! Religion sublime, dont l'auguste obscurité étonne et confond notre raison, vous serez alors sans voile et sans mystère; Providence ineffable, dont nous adorons maintenant l'impénétrable profondeur, vous n'aurez plus alors de voies cachées; et toi aussi, nature ténébreuse, livrée maintenant aux disputes des savants, tu seras alors un livre ouvert où l'esprit le plus borné pourra lire toute la magnificence d'un Dieu créateur qui s'y sera manifesté dans toute la suite des siècles.

Si les merveilles de cette nature si riche dans ses productions, et si brillante dans ses ornements; si la pompe du firmament, la majesté des mers et l'inépuisable fécondité de la terre, donnent déjà, dit saint Augustin, une si haute idée de cet ouvrier tout-puissant de qui émane tout ce qu'il y a de beau et de grand dans l'univers, que sera-ce lorsque nous le verrons lui-même, non seulement dans la magnificence de ses ouvrages, mais dans le propre éclat de sa gloire et de sa majesté ? Non, dit un prophète, le Seigneur n'est vraiment magnifique qu'au milieu de ce torrent de lumière dont il inonde ses élus, *solummodo ibi magnificus est Dominus noster.* (*Isa.*, XXXIII, 21.)

Mais cette lumière ineffable ne fera pas seulement le bonheur de notre esprit; elle remplira aussi tous les désirs, tous les vœux de notre cœur : car, Messieurs, peut-on contempler le plus beau, le plus majestueux et le plus ravissant des êtres, sans l'aimer, et peut-on l'aimer sans être heureux ? L'amour est l'aliment nécessaire du cœur; mais si c'est un amour profane qui s'arrête aux créatures, ce n'est alors qu'une illusion grossière qui se change bientôt en tourment, et quelquefois en fureur et en désespoir. Si l'amour s'élève jusqu'au Créateur, seul digne d'être aimé pour lui-même, c'est alors sans doute le plus doux, le plus délicieux des sentiments. Mais ce sentiment ne peut être que très-faible dans cette vie, où nous n'avons de Dieu qu'une connaissance très-imparfaite, et où d'ailleurs l'aspect des créatures vient si souvent nous distraire de la contemplation du Créateur.

Ce n'est que dans le ciel où la beauté de Dieu, vue enfin sans voile et sans mystère, captive toute la vivacité de l'esprit, et enchaîne par un charme irrésistible toute l'activité du cœur, que nous pouvons apprécier combien l'amour divin doit être vif, pur, tendre et délicieux. Bienheureux élus! inondés des douceurs d'un sentiment si beau, que ne vous est-il permis de nous raconter ce qu'éprouve votre cœur ! ces continuelles ardeurs, ces brûlants transports, ces saints ravissements d'une âme qui, dégagée des liens du corps, et transportée tout-à-coup de cette région de ténèbres dans le séjour de la lumière, voit enfin dans tout son éclat la beauté immortelle, qui la contemple sans nuage, qui la possède sans anxiété, qui s'enivre à chaque instant de ses attraits, qui se plonge et se perd sans cesse dans l'océan de ses perfections !

Quel moment, Messieurs, que celui où l'Eglise vient annoncer à un prêtre fidèle la fin de sa captivité, et lui dit avec l'accent de l'espérance : Partez, âme chrétienne ! sortez de ce monde, pour lequel vous n'étiez point faite, où vous n'avez trouvé que misères et dégoûts ; allez à votre Dieu, qui vous tend les bras, et veut vous consoler de toutes vos peines ! Digne ministre de Jésus-Christ, allez le contempler sur le trône de son amour, ce Roi de gloire, tout rayonnant de splendeur et de majesté, et jouissez, dans les doux embrassements de sa tendresse, de la récompense qu'il a promise à la pénitence, à la piété, à la chasteté, à la charité, à l'amour de la prière, à la fuite des plaisirs et des vanités du monde, à la pratique de l'oraison et de la retraite, aux travaux et aux fatigues d'un pénible ministère.

Je ne dirai rien de la gloire éclatante qui attend le corps des élus au grand jour de

la résurrection; c'est assez de savoir que ce sera la gloire même de Jésus-Christ qui rejaillira sur eux, et les rendra plus radieux que les astres, et plus brillants que la lumière. Mais je demanderai comment il peut se faire qu'un bonheur si parfait ne soit pas l'unique but où se dirigent sans cesse nos pensées, nos projets, nos talents, nos désirs, nos espérances, nos entreprises et tous les travaux de notre ministère : *Quæ sursum sunt quærite, non quæ super terram.* (*Coloss.*, III.)

Où est donc notre foi, vénérables confrères? Qu'un idolâtre et un païen, qui ne connaissent pas la magnificence du Dieu de l'Evangile, bornent leurs désirs et leurs affections aux biens trompeurs de cette vie, je n'en suis pas étonné ; je suis même peu surpris que la plupart des chrétiens qui connaissent, il est vrai, les promesses de ce Dieu, mais qui en sont sans cesse distraits par une multitude d'affaires et de soins terrestres, élèvent rarement leur cœurs vers ce bonheur invisible que la foi nous montre au-dessus de nos têtes. Mais que nous, hommes de Dieu, occupés par état des choses de l'éternité, rappelés sans cesse par nos études et par nos fonctions à la pensée de l'éternité, placés, pour ainsi dire, entre le ciel et la terre, pour élever nos frères de la terre au ciel et les aider à y entrer, nous oubliassions nous-mêmes cette demeure éternelle, pour nous occuper de je ne sais quelles misères qui nous dégradent, nous avilissent, et souvent nous souillent et nous corrompent, avouons-le, Messieurs, une telle indifférence n'annoncerait-elle pas en nous une foi chancelante, ou un cœur perverti, ou le plus déplorable, le plus monstrueux des aveuglements ; j'ai presque dit la plus inconcevable des folies?

Nous pourrions, vénérables confrères, nous rappeler à nous-mêmes les passages de nos divines écritures qui nous donnent une idée de la beauté des demeures éternelles et du bonheur qui nous attend; mais que sont ces descriptions empruntées à tout ce que la terre nous présente de grand et de magnifique, auprès de l'idée d'un Dieu rémunérateur et créateur de toutes choses? C'est la présence de ce Dieu juste et bon, ne l'oublions jamais, vénérables confrères, qui sera notre plus grande et notre plus glorieuse récompense ; elle sera pour nous une béatitude consommée, qui nous tiendra lieu de tout, parce que nous trouverons en elle la plénitude du bonheur, du repos et de la joie : parce que cette récompense sera pour nous l'affranchissement de tout mal et la possession de tout bien. Telles sont, Messieurs, les considérations propres à réveiller notre foi sur l'étendue du bonheur que Dieu nous a préparé de toute éternité. Méditons maintenant sur la perfection de ce bonheur.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle, Messieurs, de la perfection du bonheur du ciel, j'entends ce sentiment profond de sécurité qui nous en assurera l'éternelle possession, et qui exclura toute crainte de le perdre jamais. Vous le savez, nous ne vivons ici-bas que d'appréhensions et d'espérances ; les unes se réalisent bien plus tôt que les autres. La crainte nous porte à désespérer que le bien que nous souhaitons nous arrive, ou, nous suscitant sans cesse des présages funestes, elle nous fait redouter le moment où sa possession nous échappera.

Qui pourrait énumérer les craintes perpétuelles qui agitent l'homme sur la terre? Que ne craint-il pas? Il craint de ne pas obtenir ce qu'il désire, de ne pas réussir dans ce qu'il entreprend, de perdre, du moins en partie, ce qu'il possède; il craint les censures, les mépris, l'injustice, la cruauté des hommes ; il craint la rigueur des saisons, la fureur des éléments, les ravages des tempêtes; il craint la pauvreté, le déshonneur, l'ennui, la fatigue, l'infirmité, les douleurs; il craint surtout la mort, qu'il sait inévitable, et dont le moment et les circonstances lui sont inconnus; il craint jusqu'à l'ombre du danger, jusqu'à de vains fantômes; il craint le péché, et cette crainte, la plus sage sans doute et la plus nécessaire, n'est pas, surtout dans un bon prêtre, la moins pénible ; il craint les suites et les châtiments du péché; il craint l'enfer, et l'incertitude de sa destinée éternelle est pour lui un sujet continuel d'anxiété.

Oh! mes chers confrères, réjouissons-nous dans l'espérance de l'immortalité; aucune de ces craintes n'entrera jamais dans le séjour des élus; ils sont certains que leur bonheur durera toujours; ce n'est pas assez, ils sont certains que ce bonheur sera toujours le même et ne s'altérera jamais. Ce sont là, vous le savez, deux vérités fondamentales que la religion nous rappelle, et que je soumets dans ce moment à votre méditation : *Justi in perpetuum vivent* (*Sap.*, V, 16); *credo vitam æternam.* (*Rom.*, VI, 22.) Serait-il possible qu'avec la foi de cette vie éternelle dont l'expression termine chacune de nos instructions chrétiennes, nous fissions quelque attention à la figure d'un monde qui n'a de constant que son inconstance? *Mundus transit, et concupiscentia ejus.* (I *Joan.*, II, 17.)

Ouvrons les yeux, mes chers confrères; qu'est-ce que la vie de l'homme, qu'un flux et un reflux continuel d'élévations et de chutes, de prospérités et de revers, de plaisirs momentanés et de longues amertumes? Et malgré cette effrayante instabilité, nous chercherions à nous établir, à nous fixer sur une terre minée par des volcans, et prête à s'échapper sous nos pas? Quoi, Messieurs, au milieu de tant de révolutions qui agitent et bouleversent sans cesse la

demeure des mortels, au milieu de tant de fortunes qui s'élèvent rapidement et s'écroulent à l'instant même qui semblait en assurer la durée; de tant d'hommes puissants qui brillent pendant quelques jours, et disparaissent en un clin-d'œil sans laisser après eux de vestiges, nous poursuivrions encore une ombre de bonheur qui peut nous échapper à tout moment, et qui doit inévitablement disparaître dans peu d'années !

Mais qu'il en sera bien autrement, ô mon Dieu ! de la félicité qui nous attend dans votre royaume ! Aussi durable, aussi éternelle que vous, puisque ce sera vous-même qui serez cette félicité, elle n'aura à redouter ni les orages des révolutions, ni l'inconstance de la fortune, ni l'injustice des hommes, ni les ravages de la mort. Vous l'avez promis, ô mon Dieu ! et vos promesses sont infaillibles; vos élus jouiront à jamais d'une paix et d'une sécurité parfaites; personne ne pourra leur ravir cette joie pure et inaltérable qu'ils goûteront dans le sein de votre amour : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* (*Joan.*, XVI, 22.)

Voilà, Messieurs, le grand et le sublime motif que l'Apôtre proposait aux premiers fidèles pour les encourager dans les tribulations et les épreuves passagères de cette vie. Pourquoi vous laisseriez-vous abattre, leur disait-il, à l'aspect des travaux, des sacrifices, des renoncements, de cette sainte violence qu'exige le royaume des cieux ? Ignorez-vous que les combats de la vertu ne dureront que peu d'années, et que la récompense en sera éternelle? *æternum gloriæ pondus.* (II *Cor.*, IV, 17.) Ah ! combattez donc avec courage et résistez jusqu'à la fin aux tentations, aux fatigues et aux dégoûts, dans l'espérance de ce poids immortel de gloire et de bonheur. Voyez les athlètes du monde, comme ils s'élancent avec ardeur dans la carrière de l'ambition et de la cupidité ! Comme ils courent jusqu'au bout sans s'arrêter, sans perdre un instant ! Pourquoi? Pour obtenir une couronne corruptible, quelques biens que la mort va leur ravir, quelques suffrages, quelques applaudissements qui vont se perdre dans les airs : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant.* (I *Cor.*, IX, 25.) Et nous, athlètes de Jésus-Christ; que dis-je? nous, chefs de ces athlètes; nous, placés au premier rang dans la milice sainte, nous abandonnerions la noble carrière qu'il nous a tracée lui-même, et que tant de prêtres fidèles, vainqueurs du monde et de la chair, ont parcourue après lui ! Ou nous nous y traînerions avec une lâcheté et une indolence honteuse, nous qui attendons de ses promesses une gloire impérissable, une couronne incorruptible : *nos autem incorruptam !* (*ibid.*) Aimons à nous rappeler souvent que le bonheur des élus sera toujours le même; nul pressentiment secret qu'il nous échappe, nulle appréhension de le perdre jamais; et ce profond sentiment de sécurité, dont l'instabilité des choses humaines ne nous permet que d'avoir une idée confuse, ajoutera un prix infini à leur bonheur. Leur espérance sera fondée sur l'immortalité qui leur est promise : *Spes illorum immortalitate plena est.* (*Sap.*, III, 4.) Nous avons pour garant de cette vérité la souveraine véracité et la souveraine justice de Dieu.

Mais ce n'est pas assez que les élus soient à l'abri de toute crainte de perdre leur bonheur; ils sont en outre certains que ce bonheur ne s'altérera jamais; je veux dire qu'il sera toujours également vif, également délicieux, également senti; et c'est ici une dernière différence qui le distingue avec tant de supériorité du bonheur de la terre, essentiellement faux, essentiellement périssable, mais de plus, inconstant dans ses fausses douceurs : car, Messieurs, vous le voyez, on a beau conserver ici-bas les mêmes biens, les mêmes plaisirs extérieurs; on n'est pas toujours également content; un jour ne ressemble presque jamais à un autre : s'il en est de sereins, combien n'en est-il pas de nébuleux? D'où vient que cet homme qu'on trouvait hier si gai et si riant, est aujourd'hui si sombre et si triste? il n'a cependant perdu aucune de ses jouissances. Il faut si peu de chose, Messieurs, pour troubler ici-bas notre sérénité : un dérangement dans notre état habituel, une idée fâcheuse qui s'empare de notre âme, un avis sérieux qui contriste l'amour-propre, une prévention, une contradiction, une terreur souvent imaginaire, le spectacle de nos défauts, qui nous humilie, et souvent nous décourage; le remords de nos fautes, qui empoisonne plus ou moins nos plaisirs; un obstacle imprévu qui arrête nos projets, la froideur d'un ami, les succès d'un concurrent, l'indifférence d'un protecteur; que sais-je? une inattention, un oubli, un manque d'égards dans la société, suffisent pour altérer la paix de notre âme.

O élus de Dieu ! que vous êtes heureux d'être à l'abri de toutes ces vicissitudes ! Mais comment ne le seriez-vous pas? en quittant la terre, vous y avez laissé toutes les faiblesses de l'humanité : plus de nuages dans l'esprit, plus de passions dans le cœur, plus d'ambition, surtout plus d'amour-propre source ordinaire de nos peines. Entourés des rayons de la vérité, rien ne vous trompe; affermis dans la justice, rien ne vous ébranle; enchaînés les uns aux autres par la charité, rien ne vous aigrit; sans cesse unis dans le sein du Dieu de paix, vous ne faites tous ensemble qu'un seul et même cœur.

Car, Messieurs, ce serait bien mal connaître cette auguste et imposante réunion des élus de Dieu que de la croire susceptible de ces envies secrètes, de ces soupçons pénibles, de ces préventions fâcheuses, de ces petitesses de la vanité qui altèrent si souvent ici-bas la paix avec nos frères ! Que pourraient s'envier les élus, puisque tous ont ce qu'ils désirent? En quoi pour-

raient-ils se contrarier, puisque une amitié inaltérable leur rend commun à tous le bonheur de chacun ? Il faut sans doute qu'il y ait dans le Ciel différentes demeures pour récompenser les divers degrés de mérite, mais cette diversité de récompense et de gloire peut-elle enfanter aucune jalousie entre des amis qui possèdent tous dans le sein du même Dieu, non-seulement tout le bonheur dont chacun est digne, mais tout celui dont chacun est capable.

Qu'est-ce donc qui pourrait troubler leur félicité ? Serait-ce la satiété et le dégoût? Ici-bas, sans doute, le sort le plus doux nous fatigue à la fin par la seule continuité : nous nous lassons de tout ; nous avons beau multiplier, varier nos plaisirs, nous portons au dedans de nous un fond de tristesse et d'inquiétude qui en émousse la vivacité. Combien de fois la joie est-elle peinte sur nos figures, quand les chagrins ou l'ennui dévorent en secret notre âme? Faut-il en être surpris? Les créatures ont tant de défauts qu'on ne découvre que par l'usage et l'expérience : on se laisse d'abord séduire par des apparences brillantes, mais peu à peu on découvre son erreur, et au plaisir succède le dégoût.

Comment pourrait-on se dégoûter de vous, ô mon Dieu ! dont la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle commandera sans cesse une nouvelle admiration ? Après une infinité de siècles, serez-vous moins grand, moins aimable, moins magnifique? Comment donc vos élus pourraient-ils se lasser de contempler votre gloire, de chérir votre bonté, de célébrer vos grandeurs ? car voilà, dit saint Augustin, ce qui fera éternellement l'occupation et la béatitude des élus. *Ils verront Dieu sans relâche, ils l'aimeront sans dégoût, ils le loueront sans fatigue : « Sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur. »* Toujours rassasiés et toujours avides, plus ils contempleront la splendeur de la beauté immortelle, et plus ils seront épris de ses attraits ; leurs désirs toujours satisfaits renaîtront sans cesse pour être sans cesse satisfaits de nouveau : ce sera une continuité non interrompue d'amour, d'admiration, de sainte ivresse, de transports ravissants qu'il est impossible de peindre, parce que l'image ne s'en trouve nulle part dans la nature. Hé que peuvent avoir de commun les plaisirs grossiers des sens avec l'éternelle béatitude?

Si quelque chose de mortel pouvait offrir une idée de la céleste félicité, ce seraient ces consolations vives, mais momentanées, que l'on goûte quelquefois dans les ardeurs de l'amour divin. O vous, âmes privilégiées, prêtres pieux et fervents, sur qui Dieu se plaît à répandre dès cette vie une partie des douceurs dont il inonde les Saints dans le séjour de sa gloire, dites-nous, si vous pouvez, ce qu'éprouve votre cœur dans ces heureux moments, sous quels attraits se présente à vos yeux l'objet de votre amour. Les choses de la terre sont alors bien loin de vous : attendris, embrasés, saintement passionnés, vous ne sentez que Dieu et le plaisir de l'aimer. Qu'elles sont consolantes, ces larmes célestes qui coulent alors de vos yeux ! quel sentiment profane peut être comparé à ces élans d'amour que pousse alors votre cœur, à cette abondance de suavité qu'y répand l'onction divine? Ces moments sont courts ; mais comme ils sont délicieux !

Parlez ici à ma place, ô vous, heureux anachorètes, qui goûtiez dans les antres des déserts et le creux des rochers des délices ignorées dans le palais et sur le trône des Césars ; ô Paul ! ô Antoine ! qui passiez les nuits entières à admirer les grandeurs de Dieu, et qui, surpris par l'aurore au milieu de vos ravissements, reprochiez à l'astre du jour de venir troubler la douceur de vos contemplations, venez nous instruire sur le néant des plaisirs de la terre. Et vous, apôtre des Indes, immortel Xavier, retracez-nous ces torrents de consolation dont vous consumait l'ardeur brûlante de l'amour divin ; racontez-nous les prodiges de grâce qui s'opéraient au fond de votre cœur lorsque, ne pouvant résister à cette abondance de douceurs célestes, on vous entendait vous écrier dans un saint transport : C'est assez, Seigneur ; c'est assez !

Hélas, Messieurs, qu'est-ce donc que cette misérable vie où la faiblesse de notre mortalité ne peut soutenir, seulement pendant quelques instants, un rayon de vrai bonheur? Quelle heureuse transformation ne doit pas éprouver l'âme fidèle dans ce séjour de gloire et de paix, où Dieu verse dans le cœur de ses élus, non par intervalles, mais sans interruption ; non goutte à goutte, mais par flots et par torrents, ces immortelles délices dont ils sentirent sur la terre une faible émanation !

La voilà, mes chers confrères, non pas telle qu'elle est, mais telle que l'Esprit-Saint a jugé à propos de nous la dépeindre, cette récompense magnifique, infiniment au-dessus de toutes nos idées et de toutes nos expressions, puisqu'elle est aussi grande que Dieu même ! la voilà, cette mesure de bonheur, pressée, entassée, surabondante, que Dieu a promise à tous les mortels, et et surtout à ceux qui en tracent la route à leurs frères.

Le moyen de l'obtenir, vénérables confrères, qui de vous l'ignore? Deux choses suffisent pour obtenir la couronne céleste ; et je résume ici en deux mots toute la pratique des devoirs du chrétien et du prêtre ; savoir : la conviction intime qu'on peut la mériter, et la volonté décidée et soutenue de la mériter en effet. Je puis parvenir au ciel, et je veux sincèrement y parvenir. Tout est là : si je réalise cette bonne volonté, le ciel m'appartient.

Oui, je puis parvenir au bonheur du ciel, j'en suis certain : quel que soit l'état actuel de mon âme, dans quelques abîmes d'iniquité que je me sois plongé, quelque négligence que j'aie apportée jusqu'ici dans

les fonctions de mon ministère, quand je serais en ce moment sur les bords de l enfer et prêt à y tomber, je puis parvenir à la demeure éternelle des élus. Mais comment? parce que je puis me convertir, vivre ensuite comme ils ont vécu, et mourir comme ils sont morts. Oui, je puis parvenir au bonheur du ciel : et qui m'en empêcherait? Dieu, qui m'y appelle, qui me l'a promis, qui ne m'a créé que pour le ciel? Jésus-Christ, qui est mort pour m'en ouvrir la route, qui m'y a préparé une place, qui sollicite sans cesse auprès de son Père les secours dont j'ai besoin pour l'obtenir? les saints, qui brûlent de m'y voir, qui me tendent leurs bras et m'offrent leur protection? le démon, que les saints ont vaincu, et que je puis vaincre comme eux, puisque j'ai les mêmes armes? le monde, dont j'abhorre les maximes, et dont je veux fuir les vanités et les scandales; qui m'est étranger, et avec lequel je n'ai d'autres rapports que ceux de la charité? mes passions? Mais sont-elles plus puissantes que la toute-puissance de la grâce que Dieu a promise à la prière? Je puis parvenir au ciel : nul obstacle ne peut m'empêcher de suivre les traces de tant de saints prêtres qui y sont parvenus. Quel motif d'encouragement, ô mon Dieu! et pourrais-je ne pas me réveiller enfin de ma lâcheté et de mon indolence!

Je puis parvenir au bonheur du ciel, et je le veux! Je prends la ferme résolution de ne pas tomber dans les abîmes de l'enfer! Quoi qu'il puisse m'en coûter, je veux partager la gloire des élus; et je l'espère, parce que je le veux d'une volonté efficace, disposé à expier mes fautes, à remplir tous mes devoirs, et à les remplir en vue de Dieu, qui récompense tout ce qu'on fait pour lui plaire; parce que je le veux d'une volonté généreuse, prêt à faire à Dieu tous les sacrifices qu'il exigera, à me priver de telle lecture, de tel plaisir, de telle fréquentation que sa loi m'interdit; parce que je le veux d'une volonté intrépide, prêt à entreprendre tout ce que Dieu m'ordonnera par l'organe de mes supérieurs, sans me laisser effrayer ni de la grandeur de mes obligations, ni de la difficulté du poste où je serai placé, ni des dangers attachés à mon ministère, ni des railleries et des censures d'un monde aveugle, ni de la difficulté de vaincre mes passions et mes habitudes, ni des piéges sans nombre que me tendra l'ennemi de mon salut.

Oui, je veux décidément parvenir au ciel; et, avec le secours de Dieu, j'y parviendrai : un des grands moyens que j'emploierai sera la pensée journalière du bonheur que l'on y goûte. Oh! céleste Jérusalem, votre image consolante, toujours présente à mon esprit et gravée au fond de mon cœur, viendra sans cesse encourager mes efforts et adoucir la rigueur de mes souffrances; et s'il m'est permis dans cette vallée de larmes de me donner quelque repos, et d'oublier en passant que je suis malheureux, ah! ma principale consolation sera dans le souvenir de cette joie inaltérable qui m'attend dans votre royaume!

Eternelle cité, dont Dieu lui-même est l'architecte et le fondateur, que ma main droite se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais, plutôt que d'oublier la magnificence de vos murs et la paix ineffable de vos habitants! *Si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea; adhæreat lingua mea faucibus meis si non meminero tui!* (*Psal.* CXXXVI, 5, 6.) Qu'ils sont heureux, ô mon Dieu! ces enfants de votre amour, ces prêtres vénérables, qui à côté des prophètes et des apôtres, entourent votre trône, et contemplent sans cesse l'éclat de votre majesté! Oh! quand viendra le moment où je pourrai chanter avec eux les merveilles de votre puissance et les douceurs de votre amour? Quand pourrai-je m'écrier avec cette âme fervente dont parle l'Esprit-Saint, avec l'épouse des Cantiques: Je l'ai enfin trouvé, ce Dieu si aimable qui occupait tous les vœux de mon cœur : *Invenit quem diligit anima mea!* Il est à moi, et je ne crains point de le perdre, *tenui eum, nec dimittam!* (*Cant*, III, 4.) Hâtez, Seigneur, ce moment délicieux; brisez les liens de ma captivité qui deviennent tous les jours plus pesants, et transportez-moi de cette région de ténèbres et de mort dans le séjour de la lumière et de la vie éternelle. Que je m'y trouve, ô mon Dieu, avec tous les membres d'une assemblée dont l'indulgence doit excuser ma faiblesse et soutenir mes efforts! Prêtres de Jésus-Christ, puissions-nous à la fin de notre carrière apostolique nous appliquer ces paroles de saint Paul à son disciple Timothée : *J'ai été constant dans la foi; il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée et que le Seigneur en ce jour me donnera, comme juste juge, non-seulement à moi, mais à tous ses fidèles serviteurs : « Cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex, non solum autem mihi, sed iis qui diligunt adventum ejus.* » (II *Tim.*, IV, 7, 8.) Et ces dernières paroles ne reçoivent-elles pas une heureuse application dans ce ministre fidèle qui entre dans le ciel, où il trouve une multitude d'âmes que son zèle y a fait parvenir, après en avoir laissé d'autres sur la terre qui, suivant ses conseils et ses exemples, viennent le rejoindre dans le séjour de la gloire? O mon Dieu! accordez-nous le bonheur de nous voir un jour tous réunis dans votre royaume, comme nous le sommes ici dans votre amour et dans le zèle de votre gloire. Oh! qu'il n'en soit pas de cette assemblée comme de celle des quarante martyrs, d'où il sortit un lâche et un apostat; ni, hélas! comme de celle de vos apôtres, où il se trouva un enfant de perdition. Que nous tous qui sommes entrés dans cette retraite, nous nous trouvions dans le séjour de votre gloire, pour chanter tous

ensemble les bienfaits de votre miséricorde !

Prions, mes chers confrères, les uns pour les autres, et prions sans cesse pour obtenir cet ineffable bonheur : *Orate pro invicem ut salvemini ; multum enim valet deprecatio justi assidua.* (*Jac.*, V, 16.)

## INSTRUCTION VII.

### LA PRIÈRE.

Effundam super domum David spiritum gratiæ et precum. (*Zach.*, II, 10.)

Messieurs,

En portant nos regards sur la faiblesse humaine, il est facile de reconnaître combien nous avons besoin de cet esprit de grâce et de prière, de cet esprit de sagesse et de piété qui touche et attendrit le cœur, qui le dégoûte des choses d'ici-bas, et lui inspire le désir des biens éternels ; qui le fait gémir sans cesse dans ce lieu d'exil sur ses misères personnelles, sur les maux et les scandales de l'Eglise ! Apprenons à connaître combien nous est nécessaire ce recueillement intérieur qui règle les sens, cette vie de foi et d'amour qui entretient dans l'âme une disposition continuelle à s'élever vers Dieu, en s'humiliant à ses pieds, et à se rendre digne de ses bienfaits, en lui présentant le spectacle de notre indigence ! car c'est en cela, vous le savez, que consiste l'esprit de prière.

N'est-il pas étrange qu'au milieu des dangers sans nombre qui nous entourent, des sollicitudes qui nous obsèdent, des travaux qui nous accablent, des passions qui nous agitent, des chutes journalières, et souvent humiliantes qui attestent notre faiblesse, nous sentions si peu l'extrême besoin que nous avons du secours d'en haut, et que nous soyons si peu empressés à le demander ?

Que les gens du monde soient dégoûtés de la prière, et qu'ils abandonnent ce saint exercice, ou ne s'y traînent qu'avec répugnance, rien en cela d'étonnant : ou ils ont perdu la foi, qui est, dit saint Augustin, la source de la prière, ou ils sont aveuglés sur leurs devoirs et sur leurs fautes, et cet aveuglement est presque universel ; ou ils ne sentent pas la violence de leurs passions, parce qu'ils s'y laissent entraîner sans résistance ; ou enfin, à force de crimes, ils se sont fait un cœur de fer qui ne sent plus rien, pas même le besoin qu'il a d'être amolli.

Mais nous, Messieurs, entourés de tout l'éclat des lumières des vérités saintes, connaissant l'étendue immense de nos obligations et l'excès de notre faiblesse, éprouvant tous les jours les attaques de l'esprit de ténèbres ; mais nous, exposés sans cesse aux séductions d'un monde corrompu, que nous sommes chargés de sanctifier, et qui trouve si souvent le moyen de nous pervertir ; mais nous, sans cesse entourés des ennemis de notre salut, sans cesse sur le champ de bataille, et ne pouvant vaincre que par des armes divines, comment se peut-il que nous recourions si rarement à l'auteur de tout secours et à l'unique soutien de notre faiblesse ?

C'est cet éloignement, ce dégoût de la prière qui cause toutes nos chutes et qui rend notre ministère inutile et souvent funeste à l'Eglise. Hâtons-nous d'appliquer le remède à un mal si dangereux, et convainquons-nous, je ne dis pas de l'importance, mais de l'indispensable nécessité de la prière. Nécessité considérée du côté de Dieu, du côté de l'Eglise et du côté de nous-mêmes : tel sera, Messieurs, le partage de cet entretien.

### PREMIÈRE PARTIE.

Adorer Dieu, se soumettre à sa providence, croire à sa parole, craindre sa justice, se confier en sa bonté, le remercier de ses dons, solliciter ses secours, s'humilier à ses pieds de ses fautes, lui promettre une obéissance plus parfaite, s'exciter à cette obéissance par l'espoir des récompenses qui y sont attachées, désirer ce royaume immortel, où nous n'aurons plus rien à désirer ni à craindre : voilà une continuité d'hommages que le Créateur réclame de tous les hommes, et à plus forte raison de ses ministres ; voilà des devoirs fondés sur la nature, sur la raison, sur les rapports de la créature avec le Créateur : aussi point de peuple, même parmi les païens et les sauvages, qui n'ait adoré et invoqué l'auteur de l'univers.

Mais combien ces devoirs ne deviennent-ils pas plus sacrés pour un chrétien, et surtout pour un prêtre, qui connaît le grand précepte que Dieu lui a fait de l'adorer et de le prier, *Dominum Deum tuum adorabis* (*Luc.*, IV, 8) ; de l'adorer d'esprit par la méditation de sa loi, de l'adorer de cœur par la soumission à ses volontés, de l'adorer de bouche par le chant de ses louanges et la reconnaissance de ses bienfaits, de l'adorer dans son temple par le spectacle religieux d'une âme recueillie et d'un corps anéanti, de l'adorer en tous lieux par le souvenir et le respect de sa présence ?

Ce qu'il y a surtout d'encourageant dans le précepte de la prière, c'est la promesse que Dieu y a attachée d'exaucer nos vœux lorsque nous demandons ce qu'il faut, c'est-à-dire des choses utiles à notre salut ; et de la manière qu'il le faut, c'est-à-dire avec respect et confiance. Demandez, nous dit-il, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert. Peut-on commander avec plus d'autorité et plus de bonté ? et n'est-il pas étrange qu'un précepte si avantageux trouve tant de violateurs ? Je vous le demande, Messieurs, si un roi de la terre était assez généreux pour faire une semblable promesse, et assez puissant pour la tenir : demandez, et vous recevrez ; je suis prêt à remplir les vœux de tous mes sujets ; mon trône est accessible à tous, mes trésors sont ouverts à tous, tous l'objet de ma tendresse, tous le seront de mes bienfaits ; si, dis-je, une promesse

si magnifique emanait de la bouche d'un roi de la terre, serait-il nécessaire d'exhorter ses sujets à demander? Avec quelle ardeur n'accourrait-on pas de tous les points de son royaume à un souverain si généreux? Avec quel empressement grands et petits, riches et pauvres, n'iraient-ils pas exposer leurs besoins et leurs désirs! Cependant, quelle que fût la richesse et la munificence de ce prince, il ne pourrait accomplir qu'une partie de ses promesses : aucun mortel ne sera jamais capable de soulager toutes les misères et de contenter tous les désirs.

Mais ici, ce n'est pas un prince mortel, ce n'est pas un roi de la terre, toujours faible, malgré sa puissance; c'est le roi immortel des siècles, c'est l'auteur de tous les biens, le dispensateur de tous les dons, le consolateur de tous les malheureux, le protecteur de tous les faibles, le père de tous les hommes; c'est Dieu lui-même qui nous dit à tous avec cette bonté toute-puissante qui n'appartient qu'à lui : *Demandez, et vous recevrez;* ne mettez pas de bornes à vos vœux, il n'en est pas à ma générosité; ne craignez pas d'épuiser mes richesses, elles sont au-dessus de vos besoins; *petite et accipietis.* (*Joan.*, XVI, 24.)

Comment se peut-il, je le répète, qu'un précepte si doux et une promesse si magnifique nous trouvent si froids et si indifférents? Tous les jours on va fatiguer du récit de ses besoins les grands et les riches de la terre; d'où vient qu'on s'adresse si rarement à Dieu, de qui seul émanent tous les biens, de qui seul dépend notre vrai bonheur, et qui veut nous accorder tout ce qui peut nous y conduire? Qu'y a-t-il, en effet, qu'il voulût nous refuser? Il nous ordonne sans doute de demander et de chercher avant tout son royaume et sa justice, parce qu'il n'y a que cela qui puisse nous rendre solidement heureux; mais il nous ordonne aussi et nous promet de nous accorder même les secours temporels, dans le degré qu'il jugera convenable à notre salut, *panem nostrum quotidianum da nobis hodie* (*Luc.*, XI, 3), *hæc omnia adjicientur vobis.* (*Luc.*, XII, 31.) Ainsi, Messieurs, présentons-nous à Dieu avec la confiance que c'est un bon père qui veut le bonheur de ses enfants, et nos prières seront toujours exaucées. Sommes-nous dans l'affliction, il nous consolera; dans l'ignorance, il nous éclairera; dans l'incertitude, il nous soulagera; dans la tiédeur, il nous échauffera; dans la tentation, il nous soutiendra; dans le crime peut-être et l'esclavage de quelque passion, il nous délivrera, il nous convertira; il l'a promis : mais il veut que nous implorions son secours, *petite;* et que nous l'implorions avec foi, dans la ferme persuasion qu'il peut et qu'il veut nous accorder d'une manière ou d'une autre tout ce qui est nécessaire à notre vrai bonheur : *credite quia accipietis et evenient vobis.* (*Marc.* XI, 24.)

Je dis d'une manière ou d'une autre, parce que souvent il nous exauce à notre insu, non en nous accordant précisément l'objet de nos désirs, mais quelque chose qu'il juge meilleur et plus utile, par exemple la charité pour un ennemi, au lieu de nous soustraire à ses vexations; l'humilité dans un revers, au lieu de la gloire dangereuse du succès; la patience dans une infirmité, au lieu d'une vigueur et d'une santé dont il prévoit que nous abuserions; la soumission dans l'indigence, au lieu du bienfait si souvent funeste des richesses; la force de lutter avec mérite contre certains défauts, certaines imperfections, au lieu de nous ôter l'objet de ces combats et de ces victoires.

Dirons-nous, pour excuser notre dégoût pour la prière, que nos besoins se multipliant et se renouvelant sans cesse, il nous faut toujours recourir à la prière? Ah! ne craignons pas à l'égard de Dieu l'indiscrétion que nous pourrions craindre à l'égard des hommes : ceux-ci se fatiguent bientôt d'entendre toujours les mêmes demandes; en Dieu, c'est tout le contraire : la prière est un hommage qu'il exige; plus souvent nous le prions, plus souvent nous l'honorons. Peut-être ne permet-il la multiplicité de nos besoins que pour multiplier les mérites que nous procure la prière et les marques de tendresse qu'il nous donne en nous secourant

Nos besoins sont sans nombre et renaissent sans cesse : c'est pour cela que Dieu nous ordonne de le prier toujours, de le prier en tout temps, de le prier sans cesse : *Oportet semper orare, et non deficere* (*Luc.*, XXI, 36); *orantes omni tempore* (*Luc.*, XVIII, 1); *sine intermissione orate.* (I *Thess.*, V, 17.) Ce qui doit nous rendre ce précepte encore plus précieux, c'est que Jésus-Christ, qui en est l'auteur, a daigné nous en donner lui-même l'exemple; nulle action de sa vie qui ne fût précédée, accompagnée et suivie de la prière; il priait en secret, il priait en public, dans le temple, dans le désert, sur la montagne, dans les maisons, dans le jardin, sur la croix; en tous lieux il invoquait la puissance de son père. Sans cesse uni à lui par une sainte habitude d'adoration et de soumission, il ne se bornait pas à prier dans le jour; il passait quelquefois les nuits entières dans l'oraison, *erat pernoctans in oratione Dei.* (*Luc.*, VI, 12.) Et depuis qu'il est de retour aux cieux, cesse-t-il un seul instant d'intercéder, à la droite de son Père, pour les besoins de son Eglise? Mais que dis-je? même sur la terre, ne prie-t-il pas sans cesse dans le Sacrement auguste qui le renferme? Le jour et la nuit n'élève-t-il pas du fond de nos sanctuaires des mains suppliantes vers les cieux pendant l'adorable sacrifice? Que doit-ce être d'un prêtre? *inspice et fac secundum exemplar.* (*Exod.*, XXV, 40.)

Je sais sans doute que notre faiblesse ne pourrait soutenir une continuité non interrompue d'oraison et d'attention à Dieu; mais aussi le précepte ne va pas jusque-là. Elever fréquemment notre cœur vers l'auteur de tout bien et de tout secours, rappeler souvent sa présence, nous entretenir souvent

avec lui de nos besoins et des besoins des âmes dont il nous a chargés, le consulter dans nos doutes, lui exposer nos embarras, lui offrir nos travaux, n'avoir en vue que de lui plaire et d'exécuter ses volontés : voilà, vous le savez, en quoi consiste la prière. Alors, je vous le demande, qu'y a-t-il dans ce précepte, je ne dis pas d'impossible, mais de difficile? Est-il de moment, de circonstance, de position dans la vie où le cœur ne soit libre de s'élever à Dieu et de gémir à ses pieds? Pour nous surtout, dont les fonctions sont toutes saintes, et nous rappellent sans cesse la présence de celui dont nous sommes les ministres; dans les agitations et le tumulte du monde où nous sommes quelquefois forcés de nous trouver, comme dans le silence et le calme de la retraite, qui doit faire nos plus chères délices, n'est-il pas en notre pouvoir d'adorer en secret la majesté de Dieu et d'implorer son secours?

Si les Moïse dans la conduite d'un grand peuple, si les Samuel dans les fonctions de la magistrature, si les Machabées au milieu des armées et la licence des camps, si les Joseph, les Daniel, les Mardochée dans le gouvernement des empires et la dissipation des cours trouvaient le moyen d'être sans cesse unis à Dieu, ne pourrions-nous pas, nous, dans les fonctions plus paisibles, éprouver avec eux que la prière continuelle n'est pas moins facile à l'âme que la respiration l'est au corps : et en effet, le libertin aime sans cesse cet objet voluptueux qui enchaîne son cœur; l'avare aime sans cesse ce trésor qui occupe toutes ses pensées; l'ambitieux soupire sans cesse après cet emploi, ce poste éclatant qui enflamme sa cupidité. Donnons un autre objet à nos affections et à nos désirs; tournons-les vers Dieu, et nous le prierons sans cesse : ne cessons de désirer la gloire de son nom, l'avènement de son règne, la prospérité de son Eglise, l'accomplissement de sa volonté, le secours immortel de sa grâce, le pardon de nos crimes, la victoire de nos passions, la délivrance de tous les maux qu'enfante le péché, et notre cœur répétera sans cesse la plus belle, la plus touchante, la plus nécessaire de toutes les prières : ***Pater noster, qui es in cœlis*** (*Matth.*, VI, 9) : car, dit saint Augustin, qu'est-ce que la prière continuelle, sinon un désir continuel des choses de Dieu ? *Continuum desiderium, continua oratio.*

Aussi, pour nous faciliter cette prière continuelle, si nécessaire à tout chrétien, et bien plus encore à ses ministres, l'Eglise a-t-elle jugé à propos de nous commander, non-seulement de prier sept fois par jour, à l'exemple du Prophète, *septies in die laudem dixi tibi* (*Psal.* CXVIII, 164); mais de réunir à certaines époques le peuple dans nos temples, afin de rendre à la majesté du Très-Haut des hommages plus éclatants et plus solennels; mais de joindre à toutes nos cérémonies des prières particulières qui en retracent l'esprit et la sainteté. Car, Messieurs, si la nécessité de la prière considérée du côté de Dieu, qui nous en fait un précepte, est indispensable pour nous, elle ne l'est pas moins du côté de l'Eglise, qui nous l'impose comme un tribut : ce n'est pas comme simples particuliers que nous payons cette dette sacrée; c'est au nom de toute l'Eglise, dont nous sommes les représentants; c'est elle qui nous députe vers Dieu pour lui rendre par notre ministère un culte public d'adoration, d'invocation, et d'actions de grâces; c'est elle qui nous place entre le ciel et la terre pour être ses intercesseurs, ses médiateurs auprès de la Majesté suprême. Chaque fidèle est sans doute obligé de prier; malheur au chrétien qui ne prierait pas! par cela seul, il se mettrait hors des voies du salut. Mais combien qui oublient ce premier de tous les devoirs, ou qui sont distraits par la continuité de leurs affaires et de leurs travaux! C'est pour suppléer à ce défaut que l'Eglise, en nous admettant au rang de ses ministres, nous chargea de prier pour tous ses enfants, de présenter aux pieds de Dieu la multitude de leurs besoins et de leur ouvrir le sein de sa miséricorde : c'est pour remplir ce noble ministère, qui nous assimile aux habitants du ciel, que nous sommes déchargés des sollicitudes et des emplois du siècle.

Toutes nos forces, tous nos talents, tous nos travaux, tous les moments de notre vie doivent être consacrés aux besoins de l'Eglise; mais le premier, le plus important devoir qu'elle exige de nous, c'est la prière: aux yeux de l'Eglise, la prière passe avant tout, même avant la prédication, ce grand moyen établi de Dieu pour planter et conserver la foi : c'est ainsi, vous le savez, qu'en jugeaient les Apôtres : ***Nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus.*** (*Act.*, VI, 4.) Aussi, avant de prêcher, ils commencèrent par prier. Ce fut par les ardeurs de la prière qu'ils firent descendre des cieux cet Esprit de vérité et de sagesse qui dissipa les ténèbres de la gentilité, cet esprit de force, de patience, de charité, qui subjugua la puissance des Césars et soumit la terre entière à Jésus-Christ. Oui, Messieurs, c'est la prière qui a posé les fondements du Christianisme, c'est la prière qui les soutient, et c'est la prière qui rend l'Eglise invincible au milieu des scandales du monde et des assauts de l'enfer.

Si la foi n'est pas éteinte par le souffle de l'impiété, si la lumière de l'Evangile se répand chez les peuples infidèles à mesure qu'elle s'affaiblit hélas! chez les nations chrétiennes; si l'on voit encore régner la droiture, la chasteté, la pudeur sur la terre; si malgré ce torrent de corruption qui entraîne tous les âges et tous les rangs, il se présente tous les jours aux pieds de l'Eglise des pécheurs humiliés qui viennent la consoler, la réjouir par leur pénitence, n'est-ce pas aux prières de cette épouse de Jésus-Christ, aux saints gémissements de cette chaste colombe chérie des Cieux, que nous

devons ces prodiges de grâce et de sainteté?

Or, Messieurs, c'est nous qui sommes les interprètes et les organes de l'Eglise; c'est par nous qu'elle prie et qu'elle gémit entre le vestibule et l'autel; c'est de nos prières qu'elle attend la force dans ses dangers, la patience dans ses persécutions, la victoire dans ses combats, la lumière pour tant d'enfants aveuglés qui déchirent son sein, la conversion de tant de pécheurs endurcis, l'affermissement de tant de justes ébranlés, la tranquillité des empires, le calme des familles, la paix des consciences, tous les secours dont elle a besoin pour suivre les traces, porter la croix de son fondateur, et pour entrer un jour dans le séjour de la gloire. Quel malheur pour elle, quel crime pour nous, si elle était frustrée dans son attente, et qu'elle pût attribuer à la rareté ou à la froideur de nos prières la perte éternelle de quelqu'un de ses enfants!

De là l'obligation indispensable de dire tous les jours cette prière publique, cet office divin dont l'Eglise nous ordonne la récitation. Nous connaissons tous l'importance de ce précepte; nous savons que l'omission volontaire d'une partie notable de l'office serait, à moins d'une impossibilité morale, un péché mortel, digne de l'enfer. Mais faisons-nous attention que c'est violer un précepte que de le mal remplir? Et si nous ne cessons d'avertir nos peuples qu'on ne satisfait pas au devoir pascal par une communion sacrilége, pourrions-nous penser qu'on satisfît au précepte de l'office par une récitation précipitée, irrespectueuse et inattentive? En effet, Messieurs, la prière n'est-elle pas essentiellement une élévation de cœur à Dieu? donc si le cœur est éloigné de Dieu, il n'y a point de prière. On ne manque pas de dire que ces égarements sont involontaires; mais peut-on assurer qu'on n'y a donné aucune occasion ni avant la prière, par un défaut de préparation, ni pendant la prière, par un défaut de vigilance et de recueillement?

Sans doute, un prêtre réglé et vertueux, exact à purifier sa conscience et à en bannir la première source des égarements dans la prière, je veux dire l'attache au péché et aux occasions du péché; un prêtre qui aime son état, qui ne se plaît que dans les fonctions de son ministère, et qui par conséquent n'aime pas le monde, dont les images tumultueuses et souvent indécentes viennent troubler le recueillement de la prière; un prêtre qui médite tous les matins la loi du Seigneur et rappelle fréquemment dans la journée le résultat de sa méditation; un prêtre qui possède habituellement son âme dans la paix, parce qu'il la tient libre des passions, qui n'a d'autres vues, d'autres pensées, d'autre ambition que la gloire de Dieu et le salut de ses frères; un prêtre qui regarde l'office divin, non comme un fardeau pénible et une servitude gênante, mais comme l'acte de religion le plus nécessaire et le plus consolant, après celui du saint sacrifice; qui, avant de le commencer, se recueille, s'humilie, gémit de ses fautes et récite de cœur plus encore que de bouche cette belle prière préparatoire où l'Eglise nous rappelle en quatre mots toutes les dispositions qui doivent accompagner la récitation du Bréviaire: *Digne, attente, integre ac devote;* un tel prêtre peut être cru lorsqu'il assure qu'il n'a donné aucun consentement aux distractions qui sont venues, malgré lui, troubler sa piété.

Mais un prêtre qui peut-être, hélas! ne l'est devenu que par des vues d'ambition et d'intérêt, et qui a porté dans le sacerdoce des espérances et des prétentions qu'il eût été incapable de réaliser dans le siècle; mais un prêtre qui se trouve plus à sa place dans les sociétés et les amusements du monde que dans les fonctions du saint ministère, qui rapporte de ce monde, toujours dangereux, mille idées de vanité, de sensualité, et peut-être de volupté et de crime; mais un prêtre qui ne donna jamais une attention sérieuse à ses devoirs et à ses fautes, qui ne connaît pas son cœur, ou n'en connaît que la surface, et ne l'a peut-être jamais purifié d'une manière efficace; mais un prêtre qui ne lit la parole de Dieu que pour en faire, aux yeux du public, un étalage de vanité, et non pour s'instruire et se réformer lui-même; mais un prêtre qui mène une vie lâche, tiède, dissipée, et peut-être à son insu criminelle; mais un prêtre qui ne voit dans l'office divin qu'un poids accablant dont il veut se débarrasser au plus tôt, qui n'y apporte aucune préparation ni d'esprit ni de corps, qui, au sortir d'une conversation, d'un jeu, d'une affaire, la tête pleine d'idées profanes qui le préoccupent, pour ne rien dire de plus, commence de suite son entretien avec Dieu de cette même langue qui vient de se livrer à des plaisanteries, à des discussions animées, lui dont la conversation devrait être dans le Ciel; un tel prêtre peut-il être cru lorsqu'il assure qu'il ne veut pas les distractions qui lui viennent dans l'office? Il ne les veut pas! et toute sa vie est un éloignement volontaire de Dieu; comment lui serait-il uni pendant la prière?

Ici, Messieurs, je me sens accablé, presque atterré par une réflexion qui se présente; veuillez la méditer avec moi. Parmi les fidèles, il en est si peu qui prient de cœur! Nulle assemblée religieuse à qui on ne puisse plus ou moins appliquer le mot terrible de l'Evangile : *Populus hic labiis me honorat; cor autem eorum longe est a me.* (*Matth.*, XV, 8.) Et les prêtres seraient aussi du nombre de ces hypocrites! Ce serait aux prêtres que s'adresserait aussi l'oracle qu'ils ont sans cesse à la bouche: *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.* (*Jerem.*, XLVIII, 10.) L'esprit de prière, aussi étranger aux prêtres qu'aux laïques, serait entièrement banni de la terre! Je me trompe, ô mon Dieu! votre Eglise est sainte, et renfermera toujours des adorateurs en esprit

et en vérité. Mais qui doit présider à ce noble ministère que les anges remplissent sans cesse dans les cieux, sinon les prêtres, les anges de la terre? De là la nécessité que l'Eglise nous impose de prier; de là cet esprit de prière dont elle nous fait un religieux devoir. Il me reste à vous montrer maintenant la nécessité du précepte par rapport à nous-mêmes.

SECONDE PARTIE.

C'est un article de foi enseigné en mille endroits des Livres saints, que sans le secours d'en haut nous ne pouvons rien, absolument rien, dans l'ordre du salut, pas même en former le désir, pas même en avoir la pensée : *Sine me nihil potestis facere* (*Joan.*, XV, 5); *non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est.* (*I Cor.*, III, 5.) Voilà, Messieurs, vous le savez, la grande preuve de la nécessité de la prière appliquée à nous-mêmes.

En effet, sans la grâce point de salut. Mais sans la prière, comment aurons-nous la grâce? par conséquent comment nous sauver si nous ne prions? Par justice rigoureuse, Dieu ne nous doit rien : l'unique fondement de notre espérance, c'est sa bonté et ses promesses; mais cette bonté est libre: Dieu est maître de ses dons ; il peut les accorder quand il veut, à qui il veut, aux conditions qu'il veut. Donc, s'il les a attachés à la prière, et que nous refusions de prier, quel droit aurons-nous de compter sur son secours? Or, Messieurs, à l'exception des premières grâces qui nous disposent et nous aident à prier, et que Dieu, sans en être sollicité, nous accorde à chaque instant, il n'a promis de secourir que ceux qui l'invoquent: *Demandez, et vous recevrez* (*Joan.*, XVI, 24); n'est-ce pas nous dire, si vous ne demandez pas vous n'obtiendrez pas ? Dieu sans doute peut faire des exceptions à cette règle générale; sa miséricorde ne sera jamais enchaînée ; il peut accorder des secours aux ingrats même qui dédaignent de l'invoquer. Mais l'a-t-il promis ? et ne serait-ce pas une témérité criminelle d'y compter?

Donc, Messieurs, en ne priant pas, ou en priant mal, on se met volontairement dans l'impuissance d'éviter le mal que Dieu nous défend, de pratiquer le bien qu'il nous commande, de supporter les épreuves qu'il nous envoie, trois considérations que j'exposerai sommairement, et desquelles il résultera, je l'espère, cette vérité pratique que par devoir, comme par intérêt pour lui-même, le prêtre doit sans cesse vaquer au saint exercice de la prière.

Je dis d'abord qu'en ne priant pas on se met dans l'impuissance d'éviter le mal que Dieu nous défend. Comment triompher sans le secours d'en haut des tentations sans nombre qui nous viennent soit de Satan, soit du monde, soit de nous-mêmes? de Satan, qui attaque un ministre de Dieu avec mille fois plus de force qu'un simple fidèle, parce qu'il se promet de la perte du pasteur la perte de tout le troupeau, à peu près comme sur un champ de bataille on dirige les principaux coups vers les chefs de l'armée, dans l'espoir que leur chute entraînera la défaite de l'armée entière : de là le mot de Jésus Christ à ses apôtres : *Ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum* (*Luc.*, XXII, 31) ; du monde, qui observe avec malignité la conduite d'un prêtre, cherche adroitement à l'entraîner dans quelque imprudence qui le couvre d'opprobre, et rende son ministère inutile en le rendant odieux ; de nous-mêmes, qui, malgré la sainteté de notre caractère, portons au dedans de nous le germe de toutes les passions ; et ces passions, si elles ne sont réprimées, causent en nous, vous le savez, mille fois plus de ravage et de scandale que dans un laïque, *corruptio boni pessima.* A quels excès, grand Dieu ! ne se porte pas un prêtre que domine ou la passion de l'orgueil, ou la passion de l'argent, ou quelque passion plus détestable encore.

Or, Messieurs, comment les vaincre, ces passions furieuses? Comment triompher des piéges de Satan et des artifices du monde, si l'on n'appelle sans cesse la force du Tout-Puissant au secours de notre faiblesse? Serions-nous excusables de dire avec les mondains que nos penchants sont invincibles et la loi de Dieu impraticable? Ah ! sans doute, pourrait nous répondre ce Dieu irrité, vous ne pouvez l'accomplir par vos propres forces ; mais cette impuissance n'est-elle pas votre ouvrage? Ne suis-je pas là pour vous aider? N'ai-je pas promis à la prière le soutien de votre faiblesse? Et si ma grâce vous manque, n'est-ce pas parce que vous la rejetez, en négligeant de l'implorer?

On s'étonne quelquefois que certains prêtres qui vivent depuis longtemps dans l'habitude du désordre ne donnent, malgré les avis réitérés de leurs supérieurs et de leurs confesseurs, aucun signe consolant de repentir : on s'étonne bien davantage que certains autres, qui ont été pendant un temps un modèle de zèle et de ferveur, se relâchent, se refroidissent et tombent peu à peu dans une indifférence et une tiédeur plus scandaleuses souvent que les actions criminelles des grands coupables. Voulez-vous en savoir la cause, c'est qu'ils ont manqué à la précaution si sévèrement prescrite par l'Evangile : *Orate ut non intretis in tentationem.* (*Marc.*, XIV, 38.) Non, Messieurs, sans prière on ne se convertit pas; sans prière on ne résiste pas aux tentations, sans prière on succombe et l'on se perd.

Que sert la récitation d'un office qu'on dit par habitude, sans respect, sans recueillement, sans piété? Que sert même la célébration du plus saint des sacrifices où l'on apporte un cœur froid et une conscience mal purifiée, peut-être douteuse ou criminelle, si l'on ne cherche à ranimer sa foi, ou à soutenir sa ferveur par l'exercice journalier de la prière, par des retours sérieux sur soi-même, par l'examen réfléchi de ses

devoirs et de ses fautes, par des gémissements fréquents, par des soupirs enflammés vers le ciel? Ce qu'il y a ici de plus déplorable, c'est qu'on ne désire pas, c'est qu'on ne sent pas même le besoin de sortir de cet état d'indifférence et de froideur. Les semaines, les mois entiers, hélas! et quelquefois les années se passent dans l'oubli de Dieu : les solennités même les plus touchantes ne nous touchent pas, les événements les plus frappants ne nous frappent pas, les exemples, les conseils les plus capables de nous réveiller ne disent rien à notre cœur : on est tout de glace envers Dieu. Est-il étonnant que Dieu aussi s'attiédisse, pour ainsi dire, à notre égard; que ses secours diminuent, que notre faiblesse augmente, et que l'abandon ou la rareté de la prière finisse par nous entraîner de chute en chute dans l'abîme de la perdition?

Je dis en second lieu, que par le défaut de prière ou par les mauvaises dispositions qu'on y apporte on se met dans l'impuissance de pratiquer le bien que Dieu nous ordonne, je veux dire d'exercer saintement nos fonctions et de les rendre autant qu'il est en nous utiles et avantageuses aux fidèles; car voilà le bien que Dieu commande à un prêtre : *Pasce oves meas*, *pasce agnos meos*. (*Joan.*, XXI, 16, 17.) Or, remplira-t-il ce beau ministère, s'il n'est un homme d'oraison, un homme intérieur qui s'entretienne fréquemment avec Dieu et le conjure sans-cesse de bénir ses travaux, ses instructions, tous les efforts qu'il fait pour retirer les âmes du vice et les affermir dans la vertu? Hé quelle impression pourront faire sur un peuple charnel livré à la vanité, au plaisir, à la cupidité, des instructions que n'aura pas sanctifiées le feu sacré de la prière, qui n'auront pas été méditées au pied de la croix, sur lesquelles on n'aura pas conjuré le Père des lumières et des miséricordes de répandre cet esprit de vérité, de sagesse, de force, d'onction et de piété, qui peut seule les rendre utiles et leur ouvrir l'entrée des cœurs?

Non, Messieurs, nous ne prêchons utilement qu'autant que l'Esprit de Dieu parle par notre bouche, et va imprimer au fond des âmes les vérités saintes que nous annonçons. Mais croyons-nous que cet esprit se communique à un prêtre dissipé, plein de lui-même et vide de Dieu, plus occupé des affaires de la terre que du désir de glorifier Dieu, qui ne sait pas converser avec lui avant de parler de sa part aux hommes, ni tirer de la pratique de l'oraison ces traits vifs et pénétrants, cette onction toute-puissante qui éclaire et convertit? Heureux les prédicateurs qui préparent en présence de Dieu ce qu'ils doivent annoncer en son nom, qui le prient de leur inspirer les sentiments, les idées, le langage qu'il sait devoir être utiles; qui écrivent, en quelque sorte, sous sa dictée et éclairés de la lumière d'en haut, qui le conjurent avant de monter en chaire de purifier leurs intentions, d'oublier leurs infidélités et de les mettre à l'abri du reproche dont parle le Prophète : *Peccatori autem dixit Deus: Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum!* (*Psal.* XLIX, 16.)

Heureux les ministres évangéliques qui, convaincus qu'ils ne sont par eux-mêmes qu'ignorance et faiblesse, que leurs efforts, leurs veilles, leurs talents ne peuvent avoir aucune proportion avec la fin sublime de la prédication, je veux dire la conversion et la sanctification des âmes, supplient le maître des cœurs de les ouvrir lui-même à l'impression de la vérité, d'écarter les illusions et les préjugés qui pourraient en empêcher l'effet, et de parler de sa voix puissante à l'oreille intérieure, en même temps que leur faible organe ira frapper l'oreille du corps!

Heureux l'homme de Dieu qui, au sortir de la chaire, loin de s'arrêter à quelques misérables éloges, moins inspirés par le mérite du prédicateur que par l'ignorance, le respect-humain, l'amour-propre des auditeurs, va se prosterner aux pieds du Dieu qu'il vient de prêcher, et le conjure de faire fructifier les vérités saintes et de ne pas permettre qu'elles servent à condamner ni celui qui les a annoncées ni ceux qui les ont entendues! O mon Dieu! quand remplirez-vous les ministres de votre parole de cet esprit de prière, d'onction, d'humilité! C'est alors, Messieurs, que nous prêcherons utilement et que les pécheurs, saintement consternés et touchés, iront, non pas nous louer dans les sociétés, mais nous parler et gémir aux pieds du saint tribunal. Si la prédication produit aujourd'hui si rarement ces heureux effets qu'elle a toujours produits par le ministère des saints, quelle est la cause de cette stérilité, sinon l'extinction de l'esprit de prière dans les prédicateurs, sinon parceque très-souvent le ministère de la parole n'est ni précédé, ni accompagné, ni suivi de la prière?

Si nous entrions dans le détail des autres fonctions sacerdotales, il nous serait aisé de montrer que si le tribunal de la pénitence offre si rarement des conversions solides et durables, c'est que les confesseurs ne demandent pas assez ni la prudence pour eux-mêmes ni la componction pour leurs pénitents; que si les avis particuliers d'un pasteur sont si rarement utiles, c'est que la manière et l'effet n'en ont pas été assez préparés aux pieds de Dieu dans le calme de l'oraison; que si les enfants sont si dégoûtés de l'instruction qui leur convient et si lents à en profiter, si les malades désirent si peu les secours de la religion et les visites de leur pasteur, si les peuples sont si peu empressés à accourir à nos temples et à fréquenter les sacrements, c'est que le pasteur n'est pas un homme d'oraison, c'est qu'il n'a pas puisé dans le cœur adorable du Sauveur des hommes cette piété douce, ce zèle tendre et insinuant qui attire, qui attache, qui rend la vertu aimable et la religion consolante.

C'est dans la pratique de la prière que nous trouverons en troisième lieu le remède à nos maux et la force nécessaire pour supporter les épreuves qu'il plaît à la divine Providence de nous envoyer. Notre intérêt seul nous fait donc un devoir de recourir à la prière, puisque la pratique de ce précepte allége le fardeau de nos misères.

Comment un prêtre dépourvu de l'esprit de prière chercherait-il à consoler son peuple? Il ne cherche pas à se consoler lui-même au milieu de ses tribulations. Si quelqu'un de vous est attristé, dit l'Esprit-Saint, qu'il prie : *Tristatur aliquis vestrum, oret.* (*Jac.*, V, 13.) Quel besoin n'avons-nous donc pas du secours de la prière! Qui de nous est à l'abri des troubles, des chagrins, des contradictions? Ne fût-ce que les épreuves attachées à notre ministère, le sort d'un prêtre a-t-il jamais été plus déplorable que dans ces temps malheureux où l'impiété a rendu si incertaines les destinées du sacerdoce, *dies mali sunt.* (*Ephes.*, V, 16.) Je ne parle pas de ce qui peut nous manquer du côté des besoins de la vie : car je suppose qu'un prêtre n'a point oublié ces paroles du grand Apôtre : *Scio esurire et penuriam pati* (*Philip.*, IV, 12); *habentes alimenta et quibus tegamur his contenti sumus.* (I *Tim.* VI, 8). Ne fût-ce encore que le dégoût et les travaux attachés au saint ministère, qu'est-ce que la vie d'un ministre de Jésus-Christ, qu'une immolation perpétuelle, un enchaînement de sollicitudes et de soins qui se renouvellent tous les jours? Et le plus souvent quel en est le succès? Mille obstacles qui entravent chaque jour la marche de l'Église et augmentent l'audace de l'impiété, des peuples indociles qui résistent à tous nos soins et nous font un crime de notre zèle, des peuples ingrats qui ne répondent à notre affection pour eux que par un éloignement qui nous humilie, à nos services que par des calomnies et quelquefois des injures; des pécheurs que nous ne pouvons ni attirer au saint tribunal ni convertir quand ils y sont; des scandales publics qu'on ne peut arrêter, des mariages invalides qu'on ne peut légitimer, une jeunesse impie et voluptueuse qui méprise nos instructions, des parents aveuglés qui autorisent par leur mollesse et souvent par leur exemple les désordres de leurs enfants : ô mon Dieu, comment ne pas sentir que vous seul pouvez adoucir tant d'amertumes, et comment ne pas crier vers vous avec le Prophète : *De profundis clamavi ad te, Domine. Parce Domine, parce populo tuo!* (*Psal.*, CXXIX, 1.)

Ah! Messieurs, ces saints gémissements nous seraient bien plus utiles que les plaintes éternelles que nous nous permettons sur la stérilité de notre ministère, et surtout que les dégoûts et le découragement où nous jettent si souvent des difficultés sans cesse renaissantes. Si jamais nous n'eûmes plus besoin de la force et du courage dont furent investis les apôtres, croyons aussi que jamais Dieu ne fut plus disposé à les accorder et à renouveler les prodiges de grâce qui sanctifièrent le berceau de son Église. Comptons plus sur nos prières que sur nos travaux, et n'oublions jamais ces paroles si consolantes : *Deus impossibilia non jubet; sed jubendo monet facere quod possis; petere quod non possis, et adjuvat ut possis.*

Recourons donc avec empressement à l'auteur de tout secours, et jetons-nous avec confiance dans le sein de sa bonté : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ* (*Hebr.*, IV, 16); ne le regardons pas comme un maître sévère dont l'approche est redoutable, mais comme un ami plein de douceur à qui rien ne plaît autant que la franchise et la simplicité. Il est mille peines secrètes qu'on n'oserait confier à aucun mortel; ne rougissons point de les rapporter à Dieu, et ne craignons de sa part ni rebuts ni mépris : nous sommes son ouvrage, il ne dédaignera rien de ce qu'il a fait; nous sommes ses enfants, et jamais père eut-il des sentiments aussi tendres? Ne craignons point de lui exposer avec candeur toute l'étendue de nos besoins; entrons avec lui dans le détail de nos misères les plus secrètes et les plus humiliantes : il a des remèdes tout prêts pour chacun de nos maux, et il n'attend pour nous secourir que d'être invoqué.

Non, Messieurs, nous ne compterons de jours heureux que ceux que la prière, et surtout la méditation auront sanctifiés. Fille de la sagesse, la prière attire après elle tous les biens, et il n'y a pas de maux qu'elle ne prévienne ou ne guérisse, ou du moins n'adoucisse. Oh! qu'elle soit donc à l'avenir notre compagne fidèle, qu'elle assiste à notre réveil, qu'elle commence nos journées, qu'elle préside à nos travaux, qu'elle anime, qu'elle soutienne toutes nos fonctions; qu'elle bénisse nos repas, qu'elle consacre nos délassements, qu'elle nous suive dans nos voyages, dans nos visites; qu'elle soit sans cesse à nos côtés, le jour et la nuit, dans nos joies, dans nos peines, dans le calme de la retraite et dans le tumulte du monde.

Mon Dieu! j'ai bien des grâces à vous demander; mais je me borne en ce moment à une seule, qui est la source de toutes, c'est l'esprit de la prière. Donnez-moi le goût, la facilité, la sainte habitude de converser avec vous, de vous ouvrir mon cœur et d'admirer la bonté du vôtre, de vous consulter dans mes doutes, de vous communiquer mes projets, de vous offrir mes entreprises, d'attendre de vous seul le succès de mes travaux, et surtout la récompense immortelle dont vous avez promis de les couronner.

## INSTRUCTION VIII.

### LA MÉDITATION.

In meditatione mea exardescet ignis. (*Psal.* XXXVIII, 4.)

Messieurs,

Ce feu sacré dont parle ici le Prophète

est celui que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, et dont il désire que tous les cœurs soient embrasés : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur* (*Luc.*, XII, 49); le même qui descendit sur les apôtres après ces dix jours de retraite et d'oraison qui précédèrent la conversion de l'univers; le même qui avait rendu le visage de Moïse si éclatant, lorsqu'il descendit de la montagne pour manifester aux Juifs ce qu'ils avaient recueilli de la bouche de Dieu même, et qu'il leur dit avec cette onction pénétrante qui n'appartient qu'aux envoyés du Très-Haut : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces* (*Matt.*, XXII, 37); le même qui était figuré par ce feu matériel que les prêtres de l'ancienne loi étaient chargés d'allumer tous les matins et d'entretenir pendant tout le jour sur l'autel du Seigneur : *Ignis in altari meo semper ardebit, quem nutriet sacerdos, subjiciens ligna mane per singulos dies.* (*Levit.*, VI, 12.)

Oui, mes chers confrères, le cœur du prêtre est le véritable autel du Seigneur où doit être allumé tous les matins et entretenu pendant tout le jour le feu sacré de l'amour divin. Le bois mystérieux qui sert d'aliment à ce feu céleste, c'est la méditation : *in meditatione mea exardescet ignis.* Le cœur d'un prêtre, dans le silence et le recueillement de l'oraison, devient comme un foyer où se rassemblent tous les rayons du soleil de vérité et de justice, et d'où ensuite ces rayons et ces ardeurs se réfléchissent et se répandent sur les cœurs des fidèles. Voilà ce qui explique les prodiges de grâce et de sainteté qu'ont opérés dans tous les siècles les hommes vraiment apostoliques, et les efforts stériles de tant de prêtres dont le zèle bruyant et tumultueux frappe l'oreille sans atteindre le cœur. Ah! mes chers confrères, c'est que les premiers étaient des hommes d'oraison; c'est l'oraison qui donnait tant de puissance à leurs paroles et à leurs œuvres!

Comment remplir saintement les sublimes fonctions de notre ministère sans le secours fréquent et journalier de la méditation? On nous dit que c'est assez pour un prêtre de bien réciter son bréviaire; mais, grand Dieu! comment le disent ceux qui n'ont pas l'usage de la méditation? Qu'obtiennent-ils par cette récitation précipitée, inattentive et souvent indécente, que des fléaux peut-être et des calamités sur l'Eglise? Comment s'approchent-ils de cet autel redoutable où une foi vive, une conscience pure, une piété affectueuse, sont seules dignes de monter? Quels peuvent donc être les motifs de ce dégoût presque universel pour un exercice si salutaire? Il faut, Messieurs, que l'usage de la méditation soit quelque chose de bien agréable à Dieu et de bien utile à l'homme, puisque l'ennemi de notre salut fait tant d'efforts pour nous en éloigner; malheureusement, notre paresse et nos passions se trouvent d'accord là-dessus, comme sur tant d'autres choses, avec cet esprit de mensonge. On s'exagère les difficultés de l'oraison mentale, on en méconnaît ou l'on en diminue les avantages, on va presque jusqu'à se persuader qu'elle est inutile, ou qu'elle n'est bonne tout au plus que pour les séminaires et les cloîtres, comme si un prêtre devait être moins parfait qu'un religieux ou un séminariste. Cependant, mes chers confrères, formons-nous une idée exacte de cette sainte pratique, et nous verrons qu'il n'est rien, pour un prêtre surtout, de plus facile, de plus nécessaire, de plus avantageux, que l'habitude de la méditation.

Mon Dieu, vous le voyez, tout le bien de cette retraite dépend de cette instruction. Un prêtre qui médite n'a pas besoin d'autres secours. Et à quoi lui serviraient-ils s'il ne médite pas? Daignez donc préparer nos cœurs, et les rendre dociles à une des vérités les plus importantes dans l'exercice des fonctions sacerdotales.

### PREMIÈRE PARTIE.

Pour dissiper d'abord les vains prétextes, qu'on oppose à la méditation, commençons par en montrer la futilité. Qu'est-ce que la méditation, ou en d'autres termes l'oraison mentale? C'est une application d'esprit et une élévation de cœur à Dieu, dont le but est de nous retracer les vérités et les devoirs du christianisme, et d'obtenir la grâce de les mettre en pratique. Il y a une grande différence entre l'étude de la religion et la méditation. L'étude n'exige que l'application de l'esprit, et la méditation demande de plus le mouvement du cœur. Le but prochain de l'étude, c'est d'augmenter nos connaissances; le but prochain de la méditation, c'est d'accroître notre piété. Ainsi l'étude de la théologie ou l'étude d'un sermon n'est pas ce qu'on appelle méditation : c'est une sainte pratique qui procure une partie des fruits de la médiiation, d'élever de temps en temps pendant ces études son cœur à Dieu, et d'appliquer les vérités qu'on étudie à la réforme et à la perfection de ses mœurs.

Il y a aussi, comme tout le monde sait, une grande différence entre la méditation et la prière vocale. Celle-ci exige sans doute l'attention de l'esprit et le mouvement du cœur : malheur à celui qui ne prierait que des lèvres! Mais cette attention se donne momentanément aux choses qu'on dit ou qu'on demande, sans se fixer à aucune en particulier : tandis que la méditation s'attache pendant un temps plus ou moins long à une seule vérité principale, pour en tirer des conséquences pratiques et exciter dans le cœur des sentiments analogues.

Quand je dis pendant un temps plus ou moins long, ce n'est pas qu'il ne soit très-utile de se livrer fréquemment, à l'exemple des saints, à des affections momentanées, qui, s'élevant comme un trait du fond de notre âme vers Dieu, sont d'autant plus efficaces, qu'elles sont plus vives et plus ar-

dentes. C'est, comme vous savez, ce qu'on appelle oraisons jaculatoires. Les prêtres fervents se servent de tout pour s'élever à Dieu avec la rapidité de l'éclair. Ainsi, en contemplant la magnificence et les merveilles de la nature, ils s'élèvent à l'auteur de toutes choses, et s'écrient avec le Prophète : *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (*Psal.* XVIII, 1), ou avec saint Augustin : *Si hæc magna sunt, quantus est ipse?* Si un objet visible les frappe par sa beauté, ils rappellent la beauté immortelle du Créateur dont la possession sera la récompense des privations d'ici-bas et de la garde de nos sens ; ils s'écrient : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea in æternum.* (*Psal.* LXXII, 25.) Dans une tentation ou une peine, ils répètent les paroles d'Ezéchias : *Domine, vim patior; responde pro me.* (*Isa.*, XXXVIII, 18.) A la vue d'un mort ou d'un mourant, ils désirent pour eux-mêmes une mort précieuse : *Moriatur anima mea morte justorum.* (*Num.*, XXIII, 10.) A l'aspect d'une croix, que de réflexions se présentent en foule à l'esprit d'un prêtre fervent : *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me!* (*Galat.*, II, 20.) L'amour immense d'un Dieu qui s'est immolé pour les hommes, l'ingratitude des hommes qui le crucifient sans cesse par leurs crimes ! Oh ! qu'il serait à plaindre ce prêtre insensible en qui la vue du signe de notre salut ne réveillerait aucune idée aucun sentiment de religion !

Mais outre ces méditations, aussi rapides qu'elles peuvent être fréquentes, puisque l'occasion s'en présente à chaque instant, et qui facilitent la pratique du précepte : *Oportet semper orare et non deficere* (*Luc.*, XVIII, 1), un bon prêtre ne manque jamais, à moins d'une impossibilité morale ou physique, de consacrer tous les jours au moins une demi-heure à des réflexions plus suivies sur quelque vérité, ou quelque vertu, ou quelque vice, et surtout sur le vice ou défaut qui domine en lui, qui exige de sa vigilance des combats continuels. Vous savez, Messieurs, la méthode ordinaire qu'on suit dans cet acte si essentiel de la vie religieuse. Permettez-moi de vous rappeler d'une manière tout à fait simple ces règles que vous mettez sans doute en pratique, mais qui conviennent au sujet que je traite, et veuillez, en faveur des motifs qui m'animent, excuser la familiarité des détails dans lesquels je serai forcé d'entrer. Vous savez que la méditation est composée de trois parties : la préparation, le corps de l'oraison et la conclusion. La préparation est composée de trois actes : 1° se mettre en la présence de Dieu et l'adorer ; 2° s'humilier et se repentir de ses fautes ; 3° invoquer les lumières et l'assistance de l'Esprit-Saint. Le corps de l'oraison comprend aussi trois choses : 1° réfléchir sur la vérité qu'on a en vue, en rappeler les motifs et les preuves : voilà ce qui s'appelle proprement *méditer* ; 2° s'appliquer à soi-même la vérité méditée, examiner en quoi, dans quelles circonstances particulières on y manque, gémir de sa faiblesse, et demander à Dieu qu'il daigne nous fortifier et nous changer : c'est principalement en cela que consiste l'*oraison mentale* ; 3° prendre des résolutions, particulières et non générales, relatives à notre position ; dire par exemple : Dans telle circonstance je ferai cela, dans telle autre j'éviterai ceci ; je vais tâcher de réparer telle faute que j'ai faite, de me rapprocher de telle personne que j'ai aigrie. Enfin, la conclusion de l'oraison renferme aussi trois choses : 1° remercier Dieu des lumières qu'il nous a données et des résolutions qu'il nous a inspirées ; 2° le prier de les bénir et de nous donner la force de les suivre ; 3° recueillir quelques-unes des pensées qui nous ont le plus frappé dans l'oraison pour s'en nourrir et les rappeler souvent dans le reste de la journée. Un exemple rendra tout ceci plus sensible. Je suppose que je veuille méditer sur le péché. Je fais d'avance quelque lecture sur cette matière : la méditation sans lecture expose, dit saint Bernard, aux égarements d'une imagination vagabonde, et quelquefois aux illusions d'un cœur aveuglé, *meditatio sine lectione erronea.* Après m'être humilié devant Dieu et avoir imploré ses lumières, je me figure le péché comme une bête féroce qui ravage la terre, qui en veut particulièrement à moi ; et comme ce monstre est d'autant plus à craindre qu'il a souvent l'adresse de se rendre invisible et de surprendre sa victime, je me le représente comme caché à mon réveil dans le lieu que j'habite observant tous mes mouvements, me suivant à mon insu lorsque je sors, s'attachant à tous mes pas, et épiant le moment de tomber sur moi et de me dévorer. Cette image, comme vous savez, est de l'apôtre saint Pierre, qui nous représente Satan, père du péché, comme un lion furieux qui tourne sans cesse autour de nous, qui est d'intelligence avec une passion qui nous domine, la colère, par exemple, ou la lâcheté ou la volupté : chacun a la sienne, et souvent plus d'une. Pour me garantir de ce monstre, qui du reste ne peut me nuire qu'autant que je le voudrai, je vais considérer l'outrage que je ferais à Dieu et les maux que je me causerais à moi-même en me livrant au péché.

D'abord, quel outrage ne ferais-je pas à un Dieu créateur qui m'a formé à son image, qui m'a donné l'existence et tout ce que je possède, qui me conserve chaque jour la vie, la force, la faculté de penser et d'agir, si j'avais le malheur de méconnaître son autorité, sa puissance, ses bienfaits, et de me révolter contre sa loi ! Quel outrage ne ferais-je pas à un Dieu rédempteur qui m'a aimé jusqu'à mourir pour moi, qui m'a délivré de la damnation éternelle, racheté au prix de son sang et assuré une place, un trône dans les cieux, si j'allais par le péché renouveler ses douleurs et ses opprobres, et rendre inutiles à mon égard les mérites de sa mort ! quel outrage ne ferais-je pas à

un Dieu sanctificateur qui m'a éclairé de ses lumières, enrichi de ses dons, comblé de ses grâces, si je résistais à ses mouvements, si je rejetais ses inspirations, si je cherchais à m'aveugler et à étouffer les remords de ma conscience, pour suivre le désir de mes passions !

Telle serait ma culpabilité en qualité de chrétien. Mais si je me considère comme prêtre, comme honoré d'un ministère supérieur à celui des anges, comme chargé de dispenser les trésors de la grâce et les mystères de Dieu, de prêcher en son nom les vérités du salut, de conduire les autres dans les routes de la sainteté et de leur donner l'exemple de toutes les vertus, combien je serais coupable de manquer moi-même à la doctrine que j'enseigne et de perdre par mes scandales ces âmes précieuses dont le salut m'est confié ! Et cependant n'ai-je jamais eu ce malheur ? n'y en a-t-il aucune dont les déréglements et l'impénitence n'aient pris leur source dans mes mauvais exemples et dans la froideur ou l'imprudence de mon zèle, et dont je puisse me reprocher la perte ?

Je considère ensuite le péché par rapport aux maux qu'il cause au coupable. Perdre la vie de la grâce et tomber dans un état de mort aux yeux de Dieu, percer son âme d'autant de traits mortels qu'on commet de crimes, et la rendre mille fois plus hideuse qu'un cadavre ; n'avoir plus de droit au royaume céleste, avoir quitté la route qui y conduit et marcher sans cesse sur les bords de l'enfer, exposé à y tomber à chaque instant ; s'aveugler, s'endurcir de plus en plus à proportion qu'on persévère dans le crime, et courir à grands pas à l'impénitence finale et à la mort dans le péché, ô mon Dieu ! quel état !

Cet affreux état n'est-il pas le mien ? Ne suis-je pas, peut-être à mon insu, coupable de quelque péché mortel ? Je ne suis que trop certain d'en avoir commis dans ma vie ; mais suis-je certain d'en avoir fait une vraie pénitence ? Que de ravages n'a pas causés en moi pendant ma jeunesse cette passion honteuse ! était-elle entièrement éteinte lorsque j'entrai dans le sacerdoce ? Hélas ! l'est-elle du moins en ce moment ? ne vit-elle pas encore au fond de mon cœur sous le masque d'une vertu apparente ? telles paroles, telles libertés, telles fautes qui m'ont paru légères, qui le seraient peut-être dans un simple fidèle, ne sont-elles pas en moi, prêtre d'un Dieu trois fois saint, des fautes graves ? Dans ce doute, je n'ai pas recouru à la piscine sainte, ou je n'y suis allé que pour m'aveugler davantage ! dans ce doute, je n'ai pas craint de monter à l'autel, c'est-à-dire de profaner le sang de Jésus-Christ !

O mon Dieu ! qui donnera à mes yeux une source intarissable de larmes ? Non, je ne veux plus différer de régler ma conscience ; et une fois rentré dans les voies de la vertu, je ne veux plus m'en écarter : telle précaution m'est nécessaire, je la prendrai : plutôt la mort, ô mon Dieu, que de me livrer à telle faute ; plutôt la mort que de continuer cette vie lâche et tiède, sans recueillement, sans méditation, qui conduit infailliblement au péché mortel ! Daignez, ô mon Dieu ! recevoir et bénir cette résolution sainte que je prends à vos pieds. Je n'oublierai plus qu'il en a coûté à Jésus-Christ tout son sang pour expier le péché, et que je dois le fuir comme je fuirais à l'aspect d'une bête féroce. Que ferais-je si le soir avant mon repos j'apercevais un énorme serpent étendu dans ma couche ? irais-je la partager avec lui ? *Quasi a facie colubri fuge peccata.* (*Eccli.*, XXI, 2.)

Ici, mes chers confrères, je ne demanderai pas si ces réflexions, ces sentiments, ces résolutions vous paraissent utiles ; mais je demanderai si cet exercice vous semble difficile. Voilà cependant ce que c'est que méditer : éclairer l'esprit pour émouvoir le cœur, rappeler avec attention la vérité, s'exciter à la mettre en pratique et gémir de l'avoir violée ; tout est là. Je sais bien qu'on ne peut y réussir sans le secours de la grâce ; mais aussi a-t-on le soin de la demander soit avant, soit pendant, soit après la méditation. Comment donc osera-t-on dire qu'on n'est pas capable de méditer ? Tout homme, quel qu'il soit, et à plus forte raison un prêtre, n'est-il pas capable de réfléchir, de prendre une résolution et de la suivre ? la méditation est-elle autre chose ? Quoi, on peut s'occuper d'une affaire, d'un procès, d'une étude, d'un sermon, d'un cas de conscience, et l'on ne peut s'occuper des besoins de son âme !

Ecoutons les prétextes qu'allèguent l'oisiveté et la tiédeur pour se dispenser de la sainte pratique de la méditation. Mes fonctions ne me laissent pas le temps de vaquer à l'exercice de l'oraison. Que dites-vous là, mon cher frère ! on trouve le temps nécessaire pour s'occuper de mille frivolités, et l'on ne le trouverait pas pour la plus importante, la plus nécessaire de toutes les affaires, celle du salut, qui ne se fait pas sans doute sans y réfléchir ! on trouve le temps nécessaire pour satisfaire aux besoins de la vie et soigner le corps ; l'on n'en trouverait pas pour donner à l'âme le soin, l'aliment, le repos qui lui convient ! Ces sortes de prétextes nous font pitié dans un laïque ; que sera-ce dans un prêtre ?

Mais j'ai l'esprit si léger, l'imagination si volage ; je suis naturellement si distrait ! Autre prétexte des gens du monde : nous leur disons qu'ils ne sont pas si distraits pour leur commerce, leurs intrigues, leurs affaires ; qu'ils savent bien se fixer sur un projet, sur une entreprise qui doit grossir leur fortune et étendre leur réputation. Faudra-t-il qu'on répète cette réponse à un prêtre qui l'a si souvent faite lui-même aux simples fidèles ? Vous avez l'esprit léger ! raison de plus pour l'appliquer à la méditation, qui le fixera. D'ailleurs, ignorons-nous, mes chers confrères, que les dis-

tractions sont le partage de la faiblesse humaine, et qu'elles ne sont coupables dans la prière qu'autant qu'elles sont volontaires ou en elles-mêmes ou dans l'occasion qu'on y donne, soit en ne se recueillant pas avant de prier, soit en menant une vie habituellement dissipée et déréglée? ignorons-nous que les égarements involontaires, loin de nuire à la méditation, en augmentent le mérite par la patience à les supporter et la vigilance à les écarter?

Mais je n'ai jamais su méditer, ni ne le saurai jamais : cette méthode qu'on enseigne dans les séminaires, et qu'on trouve, j'en conviens, dans tant de livres, peut être très-bonne et très-utile; mais elle est si compliquée, si embarrassée! Convenons, mes chers confrères, que c'est le défaut d'habitude qui nous la fait trouver telle, et que ce manque d'habitude est l'ouvrage de notre paresse et de notre lâcheté. Mais enfin n'importe la forme; attachons-nous au fond : si une méthode qui a été suivie et enseignée par les hommes de Dieu les plus recommandables en science et en sainteté, par les Ignace, les François de Sales, les Vincent de Paul; si, dis-je, cette méthode paraît trop fatigante à notre dissipation, employons du moins cette méthode simple et facile que l'on conseille aux gens du monde; elle s'exprime en trois mots : *lisez, réfléchissez, priez.*

Lisez soit avant, soit pendant la méditation : la lecture fixe les esprits trop vifs et excite les imaginations trop lentes; mais lisez avec attention et réfléchissez : la lecture est utile pour aider la réflexion, et la réflexion est nécessaire pour émouvoir le cœur; priez, voilà l'essentiel de la méditation : élever son âme à Dieu, s'humilier à ses pieds, gémir de ses faiblesses, implorer le secours de la grâce, s'armer de confiance et de courage, déclarer une guerre à mort à ses vices ou à ses défauts, renouveler tous les jours la résolution de se combattre et de se vaincre, et faire tous les jours de nouveaux efforts pour acquérir les vertus qui nous manquent. Quand on a excité dans son cœur ces saints mouvements, on a bien médité, quelque méthode qu'on ait employée.

Il est donc bien clair, mes chers confrères, qu'il n'est rien de plus facile pour les hommes de bonne volonté, *hominibus bonæ voluntatis* (*Luc.*, II, 14), que l'exercice de la méditation; qu'on n'a aucune raison de s'en dispenser, et que si dans quelques circonstances rares on se trouvait, soit par maladie, soit par des occupations extraordinaires, dans l'impossibilité de donner un temps suivi à ce saint exercice, il est facile d'y suppléer en élevant plus souvent dans le jour son cœur à Dieu par des oraisons jaculatoires qui forment proprement ce qu'on appelle l'esprit de prière, cet esprit si familier aux saints et aux véritables hommes de Dieu.

Les obstacles à la méditation une fois levés, et toutes les préventions dissipées, appliquons-nous, pour nous y encourager, à en connaître les avantages et la nécessité.

SECONDE PARTIE.

Tout ce que je viens de dire sur la nature et la facilité de la méditation en prouve aussi les avantages et la nécessité, vous avez pu, Messieurs, vous en convaincre. Ce que j'ajouterai sera propre à vous faire apprécier l'importance de l'exercice qui fait l'objet de cet entretien.

Tous les saints, tous les hommes apostoliques, tous les docteurs de l'Eglise n'ont qu'une voix pour célébrer les avantages et les fruits merveilleux de la méditation : tantôt ils la représentent comme une chaîne d'or qui est attachée au ciel, et qui descend jusqu'à la terre : c'est par là que nos désirs s'élèvent à Dieu et que ses grâces descendent à nous; tantôt ils la comparent à l'échelle de Jacob, qui touche de la terre au ciel, et le long de laquelle les anges montent et descendent sans cesse pour porter nos demandes à Dieu et nous en rapporter ses bénédictions; tantôt ils l'appellent la clef du ciel, qui en ouvre toutes les portes et tous les trésors. *Oratio justi clavis est cœli.*

Qu'est-ce que la méditation au jugement de saint Jean Climaque? C'est le canal de toutes les grâces, la destruction de tous les vices, la lumière des esprits, la nourriture de l'âme, son trésor et sa richesse; la méditation égale les hommes aux anges. Quels sont les fruits de la méditation au jugement de saint Bernard? D'abord, dit ce Père, elle purifie la source même d'où elle tire son origine, je veux dire l'esprit; ensuite, elle gouverne les mouvements du cœur, dirige les actions, corrige les excès, règle les mœurs, établit la décence et le bon ordre dans la vie.

On dira peut-être qu'il n'est pas étonnant que des solitaires aient parlé ainsi. Je pourrais d'abord répondre que ces solitaires faisaient tout ce que nous faisons : ils étudiaient, ils prêchaient, ils confessaient, ils catéchisaient, ils administraient les malades, ils gouvernaient des sociétés souvent plus nombreuses que nos paroisses; et c'est dans la méditation qu'ils puisaient la grâce d'excercer saintement toutes ces fonctions. Les Augustin, les Grégoire, les Chrysostome n'étaient pas des solitaires; et cependant ont-ils parlé autrement de la méditation?

Mais voici une autorité plus moderne qu'aucun prêtre n'osera sans doute récuser; c'est celle d'un grand et savant pontife, dont les écrits ont obtenu le suffrage de toute la catholicité, et feront la règle des siècles futurs. Vous connaissez tous la fameuse bulle de Benoît XIV, qui a pour objet d'exhorter les fidèles, et à plus forte raison les prêtres, à l'oraison mentale; vous connaissez les indulgences qu'il accorde soit à ceux qui sont assidus à cette pratique, soit à ceux qui l'enseignent aux autres, soit à ceux qui cherchent à s'en instruire; vous

savez que d'après cette bulle, en faisant chaque jour une demi-heure ou au moins un quart d'heure de méditation, on peut gagner chaque mois une indulgence plénière. Eh bien ! dans cette bulle si célèbre, quelles grandes idées cette illustre pontife ne nous donne-t-il pas de l'excellence de l'oraison mentale, qu'il appelle une échelle mystérieuse par laquelle l'âme s'élève de la terre au ciel, une recherche des choses éternelles, un désir des biens invisibles, une union délicieuse avec l'Esprit-Saint, une conversation familière avec Dieu, une participation sacrée à ses ineffables lumières ! De quels développements ne seraient pas susceptibles ces grandes et nobles pensées ! Appliquons-nous à les méditer, pour nous encourager à l'exercice qu'elles recommandent, et dont elles nous donnent une idée si consolante. Heureux le pasteur qui s'appliquera à les donner à son peuple, ces saints développements, et qui fortifiera ses instructions par la pratique ! Comment parler dignement de l'oraison sans être soi-même un homme d'oraison ? Heureux le prêtre qui, en prêchant aux simples fidèles les avantages inappréciables de la méditation, sera convaincu qu'elle est avantageuse et nécessaire pour lui-même ! Permettez-moi, vénérables confrères, de donner quelques développements à la pensée de ce grand pape, en vous montrant en peu de mots l'oraison mentale comme une source de lumières, de sainteté, de force, de joie et de consolation.

Je dis premièrement une source de lumières qui nous découvre d'un côté l'abîme de notre néant, et de l'autre la grandeur infinie de Dieu ; d'un côté la corruption de notre cœur et la multitude de nos défauts, et de l'autre les dangers qui nous environnent. Or, qui plus qu'un prêtre a besoin des lumières d'en haut, soit pour se conduire lui-même dans les fonctions tous les jours plus difficiles de son ministère, soit pour conduire les autres, à travers mille obstacles et mille dangers, dans les routes tortueuses du salut ? or, où puisera-t-il ces lumières, sinon dans une union habituelle et des entretiens journaliers avec Dieu ? *Accedite ad eum, et illuminamini.* (*Psal.* XXXIII, 6.) Saint Thomas et tant d'autres saints avouaient qu'ils en avaient bien moins appris dans les livres qu'au pied du crucifix. La méditation fera tous les jours sur nous ce que fit l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte sur les apôtres ; *elle nous enseignera toute vérité : « Docebit vos omnem veritatem.* (*Luc.*, XII, 12.) Un prêtre qui ne médite pas, ne connaît pas Dieu ; Dieu lui est étranger. On dit tous les jours que pour connaître quelqu'un il faut le fréquenter : on ne fréquente Dieu que par l'oraison : un prêtre qui ne médite pas, ne connaît pas la religion ; il n'a pas même une idée juste des vérités qu'il prêche. Cette connaissance est un sentiment que l'Esprit-Saint peut seul donner ; et cet esprit divin ne se communique pas aux prêtres dissipés qui le fuient.

Un prêtre qui ne médite pas ne se connaît pas lui-même ; il habite loin de son cœur ; il ne le visite jamais. Comment le connaîtrait-il ? Le monde compte ses fautes, censure ses défauts, blâme ses imprudences ; lui seul les ignore. Victime des illusions de son amour-propre, il marche sans cesse au hasard, sans règle, sans principes, sans appui, et presque tous ses pas sont marqués par des chutes.

Un prêtre qui ne médite pas, ne connaît pas le cœur humain ; il ignore les artifices et les remèdes des passions, les nuances infinies des caractères et la variété des moyens propres à les diriger, le juste tempérament qu'il faut mettre entre la fermeté et la douceur : un tel prêtre est un aveugle qui conduit d'autres aveugles ; où peuvent-ils aboutir ? C'est la méditation qui nous découvre les illusions qui trompent la plupart des hommes sur la brièveté de la vie et la fragilité des biens terrestres, sur cette estime des hommes et cette soif de renommée qui déshonorent le ministère de certains prêtres ; c'est la méditation qui nous apprend que c'est folie de chercher le bonheur sur la terre. Ah ! qui pourrait ici nous rendre heureux ! ce que nous pourrions posséder nous affranchirait-il des infirmités du corps, des défauts de notre caractère, des contradictions et de l'injustice des hommes et de tant d'accidents qui troublent le repos de notre âme et la plongent dans l'amertume ; c'est enfin la méditation qui tient, pour ainsi dire, nos yeux fixés vers le ciel, source ineffable de toute science. Voilà les secours que nous trouvons dans la méditation ; voilà les précieux enseignements que Dieu se plaît à communiquer à un homme d'oraison. La méditation est donc une source de lumière.

Je dis en second lieu que la méditation est une source de sainteté. Vous le savez, vénérables confrères, la sainteté n'est autre chose que l'assemblage de toutes les vertus, l'union habituelle avec Dieu, la soumission constante à sa volonté, l'attention à ne jamais le contrarier, le désir de procurer sa gloire, la crainte de lui déplaire, même dans les choses en apparence légères.

Or, c'est surtout aux prêtres que s'adressent ces paroles : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* (*Levit.*, XI, 45) ; *Estote perfecti sicut Pater cœlestis perfectus est.* (*Matth.*, V, 48.) Où trouver une autre source de cette sainteté parfaite que l'habitude de l'oraison ? La cause de toutes nos fautes, c'est l'oubli de Dieu : car qui oserait l'offenser, s'il faisait attention qu'il est là, qu'il nous voit et nous entend ? Mais la présence de Dieu nous sera-t-elle bien familière, sans l'habitude de passer tous les jours un certain temps à ses pieds pour lui exposer nos besoins et gémir de nos faiblesses ? Ce saint entretien laisse toujours au fond du cœur quelque chose qui nous rappelle à Dieu dans le cours de la journée. Aussi, parmi les prêtres assidus à la méditation, trouvez-en un déré-

glé ! S'il l'était d'abord, il changerait bientôt, et parmi ceux qui ne méditent jamais, ou presque jamais, trouvez-en un seul qui ne soit, sinon manifestement prévaricateur, du moins lâche, tiède, inexact à plusieurs devoirs et voisin de quelque grande chute dont peut-être il ne s'apercevra pas, et qui ne sera connue que de Dieu.

Un prêtre qui ne médite pas se confesse rarement, et presque toujours sans fruit : il s'adresse à un directeur qui lui ressemble, et qui n'ose l'exhorter à ce qu'il ne fait pas lui-même. Un prêtre qui médite choisit pour confesseur un homme d'oraison et fait tous les jours des progrès sensibles dans la piété; il croît sans cesse dans la science de Dieu, comment ne croîtrait-il pas dans son amour?

Je dis en troisième lieu que la méditation est une source de force, de cette force apostolique qui nous est nécessaire dans l'exercice de notre ministère.

Qui plus qu'un prêtre a besoin de courage, de magnanimité? et où la trouvera-t-il, sinon dans l'oraison, cette force qui animait saint Paul, et lui faisait dire : *Quis nos separabit a charitate Christi; tribulatio, an augustia, an fames?* (*Rom.*, VIII, 35.) La force chrétienne, vous le savez, consiste à faire et à souffrir pour Dieu de grandes choses, *magna facere et pati.* Fut-elle jamais plus nécessaire à un pasteur, à un ministre évangélique? tant de difficultés à vaincre, tant de dangers à prévenir, tant de dégoûts à dévorer, tant de contradictions à supporter, tant de caractères difficiles à ménager, tant de préventions défavorables à dissiper ! et cette stérilité d'un ministère qui trouve à chaque pas des cœurs indociles, ou des obstacles insurmontables; et cette ingratitude toujours croissante d'un peuple aveuglé qui ne paye nos services que d'indifférence, de murmures et quelquefois d'insultes et d'outrages; qui ne veut ni fournir à nos besoins, ni se prêter aux dépenses du culte, ni avoir égard aux saintes règles qui nous forcent de contrarier ses désirs et de rejeter ses demandes ! Quelle force, quelle élévation de sentiments ne faut-il pas pour se conduire dans ces circonstances avec mesure, avec prudence, avec une sainte énergie tempérée par la douceur; pour ne se laisser ni abattre par la crainte, ni amollir par la flatterie, ni décourager par des travaux souvent excessifs, et plus souvent, hélas ! infructueux ! Et où trouver cette force que la nature ne peut donner, sinon aux pieds de ce Dieu qui protége les faibles et fait la volonté de ceux qui le craignent? Où Jésus-Christ, notre modèle, puisa-t-il la force héroïque qu'il montra dans sa passion, sinon dans ces trois heures d'oraison qui précédèrent ses opprobres? où croyez-vous que ces grands saints dont les exemples sont d'autant plus frappants qu'ils sont plus près de nous, les Borromée, les François de Sales, les Vincent de Paul, avaient puisé la force nécessaire pour réussir dans un si grand nombre d'entreprises si difficiles et si laborieuses, sinon dans l'oraison?

Ah ! malheur au prêtre imprudent qui dans les circonstances difficiles ne court pas avec Moïse au pied du tabernacle consulter le Seigneur, et lui demander la lumière pour connaître, et la force pour agir ! malheur au prêtre dissipé qui n'examine pas devant Dieu et avec Dieu, quels moyens il doit prendre pour corriger tel désordre, pour ramener tel pécheur, pour réussir dans telle entreprise ! livré à lui-même, emporté par son humeur ou entraîné par des considérations purement humaines, ce prêtre inconsidéré marchera d'imprudence en imprudence, tombera d'écueil en écueil et finira par rendre son ministère inutile, et peut-être funeste, en le rendant odieux.

Mais heureux celui qui tous les matins, après s'être humilié de ses fautes, examine avec soin dans le calme de la méditation quelle conduite il a à tenir dans la journée, qui met avec confiance sous les yeux de Dieu ses peines, ses embarras, ses incertitudes, et lui dit avec saint Paul : *Domine, quid me vis facere?* (*Act.*, IX, 6.) ou avec Salomon : *Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam.* (*Sap.*, IX, 4.) Vous m'avez donné un peuple nombreux et difficile; donnez-moi la sagesse pour le conduire, aidez-moi à le sanctifier et à le sauver; que, parmi tant d'enfants dont vous m'avez établi le père, il ne se rencontre, ô mon Dieu ! je vous le demande avec larmes, aucun enfant de perdition. Oh ! mes chers confrères, qui pourrait peindre la force, la lumière, l'espérance et le bonheur, qui sont le résultat ordinaire de ces pieux entretiens?

Je dis enfin que le prêtre fidèle trouvera dans l'oraison une source abondante de joie et de consolation.

Lorsque nous lisons dans les Vies des saints les délices qu'ils goûtaient dans l'exercice de l'oraison, ces torrents de suavité qui les inondaient, les transportaient hors d'eux-mêmes, les élevaient jusque dans les cieux; lorsque nous les entendons s'écrier dans un saint enthousiasme : Oh ! que le Seigneur est bon à ceux qui le cherchent avec droiture (*Psal.* LXXII, 1) ! Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour m'envoler vers lui et me reposer dans son sein? (*Psal.* LIV, 7.) Oh ! quand viendra l'heureux moment où, introduit dans ses tabernacles, je pourrai enfin contempler la beauté de sa face ! Alors, dis-je, que nous voyons les saints trouver tant de douceurs dans un exercice qui ne nous semble, hélas ! qu'une source d'ennui et de dégoût, nous sommes étonnés. Ah ! prenons enfin la généreuse résolution de voir par nous-mêmes tout ce que l'exercice de l'oraison a d'avantageux; suivons, au moins de loin, la trace des saints, qui furent d'abord des hommes comme nous, faibles, lâches, immortifiés, dominés par les mêmes passions : enfants d'Adam comme nous, ils étaient soumis à la même concupiscence. Qu'ont-ils fait pour la vaincre et pour parvenir à cet état de paix, de liberté, de joie intérieure qui ravit notre admiration? Ils ont médité, ils ont prié, et la grâce les a ren-

dus victorieux d'eux-mêmes; ils ont persévéré dans l'oraison : *Erant perseverantes in oratione.* (*Act.*, I, 14); et la paix de leur âme devenait tous les jours plus sensible: car il ne faut pas croire qu'ils soient parvenus tout à coup à ces consolations sublimes qui nous étonnent; elles ont été le fruit lent et progressif d'une oraison assidue. Ayons le courage des saints, et nous ne serons plus surpris de leur bonheur, parce que nous le goûterons plus ou moins en proportion du zèle que nous mettrons à les imiter. Vous avez tous lu la Vie de saint Ignace: comment s'arracha-t-il aux vanités d'une vie mondaine? Ce fut en se livrant à des réflexions sérieuses sur la vie de Jésus-Christ et des saints: il les prit pour modèles et trouva comme eux dans l'oraison des délices ineffables.

Ecoutons le langage d'une âme lâche et tiède: Je conviendrai que la méditation ne peut être qu'infiniment utile et avantageuse, qu'elle est une source de lumière, de sainteté, de force, de douceur et de paix; je conviens de tout cela; mais est-elle indispensablement nécessaire pour le salut? Oh! qu'il serait à plaindre, mes chers confrères, un prêtre qui raisonnerait ainsi et voudrait se borner strictement au pur nécessaire! qu'il serait à craindre qu'il y manquât, à ce pur nécessaire, à peu près comme un homme qui, voulant franchir un précipice, se proposerait de n'employer tout juste que la force qu'il lui faut pour parvenir au bord opposé, s'exposerait à ne pas l'atteindre et à tomber dans le précipice!

Mais précisons davantage la question. La méditation est-elle absolument nécessaire? Voici ma réponse, qui est celle de tous les docteurs: Je dis d'abord que, sans parler de l'obligation particulière qu'on peut s'être imposée à soi-même par des vœux ou simples ou solennels, il n'y a aucun précepte qui détermine la méthode, la durée et les autres circonstances de la méditation; mais je dis que ce qui en fait l'essence et le fond, et qui consiste à réfléchir sur les vérités et les moyens du salut et à demander à Dieu la force de les suivre, est pour un prêtre d'une nécessité absolue et indispensable.

Est-ce assez, mes vénérables confrères, pour nous convaincre de la facilité, des avantages et de la nécessité de la méditation? S'il nous restait encore quelque doute sur le besoin extrême que nous en avons, rappelons quelques passages de l'Écriture, par lesquels je finirai cet entretien. Peut-on éviter le péché sans méditer les vérités éternelles: *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis?* (*Eccli.*, VII, 40.) Comment se sauver sans faire pénitence, et comment le faire sans connaître nos fautes, comment les connaître sans méditer la loi de Dieu et les exemples de l'Église? Si la pénitence est si rare parmi les prêtres, quelle en est la cause, sinon cet aveuglement qui nous fait dire: En quoi suis-je coupable? *Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo dicens, quid feci?* (*Jer.*, VIII, 6.) N'est-ce pas la négligence de la méditation qui est la source des maux qui désolent la terre, dit le Prophète: *Desolatione, desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (*Jer.*, XII, 11.) Hélas! cette affreuse désolation, le clergé ne peut-il pas se l'attribuer lui-même? Tout prêtre n'est-il pas obligé de s'avancer dans les voies de Dieu? quel moyen plus efficace que la méditation? ne doit-il pas s'appliquer ces paroles de Dieu à Josué: *Non recedat volumen legis ab ore tuo, sed meditaberis in eo diebus ac noctibus, ut custodias et facias omnia quæ scripta sunt in eo. Tunc diriges viam tuam, et intelliges eam?* (*Josue*, I, 8.) Enfin, un prêtre ne doit-il pas tendre à la perfection? quel est le moyen plus sûr que la méditation des vérités éternelles?

Aussi, que nous fut-il dit le jour même de notre ordination? *Ut in lege Dei die ac nocte meditantes quod legerint credant, quod crediderint doceant, quod docuerint imitentur.* Cette vérité essentielle, l'Église nous l'a répétée encore dans un grand nombre de conciles : *Cum in sortem Domini vocati sitis, in lege ejus die ac nocte meditemini. Imprimis toto castissimi animi sensu incumbite meditationi.*

## INSTRUCTION IX.

### LA CONFESSION.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. (*Joan.*, XX, 23.)

Messieurs,

A quel degré de puissance et de gloire Dieu élève-t-il un faible mortel! Quoi! un privilége, qu'aucun ange, qu'aucun archange n'a jamais eu, dit saint Chrysostome; un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu et qui semblerait ne devoir être exercé que par lui seul, est délégué à un homme! et à un homme pécheur! Un pécheur a le droit de remettre les péchés! les clefs du royaume céleste lui sont confiées! Tout ce qu'il liera ou déliera sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel. Oui, Messieurs, telle est l'auguste prérogative du sacerdoce : les prêtres seuls ont le pouvoir d'absoudre les pécheurs. Le salut éternel des âmes dépend en quelque sorte de nous; tous les trésors de la clémence divine sont dans nos mains; le ciel s'ouvre sur la tête d'un coupable au moment que nous l'absolvons, à moins que par son impénitence il n'arrête l'efficacité de notre ministère, ou que nous-mêmes nous l'exercions sans l'autorité ou contre les règles de l'Eglise.

Quelles actions de grâces, mes chers confrères, ne devons-nous donc pas au Père des miséricordes, à l'auteur de tout don parfait, qui a daigné nous confier un pouvoir si sublime et si salutaire! Mais prenons garde qu'en nous l'accordant il nous ordonne d'en user avec sagesse; et malheur à nous, si notre indolence le rendait inutile ou notre témérité préjudiciable! Que dirions-nous d'un homme de guerre qui, au moment d'un combat, laisserait son épée dans le fourreau, ou la tournerait contre

son prince? C'est l'image d'un prêtre qui, au milieu des besoins sans nombre où se trouve l'Église, au milieu de cette affligeante pénurie de confesseurs, et surtout de bons confesseurs, se refuserait sans raison, au ministère de la confession, ou ne l'exercerait qu'avec lâcheté et au détriment des âmes, au lieu de les aider à se sauver il contribuerait à leur perte éternelle.

C'est pour prévenir plutôt que pour corriger ce double désordre, que je vais tâcher d'encourager le zèle sacerdotal au ministère de la confession. Il faut confesser et bien confesser : telles sont nos obligations.

Je me crois dispensé, Messieurs, de vous rappeler l'importance du sujet que je vais essayer de traiter devant vous en employant toujours un langage simple et dépourvu d'ornements, approprié d'ailleurs à la faiblesse de celui qui vous parle, qui trouverait des maîtres et des modèles dans l'auditoire qui l'écoute, et dont il sollicite l'indulgence. J'exposerai dans une première partie l'étroite obligation où se trouve un prêtre de se livrer au ministère de la confession. Dans la seconde partie de cet entretien, et dans le suivant, je traiterai des qualités d'un bon confesseur.

### PREMIÈRE PARTIE.

Tout homme est obligé de travailler au salut de ses frères : *Mandavit unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) Or, le salut ne peut s'obtenir que par la rémission des péchés, et les péchés ne peuvent être remis que par le sacrement de pénitence; les prêtres seuls sont les ministres de ce sacrement : donc les prêtres sont tenus de confesser. Les pasteurs et leurs collaborateurs y sont obligés par charité et par justice; mais étant aujourd'hui si peu nombreux, il est évident qu'ils ne peuvent suffire à l'immensité des besoins du peuple : donc les prêtres libres sont tenus par charité, de les aider dans ce saint ministère, à moins que l'impuissance ou d'autres occupations nécessaires ne contrarient sur ce point leur bonne volonté.

Ces principes sont évidents. Que fait l'ennemi du salut pour en détruire l'impression? il cherche à nous inspirer un excès de crainte pour les peines comme pour les dangers qui sont attachés aux fonctions de confesseur. Le ministère de la confession est pénible; il est très-dangereux : donc il faut s'en éloigner autant qu'on le peut : voilà la conclusion de l'esprit de ténèbres. Je viens combattre ce double prétexte; et en le réfutant j'exposerai les grands motifs qui doivent animer, encourager le zèle d'un prêtre dans l'exercice d'un ministère très-pénible sans doute, mais nécessaire; très-dangereux, mais entouré des lumières et des secours d'en haut. Il faut de la force pour entreprendre ce redoutable ministère, pour y persévérer et en supporter les dégoûts; il en faut pour suivre, en l'exerçant, les principes de l'Évangile et les règles de l'Église.

Oui, vénérables confesseurs, votre ministère est extrêmement pénible; et peut-être que le récit de ces peines contribuera à votre consolation : car on trouve une sorte de soulagement à ses souffrances en les racontant ou les entendant raconter. Et d'abord, quels sacrifices, quelles privations ne présente pas la seule entrée du saint tribunal ! S'arracher au commerce de la vie, aux douceurs du repos, aux charmes de la liberté et de l'indépendance, pour aller s'enfermer dans une espèce de prison, et y passer une partie de sa vie; s'assujettir à la diversité des caractères, aux volontés, aux caprices, aux heures, aux indiscrétions d'une multitude presque toujours inquiète, ingrate et grossière; prêter l'oreille au détail fastidieux des innombrables misères du cœur humain, et à tout ce que les passions peuvent offrir de plus triste, de plus malheureux et de plus déchirant; voler au secours des malades et des moribonds, au risque même de sa propre santé et de sa vie, parmi les glaces et les frimats, au sein des ténèbres et des dangers de la nuit, à travers les ravages et les périls d'une contagion et d'un fléau dévastateur : ce n'est là que le commencement des peines qui attendent un prêtre au tribunal sacré.

Mais y entrer avec la certitude qu'on va rencontrer des ignorants, qui ne veulent ni s'instruire ni se laisser instruire, qui ne savent ni s'examiner, ni s'accuser, ni même répondre aux questions qu'on leur fait; des pécheurs dissimulés ou enchaînés par la honte, qui s'enveloppent, qui se déguisent, qui ne montrent que la surface de leur âme, et cachent au fond de leur cœur les crimes les plus énormes; des pécheurs aveuglés, obstinés, déraisonnables, qu'on ne peut arracher à la fausseté de leurs idées, qu'on ne peut déterminer, je ne dis pas à se corriger de leurs désordres, mais même à convenir qu'ils sont coupables; des pécheurs d'habitude vieillis dans le crime, qui ont passé une grande partie de la vie dans les passions les plus injustes et les plus honteuses, et qui pourtant, ou par leur duplicité ou par l'imprudence des confesseurs, ont trouvé le moyen de se faire absoudre, et se sont plongés dans un abîme de sacriléges d'où il faut les tirer; des pécheurs endurcis aussi froids que la glace et aussi durs que le fer, que d'abord les réflexions les plus touchantes ne toucheront pas, que les vérités les plus terribles n'ébranleront pas, qui résisteront pendant longtemps à tout ce que le zèle peut employer de plus persuasif, et qui peut-être ne se convertiront enfin que pour reprendre bientôt après leurs habitudes et devenir pires qu'avant leur conversion. Quelle triste perspective pour un jeune confesseur ! de quel courage ne doit-il pas s'armer, avec quelle ferveur ne doit-il pas implorer l'esprit de force et de sagesse avant d'entreprendre un ministère aussi pénible !

Mais ce n'est pas encore tout : une fois entré dans ce saint, mais redoutable minis-

tère, quelle force, quelle patience ne faut-il pas pour en supporter les amertumes et les dégoûts sans cesse renaissants, pour dévorer un ennui dont souvent Dieu seul doit être témoin, pour surmonter des difficultés les unes plus embarrassantes que les autres, dont souvent on ne peut encore s'ouvrir qu'à Dieu seul, et qui forcent d'étudier, de réfléchir, de consulter, si toutefois on le peut ; qui souvent après toutes ces recherches embarrassent encore; pour souffrir dans le silence les plaintes, les censures, les calomnies qu'attire quelquefois le zèle même le plus prudent, et sur lesquelles le sceau du sacrement interdit jusqu'à une parole, jusqu'à un geste de justification! Je sais que ce ministère offre de grandes consolations, des effets merveilleux de la grâce, des conversions qui étonnent et ravissent d'admiration; mais je sais aussi qu'on ne parvient à de semblables résultats qu'après des travaux longtemps soutenus et des prodiges de zèle et d'un dévouement plein de piété

Avouons-le, mes chers confrères, si le mérite correspond à la peine, et on n'en peut douter; si les trésors spirituels qu'amasse pour lui-même un confesseur zélé sont en proportion de ce qu'il souffre pour enrichir ses frères des dons de la grâce, oh! quelle magnifique, quelle brillante couronne doit lui être réservée dans ce lieu où le suprême Rémunérateur ne laisse rien sans récompense, pas même un verre d'eau froide donnée en son nom! N'est-ce pas l'espoir de cette couronne, si clairement promise à nos travaux, qui attache les bons prêtres au tribunal sacré? *Unusquisque*, dit l'Apôtre, *propriam mercedem accipiet, secundum suum laborem.* (I *Cor.*, III, 8.)

Oui, sans doute, elles sont grandes les peines attachées au ministère de la confession, plus grandes peut-être que je ne sais l'exprimer; et cependant, Messieurs, depuis dix-huit siècles quel grand nombre de prêtres zélés, animés de l'esprit de Dieu et du désir de sa gloire, que ces pénibles travaux, ces amertumes et ces dégoûts n'ont pu et ne peuvent décourager! Cette force surhumaine, qui n'a jamais manqué et ne manquera jamais dans l'Eglise catholique, nous-mêmes, vénérables confrères, n'en sommes-nous pas tous les jours les témoins et les admirateurs? Quelle multitude de prêtres respectables, et c'est ici, Messieurs, votre histoire que je fais, qui se dévouent, s'enchaînent, s'immolent à ce pénible ministère, qu'ils remplissent saintement quelquefois depuis un demi-siècle, qui consument un reste de vigueur et de vie sous ce fardeau accablant, que les anges mêmes trouveraient formidable, et qui, dans certaines circonstances, portent l'héroïsme jusqu'à affronter le péril même de la mort, dans l'espoir de sauver une âme que l'enfer s'apprête à dévorer! Il n'en faut pas douter, Messieurs, un dévouement si constant de la part d'un prêtre, disons mieux, ce prodige continuel de la grâce qui attache les ministres de l'Evangile à des fonctions si redoutables, est une des preuves les plus frappantes de la divinité de la confession. La force que Dieu inspire aux coupables pour aller s'humilier, et aux prêtres pour s'immoler tous les jours au tribunal de la pénitence, est un signe évident que l'institution de ce tribunal est due à Jésus-Christ. Il en coûte, quand on est pécheur, d'avouer ses faiblesses et ses turpitudes; mais cette peine n'a lieu qu'une fois et ne dure qu'un instant; il en coûte bien davantage à un prêtre d'entendre ces détails fastidieux, sans cesse répétés; de voir sans cesse des plaies profondes et invétérées, dont le malade repousse la guérison. Quelle tâche, ô mon Dieu! vous avez imposée à vos ministres en leur disant : *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt!* (*Joan.*, XX, 23.) Mais, chers confrères, quelque pénible qu'elle soit, cette tâche, ne craignons pas qu'elle surpasse jamais nos forces : elle nous vient de la main de Dieu, nous refuserait-il le courage nécessaire pour la remplir?

Soyez béni, ô mon Dieu! des soins paternels que vous donnez à votre Eglise, du courage et de la force invincible que vous inspirez à ses ministres. Un courage si sublime, des travaux si constamment soutenus n'enflammeraient-ils pas d'une sainte émulation ce prêtre tiède et indifférent ? On verrait la froideur, l'amour du repos et de la liberté, de ses aises et de ses plaisirs, l'éloigner lâchement de cette arène glorieuse, où tant de courageux ministres remportent tous les jours sur l'enfer des victoires si éclatantes! Lorsque David invita Urie à aller se reposer dans le sein de sa famille, quoi! s'écria ce vaillant capitaine, en ce moment les chefs d'Israël et de Juda habitent sous des tentes, au milieu des plus rudes travaux, et moi j'irais me livrer mollement aux plaisirs et aux douceurs domestiques! Et nous, Messieurs, tandis que nos confrères sont occupés nuit et jour dans le saint tribunal à combattre les légions de l'enfer et à lui arracher des enfants de Dieu qu'il retient dans les chaînes, nous irions passer les journées entières, dans des voyages inutiles, au jeu, à la chasse, dans les sociétés et les amusements d'un monde ennemi de Jésus-Christ! Quelle excuse pourrions-nous apporter au jugement de Dieu, lorsque, à côté de ces ouvriers infatigables qui présenteront à Jésus-Christ une multitude d'âmes sauvées par leurs soins, qui feront alors surtout leur gloire et leur couronne, nous ne pourrions, nous, lui présenter qu'une vie inutile, vide de travaux et de mérites, et nous entendrions l'anathème éternel qui foudroiera le serviteur paresseux : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores!* (*Matth.*, XXV, 30.)

Oui, je l'avoue, le ministère de la confession est pénible : mais aussi combien n'est-il pas utile ; et pourquoi, au lieu de se laisser effrayer par les fatigues, ne pas

s'encourager à l'aspect des avantages de ce beau ministère? Je vous le demande, mes chers confrères, si malgré la rage de l'impiété, les contradictions des gens du monde et les obstacles de tout genre qu'éprouve le ministère pastoral, on voit encore de temps en temps des effets merveilleux de la grâce, des conversions qui étonnent et préparent la voie à d'autres conversions, des restitutions, des réconciliations, des réparations de scandales, la suppression de grands désordres, le maintien des plus grandes vertus, le retour de la décence dans les mœurs, de l'intégrité dans le commerce, de la concorde dans les familles, de la fidélité dans les mariages, de la piété dans tous les âges et dans tous les rangs; si des paroisses, autrefois scandaleuses, présentent aujourd'hui une imposante réunion d'âmes pieuses qui font rougir le vice déconcerté; si, dis-je, des fruits si précieux viennent de temps en temps consoler le zèle sacerdotal, à quoi les devons-nous? à la prédication?

Sans doute, la prédication est la mère de la foi, et la foi est le fondement de toutes les vertus; mais les instructions détaillées, particularisées qui se donnent au confessionnal, ne sont-elles pas infiniment plus propres à ranimer et affermir la foi que les grands principes et les grandes maximes qu'on développe en chaire? Que dis-je, les personnes grossièrement ignorantes, et le nombre en est grand, peuvent-elles être instruites ailleurs qu'au tribunal de la pénitence, ou dans des entretiens simples et familiers? Les sermons sont utiles pour ébranler les consciences, pour engager, attirer les pécheurs à la confession; mais c'est dans les secrets du tribunal qu'on les instruit véritablement, qu'on leur apprend ce qui leur est le plus nécessaire, et qu'on n'a pu dire en public; qu'on leur enseigne ou qu'on leur rappelle, d'une manière claire et conforme à leur ignorance, qu'il y a un Dieu en trois personnes, et que le Fils de Dieu s'est fait Homme et est mort sur une croix pour notre salut! vérités élémentaires que les sermons supposent plutôt qu'ils ne les enseignent. Aussi il n'y a guère que ceux qui savent au moins les éléments de la religion, qui puissent profiter d'un sermon, et même d'un prône, genre d'instruction plus simple et plus familier. Ce n'est que dans l'intimité du tribunal qu'on peut entrer dans tous les détails relatifs à l'emploi, au caractère, à la position, aux besoins particuliers de chacun; dissiper ses illusions, réfuter ses prétextes, éclaircir ses doutes, et aplanir les difficultés qui l'éloignent du salut. Les détails de la chaire, nécessairement vagues, ne s'adressent qu'à la masse des auditeurs; ceux du confessionnal s'adressent à chaque individu. Aussi a-t-on jugé dans tous les temps que le ministère de la prédication est peu utile, s'il n'est joint à celui de la confession. L'homme vraiment apostolique les réunit tous les deux; on l'entend souvent en chaire, et on le trouve plus souvent au tribunal sacré.

D'ailleurs, vous le savez, il est si peu de gens qui soient capables de suivre le développement des idées et l'enchaînement d'un discours; il en est si peu qui réfléchissent, qui s'appliquent à eux-mêmes les vérités générales énoncées dans la chaire! Mais un confesseur supplée à tous ces défauts, et leur dit clairement à chacun, comme Nathan à David: Prenez garde, mon cher frère, vous êtes cet homme: *Tu es ille vir* (II *Reg.*, XII, 7); cette vérité vous regarde, ce contrat que vous avez fait est usuraire, ce procès que vous soutenez est injuste, ce bien que vous retenez n'est pas à vous; cet ennemi que vous croyez aimer, vous le haïssez, cette lecture qui vous plaît est criminelle; ces danses, ces spectacles sont une source de désordres; cette fréquentation que vous dites innocente est scandaleuse; cette manière de vous comporter dans l'état conjugal est criminelle.

Vous sentez, Messieurs, quelle abondance de lumières doit résulter de ces applications individuelles. Que de fausses consciences redressées! Que de devoirs essentiels retracés! Que de doutes éclaircis! Que de remords précieux excités, et souvent que de craintes chimériques dissipées! Quelle tranquillité rendue à des âmes alarmées mal à propos! Combien de personnes, s'étant fait une fausse idée de la religion, se représentent certains obstacles au salut comme invincibles, et à qui il ne faut, pour les détromper et les encourager, que les notions détaillées, appropriées que donne à chacun un confesseur prudent et éclairé!

Je ne parle pas des avantages que ce confesseur trouve pour lui-même dans l'exercice de son ministère: il est si doux de consoler les affligés, et c'est surtout au tribunal qu'on les découvre; de relever les âmes abattues, d'encourager les pusillanimes, de ranimer les tièdes, d'arracher du bourbier des passions les malheureux esclaves du vice, de soutenir, en l'admirant, la ferveur des âmes pieuses, dont l'exemple nous excite et nous anime à notre tour! Hélas! Messieurs, nous trouvons quelquefois de ces âmes privilégiées, mille fois plus parfaites que nous, plus dociles à l'impression de la grâce, plus attentives à se surveiller, à se contraindre, à éviter jusqu'à l'ombre du péché. Quelle leçon, quel sujet de confusion pour nous, docteurs si imparfaits de la perfection! Quels motifs n'avons-nous pas de suivre ces âmes choisies de Dieu qui nous devancent dans les voies de la perfection, et qui croient cependant, dans leur humilité, se trouver derrière et bien loin de nous!

Le ministère de la confession est pénible! mais croyons-nous qu'il en coûte moins aux fidèles de s'accuser qu'à nous de les entendre? Que leur disons-nous pour les aider à vaincre cette répugnance? que la confession est un précepte de Dieu, dont l'observation est indispensable pour le sa-

lut; que la peine d'avouer ses fautes est le grand moyen de les expier; que le ciel ne s'achète que par des sacrifices et des croix; qu'on n'y arrive pas sans se gêner et se contraindre. Mais toutes ces réflexions, évidentes sans doute pour les fidèles, le sont-elles moins pour nous, et ne devrions-nous pas nous les appliquer? S'il y a pour les fidèles un précepte de se confesser, par là même n'y en a-t-il pas un pour les prêtres de les entendre? et le prétexte de la peine est-il moins frivole pour les uns que pour les autres? Les prêtres n'ont-ils pas aussi des péchés à expier, une croix à porter, des répugnances à vaincre, des sacrifices à faire pour obtenir le salut? Y a-t-il des peines plus méritoires que celles de la charité? Quoi, Messieurs, tandis que des milliers d'âmes, aveuglées par l'ignorance ou entraînées par le vice, marchent à grands pas dans les voies de la perdition; tandis qu'une foule de malades meurent tous les jours sans sacrements et tombent sans appui et sans garantie entre les mains de la justice éternelle, un prêtre, au sein de l'indolence ou livré à des occupations étrangères à son état, verra indifféremment ce spectacle déchirant, et s'éloignera de ces âmes infortunées qui vont périr sans son secours, sous prétexte qu'il est trop pénible de les secourir! L'erreur de ce prêtre serait bien grande, et les suites de son aveuglement bien funestes pour lui. Ainsi, vénérables confrères, se trouvent réfutés ces vains prétextes qu'un prêtre peut alléguer pour se dispenser du ministère de la confession, parce que ce ministère est pénible à remplir.

Mais, ajoute-t-on, ce ministère n'est pas seulement pénible, il est très-dangereux, et dois-je compromettre mon propre salut pour le salut des autres : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* (*Matth.*, XIV, 31.) Les périls qui vous effrayent sont-ils inconnus de Dieu? Si vous vous y exposez pour l'intérêt de sa gloire, croyez-vous qu'il ne sera pas assez fort pour vous soutenir? Oui, sans doute, le ministère de la confession est dangereux, et même, permettez-moi de le dire, plus dangereux que ne semblent le croire certains prêtres téméraires, qui s'y jettent sans préparation avec une aveugle sécurité! Il est entouré des plus graves difficultés que souvent on ne voit pas; et au milieu de tant d'obstacles comment s'arrêter dans de justes bornes? Danger de tomber dans un excès de fermeté qui dégénère en rigorisme, ou dans un excès de clémence qui devient mollesse et lâcheté; danger dans les interrogations qu'on peut pousser trop loin, et apprendre le mal qu'on ignore, ou ne pas assez les multiplier, et pour négliger de faire accuser le nombre des chutes, les circonstances qui en changent ou en aggravent la nature, le degré d'habitude et de penchant qui y entraîne, laisser dans le cœur une partie du venin qui le corrompt; danger dans les épreuves qu'on peut trop prolonger et décourager des coupables, d'ailleurs bien disposés, ou ne pas les prolonger assez et absoudre des impénitents, qui n'ont que les dehors de la conversion; danger dans les réparations qu'on exige qui peuvent être ou trop faibles et blesser la justice à l'égard des personnes lésées, ou trop fortes et la blesser à l'égard du coupable; danger dans les pénitences qu'on impose qui peuvent n'être pas proportionnées à la gravité des péchés ou aux forces du pécheur, et surtout n'être pas appropriées à ses besoins, à ses tentations, et, en punissant les péchés commis, ne pas prémunir assez contre la rechute; danger surtout à l'égard de certains péchés qu'il est défendu de nommer ailleurs qu'au tribunal saint, et là encore faut-il n'en parler qu'avec réserve et modestie, et éviter les questions inutiles; danger à l'égard de certaines personnes dont le sexe, l'âge, la fragilité deviennent un écueil continuel pour le médecin qui cherche à les guérir. Mais tous ces dangers, fussent-ils encore en plus grand nombre, peuvent-ils excuser la paresse ou la pusillanimité? Et qu'on cite une seule fonction, même dans les emplois humains, qui ne soit périlleuse. Partout où il y a des devoirs; il y a des dangers; mais aussi il y a des préservatifs. Croyons-nous, je le répète, qu'en établissant le sacrement de la pénitence Dieu n'ait pas prévu cette multitude d'écueils et de périls qui l'environne et qu'il n'ait pas préparé à ses ministres les moyens de s'en garantir? Nous disons tous les jours qu'il y a des grâces d'état: l'état le plus périlleux en serait-il privé? Croyons-nous que la prière, l'étude, la réflexion, le conseil des sages, la pensée habituelle de Dieu et le souvenir de sa présence ne soient pas des armes assez fortes pour nous rendre victorieux, au confessionnal comme ailleurs, de tous les piéges de Satan? On craint tant de se perdre dans les fonctions les plus nécessaires du zèle et de la charité, et l'on ne craint pas de trouver sa perte dans la paresse, l'indolence, la défiance de Dieu, l'indifférence pour le salut de tant d'âmes rachetées du sang de son Fils, et confiées solidairement aux soins de ses ministres.

O vous donc qui avez trop craint jusqu'ici une fonction encore plus utile et plus nécessaire qu'elle n'est dangereuse, prenez confiance, et entrez avec courage, si vos supérieurs l'approuvent, dans la plus belle et la plus sainte des carrières; Dieu y sera avec vous. Pour vous qui y marchez depuis longues années avec tant de succès et tant de mérites, soutenez-en avec constance les fatigues et les périls; voyez devant vous les traces glorieuses d'une multitude de saints ouvriers qui vous ont précédé, et quil jouissent dans les cieux, avec les âmes qu'ils ont sauvées, de la récompense de leurs veilles et de leurs travaux. Ah! tant de pauvres pécheurs réclament votre secours, ils vont périr sans votre ministère: voudriez-vous les abandonner, et sous prétexte de ne pas compromettre votre salut, manquer au devoir de la charité, sans la-

quelle il n'est point de salut? *Forti animo esto, noli timere.* (*Tob.*, VII, 20.) Que craindriez-vous? votre faiblesse? Mais Dieu n'est-il pas tout-puissant? mais l'Esprit-Saint n'a-t-il pas promis à l'Église d'être avec ses ministres jusqu'à la fin des siècles, et de ne point permettre que leurs épreuves et leurs périls soient jamais au-dessus de leurs forces? Ne doutez pas que cet esprit de sagesse et de lumière ne soit à vos côtés pour vous consoler dans vos peines, vous soutenir dans vos dangers, vous éclairer dans vos doutes, vous suggérer et mettre dans votre bouche, au moment qu'il faudra parler, les paroles de salut, les décisions, les avis qui seront nécessaires: *Spiritus sanctus docebit vos in ipsa hora quid oporteat vos dicere.* (*Luc.*, XII, 12.)

Il nous sera facile de tirer maintenant des conséquences pratiques de ce qui vient d'être dit. Ceux qui, sous de vains prétextes, ont refusé de se charger de l'honorable ministère de la confession, doivent éclairer leur esprit, dissiper les illusions de la crainte ou d'une fausse prudence, bannir leurs erreurs secrètes et se dévouer immédiatement aux travaux du saint tribunal: tel est leur devoir. De son accomplissement dépend leur salut éternel. Ceux qui, plus heureux, se livrent depuis longtemps avec succès à ce ministère doivent s'encourager dans la pratique de ces pénibles fonctions, accroître leur zèle et leur ferveur, et marcher à grands pas dans les voies de la perfection sacerdotale. Mais les obligations d'un prêtre ne se bornent pas à entendre les confessions, il faut encore rendre profitables à lui-même, à ses pénitents, pour le présent comme pour l'avenir, les fonctions de son ministère, en faisant une application des principes et des règles qui constituent l'art si difficile de diriger les âmes, il faut que le prêtre possède des qualités indispensables qui le rendent digne, en devenant le dépositaire des secrets des consciences, de tenir la place de Jésus-Christ même: *Pro Christo legatione fungimur.* (II *Cor.*, V, 20.) C'est l'examen suffisamment approfondi de ces diverses qualités qui va nous occuper.

SECONDE PARTIE.

Nul de vous, Messieurs, n'ignore les qualités que saint Charles exige dans un confesseur, et que je réduis à quatre: la prudence, la piété, la fermeté et la douceur. Je commencerai par exposer les deux premières.

La prudence, ce grand régulateur des actions humaines, est en général la science de bien vivre, de bien faire ce que l'on est tenu de faire, *recta ratio agendorum.* Un homme prudent cherche les moyens pour parvenir à un but; il les emploie avec discernement et modération, avec courage et persévérance. S'il agit ainsi pour les choses de cette vie, c'est une prudence humaine, qui est bonne ou mauvaise, suivant l'objet qu'il a en vue et les moyens qu'il emploie pour l'atteindre. On sait que la prudence du siècle, la prudence de la chair, est réprouvée de Dieu: *Prudentia carnis, mors est.* (*Rom.*, VIII, 6.) Si c'est pour les choses du salut, c'est alors la prudence chrétienne qui cherche à connaître en tout la volonté de Dieu et à l'accomplir parfaitement.

Appliquons ces principes au ministère de la confession. Le but de ce saint ministère, c'est d'arracher les âmes au péché, de les corriger de leurs habitudes, de les réconcilier avec Dieu, et de les conduire dans les voies de la sainteté. La connaissance et l'application des moyens les plus propres à obtenir ce résultat, voilà ce qu'on appelle la prudence du confesseur. Or, ces moyens ne sont autre chose que les maximes de l'Evangile et les règles de l'Eglise, consignées et développées dans les ouvrages des Pères, des docteurs et des théologiens. Ainsi le fondement de la prudence dans un confesseur, c'est la science de la théologie; et un prêtre qui entrerait dans le tribunal sans l'avoir bien étudiée, sans en avoir une connaissance suffisante, serait un imprudent, un téméraire qui tomberait de faute en faute, qui tromperait, égarerait, perdrait les âmes et se perdrait lui-même.

Mais cette science théologique doit-elle être bien étendue? aussi étendue que la sphère immense des actions humaines; car il n'est pas une action, pas même une pensée qui ne puisse devenir matière de confession ou de direction, et sur laquelle un confesseur ne puisse dire avec raison: ceci est bien, cela est mal. Il faut donc qu'outre la connaissance du dogme, nécessaire pour éclairer la foi, il connaisse et ait même approfondi les principes théologiques sur les actes humains, sur le péché, sur le décalogue, sur la justice, sur les sacrements, surtout ceux de la pénitence et du mariage, en faisant aux diverses conditions de la vie humaine, une sage application de ces principes. Il faut de plus qu'il ait lu et médité quelques-uns de ces bons ouvrages qui ont pour but la direction des consciences, et où les règles de cet art difficile sont développées avec clarté, et appliquées aux besoins des diverses personnes qui peuvent se présenter au tribunal.

Mais ce n'est pas tout que de connaître les principes, il faut savoir les appliquer, et les appliquer avec justesse, sans les outrer ni les affaiblir, et les comparer les uns avec les autres; car la décision d'un seul cas exige quelquefois plusieurs principes; et si une seule circonstance de ce cas vient à changer, il faut recourir à d'autres principes. Eclaircissons ceci par un exemple: deux personnes sont, l'une pour l'autre, occasion prochaine de péchés graves; le grand principe, c'est de les obliger à s'éviter, à s'éloigner l'une de l'autre: *Si scandalizaverit te manus tua, abscide illam.* (*Marc.*, IX, 42.) Mais l'application de ce principe peut faire naître les plus sérieuses difficultés et entraîner les plus graves

inconvénients ; la paix des familles, le bonheur des époux, la réputation du prochain, la charité chrétienne viennent malheureusement trop souvent compliquer une question si délicate de sa nature, et dont la solution présente tant d'embarras et tant d'obstacles à un jeune confesseur.

Heureux, dans ces circonstances, un confesseur qui joint aux connaissances théologiques les lumières de l'expérience, et qui a d'ailleurs un esprit droit, juste, exercé à la réflexion, et assez étendu pour envisager un objet sous toutes ses faces, pour en sonder la profondeur et en développer les plis et les replis, pour prévoir les suites d'une décision et en éviter les inconvénients, pour peser mûrement et à loisir toutes les circonstances, pour rappeler les divers principes relatifs à la question et ne pas s'attacher à un seul aux dépens des autres ; pour s'aider, s'il le faut, dans cette recherche des lumières et de l'expérience d'autrui.

Malheur aux esprits étroits et inconsidérés, peu avancés dans la science, qui ne voyant que la surface d'un objet, n'en pénètrent pas la nature, surtout si à la faiblesse de leurs lumières ils joignent un défaut d'expérience et de maturité, et que guidés par la présomption et l'amour-propre, ils méprisent les doctrines des sages, les observations quelquefois judicieuses de leurs pénitents, ils précipitent les décisions et prononcent sur les difficultés les plus graves au gré de leur caprice et de leur humeur ! Ah ! faudra-t-il s'étonner des tristes résultats de leurs imprudences et du mécontentement général qu'elles causeront dans les personnes sensées ! Un confesseur peu instruit, surtout s'il est jeune, qui ne consulte pas sans cesse, est un fléau, une calamité pour l'Eglise de Dieu. Mais, hélas ! comment consulter si l'on n'a au moins des doutes ? et le moyen de douter si on n'est passablement instruit ? *Et nunc erudimini qui judicatis terram.* (*Psal.* II, 10.)

C'est d'un défaut d'instruction, surtout s'il est joint à un manque de zèle et de piété, que provient presque toujours cette affligeante diversité dans les directions qui éternise les désordres et autorise les blasphèmes. Permettez-moi d'entrer ici, Messieurs, dans quelques explications.

Je dis en premier lieu : qui éternise les désordres. Vous le savez et vous en gémissez, en voyant qu'il puisse y avoir dans une contrée un seul de ces prêtres faciles, dépourvus d'instruction et de zèle, et avides de la confiance populaire ; son ministère paraîtra plus utile et plus profitable, surtout dans une certaine classe de personnes, que celui de tous les prêtres du voisinage ; les gens du monde, dont la conduite est douteuse, et la foi presque éteinte, s'adresseront à lui ; on le trouvera tolérant, et on lui supposera de grandes lumières; ses confrères instruits et pieux s'armeront en vain d'une sainte fermeté soit en chaire, soit au confessionnal, pour détruire certains scandales, certains abus qui se perpétuent dans les paroisses; lui seul paralysera tous leurs efforts ; les jugements de leur sagesse seront cassés au tribunal de son ignorance et de sa lâcheté. On frémit quand on pense au compte épouvantable qui attend ce ministre prévaricateur aux pieds du souverain Juge.

Honneur donc, et mille fois honneur à la fermeté des pontifes et à la sage sévérité de leurs collaborateurs qui ont le courage, non-seulement de fermer l'entrée du sacerdoce à ceux des jeunes élèves qu'ils voient incapables d'en remplir saintement les fonctions, mais d'éloigner du ministère des paroisses, du moins temporairement, ces prêtres dépourvus de lumières et de piété qui ravagent l'Eglise de Jésus-Christ. Hé ! ne vaut-il pas mieux que les paroisses restent sans pasteur que d'en avoir de semblables? Un mauvais prêtre fait, à lui seul, mille fois plus de mal que dix bons prêtres ne font de bien.

Je dis en second lieu que cette affligeante diversité autorise les blasphèmes ? comment se peut-il, s'écrie tous les jours un monde malin, que le même cas, accompagné des mêmes circonstances, soit décidé par divers confesseurs d'une manière toute contraire ? Quelle est donc la religion qu'on nous prêche ? y a-t-il autant d'évangiles que de prêtres? Vous connaissez, Messieurs, la réponse des confesseurs qui donnent lieu à ces plaintes affligeantes. L'un s'excuse en disant qu'il fait de son mieux, qu'il suit sa conscience, et agit de bonne foi, que du reste il n'est pas étonné que certains confesseurs décident autrement que lui, parce qu'il n'ignore pas que sur certaines questions difficiles, non décidées par l'Eglise, les opinions des plus graves docteurs sont quelquefois partagées ; que saint Bonaventure n'était pas en tout du même avis que saint Thomas.

Cette excuse est quelquefois légitime, mais quand ? quand on a la science suffisante et un véritable zèle ; quand on est capable d'apprécier les motifs des diverses opinions, et qu'on a pris, principalement dans les cas épineux, les précautions exigées par la prudence, qu'on a relu les principes, qu'on a réfléchi, consulté, et surtout invoqué l'Esprit de lumières; alors, en adoptant le parti qui paraît plus conforme à la vérité, on est réellement de bonne foi, et si l'on se trompe, l'erreur est excusable. Mais la bonne foi est-elle compatible avec une ignorance coupable qu'on a pu et dû corriger ? mais est-on excusable quand on ne ne sait pas ce qu'on est tenu de savoir, et qu'on néglige d'étudier et de consulter, et que, par suite de cette négligence, on décide tout autrement que le commun des docteurs et des bons confesseurs ? mais alors n'est-on pas reponsable de tous les désordres qu'on autorise par une fausse décision ; de toutes les restitutions qu'on exige sans fondement, ou qu'on n'exige pas lorsqu'elles sont nécessaires ; de tous les

scandales, en fait de mœurs ou d'amusements indécents, qu'on ne condamne pas, tandis que les bons confesseurs les condamnent? Et quelle immense étendue n'a pas souvent cette terrible responsabilité!

Un autre dira qu'il décide comme tel et tel de ses confrères, qui peut-être à leur tour s'appuient de son exemple; qu'il suit l'usage, la coutume, c'est-à-dire une vieille routine qui n'est souvent qu'une vieille erreur. Mais remarque Tertullien, Jésus-Christ ne s'est pas appelé la coutume, il a dit : *Je suis la vérité*, « *ego sum veritas* » (*Joan.*, XIV, 6.). Or, cette vérité, invariable puisqu'elle est éternelle, permet-elle d'absoudre les ignorants qui ne veulent pas s'instruire, ceux qui ne veulent pas se corriger; les amateurs des plaisirs, des spectacles, des romans, des scandales d'un monde maudit par Jésus-Christ, une jeunesse voluptueuse qui ne veut renoncer ni à ses passions ni aux occasions qui les enflamment; les usuriers qui, loin de restituer, ne veulent pas même convenir de leurs fraudes? Et n'oublions pas que Dieu lui-même a pris soin de définir l'usure; qu'il entend par usuriers ceux qui reçoivent au delà du prêt : *Ad usuram non commodaverit et amplius non acceperit* (*Ezech.*, XVIII, 7), et que la parole de Dieu est au-dessus de tous les raisonnements de l'homme.

Permet-elle cette vérité aussi pure que Dieu même, d'absoudre les profanateurs de la sainteté du mariage qui cachent sous le voile du sacrement les passions les plus désordonnées; les vindicatifs qui ne veulent ni se réconcilier, ni abandonner un procès injuste; les âmes lâches qui manquent habituellement aux devoirs les plus graves de leur état; en un mot, cette multitude de coupables aveuglés de qui on n'obtient que de vaines promesses, toujours suivies de rechutes, et jamais ces sacrifices, ces efforts généreux qui seuls annoncent un cœur changé et véritablement converti?

Mais d'après ces règles, me dira-t-on, les absolutions vont être rares! Et faut-il qu'elles soient plus nombreuses que les conversions? Nous le savons, mes chers confrères, la conversion d'une âme est ordinairement bien difficile : *Perversi difficile corriguntur* (*Eccle.*, I, 15.) Il faut quelquefois les années entières, hélas! et après des années on n'est pas toujours consolé par le succès. Mais enfin pouvons-nous pour abréger nos peines, profaner les choses saintes? et parce que la maladie est longue, sera-t-il permis de tuer le malade?

Après avoir fait une judicieuse application des vrais principes, il faut faire goûter au pénitent la nécessité de cette application, la lui faciliter, la lui adoucir, la lui rendre, sinon aimable, du moins praticable; le déterminer enfin à s'y soumettre, ce qui est la même chose que le convertir; et c'est ici le chef-d'œuvre de la prudence. Quelle adresse ne faut-il pas pour gagner d'abord la confiance des grands coupables, s'abstenant à leur égard de paroles sèches et de reproches amers, leur parlant de l'immensité des miséricordes de Dieu avant de leur peindre les rigueurs de sa justice, les encourageant à s'accuser avec sincérité, les aidant à tirer de leur cœur tout le venin qu'il renferme et les préparant peu à peu aux décisions pénibles qu'on aura ensuite à leur donner!

Quelle discrétion! pour éviter toute acception de personnes, pour soigner avec le même zèle le pauvre et le riche, l'ignorant et le savant; pour ne préférer dans nos soins que ceux qui en ont un besoin plus grand et plus pressant, par exemple les hommes aux femmes, les grands pécheurs aux âmes pieuses; et encore faut-il trouver le moyen d'écarter l'odieux que pourrait présenter une préférence si légitime.

Quelle sagesse pour parler à chacun suivant son âge, son sexe, son rang, ses dispositions, ménageant l'amour-propre de tous, les traitant tous avec bonté et charité, leur appliquant pour les guérir, non pas toujours les remèdes qui sembleraient les meilleurs, mais ceux que leur faiblesse peut supporter!

Quelle modération, pour leur exposer avec calme l'obligation indispensable de tel sacrifice, de telle séparation, de telle restitution, et cela sans les exaspérer, sans les décourager, ne leur disant pas tout dans le même entretien, ne les pressant pas trop, mais leur laissant le temps de réfléchir aux motifs qu'on leur suggère; leur en proposant tantôt de forts et de terribles, tantôt de doux et de consolants; les faisant descendre au fond des enfers, dont la bonté divine les a jusqu'ici préservés, et puis monter au sommet du Calvaire, et du Calvaire au haut des cieux, où les attend la couronne destinée à leurs renoncements et à leurs efforts!

Quelle patience pour supporter leur aveuglement, leurs rechutes, leurs résistances, leur grossièreté, quelquefois leurs injures! quelle dextérité pour réfuter victorieusement les préceptes qu'ils allèguent, pour aplanir les obstacles qui les effrayent, pour leur faire sentir que même leur avantage temporel exige les sacrifices que Dieu leur commande, qu'ils n'auront de repos et de tranquillité que quand ils les auront faits!

Voilà, Messieurs, si je ne me trompe, en quoi consiste la prudence dans le tribunal : connaître les vrais principes, les appliquer avec justesse, et en persuader l'application au pénitent. Mais cette persuasion est moins l'ouvrage de la science que de la piété, seconde qualité nécessaire à un confesseur.

La piété! cet amour tendre pour Dieu, et compatissant pour les hommes, ce zèle ardent pour la gloire de celui dont nous sommes les ministres et dont nous devons venger les intérêts pour le salut éternel des âmes que la charité de Jésus-Christ a confiées à nos soins! La piété! ce sentiment

de foi, cette onction de l'Esprit-Saint qui nous touche, nous attendrit, nous arrache des larmes à la vue d'un infortuné qui se perd et nous fait courir après lui pour le garantir du précipice où il va tomber! La piété! qui est utile à tout, dit l'Apôtre, est surtout nécessaire dans le tribunal : car je vous le demande, comment dissiper le charme des passions, comment fondre la glace des cœurs, si Dieu ne nous prête la lumière et les ardeurs de son esprit? Nous les donnera-t-il si nous ne sommes unis à lui par la prière, la pureté d'intention, l'attention à le consulter, le désir continuel de lui plaire? Comment toucherons-nous les pécheurs, s'ils ne nous voient nous-mêmes touchés de Dieu et remplis de son amour? Ah! mes chers confrères, il n'y a que les saints qui persuadent la sainteté : un confesseur pieux qui joint à des lumières suffisantes un grand zèle et une grande charité fait mille fois plus par ses prières, sa modestie, son humilité qu'un confesseur savant, mais d'une vertu médiocre, par toute la solidité de ses exhortations et de ses avis.

C'est la piété qui gagne la confiance, qui inspire la sincérité, qui encourage la timidité, qui réveille les remords, qui fournit ces expressions embrasées, ces traits de feu qui vont droit au cœur, parce qu'ils sont partis du fond du cœur.

C'est la piété qui invite, qui exhorte, qui presse fortement en chaire les pécheurs de se convertir, et qui ensuite les reçoit à bras ouverts dans le tribunal, admire avec eux la puissance de la grâce, les remercie en quelque sorte de la joie qu'ils lui donnent par leur retour à Dieu, leur témoigne la même affection, et leur prodigue les mêmes soins, j'ai presque dit les mêmes caresses qu'une nourrice à son enfant: *Tanquam si nutrix foveat filios suos.* (I *Thess.*, II, 7.)

C'est la piété qui, à force d'exhortations, de soins, de zèle, et surtout d'assiduité au confessionnal, parvient enfin à établir dans une paroisse la fréquentation des sacrements, et commence à former une réunion d'âmes ferventes, la plus forte barrière qu'on puisse opposer au torrent du vice.

C'est la piété, inséparable de la bonté et de la douceur, qui attire les petits enfants à la confession aussitôt qu'ils sont capables de connaître le mal, qui ouvre leur cœur à la confiance et leur bouche à la sincérité, qui leur rend aimable, mais en même temps respectable, la pratique la plus nécessaire du christianisme, qui ne se borne pas à les confesser une fois par an et à la hâte, par manière d'acquit, avec une sécheresse rebutante ou une familiarité pernicieuse, mais qui les traite avec un soin religieux, comme des âmes raisonnables, comme des amis de Jésus-Christ, auxquels elle prépare, plusieurs années d'avance, un sanctuaire dans leur cœur.

C'est la piété qui, apprenant qu'un malade est en danger, quitte tout pour voler à son secours, et pour sauver une âme qui peut-être, hélas! n'a jamais songé à son salut. Ah! c'est alors surtout qu'un confesseur a besoin d'entrailles de miséricorde, *viscera misericordiæ.* (*Luc.*, I, 78.) Mais malheur à lui s'il oubliait que ce doit être la miséricorde d'un Dieu aussi juste que clément, que le péché n'est jamais remis, même à la mort, sans contrition, et que la contrition n'existe pas sans réparation, autant qu'on le peut, des injustices et des scandales.

C'est la piété qui, sachant que la conversion d'un cœur ne peut être opérée que par le maître des cœurs, le conjure d'éclairer lui-même ses pénitents, de les toucher, de les amollir, de briser cette chaîne de fer qui les tient liés à leurs habitudes. Aussi, que d'âmes endurcies qui avaient résisté aux froides exhortations d'un prêtre indifférent et étranger à l'oraison, se trouvent touchées lorsqu'elles sont dirigées par un prêtre pieux, sans se douter peut-être que c'est bien moins à ses paroles qu'à ses prières qu'elles doivent leur changement.

C'est enfin la piété qui adoucit toutes les peines et surmonte tous les périls attachés au plus saint des ministères, qui immole tous les jours un confesseur, qui l'arrache aux douceurs de la vie, qui l'enchaîne, qui le consume, qui le rend esclave et victime de la charité. O le glorieux esclavage! ô le noble et sublime dévouement! Sans doute un prêtre caché dans les ténèbres, assis au tribunal sacré, n'est rien aux yeux du monde; que dis-je? il est souvent l'objet des satires de l'impiété et des insultes du libertinage, qui se trouve traversé dans ses intrigues par le zèle de ce prêtre. Qu'il est grand aux yeux de Dieu et de l'Eglise! qu'ils sont importants les services qu'il rend à la société des fidèles!

C'est un juge, un magistrat sacré qui, du haut d'un tribunal divin, prononce avec pleine autorité sur l'état des consciences; et les anges présents partent aussitôt pour aller porter ses jugements aux pieds de la majesté suprême; c'est un libérateur revêtu de la toute-puissance divine, qui brise les chaînes des esclaves du péché, qui commande avec Jésus-Christ à l'esprit immonde de sortir de leur corps, et cet esprit frémissant obéit à sa parole; c'est un des chefs de la milice de Jésus-Christ qui combat pour la gloire de son maître contre les légions de l'enfer : Jésus-Christ le contemple avec joie et le soutient de sa puissance et de ses lumières; toute la force des mérites de Jésus-Christ est confiée à sa sagesse et à son autorité; le sang de Jésus-Christ coule en quelque sorte par ses mains sur les âmes souillées, et leur rend la beauté primitive qu'elles trouvèrent jadis dans les eaux sacrées du baptême. A ce spectacle les démons rugissent, l'impiété se déchaîne, toutes les passions se révoltent; mais les passions sont vaincues, l'enfer est confondu, et le ciel retentit des cantiques d'allégresse!

Il me semble, Messieurs, que pour nous encourager dans un ministère bien pénible sans doute et bien dangereux, mais aussi

le plus grand, le plus important, le plus nécessaire pour le salut du monde, nous devrions toutes les fois que nous allons au confessionnal méditer un moment cette grande vérité, qui a stimulé le zèle de tous les saints, *pauci electi ;* et nous dire à nous-mêmes je vais augmenter le nombre des élus. Car, mes chers confrères, pourquoi cette multitude innombrable d'âmes toutes créées pour le ciel, toutes rachetées du sang de Jésus-Christ, tombent-elles pour la plupart dans les abîmes de l'enfer ? Ah ! c'est en grande partie parce qu'il n'y a pas assez de bons confesseurs ! c'est qu'on n'exhorte pas, qu'on ne presse pas assez vivement les fidèles de se confesser. Et que faudrait-il dire si c'était pour s'épargner la peine de les entendre ? C'est qu'on n'est pas assez assidu au confessionnal, qu'on ne veut pas se gêner, qu'on prolonge trop son sommeil ou ses plaisirs, qu'on n'a pas d'ordre dans sa conduite, et que le temps manque pour une des obligations les plus essentielles; tandis que, bien ménagé, il pourrait suffire à tous les devoirs; c'est qu'un grand nombre de confessions au moins inutiles, pour ne pas dire sacriléges, ne le sont, hélas ! que par la faute des confesseurs, qui n'apportent pas au tribunal saint assez de lumières, assez de prudence, assez de piété et de véritable zèle. Mon Dieu ! permettrez-vous que votre peuple soit la victime de nos erreurs, et que tant de pauvres âmes rachetées par le sang de votre Fils trouvent leur perte dans notre indifférence ou dans notre imprudence ! Prions Dieu, vénérables confrères, qu'il écarte de nous cet effroyable malheur, et que ce ne soit pas pour la ruine, mais pour le salut de plusieurs que nous avons reçu les clefs du royaume céleste.

## INSTRUCTION X.

### SUR LA CONFESSION. (*Suite.*)

Qui converti fecerit peccatorem ab ejus errore viæ suæ salvabit animam ejus a morte. (*Jac.*, V, 20.)

Messieurs,

Diverses conditions ont été attachées à l'exercice des augustes fonctions que nous remplissons au milieu des peuples : c'est en les observant que nous assurons le succès de notre ministère. Tout est grave et essentiel dans le sacerdoce, tout est important dans l'administration des sacrements ; mais celui de la pénitence exige le plus de précautions, et impose de grandes obligations à ceux qui sont chargés de l'administrer. Représentant de Jésus-Christ sur la terre, le prêtre exerce tout à la fois les fonctions de juge et de père : comme juge, il condamne et punit; comme père, il doit consoler le pécheur repentant, confondre ses regrets avec les siens, mêler ses larmes aux siennes et soulager cette âme affligée de bien des maux. La confession, qui met un frein à toutes les passions de l'homme, qui guérit toutes les blessures faites au cœur, qui calme la haine, fait restituer le bien mal acquis; qui désarme le crime, qui présente en un mot à tous les vices la barrière la plus insurmontable, regardée par les ennemis même de la religion comme le chef-d'œuvre de la sagesse divine, devait en effet exiger du ministre de ce sacrement d'éminentes qualités. L'Eglise demande de nous que nous soyons des confesseurs éclairés, nourris dans les maximes des saints Pères, instruits dans les vrais principes, dans les règles de la discipline ecclésiastique; attentifs à sonder la disposition des consciences, à nous assurer de la sincérité du repentir; elle veut que nous évitions surtout de compromettre notre salut et celui de nos pénitents par des absolutions précipitées. Ce n'est qu'en suivant ces saintes règles que nous serons les guides de ses enfants dans les voies de l'éternité et les dignes dispensateurs des mérites infinis du sang de l'auguste victime par qui tous les hommes ont été rachetés.

Mais pour remplir de si sublimes fonctions appliquons-nous à bien connaître les règles qui doivent diriger le confesseur dans l'exercice de son ministère, et les qualités qu'il doit avoir. C'est encore l'examen de ces qualités qui va nous occuper; et après vous avoir parlé de la prudence et de la piété, je vous entretiendrai maintenant de la fermeté et de la douceur, précieuses qualités qui ne sont pas moins nécessaires pour un confesseur que les deux premières.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Le grand caractère qui éclate dans toutes les œuvres de la sagesse éternelle, c'est, dit l'Esprit-Saint, un mélange de force et de douceur : force dans les choses, douceur dans les moyens : ***Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter*** (*Sap.*, VIII, 1) ; tel doit être le caractère d'un prêtre, surtout dans le ministère de la pénitence. Fermeté douce et insinuante, douceur ferme et intrépide, voilà ce qui fait les bons confesseurs, parce que ce sont là les deux caractères de la charité, dont ils sont les ministres : ***Fortis est ut mors, dilectio*** (*Cant.*, VIII, 8) ; ***charitas benigna est.*** (**I Cor.**, XIII, 4.) Mon Dieu ! vous seul pouvez nous le donner, ce zèle ferme et doux, parce que vous seul êtes la charité dont il est l'effet.

La fermeté d'un confesseur consiste principalement à ne jamais s'écarter des véritables règles et de la saine doctrine, à ne jamais absoudre des indignes, pour quelque considération que ce puisse être, quand il s'agirait d'éviter des persécutions, des violences, même la mort, *fortis est ut mors, dilectio.* Exposons en peu de mots combien cette fermeté est nécessaire et les divers obstacles qu'on a à vaincre pour l'acquérir.

Ne perdons jamais de vue, vénérables confrères, que dans un ministère si divin ce ne sont pas nos idées qu'il faut suivre, mais les principes immuables que Dieu lui-même a écrits de sa propre main dans l'Evangile, et qu'il nous développe et nous explique par l'organe de son Eglise. Sans

doute ces principes sont sevères : ils proscrivent toutes les passions et commandent toutes les vertus ; ils ne laissent au pécheur d'autre ressource que la pénitence : une pénitence proportionnée à la gravité de ses crimes, et une pénitence clairement manifestée par une vie nouvelle et par la réparation des injustices et des scandales passés; mais cette sévérité n'est-elle pas l'ouvrage de Dieu, et pouvons-nous réformer ce qu'il a fait, ou contredire ce qu'il a dit? Nous appartient-il de changer les conditions auxquelles il a attaché le pardon du péché? Ces conditions ne sont-elles pas une partie essentielle de cette loi suprême qui a pour auteur l'auteur même de la vérité et de la justice? Malheur donc à nous si nous attentions à la pureté, à l'intégrité de cette loi immortelle qui doit survivre à la chute du monde! *Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non prœteribunt.* (*Matth*, XXIV, 35.)

Un magistrat, un juge de la terre obéit fidèlement aux lois émanées de la volonté de son souverain ; il serait punissable si ses jugements étaient contraires à ces lois : et nous, juges des consciences, nous nous écarterions du code évangélique que Dieu lui-même a dicté! et parce que, à la faveur du secret de notre ministère, nous pourrions peut-être échapper à l'œil de l'Eglise, nous croirions échapper aussi à cet œil invisible et sévère qui éclaire les ténèbres, et qui manifestera un jour aux yeux de l'univers nos infidélités les plus cachées! Quoi! Dieu a dit en mille endroits des livres saints qu'il rejette les superbes, et n'accorde sa grâce qu'aux humbles (*Jac.*, IV, 6) ; qu'il abhorre les cœurs durs et impénitents, et n'écoute que les soupirs d'un cœur contrit et humilié (*Psal.* L, 17); qu'il ne pardonnera qu'à ceux qui pardonnent (*Matth.*, VI, 14), et qu'il n'aura de miséricorde que pour les miséricordieux (*Jac.*, II, 13). Il a dit que son royaume était fermé à l'avarice, à la rapine, à l'usure, à l'intempérance, à la volupté, à toutes les passions (I *Cor.*, VI, 10); il a dit que pour entrer dans son royaume il faut porter sa croix, réprimer les désirs et les passions de la chair et se défendre de la corruption du monde (*Matth.*, XVI, 24); il a dit que ce monde pervers est l'ennemi de Jésus-Christ, et qu'un feu éternel est réservé à ses scandales et à ses blasphèmes! (*Matth.*, XIII).

Et nous, malgré ces maximes d'une éternelle vérité, nous prétendrions réconcilier avec Dieu des impénitents qu'il repousse, et absoudre des pécheurs qu'il condamne et qu'il ne peut évidemment se dispenser de condamner! car enfin peut-il pardonner sans repentir, sans changement de vie? Quoi, Messieurs; ce Dieu qui est la justice, la sainteté, la sagesse éternelle, pardonnerait à des coupables qui ne veulent point cesser de l'outrager, qui sont prêts à l'outrager un instant après leur pardon, qui persévèrent obstinément dans leurs habitudes, et par conséquent dans l'affection au péché: qui, loin de s'éloigner avec courage des occasions du crime, ne cessent de les rechercher; qui refusent de pardonner eux-mêmes à leurs ennemis, qui ne veulent ni réparer, ni discontinuer leurs injustices, ni peut-être, hélas! les reconnaître; qui n'ont la contrition que sur les lèvres, dont le cœur conserve toujours une attache secrète aux objets de leurs passions, et dont la conduite contredit sans cesse leurs promesses et leurs prétendues résolutions!

Mais de bonne foi, en pardonnant à des coupables qui ne veulent pas cesser de l'être, Dieu ne serait-il pas censé les autoriser, les encourager dans le crime, et en devenir en quelque sorte le complice? Or, Messieurs, si Dieu ne veut ni ne peut pardonner sans repentir, sans changement de vie, comment oserions-nous absoudre des coupables souvent vieillis dans le crime, sans nous être assurés, non par leurs paroles, mais par leurs œuvres; non par des promesses et des protestations qui ne coûtent rien, mais par des épreuves, des efforts, des sacrifices, qu'ils sont véritablement repentants et convertis?

A quoi aboutirait cette sacrilége témérité d'absoudre des indignes, et de donner les choses saintes à des âmes impures? Nous dirions sur la terre : *j'absous*, et le ciel dirait : *je condamne;* hélas! et cette condamnation ne tomberait pas seulement sur l'hypocrite prosterné à nos pieds, mais sur nous-mêmes, bien plus coupables que lui. Car, Messieurs, quel crime que de tromper les âmes dans une circonstance où il s'agit de leur destinée éternelle, que de les rassurer et affermir par une cruelle indulgence dans la voie de la perdition, au lieu de les amener peu à peu, par une sage fermeté, dans celle du salut! Quel crime, que de profaner avec elles le sang de Jésus-Christ, et de les engager avec nous dans un enchaînement de sacriléges où la mort peut-être les surprendra, et nous surprendra nous-mêmes!

Pauvres pécheurs! qui avez eu le malheur de tomber dans les mains d'un ministre infidèle, que votre sort est déplorable, surtout si vous aviez apporté au saint tribunal une sorte de bonne foi! Vous aviez cru y trouver ce que vous désiriez et ce que vous deviez désirer, un juge équitable qui s'appliquât avec zèle, par des interrogations prudentes, à connaître en détail toute l'étendue de votre culpabilité, et qui ensuite vous jugeât avec sagesse et avec justice; un médecin habile qui sondât avec soin la profondeur de vos plaies, et y appliquât, non des palliatifs, mais des remèdes sûrs et efficaces, le fer et le feu s'il l'eût fallu; un guide éclairé qui, d'une main ferme, vous éloignât de la fausse route que vous suiviez, et vous fît une sainte violence pour vous ramener dans les sentiers de la justice; un ami fidèle qui ne vous flattât pas, mais vous dît franchement la vérité, vous proposât des motifs solides de la suivre, et ne se rebutât pas de vos lenteurs et de vos caprices; un véritable père, tendre sans

doute, mais courageux; qui, ayant plus à cœur de vous corriger que de vous complaire, vous avertit de vos défauts, et vous reprit de votre inconduite avec une douce sincérité.

Au lieu de tout cela, qu'avez-vous trouvé?..... Dans quel pitoyable état ce ministre infidèle n'a-t-il pas plongé votre âme! Oh! quel affreux service il vous a rendu sous le masque de la clémence et de la miséricorde! Au sortir du tribunal, vous vous êtes peut-être félicité d'avoir rencontré un guide si doux et si indulgent. Ah! vous ne sentiez pas le trait mortel qu'il venait d'enfoncer dans votre cœur! Quels reproches, peut-être, n'aurez-vous pas à faire un jour, aux pieds du souverain Juge, à ce directeur faible et craintif, qui, par crainte de vous déplaire, vous aura perdu, et, pour vous épargner un moment de tristesse, vous aura précipité dans une tristesse éternelle!

Car, Messieurs, un des grands obstacles à la fermeté sacerdotale dans le tribunal saint, c'est une crainte basse et pusillanime qui nous empêche soit de connaître le véritable état des âmes, soit de leur appliquer les remèdes convenables. On craint d'interroger avec soin certains coupables dont l'ignorance ou la négligence présenteraient peut-être des embarras, et on les absout contre les saintes règles, et quelquefois contre sa conscience. On craint de choquer surtout les grands et les riches, qu'on sait être plus difficiles, et à qui en effet on doit plus de ménagements, mais jamais aux dépens de la vérité, quelque désir que puisse nous suggérer l'amour-propre de conserver leur confiance et leur protection. On craint de perdre la confiance publique et de passer pour un homme outré et inabordable, ce qu'il faut éviter sans doute, mais par une douceur prudente, et non par une insouciance et une complaisance coupable. On craint d'éloigner de la direction certaines personnes pour lesquelles, hélas! on a souvent bien plus d'affection humaine que de vrai zèle, et à qui peut-être on n'est utile qu'en apparence, et réellement pernicieux. On craint de dégoûter des sacrements certaines personnes qui, en effet, en ont grand besoin, et on y admet une jeunesse dissipée qui aime plus la vanité et le plaisir que Dieu, qui fréquente les assemblées mondaines, les danses indécentes, et ne veut pas reconnaître une multitude de fautes graves qu'elle commet soit avant, soit pendant, soit après ces coupables réunions. On craint de voir, et que le public ne voie dans notre église la table sainte déserte, à côté d'une paroisse où un pasteur complaisant y admet, par une fausse piété, presque tous ceux qu'il confesse.

Mais ignorons-nous la réponse de l'Esprit-Saint à toutes ces craintes? *Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates.* (*Eccli.*, VII, 6.) *Irrumpere.* Quelle énergie dans cette expression! *Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo.* (*Eccle.*, XII, 13.) *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere, sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. Hunc timete.* (*Matth.*, X, 28.) N'avons-nous pas reçu dans l'ordination l'Esprit de force et de magnanimité? *Accipite Spiritum sanctum ad robur* (*Joan.*, XX, 22) : *non enim dedit nobis Deus*, dit saint Paul, *Spiritum timoris, sed virtutis.* (*II Tim.*, I, 7.) N'avons-nous pas été placés dans l'Eglise du Dieu vivant comme un mur d'airain, comme une colonne de fer, qui doit être inébranlable au milieu des vents et des tempêtes; je veux dire au milieu des contradictions des hommes et de la violence de leurs passions? Messieurs, un prêtre qui n'est pas au-dessus des craintes humaines est indigne de son ministère. O Ambroise! et vous, Jean Népomucène! où êtes-vous? Ah! descendez du haut des cieux et revenez nous apprendre la noble et modeste fermeté qui doit briller sur le front d'un représentant de Jésus-Christ; et alors, au lieu de perdre par de lâches flatteries les grands et les puissants du siècle, comme vous nous les instruirons, comme vous peut-être nous les convertirons, ou du moins nous honorerons notre ministère.

Mais ce n'est pas un grand de la terre, me direz-vous : c'est un ministre du Roi du ciel, c'est un de mes confrères préposé au gouvernement d'une paroisse, qu'il ne peut priver du saint sacrifice de la messe ni des sacremens; pourrai-je lui refuser l'absolution? Et en la lui donnant, s'il en est indigne, le rendrez-vous plus capable de monter à l'autel et d'exercer les fonctions saintes? Que dis-je? ne partagerez-vous pas les profanations dont vous aurez craint de l'éloigner? Ce sont là des choses si palpables, qu'on a peine à les énoncer. Ah! sans doute, malheur au prêtre qui vous mettra dans cet affreux embarras! Mais mille fois malheur à vous, mon cher confrère, si vous aviez la lâcheté de favoriser ses sacriléges! *Digni sunt morte, non solum qui faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (*Rom.*, I, 32.)

Mais la fermeté toute seule perdrait les âmes, si elle n'était jointe à l'esprit de mansuétude, qualité qui n'est pas moins essentielle que les autres : nous allons nous en convaincre en traitant spécialement de la douceur dans l'administration du sacrement de pénitence.

### SECONDE PARTIE.

Un prêtre a besoin de force et de fermeté pour marcher constamment, au milieu des obstacles et des contradictions, vers le but de son ministère, qui n'est autre chose que la gloire de Dieu et le salut des âmes! Mais ce grand but, il ne l'atteindra jamais, si la fermeté n'est tempérée par la douceur, la patience, la modération, un ménagement continuel. Des esprits et des cœurs ne peuvent être ni forcés par la violence, ni enchaînés par la contrainte; ils sont libres de céder ou de résister, et on ne peut les

gouverner que par des moyens adroits et insinuants, par des motifs raisonnables proposés par la bienveillance et la douceur. Un confesseur doit se rappeler ces paroles que le Sauveur s'appliquait à lui-même : *Discite a me quia mitis sum.* (*Matth.*, XI, 29) ; et cet éloge admirable de la douceur, qui promet la couronne de la terre à ceux qui possèdent cette précieuse qualité : *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.* (*Matth.*, V, 4.)

Cette manière d'agir doit être l'âme de toutes les fonctions d'un prêtre, mais en particulier du ministère de la confession, de ce ministère où l'on a à combattre toutes les passions, et surtout cet orgueil si irritable qu'on ne peut vaincre que par un esprit de patience et d'humilité. Pour guérir le malade qu'il a rencontré sur la route de Jéricho, le Samaritain répand sur ses plaies de l'huile et du vin : ce mélange est le symbole de la force et de la douceur qu'il faut employer dans les maladies de l'âme : l'huile toute seule amollirait trop, le vin irriterait les blessures : pour guérir les maux du péché il faut employer la fermeté des principes et la sévérité des règles ; mais jamais des paroles aigres et des reproches amers. Ce n'est pas tout : il faut de plus tempérer la rigueur elle-même des saintes règles par l'huile de la charité, qui est à elle seule comme l'unique règle, puisqu'elle est tout à la fois la fermeté et la douceur, *fortis est, benigna est.* (I *Cor.*, XIII, 4.) Appliquons-nous maintenant à méditer sur les précieux avantages et la nécessité de cet esprit de douceur dans le sacrement de la pénitence.

Vous le savez, Messieurs, c'est par la douceur qu'on s'insinue peu à peu dans les cœurs, qu'on gagne leur affection, qu'on obtient leur confiance, qu'on prend sur eux un ascendant persuasif, un empire aimable auquel rien ensuite ne résiste. Cette confiance une fois acquise, il est facile d'éclairer l'aveuglement, de dissiper les illusions, de vaincre les répugnances, de triompher des volontés les plus rebelles ; mais ce triomphe est réservé à la douceur : sans la douceur on ne réussit à rien. La fierté aigrit, la dureté irrite, la sécheresse intimide, l'humeur déconcerte et décourage ; on s'élève contre un ton altier et impérieux : au contraire, la douceur plaît, attire, touche, gagne insensiblement les âmes les plus dures et obtient les sacrifices les plus pénibles.

Pour être utile à ses frères, il faut s'en faire aimer ; et c'est la douceur qui obtient leur amour. Un prêtre aura beau posséder les plus grands talents, avoir de l'instruction, de l'esprit, de l'éloquence ; si ces belles qualités ne sont jointes à la douceur, si elles sont altérées par un zèle amer, caustique, bizarre, impétueux, son ministère sera presque stérile. Des talents médiocres, ou même au-dessous du médiocre, feront mille fois plus s'ils sont accompagnés de manières douces, de paroles prévenantes, d'un air affable, d'un cœur généreux et compatissant, d'une conduite sage et modérée. C'est là, Messieurs, une de ces vérités qui n'ont pas besoin de preuves, qui sont aussitôt senties qu'exposées. Mais, hélas ! il est malheureusement bien plus facile de les exposer et même de les sentir, que de les mettre en pratique.

Si la douceur doit faire en tout le caractère distinctif d'un ministre de Jésus-Christ, si elle seule peut assurer le succès de ses fonctions, quelles qu'elles soient, oh ! quel besoin surtout n'en a-t-il point dans le tribunal de la miséricorde ! Un confesseur qui parle à ses pénitents avec douceur et onction les éclaire, les touche, les ramène insensiblement ; s'il leur parle avec dureté et amertume, il les aigrit, les irrite et les éloigne de la pénitence, ou tout au moins de sa direction. Il est quelquefois permis de faire entendre en chaire des paroles énergiques et véhémentes et les accents d'une vertueuse indignation ; jamais au confessionnal ! Et la différence est facilement sentie : c'est qu'en chaire nos reproches et notre véhémence attaquent plutôt les vices que les personnes ; ou s'ils attaquent les personnes elles-mêmes, ce n'est qu'en masse : jamais individuellement ; on laisse à chacun le soin de s'appliquer ce qu'il croit lui convenir. Mais dans le tribunal tout porte, tout s'adresse à la personne qui est à nos pieds ; elle ne peut rejeter sur un autre les réflexions que sa confession nous inspire. Ce qu'il y a de plus pénible pour elle, c'est que sa position et le respect qu'elle doit à notre ministère lui ôtent même le droit de se plaindre.

Un pauvre pécheur n'est-il pas assez humilié par la honte de s'avouer coupable, sans que nous allions augmenter sa confusion par des paroles sèches et des reproches amers ? Quel effet peut produire sur lui ce ton sévère et menaçant, surtout si c'est dans le début de la confession ? Il lui fermera la bouche et le cœur, et peut-être l'éloignera pour toujours des sacrements. On a tant de peine à supporter ces menaces, même dans un prédicateur, qui ne parle des désordres qu'en général, et peint à grands traits le tableau du vice. On ne lui pardonne la vivacité de ses expressions et la sainte énergie de son zèle qu'autant qu'il les tempère par des mouvements tendres et affectueux. Quelle ne doit donc pas être la souffrance d'un pécheur qui ne s'est présenté au tribunal qu'avec la plus grande répugnance, qui a eu à lutter plusieurs jours contre lui-même pour se déterminer enfin à une démarche si pénible, si, au lieu de trouver en nous un père, un ami, un consolateur qui encourage sa timidité et fortifie sa faiblesse, il ne trouve qu'un maître dur et sévère ? Est-ce ainsi que le père de famille accueillit l'enfant dissipateur ? est-ce ainsi que le bon pasteur ramena la brebis égarée ? Ces paraboles, vous le savez, sont une image de la douceur et de la patience de Jésus-Christ, notre chef et notre modèle ; de Jésus-Christ qui traita avec tant de dou-

cœur la femme adultère, qui instruisit avec tant de bonté la Samaritaine, qui pardonna si promptement et sans aucun reproche au repentir du bon larron ; de Jésus-Christ qui nous a recommandé si expressément d'imiter sa douceur, *discite a me quia mitis sum* (*Matth.*, XI, 29) ; qui a versé des larmes de charité sur les crimes de son ingrate patrie, et qui lui disait avec une compassion si attendrissante : *Jerusalem, Jerusalem! quæ occidis prophetas, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti!* (*Luc.*, XIII, 34.)

Nous devons juger des autres par nous-mêmes. Aimons-nous à être trop vivement réprimandés? Le cœur de l'homme est né fier et indépendant ; il repousse tout ce qui tend à le subjuguer, il ne s'ouvre qu'aux accents de la douceur, de la tendresse, de l'intérêt ; il aime à dominer, et l'on ne saurait le gagner par un ton de domination : l'orgueil ne se corrige pas par l'orgueil, *contraria contrariis curantur.* Traitons les autres comme nous désirons être traités nous-mêmes. Il n'est peut-être aucun de nous qui n'ait rencontré dans sa vie quelque directeur caustique et impatient ; quelle impression faisait sur nous l'âpreté de son humeur? et nous voudrions l'imiter à l'égard de nos pénitents? *Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso.* (*Eccli.*, XXXI, 18.)

De bonne foi, mes chers confrères, prendrions-nous en conversation ce ton décisif et tranchant qu'on prend quelquefois au tribunal de la charité? Ces personnes pour qui nous avons des égards dans un entretien particulier, les croyons-nous moins respectables lorsqu'elles sont à nos pieds ? Que dis-je ? l'état de gêne et de contrainte où elles se trouvent alors ne nous commande-t-il pas plus de réserve et d'attention à leur égard ? Pourquoi donc les ménager moins dans le lieu précisément où elles ont plus besoin de ménagements ? Dans le commerce de la vie, quel moyen emploie un homme sage pour détromper quelqu'un d'une erreur, ou le détourner d'une fausse démarche? un ton raisonnable et modéré. pourquoi ne pas prendre ce même ton dans le saint tribunal? Croyons-nous qu'on soit là moins homme, moins susceptible, moins irritable qu'ailleurs?

Quelle profonde sagesse dans ces paroles du grand Apôtre ! Répétons-les, Messieurs, pour notre instruction, et qu'elles nous servent de règle : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juvenes ut fratres, anus ut matres, juvenculas ut sorores, in omni castitate.* (I *Tim.*, V, 1.) Oui, vénérables confrères, nous devons aux personnes âgées une sorte de respect filial, un langage qui ait moins le ton de l'instruction que celui de la soumission et de la prière, *seniorem obsecra ut patrem, anus ut matres.* Nous devons aux jeunes gens des deux sexes la même honnêteté et la même bonté qu'à des frères et à des sœurs, *juvenes ut fratres, juvenculas ut sorores.* Mais n'oublions jamais les derniers mots de l'Apôtre : *In omni castitate.* Ah ! malheur à nous si nous perdions de vue, dans le lieu le plus saint, la sublimité de notre ministère ! Malheur à nous si une douceur mondaine, si les accents de l'adulation pouvaient sortir d'une bouche consacrée tous les jours par le sang de Jésus-Christ. Je n'insiste pas sur un objet si délicat devant un auditoire qui connaît si bien les convenances, et qui, en appréciant les motifs de mon silence, peut avantageusement y suppléer.

Mais outre cette douceur si criminelle, dont le nom même nous est interdit par l'Esprit-Saint, il est deux autres espèces de fausses douceurs également coupables ; je veux dire une douceur de *tempérament*, qui dégénère si souvent en mollesse et en lâcheté, qui n'ose ni sonder les plaies ni appliquer les remèdes convenables qui ne sait que flatter, que tromper les pécheurs et enfreindre les saintes règles ; et une douceur de *politique* qui n'ayant pour mobile que des vues d'ambition et d'intérêt, s'abaisse à des ménagements coupables, surtout envers les grands et les riches, dont l'éloignement nous affligerait, et qui craint plus de choquer les hommes que d'offenser Dieu : *Prudentia carnis mors est.* (*Rom.*, VIII, 6.)

Oh ! mes chers confrères, que nous serions à plaindre si nous apportions dans le plus sublime des ministères des vues si basses et des craintes si indignes ! La vraie douceur prend sa source dans la charité, et la charité ne cherche que Dieu et le salut des âmes. La charité est aussi courageuse que patiente, elle ne flatte ni ne rebute, elle tient un milieu entre le rigorisme et le relâchement ; elle facilite sans doute les voies de la pénitence, mais sans les élargir ; elle console, elle encourage le pécheur, mais sans lui cacher le danger où il se trouve, ni les efforts qu'il a à faire pour en sortir ; elle lui montre un Dieu miséricordieux, dont le sein est ouvert et les bras tendus pour le recevoir, mais sans lui laisser ignorer les sacrifices et les réparations qu exige sa justice.

Mais ce zèle toujours amer et jamais consolant, toujours armé de foudres et entouré de terreurs, qui se borne à peindre l'énormité du péché sans compatir à la faiblesse et aux tentations du pécheur; qui ne parle que de châtiments et de vengeances, et presque jamais de clémence et de miséricorde ; qui semble ignorer que si la crainte peut éloigner la main des œuvres du péché, la confiance seule peut ramener le cœur à Dieu ; non, un tel zèle n'appartient pas à la charité, surtout s'il est accompagné d'un ton de mépris et presque d'insulte. C'est là l'humeur de l'homme et non le zèle de l'homme de Dieu ; c'est un amour-propre choqué qui blesse les autres.

Mais comment se contenir, me dira-t-on, quand on rencontre des ignorants qui ne savent rien et ne veulent rien apprendre, des entêtés que rien ne peut fléchir, des

endurcis que rien ne peut toucher, des incorrigibles qui résistent à tout, des inconstants qui retombent sans cesse, qu'on absout et qu'on ne convertit pas? Comment se contenir, en voyant plusieurs mois, plusieurs années de travail inutile? Inutile! mes chers confrères! Ah! aurions-nous oublié le mot de saint Bernard : *Curam exigeris, non curationem?* Dieu veut que nous soignions ce malade, mais il n'exige pas que nous le guérissions. Notre récompense est attachée, non à nos succès, mais à nos efforts; et ignorons-nous que les soins les plus méritoires pour nous-mêmes sont précisément ceux qui nous paraissent les plus infructueux pour les âmes qui en sont l'objet?

Et encore je dis qui nous paraissent, car l'œuvre de Dieu se fait souvent à notre insu: tel pécheur qui nous semble incorrigible est peut-être sur le point de devenir un saint. Qu'était saint Paul avant d'entendre la voix de Jésus sur le chemin de Damas? un loup, un persécuteur. Que fut-il l'instant d'après? un agneau, un apôtre. Les moments de la grâce ne sont pas toujours ceux de notre impatience. Il est des terres lentes qui ne produisent qu'à la longue, mais dont la moisson est d'autant plus abondante qu'elle a été plus tardive.

Croyons-nous d'ailleurs que l'œuvre de Dieu hâte par un zèle brusque et précipité? croyons-nous que nos impatiences soient bien propres à éclairer ces ignorants, notre humeur à convertir ces orgueilleux, nos duretés à toucher ces endurcis? Ah! nos prières, nos gémissements secrets aux pieds du Maître des cœurs feraient bien plus que tous nos emportements. Priez alors, lui dirais-je, le souverain Maître des cœurs, qu'il change le vôtre; qu'il lui inspire cet esprit de douceur, de patience et de modération qui vous est si nécessaire pour conduire le pécheur dans les sentiers si difficiles de la pénitence.

Je sens tout cela, me dira quelqu'un; mille fois je me suis fait à moi-même ces réflexions; mille fois j'ai résolu de traiter mes pénitents comme je désire être traité moi-même, avec patience et avec bonté, et mille fois, hélas! mon caractère vif et ardent a fait échouer ces belles résolutions.

Ne l'oublions jamais, vénérables confrères, la vraie douceur est toute puisée dans la charité : *Charitas benigna est;* elle s'allie avec la fermeté, et la fermeté avec la douceur; que dis-je? elles sont inséparables. La douceur sans fermeté serait mollesse, et la fermeté sans douceur serait dureté. Cet heureux mélange est possible et aux caractères trop vifs et aux caractères indolents, pourvu que les premiers se répriment, se modèrent, se commandent à eux-mêmes, et que les seconds s'excitent, s'arment de force et de courage. Tout cela est bien difficile, vous avez raison, et je dirai bien plus, c'est naturellement impossible; mais est-ce à des prêtres qu'il faudra rappeler que la grâce corrige la nature et que nos prières et nos efforts attirent la grâce? Quel homme était naturellement plus doux et plus timide que Moïse? et cependant avec quel courage ne parle-t-il pas à Pharaon! avec quelle fermeté ne punit-il pas les murmurateurs! Quel homme était plus vif et plus ardent que saint Paul? et cependant avec quelle douceur ne traite-t-il pas l'incestueux de Corinthe, lorsqu'il le voit humilié et repentant! avec quelle charité ne parle-t-il pas aux Corinthiens et aux Galates! *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii! cor nostrum dilatatum est.* (II *Cor.*, VI, 11.) *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (*Galat.*, XIV, 19.) Quel homme a été plus ferme et plus intrépide que saint Ambroise? et cependant quelle n'était pas sa douceur dans le tribunal : les larmes qu'il y répandait, dit saint Paulin, étaient si abondantes qu'il en arrachait aux pécheurs les plus endurcis!

En finissant, vénérables confrères, l'examen des qualités que doit posséder un confesseur, pénétrons-nous bien de leur importance, puisque d'elles dépendent le succès de notre ministère; il nous faut de la prudence et de la piété. La prudence doit être fondée sur le véritable zèle de Dieu et du prochain, et éclairée des lumières de la science; la piété, qui doit pénétrer notre cœur, doit aussi toucher celui des pénitents et nous émouvoir nous-mêmes à la vue de ces misères. C'est l'union de la douceur et de la fermeté qui forme le caractère des confesseurs, que nous devons nous efforcer d'acquérir. Rappelons-nous bien que toutes les actions d'un prêtre, surtout son ministère au tribunal de la pénitence, doivent être empreints de ce double caractère. Mais qui nous donnera cet heureux mélange qui fait la vertu sacerdotale, et qui assure le mérite de nos œuvres et le succès de nos travaux? qui nous apprendra cet art des arts dont parle saint Grégoire, cet art admirable de gouverner, d'éclairer et de convertir les âmes, si ce n'est vous, ô mon Dieu! qui possédez ce trésor de sagesse et de science; vous qui seul connaissez le cœur de l'homme dont vous êtes l'auteur, et qui pouvez l'ouvrir et le fermer à volonté; vous qui êtes la source de la fermeté et de la bonté, de la charité et de la douceur?

Que de fautes nous avons commises peut-être, vénérables confrères, dans le ministère le plus important de la religion, que d'âmes qu'une fermeté plus constante aurait corrigées, qu'une douceur plus persuasive aurait ramenées et soutenues! Quelles déchirantes pensées, et quelle responsabilité terrible! Puisqu'il en est encore temps corrigeons nos imprudences, nos vivacités et nos emportements; instruisons-nous de nos devoirs et de nos obligations, et prions l'esprit de vérité d'éclairer nos esprits. Accordez-nous, ô mon Dieu! de ramener à vous les pécheurs qui se sont éloignés du sanctuaire de la justice, et donnez-nous toutes les qualités que vous

exigez vous-même de votre représentant, et surtout ce sel de la sagesse, cette force modérée et cette douceur courageuse, qui, en assurant le succès de notre ministère dans le tribunal sacré, assurent aussi aux confesseurs et aux pénitents la couronne de l'immortalité bienheureuse.

## INSTRUCTION XI.

### L'AVARICE.

Videte et cavete ab omni avaritia. (*Luc.*, XII, 15.)

Messieurs,

Il semble que dans un siècle où le clergé se trouve dépouillé de ses antiques richesses, il soit inutile de parler de l'avarice à des prêtres, et de leur recommander le détachement des biens de la terre, quand ils s'en trouvent privés. Dans ces temps d'opulence et de splendeur, où d'immenses ressources étaient confiées aux ministres des autels, et où ils pouvaient si facilement thésauriser et briller même avec éclat dans le monde, on devait sans doute chercher à détacher leur cœur et à prévenir l'abus de ces trésors que l'Eglise leur mettait en main, non pour contenter leur cupidité, leur vanité, leur sensualité, mais pour leur fournir un entretien simple et modeste, les chargeant expressément, et par les lois les plus sévères, d'employer le superflu en aumônes et en œuvres de piété; alors on pouvait, disons-nous, rappeler au clergé les paroles si énergiques de Jésus-Christ : *Videte et cavete ab omni avaritia.* (*Luc.*, XII, 15.) Prenez garde de vous laisser corrompre par les richesses que vous possédez, et dont vous n'êtes que les dispensateurs; examinez bien l'usage que vous en faites, songez au compte sévère que vous en rendrez un jour, prémunissez-vous contre toute espèce d'attache à des biens fragiles que la mort va vous ravir et dont l'abus vous priverait des biens éternels; alors ces réflexions eussent pu n'être pas déplacées. Mais aujourd'hui, pourquoi parler de cette détestable passion, lorsqu'elle n'a presque plus d'aliment dans le sanctuaire?

Détrompons-nous, vénérables confrères : qui de nous ignore, en effet, que le siége de l'avarice n'est pas dans les biens, mais dans les cœurs? Le saint homme Job était riche et il était pauvre d'affection; Judas était pauvre et il était avare, il l'eût été par le seul attachement à l'argent quand même il se serait abstenu de s'emparer des aumônes données à son divin Maître! Ne doutons pas, mes chers confrères, que même aujourd'hui placé dans un état voisin de l'indigence où Dieu, dans les desseins de son adorable providence, a jugé à propos de réduire le clergé, il soit possible à un prêtre d'être avare; qu'il désire l'argent avec trop d'ardeur, qu'il le recherche avec trop d'empressement, qu'il s'y attache avec une avidité coupable, qu'il prenne, pour s'enrichir, des moyens, sinon injustes, du moins illicites et indignes de lui; qu'il cherche à amasser, à thésauriser; qu'il se défie de la Providence et se forme pour l'avenir des craintes opposées à l'esprit du christianisme; qu'il néglige les pauvres pour ne s'occuper que d'enrichir des parents cupides, qui, jetant sur les trésors du temple le même œil de rapacité que l'impie Héliodore, se présentent à l'entrée du sanctuaire et semblent dire au jeune lévite : prenez garde, vous n'êtes prêtre que pour nous. Même aujourd'hui, il est possible qu'un prêtre avilisse, dégrade son ministère, et le rende inutile en le rendant odieux par une avidité indécente, par une exigence inhumaine à demander ce qui lui est dû, par des plaintes éternelles sur des besoins souvent exagérés, par des menaces imprudentes de quitter un peuple qu'il ne trouve pas assez généreux. Il est possible qu'un prêtre se borne à éviter cette avarice grossière que tout le monde déteste, qui est un opprobre même aux yeux du monde, et qu'il ne se prémunisse pas assez contre cette avarice secrète, souvent masquée par des actes de générosité, ou même de profusion, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle n'est aperçue que de l'œil de Dieu, et qu'on n'a point à en rougir devant les hommes.

Il n'est pas inutile, même aujourd'hui, vénérables confrères, de méditer les paroles sacrées de mon texte : *Videte et cavete ab omni avaritia.* Il n'est peut-être pas de vertu que Jésus-Christ ait rappelée plus souvent à ses disciples que cet esprit de détachement et surtout de mépris des richesses périssables. C'est pour entretenir en nous ce bienheureux esprit de pauvreté, qu'en méditant aujourd'hui sur cette odieuse passion, si déplorable dans un prêtre, je ferai voir que l'avarice est criminelle dans sa nature et funeste dans ses effets.

### PREMIÈRE PARTIE.

Pourquoi l'avarice est-elle criminelle dans sa nature! parce que, selon la pensée de saint Chrysostome, elle est opposée au précepte de l'amour divin. Rappelons, en effet, ce précepte, tâchons d'en apprécier l'étendue, et nous verrons si un prêtre avare peut se dire l'ami ou l'ennemi de Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota mente tua, et ex tota fortitudine tua.* (*Deut.*, VI, 5.) Or, un prêtre avare peut-il dire avec vérité qu'il aime Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces? Peut-il assurer, sans mentir à sa conscience, que ses pensées, ses sentiments, ses craintes, ses désirs, ses sollicitudes se dirigent sans cesse vers Dieu, et ne s'arrêtent jamais aux choses de la terre? qu'il ne travaille, qu'il ne prêche, qu'il n'administre les sacrements que pour glorifier Dieu et non pour accroître sa fortune? que les intérêts de la religion et le salut des âmes le touchent plus que les avantages pécuniaires qui lui reviennent de ses fonctions? qu'il aimerait mieux perdre sa rétribution et ses honoraires que de nuire, en les exigeant avec trop d'avidité, à l'œu-

vre de Dieu et au progrès de l'Evangile? qu'il préférerait s'exclure à jamais de l'autel que d'y monter une seule fois par l'unique motif de l'aumône attachée à la célébration du plus saint des mystères?

Car voilà les sentiments d'un prêtre qui aime véritablement Dieu : il le préfère à tout, et il regarde avec l'Apôtre l'or, l'argent et les choses d'ici-bas comme viles et méprisables : *Arbitror ut stercora* (*Philip.*, III, 8.) et il s'écrie avec le Prophète : *Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram?* (*Psal.* LXXII, 25.) Qu'y a-t-il dans le ciel et sur la terre qui mérite mon amour, sinon vous, ô mon Dieu? et en qui pourrais-je placer ma confiance et mon bonheur, sinon dans celui qui est l'unique source du bonheur et de la paix, et qui peut seul remplir l'immensité de mes désirs? Mais, hélas! sont-ce là les sentiments d'un prêtre avare?

L'amour de Dieu nous fait soupirer sans cesse après la possession de son royaume, et nous fait dire chaque jour avec respect et confiance : *Adveniat regnum tuum* (*Matth.*, VI, 10); et si le Seigneur veut que nous demandions aussi le pain matériel, nécessaire à notre subsistance, ce n'est, vous le savez, que comme un moyen de mériter le pain incorruptible qui nourrira les élus dans l'éternité : c'est-à-dire, Messieurs, que s'il est permis de désirer et de rechercher avec modération les biens de cette vie, ce n'est pas pour eux-mêmes, pour en faire le centre et le terme de nos affections, mais comme un moyen de nous attacher à l'auteur de toutes choses, de vivre pour lui, de travailler pour lui, de remplir ses volontés sur la terre, dans l'attente des richesses immortelles qu'il nous destine dans son royaume.

Mais, je le répète, sont-ce là les sentiments d'un prêtre avare qui n'aime et ne désire l'argent que pour l'argent lui-même; qui y cherche sa satisfaction, son repos, son bonheur; qui en fait l'objet principal de ses pensées, de ses affections, de ses travaux, de ses sollicitudes, sans songer que ce détestable attachement qui le domine est appelé par l'Apôtre une espèce d'idolâtrie, *Idolorum servitus* (*Ephes.*, V, 5)? Il est écrit que les Israélites, ayant abandonné le véritable Dieu, poussèrent l'aveuglement jusqu'à se faire un veau d'or et à l'adorer. Le voilà, le Dieu de l'avare, l'or et l'argent! En effet, les hommages que les païens rendaient à leurs idoles, l'avare ne les rend-il pas à son argent? Il le respecte, dit saint Grégoire de Nazianze; il n'ose y toucher; il se contente de l'admirer. Quel opprobre pour un cœur né plus grand que l'univers! Ame immortelle! à quoi t'abaisses-tu! Le Créateur t'a élevée au-dessus de tous les êtres d'ici-bas, et tu ne rougis pas de te mettre au-dessous d'une vile matière! tu es faite pour commander à toutes les créatures, et tu souffres qu'un peu de boue te domine! tu ne touches la terre que du bout des pieds; tes yeux élevés en haut t'avertissent de la noblesse de ta destinée, et tu te rabaisses jusqu'à la placer dans un métal grossier qui doit durer moins que toi! O ravage du péché d'origine! ô dégradation de l'espèce humaine!

Quand on réfléchit sur la plaie profonde que ce péché nous a faite et sur le penchant violent qu'il a fait naître en nous pour les choses créées, on est plus affligé qu'étonné de voir les gens du monde si avides et si passionnés pour l'argent. C'est là, en effet, le grand moyen de contenter tous les désirs de la concupiscence : avec l'argent on satisfait les passions; avec l'argent on brille, on intrigue, on parvient aux places et aux dignités; l'argent est le mobile de tout; est-il étonnant qu'il soit dans le monde la passion de tous?

Mais que cette passion se trouve aussi dans un prêtre, qui, en entrant dans le sanctuaire, a renoncé à toutes les concupiscences du monde pour s'attacher uniquement à Dieu, dans un prêtre, qui a dit aux pieds des autels, d'une manière si solennelle : *Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei* (*Psal.* XV, 5), voilà ce qui doit non-seulement étonner, mais arracher des larmes. Vous le savez, Messieurs, au moment de notre consécration chacun de nous a dit : Oui, mon Dieu! je renonce de grand cœur, pour vous servir avec plus de liberté, à toutes les espérances du siècle et à toutes les jouissances de cette vie; je n'ambitionne d'autres biens que ceux de votre royaume; vous seul serez désormais ma portion et mon héritage. O portion précieuse! ô héritage magnifique! *Hæreditas mea præclara est mihi, funes ceciderunt mihi in præclaris* (*Ibid.*, 6.)

Après un engagement si sacré, un prêtre ira s'attacher à des richesses périssables, à une fortune de boue! et s'il vient à en être privé, quel sera, je vous prie, sa ressource et sa consolation? Un bon prêtre qui souffre les privations attachées à l'indigence rappelle avec joie et avec confiance que Dieu lui a promis de ne point l'abandonner : *Ipse enim dixit, non te deseram.* (*Hebr.* XIII, 5). Mais quelle est la confiance d'un prêtre avare? l'argent qu'il possède ou qu'il espère gagner : mais lorsque ce frêle appui lui manque, le voilà plongé dans l'abattement et le désespoir.

Comment un prêtre ose-t-il prononcer chaque jour, dans ce grand nombre de prières dont l'Eglise lui a imposé la récitation, les expressions les plus brûlantes de l'amour divin, tout en conservant au fond de son cœur une attache honteuse pour l'argent? *Nemo potest servire Deo et mammonæ.* (*Luc.*, XVI, 13.) Jugeons-nous, Messieurs, d'après ce grand principe, et il est infaillible. On ne peut pas avoir deux maîtres : Est-ce Dieu qui est le nôtre, ou l'argent?

Je sais sans doute que toute avarice n'éteint pas l'amour divin; qu'il y a dans ce vice, comme dans les autres, différents degrés, et qu'on ne devient gravement et mortellement coupable, que lorsque l'amour

des biens créés domine dans le cœur et l'emporte sur l'amour de Dieu. Mais à quels signes peut-on connaître quel est celui de ces deux amours qui maîtrise notre âme? Il est souvent bien difficile de le discerner : le cœur de l'homme est un abîme dont Dieu seul peut sonder les profondeurs. Mais, du reste, le seul doute sur cet article doit nous faire trembler et nous déterminer à nous ouvrir avec franchise à un confesseur pieux, qui ait reçu le don de sagesse et de conseil. Craignons, mes chers confrères, l'aveuglement de ce prêtre dont parle l'*Apocalypse*, qui avait une apparence de régularité et de vertu, et qui cependant était mort aux yeux de Dieu!

Pour connaître là-dessus notre innocence ou notre culpabilité, appliquons-nous à nous-mêmes un principe dont nous nous servons pour éclairer la conscience des laïques. Quand on aime souverainement un objet, leur disons-nous, on y pense fréquemment et avec plaisir; on le désire avec ardeur; on travaille, on souffre, on se gêne pour l'obtenir; on surmonte avec courage les obstacles qui en retardent la possession; on n'est content, on n'est tranquille que lorsqu'on tient cet objet chéri. Maintenant, vénérables confrères, rentrons en nous-mêmes et soyons de bonne foi : à quoi pensons-nous le plus souvent et avec plus de plaisir? est-ce à Dieu ou à l'argent? Qu'est-ce que nous désirons avec plus d'ardeur? est-ce Dieu et son royaume, ou l'argent et les possessions de la terre? Pourquoi travaillons-nous? pourquoi souffrons-nous? pourquoi nous gênons-nous tous les jours? est-ce pour Dieu ou pour l'argent? Faisons-nous chacun à nous-mêmes, Messieurs, ces mêmes questions, et nous connaîtrons peut-être si c'est l'amour de Dieu ou l'amour de l'argent qui domine dans notre cœur. Une âme qui aime véritablement son Dieu se plaît à s'occuper souvent de lui, et surtout dès le matin, selon l'expression du Prophète : *In matutinis meditabor in te.* (*Psal.* LXII, 7.) Or, qu'elle est la première pensée qui d'ordinaire saisit un avare au moment de son réveil? telle économie à faire, telle dépense à éloigner, telle dette à faire payer, telle somme à placer, telle entreprise, tel commerce où l'on peut trouver quelque profit; et quelles sont les pensées qui l'occupent le reste de la journée? les mêmes, qui ne le quittent jamais, qui l'absorbent tout entier et ne lui permettent que bien rarement d'élever son cœur à Dieu et de penser à son royaume : où est le trésor de l'avare, a dit Jésus-Christ, se trouve son cœur : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum.* (*Matth.*, VI, 21.)

Vénérables confrères, ce portrait sans doute n'est applicable, du moins dans tous ses traits, à aucun de nous. Mais n'y eut-il qu'une légère ressemblance, ne serait-ce pas assez pour nous faire rougir, nous qui devons aimer Dieu par devoir et par reconnaissance bien plus que les simples fidèles, parce que nous devons répondre à la sainteté de notre vocation et nous rendre dignes des sublimes fonctions qui nous sont confiées. Or, vous le voyez, l'amour de l'argent est directement opposé au premier principe de notre vocation au christianisme, et de notre vocation au sacerdoce, qui est l'amour de Dieu. Mais l'avarice n'est seulement pas criminelle dans sa nature, parce qu'elle contrarie dans un prêtre les sentiments d'amour qu'il doit avoir pour son Dieu, mais encore parce qu'elle est en opposition avec l'esprit et les maximes de l'Evangile, et avec les exemples du divin Sauveur.

Je dis d'abord que cette passion est en opposition avec l'esprit et les maximes de l'Evangile. C'est en effet, par ces immortelles paroles : *Beati pauperes* (*Matth.*, V, 3), que Jésus-Christ commença ce sublime et touchant discours qu'il prononça sur la montagne, et qu'il adressa, remarque le texte sacré à ses disciples, c'est-à-dire à nous-mêmes, dans la personne de ses apôtres; et comme cette pauvreté de cœur est indispensable pour le salut, les plus riches peuvent l'acquérir puisqu'elle n'exige que le détachement et non l'abandon des biens de la terre.

Je ne vous rappellerai pas, vénérables confrères, que toute l'économie de la religion se fonde sur l'amour de la croix, et par conséquent sur le renoncement aux plaisirs de la terre, le détachement des richesses et des biens de ce monde; en un mot, sur l'abnégation de soi-même. Vous savez que la mortification est essentielle à la vie chrétienne, et qu'elle l'est bien davantage à la vie sacerdotale; que nos passions et toutes nos inclinations doivent être soumises à l'empire de Jésus-Christ : *Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (*Galat.*, V, 24); que cette mortification est nécessaire, *oportuit pati Christum* (*Act.*, XVII, 3); que la possession du ciel y est attachée, *et ita intrare in gloriam suam;* que si nous voulons marcher à la suite du Sauveur, il nous faut suivre la route qu'il nous a lui-même tracée, *qui vult venire post me abneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me* (*Luc.*, IX, 23); et que chaque prêtre doit pouvoir s'appliquer ces mémorables paroles : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini* (*Galat.*, VI, 14) : paroles qui dans la bouche d'un prêtre opulent sont une dérision et un blasphème. Mais qu'ai-je besoin de vous rappeler ici ces maximes générales de la vie chrétienne? nous avons dans nos divines Ecritures assez de textes sacrés qui flétrissent et condamnent les richesses et ceux qui les possèdent, et font l'éloge de la pauvreté sans recourir à des preuves indirectes, qui n'en sont cependant pas moins frappantes : car est-il possible de concilier avec l'amour de l'argent ce renoncement intérieur dont Jésus-Christ nous fait un précepte?

Oui, vénérables confrères, l'esprit du christianisme et l'esprit sacerdotal surtout, est un esprit de pauvreté et d'anéantissement : c'est pour cela que notre divin Maî-

tre voulant, comme il le dit lui-même, remplir sa maison, *ut impleatur domus mea* (*Luc.*, XIV, 23), ordonne à ses serviteurs d'aller lui chercher tous les misérables : il se plaît lui-même à en faire le dénombrement : Allez dans les rues de la ville, *exi cito*, et amenez-moi les pauvres, les infirmes et les aveugles, *pauperes ac debiles et cæcos et claudos introduc huc.* (*Ibid*, 21) Jésus-Christ ne veut dans sa maison que des pauvres ; aux pauvres seuls il fait un appel. Que dis-je, Messieurs ? il nous annonce lui-même que c'est aux pauvres que sa divine mission s'adresse : Je suis envoyé, dit-il, pour annoncer l'Evangile aux pauvres : *Evangelizare pauperibus.* (*Luc.*, IV, 18.) Que pensez-vous, vénérables confrères, d'une telle prédilection ? Combien le mérite de cette pauvreté intérieure, si rehaussé par le témoignage du Sauveur, doit être grand et précieux à nos yeux ! Pensez-vous qu'après avoir peuplé sa maison de pauvres, il veuille peupler son sanctuaire de riches ; puisque la perfection chrétienne exige le renoncement aux richesses, que ne doit pas exiger la perfection sacerdotale ? Il semble que les priviléges et les grâces de l'Evangile soient dévolus aux pauvres de Jésus-Christ, qui sont plus spécialement les enfants de Dieu, dit le Prophète, *pauperes tuos* (*Psal.* LXXI, 2) ; il nous assure encore que le pauvre n'est pas dans l'oubli pour toujours : *Non in finem oblivio erit pauperis* (*Psal.* IX, 19) ; que le Seigneur s'est fait son refuge, son soutien, et qu'il veille sur lui : *Oculi ejus in pauperem respiciunt.* (*Psal.* X, 9.) Vous savez tous la touchante parabole du Lazare ; qu'elle fut la glorieuse récompense que sa pauvreté lui valut, et quel fut le tombeau du riche : *Mortuus est autem et dives et sepultus est in inferno.* (*Luc.*, XVI, 22.) Nous n'en serons pas surpris si nous nous rappelons que le principal obstacle au salut est l'amour des richesses et la détestable passion de l'avarice. Vous savez en quels termes notre divin Maître s'en est expliqué, en disant qu'il est bien difficile qu'un riche se sauve : *Quam difficile est qui pecuniam habent, introibunt in regnum Dei.* (*Luc.*, XVIII, 24.) Et ailleurs, reproduisant la même pensée, il emprunte une image vulgaire pour frapper à la fois notre esprit et nos sens : *Facilius est camelum per foramen acus transire quam divites intrare in regnum Dei.* (*Matth.*, XIX, 24.) Il semble que le royaume céleste soit acquis aux pauvres par un droit spécial ; et vous, riches, quelle part aurez-vous dans son royaume ? Apprenez-le, vénérables confrères, de la bouche de Jésus-Christ : *væ vobis divitibus.* (*Luc.*, VI, 24.) Tremblez, prêtres opulents, qui mettez votre bonheur dans les richesses ; c'est contre vous que ce terrible anathème a été prononcé.

La misère et l'opulence sont deux grands écueils pour le salut : l'une expose à l'injustice et au désespoir, l'autre à l'orgueil et à la volupté ; et toutes les deux, à l'oubli de Dieu et des biens éternels. Aussi, le plus sage des hommes se bornait-il à demander une honnête médiocrité, c'est-à-dire le nécessaire pour vivre, que Dieu ne refusa jamais à ceux qui l'adorent et le servent : *Non vidi justum derelictum.* (*Psal.* XXXVI, 25).

Oui, vénérables confrères, malheur aux riches, à ceux qui s'attachent à leur opulence, et à ceux qui murmurent dans leur pauvreté. Mais heureux celui qui n'a d'autres désirs que ceux de Salomon ! et bien plus heureux celui qui n'a aucun désir pour les biens de ce monde, qui, soit dans l'indigence soit dans la richesse, est pauvre d'affection, c'est-à-dire détaché des biens de la terre, de ces biens dont la possession, dit saint Bernard, est une charge, l'amour une souillure, et la perte un tourment ! *Possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant.*

Heureux celui qui, content de son sort, même au sein de la pauvreté, vit exempt d'anxiété et d'inquiétude pour l'avenir, et sans négliger les précautions de la prudence chrétienne, ce qui serait tenter Dieu, se repose, pour sa subsistance, sur les soins paternels de celui qui nourrit les oiseaux du ciel et revêt les lis des champs ! Si la providence, disait Jésus-Christ à ses disciples, s'étend aux animaux, même aux créatures insensibles, quels soins ne prendra-t-elle pas de vous, qui êtes ses enfants, ses amis, ses ministres ? *quanto magis vos pusillæ fidei ?* (*Luc.*, XXVIII, 28.) Ne soyez donc pas comme les païens, en sollicitude pour votre nourriture et vos vêtements : *Nolite solliciti esse quid manducetis, neque quid induamini.* (*Matth.*, VI, 34.) Croyez-vous que votre Père céleste ignore vos besoins, et ne soit pas disposé à vous secourir ? Ah ! cherchez donc avaent tout son royaume et sa justice ; prêchez son Evangile, enseignez sa loi, faites connaître et glorifier son nom ; sa main paternelle pourvoira à toutes vos nécessités, et les secours vous arriveront par des moyens peut-être que que vous n'auriez pu soupçonner : *et hæc omnia adjicientur vobis.* (*Ibid.*, 33.)

Comment se peut-il, mes chers confrères, que nous rappelions sans cesse au peuple cette belle promesse, et que nous y comptions si peu nous-mêmes, nous qui en avons fait si souvent la constante expérience ? Rappelons les époques les plus périlleuses de notre vie ; Dieu nous a-t-il manqué ? Dans ces temps désastreux où le schisme et l'impiété étendaient leurs ravages sur tous les points de notre infortunée patrie, et qui nourrissait cette multitude de prêtres fidèles cachés dans les bois et les cavernes, ou jetés dans les prisons et les cachots ? N'est-ce pas la main de la Providence ? Et ceux que la persécution avait dispersés dans des contrées lointaines, souvent chez des peuples ennemis de notre croyance, comment subsistaient-ils, sinon par les soins de ce même Dieu pour lequel ils souffraient ? Vétérans de la milice sainte, ne cessons de raconter aux jeunes

athlètes qui nous suivent les merveilles d'une Providence qui n'abandonne jamais ceux qui s'attachent à elle; ou si elle semble les délaisser pour un moment, en les livrant au glaive de l'impiété, ce n'est que pour hâter la fin de leur souffrance, et les recevoir dans un lieu où il n'y aura ni besoins, ni craintes, ni anxiétés. Concluons donc avec saint Paul, ce grand interprète de la doctrine de Jésus-Christ : *Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus; ipse enim dixit, non te deseram, neque derelinquam.* (*Hebr.*, XIII, 5.)

Mais ce n'est pas seulement par ses maximes que Jésus-Christ nous a enseigné l'esprit de pauvreté : c'est surtout par ses exemples, qui ont même précédé sa doctrine; *cœpit facere et docere.* (*Act.*, I, 1.) Contemplons sa naissance, suivons le cours de sa vie, fixons nos regards sur sa croix, et nous verrons la vérité des paroles de saint Bernard : *Pauper in nativitate, pauperior in vita, pauperrimus in cruce;* et nous conclurons avec l'Apôtre que si, de riche qu'il était, il s'est rendu volontairement si pauvre, c'est afin de nous enrichir de son indigence, *ut illius inopia vos divites essetis.* (II *Cor.*, VIII, 3.)

Comme Dieu, il est le maître absolu de tous les biens; comme homme, il est le fils des rois de Juda, et pourtant il n'a rien possédé sur la terre : en venant au monde, il ne trouve pas une maison ouverte pour le recevoir; son habitation est une étable, et son berceau une crèche? Que dis-je? on vient le poursuivre jusque dans cette chétive demeure, et il est forcé de s'exiler; il ne rentre dans sa patrie qu'en se cachant comme un coupable; et où se cache-t-il? dans l'asile d'un modeste artisan, où il vit, comme un homme obscur, du produit de son travail. Et lorsque les fonctions de son ministère ne lui permettent pas le travail des mains, comment subsiste-il? d'aumônes, lui qui faisait des miracles pour nourrir des milliers d'affamés. Quelle est sa demeure? *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* (*Matth.*, VIII, 20.) Mais c'est surtout sur la croix que sa pauvreté est extrême : il a perdu jusqu'à ses vêtements, devenus la proie de ses ennemis; il meurt réellement détaché de la terre; au milieu de sa nudité et de ses opprobres, de l'abandon de ses disciples et même de son Père; il nous répète par son exemple ce qu'il avait déjà dit de bouche : *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* (*Luc.*, IV, 33.)

Jésus-Christ naquit pauvre, il vécut et mourut pauvre. Or, mes chers confrères, voulez-vous être plus riches que Jésus-Christ, notre divin modèle? Vous, ministre, d'un Dieu né dans un étable, mort sur une croix; d'un Dieu qui de riche qu'il était s'est rendu volontairement pauvre, qui n'a pas eu dans sa vie mortelle de quoi reposer sa tête, et qui semble n'être descendu du ciel que pour inspirer par ses maximes et ses exemples l'amour de la pauvreté et foudroyer les richesses.

Nous ne cessons de prêcher que c'est là le grand modèle que tout chrétien est tenu d'imiter, qu'il n'y a point de salut sans cette imitation. Nous croirions-nous, prêtres de Jésus-Christ, dispensés d'être chrétiens? Lorsque le démon de l'avarice se présentera à la porte de notre cœur, lorsque la tentation du mécontentement et du murmure cherchera à y entrer, allons nous prosterner devant la croix de Jésus-Christ, et là plaignons-nous, si nous l'osons, de notre indigence! Hé, Messieurs, n'est-ce pas parce que nous étions si fort éloignés de l'exemple de notre Maître, qu'il a permis que le patrimoine de son Eglise ait été dispersé, et soit passé dans les mains de ses ennemis? L'hérésie du XVI[e] siècle, en usurpant les richesses du sanctuaire, n'allégua d'autre prétexte que l'usage profane qu'on en faisait. « Et que sais-je, s'écriait un siècle après un orateur célèbre, si le même abus qui règne parmi nous n'attirera pas un jour à nos successeurs la même peine, et si la justice de Dieu ne permettra pas que des biens sacrés, dont l'usage déshonore si fort notre Eglise, soient livrés aux ennemis de son nom, et deviennent la proie de l'hérésie? » Il y a plus de cent ans que ces paroles ont été prononcés dans la capitale de ce royaume, et il en a trente que nous avons vu leur effroyable accomplissement.

C'est, Messieurs, par ces grandes spoliations, si souvent répétées depuis la naissance de l'Eglise, que Dieu rappelle à ses ministres qu'ils doivent prêcher l'amour de la pauvreté plus encore par leurs mœurs que par leurs discours. Ah! loin de nous plaindre de l'heureuse indigence que Dieu a répandue parmi nous, bénissons-le de nous avoir fourni par là le moyen d'acquérir les véritables richesses, je veux dire les vertus sacerdotales : l'humilité, la patience, la modestie, l'amour du travail, la fuite du monde, le dégoût des choses d'ici-bas, et le désir de ces trésors immortels que les voleurs ne peuvent ravir, ni la rouille dévorer, suivant l expression de l'Evangile.

Quel ne serait pas notre aveuglement si, pressés par tant de motifs de nous détacher de ces biens fragiles qui perdent les enfants du siècle, nous cherchions encore comme eux à nous établir, à nous fixer sur une terre qui va s'écrouler sous nos pieds, à acquérir des possessions qui pourraient nous ôter le goût de nos devoirs, en faisant aux dépens des pauvres, et peut-être en compromettant la décence de notre état, des amas d'or et d'argent qui seraient un scandale après notre mort! *habentes alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus.* (I *Tim.*, VI, 8.) L'auteur de ces paroles ne voulait pas même recevoir les dons des fidèles, qui nourrissaient les autres apôtres; il vivait du travail de ses mains et prêchait gratuitement le détachement des richesses. Si notre position ne nous permet pas de pratiquer une perfection si sublime, qu'on voie du moins que

nous savons nous contenter de peu; qu'on n'entende jamais sortir de notre bouche ces plaintes indécentes qui n'ont d'autre résultat que d'éloigner la confiance de nos peuples, et d'anéantir auprès d'eux les fruits de notre ministère. Prêchons Dieu, et non pas nos besoins; et s'ils vont jusqu'à nous mettre dans l'impuissance réelle de continuer nos fonctions dans le poste qui nous a été assigné, que nos supérieurs soient seuls dépositaires de nos peines, et que leurs sages conseils nous aident à supporter avec patience les tribulations attachées à l'exercice du saint ministère; montrons-nous désintéressés, et condamnons plus par nos exemples que par nos paroles l'amour de l'argent, directement opposé à l'amour de Dieu, aux maximes de l'Evangile, comme aux exemples du divin Sauveur. N'oublions pas que le plus grand de tous les maux serait l'avarice, dont je vais exposer les funestes effets.

SECONDE PARTIE.

Ecoutons l'Esprit-Saint, vénérables confrères, qui a pris soin lui-même de tracer le portrait de l'avarice: ***Radix omnium malorum cupiditas.*** (*I Tim.*, VI, 10.) ***Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem.*** (*Ibid.*, 9.) Je m'attacherai à prendre dans ce passage remarquable deux traits principaux qui me paraissent répandre une vive lumière sur tous les ravages de cette passion détestable; c'est cette multitude de désirs inutiles et nuisibles, ***inutilia et nociva***, dont cette passion est la source, et qui sont eux-mêmes la source de tant d'autres maux.

Oui, Messieurs, l'avarice est une source inépuisable de désirs, *desideria multa:* jamais avare n'a dit, c'est assez; et cette multitude de désirs, l'Apôtre les appelle d'abord inutiles. Et pourquoi? 1° parce qu'ils ne sont jamais pleinement remplis: il y a toujours quelque obstacle qui les contrarie, quelque mécompte, quelque accident, quelque violation de la foi promise; en un mot quelque contrariété, soit de la part des personnes soit de la part des choses, qui dérange les projets les mieux concertés: et, grâces immortelles vous en soient rendues, ô mon Dieu, qui le permettez ainsi pour nous éclairer sur la fragilité des choses d'ici-bas! malheur à ceux qui rejettent cette grâce et ferment les yeux à cette clarté divine! 2° Parce que ces désirs, fussent-ils pleinement remplis, ne suffiraient pas pour rassasier notre cœur. Ce cœur est immense, mes chers confrères, infiniment plus vaste que toutes les possessions de l'univers. Pour le satisfaire, dit saint Augustin, il lui faut un bien infini, c'est-à-dire Dieu lui-même. Et quel aveuglement, de chercher le bonheur hors de la source unique du vrai bonheur, et le souverain bien hors des véritables richesses, hors des perfections infinies du Roi immortel des siècles! 3° Je demanderai à un prêtre avare, en supposant qu'il n'ait pas perdu la foi, pourquoi désirer les richesses, surtout les richesses du sanctuaire? Nous savons que nous ne pouvons en retirer que le nécessaire pour notre entretien, et que le reste appartient aux pauvres par justice, ou doit leur être donné par charité. Qu'importe donc que nous ayons au delà du nécessaire? C'est un embarras, une charge de plus: car nous aurons à rendre compte de ces biens: pauvres, nous sommes dispensés de donner; riches, nous y sommes tenus sous peine de damnation; pauvres, nous serons pardonnés; riches, nous serons condamnés, ***parcet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet.*** (*Psal.* LXXI, 13.) A quoi sert que nous ayons plus que notre voisin, qui a seulement ce qu'il lui faut? Nous ne sommes pas plus riches pour cela, puisque nous devons être aussi modérés que lui dans nos dépenses, et qu'à la fin de l'année nous devons trouver à peu près les mêmes résultats.

Je sais que la prudence et la charité ne condamnent pas quelques légères épargnes, que le malheur des temps ou certaines bonnes œuvres projetées peuvent rendre nécessaires. Mais si c'est la cupidité qui règle ces épargnes, alors l'accroissement de ces réserves sera un accroissement de remords, de troubles, de craintes, d'anxiétés; et Dieu permettra peut-être que ces craintes se réalisent, qu'un domestique infidèle, un parent avide, un assassin peut-être, viennent renverser cet édifice de fortune qui avait de si beaux commencements, et donnait à son auteur de si brillantes espérances.

Quelle honteuse préoccupation pour un prêtre, que le désir de posséder et d'accroître ses richesses. Mais combien sont vains et criminels les efforts qu'il fait pour les augmenter! Que ferai-je, se dit-il à lui-même, quand j'aurai gagné tel procès, réussi dans telle affaire, amassé telle somme? je songerai à l'augmenter et à grossir encore ma fortune. Et ensuite? je m'occuperai de la consolider et de la garantir de tout accident. Et ensuite? je dirai à mon âme: tu as des biens en abondance, repose-toi, et jouis paisiblement de tes richesses, ***stulte! hac nocte, animam tuam repetunt a te: quæ autem parasti, cujus erunt?*** (*Luc.*, XII, 20.)

Ces paroles sont foudroyantes pour un simple fidèle; mais combien ne le sont-elles pas pour un prêtre avare! C'est bien à lui qu'on peut appliquer l'expression si énergique de l'Esprit-Saint, *stulte.* Insensé! cette nuit peut-être, et très-certainement dans peu d'années, la mort viendra vous saisir au sein de votre abondance, au milieu de ces projets de fortune, dans l'embarras de tous ces moyens peut-être iniques, que vous employez pour l'augmenter. Au milieu peut-être de ces usures, sinon toujours évidentes, du moins palliées, de ce négoce, de ce procès, de ces voyages, de ces agitations, de cet entraînement de cupidité, qui ne vous laissent pas un seul instant pour

penser à Dieu et à l'éternité, vous descendrez dans le sein de la terre aussi nu que vous en êtes sorti ; et cette fortune qui vous aura coûté le salut de votre âme, à qui la laisserez-vous ? *Quæ autem parasti cujus erunt?* A qui ? A des parents avides, ingrats, qui la dissiperont sans penser à vous, sans remplir peut-être vos dernières volontés; que dis-je ? peut-être en insultant sur votre tombe à vos épargnes sordides et à la bassesse de votre avarice; à des parents pour qui cette fortune sera un germe de malédiction ; qui, non-seulement la dissiperont en peu de jours, mais dont elle entraînera la ruine. Car telle est, Messieurs, vous l'avez vu cent fois, le sort des fortunes ecclésiastiques que l'avarice a soustraites aux pauvres, à qui seuls elles appartenaient ; telle est leur destinée. A quoi donc ont-elles servi au prêtre cupide, et à des héritiers plus cupides encore?

Mais les désirs de l'avarice ne sont pas seulement inutiles à notre bonheur; ils sont de plus nuisibles et funestes pour le temps, et infiniment plus funestes pour l'éternité. Pourquoi funestes pour le temps? parce que non-seulement ils troublent, agitent, tourmentent l'esprit, le cœur, la conscience; qu'ils empêchent cette heureuse liberté, cette douce indépendance que goûte à chaque instant un prêtre désintéressé qui se repose sur la Providence, et attend bien plus de ses soins paternels, que l'avare ne peut attendre de ses propres sollicitudes; mais de plus parce que la cupidité flétrit la réputation, éloigne ou éteint l'estime, la considération publique, infiniment supérieure aux richesses; avilit, dégrade le saint ministère dont nous sommes chargés, en arrête le succès, et en rend même les fonctions odieuses. Cet insatiable amour des richesses est encore funeste parce qu'il détruit nécessairement l'amour divin, et par suite l'amour du prochain, surtout celui des pauvres; parce qu'il anéantit l'amour des devoirs et des fonctions ecclésiastiques, celui de l'oraison et des pratiques religieuses, l'amour des âmes et le zèle de leur salut, celui des choses d'en haut, incompatible avec les désirs de la cupidité et l'amour de la pauvreté, que Jésus-Christ est venu inspirer aux hommes, surtout à ses ministres, et qu'il leur a si éloquemment enseignée.

Parmi les bons exemples qu'un pasteur doit au public, il n'en est point qui lui gagne plus la confiance et l'amour de son peuple que le désintéressement et le soin des pauvres. Un prêtre avare, au contraire, est à la fois détesté des pauvres, qu'il ne soulage pas, et des riches qu'il n'édifie pas.

Je dis d'abord que le prêtre avare est haï des pauvres, qu'il ne soulage pas. Mon intention n'est pas de rappeler ici à des prêtres le grand précepte de l'aumône; mais il importe que nous rappelions tous que l'autorité de l'exemple est encore plus nécessaire que celle de la parole. Le grand prétexte de l'avarice, pour excuser sa dureté envers les pauvres, c'est de dire sans cesse : je suis pauvre moi-même, et j'avoue que ce prétexte de la part d'un prêtre ne fut jamais plus spécieux. Cependant, Messieurs, d'où vient que certains de nos confrères, dont le revenu est aussi modique que le nôtre ont trouvé le moyen de se faire une réputation d'hommes charitables et généreux ? Cette réputation est si honorable au sacerdoce, et si utile au succès de nos fonctions ! Il faut croire que ces prêtres ont plus d'ordre dans leurs affaires, plus d'économie dans leurs dépenses, plus de modestie et de simplicité dans leur manière de vivre. Mais ne pourrions-nous pas et ne devrions-nous pas les imiter ?

Nous sommes pauvres nous-mêmes; mais le sommes-nous autant que ces malheureux qui sont sans pain et sans vêtements, que ces malades qui manquent de remèdes? Si vous avez beaucoup, disait Tobie à son fils, donnez beaucoup; si vous avez peu, donnez de bon cœur une partie de ce peu (*Tob*. IV, 9). Vous le savez, mes chers confrères, la médiocrité est en général plus généreuse que l'opulence : oui, les pauvres trouvent ordinairement plus de ressources dans la charité de leurs semblables, que dans l'abondance de certains riches. Nous louons sans cesse avec Jésus-Christ la générosité de cette pauvre veuve qui, en ne donnant que deux deniers, donna plus que certains autres qui, favorisés des biens de la fortune, répandaient des largesses dans le sein de l'indigence : pourquoi ne partagerions-nous pas son mérite, et n'aspirerions-nous pas aux suffrages de celui qui la propose pour modèle ?

Je suis pauvre moi-même ! Mais le public n'aurait-il pas quelque raison de contester cette excuse, et ne la contredisons-nous pas nous-mêmes par un extérieur de vanité, d'élégance, peut-être de somptuosité? N'y a-t-il aucun excès dans nos vêtements, dans nos ameublements, dans la multiplicité de nos voyages, et surtout dans des repas, presque toujours déplacés, qui en exigent de semblables en retour ? car l'avarice trouve le moyen de s'allier quelquefois avec le luxe et l'ostentation.

Je suis pauvre moi-même ! Vous dites vrai, nous répond énergiquement saint Basile; oh ! oui, vous êtes véritablement pauvre, et pauvre de toute espèce de biens, *pauper es profecto, et omnium egens bonorum;* pauvre de charité, *charitate pauper:* pauvre de bonté et de commisération envers les malheureux, *benignitate in indigos pauper;* pauvre de confiance en Dieu et d'abandon à sa providence, *fide erga Deum pauper;* pauvre d'espérance chrétienne et des désirs des biens éternels, *pauper æterna spe.* Voulez-vous devenir riche, donnez au pauvre le pain dont il a besoin, et Dieu vous donnera les vertus qui vous manquent : *Date et dabitur vobis.* (*Luc.*, VI, 38.)

S'il fallait des motifs humains pour ré-

veiller en nous les sentiments de la charité, représentons-nous ce concert de louanges et de bénédictions qui retentissent dans la paroisse d'un pasteur charitable, et qui se répètent dans les paroisses voisines, *eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum.* (*Eccli.*, XXXI, 11.) Qu'est-ce qui a fait ériger à saint Vincent de Paul des autels par la religion et des statues par les ennemis même de la religion? N'est-ce pas cette charité inépuisable qui fournissait à ce prêtre, si pauvre lui-même, tant de ressources pour soulager toutes les classes de malheureux? Chaque pauvre se plaît à raconter les bienfaits de cette main consolatrice qui a essuyé ses larmes et adouci ses maux; et le riche, qui en est le témoin, sent enfin qu'il a aussi un cœur et des entrailles; et lorsqu'il entend l'homme de Dieu instruire sur le détachement, sur le bon usage des biens de la fortune, sur l'obligation de soulager l'indigence, il n'a pas besoin de preuves pour en être convaincu: l'exemple du prédicateur lui a tout dit. Mais, sans cet exemple, toutes les preuves viennent échouer contre cette réplique si terrible: *Medice, cura teipsum.* (*Luc.*, IV, 23.) *Qui alium doces, teipsum non doces?* (*Rom.*, II, 21.)

En effet, mes chers confrères, comment réussir à détruire cette affreuse cupidité qui domine, dit un prophète, l'universalité presque entière des hommes, *a minore usque ad majorem* (*Jerem.*, VI, 13.), si l'on peut nous reprocher à nous-mêmes ce que nous proscrivons dans les autres? Comment oser annoncer aux pauvres que le royaume des cieux leur appartient, si nous sommes nous-mêmes aussi avides d'amasser et de thésauriser, aussi indifférents pour les richesses impérissables que ces hommes terrestres et grossiers qui trouveront dans notre doctrine la censure perpétuelle de nos actions? Quelle confiance, je vous le demande, peut inspirer un prêtre intéressé à un peuple dominé par l'usure et l'avarice? Comment apaisera-t-il les discordes si souvent causées par l'esprit de cupidité? comment éteindra-t-il la fureur des procès, lui sans cesse en litige avec sa paroisse pour de misérables intérêts, lui qui, loin de compatir à la détresse d'un peuple malheureux, en exige les droits attachés à ses fonctions avec une âpreté barbare, et qui peut-être, hélas! dépasse les bornes fixées par de sages règlements; lui qu'on voit avilir le plus saint des états par la recherche de gains sordides, de honteux marchés; par des intrigues indécentes pour obtenir un poste plus avantageux, par des plaintes éternelles sur des besoins souvent exagérés, par des menaces odieuses de quitter un peuple qu'il ne trouve pas assez généreux; peut-être, hélas!... oserai-je le dire en présence d'un clergé si vénérable?... par l'abus sacrilége du ministère de la confession, proportionnant son indulgence ou sa sévérité, non à la nature des crimes et aux règles de l'Église, mais à la fortune de ses pénitents et aux espérances honteuses de sa cupidité? O opprobre du sacerdoce! ô abomination de la désolation! est-il étonnant, après une conduite si avilissante, que la religion tombe tous les jours dans le mépris? Non, un prêtre avare, ou soupçonné de l'être, loin de faire aucun bien, ne peut être pour son peuple qu'une pierre d'achoppement et de scandale: haï des pauvres, le triomphe des méchants, il vérifie d'une manière bien triste les paroles de l'Esprit-Saint: *Avaro nihil est scelestius, nihil est iniquius quam amare pecuniam.* (*Eccli.*, X, 9, 10.)

J'ai dit en outre que le prêtre avare était méprisé des riches et des gens de bien. Rien en effet de plus méprisable, même aux yeux des gens du monde, qu'un prêtre avare: il est le jouet des conversations, un objet de critique de la part de ses paroissiens, et un sujet de douleur pour ses confrères et pour les âmes vertueuses. On ne trouve jamais en lui que dureté, barbarie ou indifférence, et l'on n'entend sortir de sa bouche que des paroles amères, des plaintes et des reproches; il est souverainement méprisé par les gens de bien. Mais trouve-t-il un dédommagement au mal qu'il fait, aux malédictions qu'il attire sur lui, à l'estime publique qu'il a perdue, par l'inique possession de ses richesses? Non, Messieurs.

Qu'est-ce donc qui peut nourrir en lui cet attachement honteux qui lui attire tant de maux? Trouve-t-il dans cette possession quelque bonheur secret qui le dédommage du mépris de son peuple? Hélas! quel bonheur peut lui offrir un trésor qu'il n'accumule souvent avec tant de peine que pour n'en jouir jamais, et pour vivre, au sein de l'abondance, plus pauvre quelquefois que les indigents véritables qui sollicitent en vain ses bienfaits? car il n'est pas rare de voir un prêtre dominé par l'avarice se refuser à lui-même le nécessaire, et mettre dans sa manière de vivre et de s'habiller une grossièreté qui va jusqu'à l'indécence, et qui, en provoquant les dérisions d'un monde malin, est un sujet de honte et de confusion pour ses confrères.

L'amour des richesses n'est pas seulement nuisible et funeste pour le temps, comme vous venez de l'entendre, Messieurs; mais il l'est bien davantage encore pour l'éternité. Pourquoi? se demande l'Apôtre, parce que les désirs immodérés de cette passion précipitent dans la mort du péché et dans l'éternelle perdition: *Mergunt homines in interitum et perditionem.* (*I Tim.*, VI, 9.) Au milieu de l'abondance dont il jouit, au sein de ce repos honteux qui le rend sourd aux cris de tant de malheureux, la mort viendra l'arracher, ce mauvais prêtre, à cette oisiveté sacrilége. Transportons-nous à ce moment suprême où les portes de l'éternité s'ouvriront devant lui: cette pensée est le grand remède de l'avarice. Quelle idée aura-t-il des peines qu'il s'est données pour amasser ce trésor, des sacrifices de tous genres qu'il

s'est imposés, des injustices qu'il n'a pas craint de commettre, de toutes les sollicitudes et les anxiétés que lui a coûté la triste possession de cet argent, que la mort vient lui arracher, pour le jeter nu et dépouillé de tout aux pieds du souverain Juge ! quels sont les tourments de ce prêtre avare, qui va perdre dans un instant le fruit inique d'un demi-siècle d'épargnes et de privations, que la cupidité lui a seule imposées ! Il n'y a rien eu pour Dieu, dont il était le ministre sur la terre, ni pour le prochain, qu'il devait instruire et édifier dans cette vie toute consacrée à l'avarice; aussi, il mourra comme il a vécu; il se rappellera dans ce moment terrible les plaintes de tant de Lazares qu'il a délaissés, tant de bonnes œuvres que la Providence lui avait confiées, et qui n'ont point été accomplies parce qu'il a préféré s'appliquer à lui-même, pour grossir ses épargnes, l'argent qu'il eût fallu dépenser; il jettera en mourant un dernier regard d'envie sur ce trésor d'iniquité, et mourra dans les convulsions de la cupidité et du désespoir. C'est ainsi que meurent les prêtres avares.

Mais c'est surtout au grand jour de la manifestation des consciences que ce prêtre sera jugé selon ses œuvres, et que l'ignominie de sa vie, ses calculs cupides, ses basses épargnes, ses usures, qu'il avait eu l'adresse de cacher, seront produits aux yeux du monde entier. *Ostendam gentibus nuditatem tuam.* (*Nahum.*, III, 5.) Quelle sera la honte de ce malheureux lévite, de quel effroi son âme ne sera-t-elle pas remplie lorsqu'il entendra ce terrible anathème sortir de la bouche du souverain Juge : *Discedite a me maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo, et angelis ejus; esurivi enim, et non dedistis mihi potum : hospes eram, et non collegistis me : nudus, et non operuistis me; infirmus, et in carcere, et non visitastis me !....* (*Matth.*, XXV, 41, 43.) Les voilà, ces foudroyantes paroles, cette sentence irrévocable portée contre le prêtre avare dont la vie a été en opposition constante avec les maximes et les exemples du Sauveur. Il savait qu'en secourant les pauvres de sa paroisse, qu'en se faisant pauvre avec eux, en les visitant dans ces asiles de l'indigence et du malheur, en les vêtissant et leur donnant le pain de la charité et ce verre d'eau froide offert au nom du Dieu des pauvres, il mériterait une récompense éternelle, parce que Jésus-Christ le lui avait dit à lui-même : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (*ibid.*, 44); mais il a préféré l'argent à Jésus-Christ, la satisfaction de ses insatiables désirs à la vie éternelle : aussi il a sa part dans ce terrible anathème prononcé contre les riches : *Væ vobis divitibus* (*Luc.*, VI, 24.) *discedite, maledicti, in ignem æternum.*

Le voilà donc précipité pour jamais dans le gouffre de l'enfer, ce prêtre infortuné; et c'est ici surtout que les paroles de l'Apôtre, en parlant des désirs de l'avare, trouvent leur terrible application. Le premier supplice qu'éprouvera ce prêtre avare, ce sera cette condamnation portée par Jésus-Christ, qui pendant toute l'éternité lui rappellera qu'il refusa de le vêtir et d'apaiser sa faim : car elles retentiront à jamais aux oreilles de ce prêtre, ces foudroyantes paroles prononcées par le Sauveur au jour du dernier jugement. Pendant toute l'éternité il pourra voir dans le ciel ces pauvres, heureux de leur pauvreté, qu'il a méprisés, repoussés durant sa vie, et auxquels cette pauvreté même, objet de ses railleries et de ses dédains, a ouvert les portes des demeures éternelles; il les verra revêtus de gloire, inondés de délices, riches de tous les trésors des cieux, placés sur des trônes de lumières au milieu des anges et des archanges : car elles seront accomplies, ces paroles du Prophète : *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus.* (*Psal.* CXII, 7.) Si, portant un regard de désespoir sur lui-même, ce prêtre infortuné considère l'état où l'a plongé l'avarice, qu'il sera cruellement puni en se voyant dans un état de dépouillement complet qui lui a tout arraché, excepté son éternel remords ! Il se verra dépouillé du plus grand de tous les biens : il sera privé à jamais de la présence de Dieu, des immortelles récompenses promises à ses élus, en même temps de tous les biens de l'âme et du corps. Perte éternelle de toute espèce de paix intérieure, regrets amers, effroyables remords, horribles déchirements, vœux impuissants : tel sera l'état de cette âme réduite à demander l'anéantissement de son être, qu'elle n'obtiendra jamais. Perte éternelle de ses trésors, des commodités et des jouissances de la vie, qu'il avait su si bien se procurer : une soif brûlante tourmentera ce prêtre avare qui refusa de l'apaiser dans les membres souffrants de Jésus-Christ; une horrible faim dévorera celui qui ne voulut point donner aux pauvres ces miettes qu'ambitionnait le Lazare, et qui tombaient de la table du mauvais riche. Ajoutez à cela tous les tourments de l'enfer et les châtiments destinés à punir les pécheurs : voilà l'état de ce malheureux prêtre, qui trouvera dans cette affreuse pauvreté des tourments infinis et sans cesse renouvelés, parce qu'il n'est point de vice qui n'ait dans les enfers ses tourments particuliers, *Ibi avari miserrima egestate arctabuntur.*

Vénérables confrères, je finirai cet entretien par les mêmes paroles qui l'ont commencé : *Videte et cavete ab omni avaritia.* (*Luc.*, XII, 15.) *Videte :* car, hélas ! il n'y a point de passion sur laquelle on s'aveugle davantage. Tous les hommes condamnent l'avarice, et personne ne se croit avare. Cette illusion est encore plus forte chez les prêtres : ils trouvent tant de prétextes, soit dans leurs besoins personnels, soit dans ceux de leurs parents, qu'on doit sans doute soulager, mais modérément, et jamais au préjudice de notre ministère. *Cavete !* Quoi! sacrifier notre âme à la cupidité de nos proches ! concentrer nos sollicitudes dans les

besoins de cette vie présente, et jamais ne songer sincèrement à la vie future! nous défier d'une Providence qui, en nous ordonnant de lui demander le pain de chaque jour, nous a promis par là même de nous l'accorder! *jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet.* (*Psal.* LIV, 23.) *Nolite solliciti esse.* (*Matth.*, VI, 31.) *Nihil solliciti sitis.* (*Philip.*, II, 20.) *Non vidi justum derelictum.* (*Psal.* XXXVI, 25.) *Quærite ergo regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* (*Luc.*, XII, 31.) Heureux le prêtre qui oppose sans cesse ces immortelles vérités aux tentations de l'avarice! heureux le prêtre qui n'est en sollicitude que pour les intérêts de la religion et le salut des âmes! Moins il craindra pour ses besoins personnels, plus Dieu s'en occupera à son insu : il lui a promis le centuple dans cette vie, et toutes les richesses de son royaume dans l'éternité, où il pourra s'écrier avec raison, et se rendre à lui-même ce glorieux témoignage : *Inclinavi cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam.* (*Psal.* CXVIII, 36.)

## INSTRUCTION. XII.

### SUR L'HUMILITÉ.

Discite a me quia mitis sum et humilis corde (*Matth.*, XI, 29.)

Messieurs,

C'est aux apôtres, c'est aux prêtres, plus encore qu'aux simples fidèles, que Jésus-Christ adressa cette grande leçon. Mais pourquoi, demande saint Bernard, cet Homme-Dieu s'est-il borné à se donner pour modèle de l'humilité et de la douceur? pourquoi n'a-t-il pas dit aussi : apprenez de moi que je suis chaste, sobre, laborieux, désintéressé? Pouvons-nous ignorer, Messieurs, que l'humilité est la mère de toutes les vertus, et ne manque jamais de les amener toutes à sa suite. Aussi la vie entière de Jésus-Christ a-t-elle été un long exemple et une leçon continuelle d'humilité.

Suivons-le avec saint Basile depuis l'obscurité de la crèche jusqu'à l'ignominie éclatante de la croix, et sans cesse nous verrons en lui cet amour des humiliations qui l'a porté, dit l'Apôtre, à s'abaisser, à s'anéantir lui-même jusqu'à prendre la forme d'esclave, lui, le Fils éternel du Très-Haut : *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens.* (*Philip.*, II, 7.) Né plus pauvre que le dernier des hommes, il passe de l'étable de Bethléem dans l'atelier d'un artisan; il mène, pendant trente ans, la vie la plus obscure, occupé à de simples et modestes travaux, soumis à chaque instant à la volonté de deux créatures, dont il est le créateur et le maître suprême. S'il se manifeste ensuite au monde, ce n'est pas pour sa propre gloire : il nous déclare lui-même que c'est uniquement pour la gloire de celui qui l'a envoyé, et il le prouve en s'associant des disciples pauvres, sans naissance, sans mérite, sans talents, avec lesquels il va s'exposer aux calomnies et aux mépris de toute la Judée.

L'exercice de son ministère, qu'est-il autre chose qu'un enchaînement d'humiliations et d'actes continuels d'humilité? avec quel soin n'évite-t-il pas, autant que la prudence le lui permet, tout ce qui a de la pompe et de l'éclat. Du haut des cieux le Tout-Puissant l'a appelé son fils bien-aimé, et il souffre que les hommes l'appellent par dérision le fils d'un artisan, *nonne hic est fabri filius?* (*Matth.*, XIII, 55.) S'il guérit des malades, il leur défend de publier le miracle de leur guérison; s'il paraît sur le Thabor tout rayonnant de gloire et de splendeur, il n'a que trois témoins de ce prodige, auxquels même il ne permet d'en parler qu'après sa sortie du tombeau. Il se dérobe aux applaudissements qu'excitent partout la grandeur de ses œuvres et la sagesse de ses discours; on le cherche pour le faire roi, et il se cache; il ne veut pas même être pris pour arbitre d'un simple différend. Les princes de la terre, dit-il à ses disciples, donnent avec faste : il n'en sera pas ainsi de vous; le premier se regardera comme le dernier. (*Matth.*, XX, 25, 26.) Et afin que cette grande leçon ne s'efface jamais de leur cœur, la veille de sa mort il s'abaisse jusqu'à leur laver les pieds, et il termine cet acte si profond d'humilité par ces mémorables paroles qui devraient bien suffire pour éloigner à jamais du cœur d'un prêtre tout sentiment d'orgueil et de présomption : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci ita et vos faciatis.* (*Joan.*, XIII, 15.)

Il suffit donc, Messieurs, d'être véritablement humble pour être une image accomplie de Jésus-Christ, et pour posséder comme lui toutes les vertus. Un monde aveugle ne voit dans l'humilité qu'une petitesse d'esprit et une bassesse de sentiments; Dieu y voit le sentiment le plus sublime et le plus héroïque que sa grâce puisse inspirer : c'est la vertu des saints et des parfaits, et Marie n'a été la plus sainte et la plus parfaite que parce qu'elle a été la plus humble des créatures. Je viens donc, vénérables confrères, en vous entretenant sur l'humilité, raconter les merveilles que la grâce opère en vous : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* (I *Cor.*, II, 6.) Heureux si cette instruction peut m'aider à obtenir moi-même une vertu si précieuse!

La nature de l'humilité et les motifs de l'humilité : tel sera le partage de cet entretien.

### PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce que l'humilité? Ici, Messieurs, je commence à sentir mon insuffisance. J'entends, en effet, les hommes les plus éminents en sainteté, ces hommes extraordinaires, tout remplis des lumières d'en haut, m'avertir que l'humilité est un de ces dons ineffables qu'on ne peut connaître ni expliquer qu'autant qu'on les possède; que cette vertu céleste peut seule se comprendre et se définir elle-même, et que si on a le malheur d'en être privé, il est aussi impossible de la concevoir que de concevoir la saveur d'un fruit quand on ne l'a jamais

goûté, ou la lumière du soleil quand on ne l'a jamais vue. « L'humilité, dit saint Jean Climaque, est une science toute sainte dont Jésus-Christ est le maître, et qu'il n'enseigne qu'à ceux que lui-même en a rendus dignes. Elle est cachée dans le plus profond des cœurs, et toute l'éloquence des hommes n'en peut exprimer la vertu secrète et impénétrable. » O mon Dieu ! donnez-moi donc cette belle vertu, et alors seulement je pourrai en parler.

Cependant, vénérables confrères, quelque incapable que je me sente de faire par moi-même aucune réflexion sur ce grand sujet, je puis du moins, et sans doute vous n'attendez pas autre chose, vous répéter les réflexions de ces hommes vénérables qui nous ont laissé dans leurs écrits les grandes et vives lumières dont le ciel les avait favorisés. Examinons donc avec eux comment la grâce fait naître dans un cœur la sainte humilité, et nous saurons ce qu'elle est même avant de la définir.

Touché de Dieu et dégoûté par sa lumière des vanités du monde, un homme rentre en lui-même et se demande : qui suis-je ? d'où viens-je ? Je ne suis sur la terre que depuis peu d'années. D'où m'est venue l'existence, qui est-ce qui me la conserve ? est-ce moi qui me suis donné ce corps de boue et cette âme spirituelle qui l'anime ? Hélas ! je ne connais pas même le lien qui les unit. Est-ce de moi que je tiens cette intelligence, cette raison, cette volonté, cette mémoire, cette parole qui me distingue avec tant d'avantage de tous les êtres d'ici-bas ? Non, sans doute, je sens que j'ai tout reçu d'un être supérieur ; de moi-même je n'ai rien, je ne suis rien, je ne puis rien, pas même ajouter un cheveu à ma tête. Pour exister j'ai eu besoin que la main de Dieu me tirât du néant : pour continuer d'être, j'ai besoin qu'il me conserve à chaque instant, cette existence : s'il cessait un seul instant de me soutenir, je rentrerais dans le néant. Malgré les qualités précieuses dont il m'a enrichi, malgré cette force intérieure, cette liberté indéfinie qu'il m'a donnée, je ne puis faire un pas, je ne puis former une pensée sans son secours.

De quoi pourrais-je donc me glorifier ? Serait-ce des qualités de ce corps qui n'est que poussière et destiné à devenir la pâture des vers ? serait-ce des qualités de cet esprit qui est né dans l'ignorance et les ténèbres, et qui, malgré la culture qu'il a reçue, se trouve arrêté à chaque instant dans ses opérations et ses recherches ? serait-ce des qualités de ce cœur que le péché a perverti, même avant ma naissance, et rempli des penchants les plus honteux et de sentiments pervers ? serait-ce de ma force, de mon adresse, de mes talents, de mes succès ? Mais si Dieu seul en est l'auteur, et si je ne puis rien que par lui, n'est-ce pas à lui seul qu'appartient toute gloire ? serait-ce de l'estime, de la confiance, des louanges des hommes ? mais si je n'ai rien et ne puis rien de moi-même, de quoi les hommes pourraient-ils me louer ? Ou c'est une erreur de leur part ou ils ne louent en moi que les dons du Créateur. Serait-ce de ma fortune, de mes vêtements, de la pompe peut-être et de l'éclat dont le luxe m'environne ? Même aux yeux des gens du monde éclairés par l'expérience, ces motifs de vaine gloire et d'orgueil seraient aussi frivoles que déplacés ; car l'iniquité des hommes, les révolutions, des malheurs imprévus publics et privés détruisent quelquefois toutes les commodités de la vie et les fortunes les plus solides.

Ce qui m'appartient, ce qui est véritablement à moi, ce sont mes péchés, et ils sont innombrables ; ce sont mes passions, et elles sont affreuses ; ce sont mes défauts, et j'en suis tout rempli. De quoi donc, encore une fois, pourrais-je me glorifier ? serait-ce de cette vanité que je sens si méprisable et dont je suis forcé de rougir ? serait-ce de cette basse jalousie qui me dévore et me confond, de cette avarice qui me tourmente, de cette colère qui m'emporte, de ce penchant hideux à l'injustice, à la perfidie, à la sensualité, à des plaisirs désordonnés, à des passions que je me reproche malgré moi, qui m'avilissent à mes propres yeux, que j'ai tant de peine à confier au secret de la confession, que je dérobe avec tant de soin aux regards de mes semblables ? Hélas ! s'ils venaient à les connaître, j'en mourrais de honte.

O mon Dieu ! tout confus de ma misère, tout accablé du poids de mes ténèbres et de ma corruption, je m'abaisserai donc devant le trône de votre grandeur et de votre sainteté ; je m'anéantirai à vos pieds, et je m'écrirai avec votre Apôtre : *Soli Deo honor et gloria.* (*Rom*, XVI, 27.) Je vous rendrai grâces de vos bienfaits, et je gémirai de l'abus que j'en ai fait. Je reconnaîtrai mon indigence et j'attendrai tout de votre libéralité. Je me regarderai comme un pauvre qui a besoin tous les jours de votre assistance ; et après avoir reçu l'aumône de votre main, je n'irai pas m'en prévaloir, comme d'une richesse qui soit venue de mon fond. Je n'insulterai pas à la faiblesse et à la pauvreté de mon semblable, privé, par une grâce et peut-être par une prédilection de votre part, de certains dons qui m'ont enorgueilli et perdu jusqu'ici, et dont, hélas ! j'aurai à vous rendre le compte le plus rigoureux : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo.* (*Luc.*, XII, 48.)

Tels sont, Messieurs, les moyens dont la grâce se sert pour détruire en nous ce misérable orgueil dont nous avons hérité du premier homme, et que celui-ci tenait de Satan. Une lumière divine nous éclaire sur nos misères et notre néant ; elle nous montre nous-mêmes à nous-mêmes dans toute la honte de notre nudité ; elle nous présente un portrait fidèle où nous sommes forcés de voir toute la laideur de nos vices, toute la honte de nos penchants, toute la profondeur de notre corruption, toute la

multitude et toute l'étendue de ces plaies saignantes que le péché a faites à notre âme et dont elle est toute couverte, et notre vanité est forcée de rougir: *Quid superbis terra et cinis.* (*Eccli.*, X, 9.)

Mais qu'est-ce donc que l'humilité? Cette vertu qui semblerait si naturelle à l'homme et qui est cependant si rare; cette vertu que le monde ne connaît et ne connaîtra jamais, parce qu'il ferme les yeux à la lumière divine, qui peut seule nous éclairer sur notre néant; cette vertu dont les anciens philosophes ont ignoré jusqu'au nom, et que les sages de notre siècle connaissent peut-être encore moins; cette vertu que Jésus-Christ seul a pu apprendre à la terre et que Dieu seul peut nous inspirer, qu'est-elle?....

Ecoutons un grand maître, saint Bernard: *Humilitas est virtus qua homo verissima sui cognitione, sibi ipsi vilescit. Verissima sui cognitione!* Ces trois mots sont remarquables: une connaissance superficielle de nous-mêmes pourrait nous inspirer de la présomption, parce qu'elle pourrait se borner à certaines qualités apparentes, sans dévoiler les défauts grossiers qu'elles couvrent; mais une connaissance réelle et véritable, *verissima;* mais une connaissance réfléchie, approfondie, qui nous fera parvenir jusqu'à la source même de nos faiblesses, qui fouillera dans l'intérieur de ce sépulcre blanchi dont les brillants dehors cachent la pourriture renfermée au dedans; mais une connaissance exacte, sincère qui portera la lumière dans notre âme, et nous en montrera toute la difformité. Une telle connaissance nous rendra nécessairement méprisables à nos propres yeux, et c'est ce mépris de nous-mêmes qui fait l'essence de l'humilité: *Sibi ipsi vilescit.* On n'est humble qu'autant qu'on se connaît bien et qu'on se méprise.

Sans doute que ce mépris ne peut tomber sur les qualités précieuses que nous avons reçues du Créateur; sur cette image auguste de la divinité qu'il a daigné empreindre au fond de notre âme. Ces dons sublimes doivent exciter notre reconnaissance et nous remplir d'admiration et d'amour pour la bonté magnifique de leur auteur. Mais enfin quelque admirables que puissent être ces qualités, dont on se fait souvent une idée exagérée, n'étant point notre ouvrage, n'étant qu'un pur don, un don gratuit du Créateur, peuvent-elles fournir la moindre matière à la vanité? *Si accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis?* (I *Cor.*, IV, 7.) Peuvent-elles nous donner le moindre droit de nous préférer à certains de nos semblables, moins favorisés en apparence par l'auteur de tout bien, mais qui font, ou ferait peut-être un jour, un meilleur usage que nous, des dons qu'ils ont reçus? car, vous le savez, Messieurs, ce n'est que dans ce bon usage que consiste le vrai mérite. Les dons de l'esprit, les qualités du corps, la douceur du caractère, la bonté, la générosité du cœur sont sans doute une aptitude au mérite, un instrument précieux que Dieu nous met en main pour en acquérir; mais ils ne constituent pas le mérite lui-même: s'il en était autrement, il y aurait des hommes pervers en qui il faudrait reconnaître plus de mérite, plus de droits à l'estime et à la considération que dans des hommes intègres et vertueux qui auraient reçu des talents bien plus bornés et des qualités moins étendues.

D'ailleurs, les qualités les plus brillantes et les plus précieuses, dont on ferait même un bon usage, nous dispenseraient-elles du juste mépris que nous nous devons à nous-mêmes pour cette multitude de passions, de vices, de défauts, de faiblesses, de péchés dont nous sommes tout remplis? Ah! heureux donc celui à qui Dieu a inspiré ce mépris si raisonnable et si légitime de lui-même! Je dis si raisonnable et si légitime: car, Messieurs, que signifie le langage d'un monde qui ne voit dans l'humilité qu'ignorance, que bassesse, que lâcheté? Si ce langage était vrai, l'humilité ne serait pas si rare: partout on rencontre des ignorants, des esprits faibles, des âmes lâches et pusillanimes. D'où vient que le nombre des humbles est si petit? c'est qu'il faut une lumière toute divine pour apercevoir sa misère, et l'on peut dire d'un homme vain que c'est un véritable ignorant. Eh! que connaît-il, puisqu'il ne se connaît pas lui-même? C'est qu'il faut une force, un courage surnaturel pour sentir sa faiblesse et en gémir, sans en être accablé; c'est que l'humilité est elle-même une source de force et de courage, parce que Dieu se plaît à protéger, à revêtir de sa puissance ces hommes simples et droits qui se défient d'eux-mêmes, et ne se confient qu'en lui; c'est qu'il y a une grande élévation d'âme à s'abaisser volontairement jusqu'à la poussière. Aussi les esprits étroits et bornés sont-ils en général peu propres à l'humilité: c'est là d'ordinaire où la vanité réside. Celui qui se dompte lui-même, en domptant son orgueil, est bien plus fort, dit l'Esprit-Saint, que celui qui abat des remparts et subjugue des provinces.

La nature de l'humilité, une fois connue, il s'agit d'examiner sérieusement si cette vertu se trouve en nous, et pour le connaître, il n'y a qu'à développer la définition de saint Bernard, et se représenter les vérités déjà énoncées. Vous demandez ce que c'est que l'humilité! c'est ce sentiment profond de notre faiblesse et de notre néant, qui nous abaisse devant Dieu et devant les hommes, qui nous remplit de mépris pour nous-mêmes, et d'indulgence pour autrui; qui nous rend soumis à toute autorité établie de Dieu, aux pasteurs de l'Eglise pour les choses de la religion, et aux chefs des gouvernemens pour les choses de la terre; qui nous inspire un empressement sincère à rendre à chacun ce qui lui est dû, et l'estime, et l'honneur, et le respect, et les égards. L'humilité! c'est cette conviction intime de notre impuissance à tout bien et de notre penchant à tout mal, qui nous fait sentir le

besoin extrême et continuel que nous avons du secours de Dieu, et nous porte à implorer sa lumière dans nos ténèbres, et sa force dans notre faiblesse.

L'humilité! c'est cette ingénuité de cœur, cette simplicité, cette droiture d'esprit qui nous rend faciles à convenir de nos torts, et à excuser les torts des autres, qui nous tient habituellement dans la défiance de nos propres lumières, et nous fait recourir dans nos perplexités au conseil des sages, qui nous rend mesurés et modestes dans nos décisions, discrets dans nos procédés, prudents dans nos entreprises, sobres dans nos paroles, dociles aux bons avis, et toujours prêts à accueillir la vérité, de quelque part qu'elle nous vienne.

L'humilité! c'est la force et le calme d'une âme pénétrée de son néant, qui voit sans émotion ou du moins sans murmure ses défauts connus et blâmés, qui ne se laisse ni enorgueillir par le succès, ni abattre par les revers; qui souffre avec patience la privation de certains dons qu'elle voit briller dans les autres, et repousse avec vigueur la tentation si dangereuse de l'envie, et celle du découragement peut-être encore plus funeste; qui supporte avec résignation les censures, les calomnies, les mépris, et, loin d'user de récrimination, bénit ceux qui la maudissent, et prie pour ceux qui la persécutent.

L'humilité! c'est cette obscurité volontaire où se retire un disciple de Jésus-Christ, et où, caché aux yeux des hommes, n'ayant que le ciel pour témoin de ses pensées et de ses intentions, il accomplit dans le silence la volonté du Père céleste, sans s'embarrasser ni des discours, ni des jugements du monde, sans chercher d'autre appui de son zèle ni d'autre encouragement dans ses travaux que les regards de ce Dieu invisible qui a promis de récompenser tout ce qu'on fait en vue de lui plaire : voilà l'humilité! Appliquons-nous à nous-mêmes ce qui vient d'être dit, et il nous sera aisé de découvrir si cette vertu réside en nous. Efforçons-nous de la bien connaître et nous aimerons à la pratiquer. Après avoir montré ce que c'est que l'humilité, voyons maintenant les divers motifs qui rendent cette vertu si nécessaire à un prêtre.

SECONDE PARTIE.

Ce qui montre d'abord la nécessité de l'humilité, c'est que d'après l'exposé que je viens de vous soumettre, elle est le fondement et comme l'assemblage de toutes les vertus, et que sans elle il n'y a aucune vertu. Sans l'humilité il n'y a ni soumission à Dieu, ni soumission aux hommes, ni respect pour les lois, soit de l'Église soit de l'État; ni confiance, ni componction dans la prière, ni patience dans les revers, ni pardon des injures, ni charité, ni estime, ni ménagement pour le prochain. Que dis-je? l'absence de l'humilité anéantit jusqu'aux œuvres les plus saintes. Qu'y a-t-il de plus saint en apparence que le zèle, les aumônes, les longues prières des Pharisiens; cependant quel jugement en porte Jésus-Christ? Ils cherchent à être vus des hommes et ambitionnent leur estime : aussi leurs œuvres sont vaines. *Receperunt mercedem suam...* (*Matth.*, VI, 5) *vani vanam*, ajoutait saint Augustin. Nul n'entrera dans le royaume de Dieu, dit encore Jésus-Christ, s'il ne se réduit à la petitesse de l'enfance et s'il n'en retrace dans ses œuvres la simplicité et la candeur : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* (*Matth*, XVIII, 3.) Ce divin Sauveur s'exprime encore d'une manière plus décisive et plus énergique en disant : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, et sequatur me.* (*Luc.*, IX, 23.) Méditons ces graves maximes, elles nous révèlent un sublime enseignement.

Sans cette abnégation, sans cette mort de soi-même, sans ce renoncement absolu à toutes les vanités de la terre, tout le reste n'est rien. En effet, qu'est-ce qu'un ministre de Jésus-Christ qui se laisse dominer par le désir de la gloire humaine, tandis que son maître a voulu être méprisé comme le dernier des hommes, *novissimum virorum*, et mourir de la mort des scélérats, *cum sceleratis reputatus est?* (*Isa.*, LIII, 12.) Que dis-je? tandis que, même après le triomphe de sa résurrection, il daigne conserver sur nos autels un état d'anéantissement et de mort, cachant à tous les yeux d'ici-bas la splendeur de cette gloire qui embellit les cieux?

O mes chers confrères, tous les jours notre foi est témoin de ce miracle d'humilité qui s'opère dans nos mains; tous les jours elle voit le Très-Haut, docile à la voix d'un faible mortel, descendre des cieux à l'instant même que son ministre l'appelle sur la terre; tous les jours et à chaque instant elle aperçoit le Roi de gloire anéanti sous les voiles eucharistiques, et notre orgueil ne tomberait pas aux pieds d'un Dieu si profondément humilié! O mon Sauveur! ô mon Dieu! quelle voix éloquente il me semble entendre sortir en ce moment du fond de ce sanctuaire pour confondre ma vanité! Vous êtes dans ce tabernacle le même qui remplissez les cieux d'une splendeur immortelle! et cette splendeur qui éblouit les Séraphins est ici éclipsée! l'œil de mon corps n'en aperçoit aucun rayon! les esprits sublimes qui vous adorent au plus haut des cieux, sont ici prosternés sur les marches de cet autel, se voilant la face en présence de votre Majesté, et chantant à haute voix : Hosanna au fils de David!

Je m'unis à cette multitude d'adorateurs célestes; je crois tous ces prodiges d'humilité cachés à mes yeux; et malgré cette foi habituelle qui est un don si précieux de votre grâce, et en présence de vos abaissements ineffables, ô mon Sauveur! je conserverais encore un cœur fier, altier, indocile, indépendant, rebelle à mes supérieurs, plein d'envie pour mes égaux et de mépris pour mes inférieurs, tout rempli d'idées

vaines et présomptueuses, tout occupé de prétentions, de jalousies, de distractions, souvent aussi ridicules aux yeux même de la saine raison que contraires aux maximes de la foi !

Car, Messieurs, qu'est-elle donc cette gloire humaine qui tourmente tant de têtes, surtout parmi les jeunes lévites? Que ce mot ne vous choque pas, ô intéressante portion du sacerdoce ! hélas ! les anciens de la milice sainte connaissent les tentations de votre âge. Qu'est-elle, dis-je, cette gloire frivole, aussi facile à perdre que difficile à acquérir; cette vaine fumée qui va se dissiper dans les airs et que poursuivent cependant avec une avidité si criminelle, même les docteurs de l'humilité? Réfléchissons, mes chers confrères, quel bien solide peut nous procurer, soit après la mort, soit même pendant la vie, cette gloire périssable? Après la mort nous obtiendra-t-elle un accueil plus favorable auprès du souverain juge? changera-t-elle sa sentence à notre égard?... Hélas! notre humilité l'eût rendu indulgent, et notre vanité le trouvera peut-être inexorable.

Il n'y a aucun homme qui puisse prétendre sans doute à une gloire plus pure et plus noble que celle de l'immortel Vincent de Paul : bons et méchants, tous sont aux pieds ou de ses autels ou de ses statues. Mais à quoi lui serviraient tous ces honneurs si son âme bienheureuse n'était dans le ciel? Y serait-elle si son zèle n'eût été sanctifié par son humilité, si ses grandes actions n'eussent eu pour but que cette vaine immortalité qui a perdu tant d'hommes célèbres, dont saint Augustin a dit : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt?*

Mais que dis-je? même pendant cette vie quel avantage solide peut nous revenir de cette misérable recherche de l'estime des hommes? nous donnera-t-elle le vrai mérite ou agrandira-t-elle celui que nous avons? serons-nous plus savants, plus éloquents, plus adroits, plus vertueux, parce que nous passerons pour tels dans l'opinion publique? Hé! que m'importe, s'écriait saint Paul, que les hommes me louent ou me blâment? est-ce de leur opinion, si souvent fausse et toujours incertaine, que dépend mon mérite? Celui qui me juge avec vérité et avec justice, c'est Dieu et pas d'autre que Dieu : *Qui judicat me, Dominus est.* (I *Cor.*, IV, 4) Oh! c'est lui qui m'apréciera ce que je vaux : je ne serai autre chose que ce que je paraîtrai à ses yeux. Or, que suis-je en présence de ce scrutateur infaillible? hélas! un grand pécheur qui ai fait sans doute des efforts pour expier mes péchés, mais qui ne suis pas sûr d'avoir réussi; qui châtie tous les jours mon corps, mais qui ignore si je serai au nombre des élus ou des réprouvés! Ainsi s'exprimait le premier prédicateur et le plus grand théologien de la terre.

Quand même chacun de nous pourrait dire avec le même Apôtre : *Nihil mihi conscius sum*, ne devrions-nous pas ajouter de suite avec lui : *Sed non in hoc justificatus sum?* (*Ibid.*) Or, avec cette pensée je ne suis pas sûr d'être en grâce avec Dieu; pensée que la foi nous donne, et que personne ne peut se dispenser d'avoir; quelle ne serait pas notre faiblesse, disons mieux notre folie, de nous laisser séduire par le frivole encens des louanges humaines! ceux qui nous louent nous connaissent-ils? Le vrai mérite est au fond du cœur qui n'est connu que de Dieu. Que prouvent donc les louanges, même les plus sincères, et elles le sont si rarement!

Ici, Messieurs, je ne puis me défendre de citer un passage que vous connaissez tous : *Fallax fallacem, vanus vanum, cœcus cœcum, infirmus infirmum decipit, dum exaltat, et veraciter magis confundit, dum inaniter laudat.* L'auteur de ces paroles, comme vous savez, est le même qui avait déjà dit : *Ama nesciri, pro nihilo reputari.* Oh! si ces maximes pouvaient passer de notre mémoire dans notre cœur, quelle impression feraient alors sur nous cette multitude de compliments insignifiants dont nous sommes quelquefois l'objet, et du reste souvent contredits par des critiques amères! quelle impression, dis-je, feraient-ils sur nous, surtout lorsqu'ils sont répétés par certaines personnes qui louent un prédicateur sur un sermon qu'elles n'ont pas compris!

Cependant, vous le savez, Messieurs, il ne faut souvent que les suffrages et les flatteries des gens du monde pour inspirer à un jeune ecclésiastique sans expérience une présomption ridicule, qui le perd quelquefois pour le reste de sa vie; ce danger serait bien plus grand encore, et même sous plus d'un rapport, si ce prêtre se laissait ainsi flatter par ceux-là même qu'il instruit des sévères enseignements de l'Evangile dans le secret de la confession.

L'impression naturelle qu'éprouve dans ces circonstances un prêtre judicieux, condamné à entendre ces sortes d'adulations, c'est de se dire à lui-même : Ou ces personnes prétendent remplir un devoir de reconnaissance, en louant en moi l'œuvre de Dieu, qui seul en mérite la gloire, ou elles me supposent une vanité déplorable, et cherchent à m'encourager en la flattant. Hélas! combien de fois cette dernière réflexion n'est-elle pas fondée! Vous le savez, Messieurs, on ne loue guère en sa présence un prêtre reconnu pour véritablement humble et solidement vertueux : on craindrait de l'offenser. Mais plus on respecte sa modestie, plus on admire les motifs surnaturels qui animent son zèle, plus on les loue à son insu : car, du reste, la gloire, même dans ce monde, suit toujours, dit l'Esprit-Saint, la vraie humilité : *Humilem spiritu suscipiet gloria.* Prenons garde, je dis la vraie humilité : *Humilem spiritu :* car l'humilité simulée, qui n'est qu'un orgueil déguisé, n'obtient d'autre récompense que la confusion et le mépris : *Superbum sequitur humilitas.* (*Prov.*, XXIX, 23.)

Sans doute le monde, tout injuste qu'il

est, est forcé de rendre hommage à la vertu; mais il sait très-bien distinguer le masque de la vertu d'avec la vertu elle-même; il n'honore que ceux qui rejettent franchement les honneurs. Saint Jérôme a dit, en parlant de sainte Paule, que la gloire qui naît de l'humilité ressemble à l'ombre qui suit notre corps : plus on la fuit, plus elle s'attache à nous; mais si on se retourne pour la saisir, elle nous échappe en insultant, pour ainsi dire, à notre illusion : ***Fugiendo gloriam, gloriam merebatur, quæ virtutem quasi umbra sequitur, et appetitores sui deserens, appetit contemptores.***

Ne distinguons pas, vénérables confrères, entre les divers degrés d'humilité; appliquons-nous à acquérir, dans toute son étendue, cette vertu fondamentale qui nous sert comme d'une échelle mystérieuse pour nous élever jusqu'à la perfection la plus sublime. Pouvons-nous choisir entre ce qui est de conseil et ce qui est de précepte, quand c'est un devoir pour nous de tendre à la perfection? Vous le savez, Messieurs, se mépriser soi-même à la vue de ses défauts et de ses fautes, ne se servir des bonnes qualités que la Providence peut nous avoir départies que pour glorifier Dieu, savoir souffrir avec patience et résignation l'indifférence, l'oubli et le mépris des hommes; repousser les tentations de l'envie, enfin se croire le dernier de tous : voilà autant de préceptes, dont tous les jours nous faisons une rigoureuse obligation aux simples fidèles. Mais un prêtre qui marche sur les traces de Jésus-Christ doit désirer et rechercher les humiliations, et se réjouir de ses opprobres; malheur au prêtre qui n'aspirerait pas à la perfection, et ne ferait pas sans cesse des efforts pour l'atteindre! Plus l'éminence de nos fonctions nous élève au-dessus des simples mortels, plus nous devons craindre ces grandes chutes qui scandalisent et étonnent la terre, et qui le plus souvent n'ont d'autre source que la vanité, qui ne résulte que trop d'une malheureuse et fréquente inexpérience. *Quanto magnus es*, dit l'Esprit-Saint, ***humilia te in omnibus et coram Deo invenies gratiam.*** (***Eccli.***, III, 20.) Un édifice très-hardi ne se soutient que par des fondements creusés très-bas; plus un arbre élève sa cime dans les airs, plus ses racines descendent dans les profondeurs de la terre Un prêtre ne se soutiendra point à la hauteur de ses sublimes fonctions, s'il n'est profondément humble; son ministère l'élève jusqu'aux cieux, il faut que son humilité l'abaisse jusqu'à la terre. Au milieu de nos découragements et des épreuves sans nombre qu'on nous suscite, rappelons-nous ces touchantes paroles sorties de la bouche de Jésus-Christ : ***Beati estis cum maledixerint vobis, et dixerint omne malum adversum vos, gaudete et exsultate.*** (***Matth.***, V, 11, 12.) Suivons aussi les traces des apôtres, nos devanciers et nos modèles, ces parfaits imitateurs de la perfection de leur divin Maître, qui faisaient éclater une joie si édifiante et si pure au milieu des persécutions : ***Ibant gaudentes.*** (***Act.***, V, 41.) ***Placeo mihi in contumeliis.*** (II ***Cor.***, XII, 10.)

O mon Dieu! se pourrait-il que cette vaine estime de quelques mortels, souvent trompés par l'ignorance ou aveuglés par la prévention; que ces misérables éloges, distribués avec si peu d'équité et souvent contredits; que ces éclairs fugitifs d'une gloire mensongère, fussent le mobile de nos veilles et de nos sueurs! Serait-il possible que nous travaillassions plusieurs mois, plusieurs années, pour faire dire à quelques esprits bornés que nous avons bien prêché, et pour faire citer notre nom avec éloges en confiant notre prétendue renommée aux organes d'une publicité si souvent mensongère! De semblables moyens pour acquérir une réputation d'orateur sont indignes d'un prêtre et en opposition directe avec la gravité et la sainteté de notre ministère. Mon Dieu! quelle faiblesse, quelle humiliation pour l'homme de se laisser prendre à un piége si grossier! Ah! c'est bien peu estimer ses travaux que de les vendre à si vil prix! Aspirons, mes chers confrères, à une gloire plus solide et plus durable. Travaillons uniquement pour celui qui peut seul apprécier le mérite de nos travaux; et un jour il en sera lui-même la récompense : il nous l'assure lui-même, non en présence d'une paroisse, ni d'un diocèse, ni d'un royaume, mais en présence de l'universalité des nations assemblées; et cet éloge divin ne trouvera aucun contradicteur, et il retentira dans les siècles : ***Qui se humiliat, exaltabitur.*** (***Luc.***, XIV, 11.)

## INSTRUCTION XIII.

### SUITE DE L'HUMILITÉ.

Vilior fiam plus quam factus sum, et ero humilis in oculis meis. (II *Reg.*, VI, 22.)

Messieurs,

Après vous avoir entretenus de la nature de l'humilité et des motifs qui rendent cette vertu si nécessaire à un prêtre, nous méditerons ensemble sur les avantages attachés à la pratique de cette humilité sacerdotale qui a brillé dans nos maîtres, dans les plus éminents docteurs de l'Église, et en particulier dans notre divin modèle. Le vice de l'orgueil, surtout dans un prêtre, est d'autant plus dangereux, qu'il a l'art de se déguiser, de s'envelopper même du manteau de l'humilité. Une connaissance ordinaire du monde et une bonne éducation suffisent pour donner un ton de décence et de modestie. Comme l'humilité corrige les défauts d'une première éducation et adoucit l'âpreté d'un caractère né fier et impérieux, de même une éducation soignée réprime les brusqueries de l'amour-propre et cache sous les apparences de politesse les prétentions secrètes de la vanité. Un orgueilleux qui a de l'esprit, et un esprit cultivé, emprunte ordinairement les formes, les manières, le langage de l'homme sincèrement humble, parce qu'il vise à l'estime et à la considération que le monde est forcé d'accorder à la modestie et à l'humilité.

Mais que dis-je? non-seulement l'orgueil a l'adresse de tromper les regards publics, il trompe même celui qui en est l'esclave : on est quelquefois vain et orgueilleux à son insu. On croit n'agir que pour la gloire de Dieu, parce qu'on lui offre de bouche ses actions et ses pensées, et c'est une vanité secrète qui enfante nos projets, qui préside à nos démarches, qui anime nos fonctions, qui encourage nos travaux, qui est le mobile et le ressort caché de toute notre conduite. Le dirai-je? quelquefois, peut-être sans s'en douter, c'est par vanité qu'on prêche contre la vanité. Oh! mes chers confrères, quand cette retraite ne produirait d'autre effet que de dissiper une illusion aussi funeste, que de faire tomber ce masque imposteur qui nous cache nous-mêmes à nous-mêmes, quel bien ne ferait-elle pas! Mais ce bien sans doute est déjà fait : l'Esprit Saint a déjà percé le nuage qui enveloppait notre conscience ; nous nous voyons enfin tels que nous sommes!

Mon Dieu! grâces immortelles vous en soient rendues. Je reconnais enfin avec douleur cette multitude de fautes où l'orgueil m'a entraîné, et je forme à vos pieds la résolution bien sincère d'être à l'avenir plus humble, non-seulement de bouche mais de cœur, plus circonspect dans mes paroles, plus mesuré dans mes démarches, plus attentif à ne choquer personne, plus convaincu de la faiblesse de mes lumières, plus détaché de mes idées, plus soigneux de consulter dans mes doutes, plus pénétré de mépris pour mes défauts, et d'estime pour les vertus d'autrui : *Vilior fiam plus quam factus sum, et ero humilis in oculis meis* (II *Reg.*, VI, 22.) Vénérables confrères, c'est en mettant en pratique ces maximes de la sagesse que vous recueillerez dans le cours de votre carrière apostolique les avantages attachés à la pratique de l'humilité, que vous rendrez votre ministère fructueux et respectable, même à vos ennemis. Appliquons-nous donc à connaître ces précieux avantages : je vais les exposer dans cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

La paix avec nos frères, avec nous-mêmes, avec Dieu : voilà, sans contredit, tous les avantages, tout le bonheur qu'il est possible de trouver dans cette vie. Or, cette triple paix est le fruit précieux de l'humilité, et l'on peut dire de cette vertu comme on dit de la sagesse, dont elle est le fondement : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* (*Sap.*, VII, 11.)

C'est dans l'humilité, et pas ailleurs, que nous trouverons la paix avec nos frères. Qui ne sait qu'après avoir troublé le ciel, et armé les unes contre les autres les intelligences les plus pures, l'orgueil, inspiré par le père du mensonge, est venu troubler la terre, et a fait naître parmi les enfants d'Adam une source de divisions et de discordes, qui ne tarira qu'à la chute du monde? *Le partage des orgueilleux*, dit l'Esprit-Saint, *ce sont des querelles et des disputes : « Inter superbos semper jurgia sunt. »* (*Prov.* XIII, 10.)

La concorde avec le prochain ne s'achète que par beaucoup de sacrifices dont l'orgueil est incapable. Il faut d'abord s'attacher à vivre en paix avec ses supérieurs : c'est sans contredit la paix la plus désirable et la plus utile. Quelle satisfaction pour les dépositaires de l'autorité, et pour ceux qui en sont dépendants, que cette union de cœurs et de volontés, cette harmonie de sentimens et de vues qui rend le bien facile, et sans laquelle il est impossible de concourir au même but, et de l'atteindre. Pour parvenir à ce résultat, il faut de la soumission, de la déférence, de la modestie, une docilité parfaite, qui n'interdit pas sans doute les observations modérées et respectueuses, mais qui bannit l'entêtement et le caprice, mais qui supprime les plaintes et les murmures, mais qui finit toujours par sacrifier nos idées et nos lumières aux pensées de ceux que Dieu a préposés pour nous gouverner, et pour accomplir ce devoir essentiel, fondement de toute société, auquel l'Esprit-Saint a promis tous les genres de victoires : *Vir obediens loquetur victoriam.* (*Prov.*, XXI, 28.)

Oui, Messieurs, comment l'obéissance sera-t-elle possible sans humilité? quels sont-ils ceux qui d'ordinaire résistent à l'autorité, qui entravent la marche de l'administration, soit dans les diocèses, soit dans les paroisses, soit dans les communautés, quels sont-ils, sinon des esprits présomptueux, indociles, entêtés, qui ne connaissent d'autres règles que les vues étroites d'une raison bornée, et souvent les illusions d'un zèle dépourvu de science et de sagesse?

Pour vivre en paix avec ses inférieurs, il faut une charité industrieuse et compatissante; je dis industrieuse, qui fasse plutôt aimer que craindre l'autorité, qui prévienne et aplanisse les obstacles à l'obéissance, qui ait l'art de persuader avant de commander, qui évite de prendre ce langage ferme et déterminé que l'obstination rend quelquefois nécessaire, mais ce ton d'autorité et de domination qui semble vouloir forcer les volontés et qui n'obtient qu'une soumission d'esclave, et jamais cet assentiment de cœur qui fait la joie de celui qui obéit et la consolation de celui qui commande. Je dis une charité compatissante qui n'ordonne jamais rien d'impossible, ni même de trop pénible, qui ne méprise jamais le pauvre ni l'ignorant, qui ait égard aux circonstances, aux défauts, aux infirmités, aux besoins personnels des subalternes, qui les soulage, les console, les encourage, et leur allége le poids de la soumission en allégeant celui de leurs faiblesses.

Or, une telle charité est-elle compatible avec les brusqueries de l'orgueil et le ton impérieux de l'obstination? Si l'autorité d'un pasteur est souvent méconnue de ses ouailles, surtout des gens constitués en dignité; s'il éprouve des contradictions et des

obstacles à son zèle, même de la part des amis de la religion ; s'il trouve de la résistance jusque dans les personnes attachées à son service, n'est-ce pas très-souvent parce qu'il n'y a point dans sa manière de gouverner et d'agir cette sagesse, cette prévoyance, cette modération, ce ton de bonté et de douceur que l'humilité seule peut donner ?

Pour vivre en paix avec nos égaux et en général avec qui que ce soit, il faut nous pardonner, nous excuser, nous supporter mutuellement dans nos faiblesses et nos défauts ; il faut ménager avec soin les caractères difficiles, être modéré dans les corrections et les avis, tempérer l'ardeur d'un zèle trop vif et le renfermer dans les limites de notre ministère, ne jamais empiéter sur les prérogatives des autres ; il faut savoir dissimuler, ignorer, se taire. Or, où trouver le secret de ces ménagements, la patience et la sagesse de ce silence, sinon dans le sein de l'humilité ? Et d'où viennent la plupart des querelles et des discussions, sinon de cette misérable vanité, si susceptible, si indiscrète, si pétulente, si capricieuse ?

Pour vivre en paix avec les hommes il faut rendre à chacun ce qui lui est dû ; *omnibus debita; cui honorem, honorem; cui timorem, timorem* (*Rom.*, XIII, 7.) Il faut que les jeunes lévites respectent les lumières et l'expérience de leurs devanciers, qu'ils les consultent, qu'ils les écoutent, et que les anciens compatissent à l'inexpérience des jeunes ; qu'ils les avertissent avec bonté, qu'ils les instruisent avec patience. Or, Messieurs, l'humilité seule est capable de ce respect, de cette docilité dans les uns et dans les autres, de cette indulgence douce et affectueuse et de cette réciprocité de bons sentiments : l'orgueil parle haut, fronde, s'irrite et irrite les autres.

Pour vivre en paix avec les hommes, il faut que la médiocrité des talents applaudisse sans adulation, et surtout sans envie, aux succès de la supériorité; que celle-ci encourage sans aucun sentiment d'orgueil et de suffisance les efforts de celle-là ; et l'humilité seule peut inspirer cette justice et cette sagesse. Toujours fier, toujours plein de lui-même, l'orgueil envie et décrie un mérite qu'il ne peut égaler, dédaigne et décourage un mérite qu'il croit au-dessous du sien : de là ces rancunes et ces divisions souvent scandaleuses qu'un monde malin aperçoit avec joie même dans les ministres d'un Dieu de paix.

Quelle est l'origine des schismes et des hérésies, de ces grandes discordes et de ces opinions singulières réprouvées des gens sages et modérés, si ce n'est l'orgueil et la présomption ? On veut se distinguer des autres, et souvent cet esprit de singularité et d'amour de la nouveauté conduit jusqu'à préférer ses lumières à celles même de l'Eglise, et jusqu'à oublier qu'écouter l'Eglise, c'est écouter Dieu lui-même. Qui s'oppose à la conversion des hérétiques, et en général de tous les pécheurs ? l'orgueil, la présomption : on a honte de s'avouer coupable, on rougit de rétracter ses erreurs et de réparer ses scandales. Quelle est la cause qui désunit quelquefois les sociétés les plus saintes et les plus utiles, et arrête le bien qu'elles avaient commencé ? l'orgueil et la présomption. On se porte mutuellement envie, on veut s'élever les uns au-dessus des autres, et l'on s'entraîne dans une chute commune. Si les premiers chrétiens ne faisaient tous qu'un cœur et qu'une âme, s'ils n'avaient tous qu'un vœu unanime, celui de la gloire de Dieu, vers laquelle ils dirigeaient de concert leurs communs efforts, n'est-ce pas parce que l'humilité plaçait chacun d'eux au-dessous de tous les autres, et que tous observaient ponctuellement l'avis de l'Apôtre? *Honore invicem prævenientes?* (*Rom.*, XII, 10.)

L'orgueil veut toujours dominer, et il est impossible que plusieurs occupent à la fois le premier rang; l'orgueil veut toujours avoir raison, et il est impossible que la vérité se trouve à la fois dans des opinions opposées : et de là ces disputes, ces contestations violentes qui changent quelquefois en champ de bataille même les réunions de l'amitié. Où trouver donc cette paix si désirable et si rare parmi les hommes, sinon dans l'humilité, qui ne s'emporte jamais, qui est toujours calme, et ne défend jamais ses opinions avec aigreur et obstination; qui ne sait parler qu'avec mesure et modération, qui préfère un silence modeste à une discussion contentieuse, qui ne contredit jamais sans nécessité, et surtout jamais avec amertume; qui respecte l'autorité des sages, et se rend à la vérité aussitôt qu'elle l'aperçoit; qui déteste l'agitation et le tumulte, et cède volontiers la place qu'on lui dispute, lors même qu'elle lui appartient, pour aller prendre la dernière, qu'on ne dispute jamais à personne, à moins d'une lutte paisible d'humilité.

Vous conviendrez, Messieurs, que quand on a l'estime des hommes, on doit nécessairement être en paix avec eux. Or, qui peut procurer cette estime et cet amour, sinon l'humilité? Quel est le lieu de l'univers où l'orgueil ne soit méprisé, haï, détesté? *Odibilis coram Deo et hominibus superbia.* (*Eccli.*, X, 7.) Quel est, au contraire, celui qui n'aime l'humilité, du moins dans les autres? qui peut supporter un homme vain et présomptueux, qui ose se lier avec lui, qui ne tremble à son approche, qui ne redoute cet air de suffisance, ce langage fier et tranchant qui semble déverser le mépris sur tout ce qui l'entoure? Sa seule apparition dans une société y fait naître le silence et la froideur : à l'instant même plus de communications amicales, plus de ces épanchements de confiance qui réjouissent le cœur, et souvent éclairent l'esprit; dans la crainte de s'attirer de superbes dédains, on se regarde et l'on se tait, ou l'on ne se parle qu'avec circonspection; et bientôt chacun se retire.

Mais, au contraire, qui n'accueille avec joie un homme simple et modeste qui se présente avec respect et avec candeur, qui porte empreinte sur son front la sérénité de son âme, dont les regards répandent l'amitié et l'attirent, dont les paroles se font remarquer par un caractère de douceur et de sagesse, dont l'attitude et le maintien annoncent qu'il se croit le dernier de tous ? Chacun l'élève dans son cœur en proportion de ce qu'il s'abaisse, chacun voudrait l'avoir pour ami et pour confident, chacun se sent porté à le consulter, à l'écouter, à le défendre s'il pouvait avoir des ennemis.

Ce sont des prêtres, des pasteurs de ce genre qui font les délices des paroisses et qui les sanctifient, qui attirent le respect et la confiance même des ennemis de la religion, qui plaisent, qui intéressent, qu'on aime à entendre en chaire et à voir à l'autel, à qui l'on ne craint pas d'aller ouvrir son cœur au saint tribunal, qui terminent les différends, éteignent les haines, ramènent la paix dans les familles, et dont le souvenir après leur mort est longtemps en vénération. Oh ! heureux les supérieurs lorsqu'ils ont à employer de jeunes lévites doués de ces qualités précieuses ! ils sont bien sûrs d'être obéis. L'humilité n'attend pas qu'on lui commande ; le désir de l'autorité lui suffit, et il n'est pas même toujours nécessaire qu'il soit exprimé : l'humilité le prévient, elle s'offre avec respect, elle part avec une joie et un courage qui présagent le succès, et va répandre la paix et la consolation qu'elle porte dans son cœur : car le prêtre qui a l'humilité en partage vit en paix, non-seulement avec ses frères, mais encore avec lui-même et avec Dieu : de là les autres avantages de l'humilité, dont il me reste à parler.

### SECONDE PARTIE.

Vous le savez, Messieurs, le grand avantage promis par Jésus-Christ à l'humilité et à la douceur, sa compagne fidèle, c'est la paix et la tranquilité du cœur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.* (*Matth.*, XI, 29.) Ce repos de l'âme, ce calme précieux qui fait l'essence du bonheur, et sans lequel les autres consolations ne sont qu'amertume, c'est l'humilité seule qui le donne : l'orgueil ne le connut jamais. En effet, supposons un prêtre qui s'est appliqué longtemps à connaître ses défauts et son néant, qui est convaincu de la faiblesse de ses lumières et de la médiocrité de ses talents, content cependant des dons qu'il a reçus de Dieu, du poste où l'ont placé ses supérieurs et du rang qu'il occupe dans l'estime des hommes ; un prêtre qui voit, je ne dis pas sans envie, mais avec joie, dans certains de ses confrères, une plus grande mesure d'instruction, de confiance, de zèle et de succès ; un prêtre qui ne désire autre chose sur la terre que d'être fidèle à sa vocation et d'accomplir suivant ses moyens la volonté de ce Dieu suprême qui l'a honoré du sacerdoce ; qui ne craint autre chose que le péché et les dangers de son ministère, et qui, du reste, est plein de confiance en la bonté de celui qui l'y a appelé, sachant que ce Dieu juste n'exige de chacun que ce qu'il peut, qu'il ne commande pas les succès, mais les efforts pour les obtenir ; et qu'il a plus d'égards aux désirs du cœur qu'aux travaux du corps, à la pureté d'intention qu'à l'agitation et à l'éclat du zèle ; je vous le demande, Messieurs, où sera la paix, si elle n'est pas dans le cœur de ce prêtre ?

Qu'est-ce donc qui pourrait le troubler ? l'ambition, la cupidité ? Il n'en a d'autre que de procurer le salut des âmes, et il attend le pain quotidien du Maître généreux pour lequel il travaille. L'indifférence, les mépris des hommes ? il s'en croit digne ; et d'ailleurs leur estime et leur attention le touchent si peu ! les regards de Dieu lui suffisent. Les calomnies, les persécutions ? il sait qu'elles furent dans tous les temps l'honorable partage du vrai zèle ; l'indocilité de son peuple, la résistance des méchants ? il n'ignore pas qu'on a résisté même aux Apôtres, même à Jésus-Christ, lequel a daigné nous consoler d'avance de la stérilité de nos efforts, en ne faisant lui-même dans sa vie que peu de conversions.

Malgré les obstacles qu'on oppose partout au progrès de l'Évangile, considérons quelles sont les paroisses les moins déréglées, où il y a une réunion plus nombreuse d'âmes pieuses et de vrais chrétiens ? ne sont-ce pas celles qui ont pour pasteur un prêtre rempli de l'esprit d'humilité, et animé par le seul désir de plaire à Dieu et par la seule crainte de lui déplaire ? Ah ! Messieurs, s'il nous était donné de contempler à découvert l'intérieur de ce prêtre, nous verrions que les contradictions qui éprouvent son zèle sont bien loin de lui ôter cette paix ineffable qu'il trouve au fond de sa conscience et dans la certitude des promesses divines.

Mais, au contraire, qui pourrait peindre les troubles et les dépits d'un prêtre vain, tyrannisé par son amour-propre, dominé sans cesse par le désir effréné d'une gloire, d'une réputation qu'il ne peut obtenir, que Dieu ne veut pas qu'il obtienne, et tourmenté par la crainte de perdre celle qu'il possède ? Hélas ! il faut souvent si peu de chose pour le troubler : une critique, une observation sur quelqu'une de ses instructions, l'absence d'une personne distinguée dont il se flattait d'être écouté avec intérêt, un manque d'égards et de prévenance, une raillerie, une parole irréfléchie, une visite omise, une lettre restée sans réponse. On n'examine pas si les manquements dont on est l'objet sont vrais ou imaginaires ; s'ils sont venus de la volonté ou d'un oubli non coupable, s'ils n'ont pas été peut-être nécessités par certaines circonstances. Pardonnez à la familiarité de ces détails, mais le péché d'orgueil a cela de particulier qu'il n'est pas d'action dans la vie, pour si indifférente qu'elle paraisse, où ce vice ne puisse se

retrouver. Ingénieux à se tourmenter, l'amour-propre ne voit que malice et mépris dans ces divers procédés, et se fait un supplice de ce qui n'est souvent qu'une chimère.

Mais ce qui trouble surtout un prêtre vain et ambitieux, ce qui l'agite jour et nuit, ce qui le rend sombre, chagrin, quelquefois violent et emporté, c'est la peine secrète de se voir surpassé par un autre prêtre. Le mérite d'autrui est pour lui un supplice; il ne pardonne pas des succès qui éclipsent les siens ; l'intérêt distingué qu'on témoigne à quelqu'un de ses confrères le blesse et l'irrite; il s'efforce de n'y voir qu'une illusion grossière ou une injustice manifeste, parce qu'il y trouve un reproche secret de sa médiocrité. Quel tourment pour la vanité d'un prédicateur, d'un confesseur, d'un pasteur que le monde semblera négliger; tandis qu'un confrère sera considéré, justement loué et respecté de tous ! ***Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium.*** (***Psal.*** IX, 3.) Voilà ce que cette détestable passion de l'orgueil a de spécial et de déplorable pour les prêtres dépourvus de toute humilité.

Laissons, vénérables confrères, à Dieu le soin de notre réputation; elle sera bien mieux dans ses mains que dans les nôtres : il connaît bien mieux que nous celle qu'il nous faut, et il ne manquera pas de nous la donner. Cherchons-le lui-même, ne cherchons que lui, nous le trouverons, et notre cœur sera content. N'ayons en vue que sa gloire, et cette gloire, où que nous l'apercevions, quel qu'en soit l'instrument, sera toujours pour nous un sujet de joie : alors nous nous réjouirons avec Moïse et avec saint Paul qu'il y ait d'autres prophètes et d'autres apôtres, et même que Dieu, s'il le juge convenable, donne à leurs travaux des bénédictions qu'il refuse aux nôtres ! L'auteur de tout bien est le maître de ses dons, pouvons-nous trouver mauvais qu'il les répande plus abondamment sur d'autres que sur nous ? C'est, Messieurs, dans cette soumission parfaite, fruit précieux de l'humilité, dans cet abandon total à la sagesse et à la bonté de la Providence, que nous trouverons la véritable paix.

Certes, qui que nous soyons, nous devons tous convenir que nous ne sommes que des serviteurs inutiles dont Dieu n'a nul besoin, ***servi inutiles sumus*** (***Luc.***, XVII, 10); et plaise au ciel que nous puissions ajouter : *Quod debuimus facere fecimus!* (*Ibid.*) Or, pourvu que je fasse tout ce que Dieu me commande, que ce soit peu ou beaucoup, quelle raison pourrai-je avoir de me troubler? *Quare tristis es, anima mea* (*Psal.* XLI, 6.) Ne puis-je pas mériter la même récompense, et même une plus grande, que ceux qui feront davantage, et qui peut-être, malgré cela, ne feront pas tout ce qu'ils doivent, ou dont les motifs ne seront pas assez purs ?

Car, mes chers confrères, vous le savez et vous le prêchez, la mesure, comme la source du vrai mérite, n'est pas dans les œuvres extérieures; elle est dans le cœur, dans le degré d'amour et de zèle qui nous porte vers Dieu; c'est le motif plus ou moins saint, plus ou moins pur, qui différencie le mérite de nos travaux. Que cette vérité, Messieurs, est consolante ! quelle est propre à tranquilliser ! Quel que soit le succès de nos fatigues, fussent-elles entièrement stériles, que nous importe pourvu que notre zèle soit pur, dégagé de tout amour-propre ? Nous pouvons être plus grands dans le royaume de Dieu que ceux qui convertiront les diocèses et les royaumes.

D'après ces principes, que faut-il penser de ceux qui, tourmentés du désir de la célébrité, ne manquent pas de citer le mot de l'Esprit-Saint : ***Curam habe de bono nomine,*** et de chercher dans ses paroles une inutile justification ? Ce qu'il faut en penser ? c'est qu'ils confondent une bonne réputation avec une réputation célèbre. On jouit d'une bonne réputation quand on est irréprochable dans ses mœurs et fidèle à ses devoirs, et surtout qu'on est humble et modeste. Il est impossible qu'un tel mérite ne soit généralement estimé. Je conviens qu'un prêtre, pour être utile, a besoin de ce genre d'estime ; mais aussi quel est le prêtre qui ne puisse l'obtenir ? Les réputations célèbres, brillantes, sont bien plus à craindre qu'à désirer : très-souvent, par l'abus qu'on en fait, elles deviennent un fléau pour l'Église, et toujours elles sont un danger pour ceux qui les possèdent.

Pour guérir le désordre de notre ambition, ayons sans cesse présent ce passage si grave et si lumineux : ***Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et dæmonia ejecimus? et virtutes multas fecimus? et tum confitebor illis quia nunquam novi vos, discedite a me qui operamini iniquitatem.*** (***Matth.***, VII, 22, 23.) Non, mes chers confrères, les œuvres en apparence les plus saintes et les plus utiles, les prédications les plus efficaces, les conversions les plus éclatantes, les miracles même, si la vanité en a été le principe et le motif, loin de mériter aucune récompense, ne sont propres qu'à provoquer les vengeances du souverain Juge : ***Nunquam novi vos; discedite a me qui operamini iniquitatem.*** (***Ibid.***)

L'homme arrogant excite la colère du Seigneur, dit le Sage, et son inaction même n'est pas exempte de péché, parce que la haute opinion qu'il a toujours de lui-même est une source intarissable de péché : ***Abominatio Domini est omnis arrogans.*** (***Prov.***, XVI, 5.) Donc le prêtre qui n'est pas profondément humble ne vit pas en paix avec Dieu; et c'est avec raison que j'ai avancé que l'humilité seule peut nous procurer la paix, non-seulement avec le prochain et avec nous-mêmes, mais encore avec le Seigneur. Comment vivre en paix avec quelqu'un quand on cherche à lui ravir ce qu'il a de plus cher? Or, Messieurs, ce qui est le plus cher à Dieu, maître absolu de toutes choses; ce qu'il s'est expressément réservé,

qu'il a déclaré solennellement ne vouloir céder à personne : *Gloriam meam alteri non dabo* (*Isa.*, LXVIII, 11), c'est précisément cette gloire que l'orgueilleux veut usurper. Il s'établit donc une guerre entre Dieu et l'orgueilleux : qui doit l'emporter dans une lutte si inégale, du Créateur ou de la créature ?

Les disciples de Jésus-Christ vinrent lui raconter avec joie les prodiges qu'ils faisaient en son nom. Ecoutons ce que leur dit leur divin Maître pour les prémunir contre l'orgueil : *Je voyais Satan tomber du haut des cieux comme la foudre ; « Videbam Satanam, sicut fulgur de cœlo cadentem. »* (*Luc.*, X, 18). O Lucifer ! s'écriait Isaïe, comment as-tu fait une chute si honteuse ! *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer?* (*Isa.*, XIV, 12) ? Toi qui disais dans ton cœur : je m'élèverai au-dessus des nuages, je monterai au plus haut des cieux, j'ai fait placer mon trône au-dessus du trône de Dieu même ?... Et te voilà dans la profondeur du plus noir des abîmes : *Ad infernum detraheris in profundum laci.* (*Ibid.*, 15.)

Si ce premier des orgueilleux a *été* puni d'une manière si terrible, à quoi doivent s'attendre ceux qui l'imitent ? Les orgueilleux attaquent Dieu à main armée, et Dieu leur résiste et les poursuit à son tour : *Deus superbis resistit.* (1 *Petr.*, V, 5.) Quels moyens emploie-t-il pour les humilier et les confondre ? souvent les mêmes qu'ils avaient employés pour s'élever. Ils échouent dans leurs entreprises, et n'en retirent que de la confusion ; tandis que toutes ses grâces, toutes ses faveurs, toute la force de sa protection, tous les témoignages de son amour sont pour les humbles : *Humilibus autem dat gratiam.* (*Ibid.*) Sur qui jetterai-je des regards de miséricorde, s'écrie-t-il par son prophète, sinon sur cette âme simple et timorée, sur ce pauvre prêtre pénétré de componction à la vue de ses fautes, et tout tremblant au souvenir de mes jugements ? *Ad quem respiciam, nisi ad pauperculum, et contritum spiritu et trementem sermones meos.* (*Isa.*, LXVI, 2.)

L'orgueilleux Pharisien, avec la fierte de son attitude, l'arrogance de ses regards et l'étalage fastueux de ses bonnes œuvres, n'obtient rien du Seigneur, qui n'écoute pas même sa prière, dédaigne et condamne sa vanité : car ses paroles, dit saint Augustin, étaient bien loin d'être une prière. Mais, au contraire, que n'obtient pas cet humble publicain prosterné au bas du temple, tout confus au souvenir de ses crimes, qui n'ose lever les yeux, et s'écrie en frappant sa poitrine : *Deus, propitius esto mihi peccatori* ! (*Luc.*, XVIII, 13.) Ah ! il obtient la plus grande des grâces, le pardon de ses crimes et la paix avec Dieu !

Tant il est vrai, remarque saint Chrysostome, qu'un pécheur humble vaut mieux en un sens aux yeux de Dieu qu'un juste orgueilleux. Oui, Messieurs, il y a plus à espérer du salut de l'un que du salut de l'autre. Le juste orgueilleux, juste vrai ou prétendu, qui, comme le pharisien, méprise et condamne les autres ; qui ne voit autour de lui que des coupables et s'applaudit arrogamment de sa justice, et se dit à lui-même : *Non sum sicut cœteri hominum* (*Ibid.*, 11), tombera bientôt, s'il n'est déjà tombé à son insu, et se précipitera d'abîme en abîme. Au contraire, le pécheur humble, en s'abaissant comme le publicain aux pieds de Dieu et des hommes, se relèvera de ses chutes, et acquerra successivement de nouvelles vertus.

Donc, Messieurs, la plus nécessaire des dispositions soit pour prier avec succès soit pour se présenter avec fruit au tribunal de la pénitence, c'est l'humilité. Nous ne cessons de rappeler aux peuples ce passage du Prophète : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* (*Psal.* L, 19.) Aurions-nous le malheur d'oublier cette vérité pour nous-mêmes, et de nous présenter à Dieu avec une présomption presque semblable à celle du pharisien? Ah ! si tels étaient nos sentiments, devrions-nous être étonnés que Dieu frappât de malédiction nos prières et notre ministère? Car Dieu ne saurait bénir le ministère d'un prêtre orgueilleux.

Mais que de prodiges de grâce, de sanctification et de salut, ne se plaît-il pas à opérer par le ministère d'un prêtre sincèrement humble et modeste, qui se défie sans cesse de lui-même et ne compte que sur le secours du Tout-Puissant ! Aussi, quels furent les hommes d'abord choisis pour la conversion de l'univers? *Infirma mundi, ignobilia mundi.* (1 *Cor.*, I, 28.) Mais comment ces apôtres si timides, si vils aux yeux du monde, ont-ils pu triompher de toute la puissance de Satan, adoré alors de la terre entière? Ah ! c'est bien moins par leurs paroles que par leur humilité. Ils parurent comme des agneaux en présence de loups furieux, de ces savants superbes, de ces philosophes hautains, de ces princes barbares, de ces peuples soulevés, et toute cette fureur vint tomber aux pieds de ces hommes simples et modestes.

Nous avons succédé au ministère des Apôtres ; mais, hélas ! avons-nous succédé à leur humilité? Aussi, quel est le succès de nos travaux ? Et quand même notre vanité pourrait opérer des prodiges et convertir une seconde fois tout l'univers, à quoi nous servirait de sauver les autres si nous venions à nous perdre nous-mêmes? *Quid prodest homini.* (*Matth.*, XVI, 26.)

Permettez-moi, Messieurs, de finir cet entretien par une réflexion qui me frappe vivement. Je suppose deux prêtres paraissant à la fois au tribunal de Dieu : l'un a été humble et modeste, l'autre vain et présomptueux. Le premier, né avec des talents médiocres, ou même au-dessous du médiocre, a fait beaucoup de bien ; du moins il a désiré en faire ; mais Dieu seul a été témoin de ce bien et de ce désir : les hommes qui ne jugent que d'après les apparences, n'ont vu dans ce prêtre qu'un petit esprit ou un

esprit très-ordinaire, et ont fait peu d'attention à lui. Le second, né avec des qualités brillantes et des talents supérieurs, a jeté un grand éclat : les hommes l'ont admiré, malheureusement il s'est admiré lui-même et a méconnu la source d'où venaient ses talents, et celui qui réclamait la gloire de ses succès. Ils se présentent ensemble aux pieds du souverain Juge; doivent-ils s'attendre l'un et l'autre à la même sentence? Auront-ils l'un et l'autre le même sort!

Il me semble entendre une voix qui répète à l'un d'entre eux les mêmes paroles qui ont été adressées à un autre coupable : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua.* (*Luc.*, XVI, 25.) Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu votre récompense sur la terre. Vous couriez après l'estime et les suffrages des hommes, et vous les avez eus; vous étiez loué, recherché, fêté par les gens du monde; vous faisiez l'ornement et les délices de leurs sociétés, vous étiez l'âme de leurs jeux et de leurs plaisirs; ils étaient tristes lorsque vous ne paraissiez pas à leurs réunions.

Au contraire, ce pauvre prêtre, vous en fûtes le témoin, n'a eu pendant sa vie que des humiliations, et *Lazarus similiter mala.* (*Ibid.*) Il a vécu dans l'obscurité et l'oubli; presque personne ne s'est aperçu de son zèle; ses travaux n'ont eu aucun éclat. Tandis que vous étiez occupé à briller dans le monde et à recueillir ses suffrages, il était, lui, occupé à l'insu des hommes à prier, à étudier, à confesser, à catéchiser, à soigner les malades, à visiter les prisons, les hôpitaux; à préparer quelques instructions simples, qui n'étaient goûtées que des gens du peuple, et qui n'obtenaient des sages du monde, et souvent de vous-même, que des railleries et des mépris. Ces mépris il les a supportés dans le silence; il ne cherchait qu'à me plaire; j'étais sans cesse dans son cœur, et sans cesse loin du vôtre : puis-je vous traiter tous deux de la même manière? Vous avez suivi deux routes si opposées; devez-vous arriver au même terme?....

Prêtre modeste! il est temps enfin que vous soyez dédommagé; sortez de votre obscurité, et montez au séjour de ma gloire, *intra in gaudium Domini tui..* (*Matth.*, XXV, 21). *Unicuique secundum opera ejus...* (*Matth.*, XVI, 27.) *Quærite Dominum, dum inveniri potest...* (*Isa.*, LV, 6) *et in simplicitate cordis quærite illum.* (*Sap.*, I, 1.)

## INSTRUCTION XIV.

### SUR LE ZÈLE.

Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur. (*Luc.*, XII, 49.)

Messieurs,

Quel est ce feu mystérieux que Jésus-Christ a apporté des demeures éternelles, et dont il désire avec tant d'ardeur que la terre soit embrasée? Il a répondu lui-même à cette question : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et proximum tuum sicut teipsum.* (*Matth.*, XXII, 37.) Oui, mes chers confrères, le feu de l'amour divin qui consume dans le cœur de l'homme toutes les cupidités, toutes les craintes terrestres, qui le purifie, y fait naître le plus ardent désir de la gloire de Dieu et des richesses impérissables de son royaume; le feu de la charité fraternelle qui s'épuise de soins et de fatigues, pour procurer à nos semblables le véritable bonheur, je veux dire leur sanctification et leur salut; le voilà, ce feu précieux que Jésus-Christ nous a apporté du haut des cieux, et dont le foyer immortel se trouve dans le cœur d'un Dieu dont la charité est l'essence, *Deus charitas est* (I *Joan.*, IV, 16); le voilà, ce feu sacré que l'Esprit-Saint, dans sa descente miraculeuse, répandit par torrents sur les apôtres, et que ceux-ci allèrent ensuite porter jusqu'aux extrémités de la terre; le voilà, ce feu divin qui doit brûler sans cesse dans le cœur d'un prêtre, et de là se répandre dans celui des fidèles; ou, en d'autres termes, voilà le zèle, ce désir ardent, intrépide, infatigable, de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; c'est là le grand et sublime sujet qui va nous occuper dans cet entretien, dont voici tout le partage : Je considérerai le zèle sacerdotal dans ses motifs, dans son objet et dans ses principales fonctions.

O vous que l'Ecriture appelle un feu brûlant et un Dieu jaloux! vous qui nous apprenez par votre Apôtre que le zèle d'un prêtre doit commencer par lui-même : *attende tibi* (I *Tim.*, IV, 16), éteignez dans nos cœurs le feu impur des passions, qui, hélas! sont si souvent un obstacle aux travaux et aux succès de notre ministère, et allumez-y pour l'y entretenir ce feu céleste qui renouvela jadis la face de la terre et qui doit être jusqu'à la fin des temps la force, la lumière et la consolation de votre Eglise.

### PREMIÈRE PARTIE.

Prêcher, confesser, catéchiser, en un mot remplir les fonctions sacerdotales dans la vue de s'attirer l'estime et les suffrages des hommes, c'est vanité : les remplir, ces fonctions saintes dans la vue d'obtenir des places, des emplois distingués, c'est ambition; les remplir dans la vue de se faire une fortune, de se procurer quelques avantages en ce monde, c'est cupidité; les remplir pour rendre gloire à Dieu et faciliter à nos frères l'acquisition de son royaume, c'est charité. Si cette charité est vive, ardente et courageuse, mais toujours avec sagesse et modération, elle prend alors le nom de zèle. Rendons ces idées sensibles par un grand exemple.

Nous lisons dans les Actes des apôtres que saint Paul, arrivé à Athènes, et voyant cette grande cité plus malheureuse par ses erreurs et sa corruption que célèbre par ses talents littéraires et les productions de son génie, sentit ses entrailles déchirées de douleur et son âme tout entière agitée d'un saint désir d'arracher ce peuple aveuglé aux ténèbres de l'idolâtrie et à l'esclavage des passions : *Incitabatur Spiritus ejus in*

*ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.* (*Act.*, XVII, 16.) *Incitabatur!* Quelle force dans cette expression! Il me semble voir le cœur de cet apôtre s'agiter tout entier, et sa grande âme s'élever au dehors, comme pour aller retirer tant de malheureux des voies de la perdition. Voilà une étincelle du véritable zèle; le voilà, ce feu de la charité qui brûle de faire connaître le vrai Dieu et de sauver ses frères! Mettez à la place de saint Paul un prêtre vain et frivole que la curiosité eût amené dans Athènes: il se serait amusé à admirer les superbes monuments de cette ville fameuse, la magnificence de ses édifices, l'urbanité et l'éloquence de ses habitants. Saint Paul ne fait attention à ces frivoles avantages que pour en déplorer l'abus: son cœur se porte de suite vers Dieu, inconnu dans cette ville, et qu'il désire y annoncer; de là ce sublime discours qu'il fit retentir bientôt après, et avec tant de succès dans l'aréopage.

Maintenant, mes chers confrères, descendons au fond de notre cœur, et demandons-nous ce que c'est qu'un prêtre qui manque de zèle. Le même esprit qui animait saint Paul, et qui doit nous animer aussi, nous répondra que c'est un prêtre qui n'aime ni Dieu ni le prochain, ou qui les aime bien faiblement: car le zèle n'est autre chose que l'ardeur, et, pour ainsi dire la flamme de ce double amour.

Vous le voyez donc, Messieurs, les motifs du zèle dans un prêtre se confondent dans l'amour de Dieu et du prochain. Je dis d'abord l'amour de Dieu: en effet, comment aimer Dieu et être insensible aux intérêts de sa gloire, et voir avec indifférence son nom blasphémé, sa loi violée par des impies qu'on peut éclairer, par des ignorants qu'on peut instruire, par des pécheurs qu'on peut convertir, par des âmes lâches et indolentes qu'on peut réveiller et encourager? Le propre de l'amour, c'est de vouloir du bien à l'objet aimé; et plus on l'aime, plus on travaille à lui plaire et à procurer sa gloire. Un bon ami prend à cœur les avantages de son ami comme les siens propres. Sensible à tout ce qui l'intéresse, il se réjouit de sa prospérité, s'afflige de ses revers, cherche à adoucir ses peines, le défend lorsqu'il est attaqué, vole à son secours lorsqu'il le voit dans le besoin. Donc si nous aimons véritablement Dieu, nous lui dirons avec un cœur enflammé et touché: *Sanctificetur nomen tuum; adveniat regnum tuum* (*Matth.*, VI, 9); et ces pieux désirs, nous chercherons à les accomplir par nos œuvres, à faire connaître le saint nom de Dieu et à lui former des adorateurs en esprit et en vérité; à publier les douceurs de sa loi, à lui ramener les cœurs qui l'ont abandonné, à étendre le royaume de son Fils et les conquêtes de son Evangile, à multiplier les enfants de son Eglise et les citoyens de la céleste Jérusalem.

Donc, si nous aimons véritablement Dieu, nous gémirons à ses pieds des ravages de l'irréligion, et de la corruption toujours croissante des mœurs, et nous nous opposerons, autant qu'il sera en nous, à ce torrent d'impiétés et de désordres qui désole son Eglise; nous n'épargnerons ni veilles, ni études, ni travaux, ni courses, ni fatigues, pour dissiper, éclairer cette ignorance si universelle, et cet aveuglement monstrueux qui couvre la face de la terre: pour faire connaître combien le Dieu qui nous a créés est bon et aimable, magnifique dans ses dons, et fidèle en ses promesses, riche en miséricorde et terrible dans sa justice. Nous instruirons, nous prêcherons, nous avertirons, nous reprendrons, nous exhorterons, et surtout nous conjurerons le Père des miséricordes d'avoir pitié de son peuple, de parler à son cœur, de le toucher de componction et de repentir.

Si nous ne faisons rien de tout cela, pouvons-nous dire que nous aimons véritablement Dieu? l'amour peut-il rester oisif et indifférent? sera-t-il, cet amour que l'Ecriture nous peint aussi fort que la mort, tranquille spectateur des outrages qu'on fait sans cesse à Dieu? et ne cherchera-t-il point à venger les intérêts de sa gloire, du moins par ses larmes et ses gémissements? Voyez Phinéès, témoin d'une impiété et d'un scandale révoltant, s'armer d'une sainte indignation, et réprimer l'audace du crime par une action vigoureuse qui a mérité les éloges de l'Esprit-Saint; voyez Elie, laissé tout seul au milieu des ennemis de son Dieu, ne point perdre courage, et, à force de prières et de gémissements, obtenir du ciel un miracle éclatant qui rétablit la gloire du vrai Dieu, et confond les faux prophètes; voyez Mathathias, désolé des ravages que cause dans la Judée l'impie Antiochus, méditer en secret le projet d'une sainte défense, et puis aller crier, au milieu de Jérusalem, que celui qui a du zèle pour la loi de Dieu me suive: *Exeat post me* (*I Mac.*, II, 27); voyez Jean-Baptiste tonner dans le désert contre les vices de son siècle, et jusque dans son cachot, condamner avec une noble magnanimité les scandales d'un roi adultère: *Non licet tibi* (*Matth.*, XIV, 4); mourir martyr de sa fermeté, et redire en quelque sorte sa mort, au milieu de la cour d'Hérode, où sa tête sanglante fut apportée: *Non licet tibi.*

Qu'opposera à ces grands exemples un prêtre lâche et pusillanime, un pasteur faible et indolent, qui, dominé par des craintes humaines, et enchaîné par une faiblesse honteuse, n'ose ni entreprendre la correction des vices de son peuple, ni même les condamner? Il craint, dit-on, de faire des imprudences, de s'attirer des ennemis; mais ignore-t-il que la prudence de la chair est ennemie de Dieu, et que la vraie sagesse ne fut jamais pusillanime? C'est cependant un bon prêtre, ajoute-t-on. Hé! qu'importe s'il manque d'énergie dans les circonstances où il en faut? qu'est-ce que la douceur sans fermeté, sinon une mollesse coupable, une indulgence homicide? N'oublions jamais,

Messieurs, l'exemple terrible du grand prêtre Héli, puni de mort à cause de sa faiblesse ; il faut sans doute de la douceur, de la modération dans le caractère et les manières, mais il faut aussi de la force et de la vigueur dans l'exécution. Telle est, nous l'avons déjà dit, la marche constante de la Sagesse incréée : *Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (*Sap.*, VIII, 1.) Et quand même ce pasteur aurait d'ailleurs des mœurs régulières et édifiantes, quand même il serait un homme de retraite et d'oraison, croit-il que le bon exemple, nécessaire sans doute, suffira sans les œuvres d'un zèle actif et laborieux; il est d'autant plus répréhensible dans son indifférence, que la régularité de sa vie rendrait son zèle plus efficace, et le glaive de la parole plus redoutable : *Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa, in omni patientia et doctrina.* (II *Tim.*, IV, 2.) Je ne connais pas de passage qui définisse mieux le vrai zèle avec tous ses caractères ; l'Apôtre veut sans doute de la modération, mais il veut aussi de l'ardeur, de l'activité, une sainte énergie, et surtout une infatigable persévérance ; c'est à ces marques qu'un pasteur peut connaître s'il aime véritablement Dieu, s'il est véritablement l'homme de Dieu ou l'homme du monde.

Aussi quand saint Pierre répondit à la triple question de Jésus-Christ : *Simon Joannis, diligis me*, par une triple protestation d'amour, *Domine, tu scis quia amo te*, à quels signes cet aimable Sauveur lui fit-il sentir qu'on connaîtrait la vérité de ses sentiments ? aux œuvres et aux travaux de son zèle : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (*Joan.*, XXI, 16.) Non, mes chers confrères, nous ne pouvons dire à Dieu que nous l'aimons qu'autant que nous paissons avec zèle le troupeau qu'il nous a confié, qu'autant que nous donnons le lait d'une instruction familière à ces pauvres enfants, à ces tendres agneaux, si dignes de nos soins et de notre amour, *pasce agnos meos ;* qu'autant que nous distribuons le pain de la parole et les sacrements aux personnes plus âgées qui ont besoin d'une nourriture plus solide, *pasce oves meas.* Si des devoirs si importants ne trouvent en nous que froideur, indifférence ou inexactitude ; si notre peuple, par notre faute, est plongé dans l'ignorance des vérités saintes ou dans le mépris des préceptes de Dieu ; si on peut nous appliquer le reproche de l'Esprit-Saint : *Canes muti, non valentes latrare.* (*Isa.*, LVI, 10.) C'est en vain que nous disons à Dieu que nous l'aimons, il rejette nos protestations, et il nous montre notre condamnation écrite dans ces paroles sacrées : *Non diligamus verbo, sed opere et veritate.* (I *Joan.*, III, 18.)

Je ne dis rien du zèle de la maison de Dieu, de la décence du culte, de la propreté des ornements et des autels, de l'ordre et de la majesté des cérémonies, de la gravité et du recueillement dans les fonctions saintes ; je me bornerai à vous dire : malheur au prêtre qui n'éprouve pas le sentiment du Prophète : *Zelus domus tuæ comedit me.* (*Psal.* LXVIII, 10.) On n'aime pas Dieu, quand on n'aime pas sa maison.

Mais si le défaut de zèle ne peut se concilier avec l'amour divin, le peut-il davantage avec la charité fraternelle ? non, Messieurs. Sans cesse nous prêchons aux simples fidèles que le premier devoir de cette charité, c'est de désirer et de procurer, autant qu'il est en nous, le salut du prochain ; que c'est là une obligation que Dieu a imposée à tout homme, quel qu'il soit, et dont personne, absolument personne, n'est excepté : *Mandavit unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) Et en effet, est-ce aimer véritablement que de ne pas s'occuper du vrai bonheur de celui qu'on aime ? Or, est-il pour l'homme d'autre vrai bonheur que la possession éternelle de Dieu et de son royaume, c'est-à-dire le salut ? Qu'est-ce donc que cette indifférence pour le salut d'autrui, sinon un signe évident qu'on ne l'aime pas, du moins de cet amour surnaturel, prescrit par la loi de Dieu, et sans lequel on ne peut se sauver soi-même ? Car enfin le précepte évangélique est clair : nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, *sicut te ipsum.* (*Matth.*, XXII, 37.) Or, serait-ce nous aimer véritablement nous-mêmes que de ne pas travailler à notre salut ; que de borner nos soins aux jouissances passagères de cette vie, sans songer au bonheur de l'éternité, qui est le seul véritable ? Comment donc oserions-nous dire que nous aimons le prochain, si son salut nous était indifférent ? Mais ce n'est pas tout : nous devons aimer le prochain, non-seulement comme nous-mêmes, mais comme Jésus-Christ nous a aimés, *sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XIII, 34.) Or, tous les désirs, toutes les démarches, tous les travaux de Jésus-Christ ont-ils eu d'autre objet que notre salut ? Pourquoi est-il descendu des cieux ? pourquoi a-t-il passé sa vie entière dans les souffrances ? pourquoi est-il mort sur une croix ? *Propter nostram salutem*, disons-nous tous les jours au nom de l'Église. Comment donc imiterons-nous, à l'égard de nos frères, l'amour de Jésus-Christ pour nous, si nous ne les aidons de toutes nos forces à parvenir au salut, si nous ne sommes disposés à sacrifier, s'il le fallait, même notre vie pour leur procurer le bonheur éternel, comme Jésus-Christ a sacrifié la sienne pour nous procurer à nous-mêmes ce bonheur. Nous voyons des hommes apostoliques, marchant sur les traces de Jésus-Christ, exposer leur vie, pour aller planter la foi dans des contrées infidèles, qu'ils arrosent souvent de leur sang ; tant de pasteurs, tant de missionnaires, sans quitter leur patrie, qui est, hélas ! presque aussi aveuglée et aussi corrompue que les régions idolâtres, trouvent le moyen de gagner, par leurs fatigues et leurs prédications, la palme du martyre, mourant tous les jours d'une mort lente, au milieu des

sollicitudes, des contradictions, des persécutions, des angoisses continuelles du plus pénible des ministères, et se faire un devoir glorieux d'abréger leur vie pour procurer aux pécheurs la vie éternelle. Sommes-nous de ce nombre, mes chers confrères? Examinons-nous chacun sérieusement sur cet article, et voyons s'il y a en nous ce vrai zèle, cette charité active, laborieuse, prête à tous les sacrifices, sans laquelle, dit l'Apôtre, tout le reste ne serait rien : *Si charitatem non habuero, nihil mihi prodest.* (*I Cor.*, XIII, 8.)

Si un laïque manque de zèle pour le salut de ses frères, nous devons lui dire avec l'Esprit-Saint qu'il marche dans les routes ténébreuses de la perdition : *Ambulat in tenebris* (*Psal.* LXXXI, 51); qu'il est enveloppé des ombres de la mort : *Manet in morte* (I *Joan.*, III, 14); qu'il est homicide et de son âme qu'il perd et de l'âme de ses frères qu'il pourrait sauver : *Homicida est.* (*Ibid.*, 15.) Et nous, prêtres du Dieu vivant et ambassadeurs de sa miséricorde auprès des hommes; nous ministres de Jésus-Christ, dispensateurs de ses grâces et de son sang, vicaires de sa charité et de son zèle pour le salut des âmes : *Vicarii charitatis Christi;* nous, qui n'avons été élevés au sacerdoce que pour continuer le ministère du Prêtre éternel, nous verrions froidement nos frères s'aveugler, s'égarer, courir à grands pas vers le gouffre de l'enfer, sans leur tendre une main secourable! Que dis-je? nous n'irions pas au-devant d'eux pour les arrêter dans l'entraînement des passions, et pour les exhorter, les presser avec tendresse d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animæ tuæ!* (*Eccli.*, XXX, 24.)

Personne d'entre nous n'ignore qu'à l'exemple du divin pasteur courant après la brebis égarée, l'apôtre saint Jean courut après un jeune homme, que son zèle avait d'abord gagné à Jésus-Christ, mais qui, entraîné par des sociétés perverses et négligé par l'évêque, auquel on l'avait confié, en était venu, à force de crimes, jusqu'à se faire chef de malfaiteurs. Je vois l'apôtre, malgré son grand âge, gravir cette montagne affreuse qui récelait l'objet de sa charité; et sans craindre ni les sentinelles qui veulent l'arrêter, ni tous les périls attachés à une entreprise en apparence si téméraire, aller droit à ce chef si redoutable, accoutumé au meurtre et à la cruauté, mais qui ne peut résister à l'aspect du vénérable vieillard, et changeant tout à coup son audace en confusion, se met à prendre la fuite. J'entends l'Apôtre de la charité lui crier avec tendresse : « Mon fils, pourquoi fuyez-vous ainsi votre père? c'est un vieillard sans armes dont vous n'avez rien à craindre. Arrêtez, ô mon fils! ayez pitié de mes cheveux blancs, ne craignez pas, votre salut n'est pas désespéré; vous pouvez vous repentir; je répondrai pour vous à Jésus-Christ; je suis prêt à donner ma vie pour vous, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour tous les hommes. » Ce sont là les expressions du vrai zèle et d'un zèle qui eut dans cette circonstance, vous le savez, un succès si consolant. Nous voyons dans les apôtres, et dans tous les hommes apostoliques qui leur ont succédé, une charité vive, tendre, courageuse pour le salut de leurs frères, et vous, mon cher frère, vous demeureriez plongé dans la langueur, dans l'indolence, dans une lâche et criminelle apathie, pouvant suivre, au moins de loin, ces sublimes modèles, et, comme eux, arracher quelques âmes au démon! n'eussiez-vous le bonheur que d'en sauver une seule, qui vous bénirait et bénirait Dieu pendant l'éternité, ne seriez-vous pas assez dédommagé de vos peines, surtout si c'était une de ces âmes dont la chute dût entraîner la perte de plusieurs autres? Quels ravages ne causait pas ce jeune homme converti par saint Jean! Et que de crimes arrêtés par son retour à la vertu! Hélas! Messieurs, vous le savez mieux que moi, tel est l'empire du bon exemple, qu'il ne faut quelquefois qu'une seule conversion pour amener la conversion de toute une paroisse, de toute une contrée. Oui, le salut d'une seule âme en sauve quelquefois une multitude d'autres qui se seraient perdues par elle ou avec elle. Si cette perte était l'ouvrage de notre négligence, quel compte terrible ne nous attendrait pas aux pieds du souverain juge!

Hé quoi! nous dirait Jésus-Christ dans son indignation, je vous avais chargé du salut de cette âme, pour laquelle tout mon sang avait coulé, et vous l'avez laissée périr! Et c'est votre indifférence, votre paresse, votre lâcheté qui l'a précipitée dans l'enfer! Ministre infidèle, que pouvez-vous attendre de ma justice, sinon le même malheur que vous avez causé à cette âme infortunée? *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* (*Ezech.*, III, 18.)

Mes chers confrères, je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'un prêtre qui manque de zèle a perdu la foi; non, il ne croit ni au paradis ni à l'enfer. Quoi, Messieurs, s'il survenait un incendie dans les lieux voisins et qu'une personne ne pût être sauvée des flammes que par nos soins, sur-le-champ nous sortirions tous de cette enceinte, et nous volerions au secours de ce malheureux; un pécheur va tomber dans les flammes de l'enfer, nous le voyons sur le penchant de cet abîme, et nous resterons spectateurs tranquilles d'un malheur qui seul mérite le nom de malheur! Une certaine démarche, une visite, un mot, un avis amical suffiraient peut-être pour ramener à Dieu cet infortuné; et cette visite, et cet avis, et cette parole, et cette démarche, nous ne les tenterons même pas sous prétexte que ce serait trop pénible et peut-être inutile! J'ai donc eu raison de dire, mes chers confrères, et saint Augustin l'avait dit avant moi, que manquer de zèle c'est manquer d'amour pour Dieu et pour

le prochain : *Qui non zelat, non amat.*

Vous venez de voir que les motifs du zèle, si nécessaire à un prêtre, se prennent de l'amour de Dieu et du prochain : précepte sacré pour tout ecclésiastique dont le salut est attaché à celui de ses frères. Voyons maintenant quel doit être l'objet de ce zèle. ou, en d'autres termes, sur qui il doit plus particulièrement s'exercer.

SECONDE PARTIE.

Appliquons-nous ces paroles de l'Apôtre, vénérables confrères : *Omnibus omnia factus sum.* (I *Cor.*, IX, 22.) Le zèle n'est autre chose que la charité, et la charité embrasse dans ses ardeurs l'universalité des hommes : *Nec est qui se abscondat a calore ejus.* (*Psal.* XVIII, 7).

Sans doute il est des personnes qui intéressent d'avantage, pour lesquelles on se sent plus d'inclination, à l'égard desquelles notre zèle se trouve, pour ainsi dire, récompensé; mais il est dangereux quelquefois de suivre cette inclination toute humaine, et il est rare que notre zèle soit efficace auprès de ces personnes qu'on ne soigne que par des vues d'intérêt ou de satisfaction : on les convertit à soi bien plus qu'au Seigneur. L'acception des personnes est inconnue de Dieu, et doit l'être de ses ministres. Nous nous devons à tous, aux pauvres comme aux riches, aux ignorants comme aux savants : *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* (*Rom.*, I, 14.) Jésus-Christ, notre divin modèle, a-t-il exclu personne de sa charité, et tous les hommes ne sont-ils pas appelés à participer aux mérites de son sang? *Pro omnibus mortuus est Christus.* (*Rom.*, V, 9.) Est-il un pécheur sur la terre dont il ne désire le salut? *Vult Deus omnes homines salvos fieri.* (I *Tim.*, II, 4.)

Je n'ignore pas qu'un pasteur se doit à ses ouailles, non-seulement par charité, mais par justice, et qu'ainsi il doit les préférer aux étrangers ; ceux-ci n'ont droit qu'au superflu de son temps et de ses forces ; et ce serait dans un pasteur un étrange aveuglement de refuser à sa paroisse les soins nécessaires pour consacrer son zèle aux paroisses voisines, à moins que ses supérieurs ne l'en eussent expressément chargé. Mais combien d'occasions où il peut être utile aux étrangers, sans nuire à son troupeau ?

Cependant c'est un principe incontestable, qu'en fait de zèle, comme en fait d'aumônes corporelles, les secours doivent être proportionnés aux besoins, et qu'on doit donner plus de temps et plus de soins à ceux qui ont un besoin plus grand et plus pressant de notre ministère, et en particulier, car il faut ici entrer dans quelques détail, aux ignorants, aux malades, aux enfants et aux pécheurs.

Je dis aux ignorants : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (*Joan.*, XVII, 3.) Vous le savez, mes chers confrères, on ne peut être sauvé sans connaître Dieu et Jésus-Christ son Fils. Il y a dans la religion certaines vérités fondamentales dont l'ignorance, fût-elle d'ailleurs excusable dans ceux qui en sont les victimes, les exclurait cependant du royaume des cieux. A l'aspect d'une ignorance si funeste, et malheureusement si générale, notre cœur serait insensible! nous verrions des pauvres et des riches, des personnes appartenant aux classes les plus humbles de la société, comme aux classes les plus élevées, instruites peut-être des choses de la terre, mais n'ayant qu'une idée insuffisante des choses de Dieu, et nous laisserions échapper l'occasion de leur apprendre le chemin du ciel ! La plus favorable de ces occasions, vous le savez, Messieurs, c'est le tribunal de la pénitence.

Oh ! que je plaindrais un pécheur ignorant qui tomberait entre les mains de quelqu'un de ces confesseurs sans zèle ou sans science, qui ne savent que précipiter les absolutions, sans avoir examiné si les coupables sont suffisamment instruits, et peut-être, hélas! pour s'épargner la peine de les instruire! A quoi sert d'absoudre un pécheur que son ignorance rend presque semblable à un infidèle? une telle absolution est au moins nulle pour celui qui la reçoit; et pour celui qui la donne, n'est-elle pas criminelle et sacrilége ? Heureux cet infortuné pécheur, si Dieu le conduit à un prêtre zélé, qui non-seulement l'instruira, mais l'aidera à réparer les sacriléges accumulés peut-être pendant longues années, soit par l'effet de son ignorance, soit par l'indifférence de ses confesseurs !

Nous admirons le zèle de ces hommes de Dieu qui vont porter aux extrémités du monde la connaissance de Jésus-Christ, et nous n'aurons pas le courage de rendre le même service du moins à nos proches et à nos concitoyens ! Nous avons vu l'heureux effet qu'ont produit les instructions simples et populaires des missionnaires sur les habitants des villes et des campagnes, et nous n'aurions du goût que pour ces discours pompeux, presque toujours sans fruit, ou qui ne peuvent être utiles qu'à ceux qui connaissent déjà la religion, ou qui en ont du moins des notions suffisantes, et le livre qui contient les premiers éléments de cette religion sainte, le catéchisme, est ignoré aujourd'hui de la plupart des hommes, même de ceux qui se disent chrétiens et nous vantent sans cesse les progrès des lumières !

Me permettrez-vous, Messieurs, de vous rappeler un trait que vous avez lu dans l'histoire du bienheureux François Xavier? Savants théologiens, profonds controversistes, écrivait-il du fond des Indes; brillants prédicateurs ! ah ! venez apprendre à de pauvres sauvages qu'il y a en Dieu trois personnes, et que Jésus-Christ est mort pour leur salut. Mais que dis-je? une telle ignorance ne se trouve-t-elle qu'au delà des mers ? n'est-elle point partout, mais surtout dans les personnes grossières qui n'ont reçu aucune éducation ? Comment donc se peut-

il que certains prêtres témoignent tant de répugnance pour le soin des hôpitaux, des prisons, des paroisses de la campagne, surtout de celles qui sont situées dans des lieux agrestes et isolés? Eh quoi, grand Dieu! les pauvres habitants des hameaux sont-ils donc moins précieux à vos yeux, moins formés à votre image, que les brillantes populations des villes et des cités? Et seraient-elles indignes de nos talents, ces âmes simples et naïves que votre Fils n'a pas jugées indignes de son sang? Messieurs, c'est une chose lamentable que la difficulté qu'éprouvent quelquefois les premiers pasteurs pour faire desservir certaines paroisses! Avant d'obéir à la voix de l'Eglise, c'est-à-dire à la voix de Dieu, l'on examine, on visite, on prend des renseignements sur la nature du lieu où la Providence vous envoie, sur les habitudes, sur le caractère, la générosité des habitants, sur les avantages qu'on peut en attendre. Sont-ce là les calculs et les spéculations du véritable zèle? *Charitas non quærit quæ sua sunt... Non est ambitiosa... Patiens est.* (I *Cor.*, XIII, 4, 5) Parce qu'une paroisse exige de nous des travaux assidus, difficiles et obscurs qui nous dégoûtent, est-ce un motif de la rejeter? ne faut-il pas que ce poste soit rempli par quelqu'un? Pourquoi ne serait-ce point par vous, mon cher confrère, que Dieu y appelle, qu'il juge digne de souffrir quelque chose pour la gloire de son nom, par qui peut-être il veut opérer des prodiges de grâce et de miséricorde? Et si Dieu vous y appelle, croyez-vous qu'il vous y abandonne, même sous le rapport des moyens temporels?

Mais ce sont des gens grossiers, rebutants, intraitables. De qui sommes-nous donc les ministres, sinon d'un Dieu compatissant qui a voulu se charger de nos misères; d'un Dieu pauvre qui a aimé les pauvres, qui les a appelés les premiers à sa crèche, qui s'est dit envoyé des cieux pour évangéliser les pauvres, *pauperibus evangelizare misit me* (*Luc.*, IV, 18); qui aimait à se voir suivi dans les bourgades et les déserts de plusieurs milliers de pauvres? Et, Messieurs, de qui nous viennent donc les plus douces consolations de notre ministère? n'est-ce pas presque toujours de ces gens simples et pauvres, ordinairement plus dociles que les riches et les gens du monde?

J'ai dit encore que les malades étaient l'objet spécial du zèle sacerdotal. Un prêtre doit, en effet, par ses secours, ses instructions et son dévouement, soulager les malades, leur alléger le fardeau des souffrances, en leur rappelant tout ce que la religion leur offre d'espoir et de consolation. Il serait à plaindre, ce prêtre, ce pasteur négligent qui, par son indolence et sa lenteur, ou par une absence imprudente, laisserait mourir un malade sans les secours de la religion. Cette âme, peut-être condamnée au tribunal de Dieu par la faute du prêtre, viendrait sans cesse, le jour et la nuit, se présenter à son souvenir et l'accabler de reproches d'autant plus affreux, qu'ils seraient, hélas! plus mérités. Cette image terrible ferait le tourment du reste de ses jours; elle le suivra jusqu'au fond du tombeau, jusqu'aux pieds de son souverain juge. Mais, au contraire, quelle consolation n'éprouve pas un prêtre actif, assidu, laborieux, que ni la privation du sommeil, ni la crainte des dangers de la nuit, de la rigueur des saisons, de la contagion d'une épidémie, n'arrêtèrent jamais dans les soins qu'il devait aux malades, et qui peut dire avec vérité qu'aucun ne s'est soustrait à sa vigilance; qu'il les a tous visités, instruits, consolés, encouragés aussi souvent qu'il le fallait. Je n'ignore pas, vénérables confrères, que notre ministère auprès des mourants est quelquefois bien pénible. Que de difficultés, par exemple, pour pénétrer jusqu'à la demeure d'un impie, qui, toute la vie, a blasphémé la religion, haï et méprisé ses ministres, et qui les abhorre jusque dans son lit de mort! que d'obstacles à la conversion de cette âme si profondément endurcie! Ah! c'est dans les occasions difficiles que l'on connaît si un pasteur a du zèle. Mais nos soins auprès de ce grand coupable, vieilli dans le crime, seront vraisemblablement inutiles! Qu'en savons-nous? Est-il plus coupable que le larron converti sur la croix? et le bras de Dieu est-il raccourci? D'ailleurs ce n'est pas sa conversion que Dieu nous demande; ce sont nos efforts pour le convertir. Faisons tout ce qu'un zèle bien entendu nous suggère: si ce malheureux pécheur persiste jusqu'à la fin dans le refus des sacrements, que du moins il ne puisse nous imputer sa perte éternelle; et n'oublions pas que le zèle même infructueux ne perd pas sa récompense, dit saint Bernard: *Curam exegeris, non curationem.*

Ces cas extraordinaires sont rares, le ministère d'un bon prêtre est toujours nécessaire au moment de la mort. Dans l'état de santé on méprise souvent nos conseils, plus souvent on résiste à nos avis, et plus souvent encore le bon effet n'en est que passager; mais au moment de la mort, au moment où toutes les illusions cessent, où la voix des passions est enfin forcée de se taire, on nous écoute avec plus de fruit, et la persévérance peut être plus facile! Ah! faisons alors pour nos frères tout ce que nous voudrions qu'on fît pour nous en pareille circonstance. Je le sais, les conversions différées jusqu'à la mort sont, hélas! très-incertaines, et peut-être très-rares; mais n'est-ce pas, du moins en partie, par un manque de zèle, de courage et de confiance de la part des prêtres? Que chacun s'interroge ici et qu'il voie s'il n'aurait pas péché: c'est une de ces obligations sur lesquelles nous sommes portés à nous faire illusion. Il faut sans doute faire la part des circonstances, et ne rien négliger de ce que commande la prudence humaine; mais aussi il faut se rappeler que notre devoir le plus sacré est de gagner des âmes à Dieu.

J'ai dit aussi qu'un des principaux objets du zèle sacerdotal consistait à instruire les enfants. Vous le savez, l'enfance est tout à la fois l'âge le plus facile et le plus difficile pour faire aimer la vertu. Le plus facile, quand les parents vertueux ont cultivé ces jeunes plantes dès leurs plus tendres années, et ont fait naître dans ces âmes toutes neuves la connaissance et la crainte de Dieu; mais si cette première éducation est vicieuse, et que de malheurs de ce genre n'avons-nous pas à déplorer aujourd'hui! que de difficultés pour tourner vers Dieu des esprits faibles et inconstants qui ont sucé, pour ainsi dire, le vice avec le lait, et qui peut-être en ont tous les jours le funeste exemple devant les yeux! Aplanir ces difficultés, c'est pour nous, Messieurs, le plus pénible sans doute, mais le plus important, le plus nécessaire, et surtout le plus méritoire de tous nos devoirs. L'amour-propre, je le sais, ne trouve pas son compte à soigner des enfants; il aime mieux faire retentir dans une chaire quelques mots fastueux qu'il appelle éloquence qu'éclairer et diriger des esprits dissipés et turbulents qui coûtent plus à contenir qu'à instruire. Mais le vrai zèle ne raisonne pas ainsi : il voit dans les enfants le fondement de l'Eglise et de la société; et la difficulté de les former est pour lui un motif de plus de multiplier ses efforts. Il aperçoit devant lui, non les suffrages d'une multitude imposante qui applaudit un discours péniblement travaillé, que souvent, du reste, elle ne peut apprécier, mais les suffrages du verbe incarné, de ce Sauveur aimable qui disait pendant sa vie mortelle : *Sinite parvulos venire ad me* (*Marc.*, X, 14); qui caressait, qui chérissait les enfants qui leur promettait, ainsi qu'à ceux qui les instruisent, le royaume des cieux, et qui nous dit avec tendresse, pour nous encourager dans ce pénible ministère : *Quandiu fecistis uni ex his minimis, mihi fecistis.* (*Matth*, XXV, 40.) Oui, les soins que vous donnez à ces pauvres enfants, c'est à moi-même que vous les donnez; j'habite dans leur cœur, ou je dois y habiter bientôt, c'est à vous à m'y conserver ou à m'y préparer une demeure digne de moi.

O illustre Gerson! parlez ici à ma place, vous qui occupiez un rang si distingué dans la république des lettres chrétiennes, vous qui avez éclairé la postérité de tant de savants ouvrages, vous ne crûtes cependant pas vous abaisser en apprenant à des enfants les premiers éléments de la religion. Vous aussi, pontifes immortels, la gloire de l'Eglise gallicane, vous savant évêque de Meaux, et pieux archevêque de Cambrai, vous vous êtes fait gloire de catéchiser la jeunesse. Serait-il possible, Messieurs, que quelqu'un rougît d'un semblable ministère après de tels exemples?

Je dis enfin que notre zèle doit surtout s'attacher aux pécheurs. Hé, Messieurs, n'est-ce pas là le grand et unique objet de la mission de Jésus Christ? Il nous dit lui-même qu'il n'est descendu des cieux que pour sauver ce qui avait péri; qu'il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs; que la conversion d'un seul pécheur réjouit plus le ciel que la persévérance de plusieurs justes. Quelles paraboles plus touchantes, que celles qui nous retracent la charité de Jésus-Christ pour les pécheurs. Tantôt c'est un pasteur affligé qui court après une brebis égarée, et la reporte doucement sur ses épaules; tantôt c'est un père attendri qui pleure un fils ingrat dont il a été abandonné, et qui, le voyant revenir à lui, s'empresse d'aller à sa rencontre, l'embrasse sans lui faire de reproche, le baigne de ses larmes, et ordonne une fête pour célébrer son retour. Voilà le langage du divin Sauveur.

Il nous a dit encore, ce grand modèle : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (*Joan.*, XIII, 15.) Nous trouverons dans notre troupeau plus d'une brebis égarée, et dans notre famille, plus d'un fils dissipateur. Employons pour les ramener les mêmes moyens que Jésus-Christ; allons avec bonté à la poursuite des uns, demandons à Dieu, et attendons avec patience le retour des autres. A ceux que nous croirons pouvoir gagner par nos avances, donnons à propos un avis paternel, encourageons-les par quelque parole tendre et affectueuse. Pour ceux à qui nos avis seraient encore inutiles, ayons de bons procédés; voyons-les dans les circonstances où il convient de les voir; qu'ils soient convaincus que nous désirons ardemment leur retour à Dieu, et qu'ils seront reçus avec les sentiments d'une charité toute fraternelle; si nous les voyons s'avancer vers nous, ou disposés à le faire, quittons tout pour aller à leur rencontre, et leur abréger un chemin qu'il coûte tant à la faiblesse humaine de parcourir. Prenons garde qu'un soin excessif pour les âmes pieuses ne dégoûte et ne décourage les coupables; n'oublions pas la conduite de notre maître : *Relinquit nonaginta novem, et vadit quærere eam quæ perierat.* (*Matth.*, XVIII, 12.)

Mes chers confrères! la conclusion naturelle de tout ce que je viens de dire, c'est qu'il n'est rien de plus nécessaire dans un prêtre que le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qu'un prêtre qui manquerait dans les choses graves de ce zèle mériterait déjà l'anathème évangélique : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores* (*Matth.*, XXV, 30); c'est que les moyens et les occasions d'exercer le zèle étant innombrables, aucune excuse ne peut nous en dispenser. N'alléguons pas la médiocrité de nos talents et la faiblesse de notre santé pour nous exempter des obligations inhérentes au sacerdoce. Il ne faut que des talents médiocres pour enseigner les premiers éléments de la religion, pour expliquer le symbole et le décalogue, pour donner quelques bons conseils, et placer adroitement, même dans une conversation indifférente, une parole d'édification; pour seconder

une pieuse entreprise, encourager le bon exemple et condamner le vice. Il ne faut pas de grands talents pour s'anéantir devant la majesté infinie du Très-Haut, et supplier le Père des miséricordes de bénir notre ministère. Ne nous laissons pas aller à de timides précautions pour l'entretien de notre santé, que Dieu saura bien nous conserver, et qu'il serait d'ailleurs glorieux de compromettre à son service. Il est le maître de la vie et de la mort, et il ne nous abandonnera pas, après avoir soutenu dans les travaux les plus pénibles, les voyages les plus périlleux, tant de saints prêtres dont la faible santé semblait exiger les plus grands ménagements. Vous savez tous que saint François d'Assises avait des talents médiocres, et que le grand saint Grégoire, au rapport des historiens de sa vie, n'eut qu'une santé chancelante; et cependant quel bien n'ont-ils pas fait!

Oh! mes chers confrères, il me semble entendre le père de famille nous criant du haut des cieux : *Messis multa, operarii autem pauci.* (*Matth.*, IX, 37.) *Quid hic statis, tota die otiosi?* (*Matth*, XX, 6.) Jeunes prêtres, pleins de force et de vigueur, homme de bonne volonté, à l'aspect de ces plaines jaunissantes qui appellent la main du moissonneur, c'est-à-dire de ces paroisses négligées qui réclament les secours de la religion, ranimez votre zèle, et courez à ce champ immense où vous attendent de grands travaux sans doute, mais aussi une récolte abondante! Et vous, vénérables vieillards, guidez avec sagesse une ardeur si précieuse, dirigez avec bonté ces élans de courage, qui pourraient devenir inutiles, et peut-être même funestes s'ils n'étaient réglés par la prudence, et modérés par la douceur.

Quel que soit notre âge et notre condition, jeunes et vieux, excitons-nous, encourageons-nous mutuellement par la parole et par l'exemple; faisons chacun ce que nous pouvons, demandons à Dieu ce que nous ne pouvons obtenir de nous-mêmes, et nous aurons fait ce qu'il exige, pourvu qu'il voie nos efforts, qu'il trouve en nous une bonne volonté, une docilité sincère aux bons conseils, une soumission parfaite à l'autorité, un attachement inébranlable aux vrais principes, et surtout cette pureté d'intention qui ne cherche que Dieu, et ne veut avoir que lui pour prix de ses travaux! Nous venons de voir sur qui devait s'exercer le zèle sacerdotal; il nous reste à examiner quelles sont ses principales fonctions, pour terminer un entretien dont l'importance justifiera, je l'espère, les développements dans lesquels j'ai été obligé d'entrer.

TROISIÈME PARTIE.

Quelles sont, Messieurs, les principales fonctions du zèle sacerdotal? Elles sont aussi innombrables que les diverses manières de contribuer à la gloire de Dieu et au salut du prochain. J'en distinguerai cependant trois principales : ce sont l'instruction des peuples, l'administration des sacrements et nos rapports extérieurs avec le monde.

Je dis d'abord l'instruction des peuples. Rappelons la grande mission que Jésus-Christ nous a donnée dans la personne des apôtres : *Euntes docete.... docentes servare omnia quæcunque mandavi vobis.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Le commencement du salut, c'est la foi. Mais quel est l'organe de la foi, sinon l'ouïe? *fides ex auditu.* (*Rom.* X, 17.) Comment les peuples acquerront-ils ou conserveront-ils la foi, s'ils n'en entendent prêcher les vérités? *quomodo credent sine prædicante?* (*Rom*, X, 14.) De là l'obligation imposée par l'Eglise à tous les pasteurs de faire le prône et le cathécisme, d'avertir, de reprendre, d'exhorter, de presser à temps et à contre-temps, comme dit l'Apôtre, mais toujours avec sagesse, patience et vérité, *in omnie patientia et doctrina.* (II *Tim.*, IV, 2)

Pénétrés de ces grands principes, le commun des pasteurs, et même des simples prêtres, se font un devoir et un honneur d'annoncer la parole sainte; il n'est guère que les prêtres indignes de ce nom qui dédaignent ou négligent ce noble ministère. Mais prenons garde, mes vénérables confrères, que prêcher n'est pas toujours instruire. La première qualité d'une instruction, c'est la clarté; et, pour être clair, il faut avoir soi-même une idée nette de ce qu'on enseigne, et chercher ensuite le langage le plus à la portée des esprits grossiers, qui forment toujours la majeure partie de nos auditoires. Pour être clair, il faut écarter certaines manières de parler qui, peut-être, flatteraient l'oreille de l'homme instruit, mais retentiraient vainement à celle de l'ignorant. Il faut mettre de l'ordre, de la suite dans ses idées : car le désordre fut toujours l'opposé de la clarté. Ce n'est pas encore assez : pour instruire et éclairer, il faut, non-seulement exposer la vérité, mais rappeler les motifs les plus capables de la persuader; et les plus frappants ne sont pas toujours les plus ingénieux; ce sont les plus faciles à saisir, les plus conformes à ce bon sens départi à tous les hommes. Ce n'est pas tout encore : pour prêcher utilement, il faut attacher l'auditeur à la vérité qu'on lui annonce, et pour cela, la lui présenter d'une manière aimable, intéressante, lui montrer que son avantage et son bonheur, même pour la vie présente, ne se trouvent que dans la pratique de la religion, et que sans elle il n'y a que trouble et amertume. Ce n'est pas encore tout : pour prêcher utilement, il faut être soi-même profondément pénétré des vérités qu'on annonce, les sentir vivement, et avoir un désir ardent de faire partager notre intime conviction à ceux qui nous écoutent.

Donc, Messieurs, pour prêcher utilement, il faut être homme d'étude, de retraite, d'oraison : hélas! est-il étonnant que nos instructions soient si souvent infructueu-

ses? On cherche à s'excuser sur les mauvaises dispositions des auditeurs; n'a-t-on aucun reproche à se faire à soi-même? s'est-on préparé avec soin et devant Dieu, au saint ministère de la parole? a-t-on demandé à l'Esprit-Saint qu'il nous inspirât lui-même le langage qui convenait à notre auditoire? mène-t-on une conduite qui prêche par elle-même? mais surtout faisons-nous ce que nous conseillons aux autres; et notre vie ne contredit-elle pas notre doctrine? Car, Messieurs, permettez-moi cette application profane, si l'on a défini l'orateur en général, *vir bonus, dicendi peritus*, comment oser monter en chaire, si l'on n'est un bon prêtre, un prêtre irréprochable? car il n'y a que les bons prêtres qui puissent persuader et convaincre. On se plaint quelquefois qu'on n'a pas reçu certains talents qu'on admire dans les autres; mes chers confrères, ce ne sont pas les talents, du moins tout seuls, qui convertissent; c'est la sainteté qui supplée quelquefois tous les talents. Vous le voyez tous les jours, lequel des deux fait plus de bien, ou d'un prédicateur brillant qui fait retentir les chaires de sa pompeuse vanité, ou d'un saint prêtre, d'un saint pasteur qui porte en chaire un extérieur modeste et recueilli, qui montre à ses auditeurs un cœur tendre et compatissant, plus désireux de leur salut que de leurs suffrages; et qui persuade bien plus par l'opinion qu'on a de ses vertus que par la force des preuves ou les ornements du discours? C'est celui-là qui porte la lumière dans les esprits et la componction dans les âmes; c'est celui-là qui touche, qui remue, qui convertit, et amène ses auditeurs au tribunal de la pénitence, où se consomme la conversion.

C'est ici le grand théâtre du zèle, et, j'oserai le dire, la fonction la plus importante, la plus décisive pour le salut des âmes. Nous devons sans doute commencer par les instruire, et réveiller ou affermir en elles le don de la foi; mais la foi n'est que le commencement de la justification que les sacrements procurent ou maintiennent. Aussi, Jésus-Christ, après avoir chargé ses apôtres d'enseigner les nations : *Docete*, ajoute de suite, *baptizantes eos*, et baptisez-les. Or, vous le savez, la pénitence est une espèce de second baptême non moins nécessaire que le premier, et sans lequel les autres sacrements ne peuvent produire leur effet. Quel zèle ne devons-nous pas déployer pour faciliter à nos peuples l'usage de la confession, et leur donner le goût et l'habitude de cette sainte pratique, la plus nécessaire de toutes, sans contredit, pour renouveler la face d'une paroisse, y établir et maintenir l'esprit de piété! quels efforts ne fait pas un saint pasteur qui désire sincèrement le salut de son troupeau, pour dissiper les préventions et aplanir les obstacles qui éloignent les pécheurs et les âmes tièdes du saint tribunal! quels moyens ingénieux n'emploie-t-il pas pour les y attirer et les encourager! avec quelle ardeur ne s'applique-t-il pas à éclairer leur aveuglement, à les aider avec adresse à débrouiller le chaos de leur conscience! avec quel soin n'emploie-t-il pas les remèdes convenables pour les corriger de leurs habitudes, les éloigner des occasions et des dangers qui les perdent, les arracher à l'empire du démon, et faire de nouveau des enfants de Dieu; leur ouvrir le royaume céleste, les préserver ensuite de la rechute, et les soutenir dans les voies de la vertu!

Je sais, Messieurs, qu'autant que ce ministère est sublime, nécessaire, consolant dans ses effets, autant il est pénible, difficile et même dangereux pour celui qui l'exerce. Je sais que pour confesser utilement, et se sanctifier dans cette fonction en sanctifiant les autres, il faut de grandes qualités : science, prudence, discrétion, intégrité de mœurs, piété, charité, douceur, fermeté, désintéressement, pureté d'intention, et surtout une patience et une constance inébranlables. Je sais que ceux qui réunissent toutes ces qualités craignent encore de se perdre en travaillant au salut des autres, de se souiller en cherchant à les purifier, de se condamner eux-mêmes en les absolvant à tort, ou refusant sans motifs de les absoudre : je sais tout cela; mais je sais aussi que quand on est appelé par la Providence, c'est-à-dire par l'organe des supérieurs, au ministère de la confession, on doit affronter avec confiance et avec courage tous les dangers et toutes les peines que ce ministère peut présenter, et qu'on doit craindre de trouver dans un coupable refus la condamnation du serviteur oiseux et inutile : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores* (*Matth.*, XXV, 30.) Mais je sais aussi qu'on sauve plus d'âmes en confessant qu'en prêchant, et que la prédication, sous certains rapports, est tout aussi dangereuse que la confession. Mais il y a quelque chose de plus dangereux encore, c'est l'inaction. Hé, mes chers confrères, les fonctions du zèle sacerdotal, quelles qu'elles soient, sont-elles aujourd'hui plus pénibles et plus dangereuses qu'elles ne l'étaient du temps des apôtres? Et croyons-nous que la main toute-puissante qui nous a soutenus nous abandonnera? croyons-nous que ce Dieu, aussi sage que bon, qui veut le salut de tous les hommes, même des impies et des infidèles, ne veuille pas, à plus forte raison, le salut de ses prêtres, de ses ministres, de ses amis, qui se sacrifient tous les jours pour sa gloire? Et s'il veut notre salut, croyons-nous qu'il nous délaissera dans les dangers, et ne proportionnera pas l'abondance de ses secours à la grandeur de nos besoins? Ah! Messieurs, n'oublions jamais cette grande et consolante vérité : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet facere quod possis, petere quod non possis et adjuvat ut possis.*

Pénétrés de ces grands motifs de confiance, écrions-nous donc avec l'Apôtre :

*Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris* (II *Cor.*, XII, 15.) Oui, Eglise de Jésus-Christ, dès ce moment je me dévoue de grand cœur, *libentissime*, à la conquête des âmes et au salut de vos enfants. Hé quoi ! je vois vos ennemis redoubler chaque jour d'efforts et de courage pour vous enlever ces âmes précieuses que Jésus-Christ, votre époux, a rachetées de tout son sang ; je vois le monde étaler aux yeux d'une jeunesse inexpérimentée le charme de ses vanités, de ses plaisirs, de ses danses, de ses spectacles, de ses romans, tout le prestige de ses séductions. Je vois l'impiété répandre partout, jusqu'au fond des campagnes les plus sauvages, le poison de ses doctrines, de ses obscénités, de ses blasphèmes ; je vois tant d'âmes, victimes de l'erreur, ou jouet des passions, périr misérablement, faute de secours, faute de zèle dans leurs pasteurs, ou peut-être par un manque absolu de pasteurs ; et à la vue de tant de malheurs qui vous arrachent, ô Eglise du Dieu vivant ! les mêmes gémissements qu'à l'infortunée Rachel, je vivrais tranquille au sein de la mollesse et de l'inaction ! La perte de mes frères ne me toucherait pas ! je les verrais de sang froid tomber dans les abîmes éternels, sans leur tendre une main secourable, sans déployer pour leur salut tout ce que mes faibles talents, mes lumières, mes conseils, ma santé, ma jeunesse, ou un reste de vigueur près de s'éteindre, peuvent me fournir de moyens et de ressources ! Quoi, mes chers confrères, les Hyacinthe, les Xavier, et tant d'autres, se sont arrachés à leur patrie pour aller évangéliser des contrées infidèles ; ils ont affronté les tempêtes, les persécutions, tous les genres de périls, pour agrandir le royaume de Jésus-Christ ; et nous, pouvant partager sans nous déplacer, sinon leur héroïsme, du moins leur zèle et leur mérite, nous resterions dans une honteuse apathie et une criminelle oisiveté, sous prétexte peut-être que l'Eglise a chargé d'autres que nous de la conduite des âmes, ou que nous avons de quoi vivre sans nous livrer aux travaux du saint ministère : comme si c'était une vie sacerdotale que de traîner une ennuyeuse et inutile existence dans les festins et les réunions mondaines ! Ce n'est pas, mes chers confrères, que le zèle nous interdise tout commerce avec les hommes ; au contraire, et c'est encore une de ses fonctions les plus importantes. Permettez-moi d'entrer ici dans quelques détails qui caractériseront nos rapports extérieurs avec le monde : dernière fonction du zèle sacerdotal.

Je ne saurais, Messieurs, vous faire mieux connaître la manière dont vous devez remplir les fonctions de votre ministère en paraissant au milieu du monde, qu'en vous retraçant ici les règles admirables que notre divin Maître donnait autrefois à ses disciples. Il venait de les choisir, et avant de les envoyer prêcher son Evangile, il leur disait : *Allez, et annoncez aux peuples que le royaume de Dieu est proche : « Euntes prædicate dicentes quia appropinquavit regnum Dei »* (*Matth.*, X, 7.) Un prêtre donc, pour accomplir avec zèle les devoirs de son état, ne doit paraître dans le monde que pour y parler des choses de Dieu et de son royaume : première règle de notre zèle à suivre au milieu du monde. Nous ne devons pas nous y entretenir des choses profanes ; nous sommes chargés des intérêts de Dieu auprès des peuples, et cette auguste mission doit toujours être présente à notre souvenir. Obligés par notre état à entretenir des relations avec le monde, nous devons les sanctifier par nos discours ; et c'est cependant, Messieurs, par les discours d'un prêtre que le sacerdoce est quelquefois déshonoré, et la religion affligée sur la terre. On entreprend souvent de longs entretiens, et au milieu de toutes ces conversations, dans lesquelles on passe une partie du jour, qui s'écoule avec tant de rapidité, il ne se trouve pas une seule parole pour Dieu de la part de ce prêtre léger et frivole. Mais quoi, me direz-vous peut-être, parler toujours de Dieu ? A cela, Messieurs, je réponds : Ouvrez l'Evangile, parcourez l'histoire de la vie mortelle de Jésus-Christ : de quoi parlait ce divin Sauveur dans le monde ? n'était-ce pas toujours des choses de Dieu ? S'il assiste à des noces, c'est pour les sanctifier par sa présence et y faire exalter la grandeur de Dieu ; s'il se voit suivi sur la montagne d'une foule innombrable de peuple, il lui parle ; mais, ô Dieu ! quel discours ! quelle leçon ! quelle doctrine ! Il s'entretient avec une femme Cananéenne ; mais quel langage divin ne lui tient-il pas ! On le voit converser avec une femme de Samarie ; mais avec quelle grâce touchante il lui parle des dons de Dieu ! Il entre dans la maison d'un Pharisien, et c'est par les plus sublimes discours qu'il l'amène à la connaissance de la vérité, et lui montre l'amour divin triomphant d'une grande iniquité. En un mot, toutes les fois qu'il s'entretient avec les hommes, ce n'est que pour leur dire : *Appropinquavit in vos regnum Dei.* Je sais, Messieurs, que nous ne pouvons arriver à la perfection de ce modèle, mais du moins serait-ce trop faire pour les intérêts de Dieu que de vous exhorter à mêler dans tous vos discours, avec une ingénieuse adresse, quelques paroles édifiantes, que paraissent exiger à la fois et la gravité de nos mœurs et la sublimité de notre ministère ? En agissant ainsi, nous ne plairons pas au monde, peut-être ; mais, disait l'Apôtre, si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ, *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* (*Galat.*, I, 10.) Le monde, affligé de la gravité de nos mœurs, nous dira peut-être, dans un sens différent sans doute, ce que disait la Mère de Jésus à son Fils : Pourquoi nous traitez-vous ainsi ? *Quid fecisti nobis sic.* (*Luc.*, II, 48.) Pourquoi ne pas vous accommoder un peu à nos coutumes, à nos inclinations et à nos usages ? pourquoi ne pas parler

comme nous? Répondons au monde avec Jésus-Christ : Pourquoi cherchez-vous en moi l'homme profane; vous n'y trouverez que le prêtre fidèle : *Quid est quod me quærebatis?* (*Ibid.*) Vous paraissez étonné que je parle de Dieu et des intérêts de sa gloire; mais ne savez-vous pas que je me dois tout entier aux affaires de mon Père? *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* (*Ibid.*, 49.) C'est par ces discours, pleins de religion et de piété, que nous opérons la conversion des pécheurs, figurée dans l'Evangile par la guérison des infirmes, *infirmos curate;* la résurrection des morts, *mortuos suscitate;* et la fuite des démons, *dæmones ejicite.* (*Matth.*, X, 8.) Avant d'entrer dans une ville ou dans une maison, continuait Jésus-Christ, demandez avec soin s'il est quelqu'un qui soit digne de recevoir votre parole : *Interrogate quis in ea dignus sit* (*Ibid.*, 11) : et voilà la seconde règle de notre zèle au milieu du monde. Nous devons faire un sage discernement des assemblées au milieu desquelles nous paraissons. Il est dans nos villes et dans nos campagnes telle maison dans laquelle il y aurait presque un espèce de scandale de nous voir paraître : c'est là que se trouve un monde réprouvé ennemi de Dieu, et pour lequel Jésus-Christ lui-même ne pria jamais. Que pourrait faire un prêtre au milieu de ce monde dont la Vérité éternelle a dit qu'il est tout entier établi dans le mal? Ah! ces assemblées tumultueuses doivent être pour lui comme une terre maudite, une région où il ne doit jamais entrer. Voudrait-il, emporté par l'ardeur de son zèle, y faire entendre quelques paroles de salut; mais n'est-il pas écrit qu'il ne faut pas donner les choses saintes aux chiens, pour leur servir de pâture, ni placer les pierres précieuses devant les animaux im-mondes? (*Matth.*, VII, 6.) Ainsi, Messieurs, lorsqu'il noussera facile de prévoir que notre ministère sera inutile dans tel ou tel autre lieu, et qu'il n'y sera pas honoré, n'y paraissons jamais. Quand un prêtre se trouve dans ces maisons dont je parle, et où parmi ceux qui les habitent il n'en est aucun qui ait des sentiments de religion, les fidèles, étonnés, se demandent : Que va faire ce ministre de Jésus-Christ dans cet endroit où il est si déplacé? Qu'une grande prudence nous dirige donc dans l'exercice de notre zèle. Interrogeons, examinons avec soin : *Interrogate quis in ea dignus sit.* Enfin, dit Jésus-Christ à ses diciples, ne passez pas avec trop de facilité d'une maison à l'autre : *Nolite transire de domo in domum* (*Luc.*, X, 7) : troisième et dernière règle de notre zèle dans le monde. Il ne faut pas y paraître souvent par de trop fréquentes visites. Il n'est peut-être pas de matière où il soit plus facile de tomber dans l'illusion que dans celle dont je parle; et l'esprit humain, dit Tertullien, n'est jamais plus adroit que lorsqu'il faut justifier une chose qui lui plait, et qui cependant peut devenir condamnable. Un pasteur, dit-on, doit connaître son troupeau. Il faut visiter les malades, consoler les affligés et solliciter pour le pauvre le pain et le secours de la charité : motifs louables sans doute; mais, de bonne foi, ces motifs sont-ils bien les véritables? Je ne veux pas ici les examiner l'un après l'autre : j'accorde que les visites que l'on fait dans la paroisse sur de semblables raisons peuvent être excusées, et même quelles sont quelquefois nécessaires, mais je blâme ici la trop grande multiplicité de ces visites, qu'il est très-difficile de pouvoir justifier, et dont la fréquence entraîne souvent d'énormes abus. D'où vient, en effet, Messieurs, que ce prêtre, au milieu des fonctions de son ministère, ne trouve jamais le temps de faire l'oraison, la lecture spirituelle et les autres exercices de piété, si ce n'est à cause de ces visites? d'où vient que l'étude est entièrement négligée, et qu'on redoute même d'y penser, si ce n'est à cause de ces visites! d'où vient enfin que dans telle paroisse les enfants ne sont pas instruits, les malades ne sont pas secourus, la maison de Dieu n'est pas tenue avec la décence convenable, si ce n'est à cause de ces fréquentes visites! On désirerait s'approcher du tribunal de la pénitence, le pasteur ne s'y trouve pas; on voudrait le voir, lui parler, le consulter, il est inutile de le chercher dans sa propre maison.

Quel que soit le motif qui nous engage à nous répandre dans le monde, il est certain, Messieurs, qu'il est très-souvent inutile et même nuisible, d'y paraître trop. Croira-t-on que tous les jours, et plusieurs fois le jour, vous allez dans cette maison où vous êtes si assidu pour consoler cet affligé, visiter cet infirme, ou implorer la secours de la charité? Non, Messieurs, on ne le croira pas; on dira que ce n'est là qu'un prétexte, que d'autres motifs vous y appellent; et peut-être ne se trompera-t-on pas. Voilà pourquoi l'Eglise, assemblée dans ses conciles, n'a rien tant recommandé aux clercs que la fuite du monde; voilà pourquoi presque à chaque page dans ces livres où sont renfermées ses vénérables règles, elle conjure les prêtres de ne paraître dans le monde que rarement et comme à regret. Elle veut que leur zèle sache s'arrêter dans de justes bornes, et que sous le prétexte du bien des âmes, ils ne compromettent pas le salut éternel.

Nous venons de considérer, Messieurs, le zèle dans ses motifs, qui ne sont que l'amour de Dieu et du prochain, dans les personnes sur qui il doit spécialement s'exercer, et enfin dans ses principales fonctions. En finissant cet entretien, il importe que nous rappelons que toutes les qualités et même tous les succès du zèle, découlent d'un grand principe qui doit être sans cesse l'âme et le mobile de toutes nos fonctions. Travaillons uniquement pour Dieu, n'ayons en vue que sa gloire, et notre zèle sera toujours ce qu'il doit être : vif et sage, ferme et doux, noble et désintéressé, courageux et constant, toujours soumis aux règles

de l'Eglise et à la volonté de nos supérieurs. N'oublions jamais que le vrai zèle n'est autre chose que l'amour ardent de Dieu et du prochain ; et comme tout ce qui tient à cet amour est ordre et sagesse : *Ordinavit in me charitatem* (*Cant.*, II, 4), il n'y a dans le vrai zèle ni lâcheté, ni respect humain, ni humeur, ni caprice, ni vanité, ni jalousie, ni témérité, ni précipitation, ni vues d'intérêt, ni rien, en un mot, qui puisse nuire à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Ecartons avec soin tous ces défauts, et alors en travaillant à sauver nos frères, nous nous sauverons nous-mêmes, et nous obtiendrons cette récompense magnifique et immortelle que Dieu a promise aux ministres de sa parole et de ses sacrements : *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.)

## INSTRUCTION XV.

### SUR L'EXEMPLE.

Exemplum esto fidelium. (I *Tim.*, IV, 12.)

Messieurs,

De tous les moyens de persuader la vérité et d'inspirer la vertu, il n'en est pas de plus efficace que le bon exemple; sans le bon exemple, tous les autres moyens deviennent inutiles. Grand Dieu ! que viens-je donc faire ici? ne devrais-je pas imiter Origène qui, rappelant les paroles du Prophète, que j'ai déjà citées plusieurs fois : *Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas* (*Psal.* XLIX, 16), au lieu de prêcher descendit de chaire et alla s'humilier dans le silence et s'anéantir devant la majesté du Très-Haut?

Le bon exemple est un prédicateur muet qui ne choque jamais, qu'on écoute sans prévention, qu'on n'oserait contredire, qui pénètre dans le cœur sans résistance. Les paroles peuvent convaincre, et elles ne convainquent pas toujours; jamais elles ne persuadent sans le bon exemple; le bon exemple tout seul persuade sans paroles. La vie édifiante d'un saint prêtre fait mille fois plus d'impression que tous les discours; et si ce prêtre, fidèle image de Jésus-Christ, après avoir prêché par l'exemple prêche aussi par la parole, comme il le doit, surtout s'il est pasteur, ses instructions sont toutes-puissantes.

S'il fallait des preuves à l'appui de cette vérité, nous les trouverions aussi multipliées que les membres de cette assemblée. Faudra-t-il attribuer le succès de cette retraite aux vérités qu'on y aura entendues? Non, Messieurs; elles ne sont nouvelles pour aucun; ce sera aux bons exemples que chacun de vous admire tous les jours dans chacun de ses confrères; ce sera à l'influence réciproque de vos vertus, animées et encouragées par celles de vos supérieurs. On peut résister à une vérité entendue, mais comment résister à un bon exemple? on est forcé de se dire : Ce que fait tel de mes confrères, pourquoi ne le ferais-je pas? il est mon semblable, pourquoi ne pas l'imiter?

Mais si le bon exemple produit toujours une impression heureuse, quels ravages ne cause pas le mauvais, surtout si celui qui le donne réunit d'ailleurs certaines qualités importantes comme l'âge, le rang, les talents, l'autorité! Quel contraste, mes chers confrères, entre un prêtre vain, dissipé, sensuel, négligent, répandu dans le monde, peu modeste, peu recueilli, avare, qui contredit sans cesse ses instructions par sa conduite, et un prêtre grave, circonspect, laborieux, mortifié, désintéressé, retiré du monde, appliqué à la prière, qui se montre à l'autel comme un ange, en chaire comme un apôtre, et dont les mœurs sont la preuve permanente et visible de sa doctrine!

C'est ce contraste que je vais tâcher de développer. Il m'a paru que les effets du bon exemple seraient mieux sentis s'ils étaient placés à côté des ravages du mauvais : ce sera la lumière à côté des ombres : *Contraria contrariis opposita magis elucescunt.* Mais vous, ô mon Dieu! qui êtes la lumière incréée, vous seul pouvez répandre sur ce tableau toutes les couleurs de la vérité, et préparer nos cœurs à l'impression de votre grâce.

### PREMIÈRE PARTIE.

Un prêtre qui donne mauvais exemple ou qui n'en donne pas de bon, ce qui est la même chose pour lui, est pour son peuple le plus terrible des fléaux, c'est la plaie la plus douloureuse de l'Eglise. Pourquoi? parce que l'effet inévitable du mauvais exemple dans les prêtres est de détruire ces deux principes qui sont comme le fondement de l'Eglise, je veux dire les bonnes œuvres et les croyances religieuses; en un mot un tel prêtre pervertit les mœurs et ébranle la foi.

Malheur au pécheur scandaleux qui devient pour ses frères une occasion de chute et de péché! il vaudrait mieux pour lui, a dit Jésus-Christ, qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le précitât au fond de la mer. (*Matth.* XVIII 6.) Mais, hélas! que sera-ce si ce pécheur scandaleux est un prêtre! Un prêtre de qui on a droit d'attendre, de qui on attend en effet des exemples de piété, de zèle, de travail, d'humilité, de patience, de charité; l'exemple de toutes les vertus! un prêtre, qui trouve dans ses promesses solennelles et son caractère sacré autant de motifs pour travailler sans relâche à la sanctification des âmes; qui, par sa consécration et par la mission de l'Eglise, a été établi docteur, pour éclairer les peuples dans la science de Dieu; guide, pour les conduire dans les routes du salut; médecin, pour guérir les infirmités et les maladies de l'âme; médiateur, pour réconcilier les coupables avec le ciel; intercesseur, pour leur ouvrir, par ses prières, le sein de la clémence divine; modèle, pour leur retracer dans sa conduite les vérités qu'il leur annonce, et pouvoir leur dire avec l'Apôtre:

Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* (*Philip.*, III. 17.)

Que sera-ce si ce prêtre, ou par sa négligence à instruire son peuple, ou peut-être faute d'être assez instruit lui-même ; par les doctrines erronées qu'il lui enseigne, ou par un manque de zèle à veiller sur ses mœurs et à corriger ses vices ; par des absences habituelles de son poste et des manquements fréquents à ses fonctions, ou par une vie dissipée, déréglée, criminelle, au lieu de conduire les âmes dans le chemin du ciel, les en éloigne, les en dégoûte, et les entraîne dans la route de la perdition, où il marche lui-même? Quel nom faudra-t-il donner à ce prêtre scandaleux, et quel langage faudra-t-il employer pour donner une juste idée des ravages que cause ce loup dévorant dans le troupeau de Jésus-Christ?

Cette expression, vous le savez, vénérables confrères, est de l'Évangile; le texte sacré me la fournit. Vous n'ignorez pas que pour faire apprécier les maux sans nombre que cause un mauvais prêtre, un prêtre scandaleux, l'Écriture le compare aux bêtes féroces les plus terribles : *Lupus, aper, ferus;* et vous savez aussi que par prêtre scandaleux on n'entend pas seulement ceux qui sont familiarisés avec des passions grossières, et dont une conduite criminelle a déjà mérité l'animadversion des supérieurs ; qui font gémir la piété de leurs confrères, et provoquent tous les jours les dérisions d'un monde malin et impie. Ah! s'il n'y avait que ces scandales grossiers qui affligeassent l'Eglise, elle serait du moins consolée par leur rareté, et vengée par l'indignation publique!

N'a-t-elle pas bien plus à gémir sur ce nombre plus grand de prêtres sans piété, qui n'édifient pas; sans humilité, qui ne cherchent qu'une gloire humaine; sans zèle, sans activité, qui manquent habituellement à leurs devoirs, au catéchisme, au prône, au confessionnal ou qui remplissent leurs fonctions d'une manière irréligieuse, quelquefois indécente, et rendent leur ministère inutile en le rendant méprisable! Ceux-là aussi ne sont-ils pas pour leurs frères une occasion de chute? Une occasion d'autant plus entraînante, que souvent ces sortes de prêtres ont le malheur de plaire aux gens du monde, dont ils flattent les penchants, parce qu'ils partagent leurs plaisirs, dont ils n'osent ni reprendre, ni même improuver les désordres, parce qu'ils en sont, hélas! jusqu'à un certain point les imitateurs?

Veuillez remarquer que quand même un prêtre déréglé aurait l'adresse de cacher ses désordres, et de n'avoir d'autre témoin de son inconduite que Dieu et sa conscience, il ne laisserait pas sous plusieurs rapports d'être un scandale pour ses frères. Vous demandez comment! d'abord parce qu'il occupe dans l'Eglise de Dieu la place d'un bon prêtre qui prierait utilement pour elle, et dont les larmes et les gémissements apaiseraient le courroux du ciel. Car, je vous le demande, quelles grâces peut obtenir un mauvais prêtre, dont la prière est souvent elle-même un péché? Hélas! c'est un ennemi de Dieu, qui ne songe pas même à se réconcilier avec lui qui cependant intercède pour ses frères ! Quel avantage peut-il leur revenir d'une semblable intercession? Que peut obtenir de son roi un ministre disgrâcié? *Si non places*, a dit un Père, *non placas.*

Est-il naturel que Dieu bénisse les travaux et les fonctions d'un prêtre qui ne travaille que pour son ambition et sa vanité? Se trouvant vide de cet esprit intérieur de zèle et de piété qui n'a que Dieu en vue, et qui cherche franchement, non les suffrages, mais le salut des hommes, quel succès peut avoir son ministère? Quels fruits peut-il en résulter? Hélas! il prêche et n'instruit pas, il confesse et ne convertit pas, il catéchise les enfants et ne leur inspire pas le goût de la vertu ; peut-être même néglige-t-il l'instruction de ceux qu'il serait le plus aisé d'instruire; il visite les malades, ne les console pas, ne les aide pas à se détacher de la terre et à soupirer vers le ciel. Or, un prêtre qui ne fait pas de bien, ne fait-il point par là même beaucoup de mal? Il ne sanctifie pas les âmes, donc il les laisse dans le péché, lui qui était chargé de les en retirer; il ne les sauve pas, donc il les perd, donc il donne la mort : et n'est-ce pas là ce qu'on appelle un grand scandale?

Mais d'ailleurs, Messieurs, les désordres d'un prêtre secrètement infidèle peuvent-ils rester longtemps inconnus? Le faux zèle et la fausse piété ressemblent-ils parfaitement à la piété et au zèle véritable? N'y a-t-il aucun signe qui fasse reconnaître les hypocrites à leur insu? Si Salomon sut distinguer la véritable mère d'avec celle qui s'en donnait le nom, croyez-vous que les peuples ne distinguent pas aussi le prêtre sincèrement pieux d'avec celui qui n'a que les dehors de la piété? Si le cœur brûle d'un feu profane on aura beau le cacher il se produira bientôt au dehors ; il est impossible de se contrefaire toujours; il se présente mille occasions où l'on se montre sans s'en douter ce qu'on est; et il faut souvent si peu de choses pour se déceler : la manière dont on entre dans l'église, dont on s'y tient, dont on prêche, dont on prononce les prières publiques. Messieurs, le seul moyen de paraître toujours vertueux, c'est de l'être en effet. Il y a un je ne sais quoi dans le maintien, dans la manière de parler ou d'agir dans les habitudes qui manifeste plus ou moins ce qui se passe dans un cœur coupable, et fait naître au moins des soupçons; et les soupçons qui planent sur un prêtre à quoi ne conduisent-ils pas.

Non, dit saint Chrysostome, les prêtres occupent une place trop éminente pour que leurs fautes, même les plus secrètes, puissent rester longtemps ignorées ; ce sont des hommes publics, tous les yeux sont fixés sur eux, et la malignité a trop d'intérêt à

les trouver en défaut pour ne pas observer dans le plus grand détail jusqu'aux moindres de leurs démarches. On les suit, on les épie, on remarque jusqu'à leur silence, et l'on connaît bientôt les personnes qu'ils fréquentent, les visites qu'ils reçoivent, la conduite particulière qu'ils tiennent dans leur domestique, et même dans le secret du tribunal sacré; et lorsque le voile qui cachait leurs désordres vient à être déchiré quel étonnement, grand Dieu! quel triomphe pour les méchants! Quel découragement parmi les bons! Quelle joie secrète dans les âmes lâches et indolentes!

Pourquoi tant se contraindre s'écrie-t-on alors de toutes parts, dès que les prêtres se contraignent si peu? Pourquoi m'interdirais-je ce qu'ils se permettent avec tant de facilité? Ils sont mes guides, je ne puis mieux connaître qu'eux ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Sans doute qu'ils ne veulent pas se damner; pourrais-je me damner moi-même en les imitant? Et alors tous les remords se calment, toutes les craintes disparaissent, les bonnes résolutions sont abandonnées; plus de gêne, plus de privations; le chemin du ciel n'est plus cette voie étroite qui effrayait, c'est celle où l'on voit marcher si commodément ses maîtres et ses modèles.

Je vous le demande, Messieurs, qui de vous n'a pas trouvé dans le saint tribunal des preuves des faits que j'avance? combien d'âmes dont la chute ou l'endurcissement n'ont pris leur source que dans les scandales de quelque prêtre! Nous avons beau leur dire que les exemples, quels qu'en soient les auteurs, ne prouvent rien contre l'Evangile; que la conduite des plus grands saints eux-mêmes n'a pas toujours été irréprochable; qu'il n'y a que les actions de Jésus-Christ, impeccable par nature, et celles de sa sainte Mère, impeccable par privilége, qui soient comme des témoignages de la sainteté la plus pure; nous avons beau leur rappeler le mot du Fils de Dieu touchant les prêtres de l'ancienne loi: *Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font.* (*Matth.*, XXIII, 3.) Hélas! mes chers confrères, l'homme est si porté à s'aveugler, si enclin à croire permis ce qui flatte ses passions, que le mauvais exemple, surtout de la part des prêtres fera toujours mille fois plus d'impression que toute la force et toute la vérité de nos discours. On n'interprète l'Evangile que d'après la conduite de ceux qui le prêchent. Si leurs actions ne sont pas en harmonie avec leurs instructions, on néglige celles-ci et l'on s'en tient à celles-là; on se figure que la sévérité de notre morale est une pieuse exagération, et que nous demandons plus qu'il ne faut afin d'obtenir le nécessaire.

Mais que dis-je? ce n'est pas seulement la morale, c'est la foi elle-même qui est ébranlée par nos scandales. Oui, on va jusqu'à traiter de fable et de chimère les vérités les plus respectables, par cela seul qu'on les voit contredites par les mœurs de ceux qui les annoncent. On se persuade que nous ne croyons pas nous-mêmes la doctrine que nous prêchons, et que notre ministère en chaire n'est qu'un jeu de théâtre: Car enfin, dit-on, si ce prêtre croyait à la présence de Jésus-Christ dans nos temples, qu'il ne cesse cependant de nous rappeler, serait-il si peu soigneux de la propreté du lieu saint et de la décence du culte? le verrait-on si dissipé dans les cérémonies les plus graves, si peu recueilli, si peu touché jusque dans la célébration du plus auguste des sacrifices? traiterait-il avec tant de légèreté le corps adorable de son Dieu et de son Juge? s'il croyait comme il le prêche, que le vice de la concupiscence multiplie tous les jours le nombre des réprouvés, qu'il ne faut qu'un désir impur pour mériter des flammes éternelles? serait-il lui-même si libre dans ses propos, si léger dans ses regards, si familier dans ses manières, si inconsidéré devant les personnes dont l'âge et le sexe lui commandent la plus grande réserve? s'il croyait à l'éternité d'une vie future, qu'il prêche cependant avec tant de force, serait-il si attaché aux biens de la terre, si avide d'argent, si dur envers les pauvres, si empressé à exiger ce qu'on lui doit, si occupé d'enrichir des parents qui abusent de ses bienfaits? Mais que dis-je? (car je dois signaler ici, du moins pour le prévenir, un scandale qui a malheureusement lieu quelquefois) si ce prêtre croyait à cette grande vérité, si souvent répétée dans les livres saints: *Neque fures, neque avari, neque rapaces, regnum Dei possidebunt* (*I Cor.*, VI, 10), porterait-il le mépris de ses propres principes jusqu'à tolérer dans le tribunal, jusqu'à insinuer dans les conversations, oserai-je le dire? jusqu'à commettre peut-être lui-même certaines usures, palliées à la vérité, sur lesquelles les lieux qu'il habite, les personnes qu'il fréquente, la nature même du prêt, et les circonstances dans lesquelles il se trouve l'aveuglent et l'induisent dans une fatale erreur, et cela au mépris formel des préceptes de Jésus-Christ et des enseignements de l'Eglise.

Nous nous plaignons sans cesse, mes chers confrères, que la corruption des mœurs affaiblit la foi, et que l'affaiblissement de la foi augmente à son tour la dépravation des mœurs. Mais n'est-ce pas nous qui sommes les premiers auteurs de cette décadence? n'est-ce pas à nous qu'on peut appliquer ce qu'a dit le grand Apôtre, après le prophète Isaïe: *Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes?* (*Isa.*, LII, 5.) Oui, vénérables confrères, ce sont nos scandales, bien plus que les sophismes de l'impie, qui font blasphémer le nom de Dieu et dans les villes, et dans les campagnes, qui ébranlent les fondements de la foi dans tous les cœurs, même parmi ce peuple autrefois si simple et si docile, et qu'aujourd'hui on a besoin de convaincre qu'il y a un paradis et un enfer.

Aussi transportons-nous dans une paroisse

gouvernée par un mauvais prêtre : qu'y verrons-nous ? d'abord l'absence de la piété, tout languit dans cette paroisse infortunée, tout y porte l'empreinte du dépérissement et de la mort ; c'est une terre aride frappée de stérilité ; tribunaux de la pénitence sans pénitents ; table sainte sans convives ; sacrement adorable sans adorateurs ; Jésus-Christ seul dans sa maison, pendant six jours de suite, et le dimanche, quels adorateurs, grand Dieu ! ou plutôt quelle dissipation ! quel tumulte ! quelle indécence ! on dirait une assemblée de vanité plutôt qu'une assemblée de religion.

Du lieu saint transportons-nous dans les diverses familles de cette pauvre paroisse : qu'y trouvons-nous ? les enfants sans instructions et les vieillards dans l'ignorance et l'endurcissement ; les hommes mûrs, plongés dans l'avarice et dans toute sorte d'excès ; les adolescents emportés par l'orgueil, par l'impiété, par les passions les plus nuisibles et les plus criminelles ; les jeunes personnes sans modestie et sans pudeur, et leurs mères sans vigilance et sans fermeté ; des enfants sans respect pour les auteurs de leurs jours, insultant la vieillesse et se jouant des lois divines et humaines ; des mariages illégitimes, et qu'on ne songe pas à légitimer ; les lois du jeûne et de l'abstinence méconnues, violées sans remords ; les jours saints profanés, non-seulement par des travaux sacriléges, mais par des assemblées mondaines, des jeux condamnés, des réunions scandaleuses ; les fraudes, les rapines, les inimitiés, les discordes dans les familles, les procès, tous les genres de désordres répandus sur les divers points de cette paroisse, et y répandant à leur tour l'oubli de Dieu et le mépris de la religion ; et au milieu de ces spectacles déchirants, un pasteur tranquille, indifférent au salut de son peuple, disant que tout va bien dans sa paroisse, occupé d'affaires temporelles, de lectures frivoles, de voyages, de marché, de négoce, de chasse, de jeux, d'amusements, peut-être d'intrigues criminelles, promenant de maison en maison, de festin en festin, son indolence et sa criminelle oisiveté !

Oh ! mes chers confrères, il me semble entendre la voix indignée du père de famille : Quoi ! il y a tant d'années que j'attends du fruit de cet arbre et je le trouve toujours stérile ! *Succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat ?* « Coupez-le, arrachez-le : pourquoi occupe-t-il encore inutilement la terre ? » (*Luc.*, XIII, 7.) Hélas ! ce coup terrible n'est peut-être pas loin ; la hâche est déjà levée, et ce pasteur aveuglé ne l'aperçoit point, et il ne songe ni à sa fin prochaine, ni au compte qu'il est prêt à rendre au Pasteur des pasteurs de tant d'âmes qu'il devait sauver et qu'il a perdues. Mille lumières brillent en vain pour percer cet affreux aveuglement : avis de ses confrères, avis de ses supérieurs, secours extraordinaire d'une retraite, tout est employé, et l'endurcissement de ce prêtre va toujours croissant. Mais que vois-je ? la miséricorde divine s'est enfin lassée ; le moment de la justice arrive ; la hâche tombe, et l'arbre est renversé. Vénérables confrères, ouvrons les yeux de la foi ! quel spectacle que la confusion et le désespoir de ce prêtre infidèle, tout tremblant aux pieds de Jésus-Christ, qui lui redemande ses âmes précieuses, rachetées de son sang ! Mais qu'entends-je ? quels cris de malédiction de la bouche de ces âmes infortunées, qui, du fond des enfers, accusent ce mauvais pasteur de leur perte éternelle, et appellent sur lui le même supplice qu'il leur a mérité.

Mais hâtons-nous de consoler notre douleur par un spectacle bien différent, et bien plus analogue à l'assemblée qui m'écoute : point de fléau plus terrible pour un peuple, point de plaie plus douloureuse pour l'Eglise, que les scandales d'un mauvais prêtre : la perte des mœurs et de la foi en est le triste résultat, nous venons de le voir. Voyons maintenant les heureux effets du bon exemple dans un prêtre fidèle.

SECONDE PARTIE.

La nécessité et l'efficacité du bon exemple sont deux points de morale qu'un pasteur zélé n'expose jamais sans fruit devant son peuple. Mais ces deux vérités ne regardent-elles pas les prêtres, plus expressément encore que les simples fidèles ? n'est-ce pas à nous surtout que le grand Apôtre a dit : *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram hominibus ?* (*Rom.*, XII, 17.) En effet, tous les hommes sans exception, et à plus forte raison les prêtres, sont obligés de travailler au salut de leurs frères : or, quel est le grand moyen de procurer ce salut, sinon le bon exemple ? C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'enseigne ce moyen, et qui nous commande de le mettre en pratique. Après avoir dit à ses apôtres qu'ils étaient la lumière du monde, il ajoute : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est.* (*Matth.*, V, 16.) Arrêtons-nous un moment à un texte si expressif et si substantiel ; il renferme un enseignement précieux pour les prêtres.

Quelle est cette lumière dont parle Jésus-Christ ? est-ce la lumière qui naît de l'instruction ? la clarté des pensées, la force ou la noblesse du langage, l'enchaînement des preuves, les traits sublimes, les formes d'une éloquence pathétique et entraînante ? Non, mes chers confrères, c'est la lumière des bonnes œuvres, *Opera vestra bona ;* et cette lumière, mille fois plus éclatante que celle des prônes et des sermons, est-il aucun prêtre qui ne puisse et par conséquent ne doive la répandre autour de lui ? Tous sans doute n'ont pas reçu au même degré le don de la parole, quoique tous soient tenus de parler et d'instruire le mieux qu'ils peuvent ; mais tous ne peuvent-ils pas donner des exemples de patience, de douceur, de modération, de fermeté, de désintéressement, de zèle, de piété ? Jésus-Christ nous y oblige : *Luceat lux vestra.* Non, il ne suf-

firait pas de faire le bien en secret, Jésus-Christ veut que nous le fassions aussi en public, *coram hominibus.* Il faut que les hommes voient, au moins dans certaines circonstances, nos aumônes, nos mortifications, notre soumission à la Providence, notre charité envers nos ennemis, nos bons procédés envers ceux qui nous persécutent, et nos efforts pour les ramener à Dieu : *Ut videant opera vestra bona.*

Je sais sans doute que la main gauche doit ignorer le bien que fait la droite; qu'il nous est ordonné de fermer notre porte et de prier en secret, de laver notre face et de cacher nos jeûnes; mais pas toujours! il faut savoir allier la charité avec l'humilité; il faut que, suivant les règles de ce discernement que donne l'Esprit-Saint, nos bonnes œuvres soient tantôt cachées et tantôt visibles, *ut videant.* Et pourquoi visibles? est-ce afin d'obtenir ce que cherchaient les pharisiens, l'estime et les louanges des hommes? ah! non sans doute, nous recevrions alors notre récompense ici-bas; mais afin de faire glorifier ce Dieu suprême qui contemple du haut des cieux l'action et l'intention, et ne récompense que ce qu'on fait en vue de lui plaire : *Ut glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est.*

Aussi Jésus-Christ, qui a voulu nous donner à la fois des leçons d'humilité et de charité, mais plus en actions qu'en paroles, après avoir fait le bien en secret pendant trente ans, et en public pendant trois, nous a-t-il laissé, en mourant, ce grand précepte qui est l'abrégé de tout l'Evangile, et qui devrait être l'objet d'une éternelle méditation pour un prêtre : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* (*Joan.*, XIII, 15.)

La nécessité du bon exemple, surtout dans un prêtre, est donc évidente; mais son efficacité ne dira-t-elle rien à nos cœurs? Si, dans une action périlleuse un chef militaire commandait à ses soldats d'avancer, en se tenant lui-même derrière eux, croyez-vous qu'il fût obéi? ils ne marchent que parce qu'ils voient le chef à la tête courir le premier à l'ennemi. Il en est de même dans la milice sainte; rien ne touche et n'inspire la vertu, rien n'enflamme le zèle et la piété, dit le concile de Trente, comme le bon exemple et la sainteté de ceux qui se sont consacrés au divin ministère : *Nihil est quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assidue instruat, quam eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicarunt.*

D'où vient ce pouvoir, cet empire si entraînant du bon exemple? Vous le savez, mes chers confrères, il prend sa source dans la nature elle-même; l'homme est né imitateur; un penchant naturel nous porte à faire ce que nous voyons faire; sans doute ce penchant est incomparablement plus fort pour le mal que pour le bien; aussi les mauvais exemples sont bien plus funestes que les bons ne sont utiles. Mais ceux-ci sont pourtant le plus grand moyen d'inspirer la vertu : *Longum iter per præcepta; breve per exempla.* Cette maxime est vraie pour tout : on résiste souvent à un bon conseil; il est plus rare qu'on résiste à un exemple, surtout quand il est persévérant, et qu'il est donné par des hommes que leur autorité, leur science, leur expérience nous rendent respectables. N'est-ce pas là ce que sont auprès des peuples les ministres évangéliques? Aussi, dit saint Léon, ils instruisent bien plus efficacement par leurs œuvres que par leurs paroles : *Plenius opere docetur, quam voce.*

Pour nous borner ici à quelques idées particulières, plus faciles à retenir, quel est, je vous le demande, le grand moyen de ranimer la foi, aujourd'hui, hélas! presque éteinte, et de réveiller l'indifférence presque universelle? n'est-ce pas le bon exemple? Et quand je dis de ranimer la foi, je pourrais ajouter d'en prouver la vérité. L'autorité de l'exemple, démontre, en effet, plus solidement les vérités du christianisme que l'éloquence de la parole? Je me confesse, donc je crois à la confession; c'est la pratique la plus pénible, la plus humiliante, la plus contraire à tous les penchants de la nature; donc je ne m'y détermine que par un secours divin qui m'élève au-dessus de la nature; et si c'est Dieu qui me donne, et qui peut seul me donner la force de me confesser, c'est donc lui qui a établi la confession. Cette preuve, que fournissent à la fois tant de chrétiens de tous les siècles, est à l'abri de tous les sophismes. Parcourez toutes les vérités de la religion, et voyez s'il en est une seule que l'exemple ne démontre mille fois mieux que tous les discours. On sait ce qu'il en coûte pour pratiquer la chasteté, le pardon des injures, la pénitence, l'abnégation de soi-même; on ne se gênerait pas ainsi, si l'on n'avait non-seulement la conviction que ces vertus sont nécessaires, mais de plus l'espoir d'obtenir cette force qui triomphe de notre faiblesse. Or, Dieu n'accorde ses grâces que pour remplir les préceptes de sa loi; l'impie et le libertin n'ont rien à opposer à ces sages dispositions de la Providence divine. La vérité du christianisme a été mieux démontrée par l'héroïque patience des martyrs que par toute l'érudition des apologistes.

Aussi, quels sont les bons prédicateurs? Ce sont ceux qui font leurs sermons, disait ingénieusement un des plus illustres prélats de l'Eglise de France (1); c'est-à-dire, ceux qui pratiquent la doctrine qu'ils prêchent. Alors ils prêchent non-seulement lorsqu'ils sont en chaire, mais dans toutes les circonstances où ils sont vus. On aime à lire dans la conduite d'un ministre de Dieu la doctrine qu'on a déjà entendue de sa bouche. Un des compagnons de saint François-Xavier prêchait dans une ville infidèle, en présence d'une assemblée nombreuse, lorsque

(1) Monseigneur Louis-François d'Orléans de La Motte, évêque d'Amiens.

un homme de la lie du peuple s'approche de lui, comme pour lui parler, et lui fait une grave insulte, la même que d'ignobles valets firent éprouver à Jésus-Christ dans le cours de sa passion. Le missionnaire, sans se permettre la moindre plainte, sans faire paraître la moindre émotion, essuie son visage, et continue tranquillement son discours. Il n'en fallut pas davantage pour décider le succès de la prédication; une patience aussi sublime ravit d'admiration toute l'assemblée, toucha surtout un des plus savants personnages de la contrée qui était présent. Il avait résisté jusqu'alors au pouvoir de la parole, il ne résista pas à celui de l'exemple; Quoi! se dit-il à lui-même, une religion qui inspire tant de modération, tant de grandeur d'âme, qui rend l'homme si supérieur à lui-même, ne serait qu'une religion humaine? Non, il est impossible qu'elle ne vienne pas du ciel. Après le sermon, il demanda le baptême, qu'on lui donna solennellement, et sa conversion en entraîna un grand nombre d'autres.

Voilà les preuves qu'emploient les saints! ils emploient aussi, comme nous, les preuves de doctrine, mais les succès prodigieux de leur ministère sont dus principalement à l'éclat de leurs vertus. Supposons deux pasteurs, l'un très-érudit, très-éloquent, mais d'une vertu peu solide; l'autre, d'une médiocre instruction, d'une éloquence très-ordinaire, mais d'une piété, d'une charité, d'un zèle à toute épreuve: lequel des deux fera le plus de bien dans une paroisse? Nous le voyons tous les jours, ce sera le dernier. Comment s'y prenait saint Jean-Baptiste pour persuader les vérités austères qu'il prêchait dans le désert? faisait-il de longs raisonnements? opérait-il même des miracles? Non, il pratiquait ce qu'il disait. On entendait sortir de sa bouche ces paroles sévères: *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum* (*Matth.*, III, 2). *Progenies viperarum quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? facite ergo fructum dignum pœnitentiæ* (*Luc.*, III, 7, 8). Mais comment des paroles qui semblent si repoussantes pouvaient-elles attirer tout Jérusalem, et convertir les pécheurs les plus endurcis? L'Evangile nous explique ce mystère: *Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos, esca autem ejus erat locusta et mel silvestre. Tum exibat ad eum Jerosolima, et omnis Judæa...... baptizabantur ab eo confitentes peccata sua* (*Matth.*, III, 4-6). Un vêtement pauvre et rude, une vie sobre et mortifiée, la retraite et l'oraison: voilà ce qui donnait aux paroles de saint Jean une force toute-puissante. On ne peut argumenter contre de telles preuves, et voilà tout le secret de la sévère éloquence du précurseur du Messie.

Ne doutons pas, Messieurs, que l'impiété de notre malheureuse patrie, si profonde d'ailleurs et si audacieuse, résistât à de semblables démonstrations. On a fait, pour la combattre, de savants ouvrages, bien utiles sans doute; mais si Dieu, dans sa miséricorde, daignait nous donner deux ou trois hommes seulement d'une sainteté éminente et d'une vertu supérieure comme les Hyacinthe, les Vincent Ferrier, les Barthélemi des Martyrs, les Vincent de Paul, croyez-vous que leurs exemples ne fissent pas infiniment plus d'impression que toute la dialectique de nos anciens controversistes et le talent de nos écrivains, si estimables d'ailleurs.

Mais pour convertir il ne suffit pas de ranimer la foi ou de prouver ce qu'elle enseigne, il faut de plus encourager la faiblesse et réveiller la lâcheté; et c'est encore là le privilége du bon exemple. Ce qui éloigne le plus souvent de la vertu, c'est qu'on la croit ou impossible ou trop difficile; mais quand on la voit pratiquée par des êtres de même nature que nous, par des hommes qui sont nés avec les mêmes penchants et les mêmes faiblesses, le cœur se ranime, le courage s'enflamme, et l'on s'écrie avec saint Augustin: Quoi! Victorin a triomphé de ses passions, et moi je resterais esclave des miennes! Je vois devant moi tant de modèles de chasteté, de tempérance, de piété, et je craindrais d'entrer dans une carrière que tant d'autres ont parcourue avec succès? ***Et tu non poteris quod isti et istæ?***

Qu'est-ce qui convertit saint Pacôme et fit de ce soldat païen un fervent solitaire? la charité compatissante des chrétiens envers les prisonniers. Il fut touché de la beauté d'une religion qui inspire des sentiments si humains. Et l'univers entier, par quoi fut-il converti? par les vertus des apôtres, répond saint Chrysostome, bien plus que par leurs miracles: ***Mundum converterunt, non propter miracula quæ fecerunt, sed quia in ipsis verus erat gloriæ pecuniæque contemptus.*** Oui, mes chers confrères, un mépris généreux de la gloire et de l'argent est un espèce de miracle qui touche bien plus que la guérison des aveugles et la résurrection des morts. Si les apôtres, en prêchant l'Evangile, s'étaient bornés à commander à la nature et à se faire obéir des éléments, sans doute on les aurait admirés comme des hommes extraordinaires; peut-être même eût-on cru les vérités qu'ils prêchaient; mais on aurait dit: Si ces vérités sont aussi certaines qu'ils l'annoncent, pourquoi ne les pratiquent-ils pas eux-mêmes? et s'ils s'en dispensent, ne pouvons-nous pas aussi nous en dispenser? Mais en les voyant retracer par leurs exemples les vertus sévères qu'ils prêchaient, et marcher les premiers dans la route pénible que leur Maître avait teinte de son sang, les plus indifférents se sentaient la force de les suivre, et entraînaient après eux une foule d'imitateurs. C'est ainsi que dans ces temps heureux les fidèles étaient chacun comme autant d'apôtres et présentaient l'Evangile comme écrit dans leurs actions, ou, pour parler le langage de Tertulien, les premiers chrétiens d'alors, étaient par leurs

mœurs un abrégé de l'Evangile : *Compendium Evangelii.*

Hélas ! ils le seraient encore aujourd'hui s'ils voyaient en nous les vertus des apôtres. Jugeons-en par nous-mêmes : lorsque nous rencontrons un confrère pieux et zélé, ne sommes-nous pas mille fois plus touchés de ses exemples que nous ne le serions de ses avis? Mais que dis-je? en lisant la Vie des saints ne sentons-nous pas s'allumer dans dans notre cœur une pieuse émulation, un saint désir de les imiter? Ne nous reprochons-nous pas d'y avoir manqué? n'avouons-nous pas que c'est par notre faute, et ne formons-nous pas la résolution de combattre avec vigueur tel défaut, tel penchant qu'ils ont vaincu? Or, Messieurs, si le seul récit des actes de la Vie des saints produit en nous une telle impression et ranime ainsi notre courage et notre ferveur, que ne fera pas le spectacle touchant de ces mêmes vertus, si nous les voyons mettre en pratique?

Aussi quelle différence entre une paroisse qui a reçu du ciel le bienfait inappréciable d'un saint pasteur, et celle qui a le malheur d'avoir à sa tête un chef peu édifiant! Je sais sans doute qu'un pasteur exemplaire n'a pas toujours la consolation de corriger tous les désordres; mais du moins il instruit, il surveille, il exhorte, il presse, il loue, il reprend, et surtout il édifie. A force de travaux et de vertus, il parvient à former une réunion de chrétiens fervents, qui, en imitant les exemples de leur guide, rappellent sans cesse et fortifient ses instructions, encouragent la vertu timide, et confondent l'orgueil des méchants, opposent une barrière au torrent du vice et forcent le crime à se cacher et à rougir de ses propres excès. Mais vous savez que le bon exemple d'un pasteur ne borne pas son influence à ses ouailles, et que cette salutaire influence s'étend sur les autres pasteurs, comme sur les autres paroisses.

Vénérables confrères, regardons comme le plus important de nos devoirs l'obligation du bon exemple; donnons-le en toutes choses, *in omnibus*, suivant la doctrine de l'Apôtre. Permettez qu'en finissant je rappelle les saints avis qu'il donnait à ses disciples, Tite et Timothée : *In omnibus*, disait-il au premier, *te ipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate; verbum sanum, irreprehensibile, ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* « *Montrez-vous un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, dans la pureté de votre doctrine, dans l'intégrité de votre vie, dans la gravité de vos mœurs; que vos paroles soient saines et irrépréhensibles, afin que nos adversaires soient forcés de rougir de la haine qu'ils nous portent, n'ayant aucun mal à dire de nous* » (*Tit.* II, 7, 8.)

Ce même Apôtre répète à peu près les mêmes instructions à Timothée : *Nemo adolescentiam tuam contemnat; sed exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.* « *Ayez soin que personne ne méprise votre jeunesse; mais soyez l'exemple des fidèles dans vos paroles, dans votre conduite, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.* » (I *Tim.* IV, 12.) Il faudrait plusieurs discours pour développer ces maximes admirables; vos réflexions feront ici bien mieux que les miennes, et vous remarquerez dans ces deux textes trois choses expressément répétées, et qui semblent tenir d'une manière toute particulière au cœur de l'Apôtre. La première regarde le bon exemple dans la foi et la doctrine : *In fide, in doctrina.* Oh ! qu'il serait à plaindre, et quel mal ne ferait pas un prêtre téméraire qui laisserait échapper le moindre doute sur la doctrine de l'Eglise, et sur la soumission et le respect qui sont dus aux premiers pasteurs, et surtout à la chaire de saint Pierre !

La seconde regarde la manière de parler : *in verbo, verbum sanum, irreprehensibile.* Il ne doit sortir de la bouche d'un prêtre rien que de vrai, de grave, de sensé, de prudent, de religieux, *religione plenum*, comme s'exprime le concile de Trente. Ne confondons pas une gaîté discrète avec la légèreté : celle-ci serait un scandale. Le mot de saint Bernard trouve ici sa place : Ce qui n'est qu'une pure plaisanterie dans un homme du monde, est souvent un blasphème dans la bouche d'un prêtre : *In ore laici nugæ in ore sacerdotis blasphemiæ.*

Enfin, ce qui en troisième lieu doit fixer notre attention dans les paroles de l'Apôtre, c'est la nécessité du bon exemple en fait de mœurs : *in integritate, in castitate.* Oh ! mes chers confrères, c'est ici la vertu par excellence pour un prêtre, c'est ici la plus indispensable des vertus sacerdotales, celle que les gens du monde observent le plus dans un ecclésiastique, et qu'ils exigent de lui avec le plus d'autorité. C'est sur l'observation du précepte de la chasteté qu'ils se montrent le plus sévères à notre égard; car pour eux-mêmes, vous le savez, ils se pardonnent tout : et c'est précisément pour cela qu'ils ne nous pardonnent rien, pas un regard, pas un geste, pas une parole, pas un sourire déplacé. Sans doute le Seigneur le permet ainsi pour nous rendre plus difficile la violation de la plus sainte des lois. Mon Dieu ! faites que du moins sur un point aussi délicat chacun de nous puisse répéter avec sécurité le mot sublime de notre modèle : *Quis ex vobis arguet me de peccato?* (*Joan.*, VIII, 46.) Portons tous ce défi aux ennemis de la religion.

Oh ! mes chers confrères, qu'il est vénérable et justement vénéré cet homme de Dieu qui se montre partout et en tout une image vivante de la modestie de Jésus-Christ *Habitu, gestu, incessu, sermone*, comme parle le concile de Trente. Quel respect, quelle confiance n'inspire-t-il pas, lorsqu'il paraît dans une assemblée! La bonne odeur de ses vertus, disons mieux, la bonne odeur de Jésus-Christ qui vit et agit en lui, s'exhale aussitôt de toutes parts, comme un parfum précieux : *Christi bonus odor sumus* (II *Cor.*, II, 15). Il se répand autour de sa personne

je ne sais quoi de céleste, qui instruit, qui touche, qui plaît, qui console, qui encourage, qui réjouit, qui communique à toutes les âmes une douce émulation pour le bien et l'ardeur de l'amour divin : *Nec est qui se abscondat a calore ejus* (*Psal.* XVIII, 7). Puisse chacun de vos paroissiens reconnaître dans leurs pasteurs le portrait de cet homme de bien !

## INSTRUCTION XVI.

### LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Videte vocationem vestram. (I *Cor.*, I, 26.)

Mes frères (5),

En créant cet immense univers, Dieu a fixé à chacun des êtres, soit matériels, soit raisonnables qui le composent, la place qu'il doit occuper et la fonction qu'il doit remplir. De là la beauté de l'ordre physique qui nous charme dans les uns, et l'harmonie de l'ordre moral qui règne dans les autres; car tout ce que Dieu fait est bon, sage, parfaitement réglé, parfaitement ordonné. Il a attaché au firmament ces vastes corps tout éclatants d'une lumière douce et bienfaisante, et a chargé le soleil de nous éclairer pendant le jour, et la lune et les étoiles pendant la nuit. Il a couvert la surface de la terre d'une multitude innombrable et variée d'animaux, de plantes, de fleurs, de fruits, destinés au service et au plaisir de l'homme. Il a enchaîné la fureur de la mer, il a permis qu'elle servît au bien de la terre, sans la ravager, et qu'elle facilitât à ses habitants leurs rapports et leur commerce avec les contrées les plus lointaines. Si cet ordre admirable venait à cesser, l'univers rentrerait dans le chaos.

Même sagesse, même harmonie, même beauté primitive dans l'ordre moral, dont Dieu est aussi l'auteur, mais qui malheureusement peut être altéré bien souvent par la licence des passions et la malice des hommes. Chaque être raisonnable a ici-bas sa destination particulière ; les uns sont préposés pour commander, diriger, instruire ; les autres sont chargés d'obéir, de se soumettre et de recevoir avec reconnaissance les lumières et les secours qu'on leur procure. C'est la divine Providence, toujours sage, toujours paternelle, qui fixe et fait connaître à chacun l'emploi qu'elle lui assigne, qui lui donne les inclinations, les talents, les qualités propres à cet emploi, et qui lui a préparé les moyens et les secours dont il aura besoin pour en remplir les devoirs et en éviter les périls; pour en vaincre les difficultés et pour s'y sauver, car le grand but de Dieu, comme il doit être le nôtre, c'est notre salut éternel.

Heureux donc celui qui embrasse l'état auquel Dieu l'appelle, et qui s'y conduit d'une manière chrétienne ! Il y trouve la tranquillité de la vie présente et l'espoir si consolant du bonheur de l'éternité. Mais qu'il serait à plaindre celui qui, par imprudence, avarice ou ambition, entrerait dans un état auquel il n'est pas appelé ! Hélas ! en contrariant les vues de la Providence, il se préparerait des remords et des malédictions pour cette vie, et mettrait son salut éternel dans le plus grand péril.

Mais si l'obligation de répondre chacun à notre vocation est si grande, si importante pour toute espèce d'états, combien plus ne l'est-elle pas pour les deux états les plus saints et les plus sublimes que Dieu ait établis; je veux dire l'état religieux et l'état ecclésiastique. Ah ! malheur à un enfant qui entrerait dans un de ces états sacrés sans y être appelé de Dieu, ou qui n'y entrerait pas y étant appelé ! et malheur, mille fois malheur ! aux parents aveuglés et déraisonnables qui contrarieraient la vocation de leurs enfants ! ils les perdraient et se perdraient eux-mêmes.

Mes frères ! le vénérable pontife qui gouverne votre diocèse avec autant de sagesse que de bonté, s'occupant nuit et jour du malheur de tant de paroisses privées de culte et de pasteur, nous a expressément recommandé de vous exposer l'obligation où sont les pères et mères de favoriser, d'encourager de toutes leurs forces, mais sans la violenter, la vocation ecclésiastique dans leurs enfants. Quelle plus belle occasion de traiter ce grand sujet ! Certes, si quelqu'un d'entre vous avait besoin de renoncer à certaines préventions contre le plus important de tous les états, et de se former une haute idée de l'excellence du sacerdoce, quoi de plus propre à la lui inspirer que le spectacle auguste qui frappe en ce moment vos yeux ! Vous voyez ici une réunion solennelle de pasteurs, dont les vertus et les talents vous sont connus, et dont le zèle a ravi votre admiration en tant de circonstances. L'Esprit-Saint, dans le calme de la retraite, vient de leur donner des forces nouvelles pour aller continuer l'œuvre de Dieu avec plus d'ardeur encore et plus de succès; et dans un moment, ils vont renouveler entre les mains du premier pasteur, et en présence des anges du ciel et des fidèles de la terre, l'engagement sacré de travailler toute leur vie à la sanctification et au salut de leurs concitoyens. Quel père, quelle mère ne se féliciterait de voir quelqu'un de ses enfants au nombre de ces vertueux pasteurs qui font la consolation et la gloire de l'Eglise, et auxquels le monde lui-même, tout aveuglé qu'il est, est forcé de rendre hommage?

Entrons en matière, et veuillez tous, mes frères, me prêter une attention soutenue.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Pousser dans le sacerdoce un enfant qui n'y est pas appelé est un crime énorme, plus rare peut-être aujourd'hui qu'autrefois; éloigner du sacerdoce un enfant que Dieu

(1) Ce discours était prêché dans les églises cathédrales en présence des fidèles, qui s'empressaient de se rendre à l'imposante cérémonie de la clôture des retraites.

y appelle, est un crime aussi grand, et commun aujourd'hui dans certaines classes. Pourquoi? c'est entre autres choses parce qu'un monde impie qui ne veut point de prêtres, parce qu'il ne veut point de Dieu, s'attache tous les jours à décréditer la dignité d'un état qui contrarie ses passions, et dont le seul aspect réveille ses remords. A force d'entendre dire dans les sociétés mondaines que le sacerdoce est un état méprisable, inutile, onéreux, certains parents en conçoivent une horreur secrète, qu'ils inspirent à leurs enfants. Parents aveuglés, veuillez réfléchir, et vous reviendrez de vos préventions; et vous verrez qu'il n'est rien de plus grand, rien même de plus nécessaire au bonheur du monde que le sacerdoce. Développons ces deux idées autant que les bornes d'un simple entretien nous le permettent.

Je dis rien de plus grand: car, mes frères, qu'est-ce qu'un prêtre? c'est un homme que Dieu a retiré des soins profanes et de la corruption du monde, pour le consacrer aux travaux glorieux et aux fonctions sublimes de la religion; c'est un homme qui tient sur la terre la place de Jésus-Christ, et qui est auprès des autres hommes l'ambassadeur de la Divinité: *Pro Christo legatione fungimur;* (II *Cor.*, V, 20) disons mieux, c'est un homme qui en un sens n'appartient plus à la terre, mais qui est placé entre la terre et le ciel, afin d'offrir à Dieu les supplications, les vœux, le besoin des peuples, et de faire descendre sur eux les secours, les grâces, les bénédictions de Dieu.

Un prêtre! c'est un homme chargé par office d'intercéder avec Jésus-Christ, le prêtre éternel, pour la conversion des pécheurs, l'affermissement des justes, la sanctification et le salut de tous les hommes, la paix des familles, la prospérité des empires, l'union entre les rois et entre les peuples, le bonheur et la tranquillité de toute la terre; et cet homme, priant au nom de Jésus-Christ et avec Jésus-Christ obtient, des grâces et des secours privilégiés que n'obtiendraient pas le reste des mortels.

Un prêtre! c'est un homme chargé d'annoncer aux autres hommes les volontés éternelles du Créateur, les oracles de sa vérité, les maximes de sa loi, les bienfaits de sa miséricorde, les promesses et les menaces de sa justice; et ce ministre de la parole sainte, Dieu veut qu'on l'écoute avec le même respect qu'on écouterait la voix même du Très-Haut: *Tanquam Deo exhortante per nos;* (*Ibid.*) et si quelqu'un méprisait ce prêtre, instruisant, prêchant, catéchisant au nom et par l'autorité de Jésus-Christ Dieu le menace de le punir aussi sévèrement que s'il méprisait Jésus-Christ lui-même: *Qui vos spernit me spernit* (*Luc.*, X, 16.)

Un prêtre! c'est un homme qui occupe dans le tribunal de la pénitence la place du Juge suprême, qui interroge les cœurs, qui sonde et juge les consciences, qui les absout ou les condamne, qui remet ou retient les péchés, qui prononce sur la destinée éternelle des âmes, qui ouvre ou ferme le ciel avec la même autorité que Dieu lui-même: *Quæcunque alligaveritis et solveritis super terram, erunt ligata et soluta in cœlo* (*Matth.* XVIII, 18.)

Un prêtre! c'est un homme qui paraît tous les jours à l'autel pour offrir à Dieu, quoi? Dieu lui-même; un homme qui renouvelle tous les jours le sacrifice auguste de la croix, et inonde en quelque sorte la terre entière du sang de Jésus-Christ. Oh! qu'il est grand, qu'il est vénérable, ce ministre de la religion, opérant le plus sublime des mystères! Mais comment le raconter, ce prodige des prodiges? Un prêtre s'avance annonçant par la gravité de son maintien l'appareil de la religion qui l'entoure, l'importance du ministère qu'il va remplir: il monte à l'autel revêtu de la même puissance, et portant dans son cœur les mêmes vues de miséricorde que Jésus-Christ porta sur le Calvaire. Les prières les plus solennelles, les cérémonies les plus augustes, précèdent le plus majestueux des sacrifices. Le ministre du Très-Haut offre du pain et du vin, et invite les fidèles à élever leur cœur vers le trône éternel: tout à coup un silence grave se répand dans l'assemblée sainte; le recueillement le plus profond a succédé au chant des cantiques. Frappé de ce spectacle, l'impie lui-même est forcé de se montrer religieux. Cependant tous les esprits sont dans l'attente; une vive émotion agite tous les cœurs: le signal est donné, le voici enfin ce moment sublime! Cieux! soyez saisis d'étonnement! et toi, terre! prépare-toi à adorer ton Maître. Celui que les patriarches ont appelé par tant de vœux, celui que les prophètes ont annoncé par tant d'oracles, va descendre du haut des cieux sur cet autel. Le prêtre ne tient encore dans ses mains que du pain et du vin; il prononce ces paroles toutes-puissantes: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* (*Matth.*, XXVI, 26), et le pain et le vin ne sont plus; il n'en reste que les apparences; et c'est le corps et le sang d'un Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même, environné de ses anges, qui se trouve entre les mains du prêtre, et se présente aux adorations du peuple! Le ciel est descendu sur la terre, et c'est un prêtre qui a opéré ce prodige!

Ah! heureux donc, mille fois heureux, vous, enfant de bénédiction, que Dieu appelle à l'état sublime du sacerdoce! et vous, père de cet enfant, à qui Dieu destine l'honneur de donner un ministre à l'Eglise, un coopérateur à Jésus-Christ, un ange visible à la terre! et vous, mère, qui serez bénie un jour par cet enfant chéri que votre sein a porté, et duquel on pourra dire en un sens, comme du Fils même du Très-Haut: *Heureuses les mamelles qui vous ont allaité! heureuses les entrailles qui vous ont enfanté!* (*Luc.*, XI, 27.) Mère fortunée, ah! félicitez-vous, et bénissez Dieu d'avoir été choisie pour donner la vie à un enfant qui sera un

jour grand devant le Seigneur, plus grand en quelque sorte que Jean-Baptiste et tous les prophètes, qui ont eu, il est vrai, le bonheur d'annoncer, mais non d'offrir, de tenir dans leurs mains Jésus-Christ; plus grand que les cieux, puisque le maître des cieux obéira à sa voix ; mille et mille fois plus grand que tout ce qu'il y a de grand et d'élevé sur la terre !

Oui, mes frères, la sublimité du sacerdoce est au-dessus de toutes les grandeurs humaines. Daignez m'écouter, vous surtout qui avez entendu de la bouche des impies un langage si différent. Je sais sans doute que le prêtre n'est, par lui-même, comme le reste des hommes, qu'un faible mortel entouré de misères et d'infirmités ; mais je dis que le caractère auguste et l'autorité sacrée dont Dieu lui-même l'a revêtu le placent au-dessus de toutes les grandeurs humaines. Et en effet, qu'y a-t-il ici-bas qui puisse égaler la dignité d'un représentant de Jésus-Christ? Serait-ce l'autorité d'un juge, d'un magistrat, de quelque autre dépositaire du pouvoir? Un prêtre l'a aussi, cette autorité; mais les juges, les magistrats de la terre, ne prononcent que sur des objets matériels, ne gouvernent que les corps, et un prêtre juge et gouverne les âmes, infiniment supérieures aux corps. Serait-ce la dignité si imposante d'un général d'armée ? Un prêtre aussi est à la tête d'une milice, puisqu'il est envoyé par l'Eglise militante pour combattre les ennemis du Seigneur. Mais quels sont-ils, ces ennemis qu'il a le pouvoir de repousser et de vaincre? Ah ! ce ne sont pas quelques milliers d'hommes faibles et mortels; c'est toute la force et toute l'impétuosité des passions humaines ; c'est toute la malice et toute l'astuce du monde armé contre Jésus-Christ ; c'est toute la puissance et toute la rage des légions de l'enfer.

Serait-ce les ministres d'un roi mortel qu'on pourrait comparer avec un ministre du Roi des siècles, marqué d'un caractère ineffaçable qui doit durer autant que Dieu même, tandis que le caractère des représentans d'une puissance humaine peut cesser à chaque instant? Serait-ce encore la majesté des rois eux-mêmes qui pourrait surpasser la dignité d'une prêtre? Et lui aussi est roi, et pour marque de sa royauté, il porte, dit saint Anselme, une couronne sur la tête. Mais prenez garde, son empire n'est pas borné à quelques provinces, comme celui des rois ordinaires ; il embrasse tous les peuples, toutes les contrées de la terre : *Dominabitur a mari usque ad mare.* (*Psal.*, LXXI, 8.) Ce n'est pas tout : il descend jusqu'aux enfers qui lui obéissent; il s'élève jusqu'aux cieux, dont il a les clefs, et où personne sans distinction ne peut entrer sans son ministère.

Aussi quels hommages n'ont pas rendus dans tous les temps les souverains et les potentats de la terre à la dignité sacerdotale ! quel auguste et touchant spectacle que la vénération d'un Constantin pour l'assemblée pontificale de Nicée! que l'obéissance d'un Théodose à l'autorité du prêtre de Milan ! que les égards et le respect de l'empereur Maxime pour l'évêque de Tours, et même pour le simple prêtre que saint Martin menait avec lui ! Mais surtout quel sublime spectacle que l'attitude respectueuse du fier Attila en présence du pontife romain ! Ce fameux dévastateur qui se nommait lui-même le fléau de Dieu et la terreur de l'univers, après avoir mis la moitié de l'Europe à feu et à sang, allait porter les mêmes ravages dans la capitale de l'Eglise; saint Léon va à sa rencontre, et, soit par les charmes de son éloquence, soit par l'ascendant de ses vertus et l'éclat de sa dignité, soit par une force surnaturelle dont l'avait investi le Dieu des armées, ce seul prêtre arrête au milieu de ses triomphes, et fait rétrograder un conquérant féroce, ivre de ses victoires, entouré d'une armée nombreuse, qui faisait reculer lui-même les peuples et les rois.

C'est ainsi, mes frères, que Dieu se plaît, quand il veut, à montrer le sacerdoce supérieur à tout ce qu'il y a de plus grand, de plus imposant, de plus majestueux sur la terre. Mais que dis-je, sur la terre ? ignorons-nous que, pour nous donner une juste idée de la dignité des prêtres, Dieu lui-même va prendre des termes de comparaison jusque dans les cieux, et qu'il leur donne le même nom qu'aux intelligences les plus sublimes, qu'il les appelle des anges ? *Angelus Domini exercituum.* Et que dis-je encore, la dignité sacerdotale n'est-elle pas, sous certains rapports, supérieure à la dignité angélique? Quel est l'ange à qui Dieu ait dit : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel?* (*Matth.*, XVIII, 18.) Les anges admirent l'autorité des prêtres, et vont porter aux pieds du Très-Haut les jugements des consciences; mais eux-mêmes ne peuvent juger. Quel est l'ange qui ait reçu le pouvoir de consacrer le corps de Jésus-Christ? Les anges se tiennent prosternés sur les marches de l'autel, tandis que le prêtre, debout, opère le plus grand des mystères. Marie seule a pu produire une fois ce corps adorable que le prêtre produit tous les jours.

Une dignité si élevée n'inspirera aux gens du monde que mépris et dédain ! ils la trouveront au-dessous de leur rang, de leur naissance, de leurs prétentions ; oserai-je le dire, ils la trouveront indigne de leurs enfants ! Je ne connais pas d'aveuglement plus déplorable. Et qu'elle est donc la source de la vraie grandeur? n'est-ce pas Dieu, seul grand par nature, seul auteur de toutes les grandeurs créées? Or qui approche de plus près la majesté du Très-Haut que les prêtres, ses amis, ses ministres, ses confidents ; les prêtres, exécuteurs de ses ordres, distributeurs de ses grâces, représentants auprès des peuples de sa puissance et de sa bonté?

Ah ! sans doute, malheur au prêtre si la grandeur de ses vertus ne répondait à l'excellence de ses fonctions, si la profondeur de son humilité n'égalait la sublimité de son

ministère ! Mais quand même un prêtre aurait le malheur d'oublier ses devoirs, serait-il permis aux fidèles d'oublier sa dignité ? Hé ! mes frères, si vous connaissiez les dangers de nos fonctions et les assauts terribles que nous livre l'enfer, vous nous trouveriez dans nos fragilités bien plus dignes de vos prières que de vos censures. Cependant, nous l'avouons, un prêtre dont la conduite serait en opposition avec la sainteté de son état, serait beaucoup plus coupable que les simples fidèles ; mais ceux-ci seraient-ils dispensés pour cela de respecter son ministère, si éminemment divin ? Non sans doute. Le ministère sacerdotal est le plus grand, le plus important auquel la créature puisse être appelée ; mais je dis encore qu'il est le plus nécessaire au bonheur du monde, comme nous allons le voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Souffrez que je vous le demande, vous qui, témoins des travaux sans nombre qui remplissent la vie d'un prêtre, ne cessez cependant de les appeler des gens inutiles, onéreux même à la société : qui a donc conservé dans les siècles de barbarie le dépôt si précieux des sciences, qui a sauvé dans ces temps d'ignorance l'étincelle du génie, et ranimé le flambeau pâlissant des lettres, sinon les prêtres ? Vous ne cessez de vanter le progrès des lumières : quelles lumières auriez-vous donc si les prêtres n'avaient conservé les anciens manuscrits, ces monuments antiques de l'esprit humain ? les prêtres eux-mêmes n'ont-ils pas laissé à leur tour des monuments de génie encore plus précieux, dont s'honoreront toujours l'éloquence et la littérature ? Oserait-on regarder comme inutiles, comme onéreux à la société, ces grands orateurs de l'Église qui ont dépassé les orateurs les plus fameux de l'antiquité païenne, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostome, les Ambroise, les Augustin, les Léon ; et s'il faut nommer quelques-uns de ceux qui ont illustré notre France, les Hilaire, les Paulin, les Bernard, les Fénélon, les Bossuet ? quels noms plus célèbres pourra-t-on placer à côté de ceux-là ?

On parle sans cesse des bienfaits de la civilisation. Mais qui a donc civilisé les mœurs sauvages du paganisme, et répandu dans la société cette douceur de sentiments, cette charité si prévenante et si généreuse, cette urbanité, cette aménité de manières que le christianisme seul peut donner et entretenir, sinon les prêtres ? On ne cesse de louer, d'encourager la culture de la terre et les développements de l'industrie. Mais qui a donc défriché les forêts de l'ancienne Gaule et de l'Europe entière ? qui a inspiré le goût de l'agriculture et de tous les arts utiles sinon ces prêtres, ces laborieux, ces infatigables cénobites dont les services ne trouvent aujourdhui dans un monde ingrat que calomnies et dérisions ? Ainsi, dans ces temps de malheur, nous pouvons le répéter hautement, le monde est plein d'injustice envers les prêtres ; il oublie trop souvent que nos vénérables devanciers ont sauvé la civilisation, que se sont eux qui dans le moyen âge, lorsque la société perdait ses mœurs et était déchirée par des guerres intestines ou détruite par des hordes de barbares, ont préservé la société en recueillant ses débris dans ces vastes asiles élevés à la gloire de la religion ; il oublie que c'est le christianisme, par le ministère des prêtres, qui a détruit l'esclavage et appelé tous les hommes à la vraie liberté des enfants de Dieu. Le souvenir de ces bienfaits a traversé les âges, et semble s'être effacé dans ce siècle, où le dévouement du clergé pour les lettres, les sciences, les beaux-arts et tout ce que l'antiquité nous a laissé de chefs-d'œuvre, devrait être plus vivement apprécié. Qu'on cesse donc de calomnier le clergé, en lui prêtant un prétendu système d'ignorance et en le déclarant l'ennemi des lumières. Qu'a-t-il a redouter ? la doctrine qu'il enseigne est divine : le sacerdoce est descendu du ciel, et depuis dix-huit siècles, il expose à l'examen du monde les titres de son origine et les livres vénérables sur lesquels il fonde sa croyance.

Pour nous élever à des considérations d'un ordre supérieur, demandons-nous à nous-mêmes : Qui veille tous les jours à la pureté des mœurs et au respect des propriétés ? qui enseigne les règles de la morale, de la justice, de la tempérance, de la pudeur, sinon les prêtres ? qui conserve la chasteté de vos filles, la fidélité de vos épouses, la probité de vos domestiques ? qui inspire à tous les membres de votre famille la crainte de Dieu, et par suite la soumission, le respect, l'amour pour votre personne ? qui prêche la concorde, désarme la vengeance, combat l'avarice et éteint la fureur des procès ? qui protége vos champs contre la main du ravisseur, votre commerce contre les fraudes de l'injustice, votre honneur contre la langue du médisant, votre vie contre le fer de l'assassin ? ne sont-ce pas les prêtres ?

Que deviendrait la société entière sans les lumières et les secours de cette religion bienfaisante dont les prêtres sont les ministres ? combien de malheureux resteraient sans pain et sans vêtements ! combien de haines, de divisions s'éterniseraient dans les familles ! Et l'on ose dire que les prêtres sont des gens inutiles et onéreux à la société !

C'est ici que l'injustice des hommes se dévoile dans toute sa nudité : on dirait que leur intelligence a été obscurcie par les plus épaisses ténèbres, que le souvenir du passé s'est effacé de leur mémoire. On ne reconnaît plus en eux cette émanation divine qui distingue la créature intelligente ; et on peut leur appliquer, à ces hommes pervertis par les passions, ces paroles remarquables du Prophète : *Homo cum in honore esset, non intellexit comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (*Psal.*,

XLVIII, 13.) Oui, l'homme corrompu par les passions est devenu semblable aux animaux; le flambeau de la raison s'est éteint pour lui : il méprise ce qu'il devrait honorer, et honore ce qu'il devrait mépriser. Toujours fidèle à l'esprit de son institution, le sacerdoce veille aujourd'hui, comme autrefois, au dépôt sacré de la religion, de la morale et des lois : lui seul a reçu le pouvoir de conjurer les tempêtes, de faire aimer les pouvoirs de la terre en les montrant subordonnés à celui du Très-Haut, de rendre au monde une paix troublée depuis longtemps ; lui seul touche les cœurs, sait rendre les lois respectables, et peut faire d'une société déchirée et ensanglantée une société de frères. Voilà les prérogatives du sacerdoce, voilà le pouvoir des prêtres. Celui des princes n'atteint que les actions de leurs sujets : le prêtre enchaîne le cœur, domine la volonté. Aussi, mes frères, vous le savez, que sont les lois civiles auprès des lois religieuses ? Quel est le meilleur sujet, comme le meilleur époux, le père irréprochable, l'ami fidèle ? n'est-ce pas le bon chrétien ? Où choisiriez-vous des frères, des amis, des confidents, des conseillers, si ce n'est dans le rang de ces hommes dont la probité repose sur les croyances religieuses. Que chacun s'interroge ici : A qui aimeriez-vous mieux donner votre confiance tout entière, à celui qui croit à la religion, à l'existence de l'enfer, ou à celui qui, dédaignant toute croyance, ne reconnaît pour loi suprême que celle de son intérêt et de ses passions.

Mais élevons-nous à des considérations encore plus hautes. Vous n'êtes pas fait pour cette vie, mon cher frère ; il y a au fond de votre âme un germe d'immortalité. Vous vous sentez appelé à un bonheur que la terre ne peut donner; et la religion vous montre au-dessus de votre tête un royaume de gloire, un séjour délicieux que Dieu a promis à la vertu. Mais qui vous guidera dans la route ténébreuse de ce bonheur ? Qui vous garantira des écueils dont elle est semée, sinon les prêtres ? Si vous tombez, qui vous relèvera ? si vous vous égarez, qui vous ramènera ? Comment rentrerez-vous en grâce avec Dieu, si vous l'avez offensé ; comment expierez-vous vos crimes ou vos faiblesses, comment mourrez-vous, sans le ministère et le secours des prêtres ?

Vous ne craindriez pas d'éloigner vos enfants d'un état si honorable, si utile, si nécessaire au bonheur du monde ! Je ne parle pas seulement du bonheur de l'éternité, je parle du bonheur même de la vie présente : car, hélas ! qu'est-ce que l'homme sans religion ? c'est un lion déchaîné, un tigre furieux qui répand partout la désolation et la mort. Ignorez-vous que, dès sa naissance, l'orgueil et la cupidité le dominent, que la jalousie et la vengeance le dévorent ? Ignorez-vous que la misère que la religion ne console pas enfante les crimes, que l'avarice ne connaît point de frein, que la soif de l'or s'enflamme par les rapines, que les méchants conspirent, que les nations se soulèvent, que les trônes tombent, que la société se dissout, que tous les crimes et toutes les horreurs ravagent la terre ? Vous savez tout cela, parce que, hélas ? vous en avez été les témoins, et peut-être les victimes. D'un autre côté, ignorez-vous que tous ces maux causés par l'absence ou le mépris de la religion ne peuvent se réparer et se prévenir que par l'influence de la religion ? que la religion seule, par son em, ire secret, peut veiller efficacement à votre conservation et au maintien de la société ; que le méchant peut échapper aux regards des hommes et au glaive des lois, mais qu'il ne peut échapper aux regards de Dieu et au glaive de la religion ? Or, je vous le demande, cette religion bienfaisante, protectrice, subsistera-t-elle sans prêtres ? les prêtres seuls ne sont-ils pas chargés d'en proclamer les lois et les promesses, d'en faire craindre la justice et la sévérité, d'en répandre les lumières et les bienfaits ? Et vous ne voulez pas de prêtres ! et vous dégoûtez du sacerdoce ceux de vos enfants que Dieu y appelle, pour les jeter dans un état dont Dieu les repousse !

Oh ! si le clergé avait encore les biens et les dignités qu'on lui a ravis, nous n'aurions pas besoin de vous réconcilier avec cet état, et de vous en montrer la nécessité ; vous seriez alors les premiers à faire entrer vos enfants dans le sanctuaire ; que dis-je ? peut-être à en forcer l'entrée si l'Eglise, dans sa sagesse, croyait devoir la leur fermer. Détestable cupidité ! c'est donc toi qui paralyses, qui détruis les vocations ecclésiastiques ! Monde aveuglé ! tu seras toujours affamé d'or et de vanité ! Eh bien, parents avares, peut-être impies, refusez à Dieu cet enfant qu'il réclame, et qui n'appartient qu'à lui ; la religion s'en passera et son sacerdoce n'en sera pas moins perpétué. Ecoutez la promesse de Jésus-Christ à ses apôtres : *Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 20) donc, jusqu'à la fin des siècles, il y aura toujours des prêtres. Vous croyez embarrasser Dieu par l'orgueil de vos refus ! il ira arracher les David et les Amos de leurs travaux rustiques, et il en fera des prophètes ; et vous serez forcés de les vénérer ! Le sacerdoce ne s'éteindra sur la terre que lorsque la terre sera détruite, et alors le sacerdoce montera au ciel !

Le clergé n'a plus les biens et les honneurs qu'il avait autrefois, c'est un malheur pour les peuples, c'est un bonheur pour les prêtres : *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui souffrent pour la justice !* (*Matth.*, V, 10.) Le clergé est négligé, oublié, et il s'en réjouit ; son Maître est né dans l'obscurité et a vécu dans les privations. Le clergé est avili, persécuté, et il s'en félicite ; son Maître est mort sur une croix d'où il est monté au plus haut des cieux. Le clergé est pauvre !... Vous vous trompez ; il est riche... et en quoi ? en vertus, en patience, en hu-

milité, en zèle, en sainteté! Il n'a pas les biens de la fortune, et il a en plus grande abondance les biens de la grâce. Citez un seul prêtre, digne de ce nom, qui se plaigne de son sort, et qui regrette ce qu'il a laissé dans le monde ou ce que le monde lui a ravi! Il en est séparé, de ce monde pervers, et voilà son bonheur; sa vertu en est moins exposée, il est à l'abri d'une infinité d'écueils et à la source de toutes les grâces. Que de facilités n'a-t-il pas pour sauver son âme, que peut-être il aurait perdue dans le monde! Et la vôtre! père avare! et l'âme de cet enfant que vous refusez à Dieu, que deviendra-t-elle? Vous voulez le faire entrer dans les vues de votre ambition, l'associer à votre commerce, à votre emploi, l'élever peut-être à quelque poste plus éclatant; et après...... il faudra mourir; et à quoi servent tous les avantages de la terre, si l'on vient à perdre son âme?

Parents aveugles et barbares! pardonnez-moi ces expressions, dures en apparence, mais inspirées par la charité elle-même, et par la douleur profonde que nous cause votre conduite, vous allez donc immoler votre fils à votre cupidité! Ces qualités précieuses dont Dieu l'a enrichi pour la gloire de son Eglise, cette droiture d'esprit, cette douceur de caractère, cette candeur d'innocence, tous ces trésors, vous allez les ravir à Dieu, pour les livrer au monde, son ennemi! Cet enfant si intéressant, né pour inspirer la vertu et consoler l'Eglise, vous allez l'engloutir dans le gouffre de votre ambition; pour ne pas vous déplaire, il va contrarier les vues de son Créateur; il va se jeter dans le tourbillon des passions et se précipiter de désordre en désordre, d'abîme en abîme; il va marcher sur vos traces, il vivra dans le péché, il tombera dans l'enfer, et vous y trouvera!...

Mais non! oh! non, il n'en sera pas ainsi. Vous réfléchirez, et vous verrez que Dieu seul est le maître de notre destinée, que Dieu seul est capable de rendre l'homme heureux; et cet enfant chéri, peut-être unique, vous le lui offrirez, vous le lui donnerez avec le même courage et la même joie qu'Abraham lui offrit Isaac. Cet enfant d'espérance qui aurait fait votre tourment dans le monde, fera votre consolation dans le sacerdoce; vos autres enfants peut-être vous abandonneront, et celui-ci sera le bâton et la lumière de votre vieillesse; il vous éclairera sur le néant des choses humaines, il vous arrachera à ces idées d'ambition qui vous dévorent, il vous obtiendra par ses vertus, comme saint Louis de Gonzague obtint à son père des pensées et des sentiments plus chrétiens.

Au milieu de votre prospérité, je vous le prédis, vous éprouverez des pertes, des chagrins, des revers, car, hélas! quel est l'homme qui n'en éprouve pas? Ceux de vos enfants que vous aurez donnés au monde ne pourront vous offrir d'autre soulagement que de mêler leurs larmes, et peut-être leurs murmures aux vôtres... L'enfant que vous donnerez à Dieu appliquera sur vos plaies le beaume sacré, et toujours salutaire de la religion; je veux dire, l'espérance d'une autre vie qui adoucit toutes les amertumes de celle-ci; il vous montrera le soutien et le prix de la patience dans le cœur d'un Dieu dont la mort a ouvert aux hommes le séjour de l'immortalité.

Peu à peu ce monde qui vous plaît tant se retirera de vous; successivement toutes les créatures vous abandonneront; vous vous trouverez à la fin de votre carrière sans appui, sans consolation, et votre enfant, prêtre de Jésus-Christ, sera à vos côtés; ses frères peut-être seront alors loin de vous, et lui ne vous quittera pas; sans lui, vous seriez seul; mais vous l'aurez donné à la religion, la religion vous le rendra pour consoler votre agonie; il vous aidera à calmer, à purifier votre conscience; peut-être sera-ce de sa propre main que vous recevrez les derniers secours de la religion; vous entrerez avec confiance dans l'éternité, et vous irez vous féliciter dans le sein de Dieu d'avoir donné à son Eglise un enfant précieux qui en fera la gloire, qui aura été l'instrument de votre salut, et qui célébrera un jour avec vous les louanges du Dieu trois fois saint pendant l'éternité tout entière.

# NOTICE HISTORIQUE SUR RIBIER.

Ribier (César), né à Lyon en 1762, entra au séminaire de Saint-Irénée de cette ville. Lorsqu'il eut reçu les ordres, il fut chargé du soin de la paroisse de Farnay, annexe de Saint-Paul en Jarrets, où il se fit chérir des habitants par son zèle pour le salut des âmes et son excessive charité. Ayant refusé le serment ordonné par la constitution civile du clergé, il éprouva quelques persécutions, et fut même renfermé à Saint-Paul; mais bientôt mis en liberté, il se retira à Lyon, puis il fut contraint de s'expatrier. Pendant son exil, il chercha à acquérir quelques connaissances en médecine, espérant que cette étude lui faciliterait les moyens, en rendant la santé aux corps, de procurer le salut des âmes. En 1795, il revint à Lyon, et fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil de l'archevêché, qui était alors gouverné par les vicaires généraux en l'absence de l'archevêque, M. de Marbeuf. Une nouvelle organisation ayant eu lieu dans le diocèse, en 1802, il devint vicaire à Saint-Nizier, une des plus importantes paroisses de Lyon. En 1807, il fut nommé curé à Larajasse, petite paroisse située dans les montagnes du Lyonnais. Dans les dernières années de sa vie, M. Devie, nommé évêque de Belley, qui l'honorait d'une manière particulière, voulut se l'attacher en qualité de son premier vicaire général; mais il céda aux prières de ses paroissiens, qui le regardaient comme un père, et il resta au milieu d'eux. Ce vénérable pasteur leur fut enlevé le 14 mai 1826. Une *Notice* sur sa vie a été imprimée en 1826, in-8°. Son humilité ne lui a pas permis de rien faire imprimer pendant sa vie; mais on a publié après sa mort : *Le Paradis sur la terre*, ou *le Chrétien dans le ciel par ses actions; Méditations sur l'amour de Dieu pour tous les jours du mois, sur la communion, pour entendre la sainte messe, et divers autres exercices en forme de méditations*, précédés d'un *Abrégé de sa vie*, Lyon, 1827, in-18; 2e édition, 1828, avec son portrait; ouvrage qui a obtenu le plus grand succès, et qui convient à toute espèce de personnes, parce que ce sont des sujets détachés, qui forment la matière d'amples réflexions pour celui qui veut entrer dans la vie spirituelle : *Conférences et sermons, suivis d'Avis et d'une Retraite de trois jours pour les premières communions, et d'un plan de retraite pour les religieuses*, Lyon, 1828, 1 vol. in-12. Il a laissé, en manuscrits, un grand nombre de *Sermons* et d'*Instructions familières*.

# ŒUVRES ORATOIRES

# DE CÉSAR RIBIER

## CURÉ DE LARAJASSE.

## SERMONS.

### SERMON PREMIER.

#### SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

Qua hora non putatis Filius hominis venturus est. (*Matth.*, XXIV, 44.)

*Le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous l'attendrez le moins.*

Il n'est rien qui puisse nous rendre les rigueurs du jugement plus présentes et les variétés de cette vie plus sensibles que le moment même qui commence les unes et termine les autres. Moment fatal, d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel, moment formidable qui doit décider de notre sort pour une éternité; moment inconnu mais décisif. Chaque instant de notre vie nous en approche; nous y touchons souvent lors même que nous nous en croyons le plus éloignés; cependant si ce moment marqué dans les décrets éternels, nous surprend dans l'état de péché, c'est fait de nous, notre perte est certaine, notre réprobation assurée, notre damnation inévitable; nous n'aurons comme l'ivraie, d'autre sort que le feu, et le feu éternel. Quel sujet de crainte, si nous y pensons! quel trait de sagesse d'y penser fréquemment? Est-il

rien qui nous intéresse davantage, qui nous intéresse plus personnellement, qui nous intéresse dans une matière plus importante, et qui par conséquent exige de notre part, une attention plus sérieuse et plus continuelle? Rentrons donc en nous-mêmes; craignons que la mort ne nous surprenne dans un moment où nous serions, aux yeux de Dieu, coupables de quelque péché : c'est une crainte qui, éloignant de nous le règne du péché, établira dans nos cœurs celui de la justice; c'est donc une crainte dont nous ne pouvons trop nous occuper; pourquoi? parce que la crainte des surprises de la mort est de toutes les craintes la plus sage et la mieux fondée : vous le verrez dans mon premier point, parce que la crainte des surprises de la mort est, de toutes les craintes, la plus utile et la plus sanctifiante : vous le verrez dans le second; en un mot, il est prudent, il est utile de craindre les surprises de la mort, vous le démontrer c'est tout mon dessein.

PREMIER POINT.

Je l'ai dit, mes frères, s'il est une crainte bien fondée, une crainte à laquelle nous puissions nous livrer avec sagesse, c'est celle de nous trouver surpris par la mort dans un état contraire au salut; les raisons en sont convaincantes : 1° Il n'est rien de si funeste qu'une telle surprise; 2° Il n'est rien cependant à quoi nous soyons si exposés, rien qui soit sujet à tant de difficultés et d'incertitudes : suivez-moi dans toutes ces réflexions, rien de plus naturel, rien de plus sensible.

Je dis, en premier lieu, qu'il n'est rien de si funeste que les surprises de la mort; en effet, qu'est-ce que la mort pour chacun de nous? de quoi décide-t-elle? quelles en sont les conséquences? c'est à quoi nous ne réfléchissons jamais assez, et ce qui mérite cependant toute notre attention; nous nous formons, il est vrai, de tristes, d'effrayantes idées de la mort, nous ne pouvons y penser sans frémir; mais rarement frémissons-nous de ce qu'elle a de plus terrible! Notre attention ne se porte pas au-delà de ce qui frappe nos sens; et c'est uniquement sur ce qui s'offre à nos yeux, que nous nous représentons ce qui doit nous arriver à nous-mêmes à l'heure de la mort : nous voyons un homme qui vient de mourir, nous le voyons dans un état où tous les avantages de ce monde ont disparu pour lui : plus de parents, plus d'amis, plus de plaisirs, plus d'honneurs, plus de richesses pour lui; nous concevons aisément que cette entière séparation, que ce dépouillement total est bien affreux à la nature, et par ce sentiment assez semblable à celui de l'impie Agag, nous nous écrions alors, ô amère, ô cruelle mort! est-ce ainsi que tu nous enlèves aux objets les plus chers de notre amour : *Siccine separat amara mors!* (I *Reg.*, XV, 32.) Nous voyons un corps peut-être auparavant robuste et plein de santé, nous le voyons sans force, sans sentiment, sans aucun signe de vie; nous voyons ce cadavre, désormais inutile et même affreux, se changer en pourriture et devenir la proie des vers et des insectes. Qu'est-ce que l'homme, disons-nous alors, par une triste, mais naturelle réflexion. *Quid est hoc?* Peut-être même que cet affligeant spectacle nous ouvre, pour un moment les yeux sur la vanité des avantages de ce siècle : voilà donc, disons-nous, le terme fatal où vont aboutir les honneurs les plus distingués, les richesses les plus abondantes, les plaisirs les plus recherchés, les talents les plus rares et les plus cultivés. Mortels infortunés, après un temps assez court, tous ces avantages disparaissent et ne sont plus rien pour nous; n'est-ce donc pas une folie de se livrer à tant de chagrins, de se donner tant de mouvements pour en obtenir l'inquiète et passagère possession : *Ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium.* (*Psal.* IV, 3.) Uniquement frappés de ces pensées, nous en demeurons-là; mais la foi nous avertit de porter plus loin nos réflexions, elle nous présente la mort sous une face infiniment plus terrible; point de pompes funèbres, point de mort exposé dans son tombeau, dont elle n'emploie le spectacle effrayant pour nous faire cette question encore plus effrayante : voilà, il est vrai, l'état où est réduit son corps; mais qu'est devenu son âme? cet homme n'est plus rien pour ce monde, le monde n'est plus rien pour cet homme; mais en quel état se trouve la plus noble partie de lui-même, où est-elle présentement? L'Esprit-Saint nous répond par la bouche du Sage, quelle est dans la maison de son éternité, qu'elle est ce qu'elle ne doit jamais cesser d'être, et qu'elle y sera non pas un an, non pas cent ans; non pas mille ans, mais pendant des millions de siècles, mais pendant une éternité : *Ibi homo in domum æternitatis suæ.* (*Eccle.*, XII, 5.)

Quel a donc été le moment formidable d'une décision si importante? celui du dernier soupir : au moment même, cette âme a paru devant le souverain Juge, telle qu'elle était lorsqu'elle s'est séparée : ou revêtue de la grâce ou souillée par le péché; et, selon l'état où elle s'est trouvée, son sort a été fixé par une sentence décisive et irrévocable, ou pour une éternité de bonheur ou pour une éternité de malheur. Si cette âme a été condamnée, plus d'espérance, plus de ressources pour elle; de quelque côté que tombe l'arbre, dit Jésus-Christ, que ce soit vers le nord, que ce soit vers le midi, le lieu de sa chute sera celui de sa demeure; si cet homme est mort dans la disgrâce de son Dieu, éternellement il souffrira, éternellement il brûlera, sans que rien puisse le soustraire aux inflexibles rigueurs des vengeances de Dieu. Est-il une décision plus funeste? en est-il une plus digne de nos alarmes? Réunissons toutes les pertes que l'homme pourrait faire d'ailleurs, rassemblons sur sa tête toutes les disgrâces

qui pourraient le menacer, pertes affligeantes, renversement de fortune, violente maladie, injuste persécution, calomnie atroce, confusion accablante, mort de ses proches et de ses amis, en un mot, tous les maux que nous voudrons y ajouter ; c'eût été à la vérité, des maux et des maux affligeants, mais en même temps des maux bornés, des maux passagers, des maux qui eussent du moins fini avec la vie ; mais ici c'est le comble, l'assemblage de tous les maux ; c'est le mal souverain, c'est le mal éternel.

Or, ce qu'eût été pour cet homme une semblable mort, elle le serait chrétiens, pour chacun de nous, si la mort nous surprenait dans l'état du péché ; notre sort dès ce moment serait fixé, décidé pour une éternité et une éternité de malheurs ; il ne s'agirait plus de quelques richesses dont la perte pourrait d'abord affliger votre cupidité, mais dont votre cœur plus détaché pourrait enfin connaître l'inutilité, mépriser l'inconstance ; il ne s'agirait plus de quelque maladie dont la violence pourrait alarmer votre sensibilité ; mais dont votre patience pourrait ensuite surmonter, ou du moins supporter les douleurs ; il ne s'agirait plus de quelque mépris dont la confusion pourrait tout à coup révolter votre orgueil, mais dont votre raison plus tranquille, pourrait bientôt après mépriser l'impuissance, ou confondre l'injustice ; il ne s'agirait plus de quelques chers objets, dont la mort ou la séparation pourrait, dans leur commencement crucifier votre amour, mais dont votre vertu ou du moins votre inconstance pourrait, avec le temps, effacer la mémoire et adoucir l'éloignement il ne s'agirait plus d'aucune disgrâce, qui ne serait peut-être pas sans ressource, ou qui du moins ne pourrait vous affliger que pour un temps assez borné ; mais il s'agirait de tout perdre et de le perdre pour toujours ; de tout souffrir, et de le souffrir à jamais, est-il rien de plus cruel ?

Quand donc, mes frères, vous auriez quelque assurance de tomber dans une disgrâce si formidable, du moment toutefois que cette assurance n'est point parfaite, pourriez-vous être tranquilles sur un sujet aussi important ? faudrait-il à votre crainte un motif plus puissant ? or, je vais vous démontrer que cette assurance n'est point parfaite, et qu'il n'est rien sur quoi nous ayons plus de risques à courir, plus de dangers à essuyer, dangers fondés sur les dispositions absolument nécessaires à une bonne mort, et encore plus difficiles à acquérir ; dangers occasionnés par l'incertitude où Dieu nous laisse touchant le moment et le genre de notre mort ; dangers augmentés par l'illusion que nous nous formons, et qui nous trompent souvent, et sur la longueur de notre vie, et sur la qualité des dispositions nécessaires pour la finir saintement.

En effet, mes frères, dans quel état faut-il se trouver pour mourir de la mort des justes ? il faut se trouver avec un cœur dégagé de toute affection criminelle, un cœur où la haine, l'orgueil, l'intérêt, l'amour impur, ni toute autre passion ne règne ni ne domine ; un cœur qui n'ait plus à se reprocher ni la détention d'un bien qu'il ait dû restituer, ni outrage, ni scandale, ni médisance, ni calomnie qu'il ait négligé de réparer ; un cœur qui, par l'abondance de ses larmes et l'amertume de ses gémissemens, soit entièrement purifié de tout ce qu'il aurait pu accorder à ses inclinations vicieuses ; un cœur où l'amour de Dieu soit vraiment dominant, je veux dire un cœur résolu de tout sacrifier plutôt que de lui déplaire par la moindre transgression des lois que lui prescrit la souveraine autorité.

Ces principes posés, je vous le demande, mes frères, est-il si aisé de dégager ainsi notre cœur de toute affection criminelle, et de l'établir dans ces saintes et nécessaires dispositions ; le démon, toujours acharné à notre perte ; le monde, sans cesse occupé à nous séduire ; le violent penchant que nous avons pour le mal ; notre faiblesse, notre inconstance ne forment-ils point d'obstacles, et des obstacles très-difficiles à surmonter ? Cependant, qu'il nous manque une seule de ces dispositions, eussions-nous acquis toutes les autres, toutes les autres nous deviennent inutiles ; ne fussions-nous captivés que par l'amour impur ou dominés par l'avarice ; n'eussions-nous que la malignité de l'envie ou les aigreurs de l'animosité, ne nous manquât-il que la résolution de restituer un bien mal acquis, de rétracter une calomnie, de réparer une médisance, un scandale ; n'eussions-nous d'autres défauts que celui d'être sans vertu, notre cœur n'est plus un cœur agréable à Dieu, et si la mort survient, c'est un cœur réprouvé. Que de voies peuvent donc nous conduire à une mort criminelle ! Quel danger que nous ne prenions pas assez sur nous-mêmes pour nous en garantir. Cependant, mes frères, quelque difficiles que fussent ces saintes dispositions, nous pourrions nous flatter de les avoir à la mort, si nous pouvions savoir sûrement dans quel temps et de quel genre de mort nous devons consommer la course de notre mortalité ; rassurés par cette connaissance, nous serions peut-être assez courageux pour nous préparer quelque temps à bien mourir ; mais c'est sur quoi nous n'avons pas la moindre connaissance : *Nescit homo finem suum.* (*Eccle.*, IX, 12.)

Quel est, en effet, le temps où l'implacable mort viendra trancher le fil de nos jours ? Est-ce dans une extrême vieillesse ? est-ce dans un âge moins avancé ? est-ce dans l'adolescence ? est-ce dans la jeunesse ? C'est un abîme impénétrable aux yeux de l'homme : *Nescit homo finem suum.* En vain voudrait-il en juger par la bonté de sa complexion, par la force de son tempérament ; combien qui paraissaient devoir vivre jusqu'à l'âge le plus avancé, et que nous avons vu périr à la fleur de leurs années ; mais si l'homme ne peut savoir à quel âge de la vie

il pourra parvenir, ne peut-il pas du moins s'assurer de quelques années, de quelques mois? Non, mes frères, il ne peut pas même se promettre de voir ni la fin du jour qui l'éclaire, ni le terme de l'heure dans laquelle il vit : *Neque diem neque horam.* Combien qui se sentaient le matin d'une santé parfaite, et dont le soir on a creusé le tombeau; combien qui, dans l'espace d'une même heure, ont donné les signes de la plus longue vie, et ont rendu le dernier des soupirs; mais, ce dernier moment, quelque incertain qu'il soit, ne sera-t-il pas accompagné de circonstances assez favorables pour nous laisser, si nous sommes pécheurs, les moyens de nous réconcilier avec Dieu; autre incertitude, autre mystère impénétrable à l'homme : *Nescit homo finem suum.* Quel sera, en effet, le genre de notre mort? sera-t-elle lente, sera-t-elle précipitée, sera-t-elle tout-à-fait subite? sera-t-elle du moins préparée par quelques jours, par quelques heures de maladie? Est-ce le f r, est-ce le feu, est-ce l'eau, est-ce une chute, est-ce une révolution d'humeur qui la causera tout-à-coup? Ou, si notre mort n'est pas si prompte, la douleur laissera-t-elle notre esprit en liberté? le tiendra-t-elle entièrement assoupi? le ministre de l'Eglise sera-t-il alors présent, ou serons-nous, dans ce dernier moment, dépourvus de tous secours spirituels? Voilà ce que nous ne pouvons savoir : *Nescit homo finem suum.* Autant de personnes qui meurent, autant de genres de mort presque différents, et souvent extraordinaires; cependant, si la mort vient dans un moment où notre cœur ne soit pas pur aux yeux de Dieu; si le genre de mort ne nous laisse pas le moyen de nous réconcilier avec Dieu, nous voilà morts dans le péché et réprouvés éternellement.

A ce danger en succède un autre, ni moins commun, ni moins funeste, c'est l'illusion où nous jette l'oubli de cette incertitude, en nous formant une certitude toute opposée; en nous promettant une vie assez longue pour ne pas la terminer sitôt; cependant, quoique nous puissions à chaque instant mourir, mille exemples nous le persuadent, et ne nous permettent pas de douter dans la spéculation; mais dans la pratique, où le sentiment particulier sert de règles à nos jugements, loin de croire que la mort puisse bientôt nous frapper, je ne sais pas même si nous pensons sérieusement que nous devons un jour mourir : *Nequaquam moriemini.* (*Gen.*, III, 4.) Que craignez-vous, disait le tentateur à nos premiers parents; non, rassurez-vous, vous ne mourrez point : *Nequaquam moriemini.* Artifice, quoique grossier, qui trompa le plus éclairé des hommes, et qui trompe encore tous les jours ses aveugles enfants; êtes-vous dans la jeunesse, vous envisagez la mort dans un si grand éloignement, qu'insensibles à ses regards, vous en méconnaissez les approches. Enfin, vos forces épuisées vous annoncent-elles le terme de votre course? Faussement rassurés par votre âge, vous en méprisez les dangers, vous n'écoutez que la voix du tentateur; *nequaquam moriemini.* Etes-vous dans la force de l'âge, robustes et pleins de santé? ne vous promettez-vous pas de vivre du moins encore autant de temps que vous en avez déjà vécu? en vain la nature affaiblie vous montre-t-elle dans tous les autres des exemples contraires, vous vous en cachez l'événement. La voix du tentateur prévaut à celle de l'expérience : *nequaquam moriemini;* êtes-vous dans la vieillesse, ne vous flattez-vous pas de sa longueur? vous paraît-elle jamais si extrême qu'elle ne puisse continuer encore quelques années? en vain les langueurs de l'âge vous préviennent-elles sur celles de la mort, le souffle du séducteur prolonge vos espérances, sans pouvoir cependant prolonger celui de votre vie; *nequaquam moriemini,* êtes-vous malades et dangereusement malades? le mal est-il assez dangereux pour vous paraître incurable? en vain sentez-vous les réponses de la mort et de la mort la plus prochaine, l'oracle d'Accaron est le seul que vous écoutiez : *Nequaquam moriemini.*

Fatale illusion qui nous empêche de mettre ordre à notre conscience! mais tandis que nous pensons de la sorte, et parce que nous pensons et agissons de la sorte, la mort arrive au jour et à l'heure que nous l'attendons le moins! elle survient tout-à-coup; elle est criminelle; nous sommes éternellement malheureux; mais quand même ses coups ne seraient pas si précipités, qu'ils seraient précédés de quelques maladies qui nous donnent le temps de nous reconnaître, quel danger que nous ne nous reconnaissions que superficiellement, et cela par une suite naturelle de faux principes, de fausses idées que nous nous formons des dispositions nécessaires à une bonne mort.

En effet, mes frères, quelles idées nous formons-nous de ces dispositions? Qu'il faut examiner avec quelque soin l'état de sa conscience, montrer par une confession accompagnée de quelques soupirs qu'on se repent d'avoir mené une vie criminelle, recevoir avec quelques marques de dévotion les sacrements de l'Eglise; et pourvu que nous les donnions en effet, nous croyons nos intérêts à couvert pour l'éternité; mais nous ne pensons pas que tout cela n'est qu'illusion, illusion dangereuse qui nous conduit au précipice, si le cœur détaché de tous ses crimes, n'est pas uniquement attaché au Seigneur; nous ne pensons pas que ce parfait changement de cœur, à moins d'une grâce extraordinaire, n'est ni l'ouvrage de quelques heures ni de quelques jours; qu'il demande de grands efforts, de grandes préparations; qu'il est toujours à craindre qu'à ce dernier moment il ne soit pas parfait. Or, étant dans cette erreur, quel danger n'y a-t-il pas? Que nous rassurant mal à propos, nous nous en tenions à des dispositions insuffisantes, et que la mort ne

survenant tout-à-coup nous ne mourrions de la mort des impies.

Voulez-vous savoir ce que pense saint Augustin d'une conversion différée jusqu'à la mort? Je sais, dit-il, que celui-là meurt assuré de son salut qui jusqu'à la mort a conservé la grâce de son baptême; celui qui après une vie criminelle mène une vie pénitente et chrétienne, celui-là meurt encore assuré de son salut, *securus hinc exit;* mais celui qui après une vie déréglée ne se convertit qu'à la mort meurt-il assuré de son salut? C'est ce que je ne puis vous assurer moi-même: *Si securus hinc exit non hinc securus;* je puis, à la vérité, lui accorder l'absolution qu'il me demande; mais il m'est impossible de lui donner une assurance que je n'ai pas: *Pœnitentiam dare possum, securitatem non possum;* pourquoi? parce que la pénitence d'un infirme est elle-même très-faible et languissante.

Je sais qu'une douleur parfaite efface le péché et justifie le pécheur; mais pour avoir cette efficace quelles doivent être ses dispositions? Ce doit être une douleur si libre dans son sujet, que fussiez-vous le maître de la vie et de la mort? vous ne voudriez pas cependant pour tout ce que le monde a de plus flatteur vous porter au moindre péché: ce doit être une douleur si élevée dans les motifs, qu'elle vous rende supérieur au monde, à vous-même, ne craignant dans le péché que l'offense du Seigneur; ce doit être une douleur si puissante dans ses effets qu'elle détruise la violence des penchants, l'empire des habitudes de votre passion dominante, et qu'elle efface jusqu'aux plus flatteuses impressions du péché; ce doit être une douleur si constante dans ses résolutions, qu'elle vous dispose à mourir plutôt mille fois que de retourner au péché.

Ce principe posé, je vous le demande, mes frères, une telle douleur est-elle facile à un homme impénitent jusqu'à la mort, à un homme naturalisé avec le crime, et à qui le péché est devenu presque nécessaire. Point de véritable douleur qu'elle ne soit libre dans son principe. A la mort votre douleur sera-t-elle de cette nature? Le péché vous a dominé pendant la vie, serez-vous assez fort pour le dominer à la mort? Détrompez-vous, dit saint Ambroise, vous ne détesterez le péché que parce que vous n'en pourrez plus jouir: c'est le péché qui vous quittera, et non pas vous qui quitterez le péché. Votre douleur ne sera donc pas libre? *Peccata tua dimittent te non tu illa:* point de véritable douleur qu'elle ne soit surnaturelle: à la mort votre douleur ne sera-t-elle point servile? Ce sera, dit saint Cyprien, la crainte de la mort présente et non pas l'horreur du péché passé qui formera votre douleur: point de véritable douleur qu'elle ne détruise l'habitude du péché, le pourrez-vous à la mort? Quoi! dans un moment se détacher de tout objet! se dépouiller de toute affection! se défaire de tous vices? Quoi! tout d'un coup amortir de grandes passions, étouffer des haines implacables, éteindre des amours furieux, retrancher des habitudes invétérées, cela vous paraît-il croyable? Point de véritable douleur, si, constante dans ses résolutions, elle ne vous dispose à tout sacrifier plutôt que de retourner au péché: à la mort pouvez-vous vous flatter d'une semblable douleur? car sans parler ici de la fragilité et de l'inconstance de votre cœur, n'avez-vous pas vu des personnes, ou ne vous êtes-vous pas vu vous-même dans quelque maladie mortelle; alors quelles protestations! quelles résolutions! quelles douleurs! Revenu en santé, en avez-vous été meilleur? n'êtes-vous pas retombé et retombé presque aussitôt?

Si j'envisage présentement la confession que fait un pécheur? Je ne vois rien qui ne rende sa pénitence douteuse et incertaine. Quelle confession faudrait-il à la mort pour être salutaire au pénitent? Il faudrait une confession générale qui corrige tous les défauts des confessions particulières; il faudrait une confession tranquille qui se fît avec une entière liberté d'esprit et un parfait détachement du cœur; il faudrait une confession humble et sincère qui ne laissât ni doute au confesseur, ni scrupule au pénitent; quel moyen qu'un pécheur mourant pût faire une telle confession? S'il ne peut assez souvent régler ses affaires, comment pourra-t-il développer son cœur dans une confession retardée jusqu'au dernier moment? Pour la confession il faut de la tranquillité de corps: en aura-t-il avec des insomnies, des tremblements, des vapeurs, des défaillances et des accidents continuels? N'ai-je donc pas sujet de craindre qu'un tel homme finisse avec une vie criminelle par une confession plus criminelle, et que lorsque le prêtre lui dira: Je vous absous, Dieu ne lui dise invisiblement: Et moi je vous condamne; qu'il ne commette autant de sacriléges qu'il recevra de sacrements, et qu'en mangeant son juge il ne mange son jugement; et que le péché, en un mot, ne descende avec lui jusqu'au fond des abîmes: *Usque ad inferos peccatum illius.* (*Job*, XXIV, 19.)

Incapable d'une bonne confession, quelle satisfaction pourra-t-il offrir au Seigneur? Je vous le demande, pécheur qui m'écoutez! quelle satisfaction ferez-vous à la mort? Acceptant la mort offrirez-vous votre vie au Seigneur? Erreur, c'est Dieu qui vous l'arrachera malgré vous: *Hac nocte repetent animam tuam.* (*Luc.*, XII, 20.) Lui offrirez-vous les biens de ce monde? Erreur, c'est Dieu qui vous en dépouillera et qui vengera l'abus que vous en avez fait. Contrit de vos péchés, les réparerez-vous par des vertus contraires? Erreur, le péché qui vous a dominé pendant la vie, vous dominera à la mort; les vices de votre jeunesse vous accompagneront jusqu'au tombeau: *Et cum eo in pulvere dormient.* (*Job*, XX, 11.) Que de voies vous conduisent donc à cette malheureuse mort! Est-il aucun de nos in-

térêts exposé à des dangers si sensibles et si multipliés ? En est-il aucun qui par son importance approche de celui-ci ? Nous craignons cependant, nous tremblons au moindre péril qui menace notre fortune, notre réputation, notre vie, notre santé : comment donc pourrions-nous être tranquille à la vue de tant de dangers qui menacent notre souverain intérêt ? Seigneur, devons-nous dire tous les jours de notre vie avec le Roi prophète : Mon cœur est dans le trouble et dans l'agitation ; je ne puis penser à la mort sans frémir ; mais ce qui cause ma frayeur ce n'est pas la mort considérée en elle-même, elle aurait de quoi me flatter, si je pouvais me répondre que ce fût une mort précieuse à mes yeux : ce qui me remplit d'effroi ce sont les piéges d'une mauvaise mort, d'une mort criminelle : piéges funestes qui me mettent dans le danger évident d'une éternelle réprobation : *Pericula inferni invenerunt me, præoccupaverunt me laquei mortis.* (*Psal.* CXIV, 3.) Voilà ce que vous pouvez craindre avec sagesse ; point de crainte mieux fondée ; j'ajoute : point de crainte plus utile et plus sanctifiante. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Il faut bien, mes frères, que la crainte des surprises de la mort ait une vertu particulière pour nous sanctifier, puisque Jésus-Christ, dont toutes les instructions se rapportent au salut, prend soin de nous la dépeindre sous tant de différentes images si vives, si frappantes, si terribles. Quelle est, en effet, l'idée qu'il nous donne de la mort ! C'est un voleur, nous dit-il, qui épie le moment de notre sommeil pour assurer celui de ses projets, de ses larcins ; c'est un maître qui fait un long voyage pour éprouver la vigilance des uns, et surprendre l'indolence des autres ; c'est un époux qui, après s'être longtemps fait attendre, arrive enfin, mais dans un moment où le feu de la charité requise pour entrer au festin se trouve assez souvent éteint ; c'est un piége où l'on est pris à l'instant, et dont on ne peut plus s'échapper ; c'est un éclair dont on est tout à coup saisi ; un coup de foudre dont on est subitement frappé ; c'est un second déluge qu'on ne pouvait croire, et qui nous surprend lorsque dans une fausse sécurité nous ne pensions qu'à couler le plus agréablement nos jours ; autant d'images, autant de figures dont Jésus-Christ se sert dans son Evangile pour nous rendre cette crainte continuelle et familière ; nous ne pouvons donc trop y réfléchir. Pourquoi ? 1° Parce que cette crainte nous oblige promptement à rentrer dans nos devoirs. 2° A y persévérer constamment. 3° A les remplir avec plus d'exactitude et de ferveur : trois réflexions, dont la simple exposition vous convaincra de la vérité que j'ai avancée que la crainte des surprises de la mort était de toutes les craintes la plus utile et la plus sanctifiante.

Je dis en premier lieu que la crainte des surprises de la mort nous oblige à rentrer promptement dans nos devoirs. En effet, je suppose un chrétien dans la disgrâce de son Dieu, plût au ciel que ma supposition ne fût ni si commune, ni si véritable ! je suppose que sa conscience lui reproche à ce moment quelque péché dont son âme soit mortellement blessée. Zélé pour son salut, je voudrais lui persuader de sortir promptement de cet état criminel ; mais pour y réussir, que pourrai-je lui dire d'assez effrayant ? Lui dirai-je que tandis que son cœur est souillé de ce péché, il n'est plus aux yeux de Dieu qu'un enfant de colère, un vase d'ignominie, un objet d'abomination ; qu'indigne d'éprouver ses bontés, il n'éprouvera que ses vengeances éternelles ; qu'il en sera la victime inévitable, si, esclave de son péché, il persévère dans sa malice : funeste présage, menaces formidables qui pourront sans doute le toucher ! Il prendra peut-être la résolution de mettre ordre à sa conscience ; mais rarement se déterminera-t-il par cette voie à le faire avec assez de promptitude ? Je sens le malheur de mon état, dira-t-il, je suis résolu d'en sortir ; je le ferai aux premières occasions, aux fêtes prochaines sans plus tarder, je veux, par une bonne confession, me réconcilier avec le Seigneur ; mais en attendant cette occasion favorable, en attendant ces fêtes solennelles, il persévère toujours dans l'inimitié de son Dieu !

Mais si je lui dis : Quoi ! vous vous sentez coupable d'un péché qui vous expose à des vengeances éternelles, et vous ne pensez pas à l'effacer par vos larmes, à l'expier par la pénitence ? Malheureux ! si la mort vous surprenait dans cet état où en seriez-vous ? Quel serait votre sort ? Qui vous a dit que, pour peu que vous y demeuriez encore, elle ne vous surprendra pas ? Vous attendez ces fêtes, mais les verrez-vous ? Combien qui les attendent qui ne les verront pas ! vous attendez ces fêtes ? pouvez-vous même vous promettre de vivre jusqu'à demain ? Mais insensé ! peut-être que dès cette nuit on vous redemandera votre âme ! peut-être que demain matin votre lit vous servira de tombeau ! Vous attendez ces fêtes ? mais pouvez-vous compter sur aujourd'hui, sur cette heure, sur ce moment ? Si telle était votre erreur, que d'exemples funestes, que de morts imprévues l'Ecriture et l'expérience ne fourniraient-elles pas à votre aveuglement ! Tantôt c'est un Sisara qui trouve la mort dans le lieu même où il fuit pour l'éviter ; tantôt c'est un Abiméloch qui renverse les tours de Sichem, et qui expire lui-même auprès de leurs débris. Ici c'est un Absalon qui, à peine échappé au massacre de son armée, expire dans sa fuite suspendu entre le ciel et la terre ; là c'est un Ezéchias à qui le Seigneur fait annoncer sa

mort dans le temps même qu'il se flatte de goûter en repos les fruits d'une glorieuse victoire. Ces terribles spectacles ne cessent d'intimider nos yeux; les uns, comme ces feux nocturnes qui se montrent et disparaissent aussitôt, terminent une vie qu'ils ont à peine commencée; d'autres, à peine sortis des jours de leur enfance, consomment leur course dès l'entrée de leur jeunesse. Celui-ci frappé d'une apoplexie n'a pas survécu d'un instant; celui-là écrasé par un mur ou fracassé par sa chute n'a pas donné le moindre signe de vie; cet autre dans le jeu, à la table, peut être même dans la débauche, tout occupé de son plaisir, s'est trouvé faible, et a tout à coup expiré. Après des exemples si funestes et si fréquents ne pouvez-vous pas dire comme David : Je ne suis peut-être éloigné de la mort que d'un degré, que d'un instant : *Uno gradu ego morsque dividimur*. (I *Reg.*, XX, 3.) Pouvez-vous donc renvoyer à un moment aussi incertain une conversion aussi nécessaire! Si donc je lui parlais de la sorte, et qu'attentif à mon raisonnement il y fît réflexion, il penserait à se convertir promptement, à se convertir sans délai. Faites-le donc vous-même ce raisonnement; rien de plus sensible, rien de plus frappant; et suivant alors le conseil de l'Apôtre, le soleil ne se couchera point sur votre colère, vous ne tarderez point à pardonner cette injure, à prévenir cet ennemi, à rétracter cette calomnie, à réparer cette médisance, à éloigner cette personne funeste à votre vertu; et, si vous ne pouvez dès ce moment vous réconcilier parfaitement avec Dieu, vous prendrez du moins de justes mesures pour le faire le plus promptement que vous pourrez, parce que vous sentirez que le moindre délai peut causer votre perte éternelle. Le premier effet de cette crainte est donc de nous faire rentrer promptement dans nos devoirs, le second est de nous y faire persévérer constamment.

En effet, mes frères, nous ne pouvons craindre les surprises de la mort sans nous tenir toujours sur nos gardes. Pourrions-nous ignorer le moment de notre mort et demeurer indifférent sur la justice de nos voies? Quelque attrait qu'ait le péché, quelque penchant que nous ayons à nous y livrer, quelques sollicitations qui nous y portent, nous nous trouvons aussitôt arrêtés par le souvenir de la mort qui pourrait nous surprendre aussitôt après l'avoir commis. L'espérance de pouvoir l'expier pourrait-elle nous autoriser à le commettre, devant toujours craindre avec justice que l'instant de la mort ne soit celui qui termine notre péché? C'est un voleur, disons-nous, qui observe sans cesse le moment favorable à ses pernicieux desseins. S'il s'en trouvait un seul dans notre vie qui pût favoriser la mort, elle pourrait bien en profiter pour nous porter ses coups; coups funestes, coups qui nous perdraient sans ressources et pour une éternité! Il faut donc, concluons-nous, avec prudence ne lui laisser aucun intervalle où elle puisse nous les porter : c'est le raisonnement que nous apprend Jésus-Christ, c'est la leçon qu'il nous donne après cette multitude d'exemples et de figures dont il se sert pour nous rendre sensibles les surprises de la mort. Soyez donc continuellement sur vos gardes, nous dit-il; ne cessez point de veiller : tenez-vous toujours prêts à paraître devant le souverain Juge, *vigilate itaque, estote parati* (*Matth.*, XXIV, 44), vous ne savez ni le jour, ni l'heure de votre mort; qu'il n'y ait donc aucun jour, aucun moment de votre vie où vous puissiez être surpris dans le besoin : *Vigilate itaque, quia nescitis neque diem neque horam.* (*Matth.*, XXV, 13.) C'est ainsi que nous devrions raisonnner, et nous trouverions dans ce raisonnement le motif le plus efficace, le motif le plus pressant de persévérer dans nos devoirs : j'ajoute de les remplir avec plus d'exactitude et de ferveur.

Oui, mes frères, un homme qui pense sérieusement aux surprises de la mort ne bornera pas son attention à se garantir des crimes évidemment condamnables : ce qui est suspect, ce qui est dangereux, tout ce qui pourra tant soit peu l'exposer sera aussi l'objet de ses soins et de ses empressements; précautions qu'on prend rarement dès qu'on n'est point frappé de cette crainte salutaire. Peut-être, il est vrai, ne voudra-t-on pas se résoudre à commettre ce qui est décidément criminel; mais il est des choses dont on doute, qui inquiètent, qui déchirent, sur lesquelles on ne peut se calmer et sur lesquelles cependant on cherche à s'étourdir, en renvoyant l'éclaicissement à des moments toujours plus éloignés; car, en effet, remarquez avec moi que personne ne voudrait mourir dans ces embarras et dans ces perplexités de conscience. On ne se rassure en partie sur ces cas douteux qu'en se proposant de les éclaircir si le danger devenait pressant et qu'on se vît aux approches de la mort. Or, un homme qui pense sérieusement aux surprises de la mort, et qui les craint effectivement, est dans la même situation que s'il en voyait les approches. L'attendant à tout moment, il pratique tous les jours ce que les autres ne se proposent que d'exécuter dans un certain temps : il ne se réserve point de discussion à faire en matière délicate et dangereuse, point d'action, et surtout d'action importante qu'il ne fasse comme la dernière de sa vie. Qu'il s'agisse pour lui de choisir un état, d'acquérir quelques biens, de s'engager dans un procès, de juger quelques différents, il parle, il décide, il agit en homme qui peut mourir d'abord après l'avoir fait. Voilà la règle de toute sa conduite, le conseil qu'il suit dans tous ses projets et ses entreprises; règle salutaire, conseil infaillible, principe efficace de son exactitude, je dis plus, de sa ferveur.

En effet, frappé de cette crainte, il ne se contente pas d'éviter le mal que Dieu défend, il pratique encore tout le bien que la religion prescrit, sachant que le ciel ne s'accorde qu'au mérite; il craint que la mort ne le surprenant vide de bonnes œuvres, il ne soit exclu de l'héritage céleste. Tout occupé de sa crainte il ne passe aucun moment de sa vie sans s'exercer dans la pratique des vertus chrétiennes. La mort, se dit-il à lui-même, est cette nuit stérile où, ne pouvant plus travailler, on ne peut plus mériter. Cependant elle est peut-être proche, du moins j'en ignore le moment. Si elle survenait tout à coup me trouverait-elle suffisamment pourvu de mérites nécessaires pour obtenir le ciel? Quel bien ai-je fait jusqu'ici? Le peu que j'ai fait, l'ai-je fait avec mérite? ou plutôt n'ai-je pas lieu de craindre tout le contraire? Il faut donc me hâter de le remplacer, de l'augmenter, d'en faire un trésor abondant; il faut donc, suivant le conseil de l'Apôtre, que, profitant du temps que la mort m'a laissé, je fasse pour le ciel tout le bien qui dépendra de moi; œuvres de pénitence, actions de charité, exercices de religion; en un mot, tout ce qui pourra m'enrichir pour l'éternité, il faut que je le fasse, et que je le fasse promptement: le remettre à un temps plus éloigné ce serait risquer de ne pouvoir jamais le faire. Voilà, chrétiens, voilà la ferveur qu'inspire le souvenir de la mort et la crainte de ses suprises.

Craignons-les, mes frères, point de crainte plus sage, point de crainte mieux fondée, puisqu'il n'est rien de si funeste, rien de si incertain que ses surprises. Craignons-les, pécheurs, point de crainte plus utile et plus nécessaire à votre sanctification; effrayés de cette crainte vous ne tarderez pas à rentrer dans votre devoir, vous y persévérerez avec constance, vous les remplirez avec toute l'exactitude et la ferveur possibles. La mort ne sera plus pour vous que le terme de vos disgrâces et le commencement de votre bonheur éternel. C'est ce que je vous souhaite.

## SERMON II.

### SUR LE SACERDOCE.

*Prêché à la retraite de MM. les Prêtres, au séminaire de Saint-Irénée, le 1er septembre 1822.*

Jesus Christus heri et hodie ipse et in sæcula. (*Hebr.*, XIII, 8.)

Messieurs,

Ce que l'Apôtre disait de Jésus-Christ, ne pouvons-nous pas l'adapter au sacerdoce dont nous avons l'honneur d'être revêtu: il existait hier dans Jésus-Christ, *heri;* il existe aujourd'hui dans nous par Jésus-Christ, *hodie*, et il existera éternellement dans nous avec Jésus-Christ *et in sæcula.* Ce que le Sauveur du monde fut sur la terre, ce qu'il sera éternellement dans le ciel, nous le serons donc avec lui, prêtres dans le temps, prêtres dans l'éternité, *hodie et in sæcula.*

Nous ministres de Jésus-Christ, nous ses coopérateurs et ses membres, nous scellés du sceau mystérieux de son sacerdoce, nous aurons donc le droit de nous élever jusqu'à lui, et de nous déclarer dans l union la plus intime, avec lui, prêtres dans le temps, prêtres dans l'éternité, *hodie et in sæcula.*

Sans doute, Messieurs, il existe dans le sacerdoce une hiérarchie sublime. Jésus-Christ en est le Pontife des pontifes, lui seul a été éminemment sacré Roi et Prêtre par son Père; mais, seul aussi, il a établi et consacré dans son Eglise des pontifes et des prêtres. Pierre fut cet apôtre qu'il choisit pour en être la pierre fondamentale; à lui seul il a confié le pouvoir de paître ses brebis et ses agneaux, et seul il possède la primauté d'honneur et de juridiction. Chaque diocèse à son chef, et nous nous faisons gloire de respecter ceux que la divine Providence a choisis pour veiller sur nous dans ce diocèse, comme devant rendre compte de nos âmes à Dieu: *Quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* (*Hebr.*, XIII, 17.) Pilotes expérimentés, ils connaissent les écueils, et, confiés à leur vigilance, ils nous les font éviter avec un zèle infatigable, toujours éclairé par la foi et dirigé par une charité vraiment paternelle. Nous pouvons donc, nous devons être soumis à leurs ordres, leur obéir comme à des pères tendres et éclairés. Amis vrais et sincères, ils ont droit à notre attachement et à notre reconnaissance. Nous ferons donc leur joie et leur consolation? *Ut cum gaudio hoc faciant et non gementes.* (*Ibid.*)

Mais si dans cette hiérarchie sublime de l'Eglise il en est qui sont élevés à la plénitude du sacerdoce, nous n'y sommes pas moins placés comme prêtres et revêtus de la dignité sacerdotale. Nous sommes donc prêtres dans le temps, et nous serons prêtres dans l'éternité: *Hodie et in sæcula.*

Oh pasteurs vénérables, respectables confrères! qu'il me soit donc permis dans cette grande solennité de considérer avec vous le prêtre sur la terre, le prêtre dans les cieux: *Hodie et in sæcula.*

Un sujet aussi sublime demanderait sans doute un nouveau Chrysostome pour en parler dignement; j'ai donc droit de réclamer toute votre indulgence.

Pour vous, chrétiens, mes frères, qui, solidement attachés à la religion de Jésus-Christ, venez avec empressement célébrer avec nous la fête du sacerdoce, vous connaissez sans doute les avantages de notre ministère, et vous en recevez avec reconnaissance les consolations et les fruits; mais peut-être n'en connaissez-vous pas assez la dignité et la grandeur! N'est-il pas à craindre que quelques-uns de ces nuages, formés par cette impiété du siècle qui s'efforce d'attaquer, d'avilir, d'anéantir le sacerdoce de Jésus-Christ, n'aient obscurci votre foi sur la grandeur et la dignité du prêtre? Venez donc aujourd'hui vous édifier avec nous: que votre foi soit éclairée, affermie, et que pour votre consolation vous appre-

mez enfin que ce que Jésus-Christ a établi tous les efforts de l'enfer ne sauraient le détruire.

Vierge sainte, vous êtes la reine du clergé; vous aimez et protégez les prêtres, daignez par votre entremise m'obtenir les lumières de l'Esprit saint. *Ave Maria.*

PREMIER POINT.

Pour se former une idée de la dignité et de la grandeur du prêtre sur la terre, il suffira sans doute de considérer le sacerdoce et dans son institution et dans ses fonctions; et d'abord dans son institution.

Pour créer le vaste univers et former l'homme à son image et à sa ressemblance, Dieu n'a voulu que le ministère de sa toute-puissance, et nulle autre main que la sienne n'a touché à son ouvrage; mais pour répandre les bienfaits de la rédemption, et sauver le monde, Jésus-Christ, par une institution admirable, s'associe des hommes qu'il prend dans le monde; il les élève au-dessus du monde, et ils ne sont plus de ce monde: *De mundo non estis.* (*Joan.*, XV, 19.) D'après une vocation si sublime, et qui n'appartient qu'à lui seul, pour distinguer ces hommes choisis des autres hommes, il établit pour eux un sacrement particulier qui, par un rite sacré fait couler sur eux une onction sainte qui les introduit dans son sanctuaire, en fait ses ministres, ses coopérateurs et ses prêtres, les consacre et les destine à lui aider à sauver le monde. *Dei adjutores estis.* (I *Cor.*, III, 9.)

D'après une institution si solennelle, le sacerdoce ne doit plus souffrir aucune interruption ni dans sa dignité, ni dans ses pouvoirs, ni dans ses fonctions. Toujours il existera tel qu'il était lorsque Jésus-Christ, comme homme, l'exerçait sur la terre. Toujours le ministère sacerdotal aura des prêtres qui seront pasteurs comme Jésus-Christ, pères spirituels comme lui; sauveurs et rédempteurs comme lui. D'après une institution si sublime, toujours il existera dans le ministère sacerdotal, non-seulement une succession, une continuité, mais même une identité de ministère entre Jésus-Christ et ses prêtres. En effet, assis à la droite de son Père, Jésus-Christ est toujours ce qu'il était parmi nous le pontife éternel, *sempiternum habet sacerdotium* (*Hebr.*, VII, 24); donc en confiant ses fonctions à ses ministres, il ne s'en est pas dépouillé; dès lors tout ce que font les prêtres, ils le font non-seulement d'après l'ordre de Jésus-Christ, au nom de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ, mais encore avec Jésus-Christ. Tout ce qu'ils opèrent sur la terre, Jésus-Christ le produit conjointement avec eux dans le ciel. S'ils portent au Père éternel les vœux des peuples, Jésus-Christ les lui présente; s'ils sèment la parole évangélique, Jésus-Christ la fait germer; s'ils confèrent les sacrements, Jésus-Christ en fait jaillir la grâce; s'ils prononcent la rémission des péchés, Jésus-Christ ratifie leur sentence; s'ils immolent la victime du salut, Jésus-Christ est le principal sacrificateur: en un mot, il n'y a pas un seul acte du ministère sacerdotal qui ne soit en même temps un acte de Jésus-Christ, et qui ne tire son mérite et son efficacité de la coopération de Jésus-Christ.

Et pour nous donner une idée plus grande et plus élevée de l'union intime du ministère sacerdotal, avec celui de Jésus-Christ, ce divin Sauveur la compare à cette union ineffable qui ne fait qu'une nature de lui et de Dieu son père.

Ecoutons-le établissant en plusieurs endroits entre lui et ses apôtres la même relation qui est entre son père et lui. La mission qu'il leur donne est la même que celle qu'il a reçue de son père: *Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie*: « *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.* » (*Joan.*, XX, 21.) Les effets de cette mission sont les mêmes. *Celui*, dit Jésus-Christ, *qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit mon Père qui m'a envoyé*: « *Qui recipit vos me recipit et qui me recipit recipit eum qui misit me* (*Matth.* X, 40); » *Quiconque vous écoute m'écoute, et quiconque vous méprise me méprise; et en me méprisant, méprise celui dont je suis l'envoyé.* « *Qui vos audit me audit et qui vos spernit me spernit, qui autem me spernit spernit eum qui misit me.* » (*Luc.*, X, 16.) La doctrine qu'il leur enseigne est celle qu'il a apprise de son Père: *Omnia quæcunque audivi a Patre meo nota feci vobis.* (*Joan.*, XV, 15.) Il n'est qu'un avec son père, et de même ses ministres ne doivent faire qu'un entre eux: *Sint unum sicut et nos unum sumus.* (*Joan.* XVII, 11.) Dieu le Père était dans Jésus-Christ se réconciliant le monde, et Jésus-Christ confère à ses prêtres le même ministère de la réconciliation: *Dedit nobis ministerium reconciliationis, quoniam quidem Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi.* (II *Cor.*, V, 19.) La gloire qu'il a reçue de son Père il la leur communique: *Ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis.* Le Père est toujours avec le Fils, et le Fils avec le Père, et Jésus-Christ promet à ses apôtres d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles: *Pater in me est et ego in Patre; ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.* XXVIII, 20.) Enfin tout jugement a été donné à Jésus-Christ par son Père, et Jésus-Christ leur déclare qu'ils peuvent tout délier sur la terre et dans les cieux, qu'ils lieront et délieront les consciences: *Pater omne judicium dedit Filio..... quæcunque ligaveritis*, etc. (*Joan.* V, 22.)

Il est donc vrai que le sacerdoce par son institution unit intimement le prêtre avec Jésus-Christ, le grand pontife de la nouvelle alliance; mais si nous sommes si étroitement unis à Jésus-Christ par notre dignité, nous devons donc aussi lui être unis par notre sainteté; si nous avons tant de part au sacerdoce de Jésus-Christ, nous devons donc avoir part aussi à son esprit; si nous sommes ses lieutenants sur la terre, si nous tenons un rang si distingué dans

son Eglise, nous devons donc aussi nous distinguer par notre zèle pour ses intérêts; si enfin nous faisons l'admiration du monde par notre dignité, nous devons donc aussi faire l'admiration du monde par nos vertus. Comme Jésus-Christ lui-même nous devons donc parmi les fidèles briller d'une lumière plus pure, et brûler d'une ardeur plus vive; notre esprit doit être comme une source féconde de lumière pour les éclairer, notre cœur comme une fournaise d'amour pour les embraser, et notre âme comme une fontaine intarissable de grâce pour les sanctifier.

Faut-il s'étonner ensuite que le sacerdoce si grand par son institution, le soit également dans ses fonctions? En effet, émané du Père, confié par le Fils, secondé par le Saint-Esprit, le sacerdoce de Jésus-Christ répond parfaitement à la dignité d'un Homme-Dieu dans les fonctions saintes qui lui sont confiées.

Qu'il est beau de le voir le Sauveur du monde donnant la mission à ses apôtres, et les instituant les héritiers de sa puissance comme ils l'étaient déjà de son sacerdoce éternel!

C'est après sa résurrection, c'est lorsqu'il est revêtu de son immortalité, de sa gloire et de son triomphe; c'est en présence de la plus nombreuse assemblée des fidèles et dans une de ses plus éclatantes apparitions, que, revêtu de toute la puissance et de l'autorité qu'il a reçue de son Père dans le ciel et sur la terre, il dit à ses apôtres, mais comme en souverain et en maître: *Comme mon Père m'en envoyé je vous envoie: « Sicut misit me Pater et ego mitto vos* (*Joan.*, XX, 2), c'est-à-dire, comme mon Père, en m'envoyant dans le monde m'a confié une puissance sans borne dans le ciel et sur la terre, comme il m'a chargé de remplir des fonctions indispensables pour la rédemption du monde, de même aussi je vous envoie avec la même puissance, et vous confie les mêmes fonctions dont il m'a chargé auprès des hommes.

Or, Messieurs, d'après cette mission solennelle nous disons que si les principales fonctions de Jésus-Christ sur la terre furent d'instruire le monde, d'effacer les péchés du monde, d'offrir un sacrifice ineffable pour la rédemption du monde, le prêtre aussi n'a point de fonctions plus sublimes à remplir et qui relèvent plus éminemment la grandeur de son ministère que les fonctions admirables dont nous venons de parler; et d'abord lorsque Jésus-Christ fut envoyé sur la terre, il y vint pour évangéliser les pauvres et donner sa grâce aux hommes en les instruisant, *erudiens nos*; c'est aussi dans ces mêmes vues qu'il a établi ses apôtres et les a chargés de parcourir les nations pour les enseigner: *Euntes docete omnes gentes.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Vous êtes, leur dit-il, la lumière du monde; vous êtes ce flambeau qui dissipe les ténèbres et répand sur la terre la lumière dont Dieu est l'auteur et le père; ce flambeau élevé sur le chandelier pour répandre la clarté dans toute la maison de Dieu; ce flambeau enfin qui, comme le disait Jésus-Christ de son précurseur, brille et échauffe tout à la fois: *Lucerna ardens et lucens* (*Joan.*, V, 35); flambeau sacré qui, allumé au feu de la charité divine, dissipe les ténèbres, éclaire les esprits et embrase les cœurs. Et afin, continue Jésus-Christ, que votre doctrine soit toujours la mienne, à vous, mes apôtres bien aimés, il vous est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu. Tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître; pénétrez jusque dans les mystères les plus profonds de ma divinité, et annoncez par toute la terre les vertus de celui qui vous a tirés des ténèbres de l'ignorance pour vous communiquer la lumière admirable: *Virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.* (I *Petr.*, II, 9.)

Vos lèvres sont les dépositaires, non seulement des mystères les plus profonds, des dogmes les plus relevés et les plus consolants, mais encore elles prêcheront la morale la plus noble, la plus sage, la plus pure. Allez donc, enseignez toutes les nations, tous les âges, tous les états; c'est moi, maître souverain, qui vous l'ordonne. Si mon Père a créé le monde par moi qui suis sa parole et son Verbe, il veut aussi que par moi, toujours sa parole vivante et son Verbe éternel, vous enseigniez, vous régénériez, vous sauviez le monde. Moi j'ai conquis le monde par mon sang, et c'est à vous à le conquérir par la prédication de mon Evangile; allez, ne craignez point, troupeau faible et timide, ma parole ne saurait être liée dans votre bouche, ni altérée par les efforts de l'enfer. *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles: « Usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.*, XXVIII, 29.) Ce n'est pas vous mais l'esprit de Dieu mon Père, qui parlera par votre bouche: *Spiritus patris vestri qui loquetur in vobis.* (*Matth.*, X, 20) Mais, Messieurs, il ne suffit point aux ministres de l'Evangile d'annonnoncer les mystères de Jésus-Christ, de prêcher la morale de Jésus-Christ, il faut encore qu'ils annoncent aux peuples leurs crimes et leurs désordres pour les ramener à la pénitence et les pardonner: *Annuntia populo meo scelera eorum.* (*Isa.*, LVIII, 1.) Il faut qu'à l'exemple du prophète, ils rassemblent, d'une voix forte et puissante, non pas en songe seulement, mais en réalité cette multitude d'ossements dispersés, desséchés dans les campagnes et leur soufflent un esprit de vie: *spirant spiraculum vitæ.* (*Gen.*, II, 7.) Le ministère évangélique n'est donc pas borné comme celui des prêtres de l'ancienne loi à juger les lépreux sans pouvoir les guérir. Nous prêtres de la loi de grâce et d'amour nous pardonnons le pécheur, nous détruisons le péché dans son cœur, nous prononçons une sentence d'absolution sur sa tête, et à l'instant il rentre dans la paix de la grâce et l'amour de son Dieu. Le dirai-je, Messieurs, à Jésus-

Christ, Fils de Dieu, il a fallu tout son sang pour la destruction du péché ; et un prêtre approuvé par la vertu de ce même sang, le détruit avec une facilité sans égale ; il lève la main ; il dit : Je t'absous ; et à ce mot sacré les murailles de Jéricho tombent en poudre, et le péché n'est plus.

Heureux fidèles qui écoutez dans l'étonnement et l'admiration les pouvoirs qui nous sont confiés ; vous pouvez avec confiance vous adresser à nous et nous dire comme on le disait autrefois à Jésus-Christ : Prêtres du Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez nous guérir : *Si vis, potes me mundare,* et nous vous répondrons avec Jésus-Christ : Oui, nous le voulons, soyez guéris ; *volo, mundare.* (*Matth.*, VIII, 2, 3.)

Nous sommes donc au tribunal sacré de nouveaux Jésus-Christ ; et si comme autrefois, étonnés et scandalisés de ce que nous pardonnons les péchés, on nous disait comme les scribes le disaient à Jésus-Christ, qui est-ce qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? *Quis potest dimittere peccata nisi solus Deus* (*Luc.*, V, 21) ; nous leur répondrions sans hésiter que nous sommes comme des dieux sur la terre ; *ego dixi, dii estis* (*Psal.* LXXXI, 6) ; nous leur dirions que notre sacerdoce a quelque chose de singulier entre Dieu et les hommes, avec Dieu les prêtres sont des hommes, et avec les hommes ce sont des dieux. Hommes par faiblesse et peut-être par leurs fautes ; mais dieux par ce pouvoir touchant de délier les âmes, de les rendre au bonheur et à la vie. Eux seuls ont donc le pouvoir de réconcilier le pécheur avec Dieu, parce que à eux seuls il a été dit : *Recevez le Saint-Esprit ; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* (*Joan.* XX, 23.) Parole puissante qui a retenti et retentira dans toute la suite des siècles, paroles sacrées qui en établissant le prêtre comme un nouveau Jésus-Christ sur la terre, donne à toutes les absolutions qu'il prononce légitimement la force et l'efficacité de pardonner tous les crimes.

Prêtres du Seigneur qui avez en main le pouvoir de lier ou de délier les consciences, pensez que la sentence d'un prêtre au tribunal de la confession détermine d'avance la sentence du souverain Juge lorsqu'il viendra juger la terre ; votre sentence sera lue dans l'auguste assemblée des saints et du monde entier ; puisse-t-elle réjouir le ciel, et faire trembler les démons et l'enfer.

Si le ministère sacerdotal est si grand dans les fonctions saintes qui lui sont confiées pour prêcher l'Evangile et remettre les péchés, ne devons-nous pas ajouter qu'il n'y a rien de plus grand, de plus excellent et de plus parfait que le pouvoir admirable que les prêtres exercent sur le corps et le sang de Jésus-Christ ? A eux seuls a été donné le pouvoir de consacrer le Dieu de majesté ; et ce que Jésus-Christ a fait une fois la veille de sa mort, en changeant le pain en son corps, et le vin en son sang, le prêtre le fait tous les jours à l'autel ; *hoc facite in meam commemorationem.* (*Luc.*, XXII, 19.) Oui, le prêtre d'une parole toute puissante consacre et bénit le corps adorable et le sang précieux de Jésus-Christ, il le porte dans ses mains, il le reçoit dans sa bouche, il le distribue aux fidèles ; pour tout dire, en un mot, ce même Jésus, qui fut obéissant à son Père jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, se rend obéissant à la voix du prêtre et à sa volonté. Il descend du haut des cieux, et se place dans ses mains : *Obediente Deo voci hominis.* (*Josue*, X, 14.)

Uni, identifié avec eux, c'est par leur ministere et leur organe que Jésus-Christ opère le mystère de la transsubstantiation. Ceci est mon corps ; ceci est mon sang, dit le prêtre, et ces paroles, dans sa bouche, n'ont pas moins de force que dans la bouche de Jésus-Christ qui les prononce avec lui : *Obediente Deo voci hominis.*

Avec un tel pouvoir et une union si intime faut-il s'étonner que le prêtre soit chargé d'offrir et de renouveler, d'une manière non sanglante, le sacrifice redoutable de Jésus-Christ sur la croix ? Recevez, dit le Pontife, au prêtre qu'il consacre, le pouvoir d'offrir des sacrifices à Dieu, tant pour les vivants que pour les morts : *Tam pro vivis quam pro defunctis.*

Voilà donc le prêtre montant à l'autel, exerçant une puissance au-dessus de toute puissance humaine, une puissance que ni les hommes, ni les intelligences célestes n'auraient été capables d'imaginer ; une puissance qui non-seulement lui donne le pouvoir de reproduire Jésus-Christ dans ses mains, mais encore de l'immoler et de l'offrir en sacrifice à Dieu son Père.

O puissance inconcevable ! dans le sacrifice du Calvaire, Jésus-Christ lui seul avait droit de s'offrir à son Père ; il y était tout à la fois le prêtre et la victime. Dans le sacrifice de l'autel, qui est la continuation de celui de la croix, il transporte à son ministre son droit sur sa personne divine ; il se l'associe, il paraît le substituer à sa place en qualité de prêtre, et semble ne réserver pour lui que sa qualité de victime. *O veneranda sacerdotum dignitas!*

Elle est donc grande et sublime la dignité du prêtre sur la terre ! et à quoi peut-on la comparer ?

Sans doute, Messieurs, elle est grande la dignité des fidèles en qualité de membres de Jésus-Christ ; mais si leur dignité doit se mesurer selon l'Apôtre, par l'éminence de la place qu'ils occupent en son corps mystique, et par la plus grande ou plus petite participation de son esprit et de sa vie, quelle sera donc la dignité et la grandeur des prêtres ? ne sont-ils pas les premiers et les membres les plus nobles de Jésus-Christ ? ne participent-ils pas de plus près à l'esprit et à la vie de Jésus-Christ ? ne sont-ils pas ses yeux pour éclairer son peuple, sa bouche pour l'instruire, ses bras pour le défendre, ses mains pour lui distribuer ses grâces, ses chefs subalternes pour le conduire ? Que dis-

je! ne sont-ils pas les dépositaires de sa puissance, ses ministres pour le représenter ses prêtres pour l'immoler?

Nous révérons comme les images du Dieu du ciel les puissances légitimes de la terre; nous leur rendons hommage et obéissance; et cependant nous ne croyons pas manquer au respect profond que nous leur devons, en disant que la dignité des rois n'approche point de la dignité du prêtre. Celle-là ne donne pouvoir que sur les hommes, et la nôtre nous en donne sur un homme Dieu. Celle-là ne donne autorité que sur les corps, et la nôtre nous en donne sur les âmes. Les rois ne distribuent que les biens de la terre, et les prêtres sont les distributeurs des biens célestes; ils ferment l'enfer; ils ouvrent les cieux.

Et vous, Vierge sainte, Vierge pure et sans tache, Mère de mon Dieu, quelle dignité! quelle grandeur peut égaler la vôtre? Permettez cependant, qu'en qualité de prêtre, ne faisant qu'un avec Jésus-Christ votre Fils, nous établissions un rapport intime entre la dignité du sacerdoce et la dignité de Mère de Dieu. De part et d'autre, c'est le même Dieu que la sainte Vierge conçoit dans son sein, et le prêtre dans ses mains. C'est par la vertu de l'Esprit-Saint que ce grand mystère s'opère de part et d'autre. L'ange dit à Marie : *Spiritus sanctus superveniet in te* (*Luc.* I, 35); et dans l'ordination l'évêque dit au prêtre : *Accipe Spiritum sanctum* (*Joan.*, XX, 23); mais ce qui doit nous causer plus d'étonnement encore, c'est de voir le Fils de Dieu ne s'incarner qu'une fois avec une chair passible et mortelle dans le sein d'une Vierge si pure et si parfaite, tandis que tous les jours, revêtu de gloire et d'immortalité, il se renferme dans le cœur d'un prêtre : *Quis audivit unquam tale.* (*Isa.*, LXVI, 8.)

Prêtres de Jésus-Christ, adorons avec respect les mystères confiés à nos mains; mais n'oublions jamais que la sublimité de l'état auquel nous a élevés la Providence n'est assurément pas pour faire naître dans nos cœurs des sentiments d'orgueil. La grandeur de notre ministère doit bien plutôt nous humilier, quand du haut de son élévation nous portons nos regards sur nous-mêmes, quand nous pensons à ce que nous devrions être pour y correspondre, et à ce que nous sommes... pauvres et faibles créatures! souvent pécheurs, toujours près de le devenir; pourrions-nous prétendre à cet excès d'honneur? Considérons la sublimité de notre sacerdoce; mais que ce soit pour nous pénétrer de ce qu'elle exige de nous. Ne séparons jamais nos obligations de notre dignité, ni les travaux du ministère des honneurs du sacerdoce. S'il est enjoint aux fidèles de nous porter respect, de nous rendre obéissance, il nous est enjoint avec rigueur de mériter leurs hommages. N'affaiblissons point par notre conduite la vénération qu'ils doivent à notre consécration, ne les accoutumons pas à distinguer notre ministère de notre personne. L'Apôtre des nations veut que les hommes nous honorent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu; mais il veut aussi honorer lui-même son ministère: *Ministerium meum honorificabo.* (*Rom.*, XI, 13.) Respectons-le de même, pour qu'il nous fasse respecter, et soyons assurés qu'il nous honorera d'autant plus par sa dignité que nous mettrons plus de soins à l'honorer par nos vertus.

Le prêtre sur la terre nous venons de le voir.

Le prêtre dans le ciel sujet d'une seconde réflexion.

SECOND POINT.

Heureux le prêtre qui, à la fin de ses jours, peut, à l'exemple de saint Paul, se rendre le témoignage consolant qu'il a bien combattu, qu'il a consommé sa course et conservé la foi; il ne lui reste plus qu'à recevoir la couronne de justice qui lui est réservée par le souverain Juge : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ.* (*II Tim.*, IV, 8.)

Ici, Messieurs, s'ouvre à nos regards étonnés un spectacle ravissant de gloire et de bonheur pour le prêtre entrant dans les cieux. Mais dans l'impossibilité de soulever tout ce poids immense de gloire qui l'attend, et pour fixer notre attention sur un objet particulier, arrêtons-nous à cet amour parfait qui doit intimement et éternellement unir le prêtre avec Jésus-Christ dans le ciel.

Vous le savez, Messieurs, il n'y aura, pour le prêtre surtout, aucune vertu qui n'ait son genre de récompense, dès-lors tous ces mérites cachés aux yeux des hommes; ces larmes répandues entre le vestibule et l'autel; ces talents accumulés avec les deux talents qui lui furent confiés; ces âmes sauvées par son zèle et ses travaux, tout contribuera à embellir sa couronne; tout ce qu'il aura fait pour se sauver lui-même, tout ce qu'il aura fait pour sauver les autres, tout ce qu'il aura fait pour glorifier son Dieu, mérites cachés, mérites publics, tout servira à le faire briller dans de perpétuelles éternités : *In perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.) Tout recevra du Prince des pasteurs une couronne incorruptible d'une gloire éternelle : *Immarcessibilem gloriæ coronam.* (*I Petr.*, V, 4.) Dès ce moment et pour toujours Jésus-Christ n'appellera plus ses prêtres que du beau nom d'ami : *Vos autem dixi amicos meos* (*Joan.*, XV, 15); il disposera pour eux de la même récompense dont Dieu son Père aura disposé pour lui-même : *Ego dispono vobis sicut disposuit Pater meus regnum.* (*Luc.*, XXII, 29.) Il ne souffrira pas que ses ministres soient placés ailleurs que là où son Père l'aura placé lui-même : *Volo ut ubi sum ego et illi mecum sint.* (*Joan.*, XVII, 24.) Il leur distribuera des trônes pour juger avec lui les nations et les rois : *Sedebitis et vos judicantes duodecim tribus*

*Israel* (*Matth.*, XIX, 28.) Il répandra enfin dans leur âme, honneur, gloire, bénédiction, amour, oui, Messieurs, amour, mais amour parfait; c'est-à-dire, amour infini du côté de Dieu, amour éternel du côté du prêtre. Entrons, Messieurs, autant que la faiblesse humaine peut le permettre, dans ces mystères d'amour où Dieu et le prêtre, consumés du même amour, ne feront plus dans les cieux qu'un seul et même Christ: *Ego in eis et tu in me ut sint consummati in unum* (*Joan.*, XVII, 23); heureux si nous pouvions faire briller à vos yeux quelques étincelles de ces brasiers d'amour, que la charité immense d'un Dieu, allumera éternellement dans le cœur d'un saint prêtre.

Si dans cette vallée de larmes Dieu prépare quelquefois à ses amis des transports impétueux de bonheur et d'amour, est-il donc si difficile de conjecturer ce qu'il fera pour ses prêtres dans le ciel? Si des créatures ont pour nous des charmes si puissants, si nous voyons se former des liens si étroits entre des parents et des amis, serait-il donc si difficile d'en conclure quel sera l'attrait doux et impérieux, l'inclination violente et invincible qui emportera, entraînera, réunira toutes nos facultés dans Dieu, nous unira avec Dieu le Père, principe et créateur de toutes choses avec Jésus-Christ Fils de Dieu, qui n'a pu instituer le sacerdoce, consacrer ses prêtres, les oindre de la vertu et de l'onction de son esprit d'amour, sans leur imprimer des rapports de ressemblance avec lui, sans leur donner une inclination, un besoin, un instinct de réunion et d'amour? Et si cette inclination divine est ralentie maintenant par les liens du corps, par le spectacle des objets sensibles; lorsque ces liens seront brisés, lorsque ces objets auront disparu, quelle sera son activité, son impétuosité, son ardeur?

Non, Messieurs, la pierre qui se précipite, la flèche qui fend les airs, la foudre qui divise la nue, ne tendent pas si rapidement à leur but que l'âme sainte et pure d'un bon prêtre admise au bonheur éternel, s'élance au même instant vers l'objet infini qu'elle contemple, s'attache et s'unit à lui, se perd et s'oublie en lui par les saints transports de l'amour. O transports sublimes et ineffables! O amour des saints prêtres dans le ciel! Amour désormais parfait et invariable, amour sans partage et sans mélange, sans effort et sans dégoût, sans tiédeur et sans inconstance; sans incertitude et sans crainte, sans mesure et sans fin!... Amour des bons prêtres dans le ciel, indissoluble union du prêtre avec son Dieu, n'aimant que Dieu en tout, et aimant tout en Dieu. O mystère auguste du divin amour! Toute l'énergie des écrivains sacrés s'est comme épuisée pour le peindre et le faire connaître. Tantôt ils appellent cette communication d'amour une participation de la nature divine, une consommation, une perfection d'unité; tantôt ils l'appellent une transformation en Dieu, une marche éternelle de splendeurs en splendeurs; ils l'appellent une ivresse de délices dans les saints, un transport de volupté qui les inonde; ils l'appellent une fournaise d'éternelles ardeurs, dans laquelle l'âme plongée comme le fer dans le feu qui le pénètre, se perd abîmée dans le sein de Dieu, toute pénétrée, toute embrasée de son amour, ne faisant plus avec son Dieu qu'amour et bonheur... Oui, oui, plus que tout cela, Messieurs, plus qu'amour et bonheur; Dieu dans ses prêtres, les prêtres dans Dieu; les prêtres dans Jésus-Christ Fils de Dieu, Jésus-Christ dans ses prêtres; les prêtres devenus participants de la nature divine par Jésus-Christ, Jésus-Christ communiquant à ses prêtres toute la gloire de son sacerdoce, tout l'amour de son Père.

O vous, mon cher auditeur! vous dont le cœur n'est encore ici-bas que le cœur de l'homme; cœur infortuné si avide de bonheur et si altéré d'amour, si empressé à chercher ce qui est aimable et si prompt à s'enflammer pour ce qui le paraît, si facile à séduire et si souvent trompé; cœur infortuné, console-toi, jette-toi dans le sein de Dieu, tu trouveras en Dieu ce que tu cherches ici bas en vain. Ne cherche donc plus qu'en Dieu ce que partout ailleurs tu chercherais vainement.

Oui, Messieurs, une fois arrivée au grand jour de l'éternité, à ce moment fortuné où l'âme du prêtre paraîtra devant ce soleil de l'éternelle justice, à ce moment et pour toujours, elle le verra, elle le contemplera et l'aimera; et de même que le soleil matériel qui nous éclaire, remplit nos yeux de son image et de sa chaleur; ainsi la lumière divine fortifiant l'âme du prêtre en l'éclairant, produira en elle une image abrégée de sa divinité et de son amour. O vérité certaine et consolante! nous sommes ici bas les oints du Seigneur par sa grâce; la gloire de notre onction sacerdotale ne paraît point encore, mais lorsque le Seigneur se montrera à nous, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est, nous participerons à ce qu'il est, parce que les rayons de sa gloire, les feux de son amour, l'onction de son sacerdoce nous pénétreront et nous rendront semblables à lui; parce que, en voyant Dieu tel qu'il est, nous connaîtrons dans lui, nous aimerons dans lui, nous posséderons dans lui tout ce qui peut être renfermé dans l'infinie simplicité, dans l'immense unité, dans l'inépuisable fécondité de l'Etre par excellence; pour tout dire, en un mot, en connaissant, en aimant et possédant Dieu, nous connaîtrons, nous aimerons et posséderons un Dieu qui possède tout et qui est tout en toutes choses: *Omnia in omnibus.* (I *Cor.*, XV, 28.)

Et c'est ici, Messieurs, que nous succombons accablés sous le poids immense de la Divinité, sous ce poids immense de la connaissance, de l'amour et de la possession d'un Dieu. C'est ici que nous tressaillons de joie et d'amour... C'est ici que no-

tre intelligence anéantie conçoit enfin la plus haute idée, la seule véritable idée du bonheur céleste, et tel que la foi nous le promet; c'est ici que nous comprenons cette parole du Seigneur au Père des croyants : *Ego ero merces tua magna nimis* (*Gen.*, XV, 1) ; c'est moi, dit le Seigneur, oui, moi-même ; je serai votre récompense, votre récompense trop grande; *merces tua magna nimis.* Quelle parole , Messieurs, et que veulent dire ces mots, une récompense trop grande, sinon une récompense au-dessus de notre nature , au-dessus de la nature entière, au-dessus de toute nature possible, infiniment au-dessus de notre cœur, de nos désirs, de notre amour. *Merces tua magna nimis.*

Rappelons ici, Messieurs, la parole de l'Evangile adressée au serviteur fidèle, et à plus forte raison au prêtre de Jésus-Christ : il n'est pas dit que la félicité de son maître lui sera communiquée avec économie, il est dit qu'il entrera lui-même dans la félicité de son maître, qu'il y sera plongé , abîmé, perdu comme dans un Océan sans limites et sans fin. *Intra in gaudium Domini tui.* (*Matth.*, XXV, 23 )

C'est ici où nous comprenons cette autre parole du Sauveur à ses disciples et à tous ses prêtres : On jettera dans votre sein une mesure de bonheur non-seulement juste, mais pleine, non-seulement pleine, mais comblée, non-seulement comblée, mais pressée, non-seulement pressée , mais surabondante, qui débordera de toutes parts , qui sera plus grande que vous-même : et si sur la terre nos désirs surpassent et débordent toujours les biens que nous possédons; dans le ciel au contraire, le bien infini que nous y posséderons surpassera, débordera sans cesse tous nos désirs. *Mensuram bonam, plenam, confertam, coagitatam supereffluentem dabunt in sinum vestrum.* (*Luc.*, VI, 38.)

Faut-il s'étonner ensuite du silence du grand apôtre après ses sublimes ravissements? Car, remarquez je vous prie, ce silence si étonnant, si mystérieux. Paul, ce grand apôtre, a été transporté par l'esprit de Dieu jusqu'au troisième ciel, c'est-à-dire du moins dans les secrets de Dieu, dans ce bonheur immense qui est réservé aux élus. L'Eglise entière semble attendre de lui qu'il jettera du moins quelques lumières sur ce grand objet de nos espérances; mais Paul répond qu'il n'est pas permis à un homme mortel d'en parler, que les hommes ne sauraient le comprendre : *Non licet homini loqui.* (II *Cor.* XII, 4.) Pourquoi cela, Messieurs? Le voici : parce que dans cette élévation surnaturelle de l'Apotre, non-seulement il avait vu tous les biens connus, existant en Dieu d'une manière bien autrement plus parfaite qu'ils n'existent à nos yeux; mais il avait vu des biens innombrables et inconnus dont nous n'avons pas même l'idée; il avait vu s'ouvrir devant lui des abîmes impénétrables de félicité dont nous ne soupçonnons pas même les premières notions, et dont par conséquent, aucune image terrestre, aucune expression humaine ne pouvait nous instruire. Par conséquent Paul, rendu à son état de mortalité après ses ravissements ineffables, devait demeurer accablé comme il l'était par le souvenir confus de son bonheur sans en avoir lui-même des idées distinctes. L'Apôtre devait donc s'écrier comme il a fait par la plus rigoureuse nécessité : *Que l'œil de l'homme n'a point vu, que l'oreille n'a jamais entendu, que l'esprit de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment* (I *Cor.*, II, 9) et qu'*il est impossible à l'homme d'en parler : Non licet homini loqui.* (II *Cor.*, XII, 4.)

Et, certes, si l'Apôtre avait pu parler ce seraient ses paroles mêmes qui auraient rendu nos froideurs excusables; car si l'Apôtre avait pu parler, nous aurions donc pu l'entendre; si nous avions pu l'entendre, nous aurions pu concevoir, mesurer le bonheur dont il aurait parlé, comme nous comprenons le bonheur de la terre. Mais quelque grand qu'ait été ce bonheur, dès que nous aurions pu le concevoir et le mesurer; nous aurions donc été plus grands que lui, comme nous sommes plus grands que le bonheur de la terre? nous aurions donc pu nous dégoûter comme on se dégoûte du bonheur de la terre? ce bonheur n'aurait donc pas mieux répondu à l'immensité de nos désirs que le bonheur de la terre? ce bonheur enfin n'aurait jamais pu être un bonheur éternel; et tout esprit réfléchi dès-lors qu'il aurait compris les paroles de l'Apôtre et le bonheur dont il aurait parlé; dès-lors il aurait eu le droit de se dégoûter d'un bien qu'il peut concevoir et qui doit durer toujours; il aurait eu droit de le regarder plus petit que lui, et dès-lors de le traiter comme un bonheur vain, comme on traite ceux de la terre.

Mais que les promesses de la foi sont bien autrement plus solides et plus étendues! Le bonheur du ciel promet aux désirs immortels de l'homme un bonheur éternel dans sa durée; il promet aux désirs immenses de l'homme un bonheur infini dans sa nature, parce qu'il n'y a qu'un bonheur infini dans sa nature qui puisse seul être un bonheur sans terme dans sa durée.

Je n'examine point ici, Messieurs, si dans les bienheureux il y aura une succession éternelle de connaissances et d'amour toujours nouvelle et jamais épuisée, une succession de désirs toujours satisfaits et toujours renaissants; ou bien s'il y aura un seul acte éternel de connaissance, de jouissance et d'amour; je l'ignore : mais je sais que si Dieu se suffit éternellement à lui-même, il pourra donc aussi éternellement me suffire à moi-même: je sais que si Dieu s'aime éternellement lui-même d'un amour infini, je pourrai donc aussi l'aimer éternellement et dans toute l'étendue des désirs de mon cœur.

Terminons, Messieurs, ces réflexions consolantes en nous adressant à Jésus-Christ

le bien-aimé de son Père, le Pontife éternel, le Chef des pasteurs et des prêtres.

O Jésus, Sauveur adorable! daignez aujourd'hui admettre tous vos prêtres dans le sanctuaire de votre amour. Daignez aujourd'hui recevoir nos cœurs en réparation des refus injustes de tant de cœurs ingrats qui vous outragent et ne vous aiment pas.

O vous donc pontifes vénérables, pasteurs fidèles! vous tous saints prêtres qui régnez avec Jésus-Christ dans les cieux, combien parmi vous qui furent ici-bas nos modèles nos amis et nos frères.... Auriez-vous donc oublié ceux qui vous ont succédé dans des paroisses que vous avez si tendrement aimées? Vous connaissez les dangers qui nous environnent de toute part; plus que jamais l'impie s'efforce de rouler sur nos têtes les flots brûlants et empoisonnés de l'enfer, soyez donc avec Jésus-Christ nos puissans médiateurs. Priez pour nous; secourez nous : *Vestris succurrite, o sancti, filiis! ad portam ducite quos nostis mediis luctari fluctibus.* Saints prêtres, obtenez pour nous et pour les fidèles qui nous sont confiés; obtenez du Dieu bon, du Dieu très haut qu'il grave son amour dans nos cœurs : *Per vos exposcimus, ut qui vos munerat, Deus altissimus, in nostris inferat amorem cordibus.* (*Prose de la Toussaint.*) Mais n'oublions pas, en finissant, de nous adresser à Jésus-Christ.

O le plus saint des pontifes! ô le meilleur des maîtres! ô le plus tendre des frères! ô le plus généreux des amis! recevez aujourd'hui nos cœurs; quoique adoucis et sanctifiés par l'onction sainte du pardon, ils sont encore bien peu dignes de vous; mais nous osons dire qu'ils vous aiment, et l'amour ennoblit tout, l'amour donne du prix à tout. Ils sont bien peu nombreux ces cœurs que nous vous offrons; mais ils aiment, et l'amour console de tout; ils furent, hélas! peut-être coupables à vos yeux, mais ils aiment, et l'amour répare tout. Ils vous ressemblent bien peu, mais ils vous aiment, et l'amour perfectionne tout. C'est l'amour qui unit les volontés; c'est l'union des volontés qui rend les cœurs semblables. Nos volontés sont les vôtres, nos cœurs sont les copies du vôtre, doux, humbles, purs, pleins d'amour comme le vôtre sur la terre pour être un jour inondés d'amour et de consolations ineffables dans le ciel. Ainsi soit-il.

## SERMON III.

*Prêché à S.-Nizier, le jour de la fête patronale, le* 16 *avril* 1809.

### SUR LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE.

Credo sanctam Ecclesiam. (*Symbole des apôtres.*)

C'est avec joie que nous pouvons publier notre foi sur l'Eglise lorsque nous avons à célébrer la fête des saints, puisque la gloire de leurs vertus devient le triomphe de l'Eglise, de l'Eglise leur mère et notre mère qui les a sanctifiés, et nous promet comme à eux les secours pour parvenir à la sainteté. Cette manière de célébrer ces jours de fête est tout à la fois un hommage rendu aux saints qui jouissent de la félicité éternelle, le tribut de reconnaissance porté à l'Eglise que Jésus-Christ a établie dépositaire de son autorité et de ses grâces, et un puissant encouragement pour nous de marcher sur les traces des saints. Eh! qu'avons-nous de mieux à faire aujourd'hui pour la gloire de saint Nizier, qui fut un des plus illustres pontifes de l'Eglise qui se trouve dans la chaire apostolique, qui lie le pasteur de ce diocèse avec saint Pothin, le fondateur de la foi dans notre patrie, avec saint Jean, disciple de Jésus-Christ, avec Jésus-Christ lui-même, que de rappeler notre foi sur l'Eglise dont saint Nizier fut un des soutiens fidèles, et n'a mérité nos hommages que parce qu'il a puisé en elle les vertus dont ensuite il l'a honorée.

Nous faisons profession de croire avec le saint concile de Nicée, l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique. Je ne m'attacherai à relever que la sainteté de l'Eglise. La sainteté c'est l'attribut le plus essentiel de Dieu; c'est elle que les chérubins chantent incessamment, et que nous chanterons éternellement avec eux. C'est à la répandre sur nous que tendent tous les mystères de notre religion, et si l'Eglise catholique romaine notre mère est vraiment sainte, elle est dès lors l'unique, la vraie épouse de Jésus-Christ. Je viens donc réveiller votre foi sur l'avantage que vous avez d'appartenir à la sainte Eglise catholique romaine, et vous rappeler ensuite les devoirs que vous avez à remplir envers elle pour être fidèles à votre vocation. Quel moment heureux pour fixer votre attention sur la sainteté de l'Eglise! C'est le dernier de ce temps pascal pendant lequel l'Eglise vous a prodigué ses trésors, et de tous ceux qui l'ont voulu a fait des saints. *Ave, Maria.*

### PREMIER POINT.

Nous disons que l'Eglise est sainte, et nous en apportons quatre raisons; parce que Jésus-Christ est son auteur, parce que sa doctrine est sainte, parce que ses sacrements sont saints, parce qu'il n'y a des saints que dans sa société; prêtez votre attention, parce que tous ces caractères qui assurent la sainteté à l'Eglise sont autant de titres de gloire pour nous qui avons le bonheur d'être ses enfants.

1° Jésus-Christ, le fondateur de l'Eglise catholique romaine, non-seulement est saint, mais la source de toute sainteté; non-seulement il est le chef de l'Eglise, mais il prend encore le titre d'époux pour mieux montrer son union avec elle et la communication qu'il lui fait de sa sainteté. Jésus-Christ a aimé l'Eglise, dit l'apôtre saint Paul, et il s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier. (*Ephes.*, V, 25, 26.) De là vient que saint Pierre, ce premier chef visible de l'Eglise catholique romaine, appelait les fidèles qui avaient reçu le don de la foi *la race choisie, la nation sainte, le peuple conquis.* (I *Petr.*, II, 9.) Et qui pourrait exprimer tout ce que vaut à

l'Eglise et à chacun de ses enfants cette union intime avec la source de la sainteté? C'est pour la laisser se répandre sur nous que le Fils de Dieu s'est fait homme, et que, par un amour infini, il nous unit à lui aussi étroitement que les membres du corps humain le sont à la tête. Les enfants de l'Eglise forment le corps de Jésus-Christ, et il est le chef qui répand un esprit de vie dans tous les membres. C'était le grand argument de saint Paul pour engager les premiers fidèles à vivre dans une grande pureté de mœurs. *Nos corps*, disait-il, *sont les membres du corps de Jésus-Christ....., nous sommes les temples de l'Esprit-Saint, et nous ne sommes plus à nous. « An nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi..... templum sunt Spiritus sancti et non estis vestri.* » (I *Cor.*, VI, 15, 19.)

Quel avantage pour nous tous, mes frères, d'être les enfants de l'Eglise catholique romaine, puisque par là même nous sommes les membres du corps de Jésus-Christ, et que la sainteté de notre chef doit se répandre sur nous. Ce titre d'enfant de l'Eglise nous assure la prédilection de Dieu, et toutes les grâces que Jésus-Christ nous a méritées par ses souffrances et le sacrifice de la croix.

Jouissez de ce précieux avantage, justes qui, obéissant aux préceptes de l'Eglise, avez eu le bonheur de vous purifier dans le sacrement de pénitence, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ par le sacrement de l'eucharistie. Il n'y a plus en vous de titres de condamnation, si vous persistez dans l'union avec votre chef, si vous tenez les résolutions que vous avez prises de marcher sur ses traces : *Nihil ergo damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu.* (*Rom.*, VIII, 1.) Il est le Sauveur de son corps : *Ipse Salvator corporis ejus.* (*Ephes.*, V, 23.) Sa toute-puissance et son infinie bonté sont les solides fondements de votre espérance. Si parmi cet auditoire il s'en trouvait qui n'eussent pas satisfait au devoir pascal, je leur dirais aussi : Réjouissez-vous vous-mêmes, et prenez courage pour vaincre vos passions et vous mettre en état de vous réconcilier avec Dieu. Sans doute, si vous aviez le malheur de mourir dans vos péchés, il ne vous aurait servi de rien d'être membres de la sainte Eglise romaine; vous seriez passés par le crible et séparés du bon grain pour être jetés dans le feu comme la paille; mais tant que vous êtes, au moins extérieurement, membres de la vraie Eglise, votre état n'est pas désespéré. Vous êtes des membres morts, mais le chef de l'Eglise a le pouvoir de ressusciter les morts. De cet amour qu'il porte à son Eglise découlent des grâces de pénitence pour vous dont vous pouvez encore profiter, dont je vous exhorte à profiter promptement.

2° Nous disons que la doctrine de l'Eglise est sainte; c'est l'Esprit Saint qui la dirige et dont l'assistance lui est promise jusqu'à la fin des siècles, d'après la promesse formelle de Jésus-Christ. *Mon Père vous donnera l'esprit de vérité afin qu'il demeure éternellement avec vous..... et je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.*, XXVIII, 20.) En sorte que ces dogmes sont la pure vérité sur la nature du Dieu infiniment saint et parfait, sur les effets de son amour pour les hommes, et sont une règle infaillible pour déterminer notre croyance, la soumission de notre esprit et notre reconnaissance. Sans doute ces dogmes surpassent notre raison, mais après avoir rendu à Dieu, notre Créateur, le juste hommage de la soumission de notre esprit à sa parole, nous avons à admirer des vérités qui toutes nous honorent, élèvent notre esprit et nous donnent des idées sublimes de la dignité de l'homme et du sort qui attend les justes dans le sein de Dieu.

Sa morale est sainte et tend à nous rendre des saints; elle pourvoit à toutes les situations de la vie, elle règle tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes d'une manière si parfaite qu'elle rend aimables à tous les hommes ceux qui sont fidèles à l'observer. On convient qu'il fait bon vivre avec eux, qu'on peut se fier à leur amitié, à leur parole, que soit qu'ils soient seuls, ou qu'ils soient observés, les intérêts du prochain sont toujours sacrés pour eux. Morale si sainte qu'il n'est aucune vertu qu'elle ne prescrive, qu'elle ne place dans le cœur, qu'elle n'y fasse régner. Morale si pure qu'elle interdit à l'esprit et au cœur la pensée et le désir de ce qui lui est contraire. Les pères et les enfants, les époux et les épouses, les maîtres et les serviteurs, les rois et les sujets, tous trouvent dans cette morale de l'Eglise une garantie de leurs droits. Mais qu'est-il nécessaire de m'étendre là-dessus? n'avons-nous pas le témoignage de nos ennemis? Tous ne vantent-ils pas notre morale? ne va-t-on pas jusqu'à trouver heureux ceux qui ont le courage de la mettre en pratique? et ceux même qui nient nos dogmes, parce que leurs passions ne s'accommodent pas d'un enfer éternel qui les attend, ne peuvent, malgré la corruption de leur cœur, s'empêcher de désirer que notre morale soit annoncée, soit mise en pratique, parce qu'ils y trouvent leurs intérêts, et sont à l'abri par elle et des vengeances, et des fraudes et des passions des autres hommes. N'est-ce pas par un reste de conformité de leur morale avec celle de l'Eglise catholique romaine, que les sociétés chrétiennes qui sont retranchées de son sein s'attirent encore une espèce de considération, viennent à bout de tromper ceux qui sont inattentifs, et de leur faire presque croire qu'ils ne sont en différend avec nous que sur des objets peu essentiels et qui ne touchent point au salut? N'est-ce pas à l'aide de ces points qui nous restent encore communs qu'ils veulent faire oublier la nouveauté de leur origine,

les crimes, les scandales des autels de leur prétendue réforme et le sang qu'ils ont fait répandre? Oui, tous, amis et ennemis, et ceux qui l'observent et ceux qui n'ont pas le courage de s'y assujettir, tous vantent notre morale.

La discipline de l'Eglise, qui n'est autre chose que des règles pour mettre en garde contre les infractions de sa morale sainte et sublime, s'accommode à nos besoins et peut varier suivant les circonstances; mais toujours elle ne prescrit que ce qui tend à perfectionner l'homme et lui faciliter la sainteté, qui est le but auquel tend toujours et de tous ses efforts la sainte Eglise catholique romaine. On se déchaîne beaucoup contre cette discipline; mais ces clameurs de nos ennemis sont un témoignage en faveur de l'Eglise; ces règles de discipline sont des sentinelles dont on redoute la fidélité; c'est une barrière qu'on ne peut franchir et qui défend le camp de l'Eglise; ce sont, pour les mauvais chrétiens, des lois trop sévères, trop gênantes, et qu'ils voudraient secouer; ce sont donc d'utiles, de nécessaires, de solides préservatifs, et dès lors quel motif de s'y soumettre pour ceux qui désirent parvenir à la sainteté!

Quel avantage pour nous, mes frères, enfants de la sainte Eglise romaine, nous avons la sagesse de Dieu pour guide, et dès lors nous jouissons de tout ce qu'il y a de bon dans la morale enseignée dans les autres sociétés, et nous les surpassons toutes. Nous sommes assurés d'être toujours dans les voies de la sainteté tant que nous écouterons les enseignements de l'Eglise, et quoique nous marchions au milieu d'un monde corrompu, au milieu des ombres de la mort, du péché, nous sommes assurés d'une règle toujours lumineuse, toujours infaillible pour nous guider vers le ciel notre éternelle patrie.

3° Mais à quoi servirait cette règle infaillible pour guider notre croyance et nos mœurs si nous restions aux prises avec notre faible raison et les penchants de notre cœur? La sainteté de l'Eglise serait admirable; mais nous ne pourrions y atteindre. C'est ici surtout que se montre grand et magnifique le chef de notre religion sainte. En fondant son Eglise, il l'a pourvue de tous les moyens de sanctification pour ses enfants. Les sacrements de l'Eglise catholique romaine sont le troisième titre de sa sainteté. Institués par Jésus-Christ, et le prix de son sang précieux, ils nous appliquent les mérites suivant nos différents besoins. Nous entrons dans le sein de l'Eglise par le baptême qui nous lave de ce péché originel que nous ne pouvons nier, les suites en étant si bien imprimées dans les penchants de notre cœur et dans les misères auxquelles nous sommes sujets. D'enfants d'un père coupable et dignes comme lui d'une éternelle colère, nous devenons les enfants de Dieu. Non-seulement, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes appelés les enfants de Dieu, mais nous le sommes réellement. Nous en portons le caractère ineffaçable qui réclame continuellement les bontés de Dieu pour nous, tant que par une infidélité volontaire nous ne renonçons pas à nos glorieux privilèges. Dans un âge plus avancé, et lorsque les passions prêtes à se développer nous courrions les plus grands risques de perdre la grâce de notre baptême, l'Eglise vient confirmer en nous le don de la foi par le sacrement de la confirmation, qui nous imprime un nouveau caractère ineffaçable comme celui du baptême; il nous rend parfaits chrétiens et nous donne non-seulement la force de pratiquer les lois de Dieu, mais le courage de confesser hardiment notre foi, de mépriser les menaces de ses ennemis et la mort même... Non content de ces deux sacrements, qui ne se peuvent réitérer, l'Eglise se hâte de profiter des premiers moments où nous pouvons comprendre sa doctrine, pour nous ouvrir ses trésors les plus précieux. Elle nous administre, dans le sacrement de l'Eucharistie, la chair même de notre Dieu, elle nous unit à lui de la manière la plus intime, afin de mettre l'innocence du premier âge à l'abri de toutes séductions entre les mains de Jésus-Christ. Eh! quel puissant préservatif, et avec quelle prodigalité elle nous offre ce préservatif immanquable! Ce n'est pas une fois seulement qu'elle nous le donne, elle nous le permet souvent, elle nous invite tous les jours à sa table sainte. Et de quelle manière engageante! Elle nous dit que notre Sauveur, son époux, et le nôtre veut s'unir à nous pour que nous devenions ce qu'il est; elle nous dit qu'il nous y invite, parce que nous sommes faibles et que nous ne pouvons nous passer de lui pour nous soutenir dans le chemin du ciel, où il nous a préparé des places. Si malgré de si pressantes invitations, si malgré la puissance de ce préservatif, nous avons le malheur de fuir la table sainte et de tomber dans le péché, l'Eglise ne nous abandonne pas; elle a des remèdes pour guérir toutes les maladies de notre âme. Elle nous appelle au sacrement de pénitence; elle pleure sur notre malheur, et de la manière la plus tendre, la plus touchante; elle nous appelle pour panser nos plaies et nous rendre la sainteté que nous avons perdue. Eh! quelle est sa joie lorsqu'elle peut user des pouvoirs souverains que son époux lui a donnés pour délier le pécheur et lui rendre l'espérance, en l'assurant que ses péchés lui sont remis!

C'est encore par elle que le mariage, ce contrat si essentiellement lié au bon ordre de la société, reçoit une sanction qui le rend respectable et sacré. En vain les plus sages législateurs se sont efforcés de relever la dignité de cet état, ne pouvant commander au cœur, leurs lois sont sèches et stériles; et plaçant le divorce à côté de leurs pompeux discours sur le mariage, ils en détruisaient tout l'effet. Mais ce qu'il

leur était impossible de faire avec toute leur raison, Jésus-Christ l'effectue en élevant le mariage à la dignité de sacrement qui donne aux époux les grâces qui leur sont nécessaires pour rendre leur union sainte, en supporter les charges, en remplir les devoirs toute la vie; et l'Eglise qui en son nom déclare aux époux que le lien du mariage est indissoluble, a le pouvoir de lui donner une bénédiction qui adoucit tout ce qu'a de dur pour les passions et l'instabilité du cœur humain son arrêt irrévocable.

Après avoir suivi ses enfants pas à pas, l'Eglise ne les abandonne pas lorsque le moment de la maladie vient faire trembler pour leurs jours. Elle les accompagne aux portes de l'éternité, et c'est dans ce moment surtout qu'elle déploie sa tendresse pour les purifier de leurs fautes, les consoler dans leurs maux, les soutenir et les encourager contre la crainte de la mort et les terreurs du jugement de Dieu. A tout ce qu'à d'humiliant et de pénible la vue de la mort qui doit séparer notre être, livrer notre corps à la pourriture du tombeau, traduire notre âme devant son juge elle oppose le sacrement de l'extrême-onction qui nous purifie des restes du péché, la vraie cause de la mort, et détruisant en nous par les mérites de Jésus-Christ ce qui pourrait irriter la colère de Dieu, elle fait succéder l'espérance à la crainte, la foi dans la résurrection future à l'humiliation de la nature; humaine; enfin elle confère la grâce de mourir saintement; grâce plus précieuse que la vie la plus heureuse et la plus longue.

Quel avantage, mes frères, d'être si puissamment soutenus dans les voies de la sainteté par des moyens si saints qui aident notre faiblesse et nous donnent toujours, quand nous les recevons dans de bonnes dispositions, les forces proportionnées à notre état, à nos dangers, aux différentes circonstances dans lesquelles nous pouvons nous trouver! Ah! sans doute, si après vous avoir étalé les mystères de la religion, les lois de Dieu et tout ce qu'a de sévère la morale de l'Eglise, on vous abandonnait à vos propres forces, vous auriez raison de vous plaindre, vous pourriez réclamer contre un joug que la raison peut approuver, mais ne peut porter; mais après être convenu avec vous que les forces humaines n'y suffisent pas, nous vous ajoutons avec l'Eglise, ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Venons donc recevoir sa grâce, participer aux forces du Sauveur, et n'imitons pas ces malheureux sectaires qui, en se séparant de la sainte Eglise romaine, se sont privés de ses sacrements vivifiants dont il nous est impossible de nous passer.

4° Aussi, et c'est le quatrième titre de la sainteté de l'Eglise, ce n'est que dans sa société que se forment les saints. Elle est cette arche hors de laquelle le déluge du péché inonde et fait périr toute chair. Ce n'est que dans son sein que l'on trouve des hommes irréprochables, d'une conduite sainte, édifiante qui répandent la bonne odeur de Jésus-Christ. Que si l'on nous conteste ce fait, nous avons à apporter en preuve les miracles que Dieu a faits de siècles en siècles pour prouver la sainteté de ses serviteurs. Le Dieu de vérité qui ne peut nous induire en erreur, après avoir dit au chef de l'Eglise romaine : ***Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*** (*Matth.*, XVI, 16), après avoir ajouté que celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain, fait des miracles en faveur de la seule Eglise romaine, qui prouvent que ceux qui lui ont été les plus fidèles, les plus obéissants à ses pontifes, à ses lois, sont des saints. Qu'en faut-il conclure? Que la sainte Eglise romaine seule forme les saints au témoignage de Dieu, et ce témoignage est d'autant plus convainquant, que les sociétés qui sont séparées de l'Eglise romaine conviennent qu'il ne s'est point opéré de miracles parmi elles, que leurs fondateurs et aucun de leurs sectateurs n'en ont point opéré, et qu'elles ne peuvent cacher la honte qui leur revient des scandales monstrueux de ces prétendus réformateurs de l'Eglise catholique romaine

En vain donc on nous vante certains membres de ces sociétés retranchées de l'Eglise romaine, comme des gens vertueux et dignes de tout respect, leur prétendue sainteté n'a pas le sceau de Dieu, et le seul vraiment certain. Nous conviendrons d'ailleurs volontiers que, même dans le paganisme, on admire quelques traits de vertu qui font honneur à l'humanité, et rappellent à l'homme qu'il est destiné à quelque chose de sublime, à une vie meilleure que celle de la terre, nous conviendrons que l'on trouve des hommes pratiquant certaines vertus morales qui sont quelquefois généreuses, bienfaisantes; mais la sainteté est quelque chose de plus sublime que tout cela. Elle est la conformité de la vie entière avec celle de Jésus-Christ. Elle joint aux vertus d'éclat les vertus cachées qui sont agréables à Dieu, à l'aumône la charité tout entière qui a son siége dans le cœur et qui fait opérer les biens de tout genre, les fait opérer à l'insu même de celui qu'elle oblige, qui ayant Dieu pour motif ne cherche que ses yeux. Elle joint l'humilité à toutes ses actions; à la bienfaisance envers les hommes elle joint l'amour pour le Créateur; cet amour qui veut lui plaire par les sacrifices les plus pénibles; cet amour qui expie, à l'imitation de Jésus-Christ par les rigueurs d'une pénitence volontaire, les fautes échappées à la faiblesse. Où trouver en honneur, autre part que dans l'Eglise romaine, la chasteté, cette vertu angélique, impossible à l'homme, et si au-dessus de ses forces que la grace seule de Dieu peut la donner? Ce n'est pas dans les sociétés séparées de l'Eglise romaine, qui, privées de la grâce, se sont dès le principe

montrées les ennemis d'une vertu qu'elles ne pouvaient atteindre.

Or, quel bonheur, mes frères, d'être les enfants de la sainte Eglise catholique romaine, d'être en cette qualité les frères des saints, d'être assurés que si nous voulons écouter l'Eglise, profiter des grâces qui nous y sont données, nous parviendrons aussi à la sainteté, et cela tout naturellement et par la force de cette prédilection de Dieu, notre Père, pour nous. Nous n'avons qu'à ne pas repousser sa main libérale, qui nous ayant placés dans son Eglise, nous y distribue abondamment les grâces dont nous avons besoin. De ce précieux avantage naissent des devoirs qu'il nous faut examiner. C'est le sujet de la seconde partie de ce discours

SECOND POINT.

Le premier devoir que nous impose la grâce de notre élection, par préférence à tant d'autres pour être enfants de l'Eglise catholique romaine, membres du corps mystique de Jésus-Christ, et comme tels héritiers du ciel, c'est sans doute la reconnaissance; reconnaissance de tous les jours, reconnaissance sans bornes, puisque c'est un bienfait inappréciable, et dont les effets se reproduiront, pour notre bonheur, pendant toute l'éternité. Bienfait que nous n'avons pu mériter, et que nous tenons de l'infinie bonté de Dieu qui nous a prévenus, qui, pour assurer notre salut, nous a délivrés des dangers en nous plaçant dès notre naissance dans le sein de l'Eglise, où nous avons puisé la vérité. Cette reconnaissance doit produire deux effets; le premier une joie intérieure, et qui soit dans le fond même du cœur, laquelle se répandra sur toutes nos actions et nous rendra le fardeau du Seigneur doux et léger. Réjouissez-vous, disait souvent aux premiers fidèles, l'apôtre saint Paul, réjouissez-vous, je vous le répète, et que cette joie vous donne cette modération qui fasse admirer la vertu des grâces de Dieu : *Gaudete iterum gaudete..... modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* (*Philip.*, IV, 4.) Le second effet est une action de grâces extérieures : cette reconnaissance ne doit pas être cachée au fond de notre cœur; mais elle doit se manifester au dehors. Serait-il possible que nous sentissions véritablement le bienfait de notre vocation à l'Eglise, si jamais notre bouche ne publiait les miséricordes de Dieu à notre égard : *Corde creditur, ore autem fit confessio ad salutem* (*Rom.*, X, 10); et si nous étions ingrats envers Dieu à ce point de n'oser confesser le plus grand de ses bienfaits, si nous rougissions d'en témoigner notre reconnaissance, n'aurions-nous pas à craindre cette foudroyante menace de Jésus-Christ, de ne point reconnaître, devant son Père céleste, ceux qui devant les hommes auront craint de manifester leur attachement pour lui : *Nam qui me erubescerit, hunc filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua.* (*Luc.*, IX, 26.) Cette manifestation publique, authentique de notre reconnaissance pour notre vocation à la sainte Eglise catholique romaine nous est d'autant plus nécessaire, qu'elle est un moyen de conserver notre foi. Nous serions bien près de l'abandonner, si nous n'osions nous glorifier de la sainteté de l'Eglise, de ce titre dont la gloire rejaillit sur nous.

Ils ne le remplissent pas ce devoir de reconnaissance, ceux qui sont si indifférents pour ce bienfait, qu'ils n'y pensent jamais, qui se plaignent continuellement de la pesanteur du joug du Seigneur, qui s'affranchissent de leur propre autorité, de tout ce qui déplaît aux sens, qui quelquefois, hélas ! faut-il l'avouer à la honte de notre siècle, seraient bien aise d'être nés hors du sein de l'Eglise catholique romaine, pour être, disent-ils, débarrassés des remords que leur causent leurs infidélités habituelles aux vérités éternelles qu'ils ne peuvent nier. Ils le remplissent bien moins ce devoir de reconnaissance, ceux qui osent dire que toutes les religions sont bonnes, ou qui semblent le dire, soit en assistant aux offices des hérétiques, soit en rendant à ceux qui sont morts hors du sein de l'Église catholique romaine des honneurs qui supposent une espérance commune ; assistance, honneur qui sont interdits par la foi et les lois de l'Église. Leur indifférence tient à l'ignorance coupable dans laquelle ils vivent de la doctrine de l'Eglise.

C'est le second devoir que nous impose le bienfait de notre vocation, d'étudier la doctrine sainte de l'Église, de nous en pénétrer, d'en nourrir notre esprit et notre cœur, de fixer notre attention sur les rayons de sainteté que Jésus-Christ a répandus avec profusion, mais qui ne sont visibles qu'aux amateurs de la vérité, qui se plaisent à la chercher. Elle est cette doctrine de l'Eglise l'enseignement de l'Esprit-Saint, la troisième personne de la sainte Trinité, et c'est encore lui-même qui, après avoir confié le dépôt des vérités saintes à l'Eglise, veille continuellement sur elle, afin qu'elle en soit la fidèle et infaillible dispensatrice. C'est encore lui-même qui veut bien être notre maître particulier ; qui nous donne l'intelligence des renseignements de l'Église, nous rend dociles à sa voix, incline notre esprit à la soumission, échauffe notre cœur, et lui inspire l'amour pour cette étude. Doctrine de la sainte Église catholique romaine, science la plus certaine, puisqu'elle a l'Esprit-Saint pour maître, l'Église infaillible pour interprète ; science la plus sublime puisqu'elle a Dieu lui-même et l'éternité pour objet ; Dieu le Créateur de tout, le modérateur de tout, le maître souverain de tout ce qui existe : sa beauté parfaite, dont les prétendues beautés terrestres ne sont que de faibles ombres ; sa sagesse, dont notre sagesse n'est qu'une faible et trop faible émanation ; sa bonté infinie où puisent toutes les créatures, et dont les meilleurs cœurs ne peuvent nous donner qu'un modèle très-imparfait. L'éternité bienheureuse, c'est-à-dire, la récom-

pense des âmes justes, la fin de nos travaux, de nos souffrances, le but de la vertu dont rien de créé ne peut nous donner une idée, mais dont la doctrine de l'Église inspire et le désir et un avant-goût qui console la foi, soutient l'espérance. Doctrine de l'Église, science seule nécessaire, puisque les autres passeront, et que celle-ci seule restera, que la vaine gloire des autres contestée souvent dans ce monde ne passera pas à l'éternité, ou n'y passera que pour l'ignominie de ceux qui l'auront préférée à la gloire d'être savants dans la science des saints ; en un mot, science de la sainte doctrine de l'Église, science la plus satisfaisante puisqu'elle est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu et de son amour pour les hommes, science cependant la plus négligée. Dans l'enfance, on apprend son catéchisme, mais bientôt on dédaigne cette étude lui préférant les connaissances du monde. Hélas ! le dirai-je ? on voit tous les jours des personnes qui avaient été prévenues par la grâce, se faire un mérite de connaître toutes les nouvelles productions du bel esprit, croire qu'elles ne seraient pas sur le bon ton, si elles ne lisaient les romans nouveaux, et qui repoussent l'étude de la religion vers laquelle l'Esprit-Saint les poussait intérieurement autrefois. Attraits qu'elles n'éprouvent plus depuis qu'elles ont corrompu leur goût et se sont livrées à l'esprit du monde. L'ont-ils étudiée cette science de l'Eglise catholique romaine, ceux qui disent que les protestants prêchent la même morale que nous. Ce langage n'annonce-t-il pas le vide de leur esprit et de leur cœur, j'oserai dire les vices cachés qui les rendent insensibles à la beauté de l'Église romaine, étrangers à sa sainteté?

Le troisième devoir c'est de profiter avec empressement des sources de sainteté que renferme l'Église. Ses sacrements étant institués pour soutenir notre faiblesse, ce serait une contradiction manifeste de vouloir devenir saint sans prendre les seuls moyens qui peuvent nous rendre la sainteté possible. Mais pour en profiter il faut y avoir recours souvent. Le mal est dans notre cœur : là des passions furieuses et toujours renaissantes nous poussent à la violation des lois de Dieu et de l'Eglise. Si nous n'usons du remède aussi souvent que la maladie l'exige, il ne faut pas prétendre se soutenir longtemps. Pleins de précautions dans les maladies de nos corps, nous sommes empressés d'apppeler les médecins , de demander des remèdes qui nous préservent des suites de la maladie ; et dans cette maladie des passions, dont nous sommes tous atteints, dont les suites sont la mort de la grâce qui nous expose à une éternité de châtiments, nous sommes indifférents sur les remèdes prompts et infaillibles qui peuvent nous remettre et nous conserver dans les voies de la sainteté. Ceux qui fuyent les sacrements ne vivent-ils pas comme les protestants ? Il n'est donc pas étonnant qu'ils élèvent le protestantisme en rival de l'Eglise romaine. Déserteurs de la table sainte et du sacrement de pénitence, il serait étonnant qu'ils fussent fermement attachés à la foi de l'Eglise romaine qui condamne leurs passions, qui veut les extirper, qui veut qu'ils en fassent une sincère pénitence.

Le quatrième devoir c'est un attachement sincère à l'Eglise et un dévouement à ses intérêts. Elle est notre mère, et ses intérêts sont les nôtres. Ce serait donc être bien indifférents à ses bienfaits ; bien négligents pour notre salut si nous n'avions pour l'Eglise, qui nous a engendrés à Jésus-Christ, qui nous protége contre les ennemis de notre salut, qui nous nourrit du lait de sa doctrine, qui nous soutient par la force des sacrements, un amour filial qui nous fasse partager ses sentiments, prendre part à ses triomphes et nous réjouir avec elle, partager ses peines et nous affliger avec elle de ses combats, de ses pertes.

Cet amour pour la sainte Eglise romaine, notre mère, s'il est sincère, produira deux effets bien remarquables, le premier de nous lier plus étroitement avec nos frères enfants de la même Eglise ; plus étroitement avec ceux qui lui sont plus fidèles et l'honorent davantage par leurs vertus. La charité que Jésus-Christ nous a prêchée doit se répandre sur tous les hommes ; ainsi quand je dis que nous devons avoir une prédilection particulière pour nos frères les enfants de l'Eglise romaine, je n'exclus pas de notre amour nos frères errants, les ennemis de l'Eglise; mais j'assure seulement la prédilection, une préférence marquée pour ceux qui sont réchauffés, nourris dans le sein de l'Eglise comme nous. Une estime mutuelle, une charité prévenante, le secours des prières, un tendre attachement, voilà ce que se doivent les enfants de la même mère.

Pour nos frères errants, hélas ! à l'estime qu'ils ne peuvent mériter tant qu'ils seront dans l'erreur, il faut substituer la compassion ; aux prévenances, une sage discrétion, afin de ne pas se lier d'amitié avec ceux qui peuvent atténuer et même pervertir notre foi. Et certes, l'Eglise sait bien mieux que nous quels sont les devoirs de la charité, et cependant elle ne traite pas également tous les hommes. Prodigue de sa tendresse envers ses enfants, prévenante même à l'égard des pécheurs, elle sépare de son sein ceux qui ne l'écoutent pas, comme Jésus-Christ le lui recommande, et ne veut pas que nous ayons avec eux cette familiarité, cette société intime qu'elle recommande à ses enfants.

Le second effet de notre attachement à l'Eglise, c'est le respect pour les pasteurs et une soumission prompte à ce qu'ils ordonnent en son nom. C'est par eux qu'elle répand ses bienfaits, ils sont les organes choisis par l'Esprit-Saint, pour nous enseigner la saine doctrine ; ils sont les mini-

tres de ses sacrements, sources de grâces pour nous. C'est par eux qu'elle nous ouvre les portes du ciel, et ferme l'enfer ouvert sous les pieds des pécheurs. Ce serait un attachement, une soumission imaginaires si nous ne les manifestions à ceux qui nous parlent en son nom et la représentent. Saint Paul recommandait avec instance ce respect, cette soumission pour les pasteurs et il en donnait trois raisons importantes : *Ipsi pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (*Hebr.*, XIII, 17) ; ils veillent sur vous comme devant rendre compte de vos âmes; vous leur êtes confiés par Jésus-Christ, le souverain pasteur de nos âmes. Mais comment, sans cette correspondance de tendresse de leur part, de soumission et de respect de la vôtre pourront-ils s'acquitter de leur charge, trouvant sans cesse des obstacles dans la dureté et l'insensibilité de votre cœur? *Ut cum gaudio hoc faciant.* (*Ibid.*) Seconde raison, c'est afin que non-seulement ils puissent opérer votre salut, mais qu'ils y travaillent avec joie, parce qu'alors ils s'y livreront avec plus de zèle, et vous en retirerez plus de fruit. *Et non gementes, hoc enim non expedit vobis.* (*Ibid.*) Sans ce respect, cette soumission, ils seront toujours gémissants sur vos désordres, et ils ne pourront attirer sur vous les bénédictions de Dieu, et cependant sans cette bénédiction qui répand la grâce dans les âmes, comment ferez-vous votre salut?

Mais parmi les pasteurs celui surtout auquel la foi et votre attachement pour l'Eglise doivent assurer votre respect et votre dévouement entier, c'est le souverain pontife, chef de la sainte Eglise catholique romaine, vicaire de Jésus-Christ sur la terre; il est la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise, l'héritier des promesses faites à saint Pierre, le chef de la sainteté sur la terre, et le vrai père des saints. Qui ne mange pas l'agneau avec lui est un profane; mais au lieu de vous prescrire ce que vous lui devez, il suffit de vous rappeler le bel exemple que vous avez donné à toute la chrétienté. Lorsque Pie VII, ce vénérable pontife a passé, il y a quelques ans, dans cette ville; ses vertus vous étaient inconnues, votre vénération avait donc un autre objet? La foi se réveilla dans tous les cœurs; elle vous fit courir sur les pas du chef de l'Eglise et solliciter sa bénédiction. Vous ne pûtes voir sans lui témoigner un profond respect, un attachement sincère, celui qui nous représente Jésus-Christ sur la terre. Ce mouvement spontané qui attachait tous les yeux sur un vieillard inconnu, sans pompe, sans aucun de ces dehors qui accompagnent les souverains de la terre, ce sentiment général qui attachait tous les cœurs à ce pontife étaient commandés à tous par la foi, par cette foi dont plusieurs, hélas! ne soupçonnaient pas l'existence, et que tous furent étonnés de retrouver si profondément gravée dans le fond de leur cœur. Eh bien, mes frères! c'est cette foi qui fut triomphante à cette époque que j'invoque aujourd'hui; elle doit être réfléchie, elle ne doit pas être un simple mouvement passager, mais un sentiment constant, persévérant, et vous lier au chef de l'Eglise, vous faire réjouir avec lui et vous rendre ses intérêts communs. Il faut que la joie de votre obéissance, de votre dévouement, le soulage de la pénible charge de vos âmes, et que lorsqu'il prie pour ses frères, vos pasteurs, qu'il est chargé de confirmer dans la foi, il le fasse avec cette effusion de cœur qui pénètre le ciel.

Voilà, mes frères, les devoirs que nous avons à remplir en qualité d'enfants de la sainte Eglise catholique romaine : devoirs honorables, doux et satisfaisants pour les bons chrétiens, et surtout devoirs sanctifiants pour tous ceux qui les rempliront avec fidélité. Et pour les remplir que faut-il que bien sentir le précieux avantage d'appartenir à l'Eglise sainte, d'être, par notre admission au nombre de ses enfants, assurés d'être membres du corps mystique de Jésus-Christ, sûrs d'être initiés dans les vérités de la sagesse éternelle, d'être nourris, soutenus des sacrements dans toutes les positions de la vie; sûrs enfin de devenir des saints, si nous le voulons sincèrement, puisque ce n'est que dans sa société que se forment les saints, et qu'elle n'est fondée que pour faire des saints.

Ah! si notre foi dans la sainteté de l'Eglise romaine est vraie et sincère, si elle est agissante, ne tremblons plus sur le sort de la catholicité en France. Que les ennemis de l'Eglise redoublent leurs efforts contre elle, cela ne peut nous étonner, les attaques sont prédites, mais les victoires de l'Eglise le sont aussi. C'est à Pie VII que Jésus-Christ a dit dans la personne de saint Pierre : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* Restons donc fermement attachés au souverain pontife, et personne ne pourra nous arracher du sein de l'Eglise malgré nous. Nous avons la parole de Jésus-Christ en faveur des brebis de ce bercail : *Non rapiet eas quisquam de manu mea.* (*Joan.*, X, 28.) Méritons par notre fidélité à remplir nos devoirs la grâce de la persévérance; augmentons le nombre des saints qui sont dans l'Eglise romaine, afin que Jésus-Christ fasse grâce aux pécheurs. Enfin lions bien notre sort avec celui de la sainte Eglise romaine par notre dévouement à ses intérêts, notre respect, notre soumission, parce que les miracles ne coûteront rien au Tout-Puissant pour tenir la parole qu'il a donnée de soutenir l'Eglise catholique romaine; dans cette confiance que rien ne nous détourne des voies de la sainteté. Mais remplissons notre destinée, qui est d'être des saints sur la terre, pour partager ensuite dans le ciel le bonheur du Dieu trois fois saint. Ainsi soit-il.

## SERMON IV

### SUR LE COEUR DE JÉSUS.

Mysterium quod absconditum fuit a sæculis nunc manifestatum est. (*Col.*, I, 26, 1.)

*Le mystère qui a été caché aux siècles passés nous est manifesté.*

Le grand mystère de la charité du Fils de Dieu nous est donc enfin révélé? Ce mystère qui a été caché aux patriarches et aux prophètes, ce mystère que nos pères dans la foi ont connu sans l'approfondir; ce mystère d'amour que nous prêchons avec tant de succès; ce grand mystère, dis-je, nous est donc enfin révélé : *Nunc manifestatum est.* Oui, mes frères, le cœur de Jésus nous est ouvert, et avec lui tous les trésors de la science, de la sagesse et de la bonté de Dieu nous sont offerts : *Nunc manifestatum est.*

Il ne s'agit donc plus de savoir si le culte offert au sacré cœur de Jésus est un culte pieux, u i e et saint. Il ne s'agit plus de justifier ce culte; l'Eglise s'est prononcée, et le grand mystère de la charité d'un Dieu qui semblait voilé aux siècles passés, nous est aujourd'hui découvert dans tout son jour: *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis nunc manifestatum est.* Notre intention est donc, dans ce discours, de faire connaître et goûter le culte que nous rendons au cœur sacré de Jésus, et d'y faire trouver à plusieurs une source de salut et de grâces. Pour cela nous examinerons : 1° la sainteté de ce culte considéré dans son objet; 2° la nécessité de ce culte considéré dans sa fin; c'est tout le sujet de ce discours.

O cœur de Jésus, mon Dieu! pour la gloire duquel je vais parler, faites couler sur mes lèvres cette onction sacrée dont vous êtes la source : mettez dans ma bouche ces tons persuasifs qui touchent et enflamment, et dans le cœur de ceux qui m'écoutent ces dispositions heureuses à la vérité et à la piété qui ne viennent que de vous.

Vierge sainte, auguste Marie, vous dont le cœur maternel n'eut pas d'occupation plus douce que d'étudier les inclinations du cœur filial de Jésus, vous connaissez toutes les voies qui conduisent à lui, daignez nous y conduire vous-même. On est sûr d'être bien reçu par le fils lorsqu'on est présenté par la mère; daignez soutenir et protéger ce discours par votre puissante intercession. *Ave, Maria.*

### PREMIER POINT.

Ce n'est pas sans raison que l'apôtre saint Paul nous prévient que les mystères qui sont cachés aux savants et aux sages du siècle, sont révélés aux petits et aux humbles : *Abscondisti hoc a sapientibus et revelasti ea parvulis.* (*Matth.*, XI, 25.) En effet, qu'on interroge les prétendus sages du siècle sur l'objet du culte rendu au cœur de Jésus, vous ne trouverez dans leur réponse qu'un raisonnement obscur, incertain, et qui vous jette dans des subtilités stériles et ennuyeuses. Au contraire, les âmes simples mais ferventes, sans tant de raisonnements et de détours, dirigées par le sentiment, touchent au vrai du premier coup et d'un seul mot. Il n'en est pas une seule parmi elles qui, interrogée sur ce qu'elle prétend honorer aujourd'hui, si c'est le cœur sensible de Jésus, ou simplement son amour, ne réponde à l'instant que c'est l'un et l'autre. Cette réponse suffit; elle dit tout, et nous allons la développer.

Nous disons donc que le culte rendu au cœur sacré de Jésus a pour objet, 1° le cœur sensible de Jésus. En effet, c'est un dogme sacré de notre religion sainte que le Verbe divin, dans l'incarnation, a voulu s'unir, non-seulement à ce qu'il y a dans l'homme de plus noble, qui est l'esprit, mais encore à ce qu'il y a de plus vil, qui est la matière et la chair : *Et Verbum caro factum est.* (*Joan.*, I, 14.) Dès-lors le corps de Jésus, même séparé de son âme sainte, tel qu'il fut dans le tombeau, étant toujours uni à la divinité, exigeait nécessairement un culte légitime d'adoration : donc aussi le cœur matériel et sensible de Jésus, étant incontestablement uni à la divinité, demande qu'on lui rende un culte d'adoration tel qu'on le rend à son corps. Cette conséquence est de soi rigoureuse · *In ipso inhabitat plenitudo divinitatis corporaliter.* (*Col.*, II, 9.)

Ce principe une fois établi, je demande s'il est un homme sur la terre qui n'ait pas éprouvé que le cœur participe à toutes les affections de l'âme, et contribue, à sa manière, à les accroître, à les enflammer? Mais Jésus étant homme comme nous, et les lois mystérieuses de l'union de l'esprit et du corps étant dans lui les mêmes que dans nous, son cœur participait donc à tous les sentiments de son âme sainte, il contribuait donc à les accroître, à les enflammer? Il y avait donc dans Jésus comme dans nous une action et une réaction réciproque de la volonté sur le cœur, et du cœur sur la volonté? Donc, si on peut adorer les affections de Jésus, les volontés saintes de Jésus, on peut aussi adorer son cœur, puisque par ses tressaillements, ses embrasements, ses élancements, ses saintes langueurs, il augmentait l'activité des affections et les sentiments vertueux et tendres de la volonté de Jésus pour Dieu son Père et pour les hommes ses frères

Mais, d'après ces principes, je demande si ce n'est pas un usage, aussi ancien parmi les hommes qu'il est universel, d'honorer spécialement les cœurs des personnes illustres, de conserver précieusement les cœurs des personnes tendrement aimées, bien persuadés que parmi les dépouilles de leur moralité, le cœur est ce qui a eu le plus de part à leurs sentiments tendres et généreux? Je demande si toutes les passions quelles qu'elles soient, criminelles ou vertueuses, n'en appellent pas tous les jours au témoignage du cœur, par une espèce d'instinct irrésistible? Je demande s'il est un langage plus commun parmi les

hommes que celui qui attribue au cœur les vertus ou les vices, les bonnes qualités ou les défauts? Je demande si Dieu lui-même ne se conforme pas à ce langage en mille endroits divers de nos Ecritures; s'il n'est pas dit mille fois que Dieu pardonne à un cœur tendre et humilié, qu'il exige l'hommage du cœur, qu'il exauce les désirs du cœur, qu'il veut être aimé de toute l'activité du cœur, qu'il sonde les cœurs, et voit leurs plus secrets mouvements, qu'il répand dans les cœurs le feu de son amour, je demande enfin si, Jésus lui-même, se proposant pour modèle, n'a pas dit de lui-même: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : « Discite a me quia mitis sum et humilis corde. »* (*Matth.*, XI, 29.)

Mais, mes frères, ces réflexions une fois admises, il est donc vrai, d'après ces mêmes réflexions, que le suffrage de Dieu et celui des hommes, que le ciel et la terre, la nature et la foi, la raison et les passions, les Ecritures, l'expérience, le sentiment, tout se réunit pour nous apprendre que le cœur sensible de Jésus a été réellement le siége, le centre, et même en un sens très-vrai un principe et une cause de son amour.

Si donc dans le culte qui a pour objet essentiel les souffrances de Jésus on n'a pu choisir d'autre objet sensible que les plaies sacrées de Jésus, qui a souffert, on ne pouvait donc aussi, dans un culte qui a pour objet essentiel l'amour de Jésus, choisir d'autre objet sensible et réel que le cœur de Jésus plein d'amour pour nous

De tous ces principes il est facile de conclure en second lieu que le culte rendu au cœur de Jésus n'a pas seulement pour objet le cœur sensible de Jésus, mais qu'il tend principalement à nous rappeler l'amour qui l'enflamme à l'égard des hommes.

Et voilà précisément sur quoi l'Eglise nous invite aujourd'hui à réfléchir, ce que l'Eglise nous invite à rappeler, à honorer d'un culte spécial; car, n'en doutons pas, voilà l'objet essentiel du culte que nous rendons au cœur divin de Jésus; voilà ce dont nous instruit le souverain pontife dans la bulle d'institution de la fête du Sacré-Cœur. Nous désirons, dit-il, que tous les fidèles, sous le symbole de ce cœur sacré, honorent plus affectueusement l'amour de Jésus souffrant pour nous, et instituant pour nous le sacrement de son corps. Voilà le culte, la solennité que semblait désirer, annoncer le saint concile de Trente, lorsque avec l'Apôtre il conjurait tous les chrétiens par les entrailles de la miséricorde divine de rappeler fréquemment le souvenir de l'amour de Jésus pour eux; voilà enfin ce que nous crie la religion tout entière, puisque la vérité capitale élémentaire de notre foi c'est que nous sommes à Dieu et que Dieu est à nous uniquement par les mérites et l'amour de Jésus: *Per Christum Dominum nostrum.*

Mais cet amour de Jésus que nous rappelons aujourd'hui, en célébrant la fête de son cœur, est-il donc bien véritable et sincère? Oui, mes frères, oui, n'en doutons pas, Jésus a aimé les hommes, et c'est par son amour que nous possédons tous les biens dans l'ordre du salut. Jésus a aimé les hommes, mais comment les a-t-ils aimés? Sa gloire et son bonheur dépendaient-ils de son amour? Non, puissance, grandeur, gloire et bonheur, tout était dû à son humanité sainte, étroitement unie à la personne adorable du Verbe. Le bonheur des hommes rachetés et sauvés par les souffrances de Jésus, ne pouvait et ne devait lui procurer qu'une gloire accidentelle dont la privation n'eût diminué en rien sa gloire essentielle et son essentiel bonheur. Jésus eût été grand et heureux sans nous, et cependant il désire nous rendre heureux, aussi ardemment que si, sans nous il n'eût pu l'être; voilà la noblesse de son amour, le plus libre, le plus désintéressé et le plus pur qui fut jamais. *Oblatus est quia ipse voluit.* (*Isa.*, LIII, 7.)

Jésus a aimé les hommes, mais comment les a-t-ils aimés? La divinité qui habitait en lui laissait-elle un libre cours aux sentiments de l'humanité? Aimait-il comme nous aimons? Oui, oui, sans doute, répond saint Paul; le pontife qui nous a été donné a voulu passer par toutes nos épreuves pour compatir à toutes nos infirmités, et par là nous aimer plus affectueusement. (*Hebr.*, IV, 15.) En effet, la compassion est le plus tendre sentiment dont le cœur humain puisse être modifié; elle suppose la ressemblance, elle est un mélange de douleur et d'amour; c'est l'amour, souffrant tous les maux de la personne aimée. Jésus en éprouva donc pour nous les émotions attendrissantes; il les éprouva comme nous, et mille fois plus vivement que nous; voilà la tendresse de son amour. *Tentatum per omnia ut possit compati infirmitatibus nostris.* (*Ibid.*)

Jésus a aimé les hommes, mais comment les a-t-ils aimés? Sa compassion pour nous a-t-elle été indolente et stérile comme elle l'est si souvent dans nous pour les maux de nos semblables? Non: mais la plus agissante qui fut jamais; car, s'il est de l'essence de ce sentiment de faire désirer la fin des maux de celui qu'on aime, la perfection de ce sentiment consiste à se charger des maux de celui qu'on aime pour l'en délivrer. Or, Jésus a été blessé pour nous, il a porté nos iniquités, nos langueurs et nos douleurs; voilà l'héroïsme de son amour: *Languores nostros ipse tulit.* (*Isa.*, LIII, 4.)

Jésus a aimé les hommes, mais comment les a-t-il aimés? Dans l'ordre éternel des décrets divins, les ignominies, les tourments, la mort et la mort de la croix étaient nécessaires pour sauver les hommes. Jésus, en se soumettant librement à cet ordre rigoureux, s'y est soumis non-seulement avec résignation, mais avec joie, parce qu'il s'y est soumis avec amour, et que l'amour sait faire aimer jusqu'aux douleurs que l'on souffre pour ce que l'on aime; voilà la générosité de son amour: *Proposito gaudio sustinuit crucem.* (*Hebr.*, XII, 2.)

Jésus aime les hommes, mais en les aimant met-il à son amour des restrictions

odieuses? n'aurait-il été le Sauveur que d'un petit nombre en laissant tous les autres dans la cruelle incertitude s'il les a aimés. Non, il a été le Sauveur de tous; il a désiré sincèrement, ardemment le salut de tous; il a voulu souffrir et mourir pour tous: *Salvator omnium pro omnibus mortuus est.* (II *Cor.* V, 15.) Voilà l'universalité de son amour.

Jésus aima les hommes, mais quels hommes! Ah, chrétiens! si l'amour a quelquefois donné au monde le spectacle attendrissant et sublime des sujets immolés pour leur roi, des rois dévoués pour leurs sujets, des amis pour leurs amis, des pères pour des enfants, des enfants pour des pères; toutes ces victimes amoureuses avaient du moins la consolation de mourir pour des cœurs reconnaissants; elles portaient au milieu de leurs sacrifices la douce consolation d'être aimées; mais mourir pour des ingrats qui ne répondent à tant d'amour que par l'indifférence et l'outrage; pour des ingrats dont l'ingratitude doit rendre un jour inutiles les désirs du plus tendre amour; un tel sacrifice était réservé à Jésus, et voilà, voilà l'excès de son amour: *Vix pro justo quis moritur.* (*Rom.*, V, 7.)

C'est ainsi que Jésus aima les hommes durant le cours de sa vie mortelle! Maintenant son amour est-il ralenti ou éteint? et triomphant dans le ciel, a-t-il oublié des frères si tendrement chéris sur la terre? Ah! loin de nous une telle pensée! Jésus est toujours le même; recueillons de sa bouche les preuves de son amour toujours subsistant. Il est monté dans le séjour de sa gloire, plus occupé, ce semble, de notre bonheur que du sien; il est allé nous y préparer des places. *Vado parare vobis locum.* (*Joan.*, XIV, 2.) Il veut que là où il est, là soient avec lui ceux qu'il aime: *Volo ut ubi sum ego et illi sint mecum.* (*Joan.*, XVII, 24.) La gloire qu'il a reçue de son Père, il faut qu'il la fasse rejaillir sur ses frères · *Charitatem quam dedisti mihi dedi eis.* (*Ibid.*, 22.) L'union étroite l'union d'amour qu'il y a entre son Père et lui, il veut l'établir entre son Père et nous: *Ut sint unum sicut et nos unum sumus.* (*Ibid.*, 11.) C'est pour nous qu'il se présente sans cesse à ce Père céleste; c'est pour nous qu'il offre sans cesse le prix de son sang une fois répandu, c'est pour nous qu'il prie; c'est notre cause qu'il plaide. Il sollicite les compassions divines pour nos misères, les secours pour notre faiblesse, le pardon pour nos offenses; il nous montre les couronnes et les trônes qui nous attendent à ses côtés; son bonheur ne sera parfait que lorsqu'il le partagera avec nous: *Apparet vultui Dei pro nobis..* (*Hebr.*, IX, 24), *interpellat pro nobis..* (*Rom.*, VIII, 34); *advocatum habemus apud Patrem...* (I *Joan.*, II, 1); *dabo vobis sedere mecum.* (*Matth.*, XIX, 28.)

Tant de preuves et de témoignages auraient suffi sans doute pour un amour autre que celui de Jésus; mais pour Jésus tant de témoignages et de preuves étaient insuffisantes encore. Sur la fin de sa vie mortelle, obligé de retourner bientôt au ciel qui l'appelle, dans quelle alternative la foi nous représente placé ce tendre et divin Sauveur! S'il diffère d'aller à son Père pour rester parmi les hommes, l'amour filial gémira de ces délais; s'il se hâte de quitter les hommes pour aller à son Père, l'amour fraternel gémira de l'absence. Comment accorder ces deux intérêts opposés? Jésus accordera l'un et l'autre. O adresse ineffable! ô admirable invention de l'ingénieux amour! Jésus retournera à son Père sans quitter des frères qu'il aime. Ce Jésus assis au plus haut des cieux, par un prodige inconcevable, se rendra sans cesse présent sur la terre en mille endroits divers à la fois; il fixera au milieu des hommes le séjour de son repos. Si sa présence n'y est pas sensible, elle n'en sera pas moins douce ni moins consolante. Si les voiles d'un sacrement enveloppent sa gloire, l'amour se dévoilera par des bienfaits. C'est dans ce sacrement d'amour qu'il converse avec ses frères, qu'il les voit et les contemple, pour ainsi dire, de plus près. C'est là qu'il écoute leurs plaintes, reçoit leurs confidences, essuie leurs larmes avec des attentions plus que maternelles; c'est là qu'il leur parle seul à seul avec une ineffable familiarité, qu'il prend plaisir à reposer sur leurs cœurs, qu'il s'unit à eux par les nœuds les plus étroits et les plus sacrés de la nature et de la grâce.

O vous donc, mes amis et mes frères! venez à moi; vos douleurs m'attendrissent; je désire les soulager: *Venite ad me omnes qui laboratis.* (*Matth.*, XI, 28.) Venez chercher auprès de moi des consolations; *venite*, venez me trouver dans les temples où je réside, faites ce premier pas. Puis-je moins exiger de votre amour? Venez, et vous reconnaîtrez bientôt que je ne vous appelle pas en vain. Mille autres l'ont éprouvé avant vous, éprouvez-le après eux. Non, jamais, jamais un de mes frères ne viendra me confier ses peines, ses faiblesses, ses craintes, dans le silence de mon sanctuaire, qu'il ne s'en retourne rassuré, fortifié, consolé: *Venite ad me omnes... et ego reficiam vos.*

Ah! lorsque vous ne pourrez plus venir à moi, lorsque les langueurs de la maladie ou de la mort vous en tiendront éloignés, ne craignez pas que je vous abandonne. Alors j'irai, j'irai moi-même à vous; j'ordonnerai aux ministres dépositaires du sacrement de mon amour de ne consulter que mon amour et d'oublier ma dignité; j'irai soutenir un ami souffrant et abattu; j'irai donner le baiser de paix à un frère expirant; je m'approcherai du lit de ses douleurs; je me reposerai sur ses lèvres mourantes; je recueillerai ses derniers soupirs; je consolerai ses derniers instants; je lui dirai: Chrétien, mon frère, racheté de mon sang, ne crains rien, je suis avec toi. Laisse laisse tomber sans regret, sous les coups de la mort, cette chair de péché qui t'environne; je saurai te la rendre un jour triomphante et réparée; je lui imprime ac-

tuellement, par ma chair divine, le sceau de la résurrection glorieuse. Pour ton âme, remets-là entre mes mains ; ce sont les mains d'un tendre frère, d'un ami le plus aimant! Ah! se changerait-il pour toi en un juge inflexible? Non ; je la protége cette âme, je la défends; elle m'appartient, elle m'a tant coûté; je la garde pour la vie éternelle.

O Jésus! tels et mille fois plus tendres encore sont les sentiments de votre amour! puisse du moins la faiblesse de mes expressions en faire concevoir une légère idée! O amour de Jésus pour les hommes; amour sans modèle comme sans imitateur; amour pur, noble, désintéressé; amour ardent, actif, généreux, tendre, compatissant, libéral, universel, patient, constant, invincible! Disparaissez, transports des passions humaines, emportements, délires de l'amour criminel! toutes vos ardeurs sont glacées, comparées au saint amour de Jésus pour des frères rachetés de son sang, nourris de sa chair, appelés à sa gloire.

La sainteté du culte rendu au corps sacré de Jésus considéré dans son objet, nous venons de le voir; nécessité de ce culte considéré dans sa fin, sujet de mon second point.

SECOND POINT.

S'il est incontestable que la religion n admet proprement aucune singularité, aucune nouveauté en genre de culte, il n'est pas moins certain qu'elle exige et commande quelquefois un renouvellement de ferveur dans le cœur de ses enfants pour certains sentiments de la piété chrétienne, et c'est là d'ordinaire ce que se propose l'Eglise par l'institution des nouvelles solennités. Elle s'est donc proposé une fin semblable en instituant la fête de ce jour. Quelle est cette fin? Plusieurs l'ont confondue avec celle que l'Eglise se propose dans la fête du corps de Jésus-Christ, et sans doute ils se sont trompés. S'il en était ainsi, le reproche d'inutilité faite à la fête du cœur de Jésus serait fondé; mais non, mes frères, non. La fin de ces deux fêtes est parfaitement distinguée; la première est spécialement rétablie pour ranimer notre foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de nos autels; la seconde a une fin plus générale, et en un certain sens, plus touchante encore; elle est singulièrement destinée à ranimer parmi les fidèles un plus ardent amour pour Jésus. Ainsi nous l'apprend le souverain Pontife dans les paroles que nous avons déjà citées.

Mais pourquoi exiger aujourd'hui plus qu'en un autre temps ce renouvellement, cet accroissement d'amour pour Jésus dans les cœurs fidèles? Ah, mes frères! pourquoi? parce que l'amour des hommes pour Jésus languit aujourd'hui, s'affaiblit, s'éteint plus que jamais dans tous les cœurs. Voilà la raison fatale et trop véritable qui a rendu cette nouvelle solennité et le culte qui lui est propre comme indispensablement nécessaires. Entrons dans la preuve. Après les touchantes images qui nous ont occupés jusqu'ici en nous peignant ce que Jésus a été pour les hommes, et ce qu'il est encore, considérons maintenant ce que les hommes sont pour Jésus, et ce lugubre tableau nous prouvera la nécessité indispensable de la solennité qui nous rassemble.

Laissons à part les peuples infidèles assis à l'ombre de la mort, les peuples hérétiques séparés du corps mystique de Jésus-Christ; arrêtons nos yeux sur ce qui nous environne et nous touche de plus près, sur les chrétiens placés dans le sein de la véritable Eglise. Quels sont-ils ces cœurs chrétiens pour Jésus depuis près d'un siècle? La plupart vivent dans un oubli profond de Jésus, dans une indifférence perpétuelle pour ses bienfaits, et s'ils ne l'ont point encore renoncé de bouche, ils le renoncent tous les jours par leurs actions; *Factis negant.* (*Tit.*, I, 16.) A peine Jesus voit-il un petit nombre d'âmes vraiment fidèles comme perdues dans la foule, tous les autres ne lui offrent que des cœurs inconstants, partagés sans cesse entre quelques vertus équivoques et mille infidélités trop certaines; voilà l'état du christianisme parmi nous depuis près d'un siècle.

Mais si parmi ceux qui ont conservé la foi il en est si peu qui soient fidèlement attachés à Jésus, que sera-ce donc de ceux qui l'ont perdue? Adorable et tendre Sauveur! tandis que tant de cœurs ingrats vous oublient, faut-il encore qu'il y ait sur la terre des cœurs qui ne vous ont connu que pour se séparer de vous, vous outrager et vous haïr?

Ah! mes frères, le nombre n'en est que trop grand! voilà le triste et lamentable malheur de notre siècle, trop éclatant pour le cacher, et qui demanderait des larmes de sang pour être dignement pleuré. Oui, le christianisme parmi nous est actuellement infecté d'un peuple d'ennemis de Jésus qui, par des apostasies ouvertes, déclarées, d actions, d'écrits et de discours, rompent tous les nœuds qui les attachent à Jésus et dont les mains sacriléges ne lancent pas un seul trait contre notre religion sainte, qu'il n'aille retomber nécessairement et directement sur Jésus son divin auteur, outrager sa dignité et blesser son amour. Jamais, non jamais le Sauveur que nous adorons n'a été plus indignement outragé qu'il l'est sous nos yeux. Les hérésies ont altéré sa doctrine, il est vrai, mais il n'en est aucune qui n'ait respecté, du moins en quelque chose, sa personne sacrée : pour les ennemis dont je parle, Jésus n'est plus rien. Les païens persécutaient Jésus dans ses membres, c'étaient des aveugles, criminels sans doute, qui outrageaient ce qu'ils auraient pu connaître, mais qui après tout ne le connaissaient pas. Ici ce sont des hommes éclairés, élevés dans la foi de la divinité de Jésus, environnés des preuves, des témoimoignages qui l'attestent, c'est donc de

leur part une défection outrageante marquée de tous les traits de l'ingratitude et du mépris. Au milieu des persécutions des premiers siècles, Jésus vit des apostasies arrachées par la faiblesse et la crainte, d'ordinaire démenties par le cœur et bientôt rétractées. Parmi nous ce sont des apostasies inspirées par la corruption, parfaitement libres, réfléchies, soutenues dont on fait gloire comme d'une force de raison. Rassemblons, réunissons toutes les circonstances, plus nous y réfléchirons, plus nous serons convaincus que depuis la naissance du christianisme, le cœur amoureux de Jésus n'a jamais reçu de la part des hommes de plus sanglantes blessures. Depuis près d'un siècle l'impiété a vomi contre Jésus plus de blasphèmes que seize siècles n'en avaient entendu; depuis une centaine d'années, nous avons vu renouvelés, dans un certain nombre d'écrits affreux, ces traits bizarres d'une infernale rage pour Jésus, que l'on ne trouvait à travers seize siècles que dans un Julien l'Apostat. Dans quelques ouvrages plus sacrilégement impies, ces blasphèmes contre Jésus sont allés jusqu'à une espèce de délire et de fureur sans exemple.

Je ne parle de ces horreurs qu'en frémissant, et vous ne pourriez, chrétiens, les entendre sans frémir; mais, d'après ces lugubres couleurs, je m'adresse maintenant, selon l'esprit de l'Eglise, à des cœurs vertueux, à vous tous, mes frères, qui conservez encore et de la foi et de l'amour pour Jésus. Vous voyez les outrages que l'on fait à Jésus; ces outrages vous affligent. Eh! quoi, nous en tiendrons-nous à une affliction religieuse, à la vérité, mais d'ailleurs, secrète et stérile, sans effet comme sans éclat? Qu'un père bienfaisant et tendre trouve parmi ses enfants un cœur ingrat et rebelle, quel sera, je vous le demande, le devoir de ceux qui lui resteront fidèles et soumis? Leur suffira-t-il, en ne prenant aucune part à la révolte de leurs frères, de la contempler d'ailleurs d'un œil sec et tranquille? Ne sera-ce pas à eux de réunir autour de ce père outragé et affligé leurs cœurs reconnaissants, de le consoler dans son affliction, de s'affliger avec lui sur l'ingratitude de leur frère et de le dédommager par un redoublement de zèle, de fidélité, de service et d'amour? Eh bien, mes frères, voilà précisément ce que Jésus nous demande dans la fête de son cœur. Du haut du ciel où il règne, de nos tabernacles sacrés où il repose; ce tendre Sauveur nous adresse aujourd'hui ces amoureuses plaintes comme autrefois par la bouche du prophète... O vous, mes adorateurs et mes sujets fidèles, soyez sensibles à ma juste douleur! j'ai élevé des enfants avec des soins paternels : *Filios enutrivi;* je les ai portés dans mes bras, je les ai placés dans le sein de mon Eglise, je les ai marqués du sceau de mon baptême et de mon amour, et les ingrats ont méconnu ma tendresse, profané mes bienfaits : je ne trouve dans les uns que froideur, oubli, indifférence : je ne reçois des autres que mépris et outrages : *Ipsi autem spreverunt me.* (*Isa.*, I, 2.) Dans l'affliction que leur ingratitude me cause, je cherche des consolateurs. N'en trouverais-je point? *Consolatorem quæsivi.* (*Isa.*, LXIII, 5.) L'amour affligé n'est bien consolé que par l'amour; c'est aux enfants qui me restent à me consoler de ceux que j'ai perdus. Rassemblez-vous donc troupes zélées et fidèles au signe de ce cœur qui vous a si tendrement aimées; offrez à ce cœur attendri sur vous, blessé pour vous, brûlant encore pour vous d'éclatants et publics hommages, qu'il y ait des jours consacrés parmi vous pour apprendre à mes ennemis que mes bienfaits sur la terre trouvent encore des cœurs sensibles et reconnaissants.

Tels sont, chrétiens, les plaintes et les invitations de ce Dieu Sauveur; répondre à ces invitations, voilà la fin véritable de cette solennité, voilà l'esprit de ce culte qui lui est propre; c'est un culte d'amour et de réparation; et voilà en même temps ce qui nous fait comprendre et bénir la sagesse de l'Eglise dans l'approbation nouvelle, et plus authentique d'un culte devenu, oui devenu nécessaire dans le siècle malheureux, dans les circonstances déplorables, où nous nous trouvons.

C'est donc à nous, chrétiens, qui voyons le mal, pour ainsi dire, à son dernier excès et les moyens de réparation solennellement autorisés, c'est à nous d'entrer dans des vues si saintes; c'est à nous, s'il nous reste une étincelle de foi et d'amour, de nous déclarer ses consolateurs fidèles, en nous déclarant des adorateurs de son cœur; c'est à nous de nous souvenir d'une réponse que faisaient nos pères aux sectateurs de Calvin, lorsque ceux-ci leur reprochaient comme une nouveauté les honneurs pompeux rendus à Jésus-Christ dans la fête de son corps. Sans doute, leur disaient-ils, cela est nouveau, et il le faut bien, puisque ce Dieu Sauveur reçoit par vous, dans ce sacrement, des outrages inconnus aux premiers siècles; il faut lui faire un triomphe que les premiers siècles ne connurent pas. Ainsi, lorsqu'on nous demande : Pourquoi un culte singulier, public, éclatant au cœur de Jésus et à son amour? Répondons : Parce que son amour est singulièrement affligé, universellement oublié, publiquement et insolemment outragé.

A ces motifs généraux en ajouterai-je, chrétiens, qui nous sont personnels? C'est dans le sein de notre France, vous le savez, que Jésus fit naître et approuver d'abord ce culte affectueux offert à son cœur; pourquoi? parce que dans le sein de notre France il devait trouver plus d'ingratitude, de noirceurs et de haine. Oui, mes frères, nous sommes forcés de le dire, c'est parmi nous surtout que la piété et la foi se sont si fort affaiblies, c'est parmi nous que Jésus a été plus oublié, plus outragé. Il y a plus encore, c'est par nous, par le scandale de nos exemples que le mal a infecté les peu-

ples qui nous environnent : c'est la contagion de nos mœurs qui a répandu dans l'Europe catholique un esprit d'irréligion, d'impiété. Ce sont nos livres malheureux qui, sous le prétexte d'une littérature plus recherchée, vont semer jusqu'aux extrémités du monde le poison et la mort des âmes, enlever à Jésus des adorateurs et lui susciter des ennemis. Depuis près d'un siècle, nous le disons avec la douleur la plus profonde, la France est couverte d'Antechrists ; c'est donc à nous qu'est singulièrement imposé le devoir de consoler Jésus des outrages dont nous sommes les témoins, dont nos concitoyens, nos amis, nos parents, nos frères peut-être, sont les complices ou les auteurs ? C'est à nous, en consolant Jésus de l'apaiser, de solliciter auprès de lui, pour les ingrats même qui l'outragent, le pardon et la grâce dont son cœur bienfaisant est la source intarissable.

Faut-il pour nous y animer des exemples touchants ? le ciel nous les a prodigués. L'Église de France plus qu'aucune autre Église du monde, et avant et après notre affreuse révolution, a vu ses plus illustres, ses plus saints évêques autoriser, approuver le culte du cœur de Jésus, le propager par leurs exemples, y exhorter par leurs discours, le défendre par leurs écrits. Nous avons vu et nous voyons encore tout ce que le sanctuaire compte parmi nous de ministres plus fidèles, tout ce que le cloître compte d'âmes plus ferventes et plus pures ; tout ce que le monde lui-même, tout corrompu qu'il est, renferme encore de cœurs sincèrement pieux, se déclarer les sectateurs de ce culte d'amour. Nous avons vu une de nos villes marquantes, Marseille, par des supplications solennelles au cœur compatissant de Jésus, arrêter, détourner les fléaux de la peste; nous avons vu une pieuse reine dont la mémoire sera longtemps en bénédiction, porter dans l'assemblée de nos pontifes ses tendres vœux, réunis à ceux de ses augustes enfants, pour la gloire du cœur de Jésus. Ainsi l'autel et le trône ont concouru parmi nous à la propagation de ce culte sacré ; et, puisque aujourd'hui nous voyons, malgré les efforts des impies, se propager et se répandre la dévotion au cœur de Jésus, espérons que cette dévotion si tendre intéressera, touchera, attendrira l'amour de Jésus en notre faveur. Oui, oui, mes frères, le cœur de Jésus protégea dans ce royaume et le trône et l'autel ; il sera pour la France le précieux garant du renouvellement de la piété et de la foi. Mais poursuivons, et je dis, si le culte rendu au cœur sacré de Jésus est nécessaire pour réparer l'ingratitude des hommes qui l'oublient, l'ingratitude, plus odieuse encore de ceux qui se séparent de lui, l'ingratitude infernale de ceux qui le poursuivent et l'outragent, il n'est pas moins nécessaire, pour réveiller le souvenir amoureux de Jésus, pour raffermir l'union étroite avec Jésus, pour offrir des réparations à Jésus ; trois devoirs essentiels d'un vrai adorateur de son cœur, je dis : 1° nécessaire pour réveiller le souvenir de Jésus ; souvenir journalier, fréquent et habituel, est-il donc possible de passer un seul jour sans penser à ce bon Maître ! Ah qu'un tel jour peut bien être appelé un jour perdu, un jour malheureux ! Non, non ; il n'en est pas ainsi d'un cœur qui aime : sa première pensée est pour Jésus l'objet de son amour ; le premier effort de ses lèvres est pour prononcer son saint nom. Cent fois le jour il répète ce nom sacré ; il ne le répète jamais sans douceur et sans fruit ; il ne le perd pas de vue dans ses travaux, et Jésus les sanctifie, il se souvient de lui dans ses peines, et Jésus les adoucit ; il ne l'oublie pas dans ses prospérités, et Jésus les partage, les consacre, les modère. Ah ! qu'une vie passée ainsi dans le souvenir de Jésus est honorable et douce à ce Dieu sauveur ! qu'elle le console efficacement de l'oubli des cœurs insensibles.

Culte nécessaire ; 2° pour affermir notre union avec Jésus ; union intime conservée, resserrée par une participation plus fréquente au sacrement de son amour : un fidèle adorateur du cœur de Jésus n'écoute point ces principes plus apparents que solides. Quiconque a dans le cœur un amour habituel pour Jésus, une crainte habituelle de lui déplaire et de violer sa loi ; celui-là peut et doit fréquemment s'unir à Jésus à la table sainte ; il le peut parce qu'il aime ; il le doit pour aimer toujours plus.

Union intime avec Jésus conservée, resserrée par de fréquents hommages rendus à ce Dieu sauveur dans les tabernacles pacifiques où il repose et où il est délaissé. Un fidèle adorateur du cœur de Jésus vient donc souvent lui faire sa cour ; il sait pour ces visites amoureuses, pour ces tendres confidences, il sait se ménager des moments favorables, les dérober, s'il le faut à de frivoles plaisirs. Un fidèle adorateur vient toujours déposer dans ce cœur compatissant ses chagrins et ses peines ; il vient le consulter dans ses doutes ; l'implorer dans ses dangers, calmer auprès de ce cœur si doux les mouvements tumultueux des passions qui l'agitent ; il vient aussi quelquefois, sans intérêt personnel, conduit par le seul amour, s'attrister et gémir des outrages que reçoit ce bon Maître : et cet exercice de réparation appartient surtout en propre à la solennité et à la dévotion de ce culte.

Culte nécessaire 3° pour offrir des réparations à Jésus. Ah ! mes frères, voulons-nous que ces tendres réparations aient encore plus de ferveur et soient plus favorablement reçues ? Offrons-les dans un saint concert, réunissons-nous pour les offrir. Vous le savez, l'Église n'a pas invité, exhorté en vain. Dans tout l'univers catholique, Jésus voit aujourd'hui des milliers d'adorateurs fidèles, rassemblés régulièrement avec ses anges autour de son cœur bienfaisant. Partout ces fidèles adorateurs forment entre eux de religieuses sociétés,

dont tous les membres sont animés d'une sainte émulation pour dédommager et consoler Jésus des outrages de ses ennemis. Eh bien! entrons dans ces sociétés pacifiques. Que Jésus voie votre nom inscrit parmi les noms chéris qui font profession de l'aimer plus ardemment. Ayons comme eux et avec eux nos moments déterminés et marqués d'adorations, de réparation et de prières. Plût au ciel, plût au ciel que ces pieuses sociétés fussent aussi multipliées qu'elles sont conformes à l'esprit de la foi, aux vœux de l'Eglise qui les approuve et ouvre en leur faveur le trésor de ses indulgences et de ses grâces.

Avec une telle approbation pourrions-nous redouter la censure des esprits faux ou celle des profanes mondains? Et oui sans doute nous entendrons les uns ou les autres répéter d'un ton de mépris : Encore des associations, encore de nouvelles confréries? et pourquoi pas, leur répondrons-nous? et quelle idée fâcheuse porte donc avec soi ce mot d'association ou de confrérie pour exciter vos superbes dédains? Parmi vous, partisans du monde, tout n'est-il pas rempli d'associations différentes formées par la frivolité, la vanité ou le crime? N'avez-vous pas des associations pour vos spectacles dangereux, pour vos assemblées oiseuses, pour vos jeux destructeurs, pour vos sciences vaines? et il nous sera défendu d'en former pour la religion et la piété? Vous condamnerez dans nous, dès qu'il s'agit de vertus, ce que vous approuvez pour vous-même dès qu'il s'agit du vice? Allez donc, censeurs injustes, allez vous enivrer de plaisirs, vous étourdir de fracas dans vos sociétés funestes, nous n'irons pas vous y chercher. Nous ne portons pas envie à l'éclat de vos joies, pourquoi nous envieriez-vous nos pieuses larmes? Allez, si vous l'aimez mieux, chercher dans vos théâtres un enthousiasme voluptueux sur de fabuleux héros et leurs infortunes imaginaires, laissez-nous un attendrissement plus vrai et plus juste que le vôtre, et malheureusement pour vous trop juste et trop vrai; laissez-nous nous rassembler autour des autels de notre Maître, contempler son cœur bienfaisant et compter les plaies que vous lui faites; laissez-nous considérer Jésus si grand et par vous si peu connu, Jésus si aimable et par vous si peu aimé, Jésus si présent pour vous et par vous si abandonné, Jésus si occupé de vous et par vous si oublié, Jésus si libéral envers vous et par vous si négligé, Jésus si tendre, si compatissant, si patient et par vous si indignement méprisé, outragé, persécuté; laissez-nous étudier à loisir ces contrastes déplorables, savourer l'amertume des larmes qu'ils font répandre, et puissent nos cœurs, en les répandant, se briser de douleur et se consumer d'amour.

Adorateurs du cœur de Jésus, voilà nos sentiments et nos devoirs, nos exercices et nos hommages, voilà la fin principale des sociétés que nous formons; voilà le nœud qui les unit ces sociétés si douces; voilà l'esprit qui les anime et le caractère qui les distingue. Veuille donc le ciel, je le répète, malgré la prévention et ses censures, malgré le monde est ses mépris, veuille le ciel multiplier de plus en plus ces pieuses sociétés et leurs fidèles sectateurs. Veuille le ciel exaucer les vœux que j'en forme en ce moment! Puissions-nous voir, chrétiens, dans toute l'étendue de l'Eglise, au sein de chaque église particulière, puissions-nous voir partout, comme on le voit avec attendrissement et édification dans cette paroisse, s'élever un sanctuaire de réparation et d'amour, un autel spécialement consacré au cœur de Jésus et à son amour! Puissions-nous voir briller dans ce sanctuaire choisi tous les attributs de l'amour de Jésus!

Puissé-je mériter de remplir à l'entrée de ce sanctuaire l'emploi du chérubin au jardin de délices, et m'écrier sans cesse avec un transport d'amour : Cœurs insensibles, retirez-vous... Approchez, cœurs fervents et tendres, c'est à vous qu'est permis l'accès de ce sanctuaire pour vous y consumer des ardeurs du divin amour; mais que dis-je! âmes fidèles, seriez-vous donc les seules invitées à ce culte sacré? les pécheurs en seraient-ils donc exclus? Non, mes frères, non sans doute il n'en est que trop qui s'en excluent eux-mêmes. Hélas! combien de ces cœurs obstinés dans le mal, qui, prévenus sans cesse, mais en vain, des douceurs de la grâce, des effusions de cœurs de Jésus, s'endurcissent de plus en plus aux rayons du soleil de justice, comme la fange impure se durcit aux rayons du soleil ordinaire; ces cœurs ainsi disposés ne peuvent honorer le cœur de Jésus tant qu'ils persévèrent dans leur affreux mépris des grâces; mais il est des cœurs coupables, il est vrai, mais sans obstination, des cœurs qui ont du moins une horreur commencée de leur état déplorable, ah! ces cœurs peuvent avec confiance venir à la porte du sanctuaire se frapper la poitrine comme le publicain, et s'écrier avec les sentiments d'un cœur contrit et humilié : Cœur de Jésus, cœur de Jésus blessé d'amour pour moi, cœur de Jésus cruellement, mais heureusement ouvert par la lance de mes péchés, *soyez-moi propice, à moi pauvre pécheur :* « *Propitius esto mihi peccatori.*» (*Luc.*, XVIII, 13.)

O Jésus, sauveur adorable! daignez-nous admettre aujourd'hui dans le sanctuaire de votre amour; daignez recevoir aujourd'hui nos cœurs en réparation des refus injustes de tant d'ingrats qui vous outragent. O le plus saint des maîtres! ô le plus tendre des frères! ô le plus généreux des amis! recevez aujourd'hui nos cœurs, ils sont, à la vérité, bien peu dignes de vous, ces cœurs que nous vous offrons, mais nous osons dire qu'ils vous aiment, et l'amour ennoblit tout, l'amour donne du prix à tout; ils sont bien peu nombreux ces cœurs que nous vous offrons, mais ils vous aiment, et l'amour console de tout. Ils furent peut-être longtemps coupables, ces cœurs que nous vous offrons;

mais ils aiment, et l'amour oublie tout, l'amour répare tout, l'amour pardonne tout; ils vous ressemblent bien peu, ces cœurs que nous vous offrons, mais ils vous aiment, et l'amour perfectionne tout; c'est l'amour qui unit les volontés, c'est l'union des volontés qui rend les cœurs semblables : nos volontés seront les vôtres, nos cœurs seront les copies du vôtre, doux, humbles, purs comme le vôtre sur la terre, pour être un jour inondés de consolations ineffables et éternelles. Ainsi soit-il

## SERMON V

### SUR LA DÉVOTION ENVERS MARIE.

Fecit mihi magna qui potens est. (*Luc.*, I, 49.)

Pour se former une idée de la réception que le Verbe divin fit à Marie lors de son entrée dans les cieux, il faudrait se former une idée de la réception que Marie fit au Verbe divin lors de son entrée dans cette vallée de larmes; mais ces deux mystères si sacrés et si étroitement liés l'un à l'autre sont ineffables pour nous et au-dessus de nos expressions. Sans donc vouloir pénétrer dans la hauteur et la profondeur de ces mystères qui nous seront un jour dévoilés, arrêtons-nous à un sujet qui, étant plus à notre portée et plus conforme à nos besoins, pourra réveiller et nourrir plus sûrement notre dévotion envers Marie ; et pour cela examinons combien est noble, juste, solide et indispensable notre culte envers Marie; et nous développerons ensuite les avantages de ce culte.

### PREMIER POINT.

Sous quelque point de vue que nous considérions la très-auguste, la très-sainte et très-bienfaisante Marie, mère de Jésus notre Sauveur et Rédempteur ; soit que nous la considérions en elle-même et dans les rapports qu'elle a avec Dieu par sa dignité, ses vertus et sa gloire ; soit que nous la considérions dans les rapports qu'elle a avec nous en qualité de réparatrice et de médiatrice des hommes, il est incontestable que nous lui devons un culte spécial, unique, extraordinaire : culte infiniment inférieur sans doute à celui que nous rendons à Dieu ; mais aussi très-supérieur à celui que nous rendons aux anges et aux saints, et que la théologie appelle culte d'*hyperdulie*, culte que l'Eglise a toujours rendu à Marie avec une spéciale distinction, et que par conséquent aucun enfant de l'Eglise ne peut lui refuser, sans se rendre coupable d'une criminelle infidélité. Voilà, mes frères, une vérité préliminaire que j'espère vous développer un jour, et qui demande un discours entier, mais qui nous servira de principe et de base à tout ce que je me propose de vous dire aujourd'hui.

Je dis donc qu'il n'est point de culte, de dévotion plus noble, plus juste, plus solide et plus indispensable, après celui que nous devons à Dieu et à Jésus-Christ son Fils, que le culte et la dévotion envers Marie : et la preuve en est dans la conduite de l'Eglise, c'est-à-dire, dans l'antiquité, la perpétuité, l'universalité et la ferveur de son zèle à honorer Marie.

Je dis d'abord antiquité du zèle et de l'affection de l'Eglise à honorer Marie. Dès le premier siècle les fidèles honorèrent la mémoire des martyrs de Jésus-Christ; donc ils honoraient aussi la mémoire de Marie ; et comment, en effet, en honorant les serviteurs auraient-ils négligé la mère? Comment auraient-ils oublié celle que l'Evangile même nous apprend à honorer comme la Reine des martyrs, comme celle dont le cœur fut percé du même glaive de douleur que celui de son divin fils : *Tuam ipsius animam doloris gladius pertransivit.* (*Luc.*, II, 35.) Saint Luc fit le premier l'image de Marie. Saint Pothin qui avait vécu longtemps dans le premier siècle et sous la conduite immédiate de l'apôtre saint Jean et de saint Polycarpe, son disciple, selon l'ancienne tradition, fut le premier qui érigea un autel dans Lyon, et y déposa une image de la sainte Vierge qu'il avait apportée de l'Asie.

Dès le IIe siècle les Justin, les Irénée, ces hommes qui touchaient presque aux temps apostoliques, parlent de Marie comme l'Eglise de nos jours. Dans le IIIe, Origène rend un hommage spécial à sa plénitude de grâces. Tertullien lui donne le titre de réparatrice du genre humain. Saint Grégoire Thaumaturge entre sur un si beau sujet dans un saint enthousiasme, et se livre aux plus doux transports... Dans le IVe siècle, les persécutions éteintes, la paix rendue à l'Eglise firent éclater le zèle des peuples pour la gloire de Marie, des temples magnifiques furent élevés sous son invocation... C'est dans ce siècle que retentirent dans tout l'univers chrétien les éloges de Marie, mille fois répétés par ces bouches éloquentes, les Athanase, les Ephrem, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Epiphane, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin ; c'est dans leurs écrits que l'Eglise a emprunté plusieurs de ces éloges sublimes, de ces tendres prières qu'elle met encore tous les jours, en l'honneur de Marie dans la bouche de ses enfants.

Mais il est surtout une époque mémorable où l'affection des peuples pour le culte de Marie parut dans tout son jour. Ce fut, vous le savez, vers le commencement du Ve siècle que Nestorius, patriarche de Constantinople, osa publiquement condamner le titre de Mère de Dieu que l'Eglise avait toujours donné à Marie, et que l'apostat Julien avait même reproché au christianisme plus d'un siècle auparavant. A peine les discours de ce patriarche eurent-ils commencé de se répandre dans Constantinople, qu'une espèce de consternation générale se répandit avec eux dans cette grande ville. On vit le peuple fidèle sortir plusieurs fois avec indignation du temple où Marie venait d'être outragée; on l'entendit gémir amèrement et publiquement sur cet

outrage. Des troupes nombreuses de solitaires quittèrent leurs retraites pour faire entendre aussi leurs plaintes, pour défendre la cause de Marie, et plusieurs se crurent trop heureux de souffrir des tourments ou des affronts, pour une si belle cause, de la part de Nestorius et de ses partisans.

Cependant pour calmer l'agitation des esprits qui devenait plus vive de jour en jour, un concile général est indiqué. Par une Providence spéciale le lieu en est fixé à Ephèse, afin que les habitants de cette métropole, spécialement dévoués à Marie, fussent tout à la fois les témoins et les instruments de son triomphe. Tandis que les Pères du concile étaient assemblés pour la première et principale session, tandis que saint Cyrille qui présidait au nom du pape Célestin Ier, prononçait ce discours sublime que nous avons encore; tandis que les titres de Marie étaient discutés par le concile avec cette sagesse qui règne dans ces augustes assemblées, un peuple innombrable interrompant ses travaux, oubliant ses propres intérêts, occupé de ceux de Marie, était réuni autour de la basilique et attendait la décision avec une sainte impatience sans que la longueur de la session, prolongée depuis la première heure du jour jusque bien avant dans la nuit, pût lasser la constance de son zèle..... Lorsque la voix unanime des Pères eut dit anathème à Nestorius, gloire à Marie, Mère de Dieu, à l'instant un saint transport saisit tous les cœurs, un cri d'alégresse sortit de toutes les bouches : Marie est Mère de Dieu! Marie est Mère de Dieu! mille feux allumés donnèrent à cette nuit fortunée l'éclat du plus beau jour. Les pontifes vengeurs de la gloire de Marie furent conduits au milieu des acclamations publiques, des parfums exquis brûlaient sur leur passage, les chemins étaient jonchés de fleurs sous leurs pas. Il n'y eut à Ephèse aucun fidèle qui ne regardât le triomphe de Marie comme son propre triomphe. A Alexandrie, mêmes sentiments, mêmes transports à Antioche, et dans tout l'univers chrétien on a reçu la décision du concile avec enthousiasme. Voilà, s'écriait-on, la véritable foi. Gloire, gloire à Marie, Mère de Dieu!

Ici, mes frères, souffrez que je fasse une question. Si de nos jours la gloire de Marie était outragée par quelque nouvelle erreur, comme elle le fut alors; ce que Marie trouva de tendresse et de zèle le trouverait-elle de nos jours?.... Oh! sans doute, auguste Vierge, sainte Mère de Dieu, tendre mère des hommes, vous trouveriez encore un nombre choisi de cœurs fidèles vivement touchés des intérêts de votre gloire; mais qu'il s'en trouverait peu! Non, mes frères, non; je crois que nous sommes forcés d'en convenir, et de le dire à notre honte... Mais du moins sommes-nous forcés d'avouer que le culte de Marie, qu'une tendre dévotion à Marie est dans l'Eglise un sentiment aussi ancien que l'Eglise elle-même. A cette noble et sainte antiquité je pourrais y joindre sa perpétuité; mais tous les auteurs de tous les siècles nous la prouvent, et si dans les derniers temps l'on a entendu les clameurs d'un Luther et d'un Calvin qui osent traiter la dévotion à Marie de culte superstitieux, qui de nous oserait soutenir avec eux une pareille erreur? Il faudrait donc dire que pendant dix siècles Dieu aurait laissé son Eglise dans la plus grossière erreur, et que pour l'éclairer il n'aurait eu d'autres réformateurs à lui susciter que des prêtres impudiques et des religieux apostats? Ce qui fait frémir, ce qui est absurde, ce qui renverserait tout à la fois et la dignité de la mère et la sagesse du fils.

Cependant au milieu des suffrages innombrables qui perpétuent le culte de Marie, souffrez, ô Vierge sainte! que nous en distinguions ici de particuliers.... La France, oui la France, ses pontifes, ses peuples, ses rois, ont toujours fait éclater le zèle le plus vif pour votre gloire, et si nos souverains déposèrent autrefois leurs sceptres et leurs couronnes sur l'autel de Marie, notre roi veut encore aujourd'hui que nous célébrions cette fête avec pompe, et qu'elle se termine par une procession solennelle à la gloire de Marie. O Mère de Dieu! puisse, sous votre protection puissante, la foi se conserver parmi nous, toujours pure, cette foi si attaquée de nos jours. Oui, mes frères, un royaume chrétien est en sûreté pour sa foi tant qu'il est sous l'ombre maternelle de Marie, mais il a tout à craindre lorsqu'il n'y est plus : et une pieuse observation a montré que la trop fameuse Constantinople ne commença d'être schismatique et malheureuse que lorsque ses peuples eurent perdu pour Marie leurs antiques et religieux sentiments.

Mais reprenons, et à l'antiquité, à la perpétuité du culte de Marie, ajoutons son universalité. Le culte des autres saints est toujours plus ou moins renfermé dans certaines limites et de temps et de lieux; celui de Marie embrasse seul et tous les temps et tous les lieux. Partout où la religion de Jésus-Christ a été annoncée: sous les climats les plus sauvages, chez les peuples les plus barbares, la dévotion à Marie s'est aussitôt répandue dans une ineffable douceur, partout l'Eglise s'adresse à Marie; elle s'adresse à Marie pour tout : grâces spirituelles et temporelles, calamités publiques, afflictions particulières, tout est du ressort de sa bienfaisante médiation. Partout l'Eglise répand à pleines mains ses indulgences pour les moindres parties de son culte. Point d'éloges dans l'Eglise plus sublimes, plus touchants, plus universels que ceux de Marie : elle est la reine des cieux, la souveraine des anges, la maîtresse du monde, la mère

admirable, la maison de paix, la porte du ciel : point de langage plus affectueux que celui de l'Eglise dans les prières qu'elle adresse à Marie : ce sont des cris, des gémissements, des larmes de tendresse. Toutes les expressions de l'amour filial ne rendent que faiblement ses transports pour celle qu'elle appelle sa vie, sa douceur, son espérance, sa consolation et sa joie. *Vita, dulcedo, spes nostra... ad te clamamus... suspiramus... gementes et flentes.*

Malgré la décadence de la piété et de la foi parmi nous, il n'est point de culte qui soit plus universellement répandu que celui de Marie ; chaque année il est nombre de fêtes en l'honneur de Marie, chaque semaine il est un jour qui lui est plus spécialement consacré. Trois fois le jour nous la saluons par les paroles de l'ange... Dans tout le monde chrétien c'est un nombre innombrable de temples dédiés à l'honneur de Marie ;.. que de pieuses associations en son honneur !

Il n'est point de royaume, point de ville, point de hameau, point d'église qui ne possède quelque autel, quelque image ou quelque monument élevé à la gloire de Marie. Que dis-je ! il n'est point de maison, point de famille, à moins que la religion n'en soit entièrement bannie, qui ne l'invoque le matin et le soir dans ses prières, qui ne s'adresse à elle dans ses besoins, qui ne mette en elle sa confiance. Oh ! combien les expressions de la piété de nos pères étaient naïves et touchantes dans leur belle simplicité ! Alors, mes frères, alors dans chaque maison, dans chaque famille on y trouvait des marques authentiques de leur dévotion envers Marie. C'eût été une désolation pour nos pères, si, en entrant dans leurs maisons, ils n'y eussent point aperçu l'image de cette auguste Vierge, honorablement placée, décorée religieusement. Oui, chaque jour prosternés devant cette image l'on y rendait en famille des hommages à Marie, l'on y faisait ses prières, tout ce ressentait dans la famille d'une tendre piété, d'une touchante dévotion. O religieuse simplicité de nos pères ! ô mœurs antiques ! qu'êtes-vous devenues? vous avez fui loin de nous ; avec vous ont fui les véritables vertus. Hélas ! à peine maintenant ose-t-on parler des grandeurs de Marie, des bontés de Marie. O Mère de mon Dieu, mère de miséricorde ! puissé-je donc aujourd'hui en affermissant les fidèles dans la nécessité de vous rendre leur culte et leurs hommages, les y encourager puissamment, en leur rappelant les précieux avantages qui y sont attachés.

SECOND POINT.

Avant d'entrer dans le détail des avantages inestimables qui sont attachés à la dévotion à Marie et pour prévenir toute fausse interprétation des vérités consolantes que nous allons développer, il importe de remarquer ici que nous parlons d'une véritable dévotion, et non point précisément d'une certaine fidélité d'habitude à quelques formules de prières récitées à l'honneur de Marie, le plus souvent sans attention comme sans affection ; car, quoique une telle fidélité soit l'expression d'un commencement ou d'un reste de bon désir et puisse être appelée une dévotion imparfaite, expirante ou commencée, il est certain qu'elle ne suffit pas pour mériter le titre de dévot à Marie et les avantages qui y sont attachés, parce qu'il est évident que les récompenses du serviteur zélé et fidèle ne peuvent être assurés au serviteur lâche et paresseux. Il faut donc pour former ce que j'appelle dévotion à Marie et en espérer les avantages, il faut à son service une affection semblable à celle de l'Eglise, constante, sincère et pleine de confiance, et c'est d'après cette réflexion que nous allons considérer la dévotion à Marie dans deux sortes de personnes, dans les justes et les pécheurs. Dans les premiers comme un des signes les plus consolants de prédestination et de salut; dans les seconds comme un principe de conversion moralement infaillible.

Il serait inutile sans doute de vous prouver que la dévotion à Marie est pour les justes un de ces signes doux et consolants de prédestination et de salut. Si nous prouvons que la dévotion à Marie est pour les pécheurs un principe assuré de conversion, nous pouvons conclure, à plus forte raison, qu'elle sera pour les justes un principe moralement certain et infaillible de persévérance et de salut. Disons cependant pour la consolation des âmes justes et craintives, que l'expérience la plus antique, la plus constante et la plus universelle, nous prouve qu'une âme juste, sincèrement dévouée au culte de Marie, ne périra pas. Jetons en effet un regard attentif sur tous les temps de l'Eglise et sur les âmes qui, dans tous les temps furent spécialement dévouées à Marie. Qu'y verrons-nous? D'abord en général une foi plus vive, plus simple, plus docile et plus pure ; foi qui est la base de tout l'édifice du salut. Oui, mes frères, la soumission, la docilité furent toujours les caractères des serviteurs de cette auguste Vierge. L'erreur inquiète, indocile, superbe ne s'accorde pas avec ce doux nom, ou si quelquefois par un aveuglement fatal et rare, un serviteur de Marie suit pour un temps des routes écartées ; de deux choses l'une ; ou il quitte ces routes perdues, ou il perd le sentiment de sa dévotion ; ou il cesse d'être enfant de Marie, ou il redevient enfant de l'Eglise. Il est en ce genre des exemples frappants, chaque siècle a eu les siens, et il est écrit en particulier que lorsque saint Dominique et ses dignes coopérateurs travaillaient avec tant de zèle à la conversion des Albigeois, ils ne commençaient à regarder ces hérétiques inconstants et trompeurs comme solidement et sincèrement convertis que lorsqu'ils les voyaient s'affectionner aux pratiques de la dévotion à Marie. tant

une longue expérience leur avait appris que cette dévotion ou suppose une foi déjà pure, ou la conserve, ou ne tarde pas à la procurer.

Jetons un regard attentif sur les fidèles serviteurs de Marie; c'est parmi eux que nous verrons en général des âmes plus saintement affectionnées aux choses divines, plus sensibles aux impressions de l'amour divin, qui est par excellence la voie du salut. La dévotion à Marie a une vertu spéciale pour disposer et former les cœurs à cette parfaite charité; c'est pour cela que Marie est appelée la mère du bel amour: *Mater pulchræ dilectonis.*

Jetons un regard attentif sur les serviteurs zélés de Marie; c'est parmi eux que nous verrons en général plus de fidélité dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, fidélité à la prière, sanctification des jours consacrés, assiduité aux saintes instructions, fréquentation des sacrements, devoirs de l'état, charité pour les pauvres, soulagement des malades, visite des prisonniers, zèle pour les âmes, saints exemples, bonn. odeur de Jésus-Christ répandue partout.

Jetons enfin un regard attentif sur les fidèles serviteurs de Marie; c'est parmi eux que nous verrons en général des chrétiens mourir d'une mort plus douce et plus consolante; mort précieuse qui est la consommation du salut. Et certes, mes frères, puisque les serviteurs de Marie demandent si souvent sa protection pour ce dernier instant... *Priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort*, n'est-il pas juste que Marie en ce dernier instant protége spécialement ses serviteurs! Ah que l'illustre et pieux saint Grégoire de Nazianze avait bien compris cette vérité! Je serai trop heureux, disait ce Père, si le nom de Marie peut être le dernier effort de mes lèvres mourantes et consacrer mon dernier soupir; à ce nom de paix le ciel me sera ouvert comme l'arche fut ouverte à la colombe lorsqu'elle y revint portant un rameau d'olivier. Mes frères, l'histoire nous apprend qu'on a vu plus d'une fois des hommes couverts de blessures, épuisés de sang, mais le nom de Marie à la bouche, les livrées de Marie entre les mains, demeurer comme suspendus entre la vie et la mort par la vertu de ce nom puissant, jusqu'à ce qu'un ministre de l'Eglise leur eût apporté les derniers secours de la paix et du salut... Mais sans recourir à ces prodiges rares sur lesquels il serait imprudent de compter, combien de chrétiens fidèles en ont fait la douce expérience; combien de fois on les a vus franchir toutes les idées funèbres qui troublaient leur imagination pour venir se reposer avec sécurité sur le doux nom de Marie; on les a vus du lit de leurs douleurs jeter sur l'image de Marie de pieux regards; on les a entendus s'écrier: O Vierge sainte! dans ce moment critique, où tout m'effraye, où j'ignore si je suis juste ou pécheur, et ce que je vais devenir, montrez ce que vous êtes. Je sais du moins que je fus toujours un de vos serviteurs. Soyez donc aujourd'hui ma défense. Abandonneriez-vous dans ce dernier jour celui qui vous a invoquée tous les jours de sa vie?.. Non; vous m'entendez, vous m'exaucez, ô mon asile, ô mon espoir! puissances infernales, retirez-vous, reconnaissez celle qui vous a vaincues, respectez ce qui lui appartient. O Marie! un de vos serviteurs ne périra pas.

Chrétiens, mes frères, qui de nous à son dernier moment ne voudrait pas avoir le droit de parler ainsi à Marie? Imprimons donc dans nos cœurs en traits profonds et enflammés le signe sacré de serviteurs de Marie, caractère des élus... Vous, surtout parents vertueux qui m'écoutez, parmi les soins d'une éducation chrétienne, n'oubliez rien pour donner à vos enfants le caractère d'enfants de Marie, dites-leur souvent et répétez-leur sans cesse: Mes enfants, souvenez-vous que toute ma tendresse n'est rien en comparaison de celle qu'a pour vous Marie. Oui, j'aimerais mieux mille fois que vous oubliassiez ce que vous me devez, que de vous voir oublier ce que vous lui devez. Avec ce langage, j'ose vous assurer sur ce point du plus consolant succès. L'expérience a appris que de tous les sentiments de la religion un de ceux qui trouve l'enfance plus sensible, qui s'insinue plus doucement dans son cœur, c'est le sentiment de la dévotion à Marie; l'expérience a appris que pour cet âge, tout faible qu'il est, ce n'est point un sentiment stérile et frivole, mais, au contraire, que les enfants dévoués à Marie sont aussi en général plus fidèles aux devoirs que leur âge comporte, plus exacts à leurs prières, plus respectueux et plus soumis à leurs parents; l'expérience apprend surtout que cette dévotion est pour l'enfance la sauve-garde des bonnes mœurs dont elle maintient l'innocence, affaiblit les attaques, écarte les dangers.

Pères vertueux, pieuses mères, écoutez donc les invitations que vous fait aujourd'hui Marie comme autrefois son divin Fils: *Sinite parvulos venire ad me.* (*Marc.*, X, 14.) Laissez, vous dit-elle, laissez venir à moi les petits, les plus petits enfants; *parvulos.* L'innocente candeur de cet âge me plaît; c'est pour eux surtout que j'aime le nom et les fonctions de Mère des hommes, n'attendez pas un âge trop avancé pour les consacrer à mon service; souvenez-vous que si l'enfer s'empresse toujours trop tôt de surprendre dans ses piéges ces âmes inconsidérées, vous ne pouvez vous hâter trop tôt de les jeter dans mes bras, de les cacher dans mon sein maternel, où ils seront plus en sûreté que dans les vôtres: *Sinite parvulos venire ad me.* Heureux, mes frères, les parents chrétiens qui répondront à des invitations si douces, qui inspireront de bonne heure à leurs enfants de tendres sentiments pour Marie, une fidélité scrupuleuse aux pratiques d'un culte journalier. Si par là ils ne les défendent pas entièrement pour la suite de leurs jours de tous les piéges du vice, par là du moins, ils

jetteront dans leurs cœurs un principe de conversion toujours actif, singulièrement puissant, moralement infaillible; et voilà enfin la grande parole qu'il nous est si consolant de développer, que la dévotion à Marie est pour les pécheurs un principe de conversion moralement infaillible... Dieu de paix et de vérité, mettez ici dans ma bouche des paroles pacifiques et vraies; qu'un zèle, doux à l'excès, ne change point Marie en protectrice du péché; mais aussi qu'un zèle amer jusqu'à la cruauté, ne ferme pas les bras de Marie aux pécheurs.

Mes frères, pour éviter toute confusion, source d'erreurs, commençons par bien fixer nos idées. Il ne s'agit point ici de montrer que Marie est spécialement le refuge des pécheurs pénitents qui désirent actuellement revenir à Dieu; c'est une vérité reconnue par la tradition, démontrée par l'expérience; il ne s'agit pas non plus de savoir si un pécheur peut avoir envers Marie une dévotion faible, trompeuse ou fausse, l'on en convient; il s'agit donc uniquement d'examiner si un pécheur peut, dans l'état du péché, avoir une véritable dévotion à Marie, compter sur sa protection spéciale et en ressentir les heureux effets. Oui, mes frères, il est certain qu'un pécheur peut avoir cette dévotion; car, en perdant la charité, il n'a pas perdu la foi, l'espérance et les autres vertus de prière, d'humilité, de pénitence et de douleur de ses péchés; il peut donc mettre en pratique ces actes qui partent d'un principe bon et surnaturel? donc il peut avoir la dévotion envers Marie? Avec cette dévotion envers Marie un pécheur ne doit pas moins compter sur sa protection spéciale, et pourquoi n'y compterait-il pas? Marie n'est-elle pas, d'une manière unique, extraordinaire, l'asile et le refuge des pécheurs? N'est-ce pas le titre que lui donne plus fréquemment l'Eglise, et sous lequel elle l'invoque et apprend à l'invoquer avec plus de ferveur? Marie n'est-elle pas l'héritière des sentiments de Jésus-Christ, son fils, qui a aimé les pécheurs jusqu'à mourir pour eux? n'est-elle pas la plus fidèle image de Jésus-Christ, son fils, qui montra toujours une bonté singulière à supporter les pécheurs, à les appeler, à les recevoir, à leur pardonner? Marie n'est-elle pas en quelque sorte redevable aux pécheurs de sa gloire, puisque c'est à leur occasion qu'elle est Mère de Dieu, mère puissante? c'est donc aussi pour les pécheurs qu'elle veut être mère de miséricorde et de bonté, qu'elle fait gloire de l'être et qu'elle éprouve à l'être un tendre et vertueux plaisir. Aussi les Pères nous la représentent sous l'image de ces villes de refuge établies chez les Juifs, dans lesquelles les coupables étaient à l'abri des poursuites de la justice humaine. Saint Bonaventure nous la peint sous les traits d'une reine bienfaisante qui reçoit un sujet criminel dans l'intérieur de son palais : elle attend que la première colère du prince soit apaisée; cependant elle tient caché ce malheureux fugitif avec des précautions inquiètes; elle l'anime, le console, relève ses espérances, lui fait sentir son crime, lui montre les moyens de le réparer, fait valoir ensuite son repentir et ses larmes, et ménage enfin sa grâce entière; et pourquoi Marie ne serait-elle pas l'asile des pécheurs? l'Ecriture ne nous apprend-elle pas que la prière d'Abraham protégeait des villes criminelles?... que la prière de Moïse protégeait Israël mutiné et révolté?... et la prière de Marie, mille fois plus puissante que celle des Moïse et des Abraham, n'obtiendrait pas son effet. Il y a plus, mes frères, il y a plus encore : Abraham et Moïse priaient pour des insignes pécheurs, sans qu'ils l'eussent demandé, sans qu'ils le sussent, et pour ainsi dire, malgré eux, tandis que Marie intercède pour un coupable qui, du moins par les sentiments que je lui suppose, sollicite tous les jours sa médiation. Aussi, mes frères, cette puissante médiatrice ne se contentera pas de suspendre les coups de la justice céleste sur la tête d'un pécheur, elle fera plus, elle remplira en sa faveur les fonctions dont parle l'Evangile, en intercédant pour l'arbre infructueux, en empêchant qu'il ne soit arraché et brûlé; elle demandera du temps, et pourquoi? Pour le cultiver, l'arroser et lui faire porter enfin des fruits de bénédiction.

Marie est donc le refuge spécial des pécheurs... Oui, ceux qui s'adressent à elle... Je m'arrête ici, chrétiens, et quoique j'aie pour garant de ce que je vais vous dire un des Pères de l'Eglise, je n'ose presque achever..... O Jésus, médiateur suprême! vais-je donc faire outrage à votre divine médiation? Non, non, je vais l'honorer en honorant celle de votre Mère. Oui, dit saint Anselme, les pécheurs qui s'adressent à Marie sont quelquefois plus favorablement reçus, plus promptement exaucés que ceux qui s'adressent immédiatement à Jésus : *Velocior est nonnunquam salus, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu.*

Mais sur quoi, dira-t-on, est fondée cette parole de saint Anselme? Elle est fondée sur la volonté de Jésus qui l'ordonne ainsi pour glorifier la médiation de sa Mère, qui souvent ne veut exaucer que par la médiation de sa Mère; elle est fondée sur l'aveu des pécheurs eux-mêmes et sur l'expérience tant de fois renouvelée et si solennellement confirmée par les ministres de l'Evangile. Oui, mes frères, il importe de l'observer ici pour la gloire de Marie et pour le salut peut-être de ceux qui m'écoutent. Oui, plus d'une fois l'on a vu des pécheurs écrasés du poids de leurs chaînes, sans cesse faisant pour les rompre d'inutiles efforts et sans cesse retombant dans l'abîme de leurs anciennes mœurs, dans la fange impure de leurs habitudes criminelles, toutes les forces de la religion étaient pour ainsi dire épuisées auprès de leur inconcevable faiblesse. C'est Marie qui leur a tendu la main; c'est elle qui les a relevés, affermis, sauvés. Ce sont des prières à Marie, des pratiques

pieuses en son honneur qui leur ont obtenu des grâces victorieuses de liberté et de paix... L'on a vu des pécheurs obsédés par le démon du désespoir, détournant leurs yeux égarés de ce beau ciel fermé pour eux, appelant en forcenés l'enfer qui les attendait. Toutes les tendresses de la religion étaient épuisées par les noirs accès de leur fureur. C'est Marie qui a porté la lumière dans ces horribles ténèbres; c'est l'invocation de Marie qui a fait renaître le calme et l'espoir dans ces âmes désespérées; c'est Marie qui a arraché aux demons une proie comme certaine et trompé de l'enfer la cruelle attente..... L'on a vu des pécheurs tantôt sur des lits de douleur et de mort, ou sur les échafauds que dresse la justice humaine; on les a vus le cœur plus dur que des rochers, insensibles à toutes les paroles de pénitence; on a vu de zélés ministres s'affliger, se tourmenter vainement autour de leur endurcissement déplorable; toutes les terreurs, toutes les douceurs de la religion étaient taries auprès de leur obstination invincible. C'est Marie qui en a triomphé; on a invoqué Marie pour eux; on les a déterminés enfin à prononcer le doux nom de Marie, et à ce nom bienfaisant, ces cœurs de bronze ont commencé de se fléchir, de s'amollir. On a vu bientôt des larmes de componction couler de ces mêmes yeux qui peu d'instant avant en versaient de rage et de fureur.

O homme pécheur, s'écrie ici le dévot saint Bernard! et retenez, mes frères, cette touchante pensée : Pécheurs, vous n'osez approcher du trône du Père céleste; le son de sa voix redoutable vous fait frémir; et trop semblable au criminel Adam dont vous descendez, vous cherchez un épais feuillage, un asile sombre qui vous mette à l'abri de sa présence : *Ad patrem verebaris accedere, ad folia currebas;* mais il a eu pitié de votre malheur et de vos craintes, et pour ranimer votre confiance il vous a donné son Fils bien-aimé pour être votre médiateur, votre sauveur, votre frère : ce Fils est Dieu comme son Père, et il est devenu homme comme vous. Que n'avez-vous pas à espérer d'une telle médiation? *Jesum tibi dedit mediatorem*..... Hé quoi! cependant vous tremblez encore! Homme pusillanime, pécheur, que craignez-vous?.... Ah! j'entends la voix de vos terreurs secrètes. Ce médiateur, dites-vous, est, il est vrai, homme comme moi, mais il est Dieu, et les douceurs de son humanité semblent à mes yeux se perdre dans l'éclat de la Majesté divine. Il est mon frère, j'en conviens, mais il sera un jour mon juge, juge inflexible, et ce nom redoutable de juge me glace d'effroi..... Que désirez-vous donc, pécheurs? Que voulez-vous? Ah! sans doute vous voudriez un trône de pure clémence, un trône qui ne fût jamais environné d'aucun appareil de rigueur, un trône où la bonté seule fût assise et qui fût pour vous comme un premier degré avant d'arriver au Médiateur suprême..... Eh bien! le ciel vous l'a donné ce trône de bonté et de clémence pure : c'est celui de la bienfaisante Marie. Il n'est rien dans Marie d'effrayant et de terrible. Ah, pécheur! tout annonce autour d'elle paix et miséricorde... Mes chers enfants! concluait saint Bernard, suivons donc la marche qui nous est tracée; qu'elle est facile! qu'elle est douce pour des hommes aussi faibles, aussi timides que nous! Allons à Jésus par Marie, comme par Marie Jésus est venu à nous; allons au Fils par la Mère, pour nous élever ensuite au Père par le Fils. Voilà la marche, la progression et l'abrégé de toutes nos espérances.

Pécheurs! ô vous donc, pécheurs! que je voudrais aujourd'hui convertir par Marie, écoutez en finissant ces paroles consolantes : Marie est toujours votre mère; elle est véritablement votre mère, et toujours mère de miséricorde et de bonté; elle veut aujourd'hui exercer envers vous ces fonctions de mère attachées à son titre; fonctions de tendresse, de protection, de pardon, d'intercession, de grâces, et jamais de rigueur et de sévérité..... Il semble que son Fils adorable, en l'établissant mère des hommes, refuge des pécheurs, lui a dit : Ma mère, en vous communiquant mes pouvoirs et ma tendresse, vous ne recevrez rien de moi qui inspire la terreur... Moi, juge et sauveur des hommes, j'exige d'eux la crainte et l'amour. O ma mère! je ne veux partager avec vous que l'amour. Je ferai des menaces, vous n'annoncerez que des promesses; j'infligerai quelquefois des peines, et vous n'accorderez que des grâces. Ces mains si tendres qui m'ont porté ne furent point destinées à lancer des foudres; qu'elles ne répandent que des bienfaits. Jamais votre front, plein d'une majesté douce, ne sera marqué des traits de la colère, il n'offrira aux yeux des hommes que ceux de la clémence. Les hommes aimeront uniquement la mère que je leur ai donnée après l'avoir choisie pour moi-même, et l'amour qu'ils auront pour elle préparera leurs cœurs à l'amour qu'ils doivent avoir pour moi.

Ainsi a parlé Jésus... O douces et consolantes paroles!.. heureux les cœurs dociles pour les entendre; heureux ceux qui mériteront d'en éprouver les effets par une confiance filiale et vive en Marie!

Mes frères, puissé-je être assez heureux pour avoir échauffé tous les cœurs d'une sainte affection au service de Marie? Puissé-je avoir marqué aujourd'hui le front des justes d'un signe de persévérance et de salut, et avoir jeté dans l'âme des pécheurs un germe de conversion toujours fécond en fruits heureux... Si quelqu'un en doute, qu'il en fasse donc l'heureuse expérience, qu'il choisisse parmi les prières que l'Eglise adresse à Marie, celle qui le touchera plus sensiblement, qu'il s'impose la loi de la réciter tous les jours avec une effusion de confiance et de désir, et bientôt il éprouvera que je ne l'ai pas trompé.

Mais, ô Marie, asile des pécheurs! sou-

frez que, pour satisfaire le zèle qui m'enflamme pour votre gloire, je vous demande aujourd'hui une preuve actuelle et prompte de la vérité de ce que j'avance. S'il est parmi ceux qui m'écoutent une âme égarée qui vous invoque et réclame votre secours... ô Marie! discernez-la dans la foule, saisissez-la de cette main puissante qui sait quand il lui plaît arracher à l'enfer sa proie; et de cette voix puissante et douce qui retentira dans son cœur, dites, dites aujourd'hui : Voilà ma conquête; puissances des ténèbres, soyez confondues; anges du ciel, applaudissez à mon triomphe; enfants des hommes, connaissez mon pouvoir. O Jésus! ô mon fils! voilà ma conquête; c'est par vous et pour vous que je l'ai faite, c'est à vous que je la présente. Recevez cette âme dans le sein de vos miséricordes, lavez-la dans votre sang; attachez-la à vous avec tous mes serviteurs qui sont toujours les vôtres pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

---

# CONFERENCES.

## PREMIÈRE CONFÉRENCE.

### SUR LA MISÉRICORDE.

Misericordias Domini in æternum cantabo. (*Psal.* LXXXVIII, 2.)

*Je ne cesserai de publier les miséricordes du Seigneur.*

Les prédicateurs doivent-il traiter directement dans les chaires chrétiennes le sujet des miséricordes divines?... En traitant ce sujet publiquement devant des auditeurs sans choix, n'est-il pas à craindre que plusieurs n'en abusent pour s'enhardir au péché? Ne serait-il pas plus sage de réserver les consolations de ce touchant sujet pour des instructions secrètes, où l'on peut les appliquer avec prudence selon les personnes et les besoins? Telles sont, chrétiens, les questions que se font quelquefois les ministres de la parole, et que je me suis faites à moi-même. A ces questions voici les réponses :

Premièrement, il est certain, dans les principes de la foi, que la parole de vive voix ne doit être et n'est parmi nous qu'une explication de la parole écrite, une interprétation des Ecritures. Or, puisque dans les Ecritures les écrivains inspirés parlent si hautement des divines miséricordes, on a donc pu, dans tous les temps, en parler comme eux et après eux. *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Secondement, puisqu'il est des discours spécialement consacrés à peindre les terreurs des vengeances, il est juste qu'il y en ait aussi de consacrés spécialement à déployer les richesses des bontés divines. *Misericordias*, etc.

Troisièmement, il est certain, d'après la tradition et les exemples des Pères, que les vérités de la foi doivent être plus ou moins développées, selon le temps et les besoins: or, point de temps, point de siècle où les saintes terreurs de la foi aient été plus blasphémées que dans le nôtre. Donc il n'est point de siècle ou les ministres de la parole soient plus obligés de rappeler les saintes douceurs de la foi, pour justifier ses terreurs. *Misericordias Domini*, etc.

Quatrièmement, il est des pécheurs si effrayés de la grandeur du Dieu qu'ils ont outragé, et de ses jugements redoutables, si consternés de l'énormité de leurs crimes et de la profondeur de leur malice, qu'ils sont tentés d'un désespoir affreux. Il faut donc réveiller la confiance de ces grands pécheurs, et leur donner une espérance solide de leur pardon.

D'après ces réponses, je n'hésite plus, mes frères, à vous parler des miséricordes du Seigneur, et à vous développer tout ce qui peut établir et justifier cette miséricorde. Elle est patiente et empressée.

Le Seigneur vous attend, disait le prophète Isaïe: *Exspectat vos Dominus;* il vous attend, et pourquoi? Pour exercer envers vous sa miséricorde; il sera glorifié en vous pardonnant : *Exspectat ut misereatur vestri; exaltabitur parcens vobis.* (*Isai.*, XXX, 18.) Dieu est patient, dit l'apôtre saint Pierre, il est patient pour vous, il ne veut pas qu'aucun de vous périsse; mais il veut que tous reviennent à la pénitence : *Patiens est propter vos, nolens aliquot perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* (II *Petr.*, III, 9.) La bonté du Seigneur, dit l'apôtre saint Paul, vous donne le temps du repentir. Mépriserez-vous les richesses de sa longanimité? *An divitias bonitatis ejus contemnitis?* (*Rom.*, II, 4.) O Seigneur, s'écrie l'auteur du livre de la *Sagesse*, que votre esprit est doux pour tous les hommes sans exception! *Quam suavis est spiritus tuus in omnibus.* (*Sap*, XII, 1.) Il n'en est aucun que vous n'épargniez dans les desseins de votre patience. Vous supportez leurs offenses, et semblez les ignorer dans l'attente de leur retour. Vous leur donnez le temps, les occasions, les moyens de revenir à vous: *Parcis omnibus, misereris omnium, dissimulas peccata, dans tempus, locum pœnitentiæ.* (*Sap.*, XI, 24.)

Tels sont d'abord, mes frères, sur la patience du Seigneur, quelques-uns des textes sacrés. Pour les rappeler tous, il faudrait un discours entier, et il nous suffira

de faire ici quelques remarques importantes sur le premier caractère de la miséricorde.

Observons donc premièrement que, dans la doctrine des Ecritures, cette patience miséricordieuse n'excepte et n'exclut personne. Il est des pécheurs sans doute que Dieu attend plus longtemps, et d'autres qu'il attend moins. Cette incertitude, infiniment sage, est en même temps bien effrayante; mais tout effrayante qu'elle est, elle ne détruit pas pour cela la vérité consolante, et qui est de foi, savoir, qu'il n'y a jamais eu, qu'il n'y aura jamais d'homme pécheur sur la terre qui, après le péché exécuté ou conçu, n'ait été ou ne doive être, du moins quelque temps, l'objet de la miséricorde divine patiente et lente à punir: *Parcis omnibus... misereris omnium... volens omnes reverti.*

Observons, en, second lieu que, dans la doctrine des Ecritures, cette patience miséricordieuse du Seigneur est fondée sur sa puissance même. Vous avez pitié de tous, parce que vous pouvez tout: *Misereris omnium, quia omnia potes.* Parce que le Seigneur est infini en pouvoir, il semble craindre, en quelque sorte, d'irriter et d'aigrir son pouvoir infini; il le modère par sa sagesse; il le captive par sa bonté; il ressemble, selon l'expression du Prophète, à un guerrier redoutable qui retient sa colère contre un imprudent ennemi qui l'outrage; il lui donne le temps de la réflexion, et il ne se lève enfin, pour venger sa cause, que lorsque l'insolence, l'obstination est portée à l'excès: *Excitatus tanquam potens Dominus.* (*Psal.* LXXVII, 65.)

Observons, troisièmement, que cette patience de Dieu est fondée sur son éternité même. Les jours de l'homme sont comptés, nous dit l'écclésiastique; le nombre de ses jours, comparés aux siècles éternels qui les renferment, ressemble à une goutte d'eau devant l'immensité des mers: *Exigui anni, in die ævi, quasi gutta aquæ maris;* et c'est pour cela, conclut l'Ecrivain sacré, *propter hoc,* c'est pour cela même que Dieu est patient à l'égard des hommes: *Propter hoc patiens est in illis;* c'est pour cela qu'il répand sur la brièveté de leurs jours les profusions de sa miséricorde: *Propter hoc effundit super eos misericordiam suam.*(*Eccli.*, XVIII, 8, 9.)

Observons, enfin, que cette patience divine est souvent si étonnante dans ses miséricordieuses lenteurs, que la foi du juste en est ébranlée, selon l'expression des Livres saints, la piété s'en attriste, nos pieds chancellent comme ceux de David, en contemplant la paix des pécheurs: *Pene moti sunt gressus mei pacem peccatorum videns.* (*Psal.* LXXII, 2.) Il est des crimes si noirs, des états de crimes si longs, des criminels si odieux, que notre zèle imprudent s'aigrit, s'irrite et s'enflamme. Nous sollicitons presque les foudres du ciel, comme les enfants de Zébédée. Nous appelons les vengeances divines, trop lentes, au gré de nos désirs.

Zèle imprudent et aveugle! Heureux, mes frères, que les vues de Dieu ne soient pas semblables aux nôtres. Incapable de passion ainsi que d'ignorance, seul il voit tout, et il voit tout bien. Seul il connaît, dit le Sage, la perversité de la volonté de l'homme, dont nous ignorons l'étendue, l'intensité, les degrés divers: *Vidit præsumptionem cordis, subversionem eorum.* (*Eccli.*, XVIII, 10.) Seul il sait jusqu'à quel point il doit porter sa patience à l'égard de chaque pécheur en particulier, quel intervalle de temps, quelle mesure de lenteur est nécessaire pour remplir, à l'égard de chacun en particulier, les desseins de sa miséricorde; et malheur donc à nous, malheur si cette patience adorable devenait jamais pour nous un scandale réfléchi! si nous osions jamais formellement l'accuser, la condamner et nous plaindre, au lieu d'entrer dans ses vues, et de souhaiter comme elle, non la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie! *Vidit subversionem, ideo adimplevit propitiationem, ut convertantur et vivant.* (*Ibid.*)

Hélas! quel est celui de nous qui n'a pas besoin que Dieu prenne patience avec lui! Disons donc souvent à Dieu comme ce débiteur de l'Evangile: *Patientiam habe in me.* (*Matth.*, XVIII, 29.)

Cependant, ô mon Dieu! quelque admirable et doux que soit ce premier caractère de votre miséricorde, s'il était seul, il ne serait que glorieux pour vous sans être utile à l'homme pécheur. En vain vous attendriez le pécheur téméraire; votre patience ineffable l'enhardirait au crime, si aux lenteurs à le punir vous n'ajoutiez l'empressement à le rappeler, second caractère de la miséricorde, confirmatif du premier, mille fois plus touchant encore, et tracé en traits de flammes à toutes les pages des Ecritures. Grands exemples, paroles énergiques, douces images, tout nous y dépeint à chaque page les empressements du Dieu de bonté.

Consultons, en effet, les Ecritures, et nous y verrons d'abord que le premier théâtre du péché fut le premier théâtre de la miséricorde. Dieu n'appelait Adam pécheur, d'une voix menaçante, que pour entendre de lui une réponse de repentir; et si, au lieu d'une réponse de repentir et de douleur, Dieu n'entendit de la bouche de l'homme que la vaine réponse d'une justification fausse, de qui l'homme eut-il à se plaindre, si ce n'est de lui-même?

Consultons les Ecritures, et nous y verrons que le premier meurtrier de la terre, tout odieux qu'il était, fut le plus tendrement appelé par la miséricorde; et si le fratricide Caïn se précipita, après son crime, dans les ténèbres du désespoir, peut-il se plaindre qu'on lui eût refusé les douces lumières de l'espérance, l'offre de la grâce et du pardon?

Consultons les Ecritures, nous y verrons

qu'avant le déluge Dieu fit avertir pendant cent ans les hommes coupables.

Consultons encore les Ecritures, nous y verrons que longtemps avant de faire éclater sa vengeance sur des villes coupables, Dieu leur envoya un juste pour les rappeler par ses exemples et ses discours. La veille même du jour où la vengeance doit éclater sur ces villes infâmes, le ciel parle encore par des prodiges; il envoie deux anges, les ministres de cette bonté qui appelle l'homme pécheur jusqu'au dernier instant...

Consultons enfin les Ecritures, nous y verrons que, pendant vingt siècles, la nation juive tout entière fut une preuve continuelle des empressements divins à rappeler les pécheurs. Toujours, au même instant où cette nation devenait coupable, Dieu lui suscitait des hommes de sa droite, des hommes de miséricorde et de paix pour l'inviter au repentir; et l'on peut défier hardiment dans l'histoire de cette nation, dans l'histoire de la religion entière, l'on peut défier de montrer un seul exemple de punition marquée qui n'ait pas été précédé par de fréquentes invitations.

Et si des exemples généraux nous passions aux faits particuliers, quel champ s'ouvrirait devant nous! Que d'exemples innombrables des invitations les plus douces pour les plus grands criminels, après les plus grands crimes! .. Quel crime que celui de David, si favorisé de Dieu, et devenu tout à la fois adultère, homicide du plus fidèle de ses sujets! Quel aveuglement dans le crime! Près d'une année s'est écoulée sans repentir, et presque sans remords; et cependant quelle douceur dans le Dieu qui rappelle; quels ménagements, quelle adresse miséricordieuse pour rappeler plus sûrement! les reproches sont cachés dans la bouche du prophète sous le voile d'une parabole; il faut que David se condamne sans se reconnaître, afin qu'il se trouve sans excuse après s'être reconnu; toute la tendresse des hommes inventa-t-elle jamais une plus douce invitation?

Quelles odieuses prévarications que celles de tant de rois d'Israël et de Juda! Quels pécheurs que les Jéroboam, les Achab, les Joram, les Ochozias, les Sédécias, les Manassé! Quels scandales, de la part de ces rois, pour les peuples témoins de leurs excès! Quelle corruption dans les peuples qui vivent sous ces rois! Et c'est précisément au milieu de tant d'excès et de crimes que Dieu fait entendre, par la voix de ses prophètes ces touchantes invitations que nous lisons encore dans leurs divins écrits, que nous ne pouvons lire sans être émus, sans admirer et bénir l'ineffable empressement de la bonté qui les inspire.

Mais tous ces faits éclatants, généraux ou particuliers, tous ces exemples connus et publiés des divines miséricordes, ne sont-ils pas des preuves sensibles des opérations secrètes et journalières de ces mêmes miséricordes à l'égard de chaque pécheur?... Et, certes, quel est le pécheur qui ne les connut jamais, ces opérations secrètes, ces touchantes invitations? S'il en est un seul, qu'il se lève, qu'il donne en ce moment le démenti à mes paroles; s'il est assez hardi pour l'entreprendre, qu'il dise s'il n'entendit jamais la voix du reproche et du remords retentir au fond de son cœur. Mais qu'est-ce que le reproche et le remords, sinon la voie de la miséricorde et de la grâce qui invite l'homme au repentir? En combien de manières différentes cette miséricorde ineffable, et la grâce de son interprète parle tous les jours! Que de formes variées elle prend! Que de langages divers elle emprunte pour se faire entendre à tous et à chacun en particulier! Avec quelle douceur elle se plie aux caractères et aux mœurs, aux faiblesses et aux défauts! Elle ébranle les uns par des terreurs salutaires; elle détache les autres par d'utiles dégoûts; elle frappe celui-ci par des disgrâces heureuses; elle prépare dans celui-là la guérison de l'âme par l'infirmité du corps; elle choisit les moments favorables, elle les fait naître, elle en profite; elle demande peu pour accorder beaucoup; elle garde quelquefois un silence ménagé avec art, pour rendre bientôt après ses invitations plus frappantes; elle se tait pendant un temps pour parler ensuite plus haut et obliger le pécheur d'être plus attentif; elle ne se tait jamais absolument; elle parle au pécheur le plus odieux; elle parle jusqu'à la fin; elle appelle jusqu'au dernier instant. Sa voix touchante et douce se mêle presque toujours aux derniers soupirs même de l'iniquité... On dirait, ô mon Dieu! que vous avez besoin de l'homme; on dirait que votre bonheur dépend de son retour, tant vos recherches sont constantes et vos poursuites empressées.

Et de là, mes frères, de là ces images innombrables si fréquemment présentées dans les Ecritures, et où nous voyons employer tour à tour, pour peindre les empressements de la miséricorde, tout ce que la nature offre de plus naïf, de plus sensible et de plus tendre. Tantôt c'est un maître désolé de la dispersion d'un troupeau qui faisait toute sa richesse; il appelle à grands cris ses brebis fugitives; il s'empresse de les ramener au bercail; il promet de guérir leurs blessures, d'étancher leur sang, de fortifier leur faiblesse : *Quod perierat reducam, quod confractum alligabo* (*Ezech.*, XXXIV, 16); tantôt c'est un ami fidèle qui frémit sur le danger où il vient d'apprendre qu'est exposé son ami. L'amour alarmé, inquiet, chasse le sommeil loin de ses yeux; il prévient le lever de l'aurore; il va frapper à la porte de celui qu'il aime; il trouble à grands cris un repos funeste; il n'est point de paix pour son cœur, qu'il n'ait pourvu à la conservation des jours qui lui sont chers : *Amicus mane consurgens*. Ici c'est un père tendre qui a pitié de la jeunesse de ses enfants, qui connaît leur témérité, qui les avertit, les reprend, les châtie avec

amour : *Quomodo miseretur pater filiorum.* (*Psal.* CII, 13.) Là c'est une mère attentive qui ne saurait oublier le fruit de ses entrailles, qui veille sur un faible enfant, qui le suit du cœur et de l'œil, observe toutes ses démarches, se trouble en le perdant de vue, cent fois le rappelle dans son sein, toujours prête à courir elle-même à la seule ombre du danger : ***Nunquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur... ego tamen non obliviscar tui.*** (*Isai.*, XLIX, 15.) Ailleurs, le Seigneur est représenté sous le symbole d'un époux déshonoré, outragé par une épouse perfide. L'homme pécheur est représenté sous le nom de cette épouse infidèle et hardie, qui a donné à ses désordres une publicité scandaleuse. Les hommes ne pardonnent pas de tels outrages; l'amour irrité devient fureur; mais les sentiments de Dieu ne sont pas ceux des hommes...... Infidèle Israël, perfide Juda, reviens, s'écriait-il par la voix de ses prophètes : ***Revertere, aversatrix Israel :*** reviens à l'époux de ta jeunesse, il te rappelle encore, il conserve pour toi une inclination d'amour; il oubliera tes perfidies, il te rendra son cœur, il te rendra jusqu'aux ornements de ta première innocence : ***Oblivisceris pudoris adolescentiæ tuæ.*** (*Jer.*, III, 12.)

Quelles images, mes frères, quelles images ! quels traits, ô mon Dieu ! pour vous représenter ! Si nous avions eu l'audace de les choisir, n'auriez-vous pas eu le droit de les condamner et de nous dire : Hommes téméraires, pourquoi m'avez-vous dégradé? à qui m'avez-vous comparé? *Cui assimilastis me?* (*Isai.*, XLVI, 5.) Mais c'est vous, Seigneur, qui les avez choisis ces traits en apparence si indignes de vous ; c'est vous qui n'avez pas craint d'être dégradé par eux, pour rappeler par eux le pécheur plus doucement. Ce sont vos ministres qui, par vos ordres, ont répandu dans leurs écrits ces traits touchants de vos miséricordes ! Que dis-je ! c'est votre Fils adorable, c'est l'envoyé de la miséricorde par excellence, c'est Jésus lui-même qui a présenté ces traits dans ses discours, qui les a chargés et embellis de traits plus doux encore; c'est Jésus qui s'est peint comme un pasteur affligé, inconsolable, non pas seulement de la perte de tout le troupeau, mais de l'égarement d'une seule des ouailles; c'est Jésus qui a peint son empressement à rechercher le pécheur sous les traits d'une veuve indigente qui cherche avec inquiétude la pièce de monnaie qu'elle a perdue; c'est Jésus qui s'est appelé le médecin des âmes, spécialement envoyé pour guérir leurs blessures; c'est Jésus lui-même qui a daigné se représenter (le père du prodigue) sous une image plus douce, plus naïve que toutes celles que je viens d'offrir, lorsqu'il s'écriait avec une si vive douleur : ***Jerusalem, Jerusalem, quoties volui congregare filios tuos quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas !*** (*Matth.*, XXIII, 37.) Quelles paroles, me frères ! qui me donnera d'en faire comprendre l'énergie ? qui pourrait y être insensible?

Car, 1° ce n'est point ici directement un reproche dans la bouche de Jésus, c'est une douce plainte ; ce n'est pas le mouvement d'une sainte colère, c'est un souvenir douloureux, qui semble subitement inonder son âme attendrie. 2° Pour mieux exprimer sa douleur, Jésus emploie le trait le plus naïf qui soit dans l'ordre des choses sensibles ; il compare un peuple criminel à de faibles oiseaux qui vont devenir la proie d'un animal ravisseur, et que leur mère appelle en vain pour les défendre; il se compare lui-même à cette mère inquiète; il compare ses discours aux cris perçants et douloureux que l'instinct de mère lui arrache; il s'afflige et gémit de leur inutilité. 3° Jésus ne dit pas : Jérusalem, je t'ai appelée une fois; mais il dit avec vérité et transport : ***Combien de fois... « Quoties volui, » combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants !*** parole remarquable et sacrée dans le sujet que nous traitons. Combien de fois Dieu appelle chaque pécheur personnellement !.... combien de fois Jésus appela les Juifs ! ***Quoties volui congregare filios tuos !***

Et certes, mes frères, que fut la mission de Jésus tout entière, telle que l'Evangile nous la présente, sinon un accomplissement littéral et continuel de ces paroles ? un exercice continuel, une image sensible de cette miséricorde ineffable qui rappelle les hommes pécheurs? Quelle bonté ce tendre Sauveur fit toujours paraître envers les pécheurs qui l'environnaient ! Le scandale même des péchés les plus éclatants ne le rebutait point : comme il se laissait habituellement aborder, consulter, interroger ! par qui ? par des pécheurs. Comme il leur répondait avec douceur ! comme il les invitait en général ! comme il les prévenait quelquefois en particulier ! Il entrait dans leurs maisons; il s'asseyait à leurs tables; il ne dédaignait pas de manger avec eux ; il fallait bien que sur ce point il y eût dans sa conduite un singulier caractère de facilité et d'indulgence, puisque les scribes et les pharisiens, ces justes prétendus de la synagogue, en firent à Jésus un sujet spécial de reproche, qu'ils n'avaient pas fait au précurseur de Jésus, quoiqu'il annonçât comme lui la pénitence : reproche par conséquent auquel n'avait pas donné occasion la conduite du précurseur, plus sévère sans doute et moins compatissante envers les pécheurs que la conduite de Jésus.

Mais reproche injuste et faux, criminel et vain, auquel Jésus ne répondit jamais que par des exemples toujours plus multipliés de miséricorde et de tendresse... Miséricorde envers Zachée et tant d'autres publicains que Jésus n'appela auprès de lui que pour les changer en des hommes justes, équitables, charitables et détachés. Miséricorde envers la Cananée infidèle, que Jésus n'appela par ses prodiges que

pour la changer en une Israélite fervente... Miséricorde envers la pécheresse de Jérusalem, que Jésus défendit des reproches pharisaïques, et changea en une victime de l'amour divin... Miséricorde envers la pécheresse de Samarie, que Jésus n'attendit et n'invita doucement par son entretien que pour la changer en apôtre du Messie... Miséricorde envers Pierre, que Jésus n'appela par un regard d'amour que pour changer ce disciple apostat en un pénitent sincère... Miséricorde enfin ineffable, inexplicable envers le perfide apôtre qui le trahit. Jésus choisit et appelle l'odieux Judas, malgré la prévoyance de son crime; Jésus pendant trois années supporte l'odieux Judas, malgré la connaissance de ses premiers crimes; Jésus plus d'une fois ménage l'odieux Judas, même en montrant qu'il connaît le crime; Jésus appelle, avertit, menace l'odieux Judas au moment qui précède le dernier crime; Jésus enfin appelle, invite encore, au moment même où le crime est commis, il fait entendre un doux reproche, il donne à Judas le nom d'ami, lorsqu'il ne mérite que celui de traître.... Concevons, mes frères, s'il est possible, un empressement plus tendre, une plus touchante bonté, et concluons avec la certitude de la foi, que Jésus, étant la splendeur de Dieu, le Verbe fait chair, l'image consubstantielle du Père des miséricordes, le Père des miséricordes nous offrait donc dans les actions de Jésus une preuve sensible et convainquante de son empressement journalier à rappeler les pécheurs, chaque pécheur en particulier. Concluons, avec la certitude de la foi, non-seulement qu'il n'est point de pécheur qui ne soit l'objet de cette miséricorde, patiente et lente dont j'ai déjà parlé, mais encore qu'il n'en est point envers qui Dieu n'exerce avec plus ou moins d'étendue cette miséricorde empressée à rappeler, dont la vie de Jésus nous offre les exemples continuels, le modèle et l'image : *Jesus splendor substantiæ Dei. Jesus imago bonitatis illius.*

## CONFÉRENCE II.

### ACCORD DE LA JUSTICE AVEC LA MISÉRICORDE.

Justitia et pax osculatæ sunt. (*Psal.* LXXXIV, 11.)

*La miséricorde et la justice se concilient en Dieu*

Si Dieu le Père se nomme, dans les Ecritures, le Père des miséricordes par excellence, le Dieu de toute consolation : *Pater misericordiarum, Deus totius consolationis* (II *Cor.*, I, 3), il s'appelle aussi le juste Juge, le Dieu vengeur : *Judex justus.* Nous devons donc, en parlant des miséricordes du Seigneur, ne porter aucune atteinte à ses justices et à ses vengeances, parce que, si la justice ne détruit point la miséricorde, la miséricorde non plus ne saurait détruire la justice. Mon intention est donc, aujourd'hui, de concilier ou plutôt de justifier les terreurs de la foi par les caractères de la miséricorde, patiente et empressée, dont nous avons parlé dans l'instruction précédente. Et ici, mes frères, je vous invite à ne rien perdre d'une discussion importante; nouvelle pour plusieurs, consolante pour tous; nécessaire même au plus grand nombre, surtout dans le siècle où nous sommes.

Car remarquez que si, par les objections multipliées et répétées sans cesse contre les vérités de notre religion sainte, il en est mille et mille dont la seule droiture fait sentir au premier coup d'œil la foiblesse et la fausseté, il en est aussi de singulièrement dangereuses, propres à troubler et à séduire même la foi des simples; telles sont surtout celles qu'on fait tous les jours contre l'éternité des peines. Il est donc de mon ministère et de mon devoir de les réfuter par le tableau des miséricordes divines, tel que nous l'avons présenté.

Première objection. La première et une des plus importantes objections est que les miséricordes de Dieu ne sauraient se concilier avec cette justice rigoureuse qui punit une seule faiblesse d'un seul moment, par des châtiments éternels.

R. Développons, mes frères, l'objection par la supposition d'un solitaire qui, ayant vécu plusieurs années saintement, se trouve surpris tout à coup par un objet qui le séduit; il conçoit un désir criminel; à ce moment même un accident imprévu le frappe. Le voilà jugé, condamné, réprouvé..... Où est ici la miséricorde? N'y a-t-il pas une cruauté, une justice trop sévère dans le Dieu qui punit ?.. Ainsi parlent tous les jours les ennemis de la foi. Vous les avez entendus; je les ai entendus moi-même plusieurs fois. Il est donc temps de venger et de justifier nos principes.

Non, mes frères, non; à s'en tenir aux paroles expresses de la supposition, nous ne sommes point obligés de l'admettre. J'en atteste, ô mon Dieu! vos paroles les plus sacrées, nous devons même la nier dans ses termes odieux. Je vous exhorte, mes frères, à la nier en face de l'incrédulité avec la fermeté de chrétiens instruits. Je la nie moi-même en ce moment, avec toute la sainte liberté de mon ministère; je la nie comme une supposition manifestement contraire à l'esprit de la religion et des divines Ecritures. Pourquoi? parce que, comme je l'ai démontré dans un précédent discours, il n'est rien de plus formellement marqué dans les divines Ecritures que l'universalité de la miséricorde, patiente et lente à punir, pour tous les hommes sans exception. Or, dans la supposition dont il s'agit, ce solitaire, puni au premier instant où il serait coupable, serait évidemment excepté de cet ordre miséricordieux et universel que les Ecritures nous présentent; donc Dieu ne permettrait jamais que dans la supposition dont nous parlons, ce solitaire meure subitement dans l'état où on le suppose. Donc cette supposition et cent autres semblables ne sont dans la bouche de l'incrédulité que des suppositions calomnieuses et fausses, contraires aux paroles les plus expresses

des écrivains sacrés. Dieu a pitié de tous; son esprit est doux pour tous: Dieu nous épargne tous; il dissimule les péchés de tous; il veut la conversion de tous; il donne à tous le temps et les moyens de faire pénitence : *Misereris omnium, dissimulans peccata..... nolens aliquos perire. Dans tempus et locum pœnitentiæ.* (*Sap.*, XI, 24.)

Remarquez cependant, mes frères, qu'en déployant ici les miséricordes du Seigneur, je suis bien éloigné de mettre à sa justice des bornes hardies et arbitraires; et Dieu me garde d'ouvrir les cœurs au péché, de jeter dans les âmes une sécurité trompeuse, une funeste présomption; car, remarquez que, si j'appelle la supposition dont il s'agit calomnieuse et fausse, il n'en est pas moins vrai qu'elle pourrait cesser d'être clairement opposée à l'esprit de la foi en y changeant des circonstances. Si donc, par exemple, ce solitaire dont nous parlons avait quitté sa solitude sans nécessité et sans l'ordre de la Providence, s'il s'était exposé au danger contre tous les remords de sa conscience, s'il avait plusieurs fois méprisé les avertissements de la grâce, qui le pressait de fuir le danger; dans ce cas, il peut, j'en conviens, tomber subitement entre les mains de la justice; mais alors il serait faux que le Seigneur eût été sans miséricorde pour lui; il serait faux que Dieu punit en lui une faiblesse d'un instant par des châtiments éternels, puisque la divine miséricorde se serait montrée envers lui si tendrement pour l'empêcher d'être criminel; puisque son crime formerait un tout comme celui du traître Judas, et que son crime serait précédé de tant de résistances fréquentes, constantes et obstinées.

C'est ainsi que, dans les principes de la foi, se concilient la justice et la miséricorde; c'est ainsi que la foi, en consolant l'homme d'une part, lui laisse d'autre part une terreur salutaire, et souvent nécessaire à sa fragilité: car, si l'on pouvait assurer, si l'on osait assurer qu'un premier crime n'est jamais puni, quelles funestes conséquences naîtraient bientôt de cette doctrine! Combien de cœurs présomptueux seraient enhardis au péché, et comme tentés invinciblement d'être du moins pour la première fois impunément criminels!.. Mais non, il n'en est pas ainsi, et la religion, par sa doctrine, arrête et prévient cet abus. L'enseignement de la religion est infiniment doux et sage tout ensemble; infiniment doux, lorsqu'elle dit que tout homme pécheur est l'objet de la miséricorde, patiente à punir, empressée à rappeler; infiniment sage, lorsqu'elle ajoute que cette miséricorde patiente et empressée peut se montrer avant le crime, si tendrement et si pleinement, qu'après le crime elle cède la place à la justice; et par conséquent, comme il n'est point pour l'homme d'offense griève qui ne soit précédée des invitations de la miséricorde, il n'est point aussi pour l'homme d'offence griève et mortelle qu'il ne puisse et ne doive craindre comme un principe de réprobation possible, absolument et rigoureusement.

Ici, mes frères, admirez et aimez cette religion qui, sans désespérer l'homme fragile et faible par trop de rigueur, n'enhardit cependant pas l'homme présomptueux par trop d'indulgence. Quel œil sûr et perçant aurait su trouver ces ménagements sages et doux, ces tempéraments de terreur et de bonté, si nécessaires à l'homme pour tenir son cœur toujours tremblant avant le crime, afin de l'arrêter; toujours espérant après le crime, afin de le rappeler?

Deuxième objection. Mais comment concevoir que Dieu, avec une si grande miséricorde, punisse d'un châtiment éternel un être aussi faible que l'homme? Cet homme si faible n'est-il pas plus digne de pitié que de colère? Et où est donc la miséricorde avec une rigueur si excessive?

R. Voici, mes frères, un langage qu'on entend répéter tous les jours par les ennemis de la religion; mais s'il est bien plus dangereux, plus séduisant que le premier, il n'en est pas moins faux. Ici, mes frères, renouvelez votre attention; car il ne s'agit pas uniquement ici de réfuter et de confondre l'erreur, il s'agit surtout de nous instruire nous-mêmes; il s'agit de nous former des idées nettes et précises sur un des points les plus importants, l'accord des miséricordes du Seigneur avec ses justices; il s'agit de fixer, de déployer en nous ces sentiments de crainte et d'espérance tempérés l'un par l'autre, qui forment proprement notre état ici-bas.

Vous dites donc que l'homme est un être bien faible, mais si faible, qu'il est bien plus digne de pitié que de colère?... J'en conviens avec vous; et, certes, en parlant ainsi vous ne parlez pas contre la foi; je dis plus, c'est que la foi nous fait encore mieux connaître que vous la faiblesse de l'homme. Oui, oui, l'homme est un être bien faible; et j'appelle faiblesse cette difficulté que l'homme éprouve à faire le bien que la religion et la raison commandent. L'homme est un être bien faible par l'esprit, par les lumières, par le cœur, par la volonté, par l'imagination et par les sens; et souvent la liberté affaiblie n'oppose à tout l'attrait du mal que les forces chancelantes d'un malade languissant, exténué, épuisé... Voulez-vous des textes de l'Ecriture pour confirmer ces aveux sur la faiblesse de l'homme, en voici un qui les renferme tous; il est émané de la bouche de Dieu même: *Proni sunt sensus hominis ab adolescentia in malum* (*Gen.*, VIII, 21), c'est-à-dire, la nature spirituelle de l'homme, enchaînée aux sens et à la matière, a un corps de péché; la nature de l'homme penche vers le mal comme un édifice ruineux incline vers sa chute; l'homme tend au mal par son propre poids comme une pierre tend vers sa chute: *Proni sunt*, etc.

Mais après ces aveux si frappants sur la faiblesse de l'homme, refuserez-vous de

donner à l'homme, de reconnaître en lui les forces qu'il peut avoir?... N'est-il pas vrai que tout faible qu'il est, il porte des principes de droiture, de force et de bonté, et que, s'il est capable d'être surpris par la fragilité, il est aussi capable d'être éclairé par les chutes mêmes de sa fragilité, capable de s'instruire par l'expérience de sa faiblesse, d'en prévenir les surprises, d'en éviter les occasions, d'apprendre à les prévenir? N'est-il pas capable, surtout avec la grâce, de retour vers le bien par le repentir, le remords et les lumières qui condamnent la passion calmée?

Or, si l'homme, lorsque la passion est calmée, résiste aux lumières, au repentir, aux remords, s'il n'écoute ni le remords pour se condamner, ni le repentir pour s'affliger, ni ses lumières pour s'éclairer, ni son expérience pour se réformer et prévenir sa faiblesse, ses surprises, sa passion et son emportement, je vous le demande, l'homme dans cet état est-il simplement un être faible? Ne commence-t-il pas à devenir un être méchant et dépravé par sa faute; un être plus ou moins méchant, selon que la passion a été plus forte, les lumières plus vives après la passion, le cri des remords plus impérieux, la voix de la conscience plus tonnante, les résistances plus constantes?

Dites-moi, ne sont-ce pas les principes de la saine raison sur lesquels vous jugez tous les jours des égarements de vos enfants, de l'indocilité de vos inférieurs, des emportements de vos égaux, des caprices injustes de vos maîtres, des fautes de vos serviteurs, des torts de vos amis? N'est-ce pas d'après ces principes que vous vous jugez vous-mêmes, que vous désirez que les autres vous jugent? Si l'on s'écarte de ces principes, ne criez-vous pas à l'injustice? Si l'on s'y conforme, n'entendez-vous pas en vous une voix sacrée qui les approuve? Eh bien, c'est précisément, c'est uniquement sur ces principes que Dieu juge les hommes dans la doctrine de la foi sur les divines miséricordes.

D'après ces principes, Dieu, qui est infiniment bon, mais qui est aussi essentiellement saint, juste, condamnant le mal, ne peut donc, sans se renier lui-même, aimer une créature coupable, méchante, obstinée dans sa malice. Dieu ne peut donc, ne doit donc aimer une créature coupable qu'autant qu'elle peut cesser de l'être, et qu'elle conserve encore pour cesser de l'être, un fonds d'inclination, de volonté et de désir... Et nous ne craignons point de dire que Dieu impute moins à l'homme l'emportement de la passion qui le fait pécheur, que la résistance aux remords qui l'empêche d'être pénitent. Dieu hait moins dans l'homme le péché que la constance dans le péché. Plus il y a dans l'homme pécheur de fragilité et de faiblesse, et plus il y a dans Dieu de miséricorde, de ménagement, de compassion. Comme aussi plus il y a dans l'homme pécheur d'obstination et de constance, plus il y a dans Dieu de colère, de justice et de haine; et Dieu ne devient enfin pour l'homme pécheur uniquement sévère et juste qu'au moment où l'homme lui-même, mourant dans le péché, devient uniquement méchant. De sorte que, remarquez ceci, je vous prie, dans l'économie des desseins de Dieu sur l'homme, et d'après les principes de la foi, l'homme est une créature faible, destinée sur la terre à réparer, par le secours de la miséricorde, son être dégradé, ou à le dépraver entièrement. L'homme sur la terre devient tous les jours ou meilleur qu'il n'est sous l'empire de la miséricorde pour être un jour éternellement bon; ou il devient plus méchant qu'il n'est, et même formellement méchant, par sa faute, pour l'être aussi dans l'éternité.

Et c'est ainsi que se concilient la justice et la miséricorde. La miséricorde est pour la faiblesse, la justice pure pour la méchanceté pure. Il n'est donc pas vrai, dans les principes de la religion, que Dieu punisse éternellement l'homme considéré comme faible; il ne punit ainsi que l'homme considéré comme méchant.

Ecoutez donc, mes frères, et instruisez-vous de notre religion pour vous défendre des calomnies injustes dont on veut la noircir. Si nous disions à l'homme que, malgré sa dépravation et sa faiblesse, sans secours pour sa faiblesse, sans pitié pour sa faiblesse, Dieu le menace de châtiments éternels, vous pourriez être légitimement effrayés; mais ce n'est point là mon langage, et je ne montre à l'homme les justices du Très-Haut qu'après lui avoir montré ses immenses miséricordes. C'est, nous lui disons tous les jours, précisément parce que l'homme est faible, qu'un divin libérateur lui a été donné pour réparer ses crimes et défendre sa faiblesse... C'est parce que l'homme est faible qu'en vue de ce divin Réparateur il reçoit tant de lumières, tant de grâces, pourvu qu'il veuille les désirer, les demander. C'est, enfin, parce que l'homme est faible que Dieu lui fait tant d'invitations, lui ménage tant d'instructions, d'avertissements, de remèdes, de sacrements, de secours pour sa faiblesse; qu'enfin toute la religion entière n'est qu'une religion de miséricorde.

Mais si après tous ces ménagements de miséricorde l'homme faible par sa nature n'a de force que pour outrager son Dieu, si dans son inconstance il n'a de fermeté que dans le mal; si, attiré par tant de grâces, il ne résiste à l'attrait du bien que pour suivre l'attrait du mal; si, méprisant sa faiblesse, il affronte tous les dangers; si par malice il étouffe les remords, rejette tous les secours offerts à sa faiblesse et ne les demande jamais; si enfin il abuse de cette patience miséricordieuse qui attend sa faiblesse, dans cet état, je vous le demande, l'homme n'est-il pas méchant, et ne devient-il pas pour son Dieu, non un objet de miséricorde, mais un objet de justice? et au

grand jour du jugement Dieu, justifiant ses éternelles justices par ses immenses miséricordes, ne sortira-t-il pas à son égard vainqueur dans ses jugements ? *Ut justificeris et vincas cum judicaris.* (*Psal.* L, 6.)

Il est donc faux, et je ne saurais trop le répéter, il est donc faux que Dieu punisse éternellement l'homme faible considéré comme faible. Il est vrai, au contraire, exactement vrai, il est de foi que Dieu, enchaînant d'abord absolument sa justice par sa miséricorde, n'a pendant des temps et des temps que patience et bonté pour l'homme faible et pécheur, tout coupable et pécheur qu'il est lorsqu'il n'est pas encore méchant. Il est de foi que Dieu, réglant sa justice par sa miséricorde, ne devient juste et terrible pour l'homme pécheur qu'en proportion que l'homme pécheur cesse d'être faible et devient méchant ; enfin il est de foi que Dieu ne devient éternellement juste et terrible qu'au moment où le pécheur cesse d'être faible pour devenir éternellement méchant.

Troisième objection. Mais punir éternellement ? Il faudrait que le pécheur pût devenir éternellement méchant.... Oui, sans doute, il le peut.... Il le devient lorsqu'à force de faire le mal il perd tout amour du bien, il ne veut plus le bien, il ne voit plus même le bien, il désire du moins ne plus voir le bien : c'est l'état du plus grand nombre de ceux qui perdent parmi nous la foi.... L'homme devient éternellement méchant, lorsque, sans cesser de voir le bien, il ne le veut plus que d'une volonté apparente et fausse, d'une volonté trompeuse ; c'est l'état des pécheurs obstinés qui conservent encore la foi ;... et lorsque la justice divine frappe du coup de la mort des pécheurs de ce caractère, ce n'est, à le bien prendre, ni la justice, ni la mort qui les fixent dans le péché; elles les y trouvent l'une et l'autre déjà fixés par leur obstination ; et par conséquent, ne pouvant plus être que les objets d'une haine éternelle, puisqu'ils sont éternellement méchants.

Voulons-nous une confirmation sensible de cette vérité profonde? nous la trouvons dans les paroles du souverain Juge lui-même dans la dernière sentence qu'il portera contre les réprouvés : *Ite, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus.* (*Matth.*, XXV, 41.) Oui, lorsque l'homme, inconstant et faible par sa nature, aura étouffé, méprisé ces germes, ces semences de miséricorde qui devaient servir à le soutenir contre sa faiblesse, et se sera fixé comme les mauvais anges dans la rébellion et l'obstination ; alors devenu semblable aux mauvais anges, il sera puni comme les mauvais anges et condamné avec eux à des feux éternels : *Ite, maledicti.*

Quatrième objection. Mais pourquoi tel pécheur est-il frappé tout à coup par la justice, tandis qu'il ne nous paraît encore que faible, tandis que par la miséricorde tel autre est encore épargné qui nous paraît plus méchant que faible !.... Questions impénétrables sur lesquelles il n'appartient qu'à Dieu de répondre.... Nous sommes juges incompétents ; Dieu seul scrute les cœurs et les reins.... Sans juger les faits particuliers, il nous suffit de connaître les principes généraux.... Cependant il est des lumières que Dieu donne à l'homme : lumières générales qu'il est utile, nécessaire même de consulter, et d'après lesquelles nous pouvons raisonner... Or, d'après ces lumières, combien de pécheurs que nous connaissons et pouvons connaître, qui ne peuvent plus être appelés des êtres faibles, trompés, séduits, entraînés par la passion, mais des êtres méchants et intimement dépravés.... car, je le demande, par exemple, sont-ils faibles ou méchants ces hommes atroces et sanguinaires qui, à force de crimes, étouffant les remords, répandraient le sang humain comme l'eau, et innonderaient la terre de sang, si la justice humaine, en s'emparant de leur personne, ne venait mettre un terme à leurs forfaits ? Sont-ils faibles ou méchants ces hommes injustes enrichis depuis tant d'années par d'odieuses rapines, que les lois civiles n'ont pu atteindre ? Est-il faible ou méchant ce grand, enflé d'orgueil, qui, loin de répandre dans le sein du pauvre un superflu sacré, le prive souvent d'un juste salaire sans que la voix de sa conscience puisse le rappeler à des idées plus généreuses ? Est-il faible ou méchant cet époux perfide, ce père malheureux, cette femme ?... Enfin, sont-ils faibles ou méchants ces pécheurs de tous états si communs de nos jours, qui n'ont étouffé tous ensemble les plus pures lumières de la religion et de la nature que pour être tranquilles dans le péché, se justifier à eux-mêmes leurs propres péchés, s'applaudir et triompher dans les excès de leurs péchés ?

Or, je vous demande, dans ces pécheurs dont je viens de parler, ne commençons-nous pas à découvrir non plus cette fragilité d'un être inconstant et faible, objet des miséricordes, mais cette éternité de malice d'un être formellement dépravé ?... Si ces pécheurs ne sont point encore arrivés à ce point fatal de dépravation qui est le terme précis de la miséricorde, puisque Dieu les attend et les supporte encore ? ne sentons-nous pas du moins qu'ils approchent tous les jours de ce terme épouvantable, qu'ils y touchent presque, et qu'un rien les sépare de l'une et de l'autre éternité ; éternité de malice en l'homme, éternité de justice en Dieu. Ici, mes frères, les justices du Très-Haut, tout effrayantes qu'elles sont, ne sont-elles pas, en un certain sens, commentées, expliquées, justifiées par l'abus des miséricordes et la malice éternelle du pécheur ?

Car, mes frères, en citant ici les pécheurs de ce caractère au tribunal de Dieu, quelle défense, quelle justification pourront-ils alléguer ? Diront-ils qu'ils n'ont pas toujours péché, qu'ils ne doivent pas toujours être punis ?... que leur crime est passé ? que la

peine doit passer de même? et ne vous semble-t-il pas entendre sortir du tribunal suprême cette foudroyante réponse : Si vous n'avez pas toujours péché, lequel des deux vous a manqué, le désir ou le temps ; la volonté ou le pouvoir? Si vous aviez toujours vécu, n'étiez-vous pas déterminé à pécher toujours? ne formiez vous pas au dedans de vous l'exécrable désir de ne cesser jamais de vivre pour ne cesser jamais de pécher?... Allez donc, pécheurs éternels, allez à des tourments éternels : *Ite, maledicti*, etc.

O vous qui refusez de croire une telle sentence, et affectez de la mépriser, vos mépris ne sont pas des raisons. Essayez, par précaution et pour plus grande sûreté, essayez de préparer d'avance la réplique que vous pourriez faire à cette sentence ainsi motivée, en la regardant seulement comme possible; et si vous n'en trouvez point la réplique, si vous n'en trouvez que de faibles et d'incertaines, apprenez du moins à commencer à craindre; apprenez que si une telle sentence doit être prononcée un jour, c'est à vous spécialement à qui elle est réservée; apprenez à ne plus blasphémer les terreurs de la foi justifiée par ses miséricordes.

Quant à nous, mes frères, enfants et disciples de la foi, que cette justification soit fructueuse pour nous; vous surtout qui m'écoutez, et qui peut-être vous trouvez en ce moment placés dans l'état du péché ou dans cet état d'alternatives déplorables de pénitences incertaines et de péchés trop certains..... Chrétiens pécheurs, d'après la doctrine que je viens d'exposer, quels sont vos pensées et vos sentiments? Ne crois-je pas entendre une voix secrète qui retentit au fond de vos âmes? Puisque le Seigneur, dites-vous, est si miséricordieux, si compatissant, si patient, si empressé pour l'homme faible, tout pécheur qu'il est, lorsqu'il n'est pas encore obstiné dans le mal, j'espère donc toujours dans sa compassion pour ma faiblesse, et tant qu'il reste au fond de mon cœur une étincelle de désirs, une inclination vers le bien, je ne dois pas si fort m'effrayer, m'alarmer; je n'ai pas à craindre que dans sa colère Dieu me punisse comme méchant..... Paroles dangereuses, mes frères, dont je comprends toute la force comme j'en comprends tout le danger; car si ces paroles, dans une foule de cœurs, partent d'un défaut de droiture et de sincérité, dans une foule d'autres elles sont un fond, un mélange de vérité. Comment donc discerner l'un de l'autre? comment distinguer, surtout dans un pécheur, une espérance vraiment chrétienne en la miséricorde, d'une espérance fausse, criminelle et présomptueuse? Le voici, mes frères, le voici.

Vous dites, pécheurs, que vous êtes bien faibles, et vous prétendez que tout ce que je puis avoir avancé de plus fort sur l'excès de la faiblesse de l'homme, sur la violence des passions et la tyrannie du péché, semble se réunir et se réaliser en vous, vous le dites, et je le crois..... Mais si dans cette faiblesse vous voulez conserver des droits à l'espérance et ne pas devenir méchants, voici le premier devoir qu'un être faible doit remplir : c'est de désirer, d'appeler, de solliciter le secours... Or, ce secours, le désirez-vous, l'appelez-vous, le demandez-vous? exposez-vous à Dieu vos misères, vos passions? avez-vous des moments marqués de prières? priez-vous? Surtout priez-vous en proportion de votre faiblesse? Voilà le premier ordre, la première invitation de la miséricorde.

Vous êtes faibles, je le crois; mais que est le second devoir d'un être faible, sinon de se défier de sa faiblesse, ainsi que je l'ai dit, de s'éclairer, de s'instruire, surtout de fuir et de craindre les écueils contre lesquels si souvent échoua votre faiblesse. Or ces écueils, les craignez-vous? N'abordez vous jamais le danger, et n'est-il jamais pour vous des occasions de péché qu'il vous est possible de fuir, qu'il vous est facile de fuir, qu'il vous est souverainement nécessaire de fuir? Encore une fois les fuyez-vous?

Vous êtes faibles, pécheurs, je le crois; mais quel est le troisième devoir d'un être faible, sinon de chercher des remèdes, des préservatifs de sa faiblesse? Or ces remèdes, les cherchez-vous? n'avez-vous point remarqué que des occupations utiles, un peu de gêne sur vos sens, des privations salutaires, une retraite plus sévère fortifieraient l'âme contre le péché... Voilà l'ordre de la miséricorde; mais cet ordre, le suivez-vous?

Enfin, vous êtes faibles, dites-vous; mais quel est le quatrième devoir d'un être faible, sinon de chercher une main habile et secourable qui le dirige et le soutienne? Or cette main secourable, protectrice et amie, la connaissez-vous, l'acceptez-vous? Elle est là où vous la présente la miséricorde, là où l'Eglise vous presse de l'accepter, dans le tribunal de la réconciliation et de la pénitence?

O vous, pécheurs! si vous remplissez fidèlement, constamment ces quatre devoirs que je viens de vous présenter, espérez, espérez en la divine miséricorde. Il n'y a dans votre espérance ni présomption, ni erreur, ni mauvaise foi, ni témérité. Espérez en la divine miséricorde; vous êtes par excellence son objet : tout ce que j'ai dit, d'après les Ecritures, est dit pour vous.

Mais, hélas! loin de remplir ces devoirs sacrés, de prière, de vigilance, de préservatifs, de conseils, imposés à un être faible par le cri même de la faiblesse, ces devoirs indispensables, si vous ne les connaissez pas, alors, pécheurs, alors de quoi puis-je vous répondre? de quoi pouvez-vous prudemment vous répondre à vous-mêmes? Vous conservez, dites-vous, un fonds de désirs pour le bien; mais qu'il est à craindre que ce désir prétendu ne soit

l'effet d'une volonté apparente et sans action! Qu'il est à craindre qu'avec une volonté trompeuse, apparente, vous ne soyez déjà formellement pécheurs ; vous ne soyez bientôt plus un objet de miséricorde, mais un objet de pure justice.

O Dieu des justices et des miséricordes! puissent vos regards perçants et infaillibles n'apercevoir ici parmi nous aucun être méchant, aucun être destiné par son crime à devenir éternellement méchant ; puissiez-vous n'y apercevoir que des êtres bons. Si vous y voyez des êtres encore bien faibles, déterminez-les, ô mon Dieu! à devenir bons par votre grâce, pour être un jour éternellement bons dans le sein même de votre gloire et de votre infinie bonté.

Ainsi soit-il.

# DISCOURS POUR DES PREMIERES COMMUNIONS.

## AVANT LA PREMIÈRE COMMUNION DES ENFANTS.

Le temple de Jérusalem est-il préparé dans vos cœurs, mes chers enfants ? vos âmes sont-elles ornées de toutes les vertus chrétiennes plus précieuses aux yeux de Dieu que l'or dont furent couverts les chérubins du sanctuaire? Avez-vous conçu une légitime horreur du péché ? la grâce a-t-elle sanctifié vos cœurs ? Voici Jésus-Christ ; esprits, cœurs parfaits, jetez des yeux d'admiration, de reconnaissance et d'amour sur l'Auteur des perfections de la nature et de la grâce. Pécheurs endurcis, éloignez-vous ou venez dissoudre la glace de vos cœurs aux approches d'un feu qui sait changer les pierres les plus dures en des corps plus mous que la cire : voici Jésus-Christ. Tièdes dans le service de Dieu, pécheurs qui vivez sans aimer Dieu et sans le haïr, sans le servir et sans croire l'outrager, sans le craindre et sans compter sur ses faveurs ; voici Jésus-Christ. Que les enfants des Hébreux se dépouillent de leurs vêtements pour honorer son passage, que le peuple jonche de branches la terre qu'il foule de ses pieds, que l'air retentisse des symboles de son triomphe, que les grands et les petits, que tous aillent au-devant de son entrée à Jérusalem, que mille voix confuses prononcent le même cantique d'honneur à sa louange, que toutes bénissent celui qui vient au nom du Seigneur : *Benedictus qui venit in nomine Domini : hosanna in excelsis* (*Matth.* XXI, 9); c'est l'effet d'une joie commune, d'une surprise générale, d'une admiration universelle et d'un respect le plus authentique. Depuis peu de temps le Sauveur du monde avait ressuscité le Lazare inhumé depuis quatre jours : la mémoire en était encore récente ; une nombreuse populace rendant témoignage à ce miracle, plusieurs couraient à l'odeur des parfums de l'Homme-Dieu: *Mundus totus post eum abiit.* (*Joan.*, XII, 18.) Qu'eussent fait ces enfants des Hébreux ? que n'eût pas fait tout le peuple, si, dégagés des intérêts de César et éclairés des lumières de la foi, ils eussent connu l'ineffabilité des bienfaits de l'amour divin ? Leurs cœurs n'en eussent-ils pas étés embrasés ? rien eût-il été capable de les émouvoir de leur zèle et de leur ferveur ? Que devez-vous faire, mes chers enfants ? De quel feu devez-vous être enflammés? Aussi vifs que le Lazare ressuscité, dégagés par la pénitence du tombeau où la malice, les ruses et les charmes du démon vous avaient ensevelis par le péché ; éclairés des lumières de la foi et instruits des vérités de l'Evangile vous savez que vos cœurs appartiennent à Jésus-Christ, que Jésus-Christ est à vos cœurs par des bienfaits qui vous intéressent personnellement. Jusqu'ici vous n'avez été que de faibles adorateurs de la Majesté divine ; jusqu'ici vous n'avez pas connu votre Dieu, vous avez ignoré le prix de vos âmes ; vous avez vécu sans comprendre la fin de votre création ; mais actuellement vous allez devenir des adorateurs en esprit et en vérité, vous allez connaître le Souverain de la nature, que vous êtes l'ouvrage de sa volonté et de ses miséricordes, ce que Jésus-Christ a fait pour vous, ce que vous devez faire pour Jésus-Christ. Jusqu'ici la grâce sanctifiante a travaillé à vous rendre saints devant Dieu, à vous faire correspondre avec fidélité aux dons qui vous ont été faits pour opérer votre salut, à vous détacher de la terre pour vous élever au ciel ; mais aujourd'hui vous devez être des saints, la volonté de Dieu est que vous soyez des saints : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* (*I Thess.*, IV, 3.) Le cœur de Jésus-Christ est l'asile que sa miséricorde ouvre à vos faiblesses pour vous fortifier, pour vous animer, pour vous faire vivre de la vie dont vivait saint Paul, lorsqu'il s'écriait : *Ce n'est point moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : « Jam non ego vivo, vivit in me Christus.* » (*Galat.*, II, 20.) Une grâce actuelle vous est donnée, vous en devez suivre les inclinations et les mouvements, être tout à Dieu. Aujourd'hui vous devez faire une alliance. Que dis-je ? renouveler l'alliance que vos pères et mères, que vos parrains, que vos marraines ont faite pour vous avec Jésus-Christ, dès le premier moment que vous avez été faits enfants de Dieu par le sacrement de baptême qui vous a rendus aimables à Dieu comme des enfants à un père. C'est aujourd'hui, c'est à ce moment que l'auteur de la grâce vient, médiateur de votre salut, faire ses délices d'être

avec vous : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* (*Prov.*, VIII, 31.) O prodige ! ô merveille ! ô mystère ! ô puissance divine ! ô bonté ineffable ! Le Messie, le Verbe fait chair, le Fils de Dieu qui fut visiter Jean-Baptiste encore enfermé dans le sein de sainte Elisabeth, vient aujourd'hui vous visiter, mais grandeur incompréhensible ! avec cette différence qu'il n'entra pas dans le saint Précurseur, qu'il ne s'incorpora pas avec lui, au lieu qu'il veut entrer en vous, s'incorporer avec vous, ne faire, n'être plus qu'une même substance avec vous; le ciel s'en réjouit, les fidèles de la terre en sont édifiés, les impies, les matérialistes en sont confus, l'enfer en frémit; mais prenez garde, chère jeunesse ! c'est peut-être de cette première communion que vous allez faire que dépendent toutes celles que vous ferez dans la suite. Si vous communiez avec la même pureté que saint Jean, avec le même amour et la même foi que saint Pierre, si vous recevez cet adorable sacrement avec la même sainteté avec laquelle tous les saints apôtres le reçurent au jour de son institution, vous serez éternellement heureux avec ces saints enfants de l'Eglise, vous participerez aux faveurs, aux biens de l'Eglise, à ses sacrements, à ses prières, à ses bonnes œuvres, à ses mortifications, à ses indulgences. Vous deviendrez terribles à l'ennemi de votre salut, votre chair sera soumise à votre esprit, la vertu n'aura désormais rien de dur et de pénible pour vous. Les peines temporelles, les afflictions de la terre, les croix du siècle, la pauvreté, les mépris, les disgrâces, les persécutions, les haines, les jalousies et les envies, les injustices ne vous abattront point; les eaux, les fleuves de la mer ne pourront éteindre en vous le feu de la charité, en diminuer les légitimes ardeurs; les tentations vous seront utiles, vous en tirerez avantage; vos tristesses se changeront en joies, le seul péché, le péché seul sera l'objet de votre aversion, de votre indignation, de vos craintes; il ne faut qu'une bonne communion pour vous tout changer, vous instruire des satisfactions du ciel, vous donner tout à Dieu, vous enflammer de son amour, vous remplir de sa grâce, vous rendre entièrement agréables à ses yeux; mais, encore une fois, prenez garde, si vous êtes assez malheureux pour communier comme Judas, pour faire une mauvaise communion, pour recevoir l'Homme-Dieu en péché mortel, dans un esprit, avec un cœur contraire à l'esprit et au cœur de Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, vous périrez comme Judas, vous serez les sujets de l'exécration de Dieu comme Judas, vous éprouverez les terribles malédictions de Dieu comme Judas; disons-le, vous serez damnés, vous brûlerez dans l'enfer, vous y maudirez Dieu comme Judas, vos joies seront suivies de tristesses affreuses ! (Que l'impie nie toutes ces vérités, ou qu'il cesse d'être impie.) Ha ! que vous a fait Jésus-Christ, mon cher enfant, pour le venir outrager dans le sacrement de son amour ! David n'a pas été trouvé digne de bâtir un temple au Seigneur à Jérusalem, avec un cœur selon le cœur de Dieu, il a été rejeté de Dieu ; et vous, mon enfant ! voudriez-vous édifier de vous-même un temple à Jésus-Christ dans un cœur opposé au cœur de Jésus-Christ ? vous approcher de Jésus-Christ humble avec un esprit orgueilleux? de Jésus-Christ la sainteté même avec un cœur corrompu? Oseriez-vous crucifier de nouveau Jésus-Christ par une mauvaise communion ? oseriez-vous vous unir à Jésus-Christ, approcher de Jésus-Christ avec une conscience souillée de péchés? Qu'ai-je pu faire pour vous que je n'aie fait, dit le Seigneur? je me suis attendu à de bons fruits, ne m'en présentez-vous que de mauvais? je vous ai aimés, ne m'aimez-vous pas, moi qui suis le Seigneur votre Dieu? Je vous ai instruits par la voix de mon serviteur votre curé, seriez-vous assez hors de vous-mêmes pour n'avoir pas profité de mes instructions? Je vous ai donné le temps de faire pénitence, pourquoi ne l'avez-vous pas faite? Ma justice a foudroyé les anges rebelles après un seul péché; ma miséricorde vous souffre, elle vous supporte depuis longtemps ; j'ai frappé à la porte de votre cœur, votre cœur se serait-il endurci ! les sépulcres se sont ouverts, la terre a tremblé, le voile du temple s'est déchiré en deux, depuis le haut jusqu'en bas, le soleil s'est obscurci à ma mort; votre cœur serait-il un sépulcre fermé à mon amour, à mon cœur ! La nature prête à recevoir son Créateur, ou pour son salut ou pour sa damnation, jouit-elle d'une sécurité capable d'affermir ses espérances? Un voile hypocrite ne couvre-t-il pas les horreurs d'un cloaque d'ordures? L'amour-propre cède-t-il à la lumière de la foi ? Je vous ai montré le chemin du ciel, n'avez-vous suivi que celui de l'enfer? O mon âme ! ma créature ! ma victoire ! mon triomphe ! ma brebis ! mon enfant, mes bras sont étendus à la croix pour vous, n'en détournez pas vos yeux; des plaies de mes pieds, de mes mains et de mon côté, de tout mon corps sortent des grâces de salut, puisez-y ; mon cœur est un océan de vertus, le trésor des perfections de la nature et de la grâce, la fournaise de l'amour de Dieu, le principe, la règle du zèle et de la ferveur, la miséricorde ! approchez avec confiance, si vous êtes du nombre des fidèles, si vous désirez jouir de la vie de la grâce, si votre foi est soutenue par les moyens qui lui sont propres. Je vous ai créés pour une vie éternelle de bonheur, accomplissez dans votre chair ce qui me reste à souffrir ; je vous offre les moyens de parvenir à la félicité des saints, servez-vous de ces moyens. Je vous ai rachetés par l'effusion de mon sang, mon sang a été le prix de votre rédemption, ne le rendez pas inutile; mon esprit se présente à vous pour vous sanctifier, coopérez à ma grâce, ayez pitié de votre âme, ne la rendez-pas éternellement malheureuse : *Miserere animæ tuæ placens Deo.* (*Eccli.*, XXX, 24.) Considérez

qu'il n'y a rien de plus à craindre qu'une communion indigne, souvenez-vous qu'il n'y a rien de plus horrible ; considérez qu'il n'y a aucun péché qui renferme plus de malice et d'ingratitude, souvenez-vous qu'il n'y a aucun péché que Dieu punisse plus sévèrement dans ce monde et dans l'autre, sur la terre et dans l'enfer; sur la terre par l'endurcissement du cœur, une malheureuse, une séduisante prospérité, un bonheur funeste, une félicité toujours à craindre, une tranquillité, un sommeil, une paix qui conduisent à l'impénitence finale ; dans l'enfer par les supplices, les tourments, les tortures, les grincements de dents, les larmes et le désespoir, le soufre et le feu ; par la privation de l'héritage pour lequel nous sommes créés, par l'inimitié et la haine de Dieu. Arrête-toi, Judas, n'avance pas davantage ; c'est assez d'avoir profané le sacrement de pénitence en cachant une partie de tes péchés à confesse, en les déguisant, en te trompant, en te séduisant toi-même ; ne viens pas encore mettre le sceau à ta réprobation en t'approchant de Jésus-Christ, qui peut permettre à la terre de s'ouvrir dessous tes pieds pour te livrer dès maintenant à l'enfer. Celui qui ne mange point la chair du Fils de Dieu, celui qui ne boit pas son sang, n'a pas la vie de la grâce; celui qui mange cette chair adorable, celui qui boit ce sang précieux qui a été répandu pour la rédemption des hommes, est dans la jouissance, dans la possession de cette vie de salut, nous dit Jésus-Christ ; mais *que l'homme s'éprouve lui-même*, nous dit l'apôtre saint Paul : ***Probet autem seipsum homo.*** (I *Cor.*, XI, 28.) Que celui, que celle qui s'en veut approcher examine bien son propre cœur ; que les uns et les autres sondent bien les plis et les replis de leurs consciences : ***Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit*** (*Ibid.*, 29); car celui qui mange ce corps adorable et boit ce sang précieux indignement, mange et boit son propre jugement et sa propre condamnation. O vous tous, fidèles chrétiens, qui êtes mes amis, arrêtez-vous, dit la victime de propitiation ; faites attention, et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne ! ***O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor, sicut dolor meus !*** (*Thren.*, I, 12.) « *J'ai élevé des enfants je les ai nourris et ils m'ont méprisé :* » ***Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me!*** (*Isai.*, I, 2.) « *Cieux, écoutez : que toute la terre prête l'oreille à la voix du Seigneur :* » ***Audite, cœli, et auribus percipe, terra, quoniam Dominus locutus est.*** (*Ibid.*) « *Je vous ai appelés et vous ne m'avez pas écouté :* » ***Vocavi et renuistis !*** « *J'ai étendu la main, et vous ne l'avez pas regardée :* » ***Extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret !*** (*Prov.*, I, 24.) « *Je vous ai donné des conseils et vous ne les avez pas estimés :* » ***Despexistis omne consilium meum !*** (*Ibid.*, 25.) Je vous ai repris, j'ai employé les moyens ordinaires pour vous corriger, vous avez négligé mes réprimandes, mes corrections, vous avez rejeté mes moyens. *Le bœuf connaît celui à qui il appartient, et l'animal sait l'étable de son maître, mais Israël ne m'a pas connu! mon peuple a été sans intelligence, sans entendement !* (*Isai.*, I, 3.) Je me suis livré à la mort pour lui procurer la vie, et j'ai obligé des ingrats ! Ma mort sera inutile aux impies, aux matérialistes, aux injustes, aux incrédules, aux impudiques, aux avares, aux ivrognes, aux médisants, parce qu'ils n'entreront point dans le royaume des cieux, parce qu'ils périront tous, s'ils ne font de dignes fruits de pénitence. Mon corps est une nourriture qui n'est utile qu'aux âmes saintes, qu'aux chrétiens et chrétiennes dont les œuvres sont conformes à la foi, qu'à ceux qui me cherchent avec des esprits, avec des cœurs selon mon esprit et selon mon cœur. Les lévites eurent ordre dans la loi de Moïse de se purifier pour porter les vases du temple ! Je me suis choisi une mère vierge, j'ai plus aimé mon disciple Jean que mes autres apôtres, parce qu'il était le seul vierge, le plus chaste de tous ; j'ai voulu être enseveli dans un linceul sans tache, et être inhumé dans un sépulcre propre, sans ordure, neuf ! Je ne trouve ma félicité que dans des cœurs purs, et aujourd'hui, tous les jours dans la communion, au pied des autels, à ma table, au mépris des richesses de ma grâce, des pécheurs sans pénitence, des hypocrites osent s'approcher de moi, du plus redoutable de tous les sacrements, profaner ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans la religion, dans l'Eglise, dans le monde ; me crucifier de nouveau, dit Jésus-Christ : ***Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus !*** (*Thren.*, I, 12.) O abîme ! ô profondeur ! ô impénétrabilité ! ***Hic positus est in ruinam et in resurrectionem multorum.*** (*Luc.*, II, 34.) Jésus-Christ est là, Jésus-Christ est dans cet auguste sacrement pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre de personnes, pour la perte et le salut d'un grand nombre de chrétiens ! Jésus-Christ est dans ce ciboire une source de toutes grâces pour ceux et celles qui ne s'approchent de lui qu'avec une âme bien purifiée, qu'après avoir fait une bonne confession ; j'en reviens toujours là, mais c'est une source de malheurs et de désespoir pour ceux et celles qui craignent plus les hommes que Dieu même, pour ceux et celles qui ne s'approchent de ce pain mystérieux que par hypocrisie, que par coutume, que par habitude, que pour satisfaire à l'extérieur de la religion, que pour sauver les apparences et acquérir la tranquillité des âmes réprouvées. Je frémis quand je pense que de douze apôtres, il y a eu à l'école de Jésus-Christ un scélérat, un malheureux, un indigne communiant ! Je frissonne, je crains, j'appréhende qu'il n'y en ait quelque semblable parmi vous ; vous aurez beau dire que la vue de vos parents vous a engagés à recevoir la sainte Eucharistie, que la crainte vous a empêchés de

déclarer toutes vos iniquités, que vous n'avez pu surmonter la honte que vous en avez conçue, que vous avez cru ne pas pécher par la mauvaise conscience que vous vous êtes faite, que le monde, que le malheureux qu'en dira-t-on vous a séduits, qu'il vous a empêchés de différer votre communion, que vous avez fait comme les autres, que vous avez consulté des docteurs en place, que vous avez écouté des chrétiens de nom, des idolâtres de cœur, aveuglés par leur présomption, des orgueilleux qui ont l'apparence trompeuse, tristes et malheureuses victimes des illusions de leur esprit et de la corruption de leur cœur; nulle excuse ne pourra vous justifier devant le souverain Juge des vivants et des morts; rien ne sera capable de vous soustraire à sa vengeance, il ne pardonnera pas aux profanateurs de son corps : *Si dereliqueris eum projiciet te in æternum* (I *Par.*, XXVIII, 9); il ne te pardonnera pas, mon cher frère, indigne communiant qui endurcis ton cœur à sa grâce : *Projiciet te in æternum;* tu éprouveras comme Judas, mais trop tard, combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant : *Quam horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (*Hebr.*, X, 31.) Mais que dis-je? mes chers enfants; non, non, non, votre piété me rassure, ma crainte se dissipe; le zèle avec lequel vous vous êtes instruits de la doctrine de la religion, l'ardeur avec laquelle vous avez désiré recevoir Jésus-Christ, les heureuses dispositions que vous avez reçues du Père des miséricordes, la capacité que j'ai connue en vous, les motifs d'édification qui ont excité mon propre zèle, la foi qui vous éclaire, l'espérance qui vous anime, la charité qui vous brûle, l'humanité qui vous contient, votre docilité à vous soumettre aux austérités de la pénitence, vos sacrifices, vos ponctualités, votre candeur, ne me permettent pas de douter de la sincérité des marques avantageuses qui m'ont engagé, qui m'ont pressé, qui m'ont décidé à vous admettre à la participation des divins mystères. Vous avez attiré sur vous les bénédictions de vos pères et mères qui m'ont rendu de bons témoignages de votre conduite, qui ont oublié vos défauts pour ne se souvenir que de la tendresse qui leur est propre, dans la douce espérance que vous serez dans la suite leur joie, leur gloire et leur consolation. Vous les avez priés de vous pardonner tous les chagrins que vous leur avez donnés, toutes les peines que vous leur avez faites, toutes vos désobéissances, tous vos manquements de respect; vous leur avez promis ce que le ciel, ce que la nature, la religion et l'honneur, ce que la piété et la reconnaissance exigent de vous; allons avec confiance à l'Auteur de la grâce, à Jésus-Christ, à notre Dieu.

*Flexis genibus coram Sacramento.*

Mon Dieu, mon Seigneur, mon refuge, mon amour, mon tout! je vous demande pardon pour les enfants que vous m'avez confiés! Père éternel, pardonnez-leur tous les péchés qu'ils ont commis; mon Dieu, créateur de toutes choses, pardonnez à vos créatures formées à votre image et ressemblance; ayez pour agréable la prière que je vous en fais prosterné devant le corps adorable de votre Fils; Jésus, fils de David, reconnaissez votre image. Ne rejetez pas, Seigneur, Fils éternel du Père, des cœurs contrits et profondément humiliés! daignez entendre leurs soupirs, voyez couler leurs larmes, donnez-nous accès dans votre cœur; cœur sacré de Jésus-Christ, recevez-moi avec les enfants que je vous présente; recevez tous ceux qui sont ici pénétrés, saisis de sentiments de componction! ressuscitez les morts à votre grâce! placez-nous vous-même où nous désirons habiter tous les jours de notre vie et dans la sainte éternité! rendez notre foi telle qu'elle produise en nous les fruits de votre amour! soutenez nos espérances par des œuvres qui lui soient conformes, conformes à notre foi! consumez nos cœurs confondus dans le vôtre, par le feu d'une charité qui détruise en nous tout ce qui pourrait former obstacle à notre bonheur! Esprit-Saint, éternel, éclairez-nous, échauffez-nous, fortifiez-nous, sanctifiez-nous! Trinité incompréhensible! nous consacrons nos adorations à vos personnes, notre reconnaissance à vos bienfaits, notre obéissance à vos préceptes, notre confiance à vos bontés, nos imitations à la gloire de tous vos attributs; pardon, ô mon Dieu! pour le passé. Grâce, grâce! miséricorde! miséricorde! Montrez que vous êtes Dieu de miséricorde, qu'il vous appartient de remettre les péchés, de faire des saints!

*Erecto corpore.*

Courage, mes chers enfants, courage! le ciel est à nous; le Dieu du ciel et de la terre nous est favorable, il nous est propice! Le ciel, la terre, les yeux, les cœurs, les vœux, l'attitude, les sacrifices des fidèles, leurs satisfactions parlent, ils s'intéressent pour nous.

Faites actuellement avec moi les actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.

Mon Sauveur Jésus-Christ, je crois aussi fermement, que si je vous voyais des yeux du corps, que c'est vous que je vais recevoir, en recevant le très-saint sacrement de l'autel.

Prosternez-vous, mes enfants, reconnaissez combien vous êtes indignes de la communion que vous allez faire, et ayez tout à la fois la confiance du centenier. Excitez-vous à la douleur de vos péchés; que le Saint-Esprit produise dans vos cœurs les sentiments, les mouvements d'une contrition parfaite.

Mon Dieu, je suis infiniment indigne que vous entriez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.

Mon Dieu! je suis marri de tout mon cœur

de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché vous déplaît; je fais un ferme propos, moyennant votre sainte grâce, de n'y jamais retourner.

Levez-vous, témoignez à Dieu votre amour, que vos cœurs soient entièrement abîmés, absorbés, confondus et comme anéantis dans le cœur de Dieu; ne donnons pas à Dieu des paroles; donnons lui nos cœurs.

Mon Dieu! je vous aime de tout mon cœur: mon cœur est à vous, c'est votre créature, c'est votre ouvrage; je vous aime par-dessus tout ce que j'ai de plus cher au monde. Venez, mon Jésus, venez dans mon cœur, venez prendre possession de l'acquisition que vous avez faite au prix de votre sang, par vos bienfaits, par vos miséricordes! mon cœur désire ardemment de vous recevoir.

*Confiteor, Misereatur, Indulgentiam, Ecce Agnus Dei.*

Communion.

EXHORTATION APRÈS LA COMMUNION.

Etre mort au monde, être mort au péché, vivre à Jésus-Christ et à sa grâce, c'est être parfait chrétien. Ces enfants sont morts, ô mon Dieu! ils ne vivent plus; c'est vous, mon Sauveur Jésus-Christ; c'est vous, ô mon Dieu! qui vivez en eux! leur vie est celle de l'apôtre saint Paul: *Consummatum est* (*Joan.*, XIX, 30); l'action est consommée, la communion est faite. Jésus-Christ est en vous, mes chers enfants! vous êtes, dans le cœur de Jésus-Christ, la chair de Jésus-Christ. C'est votre chair, votre chair est une même chair avec la chair de Jésus-Christ. *Le verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous: « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. »* (*Joan.*, I, 14.) Il est homme, il est Dieu! Il est Dieu de toute éternité, il s'est fait homme dans le temps. Adorez notre Dieu, le Dieu de nos pères. Remerciez notre rédempteur; demandez avec confiance tous vos besoins au Tout-Puissant; offrons-nous sans réserve à celui qui s'est entièrement offert pour nous. Résignons-nous à sa volonté, prenons de sages résolutions pour tout le temps de notre vie, pour vivre et mourir dans la grâce et dans l'amour de celui qui nous a créés. N'oublions pas ceux pour qui nous devons prier. Mon Sauveur, je vous adore comme mon créateur, je m'unis aux adorations profondes que les anges et les saints vous rendent dans le ciel, et j'offre à la très-sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très-saint sacrement.

Mon Sauveur, je vous remercie de tout mon cœur de toutes les grâces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté avec laquelle vous venez visiter un pauvre pécheur, une pauvre pécheresse comme moi; souffrez que j'offre à la très-sainte Trinité les remercîments que vous lui faites pour tous les biens qu'elle a accordés aux hommes.

Mon Dieu, mon créateur et mon sauveur, je suis infiniment indigne de vous demander aucune grâce, mais puisque vous m'ordonnez de le faire, je vous prie de m'accorder toutes celles dont j'ai besoin dans mon état, particulièrement la victoire de mes passions, l'humilité, la patience, la pureté, la foi, l'espérance et la charité. Je vous demande aussi celles qui sont nécessaires à votre Eglise, à mes parents, à mes amis, à mes ennemis, à mes bienfaiteurs, et au pasteur de cette paroisse.

Mon Sauveur, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je suis, de tout ce que je puis, de tout ce que je possède; disposez-en selon votre bon plaisir, et souffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très-sainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et ceux de tous les hommes. Prenez, mes chers enfants, de sages, de saintes, de salutaires résolutions pour tous les temps de votre vie. Renouvelez le sacrifice de vos personnes à l'Etre suprême, au Père éternel qui vous a créés; remerciez-le du bienfait de votre création; rendez vos hommages à Jésus-Christ qui vous a rachetés; remerciez-le du bienfait de votre rédemption. Exaltez la gloire, publiez les miséricordes, chantez les merveilles de l'Esprit-Saint qui vous a sanctifiés; priez-le de perfectionner son ouvrage, d'opérer en vous le vouloir et le faire, d'éclairer vos esprits, d'échauffer vos cœurs, de les tellement remplir de sa grâce et de son amour, que rien ne soit capable d'ébranler votre foi, votre espérance, votre charité. Dieu est avec vous, le Fils éternel du Père, en qui le Père éternel a mis toutes ses complaisances; c'est à lui à vous instruire par lui-même, c'est à lui à parler à vos cœurs; écoutez sa voix, soyez-y dociles. C'en est fait, ô mon Dieu! Prévenu de votre grâce, j'ai résolu ma conversion: j'ai dit dans mon cœur: Je me convertirai au Seigneur mon Dieu; je ne remets pas à demain l'ouvrage que vous avez commencé. La même grâce qui a su me Prévenir m'accompagne. Le péché fut mon ouvrage, ma conversion est le vôtre; vous le perfectionnerez de plus en plus cet ouvrage, ô mon Dieu! Votre grâce qui m'a prévenu, votre grâce qui m'accompagne ne m'abandonnera jamais; sans vous je serai ce que j'ai été, mais avec vous, ô mon Dieu! ô mon créateur! ô mon sauveur! mon cœur sera toujours enflammé du feu sacré de votre amour. Ma fidélité à observer votre loi, à obéir à votre Evangile, à me soumettre à tous vos ordres, soutiendra mon espérance; elle sera la marque, la preuve que je reconnais votre souverain domaine et ma dépendance. Je persévérerai avec vous, je vous aimerai toujours, parce que vous ne m'abandonnerez jamais à moi-même, à mon amour-propre, au péché, aux créatures, à la terre! C'est par vous, Dieu de mon salut, que j'apprendrai de votre esprit des merveilles qui, en me détachant des choses de ce monde, m'engageront à me consacrer à votre service dans le temps,

pour régner avec vous dans l'éternité bienheureuse.

Que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur vous et qu'elle y soit toujours, qu'elle ne s'en écarte jamais. *Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.*

EXHORTATION AU RENOUVELLEMENT DES VOEUX DU BAPTÊME.

Ces fonts baptismaux sont, mes chers enfants, les symboles de votre réconciliation avec Dieu; ils rappellent à votre souvenir votre origine et le signe de votre alliance avec Jésus-Christ, la paix, le bonheur et le salut de vos âmes. Conçus dans le péché, nous avons tous été les esclaves de celui dont notre premier père fit les œuvres en désobéissant au Créateur.

Régénérés dans ces eaux, vous êtes devenus les enfants de Dieu, ceux de l'Eglise; vous avez contracté des obligations dans les personnes de vos parrains et de vos marraines qui, en vous engageant à Jésus-Christ, ont renoncé pour vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Devenus en état d'agir par vous-mêmes, de ratifier les clauses, les conditions de vos engagements, le ciel demande aujourd'hui que vous prononciez en personne la formule du contrat fait entre vous et le Seigneur. Vos parrains et marraines ont demandé à l'Eglise de Dieu la foi qui doit être votre lumière; le ministre des autels, moi qui ai été, avant et dès le premier moment de votre naissance, le pasteur du plus grand nombre de vos pères et mères, le vôtre; ceux qui ont exercé le même ministère que moi à l'égard de ceux qui ont reçu le même sacrement avec et de la même autorité, nous les avons interrogés. Que demandez-vous de l'Eglise de Dieu, leur avons-nous dit : *Quid petis ab Ecclesia Dei?* ils ont répondu : *Fidem*, la foi, c'est-à-dire les choses de la foi, la régénération en Jésus-Christ, la lumière de Dieu, la grâce qui conduit à la vie éternelle. Dépositaires des trésors du ciel, nous vous l'avons accordée, cette lumière, cette grâce, cette vie; par plusieurs bénédictions, par l'onction sainte, en vertu du signe visible, sensible et déterminé par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes, nous vous avons admis au nombre des fidèles; vous avez reçu le caractère ineffaçable qui vous donne droit à l'amour et à l'héritage de l'auteur, de l'instituteur des sacrements.

Prêtre du Très-Haut, votre pontife, préposé pour prier pour vous, mes enfants, je vous interroge aujourd'hui, dites-moi : que voulez-vous que je demande pour vous au Dieu tout-puissant qui vous a créés? (les enfants répondent : *fidem*) (le prêtre continue) Que le ciel se rende à vos vœux. Ecoutez les moyens de votre salut; il est écrit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-mêmes : voilà la loi.

Satan fera tous ses efforts pour vous détourner de l'accomplissement de cette loi, pour briser les moyens, l'économie de votre salut, pour vous persuader ses œuvres et ses pompes, les maximes du monde corrompu, celles des paroissiens rebelles à leurs pasteurs, dans l'esprit de Coré, de Dathan et d'Abiron, des paroissiens qui forment ordinairement ce monde corrompu, dont les vanités vous invitent déjà à ses désordres, à ses abominations, aux trophées de son orgueil. Que répondez-vous à Satan, au monde corrompu, à la chair rebelle à l'esprit? R. *Abrenuntio.* Souvenez-vous, chrétiens, que le Dieu tout-puissant, que le créateur du ciel et de la terre doit être le premier principe et la dernière fin de toutes les opérations de votre vie. R. *Credo.* Souvenez-vous que vous serez jugés selon vos œuvres par Jésus-Christ le fils de Dieu, qui est né et qui a souffert pour nous. R. *Credo.*

N'oubliez jamais que vous devez religieusement conserver les grâces du Saint-Esprit, croire à la sainte Eglise, mériter d'honorer la communion des saints, vous conserver dans cette communion, espérer en la rémission des péchés, confesser la résurrection, et désirer de toute l'affection de vos cœurs la vie éternelle. R. *Credo.*

Récitez à basse voix le *Credo* et le *Pater. Quibus dictis :* le prêtre qui les a aussi dits à genoux, se relève et dit : Dites plus de cœur que de bouche ce que je vais dire de bouche et de cœur à haute voix.

Prosterné en votre présence, ô mon Dieu! et aux pieds de ces saints fonts baptismaux, je vous demande pardon des péchés que j'ai commis contre les vœux et les promesses que je vous ai faits dans mon baptême : je renouvelle aujourd'hui ces vœux et ces promesses avec une ferme résolution d'y être plus fidèle. Je renonce de nouveau au démon pour ne m'attacher qu'à Jésus-Christ et à son Evangile. Je renonce aux pompes du démon et aux vanités du monde, pour ne plus rechercher que les biens éternels. Je renonce aux œuvres du démon, au péché, pour ne plus vous offenser, Seigneur, et passer toute ma vie dans la pratique de vos saints commandements.

Ainsi soit-il.

# NOTICE HISTORIQUE SUR JOSEPH LAMBERT

DOCTEUR DE SORBONNE.

Lambert (Joseph), fils d'un maître des comptes, né à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau, près de Paris. L'Eglise de Saint-André des Arts, sa paroisse, retentit longtemps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Il donna tant à Paris qu'à Amiens des conférences, qui ont été imprimées. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme. Il mourut le 31 janvier 1722, à 68 ans. Ce fut à la réquisition de ce saint homme que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : *L'année évangélique*, ou *Homélies*, 7 vol. in-12, 1692-1695, et en 8 vol. ; 1749. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ses ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état d'instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans. Des *Conférences* en 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*, 1702, 2 vol. ; ce sont les conférences faites à Amiens et à Paris ; *Epitres et évangiles de l'année*, avec des réflexions, 1703, 1 vol. in-12 : Cet ouvrage a été imprimé en deux parties en 1831, et chaque partie a deux volumes in-12 ; *Les ordinations des saints*, 1717 in-12 ; *La manière de bien instruire les pauvres*, 1717, in-12 ; *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1 vol. in-12 ; recueil utile aux catéchistes ; *Le chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*, 1729 ; *Instructions courtes et familières pour tous les dimanches, et les principales fêtes de l'année*, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne, 1721 ; *Instructions sur le symbole*, 2 vol. in-12, réimprimées en 1831, 3 vol. in-12 ; *Sur les commandements de Dieu et de l'Eglise*, 2 vol. in-12 ; *Deux lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau.

# ŒUVRES ORATOIRES

# DE JOSEPH LAMBERT

DOCTEUR DE SORBONNE

## RETRAITE ECCLESIASTIQUE.

### AVERTISSEMENT.

Le titre de ces discours fait assez voir qu'ils s'adressent aux ecclésiastiques. Ce sont les maximes de l'état ecclésiastique que je me suis proposé d'établir ; et mon principal dessein a été de les bien imprimer dans le cœur de tous ceux qui s'engagent dans la sainte milice du Seigneur.

Cependant ces discours peuvent être lus avec utilité par ceux qui ne sont point appelés à l'état ecclésiastique. Il est très-nécessaire que tous les chrétiens connaissent les principes et les maximes de la vie ecclésiastique.

Tous les chrétiens sont en un sens consacrés prêtres. L'onction sainte qu'ils reçoivent dans le baptême leur donne droit de porter cet auguste titre. Saint Pierre parle à tous les chrétiens, et il leur dit : *Vous êtes la nation sainte et votre sacerdoce est royal.* (I *Petr.*, II, 9.)

Saint Augustin enseigne (1) que tous les chefs de famille doivent se considérer comme les pasteurs de leur famille, et qu'ils sont obligés de veiller sur tous ceux qui composent leur maison, à peu près comme un pasteur zélé doit donner toute son at-

(1) *In Psal. L.* « Quomodo ad nos pertinet in Ecclesia loqui vobis, sic ad vos pertinet in domibus vestris agere, ut bonam rationem reddatis de his qui vobis sunt subditi. »

tention à la conduite de son troupeau.

Je soutiens encore, et je vais le faire voir en peu de paroles, qu'il y a un grand nombre d'occasions dans lesquelles les gens du monde pèchent contre les maximes de l'état ecclésiastique, parce qu'ils n'en sont point instruits.

Il y en a plusieurs, à la vérité, à qui la lecture de ces discours pourrait être dangereuse, parce qu'ils n'y apporteraient que des dispositions malignes et très-éloignées de celles où l'on doit entrer pour en profiter.

Comme il serait très-criminel d'épargner le vice, et qu'il doit être poursuivi partout où il se glisse, on n'a pu s'empêcher de parler contre les mœurs des ecclésiastiques déréglés. On a cru être indispensablement obligé de condamner fortement les abus qui se rencontrent dans l'état ecclésiastique.

Se servir de ces discours pour censurer indifféremment tous les ecclésiastiques, pour faire rejaillir jusque sur les saints prêtres les défauts de ceux qui abusent de leur caractère, pour critiquer inutilement, et par esprit de malignité, ceux que l'on n'est point en droit de corriger, et dont on est souvent obligé de cacher les défauts, ne pas honorer le caractère ecclésiastique et quelquefois même le mépriser, à cause des défauts de ceux qui sont assez malheureux pour le profaner : voilà de très-dangereux abus et très-ordinaires dans le monde.

La vue de ces abus m'a fait douter pendant quelque temps s'il n'y avait point trop de péril à rendre publics ces discours, parce qu'il y en a qui, par leurs mauvaises dispositions, peuvent convertir en poison les saintes vérités qui y sont expliquées.

Mais j'espère qu'avec la miséricorde du Seigneur plusieurs même de ceux qui ne sont point ecclésiastiques, apporteront de meilleures dispositions à la lecture de cet ouvrage.

Ils y verront qu'il n'y a rien de plus grand que l'état ecclésiastique, et par là ils apprendront jusqu'où doit aller le respect que l'on doit porter à ceux qui sont honorés de ce caractère. Ils apprendront combien il est criminel de ne faire aucune distinction entre un ecclésiastique, et le plus vil de leurs domestiques.

Ils remarqueront tous les maux que causent dans l'Eglise les ecclésiastiques qui entrent sans vocation et qui profanent leur caractère.

Quelle conséquence doit-on tirer de cette vérité? Donc ceux-là sont criminels qui par des vues d'intérêt, engagent leurs enfants dans l'état ecclésiastique, sans avoir examiné s'ils ont les vertus nécessaires pour se conduire dignement dans un état si saint. Par là ils se rendent complices de tous les péchés de leurs enfants : par là ils deviennent responsables de tous les abus auxquels ils ont donné lieu, lorsque de leur autorité ils ont voulu forcer le Seigneur à recevoir au rang de ses ministres ceux qu'il rejetait comme indignes.

Quand les gens du siècle liront avec ces réflexions tout ce qui est rapporté dans ces discours des désordres des ecclésiastiques, ils verront que ce sont autant de sujets qui doivent les faire rougir devant le Seigneur, et les convaincre de l'obligation qu'ils ont d'expier par leurs larmes et par de rigoureuses pénitences les crimes qu'ils ont commis en donnant à l'Eglise des ministres absolument indignes.

Les vérités expliquées dans ces discour leur apprendront de quelle circonspection l'on doit user quand on offre au Seigneur des ministres pour servir dans son temple.

Combien d'autres maximes de la vie ecclésiastique dont la connaissance n'est pas moins nécessaire?

On entend tous les jours les gens du monde se plaindre du mauvais usage que l'on fait des revenus ecclésiastiques. Ils ne sont jamais plus éloquents que quand il est question d'exagérer le luxe et la vie molle des ecclésiastiques.

La suite de ces discours fera voir que je suis très-éloigné de vouloir justifier ce qu'ils condamnent avec raison. Mais je dis seulement que comme les gens du monde se plaignent du mauvais usage des revenus ecclésiastiques, ils devraient prendre garde à ne pas mettre ces revenus sacrés entre les mains de ceux qui les dissipent.

Un père sollicite un bénéfice pour son fils, et ce fils sera de ces économes infidèles qui dissipent les richesses de l'Eglise.

Cet homme, au lieu de choisir le plus digne, et celui qui est plus en état de remplir les fonctions importantes de ce bénéfice, poussé par des vues humaines, confiera le soin des âmes à *des loups qui n'entreront dans la bergerie que pour perdre le troupeau.*

Qui peut donc nier que tous les chrétiens n'aient un grand intérêt de connaître ce que c'est que les bénéfices, à qui ils doivent être confiés, et l'usage que l'on doit faire de ces saints revenus?

Voilà ce que tous les chrétiens doivent apprendre : A respecter le caractère ecclésiastique, à ne point introduire dans l'Eglise des ministres indignes, à ne point procurer des bénéfices à des hommes qui scandalisent l'Eglise par le mauvais usage qu'ils font de ces revenus sacrés.

Voici encore une disposition très-sainte et dans laquelle il est nécessaire d'entre quand on lit des discours où il est parlé d désordres des ecclésiastiques.

Vous apprenez qu'il y a beaucoup d' clésiastiques dont les mœurs sont dérég et dont la vie ne répond point à la sai de leur caractère ; gémissez-en deva Seigneur, intéressez-vous aux ma l'Eglise, soyez-en affligés, ce sont sordres pour lesquels vous ne po pandre trop de larmes. L'Eglise mère ; vous êtes indigne d'être s

si vous n'êtes point touchés, lorsqu'elle ne cesse de vous dire que des plaies si sensibles lui causent une douleur qui est au-dessus de toutes les douleurs.

Que les maux de l'Eglise soient encore un motif puissant pour vous engager à prier et à demander au maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa vigne.

C'est une pratique très-sainte, et à laquelle on devrait être plus exact. On ne prie point assez pour l'Eglise, on n'est point assez convaincu que les prières des fidèles ont beaucoup de force pour obtenir de Dieu des pasteurs zélés.

Il faudrait joindre à la prière de bonnes œuvres, des aumônes, des jeûnes, des actions de pénitence. Il faudrait redoubler son ardeur et son zèle dans les temps que les ministres du Seigneur sont consacrés.

Quand on considérera combien il est nécessaire qu'il y ait de saints prêtres, et combien le nombre en est petit, on confessera sans peine que l'on ne peut employer trop de moyens pour obtenir du Seigneur une grâce si précieuse

Au lieu de critiquer inutilement les mœurs des ecclésiastiques, rentrez plutôt en vous-mêmes, et songez à réformer les vôtres. Dieu permet souvent que les mauvais pasteurs entrent dans le champ de son Eglise pour punir les déréglements du peuple.

C'est une vérité terrible et sur laquelle on ne fait point assez de réflexion. Le Seigneur, irrité des péchés de son peuple et voulant le châtier, permet dans sa juste colère, qu'il soit conduit par de faux prophètes qui le tromperont et qui exerceront indignement les saintes fonctions de leur ministère. (III *Reg.*, 22; *Isa.*, III, 4 et seq.)

Pleurez donc et gémissez. Puisque ce sont vos péchés qui sont la source des déréglements des pasteurs, convient-il qu'ils soient la matière de vos railleries, et ne doivent-ils pas être plutôt le sujet de vos larmes?

Quand on est pénétré de ces saintes maximes, il est plus à désirer qu'il n'est à craindre, que les gens du siècle même soient instruits parfaitement de tous les déréglements des ecclésiastiques.

Plaise au Seigneur que tous ceux qui liront ces discours, se nourrissent de ces vérités, afin que les ecclésiastiques, et tous les autres fidèles travaillent d'un commun accord à édifier l'Eglise, qui n'a jamais eu plus de besoin qu'à présent des ecclésiastiques zélés qui entrent dans l'esprit de Jésus-Christ; et qui s'acquittent dignement de leurs saintes fonctions.

---

## DISCOURS PREMIER.

### DE LA VOCATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Quand nous examinerons de près la source de tous les désordres qui se sont glissés dans l'état ecclésiastique, il ne nous sera pas malaisé de découvrir, qu'ils viennent principalement de ce que l'on entre dans le sanctuaire avec précipitation, et sans une vocation légitime.

L'Eglise gémit de ce que ceux qui devraient être les conducteurs des autres, sont eux-mêmes hors de la véritable voie. Ceux qui devraient éclairer sont dans les ténèbres; le sel a perdu sa force, et il n'est plus en état de préserver les hommes de la corruption.

Qui pourrait exprimer combien l'Eglise souffre de se voir trahie par ceux-là mêmes qui devraient être son plus solide appui? Il n'y a point de déréglement parmi les fidèles que l'Eglise ne pleure; mais ses regrets ne sont jamais plus vifs, que quand elle est outragée par ceux que leur caractère oblige à la défendre et à soutenir son éclat. Ah! si nous avons quelque zèle et quelque amour pour l'Eglise, opposons-nous à l'entrée de tous ces ministres indignes qui n'entrent dans son sein que pour la blesser de plus près. S'ils ont encore des oreilles pour entendre, rien n'est plus capable de les effrayer que de leur faire voir la nécessité de la vocation, et tous les malheurs auxquels on s'expose, quand on s'engage dans le sacré ministère, sans y être légitimement appelé.

C'est donc de la vocation à l'état ecclésiastique que je prétends vous entretenir en ce jour.

Ce discours peut être également utile à ceux qui sont déjà revêtus du caractère ecclésiastique, et à ceux qui ne sont point encore engagés dans cet état sacré.

Les premiers apprendront à déplorer un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un homme sur la terre, qui est de s'engager dans le ministère des autels contre la volonté du Seigneur. La connaissance de leur malheur leur fera chercher les remèdes auxquels ils doivent essentiellement avoir recours pour guérir les plaies profondes qu'ils se sont faites à eux-mêmes.

Les seconds marcheront avec plus de retenue. Ils y penseront sérieusement devant Dieu. Peut-être ils se trouveront arrêtés par la crainte de l'irriter, et d'attirer sur eux ses malédictions. Les précautions qu'ils apporteront pour connaître la volonté de Dieu ne pourront leur être que très-salutaires.

C'est le dessein que je me propose en traitant de la vocation à l'état ecclésiastique dans ce discours que je divise en trois parties. Dans la première, je vous ferai voir la nécessité de la vocation. Dans la seconde, je vous montrerai qui sont ceux qui entrent sans une légitime vocation. Dans la troisième, je vous ferai connaître ceux qui sont légitimement appelés.

### PREMIER POINT.

J'ai à vous faire voir premièrement que la vocation a toujours été nécessaire, et

que Dieu dans tous les temps s'est clairement expliqué sur cette nécessité.

En second lieu, je vous ferai connaître les raisons importantes qui justifient la nécessité de la vocation, et qui font voir que c'est une très-grande témérité que d'entrer de soi-même dans l'état ecclésiastique.

La vocation a toujours été nécessaire. Elle l'était dès le temps de l'Ancien Testament, quoique le ministère de l'ancienne loi ne fût que l'ombre et la figure de celui de la loi nouvelle. D'où il est aisé de conclure, que s'il fallait être appelé dans l'ancienne loi, il est encore plus nécessaire dans la loi nouvelle d'être appelé avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique.

La vocation a été nécessaire dès le temps de l'Ancien Testament. Voulez-vous connaître un grand crime, et que Dieu a sévèrement repris par la bouche de ses prophètes? C'est de marcher sans être envoyé; c'est d'expliquer les ordres de Dieu, avant qu'il nous ait parlé. *Je ne les envoyais pas*, dit Dieu, *et ils couraient d'eux-mêmes. Je ne leur parlais point et ils osaient expliquer leurs vaines imaginations comme s'ils étaient prophètes.* (*Jerem.*, XXIII, 21.) Ils sont donc criminels, ce sont des téméraires, et voilà tout leur crime. Ils ont marché sans ordre, ils ont prévenu la vocation du Seigneur.

*Je ne les envoyais pas et ils couraient.* Cette expression mérite d'être remarquée. Elle nous fait bien connaître le génie de ceux qui s'appellent eux-mêmes. Il n'y en a point de plus hardis, quoiqu'ils aient tant de raison de craindre. Les amis de Dieu, les justes, ceux à qui Dieu a parlé, sont toujours dans la crainte, ils reculent, ils n'avancent qu'en tremblant. Les usurpateurs au contraire marchent la tête levée, ils se hâtent. Les places les plus éminentes sont l'objet continuel de leurs désirs et de leurs empressements. Qu'ils auraient bien sujet de modérer leur ardeur, s'ils voulaient faire attention au nom que Dieu leur donne, et à la manière dont il les traite dans ses Ecritures. *Ce sont*, nous dit Dieu par la bouche de Jérémie, *de faux prophètes. C'est en vain qu'ils parlent en mon nom. Je ne les ai point envoyés. Ils n'ont point reçu mes ordres, et je ne leur ai point parlé.* (*Jer.*, XIV, 14.) Pour être ministre du Seigneur, il faut être en état de parler en son nom. Voulez-vous parler au nom du Seigneur sans en avoir reçu l'autorité de lui? Que vous arrivera-t-il? Dieu vous désavouera. Il déclarera que vous n'êtes qu'un faux prophète. Donc tous ceux que Dieu n'envoie pas, à qui il ne parle point, à qui il ne commande pas expressément d'entrer dans son sanctuaire, sont de faux prophètes, réprouvés de Dieu, et considérés comme des hommes injustes qui usurpent sans titre un honneur auquel ils ne peuvent jamais avoir aucun droit.

Vous venez de voir comment sont repris ceux qui courent, et qui vont avec précipitation. Je vous ai dit que les amis de Dieu, ceux à qui il parle, ceux qui ont sujet de mettre leur confiance au Seigneur qui les appelle, gardent une conduite toute contraire. Téméraires, arrêtez et jetez les yeux sur un serviteur fidèle qui a eu le bonheur d'avoir Dieu pour conducteur dans toutes ses démarches.

Voici ce que l'Ecriture nous rapporte de la vocation de Moïse. Dieu l'appelle. Il lui déclare qu'il veut l'envoyer à Pharaon pour délivrer son peuple. Moïse répond : *Qui suis-je?* Suis-je en état d'aller à Pharaon? N'est-ce pas une entreprise au-dessus de mes forces que de prendre sur moi de délivrer les enfants d'Israël? Premier sentiment d'un serviteur fidèle. Il rentre en lui-même. Il est pénétré de son indignité. Moïse avait raison de se défier de lui-même. Mais que ne devait-il pas espérer, quand le Seigneur lui déclare qu'il sera sa force et qu'il sera avec lui? N'en êtes-vous pas étonnés? Moïse résiste encore après une telle promesse. *Le peuple*, dit-il, *ne me croira pas.* (*Exod.*, IV, 1.) Moïse ne craint point de représenter à Dieu ses talents qui lui paraissent trop faibles, et trop petits. Il faut que le Seigneur pour se faire obéir commande plusieurs fois, qu'il menace, qu'il paraisse en colère. Conduite merveilleuse d'un homme juste qui craint Dieu, qui brûle d'un saint désir pour son service, mais qui connaît le poids de l'emploi dont Dieu veut le charger. Moïse exécute avec fidélité tous les ordres de Dieu: il surmonte tous les obstacles; il est heureux dans toutes ses entreprises. Pourquoi cela? C'est que le Seigneur est avec lui, comme il sera toujours avec tous ceux qui suivront ses ordres, qui seront exacts à ne rien entreprendre qu'après l'avoir consulté, et après avoir connu sa volonté.

Jusqu'à présent je ne vous ai encore parlé que des prophètes de l'ancienne loi. Ce sont des ministres de l'ancienne alliance dont je vous ai proposé l'exemple. J'ai dit que s'il était nécessaire qu'ils fussent appelés, c'est une preuve invincible que la vocation est encore plus nécessaire dans le temps de la nouvelle alliance.

Ecoutons avec respect Jésus-Christ notre législateur, et apprenons de lui quelles sont ses maximes sur la vocation de ses ministres : *Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par un autre endroit est un voleur.* (*Joan.*, I, 1.) Quelle est la porte par où doit entrer le pasteur des brebis? Jésus-Christ nous déclare que c'est lui qui est *la porte.* C'est donc par Jésus-Christ qu'il faut entrer. Jésus-Christ seul a droit d'introduire dans la bergerie les légitimes pasteurs. Tous ceux qui ne viennent point par Jésus-Christ sont des voleurs. Mais quel est le bien dont s'emparent ces criminels usurpateurs? Ils dérobent le sacerdoce. Ce n'est pas un simple vol, c'est enlever ce qu'il y a de plus sacré dans la religion; c'est commettre un énorme sacrilége.

Jésus-Christ a toujours exécuté le premier les lois qu'il a publiées. Je vois des

hommes qui ont le bonheur d'entrer dans ses desseins, qui sont ses coopérateurs et les dispensateurs de ses mystères, examinons si ces premiers ministres qui sont nos véritables modèles, sont venus d'eux-mêmes, ou si c'est Jésus-Christ qui les a choisis.

Il ne faut qu'ouvrir l'Evangile pour décider nettement cette importante vérité : *Il appela ses disciples, et il en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres.* (*Luc.*, XVI, 13.) Jésus-Christ *envoya les douze.* (*Matth.*, X, 5.) Hélas ! si les apôtres s'étaient offerts d'eux-mêmes, s'ils n'avaient pas été envoyés, tout leur travail eût été inutile, et ils n'auraient rapporté aucun fruit. Jésus-Christ leur a ainsi parlé : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous rapportiez du fruit.* (*Joan.*, XV, 16.) Les apôtres rapportent du fruit, parce qu'ils ont été choisis. Si l'Evangile fait peu de fruit, c'est la plupart du temps parce qu'il est prêché par des ministres que le Seigneur n'a pas appelés.

Après que le Maître s'est expliqué, il est presque inutile de faire parler les serviteurs. Ne laissons pas néanmoins d'entendre les apôtres. Une vérité aussi essentielle ne peut être trop solidement appuyée.

Les apôtres ont confirmé avec zèle la vérité qu'ils avaient apprise de leur Maître. Peut-on décider plus nettement que saint Paul la nécessité de la vocation? *Nul ne s'attribue à soi même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.* (*Hebr.*, V, 4.)

Le saint apôtre dans ces paroles combat le désordre ; il établit la loi ; et il nous propose un exemple.

Le désordre contre lequel saint Paul s'élève fortement, s'est de s'attribuer à soi-même l'honneur.

La loi qu'il établit, c'est qu'il faut être appelé de Dieu.

L'exemple qu'il nous propose, c'est celui d'Aaron. Aaron a été consacré prêtre par un exprès commandement de Dieu. C'est Dieu qui dit à Moïse : *Prenez Aaron et ses enfants ; revêtez-les des habits sacerdotaux; répandez l'huile sacrée sur leur tête* (*Levit.*, VIII, 2.) Voilà donc une loi générale, et dont aucun homme ne peut être dispensé.

Mais comment les hommes prétendraient-ils par de vaines raisons s'exempter d'accomplir cette loi, pendant que Jésus-Christ même a voulu s'y soumettre. Voici un exemple qui est bien au-dessus de celui d'Aaron. C'est l'exemple de Jésus-Christ : *Il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife ; mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : vous êtes mon fils.* (*Hebr.*, V, 4.) Prendrez-vous de vous-même ce que Jésus-Christ n'a pas voulu prendre de lui-même? N'est-il pas étonnant que la hardiesse d'un homme puisse aller jusqu'à transgresser une loi si ancienne, si solidement établie, et confirmée par de si puissants exemples? C'est donc une nécessité d'être appelé de Dieu. La vocation a toujours été nécessaire, et cette vérité ne peut être ignorée, puisque Dieu dans tous les temps s'est clairement expliqué sur cette nécessité.

Il faut, pour achever de vous convaincre, vous faire connaître les raisons importantes qui justifient la nécessité de la vocation, et qui font voir que c'est une grande témérité que d'entrer de soi-même dans l'état ecclésiastique.

Les fonctions ecclésiastiques sont grandes, elles sont élevées ; elles sont au-dessus de la force de l'homme. Elles ne peuvent être exercées, à moins que l'homme ne soit puissamment soutenu. Il est infaillible que celui qui n'est pas aidé succombera sous le fardeau, et ne sera point en état d'en supporter la pesanteur. Aussi voyons-nous que Jésus-Christ en choisissant ses apôtres a eu grand soin de les assurer qu'il serait toujours avec eux. Hélas ! qu'auraient-ils pu faire sans un secours aussi puissant ? A peine auraient-ils paru, qu'ils auraient été accablés. Le Fils de Dieu revêt les apôtres de son Esprit. *Recevez*, leur dit-il, *le Saint-Esprit.* (*Joan.*, XX, 22.) Avant qu'ils aient reçu ce don, il ne veut point qu'ils forment aucune entreprise. *Demeurez*, leur dit-il, *jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.* (*Luc.*, XXIV, 8.) Il connaissait ses apôtres, ce qu'ils étaient d'eux-mêmes. Il savait bien que les saintes fonctions de leur ministère étaient au-dessus de leur portée. Voilà pourquoi il les change, il les transforme par la force de l'Esprit qu'il leur communique.

Deux choses sont absolument nécessaires pour exercer les fonctions ecclésiastiques : Le pouvoir et la grâce. Le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques est donné par l'ordination. Mais *l'Esprit souffle où il veut* (*Joan.*, III, 8), et la grâce nécessaire pour exercer saintement les fonctions de notre ministère n'est pas donnée à tous ceux qui sont revêtus du caractère ecclésiastique. L'apôtre saint Paul remercie Dieu de ce qu'il a reçu *la grâce et l'apostolat.* (*Rom.*, I, 8.) Ces deux dons sont absolument nécessaires. Un ministre de Jésus-Christ que la grâce soutient se sauve lui-même, en travaillant au salut de ceux qui sont confiés à ses soins. Celui que Jésus-Christ abandonne, se perd dans son état, et souvent par ses infidélités il entraîne avec lui dans le précipice un grand nombre de malheureux. C'est *un voleur qui ne vient que pour égorger, pour voler et pour perdre les âmes.* (*Joan.*, X, 10.)

C'est donc un principe certain que tout homme qui ne sera point aidé d'un secours puissant et que Jésus-Christ seul peut donner, ne sera point en état d'exercer les fonctions ecclésiastiques.

La grâce nous est nécessaire. Vous avez même besoin d'un secours puissant et extraordinaire. Croyez-vous recevoir ce secours, si vous entrez dans l'état ecclésiastique sans y être particulièrement appelé ? Tout homme qui vient sans être appelé, entre contre la volonté de Dieu. Il transgresse

une loi solennelle, dont Dieu a toujours recommandé l'exécution. La punition ordinaire de ce crime, quelle est-elle? La privation des grâces sans lesquelles les fonctions ecclésiastiques ne peuvent être exercées avec fruit. Que va faire cet homme qui entre sans vocation? Il va se charger d'un fardeau qu'il ne pourra porter.

Voici donc en quoi consiste la témérité de celui qui embrasse l'état ecclésiastique avec précipitation et sans avoir connu la volonté de Dieu. C'est un homme qui peut presque s'assurer que Dieu l'abandonnera, et qu'il n'aura point les grâces nécessaires pour exercer les fonctions de son état.

Ce sont ces considérations qui faisaient trembler les saints. Voilà pourquoi ils apportaient tant de précautions, avant que de s'engager dans l'état ecclésiastique. Je veux seulement vous faire entendre ici ce que saint Cyprien nous rapporte du saint Pape Corneille. « Son élévation à l'épiscopat n'a point été précipitée. Il avait auparavant exercé toutes les fonctions ecclésiastiques. C'est sa fidélité dans les fonctions inférieures, qui lui a fait mériter ce qu'il y a de plus grand dans le ministère des autels. Il n'a point souhaité l'épiscopat, il ne l'a point demandé. Sa conduite a été extrêmement opposée à celle de ces hommes superbes et pleins d'eux-mêmes, qui ne craignent point d'envahir cette haute dignité. On l'a vu paisible et modeste, et dans les véritables dispositions où doivent être ceux qui sont choisis de Dieu pour remplir les premières places; son humilité ne s'est jamais démentie. Bien loin de faire aucune violence, c'est lui-même qui l'a soufferte, et il a été fait évêque malgré lui (2).

Voici, selon le témoignage d'Origène (2), les qualités essentielles que l'on demandait dans ceux qui étaient élevés aux dignités ecclésiastiques. Nous confions le soin des Eglises à ceux qui en sont dignes par leur science et par leur piété. Les ambitieux en sont indignes. Les modestes doivent être recherchés. Nous faisons violence à ceux qui n'auraient jamais assez de hardiesse pour exercer les fonctions ecclésiastiques, s'ils n'y étaient contraints.

Si ces vérités sont certaines, si le commandement de Dieu ne peut être contesté, si une expérience manifeste nous fait apercevoir un si grand nombre d'ecclésiastiques qui se perdent, parce qu'il est visible que Dieu les abandonne en punition de leur témérité; comment se trouve-t-il des hommes assez hardis pour se pousser d'eux-mêmes, et sans une légitime vocation? Cependant il s'en trouve; le nombre en est grand; bien loin de diminuer, il semble qu'il augmente tous les jours : Ils viennent en foule, et on les voit de tous côtés inonder le champ de l'Eglise. C'est la triste vérité que nous avons à méditer dans la seconde partie de cet entretien où je dois vous faire voir qui sont ceux qui entrent sans une légitime vocation.

### DEUXIÈME POINT.

Il y a des vérités que l'on n'approfondit qu'avec peine, et dont on voudrait bien que les preuves ne fussent pas si claires, et en si grand nombre. Oh! quelle douleur pour moi de pouvoir vous faire voir, par une si longue énumération, qu'il y a une infinité de téméraires qui entrent dans l'état ecclésiastique sans une légitime vocation. Il ne faut pour cela qu'examiner le motif qui conduit la plupart des hommes, et qui les engage à embrasser l'état ecclésiastique.

Qu'est-ce que doit chercher un prêtre et quel motif doit-il se proposer? Un prêtre ne doit chercher que Jésus-Christ et le salut de ses frères; un prêtre est consacré pour servir Jésus-Christ, et pour établir son règne, d'où il s'ensuit que tout homme qui entre dans l'état ecclésiastique avec une autre fin que de servir Jésus-Christ, et de travailler au salut des âmes rachetées de son sang, n'entre point par la porte, et il n'est point appelé.

Les premiers qui entrent dans l'état ecclésiastique sans vocation, sont ceux qui embrassent cet état par une lâche complaisance pour des parents intéressés. Ils sont appelés par leurs parents, et ils ne le sont point par Jésus-Christ.

Des parents qui ne connaissent point les maximes de l'état ecclésiastique, ou qui, en cas qu'ils les connaissent, n'ont pas assez de religion pour s'y soumettre, décident d'abord que le bien temporel de leur famille demande qu'un ou plusieurs de leurs enfants s'engagent dans l'état ecclésiastique La résolution étant formée, ils choisissent eux-mêmes et de leur propre autorité ceux qu'ils veulent donner à Dieu. Dans ce choix que considèrent-ils? Leur propre utilité. Que consultent-ils? *La prudence de la chair.* (*Rom.*, VIII, 6.) Cette prudence ennemie de Dieu dont saint Paul a déclaré qu'elle conduit à la *mort*. Font-ils quelque attention aux talents de leurs enfants? Examineront-ils si leurs enfants ont les qualités nécessaires pour bien remplir les fonctions de l'état ecclésiastique? C'est à quoi ils ne penseront point.

Est-ce là ce qui vous engage à faire choix de l'état ecclésiastique? Avez-vous pris place parmi les ministres du Seigneur, ou parce que vos parents vous l'ont conseillé, ou bien même parce qu'ils se sont servis

(2) Non iste ad episcopatum subito pervenit, sed per omnia ecclesiastica officia promotus, et in divinis administrationibus Dominum promeritus, ad sacerdotii sublime fastigium, cunctis religionis gradibus ascendit Tum deinde episcopatum, nec ipse postulavit, nec voluit, nec ut cæteri, quos arrogantiæ et superbiæ suæ tumor inflat, invasit. Sed quietus et modestus, quales esse consueverunt qui ad hunc locum divinitus eliguntur, pro pudore virginalis conscientiæ suæ, et pro humilitate ingenitæ sibi et custoditæ verecundiæ, non ut quidam vim facit ut episcopus fieret, sed ipse vim passus est, ut episcopatum coactus acciperet. »

(2*) L. S. *contra Celsum.*

de leur autorité pour vous déterminer? La meilleure résolution que vous puissiez prendre, c'est de changer d'état. La complaisance vous coûterait trop cher. Elle serait également funeste et à vos parents et à vous-même. Vous vous perdez, parce que vous entrez dans l'état ecclésiastique avec de très-mauvaises dispositions. Vous perdez vos parents, parce que Dieu leur demandera compte de l'injuste violence qu'ils vous ont faite. Il faut être appelé de Dieu. Vous ne l'êtes point. Vous devez donc vous expliquer au plus tôt, vous devez user de la liberté que Jésus-Christ vous a acquise. Faites entendre à vos parents que Dieu est votre premier père, que vous ne pouvez pas aller contre ses ordres, qu'il y va de votre salut éternel, que vous vous perdriez infailliblement en vous engageant dans un état auquel Dieu ne vous a point fait la grâce de vous appeler (3). « Votre père, dit saint Augustin, n'aura pas lieu d'entrer contre vous dans des sentiments de colère, quand vous ne lui préférerez que Dieu seul. »

Les seconds qui entrent dans l'état ecclésiastique sans vocation, sont ceux qui le considèrent comme un état commode, qui se proposent de passer leur vie dans une molle oisiveté, qui fuient le travail, qui sont fort résolus de ne rechercher dans la condition ecclésiastique que ce qui les flatte, et d'éviter autant qu'il sera en eux tout ce qui pourrait leur causer quelque peine.

Le Sage parle au paresseux, et en lui faisant de sévères reproches, il lui dit : *Jusqu'à quand vous abandonnez-vous au sommeil, et ne voulez-vous pas sortir de votre lit? Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et ne veut pas seulement se donner la peine de l'appliquer à sa bouche.* (*Prov.*, VI, 9; XIX, 24.) Vous voulez entrer dans l'état ecclésiastique parce que vous le considérez comme un état commode, où l'on peut vivre tranquillement, et s'exempter de toutes sortes de peines. Avez-vous la moindre idée de l'état ecclésiastique? Si vous en aviez tant soit peu examiné les obligations, vous sauriez que c'est une condition laborieuse, et qu'on n'est ecclésiastique que pour travailler.

Où trouverez-vous que Jésus-Christ, en établissant des apôtres et des ministres, leur ait permis de passer leurs jours dans la paresse? Quand les apôtres allaient dans différents lieux, et qu'ils imposaient les mains à ceux qu'ils avaient choisis, ont-ils jamais prétendu que ces hommes pouvaient demeurer tranquilles, et abandonner le troupeau qui leur était confié? Etre ecclésiastique et vivre dans la paresse sont deux idées qui se combattent. C'est un principe sûr que tout ecclésiastique qui est oisif n'est point en voie de salut, parce qu'il ne remplit point une condition essentielle de son état. Que deviendrait l'Eglise si tous ses ministres étaient dans la même erreur que vous? S'ils étaient tous dans une aussi mauvaise disposition? Elle serait donc abandonnée; son champ ne serait point cultivé; elle serait en proie à ses ennemis; elle serait attaquée de toutes parts sans que personne entreprît sa défense.

Saint Paul veut justifier la vérité de son apostolat, contre les faux apôtres qui étaient assez téméraires pour lui en contester le titre. De quelle preuve se sert-il pour faire voir qu'il est apôtre? Ses travaux, ses souffrances, voilà sa preuve. *Sont-ils ministres de Jésus Christ? J'ose dire que je le suis encore plus qu'eux? J'ai plus souffert de travaux, plus reçu de coups, plus enduré de prisons*, etc. (I *Cor.*, XI, 23.)

Quand les saints Pères parlent de l'état ecclésiastique et du sacerdoce, ils assurent tous que c'est un poids, que c'est un fardeau; mais un fardeau très-lourd. Idée bien différente de la vôtre.

Ecoutez saint Grégoire, pape (4). Il ne parle pas seulement du rang auquel il est élevé, ce qui lui fait dire qu'il est pénétré de douleur dans la crainte qu'il a de ne pas remplir tous ses devoirs; mais il assure en général que le sacerdoce est un fardeau très-pesant.

C'est un poids que vous ne sentez point. Tout vous plaît dans l'état ecclésiastique, tout vous flatte : vous n'apercevez rien qui vous trouble et qui vous effraye. Il est doux de jouir d'un revenu dont on se trouve en possession sans se donner aucun soin, ni sans prendre aucune peine. C'est là tout ce que vous prétendez dans l'état ecclésiastique, vous n'avez jamais songé à y travailler : bien loin de cela, le travail vous ennuie, vous rebute, vous fatigue. Il est absolument nécessaire que vous renonciez à l'état ecclésiastique, et il est sûr que vous n'êtes point appelés.

Ceux-là, en troisième lieu, ne sont point appelés à l'état ecclésiastique, qui n'ont point de talents pour en remplir les fonctions. Dieu qui veut que tous les ecclésiastiques travaillent, n'appelle que ceux qui ont quelque talent pour cultiver le champ de son Eglise. Le sacerdoce est un poids. Il faut donc être en état de le soutenir.

Je ne demande pas que tous ceux qui se consacrent à Dieu dans l'état ecclésiastique aient des talents distingués. Il n'est pas nécessaire que tous aient un génie supérieur, une science sublime, des connaissances recherchées. Il n'est pas nécessaire que tous approfondissent ce qu'il y a de plus secret et de plus curieux dans les mystères et dans la sainte antiquité. Il est encore moins nécessaire pour être ecclésiastique d'avoir les talents qui brillent, que le monde estime, et qui souvent sont plus dangereux qu'ils ne sont utiles; mais au moins nul ne doit

(3) Non irascatur pater, Deus solus illi præfertur.

(4) Ex consideratione hujus ordinis mentem meam transverberat vis doloris. Grave namque est pondus sacerdotii. (L. II, epist. 39.)

aspirer à cet état laborieux, à moins qu'il ne puisse soutenir les travaux auxquels l'ordre de la Providence le doit appliquer.

Je fais grande estime d'un homme, qui sait instruire d'une manière familière et touchante, qui peut faire goûter les vérités de l'Evangile par des explications graves, sérieuses, pénétrantes; qui est en état de donner du lait aux enfants, et de bien faire entendre les mystères du salut.

Vous en voyez dont l'esprit lourd et tardif ne comprend rien; à peine peuvent-ils rendre raison de leur foi; on ne voit rien en eux qui n'attire le mépris; ils s'acquittent indignement de tous les emplois qui leur sont confiés. Pourquoi donc vouloir être ecclésiastique, pendant que vous avez une preuve sûre, qui vous fait connaître que Dieu ne vous appelle point?

Voici une dernière classe, laquelle est très nombreuse; et cependant il est vrai de dire que tous ceux qui la composent ne sont point appelés à l'état ecclésiastique.

L'apôtre saint Paul se plaint que *tous cherchent leur propre intérêt.* (*Philip.*, II, 21.) Il y en a une infinité, qui se font ecclésiastiques par intérêt. Dieu les appelle-t-il? Non. C'est leur intérêt qui les appelle.

Combien y en a-t-il qui se font ecclésiastiques uniquement dans la vue d'avoir des bénéfices? Le raisonnement qui les a déterminés, c'est que dans le monde ils vivaient misérables, et sans bien. L'Eglise est leur refuge. S'ils veulent rentrer en eux-mêmes et parler de bonne foi, ils sont obligés de confesser, que s'il n'y avait point de bénéfice à espérer, ils ne songeraient point à embrasser l'état ecclésiastique.

Que dirons-nous de la vocation de ceux qui n'ont point dessein de rendre aucun service à l'Eglise, mais seulement de jouir de ses revenus; qui ne sont ecclésiastiques que parce qu'ils ont un oncle ou un parent, qui a des revenus considérables dans l'Eglise; qui entrent dans des bénéfices même à charge d'âme, parce qu'ils n'ont aucun autre emploi pour vivre; car s'il se présente quelque autre condition plus avantageuse et moins chargée de soins, ils abandonnent avec joie la cure et le troupeau; qui supputent combien vaut le bénéfice, mais qui n'examinent point s'ils peuvent être de quelque secours à l'Eglise et au prochain; qui ne songeaient en aucune manière à embrasser l'état ecclésiastique, qui avaient même pris d'autres mesures : mais un bénéfice auquel ils ne s'attendaient pas, les a déterminés à s'engager dans la milice sacrée.

Mettons au même rang les enfants de famille qui embrassent l'état ecclésiastique, parce que leur aîné emporte une grande partie du bien. Ils ont recours à l'Eglise, afin d'y trouver les richesses que le monde ne peut leur fournir. Ainsi, il est vrai de dire qu'ils se font ecclésiastiques pour avoir des richesses pour vivre avec éclat et pour soutenir leur ambition.

Ce qui fait bien voir combien ils sont peu appelés à l'état ecclésiastique, c'est que quand leur aîné meurt, s'ils sont encore libres, aussitôt ils abandonnent l'Eglise pour retourner dans le siècle. Souvent ils font gloire de leur changement. Ils témoignent qu'ils ne regardaient l'état ecclésiastique que comme une dernière ressource. S'ils sont engagés dans les ordres sacrés, ils se repentent de s'être trop tôt précipités. Ils sont agités de continuels regrets. Ils ne demeurent dans l'Eglise que comme des esclaves. Ils donnent lieu aux gens du monde de faire des railleries, et de dire : S'il eût eu plus de prévoyance; s'il eût su ce qui devait arriver; si son caractère se pouvait effacer, nous le verrions bientôt quitter l'Eglise pour revenir dans le siècle.

Quelle indignité que d'entrer par un motif si bas dans le plus élevé de tous les états! Peut-on donner le nom de pasteurs à ceux qui se laissent conduire par une fin si criminelle? Non, ce ne sont point des pasteurs. Ce sont des mercenaires.

Les mercenaires, selon la définition que saint Augustin nous en donne, ce sont ceux qui recherchent leur intérêt, qui ne se donnent point à Jésus-Christ (5), pour Jésus-Christ même, qui n'aiment point Dieu pour l'amour de lui-même; qui regardent principalement leur utilité temporelle, qui sont possédés de l'amour du gain, qui se laissent éblouir à l'éclat des honneurs

Ces mercenaires sont d'autant plus coupables, qu'ils renversent entièrement l'ordre que Dieu a établi. L'ordre de Dieu est que ses ministres se proposent en premier lieu d'annoncer son Evangile. Il leur permet ensuite d'user des biens de ce monde, parce que s'ils n'avaient pas de quoi se soutenir, ils ne pourraient pas exercer leur ministère. Les mercenaires, au contraire, ont pour première fin leur intérêt. Ils considèrent le ministère évangélique comme un moyen pour arriver à la fin honteuse qu'ils se proposent, et de là saint Augustin prend occasion de leur faire ce reproche : « Les richesses temporelles sont votre fin. L'Evangile est le moyen que vous choisissez pour arriver à votre fin. La fin est toujours plus précieuse que les moyens, donc vous mettez les richesses temporelles au-dessus de l'Evangile. Horrible profanation et qui mérite les plus sévères châtiments. Vous préférez à l'Evangile, les biens caducs et périssables de ce monde. Combien donc y en a-t-il qui profanent l'Evangile (6)? »

(5) Mercenarii sunt sua quærentes. Quid est sua quærentes? Non Christum gratis diligentes, non Deum propter Deum quærentes, temporalia commoda sectantes, lucris inhiantes, honores ab hominibus appetentes. (Tract. 46 *in Joan.*)

(6) « Si evangelizemus ut manducemus, vilius habemus Evangelium quam cibum. » (L. II, *Serm in monte.*)

O vous qui aspirez à l'état ecclésiastique, prenez garde que vous ne soyez de ces profanateurs. Si vous sentez en vous-mêmes que c'est le motif honteux de l'intérêt qui vous guide, renoncez à votre dessein, et n'augmentez point le nombre des mercenaires qui n'est déjà que trop grand

En voilà donc un grand nombre qui n'entrent point par la porte. Vous en êtes sans doute effrayés. La plupart vous paraissent noircis de quelques défauts, qui vous rendent à bon droit leur vocation suspecte. Qui sont donc ceux, me demanderez-vous, qui sont légitimement appelés ? Vous allez l'apprendre dans la dernière partie de cet entretien.

TROISIÈME POINT.

Ceux-là sont légitimement appelés qui, après avoir pris toutes sortes de mesures, pour connaître ce que Dieu demande d'eux, ont lieu de croire, non point par leur propre jugement, mais par le jugement de ceux qui sont établis pour être leurs conducteurs, que la volonté de Dieu est qu'ils entrent dans l'état ecclésiastique.

Celui-là donc qui veut entrer par la porte, en premier lieu doit prendre de grandes précautions pour connaître la volonté de Dieu. En second lieu il ne se doit point conduire par son propre jugement, mais par le jugement de ceux que Dieu a établis pour lui servir de guides.

Tout chrétien doit prendre des précautions pour connaître ce que Dieu demande de lui. Ces précautions doivent être encore plus grandes, quand il est question de choisir un état : mais quand il s'agit d'embrasser l'état ecclésiastique, le plus saint et le plus sublime de tous les états, c'est pour lors que les efforts doivent être redoublés, c'est pour lors qu'un homme qui a la crainte du Seigneur met en usage tous les moyens que la prudence chrétienne lui inspire pour découvrir la volonté de Dieu.

Les moyens les plus efficaces que Dieu nous a donnés pour connaître sa volonté sont la retraite et la prière.

La retraite est le lieu propre pour consulter Dieu. C'est dans la retraite que Dieu se communique à nous. Les embarras du monde nous empêchent d'écouter Dieu ; comment voulez-vous discerner sa voix au milieu du tumulte? Peut-on entendre ce que Dieu nous dit dans un lieu où tant de voix confuses se mêlent pour établir des maximes contraires à celles que Dieu nous a enseignées ? Voulez-vous que Dieu vous parle ? séparez-vous de cette multitude rebelle qui ne le connaît point, et allez dans la retraite.

C'est pour cela que les sacrements ont été si sagement établis. Avant ces saints établissements, le désordre était bien plus commun. Plein de l'esprit du monde, on s'engageait dans les ordres sacrés, sans avoir consulté Dieu, et sans l'avoir écouté. Tous ceux qui connaissent de quelle importance il est que Dieu nous parle et qu'il nous conduise, bien loin d'avoir aucune répugnance pour ces saintes retraites, s'y renferment avec plaisir, ils y demeurent avec joie. C'est là qu'ils se forment une juste idée de la vie retirée, afin d'en continuer l'exercice et de faire de leur maison un véritable séminaire.

Joignez à la retraite les saintes ardeurs d'une prière fervente. Dès le moment que vous avez conçu le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique, vous ne devez point cesser de prier. Vous devez presque toujours avoir dans la bouche et dans le cœur ces paroles du saint prophète David : *Seigneur, faites-moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher Seigneur, enseignez-moi à faire votre volonté.* (*Psal.* CXLII, 8, 10.) Qu'il ne se passe pas un seul jour de votre vie que vous ne fassiez à Dieu une si importante prière. Je dis que ces paroles doivent être dans votre bouche et encore plus dans votre cœur ; car vous devez désirer effectivement de connaître la voie dans laquelle Dieu veut que vous marchiez.

Vous devez craindre souverainement de prendre un chemin pour un autre, il y va de votre salut. Si vous êtes dans la voie où Dieu veut que vous marchiez, vous vous sauverez. Si vous entrez contre la volonté de Dieu dans une voie où il ne veut pas que vous marchiez, votre perte est presque assurée Voyez donc de quelle importance il vous est de dire avec ardeur, et dans la sincérité du cœur : *Seigneur, faites-moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher.*

Le Seigneur tout plein de miséricorde pour nous, ne manque guère de découvrir sa volonté à ceux qui ont un désir sincère de la connaître. Souhaitez donc de connaître la volonté de Dieu ; soyez disposés à la suivre, quelque obstacle que l'on vous oppose. Si Dieu veut que vous le serviez dans l'état ecclésiastique, que rien ne vous arrête ; si Dieu ne veut point que vous soyez au rang de ses ministres, fermez l'oreille à tous les conseils pernicieux des prudents du siècle. Telles doivent être les dispositions de notre cœur pour pouvoir dire sincèrement à Dieu : *Seigneur, enseignez-moi à faire votre volonté.*

Dans une occasion où il vous est si important de connaître ce que Dieu veut de vous, vous ne devez pas vous en reposer sur vous-même. Non-seulement vous devez prier, mais encore vous devez conjurer les autres de prier pour vous. Employez le secours de tout ce que vous connaissez de personnes qui vivent dans la piété. Priez les prêtres du Seigneur de se souvenir de vous dans leurs saints sacrifices.

C'est ainsi que saint Paul implorait le secours et les prières de ses frères dans les nécessités pressantes : *Je vous conjure, mes frères, par Jésus-Christ notre Seigneur et par la charité du Saint-Esprit, de combattre avec moi par les prières que vous ferez à Dieu pour moi.* (*Rom.*, XV, 30.) Ayez sans cesse dans l'esprit qu'il s'agit de connaître la volonté de Dieu, et que tout est perdu pour vous si

vous entrez dans l'état ecclésiastique contre sa volonté.

Quand vous aurez pris ces sages précautions, il ne faut pas encore vous en rapporter à vous-même. Si vous décidez, si vous prononcez sur votre vocation, vous vous appelez vous-même, et c'est un principe sûr que celui qui s'appelle lui-même n'est point appelé de Dieu.

Une des marques de vocation des plus sûres et des plus consolantes, c'est d'être appelé par son évêque. Ce sont les évêques et les supérieurs qu'ils emploient, que Dieu a établis juges de votre vocation. Ecouter l'Église, écouter ses supérieurs, c'est écouter Jésus-Christ. *Qui vous écoute m'écoute.* (*Luc.*, X, 16.) Si vos supérieurs vous choisissent lorsque vous y songez le moins, votre vocation est encore plus régulière et plus assurée. S'ils vous confèrent un bénéfice plus laborieux que commode, qui vous prive des choses agréables, qui vous sépare de vos parents et de vos amis, s'ils vous envoient pour gouverner des hommes rustiques et peu reconnaissants, c'est encore une très-bonne marque de l'élection divine. Car, quand la nature est crucifiée avec ses convoitises, l'amour-propre est moins à craindre.

Je vois vos sentiments. Vous comprenez très-bien que vous êtes obligé d'obéir à vos supérieurs, pourvu qu'ils vous confèrent un bénéfice commode, et tel que vous le désirez; mais si l'emploi est d'un médiocre revenu, s'il est plein de difficultés, s'il n'a rien qui flatte l'amour-propre, ce sera vainement que vos supérieurs vous représenteront le besoin qu'ils ont de vous, et les services considérables que vous pouvez rendre à l'Eglise; vous ne vous souvenez plus du vœu solennel d'obéissance que vous avez prononcé. Est-ce à vos supérieurs à qui vous résistez, ou plutôt n'est-ce pas à Dieu qui vous appelle par leur bouche?

Vous devez donc vous adresser à vos supérieurs, agir par leur avis, ne point avoir d'empressement, n'employer auprès d'eux aucune sollicitation que celle de vos vertus, de votre docilité et d'une soumission parfaite.

En consultant vos supérieurs, prenez garde à éviter deux excès qui sont cause que l'on ne retire aucun fruit des conseils que l'on demande.

On consulte, mais l'on est déterminé avant que de demander conseil; on consulte, non pas pour s'éclaircir, mais pour trouver des hommes qui favorisent notre sentiment; on soutient son avis avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'il soit approuvé. Est-ce là demander conseil, ou plutôt n'est-ce pas vouloir se tromper? Quand vous consultez, ce doit être avec un esprit de docilité et une disposition sincère de vous soumettre aux décisions de vos supérieurs: autrement c'est vainement que vous les consultez.

Ne soyez point encore semblable à ceux qui consultent, mais qui se déguisent et qui cachent leurs véritables sentiments. Comment veulent-ils qu'on leur donne un sage conseil, à moins qu'on ne les connaisse parfaitement? Il faut que celui à qui vous vous adressez voie clairement tout ce qui se passe en vous; il faut qu'il sache quel est l'esprit qui vous anime; si c'est l'esprit du siècle, si c'est l'esprit de Jésus-Christ. Il faut qu'il examine votre conduite, et si votre vie a été assez pure et assez innocente pour entrer dans un état qui est si saint; il faut qu'il sache si vous êtes un homme d'oraison; il faut qu'il connaisse si vous pourrez vous résoudre à mener une vie retirée et séparée du monde; il faut qu'il reconnaisse en vous au moins les premières semences des vertus ecclésiastiques qui sont la prudence, le zèle, la fermeté, la modestie, la patience, le désintéressement, etc. Voilà le sérieux examen que doit faire celui que vous consultez. Vous voyez de quelle nécessité il est de lui ouvrir votre cœur. Si vous usez à son égard de quelque dissimulation, c'est vous-même que vous trompez.

Si la plus excellente marque de vocation, c'est d'être appelé par ses supérieurs, il s'ensuit que ceux-là peuvent s'assurer qu'ils ne sont point appelés, à qui leurs supérieurs déclarent qu'ils ne doivent point songer à entrer dans l'état ecclésiastique.

L'apôtre saint Paul nous dit que ceux-là qui *se soulèvent contre les puissances établies de Dieu, résistent à l'ordre de Dieu même.* (*Rom.*, XIII, 2.) Il n'y a point de puissance plus légitime, et contre laquelle il soit plus criminel de se révolter, que celle des supérieurs ecclésiastiques. Prononcez donc contre vous-même, et voyez quelle est l'injustice de votre conduite.

Afin que votre vocation fût légitime, afin que toutes choses se passassent dans l'ordre, il faudrait que vous fussiez justement effrayé, en considérant l'élévation de l'état ecclésiastique; que vous fussiez pénétré de votre indignité. Vous devriez fuir et vous éloigner, selon l'exemple que les saints vous ont laissé, et il faudrait que ce fût votre supérieur qui vous contraignît contre votre inclination, de vous charger d'un poids dont la pesanteur vous fait trembler.

Mais vous êtes dans des dispositions absolument contraires. C'est vous qui voulez forcer votre supérieur à vous introduire dans le sanctuaire. Il vous résiste, il vous remontre que vous n'êtes pas suffisamment éprouvé. Bien loin d'être docile à ses remonstrances salutaires, bien loin de vous retirer avec modestie, il n'y a point de sollicitations que vous n'employiez pour changer la volonté de votre supérieur. Un père et une mère qui ne savent ce qu'ils demandent, ont une précipitation mal entendue de vous voir revêtu du sacerdoce.

Si le supérieur a toute la force que lui doit inspirer la sainteté de son caractère, il considérera toutes vos importunités comme de nouvelles preuves de votre indignité. Mais s'il était assez faible pour céder à vos injustes désirs, soyez convaincu que ce serait un très-grand malheur pour vous. Il n'y a

point de doute que vous entreriez par vous-même, et sans être appelé : Et par conséquent vous seriez de ceux que le Fils de Dieu appelle des voleurs. *Si quelqu'un*, dit Jésus-Christ, *vient dans la bergerie, et qu'il n'entre point par la porte, mais qu'il y monte par un autre endroit, il est un voleur.* (*Joan.*, X, 1.)

Ce sont donc vos supérieurs que Dieu a établis pour vous faire connaître sa volonté, il faut que ce soit vos supérieurs qui vous rassurent, qui vous déterminent, qui vous introduisent dans le sanctuaire. Retenez bien cette maxime essentielle : Si vous venez de vous même, votre entrée est criminelle, et vous ne pouvez entrer avec une légitime vocation à moins que ce ne soit par l'autorité de vos supérieurs.

Etre légitimement appelé, c'est donc après avoir pris toutes sortes de mesures, pour connaître ce que Dieu demande de nous, avoir lieu de croire, non point par notre propre jugement, mais par le jugement de ceux que Dieu a établis pour être nos conducteurs, que la volonté de Dieu est que nous entrions dans l'état ecclésiastique.

Sans doute ces vérités feront connaître à plusieurs déjà engagés dans l'état ecclésiastique, qu'ils y sont entrés contre la volonté de Dieu. Il est juste de les instruire et de leur apprendre ce qu'ils ont à faire pour réparer une faute dont les suites sont si funestes.

Ou ils sont engagés dans l'état ecclésiastique par les saints ordres qu'ils ont reçus, ou bien par quelque bénéfice dont ils ont été pourvus.

S'ils ont reçu les saints ordres sans être appelés, il n'y a point d'autre moyen pour réparer cette injure qu'ils ont faite à Dieu, qu'une longue et sérieuse pénitence (7).

Anciennement les clercs, pour faire pénitence, étaient enfermés dans des monastères, où, étant privés pour jamais de l'exercice de leurs fonctions, on leur imposait des pénitences très-rigoureuses.

Celui qui est entré dans l'état ecclésiastique sans vocation doit se juger indigne d'exercer jamais les fonctions de ses ordres. De lui-même, et de son propre choix il doit se condamner, et prononcer contre lui une sentence sévère. Tous ses vœux doivent être pour la retraite. C'est là qu'il doit souhaiter de se renfermer pour répandre des larmes.

Je ne dis pas néanmoins qu'un ecclésiastique entré sans vocation, ne puisse et même ne doive continuer ses fonctions, surtout en ce temps où l'Eglise manque de ministres, et particulièrement lorsque ses supérieurs l'appellent. Mais si l'on se relâche; si l'on n'oblige plus à observer les anciens canons dans toute leur rigueur, le remède de la pénitence est-il moins nécessaire à ceux qui se sentent criminels d'un péché si grief?

Il faut donc que d'eux-mêmes, dans le lieu de leur demeure, sans quitter leurs fonctions, sans se séparer pour toujours des saints mystères, sans se revêtir d'un sac et d'un cilice, sans être assujettis aux lois de l'ancienne pénitence, ils fassent des pénitences qui tiennent lieu de celles que les clercs observaient autrefois en se renfermant dans des monastères, en abandonnant leurs fonctions, en s'éloignant des saints mystères, passant plusieurs années revêtus d'un sac et d'un cilice, observant toutes les austérités auxquelles les anciens pénitents étaient soumis.

Mais si vous êtes engagés dans l'Eglise seulement par quelque bénéfice, comme le lien n'est pas indissoluble, il vous sera plus aisé de remédier au mal.

La première disposition où vous devez entrer, c'est de consulter des hommes pleins de l'esprit de Dieu. Vous devez leur ouvrir votre âme, leur confesser votre faute. Si ces hommes éclairés, après avoir examiné vos dispositions, décident que vous ne pouvez pas conserver plus longtemps les revenus de l'Eglise, hésiterez-vous un moment à leur obéir? Consentirez-vous à la perte de votre âme, plutôt que de vous dépouiller d'un bénéfice que vous avez injustement usurpé?

Je sais que ces maximes sont contraires à celles de notre siècle. Proposer de quitter un bénéfice c'est, dit-on, outrer les choses et porter les hommes au désespoir. Mais les maximes corrompues du siècle ne prévaudront jamais contre un ordre que Dieu a établi. Vous n'êtes point appelé, quelque peine que vous ayez de renoncer à ce bien dont la possession vous paraît si douce, quand il s'agit de sauver son âme, il n'y a point à délibérer. Il faut s'arracher l'œil, lorsque cette violence est nécessaire pour se mettre dans la voie du salut.

Persuadez-vous donc de la nécessité indispensable de la vocation divine avant que de vous engager dans l'état ecclésiastique, et suivant ce principe incontestable, faites un ferme dessein de ne point recevoir les saints ordres que vous n'ayez des preuves assurées de votre vocation. Il est vrai que quand les desseins de Dieu ne se trouvent pas conformes aux nôtres, et qu'il faut quitter l'habit ecclésiastique dont nous sommes revêtus, ou renoncer à des bénéfices, nous sentons de grandes peines. L'honneur du monde, la chair, le sang nous livrent de rudes combats. Mais il faut en ces occasions s'armer du bouclier de la foi. Voulez-vous attirer sur vous la malédiction de Dieu, pour n'avoir pas la confusion de vous dépouiller de l'état ecclésiastique, dont vous vous êtes revêtu avec trop de précipitation? La crainte de déplaire à vos parents, dont la colère est pas-

(7) Hujusmodi lapsis ad promerendam misericordiam Dei privata est expetenda secessio, ubi illis satisfactio si fuerit digna, sit etiam fructuosa. » (S. LEO., epist. 92.)

sagère, aura-t elle plus de force que la crainte de déplaire à Dieu, dont la colère est éternelle? La peur de perdre des bénéfices vous fera-t-elle plus d'impression que celle de perdre le ciel? Voulez vous vous exposer à des remords effroyables de conscience durant toute votre vie et au désespoir éternel après votre mort?

Mais vous que j'aperçois tout tremblants, qui vous trouvez indignes selon votre jugement, quoique saintement disposés, rassurez-vous. Hélas! peut-être ce discours ne fera-t-il impression que sur ceux à qui il n'est pas principalement adressé! J'ai eu dessein d'effrayer les téméraires, et non pas d'éloigner ceux qui suivent exactement les saintes règles que l'Eglise leur prescrit. Venez, vous que Dieu a marqués de son sceau, approchez avec confiance; l'entreprise est grande et au-dessus de vos forces; mais celui que vous voulez servir, et en qui vous avez mis votre confiance, vous soutiendra de sa puissante main et ne vous abandonnera jamais. Que ceux-là sont heureux, qui, dociles aux inspirations du ciel, suivent fidèlement tous les mouvements du Saint-Esprit! Ils marchent et ils avancent, selon que la lumière divine les guide et les conduit. Ce sont eux que Dieu destine pour soutenir son Eglise sur la terre et pour être un jour des principaux membres de l'Eglise, des premiers nés qui règnent dans l'éternité.

## DISCOURS II.

### DE L'EXCELLENCE DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Il est déplorable que plusieurs s'engagent dans l'état ecclésiastique sans le connaître. On peut assurer que cette ignorance malheureuse est la principale source d'une infinité de désordres, qui causent à l'Eglise tant de larmes et de gémissements.

D'où viennent ces précipitations contre lesquelles l'Eglise a toujours réclamé? On décide presque sans y penser sur une affaire importante qui devrait être la matière de nos plus sérieuses délibérations. Il n'y a pas d'état que l'on embrasse avec moins de précaution que l'état ecclésiastique, quoiqu'il n'y en ait aucun qui en demande davantage.

D'où vient ce peu de respect pour une condition dont les fonctions sont si relevées? Les choses les plus saintes sont traitées avec indifférence, quelquefois même avec mépris.

D'où viennent encore ces fausses idées que l'on a de l'état ecclésiastique? Les dignités ecclésiastiques sont à peu près considérées comme des dignités séculières. On les regarde comme des titres fastueux, qui donnent droit de se distinguer des autres hommes et de s'élever au-dessus d'eux. Par là l'esprit d'orgueil et de domination s'est introduit dans l'Eglise. Le véritable honneur attaché aux dignités ecclésiastiques s'est détruit, parce qu'on a pris de mauvaises voies pour le soutenir.

D'autres se déterminent à entrer dans l'Eglise, comptant que c'est un etat commode. Ils y cherchent leur repos. Ils se font pasteurs pour *manger le lait* (*Ezech.*, XXXIV, 3), pour s'engraisser, et non point pour *paître le troupeau*. L'Eglise a le regret de nourrir un grand nombre de ministres qui, bien loin de lui rendre aucun service, la déshonorent, et sont ses plus cruels ennemis.

Voilà bien des abus qui seraient retranchés; voilà bien de fausses idées qui seraient aisément détruites, si l'on s'appliquait sérieusement à connaître ce que c'est que l'état ecclésiastique.

Il n'y a point d'état plus élevé que l'état ecclésiastique, et par conséquent il n'y en a aucun où l'on doive entrer avec plus de précaution et de respect. L'élévation de l'état ecclésiastique n'est point pour nourrir la superbe ni la paresse : elle est au contraire pour abattre l'orgueil, et pour animer au travail.

Je veux donc aujourd'hui vous faire connaître ce que c'est que l'état ecclésiastique. Je me propose de vous en expliquer la véritable grandeur. Je veux tâcher de vous inspirer les sentiments dont les ecclésiastiques doivent se pénétrer en méditant la noblesse de leur condition. C'est le dessein que je me propose dans les deux parties de ce discours. Dans la première, je vous ferai voir qu'il n'y a rien de plus élevé que l'état ecclésiastique. Dans la seconde, je vous expliquerai les sentiments que nous doit inspirer l'élévation de notre état.

#### PREMIER POINT.

Pour avoir une juste idée de la grandeur de l'état ecclésiastique, il faut en juger premièrement par l'honneur que le Fils de Dieu veut que l'on rende à ses ministres. Secondement par rapport à l'idée que les saints ont eue de la grandeur de cet état. Troisièmement par rapport aux grands pouvoirs que Jésus-Christ communique à ses ministres. Je prétends donc qu'il n'y a rien de plus grand que l'état ecclésiastique, parce que le Fils de Dieu commande de porter un honneur très-grand aux ministres de l'Evangile, parce que les saints ont cru qu'il n'y avait rien de plus élevé que l'état ecclésiastique, parce que les puissances qui sont données aux ecclésiastiques surpassent toutes celles de la terre.

Le Fils de Dieu a marqué en plusieurs endroits l'honneur et le respect tout particulier qu'il prétendait que l'on rendît à ses ministres. Quand il les envoie prêcher l'Evangile par tout le monde, il leur dit qu'il tiendra fait à lui-même tout l'honneur qui leur sera rendu. Il leur dit que le mépris que l'on fera d'eux rejaillira sur sa personne. Enfin il menace d'un supplice terrible ceux qui ne voudront point les recevoir, ni les écouter.

Les prêtres de la loi nouvelle représentent Jésus-Christ. Quand on les honore, on rend honneur à Jésus-Christ même. En

voilà la preuve tirée des paroles du Fils de Dieu même : *Celui qui vous reçoit me reçoit ; celui qui vous écoute m'écoute.* (*Matth.*, X, 40.)

Quand on méprise les ministres de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ même que l'on méprise ; car le Sauveur ajoute : *Celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* (*Luc.*, X, 16.)

Il est constant que ces paroles de Jésus-Christ ne regardent pas seulement les apôtres, mais elles ont aussi été dites pour tous les ministres de la loi nouvelle, qui sont les successeurs des apôtres. C'est ce que saint Augustin faisait remarquer à son peuple en lui disant : Si le Fils de Dieu ne parlait qu'aux apôtres, quand il a dit : *Celui qui vous méprise me méprise*, je consens que vous n'ayez pour moi que des sentiments de mépris (8). Mais si le Fils de Dieu parlait de nous aussi bien que des apôtres ; si c'est le Fils de Dieu qui nous a appelés : si nous avons dans l'Eglise la même place que les apôtres y ont tenue, prenez garde de ne nous pas mépriser, de peur que le Fils de Dieu ne répute être fait à lui-même le mépris que vous feriez de nos personnes. Les ministres de l'Evangile représentent donc encore aujourd'hui Jésus-Christ aussi bien que les apôtres. Le même honneur qui était dû aux apôtres, est dû en premier lieu aux évêques, en second lieu aux prêtres, et aux autres ministres de la loi nouvelle.

Mais voyez quelles menaces Jésus-Christ fait à ceux qui traiteront avec mépris ses apôtres et ses ministres. *Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, en sortant de cette maison et de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.* (*Matth.*, X, 14 ; *Luc.*, V, 10.) Marquez ainsi, dit saint Chrysostome, que vous ne voulez rien recevoir d'eux, non pas même la poussière de la terre (9). Les paroles suivantes sont encore plus précises pour nous faire voir que Jésus-Christ est le protecteur de ses ministres, et qu'il vengera sévèrement toutes les injures qui leur sont faites. *Je vous dis en vérité qu'au jour du jugement Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville.* (*Matth.*, X, 15.) Quoi ! ceux qui ne veulent point écouter les ministres de l'Eglise, ceux qui ne veulent point les recevoir, seront traités avec plus de rigueur que des villes consumées du feu céleste, pour s'être rendues coupables d'un crime abominable? il faut donc que cette offense soit bien grande, il faut donc que l'on fasse une grande injure à Dieu lorsqu'on méprise ses ministres, puisque pour la réparer il emploie une vengeance si terrible.

Mais le Fils de Dieu a encore poussé plus loin l'honneur, qu'il prétend que l'on rende à ses ministres, puisqu'il veut qu'on les respecte même, lorsque leur vie peu réglée semble ne mériter que des mépris. C'est ce que le Fils de Dieu a marqué dans l'Evangile, lorsqu'il a dit qu'il fallait honorer les scribes et les pharisiens, qu'il fallait les écouter avec respect. Pourquoi cela? Parce qu'*ils étaient assis dans la chaire de Moïse.* (*Matth.*, XXIII, 2.) Le Fils de Dieu connaissait les déréglements des scribes et des pharisiens ; il savait combien ils lui étaient opposés ; il savait qu'ils combattaient à tout moment et en tout lieu sa doctrine et ses miracles : Cependant lorsque les pharisiens ne cherchaient qu'à le déshonorer, lorsqu'ils tâchaient de détruire dans l'esprit des peuples l'estime qu'il s'était acquise par la sainteté de sa vie, il fait un commandement à ses disciples qui était entièrement à l'avantage des pharisiens. Il veut qu'en les considérant comme étant assis sur la chaire de Moïse, on les honore, et on les écoute, sans examiner si leur vie ne combat point leurs paroles et leurs instructions

Quelle que soit la vie de ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, il les faut honorer ; on doit donc rendre encore un plus grand honneur, conclut saint Chrysostome, à ceux qui sont assis sur la chaire de Jésus-Christ, qui parlent en son nom, qui sont revêtus de son caractère. Car, comme dit l'apôtre saint Paul : *Nous faisons la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ, et c'est Dieu même, qui vous exhorte par notre bouche.* (II *Cor.*, V, 20.)

Ne voyez-vous pas, continue saint Chrysostome, comment tous les peuples sont obligés de se soumettre aux puissances séculières, quoique souvent ceux qui obtiennent les premières places ne soient pas ceux qui ont ou plus de noblesse, ou plus de vertu (10). Néanmoins parce qu'ils agissent au nom du prince, parce qu'ils ont son autorité en main, on ne règle point son obéissance ni sur leur mérite, ni sur leur conduite.

Si l'on rend un si grand honneur à ceux qui empruntent des hommes leur autorité, Jésus-Christ prétend que l'on ait bien d'autres sentiments de vénération pour ceux à qui il confie son pouvoir. Il prétend que comme on honore les puissances séculières, sans examiner le mérite de ceux qui en sont revêtus, on rende honneur au caractère sacré, quand bien même celui qui le porte s'en rendrait indigne par l'irrégularité de ses mœurs. Il faut donc que le caractère des ministres de Jésus-Christ soit bien élevé. Il faut que ce caractère soit très-considérable et très-excellent, puisque l'éclat n'en peut être obscurci par les mœurs dépravées de ceux qui le portent indignement.

Aussi quelle vénération n'ont point eue pour les ministres de l'Evangile ceux qui ont connu la grandeur et l'excellence de ce caractère sacré?

(8) « Videte ne spernatis nos, ne ad illum perveniat injuria quam nobis feceritis. » (Serm. 102, *al.* 24, *de verb. Dom.*)

(9) Hom. 32, *in Matth.*

(10) Hom. 86, *in Joannem.*

Je n'en rapporte qu'un exemple, c'est celui de Constantin, le premier empereur chrétien.

Nous lisons dans l'histoire que cet empereur portait un grand respect à tout ce qui se pratiquait dans l'Eglise : mais il n'y a rien de plus touchant, et qui marque davantage la profonde vénération qu'il avait pour nos mystères, que l'honneur qu'il rendait aux ministres de l'Eglise.

Il est rapporté qu'il recommanda surtout aux gouverneurs des provinces de respecter les prêtres, et qu'il ordonna que ceux qui leur feraient quelque outrage seraient punis de mort (11).

Nous lisons qu'il fit un édit pour exempter généralement tous les clercs des fonctions qui auraient pu les troubler, et les empêcher de s'abandonner tout entiers à leur saint ministère (12).

Cet empereur rendait toutes sortes d'honneurs aux ministres de l'Eglise. Il leur donnait des témoignages de son respect, non seulement par ses paroles, mais encore par ses bienfaits. On voyait à sa table des hommes qui n'avaient rien que de méprisable, si l'on n'eût considéré que leur extérieur et leur habillement. Mais Constantin n'en portait pas un tel jugement, parce que ne s'arrêtant pas à la surface, et à ce qui paraissait au dehors, il regardait Dieu dans leurs personnes. Ils étaient les compagnons fidèles de tous ses voyages, et il se promettait que cet honneur qu'il leur faisait, lui rendrait Dieu plus favorable (13).

Mais quand il assembla le concile de Nicée, il redoubla ses respects pour tous les évêques qui composaient cette illustre assemblée. Avec quel respect n'assista-t-il pas au concile ? Il entra le dernier dans cette sainte assemblée, avec peu de suite, grand et admirable par la beauté de sa taille, par sa gravité, par la majesté qui paraissait sur son visage. Ce saint empereur se contentant d'un siége plus bas que les autres, ne voulut point s'asseoir qu'après en avoir auparavant demandé permission aux évêques (14).

Tel était le respect qu'un grand empereur avait pour tous les ministres de l'Eglise, fondé sur la sainteté et sur l'élévation de cet auguste caractère auquel vous aspirez. Caractère si élevé que tous les saints qui en ont eu une juste idée ont tremblé lorsqu'ils ont été élevés au sacré ministère des autels. Ils ont tremblé, parce qu'en considérant combien le rang auquel on les élevait était au dessus de ce qu'ils méritaient, ils se jugeaient à bon droit indignes d'un si grand honneur. Ils ont tremblé, parce que sentant la pesanteur du fardeau dont on les chargeait, ils avaient lieu de craindre que ce fardeau ne fût au-dessus de leurs forces, et de ne se pas acquitter assez fidèlement de leurs obligations.

Faisons ici paraître, pour confondre la témérité de ceux qui se présentent au sacerdoce, comme si ce rang leur était dû, pour arrêter les pas de ceux qui se précipitent, sans considérer les obligations importantes de cet état, faisons ici paraître un saint Grégoire le Grand qui se cache dans une caverne où on ne l'eût point découvert si Dieu n'eût fait un miracle.

Saint Chrysostome prend la fuite, il compose ses livres du *Sacerdoce*, où il apporte les raisons du monde les plus touchantes pour justifier sa conduite, où il explique divinement la grandeur et les périls du sacerdoce.

Le moine Ammonius après s'être coupé les doigts, ajoute qu'il se coupera la langue si on persévère à vouloir le faire sortir de sa retraite (15).

Un autre solitaire, appelé Ephrem, sachant qu'il était élu évêque, alla dans la place publique, y fit les actions d'un insensé, évita par ce moyen les poursuites de ceux qui le cherchaient pour le consacrer (16).

Que ne fit point saint Ambroise pour n'être pas évêque ? On peut dire qu'en cette occasion son zèle ne fut pas selon la science, puisqu'il se porta jusqu'à cette extrémité que de faire entrer dans sa maison des femmes de mauvaise vie, quoique sa chasteté fût connue.

Rien n'est plus édifiant que ce que saint Augustin nous rapporte dans une de ses lettres, où il décrit toutes les violences que l'on faisait à un grand nombre de saints pour les obliger à accepter l'épiscopat. Ces violences allaient jusqu'à les prendre par force, jusqu'à les enfermer, jusqu'à résister à leurs cris et à leurs larmes. Vous auriez dit que c'était d'innocentes victimes que l'on conduisait pour être égorgées (17).

Ce n'était pas seulement l'épiscopat qui était si fortement appréhendé dans ces heureux siècles. On était dans le même sentiment, et dans la même disposition, à l'égard des autres dignités ecclésiastiques.

Quelle idée pensez-vous que ces grands hommes avaient de la prêtrise ? à peu près semblable à celle que vous venez de voir qu'ils avaient de l'épiscopat.

Il faut que quatre diacres prennent par force Paulinien, frère de saint Jérôme, pendant que saint Epiphane lui impose les mains.

Qu'est-il arrivé lorsque saint Augustin a été ordonné prêtre ? Il entre par hasard dans l'église d'Hippone au même temps que l'évêque Valère parlait au peuple de l'ordination d'un prêtre dont il avait besoin. On l'enlève et on le présente par force pour être

(11) Theodor. *Hist.*, l. I, c. 2.
(12) Eus., *Hist.*, l. X, c. 7.
(13) Eus., *De vita Const.*, l. I, c. 42.
(14) Theod., *Hist.*, l. I, c. 7.
(15) Sozom., *Hist.*, l. VI, c. 30.
(16) *Idem*, l. I, c. 6.

(17) « Tam multi ut episcopatum suscipiant tenentur inviti, perducuntur, includuntur, custodiuntur, patiuntur tanta quæ nolunt, donec eis adsit voluntas suscipiendi operis boni. » (Epist. 173, nov. ed. *al.* 204.)

promu à cette dignité. Il a les vœux de tout le peuple : tous demandent qu'il soit consacré prêtre. Il n'y a que ce grand saint qui résiste. Il verse un torrent de larmes pendant la cérémonie de son ordination. Quelques-uns donnant une mauvaise interprétation à ses justes regrets, lui disaient pour le consoler que quoiqu'il fût digne d'un rang plus élevé, néanmoins le degré de prêtre était celui qui approchait de plus près de celui d'évêque. Mais ce saint homme ne pleurait que parce qu'il considérait attentivement les grands périls où on l'exposait, en l'honorant de cette dignité (18).

Mais, me direz-vous, si l'on suivait l'exemple de ces grands saints : s'il fallait attendre qu'on nous fît violence pour être consacrés prêtres, il n'y aurait presque point de prêtres dans l'Eglise : si tous reculaient et n'osaient se charger de ce pesant fardeau, les églises seraient désertes et manqueraient de ministres.

J'avoue que si ces exemples étaient suivis, il y aurait moins de prêtres. Surtout l'Eglise ne gémirait point de voir au nombre de ses ministres des hommes hardis qui usurpent le sacerdoce, qui entrent dans le sanctuaire sans vocation, qui ne sont point épouvantés de la pesanteur du fardeau dont ils sont accablés.

Pensez-vous que ce fût un malheur pour l'Eglise de ne point compter au nombre de ses ministres, tous ces hommes indignes du caractère ecclésiastique, et qui n'en sont revêtus que pour le déshonorer?

Saint Chrysostome menaçant plusieurs de son troupeau de leur interdire l'entrée de l'Eglise et la participation des saints mystères, disait : Il vaut bien mieux offrir à Dieu nos prières avec deux ou trois qui gardent ses commandements, que d'assembler une foule de personnes corrompues, qui se perdent et perdent les autres (19) : aussi quelle que soit l'indigence de l'Eglise, il vaut encore mieux qu'il n'y ait qu'un petit nombre de prêtres, pourvu qu'ils cherchent sincèrement la gloire de Dieu et le salut de leurs frères, que de voir une foule de ministres, qui sont ou scandaleux, ou tout au moins inutiles, qui se perdent et qui entraînent dans le précipice les âmes qui sont assez malheureuses pour être soumises à leur conduite (20).

Mais s'il n'est pas nécessaire d'attendre une si grande violence que les saints dont je viens de vous proposer les exemples, au moins que des sentiments si saints vous apprennent, qu'il n'y a rien de plus élevé que le ministère ecclésiastique. S'ils ont pris la fuite, au moins ne vous précipitez pas. S'ils ont tremblé, au moins ayez quelque sentiment de crainte. Si le saint ministère leur a paru un fardeau presque insupportable, au moins sentez la pesanteur du fardeau que vous voulez porter. S'ils ne se sont engagés dans les emplois ecclésiastiques qu'avec peine, quoiqu'ils eussent des marques presque assurées de leur vocation, au moins attendez pour vous en charger que vous ayez quelque marque de vocation. S'ils ont cru ne pouvoir échapper du péril auquel on les exposait, au moins soyez-en épouvanté. S'il a fallu que l'Eglise leur fît violence, au moins ne faites point de violence à l'Eglise. Si leur humilité leur a fait regarder les emplois ecclésiastiques comme étant au-dessus de ce qu'ils méritaient, au moins anéantissez-vous dans la vue de la grandeur de votre condition et de votre bassesse. Reconnaissez que quand Jésus-Christ vous a choisi, c'est un effet de sa pure bonté ; abandonnez-vous entièrement à lui : protestez-lui que dans tout ce que vous entreprendrez, jamais vous ne chercherez votre propre satisfaction, mais que vous n'aurez en vue que sa gloire, et de faire sa sainte volonté.

N'est-il pas raisonnable que la sainteté de tant de grands hommes, que vous devez regarder comme vos modèles, vous inspire au moins ces sentiments, pour ne pas tomber dans ce juste reproche que Tertullien fait aux Romains : Vous louez assez les anciens, mais dans la pratique vous ne suivez que de nouvelles règles (21).

Enfin pour achever de vous donner toute l'estime que vous devez avoir pour un état aussi élevé que le vôtre, faisons réflexion sur les grandes puissances que Dieu communique à ses ministres.

Saint Chrysostome, dans ses livres du *Sacerdoce*, emploie un chapitre entier à relever les grands pouvoirs qui sont attachés au ministère ecclésiastique (22). Nous ne pouvons les expliquer plus noblement qu'en nous servant des pensées et des paroles de ce grand homme.

Saint Chrysostome parle d'abord de la puissance que les prêtres ont reçue de célébrer les saints mystères, et de consacrer le corps de Jésus-Christ. Quand vous voyez, dit saint Chrysostome, le Fils de Dieu immolé sur l'autel, le prêtre qui offre le sacrifice et qui prie ; tout le peuple teint et rougi du sang précieux du Sauveur, pensez-vous encore être sur la terre et parmi les hommes? Ne vous imaginez-vous pas dans ce moment que vous êtes transporté jusqu'au ciel ? O miracle! ô bonté de Dieu ! celui qui est assis dans le ciel avec le Père céleste se laisse toucher par les hommes. Représentez-vous Elie environné d'une multitude infinie de peuples, le sacrifice étendu sur des pierres, tout le peuple dans le silence, le prophète qui prie, la flamme qui tombe tout d'un coup du ciel sur le sa-

(18) « Eum tenuerunt, episcopo ordinandum intulerunt, omnibus id uno consensu et desiderio fieri, perficique petentibus, ubertim eo flente. » (Posid. *De vit. S. Aug.*, c. 4.)

(19) Hom. *in Matth.*

(20) « Satius est maxime in ordinatione sacerdotum paucos bonos, quam multos malos habere ministros. » (Conc. Lateran. A. *can.* 5. 7.)

(21) « Laudatis semper antiquos, sed nove de die vivitis. » (*Apol.*, c. 6.)

(22) L. III, c. 2.

crifice. Toutes ces choses à la vérité sont pleines de merveilles ; mais ce qui se passe dans les saints mystères est bien plus surprenant. Le prêtre fait descendre non pas le feu du ciel, mais le Saint-Esprit. Il fait de longues prières, non pas afin qu'une flamme céleste consume les choses préparées pour le sacrifice ; mais afin que la grâce, par le moyen du sacrifice, enflamme les cœurs de ceux qui sont présents et les rende plus purs que l'argent *qui a été éprouvé par le feu.* (I *Petr.*, I, 7.)

Remarquez dans ces paroles de saint Chrysostome toutes les merveilles qui arrivent dans le sacrifice de la loi nouvelle. Elles surpassent infiniment les miracles de l'ancienne loi ; mais remarquez aussi que toutes ces merveilles se font par l'autorité des prêtres. C'est le prêtre qui célèbre le sacrifice ; c'est le prêtre qui immole Jésus-Christ. C'est par le ministère du prêtre que le Saint-Esprit descend pour remplir le cœur de ceux qui assistent au redoutable sacrifice. Jugez par là, conclut saint Chrysostome, de la dignité des prêtres. C'est par leur ministère que s'accomplissent non-seulement les merveilles que vous venez d'entendre, mais encore beaucoup d'autres qui ne sont pas moins importantes pour le salut des hommes.

Saint Chrysostome passe ensuite au pouvoir que le Fils de Dieu a donné aux prêtres de remettre les péchés. Voici comment il en parle :

Ils ont reçu une puissance que Dieu n'a pas voulu donner aux anges ni aux archanges. Car il a dit aux hommes et non pas aux anges : *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* (*Matth*, XVIII, 18.) Les princes de la terre ont bien le pouvoir de lier, mais leur pouvoir ne s'étend que sur les corps ; au lieu que les liens qui sont entre les mains des prêtres lient les âmes. Ils ont leur effet jusque dans le ciel, parce que Dieu ratifie en haut ce que les prêtres font ici-bas, et le Maître confirme la sentence de ses serviteurs. N'est-ce pas là leur avoir donné toute la puissance des cieux ? Il leur dit : *Les péchés que vous aurez retenus seront retenus ; ceux que vous aurez remis seront remis.* (*Joan.*, XX, 23.) Peut-il y avoir une plus grande puissance ? Saint Chrysostome égale en quelque manière le pouvoir des prêtres à celui de Jésus-Christ. Il dit qu'il est si grand qu'on douterait presque qu'un pouvoir de cette étendue pût être communiqué à des hommes. Le Fils de Dieu, dit ce saint docteur, a reçu du Père tout pouvoir de juger, et les prêtres ont reçu du Fils pareillement tout pouvoir de juger. Ils ont été honorés de cette puissance, comme s'ils étaient déjà dans le ciel, comme s'ils étaient élevés au-dessus des autres hommes et affranchis de toutes les passions. Il les compare après cela au favori d'un grand roi qui aurait reçu le pouvoir de faire jeter dans une prison tous ceux qu'il voudrait, ou de leur donner la liberté.

Voilà donc encore un grand pouvoir que Jésus-Christ a confié aux prêtres. Le pouvoir de lier et de délier, de remettre et de retenir les péchés

Saint Jérôme, voulant nous faire voir quels sont les deux pouvoirs dont je viens de vous parler, s'explique en cette manière : Les prêtres, successeurs des apôtres, consacrent le corps de Jésus-Christ par la force des paroles qu'ils prononcent. C'est par leur ministère que nous devenons chrétiens. Ils ont les clefs du royaume des cieux, et ils jugent en quelque manière avant le grand jour auquel le Seigneur doit juger tous les hommes (23).

Ils consacrent le corps de Jésus. Ils le consacrent par la force des paroles qu'ils prononcent de la part de Jésus-Christ. Ils jugent souverainement. Quels plus grands pouvoirs Dieu pouvait-il communiquer à des hommes ?

N'omettons pas que c'est par le ministère des prêtres que Dieu répand ses grâces. Ce sont leurs sacrifices, ce sont leurs prières qui réconcilient les hommes avec Dieu et qui apaisent sa colère. De là vient qu'une des principales fonctions des ministres de Jésus-Christ, c'est de prier pour l'Eglise. C'est aux prêtres et aux ministres du Seigneur *à se prosterner entre le vestibule et l'autel. Là ils doivent fondre en larmes et s'écrier ; Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple.* (*Joel*, II, 17.)

Les Pères du concile de Carthage, dans une lettre qu'ils écrivent au pape Innocent I[er], parlent de l'ancienne coutume établie dans l'Eglise, qui est que les peuples reçoivent avec respect la bénédiction de leur évêque. Ils disent que ces bénédictions sont des prières, par lesquelles les évêques demandent que ceux dont ils ont été établis les conducteurs aient le bonheur de plaire à Dieu par la sainteté de leur vie (24).

Constantin, dont je ne me lasse point de vous rapporter l'exemple pour vous expliquer quel est le pouvoir des prêtres que ce saint empereur a si bien reconnu, Constantin, dis-je, se prépare à combattre contre Licinius qui lui disputait l'empire (25). Sachant combien le secours du ciel lui était nécessaire, il s'adresse aux prêtres. Il implore leurs prières et leur assistance. Il veut qu'ils l'accompagnent dans tous les pays qu'il était obligé de traverser. Licinius, apprenant que Constantin se préparait ainsi à lui faire la guerre, se moque de cet empereur et fait des railleries de sa conduite. Mais Constantin, plus habile que les prudents

(23) « Apostolico gradui succedentes Christi corpus sacro ore conficiunt. Per eos Christiani sumus. Claves regni cœlorum habentes quodammodo ante judicii diem judicant. » (*Ad Heliodor.*)

(24) « Benedicebant, precabantur super populum, ut recte ac pie vivendo Deo placeant. » (Inter Epist sancti Aug. 175, nov. ed., al. 90.)

(25) Eus. l. II *De vita conf.*, c. 4.

du siècle, savait bien qu'il fallait travailler à se rendre favorable le Dieu des armées, et qu'un grand moyen pour être écouté, c'était d'implorer son secours par le ministère des prêtres.

Les prêtres donc sont députés de Dieu comme médiateurs entre lui et le peuple. Ils sont chargés de prier pour le peuple. C'est à eux d'attirer les grâces du Seigneur, c'est à eux de l'apaiser. Ils doivent particulièrement avoir en vue ce motif dans leurs prières, et c'est ce qui les engage à beaucoup prier.

Ramassons ce que je viens de vous dire pour vous faire connaître l'excellence du sacerdoce de la nouvelle loi. Jésus-Christ commande de rendre un grand honneur à ceux qui sont revêtus de son sacerdoce. Les saints ont cru que quand Jésus-Christ reçoit un homme au rang de ses minstres, c'est une faveur qui est infiniment au-dessus de tout ce qu'il peut mériter. Il n'y a point de pouvoirs comparables à ceux que le Fils de Dieu confie à ses ministres. Ne jugez de l'état ecclésiastique que suivant ces principes et vous n'aurez aucune peine à prononcer que c'est le plus noble et le plus relevé de tous les états. De quel sentiment doit-on être pénétré en faisant attention à cette grande élévation du ministère ecclésiastique! c'est la vérité dont j'ai à vous instruire dans la seconde partie de cet entretien.

SECOND POINT.

Il n'y a rien de plus grand, rien de plus élevé que le ministère ecclésiastique. Quelle conséquence en doivent tirer ceux à qui Dieu fait l'honneur de les élever au rang de ses ministres? Ils doivent en tirer cette conséquence qu'ils sont obligés de s'humilier, de se purifier, de travailler. Autant qu'un ecclésiastique est élevé, autant il est obligé de s'humilier. Un ecclésiastique ne peut soutenir le rang dans lequel il est placé qu'en menant une vie très-exacte et très-pure. Le ministère ecclésiastique est un honneur auquel sont attachées de très-grandes obligations que l'on ne peut remplir qu'en travaillant continuellement.

Vous êtes beaucoup élevés par l'honneur que Jésus-Christ vous a fait de vous recevoir au rang de ses ministres. Humiliez-vous profondément; car si vous devez vous humilier autant que vous êtes élevés, jusqu'où ne devez vous pas descendre, afin qu'il y ait de la proportion entre vos humiliations et le degré de gloire où Dieu vous a fait monter?

Le Sage nous dit : *Plus vous êtes grands, plus humiliez-vous en toutes choses, et vous trouverez grâce devant Dieu.* (*Eccli.*, III, 20.) Il n'y en a point qui ne soient plus obligés de suivre cette maxime du Sage que les ecclésiastiques. Ils sont grands, et il n'y a point de grandeur comparable à celle des ministres du Seigneur. C'est donc une excellente raison pour s'humilier en toutes choses.

*En toutes choses*, donc ils doivent s'humilier dans toutes les actions de leur vie; car à quoi leur servirait toute leur grandeur, s'ils n'en profitaient pas pour trouver grâce devant Dieu? Lorsque la grandeur n'est point accompagnée d'humilité, lorsqu'elle n'est point considérée comme un motif pressant qui nous engage à nous humilier, elle nous élève en apparence, mais dans la vérité elle nous fait tomber. Toute grandeur par le moyen de laquelle on ne trouve point grâce auprès de Dieu n'est que vanité. Bien loin donc que la grandeur nous fasse oublier l'obligation dans laquelle nous sommes de nous humilier, elle doit au contraire nous en faire souvenir; car, quelque grand que vous soyez, vous perdrez tout si vous ne plaisez point à Dieu : et le Sage vous assure que ce n'est qu'*en vous humiliant en toutes choses que vous trouverez grâce auprès de lui.*

Voyons l'exemple que nous ont donné les premiers ministres que Jésus-Christ a choisis. Il les a beaucoup élevés. Si le caractère ecclésiastique a quelque élévation, n'est-ce pas particulièrement dans ceux qui en ont été honorés les premiers, et par qui ce degré d'honneur a passé pour venir jusqu'à nous? Notre principale gloire dans le ministère ecclésiastique est de succéder aux apôtres. Nous devons reconnaître que la gloire de notre état a été dans les apôtres comme dans son principe. Comme donc l'eau n'est jamais plus pure que dans sa source, aussi la gloire du ministère ecclésiastique n'a jamais été plus éclatante que dans les apôtres à qui Jésus-Christ l'a premièrement communiquée.

Le Fils de Dieu a déclaré à ses apôtres qu'ils étaient *ses amis, et qu'il n'avait rien de caché pour eux.* (*Joan.*, XV, 15.) Les apôtres ont été les premiers fondements sur lesquels Jésus-Christ a bâti son Eglise. Outre les grands pouvoirs qui des apôtres ont passé jusqu'à nous, ils avaient encore celui de faire des miracles : toute la nature leur était soumise : les démons mêmes étaient forcés de leur obéir. Quelle élévation! Est-ce par cette élévation que les apôtres ont trouvé grâce auprès de Dieu? Non, ce n'est point précisément par cette élévation, mais c'est parce qu'ils se sont beaucoup humiliés dans cette grande élévation.

Pendant que les apôtres étaient grossiers, il y avait contestation entre eux, et ils se disputaient le premier rang. (*Marc.*, IX, 33.) Depuis que les apôtres furent remplis de l'Esprit de Jésus-Christ la contestation changea, et la dispute fut bien différente. Tous prétendent qu'ils sont au-dessous de leurs frères, et qu'ils doivent avoir le dernier rang. Il n'y a aucun des apôtres, qui ne dise avec saint Paul : *Je suis le moindre des apôtres.* (I *Cor.*, XV, 9.) Saint Paul ajoute qu'*il est indigne d'être appelé apôtre, parce qu'il a persécuté l'Eglise de Dieu.* (I *Tim.*, I, 15.) Dans un autre endroit le même saint Paul assure qu'il est *le premier entre les pécheurs.* Les apôtres donc ont été très-exacts à conserver, au milieu de leur élévation, des sentiments très-profonds d'une humilité sincère. Si nous leur succédons dans leur élévation, nous devons aussi leur succéder dans leur humilité. Plus nous sommes élevés, plus nous

devons nous humilier, autrement nous nous perdrons, et nous nous éloignerons entièrement des desseins que Jésus-Christ a sur nous, lorsqu'il nous élève au rang de ses ministres.

Les gens du monde se servent de leur élévation et de leur grandeur pour flatter leur orgueil. Ils sont pleins de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, ils sont persuadés que tout leur est dû ; ils sont bien aises d'être honorés, ils étudient avec soin toutes les prérogatives attachées à leurs dignités ; ils s'offensent dès qu'ils sont contredits ; ils se repaissent de vaines idées ; ils se rendent insupportables par leur hauteur et leurs prétentions chimériques ; il semble qu'ils sont d'une autre nature que leurs inférieurs, tant ils les méprisent et les tiennent au-dessous d'eux.

Si les ministres de l'Eglise faisaient le même usage de leur élévation, ils auraient l'esprit du monde que Jésus-Christ a réprouvé, et qui est entièrement incompatible avec l'esprit ecclésiastique. Un ministre de l'Eglise est persuadé que son élévation ne lui est confiée qu'afin qu'il rende service à ses frères, qu'il travaille à les sauver. Tout élevé qu'il est au-dessus de ses frères, il est toujours prêt à s'abaisser au-dessous d'eux pour les engager à entrer dans la voie du salut.

Ministres de l'Evangile, ne croyez pas que vous vous dégradiez en vous humiliant. Au contraire, jamais vous ne soutiendrez mieux l'honneur et l'éclat de votre rang que quand vous surmonterez en humilité ceux que vous surpassez par votre dignité.

Oh ! que ceux-là connaissent mal l'esprit de Jésus-Christ, et les desseins qu'il s'est proposés, en établissant les dignités ecclésiastiques, qui traitent leurs inférieurs avec hauteur, qui se rendent inaccessibles, qui effrayent par leurs regards et par leur maintien sévère, qui rebutent les pauvres ! C'est là l'esprit de domination contre lequel Jésus-Christ s'est si hautement déclaré, quand il a dit : *Vous savez que ceux qui sont princes parmi les nations veulent dominer, et qu'ils traitent leurs inférieurs avec empire ; il n'en doit pas être de même parmi vous.* (*Matth.*, XX, 15.)

Les ecclésiastiques doivent donc extrêmement prendre garde à éloigner d'eux tout esprit de domination. Je n'appréhende rien tant pour vous, dit saint Bernard en écrivant au pape Eugène, que le désir de dominer. Ce désir est un poison qui donne la mort à celui qui en est rempli. Un ecclésiastique plein de l'esprit de son état, à quelque rang qu'il soit élevé, est toujours affable, son abord est facile, les plus malheureux sont écoutés, les pauvres sont ses chers amis, il sait que ce sont eux que Jésus-Christ lui recommande, et c'est la plus forte de toutes les sollicitations (26).

Vous êtes donc élevé au-dessus de vos frères. Il est vrai, mais c'est cela même qui doit vous humilier. Car qui êtes-vous pour être élevé à cette dignité ? Qu'avez-vous fait pour la mériter ? Jésus-Christ vous a tiré de votre néant, pour vous faire part de sa puissance. Quel fondement plus solide pour s'humilier que de penser sans cesse que l'on est dans un rang dont on est indigne, et qui est si fort au-dessus de tous nos mérites ? Peut-on avec raison se glorifier d'une élévation qui ne vient point de nous, lorsqu'il y a dans nous des fondements si réels et si solides de s'humilier ? *Qui est celui*, s'écrie saint Paul, *qui est capable d'un tel ministère ?* (II *Cor.*, II, 16.) Si nous en sommes indignes, rentrons donc en nous-mêmes, reconnaissons notre néant ; plus nous serons élevés, plus nous aurons de confusion, plus nous serons disposés à nous humilier, en considérant que Jésus-Christ nous a fait tant de grâces, et que nous les méritons si peu.

L'honneur que Jésus-Christ nous fait est très-grand, il faut prendre garde à ne le point avilir en nous ; mais au contraire nous devons faire voir que nous connaissons le prix de notre dignité et que nous sommes entièrement appliqués à en soutenir l'éclat. L'apôtre saint Paul exhorte les chrétiens *à se conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel ils ont été appelés.* (*Eph.*, IV, 1.) Il leur dit dans un autre endroit : Ayez soin de vous conduire d'une manière qui soit *digne de l'Evangile de Jésus-Christ.* (*Phil.*, I, 27.)

Que les ecclésiastiques s'appliquent ces paroles de saint Paul, et qu'ils voient ce qu'ils sont obligés de faire pour se conduire d'une manière *digne de l'état auquel ils ont été appelés.* Quel est cet état ? Vous l'avez vu. Il n'y a rien de plus grand. Ce n'est donc qu'en menant une vie très-exacte et très-pure que les ecclésiastiques peuvent se conduire d'une manière *digne de l'état auquel ils ont été appelés.*

Saint Paul veut que tous ceux à qui l'Evangile est prêché se conduisent d'une manière *digne de l'Evangile.* Ceux-là donc qui l'annoncent sont encore plus étroitement obligés de se conduire d'une manière *digne de l'Evangile.* Quoi de plus saint, quoi de plus pur que l'Evangile de Jésus-Christ ! Ce n'est donc qu'en menant une vie très-pure et très-sainte que les ministres de Jésus-Christ peuvent se conduire d'une manière *digne de l'Evangile.*

Un ecclésiastique qui ne se conduit point d'une manière digne de son état, en connaît-il l'excellence ? Ne rougit-il point quand il considère l'extrême disproportion qui se rencontre entre sa vie et son état ? Son état est très-élevé, et sa vie est toute rampante.

Ces choses ont paru à saint Bernard si extraordinaires et si hors de raison, qu'il a regardé comme un monstre l'union de la dignité ecclésiastique avec une vie séculière et profane. C'est une chose monstrueuse dit,

(26) « Nullum tibi venenum, nullum gladium plus formido quam libidinem dominandi. » (Lib. III *De consid.*, c. 1.)

ce Père, que d'être dans un degré très-élevé, et d'avoir un cœur rampant ; d'occuper la première place, et de mériter par sa vie d'être réduit à la dernière place ; de faire connaître aux autres la nécessité de pratiquer de bonnes actions, et d'avoir les mains vides de bonnes œuvres ; d'annoncer les maximes de l'Evangile, et de n'en tirer aucun fruit, d'avoir reçu du ciel une autorité qui suppose un caractère ferme, et de ne faire apercevoir dans sa conduite qu'inconstance et faiblesse (27).

Ce que saint Bernard a considéré comme un monstre ne se rencontre que trop souvent parmi les ecclésiastiques. Il n'y en a que trop qui trouvent le malheureux secret d'allier ensemble toutes les contradictions qui composent ce monstre énorme dont saint Bernard vient de parler ! O vous ! qui êtes dans un degré si élevé, n'êtes-vous point confus de mener une vie si indigne du rang que vous tenez ? Quelle proportion entre votre dignité et votre conduite ? Vous êtes par votre rang ministre de Jésus-Christ; vous êtes par votre vie esclave du démon. Vous êtes par votre rang destiné à inspirer la sainteté ; vous en éloignez les hommes par votre vie et par vos mauvais exemples. Votre rang vous met entre les mains tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion ; et la vie que vous menez ne vous permet pas d'approcher des choses saintes sans les profaner et vous rendre plus criminel. Comme ministre de Jésus-Christ, vous êtes obligé d'entrer dans son sanctuaire ; comme pécheur vous n'osez y entrer, et vous craignez avec raison que Jésus-Christ ne vous chasse honteusement. D'où viennent tous ces désordres ? C'est la disproportion de votre rang et de votre vie qui en est le principe. Vous n'avez qu'un seul moyen pour les faire cesser, c'est, suivant le conseil de l'Apôtre, de vous conduire d'une manière *digne de l'état auquel vous avez été appelé.*

Vous avez vu que Jésus-Christ veut que l'on honore ses ministres. Les termes dont il se sert ont dû vous faire connaître l'excellence du rang que vous tenez. C'est aux ministres du Fils de Dieu à entrer dans ses desseins, et à attirer les respects du peuple par la pureté de leur vie.

Vous savez que le Fils de Dieu veut que l'on vous honore. Plusieurs ne le savent que trop. Mais que vous vous y prenez mal pour faire exécuter ce commandement de Jésus-Christ ! Vous prétendez vous faire honorer en traitant vos inférieurs avec rigueur, en les menaçant, en disant avec fierté que vous saurez bien trouver les voies pour vous faire rendre l'honneur qui vous est dû. Ce ne sont pas là les moyens dont les ministres de Jésus-Christ doivent se servir pour se faire respecter. Il y en a d'autres plus sûrs, plus chrétiens, plus conformes à l'esprit ecclésiastique. On se fait honorer en n'exigeant aucun honneur. On ne le demande point par ses paroles, mais on le demande, et on l'obtient bien plus sûrement par sa vie. Le vrai moyen d'être respecté, selon saint Augustin, c'est d'exiger toujours moins de respect qu'on n'est prêt à vous en rendre. Ce n'est point une joie pour un ministre fidèle d'être loué et d'être honoré des hommes. Il se porterait même, s'il suivait les mouvements de son cœur, à retrancher tout l'appareil extérieur qui va à se faire rendre du respect. S'il en conserve quelque chose, ce n'est point par rapport à lui-même, mais par rapport au salut de ceux au-dessus de qui Dieu l'a établi. Jésus-Christ veut qu'on vous honore, et vous attirez le mépris par l'irrégularité de votre conduite et de vos mœurs ! (28)

D'où vient que cet ecclésiastique qui n'a jamais ouvert la bouche sur l'honneur qui lui est dû, qui témoigne sur ce sujet une entière indifférence, qui rejette même les honneurs, d'où vient qu'il est universellement respecté ? D'où vient au contraire que cet autre qui établit en tous lieux ses prérogatives et son rang, qui témoigne un vif ressentiment dès qu'on n'a pas pour lui toute sorte de déférence, qui exige des honneurs au delà de ce qui lui est dû ; d'où vient, dis-je, qu'avec tous ses soins, toutes ses peines et sa vigilance, il n'attire que des mépris ? Vous en connaissez la cause ; c'est que l'honneur est la récompense de la vertu, et quiconque prendra d'autres voies pour se faire honorer que le mépris des honneurs et la pratique exacte d'une solide vertu, prendra de fausses mesures, et n'arrivera jamais à sa fin.

Il y en a encore d'autres qui prennent de très-mauvaises voies pour faire respecter le caractère ecclésiastique. Ce sont ceux qui prétendent se faire honorer par le faste et la pompe. Saint Bernard, dans une lettre qu'il écrit à un grand archevêque, fait voir combien ceux-là se trompent qui suivent un sentiment si conforme à l'esprit du siècle, et si peu conforme à l'esprit ecclésiastique. Saint Bernard explique à cet archevêque quel est le moyen de rendre illustre son ministère, suivant ce que dit saint Paul : *Je travaillerai à rendre illustre mon ministère.* (*Rom.*, XI, 13.) Ce n'est point, dit-il, par la magnificence de vos habits, par le nombre de vos chevaux, par de superbes bâtiments, mais par le règlement des mœurs, par la sainteté de vos occupations, et par la pratique des bonnes œuvres que vous rendrez illustre votre ministère (29).

Quelle est donc l'erreur de ceux qui prétendent excuser leur faste sur la nécessité de rendre illustre leur ministère ? S'agit-il

(27) « Monstruosa res gradus summus, et animus infimus, » etc. Lib. II *De consid*, c. 7.)

(28) « Minus sibi assumendo quam offertur. Magnum est de honoribus non lætari, sed et omnem pompam inanem præcidere, et si quid inde necessarium retinetur, id totum ad utilitatem honorantium, salutemque conferre. » (Nov. ed., al. 44.)

(29) « Honorabitis autem non cultu vestium, non equorum fastu, non amplis ædificiis, sed ornatis moribus, studiis spiritualibus, operibus bonis. » (*De mor. et off. epis. ad Henric. Sen. archi.*, c. 1, 2.)

de soutenir une dignité séculière ? S'agit-il de paraître en prince temporel ? S'agit-il même de se faire approuver par les gens du siècle ?

S'il fallait l'éclat et la pompe pour rendre illustre le ministère ecclésiastique, les apôtres en auraient bien mal soutenu l'honneur. Saint Paul se serait bien trompé quand il avance qu'il veut rendre illustre son ministère. Jésus-Christ même, le prince des pasteurs, aurait bien mal connu les voies qu'il faut prendre pour maintenir le sacerdoce nouveau qu'il venait établir.

Voilà les raisons fortes et puissantes qui engagent saint Bernard à soutenir que le faste et la pompe ne conviennent point aux ministres de Jésus-Christ.

Pour vous, continue saint Bernard, gardez-vous bien de croire que ces sortes de vanités soient propres pour honorer votre saint ministère (30).

Quelles sont donc les voies de rendre illustre le ministère ecclésiastique ? Vous les avez entendues : des mœurs réglées, de saintes occupations, la pratique des bonnes œuvres. Voilà pourquoi j'ai soutenu que l'élévation de l'état ecclésiastique engage ceux qui se consacrent à Dieu dans cet état, à mener une vie très-exacte et très-pure.

Je dis encore que l'élévation de l'état ecclésiastique est un engagement à travailler beaucoup.

L'état ecclésiastique est un honneur, mais aussi il ne faut pas oublier que c'est un poids et un fardeau. L'honneur du sacerdoce est grand. Que peut-il arriver de plus considérable à un homme que d'être ministre de Jésus-Christ, que d'agir en son nom, que d'entrer dans son sanctuaire, que d'avoir part à ses secrets, que d'avoir une portion si éminente de sa puissance ? L'honneur est grand, mais les obligations sont grandes et redoutables. Celui-là se tromperait lourdement, qui ne considérerait que l'honneur du sacerdoce, et que ce qui paraît flatter dans la possession des dignités ecclésiastiques.

Il y a deux choses dans le sacerdoce : il y a l'honneur, il y a le poids et les obligations. Ces deux choses sont inséparables ; je dis même que ce serait une très-mauvaise disposition que de s'arrêter à l'honneur du sacerdoce, que de désirer l'honneur, que de s'y complaire, que de rechercher le sacerdoce à cause de l'honneur.

C'est ce que saint Augustin nous enseigne, quand il nous dit que celui qui est dans l'emploi ne doit point aimer l'honneur, ni la puissance, parce que tous les honneurs du monde ne sont que vanité. Que faut-il donc regarder dans les emplois ? Il les faut considérer comme une occasion de travailler et d'être utile à son prochain (31).

Je dis donc que dans le sacerdoce les obligations sont proportionnées à l'honneur, et que comme l'honneur est grand, les obligations sont très-grandes. C'est la véritable idée du sacerdoce, et c'est celle que tous les saints Pères nous en ont donnée. Qu'est-ce que le sacerdoce selon tous les saints ? C'est un poids, c'est un fardeau.

C'est en cette manière que saint Augustin en parle. Il n'y a rien de meilleur, rien de plus doux, dit ce Père, que de méditer tranquillement les saintes écritures ; mais d'être obligé de prêcher, de reprendre, de faire des remontrances, d'être dans des inquiétudes continuelles pour le salut de ses frères, c'est un grand fardeau, un grand poids, un grand travail. Qui ne fuirait un travail de cette nature (32) ?

Vous avez vu toutes les difficultés que les saints apportaient autrefois, quand on leur proposait d'entrer dans le sanctuaire. Vous avez vu leurs fuites, leurs plaintes, leurs gémissements, leurs frayeurs. Reconnaissez présentement quel en était le principe. C'était le poids du sacerdoce qui les faisait trembler, c'est qu'ils en connaissaient les obligations, c'est qu'ils craignaient de n'y pas satisfaire, c'est qu'ils étaient effrayés du compte terrible qu'ils auraient un jour à rendre à Dieu. Saint Augustin dit qu'au jugement de Jésus-Christ, tout l'honneur dont on a été revêtu par le sacerdoce sera un fardeau qui accablera (33).

Saint Grégoire parle de la même manière. Prenez garde, dit-il, écrivant à un évêque, au compte que vous devez rendre un jour du pesant fardeau de l'épiscopat dont vous êtes chargé (34).

Que s'ensuit-il de toutes ces maximes si fortement établies par tous les saints Pères ? Que le sacerdoce est un poids, qu'il est appelé un poids et un fardeau, parce que les obligations en sont grandes ; qu'on ne doit point se charger du sacerdoce, qu'on ne soit dans le dessein d'en remplir les devoirs ; que ceux qui n'y satisfont pas seront repris et jugés très-sévèrement au tribunal de Jésus-Christ.

Voilà ce que vous devez imprimer bien fortement dans vos esprits, vous qui ne considérez dans le sacerdoce que l'honneur et votre propre utilité.

Qu'il est agréable à l'homme charnel d'être respecté, d'avoir un grand nom, de jouir d'un revenu considérable ! Que tout cela est agréable pendant cette vie, mais

(30) « Vos autem, reverendissime pater, vos, inquam, absit ut in talibus honorificandum putetis ministerium vestrum! » (*Ibid.*)

(31) « Non amandus est honor, quoniam omnia vana sub sole, sed opus ipsum quod per eumdem honorem fit. » (Lib. XIX *De civit. Dei* c. 19.)

(32) « Nihil est melius, nihil dulcius quam divinum scrutari nullo strepente thesaurum. Prædicare, arguere, corripere, magnum onus, magnum pondus, magnus labor. Quis non refugiat istum laborem ? » (Serm. 339, al. hom. 25.)

(33) « Quæ hic honorant, ibi onerant ; quæ hic relevant, ibi gravant. » (Epist. 25, al. 203.)

(34) « Quas rationes de sarcina episcopatus redditurus es cogita atque considera. » (Lib. IV.)

que tout cela sera amer au jugement de Jésus-Christ

Tout ecclésiastique qui ne sent point le poids de son état, et qui ne veut pas le porter, est déjà condamné.

Quel mauvais caractère dans un ecclésiastique que de vouloir être oisif? Tout ecclésiastique est donc obligé de travailler. Dieu demandera aux uns plus, aux autres moins, selon la mesure de leurs talents, de leurs emplois, de leurs dignités. Mais tous auront leur compte à rendre, tous seront examinés sur l'usage de leur temps, il n'y en a aucun qui puisse éviter d'être condamné, s'il est demeuré oisif et s'il n'a pas accompli l'œuvre auquel il était obligé, ou par son caractère, ou par sa dignité.

Voilà donc ce que c'est que le sacerdoce; apprenez à le bien connaître. C'est un grand honneur que de servir Jésus-Christ et que d'être au rang de ses ministres. C'est un grand bonheur que d'être fidèle à ses obligations et de remplir exactement tous les devoirs importants du sacerdoce. Mais quel étrange malheur que d'être ecclésiastique, que d'être prêtre, et de ne pas vivre en ecclésiastique et en prêtre!

Il est dit dans l'Evangile que Jésus-Christ est *la pierre angulaire, et que cette pierre écrasera celui sur qui elle tombera.* (*Matth.*, XXI, 44.) C'est ce qui se vérifiera dans ceux qui auront abusé du sacerdoce. Vous avez vu que le sacerdoce est un poids. Oui ce poids, oui ce pesant fardeau écrasera tous ceux qui, pendant cette vie, n'ont pas voulu en reconnaître la pesanteur.

Tâchons d'éviter une si terrible condamnation. Ne nous chargeons point légèrement d'un si lourd fardeau, et à moins que nous ne soyons obligés de céder à la voix de Dieu qui nous appelle. Le fardeau du sacerdoce étant déjà très-pesant par lui-même, ne nous précipitons point à le rendre encore plus lourd en recherchant des dignités dont l'extérieur est éclatant, mais dont le poids est au-dessus de nos forces. Si nous sommes enfin chargés du fardeau, et que nous ayons lieu de croire que c'est par ordre de la divine Providence, efforçons-nous de le porter de telle manière que nous n'en soyons pas accablés. Mettons notre confiance en Jésus-Christ. Si c'est lui qui nous a appelés, il sera fidèle à nous soutenir. Soyons exacts à nos devoirs, ne nous décourageons point, ne nous laissons point séduire par le malheureux esprit de paresse. Songeons que cette vie n'est point un lieu de repos, mais que le travail y doit être continuel. Conduisons-nous en toutes choses comme de fidèles ministres, et nous éprouverons un jour que Jésus-Christ sera fidèle à accomplir la promesse qu'il a faite de nous accorder pour récompense de nos travaux l'éternité bienheureuse

## DISCOURS III.

### DE L'ESPRIT ECCLÉSIASTIQUE.

Pour être un véritable ecclésiastique il faut être légitimement appelé ; mais il ne s'ensuit pas que tous ceux qui sont appelés soient de dignes ministres de Jésus-Christ.

Nous avons deux exemples terribles qui nous doivent tenir continuellement dans la crainte, quelques marques que Dieu nous ait données, pour nous faire connaître que c'est lui qui nous a appelés. Le premier, c'est celui de Judas. Il avait été appelé par Jésus-Christ même. Le second, c'est celui du diacre Nicolas, à qui les apôtres avaient imposé les mains.

Il est vrai que, quand Dieu nous appelle, nous avons grand sujet d'espérer qu'il nous accordera les grâces qui nous sont nécessaires pour bien remplir notre ministère ; mais Dieu a voulu avec raison que nous fussions dans la dépendance. Ce qui nous est accordé par un effet de sa miséricorde ne nous est point dû. C'est à nous de nous tenir sur nos gardes, de veiller continuellement, et de correspondre par une fidélité inviolable à toutes les grâces que Dieu répand continuellement sur nous.

Une des grâces dont nous avons particulièrement besoin pour nous conduire en toutes choses comme de fidèles ministres, c'est l'esprit ecclésiastique. Grâce précieuse et importante, sans laquelle nous ne pouvons appartenir à Jésus-Christ, comme le saint Apôtre nous le déclare, quand il nous dit : *Si quelqu'un n'a point l'esprit de Jésus-Christ, il n'est point à lui.* (*Rom.*, VIII, 9.)

Jésus-Christ répandit son esprit sur ses apôtres, quand il leur dit : *Recevez le Saint-Esprit.* (*Joan.*, XX, 22.) C'est cet Esprit divin qui les fortifia. Animés de cet Esprit ils ont rempli avec force et avec fidélité, jusqu'au dernier moment de leur vie, toutes les fonctions de leur ministère. Jésus-Christ qui connaît la force de son Esprit, et le besoin que nous en avons, est encore tout prêt à nous le communiquer. Voilà pourquoi les évêques, ministres de Jésus-Christ et successeurs des apôtres, en nous imposant les mains, répètent les paroles du Sauveur du monde, et nous disent de sa part : *Recevez le Saint-Esprit.*

Jésus-Christ nous veut donner son Esprit. Pourquoi y a-t-il tant d'ecclésiastiques qui ne le reçoivent pas? Prenons-nous-en à nous-mêmes. C'est nous qui, aussi bien que les Juifs, résistons au Saint-Esprit. Il a donc lieu de nous dire comme le saint Apôtre le disait autrefois : *N'éteignez point le Saint-Esprit. N'attristez pas l'Esprit-Saint de Dieu dont vous avez été marqués.* (I *Thess.*, V, 19; *Ephes.*, IV, 30.)

Il y a deux sortes d'esprits qui se combattent l'un l'autre, et qui sont entièrement opposés. L'esprit ecclésiastique et l'esprit du monde. Le grand obstacle qui nous empêche de recevoir l'esprit ecclésiastique c'est que l'esprit du monde est en nous.

Mon dessein dans ce discours est de vous parler de ces deux esprits, et de vous apprendre à les connaître. Je vous ferai voir ce que c'est que l'esprit ecclésiastique, afin

que vous connaissiez combien cet esprit vous est nécessaire, et que vous fassiez toutes sortes d'efforts pour obtenir de Dieu un don si précieux. Je vous apprendrai ce que c'est que l'esprit du monde, afin que vous soyez convaincus de la nécessité qu'il y a de s'en dépouiller, et de son incompatibilité avec l'esprit ecclésiastique. Ce sera le sujet des deux parties de ce discours; dans la première je traiterai de l'esprit ecclésiastique, et dans la seconde de l'esprit du monde.

PREMIER POINT.

L'esprit ecclésiastique est un don excellent que Dieu distribue à ses ministres, afin qu'étant fortifiés de son secours, ils puissent remplir avec joie et avec habileté les fonctions saintes et pénibles de leur ministère.

L'esprit ecclésiastique est un don qui vient d'en haut. Il n'y a aucun homme qui n'ait besoin des dons du Seigneur pour se conduire fidèlement dans son état. Saint Paul parle de ces dons de Dieu, lorsqu'il dit que *chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu : l'un d'une manière et l'autre d'une autre.* (I *Cor.*, VII, 7.) C'est-à-dire que chacun réussit dans son état, selon que Dieu lui communique ses dons.

On vit saintement dans l'état de virginité, lorsqu'on a reçu le don de Dieu. Ceux qui ont le don de Dieu vivent saintement dans le mariage. On se conduit avec fidélité dans la condition ecclésiastique, pourvu qu'on ait le don de Dieu. Mais saint Paul assure que les dons de Dieu sont communiqués *d'une manière aux uns, d'une manière aux autres.* Tous ne reçoivent pas les dons de Dieu avec une même abondance. Tous même n'ont pas besoin de recevoir les dons de Dieu avec une égale abondance. Les ecclésiastiques ont besoin des dons les plus excellents, à cause de la dignité et des difficultés de leur état. Il faut que les ecclésiastiques comme les apôtres aient *les prémices de l'Esprit.* (*Rom.*, VIII, 23.) Il faut que l'Esprit de Dieu leur soit communiqué avec plus d'effusion qu'aux autres chrétiens, non-seulement parce que leurs fonctions sont plus élevées, mais encore parce que c'est par leur canal que les fidèles reçoivent l'Esprit de Dieu.

L'esprit ecclésiastique est donné pour faire avec joie et avec habileté les fonctions de l'état ecclésiastique. Car, avoir l'esprit de sa profession, c'est en faire les fonctions avec inclination et avec adresse. Un homme a l'esprit de la guerre quand ses inclinations sont pour les armes, quand il est adroit dans tous les exercices de la guerre. Un homme a l'esprit de l'étude, quand il y fait de grands progrès. Aussi un ecclésiastique a l'esprit de sa profession, il a l'esprit ecclésiastique lorsqu'il se plaît à exercer les fonctions ecclésiastiques, lorsqu'il a de l'adresse pour les exécuter avec succès.

Voici donc les deux marques auxquelles vous pourrez reconnaître si vous avez l'esprit ecclésiastique. Vous plaisez-vous à exercer les fonctions de cet état? Les faites-vous avec habileté? Arrêtons-nous à ces deux propositions et examinons-les dans le détail.

Je dis, premièrement, qu'un ecclésiastique, pour avoir l'esprit de son état, doit se plaire à en exercer les fonctions, il doit les aimer; il doit, comme il est dit dans l'*Ecclésiastique, se donner de tout cœur à ce qui est de son devoir.* (*Eccli.*, XXXVIII, 31.)

Quand je dis que vous êtes obligés d'aimer vos devoirs, et de vous plaire dans l'exercice de vos devoirs, ce n'est point une obligation qui vous soit particulière. Il y a des devoirs attachés à chaque condition.

Lorsque saint Jean prêchait dans le désert (*Luc.*, III, 2); lorsque les publicains, les soldats et des personnes de tout état venaient pour entendre ce saint précurseur, il s'attachait particulièrement à leur faire connaître les devoirs de leur condition.

Toutes les Epîtres de saint Paul sont pleines d'instructions particulières que fait ce grand Apôtre à des hommes de toute sorte d'états pour les engager à aimer leurs devoirs. Il donne des leçons aux maris, il en donne aux femmes chrétiennes. Il instruit les pères de famille aussi bien que les enfants. Il parle également des obligations de ceux qui commandent et de ceux qui doivent se soumettre. Mais toutes les instructions de saint Paul ont toujours pour fin que tout chrétien fasse son devoir dans son état, et qu'il le fasse avec amour.

En effet, nous vivons sous une loi où Dieu veut avoir des serviteurs qui lui obéissent de cœur. Dieu veut que nous nous soumettions non pas comme des esclaves, mais comme des enfants qui se font un plaisir d'obéir à leur père.

Si Dieu nous ordonne de faire l'aumône, il commande en même temps par la bouche de son Apôtre, de la faire avec joie (II *Cor.*, IX, 7), et il rejette le présent de celui à qui il semble que l'on arrache le peu de bien dont il fait part à ses frères.

L'Esprit du Seigneur, dit le même Apôtre, ne se trouve que dans ceux qui s'acquittent de leurs devoirs librement et avec plaisir. (II *Cor.*, III, 17.)

Le même Apôtre ne dit-il pas encore que *l'amour est l'accomplissement de la loi?* (*Rom.*, XIII, 10.) Il veut nous apprendre que, pour accomplir la loi, il faut non-seulement observer tout ce qu'elle nous prescrit, mais encore il faut se faire un plaisir d'en remplir tous les devoirs.

L'esprit de la loi sous laquelle nous vivons, est donc de se faire une joie de ses devoirs. Appliquons ce principe à l'état ecclésiastique pour vous faire voir que l'on n'a l'esprit ecclésiastique que quand on aime ses devoirs.

Saint Jean prescrit à tous ceux qui viennent écouter ses prédications d'étudier leurs devoirs, et de s'en bien acquitter.

Cette loi nous regarde, aussi bien que ceux qui écoutaient les prédications de Jean-Baptiste. Nous sommes obligés d'étudier nos devoirs, et de faire nos efforts pour satisfaire à toutes les obligations de notre état.

Saint Paul s'attache surtout à développer quelles sont les obligations particulières de chaque chrétien dans son état. Ce grand Apôtre, dans cette recherche générale, n'a pas oublié les ministres de l'Eglise. Il a marqué tous nos devoirs, particulièrement dans les deux Epîtres à Timothée et dans celle à Tite. Saint Paul vous dit, à tous aussi bien qu'à Timothée : *Veillez sans cesse, souffrez constamment les travaux, remplissez tous les devoirs de votre ministère.* (II *Tim.*, IV, 5.) Saint Paul vous dit à tous : *Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction.* (I *Tim.*, IV, 13.)

Quand saint Paul parle aux serviteurs, il leur dit : *Servez vos maîtres selon la chair avec crainte et avec respect dans la simplicité de votre cœur comme Jésus-Christ même. Servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non pas les hommes.* (*Ephes.*, VI, 5.) Nous sommes tous les serviteurs de Jésus-Christ. C'est la qualité que prend saint Paul au commencement de ses Epîtres, *Paul serviteur de Jésus-Christ.* Nous sommes tous les serviteurs de nos frères. Nous sommes obligés de les servir à l'exemple de Jésus-Christ notre maître, *qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres.* (*Matth.*, XX, 28.) Au moment que nous nous consacrons à l'état ecclésiastique, nous faisons une profession publique de rendre service à tous ceux qui auront besoin de notre assistance. C'est à nous de les servir *dans la simplicité du cœur comme Jésus-Christ même.* C'est-à-dire que nous devons reconnaître Jésus-Christ dans la personne de nos frères ; nous devons être persuadés que c'est Jésus-Christ même que nous servons, et cette réflexion doit animer notre courage et nous combler de joie.

Nous vivons sous une loi d'amour où Dieu veut que ses enfants se fassent un plaisir de lui obéir. Donc à plus forte raison les ministres de cette loi d'amour, qui doivent montrer l'exemple aux autres et marcher à leur tête, sont obligés d'obéir avec promptitude, avec joie et avec amour.

Dieu veut que celui qui fait l'aumône la fasse avec joie. Soit donc que vous fassiez l'aumône corporelle, soit que vous fassiez l'aumône spirituelle, en rendant à vos frères les bons offices que votre charité vous inspire, vous travaillez en vain si l'esprit ecclésiastique, c'est-à-dire si l'esprit d'amour et de charité n'anime pas vos actions.

L'Esprit du Seigneur est un Esprit de liberté, vous n'en serez donc point remplis que lorsque vous ferez vos devoirs avec liberté et sans contrainte.

Enfin *l'amour est l'accomplissement de la loi.* C'est ce qui vous doit convaincre que vous n'accomplissez point la loi que quand l'amour est le principe de votre obéissance. Or ce qui se fait avec amour se fait avec joie. Quelle sera donc la disposition d'un véritable ecclésiastique? vous le verrez s'acquitter de ses fonctions avec toute la joie que doit faire paraître celui qui n'a point de plus grand plaisir que d'agir pour Dieu et que de lui obéir.

C'est de cette nécessité de s'acquitter avec joie des devoirs de son état que je conclus qu'un fidèle ministre du Seigneur, animé de l'esprit ecclésiastique, doit porter en tous lieux avec joie les marques de sa dignité. Son extérieur, son maintien, ses vêtements doivent être tels que l'Eglise les prescrit. Quiconque néglige les marques extérieures de son état n'a pas l'esprit ecclésiastique ; car s'il était rempli de cet Esprit, il se ferait un honneur et un plaisir de pratiquer avec exactitude toutes les lois auxquelles son caractère le soumet.

C'est de ce même principe que je conclus qu'un ecclésiastique zélé doit se faire une joie d'exercer toutes les fonctions de son état, même les moindres et les plus basses. Les moindres et les plus basses. Ah ! ne nous servons pas de ces termes. Il n'y a point de fonctions dans l'état ecclésiastique qui soient basses. Il n'y en a aucune qui ne soit infiniment élevée au-dessus de ce que nous méritons. Le moindre degré dans l'Eglise est au-dessus de notre condition et de notre naissance, fussions-nous de la race royale. Parlons donc plus correctement, et disons qu'un ecclésiastique fidèle doit se faire une joie d'exercer toutes les fonctions de son état, même celles que les hommes du siècle par un jugement très-faux considèrent comme des fonctions basses.

Saint Grégoire de Nazianze en faisant l'éloge de saint Cyprien rapporte que quand ce grand saint se consacra au service du Seigneur, il demanda avec instance d'être appliqué aux plus vils ministères, et il prétendait que ces exercices d'humilité lui étaient nécessaires pour vaincre son orgueil (35).

Nous lisons dans saint Cyprien que de saints confesseurs, après avoir soutenu de rudes combats pour défendre la foi, tenaient à honneur d'exercer dans l'Eglise l'office de lecteur.

Saint Cyprien avoue qu'Aurélius qui avait combattu pour la foi, était digne de ce qu'il y a de plus élevé dans l'Eglise. Néanmoins il ne peut dissimuler que le degré de lecteur ne soit une abondante récompense de ses mérites et de ses combats. Rien n'est plus propre et plus convenable, dit saint Cyprien, à la voix de celui qui a si glorieusement confessé Dieu, que de faire retentir les vérités divines. Il a parlé avec courage, enflammé d'un saint désir de souffrir le martyre : il annoncera l'Evangile de Jésus-Christ qui fait les martyrs. Lorsqu'il était sur le chevalet, il a été admiré de la multitude, et re-

(35) Saint Grégoire dit que saint Cyprien demanda à balayer l'église. (Orat. 18.)

gardé comme un miracle de constance; ses frères seront ravis de joie de jeter les yeux sur lui, et de l'écouter lorsque du pupitre sacré il publiera les saintes vérités qui doivent être la règle de notre conduite. Apprenez que nous avons, mes collègues et moi, ordonné ce lecteur. Et je crois que vous nous approuverez; car je sais que votre désir est que l'on donne à l'Eglise un grand nombre de semblables ministres (36).

Quoi! un confesseur de Jésus-Christ se tient bien récompensé d'exercer dans l'Eglise l'office de lecteur, et après cela nous distinguerons encore entre fonctions et fonctions! celles-ci nous paraîtront trop humiliantes, celles-là trop pénibles. Nous accepterons avec joie celles qui sont selon notre goût, celles qui sont éclatantes, et mépriserons celles qui sont obscures et qui ne nous plaisent pas. Les riches trouveront un grand nombre de ministres intéressés, toujours prêts à leur rendre service, et les pauvres seront abandonnés. Il y aura dans les villes un grand nombre de ministres oisifs et inutiles; les campagnes n'auront que le rebut et seront souvent dans une extrême disette.

Quand il est question de faire des bassesses pour obtenir un bénéfice, des hommes si fiers ne se souviennent ni de leur naissance, ni de leur condition, ni de leur esprit. Ils se pressent, ils rampent, ils font la cour à des hommes de néant. Il n'y a rien de si servile que leur âme, rien de si lâche que leur flatterie, rien de si prostitué que leur conscience.

Mais si l'on propose à cet homme qui est sous-diacre, de chanter les leçons des prophètes et les épîtres des apôtres; si l'on propose à cet homme qui est diacre de chanter le saint Evangile, pour lors enflé de sa naissance, tout plein de son esprit et de la bonne opinion qu'il a de lui-même, il soutient hautement, sinon par ses paroles, au moins par ses actions, que ces fonctions sont au-dessous de sa condition, de son esprit et de ses prétentions. Est-ce être animé de l'esprit ecclésiastique? Est-ce aimer les fonctions de son état? Est-ce entrer dans les desseins de l'Eglise, qui ne vous reçoit au nombre de ses ministres, qu'afin que vous travailliez, non pas pour vos intérêts, mais pour l'utilité de vos frères.

Mais, me direz-vous, comment aimer les fonctions ecclésiastiques, qui la plupart du temps sont pénibles, infructueuses et pleines de rebuts? Il faut servir des ingrats, guérir des frénétiques, persuader des obstinés, adoucir des barbares; il faut abattre les superbes, relever les humbles, enrichir les pauvres, dépouiller les riches; il faut ôter à l'idolâtre ses dieux, faire aimer la pauvreté aux avares, le mépris à ceux qui sont possédés de la vanité, l'humiliation aux superbes, l'austérité aux hommes de plaisir, la pureté aux impudiques. Il faut bénir et être maudit, faire du bien souvent à des ingrats qui s'en offensent; il faut procurer à nos frères le repos en perdant le sien. Il faut pleurer avec ceux qui pleurent, bégayer avec les enfants, devenir faible avec les faibles. Il faut se faire tout à tous. Peut-on faire sa joie d'exercer des fonctions qui sont pleines de troubles et de difficultés.

Oui, on le peut quand on est plein de l'esprit ecclésiastique. Oui, on le peut, puisque les apôtres ont bien pu exercer avec joie les fonctions de leur apostolat en présence des tyrans, qui leur faisaient souffrir les supplices les plus cruels. Oui, on le peut, puisque les apôtres, *après avoir été battus de verges dans les synagogues des Juifs, sont sortis remplis de joie, de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus-Christ.* (*Act.*, V, 41.) Que feriez-vous s'il vous fallait comme les martyrs souffrir d'horribles persécutions dans l'exercice de votre ministère, et signer de votre sang les vérités que vous prêchez? On peut donc aimer les fonctions difficiles, les fonctions rebutantes, quand on est animé de l'esprit de Jésus-Christ; on peut aimer le travail, quand on fait attention à la grande récompense qui nous est préparée; on peut entreprendre avec joie les ouvrages les plus difficiles, quand ils nous sont commandés par celui que nous aimons. On peut chercher les souffrances, quand on sait que c'est par ce moyen que l'on ressemble au Sauveur des hommes, quand on sait que le royaume du ciel est fermé à ceux qui ne veulent point souffrir; quand on sait, comme saint Paul nous l'a appris, qu'il n'y a point d'autre moyen pour être glorifié avec Jésus-Christ que de souffrir avec Jésus-Christ. (*Rom.*, VIII, 17.)

Voilà donc la première marque à laquelle vous pouvez connaître si vous êtes pleins de l'esprit ecclésiastique. Etes-vous préparés à exercer avec joie toutes les fonctions de votre état sans que les difficultés vous rebutent, sans que les jugements des hommes, qui sont ordinairement injustes, vous arrêtent et vous troublent?

Voici encore une seconde marque à laquelle vous devez examiner si vous êtes remplis de l'esprit ecclésiastique. Avez-vous des talents pour rendre service à l'Eglise? Avez-vous des dispositions pour exercer sinon toutes, au moins quelques-unes des fonctions ecclésiastiques? Car quand Dieu appelle un homme à quelque condition, et surtout à l'état ecclésiastique, il le remplit de son Esprit, et le caractère de cet esprit c'est de rendre les hommes capables d'exercer les fonctions de l'état auquel ils sont appelés.

Ainsi lisons-nous que Dieu choisit Béséléel et Ooliab pour construire le tabernacle. Mais en même temps il assure que parce qu'il les a choisis, *il les a remplis de sagesse, d'intelligence et de science pour tous les ouvrages*

(36) « Merebatur talis clericæ ordinationis ulteriores gradus interim placuit ut ab officio lectionis incipiat, etc. » (Epist. 33.)

auxquels il avait résolu de les appliquer. (*Exod.*, XXXI, 3.)

Saint Augustin soutient que ce qui est dit de Béséléel et de Ooliab se doit rapporter plutôt aux grandes vérités marquées par le tabernacle, qu'au tabernacle même qui n'était qu'une figure (37). C'est-à-dire que Dieu voulait nous apprendre par cette figure, que quand il appellerait dans la loi de grâce des ministres pour servir son Eglise, il les remplirait de sagesse et d'intelligence pour bien exercer toutes les fonctions ecclésiastiques.

Saint Chrysostome conclut de ce principe que l'on doit condamner deux sortes de personnes, qui sont également téméraires de s'engager dans l'état ecclésiastique (38).

Ceux-là, dit saint Chrysostome, méritent d'être punis très-rigoureusement, qui, après s'être élevés aux honneurs ecclésiastiques par leurs ambitieuses poursuites, n'en exercent pas les fonctions comme ils doivent, ou par lâcheté, ou par malice, ou par insuffisance.

Mais, ajoute ce saint, ceux-là même qui n'ont point eu l'ambition de parvenir aux dignités de l'Eglise, et qui ne les ont point recherchées, n'ont pas droit de prétendre que Dieu les excusera, s'ils acceptent les honneurs ecclésiastiques, n'étant pas capables d'en remplir les fonctions.

Voyez combien il est nécessaire de pouvoir rendre service à l'Eglise, puisque ceux que l'on appelle, et que l'on force même d'accepter les honneurs de l'Eglise, selon saint Chrysostome, n'ont ni défense ni excuse, s'ils sont incapables de remplir leurs devoirs.

Saint Chrysostome ajoute : La raison veut que quand vous seriez appelés, et qu'on voudrait même vous forcer d'accepter un emploi ecclésiastique, vous ne vous arrêtiez pas entièrement au jugement des autres, mais que vous examiniez auparavant votre cœur et votre esprit, que vous examiniez avec soin tout ce que vous pouvez avoir de force, et qu'après cela, si vos forces sont suffisantes, vous cédiez enfin à la violence. Nul homme ne s'engage à bâtir une maison, s'il n'est architecte : nul ne s'entremet de guérir les maladies, s'il n'a appris la médecine. Quand on voudrait les y contraindre, ils s'en excuseraient, et ils n'auraient point de honte d'alléguer leur ignorance. Comment donc celui qui doit prendre soin des âmes ne s'examinera-t-il point lui-même avant toutes choses, mais recevra-t-il les honneurs ecclésiastiques, quoique son incapacité lui soit connue. Quelque commandement qu'on lui fasse, quand bien même on ajouterait les menaces et la violence, cet homme doit constamment refuser un honneur qu'il se sent incapable de soutenir. S'il l'accepte, il se perdra, il en perdra d'autres avec lui, et ce sera tout le fruit de sa complaisance et de sa lâcheté.

Posons donc pour principe assuré qu'on ne doit point entrer dans l'état ecclésiastique, et que l'on n'a point l'esprit ecclésiastique, si l'on n'est capable d'exercer les fonctions ecclésiastiques.

Qui jugera de cette capacité? Sera-ce vous-même? Ah! si vous êtes juge dans votre propre cause, vous vous flatterez. L'expérience nous apprend qu'il y en a une infinité qui se croient habiles, et qui néanmoins détruisent au lieu d'édifier. Ne soyez donc pas vous-même le juge des talents que vous avez, prenez le conseil de quelque homme prudent qui vous connaîtra mieux que vous-même, qui vous aidera à vous déterminer dans une affaire si importante, et où il est si dangereux de se tromper.

Observez toutefois que, quoique pour avoir l'esprit ecclésiastique il soit nécessaire d'aimer ses fonctions, et d'être capable de les remplir, néanmoins l'esprit ecclésiastique ne demande pas que nous fassions paraître un empressement souvent téméraire d'exercer les fonctions ecclésiastiques, surtout les plus difficiles, comme la prédication et l'administration du sacrement de pénitence.

Distinguez bien ces deux choses : aimer les fonctions ecclésiastiques, être capable de les remplir, et avoir un empressement déréglé d'exercer les fonctions de l'Eglise.

L'esprit ecclésiastique consiste encore moins dans une recherche présomptueuse des bénéfices, surtout de ceux qui sont à charge d'âme.

Je sais que quand on vous emploiera, vous ne devez pas apporter une résistance obstinée, particulièrement lorsque vous ne vous êtes pas employé ni directement, ni indirectement pour obtenir les dignités dont on vous honore. Mais je sais aussi que c'est précipitation que de se hâter, c'est présomption que de s'offrir, c'est imprudence que de rechercher, c'est un scandale que de briguer. Rendez-vous capable d'être employé, voilà ce que l'esprit ecclésiastique vous suggère ; mais ne recherchez pas les emplois ; les règles de l'Eglise le défendent. Vous verrez dans la suite de ce discours que cette recherche des dignités ecclésiastiques est une preuve que l'on a l'esprit du monde qui a été condamné par Jésus-Christ.

Voici une belle maxime établie par saint Augustin, qui ne peut être trop profondément gravée dans le cœur des ecclésiastiques. Si l'Eglise votre mère a besoin de votre secours, prenez garde à éviter également et les désirs empressés, et le refus opiniâtre. Celui qui a reçu de Dieu l'esprit ecclésiastique aime les fonctions de son état. Il se rend capable de les remplir ; il les exerce avec joie, lorsqu'il est appelé légitimement ; il est très-éloigné de désirer et de rechercher les dignités de l'Eglise. Son sentiment naturel est de beaucoup appréhender ; son inclination est de fuir ; il

(37) Quæst. 38 *in Exod.*

(38) L. IV *De sacerd.*, c. 2.

accepte avec obéissance et il se confie au Seigneur aussitôt qu'il a connu ce qu'il demande de lui (39).

Voilà donc ce que c'est que l'esprit ecclésiastique ; c'est un don de Dieu qui nous inspire l'amour des fonctions ecclésiastiques, et qui nous rend capables de les exercer avec adresse. Parlons maintenant de l'esprit du monde qui est entièrement opposé à l'esprit ecclésiastique.

SECOND POINT.

Autant que nous devons rechercher avec ardeur l'esprit ecclésiastique, autant nous devons renoncer à l'esprit du monde qui lui est entièrement opposé.

Quand vous avez été fait clerc, on vous a dépouillé de l'habit séculier. C'est peu de chose, ou plutôt ce n'est rien du tout, si vous avez seulement changé d'habit. Le dessein de l'Eglise, en vous faisant renoncer à l'habit du siècle, a été principalement de vous apprendre que vous êtes indispensablement obligé de vous défaire de l'esprit du siècle, et que jamais vous ne serez rempli de l'esprit ecclésiastique, tant que vous serez plein de l'esprit du monde.

***L'esprit de vérité est un esprit que le monde ne peut recevoir*** (*Joan.*, XIV, 9, 17) ; c'est-à-dire qu'il y a incompatibilité entre l'esprit du siècle et l'esprit de Dieu. Tous ceux qui sont possédés de l'un ne peuvent recevoir l'autre.

Dieu, dit saint Augustin, est une fontaine de laquelle les eaux salutaires de la grâce découlent avec abondance, mais pour recevoir ces eaux, il faut apporter un vase vide. Si le vase est déjà plein, il est impossible qu'il soit rempli des eaux de la grâce (40).

Il dit dans un autre endroit : Les hommes ne peuvent recevoir l'Esprit de Dieu, parce qu'ils sont déjà pleins. Qu'ils se vident de l'esprit du monde, et pour lors ils pourront recevoir l'Esprit de Dieu. Ils sont pleins de l'amour des plaisirs, de l'amour de cette vie, de l'amour des richesses. Prétendez-vous faire tenir du miel dans un vase, si vous ne répandez auparavant le fiel dont il est rempli ? Videz-vous de ce qui est en vous, afin que vous puissiez recevoir ce que vous n'avez pas. Il faut donc nécessairement se dépouiller de l'esprit du monde, autrement il est impossible de recevoir l'esprit de Jésus-Christ.

Qu'est-ce que l'esprit du monde qui est entièrement opposé à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent à l'esprit ecclésiastique ? Saint Jean nous en donne une juste idée quand il nous dit : *Tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* (I *Joan.*, XI, 16.)

La concupiscence de la chair, c'est l'amour des plaisirs.

La concupiscence des yeux, c'est l'amour des biens de ce monde. Elle est ainsi appelée, parce que les yeux s'appliquant avec attention à considérer les richesses et les pompes du monde, cette vue fait naître dans nos cœurs un désir déréglé des biens et des pompes du siècle. D'où vient que l'*Ecclesiaste*, nous faisant la peinture d'un avare, dit : ***Il travaille sans cesse : ses yeux sont insatiables de richesses.*** (*Eccle.*, IV, 8.)

Enfin par la superbe de la vie on entend l'amour des honneurs. Ainsi l'esprit du monde est un esprit charnel, intéressé, superbe. On se dépouille de cet esprit par de fréquentes mortifications, par un désintéressement généreux, par une humilité sincère.

***Tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair.*** Si donc vous voulez vous dépouiller de l'esprit du monde, affaiblissez, combattez, détruisez la concupiscence de la chair. Soyez convaincus que l'amour des plaisirs est très-contagieux ; déracinez de vos cœurs cet amour funeste.

Tout ce qu'on peut permettre à un ecclésiastique, c'est de mener une vie commune, se contentant d'une nourriture simple et ordinaire, ne recherchant point ce qui flatte la sensualité.

Si un ecclésiastique se permet quelque récréation, elle doit être courte ; il doit toujours se souvenir de ce qu'il est ; sa fin principale dans ses récréations doit être de reprendre des forces, afin de retourner au travail. Ses récréations deviennent criminelles quand elles durent trop longtemps, quand elles emportent et qu'elles dissipent son esprit.

Un ecclésiastique zélé va encore plus loin, il pratique assidûment des œuvres de mortification ; il mène une vie pénitente ; il se retranche presque toutes les récréations, au moins il ne se permet jamais celles qui sont en usage parmi les hommes du siècle, et qui tiennent de l'esprit du siècle. Comme il craint toujours que l'amour des plaisirs ne trouve entrée dans son cœur, il en détruit jusqu'aux principes les plus éloignés.

Cet amour des plaisirs est entièrement opposé à l'esprit ecclésiastique. Il rend celui dans le cœur duquel il domine incapable de vivre en ecclésiastique et de bien remplir les fonctions de son état.

L'esprit ecclésiastique est un don de Dieu qui nous porte à aimer nos fonctions quoique accompagnées de difficultés. Un ecclésiastique animé de l'esprit de son état ne se rebute jamais dans l'exercice de son ministère, de quelque péril dont il soit menacé, quelque contradictions qu'il ait à essuyer, quelque peine qu'il ait à souffrir. L'esprit ecclésiastique est un esprit supérieur à tous les obstacles, à toutes les difficultés, à toutes

(39) « Vos exhortamur, ut si quam operam vestram mater Ecclesia desideraverit, nec elatione avida suscipiatis, nec blandiente desidia respuatis. » (Epist., 48, nov. edit., al. 81.)

(40) « Ut non capiant, pleni sunt, fundant et capiunt. Vis ut intret mel unde acetum nondum fudisti. Funde quod habes, ut capias quod non habes. » (Serm. 308, al. hom. 37.)

les fatigues. Par là vous voyez combien la mollesse des gens du siècle est incompatible avec l'esprit ecclésiastique.

Quelle sera la disposition d'un homme sensuel et ennemi de toute contrainte, lorsque l'utilité du prochain demandera qu'il laisse ses plaisirs et qu'il contraigne ses inclinations? Un homme amolli par le plaisir est-il en état de faire paraître cette force généreuse que rien n'effraye? Le caractère du plaisir n'est-ce pas d'affaiblir l'homme, de le rendre lâche, craintif, paresseux, et de lui inspirer une grande aversion pour la peine?

Les fonctions ecclésiastiques demandent de l'application, l'homme sensuel n'en a qu'à ses plaisirs.

Pour bien exercer les fonctions de notre ministère, il faut toujours être prêt, il faut courir quand le prochain a besoin de notre secours. Quelle mortification pour un homme sensuel, lorsqu'il faut interrompre ses divertissements! Ce qui demande beaucoup de gravité sera fait avec la dernière précipitation, parce que l'on a impatience de retourner à cette partie de plaisir que l'on n'a quittée qu'à regret.

Les fonctions ecclésiastiques demandent de la préparation; il en faut par exemple pour faire une instruction sérieuse et touchante. Un homme adonné à ses plaisirs trouvera-t-il du temps pour se préparer à bien remplir les fonctions de son état?

Celui qui instruit doit encore plus parler par son exemple que par ses paroles. Quel exemple plus pernicieux, plus capable de corrompre les cœurs, que celui d'un homme esclave de la volupté? Quelle disposition pour prêcher la pénitence, que de mener une vie impénitente et toute sensuelle? Un exemple si corrompu serait capable d'infecter ceux-là même qui sont dans de bonnes dispositions, combien donc aura-t-il de force pour retenir dans le vice ceux qui ne cherchent qu'à se confirmer dans leurs pernicieux sentiments?

Que c'est une chose indigne d'un ecclésiastique que d'aimer la bonne chère; chercher les bons repas; être délicat dans sa nourriture; se faire une occupation de flatter son corps; passer à table un temps considérable; chercher des artifices pour prolonger ce temps; employer une voix qui doit retentir des louanges du Seigneur à chanter des chansons profanes; faire voir en ses mains des marques honteuses de libertinage, qui conviendraient mieux aux prêtres des dieux infâmes du paganisme qu'à des ministres de Jésus-Christ, disputer avec les gens du siècle, et leur contester le vain honneur d'être de ces hommes dont parle le prophète Isaïe, quand il dit: *Malheur à vous qui êtes puissants à boire le vin, et vaillants à vous enivrer.* (*Isai.*, V, 22)

L'histoire de l'Eglise nous apprend qu'il y avait un solitaire qui ne mangeait jamais qu'en marchant, et comme on lui demandait raison de cette conduite, il répondit: C'est que je ne prétends pas m'appliquer à manger comme à une affaire de conséquence; je mange uniquement pour satisfaire à la malheureuse nécessité de soutenir mon corps (41).

Tel était le sentiment des premiers chrétiens. Tertullien, parlant des repas de charité que les chrétiens faisaient ensemble et qui précédaient ces veilles bienheureuses qui étaient entièrement consacrées à la prière, dit ces belles paroles: Ils mangent comme le doivent faire ceux qui se souviennent qu'ils doivent employer la nuit à la prière. Quand donc vous prenez vos repas, prenez-les avec toute la modération qui convient à des hommes dont la vie doit être une prière continuelle, dont la vie doit être austère et mortifiée (42).

Souvenez-vous que la sobriété est une des vertus que saint Paul recommande particulièrement aux ecclésiastiques. Il faut, dit cet apôtre, qu'un ministre du Seigneur soit *sobre.* (I *Tim.*, III, 2.) Pour vous, dit le saint Apôtre à son disciple Timothée, *Veillez continuellement*, *souffrez constamment les travaux*, *faites la charge d'un évangéliste*, *remplissez tous les devoirs de votre ministère, soyez sobre.* (II *Tim.*, IV, 3.)

La sobriété est expressément recommandée par saint Paul, *soyez sobre.* Mais il est vrai de dire que les paroles précédentes contiennent encore un commandement exprès de pratiquer cette vertu.

*Veillez.* Rien n'est plus capable d'endormir les ecclésiastiques que l'amour des plaisirs. Tous ceux que cet amour possède, vivent dans l'assoupissement et dans une extrême négligence de leurs devoirs.

*Souffrez constamment tous les travaux.* Qui ne sait que l'amour des plaisirs affaiblit et qu'il rend insupportables jusqu'aux plus légers travaux.

*Faites la charge d'un évangéliste.* Quel évangéliste qu'un homme voluptueux? Qu'il s'annonce à lui-même les vérités de l'Evangile et qu'il se convainque que la vie chrétienne, à plus forte raison la vie ecclésiastique, doit être essentiellement une vie crucifiée.

*Remplissez tous les devoirs de votre ministère.* Une expérience trop funeste nous fait voir que l'homme sensuel les abandonne tous.

L'Apôtre ajoute et finit son importante instruction par ces paroles: *Soyez sobre.* Il le faut donc être et il faut pratiquer cette importante vertu, non-seulement parce qu'elle nous est expressément commandée, mais encore parce qu'elle est nécessaire pour observer tous les devoirs essentiels de la vie ecclésiastique.

*Soyez sobre.* Qu'est-ce que cette sobriété?

(41) Socr., l. IV, c. 23.
(42) « Ita saturantur ut qui meminerint etiam per noctem adorandum esse Deum. » (*Apol.* 39.)

c'est une vertu dont l'effet est d'user modérément et selon les lois d'une exacte nécessité, de tout ce qui peut flatter l'homme sensuel. L'homme sobre use modérément de la nourriture, des récréations, du repos, de tous les soulagements que Dieu accorde à notre faiblesse. Par cette sobriété il devient un homme fort, il s'accoutume au travail; à la place des plaisirs charnels il substitue un autre plaisir, qui est celui de remplir ses devoirs. Autant que le plaisir énerve et abat l'esprit, autant la sobriété le soutient, le fortifie, le met en état de s'appliquer uniquement à bien entendre et à faire goûter aux autres les saintes maximes de la religion.

Excellentes dispositions pour devenir un saint ministre du Seigneur, et puisque la sobriété a tant de force pour nous faire entrer dans ces dispositions, un ecclésiastique, qui a quelque désir de s'acquitter de ses devoirs, ne doit-il pas embrasser de tout son cœur une vertu si nécessaire?

Vous voyez donc de quelle conséquence il est à un ecclésiastique de déraciner en lui ce funeste amour des plaisirs, et que cet amour que saint Jean a mis à la tête de tous les autres, quand il a voulu nous apprendre ce que c'est que l'esprit du monde, est entièrement opposé à l'esprit ecclésiastique.

*Tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair ou concupiscence des yeux.* Je vous ai dit que par la concupiscence des yeux, l'apôtre saint Jean a voulu nous faire entendre l'amour des biens de ce monde. Ce funeste amour est encore très-opposé à l'esprit ecclésiastique.

Vous avez vu que l'esprit ecclésiastique est un don de Dieu, qui nous porte à aimer les saintes fonctions de notre état. Celui qui est intéressé aime-t-il les fonctions ecclésiastiques? Non, il aime l'argent et son intérêt. C'est par rapport à cet intérêt qui le domine qu'il s'applique aux fonctions ecclésiastiques. Le désir honteux du gain est le premier mobile de toutes ses actions, et il n'en exerce aucune qu'il n'ait d'abord en vue le profit qu'il en retirera. Comme celui qui est intéressé n'a aucun amour pour ses fonctions, il est clair que l'esprit ecclésiastique ne peut en aucune manière subsister avec l'esprit d'intérêt. Il est clair que l'esprit ecclésiastique ne peut nous animer, que quand l'esprit d'intérêt est entièrement banni de notre cœur.

*Nul ne peut servir deux maîtres,* dit Jésus-Christ; *vous ne pouvez en même temps servir Dieu et l'argent.* (*Matth.*, VI, 23.) Celui qui est intéressé sert l'argent; c'est l'argent qui le fait agir; il se propose des récompenses temporelles; il sert l'argent, et par conséquent il ne sert point Dieu, car Jésus-Christ déclare qu'on ne peut en même temps servir Dieu et l'argent.

*Ceux-là,* dit saint Paul, *qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piége du diable, et en divers désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation.* (I *Tim.*, VI, 9.) L'apôtre saint Paul parle en cet endroit de ceux qui aiment l'argent. Il prétend que cet amour est une grande source de tentations et de désirs pernicieux.

L'amour de l'argent est une grande source de tentation, car il n'arrive guère que celui qui aime l'argent soit ferme dans ses devoirs. Quand un homme aime l'argent, on l'aborde toujours avec assurance qu'on en sera le maître. Les premiers refus n'alarment pas. Il y a une dernière voie que l'on n'emploie guère inutilement, et par le moyen de laquelle on est presque sûr d'obtenir les choses les plus injustes. Celui qui aime l'argent est exposé à une tentation continuelle de trahir ses devoirs. L'amour de l'argent est encore la source d'un grand nombre de désirs, que saint Paul appelle *inutiles et pernicieux.* Quand il n'y en aurait point d'autre que le désir même de l'argent, c'est le plus inutile et le plus pernicieux de tous les désirs.

C'est le plus inutile, car souvent l'on souhaite l'argent sans savoir même ce que l'on en veut faire. David dit que l'avare *amasse son argent et qu'il ne sait pour qui il amasse.* (*Psal.* XXXVIII, 7.)

C'est le plus pernicieux de tous les désirs; car quoi de plus pernicieux qu'un désir funeste, qui nous remplit, qui nous occupe, qui nous possède de telle manière qu'il est vrai de dire que c'est l'amour des biens créés dont notre cœur est plein? C'est le caractère du désir contagieux des biens de ce monde, d'occuper pleinement le cœur. Celui qui est assez malheureux pour désirer les biens de la terre n'a presque que ce seul désir, et quelle est la suite de ces tentations et de ces désirs inutiles et pernicieux? *Ils précipitent les âmes dans l'abîme de la perdition et de la damnation.*

Ce qui est si pernicieux dans tous les chrétiens, ne peut qu'il ne le soit encore davantage dans les ecclésiastiques. Qu'est-ce qu'un ecclésiastique qui aime l'argent? C'est un homme exposé à de continuelles tentations de prévariquer dans ses devoirs; c'est un homme qui, pour un intérêt léger, est capable de faire toutes sortes de bassesses. Un ecclésiastique doit être ferme; rien n'est plus lâche que celui qui est intéressé. Un ecclésiastique doit parler avec liberté; l'argent lie la langue, la moindre raison d'intérêt impose silence à celui qui est esclave de l'argent. La charité d'un ecclésiastique doit se répandre également sur les riches et sur les pauvres; l'intérêt fait faire des distinctions odieuses entre les riches et les pauvres. Un ecclésiastique doit s'attirer le respect, l'estime et l'amour; la passion de l'argent avilit les ecclésiastiques, les rend méprisables. L'avarice, toujours digne de haine, a des caractères particuliers pour se faire haïr davantage quand elle se rencontre dans les ecclésiastiques. Qu'est-ce qu'un ecclésiastique qui aime l'argent? C'est un homme plein de désirs terrestres

qui remplissent son esprit et son cœur. Il est donc ministre du Seigneur, et le Seigneur n'est ni dans son esprit ni dans son cœur ; l'amour de l'argent l'en a chassé. C'est-à-dire qu'il est ecclésiastique de nom, mais que dans la vérité, il est absolument hors d'état de pouvoir rendre aucun service à l'Eglise.

Voilà pourquoi saint Paul, en nous décrivant les qualités d'un ministre du Seigneur, a eu soin de remarquer expressément qu'il doit être désintéressé. Il faut, dit-il, dans son Epître à Timothée, qu'il soit *désintéressé.* (I *Tim.*, III, 3.) Il le répète encore dans son Epître à Tite. Il faut qu'il soit très-éloigné de vouloir faire *aucun gain honteux.* (*Tit.*, I, 7.)

Qu'il serait à souhaiter que les ministres du Seigneur s'examinassent plus soigneusement sur cette importante disposition ! Ils n'auraient pas de peine à reconnaître l'injure et le tort qu'ils font à l'Eglise, lorsque le désir honteux du gain les conduit dans le sanctuaire contre la défense qui leur est faite d'y entrer avec un si pernicieux motif.

Combien d'ecclésiastiques qui ne cherchent que leur intérêt? Combien y en a-t-il qui n'ont d'autre vue, en entrant dans l'Eglise, que de posséder des bénéfices, à qui il ne serait jamais venu dans l'esprit de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique, s'ils n'avaient eu une espérance très-prochaine de pouvoir se nourrir et s'engraisser du patrimoine des pauvres

Saint Augustin dans une de ses lettres, parlant d'un homme fort riche qui avait été consacré prêtre dans l'église d'Hippone, assure que ce qui a touché son peuple, ce n'est pas l'argent de cet homme, mais sa personne et ses vertus éminentes. Ils n'ont, dit-il, fait aucune attention à votre argent ; mais ils ont été frappés du mépris qu'ils ont su que vous faisiez de toutes vos richesses. Et c'est là ce qui les a déterminés à vous choisir (43).

Voilà la disposition dans laquelle les ecclésiastiques devraient être à l'égard des biens de ce monde, qu'il paraisse qu'ils n'en sont point touchés, qu'ils ont des vues supérieures. C'est le moyen de s'attirer l'estime et le respect. Mais on n'aura jamais que du mépris pour les ecclésiastiques qui aiment et qui cherchent l'argent.

Hélas ! si l'Eglise pouvait abandonner à ces malheureux la proie après laquelle ils courent avec tant d'ardeur, à condition qu'ils n'usurperaient point un caractère qu'ils déshonorent, n'y gagnerait-elle point encore?

Ces hommes qu'un motif d'intérêt a conduits dans le sanctuaire, exercent les fonctions ecclésiastiques d'une manière très-indigne. Ils sont pour l'Eglise un sujet continuel de gémissement, parce qu'elle voit que leur intérêt les fait prévariquer en toute occasion, et qu'elle ne remarque point en eux cette généreuse liberté qui doit paraître dans les ministres de Jésus-Christ.

On voit tous les jours des prêtres qui courent à l'Eglise quand il y a quelque gain à faire, et qui n'y vont point quand il ne leur en revient aucun profit. On en voit qui sont dans l'Eglise d'une manière si dissipée, et si immodeste, qu'il est aisé de juger qu'ils y sont uniquement retenus par le désir du gain. On en voit qui offrent le sacrifice, parce qu'il y a des rétributions à espérer, et qui ne l'offriraient pas, si ce motif bas ne les engageait, de telle sorte que l'espérance du gain est toute la règle de leurs dévotions. On en voit qui se disputent, et qui ont ensemble des contestations quand il faut offrir le sacrifice pour les pauvres, parce que la rétribution n'est pas si forte. On en voit qui exigent des droits de ceux à qui ils devraient faire l'aumône. On en voit qui se plaignent et qui murmurent, qui disent hautement qu'on ne les récompense point d'une manière proportionnée à leurs peines, comme si le profit temporel était toute la récompense qu'ils attendent.

Cet esprit d'intérêt ne scandalise-t-il pas les fidèles à bon droit? Nos frères qui se sont séparés de nous s'en sont offensés, et faisant rejaillir sur l'Eglise un désordre qu'elle condamne hautement, ils ne cessent de nous objecter que nous mettons en commerce les prières et le plus auguste de nos mystères.

Un ministre généreux travaille d'abord à se mettre à l'abri de tout soupçon d'intérêt. Il est convaincu que ce soupçon honteux serait capable de lui faire perdre tout le fruit de ses travaux. Il aimerait mieux vivre dans une extrême pauvreté que de jamais rien faire contre l'honneur de son ministère. Il donne encore plus volontiers qu'il ne reçoit. Lorsqu'il recueille ce que l'Eglise lui permet de prendre, il le fait d'une manière si désintéressée, qu'il est aisé de voir que, selon la parole de saint Paul : *Il cherche l'âme et le salut des fidèles et non pas leur bien.* (II *Cor.*, XII, 14.)

Que nous serons heureux quand nous nous trouverons dans la même disposition, à l'égard des biens de ce monde, que le pape Eugène, à qui saint Bernard rend ce témoignage honorable : Je n'ai rien à vous dire touchant l'avarice; car j'apprends que vous ne faites pas plus d'estime de l'argent que de la paille (44). C'est là l'idée que nous devons avoir des biens de ce monde. Ce sont des biens caducs, indignes de l'estime, de l'attachement, de l'amour d'un chrétien, et encore à plus forte raison d'un ecclésiastique.

Si nous sommes assez heureux pour par-

(43) « Non suum pecuniarium commodum quæsivit a vobis, sed vestrum pecuniæ contemptum dilexit in vobis. » (Epist. 126, nov. edit., al. 225.)

(44) « De avaritia non est quod tuum fatigem intuitum, cum pecuniam tanquam paleam dicaris habere. » (Lib. IV *De cons.*, c. 14.)

venir à ce détachement et à ce mépris des biens de la terre, nous serons délivrés de cette malheureuse concupiscence, que saint Jean appelle la concupiscence des yeux, et qui n'est autre chose que l'amour des biens de la terre.

Il ne nous restera plus, pour achever de détruire en nous l'esprit du monde, que de combattre la troisième concupiscence, que saint Jean appelle l'orgueil de la vie, et par laquelle il faut entendre la recherche des honneurs.

C'est à l'humilité à qui il appartient particulièrement d'attaquer cette dernière concupiscence. L'esprit du monde est un esprit d'orgueil, l'esprit ecclésiastique est un esprit d'humilité.

Si nous étions exacts à pratiquer les leçons d'humilité que le Fils de Dieu nous a laissées, jamais l'esprit d'orgueil ne trouverait entrée dans nos cœurs.

Comment Jésus-Christ a-t-il parlé à ses disciples? *Celui qui voudra être le premier sera le dernier de tous, et même le serviteur de tous.* (*Matth.*, XX, 26.) Voilà la seule place qu'un ecclésiastique peut rechercher, la dernière et la plus humiliante. Vouloir être grand, souhaiter les honneurs ecclésiastiques, faire des démarches pour les obtenir, c'est porter jusque dans l'Eglise l'esprit du monde, lequel, comme vous avez vu, est un esprit d'orgueil.

Comment tous ceux qui ont tant d'ardeur pour les premières places ne sont-ils point effrayés en considérant qu'ils imitent le caractère des pharisiens, que Jésus-Christ a si hautement condamné?

Voici un reproche considérable que le Fils de Dieu a souvent fait aux pharisiens. Il les a particulièrement repris de ce qu'*ils voulaient avoir les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues; de ce qu'ils voulaient être salués dans les places publiques, et être appelés maîtres par les hommes.* (*Matth.*, XXIII, 6.) C'est donc manifestement avoir l'esprit de pharisien, réprouvé par Jésus-Christ, que de souhaiter les premières places, que de faire des démarches pour obtenir les premières chaires.

Cette recherche suppose une bonne opinion de soi-même, qui n'est pas supportable dans un ministre de Jésus-Christ. Car quand vous désirez cette place qui vous met au-dessus des autres, et qui vous charge de leur conduite, ou vous croyez avoir tous les talents nécessaires pour la bien remplir, ou vous ne le croyez pas. Si vous ne croyez pas avoir les talents pour vous acquitter dignement de l'emploi que vous recherchez, il n'y a point de témérité pareille à la vôtre, et qui soit plus condamnable. Si vous vous flattez que vous êtes en état de soutenir le poids de l'emploi que vous désirez, la bonne opinion que vous avez de vous-même vous en rend indigne. L'orgueil dont vous êtes coupable ne se peut accorder avec la qualité de ministre de Jésus-Christ.

Qu'il y en a que ces ambitieuses poursuites rendent indignes des dignités ecclésiastiques! Car en trouve-t-on beaucoup qui, contents de leur partage, demeurent paisiblement dans la condition où la Providence les a placés? Ou plutôt quoi de plus commun que de voir des hommes qui se livrent à l'inquiétude, qui ne sont jamais satisfaits de leur établissement, et qui sont travaillés d'un désir continuel de s'avancer?

Celui qui n'a point de bénéfice ne peut comprendre que c'est un bonheur de n'être point chargé d'une administration si difficile et si périlleuse Il travaille sans cesse, il ne se donne aucun repos, il n'y a aucun moyen qu'il ne mette en usage pour obtenir ce qu'il désire avec ardeur.

Vous souhaitez un bénéfice. Pourquoi le souhaitez-vous? pour vivre commodément, pour avoir un rang qui vous distingue. Voilà des vues entièrement opposées à celles que l'on doit se proposer, quand on entre dans l'état ecclésiastique. Le bénéfice que vous désirez est un bénéfice à charge d'âme. Autant de poursuites que vous faites sont autant de preuves que vous donnez de votre indignité.

Celui qui a un bénéfice d'un médiocre revenu, veut en avoir un qui soit d'un revenu plus considérable.

Tous ceux qui sont ainsi agités de désirs, savent-ils ce qu'ils souhaitent? connaissent-ils la bizarerie et l'injustice de leurs inquiétudes?

Vous désirez un bénéfice plus considérable que celui dans lequel vous êtes établi depuis quelque temps et où vous pourriez faire du fruit, si vous vouliez travailler à la sanctification du peuple qui vous est confié, c'est-à-dire qu'étant déjà chargé d'un fardeau qui est au-dessus de vos forces, vous en souhaitez un autre plus lourd, dont la pesanteur vous accablera.

Car si vous venez à bout de vos souhaits, quel sujet n'avez-vous pas de craindre? Dieu que vous irritez par votre avidité, vous accordera-t-il les grâces qui vous sont nécessaires pour remplir votre ministère? Que deviendrez-vous lorsque, justement abandonné de Dieu en punition de vos infidélités, vous aurez de grandes obligations à remplir? Vous sentez-vous assez de force pour y satisfaire? Hélas! faible et inutile instrument, que pourrez-vous lorsque Dieu ne vous soutiendra pas? Et sur quel fondement pouvez-vous espérer que Dieu vous soutiendra, lorsque vous transgressez les lois justes qu'il a établies? J'ai donc eu raison de vous dire que vous auriez un grand fardeau à porter et que vous en seriez accablé, parce que vous n'auriez point tous les secours nécessaires pour en soutenir le poids.

Un ecclésiastique pénétré de ces vérités demeure tranquillement dans son état. Quel que soit l'emploi dans lequel il est engagé, il le trouve toujours au-dessus de ses forces et de ses mérites, et ainsi il est très-éloigné d'en désirer un autre. Il prend garde

surtout de ne point prévenir les ordres de la Providence par des inquiétudes criminelles et par des poursuites ambitieuses. Il demeure donc ferme dans sa condition, jusqu'à ce que le Seigneur qui l'a placé l'en retire. Il travaille selon ses forces. Les emplois plus élevés le font trembler : et il s'estime heureux que Dieu ne lui demande pas d'autres preuves de sa fidélité.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour vous faire connaître quel est l'esprit ecclésiastique, et quel est l'esprit du monde entièrement opposé à l'esprit ecclésiastique. C'est à vous d'examiner sérieusement devant Dieu lequel de ces deux esprits est en vous.

Vous pouvez aisément le connaître par les marques que je vous ai apportées pour les discerner. L'esprit ecclésiastique est un don de Dieu, par le moyen duquel nous aimons les fonctions de notre état. Aimez-vous les fonctions de l'état ecclésiastique? Etes-vous entré dans l'Eglise avec un dessein sérieux de la servir? Des hommes prudents et sages que vous devez avoir consultés ont-ils reconnu en vous quelques talents pour servir l'Eglise? Confessez la vérité que Dieu connaît et que vous ne pouvez lui cacher. Quand vous êtes entré dans l'état ecclésiastique rien n'a été plus éloigné de votre esprit que le dessein d'être utile à l'Eglise, et c'est à quoi vous n'avez jamais pensé. Vous voilà donc ministre du Seigneur, et il est constant que son Esprit n'est point en vous.

Si l'on ne reconnaît point en vous les caractères de l'esprit ecclésiastique, voyez si vous n'y remarquez point les signes malheureux de l'esprit du monde. Qu'aimez-vous? La vie molle et inoccupée. L'Eglise a des emplois qui sont pénibles. Elle a des richesses et des honneurs. De tout cela qu'est-ce qui vous a touché? quel a été le motif de la résolution que vous avez prise d'embrasser l'état ecclésiastique? Vous n'avez jamais senti en vous que beaucoup d'aversion pour la peine. Les honneurs et les richesses de l'Eglise; voilà ce que vous avez considéré. Voilà le point précis auquel vous vous êtes arrêté pour former votre résolution. Il n'est donc que trop clair que l'esprit du monde est en vous, c'est-à-dire que vous entrez dans l'Eglise malgré elle, qu'elle vous déteste, et qu'elle ne peut vous supporter au rang de ses ministres. Comment croyez-vous que cette témérité sera punie? Et comment ne craignez-vous point d'irriter Jésus-Christ, l'époux de l'Eglise, qui, prenant les intérêts de son épouse, ne manquera pas de venger un jour les outrages que vous lui faites ?

Travaillez sérieusement à réparer l'offense que vous avez faite à l'Eglise; travaillez à apaiser Jésus-Christ. Vous ne pouvez le faire qu'en vous dépouillant de l'esprit du monde, et en vous revêtant de l'esprit ecclésiastique. Fasse le ciel que vous deveniez de dignes ministres de Jésus-Christ, véritablement animés de son Esprit. Lorsque vous en serez pénétrés, vous travaillerez à en remplir les autres : et Jésus-Christ pour recompenser votre fidélité, vous fera la grâce de se donner à vous pendant toute l'éternité.

## DISCOURS IV.

### DE LA SAINTETÉ DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Il est très-ordinaire dans le monde de trouver des hommes qui veulent bien embrasser un état, parce qu'il est commode, mais qui ne veulent point en remplir les obligations, parce qu'ils ne le peuvent faire sans se contraindre. Et c'est ce que les hommes regardent comme un joug qu'ils ne peuvent se résoudre à porter.

Ainsi plusieurs se font ecclésiastiques. Mais qu'envisagent-ils, lorsqu'ils s'engagent dans cette sainte condition? Ils sont très-attentifs à tout ce qu'il y a de commode dans l'état ecclésiastique. La dignité, le rang, les biens temporels, le repos, la tranquillité, tout cela a pour eux de très-grands charmes, et c'est uniquement ce qu'ils considèrent. Quant aux obligations de l'état ecclésiastique, il y en a très-peu qui les connaissent; et de ceux-là même qui en sont instruits, on en voit un très-petit nombre qui aient assez de zèle pour satisfaire à tous leurs devoirs.

Mais qu'est-ce qu'embrasser l'état ecclésiastique, et n'en point remplir les obligations? n'est-ce pas vivre dans une révolte continuelle? n'est-ce pas irriter Dieu? n'est-ce pas s'exposer manifestement à être frappé de ses plus terribles coups? Si l'on connaissait combien Dieu déteste les ecclésiastiques qui s'égarent, on craindrait davantage de tomber dans ses mains vengeresses, et il y en aurait sans doute un grand nombre qui seraient arrêtés par la juste appréhension qu'ils auraient d'éprouver les effets les plus terribles de la colère du Seigneur.

O vous qui songez en ce jour à vous engager dans la milice sacrée, ne le faites point en téméraires; ouvrez les yeux, et voyez. Considérez ce que Dieu demande d'un ecclésiastique vertueux, n'avancez pas davantage que vous n'ayez fermement résolu d'obéir à Dieu, et de remplir avec exactitude les devoirs importants de la plus sainte de toutes les conditions.

Mon dessein dans ce discours est de vous expliquer un devoir essentiel de l'état ecclésiastique, qui est de mener une vie sainte et proportionnée à la sainteté de ce sublime état.

Je puis d'abord établir cette proposition générale. Un ecclésiastique doit être saint, et il ne doit rien y avoir dans sa conduite qui n'inspire la sainteté, d'où je conclus que la première résolution de celui qui s'engage dans l'état ecclésiastique doit être de travailler sans cesse à se sanctifier, et de ne faire aucune action qui ne soit conforme à la sainteté de son état.

Tout ce discours sera donc employé à vous faire voir qu'un ecclésiastique doit être saint dans toute sa conduite. Dans la pre-

mière partie je vous montrerai combien sont fortes les raisons qui obligent les ecclésiastiques à être des saints. Dans la seconde partie je vous expliquerai en quoi consiste cette sainteté si essentielle aux ecclésiastiques.

PREMIER POINT.

Pour vous faire connaître quel doit être un ecclésiastique, et quelle sainteté il faut avoir pour soutenir la qualité éminente de ministre des saints autels, nous nous servirons de deux voies.

La première sera une voie de comparaison. Nous comparerons l'état ecclésiastique avec d'autres états qui demandent une grande sainteté. Cependant il sera aisé de vous faire voir qu'un ecclésiastique doit surmonter en sainteté ceux-là même qui ne se peuvent conduire dignement dans leur état, à moins qu'ils ne soient très-saints.

Après nous être servis de cette voie de comparaison, nous considérerons l'état ecclésiastique en lui-même. La vue d'un état si saint nous fournira encore des preuves plus puissantes, pour faire voir que l'on est absolument indigne d'un rang si élevé, à moins que l'on ne mène une vie très-sainte.

Je commencerai par comparer le ministère de la loi nouvelle avec le ministère de la loi ancienne, et voici en deux paroles toute la force de mon raisonnement.

Dieu voulait que les prêtres de la loi ancienne fussent très-saints : cependant les prêtres de la loi nouvelle sont obligés d'être beaucoup plus saints que les prêtres de la loi ancienne. Autant que la loi nouvelle est au-dessus de l'ancienne loi, autant la sainteté des ministres de la loi nouvelle doit-elle surpasser la sainteté des ministres de la loi ancienne. Apprenons donc avec soin quels devaient être les prêtres de l'Ancien Testament ; il nous sera aisé après cela de nous juger nous-mêmes, et de prononcer quel doit être celui à qui Dieu fait la grâce de l'établir au rang de ses ministres.

C'est Dieu qui parle et qui déclare à Moïse, son serviteur, la sainteté que doit avoir celui qui approche de ses autels.

*Le Seigneur dit à Moïse : Parlez aux prêtres enfants d'Aaron, et voici les paroles que vous leur adresserez. Ils se conserveront saints et purs pour leur Dieu, et ils ne souilleront point son nom, car ils présentent l'encens du Seigneur, et ils offrent les pains qui sont consacrés à Dieu. C'est pourquoi ils seront saints. Ils offrent les pains qu'on expose devant Dieu, qu'ils soient donc saints, parce que je suis saint moi-même, moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie.* (*Levit.*, X, 1, 6.)

Toutes les paroles que vous venez d'entendre sont les paroles du Seigneur même qui explique sa volonté à Moïse, et qui lui ordonne de déclarer aux prêtres les dispositions qu'il veut essentiellement trouver en eux.

J'observe premièrement qu'en très-peu de paroles, il répète jusqu'à trois fois : *Qu'ils soient saints.* C'est donc une marque que cette sainteté est absolument nécessaire aux ministres du Seigneur, et que Dieu n'en veut point d'autres au rang de ses ministres que ceux qui sont saints.

Je remarque en second lieu pourquoi il veut que ses ministres soient saints, c'est, dit-il, qu'*ils offrent l'encens du Seigneur*, c'est qu'*ils présentent les pains qu'on expose devant Dieu.* La conséquence est facile à tirer. Il fallait avoir une grande sainteté pour offrir à Dieu de l'encens dans l'ancienne loi, il fallait avoir une grande sainteté pour présenter à Dieu les pains de proposition. Quelle sainteté ne faut-il pas avoir pour offrir à Dieu ce qui est si fort au-dessus de l'encens de l'ancienne loi et des pains de proposition ?

Mais voici ma troisième observation. Si cette sainteté ne se rencontre point dans les ministres du Seigneur, qu'arrivera-t-il ? *Ils souilleront son nom.* Ils seront donc coupables d'une grande prévarication. Car il serait difficile d'imaginer rien de plus énorme, ni qui déplaise à Dieu davantage que de souiller son nom qui est la sainteté même. *Son nom est saint et redoutable. O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi loue son saint nom.* (*Psal.* CX, 9; CII, 1.)

Après ce que vous venez d'entendre, pouvez-vous douter que le Seigneur ne demande une grande sainteté dans les ministres de la loi nouvelle. Autant que le ministère de la loi nouvelle est au-dessus du ministère de l'ancienne loi, autant est-il nécessaire que les ministres de Jésus-Christ surpassent en sainteté les ministres de l'Ancien Testament.

Appliquez-vous donc à vous-mêmes, ministres de Jésus-Christ, toutes les paroles que vous venez d'entendre. Vous serez convaincus que Dieu veut que vous soyez saints. Vous serez convaincus que ce que vous offrez au Seigneur vous oblige à vivre dans une grande sainteté ; vous serez enfin persuadés que si vos mœurs ne sont pas pures et innocentes, vous souillez le plus saint de tous les caractères dont un homme puisse être honoré.

Après avoir comparé les prêtres de la loi nouvelle avec les prêtres de la loi ancienne pour vous faire voir quelle doit être la sainteté des ministres de Jésus-Christ, nous allons présentement les comparer encore avec les simples fidèles, et voici quelle sera la force de ce nouvel argument. Quiconque est honoré du nom de chrétien doit être saint. Les prêtres étant élevés au-dessus des autres chrétiens par leur caractère, doivent aussi les surmonter par la sainteté de leur vie.

Hélas ! ne reverrons-nous jamais ces jours heureux où tous les chrétiens étaient appelés des saints ? Saint Paul les nommait ainsi dans ses Epîtres. Quand il adressait ses lettres *aux saints de Corinthe, aux saints de Jérusalem*, il parlait à tous les chrétiens. Le seul nom de chrétien nous oblige donc

à être des saints. Si vous ajoutez à cette obligation celle que nous impose le caractère de prêtre, nous voilà encore plus obligés à nous observer et à régler nos mœurs avec tant de précaution, que nous puissions être appelés des saints.

Un prêtre doit-être plus saint que les autres chrétiens, un pasteur qui conduit un troupeau doit-être plus saint que les brebis de son troupeau. Dieu, dit excellemment saint Grégoire de Nazianze, a voulu que dans son Eglise il y en eût à qui il appartient de conduire le troupeau, et qu'il y en eût d'autres qui sont nés pour obéir et pour se laisser conduire (45). C'est à peu près ce qu'on remarque dans le corps humain. L'homme est composé de parties, dont les unes sont chargées de gouverner, les autres sont soumises et ne sont dans l'ordre qu'autant qu'elles obéissent. Ceux qui commandent sont à l'égard de ceux qui obéissent ce qu'est l'âme à l'égard du corps. Mais pour exercer dignement cet empire, dans quelle disposition faut-il être ? Ceux-là seulement, dit saint Grégoire, méritent d'avoir les premières places dans l'Eglise qui surpassent les autres par leur vertu, qui sont devenus les amis de Dieu, et qui sont avec lui dans une liaison si étroite, que l'on peut dire qu'ils sont dans une espèce de familiarité avec Dieu.

Saint Ambroise explique aussi d'une manière bien claire et bien touchante cette nécessité où sont les pasteurs de se distinguer du commun des fidèles par l'excellence de leur vertu. Il commence par proposer l'exemple des anciens philosophes, et il dit que ces premiers sages avaient cette opinion, qu'ils devaient s'élever au-dessus des autres par la pratique de la vertu. Saint Ambroise prétend que ces philosophes avaient pris ces nobles idées dans la lecture des livres saints (46). C'est là que l'on observe que le peuple demeure au bas de la montagne, que les prêtres montent en haut de la montagne, et que Moïse seul entre dans la nuée. Une distinction si marquée doit être observée avec soin. C'est-à-dire que les prêtres doivent être essentiellement séparés du peuple. Comment séparés ? Par la sainteté de leur vie, par la régularité de leur conduite, par la gravité de leurs mœurs. La dignité de prêtre est un poids, elle impose de grandes obligations. Celui qui en est honoré doit surtout veiller sur lui-même, il doit faire en sorte que la sainteté de sa vie réponde à l'élévation de sa dignité ? Comment le peuple respectera-t-il un prêtre en qui il ne remarque rien qui attire son respect ?

Le peuple ne voit en cet homme que très-peu de vertu, il y observe au contraire des défauts considérables. Par là le caractère du prêtre est méorisé. Si le peuple est en faute, le prêtre est encore beaucoup plus criminel. Si le plus saint de tous les caractères est avili en sa personne, qu'il s'en prenne à lui-même, à sa négligence, et aux déréglements de ses mœurs.

C'est donc par l'éclat de ses vertus qu'un prêtre doit être particulièrement élevé au-dessus des autres. Un pasteur a lieu de se faire des reproches à lui-même, lorsqu'il en remarque dans son troupeau qui sont plus exacts, plus zélés, plus attentifs à leurs devoirs que lui. Le pasteur qui devrait exciter les autres a besoin lui-même d'être animé. Pendant qu'un pasteur languit dans la mollesse, c'est un homme rustique, c'est une simple femme ; qui par la ferveur de son zèle entretiendra dans une paroisse l'esprit de piété. Est-ce là marcher à la tête du troupeau, comme un pasteur y est essentiellement obligé? Bien loin qu'un tel pasteur marche à la tête des autres, il n'est que trop vrai de dire qu'aux yeux de Dieu, il est le dernier de tous. Ce n'est donc rien d'être le premier par son caractère, à moins qu'on ne le soit par ses vertus. Plus votre caractère vous élève, plus vous vous dégradez vous-même, lorsque vous ne soutenez point la noblesse de votre rang par une vie brillante et remplie de bonnes œuvres.

Quand le prêtre se compare aux autres, et qu'il se voit élevé au-dessus d'eux par l'éminence de sa dignité, il en doit tirer cette conséquence, qu'il est très-étroitement obligé de vivre dans une grande sainteté ; mais quand le prêtre rentrera en lui-même, quand il fera attention à la sainteté de son caractère, que de motifs pressants pour lui faire reconnaître l'obligation qu'il a de se sanctifier. C'est la seconde voie dont je me suis proposé de me servir pour vous faire voir que la vie d'un prêtre doit être éminente en sainteté.

Tout est saint dans un prêtre. Son caractère est saint. Ses fonctions sont saintes. La première condition pour les bien exercer, c'est de vivre dans une grande sainteté.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? C'est le ministre du Très-Haut. C'est le ministre de celui qui est la sainteté même. *Saint, saint, saint est le Seigneur des armées.* (*Isa.*, VI, 3.) Il faut qu'il y ait de la proportion entre le maître et le ministre. Le maître est très-saint, si le ministre n'est pas saint, sera-t-il digne de le servir? C'est aux prêtres à qui Dieu adresse particulièrement ces paroles : *Soyez saints, parce que je suis saint.* (*Levit.*, XI, 43.) Soyez saints, parce que celui que vous servez est très-saint.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? C'est le vicaire de Jésus-Christ. Le saint concile de Trente dit que Jésus-Christ a laissé les prêtres sur la terre comme ses vicaires (47).

Un prêtre est le vicaire de Jésus-Christ,

(45) Orat. I, p. 2.

(46) « Vides in sacerdotibus nihil plebeium requiri : quomodo enim potest observari a populo qui nihil habet secretum a populo. » (Lib. III, epist. 20.)

(47) « Sacerdotes sui ipsius vicarios reliquit. » (Sess. 14, c. 5.)

c'est-à-dire qu'un prêtre tient la place de Jésus-Christ sur la terre, qu'il doit représenter Jésus-Christ. Ah! quel fardeau. Ah! qu'il est pesant. Ah! qu'il impose de grandes obligations. Peut-on être un digne vicaire de Jésus-Christ, peut-on représenter Jésus-Christ, à moins qu'il n'y ait quelque conformité entre nos mœurs et celles de Jésus-Christ? Où trouverez-vous cette image et cette représentation de Jésus-Christ, dans la vie d'un prêtre qui n'est point saint? Jésus-Christ zélé pour la gloire de son Père, Jésus-Christ pauvre, Jésus-Christ patient, Jésus-Christ plein de sagesse, Jésus-Christ passant les jours dans la peine, et dans un travail continuel, voilà celui dont vous êtes établis les vicaires, en même temps que vous êtes revêtus du caractère de prêtre.

Vous êtes faits vicaires de Jésus-Christ pour exercer ses fonctions. Quoi de plus saint que les fonctions d'un prêtre! Quoi de plus hardi que de s'appliquer à ces saintes fonctions, sans avoir auparavant travaillé à se sanctifier.

Saint Chrysostome soutient que les fonctions d'un prêtre sont si saintes et si élevées, que pour les bien remplir il faudrait être au rang des anges. Il appelle le ministère des prêtres, un ministère d'ange, c'est-à-dire qui convient à des anges plutôt qu'à des hommes. Et c'est sans doute la même idée que le saint concile de Trente a suivie, quand il a enseigné que la charge de celui qui est établi pour conduire les autres était un fardeau dont les anges mêmes redouteraient la pesanteur (48).

Un prêtre exerce le ministère d'un ange. Quelle conséquence en tire saint Chrysostome? C'est qu'un prêtre doit vivre sur la terre comme s'il était déjà au milieu des esprits bienheureux (49).

Un prêtre est donc obligé de vivre sur la terre par la misère de sa condition, mais il ne doit plus avoir aucune inclination terrestre à cause de l'état sublime auquel il est élevé. Un prêtre est un homme qui doit mener une vie angélique dans un corps mortel. Il ne doit plus vivre comme un homme, quoiqu'il soit parmi des hommes. Il doit être dégagé des liens de la corruption, quoiqu'il soit au milieu de la corruption. S'il n'est parvenu à cette élévation, il n'est point en état d'exercer le ministère des anges.

Parcourerons-nous ici les saintes fonctions d'un prêtre, il n'y en a aucune qui ne soit éminente en sainteté.

Arrêtons-nous à une seule avec saint Chrysostome, et considérons un prêtre à l'autel.

Pour lors, dit saint Chrysostome, lorsqu'il invoque le Saint-Esprit, lorsqu'il offre le sacrifice terrible, lorsqu'il tient long-temps entre ses mains le Seigneur de tout le monde, je vous demande en quel rang nous le devons mettre, à quelle pureté, et à quelle dévotion nous le devons obliger (50).

Saint Chrysostome ne trouve rien de plus grand, ni de plus saint que d'offrir Jésus-Christ. Il est très à remarquer que le prêtre dans cette sainte action tient long-temps Jésus-Christ même entre ses mains. Voilà ce qui fait que les expressions manquent à saint Chrysostome, quand il est question d'expliquer la pureté qu'il faut avoir pour exercer dignement un si saint ministère.

Saint Chrysostome continue. Il entre dans un plus grand détail, et soutient que tout ce qui est dans le prêtre doit être saint, parce que tout ce qui est dans lui a part à la plus sainte de toutes les oblations. Ses mains doivent être pures. Il a déjà dit qu'elles tiennent et qu'elles touchent Jésus-Christ. Quelle pureté ne doit pas avoir sa langue, puisque c'est elle qui prononce des paroles mystérieuses, qui sont si saintes et qui ont tant de force. Son âme surtout doit exceller en pureté, autrement comment pourrait-elle servir de temple et de demeure à l'Esprit divin? Les anges par leur présence animent le prêtre, et lui font voir qu'il faut presque les égaler en pureté pour être de dignes ministres du redoutable sacrifice. Saint Chrysostome prétend que les anges y assistent, que le lieu le plus proche de l'autel est tout rempli de ces puissances célestes, qui viennent rendre honneur à celui qui est sur l'autel. Donc la seule fonction d'offrir le sacrifice demande dans les prêtres une éminente sainteté.

Le prêtre a encore bien d'autres fonctions et d'autres emplois, qu'il ne peut exercer dignement, à moins qu'il ne se soit rendu agréable à Dieu par la sainteté de sa vie.

C'est une essentielle obligation pour un prêtre d'attirer les grâces de Dieu sur le peuple. Voilà pourquoi il est dit que les prêtres sont les médiateurs entre Dieu et le peuple. Qu'est-ce à dire médiateurs? C'est que les prêtres par leur caractère sont obligés de prier pour le peuple. C'est à eux de demander grâce pour le peuple. C'est à eux d'apaiser la colère de Dieu quand il est irrité contre son peuple. Tout cela suppose qu'un prêtre est agréable à Dieu; qu'il est en état d'offrir des prières que Dieu exauce; que par la sainteté de sa vie il a mérité d'être de ceux que Dieu considère comme ses bons et fidèles serviteurs. Un prêtre criminel est-il en état de secourir le peuple dans ses pressants besoins? Quelle grâce obtiendra-t-il? Ses prières ne sont-elles pas plutôt capables d'irriter Dieu que de l'apaiser? Ecoutez saint Grégoire pape, et prenez garde aux termes dont il se sert pour expliquer cette importante vérité.

Avec quelle confiance, dit saint Grégoire,

(48) « Onus angelicis humeris formidandum. » (Sess. 6, *De refor.*, c. 1.)

(49) Lib. III *De sacerdotio*, c. 3

(50) Lib. VI *De sacerdotio.*

demanderai-je grâce en faveur des autres, si je me sens moi-même criminel ? Si quelqu'un voulait m'employer pour être son intercesseur auprès d'un homme qui serait irrité contre moi, et auprès duquel je n'aurais aucun accès, je lui répondrais que je ne puis point intercéder pour lui, parce que je suis inconnu à celui auprès duquel il veut que je m'emploie (51). Si donc je refuse avec raison de m'employer auprès d'un homme, lorsque je ne puis pas me répondre que j'aie quelque crédit auprès de lui, ne serait-ce pas en moi une grande témérité que d'entreprendre de parler pour le peuple, lorsque je sais que je n'ai point mené une vie assez sainte pour me présenter devant Dieu, et lui parler en faveur de son peuple ? Il faut pourtant le faire dès le moment que vous êtes prêtre. Le peuple a droit de vous demander que vous priiez pour lui. C'est ce que vous ne pouvez exécuter efficacement si votre vie n'est sainte. Tirez vous-même la conséquence, et voyez de quelle nécessité il est que vous soyez saint dès le moment que vous êtes prêtre.

Prêtres du Seigneur, y songez-vous ! Et vous que je vois courir dans le sanctuaire avec tant de précipitation, êtes-vous assez purs pour exercer la sainte fonction de médiateur entre Dieu et le peuple ? Consultez saint Grégoire de Nazianze (52), il vous apprendra ce que vous devez être, avant que de vous engager dans l'important emploi d'intercéder pour les autres. Avant qu'un homme se soit rendu le maître de ses sens, avant qu'il se soit purifié, avant qu'il se soit mis en état d'approcher de Dieu, et que la sainteté de sa vie le rende supérieur aux autres, il n'y a aucune sûreté de se charger du soin des âmes, et de vouloir exercer la sainte fonction de médiateur entre Dieu et les hommes.

Ah ! que la plupart des hommes connaissent peu ce que c'est que d'être prêtre ! Pour être prêtre, il faut être plus saint que les autres fidèles. Pour être prêtre, il faut être en état de porter le plus saint de tous les caractères, d'exercer les plus saintes fonctions, d'obtenir de Dieu un nombre infini de grâces, et cependant on en voit tous les jours un très-grand nombre qui n'ont pas encore commencé de mener une vie sainte, et qui néanmoins demandent les premières places dans le royaume de Dieu.

Les prêtres les plus saints de l'antiquité ont tremblé, ils ont fui le sacerdoce, et le principal motif de leur fuite, c'est qu'ils jugeaient que leur vie n'était pas assez pure pour s'engager dans une aussi sainte profession.

Quoi de plus touchant, mais en même temps quoi de plus effrayant pour nous que les paroles d'un saint Grégoire de Nazianze ? jour et nuit je médite sur la sainteté que demande la condition de pasteur; la conviction où je suis des excellentes dispositions dans lesquelles il doit être, me remplit l'esprit de troubles. Je me trouve saisi d'un tremblement intérieur que je ressens au milieu de moi. A peine puis-je lever les yeux lorsque je marche. Je sens mon courage abattu ; mon esprit s'obscurcit; je ne puis presque m'expliquer. Je perds donc absolument la pensée de gouverner les autres, et je forme une sérieuse résolution de me cacher dans une solitude, pour songer uniquement à éviter la colère du Seigneur dont je suis menacé (53).

Voilà les pensées dont les saints étaient remplis quand ils faisaient réflexion sur l'excellence de l'état ecclésiastique. N'est-ce plus présentement le même état ? N'est-ce plus le même sacerdoce ? Il n'est que trop certain que c'est le même sacerdoce que les saints ont regardé comme un très-lourd fardeau, et qu'il faut autant de sainteté présentement, qu'il en fallait autrefois pour supporter ce redoutable fardeau. Il faut donc être saint et mener une vie très-sainte pour être élevé au sacerdoce. Nous allons présentement examiner ce que c'est que cette sainteté.

SECOND POINT.

J'ai trois maximes importantes à vous établir, qui vous donneront une juste idée de la sainteté que l'Eglise demande dans ceux qui se consacrent au ministère des saints autels.

Premièrement, l'Eglise veut que ses ministres ne commencent pas seulement à mener une vie sainte dans le temps qu'ils entrent dans le sanctuaire, mais elle veut que longtemps auparavant, et même dès le temps de leur tendre jeunesse, ils se soient exercés dans la pratique des vertus chrétiennes et ecclésiastiques.

Secondement, l'Eglise n'estime point qu'un ecclésiastique soit saint, à moins qu'il n'observe exactement toutes les vertus de son état.

En troisième lieu, l'Eglise veut que ses ministres, peu contents d'eux-mêmes et de ce qu'ils ont fait, se proposent d'avancer et de faire continuellement de nouveaux progrès dans le chemin de la vertu.

Il est très-important de bien établir la première maxime que j'ai avancée, qui est qu'il n'est pas temps de commencer à se sanctifier, lorsqu'on est près d'être introduit dans le sanctuaire, mais qu'il faut longtemps auparavant avoir pratiqué les vertus chrétiennes et ecclésiastiques. Il est nécessaire de faire connaître la vérité de cette maxime pour en détromper plusieurs, qui, après avoir mené une vie profane et criminelle, s'imaginent que c'est un excellent moyen pour réparer leurs désordres passés

(51) « Ad intercedendum venire nequeo, quia ejus notitiam ex sedula familiaritate non habeo. » (L. b. 1, epist. 24.)

(52) Orat. 1, p. 36, 37.

(53) Orat. 1, p. 30.

que d'embrasser l'état ecclésiastique. C'est une erreur qui s'est glissée dans le monde, et qui n'a fait que trop de progrès. Plusieurs s'imaginent qu'une vie criminelle n'est point un obstacle qui éloigne des saints autels. Détrompons ces aveugles et tâchons de lever le voile qui obscurcit une si importante vérité.

A quoi Dieu appelle t-il ceux qui l'ont oublié, et qui sont coupables de crimes, il les appelle à la pénitence et non point aux saints ordres. Avoir mené une vie criminelle, quand bien même on en aurait un regret sincère, quand bien même on serait résolu d'expier ses péchés par les larmes et les œuvres de pénitence, est-ce une raison qui doive nous faire décider que Dieu ne veut point que nous songions à nous placer au rang de ses ministres? Oui sans doute, et il faudrait des raisons bien extraordinaires et très-fortes pour passer au-dessus de cette règle. Vous vous êtes éloigné de Dieu, vous avez été l'esclave de vos sens, vous avez amassé un grand nombre d'iniquités, allez pleurer vos péchés dans une solitude reculée, et n'usurpez point le sacerdoce contre la volonté du Seigneur.

Apprenez de saint Cyprien quels doivent être ceux qui se présentent aux saints ordres, il vous répondra que ce doivent être des hommes sans tache et d'une vie irréprochable (54). Quand nous consacrons des prêtres, dit saint Cyprien, nous ne devons choisir que des hommes sans tache, d'une vie sainte et innocente, dont les sacrifices soient agréables à Dieu, et qui soient en état d'être exaucés, lorsqu'ils offrent à Dieu des prières pour le salut du peuple. Des hommes noircis de crimes, quoique résolus à faire pénitence, ont-ils jamais été appelés des hommes sans tache, d'une vie irréprochable? Mais au contraire n'a-t-on pas toujours entendu par des hommes sans tache, ceux qui se sont éloignés du crime et qui ont vécu dans la pratique des vertus?

L'Eglise veut que l'on éprouve avec soin ceux que l'on élève aux ordres sacrés. L'Eglise veut que cette épreuve soit longue, sérieuse, exacte. Elle suit en cela les enseignements qu'elle a reçus du saint Apôtre. *Qu'ils soient éprouvés,* dit l'Apôtre en parlant des diacres, *et qu'ensuite ils soient admis aux fonctions s'ils sont sans reproche.* (*I Tim.*, III, 10.)

*Qu'ils soient éprouvés.* Voilà la nécessité de l'épreuve.

*Qu'ils soient admis s'ils sont sans reproche.* Voilà sur quoi particulièrement ils doivent être éprouvés. Il est nécessaire surtout d'examiner quelle a été leur conduite. Il faut qu'elle soit sans reproche. Prétendra-t-on que celui-là est sans reproche qui a mené une vie déréglée? L'Apôtre ne se contente pas que celui qui est admis aux fonctions ecclésiastiques soit dans le dessein de mener une vie sans reproche : mais il veut que l'on reconnaisse par un examen sérieux, que la vie qu'il a menée avant que d'entrer dans le sanctuaire a été exempte de reproches et de déréglements.

L'Eglise a toujours suivi avec fidélité cet enseignement de l'Apôtre. Elle veut que ses ministres soient éprouvés, et elle veut particulièrement qu'ils soient éprouvés sur la conduite qu'ils ont tenue. Que l'on n'impose les mains à aucun clerc, disent les conciles de Carthage, qu'il n'ait été éprouvé (55). Qu'est-ce à dire éprouvé? C'est-à-dire, selon l'explication d'un grand pape, que ceux-là seulement doivent être reçus dont la vie a été examinée, et dont on a reconnu que, par la pratique des vertus, ils ont travaillé à se rendre dignes du rang auquel ils sont élevés.

Le même pape dit expressément qu'il entend parler d'un long examen. Il suppose donc qu'un examen superficiel n'est point suffisant. Il faut un examen où toute la suite de la vie soit considérée avec soin (56). L'examen doit être long, parce que souvent en creusant davantage, on découvre des désordres d'une vie qui paraît d'abord innocente.

Dans ces examens l'Eglise n'oubliait aucune précaution. Le peuple même était consulté. Saint Cyprien le témoigne dans une de ses épîtres (57). Il écrit à son peuple, et il leur dit : Nous avons accoutumé de vous consulter avant que de célébrer les ordinations.

Voilà donc quel était l'examen que l'Eglise faisait de ses ministres. C'était un long examen, c'était un examen où toute la suite de la vie était considérée; c'était un examen où tous étaient écoutés. L'Eglise ne pouvait pas employer de plus grandes précautions, ni nous mieux marquer qu'elle ne veut recevoir au rang de ses ministres que ceux qui ont passé leur vie dans la pratique des vertus.

J'ai dit que le souhait de l'Eglise est que ses ministres aient commencé dès leur plus tendre jeunesse à observer les maximes du christianisme, et qu'ils n'aient jamais interrompu un si saint exercice. Il n'y a que ceux-là qui sont véritablement saints et sans reproche, comme le doivent être les ministres des autels.

Une preuve certaine des intentions de l'Eglise, c'est ce qui a été si sagement ordonné dans un grand nombre de conciles, lesquels ont voulu que les jeunes clercs, dès leur plus tendre jeunesse, fussent séparés du commerce du monde. Ces conciles or-

(54) « In ordinationibus sacerdotum nonnisi immaculatos et integros antistites eligere debemus. » (Epist. 68.)

(55) « Ut nullus ordinetur clericus, nisi probatus vel episcoporum examine vel populi testimonio. » (*Conc. Carth.*, c. 22.)

(56) « Quorum per longum tempus examinata sit vita, et merita fuerint comprobata. » (*Ep. Nicol. ad clerum* CP., t. VIII *Conc*. p. 1085.

(57) « In ordinationibus solemus vos ante consulere. » (Epist. 33.)

donnent qu'ils seront élevés dans une même maison, que leur éducation sera confiée à un homme dont la sagesse et la probité soient connues, et qui les instruise des saintes maximes de la vie ecclésiastique (58). Par là on reconnaissait leur humeur, leurs talents, leurs dispositions. Ceux-là seulement, selon les désirs de l'Eglise, étaient élevés au sacerdoce, qui avaient conservé le précieux trésor de l'innocence.

Cette discipline a toujours paru si sainte et si nécessaire que le saint concile de Trente a souhaité qu'elle fût renouvelée. Il a réitéré les sages ordonnances qui avaient été faites sur ce sujet par les anciens conciles. Le saint concile marque que dès que les enfants ont atteint l'âge de douze ans il est temps qu'ils se retirent dans ces lieux de sûreté, afin qu'ils soient à l'abri de la corruption du siècle, qu'ils soient éprouvés, et qu'ils soient soigneusement élevés dans la pratique de toutes les vertus (59).

Mais si dans cet examen long et sérieux dont je viens de parler, l'Eglise veut que ses ministres soient examinés sur toutes les vertus qui conviennent à leur état, elle veut surtout que l'on insiste sur la pureté. Le moindre vice contre la pureté fait horreur à l'Eglise, d'abord qu'on découvre qu'un homme est assez malheureux pour être tombé dans ce vice, l'intention de l'Eglise est qu'on l'éloigne et qu'on ne lui permette point l'entrée du sanctuaire.

Quand ils auront atteint l'âge de dix-huit ans, dit un des conciles que je viens de vous citer, l'évêque les interrogera en présence de tout le clergé et de tout le peuple, et il les interrogera particulièrement sur la profession exacte que les clercs sont obligés de faire, de passer leurs jours dans une parfaite pureté (60).

Voilà donc une preuve que dans l'examen de ceux qui doivent être consacrés pour servir le Seigneur en qualité de ses ministres, l'Eglise veut que l'on s'arrête particulièrement à la pureté

Le concile continue, et dit que ceux-là seront ordonnés qui auront conservé leur innocence, et à qui l'on ne pourra reprocher aucun crime. Mais qu'ils se souviennent que s'ils tombent dans le péché de l'impureté, ils seront condamnés comme des sacriléges, et qu'ils seront honteusement chassés en punition de leur crime.

C'est par là que vous devez juger de l'horreur que l'Eglise a toujours eue pour le péché de l'impureté, et c'est là ce qui doit vous faire prononcer que l'Eglise ne veut point que l'on mette au rang de ses ministres, ceux qui sont tombés dans cet énorme péché.

L'Eglise veut donc que ses ministres aient vécu dans la sainteté dès leur jeunesse, qu'ils se soient éloignés de tout vice, et surtout de celui d'impureté.

Je ne prétends pas néanmoins décider sans exception, que ceux qui ont eu le malheur de vivre pendant quelque temps dans l'oubli de Dieu, et dans le dérèglement doivent absolument être éloignés des saints ordres. L'Eglise a quelquefois de justes raisons pour passer par dessus les règles le plus saintement établies. Ses besoins pressants, des talents extraordinaires qui peuvent se rencontrer dans ces hommes qui se sont égarés, sont quelquefois de justes raisons pour ne pas suivre la règle dans toute la rigeur.

Mais ce qui doit être observé indispensablement, c'est qu'un homme qui a vécu dans le péché doit de lui-même et par sa propre inclination s'éloigner du sanctuaire. Il doit s'en juger indigne. Il doit être convaincu que ce qui lui convient, c'est d'être au rang des pénitents, et non pas d'être au rang des ministres de Jésus-Christ. Il ne doit approcher des saints autels qu'après une longue épreuve. Il faut, pour ainsi dire, que ce soit malgré lui, qu'il s'en rapporte au jugement de ses supérieurs, et qu'il soit forcé par l'obéissance qu'il leur doit.

Que ceux-là sont criminels, que ceux-là sont téméraires qui s'écartent de ces règles, et qui, n'ayant point mené une vie assez sainte pour être au rang des ministres de Jésus-Christ, veulent néanmoins usurper le sacerdoce dont ils sont indignes ; qu'ils écoutent saint Grégoire de Nazianze, et que les paroles de ce Père leur fassent juger de l'énormité de leur crime.

« J'ai honte, dit ce saint homme, (61) de parler de ceux qui, n'étant point plus saints que les autres fidèles, mais qui au contraire les surpassent en méchanceté, veulent traiter les plus saints mystères avec des mains impures, et quoique leur esprit soit entièrement rempli d'idées profanes et séculières, tout indignes qu'ils sont du rang auquel ils aspirent, ils se poussent, ils se précipitent, ils se pressent les uns les autres pour environner les saints autels. Ils regardent le ministère sacré comme un moyen de contenter leur cupidité, et non pas comme une obligation de vivre dans une exacte pratique de toutes les vertus. Ils croient que le sacerdoce les affranchit de toutes les lois. Ils ne considèrent pas que c'est un pesant fardeau, et combien

(58) *Conc. Tolet.* II, can. 1 ; *Tolet.* IV, can. 24; *Aquisgran., sub Stephano IV*, can. 135.)

(59) « Statuit sancta synodus ut singulæ cathedrales, etc. Certum puerorum numerum alere, religiose educare, et ecclesiasticis disciplinis instituere teneantur, in hoc collegio recipiantur qui ad minimum duodecim annos nati sint. » (Sess. 23, *De reform.*, c. 18.)

(60) « Quibus si gratia castitatis placuit, hi tanquam appetitores arctissimæ viæ, lenissimo Domini jugo subdantur. Quod si inculpabiliter ac inoffense vicesimum quintum ætatis annum peregerint, ad diaconatus officium promoveri debent, cavendum est nis, ne ad furtivos concubitus recurrant. Quod si fecerint, ut sacrilegii rei damnentur, et ab Ecclesia habeantur extranei, » (*Tolet.* II, can. 1.)

(61) Orat. 1, p. 5.

sera terrible le compte qu'ils seront obligés de rendre un jour de l'administration qu'ils ont injustement usurpée. »

Oserez-vous après cela approcher du sanctuaire, vous qui pendant un très-long temps avez suivi le mouvement de vos passions, vous qui n'avez pas encore songé à expier les péchés d'une jeunesse déréglée, vous qui, dans un âge plus avancé, n'êtes ni plus sage, ni plus réglé que vous l'étiez pendant le temps de votre jeunesse, vous en qui l'on ne remarque ni piété, ni zèle, ni régularité?

Pour être ministre de Jésus-Christ, il faut être saint depuis longtemps, et vous croupissez dans le vice depuis longtemps. Vous ne concevez donc pas que c'est un énorme sacrilége que de traiter les choses saintes avec des mains impures et avec un cœur souillé. Que vous êtes éloigné d'entendre la sainte et importante maxime de saint Grégoire et des autres Pères de l'Eglise, qui est que, pour prendre place parmi les ministres de Jésus-Christ, il faut non-seulement être saint, mais être plus saint que les autres fidèles !

Vous entrez dans le sanctuaire après vous être éprouvé, après avoir mené une vie sainte, et telle que l'Eglise demande dans ceux qu'elle choisit pour les placer au rang de ses ministres. Ce n'est pas assez. Il faut vous soutenir avec fermeté dans l'état que vous avez embrassé. Vous voilà honorés du caractère ecclésiastique. Caractère le plus saint qui ait jamais été, et par conséquent vous voilà obligés de vivre encore plus saintement que vous n'avez jamais vécu. Or qu'est-ce que vivre saintement dans l'état ecclésiastique? C'est observer exactement toutes les vertus de son état.

Un ecclésiastique a des obligations par rapport à lui-même. Il en a par rapport au prochain, et par conséquent un ecclésiastique n'est point saint, à moins qu'il ne règle sa vie conformément à ses devoirs. Un ecclésiastique n'est point saint à moins qu'il ne rende à son prochain ce qu'il lui doit.

Un ecclésiastique est obligé de mener une vie conforme à la sainteté de son état, c'est-à-dire que, comme son état est très-élevé, aussi les vertus chrétiennes et ecclésiastiques doivent être en lui dans un degré très-élevé. On ne peut bien juger, comme dit saint Ambroise, de la sainteté des prêtres que par la sainteté de leurs actions. Ils doivent faire paraître ce qu'ils sont plutôt par leurs actions que par le nom qu'ils portent. Il faut qu'il y ait une juste proportion entre leur caractère et leur conduite. Ce serait un étrange dérangement que de déshonorer un nom si élevé par des actions basses et rampantes. Le caractère est divin : il ne faut donc pas que vos actions soient criminelles, et contraires à ce que Dieu demande de vous (62).

Un ecclésiastique qui veut vivre d'une manière conforme à la sainteté de son état doit savoir exactement, et pratiquer avec régularité, tout ce que les saints canons ont prescrit aux clercs. Rien n'est plus saint que ces anciennes règles, et rien ne marque mieux l'obligation que les ecclésiastiques ont de vivre saintement que l'application et la vigilance continuelle de l'Eglise à leur enseigner les règles qu'ils sont obligés de suivre.

Bien loin que les temps qui se sont écoulés aient en rien diminué l'autorité de ces saintes règles, le concile de Trente déclare qu'elles sont encore dans toute leur force. Ce saint concile les renouvelle. Il veut qu'elles soient rétablies dans les lieux, où par un mauvais usage elles auraient été malheureusement abolies.

Le saint concile déclare que ces anciennes règles obligent les ecclésiastiques de répandre en tous lieux une bonne odeur par la sainteté de leurs actions. Ils doivent prendre garde à tout, jusqu'à leur extérieur. Leur habillement doit être conforme aux règles ecclésiastiques. Leurs paroles, leur démarche, toutes leurs manières doivent être réglées avec une si grande exactitude, qu'on ne remarque rien en eux qui ne convienne à des ministres du Très-Haut.

Donc quoique la sainteté ne dépende pas de l'extérieur, et que souvent des mœurs très-corrompues puissent être cachées sous un extérieur composé, néanmoins un ecclésiastique ne peut être saint, à moins que la sainteté qui doit être au dedans de son âme ne rejaillisse au dehors par une exacte fidélité à observer les lois de l'Eglise qui ont réglé si sagement l'extérieur des ministres de Jésus-Christ.

Le concile de Trente renouvelle particulièrement les anciens canons en ce qu'ils défendent aux ecclésiastiques le luxe, les festins, les danses, les jeux, et la trop grande application aux affaires séculières.

Sont-ce des ecclésiastiques que ces hommes efféminés en qui l'on remarque un extérieur mondain, de qui les plus étroites sociétés sont avec les gens du siècle, qui se trouvent à leurs assemblées, qui raffinent sur la délicatesse des hommes les plus sensuels, qui font un si pernicieux usage des biens ecclésiastiques, qui en font la matière de leur luxe, qui les prodiguent au jeu, qui plus hardis que les hommes du siècle les plus passionnés risquent des sommes considérables, et exposent à l'incertitude d'un jeu capricieux un bien qui ne leur appartient pas. Voilà l'estime que ces ecclésiastiques mondains font des règles de l'Eglise, et voilà la manière indigne dont ils vio-

(62) « Nomen congruat actioni, actio respondeat nomini, ne sit honor sublimis et vita deformis, ne sit deifica professio et illicita actio. » (*De dign. sacerd.*, c. 3.)

(63) « Statuit sancta synodus ut quæ alias de clericorum vita sancita fuerunt, eadem in posterum observentur, » etc. (Sess. 22, c. 1.)

lent les lois fondamentales de l'état ecclésiastique.

Qu'il est déplorable de voir des hommes, qui par leur état et leur profession devraient être des modèles de sainteté, ne mettre aucun frein à leurs désirs déréglés, et tomber sans garder aucune mesure dans les plus énormes excès; car, suivant le concile de Trente, la précaution des ecclésiastiques doit aller jusqu'à éviter les moindres fautes, et le saint concile déclare que ceux qui par leur état sont obligés de vivre dans une éminente sainteté doivent être persuadés que toutes leurs fautes sont importantes (64). Quel nom donnerons-nous aux chutes capitales, quand elles se rencontrent dans ceux en qui les moindres manquements doivent passer pour des fautes considérables ?

Que les ecclésiastiques soient convaincus qu'ils ne peuvent trop s'observer eux-mêmes, qu'ils ne peuvent apporter trop d'attention à régler jusqu'aux moindres actions de leur vie. Vous avez vu que le saint concile veut qu'un ecclésiastique soit attentif jusque sur ses moindres démarches. Puisqu'ils appartiennent au Seigneur, dit le saint concile, et qu'il les a appelés pour être son héritage particulier, n'est-il pas juste qu'ils règlent toutes leurs actions de telle manière qu'on ne remarque rien en eux qui n'inspire de l'amour pour la religion et qui ne fasse voir qu'ils sont pénétrés de la sainteté de leur ministère (65).

Qu'est-ce qu'un ecclésiastique attentif? C'est un homme qui a continuellement présentes les saintes maximes de la religion que Jésus-Christ a enseignées, les saintes règles que l'Eglise a si sagement établies. C'est un homme qui, pénétré de la sainteté de ces règles, et de la nécessité indispensable où il est de s'y conformer, observe exactement toutes ses actions. Il prend garde à ne s'éloigner jamais de la règle.

Un ecclésiastique dans ces heureuses dispositions exprime dans sa vie ces grands enseignements, dont la pratique fait le principal ornement de la vie ecclésiastique. Il est modeste dans son extérieur, il fuit le trouble et le tumulte du monde, il en déteste les excès, la lecture des livres saints remplit son âme de consolation et renouvelle ses ardeurs, la prière fait ses délices, l'humilité est le fondement solide sur lequel toutes ses vertus sont appuyées, il distribue avec fidélité les biens que Jésus-Christ lui a confiés; une sainte occupation succède à une autre, la vie ainsi partagée se passe sans ennui, et n'est jamais inutile. Voilà le mélange heureux qui jette les fondements d'une vie ecclésiastique, et par le moyen duquel un ecclésiastique fidèle commence d'amasser les vertus qui conviennent à son état.

Je dis que ces vertus jettent les fondements de la vie ecclésiastique; car un ministre de Jésus-Christ, qui, en faisant les progrès dont je viens de parler, se sera appliqué à se sanctifier lui-même, ne doit pas s'imaginer qu'il ait encore acquis tous les degrés de sainteté que Dieu veut trouver en lui. Un ecclésiastique ne peut être saint à moins qu'il ne s'applique à sanctifier les autres selon la mesure de ses talents.

Cette vérité dépend d'un principe incontestable, qui est que nous sommes faits ecclésiastiques pour servir le prochain. Nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais nous sommes entièrement dévoués au service de nos frères. Ainsi un ecclésiastique pourrait par rapport à lui-même paraître saint, parce que sa vie serait très-exacte et très-régulière, et néanmoins il serait vrai de dire que cet ecclésiastique serait dans la voie de l'égarement, parce qu'il manquerait à ses devoirs essentiels.

Voyez les premiers ministres de Jésus-Christ. Aussitôt qu'ils ont été consacrés, n'ont-ils pas cru qu'ils étaient obligés d'aller chercher leurs frères, et de travailler avec un zèle infatigable à les ramener de la voie de l'erreur? N'ont-ils pas été persuadés qu'ils se devaient tout entiers à leurs frères? Quand pour leur salut ils ont tout employé, et qu'ils ont donné jusqu'à leur propre vie, ils ont cru qu'ils ne leur rendaient que ce qui leur était dû.

Quelle était la qualité que prenaient ordinairement les apôtres? Ils s'appelaient *les serviteurs* de leurs frères. (II *Cor.*, IV, 5.)

Nous tous qui sommes honorés du caractère ecclésiastique, nous leur succédons dans cette qualité. Nous sommes les serviteurs de nos frères. Indignes serviteurs si nous les abandonnons, et si nous n'avons que de l'indifférence pour leur salut.

Quoi! vous êtes ecclésiastique. Il y a déjà très-longtemps que l'Eglise vous nourrit, et que vous vous engraissez de vos revenus, cependant vous n'avez jamais ouvert la bouche pour instruire vos frères, pour les consoler. *Les petits ont demandé du pain*, et vous ne leur en avez point *rompu.* (*Thren.*, IV, 4.) Vous avez été insensible à la misère de votre frère, à sa misère corporelle, à sa misère spirituelle. C'est-à-dire que vous avez été ecclésiastique, et que vous n'en avez point rempli les fonctions. En quel rang donc vous placerez-vous, et à quoi devez-vous vous attendre? Jugez-vous suivant cette maxime enseignée par saint Chrysostome.

Un prêtre, quelque appliqué qu'il soit à régler ses mœurs, s'il néglige le salut de ses frères, sera condamné avec les impies à la géhenne du feu. Remarquez que saint Chrysostome parle d'un prêtre appliqué à régler ses mœurs, qui n'a aucun reproche à se faire par rapport à lui, en qui il n'y aurait rien à reprendre, s'il n'avait à répondre que de lui-même. Cependant le voilà condamné avec les impies. Pourquoi cela? Parce

(64) « Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant. »

(65) « Nihil nisi grave moderatum ac religione plenum præ se ferant.

qu'il n'a point travaillé pour ses frères, et qu'il a négligé de leur rendre les services qu'il leur devait en qualité de prêtre.

Voici en peu de mots la définition d'un véritable ecclésiastique. C'est un homme qui s'applique à se sanctifier lui-même, et à sanctifier les autres.

Mais jusqu'où va son application à se sanctifier? Elle est telle, qu'il n'est jamais content de lui-même, et de ce qu'il fait. Il se propose sans cesse de faire de nouveaux progrès dans le chemin de la vertu.

C'est encore une maxime qu'un ecclésiastique doit essentiellement suivre pour parvenir où Dieu l'appelle. Malheur à celui qui, satisfait de lui-même, s'arrêterait tout d'un coup, et croirait qu'il n'est point obligé d'aller plus loin.

Nous devons être persuadés que la sainteté ecclésiastique est très éminente, qu'elle ne s'acquiert qu'avec beaucoup de temps, de peine, et de travaux. Celui-là, dit saint Grégoire de Nazianze, est bien dans l'erreur, qui croit qu'un défenseur de la vérité se forme avec la même facilité que l'on fait une statue (66). Quoi! vous vous imaginez qu'en un jour l'ouvrage de votre sanctification sera achevé? Songez-vous qu'un ministre de Jésus-Christ est comparé à un ange? Il faut donc pour soutenir ce nom avoir en vue d'acquérir la pureté d'un ange. Cela se peut-il faire en si peu de temps (67)?

C'est pourquoi le même saint Grégoire de Nazianze avance, que comme c'est un péché à un homme particulier de se porter à ce qui est défendu par la loi, aussi c'est un très-grand défaut dans un prêtre, de ne pas avancer toujours dans la vertu : car un prêtre ne doit pas se contenter d'une sainteté commune, il doit avoir en vue d'exceller, et il n'y a point de voie qu'il ne doive tenter pour parvenir à cette noble fin.

Le même saint Grégoire de Nazianze dit, dans un autre endroit, que c'est un crime de ne point avancer et de demeurer toujours au même état, sans passer à un degré plus éminent, à peu près comme ces machines qui courent sur le même point sans avancer et sans changer de place (68).

Saint Augustin a fortement établi cette importante maxime : Si vous dites j'en ai assez fait, vous êtes un homme perdu (69). Cette maxime convient surtout aux ecclésiastiques. Vous dites : J'en ai assez fait, je puis demeurer dans mon état, je puis vivre sans peine, sans inquiétude et sans efforts, vous êtes perdu sans ressource. Vous croyez que vous pouvez vous reposer, et moi je vous dis : *Levez-vous, car il vous reste un grand chemin à faire.* (III *Reg.*, XVIII, 7.)

Deux motifs invincibles vous engagent au travail.

Le premier est que vous ne pouvez sans travailler conserver le bien que vous avez acquis.

(66) Orat. I, p. 31.
(67) Orat. I, p. 8.
(68) Orat. 5, p. 10.

Le second est que vous êtes dans une très-grande pauvreté, et qu'il vous manque beaucoup de richesses que vous devez tâcher d'acquérir.

*Oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix de la félicité du ciel à laquelle Dieu nous a appelés par Jésus-Christ.* (*Phil.*, III, 13.) Voilà l'exemple que saint Paul nous a laissé.

Il oublie ce qui est derrière lui, c'est-à-dire tout ce qu'il a fait. Et par là il nous apprend à ne point nous confier en nos œuvres. Il réfute la malheureuse opinion de ceux qui seraient assez insensés pour se persuader qu'ils ont suffisamment travaillé.

Saint Paul s'avance, il court incessamment, il faut donc sans cesse s'avancer et faire des efforts. Celui qui se repose ou qui se néglige s'expose au danger de ne point arriver au bout de la carrière.

Il y en a plusieurs qui sans doute n'auront pas de peine à concevoir qu'ils sont obligés d'avancer. Dans l'éloignement où ils sont de la perfection de leur état, comment pourraient-ils s'aveugler jusqu'à se persuader qu'ils peuvent tranquillement demeurer dans la situation où ils se trouvent, sans faire aucun effort pour se corriger de leurs vices, et pour acquérir les vertus qui leur manquent.

Mais peut-être y en a-t-il d'autres, lesquels étant beaucoup plus exacts, auraient plus lieu de croire que c'est assez pour eux de se soutenir dans leur état, et que Dieu ne les oblige point à faire de nouveaux efforts pour avancer et pour se perfectionner.

Le démon même, dont l'orgueil est la dernière ressource pour combattre les hommes quand ils ont résisté à ses autres attaques, fait ordinairement ses efforts pour inspirer ces pensées criminelles à ceux qui sont plus avancés dans la vertu.

Je parle donc aux ecclésiastiques les plus zélés, qui donnent beaucoup de temps à la prière, qui s'appliquent à l'étude, qui n'enfouissent point les talents qu'ils ont reçus, et qui les consacrent autant qu'ils peuvent à l'utilité du prochain, qui sont fidèles dispensateurs des biens que Dieu a mis entre leurs mains. La maxime générale les regarde et leur convient. Il faut qu'ils oublient ce qui est derrière eux, qu'ils courent, et qu'ils avancent sans prétendre jamais qu'il puisse leur être permis de s'arrêter.

Quelle que soit leur fidélité, quand ils rentreront en eux-mêmes, quand ils examineront les mouvements de leur cœur, les ressorts qui le font agir, les secrètes passions qui ont tant de force sur nous, ils n'auront pas de peine à reconnaître qu'ils sont très-éloignés d'avoir atteint le but auquel ils sont obligés de tendre.

(69) « Si dixeris : sufficit, peristi. » (Serm. 109, al. 15 *De verb. apostoli.*)

Ils donnent beaucoup de temps à la prière, mais ils n'ont que trop lieu de gémir en remarquant que leur esprit et leur cœur s'échappent. C'est donc un motif qui les engage à s'appliquer davantage, afin d'acquérir un plus grand empire sur leur esprit et sur leur cœur.

Ils consacrent à l'étude une grande partie de leur temps. Le désir de satisfaire à leur devoir est leur motif principal. Mais sont-ils insensibles à la gloire? Sont-ils au-dessus de tous les intérêts humains? Ils peuvent donc rendre leurs intentions plus droites, ils peuvent se défaire des motifs humains, pour ne se plus proposer que cette fin première et principale qui doit seule nous guider dans toutes nos actions. Voyez combien ils peuvent avancer.

Ils courent avec ardeur pour le service du prochain. Mais souvent le découragement arrête les plus fervents. Ils n'auront point assez de confiance au Seigneur au milieu de leurs entreprises. C'est lui qui leur a promis, c'est lui qui les soutient et ils hésiteront. Ils ont donc encore besoin de fortifier leur courage. Il s'en faut beaucoup qu'ils travaillent pour le prochain autant qu'ils le peuvent et peut-être autant qu'ils le doivent.

Ce n'est pas assez de soulager le pauvre, il faut encore avoir des entrailles de compassion pour lui. Que ceux-là mêmes qui sont de fidèles dispensateurs examinent leurs sentiments, ils s'apercevront aisément que leur piété n'est pas assez tendre, ni leur charité assez compatissante.

Tout homme a besoin d'avancer, parce que tout homme a des vices dont il doit travailler à se corriger.

Tout homme a besoin d'avancer, parce qu'il fait le bien très-imparfaitement et qu'il doit travailler à le faire d'une manière plus parfaite.

Le seul précepte de l'amour de Dieu est une preuve certaine qui nous doit convaincre de l'obligation que nous avons d'avancer continuellement; car si nous sommes fidèles nous travaillerons sans cesse à aimer Dieu d'une manière plus parfaite. Quelques soient nos efforts, quelque progrès que nous fassions, nous n'aimerons jamais Dieu aussi parfaitement que nous devons nous proposer de l'aimer, et même que nous sommes obligés de l'aimer, puisque c'est une maxime certaine enseignée par saint Augustin et les autres Pères de l'Eglise, que le grand précepte qui nous oblige à aimer Dieu ne s'accomplira parfaitement que dans l'autre vie (70).

Confessons donc la vérité. Que celui qui croirait pouvoir demeurer où il est, rétracte un si pernicieux sentiment. Reconnaissons tous les jours de plus en plus le besoin que nous avons de travailler et de nous avancer.

Telle est la sainteté à laquelle les ecclésiastiques doivent aspirer. Quel sujet de confusion pour nous, quand nous considérons ce que nous devons être et ce que nous sommes. Nous devons être des saints, nous sommes honorés d'un caractère qui est saint, où est donc cette sainteté qui devrait animer tous les mouvements de notre cœur et qui devrait paraître dans toutes nos actions?

Ministres indignes de Jésus-Christ, que nous avons sujet de craindre que nous n'ayons déshonoré le saint caractère dont nous avons été revêtus.

Pleurons, mes frères, pleurons pour nous-mêmes. Pleurons pour tant de prêtres qui s'oublient, qui profanent le saint nom de prêtre, qui ne le portent que pour leur condamnation. Un prêtre dans la mollesse, dans le luxe du monde, dans les excès, dans le crime, quel monstre? Qui croirait que cet homme est prêtre? Comment reconnaître la sainteté de ce caractère au milieu de ces actions profanes, séculières et criminelles?

Pleurons pour tant de prêtres qui, plus réguliers en apparence, sont encore très-éloignés de satisfaire à leurs obligations. Que de prêtres que le monde justifie et que Jésus-Christ condamnera, parce qu'ils ont été des serviteurs inutiles.

Enfin pleurons pour nous-mêmes. Peut-être plusieurs d'entre nous qui paraissent bien disposés, seront un jour au rang de ces ministres criminels, dont les excès nous font horreur, ou de ces ministres inutiles dont la paresse ne peut être excusée. Ceux-là même qui paraissent agir avec plus de zèle, en font-ils assez pour satisfaire à toutes leurs obligations, et quand leurs œuvres seront pesées dans la balance, ne seront-elles point trouvées trop légères et défectueuses?

Seigneur qui nous avez élevés à la dignité de prêtres, c'est à vous de nous inspirer les sentiments dont nous devons être pénétrés. Pauvres et faibles instruments que pouvons-nous de nous-mêmes? Nous nous remettons entre vos mains. C'est à vous de nous rendre tels que nous devons être pour soutenir un si saint nom. Animez-nous, fortifiez-nous, sanctifiez-nous, convertissez les pécheurs, et surtout les prêtres criminels; car il n'y a que la force de votre grâce qui puisse briser la dureté de leur cœur. Puisque nous appartenons à Jésus-Christ par tant de titres, faites que nous ne nous séparions jamais de lui. Nous vous demanderons une seule gâce, et nous la rechercherons de tout notre cœur, c'est que nous nous conduisions ici-bas comme de fidèles ministres de Jésus-Christ, afin que nous ayons un jour le bonheur d'être réunis dans l'éternité à celui que vous nous avez donné pour être notre Chef et notre Roi.

## DISCOURS V.

### DU JUGEMENT.

Un des principaux caractères de la sa-

(70) « Quod in illa vita complebimus, cum videbimus facie ad faciem. » (*De spirit. et litter.*, c. ult.)

gesse, c'est de ne se point arrêter au présent, mais de prévoir ce qui doit nous arriver un jour.

Celui qui n'a point de sagesse ni de prévoyance n'a des yeux pour voir que le moment présent ; il semble qu'il soit sûr que tous les jours suivants seront semblables à celui dans lequel il vit, il n'est point touché de toutes les preuves qui devraient le convaincre de l'inconstance des choses humaines. Pour un contentement d'un jour, il ne craindra point de s'exposer au danger d'être malheureux pendant plusieurs années.

L'homme prudent et sage garde une conduite tout opposée. Il est plus attentif à ce qui peut lui arriver qu'à l'état présent de sa fortune ; il compte sur des changements ; ce qui est arrivé à tant d'autres, le convainc qu'il aura lui-même un pareil sort, il s'assure contre les événements, il voit enfin arriver les jours où l'inconstance des choses humaines se fait sentir ; mais il demeure ferme, et il a des ressources assurées, parce qu'il a prévu.

Cette sage prévoyance est particulièrement nécessaire, pour considérer attentivement les grands événements qui doivent arriver infailliblement après le temps de cette vie. *Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites.* (II *Cor.*, V, 10.) Voilà ce qu'il est important de prévoir.

Quand le temps de cette vie qui passe comme une ombre sera fini ; quand la mort frappera son coup ; quand nous serons cités devant le tribunal de Jésus-Christ, il ne sera plus temps de penser aux vérités importantes de la religion : *De quelque côté que l'arbre tombe, il y demeurera éternellement.* (*Eccle.*, XI, 3.) La prudence ne veut-elle pas que l'on prévoie des vérités importantes, qui nous regardent, et auxquelles il n'est plus temps de penser quand elles s'accomplissent? *C'est une chose terrible*, dit le grand Apôtre, *que de tomber entre les mains du Dieu vivant.* (*Hebr.*, X, 31.) Quand les saints prophètes parlent du dernier jour, tous les termes dont ils se servent inspirent la terreur. *Poussez des cris et des hurlements*, dit le saint prophète Isaïe, *parce que le jour du Seigneur est proche* (*Isa.*, XIII, 6); c'est-à-dire le jour dans lequel le Seigneur manifestera particulièrement sa puissance. *Poussez des cris*, ce n'est pas assez dire, *des hurlements. Tous les bras seront languissants.* Expression qui marque notre extrême faiblesse. *Les hommes sécheront, ils seront brisés, ils souffriront des maux comme une femme qui est en travail, leurs visages seront desséchés comme s'ils avaient été brûlés par le feu.* (*Ibid*, 9.) Quel est donc le principe et le fondement de toutes ces surprenantes agitations? C'est que *le jour du Seigneur* va venir. Quel jour? *Le jour cruel plein d'indignation, de colère et de fureur.* (*Ibid.*, 13.) Toutes expressions que le prophète emploie pour marquer qu'il n'y aura plus alors de miséricorde à espérer.

Ce jour tout rigoureux qu'il doit être à l'égard de tous les hommes, le sera encore davantage à l'égard des ecclésiastiques. Ils ont un plus grand compte à rendre, et par conséquent plus sujet d'appréhender.

Saint Augustin marque à ses auditeurs la vive impression que fait sur lui la pensée du jugement, et s'explique en ces termes. Nous qui sommes ici dans un lieu élevé au-dessus de vous, nous nous considérons comme étant sous vos pieds par la crainte dont nous sommes saisis, car nous sommes convaincus que notre élévation nous engage à rendre un grand compte (70*).

Voilà donc un événement important que vous devez prévoir. Il est absolument nécessaire de comparaître devant Dieu. Que ce soit là votre méditation de tous les jours. Vous verrez que vous en tirerez de grands fruits.

Je veux aujourd'hui vous proposer cette importante vérité par rapport à votre état.

Tous les fidèles ont sujet d'appréhender les jugements de Dieu. Les ecclésiastiques ont plus lieu de trembler que les autres. Il y a deux choses particulièrement à considérer dans le jugement de Dieu : l'examen et la sentence.

Les ecclésiastiques seront examinés plus exactement que les autres. Première proposition.

Ils seront condamnés plus rigoureusement que les autres. Seconde proposition. C'est tout le sujet et le partage de cet entretien.

### PREMIER POINT.

L'examen rigoureux que Dieu doit faire de ses ministres au jour de son jugement, commencera par leur entrée dans l'état ecclésiastique. Dieu ira d'abord à la source. Il examinera quels ont été les principes qui nous ont portés à embrasser l'état ecclésiastique. Il n'y a point de doute qu'il y en aura une infinité qui seront condamnés, parce qu'ils seront convaincus de s'être poussés d'eux-mêmes, et d'être entrés sans être légitimement appelés.

La nécessité de la vocation à l'état ecclésiastique est invinciblement établie dans les saintes Ecritures. Je vous en ai rapporté les preuves dans un autre discours. Vous avez entendu saint Paul qui prononce que *nul ne doit s'attribuer à lui-même l'honneur du sacerdoce, mais qu'il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.* (*Hebr.*, V, 4.) Vous avez entendu Jésus-Christ, qui assure qu'il est *la porte*, et que *celui qui n'entre point par la porte est un voleur.* (*Joan.*, X, 1.)

(70*) « Nos qui vobis videmur loqui de superiore loco cum timore, sub pedibus vestris sumus, quoniam novimus quam periculosa ratio de ista sublimi sede reddatur. » (Serm. 146, al. 62 *De verbis Domini.*)

Combien d'ecclésiastiques qui au jour du jugement seront convaincus de n'être point entrés par Jésus-Christ.

Celui-là entre-t-il par Jésus-Christ qui n'est ecclésiastique que parce que ses parents le veulent et l'obligent par des vues d'intérêt à demeurer dans cet état.

Celui-là entre-t-il par Jésus-Christ qui n'a jamais considéré l'état ecclésiastique que comme un état commode et comme un lieu d'asile, où il se garantirait des misères dont il était menacé en demeurant dans sa condition? S'il n'y avait dans l'Eglise ni richesses ni bénéfices, combien y en a-t-il qui vivent des revenus de l'Eglise, à qui il ne serait pas même venu dans l'esprit de s'engager dans la milice sacrée.

Au lieu qu'on ne devrait entrer dans l'Eglise qu'avec crainte et avec tremblement; au lieu qu'on ne devrait jamais y entrer par son propre conseil, on ne voit de tous côtés que des hommes hardis et précipités, qui n'ont jamais pris conseil que d'eux-mêmes.

Saint Grégoire de Nazianze (71) se plaint de ces hommes précipités, qui croient qu'en très-peu de temps on peut acquérir toutes les dispositions nécessaires pour parvenir au sacerdoce. Il les reprend surtout de ce qu'ils se poussent d'eux-mêmes; de ce qu'ils prennent pour règle leurs désirs et leur propre volonté; de ce qu'ils montent avec hardiesse sur les trônes les plus éminents; de ce qu'ils ne sont point épouvantés en considérant les grandes et importantes obligations de l'état ecclésiastique.

Dieu, au jour du jugement, pour confondre cette hardiesse et cette précipitation, opposera la retenue humble et modeste de tant de saints qui se sont cachés, qui ont tremblé, qui ont fui.

Entendez encore saint Grégoire de Nazianze. Il dit que le seul sujet qu'il a de se plaindre de son illustre père et de son cher ami saint Basile, c'est qu'ils l'ont en quelque manière séduit, en l'arrachant de la solitude, où il trouvait toutes sortes de délices pour l'élever au sacerdoce (72).

Le même saint Grégoire de Nazianze, en parlant de saint Bazile, dit qu'il n'est point semblable à ceux qui ont un désir immodéré de remplir les premières places de l'Eglise. Il est parvenu par degrés. Les premières places ne lui ont été confiées qu'après qu'il a donné de longues preuves de sa sagesse, de son habileté et de sa vertu. Il n'a point cherché les honneurs, mais il a été recherché, parce qu'il en a été jugé digne. Son élévation n'a point été l'ouvrage des hommes, la faveur humaine n'y a eu aucune part. C'est Dieu qui s'est expliqué, qui a fait voir qu'il le choisissait pour remplir les places les plus importantes de son Eglise (73).

Lorsque Népotien fut ordonné prêtre, combien, selon le témoignage de saint Jérôme, ne répandit-il pas de larmes? Quels cris ne fit-il point entendre? Ce fut en cette seule occasion qu'il parut irrité contre son oncle qui lui imposait les mains. Il assurait qu'il n'avait pas assez de force pour porter le fardeau dont on le chargeait. Mais plus il témoignait d'éloignement, plus il s'acquérait l'estime et l'affection de tous ceux qui connaissaient ses grandes qualités. Il méritait par son refus la dignité à laquelle on voulait l'élever, et il en était d'autant plus digne qu'il élevait sa voix pour déclarer qu'il en était absolument indigne (74).

Le sacerdoce, en ces premiers temps, était-il d'une autre nature que celui auquel nous aspirons? C'était le même sacerdoce, mais ce ne sont plus les mêmes prêtres. Ce ne sont plus les mêmes idées des choses saintes. Autrefois la seule obéissance déterminait à accepter les dignités dont les engagements faisaient trembler : maintenant la seule avidité fait rechercher des dignités dont on ne considère que les commodités temporelles, et dont on a grand soin de se dissimuler les redoutables engagements. Que le nombre est grand de ceux qui courent d'eux-mêmes, et que cette seule précipitation rendra condamnables au jugement de Dieu.

Ce n'est pas assez d'être légitimement appelé pour être un saint prêtre. Il faut encore soutenir sa vocation par la pratique des vertus ecclésiastiques. Et c'est sur quoi nous serons examinés au jour du jugement. Dieu entrera dans la discussion de toutes les vertus ecclésiastiques, et si nous avons été négligents à les observer, nous ne pourrons éviter d'être rigoureusement condamnés.

Le désintéressement est une vertu absolument nécessaire aux ecclésiastiques, et il y en a une infinité qui périront, parce qu'ils ont été malheureusement attachés à leur intérêt.

En trouve-t-on beaucoup qui, suivant l'exemple de saint Paul, puissent dire qu'ils sont entièrement détachés de tout intérêt humain? Saint Paul regardait cette vertu comme une vertu capitale dans un ecclésiastique. Il en faisait sa gloire, et nous assure qu'*il aurait mieux aimé mourir que de perdre cette gloire* (I *Cor.*, IX, 15), qui lui était si précieuse et si nécessaire.

Que d'ecclésiastiques qui, au jour du jugement seront convaincus d'avoir été les esclaves de leur intérêt? Ils ont exercé leurs fonctions à peu près dans le même esprit que les plus vils artisans travaillent de leur métier. Que se sont-ils proposés? un gain temporel? Voilà où ils en sont demeurés, et ils n'ont point porté leur vue plus loin. Les voilà donc de ceux que l'Apôtre condamne, parce qu'ils regardent la piété comme un moyen de faire des gains temporels. (I *Tim.*, VI, 5.)

(71) Orat. 20, p. 336.
(72) Orat. 19, p. 312.
(73) Orat. 20, p. 335.

(74) « Qui gemitus, qui ejulatus?... Querebatur se ferre non posse... Merebatur negando, quod esse nolebat, eoque dignior erat quo se clamabat indignum. »

D'autres, encore plus attachés à leur intérêt, ne craindront point de faire des bassesses, d'avilir leur caractère, de trahir leur ministère, de flatter l'impie dans son impiété et le pécheur dans ses désirs criminels. Les assujettissements les plus vils et les complaisances les plus lâches ne leur coûtent rien, pourvu qu'ils arrivent à leur fin. Le prophète les a parfaitement dépeints quand il a dit d'eux, que *pour un peu d'orge et un morceau de pain*, ils ne feront point difficulté de *tuer les âmes*. (*Ezech.*, XIII, 19.) *Tous*, dit saint Paul, *cherchent leur intérêt*. (*Philip.*, II, 21.) Ce vice donc est très-répandu. Qui peut expliquer combien il y en aura qui seront repris devant Dieu, parce qu'ils s'en trouveront coupables, lorsqu'ils comparaîtront devant lui ?

Le zèle n'est pas moins nécessaire ni moins recommandé aux ecclésiastiques que le désintéressement. Qu'est-ce qu'un ecclésiastique qui n'a point de zèle? Comment pourra-t-il soutenir la vue de Dieu? Et s'il se trouve dépourvu de cette vertu, peut-il éviter d'être condamné ?

Dieu vous interrogera sur le zèle que vous devez avoir eu pour sa maison.

La dévotion d'orner les temples est une dévotion très-solide et très-ancienne. Dès les premiers temps les saints ont cru que c'était une action de piété, qui était digne de leurs soins et de leur application. Saint Grégoire de Nazianze, en faisant l'éloge de sa sœur Gorgonie, la loue particulièrement de ce qu'elle était appliquée à orner les temples du Seigneur, et de ce qu'elle y faisait de magnifiques présents (75). Il paraît, par la description que le même saint Grégoire de Nazianze nous fait de l'église de Nazianze, que c'était un ouvrage où toutes les règles de l'architecture avaient été exactement observées. Le marbre et les pierres d'un plus grand prix avaient été employés dans la construction de cet édifice. On y voyait des peintures où la nature était parfaitement imitée. Le spectateur était étonné en contemplant toutes les beautés de cet ouvrage magnifique (76).

Dieu veut que les pasteurs aient un grand soin des temples matériels, et la propreté de ces temples fait voir aux fidèles le soin qu'ils doivent avoir soin d'orner leurs âmes qui sont les véritables temples du Seigneur.

Combien de fois arrivera-t-il que la maison du pasteur sera dans l'ordre, le commode s'y trouvera, on y remarquera même des ornements superflus. Entrez dans l'église, visitez les ornements. Le temple du Seigneur est abandonné. A peine croiriez-vous que le lieu dans lequel vous êtes, est celui-là même, où les fidèles s'assemblent pour rendre leurs hommages à Dieu? Quelle sera l'excuse du pasteur? Ce n'est pas lui, vous dit-il hardiment, qui est chargé du temple du Seigneur. Osera-t-il bien encore, quand il sera devant Dieu, employer une si mauvaise réponse? Eh! qui donc en est chargé, si le pasteur ne l'est pas! A quoi pourrait-il mieux employer son temps que d'aller souvent dans son Eglise, travailler lui-même à son embellissement, animer les autres par son exemple? Non, je ne conçois pas comment un pasteur peut soutenir de voir dans son église des indécences et des désordres, auxquels il serait aisé de remédier en y apportant quelque soin. Je ne conçois pas comment il peut célébrer les saints offices avec des ornements dont l'état et la figure donne du dégoût. Je ne conçois pas que sur des choses qui sont d'un devoir si étroit, l'indolence et la négligence puissent aller si loin. Où est le zèle du saint et illustre Mathatias qui, le cœur percé de douleur s'écriait qu'il n'était pas possible de vivre et de voir les profanations qui se faisaient dans le temple du Seigneur. (I *Mach.*, II, 1, 3.)

On entend tous les jours parler de plusieurs malheurs dont l'Eglise est affligée. Tantôt c'est un scandale, tantôt c'est une persécution. Il y a peu de moments où l'on ne s'aperçoive que *l'ennemi est venu, et qu'il a semé l'ivraie parmi le blé* (*Matth.*, XIII, 25.) Un véritable pasteur est dans de continuels gémissements en faisant attention aux maux de l'Eglise. Il travaille autant qu'il est en lui pour empêcher les cruels efforts de l'ennemi. Quand il se sent dans l'impuissance il a recours aux larmes. Que nous serions heureux si nous avions une portion de ce zèle qui pénétrait saint Paul quand il disait que l'application qu'il donnait au soin de toutes les Eglises remplissait son esprit de continuelles inquiétudes. (II *Cor.*, XI, 8.)

Un pasteur doit surtout avoir du zèle pour faire connaître au pécheur l'injustice de ses voies criminelles. Il n'y a point d'efforts qu'il ne doive employer pour faire rentrer dans la véritable voie la brebis qui s'est égarée. Comment excuser un pasteur qui demeure tranquille et qui ne sent en lui-même aucune émotion, pendant que plusieurs de ses brebis sont en proie au démon. Vous avez donné quelques avertissements. Est-ce assez? Ne faut-il pas les réitérer? Ne faut-il pas presser? Devez-vous jamais perdre de vue cette brebis qui vous touche de si près, et dont Dieu vous a recommandé si particulièrement de lui rendre compte.

Quand donc est-ce que les ecclésiastiques font paraître leur zèle ? C'est quand il est question de maintenir leurs droits, de faire valoir leurs bénéfices, de rentrer en possession de quelque bien qu'on leur a enlevé. Pour lors les voyages ne sont pas épargnés; on n'est point épouvanté par les frais et les avances qu'il faut faire ; les amis sont employés, et ils sont sollicités jusqu'à l'importunité. Saint Bernard se plaint que tout le zèle des ecclésiastiques se termine à faire valoir les prérogatives attachées à

(75) Orat. 11, p. 182.

(76) Orat. 19, p. 315.

leur dignité. Défaut de zèle : voilà un grand reproche que les ecclésiastiques ont à se faire, et qui leur sera fait infailliblement par Jésus-Christ, quand ils paraîtront devant lui (77).

Il y a beaucoup d'autres vertus nécessaires aux ecclésiastiques. Si dans un seul discours il était permis de les parcourir toutes, vous verriez bien d'autres sujets que nous avons d'appréhender.

Les ecclésiastiques, par exemple, doivent avoir beaucoup de modestie, et témoigner un grand respect pour les choses saintes.

Qu'auront donc à répondre au jugement de Dieu ces ministres indignes, qui semblent outrager le Seigneur dans le temps qu'ils chantent ses louanges? Leur dissipation se fait sentir pour peu qu'on les regarde : leurs yeux qui ne sont jamais fixés, et qui se donnent une pleine liberté de considérer tous les objets qui se présentent devant eux, font assez connaître que l'esprit est occupé de toutes sortes de pensées et qu'on ne fait pas beaucoup d'efforts pour remplir le cœur du seul objet qui le doit occuper. On fait voir par toutes sortes de marques que l'on n'est dans le temple du Seigneur que malgré soi, que l'on a une très-forte impatience d'en sortir, et qu'on n'y demeurerait point si l'on n'était arrêté par des vues d'intérêt et oar des considérations temporelles.

Dieu veut que les ecclésiastiques mettent en lui toute leur confiance, qu'ils soient fidèles à tous les exercices de leur emploi, qu'ils souffrent avec courage les contradictions qui sont inséparables de cette vie. Dieu veut que les ecclésiastiques supportent les faibles, qu'ils les ménagent, qu'ils gagnent leur cœur. Dieu a commandé aux ecclésiastiques de vivre dans la retraite, et d'éviter les compagnies où l'on court toujours risque de respirer l'air contagieux du siècle. Que d'articles importants qui seront tous examinés, et dont aucun n'échappera à la connaissance, à la pénétration et à la sagesse de notre juge !

Je passe à un grand article, et je ne puis l'examiner sans être rempli de frayeur, en considérant le grand nombre d'ecclésiastiques qui périront, quand ils seront obligés de répondre sur cet article important.

Il s'agit du compte que vous devez rendre à Dieu des revenus ecclésiastiques qu'il a déposés entre vos mains. Quel usage en avez-vous fait?

Celui-là qui paraît, et que Dieu va juger, est un riche bénéficier qui a possédé des revenus considérables, qui n'a jamais connu l'esprit ecclésiastique, qui n'a jamais travaillé pour l'Eglise, qui n'a été ecclésiastique que de nom, dont les mœurs ont été séculières, mondaines et corrompues, qui a passé sa vie avec les hommes voluptueux et les femmes du siècle, qui a employé à des usages profanes et criminels les revenus dont il s'est trouvé en possession. C'est celui-là qui va tomber entre les mains du Dieu vivant.

Que d'accusateurs qui vont déposer contre lui et qui vont l'accabler par leurs justes reproches? Tous ceux que vous avez scandalisé par vos mœurs déréglées, voilà vos premiers accusateurs.

Les fondateurs de vos bénéfices se rendront témoins contre vous : ils vous accuseront devant Dieu : ils vous reprocheront que vous avez agi directement contre leurs intentions, que vous vous êtes servi pour commettre un grand nombre d'iniquités de ces mêmes biens qu'ils avaient offert à Dieu pour l'expiation de leurs péchés.

Mais voici encore de plus rigoureux accusateurs et qui ont plus sujet de se plaindre.

Ce sont les pauvres que vous avez délaissés et qui demandent vengeance. Le bien que vous avez dissipé n'était point à vous, c'était leur bien. Ils ont crié, ils vous ont représenté que c'était leur bien dont vous faisiez un si criminel abus (78). Vous ne les avez point écoutés, mais au jour du jugement leurs plaintes seront reçues, et Dieu ne pardonnera point à ceux contre qui les pauvres feront de si justes accusations.

Je parle maintenant à ceux qui ont peu de revenus ecclésiastiques. Je les en félicite, puisque souvent ces revenus sacrés sont une occasion de perte pour les ecclésiastiques qu les possèdent. Vous en avez peu, mais n'en désirez vous point? Vous serez jugés selon votre désir. La malédiction prononcée contre les riches tombera sur celui qui est pauvre en effet, lorsqu'il est riche de cœur.

Vous avez peu. Croyez-vous pour cela être dispensés de donner l'aumône. La charité est ingénieuse. On voit souvent des pasteurs qui ont peu de revenu, et qui ne laissent pas d'orner leurs églises, et de faire des aumônes considérables. La maxime de Tobie est incontestable, et doit être exactement suivie : *Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup : si vous avez peu, donnez peu.* (*Tob.*, IV, 9.)

Vous avez peu de bien et vous amassez quelquefois même des sommes considérables. Vous avez donc oublié la parole du Seigneur qui vous a commandé de ne vous point mettre en peine, et de vous reposer sur lui. Peut-on se flatter qu'il est permis d'amasser pendant que l'on connaît des pauvres qui sont dans une extrême nécessité?

Entrons dans les sentiments de saint Basile qui croient qu'un ecclésiastique n'est jamais plus riche, que quand il se réduit dans une très-grande pauvreté. Porter la croix de Jésus-Christ, selon ce grand saint,

(77) « Vides omnem ecclesiasticum zelum fervere pro sola dignitate tuenda. » (Lib. IV *De consid.*, c. 2.)

(78) « Clamant nudi, clamant famelici, nostrum est quod effunditis. » (S. BERNARDUS *ad Henricum Senonen., archi.*, c. 2.)

c'est un trésor préférable à toutes les richesses de la terre (79).

Imitons la mère de saint Grégoire de Nazianze qui était fortement persuadée qu'on ne s'enrichissait jamais davantage que quand on se dépouillait en faveur des pauvres (80).

La gloire d'un ecclésiastique, c'est de mourir pauvre à l'exemple de saint Augustin, dont il est rapporté qu'il ne fit point de testament, parce qu'il conserva jusqu'à la mort la qualité de pauvre de Jésus-Christ (81). Ainsi quand il mourut il ne se trouva en possession d'aucun bien. Il n'avait plus rien à donner, parce qu'il avait tout donné pendant sa vie.

Après l'emploi des revenus ecclésiastiques, viendra l'examen de l'emploi du temps. J'aperçois encore ici un grand nombre d'infidèles économes, qui seront condamnés pour avoir fait un mauvais usage du temps. Que les hommes oisifs et paresseux écoutent en tremblant cette sentence terrible que Jésus-Christ a prononcée: *Jetez dans les ténèbres extérieures ce serviteur inutile.* (*Matth.*, XXV, 30.)

Je demande donc en premier lieu si un prêtre qui languit dans l'oisiveté, qui ne remplit point son temps, qui ne s'occupe point à l'étude ni à d'autres exercices convenables à sa profession, est en voie de salut, et je réponds que non.

Je demande en second lieu si on peut légitimement donner l'absolution à un prêtre qui est dans ces dispositions, et je réponds que non.

Je demande en troisième lieu si un prêtre oisif peut sans blesser sa conscience célébrer tous les jours les saints mystères. Tous les jours. Hélas! je ne le crois pas même en état de les célébrer une seule fois. La première disposition pour célébrer les saints mystères, c'est de mener une vie ecclésiastique. Celui qui passe ses jours dans l'oisiveté constamment ne la mène pas. Quoi! vous aurez passé l'après-midi au jeu, à des divertissements profanes; vous aurez été présent à des repas où l'on aura péché contre les lois de la sobriété; vous aurez même assisté à des spectacles publics, et dès le lendemain je vous vois à l'autel. Retirez-vous, allez pleurer vos iniquités, allez prendre de justes mesures pour réformer votre vie. Si vous osez offrir le sacrifice dans les dispositions où vous vous trouvez, vous ne pouvez qu'irriter le Seigneur et attirer sur vous de terribles vengeances.

Dieu jugera les ministres oisifs sur la perte qu'ils ont faite du temps, et Dieu jugera les ministres téméraires et entreprenants sur la hardiesse qu'ils ont eue d'exercer les fonctions ecclésiastiques n'ayant pas toute l'habileté nécessaire pour les bien remplir.

Que de fonctions ecclésiastiques qui sont mal exercées, contre les règles de l'Eglise, au scandale des peuples, à la perte des âmes! ministres téméraires qui avez entrepris ce qui était au-dessus de vos forces, que deviendrez-vous quand Dieu vous demandera compte de votre administration.

Comme je ne puis pas ici parcourir toutes les fonctions de notre état, je m'arrête à une seule, et je dis qu'il y aura une infinité d'ecclésiastiques qui seront condamnés au jugement de Dieu pour avoir osé administrer le sacrement de pénitence, ne sachant pas les règles et les principes que l'on doit suivre dans l'administration de ce sacrement.

On n'exerce point, dit saint Grégoire de Nazianze, la profession de médecin que l'on n'ait appris à connaître les maladies (82). On n'est point au rang des peintres que l'on ne sache comment les couleurs doivent être mêlées, et comment elles doivent être appliquées avec le pinceau. Ces hommes, si vous les croyez, sont devenus habiles tout d'un coup. Semblables à ces géants dont les poëtes ont parlé, ils ont été formés en un instant. A peine ont-ils commencé à s'instruire, et ils osent déjà occuper des places que les habiles ne remplissent qu'avec crainte.

Quelque difficulté qu'il y ait à guérir les corps, il y en a encore beaucoup davantage dans la guérison des âmes (83).

Le sacrement de pénitence doit être administré avec beaucoup de douceur. C'est-à-dire qu'un prêtre doit faire bien des avances pour gagner le pécheur; il doit l'inviter de venir à lui; il doit lui faire voir qu'il a pour lui des entrailles de père, qu'il désire avec ardeur sa conversion, qu'il est sincèrement disposé à le secourir en toutes choses, pour l'aider à sortir de la voie de l'iniquité.

Quelle sera donc la condamnation de ceux qui rebutent les pécheurs, qui leur montrent un visage sévère, qui les épouvantent par des discours pleins de dureté, qui sont toujours pressés quand les pécheurs les abordent, qui diffèrent mal à propos de les entendre, et qui les regardent comme des importuns.

Le sacrement de pénitence doit être administré avec beaucoup de charité, mais avec une charité universelle qui s'étende sur tous, et dont les pauvres particulièrement ressentent les salutaires effets. Les distinctions entre les riches et les pauvres sont odieuses : elles sont insupportables, et dignes d'une très-rigoureuse condamnation dans les dispensateurs des saints mystères. Quoi! vous voulez que votre tribunal soit environné de riches, et vous rejetez les pauvres. Vous avez donc oublié tout ce que Jésus-Christ vous a prescrit en faveur des

(79) S. Greg. Naz., orat. 20, p. 357.
(80) Orat. 19, p. 291.
(81) « Testamentum nullum fecit, quia unde faceret Christi pauper non habuit. » (Possidon., *De vita sancti August.*, c. 30.)
(82) S. Greg. Naz. orat. 20, p. 335.
(83) Idem, orat. 1, p. 8.

pauvres; vous n'êtes touchés ni de son exemple, ni de ses paroles, j'ajouterai même ni de ses menaces, puisqu'il y en a de si rigoureuses contre ceux qui méprisent les pauvres. Combien au contraire de bénédictions que Dieu a promis de répandre avec profusion sur ceux qui aiment les pauvres, qui se plaisent avec eux, et qui se portent volontiers à les servir.

Un bon confesseur doit être un sage conseiller. Il doit être en état de donner des avis salutaires, et de prescrire aux fidèles les règles qu'ils doivent suivre pour réformer leurs mœurs, et pour marcher dans le chemin de la vérité. Quoi! cet homme est venu à vous et vous l'avez laissé aller sans lui donner aucun avis ni aucune règle! Vous vous êtes contenté d'entendre le récit de ses péchés, semblable à un médecin qui, étant entré dans la chambre d'un malade, et après avoir écouté le récit fâcheux de sa maladie, laisserait ce malade sans lui prescrire aucun remède, et sans lui marquer les règles qu'il doit suivre pour travailler à sa guérison.

Le sacrement de pénitence doit être administré avec beaucoup de patience. Un pécheur vient à vous, qui est dans une habitude invétérée. C'est une longue et fâcheuse maladie. Vous voulez tout d'un coup le guérir, vous voulez consommer l'ouvrage dans une seule confession. Cela se peut-il? Et y a-t-il un homme assez habile pour pouvoir guérir en si peu de temps des plaies si profondes et si dangereuses?

Le sacrement de pénitence doit être administré avec beaucoup de fermeté. Un confesseur zélé doit être armé pour résister à l'iniquité. Il ne craint rien des hommes, il n'espère rien d'eux, il veut leur salut, et c'est la seule vue qu'il se propose dans tous ses travaux.

Un des principaux effets de cette fermeté doit être de ne jamais répandre le sang de Jésus-Christ sur les indignes.

Ce pécheur qui se présente à vous est-il en état d'être guéri? Est-il en état d'être réconcilié? Depuis un grand nombre d'années il persévère toujours dans les mêmes crimes. Les absolutions qu'il a reçues sont cause qu'il est demeuré tranquille, et qu'il s'est endormi dans l'iniquité. Ah! si un confesseur zélé eût troublé cette fausse paix, peut-être ce pécheur aurait-il rentré dans lui-même : il n'aurait pu se résoudre à passer sa vie dans l'éloignement des sacrements. Ce pécheur vient à vous; continuerez-vous à le flatter? L'ulcère est au dedans : il faut couper, il faut aller jusqu'au fond de la plaie. Vous vous contentez par une lâche complaisance, de mettre un emplâtre sur la plaie et de la couvrir. Voulez-vous savoir ce que vous faites? Vous ne guérissez pas les âmes, vous les tuez, vous n'êtes pas le pasteur des brebis, mais vous en êtes le bourreau. Que de bourreaux qui tuent les âmes par des absolutions précipitées (84).

Terrible vérité! Vous répondrez à Jésus-Christ de toutes les absolutions que vous avez données : il n'y en a aucune dont vous ne soyez obligé de lui rendre compte. Soit que vous soyez convaincus d'avoir péché contre les lois de l'Eglise par ignorance, soit que vous soyez convaincus d'avoir trahi votre ministère par lâcheté, vous voilà certainement condamnés.

Les ecclésiastiques, et particulièrement les pasteurs auront un grand compte à rendre, lorsque Dieu les examinera sur ce qu'ils doivent au prochain.

Qu'est-ce qu'un pasteur, dans la vérité? Le serviteur de tous ses paroissiens. C'est à dire qu'un pasteur doit à son peuple son temps, ses veilles, ses prières, ses soins, ses études et sa vie même. Oui, vous êtes les serviteurs de votre peuple, et vous devez vous glorifier d'un titre que Jésus-Christ lui-même a bien voulu porter. *Le Fils de l'homme*, nous dit-il, *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres.* (*Matth.*, XX, 28) L'apôtre saint Paul a pris le titre de serviteur, non-seulement à l'égard de Jésus-Christ, *Paul serviteur de Jésus-Christ*, mais encore à l'égard de ceux à qui il prêchait l'Evangile. *Nous nous considérons*, dit-il, *comme vos serviteurs.* (II *Cor.*, IV, 5.)

Si le mot vous offense, employons-en un autre, et disons qu'un pasteur est un père qui doit aimer ses enfants avec tendresse, et qui, par des soins assidus, leur doit donner des preuves de son amour. Voyons donc le soin que vous avez de votre troupeau. Voyons si vous leur rendez tous les services qu'un père charitable doit à ses enfants.

Vous devez surtout vous appliquer à l'instruction des enfants, et il est de la dernière conséquence de bien cultiver ces jeunes plantes. Vos enfants sont-ils instruits? Vous dites qu'ils ne se rendent point à vos instructions. N'est-ce point plutôt vous qui n'avez aucune exactitude, et qui, bien loin de les attirer, les rebutez par votre indifférence, et quelquefois même par vos duretés? Les pasteurs zélés ont une infinité d'artifices innocents que la charité leur suggère, pour se faire aimer des enfants, pour les animer, et pour les engager à se rendre assidus.

Vous laissez ce pécheur dans ses égarements. Croyez-vous donc que vous ne lui devez rien? Ignorez-vous que Dieu vous demandera compte de son âme, et que vous en serez responsable, si vous ne pouvez pas vous rendre témoignagne que vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour le presser de se convertir?

Vous acquittez-vous de ce que vous devez aux malades? Vous leur administrez les sacrements de l'Eglise, et puis vous les laissez. Croyez-vous que vous avez tout fait, et que vous avez rempli tous vos devoirs? N'est-ce pas pour vous une obligation indis-

(84) « Hoc non est curare, sed, si verum dicere volumus, occidere. Nequi ovium pastores esse debent lanii fiant. » (*Clerus Roman.*, *inter Epist.*, *sancti Cypri.*, ep. 10, 31.)

pensable de visiter souvent les malades, de les consoler, de les fortifier, de les encourager, de leur enseigner à faire un saint usage de leur maladie?

Vous vous devez tout entier à votre prochain, jugez donc vous-même si vous ne méritez pas d'être sévèrement repris, lorsqu'en tant d'occasions vous le laissez sans assistance, sans consolation, sans soulagement, sans soutien.

Ce n'est pas encore là tout ce qui doit être examiné au tribunal de Jésus-Christ. Je dis que les ecclésiastiques seront même jugés sur leurs bonnes œuvres. Je soutiens que plusieurs actions qui paraissent bonnes aux yeux des hommes seront réprouvées par Jésus-Christ, et qu'elles seront mises au rang des péchés. Voici une parole d'un prophète qu'on ne peut guère méditer sans en être effrayé.

Dieu parle à des prêtres, et voici le jugement qu'il fait de leurs solennités. Il dit qu'il les regarde comme *des ordures*, qu'il les rejettera, qu'il leur *en couvrira le visage*. (*Malac.*, II, 2.) Que cette expression vous serve à concevoir ce que Dieu pense de quantité d'actions qui devraient servir à notre sanctification, mais que Dieu rejettera à cause de la mauvaise disposition de notre cœur. Des prières prononcées à la hâte et sans respect, des sacrifices offerts ou par coutume, ou par intérêt, le ministère de la parole exercé dans la vue de plaire aux hommes, des empressements qui ont pour motif l'espérance du gain, de bons offices rendus au prochain par humeur, par curiosité, par une vaine satisfaction que l'on ressent lorsqu'on a quelque lieu de se flatter que l'on est recherché, et que l'on est nécessaire. Tout cela devant Dieu, sont des ordures qu'il rejettera, et qui lui seront très-désagréables. Quel état que celui d'un prêtre qui sera chargé de péchés, et qui se trouvera criminel même dans ce qu'il mettait au rang de ses bonnes actions?

Il serait difficile d'exprimer dans le détail tous les reproches que Dieu fera à ces ecclésiastiques infidèles au jour de son jugement. Combien d'autres articles encore sur lesquels ils auront à répondre?

Voyons, par exemple, les reproches que Jésus-Christ fait à ces évêques, à qui il adresse la parole dans les premiers chapitres de l'*Apocalypse*, et nous serons convaincus qu'il y a une infinité d'ecclésiastiques qui ont sujet d'appréhender que Jésus-Christ ne leur fasse les mêmes reproches, et peut-être encore avec plus de fondement.

Il dira à l'un : *Vous vous êtes relâché de votre première charité*. (*Apoc.*, II, 4.) Vous étiez tout plein de zèle, quand vous vous êtes engagé dans l'état ecclésiastique; mais ce zèle a duré peu, et bientôt après on n'en a plus aperçu les moindres vestiges.

Jésus-Christ dira à l'autre : *Je ne trouve point vos œuvres pleines*. (*Apoc.*, III, 2.) Partout je remarque du vide; je vois bien du temps inutilement perdu ; je n'aperçois dans vous aucune action qui ne soit mêlée de quelque défaut considérable.

Jésus-Christ reprochera à cet autre : *Vous êtes un homme tiède*. (*Ibid.*, 16); vous avez toujours agi avec mollesse ; vous ne vous êtes porté à ce qui était de vos devoirs, que comme malgré vous, et quand vous n'avez pu reculer; on n'a jamais vu dans vous aucune marque d'ardeur et de courage.

Combien d'autres à qui Jésus-Christ n'aura que trop de fondement à dire : vous croyez être *riche*, vous croyez être comblé de biens, et vous ne savez pas que vous êtes *pauvre, misérable et dans le dernier besoin*. (*Ibid.*, 17.) Vous croyez être riche, parce que vous avez fait quelques actions qui ont eu de l'éclat : mais qu'est-ce que vous êtes dans la vérité? Vous êtes dénué de tout bien, et vous serez fort heureux si ces actions dont vous vous vantez, ne sont pas pour vous un nouveau sujet de condamnation.

Voilà donc ce que c'est qu'un ecclésiastique entre les mains de son juge : voilà les reproches qu'il aura à essuyer, et les principaux articles sur lesquels il sera examiné. Terrible examen pour un ecclésiastique ou négligent ou prévaricateur

Les ecclésiastiques donc seront examinés plus rigoureusement que les autres, quand ils comparaîtront devant Dieu. La rigueur de la sentence sera proportionnée à la rigueur de l'examen. J'ai donc à vous faire voir que la sentence qui condamnera les ecclésiastiques sera plus rigoureuse que celle qui sera prononcée contre les autres fidèles. C'est mon second point.

### SECOND POINT.

Je prétends que les ecclésiastiques au jour du jugement seront traités plus rigoureusement que les autres; et voici les principes sur lesquels je m'appuie pour vous faire entendre cette importante vérité.

Mon premier principe est que les ecclésiastiques ont plus reçu de grâces : de là il s'ensuit que Dieu leur demandera davantage. Si donc ils n'ont pas travaillé d'une manière proportionnée aux grâces qu'ils ont reçues, ils seront châtiés plus rigoureusement que ceux à qui Dieu n'a pas tant donné.

Que Dieu demandera aux hommes à proportion des grâces qu'il leur a faites, ce principe est de l'Ecriture, et est établi par Jésus-Christ. *On demandera beaucoup*, dit le Fils de Dieu, *à celui à qui on aura beaucoup donné, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses*. (*Luc*, XII, 48.)

Dès que vous êtes ecclésiastique vous avez plus reçu que les autres fidèles. Les autres ont beaucoup été élevés quand ils ont été faits chrétiens; mais vous êtes élevés bien davantage, puisque, outre la qualité de chrétien, vous avez celle de prêtre ; vous êtes les ministres, les amis et les confidents. Combien de grâces, combien de saintes lectures, combien d'avertissements, combien

d'inspirations, combien de sacrements reçus et administrés?

Celui qui a reçu *dix talents* n'est appelé *fidèle serviteur*, que parce qu'il en a gagné dix autres. Celui qui a reçu *cinq talents* n'est aussi appelé *fidèle serviteur*, que parce qu'il en a gagné cinq autres. (*Matth.*, XXV, 4.) Vous voyez donc que les hommes sont obligés de négocier et de travailler pour Dieu à proportion des talents qu'ils ont reçus. Avoir des dons et en abuser, c'est un sujet de condamnation; rien n'est plus certain que cette maxime. De là vient qu'il est dit que Jésus-Christ sera *pour la ruine et pour la condamnation de plusieurs* (*Luc.*, II, 34); c'est que ceux à qui Jésus-Christ a fait des grâces et qui n'en ont pas profité, seront châtiés plus rigoureusement, que s'ils avaient été abandonnés, et que s'ils n'avaient point reçu de grâces. Les honneurs, les prérogatives, les faveurs sont d'une grande utilité pour ceux qui se conforment aux desseins de Dieu, et qui font un saint usage de ses dons. Mais, hélas! que les honneurs, les prérogatives et les faveurs seront nuisibles à ceux qui corrompent les dons de Dieu par leur malignité et le mauvais usage qu'ils en font.

Vous voilà donc devant Dieu obligé de rendre compte de tout ce que vous avez reçu, et par conséquent exposé à de plus rigoureux supplices que les autres, puisque vous avez abusé d'un plus grand nombre de dons.

Un second principe qui revient à celui que j'ai établi, et qui confirme que les ecclésiastiques seront punis plus rigoureusement que les autres, c'est que celui qui aura eu plus de lumière et de connaissance sera puni plus sévèrement que celui qui aura eu moins de lumière et de connaissance.

Ce principe est encore de l'Ecriture, et établi par Jésus-Christ. Voici les paroles qui précèdent celles que j'ai déjà citées : *Le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt, et n'aura pas fait ce qu'il désirait de lui, sera battu rudement. Mais celui qui n'aura pas su sa volonté, et qui aura fait des choses qui méritent châtiment, sera moins battu.* (*Luc.*, XII, 47.)

Voilà la comparaison faite entre celui qui sait la volonté de son maître, et celui qui ne la connaît pas. La fin de cette comparaison est de montrer que celui qui sait la volonté de son maître sera châtié plus rudement que celui qui ne la sait point. N'est-ce pas aux ecclésiastiques à qui ces paroles de Notre-Seigneur doivent être particulièrement appliquées? Ils sont plus instruits que les autres; c'est à eux d'enseigner la loi de Dieu. Ils sont donc obligés de s'appliquer à la bien connaître, afin de pouvoir communiquer aux autres les connaissances qu'ils ont acquises. *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche qu'on recherchera la connaissance de la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.* (*Malach.*, II, 7.)

Mais quand bien même un prêtre ne serait pas instruit, ne croyez pas qu'il puisse être de ceux dont le Fils de Dieu a dit, qu'ils seront châtiés moins rudement, parce qu'ils n'ont pas connu la volonté de Dieu? S'il y a quelque excuse pour ceux qui n'ont pas connu, cela ne peut regarder que les simples fidèles qui ne sont pas obligés particulièrement par leur caractère de s'instruire, comme les prêtres. Mais bien loin qu'un prêtre puisse alléguer pour excuse qu'il n'a pas connu, c'est un crime pour lui qui le rend digne encore d'être plus rigoureusement châtié. Il sera donc puni comme ceux qui ont plus connu, et il sera encore châtié pour être demeuré dans l'ignorance, et pour n'avoir pas travaillé à acquérir les connaissances qui lui étaient nécessaires dans son état.

Voilà donc encore le prêtre exposé à de plus rudes châtiments, parce qu'il est plus instruit de la loi de Dieu que les autres fidèles.

Un troisième principe qui est encore très-convainquant pour faire voir que les prêtres doivent s'attendre à un châtiment plus rigoureux que les autres, c'est que les péchés des prêtres sont plus griefs, et par conséquent ils méritent une plus sévère punition.

Le péché par lui-même est quelque chose de très-grief. Selon saint Grégoire de Nazianze, c'est la plus grande et la plus dangereuse de toutes les maladies (85).

Les péchés des prêtres sont plus énormes que ceux des autres fidèles. Saint Chrisostome le fait voir, et il dit que le prêtre pèche premièrement, parce qu'il transgresse la loi; secondement sa dignité rend son péché plus grief; troisièmement, il lui appartient en qualité de prêtre d'animer les autres à la vertu (86). Quand il pèche, son mauvais exemple devient contagieux pour les autres, et le péché d'un prêtre est ordinairement la source de beaucoup d'autres péchés.

Le même saint Chrysostome dans ses livres du *Sacerdoce* apporte quatre excellentes raisons pour montrer que les péchés des prêtres sont plus griefs que ceux des autres fidèles (87).

Premièrement, dit-il, quand un simple fidèle pèche, la plupart du temps il ne nuit qu'à lui-même; mais le péché d'un homme connu cause ordinairement plus de dommage. Celui qui est dans le vice confirmé par le mauvais exemple s'opiniâtre dans sa malice; celui qui pratique la vertu devient fier et superbe, voyant qu'il peut se préférer à ses maîtres. Les moindres péchés des prêtres paraissent considérables, parce

(85) Orat. 1, p. 13.
(86) Hom. 73, in cap. XXIII. S. Matth.
(87) L. III, c. 14; l. VI, c. 11.

qu'il est ordinaire de faire plus d'attention à la dignité du coupable qu'à la qualité de la faute.

La seconde raison de saint Chrysostome, c'est que Dieu a toujours témoigné qu'il était plus irrité contre les Israélites que contre les autres peuples, et qu'il les châtierait plus sévèrement, parce qu'il les avait honorés de sa protection, et qu'il les avait comblés de grâces. Il n'est donc pas permis de douter que Dieu ne soit très-irrité des péchés des prêtres, et pour en être convaincu il n'est besoin que de faire attention aux grâces qu'ils ont reçues.

En troisième lieu, saint Chrysostome observe que dans l'ancienne loi, on offrait autant de sacrifices pour les seuls pontifes, que pour tout le peuple ensemble. (*Levit.*, IV, 14.) Il prétend montrer par là qu'il faut une plus rigoureuse satisfaction pour expier les péchés des prêtres, et par conséquent qu'ils sont plus griefs.

Saint Chrysostome ajoute encore une quatrième preuve, c'est que les filles des prêtres dans l'ancienne loi, quand elles tombaient dans quelque péché, étaient châtiées plus sévèrement que les autres, par cette seule raison qu'elles étaient filles d'un prêtre. (*Levit.*, XXI, 9.) Si les filles des prêtres étaient censées plus coupables, si cette seule circonstance d'être fille d'un prêtre était suffisante pour augmenter considérablement la malice de leur péché, que dirons-nous des prêtres mêmes ? N'est-il pas certain que l'éminence de leur dignité ajoute un nouveau degré de malice à toutes leur fautes. Saint Bernard le pensait ainsi quand il assurait que ce qui n'était qu'une faute très-légère dans la bouche d'un simple fidèle devenait un blasphème dans la bouche d'un prêtre (88).

C'est donc encore un principe certain que les péchés des prêtres sont plus griefs que ceux des autres fidèles ; et de là il s'ensuit que les prêtres doivent s'attendre à un châtiment plus rigoureux quand ils paraîtront devant Dieu.

Un quatrième principe pour faire voir que les prêtres seront condamnés plus rigoureusement que les autres fidèles, c'est que Jésus-Christ a déclaré qu'il était très-irrité contre ceux qui scandalisent, et qu'il les châtierait avec beaucoup de rigueur. *Malheur à l'homme*, dit Jésus-Christ, *par qui le scandale arrive! Si quelqu'un est un sujet de scandale à un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui d'être jeté au fond de la mer.* (*Matth.*, XVIII, 7.) Nous pouvons donc établir comme un principe sûr que le scandale est un péché très-grief, et qui sera très-rigoureusement puni.

Appliquons ce principe aux prêtres. La suite ordinaire des péchés d'un prêtre, c'est de porter le scandale.

Vous avez remarqué que saint Chrysostome, en ramassant les circonstances qui rendent les péchés des prêtres très-griefs, insiste très-fortement sur cette considération, que les yeux du peuple sont attentifs sur la conduite des prêtres, et qu'ainsi ils ne peuvent faire aucune faute que le peuple n'en soit offensé. Puis donc que les prêtres scandalisent dès le moment qu'ils se dérèglent, c'est à eux de s'appliquer les paroles de Jésus-Christ : *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* Ce sera véritablement un malheur pour les prêtres d'avoir scandalisé. C'est une circonstance fâcheuse qui les rend plus coupables, et par conséquent plus débiteurs à la justice divine.

De là vient qu'il est si souvent recommandé aux ecclésiastiques d'édifier par leur bon exemple. C'est une des principales instructions que saint Paul donne à ses disciples. *Rendez-vous*, leur dit-il, *l'exemple et le modèle des fidèles dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, et dans la chasteté.* (I *Tim.*, IV, 2.)

Quand saint Paul prescrivait ces enseignements, il savait de quelle conséquence il était aux prêtres de donner bon exemple ; il savait que le scandale qu'ils causent par leurs péchés est une circonstance qui les rend très-criminels et qui ne peut manquer de leur attirer de très-rigoureux châtiments.

Voilà les principes qui font voir que les ecclésiastiques seront plus rigoureusement punis que les autres fidèles au jour du jugement. Ils seront plus rigoureusement punis, parce qu'ils ont plus reçu de grâces, parce qu'ils ont plus de lumière, parce que leurs péchés sont plus griefs, parce qu'ils ont le malheur de porter le scandale.

Représentez-vous maintenant un prêtre qui a vécu dans le déréglement entre les mains de son juge. Il n'y a aucun homme qui ne tremble en ce jour. L'Evangile dit que *les hommes sécheront de crainte.* (*Luc.*, XXI, 26.) Je vois Jésus-Christ armé contre les réprouvés, je l'entends prononcer une terrible sentence : *Allez, maudits*, etc. (*Matth.*, XXV, 41.) Je ne conçois rien de plus épouvantable que cette sentence. Cependant ce ne sont encore que de simple fidèles qui paraissent devant lui, et je dois être convaincu que Jésus-Christ sera plus terrible, plus menaçant, plus irrité, plus rigoureux, quand il jugera les prêtres.

*Prêtres*, nous dit Dieu dans un prophète, *soyez attentifs, car Dieu va exercer ses jugements sur vous.* (*Osee*, V, 1.) Après la description des prévarications dont les prêtres se sont rendus coupables, le prophète nous fait entendre le Seigneur qui, pour nous marquer quel en sera le châtiment, nous dit qu'il *répandra sur eux sa colère comme un torrent.* (*Ibid.*, 10.) Dieu, dans un autre prophète, dit que les péchés des prêtres l'obligeront à exercer les plus terribles vengeances. *Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, la montagne où le temple est bâti de-*

(88) « Inter sæculares nugæ, nugæ sunt, in ore sacerdotis blasphemiæ. » (L. II *De consid.*, c. 13.)

*viendra une forêt.* (*Mich.*, III, 12.) Voilà sans doute une punition bien terrible. Les paroles qui précèdent nous font voir que Dieu n'en vient à ces extrémités que pour nous faire connaître la griéveté des péchés des prêtres, et avec quelle rigueur ils seront punis, lorsqu'ils tomberont dans ses mains vengeresses.

Figurez-vous un Dieu irrité, qui a très-présents tous les outrages qu'il a reçus, qui est résolu de les venger sans miséricorde, qui s'arme de sa puissance pour punir ses plus cruels ennemis, vous n'aurez encore qu'une faible idée de ce qui arrivera, lorsqu'un prêtre tombera entre les mains d'un Dieu vengeur.

Appréhendons beaucoup les jugements de Dieu, suivons l'avis de saint Paul, et *jugeons-nous nous-mêmes afin que nous ne soyons point jugés* (I *Cor.*, XI, 31); jugeons-nous nous-mêmes avec exactitude et avec sévérité; ne nous épargnons point si nous voulons que Dieu nous épargne; appliquons-nous à donner ordre aux affaires de notre maison, car nous mourrons (*Isai.*, XXXVIII, 1), et nous ne pouvons éviter ce terrible coup. Mais quand mourrons-nous? Toutes les Ecritures nous disent que ce sera *demain.* (*Matth.*, VI, 30.) Il faut donc nous hâter, et nous n'avons aucun temps à perdre. Mais ne serait-ce pas mieux de dire que la chose est encore plus pressée, et qu'il n'y a point de demain pour nous.

Tout est perdu pour un prêtre criminel. Mais aussi quelle consolation pour un prêtre fidèle et qui s'est acquitté saintement de ses devoirs. ***Regardez en haut et levez la tête, car votre rédemption approche.*** (*Luc.*, XXI, 28.)

Voici un autre principe par lequel je finis et qui doit être proposé pour la consolation des prêtres qui travaillent avec exactitude à s'acquitter de leurs devoirs. C'est que comme Jésus-Christ sera très-rigoureux à l'égard des prêtres prévaricateurs dans leur ministère, aussi il sera tout plein de miséricorde à l'égard de ceux qui ont fait leurs efforts pour remplir saintement leurs devoirs. Hélas! qui pourrait espérer si Dieu jugeait selon la rigueur de sa justice, et selon toute l'étendue de nos obligations? Mais non, Dieu se relâchera beaucoup en faveur de ceux qui ont été vigilants et pleins d'ardeur. Il excusera, il supportera, il pardonnera, il oubliera les fautes. Il fera valoir beaucoup plus que nous n'aurions jamais cru des actions qui paraissent peu considérables, mais qui seront trouvées d'un grand prix, parce qu'elles ont été faites pour l'amour de lui.

Qu'il est redoutable de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur! qu'il est consolant de tomber entre les mains d'un Dieu de miséricorde! Evitons ce qui peut irriter Dieu contre nous. Pratiquons ce qui peut nous le rendre favorable, afin que Dieu puisse un jour nous adresser ces paroles: ***O bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup. Entrez dans la joie de votre Seigneur.*** (*Matth.*, XXV, 21.)

## DISCOURS VI.

### DE L'AMOUR DE DIEU.

La vérité que j'ai à vous annoncer en ce jour est d'une telle conséquence, qu'étant bien imprimée dans le cœur du chrétien, toutes les maximes de la religion ne peuvent plus lui faire aucune peine, et il se trouve dans la disposition de les pratiquer avec fidélité. C'est le grand avantage de celui qui connaît Dieu, et qui est rempli de son amour. L'amour de Dieu a cette force qui rend tout facile à celui qui en est pénétré. C'est que l'amour gagne le cœur. Toutes les difficultés de la vie humaine naissent du cœur. Ainsi tout est fait dans la vie chrétienne quand le cœur est touché, et qu'il est rempli du véritable amour. C'est en ce sens que saint Augustin ne demande rien au chrétien, sinon qu'il aime. Après cela il n'a plus aucune inquiétude sur sa conduite, et il lui laisse une pleine et entière liberté. Aimez et faites tout ce que vous voudrez (89).

Les difficultés sont grandes dans la vie ecclésiastique, les fonctions en sont élevées, ceux qui les exercent sont en butte à la contradiction des hommes. L'état et les fonctions ecclésiastiques demandent une grande perfection. ***Qui donc est capable d'un tel ministère?*** (II *Cor.*, II, 26) s'écrie le saint apôtre. Quel moyen plus excellent peut-on fournir aux ecclésiastiques pour aplanir de si grandes difficultés, que d'imprimer fortement l'amour de Dieu dans leur cœur? Votre état est plein de difficultés, mais celui qui vous y a placés, en vous inspirant son amour, vous rendra sa voie facile et son *joug aimable.* Aimez et faites tout ce que vous voudrez. C'est-à-dire aimez et vous voudrez tout ce que vous devez faire. Aimez et tous vos devoirs vous deviendront faciles.

Rendez-vous donc attentifs pendant que je dois vous entretenir du fondement essentiel de la vie chrétienne et ecclésiastique, je veux dire de l'amour de Dieu, qui sera tout le sujet de ce discours que je partagerai en trois parties. Dans la première, je traiterai de l'excellence du précepte. Dans la seconde, je vous expliquerai les motifs qui vous engagent à l'observer. Dans la troisième, je vous ferai voir les marques auxquelles vous pouvez connaître si vous le pratiquez avec la fidélité que vous devez.

### PREMIER POINT.

J'ai trois considérations à vous proposer pour vous faire connaître l'excellence du précepte qui nous oblige à aimer Dieu. Nous examinerons en premier lieu l'antiquité du précepte. Nous verrons en second lieu le soin que Jésus-Christ a eu de le re

(89) « Dilige et fac quod voles. » (Tract. 7 *in Epist. Joan.*)

nouveler, et d'en faire le précepte capital de sa loi. Enfin je vous ferai connaître la misère extrême où nous sommes réduits, lorsque nous ne sommes point fidèles à observer ce précepte, et que nos cœurs sont vides de l'amour de Dieu.

Le précepte qui nous oblige d'aimer Dieu est aussi ancien que le monde. Dès qu'il y a eu des hommes il leur a été commandé d'aller à Dieu et de l'aimer. Ce n'est pas seulement depuis la naissance de Jésus-Christ que ce précepte est connu, et que les hommes sont indispensablement obligés de s'y soumettre. Ce que l'évangile dit aux chrétiens, Dieu l'avait dit aux hommes en les formant. Dieu l'avait dit aux Juifs; et rien n'est plus souvent répété dans l'ancienne loi que le commandement d'aimer Dieu.

Je prétends donc que l'ancienne et la nouvelle loi s'expliquent de la même manière sur l'obligation que les hommes ont d'aimer Dieu. Mon dessein n'est pas de vous rapporter tous les passages de l'Ancien Testament où Dieu a fait connaître aux hommes l'obligation qu'ils ont de l'aimer. Cela me conduirait trop loin. Je vous en proposerai un seul tiré du livre du *Deutéronome*. Ecoutez comment Dieu avait accoutumé de parler à son peuple.

*O Israël, soyez attentif. Le Seigneur votre Dieu est le seul Seigneur. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. Ces paroles et ces ordonnances seront gravées dans votre cœur. Vous les raconterez à vos enfants. Vous les méditerez assis dans votre maison, en marchant dans le chemin. La nuit, dans l'intervalle du sommeil, le matin à votre réveil. Vous les lierez comme un signe dans votre main. Vous les porterez sur votre front et entre vos yeux. Vous les écrirez sur le seuil et sur les poteaux de votre porte. Lorsque le Seigneur, votre Dieu, vous aura fait entrer dans la terre qu'il a promise avec serment à vos pères, prenez bien garde de ne pas oublier le Seigneur qui vous a tirés du pays d'Egypte; et lorsque vos enfants vous interrogeront, et vous diront que marquent ces commandements? vous leur direz : Nous étions esclaves de Pharaon. Le Seigneur nous a délivrés. Il nous a commandé d'observer ses lois et de le craindre, afin que nous soyons heureux tous les jours de notre vie.* (*Deut.*, VI, 4.)

Le Seigneur a parlé. Le seul récit de ses paroles a sans doute touché vos cœurs. Arrêtons-nous à de si touchantes leçons. C'est particulièrement aux prêtres de méditer la loi de Dieu, et d'en approfondir tous les sens.

*Israël, soyez attentif.* Chrétiens, soyez attentifs, ecclésiastiques, soyez encore plus attentifs que les autres. Il n'y a qu'un Seigneur et qu'un Dieu, et de là naît l'obligation de l'aimer.

*Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces.* Le juif donc, aussi bien que le chrétien, était obligé d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toute ses forces.

*Ces paroles et ces ordonnances seront gravées dans votre cœur.* Le cœur est le siége de l'amour. Si notre cœur n'est point à Dieu, si son amour n'est point dans notre cœur, nous ne l'aimons point.

Non-seulement Dieu dit que son amour doit être dans notre cœur, mais qu'il y doit être fortement et comme gravé. C'est-à-dire que cet amour doit être l'amour principal, et que son impression doit être forte et permanente. Et généralement parlant, il est vrai de dire que le cœur est le siége de toute la loi de Dieu. Elle n'est véritablement observée que quand elle est aimée. Voilà pourquoi David dit si souvent que la loi de Dieu est *dans son cœur*, qu'elle est *cachée dans son cœur*, qu'il *l'observe de tout son cœur*. (*Psal.* CXVIII.

*Vous les raconterez à vos enfants.* Voilà de quoi les pères et les mères sont obligés d'entretenir leurs enfants. Ils doivent souvent leur exposer l'obligation qu'ils ont d'aimer Dieu, et leur bien marquer qu'ils ne sont sur la terre que pour aimer Dieu.

A quoi tendent les fonctions ecclésiastiques? Qu'est-ce que les ministres du Seigneur doivent se proposer dans l'exercice de leur saint ministère? Quelle doit être la matière de leurs discours? Quel en doit être le but? Un ecclésiastique zélé doit particulièrement s'appliquer à remplir son cœur de l'amour de Dieu, afin de pouvoir ensuite communiquer aux autres le feu sacré dont son cœur est pénétré. Celui-là sait mieux s'acquitter de ses fonctions, qui a plus de talents, plus d'adresse, plus de persévérance pour porter les hommes à aimer Dieu, et c'est par là qu'un ecclésiastique peut, sans se tromper, juger du fruit de ses travaux.

Observez ensuite toutes les précautions que Dieu prend pour marquer à son peuple l'exactitude avec laquelle il doit méditer la loi qui lui est annoncée. *Vous les méditerez assis dans votre maison, marchant dans le chemin, la nuit dans l'intervalle du sommeil, le matin à votre réveil.*

A quoi doit penser l'homme qui est tranquille dans le lieu de son repos, dans la maison terrestre qu'il occupera pendant le peu de temps que durera son pèlerinage? Son esprit, pour être saintement occupé, doit être plein de cette pensée, qu'il est sur la terre pour aimer Dieu.

Mais lorsque les affaires et les embarras de cette vie l'obligeront à sortir de sa maison, sera-t-il moins exact à s'occuper de cette sainte pensée? Non; pendant le chemin même, son esprit sera toujours plein de cet important objet. Afin de l'empêcher de se dissiper, il sera exact à reveiller son attention en se disant souvent à lui-même que sa seule affaire est d'aimer Dieu.

L'homme, fatigué du travail, est obligé de s'abandonner au sommeil, pour trouver le renouvellement de ses forces. Son lit qui

est un sépulcre avancé, le fait souvenir que dans peu il dormira du sommeil de la mort. S'il est fidèle, son cœur, comme celui de l'épouse, veillera pendant le temps du sommeil. (*Cant.*, V, 2.) La marque de cette vigilance sera que, pendant les intervalles du sommeil, son cœur se portera vers Dieu.

Et quand le temps sera venu de sortir de ce tombeau avancé, et que son réveil lui fournira une image de la résurrection, la pensée dont il sera d'abord frappé, c'est que les premiers mouvements de son cœur sont d'heureuses prémices qui appartiennent à Dieu et qui lui doivent être consacrées.

Dieu demande encore à ses enfants d'autres témoignages de leur fidélité. Il continue : *Vous les lierez* (c'est-à-dire mes paroles) *comme un signe dans votre main. Vous les porterez sur le front et entre vos yeux. Vous les écrirez sur le seuil et sur les poteaux de votre porte.*

Les Juifs grossiers se sont attachés servilement à la lettre. Pour satisfaire à cette loi, ils portaient les commandements de Dieu écrits sur des bandes de parchemin. Mais ce n'est pas là ce que le Tout-Puissant demandait d'eux et de nous. Son dessein était de nous faire voir que nous ne pouvons penser trop souvent à l'obligation qu'il nous impose de l'aimer, et que tout ce que nous voyons nous doit faire souvenir de cette importante obligation.

Le Seigneur prend toutes sortes de précautions avec son peuple. Il n'arrive que trop souvent que l'on oublie sa loi, lorsqu'on est dans l'abondance, et que l'on jouit avec tranquillité des biens qu'il nous a mis entre les mains. L'ingratitude de l'homme le fait tomber dans ces excès. Ce qui devrait l'engager à se souvenir plus exactement de celui qui le comble de biens, est la source de son oubli. Dieu avertit expressément son peuple de se préserver d'un oubli si criminel. Voilà pourquoi il leur parle du temps de l'abondance, comme d'un temps funeste dans lequel il est très-dangereux de se méconnaître et d'oublier son bienfaiteur. *Lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura fait entrer dans la terre qu'il a promise avec serment à vos pères, prenez garde de ne pas oublier le Seigneur qui vous a tirés du pays d'Egypte.* Bien loin de l'oublier, la reconnaissance est pour lors un motif nouveau qui nous presse plus que jamais d'observer avec fidélité les lois de celui qui, après nous avoir fait connaître sa puissance, nous donne encore tant de preuves de sa bonté.

Nous devons nous souvenir des lois du Seigneur. Nous devons porter les autres à y penser. Vous avez déjà remarqué que Dieu ordonne aux pères et aux mères d'instruire leurs enfants, et de leur faire connaître son grand précepte.

Il ajoute : *Lorsque vos enfants vous interrogeront et vous diront, que marquent ces commandements, vous leur direz : Nous étions esclaves de Pharaon, le Seigneur nous a délivrés. Il nous a commandé d'observer ses lois et de le craindre, afin que nous soyons heureux tous les jours de notre vie.*

Dieu veut que les pères et les mères fassent souvent à leurs enfants le récit des merveilles qu'il a faites pour les délivrer. Mais quel sera le but de ce récit ? Ce sera pour les porter à être fidèles, et pour leur faire voir que toute la félicité de l'homme dépend de son exactitude à observer la loi de Dieu.

Les ecclésiastiques sont véritablement les pères de ceux qui sont soumis à leur conduite. Ils ont droit de vous interroger. C'est à vous à les instruire des merveilles que le Seigneur a faites. Mais en même temps, afin que vos instructions ne soient pas infructueuses, faites leur voir que toutes les merveilles du Seigneur nous doivent inspirer la crainte, et un saint désir d'observer ses lois.

Voilà comment Dieu parlait aux Juifs dans l'ancienne loi. Il leur a expliqué le précepte fondamental de la religion. Il en a marqué l'importance. Il a souvent répété son précepte, et il n'a rien omis pour le bien imprimer dans le cœur de son peuple. Et c'est ce qui vous fait voir l'antiquité du précepte qui oblige les hommes à aimer Dieu.

Jésus-Christ a renouvelé ce précepte et il en a fait le précepte fondamental de sa loi. Cela paraît dans l'Evangile par les sages réponses qu'il a faites à ceux qui l'ont interrogé, et qui lui ont demandé quels étaient les commandements de la loi.

Un docteur de la loi vient trouver Jésus-Christ. Son dessein est plein de malignité, et il n'a aucune autre vue que de lui dresser des embûches. Mais les desseins des ennemis de Jésus-Christ ont toujours été si mal concertés qu'en croyant lui nuire, ils lui ont donné lieu de faire paraître de nouvelles preuves de sa sagesse et de sa bonté.

Le docteur de la loi croit peut-être que Jésus-Christ sera semblable à ces législateurs inquiets qui renversent toutes les anciennes lois pour en établir de nouvelles. *Maître*, lui dit-il, *quel est le grand commandement de la loi?* Jésus lui répondit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit. C'est là le premier et le grand commandement.* (*Matth.*, XXII, 35.)

*C'est le premier commandement.* Donc il est au-dessus de tous les autres et il les surpasse tous.

*C'est le grand commandement.* Il est grand en toute manière. Il fait connaître la grandeur de Dieu. Il rend les hommes grands, et la véritable grandeur est attachée à l'observation de ce commandement. *C'est le grand commandement.* Celui qui ne l'observe point travaille en vain. Toutes ses actions sont sans fruit, et ne peuvent être d'aucun mérite. *C'est le grand commandement.* Ce commandement seul porte à l'accomplissement de tous les autres, et en rend l'exécution facile. Voilà donc le commandement d'aimer Dieu renouvelé par

Jésus-Christ avec les deux plus grands titres qui puissent être attribués à une loi pour en faire voir l'excellence.

Jésus-Christ, ferme dans sa doctrine, se prépare à confirmer ce qu'il a établi avec tant de sagesse.

L'Evangile nous fait voir un autre docteur de la loi qui s'approche de lui. Il vient plein de malignité. Les docteurs de la loi et les pharisiens ont toujours été dans cette mauvaise disposition à l'égard de Jésus-Christ. *Maître*, lui dit-il, *que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle?* (*Luc.*, X, 25.)

Jésus-Christ veut que le docteur de la loi s'explique lui-même. *Il lui répondit : Que porte la loi, qu'y lisez-vous? Le docteur de la loi répond qu'il est écrit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, de tout votre esprit.* (*Ibid.*, XXVII.) Jésus-Christ ne peut que confirmer une si sainte et si ancienne doctrine. *Vous avez fort bien répondu*, lui dit-il, *faites cela et vous vivrez.* (*Ibid.*, XXVIII.)

La réponse de Jésus-Christ a donc toujours été la même, et quand il a été question de marquer le précepte fondamental de la loi, il n'en a jamais établi d'autre que celui-ci : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.*

Observez ces paroles de Notre-Seigneur : *Faites cela et vous vivrez.* L'homme ne vit qu'autant qu'il observe *le premier et le grand commandement.* Sa vie dépend de sa fidélité, et dès qu'il est infidèle, il est véritablement mort.

*Celui qui n'aime point*, dit saint Jean, *demeure dans la mort.* (I *Joan.*, III, 14.) Non-seulement il est mort, mais *il demeure dans la mort.* Voyez donc comment il appartient à la mort, et l'empire qu'elle exerce sur lui. Quelle ressource pour celui qui est mort, mais quelle ressource pour celui qui *demeure dans la mort?* Tout ce qui est en lui se ressent de son état. Une impression de mort se répand sur lui, sur toutes ses actions, sur tout ce qui lui appartient.

*Mon âme*, dit le Prophète, *est devant vous comme une terre sèche, et qui n'est point arrosée.* (*Psal.* CXLII, 6.) Tel est l'état d'une âme que Dieu ne remplit point. C'est une terre desséchée. La rosée céleste ne tombe point sur elle, que peut-elle produire? Et où la vie n'est point, peut-on espérer de trouver d'autres fruits que des fruits de mort?

C'est un état de mort que celui d'un homme que l'amour de Dieu n'anime point. Saint Augustin vous le fait voir, et voici le principe de ce saint docteur qui servira beaucoup à éclaircir cette vérité. Saint Augustin établit comme un principe incontestable, que Dieu est la vie de l'âme comme l'âme est la vie du corps. Le corps ne peut vivre à moins que l'âme ne l'anime. Aussi, l'âme ne peut vivre, à moins que Dieu ne la soutienne. Dès que l'âme est séparée du corps, la mort s'en empare, et en devient la maîtresse. Dès que Dieu se retire, et qu'il n'est plus uni à notre âme, rien ne peut plus arrêter la mort, ni l'empêcher d'exercer son empire sur notre âme.

De là saint Augustin établit qu'il y a plusieurs sortes de mort. Il y a la mort du corps. Il y a la mort de l'âme. Il y a la mort entière de l'homme.

La mort du corps, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps. La mort de l'âme, c'est la séparation de l'âme d'avec Dieu. La mort entière de l'homme, c'est lorsque ces deux morts, savoir celle du corps et de l'âme se trouvent jointes ensemble. La séparation du corps avec l'âme se fait pendant que l'âme est séparée de Dieu. Pour lors quelle mort funeste? C'est là ce que saint Augustin appelle la mort entière de l'homme (90). C'est cette mort que saint Jean appelle *la mort seconde.* (*Apoc.*, XX, 14.) Etre frappé de cette mort, c'est le plus terrible de tous les malheurs, puisque c'est être entièrement perdu pour l'éternité.

Si cette mort nous effraye, songeons que nous en sommes incessamment menacés, dès que notre âme n'est point unie avec Dieu, et songeons qu'elle ne peut lui être unie qu'en l'aimant. Il n'est donc que trop vrai que notre âme est véritablement morte, et que nous sommes dans un état continuel de mort, lorsque nous n'avons point l'amour de Dieu.

Si nous pouvions connaître l'état d'une âme qui est tombée dans cet extrême malheur, si nous avions les yeux assez pénétrants pour voir au dedans de nous et pour découvrir l'intérieur de cette âme, sa laideur et sa difformité nous feraient horreur.

Saint Augustin connaissait bien la misère de cet état. Et c'était le fondement de ses justes regrets, quand, faisant des retours salutaires sur lui-même, il se souvenait qu'il avait été tant de temps sans aimer Dieu. Ce saint homme ne pouvait se consoler. Il regardait tout le temps de sa vie qu'il avait passé sans aimer Dieu comme un temps perdu, comme un temps inutilement employé. Que dis-je? comme un temps où il eût mieux valu pour lui n'être point au monde; comme un temps où il avait langui dans la plus grande de toutes les misères. Ce saint homme aurait souhaité pouvoir retrancher de sa vie un temps si malheureux, et qui lui avait coûté tant de larmes.

Entendez-le s'écrier au plus fort de sa douleur : Ah! que j'ai commencé tard à vous aimer, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. Ah! que j'ai commencé tard à vous aimer (91). Son cœur est pénétré de douleur; il regrette un temps qu'il ne peut recouvrer; il voudrait tout donner pour

(90) « Mors animæ fit cum eam deserit Deus, sicut corporis, cum id deserit anima. Ergo utriusque rei id est, totius hominis mors est, cum anima a Deo deserta, deserit corpus. » (Lib. XXIII *De civit. Dei.*)

(91) « Sero te amavi, bonitas tam antiqua et tam

racheter ce temps. Tout le fondement de sa douleur, le voici et n'en cherchez point d'autre : ah! que j'ai commencé tard à vous aimer!

Rentrons en nous-mêmes et voyons si nous n'avons point sujet de nous faire les mêmes reproches. Combien de temps perdu? Combien de temps pendant lequel la misère de notre âme a été extrême? Nous n'avons pour cela qu'à examiner le temps de notre vie pendant lequel nous avons eu le malheur de ne point aimer Dieu. Pleurons un temps si malheureusement perdu. S'il y a quelque moyen de racheter ce temps, ce ne peut être qu'en le pleurant et en répandant un torrent de larmes. Ecrions-nous avec saint Augustin, le cœur pénétré de regret et les yeux baignés de larmes : Ah! que j'ai commencé tard à vous aimer!

La circonstance de notre état et la qualité que nous portons rendent notre misère encore plus grande, et par conséquent nous avons encore plus sujet de la déplorer.

Qu'est-ce donc qu'un ecclésiastique qui n'a point l'amour de Dieu, qui a passé plusieurs années de sa vie sans aimer Dieu, et qui peut-être est assez malheureux pour ne point sentir au milieu de son cœur cet amour si nécessaire?

*Pour vous*, dit Jésus-Christ, *vous êtes mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père.* (*Joan.*, XV, 15.) Telle est la disposition de Jésus-Christ à l'égard de ses ministres. Il les considère comme ses amis, il leur découvre ses plus intimes secrets, il les rend participants de ses mystères les plus élevés. Jésus-Christ veut que vous soyez ses amis, et vous refusez de l'être. Son cœur est plein de tendresse pour vous, et il ne trouve que de la dureté dans le vôtre. A quoi devez-vous vous attendre? Jésus-Christ étant ainsi rejeté et méprisé, son amour se changera dans de justes sentiments d'indignation et de fureur. Vous avez passé plusieurs années de votre vie sans aimer Dieu, pleurez et songez que ce n'est que par les larmes que vous pouvez réparer une faute si capitale.

Mais encore à présent votre cœur est dur; les créatures le captivent, et ce n'est point Dieu qui le possède. Concevez que c'est le plus funeste de tous les états. N'y restez pas pendant un seul moment, travaillez, excitez-vous, faites-vous des reproches, contemplez votre misère, ne vous la dissimulez point; dites-vous souvent à vous-même que votre malheur est extrême et qu'il n'y a qu'une voie pour en sortir, qui est de vous donner tout entier à Dieu. Considérez avec attention tant de motifs pressants, et qui ont tant de force lorsqu'ils sont bien examinés. Comme la vue de ces motifs est très-pressante, souvent nous résistons, ou parce que nous ne les connaissons pas, ou parce que nous n'avons pas soin de les considérer avec toute l'attention qu'ils méritent. J'ai dessein de vous les représenter. Vous verrez combien ils ont de force pour vaincre la dureté de notre cœur et pour nous porter à nous donner entièrement à Dieu.

SECOND POINT.

Considérez ce que c'est que Dieu, ce que vous êtes, ce que vous avez reçu, ce qui vous détourne de vous donner à Dieu. Ces quatre considérations vous fourniront quatre motifs pressants, qui sans doute vous feront prendre une sérieuse résolution de vous donner à Dieu pour ne plus jamais vous séparer de lui.

C'est donc premièrement du côté de Dieu que vous devez tourner votre vue et vos considérations. Connaissez ce que c'est que Dieu. C'est Dieu que je vous propose d'aimer et de servir; Dieu! ce seul nom ne vous remplit-il pas de respect et d'amour. C'est Dieu qui vous demande votre cœur. A qui donc voulez-vous le donner, et avez-vous rien trouvé sur la terre et dans les cieux qui soit comparable à Dieu? *O Dieu*, dit le Prophète, *qu'y a-t-il qui vous soit semblable?* (*Psal.* XXXIV, 10.)

Celui qui vous demande votre cœur et que je vous propose d'aimer, c'est *le Seigneur et le grand Roi élevé au-dessus de tous les dieux.* (*Psal.* XCIV, 3.) C'est celui *dont la magnificence est élevée au-dessus des cieux* (*Psal.* VIII, 3), *dont les cieux chantent la gloire* (*Psal.* XVIII, 2), *dont le nom est admirable dans toute la terre.* (*Psal.* VIII, 2.) C'est celui qui *connaît toutes les pensées des hommes* (*Psal.* XCIII, 11), et qui seul peut faire leur bonheur. C'est celui qui *fait toutes choses avec sagesse* (*Psal.* CIII, 24), *qui fait des merveilles innombrables* (*Psal.* XXXIX, 6), *et nul ne peut avoir des desseins semblables aux siens.* (*Psal.* XCIV, 5.) C'est celui *à qui la mer appartient, et il l'a faite, et ses mains ont formé la terre.* (*Psal.* LXXV, 8.) C'est celui qui est *terrible, à qui rien ne peut résister, devant qui les montagnes fondent comme la cire, et toute la terre tremble devant lui.* (*Psal.* CIII, 24.) Voilà encore une fois quel est celui qui vous demande votre cœur. Quoi! c'est Dieu, et vous avez besoin d'être exhortés, d'être excités, d'être pressés, d'être conjurés de l'aimer (92).

Saint Basile prétend que si l'homme laissait aller son cœur, qu'il ne le contraignît point, qu'il lui permît de suivre ses mouvements naturels, il se porterait par sa propre inclination et par son propre poids à aimer Dieu. L'extrême éloignement que les hommes ont de Dieu est la marque la plus certaine et la plus évidente de la corruption du cœur. Saint Basile ajoute que comme il y a en nous une inclination naturelle qui nous inspire de nous réjouir de la lumière, d'aimer la vie, de chérir ceux qui nous ont donné la naissance et de qui nous avons reçu l'éducation, aussi notre propre inclination nous doit porter à aimer Dieu.

Il est naturel d'aimer ce qui est bon. Il est donc encore plus naturel d'aimer ce qui est souverainement bon. Il est donc encore

nova; sero te amavi. » (Lib. X *Conf.*, c. 27.)

(92) *In regulis fusioribus*, q. 2, p. 529.

plus naturel d'aimer un Dieu qui nous aime. Quand nous nous détournons de cet objet souverainement aimable, nous étouffons les lumières de la raison, nous faisons violence à notre cœur, et nous l'empêchons de suivre sa pente naturelle. Se forcer pour ne point aimer Dieu, se contraindre pour fuir ce qui seul peut nous rendre souverainement heureux, n'est-ce pas se vouloir du mal à soi-même, n'est-ce pas être l'ennemi de son bonheur? Ecoutons notre raison, laissons aller notre cœur, ne lui faisons plus une violence qui est si funeste. Puisqu'il est fait pour Dieu, permettons-lui de le chercher et de se reposer en lui. Notre cœur est fait pour aimer Dieu et pour n'aimer que lui. Jamais nous ne serons tranquilles, jamais nous ne jouirons de la paix, pendant que les objets créés rempliront notre cœur et que nous serons assez malheureux pour substituer la créature à la place du Créateur.

C'est Dieu qui vous propose de l'aimer. Vous avez vu ce que c'est que Dieu. Voyons ce que nous sommes, et tirons-en un second motif, lequel sera encore très-pressant pour nous obliger de nous donner à Dieu.

C'est nous que Dieu appelle, et c'est dans notre cœur qu'il veut établir sa demeure. Autant que Dieu est grand, autant sommes-nous petits; autant que Dieu est élevé, autant sommes-nous dans la bassesse. Le Prophète dit : *Qu'est-ce que l'homme pour être l'objet de votre souvenir?* (*Psal.* VIII, 5.) Mais je puis dire à plus forte raison, qu'est-ce que l'homme, et quel est son bonheur, lorsque vous voulez bien l'inviter à vous aimer?

Le même prophète, dans un autre endroit, est étonné que Dieu prenne soin de lui. Il en est étonné, parce qu'il sait ce qu'il est, et qu'il se considère comme un homme pauvre, et qui est abandonné : *Pour moi je suis pauvre et abandonné, et le Seigneur prend soin de moi.* (*Psal.* XXXIX, 18.) Nous avons donc encore bien plus lieu d'être étonnes quand nous considérons que non-seulement le Seigneur prend soin de nous, quelque pauvres et abandonnés que nous soyons, mais encore qu'il se propose à nous pour nous être intimement uni.

Dieu veut que vous l'aimiez, vous qui êtes *poussière et cendre*, vous qui êtes *pauvre et dans la douleur* (*Psal.* XXIX, 10), vous dont *les jours passent comme l'ombre* (*Psal.* II, 12), vous dont *l'être est comme le néant aux yeux de Dieu.* (*Psal.* XXXVIII, 6.)

Saint Augustin, pénétré de cette bonté de Dieu, s'écrie : Qu'est-ce que je suis, et d'où vient donc que Dieu me commande de l'aimer? C'est à nous à chercher, à désirer à nous empresser. Mais que ce soit Dieu même qui se mette en peine d'être aimé de nous, et qui nous en fasse le commandement, c'est un excès de miséricorde que nous ne pouvons assez admirer (93). C'est vous, continue saint Augustin, qui me commandez de vous aimer; non-seulement vous me le commandez, mais si je n'obéis pas, vous entrez dans des sentiments de colère. Vous me menacez : on croirait que l'affaire vous intéresse. Cependant tout l'avantage est pour moi. Que j'aille à vous, que mon cœur soit à vous, et que vous y régniez, c'est toute ma gloire, et il ne peut jamais rien vous en revenir.

Ce n'est pas seulement en nous commandant de l'aimer, tout indignes que nous en sommes, que Dieu nous manifeste sa miséricorde, toute notre vie n'est qu'une suite continuelle de bienfaits et de grâces qui sont encore un excellent motif pour nous engager à nous donner à Dieu.

Si vous voulez savoir quels sont les bienfaits de Dieu, quel en est le nombre, vous n'avez qu'à considérer tout ce qui est en vous. Car voici le grand principe de l'Apôtre : *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu?* (II *Cor.*, IV,.) Voyez donc tout ce que vous avez, et rendez gloire à celui de qui vous l'avez reçu.

Si vous avez de la santé, de la force, une complexion robuste, tout cela peut-il venir d'un autre que de Dieu? Si vous avez du génie, des talents naturels, une mémoire heureuse, un esprit propre pour les sciences ou les grandes affaires, cela peut-il encore venir d'un autre que de Dieu?

Vous avez reçu tous ces biens, et Dieu vous les a donnés pour en faire un saint usage. Ce qui vient de vous, ce que vous devez condamner en vous, ce qui doit vous coûter beaucoup de larmes et de regrets, c'est d'avoir abusé des dons de Dieu, et de vous être servi pour l'offenser de ce qu'il vous avait donné pour vous sanctifier et pour le glorifier.

Que de grâces du Seigneur qui vous sont communes avec tous les autres fidèles et qui n'en sont pas moins grandes pour cela!

Le caractère d'enfant de Dieu, la grâce du saint baptême, ce sont des biens auxquels on ne fait presque point attention. Parce que Dieu les prodigue, il semble qu'ils sont d'un moindre prix, et il y en a très-peu qui en connaissent la juste valeur.

*Il nous a marqués de son sceau,* dit le saint Apôtre, *et pour gage des biens qu'il nous a promis, il nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs.* (II *Cor.*, I, 22.) Voilà ce que saint Paul représente souvent aux fidèles comme un bienfait qui ne peut être assez estimé, et qui nous doit être continuellement présent.

*Il nous a marqués de son sceau.* C'est donc que nous sommes à lui, que nous sommes son héritage, qu'il veut que dans toutes nos actions et dans toute la suite de notre vie, nous nous considérions comme étant à lui et comme n'étant plus à nous.

(93) « Quid tibi sum ipse ut amari jubeas a me, et nisi faciam irascaris mihi, et mineris ingentes miserias. » (Lib. I, *Conf.* c. 5.)

Ce *sceau*, c'est le Saint-Esprit même qui est dans nos cœurs et dont nous sommes les temples. C'est déjà beaucoup pour nous d'être le temple du Saint-Esprit. Mais le Saint-Esprit nous est donné pour gage des biens qui nous sont promis. Quelque élevés que nous soyons dès cette vie, où nous sommes déjà les temples du Saint-Esprit, ce que nous possédons n'est encore rien en comparaison de ce qui nous est promis. C'est Dieu qui nous a donné, c'est Dieu qui nous a promis, c'est Dieu qui a voulu mettre en nous des gages de ses promesses : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu?*

Ces grâces vous sont communes avec tous ceux que Dieu a honorés de la qualité de ses enfants. Vous avez par-dessus eux que vous êtes prêtres, et les ministres du Très-Haut. Nouvel engagement de vous unir à Dieu encore plus que les autres fidèles, puisque vous avez plus reçu.

Plusieurs portent la qualité de prêtre, mais il y en a bien peu qui connaissent ce que c'est que d'être prêtre, et combien cette dignité est grande.

Vous êtes prêtre, c'est-à-dire que vous êtes l'ambassadeur de Jésus-Christ. Il vous envoie pour faire connaître ses volontés, il veut s'expliquer par votre bouche, et quand vous annoncez aux hommes les vérités du salut, Dieu veut que l'on vous écoute comme lui-même. *Nous faisons*, dit saint Paul, *la charge d'ambassadeur de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche.* (II *Cor.*, V, 20.) Vous êtes prêtre, c'est-à-dire que vous êtes de ceux dont Dieu veut se servir pour accomplir son œuvre. *Nous sommes*, dit saint Paul, *les coopérateurs de Dieu.* (I *Cor.*, III, 9.) Vous tenez sur la terre la place de Jésus-Christ. Voilà pourquoi vous êtes appelés ses vicaires (94); Jésus-Christ a voulu seulement jeter les fondements de son œuvre. Il a confié le soin de l'exécution à des hommes qu'il a choisis. Vous en êtes du nombre. Vous êtes chargés par Jésus-Christ de soutenir son œuvre.

Si l'on juge de l'éminence d'une dignité par ses fonctions, quelles sont les fonctions d'un prêtre? Annoncer l'Evangile, délier les pécheurs, dispenser les mystères du Seigneur, avoir continuellement en main tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion, toujours parler au nom de Dieu, toujours agir par son autorité.

Saint Ambroise, examinant quelle est la dignité des prêtres, dit qu'elle surpasse tout ce qu'il y a de plus élevé sur la terre. Il prétend que la dignité de roi et de prince est beaucoup plus au-dessous de celle de prêtre que le plomb n'est au-dessous de l'or; le conducteur est au-dessus de celui qu'il conduit, le maître est au-dessus du disciple comme Jésus-Christ l'a prononcé. Les prêtres sont établis pour être les conducteurs. Ils sont donc au-dessus de ceux que Jésus-Christ les a chargés de conduire. La conséquence de saint Ambroise est qu'il n'y a rien sur la terre de plus grand que la qualité de prêtre (95).

Vous la portez cette éminente dignité. De qui l'avez-vous reçue? *Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu?*

Ramassez maintenant toutes les grâces que Dieu vous a faites, tous les titres dont il vous a honorés, toutes ses promesses, tous les biens dont vous êtes en possession, tous ceux que vous espérez; dites avec le Prophète, que *le Seigneur a multiplié ses miséricordes.* (*Psal.* XXXV, 8.) Ecriez-vous encore avec le Prophète : *Qui pourra comprendre les miséricordes du Seigneur?* (*Psal.* CVI, 43.)

Mais quel effet produira sur vous la vue des miséricordes du Seigneur? Je sais ce que vous sentiriez à l'égard d'un homme dont la protection salutaire vous aurait été de quelque utilité dans les différentes nécessités de cette vie. Je connais votre cœur; vous vous piquez de générosité ; quand on fait le récit de ces ingratitudes, de ces oublis qui déshonorent parmi les hommes, vous frémissez et vous vous sentez incapable de tomber dans de pareilles fautes. Oublier les bienfaits de Dieu, être insensible à ses grâces, lui refuser un cœur qui est la seule reconnaissance qu'il demande de nous, n'est-ce pas la plus monstrueuse de toutes les ingratitudes ?

Mais encore pourquoi ne voulez-vous pas vous donner à Dieu, et quelle raison pouvez-vous avoir de lui refuser votre cœur? Ce cœur que vous enlevez à Dieu, à qui le donnez-vous? Vous en serez vous-même dans la dernière confusion, quand vous mettrez dans la balance, d'un côté, Dieu, et d'un autre côté, ce que vous lui préférez. Car quelque adresse que vous ayez pour vous déguiser votre injustice, il n'est que trop vrai que vous en faites la comparaison. Dieu s'offre à vous, vous le savez, vous n'en pouvez douter; il s'en est trop souvent expliqué. Le monde s'offre à vous et vous présente ses biens; vous avez à délibérer entre Dieu et le monde. Il est donc certain que quand vous aurez prononcé, celui du côté duquel vous vous rangerez, aura la préférence et remportera la victoire dans votre cœur.

Parlez maintenant : est-ce Dieu que vous voulez, est-ce le monde, son ennemi? Mais c'est à tort que je vous demande que vous vous expliquiez, vous l'avez déjà fait. Ce jugement honteux est déjà prononcé; déjà vous avez dit dans votre cœur que le monde est plus aimable que Dieu.

Mais en quoi donc avez-vous trouvé le monde plus aimable?

Ce qui peut faire la valeur d'un bien, c'est sa durée, sa vérité, sa perfection,

(94) « Jesus Christus sacerdotes sui ipsius vicarios reliquit. » (*Conc. Trid.*, sess. 14, c. 5.)

(95) « Si regum fulgori compares et principum diademati, longe erit inferius, quam si plumbi metallum ad auri fulgorem compares. Nihil in hoc sæculo excellentius sacerdotibus. » (*De dignit., sacerd.*, c. 2, 3.)

la sûreté que l'on peut trouver dans sa possession.

Je vous dirai donc aujourd'hui, comme le dit autrefois le prophète Daniel : *Etes-vous si insensés, enfants d'Israël, que d'avoir ainsi jugé sans connaître la vérité? Retournez pour prononcer un jugement nouveau.* (*Dan.*, XIII, 48.) Je veux donc aujourd'hui que vous examiniez le jugement que vous avez formé, et que vous déclariez si vous avez eu raison de laisser Dieu et de lui préférer le monde.

Ce qui fait la valeur d'un bien, c'est sa durée. Dieu est éternel. Combien dureront les biens qui vous enchantent? *Ils sécheront et ils tomberont bientôt, semblables à l'herbe* (*Psal.* XXXVI, 2) qui languit et meurt sous les mêmes rayons de soleil qui l'avait fait naître.

Ce qui fait la valeur d'un bien, c'est sa vérité. En Dieu se trouve la vérité. Savons-nous rien de Dieu qui ne soit conforme à la vérité? Voilà pourquoi David demandait à Dieu : *Conduisez-moi dans votre vérité.* (*Psal.* XXIV, 5.) Les biens que vous poursuivez ont-ils cette vérité? Ce sont de fausses lumières qui vous trompent, et vous avez éprouvé une infinité de fois que les biens de la terre ne sont point tels qu'ils vous paraissent.

Ce qui fait la valeur d'un bien c'est sa perfection. C'est en Dieu que toute perfection est renfermée. Mais avez-vous jamais trouvé sur la terre aucun bonheur qui fût parfait. D'où vient donc qu'il n'y en a jamais eu qui ait pu vous satisfaire? D'où vient que dans l'instant même que vous jouissez de ces félicités le plus ardemment désirées, vous êtes plus occupé de ce qui vous manque que de ce que vous possédez?

Ce qui fait la valeur d'un bien, c'est la sûreté que l'on peut trouver dans sa possession. Je cherche un bien, dit saint Augustin, que l'on ne puisse m'enlever malgré moi. Y en a-t-il un autre que Dieu (96)? N'est-ce pas lui seul que l'on ne peut nous enlever, et que nous ne perdons que quand nous sommes assez malheureux pour consentir à le perdre? Vos richesses terrestres ne peuvent-elles vous être enlevées malgré vous? Ou plutôt n'est-ce pas toujours malgré vous qu'elles vous sont enlevées, soit qu'elles vous échappent par leur propre fragilité, soit qu'elles vous soient arrachées par la violence des hommes.

Revenez donc encore une fois pour prononcer un jugement nouveau. Lequel vaut mieux ou de Dieu que vous laissez, ou des biens terrestres que vous poursuivez? Si c'est Dieu qui l'emporte au-dessus des biens de la terre, si la disproportion est si grande qu'il n'y ait pas même lieu à aucune comparaison, pourquoi donc hésitez-vous? Tournez votre cœur et votre amour du côté d'un objet plus digne ; cherchez Dieu et aimez uniquement celui que tant de motifs pressants vous engagent d'aimer. Il me reste à vous faire voir les marques auxquelles vous pouvez connaître si vous avez l'amour de Dieu. C'est mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Celui qui aime Dieu pense souvent à Dieu. Et c'est la première marque à laquelle vous connaîtrez si vous avez l'amour de Dieu.

Saint Grégoire de Nazianze dit que nous devrions penser à Dieu aussi souvent que nous respirons (97). Ce devrait être notre principale occupation. La nuit, le jour, le soir, le matin, nous devons méditer les merveilles du Seigneur et le bénir sans cesse.

Nous nous portons naturellement à penser à ce que nous aimons. Un père qui aime ses enfants pense souvent à ses enfants. L'avare pense à son argent. L'homme voluptueux à ses plaisirs. C'est une maxime générale, notre esprit est occupé des objets auxquels notre inclination nous porte. Quand nous ne pensons point à un objet, c'est une marque que notre cœur n'en est point touché.

Cette maxime est d'autant plus véritable à l'égard de Dieu, que tout ce que nous voyons nous avertit de nous souvenir de lui. Si donc nous l'oublions, il faut qu'il y ait dans notre cœur un grand fonds d'indifférence. Car pour peu que notre cœur soit touché des bontés de Dieu, comment se peut-il faire que nous ne pensions pas très-souvent à lui au milieu de tous ces objets qui nous rappellent le souvenir de ses grandeurs et de ses perfections?

Tous les êtres créés ont leur langage, et il n'y en a aucun qui ne nous parle de Dieu. Si je veux entendre, dit saint Augustin, la voix des créatures que Dieu a faites, si je les consulte, je n'en trouve aucune qui ne me parle. Je les entends toutes qui s'écrient d'un commun accord, c'est Dieu qui nous a faites (98).

Que je sois dans les campagnes, que je les voie si merveilleusement diversifiées, que j'en admire les richesses, que j'élève les yeux en haut, que je considère tout ce qui m'environne, que je fasse attention à la fécondité de la terre qui produit toutes sortes de fruits; que j'entende ces innocentes créatures, qui sans avoir jamais été instruites, s'excitent mutuellement les unes les autres à chanter des cantiques à la gloire du Créateur ; tout cela a sa voix : toutes ces créatures s'expliquent unanimement en l'honneur du Créateur. C'est donc endurcir son cœur que de ne point entendre la voix des créatures qui publient avec tant d'éloquence le pouvoir souverain de celui qui les a faites. Il faut avoir bien peu de zèle et d'amour pour oublier Dieu, lorsque tout ce qui nous environne nous invite à nous souvenir de lui.

Les ecclésiastiques sont encore plus in-

(96) « Invigilo quantum queo et enitor, ut nihil amem quod abesse a me invito potest. » (Epist. 2, al. 214.)

(97) Orat. 33, p. 531.

(98) « Exclamave runt voce magna Ipse fecit nos. » (Lib. X *Conf.*, c. 6.)

excusable, et c'est une marque d'un plus grand endurcissement en eux, lorsqu'ils tombent dans l'oubli de Dieu. Il faut pour cela qu'ils négligent absolument d'entrer dans l'esprit de leurs fonctions. Car il n'y en a aucune qui ne leur fasse voir expressément ce que c'est que Dieu, combien il est grand, combien il est saint. Un ecclésiastique prie. Quelle sera sa prière, et quel pourra en être le fruit, si son esprit n'y est point occupé de Dieu ? Sa négligence ne sera-t-elle point criminelle, s'il lit les livres saints, s'il administre les sacrements de l'Eglise, s'il s'applique aux autres emplois de son état par coutume et sans attention ? Il est de même assez difficile d'entendre comment des actions saintes, et qui ont tant de rapport à celui qui est l'auteur de toute sainteté, peuvent être exercées, sans que l'esprit soit frappé et que le cœur soit touché de la grandeur de nos mystères.

Accoutumons-nous, surtout nous qui sommes ministres du Seigneur, à penser souvent à lui. C'est l'excellent moyen que Dieu donne à Abraham pour travailler efficacement à se perfectionner. *Marchez en ma présence, et soyez parfait.* (*Gen.*, XVII, 1.)

Voyez David appliqué au Seigneur et faisant des efforts continuels pour ne le perdre jamais de vue. (*Psal.* XV, 8.)

Faibles, dissipés, terrestres comme nous sommes, c'est beaucoup pour nous d'être continuellement occupés de la présence du Seigneur. C est à quoi nous ne parviendrons pas sans livrer de grands combats, et sans faire beaucoup d'efforts. Mais si nous n'éprouvons que trop souvent les égarements de notre esprit, au moins tirons-en quelque profit. Qu'ils nous servent à nous connaître, à nous humilier, à gémir de nos faiblesses. Notre esprit s'égare, faisons nos efforts pour le rendre attentif. Donnons à Dieu cette preuve de notre vigilance.

Deux grands exercices pour nous. Le premier de gémir, en faisant réflexion sur les égarements de notre esprit. Le second de faire des efforts pour rappeler notre esprit aussitôt que nous nous appercevons de ses égarements. Voilà nos occupations pendant le temps de notre pèlerinage, jusqu'à ce que nous soyons assez heureux pour être entièrement maîtres de notre esprit, et pour ne le plus voir occupé que de Dieu seul.

Celui qui aime Dieu déteste souverainement le péché. C'est la seconde marque à laquelle vous connaîtrez si l'amour de Dieu est en vous. Le péché est l'ennemi de Dieu. On ne peut donc aimer Dieu à moins qu'on ne haïsse le péché qui est son ennemi capital.

Je suppose que le péché mortel ne se rencontre point dans la vie d'un prêtre, et que dès qu'un homme est élevé à cette éminente dignité, il fait un divorce éternel avec le péché mortel. Saint Jean dit que *tout homme qui est né de Dieu ne pèche plus.* (I *Joan.*, V, 18.) Le sens de cet apôtre est que les enfants de Dieu ne commettent plus de ces péchés qui donnent la mort. Si le péché mortel ne peut compatir avec la simple qualité d'enfants de Dieu, jugez de son incompatibilité avec la qualité de prêtre. Il serait plus facile d'unir ensemble le feu et l'eau, et tout ce qu'il y a de plus opposé dans la nature, que l'amour de Dieu et le péché mortel.

Cependant l'amour de Dieu, quelque force qu'il ait, ne nous empêche pas de ressentir les effets malheureux de notre mortalité. Ceux qui apportent plus de précaution ne laissent pas de tomber. Combien donc ceux qui se laissent aller à eux-mêmes, et qui ne vivent pas dans une vigilance continuelle, ont-ils de fautes à se reprocher ?

Pour peu que nous ayons l'amour de Dieu, il ne se peut que nous ne soyons touchés, quand nous faisons attention que nos chutes sont si fréquentes. C'est à bon droit que cette vie est appelée la vallée des larmes. C'est un sujet continuel de gémissement d'apercevoir en nous des faiblesses, des langueurs, des nonchalances, des dégoûts, des inconstances. Ouvrons les yeux, entrons dans nos cœurs. Combien de sentiments qui déplaisent à Dieu, et qui par conséquent doivent nous faire gémir.

La fin de la charité c'est que Dieu soit tout entier à nous, et que nous soyons tout entiers à lui. *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.* (*Cant.*, II, 16.) C'est donc à nous de nous observer, de prendre garde qu il ne nous échappe rien qui puisse déplaire à notre bien-aimé. Aussitôt que nous remarquons quelque faute qui peut l'offenser, le seul moyen de conserver cette union étroite et précieuse, qu'il veut bien avoir avec nous, c'est de lui exposer nos regrets et de pleurer notre misère. Ces pleurs, ces gémissements forment une excellente disposition pour offrir à Dieu des prières qui lui soient agréables. Car ce qui fait le principal mérite de la prière, c'est le gémissement du cœur, et ce qui produit le gémissement c'est la vue de notre misère : c'est la vue de nos fautes qui sont notre grande et véritable misère.

Si nous vivons en prêtres nous serons exempts de péchés mortels. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne soit pas de notre devoir de faire une très-grande attention au péché mortel et de le pleurer. C'est assez que nos frères tombent, tous les jours dans un grand nombre de fautes mortelles. Celui que nous aimons est offensé, ce sont nos frères qui l'outragent : en faut-il davantage pour nous exciter à répandre des larmes?

Les prêtres sont obligés par leur état de prier pour le peuple, d'attirer les grâces du Seigneur, et d'apaiser sa colère lorsqu'il est irrité. Ceux-là donc se trompent qui croient que tant de fautes qui se commettent dans le monde ne les regardent pas, et qu'elles leur sont absolument étrangères. Pouvons-nous les considérer comme telles et connaître l'union que nous avons avec ceux qui en sont les véritables auteurs? Dieu ne vous imputera pas les péchés du monde; mais il est très-sur que si vous n'en

êtes pas touchés, il vous imputera votre insensibilité, il vous imputera de n'avoir rien fait pour apaiser sa juste colère.

Les prêtres zélés sont persuadés qu'il y a toujours des raisons fortes et pressantes qui les engagent à pleurer, et à faire des œuvres de pénitence. Combien de temps ne faut-il pas employer pour se pleurer soi-même. Mais comment pourra-t-on demeurer tranquille, et cesser de pleurer, quand on fera attention à cette grande obligation qui est imposée aux prêtres d'arrêter par leurs prières le bras de Dieu qui est sans cesse levé pour punir les crimes énormes dont le monde est inondé.

La fidélité est la troisième marque que je vous propose pour connaître si l'amour de Dieu est en vous. Celui qui aime Dieu étudie ses devoirs, et il est fidèle à les remplir. Un amour stérile et infructueux ne peut être véritable, et ne peut jamais être agréable à Dieu. Le fruit que Dieu demande et qu'il veut trouver en nous, c'est la fidélité à nos devoirs. *Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole.* (*Joan.*, XIV, 23.) Les œuvres sont donc la véritable preuve de l'amour.

Un prêtre qui est à Dieu considère ce qu'il est, et toutes les obligations qui lui sont imposées en qualité de prêtre. Il sait que le nom de prêtre n'est point un titre vain et qui soit seulement donné pour honorer celui qui le porte. Il sait au contraire que la qualité de prêtre est un fardeau très-pesant, parce que les obligations sont en grand nombre et très-difficiles à remplir. Il examine donc quelles sont ces importantes obligations. Il est convaincu qu'un prêtre doit beaucoup à Dieu, et qu'il doit beaucoup au prochain. Il est convaincu que la vie d'un prêtre doit être toute remplie d'occupations et de bonnes œuvres. L'étude, la prière, les actions de charité, voilà les occupations qui doivent partager son temps.

Ces occupations contraignent l'homme et répugnent à ses inclinations. Mais l'amour fait que l'homme devient supérieur à ses inclinations. Il se contraint et il se plaît à se contraindre, parce que la volonté de celui qu'il aime est la règle de toutes ses actions. Il se dit souvent à lui-même : Qu'est-que Dieu demande de moi? Quelles preuves veut-il que je lui donne de ma fidélité? Dieu veut que je m'occupe, et il condamne les prêtres qui languissent dans l'oisiveté. Je me propose de remplir saintement mon temps. Une occupation succédera à une autre, et jamais le démon ne me trouvera oisif. Dieu m'a établi dans le saint ministère afin que je travaille, et que je serve le prochain. J'irai donc au secours du pauvre, je romprai le pain aux petits, je montrerai à l'homme criminel l'iniquité de ses voies.

Dieu éprouve particulièrement notre fidélité dans les difficultés, dans les contradictions, dans les dégoûts et les autres occasions qui mortifient notre amour-propre. Dieu permettra que vous travailliez sans fruit, que vous n'entrepreniez aucune action sainte que les hommes du siècle ne vous contredisent, que vos intentions les plus droites soient censurées avec malignité; que ceux que vous comblerez de biens deviennent vos persécuteurs. Si vous avez l'amour de Dieu, si vous agissez pour lui, au milieu de tous ces obstacles vous vous souviendrez que vous êtes prêtre, et rien ne sera capable d'ébranler votre fidélité. Un prêtre qui a l'amour de Dieu ne s'étonne point d'être humilié. Il sait à quoi les disciples de Jésus-Christ doivent s'attendre pendant cette vie. Ainsi vous verrez un prêtre fidèle, toujours ferme dans sa conduite. La loi de Dieu et ses devoirs seront sa règle. Il ne s'en écartera point. Il soutiendra l'honneur de son caractère dans toutes ses actions. Il est à Dieu. Dieu est dans son cœur. Dieu seul le fait agir, et son exacte fidélité est la preuve de la sincérité de son amour

Celui qui a l'amour de Dieu non-seulement est fidèle à ses devoirs, mais encore il aime ses devoirs. C'est la dernière marque que je vous propose, pour connaître si l'amour de Dieu est enraciné dans votre cœur.

Mais, me direz-vous, peut-on aimer ce qui contraint, ce qui humilie, ce qui mortifie l'amour-propre, et ce qui est contraire à nos inclinations? Oui, on le peut aimer, pourvu qu'un amour supérieur remplisse notre cœur et y ait jeté de profondes racines. Celui qui aime Dieu ne cherche qu'à lui plaire, et ce qui conduit à Dieu plus immédiatement est ce qui lui plaît davantage.

Voici donc ce qui soutient l'homme chrétien au milieu des humiliations, et ce qui le remplit de consolation et de joie. Je suis dans la voie qui mène à Dieu; je suis dans la voie par laquelle Dieu conduit les élus; je suis dans la voie où l'on amasse plus de mérite; je suis dans la voie où l'on rencontre plus de moyens pour donner à Dieu des preuves de son amour et de sa fidélité.

Quoi donc! l'amour divin n'aura-t-il pas encore plus de force que l'amour du siècle qui n'est que corruption. Voyez ce que l'amour du siècle fait entreprendre à ceux qui en sont les esclaves. A quels ennuis, à quels rebuts, à quelles fatigues, à quels périls ne s'exposent-ils point? Celui-là passerait pour un grand saint, qui ferait pour Dieu ce que les amateurs du siècle entreprennent tous les jours pour leurs vaines idoles. Non, l'amour de Dieu ne cédera en rien à l'amour profane. Ceux qui en seront véritablement remplis feront voir quelle en est la force. C'est un feu, dit saint Augustin, qui ne s'éteindra point, quand bien même les tentations nous attaqueraient avec toute la violence que l'on remarque dans les fleuves les plus rapides. Il est dit de la charité qu'elle est forte comme la mort. Car de même que rien ne peut résister à la mort quand elle vient fondre sur nous, aussi rien ne résiste à la violence de l'amour divin (99) : *Nous demeurons victorieux au milieu de tous les*

(99) « Hujus ignem nulli fluctus sæculi, nulla flumina tentationis exstingunt. Contra violentiam cha

*maux par celui qui nous a aimés. Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni tout ce qu'il y au plus haut des cieux, ou au plus profond des enfers, ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu.* (*Rom.*, VIII, 37.)

C'est par là que vous pouvez juger si Jésus-Christ a beaucoup de ministres qui soient pleins de son amour. Ceux-là ont-ils beaucoup d'amour qui s'acquittent de leurs devoirs par contrainte, par violence et en murmurant? Ceux-là ont-ils beaucoup d'amour qui s'effrayent des difficultés, qui en font naître, et qui par là rompent toutes les entreprises? Ceux-là ont-ils beaucoup d'amour qui font tant valoir leurs peines et leurs travaux?

Celui-là a beaucoup d'amour qui est disposé à souffrir pour Dieu, qui ne se rebute point des difficultés de son emploi, qui s'y conduit avec prudence, qui les surmonte avec courage, qui est si convaincu de la grandeur de ses obligations, qu'au milieu de ses peines et de ses travaux, il se reproche sans cesse son insuffisance, son inutilité, son peu de ferveur, son peu de correspondance à toutes les grâces du Seigneur.

Voilà les vérités dont j'avais à vous instruire dans ce discours. Ce que vous venez d'entendre a dû vous faire connaître que c'était un discours fondamental. Dans toutes les œuvres que nous entreprenons, si les commencements ne sont heureux, nos entreprises ne peuvent jamais réussir. Que peut donc espérer celui qui n'a point l'amour de Dieu, puisque cet amour est le commencement de la vie chrétienne et ecclésiastique. Qu'on vante tant qu'on voudra les œuvres de cet homme, si l'amour de Dieu n'est point dans son cœur, le bâtiment qu'il a élevé est menacé d'une ruine inévitable, parce qu'il n'a point de fondement. Un ecclésiastique de même qui n'aura pas la charité, travaillera sans fruit. Toutes ses œuvres seront devant Dieu comme des œuvres mortes. Il n'a point l'amour de Dieu, et il n'y a que cet amour qui les puisse animer.

Il ne me reste plus qu'à vous conjurer de rentrer en vous-même, et d'examiner qu'elles sont vos dispositions. L'amour de Dieu est-il dans votre cœur? Que vous êtes riche si vous possédez ce trésor! Conservez-le précieusement; n'en souffrez jamais la diminution. Bien loin de cela, que votre grande application soit de l'augmenter et de croître en charité. L'amour de Dieu est cette *perle précieuse* de l'Evangile. (*Matth.*, XIII, 45.) Celui qui la trouve méprise tous les autres biens. Il n'y en a qu'un seul qui lui soit cher, et il est dans la disposition de renoncer à tout pour le conserver.

Mais si votre cœur est vide et destitué de l'amour de Dieu, que vous êtes pauvre, que vous êtes à plaindre, que vous êtes malheureux? Quoi! vous n'aimez point Dieu! Cette beauté souveraine ne vous charme point: tant de bienfaits répandus sur vous avec profusion ne vous touchent point. Quel est donc votre cœur et quelle en est la nature? Est-il de chair, est-il de bronze? Je ne puis me persuader qu'en examinant ce que c'est que Dieu, et ce qu'il a fait pour vous, vous puissiez persister dans de si malheureux sentiments.

Apprenons ce que c'est que Dieu. Il est presque impossible de le connaître, et de ne pas les aimer. Unissons tous nos cœurs. Excitons-nous mutuellement à aimer Dieu. N'omettons aucun des moyens qui peuvent contribuer à faire croître en nous l'amour du Seigneur. Que nos paroles, que nos actions expriment les mouvements de notre cœur. Faisons paraître en tout lieu que nous sommes des enfants qui sont pénétrés des bontés de leur père, et qui y répondent par un amour fidèle. Ne perdons pas un moment de temps : commençons au plus tôt à aimer. Ne cessons pas pendant un seul moment de l'aimer. Quand nous serons assez heureux pour aimer Dieu, voici quel sera notre bonheur. C'est que nous l'aimerons sans interruption. Car aimer Dieu dans cette vie, c'est une disposition pour arriver à ce séjour bienheureux où notre bonheur sera sans fin, parce que nous aimerons Dieu éternellement.

## DISCOURS VII.

### DE LA RETRAITE.

Dans le dessein que je me propose aujourd'hui de vous entretenir de la retraite, je ne puis appuyer les vérités dont j'ai à vous instruire sur un fondement plus solide que sur celui que saint Augustin a établi, quand il a prononcé ces excellentes paroles, qui sont connues presque de tous les ecclésiastiques.

« L'attachement que nous devons avoir à la contemplation de la vérité nous engage à désirer de passer nos jours dans un saint repos. Les sentiments de charité dont nous devons être pénétrés nous obligent à accepter les emplois, lorsque nous en sommes chargés par des voies justes que la providence nous marque. Si Dieu permet que nous demeurions libres, nous donnerons tout notre temps à la recherche et à la contemplation de la vérité. Si Dieu nous appelle aux emplois ecclésiastiques, quoique dans la vérité ils nous doivent paraître un très-pesant fardeau, nous les accepterons pour obéir aux lois que la charité nous prescrit. Mais alors même gardons-nous bien d'abandonner les douceurs de la contemplation, de peur que privés de cet appui nous ne soyons accablés par la pesanteur de notre fardeau (100). »

ritatis mundus nihil potest. » (*In psal.* XLVIII).

(100) « Otium sanctum quærit charitas veritatis, negotium justum suscipit necessitas charitatis. Quam sarcinam si nullus imponit, percipiendæ atque intuendæ vacandum est veritati. Si autem imponitur suscipienda est propter charitatis necessitatem. Sed nec sic omnino veritatis delectatio deserenda est, ne subtrahatur illa suavitas, et opprimat ista necessitas. » (Lib. XIX *De civit. Dei.*)

Il était difficile que saint Augustin se servît de termes plus forts pour nous faire voir le grand amour que nous devons avoir pour la retraite. Il établit d'abord ce qu'il entend par la retraite, et il nous dit que c'est un saint repos, où l'âme, libre de tout soin, s'occupe de la contemplation de la vérité. Il nous représente ce saint repos comme la condition la plus heureuse à laquelle un homme puisse prétendre, pendant qu'il est sur la terre. Celui qui est véritablement sage soupire après ce saint repos. C'est pour lui une peine très-rude que de sortir de cet heureux état. Lorsqu'il est dans l'action, la retraite a son cœur, et il souhaite toujours que ses liens se rompent, afin d'avoir plus de liberté de rentrer dans une condition qu'il n'a quittée qu'avec regret.

Qu'il est nécessaire d'établir fortement ces vérités dans un siècle où les hommes haïssent la retraite? Ils se figurent que l'on n'y peut passer que de tristes jours. La plupart des hommes mènent une vie tumultueuse et dissipée. Les ecclésiastiques suivent en cela le goût corrompu du siècle. Les emplois sont brigués. Tous veulent se produire. Quelques-uns même prétendent excuser leur inquiétude sur le prétexte spécieux de zèle et de désir de travailler au salut des âmes. Désir déréglé ; zèle mal entendu.

Mais quoi ! me direz-vous : faut-il donc que tous les ecclésiastiques laissent leurs emplois, pour aller contempler la vérité dans un saint repos? Si cette maxime était suivie, le prochain serait donc abandonné. Non, ce n'est pas là ce que saint Augustin enseigne. Autant que ce saint veut que l'on ait d'ardeur pour la retraite, autant veut-il que l'on ait de soumission pour obéir à Dieu, lorsqu'il nous appelle aux emplois ecclésiastiques.

Mais voici ce qui arriverait, et ce qui serait excellent, si les maximes de saint Augustin étaient suivies.

Les hommes par leur propre goût prendraient le parti de la retraite. Mais Dieu qui veille sur son Eglise aurait soin de faire connaître à ceux qui lui sont propres, qu'ils doivent quitter la retraite pour embrasser les emplois ecclésiastiques. De là il arriverait que ces emplois terribles et difficiles ne seraient point pour ceux qui les recherchent, mais ils seraient pour ceux qui les fuient et que Dieu appelle.

Malgré tous les raisonnements de la prudence de la chair, la maxime de saint Augustin demeurera ferme et inébranlable, et il sera vrai de dire qu'il n'y a rien de plus heureux et de plus sûr que de contempler la vérité dans le repos et la retraite.

Ce que saint Augustin nous enseigne en nous proposant cette excellente vérité se réduit à deux propositions qui feront le sujet de cet entretien.

La première proposition de saint Augustin est que l'homme doit préférer le repos de la retraite aux troubles qui sont inséparables de l'action.

La seconde, que l'homme engagé dans les emplois ecclésiastiques doit toujours ménager du temps pour la retraite et qu'autrement il serait accablé par la pesanteur du fardeau.

Les avantages de la retraite au-dessus de l'action, les dispositions dans lesquelles ceux qui sont dans l'action doivent être à l'égard de la retraite ; ce sera le sujet et le partage de cet entretien.

### PREMIER POINT.

La première proposition que j'avance, c'est que tout chrétien doit aimer la retraite, qu'il la doit préférer à la vie occupée, que par son propre mouvement et par son propre choix, il doit demeurer dans la retraite; qu'il n'en doit jamais sortir que par un ordre exprès du Seigneur; que lorsqu'il abandonne sa retraite il doit trembler à la vue des périls auxquels il est exposé.

Cette préférence de la vie retirée à la vie occupée est fondée sur l'autorité et sur l'exemple des saints, qui tous d'un commun consentement ont prononcé en faveur de la retraite.

Vous allez voir, en premier lieu, les grandes ardeurs des saints pour la vie retirée ; en second lieu, pourquoi les saints ont désiré avec tant d'empressement de passer leurs jours dans la retraite ; en troisième lieu, ce qui fait l'essence et la sainteté de la vie retirée.

Si les saints ont eu tant d'ardeur pour la retraite, on peut dire que c'est Jésus-Christ même qui leur a inspiré ce saint désir. Comment les saints n'auraient-ils pas aimé une sainte pratique que Jésus-Christ a sanctifiée par son exemple? Et le seul exemple du Sauveur n'est-il pas suffisant pour nous en faire connaître tous les avantages?

On est toujours étonné que Jesus-Christ, qui venait en ce monde pour y opérer de si grandes merveilles, ait commencé par passer dans la retraite les trente premières années de sa vie. Quelque précieux et quelque saints qu'aient été tous les moments de sa vie, il a jugé qu'il était encore plus avantageux pour nous de nous en cacher une partie si considérable, que de nous la faire connaître. Le principal motif de cette conduite a sans doute été de nous apprendre la nécessité et l'excellence de la vie retirée.

Dans le temps même que Jésus-Christ s'est produit au dehors, et qu'il a exercé ses saintes fonctions, il a fait voir qu'il continuait toujours à aimer la retraite. N'est-il pas rapporté dans plusieurs endroits de l'Ecriture, qu'*il se retirait dans le désert pour y prier.* (*Luc.*, V, 16.)

Nous voyons qu'il n'entreprenait jamais aucune action importante sans s'y préparer par la retraite et par la prière. Il observa cette sainte méthode quand il fit le choix important des premiers ministres dont il

avait résolu de se servir pour l'exécution de ses grands desseins. L'Evangile dit qu'avant que de faire ce choix, *il se retira sur une montagne pour prier et qu'il y passa toute la nuit en prière.* (*Luc.*, VI, 12.)

Que pouvaient penser les saints en faisant attention au soin que le Fils de Dieu a pris de se cacher dans la retraite et à l'estime toute particulière qu'il a toujours témoignée de cette sainte pratique? C'est là sans doute ce qui a animé ces vifs désirs qu'ils ont eus de se séparer du monde; c'est là le véritable principe de leurs saintes ardeurs pour la retraite.

Jusqu'où a été cette ardeur? Vous n'en pouvez mieux juger qu'en examinant leurs tendres et fortes expressions.

Oh! plût à Dieu, s'écrie saint Grégoire de Nazianze, que je pusse devenir semblable ou à l'hirondelle, ou à la colombe, afin que, vivant comme elles dans la solitude, je pusse être pour toujours à l'abri des périls inséparables de cette vie! Plût à Dieu que j'eusse la liberté de vivre seul et renfermé dans un lieu caché, et qu'il me fût permis de passer tout le reste de ma vie, n'ayant aucune autre compagnie que celle des bêtes (101)!

Voulez-vous des désirs plus vifs et plus animés que ceux de saint Grégoire? Plût à Dieu. Il exprime ses pensées les plus secrètes et les plus tendres mouvements de son cœur. Ils sont tous pour la retraite. Elle est si fortement aimée que ce grand saint voudrait y passer non-seulement quelques années de sa vie, mais sa vie entière. La société des bêtes lui parait préférable à celle des hommes, parce que l'une inspire l'innocence et l'autre est accompagnée de mille périls.

Quelle était la tristesse des saints lorsqu'ils étaient élevés aux dignités de l'Eglise? Je les vois fondant en larmes, comme s'il leur était arrivé quelque disgrâce inopinée. Quel était donc le fondement de cette soudaine tristesse? Ce qui affligeait particulièrement les saints, c'est qu'on les arrachait de leur retraite.

Saint Augustin consacré prêtre par l'évêque Valère, fait bien voir que c'est là le principal sujet de son affliction. Il ne peut se résoudre à abandonner tout d'un coup sa chère solitude. Il demande par grâce qu'il puisse y passer encore quelques jours avant que d'être appliqué aux saintes fonctions de son ministère. Jamais on n'a demandé avec plus d'instance et avec plus d'ardeur, une grâce souverainement désirée, que saint Augustin a demandé à son évêque, qu'il lui fût permis de rester dans sa bienheureuse solitude. Il le sollicite, il le presse, il le conjure, il repand des larmes. Il n'y a point de moyens humains qu'il n'emploie pour obtenir ce qu'il désire. Se défiant de son pouvoir, il a recours au crédit et à l'autorité des amis de son évêque. Il prétend que Dieu lui ferait de très-sévères reproches, s'il allait abandonner tout d'un coup sa chère solitude pour s'engager dans les fonctions de son ministère. S'il y avait, dit-il, quelque contestation formée et qu'il fallût demander un bien appartenant à l'Eglise; dont on lui disputerait injustement la possession, les plus sages me conseilleraient de me soustraire pour un temps à l'exercice de mes fonctions, afin d'aller implorer la justice et la protection des juges de la terre. La nécessité de penser à soi-même dans la retraite n'est-elle pas une bien plus forte raison pour n'aller point à la hâte exercer des fonctions si difficiles et si périlleuses? Serais-je excusable quand j'alléguerais devant le tribunal de Dieu le commandement que vous me faites, lorsque je sens si bien le besoin que j'ai de préparation pour l'exécuter? Je vous conjure par Jésus-Christ, juge plein de miséricorde et de rigueur, je vous conjure au nom de cette amitié sincère et chrétienne que vous m'avez toujours témoignée, ne me refusez pas ce que je vous demande avec ardeur et ayez compassion de moi (102).

Peut-on parler d'ene manière plus touchante? Peut-on désirer avec plus d'ardeur? Peut-on demander avec plus d'instance? Quel est le principe de toutes ces pressantes sollicitations? Le seul amour de la retraite.

Vous ne serez pas moins édifiés des discours de saint Grégoire, pape, que vous le venez être de ceux de saint Augustin. Apprenez quels ont été les sentiments de ce saint homme et jugez vous-mêmes si l'on peut pousser plus loin l'amour et le désir de la retraite.

Saint Grégoire, bien loin de se réjouir de son élévation, est pénétré de tristesse. Son affliction vient de ce qu'il est restitué au siècle et obligé de renouer un commerce auquel il avait absolument renoncé. J'ai, dit-il, perdu toute ma joie. La retraite donc fait toute la joie des saints. Pendant qu'il semble aux yeux des hommes que je suis parvenu à un haut degré d'élévation, je sens au dedans de moi-même que j'ai fait une chute très-dangereuse. Je faisais toutes sortes d'efforts pour oublier le monde et pour m'élever au-dssus de tous les désirs terrestres. Comme je ne souhaitais plus rien sur la terre et que je m'étais mis à l'abri des périls, je me considérais comme un homme qui a échappé à tous les dangers et qui est dans un port assuré. Mais, hélas! tout d'un coup mon sort est changé. Je me vois exposé à de très-dangereux périls et mon âme est saisie d'une crainte continuelle (103).

Jamais on n'a plus appréhendé l'élévation que le saint pape dont vous venez d'entendre les paroles. C'est un homme qui est

(101) Carm. 6.

(102) « Ipsam charitatem et affectum imploro ut miserearis mihi et concedas mihi hoc quod rogavi, tempus quantum rogavi. » (Epist. 21, *ad Valerium*, al. 148.)

(103) « Alta quietis meæ gaudia perdidi, et intus corruens ascendisse exterius videor, etc. » (Lib. I, epist. 5.)

convaincu que le commerce du siècle est toujours très-dangereux. Il avait choisi la solitude comme un lieu de sûreté. Il s'y plaisait, il y goûtait de saintes et innocentes délices. Il s'était proposé de passer toute sa vie dans l'éloignement du monde. Son élévation, bien loin de le consoler, est le principe de ses larmes. Ce qui comble les autres de joie l'accable de tristesse. Il a perdu tout ce qu'il aimait et tout ce qui était capable de lui inspirer de la joie. Un ambitieux qui serait dépouillé de ses honneurs après lesquels il aurait soupiré pendant un très-long temps et pour lesquels il aurait travaillé pendant toute sa vie, aurait peine à exprimer d'une manière plus vive les chagrins dont il serait pénétré au milieu de sa disgrâce.

Je pourrais ajouter les maximes et l'exemple d'un grand nombre de saints qui conviennent de sentiment et qui tous ont été remplis d'un grand amour pour la retraite. Mais comme ils se sont expliqués de la même manière, pour ne pas répéter des vérités dont vous devez déjà être convaincus par les témoignages que j'ai rapportés, je n'ai plus à vous proposer qu'un seul exemple très-touchant d'un grand saint, qui a beaucoup aimé la retraite. C'est le célèbre évêque de Grenoble saint Hugues. Il est rapporté dans sa vie que ce grand évêque visitait souvent les saints religieux qu'il avait établis dans des montagnes reculées et inaccessibles de son diocèse. Quand il était avec ces heureux solitaires, il goûtait une joie parfaite. Il était aisé de s'apercevoir que toutes les affections et tous les mouvements de son cœur étaient pour la retraite : jusque-là même que quelquefois charmé des douceurs de la solitude, il oubliait ce qu'il devait à son troupeau. Mais le chef illustre de cette sainte troupe avait soin de lui donner sur cela des avertissements pleins de charité. Il le faisait souvenir qu'il n'était pas libre ni maître de son temps, qu'il se devait à son peuple, et qu'il ne lui était pas permis de se laisser aller pleinement à ce grand attrait qu'il avait pour la solitude.

Toutes ces preuves vous doivent convaincre que les saints ont beaucoup aimé la retraite, et qu'ils l'ont préférée à la vie occupée.

Vous devez être persuadés que les saints ne sont point entrés dans ce sentiment sans de fortes raisons. Voici celles qu'ils nous ont marquées. Ecoutez-les avec attention.

Premièrement les saints ont considéré le sacerdoce comme un poids. Ils ont appréhendé de n'en pas remplir les obligations. Sur ce fondement ils ont cru qu'il leur serait plus facile de travailler à leur salut dans la retraite que dans les engagements du ministère ecclésiastique.

En second lieu les saints ont été persuadés que le monde était plein de périls, et qu'il était très-dangereux d'entretenir quelque commerce avec le siècle. Déterminés à choisir la voie qui leur paraissait la plus sûre, ils ont voulu rompre entièrement avec le monde, et se renfermer dans la solitude.

Les saints ont donc été d'abord effrayés du poids du sacerdoce.

Vous avez vu l'attrait que saint Augustin avait pour la retraite. D'où venait cet attrait? Entendez-le s'en expliquer dans la même épître dont je me suis servi pour vous faire connaître l'ardeur dont ce grand saint brûlait pour la solitude. Il n'y a rien de plus difficile, de plus pénible, de plus dangereux que l'office d'évêque, de prêtre, et de diacre, si l'on est dans la disposition de s'en acquitter en la manière que Jésus-Christ le commande (104).

Voici les principes de saint Augustin qui étaient très-bien suivis. Rien de plus difficile que de bien remplir le ministère ecclésiastique. Il faut donc appréhender, il faut donc fuir une charge si pénible. De là, l'amour pour la retraite, où l'on se trouve heureusement déchargé d'un fardeau qui fera toujours trembler tous ceux qui en connaîtront la pesanteur.

Saint Grégoire s'appuyait sur le même principe. Le poids du sacerdoce est très-pesant (105), s'écrie ce saint. Voilà ce qui lui cause tant d'alarmes, lors qu'on le retire de la solitude, pour l'engager dans les saintes fonctions du sacerdoce. Voilà pourquoi il s'écrie qu'il a perdu toute sa joie et toute sa tranquillité. Voilà pourquoi il est saisi de crainte; il se croyait presqu'en sûreté dans sa solitude. Hors de sa solitude il se voit environné de périls, et il est dans une crainte continuelle de ne se pas acquitter avec une assez grande fidélité de ses importantes obligations.

Les saints se sont renfermés dans les solitudes pour n'être pas chargés du poids du sacerdoce, et maintenant l'on fuit la solitude, parce que l'on désire avec empressement le sacerdoce que l'on ne considère plus comme un poids. On n'aime plus ce que les saints ont aimé, et l'on recherche ce que les saints ont appréhendé.

Quoi de plus hardi que la précipitation de ces hommes, présumant d'eux-mêmes, qui se poussent dans les fonctions du sacerdoce? Où donc allez-vous? Connaissez-vous ce que vous recherchez? Et si vous le connaissez, croyez-vous avoir assez de force pour supporter un si pesant fardeau? C'est une étrange présomption dans vous et bien condamnable que de ne point trembler, lorsque les saints sont pénétrés de crainte. Si la vue du péril ne vous effraye pas, la honte de votre présomption vous devrait obliger à vous cacher dans la retraite, pour y gémir d'avoir eu plus de hardiesse que les

(104) « Nihil difficilius, laboriosius, periculosius episcopi, aut presbyteri, aut diaconi officio, si eo modo ministretur quo noster imperator jubet. »

(105) « Grave est pondus sacerdotii. » (Lib. I, ep. 39.)

saints, quoique leurs forces fussent bien supérieures aux vôtres.

En second lieu la grande ardeur que les saints ont eue pour la retraite, a eu pour principe la juste crainte d'être exposés aux périls qui sont inséparables du commerce du monde.

Vous vous souvenez sans doute des désirs empressés de saint Grégoire de Nazianze, et de ses ardeurs pour la retraite. Si vous lui demandez le motif de ses empressements, il vous répondra que c'est qu'il veut éviter les périls de cette misérable vie.

Saint Basile (106), pénétré des mêmes sentiments, et considérant avec attention tous les périls auquels on s'expose, quand on respire l'air infecté du monde, donne pour maxime, de se séparer même de ses proches, de travailler à jouir de la présence du Seigneur dans la retraite, et afin de n'être point troublé dans un commerce si saint, il veut qu'autant qu'il est en soi on évite de paraître au dehors, et de se montrer aux hommes.

Saint Chrysostome (107) nous dit que quoique les passions de l'homme l'accompagnent toujours, il est néanmoins bien plus aisé de les combattre dans la retraite, que dans le commerce du monde. Il dit que s'il demeurait parmi les hommes, ses passions seraient fortifiées par la présence des objets. Ces bêtes farouches, continue-t-il, m'attaqueraient avec furie, elles déchireraient mon âme; elles se rendraient formidables, et j'aurais beaucoup de peine à les dompter. Au lieu que demeurant dans ma solitude, malgré les combats que mes passions excitent, j'espère avec le secours du Seigneur en venir tellement à bout, qu'il ne leur restera plus que les cris et les hurlements.

Demeurer dans le monde, c'est donner de la force à des ennemis déjà terribles par eux-mêmes: se cacher dans la solitude, c'est prendre toutes sortes de précautions, pour affaiblir de dangereux ennemis. C'est là principalement ce que se proposaient ces hommes zélés pour la retraite.

Je travaillais tous les jours de plus en plus, dit saint Grégoire pape, à me séparer du monde, et à affaiblir les passions de la chair (108). Voilà le motif que ce saint pape s'était proposé dans sa solitude. Il la quitte avec tant de regret, parce qu'il craint que ses passions ne se révoltent, et ne deviennent plus fortes, lorsque ses différentes occupations l'engageront à renouer commerce avec les hommes.

Le commerce du monde a paru formidable aux saints, même dans le temps qu'ils ne s'y engageaient que par un principe de charité, et pour obéir aux ordres de la Providence. Observez qui sont ceux qui redoutent ce commerce du monde, et quel est le commerce dans lequel ils s'engageaient.

Ce sont des saints qui obéissent à la voix de Dieu qui les appelle, ce sont des saints qui ne s'engagent dans le commerce du monde, que parce qu'ils sont pleins de zèle et de charité. Ils ne s'y sont engagés qu'autant qu'il était nécessaire pour exercer leurs saintes fonctions. Ce sont des saints qui, en communiquant avec le monde, apportaient toutes sortes de précautions pour n'être point infectés par sa corruption.

Les saints qui ne s'engagent dans le ministère ecclésiastique que par l'ordre de Dieu appréhendent le monde. Ils sont saisis de crainte quand ils considèrent qu'ils ne peuvent pas se dispenser de communiquer avec le monde. Ceux-là donc ont bien lieu d'appréhender qui se précipitent d'eux-mêmes dans l'état ecclésiastique, sans connaître s'ils y sont appelés. Ceux-là doivent appréhender bien davantage, qui ne laissent pas d'usurper le sacerdoce, quoiqu'ils aient tout lieu de croire que Dieu les rejette, et qu'il ne les veut point au rang de ses ministres. Ceux que Dieu appelle ont lieu d'espérer qu'il les soutiendra, et qu'ainsi le commerce du siècle ne leur sera point fatal. Mais quel secours peuvent attendre les téméraires, qui, entrant dans le sanctuaire n'ont consulté que leur caprice et leurs inclinations déréglées? Ils tomberont à chaque pas. Le commerce du monde sera pour eux un dangereux poison qui achèvera de corrompre leur cœur.

Les saints ont appréhendé le commerce du monde, quoiqu'ils aient toujours marché avec beaucoup de réserve et qu'ils n'aient jamais pris avec le monde d'autres engagements, que ceux auxquels ils étaient indispensablement obligés. Que penserons-nous donc de ces ecclésiastiques qui aiment le monde, qui se livrent tout entiers au monde, qui vivent dans une continuelle dissipation, qui prennent occasion de leur état et de leur condition, pour communiquer plus librement avec le monde? Ils ne savent ce que c'est que d'apporter les précautions salutaires qui sont absolument nécessaires pour ne point se souiller dans le commerce du monde. Ils y vont la tête levée, sans garder aucune mesure. Quand on se mêle avec le monde, et que l'on est dans de si mauvaises dispositions, il est bien difficile qu'on ne se corrompe, et qu'on ne tombe dans un grand nombre de fautes.

De là il faut conclure que ceux qui ont plus d'éloignement pour la retraite, sont ordinairement ceux qui en ont le plus besoin. Il y en a une infinité à qui le commerce du monde est absolument contagieux, parce qu'ils se portent naturellement à la dissipation. Quand ils seront touchés du désir de leur salut, et qu'ils voudront efficacement y travailler, ils n'auront point d'autre ressource que de se séparer du monde, et de fuir dans la solitude. C'est là qu'ils apprendront à rompre ces liens funestes qui

(106) *Serm. de abdicatione rerum*, t. II, p. 376.
(107) *De sacerd.*, l. VI, c. 5.

(108) « Conabar quotidie extra mundum extra carnem fieri. » (*Loco supra citato.*)

sont la perte de nos âmes; c'est là qu'ils apprendront à se détacher de tous les biens trompeurs de ce monde, pour ne plus aimer que le seul bien véritable, qui est Dieu.

Car voici ce qui fait l'essence et la sainteté de la vie retirée; c'est que dans la retraite on écoute Dieu, on goûte Dieu, et l'on aime Dieu.

Les saints Pères appellent la vie retirée un saint loisir. C'est le nom que lui donne saint Augustin (109). Ce serait néanmoins avoir une fort mauvaise idée de la vie retirée, que de la regarder comme une vie oisive et paresseuse. Celui qui vit saintement dans la retraite, a sa vie toute remplie de saintes occupations, elle est donc bien éloignée d'être oisive.

Saint Augustin soupirant apres la retraite, disait ces belles paroles. Que personne ne me porte envie, si je demande avec instance, qu'on m'accorde quelque loisir; car dans mon loisir je serai continuellement occupé (110).

Ayez donc une juste idée de la vie retirée. C'est une vie continuellement occupée de saintes actions. Celui qui sait bien prendre le véritable esprit de la retraite est de ceux dont le Prophète assure qu'ils sont bienheureux, parce qu'*ils méditent la loi de Dieu nuit et jour*. (*Psal.* I, 2.) Méditer les vérités de la religion, s'en nourrir, chercher sa consolation dans la lecture des livres saints, y découvrir tous les jours de nouvelles beautés, en être d'autant plus charmé, qu'on s'applique plus sérieusement à les connaître, se combattre soi-même, chanter les louanges du Seigneur, et bénir son saint nom : Voilà les saintes occupations de la retraite.

C'était l'heureuse occupation des saints. C'est là ce qui leur rendait leur solitude si aimable, et voilà pourquoi ils se sont fait une si grande violence quand ils ont été obligés de s'en séparer. Car il a fallu obéir à la voix du Seigneur. La retraite d'elle-même est préférable à la vie occupée. Mais quand le Seigneur parle, il faut abandonner ce que l'on aime, pour aller où Jésus-Christ veut nous mener. Jésus-Christ vous appelle à la conduite de son troupeau. Allez, quittez la solitude, obéissez à Jésus-Christ. Vous ne perdrez pas néanmoins pour cela l'amour que vous avez pour la retraite. Cet amour doit toujours persévérer dans votre cœur, comme vous allez voir dans la seconde partie de ce discours, où je dois vous montrer dans quelle disposition ceux qui sont dans l'action doivent être à l'égard de la retraite.

### SECOND POINT.

Je suppose que vous êtes légitimement appelé, et qu'à l'imitation du saint précurseur de Jésus-Christ, vous n'êtes sorti du désert, que quand le Seigneur vous a fait entendre sa voix. Je dis qu'au milieu de l'action vous devez toujours conserver de l'amour pour la retraite.

Car en premier lieu il y a un certain monde dont vous devez vous séparer, et à cet égard votre retraite doit être perpétuelle, même pendant tout le temps que vous êtes dans l'action.

En second lieu, il y a une espèce de retraite qui doit être de tous les jours, en ce que vous devez tous les jours prendre un certain temps pour vous recueillir et pour vous préparer à l'action.

En troisième lieu, il vous est encore très-nécessaire de quitter vos emplois de temps en temps, pour vaquer uniquement aux saints exercices de la retraite.

Enfin lorsque vous aurez donné un temps suffisant à l'action, et que Dieu vous aura fait connaître qu'il est satisfait de votre obéissance, vous êtes obligé de faire voir que vous avez toujours aimé la retraite en y retournant avec joie.

Etablissons ces principes solides, et faisons voir de quelle nécessité il est d'en être bien convaincu, pour se conduire pendant qu'on est dans l'action avec toute la fidélité que Dieu demande dans ses véritables ministres.

J'ai établi en premier lieu qu'il y a un certain monde auquel les ecclésiastiques sont obligés de renoncer, et qu'à l'égard de ce monde ils sont obligés de vivre dans une retraite perpétuelle.

Notre-Seigneur Jésus-Christ disait à ses disciples : *Vous n'êtes point du monde, mais je vous ai choisis et séparés du monde.* (*Joan.*, XV, 19.) Le Fils de Dieu parle en ce lieu d'une séparation qui doit durer toujours. Comment donc croyez-vous pouvoir conserver quelque liaison avec ceux dont Jésus-Christ vous commande de vous séparer? Il vous déclare qu'il vous a séparés du monde. Qu'est-ce à dire du monde? Jésus-Christ parle du monde corrompu, qui suit des maximes pernicieuses et opposées à celles de l'Evangile. On reconnaît assez par une funeste expérience, qu'on ne peut guère se rencontrer au milieu de ce monde corrompu, sans y respirer un air funeste et contagieux, qui donne la mort à nos âmes.

Voilà pourquoi saint Basile (111) enseigne, que quand on veut mener une vie exacte, il faut s'éloigner de ceux qui vivent dans la mollesse et dans le relâchement; et que c'est s'exposer à un danger évident de se perdre, que de se mêler avec ceux qui ne s'appliquent point à garder les commandements de Dieu.

Que dirait-on de celui, lequel ayant des ennemis terribles à combattre, au lieu de les affaiblir, leur mettrait entre les mains des armes fortes et puissantes? N'est-ce pas absolument vouloir être vaincu? Telle est la folie de l'homme, qui s'expose au milieu du monde. Nous portons au milieu de nous des inclinations déréglées qui nous livrent de rudes combats. Nous allons les fortifier au milieu du monde. Quand on n'a pas plus de précaution, n'est-

(109) « Otium sanctum. »
(110) « Nemo invideat otio meo, quia otium meum magnum habet negotium. » (Epist. 213, al. 110.)
(111) *Reg. fus. disp.*, reg. 6, t. II, p. 559.

il pas vrai de dire que l'on conjure contre soi-même, et que l'on veut absolument périr?

Pour peu que l'on considère les engagements de la vie ecclésiastique, quoi de plus aisé que de voir qu'un prêtre au milieu du monde est entièrement déplacé, et qu'il n'est point dans son lieu? Qu'entend-on autre chose dans le monde que des maximes entièrement opposées à celles de Jésus-Christ? Ce sont des éloges continuels de ce que le Fils de Dieu a condamné, et des oppositions opiniâtres à tous les enseignements que le Fils de Dieu nous a laissés. Un ministre du Seigneur qui ne devrait ouvrir la bouche que pour condamner le monde, approuve lui-même par ses discours et par sa conduite les maximes corrompues du siècle. On voit un ministre du Seigneur avoir de lâches complaisances pour les femmes du siècle. Il les flatte, il leur applaudit. Un argent dont les pauvres ont tant besoin, et qui leur appartient est exposé aux incertitudes d'un jeu capricieux, et quand le hasard en décide, il tombe entre les mains des femmes du siècle, qui s'en servent pour entretenir leur délicatesse. Souvent les gens du monde moins insensibles que les ministres du Seigneur, sont frappés de ces indignités, et les condamnent hautement. Allez, ministres indignes, vous mériteriez d'être honteusement chassés de ces assemblées, où vous ne pouvez aller que vous ne déshonoriez votre caractère.

Celui-là donc qui connaît tant soit peu la sainteté de son état, est convaincu qu'il faut rompre entièrement avec le monde.

Mais pour peu qu'il ait de zèle il n'en demeure pas là. Un prêtre qui veut s'acquitter saintement de ses devoirs, a peu de commerce avec les hommes. Il les voit, il les reçoit avec bonté, il leur parle sans ennui, il n'épargne point son temps, quand il s'agit de leur être utile. Après avoir satisfait à ces devoirs de charité, il se renferme dans lui-même, et il évite autant qu'il lui est possible de se répandre au dehors. Par là il acquiert leur estime, et se met en état de faire plus d'impression sur eux quand il leur explique ses sentiments. Afin que les gens du monde respectassent les ecclésiastiques autant qu'ils le doivent, il faudrait qu'ils ne vissent que leurs vertus, et qu'ils les crussent exempts de défauts. Qu'on vous voie à l'autel, dans la chaire de vérité, dans les autres fonctions de votre ministère. Si vous vous rendez familier, il est impossible que vos défauts échappent, et que l'estime qu'on doit avoir pour vous ne diminue considérablement. C'est ce qui doit vous convaincre, que pour être utile, vous devez vivre dans une grande réserve. Voici une maxime excellente établie par un saint auteur, qui convient à tous les chrétiens, et particulièrement aux ecclésiastiques. Il faut avoir de la charité généralement pour tous les hommes, mais il y en a peu avec qui il convienne d'avoir de la familiarité (112).

J'ai dit en second lieu qu'il y a une autre espèce de retraite qui doit être de tous les jours, en ce que les ecclésiastiques doivent tous les jours prendre un certain temps pour se recueillir, et pour se préparer à l'action.

Jésus-Christ, qui était la sainteté même, se préparait par la retraite, la prière et le recueillement aux importantes fonctions de son ministère. Vous l'avez vu se retirer et passer la nuit en prière, avant que de faire le choix de ses apôtres. Nous donc faibles instruments, exposés à nous tromper, à nous décourager, et à corrompre les plus saintes actions par la mauvaise disposition de notre cœur, nous sommes bien plus étroitement obligés de nous retirer pour écouter Dieu, et pour faire de sérieuses réflexions, avant que d'entreprendre nos saintes fonctions.

Que de différence entre un ecclésiastique qui vit sans réflexion, et un autre qui considère attentivement ce qu'il est et ce qu'il doit à Dieu.

L'ecclésiastique qui vit sans réflexion, fait ses fonctions avec immodestie, et souvent au lieu d'édifier le prochain, il le scandalise. Des motifs humains sont la plupart du temps le principe de ses actions. C'est l'intérêt qui le conduit, ou c'est l'habitude qui le fait agir. Il fait souvent des fautes très-grossières, et il ne s'en aperçoit pas. Il décide avec hardiesse sur des matières qui lui sont inconnues, et qu'il n'entend pas. Il se trompe, et il conduit dans les voies de l'erreur ceux qui ont le malheur de s'adresser à lui. C'est un aveugle qui tombe dans le précipice, et qui y fait tomber les autres. Que de fruits malheureux d'une précipitation hardie, et qui n'est point éclairée par la réflexion!

Voyez au contraire cet autre ecclésiastique attentif sur lui-même, et qui tous les jours prend un certain temps pour se rendre à lui-même raison de sa conduite. Toutes ses actions sont accompagnées d'une modestie qui édifie, et qui donne une haute idée du ministère ecclésiastique. Il examine ce que Dieu demande de lui, et c'est Dieu qui est son guide fidèle dans toutes ses fonctions. Comme il s'examine souvent sérieusement, et de près, il ne fait guère de fautes qu'il ne s'en aperçoive, et qu'il ne s'en fasse à lui-même de très-sévères reproches. La juste défiance dans laquelle il est de lui-même est un frein qui le retient, et qui l'empêche de prononcer trop hardiment, lorsqu'il n'est pas suffisamment instruit. Il craint d'autant plus de se tromper, qu'il voit bien que ses erreurs ne seraient pas seulement pernicieuses à lui-même, mais encore à ses frères. Comme il sait qu'il est responsable des chutes de ses frères quand

(112) « Charitas habenda est ad omnes, sed familiaritas non expedit. » (*Lib. De imitat Christi*, c. 8.)

elles arrivent par sa faute, il prend toutes sortes de précautions pour les conduire dans le droit chemin. Voilà les fruits bienheureux de toutes les réflexions que cet ecclésiastique fait avec exactitude sur lui-même et sur ses obligations.

C'était la sainte pratique de David, comme il nous l'explique, quand il nous dit qu'il est exact à *examiner sa conduite.* Puis il nous fait connaître quels sont les fruits de cet examen sérieux : *Et j'ai dressé mes pas dans la voie de vos préceptes.* (*Psal.* CXVIII.) N'est-ce pas nous faire entendre que le vrai moyen pour dresser ses pas dans la voie des préceptes, c'est d'examiner sa conduite par de sérieuses réflexions ?

C'est donc une pratique à laquelle un ecclésiastique doit être très-fidèle, que prendre tous les jours un certain temps pour examiner ses voies. C'est là qu'il répand son âme devant Dieu, qu'il le prie de l'éclairer, qu'il entre dans l'examen de lui-même, qu'il se reproche sa tiédeur, qu'il observe ses défauts, qu'il forme de saintes résolutions, qu'il connaît ses engagements. Il sort de cet examen tout plein de zèle. Lorsqu'ensuite il s'applique à ses devoirs il est aisé de voir, que Dieu, dont il a imploré les lumières et les secours, l'éclaire et le fortifie.

Ce n'est pas encore là toutes les précautions que prend un ecclésiastique vertueux pour travailler efficacement à se sanctifier, et à sanctifier les autres. Une retraite si courte et si souvent interrompue par l'action ne lui paraît pas suffisante. Il choisit au moins tous les ans un certain temps, dans lequel il se délivre de tout soin pour se renfermer uniquement avec Dieu, et pour l'écouter avec plus de loisir.

Que de raisons fortes et pressantes qui engagent les ecclésiastiques d'être fidèles à cette pratique !

Car en premier lieu, n'est-il pas certain qu'étant portés de nous-mêmes au relâchement, il est absolument nécessaire que nous nous renouvellions, que nous excitions notre zèle, que nous l'enflammions ? Saint Paul dit à son disciple Timothée : *Je vous avertis de rallumer ce feu de la grâce de Dieu que vous avez reçue par l'imposition de mes mains.* (II *Tim.* I, 6.) Si saint Paul a jugé que Timothée qui était si saint avait besoin néanmoins de rallumer le feu de la grâce, il est encore bien plus nécessaire que nous, qui sommes très-éloignés d'être aussi ardents que Timothée, nous nous appliquions à rallumer le feu de la grâce. C'est ce qui se fait excellemment dans la retraite, et jamais aucun ecclésiastique n'a pratiqué cet exercice avec de saintes dispositions, qu'il n'en soit sorti plein de consolation et d'ardeur.

En second lieu, qui pourrait expliquer de quelle importance il est à un ecclésiastique de faire de sérieuses réflexions sur ses obligations? Je dis sur ses obligations par rapport à lui-même, et par rapport au prochain.

Par rapport à lui-même. Un ecclésiastique est obligé de mener une vie pure, exacte, sainte. Il est difficile qu'il s'acquitte de cette obligation, à moins qu'il ne rentre souvent en lui-même, pour examiner si la régularité de sa conduite répond à la sainteté de son caractère.

Les obligations par rapport au prochain ne sont pas moindres. Qu'est-ce qu'un ecclésiastique, sinon un homme qui, par son caractère, doit se dévouer entièrement au service du prochain ?

Un ecclésiastique dans l'emploi, au milieu du murmure et du trouble inséparable de l'action, est-il bien en état de faire toutes ces réflexions? Il faut donc absolument choisir un temps, où l'on se procure une heureuse liberté qui nous mette en état de nous appliquer uniquement à la méditation de nos devoirs.

En troisième lieu, étant chargés de si grands devoirs, il est impossible que nous ne tombions dans des fautes très-considérables. Les plus grands saints, nonobstant leur exactitude, étaient dans des alarmes continuelles à la vue des fautes qu'ils craignaient de commettre dans l'exercice de leur ministère. Ils appréhendaient de ne pouvoir pas se soutenir quand ils comparaîtraient au tribunal de Dieu. Souvent nous ne sommes pas assez frappés de nos fautes, parce que nous ne les connaissons pas, et nous ne les connaissons pas, parce que nous ne faisons pas assez de réflexion sur nous-mêmes. La retraite nous sera d'une merveilleuse utilité; pour ne pas ajouter à toutes nos fautes celle de ne les pas connaître, de n'en pas gémir, et de ne pas prendre toutes les précautions nécessaires pour nous en délivrer. C'est là qu'étant seul avec Dieu, vous vous ferez rendre à vous-même un compte exact de toute votre conduite, vous ne vous épargnerez point, vous fouillerez dans tous les replis de votre conscience, vous verrez en détail toutes vos misères, vous vous jugerez sévèrement. C'est le moyen le plus sûr que vous puissiez embrasser pour obtenir de Dieu qu'il vous épargne dans son jugement; car saint Paul a dit que *si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serons pas jugés de Dieu.* (I *Cor.*, XI, 31.)

Mais pourquoi tant de difficultés à cette retraite, puisque c'est une pratique dont on peut retirer tant de fruit ?

Saint Augustin dit qu'il n'y a que ceux qui ne veulent pas travailler sérieusement à se purifier, à qui la retraite fait de la peine. Ils ne veulent pas rentrer dans leur cœur, parce qu'ils ne peuvent supporter la vue de leur conscience criminelle. Saint Augustin les compare à un homme qui craint de rentrer en sa maison, parce qu'il est assez malheureux pour avoir une femme, dont l'humeur fière, aigre et altière est incompatible

avec la sienne (113). Il n'a jamais de joie que quand il sort de sa maison. Quand l'heure d'y retourner est venue, il commence à s'affliger, parce qu'il sait qu'il n'y trouve que des chagrins. Que ceux-là sont malheureux qui craignent de rentrer dans leur conscience, de peur d'y être tourmentés par le trouble et le remords de leurs péchés! Travaillez à vous purifier, vous verrez que la retraite ne vous fera plus de peine, et que vous n'aurez jamais plus de joie que quand vous rentrerez dans votre cœur.

Vous aurez tant d'amour pour la retraite que vous soupirerez continuellement après l'heureux jour, où Dieu vous permettra de vous décharger entièrement de votre fardeau pour finir votre carrière dans une sainte et heureuse retraite.

C'est encore l'exemple que les saints vous ont laissé. Ils ont quitté la retraite avec regret, ils y sont retournés avec joie, aussitôt qu'il leur a été permis de rompre leurs liens.

Voyez un saint Grégoire de Nazianze qui croit devoir quitter pour le bien de la paix le gouvernement de l'Eglise de Constantinople. Il est tout plein de joie, parce qu'il s'en retournera dans sa chère retraite.

Voyez un saint Augustin, avec quelle instance ne demande-t-il point un successeur? Quel est donc le motif qui le presse? C'est de pouvoir donner plus librement le reste de sa vie à la méditation des saintes Ecritures.

Dans les derniers siècles un dom Barthélemi des Martyrs ne cesse point de faire des instances, jusqu'à ce qu'il lui ait été permis de se décharger du pesant fardeau de l'épiscopat, pour rentrer dans sa retraite dont il n'était sorti que malgré lui.

Il serait aisé de citer un grand nombre d'autres exemples qui justifient l'amour persévérant que les saints ont toujours conservé pour la retraite.

La vraie règle est de demeurer dans l'action, tant que nous y sommes retenus par les liens de la charité, tant que le prochain a besoin de nous, et que nous avons des forces pour le servir. Et, pour en juger, les principes les plus sûrs que nous puissions suivre, c'est d'obéir et de nous soumettre au jugement de nos supérieurs.

Mais ce que l'on ne peut excuser, c'est de voir des ecclésiastiques qui ne rendent aucun service au prochain, qui souvent le scandalisent; on leur fait voir qu'il est absolument nécessaire qu'ils se retirent du ministère, et ils y demeurent avec obstination. Vous en verrez d'autres dont les forces sont usées, ou considérablement affaiblies. Il est impossible qu'ils continuent de remplir leurs fonctions. Dieu qui leur a demandé qu'ils se servissent de leurs talents, veut présentement qu'ils aillent dans la retraite travailler au compte qu'ils doivent un jour lui rendre. N'est-ce pas là la véritable hypothèse dans laquelle un ecclésiastique doit se rendre justice à lui-même, et dans laquelle il doit faire voir que l'amour de la retraite a toujours été dans son cœur?

Gardons cet heureux tempérament avec lequel un ecclésiastique accordera tous les sentiments qui conviennent à son caractère et que Dieu veut trouver en lui. Agissons en toutes choses non point par humeur, non point par caprice, non point par notre goût, mais par les principes que le Seigneur nous inspire de suivre. Que l'empressement pour la retraite ne nous fasse point prendre une résolution déréglée de renoncer à l'action dans le temps que Dieu veut que nous demeurions dans les emplois. Mais aussi quand Dieu nous marque que le temps de nous retirer est venu, témoignons que la seule volonté du Seigneur nous a retenus. Montrons par une prompte obéissance que nous avons toujours connu ce que c'est que la retraite, et que nous l'avons toujours aimée.

Telles sont les véritables dispositions dans lesquelles les ecclésiastiques doivent être à l'égard de la retraite. Rentrons dans nous-mêmes, et examinons les mouvements de notre cœur. Qu'il y en a peu qui aiment véritablement la retraite? Qu'il y en a au contraire un grand nombre qui aiment le tumulte et les intrigues du monde?

Il y a très-peu d'ecclésiastiques qui s'acquittent saintement de leurs devoirs, parce qu'il y en a très-peu qui aient les vrais sentiments ecclésiastiques. Il y en a très-peu qui les connaissent. Des vues humaines corrompent des cœurs qui devraient être saints, qui devraient être entièrement attachés à Dieu et à leurs devoirs.

Demandons au Seigneur qu'il nous donne une idée juste, une véritable estime, et un amour ardent de notre saint ministère. Acquittons-nous de nos fonctions en la manière que le Seigneur le demande de nous, non point par des vues basses et intéressées, mais dans la vue de nous sanctifier et d'obéir à Dieu. Témoignons un grand zèle pour le service du prochain, pendant que nous avons lieu de juger que nous suivons l'ordre de Dieu. Défions-nous de nous-mêmes, frémissons à la vue de nos misères, de nos faiblesses, et de nos infidélités, soyons bien convaincus que quand nous nous sommes consacrés à Dieu dans l'état ecclésiastique, c'est un grand fardeau dont nous avons été chargés. Nous devons souhaiter de rendre notre condition moins pénible. Lorsque Dieu le permet, c'est une miséricorde, dont nous lui sommes redevables, et dont nous devons profiter exactement.

Fasse le Seigneur que pénétrés de ces sentiments nous soyons fidèles à Dieu dans tous les états où sa providence nous placera, afin que nous soyons un jour récompensés avec les serviteurs soumis dans l'éternité.

(113) « Nolunt intrare domos suas qui habent malas uxores... ut possis libens redire ad cor tuum, munda illud. » (*In psal.* XXXIII.)

## DISCOURS VIII.

### DE LA PRIÈRE.

Dans le dessein que je me propose de vous entretenir de toutes les fonctions de votre état, je ne puis différer plus longtemps à vous parler de la prière. Ce saint exercice doit être une de vos principales occupations. Aussitôt que vous êtes consacrés prêtres, vous êtes obligés de donner à la prière une grande partie de votre temps. Un prêtre doit être essentiellement un homme d'oraison. Quiconque n'est point résolu de consacrer beaucoup de temps à la prière, n'est pas propre à servir le Seigneur dans le ministère des saints autels.

Comme vous êtes élevés au dessus des autres hommes par votre caractère, vous devez aussi avoir de plus nobles idées des choses saintes, et en particulier de la prière.

Il n'est que trop ordinaire de trouver des hommes dans le monde, qui ne connaissent point assez la nécessité de la prière. Ils ne sont touchés que de ce qui frappe les sens. Ils ne sont point instruits des voies que Dieu veut que l'on suive pour attirer ses grâces.

Pour vous à qui il appartient par votre ministère d'approfondir les secrets du Seigneur, vous devez savoir qu'il est très-avantageux au chrétien de prier, que c'est un temps très-utilement employé, que la prière a beaucoup de force, et que c'est un moyen efficace que Dieu nous a donné pour obtenir une infinité de biens que nous ne pouvons recevoir que de lui.

Il y a aussi très-peu de chrétiens qui connaissent ce que c'est que prier. Quand on approfondit ce que c'est que la prière, on découvre qu'il y en a beaucoup qui croient prier et qui ne prient jamais. Ce serait un grand malheur pour des ecclésiastiques, que de tomber dans ces illusions. De là il pourrait arriver que ceux qui sont obligés d'employer à prier une grande partie de leur vie, ne prieraient point. Car ce n'est point prier que de ne le pas faire en la manière que Dieu nous le commande.

Vous voyez qu'il vous est nécessaire de vous préserver de toutes ces erreurs, et d'apprendre à fond ce que vous avez à faire pour accomplir le commandement que Dieu vous fait de prier.

C'est la vérité que j'ai à traiter dans cet entretien que je divise en trois parties. Dans la première je vous ferai voir que les ecclésiastiques ont une obligation toute particulière de prier. Dans la seconde je vous expliquerai quelle est l'essence de la prière. Dans la troisième je vous proposerai les règles que vous devez suivre, pour vous bien acquitter de l'obligation qui vous est imposée de prier.

### PREMIER POINT.

Tout homme a besoin de prier et doit donner beaucoup de temps à la prière. Les ecclésiastiques ont des raisons particulières et très-pressantes, qui les obligent encore plus que les autres d'être très-assidus au saint exercice de la prière.

Un ecclésiastique pour connaître l'extrême besoin qu'il a de prier, n'a qu'à considérer ce qu'il est, quelles sont ses fonctions, et ce qu'il doit à son prochain.

Un ecclésiastique par son état et par son caractère est obligé d'être saint. De qui peut-il espérer les grâces éminentes dont il a besoin que de Dieu ? Et par quelle autre voie peut-il les obtenir que par la force de la prière ?

Un ecclésiastique par son état et par son caractère se trouve engagé dans des fonctions dangereuses, difficiles, au dessus des forces humaines. C'est ce qui l'oblige de recourir continuellement au Seigneur, et sans son secours il est impossible qu'il se soutienne.

Un ecclésiastique doit beaucoup à son prochain, et ce qu'il lui doit particulièrement, c'est de prier pour lui.

Apprenez ce que vous êtes, quelles sont vos fonctions, ce que vous devez à votre prochain, et vous vous convaincrez en même temps de l'obligation étroite qui vous est imposée de prier beaucoup.

Dès que vous êtes ecclésiastiques vous êtes obligés d'être des saints. Non-seulement vous devez être des saints, mais encore il faut que vous ayez une sainteté éminente et proportionnée à la sainteté de votre caractère.

Je vous ai fait voir dans d'autres discours que le caractère ecclésiastique suppose une grande sainteté dans ceux qui en sont honorés. Je ne vous répéterai point les preuves dont je me suis servi pour vous convaincre de cette importante vérité. Je me contenterai présentement de vous exposer en peu de mots, quels étaient ceux qui étaient choisis dans les premiers temps pour exercer les fonctions ecclésiastiques. On voulait que ce fussent des hommes *pleins de sagesse et du saint Esprit*. (*Act.*, VI, 3.) Ce n'était pas assez qu'ils eussent de la sagesse, on voulait qu'ils en fussent pleins. On voulait qu'ils fussent *pleins du saint Esprit*, et par conséquent on ne choisissait que ceux qui étaient les temples du saint Esprit, et que ce divin Esprit avait remplis de grâce et de charité.

Je vous ai montré qu'une sainteté commune n'était point suffisante dans un homme honoré du caractère ecclésiastique. Tous les saints Pères ont établi cette vérité. Ils sont tous convenus avec saint Basile (114), que si c'était assez pour un simple fidèle d'être exempt de vice et de pratiquer les vertus convenables à son état, l'élévation du caractère ecclésiastique demandait de plus grands efforts. Un ministre du Seigneur doit surpasser par sa sainteté ceux au-dessus de qui il est par sa dignité. Le rang qu'il occupe demande qu'il fasse

(114) *Orat. funebris S. Basilii*, apud Gr. Naz., orat. 20, p. 343.

de continuels progrès dans la vertu. Qu'il considère combien il est élevé, et qu'il ait pour principe que sa vertu et sa sainteté doivent répondre à l'élévation de son rang.

Saint Grégoire de Nazianze (115) est dans le même sentiment que saint Basile. Il assure que c'est un manquement considérable dans un prêtre que de n'être pas très-saint, et de ne pas avancer continuellement dans la perfection de son état. Dans un autre endroit, il dit qu'un prêtre doit être en état d'approcher de Dieu, et qu'il doit avoir plus d'accès auprès de Dieu que les autres fidèles.

Voyez ce que vous devez être, vous n'aurez pas de peine à entendre, que vous avez un très-grand besoin du secours de la prière pour arriver à la perfection de votre état. Vous devez être des saints, vous devez avoir accès auprès de Dieu, vous devez faire de continuels progrès.

Vous devez être des saints. Il n'y a que Dieu qui puisse vous sanctifier. *C'est moi*, dit le Seigneur, *qui vous sanctifierai.* (*Exod.*, XXXI, 13.) Vous ne pouvez recevoir la sainteté qui vous est nécessaire que de celui, de qui l'apôtre saint Jacques nous enseigne que vient *toute grâce excellente et tout don parfait.* (*Jac.*, I, 17.) Vous devez donc vous adresser continuellement à celui qui est l'auteur de toute sainteté. L'extrême besoin que vous avez de son secours, vous avertit assez que vous ne devez jamais cesser d'aller à lui Vous devez, sans interruption, lui demander cette sainteté éminente, sans laquelle vous êtes indignes du rang où sa providence vous a placés.

Quand bien même Dieu vous aurait déjà favorisé de ses dons, les saints Pères vous ont marqué que l'élévation de votre caractère vous oblige à faire de continuels efforts pour avancer. Quels seront vos efforts sans le secours du Seigneur? Si vous n'en êtes puissamment soutenus, pouvez-vous avancer, pouvez-vous même faire le premier pas? Vos besoins sont continuels, votre prière doit donc être pareillement continuelle. Plus les besoins sont grands, plus la prière doit être fervente. Vos besoins sont continuels, vos besoins sont très-grands, voilà ce qui doit régler le temps et la ferveur de votre prière.

Lorsque vous commencerez à entrer dans l'exercice de vos fonctions, lorsque vous en examinerez la nature et les difficultés, vous sentirez encore très-vivement le besoin que vous avez de recourir à la prière, afin d'obtenir de Dieu ses secours sans lesquels vous ne pouvez rien.

Il n'y a point de fonctions plus élevées que les fonctions ecclésiastiques, mais en même temps, il n'y en a point de plus périlleuses. Les chutes ne sont jamais plus dangereuses que quand on tombe d'un lieu très-élevé. Ceux-là donc que le Seigneur a élevés ont bien lieu de trembler. Et comme il n'y en a point qu'il élève davantage, que ceux qu'il honore de la qualité de ses ministres, il n'y en a point aussi qui aient plus sujet de craindre. *Que celui qui croit être ferme prenne garde à ne pas tomber* (I *Cor.*, X, 12), dit le saint Apôtre. C'est un avis qu'on ne peut trop souvent répéter à ceux qui sont placés parmi les ministres du Seigneur. Qu'ils prennent garde à ne point tomber, parce que leurs chutes sont presque toujours mortelles. Mais comment se soutiendront-ils au milieu des périls qui les environnent? Ils se soutiendront si le Seigneur les protége. Et comment attireront-ils cette protection qui leur est si nécessaire? La voie la plus sûre et la plus efficace qu'ils puissent employer, pour la mériter, n'est-ce pas la prière? *J'ai invoqué le Seigneur dans ma tribulation et dans mon besoin, j'ai crié vers mon Dieu. Il a écouté ma voix de son saint temple. Et les cris que j'ai faits en sa présence sont venus jusqu'à ses oreilles.* (*Psal.* XVII, 7.)

Les ecclésiastiques sont établis pour être les conducteurs des âmes qui sont très-précieuses à Dieu. C'est là, dit saint Grégoire de Nazianze, ce que Dieu demande des pasteurs (116). Il les charge de s'appliquer à la guérison des âmes. Il veut que les âmes qui sont son ouvrage le plus excellent, soient l'objet particulier de leurs soins. Pour comprendre combien Dieu nous chérit, il n'y a qu'à considérer le prix qu'il a donné pour nous sauver. Dieu confie à ses ministres le soin des âmes qui lui sont si chères. Il les met entre leurs mains. Il leur demande toute leur application à cette œuvre importante. Il doit un jour leur faire rendre compte de leur administration.

Le plus grand malheur qui puisse jamais arriver à un pasteur, c'est d'avoir négligé les brebis du Seigneur. Si quelqu'une des brebis périt par sa faute, en faut-il davantage pour le rendre criminel et pour le perdre sans ressource?

Comme un pasteur pénétré de ces vérités ne cesse jamais de trembler, il ne cesse point aussi de prendre toutes sortes de précautions pour conserver les brebis qui lui ont été confiées. Une des principales, c'est de les recommander au souverain pasteur. Elles ne sont en sûreté que quand il les protége. Personne ne peut les ravir de ses mains. Un pasteur fidèle à ses devoirs, zélé pour le salut de ses brebis, doit continuellement s'adresser à Jésus-Christ. Il le prie, il gémit en sa présence, il invoque son secours tout puissant, il reconnaît que tout dépend de Jésus-Christ. Il ne compte, ni sur ses soins, ni sur ses travaux, ni sur ses veilles, mais il compte uniquement sur la vigilance, sur la miséricorde, et sur la protection du souverain pasteur.

Ce qui excite particulièrement la compassion d'un pasteur zélé, c'est lorsque parmi ses brebis, il en aperçoit un si grand nombre qui sont dans l'égarement, et qui

(115) Orat. 1, p. 7, c. 8.

(116) Orat. 1, p. 11.

courent risque de se perdre. Que fera-t-il dans cette fâcheuse extrémité sinon de crier au Seigneur, et de le supplier de faire connaître à ses brebis égarées tous les malheurs auxquels leur désertion les expose? Un homme ne peut jamais en convertir un autre. La conversion du cœur est l'ouvrage de Dieu. C'est à Dieu à qui nous disons : *Seigneur, convertissez-nous.* (*Psal.* LXXIX, 20.) C'est à Dieu à qui nous devons aussi nous adresser pour obtenir la conversion de nos frères. Autant de pécheurs qui se rencontrent parmi ceux qui sont confiés à nos soins, sont autant de motifs pressants qui nous obligent de recourir à Dieu pour demander leur conversion.

Toutes les preuves que nous avons de notre impuissance, sont des arguments qui nous font voir clairement la nécessité de la prière. Qu'un ecclésiastique ait donc pour principe, que dans toutes ses fonctions il ne peut rien sans Dieu, et que la prière est le moyen que Dieu lui met entre les mains pour attirer son secours.

Un ministre du Seigneur paraît dans la chaire de vérité pour établir les maximes de l'Evangile. Il s'est préparé à une si importante action. Mais quelles ont été ses mesures, et ne s'est-il point trompé dans le choix des moyens qu'il a embrassés pour avoir un heureux succès? Il a médité son sujet, il a cherché les arguments qui lui ont paru les plus forts pour confirmer la vérité qu'il prétend établir. Il a beaucoup travaillé pour mettre ses preuves dans tout leur jour. Il a examiné la disposition de ses auditeurs, et de quelle manière il leur faut parler pour leur rendre les vérités plus sensibles.

D'autres songeront à plaire. Ils feront un grand fonds sur les ornements de l'éloquence. Ils travailleront à s'attirer des applaudissements.

Peut-on se tromper plus lourdement et prendre des mesures plus trompeuses pour réussir dans une action de cette importance? Quoi! vous vous préparez à exercer le saint ministère de la parole, et vous omettez la première et la principale préparation qui est la prière.

Ah! que cet autre ministre du Seigneur connaît bien mieux que vous la sainteté de l'action qu'il se propose d'entreprendre. Je le vois premièrement appliqué à prier et à demander à Dieu qu'il fasse fructifier sa parole.

Pour connaître quels sont ceux qui prennent de justes mesures, il n'y a qu'à considérer de qui dépend l'effet de la prédication, et à qui il appartient de faire fructifier cette divine semence.

Le grand principe est que l'homme frappe l'air et parle en vain, à moins que Dieu ne parle au fond du cœur et qu'il ne le touche. Si ce principe est certain, vous voyez bien que vous prenez de fausses mesures, jusqu'à ce que vous vous adressiez à celui qui est le maître des cœurs. Priez beaucoup, gémissez beaucoup, parlez beaucoup à Dieu, c'est une préparation nécessaire, et sans laquelle on est très-téméraire, lorsqu'on entreprend d'exercer le saint ministère de la prédication.

Je ne prétends pas que la prière soit la seule préparation nécessaire. Il y a d'autres moyens qui sont dans l'ordre de Dieu, et dont il nous commande de nous servir. Mais je soutiens que parmi tous ces moyens la prière est un des principaux. C'est celui sur lequel il faut particulièrement compter. Tous les autres moyens n'ont de force qu'autant que la prière leur en donne. C'est une vanité, c'est une présomption que de compter sur soi et ne pas tout attendre du secours du Seigneur. C'est donc une vanité et une présomption que de ne le pas demander par de ferventes prières. Il en fera plus, dit saint Augustin, par la force de la prière que par les efforts de l'éloquence. Il a prié pour lui, il a prié pour les autres. Il n'a point encore parlé, et néanmoins il a beaucoup avancé. Il a parlé à celui qui touche les cœurs: pouvait-il se conduire avec plus de sagesse, dans l'obligation où il est de se proposer particulièrement le changement et la conversion des cœurs? (117.)

Saint Augustin a été ferme dans cette maxime, que la sainte vie a plus de force que l'éloquence humaine, qu'il faut beaucoup plus compter sur la prière que sur tous les autres moyens. Mais comme saint Augustin n'a jamais outré les maximes, il demeure d'accord qu'un ministre fidèle ne doit négliger aucun moyen. Il observe exactement toutes les règles qui lui sont prescrites avec une forte persuasion que tout vient de Dieu. Quand *il a planté*, quand *il a arrosé*, il attend toutes choses de celui à qui seul il appartient de *donner l'accroissement* (118).

Il en est de toutes les autres fonctions ecclésiastiques, comme du saint ministère de la parole. Elles sont toutes au dessus des forces humaines. Tous les saints les ont considérées comme des fonctions accablantes. Ils ont tous appréhendé de succomber sous la pesanteur du fardeau. S'ils ont respiré au milieu de leur crainte et de leurs alarmes, ce n'a jamais été qu'en levant les yeux au ciel, et en mettant toute leur espérance en celui qui les avait appelés. Ils ont fermement cru qu'aucun ecclésiastique ne pouvait exercer dignement ses fonctions que par le secours du Seigneur. Ils ont fermement cru que le ministre le plus habile, le plus appliqué, le plus zélé ne pouvait jamais réussir qu'autant que le Seigneur bénissait

(117) « Hæc se posse pietate magis orationum, quam oratorum facultate non dubitet, ut orando pro se ac pro illis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor. » (Lib. IV *De doctrina Christ.*, c. 15.

(118) « Nec ideo tamen partes suas sermo cessaverit, sed cum plantator officium sui gesserit muneris cætera illi qui dat incrementum relinquit. » (Epist. 147, nov. edit., al. 112.)

ses soins et ses travaux. Ainsi frappés d'un côté de tant de sujets qu'ils avaient de s'alarmer et de se défier d'eux-mêmes ; et d'un autre côté pleins de charité, et animés d'un saint désir d'être utiles au prochain, pouvaient-ils trop prendre de mesures pour attirer les secours du Seigneur ?

Ne soyez point étonnés de voir les saints si exacts à la prière, donnant un si long temps à ce saint exercice. Ils croyaient que c'était un de leurs principaux devoirs, et un des moyens des plus forts qu'ils pussent employer pour réussir dans l'exercice de leur ministère.

Imitez leur exemple, comptez sur la prière, donnez beaucoup de temps à ce saint exercice, connaissez le besoin que vous avez de vous y appliquer. Voulez-vous devenir utile à votre prochain, priez.

Les saints ne se contentaient pas de prier. Ils imploraient encore le secours de leurs frères. Ils demandaient avec ardeur qu'on priât, et qu'on ne cessât point de prier pour eux. Combien de fois saint Paul a-t-il répété dans ses Epîtres qu'on l'aidât en priant pour lui ? *Je vous conjure*, mes frères, *par Jésus-Christ et par la charité du Saint-Esprit, de combattre avec moi par les prières que vous ferez à Dieu pour moi.* (*Rom.*, XV, 30.) Il conjure ses frères. Il exprime, par là quelles sont ses ardeurs et ses empressements. Il les conjure par Jésus-Christ. Il ne peut employer un nom plus saint, plus respecté. Mais en même temps il ne peut marquer plus vivement, combien il souhaite que ses frères lui accordent ce qu'il leur demande. Il se considère comme étant au milieu d'un combat. Il sait que dans un combat opiniâtre et où l'ennemi est puissant, souvent si l'on combattait seul, on courrait risque d'être vaincu. Il demande à ses frères de le secourir et de combattre avec lui. Quelles sont les armes puissantes dans lesquelles saint Paul met sa confiance, et dont il veut qu'on se serve pour combattre avec lui ? *Je vous conjure de combattre avec moi par les prières que vous ferez à Dieu pour moi.*

Ecoutez saint Grégoire pape (119). Rien n'est plus touchant que de l'entendre s'expliquer, quand il demande que l'on prie pour lui. Je vous demande par Jésus-Christ qui doit venir pour nous juger : je vous conjure au nom des anges qui sont prosternés en si grand nombre devant le Seigneur, au nom de tous ceux qui composent la bienheureuse *Eglise des premiers nés, et dont les noms sont écrits dans le livre de vie*, aidez-moi et priez pour moi, pendant que je gémis sous un si pesant fardeau, dont je crains sans cesse que je sois accablé. Voyez le motif qui l'engage à demander qu'on prie pour lui. Il sent la pesanteur de son fardeau; il craint d'en être accablé. Voyez la confiance qu'il a dans les prières de ses frères. C'est le secours qui lui paraît le plus prompt et le plus efficace au milieu de ses besoins, et de tous les périls dont il se sent environné.

Un prêtre qui se considérera lui-même, qui fera attention à la difficulté de ses fonctions entrera sans peine dans les mêmes sentiments que saint Grégoire. Il confessera qu'il a un extrême besoin de prier, et que l'on prie pour lui. Que sera-ce donc quand à ces considérations il ajoutera ce qu'il doit à son prochain ? Il est obligé de prier par rapport à lui-même, par rapport à ses fonctions, il est encore obligé de prier par rapport à son prochain.

Pour connaître combien cette obligation est étroite, il n'a qu'à considérer ce qu'il doit à son prochain. Qu'est-ce qu'un prêtre ? c'est un médiateur entre Dieu et le peuple. Qu'est-ce qu'un prêtre, dit saint Grégoire pape, c'est un homme qui est élu afin de prier le Seigneur de pardonner à son peuple (120). Saint Grégoire de Nazianze assure pareillement qu'aussitôt qu'un homme est prêtre, il doit être persuadé que Dieu l'a établi pour être médiateur entre Dieu et les hommes (121).

Saint Grégoire pape est effrayé de cette qualité de médiateur. Comment, dit-il, exercerai-je cette fonction si je ne suis pas agréable à Dieu ? Un médiateur qui ne plaît point à celui auprès de qui il intercède, est bien plus en état de l'irriter que d'apaiser sa colère (122).

Dieu s'en repose sur les prêtres. Il attend d'eux qu'ils désarmeront son bras, qu'ils apaiseront son juste courroux, quand il est irrité contre les péchés des hommes. Que sera-ce si ceux qui doivent apaiser Dieu demeurent dans le silence, s'ils négligent un devoir si important, et quelquefois même, si bien loin d'apaiser le Seigneur, ils provoquent sa colère par leurs déréglements.

Quand Dieu est irrité contre le peuple, lorsque sa patience est poussée à bout, lorsque les déréglements des hommes le contraignent d'assurer qu'il ne veut plus pardonner, il commence par défendre aux prêtres et aux prophètes d'intercéder pour le peuple. *Ne priez point pour ce peuple ingrat, ne parlez point en sa faveur, car je ne vous exaucerai point.* (*Jer.*, VII, 16.)

Dieu paraît irrité, il a sujet de l'être. Tant de crimes, tant d'ingratitudes et de révoltes lasseraient toute autre patience que la sienne. Non, il ne peut oublier ses anciennes miséricordes. Il ne souhaite point que les prophètes obéissent à ce qu'il paraît extérieurement leur commander. C'est plutôt un avertissement d'un père plein de miséricorde. Il dit qu'il n'exaucera point les prophètes, et cependant à peine les prophètes parleront-ils, qu'aussitôt ils

(119) « Sub hoc pastoralis curæ onere lacessentem, orationis vestræ intercessione me adjuvate, ne suscepta me pondera ultra vires premant. » (Lib. I, epist. 24.)

(120) « Quid antistes ad Dominum nisi pro delictis populi intercessor eligitur ? » (Lib. I, epist. 24.)

(121) S. Greg. Naz., orat. 3, p. 37.

(122) « Cum is qui displicet intercedendum mittitur, inde ad deteriora animus provocatur. »

obtiendront grâce. Dieu ne résistera point aux prières de ceux à qui il commande si expressément de l'apaiser au plus fort de sa colère.

*Un homme irrépréhensible*, dit l'Ecriture, *s'est hâté d'intercéder pour le peuple. Il vous a opposé le bouclier de son saint ministère, et sa prière montant vers vous avec l'encens qu'il vous offrait, il fit cesser cette fâcheuse plaie, et il fit voir qu'il était votre véritable serviteur.* (*Sap.*, XVIII, 21.)

La prière d'un saint prêtre est un bouclier qui résiste aux traits les plus aigus de la colère du Seigneur. C'est un encens qui monte jusqu'au ciel. Le bras du Seigneur s'arrête et il cesse de frapper parce qu'un saint prêtre a prié.

Les prières des prêtres ont donc beaucoup de force. Ce sont eux qui négocient entre Dieu et le peuple. Ce sont eux qui obtiennent grâce, et qui apaisent le Seigneur, lors même qu'il a prononcé les arrêts les plus terribles et les plus effrayants.

Dieu plein de miséricorde veut pardonner, et il veut que les prêtres le prient. Si les prêtres manquent à ce devoir important il s'en plaindra, il leur fera des reproches, il marquera qu'il est très-irrité de leur négligence.

C'était à vous, dira-t-il à ces prévaricateurs, de m'apaiser : c'était à vous de pousser des soupirs ; c'était à vous de parler pour le peuple, et vous ne vous êtes point fait entendre. La colère qui devait tomber sur le peuple tombera sur le prêtre. Si le peuple est châtié, le prêtre le sera encore avec plus de sévérité.

C'est un grand péché et sur lequel beaucoup de prêtres ne s'examinent point. C'est un grand péché dans un prêtre que d'oublier sa qualité de médiateur entre Dieu et le peuple. Qualité importante qui oblige les prêtres à prier beaucoup et à redoubler leurs prières à proportion que l'iniquité augmente. Ceux qui sont engagés à prier par tant de raisons, ont grand intérêt de connaître ce que c'est que la prière, et ce qui en fait l'essence. C'est la vérité dont j'ai à vous instruire dans ma seconde partie.

SECOND POINT.

Ce serait une erreur très-grossière que de faire consister l'essence de la prière dans les paroles extérieures, et que de s'imaginer qu'on a beaucoup prié quand on a beaucoup parlé.

Jésus-Christ a réfuté cette erreur. Il a fait voir à ses disciples que de prétendre que l'on prie beaucoup, quand on prononce un grand nombre de paroles, ce serait ressembler aux païens qui s'imaginent qu'à *force de paroles* (*Matth.*, VI, 7), ils obtiendront ce qu'ils demandent. Les hommes qui ne pénètrent point dans l'intérieur ne peuvent juger des sentiments des hommes, que par leurs paroles, et par leurs actions. Voilà pourquoi ils sont souvent trompés. Mais le Seigneur ne peut être exposé à ces illusions. Il connaît le cœur, et il sait encore plus parfaitement que nous ce qui se passe dans le secret de notre cœur. Nous prions à son égard quand notre cœur est plein des sentiments dans lesquels doit être celui qui parle à son Dieu. La prière n'est donc pas un cri extérieur, mais c'est le cri du cœur.

Le sentiment qui nous convient par rapport à notre état, et qui doit être profondément marqué dans notre cœur c'est de gémir. Il nous convient de gémir, parce que nous sommes dans la misère, et parce que nous sommes exilés de notre patrie. Si nous connaissons notre misère, si nous savons que nous sommes bannis, nous devons désirer la fin de notre exil, et soupirer après notre patrie. Voilà donc quelles doivent être les dispositions de notre cœur. Il doit gémir et il doit désirer.

Ces principes supposés il est aisé de vous faire entendre qu'elle est l'essence de la prière. C'est le cri du cœur qui gémit de ses misères, et qui soupire après la céleste patrie.

Quand l'Ecriture nous apprend ce que c'est que la prière, elle se sert indifféremment du mot de prier et de gémir. Prière et gémissement, c'est la même chose dans le langage divin. *Seigneur*, dit David, *mon gémissement ne vous est point inconnu.* (*Psal.* XXXVII, 10.) On ne prie que quand on gémit, et la prière n'est agréable à Dieu, que quand notre gémissement est sincère.

Nous prions donc quand nous connaissons notre misère, et quand la vue de notre misère nous oblige à crier vers celui qui seul peut nous en délivrer.

Voyez ce sentiment vivement exprimé par le saint prophète David. Ce saint homme en était pénétré. Voilà pourquoi sa prière a été très-agréable à Dieu. Et voilà pourquoi il sera toujours le modèle de ceux qui voudront apprendre à prier, *j'ai crié vers vous du fond de ma misère* (*Psal.* CXXIX, 1.) Voilà toute l'essence de la prière. Le saint roi connaît sa misère, elle lui paraît extrême. La connaissance de sa misère l'oblige à crier. Il sait qu'il n'y a que le Seigneur qui puisse le soulager dans la misère qu'il ressent. C'est à lui seul à qui il adresse ses gémissements et ses cris.

Apprenons comme le saint prophète David à *crier vers le Seigneur du fond de notre misère.* Il ne nous sera pas difficile de trouver de justes fondements qui nous obligent à pousser des cris. Nous n'avons qu'à nous examiner nous-mêmes et notre propre misère ; quel sujet de gémir! Voyons ensuite tout ce que souffre l'Église, toutes les plaies qui lui sont faites. Pour peu que nous l'aimions, comment ne gémirions-nous pas?

Nous devons donc gémir, parce que notre misère est très-grande. Que sommes-nous? Apprenons-le du saint prophète David. *Pour moi*, dit le saint prophète, *je suis un pauvre et je suis dans la douleur* (*Psal.* LXVIII, 30.) Voilà notre état. Nous sommes

des pauvres, et nous sommes dans la douleur.

Nous sommes *des pauvres*, et notre pauvreté est extrême. Car il est vrai de dire que nous sommes absolument dénués de tout bien, que nous n'avons droit à aucun bien, que, délaissés à nous-mêmes, nous sommes réduits à la plus affreuse de toutes les misères. Il ne peut y avoir une pauvreté pareille à la nôtre, et il est impossible d'en imaginer une plus grande et plus entière. On voit tant de pauvres qui se plaignent et qui poussent des cris. Leurs maux sont très-inférieurs aux nôtres. La pauvreté spirituelle est bien une autre pauvreté que la corporelle. Si donc nous ne crions pas, notre insensibilité ne peut venir que de l'ignorance de nos maux, qui pour n'être pas connus n'en sont ni moins grands ni moins dangereux.

Nous sommes *dans la douleur*. Qu'est-ce que cette vie qu'une suite d'afflictions et de douleurs. Il est étonnant qu'il y ait des hommes à qui la vie présente paraît remplie de charmes. Où sont-ils donc ces charmes et ces plaisirs? Car premièrement un chrétien peut-il se faire un plaisir de ce qui lui coûte la perte de son innocence, et de ce qui cause à son âme des blessures mortelles? Mais d'ailleurs ce qui trouble et ce qui afflige est bien plus réel et bien plus commun, que ce qui peut causer quelque divertissement et quelque plaisir. Où sont ces hommes heureux qui ne sont point troublés, qui réussissent dans leurs entreprises, qui sont exempts de chagrin, qui peuvent avec raison faire quelque fond sur les choses humaines? Où sont-ils ces hommes qui mettent leur bonheur dans les choses de la terre? Qu'ils parlent, et qu'ils s'expliquent avec sincérité. Qu'ils mettent d'un côté dans la balance leurs peines et leurs chagrins, et de l'autre leurs vains plaisirs. Lequel l'emportera?

Telle est la nature de cette vie. Elle est malheureuse, et il faut qu'elle le soit. C'est un bien pour nous que cette vie soit pleine de misères. Sentons-les bien ces misères si réelles, si véritables, mais qui nous sont si salutaires. Poussons des cris, parce que nous sommes dans la pauvreté et dans la misère, et pour lors nous connaîtrons l'heureux secret de former des prières qui pénètrent jusqu'aux cieux, qui sont très-agréables à Dieu, et qui le touchent de compassion.

Nous devons aimer l'Eglise, et par conséquent nous devons être affligés de tous les maux qu'elle endure, comme de nos propres maux. C'est donc pour nous un grand sujet de gémir, que de voir l'Eglise continuellement persécutée par un si grand nombre d'ennemis.

L'Eglise souffre au dedans d'elle-même, et ses propres enfants lui font une cruelle guerre. Au dehors que de combats, que d'ennemis qui ont affligé l'Eglise en se révoltant contre elle, et qui lui coûtent tant de larmes, parce qu'ils persévèrent dans leur révolte criminelle?

L'apôtre saint Paul pénétré de l'infidélité des Juifs, s'écrie qu'il *est saisi d'une tristesse profonde, et que son cœur est pressé sans cesse d'une douleur violente.* (*Rom.*, IX, 2.) Voilà les sentiments que nous doivent inspirer les maux que l'Eglise endure.

Ceux-là, dit saint Augustin, qui ne prennent point de part aux maux de l'Eglise, qui ne les ressentent pas, et qui n'en sont pas affligés n'ont point de charité (123). L'Eglise gémit : Nous sommes ses ministres, comment donc ne gémirions-nous pas? Gémissons à la vue des maux de l'Eglise, soyons-en vivement touchés, poussons des cris, adressons-nous avec confiance à celui qui a promis de la protéger et de ne l'abandonner jamais.

J'ai dit qu'il nous est salutaire que cette vie soit pleine de misères. Car c'est la vue de ces misères qui nous en détache, et qui nous inspire de soupirer après une autre vie qui sera vraiment heureuse et exempte de toute misère. C'est encore un sentiment que nous devons exciter en nous, et qui est très-agréable à Dieu. Nous devons particulièrement travailler à en être pénétrés dans les prières que nous lui offrons (124).

Saint Augustin dans une excellente lettre où il traite à fond de la prière, dit que la prière est le désir vif d'une âme qui, lassée des maux de cette vie, soupire ardemment après le bonheur de l'autre vie. Qui veut bien prier, doit s'exciter à désirer.

Saint Augustin, dans cette excellente lettre, s'appuyant toujours sur le même principe, dit que nous prions selon que nous désirons. Pourquoi des prières vocales, pourquoi des temps marqués pour la prière, c'est afin de renouveler ces désirs salutaires qui doivent être continuellement dans le fonds de nos cœurs? Par-là nous sommes avertis de désirer au moins dans de certains temps, ce que nous devons continuellement désirer (125).

Il serait de notre fidélité de nous expliquer continuellement à Dieu sur ce sentiment qui doit être si vif dans notre cœur. Mais comme le poids de notre infirmité nous entraîne, comme les affaires du siècle nous troublent et nous empêchent d'être continuellement occupés du seul objet qu'il nous est permis de désirer, le temps de la prière rappelle notre esprit, excite notre cœur, et pour lors nous prions véritablement, quand nous désirons avec ardeur ce qui seul peut faire notre souverain bonheur.

Prier beaucoup, ce n'est pas parler beaucoup, continue saint Augustin. La prière que le mouvement du cœur soutient et fait durer, est bien différente de celle dont la seule

(123) « Qui ista non dolent non est in eis charitas Christi. » (Ep. 78, nov. edit. al. 137.)

(124) Ep. 130, nov. edit. al. 137.

(125) « Verbis rogamus, ut excitemus desiderium. Semper orare est semper desiderare. »

multitude des paroles fait la longueur (126). Prier beaucoup c'est gémir beaucoup, c'est beaucoup désirer. C'est par ces gémissements et ces désirs que nous frappons à la porte du père de famille. La prière (ces paroles de saint Augustin sont bien dignes d'être retenues). La prière est une sorte d'affaire qui pour l'ordinaire se traite plutôt par des gémissements et par des larmes que par des paroles et des discours (127). Ces larmes et ces gémissements vont jusqu'au trône de celui, qui a tout fait par sa parole et qui n'a que faire de nos paroles.

De ces principes de saint Augustin, je tire plusieurs conséquences très-certaines et très-importantes.

La première conséquence de saint Augustin, c'est que plusieurs paraissent prier qui dans la vérité ne prient point, parce qu'ils ne désirent point (128). Combien y en a-t-il qui font entendre leur voix, qui font beaucoup de bruit au dehors, mais leur cœur est muet. Ils ne disent rien qui puisse frapper les oreilles du Seigneur.

Prier c'est concevoir un saint dégoût des choses de ce monde, qui nous porte à désirer le souverain bonheur.

Compterez-vous beaucoup sur les prières des ecclésiastiques intéressés qui sont si fortement attachés aux biens de ce monde. Saint Grégoire de Nazianze dit (129) que ces hommes dont les affections sont charnelles ne sont guère en état de porter leur vues jusqu'aux choses célestes, qui doivent être l'unique objet de nos désirs. Témoignent-ils par leur conduite qu'ils ont du dégoût pour les choses de la terre, et que leur cœur en est détaché. Quel est l'objet de leurs désirs? Sont-ce les biens du temps, sont-ce les biens éternels? Le cœur de l'homme ne peut pas se partager. Quand il est attaché aux biens de la terre, les biens de l'autre vie ne le touchent point, et ne sont point dans son cœur. Si vous voulez apprendre à prier, travaillez à réformer vos désirs, détachez-vous de ce qui est indigne de votre attachement, aimez ce que vous devez aimer, et pour lors vous commencerez à prier.

Il n'y a pas aussi d'apparence que l'on puisse compter sur les prières de ceux qui ont un grand attachement à la vie présente. Il est difficile que les sentiments qui forment la prière, puissent se rencontrer avec cet attachement qui y est entièrement opposé. La prière est le désir d'une âme qui, fatiguée de son exil, soupire après sa patrie. Ceux qui sont attachés à cette vie ne la considèrent point comme un exil. Ils n'en sont point fatigués. Leur plus grande application est de prolonger leurs misérables jours. Ils conçoivent peu qu'ils ne seront jamais heureux que lorsque leurs liens étant rompus, ils entreront en possession d'un bonheur sans trouble. Un cœur où ces sentiments prédominent est-il en état de former ces désirs vifs et empressés de l'éternité, qui font l'essence de la prière. Il faut donc conclure avec saint Augustin, que beaucoup de ceux qui paraissent prier dans la vérité ne prient point, et peut-être n'ont jamais prié.

Voici une seconde conséquence qui nous est encore enseignée par saint Augustin. La prière est le désir. Nous prions pendant tout le temps que nous désirons. Nous pouvons donc prier non-seulement dans les temps particulièrement consacrés à la prière; mais encore nous pouvons continuer à prier pendant que nous remplissons nos devoirs, pendant que nous sommes occupés des autres actions auxquelles la condition de cette vie nous oblige de nous appliquer (130).

C'est ainsi que nous pouvons observer le grand et important précepte de la religion, qui nous oblige à prier continuellement. Jésus-Christ a parlé à tous les hommes, et il leur a dit: ***Il faut toujours prier, et ne se point lasser de le faire.*** (*Luc.*, XVIII, 1.) L'apôtre saint Paul a dit de même à tous les chrétiens: ***Priez sans cesse.*** (I *Thess.*, V, 17.) Comment observer ce précepte? Faut-il abandonner toutes les affaires temporelles, et demeurer continuellement dans les temples pour y chanter les louanges du Très-Haut, et pour lui offrir des prières? Ce n'est point là le sens du précepte ni à quoi le Fils de Dieu a prétendu nous obliger. Vous priez sans cesse, dit saint Augustin, quand vous désirez continuellement. Vous cessez de prier dès que vous cessez de désirer. C'est-à-dire qu'un homme occupé de ses devoirs, appliqué à ses affaires, et qui conserve dans son cœur ces désirs qui font l'âme de la prière, ne cesse point de prier.

Les ecclésiastiques ont beaucoup plus de facilité que les autres hommes, pour remplir fidèlement le précepte de la prière continuelle. Ils sont heureusement obligés par leur état, de s'appliquer presque toujours à des devoirs de religion. Tout ce qui se présente devant leurs yeux les excite à former ces désirs nobles et élevés qui sont l'essence de la prière. Un ecclésiastique appliqué à ses devoirs a de très-grands avantages. Il est aisé de le concevoir. Mais en voici un qui est très-considérable, et qui peut contribuer beaucoup à augmenter l'estime qu'il doit faire de son état, c'est qu'au milieu de tous ses devoirs il ne cesse point de prier, et sa vie est une prière continuelle.

Ce bonheur est très-grand; mais il ne re-

(126) « Aliud sermo multus, aliud diuturnus affectus. »

(127) « Hoc negotium plus gemitibus quam sermonibus agitur. »

(128) « Quam multi sonant voce, et corde muti sunt. » (*In psal.* CXIX.)

(129) Orat. 1, p. 31.

(130) « Si desideras non intermittis orare. Tacebis si amare destiteris. Qui desiderat si lingua taceat, corde cantat. Qui autem non desiderat quolibet clamore aures hominum feriat, mutus est Deo. » (*In psal.* XXXVII et LXXXVI.)

garde que les ecclésiastiques qui estiment leur état, et qui s'appliquent sérieusement à en remplir tous les devoirs. C'est un bonheur auquel un grand nombre d'ecclésiastiques ne peuvent prétendre, parce qu'ils ne vivent point selon leur état, et qu'ils abandonnent leurs devoirs.

Combien d'ecclésiastiques qui, bien loin que leur vie puisse être appelée une prière continuelle, passent tout le temps de leur vie, sans offrir à Dieu une prière qui lui soit agréable. Ils irritent Dieu par toutes leurs actions et même par leurs prières. Ils l'offensent quand ils croient le louer. C'est l'état déplorable et ordinaire des ecclésiastiques qui abandonnent leurs devoirs; de ces ecclésiastiques de nom, qui s'engraissent des revenus de l'Eglise, et qui ne lui rendent aucun service. A peine portent-ils les marques extérieures de leur état. Ils n'obéissent à aucune loi de l'Eglise. Ils ne paraissent ecclésiastiques que pour scandaliser et pour donner des preuves d'une révolte entière. S'il est vrai de dire que les ecclésiastiques fidèles louent Dieu continuellement, il n'est pas moins vrai de dire que ces ecclésiastiques rebelles irritent Dieu continuellement, parce qu'ils vivent dans une révolte perpétuelle.

Appliquons-nous à prier, puisque c'est un de nos principaux devoirs, mais tâchons de former de ces prières agréables à Dieu, et qui sont comme un encens précieux dont la bonne odeur monte jusqu'au trône du Très-Haut. Etudions-nous nous-mêmes, soyons bien convaincus de notre propre misère, soyons sensibles aux maux et aux afflictions de l'Eglise, détachons notre cœur des biens trompeurs de ce monde, connaissons le prix infini des biens qui nous sont promis, désirons uniquement le bonheur souverain, désirons longtemps, comme parle saint Augustin, ce que nous posséderons toujours. Travaillons à prier sans cesse, et à régler nos mœurs de telle manière que notre vie soit une prière continuelle (131).

Voilà les principes suivant lesquels vous devez vous former une juste idée de la prière. J'ai encore à vous expliquer les règles que vous devez suivre, pour vous bien acquitter de l'obligation qui vous est imposée de prier.

TROISIÈME POINT.

La première règle que je vous propose, c'est de vous exercer à l'oraison mentale, et de consacrer tous les jours quelque temps à ce saint exercice. Voici les utilités que vous en retirerez.

Vous avez vu que ce qui fait l'essence de la prière, c'est de pousser des cris et des gémissements à la vue de nos misères. Vous avez vu que nous ne sommes en état de prier, que lorsque lassés et fatigués de nos misères, nous désirons avec ardeur le bonheur infini que nous attendons. Il est donc important pour bien prier d'étudier nos misères, de nous en convaincre, d'examiner de près le néant des biens de ce monde, et de considérer au contraire la valeur infinie du bonheur qui nous est promis. C'est ce que nous exécuterons dans le saint exercice de l'oraison mentale. Prosternés humblement devant le Seigneur, nous examinerons quels sont nos véritables sentiments. Nous verrons si nous gémissons de nos misères, si nous désirons le bonheur infini. Ainsi c'est dans la pratique de l'oraison mentale que nous pouvons reconnaître si nos prières sont accompagnées des dispositions que Dieu veut trouver en nous, et que nous pouvons nous former dans le saint exercice de la prière.

En faisant de salutaires réflexions dans la pratique de cette oraison, nous nous exciterons à gémir, nous réformerons nos désirs, nous nous mettrons en état d'acquérir le véritable esprit de prière. Nous serons animés de cet esprit, non-seulement pendant le temps de l'oraison mentale, mais encore dans le temps que nous ferons des prières vocales. Nous prierons de cœur, notre cœur gémira intérieurement pendant que notre bouche annoncera les louanges du Très-Haut. Toutes nos prières se ressentiront de l'esprit de grâce, dont nous nous serons remplis. Elles seront plus en état de monter jusqu'au trône du Seigneur et d'être favorablement écoutées.

Voyez donc le grand fruit que vous retirez de l'oraison mentale. Jamais vous ne verrez mieux si l'esprit de prière est en vous, que dans le temps de cette oraison. Etant plein de ce bienheureux esprit, vos prières vocales en seront aussi animées, et par là vous avez lieu d'espérer que Dieu les écoutera avec bonté.

Ma seconde règle est fondée sur ce grand principe. Tout vient de Dieu, et nous ne pouvons rien qu'avec son secours. Soyons donc exacts à le demander. Attendons beaucoup de la prière, et soyons convaincus que nous travaillons efficacement quand nous prions.

Quelle que soit la multitude de nos occupations, quel que soit le fardeau dont nous sommes accablés, il faut toujours qu'il y ait un temps pour la prière. Gardez-vous bien de tomber dans l'illusion de ceux qui ménageant mal leur temps, retranchent la prière, lorsque leurs occupations se multiplient. Ils sont pressés, ils sont accablés de soins et d'embarras. C'est pour cela même qu'ils doivent prier. Ils avanceront en priant. Ils reculeront et l'ouvrage sera beaucoup plus difficile, s'ils abandonnent l'exercice de la prière.

Mais surtout ayez pour maxime, et que cette maxime soit inviolable pour vous, de ne jamais rien entreprendre de difficile et d'important, qu'auparavant vous n'ayez prié.

Dans ces sortes d'affaires non-seulement on doit prier, mais encore il faut se fortifier

(131) « Quod semper habiturus es, diu desidera. » (*In psal.* LXXXIII.)

par les prières de ses frères, et surtout par les prières de ceux qui menant une vie plus exacte et plus chrétienne, sont plus en état d'être exaucés.

Quand vous observerez cette conduite, vous ferez voir que vous connaissez ce que c'est que la prière, et quelle en est la force; vous ferez voir que vous détestez les fausses maximes des prudents du siècle, qui ne comptent point sur le secours du Seigneur, sans lequel nous devons être convaincus que nos projets sont vains et nos efforts inutiles.

Troisième règle. La prudence chrétienne est ennemie des excès, et elle met à toutes choses des bornes raisonnables. C'est un excès très-criminel que de compter sur soi-même, et que de ne pas avoir recours à Dieu, puisque tout dépend de lui. C'est le crime de ceux qui ne prient point, et qui entreprennent des affaires importantes, sans songer que la prière doit toujours être à la tête de toutes nos entreprises : Mais voici un autre excès contraire dans lequel il serait très-dangereux de tomber. Priez autant que le Seigneur vous le commande, après cela agissez avec confiance. Ne soyez point de ceux dont la dévotion est déréglée, et qui veulent consacrer à la prière un temps qui doit être employé à d'autres devoirs essentiels.

Ce n'est pas présentement le temps de prier. C'est le temps de visiter des malades; c'est le temps de l'étude; c'est le temps de préparer une instruction, c'est un temps que vous devez à des hommes qui sont aigris et dont vous pouvez pacifier les différends.

Saint Augustin vous dit que c'est une chose excellente que de prier beaucoup. Mais en même temps il vous marque que vous ne devez point consacrer à la prière des temps où vous êtes appelé à d'autres bonnes œuvres, et à des devoirs essentiels de votre état. Saint Augustin ajoute : Pendant que vous êtes dans ces saintes occupations, vous ne discontinuez point de prier; car il suit toujours son principe, que pendant que le désir des biens éternels est imprimé dans votre cœur, vous ne cessez point de prier (132).

Ce sont ces considérations qui doivent dissiper les scrupules de ceux qui sont fort occupés, et qui ne peuvent donner que peu de temps à la prière. Ils s'en plaignent, et on leur entend souvent répéter, qu'ils ne prient point, et qu'ils n'ont aucun temps pour prier, et moi je leur réponds, qu'il n'est point question de suivre son attrait, que l'homme ne doit disposer, ni de son temps, ni de ses occupations, mais que notre affaire essentielle est d'obéir à Dieu, et de suivre sa volonté. Je leur réponds encore qu'ils ont beaucoup de temps pour prier, et que s'ils sont fidèles ils peuvent prier continuellement. Dieu, comme dit saint Augustin, considère particulièrement vos actions et votre conduite. Vous marchez dans le droit chemin, et vous ne pouvez vous égarer, pendant que vous êtes dans l'ordre de Dieu, et que vous lui obéissez (133). Lorsque vous êtes fidèle à la règle, dit encore saint Augustin, pendant même que votre langue garde le silence, votre vie parle. C'est un langage excellent qui pénètre les cieux et qui est très-agréable à Dieu (134).

Tout ce qu'on peut vous accorder au milieu de ces occupations qui vous donnent peu de repos, c'est de gémir à l'exemple des saints, et de soupirer après le temps où délivré de l'occupation, vous aurez plus de liberté pour vous appliquer à la méditation des vérités éternelles. Car c'est le bonheur de ceux que Dieu n'appelle point à l'action, et à qui il permet de jouir de la douceur d'un repos innocent. C'est un état bien heureux. Tous les saints l'ont bien estimé; ils l'ont désiré; ils ont supporté avec beaucoup de peine, d'être arrachés de la retraite. Ils n'ont consenti à une séparation si rigoureuse et si violente que pour obéir à Dieu. Dieu laisse dans le repos, il appelle à l'action qui il lui plaît. Il est le maître : c'est à nous de nous soumettre.

Si Dieu nous laisse dans le repos, voici la règle que nous devons suivre. Connaissons notre bonheur, servons-nous utilement de notre repos. Nous avons plus de temps pour prier, nous sommes donc obligés de prier plus longtemps que ceux qui sont dans l'occupation. C'est à nous de les soutenir par nos prières. Ceux qui sont dans la retraite doivent sans cesse songer aux besoins de l'Église, à la misère de tant de pécheurs qui persévèrent dans l'iniquité, à tant de bonnes œuvres qui demeurent, parce qu'on manque d'ouvriers assez habiles et assez zélés pour les entreprendre. Que de motifs se présentent en foule pour animer celui qui est dans la retraite, à gémir et à répandre des larmes !

Celui qui est dans la retraite ne doit pas entièrement oublier le monde. Il ne le voit que de loin. Il est heureusement à l'abri, mais il ne doit point oublier que Dieu est continuellement offensé dans le monde. Les iniquités du monde sont plus que suffisantes pour entretenir dans un homme pénitent une source de larmes qui ne tarira jamais, parce que les crimes du monde, bien loin de finir, se multiplient tous les jours.

Il ne me reste plus qu'à donner une dernière règle pour faire connaître le jugement qu'on doit porter des dissipations de l'esprit qui arrivent pendant le temps de la prière, et comment il se faut conduire, afin que ces dissipations très-importunes et très-ordinaires ne nous fassent pas perdre le fruit de la prière.

Il y en a qui se troublent trop des éga-

(132) « Cum diu orare vacat, id est cum alia bonarum et necessariarum actionum non impediuntur officia quamvis et in iis ut dixi, desiderio semper orandum sit. » (Epist. supra cit.)

(133) « Plus attendit quid vivas, quam quid sones. » (*In psal.* CXLVI.)

(134) « Si a bona vita nunquam declines lingua tua tacet, vita tua clamat. » (*In psal.* CXLVIII.)

rements et des dissipations de l'esprit, et il y en a qui ne s'en troublent pas assez.

Ceux-là s'en troublent trop qui, quoiqu'ils apportent toutes sortes de précautions pour se rendre maîtres de leur esprit, ne laissent pas d'éprouver très-souvent que leur esprit s'égare. Ils s'en inquiètent. Leurs inquiétudes démesurées sont souvent le principe de nouvelles dissipations. Ils se persuadent que leurs prières sont sans attention, et qu'elles ne sont point agréables à Dieu.

Ceux qui se livrent ainsi à leurs inquiétudes, connaissent bien peu jusqu'où vont les miséricordes du Seigneur. Qu'est-ce que Dieu demande de nous sinon des efforts et des témoignages sincères du désir que nous avons de lui plaire? Nous donnons à Dieu plus de preuves de notre fidélité en retenant notre esprit, en le rappelant quand il est égaré, que nous ne lui en donnerions si toutes les actions de piété nous étaient faciles, et si nous n'avions point de combats à livrer.

Ce que Dieu demande de nous, c'est que nous soyons fidèles, que nous fassions des efforts, que nous ne permettions point volontairement à notre esprit de s'égarer, que nous nous humilions de nos imperfections. Si, nonobstant nos efforts, notre esprit ne laisse pas encore de s'égarer, Dieu connaît nos imperfections, il sait quelle est notre fragilité. Croire qu'il n'y ait aucun égard, c'est une défiance criminelle, très-injurieuse à Dieu, et dont nous devrions bien nous corriger après toutes les preuves que nous avons de sa bonté et de son extrême patience.

Il y en a d'autres qui ne se troublent pas assez des distractions qu'ils ressentent dans le temps de l'oraison. Car il y en a beaucoup à qui ces dissipations ne causent aucune inquiétude, et qui néanmoins ont tout lieu de s'en faire à eux-mêmes de très-sévères reproches.

Ceux-là, par exemple, ont très-grand sujet de se troubler des dissipations de leur esprit, qui recherchent les embarras du monde, qui se mettent dans des affaires qui ne sont point de leur ressort, qui s'agitent inutilement, qui entrent dans les intrigues. Comment voulez-vous que votre esprit soit occupé de Dieu, après que vous l'avez rempli des affaires du siècle? Ceux qui sont engagés dans ces sortes d'affaires par état et par nécessité, ont bien de la peine à retenir leur esprit, quoiqu'ils aient lieu d'espérer que Dieu les soutiendra. Vous, au contraire, avez-vous lieu d'attendre les secours du Seigneur, pendant que vous vous en rendez indignes en vous occupant contre son ordre d'une infinité de soins que vous devriez éviter?

Les ecclésiastiques qui mènent une vie molle, qui recherchent les plaisirs, ont encore bien plus sujet de se troubler de leurs dissipations. Vous apportez à l'oraison un esprit plein de pensées profanes et criminelles, un cœur corrompu. Quelle disposition pour prier! Comment osez-vous vous présenter devant Dieu? Retirez-vous, homme criminel! vous êtes indigne de parler à Dieu. Dans l'état où vous êtes, vous ne pouvez traiter les choses saintes sans les profaner. Vous pécherez en ne priant point, vous pécherez en priant. Prenez garde, je ne dis pas que vous péchez parce que vous priez; je dis que vous péchez en priant. Pourquoi cela, parce que je vois dans le fonds de votre cœur une semence de péché qui fructifie jusque dans la prière même. Ainsi s'accomplit la menace et la malédiction du Prophète-Roi, *que son oraison se tourne en péché.* (*Psal.* CVIII, 7.) Voilà les extrémités dans lesquelles on se réduit, quand on s'éloigne de son devoir, et quand on observe une conduite entièrement contraire à ses obligations.

Tous ceux-là ont sujet de se troubler de leurs distractions, qui laissent égarer leur esprit et qui ne font point d'efforts pour l'arrêter. Notre esprit, selon la remarque de saint Augustin, est un fugitif qui ne songe qu'à nous quitter. Il est de notre devoir de le poursuivre (135); nous devons nous conduire dans cette poursuite avec tant de diligence que nous ayons lieu de dire comme David, que nous avons trouvé notre cœur, et que, par la recherche que nous en avons faite, nous sommes en état de nous présenter devant Dieu pour lui offrir nos prières.

Qu'inférerez-vous de ce que vous venez d'entendre? Qu'il est très-important de prier, et qu'il est encore plus important de prier dans de saines dispositions.

Demandons souvent à Jésus-Christ ce que ses apôtres lui ont demandé quand ils lui ont dit : *Seigneur, enseignez-nous à prier.* (*Luc.*, XI, 1.) Car il faut l'avouer, il y a beaucoup de chrétiens et même d'ecclésiastiques qui ne savent point prier.

Il y a longtemps que vous êtes engagé dans la milice sacrée, que vous chantez des cantiques à la louange du Seigneur, que l'on s'adresse à vous comme à un homme chargé d'intercéder pour le peuple; peut-être vous n'avez pas encore commencé à prier.

On s'accoutume à prononcer des paroles. Est-ce là prier, et peut-on dire que l'on prie lorsque les paroles ne sont point animées? N'est-il pas certain que Dieu ne s'arrête point à nos paroles, mais qu'il examine les mouvements de notre cœur?

Vous priez lorsque, pénétré de vos misères, vous gémissez devant le Seigneur; lorsque, détrompé des biens de ce monde, vous désirez avec ardeur les biens infinis que vous attendez.

Remplissez-vous de ces sentiments. Il vous est d'une si grande conséquence de

(135) « Invenire se dixit cor suum quasi soleret ab eo fugere et ille sequi quasi fugitivum. » (*In psal.* LXXXV.)

prier. Voyez tous vos besoins; voyez les besoins pressants de l'Eglise. Vous êtes chargé par votre ministère de venir à son secours. Vous lui êtes presqu'inutile lorsque vous ne savez point comment il faut prier. Vous commencerez à la secourir lorsque vos prières seront accompagnées des dispositions qui les rendent agréables à Dieu.

Il y en a qui font plus de bruit, dont les œuvres éclatent davantage, mais il n'y en a point qui rendent plus de services essentiels à l'Eglise, que ceux qui ont le bonheur d'être unis à Dieu, et qui travaillent à se remplir des sentiments dont Dieu veut que nos cœurs soient pénétrés.

Soyez de dignes ministres du Seigneur, approchez de son autel avec confiance, venez lui exposer vos besoins, venez et lui parlez en faveur de son peuple. Si vous êtes assez heureux pour apprendre une fois l'heureux secret de prier, vous allez attirer sur vous et sur toute l'Eglise un nombre infini de grâces qui seront un jour suivies de la dernière grâce que Dieu fait à ses élus, lorsqu'il leur accorde la couronne de gloire dans l'éternité.

## DISCOURS IX.

### DE LA NÉCESSITÉ DE MENER UNE VIE OCCUPÉE ET CONTRE L'OISIVETÉ.

On ne peut guère se former une plus fausse idée de l'état ecclésiastique, que de le regarder comme un état commode, et que l'on peut embrasser pour y goûter un repos innocent. C'est néanmoins une erreur très-commune, et dans laquelle tombent un nombre infini d'ecclésiastiques.

Quel est le motif qui détermine beaucoup de ceux qui s'engagent dans l'état ecclésiastique? Ils ont pour fin de vivre commodément, d'obtenir un bénéfice, d'être exempts de toute peine, de passer leur vie dans l'oisiveté. Ce sont gens qui s'aiment eux-mêmes, et qui veulent goûter toutes les commodités de la vie. L'état ecclésiastique leur paraît très-propre pour parvenir à cette pernicieuse fin.

Qu'il est doux à la nature corrompue de jouir d'un revenu que l'on reçoit aisément, d'être récompensé sans avoir travaillé, d'être délivré de tout soin et de toute occupation fatigante. Il n'y a rien de plus doux que cet état, mais selon saint Augustin, il n'y a rien de plus damnable (136.)

Il est donc faux que l'état ecclésiastique soit un état commode. Au contraire c'est un état pénible et plein de difficultés. Vous vous proposez, lorsque vous serez ecclésiastique, de vivre dans le repos. Il n'en faut pas davantage pour vous perdre. Car il est essentiel aux ecclésiastiques de passer leurs jours dans la peine et dans un travail assidu.

Je veux donc aujourd'hui détruire cette fausse idée que l'on a de l'état ecclésiastique. C'est l'oisiveté que j'attaque. Je prétends que les ecclésiastiques oisifs se perdent, et ne sont point en voie de salut. En voici trois raisons qui feront le sujet des trois parties de cet entretien. Un ecclésiastique qui est oisif manque à ce qu'il doit à Dieu. Il manque à ce qu'il doit à son prochain. Il manque à ce qu'il se doit à lui-même. Donnez-moi votre attention, pendant que je vous exposerai ces vérités dans la suite de cet entretien.

#### PREMIER POINT.

Les ecclésiastiques, pour bien connaître l'obligation qu'ils ont de travailler, n'ont qu'à se souvenir de ce qu'ils sont. Ils sont hommes, ils sont chrétiens, et ils sont ecclésiastiques.

Dieu a imposé à tous les hommes l'obligation de travailler. Les chrétiens y sont encore plus particulièrement obligés par la loi de Jésus-Christ. Mais cette obligation est si précisément marquée pour les ecclésiastiques, que de la révoquer en doute ce serait s'aveugler soi-même, et n'avoir pas la moindre idée de l'état ecclésiastique.

Vous êtes homme. Connaissez donc ce que vous êtes, et à quoi vous avez été condamné. L'arrêt est célèbre. C'est Dieu qui en est l'auteur. *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage.* (*Gen.*, III, 19.) Tel fut l'arrêt que Dieu prononça contre le premier homme après son péché. Et comme nous sommes les descendants d'Adam, comme nous sommes les enfants d'un père criminel, comme nous sommes nous-mêmes des enfants de colère dès le moment que nous paraissons sur la terre, pouvons-nous douter que nous ne soyons tous obligés de nous soumettre à l'arrêt rigoureux, mais plein de justice que vous venez d'entendre.

Nous voilà donc obligés en punition de notre péché *de manger notre pain à la sueur de notre visage.*

La plupart des enfants d'Adam ne songent qu'à inventer des moyens pour se soustraire à cette loi. Tous ceux qui peuvent mener une vie commode, exempte de peine, sans faire attention à l'arrêt qui les condamne, ne veulent point *manger leur pain à la sueur de leur visage.* Ceux qui, malgré eux et par nécessité, sont obligés d'obéir, au milieu de leur peine ne respirent que le repos, et quand ils travaillent, ordinairement leur fin principale, est d'arriver à un état où ils ne soient plus obligés de travailler.

L'un dit pourquoi travaillerai-je, puisque j'ai des richesses? l'autre prétend que sa naissance est un titre pour se dispenser d'obéir à la loi commune : l'autre allègue une impossibilité chimérique fondée sur ce qu'il n'est point accoutumé à porter le joug dont on lui propose de se charger : l'autre soutient qu'il ne peut pas être raisonnablement assujetti aux mêmes lois que ceux au-dessus de qui son rang et sa dignité l'é-

(136) « Si perfunctorie res agatur, nihil damnabilius. » (Ep. 1, al. 148.

lèvent. La loi de Dieu souffre-t-elle ces exceptions? Interrogez le Sage, et apprenez de lui que tous les hommes, sans en excepter un seul, sont obligés de se soumettre à la loi de Dieu qui leur ordonne de *manger leur pain à la sueur de leur visage.*

*Un joug pesant accable les enfants d'Adam, depuis le jour qu'ils sortent du ventre de leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture, où ils rentrent dans la terre qui est la mère commune de tous.* (*Eccli.* XI, 1.)

Qui sont ceux qui sont obligés de porter ce joug pesant? Tous, dit le Sage, *depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre; depuis celui qui est vêtu de pourpre, et qui porte la couronne, jusqu'à celui qui n'est couvert que de toile.* (*Ibid.*, 4.) Il est donc évident que tous les hommes sont obligés de porter le joug.

Pendant combien de temps? *Depuis le jour qu'ils sortent du ventre de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture.*

Selon le Sage, il n'y a aucune exception ni pour le temps, ni pour les personnes. Il n'y en a aucune pour les personnes. Tous sont obligés de se soumettre pendant tout le temps qu'ils demeurent sur la terre. Et voilà pourquoi le saint homme Job prononce, que l'*homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler.* (*Job*, V, 7.)

Etes-vous pauvre et dans la misère? Vous êtes obligé de travailler par nécessité. Vos propres besoins vous font assez sentir la nécessité indispensable dans laquelle vous êtes, de vous soumettre à la loi de Dieu. Etes-vous riche et dans l'abondance? La loi de Dieu ne vous oblige pas moins. Ce serait pour vous un extrême malheur, si les dons de Dieu vous étaient une occasion de vous révolter contre lui. Plus vous avez reçu, plus vous devez vous sentir pressé d'obéir à celui qui vous comble de ses dons. Vous devez donc vous considérer devant Dieu comme des pauvres, et vous devez faire par soumission et par esprit de pénitence ce que les pauvres font par nécessité.

C'est donc assez d'être homme et enfant d'Adam pour se reconnaître obligé d'obéir à la loi juste et rigoureuse qui nous assujettit au travail.

D'enfants d'Adam nous sommes devenus par le baptême enfants de Jésus-Christ. Les enfants de Jésus-Christ sont obligés de travailler. Rien n'est plus contraire à l'esprit de Jésus-Christ que l'oisiveté et la paresse. Rien n'est plus nécessaire pour soutenir en nous l'esprit de Jésus-Christ que l'occupation et le travail.

L'esprit de Jésus Christ est que le chrétien se contraigne, qu'il se mortifie, qu'il combatte ses inclinations, qu'il crucifie sa chair, que dans le combat continuel que l'esprit et la chair se livrent l'un à l'autre, il prenne garde que l'esprit soit toujours victorieux, et la chair toujours vaincue.

L'esprit de Jésus-Christ est que ses disciples se contraignent, et voilà pourquoi il déclare que *son royaume se prend par violence, et que ce sont les violents qui l'emportent.* (*Matth.*, XI, 12.)

L'esprit de Jésus-Christ est que ses disciples se mortifient. *Mortifiez et faites mourir*, dit saint Paul, *les membres de l'homme terrestre qui est en vous.* (*Coloss*, III, 5.)

L'esprit de Jésus-Christ est que ses disciples combattent leurs inclinations, et c'est ce que saint Paul nous apprend quand il nous répète si souvent, qu'il nous est mortel *d'accomplir les désirs de la chair.* (*Rom.*, VIII, 13.)

L'esprit de Jésus-Christ est que ses disciples crucifient leur chair. *Ceux-là*, dit saint Paul, *qui sont à Jésus-Christ crucifient leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés.* (*Galat.*, V, 24.)

L'esprit de Jésus-Christ est que dans le combat continuel de l'esprit et de la chair, l'esprit soit victorieux et la chair vaincue. *Donc, mes frères*, dit saint Paul, *nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. Que si vous vivez selon la chair, vous mourrez, mais si vous faites mourir par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez.* (*Rom.*, VIII, 12.)

Pouvons-nous autrement que par le travail et l'occupation maintenir en nous l'esprit de mortification qui est l'âme du christianisme? Pouvons-nous autrement que par le travail assujettir la chair, combattre ses inclinations, la tenir dans la juste soumission où elle doit être à l'égard de l'esprit?

L'esclave qui est flatté, qui est engraissé, et qui ne gémit pas sous le joug du travail abuse ordinairement de la facilité avec laquelle on le traite. Et c'est la vérité que le Sage a voulu marquer, quand il a dit que *celui qui nourrit délicatement son serviteur dès son enfance, le verra ensuite révolté contre lui.* (*Prov.*, XXIX, 21.) Il n'y a point d'esclave pour qui il soit plus dangereux d'avoir des ménagements que notre chair. C'est un esclave qui médite continuellement de se révolter. Il n'y a point d'autre moyen de la tenir dans les justes bornes où elle doit demeurer, que de ne lui donner aucune liberté, que de la charger de chaînes, et la fatiguer par un travail assidu.

C'est de cette malheureuse esclave dont on peut dire véritablement ce que Pharaon disait faussement du peuple juif, lorsqu'il attribuait à un esprit de révolte le désir que ce peuple témoignait d'aller sacrifier à son Dieu. *Vous êtes*, leur disait ce roi impie, *dans l'oisiveté* (*Exod.* V, 17), et c'est pour cela que vous songez à vous soustraire de mon empire. Il faut pour dissiper vos inquiétudes vous accabler de travail. C'est ce qu'un chrétien doit dire à sa chair lorsqu'il éprouve ses injustes révoltes. Qu'il y fasse attention. Les résistances de la chair ne sont jamais plus obstinées que dans le temps de l'oisiveté. C'est donc par le travail que vous la réduirez, et que vous lui ferez sentir qu'elle doit être soumise.

En effet, pourquoi les hommes mondains ont-ils tant d'aversion pour le travail? C'est

que le travail les contraint, et que les hommes mondains font profession de ne se jamais contraindre. Et au contraire, c'est par cette raison là même que le travail devrait leur être cher. C'est par cette raison là même qu'ils devraient se faire une loi de remplir leur temps; qu'ils devraient comprendre que l'on n'est point dans la voie de salut, pendant que l'on mène une vie inoccupée. Le travail vous contraint, l'occupation vous fatigue, attachez-vous donc à travailler, et prescrivez-vous des occupations. Car dès qu'on ne veut point se contraindre, on ne peut être à Jésus-Christ, et il est sûr que l'on n'est plus au rang de ses disciples.

Celui qui n'est point à Jésus-Christ, celui que Jésus-Christ ne reconnaît point, et qu'il ne veut point recevoir au rang de ses disciples, est constamment bien indigne de prendre place parmi les ministres du Très-Haut. Il faut encore de plus excellentes dispositions pour être au rang des ministres des saints autels, que pour demeurer parmi les simples fidèles. Mais il est certain que si les vertus des ecclésiastiques doivent être plus éminentes que celles des simples fidèles, ils doivent surtout se distinguer par une sainte ardeur pour les fonctions de leur ministère, qui est entièrement incompatible avec l'oisiveté et la paresse.

Dès que Jésus-Christ a établi les apôtres qui ont été les premiers ministres de son Evangile, il leur a marqué qu'il ne les élevait à cette dignité, qu'afin qu'ils se consacrassent tout entiers aux exercices de leur saint ministère. *Allez et prêchez.* (*Matth.*, X, 7.) Si les apôtres fussent demeurés oisifs, ils eussent agi directement contre l'intention de leur Maître, et contre les ordres qu'ils avaient reçus. Vous succédez aux apôtres dans le saint ministère de l'Evangile. Si donc vous êtes oisifs, il sera vrai de dire que vous agissez contre les intentions de Jésus-Christ, et que vous renversez directement l'ordre qu'il a établi. Prendre un emploi que Jésus-Christ a institué afin que ceux qui en sont chargés travaillent, et languir dans l'oisiveté, quoi de plus opposé au bon ordre, quoi de plus contraire aux desseins de Jésus-Christ?

*Montrons*, dit saint Paul, *que nous sommes de dignes ministres*. (II *Cor.*, VI, 4.) Et comment le saint Apôtre prétend-t-il le faire voir? La preuve principale qu'il en apporte ce sont ses travaux assidus. Donc ceux qui ne travaillent point n'ont aucune preuve pour faire voir qu'ils sont ministres de Jésus-Christ. Toute leur conduite au contraire marque qu'ils abusent de leur caractère, et qu'ils ne satisfont point aux engagements de leur état.

Dans un autre endroit, le même saint Paul s'appuyant toujours sur le même principe, fait voir qu'il est apôtre à meilleur titre que ceux qui osaient lui contester cette qualité. Quelle est la preuve de saint Paul? C'est, dit ce saint Apôtre que *j'ai plus travaillé qu'eux*. (II *Cor.*, XII, 23.) Il y a donc une liaison essentielle entre le ministère sacré de Jésus-Christ et le travail. L'on n'est ministre de Jésus-Christ qu'autant qu'on aime son emploi, et qu'on est exact à en remplir les obligations. Oh! vous qui vous dites ministres du Seigneur, quelle preuve en apportez-vous? Pouvez-vous dire comme saint Paul que vous êtes ministres de Jésus-Christ, et que vos travaux font voir que vous soutenez avec honneur ce rang auquel vous avez été élevé? Vous êtes des ministres paresseux, et par conséquent indignes de votre rang, puisque vous ne voulez pas vous faire aucune violence à vous-mêmes pour satisfaire à vos obligations.

Selon vous, on peut être ecclésiastique et mener une vie molle, exempte de peine et de travail. Les saints Pères se sont donc bien trompés, quand ils nous ont expliqué ce que c'est que l'état ecclésiastique, et quand ils nous en ont fait connaître les engagements. L'état ecclésiastique, selon tous les saints Pères de l'Eglise, est un joug et un fardeau. Les saints ont appréhendé de se charger de ce fardeau, parce qu'ils en connaissaient la pesanteur. Selon vous, c'est un fardeau léger, et il n'y a rien de plus facile que de le porter. Vos idées sont donc entièrement différentes de celles des saints. Oserez-vous dire que vos idées sont justes, et que ce sont les saints qui se sont trompés?

Je vois les plus grands saints dans des alarmes continuelles après avoir travaillé pendant toute leur vie; je les vois dans le trouble. Ils craignent de n'en avoir pas assez fait. J'entends les reproches qu'ils se font à eux-mêmes. Et vous, au milieu de votre oisiveté vous êtes tranquille, vous n'appréhendez point, vous n'êtes agité d'aucun remords, et vous ne vous faites aucun reproche. Le nom de pasteur, dit saint Grégoire pape, n'est point donné pour vivre dans le repos, mais en le recevant Dieu nous impose l'obligation de travailler. Si nous savons connaître ce que c'est que le sacerdoce, nous serons convaincus que c'est un emploi plein d'honneur pour ceux qui sont exacts à en remplir les fonctions. Nous serons persuadés que c'est un fardeau accablant pour ceux qui négligent les fonctions de leur ministère. Comme donc le nom de pasteur sera une source éternelle de gloire pour ceux que le salut de leurs frères remplit d'une sainte inquiétude, de même ce nom sacré sera une source de réprobation pour les paresseux qui abandonnent leurs devoirs (137).

(137) « Nomen nos pastoris non ad quietem, sed laborem suscepisse cognoscite.... Sacerdotii prærogativa si recta ratione pensemus, sollicitis et bene gerentibus in honore, negligentibus autem profecto erit in onere. Sicut igitur laborantes, et circa animarum salutem sollicitos, hoc nomen ante Deum æternam ducit ad gloriam, ita desides ac torpentes urget ad pœnam. » (Lib. IV, ep. 8.)

Voilà des principes sûrs suivant lesquels vous pouvez vous former une juste idée de l'état ecclésiastique. C'est un état qui par soi-même engage au travail ; c'est un état que l'on ne doit embrasser que dans le dessein de travailler. La qualité de prêtre accablera ceux qui n'en ont point exercé les fonctions. Saint Grégoire parle encore plus expressément. Il ne craint point de dire qu'une vie molle et paresseuse dans un prêtre est un caractère de réprobation.

Dieu veut donc que les ecclésiastiques travaillent. Il a institué l'état ecclésiastique comme un état laborieux : s'y conduire avec mollesse, c'est renverser l'ordre de Dieu. Voilà ce qui fait voir qu'un ecclésiastique qui ne travaille point dans son état, manque à ce qu'il doit à Dieu. J'ai à vous montrer qu'outre cela il manque à ce qu'il doit à son prochain.

SECOND POINT.

Tout ecclésiastique doit beaucoup au prochain, car c'est un principe incontestable que l'on ne doit entrer dans l'état ecclésiastique que pour servir le prochain. L'ecclésiastique paresseux s'éloigne extrêmement de cette fin. Il ne sert point le prochain ; ainsi il n'accomplit point une de ses principales obligations. Bien loin de servir le prochain, il le scandalise par sa vie paresseuse. Qui peut douter que ce ne soit un grand crime que de scandaliser celui que l'on est obligé d'édifier? L'ecclésiastique paresseux pèche donc premièrement en ce qu'il ne sert point le prochain. En second lieu il scandalise le prochain, et c'est une nouvelle circonstance qui aggrave considérablement son péché.

C'est un grand péché pour un ecclésiastique, que d'être inutile au prochain et de ne le point servir. Car qu'est-ce qu'un ecclésiastique? A quoi est-il appelé? Pourquoi le sacré ministère a-t-il été établi de Dieu? Un ecclésiastique est un homme qui n'est plus à lui. Il est tout entier à son prochain; il est envoyé de Dieu pour servir le prochain.

Nous nous considérons, dit saint Paul, comme *vos serviteurs*. Voilà la véritable idée du ministère ecclésiastique. C'est un ministère qui nous assujétit à servir le prochain, et qui nous engage à nous considérer comme les serviteurs de nos frères. Ne croyons pas que cette idée avilisse notre ministère? Rien n'est plus noble que de servir le prochain. Lorsque nous rendons service à nos frères, nous le rendons à Jésus-Christ. Jésus-Christ lui-même a consacré sa vie au service des hommes. Vous servez Jésus-Christ, dit saint Augustin, d'une manière qui lui est très-agréable, quand vous rendez service à ceux dont il s'est déclaré le serviteur (138).

Le même saint Paul dans un autre endroit, dit qu'il est *débiteur à tous, au Grec, au Barbare, aux savants, aux ignorants.* (*Rom.*, I, 14.) Le ministère ecclésiastique nous rend débiteurs à nos frères. Que leur devons-nous? Nous leur devons nos soins, nos travaux, notre temps. Tout cela n'est plus à nous. C'est un bien qui leur appartient, et dont nous devons disposer par rapport à eux.

Voici un beau et noble sentiment exprimé par des évêques, et qui doit être profondément gravé dans le cœur de tous les ecclésiastiques. Nous sommes consacrés évêques pour rendre service au peuple chrétien (139). J'en dis de même de tous les prêtres, de tous les pasteurs, de tous les ecclésiastiques. Quiconque est fait ecclésiastique n'est consacré à Dieu dans cet état que pour rendre service à son prochain.

Jusqu'où les apôtres qui sont nos modèles n'ont-ils pas porté ce soin charitable que notre caractère nous oblige d'avoir pour nos frères? Saint Paul nous assure que *le soin qu'il a de toutes les églises attire sur lui une foule d'affaires qui l'assiégent tous les jours.* (II *Cor.*, XI, 8, 29.) Saint Paul est si fort attentif à tous les besoins de ses frères, qu'il est toujours prêt *de s'affaiblir pour fortifier les faibles.* Il n'arrive aucun scandale dans l'Eglise qui ne l'afflige et ne le pénètre jusqu'au cœur. Il distingue les forts d'avec les faibles, afin de donner aux uns *du lait*, aux autres *des viandes solides.* (I *Cor.*, III, 2.) Il porte continuellement *dans son cœur* tous les fidèles qu'il a *engendrés en Jésus-Christ*, (II *Cor.*, VII, 3.) Son amour est comparable à celui d'une *mère qui nourrit et qui aime tendrement ses propres enfants.* (I *Thess.*, II,7.) Cette comparaison n'est point encore assez forte. Son amour est si grand qu'après avoir annoncé l'Evangile aux fidèles, il aurait encore souhaité de leur *donner sa propre vie.* (*Ibid.*, V, 8.)

Le principe de saint Paul était que sa qualité d'apôtre le rendait *redevable à tous*, et voilà tout ce que son zèle lui suggérait de faire pour satisfaire à cette importante obligation.

Ne sommes-nous pas obligés de nous appliquer à nous-mêmes ce principe de saint Paul, et de nous convaincre que nous sommes redevables à nos frères.

Un pasteur ne peut se dissimuler qu'il est redevable à tous ceux qui sont confiés à ses soins. Si une seule de ses brebis se perd par sa faute, il en répondra à Jésus-Christ.

Il peut arriver, dit saint Chrysostome (140), qu'un maître indulgent pardonnera à son berger lorsqu'il aura perdu une de ses brebis ; mais celui-là à qui Jésus-Christ a confié le soin de son troupeau perd son âme,

(138) « Bene Christum servis, si servis quibus Christus servivit. » (*In psal.* CIII.)

(139) « Episcopi propter Christianos populos ordinamur. » (Ep. 128, inter epist. sancti Augustini.)

(140) Lib. II *De sacerd.*, c. 2.

s'il arrive par sa faute qu'une seule brebis s'égare. Il faudra, dit le même saint Chrysostome (141) rendre à Dieu un compte exact de toutes les brebis dont il nous a chargés de prendre soin. Saint Chrysostome dit de toutes les brebis. Il prétend que c'est de toutes en particulier, c'est-à-dire, qu'un soin général ne suffit pas. Un pasteur est obligé autant qu'il le peut de s'appliquer à toutes ses brebis en particulier. S'il manque à quelques-unes, le voilà débiteur. Son compte en est chargé, il en répondra devant Dieu. Saint Ephrem avait enseigné la même doctrine (142). Il soutient que les évêques, les pasteurs, et les prêtres répondront de tous ceux qui périront par leur négligence. Cette perte leur sera imputée. Elle sera sur leur compte, et ce sera pour eux un sujet de condamnation.

Il n'y a aucun ecclésiastique qui ne soit en quelque sens chargé des mêmes obligations que les pasteurs. Autrefois on ne consacrait aucun prêtre, qu'on ne l'attachât à une église pour y exercer les fonctions de son ministère (143). Il n'y en avait aucun qui demeurât inutile, et tous rendaient service au prochain. C'était le premier ordre, et par conséquent le plus conforme aux intentions de Jésus-Christ. Si la discipline de l'Eglise a varié, l'esprit de Jésus-Christ est toujours le même. Il veut que tout ecclésiastique se considère comme redevable à ses frères, et qu'il travaille pour le salut de son prochain.

Vous êtes prêtre, vous voilà donc honoré d'un caractère établi par Jésus-Christ, afin que celui qui en est revêtu s'applique au salut du prochain. Croyez-vous pouvoir impunément renverser l'ordre de Dieu ? Croyez-vous pouvoir demeurer libre de tout soin, pendant que vous êtes dans un rang où l'on n'est placé, que pour se dévouer au service du prochain.

Vous n'êtes point pasteur, mais vous avez le même caractère que les pasteurs, et par conséquent vous participez à leurs obligations. L'ordre de Dieu, l'ordre de l'Eglise est que le caractère ne soit confié qu'a ceux qui sont dans la disposition de travailler. Il est très-vrai que la qualité de pasteur ajoute de nouvelles obligations, et demande des soins particuliers : mais de prétendre que parce que l'on n'est pas pasteur, on est dégagé de tout soin, et que l'on peut jouir tranquillement de la douceur du repos; c'est abuser du sacerdoce ; c'est en ignorer entièrement l'institution, la nature, et l'excellence ; c'est vouloir ruiner un ordre qui doit demeurer ferme dans toute la suite des siècles, puisque c'est Dieu qui l'a établi.

De quel œil donc croyez-vous que Dieu regarde les ecclésiastiques oisifs, et qui ne rendent point à leur prochain les soins qu'ils lui doivent ? Vous avez sans doute fait attention à la parabole du figuier qui nous est rapportée dans l'Evangile. Celui qui avait planté ce figuier vient y chercher du fruit et comme il n'en trouve point il veut qu'on le coupe. La grande plainte du maître du figuier, c'est qu'il occupe la terre inutilement. *Pourquoi*, dit-il, *ce figuier occupe-t-il la terre inutilement ?* (*Luc.*, XIII, 7.) C'est ainsi que Dieu regarde tous les ecclésiastiques oisifs, il les considère comme des hommes qui ne remplissent point les devoirs auxquels ils sont destinés, et qui par conséquent occupent la terre inutilement. Pourquoi, dit Dieu, cet ecclésiastique est-il sur la terre ? Qu'y fait-il ? Quel est son emploi ? De quelle édification est-il pour l'Eglise ? Il est prêtre, et il est inutile, il occupe donc la terre inutilement. Je ne puis le supporter. C'est un arbre qui ne porte point de fruit, qui est inutile, et qui par conséquent doit être coupé et jeté au feu.

Non-seulement vous êtes ecclésiastique, non-seulement vous êtes prêtre, mais encore vous avez un bénéfice. C'est un nouvel engagement qui vous presse de travailler, et qui vous rend inexcusable, si vous passez votre vie dans l'inutilité.

Voici un des plus criants et des plus pernicieux abus qui se soit glissé dans l'Eglise. On y voit un grand nombre d'ecclésiastiques qui possèdent des revenus considérables, et qui ne rendent aucun service au prochain. Souvent même il arrivera que les plus riches seront les plus oisifs. Des ecclésiastiques vertueux préféreront la pauvreté de Jésus-Christ à tous les trésors de la terre. Animés d'un saint zèle ils ne respireront que de donner à Jésus-Christ des preuves de l'amour dont ils brûlent pour lui et pour ses membres.

Pendant que ces prêtres zélés travailleront sans relâche, vous verrez d'indignes ministres qui sont chargés des dépouilles de l'Eglise, qui les emploient à des usages profanes, et qui croiraient s'abaisser s'ils exerçaient les fonctions de notre saint ministère. Quoi ! les revenus ecclésiastiques ont-ils donc été donnés pour flatter la vanité, pour entretenir le luxe, pour soutenir l'orgueil, pour nourrir la mollesse ? Tout homme qui jouit des revenus ecclésiastiques, et qui ne travaille point pour l'Eglise est dans un état de péché. Son péché est d'usurper une récompense dont il est indigne, de se faire payer largement comme les ouvriers qui ont le plus de fatigue, quoiqu'il passe ses jours dans une honteuse oisiveté.

Ceux-là même qui n'ont que des bénéfices que l'on appelle simples, sont dans une erreur très-grossière, lorsqu'ils s'imaginent pouvoir vivre des revenus de l'Eglise, et se dispenser de tout travail pour le prochain.

On peut dire des bénéfices ce que je viens d'établir à l'égard de la prêtrise. Tout prêtre par son institution est chargé de travailler au salut du prochain. On n'en ordonnait aucun dans l'antiquité, qu'on ne lui assignât un certain peuple, sur lequel il devait veil-

(141) Lib. VI, c. 1.

(142) *Serm. paræn. de secundo adventu Domini.*

(143) *Conc. Calced.*, can. 6.

ler. Etre ordonné prêtre, et n'être chargé d'aucun emploi, c'est une nouvelle discipline. Elle ne peut empêcher que conformément à l'esprit de Jésus-Christ, et de son Eglise, tout prêtre ne soit obligé par son seul caractère de s'employer pour le prochain.

J'en dis de même des bénéfices. Tout ecclésiastique qui possède un bénéfice est obligé de travailler pour l'Eglise. Autrefois les revenus ecclésiastiques n'étaient distribués qu'à ceux qui les méritaient par leurs travaux. Les bénéfices sans fonction sont des nouveautés que l'ancienne Eglise n'a point connu, et dont elle gémit présentement, parce que cet usage nouveau a produit une infinité d'abus. Le seul moyen de rectifier de si condamnables abus, c'est de suivre l'esprit de l'Eglise, et de n'user de ses revenus qu'à proportion que l'on s'en rend digne par les services assidus qu'on lui rend, ou qu'on lui a déjà rendus, pendant qu'on a été en état de travailler.

Considérez donc attentivement ce que vous êtes. Vous êtes prêtre ; vous possédez un bénéfice; vous voilà condamné, parce que vous n'accomplissez pas une de vos obligations les plus essentielles qui est de servir le prochain.

Bien loin de le servir, vous le scandalisez. Y a-t-il rien dont le prochain soit plus offensé que de la vie molle et paresseuse d'un ecclésiastique ?

Il arrivera souvent dans une paroisse que tout un peuple travaillera, il n'y aura que les ecclésiastiques qui vivront dans l'oisiveté. Les hommes, les femmes, les enfants même, tous porteront *le poids du jour et de la chaleur.* (*Matth.*, XX, 12.) Pendant ce temps un ecclésiastique à son aise contemplera de loin les autres qui se fatiguent. Il se promènera, il visitera ses amis, il prendra avec eux des divertissements, quelquefois peu convenables à la gravité de son caractère. Cet homme croit que tous les autres sont obligés de travailler, afin que profitant de leur travail et de leur peine, il jouisse d'un parfait repos. Au contraire le travail assidu de ce peuple est un avertissement salutaire qui doit faire souvenir ce pasteur, qu'il est de son côté obligé d'entreprendre les travaux qui lui conviennent. Le travail de ce peuple vous fournit la nourriture corporelle : travaillez donc aussi afin d'être en état de procurer à ce peuple une nourriture spirituelle. Je ne sais pas comment un pasteur, comment un prêtre n'est point honteux de paraître oisif, pendant que le peuple qu'il gouverne gémit sous le fardeau d'un travail rigoureux et continuel. Le peuple en est offensé, il en murmure. Est-ce le peuple qui a tort, ou plutôt n'est-ce pas le pasteur et le prêtre qui couperaient aisément la racine de ces plaintes et de ces murmures ?

Quand on comparera cette vie paresseuse et inocupée, avec la vie active et remplie des saints évêques et des saints prêtres, on aura encore plus lieu d'en être offensé. Comment ont vécu les saints qui ont connu l'importance de leurs emplois, et les obligations de leurs caractères? Le récit fidèle qui nous est fait de la vie de ces grands saints par des auteurs qui ne peuvent être suspects, nous fait connaître que la prière, les actions de charité, les fonctions de leur ministère remplissaient tout leur temps.

Saint Augustin parlant de saint Ambroise, dit qu'il ne pouvait presque l'aborder, parce qu'il était sans cesse assiégé d'une foule de gens qui avaient recours à lui. Dans les autres temps saint Ambroise lisait, et c'était avec tant d'attention, que plusieurs entraient dans le lieu où il se retirait sans qu'il s'en aperçût. Saint Augustin dit qu'il trouvait ce saint occupé à la lecture, qu'il n'osait troubler cet homme attentif, qu'il demeurait dans un profond silence, et qu'il se retirait sans lui avoir parlé (144). Jugez par là de la grande application de ce saint évêque.

Le même Saint Augustin (145) nous parlant de ses occupations nous fait voir qu'elles étaient continuelles, et qu'elles ne lui laissaient aucun loisir. Il avait demandé avec instance qu'on lui accordât quelque temps pour vaquer à l'étude de l'Ecriture. Son peuple lui avait promis ; mais, dit ce saint, l'on a peu gardé la parole qu'on m'avait donnée. On vient en foule à moi : les occupations se succèdent les unes aux autres, et remplissent les jours entiers.

Quand saint Grégoire parle de ses emplois, il dit qu'il gémit sous la grande foule de ses occupations, et qu'à peine a-t-il la liberté de respirer (146).

Vous me direz sans doute que ceux dont je vous propose l'exemple étaient élevés aux premières dignités de l'Eglise. Je le veux, et je n'ai point de peine à vous accorder, qu'à cause de leurs importants emplois, leurs affaires étaient en plus grand nombre, et de plus grande conséquence que les vôtres. Mais aussi il faut demeurer d'accord, qu'il n'y a guère d'emploi ecclésiastique où il n'y ait assez de fonction pour remplir tout notre temps quand on veut s'en acquitter avec fidélité. Lorsque les emplois ont moins d'étendue, un ecclésiastique zélé entre dans un plus grand détail. Il prie pour son peuple ; il se nourrit des saintes maximes, il puise dans les pures sources de la vérité, afin de répandre ensuite les eaux salutaires qu'il a puisées; il n'y a aucun besoin qui échappe à sa vigilance et à sa charité. Ainsi le temps d'un ecclésiastique zélé n'est jamais vide d'occupations, et il est toujours rempli.

(144) « Non quærere ab eo poteram quod volebam secludentibus me ab ejus aure atque ore catervis hominum quorum infirmitatibus serviebat. » (Lib. VI *Conf.*, c. 3.)

(145) « Parvo tempore servatum est circa me, et postea violenter irruptum ante meridiem et post meridiem occupationibus hominum implicor. » (Epist. 213, al. 100 )

(146) « Gemo quotidie occupationibus pressus et respirare non valeo. » (Lib. I, ep. 30.)

Comparons maintenant la vie laborieuse des saints ecclésiastiques, avec la vie oisive des ecclésiastiques mondains et paresseux. Quoi de plus édifiant que les uns! quoi de plus scandaleux que les autres! Des prêtres qui pour toute occupation se promènent, font des visites, assistent à des festins, sont-ce des prêtres? Saint Grégoire animé d'un saint zèle contre un prêtre de ce caractère, lui fait de sévères reproches de ce qu'il abandonne le soin de son troupeau, et de ce qu'il ne recherche plus que la bonne chère et les festins. Ce grand saint allant à la source du mal, nous fait voir que ce malheureux prêtre s'est perdu, parce qu'il a quitté l'étude (147). L'étude abandonnée, on languit dans l'oisiveté, et de là, cette vie scandaleuse qui attire le mépris de ceux dont on devrait travailler à mériter l'estime par une application exacte à tous ses devoirs.

Jésus-Christ a dit : *Malheur à celui par qui le scandale arrive.* (*Matth.*, XVIII, 7.) Si c'est un très-grand malheur à tous les chrétiens d'être un sujet de scandale à leurs frères, ce malheur est bien plus grand pour les ecclésiastiques qui ont une obligation particulière d'édifier le prochain et de répandre en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ.

Les ecclésiastiques doivent servir le prochain, ils doivent l'édifier. Les ecclésiastiques paresseux et oisifs ne servent point le prochain; bien éloignés de le servir ils le scandalisent. Il est donc vrai que les ecclésiastiques oisifs manquent à ce qu'ils doivent à leur prochain. J'ai encore à vous montrer qu'ils manquent à ce qu'ils se doivent à eux-mêmes.

### TROISIÈME POINT.

Nous nous devons à nous-mêmes de veiller à notre propre conservation et de ne nous pas exposer témérairement à des dangers manifestes, et où il est presque impossible que nous ne périssions. C'est ce qui fait voir que les ecclésiastiques paresseux manquent beaucoup à ce qu'ils se doivent à eux-mêmes; car il est vrai de dire qu'ils s'exposent volontairement à de très-grands périls. L'ecclésiastique paresseux et oisif est en proie au démon. Il est particulièrement en proie au démon de l'impureté qui est le plus furieux de tous les démons.

L'ecclésiastique paresseux et oisif est en proie au démon; car il est certain que ceux qui sont oisifs, sont particulièrement exposés aux tentations du démon, et que cet ennemi cruel n'a jamais plus de force, que quand il attaque ceux qui languissent dans l'oisiveté.

Le Sage dit que *l'oisiveté enseigne beaucoup de mal.* (*Eccli.*, XXXIII, 29.) Comment cela? C'est que le démon, l'auteur et le père de toute méchanceté, choisit le temps que nous sommes oisifs pour se faire entendre, et pour nous inspirer ses fausses maximes. Il attaquerait vainement celui qui est saintement occupé. L'esprit qui est rempli de saintes vérités, n'est point susceptible de vaines illusions. Quand le corps est fatigué par un travail assidu, l'esprit qui a une étroite liaison avec le corps se ressent de ses fatigues. Il n'y a pas lieu de craindre qu'il se laisse séduire par les suggestions de l'ennemi. Mais quand le corps est à son aise, quand il est ménagé et qu'il n'est point fatigué par aucun travail; quand l'esprit n'est point nourri de saintes maximes, pour lors le démon trouve un champ libre, il peut dresser toutes ses embûches sans craindre aucun obstacle. Un esprit vide de bonnes idées ne tarde guère à être infecté des fausses maximes du siècle; la corruption de l'esprit se répand bientôt jusque sur le cœur. Voilà donc un malheureux qui devient pour ainsi dire le jouet du démon. L'ennemi n'a qu'à proposer, il est obéi; on donne dans tous ses piéges; on ne songe pas même à se défendre. Qui donc a rendu le démon si fort, et à qui est-il redevable d'une victoire si complète? Il la doit toute entière à l'oisiveté. C'est l'oisiveté qui l'a introduit; c'est l'oisiveté qui a été cause que ses maximes ont été goûtées. Il a fait tous ses progrès, et il est enfin devenu le maître par le moyen de l'oisiveté.

Quand le prophète Ezéchiel décrit tous les crimes de l'infâme Sodome et toutes les voies malheureuses par lesquelles elle est arrivée à ce comble d'iniquité, qui a attiré sur elle une si terrible vengeance, *l'oisiveté* est rapporté comme une des principales sources de ses abominations.

Si l'on entreprenait de faire une triste description de tous ceux qui ont péri par l'oisiveté, que l'énumération serait longue? Il faudrait commencer par Adam. Car, comme saint Chrysostome le remarque (148), Adam menait une vie oisive quand il fut chassé du paradis. Saint Paul au contraire menait une vie laborieuse, difficile, il travaillait jour et nuit quand il fut ravi au troisième ciel. Et c'est de là que saint Chrysostome conclut que l'homme doit bien prendre garde à ne pas rejeter le travail

Mais pourquoi rechercher des exemples anciens, pendant que ce qui frappe nos yeux a tant de force pour nous convaincre? Qu'est-ce qu'un ecclésiastique oisif? Quel objet plus digne de compassion? Je parle d'un ecclésiastique qui, quand il a récité son office et célébré la sainte messe, ne sait plus de quoi s'occuper. Il n'y a point de doute que le démon attaquera cet homme. Il est trop sûr de réussir pour manquer une si belle occasion d'établir sa demeure dans le cœur d'un malheureux. L'ennemi donc ne ménagera rien, il attaquera fortement. Avec quelles armes se défendra celui qui est dans la triste situation que je viens de vous représenter? Il est si faible qu'il ne résistera pas. Il cédera d'abord à son vainqueur.

(147) « Didici pastorali cura derelicta solis te conviviis occupatum.. nequaquam lectioni studes. » (Lib. II, ep. 14.)

(148) Hom. 2 *ad pop. Antioch.*

L'on peut dire que c'est une place ouverte de tous côtés, l'ennemi n'a qu'à se présenter pour entrer en triomphe.

N'attendez pas même que cet ecclésiastique change de conduite; rien n'est plus dangereux qu'une habitude de paresse lorsqu'elle est invétérée. On s'accoutume insensiblement à mener une vie fainéante. Plus on persévère dans la paresse, plus on la goûte. Toute autre vie paraît insupportable, l'ombre même du travail épouvante. Les livres sont une compagnie très-agréable pour ceux qui, par un travail assidu, ont acquis quelque goût pour les sciences; mais les livres sont insupportables à ceux qui ont passé un temps considérable de leur vie sans s'appliquer à l'étude. Cet homme n'a aucun principe, il n'a aucun goût pour l'étude. Vous lui proposez de donner quelques heures à la lecture. Il est bien tard. En effet, il est bien tard, et vous n'en voyez guère qui prennent la résolution de captiver leur esprit qui ne s'est jamais contraint. C'est à nous, en déplorant cet extrême malheur, de prendre garde de n'y point tomber; et puisqu'il est si difficile de vaincre, exerçons-nous de bonne heure au travail; formons une sainte habitude, qui nous donne autant de facilité pour le bien que les méchants en ont pour le mal et pour tout ce qui est contraire à la sainteté de leur profession.

Cet homme donc n'a point de plus grands ennemis que les livres; rien ne lui paraît plus difficile que de s'appliquer et de se contraindre. Si vous le pressez, il vous le promettra, mais il ne tiendra point sa parole. Point d'étude, point de travail réglé, point d'occupation ecclésiastique. Il faut donc jouer, se dissiper, se répandre au dehors, fréquenter les mondains. Vous comprenez sans peine tous les progrès que le démon fait lorsque celui qu'il attaque est dans de si mauvaises dispositions.

Mais ce qui est encore plus déplorable, et plus à craindre, c'est que cet homme sera attaqué par le démon de l'impureté le plus furieux de tous les démons.

Un ecclésiastique impur, quelle abomination! Quel monstre! L'Eglise demande dans ses ministres une grande sainteté. Elle veut qu'ils s'éloignent de toutes sortes de vices. Mais parmi tous les péchés, l'impureté est le vice que l'Eglise déteste davantage. Elle a déclaré tant de fois qu'elle ne peut souffrir dans son sein les ministres impurs. Elle veut que ceux qui sont coupables de ce péché n'approchent point de ses autels. Elle veut que ses ministres qui sont tombés dans ce péché abandonnent les fonctions ecclésiastiques, et qu'ils se retirent pour faire pénitence. Les ministres des saints autels ne peuvent avoir trop d'horreur pour l'impureté; ils ne peuvent donc trop en avoir pour l'oisiveté. Car c'est à la faveur de l'oisiveté que l'impureté se glisse.

Qu'on examine de près tous les ecclésiastiques qui sont assez malheureux pour s'être laissé vaincre par le démon de l'impureté, comment le démon les a-t-il surpris? Par l'oisiveté. Si de saintes occupations avaient partagé leur vie, le démon les eût inutilement attaqués. Mais parce que le démon les a trouvés oisifs, il n'a eu aucune peine à s'en rendre maître. Il a attaqué, on ne lui a fait aucune résistance. Ce malheureux a donc été vaincu; et le voilà l'ennemi de l'Eglise, le scandale du peuple, le déshonneur du clergé, l'horreur de tous ceux qui ont quelque connaissance de ses déréglements.

Il n'y a donc rien de plus nécessaire et de plus excellent que le travail pour surmonter le démon de l'impureté. Etes-vous attaqué par ce cruel ennemi, ayez recours à ce remède salutaire. Il arrivera rarement que celui-là succombe qui est exact à s'occuper. Suivez le conseil plein de sagesse que saint Jérôme donne à Rustique, et vous verrez quelle sera votre force pour vaincre toutes sortes de démons, et surtout celui de l'impureté. Faites toujours quelque chose afin que le diable vous trouve continuellement occupé (149).

Etant ainsi convaincus de la nécessité de vous occuper, il ne reste plus qu'à vous marquer en peu de mots quelles doivent être vos principales occupations.

Les occupations des ecclésiastiques se réduisent particulièrement à trois : à la prière, à l'étude, au secours que votre caractère vous engage de rendre au prochain.

Un ecclésiastique doit beaucoup prier, car comme ses besoins sont grands, il doit souvent s'adresser à Dieu. Il est obligé de prier pour lui-même et pour le peuple. Il est de son ministère d'attirer les grâces de Dieu, d'apaiser sa colère. Il doit être continuellement entre Dieu et son peuple. *Quant à nous*, disent les saints apôtres, *nous nous appliquerons entièrement à la prière.* (*Act.*, VI, 4.)

Un ecclésiastique doit aimer l'étude et y donner une partie considérable de son temps. Tout est perdu pour un ecclésiastique quand il n'aime point l'étude. Il est nécessaire qu'il étudie pour se mettre en état de remplir ses fonctions. Il est encore nécessaire qu'il étudie, afin qu'ayant toujours une occupation assurée, il ne soit point obligé de se répandre au dehors pour éviter l'ennui.

Voyez tous les ecclésiastiques oisifs, tous ceux qui vivent dans le déréglement. Ce sont des gens qui ne peuvent demeurer seuls, qui n'ont point l'heureux secret de s'occuper, qui haïssent les livres.

Celui qui aime les livres a une compagnie sûre qui ne lui manque jamais : il se plaît avec lui-même : Il trouve sans sortir de sa maison de quoi remplir tout son temps

Parmi tous les livres il y en a un surtout qui a la préférence. C'est l'Ecriture sainte. Ce livre saint est continuellement entre

(149) « Facito aliquid operis, ut te semper diabolus inveniat occupatum. »

ses mains, et il en fait ses plus chères délices. L'Ecriture sainte est le livre de tous les chrétiens, et surtout des ecclésiastiques. Tout ecclésiastique qui veut vivre dans l'ordre doit former une résolution sincère de ne passer jamais un seul jour sans donner quelque temps à la lecture et à l'étude de l'Ecriture.

Vous avez encore une troisième occupation qui vous doit être bien précieuse, c'est de travailler pour le prochain. Vous n'êtes ecclésiastique que pour servir le prochain. Ainsi il est juste que vous consacriez votre temps à cette importante occupation.

Saint Paul dit à son disciple Timothée : *Appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation, et à l'instruction* (I *Tim.*, IV, 13.)

*Appliquez vous à la lecture,* c'est l'étude dont je viens de vous parler.

*Appliquez-vous à l'exhortation et à l'instruction.* Instruire l'ignorant, consoler le malheureux, fortifier le faible, soutenir celui qui est menacé d'une ruine prochaine, donner de sages conseils, épouvanter le pécheur, lui donner horreur de ses voies injustes, assister l'opprimé, soulager le pauvre dans sa misère, voilà des occupations véritablement ecclésiastiques.

Vous ne savez à quoi employer votre temps ? Si vous aviez de la charité, vous trouveriez bien le moyen de remplir tout ce grand vide. Au lieu de vous perdre par votre inutilité, vous vous sanctifieriez en rendant à votre prochain des secours qui lui sont très-nécesssaires et que vous lui devez, puisque vous êtes prêtres pour vous consacrer tout entiers au service de votre prochain.

Proposez-vous donc de vous occuper saintement, et que ce soit là le partage de votre vie. Tous les jours vous destinerez de certaines heures à la prière. Il y en aura d'autres qui seront consacrées à l'étude. Lorsque Dieu vous aura communiqué ses lumières et ses grâces dans ces deux exercices, vous irez répandre sur votre prochain les trésors que vous avez reçus.

Quelle différence entre un prêtre sage et vertueux, dont les occupations sont saintes, et entre un ecclésiastique qui se dissipe dans de vaines inutilités ? L'un remplit son ministère, l'autre abandonne ses devoirs. L'un donne une grande idée du ministère ecclésiastique, l'autre se fait mépriser, et souvent ce mépris rejaillit jusque sur le saint caractère. L'un rend la vertu aimable, l'autre dégoûte de la vertu. L'un pénètre les cœurs toutes les fois qu'il explique les vérités de la religion, l'autre ne parle point, qu'on ne soit prévenu contre lui, et qu'on ne lui fasse un secret reproche, qu'il n'est point convaincu des vérités qu'il annonce. L'un touche les cœurs les plus endurcis, l'autre confirme les pécheurs dans leurs déréglements. L'un amasse des trésors de grâce, l'autre amasse des trésors de colère. L'un travaille pour Jésus-Christ, l'autre travaille pour le démon.

Mais cette différence se fera sentir encore bien davantage à l'heure de la mort, et quand il faudra comparaître devant Dieu. Venez donc ministres inutiles, vous êtes cités par votre juge, et vous ne pouvez vous dispenser de comparaître devant lui. Où est *le talent* que vous avez reçu ? Quoi ! vous l'avez *caché en terre.* Vous paraissez devant le Seigneur les mains vides. La plus grande partie de votre vie a été employée en amusements. Venez donc et écoutez votre sentence : *Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. C'est-là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.* (*Matth.*, XXV, 30.)

Vous viendrez à votre tour *bon et fidèle serviteur,* vous qui avez eu grand soin de faire valoir le talent que vous avez reçu. Vous viendrez les mains pleines de bonnes œuvres. Votre humilité vous les aura cachées, mais elles seront d'autant plus connues de Dieu, que vous y aurez moins fait d'attention. Ce sera pour lors le temps de *recueillir* ce que vous avez *semé.* Quelle surprise pour vous, quad vous verrez un Dieu qui fera tant valoir ce que vous n'avez fait que par le secours de sa grâce. Vos œuvres sont les dons de Dieu, et vous en serez récompensé, comme si vous en aviez été le principal auteur. Mais quel sera le fondement de cette récompense ? Votre fidélité à bien remplir vos devoirs, votre exactitude à bien employer tous les moments que vous avez reçus de Dieu. Vous avez été tout entier à Dieu dans tous les moments de votre vie. Voilà votre fidélité. Dieu sera tout entier à vous pendant toute l'éternité. Voilà votre récompense.

## DISCOURS X.

### DE LA SCIENCE.

Pour peu que l'on considère les suites funestes de l'ignorance dans les ecclésiastiques, on ne peut qu'on ne gémisse du malheur extrême où l'Eglise se trouve réduite, de voir ses emplois entre les mains d'un grand nombre de ministres qui ne connaissent ni la sainteté, ni les obligations de leur état.

L'ignorance des ecclésiastiques est également fatale, et aux ecclésiastiques mêmes, et au peuple dont ils sont les conducteurs.

Elle est funeste aux ecclésiastiques ; car la corruption des mœurs est la fille de l'ignorance, et il certain que la plupart des désordres qui se glissent dans le clergé, seraient arrêtés si l'on pouvait trouver des moyens sûrs et efficaces pour engager les ecclésiastiques à aimer l'étude.

Nous ne dirons rien qui ne soit exactement conforme à la vérité, quand nous rejetterons les désordres du peuple sur l'ignorance de ceux qui le conduisent. Car comment le peuple ne s'abandonnera-t-il pas à toutes sortes d'excès, lorsqu'il n'est point instruit, et qu'on ne lui fait point connaître l'iniquité de ses voies ?

O quel écueil funeste pour la pureté des

mœurs, que l'affreuse ignorance qui s'était répandue! Les ténèbres étaient si épaisses, qu'à peine la lumière s'apercevait-elle en beaucoup de lieux.

Plusieurs saints émus d'un juste zèle ont soupiré, ont travaillé, ont fait des efforts, ont établi de saintes lois, ont employé tous les moyens qui dépendaient d'eux pour les faire exécuter. Cependant, nonobstant leur vigilance et leurs efforts, il s'en faut bien que l'ignorance soit encore bannie du clergé. Plusieurs, quoique très-ignorants, se glissent et sont introduits par leur hardiesse; d'autres ont quelques connaissances, mais ce n'est pas là ce qu'on entend par la science ecclésiastique. Le besoin extrême que l'on a d'ouvriers oblige les évêques les plus zélés à se relâcher malgré eux. L'intention de l'Eglise est qu'on ne cesse point de crier, et de faire voir aux ecclésiastiques l'obligation qu'ils ont de se rendre habiles.

C'est donc de la science ecclésiastique dont je dois vous entretenir. J'ai à vous faire voir la nécessité de cette science, en quoi elle consiste, les vues que les ecclésiastiques se doivent proposer dans leurs études, et les résolutions qu'ils doivent former par rapport à l'étude.

Ce serait une trop vaste matière que de vouloir traiter ces quatre vérités dans un seul entretien. Les deux premières seront le sujet de l'entretien d'aujourd'hui. Les deux autres seront remises à l'entretien suivant.

PREMIER POINT.

L'Eglise ne veut point que ceux qui sont sans science se placent au rang de ses ministres. L'Eglise a de justes raisons pour les rejeter. Il ne peut y avoir de raison légitime pour se dispenser de suivre en cela les règles et la discipline de l'Eglise.

L'Eglise a toujours constamment déclaré qu'elle voulait que ses ministres eussent de la science. Il ne faut pas être étonné que l'Eglise, qui a toujours été conduite par le saint Esprit, ait suivi fidèlement les enseignements que cet Esprit divin nous a laissés dans les saintes Ecritures.

Consultez l'Ancien Testament, consultez le Nouveau. L'esprit de Dieu a toujours été le même; il s'est toujours expliqué en la même manière, sur les qualités que doivent avoir les ministres du Très-Haut. Il a toujours marqué que la science était particulièrement nécessaire à celui qui prétend entrer dans le sanctuaire.

Nous lisons dans l'ancienne loi que l'aveuglement était un défaut essentiel, et que tout homme en qui ce défaut se trouvait, était absolument exclu du sacerdoce. *S'il est aveugle, s'il est boiteux* etc., *il n'approchera point des saints autels.* (*Lev.*, XXI, 18.) Il est aisé de voir ce que marquait ce défaut dans une loi où Dieu se servait de figures pour nous découvrir ses volontés. Les aveugles sont la figure de ceux qui sont sans lumière et sans science. O vous donc qui êtes véritablement des aveugles, n'avancez pas davantage, le Seigneur vous défend d'approcher!

Dieu ne s'est pas contenté de parler en figure pour nous faire connaître une vérité de cette conséquence. Il s'est expliqué clairement et sans figure. Entendez-le parler par un de ses prophètes : *Comme vous avez rejeté la science* (il parle à ceux qui prétendaient exercer les fonctions du sacerdoce), *je vous rejetterai aussi, et je ne souffrirai point que vous exerciez les fonctions de mon sacerdoce.* (*Ose.*, IV, 6.)

Il n'y en a que trop parmi les ecclésiastiques qui rejettent la science. Car ceux-là véritablement ne rejettent-ils pas la science qui haïssent l'étude, qui sont même offensés de la vue d'un livre, à qui l'on fait souffrir un cruel martyre, lorsqu'on les oblige de donner quelque temps à la lecture des livres saints?

Vous en verrez même, comme le remarque saint Grégoire de Nazianze, (150) qui se glorifieront de leur ignorance. Ils ne parleront de la science qu'avec mépris; parce qu'ils croupissent dans l'ignorance, ils voudraient que tous les autres leur fussent semblables, afin qu'on n'eût aucun lieu de leur faire des reproches.

Ils exercent néanmoins les fonctions du sacerdoce. Mais comment les exercent-ils, malgré le Seigneur, et contre ses ordres? *Je ne souffrirai point que vous exerciez les fonctions de mon sacerdoce.* Vous le souffrez néanmoins, Seigneur, avec une très-grande patience. Ces hommes qui ont rejeté la science occupent dans l'Eglise des places importantes. Ils sont pasteurs, ils sont chargés de la conduite du troupeau. Il est vrai que Dieu les souffre, mais un jour viendra qu'il leur fera entendre le sens de ses paroles; un jour viendra que Dieu leur fera voir ce que c'est que d'avoir exercé malgré lui les fonctions de son sacerdoce.

*Dieu, après avoir parlé dans l'ancienne loi par ses prophètes, s'est expliqué dans la loi nouvelle par son Fils.* (*Hebr.* I, 1.) Voyons comment Jésus-Christ appelle ses ministres, et il nous sera aisé de voir s'ils peuvent sans science soutenir l'auguste nom que le Fils de Dieu leur donne. *Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre.* (*Matth.*, V, 13.) O quelle lumière qu'un prêtre sans science! Comment s'y prendra-t-il pour préserver les hommes de la corruption? C'est *un sel fade et sans force*, il n'est plus bon à rien *qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds par les hommes.* (*Ibid.*)

L'apôtre saint Paul en décrivant les qualités que doit avoir le prêtre et l'évêque, n'a pas manqué de marquer expressément qu'il devait être *capable d'instruire.* (I *Tim.*, III, 2.) Ah! quelles instructions que celles qui sont données par celui qui n'a point de science. Il n'est point capable d'instruire,

(150) Orat. 20, p. 324.

il n'est donc point en état, selon saint Paul, d'être élevé au sacerdoce.

Vous avez entendu les prophètes, vous avez entendu Jésus-Christ, vous avez entendu son Apôtre. Ils veulent absolument que ceux qui entrent dans le sanctuaire aient de la science. Voulez-vous apprendre quelle conséquence l'Eglise a tirée de leurs paroles? C'est que l'entrée de l'état ecclésiastique doit être pour toujours fermée à ceux qui sont sans science.

L'Eglise ne pouvait pas être plus exacte à prendre ses précautions. Elle défend à ceux à qui il appartient de lui donner des ministres, d'en choisir d'autres que ceux dont la capacité leur est connue. Elle défend à ceux qui sont sans science de se présenter aux ordres saints.

Voici comment l'Eglise a parlé à tous ceux qui sont chargés du choix de ses ministres. Elle leur dit à tous par la bouche d'un saint pape : Qu'aucun ne soit assez osé pour donner le rang de clerc à ceux qui sont sans lettres et sans science (151). Elle leur dit à tous par le dernier de ses conciles, qu'ils doivent s'assurer par un examen exact de la capacité de ceux à qui ils imposent les mains, et qu'ils ne doivent les recevoir que quand ils sont assez habiles pour instruire le peuple, et pour être de fidèles dispensateurs des saints mystères (152).

L'Eglise dans d'autres endroits parle à ceux qui aspirent aux saints ordres. Elle prononce distinctement, qu'aucun ne doit se présenter à moins qu'il n'ait de la science. Si l'on n'est pas exact à suivre cette règle, celui qui impose les mains et celui à qui elles sont imposées sont également coupables. Ils irritent Dieu, et ils méritent que l'Eglise leur fasse sentir par des châtiments sévères la grièveté de leur péché. (153).

On ne peut douter que la piété ne soit entièrement nécessaire aux ministres de l'Eglise. Jugez donc par là de la nécessité de la science. L'Eglise estime que ses ministres n'ont pas moins besoin de science que de piété. Elle est aussi exacte à rejeter les ignorants que les pécheurs. Elle nous enseigne par un de ses conciles, que comme on a grand soin de ne point laisser entrer dans l'Eglise les méchants et les pécheurs, aussi il ne faut point souffrir que les ignorants usurpent un caractère dont ils sont indignes (154). Voilà donc le crime et l'ignorance mis en paralelle. Retirez-vous, ministres sans probité, retirez-vous ministres sans science. Ne faites point violence à l'Eglise, elle vous déclare qu'elle ne peut vous souffrir, et qu'elle ne veut point que vous vous placiez au rang de ses ministres.

L'Eglise n'agit point sans raison. Elle en a de très-fortes pour chasser de son sein ceux qui n'ont point de science. C'est, dit le saint pape, dont je vous ai déjà rapporté les paroles, que celui qui est sans science n'est point propre à exercer les fonctions ecclésiastiques (155).

L'Eglise ne veut point qu'on lui donne pour ministres ceux qui ne sont point en état d'exercer les saintes fonctions de leur caractère. Rien ne lui est plus odieux qu'un ministre inutile. Elle ne le peut souffrir. Ou n'entrez point dans l'état ecclésiastique, ou venez-y dans le dessein de travailler, et avec les talents nécessaires pour y faire quelque fruit; autrement retirez-vous. L'Eglise ne veut point de vous, et vous pouvez compter que c'est malgré elle que vous usurperez un titre qu'elle ne veut point vous donner. Or celui qui n'a point de science, peut-il exercer les fonctions ecclésiastiques?

Les principales fonctions ecclésiastiques sont de prier, d'instruire, d'administrer les sacrements?

Quelles prières que celles d'un prêtre dont l'ignorance est si grande, qu'à peine entend-il ce qu'il dit. Ordinairement les prêtres ignorants n'ont point de piété. Les prières les plus touchantes ne font aucune impression sur eux. La principale source de leur irréligion, c'est leur ignorance. S'ils concevaient ce qu'ils prononcent, il serait presque impossible qu'ils ne fussent pas touchés.

Ces pseaumes si pleins de majesté, si propres à inspirer des sentiments de respect, sont prononcés par celui qui est ignorant avec une vitesse incroyable, parce qu'il ne les entend pas.

Le sacrifice même n'est pas excepté. Savez-vous ce que c'est que le sacrifice que vous offrez tous les jours, à qui vous l'offrez, au nom de qui vous l'offrez? Quelle fin vous proposez-vous? La manière indécente dont vous vous conduisez dans cette grande action ne me convainc que trop, que vous ne connaissez point ce que vous faites. Bien loin d'apaiser Dieu par vos prières et par vos sacrifices, vous l'irritez davantage. N'est-ce pas de ces sacrifices présentés sans respect, dont Dieu nous parle par la bouche d'un de ses prophètes? *Ne m'offrez plus de sacrifice inutilement, votre encens m'est en abomination.* (*Isa.* I, 13.) Un savant cardinal parlant de ces prêtres qui prient sans entendre le sens des paroles qu'ils prononcent, dit qu'ils ne sont point

(151) « Nullus illiteratos ad clericatus ordinem promovere præsumat. » (Gelasius, *Ep. ad episcopos Lucaniæ.*)

(152) « Hi sint qui ad docendum populum ea quæ scire omnibus necessarium est ad salutem, ac administranda sacramenta diligenti examine præcedente, idonei comprobantur. » (*Conc. Trid.*, sess. 23, c. 14.

(153) « Nullus ad sacra veniat indoctus. Aliter ordinaturis et ordinandis imminet Dei et Ecclesiæ ejus vindicta. » (*Con. Tolet.* viii, c. 8.)

(154) « Sicut iniqui et peccatores ministerium sacerdotale assequi prohibetur, ita indocti et imperiti a tali officio retrahuntur. » (*Conc. Aquisgra.*, sub Stephano IV, c. 16.)

(155) « Litteris carens sacris non potest esse aptus officiis. » (Gelas., loco. sup. cit.)

en état d'offrir à Dieu ce *culte raisonnable*, qu'il nous demande par son Apôtre. Car ce ne peut être un *culte raisonnable*, lorsque celui qui le rend ne connaît point le mérite de l'oblation qu'il présente (156).

Mais l'ignorance entreprendra-t-elle de monter dans la chaire de vérité, pour instruire les autres? Où donc allez-vous? Vous chancelez, vos pieds sont tremblants, vous êtes dans le lieu d'où vous devez parler, et vous n'osez ouvrir la bouche.

Combien y en a-t-il qui sont obligés par leur caractère de monter dans la chaire, et qui n'ont ni lumière, ni talents pour instruire? Je ne vous demande pas des discours éloquents : ce ne sont pas toujours ceux qui ont plus de force pour convertir les cœurs, mais il est de votre ministère de rendre raison de votre foi, d'expliquer au peuple les mystères de la religion d'une manière qui le touche, de donner horreur au pécheur de sa vie criminelle.

Saint Grégoire de Nazianze (157) déplore comme un très-grand malheur qu'un homme sans science entreprenne d'instruire les autres. Les ignorants, dit-il, joindront souvent la présomption à l'ignorance, parce qu'ils n'ont pas même assez de lumière pour connaître leur incapacité. Ce sont des maux, ajoute ce saint, qu'on ne peut assez pleurer, parce qu'ils ont de très-pernicieux effets.

Est-ce un prêtre ou plutôt un fantôme de prêtre, qu'un homme qui ne peut parler de sa religion sans attirer le mépris de ceux qui l'écoutent? Celui qui devrait être *maître aurait besoin*, comme parle saint Paul, *qu'on lui apprît les premiers éléments de la foi.* (*Hebr.*, V, 12.) *Comment*, dit encore le même Apôtre, *n'étant pas instruit vous-même, osez-vous entreprendre d'instruire les autres.* (*Rom.*, II, 2.) Vous êtes cause que la religion est moquée, que les libertins en font des railleries, vous rendez méprisable le caractère que vous portez. Ces suites funestes de l'ignorance doivent vous convaincre qu'on ne peut être trop exact à éloigner du sanctuaire ceux qui n'ont pas la science nécessaire pour remplir dignement les saintes fonctions de cet état.

Mais j'aperçois encore quelque chose de plus déplorable, c'est un prêtre ignorant qui ose s'asseoir dans ces tribunaux sacrés, où le pécheur recouvre son innocence, en se reconnaissant criminel. Un des plus grands abus qui soit dans l'Eglise; c'est qu'un ministère aussi important que celui de réconcilier les pécheurs soit exercé par des hommes qui perdent les âmes au lieu de les sauver.

C'est ici où il est presque impossible de compter toutes les chutes que fait ce ministre téméraire; ce ministre qui ne sait qu'écouter les péchés et donner l'absolution. Car il n'y a point de confesseurs plus hardis que ceux qui sont ignorants. Ils marchent d'un pas assuré où les plus habiles et les plus consommés ne vont qu'en tremblant. Ils font en une heure plus d'ouvrage que les plus habiles confesseurs ne peuvent en faire en plusieurs jours. Les pénitents ne font pour ainsi dire que passer en revue devant eux. A peine ont-ils fléchi le genou, qu'aussitôt ils se relèvent et ils sont congédiés. Les pécheurs les plus criminels, les pécheurs qui languissent depuis longtemps dans des habitudes invétérées, ne leur font point de peine, parce que ne sachant point les occasions où l'absolution doit être différée, ils la donnent indifféremment à toutes sortes de pécheurs.

Indignes ministres du sacrement de pénitence, que vous amassez de péchés! Vous ne savez point les règles de l'Eglise, vous ne suivez que votre esprit, et le prophète Ezéchiel, dit : *Malheur aux prophètes insensés qui se conduisent suivant leur esprit.* (*Ezech.*, XIII, 3.)

Vous donnez la paix à ceux qui sont indignes de recevoir la paix, et le même prophète dit que ce sont les faux prophètes qui trompent le peuple, en disant que *la paix règne, où il n'y a point de paix.* (*Ibid.*, 10.)

Par une condescendance molle, vous donnez de légères pénitences à ceux qui ont commis de grands péchés, et le même Ezéchiel dit encore : *Malheur à ceux qui mettent des coussinets sous les coudes, et des oreillers sous la tête des hommes pour surprendre et perdre les âmes.* (*Ibid.*, 18.)

Votre indulgence facile, ou plutôt votre molle lâcheté est cause que les pécheurs s'endorment dans le crime. Vous êtes donc de ceux dont parle le prophète Osée. *Ils se nourrissent des péchés de mon peuple* (*Ose.*, IV, 8), c'est-à-dire, ils flattent les pécheurs de peur de perdre les avantages temporels qu'ils en reçoivent, et flattant leurs âmes, ajoute le prophète, *ils les entretiennent dans leurs iniquités.*

Vos pernicieux conseils sont cause que ceux qui vous consultent s'engagent dans de fausses démarches. Apprenez donc des prophètes, que lorsque Dieu pour punir son peuple permet qu'un faux prophète l'abuse, *le peuple qui demande conseil et le prophète qui le donne, sont également coupables.* (*Ezech.*, XIV, 10.)

Vous ne vous informez ni du temps qu'il y a que le pécheur languit dans le péché, ni des efforts qu'il fait pour sortir de son péché, vous ne lui donnez aucun remède pour guérir son âme; cependant le concile de Latran déclare que le confesseur comme un médecin expérimenté, doit appliquer du vin et de l'huile sur les plaies du malade. Il doit examiner avec une grande diligence les péchés et les circonstances des péchés, afin

(156) « Quomodo rationabile erit obsequium, ubi is qui offert oblationis suæ non concipit intellectum. » (PETRUS DAMIAN., *Opusculo contra inscitiam clericorum.*)

(157) Orat. 1, p. 22.

qu'en ayant une entière connaissance, il donne conseil au pénitent, et qu'il lui applique des remèdes convenables à sa maladie (158).

Voilà donc les justes raisons qui engagent l'Eglise à rejeter les ministres ignorants. C'est qu'ils ne sont point propres à exercer les fonctions de leur ministère ; c'est qu'ils n'en font presque jamais aucune sans commettre de très-énormes péchés.

A des autorités si précises, à des autorités fondées sur de si solides raisons, que peuvent opposer ceux qui prétendent pouvoir, contre la défense de l'Eglise, embrasser sans science l'état ecclésiastique ?

Les premiers disent : Je suis contraint d'entrer dans l'état ecclésiastique, et même d'en exercer les fonctions. Je n'ai que ce refuge pour me sauver de l'extrême nécessité dans laquelle je suis réduit.

Les seconds disent, c'est par piété que je me consacre à Dieu dans l'état ecclésiastique, parce que je sais que c'est une chose très-excellente, que d'être revêtu du caractère de prêtre, et d'offrir à Dieu le sacrifice de nos autels.

Les troisièmes ajoutent : Je sais que je n'ai pas toute la capacité nécessaire pour exercer les fonctions ecclésiastiques : aussi quand je m'engage dans cet état ce n'est point dans le dessein de remplir un ministère qui est au-dessus de mes forces, je suivrai l'exemple de plusieurs autres qui vivent tranquillement, et passent toute leur vie sans faire aucune fonction de leur état.

Il y en a d'autres encore qui n'ayant point la science nécessaire, veulent excuser leur témérité, en avançant qu'ils ne prétendent point occuper les premières places de l'Eglise, ni s'établir dans les villes, mais que toute leur ambition est de travailler à la campagne. Il ne faut pas, disent-ils, avoir beaucoup de science pour faire dans un village la fonction de vicaire ou de curé.

L'objection des premiers est si absolument contraire à la raison, qu'à peine mérite-t-elle de réponse. Quoi ! l'Eglise sera donc le refuge de ceux lesquels étant pressés par une extrême misère, ne savent plus quel état embrasser ? Quoi ! ceux que le monde rejette, et qui ne lui paraissent pas capables d'exercer les plus vils emplois, se présenteront hardiment pour remplir les fonctions ecclésiastiques, qui sont très-difficiles, et qui demandent sans doute une très-grande habileté.

Il est vrai que l'Eglise est le refuge de ceux qui sont dans la misère, et qui sont abandonnés ; elle est leur refuge, parce qu'elle invite les fidèles à les secourir, et qu'elle-même, sensible à leurs malheurs, leur accorde tous les secours qui sont en son pouvoir. Mais que ses fonctions soient confiées à des hommes incapables de les exercer, parce qu'ils sont dans la misère, et qu'ils n'ont aucun autre secours, c'est ce qui est absolument contre l'intention de l'Eglise, et à quoi elle ne consentira jamais.

Celui-là, dit saint Bernard, qui en s'engageant dans le ministère ecclésiastique, se propose d'y trouver ce qui lui est nécessaire pour subvenir aux nécessités de cette vie, pervertit l'ordre que Dieu a établi. Car il fait de l'Evangile un moyen pour obtenir les biens temporels. Plutôt que d'abuser ainsi de l'Evangile, il vaudrait beaucoup mieux mendier, ou travailler à la terre (159).

Je réponds aux seconds que leur piété est mal entendue, puisqu'elle est contraire à l'ordre et à l'esprit de l'Eglise. C'est une chose très-sainte et très-excellente que d'offrir le sacrifice, mais l'Eglise n'a jamais établi des prêtres dans cette vue, qu'ils ne feraient aucune autre fonction ecclésiastique que d'offrir les saints mystères. Vous avez de la piété. C'est un don qui vient d'en haut, et pour lequel vous devez à Dieu beaucoup de reconnaissance. Mais Dieu veut que vous demeuriez laïque, que vous édifiiez les fidèles dans cette condition, que vous participiez aux saints mystères à la manière des laïques. C'est une chose excellente qu'un laïque qui a de la piété. Si vous avez d'autres prétentions, vous volez trop haut, vous allez contre l'intention de l'Eglise, et par conséquent vous vous exposez à un danger manifeste de faire des chutes très-dangereuses.

La disposition des troisièmes est encore très-criminelle et très-contraire à l'esprit de l'Eglise. Vouloir être ecclésiastique pour n'en point remplir les fonctions, c'est à peu près ressembler à celui qui voudrait être soldat, et n'aller jamais à la guerre, qui voudrait être magistrat, et ne point rendre au peuple la justice qu'il lui doit. Des prêtres sans fonction : c'est un monstre que l'Eglise n'a point connu pendant plus de quatorze siècles : c'est un désordre dont elle gémit, qu'elle tolère malgré elle, et auquel elle n'a pu encore s'accoutumer.

Je passe à ceux qui disent que toute leur vue est d'exercer à la campagne les fonctions de leur état. Je les félicite d'abord; ils méritent d'être loués. Dieu répand des bénédictions particulières sur ceux qui se consacrent au service des pauvres : mais que la science ne soit pas nécessaire pour conduire les pauvres et les gens de la campagne, c'est une proposition très-fausse, et dont je ne puis demeurer d'accord.

Il est vrai qu'il ne faut pas une grande science, ou plutôt qu'il n'en faut point du tout, pour desservir les cures de la campagne, comme le font un grand nombre de

(158) « Sacerdos more periti medici super infundit vinum et oleum vulneribus sauciati, diligenter inquirens et peccatoris circumstantias et peccati quibus prudenter intelligat, quale debeat ei præbere consilium, et cujusmodi remedium adhibere. » (*Con. Later.*, c. *Omnis utriusque sexus.*)

(159) « Perverso nimis ordine cœlestibus terrena mercatur... melius erat fodere, aut etiam mendicare. » (Tract. in hæc verba : *Ecce nos reliquimus omnia*, c. 5.)

pasteurs qui s'en acquittent très-mal, qui ne font point de prône, qui ne font aucune instruction, qui abandonnent leurs ouailles, qui répandent indifféremment le sang de Jésus-Christ sur ceux qui sont disposés à profiter de ses grâces, et sur ceux qui n'y sont pas disposés, qui ne savent ni consoler les affligés, ni encourager les faibles, ni éclairer les aveugles, ni étonner les endurcis. Mais il faut de la science à la campagne aussi bien qu'à la ville pour remplir dignement les devoirs d'un bon pasteur. Il faut avoir fait du progrès dans l'étude de l'Ecriture sainte, aussi bien pour exposer simplement et d'une manière familière les maximes de l'Evangile, que pour les expliquer avec éloquence, et d'une manière plus relevée.

En quelque lieu que vous exerciez les fonctions de pasteur, il faut savoir gagner les âmes, distribuer le pain de la parole, prendre garde à ne donner les sacrements qu'à ceux qui sont préparés à les recevoir, chercher les brebis égarées, étonner les uns, encourager les autres, fortifier celui-ci, intimider celui-là, inspirer à tous des sentiments de componction. Jugez vous-même si toutes ces choses se peuvent faire sans science.

Il est donc absolument nécessaire que les ecclésiastiques aient de la science. L'Eglise le commande. Elle a de justes raisons pour le vouloir. Il ne peut y avoir aucune raison légitime pour se dispenser d'obéir à l'Eglise. Voyons maintenant quelle doit être la science des ecclésiastiques.

SECOND POINT.

L'Eglise veut que ses ministres soient en état d'exercer les fonctions ecclésiastiques. L'Eglise ne confie à ses ministres de si grands pouvoirs, qu'afin qu'ils les mettent en usage pour l'utilité du prochain. Un ecclésiastique donc doit avoir toute la science nécessaire pour bien exercer ses fonctions, et pour mettre en usage les grands pouvoirs qu'il reçoit lorsqu'il est revêtu du sacerdoce.

Vos fonctions principales sont de réciter l'office, d'offrir le sacrifice, d'instruire, d'administrer les sacrements.

Pour réciter l'office avec fruit, il faut entendre ce que l'on dit, et par conséquent savoir le latin. Il faut être accoutumé à méditer et à goûter les choses divines, afin qu'en même temps que notre bouche parle, notre esprit se nourrisse des vérités qui sont contenues dans l'office divin. Car si l'on n'entend pas ce que l'on dit, si l'on ne sait point méditer les choses divines, comment pratiquer ce que dit saint Cyprien, que lorsque nous offrons à Dieu nos prières, il faut que toutes les pensées séculières et profanes se retirent, et que notre esprit soit tout occupé des choses que nous demandons à Dieu (160).

Nous ne le voyons que trop par expérience : ceux qui récitent l'office divin sans entendre ce qu'ils disent, ceux qui n'ont qu'une connaissance superficielle et légère des vérités de notre religion, ne peuvent fixer leur esprit. Comme ils n'ont aucun goût pour les choses divines, ils récitent l'office avec ennui et avec vitesse. C'est dans le temps de la prière qu'ils pensent à leurs affaires temporelles; ils ne peuvent chasser ces pensées, parce qu'il n'y a que la méditation et le goût des choses divines qui les éloigne. Voilà ce qui fait que leurs prières sont sans fruit. Posons d'abord comme un principe certain qu'un ecclésiastique doit entendre son office et les prières qui se récitent dans l'Eglise, il doit connaître les vérités de la religion que l'Eglise médite lorsqu'elle adresse à Dieu ses prières.

En second lieu, il est contre l'ordre qu'un ecclésiastique que l'on prie d'officier publiquement refuse de le faire, parce qu'il ne sait ni le chant, ni les cérémonies : et ainsi un ecclésiastique doit savoir les cérémonies que l'Eglise observe, soit dans la célébration de l'office divin, soit dans le saint sacrifice de la messe, soit dans l'administration des sacrements.

Quoique les cérémonies extérieures ne fassent point l'essence de la piété, c'est néanmoins un défaut considérable que de les négliger. Les ecclésiastiques doivent s'appliquer à édifier. Il est certain qu'il n'y a rien qui édifie davantage, et qui soit plus propre à nourrir la piété des fidèles qu'un office célébré avec modestie, et où toutes les cérémonies de l'Eglise sont régulièrement observées.

Peut-on apporter trop de précaution quand on administre les sacrements de l'Eglise? On entend tous les jours les fidèles se plaindre de ce que les prêtres usent d'une trop grande précipitation dans les fonctions de leur ministère? La gravité sied toujours bien à un prêtre. Elle lui est absolument nécessaire, quand il est dans l'exercice de ses fonctions. Un prêtre fidèle lit souvent son rituel; il sait tout ce qui est contenu dans ce livre; il prend garde à n'omettre aucune des cérémonies qui y sont prescrites. Il est encore plus exact à bien apprendre quel est l'esprit de l'Eglise dans l'usage de ces cérémonies si anciennes et si saintes.

On en voit qui ont beaucoup de science, mais qui négligent de s'instruire des cérémonies de l'Eglise, et qui même se glorifient de cette ignorance. Il est vrai que l'Eglise tire un grand service de la science de ces hommes consommés. Mais ne pourraient-ils pas sans que leur science en souffrît aucun préjudice, s'appliquer à suivre l'ordre de l'Eglise dans l'administration des choses saintes : *Il faut pratiquer ces choses sans néanmoins omettre les autres.* (*Matth.*, XXIII, 23.)

En troisième lieu un ecclésiastique ne

(160) « Cogitatio omnis carnalis et sæcularis abscedat, nec quidquam tunc animus, quam id solum cogitet quod precatur. » (*De oratione Dominica.*)

peut instruire, s'il ne sait distinctement les mystères de la foi contenus au Symbole, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés qui se commettent contre ces commandements; s'il ne sait le nombre et la force des sacrements, et les dispositions nécessaires pour les recevoir. Un ecclésiastique doit connaître toutes ces vérités, non-seulement comme les simples fidèles, mais il doit les savoir d'une manière plus élevée, il doit les savoir en maître, c'est-à-dire, qu'il doit être en état de les enseigner à ceux qui les ignorent, et même de les défendre contre ceux qui les attaquent. C'est ce que nous enseignent saint Paul, quand il nous dit qu'un ministre du Seigneur doit *être capable d'exhorter selon la sainte doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent.* (*Tit.*, I, 9)

Un ecclésiastique doit donc savoir au moins les principales preuves tirées de l'Ecriture, et de la tradition, dont nous nous servons pour confirmer la vérité de nos mystères; et il doit être préparé à répondre aux principales objections que les ennemis de l'Eglise forment pour attaquer ces vérités.

Car par exemple, ce n'est pas assez qu'un ecclésiastique sache que le Fils de Dieu qui est la seconde personne est d'une même nature que son Père, qu'il lui est consubstantiel, qu'il lui est égal en toutes choses. Il faut encore qu'il connaisse les preuves solides sur lesquelles cette vérité est appuyée. Et il serait honteux qu'il fût contraint de garder le silence, s'il se rencontrait avec quelque ennemi de la divinité de Jésus-Christ, ou avec quelque autre qui lui proposerait des doutes sur cette importante vérité.

De même il ne suffit pas à un ecclésiastique de savoir que Jésus-Christ est réellement présent dans le sacrement de nos autels. Ce n'est point savoir cette vérité en maître, que de ne pas connaître les preuves solides qui engagent l'Eglise à soutenir cette vérité.

Des ecclésiastiques ne devraient-ils pas être honteux, d'être quelquefois réduits à fuir le combat qui leur est livré par des hommes très-ignorants, parce qu'ils sont encore plus ignorants qu'eux sur les vérités fondamentales de la religion. C'est ce qui fait voir que les ecclésiastiques sont indispensablement obligés d'étudier avec application les traités de théologie, où les vérités de la religion sont prouvées contre les ennemis de notre foi.

En quatrième lieu, pour bien administrer les sacrements, et surtout celui de pénitence. Voici la science que demande saint Charles, ce grand guide des confesseurs dont l'Eglise de France vous ordonne de suivre les règles et les statuts.

Ce grand saint veut qu'un confesseur soit très-versé dans les cas de conscience, qu'il ait acquis cette connaissance par l'étude des sacrés canons, et des livres qui traitent de ces matières. Il dit qu'un confesseur doit avoir continuellement entre les mains quelques auteurs approuvés qui traitent des cas de conscience; mais comme il y a un grand nombre de ces sortes de livres, et qu'il y en a beaucoup dont les sentiments sont relâchés, prenez toujours pour vos guides ceux qui répondent d'une manière plus conforme à la simplicité de l'Evangile et à la doctrine des saints Pères.

Le grand saint Charles veut encore que les confesseurs sachent quels sont les péchés véniels ou mortels. Il veut qu'ils sachent les censures, les cas réservés, les statuts synodaux, et les ordonnances particulières des évêques, les différentes pénitences qu'on peut imposer, les canons pénitentiaux.

Sachez aussi les cas dans lesquels saint Charles veut qu'on diffère l'absolution, afin qu'en prenant pour règle de votre conduite ce grand saint que Dieu a suscité dans ces derniers temps pour rétablir la discipline de l'Eglise, vous vous acquittiez avec fidélité du ministère le plus difficile et le plus important qui soit dans l'Eglise. Si vous suivez les maximes de saint Charles, vous ne serez pas de ces confesseurs qui flattent les pécheurs, qui les aident à étouffer les remords de conscience dont il sont pressés, qui couvrent les blessures au lieu de les guérir, qui font un jeu de la pénitence, qui s'accommodent aux faiblesses des pécheurs, et permettent tout à la dureté de leur cœur. Vous ne serez pas de ces confesseurs qui tolèrent un cercle perpétuel de confessions et de crimes, qui ne répriment point l'ambition, qui s'accommodent d'une vie molle et oisive, qui souffrent le luxe, qui permettent à leurs pénitents de consacrer au jeu la meilleure partie de leur vie, qui ne se scandalisent point de voir qu'ils aiment le monde, qui trouvent des expédients à toutes choses. Vous ne serez point de ces confesseurs qui lors même que des pécheurs sont engagés dans des habitudes invétérées, croiraient les traiter inhumainement s'ils leur différaient l'absolution un temps assez considérable pour s'assurer des promesses qu'ils ont cent fois violées.

Mais ce qui vous servira principalement à bien exercer les fonctions de vos ordres, c'est l'étude de l'Ecriture sainte. C'est pourquoi il me semble qu'il serait très-convenable, qu'avant de recevoir les saints ordres, on eût lu même plusieurs fois toute l'Ecriture sainte, qu'on sût tout ce qu'il y a d'historique dans les livres de l'Ancien Testament, et qu'on eut une entière connaissance de toutes les instructions de Jésus-Christ, de toutes les actions de sa vie, de tous les miracles qui nous sont rapportés dans l'Evangile. Il serait aussi très-nécessaire qu'on eût lu et médité les Epîtres des apôtres, surtout celles de saint Paul. En un mot un ecclésiastique doit posséder le Nouveau Testament.

Outre cette étude de l'Ecriture sainte qu'un ecclésiastique doit avoir déjà faite,

il faut qu'il soit résolu de s'appliquer pendant toute sa vie à l'étude de l'Ecriture sainte. Car l'Ecriture sainte est un livre qu'on ne peut épuiser. Plus on la lit, plus on y apprend ; plus on la médite, plus on est édifié. Plus on s'y applique, plus on se rend digne d'exercer avec fruit les fonctions du sacerdoce.

Si vous voulez instruire, sachez l'Ecriture sainte : car le peuple a un respect particulier, quand on lui dit : C'est Jésus-Christ qui a prêché cette maxime, et voici ses paroles. C'est l'apôtre saint Paul qui nous enseigne cette vérité, et voici comment il parle.

Si vous voulez conduire les âmes et leur montrer le chemin du salut, sachez l'Ecriture sainte, elle vous apprendra à faire un juste discernement entre les casuistes exacts, et ceux qui sont trop relâchés. Car il faut abandonner les casuistes qui ont trouvé de vaines subtilités pour dispenser les hommes de marcher par la voie étroite de l'Evangile.

Le seul sermon sur la montagne, quand il est bien médité, décide un nombre infini de cas de conscience, tous cas de pratique et très-ordinaires dans la vie des hommes. Ah! le grand auteur que Jésus-Christ parlant dans les Ecritures.

Il faut pourtant avouer que l'Ecriture ne contient pas tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour décider tous les cas de conscience. Il faut outre cela écouter l'Eglise, connaître ses règles et ses canons, et lire les auteurs qui en ont fait le recueil.

Saint Augustin dit que ceux qui sont destinés à servir l'Eglise doivent avoir sans cesse devant les yeux les deux Epîtres de saint Paul à Timothée, avec celle à Tite, parce que ces trois Epîtres enseignent quelle doit être la vertu et la conduite des ministres de Jésus-Christ (161).

Saint Chrysostome reprochait très-souvent à ses auditeurs leur négligence, parce qu'ils ne s'appliquaient pas assez à l'étude de l'Ecriture sainte. Il faut remarquer que saint Chrysostome instruisait des laïques, il aurait donc parlé avec beaucoup plus de force s'il eût adressé son discours à des ecclésiastiques

Je sais, dit saint Chrysostome à ses auditeurs (162), avec quelle négligence vous lisez l'Ecriture sainte, et ainsi je ne m'étonne pas que vous y remarquiez si peu de chose. Dans un autre endroit après avoir fait voir le besoin que nous avons eu que la loi fût écrite : parce que la lumière naturelle était presque éteinte par le péché (163). Lisons l'Ecriture et ne nous exposons point à être condamnés comme nous le serions en effet, si nous étions négligents à nous servir de ce nouveau secours que Dieu nous a donné pour avancer dans la piété. Il se plaint ailleurs qu'il y a peu de ses auditeurs qui eussent pu réciter sur-le-champ ou quelque psaume ou quelque autre partie de l'Ecriture (164). Le même saint Chrysostome témoigne une très-grande indignation de ce que la lecture des Epîtres de saint Paul était négligée par les chrétiens de son temps (165). Il exagère comme un très-grand désordre de ce qu'il y en avait plusieurs qui ignoraient le nombre des épîtres que cet Apôtre a écrites. Il dit qu'il les lisait deux ou trois fois la semaine, et que cette lecture si souvent réitérée lui en avait donné l'intelligence, plutôt que la subtilité de son esprit.

Mais n'y a-t-il pas encore beaucoup plus lieu de condamner la négligence d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui n'ont jamais lu d'autre Evangile que celui qu'ils lisent à la messe? Souvent même ils le lisent sans l'entendre. Combien s'en trouve-t-il qui n'ont aucun goût pour cette divine lecture; qui passent leur vie à parcourir toutes sortes de livres, et n'ont jamais lu le Nouveau Testament tout entier; ne suivez pas un si mauvais exemple. Ne passez pas un seul jour de votre vie sans lire l'Ecriture sainte, et surtout le Nouveau Testament. Car pour avoir la science convenable à un ecclésiastique, il faut avoir déjà lu l'Ecriture, savoir parler le langage de l'Ecriture, aimer l'étude de l'Ecriture, et être dans le dessein de s'y appliquer pendant toute sa vie.

Pour vous faire connaître le goût que les anciens avaient pour l'Ecriture, et l'assiduité avec laquelle ils la lisaient, voici un seul fait de l'antiquité qui mérite votre attention, et qui peut beaucoup contribuer à vous faire prendre une sainte résolution de vous appliquer sérieusement à l'étude de l'Ecriture.

C'est ce qui nous est rapporté dans l'acte public qui contient la nomination que fit saint Augustin du prêtre Eraclius pour lui succéder dans la chaire d'Hippone (166).

Cet acte, lequel est à mon sens un des beaux monuments que nous ayons de l'antiquité, nous décrit d'une manière très-touchante la tendresse d'un peuple pénétré du mérite et des vertus de son évêque. Ce peuple reçoit la plus triste nouvelle qui put jamais lui être annoncée. Il se livre à la douleur; il ne peut consentir à la proposition que fait saint Augustin d'en substituer un autre à sa place. Qui ne serait touché d'entendre un nombre infini de voix qui se réunissent pour pousser ce cri : C'est vous que nous voulons pour père et pour évêque (167)?

Mais ce que je remarque particulièrement dans cet acte : c'est ce que saint Augustin assure que deux conciles l'avaient chargé de travailler sur les saintes Ecritures, et que pour cela il était convenu avec son peuple

(161) « Quas tres apostolicas Epistolas ante oculos habere debet, cui est in Ecclesia doctoris persona imposita. » (Lib. IV, *De doctrin. christiana* c. 16.)

(162) Hom. 31 *in Matth.*

(163) Hom. 1 *in Matth.*

(164) Hom. 2.

(165) *Præf. in Ev. S. Pauli.*

(166) Inter. Ep. S. Aug. 213, al. 110.

(167) « Te patrem, te episcopum. »

qu'il aurait cinq jours la semaine qui lui seraient laissés, pour exécuter ce que les conciles lui avaient prescrit. Mais, dit saint Augustin, vous ne m'avez point tenu parole. Vous êtes venus fondre sur moi. J'ai été accablé de soins, et il ne m'est point resté de temps (168).

Saint Augustin demande un successeur, afin qu'en se déchargeant sur lui de plusieurs affaires, il puisse avoir du temps pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte. Mon loisir sera un loisir fort occupé, et j'espère que mon travail sera utile à Eraclius, et par conséquent à vous.

Saint Augustin chargé par deux conciles de travailler sur l'Ecriture sainte, Saint Augustin convenant avec son peuple qu'il aurait cinq jours la semaine pour exécuter ce que les conciles lui avaient ordonné, Saint Augustin abandonnant, pour ainsi dire, ou du moins interrompant les soins de l'épiscopat, afin d'avoir plus de liberté de se donner à l'étude de l'Ecriture, Saint Augustin prononçant que ce travail serait très-utile à son successeur, et à son peuple, voilà des circonstances qui doivent avoir beaucoup de force pour vous faire voir l'estime que les anciens faisaient de l'étude de l'Ecriture, et le soin qu'ils avaient de donner beaucoup de temps à une si sainte et si nécessaire occupation.

Mais puisque l'étude de l'Ecriture est d'une si grande nécessité, puisqu'elle doit vous servir de fondement dans l'exercice de vos fonctions, puisqu'elle doit faire une partie considérable de vos occupations, permettez-moi de vous donner ici quelques avis que je crois très-importants pour lire l'Ecriture sainte avec fruit.

Premièrement, aimez la simplicité de l'Ecriture sainte. Rapportez dans les instructions que vous ferez les paroles du Fils de Dieu comme il les a prononcées. N'entreprenez pas de les changer sous un vain prétexte qu'il a parlé d'une manière trop simple.

Dès les premiers siècles Tatien, comme nous le rapporte Eusèbe (169) a été condamné, parce qu'il avait eu la témérité de traduire les Epîtres de saint Paul d'une manière élégante, et d'en changer le style.

Je me souviens toujours du saint évêque Spiridion qui reprit fortement un évêque nommé Triphile (170). C'était un homme qui se piquait de bien parler. Et comme il citait dans un discours ces paroles de Jésus-Christ au paralytique : *Emportez votre grabat*, il crut que le mot grabat était trop bas, et ne voulut pas s'en servir. Spiridion en colère lui dit : Surpassez-vous en dignité celui qui s'est servi du mot de *grabat?* Avez-vous honte de vous servir de ses paroles ?

En second lieu, lisez avec respect les passages de l'Ecriture que vous n'entendez pas. Soyez persuadés, comme l'enseigne saint Paul, que *toute Ecriture qui est inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire à la piété et à la justice.* (II *Tim.*, III, 16.) Si vous ne comprenez pas les vérités de l'Ecriture, n'en rejetez pas la faute sur les livres divins, mais sur la faiblesse de votre entendement.

C'était dans cette disposition que saint Denis, évêque d'Alexandrie, lisait l'*Apocalypse* de saint Jean, comme il nous paraît, par l'épître de ce grand évêque qu'Eusèbe nous rapporte (171). Quoique ce livre sacré, dit le saint évêque, surpasse la force de mon intelligence, je suis persuadé que ce qu'il contient est divin et digne de nos admirations. Je ne mesure point par rapport à la faiblesse de mon jugement les mystères qui sont renfermés dans ce livre, mais n'ayant pour guide que le flambeau de la foi, si je n'entends pas ces mystères, je crois que c'est leur élévation qui me rend incapable de les comprendre. Bien loin de condamner ce que je n'entends pas, je suis persuadé que c'est ce qu'il y a de plus sublime et de plus divin dans ce livre.

Voilà le modèle de la soumission que vous devez avoir, lorsqu'il se rencontre dans l'Ecriture des passages que vous ne comprenez pas. Respectez toujours l'ouvrage du Saint-Esprit. Si vous n'en comprenez pas la beauté, n'en accusez que la faiblesse de vos lumières.

En effet, dit saint Augustin, il n'appartient pas à tous les hommes d'aplanir toutes les difficultés qui se rencontrent dans l'Ecriture. Nous voyons souvent que ce qui paraît inintelligible à ceux qui ne se sont pas versés dans l'étude des Ecritures remplit les âmes d'un saint respect, lorsque les plus habiles nous font voir les sens merveilleux que nous ne comprenions pas d'abord. Ce serait donc l'effet d'une grande témérité, ou d'un orgueil insupportable que de vouloir comprendre tous les mystères dont l'Ecriture est remplie (172.)

Si l'Ecriture est obscure, dit saint Augustin, Dieu l'a voulu ainsi, afin de dompter la superbe de l'homme, en l'obligeant à se donner beaucoup de peine pour en comprendre le sens. Dieu l'a voulu ainsi, afin que l'homme ne méprisât pas les livres saints ; car il lui est très-ordinaire d'estimer peu ce qu'il entend sans peine. D'où il s'ensuit que bien loin qu'un véritable fidèle puisse prétendre qu'il entendra tout

(168) « Placuit mihi et vobis propter curam Scripturarum, quam mihi fratres et patres mei coepiscopi duobus conciliis Numidiæ et Carthaginis, imponere dignati sunt, ut per quinque dies nemo mihi molestus esset... Parvo tempore servatum est circa me, et postea violenter irruptum est, et non permittor ad quod volo vacare. »

(169) Lib. IV *Hist.*, c. 29.

(170) Sozom., lib. I *Hist.* c. 11.

(171) Lib. VII *Hist.* c. 25.

(172) « Quis non intelligat fieri posse, imo ii semper accidere, ut multa indoctis videantur absurda, quæ cum a doctoribus exponuntur, eo laudanda videantur elatius, quo clausa difficilius aperiebantur. » (*De moribus Eccl. cath.*)

ce qui est rapporté dans l'Ecriture, il doit au contraire s'attendre à y trouver de l'obscurité. Il doit s'humilier devant Dieu, puisque c'est son péché qui est cause que Dieu n'a pas voulu s'expliquer d'une manière plus claire et plus intelligible(173).

En troisième lieu, lisez l'Ecriture avec une grande soumission à l'autorité de l'Eglise, à qui seule il appartient d'en déterminer le véritable sens. Si vous trouvez des passages, dit Tertullien, dont l'explication vous paraisse contraire à la foi qui est reçue dans l'Eglise, confessez que vous ne les entendez pas. Il vaut bien mieux les ignorer que de les entendre dans un sens opposé à celui qui est reçu dans l'Eglise; car c'est tout savoir que de ne rien savoir qui soit contraire à la foi de l'Eglise (174).

Rien n'est plus dangereux, selon saint Augustin, que de ne vouloir écouter que sa raison seule, quand on s'applique à la lecture des livres saints (175).

Tertullien se plaint de ceux qui ne lisent les Ecritures que pour y trouver des autorités qui favorisent leurs intentions, et après avoir expliqué ces autorités selon leur sens, ils ne remarquent dans toutes les Ecritures que ces sortes de passages dont ils abusent (176).

C'est encore ce que nous voyons arriver tous les jours. Il y en a qui ne savent de l'Ecriture que quelques endroits qu'ils expliquent mal pour appuyer leurs sentiments et pour autoriser leur conduite, qui d'ailleurs est condamnée par des passages très-clairs de l'Ecriture et par les décisions de l'Eglise.

En quatrième lieu, ne parlez de l'Ecriture sainte qu'avec un grand respect, et qu'elle ne soit jamais la matière de vos railleries. Nous voyons à regret un grand nombre d'ecclésiastiques, qui tournent l'Ecriture en proverbes, qui ont à tout propos ses passages dans la bouche pour en faire des railleries, et pour les appliquer à des choses indécentes et profanes. Si on ne se moque point de Dieu impunément, peut-on se moquer de sa parole dont il est si jaloux? Jésus-Christ a-t-il parlé, afin qu'on détourne ses paroles à contresens dans les compagnies mondaines, et qu'on s'en serve comme d'un sujet de divertissement? Le Saint-Esprit a-t-il inspiré aux écrivains sacrés des expressions saintes, afin que des bouffons les usurpent, et en fassent la matière de leurs railleries? Des livres écrits pour instruire les fidèles sont-ils composés pour exciter des ris immodérés? Ce livre si respecté par les fidèles qui le lisent avec attention, qui le baisent, qui l'encensent, et lui portent tant d'honneur, sera-t-il livré à l'insolence des diseurs de bons mots? Qui peut expliquer combien ce crime est grand dans un ecclésiastique qui doit inspirer aux autres un saint respect et une vénération profonde pour les divines Ecritures?

Enfin, si vous voulez tirer beaucoup de profit de la lecture de l'Ecriture, lisez-la dans des dispositions chrétiennes. Ces dispositions, selon saint Augustin, sont la crainte de Dieu, un désir sincère de chercher la volonté de Dieu dans les saintes Ecritures, une grande aversion pour les disputes inutiles (177).

Le travail et la piété sont également nécessaires, dit le même saint Augustin, pour entendre l'Ecriture. En la lisant avec application on découvre les vérités qui y sont cachées (178). En la lisant avec piété on mérite d'être instruit de ces vérités. Ce qui fait que la lecture de l'Ecriture sainte est inutile à tant de personnes, c'est qu'on la lit par curiosité et pour se satisfaire. Mais il y en a peu qui la lisent avec simplicité et avec humilité. Le Fils de Dieu nous enseigne que *son Père cache les vérités aux sages et aux prudents, et qu'il les découvre aux simples et aux petits.* (*Matth.*, XI, 25.)

Voilà la science principale qu'un ecclésiastique doit avoir pour bien exercer ses fonctions. A quoi j'ajouterai qu'un ecclésiastique ne doit jamais se dire à soi-même qu'il en sait assez pour remplir ses devoirs, et qu'il serait très-criminel si sur ce fondement il prenait la résolution d'abandonner l'étude.

Car, premièrement, comment peut-on se flatter d'en savoir assez? L'expérience ne fait-elle pas voir qu'il se présente tous les jours de nouvelles difficultés qui arrêtent les plus habiles? Si vous n'en rencontrez pas dans l'exercice de votre ministère, c'est peut-être parce que vous décidez trop hardiment de ce que vous ne savez pas; et par là vous courez risque de commettre des fautes très-lourdes, dont vous répondrez un jour quand vous paraîtrez au tribunal de Dieu.

En second lieu, je veux que vous en sachiez assez pour exercer vos fonctions. N'est-il pas certain que vous les rempliriez mieux si vous aviez plus de science? Si vous vous appliquiez à la lecture de l'Ecriture sainte, vous y trouveriez tous les jours de nouvelles lumières. Un pécheur ne sera point touché de cette raison, il le sera d'une autre que la méditation de l'Ecriture vous fournira. Quand vous vous

(173) « Quod totum provisum divinitus esse non dubito, ad edomandam labore superbiam et intellectum a fastidio revocandum, cui facile investigata plerumque vilescunt. » (Lib. II *De doctr. christiana*, c. 6.)

(174) « Adversus regulam nihil scire, omnia scire est. » (*De præscrip.*, IV, 14.)

(175) Lib. III *De doctrina christian.*, c. 23.)

(176) « Nullam aliam Evangelii memoriam curant. » (*De corona*, c. 1.)

(177) « Homo timens Deum, voluntatem ejus in Scripturis sanctis diligenter inquirit, et ne amet certamina, veniat ita instructus ad ambigua Scripturæ discutienda. » (Lib. III *De doctrina christiana*, c. 1.)

(178) « Et diligentia et pietas adhibenda est. Altero fiet ut scientes inveniamus, altero ut scire mereamur. » (*De moribus eccl. cathol.*, c. 1.)

appliquerez plus sérieusement à vous nourrir de ce céleste aliment, vos instructions seront plus fortes et elles rendront vos auditeurs plus attentifs. Un pasteur zélé doit avoir pour principe de ne rien omettre de ce qui peut dépendre de lui pour exercer ses fonctions en la meilleure manière qui lui est possible.

En troisième lieu, si vous pouvez faire de nouveaux progrès dans l'étude par un travail sérieux, croyez-vous que Dieu qui vous a donné ce talent ne vous en demandera point compte? croyez-vous que celui qui a plus de génie, plus de temps, plus de dispositions, n'est pas obligé à davantage que celui qui en a moins? Donnez-moi donc l'explication de cette parole de l'Ecriture : *On redemandera beaucoup à celui à qui en a donné beaucoup, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses.* (*Luc.*, XII, 48.)

En quatrième lieu, est-ce qu'il faut toujours compter avec Dieu et ne faire précisément les choses que lorsque l'on croit y être indispensablement obligé? Pouvez-vous douter qu'il ne soit très-agréable à Dieu que vous nourrissiez votre piété et celle du peuple qui vous est confié par une lecture continuelle des livres saints? C'est une chose si digne d'un ecclésiastique d'avancer dans la lecture de l'Ecriture sainte, de lire les ouvrages des saints Pères!

Quand un ecclésiastique n'étudierait que parce qu'autrement il ne peut fuir l'oisiveté, c'est une raison qui démontre que quelque progrès qu'un ecclésiastique ait fait dans l'étude, il ne doit jamais discontinuer un travail si saint, si nécessaire, si convenable à sa profession.

Tous les saints pasteurs ont aimé l'étude. Ils s'y sont appliqués et ils ont cru qu'il leur était très-important de se rendre habiles. Saint Grégoire de Nazianze dit (179) qu'il n'a de l'empressement que pour les sciences, qu'il ne se plaint point des peines qu'il a souffertes sur la terre et sur la mer pour les acquérir, qu'il les préfère à tout ce qu'il y a dans le monde, qu'il n'a rien de plus cher après les biens infinis qu'il attend de la miséricorde du Seigneur.

Deux maximes fondamentales qui sont une suite nécessaire des principes que je viens d'établir.

La première, qu'un ecclésiastique doit beaucoup savoir, pour bien remplir ses fonctions.

La seconde, qu'un ecclésiastique doit toujours tâcher d'acquérir de nouvelles lumières, afin de mieux connaître la sainteté de son état et d'exercer plus dignement le saint ministère qui lui est confié.

Travaillez donc à acquérir cette science qui vous est si nécessaire. Si vous ne l'avez pas encore acquise, si vous n'êtes pas en état de rendre service à l'Eglise, n'entrez point dans le sanctuaire. L'Eglise a besoin de ministres, à la vérité, mais non pas de ministres inutiles. Elle n'a qu'une trop grande abondance de ministres qui mangent et qui ne travaillent point, qui recueillent et qui ne sèment point, qui s'engraissent de ses biens, et qui, bien loin de lui rendre service, la déshonorent par une vie oisive et souvent criminelle.

N'entrez point dans le sein de l'Eglise, ministres sans science, *nuées sans eau* (*Jud.*, 12), comme parle l'apôtre saint Jude, docteurs sans doctrine, qui n'avez pour toute autorité que votre hardiesse, et pour toute science que vos décisions précipitées.

Ce sont, continue le même apôtre, *des nuées sans eau que le vent emporte çà et là* (*Ibid.*), parce qu'ils n'ont aucun principe assuré, et qu'ils changent à tout moment de sentiment et de doctrine.

*Ce sont des arbres dont le fruit ne mûrit point, arbres stériles, arbres doublement morts et déracinés* (*Ibid.*), morts premièrement, parce qu'entrant dans l'Eglise malgré l'Eglise, ils se donnent la mort; mais doublement morts, parce qu'ils répandent partout une odeur de mort, parce qu'ils donnent la mort à ceux qui écoutent leur mauvaise doctrine.

*Ce sont des étoiles errantes auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité.* (*Ibid*, 13.)

En effet, dans la loi ancienne il y avait des sacrifices pour l'ignorance du peuple, mais il n'y en avait point pour celle des prêtres. Il semble qu'il n'y a point de salut à espérer pour un ministre sans science.

Jésus-Christ n'a pour eux que des sentiments d'indignation. En saint Marc *il les regarde avec colère, affligé de l'aveuglement de leur cœur.* (*Marc.*, III, 5.) En saint Matthieu, *laissez-les, ce sont des aveugles.* (*Matth.*, XII, 4.) Comme s'il disait, laissez-les, leur maladie est sans remède.

Prévenez un si étrange malheur. Si vous n'avez pas la science nécessaire pour être ecclésiastique, il vaut mieux se sauver dans une condition inférieure que de se perdre pour avoir usurpé un honneur qui ne nous est pas destiné.

Mais tout ce que je viens de dire n'est que pour effrayer les téméraires qui se précipitent dans le sanctuaire sans se sonder eux-mêmes. Que ceux qui sont appelés, que ceux qui ont de la science pour servir le prochain entrent avec confiance. *La moisson est grande, et il y a peu d'ouvriers* (*Matth.*, IX, 37), peu d'ouvriers habiles, peu d'ouvriers capables de rendre service à l'Eglise. Venez donc avec confiance, venez secourir l'Eglise dans ses besoins si pressants. Venez pour travailler au salut de vos frères, et vous en recevrez la récompense dans l'éternité.

## DISCOURS XI.

### DE LA SCIENCE.

J'ai déjà commencé à vous entretenir de la science ecclésiastique. Je vous en ai fait voir la nécessité et en quoi elle consiste.

(179) Orat. 13, p. 96.

Ce que vous avez vu de la nécessité de cette science vous a sans doute fait déplorer le malheur extrême de l'Eglise. Elle veut que ses ministres soient savants. Elle le veut avec raison, puisque ceux qui sont sans science, bien loin d'être en état de la servir, lui font tous les jours de très-profondes blessures. Cependant des ministres sans science, malgré les défenses de l'Eglise, ont la hardiesse d'usurper les places les plus importantes.

O vous qui avez quelque autorité, venez au secours de l'Eglise, consolez-la dans sa tristesse, opposez-vous aux téméraires efforts de ces indignes ministres qui déshonorent leur caractère.

Vous qui conservez du respect pour les ordres de l'Eglise, obéissez aux saintes règles qu'elle a établies. Si vous voulez être au rang de ses ministres, que ce soit pour être *de fidèles dispensateurs des mystères de Dieu* (I *Cor.*, IV, 1); et puisque la science est d'une nécessité indispensable pour exercer dignement les saintes fonctions de l'état ecclésiastique, travaillez avec ardeur à vous rendre tels que Jésus-Christ et l'Eglise veulent que vous soyez.

J'ai donc maintenant à parler à ceux qui sont convaincus de la nécessité qu'il y a de se rendre habiles pour servir utilement l'Eglise. La science qu'ils ont acquise et dans laquelle ils se proposent de faire de nouveaux progrès, est un précieux talent qui vient du ciel, et qui peut produire beaucoup de fruit. Mais comme on peut abuser des choses les plus saintes, on peut faire un très-mauvais usage de la science, on peut se servir pour sa propre condamnation de ce que Dieu même nous donne, afin que nous l'employons pour notre sanctification. Il y a beaucoup de ministres qui se perdront, parce qu'ils n'ont point la science. Il y en a aussi beaucoup dont la perte est assurée, parce qu'ils profanent les dons de Dieu par le mauvais usage qu'ils en font.

Il est donc bien important d'apprendre aux ecclésiastiques à se bien servir de leur science. C'est le dessein que je me propose dans les deux parties de ce discours Dans la première je vous ferai voir les motifs que les ecclésiastiques doivent se proposer dans leurs études; et dans la seconde je vous expliquerai les résolutions que les ecclésiastiques doivent former par rapport à l'étude.

PREMIER POINT.

On peut se proposer plusieurs vues lorsqu'on s'applique à l'étude. De toutes ces vues il n'y en a qu'une seule qui soit légitime. Ainsi lorsqu'on n'a pas cette fin unique et légitime, il est sans doute que l'on s'égare, et que l'on s'en propose une qui est mauvaise.

Quelle est la fin qu'un ecclésiastique doit se proposer dans son étude. Je prétends que sa fin unique doit être de glorifier Dieu et de se rendre utile au prochain. Quelle que soit votre fin dans vos études, si ce n'est pas la gloire de Dieu qui vous touche, et qui vous fait agir, vous vous trompez. Quand vous vous appliquez à l'étude, c'est une bonne action que vous corrompez par une mauvaise fin.

De tous les pernicieux motifs qui conduisent les hommes, et qui ne sont que trop souvent la fin de leurs études, il y en a trois qui ont beaucoup de force pour les séduire, savoir, la curiosité, l'intérêt et la vanité.

Les uns étudient pour satisfaire un vain désir qui les presse d'acquérir de nouvelles connaissances, leur passion est de découvrir ce que les autres n'ont point connu. Leur esprit inquiet est semblable à un feu dans lequel il faut toujours que l'on jette quelque nouvelle matière pour en entretenir la force et l'activité. Et c'est là ce que j'appelle être dominé par une vaine curiosité.

Il y en a d'autres qui regardent la science comme un moyen de parvenir. Ils considèrent que l'entrée aux dignités ecclésiastiques leur serait fermée, s'ils n'acquéraient quelque capacité. Le désir qu'ils ont de s'élever leur fait embrasser avec ardeur tous les moyens qui peuvent contribuer à l'accomplissement de leurs desseins. Il est aisé de voir que c'est l'intérêt qui fait agir ceux qui sont dans cette mauvaise disposition.

D'autres enfin sont touchés de la gloire que l'on acquiert quand on fait du progrès dans les sciences. Le nom de savant est un nom qui distingue, et qui rend un homme recommandable. Ils se flattent qu'ils se feront un nom, qu'on parlera d'eux avec honneur, que malgré les efforts de la mort ils vivront dans l'esprit des hommes. Ceux que la vanité a séduits se repaissent de ces fausses idées, et l'on est étonné quand on considère combien cette fin chimérique a de force pour soutenir les hommes au milieu de toutes les peines qu'ils se donnent.

Je parle donc, premièrement, à ceux qui s'appliquent à l'étude, parce qu'ils veulent savoir. Leur curiosité est-elle raisonnable? Peut-on avoir pour fin de repaître son esprit par une infinité de nouvelles connaissances? Vouloir toujours apprendre, sans mettre aucunes bornes à ses désirs, c'est vouloir pénétrer un abîme qui n'a point de fond; c'est vouloir épuiser ce qui est inépuisable.

Si celui qui se laisse emporter par sa curiosité a quelquefois le plaisir de se satisfaire, ce plaisir lui coûte cher. Il n'est pas longtemps sans apercevoir qu'il y a nombre infini de connaissances auxquelles il n'arrivera jamais. Plus il apprend, plus il voit qu'il y a des choses qu'il ignore. Il s'éloigne de sa fin en tâchant d'en approcher. Ce qu'il a au-dessus des autres, c'est qu'il connaît son ignorance. Est il pour cela suffisamment dédommagé de ses peines et de ses travaux?

Saint Grégoire de Nazianze assure avec raison que le désir immodéré de savoir est toujours suivi d'un grand nombre de cha-

grins (180). Ce qu'on sait, dit ce Père, fait moins de plaisir que ce qu'on ignore ne cause de douleur. Il en est à peu près comme de ceux qui ne peuvent trouver d'eau pour éteindre la soif qui les brûle, ou qui ne peuvent retenir ce qu'ils ont dans les mains, ou qui ont été frappés d'un éclair qui s'évanouit en un moment.

C'est à ces hommes qui ne sont jamais contents d'eux-mêmes, et à qui la curiosité inspire toujours d'aller plus loin que l'*Ecclésiastique* adresse la parole. Qu'ils écoutent les conseils pleins de sagesse de celui qui a si bien connu la vanité des choses humaines: *Ne cherchez point*, dit le sage, *ce qui est au-dessus de vous, et ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces, mais pensez toujours à ce que Dieu vous a commendé, et n'ayez point la curiosité d'examiner la plupart de ses ouvrages.* (*Eccli.* III, 22.)

Il y a donc des choses qui sont au-dessus de nous; il y en a qui surpassent nos forces. Il n'y en a point qui doivent en être plus convaincus que ceux qui font plus d'efforts pour les pénétrer. N'est-ce pas une évidente folie que de vouloir voler, lorsqu'on n'a point d'ailes, et de vouloir à toute force entrer dans une région, dont tous les passages nous sont fermés.

Il y a des choses que Dieu veut que nous connaissions, et ce sont celles-là que nous affectons d'ignorer. Il y en a d'autres dont Dieu a voulu nous cacher la connaissance, et ce sont celles-là que nous voulons pénétrer. Le sage continue à nous expliquer cette vérité, et il nous dit: *Car vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qui est caché. Ne vous appliquez point avec empressement à la recherche des choses non nécessaires, et n'examinez point avec curiosité les divers ouvrages de Dieu.* (*Ibid.*, 23, 24.)

Voilà une excellente règle pour distinguer les choses que nous devons apprendre, et celles dont nous ne devons point rechercher la connaissance. Examinons les choses dont la connaissance nous est nécessaire selon notre état. C'est là ce que Dieu veut que nous sachions, et c'est là où nous pouvons avec fruit exercer notre curiosité. Car, continue le sage, *Dieu nous a découvert beaucoup de choses qui étaient au-dessus de l'esprit de l'homme.* (*Ibid.*, 25.) Dieu n'en a-t-il pas fait assez pour nous, de nous découvrir tant de merveilles? Les avons-nous bien étudiées ces merveilles que Dieu nous a revélées? Tel qui ne connaît pas les premiers éléments de sa religion passe vainement son temps dans la recherche de plusieurs choses dont il est très-indifférent d'être instruit. Quelquefois même ce seront des imaginations trompeuses, des conjectures incertaines, des raisonnements fabriqués dans l'école du père du mensonge, qui rempliront l'esprit de l'homme. Et c'est là ce que l'ecclésiastique déplore quand il ajoute que *plusieurs se sont laissés séduire à leurs vaines opinions, que l'illusion de leur esprit les a retenus dans la vanité et le mensonge.* (*Ibid.*, 26.)

Quel est le moyen de réprimer cet esprit de curiosité, auquel il est si dangereux de se laisser séduire? C'est de ne point vouloir savoir ce qui est au-dessus de nous; c'est de se renfermer dans la connaissance des choses dont Dieu veut que nous soyons instruits; c'est de n'être point possédé du désir de savoir; c'est de s'appliquer à l'étude par rapport à Dieu, pour obéir au commandement de Dieu; c'est de suivre exactement l'ordre de Dieu, soit pour le temps que nous devons donner à l'étude, soit pour les connaissances que nous devons tâcher d'acquérir, soit pour l'usage que nous devons faire de notre science.

Ceux-là ne se trompent pas moins qui considèrent la science comme un moyen de s'élever, et de parvenir aux dignités ecclésiastiques, qui sont le principal objet de leurs désirs et de leurs empressements.

C'est un principe certain que, quand la fin est criminelle, les moyens sont aussi criminels. La fin a ce malheureux pouvoir. Quand elle est mauvaise, elle corrompt tous les moyens que l'on emploie pour y parvenir. C'est la vérité dont Jésus-Christ nous instruit, quand il nous dit dans l'Evangile, que *si notre œil est simple, tout notre corps sera éclairé, mais que si notre œil est mauvais, tout notre corps sera aussi ténébreux.* (*Luc.*, XI, 34.)

Il est criminel de désirer les dignités ecclésiastiques, donc il criminel de s'appliquer à l'étude dans la vue de s'élever aux dignités ecclésiastiques. Si le principe est certain, la conséquence ne peut qu'elle ne soit certaine. Or, qui peut douter que le désir de s'élever aux dignités ecclésiastiques ne soit manifestement condamné? Ce désir est une ambition d'autant plus criminelle qu'elle a pour objet les choses saintes. Ce désir est un abus des choses saintes. Ce n'est donc pas simplement un crime, mais c'est une espèce de sacrilége.

Autre chose est d'étudier, afin d'être en état de remplir les devoirs des dignités ecclésiastiques, lorsque nous y serons légitimement appelés; autre chose est d'étudier dans la vue de s'élever aux dignités ecclésiastiques.

Le premier est dans l'ordre de Dieu; il connaît le poids des dignités ecclésiastiques, il les craint, il les redoute, il les fuit même, mais seulement il se tient prêt pour obéir à Dieu, dès le moment qu'il lui fera connaître ses ordres. Ce n'est point l'éclat des dignités ecclésiastiques qui l'éblouit. Il cherche le travail et non point l'élévation.

L'autre au contraire est plein de l'esprit d'orgueil. Il vient pour servir Jésus-Christ avec un esprit entièrement contraire à celui de Jésus-Christ. Il veut être grand, et Jésus-Christ déclare que les *petits* sont ses bien-aimés. Il se réjouit d'être élevé, et Jésus-

(180) Orat. I, p. 32.

Christ, veut que l'on cherche l'abaissement. Il court après ce que les saints ont fui. Il n'est point effrayé de ce qui a paru à tous les saints un fardeau au-dessus des forces de l'homme. Peut-on concevoir une hardiesse plus grande et une témérité plus condamnable ?

Ce que plusieurs font pour s'élever, et pour parvenir aux dignités, d'autres le font pour acquérir un nom et pour établir leur réputation. On veut être distingué dans le monde, y être estimé, y paraître avec éclat. Voilà pourquoi l'on se donne beaucoup de peine pour avancer dans les sciences, parce qu'on sait que les gens habiles y sont plus estimés que les autres. Vouloir être estimé dans le monde, c'est un désir condamnable dans tout chrétien, plus condamnable encore dans un ecclésiastique, qui par son caractère est plus obligé d'entrer dans l'esprit de Jésus-Christ.

Le désir d'être estimé des hommes peut-il s'accorder avec la morale du Fils de Dieu? Toutes les maximes que le Sauveur nous a enseignées détruisent ce pernicieux désir. Jésus Christ a perpétuellement enseigné à ses disciples à s'abaisser, à s'humilier, à se cacher. Tel est le véritable esprit du christianisme. Vouloir être estimé des hommes, agir en vue de cette estime, en faire sa fin et son bonheur, c'est renoncer à cet esprit.

C'est une joie bien indigne d'un chrétien que celle qui a pour principe l'honneur qu'on lui rend dans le monde, et l'estime qu'on fait de ses bonnes qualités. Estime fragile et inconstante qui dépend uniquement du caprice des hommes. Aujourd'hui ils estiment, et demain ils méprisent. Y a-t-il quelque changement dans ce qui est l'objet de leur estime et de leur mépris? Non. Mais c'est que les hommes qui dans leurs jugements ont souvent leur fantaisie pour règle, ne font aucune difficulté de suivre en peu de temps des sentiers entièrement opposés. C'est pour les hommes que vous travaillez, c'est pour être estimé d'eux. Ah ! que l'on peut dire avec grande raison que vous bâtissez sur le sable. Un nuage qui s'élèvera, un mauvais pas que vous ferez, une interprétation fâcheuse que l'on donnera à vos sentiments, un dégoût qui est fort souvent la suite d'une estime qui a duré quelque temps, il n'en faut pas davantage pour ruiner en fort peu de temps un ouvrage qui vous a coûté tant de peine.

Voulez-vous bâtir sur un fondement plus solide, travaillez pour Dieu. Faites ce qu'il demande de vous, afin que vous ayez l'avantage de lui plaire. Mettez-vous peu en peine que votre nom soit considéré dans le monde, mais que vos grands efforts soient pour mériter que votre nom soit écrit dans le ciel. C'est là ce qui peut avec raison causer à un chrétien une joie solide, suivant ce que le Fils de Dieu nous enseigne dans l'Evangile, quand il nous dit : *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.* (*Luc.* X, 17.)

Voilà donc bien des motifs très-dangereux que les ecclésiastiques doivent éviter avec beaucoup de soin, puisque, s'ils étaient assez malheureux pour se laisser séduire par ces mauvais motifs, bien loin de tirer aucun fruit de leurs études, elles leurs seraient très-pernicieuses.

Il y a plusieurs chemins détournés, et dans lesquels on s'égare : il n'y en a qu'un seul qui conduit à la vérité. Je vous ai dit que le seul motif qu'un ecclésiastique puisse se proposer légitimement dans les études, c'est la gloire de Dieu et l'utilité du prochain. Un ecclésiastique qui est conduit par cet heureux motif n'a plus rien à craindre. Il peut en toute sûreté s'appliquer à l'étude. Tout le venin que la science peut entraîner après elle ne l'infectera point. Il a en lui-même un préservatif sûr et infaillible pour se bien servir de sa science et pour n'en point craindre les abus.

Un ecclésiastique n'a qu'à considérer ce qu'il est, et il verra bientôt le motif qu'il doit se proposer dans toutes ses actions, et par conséquent dans ses études.

Un ecclésiastique est le ministre de Jésus-Christ. Il est fait ecclésiastique pour prêcher Jésus-Christ, pour le faire connaître, pour affermir son règne, pour annoncer sa gloire. C'est donc cette gloire de Jésus-Christ qu'un ecclésiastique doit avoir continuellement en vue. C'est un terme qu'il ne doit jamais cesser de regarder. C'est cette gloire qui le doit conduire dans toutes ses actions, qui le doit animer Sa grande et son unique application doit être d'examiner les moyens dont il peut se servir le plus avantageusement pour parvenir à une fin si noble. Il ne sera pas longtemps sans se convaincre qu'il ne peut rien faire pour la gloire de Jésus-Christ sans étude et sans science. Il faut donc que le désir de travailler pour Jésus-Christ lui fasse prendre une sérieuse résolution de s'appliquer à l'étude. Mais lorsqu'il s'y appliquera, il ne s'éloignera jamais de sa fin. La gloire de Jésus-Christ l'engage de donner son temps à l'étude. La gloire de Jésus-Christ sera donc aussi le motif qui le soutiendra, et il ne donnera son temps à l'étude que par rapport au désir sincère dont il est pénétré de travailler pour la gloire de Jésus-Christ.

Un ecclésiastique n'est plus à lui dès qu'il est consacré, il devient le serviteur de ses frères. Il contracte une obligation particulière de travailler pour eux. Un ecclésiastique n'est plus le maître de son temps, de ses occupations, de ses talents. Il en est débiteur à ses frères.

Un ecclésiastique est le serviteur de ses frères. Qu'il n'oublie jamais ce nom et les engagements qu'il contracte dès le moment qu'il consent de porter cet illustre nom. Le Fils de Dieu s'est assujetti si pleinement au service de ses créatures, qu'il a consacré à leur salut jusqu'à sa vie. Il nous dit qu'il est venu *pour servir et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.* (*Matth.*, XX, 28.)

Un ecclésiastique doit donc tout ce qui est en lui, jusqu'à sa propre vie, au service de ses frères. Un ecclésiastique convaincu de cette importante et étroite obligation, n'aura pas de peine à discerner le motif qui le doit conduire lorsqu'il s'applique à l'étude. Tous ses efforts doivent être pour ses frères, pour leur salut, pour leur faire connaître le chemin qui mène à la vie, pour les exciter à y entrer. C'est donc par rapport à cette obligation qu'il doit régler ses études. Dès qu'il n'a plus cette fin, il oublie ce qu'il est, ce qu'il doit à ses frères, et pourquoi Dieu lui a fait l'honneur de le recevoir au rang de ses ministres.

Lorsqu'un ecclésiastique s'applique à l'étude, sa fin principale doit être de se rendre utile au prochain. De là il s'ensuit, en premier lieu, qu'un ecclésiastique ne doit point se précipiter, et qu'il ne doit point se charger d'aucun emploi avant qu'il ait acquis une capacité suffisante pour être utile au prochain.

On en voit une infinité qui se hâtent, qui se présentent avec hardiesse pour remplir les emplois. Quand vous les examinerez de près, vous verrez qu'ils ne connaissent ni les obligations de l'état ecclésiastique, ni la manière de s'en bien acquitter. Cependant ils s'avancent, et parce qu'ils marchent comme des téméraires sans connaître ce qu'ils entreprennent, ils font à chaque moment des chutes très-lourdes et très-dangereuses. Ce sont *des aveugles qui conduisent des aveugles, et ils tombent tous deux dans le précipice.* (*Matth.*, XV, 14.)

Ou donc allez-vous avec tant de vitesse? Il n'est pas encore temps que vous vous produisiez. Le fardeau dont vous voulez vous charger est au-dessus de vos forces. Si vous en connaissiez la pesanteur, vous verriez bien que vous n'êtes point en état de le porter. Instruisez-vous avec soin de vos obligations, demeurez dans le silence et dans la retraite, jusqu'à ce que vos supérieurs vous en retirent, et qu'ils jugent que vous êtes suffisamment préparé pour travailler au salut des autres.

Un ecclésiastique doit régler ses études par rapport à l'utilité de ses frères. De là il s'ensuit, en second lieu, qu'un ecclésiastique qui a une capacité suffisante est obligé, lorsqu'il est légitimement appelé, d'employer les talents que Dieu lui a confiés, et de se servir de sa science pour l'utilité du prochain.

Vous en voyez qui, dévorés par le désir de savoir, veulent toujours apprendre. C'est une lumière cachée qui n'éclaire point. Ils ont de rares connaissances, mais ils ne les communiquent à personne. Avares de ce qu'ils ont, ils conservent pour eux-mêmes tout le bien qu'ils possèdent, et ne font aucune part aux autres des richesses qu'ils ont acquises. Gens très-habiles, si vous le voulez, mais très-inutiles à l'Eglise; car avec un grand nombre de savants dans cette disposition, l'Eglise sera attaquée, et ne sera point défendue: *Les enfants demanderont du pain et personne ne leur en rompra.*

Il arrivera souvent qu'un ecclésiastique avec une capacité médiocre, mais suffisante, et avec un grand zèle, rendra beaucoup plus de service à l'Eglise qu'un ecclésiastique qui aura beaucoup plus de science, mais qui n'aura point de zèle.

Cette science donc est un don du ciel que Dieu ne distribue qu'afin que l'on s'en serve pour éclairer ceux qui sont dans les ténèbres. Quand un ecclésiastique zélé se sert de sa science et de ses autres talents pour secourir ses frères, il aperçoit que ses talents augmentent, qu'il devient plus pénétrant, qu'il acquiert de nouvelles lumières. C'est le Seigneur, dit saint Augustin, qui suivant sa promesse donne à celui qui a déjà. Car que faut-il entendre par ceux qui ont déjà, sinon ceux qui se servent des biens qu'ils ont reçus, selon l'intention du souverain maître. Les pains se sont multipliés, lorsqu'ils ont été distribués à ceux qui avaient faim. C'est, selon saint Augustin, une image de ce qui arrive, lorsque vous distribuez avec zèle le pain de la parole de Dieu à ceux qui meurent de faim. En faisant part à vos frères de ce que vous avez, vous aurez la joie d'enrichir les autres et de vous enrichir vous-même (181).

Il s'ensuit enfin de ce que vous venez d'entendre qu'un ecclésiastique dans ses études ne doit pas suivre son goût, mais qu'il doit plutôt examiner avec soin ce qui est utile au prochain, c'est-à-dire, qu'un ecclésiastique n'étant plus à lui, mais à ses frères, il doit préférer l'utilité publique à son contentement particulier.

Il vous serait plus agréable de vous appliquer à des sciences profanes : vous y trouvez beaucoup plus de goût que dans les lectures saintes. Mais ces sciences profanes ne serviront qu'à dissiper votre esprit, vous n'y recueillerez rien pour nourrir votre piété, ni celle du peuple que vous êtes obligé d'édifier, au lieu que les lectures saintes vous rempliront des maximes de votre état, et vous fourniront une ample matière pour porter le peuple à la pratique des vertus chrétiennes. Y a-t-il seulement lieu de délibérer : Et ne devez-vous pas par préférence à toute autre étude, choisir celle dont vous retirez plus de fruit, et qui vous rendra plus disposé à bien exercer les fonctions de votre état. Que cette grande maxime soit bien imprimée dans votre âme que vous n'êtes plus à vous, mais que vous êtes à votre prochain, et par là vous déciderez aisément que dans toutes vos oc-

(181) « Sicut ille panis dum frangeretur accrevit, sic ea quæ ad hoc opus aggrediendum jam Dominus præbuit, cum dispensari cœperint eo ipso suggerente multiplicabuntur, ut ipso hoc nostro ministerio, non solum nullam patiamur inopiam, sed de mirabili etiam abundantia gaudeamus. » (Lib. I *De doctrina christiana*, c. 1.)

cupations vous devez avoir pour but principal d'édifier le prochain, et de le porter à suivre fidèlement les maximes de la vie chrétienne.

Un ecclésiastique doit donc dans toutes ses actions, et par conséquent dans ses études, avoir uniquement en vue de glorifier Dieu et de servir le prochain. Il ne me reste plus qu'à vous faire voir les résolutions que les ecclésiastiques doivent former par rapport à l'étude. C'est mon dernier point.

SECOND POINT.

La première résolution que doit former un ecclésiastique qui veut faire du progrès dans l'étude, c'est de beaucoup prier, de joindre la prière à l'étude, de ne se point appliquer à l'étude, qu'il n'ait auparavant demandé le secours du Père des lumières par une ardente prière. *Si quelqu'un de vous* dit saint Jacques, *a besoin de sagesse, qu'il la demande à Dieu.* (*Jac.*, I, 5.) L'apôtre saint Jacques en apporte dans la suite une excellente raison, c'est que *toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières.* (*Ibid*, 17.)

C'est une erreur de croire que le seul moyen pour devenir savant soit de feuilleter les livres. Souvent on fait plus de progrès au pied de la croix du Sauveur, que l'on n'en fait en lisant les livres. Jésus-Christ parle à nos âmes dans le temps de la prière, il les instruit, il leur communique ses secrets. Quel profit ne fait-on pas, en écoutant un maître si plein de science et de sagesse.

Les prudents du siècle qui donnent tout aux moyens humains ne peuvent comprendre qu'on devienne savant par le moyen de la prière. Mais les prudents du siècle se trompent. C'est là la voie que les grands saints ont prise pour se rendre habiles. Ils confessent tous qu'ils sont redevables de leur science à la prière, qu'ils ont appris tout ce qu'ils savent en se rendant disciples de Jésus-Christ dans la prière et dans la retraite.

En effet, la principale science nécessaire à un ecclésiastique, c'est la science des saints. C'est cette science qui le rend disciple de Jésus-Christ. C'est cette science qui lui apprend à se servir de toutes ses connaissances pour son salut et pour l'utilité de ses frères. Qui peut nier que ce ne soit dans l'oraison que le Fils de Dieu communique aux âmes cette science divine? Saint Augustin nous instruit de cette grande maxime dans une de ses lettres. Il enseigne deux excellents moyens pour venir à bout de développer heureusement les questions difficiles. Ces deux moyens sont la prière et la réflexion. Il parle ensuite de l'étude, et de l'instruction qu'on peut retirer en écoutant les habiles; mais il donne la préférence aux deux moyens qu'il a proposés d'abord. Et il ne fait point de difficulté d'assurer que la prière a plus de force que l'étude (182).

La science est un don d'en haut, vous devez donc vous adresser à Dieu pour l'obtenir. N'espérez point sans son secours faire aucun progrès. De là il s'ensuit qu'un ecclésiastique vertueux, qui veut agir avec prudence, avant que de s'appliquer à l'étude, doit d'abord s'adresser à Dieu, et implorer son secours par la prière.

La prière peut beaucoup pour nous aider à avancer dans les sciences, mais elle ne suffit pas. J'ai dit qu'il fallait joindre ensemble l'étude et la prière. Il est très-nécessaire de bien connaître cette vérité pour se garantir de deux extrémités opposées, et qui sont également dangereuses.

Il y en a qui font trop de fond sur l'étude, et qui négligent la prière, et il y en a qui donnent trop à la prière, et qui abandonnent l'étude. Les premiers peuvent être appelés avec raison des savants orgueilleux, et les seconds ne doivent point s'offenser si on les nomme des spirituels outrés.

Les savants orgueilleux ne peuvent faire trop d'attention aux preuves convaincantes qui font voir combien la prière a de force pour avancer dans les sciences.

Et quant aux spirituels outrés, il est aisé de leur montrer que l'avancement dans les sciences ne dépend pas seulement de la prière, mais encore des efforts sérieux que nous faisons en nous appliquant exactement à l'étude.

La nécessité de la prière pour profiter dans les sciences m'a fait dire qu'un ecclésiastique vertueux doit former la résolution de ne point s'appliquer à l'étude qu'il n'ait invoqué le secours du Seigneur par la prière. La nécessité de l'étude me fait dire présentement qu'un ecclésiastique exact doit former cette seconde résolution de donner à l'étude une partie considerable de son temps.

Selon saint Augustin, abandonner l'étude et ne vouloir pas employer les efforts humains dont nous sommes capables, c'est tenter Dieu. Evitons, dit ce Père, de tenter Dieu, de peur que, nous laissant aller aux illusions de notre ennemi, nous ne dédaignions enfin d'aller dans les temples saints pour y entendre l'Evangile, ou de lire les livres, ou d'écouter les hommes, dans l'attente que Dieu nous enlèvera au troisième ciel, et que nous apprendrons l'Evangile de la bouche de Jésus-Christ même. Fuyons ces tentations pleines d'orgueil et de péril. Souvenons-nous plutôt que, quoique saint Paul ait été instruit par une voie céleste et divine, il fut néanmoins renvoyé à un homme pour recevoir de lui les sacrements et pour être agrégé à l'Eglise (183).

C'est donc tenter Dieu, selon saint Augustin, que de ne vouloir pas écouter les

(182) « Plus cogitando et orando proficiunt quam legendo et audiendo. » (Epist. 147, nov. edit., al. 112.)

(183) « Neque tentemus cum cui credidimus, ne

hommes, que de ne vouloir pas même ouvrir les livres, que de se flatter que Jésus-Christ lui-même nous instruira immédiatement, sans que nous ayons recours aux moyens humains. Et c'est ce qui détruit le fondement de ceux que j'ai appelés des spirituels outrés, qui prétendent faussement que la prière supplée à tout, qu'elle donne toute sorte de lumière, et qui abandonnent l'étude.

Le même saint Augustin explique dans un autre endroit ces paroles de Notre-Seigneur : *Ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz. Ce que vous leur devez dire vous sera donné à l'heure même.* (*Matth.*, X, 19.) Saint Augustin soutient que ces paroles n'autorisent point la fausse prétention de ceux qui, négligeant toute préparation, apporteraient pour excuse la promesse de Jésus-Christ. Saint Augustin dit que celui qui veut instruire les autres doit s'instruire lui-même, qu'il doit faire des efforts pour acquérir une capacité raisonnable, et telle que la doit avoir un ecclésiastique qui se propose de bien remplir ses devoirs. Les paroles de Notre-Seigneur s'entendent de ceux qui sont préparés à bien exercer leurs fonctions, et qui dans les occasions imprévues sont obligés de parler avec liberté et avec force pour la défense de la vérité. Jésus-Christ n'aide point les téméraires, mais seulement ceux qui ont en lui une confiance raisonnable et chrétienne. Quand saint Paul a donné un si grand nombre d'instructions à Timothée et à Tite, n'a-t-il pas fait voir que les ministres de l'Evangile ont besoin d'être instruits (184).

Voilà les principes solides sur lesquels un véritable ecclésiastique doit régler sa conduite ; par là il prend un chemin sûr, et il évite toutes sortes d'égarements ; il obéit exactement à Dieu, et il se conforme à l'ordre qu'il a établi. Il a recours à Dieu, parce qu'il reconnaît que tout vient de lui. Il fait les efforts dont il est capable, parce que le Seigneur nous commande de travailler, et qu'il ne veut pas tout faire en nous, de peur que nous ne vivions dans la négligence et dans la paresse

Cette résolution générale de donner à l'étude une partie considérable de notre temps, doit être suivie d'une résolution particulière d'employer tous les jours à l'étude une certaine partie de notre temps.

Autant que nous le pouvons les résolutions générales doivent être réduites à des résolutions particulières Rien n'est plus commun que de voir des hommes qui sont convaincus de la vérité, qui la soutiennent même contre ceux qui l'attaquent ; mais ils ne sont pas pour cela plus exacts à régler leur conduite suivant la vérité qu'ils connaissent. Ils forment en général de très-saintes résolutions, et ils ne les exécutent jamais.

Pour se préserver de cet abus, je dis que la résolution générale de s'appliquer à l'étude doit être suivie d'une résolution particulière d'employer tous les jours à l'étude une partie de son temps. Il est bon même autant qu'on le peut, afin d'être plus exact, de fixer l'heure et le temps que l'on prétend employer à l'étude.

La vie ecclésiastique doit être essentiellement réglée. Les différentes occupations qui conviennent à un ecclésiastique en doivent faire le partage. Les plus considérables occupations d'un ecclésiastique sont la prière, l'étude, les actions de charité. Tous les jours pendant un certain temps je prierai, pendant un autre temps je lirai l'Ecriture sainte, ensuite je ferai une autre étude convenable à ma profession. Cette vie réglée où de saints exercices se succèdent les uns aux autres, est un des plus excellents moyens et des plus nécessaires qu'un ecclésiastique puisse choisir pour se sanctifier dans son état.

Or, dès qu'un ecclésiastique veut ainsi se régler, il est de nécessité que l'étude remplisse une partie de son temps. Voilà pourquoi il est presque impossible de réduire à cette vie réglée les ecclésiastiques qui n'aiment point l'étude. Observez leur conduite. Ce sont des gens qui rendent et qui reçoivent des visites inutiles, qui se trouvent aux assemblées de jeu et de divertissement, qui fréquentent les compagnies mondaines, qui forment des intrigues, qui entrent dans les négociations, qui débitent des nouvelles. Est-ce là l'emploi d'un prêtre, d'un ministre du Seigneur, d'un homme que l'Eglise entretient, afin d'en être secourue dans ses pressantes nécessités.

Voici donc deux avantages très-considérables, de cette résolution fixe et déterminée, que prend un ecclésiastique de donner tous les jours à l'étude une portion considérable de son temps. Par là il remplit saintement un temps précieux, dont Dieu doit un jour lui demander compte ; par là il amasse des trésors qui servent à entretenir sa piété et celle des fidèles.

Pour être ferme dans cette résolution de donner tous les jours à l'étude une certaine partie de son temps, il est nécessaire de prendre une troisième résolution qui est de ne se point rebuter des difficultés qui se rencontrent dans l'étude. L'un dit que l'application à l'étude serait préjudiciable à sa santé ; l'autre se plaint qu'il travaille beaucoup et qu'il n'avance point. Mais si l'on

talibus inimici versutiis ad ipsum quoque Evangelium audiendum atque discendum nolimus ire in Ecclesias, » etc. (Prologo in lib. *De doctrina christ.*)

(184) « Discat omnia quæ docenda sunt, qui et nosse vult et docere, ad horam vero ipsius dictionis, illud convenire quod Dominus ait : *Nolite cogitare,* etc. Quisquis dicit non esse hominibus præcipiendum, quid vel quemadmodum doceant, potest dicere apostolum Paulum Timotheo et Tito non debuisse præcipere quod vel quemadmodum præciperent aliis. » (*De doctrina christ.*, lib. IV, c. 15.)

veut confesser la vérité, la raison qui engage à abandonner l'étude, c'est qu'on ne veut ni se contraindre ni se fatiguer. Cette raison peut-elle dispenser un ecclésiastique de s'appliquer à l'étude, puisqu'étant dans la milice sacrée, il est encore plus essentiellement obligé de travailler que les autres fidèles?

Ne dites point que l'étude porterait préjudice à votre santé. Une étude modérée ne nuit point à la santé. Rendez-vous justice. Vous faites beaucoup de choses qui sont plus capables d'altérer votre santé. Lorsqu'on s'examine de si près, et qu'on a des craintes chimériques de nuire à sa santé, on n'est guère propre à combattre sous les enseignes de Jésus-Christ.

Vous dites que vous n'avez ni goût, ni génie pour l'étude, et que ce qui vous rebute, c'est la conviction où vous êtes que, même en travaillant beaucoup, vous n'avancerez point. Et moi je vous réponds que quiconque travaille avec exactitude fait toujours quelque progrès. Vous n'apportez une si mauvaise excuse, que parce que l'étude vous déplaît. Lorsqu'on veut sérieusement, l'on peut plus que l'on ne se l'imagine. La paresse fait dire qu'on ne peut pas, mais dans la vérité c'est qu'on manque de bonne volonté. Quoique le temps de la jeunesse soit le temps le plus propre pour s'appliquer à l'étude, vous en voyez qui, parce qu'ils ont un vif désir de se rendre habiles, ne laissent pas de faire des progrès considérables, quoiqu'ils ne commencent à étudier que dans un âge avancé. C'est ce que saint Grégoire de Nazianze nous rapporte de son père (185). Il dit qu'il s'appliqua à l'étude fort tard, et que néanmoins son érudition était si profonde, qu'il ne cédait point à ceux qui avaient donné à l'étude un temps beaucoup plus considérable que lui.

Ce que je vous ai exposé des motifs que les ecclésiastiques doivent se proposer dans leurs études vous doit convaincre qu'il leur est encore très-important de prendre une quatrième résolution. Tout ecclésiastique doit avoir en vue dans ses études d'être utile au prochain. Il doit donc être dans le dessein de se servir de sa science pour travailler au salut du prochain.

Je vous ai montré combien il serait dangereux de tenir ses lumières cachées, de vouloir toujours apprendre avec une avidité insatiable. La science est un don que Dieu ne distribue qu'afin que l'on s'en serve pour éclairer ceux qui sont dans les ténèbres.

Il ne serait pas moins dangereux, lorsqu'on peut servir l'Eglise, et travailler à l'instruction des ignorants, de demeurer dans l'oisiveté, soit par un trop grand amour pour le repos, soit parce qu'on a assez de bien pour n'être pas obligé de s'engager dans les emplois ecclésiastiques.

Aussitôt que Dieu donne des talents, n'est-ce pas afin que l'on s'en serve et qu'on les fasse profiter? Comment sera traité le serviteur paresseux qui cache en terre le talent de son maître, et qui le laisse inutile. (*Matth.*, XXV, 30.)

Un ecclésiastique qui a de la science, et qui demeure dans le repos, ne peut éviter d'être condamné. Premièrement, parce qu'il agit directement contre les desseins de Dieu, qui ne lui a donné cette science qu'afin qu'il la répande et qu'il la communique. En second lieu, parce que l'état d'oisiveté est un état funeste pour les ecclésiastiques, et il est constant que c'est un caractère presque assuré de réprobation pour un ecclésiastique que de vivre oisif, et que de ne rendre aucun service à l'Eglise.

Une dernière résolution que les ecclésiastiques doivent former, c'est d'épargner sur leurs revenus, afin d'acheter les livres dont ils ont besoin pour s'instruire de la sainteté et des devoirs de leur état.

Un ecclésiastique vertueux regarde son cabinet comme un lieu chéri, où il se propose de passer un temps considérable de sa vie. Il se fait un plaisir d'embellir ce lieu non pas d'une manière mondaine, et en y mettant les ornements dont les gens du siècle ont accoutumé de se servir pour orner les lieux qu'ils habitent. Un embellissement solide pour le cabinet d'un ecclésiastique, c'est qu'il soit plein de livres saints qui conviennent à un prêtre, de livres où l'on puise la science et l'esprit ecclésiastique.

Un prêtre qui ne peut pas se pourvoir tout d'un coup de tous les livres qui lui sont nécessaires, se fait une joie d'acquérir toutes les années quelque livre nouveau. L'avidité avec laquelle il prend cette précieuse nourriture soutient son âme, échauffe son zèle, et le remplit d'une nouvelle ardeur.

Comment cet ecclésiastique connaîtrait-il ses obligations? Il n'en entend point parler, il ne puise point dans les pures sources de la vérité, il ne trouve que sécheresse dans lui-même et dans le fond de son cœur. Quelques saintes lectures pourraient dissiper cette sécheresse et échauffer son zèle. Mais il y en a qui ne lisent point, et quand vous allez dans leur maison vous ne trouvez aucun livre.

J'entre dans la maison de cet ecclésiastique. J'ai impatience de visiter le lieu de sa retraite. C'est là où je dois être éclairci s'il s'occupe à lire, et quels sont les livres dont il se sert pour se fortifier dans les saintes maximes de son état. Après avoir jeté les yeux de tous côtés, j'aperçois enfin un bréviaire mal en ordre, des livres demi-rongés, je regarde encore avec plus d'exactitude. Mais hélas! quelque perquisition que je fasse je n'aperçois point de Bible. Quoi! Seigneur, point de Bible dans la maison d'un prêtre. En faut-il davantage pour concevoir avec fondement une très-mauvaise opinion d'un prêtre, qui n'est pas même fourni d'un livre qu'il devrait avoir continuellement entre les mains, et dont la lec-

(185) Orat. 19, p. 296.

ture devrait faire ses plus chères délices.

Je fuis au plus tôt de cette maison, où je n'ai rien vu qui ne m'ait inspiré du dégoût. Pour chercher quelque consolation, je vais au plus tôt chez cet autre ecclésiastique, qui a des sentiments plus nobles de sa profession, et qui est bien autrement pénétré de ses obligations. En entrant dans cette maison je respire d'abord une bonne odeur, je remarque de la propreté sans affectation. J'entre dans un cabinet où tout est en son ordre. Le premier livre que j'aperçois, c'est une Bible. Plusieurs remarques qui se présentent à mes yeux justifient l'exactitude avec laquelle il s'applique à se nourrir de cette sainte lecture. D'un côté je vois des commentaires sur l'Ecriture; d'un autre côté, des ouvrages des saints Pères. Ici j'aperçois le concile de Trente, le catéchisme du concile; là je découvre la vie de saint Charles, des traités savants et exacts pour la décision des cas de conscience, de saintes instructions où, après s'être nourri soi-même, l'on trouve abondamment de quoi soutenir la piété des fidèles. Autant que je suis offensé de la paresse et de l'oisiveté d'un ecclésiastique qui renonce à l'étude, autant je suis édifié de l'exactitude et du zèle d'un ecclésiastique, qui se ferait un reproche à lui-même, s'il n'avait pas passé plusieurs heures du jour à lire dans ses livres qui lui sont si chers.

Voilà les vérités dont j'avais à vous instruire sur la science ecclésiastique. Je vous ai fait voir la nécessité de cette science, en quoi elle consiste, les vues que les ecclésiastiques doivent se proposer dans leurs études, et les résolutions qu'ils doivent former par rapport à l'étude.

S'il n'y a aucune de ces vérités qui ne soit appuyée sur des principes très-solides, vous voyez de quelle conséquence il vous est de les suivre et de les prendre pour règle de votre conduite. Vous êtes engagé dans l'état ecclésiastique, vous êtes pasteur; comment vous conduisez-vous dans ce degré sublime, et qui est sans doute élevé au-dessus de tous les autres? Vous êtes pasteur pour éclairer, et vous êtes vous-même dans les ténèbres. Quoi! ne tremblez-vous point en considérant le pesant fardeau dont vous êtes chargé? Quoi! ne tremblez-vous point en faisant réflexion que vous serez responsable, non-seulement de toutes vos chutes, mais encore de toutes celles du peuple que vous vous êtes témérairement chargé de conduire. Allez, allez, prenez la qualité de disciple, c'est celle qui vous convient. Déposez au plus tôt le nom et l'autorité de maître; c'est un fardeau trop pesant pour vous, et que vous n'êtes point en état de porter.

O vous qui aspirez à l'état ecclésiastique, travaillez sans relâche. Si vous croyez que cet état soit une condition commode, et où il soit permis de vivre dans une parfaite tranquillité, vous êtes dans une très-grossière erreur.

O condition heureuse que celle d'un ecclésiastique capable, qui est entré *par la porte*, et qui soutient avec fermeté le joug dont le Seigneur l'a chargé! O condition malheureuse que celle d'un ecclésiastique ignorant ou paresseux, qui est entré dans la bergerie malgré le Seigneur, et qui n'est venu que *pour voler, pour égorger et pour perdre* le troupeau dont il s'est fait le chef par une criminelle usurpation. Prenez garde à ne pas tomber dans cet extrême malheur. Mais afin d'être de dignes pasteurs, *des ouvriers qui ne fassent rien dont ils aient sujet de rougir*, des ouvriers qui, sachant *dispenser la parole de vérité* (II *Tim.*, II, 15), travaillez tous les jours à croître en science, en sagesse et en piété. Après avoir été de fidèles ministres, vous aurez le bonheur de régner éternellement avec le Prince des pasteurs.

## DISCOURS XII.

### DU DÉSINTÉRESSEMENT.

Il serait à souhaiter que les ministres du Seigneur eussent toujours présentes ces paroles que l'Église nous met à la bouche, dès le moment que nous commençons à nous consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. *Le Seigneur*, disons-nous, *est la portion de mon héritage, et de mon calice. C'est vous, ô mon Dieu! qui me rendrez mon héritage.* (*Psal.* XV, 5.) Par là nous protestons qu'en nous donnant à Dieu nous n'avons qu'une seule vue qui est de le servir. Par là nous protestons que nous n'attendons qu'une seule récompense, qui est celle que Dieu par sa bonté infinie prépare à ceux qui le servent avec fidélité.

Nous avons tous prononcé ces paroles: *Dominus pars*, etc.; mais la difficulté est de savoir si elles étaient dans notre cœur, lorsque notre bouche les a prononcées. Combien y en a-t-il qui trahissent Dieu dès le moment qu'ils commencent à se donner à lui? Le Seigneur n'est point la portion de leur héritage. Ce n'est point le Seigneur qu'ils cherchent. Le ressort qui les fait agir, la fin qui les pousse et qui les détermine, c'est l'honneur ou le profit qu'ils prétendent rencontrer dans l'état ecclésiastique. Fin malheureuse, désagréable à Dieu, et qui attire sa colère sur tous ceux qui, pour s'engager dans un emploi si noble, se déterminent par un motif si bas.

Mon dessein dans ce discours est de vous donner horreur d'une conduite si criminelle, et pour cela je vous ferai voir la véritable idée que l'on doit avoir de ceux qui s'engagent dans l'Eglise par le motif sordide de l'intérêt.

Pour vous les bien faire connaître, j'établis trois propositions qui feront le sujet des trois parties de ce discours. Dans la première vous verrez que ceux qui se font ecclésiastiques par intérêt sont des ministres téméraires qui entrent contre la volonté du souverain maître. Dans la seconde je vous montrerai que ce sont des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de

leur état. Dans la troisième je vous ferai voir que ce sont des ministres scandaleux, qui déshonorent leur ministère, et qui détruisent au lieu d'édifier.

PREMIER POINT.

Le Fils de Dieu nous a marqué sa volonté en plusieurs endroits de l'Ecriture. Si nous les consultons, nous serons convaincus que ceux qui sont attachés à leur interêt ne doivent point se mettre au rang de ses ministres.

Disons plus, l'attachement à ses interêts est contraire à l'esprit du christianisme, et ceux qui sont infectés de ce vice, bien éloignés de pouvoir approcher du sanctuaire, sont indignes du nom de chrétien.

Voici dans quelle disposition le Fils de Dieu veut que soient non-seulement les ministres et les pasteurs de son troupeau, mais encore tous ceux qui se donnent à lui et qui le reconnaissent pour maître : *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.* (*Luc.*, XIV, 33.)

*Quiconque ne renonce pas.* La loi est générale et n'excepte personne. *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a.* La loi est encore générale en ce qu'elle nous oblige de renoncer à tout ce que nous avons. *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.* Il s'agit d'être disciple de Jésus-Christ, et cet auguste nom n'appartient qu'à ceux qui renoncent généralement à tous les biens qu'ils possèdent.

Je sais qu'il ne s'agit pas ici d'un renoncement actuel, que l'on peut bénir Dieu en se servant des biens que sa main libérale a déposés entre nos mains; mais je sais aussi que dans ces paroles Jesus-Christ demande au moins un renoncement de cœur, et rien n'est plus opposé à ce renoncement de cœur que l'attachement à ses interêts que j'ai maintenant à combattre.

Tout chrétien n'est-il pas obligé d'avoir la charité ? Saint Paul n'a t-il pas prononcé que tout homme qui n'a point cette importante vertu n'est rien (I *Cor.*, XIII, 2.), quand bien même il se signalerait par des miracles éclatants? Or, mes frères, le même Apôtre, en nous décrivant les caractères essentiels de la charité, marque très-expressément que la charité ne cherche point ses intérêts. (*Ibid.* 5.) Celui-là donc qui cherche ses intérêts n'a point la charité, et par conséquent il n'est rien, et par conséquent il n'est point chrétien. Comment pourra-t-il devenir le conducteur des autres, puisqu'il a besoin d'un maître qui lui apprenne les premiers élements de la vie chrétienne ?

Jésus-Christ s'est encore déclaré clairement contre cet attachement à ses intérêts, quand il a marqué en tant d'endroits de l'Evangile, qu'il veut que ses disciples ne se mettent point en peine d'acquérir les biens de ce monde. Vous savez tous comment il a parlé dans le sermon sur la montagne. Il y combat surtout les inquiétudes, les embarras, les veines poursuites de ces hommes terrestres, qui oublient qu'ils ont une âme, et qui se conduisent comme s'ils devaient toujours demeurer sur la terre.

*Ne vous mettez point en peine* (*Matth.*, VI, 32), dit Jésus-Christ : celui qui est attaché à ses intérêts n'est-il pas dans des inquiétudes continuelles ?

*Ce sont les païens*, ajoute le Sauveur, *qui recherchent toutes ces choses.* Il ne dit pas ce sont les païens qui usent de ces choses ; mais il dit : *Ce sont les païens qui recherchent ces choses.* Il y a bien de la différence entre se servir des biens de ce monde et les rechercher. Jésus-Christ n'a point prétendu condamner ceux qui, se trouvant en possession des biens de la terre, les dispensent comme des économes fidèles. Mais il a condamné ceux qui recherchent, c'est-à-dire ceux qui aiment les biens de ce monde, qui s'en occupent, qui, n'étant jamais satisfaits de ce qu'ils ont, inventent sans cesse de nouveaux moyens d'acquérir des richesses.

La différence qui se trouve entre un homme qui aime les biens de ce monde et un homme qui n'y met point son cœur, se sent plutôt qu'elle ne s'explique. Mais il est certain que cet amour criminel se rencontre particulièrement dans ceux qui sont attachés à leur intérêt. Observez comment le Fils de Dieu condamne ceux qui recherchent les choses de ce monde. Il les traite de païens. Voilà donc ceux qui sont attachés à leur intérêt comparés à des païens par le Sauveur du monde ; seront-ils encore après cela assez téméraires pour vouloir être les ministres de celui qui les méprise jusqu'à les mettre au rang des païens.

Vous n aurez pas de peine à concevoir que Jésus-Christ ne peut souffrir dans ses ministres des attachements qu'il condamne dans tous les chrétiens, comme je viens de vous le faire voir. Néanmoins l'importance de la matière demande que je vous explique comment notre Sauveur a parlé, lorsqu'il a choisi les premiers ministres de son Evangile. Remarquez bien les dispositions dans lesquelles il a voulu qu'ils fussent à l'égard des biens de ce monde.

La vocation des apôtres nous est décrite dans l'Evangile. Il est marqué que le Fils de Dieu, après les avoir choisis, leur fit un excellent discours. C'est là qu'il leur explique ses intentions. C'est là qu'il parle non-seulement à ses apôtres, mais encore à tous ceux qui, dans la suite des siècles, devaient remplir leur place. Méditons attentivement la parole de notre maître. Nous apprendrons quelle est sa volonté, et les dispositions qu'il demande dans ses ministres.

A peine Jésus-Christ a-t-il parlé, à peine a-t-il marqué ceux à qui il voulait que l'Evangile fût annoncé, qu'il commence à expliquer la manière généreuse dont il prétendait que ses disciples en usassent lorsqu'ils exerçaient les fonctions sacrées de

leur ministère. *Rendez*, leur dit-il, *la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons, donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement.* (*Matth.*, X, 8, 9.)

Il dit à ses apôtres qu'ils ont reçu gratuitement tous les grands pouvoirs par le moyen desquels ils allaient attirer l'estime et l'admiration des peuples. Il était nécessaire de bien imprimer dans leur cœur cette vérité, afin qu'ils ne fussent pas assez malheureux pour se laisser éblouir à l'éclat de cette grande puissance que le Fils de Dieu venait de leur communiquer.

En second lieu, en les faisant ressouvenir qu'ils ont reçu tous leurs pouvoirs, il leur fait voir qu'ils doivent les exercer suivant les desseins du souverain maître qui leur a tout donné.

Il ajoute expressément qu'ils ont reçu gratuitement, afin de leur montrer qu'il n'exigeait rien d'eux qui ne fût juste et raisonnable, quand il leur ordonnait de donner gratuitement ce qu'ils avaient reçu gratuitement.

Si vous avez l'honneur de devenir ministres de Jésus-Christ, il vous communiquera les grands pouvoirs qu'il a donnés à ses apôtres. Je dis les grands pouvoirs, car la puissance de rendre la santé aux malades, de ressusciter les morts, de guérir les lépreux, ce n'est pas là ce que j'appelle les grands pouvoirs. Ces pouvoirs sont grands aux yeux des hommes qui se repaissent de ce qui est extérieur et de ce qui éclate. La puissance de rendre la santé à ceux qui sont malades de la maladie du péché, de ressusciter les pécheurs à qui le péché avait donné la mort, de guérir la lèpre de l'âme, de chasser le démon qui règne invisiblement dans un si grand nombre de pécheurs, voilà ce que j'appelle les grands pouvoirs des apôtres; et ce sont ceux là que Jésus-Christ communique encore aujourd'hui à ceux qu'il appelle au ministère de l'Evangile.

Mais n'est-il pas vrai qu'il communique encore tous ces pouvoirs gratuitement. Il peut donc vous dire aussi bien qu'à ses apôtres que vous avez reçu gratuitement, et quand il exigera de vous que vous donniez gratuitement il ne vous demandera rien qui ne soit conforme aux lois de la justice. Il le dit encore aujourd'hui à tous ses ministres et à tous les pasteurs, n'en doutez pas: *Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement.*

Je ne conteste pas que vous ne puissiez vivre de l'autel, que vous ne puissiez recueillir des biens temporels où vous avez semé les biens spirituels. Je prétends néanmoins que vous devez donner gratuitement, parce que vous ne devez point mettre de différence entre le riche et le pauvre. Vous êtes redevables de votre ministère à tous; vous vous perdez, si les intérêts temporels sont la mesure de votre zèle. Quand vous recevrez quelque récompense, il faut que ce soit d'une manière si généreuse que celui qui vous la donne soit convaincu que ce n'est pas là le motif qui vous fait agir; il faut que cette générosité paraisse dans toute votre conduite, que tous ceux qui l'observent soient pleinement persuadés que les biens de la terre ne sont pas l'objet de vos désirs; il faut que l'honneur de servir le plus puissant de tous les maîtres vous soit plus précieux que toutes les récompenses temporelles.

Jésus-Christ a tellement à cœur que les apôtres paraissent désintéressés, qu'il leur défend de posséder aucun bien. *Ne possédez point*, leur dit-il, *de l'or, de l'argent, ou quelque autre monnaie que ce soit; ne préparez pour le chemin ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton.* (*Matth.*, X, 4.)

Je veux que Jésus-Christ ne vous en demande pas tant. Cependant vous voyez dans ces enseignements qu'il a donnés à ses apôtres quel est l'esprit de votre maître. Vous voyez qu'il ne se pique point d'avoir des ministres qui soient riches, qui soutiennent leur dignité par l'éclat et la pompe; au contraire la pauvreté lui plaît extrêmement dans ceux qui ont l'honneur de prêcher son Evangile.

Voulez-vous apprendre quelle est la véritable noblesse, c'est d'être enfant de Dieu, c'est d'être membre de Jésus-Christ. C'est de cette noblesse dont vous devez vous glorifier; c'est cette noblesse que vous devez être particulièrement appliqués à soutenir. Vous la soutiendrez par un grand désir des biens infinis qui vous sont promis, et par un grand détachement des biens trompeurs de ce monde. Les vraies richesses que vous devez estimer, que vous devez rechercher, que vous devez amasser, ce sont les vertus de votre état. Un ecclésiastique est riche quand il est modeste, zélé, patient, désintéressé, compatissant, ferme, généreux, intrépide. Il est dans la pauvreté, il n'a point les biens de ce monde, mais c'est parce qu'il n'a rien que, selon le témoignage de saint Paul, il possède tout. (II *Cor.*, VI, 10.)

Vous voulez être ministres du Dieu vivant, ne devez-vous pas chercher les moyens de lui plaire, puisque vous formez le dessein de vous consacrer à son service? Soyez persuadés que plus vous aurez d'indifférence et de mépris pour les biens de ce monde, plus vous trouverez accès auprès de ce maître, plus vous entrerez dans son esprit et dans ses desseins, plus vous approcherez des premiers apôtres. Jésus-Christ ne les a élevés à une si grande perfection qu'afin de nous faire voir où nous devons tendre, et les reproches que nous devons nous faire, quand nous faisons réflexion que nous sommes si éloignés de la vertu de ceux dont nous tenons les places.

Jésus-Christ ne vous en demande pas autant qu'à ses apôtres, je veux bien en demeurer d'accord; mais aussi quelle confusion pour vous, si le Sauveur des hommes ayant la bonté de se restreindre en votre faveur, vous ne satisfaites pas à vos obliga-

tions, qui sont de votre aveu beaucoup moindres que celles des apôtres.

Ces fidèles ministres ont exécuté à la lettre jusqu'aux moindres ordonnances de leur divin maître. Ils n'ont possédé ni or, ni argent, vous le savez. Pouvez-vous nier que Jésus-Christ n'exige de vous au moins que vous soyez désintéressé dans votre ministère? Pouvez-vous nier qu'il n'exige de vous un détachement assez parfait, pour qu'il soit vrai de dire qu'il est la portion de votre héritage?

Lisez les écrits des apôtres, et apprenez d'eux les dispositions essentielles à celui qui veut se consacrer au service de Dieu. Saint Paul en fait l'énumération dans la première à Timothée et dans l'Epître à Tite. Dans l'une et dans l'autre Epître il marque le désintéressement comme une qualité absolument nécessaire dans celui qui songe à se consacrer au service des autels. *Il faut qu'un évêque, un prêtre soit irrépréhensible, qu'il soit désintéressé.* (I *Tim.*, III, 23.)

*Il faut.* L'Apôtre parle donc des dispositions essentielles et obsolument nécessaires dans l'Epître à Tite : Choisissez celui *qui sera irréprochable, et qui ne sera point porté à un gain honteux.* (*Tit.* I, 7.) C'est-à-dire choisissez celui qui a ces trois dispositions, et ne choisissez que celui qui a ces dispositions.

C'est donc à vous d'examiner vos motifs. Voyez sérieusement devant Dieu vos intentions. Est-ce le zèle de servir Dieu et le prochain qui vous fait agir? Vous ne pouvez douter que ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique par un motif d'intérêt ne soient des ministres téméraires qui veulent se consacrer au service du Seigneur contre sa volonté. J'ai encore à vous faire voir que ce sont des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état.

### SECOND POINT.

Ceux qui se font ecclésiastiques poussés par des intérêts humains sont des ministres inutiles; car si nous examinons de près leur conduite, nous verrons qu'il y en a un très-grand nombre qui sont oisifs, et qui ne rendent aucun service à l'Eglise. Ceux qui sont dans l'emploi et qui ne peuvent se dispenser de faire quelques fonctions s'en acquittent d'une manière très-indigne. Ils sont donc inutiles, ou bien par oisiveté, ou bien par incapacité.

Ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique par un motif d'intérêt n'ont pas tous le même dessein et ne gardent pas toujours la même conduite. Il y en a qui se proposent de vivre doucement, de jouir tranquillement des revenus ecclésiastiques : ils passent toute leur vie sans exercer aucune fonction, et sans rendre aucun service à l'Eglise.

Cette malheureuse espèce d'ecclésiastiques oisifs, qui était inconnue dans les premiers siècles, a paru depuis qu'il y a eu des bénéfices que l'on appelle simples, parce que l'on prétend que ces bénéfices n'obligent ni à la résidence, ni à aucun exercice des fonctions ecclésiastiques.

Il y en a d'autres qui n'ont pas les intentions plus pures que les premiers, mais comme ils n'ont pas le crédit de pouvoir obtenir les bénéfices simples, qui sont très-recherchés dans ce siècle, ils se résolvent à entrer dans les bénéfices qui obligent à exercer les fonctions ecclésiastiques.

Tous ces ministres intéressés regardent l'état ecclésiastique comme un abri. Ils y entrent ou par paresse ou parce qu'ils se reconnaissent incapables d'aucun autre emploi, ou enfin parce qu'ils espèrent vivre plus commodément dans cet état que dans aucun autre. Ils ont cela de commun que c'est le motif honteux de l'intérêt qui les guide et qui les conduit.

Pour les confondre et leur faire voir le péril de leur état, montrons, premièrement, que c'est un état très-dangereux que de jouir des revenus ecclésiastiques et ne rendre aucun service à l'Eglise. Montrons, en second lieu, que tous ceux à qui leurs intérêts sont chers, se conduisent très-mal dans l'exercice de leurs fonctions, et ne sont propres en aucune manière à s'en bien acquitter.

Vous êtes ecclésiastique, l'Eglise vous nourrit, vous jouissez même d'un revenu considérable (car il arrive souvent que les ministres oisifs sont les mieux récompensés), et de propos délibéré vous formez le dessein de passer votre vie sans travailler pour l'Eglise.

Ne suffirait-il point pour vous confondre et pour vous faire connaître que votre état est très-périlleux, de vous proposer ces paroles de saint Paul : *Nous vous déclarons que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger.* (II *Thess.*, III, 10.)

*Nous vous déclarons.* C'est un apôtre qui vous le déclare, *nous vous déclarons que celui qui ne veut point travailler.* Voilà votre hypothèse, voilà votre état, voilà une image dans laquelle vous devez vous reconnaître. *Nous vous déclarons,* etc. Cependant vous ne voulez point travailler et vous voulez manger, et vous voulez vous engraisser des revenus ecclésiastiques.

Il est vrai que saint Paul a dit, et ces passages ne sont que trop connus par un grand nombre d'ecclésiastiques qui en abusent, *que l'on ne va point à la guerre à ses dépens, que celui qui plante une vigne en doit manger le fruit, que le pasteur mange du lait du troupeau.* (I *Cor.*, VII, 3.) Il est vrai que saint Paul a dit que *la bouche ne doit point être liée au bœuf qui foule les grains*) (I *Cor.*, IX, 9.) Et saint Paul par toutes ces figures voulait marquer que *ceux qui annoncent l'Evangile peuvent vivre de l'Evangile.* (*Ibid.*, 14.) Mais trouvera-t-on dans saint Paul que l'on doit payer la solde au soldat qui ne va point à la guerre, que celui qui n'a point planté la vigne en peut manger le fruit, que celui qui n'a point soin du troupeau en peut manger le lait? Où trouvera-t-on

dans saint Paul que celui qui n'annonce point l'Evangile peut vivre de l'Evangile? Il n'y a point d'erreur plus pernicieuse et plus intolérable que de vouloir faire passer en maxime qu'on peut jouir d'un gros revenu et ne rendre aucun service à l'Eglise.

Mais c'est un bénéfice simple. Je le veux. Que s'ensuit-il de là? que les hommes ne peuvent point vous obliger à faire des fonctions ecclésiastiques. Mais parce que vous n'êtes pas obligés devant les hommes, croyez-vous en être légitimement dispensés devant Dieu? Ce nom de bénéfice simple nouvellement inventé peut-il renverser les maximes les plus saintes de la religion? Croiriez-vous faire une œuvre de surérogation, quand vous iriez de temps en temps dans votre bénéfice instruire les ignorants, vous informer des besoins des pauvres, animer les ecclésiastiques à remplir leurs devoirs? N'y a-t-il pas cent occasions qui se présentent tous les jours de travailler pour l'Eglise, et si vous n'en embrassez aucune, croyez-vous que Dieu vous traitera avec la même facilité que les hommes? Croyez-vous qu'il autorisera les maximes auxquelles la mollesse et l'avarice des ecclésiastiques ont voulu donner cours sans aucun fondement?

Il y en a même qui, étant chargés par leurs bénéfices de plusieurs fonctions importantes, s'en dispensent et se reposent sur d'autres de tout ce qu'il y a de pénible dans leur emploi. Ils distinguent dans le bénéfice, ce qui est honorable, ce qui est profitable et ce qui est pénible. Ils acceptent l'honneur, ils acceptent le profit; pour ce qui est du fardeau, l'ombre seule les effraye et ils s'en déchargent entièrement sur d'autres.

Saint Augustin déplore ce désordre dans une de ses lettres, et voici comment il s'en explique: Il n'y a rien de plus agréable que la dignité d'évêque, de prêtre et de diacre, ni de plus doux et de plus aisé que d'en exercer les fonctions, quand on veut faire les choses avec négligence et flatter les hommes dans leurs désordres. Aussi n'y a-t-il rien de plus malheureux, de plus pernicieux et de plus damnable devant Dieu (186).

Y fait-on réflexion? C'est se damner, c'est se perdre que de vouloir seulement goûter les douceurs qui se rencontrent dans les dignités ecclésiastiques. C'est se damner, c'est se perdre que de vouloir rendre aisées et faciles toutes les fonctions qui sont attachées aux dignités ecclésiastiques. Saint Augustin continue: Il n'y a rien de plus saint, de plus heureux devant Dieu, mais en même temps de plus pénible que les fonctions de ces mêmes dignités quand on veut les exercer selon la règle de la saintemilice que nous professons (187).

Il faut donc pour plaire à Dieu regarder les dignités ecclésiastiques comme un fardeau, s'en charger en tremblant. Quand on en est une fois chargé et que l'on a sujet de croire que l'on est appelé de Dieu, il faut aller au péril, courir au plus difficile, agir par soi-même, animer les autres par son exemple. Pour lors les dignités ecclésiastiques ne paraissent plus si douces ni si désirables; aussi ne le sont-elles point quand on les examine sérieusement et que l'on n'a pas le dessein de se tromper soi-même.

Voilà donc un grand nombre de ministres inutiles, qui ne servent point l'Eglise. Si nous examinons le motif qui les fait agir, nous verrons que c'est leur intérêt, et voilà pourquoi j'ai prétendu que les ministres intéressés sont des ministres inutiles.

Ces sortes de ministres sont si indignes du caractère sacré qu'on ne sait ce que l'on doit exiger d'eux. Si on les voit dans l'oisiveté, on se fait un reproche de les y laisser, puisqu'il est manifeste que l'oisiveté les perdra et sera la cause de leur damnation. Ils sont d'un autre côté si peu propres à exercer les fonctions ecclésiastiques, qu'on ne sait si l'on doit les presser de travailler.

Considérons maintenant un ministre qui songe à ses intérêts dans l'exercice de ses fonctions, et voyons s'il est en état de s'en bien acquitter.

Pour bien remplir les fonctions ecclésiastiques, il faut s'y appliquer uniquement, de telle manière que l'esprit ne soit point partagé par d'autres soins. Voilà pourquoi saint Paul dit que *celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières, afin de plaire à celui à qui il s'est donné.* (II *Tim.*, II, 4.) Pour nous, disent les apôtres, *nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole.* (*Act.*, VI, 4.)

Un ministre intéressé est-il en état de donner toute son attention aux fonctions ecclésiastiques? N'est-il pas certain que son esprit, occupé des choses de la terre, n'est guère en état de s'appliquer aux choses du ciel? Vous le voyez s'acquitter de ses devoirs avec mollesse et avec indifférence. Il faut quand il agit qu'il y ait quelque grande nécessité qui le presse. Cet homme saura très-bien en quoi consistent ses revenus, qui sont ses débiteurs; mais demandez-lui combien il y a de pauvres dans sa paroisse, en quel état sont les ornements de l'église; demandez-lui si les enfants sont instruits, si les écoles sont en bon ordre, cet homme demeure muet. Il semble que ces choses ne le regardent pas, et qu'il n'est pas de son devoir de s'en informer.

(186) « Nihil facilius, et lætius, et hominibus acceptabilius episcopi, aut presbyteri, aut diaconi officio, si perfunctorie atque adulatorie res agatur, sed nihil apud Deum miserius, et tristius et damnabilius. » (Epist. 21, nov. edit., al. 148.)

(187) « Nihil in hac vita et maxime hoc tempore difficilius, laboriosius, periculosius, episcopi, aut presbyteri, aut diaconi officio, sed apud Deum nihil beatius, si eo modo militetur quo noster imperator jubet. »

Un ministre de l'Eglise, comme je vous ai déjà dit, est débiteur à tous, aux pauvres comme aux riches, aux petits comme aux grands. Un ministre intéressé a-t-il de l'amour pour les pauvres? Court-il avec ardeur quand ce sont des pauvres qui l'appellent? Se fait-il un plaisir de secourir ceux qui sont dans l'impuissance de le récompenser, ou de lui rendre service?

Un ministre de l'Eglise se doit considérer comme le serviteur de tous ceux que Dieu a soumis à sa conduite, c'est-à-dire qu'il doit veiller sur eux, observer les moyens les plus propres, observer les temps les plus favorables pour les porter à la piété. Il doit presser à temps, à contre-temps, reprendre, supplier, menacer; il doit surtout être dans des peines et des alarmes continuelles, lorsqu'il voit dans son troupeau des brebis égarées; s'il est fidèle pasteur, il ne passera aucune heure de sa vie tranquillement qu'il n'ait été chercher la brebis égarée, et qu'il ne l'ait reconduite au bercail. Celui qui a ses intérêts en vue est-il en état de se conduire suivant ces idées et de prendre ces soins? Les inquiétudes du siècle bannissent les inquiétudes saintes, que lui devrait causer le soin des âmes qui lui sont confiées.

Un ministre de l'Eglise doit avoir de la fermeté, et ne point souffrir que l'iniquité prenne le dessus, quand bien même elle serait appuyée du crédit et de l'autorité. Sa fermeté doit aller jusqu'à perdre la vie, si cela est nécessaire, pour la defense de la vérité.

Un prêtre, dit saint Cyprien, qui tient en main l'Evangile et qui garde les préceptes de Jésus-Christ, peut-être mis à mort; mais il ne peut-être vaincu (188). N'est-il pas vrai que l'intérêt produit ordinairement la lâcheté? Un ministre intéressé abandonne la cause la plus juste, quand on le menace de la perte de ses biens, ou de la ruine de sa fortune.

Voulez-vous que je vous fasse connaître ceux qui sont propres à exercer les fonctions ecclésiastiques? Ce sont ceux qui peuvent dire avec saint Paul : *C'est vous que je cherche et non votre bien, puisque ce n'est pas aux enfants à amasser des trésors pour leur père, mais aux pères à en amasser pour leurs enfants.* (II *Cor.*, XII, 14.) Dans un autre endroit : *Notre ministère n'a point servi de prétexte à notre avarice. Dans l'affliction que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile, mais aussi notre propre vie : Nous avons travaillé jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.* (I *Thess.*, II, 8, 9.)

Pleurez donc, mes frères, quand vous voyez un homme attaché à ses intérêts, qui s'engage dans la milice sacrée; car vous êtes sûrs que ce sera ou un ministre paresseux, qui languira dans une vie molle et une lâche oisiveté : ou s'il exerce quelques fonctions, ce sera avec indignité. Les ministres intéressés sont donc des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état. Pour vous donner encore plus d'horreur d'un désordre si condamnable, j'entreprends de vous faire voir que ce sont des ministres scandaleux, qui déshonorent leur ministère, et qui détruisent au lieu d'édifier.

### TROISIÈME POINT.

Quoique le scandale soit une suite du vice, et que le vice offense en quelque sujet qu'il se rencontre, il est certain néanmoins que l'on se sent plus indigné, lorsque le vice se glisse dans ceux qui n'ont aucun prétexte pour le colorer, qui ont plus de lumière, et qui sont obligés par leur état de corriger les autres. Voilà les trois raisons qui sont, cause que l'on est à bon droit scandalisé, lorsque les ecclésiastiques témoignent de l'attachement aux biens de ce monde. Premièrement, ils n'ont aucun prétexte pour colorer leur avarice.

Je sais qu'il n'y a jamais aucun prétexte qui puisse excuser le vice. Il est vrai néanmoins que les ecclésiastiques, lorsqu'ils sont attachés à leurs intérêts, sont plus condamnables que les autres fidèles. Tous n'ont pas promis aussi solennellement que les ecclésiastiques de prendre le Seigneur pour portion de leur héritage. Les pères de familles, par exemple, sont obligés quelquefois de faire quelque réserve, de veiller plus exactement à la conservation de leurs droits, parce qu'ils ont une famille nombreuse. Mais quelle excuse peut alléguer un ecclésiastique qui est plus obligé que les autres d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ dont il est le ministre? Un ecclésiastique qui n'est point chargé du soin d'une famille. Malheur à celui qui, ayant une passion désordonnée pour ses parents, songe à les enrichir aux dépens des pauvres et de leur patrimoine. C'est ce qui fait voir que l'esprit d'intérêt, si odieux dans tous les hommes, l'est encore davantage lorsqu'il se rencontre dans les ecclésiastiques. Un ecclésiastique ne peut souhaiter du bien que pour deux raisons, ou pour vivre à son aise, ou pour amasser. Un ecclésiastique peut-il souhaiter de vivre à son aise, lui qui doit animer les autres à marcher dans la voie étroite? Un ecclésiastique qui amasse! de quelle couleur me servirai-je pour dépeindre ce vice? Ce vice qui rend un homme si odieux, que dès le moment qu'il en est noirci, on oublie toutes ses bonnes qualités. On a du respect pour les morts; on laisse en paix leurs cendres; on croit qu'il est injuste d'attaquer celui qui n'est plus en état de se défendre. Il n'y a que pour les ecclésiastiques qui amassent qu'on n'a point ces égards : on voudrait presque troubler leurs cendres, et il n'y a

(188) « Sacerdos Dei Evangelium tenens et Christi præcepta custodiens occidi potest, vinci non potest. » (Epist. 55.)

personne qui ne les juge indignes d'être ensevelis avec le reste des fidèles. C'est la première circonstance qui fait que l'on s'offense de l'avarice des ecclésiastiques. Ils n'ont pas le moindre prétexte pour la colorer.

En second lieu, le vice offense davantage dans ceux que l'on suppose plus éclairés. Or il est certain que les ecclésiastiques par leur état doivent être plus éclairés que les autres. Un ecclésiastique lit tous les jours les saintes Ecritures où l'avarice est condamnée. Un ecclésiastique qui doit avoir familières ces paroles du Sauveur : *Ne vous faites point de trésors sur la terre où il y a des voleurs qui les déterrent et qui les dérobent.* (*Matth.*, VI, 19, 20.) Un ecclésiastique tient tous les jours entre ses mains Jésus-Christ qui s'est fait pauvre pour nous enrichir. Il est donc pleinement instruit par les discours et les exemples du Sauveur. Qui ne serait offensé de le voir tomber au milieu de tant de lumière?

N'est-il pas encore certain que le vice offense davantage, quand il se rencontre dans celui qui par son devoir et par son ministère est obligé d'instruire les autres et de les corriger? Notre-Seigneur dit dans l'Evangile que les pasteurs sont *le sel de la terre,* qu'ils sont *la lumière du monde. Si le sel perd sa force, avec quoi salera-t-on?* (*Matth.*, V, 13.) Si la lumière est obscurcie, qui éclairera ceux qui sont dans les ténèbres?

Les pasteurs sont continuellement obligés, par le devoir de leur charge, de montrer aux hommes le néant des choses de la terre; ils doivent faire toutes sortes d'efforts pour les détacher de ces sortes de biens; ils doivent leur faire voir, selon la parole du Sauveur, que *leur cœur est où est leur trésor* (*Matth.*, VI, 21), et qu'ainsi s'ils se font des trésors sur la terre, c'est une preuve certaine que leur cœur est plein d'amour pour les choses de la terre. Ces instructions sont-elles bien reçues quand elles sont prononcées par un homme dont on connaît le cœur et la conduite intéressée?

Lorsqu'un ministre de l'Eglise que l'on sait être intéressé prêche sur le néant et le mépris que l'on doit faire des biens de ce monde, peut-on s'empêcher de lui dire dans son cœur : *Je te juge par ta bouche, méchant serviteur.* (*Luc.*, XIX, 22.)

Nous le voyons par expérience : les discours des ecclésiastiques intéressés ne font aucune impression. Leur exemple détruit ce que leurs paroles établissent. Il est bien difficile de se laisser persuader par les discours d'un homme dont la conduite attire le mépris.

Voilà pourquoi saint Paul veut surtout que les ministres de l'Eglise prennent garde qu'il n'y ait rien en eux qui les fasse mépriser. Saint Paul donne cet avis à tous les ministres de l'Eglise dans la personne de Timothée et de Tite : *Faites en sorte,* leur dit-il, *que personne ne vous puisse mépriser.* (*I Tim.*, IV, 12, 38; *Tit.*, II, 15.) Il n'y a point de vice qui inspire plus de mépris pour un ecclésiastique que de le voir attaché à ses intérêts. Pourquoi cela? C'est qu'on ne peut souffrir que celui qui est obligé par le devoir de son état de faire aux autres des remontrances salutaires, soit plus criminel que ceux qu'il doit édifier par son exemple, avant que de les instruire par ses paroles.

Je vous ai fait voir que les ministres intéressés sont des téméraires qui entrent au service du Père de famille contre sa volonté. Ce sont des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état. Ce sont des ministres scandaleux, qui déshonorent leur ministère, et qui détruisent au lieu d'édifier.

Cependant il faut le confesser en pleurant. Cette triste vérité frappe trop ouvertement les yeux pour pouvoir être dissimulée. Saint Paul se plaignait de son temps que tous cherchaient leur intérêt. (*Philip.*, II, 21.) Nous avons encore bien plus de sujet de nous en plaindre que ce grand Apôtre.

Mettons premièrement au rang des ministres intéressés ceux qui se font ecclésiastiques par intérêt, dans la vue d'un bénéfice, dans l'espérance de vivre plus commodément. J'en ai déjà parlé.

Mettons en second lieu au rang des ministres intéressés ceux qui ont toujours en vue de s'élever et de devenir plus riches. Ces ministres lâches ne travaillent jamais, parce qu'ils se considèrent comme dans un lieu de passage. Ils n'entendent jamais parler d'un emploi plus honorable que le leur, d'un bénéfice d'un plus grand revenu, que leurs désirs ne soient puissamment excités. Le bien qu'ils pourraient faire dans le lieu qu'ils occupent ne les touche point. Ce sont des pasteurs dénaturés, qui n'ont aucune tendresse pour leurs ouailles. Ils les abandonneront sans hésiter, aussitôt qu'on leur proposera un emploi qui les flattera davantage. Ils sont de ceux dont le Prophète a parlé, quand il a dit : *Ils dévorent mon peuple, comme s'ils mangeaient un morceau de pain.* (*Psal.* XIII, 4.) Ceux-là, selon saint Augustin, dévorent le peuple qui recherchent les commodités temporelles, qui dans l'exercice de leurs fonctions ne se proposent point la gloire de Dieu et le salut des âmes dont ils sont chargés (189).

Voici une troisième espèce de ministres intéressés, qui nous est découverte par saint Paul et qui est très-abominable. (*I Tim.*, VI, 5.) Ce sont des gens qui s'imaginent que la piété doit leur servir de moyen pour s'enrichir. Gens détestables qui regardent la religion comme un métier et comme un négoce. Ils prient, ils enseignent quand ils espèrent du profit. Ils sont muets, ils sont oisifs, et croiraient leur peine perdue, s'ils travaillaient en secret, et n'étant vus que de Dieu. Celui-là,

(189) « Devorant populum qui sua commoda ex illo capiunt, non referentes ministerium suum ad gloriam Dei, et eorum quibus præsunt, salutem. » (*In psal.* XIII.)

dit saint Augustin, qui n'étant pas content de ce qui lui est dû légitimement, fait des trafics, vend les prières, recherche des présents, est indigne du nom de clerc (190). Vous en verrez qui sont assez lâches pour rendre (191) *des déférences* contre l'honneur de leur caractère, *selon qu'il est utile pour leur intérêt.* Vous en verrez qui *enseigneront par un intérêt honteux ce qu'on ne doit pas enseigner.* Vous en verrez qui régleront leurs sentiments suivant la mode, toujours prêts à en changer, lorsque cela est nécessaire pour l'établissement de leur fortune. N'y en aurait-il point d'aussi lâches (192) que ce malheureux Ecebole dont il est parlé dans l'*Histoire ecclésiastique?* Cet homme accommodant sa religion aux volontés des princes, en changea jusqu'à trois fois sous le règne des trois empereurs.

Qui ne s'élèverait contre ces hommes avides qui dans le tribunal même de la pénitence conservent cet esprit sordide et intéressé, si opposé à la qualité de juge? Ils ne seront point honteux d'ordonner des pénitences à leur profit. Par des vues d'intérêts, ils auront de molles complaisances pour leur pénitents, et ils les laisseront dans des habitudes invétérées.

Il n'y a point de fonction qui demande un plus grand désintéressement que l'administration du sacrement de pénitence. A quoi ne s'expose point un juge qui aime les présents, qui les recherche, qui ose même en demander? Tenez pour maxime, si vous le pouvez, de ne recevoir jamais aucun présent de vos pénitents. C'est le moyen de conserver votre autorité. Le Sage dit que *les présents et les dons aveuglent les yeux des juges, et qu'ils sont comme un mors dans leur bouche qui les rend muets, et les empêche de châtier.* (*Eccli.*, XX, 31.) Les *présents aveuglent.* Vous avez besoin de toutes vos lumières, quand vous êtes assis dans le tribunal pour juger les pécheurs. Craignez donc les présents, puisque leur effet est d'aveugler. Le Sage ajoute que *les présents rendent muets et empêchent de châtier.* Nouvelle raison pour redouter les présents, puisque vous devez parler avec une entière liberté, puisque vous devez être armé contre le péché, et que vous ne pouvez disposer le pécheur à en recevoir la rémission qu'en prononçant contre lui une rigoureuse sentence, par laquelle vous l'obligiez à se châtier d'une manière proportionnée à l'énormité de son péché.

Que votre circonspection soit entière et qu'elle aille jusqu'à ne vous point rendre les dépositaires des aumônes de vos pénitents, à moins qu'ils ne vous y contraignent. En cette matière il ne suffit pas d'être innocent, il ne faut pas même être suspect. Saint Paul voulait, lorsqu'il distribuait des aumônes, avoir un témoin, *afin*, dit cet Apôtre, *que l'on ne puisse jamais nous faire aucun reproche sur ce sujet.* (I *Cor.*, VIII, 20.)

Je mets en quatrième lieu au rang des ministres intéressés ceux qui exigent leurs droits avec trop de rigueur, qui ne veulent pas se relâcher pour quelque cause que ce soit; qui entendent, sans en être émus, les plaintes et les murmures que l'on fait sur la dureté de leur conduite.

Ce sont mes droits, me dites-vous, je le veux. Mais ceux à qui vous les demandez sont des pauvres à qui vous êtes obligés de faire l'aumône. Ce sont vos droits, mais saint Paul n'a-t-il pas dit qu'il n'est point à propos de faire tout ce qui est permis? (I *Cor.*, VI, 12.) Saint Paul n'a-t-il pas dit qu'*il ne mangerait jamais de viande si son frère est scandalisé?* (I *Cor.*, VIII, 13.) Ce sont vos droits. Et les pouvez-vous exiger lorsque vous scandalisez votre frère par une conduite trop sévère et trop exacte?

Si vous étiez de fidèles ministres, vous devriez être dans la disposition de quitter vos emplois, vos bénéfices et vos dignités, si cela était nécessaire, pour l'utilité de vos frères. C'est l'exemple que vous donnent ces saints évêques, qui au temps de la conférence de Carthage protestèrent hautement qu'ils étaient prêts de quitter l'épiscopat, si cela pouvait servir à faire rentrer les donatistes dans le sein de l'Eglise. Ecoutez les paroles de ces évêques généreux: Nous sommes évêques pour le peuple. Si nous sommes de bons serviteurs, nous devons préférer le profit du maître et un profit qui est permanent à nos dignités temporelles. Nous tirerons plus de fruit de l'épiscopat en le quittant, si par là le troupeau de Jésus-Christ se réunit, que nous n'en tirerons en le conservant, si l'attache que nous y aurions empêchait la réunion (193).

Je n'aurais jamais fait si je voulais décrire ici toutes les lâchetés que l'ambition et l'avarice font faire à plusieurs ecclésiastiques, lorsque ces passions se sont une fois emparées de leur cœur: les brigues, les inquiétudes, les jalousies, les faux rapports, les duplicités, les flatteries, les bassesses. Car *l'amour du bien*, comme saint Paul nous en assure, *est la racine de tous les maux.* (I *Tim.*, VI, 10.) Sont-ce là des ministres de Jésus-Christ, ou plutôt ne sont-ce pas *des ministres de Satan qui se transforment en anges de lumière pour tromper les hommes.* (II *Cor.*, XI, 15.)

Mes frères, détestez un vice auquel vous avez renoncé, lorsque vous avez protesté que vous choisissiez le Seigneur pour être la portion de votre héritage. Saint Paul assure que la gloire d'un ministre du Sei-

(190) « Si non contentus stipendiis fuerit, quæ de altario Domino jubente consequitur, sed exercet mercimonia, intercessiones vendit, hic negotiator magis potest videri quam clericus. » (App. 82, al. 19, *De verbis Domini.*)

(191) Jud. 16; Tit. I, 11.

(192) Socr., *Hist.*, lib. III, c. 13.

(193) « Episcopi propter christianos populos ordinamur. Si servi utiles sumus, cur Domini æternis lucris pro nostris temporalibus sublimitatibus invidemus. Episcopalis dignitas fructuosior nobis erit, si gregem Christi deposita magis collegerit quam retenta disperserit. » (Epist. 128.)

gneur, c'est d'être désintéressé (I *Cor.*, IX, 15), et qu'il aime mieux mourir que de jamais perdre cette gloire. Mes frères, c'est là votre gloire.

Que les mondains se glorifient de leurs richesses et de leurs honneurs. Glorifiez-vous de servir Jésus-Christ, et de ne servir que lui seul. Il faut que cette gloire soit bien précieuse, puisque saint Paul assure qu'elle lui est aussi chère que sa vie. Y a-t-il rien de plus noble que la condition d'un ecclésiastique, qui n'espère rien, qui ne fait point sa cour aux hommes, qui ne songe à plaire qu'à Dieu seul, qui exerce son ministère avec liberté, à qui toutes les puissances de la terre n'imposeraient pas silence, quand il est nécessaire de parler pour la défense de la vérité. Voilà ce qui s'appelle être libre *de la liberté que* Jésus-Christ *nous a acquise.* (*Galat.*, IV, 31.)

En renonçant ainsi à ses intérêts, on ne perd rien. On attend tout de Jésus-Christ qui récompense les hommes plus magnifiquement que ne pourraient faire toutes les puissances de la terre. Le Fils de Dieu ne mérite-t-il pas qu'on le serve pour l'amour de lui-même ? Vous défiez-vous de ses promesses? Vous défiez-vous de sa puissance? Servir Jésus-Christ, c'est régner ; car toutes les couronnes de la terre ne sont rien en comparaison de l'honneur qui est attaché au service de Jésus-Christ. De tous ses serviteurs, il en fera autant de rois, lorsqu'il les couronnera dans l'éternité bienheureuse.

## DISCOURS XIII.

### DU BON EXEMPLE.

Jésus-Christ, en venant sur la terre, a composé un grand corps dont il s'est établi le chef. *De même,* dit saint Paul, *que dans un seul corps nous avons plusieurs membres ; ainsi quoi que nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous néanmoins qu'un seul corps en Jésus-Christ, et nous sommes tous réciproquement les membres les uns des autres.*

Voilà donc un grand principe de la religion, et une vérité importante, dont il est nécessaire que nous soyons instruits. Nous devons bien connaître ce grand corps dont nous sommes tous les membres. Nous devons surtout connaître le chef de ce corps, Jésus-Christ, dont il nous est essentiel de ne nous séparer jamais, et auquel nous tenons comme les membres tiennent à leur chef.

Jésus-Christ, en formant ce grand corps, a eu dessein que les membres qui le composent s'employassent mutuellement au service les uns des autres. C'est pourquoi saint Paul dit que nous sommes tous réciproquement les membres les uns des autres. Nous voilà donc engagés à nous aider, et ce doit être pour nous un grand principe dans la vie chrétienne que nous ne sommes pas en ce monde pour nous seuls, mais que nous y sommes pour secourir nos frères dans leurs besoins. En qualité de membres d'un même corps, nous sommes obligés d'aider nos frères de nos conseils, de nos biens, de notre autorité. Mais notre principale obligation est de les soutenir dans la voie du salut, et de les animer à marcher fermement dans le chemin qui conduit à Dieu.

De cette obligation naît celle de donner bon exemple, puisqu'il est certain que jamais nous n'animerons plus puissamment nos frères à chosir la droite voie, que quand nous y marcherons nous-mêmes avec fidélité.

Grande obligation pour les chrétiens de se soutenir par le bon exemple ; mais plus grande encore pour les ecclésiastiques. Ce sont eux qui sont les principaux membres du corps mystique du Seigneur. Ils sont donc encore plus particulièrement obligés de soutenir leurs frères, et de les conduire. Nulle voie plus propre pour se bien acquitter de cette obligation que le bon exemple. Il est certain que les pasteurs qui édifient seront toujours plus utiles à leurs frères, et qu'ils remporteront plus de fruits.

C'est de cette matière importante que je dois traiter dans cet entretien, que je partagerai en trois parties. Dans la première je vous ferai voir l'obligation que les ecclésiastiques ont de donner bon exemple. Dans la seconde je vous découvrirai les principaux obstacles qui empêchent les ecclésiastiques de donner bon exemple. Dans la troisième je vous expliquerai les moyens que les ecclésiastiques doivent prendre pour s'acquitter de l'obligation qu'ils ont de donner bon exemple.

### PREMIER POINT.

Voici les fondements sur lesquels je m'appuie pour vous convaincre de l'obligation que vous avez de donner bon exemple à vos frères et de les édifier par la régularité de votre conduite.

Jésus-Christ vous le commande.

Les apôtres ont eu un soin particulier d'édifier les fidèles. Les apôtres ont recommandé aux fidèles de donner bon exemple. Ils l'ont surtout recommandé à ceux qu'ils établissaient dans le sacré ministère.

On a regardé dans l'Eglise ceux qui ont donné bon exemple comme des hommes précieux, qui ont animé les fidèles, et qui ont gagné un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ.

Le bon exemple des ecclésiastiques a toujours eu une merveilleuse force pour engager les hommes à se donner à Dieu, comme au contraire leur mauvais exemple a toujours causé un grand nombre de désordres.

Toutes ces preuves ne sont-elles pas assez fortes pour vous persuader que tout ecclésiastique est essentiellement obligé d'édifier ses frères, et de leur donner bon exemple.

Jésus-Christ étant sur la montagne, déclara à ses apôtres, qu'ils étaient *le sel de la terre,* qu'ils étaient *la lumière du monde.*

(*Matth.*, V, 13.) Pourquoi *le sel de la terre?* parce qu'il était de leur ministère d'arrêter le cours de cette contagion qui infectait le monde. Pourquoi *la lumière du monde?* parce qu'il était de leur ministère d'éclairer les hommes par la pureté de leur doctrine et par la sainteté de leurs mœurs.

Notre Sauveur, voulant marquer encore plus expressément à ses apôtres qu'ils n'étaient pas moins obligés d'édifier leurs frères par la pureté de leur vie, que de les éclairer par la lumière de leur doctrine, leur dit : ***Que votre lumière luise devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.*** (*Ibid.*, 16.)

***Que votre lumière luise devant les hommes.*** Voilà l'obligation d'édifier ses frères, et de leur donner bon exemple. ***Afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.*** Voilà l'effet du bon exemple. Le bon exemple des apôtres, l'odeur de leurs vertus, qui s'est répandue dans le monde, ont plus contribué à la conversion du monde, que la force de leur parole et de leurs prédications. Le Fils de Dieu marque aussi le motif que l'on doit avoir, lorsque la nécessité d'édifier nos frères nous engage à faire de bonnes œuvres en leur présence : ***Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils glorifient votre Père.*** Si, animé d'un motif de vaine gloire, vous faites vos bonnes œuvres pour être estimé des hommes, le Fils de Dieu vous dira que vous avez déjà reçu votre récompense. Quand donc vous faites de bonnes œuvres devant les hommes, il faut que vous n'ayez aucun autre dessein, sinon que le Père céleste soit glorifié.

Je sais que Jésus-Christ dans le même sermon commande aux troupes qui l'écoutaient de faire leurs œuvres *en secret*, afin de n'être vus que du Père céleste. Mais, selon la doctrine des saints Pères, il ne condamne que les hypocrites qui affectent de faire leurs bonnes œuvres devant les hommes, qui veulent que les hommes les louent, qui regarderaient une œuvre faite en secret comme une œuvre perdue. Le Fils de Dieu n'a jamais prétendu condamner ceux qui édifient leurs frères, qui ne cherchent point leur propre gloire, mais qui veulent que toute gloire soit rendue au Tout-Puissant, à qui seul elle appartient. Que l'œuvre soit faite devant les hommes, disent les saints Pères, mais que votre intention soit de n'être vu que du Père céleste, et nullement d'être approuvé des hommes.

Les apôtres ont eu grand soin de pratiquer ce commandement de leur Maître. Ils ont répandu en tous lieux ce parfum précieux, cette bonne odeur qui ne manque jamais de se faire sentir, et d'inspirer de l'amour pour la vertu.

Combien ce zèle sans intérêt, ces travaux sans récompense, ces souffrances sans ressentiment ; combien cette ardeur, qui leur faisait tout entreprendre pour le salut de leurs frères, cette patience au-dessus de toutes les épreuves, ces soins qu'ils avaient de n'être à charge à personne, ont-ils gagné d'âmes à Jésus-Christ! c'était cette vie édifiante des apôtres qui charmait les cœurs, qui les faisait aimer de tous ceux à qui ils annonçaient l'Evangile.

Jugez vous-mêmes de la tendresse que les Galates avaient pour saint Paul. ***Je puis vous rendre témoignage,*** dit cet Apôtre, ***que vous étiez prêts, s'il eût été possible, de vous arracher les yeux pour me les donner.*** (*Gal.*, IV, 15.)

L'estime que les peuples concevaient pour les apôtres allait quelquefois jusqu'à leur persuader que les apôtres étaient des dieux. Ainsi lisons-nous dans les *Actes* (XIV, 10), que saint Paul et saint Barnabé ayant annoncé l'Evangile dans une ville, ces peuples voulurent leur sacrifier comme à des dieux. Et les apôtres eurent beaucoup de peine à détourner ces hommes de leur rendre un culte qui n'est dû qu'au véritable Dieu.

Les apôtres ont bien reconnu la force du bon exemple. Voilà pourquoi ils ont recommandé aux fidèles d'édifier les hommes, prétendant que c'était un excellent moyen pour les engager à embrasser la religion chrétienne.

Tantôt ils font voir aux chrétiens qu'ils doivent prendre garde qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui éloigne les infidèles de notre religion.

Tantôt ils les exhortent à faire leurs efforts pour gagner les infidèles par la sainteté de leurs mœurs.

Saint Paul veut que les serviteurs qui ont embrassé la religion soient plus circonspects que jamais à rendre à leurs maîtres toutes sortes de devoirs, ***de peur,*** dit cet Apôtre, ***que le nom et la doctrine du Seigneur ne soient exposés à la médisance des hommes*** (I *Tim.*, VI, 1) ; c'est-à-dire, de peur que vos maîtres n'aient de l'éloignement pour la religion que vous professez, s'ils remarquent que vous n'êtes pas ponctuels à leur rendre l'obéissance qui leur est due.

Saint Paul dans un autre endroit, parlant à tous les fidèles, leur donne cet avis salutaire : ***Prenez garde que cette liberté que vous avez de manger de toutes sortes de viandes, ne soit aux faibles une occasion de chute*** (I *Cor.*, VIII, 9), c'est-à-dire à ceux qui croyaient qu'il y avait des viandes immondes et capables de souiller ceux qui en mangeaient. Après quoi le grand Apôtre s'écrie tout plein de zèle pour le salut de ses frères : ***Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de viande pendant toute ma vie pour ne pas scandaliser mes frères.*** (*Ibid.*, 13.)

Voilà comment les apôtres voulaient que la conduite des premiers chrétiens fût irréprochable ; voilà comment ils voulaient que les premiers chrétiens prissent garde à ne pas donner aux hommes le moindre dégoût pour notre sainte religion ; voilà comment ils faisaient un crime aux premiers chrétiens de faire même des choses légitimes

et permises, quand elles causaient quelque scandale aux faibles.

Mais ils voulaient encore que les bonnes œuvres des fidèles fussent comme une voix qui annonçât continuellement Jésus-Christ, Ils voulaient que les bonnes œuvres des fidèles inspirassent à tous les hommes un saint respect pour une religion dont la morale était si pure. Saint Pierre prétendait que les femmes chrétiennes pouvaient en cette manière annoncer l'Evangile. Il leur disait que par leur bonne vie et la pureté de leurs mœurs, elles pouvaient, sans le secours de la parole, gagner ceux qui ne croyaient pas à la parole. (I *Petr.*, III, 1.) La bonne vie, la pureté des mœurs est donc une parole animée, qui souvent a plus de force pour toucher les cœurs que les discours les plus éloquents.

Considérez, disaient les premiers apologistes (194), les œuvres que prescrit cette religion que vous persécutez. Les chrétiens qui sont dans les prisons sont-ils coupables d'aucun crime? ont-ils commis quelque injustice? ont-ils violé les lois de la république? Tout leur crime, c'est d'être chrétiens. Ceux qui sont punis pour avoir commis des crimes ne sont point du nombre des chrétiens. Telle était la défense des premiers chrétiens; parce qu'ils savaient qu'il n'y avait rien de plus puissant pour convaincre les infidèles de la pureté de notre religion, que de leur faire remarquer la pureté des mœurs de ceux qui l'avaient embrassée.

Si les apôtres ont recommandé aux fidèles de donner bon exemple aux hommes, ils ont cru que les ministres des autels étaient encore plus obligés que les autres d'édifier leurs frères par la sainteté de leur conduite.

Ecoutez saint Paul quand il parle à son disciple Timothée : *Que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse; mais rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.*

*Que personne ne vous méprise.* Donc les ministres des autels sont coupables, lorsque, n'étant pas assez circonspects dans leur conduite, ils donnent occasion de les mépriser; donc les ministres des autels doivent attirer l'estime, et le respect des peuples par la régularité de leurs mœurs.

Saint Paul, dit saint Chrysostome, veut que Timothée soit un modèle sur lequel tous les autres puissent se régler. Il veut qu'il soit une image accomplie, où chacun puisse remarquer les vertus qu'il doit pratiquer. Il veut qu'il soit une loi animée, une règle vivante. Et afin que vous ne disiez pas que saint Paul ne parlait qu'à Timothée, saint Chrysostome ajoute : C'est ainsi que doit faire tout homme qui est chargé d'instruire les autres.

Le même saint Paul en écrivant à Tite : *Rendez-vous un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, dans la pureté de votre doctrine, dans l'intégrité de votre vie, dans la gravité de votre conduite.* (*Tit.*, XI, 7.) Voyez comment un ministre des autels doit être l'exemple et le modèle, non-seulement dans une vertu, mais dans toutes les vertus. Il ne suffit pas que sa doctrine soit pure, il faut que sa vie soit irréprochable, que toutes ses actions soient accompagnées d'un poids, d'une gravité, qui imprime du respect et de la vénération.

Le même saint Paul parlant encore du bon exemple que doivent donner les ministres de l'Eglise : *Prenons garde de ne donner en quoi que ce soit aucun sujet de scandale, afin que notre ministère ne soit point déshonoré, mais agissant comme de fidèles ministres de Dieu, rendons-nous recommandables en toutes choses.* (II *Cor.*, VI, 3, 4.)

*Prenons garde de ne donner aucun sujet de scandale.* Prenez-y donc garde, ministres du Seigneur; veillez sur vous-mêmes, observez vos démarches, voyez s'il n'y a rien dans vos actions qui mérite la censure de vos frères.

Ne donnez *aucun sujet de scandale.* Que votre conduite soit régulière aussi bien dans la maison que dans l'église, aussi bien avec vos proches qu'avec les étrangers, aussi bien dans vos habits que dans vos discours et vos actions.

*Afin que notre ministère ne soit point déshonoré.* Car quand les ministres des autels scandalisent leurs frères par une conduite peu régulière, ils sont cause que les peuples, qui ne distinguent point assez le caractère d'avec la personne, n'ont pas tout le respect qu'ils devraient sentir pour le ministère évangélique.

*Mais agissant comme de fidèles ministres, rendons-nous recommandables en toutes choses.* Il faut donc agir comme des ministres du Fils de Dieu; c'est-à-dire, qu'il faut soutenir l'éclat de notre dignité par des actions saintes.

*Rendons-nous recommandables.* Ce n'est pas assez de mener une vie commune dans laquelle il n'y ait rien à reprendre, il faut se rendre recommandable, il faut mériter l'estime des peuples par l'ardeur de notre zèle, par les travaux que nous soutiendrons pour nous acquitter de notre saint ministère.

*Rendons-nous recommandables en toutes choses.* Que notre zèle ne se ralentisse jamais. Autant de zèle dans la prière que dans les secours que nous rendons au prochain. Autant de zèle quand il s'agit de travailler au salut du dernier des hommes, que quand les riches et les puissants ont besoin de notre ministère. C'est le moyen de donner bon exemple à ses frères.

Ceux-là rendent un grand service à l'Eglise qui édifient ainsi les fidèles par une vie sainte. De là vient que les Pères de

(194) « Nemo illic christianus, nisi hoc tantum, aut si et aliud, jam non christianus. » Tert., *Apol.*, cap. 44.

l'Eglise ont si souvent exhorté leur peuple à visiter les saints monastères, ces tombeaux sacrés, où les anciens solitaires s'étaient ensevelis tout vivants. Ils prétendaient que l'éclat de leur exemple, que ces clartés si vives, et si brillantes qu'ils jetaient du fond de leur retraite, étaient seules capables de dissiper les obscurités épaisses qui aveuglent les pécheurs.

Saint Augustin, parlant des anciens anachorètes qui, se contentant d'un peu de pain et d'eau, se retiraient dans des lieux inconnus, afin de s'appliquer à Dieu dans le repos, et le silence du cœur, dit que (195) c'est à tort que quelques-uns les regardaient comme des hommes inutiles au monde. Il faut pour cela ne pas vouloir considérer combien ces grands saints, quoiqu'ils mènent une vie cachée, nous aident par leurs prières, par leurs bons exemples et par l'odeur de leurs vertus. Tant il est vrai qu'on a toujours regardé dans l'Eglise ceux dont la vie est édifiante comme des hommes précieux, qui rendent un grand service au prochain, parce qu'ils nous aiment et qu'ils nous encouragent par la sainteté de leur exemple.

Si le bon exemple même des hommes qui mènent une vie retirée, édifie les fidèles, quels bons effets ne produira pas la vie sainte et régulière d'un ecclésiastique vertueux ? Ses vertus sont plus connues, parce que les fonctions de son ministère l'engagent à se montrer.

On est édifié quand on se rencontre dans des lieux où Dieu par sa miséricorde a envoyé de saints prêtres. On en voit, lesquels, avec de médiocres talents, feront plus de fruit que d'autres, dont les talents sont beaucoup plus brillants. Ce prêtre n'a qu'à se montrer, et sa seule vue inspire de l'amour pour la vertu ; quel magnifique éloge que celui que ces peuples font de leur pasteur ! C'est leur père, leur protecteur, leur ange tutélaire. C'est un homme qui n'a qu'une seule vue, qui est de sauver ses frères, et qui dans toutes ses actions ne s'écarte jamais de cette noble fin. Sa seule autorité termine les différends. Sa présence impose silence aux libertins ; le crime n'ose paraître devant lui. La régularité de sa conduite est le principe de cette régularité que l'on remarque dans un grand nombre de familles. A qui donc attribuerez-vous l'ample moisson que ce pasteur a faite, et les fruits qu'il recueille tous les jours ? Ses discours, ses remontrances peuvent beaucoup y contribuer. Mais ce qui gagne les cœurs, et à quoi les plus durs sont obligés de céder, c'est le bon exemple ; c'est ce désintéressement généreux, cette patience qui ne se rebute point, ce zèle qui ne se ralentit jamais. Tout cela répand une bonne odeur, qui inspire de l'estime et de l'amour pour le pasteur ; tout cela dispose à l'écouter, à suivre ses conseils. La vertu est d'abord estimée ; on convient qu'elle est aimable ; ensuite on la désire ; enfin, on se rend entièrement, et on prend la résolution de la pratiquer.

Quel mauvais effet au contraire ne produit pas la vie d'un prêtre, et surtout d'un prêtre qui est chargé de conduire les âmes, quand elle est scandaleuse ?

Dirai-je ici que l'hérésie de Luther et de Calvin s'est plus fortifiée par l'ignorance et la mauvaise vie des ecclésiastiques, que par l'éloquence et la subtilité de ces séducteurs. Les faux pasteurs entraient dans la bergerie ; il leur était aisé de souffler le poison ; le pasteur n'était point en état de défendre ses ouailles. C'était un homme sans science, lequel était étourdi au premier sophisme qu'on lui proposait. C'était un homme dans le désordre, qui était devenu méprisable par ses déréglements. Le seul nom de réforme, proposé avec hardiesse, était capable de surprendre des hommes simples et fatigués par les déréglements de leurs conducteurs.

Dirai-je ici qu'un ecclésiastique scandaleux détruit sûrement et n'édifie jamais ? Comment un homme qui ne vient que de laisser sa mauvaise vie, ou qui même l'ayant expiée par la pénitence, demeure toujours diffamé dans l'esprit des hommes qui ont connu ses excès, et qui ne connaissent pas son repentir, peut-il entreprendre de paraître à l'autel, ou d'enseigner dans la chaire de vérité, à la vue de ceux qu'il a si longtemps scandalisés ? N'est-il pas certain que la mauvaise réputation de celui qui instruit empêche tout le fruit de ses instructions ? Quoique Jésus-Christ ait dit : ***Faites ce qu'ils disent, et non pas ce qu'ils font*** (***Matth.***, XXIII, 3), il est assez rare que les hommes se laissent convaincre par les paroles, quand elles ne sont point soutenues par les exemples.

Il faut, dit Tertullien (196), que celui qui entreprend de louer une vertu et qui exhorte les autres à en pratiquer les actes, se puisse rendre témoignage à lui-même, qu'il a la vertu dont il fait l'éloge. Il faut que sa bonne vie et sa conduite régulière donnent du poids à ses paroles ; car il ne remportera que de la honte et de la confusion, si ses actions ne répondent pas à ses discours.

Saint Augustin (197) assure que celui qui mène une vie sainte, quoiqu'il n'ait pas le talent de la parole, ne laisse pas d'instruire

(195) « Videntur nonnullis res humanas plus quam oportet deseruisse, non intelligentibus quantum nobis eorum animus in orationibus prosit, et vita ad exemplum, quorum corpora videre non sinimur. » (*De moribus Ecclesiæ catholicæ*, cap. 31.)

(196) « Oportet demonstrationem et commendationem alicujus rei adortos, ipsos prius in administratione ejus rei deprehendi, et constantiam commonendi propriæ conversationis auctoritate dirigere, ne dicta factis deficientibus erubescant. » (*De patientia*, cap. 1.)

(197) « Sine hoc quidem potest, ita conversetur, ut præbeat aliis exemplum, et sit ei quasi copia dicendi forma vivendi. » (Lib. IV *De doctrina christ.*, c. 29.)

efficacement par son exemple, et ce grand saint fait une grande estime de cette manière d'annoncer l'Evangile. Le même saint Augustin dans un autre endroit (198), dit que celui qui mène une vie déréglée donne la mort autant qu'il est en lui à ceux que sa conduite scandalise. Il donne la mort : il doit être un pasteur, il est un loup ravissant; il doit être le père, et il est le meurtrier; il doit être attentif aux véritables intérêts de ceux qui lui sont confiés, et il est un voleur qui ne vient que pour faire des larcins, et des massacres. (*Joan.*, X.)

Comparez maintenant les effets du bon et du mauvais exemple : autant le bon exemple est puissant pour animer les hommes à la vertu, autant le mauvais exemple a-t-il de force pour les détourner du droit chemin, et pour les engager dans des routes détournées.

Vous ne pouvez douter après toutes ces preuves que les ecclésiastiques ne soient très-étroitement obligés d'édifier par leur exemple. Voyons présentement les vices, qu'ils doivent particulièrement éviter et qui sont le plus opposés au bon exemple qu'ils sont obligés de donner.

### DEUXIÈME POINT.

Saint Paul ordonnant à Tite de se rendre un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, ajoute que sa conduite doit être tellement irréprochable, que *ses adversaires rougissent, n'ayant aucun mal à dire de lui.* (*Tit.*, II, 5.) Saint Pierre dit que les fidèles par leur bonne vie doivent *fermer la bouche aux hommes ignorants et insensés.* (I *Petr.*, II, 15.) Le même saint Pierre dit encore aux chrétiens : *Conservez une conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez, rougissent de vous décrier comme des méchants.* (I *Petr.*, III, 16.) Ainsi, l'obligation que vous avez de donner bon exemple vous engage particulièrement à retrancher de votre vie les vices qui scandalisent les fidèles, lorsqu'ils se rencontrent dans les ecclésiastiques. C'est le moyen de fermer la bouche à ceux qui s'élèvent contre la mauvaise conduite des ecclésiastiques. C'est le moyen d'imposer silence à vos adversaires, qui rougiront, comme dit saint Paul, n'ayant aucun mal à dire de vous. (*Tit.*, II, 7.)

Voyons donc quels sont les vices qui scandalisent particulièrement les fidèles, quand les ecclésiastiques en sont infectés. Ces vices sont l'impureté, l'immodestie, la vie molle, l'avarice, l'ardeur de devenir riche, et surtout l'empressement d'acquérir les richesses ecclésiastiques. Si vous voulez que votre vie soit édifiante, il faut qu'elle soit exempte de tous ces vices. Commençons par l'impureté.

L'impureté dans un prêtre ! Quel scandale lorsqu'il est seulement soupçonné de ce vice? Les hommes déjà trop portés à censurer les ministres du Seigneur, ne gardent plus de mesure, quand ils ont un si juste fondement de s'expliquer sur la conduite déréglée d'un ecclésiastique.

Si le ministre seul était déshonoré, ce serait déjà un très-grand mal ; mais que le déréglement d'un homme que l'Eglise abhorre, soit préjudiciable dans l'opinion des hommes à un ministère aussi saint que le nôtre, c'est là ce qui fait gémir tous ceux qui ont la crainte du Seigneur, et ce qui les irrite avec tant de raison contre les indignes ministres qui causent un si grand scandale !

Quelle hardiesse ! quelle témérité ! un prêtre impur exercera encore les saintes fonctions de son état ! Il osera toucher le Saint des saints avec ses mains profanes et sacriléges ! Avec quels sentiments, ou plutôt avec quelle horreur croyez-vous que l'Eglise considère un prêtre, lequel étant dans la fange exerce ses fonctions ; elle qui voudrait qu'aussitôt qu'un de ses ministres est tombé dans le péché d'impureté, il fût pour jamais exclu du ministère ecclésiastique.

Si vous voulez répandre une bonne odeur, évitez les moindres soupçons. Les entretiens même sont périlleux : ils doivent donc être très-courts, et la seule nécessité peut les rendre innocents.

Renvoyez cette femme dans sa maison veiller sur son domestique, cela lui sera beaucoup plus utile que ces entretiens qui pourraient être considérablement abrégés, et où la cupidité a souvent beaucoup plus de part que la charité.

Demandons à Dieu qu'il donne à son Eglise beaucoup de directeurs sérieux, ennemis des discours inutiles, qui se renferment dans ce qui est de leur ministère qui, exacts à leurs devoirs, portent les autres à les remplir, qui cherchent Dieu et le salut des âmes. Voilà toute leur fin, et la voie qui conduit directement à cette fin est la seule qu'ils veulent suivre.

Le second vice que j'attaque, parce qu'il est d'un grand scandale dans les ecclésiastiques, c'est l'immodestie. Saint Paul dit à tous les chrétiens : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes.* (*Philip.*, IV, 5.) Il veut que les chrétiens dans toutes leurs actions fassent paraître une grande modestie. Les ecclésiastiques ne sont-ils pas particulièrement obligés de suivre cet avis salutaire ?

C'est un scandale qu'un ecclésiastique soit immodeste dans ses habits, dans ses regards, dans ses postures, dans ses discours. Mais le scandale est encore plus grand, lorsqu'un ecclésiastique porte l'immodestie jusque dans l'exercice de ses fonctions.

Les offices divins qui sont si saints, qui sont composés de tout ce qu'il y de plus choisi dans l'Ecriture ; ces offices qui sont d'un si grand goût pour ceux qui conservent quelque sentiment de piété, seront récités sans attention, avec vitesse, par des hommes dont la vue est égarée, et qui la

(198) « Omnis qui male vivit in conspectu eorum quibus præpositus est, quantum in ipso est, occidit oves. » (*De pastoribus*, cap. 4.)

jettent indifféremment sur tous les objets qui se présentent devant eux. Ces hommes parlent, et la seule chose que l'on peut recueillir de ce que l'on entend, c'est que leur cœur n'est point touché des paroles qu'ils prononcent. Quelque attention que l'on donne, les oreilles ne seront frappées que d'un bruit confus. Ce serait vainement se tourmenter, que de rechercher un discours suivi, ou même quelque parole distincte. Ces hommes veulent-ils renouveler l'erreur des pharisiens, et prétendent-ils *qu'ils seront exaucés à force de paroles?* (*Matth.*, VI, 7.)

Si les offices saints ne sont pas capables de toucher le cœur endurci d'un ecclésiastique mercenaire, au moins il semble que la dureté du cœur humain ne pourrait pas aller jusqu'à résister à l'impression que la sainteté de nos mystères doit faire sur les plus insensibles. A peine le croirait-on, si les preuves n'en étaient trop claires et trop fréquentes. Des ecclésiastiques, en célébrant les saints mystères, feront paraître la même dissipation que dans les autres actions de leur vie. Ils ne cesseront point de scandaliser même à l'autel. L'égarement de leurs yeux, et surtout leur extrême précipitation, offensera tous ceux qui sont présents au sacrifice.

C'est un grand malheur que des ecclésiastiques soient mercenaires, et qu'ils s'imaginent que la piété leur doit servir de moyen pour obtenir les biens temporels. (I *Tim.*, VI, 6.) C'est la source malheureuse de l'immodestie contre laquelle je suis obligé de m'élever. Ces hommes recherchent les commodités temporelles. Ils ne sont point touchés du désir de louer Dieu. Ils ne chantent donc les louanges de Dieu qu'autant qu'il est nécessaire pour arriver à la fin qu'ils se proposent. Ne serait-ce point un moindre mal de leur abandonner ce qu'ils désirent, et de leur ôter l'occasion de profaner les choses les plus saintes? Puisque la rétribution temporelle est tout leur désir, qu'on leur donne cette rétribution si ardemment souhaitée, qu'ils se retirent, et qu'ils n'irritent point Dieu en traitant d'une manière indigne ce qu'il y a de plus saint dans la religion.

Détestons cette immodestie dont les peuples sont offensés avec tant de raisons. Tachons de réparer ce scandale en témoignant dans toutes nos actions une très-grande retenue. Redoublons nos efforts lorsque nous sommes appliqués aux fonctions de notre ministère. Quand nous prions, quand nous chantons les hymnes et les saints cantiques, que notre extérieur fasse voir ce que nous sentons en nos cœurs.

Quoi de plus beau qu une troupe d'ecclésiastiques dont les cœurs sont unis, qui s'animent à célébrer la toute-puissance du souverain Maître, qui poussent vers le ciel des soupirs et des gémissements dont un cœur contrit et humilié est le principe! Vous sortez de ces assemblées content et pénétré. Vous croyez avoir entendu les divins concerts que les anges forment dans le ciel à l'honneur du Tout-puissant.

Quand nous allons à l'autel, c'est pour lors que l'on doit véritablement remarquer en nous une modestie d'ange. Les anges sont présents. Ils environnent l'autel. Ils adorent l'innocente victime que nous offrons. Quel est leur respect, quelle est leur attention? Si nous écoutons leur voix, ils nous crieront que nous ne pouvons être trop humiliés, trop attentifs, trop pénétrés, et que nos efforts, quelque grands qu'ils soient, ne répondront jamais à la sainteté de nos mystères.

J'avais changé de matière, je ne parlais plus des vices qui scandalisent. Il m'était bien plus doux de vous entretenir des vertus qui brillent, qui attirent l'estime et le respect des peuples. Faut-il encore obéir à la nécessité qui m'oblige à vous exposer d'autres péchés qui offensent le peuple, et qui inspirent du mépris pour les ecclésiastiques. En voici un lequel est très-considérable. Plût au Seigneur qu'un vice si opposé à l'esprit ecclésiastique fût entièrement détruit. Ce vice est l'avarice; et pour vous en donner horreur, je commencerai par vous rapporter un fait tiré de l'*Histoire ecclésiastique*, qui vous marquera combien l'avarice a toujours été odieuse dans les ecclésiastiques.

(199) Il y avait à Synnade, ville de Phrygie un évêque appelé Théodose, qui persécutait avec violence les Macédoniens. Il les chassait non-seulement de la ville, mais aussi de la campagne. Ce n'était point le zèle de la religion qui le faisait agir. Son avarice était le principe de toute sa conduite, et il n'avait d'autre vue que d'obliger les hérétiques de lui donner de l'argent.

Il fit aux Macédoniens tous les mauvais traitements qu'il put imaginer. Il mit des armes contre eux entre les mains des ecclésiastiques, et excita les juges séculiers à les tourmenter. Il fit à Agapet, leur évêque, de plus rudes persécutions qu'à tous les autres. Les juges des provinces n'ayant pas une autorité assez absolue à son gré pour exercer ses violences, il vint à Constantinople pour solliciter des édits du préfet du Prétoire.

Durant son absence Agapet, évêque des Macédoniens, prit une résolution pleine de sagesse et de prudence. Ayant assemblé son clergé et son peuple, il leur proposa de faire profession de la doctrine de la consubstantialité. A l'heure même il alla à l'Eglise, y fit la prière, monta dans la chaire de Théodose, prêcha que le Fils était de même nature que le Père, et se rendit maître des églises du diocèse.

Théodose, qui ne savait pas ce qui était arrivé, retourna à Synnade avec un édit du préfet. Mais ayant été chassé de l'Eglise, il vint à Constantinople, et se plaignit à Atti-

(199) SOCRAT., lib. VII *Hist.*, cap. 3.

cus, de la violence qu'il avait soufferte. Atticus consola Théodose, l'exhorta à préférer le repos d'une vie tranquille au soin de l'épiscopat, et à sacrifier ses intérêts à l'utilité de l'Eglise. Il écrivit en même temps à Agapet, qu'il demeurât en possession de la chaire épiscopale, sans rien appréhender de la part de Théodose.

Remarquez dans ce fait, premièrement, que c'est l'avarice de cet évêque qui est cause de tous ses excès C'est son avarice qui l'engage à solliciter des édits pour tourmenter son peuple. C'est son avarice qui lui fait abandonner le soin de son troupeau, dans un temps où ses brebis avaient un besoin continuel de la présence de leur pasteur, pour les garantir de la fureur des loups, c'est-à-dire des hérétiques.

Observez, en second lieu, combien l'avarice de Théodose l'avait rendu odieux. Son peuple l'abandonne, et se range sous l'obéissance d'Agapet aussitôt qu'il fait profession de la foi catholique. Voyez comment Théodose est repoussé, lorsqu'au retour de son voyage, il entre dans l'église, pour prendre possession de sa chaire. Il faut qu'un peuple ait conçu une grande aversion contre un évêque, lorsque cet évêque, après avoir gouverné pendant plusieurs années, ne trouve personne qui défende sa cause, et qui prenne son parti.

Enfin observez que le juste courroux de ce peuple contre son évêque est universellement approuvé. Attique de Constantinople, à qui Théodose avait adressé ses plaintes, conseille à cet évêque d'abandonner ses droits. Il écrit à Agapet; il approuve son action, il l'encourage, il lui mande de ne point craindre les menaces, et la colère de Théodose.

Voilà un exemple qui apprend aux ecclésiastiques, combien l'avarice les rend odieux. Si donc vous voulez gagner les peuples par votre bon exemple, gardez-vous avec soin du crime honteux de l'avarice.

Un prêtre est lâche, il trahit son ministère, il fait des bassesses, il s'attire du mépris, et quelquefois même des injures, parce que l'avarice a séduit son cœur et s'en est rendu la maîtresse.

Il faut qu'il en coûte bien des bassesses; lors qu'avec un médiocre revenu, et à peine suffisant pour l'entretien honnête d'un ecclésiastique, il trouve le secret d'amasser des sommes considérables. Il faut avoir le cœur bien dur pour n'être point ébranlé par des objets, capables d'émouvoir même des cœurs de pierre. Vous visitez un pauvre absolument abandonné, et vous le laissez sans aucun secours. Vous avez peu ; mais n'est-ce pas là de ces occasions, où celui qui n'a qu'un morceau de pain, doit s'en retrancher la moitié, pour soulager la misère de son frère ? N'est-ce pas dans de pareilles occasions que les saints coupaient la moitié de leur manteau, qu'ils se dépouillaient de ce qu'il était absolument nécessaire, que d'autres se sont vendus eux-mêmes pour secourir leur frères dans les nécessités pressantes? Si Dieu vous a donné de grands biens, faites-en une grande part aux pauvres. Si vous avez peu, retranchez-vous pour faire l'aumône. Quand vous ne donneriez que deux deniers, si vous les donnez dans la même disposition que la veuve de l'Evangile (*Marc.*, XII, 42), Dieu recevra votre aumône aussi bien que la sienne. Mais surtout ne faites point de trésors, n'amassez point, puisque autrement vous ne pouvez donner aux fidèles le bon exemple que vous leur devez.

Voici un vice qui souvent est une suite de l'avarice. Il peut néanmoins venir encore d'un autre principe, mais quelle qu'en soit la source, il est toujours d'un très-grand scandale. C'est l'ardeur de devenir riche, et surtout l'empressement d'acquérir les richesses ecclésiastiques.

Car enfin que peuvent penser les fidèles, quand ils voient des ecclésiastiques, qui, pour obtenir des bénéfices, se servent de voies que ceux que l'on appelle honnêtes gens dans le monde ne voudraient pas employer pour obtenir des biens purement temporels? Des ecclésiastiques obtiendront des bénéfices par des flatteries basses, par des complaisances serviles, par des déguisements criminels, par des intrigues infâmes, par des brigues, par des trafics, par des accommodements qui renversent les lois de l'Eglise.

Que peuvent penser les fidèles de tous ces commerces que la corruption du siècle a introduits? Des permutations frauduleuses, des remboursements des frais imaginaires d'un procès, des remboursements de réparations, qui souvent même n'ont point été faites, ou qui sont estimées au delà de leur juste valeur, des résignations précédées de promesses expresses ou tacites de rembourser une pension, des accommodements de famille dans les mariages, où les bénéfices entrent en négoce, et où la dot est plus considérable, à cause des bénéfices que l'on fait tomber sur des parents dignes ou indignes. C'est une circonstance à laquelle on ne fait aucune attention : un amour déréglé pour un parent, qui fait qu'on se dépouille en sa faveur, quoiqu'on soit convaincu de son indignité; des adresses pour conserver son bénéfice, et néanmoins pour le faire passer à un autre en cas que la mort surprenne ; des bénéfices donnés à des enfants qui se trouvent engagés sans avoir délibéré, et qui n'étant retenus dans l'état ecclésiastique que par des considérations temporelles, font à l'Eglise des plaies très-considérables par leur conduite déréglée

Le Fils de Dieu renverse dans le temple les tables des changeurs, et de ceux qui vendaient des colombes pour les sacrifices. (*Matth.*, XXI, 12.) S'il était encore sur la terre, comment traiterait-il ces hommes avides de bénéfices, qui veulent absolument en avoir même par les voies les plus criminelles ? Comment traiterait-il ceux qui font commerce des biens du sanctuaire?

comment traiterait-il ceux qui à la faveur d'une subtile distinction justifient des pactes illicites qui sont de véritables simonies ? Au lieu d'un fouet qu'il prit pour chasser ces profanateurs, il prendrait des foudres pour exterminer ces hommes criminels qui violent les règles les plus saintes de l'Eglise. Il ferait ouvrir la terre sous leurs pieds pour les engloutir, comme il arriva autrefois lorsque Dieu punit la témérité des lévites qui voulaient usurper l'office d'Aaron.

On ne fait plus maintenant attention aux anciens canons, qui prononcent qu'on se rend coupable de simonie, non-seulement quand on donne de l'argent pour obtenir un bénéfice, mais aussi quand on emploie les flatteries, les louanges et les prières, ou bien quand on rend des services intéressés par le moyen desquels on se propose d'obtenir des bénéfices (200).

De là cette distinction célèbre dans le droit où l'on distingue trois sortes de présents qui nous rendent coupables de simonie, lorsque par leur moyen nous prétendons obtenir quelque chose de spirituel. ***Munus a manu*** : c'est-à-dire, l'argent : ***Munus a lingua***, ce sont les louanges et les flatteries : ***Munus ab obsequio***, ce sont les services. Si les services rendus avec dessein d'obtenir un bénéfice, sont suffisants pour faire une simonie; est-ce à tort que l'on est scandalisé de toutes les visites que vous rendez à ceux qui peuvent vous donner ou vous procurer des bénéfices ? est-ce à tort que l'on est scandalisé de toutes les louanges que vous donnez à ce grand, parce que vous espérez obtenir par son crédit quelque établissement considérable dans l'Eglise ?

Si les intrigues que l'on emploie pour obtenir les bénéfices scandalisent les fidèles, ils ne le sont pas moins de l'injuste procédé des ecclésiastiques qui accumulent bénéfice sur bénéfice, et qui n'en ont jamais assez.

Saint Thomas soutient que la pluralité des bénéfices est contraire au droit naturel (201). Ceux-là sont entièrement inexcusables, dans le sentiment de ce saint docteur, qui veulent avoir plusieurs bénéfices, afin d'être plus riches et de vivre avec plus de splendeur.

Le cardinal Cajetan prétend que la dispense du pape n'exempte pas de péché mortel ceux qui possèdent plusieurs bénéfices, si cette dispense n'est fondée sur une cause raisonnable (202).

Le cardinal Bellarmin (203) dit que les dispenses du pape pour avoir plusieurs bénéfices, sont valables devant les hommes, mais non pas devant Dieu, à moins qu'il n'y ait une cause légitime de les obtenir.

L'autorité seule du concile de Trente (204) ne suffit-elle pas pour décider cette question ? Il défend à toutes sortes d'ecclésiastiques de posséder plusieurs bénéfices. Le saint concile ne donne jamais de dispense, si ce n'est lorsqu'un bénéfice dont un ecclésiastique se trouve revêtu n'est pas suffisant pour son entretien. Que voulez-vous donc faire de cette abbaye, que vous sollicitez depuis si longtemps ? Navez-vous pas déjà un bénéfice dont le revenu serait suffisant, si vous vouliez vivre dans la modestie de votre état ? Pourquoi donc vous empressez-vous pour obtenir un second bénéfice, et qu'en voulez-vous faire ? augmenter votre équipage, avoir une table mieux servie, des meubles plus superbes, un plus grand nombre de domestiques, jouer un plus gros jeu et par ce moyen scandaliser l'Eglise et les fidèles.

Ils voient avec douleur que ceux qui devraient faire paraître une grande simplicité, vivent dans la magnificence. Ceux qui devraient ménager leur bien pour les pauvres, font un nombre très-grand de dépenses superflues. Ceux que le Fils de Dieu a chargés de crier contre les pompes du monde, vivent eux-mêmes dans le luxe. Ceux à qui les conciles ordonnent que leurs tables soient frugales, ont les tables les mieux garnies, et où l'on sert les mets les plus délicats. Les disciples de Jésus-Christ ont mené une vie si pénible, convient-il que leurs successeurs recherchent leurs aises et supportent avec impatience les moindres incommodités? Les disciples de Jésus-Christ manquaient de toutes choses, convient-il que leurs successeurs aient avec abondance toutes les commodités de la vie?

Voulez-vous ôter à vos frères tant de sujets de scandale qui sont si légitimes? prenez une fois une juste idée de ces biens ecclésiastiques qui sont si désirés. Regardez-les comme des biens dont le désir est criminel, dont la possession est dangereuse, dont l'administration est difficile. Si vous n'avez point de bénéfices, estimez-vous heureux de n'être point exposés à tous les dangers, et à toutes les tentations dont les biens ecclésiastiques sont presque toujours accompagnés. Si vous en avez, soyez bien persuadés que vous rendrez compte à Dieu jusqu'à la dernière obole de ces biens qui vous ont été confiés pour assister les pauvres. Ne souhaitez point de bénéfices, ne faites aucune démarche pour en obtenir, de peur qne Dieu ne vous en accorde pour punir

(200) « Aliud est munus ab obsequio, aliud a manu, aliud a lingua. Munus ab obsequio est servitus indebite impensa. Munus a manu pecunia est. Munus a lingua favor. » (Can. *Sunt nonnulli*, 1, q. 1.)

(201) « Dispensatio humana non aufert ligamen juris naturalis. » (*Quodl.* 9, a. 5.)

« Si aliquis hac intentione plura beneficia habeat, ut sit ditior, ut lautius vivat, non tolluntur prædictæ deformitates, sed augentur. » (Quodl. 9, a. 15.)

(202) « Nec excusatur peccatum mortale propter dispensationem papæ, sine rationabili causa. » (Card. CAJET. *in Summa* verbo *Beneficium*, n. 9.)

(203) « Sciendum est pontificum dispensationem, quando non adest justa causa dispensandi, valere in foro fori, non in foro Poli, ut docet sanctus Thomas. » (Card. BELL., *Instruct. ad nepotem.*)

(204) « Sancta synodus statuit ut in posterum unum tantum beneficium singulis conferatur, » etc. (*Trid.*, sess. 24, cap. 17, *De reformatione.*)

vos souhaits criminels, et vos démarches ambitieuses. Si Dieu vous en envoie sans que vous les ayez recherchés, tremblez, puisque c'est un fardeau dont vous sentirez la pesanteur quand vous paraîtrez devant Dieu. Ne les acceptez point, que vous n'ayez consulté Dieu par la prière, et que vous n'ayez pris le conseil de personnes désintéressées. Quand vous aurez un bénéfice, songez que c'est une assez grande charge. Songez qu'un second bénéfice serait un second fardeau, sous le poids duquel vous seriez infailliblement accablés.

Voilà donc les principaux péchés qui scandalisent les fidèles, dans les ecclésiastiques. L'impureté, l'immodestie, l'avarice, la vie molle, l'empressement d'acquérir les richesses ecclésiastiques, c'est à vous à vous préserver de ces monstres, puisque vous êtes indispensablement obligés de donner bon exemple à vos frères.

TROISIÈME POINT.

J'ai encore deux ou trois moyens à vous proposer, pour vous faciliter l'exécution du grand précepte qui vous oblige de donner bon exemple à vos frères.

Le premier moyen, c'est d'examiner souvent votre conduite par rapport à votre prochain, par rapport à l'obligation que vous avez de l'édifier et de lui donner bon exemple.

Quand je dis par rapport à votre prochain, je ne parle pas des gens du monde, je ne parle pas de ceux qui suivent les maximes du siècle je ne parle point de ceux qui, méprisant les règles de l'Evangile, s'offensent et se scandalisent quand un saint prêtre remplit ses devoirs, et ne s'offensent point lorsqu'un ecclésiastique déréglé viole les lois et les canons de l'Eglise.

Je parle de ceux qui se conduisent suivant les maximes de l'Evangile. Je parle de ces petits, qu'il est si dangereux de scandaliser, comme Jésus-Christ nous l'enseigne. Qui sont ces petits? ce sont les humbles qui cherchent Jésus-Christ dans la sincérité de leur cœur, qui, comme ils se sont consacrés à ce divin époux, voudraient aussi que tous les hommes se donnassent à lui de tout leur cœur. Ce sont ceux-là que vous devez craindre d'offenser, et par conséquent c'est par rapport à eux que vous devez examiner votre conduite. Voyez si dans vos actions, dans vos discours, dans vos habits, dans vos manières, dans vos projets, il n'y a rien qui les offense. Priez-les de s'en expliquer à vous et de vous dire sincèrement leur pensée. S'ils ont la charité de vous découvrir ce qui les choque, ou bien même si vous vous apercevez qu'il y a quelque chose dans vos mœurs et dans vos manières qui blesse les gens de bien, retranchez-le au plus tôt, afin que, comme le déréglement de vos mœurs les scandalisait, votre changement les édifie et les console, selon ce que saint Paul dit de lui-même : *Ceux qui avaient entendu dire qu'après avoir persécuté les chrétiens, j'annonçais la foi que je m'efforçais auparavant de détruire, rendaient gloire à Dieu de ce qu'il avait fait en moi.* (*Gal.*, I, 23.)

Un autre moyen pour donner bon exemple à vos frères, c'est de vous séparer de tous ceux qui mènent une vie déréglée, et surtout des ecclésiastiques qui scandalisent le prochain, parce que leur conduite n'est ni ecclésiastique, ni régulière. Le Fils de Dieu veut que *celui qui n'écoute pas l'Eglise soit à votre égard comme un païen et un publicain.* (*Matth.*, XVIII, 17.) C'est-à-dire que vous ne devez avoir aucun commerce ni aucune liaison avec celui qui n'écoute pas l'Eglise.

Quelle société donc pouvez-vous avoir avec des ecclésiastiques qui violent toutes les règles de l'Eglise, qui ne portent point l'habit ecclésiastique, qui ne conservent des marques extérieures de leur profession, que celles que la crainte d'une diffamation et d'une confusion toute publique les empêche de quitter, qui aiment le monde et sont pleins de son esprit, qui croiraient se dégrader s'ils s'aquittaient des fonctions de leur ordre, qui se cachent dans quelque lieu reculé pour célébrer les saints mystères, en même temps qu'ils étalent aux yeux du monde leurs vanités ridicules, qui ne parlent de Dieu ni des biens célestes, ni de quelque autre matière qui édifie l'âme et nourrisse l'esprit, dont toutes les conversations sont molles, licencieuses, relâchées, indignes de la pureté de leur état, qui font consister le bonheur à vivre mollement, et à avoir des bénéfices d'un grand revenu.

Si vous liez quelque société avec des ecclésiastiques de ce caractère, vous approuvez leur conduite. Selon saint Paul, *non seulement ceux qui font le mal sont coupables, mais aussi ceux qui approuvent ceux qui le font.* (*Rom.*, I, 32.) Celui-là se juge et se condamne, dit Tertullien (205), qui se mêle avec ceux à qui il ne veut pas ressembler et dont il désapprouve la conduite. Ce n'est pas assez de nous abstenir des actions criminelles; nous sommes encore obligés de nous séparer de ceux dont nous ne pouvons disconvenir que la condute est déréglée. Ainsi, quand bien même vous ne seriez pas complice des désordres de ces ecclésiastiques, quand bien même vous ne les approuveriez pas, si vous communiquez avec eux, vous êtes coupable. Vous scandalisez vos frères. Ils ont lieu de se persuader que vous approuvez les déréglements des ecclésiastiques scandaleux, puisque vous avez des liaisons étroites avec eux, et que vous les comptez au rang de vos amis.

Un dernier moyen pour édifier vos frères par votre bon exemple, c'est d'aimer la retraite, et d'avoir peu de communication avec

(205) « Nobis satis non est, si ipsi nihil tale faciamus nisi et talia facientibus non conferamur. » (*De spectac.*, c. 15.)

les gens du siècle ; car tout homme a des défauts. Quelques efforts que fassent les plus gens de bien pour se régler eux-mêmes, ils tombent presqu'à tout moment. Si vigilants qu'ils soient il leur échappe des faiblesses, qui sont les fruits malheureux de cet homme charnel, dont nous ne pouvons entièrement nous dépouiller. Le cœur de tous les hommes est un champ d'une fécondité surprenante pour produire le mal. Si donc vous n'aimez pas la retraite, si vous vivez familièrement avec les gens du siècle, qu'arrivera-t-il? vous ne pourrez pas vous contraindre ni cacher vos défauts. Ils seront bientôt découverts. Quand ils seront connus, on vous en estimera moins. Vous ne serez plus en état de remporter tout le fruit que vous eussiez fait, si l'on eût eu une opinion plus avantageuse de vous.

Vous ne pouvez croire combien le jugement favorable que l'on fait d'un ecclésiastique contribue à faire écouter ses conseils. Vous ne pouvez concevoir combien un ecclésiastique fait de fruit, lorsqu'on n'a rien remarqué de défectueux dans sa conduite, lorsqu'on ne l'a jamais vu que dans l'exercice de ses fonctions et dans la pratique des actions de charité. S'il est possible qu'on ne nous voie jamais que dans la pratique des bonnes œuvres, s'il est possible, qu'on croie que sous une forme humaine vous menez une vie d'ange et de saint, c'est le moyen de faire vos fonctions avec fruit, de gagner les âmes, de vous faire écouter, et de convaincre les hommes de toutes les maximes que vous établirez. Pour cela il faut aimer la vie cachée, la vie séparée du monde, se retirer dans les séminaires, ou bien faire de vos maisons des séminaires comme les premiers chrétiens faisaient de leurs maisons des églises, parce qu'ils vivaient aussi saintement dans leurs maisons, que dans les églises. Quoiqu'un ecclésiastique fidèle ne doive point rechercher l'estime des hommes, et que tout autre motif que celui de plaire à Dieu soit criminel, il doit néanmoins mener une vie si réglée, que l'odeur de ses vertus attire l'estime et la vénération des peuples. Autrement il travaillera en vain, et il ne fera jamais aucun profit.

Entrez donc aujourd'hui dans de si saintes dispositions. Retranchez de votre conduite tout ce qui n'est pas édifiant. Pratiquez toutes les vertus dont vous devez donner l'exemple aux gens du monde. Saint Pierre appelle les ecclésiastiques, *les modèles du troupeau.* (I *Petr.*, V, 3.) C'est donc à dire que la vie des ecclésiastiques doit être si réglée que les fidèles, en la considérant, soient parfaitement instruits de leurs devoirs. Saint Augustin (206) disait à un grand du monde, en le félicitant sur la vie sainte qu'il avait embrassée : La morale que nous vous prêchons est plutôt un miroir pour vous représenter ce que vous êtes, qu'une leçon pour vous apprendre ce qu'il faut que vous soyez. Voilà ce que doivent être les ecclésiastiques, des miroirs qui représentent aux fidèles ce qu'ils doivent être. Nous sommes obligés de prêcher au peuple le détachement, le mépris des richesses, la patience dans l'adversité, l'amour des croix, le support du prochain, l'humilité, l'oubli des injures, l'amour des ennemis. Prêchons toutes ces vertus par notre exemple, c'est le vrai moyen d'en convaincre les hommes. Allons donc à la tête du troupeau, mais souvenons-nous qu'on n'est véritablement à la tête, que quand on surpasse par ses vertus ceux au-dessus de qui on est élevé par son caractère. Que nous servirait-il d'être à la tête des autres, si nous étions honteusement sous leurs pieds, lorsque nous aurons à rendre compte de notre administration? Soyons les plus humbles, les plus zélés, les plus saints. C'est le moyen de soutenir ici bas l'honneur de notre caractère, et de recevoir un jour dans le ciel les récompenses que Dieu a promises à ses véritables ministres.

## DISCOURS XIV.

### DE LA CHASTETÉ.

Quoique tous les avertissements que les évêques donnent aux clercs, lorsqu'ils sont prêts de leur imposer les mains, méritent d'être exactement considérés, il est néanmoins vrai de dire que celui qui leur est adressé, lorsqu'ils se présentent pour recevoir l'ordre de sous-diacre, demande encore une attention plus particulière que les autres.

L'Eglise ne prétend point nous engager, sans nous faire connaître auparavant ce qu'elle exige de nous. C'est à nous d'examiner si nous sommes prêts de nous soumettre aux lois qu'elle nous impose. C'est à nous de ne point souffrir que notre nom soit inscrit sur le catalogue de ses ministres, à moins que nous ayons fait de sérieuses réflexions sur nos engagements, et à moins que nous ne soyons fermement résolus de satisfaire à toutes nos promesses.

Celui qui est fait sous-diacre s'engage à vivre dans la chasteté. *Castitatem illo adjuvante servare oportebit.* Vœu important, vœu qui ne peut plus être rétracté : *Non licebit a proposito resilire;* vœu qui fait la consolation de ceux qui l'observent avec fidélité ; mais vœu qui sera un sujet de condamnation pour un grand nombre d'ecclésiastiques qui l'ont prononcé témérairement, et qui ont été assez méchants pour violer la parole solennelle qu'ils ont donnée à Dieu à la face des saints autels

Il est donc très-nécessaire que les ecclésiastiques connaissent à quoi ils s'engagent, quand ils se lient par le vœu de chasteté. Il y a sur ce sujet plusieurs erreurs grossières dont on n'a point assez de soin de se détromper, et qui deviennent un principe

(206) « Ita ut hæc oratio magis tibi sit speculum, ubi qualis sis videas, quam ubi discas qualis esse debeas. »

funeste d'un grand nombre de chutes considérables.

Il y en a qui ne connaissent point ce que c'est que la chasteté, et qui prétendent excuser des déréglements que cette vertu ne peut souffrir. Il y en a d'autres qui ne sont point assez convaincus de la conséquence de cette vertu, et de l'énormité du vice qui lui est contraire. Il y en a enfin qui, après avoir fait le vœu, cèdent lâchement, parce qu'ils se persuadent que l'accomplissement en est trop difficile.

Pour détruire ces trois erreurs, qui sont certainement très-pernicieuses et très-communes, il est nécessaire de faire voir quelle est l'essence de la pureté ecclésiastique, de quelle conséquence il est de garder exactement le vœu de chasteté, que Dieu nous a laissé des secours forts et puissants avec lesquels les ecclésiastiques peuvent, plus aisément qu'ils ne se l'imaginent, venir à bout d'accomplir leur promesse. C'est ce que je me propose d'établir dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Il y en a beaucoup qui ne connaissent point ce que c'est que la pureté. Ils donnent à cette vertu des bornes trop étroites, et de là il arrive que plusieurs gémissent sous la tyrannie du démon de l'impureté, ne laissent pas de se croire chastes.

Tertullien (207) se plaint que de son temps il y en avait qui réduisaient la chasteté à ne se point souiller par ce vice abominable dont le nom ne devrait jamais être dans la bouche d'un prêtre, si la charité ne l'obligeait à en parler pour en inspirer de l'horreur. *Quasi pudicitia in sola carnis integritate et stupri aversatione consistat.*

Il n'est que trop vrai qu'il s'en trouve même parmi les ecclésiastiques qui sont encore dans la même erreur.

Combien y en a-t-il qui ne mettent aucun frein à leur langue, qui donnent à leurs yeux une liberté entière, qui lisent des livres dont la lecture remplit l'esprit de pensées profanes, qui prêtent leurs oreilles à des discours scandaleux? Combien y en a-t-il dont toute la méditation consiste à repasser dans leur esprit les entretiens profanes et même libertins qui se sont tenus en leur présence? Combien y en a-t-il qui se permettent tout, et qui ne croient point pécher contre la chasteté qu'ils ont vouée à Dieu, parce qu'ils ne tombent pas dans les derniers déréglements. *Quasi pudicitia in sola carnis integritate et stupri aversatione consistat.*

Afin de ne point tomber dans de si pernicieuses erreurs, apprenez en quoi les saints Pères ont fait consister l'essence de la pureté.

Saint Bernard nous enseigne que comme les sens de l'homme se divisent en cinq, aussi la chasteté a cinq parties. *Castitas quinque partita est, videlicet in auribus, in oculis, in odoratu, in gustu et in tactu.* (*In sententiis.*) La chasteté, selon saint Bernard, consiste à se rendre maître de tous ses sens. Celui qui est chaste n'écoute point ce qui peut blesser la pureté, il conserve un grand empire sur ses yeux, il est maître de sa langue, il prend garde à ne point trop flatter son odorat, il est très-éloigné de se permettre aucune liberté. Il est donc chaste, parce qu'il est maître de ses sens. Il les tient captifs comme des esclaves qui doivent être parfaitement soumis à la raison et à la religion. Je me borne à vous montrer jusqu'où doit aller l'empire que celui qui est chaste doit exercer sur ses yeux, sur sa langue et sur ses oreilles. Le reste est ouvertement trop criminel, et ceux-là même qui le voudraient excuser, voient bien qu'ils agissent contre le témoignage de leur conscience.

Vous ne pouvez douter que Jésus-Christ n'ait condamné les regards trop libres, qu'il n'ait condamné la vue des objets qui irritent notre cupidité. Voici les paroles de ce Dieu de pureté : ***Quiconque regardera une femme avec un mauvais désir a déjà commis l'adultère dans son cœur.*** (***Matth.***, **V, 28.**) Jésus-Christ, par ces paroles, condamne deux choses, dans le sentiment de saint Chrysostome. Il condamne les mauvais désirs, il condamne la vue des objets qui peuvent exciter ces mauvais désirs.

Pour bien entendre cette doctrine du Sauveur, expliquée par saint Chrysostome, il faut distinguer deux sortes de regards. Les regards d'honnêteté, de bienséance, de nécessité, et qui sont accompagnés d'une sévère modestie. Voilà les premiers regards que Jésus-Christ n'a point prétendu condamner. Les seconds sont les regards recherchés, curieux, affectés, qui se font pour contenter les yeux, et ceux-là sont toujours criminels, parce que celui qui les jette s'expose au danger d'allumer au milieu de lui-même une flamme impure. Saint Grégoire de Nazianze (orat. 3, p. 108), en parlant de ces sortes de regards, dit que celui qui est chaste est si exact, qu'il croirait pécher, s'il se donnait la liberté de regarder les objets dont la vue peut en quelque manière blesser la pureté.

Vous n'êtes pas toujours les maîtres ni de vos pensées ni de vos désirs. Il y en a d'involontaires. Les solitaires, dans leur retraite, gémissent de se voir charnels et d'être, selon l'expression de saint Paul, *vendus pour être assujettis au péché.* (*Rom.*, VII, 14.) Mais si vous sentez des combats, parce que vous jetez de ces regards empoisonnés dont je viens de parler, c'est vainement que vous alléguez votre faiblesse. Vos pensées sont criminelles, vos désirs sont des péchés. Le péché n'est plus excusable, lorsqu'on y tombe, parce qu'on a négligé de couper la racine du mal. Quand bien même les regards ne seraient suivis d'aucuns désirs criminels, saint Chrysostome les

(207) Lib. II *De cultu feminarum*, c. 1.

soutient inexcusables, parce que vous vous exposez volontairement au péril de pécher. Vous résisterez peut-être, continue ce saint, une ou deux fois, aux mauvaises impressions qui sont une suite ordinaire des regards dangereux; mais si vous vous abandonnez souvent à ces regards, le feu criminel s'allumera bientôt dans votre cœur. Comme donc, lorsque nous voyons un enfant prendre un couteau, quoiqu'il n'en soit pas blessé, nous ne laissons pas de le châtier et de lui défendre de le toucher à l'avenir, Dieu, de même, nous défend les regards curieux, avant même que nous péchions, afin que nous vivions dans une sage précaution qui nous garantisse du péché.

Tertullien (*Apol.* 4) rapporte qu'il s'est trouvé des philosophes qui se sont crevé les yeux, parce qu'ils désespéraient de pouvoir vivre chastement, tant qu'ils auraient la liberté de voir les objets qui enflammaient leur cupidité. Ce remède violent auquel ils étaient obligés d'avoir recours, marque combien leur incontinence était grande. Le chrétien en use autrement, il conserve ses yeux, mais il ne regarde jamais les objets qui pourraient exciter en lui de mauvais désirs. Les vérités qui sont gravées dans son cœur l'engagent à ne faire pas plus d'attention à tous ces objets, que s'il était véritablement aveugle. *Animo adversus libidinem cæcus est.*

Si donc vous voulez conserver vos âmes pures, rendez-vous maîtres de vos yeux, Les yeux, selon la remarque de saint Grégoire de Nazianze (orat. 18, p. 27), sont de tous les sens le plus vif, le plus empressé, et celui qu'il est le plus difficile de retenir. Songez que le regard indiscret est le père de la pensée dangereuse. La pensée dangereuse produit le désir criminel, et selon le Fils de Dieu : *Celui qui regarde avec un mauvais désir a déjà commis le crime dans son cœur.*

Combien en a-t-il coûté à David pour avoir regardé, et de quels crimes funestes ce regard n'a-t-il pas été la source?

Le démon qui n'ose encore nous proposer un crime qui nous effraye, nous invite au moins à jeter quelques regards, dont il a soin de nous cacher le danger et les suites malheureuses.

Dès que vous vous donnez la liberté de jeter des regards, soyez persuadé que votre cœur est corrompu, comme saint Augustin (208) l'enseigne expressément, quand il nous dit que celui-là ne peut pas dire que son cœur est chaste dont les yeux ne le sont pas.

Faites donc avec vos yeux ce pacte salutaire dont parle l'Ecriture : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* (*Job*, XXX, 1.) J'ai fait avec mes yeux une heureuse alliance, afin que mon esprit ne fût jamais occupé du souvenir d'aucune femme. Quelle est cette alliance qu'on peut faire avec ses yeux? C'est de convenir, pour ainsi dire, avec nos yeux qu'ils seront toujours baissés et qu'ils ne regarderont jamais fixement les objets qui irritent nos passions.

Si vos yeux doivent être chastes, votre langue ne le doit pas être moins. Vous pouvez vous rendre plus maître de votre langue que de vos yeux : il y a des occasions où il est difficile de retenir ses yeux ; mais il n'y en a point où l'on ne soit le maître de sa langue, quand on s'est imposé une loi de ne tenir jamais aucuns discours qui offensent tant soit peu la pureté.

Apprenez de saint Paul combien sont criminels les discours contraires à l'honnêteté ; mais avant que d'entendre les paroles de cet Apôtre, prenez garde qu'il parle à tous les chrétiens, et n'oubliez jamais que ce qui n'est que criminel dans la bouche d'un chrétien, est abominable dans la bouche d'un prêtre et d'un ministre du Seigneur. *Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous, ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, comme on n'en doit point ouïr parler parmi les saints* (*Ephes.*, V, 3), c'est-à-dire parmi les fidèles. Car en ce temps-là les fidèles étaient appelés saints. *Qu'on n'y entende point de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation.*

Vous voyez que saint Paul interdit à tous les chrétiens, et je ne vous en demande pas davantage, quoique l'état que vous avez embrassé exige que vous surpassiez en sainteté les autres chrétiens ; vous voyez, dis-je, que saint Paul interdit à tous les chrétiens deux sortes de discours : premièrement, les discours impudiques; en second lieu, les discours bouffons.

Les discours impudiques vous sont défendus. Qui en pourrait douter? Y a-t-il rien qui inspire plus d'horreur qu'un prêtre, qu'un ministre du Seigneur, qui tient des discours contraires à la pureté? Quoi! la même langue qui a consacré le corps du Seigneur, proférera des paroles déshonnêtes? La même langue qui a délié les pécheurs coupables d'avoir prononcé des discours lascifs, sera obligée de s'accuser des mêmes désordres? Votre bouche ne doit être ouverte que pour chanter les louanges du Seigneur, et cette bouche prononcera avec hardiesse des discours qui lui déplaisent mortellement? Vous devez reprendre les pécheurs qui souillent leur langue par des entretiens criminels. De quel front vous acquitterez-vous de cet emploi, si vous prenez part vous-mêmes à ces sortes d'entretiens, si vous vous y plaisez, si vous y donnez votre temps?

L'apôtre saint Jacques regarde comme une chose monstrueuse, et qui n'est pas supportable, que la bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. *Une fontaine*, dit cet apôtre, *jette-t-elle par la même*

(208) « Nec dicatis vos habere animos pudicos, si habeatis oculos impudicos. » (Ep. 211, nov. edit., al. 109.)

*ouverture de l'eau douce et de l'eau amère? Un figuier peut-il porter des raisins, ou une vigne des figues?* (*Jac.*, XI, 10.) La bénédiction et la malédiction ne sortent que trop souvent de la bouche d'un même ministre des autels. Quelle profanation quand une langue qui doit être sacrée par tant de raisons, prononce des paroles qui la souillent! La même langue bénit et outrage le Seigneur : ou plutôt elle ne cesse de l'outrager; car les bénédictions mêmes deviennent des outrages dans la bouche d'un ministre indigne, dont les discours sont si contraires à la sainteté de sa profession.

Non-seulement saint Paul vous défend les discours impudiques, mais il vous défend aussi *les discours bouffons.*

Il est certain qu'un prêtre doit avoir pour principe de soutenir en tout temps la gravité de son état. C'est par là qu'il conserve son rang; c'est par là qu'il fait voir combien il estime son caractère, et la juste appréhension où il est qu'il ne lui échappe rien qui puisse blesser l'honneur que Jésus-Christ lui a fait de le placer dans un rang si élevé.

Je ne dis pas qu'un prêtre ne puisse se renfermer dans une société d'amis choisis, là se donner quelque relâche, s'accorder une liberté honnête, qui ne passe point les bornes d'une modestie sévère et d'une gravité digne de notre état. Mais voici des maximes certaines qu'un ecclésiastique ne peut se dispenser de suivre.

Il ne convient point à un ecclésiastique de se lier avec toute sorte de monde. La conversation de ceux qui suivent les maximes du siècle ne peut lui être que très-préjudiciable : ce n'est point avec des personnes de ce caractère qu'il doit prendre les relâchements qui lui sont légitimement permis. Lorsque la nécessité l'oblige de se trouver avec les gens du siècle, il doit soutenir constamment le caractère sérieux, et par là leur imprimer le respect qui est dû à son rang et à sa dignité.

Quand même un ecclésiastique se trouve dans des sociétés qui lui conviennent, et qu'il est avec ceux à qui il peut expliquer plus librement ses sentiments, il doit toujours se souvenir de ce qu'il est, et prendre garde de ne point sortir de la gravité de son état. Or il en sort, dit saint Bernard (209), dès le moment qu'il se laisse aller à des ris immodérés et qu'il y excite les autres.

Enfin, quelles que soient les circonstances du temps, avec quelque personne qu'un ecclésiastique puisse se rencontrer, qu'il ait pour maxime que c'est une chose très-criminelle et très-honteuse pour lui de s'oublier jusqu'à se piquer d'être un homme plaisant et bouffon. Il lui est encore plus défendu d'en faire pour ainsi dire profession, et de se glorifier d'un caractère si bas et si indigne de la sainteté de son état.

Voulez-vous apprendre quels doivent être les discours et les entretiens des ecclésiastiques? écoutez le saint Apôtre : *Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche, mais qu'il n'en sorte que de bons et d'édifiants.* (*Ephes.*, IV, 29.)

Voici la règle que vous devez garder dans vos entretiens. Choisissez, le plus souvent que vous pourrez, pour matière de vos conversations des sujets de piété. Il n'est point défendu de se délasser et de s'entretenir quelquefois de choses indifférentes, pourvu qu'on ne pousse pas trop loin cette liberté et qu'on prenne garde de n'en pas abuser. Mais pour ce qui est des discours bouffons qui excitent des ris immodérés, les paroles de saint Paul sont très-claires. Il défend ces sortes de discours à tous les chrétiens; donc à plus forte raison ils ne doivent jamais sortir de la bouche d'un prêtre.

Nous avançons toujours, et nous apprenons que la chasteté condamne les regards indiscrets, les paroles libres. Ajoutons encore que, pour être chaste, il faut que nos oreilles soient pures et qu'elles soient fermées pour ne point entendre les discours qui blessent la pureté.

Saint Augustin (210) a tout compris dans ces excellentes paroles qui sont tirées d'un de ses sermons. Ne souffrez pas, dit ce saint docteur, que le démon se serve de vous-même pour vous combattre. Dieu vous a rendu le maître de vos sens. Vous pouvez avec le secours de la grâce les retenir dans de justes bornes. Si votre cupidité se révolte, si la tentation vous presse, retenez vos sens et cette cupidité, qui est votre ennemie, ne pourra nuire à la pureté de votre âme. Encore une fois, retenez vos sens et ne donnez pas vous-même à votre ennemi des armes pour vous combattre. Empêchez vos pieds de courir dans les assemblées profanes. Retenez vos mains, et ne leur accordez jamais aucune liberté qui puisse en souiller la pureté. Retenez vos yeux, et ne leur permettez pas de considérer les objets qui pourraient irriter votre cupidité. Retenez vos oreilles, afin qu'elles ne soient point attentives aux discours qui sont contraires à la pureté. En un mot, retenez tous vos sens.

Retenez vos oreilles. La chasteté est donc blessée dès que vous écoutez des discours qui lui sont contraires.

Saint Augustin veut que vous reteniez tous vos sens, et comme je vous l'ait déjà appris en vous rapportant les paroles de saint Bernard, saint Augustin prétend que la chasteté consiste à acquérir un empire universel sur tous les sens.

Si vous voulez être chaste, saint Augustin vous dit que vous devez soutenir le com-

(209) « Fœde ad cachinnos moveris, fœdius moves. » L. II *De consideratione*, cap. 13.

(210) « Tene pedes ne eant ad illicita, tene manus ab omni scelere, tene oculos ne male attendant, tene aures ne verba libidinis libenter audiant, tene totum corpus. Surgendo assidue sine causa discit et non surgere. » (Serm. 128, al. 45, *De verbis Domini.*)

bat contre tous vos sens, sans jamais user avec eux de la moindre indulgence. Nos sens sont des importuns qui ne sont jamais satisfaits. Ce sont des esclaves qui ne songent qu'à rompre leurs chaînes et à se révolter. Ceux-là seulement en deviennent les maîtres qui exercent sur eux un empire sévère, et qui ne leur accorde aucune liberté. Le seul moyen de jouir de la paix, le seul moyen de vaincre la cupidité, c'est de lui résister en toute occasion. « Car, dit saint Augustin, lorsqu'elle n'avance point, et que ses efforts sont inutiles, à la fin elle devient paisible, et elle souffre que nous jouissions de la douceur de la paix. » *Surgendo assidue sine causa discit et non surgere.*

Saint Jérôme (211) nous enseigne que dès le moment que l'ennemi nous attaque, nous ne devons point perdre de temps, et que nous devons aussitôt le combattre. Ne permettez pas, dit-il, que l'ennemi se fortifie, prenez tous vos avantages. Attaquez l'ennemi et le surmontez pendant qu'il est encore faible, et que ses attaques sont moins violentes.

Ne pensez pas toutefois que vous puissiez jamais obtenir une paix qui ne soit point troublée. Il y en a, dit saint Augustin, qui, parce qu'ils ont beaucoup d'amour pour la pureté, s'imaginent que toutes les tentations dont ils ont été attaqués, nuisent à la pureté de leur âme; ils souhaiteraient avoir une paix dont il est impossible de jouir pendant cette vie; ils voudraient n'être point tentés. Mais qu'ils apprennent que la pureté chrétienne ne consiste point à n'être point tenté (212). Les tentations ne sont criminelles que dans ceux qui les attirent par leur négligence, par les libertés qu'ils se donnent. Mais celui qui veille, qui réprime avec soin tous les mouvements de ses sens, qui, sévère à soi-même, devient le persécuteur irréconciliable de ses passions, bien loin qu'il soit criminel lorsque la tentation le presse, quand il sort victorieux du combat, il acquiert un nouveau mérite. Dieu ne permet qu'il soit tenté qu'afin de lui donner occasion de combattre et de vaincre.

Saint Jérôme (213) est encore tenté au milieu de sa solitude. Il nous décrit les tristes combats qu'il soutient; il se mortifie, il se persécute, il joint la prière au jeûne et aux plus sévères mortifications; néanmoins il gémit, et il sent encore au milieu de lui-même un ennemi qui ne cesse point de lui faire la guerre. Consolez-vous, âmes chastes, au milieu de vos peines et de vos travaux. Les tentations fortement combattues, bien loin de nuire à la pureté, ne servent qu'à en relever l'éclat et à en augmenter le mérite.

Ainsi la pureté chrétienne ne consiste pas à n'être point tenté, mais elle consiste à se rendre maître de ses sens, à les combattre, à les mortifier, sans jamais leur donner aucune liberté, ni entrer avec eux dans aucune capitulation.

O vous, qui vous persuadiez que pour être chaste, c'était assez d'être exempt des grands déréglements, vous voilà heureusement détrompés; et vous avez appris que la chasteté ne peut compatir avec beaucoup de libertés que l'on croit ordinairement dans le monde ne lui être point opposées.

Il faut encore vous faire connaître de quelle conséquence il est de garder le vœu de chasteté, et combien est énorme le péché par lequel on transgresse ce vœu.

DEUXIÈME POINT.

Trois considérations vous feront connaître de quelle conséquence il est aux ministres du Seigneur de garder fidèlement pendant toute leur vie le vœu de chasteté.

Par rapport à vous-mêmes, vous devez être fidèles à garder ce vœu. Votre intérêt vous y engage. Car un ministre du Seigneur qui n'est pas chaste se souille d'un nombre infini de péchés, et l'impureté dans un prêtre est un caractère presque assuré de réprobation.

Par rapport à l'Eglise, dont vous êtes les ministres, vous ne pouvez être trop exacts à garder la chasteté, car l'Eglise déteste surtout les ministres impudiques.

Enfin, par rapport au prochain que vous devez édifier, conservez la chasteté comme un précieux trésor, car un prêtre qui n'est pas chaste porte partout le scandale, et il est incapable d'édifier.

Commençons par examiner tous les péchés dont est coupable un prêtre impudique.

Premièrement, autant de fois qu'il commet un péché d'impureté, il fait *des membres de Jésus-Christ, les membres d'une prostituée.* (I *Cor.* VI, 9, 15.) Il fait un péché dont saint Paul assure que ceux qui le commettent *ne posséderont jamais le royaume de Dieu.*

Mais cet infâme péché, de combien de pensées sales est-il précédé? de combien de désirs? A l'église même et à l'autel, un prêtre impudique ne cessera point de concevoir de mauvais désirs et par conséquent il ne cessera point de souiller son âme et d'augmenter la mesure de ses crimes.

Si ce prêtre impudique administre les sacrements de l'Eglise, s'il donne le saint baptême, si celui qui ne devrait songer qu'à pleurer ses désordres entre dans les tribunaux sacrés pour purifier ceux qui sont souillés, s'il donne les autres sacrements, autant de sacriléges, autant de fois il profane le sang de Jésus-Christ, parce qu'il a l'impudence de dispenser ses grâces et ses mystères, quoiqu'il soit son ennemi déclaré.

Mais, hélas! qu'est-ce que j'aperçois?

(211) « Dum parvus est hostis, interfice. » (*De cast. virg.*)

(212) « Volumus ut nullæ sint concupiscentiæ, sed non possumus. » (S. Aug. loco sup. cit.)

(213) « Pallebant ora jejuniis et mens desideriis æstuabat in frigido corpore. » (S. Hieronym., loco sup. citato.)

Quoi! ce prêtre impudique est déjà revêtu des ornements sacerdotaux! quoi! il va se présenter à l'autel pour y offrir le sacrifice! ce prêtre impudique osera bien d'une haleine infectée prononcer les paroles qui font descendre Jésus-Christ du ciel en terre! Ah! je frémis, et ne frémissez-vous point avec moi? Je ne serais pas saisi d'une si grande horreur de voir Jésus-Christ entre les mains des bourreaux qui perçaient ses pieds et ses mains, que je le suis de voir mon Sauveur entre les mains d'un prêtre impur, d'un monstre, d'un abominable, d'un démon sur terre.

Ce prêtre impur participe à la victime sainte après l'avoir offerte. Quoi! voilà le Sauveur du monde dans le cœur de son ennemi! Voilà l'arche auprès de Dagon. Voilà Jésus-Christ avec Bélial. Voilà celui qui aime souverainement l'innocence et la pureté, dans un cœur qui ne respire que l'impureté et le crime. Ces horribles sacriléges seront renouvelés tous les jours pendant un grand nombre d'années. Qui pourrait compter tous les crimes, tous les sacriléges que ce prêtre a amassés? Ce que David a dit, par un esprit d'humilité et de pénitence, ne s'accomplit que trop véritablement dans un prêtre impudique : *Mes iniquités se sont élevées par-dessus ma tête; elles m'ont accablé comme un fardeau très-pesant.* (*Psal.* XXXVII, 5.)

Mais ce prêtre, qui est tout couvert de lèpre, ne rentrera-t-il point en lui-même, ne considérera-t-il point son état et sa misère, n'en sera-t-il point touché, ne prendra-t-il point une résolution sérieuse de travailler à réformer sa vie? Hélas! qu'il est rare de trouver des prêtres impurs qui songent véritablement à se convertir. Le caractère de l'impureté, particulièrement dans un prêtre, c'est d'endurcir le cœur. Un prêtre impur devient impudent. Les reproches les plus sérieux, les remontrances les plus vives ne feront aucune impression sur son cœur. Il est de ceux à qui le prophète reproche qu'ils ont *le front d'une femme prostituée, et qu'ils ne veulent pas même rougir.* (*Jerem.*, III, 3.)

On en voit dans le monde, lesquels, après avoir langui dans le péché, rentrent en eux-mêmes, lorsqu'ils sont pressés par la nécessité d'approcher des sacrements; ils auront horreur de commettre un sacrilége; ils seront touchés d'une prédication pathétique; la mort d'un ami les remplira d'une juste épouvante. Mais c'est le propre des prêtres impurs de s'endurcir dans le crime. Ils n'ont plus aucun respect pour les sacrements de l'Eglise; ils se sont fait une habitude de commettre des sacriléges; quel remède pourrait les guérir, puisque les sacrements, ces divins remèdes que le Fils de Dieu a établis pour purifier nos âmes, sont devenus, pour eux, un poison mortel par la profanation qu'ils en font?

Tous les jours, dans les missions, par la miséricorde du Seigneur, des pécheurs endurcis reviennent de leurs égarements et se convertissent à Dieu. Il n'y a que les prêtres impurs qui tiennent ferme; rien ne les touche, rien ne les épouvante. En effet, que pourrait-on employer pour le salut de celui qui, bien loin d'être purifié par la présence de Jésus-Christ, n'en est que davantage souillé!

Consultons l'expérience. C'est toujours la plus excellente de toutes les preuves. Pour confirmer toutes les vérités que j'ai avancées, je n'ai qu'à vous proposer le caractère, la conduite, la vie, les mœurs, la fin d'un prêtre impudique. Une vie remplie de crimes, ordinairement terminée par une fin malheureuse et par une mort de réprouvé, voilà ce que je présente à vos yeux, et ce que vous ne pouvez trop attentivement considérer, pour vous convaincre qu'il n'y a rien de plus horrible et de plus à craindre que l'impureté dans un ministre de Jésus-Christ.

Si ceux qui sont tombés dans quelque péché d'impureté connaissaient combien l'Eglise les déteste, jamais ils ne seraient assez hardis pour entrer dans le sanctuaire, ou pour oser s'y maintenir.

Voici quel est l'esprit de l'Eglise, quels sont ses désirs et ses dispositions à l'égard de ceux qui sont coupables du péché d'impureté.

Son esprit est, premièrement, que les impudiques n'entrent jamais dans le sanctuaire.

En second lieu, son esprit est que ceux qui, après avoir été reçus au rang de ses ministres, tombent dans le péché d'impureté, aillent pleurer leurs péchés dans la retraite, et qu'ils n'exercent plus les saintes fonctions de leurs ordres.

L'esprit de l'Eglise paraît par la manière dont elle s'est expliquée dans les saints conciles. Partout elle fait voir qu'elle ne veut point qu'on lui donne pour ministres ceux qui ont à se reprocher le crime honteux de l'impureté.

Voici comment l'Eglise parle dans un de ses plus anciens conciles. Ceux-là ne doivent pas être ordonnés sous-diacres qui, dans leur jeunesse, ont commis quelque péché d'impureté. L'Eglise ne dit pas que ceux-là ne seront point ordonnés sous-diacres, qui, quelque temps avant de se présenter aux saints ordres, ont commis un péché d'impureté, mais elle exclut ceux qui sont tombés dans cet énorme péché, même pendant leur jeunesse. Où donc allez-vous, vous qui à peine êtes sorti du crime? Quoi! vous osez vous offrir à l'Eglise! Allez, allez, vous êtes indigne du rang auquel vous aspirez. Ce qui vous convient, c'est de pleurer vos péchés dans une sombre retraite. Le sacerdoce serait un poids qui vous accablerait, et vous n'êtes en aucune manière en état de le soutenir.

Origène (lib. III *Contr. celsum*), parlant de la discipline que l'Eglise observait à l'égard de ceux qui étaient tombés dans des péchés griefs, et principalement de ceux qui étaient coupables du péché d'impureté,

dit que quand ils rentraient en eux-mêmes et qu'ils se repentaient sincèrement de leurs égarements, ils étaient considérés comme des hommes ressuscités, ils étaient examinés beaucoup plus rigoureusement que quand ils avaient commencé à faire profession de la vraie religion. Mais Origène assure expressément qu'ils n'étaient reçus qu'à condition que l'entrée des dignités ecclésiastiques leur serait fermée, et qu'ils ne pourraient jamais y prétendre.

L'esprit de l'Eglise a toujours été le même. Elle a parlé dans les derniers temps comme dans les premiers siècles. Le saint concile de Trente, traitant des quatre ordres mineurs, dit que ceux qui sont choisis pour en exercer les fonctions, doivent vivre dans le célibat, mais que, s'il ne s'en présente point, on peut confier cette fonction à des hommes mariés, pourvu néanmoins qu'ils n'aient point contracté de secondes noces (20).

Quoi! ceux qui ont été mariés une seconde fois, quoiqu'ils n'aient commis aucun crime, quoiqu'ils n'aient rien fait qui ne soit permis aux enfants de l'Eglise, ne sont pas assez purs pour exercer les fonctions, non pas du sacerdoce, mais des quatre ordres mineurs, et un homme impur, qui a souillé le temple du Saint-Esprit, aura la hardiesse de prétendre aux premières places de l'Eglise?

Quand les ministres de l'Eglise, oubliant leur rang et leur dignité, étaient assez misérables pour se plonger dans la fange, comment étaient-ils traités par les saints canons? Le canon 24 des apôtres: Un évêque, un prêtre, ou un diacre convaincu du crime de fornication, etc., sera déposé. Le canon 50 du concile d'Agde (21), et un grand nombre d'autres canons, dont il serait inutile de rapporter les termes: si un évêque, un prêtre, un diacre a commis un crime capital (personne ne doute que l'impureté ne soit compromise sous ce nom), qu'il soit déposé de sa dignité, qu'il soit renfermé dans un monastère, où pendant le reste de sa vie il ne sera admis qu'à la communion des laïques.

Potamius évêque de Brague, comme il nous est rapporté dans les actes du dixième concile de Tolède, n'était coupable que d'un attouchement impur; on n'avait aucune autre preuve qu'il eût commis ce crime, que la confession qu'il en avait faite de son propre mouvement, néanmoins le concile déclare que par une grâce particulière, et en se relâchant de la rigueur des anciens canons, il lui conserve le titre d'évêque (22). Mais en même temps le concile ordonne qu'il se renfermera dans un monastère, afin d'y faire une longue pénitence, et d'éviter par ce moyen les châtiments rigoureux, dont Dieu le punirait au jour de sa colère.

Saint Grégoire dit expressément que ceux qui tombent dans le péché de l'impureté doivent entièrement cesser d'exercer les fonctions de leurs ordres. Que celui, dit saint Grégoire, qui, ayant été honoré du caractère ecclésiastique, se souille par le péché d'impureté, se considère comme étant dépouillé de l'honneur qu'il a reçu, et qu'il ne soit point assez osé pour approcher des saints autels (23).

L'Eglise animée d'une juste indignation contre les impudiques, s'est encore expliquée d'une manière plus forte. Elle leur interdisait autrefois la participation des saints mystères pendant un très-long temps. Ce qui a fait prononcer à saint Augustin dans une de ses épîtres, que quiconque s'est laissé aller au péché d'impureté est jugé indigne, non-seulement des charges ecclésiastiques, mais même de la participation des sacrements, et c'est, dit ce saint docteur, avec beaucoup de raison qu'on exerce cette sévérité (24).

Il est donc constant que l'Eglise ne voulait point anciennement qu'on lui donnât pour ministres ceux qui étaient coupables du péché d'impureté. Il est constant qu'elle déposait ceux qui, après avoir été élevés aux ordres sacrés, commettaient cette infâme péché. L'Eglise pouvait-elle en faire davantage pour nous marquer combien elle déteste, particulièrement dans ses ministres, le péché de l'impureté?

Et delà je tire deux conséquences très-importantes.

La première est que si les désirs de l'Eglise étaient suivis, ceux qui sont tombés dans le péché de l'impureté, même pendant le temps de leur jeunesse, ne seraient jamais placés au rang de ses ministres.

De même encore, si les désirs de l'Eglise étaient suivis, et c'est ma seconde conséquence, quand un de ses ministres s'est noirci par le péché d'impureté, il cesserait aussitôt d'exercer ses fonctions, et il ne songerait plus qu'à pleurer ses péchés dans la retraite.

Y a-t-il rien de plus juste que d'éloigner du sanctuaire des hommes inutiles à l'Eglise, incapables d'exercer avec succès les fonctions de leurs ordres, et qui, bien loin d'être en état de rendre service au prochain, portent le scandale partout, et perdent les âmes qui leur sont confiées? C'est le dernier motif dont je me sers pour vous confirmer

(20) « Quod si ministeriis quatuor minorum ordinum exercendis clerici cælibes præsto non erunt, suffici possint etiam conjugati vitæ probatæ dummodo non bigami. » (*Trid.*, sess. 23, *De reformatione*, cap. 17.)

(21) « Si episcopus, presbyter, aut diaconus capitale crimen commiserit ab officii honore depositus in monasterio retrudatur. »

(22) « Valida auctoritate decrevimus perpetuæ pœnitentiæ hunc inservire officiis. »

(23) « Sacerdotii honore deposito, ad administrandum nullo modo præsumas accedere. » (L. II, ep. 44.)

(24) « Nemo dignus non modo ecclesiastico ministerio, sed ipsa etiam sacramentorum communione videtur qui se isto peccato maculavit. » (Ep. 22, novæ edit., al. 44.)

dans les sentiments d'une juste indignation contre le péché détestable de l'impureté.

Je dis donc qu'un prêtre adonné au vice honteux de l'impureté ne peut faire aucun bien dans l'Eglise. Car, ou il entreprend d'exhorter les autres pour satisfaire aux obligations de son emploi, ou il demeure dans le silence, et abandonne son troupeau : ce qui est le plus ordinaire.

S'il entreprend d'exhorter les autres, quelque grande que soit son éloquence, il ne peut faire aucun fruit. Le peuple ne peut l'écouter sans indignation. Les plus libertins même ont de la peine à souffrir que celui qui est plus malade qu'eux, entreprenne de leur offrir des remèdes et de guérir leur maladie. On est toujours frappé de cette idée : cet homme qui nous exhorte devrait se corriger lui-même. Il lui sied bien de nous animer à vivre chastement, pendant que tout le monde est informé de sa vie licencieuse. Il lui sied bien de prononcer ces discours touchants, par lesquels il prétend nous convaincre que le temps de cette vie est un temps de pénitence et de mortification.

Mais si ce ministre demeure dans le silence, s'il est de *ces chiens muets*, dont parle le prophète Isaïe, *qui ne sauraient aboyer* (*Isai.*, LVI, 10), le démon entrera dans la bergerie. Comme il ne sera point contredit, il ravagera le troupeau, il emportera les brebis, il établira partout ses maximes, qui seront favorablement écoutées, parce qu'on ne les réfutera point et qu'on n'en fera point voir la fausseté.

Mais encore s'il se pouvait faire que ce ministre impur, à la vérité, ne fît point de bien, mais qu'il ne nuisît point et qu'il ne fût pas cause d'un grand nombre de désordres. S'il se pouvait faire qu'on ne pensât point à lui, et qu'étant incapable de faire du bien, il ne causât aucun mal. Il n'en est pas ainsi. On ne peut expliquer tous les désordres que cause l'impureté d'un prêtre.

Premièrement, quelque effort qu'on fasse pour cacher le crime, il est bientôt connu. Il y a toujours quelque circonstance nouvelle, qui fait la matière des conversations, Le peuple indigné de ces mauvais commerces, n'a point de plus grand plaisir que quand il y a lieu d'en faire des railleries.

En second lieu, quelle confiance peut-on avoir dans un prêtre impur ? N'a-t-on pas bien plutôt de la répugnance à recevoir de lui les sacrements de l'Eglise ? et ainsi quand le diable a pu corrompre un prêtre et surtout un pasteur, il est presque sûr que les sacrements seront négligés.

En troisième lieu, quoique ce soit sans fondement, néanmoins il n'est que trop vrai que l'on se porte aisément à mépriser les choses saintes, quand on considère qu'elles sont entre les mains et en la disposition d'un homme si méprisable.

En quatrième lieu, comme on a du penchant à suivre les mauvais exemples et particulièrement de ceux qui sont établis pour nous conduire, plusieurs se plongent dans le désordre, qui n'y auraient peut-être jamais pensé, si l'exemple d'un mauvais pasteur n'eût réveillé leur passion endormie.

Ah ! Seigneur ! peut-on assez déplorer l'état malheureux d'un peuple qui gémit sous la conduite d'un pasteur criminel ? Quoi ! tout invite au mal, tout porte au péché, tout contribue à faire régner Satan, et il n'y a rien qui parle pour Jésus-Christ dans un lieu où l'impureté a corrompu le cœur des ministres du Seigneur.

Quelle conséquence de ces vérités ? L'Eglise déteste les ministres impurs. Ils ne font que du dégât dans son champ. Donc tous ceux qui sont adonnés au vice honteux de l'impureté ne doivent jamais prétendre aux ordres sacrés. Ah ! s'il y en avait quelqu'un dans cet auditoire, ce que je ne crois pas, qu'il se retire. Pourquoi veut-il entrer dans le sein de l'Eglise contre sa volonté ? Pourquoi veut-il entrer dans le sein de l'Eglise pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse ?

Je dis plus : celui qui a commis un péché d'impureté, quand bien même il y aurait longtemps, quand bien même il s'en serait corrigé, doit se défier de lui-même. Puisque les canons anciens l'excluent du sacré ministère, il ne doit point y entrer sans des raisons importantes. Il faut que de lui-même il ne respire que la retraite pour y pleurer les désordres de sa vie. S'il avance, il faut que ce soit l'autorité de ses supérieurs qui le détermine contre son propre sentiment et contre ses désirs. Il faut que les raisons qui engagent à le placer dans un rang dont il s'est rendu si indigne, soient bien fortes, pour l'emporter par-dessus celles qui ont obligé l'Eglise à établir les saintes règles dont je viens de vous parler.

Enfin, si quelqu'un coupable de ce péché s'est éprouvé pendant de longues années. Je dis pendant de longues années, car tout homme qui a commis depuis peu un péché contre la pureté, quelque contrition qu'il en ait, ne doit point entrer dans l'état ecclésiastique. Si donc il s'est éprouvé pendant de longues années, et qu'il ait fondement d'espérer que par la miséricorde de Dieu il ne tombera jamais dans le désordre, le premier pas qu'il doit faire, avant que de s'engager dans le saint ministère, c'est de faire une longue et rigoureuse pénitence.

On ne peut guère concevoir une témérité plus grande que celle d'un homme qui aurait péché et qui oserait entrer dans l'état ecclésiastique avant que d'avoir apaisé la colère de Dieu et avant que d'avoir satisfait pour son péché. « Malheur, dit saint Bernard, aux ministres infidèles, qui, n'étant pas encore réconciliés avec Dieu, entreprennent de réconcilier les autres, comme si leur vie était innocente ! Malheur aux enfants de colère, qui s'établissent ministres de la grâce ! malheur aux enfants de colère qui usurpent le nom et le degré de ceux qui doivent être les amis de Dieu ! Malheur à ceux qui ne peuvent plaire à Dieu, parce qu'ils suivent les désirs de la chair, et qui

présument qu'ils pourront apaiser sa colère (25)! »

Ceux donc qui ont commis encore depuis peu de temps quelque péché d'impureté, ceux qui n'ont pas fait pénitence, doivent songer à pleurer, à gémir, à se mortifier; mais qu'ils songent à recevoir les ordres saints, c'est une témérité inexcusable, et dont ils seront très-sévèrement repris au jour de la colère du Seigneur.

Mais que ceux qui ont conservé la chasteté, qui aiment cette vertu, qui détestent l'impureté, qui la regardent comme un monstre, qui ont horreur même de l'apparence de ce vice, que ceux-là viennent avec confiance. Ce sont les enfants bien-aimés que l'Église chérit.

Il est vrai que l'engagement est grand, qu'il est essentiel de le tenir; il est vrai que naturellement l'homme a droit de se défier de lui-même. Ne vous effrayez pas néanmoins, ô vous qui aimez la chasteté; prononcez le vœu avec assurance. Si vous étiez abandonné à vous seul, vous auriez, à la vérité, tout sujet de trembler, mais j'ai à vous montrer que Dieu nous a laissé des secours forts et puissants, avec lesquels les ecclésiastiques peuvent plus aisément qu'ils ne se l'imaginent, accomplir leur promesse. C'est mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Un Dieu aussi bon que le nôtre ne peut rien commander d'impossible. En même temps qu'il nous commande, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et d'avoir recours à lui pour obtenir ce que nous ne pouvons pas; et il nous accorde ses secours, afin que nous puissions accomplir ce qu'il nous ordonne. C'est ce que le concile de Trente a déterminé de tous les commandements de Dieu en général. Et le même concile, traitant en particulier du don de chasteté, déclare que Dieu ne le refuse point à ceux qui le demandent et qu'il ne permet point que nous soyons tentés au delà de nos forces (26).

Nous avons, il est vrai, un grand nombre d'ennemis qui attaquent notre chasteté, mais Jésus-Christ ne nous a pas laissés sans défense. Il nous a donné des armes puissantes et victorieuses, avec lesquelles nous pouvons aisément surmonter nos ennemis. Si nous sommes vaincus, la négligence que nous avons à nous servir des secours qui sont entre nos mains, est l'unique cause de notre défaite.

Je vous présente d'abord deux moyens excellents, sans lesquels Jésus-Christ nous a enseigné qu'on ne peut chasser le démon. Ce qui est vrai particulièrement du démon de l'impureté. *Cette sorte de démons ne peut être chassée par aucun autre moyen que par le jeûne.* (*Marc.*, IX, 28.)

Si vous êtes attaqué par le démon de l'impureté, si la tentation vous presse, ayez recours à la prière, priez au nom de celui qui assure dans l'Evangile que l'on obtiendra tout ce que l'on demandera en son nom. (*Joan.*, XVI, 13.) Priez avec ferveur. Ne vous lassez point. Si vous n'obtenez pas d'abord ce que vous demandez, priez avec plus d'instance. Selon les paroles du saint concile que vous venez d'entendre, c'est assez que Dieu vous commande, pour vous convaincre que si vous êtes fidèle à demander, il ne manquera pas de vous accorder les secours dont vous avez besoin pour accomplir ses commandements. Priez avec persévérance. Ou Dieu vous délivrera, ou, si le combat continue, ce sera pour éprouver votre vertu, et pour vous donner lieu de remporter la victoire.

Pour animer votre prière, et pour la rendre plus efficace, joignez-y la mortification. Il est très-certain que la recherche des plaisirs, de la bonne chère, et des délices de la vie, est la mère et la nourrice de l'impureté.

Tertullien dit si bien : *Monstrum libido sine gula.* (*De jejun*, I.) C'est un monstre que l'impureté, sans l'attachement à la bonne chère. C'est-à-dire que c'est une chose bien surprenante, et qui ne se rencontre presque jamais qu'un homme sobre, qui est le maître de sa bouche, qui n'aime ni le vin, ni les mets délicats, soit adonné au vice de l'impureté.

Tertullien dit encore que l'embonpoint qui est une suite de la bonne chère, est à l'égard de l'âme comme un meuble inutile, qui retarde le voyage qu'elle doit faire au ciel. *Animæ impedimentum.*

Le même Tertullien, faisant réflexion sur ces paroles que Dieu dit à Aaron : *Vous ne boirez point de vin, vous et vos enfants, quand vous entrerez dans le tabernacle, quand vous monterez à l'autel, et vous ne mourrez pas* (*Lev.*, X, 9), en tire cette conséquence. Donc ceux-là mourront qui, n'étant point sobres, s'engageront dans le ministère des autels (27).

Saint Jérôme enseigne, que comme la gourmandise nous a chassés du paradis, nous n'y pouvons rentrer qu'à la faveur de l'abstinence et de la mortification (28).

Mais qu'y a-t-il de plus clair que les paroles de saint Paul : *Ne vous laissez pas aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions.* (*Ephes.*, V, 18.) C'est donc s'exposer au danger manifeste de perdre la pureté, que de chercher les festins et les lieux de bonne

(25) « Væ ministris infidelibus qui, necdum reconciliati, reconciliationis alienæ negotia, quasi homines, qui justitiam fecerint, apprehendunt! Væ filiis iræ, qui se ministros gratiæ profitentur! » (*De conversione ad clericos*, cap. 19.)

(26) « Deus id recte petentibus non denegat, nec patitur nos supra id quod possumus tentari. » (Sess. 24, can. 9.)

(27) « Adeo morientur, qui non sob... .n ecclesia ministraverint. » (*Ibid.*)

(28) « Sollicite providendum est ut quos saturitas de paradiso expulit, reducat esuries. » (*De cust. Virg.*)

chère, se nourrir de mets délicieux, accorder tout à ses sens. Comment voulez-vous que votre corps que vous remplissez de feu en buvant des vins recherchés et en mangeant des viandes délicieuses, ne brûle point et qu'il ne se révolte point contre l'esprit?

Si donc vous voulez conserver la chasteté, renoncez aux délices de la chair. Si vous n'avez pas assez de courage pour embrasser les austérités dont les saints pénitents vous ont donné l'exemple, au moins menez une vie commune et réglée, convenable à la bienséance de votre état : pratiquez le plus souvent que vous pourrez des mortifications. Souvenez-vous de la réponse que fit un solitaire, à qui l'on demandait pourquoi il pratiquait des mortifications si rigoureuses. Il répondit avec beaucoup de sagesse : Je tue mon corps, de crainte qu'il ne me tue.

Un troisième moyen pour vous préserver de l'impureté, c'est de mener une vie occupée et de fuir l'oisiveté. Car le démon veille toujours pour nous surprendre. Il ne manque point de nous attaquer dans les moments où il se persuade que nous sommes plus faibles et moins en état de lui résister; c'est pourquoi il dresse des embûches particulièrement à ceux qui sont oisifs. Il laisse en repos les hommes laborieux. Il sait qu'un esprit occupé n'est guère susceptible de ses illusions. Travaillez, vous dit saint Jérôme (*in Ezech.*, XVI), de crainte que la main cessant de nettoyer le champ de votre cœur, il ne se remplisse de ronces, c'est-à-dire de pensées criminelles.

Si vous avez de l'emploi et que vous vouliez vous acquitter de vos devoirs, comme le doit faire un ministre fidèle, vous ne manquerez pas d'occupation, et il ne vous sera pas difficile de n'être point oisif. Vous donnerez une partie de votre temps à l'étude. Vous préparerez des instructions, afin de nourrir de la divine parole les peuples qui sont confiés à vos soins. Vous visiterez les malades, ou plutôt Jésus-Christ même, qui vous assure que c'est à lui que vous rendez ce bon office, quand vous le rendez à ses membres. Vous accommoderez les différends, persuadé qu'on ne peut entreprendre un plus saint ouvrage, que d'établir une sainte union entre ceux qui n'ont qu'un même Père dans le ciel. Vous visiterez les écoles, vous ressouvenant de Jésus-Christ qui donnait aux enfants des marques de sa tendresse et qui reprenait ceux qui les empêchaient d'approcher de lui. (*Matth.*, XIX, 14.) Vous ornerez les églises, animé de cet Esprit qui faisait dire à David : ***J'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire.*** (*Psal.* XXV, 8.)

Les ecclésiastiques qui n'ont point d'emploi réglé, ne sont pas moins obligés de s'occuper, afin de ne pas tomber dans les piéges du démon. Pour s'acquitter de cette obligation, ils ne peuvent mieux faire que de se prescrire à eux-mêmes de certaines occupations, de telle sorte que tous leurs jours soient remplis. Tous les jours je consacrerai tant de temps à l'oraison mentale; cette heure sera destinée à l'étude ; cette autre sera employée à bénir le nom du Seigneur dans la récitation de l'office divin. Tant de fois la semaine je ferai ou des conférences de piété, pour avancer dans la vertu, ou des conférences de science pour acquérir les connaissances qui me sont nécessaires. Les dimanches et les fêtes, j'assisterai aux offices de l'Eglise avec l'habit ecclésiastique. C'est ainsi qu'il n'y aura point de vide dans votre journée. Tous vos moments seront heureusement remplis, et par ce moyen, ou le démon ne vous attaquera point, ou bien, s'il vous attaque, ce sera sans fruit, parce qu'étant occupé, ces suggestions malignes ne feront aucune impression sur votre esprit.

J'ajoute un dernier moyen. Voulez-vous être chaste, vivez dans la retraite et surtout évitez la compagnie, la familiarité et la conversation des personnes de l'autre sexe. Le Saint-Esprit vous avertit que *celui qui aime le péril, périra dans le péril.* (*Eccli.*, III, 27.)

Le Fils de Dieu nous recommande très-expressément de fuir les occasions qui nous portent au péché. *Si votre œil vous scandalise, arrachez-le.* (*Matth.*, V, 29.) Que veulent dire ces paroles : *si votre œil?* C'est-à-dire, renoncez aux choses qui vous sont le plus chères, et auxquelles vous avez le plus d'attachement, lorsqu'elles vous sont une occasion de chute et de péché. Et ces autres paroles : *arrachez-le*, ne marquent-elles pas que quand bien même il faudrait se faire la dernière violence, c'est un devoir essentiel d'abandonner de bon cœur tout ce qui peut nous porter au péché. Or qui doute que les familiarités et les conversations avec des personnes de l'autre sexe ne soient une occasion de tomber dans le péché?

Car, comme dit excellemment saint Augustin, êtes-vous plus maître de vous-même que David? Non sans doute, vous n'avez ni plus de force que David, n'y plus de sagesse que Salomon. Si donc la trop grande familiarité avec les femmes et leurs caresses empoisonnées ont perdu ces deux grands hommes, à quoi peuvent penser ceux qui recherchent les entretiens des personnes de l'autre sexe, qui demeurent avec elles dans une même maison, qui assistent à des festins où elles se trouvent (29)? C'est de ceux-là dont on peut assurer ce que l'Apôtre a dit de la veuve qui vit dans les délices : ***Quoiqu'ils paraissent vivants, néanmoins ils sont morts.***

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 20, p. 354) nous dit, en faisant l'éloge de saint Ba-

(29) « Nec David fortior, nec Salomone potes esse sapientior. Quid ne se cogitant illi, qui cum extraneis mulieribus non solum conversari, sed etiam in una domo manere, aut convivio earum aut frequenter, aut semper interesse, nec metuunt, nec erubescunt? » (Hom. 21, *in psal.* L.)

sile, que l'amour que ce saint homme avait pour la pureté paraissait sur son visage. Sa vue seule inspirait du respect, et les femmes n'osaient pas même le regarder.

Il est remarqué dans la vie de saint Augustin, qu'il ne voulut point que sa sœur, qui était une veuve d'une haute vertu, ni ses cousines qui étaient vierges, demeurassent dans sa maison, de peur qu'il n'y entrât d'autres femmes sous prétexte de les visiter. Ce grand saint portait jusque-là sa précaution, parce qu'il avait pour principe qu'un évêque et un prêtre ne peuvent éviter avec trop de soin tout ce qui peut donner occasion de blâmer leur conduite (30).

Car, comme remarque Tertullien (*De carne Christi*, cap. 3), quand on aime une vertu, on ne veut pas même être soupçonné du vice qui lui est contraire. *Rei displicentis etiam opinio reprobatur.* Si vous détestez l'impureté autant qu'elle mérite de l'être, non-seulement vous devez fuir tout ce qui peut corrompre votre cœur, mais il faut que votre conduite soit irréprochable, que la calomnie la plus envenimée ne puisse vous faire aucun reproche: *Rei displicentis*, etc.

C'est donc en vain, quand je vous presse de rompre ce commerce, dont on parle depuis longtemps, que vous me répondez, qu'il n'y en eut jamais de moins suspect et de plus innocent. Je veux bien vous en croire. Mais n'est-il pas vrai que plusieurs sont offensés de ces entretiens et de cette familiarité? N'est-il pas vrai que vous donnez lieu par là de former des soupçons contre vous? En faut-il davantage pour vous obliger à suivre le conseil salutaire que l'on vous donne? Quiconque aime la pureté ne souffrira jamais qu'on lui reproche même l'apparence du vice contraire à cette vertu: *Rei displicentis*, etc.

Il faut donc à plus forte raison renvoyer au plus tôt de votre logis cette personne à laquelle on vous accuse d'être fortement attaché. Quelques raisons que vous apportiez pour vous justifier, vous êtes criminel dès le moment que vous la retenez avec opiniâtreté. Vous dites qu'elle vous est nécessaire ; et moi je vous réponds que vous avez encore plus besoin de votre réputation. Vous dites que la malignité des hommes est connue, et qu'elle les porte sans fondement à censurer la conduite des plus innocents; et moi je vous réponds que ce n'est point sans fondement que votre conduite est censurée; que, quand il vous plaira, il ne tiendra qu'à vous de vous justifier, et de mettre fin à tous les mauvais bruits que l'on a répandus. On apporte des raisons sans fin, quand on veut s'aveugler soi-même. Mais moi je n'en ai qu'une seule à vous opposer. Vous souffrez volontairement des soupçons que vous pouvez arrêter. Donc vous n'aimez point la pureté : *Rei displicentis*, etc.

Il est vrai que la charité peut quelquefois vous obliger à entretenir des personnes de l'autre sexe, pour leur donner des avis salutaires. Mais, premièrement, n'ayez jamais aucun autre commerce avec elles que ceux qu'une juste nécessité vous obligera d'avoir. Et cette nécessité ne peut être juste que lorsqu'elle a la charité pour principe.

Secondement, si la charité vous oblige de les entretenir, ne vous trouvez jamais seul avec elles ; que vos entretiens soient le plus courts que vous pourrez ; n'y mêlez point de propos inutiles, et craignez surtout que la cupidité n'achève un entretien que la charité a commencé.

Un ecclésiastique écoute d'abord une femme par un principe de charité, mais parce qu'il ne veille pas assez sur lui-même, l'esprit s'attache peu à peu, le cœur s'attendrit, on commence à sentir des inquiétudes ; plus on se voit, plus on a impatience de se voir. On veut savoir mutuellement les secrets les plus cachés, on veut être consulté sur toutes choses, on veut que son conseil soit suivi dans les moindres affaires; on en vient aux plaintes, aux soupçons et quelquefois aux jalousies. Insensiblement une passion se forme d'autant plus dangereuse, qu'elle est cachée sous le masque de la dévotion.

Je fais grande estime d'un directeur sérieux, qui est plein de zèle pour le salut des âmes, qui se renferme dans son ministère, qui va directement et sans biaiser à la fin qu'il doit se proposer.

Mais je soutiens qu'il y a beaucoup de directeurs qui abusent de leur ministère, qui cherchent à se satisfaire, qui perdent le temps en vains amusements, qui ne traitent point les choses saintes avec la gravité convenable à leur caractère, qui font voir manifestement que la cupidité, la sensualité, la curiosité sont le principe de leur conduite, et nullement la charité. Dès que l'on connaîtra la sainteté de son ministère, on évitera tous ces excès, on ira à Dieu sincèrement et l'on s'appliquera uniquement à y conduire les autres. On suivra fidèlement l'avis de saint Paul, qui est de se tenir ferme, et de prendre garde en voulant relever les autres, et de ne pas se laisser tomber. (*I Cor.*, X, 12.)

Le vrai moyen de se tenir ferme, c'est d'avoir recours à Jésus-Christ, et de suivre fidèlement les règles qu'il nous a enseignées.

Ne craignez point de lui promettre et de vous engager à lui pour toute votre vie. Celui qui vous a inspiré le désir de faire un vœu si saint, sera votre appui pour le bien accomplir. La résolution est grande, l'homme charnel en est effrayé ; mais le véritable chrétien plein de confiance est convaincu qu'il peut tout en Jésus-Christ qui le fortifie. Non, non, souvent on se fait des monstres. Les difficultés ne sont point si grandes que

(30) « Feminarum intra domum ejus nulla unquam conversata est, nulla mansit nec quidem soror vidua Deo serviens. Sed neque patrui sui filiæ quæ Deo serviebant. » (Possidius, *De vita Aug.* cap. 26.)

les hommes sensuels ont accoutumé de se les représenter.

Saint Augustin nous enseigne qu'il a été dans cette erreur, et que sa conversion fut retardée, parce qu'il ne pouvait prendre une ferme résolution de vivre chastement pendant tout le reste de sa vie. Lorsqu'il était dans cette fâcheuse incertitude, la virginité lui apparut en songe accompagnée d'une troupe infinie de vierges de tout âge et de tout sexe. Il lui sembla qu'elle lui reprochait sa lâcheté, en lui disant : « Pourquoi ne pourriez-vous pas ce que tant de saints et ce que tant de saintes ont fait (31)? »

Oui, avec le secours de la grâce vous ferez ce que tant de saints ont fait. Vous suivrez le chemin qui vous a été marqué par tant de saints évêques, par tant de saints prêtres, dont il vous serait honteux de ne pas imiter les vertus, étant honorés de leur caractère. Vous conserverez la chasteté, mais dans un degré éminent, de telle manière que vous exercerez toujours un empire parfait sur tous vos sens. Vous vous formerez de justes idées du péché d'impureté et vous le regarderez comme un monstre énorme, capable d'effrayer tous ceux qui ont quelque crainte du Seigneur, et qui connaissent la sainteté de leur état. Quand vous ferez de tristes épreuves de votre faiblesse, aussitôt vous prendrez les armes dont Jésus-Christ vous a revêtus, et avec ces armes redoutables il n'y aura point de démon que vous ne mettiez en fuite.

Ceux-là qui sont sans tache sont à la suite de l'Agneau (*Apoc.*, XIV, 4, 5) et ne se séparent jamais de lui. Soyez donc véritablement chastes, que votre vie soit sans tache, afin d'être sur la terre de fidèles ministres de Jésus-Christ, et de lui être inséparablement unis dans l'éternité.

## DISCOURS XV.

### DU ZÈLE.

J'ai aujourd'hui à vous entretenir d'une vertu très-nécessaire aux ecclésiastiques. C'est du zèle que je me propose de vous parler. Le nombre des ecclésiastiques zélés est très-rare. Cependant sans cette vertu il est impossible de se bien acquitter des devoirs indispensables de la vie ecclésiastique.

Dieu veut que tous les hommes soient fervents et pleins de zèle. Servir le Seigneur mollement, c'est l'irriter. Jésus-Christ nous dit qu'il est venu sur la terre pour y apporter le feu, et qu'il veut que ce feu brûle. (*Luc.*, XIX, 49.) Où est ce feu? il est presque éteint. *L'iniquité s'est augmentée, et la charité s'est refroidie.* (*Matth.*, XXIV, 12.) On voit peu de chrétiens zélés, c'est un malheur déplorable. Mais les ecclésiastiques ne sont guère plus zélés que les autres hommes. Le malheur est encore plus grand. Car qui échauffera le zèle des hommes, qui les excitera, si ceux-là même qui sont envoyés de Dieu pour animer leurs frères, sont dans la mollesse et négligent leurs devoirs?

Tâchons aujourd'hui de réveiller le zèle des ecclésiastiques, afin qu'étant puissamment animés, ils aillent, suivant leur mission, porter le feu sacré de la charité que Jésus-Christ les a chargés d'allumer dans le cœur de leurs frères.

C'est le dessein que je me propose dans ce discours, que je partagerai en deux parties. Dans la première, je ferai voir la nécessité du zèle; dans la seconde, j'en expliquerai les qualités

#### PREMIER POINT.

Pour vous faire voir de quelle nécessité il est que les ecclésiastiques soient remplis de zèle, j'ai, premièrement, à vous représenter quel a été le zèle de Jésus-Christ, cet excellent modèle que tous les chrétiens, et particulièrement les ecclésiastiques, ne doivent jamais perdre de vue.

Le zèle des saints peut aussi beaucoup contribuer à échauffer le vôtre. Ainsi, après avoir vu quel a été Jésus-Christ, le chef des pasteurs, je vous ferai remarquer, en second lieu, que toutes les actions des saints sont autant de preuves du zèle continuel dont ils ont été animés.

Vous verrez enfin que pour peu que l'on considère avec attention ce que c'est que l'état ecclésiastique, il est aisé de concevoir que celui qui n'est point rempli de zèle, est indigne d'occuper une place si élevée.

J'ai donc à vous faire considérer, 1° l'exemple de Jésus-Christ; 2° l'exemple des saints; 3° l'institution du ministère ecclésiastique. Et ce sont les preuves solides dont je prétends me servir pour établir la nécessité du zèle.

Ouvrez les yeux, et jetez-les sur Jésus-Christ, le prince des pasteurs. Pourquoi Dieu nous a-t-il fait ce riche présent? Pourquoi Dieu a-t-il envoyé son Fils sur la terre? Parce qu'il nous a aimés. Jugeons de l'amour paternel que Dieu a eu pour nous par la preuve excellente que nous en avons reçue. Quel peut être un amour dont l'effet est d'envoyer sur la terre celui qui est un avec son Père, et qui lui est parfaitement égal en toutes choses? *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils.* (*Joan.*, III, 16.) Comme donc il n'y a rien de plus grand que le Fils unique de Dieu, aussi il n'y a rien qui puisse être comparé à un amour dont l'effet a été de nous communiquer cet inestimable présent.

Dieu nous a donné son Fils, afin qu'il fût tout entier à nous, afin qu'il accomplît l'œuvre de notre rédemption. Dieu nous l'a donné, afin qu'il payât pour nous, qu'il nous délivrât, qu'il nous sanctifiât, qu'il travaillât à nous rendre parfaitement heureux. Dieu nous l'a donné, dit l'Ecriture, *afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu*

(31) « Tu non poteris quod isti, quod istæ. » (Lib. VIII, *Conf.*, cap. 11.)

*n'a point envoyé son Fils pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.*

Dès que le Fils de Dieu est venu sur la terre, il s'est considéré comme étant envoyé pour le salut des hommes. Que n'a-t-il point fait pour remplir sa mission? Considérez-le dans toutes les actions de sa vie. Il est tout occupé du salut de ceux qu'il est venu chercher.

Il est né parmi les Juifs, et il était de l'ordre de sa mission de leur donner ses premiers soins. Il nous dit qu'il a été envoyé pour chercher *les brebis perdues de la maison d'Israël.*

Quel zèle Jésus-Christ n'a-t-il point fait paraître pour éclairer les Juifs? Entendons-le s'expliquer lui-même. Rien n'est plus propre que les paroles mêmes du Sauveur, pour nous faire connaître son zèle et son ardeur. *Combien de fois ai-je voulu assembler vos enfants, comme la poule assemble ses petits sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu?* (*Matth.*, XXIII, 37.)

*Combien de fois.* Jésus-Christ ne s'est pas contenté de faire quelques efforts pour le salut des Juifs. Leur résistance et leur opiniâtreté ne l'ont point rebuté. Quoique rejeté, quoique méprisé, quoique outragé, quoique persécuté, il n'a pas laissé de courir après eux, et de leur témoigner son amour. La comparaison dont il se sert marque sa tendresse et son amour. Elle fait voir qu'il n'a rien omis pour gagner les Juifs. Il les a ménagés, il les a supportés, il les a cherchés. Plus ils ont marqué de résistance, plus il a témoigné d'amour.

Les Juifs n'ont pas voulu. Ce sont donc eux qui ont rejeté la grâce, qui se sont opiniâtrés dans leurs mauvais sentiments, qui ont fermé les yeux pour ne pas voir la lumière. *Votre perte, ô Israël, vient de vous.* (*Osee.*, XIII, 9.) *J'ai*, dit le Sauveur par la bouche d'un prophète, *étendu les bras pendant tout le jour à un peuple qui n'a pas voulu me croire, et qui a contredit toutes mes paroles.* (*Isai.*, LXV, 2.)

Une circonstance très-remarquable du zèle du Sauveur, c'est qu'il était touché du salut d'une seule âme. La moindre de ses brebis lui était chère. (*Joan.*, XV.) Il n'en a jamais négligé aucune. Voyez le Sauveur appliqué à la conversion d'une seule Samaritaine. Voyez tout ce que la charité lui suggère pour lui ouvrir les yeux et pour gagner son cœur. Il commence par s'insinuer dans son esprit. Il l'a conduit elle-même à l'aveu de ses erreurs et à la connaissance de ses égarements. Il lui fait désirer un bonheur qu'elle ne connaît pas encore. Cette femme est éclairée, elle est gagnée, elle prêche elle-même Jésus-Christ.

Une femme seule a donc été l'objet de la charité du Sauveur. Il nous a fait voir qu'il avait considéré sa conversion comme une conquête importante, bien éloigné de ceux qui veulent être environnés d'une grande multitude, qui n'ont du goût que pour les actions éclatantes, qui ne veulent travailler à la conversion que de ceux qui sont distingués par leur naissance et par leur fortune, qui croiraient employer inutilement leur temps, s'ils allaient dans un lieu secret, caché, inconnu, chercher une âme vile aux yeux des hommes, précieuse néanmoins à Jésus-Christ, et qui peut-être ne languit dans les ténèbres, que parce que jamais on ne lui a fait voir la lumière.

Mais il n'est pas encore temps de pleurer nos égarements et notre défaut de zèle. Continuons à considérer d'autres circonstances, qui nous feront connaître combien a été grand et admirable le zèle de Jésus-Christ.

Nous n'avons pour cela qu'à observer quels ont été ses sentiments à l'égard des pécheurs. Où trouvera-t-on des empressements plus vifs, un amour plus tendre, une charité plus ardente?

Entendez parler Jésus-Christ, il vous déclarera qu'il est venu pour les pécheurs. (*Matth.*, IX, 13.)

Les comparaisons les plus tendres ne lui paraîtront point trop fortes pour exprimer son amour. C'est un pasteur charitable qui court après la brebis qui est égarée, qui la cherche jusqu'à ce qu'il la retrouve, qui la met sur ses épaules avec joie, qui appelle ses amis (*Luc*, XV, 4), parce qu'il ne peut retenir et renfermer au dedans de lui-même, les transports d'une joie tout extraordinaire.

Les actions de Jésus-Christ répondent parfaitement à ses maximes et à ses comparaisons.

Les pécheurs n'ont qu'à approcher. Ils seront favorablement reçus. Ils seront écoutés. Ils seront traités avec bonté. Ils découvriront que l'on a pour eux un cœur plein de miséricorde.

Jésus-Christ n'attendra pas que les pécheurs viennent à lui. Je le vois courir après eux, et les chercher avec empressement. Pourquoi donc va-t-il en cette maison? Pourquoi se trouve-t-il à ce festin? (*Matth.*, IX, 10.) Pourquoi n'est-il point arrêté par les discours que ses ennemis tiendront pour attaquer son honneur?

Considérations vaines et frivoles, qui pourraient peut-être faire quelque impression sur celui qui aurait moins de zèle pour la conversion des pécheurs. Mais quant à Jésus-Christ, il s'est hautement déclaré pour les pécheurs. Bien loin que l'on mette obstacle à ses desseins, en disant qu'il est ami des pécheurs et des gens de mauvaise vie, c'est un titre qu'il ambitionne. Tous les discours de ses ennemis ne retarderont point son zèle. Il recherchera les pécheurs, et cette recherche charitable sera toujours un des principaux emplois de sa mission.

Les maximes, les comparaisons, les actions de Jésus-Christ, tout concourt à nous faire connaître qu'il n'y eut jamais de zèle plus ardent que celui dont il a brûlé pour la conversion des pécheurs.

C'est à nous de voir à quoi nous oblige

ce grand exemple que le Fils de Dieu nous a laissé. Que sommes-nous, et quelle est notre condition? Nous sommes ministres de Jésus-Christ. Sommes-nous de dignes ministres, à moins que nous ne soyons pleins de son esprit? *Si quelqu'un n'a pas l'esprit de Jésus-Christ*, dit saint Paul, *il n'est pas à lui. (Rom.*, VIII, 9.) Vous venez de voir quel a été l'esprit de Jésus-Christ. Il serait facile de vous apporter un grand nombre de preuves pour vous faire voir l'ardeur de son zèle. Celles que vous avez entendues sont suffisantes pour vous faire connaître que dans toute la suite de sa vie il a toujours donné de nouveaux témoignages de son zèle. Si vous ne suivez pas son exemple, son esprit ne peut être en vous, et par conséquent vous ne pouvez être à lui.

Jésus-Christ tout plein de zèle a communiqué son esprit à ses apôtres, et les a remplis de zèle pour bien exercer les fonctions de leur état.

Ce zèle était absolument nécessaire aux apôtres. Il fallait sans doute un zèle très-grand pour bien exécuter tous les commandements que Jésus-Christ leur avait imposés. Les apôtres avaient *à comparaître devant les rois et les puissances de la terre. (Matth.*, X, 16.) Des hommes timides et dépourvus de zèle auraient-ils pu se résoudre à publier la foi de Jésus-Christ, lorsque cette foi était contredite dans tous les lieux du monde, lorsque, pour épouvanter les ministres de l'Evangile, on employait les plus terribles menaces, et qu'ils ne pouvaient espérer d'autre récompense de leurs travaux que des supplices très-rigoureux?

La première disposition dans laquelle les apôtres devaient entrer, c'était d'être préparés à consacrer leur vie à tout moment pour le salut de leurs frères. Jésus-Christ leur avait dit que *l'homme ne peut donner une plus grande preuve de son amour, que d'immoler sa vie pour ses amis. (Joan.*, XV, 23.) Dès que les apôtres se sont consacrés à Jésus-Christ, leur plus grand désir a été de donner à leurs frères cette preuve de leur amour. Tous les hommes sont devenus leurs amis. Mais des amis chéris, des amis pour qui l'on s'estime heureux de prodiguer sa vie, surtout quand il est question de retirer ceux que l'on aime des voies de l'erreur, et de les conduire dans le chemin qui mène à Dieu.

Formez-vous donc une juste idée du zèle des apôtres. Admirez en eux des hommes généreux, qui ne font aucune estime de leur vie, et qui sont toujours prêts à s'immoler pour retirer leurs frères de la voie de l'égarement.

Ce caractère qui convient à tous les apôtres, est manifestement celui de saint Paul. Il ne faut qu'ouvrir ses Epîtres pour remarquer que son zèle généreux a toujours été accompagné de cette sainte disposition.

*Quant à moi*, dit saint Paul, *volontiers je me sacrifierai pour vous, quoique vous ne correspondiez point à mon amour, et qu'en même temps que je vous en donne des marques très-sincères, vous vous éloigniez de moi.* (II *Cor.*, XII, 15.)

Remarquez ces paroles de saint Paul, *volontiers je me sacrifierai.* Il est donc très-sincèrement disposé à donner sa vie. A qui est-il prêt de donner cette preuve de son amour? A des ingrats qui ne connaissent point le bien qu'on leur fait, à des ingrats qui souvent vous regardent comme leurs ennemis, pendant que vous leur donnez des preuves de la plus sincère et de la plus solide amitié.

C'est trop peu dire que saint Paul se sacrifiera volontiers. Cette expression est trop faible, et ne marque pas assez la générosité de cet Apôtre. Entendons-le parler, il nous dira qu'il ne peut avoir plus de joie, que de sacrifier sa vie pour fortifier la foi de ses frères. *Si je suis immolé et que le prix de mon immolation soit de vous avoir rendus fermes dans la foi de Jésus-Christ, c'est pour moi un sujet de joie, et je vous félicite tous* (*Philip.*, II, 17), puisqu'il ne pouvait vous arriver un plus parfait bonheur.

Quand on méditera les expressions de saint Paul, on sera convaincu qu'il ne peut y avoir de désir plus ardent que celui dont ce saint Apôtre a été pénétré de convertir ses frères. *Nous nous sommes* abaissés, dit l'Apôtre, *comme des enfants, nous avons eu pour vous les mêmes sentiments qu'une mère qui nourrit et qui aime tendrement ses enfants. Ainsi dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile, mais aussi notre propre vie, tant était grand l'amour que nous vous portions. Vous vous souvenez, mes frères, de la peine et de la fatigue que nous avons soufferte, et comme nous vous avons prêché l'Evangile en travaillant jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.* (II *Thess.*, II, 7 et seq.)

Avez-vous jamais remarqué plus d'empressement, plus de zèle, plus d'amour? Son zèle l'oblige à prendre toutes sortes de formes pour se rendre agréable à ses frères. Il s'abaisse; il se réduit à la condition d'un enfant. Il n'y a point d'amour plus grand, plus empressé, plus actif que celui d'une mère. Tel est celui de saint Paul. La preuve solide d'un amour effectif, c'est quand on est prêt à donner sa vie. Vous avez déjà vu plusieurs fois que cette disposition a été continuelle dans le cœur du saint Apôtre. Pourquoi toutes ces inquiétudes, pourquoi tous ces empressements? C'est que saint Paul est pénétré d'amour pour ses frères, Son amour est si fort qu'il ne peut se permettre aucun repos. Il travaille jour et nuit. Et parce qu'il sait qu'on est toujours plus favorablement reçus, quand ceux pour qui nous travaillons connaissent clairement que c'est leur propre utilité que nous cherchons, et non point la nôtre, saint Paul a eu un soin très-particulier de n'être point à charge à aucun de ses frères. Si vous voulez vous former l'idée d'un véritable zèle, cherchez-la dans ces excellents passages. Il est difficile de faire attention à un zèle si

grand et de ne pas se reprocher la faiblesse du nôtre.

Après avoir considéré les grands exemples que les apôtres nous ont laissés, il y en a encore une infinité d'autres qui se présentent à nous, et lesquels, étant examinés avec attention, auront beaucoup de force pour échauffer notre zèle.

Méditons souvent les actions héroïques de ces grands évêques des premiers siècles, lesquels, étant les successeurs des apôtres, ont été aussi les héritiers de leur zèle et de leur vertu.

Parmi le grand nombre d'exemples que je pourrais vous proposer, il faut nécessairement se borner à quelques-uns.

Jetons les yeux, par exemple, sur un saint Cyprien. Son zèle a paru particulièrement dans ce qu'il a généreusement entrepris, pour soutenir la discipline de l'Eglise, que des hommes lâches et mal intentionnés s'efforçaient d'amollir, afin de s'exempter de subir les lois pénibles mais salutaires de la pénitence. C'est ce qui a donné occasion à ce grand évêque d'écrire ces lettres pleines d'une vigueur apostolique, qui ont été l'admiration de tous les siècles. Que l'homme le plus tiède lise ces excellentes lettres, il est impossible qu'il ne se sente animé. Faites-en l'expérience. Dans le temps que votre zèle se ralentira, lisez les lettres de saint Cyprien, lisez l'admirable traité qu'il a composé pour relever ceux qui étaient tombés dans le temps de la persécution; je maintiens que vous ne pouvez vous appliquer sérieusement à cette sainte lecture sans sentir un grand désir de voir naître en vous les nobles sentiments dont ce grand évêque était rempli, lorsqu'il a écrit avec tant de force sur ces importantes matières.

Vous voyez un saint qui ne respire que de combattre pour Jésus-Christ. « Quand nous sommes enrôlés dans la milice du Seigneur, ce n'est pas, dit ce saint évêque, pour vivre tranquillement et pour jouir de la paix. Comment serions-nous assez lâches pour refuser de combattre, puisque nous avons Jésus-Christ pour chef, dont l'exemple a tant de force pour nous encourager (32) ? »

Vous voyez un caractère d'intrépidité qui tient constamment pour la règle, et qui ne s'en écartera jamais, quelques efforts que les méchants emploient pour l'obliger à s'en éloigner. Car, dit ce saint, comment les outrages et les vains efforts des méchants feraient-ils quelque impression sur nous. Quelle force peuvent-ils avoir pour nous faire quitter la droite voie, depuis que le saint Apôtre nous a enseigné que celui qui a de lâches complaisances pour les hommes, n'est point serviteur de Jésus-Christ (33).

Entendez ce saint évêque parler à ceux qui avaient lâchement cédé, et qui étaient obligés de réparer une faute si criminelle par de rigoureuses pénitences. Il leur fait voir qu'il n'y a point d'autre voie de se réconcilier avec le Seigneur, que d'expier leurs péchés par la pénitence. Il leur apprend que si des ministres flatteurs entreprennent de les réconcilier, avant qu'ils aient fait pénitence, ils ne leur donnent pas la paix, mais bien plutôt ils leur font une cruelle guerre.

Que sont, selon saint Cyprien, ces ministres timides et complaisants, qui prétendent aplanir les voies rigoureuses que les pécheurs doivent nécessairement suivre pour obtenir leur pardon. Ils sont à ces misérables pécheurs ce que la grêle est aux grains, les mauvaises influences de l'air aux arbres, la peste aux troupeaux, la tempête à ceux qui sont sur mer. Saint Cyprien arrête ces pécheurs, et il leur déclare que s'ils osent approcher des saints mystères, ils feront violence au corps et au sang de Jésus-Christ, et qu'ils offenseront le Seigneur plus grièvement que quand ils ont été assez lâches pour le renoncer (34).

Combien faut-il qu'un saint Grégoire de Néocésarée ait travaillé pour convertir un peuple entier, dont il est établi le pasteur? Parmi la grande multitude d'idolâtres qui sont confiés à ses soins, il n'y en a que dix-sept qui connaissent Jésus-Christ. Vous savez quel fut le grand succès de ses travaux infatigables. Lorsque Dieu l'appelle à lui pour le couronner, tous reconnaissent Jésus-Christ, et il n'y en a que dix-sept qui restent ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Voulez-vous voir un saint Athanase les armes à la main contre les ennemis de la divinité de Jésus-Christ? Il commence à soutenir la vérité n'étant encore que diacre. Quand il est élevé à l'épiscopat, il se croit obligé de faire de plus grands efforts pour la défendre. Des hommes puissants se laissant conduire par leur malignité et par leur fureur, inventeront tout ce qu'ils pourront imaginer de plus cruel, pour persécuter celui qui est devenu leur ennemi en défendant la vérité. Les calomnies les plus outrageantes ne seront point épargnées. La force et la violence seront employées pour éloigner le vrai pasteur. Il sera obligé de se cacher et de se dérober à la fureur de ses ennemis. Il gémira de voir ses brebis exposées à la fureur des loups. Cédera-t-il pendant un seul moment? Son courage sera-t-il abattu? Bien loin de cela, il puise de nouvelles forces dans les persécutions. Les attaques violentes et continuelles de ses ennemis le rendent plus ardent. Elles lui inspirent un zèle nouveau de consacrer ses

(32) « Neque enim sic nomen militiæ dedimus, ut pacem tantummodo cogitare et recusare militiam debeamus. » (Epist. 56.)

(33) « Nec movere nos debent convicia perditorum, quominus a via recta et a certa regula non recedamus, quando et Apostolus instruat dicens: *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* » (*Galat.*, I, 10.)

(34) « Hoc sunt ejusmodi lapsis, quod grando frugibus, etc. Vis infertur corpori et sanguini, et plus in Dominum delinquunt quam cum Dominum negaverunt. » (*De lapsis.*)

travaux et sa vie pour la défense de la vérité.

Voyez dans la même cause un saint Hilaire soutenant les plus rudes travaux pour maintenir ce que l'Eglise a défini dans le grand concile de Nicée. Quelle affliction pour ce saint évêque de voir les artifices honteux que les hérétiques employaient pour colorer l'erreur! Son cœur est percé de douleur lorsqu'il remarque les progrès de l'hérésie, et les victoires qu'elle remportait. Il a bien la hardiesse au milieu des ennemis de la vérité, dans le palais même d'un empereur qui protégeait l'erreur, de se présenter, de défier ses adversaires, de parler avec une force merveilleuse pour la défense de sa cause. Ce saint, quoique seul, est redouté par la multitude de ses adversaires. Ils n'osent accepter le combat qui leur est offert. Les calomnies qui sont les armes ordinaires de ceux qui sentent leur faiblesse, sont employées, pour obtenir que le saint soit renvoyé dans les Gaules, où il est reçu comme le méritait celui qui avait si généreusement combattu pour maintenir la véritable foi, et pour me servir des termes de saint Grégoire de Nazianze (orat. 10, p. 168), l'affront que ses ennemis veulent lui faire lui devient plus honorable que toute la gloire qu'il avait remportée.

Contemplons pendant un moment l'exemple d'un grand saint, dont les paroles et l'autorité nous servent si souvent à confirmer les maximes que nous vous annonçons. Je veux parler de saint Augustin. Faut-il d'autres preuves de son zèle que ses admirables écrits? Combien de discours composés pour l'instruction de son peuple, qui font voir la grande attention qu'il avait à le nourrir de la sainte parole du Seigneur? Combien de doctes traités pour défendre la vérité contre un si grand nombre d'hérétiques qui l'ont attaquée de son temps? Tant d'ouvrages sur un si grand nombre de matières ne peuvent être que le fruit d'un travail assidu et d'une application continuelle.

Saint Augustin pleinement occupé, n'ayant plus aucun moment dont il pût disposer, est encore sollicité de prendre les armes pour s'opposer aux derniers efforts d'un hérétique qu'il avait déjà tant de fois vaincu. Il répond (ep. 224) à celui qui lui envoie les livres de cet hérétique, que tous ses jours sont pleins, qu'il ne peut offrir que le temps de son sommeil pour s'appliquer à ce nouvel ouvrage. Quoiqu'il ne consacrât à son repos que le temps absolument nécessaire, il est tout prêt de l'abréger. Il a trop de zèle pour délaisser l'Eglise. Après avoir toujours combattu pour elle, il ne l'abandonnera pas, pendant qu'elle a besoin de son secours pour repousser les attaques de ses ennemis. C'est là ce qui s'appelle avoir un véritable zèle. Se croire obligé de travailler continuellement, n'être point à soi, se donner tout entier au prochain; être toujours vigilant, toujours prêt à secourir l'Eglise dans ses besoins.

Pour faire voir que Dieu dans tous les temps a eu des serviteurs zélés, après les anciens exemples que vous venez d'admirer, je vous en proposerai un autre plus nouveau et qui vous doit d'autant plus toucher que nous l'avons presque vu de nos yeux.

On ne peut guère taiter du zèle qu'on ne se souvienne de celui de saint Charles, ce saint homme que Dieu a donné à son Eglise pour réveiller le zèle presque assoupi de tant d'ecclésiastiques, pour rétablir l'ancienne et exacte discipline dans sa force et dans sa vigueur. Le zèle ne peut guère aller plus loin que celui de ce saint évêque. Donner toute son application à sauver les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, exciter les pasteurs, les instruire de leurs plus importants devoirs, montrer aux brebis égarées les routes de salut, avoir la principale part dans les affaires les plus importantes de l'Eglise, et tenir toujours constamment pour la règle, ne se servir de son crédit que pour maintenir la justice et pour appuyer la vérité, se dépouiller de tous ses revenus pour soulager les pauvres, immoler mille fois sa vie pour secourir son peuple que le Seigneur avait frappé, unir ensemble la vigilance d'un pasteur, la charité d'un père, l'austérité d'un pénitent. Etre humble au milieu des grandeurs, rigoureux sur soi-même au milieu des délices, intrépide au milieu du péril, se rendre pauvre, quand on est comblé de richesses. Quel exemple de zèle!

Ces grands saints et tant d'autres que je pourrais citer ont été les colonnes de l'Eglise. Ils ont défendu Jérusalem, leurs généreux combats seront un monument éternel de la puissance souveraine de Dieu qui a inspiré ces hommes extraordinaires, et de la fidélité de ces serviteurs zélés qui sont entrés si parfaitement dans les intentions de leur maître, et qui les ont si courageusement exécutées.

Ces saints pasteurs sont de grands modèles que Dieu nous a laissés. Nous sommes obligés de les imiter. Comment nous acquittons-nous de cette obligation? quel sujet de confusion pour nous! La comparaison du zèle des saints avec notre lâcheté, en faut-il davantage pour nous condamner? Car pouvons-nous douter que, dès que nous sommes honorés du caractère ecclésiastique, Dieu ne demande de nous que nous ayons ce zèle ardent, et que ce ne soit une de nos principales obligations?

Il est aisé de voir par la manière dont Jésus-Christ s'est expliqué, que les tièdes sont ses ennemis. Votre caractère, c'est la tiédeur. Vous voilà donc semblable à celui que Jésus-Christ accuse dans l'*Apocalypse*, et à qui il fait de très-sévères reproches. Ecoutez quel en est le fondement. *Je sais quelles sont vos œuvres, que vous n'êtes ni froid ni chaud. Je souhaiterais que vous fussiez ou froid ou chaud, mais parce que vous êtes tiède, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.* (*Apoc.*, III, 15.)

Voilà le caractère de la tiédeur bien mar-

qué. Il faut que ce caractère soit bien insupportable à Jésus-Christ, puisqu'il marque qu'un homme entièrement froid lui serait moins désagréable que celui qui est tiède. Que la punition qui doit être exercée contre ceux qui sont dans ce malheureux état nous en donne une juste horreur

Mais examinez-vous vous-même, et voyez si vous n'êtes point au rang des tièdes. En quel autre rang donc pourrions-nous vous placer, pendant que vous n'avez que de l'indifférence pour le bien? Vous ne tombez pas, dites-vous, dans de grands crimes, et, parce que votre vie est exempte des excès les plus criminels, vous vous flattez, et vous vivez dans une malheureuse sécurité. Je dis une malheureuse sécurité; puisque sans être coupable des grands crimes, on déplaît à Dieu, quand on n'a aucune ardeur pour pratiquer le bien.

Mais, ajoutons que vous vous trompez, quand vous osez soutenir que vous ne tombez pas dans les grands crimes. Car n'en est-ce pas un que de languir dans la tiédeur, et que de n'avoir aucun zèle? La seule manière dont Dieu s'explique contre ceux qui sont dans ce malheureux état, ne marque-t-elle pas assez quelle en est l'énormité, et l'horreur qu'on en doit avoir?

La plupart des tièdes ont un principe faux et qui les entretient dans leurs criminelles erreurs. Ils croient que l'homme ne répond que de lui, et que, quand un homme travaille pour lui-même, Dieu ne lui en demande pas davantage.

Saint Chrysostome s'est attaché particulièrement à réfuter ce faux principe. Il enseigne que tout homme qui ne travaille point au salut de son prochain, hasarde son propre salut. Pourquoi saint Chrysostome (hom. 59 *in Matth.*) suppose-t-il cette maxime comme certaine? C'est qu'il était convaincu de la nécessité où nous sommes d'avoir du zèle, et que le premier effet de ce zèle, c'est de travailler au salut de notre prochain.

Dans un combat, continue saint Chrysostome, si un homme se sépare des autres, sa perte est inévitable. Mais s'il se joint avec les autres soldats, et qu'il demeure constamment uni avec ses compagnons, en combattant pour eux, il combattra pour lui-même, et il conservera sa propre vie.

Cette obligation de travailler au salut des autres, selon saint Chrysostome, est commune à tous les chrétiens. Elle est donc encore plus grande à l'égard des ecclésiastiques.

Ressouvenez-vous souvent de l'institution de votre saint ministère. Jésus-Christ n'a eu d'autre vue en consacrant ses ministres, que de les envoyer dans le champ de son Eglise, pour être continuellement appliqués à le cultiver : *Allez, je vous envoie.* (*Luc.*, X, 3.) Voilà les premières paroles de Jésus Christ à ses apôtres, et qu'il répète continuellement à tous ceux qui leur succèdent dans le ministère ecclésiastique.

Jésus Christ ne veut au rang de ses ministres que ceux qui sont sincèrement prêts d'entrer dans son esprit, c'est-à-dire, qui sont pleins de zèle, et qui souhaitent avec ardeur d'être utiles à leurs frères.

*Que tout homme qui a du zèle pour la loi, vienne après moi.* (*I Mac.*, II, 27.) C'est ainsi que Mathathias parlait à ceux qu'il voulait disposer à le suivre. Jésus-Christ le dit encore plus fortement à ceux qui ont quelque désir de se placer au rang de ses ministres : *Que tout homme qui a du zèle pour la loi, vienne après moi.* Que ceux-là donc qui n'ont point de zèle, n'entreprennent point de venir. S'ils se présentent sans cette essentielle disposition, ils seront rejetés comme des téméraires.

*Je ferai alliance avec lui, je lui donnerai la qualité de prêtre. Cet auguste titre passera de lui à ses descendants, parce qu'il a eu du zèle.* (*Num.*, XXV, 13.) Voilà donc l'estime que Dieu fait de cette vertu, et de quelle nécessité elle est pour ceux que Dieu honore de son sacerdoce.

Nul homme ne peut être sauvé sans avoir l'amour de Dieu. Un prêtre ne peut avoir l'amour de Dieu, s'il ne travaille efficacement pour ses frères. Si vous avez l'amour de Dieu, voici la première preuve qu'il vous en demande : avez-vous soin de votre prochain, et avez-vous de l'ardeur pour sa sanctification? *Pierre, m'aimez-vous? Paissez mes brebis.* (*Joan.*, XXI, 15.) Paître les brebis de Jésus-Christ, c'est donc la preuve par laquelle Dieu veut connaître si les pasteurs ont de l'amour pour lui.

Jésus-Christ interroge saint Pierre. Il connaissait parfaitement le sentiment de cet apôtre; mais il voulait pour jamais enseigner qu'on n'a véritablement son amour qu'autant qu'on s'applique avec zèle à la sanctification de son prochain.

Il ne dit point : si vous m'aimez, vous jeûnerez, vous prierez, etc.; cela ne suffirait pas. Ce serait ne travailler que pour soi. Il faut aller plus loin, il faut travailler pour les autres. Sans cela on n'avance point, et l'on manque à un de ses devoirs les plus essentiels. Ces preuves incontestables établissent la nécessité du zèle. Il faut maintenant en examiner les qualités. C'est mon second point.

DEUXIÈME POINT.

Qui dit un homme zélé, dit un homme ferme, ardent, désintéressé, prudent, persévérant. Ce sont les principales qualités du zèle. Entrons dans le détail, et examinons comment le zèle ne peut être véritable, à moins qu'il ne soit accompagné des qualités que je viens de vous marquer.

Un ecclésiastique zélé est un homme ferme; car un ecclésiastique zélé est un homme qui n'a qu'une seule crainte, qui est d'encourir la disgrâce de Jésus-Christ. Toutes les considérations humaines n'ont

de force sur son esprit que par rapport à Jésus-Christ. Il n'y a rien qui puisse le détourner de la droite voie. Ses devoirs sont sa loi. C'est une règle qu'il ne perd jamais de vue. La résolution de suivre ses devoirs est un principe ferme qui le guide dans toutes ses actions, et dont il ne s'écarte jamais.

Ah! qu'un ministre de Jésus-Christ est fort lorsque les vues humaines n'ont plus de pouvoir sur lui, et qu'il n'a qu'un seul désir qui est de plaire à Jésus-Christ. Lorsqu'un ecclésiastique est dans cette heureuse disposition, les menaces ne l'épouvantent point, les récompenses et les biens de la terre ne le touchent point.

Qu'est-ce, au contraire, qu'un ecclésiastique timide ou ambitieux? La crainte ou l'espérance ébranleront ses résolutions les plus fermes. Vous craignez les menaces de cet homme qui prétend vous épouvanter. Quoi donc! parce que vous craignez, vous serez assez lâche pour trahir vos devoirs (35)? S'il en est ainsi, dit saint Cyprien, si nous sommes susceptibles de crainte, lorsque les méchants nous menacent, si la justice succombe sous les efforts téméraires de ceux qui entreprennent de l'opprimer, où donc est la fermeté qui doit paraître dans les ministres de Jésus-Christ? Un prêtre qui tient entre ses mains l'Evangile, et qui est fidèle à Jésus-Christ, peut être mis à mort, mais jamais il ne peut être vaincu.

Un prêtre doit donc avoir de la fermeté, et cette fermeté est une vertu qui rend l'homme inébranlable, quand il s'agit de maintenir les règles, et de s'opposer à l'injustice. Que pourrait craindre celui qui est prêt à sacrifier jusqu'à sa propre vie?

Lisez dans l'histoire ecclésiastique la belle et édifiante conversation de saint Basile avec le préfet Modeste (36). Cet homme est envoyé pour employer les derniers efforts auprès de saint Basile. Il n'y a aucun moyen qu'il ne mettre en usage pour engager ce saint évêque à ne plus défendre la vérité avec son zèle ordinaire. Il lui propose des prétextes spécieux, pour peu qu'il veuille céder, il peut tout attendre de la munificence de l'empereur. Les menaces succèdent aux promesses. Car voilà où se réduit tout le pouvoir des hommes. Saint Basile est toujours également ferme, et il parle au préfet avec toute la force que demandait l'importance de la vérité dont Dieu l'avait établi le défenseur.

Le préfet lui dit qu'il lui enlèvera ses biens. Celui-là, répond saint Basile, qui ne possède rien, ne craint point qu'on le dépouille des biens de ce monde.

Le préfet le menace de l'exil; Basile ne le craint point; il se regarde comme un étranger sur la terre, il sait que toute la terre appartient au Seigneur, et que Dieu se trouve également dans tous les lieux du monde pour soutenir ses fidèles serviteurs.

Le préfet en vient jusqu'à le menacer de lui faire perdre la vie. Saint Basile lui répond qu'il regarde la mort comme un bien, parce qu'elle l'unira plus tôt à son Dieu.

Saint Basile ajoute qu'il fait profession d'être le plus soumis et le plus obéissant de tous les hommes aux ordres de l'empereur. Quand il ne sera point question de devoirs essentiels, nous serons doux, complaisants, nous nous abaisserons comme notre loi nous le prescrit. Nous serions très-fâchés de faire paraître aucune fierté, non-seulement à l'égard des empereurs qui sont nos maîtres, mais même à l'égard du dernier de tous les hommes. Mais, quand il s'agit des intérêts de Dieu, nous ne connaissons plus aucune considération humaine, et nous ne regardons que Dieu seul. Les tourments les plus affreux, bien loin de nous effrayer, font nos délices. Menacez, faites-nous toutes sortes d'outrages, servez-vous de tout votre pouvoir, adressez-vous à l'empereur, vous ne gagnerez rien. Quand vous nous feriez des menaces encore plus cruelles, vous ne viendrez jamais à bout de nous faire souscrire à une doctrine impie.

Le préfet, peu accoutumé à trouver des hommes assez courageux pour lui résister, dit à Basile, que jamais homme ne lui a parlé de cette sorte. La réponse de saint Basile est connue, mais elle est si belle qu'elle ne peut être trop souvent et méditée et répétée. C'est peut-être, dit saint Basile, que vous n'avez jamais parlé à aucun évêque. C'est donc à dire qu'un ministre de Jésus-Christ doit être prêt de défendre la vérité avec le même courage que saint Basile, et que tout homme qui n'est pas dans cette généreuse disposition, n'est pas digne de prendre place parmi les ministres de Jésus-Christ.

Caractère de générosité qui déplaît aux hommes lorsqu'on résiste à leur volonté, mais néanmoins cette générosité a quelque chose de si grand, que souvent ceux-là même à qui l'on s'est le plus fortement opposé, ont été forcés de l'admirer, témoin l'empereur Théodose (37), qui ne fut jamais plus frappé de la vertu de saint Ambroise, que lorsque ce saint évêque lui résista avec un courage inébranlable. Je ne connais, dit-il, qu'Ambroise qui soit véritablement évêque. Voilà l'aveu sincère qu'un empereur est obligé de faire, dans le temps qu'un évêque courageux lui déclare avec fermeté, qu'il est prêt à immoler sa vie plutôt que de céder à ses volontés.

Où sont donc les ministres de Jésus-Christ qui ont du zèle? Examinez le vôtre.

(35) « Quod si ita res ut nequissimorum timeatur audacia, et quod mali jure ac æquitate non possunt, temeritate ac desperatione perficiant, actum est de episcopatus vigore. Sacerdos Dei Evangelium tenens et Christi præcepta custodiens, occidi potest, non potest vinci. » (Ep. 55.)

(36) Apud S. Gregor. Naz., orat. 20, p. 349, etc.

(37) Théod. l. V *Hist.*, cap. 18.

Est-il accompagné de cette fermeté qui ne cède jamais quand il est question de défendre la vérité? Pour avoir cette fermeté, il faut être au-dessus de toutes les récompenses, il faut être supérieur à toutes les menaces, il faut en un mot ne rien attendre que de Dieu, et ne rien craindre que de lui déplaire.

Un prêtre ne peut être zélé qu'il ne soit ardent; qui dit zèle, dit empressement, dit activité, dit ardeur. Le zèle et la tiédeur sont incompatibles et se combattent l'un l'autre, c'est-à-dire, que celui qui a du zèle doit sentir en son âme une vive ardeur qui s'enflamme et s'échauffe toutes les fois que le Seigneur nous ouvre les voies d'agir pour lui. Le prophète Jérémie (XX, 9) sentait en lui cette ardeur, quand il disait : *Un feu très-ardent s'est allumé au milieu de mon âme, ce feu me consume, et je ne puis presque plus en supporter l'ardeur.*

Vous avez remarqué ce zèle accompagné d'ardeur dans la conduite que Jésus-Christ a tenue à l'égard des pécheurs; vous avez vu ce qu'il a fait pour eux, comment il les cherchait, comment il se trouvait à leurs festins, afin d'avoir lieu de les inviter à la pénitence.

Cet exemple vous fait voir qu'un prêtre doit particulièrement exciter son zèle, et échauffer son ardeur à la vue de tant de pécheurs qui s'égarent dans la voie de l'iniquité. Celui-là peut-il dire qu'il a du zèle qui demeure tranquille et indifférent, pendant que son frère se perd? Nous ne pouvons nous dissimuler les iniquités du monde. Le nombre des criminels est trop grand, le crime se commet trop ouvertement, pour pouvoir nous cacher à nous-mêmes les injures capitales que tant de créatures rebelles font tous les jours à Dieu.

Il est vrai qu'il y a bien des abus auxquels nous ne pouvons pas apporter remède. Il est vrai qu'il y a bien des pécheurs que nous ne pouvons pas corriger ; mais nous pouvons gémir, répandre des larmes, être vivement touchés. C'est un des principaux devoirs d'un prêtre zélé, de pousser des gémissements vers le ciel, en considérant le grand nombre de crimes qui se commettent dans le monde.

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 20, p. 346) rapporte de saint Basile, qu'à la vue des maux dont l'Eglise était affligée, il était dans l'accablement, que le sommeil s'était retiré de ses yeux, que les soins et les inquiétudes l'avaient entièrement décharné, qu'il ne cessait point d'implorer le secours de Dieu et des hommes, qu'il était continuellement appliqué à chercher des remèdes pour guérir de si profondes plaies.

Un saint prêtre ne peut ici-bas goûter une joie pure. Ce qui peut soutenir, ce qui peut consoler est si peu de chose en comparaison de ce qui attriste et de ce qui abbat : *Mes yeux*, dit le Prophète, *ont versé des larmes avec abondance, parce que les pécheurs transgressent votre loi.* (*Psal.* CXVIII, 136.)

La vue des péchés du monde est donc un sujet continuel de tristesse et de larmes ; mais nos pleurs et nos gémissements ne seraient ni agréables à Dieu, ni capables de l'apaiser, si nous ne travaillions efficacement et autant qu'il est en nous. Vous pouvez parler, vous pouvez remontrer, vous pouvez agir, vous pouvez réveiller ce pécheur. Vous demeurez dans l'inaction, vous laissez avaler la coupe empoisonnée à cet homme qui se tue lui-même, quand vous pouvez l'arracher de ses mains. Si vous persistez dans cette coupable indifférence, prononcez contre vous-même, il n'y a dans vous que tiédeur; donc vous n'avez point le zèle dont un prêtre doit être animé.

Un prêtre qui a de l'ardeur en donne des marques en bien d'autres occasions. S'agit-il de consoler celui qui est dans l'affliction, de protéger celui qui est opprimé, de secourir le pauvre dans ses pressants besoins, de soutenir une famille qui est menacée d'une ruine entière et prochaine, d'affermir un malade que des douleurs longues et aiguës font chanceler dans ses résolutions, de réconcilier ensemble des hommes qui nourrissent dans leurs cœurs des inimitiés invétérées ? S'agit-il de se sacrifier, de consacrer sa vie et son repos pour ceux à qui l'on est convaincu qu'on se doit tout entier ; voilà ce qu'un prêtre zélé recherche avec empressement. Il n'a jamais plus de joie que lorsque, appliqué à ses fonctions, il se lasse, il se fatigue, il se consume pour la gloire de celui qui l'appelle à un si saint ministère.

Je dis pour la gloire de celui qui l'appelle, car la gloire de Dieu est le seul motif que peut se proposer un prêtre zélé.

Le zèle ecclésiastique, pour être véritable, doit être désintéressé. Tout homme qui se laisse conduire par des vues humaines abuse de notre ministère, son zèle est faux, parce qu'il est dépourvu du véritable motif qui le doit animer : *Je ne cherche point vos biens, mais c'est vous que je cherche.* (II *Cor.*, XII, 14.) Paroles qui doivent être gravées dans le cœur de tous les ecclésiastiques.

Vous avez vu que le zèle ecclésiastique doit être accompagné de fermeté. Si l'intérêt vous domine, quelle tentation ! Que deviendra cette fermeté, quand elle ne peut subsister qu'en renonçant à des vues humaines, et en déplaisant à des hommes puissants, dont vous craignez de perdre la faveur?

Quel zèle que celui qui ne se manifeste qu'à l'égard de ceux qui, en nous récompensant trop promptement, nous font perdre la seule récompense que nous devons attendre. Chercher les riches, ne vouloir servir que les riches, zèle intéressé, zèle que Dieu réprouve, zèle que Dieu châtie.

Si vous avez du zèle, cherchez les pau-

vres, travaillez pour les pauvres. Les riches vous récompenseront, les pauvres ne vous récompenseront point. Mais c'est cette raison-là même qui doit vous rendre précieux le service des pauvres. Car Jésus-Christ s'est engagé de vous récompenser, lorsque vous n'êtes point touché des récompenses humaines, et lorsque vous ne les recherchez point

Voilà la grande maxime qui doit être le principe de notre conduite et de notre zèle. Dès que vous avez en vue les récompenses humaines, vous renoncez aux récompenses que Jésus-Christ promit à ceux qui le servent. Afin de parvenir à ces divines récompenses, il faut qu'elles soient notre unique motif.

Jugez par là du malheur de ceux dont le zèle est intéressé : ***Ils ont reçu leur récompense*** (*Matth.*, XI, 2), dit Jésus-Christ ; ils sont donc de ceux dont l'aveuglement va jusqu'à préférer les biens caducs et périssables de cette vie, aux biens permanents et éternels que Jésus-Christ nous a promis.

Celui dont le zèle est désintéressé, soutenu par les promesses que Dieu nous a faites, est dans la disposition d'entreprendre les choses les plus difficiles pour lui donner les preuves de sa fidélité.

Quoiqu'il n'y ait rien de plus louable que d'entreprendre et même de s'exposer pour la gloire de son Dieu, le zèle néanmoins doit avoir des bornes. Il peut conduire trop loin, lorsqu'on n'a pas soin de se conformer aux règles de la prudence qui nous sont prescrites.

Le zèle doit être prudent. Il y a deux sortes de zèle, l'un qui est selon la science, l'autre qui est outré et qui n'est pas selon la science. Saint Paul dit en parlant des Juifs : ***Je leur rends témoignage qu'ils ont du zèle, mais leur zèle n'est point selon la science.*** (*Rom.*, X, 2.)

Ce serait, par exemple, un zèle outré, si, en considérant le grand nombre des méchants qui sont sur la terre, on entrait dans ce sentiment que Dieu devrait plus promptement faire éclater sa justice.

Le zèle serait encore plus outré et plus indiscret, si, lorsque les méchants nous ont accablés, nous donnions entrée à cette pensée dans nos cœurs : qu'il serait de la justice de Dieu de prendre notre cause en main, et de punir promptement les auteurs criminels de notre ruine et de notre infortune.

« Prenez garde, dit saint Augustin, de vous laisser aller aux plaintes et aux murmures, de peur que vous ne soyez vous-même de ceux dont Dieu doit se venger. Parce que vous avez passé sur le pont de la miséricorde, voulez-vous le détruire, afin que personne ne passe plus après vous (38) ?»

Apprenez ce que Jésus-Christ a répondu à ceux qui se voulaient hâter de cueillir la zizanie. (*Matth.*, XIII, 29.) Il vous a marqué expressément qu'il fallait attendre le temps de la moisson. ***Dieu agit avec patience, parce qu'il ne veut point que les hommes périssent.*** (II *Petr.*, III, 9.) Sa patience est admirable. Nous devons en être d'autant plus touchés, que, pour peu que nous rentrions en nous-mêmes, nous reconnaîtrons aisément l'extrême besoin que nous avons que Dieu nous traite avec une très-grande patience.

Le zèle doit être discret et réglé par la prudence : dès que vous n'en suivez plus les principes, ce n'est plus zèle, c'est indiscrétion.

Ce que vous voulez entreprendre est bon; mais il surpasse vos forces, mais ce n'est point le temps de former une pareille entreprise, mais Dieu ne vous appelle pas à cette œuvre, mais cette entreprise rompra d'autres desseins qui sont plus conformes à votre état, et plus proportionnés à vos talents. Si, nonobstant ces puissantes raisons, vous vous laissez aller aux saillies de votre zèle, ne voyez-vous pas que ce n'est plus un zèle selon la science ?

Le zèle est encore très-indiscret, lorsque le désir dont on est rempli de faire de bonnes œuvres et de les conduire à leur perfection, engage à prendre des moyens qui sont contre la règle, et qui sont même quelquefois criminels. Tel est le faux zèle de ceux qui, pour procurer quelque avantage à un corps dont ils sont les membres, ne craindront point de se servir de déguisement et de fraude. Ils s'imaginent que toutes voies leur sont permises, parce que ce n'est point leur propre intérêt qu'ils poursuivent.

Que ceux qui sont dans cette erreur se convainquent de la sainte maxime enseignée par saint Grégoire de Nazianze (orat. 32, p. 518), qui est que, quelque excellent que soit un bien, il n'est jamais permis d'employer de méchantes voies pour le faire réussir. Si vous vous écartez de cette règle, ce n'est point le bien et la vertu que vous aimez, c'est votre caprice que vous suivez, et votre amour-propre que vous satisfaites.

Vous en voyez, lesquels, après avoir conçu des desseins qui paraissent bons à la vérité, se résoudront plutôt à embrasser des voies irrégulières et contraires à la pureté des saintes maximes de l'Evangile, que d'abandonner les entreprises qu'ils ont formées. Ce n'est pas assez de vouloir un bien, il faut que ce soit dans l'ordre de Dieu, et avec une entière soumission à sa sainte volonté. Lorsque les moyens légitimes vous manquent, et que, pour arriver au but que vous vous proposez, il serait nécessaire de s'écarter de la voie droite de l'Evangile, vous pouvez compter que vos desseins ne sont point dans l'ordre de Dieu. Il vous défend d'aller plus loin, et pour lui obéir vous êtes obligé d'abandonner vos entreprises, quelque saintes qu'elles vous aient paru.

(38) « Noli, quia tu transisti, velle misericordiæ Dei pontem subvertere. » (*In psal.* XCIII.)

Le vrai moyen de ne point tomber dans ces fâcheuses extrémités, c'est de ne se point croire soi-même, de se défier de ses propres sentiments, d'être prompt à demander conseil, de ne se point piquer de suivre ses premiers projets, quand on nous a fait connaître que nous ne pouvons les exécuter sans nous écarter des règles de la solide prudence. C'est le zèle même qui souvent doit modérer le zèle. Je veux dire que c'est sagesse lorsqu'un zèle prudent et selon la science retient un zèle qui n'est ni prudent, ni selon la science.

Mais quand nous connaissons que notre zèle est réglé, et que c'est le Seigneur qui nous l'inspire, nous devons prendre garde à ne pas tomber dans l'inconstance, et à ne pas abandonner légèrement des desseins qui viennent d'en haut.

Le véritable zèle est persévérant. Il y en a plusieurs dont Dieu se plaint. Il les accuse et il leur fait ce reproche que l'Ecriture nous rapporte. *J'ai à me plaindre de vous, c'est que vous êtes déchu de votre première ferveur.* (*Apoc.*, II, 4.)

Il n'y en a que trop qui viennent avec ardeur, mais c'est une ardeur passagère et qui n'a point de durée. Après cette retraite vous avez été pendant quelque temps tout plein de ferveur : vous aviez formé des résolutions, ces résolutions se sont bientôt évanouies, et on n'en remarque plus aucun vestige.

D'où vient donc que votre zèle se soutient si peu ? êtes vous de ceux qui s'effrayent des contradictions? Il y en a qui s'alarment dès qu'on s'oppose à leurs desseins. Aussitôt que l'adversité les trouble, ils se retirent et ils cèdent honteusement. Se rebuter ainsi des contradictions et des adversités, c'est avoir bien peu de courage; c'est bien peu connaître ce que la force chrétienne doit inspirer à ceux qui combattent pour Jésus-Christ. Si les premiers ministres de Jésus-Christ avaient cédé, parce que les méchants les contredisaient, quels progrès auraient-ils faits? Comparez leurs contradictions avec les vôtres, et j'aurai droit de vous dire avec saint Paul : que *vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang.* (*Hebr.*, XI, 4.)

Quand le zèle est véritable, bien loin de se rebuter, il s'allume et il s'échauffe malgré les contradictions. N'a-t-il pas été prédit que tous ceux qui soutiennent la cause de Jésus-Christ trouveraient des ennemis? Dieu a voulu éprouver votre zèle, il a voulu reconnaître quelle était votre foi. Vous avez cédé, vous avez donc fait voir que votre zèle était très-médiocre, et votre foi très-imparfaite. Mais encore que craignez-vous? de succomber entièrement? Ne savez-vous pas que la victoire n'est jamais plus glorieuse et plus certaine, que quand on est vaincu par les méchants en soutenant les intérêts de Jésus-Christ?

Jamais, disaient les premiers chrétiens, nous ne sommes plus libres que quand vous nous tenez captifs, et jamais nous ne remportons une victoire plus parfaite que quand vous nous croyez vaincus (39).

Le vrai zèle a encore pour maxime de ne se point effrayer lorsque des entreprises formées selon les lois de la prudence n'ont aucun succès. C'est à nous de former des desseins, c'est à nous de faire des efforts : c'est à Dieu de les bénir et de les faire réussir, lorsqu'il l'a ainsi arrêté dans ses divins conseils. Nous sommes trop heureux que Dieu veuille bien se servir de nous, et quand bien même nos travaux sont sans fruit, c'est à nous de le bénir, et d'adorer ses conseils qui sont toujours pleins de justice.

Ayez donc pour principe d'agir pour Dieu, de suivre ses voies, de vous attacher à vos devoirs. Après cela si l'on vous contredit, ayez recours à celui qui est votre force. Si vous voyez le fruit de vos travaux, bénissez Dieu, *à lui seul appartient la gloire.* Si vous n'en remarquez aucun, bénissez encore le Seigneur, accusez-vous vous-même, reconnaissez votre indignité, et travaillez avec plus de zèle.

*Nous souhaitons de vous*, pour me servir des termes de saint Paul, *que vous conserviez toujours la même ardeur jusqu'à la fin, que vous ne vous ralentissiez jamais, mais que vous soyez des imitateurs fidèles de ceux qui mériteront par leur foi et leur persévérance d'être les héritiers des promesses.* (*Hebr.*, VI, 11.) Saint Paul vous demande toujours la même ardeur, et il vous la demande jusqu'à la fin. C'est là l'exemple que vous ont donné les serviteurs de Jésus-Christ, et c'est cet exemple que vous devez suivre, afin que votre zèle soit persévérant.

Voilà les vérités dont j'avais à vous instruire dans le dessein que je m'étais proposé de vous entretenir du zèle ecclésiastique. Je vous ai fait voir la nécessité du zèle, je vous ai montré les qualités qu'il doit avoir.

Animez-vous et travaillez fortement à acquérir cette vertu. Il faut qu'un ecclésiastique qui n'a point de zèle ne fasse réflexion ni sur celui dont il est le ministre, ni sur l'élévation de son caractère, ni sur l'excellence de ses fonctions.

Peut-on connaître ce que c'est que Dieu et le servir avec tiédeur? Quoi! Dieu le maître souverain, devant qui toutes les créatures tremblent, établira ses saintes lois, et nous ne les exécuterons que d'une manière molle et languissante? Au lieu de courir à lui avec ardeur, de tout entreprendre pour lui plaire, nous marcherons mollement dans ses voies, nos devoirs nous paraîtront un joug dont nous chercherons à nous exempter; le peu que nous en pratiquerons, ce sera par contrainte et jamais par amour.

Non-seulement Dieu nous appelle à son service; mais encore faisons-nous attention

(39) « Vincimus cum occidimur, evadimus cum obducimur. » (Tert., *Apol.*, cap. 48.)

au rang dans lequel nous sommes placés? Quelle dignité semblable à la nôtre? Vous êtes prêtre, connaissez-vous ce que c'est que d'être prêtre? Si vous le savez, vous devez beaucoup estimer votre dignité. Comment marquerez-vous que vous l'estimez si vous l'avilissez, si vous la rendez méprisable, si même vous la déshonorez par l'irrégularité de votre conduite et de vos mœurs? Le seul moyen de marquer que vous estimez votre dignité, n'est-ce pas de vous conduire comme un ministre fidèle, qui ne néglige rien, qui est toujours attentif, qui ne cherche qu'à plaire à celui qui l'a appelé?

C'est une maxime certaine que chaque affaire doit être traitée selon son mérite et son importance. Quelles sont vos fonctions? peut-il y en avoir de plus nobles? vous dispensez les mystères de Dieu. Quoi de plus grand! à quoi donc donnerez-vous votre attention, si vous ne la donnez pas à de si sublimes mytères? C'est à Dieu que vous allez, c'est pour lui que vous travaillez, c'est sous ses yeux que vous combattez. Courez donc, employez tous vos efforts, animez-vous, reprochez-vous toutes vos lâchetés, condamnez-vous vous-même, soyez aussi fervent que vous avez été tiède. Servez Dieu d'une manière digne de lui, digne de votre vocation. Vous aurez ici-bas la consolation que ne manquent jamais de ressentir ceux qui s'acquittent de leurs devoirs, et après cette vie Dieu vous couronnera pour régner avec lui dans l'éternité.

## DISCOURS XVI.

### DE LA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Jésus-Christ nous dit dans l'Evangile, qu'il est venu sur la terre pour y apporter le feu, et qu'il désire avec ardeur que ce feu s'allume. (*Luc.*, XII, 49.) Il parle en cet endroit du feu de la charité, et il nous marque qu'un de ses grands désirs est que les cœurs de tous les hommes soient consumés de ce feu divin. Les disciples de Jésus-Christ doivent donc être des hommes ardents et pleins de zèle. Cette ardeur et ce zèle se doivent remarquer dans toutes leurs actions. Voici la définition du chrétien et son vrai caractère : C'est un homme dont le cœur est brûlant et pénétré de charité.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour y apporter le feu : mais la malice des hommes a presque éteint ce feu, et l'on n'en remarque plus que de très-faibles vestiges.

Il semble au moins que les ecclésiastiques devraient avoir conservé ce feu. Ils sont ministres de Jésus-Christ : de Jésus-Christ plein de charité, et qui recommande particulièrement à ses disciples l'exercice de cette vertu. Celui dont le cœur n'est point rempli de la charité, peut-il être appelé ministre et disciple de Jésus-Christ?

Il serait à souhaiter que les prêtres de la loi nouvelle eussent autant de zèle pour conserver le feu de la charité, que les prêtres de l'ancienne loi en témoignèrent pour conserver le feu qu'ils avaient pris sur l'autel, et qu'ils cachèrent avec grand soin dans le temps que le peuple fut emmené captif.

L'Ecriture dit que les prêtres cachèrent ce feu dans un lieu secret. (II *Machab.*, I, 19.) Lorsque le roi de Perse permit à Néhémie de revenir à Jérusalem, les descendants des prêtres qui avaient caché le feu retournèrent pour le chercher, et ils ne trouvèrent que de l'eau épaisse et bourbeuse. L'on puisa de cette eau, l'on en jeta sur le bois, et dès que le soleil parut, le feu s'alluma au grand étonnement de tous ceux qui furent témoins de cette merveille.

Hélas! si l'on cherchait dans le cœur de beaucoup d'ecclésiastiques le feu de la charité, l'on n'y trouverait que de la boue. Quelle espérance qu'un cœur charnel et terrestre devienne spirituel et divin, à moins que le soleil de justice ne paraisse, à moins qu'il ne fonde la glace de ces cœurs, qu'il ne les échauffe et qu'il ne les change!

Adressons-nous donc à ce Dieu de bonté, et faisons avec le secours de sa grâce tout ce qui dépendra de nous pour allumer le feu de la charité dans le cœur des ecclésiastiques. C'est particulièrement de la charité pour le prochain dont j'ai dessein de vous parler.

Je partage mon discours en trois parties.

Dans la première, je vous ferai voir l'obligation que les ecclésiastiques ont de rendre service au prochain.

Dans la seconde, je vous expliquerai en quoi les ecclésiastiques peuvent rendre service au prochain.

Dans la troisième, j'établirai quelques maximes qui apprendront aux ecclésiastiques les dispositions dans lesquelles ils doivent entrer, pour bien accomplir le précepte qui les oblige de rendre service au prochain.

#### PREMIER POINT.

L'obligation que vous avez d'assister le prochain et de vous consacrer à son service, est fondée premièrement sur la qualité de chrétien qui vous est commune avec tous les fidèles. En second lieu sur celle d'ecclésiastique qui vous est particulière

Vous êtes chrétiens, disciples de Jésus-Christ, et par conséquent obligés de garder avec fidélité toutes les lois de votre Maître : or vous êtes trop instruits de votre religion pour ne pas savoir qu'après le commandement d'aimer Dieu, le plus important, et celui dont l'exécution nous est plus expressément recommandée, c'est le commandement d'aimer nos frères.

Vous savez tous ce que Jésus-Christ répondit à un docteur de la loi, lorsqu'il lui fit cette question : *Maître, quel est le grand commandement?* le Sauveur répondit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, et de tout votre esprit ; c'est là le premier et le grand commandement, et voici le second, qui est semblable à celui-là : vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (*Matth.*, XXII, 36.)

Vous êtes donc obligés, en qualité de chré-

tien, d'aimer votre prochain comme vous-même, vous n'en doutez pas : mais ce que vous devez bien comprendre, c'est que quand le Fils de Dieu nous commande d'aimer nos frères, il ne se contente pas d'un amour stérile, qu'on se flatte vainement de tenir renfermé dans le cœur : mais il veut que ce soit un amour effectif, qui paraisse au dehors, qui produise du fruit. Celui qui croit n'être au monde que pour lui, qui n'a soin que de lui-même, qui ne rend point service au prochain quand il le peut, n'accomplit point le précepte qui nous oblige d'aimer nos frères.

Celui-là seulement aime son prochain qui rend service à son prochain. Le Fils de Dieu nous enseigne cette vérité bien clairement dans plusieurs endroits de l'Evangile.

Il nous dit : *Agissez envers les hommes comme vous voulez qu'ils agissent envers vous.* (*Matth.*, VII, 12.) Quand vous avez besoin de cet homme puissant, êtes-vous content lorsqu'il vous reçoit avec un visage ouvert, lorsqu'il vous assure avec des termes honnêtes qu'il compatit à vos peines, lorsqu'il vous fait des promesses vagues et qui ne sont point exécutées? ne demandez-vous pas des effets? ne voulez-vous pas des preuves effectives de la bonne volonté dont on vous assure que l'on est rempli? Condamnez-vous vous-même et confessez que pendant que vous demeurez oisif, et que vous ne recherchez point les occasions de rendre service à vos frères, vous n'agissez point envers les hommes, comme vous voudriez qu'ils agissent envers vous : et ainsi vous n'aimez point votre prochain, comme le Fils de Dieu vous le commande.

Ceux qui sont inutiles au prochain, qui ne s'appliquent point à le secourir, sont semblables au prêtre et au lévite dont il est parlé dans l'Evangile. (*Luc.*, X, 33.) Ils passèrent sans se mettre en peine de secourir cet homme, lequel étant tombé entre les mains des voleurs avait été dépouillé, couvert de plaies, et laissé à demi mort : mais des hommes charitables, qui toujours émus d'une sainte compassion pour leurs frères, se font une joie d'être utiles au prochain, sont semblables au Samaritain.

*Le Samaritain*, dit l'Evangile, *s'approchant de cet homme, versa de l'huile et du vin dans ses plaies, les banda ; l'ayant mis sur son cheval, il l'emmena dans l'hôtellerie, et eut grand soin de lui.* Mais en même temps que Jésus-Christ propose cet excellent modèle, il dit que, si nous voulons témoigner que nous aimons nos frères, nous devons faire comme le Samaritain. *Allez, et faites de même*, c'est-à-dire si quand votre frère est dans la misère, vous passez sans le soulager, comme le prêtre et le lévite, vous n'accomplissez point le précepte de l'amour du prochain. Pour satisfaire à cette loi, il faut imiter le Samaritain, il faut secourir notre prochain dans ses besoins, il faut que notre amour pour notre prochain soit effectif; et nous devons être convaincus que nous ne vivons en ce monde que pour nous rendre service les uns aux autres.

Il en est de l'amour du prochain, comme de l'amour que nous devons à Dieu. *Tout homme qui dit : Seigneur, Seigneur*, c'est-à-dire tout homme qui dit qu'il aime Dieu, *n'entrera pas dans le royaume du ciel ;* il faut des œuvres et des preuves de cet amour. *Celui-là seulement entrera dans le royaume du ciel qui fait la volonté de mon Père.* (*Matth.*, VII, 21.) J'en dis de même de l'amour du prochain. Il ne suffit pas de dire qu'on aime son prochain, il faut des œuvres et des preuves de cet amour.

Il est donc constant qu'en qualité de chrétien vous êtes indispensablement obligés d'aimer votre prochain; il est constant que vous n'aimez votre prochain que quand vous êtes dans une sincère disposition de lui rendre tous les services dont vous êtes capable, selon votre état et votre condition.

Mais quel est votre état? quelle est votre condition? Vous êtes ecclésiastique, vous êtes ministre de Jésus-Christ, je prétends que cette qualité vous engage de vous consacrer tout entier au service du prochain.

Pourquoi pensez-vous que Jésus-Christ ait établi dans son Eglise des ministres et des prêtres? n'est-ce pas afin qu'ils se dévouent entièrement au service de leurs frères? De là vient que Jésus-Christ disait souvent à ses apôtres, qu'ils devaient se regarder comme les serviteurs des autres : *Qui voudra être le premier d'entre vous doit être le serviteur de tous* (*Marc.*, X, 44); et pour leur rendre cette qualité plus supportable, il assurait que lui-même n'était pas venu en ce monde pour être servi, mais pour servir les autres.

Aussitôt qu'il choisit ses apôtres, il leur déclare qu'ils ne sont apôtres que pour consacrer leur vie au service de leurs frères : il leur enjoint de parcourir toutes les nations du monde, pour y porter la gloire de son nom. *Allez*, leur dit-il, *enseignez toutes les nations. Je vous envoie comme les brebis au milieu des loups.* (*Matth.*, XXVII, 19, 16.) Quel témoignage veut il que Pierre lui donne de son amour? *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.* (*Joan.*, XXI, 15.)

Les premiers disciples de Jésus-Christ ont été chargés expressément de se consacrer au service de leurs frères. Si vous tenez leur place, si vous êtes revêtu du même caractère, n'avez-vous pas aussi la même obligation?

Ils étaient envoyés comme des brebis au milieu des loups. Ils ne pouvaient exercer aucune fonction de leur ministère sans exposer leur vie? Qui peut donc vous dispenser de vous acquitter de vos devoirs, vous qui ne courez aucun risque de votre vie, et que rien ne peut détourner de satisfaire à vos obligations, qu'une lâche mollesse?

Jésus-Christ veut que Pierre, pour lui donner des marques de son amour, paisse

ses brebis. Et vous, quelle preuve donnerez-vous de votre amour, si vous vivez dans la paresse, et si vous ne faites jamais rien pour le salut de votre prochain.

Qu'on est indigne de porter le même caractère que les apôtres, qu'on est indigne de tenir leur place, lorsqu'on n'a pas la moindre portion de ce zèle brûlant qui les consumait ! Car, avez-vous bien médité jusqu'où allait ce zèle des disciples de Jésus-Christ dont vous tenez la place? *Je donnerai volontiers*, dit saint Paul, *tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes.* (II *Cor.*, XII, 15.) Et nous, bien loin de donner tout ce que nous avons pour soulager nos frères, nous avons bien de la peine à nous dépouiller en leur faveur d'une partie de nos biens. Bien loin de nous donner nous-mêmes pour le salut de nos frères, nous croyons avoir beaucoup fait quand nous avons donné une petite partie de notre temps, encore ne le faisons-nous qu'avec regret et qu'avec peine.

Saint Paul dit dans la même Epître : *Vous êtes dans mon cœur à la mort et à la vie.* (II *Cor.*, VII, 3.) C'est-à-dire je suis prêt de vivre et de mourir pour vous.

Le même Apôtre étant à Athènes sentait son esprit ému et comme irrité dans lui-même; il ne pouvait retenir son zèle en voyant que cette ville était si attachée à l'idolâtrie. (*Act.*, XVII, 16.)

Et vous, demeurerez-vous oisifs pendant que tant de chrétiens vivent dans l'ignorance, pendant que tant de chrétiens sacrifient aux plaisirs, à la vanité, aux richesses qui sont de véritables idoles? Au lieu d'animer votre zèle pour la destruction des idoles, prendrez-vous l'encensoir pour vous mêler parmi ceux qui idolâtrent les biens de ce monde? Vivrez-vous tranquilles pendant que le démon fait de si grands ravages dans le champ de l'Eglise? Comment votre zèle ne s'émeut-il point aussi bien que celui de saint Paul, en voyant vos frères qui s'oublient véritablement pour sacrifier à des idoles?

Si vous êtes inutiles à vos frères, que deviendront tous ces pouvoirs que vous avez reçus quand vous avez été revêtus du sacerdoce? Les pouvoirs des ministres de l'Eglise tendent tous à les rendre capables de servir le prochain. L'Eglise, qui leur confie son autorité, suppose donc qu'ils auront du zèle pour le salut de leurs frères; elle suppose qu'ils se serviront des pouvoirs qui leur sont donnés pour l'utilité de ses enfants.

Vous recevez le pouvoir de consacrer le corps du Seigneur, et d'offrir le sacrifice. Vous n'offrez pas le sacrifice pour vous seul, vous l'offrez au nom de l'Eglise et pour toute l'Eglise : vous l'offrez au nom du peuple qui assiste à ce sacrifice.

En vain, recevez-vous le pouvoir de remettre les péchés si vous n'avez aucun zèle pour le salut des pécheurs, et si vous regardez d'un œil indifférent votre frère qui se perd et qui s'endort dans le crime.

Que vous sert le pouvoir de prêcher l'Evangile, si vous rougissez d'annoncer Jésus-Christ, si vous ne travaillez pas à faire comprendre aux pécheurs, combien ils sont malheureux de s'éloigner des maximes de l'Evangile? Voilà vos pouvoirs, voilà les talents que vous avez reçus et dont Dieu vous demandera compte au jour de sa colère.

Songez donc que vous tenez la place de ceux qui ont donné leur vie pour le salut de leurs frères. Songez que l'Eglise vous confie tous ses pouvoirs dans la vue que vous les emploierez pour l'utilité de vos frères. Jugez après cela vous-mêmes si l'on peut excuser l'indifférence et l'insensibilité de tant d'ecclésiastiques qui n'ont que de la froideur quand il s'agit d'entreprendre de bonnes œuvres pour sauver les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ?

Ceux qui ont des bénéfices à charge d'âmes ont encore une obligation plus grande de veiller au salut des peuples qui leur sont confiés. Rien n'est plus constant dans la doctrine des saints Pères que ces vérités terribles. Ils répondront à Dieu de toutes les âmes qui sont commises à leurs soins. Ils seront coupables de la perte de toutes celles qui périront par leur négligence. Ils n'en sont point quittes devant Dieu, qu'ils n'aient donné tout leur soin et toute leur application au salut de leurs brebis. Si les ouailles se perdent ou bien parce que le pasteur n'a pas assez de capacité pour les conduire, ou bien parce qu'il n'a pas apporté toute la diligence nécessaire, le pasteur en répondra, le pasteur sera frappé.

Saint Augustin repassant dans sa mémoire la grandeur de ses obligations, dit ces belles paroles dans un sermon qu'il fait à son peuple au jour qu'on solemnisait l'anniversaire de son ordination.

« Je suis troublé quand je considère la multitude et la diversité des soins dont je suis chargé. Je suis coupable si je manque à écouter ceux qui me consultent; si je montre un visage triste et sévère à ceux qui m'abordent; si la dureté de mes paroles les rebute; si je trouble ceux qui sont déjà affligés, et qui ont besoin de consolation en leur faisant quelque réponse hors de propos; si, pensant à autre chose, j'oublie de secourir un pauvre, ou bien si je le remets à un autre jour, ou si j'augmente sa tristesse et son affliction par mes rebuts; si je témoigne de l'indignation contre ceux qui, jugeant peu favorablement de ma conduite, me donnent des intentions que je n'ai jamais eues (234). C'est une grande charge, c'est un lourd fardeau, que d'être obligé d'instruire, de reprendre, de cor-

(234) « Diversarum ego curarum æstibus ac difficultatibus conturbatus si quem forte non ut poscebat audivi, » etc. (S. Aug., hom. 24.)

riger, d'entrer dans les affaires des autres. Qui ne fuirait un travail si pénible (235)? »

Saint Chrysostome (*De sacerdotio*, l. II, cap. 1; l. III, cap. 10) s'explique clairement. Il assure que si celui qui a soin des brebis de Jésus-Christ en laisse périr quelqu'une, son âme en répondra. Considérez, dit le même Père, quelle vengeance, et quels supplices les pasteurs doivent craindre, se trouvant non-seulement dans la nécessité de rendre compte de leurs propres péchés, mais encore en danger d'être abîmés pour les péchés de leur peuple.

Si ces maximes sont véritables, pasteurs négligents, en êtes-vous quittes devant Dieu quand vous avez célébré les saints mystères, quand vous employez quelques heures, les jours solennels, pour écouter à la hâte les confessions de vos paroissiens, quand vous leur donnez à la mort les sacrements de l'Eglise? Mais instruire les enfants, prêcher les maximes de l'Evangile, presser les pécheurs de renoncer à leurs péchés, chercher les brebis égarées, accorder les différends, écouter les plaintes, adoucir les esprits qui sont aigris, vous prétendez que cela n'est pas de votre ministère. Dieu vous fera bien sentir un jour ce qui était de votre devoir, et ce que c'est que de paître ses brebis. Il vous fera bien voir que l'on n'est véritablement pasteur, que lorsqu'on s'abandonne tout entier au soin de son troupeau.

Je conclus des vérités que je viens d'avancer, qu'un ecclésiastique n'est plus un homme à lui, qu'il doit se regarder comme le serviteur de tous ceux qui ont besoin de son secours, qu'il doit s'estimer heureux de leur donner son temps, son repos, qu'il ne travaille jamais plus efficacement à son salut que lorsqu'il s'emploie pour celui des autres.

Examinons maintenant quelle doit être la charité des ecclésiastiques, et ce qu'ils peuvent faire pour rendre service à leur prochain.

### DEUXIÈME POINT.

Je commence par les secours temporels; et je prétends que les ecclésiastiques sont indispensablement obligés de faire l'aumône; je soutiens que cette obligation est encore plus étroite pour ceux qui possèdent des bénéfices.

Les ecclésiastiques fidèles peuvent beaucoup se retrancher: ils n'ont point l'embarras d'une famille; les gens du monde apportent des excuses; les ecclésiastiques peuvent-ils les alléguer? Jamais ils ne soutiennent mieux leur rang et leur caractère que quand ils se retranchent pour soulager les pauvres.

Les ecclésiastiques sont les pères et les protecteurs des pauvres. Un de leurs principaux devoirs, c'est de presser les riches de les secourir; et c'est ce qu'ils ne peuvent faire avec fruit, si l'on sait que leur charité est resserrée, et si l'on connaît leur insensibilité pour les pauvres. Un ecclésiastique qui a les mains ouvertes pour secourir les pauvres est toujours favorablement écouté: les pauvres, qui prient pour lui, attirent la bénédiction de Dieu sur tout ce qu'il entreprend.

Eusèbe (236) nous rapporte que dans une grande famine qui arriva au temps de l'empereur Maximin, comme il n'y avait que les chrétiens qui assistaient les pauvres, cela engagea les païens à reconnaître le Dieu des chrétiens pour le seul Dieu qui devait être adoré; puisque lui seul inspirait l'amour des pauvres et un saint désir de les secourir. Aussi un ecclésiastique qui fait l'aumône gagne les cœurs; on est convaincu de la sincérité de son zèle; on goûte ses maximes; on est vivement touché quand on considère l'ardeur avec laquelle il donne sa vie, son temps, ses biens pour la seule gloire de Jésus-Christ, et le salut de ses frères.

Les saints pasteurs ont toujours aimé les pauvres; ils ont toujours cru qu'une de leurs principales obligations était de les secourir dans tous leurs besoins.

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 20, p. 360), dans l'éloge de saint Basile, rapporte que son amour pour les pauvres allait jusqu'à les embrasser dans le temps que les plaies dont ils étaient affligés auraient été capables d'inspirer du dégoût à tout homme dont la charité n'aurait pas été aussi ardente que la sienne.

Ce même saint, dans les nécessités pressantes, assemblait tous les pauvres; il les nourrissait; il les servait de ses propres mains; et afin de leur donner toutes sortes de secours, il les soutenait dans leur affliction, et leur apprenait à s'y sanctifier, par la sage dispensation qu'il leur faisait du pain sacré de la parole du Seigneur.

Le même saint Grégoire de Nazianze (orat. 19, p. 298) rend ce témoignage à son illustre père, qu'il se considérait comme l'économe et le dispensateur du bien des pauvres. Il ajoute qu'il avait plus de joie de donner que les autres n'en ont d'acquérir des richesses.

Etre un saint évêque, être un saint prêtre, et aimer les pauvres, ce sont des qualités qui sont inséparables.

Il y a deux sortes d'ecclésiastiques qui ne font point l'aumône: les uns ne la font pas, parce qu'ils amassent; et les autres, parce qu'ils vivent dans le luxe. Les uns et les autres sont très-condamnables.

Y a-t-il rien de plus odieux dans l'Eglise qu'un ecclésiastique qui, possédé de l'esprit d'avarice, amasse des revenus qui doivent être employés à nourrir les membres de Jésus-Christ?

On voit tous les jours, au grand scandale de l'Eglise, des ecclésiastiques qui, n'ayant

(235) « Magnum onus, magnum pondus, magnus la. or. Quis non refugiat istum laborem ?» (Ser. 339 ai., hom. 25.)

(236) *Hist. eccle.*, l. IX, c. 8.

aucun bien de leur famille, obtiennent des bénéfices d'un médiocre revenu, on voit des prêtres qui n'ont pas le plus souvent ce qui est nécessaire pour l'entretien honnête d'un ecclésiastique; et néanmoins ils ménagent avec tant d'économie le peu de bien qu'ils possèdent qu'on trouve dans leurs coffres après leur mort des sommes considérables.

Mais, pour amasser ce bien, qu'il leur coûte de peine! ils se laissent mourir de faim; ils portent des habits déchirés; ils exigent leurs droits avec une dureté qui les rend l'objet de la haine publique; ils ne remettraient pas ce qui leur est dû à un pauvre qui meurt de faim; l'espérance du gain leur fera faire toute sorte de lâcheté et de bassesse.

Il y en a qui, craignant qu'après leur mort on ne se serve de leur argent, le cachent dans la terre, et ne découvrent point leur secret. S'ils pouvaient emporter leur argent avec eux, jamais leurs héritiers ne profiteraient des biens qu'ils amassent avec tant de peine; et ce désir d'amasser est très-commun parmi les ecclésiastiques; quoique tous n'en viennent pas à ces derniers excès.

Pauvre insensé! ouvre les yeux, et considère combien il est déraisonnable de se donner tant de peine inutilement. Vous amassez du bien, que voulez-vous en faire? Vous ne prétendez pas vous en servir; vous n'avez pas même dessein que vos héritiers en profitent; vous voulez que votre coffre soit le gardien fidèle de votre argent, vous voulez qu'il y demeure jusqu'au temp de votre mort, et même après votre mort si vous en étiez encore le maître. Quel sont donc vos desseins? Tâchez de vous examiner vous-même, et voyez s'il est raisonnable de travailler jour et nuit sans connaître vous-même le motif qui vous fait agir.

Considerez, en second lieu, quelle est votre injustice: car les saints Pères vous assurent que ce bien qui est enfermé dans votre coffre n'est pas à vous: c'est le bien des pauvres qui meurent de faim, pendant que vous retenez leur bien contre toute justice.

Mais, en troisième lieu, avez-vous bien fait réflexion que, comme pendant votre vie vous êtes méprisé par tous ceux qui connaissent votre avarice, après votre mort tous les hommes prononceront contre vous des malédictions? Les uns diront: C'est un monstre d'avarice; les autres ajouteront: Il est indigne que son corps soit enseveli dans la terre sainte; les autres: Il faut le déterrer et en faire un exemple. Vos héritiers mêmes, en recueillant votre bien, seront forcés, malgré eux, de condamner votre avarice.

Si c'est un crime aux ecclésiastiques d'amasser, ce n'en est pas un moindre de dissiper les revenus ecclésiastiques, et de s'en servir pour vivre dans le luxe, car rien n'est plus constant dans la doctrine des conciles et des Pères que cette vérité: les biens ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres; les ecclésiastiques qui en ont un mauvais usage volent un bien qui n'est pas à eux, mais aux pauvres. Les ecclésiastiques rendront compte jusqu'à une obole de tous les biens que la divine Providence a mis entre leurs mains.

Les biens ecclésiastiques sont communément appelés les vœux des fidèles, le prix des péchés, le patrimoine des pauvres (237): ce sont les vœux des fidèles, parce que les fidèles ont présenté ces biens à l'Eglise comme une oblation sainte, pour attirer les bénédiction du ciel; ce sont le prix des péchés, parce qu'ils ont cru qu'en se dépouillant de leurs biens en faveur de l'Eglise, ils obtiendraient miséricorde et le pardon de leurs péchés; c'est le patrimoine des pauvres, parce qu'ils ont prétendu que ces biens seraient une ressource sûre pour les pauvres.

Vous avez le bien des pauvres, vous connaissez leur extrême misère, et vous ne les soulagez pas. Si ce bien était à vous, si vous en étiez le maître, vous seriez encore inexcusable: car quelle dureté de cœur que de ne point compatir à la misère de votre frère? Mais il y a plus: votre frère qui est dans la misère vous demande, et il a droit de vous demander: le bien qui est entre vos mains est à lui; quand vous le soulagerez, ce ne sera pas seulement compassion, ce sera justice que vous lui rendrez. Songez donc à votre frère, soyez sensible à sa misère, mais de plus, rendez-lui la justice que vous lui devez, et ne lui retenez point son bien, pendant qu'il périt, et que vous pourriez le soulager en lui rendant ce qui lui appartient.

Les nécessités spirituelles sont encore plus pressantes que les corporelles. Si vous êtes en état de secourir les âmes, et que Dieu vous ait enrichi de ses dons, empressez-vous, dit saint Grégoire de Nazianze, de mettre en usage les dons que vous avez reçus: n'attendez pas qu'on vienne à vous. Un des caractères de la charité, c'est d'être prévenante, et d'aller au-devant de ceux qui ont besoin de son secours. Je vais vous proposer différents moyens que Dieu vous fournit pour soulager votre prochain dans ses besoins spirituels.

Afin de ne pas outrer la matière, et d'avoir toujours la vérité pour guide, je ne vous dirai pas que vous soyez obligés de les embrasser tous. Je soutiens seulement qu'un ecclésiastique n'est plus à lui, qu'il doit consacrer sa vie au service de son prochain. C'est à vous de consulter Dieu, et de voir quel moyen il veut que vous employiez pour satisfaire à cette grande obligation.

En premier lieu, il semble que vous ne pouvez vous dispenser de vous appliquer à

(237) Vota fidelium, pretia peccatorum, ac patrimonium pauperum.

l'instruction des ignorants, après ce que dit saint Paul : *Si je prêche l'Evangile, ce n'est point un sujet de gloire, puisque je suis obligé* (remarquez ces paroles), *puisque je suis obligé nécessairement à ce ministère, et malheur à moi si je ne prêche point l'Evangile.* (I *Cor.*, IX, 16.)

Si vous avez des domestiques, ou si vous demeurez dans une maison, où il y ait des serviteurs qui ignorent leur foi et leur religion, pouvez-vous en sûreté de conscience négliger leur instruction, quand saint Paul vous dit : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la joie, et est pire qu'un infidèle.* (I *Tim.*, V, 8.)

Je ne dis pas que vous soyez obligé de faire des discours éloquents, composés de paroles choisies. Souvent des instructions familières et des catéchismes, qui ne vous coûteront pas tant de peine et de travail, feront plus de profit.

Si votre zèle vous inspirait de vous consacrer à l'instruction des pauvres et surtout de la campagne, je ne puis vous exprimer les bénédictions que Dieu répand sur ce saint travail et les consolations dont Dieu récompense ceux qui s'y appliquent.

Il n'est pas toujours besoin de chercher le Canada dans l'Amérique. Il se trouve dans l'ancienne France aussi bien que dans la nouvelle ; il se trouve dans les villages qui sont aux portes des plus grandes villes ; qu'on en fasse l'expérience, on y verra des hommes qui étant interrogés sur les formules du catéchisme, n'y font pas des réponses moins sauvages que les plus barbares Indiens. Ils ont, comme parle l'Apôtre, *l'esprit plein de ténèbres.* (*Ephes.*, IV, 18.) Ils sont entièrement éloignés de la voie du salut, à cause de l'ignorance où ils vivent. On y verra des hommes qui ne savent ni l'Oraison dominicale, ni le Symbole, qui ne connaissent pas Dieu, ou qui ne le connaissent que pour l'offenser : qui joignent la malice à l'ignorance, l'orgueil à la brutalité, qui vivent comme de démons, qui meurent comme des bêtes.

C'est là que ceux qui devraient être la lumière des autres ne sont eux-mêmes que ténèbres, ceux qui devraient être le flambeau ont besoin d'être éclairés. N'est-ce pas rendre un grand service à l'Eglise que d'instruire ces conducteurs ignorants ? La charité vous fournira des expédients pour en venir à bout. Vous n'entreprendrez pas de leur faire des leçons, cette voie est odieuse et révolte les esprits, mais en conférant ensemble de vos obligations vous gagnerez leur bienveillance et vous les mettrez en état de s'acquitter plus dignement de leurs devoirs. Un ecclésiastique peut-il mieux employer son zèle qu'en s'appliquant à défricher ces terres incultes, qu'en faisant des efforts pour arracher ces ronces et ces épines qui déshonorent la vigne du Seigneur ?

Cette obligation d'instruire regarde principalement les pasteurs. Elle est indispensable pour eux, ce sont eux qui doivent particulièrement s'appliquer les paroles de de saint Paul : *Si je prêche l'Evangile, ce n'est point un sujet de gloire pour moi, puisque je suis obligé nécessairement à ce ministère, et malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile.* (I *Cor.*, IX, 16.)

Un pasteur qui n'instruit pas est-il en sûreté de conscience et en voie de salut ? Non. Un pasteur qui n'est pas en disposition d'instruire est-il obligé de quitter son bénéfice ? Oui. Un ecclésiastique peut-il prendre en sûreté de conscience un bénéfice à charge d'âmes, lorsqu'il n'est pas en état d'instruire, ou bien lorsqu'en ayant les talents il n'est pas sincèrement résolu de s'acquitter de ce ministère ? Non. Il est nécessaire d'expliquer distinctement ces vérités, puisqu'elles sont fondamentales, et que ceux qui ne les suivent pas sont manifestement hors la voie du salut.

En second lieu, vous rendrez un grand service au prochain si vous vous rendez capable de bien administrer le sacrement de pénitence.

Un des plus grands désordres qui règne dans l'Eglise, c'est que ce sacrement est conféré par des ministres indignes, qui ne savent ni les règles de l'Eglise, ni les remèdes qu'il faut appliquer pour guérir les maladies de l'âme. Ils ne savent ni quand il est à propos de donner l'absolution, ni quand il est nécessaire de la différer. Ils ne savent ni quand il faut traiter avec sévérité un pénitent superbe, ni quand il faut consoler un pénitent humble que la vue de ses péchés accable de tristesse. Ils ne font point de distinction entre les péchés d'habitude et de fragilité, entre un pécheur indocile et un pécheur converti : toute leur science se termine à écouter les péchés et à donner l'absolution. Ministres indignes, vous profanez le sang de Jésus-Christ, vous ne déliez pas les pécheurs, mais vous vous liez vous-mêmes ; vous ne déchargez pas leur conscience, mais vous chargez la vôtre.

Ce que je ne dis pas afin qu'effrayés du péril vous preniez la résolution, pour ne vous pas exposer, de ne point administrer le sacrement de pénitence ; c'est encore un autre désordre. Ceux qui pourraient devenir avec fruit les ministres de ce sacrement ; ceux qui ont les talents nécessaires pour gagner les âmes évitent de s'engager dans ce saint ministère ou par une paresse ou par une timidité qui ne les excusera point auprès de Dieu. Ils doivent craindre d'être mis au rang de ce serviteur qui ne fit point profiter le talent qu'il avait reçu de son maître. Animez-vous donc et travaillez à devenir de dignes ministres de ce sacrement. L'Eglise a plus besoin que jamais de confesseurs qui soient fermes et éclairés.

Dans ce sacrement on rend au prochain des services essentiels : on fortifie les faibles contre les tentations de l'ennemi, on les instruit contre ses embûches, on dissipe leurs troubles, on relève ceux qui sont abat-

tus, on rassure ceux qui craignent, on console les pauvres et les affligés.

Combien de pécheurs qui doivent leur salut à la prudence d'un directeur qui, en leur faisant voir qu'ils s'égaraient, leur a montré le chemin par où ils devaient marcher? Combien de pécheurs qui doivent leur salut à la fermeté d'un confesseur qui, en leur différant l'absolution, leur a donné horreur d'une vie qui les rendait indignes de recevoir les sacrements de l'Eglise? Combien y en a-t-il qui doivent leur avancement spirituel à la vigilance d'un confesseur qui leur a fait voir qu'ils ne devaient pas se contenter d'une vie commune, mais qu'ils devaient tâcher de faire continuellement de nouveaux progrès dans le chemin de la vertu?

En troisième lieu, si vous avez de la charité pour le prochain, vous devez faire tous vos efforts pour arracher les âmes au démon, pour retirer les pécheurs de l'état malheureux dans lequel vous les voyez languir. Souvent un avertissement salutaire, une parole dite avec charité fait rentrer un pécheur dans lui-même.

Quand ce sont des ecclésiastiques qui déshonorent leur caractère par une vie criminelle, il faut redoubler vos efforts. Quelle victoire que de toucher le cœur d'un ecclésiastique endurci! Premièrement vous retranchez tous les scandales que causait sa vie criminelle: en second lieu, si cet ecclésiastique converti travaille lui-même à la conversion des pécheurs, Dieu vous tiendra compte de tout le bien qui se fera par le ministère de cet homme que vous aurez touché.

Mais quand bien même les avertissements que vous ferez aux pécheurs, quand bien même tous les efforts que vous emploirez pour les convertir deviendraient inutiles, au moins vous aurez la consolation d'avoir accompli votre ministère, et de vous être mis à couvert de la menace que Dieu fait à ceux qui négligent le salut de leurs frères; c'est ainsi qu'en parle Ezéchiel: *Si quand je dis à l'impie: Tu mourras, vous ne lui déclarez point cette sentence, si vous ne faites point vos efforts pour le retirer des voies malheureuses dans lesquelles il se perd, l'impie mourra dans son iniquité, et je vous demanderai compte de sa perte et de sa mort.* Voilà ce qui doit faire trembler les ecclésiastiques qui ont tant d'indifférence pour la conversion des pécheurs. Mais écoutez ce que le prophète ajoute et ce qui doit consoler les ecclésiastiques vigilants, quand bien même leurs soins n'auraient pas tout le succès qu'ils attendent. *Si vous déclarez à l'impie la sentence que j'ai prononcée contre lui et qu'il persévère dans sa vie criminelle, il mourra dans son péché. Mais pour vous, vous avez délivré votre âme parce que vous avez satisfait à votre devoir.* (*Ezech.*, III, 19 et seq.)

En quatrième lieu, si vous pouvez accommoder les différends, ne manquez pas les occasions de le faire. Le ministère que vous exercez est appelé par saint Paul un ministère de réconciliation. Quel bien ne ferez-vous pas en éteignant ce procès qui eût été une cause éternelle de division entre des familles? en accordant une querelle qui eût produit des vengeances et peut-être des meurtres, en faisant régner la paix dans un lieu où l'on n'apercevait que des troubles et des divisions? Il est rapporté dans la vie de saint Augustin qu'il regardait comme un de ses principaux emplois de pacifier les différends, et que souvent il donnait les jours entiers à cette sainte occupation(238).

En cinquième lieu, votre saint ministère vous engage à prier souvent non-seulement pour vous, mais encore pour vos frères. Car quand les péchés du peuple ont irrité Dieu, ce sont les prêtres qui sont particulièrement obligés d'apaiser sa colère. Dieu se plaint dans Ezéchiel (XIII, 5) que les prophètes n'ont point détourné sa colère par leurs prières qui devaient être *comme un mur pour défendre Israël.* Vos prières doivent être la défense du peuple, le soutien des villes et des républiques, la dernière ressource des pécheurs endurcis. Que sera-ce donc si ceux qui, par leur état, doivent réconcilier les autres ont eux-mêmes besoin d'intercesseurs qui les réconcilient auprès de Dieu? Ne sera-ce pas pour lors que Dieu pourra renouveler les plaintes qu'il fait dans Ezéchiel: *J'ai cherché parmi eux un homme comme une haie entre moi et mon peuple, qui s'opposât à la résolution que j'ai faite de détruire cette terre, et je n'en ai point trouvé.* (*Ezech.*, III, 30.) C'est donc vous, ministres du Seigneur, qui vous mettez entre Dieu et le peuple par les prières ferventes que vous répandez en présence du Tout-Puissant. Vos prières doivent apaiser Dieu et détourner sa colère.

C'est ce que vous faites particulièrement lorsque vous offrez à Dieu, dans le sacrifice de la messe, Jésus-Christ, cette victime innocente, cette victime de propitiation. Vous savez que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, toute notre force vient de Jésus-Christ, de ce que nous parlons au nom de Jésus-Christ, de ce que nous pouvons être revêtus de Jésus-Christ; si nous pouvons parler au nom de Jésus-Christ, n'est-ce pas particulièrement quand nous offrons son corps et son sang dans les saints mystères? C'est donc rendre à ses frères un service important que de se mettre en état, par l'innocence de sa vie, d'offrir souvent à Dieu le corps et le sang de son Fils. C'est pour lors particulièrement que, selon l'avis de saint Paul, vous devez prier *pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité.* (I *Tim*, XI, 1.)

Un prêtre fidèle a donc pour principe

(238) « Causas aliquando usque ad horam refectionis, aliquando autem tota die jejunans, semper tamen noscebat et dirimebat. » (POSSIDONIUS, *De vita Aug.*, cap. 19.)

de prier souvent. La seule vue des besoins pressants de l'Eglise le convainc que s'il n'était pas exact et fervent dans la prière, il perdrait un des principaux moyens que Dieu lui met entre les mains pour donner à ses frères des témoignages de sa charité.

Enfin, si vous voulez encore pousser plus loin votre zèle pour le salut de votre prochain, pleurez, mortifiez-vous, faites pénitence pour tant de pécheurs endurcis qui devraient pleurer et qui ne pleurent point, qui devraient faire pénitence et ne la font point.

Saint Paul (I *Cor*., V, 2) veut que les Corinthiens pleurent, parce qu'ils avaient au milieu d'eux un homme qui avait commis un péché d'impureté très-énorme. Nous devrions aussi presque toujours verser des pleurs en faisant attention au grand nombre de pécheurs qui irritent Dieu par des actions qui ne sont guère moins criminelles que celle du Corinthien.

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 23, p. 78), en parlant des anciens solitaires, dit qu'ils causaient par leurs larmes un heureux déluge qui expiait une partie des péchés du monde. Que vous seriez heureux si vous aviez le courage de prendre la place de ces illustres pénitents dans un siècle où il se commet un si grand nombre de péchés, et où il est si nécessaire qu'il y ait de saintes âmes qui apaisent Dieu par leurs gémissements !

Je voudrais vous porter à offrir à Dieu des sacrifices de larmes pour les péchés du monde comme pour vos propres offenses. Je voudrais que vous devinssiez semblables à ces hommes qui gémissaient sur les abominations du peuple, que le prophète marqua par ordre de Dieu pour les distinguer de ceux sur qui il avait résolu de faire éclater sa justice. *Gravez*, dit le Saint-Esprit, *la lettre Thau sur le front des hommes qui gémissent et s'affligent des abominations qui se commettent dans le milieu de Jérusalem. Tuez sans aucune rémission les vieillards, les jeunes gens, les petits enfants et les femmes. Mais pour ceux sur qui vous verrez cette lettre imprimée, ne les tuez point, et commencez par ceux qui sont consacrés au service de mes autels.* (*Ezech.*, IX, 4.) Paroles remarquables pour vous. Il est donc vrai que ceux qui sont consacrés au service des autels sont particulièrement chargés de gémir et de faire pénitence pour les péchés du peuple. *Les prêtres*, comme dit le prophète Joël (XI, 17) *pleureront* et élèveront leur voix, pour demander à Dieu qu'*il pardonne à son peuple.*

Ainsi quoique vous ne puissiez réformer tous les désordres et tous les scandales de l'Eglise, vous n'êtes pas pour cela dispensés de les pleurer. Une grande partie de votre dévotion consiste à en gémir devant Dieu, à être touché de confusion et de honte en les voyant. Si vous avez quelque zèle, vous ne devez point discontinuer d'offrir à Dieu des prières, des larmes et des actions de pénitence.

Dieu étant autant offensé qu'il l'est par une infinité de pécheurs : le monde étant inondé de crimes, comme nous ne pouvons nous le dissimuler, n'en doutons pas, le monde périrait et Dieu, tout lent qu'il est à châtier, serait forcé d'exercer ses plus terribles vengeances, s'il ne se rencontrait des justes qui par leurs larmes et leurs mortifications désarment sa colère.

Voilà pourquoi dans tous les temps des hommes pleins de zèle, prenant le nom de pénitent et en pratiquant les austérités, se sont renfermés dans des retraites pour y pleurer les péchés du monde, aussi amèrement que s'ils en étaient eux-mêmes coupables.

Ce zèle si louable et si chrétien devrait bien échauffer celui des prêtres qui sont obligés par leur caractère de surpasser les autres fidèles en charité pour le prochain.

Il est nécessaire qu'il y ait de ces hommes zélés qui, touchés des crimes du monde, répandent des larmes et apaisent Dieu par des œuvres de pénitence. Qui est plus obligé de rendre aux hommes ce devoir de charité que les prêtres à qui il appartient par leur ministère de prier pour les pécheurs, de les réconcilier et d'apaiser Dieu en leur faveur?

Vous voyez donc que si vous avez de la charité pour votre prochain, vous avez plusieurs moyens de la faire paraître, en le soulageant par vos aumônes, en instruisant les ignorants, en recueillant les pécheurs dans le sacrement de pénitence, en faisant connaître aux pécheurs endurcis les périls auxquels ils s'exposent, en pacifiant les différends, en priant pour les peuples, en apaisant Dieu par une vie mortifiée et pénitente. Il me reste à vous proposer quelques maximes qui vous instruiront des dispositions dans lesquelles vous devez être pour bien accomplir le précepte qui vous oblige de rendre service au prochain.

### TROISIÈME POINT

La première maxime que j'établis, c'est que vous devez toujours être prêt de quitter vos occupations, quelque agréables qu'elles vous paraissent, quelque attachement que vous y sentiez, quand il s'agit de travailler pour le bien de votre prochain.

Vous trouvez de grands charmes dans l'étude, les heures que vous y passez vous paraissent des moments : c'est vous faire un déplaisir mortel que de vous arracher à vos livres. Mais celui qui vous trouble dans votre étude est un homme affligé qui a besoin de consolation et de conseil. C'est un malade qui vous appelle pour le soulager dans les maux dont il est accablé. Laissez vos livres, quittez votre étude. Si votre charité est bien réglée, nulle occupation ne pourra vous détourner quand il s'agira de secourir vos frères.

Vous aviez destiné ce jour à rendre visite à un de vos amis. L'on vous a représenté

que l'on a besoin de vous pour une œuvre de charité qui ne se peut remettre. Différez votre visite, faites un sacrifice à Dieu de la mortification que vous aurez de ne point voir votre ami : car si vous êtes animé d'une véritable charité, vous devez toujours être prêt, quand il est question de vous employer pour l'utilité de votre prochain.

J'en dis de même de ce voyage que vous méditiez depuis si longtemps, de ces projets que vous faisiez de prendre ce temps pour vous donner du relâche. Celui qui est maître de votre vie et de votre temps vous fait naître des occasions de servir le prochain, soyez toujours prêts d'obéir à Dieu. Vous aviez des desseins contraires, soumettez-vous de bon cœur, toute votre gloire est d'obéir promptement.

Mais, me direz-vous, ces hommes qui me consultent, me fatiguent et m'ennuient, ils me détournent de mes occupations et je ne suis plus le maître de mon temps. Mais moi je vous réponds que depuis que vous êtes ecclésiastique votre temps n'est plus à vous, c'est votre frère qui en est le maître. Jamais vous ne pouvez l'employer plus utilement qu'à secourir votre prochain. Dieu, qui vous commande de vous donner à lui, vous défend de vous attacher à vos occupations. Il ne vous doit point être fâcheux de les interrompre quand il est question de rentre service à votre prochain.

Vous ne pouvez mieux faire que d'entrer dans les dispositions d'un évêque d'Antioche nommé Anastase. Cet évêque était doux, facile, honnête, toujours prêt à répondre à ceux qui avaient besoin de son conseil. Mais quand on le détournait de ses occupations pour des choses inutiles, ses oreilles étaient fermées, il gardait le silence et empêchait par ce moyen qu'on ne lui rendît des visites importunes et qui consument inutilement un temps qui nous doit être si précieux (239).

Comme donc vous ne devez point quitter vos occupations pour perdre le temps, aussi vous devez toujours être dans la disposition de les abandonner, pour rendre service à vos frères.

Le temps même de la prière n'a pas de privilége quand il s'agit de rendre au prochain quelque service important.

Théodoret (l. IV *Hist.*, c. 18) nous rapporte un bel exemple dans la personne de deux prêtres d'Edesse, que l'empereur Valens avait exilés dans une ville où il y avait beaucoup de païens. L'un d'eux, qui se nommait Euloge, était continuellement occupé à la prière. Protogène, dont l'éloquence était soutenue par le don de faire des miracles, convertissait à la foi de Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles. Aussitôt qu'ils étaient convaincus et résolus d'embrasser la foi, il les amenait à Euloge afin qu'ils reçussent de lui le saint baptême, Car Protogène rendait cet honneur à Euloge, parce qu'il était plus ancien prêtre que lui. Comme Euloge se plaignait qu'on l'interrompait au milieu de ses prières, Protogène lui répondit qu'il ne devait point avoir de peine à quitter sa prière, puisqu'il s'agissait de travailler au salut de ses frères.

La seconde maxime que je vous propose c'est de rendre service aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches, et même pour ainsi dire avec plus de joie à ceux qui sont abandonnés et qui ne peuvent reconnaître les soins obligeants que vous prenez pour eux.

Saint Paul vous dit : ***Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants.*** (*Rom.*, I, 14.) C'est-à-dire aux savants et aux simples. Comment donc oserez-vous faire des distinctions, puisque, selon les principes de saint Paul, nous sommes également débiteurs à tous les hommes?

Ces distinctions entre les riches et les pauvres étaient bien inconnues aux premiers chrétiens. Chez eux régnaient ces saintes maximes : Nous sommes tous frères, puisque nous avons pour père le même Dieu, nous avons reçu le même esprit de sainteté. Nous avons tous été tirés des mêmes ténèbres et éclairés par la même lumière. Ce que nous faisons en faveur des empereurs, nous sommes prêts de le faire en faveur du moindre de nos frères; parce que nous n'attendons notre récompense que de Dieu; et Dieu ne récompense que ceux qui sont disposés à faire du bien également à tous les hommes (240).

Loin d'ici ces ecclésiastiques intéressés, qui font de la maison du Seigneur une maison de trafic, qui courent avec précipitation lorsque les grands les appellent, et ne peuvent marcher, lorsque les petits ont besoin de leur secours. Quand ils sont dans les maisons des puissants, ils y demeurent plus longtemps qu'on ne veut; à peine sont-ils entrés dans la maison des pauvres qu'ils en veulent sortir. Quand ils espèrent un grand gain, ils font de longues prières; quand il n'y a point de récompense à attendre, leurs prières sont très-courtes. Les riches sont écoutés aussi longtemps qu'ils veulent, les pauvres, disent-ils sont des importuns, après lesquels on n'a jamais fait, si on ne les renvoie. On est doux, affable, quand les grands demandent conseil, on prend un visage sévère, et même rebutant quand on est abordé par les pauvres. Les riches après leur mort trouvent un grand nombre d'ecclésiastiques qui offrent leurs prières ; le pauvre est jeté en terre, et personne ne prie pour lui.

O vous, qui n'agissez que par intérêt,

(239) EVAGR., *Hist.*, lib. IV, c. 40.

(240) « Quanto dignius fratres dicuntur et habentur qui unum Patrem Deum agnoverunt, qui unum spiritum biberunt sanctitatis, qui de uno utero ignorantiæ ejusdem ad unam lucem expaverunt veritatis. » (TERT., *Apol.*, 39.)

« Non ab homine aut laudis aut præmii expensum captamus, sed a Deo exactore, et remuneratore indifferentis bonitatis. » (*Ibid.*, c. 36.)

vous êtes bien éloignés du sentiment du grand Apôtre. Il faisait consister sa gloire à ne pas même exiger les droits qui lui étaient dus légitimement. *C'est-là ma gloire*, dit cet Apôtre, *j'aimerais mieux mourir que de souffrir que quelqu'un me fît perdre cette gloire.* (I *Cor.*, IX, 15.) Ne savez-vous pas que l'Apôtre condamne particulièrement ceux qui s'imaginent que les œuvres de piété leur doivent servir pour s'enrichir? (I *Tim.*, VI, 5.) Ne savez-vous pas que quand l'Apôtre parle des conditions pour être ministre du Seigneur (I *Tim.*, III, 8), il demande surtout qu'il ne cherche point de gain honteux? Ne savez-vous pas enfin combien est grande l'indignation de l'Apôtre contre ceux qui, par un esprit d'intérêt, prévariquent dans leur ministère? (*Tit.*, I, 11.)

La troisième et dernière maxime que j'avance, c'est que vous ne devez jamais vous lasser de faire du bien à votre prochain. Quelque temps qu'il y ait que vous consacriez votre vie à l'utilité de vos frères, quelque important que ce soit ce que vous avez fait pour eux, continuez à vous immoler pour vos frères, et ne dites jamais c'est assez.

C'est ce qu'enseigne saint Paul : *Acquittez-vous envers tous de ce que vous leur devez, ne demeurant redevable que de l'amour qu'on se doit toujours les uns aux autres.* (*Rom.*, XIII, 8.) L'amour du prochain, selon saint Paul, est une dette dont on ne s'acquitte pas comme des autres qu'on ne doit plus lorsqu'on les a une fois payées. Quoique vous fassiez pour vos frères, vous leur devez toujours, et voilà pourquoi saint Paul prononce que nous demeurons toujours redevables de l'amour que nous sommes obligés d'avoir les uns pour les autres.

« Plus nous rendons d'amour et de charité, plus nous en devons, » dit saint Augustin (241). « Celui, dit saint Fulgence (242), qui ne croit pas toujours devoir la charité à son prochain ne doit pas se réjouir comme s'il était quitte de cette dette, mais se pleurer soi-même comme étant sans charité. »

Ne croyons donc pas faire grâce à nos frères, lorsque nous leur donnons des preuves de notre amour. Souvenons-nous que c'est une dette que nous ne pouvons nous dispenser de payer. Nous sommes redevables à nos frères à cause de la liaison qui est entre eux et nous. Nous sommes membres d'un même corps; si la charité n'est point dans notre cœur, nous renonçons à cette union, et n'étant plus unis avec nos frères, nous n'avons plus Jésus-Christ pour chef.

Mais, quoique cette obligation de rendre service à vos frères soit continuelle, quoiqu'elle doive durer autant que votre vie, ne la regardez pas comme un fardeau.

Songez, comme parle saint Chrysostome (hom. 77), qu'en travaillant au salut de vos frères, vous travaillez efficacement au vôtre. Car c'est ainsi que ce grand saint répond à celui qui lui dit : Me conseillez-vous d'abandonner mes propres affaires pour me charger de celles des autres? Ne vous trompez point, dit saint Chrysostome, celui qui prend soin des intérêts de son prochain ne néglige point ses propres intérêts ; en servant les autres, il se sert lui-même. Songez que vous ne pouvez rien offrir à Dieu qui lui soit plus agréable que ces hommes aveugles à qui vous avez ouvert les yeux, et que vous avez instruits des maximes les plus pures de la religion ; songez que vous ne faites jamais à Dieu de prière plus efficace que lorsque vous apprenez à vos frères à prier et à lever les mains au ciel; songez que Dieu vous tiendra compte de ces soins, de ces veilles, de ces avertissements ; songez que vous ne pouvez donner à Dieu des marques de votre amour qui lui soient plus chères, qu'en inspirant aux autres son amour, qu'en faisant en sorte que Dieu soit servi de votre prochain.

Pensons à ces vérités, soyons persuadés, ajoute saint Chrysostome, que nous ne pouvons être sauvés qu'en contribuant autant que nous pouvons au salut de nos frères. Tremblons en considérant l'exemple de ce serviteur infidèle que Dieu met au rang des hypocrites, et de cet autre qui cache son talent dans la terre. Marchons par une voie toute contraire, travaillons à devenir de fidèles serviteurs ; il faut pour cela faire profiter tous les talents que nous avons reçus du père de famille. C'est le vrai moyen d'attirer ses louanges, et d'obtenir de sa miséricorde les récompenses infinies qui nous sont promises dans l'éternité.

## DISCOURS XVII

### DE L'UNION QUI DOIT ÊTRE ENTRE LES ECCLÉSIASTIQUES.

J'ai aujourd'hui à vous entretenir d'un précepte très-important que Jésus-Christ nous a déclaré être le second commandement de sa loi.

Le Fils de Dieu interrogé par un docteur de la loi qui lui demande : *Quel est le grand commandement?* répond : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, c'est là le premier et le grand commandement, et voici le second qui est semblable à celui-là ; Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (*Matth.*, XIII, 36.)

Le précepte donc qui nous oblige d'aimer notre prochain est le second commandement, et le Fils de Dieu nous assure qu'il est semblable au premier. Pourquoi est-il semblable au premier?

C'est, en premier lieu, parce que comme le premier il nous commande d'aimer.

Secondement, c'est que comme le premier commandement est le principe de ceux

(241) « Charitatem tanto magis debemus quanto amplius expendimus. » (Aug., ep. 110, nov. edit. alias 155.)

(242) « Qui se charitatis non semper existimat debitorem, non se debito gaudeat absolutum, sed dono charitatis lugeat destitutum. » (*Serm. de charit.*)

qui regardent Dieu et les fait accomplir, aussi le second commandement, qui nous ordonne d'aimer le prochain, est un principe sûr qui nous conduit efficacement à l'accomplissement de tous les préceptes qui regardent le prochain. Ce qui a fait dire à saint Paul que l'*amour est l'accomplissement de la loi*. (*Rom.*, XIII, 10.)

Le précepte qui nous oblige d'aimer notre prochain nous oblige de vivre avec lui dans une parfaite union. Toute division est opposée à la sainteté de ce précepte. C'est pourquoi tout chrétien doit aimer souverainement l'union, et il doit haïr la division comme un vice directement contraire à une de ses obligations fondamentales.

Les ecclésiastiques surtout doivent être plus attentifs que les autres à conserver l'union. C'est un devoir indispensable pour eux d'être en union avec tous les hommes ; mais ce qui est encore un devoir plus pressant, et auquel ils ne peuvent manquer sans causer un grand scandale, c'est de garder entre eux une très-étroite union, de telle sorte qu'on n'aperçoive jamais parmi les ministres du Seigneur la moindre ombre de division.

C'est de cette sainte union dont je dois vous parler dans ce discours. Je me servirai de plusieurs preuves qui font voir également ce que tous les chrétiens sont obligés d'observer. Mais elles n'en doivent être que plus fortes pour vous convaincre, étant certain qu'un devoir si étroitement recommandé à tous les fidèles l'est encore davantage à tous les ecclésiastiques qui sont obligés de marcher à la tête des autres, sur tout ce qui regarde l'observation de la loi de Dieu.

Il y a deux erreurs que la malice des hommes a introduites, et qui sont cause que plusieurs n'observent pas le grand précepte que j'ai a vous expliquer. Les uns ne sont pas assez convaincus de l'obligation du précepte, les autres n'en connaissent pas assez l'étendue. Pour l'instruction des premiers je vous ferai voir combien est étroite l'obligation qui nous est imposée de vivre en union avec nos frères. Pour l'instruction des seconds je vous montrerai ce que nous sommes obligés de faire pour observer la loi que le Fils de Dieu nous impose de vivre en union avec nos frères.

PREMIER POINT.

Le précepte qui nous oblige de vivre ensemble dans une étroite union est aussi ancien que le monde. Dès que les hommes ont été formés, il leur a été commandé de se soumettre à cette sainte et salutaire Loi. Dieu marqua excellemment le dessein qu'il avait d'affermir cette loi si nécessaire, dans la manière dont il se conduisit lorsqu'il forma le plus excellent de ses ouvrages.

Saint Augustin demande d'où vient que Dieu a d'abord formé un seul homme, et pourquoi il a voulu que tous les hommes tirassent leur origine d'un seul? Dieu n'a pas gardé la même conduite dans la formation des animaux. Il en créa d'abord plusieurs de la même espèce. Mais quand il résolut de former l'homme cet excellent ouvrage, et sur qui il avait de si grands desseins, il n'en produisit qu'un seul; non pas qu'il eût dessein que l'homme demeurât solitaire et sans société ; mais il prétendait par là unir ensemble les hommes d'une manière plus étroite. Non-seulement il est juste qu'ils soient unis à ceux à qui le Seigneur les a fait ressembler, mais encore le commun principe dont ils sortent est une voix continuelle qui les avertit de n'avoir ensemble qu'un même cœur, comme ils n'ont qu'une même origine (243).

Tels ont été les desseins de Dieu, et afin que ses desseins fussent fidèlement exécutés, il avait mis dans l'homme une inclination naturelle, qui le portait à vivre avec son frère dans une parfaite union. Mais d'où vient que cette inclination s'est perdue, et que l'homme n'en suit plus les sages impressions? Pourquoi l'homme a-t-il oublié l'alliance qu'il avait avec ses semblables, et l'union qu'il était obligé de garder avec eux en conséquence de cette alliance?

Que les effets du péché sont funestes! Reconnaissez tous les troubles que le péché a causés dans le monde. C'est le péché qui a séparé ce que Dieu avait uni. C'est le péché qui a fait oublier le nom sacré de frère, qui devait être si cher à tous les hommes, et dont Dieu leur avait recommandé si expressément de conserver le souvenir. Les hommes, au lieu de se considérer comme étant frères, se sont regardés comme ennemis, et se sont fait mutuellement une cruelle guerre.

Quel changement dans l'homme depuis sa désobéissance, et qu'il est devenu différent de ce qu'il était et de ce qu'il devait être! L'homme était né pour être soumis à Dieu. Dieu l'avait composé de deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure. L'ordre est que la partie inférieure obéisse à la supérieure, et Dieu l'avait ainsi réglé. Dieu voulait que tous les hommes n'eussent qu'un cœur. Il voulait qu'il y eût entre eux une union mutuelle, qui fût le nœud sacré d'une paix fixe, qui devait toujours durer.

Voici un renversement général, dont il ne faut point chercher d'autre cause que le péché. L'homme ingrat a oublié ce qu'il devait à Dieu, et il a bien osé se revolter contre lui. Après cette injuste révolte il n'a pas dû s'étonner que ce qui était né dans lui pour obéir secouât le joug. Les hommes ne considérant plus Dieu comme leur père, n'ont pas été attentifs à toutes les raisons qui les engageaient à conserver entre eux une étroite union. L'homme résiste à son

(243) « Hominem vero unum ac singulum creavit, non utique solum sine humana societate deserendum, sed ut eo modo vehementius commendaretur societatis unitas, si non tantum inter se naturæ similitudine, verum etiam cognationis affectu homines necterentur. » (Lib. XII *De civ. Dei*, cap. 21.)

Dieu. L'homme éprouve une guerre au milieu de lui-même. L'homme regarde ses frères comme ses ennemis : ou il songe à leur nuire, ou il est occupé du soin de se défendre.

Il est donc vrai que la division est une suite du péché, et que quand un homme est en division avec un autre homme, il agit directement contre les desseins de Dieu, contre l'ordre que Dieu avait établi, et qui est aussi ancien que l'homme même.

Les desseins de Dieu n'étant plus connus, n'y ayant plus sur la terre presqu'aucun vestige de l'ordre sacré que Dieu avait établi pour être inviolablement gardé, Jésus-Christ est venu pour réformer le monde, et pour inviter les hommes à marcher dans la voie dont ils s'étaient si misérablement éloignés. L'ordre de Dieu est que les hommes soient unis ensemble. Le péché a détruit cette précieuse union. Que n'a point fait Jésus-Christ pour rétablir ce que le péché avait détruit ?

Pourquoi Jésus-Christ recommande-t-il si fortement à ses disciples d'être unis ensemble ? Pourquoi ce commandement est-il si souvent répété ? Pourquoi Jésus-Christ s'attache-t-il particulièrement à imprimer cette loi salutaire ? Pourquoi assure-t-il que c'est une loi fondamentale ? Pourquoi donne-t-il l'observation de cette loi comme une marque à laquelle il distinguera ses vrais disciples ? C'est qu'il s'agit de rétablir l'ordre de Dieu que le péché avait renversé.

Si cette union est si chère à Jésus-Christ, combien ne le doit-elle pas être à tous ceux qui font profession de le reconnaître pour chef, et qui sont convaincus que le vrai bonheur de l'homme est attaché à l'observation de sa loi ?

Le commandement qui nous oblige de nous aimer est le commandement de Jésus-Christ. C'est un commandement dont l'observation est particulièrement recommandée. Il n'est jamais plus irrité que quand on viole cette loi. On dirait à l'entendre, qu'il n'est venu sur la terre, que pour établir cette seule loi. *Je vous donne*, dit-il à ses disciples, *un commandement* (*Joan.*, XIII, 34), c'est-à-dire un commandement par excellence : c'est-à-dire un commandement à l'observation duquel vous devez être particulièrement attentifs. Et quel est ce commandement ? Que vous vous aimiez les uns les autres. Ce commandement est donc par préférence le commandement de Jésus-Christ, et l'on ne peut être à lui à moins qu'on ne fasse toutes sortes d'efforts pour accomplir fidèlement cette loi.

Le Fils de Dieu appelle ce commandement un commandement nouveau. *Je vous donne*, dit-il, *un commandement nouveau, qui est de vous aimer les uns les autres.*

On demande pourquoi ce commandement est appelé un commandement nouveau.

Saint Augustin répond que c'est qu'il renouvelle l'homme (244). Les haines et les divisions sont les œuvres du vieil Adam. L'homme devient un homme nouveau et renouvelé en Jésus-Christ par la soumission à ses lois, et surtout par l'observation de cette loi première et principale qui nous oblige de nous aimer les uns les autres.

D'autres disent que ce commandement est appelé un commandement nouveau, c'est-à-dire un très-excellent commandement. En ce sens il est dit dans les Psaumes : *Chantez au Seigneur un cantique nouveau* (*Psal.* XCXV, 1) : c'est-à-dire un excellent cantique.

D'autres soutiennent, et cette explication paraît la plus naturelle, que le Fils de Dieu appelle ce commandement un commandement nouveau, parce qu'il en fait son commandement. C'est le principal commandement de la loi nouvelle. Il emploie son exemple et son autorité pour obliger ses disciples d'observer cette loi. *Je vous donne un commandement nouveau : de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.* Saint Paul dit que ce commandement est *la loi de Jésus-Christ.* (*Galat*, VI, 2) Saint Chrysostome l'appelle le précepte du Seigneur (245). Ce commandement donc est un précepte ancien et un précepte nouveau ; saint Jean le qualifie de l'une et de l'autre manière. *Mes chers frères, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement, et ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue : et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle est nouveau, ce qui est vrai en Jésus-Christ.* (*I Joan.*, XI, 17.)

Peut-on imaginer un commandement plus précis, qui ait plus d'autorité, et que plus de raisons nous engagent à observer ? C'est un commandement qui a toute l'autorité que peut avoir une loi établie par le Seigneur même dès le commencement du monde. C'est un commandement que Jésus-Christ, à qui toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre (*Matth.* XXVII, 18), a revêtu de toute son autorité.

Entendons encore le Sauveur du monde, examinons le modèle qu'il nous donne. Ce modèle, à la vérité, ne peut que nous inspirer de la crainte. Qui peut se promettre de l'imiter ? Contemplez cet excellent modèle, et voyez jusqu'où doivent aller vos efforts.

C'est Jésus-Christ qui s'adresse à son Père et qui le prie pour ses disciples. Que demande-t-il à son Père ? *Qu'ils soient un tous ensemble, comme vous mon Père êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous.* (*Joan.*, XVII, 21.) Le moins que nous puissions faire pour entrer dans les desseins de Jésus-Christ, n'est-ce pas d'avoir toujours devant les yeux cet excellent modèle, de faire de continuels efforts pour en approcher, de trembler à la vue de la

(244) « Dilectio ista nos innovat, ut simus novi homines. » (Tract. 65 *in Joan*)

(245) S. Hier., lib. III *in Ev. ad Galatas.*

moindre discorde, la considérant comme opposée à l'union sainte qui est si chère à Jésus-Christ.

Il juge avec raison que cette union solide et parfaite répandra une bonne odeur, qu'elle inspirera de l'estime et de l'amour pour la religion chrétienne, que ce sera même un argument qui aura beaucoup de force pour persuader aux hommes qu'il est envoyé de Dieu. *Qu'ils soient*, dit Jésus-Christ, *un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.*

Le Fils de Dieu porte ses précautions encore plus loin, il ne se contente pas de commander, il connaît parfaitement ceux qui sont soumis à son empire. Il sait quelle est leur faiblesse et le déréglement de leur cœur. Il sait que plusieurs, ne faisant pas attention à sa souveraine autorité oublient ses lois. Voici ce que son amour lui inspire, et les salutaires moyens qu'il emploie pour remédier à ce funeste oubli.

Il établit une prière. Il suppose que ses disciples seront exacts à la réciter. Cette prière est conçue de telle manière, que toutes les paroles dont elle est composée nous font souvenir de cette union étroite qui doit être entre tous les chrétiens.

Nous appelons tous le Seigneur *notre Père.* Par ces paroles nous sommes avertis que nous avons tous le même Père, que nous sommes tous les enfants de Dieu, et qu'il doit y avoir entre nous une concorde fraternelle. Dieu n'est point le père de ceux qui se font la guerre les uns aux autres. Dieu n'est point le père de ceux dont les cœurs sont divisés.

Toutes les demandes de la prière du Seigneur sont communes. En même temps que nous prions pour nous, nous prions pour nos frères. N'est-ce pas un avertissement continuel qui nous marque ce que nous leur devons, et la disposition favorable dans laquelle nous devons être à leur égard ? Si vos cœurs sont divisés, vous ne pouvez réciter la prière du Seigneur sans sentir dans vous-mêmes des remords qui vous troublent et sans vous faire de sévères reproches. Entrez dans le véritable esprit de votre maître, et confessez que vous n'êtes point en état de réciter cette sainte prière.

Disons plus, vous n'êtes point en état de réciter aucune prière, ni de chanter des cantiques à la gloire du Seigneur. L'union de cœur est la principale disposition que Dieu demande dans ceux qui se présentent pour le prier et pour chanter ses louanges. C'est ce que saint Paul nous apprend quand il nous dit, que nous devons *glorifier Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'un même cœur et d'une même bouche.* (*Rom.*, IV, 6.)

Les apôtres, tout pleins de zèle pour Jésus-Christ, ne pouvaient manquer d'annoncer en tous lieux une doctrine que leur maître avait si fortement établie. Lisez les Ecritures des apôtres. Rien n'est plus commun que de les entendre parler de l'union. Rien n'est plus touchant que les termes qu'ils emploient pour nous la recommander.

Ecoutez saint Jean, cet admirable docteur en qui toute l'Eglise respecte le don de prophétie.

Après avoir fondé tant d'Eglises, après avoir passé tant d'années dans l'exercice de sa mission, il réserve pour la fin les plus importantes instructions. Saint Jean le maître le plus accrédité qui ait jamais été, a encore acquis, par le poids des années, une plus grande autorité et un droit nouveau de se faire entendre. Il ne lui reste plus que peu de paroles à prononcer; il n'a plus qu'un dernier avis à donner à ses disciples. Et quel est-il? *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Saint Jean ouvre encore la bouche pour instruire ses disciples. Quelle instruction leur donnera-t-il : *Mes enfants aimez-vous les uns les autres.* Saint Jean ne sait plus que cette maxime, et il n'en a plus d'autres à enseigner (246).

Saint Jérôme remarque que les disciples de saint Jean se lassèrent d'entendre toujours la même instruction, et s'en plaignirent à leur maître. Saint Jean calma leurs esprits avec sa modération ordinaire, et leur fit voir que leurs plaintes n'étaient pas justes. Pour leur montrer combien il était important de bien imprimer dans leurs esprits une instruction si nécessaire, il leur déclare en premier lieu que c'est le précepte du Seigneur. Il ajoute que c'est un précepte dont l'accomplissement suffit pour le salut, parce que celui qui accomplit cette loi satisfait à toutes les autres, suivant ce que dit saint Paul : *Celui qui aime le prochain accomplit la loi.* (*Rom.*, XIII, 8.)

Saint Paul, ne cédant en rien au zèle de saint Jean, n'est pas moins appliqué que cet apôtre à faire voir la nécessité de cette union qui doit être entre les hommes. Le lien de la paix, selon saint Paul, est un bien précieux que les hommes doivent conserver avec soin. Il le fait voir, parce que dans la religion Dieu a tout réduit à l'unité. *Il n'y a parmi vous*, dit saint Paul, *qu'un corps et qu'un esprit, comme il n'y a qu'une espérance à laquelle vous avez été appelés* (*Ephes.*, IV, 2).

Que tous les chrétiens se souviennent qu'ils ne sont qu'un même corps. Qu'ils se souviennent qu'un des grands ouvrages de Dieu, c'est d'avoir ainsi uni tous les fidèles qui le servent pour n'en faire qu'un même corps. C'est déjà une puissante raison pour chérir l'unité, et pour éviter avec soin tout ce qui la détruit.

Mais quand ils seront convaincus qu'ils ne sont qu'un même esprit, c'est une raison encore plus forte pour engager les fidèles à avoir horreur de toute division.

Saint Paul continue, et s'appuyant tou-

(246) « Nihil aliud solebat proferre, nisi hoc : *Filioli, diligite alterutrum.* Præceptum Domini est, et si solum fiat sufficit. » (Lib. III *in Ev. ad Galatas.*)

jours sur le même principe, il expose aux fidèles les plus importantes maximes de la religion, pour en tirer toujours la même conséquence, qui est que tous ces admirables mystères sont autant de preuves pour faire voir aux hommes l'obligation qu'ils ont de conserver l'unité.

*Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême : il n'y a qu'un Dieu père de tous.*

Voici tous les principes de saint Paul, et en voici les conséquences.

*Il n'y a qu'un Seigneur*, et ce Seigneur veut que tous ses serviteurs soient un entre eux.

*Il n'y a qu'une foi*, et un des principaux articles de cette foi, c'est que Dieu veut que tous ceux qui le servent soient parfaitement unis.

*Il n'y a qu'un baptême*, et par ce baptême nous devenons les enfants d'un père qui ne commande rien plus fortement à ses enfants que d'être inviolablement unis.

*Il n'y a qu'un Dieu père de tous*, c'est de ce Dieu dont nous sommes les enfants. Il est un, il veut que nous soyons tous un, il veut même que l'unité parfaite qui est entre lui et le Fils qu'il engendre dans l'éternité soit le modèle de l'unité qu'il recommande à tous les hommes. Voilà pourquoi saint Grégoire de Nazianze (serm. 12, p. 109) soutient que ceux qui aiment la paix et qui ont de l'aversion pour tout ce qui peut la troubler approchent plus près de Dieu et lui ressemblent davantage. O précieuse unité ! ô trésor admirable ! que tu es cher à ceux qui connaissent ta valeur ! que ne doivent point faire les hommes pour te conserver, et à quoi s'exposent ceux qui sont assez malheureux pour te perdre ?

Perdre l'unité, se séparer de ses frères par la division, c'est n'être plus membre de ce corps que Jésus-Christ a formé ; n'appartenant plus à Jésus-Christ, on est à son ennemi, et on ne peut plus être que membre du démon, à la tyrannie duquel ont s'est malheureusement assujetti.

L'apôtre saint Paul nous donne un avis salutaire, quand il nous dit : *Ne donnez point de lieu et d'entrée au diable.* (*Ephes.*, IV, 27.) Nous sommes assez malheureux que le démon nous tente, qu'il ait tant d'adresse pour nous surprendre, tant de force pour nous attaquer, tant de malignité pour ne se point lasser de nous faire une cruelle guerre. Faut-il encore que nous entrions, pour ainsi dire, dans les desseins du démon, que nous l'aidions à exécuter ses principaux projets, en lui ouvrant l'entrée de notre cœur ?

L'apôtre saint Paul veut nous faire voir combien ce malheur est à craindre, et les précautions que nous devons prendre pour n'y point tomber, quand il nous dit : *Ne donnez point de lieu et d'entrée au diable.*

C'est donc à nous d'examiner tout ce qui peut donner au démon avantage sur nous, afin de l'éviter soigneusement.

Lorsque nous entrerons dans cet examen, nous nous convaincrons aisément, qu'il n'y a rien qui soit plus capable de donner entrée au démon dans nos cœurs, que les divisions.

De même, dit saint Chrysostome, (*in Epist. ad Ephes.*) que dans un bâtiment, lorsque toutes les pierres qui composent une voûte sont parfaitement unies, le bâtiment est ferme et solide, on y peut demeurer en toute sûreté et sans aucune crainte. Mais s'il arrive qu'une pierre se sépare de l'autre en quelque manière, alors tout est à craindre. La moindre séparation donne lieu de tout appréhender, et elle est ordinairement suivie d'une ruine entière. Il en est de même des divisions qui naissent parmi les hommes, et elles ne sont pas moins dangereuses. Quand les cœurs sont unis, il n'y a pas lieu de craindre, et il est difficile que le démon fasse aucune conquête. Mais quand la division se glisse, alors le démon trouve toutes sortes de facilités, rien ne lui résiste. Et c'est pour lors véritablement que nous lui donnons entrée dans nos cœurs.

Quelle horreur tout chrétien ne doit-il donc point avoir de la division, et que ne doit-il point faire pour conserver la paix ?

Il est aisé de concevoir que les ecclésiastiques doivent en cela marcher à la tête des autres fidèles, et leur montrer l'exemple.

Jésus-Christ les a chargés d'annoncer la paix aux hommes, et de publier en tous lieux la loi importante, par laquelle il oblige ses disciples de conserver l'union. Comment pourront-ils annoncer ce précepte, s'ils osent eux-mêmes le violer ? Parce que les ecclésiastiques doivent être des anges de paix ; parce qu'ils sont obligés de l'annoncer, de la procurer, de l'affermir; on ne peut remarquer aucune division parmi eux que l'on n'en soit très-grièvement offensé.

*Nous ne sommes tous*, disait saint Paul, *qu'un seul pain, et un seul corps, parce que nous participons tous au même pain.* (I *Cor.*, X, 17.) Comment donc ne serait-on pas blessé de remarquer des divisions parmi ceux qui mangent ensemble à la table du Seigneur, et qui y reçoivent cette viande céleste qui demande tant d'union dans ceux qui ont le bonheur d'en être nourris?

Des ecclésiastiques seront tout prêts d'offrir les saints mystères, et ils seront assez peu retenus pour former des plaintes les uns contre les autres, pour entretenir des contestations que l'impatience fait naître, ou qui ont pour fondement un intérêt très-léger.

Si les ecclésiastiques savaient tous les mauvais effets que leurs contestations produisent, ils seraient plus exacts à les éviter et ils auraient plus de soin de conserver l'union.

Constantin le savait bien combien toutes ces divisions sont dangereuses, et ce fut le fondement de la sage conduite qu'il garda,

lorsqu'il se trouva au saint concile de Nicée.

Plusieurs évêques lui apportèrent des écrits, dans lesquels ils s'accusaient les uns les autres (247). L'empereur, touché de ces divisions et considérant combien les suites pourraient en être funestes, indiqua un jour dans lequel ils devaient tous se présenter devant lui. Ce jour arrivé, l'empereur fit allumer un grand feu dans lequel il jeta tous les écrits qui lui avaient été donnés. Il fit paraître à tous les évêques des sentiments de bonté, dont il était difficile que ceux-là mêmes qui étaient les plus animés ne fussent touchés. Il leur dit que Dieu, qui est notre véritable juge, nous examinerait un jour, et que ce serait à ce sacré tribunal que toutes les prétention des hommes seraient décidées avec une souveraine justice. Cependant il les exhorta à s'entre-pardonner, suivant l'exemple que Jésus-Christ nous a laissé, et il leur fit voir de quelle conséquence il leur était d'oublie. tous leurs différends particuliers pour s'appliquer uniquement à la grande affaire qui les assemblait.

Le même empereur, dans une autre occasion, assembla les évêques. Il voulait célébrer avec pompe la dédicace de l'Eglise célèbre de Jérusalem. Il est remarqué qu'il les avertit très-expressément de pacifier leurs différends. Le grand principe de cet empereur était que pour obtenir les grâces, il fallait que les cœurs de ceux qui les demandaient fussent parfaitement unis (248).

Plaise au Seigneur de bien établir ce principe, et d'en convaincre parfaitement tous les ecclésiastiques. Ils sont obligés de prier pour eux-mêmes. Ils sont obligés de prier pour le peuple. Dieu les a établis les dispensateurs de ses mystères. Ils sont les ministres de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion. Que peuvent-ils prétendre pendant que la division déchire leur cœur?

Demeurons convaincus d'un précepte si solidement établi. Dieu veut que tous ses disciples vivent dans l'union. Les ecclésiastiques sont encore plus obligés de suivre cette loi. Persuadés du principe, ne songeons plus qu'à le réduire en pratique, et voyons ce que nous sommes obligés de faire pour bien observer la loi que le Fils de Dieu nous impose de nous aimer les uns les autres.

DEUXIÈME POINT.

Le précepte que je viens de vous exposer, par lequel il nous est si expressément commandé d'aimer nos frères, nous oblige premièrement à prier pour eux.

C'est l'intention de Jésus-Christ que nous soyons exacts à prier les uns pour les autres. Il a eu soin de nous instruire de cette importante obligation, quand il nous a enseigné à prier. Dès votre enfance on vous a fait observer que les demandes de l'Oraison dominicale étaient communes. On vous a fait observer que le Fils de Dieu l'avait ainsi voulu pour nous apprendre que les intérêts de nos frères nous doivent être chers, et que nous devons avoir un très-grand empressement de leur procurer les mêmes biens que nous demandons pour nous-mêmes.

La règle est certaine, lorsque Dieu nous impose quelque obligation à l'égard de quelque homme que ce soit, la première chose que nous lui devons, c'est de prier pour lui.

Nous devons beaucoup à nos pères, à nos maîtres, à nos supérieurs, aux princes de la terre, aux souverains qui nous gouvernent. Le premier tribut qu'ils ont droit d'exiger de nous, c'est que nous prions pour eux. *Je vous conjure avant toutes choses*, dit saint Paul, *que l'on fasse des prières pour les rois, et pour tous ceux qui sont élevés en dignité.* (*I Tim.*, XI. 1.)

Le rang que vous tenez vous établit médiateurs entre Dieu et le peuple. C'est à vous d'attirer les grâces du Seigneur, c'est à vous d'apaiser sa colère. Lorsque Dieu est irrité, et qu'on néglige de pousser vers lui des gémissements, il s'en prend particulièrement aux prêtres, il les accuse d'oublier un de leurs principaux devoirs.

Dans cette obligation qui nous est imposée de prier pour les autres, il y a des préférences, lesquelles sont non-seulement permises, mais même approuvées de Dieu. Il y a des hommes à qui nos devoirs nous attachent par des liens plus étroits. Nous leur devons aussi plus de prières selon la règle que j'ai établie.

Il y en a surtout qui doivent beaucoup nous toucher, et pour qui nous sommes obligés de pousser vers le ciel des vœux très-ardents. C'est des pécheurs dont je veux vous parler. Si nous avons une vraie piété, nous serons vivement affligés de leur extrême misère, et nous ne cesserons point de demander à Dieu la grâce de leur conversion.

Parmi les pécheurs, nous distinguerons encore les ecclésiastiques. Un ministre du Seigneur qui oublie ce qu'il est, qui déshonore son caractère, qui s'abandonne au dérèglement, c'est-là ce qui doit tirer de nos yeux des larmes continuelles, c'est-là ce qui doit animer notre zèle, et nous engager à presser le Seigneur de nous accorder une conversion si nécessaire.

C'est en cette occasion que les prières doivent aller jusqu'à l'importunité, et qu'elles ne doivent point être discontinuées jusqu'à ce que Dieu nous ait fait la miséricorde de nous accorder ce que nous lui demandons avec instance. Que les délais ne nous rebutent point. Poursuivons ce pécheur dans tous ses retranchements. Ayons autant d'obstination à vouloir son salut, qu'il en a de courir à sa perte.

Saul, tout ennemi qu'il était de la vérité, a été convaincu, il est devenu le zélé défenseur de la religion qu'il persécutait.

(247) Sozom., l. I, cap. 17.

(248) L. II, cap. 26.

Dieu a accordé cette importante conversion aux prières de saint Etienne.

Monique ne s'est point lassée des résistances d'Augustin. Une persévérance de dix années a fléchi le Seigneur. Il avait été dit à cette sainte femme qu'un fils qui lui avait coûté tant de larmes ne périrait point.

Il y a très-peu de temps que vous priez pour ce pécheur, et vous êtes déjà lassé. Persévérez dans la prière, poussez de nouveaux vœux, criez avec plus de force, ne vous fatiguez point, le Seigneur haït ceux qui veulent lui prescrire des bornes. Jamais vous ne servirez cet homme d'une manière qui lui soit plus utile que quand vous prirez pour lui sans discontinuer, et sans vous rebuter de ses longues résistances à la grâce.

En second lieu, Dieu vous demande que vous aimiez vos frères. Ne vous imaginez pas qu'un amour en parole et sans œuvre puisse le contenter. Lorsque Dieu vous ordonne d'aimer vos frères, il vous demande un amour effectif qui se fasse connaître par les œuvres. Se persuader que l'on aime ses frères et ne leur rendre aucun service, c'est tomber dans l'illusion. Dieu veut en nous une volonté sincère, des dispositions sérieuses, et c'est ce qui ne se rencontre que dans ceux qui font voir par des effets la vérité et la sincérité des sentiments de leur cœur.

Saint Jean donnait à ses disciples cette importante instruction. Il prétendait qu'un amour en parole était un faux amour. *N'aimons point*, disait-il, *de parole et de la langue : mais par œuvres et en vérité.* (I *Joan.*, XI, 18.) Voilà donc la vraie manière d'aimer ses frères, les aimer par les œuvres.

Cette nécessité de nous rendre service les uns aux autres nous paraîtra dès le moment que nous examinerons les justes raisons que nous avons de nous intéresser à tous les besoins de nos frères. Le nom de frère, que nous reconnaissons en eux, et que nous devons même respecter, ne nous doit-il pas rendre sensibles à tous leurs besoins?

Voulez-vous encore une liaison plus étroite? Votre foi vous apprend que vous devez tous vous considérer comme membres d'un même corps. Abandonnerez-vous celui qui vous est si étroitement uni?

Voyez ce qui se passe dans le corps humain, et instruisez-vous de vos devoirs, en considérant la conduite que tiennent les parties qui le composent. Quand une partie du corps humain est dans la faiblesse et dans la langueur, les autres n'ont point accoutumé de l'abandonner : au contraire elles compatissent à sa misère, et il n'y en a aucune qui ne s'applique à soulager celle qui souffre.

Cette observation est de saint Augustin, et voici comment il continue pour donner plus de jour à cette pensée.

« Le pied est très-éloigné de l'œil. L'œil fait le principal ornement de la partie de l'homme la plus noble et la plus élevée. Le pied est à l'extrémité, il est la partie la plus basse et la plus proche de la terre. Cependant si le pied reçoit la moindre blessure, si par hasard une épine le blesse, les yeux ne l'abandonnent point, toutes les parties de l'homme s'intéressent au soulagement de celle qui a été offensée. Vous voyez l'homme s'asseoir et se courber, il n'y a aucune partie de l'homme qui ne prête son ministère et qui n'agisse fortement. La blessure particulière du pied devient la blessure commune de toutes les autres parties de l'homme. Elles ne se donneront aucun repos, jusqu'à ce qu'elles aient apporté un remède efficace pour guérir le pied en arrachant l'épine qui l'a blessé (249). »

Telle devrait être notre disposition à l'égard de nos frères, lorsqu'ils sont dans la langueur et dans la misère. Sans doute nous concevrions ces heureux sentiments, si nous étions bien convaincus de cette étroite liaison que nous avons avec nos frères.

Combien en voit-on qui ne savent ce que c'est que de faire plaisir, et qui ne voudraient pas se faire la moindre contrainte pour secourir leurs frères? Le cœur de l'homme naturellement est compatissant, le cœur chrétien l'est encore infiniment davantage. Ces hommes durs qui ne sont touchés d'aucune misère, ne sont donc ni hommes ni chrétiens.

Il y en a d'autres dont les plaies ne sont pas si dangereuses, mais qui néanmoins doivent s'appliquer très-sérieusement à les guérir. Ce sont ceux qui rendent service à leur prochain, mais qui ne le font point par principe de charité. C'est humeur, c'est tempérament, c'est compassion naturelle. Ce n'est pas là le principe qui doit vous faire agir. Que d'actions qui perdent leur prix, parce qu'elles ne sont point animées! Agissez pour Dieu, ayez en vue de lui plaire et d'exécuter sa foi : pouvez-vous vous proposer un motif plus excellent?

Que doit chercher un ecclésiastique zélé? S'il a de la charité, il le fera voir par les empressements qu'il aura de rendre service à ses frères. Son ardeur doit redoubler, lorsque ceux qui sont honorés du même caractère que lui ont besoin de son secours. Un ecclésiastique avec qui vous demeurez, ou bien un autre qui vous est inconnu est dans l'infirmité. Il est seul, il a besoin de soulagement et pour le corps et pour l'âme. Pouvez-vous avoir une occupation plus précieuse, plus pressante pour vous, plus agréable à Dieu, que d'être assidu auprès de lui pour le consoler, pour le servir? Sans cela avez-vous de la charité, ou plutôt n'est-il

(249) « Nunquid quia in corpore pes quasi longe videtur ab oculis (illi enim locati in sublimitate, illi autem infra positi) quando forte pes spinam calcaverit, deserunt oculi? Sedet homo, curvatur spina dorsi, ut quæratur spina. Omnia membra quidquid possunt faciunt, ut de infimo et exiguo loco spina quæ inhæserat educatur. » (*In psal.* XXX.)

pas évident que vous n'en avez point, puisque vous n'en faites paraître aucune dans une occasion si essentielle?

Voici une troisième condition à laquelle vous devez être très-exacts, si vous voulez conserver avec vos frères cette sainte union qui vous est si étroitement recommandée. Soyez dans une résolution ferme et constante de souffrir de vos frères. Autrement attendez-vous à vivre dans un trouble continuel, et à n'avoir jamais de paix. Dès qu'on n'est point résolu de supporter ses frères, c'est une illusion de vouloir converser avec les hommes et demeurer avec eux. Restez seul et rompez tout commerce.

Nous sommes tous chargés de défauts. Il n'y a aucun homme qui puisse sans se tromper se flatter qu'il en est exempt. Mais voici quelle est notre injustice. Nous ne nous lassons point de faire souffrir les autres; mais quant à nous, au premier mot qui nous blesse, nous sommes piqués jusqu'au vif, et l'injure nous paraît insupportable.

Autre injustice encore très-commune parmi nous, très-opposée à la sainte union qui nous doit être si précieuse. Quand nous nous examinons nous-mêmes, nous ne consultons que notre amour-propre; et de là il arrive que nous ne remarquons presque jamais en nous aucun défaut. Quand nous examinons nos frères, nous les jugeons très-rigoureusement, tous leurs défauts nous apparaissent, et nous n'en laissons échapper aucun. De là ce peu de disposition que nous avons à excuser les fautes les plus légères, pendant que nous nous aveuglons sur des défauts très-considérables, que tous voient en nous et que nous seuls ne voyons pas.

Appliquons-nous à réformer notre cœur corrompu, par les maximes de l'Evangile. Ecoutez ce qu'elles nous apprennent.

*Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de* Jésus-Christ. (*Galat.*, VI, 2)

Porter les fardeaux les uns des autres, c'est supporter les faiblesses et les défauts de nos frères, et la loi de Jésus-Christ nous commande absolument d'être dans cette disposition.

On verrait en tous lieux une paix stable, et les maisons des chrétiens seraient véritablement des maisons de paix, si cette autre maxime de saint Paul était suivie : *Supportez-vous les uns les autres, que chacun remette à son frère tous les sujets de plainte qu'il peut avoir contre lui. Entre-pardonnez-vous, comme le Seigneur vous a pardonné.* (*Coloss.*, III, 13.)

*Supportez vous les uns les autres.* Comment exécutez-vous ce précepte, vous qui avez pour maxime de ne rien souffrir, de n'être jamais contredit, et de compter pour rien de fatiguer les autres?

*Que chacun remette à son frère tous les sujets de plainte qu'il peut avoir contre lui.* Les plaintes continuelles qui sortent de votre bouche, et la manière avec laquelle vous exagérez tout ce qui vous déplaît, ou ce qui vous offense, font assez connaître l'éloignement dans lequel vous êtes de remettre à votre frère tous les sujets de plainte que vous pouvez avoir contre lui.

*Entre-pardonnez-vous, comme le Seigneur vous a pardonné.* Le Seigneur a tout pardonné, il a oublié les injures les plus atroces, les affronts les plus sensibles, les persécutions les plus cruelles? Est-ce là votre disposition? Un chrétien doit donc avoir pour maxime de souffrir de ses frères. C'est la première loi de la société humaine, c'est le commandement du Seigneur. Suivez-le et vous conserverez la paix.

Voici encore une autre maxime établie par saint Paul, qu'il est très-nécessaire d'entendre et de bien observer. Le saint Apôtre regarde la paix comme un bien si précieux, qu'il veut que nous fassions tout ce qui est en nous pour la conserver. Mais en même temps l'Apôtre considère qu'il ne dépend pas toujours de nous d'entretenir la paix. Nous pouvons nous rencontrer avec des hommes si peu sociables, si ennemis de la tranquillité, que même après toutes sortes d'efforts pour les porter à la paix, nous soyons assez malheureux, pour ne pouvoir ni les calmer, ni les réduire à la raison, ni gagner leur cœur. Le trouble naît, mais c'est malgré nous. Il ne serait donc pas juste que nous en fussions responsables, ni qu'il nous fût imputé. L'apôtre saint Paul a tout prévu; écoutez ses paroles, considérez-les toutes, admirez-en l'ordre, la sagesse et l'équité : *Vivez en paix si cela se peut, et autant qu'il est en vous avec tous les hommes.* (*Rom.*, XII, 18.)

*Vivez en paix autant qu'il est en vous.* Voilà votre obligation. Vous devez entretenir la paix par tous les moyens qui dépendent de vous. Si c'est par votre faute que la paix est troublée, si vous avez pu faire des efforts, et que vous les ayez omis, vous êtes coupables.

Vous êtes obligés d'entretenir la paix avec tous les hommes. Il n'y en a aucun qui ne soit votre frère, il n'y en a aucun avec qui vous ne soyez unis de la même liaison, que le sont ensemble les membres d'un même corps.

L'Apôtre ajoute : *Si cela se peut et autant qu'il est en vous;* pour vous marquer que vous n'êtes pas criminel dans une occasion où la paix est troublée, nonobstant tous les efforts que vous avez faits pour la conserver. Mais ne vous flattez pas; afin que vous soyez innocent, il faut que vous n'ayez rien à vous reprocher, et que par le témoignage d'une conscience exacte vous puissez vous dire à vous-mêmes que vous avez employé tous les moyens qui étaient en votre pouvoir pour dissiper le trouble, et pour affermir la paix.

L'obligation du chrétien est donc de faire tout ce qui dépend de lui pour conserver la paix. Jugez par là du crime de ceux qui, bien loin d'entretenir la paix, allument le feu, excitent des querelles et nourrissent la division. C'est une parole que vous avez prononcée, et laquelle a été dite avec beau-

coup de promptitude et de légèreté. Mais vous deviez prévoir toutes les suites funestes de cette parole dangereuse. Quelle qu'ait été votre intention, jugez de votre crime. Le voici : vous avez divisé les frères. Vous êtes donc de ceux que le Sage déteste. *Il y a*, dit le Sage, *six choses que le Seigneur hait. Son âme déteste la septième.* (*Prov.*, VI, 16, 19.) Cette septième chose laquelle est non-seulement haïe, mais même détestée, est sans doute un crime énorme; quel est-il? C'est de *semer des dissensions entre les frères.*

L'apôtre saint Paul (*Rom.*, XVI, 17) représente ceux qui causent des divisions, comme des hommes très-dangereux, et il avertit ses frères qu'ils doivent être très-exactement observés.

Mauvais caractère que celui de ces hommes ennemis de la paix, qui par leur discours et leurs rapports soufflent le feu, irritent les hommes, et les excitent à la vengeance. Songez-vous que quand vous allumez le feu dans le cœur de votre frère, vous lui donnez la mort?

La maxime du vrai chrétien est toute contraire. Quoi qu'il sache, quoi qu'il ait entendu, dès qu'il soupçonne que ce qui a frappé ses oreilles, s'il était connu, diviserait les frères, il garde le silence. Quoi que vous disiez, quelque instance que vous fassiez, à quelque détour que vous ayez recours, vous ne lui arracherez pas une seule parole indiscrète. Telle est la conduite de celui qui connaît ce que c'est que la paix, et l'obligation qui lui est imposée de faire toutes sortes d'efforts pour la conserver.

Les procès sont de grandes sources de divisions. Voilà pourquoi les ecclésiastiques doivent les éviter avec soin.

Les ecclésiastiques doivent haïr les procès. Ils doivent tenter toutes sortes de voies pour maintenir la paix, pour calmer les esprits, pour porter les hommes à pacifier leurs différends et à se rendre mutuellement la justice qu'ils se doivent. Un ecclésiastique doit regarder comme un véritable malheur, et comme un sujet de gémissement, lorsque la malice des hommes l oblige à soutenir des droits légitimes que des raisons importantes et qui regardent le bien de l'Eglise ne lui permettent point d'abandonner.

Hors une nécessité très-pressante et comme indispensable un ecclésiastique, qui considérera attentivement les suites funestes des procès, aura pour maxime de n'en entreprendre jamais. Il n'hésitera point à abandonner plutôt des droits même légitimes, que de les poursuivre par les voies difficiles et rigoureuses de la justice.

Un ecclésiastique peut-il refuser d'embrasser un sentiment dans lequel saint Paul veut que tous les chrétiens entrent? Saint Paul parle à tous les chrétiens et il leur dit : *C'est déjà un péché parmi vous de ce que vous avez des procès les uns contre les autres.* (*I Cor.*, VI, 7.) Qu'aurait donc dit saint Paul, et comment se serait-il expliqué, s'il eût adressé sa parole aux seuls ministres du Seigneur?

N'alléguez point que vous poursuivez un droit légitime; car saint Paul vous répond que vous devriez plutôt souffrir qu'on vous fît tort, et que l'on vous ravît votre bien.

Que penserait donc saint Paul de ces ecclésiastiques ardents, que les procès n'effrayent point, qui sont toujours prêts à en entreprendre, qui passent la plus grande partie de leur vie à rendre visite aux gens de justice, et à solliciter des juges, qui aiment mieux employer une somme considérable en procès, que d'en perdre une beaucoup moindre en consentant à un accommodement qui les délivrerait de tout embarras, qui, ayant emporté un bénéfice par adresse et par chicane, s'en glorifient comme d'une conquête qui leur fait honneur; qui par cette voie honteuse et si contraire à l'esprit de l'Eglise, ont amassé plusieurs bénéfices, et sont encore en disposition de s'en servir pour augmenter leurs revenus.

Vous les voyez dissipés, enflammés, ne se possédant point, vomissant les injures et les invectives. Quelle tranformation, et, sous une telle figure, qui réconnaîtrait des hommes envoyés par Jésus-Christ, pour être des ministres et des anges de paix?

Vous avez vu que, selon saint Paul, nous devons conserver la paix avec tous les hommes. Il n'y en a point d'exceptés. Nos ennemis même ne le doivent pas être. Ils sont compris au rang de ceux que nous devons aimer, et même de cet amour effectif qui se fait sentir par les œuvres. Quand nous aimons nos ennemis, quand nous leur rendons service, nous travaillons pour nous-mêmes, et c'est pour lors que nous connaissons notre véritable intérêt.

Que pouvons-nous faire qui nous soit plus avantageux que de travailler à obtenir le pardon de nos péchés, et quel moyen plus efficace avons-nous pour l'obtenir que de pardonner à nos ennemis, les aimer et leur faire du bien?

N'ayez point d'égard pour votre ennemi, je le veux, mais au moins ayez quelque égard pour vous-même. Songez qu'il s'agit ou que vos péchés demeurent gravés dans le livre de la colère du Seigneur, ou qu'ils en soient effacés. Le Seigneur vous en rend le maître, et c'est à vous de faire un choix. Voici comment il a parlé : *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres; mais si vous ne leur pardonnez point leurs fautes, votre Père ne vous pardonnera point aussi les vôtres.* (*Matth.*, VI, 14.) Et dans un autre endroit : *Remettez et il vous sera remis; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres.* (*Luc.* VI, 37.)

Quand donc nous prenons vengeanc d'une injure que nous avons reçue, nous nous faisons à nous-mêmes plus de mal qu'à notre ennemi. Car nous blessons notre âme, nous multiplions le nombre de nos iniquités, nous

irritons Dieu et nous lui faisons perdre toute la bonne volonté qu'il avait de nous pardonner.

Cet homme que vous haïssez est sous la protection de Jésus-Christ, il est membre de Jésus-Christ. Peut-être sera-t-il un jour un de ces membres heureux, qui seront pour jamais réunis à leur Chef dans la splendeur de sa gloire. Si vous haïssez le membre de Jésus-Christ, vous n'êtes plus vous-même membre de Jésus-Christ. Vous rompez cette union de cœur sur laquelle est essentiellement fondée la qualité de membre du Sauveur. Songez donc que pour contenter votre passion, vous consentez de ne plus appartenir à Jésus-Christ, et de n'être plus membre de son corps. Jugez vous-même de l'aveuglement où votre passion vous jette, de l'injure que vous vous faites, et de ce que vous perdez. Le plaisir de la vengeance peut-il dédommager d'une perte si grande, si véritable et qui a des suites si fâcheuses?

Il ne me reste plus qu'une dernière maxime à établir pour achever de vous faire connaître à quoi vous engage le précepte que le Fils de Dieu vous a imposé de vous aimer les uns les autres. Je dis que le véritable amour du prochain c'est celui qui nous fait prendre part à son salut, et qui nous fait agir vivement pour le conduire autant qu'il est en nous dans la voie du salut.

Il y a bien de fausses manières d'aimer, et il n'y en a qu'une seule de véritable. Les gens du monde croient aimer et ils abusent de ce nom. Souvent leur amour est plutôt une haine véritable qu'un véritable amour. Car n'est-ce pas ainsi qu'on doit appeler un amour dont l'effet est de procurer à l'homme des moyens de se perdre, de s'éloigner de Dieu et de satisfaire ses passions?

Vous aimez cet homme, et parce que vous l'aimez, vous l'aidez à obtenir des richesses et des honneurs qui l'empoisonnent, vous lui inspirez des désirs directement contraires à sa religion, vous l'aidez à se venger. O amour insensé! celui que vous croyez aimer vous regardera un jour comme le plus cruel de ses ennemis.

Le vrai chrétien aime d'une manière plus conforme à la raison et à la religion. Il aime par rapport à Dieu. Il souhaite que celui qu'il aime soit un jour souverainement heureux avec Dieu. Il travaille à lui inspirer du goût pour la religion. C'est la seule manière véritable d'aimer.

« Celui-là nous aime, dit saint Augustin, qui nous inspire l'amour du seul bien véritable, et nous aimons ceux à qui nous tâchons pareillement d'inspirer un saint désir de travailler à se rendre solidement heureux. S'aimer soi-même, dit encore le même Père, c'est tendre à Dieu. Puis donc que nous sommes obligés d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, la seule marque que nous puissions lui donner de notre amour, c'est de le porter à chercher Dieu comme son unique bonheur (250). »

Vous êtes donc obligés d'aimer votre prochain, et pour satisfaire à cette obligation, il vous est commandé de prier beaucoup. Un ecclésiastique qui ne donne pas un temps considérable à la prière a lieu de craindre que Dieu ne lui fasse des reproches très-sévères, qu'il ne le rende responsable d'un grand nombre de malheurs qu'il était de son devoir de détourner par ses gémissements, par ses larmes et ses prières.

Vous êtes obligés, en second lieu, de travailler pour le prochain. Qu'est-ce qu'un ecclésiastique oisif? C'est un homme déjà condamné de Dieu, sa sentence est prononcée : *Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures.* (*Matth.*, XV, 30.)

Un ecclésiastique ne voudra point souffrir de ses frères. Il sera emporté, bizarre, de mauvaise humeur. Comment donc osera-t-il se dire ministre de celui qui, voulant nous marquer un de ses principaux caractères, nous a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth*, XI, 29)

C'est bien une autre extrémité plus fâcheuse, quand un ecclésiastique s'abandonnera à sa passion, jusqu'à parler de se venger, jusqu'à faire une longue énumération de ses ennemis. Est-ce là cet homme en qui les passions devraient être éteintes, qui ne devrait brûler que de l'amour de Jésus-Christ et du désir d'étendre son règne?

Comme vous l'avez vu, aimer véritablement son prochain c'est vouloir le salut de son prochain. Un ecclésiastique donc, qui ne fait rien pour le salut de ses frères, n'aime point ses frères. Vous ne pouvez faire voir que vous aimez votre prochain qu'en exerçant les fonctions de votre ministère, en instruisant, en exhortant, en prêchant, en administrant les sacrements de l'Eglise, en vous servant de vos lumières et de vos talents pour conduire les hommes dans le chemin du salut; car c'est un grand caractère de malédiction, je puis même ajouter de réprobation, que d'être inutile à ses frères.

Voilà le grand précepte du Seigneur, et ce qui est nécessaire pour le bien accomplir. Vous avez vu ce que Jésus-Christ a dit et ce qu'il a fait pour recommander l'union à ses disciples. Observez exactement un précepte si important. Réjouissez-vous quand vous voyez une sainte union bien affermie entre les disciples de Jésus-Christ. Soyez au contraire dans la tristesse quand la division désunit les frères et les membres du même corps.

Aimez surtout beaucoup la sainte unité de l'Eglise. Que ce soit un des biens que vous demandiez le plus souvent à Dieu et

(250) « Ad hoc bonum debemus et a quibus diligimur duci, et quos diligimus ducere. Ille in se diligendo non errat, qui diligit Deum. Consequens est ut etiam proximo ad diligendum Deum consulat, quem jubetur sicut seipsum diligere. » (*De civit. Dei*, l. X, c. 4; l. XIX, 14.)

avec le plus de ferveur. Que la moindre division dans l'Eglise vous cause de sensibles alarmes, et n'omettez aucun moyen pour détourner un mal si dangereux.

Que n'ont point fait les saints pour conserver la paix de l'Eglise? Le sacrifice des dignités les plus éminentes ne leur a point coûté, quand il a été question de conserver un bien si précieux.

Saint Grégoire de Nazianze est maintenu dans la qualité d'évêque de Constantinople par la décision d'un concile. Il n'y eut jamais d'élection plus canonique que la sienne. Des évêques nouvellement arrivés dans le concile, offensés de ce que l'assemblée avait prononcé avant leur arrivée, contestent ce qui avait été fait en faveur de saint Grégoire. Ce n'est pas à ceux qui connaissent la pesanteur de l'épiscopat qu'il faut opposer des difficultés. Dès que saint Grégoire aperçoit quelque apparence de trouble, il n'en faut pas davantage pour le déterminer. Il cède, et il serait dans la disposition d'abandonner l'empire de tout le monde pour affermir la paix.

Ce saint évêque dans un de ses discours (Orat. 21, p. 397) adresse au Seigneur cette fervente prière : Si l'Eglise doit jouir de la paix, je consens de rester encore sur la terre, et je vous demande, Seigneur, les secours dont j'ai besoin pour conduire fidèlement le troupeau dont vous m'avez établi le pasteur. Mais si la guerre doit se rallumer, ne permettez point que je sois le témoin d'un si triste spectacle. Je vous conjure, ô mon Dieu ! de me retirer de cette vie, et de finir au plus tôt mon exil.

Aimez donc la paix, soyez des enfants de paix, affermissez la paix, haïssez le trouble et la division, n'omettez rien de ce qui est en votre pouvoir pour maintenir l'union. Après avoir travaillé sur la terre pour conserver l'union, vous verrez un jour sans travail et sans peine une sainte union qui fait un des plus beaux ornements de la patrie céleste, et le principal bonheur des bienheureux.

## DISCOURS XVIII.

### DE L'OBÉISSANCE.

Quand vous avez été consacrés prêtres, vous avez fait un serment solennel dont il vous est très-important de vous souvenir, puisque, si vous manquiez à accomplir votre promesse, vous seriez sans doute coupables d'une prévarication très-criminelle.

L'évêque tenant vos mains entre les siennes vous a adressé ces paroles : Vous me promettez et à mes successeurs respect et obéissance? Ressouvenez-vous de votre réponse et ne l'oubliez jamais. Je le promets, avez-vous répondu (251). Par là donc vous vous êtes engagés à obéir. Malheur à vous si vous aviez dit seulement ces paroles de bouche, et si vous ne sentiez pas au fond de vos cœurs ce que vous avez prononcé extérieurement par vos paroles !

Quand votre évêque vous a engagés à l'obéissance, il ne vous a rien demandé qui ne lui soit dû à raison de son caractère. Jésus-Christ l'a établi votre chef. C'est lui qui est chargé de la conduite du troupeau. Vous êtes prêtres pour travailler sous ses ordres et pour le secourir dans ses pénibles fonctions. C'est donc à lui comme à votre chef de vous conduire, de vous appliquer, de vous confier les âmes dont il est le premier pasteur, et de vous en demander compte. C'est à vous d'être docile, d'accepter avec humilité la charge qui vous est imposée, de veiller attentivement sur la portion du troupeau qui vous est confiée, et d'en rendre un fidèle compte.

Voilà le fondement de l'obligation qui vous a été imposée, et de la promesse que vous avez faite d'obéir. Obligation très-importante, obligation très-étroite, mais obligation très-négligée, pour ne pas dire très-méprisée en ce temps où chacun veut être maître de soi, et ne sait plus ce que c'est que de se contraindre pour rendre aux supérieurs l'obéissance qui leur est due si légitimement. Le mépris de la loi doit engager à employer toutes sortes d'efforts pour la faire revivre et pour montrer la nécessité de s'y soumettre.

Je veux donc employer tout ce discours à vous entretenir de l'obéissance, et voici ce que je dois vous en faire voir dans les deux parties de ce discours. Dans la première, je vous montrerai combien il est avantageux d'obéir; dans la seconde, je vous expliquerai les qualités de l'obéissance.

### PREMIER POINT.

Il y a trois grands avantages attachés à l'obéissance, qui vous feront connaître combien il est nécessaire au chrétien de vivre dans la pratique exacte de cette importante vertu.

Le premier avantage de celui qui est obéissant, c'est qu'il entre dans l'esprit de Jésus-Christ et qu'il imite son exemple.

Son second avantage, c'est qu'il se délivre d'un grand nombre de périls auxquels nous sommes exposés pendant le temps de cette misérable vie.

Son troisième avantage, c'est que toutes les actions de sa vie, même celles qui paraissent les moins importantes, sont saintes et agréables à Dieu.

Le grand moyen d'entrer dans l'esprit de Jésus-Christ c'est de pratiquer l'obéissance. Car quel est l'esprit de Jésus-Christ? cherchons-le dans les saintes Ecritures. Son esprit est que ses disciples soient humbles, qu'ils soient petits, qu'ils se défient d'eux-mêmes, qu'ils soient détachés de toutes choses, même de leur propre volonté. Tout cela dispose merveilleusement le chrétien à pratiquer l'obéissance. Que coûte-t-il d'obéir à celui qui sait qu'il n'est jamais plus agréable à Dieu que quand il est dans une disposition sincère de s'abaisser? Celui qui

(251) « Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam? Promitto. »

se défie de lui-même ne doit point souhaiter de se conduire, mais au contraire son grand désir doit être d'avoir un conducteur qui le guide et qui le rassure. Notre détachement doit être entier. Il n'y a rien dont il nous soit plus difficile de nous détacher que de notre propre volonté. Quand pouvons-nous mieux connaître que nous en sommes détachés que quand nous obéissons? Pratiquer l'obéissance c'est donc une marque que l'esprit de Jésus-Christ est en nous.

Voilà pourquoi les saints apôtres ont recommandé tant de fois aux chrétiens de vivre dans une pratique exacte de l'obéissance. ***Obéissez***, dit saint Paul, ***à vos conducteurs, et soyez soumis à leurs ordres.*** (***Heb.***, **XIII, 17.**) Ne pas obéir, vouloir vivre dans l'indépendance, ce serait une marque d'orgueil. Ce serait donc entièrement s'éloigner de l'esprit de Jésus-Christ.

L'apôtre saint Pierre, en recommandant l'obéissance, prend toutes sortes de précautions. S'il y avait quelque lieu de se dispenser de l'obéissance, ce serait sans doute à l'égard de ceux qui abusent de leur autorité. Est-ce un sujet légitime de révolte? Peut-on alors secouer le joug et se dispenser d'obéir? Si vous le faites, vous êtes condamnés par saint Pierre, qui prononce expressément qu'il y a obligation d'obéir, ***non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont rudes et fâcheux.*** (**I *Petr.*, II, 18.**)

Toutes les ordonnances de la loi de Jésus-Christ font voir qu'elle est entièrement conforme aux principes de la raison. Le commandement exprès qu'il a fait d'obéir en est une preuve certaine.

Que deviendrait le monde sans l'obéissance? Quoi de plus nécessaire que cette vertu pour maintenir l'ordre et la règle? L'expérience le fait voir. Où l'obéissance n'est point gardée, ce n'est que trouble, le désordre se glisse, la paix en est bannie. Un tout qui n'est point uni est menacé de sa destruction et ne peut éviter une ruine prochaine. Mais au contraire, où l'obéissance est gardée, il n'y a personne qui ne soit édifié en remarquant ce parfait accord. C'est une tranquillité qui dispose l'âme à recevoir et à goûter le don de Dieu. On croirait voir ces esprits bienheureux qui sont parfaitement unis entre eux, et qui sans aucun trouble louent sans cesse le Saint des saints. S'il peut y avoir quelque chose de stable sur la terre, c'est ce qui est uni, où tout est dans son ordre. Ce qui ne peut jamais être que quand l'obéissance est fidèlement observée.

Contemplons maintenant l'exemple de Jésus-Christ, et voyons celui qui obéit, solidement fortifié par cet exemple.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour nous donner l'exemple. Nous voyons en lui une image de toutes les vertus. Voici ce qu'il nous dit pour nous apprendre jusqu'où a été sa fidélité dans la pratique de l'obéissance.

*Je suis descendu du ciel non pas pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.* (*Joan.*, VII, 38.) *Je ne cherche point à faire ma volonté, mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé.* (*Joan.*, V, 30.) *Ma nourriture, c'est de faire la volonté, de celui qui m'a envoyé.* (*Joan.*, IV, 34.) Jésus-Christ *s'est rendu obéissant jusqu'à la mort.* (*Philip.*, II, 8.)

Vous voyez dans ces paroles que Jésus-Christ, en venant sur la terre, ne s'est jamais proposé de faire sa volonté, mais qu'il y est venu avec un dessein déterminé d'accomplir en toutes choses la volonté de son Père. *Je suis descendu du ciel*, etc.

Jésus-Christ n'est pas semblable à ceux qui ont de grandes idées, mais qui ne les remplissent point. L'exécution fidèle a répondu à la grandeur de ses desseins. Il est venu pour faire la volonté de son Père. Il nous assure que, dans toute la suite de sa vie, il n'a jamais cherché à faire sa volonté, mais celle de son Père qui l'avait envoyé.

Observez l'ardeur avec laquelle Jésus-Christ se portait à accomplir la volonté de son Père. C'était tout son désir, c'était tout son soutien au milieu des difficultés continuelles qu'il a eues à essuyer dans le cours de sa mission. *Ma nourriture* et mon soutien, *c'est de faire la volonté de mon Père*. Faites attention à ces paroles. Que ce soit là votre nourriture. Usez d'un si fort et si salutaire aliment. L'âme donc se nourrit, se maintient, se fortifie par la pratique de l'obéissance.

Enfin, jusqu'où a été l'obéissance de Jésus-Christ? elle a été jusqu'à la mort. Son obéissance donc a été continuelle. Elle a été parfaite et en toutes choses. De quoi pourrait être troublé, de quoi pourrait être rebuté celui qui est disposé à obéir jusqu'à la mort? Voilà votre exemple; voyez et suivez.

Confessez que celui qui veut imiter Jésus-Christ ne peut avoir de joie plus parfaite et de consolation plus solide, que de passer tous les jours de sa vie dans la pratique continuelle de l'obéissance.

En observant cette vertu, combien de périls évitera-t-il qui sont si communs, si redoutables, et qui font tomber une infinité de chrétiens? Je vous ai dit que c'était le second avantage de l'obéissance. Elle délivre l'homme d'un grand nombre de périls auxquels il est exposé pendant le temps de cette vie.

S'agit-il de se déterminer, et de prendre sa résolution dans des affaires importantes? Combien y en a-t-il qui se trompent et qui, suivant des principes d'erreur, prennent des déterminations très-contraires à leur salut? L'obéissance vous délivrera de ce péril. Vous devez être persuadé que votre détermination ne sera jamais plus heureuse que quand elle sera soumise à ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de vous guider.

Dans le temps que vous délibérez et après le temps de la délibération, vous avez toujours au milieu de vous votre propre volonté. Si vous la suivez, que n'avez-vous pas

à craindre, et peut-il arriver un plus grand malheur à l'homme que d'avoir pour guide sa propre volonté? L'obéissance vous préservera encore de ce funeste malheur. Autant qu'il est dangereux de suivre sa volonté, autant l'homme soumis se met en sûreté lorsqu'il se conduit suivant la volonté de ceux auxquels il est assujetti par l'ordre du Seigneur. Voyez donc combien il est avantageux d'obéir, et combien sont grands les périls dont on se délivre par le moyen de l'obéissance.

Avez-vous à délibérer? vous avez beaucoup à craindre. Plus l'affaire est importante, plus vous avez lieu d'entrer dans de justes sentiments de défiance. De qui donc avez-vous tant de sujet de vous défier? C'est de vous-mêmes et de vos propres conseils.

Le Sage vous avertit de prendre sur cela de salutaires précautions en vous défiant de vous-mêmes, et en ne vous rapportant point à vous-mêmes. *Prenez garde de n'être point sage à vos propres yeux.* (*Prov.*, III, 7.)

Etre sage à ses propres yeux, c'est avoir grande opinion de soi-même, c'est croire que l'on a beaucoup de prudence, c'est s'en rapporter à son propre conseil. Voilà ce qui est très-funeste selon l'avis du Sage, et voilà ce qu'il nous avertit d'éviter avec soin, quand il nous marque qu'il est si dangereux d'être sage à nos propres yeux.

Il y en a dans le monde un très-grand nombre, en qui l'on aperçoit ce mauvais caractère. Ce sont des gens prévenus en leur faveur, persuadés qu'ils pensent mieux que les autres. Dans leurs affaires les plus importantes la délibération est courte, et la résolution est bientôt formée. Ils n'ont qu'eux à consulter. Les voilà donc déterminés par leur propre avis. Les voilà si fermes, que, quoi qu'on leur oppose, ils ne sont point disposés à revenir de leurs premiers sentiments. N'est-il pas évident que ceux qui suivent de si mauvais principes sont très-accoutumés à se tromper, et font ordinairement de très-dangereuses chutes?

Il n'y a point d'affaire plus importante que le choix d'un état. C'est donc alors particulièrement que la délibération doit être longue, qu'on doit prendre toutes sortes de précautions pour la rendre heureuse. C'est alors qu'on a besoin d'un sage conseil, et qu'on s'exposerait aux plus funestes malheurs si l'on était assez imprudent pour s'écouter soi-même et pour s'en rapporter à soi-même.

Vous voulez entrer dans l'état ecclésiastique, et vous le voulez, parce qu'il vous paraît que cet état vous convient. A qui vous en êtes-vous ouvert, et à qui avez-vous demandé conseil? Vous vous êtes consulté vous-même, et vous prétendez n'avoir point besoin d'autre conseil, pour former une aussi importante résolution. Connaissez le péril auquel vous vous exposez, et vous en serez effrayé. Vous courez risque d'entrer sans vocation, vous courez risque d'entrer dans l'Eglise comme *un voleur.* Arrêtez donc et concevez que votre démarche est précipitée. Délibérez longtemps, délibérez avec de sages conducteurs qui aient toutes les lumières et toute la droiture de cœur nécessaires pour vous donner un conseil prudent.

C'est particulièrement de l'état ecclésiastique dont il est vrai de dire que l'on court toutes sortes de périls, quand on y entre par sa propre délibération. La véritable disposition de celui qui connaît la sainteté de cet état, c'est d'appréhender, c'est de craindre de trop avancer, c'est de fuir, c'est de s'en juger absolument indigne.

Etant sincèrement dans ces saintes dispositions, une voix supérieure vous appelle, vous détermine, vous assure que vous pouvez avancer, et même vous le commande. Pour lors vous évitez l'écueil, vous avez tout lieu d'espérer. Qui donc vous donne le droit de vous rassurer, et quel est le fondement de votre confiance? c'est votre docilité et votre obéissance. Ce n'est point vous qui marchez et qui vous présentez, ce n'est point votre propre conseil qui vous détermine. Allez, l'état que vous embrassez est à la vérité plein de périls, mais l'obéissance doit vous rassurer. C'est une de ces prérogatives de délivrer l'homme des périls auxquels s'exposent ceux qui se déterminent par leur propre conseil et par leur propre choix.

Il en sera de même de toutes les actions que vous ferez dans la suite de votre vie. Pour peu qu'elles soient importantes, pour peu qu'il y ait lieu de douter, soyez toujours prompts à demander conseil.

Vous agissez par vous-même, vous suivez votre inclination, vous vous déterminez par caprice, vous voulez servir le Seigneur à votre mode et selon votre humeur; craignez, défiez-vous de vous-même: rien n'est plus commun que de se tromper, et que de tomber quand on fuit de si mauvais principes

Vous ne serez point exposé à de semblables périls, vous que je vois exact à suivre en toutes choses l'ordre qui vous est marqué. Vous n'êtes ni hardi, ni entreprenant; vous ne craignez rien tant que de vous produire et d'agir par vous-même; vous suivez pas à pas ce qui vous est prescrit, et vous ne vous écartez jamais de la voie qui vous est marquée; marchez avec confiance. Quoique la voie soit pleine de périls, rassurez-vous; l'obéissance vous soutient, vous êtes appuyé sur un solide fondement. Celui-là donc est fort qui obéit, qui se défie de lui-même, qui dans toutes ses actions est exact à observer quel est l'ordre de Dieu, et ce qu'il demande de lui.

Ce qui doit vous rendre encore l'obéissance plus précieuse, c'est qu'en la pratiquant vous renoncez à votre propre volonté.

Le grand ennemi de l'homme est au milieu de lui-même; apprenez à le connaître afin de vous en défier. Ayez pour maxime

que vous devez le combattre sans cesse. Autrement ce dangereux ennemi ne cessera point de vous faire des blessures mortelles.

Que d'insensés dans le monde qui s'applaudissent à eux-mêmes? Le fondement de leur joie c'est qu'ils sont libres de tout joug, et qu'ils sont les maîtres d'eux-mêmes. Combien en voit-on à qui toute domination est insupportable, et qui n'ont point de plus grand désir que de s'en affranchir! Ce sont des enfants prodigues qui ne peuvent plus supporter le gouvernement de leur père. Ennemis de leur bonheur, parce qu'ils le sont de toute règle, ils veulent absolument disposer d'eux-mêmes. Vous allez donc être votre maître et votre conducteur. Que vous êtes à plaindre! vous ne pourriez jamais choisir un guide plus trompeur.

Jugez de l'extrême malheur de celui qui veut se conduire suivant sa propre volonté. Lorsque Dieu, irrité contre l'homme, veut le châtier dans sa colère, un de ses châtiments les plus sévères, c'est de le livrer à lui-même et de l'abandonner aux désirs de son cœur. *Je les ai abandonnés*, dit Dieu, *aux désirs de leur cœur; ils suivront l'égarement de leurs pensées.* (*Psal.* LXXX, 13.) Comment Dieu a-t-il puni les nations infidèles, lorsque, suivant aveuglément les mouvements déréglés des passions les plus brutales, elles ont provoqué sa colère par les plus abominables crimes : *il les a livrés aux désirs de leur cœur, il les a livrés à un sens réprouvé.* (*Rom.*, XXIV, 28.)

Le premier homme irrite Dieu. Dieu veut châtier sa rébellion, il veut donner aux hommes un exemple qui les effraye, et montrer par un châtiment sévère qu'il déteste l'iniquité. Observez donc quel est ce rigoureux châtiment. L'homme, dit saint Augustin, s'était plu en lui-même par son orgueil. La justice de Dieu, pour le châtier d'une manière proportionnée à l'énormité de son crime, l'abandonne à lui-même (252). C'est donc une terrible punition, c'est donc une rigoureuse vengeance du Seigneur, que d'être livré à soi-même, que d'être abandonné à sa propre volonté.

Celui qui est dans la disposition d'obéir ne craint point d'être frappé de cette peine. Comme il est résolu de ne point suivre sa volonté, il n'a point lieu de craindre que Dieu pour le punir l'abandonne à sa propre volonté. Qu'il est donc avantageux d'obéir, puisque l'obéissance met l'homme à couvert de ces châtiments rigoureux, qui sont tout ce qu'il y a de plus terrible et de plus à appréhender pendant que nous vivons sur la terre.

En considérant ces effets salutaires de l'obéissance, peut-on s'empêcher de prononcer qu'il est beaucoup plus avantageux d'obéir que de commander? Vous obéissez, que votre condition est heureuse! Connaissez-en le bonheur, ne cherchez point à sortir de votre état, remerciez le Seigneur de vous y avoir placé, et sentez combien vous lui êtes redevable.

Il n'y a rien qui soit plus à craindre que les places supérieures, dans lesquelles on est revêtu de l'autorité. Instruisez-vous par l'exemple des saints. Ils ont fui, ils se sont cachés, ils ont considéré les dignités ecclésiastiques comme un poids accablant. De quoi donc ont-ils été particulièrement effrayés? C'est qu'ils savaient combien il est périlleux de commander et de conduire. Vous voulez commander, et ce qui a si fortement effrayé les saints ne vous épouvante point?

Vouloir être maître, avoir de l'empressement pour les places qui élèvent au-dessus des autres, c'est être ennemi de soi-même. N'avons nous pas assez à répondre de nous sans nous charger encore de répondre des autres? Doutez-vous que ceux qui commandent ne soient chargés de rendre compte à Dieu de tous ceux qui sont soumis à leur autorité? Et voilà pourquoi saint Jacques vous avertit de redouter et de fuir les premières places. *Mes frères*, vous dit cet apôtre, *ne vous empressez point de devenir les maîtres des autres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévère.* (*Jac.* III, 1.)

*Ne vous empressez point.* Que direz-vous donc de tous ceux qui s'empressent? bien loin d'imiter leur conduite, n'aurez-vous pas compassion de leur aveuglement?

Je ne prétends pas condamner par là tous ceux qui sont élevés, et qui sont revêtus de l'autorité. Je les plains tous, mais je ne les condamne pas. Il faut nécessairement que les premières places soient remplies. Il y en a que Dieu conduit et que Dieu appelle. Quoiqu'ils sentent le poids, quoiqu'ils en connaissent toute la pesanteur, ils auraient été criminels de ne pas obéir. Quoique les périls soient grands, la grâce du Seigneur est encore plus forte, ce Dieu de bonté protège ceux qu'il appelle. Mais voici ce qui me paraît évident après les principes que je viens d'établir.

1. Tous ceux qui s'empressent pour obtenir les premières places sont véritablement des insensés qui ne savent ce qu'ils désirent. Leur désir est criminel, leurs poursuites sont téméraires. Ils se précipitent eux-mêmes dans le péril, et il est infaillible qu'ils y succomberont.

2. Si vous êtes sur les rangs pour être élevé à une place qui vous donnerait de l'autorité, et que l'on vous oublie, estimez-vous heureux, rendez grâces au Seigneur, gardez-vous de murmurer ou de vous plaindre. C'est Dieu qui dispose souverainement de toutes les choses de la terre, et qui remet son autorité entre les mains de qui il lui plaît. Si donc il vous échappe des plaintes et des murmures, c'est Dieu même, vous dit saint Chrysostome (hom. 3 *in Act. apost.*), que vous osez attaquer. Le fardeau

(252) « Quia superbia sibi placuerat, Dei justitia sibi donatus est. » (L. XIV, *De civit. Dei*, cap. 15.)

vous eût peut-être accablé. Dieu n'a pas permis que vous en fussiez chargé. Vous lui êtes redevable, vous devez être content de passer vos jours occupé de vous, et déchargé de la conduite des autres.

3. Ceux qui sont élevés aux premières places doivent s'estimer très-malheureux. Ils ne doivent jamais cesser de craindre. Ils doivent considérer leur dignité non pas comme quelque chose de brillant et d'avantageux, mais comme un poids très-lourd. Ils doivent être sincèrement disposés à obéir. S'il leur était libre de faire un choix, ils devraient sans hésiter quitter leur état, se dépouiller de leur autorité, pour embrasser la condition où l'on obéit, et où l'on n'est plus chargé du pesant fardeau de gouverner les autres.

4. Que ceux qui obéissent soient pénétrés du bonheur de leur condition, et que ce leur soit un motif pressant pour en remplir les devoirs. Ils sont beaucoup plus en sûreté que les autres, et par conséquent beaucoup plus heureux.

Nous savons, dit saint Grégoire de Nazianze (Orat. 1, p. 20), qu'il est plus avantageux d'être gouverné par un homme habile, qui soit notre conducteur dans la voie du salut, que d'être nous-mêmes les guides des autres, et exposés à les conduire dans des routes égarées. Heureux celui qui n'a besoin de se servir que de ses oreilles pour entendre ce qui lui est commandé, et qui n'est point obligé de se servir de sa langue pour expliquer aux autres ce qu'ils sont obligés d'observer !

Il est sans comparaison plus sûr d'obéir que de commander. Il est plus sûr d'écouter que de parler, de recevoir conseil que de le donner, de faire la volonté des autres, que de faire sa volonté propre. Voilà les saintes maximes que nous enseigne le sage auteur de l'*Imitation de Notre-Seigneur* (lib. I, cap. 9, lib. III, cap. 233), et qui nous doivent d'autant plus toucher, qu'il les a puisées des saintes Ecritures et qu'elles sont entièrement conformes à l'esprit de Jésus-Christ.

Vous donc qui obéissez, jouissez de tous vos avantages En voici encore un qui est très-considérable, et que j'ai rapporté comme un troisième avantage de l'obéissance. Cette vertu a la force de sanctifier et de rendre agreable à Dieu jusqu'aux moindres actions.

Saint Augustin observe que Dieu commande des choses qui sont de peu de conséquence, et qu'il en défend qui ne paraissent pas criminelles en elles-mêmes, et il assure que Dieu a gardé cette conduite pour faire voir que ce qui se fait par obéissance, quoique peu de chose en soi-même, est toujours considérable à ses yeux ; et qu'au contraire quand on désobéit, quoique ce soit en choses qui paraissent peu importantes, on est toujours criminel.

Pour prouver cette maxime il rapporte l'exemple du premier homme. Dieu lui fait une célèbre défense : *Ne mangez point du fruit de cet arbre.* Il semble, dit saint Augustin, que le premier homme pouvait opposer ce raisonnement à la défense du Seigneur : Si l'arbre est bon, pourquoi ne mangerai-je pas de son fruit ? Si l'arbre est mauvais, pourquoi l'avez-vous mis dans le paradis ? Mais tous les raisonnements de la prudence humaine sont faux et trompeurs quand ils sont opposés à la volonté du Seigneur. Je vous défends de manger de ce fruit, parce que je veux que vous obéissiez. Dieu, continue saint Augustin, ne pouvait rien employer de plus fort pour faire voir le mérite de l'obéissance, que de défendre ce qui n'est pas mauvais en soi-même ; car en ces occasions tout le mérite vient de l'obéissance. Tout le crime est d'avoir été rebelle et désobéissant (253).

Cessons de raisonner sur la faute de notre premier père. Voulez-vous en un mot en connaître toute l'énormité? Il a désobéi. Voilà ce qui le fera paraître infiniment criminel, quand on considérera ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'homme, et combien il est injuste que l'homme étant si peu de chose en comparaison de Dieu, il ose se révolter contre lui.

Concluez de ce grand principe de saint Augustin, que celui qui obéit, quoique ce soit en peu de chose, est toujours très-agréable à Dieu, parce qu'il est dans son ordre. Concluez aussi que celui qui désobéit est toujours très-criminel, parce qu'il se soustrait à l'ordre du Seigneur.

Voici la plus excellente disposition où puisse entrer celui qui veut assurer son salut, autant qu'on le peut faire pendant le temps de cette misérable vie.

Que voulez-vous donc faire et quels sont vos sentiments? Je n'ai point de volonté, je ne veux qu'une seule chose, je veux obéir. Demeurerez-vous ce que vous êtes, n'irez-vous point plus loin, et n'avancerez-vous point dans les ordres sacrés? Je demeurerai ce que je suis, si l'on me laisse dans mon état. Je me sens indigne d'aller plus loin. J'avancerai néanmoins et je ne résisterai point lorsque je serai légitimement appelé. Où travaillerez-vous, où exercerez-vous votre saint ministère ? Sera-ce à la ville, sera-ce à la campagne ? Aurez-vous un premier emploi, travaillerez-vous sous les yeux et sous la conduite d'un autre ? J'irai où je croirai que je suis appelé, et où l'obéissance me conduira. Que celui qui serait dans ces sentiments s'attirerait de grâces! Ce serait Dieu qui l'appellerait, ce serait Dieu qui le conduirait et qui serait son protecteur perpétuel.

(253) « Si bona est, quare, non tango? Si mala est, quid facit in paradiso ? Non tangas quia obedientem te volo. Non potuit Deus perfectius demonstrare quantum sit bonum obedientiæ, nisi cum prohibuit ab ea re quæ non erat mala; sola enim ibi obedientia tenet palmam, sola inobedientia invenit pœnam » (*Enarr. in psal.* LXX.)

Je n'en vois point de plus heureux que ceux qui sont dans des communautés réglées, qui peuvent se conduire de telle manière qu'ils obéissent dans toutes les actions de leur vie. L'obéissance est pour eux une source continuelle de mérite, et il n'y a point de moment dans lequel ils ne puissent amasser des trésors pour le ciel. Car voici des principes incontestables et qui seront toujours d'une merveilleuse consolation pour ceux qui ont reçu du ciel un esprit docile et obéissant.

J'avance, en premier lieu, que celui qui obéit doit être dans un parfait repos. Qu'il ne se mette point en peine, qu'il ne soit agité d'aucun trouble. Il est dans l'ordre de Dieu. Ce qu'il fait paraît peu de chose. Non, ce n'est point peu de chose. L'obéissance en relève le mérite. Il obéit. Quelque raisonnement qu'il forme, quelques efforts qu'il tente, il ne peut rien faire de meilleur, ni qui soit plus agréable à Dieu.

J'avance, en second lieu, qu'il vaut beaucoup mieux faire en obéissant ce qui paraît peu important devant les hommes, que de se soustraire à l'obéissance pour s'appliquer par son propre esprit et par son propre mouvement à des choses que l'on croit d'un ordre supérieur et beaucoup plus importantes.

L'un dit qu'il n'a pas le temps de prier, l'autre se plaint qu'on ne veut pas lui permettre de pratiquer les austérités pour lesquelles ils se sent beaucoup d'attrait.

C'est une chose très-excellente que de donner beaucoup de temps à la prière, c'est une chose très-excellente que de châtier son corps et de le réduire en servitude par la mortification. Mais c'est encore une chose bien plus excellente que d'obéir, et que de se tenir constamment dans l'ordre de Dieu.

Ce que vous faites est très-vil. C'est tout ce qu'il y a de plus abject et de plus méprisable dans la maison. Mais vous êtes dans votre place et vous faites ce qui vous est prescrit. Tenez-vous comme vous êtes, et regardez comme des tentations toutes les pensées qui vous troublent. Appliqué à votre devoir, vous êtes dans un état plus agréable à Dieu que si vous étiez humblement prosterné dans son temple.

Le Sage a eu raison de dire que chaque choses avaient leur temps. (*Eccli.*, III.) Vous prierez dans le temps de la prière, vous travaillerez dans le temps du travail, vous serez appliqué à l'étude dans le temps de l'étude. L'obéissance comprend tous les temps. Jamais vous ne faites plus sûrement la volonté de Dieu, que quand vous vous dépouillez de votre propre volonté pour vous soumettre à l'empire de ceux à qui Dieu a donné autorité sur vous.

J'avance encore un troisième principe, dont la vérité ne peut être contestée, et lequel étant éclairci servira beaucoup à vous faire voir combien l'obéissance doit être précieuse au chrétien. Dieu veut que l'homme soit si fidèle à l'obéissance, qu'il condamnerait même celui qui pécherait contre cette vertu sous un faux prétexte de lui rendre des honneurs qu'il est très-éloigné d'exiger.

Vous avez dans l'Ecriture un exemple célèbre pour établir la vérité de ce principe.

Saül reçoit les ordres du Seigneur. Il lui est commandé de combattre les Amalécites et de les détruire entièrement sans rien épargner, et sans réserver la moindre chose de ce qui leur appartenait. Saül épargne Agag, roi des Amalécites. Le peuple réserve ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux. Il n'y eut jamais un prétexte plus spécieux que celui qui fut employé pour colorer cette désobéissance. Ces troupeaux sont réservés pour les immoler à Dieu. Sacrifice que Dieu détestera. Sont-ce là les victimes que Dieu veut qu'on lui immole? Le sacrifice de l'obéissance, l'hommage de nos cœurs et de nos volontés, voilà les hosties que Dieu demande. (I *Reg.*, XV.)

Mais prenez garde aux paroles suivantes de l'Ecriture et méditez de quelle manière elle parle de la désobéissance, même dans l'hypothèse que nous examinons. L'Ecriture dit expressément que ce crime est une espèce de magie, et que toute la malice de l'idolâtrie se trouve dans cette désobéissance. Vous le concevrez aisément quand vous considérerez que cet homme ne veut obéir qu'à lui-même, qu'il se fait une idole passion et de sa propre volonté.

Il n'y a point de prétexte ponr se dispenser d'obéir, puisque celui-là même de la piété est un faux prétexte, et qui ne peut jamais diminuer le crime de la désobéis-de sa sance.

Que la méditation de ces vérités console ces âmes simples et timides, qui se défient d'elles-mêmes, qui craignent que quand elles paraîtront devant Dieu, il ne leur reproche que leurs œuvres ne sont pas pleines, et qu'elles n'ont rien fait pour lui. Encouragez-vous, vous faites beaucoup si vous obéissez. Croyez-vous que ce qui plaît davantage à Dieu soit ce qui fait plus de bruit, et ce qui éclate davantage? Dieu ne s'est-il pas déclaré pour les plus humbles, pour ceux qui se cachent et qui se renferment dans leurs devoirs? Confirmez-vous de plus en plus dans la résolution d'obéir, abandonnez-vous au Seigneur et vous reposez sur ses bontés.

Vous voyez donc que l'obéissance est une vertu très-recommandable, et qu'il est très-avantageux au chrétien de vivre dans une pratique exacte de cette vertu.

Convaincus de ces vérités, résolus plus que jamais de vivre dans l'obéissance, persuadés que c'est là votre véritable intérêt, et le moyen le plus assuré pour plaire à Dieu; appliquez-vous à connaître les qualités que doit avoir l'obéissance, je vais vous les expliquer dans la seconde partie de cet entretien.

DEUXIÈME POINT.

L'obéissance doit avoir trois qualités. Elle doit être prompte, entière et de cœur.

Elle doit être prompte. Pendant que vous différez d'obéir, votre cœur est rebelle. Vous désobéissez, vous péchez contre l'obéissance.

Elle doit être entière. Obéir dans de certaines choses et ne pas obéir en d'autres, c'est encore suivre sa volonté, ce n'est pas obéir.

Elle doit être de cœur. Car ce n'est pas seulement aux hommes qu'il est question d'obéir : c'est à Dieu qui voit le cœur, et qui n'est jamais content de nos hommages, à moins qu'il ne soit le maître de nos cœurs.

L'obéissance doit être prompte. Prenons pour modèle de notre obéissance les saints apôtres qui sont les premiers prêtres que Jésus-Christ a consacrés. Voyons quelle a été leur obéissance. Jésus-Christ les appelle à lui. Aussitôt ils obéissent et ils n'apportent aucun retardement. (*Matth.*, IV, 20.)

On ne peut pas dire que les apôtres n'avaient rien qui les retînt. L'Evangile remarque expressément qu'*ils quittèrent tout pour suivre Jésus-Christ.* Les apôtres étaient pauvres. Leur domaine se réduisait à peu de chose. Mais l'on sait qu'il faut très-peu de chose pour attacher le cœur de l'homme. Le pauvre est attaché au peu qu'il possède, aussi bien que le riche à ses immenses trésors.

C'est toujours beaucoup quitter que d'abandonner tout ce que l'on possède et que de dépouiller son cœur de toute affection pour les choses de la terre. Les apôtres donc doivent nous servir de modèles, en ce qu'ils ont tout quitté et que rien ne les a retardés lorsque Jésus-Christ leur a fait la miséricorde de les appeler à lui.

Ce saint exemple condamne tant d'ecclésiastiques dont il s'en faut beaucoup que l'obéissance soit aussi prompte que celle des apôtres. Ils sont appelés au service de l'Eglise dans un lieu où ils pourraient faire beaucoup de fruit. Celui qui les appelle est celui-là même à qui Jésus-Christ a donné autorité sur eux. Mais pour cela il faudrait rompre de certains nœuds qui serrent étroitement. On cherche des prétextes et des raisons de dispense. On n'est point en disposition de tout quitter. Ou l'on n'obéit point, ou l'on n'obéit qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'on ne peut plus résister. Est-ce là une obéissance prompte? Est-ce imiter la conduite de ceux qui ont obéi aussitôt qu'ils ont été appelés, et qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ ?

Quand vous reculez ainsi, et que vous témoignez tant de difficultés avant que de vous soumettre, allons jusqu'au principe. Examinons ce qui se passe dans votre cœur, et voyons quelle est la source de vos retardements. N'est-ce point un reste d'amour-propre qui vous rend encore rebelle? S'il n'y avait plus d'orgueil en vous, si la tête du serpent était écrasée, résisteriez-vous avec tant d'obstination ? Examinez-vous vous-même, et ne vous épargnez point. Vous ne pouvez dissimuler que vous ne soyez encore très-attaché à votre propre volonté. Vous avez donc beaucoup à travailler. Vous avez un grand ennemi à vaincre, qui est votre amour-propre et votre orgueil. Surmontez cet ennemi dangereux, et pour lors vous vous accoutumerez aisément à obéir. Vous ne chercherez plus de prétexte pour vous en dispenser. Vous serez convaincu que quand vos supérieurs vous appellent, c'est Dieu même qui s'explique par leur bouche, et que de leur résister, c'est se révolter contre les ordres du Seigneur.

Car vous n'en devez point douter. J'ai peine même à mettre la chose en question, tant elle est évidente et certaine. De qui vient l'autorité que nos supérieurs exercent sur nous? Est-on obligé de leur obéir, et de leur obéir aussi promptement qu'à Dieu même ?

L'autorité des supérieurs vient de Dieu. C'est une vérité qui ne peut être contestée. *Que toute personne*, dit saint Paul, *soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu.* (*Rom.*, XIII, 1.) Si toute puissance vient de Dieu, ceux qui sont nos conducteurs, qui veillent sur nos âmes et qui doivent en rendre compte (*Hebr.*, XIII, 17), ont encore à plus forte raison reçu toute leur puissance de Dieu.

C'est donc le Seigneur qui est l'auteur de cet ordre si légitime qui soumet les inférieurs à leurs supérieurs. C'est lui qui a établi les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pour être pasteurs et docteurs. (*Ephes.*, IV, 11.)

Parmi les pasteurs il a voulu qu'il y eût de la subordination, que les uns veillassent sur les autres, et qu'ils eussent autorité de les conduire et de les réformer. C'est *le Saint-Esprit* qui *a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang.* (*Act.*, XX, 28.) Il y en a un, le premier de tous, qui s'appelle Pierre, sur lequel l'Eglise est bâtie. (*Matth.*, XVI.) Cet ordre de pasteurs établi par Jésus-Christ subsistera dans toute la suite des siècles. Il doit être inviolablement gardé, et il est absolument nécessaire pour le maintien de l'Eglise.

Voilà donc une autorité bien établie qui vient très-certainement de Dieu. Résister à cette autorité, c'est résister à Dieu même. Cette vérité doit être considérée avec beaucoup d'attention, et rien n'est plus fort pour retenir les inférieurs dans le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs supérieurs. Jésus-Christ s'en est clairement expliqué ; il a dit en parlant à ses apôtres : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. Celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.* (*Luc.*, X, 16.) Y fait-on

réflexion? Et si l'on était pénétré de ces vérités, les résistances seraient-elles aussi fréquentes et aussi opiniâtres qu'on le remarque?

Celui qui est docile, celui qui connaît le caractère de Dieu vivement marqué sur le front de ses supérieurs, comment leur obéit-il? comme à Jésus-Christ. (*Ephes.*, VI, 5, 6.) Ce sont les termes de saint Paul.

Que ceux-là sont éloignés de cette obéissance simple et filiale, qui, selon le langage du même Apôtre, n'obéissent qu'à l'œil, qui ne pensent qu'à plaire aux hommes.

Les vrais serviteurs ont des vues bien plus élevées. Ils ne songent qu'à Jésus-Christ, ils le regardent fixement, ils reconnaissent, ils adorent sa puissance, ils se font un devoir essentiel de s'y soumettre, et voilà le motif de cette obéissance prompte que rien n'arrête, parce qu'on est convaincu que c'est à Dieu qu'on la rend et qu'on ne peut lui obéir trop promptement.

L'obéissance, en second lieu, doit être entière. Celui qui est soumis en de certaines choses et ne l'est point en d'autres obéit par caprice; il n'a point l'esprit d'obéissance, et dans la vérité il n'obéit point.

Saint Jacques dit que *quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.* (*Jac.*, II, 10.) Quiconque donc consent d'obéir en de certains points et refuse d'obéir en d'autres est un rebelle, et Dieu le considère comme un homme qui vit dans une désobéissance perpétuelle.

Un vrai modèle d'obéissance c'est Abraham : voyez sa généreuse disposition, il est toujours préparé à obéir. Dieu peut mettre son obéissance aux épreuves les plus difficiles ; jamais il ne trouvera aucune opposition dans ce serviteur fidèle.

Comme l'esprit de l'homme est plein de caprices, les uns seront dans une disposition et les autres auront des sentiments contraires.

L'un dira, je ne puis obéir, car on abuse de ma facilité, et ce que l'on me demande est trop au-dessous de moi.

L'autre, au contraire, se plaindra qu'il ne peut obéir, parce qu'on l'accable et que ce qu'on lui ordonne est au-dessus de ses forces. Dispositions également criminelles et qui font voir la révolte du cœur.

Celui qui a l'esprit d'obéissance est très-éloigné de donner entrée dans son cœur à de si pernicieuses pensées. Mais voici la vraie situation de l'homme obéissant : il n'examine rien; il suffit qu'on lui commande et qu'on lui donne lieu d'obéir. Vous le voyez entièrement appliqué aux petites choses, vous le voyez dans les affaires importantes et difficiles, faisant de généreux efforts pour surmonter les obstacles sans jamais se rebuter.

Ce qu'on vous commande, dites-vous, est trop peu de chose; cet emploi est au-dessous de vous, vous vous sentez des talents, vous vous feriez un plaisir d'obéir si l'on rendait justice à votre mérite, et si l'on vous appliquait à des travaux dignes de vous.

N'apercevez-vous pas vous-même dans ces sentiments un esprit d'orgueil entièrement opposé à l'esprit de Jésus-Christ? La bonne opinion que vous avez de vous-même est la source de votre résistance. Vous croyez donc beaucoup valoir? Pouvez-vous jamais concevoir une pensée plus dangereuse et plus mortelle pour vous, et ne devriez-vous pas vous porter à obéir dans les moindres choses, quand ce ne serait que pour condamner d'aussi pernicieux sentiments que ceux qui vous poussent à résister?

L'emploi est au-dessous de vous. Peut-il y avoir aucun emploi ecclésiastique au-dessous de vous, et la moindre place dans la maison du Seigneur ne surpasse-t-elle pas les mérites de l'homme le plus accompli? Y a-t-il aucun ecclésiastique lequel dans son cœur ne doive s'estimer trop honoré d'exercer les plus petits emplois? Les œuvres abandonnées, cet emploi où il y a moins à craindre du côté de l'amour-propre, le service des pauvres, voilà ce que devrait rechercher un ecclésiastique, pour peu qu'il eût du zèle pour son salut et pour celui de son prochain.

Soyez convaincus de la grande maxime de saint Grégoire de Nazianze (Orat. 10, p. 165), quand il dit excellemment que lorsqu'on est assez heureux pour servir le Seigneur, quoiqu'on occupe la dernière place, on est plus élevé que ceux qui parviennent aux dignités les plus éminentes dans les palais des empereurs.

C'est donc un mauvais caractère que le refus d'obéissance dans les choses que nous croyons au-dessous de nous. Jésus-Christ a recommandé très-étroitement la fidélité dans les petites choses, quand il a dit : *Celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les petites choses, sera aussi injuste dans les grandes.* (*Luc.*, XVI, 10.) C'est-à-dire que Jésus-Christ veut dans le cœur de l'homme ; une disposition générale à obéir en toutes choses. Celui qui est dans cette disposition ne fait aucune distinction ; il ne cherche qu'à obéir, il est donc toujours également exact. Celui qui obéit quand les choses lui plaisent, qui n'obéit point quand elles lui sont désagréables et qu'elles ne lui conviennent point, n'obéit pas à Dieu, il obéit à son amour-propre et il suit sa passion.

Saint Jérôme suppose que les fondements les plus solides de la vie spirituelle ne peuvent subsister sans une exacte fidélité dans les plus petites choses. C'est ce qui lui fait dire que les choses qui paraissent les plus petites et les moins importantes, sont dans la vérité d'une grande conséquence, et qu'il est très-criminel de les mépriser (254).

Tous ces hommes superbes qui dédai-

(254) « Non sunt contemnenda quasi parva sine quibus magna consistere non possunt. » (*Ad Latam.*)

gnent et qui méprisent ce qui leur paraît au-dessous d'eux, sont condamnés dans la personne de Naaman le Syrien. (IV *Reg.*, V.) Il vient trouver le prophète Elysée avec un équipage superbe. Le prophète lui fait dire de se laver sept fois dans les eaux du Jourdain et il l'assure qu'il sera guéri. Naaman se retire en colère : *Je croyais*, dit-il, *qu'il me viendrait trouver, et que, se tenant debout, il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, qu'il toucherait de sa main ma lèpre, et qu'il me guérirait. N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Albana et de Pharphar qui sont meilleurs que ceux d'Israël?* (IV *Reg.*, V, 11.) Les serviteurs plus sages que le maître lui donnèrent un excellent avis : *Si le prophète vous avait ordonné quelque chose de difficile, vous auriez dû le faire; combien donc devez-vous plutôt lui obéir lorsqu'il vous dit : allez vous laver et vous serez guéri?* (*Ibid.*) Le maître fut docile, il profita de l'avis de ses serviteurs; il se lava sept fois dans les eaux du Jourdain et il fut parfaitement guéri.

Il y a donc une très-grande bénédiction attachée à l'obéissance fidèle dans les petites choses : il y a beaucoup plus d'humilité, et par conséquant beaucoup plus de mérite. Qu'avez-vous à chercher sinon de plaire à Dieu? Pouvez-vous douter que vous ne lui plaisiez quand il voit que pour l'amour de lui vous vous portez de tout votre cœur à des exercices humiliants et qui mortifient l'amour-propre? Laissez donc le monde dans ses erreurs, laissez-le se repaître de ses idées vaines; cherchez le bonheur solide, mettez-vous en peine de plaire à Dieu, et considérez le reste comme de la fumée et comme un néant.

Après avoir été appliqué à de petites choses, la Providence permettra peut-être que sans le rechercher vous serez élevé. Vous serez appelé à des choses plus importantes et plus difficiles. Pour lors prenez garde à ne pas tomber dans l'autre extrémité. Ne soyez point de ceux qui se plaignent, qui murmurent, qui s'effrayent des difficultés ; conservez toujours le même esprit de docilité, et la même ardeur pour l'obéissance ; que votre principe soit que vous voulez obéir, qu'il n'y a rien de plus avantageux et de plus glorieux au chrétien que d'être fidèle.

Joignez à ce principe un autre qui aura encore plus de force pour vous soutenir, c'est que celui qui vous commande mérite toutes vos ardeurs, tout votre amour, tous les empressements de votre cœur.

Excellent moyen pour surmonter les difficultés que d'aimer de tout son cœur celui qui nous commande. La loi de Dieu nous paraît-elle difficile, c'est que nous avons peu d'amour. La loi de Dieu est douce dans tout ce qu'elle contient à celui dont le cœur est plein de charité. *L'amour*, dit saint Jean, *que nous avons pour Dieu consiste à garder ses commandements, et ses commandements ne sont point pénibles.* (I *Joan.*, V, 3.) Ils ne sont point pénibles quand l'amour les fait garder. Ils vous paraissent pénibles, c'est que votre cœur est plein de l'amour du monde et de vous-même, et vide de l'amour de Dieu.

Saint Augustin fait parler le Seigneur et lui met dans la bouche ces plaintes qui sont si raisonnables : L'avarice commande les choses les plus dures, voyez ce que j'ordonne et faites-en la comparaison : l'avarice commande de passer les mers, d'aller dans les pays les plus inconnus, de s'exposer à mille périls ; l'avarice est obéie, toutes mes lois sont rejetées. N'est-il pas honteux que le monde ait plus d'autorité que Dieu? Qu'on oppose de continuelles difficultés quand c'est Dieu qui parle, qu'on en surmonte tous les jours de plus considérables quand il est question de plaire au monde (255).

Vous donc qui dans l'exercice de votre pénible emploi vous sentez troublé des obstacles qui se présentent, considérez pour vous rassurer quel est celui qui vous a chargé de son joug. C'est pour Dieu que vous combattez, c'est en présence de Jésus-Christ, et les anges sont témoins de votre zèle. Si Jésus-Christ vous voit plein de courage, s'il voit que vous renouvelez votre ferveur, parce que votre plus grand désir est de lui plaire, il vous mettra au rang de ses bien-aimés serviteurs. Mais, au contraire, si vous vous rebutez, si vous cédez lâchement, si vous donnez entrée dans votre cœur à la défiance, à l'ennui, quels reproches n'aurez-vous pas à essuyer de la part de celui qui vous a si fortement animé par son exemple et par ses promesses?

Obéissez, tenez-vous dans le lieu où Dieu vous a placés ; non-seulement soyez fidèles en toutes choses, mais obéissez de cœur. C'est le troisième caractère de l'obéissance. Elle doit être de cœur. L'action extérieure n'est que le dehors et la surface. Dieu veut le cœur, et ceux-là seulement sont réputés obéissants qui sentent dans le cœur ce qu'ils témoignent au dehors par leurs actions.

C'est un principe général, dans tout ce que Dieu ordonne, ce qu'il demande en premier lieu c'est le cœur. Dieu vous commande-t-il de faire l'aumône, il veut que vous la fassiez de cœur, et il vous déclare qu'il aime celui qui donne avec joie. (II *Cor.*, IX, 7.) Dieu nous demande-t-il des œuvres, des hommages extérieurs, des témoignages de notre dépendance, il nous déclare que si ces œuvres ne partent du cœur, il nous rejettera avec ce peuple hypocrite qui l'honore des lèvres pendant que leur cœur est éloigné de lui. (*Matth.*, XV, 8.)

Dieu voit l'homme criminel. Il n'a pas encore commis le péché, mais le dessein en est formé dans le cœur : c'en est assez, il est coupable, il a déjà commis le crime,

(255) « Dura jubet, levia jubeo. Jubet avaritia ut mare transeas. Quia avaritia imperat servis, quia Deus jubet odisti. » (*In psal.* CXXVIII.)

puisque le crime est dans son cœur. (*Matth.*, V, 28.)

Ceux-là déplaisent à Dieu et lui sont très-désagréables, dont le cœur hypocrite désavoue les actions qu'ils sont obligés de faire par des raisons de bienséance ou d'autres considérations humaines.

Ceux-là déplaisent à Dieu dont le cœur est plein de défiance et de murmure. Saint Paul nous avertit de ne point tomber dans cette faute et il nous donne ce conseil salutaire : ***Faites toutes choses sans murmures.*** (***Philip.***, **XI, 11.**)

C'était la coutume et le défaut du peuple juif. Il a tant de fois irrité Dieu par ses défiances et par ses murmures. J'entends le Seigneur qui s'en plaint d'une manière si touchante : ***Jusqu'à quand ce peuple impie et ingrat murmurera-t-il contre moi?*** (***Num.***, XIV, 27.)

Vous savez comment ce peuple a été châtié et quelle rigueur Dieu a exercée contre lui. Saint Paul fait mention du crime de ces rebelles et de la manière rigoureuse dont Dieu les a punis, quand il nous dit : ***Ne murmurez point comme murmurèrent quelques-uns qui furent frappés de la mort par l'ange exterminateur.*** (I *Cor.*, X, 10.)

Ce que Dieu punissait dans l'ancienne loi d'une manière visible, il le punit dans la nouvelle d'une manière invisible, mais beaucoup plus rigoureuse. Craignons donc la juste colère du Seigneur, et prenons garde de ne le point irriter. Pour cela, obéissons non pas seulement comme des hommes qui craignent, mais comme des enfants qui sont remplis d'amour et de respect pour leur père, et qui se font un plaisir de lui être fidèles en toutes choses.

Vous obéissez, mais c'est par contrainte. Pendant que vous pratiquez extérieurement ce qui vous est commandé, vous vous révoltez en dedans de vous-même, quelquefois même vous n'avez pas assez d'empire sur vous pour dissimuler vos sentiments, et par des réponses qui marquent votre indocilité, vous contristez ceux à qui Dieu a donné autorité sur vous. Que vous arrivera-t-il? vous obéirez, vous en aurez toute la peine, mais vous obéirez sans fruit. Au lieu que si vous vous appliquiez à vous surmonter vous-même et à dompter les révoltes de votre cœur, Dieu recevrait votre sacrifice, ce serait un sacrifice de bonne odeur. Vous serez toujours au rang des esclaves, parce que vous murmurez et que vous n'agissez que par crainte. Combien devriez-vous souhaiter d'être au rang des enfants? Agissez donc par amour.

Quand Dieu commande, dit saint Augustin, il n'est plus question ni de disputer, ni de délibérer, ni de contredire, mais il s'agit uniquement d'obéir avec sincérité (256).

Puissiez-vous entrer dans les sentiments du saint prophète David, quand il dit à Dieu qu'il crie de tout son cœur, qu'il le cherche de tout son cœur, qu'il aime sa loi, et qu'il la gardera de tout son cœur. (*Psal.* CXVIII, 10, 34, 145, 113.)

Voilà un homme vraiment obéissant, son obéissance a toutes les qualités de la vraie obéissance. Imitez ce saint modèle, que vous puissiez dire aussi bien que lui que vous aimez de tout votre cœur, que vous gardez la loi de tout votre cœur.

Il ne me reste plus qu'à éclaircir une difficulté, c'est de savoir si toutes les fois que l'on sent au milieu de son cœur des répugnances et des soulèvements, on est assez malheureux pour être au rang de ceux qui murmurent et qui n'obéissent point de cœur.

Non, gardez-vous bien d'avoir une telle pensée, elle pourrait vous troubler et vous persuader que vous n'obéissez point, quoique vous soyez au rang des serviteurs fidèles.

Il faut exactement distinguer entre les répugnances que nous nous appliquons à vaincre, et des répugnances que nous entretenons volontairement sans faire de sérieux efforts pour les surmonter.

Ceux dont le cœur est plein de soulèvements et qui ne travaillent point à les vaincre sont véritablement rebelles. Ils peuvent s'appliquer tout ce que je viens de dire contre ceux qui n'obéissent point de cœur.

Il n'en est pas de même de ceux qui combattent fidèlement. Il est vrai qu'ils sentent au milieu de leur cœur de grandes résistances. Il est vrai que l'obéissance leur coûte beaucoup; mais appliquons-nous à connaître la nature de leur répugnance. Ce sont des sentiments involontaires; c'est la loi des membres qui résiste à la loi de l'esprit; ce qui est corrompu en vous ne veut pas obéir, mais ce qui est rectifié par la grâce triomphe et se porte à l'obéissance. Consolez-vous, exercez-vous au combat; la résistance que vous éprouvez rend votre obéissance plus parfaite, continuez à vaincre. Encore une fois, soyez plein de consolation, vous êtes de ceux qui obéissent de cœur.

Voilà les vérités dont j'avais à vous instruire pour vous encourager à vivre dans la pratique de l'obéissance. Je vous ai fait voir combien il est avantageux d'obéir, je vous ai expliqué les qualités que doit avoir la vraie obéissance.

Travaillons sérieusement à nous surmonter et à nous dépouiller de notre propre volonté. Comment ne serions-nous pas disposés à y renoncer, après avoir remarqué tout ce qu'il nous en coûte d'en avoir été les esclaves?

Jésus-Christ reconnaissant que rien ne nous était plus funeste que d'obéir à notre propre volonté, nous a marqué en tant d'endroits de l'Evangile que la première condition pour être au rang de ses disciples était de renoncer à soi-même et à sa propre volonté. (*Matth.*, XVI, 24.) Jésus-Christ veut que ceux qui sont à lui renoncent à eux-

(256) « Divino intonante præcepto obediendum, non disputandum. » (Lib. XVI *De civ. Dei*, cap. 32.)

mêmes; le fondement de ce précepte c'est que nous portons au milieu de nous la source du péché. *Je sais*, dit saint Paul, *qu'il n'y a rien de bon en moi, mais que le péché habite en moi.* (*Rom.*, VII, 17, 18.) C'est à nous de détruire ce funeste principe du péché qui est au milieu de nous. Nous le fortifions en suivant notre propre volonté, nous le détruisons en la combattant. C'est donc particulièrement en renonçant à notre propre volonté et en la combattant, que nous observons le précepte du Sauveur qui nous oblige de renoncer à nous-mêmes et de nous haïr.

Vous savez ce que le Fils de Dieu ajoute: *Celui qui aime sa vie la perdra, mais celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle.* (*Joan.*, XII, 25.) Renonçons donc à nous-mêmes, combattons-nous, haïssons-nous, captivons-nous par l'obéissance, renonçons à une malheureuse liberté qui ne nous porte qu'au déréglement. C'est le moyen d'être à Jésus-Christ, de nous aimer véritablement, de retrouver une heureuse liberté dans le ciel, où nous serons d'autant plus libres que nous ne pourrons plus jamais nous détacher de celui qui doit faire notre bonheur et notre récompense dans l'éternité.

## DISCOURS XIX.

### DE L'OFFICE DIVIN.

Dieu impose aux ecclésiastiques de grandes obligations, mais en même temps il leur fournit de puissants secours pour les bien accomplir. Dieu veut que les ecclésiastiques soient continuellement appliqués à se sanctifier. Un prêtre doit déjà avoir fait de grands progrès. Un prêtre doit tous les jours travailler de plus en plus à croître en sainteté.

Dieu a fourni aux ecclésiastiques plusieurs secours pour acquérir cette sainteté éminente à laquelle il les appelle. Parmi ces secours un des principaux qu'il leur met entre les mains c'est la prière. Un prêtre par la prière peut obtenir ce qui est au-dessus de ses forces; c'est un homme à qui Dieu commande d'être saint, mais c'est un homme qui peut s'adresser à Dieu et que Dieu est prêt d'écouter, pourvu qu'il lui offre de ces prières ardentes qui ont tant de force auprès de lui.

Ainsi, comme un ecclésiastique doit être plus saint que les autres, aussi il est plus obligé de prier. Et voilà sans doute l'origine de l'obligation que l'Eglise a imposée aux ecclésiastiques d'offrir à Dieu tous les jours des prières. Ce sont des armes puissantes qu'elle leur met entre les mains pour se défendre contre leurs ennemis. Ce sont des moyens efficaces pour obtenir ce qui leur manque. Ce sont de fermes soutiens pour se maintenir dans un état qui demande une si grande perfection.

Il est donc d'une très-grande importance aux ecclésiastiques de bien entrer dans l'esprit de l'Eglise et de travailler fortement à rendre agréables à Dieu les prières qu'elle commande de lui offrir.

C'est pour vous disposer à vous bien acquitter de ce devoir que j'emploierai ce discours à vous entretenir de l'office divin. Je le diviserai en trois parties: dans la première, je traiterai de l'excellence de l'office divin; dans la seconde, je vous expliquerai les motifs qui vous engagent à le bien réciter; dans la troisième, vous verrez ce que vous devez faire pour réciter saintement votre office.

### PREMIER POINT.

Pour bien connaître l'excellence de l'office divin, nous n'avons qu'à examiner les parties qui le composent.

Notre office, en premier lieu, est composé pour la plus grande partie des paroles de l'Ecriture. On a choisi ce qu'il y a de plus touchant dans les livres saints, soit par rapport aux ecclésiastiques, soit par rapport aux solennités qui se célèbrent dans l'Eglise.

En second lieu, les Psaumes en particulier, qui sont une excellente portion de l'Ecriture, sont partagés dans notre office, et l'on peut presque l'appeler un chant continuel des *Psaumes*.

Nous avons, en troisième lieu, dans l'office le récit des actions incomparables des saints.

Enfin nous lisons les homélies des Pères, qui sont les discours qu'ils ont composés pour nourrir de la parole de Dieu le peuple qui était commis à leurs soins.

Voilà quelles sont les parties de notre office. De si excellentes parties ne peuvent composer qu'un tout très-parfait et très-digne de nos respects.

Nous récitons l'office divin, et en le récitant nous devons faire réflexion que c'est la parole de Dieu qui nous est présentée pour nous servir de nourriture. Connaissons-nous tout le respect dont nous devons être pénétrés lorsque nous lisons les livres saints, ou bien lorsque nous récitons des paroles et des maximes qui sont tirées de ces sources sacrées?

Qu'est-ce que l'Ecriture? C'est la parole de Dieu même. Si donc nous récitons notre office sans attention, il sera vrai de dire que Dieu nous parle et que nous ne l'écoutons pas. N'est-ce pas mépriser la parole de Dieu? N'est-ce pas la profaner, et par conséquent n'est-ce pas commettre une espèce de sacrilége?

Qu'il serait à souhaiter que le saint respect dont les premiers chrétiens étaient remplis pour la parole de Dieu fût parvenu jusqu'à nous? On lisait la parole de Dieu dans l'assemblée des premiers fidèles. Tous tremblaient, tous étaient pénétrés d'une crainte respectueuse. On remarquait des hommes avides qui recherchaient avec ardeur la nourriture spirituelle que Dieu nous a laissée.

Telle était la disposition de ces premiers fidèles dont il est parlé dans le livre des *Ac-*

*tes*. Il est dit d'eux qu'*ils reçurent la parole de Dieu avec ardeur, avec affection, avec avidité*. (*Act.*, XVII, 11.) Où est cette ardeur, cette affection, cette avidité? Où est cette ardeur? Nous languissons. Cette affection? Elle est pour les discours inutiles des hommes, et non point pour la parole de Dieu. Cette avidité? La parole de vie nous inspire du dégoût. Il faut nous forcer pour nous réduire à nous nourrir de la nourriture céleste. Croyons-nous que c'est la parole de Dieu, et que notre vie dépend essentiellement des dispositions avec lesquelles nous nous nourrissons de cette parole.

Le livre des Evangiles, dès les premiers temps, était placé au milieu des conciles. Il y était avec toutes sortes de marques d'honneur et de distinction. Il était en vue à tous ceux qui composaient ces saintes assemblées. On employait beaucoup d'ornements extérieurs pour témoigner le respect qui est dû à la sainte parole du Seigneur. Mais tous ces ornements extérieurs n'étaient que des avertissements qui faisaient connaître les dispositions intérieures d'honneur et de respect dans lesquelles nous devons être, lorsque Dieu veut bien nous faire entendre sa parole.

Donnons quelque attention aux cérémonies de l'Eglise, et entrons dans l'esprit de ces saintes cérémonies. Nous voyons l'honneur que l'on rend au saint Evangile. On le porte avec solennité au milieu des flambeaux allumés, on l'élève en haut, on invite tout le peuple à jeter la vue sur le livre saint, tous se lèvent et l'on entend dans un grand silence les enseignements que notre maître nous a laissés. On baise avec tendresse et avec modestie les livres qui contiennent la parole de Dieu. C'est la sainte parole du Seigneur, vous dit celui qui vous présente le livre des Evangiles. Nous sommes convaincus qu'il n'y a rien de plus saint que la parole du Seigneur. La parole de Dieu mérite donc un grand respect. Vous la lisez quand vous récitez l'office divin, voyez si vous rendez à cette parole tout l'honneur qu'elle mérite.

Rien n'est plus déraisonnable et ne doit faire plus de peine à des ecclésiastiques, que ces dégoûts qu'ils ressentent la plupart du temps dans la récitation de l'office divin. Car cet office, comme je viens de vous dire, contient la parole du Seigneur. Donc le réciter avec dégoût, c'est n'avoir aucun attrait pour la parole de Dieu, c'est recevoir cette parole avec tristesse et avec ennui. Voyez combien vous êtes éloignés des dispositions dans lesquelles doivent être les véritables ecclésiastiques, et même tous les chrétiens.

Le Fils de Dieu nous a laissé sa parole pour être notre consolation pendant le temps de cette misérable vie. Hélas! que d'ennuis dans un lieu d'exil! A peine en pourrait-on supporter l'amertume, si Dieu ne nous présentait des consolations aussi solides que celles qui sont renfermées dans la méditation de sa parole. *Seigneur*, dit David parlant à Dieu, *la vue de ma bassesse m'aurait bien des fois fait perdre courage, si je n'étais soutenu par la méditation de votre sainte loi*. (*Psal.* CXVIII, 91.) La parole de Dieu est donc la solide consolation de notre exil. Ne trouver point sa consolation dans la parole du Seigneur, c'est ne pas avoir l'esprit du christianisme, et à plus forte raison c'est ne pas avoir l'esprit ecclésiastique.

Saint Augustin demande à Dieu que les Ecritures saintes soient ses chastes délices. Il regarde comme un grand don le goût des saintes Ecritures. Il conjure ses amis de s'appliquer à l'étude de l'Ecriture. « C'est, dit-il, une étude solide; ce ne sont point de vaines paroles qui flattent agréablement l'oreille, ce sont des sentences graves et sérieuses. Plus l'esprit est solide plus il y trouve de satisfaction (257).

Dans quelque misère que les premiers chrétiens fussent réduits, ils étaient pleinement satisfaits, pourvu qu'on leur laissât les livres saints. Leur enlevait-on les richesses temporelles? ils n'avaient que du mépris pour tous les biens de la terre. Les enfermait-on dans des prisons obscures? être prisonnier de Jésus-Christ, c'était un grand titre d'honneur dans ces heureux temps.

Les premiers chrétiens abandonnant avec joie toutes les possessions terrestres, ne demandaient rien, sinon qu'il leur fût permis de conserver les livres saints. C'était le seul bien dont la perte leur était sensible. Encore, quand l'inhumanité allait jusqu'à leur enlever ce tendre objet de leur consolation, ils conservaient la parole de Dieu dans le cœur. Par là ils devenaient supérieurs à tous les efforts de leurs persécuteurs. Ils paraissaient accablés de maux aux yeux des hommes. Dans la vérité ils ne sentaient aucun besoin, la parole de Dieu les soutenait, et il n'y en avait aucun qui ne s'écriât avec ces hommes zélés, dont il est parlé dans les Machabées: *Nous n'avons besoin d'aucun secours humain. Les livres saints sont entre nos mains, il ne nous en faut pas davantage pour être remplis de consolation*. (I *Mac.*, XII, 9.)

Les livres saints sont entre vos mains, mais bien loin que vous y trouviez votre consolation, la tristesse de votre front, la précipitation de vos paroles, l'égarement de votre esprit, la sécheresse de votre cœur sont une preuve certaine du peu de goût que vous avez pour la parole de vie. Craignez: la parole de Dieu, selon saint Augustin, agit sur l'esprit et sur le cœur de l'homme selon ses dispositions. C'est une pluie féconde qui arrose le cœur du juste et qui y produit du fruit. Mais l'homme criminel, empêchant cette fécondité, trouve

(257) « Sint castæ deliciæ meæ scripturæ tuæ. » (*Conf.* XI.) « Hortor ut valeo, ut litterarum vere, certeque sanctarum, studio te curam non pigeat impendere. Sincera enim et solida res est, » etc. (Ep. 132.)

sa condamnation dans ce qui devrait être pour lui une source de salut (258).

C'est donc un très-mauvais caractère, dans un ecclésiastique, que de réciter son office avec ennui. Un ecclésiastique fidèle ne prend point entre ses mains ce livre de prières, qu'il ne fasse attention que c'est Dieu qui va lui parler. Il est pénétré de respect pour sa parole, elle produit en son âme une sainte joie, et c'est le premier fondement de cette grande attention que l'on remarque dans les ecclésiastiques vertueux, lorsqu'ils récitent l'office divin. C'est un office composé pour la plus grande partie des paroles de l'Ecriture; c'est un office où l'on a choisi ce qu'il y a de plus touchant dans les livres saints, et ce que l'on a jugé pouvoir contribuer davantage à nourrir la piété des ecclésiastiques.

En récitant l'office nous prononçons des psaumes. Quoi de plus merveilleux que ces excellents cantiques! quoi de plus propre à concilier l'attention, à pénétrer l'âme, à convertir le cœur! Nous trouvons dans les psaumes tous les sentiments les plus nobles dont les hommes puissent être remplis, lorsqu'ils se présentent devant Dieu pour lui rendre leurs hommages.

Quand nous allons à Dieu, tantôt c'est pour admirer sa grandeur, tantôt c'est pour nous prosterner devant lui en qualité de ses créatures. Dieu nous commande de mettre en lui toute notre confiance. Dieu nous demande notre cœur. C'est à nous, en qualité de faibles créatures, de nous humilier devant la majesté toute-puissante de Dieu. C'est à nous, en qualité de criminels, à demander pardon de nos fautes et à implorer la clémence de notre juge. Ce sont là les exercices de celui qui sait bien entrer dans les sentiments que les psaumes nous inspirent.

Vous devez donc savoir qu'il n'y a rien de grand que Dieu, et l'admiration de sa grandeur infinie doit faire une des principales occupations de votre vie. C'est le noble sentiment dans lequel vous entrez, lorsqu'en chantant les psaumes vous vous écriez : *Seigneur, vous êtes grand, Seigneur, qui peut vous être semblable?* (*Psal.* XLVII, 10.) Le Seigneur est grand dans lui-même, il est grand dans ses ouvrages. Le souvenir des prodiges que le Seigneur a faits nous est très-nécessaire. Par là nous remontons jusqu'à l'auteur de ces prodiges, et nous conservons ces précieux sentiments d'admiration qui ne peuvent trop durer en nous. C'est ce qui a engagé David à composer les Psaumes, dans lesquels il est si exact à faire le récit de toutes les merveilles que le Seigneur a faites en faveur de son peuple.

Si vous connaissez ce que c'est que Dieu et ce que vous êtes, vous concevrez aisément que vous devez être très-assidus à vous prosterner devant lui. Il est notre Dieu, nous sommes ses créatures, nous lui devons l'adoration. C'est un hommage que nous ne pouvons lui rendre avec trop d'exactitude. Etre devant Dieu tout tremblants, être devant Dieu comme des créatures qui reconnaissent que Dieu seul est grand, et qu'elles ne sont que faiblesse, voilà ce qui nous convient, et rien n'est plus fort pour nous faire entrer dans ces sentiments que les excellentes instructions de David, quand il nous dit pour nous animer à adorer Dieu : ***Venez, adorons Dieu, prosternons-nous devant Dieu, pleurons devant le Seigneur qui nous a faits.*** (*Psal.* XCIV, 6.)

Ce Dieu, quoique tout-puissant, quoique infiniment élevé au-dessus de nous, est néanmoins un Dieu plein de bonté, toujours accessible, toujours prêt à nous écouter. Quoique notre Dieu, il nous commande de le considérer comme notre Père. Il s'offenserait si nous avions le moindre doute sur ce qu'il nous a enseigné de son infinie miséricorde. Il veut donc que nous lui témoignions une entière confiance. C'est lui-même qui a suggéré à son Prophète de lui parler en ces termes : ***Je mets ma confiance au Seigneur.*** (*Psal.* X, 2.)

Le souvenir des miséricordes du Seigneur irait trop loin, s'il nous portait à oublier ce que nous sommes. David, qui a eu tant de confiance, n'a jamais oublié ce qu'il était et les justes fondements qu'il avait de s'abaisser. Il s'est abaissé, parce qu'il était créature, et il s'est encore plus abaissé, parce qu'il était pécheur. Soyons aussi humbles que David, lorsque nous prononçons avec lui que nous sommes pauvres, que nous sommes poussière, que nous sommes des vermisseaux. (*Psal.* XXIV, 16; XXIX, 10; XXI, 7.) Soyons aussi pénétrés du regret de nos péchés que ce saint pénitent, lorsqu'il exprimait ses vifs regrets, en tant de manières, qui témoignaient si bien la contrition de son cœur et qui nous reprochent la dureté du nôtre.

Comme nous appartenons à Dieu par toutes sortes de titres, il veut être le maître de notre cœur, et il n'est jamais plus offensé contre nous, que quand nous lui enlevons notre cœur pour le donner à ses créatures. Voilà pourquoi Dieu nous commande de lui témoigner souvent que nous l'aimons, et que nous l'aimons uniquement. Nous satisfaisons à cette obligation lorsque nous disons à Dieu en récitant les Psaumes : ***Je vous aimerai, ô mon Dieu vous qui êtes ma force.*** (*Psal.* XVII, 2.) Dieu nous commande de le dire, mais il nous recommande encore bien plus fortement d'être pénétrés dans notre cœur de son amour, de telle sorte qu'il soit véritable que notre cœur est à lui et qu'il en est le seul possesseur.

Nous prononçons donc d'excellentes paroles quand nous récitons les Psaumes. Ces divins cantiques expriment merveilleusement tous les sentiments dont nous devons

(258) « Hinc igitur eadem scripturarum nube, pro suo quisque merito, et peccatori pluvia laqueorum, et justo pluvia ubertatis infusa est. »

être pénétrés. Ce qui nous doit faire gémir, c'est que ces saintes paroles soient si souvent profanées. Nous parlons à Dieu, et rien n'est plus éloigné de notre cœur que ces pieux mouvements dont nous assurons faussement que nous sommes remplis

Concevons qu'il n'y a rien de plus noble, de plus grand, de plus touchant que les psaumes. Apprenons à en faire toute l'estime qu'ils méritent. Exerçons-nous à les bien réciter; et, puisque ces saints cantiques entrent si souvent dans l'office que l'Eglise nous met entre les mains, soyons fortement convaincus qu'un ouvrage où ces admirables cantiques paraissent avec tant d'éclat et tant d'ordre, ne peut être que très-excellent.

L'exemple a beaucoup de force pour nous animer, surtout lorsque ceux dont on nous met l'exemple devant les yeux ont été semblables à nous, et que toutes sortes de raisons nous engagent à les imiter.

L'Eglise donc, après nous avoir encouragés par les instructions qu'elle a tirées des livres saints et par le chant des psaumes, ne pouvait rien nous proposer de plus touchant que les actions incomparables des saints. Nous voyons dans leur vie les maximes de l'Evangile exactement observées, et c'est le principe de leur sainteté.

Que nous avons d'occasions, en méditant les actions des saints, de louer Dieu, de nous confondre, de nous animer, de nous instruire!

David dit que Dieu est admirable dans ses saints. (*Psal.* LXVII, 36.) Nous avons donc à admirer un Dieu puissant qui, avec de si fragiles instruments, a opéré de si grandes merveilles. Il n'y a que Dieu seul qui puisse élever l'homme au-dessus de sa faiblesse, qui puisse sanctifier ce qui renferme un si grand fonds de corruption. Il n'y a que Dieu seul qui puisse donner à des hommes faibles la force de se surmonter eux-mêmes, de surmonter le monde, d'établir de solides conquêtes malgré tous les efforts des hommes et des démons qui se sont vainement opposés à leurs grands desseins.

Quoique l'homme ne soit que faiblesse, il peut tout avec le secours de son Dieu. Pourquoi donc demeurons-nous dans notre impuissance, et pourquoi n'avons-nous pas recours à celui qui nous rendrait forts, si nous nous abandonnions à lui? Ces hommes, dont nous lisons des prodiges n'étaient-ils pas semblables à nous, n'avaient-ils pas en eux-mêmes toutes les misères humaines qui nous font gémir? Qu'ont-ils fait, que faisons-nous? Quel courage, quelle fidélité, quel attachement, quelle persévérance? Quelle lâcheté, quelle infidélité, quels abandonnements, quelle inconstance? Nous ne devons donc jamais lire les actions admirables des saints, sans rentrer en nous-mêmes et sans nous confondre.

Mais que ce soit une confusion salutaire, qui nous inspire de quitter les voies malheureuses dans lesquelles nous avons marché. Car quoi de plus fort pour nous encourager que tant de grands exemples qui nous sont si souvent proposés?

Il est trop difficile, disons-nous, de marcher dans la voie étroite. Nous n'osons y entrer persuadés que nous succomberions au milieu de la carrière, et que nous ne pourrions jamais nous y soutenir.

Le seul exemple des saints nous fournit une réponse qui suffit pour détruire tous nos faux raisonnements. Souvenez-vous de ce que vous avez lu peut-être le jour même que vous donniez entrée dans votre esprit à de si funestes pensées. Pourquoi ne pourriez-vous pas surmonter toutes les difficultés qui vous arrêtent, puisque vous voyez devant vos yeux tant de saints que des obstacles, beaucoup plus forts, n'ont point empêché de marcher courageusement dans la voie la plus étroite?

Car, enfin, que prétendons-nous? Pouvoir nous sauver par une autre voie que celle que Jésus-Christ a enseignée et que les saints ont suivie. Pourquoi les saints pasteurs qui nous ont précédé ont-ils passé leur vie dans un travail assidu, et que nous enseigne leur exemple? Ils ont travaillé parce qu'ils étaient ministres du Seigneur. Nous le sommes. Ils ont cru que le sacerdoce était un fardeau très-lourd, et que c'était se perdre que de ne pas remplir toutes les obligations qu'il nous impose. Nous sommes chargés de ce fardeau, et les obligations sont toujours les mêmes. Ces fidèles pasteurs ont été persuadés qu'ils n'étaient plus à eux-mêmes, mais qu'ils se devaient tout entiers au salut des peuples, et que c'était pour cela qu'ils avaient été consacrés pasteurs. Etaient-ils dans l'erreur, ou plutôt n'est-ce pas nous qui y sommes, lorsque nous croyons faussement pouvoir concilier les obligations du sacerdoce avec une vie molle et une honteuse oisiveté?

Si les exemples des saints, lorsqu'ils nous sont proposés dans la récitation de l'office, font sur nous ces salutaires impressions, ce sera encore une nouvelle preuve qui nous fera voir combien nous devons estimer l'office de l'Eglise.

Les pasteurs ont cru qu'une de leurs principales obligations était d'instruire leur peuple. Pour y satisfaire ils ont composé ces excellents discours qui sont parvenus jusqu'à nous, et c'est ce que nous appelons les homélies des saints Pères. L'Eglise, attentive à nous proposer tout ce qui peut nous animer à bien remplir les devoirs de notre saint ministère, a ramassé ce qu'il y a de plus instructif et de plus touchant dans ces discours des saints Pères.

Nous lisons donc ces savantes et admirables homélies, et en les lisant qu'apprenons-nous? Nous voyons que ces sages pasteurs avaient grand soin de se nourrir de l'Ecriture, et qu'après s'être fortifiés de cette sainte parole, ils distribuaient exac-

tement à leur peuple le pain sacré dont ils s'étaient remplis.

Les homélies des saints Pères sont une preuve qu'ils s'appliquaient singulièrement à l'étude de l'Ecriture, ils en développaient les sens cachés, ils en découvraient les mystères, ils en examinaient les profondeurs. Cette étude de l'Ecriture était continuelle, et faisait une des principales occupations de leur vie. Ceux qui négligent l'étude de l'Ecriture sainte, qui ignorent les faits les plus communs rapportés dans les saints livres, qui ne savent point les premiers éléments de cette sainte science, qui passent leur vie sans ouvrir les livres divins, sont-ils dignes de remplir des places qui ont été si saintement occupées ?

Mais comment les eaux couleraient-elles d'une source tarie? Comment ces hommes sans richesses répandraient-ils des trésors qu'ils n'ont point? Ces instructions des saints Pères marquaient leur heureuse fécondité. Ils amassaient et ils distribuaient ce qu'ils avaient amassé. Nous ne serons point de véritables prêtres si nous ne suivons de si saints exemples. Les prêtres qui ne sont point en état de couper le pain de la parole sont *des nuées sans eau, des arbres morts, des serviteurs inutiles.* (*Jud.*, 12 ; *Matth.*, XXV, 30.)

Voilà les précieuses perles que l'Eglise a ramassées et dont elle a composé l'office divin. Les paroles les plus touchantes de l'Ecriture, les saints cantiques de David, les actions surprenantes des saints, les instructions des saints docteurs : voilà les grandes et nobles parties qui composent ce merveilleux tout, et c'est à quoi vous devez faire attention pour bien juger de l'excellence de votre office. J'ai maintenant à vous proposer les motifs qui vous engagent à le bien réciter.

DEUXIÈME POINT.

J'ai plusieurs motifs à vous proposer qui me paraissent très-forts, pour vous engager à réciter l'office divin avec une très-grande application.

Le premier motif est l'excellence même de l'office divin dont je viens de vous entretenir. Je vous ai montré ce que c'est que l'office divin, et quelles sont les parties qui le composent. Vous avez vu que c'est un tout excellent, et que ce qui entre dans la composition de l'office divin est d'un très-grand prix. De là vous avez dû conclure qu'il serait tout à fait indigne de ne pas donner toute son attention à la récitation de l'office. Car il est juste que notre attention réponde à l'excellence de l'office que nous récitons. Si cela est, quelle doit être cette attention? Je ne vous en demande pas davantage, quand vous récitez l'office, considérez ce que vous récitez, et considérez quelle attention demande ce que vous récitez. A quoi donc donnerez-vous votre attention si vous ne l'accordez pas tout entière aux paroles de Dieu même, au chant des psaumes, au récit de tant d'actions éclatantes qui relèvent la gloire des saints, à ces sages instructions que les saints docteurs de l'Eglise nous ont laissées.

Ne s'efforce-t-on pas, même dans le monde, de donner une attention proportionnée aux affaires que l'on discute, et celui-là ne serait-il pas universellement blâmé qui, dans les affaires les plus sérieuses, permettrait à son esprit de s'égarer, et ne ferait aucun effort pour le retenir? Avons-nous une affaire plus sérieuse et plus importante que de parler à Dieu, et que de l'écouter?

Que ceux-là connaissent peu le mérite e le prix d'une si sainte action, qui regardent le temps qu'ils emploient à la récitation de l'office, comme un temps inutilement employé. Ils choisiront pour cette bonne œuvre non pas le temps auquel ils pourraient être plus attentifs, mais les heures oisives, et qui ne peuvent être consacrées au plaisir. Ils prononceront les plus saints cantiques sans réflexion, avec une extrême vitesse, et ils se glorifieront de leur précipitation. Après avoir employé le jour entier à leurs affaires temporelles ou à leurs plaisirs, ils se souviendront le soir qu'ils n'ont pas satisfait à leur obligation. L'esprit occupé des affaires terrestres, l'imagination échauffée de leurs plaisirs, avides de sommeil, et déjà presque endormis, ils prendront le livre sacré qui tombera de leurs mains profanes. Quelle disposition pour parler à Dieu et pour prononcer des cantiques à la gloire de son nom !

Un ecclésiastique vertueux est convaincu que le temps le plus précieux de sa vie est celui où il a le bonheur de s'unir à Dieu dans la prière. Il choisit pour cette grande action le temps dans lequel il est le plus recueilli. Il y donne tout le temps nécessaire. Il fait des efforts pour appliquer son esprit. Il gémit de ses égarements. Aussitôt qu'il s'en aperçoit il est exact à le rappeler. Les dissipations dont il n'est pas le maître ne sont pas sans fruit, car elles lui servent à s'humilier, et elles sont suivies d'une plus forte attention. C'est la conduite que se croiront obligés de garder tous les ecclésiastiques, qui considéreront ce que c'est que l'office divin. Car il est impossible de le connaître, qu'on ne soit convaincu que cet office étant très-excellent, il faut pour le bien réciter apporter une attention proportionnée à l'excellence de cet office sacré.

Je passe à un second motif, et nous allons examiner une des obligations les plus importantes du christianisme. Cette obligation est celle que nous avons de prier. Jésus-Christ nous a laissé à tous un grand précepte qui est de prier, et même de prier toujours.

Les chrétiens sont-ils obligés de prier toujours? Qui en pourrait douter après les paroles claires et précises de Notre-Seigneur qui nous a dit à tous : *Il faut toujours prier, et ne se point lasser de le faire.* (*Luc.*, XVIII, 1.) *Il faut :* C'est donc un précepte et une nécessité. L'apôtre saint Paul a annoncé

aux fidèles cette importante obligation, quand il leur a dit : *Priez sans cesse.* (I *Thess.*, V, 17.)

Il est certain que cette obligation de prier toujours renferme deux choses. Premièrement, pour y satisfaire il faut être exact à ce que l'on appelle proprement prière, c'est-à-dire qu'un chrétien doit souvent prier. En second lieu, il faut que toutes les actions du chrétien sanctifiées par la prière, et par les saintes dispositions, dans lesquelles Dieu nous commande d'entrer, méritent encore d'être appelées des prières.

Le chrétien est donc obligé de prier souvent. L'Eglise attentive au besoin de ses enfants, et particulièrement de ses ministres, leur a voulu fournir un moyen pour leur faciliter l'accomplissement de cette obligation. Ce moyen est l'office divin. C'est même dans ce dessein qu'elle a partagé l'office en différentes heures. C'est un avertissement salutaire qui nous marque que nous devons être exacts à nous occuper de Dieu. Les affaires séculières ne troublent et ne partagent que trop souvent notre attention. Nous reconnaissons qu'il se passe de longs intervalles pendant lesquels nous ne pensons point à Dieu. Le temps vient qui est marqué pour la récitation de l'office. N'est-ce pas un heureux signal qui interrompt un sommeil fâcheux, et qui nous presse de penser à celui que nous ne devons jamais oublier?

De là il s'ensuit que comme l'Eglise a très-sagement partagé l'office, et que dans cette division elle a eu de très-saints motifs, et très-avantageux pour nous, il est de la piété d'un ecclésiastique de suivre les intentions de l'Eglise, en partageant les heures de l'office, et le récitant dans les temps que l'Eglise nous a marqués. Si vous récitez en même temps plusieurs heures de votre office, vous ne profitez pas des moyens que l'Eglise vous met entre les mains pour rappeler votre esprit, lorsqu'il s'égare et qu'il oublie Dieu.

L'Eglise ne fait rien qu'avec sagesse, et jamais nous ne marchons plus sûrement, que quand nous suivons les routes qu'elle nous marque. Que ceux-là connaissent peu leurs obligations, qui considèrent la nécessité de réciter l'office comme un joug fâcheux! Ils le supportent avec peine. Ils s'en délivrent le plus tôt qu'ils peuvent. Quand ils ont satisfait à cette loi qui leur paraît toujours très-dure, ils se considèrent comme étant déchargés d'un fardeau pénible. Non, l'office divin n'est point un joug fâcheux. Vous vous trompez dans vos idées, ce qui est très-fâcheux et très-insupportable à un chrétien, c'est d'avoir un esprit qui est en proie aux distractions, qu'il est difficile de fixer, et qui ne s'occupe de Dieu qu'avec peine. Comme cet éloignement des choses du salut fait son supplice, tout ce qui l'oblige à se souvenir de Dieu, bien loin de lui être pénible est au contraire, sa joie et sa consolation.

C'est suivant ces principes que les ecclésiastiques vertueux jugent de l'office divin, et c'est là ce qui les porte à le regarder comme une heureuse nécessité d'aller à Dieu, pour lui rendre les hommages qui lui sont dus.

Souvenons-nous donc qu'en qualité de chrétiens, et à plus forte raison en qualité d'ecclésiastiques, nous sommes obligés de prier souvent. Souvenons-nous que la récitation de l'office est un excellent moyen pour satisfaire à cette obligation. Mais souvenons-nous aussi qu'il faut pour cela savoir bien mettre en œuvre cet excellent moyen : c'est-à-dire que pour satisfaire dignement à l'obligation qui nous est imposée de nous appliquer à la prière, la récitation de l'office doit être faite avec beaucoup d'attention.

Si l'obligation qui nous est imposée de prier est un puissant motif pour nous engager à réciter notre office avec attention, songeons pour qui nous sommes obligés de prier, et combien il y a de personnes à qui nous devons le secours de nos prières. Cette considération nous fournira encore un motif nouveau, qui aura beaucoup de force pour nous faire voir de quelle conséquence il nous est d'offrir à Dieu des prières qui lui soient agréables.

Un prêtre est obligé de prier pour le peuple. Un prêtre est obligé d'attirer les grâces du Seigneur non-seulement sur lui, mais encore sur le peuple. Qu'est-ce qu'un prêtre? C'est un homme qui par son état et par sa condition doit toujours être en état de parler pour le peuple. Si Dieu est en colère, c'est aux prêtres à l'apaiser. Si le peuple a besoin de secours, c'est aux prêtres à les demander. Les prêtres sont les médiateurs entre Dieu et le peuple. Comment s'acquitteront-ils de cet important et honorable emploi, s'ils ne travaillent à offrir à Dieu des prières qui méritent d'être écoutées?

Souvenez-vous souvent, prêtres du Seigneur, de l'obligation qui vous est imposée de parler à Dieu en faveur du peuple. Un saint prophète (*Joel.*, II, 17), assure, que quand Dieu est irrité contre son peuple, c'est aux prêtres à se prosterner, c'est aux prêtres à pleurer, c'est aux prêtres à crier et à demander humblement pardon pour un peuple ingrat, qui s'est révolté contre son Dieu.

Cette obligation est si essentielle, qu'un autre prophète (*Ezech.*, XIII, 5) assure, que si des prêtres négligent de s'en acquitter, Dieu leur en fera de sévères reproches. Quoi, leur dira-t-il, ministres indignes et prévaricateurs, j'attendais de vous, que vous seriez en état de vous mettre entre moi et mon peuple, et vous ne l'avez pas fait. Je croyais que vous seriez semblables à des murs élevés et forts, qui défendent le peuple contre l'attaque de l'ennemi, et vous n'avez rien fait de tout ce que je me promettais de vous. Terribles paroles et qui justifient

clairement le grand poids dont les prêtres sont chargés.

L'Eglise attentive à cette obligation a composé ses offices de telle manière que souvent les prêtres parlent à Dieu pour le peuple. Elle leur met dans la bouche d'excellentes prières dans lesquelles ils demandent à Dieu miséricorde pour le peuple, dans lesquelles ils le prient d'effacer les péchés du peuple. Tout cela vous fait voir de quelle conséquence il est à un prêtre de prier souvent, de quelle conséquence il lui est de plaire à Dieu lorsqu'il lui adresse ses vœux. Tout cela vous fait voir que la récitation de l'office est un excellent moyen pour satisfaire à l'obligation que le prêtre contracte, lorsqu'il est établi médiateur entre Dieu et le peuple.

Prêtres du Seigneur, priez attentivement, puisque c'est la première condition pour plaire à Dieu dans la prière. Prêtres du Seigneur, faites encore de nouveaux efforts en considérant le poids que vous portez, étant si étroitement obligés de maintenir par vos prières et vos bonnes œuvres, la sainte union qui doit être entre Dieu et son peuple.

J'ai encore un dernier motif à vous proposer qui vous fera connaître un nouvel intérêt que vous avez de réciter l'office avec beaucoup d'attention, c'est que des réflexions souvent réitérées sur les saintes vérités qui nous sont proposées dans notre office, soutiennent l'âme fidèle et la remplissent de consolation.

Beaucoup d'ecclésiastiques récitent l'office divin avec ennui. Quelle en est la source ? C'est qu'ils ne se donnent aucun temps pour réfléchir sur ces grandes vérités, qui ont tant de force pour fortifier l'âme. L'ecclésiastique fidèle trouve de la consolation où celui qui est infidèle ne rencontre que de l'ennui.

Quelle joie pour un ecclésiastique instruit des vérités de la religion, et à qui Dieu fait la grâce de les goûter, quelle joie d'être devant son roi, de l'adorer, de lui parler, de lui expliquer ses besoins, de pouvoir s'adresser à Dieu comme à un ami fidèle, à qui l'on peut avec sûreté confier ses plus intimes secrets !

Combien de fois un ecclésiastique attentif a-t-il lieu d'être attendri par le récit des miséricordes infinies de son Dieu ? Ce Dieu est tant de fois appelé la bonté souveraine, et il porte ce titre avec tant de fondement. Comment donc un ecclésiastique ne sentirait-il point son cœur s'échauffer ? Comment les ardeurs de sa charité ne redoubleraient-elles point quand il fait attention à toutes les grâces que Dieu a répandues sur lui par un effet de sa miséricorde ?

Notre espérance nous soutient au milieu de nos misères. Nous sommes pendant cette vie continuellement attaqués. Qui peut se promettre de demeurer ferme? Quand bien même Dieu nous distribue ses richesses, qui peut s'assurer de conserver *des trésors renfermés dans des vases de terre?* Les ennuis de cette vie seraient capables de faire perdre courage à celui qui n'envisagerait que ce qui se passe ici-bas et qui ne porterait pas sa vue plus loin. Le chrétien fidèle supporte les misères de cette vie, parce qu'il connaît qu'elles seront courtes. Il sait ce que Dieu lui a promis. Ce sont donc les promesses du Seigneur qui le consolent, qui le soutiennent, qui l'animent. L'office de l'Eglise lui fournit souvent cette solide consolation. Il y entend Dieu qui lui promet et qui l'assure qu'il est fidèle dans ses promesses. Il y entend Dieu qui l'anime à espérer, et qui lui fait voir qu'il ne sera point trompé dans son espérance.

Celui qui récite l'office avec réflexion sent bien la vérité de ces paroles prononcées par David : *Que vos paroles, Seigneur, sont pleines de douceur ! le miel n'est pas si doux à la bouche, que vos paroles le sont à mon cœur. Vos promesses et vos commandements me paraissent infiniment plus aimables que les richesses de la terre les plus précieuses.* (*Psal.* CXVIII, 103, 127.)

Qu'un ecclésiastique soit frappé d'affliction, son office lui fournira des motifs solides d'une consolation assurée. Un ecclésiastique, par exemple, au milieu des plus vives douleurs, lira dans son office que Jésus-Christ n'a élevé la tête, que parce qu'il a bu les eaux amères du torrent. C'est-à-dire que Jésus-Christ, comme parle saint Paul, est entré en possession de la gloire, parce qu'*il s'est humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort.* (*Philip.*, II, 8.) Il lira dans son office que *ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec joie.* (*Psal.* CXXV, 5.) Pourra-t-il faire attention à ces paroles sans éprouver bientôt que les douleurs les plus fortes ne tiennent point contre les motifs solides de consolation que la religion nous fournit ? Ainsi celui qui récite l'office avec attention y trouvera beaucoup de goût, et il ne s'appliquera point à la prière qu'il ne se sente soutenu et animé à persévérer dans la voie qui conduit à Dieu.

Voilà les raisons que j'avais à vous proposer pour vous faire voir combien il est important aux ecclésiastiques de réciter l'office avec attention. J'attends de la miséricorde du Seigneur que ces raisons auront fait impression sur vous. Fortement résolus de vous appliquer plus que jamais à bien réciter votre office, vous me demandez sans doute ce qu'il faut faire pour remplir cette obligation importante, je vais vous en instruire dans la dernière partie de ce discours.

### TROISIÈME POINT.

Je demande trois dispositions dans celui qui veut bien profiter de la récitation de l'office. J'appelle ces trois dispositions préparation, attention, dévotion. Ecoutez ce que l'on doit entendre par ces trois dispositions. Si le Seigneur vous inspire une forte résolution de pratiquer fidèlement les vérités que je vais vous expliquer, vous verrez que dans la suite vous retirerez beaucoup de fruit de la récitation de l'office.

Je dis que celui qui veut réciter saintement son office, doit d'abord se préparer. En quoi consiste cette préparation? Elle consiste en deux points essentiels. Le premier est de vivre dans une grande séparation du monde, et d'abandonner autant qu'il est en nous le commerce et les embarras du siècle. Le second est de faire, avant la prière, de saints efforts pour recueillir son esprit et pour purifier son cœur.

Les dissipations de notre esprit nous sont connues. On nous entend tous les jours en faire des plaintes qui ne sont que trop bien fondées. Mais en même temps que nous apercevons les dissipations de notre esprit, ne voyons-nous pas que nous ne sommes point en état d'aller à Dieu comme des suppliants, à moins que nous n'éloignions les pensées étrangères, et que, par de sérieux efforts, nous ne travaillions à occuper notre esprit de Dieu, à qui nous sommes prêts de rendre nos hommages.

La dissipation est un défaut très-ordinaire. Plusieurs ecclésiastiques sont obligés de confesser que, dans la récitation de leur office, ils sont très-souvent occupés des pensées séculières et profanes. Il leur paraît qu'ils peuvent s'excuser par la difficulté qu'il y a de fixer l'esprit humain. Mais leur excuse est vaine. Ils sont très-criminels devant Dieu, et leurs dissipations ne sont point de celles dont Dieu est si facile à accorder le pardon. Car s'ils veulent rentrer en eux-mêmes, et considérer le peu de précaution qu'ils apportent lorsqu'ils se présentent devant Dieu pour le prier, ils verront que toute la source du mal est en eux, et que leur dissipation n'est qu'une suite d'une négligence très-criminelle.

Comment viennent-ils à la prière? Quelle est, pour lors, la disposition de leur esprit et de leur cœur? Ils apportent à la prière un esprit plein d'idées étrangères, plein de pensées profanes. Les affaires du monde l'ont pleinement rempli. Ne serait-ce pas comme une espèce de miracle de pouvoir arrêter tout d'un coup un esprit dont on n'est plus le maître, et que l'on a livré aux égarements du siècle?

Plusieurs ecclésiastiques se mettent hors d'état de prier, parce qu'ils ont trop de commerce avec le monde. Il est même très à craindre pour eux que leurs oraisons ne soient de celles dont le Prophète parle, et dont il assure qu'elles sont de véritables péchés. Voilà pourquoi le saint Apôtre veut que ceux qui se consacrent à Dieu abandonnent les affaires du siècle. Ce sont des obstacles dangereux qui les empêchent de donner à leurs saintes fonctions toute l'attention qu'ils y doivent apporter. *Celui*, dit le saint Apôtre, *qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières, afin de plaire à celui à qui il s'est donné.* (II *Tim.*, III, 4.)

Cependant, je l'avoue, les affaires du siècle ne peuvent pas toujours être entièrement abandonnées. Il y a des embarras qui nous suivent avec obstination, quelque application que nous ayons à les éviter. C'est ce qui engage l'ecclésiastique fidèle à prendre encore une seconde précaution, qui est de faire de nouveaux efforts avant la prière pour se recueillir et pour rappeler son esprit à Dieu. Pour lors il se vide, autant qu'il est en lui, des affaires du siècle. Il n'omet rien pour présenter à Dieu un esprit libre et un cœur dégagé.

Il est vrai que ces précautions ne peuvent pas entièrement le délivrer de toutes les importunités qui nous troublent dans nos meilleurs desseins. Mais, outre qu'elles sont moins fréquentes, c'est que pour lors Dieu, par sa bonté, excuse des défauts que nous ne sommes pas les maîtres de déraciner entièrement. Il connaît la fragilité de notre nature, il permet que ceux qui le craignent soient troublés, afin qu'ils s'humilient et qu'ils connaissent le besoin continuel où ils sont de recourir à lui.

Que de consolation, que de fruit, lorsqu'après une préparation telle que je viens de marquer, on se présente devant Dieu pour lui offrir des prières et chanter des cantiques à la gloire de son nom?

La préparation doit être suivie d'une grande attention, et cette attention doit durer pendant tout le temps de la prière.

Il est aisé de concevoir que l'attention est nécessaire, quand on fait réflexion que c'est à Dieu même à qui l'on parle dans la prière : à Dieu qui voit le cœur, qui nous demande notre cœur, et qui nous a déclaré tant de fois qu'il n'est point content de nos hommages et de nos sacrifices, lorsqu'ils sont seulement extérieurs. Parler à Dieu de bouche, lorsque notre esprit et notre cœur ne s'accordent point avec nos paroles, n'est-ce pas être de ceux que le Fils de Dieu a condamnés, quand il a dit : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est très-éloigné de moi.* (*Matth.*, XV, 8.)

On distingue trois sortes d'attentions : l'actuelle, la virtuelle et l'habituelle. L'actuelle est à désirer. La virtuelle suffit. L'habituelle ne suffit pas.

L'attention actuelle qui est à désirer, et qui donne un très-grand poids à la prière, est l'attention de celui qui, dans le temps qu'il parle, songe véritablement au sens des paroles qu'il prononce, il tâche d'en remplir son esprit et d'en pénétrer son cœur.

L'attention virtuelle qui est suffisante est l'attention de celui qui, dans le commencement de la prière, se propose de penser à Dieu dans toute la suite de sa prière. Il fait même des efforts pour cela. Quoique son esprit dont il n'est pas le maître se dissipe, pourvu qu'il le rappelle lorsqu'il s'aperçoit de ses égarements, sa prière ne laisse pas d'être agréable à Dieu, et d'être accompagnée d'une attention suffisante.

L'attention habituelle n'est point proprement une attention. Elle se trouve dans celui qui aurait des désirs généraux et inefficaces de penser à Dieu, mais qui permettrait volontairement à son esprit de s'égarer et ne ferait pas les efforts nécessaires pour

le retenir. Dieu demande de plus grands efforts dans ceux qui veulent le servir. Ainsi vous devez être persuadés que vos prières ne peuvent lui plaire, pendant que vous laissez un libre cours aux égarements de votre esprit.

Que d'ecclésiastiques qui prononcent beaucoup de paroles et qui ne prient point! Cet homme récite l'office de l'Eglise depuis un grand nombre d'années. A-t-il prié? Non, il n'a point prié. Ce qui est le plus essentiel dans la prière ne se rencontre point dans la sienne. Le Fils de Dieu a condamné les païens qui s'imaginaient qu'*à force de paroles ils obtiendraient ce qu'ils demandaient.* (*Matth.*, VI, 7.) C'est renouveler leur erreur, que de faire consister la prière dans les paroles, et de se persuader que l'on a beaucoup prié parce qu'on a beaucoup parlé. L'essence de la prière, c'est le cri du cœur. Plusieurs parlent; ils gardent le silence à l'égard de Dieu. Il ne les entend point. Leur cœur ne parle point, et il n'y a que le langage du cœur qui puisse parvenir jusqu'au trône de Dieu.

Pour avoir cette attention si nécessaire, et sans laquelle votre oraison ne peut plaire à Dieu, évitez avec soin deux extrémités qui sont toutes deux très-dangereuses.

La première, quoique moins ordinaire, est néanmoins très à craindre. Ceux-là tombent dans cette extrémité qui perdent l'attention par un trop grand désir de la conserver. Ils ne sont jamais contents d'eux-mêmes. Ils sont dans une agitation continuelle. Ils sont ingénieux à se tourmenter. Ils recommencent ce qu'ils ont déjà dit, et la seconde fois ils sont encore moins satisfaits d'eux-mêmes que la première. C'est ignorer combien Dieu est bon à ceux qui le cherchent que de se persuader qu'il exige de ses serviteurs des tourments inutiles. La tranquillité et le repos sont les principaux avantages de ceux qui se donnent à Dieu. Il est donc bien éloigné de vouloir que nous nous abandonnions à des scrupules qui ne servent qu'à nous troubler et à nous rendre plus imparfaits.

L'extrémité opposée est beaucoup plus commune. Ceux-là y tombent qui perdent l'attention, parce qu'ils se précipitent, et qu'ils sont toujours hâtés lorsqu'ils rendent à Dieu le tribut de la prière. Où donc allez-vous, dirais-je volontiers à cet ecclésiastique qui dit son office avec tant de hâte? Pourquoi cette précipitation? Quelles sont les affaires importantes qui vous pressent et qui vous appellent? Ou plutôt avez-vous une affaire plus importante que celle de prier? Songez-vous que vous êtes devant Dieu et que c'est à lui que vous parlez? Vous ne pourriez pas supporter un serviteur qui vous parlerait avec la même vitesse dont vous usez en parlant à Dieu, et vous croiriez avec raison qu'il ne conserve pas le respect qui vous est dû. N'oubliez jamais, quand vous priez, combien est redoutable la majesté de Dieu. Qu'elle vous inspire un saint respect. Que votre cœur en soit pénétré. Que tout votre extérieur témoigne ce que vous sentez au-dedans de vous-même.

Si vous vous appliquez à réciter votre office avec attention, vous entrerez bientôt dans la troisième disposition que je vous ai dit être nécessaire et que j'ai appelée dévotion. Un des principaux effets de cette dévotion, et qui peut mieux nous faire connaître si nous en sommes pénétrés, c'est lorsque nous sentons en nous les mêmes sentiments qui nous sont exprimés dans les paroles que nous adressons à Dieu. C'est particulièrement dans la récitation des psaumes que nous devons faire effort pour entrer dans les mouvements du prophète à qui Dieu les a inspirés.

Saint Augustin nous donne cette excellente règle pour réciter les psaumes avec fruit. Il veut que nous soyons exacts à suivre le Prophète dans tous les sentiments qu'il a si noblement exprimés. Lorsque le Prophète prie pour nous, dit saint Augustin, priez avec lui. Lorqu'il gémit, gémissez. Lorsqu'il est dans la joie, soyez aussi dans la joie. Lorsqu'il est plein d'espérance, espérez. Lorsqu'il est pénétré de crainte, tremblez. Tout ce que le saint Esprit a dicté au Prophète-Roi est écrit pour notre instruction et pour nous apprendre les sentiments dont nous devons être remplis (259).

Quoi de plus déraisonnable que de témoigner à Dieu que vous avez pour lui ces grands sentiments qui sont exprimés dans les psaumes lorsque vous les désavouez dans votre cœur? N'est-ce pas mentir à Dieu? Il y a un très-grand nombre d'ecclésiastiques qui commettent presque autant de mensonges qu'ils prononcent de paroles dans la récitation de l'office.

Vous dites que vous criez de tout votre cœur, et votre cœur est muet. Vous dites que vous recherchez Dieu de tout votre cœur, et vous le fuyez. Vous dites que vous aimez Dieu de tout votre cœur, et ce sont les choses du monde qui le remplissent. Ne craignez-vous point encore une fois de mentir à Dieu, qui connaît clairement que vous n'avez aucun des sentiments dont vous l'assurez que vous êtes pénétrés.

Ce doit donc être là un de nos principaux efforts dans la récitation de l'office, et surtout des psaumes, de concevoir dans notre cœur ces grands sentiments qui sont si vivement expliqués. Quoi de plus touchant que les psaumes, lorsque des ecclésiastiques fidèles et qui se sont consacrés à Dieu sentent en eux-mêmes ce qu'ils expriment par leurs paroles?

Nous avons, par exemple, le psaume CXVIII; nous le récitons tous les jours. Y faisons-nous attention? avons-nous considéré toutes les manières différentes dont le

(259) « Si orat psalmus, orate. Si gemit, gemite. Si gratulatur, gaudete. Si sperat, sperate. Si timet, timete. Omnia enim quæ hic conscripta sunt speculum nostrum sunt. » (S. Aug., *in psal.* XXX.)

Prophète s'explique pour marquer son grand amour pour la loi de Dieu? Ne sommes-nous point honteux d'être si froids en prononçant des paroles toutes vives et toutes pleines d'ardeur?

David prie Dieu de l'instruire, et de lui bien apprendre à connaître sa loi : *Doce me justificationes tuas.*

Il regarde comme le plus grand de tous les malheurs de n'être pas instruit de la loi de Dieu : *Non abscondas a me mandata tua.*

Il médite la loi de Dieu : *In justificationibus tuis meditabor.*

Elle est dans son cœur : *In corde meo abscondi eloquia tua.*

Son grand désir est de s'y conformer dans toutes ses actions : *Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas.*

Il s'exerce à pratiquer la loi de Dieu : *Exercebar in mandatis tuis. Servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.* Nobles efforts et très-nécessaires. Travailler tous les jours de plus en plus à avancer dans l'observation de la loi de Dieu.

Les désirs qu'il a de garder la loi de Dieu sont des désirs vifs et qui remplissent son cœur : *Scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo.*

Il déclare que ceux-là sont maudits qui transgressent la loi de Dieu : *Maledicti qui declinant a mandatis tuis.*

C'est pour lui un sujet de tristesse de remarquer des hommes qui s'égarent, et qui ne se conduisent point suivant la loi de Dieu : *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam.*

Il considère comme des fables tous les discours qu'il entend. On ne peut rien lui proposer qui lui plaise, et qui lui paraisse comparable à la loi de Dieu : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua.*

Il est déterminé, il a choisi le bien qu'il veut préférer à tous les autres. La loi du Seigneur est son partage : *Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam.*

Toute sa consolation, c'est de méditer les promesses du Seigneur. Ce sont ces promesses avantageuses qui sont seules capables de relever son courage au milieu de toutes les misères inséparables de cette vie : *Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate mea.*

Il n'hésite pas à prononcer que la loi de Dieu est le plus excellent de tous les biens. Les choses de la terre les plus précieuses ne sont rien en comparaison de cette sainte loi : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua super mel ori meo. Dilexi mandata tua super aurum et topazium.*

Voilà les nobles sentiments d'un grand roi saintement pénétré de la grandeur de Dieu, de l'équité de sa loi, de l'excellence de ses promesses. Ce qu'il assure dans le psaume que vous venez d'entendre, il le répète en une infinité d'endroits. Ce sont des sentiments fixes qui ne sortent point de son cœur. Nous prononçons les mêmes paroles. Qu'il nous serait important d'entrer dans le même esprit! Faisons toutes sortes d'efforts pour nous pénétrer de ces sentiments, et pour lors nous aurons cette dévotion qui nous est si nécessaire pour réciter avec fruit l'office de l'Eglise.

Voilà les vérités que j'avais à vous expliquer sur l'heureuse nécessité que l'Eglise nous impose de réciter l'office. Je dis heureuse nécessité, et malheur à ceux qui en jugent autrement. Car quelle obligation plus douce pour un ecclésiastique que d'entretenir un commerce si saint avec celui dont il doit se faire honneur d'être le ministre?

Vous avez vu le fruit que vous pouvez retirer de la récitation de l'office, pourvu que vous vous appliquiez à entrer dans toutes les dispositions que demande cette sainte action. Déplorez votre malheur. Combien y a-t-il de temps que vous priez sans fruit? Vous êtes de ceux dont un prophète a dit : qu'*ils élèveront leurs mains vers le ciel et que Dieu détournera les yeux pour ne les point considérer; qu'ils offriront beaucoup de prières et qu'ils ne seront point écoutés.* (*Isai.*, XIV, 15.)

Malheur à vous qui, bien loin d'apaiser Dieu par vos prières, l'irritez peut-être encore davantage à cause de la mauvaise disposition de votre cœur. Si vos prières mêmes sont criminelles, il ne vous reste donc plus aucune ressource. *Changez et Dieu changera. Convertissez-vous à lui et il se convertira à vous.* (*Zach.*, I, 3.) Offrez-lui des prières, qui s'élèvent vers lui comme la fumée de l'encens.

Formez donc aujourd'hui la résolution de regarder la récitation de l'office comme une affaire importante et qui mérite que l'on y donne toute son application. Choisissez pour réciter l'office, non pas les moments inutiles et que vous ne pouvez remplir d'aucune occupation, mais choisissez les temps dans lesquels votre esprit est plus en état de s'appliquer à Dieu. Ne vous pressez point d'achever un ouvrage que l'on gâte presque toujours par la précipitation. Considérez les justes raisons que l'Eglise a eues de partager l'office, et entrez dans son esprit avec le plus de fidélité que vous pourrez. Mais surtout souvenez-vous que le cri du cœur est l'essence de la prière. Ainsi, quand vous êtes près de prier, c'est surtout votre cœur et ses dispositions que vous devez observer. Un office récité avec un cœur humilié, vide de soi-même, rempli de la majesté de Dieu, plein d'indifférence pour les choses terrestres, brûlant d'ardeur pour les biens éternels, c'est là ce qui pénètre les cieux, ce que Dieu demande de vous, ce qui vous remplira de consolation, ce qui sera pour vous une source abondante de miséricorde.

Que le Seigneur vous fasse la grâce d'entrer dans ces dispositions, afin que vous soyez de ceux dont le prophète dit, que quand ils invoqueront le Seigneur ils seront exaucés (*Jerem.*, XXIX, 12), et afin qu'après l'avoir béni sur la terre, vous ayez le bon-

heur de le louer un jour avec les saints dans l'éternité.

## DISCOURS XX.

### DE LA MESSE.

Parmi le grand nombre de motifs que l'on peut apporter pour obliger les prêtres à vivre saintement, un des plus forts et qui seul serait suffisant quand il n'y en aurait point d'autres, c'est qu'ils sont obligés, en qualité de prêtres, d'offrir à Dieu Jésus-Christ son Fils dans le sacrifice de la messe.

Dieu disait autrefois en parlant aux prêtres de l'ancienne loi : *Soyez saints; qu'ils soient saints.* (*Levit.*, XXI, 6.) Et la raison qu'il en rapportait, c'est qu'ils offrent *l'encens et les pains de proposition.* Comment donc pensez-vous que Dieu parlera aux prêtres de la loi nouvelle? Combien de fois leur répétera-t-il : *Soyez saints; qu'ils soient saints?*

Quoi ! il fallait être saint pour offrir l'encens et les pains de proposition ! Quelle sainteté donc ne faut il pas avoir pour offrir Jésus-Christ? les pains de proposition n'étaient que la figure, Jésus-Christ est la vérité. Les pains de proposition ne renfermaient qu'une sainteté légale, Jésus-Christ est l'auteur de toute sainteté. Celui-là donc qui a dit aux prêtres de l'ancienne loi : *Qu'ils soient saints,* ne cesse de dire et de répéter aux prêtres de la loi nouvelle : *Qu'ils soient saints.*

Comme cette preuve tirée du sacrifice de la messe est très-forte pour obliger les prêtres à vivre saintement, j'ai cru que je devais employer tout ce discours à vous entretenir de cet auguste sacrifice. Il est d'autant plus nécessaire que les prêtres en soient instruits, que c'est une de leurs principales fonctions. Dire la messe, et savoir à peine ce que c'est que la messe : dire la messe et ne pas connaître quelles sont les préparations nécessaires pour la célébrer avec fruit, ce sont de très-fâcheuses extrémités. Le malheur est que beaucoup de prêtres y tombent : et comme *un abîme attire un abîme* (*Psal.* XLI, 8), il serait difficile d'expliquer tous les désordres que cause cette coupable ignorance.

Pour y apporter quelque remède voici les deux vérités, dont je me propose de vous instruire dans les deux parties de ce discours. Dans la première je traiterai de l'excellence de la messe. Dans la seconde j'expliquerai les préparations nécessaires pour la bien célébrer.

### PREMIER POINT.

Afin de bien connaître l'excellence de la messe, et d'avoir une juste idée de ce redoutable mystère, examinons premièrement ce que c'est que la messe. Voyons en second lieu quelle est la vertu de la messe. Entrons enfin dans le détail des parties qui composent la messe. L'explication de ces vérités me conduira au but que je me propose, et vous fera voir qu'il n'y a rien de plus grand que la messe.

La messe est un sacrifice qui est offert à Dieu. Car dès que la messe est un sacrifice, elle ne peut être offerte qu'à Dieu, puisqu'il est de l'essence du sacrifice de ne pouvoir être présenté qu'à Dieu seul.

Le sacrifice est une reconnaissance de notre dépendance. Nous dépendons de Dieu, et nous ne cesserons jamais de dépendre de lui. C'est Dieu qui nous a donné la vie, et qui nous la conserve. *C'est lui,* dit le Prophète, *qui nous a faits.* (*Psal.* XCIV, 6.) Et de là qu'en conclut-il, que nous le devons adorer? *Venez, adorons Dieu, et nous prosternons devant lui, puisque c'est lui qui nous a faits.* L'adoration et le sacrifice sont des hommages réservés au souverain Auteur de toutes les créatures. Et ainsi c'est un principe certain qu'il n'y a que Dieu seul, à qui l'on puisse offrir des sacrifices.

Ce principe est une notion commune chez tous les peuples du monde, et jamais, dit saint Augustin, il n'y a eu aucun peuple qui ait offert des sacrifices qu'au Dieu véritable, ou à celui qu'il croyait être le véritable Dieu. La messe donc, qui est le sacrifice de la loi nouvelle, est offerte à Dieu, et ne peut être offerte qu'à Dieu (260).

Le concile de Trente, pour expliquer cette doctrine, s'est servi des paroles de saint Augustin. Il a très-judicieusement remarqué avec ce saint docteur, que jamais aucun prêtre étant à l'autel n'a dit : Je vous offre le sacrifice, ô Pierre, ô Paul, ô Cyprien. Le prêtre s'adresse à Dieu, il parle à Dieu, et il lui offre le sacrifice (261).

Si les hommes étaient capables de s'égarer jusqu'à vouloir offrir le sacrifice aux saints : les saints, justement indignés, rejetteraient un honneur qui ne leur est pas dû. Les saints pratiqueraient ce que firent saint Paul et saint Barnabé, lorsqu'étant à Lystre, le peuple de cette ville voulut leur sacrifier comme à des dieux. Parce que ces apôtres avaient miraculeusement guéri un homme qui était boiteux, le peuple étonné de ce prodige s'écria : *Ce sont des dieux qui sont descendus vers nous en forme d'hommes.* (*Act.*, XIV, 10.) Le prêtre de Jupiter fait conduire des taureaux : et le prêtre et le peuple sont tout près de sacrifier à Paul et à Barnabé. O zèle merveilleux de ces saints hommes, pour reconnaître qu'un honneur qui n'appartient qu'à Dieu ne peut jamais être rendu à ses créatures! *Ils déchirèrent leurs vêtements.* Ils crièrent hautement qu'ils n'étaient que des hommes, et qu'il n'y avait qu'un seul Dieu véritable, savoir le Dieu vivant qui est celui qui a fait le ciel et la

(260) « Quis sacrificandum censuit, nisi ei quem Deum aut scivit, aut putavit, aut finxit. » (L. X *De civitate Dei*, cap. 4.)

(261) « Ecclesia sacrificium soli Deo offerri docet. Unde nec sacerdos dicere solet : Offerro tibi sacrificium, Petre vel Paule. » (Sess. 22, *De sacrificio Missæ*, cap. 3.)

terre. Les saints ne veulent donc point qu'on leur attribue ce qui appartient à Dieu, et par conséquent bien loin de leur plaire, ce serait les offenser, que de vouloir leur offrir quelque sacrifice.

C'est suivant ces principes que le saint concile a expliqué (*loc. cit.*) ce que l'on doit entrendre par les messes que l'on célèbre en l'honneur des saints. Il a réfuté la calomnie de ceux qui ont voulu noircir l'Eglise catholique, et qui l'ont faussement accusée d'offrir le sacrifice aux saints. L'Eglise, bien loin d'embrasser une erreur si criminelle, la détestera toujours. Elle lancera ses foudres contre ceux qui oseraient la soutenir.

Les messes que l'on célèbre en l'honneur des saints sont offertes à Dieu. Dans la célébration du sacrifice nous reconnaissons que Dieu est la force des saints, qu'ils ont triomphé par son secours. Nous le remercions des victoires que les saints ont remportées. Quoi de plus raisonnable que de reconnaître que tout vient de Dieu, et que de lui rendre des actions de grâces pour des victoires auxquelles nous sommes obligés de prendre part, par l'étroite liaison que nous avons avec les saints?

Après nous être saintement réjouis des grandes victoires remportées par les saints, nous les prions de se joindre à nous. Nous présentons à Dieu les prières que la charité des saints les oblige à répandre pour nous. Y a-t-il encore en cela quelque sentiment qui puisse déplaire à Dieu, ou déroger au respect que nous devons à sa majesté souveraine?

Voilà tout ce que l'Eglise entend, et ce qui fait voir qu'elle ne s'est jamais éloignée de ce grand principe, qui est que le sacrifice ne peut être offert légitimement qu'à Dieu.

Après avoir examiné à qui le sacrifice est offert, il faut maintenant voir quel est celui qui offre le sacrifice de la messe.

Jésus-Christ est le grand prêtre. Il est le principal prêtre, ou pour mieux dire, il n'y a qu'un seul et unique prêtre dans la loi nouvelle, qui est Jésus-Christ. C'est lui que saint Pierre appelle *le pasteur et l'évêque de nos âmes.* (I *Petr.*, II, 25.) Ainsi c'est Jésus-Christ qui est le prêtre et c'est lui qui offre tous les sacrifices qui se célèbrent dans l'Eglise chrétienne.

Nous n'avons, pour concevoir cette vérité, qu'à nous bien souvenir du grand principe établi par saint Paul dans l'*Epître aux Hébreux*.

Quand il nous explique ce que c'est que le sacerdoce de Jésus-Christ, il enseigne que *dans l'ancienne loi, il y a eu plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours. Mais comme Jésus-Christ demeure éternellement, il possède un sacerdoce qui est éternel.* (*Hebr.*, VII, 23.) *Jésus-Christ est éternel, il était hier, il est aujourd'hui, et il sera de même dans tous les siècles.* (*Hebr.*, XIII, 8) Son sacerdoce est éternel. Il fait encore tous les jours les fonctions de son sacerdoce. Une des principales c'est d'offrir le sacrifice.

Jésus-Christ est prêtre, et il est le seul prêtre. Que sont donc, demande saint Augustin, les hommes qui sont appelés prêtres, et à qui Jésus-Christ fait l'honneur de les revêtir de son sacerdoce? S'ils sont pasteurs, comment est-ce qu'il n'y a qu'un seul pasteur? Ils sont pasteurs, répond saint Augustin, parce qu'ils sont les membres de ce grand et unique pasteur. C'est le sacerdoce de Jésus-Christ dont ils sont revêtus. Au dehors paraît un homme mortel qui offre le sacrifice. Mais la foi, qui ne s'arrête point au voile extérieur et qui pénètre ce qui est caché, découvre Jésus-Christ le prêtre invisible, qui offre le sacrifice de la loi nouvelle (262).

Ayons bien présent le grand principe de saint Paul, et tirons-en cette induction salutaire, qui est que Jésus-Christ, comme prêtre éternel, confère tous les sacrements qui sont administrés dans l'Eglise chrétienne.

C'est lui qui baptise, s'écrie saint Jean. Ce n'est point Pierre, ce n'est point Paul, c'est Jésus-Christ qui baptise. (*Joan.*, I, 33.)

Saint Augustin s'est servi efficacement de ce principe pour établir le dogme de l'Eglise catholique contre ceux qui attaquaient la force du baptême administré par les hérétiques. Saint Augustin, s'attachant à ce qui était enseigné par la tradition de l'Eglise, a soutenu que le baptême des hérétiques était valide. Son principe a toujours été que c'était Jésus-Christ qui baptisait, et qu'ainsi l'infidélité ou la malice des hommes ne pouvait pas altérer un sacrement qui était conféré par Jésus-Christ (263).

C'est Jésus-Christ qui baptise. C'est Jésus-Christ qui réconcilie les pécheurs lorsqu'ils se jettent aux pieds du prêtre pour être déliés. Prêtres de Jésus-Christ, faites-y une grande attention, vous n'êtes que les ministres de Jésus-Christ, vous agissez en son nom. Ainsi soyez exacts ; prenez garde à ne pas délier lorsque Jésus-Christ lie; prenez garde à ne pas absoudre, lorsque Jésus-Christ condamne.

De même encore, comme l'enseigne saint Chrysostome (*Hom. de prod. Judæ*, t.V), c'est Jésus-Christ qui consacre son corps et son sang dans les saints mystères ; c'est lui qui le distribue au peuple. Il est véritablement *le nourricier d'Ephraïm.* (*Osee*, XI, 3.) Nous pouvons bien nous écrier avec David, que *le Seigneur est notre pasteur, que rien ne nous manquera, et qu'il nous a mis dans un excellent lieu de pâturage.* (*Psal.* XXII, 2.)

Jésus-Christ distribue son corps et son

(262) « Si pastores sunt, quomodo unus pastor, nisi quia illi omnes sunt unius membra pastoris. » (S. Aug., tract. 46 *in Joan.*)

(263) « Per quemlibet ministrum detur, illius est baptismus de quo dictum est : *Hic est qui baptizat.* » (Lib. V *contra Donat.*, cap. 12.)

sang. Ce corps et ce sang précieux sont offerts dans le sacrifice. Jésus-Christ donc est non-seulement le prêtre, mais encore il est la victime. Le même Jésus-Christ qui s'est offert sur la croix, s'offre sur nos autels; c'est le même sacrifice. Il n'y a aucune différence ni quant au prêtre, ni quant à la victime. La seule différence est en la manière de l'oblation. Ce qui s'est fait sur la croix d'une manière sanglante, se renouvelle sur nos autels d'une manière mystique et non sanglante.

Ce renouvellement de sacrifice ne marque point aucune imperfection, ni aucune insuffisance dans l'oblation qui s'est faite à la croix. Nous savons trop ce que saint Paul a enseigné quand il a dit qu'*une seule oblation a consommé l'ouvrage de notre salut et de notre sanctification.* (*Hebr.*, X, 14.) Il faut donc nous souvenir de cette oblation qui s'est faite à la croix. Il faut que le mérite de cette oblation nous soit appliqué. C'est le dessein que le Fils de Dieu a eu, lorsqu'après s'être offert une fois à la croix il a voulu continuer à s'offrir sur nos autels : ce qu'il ne cessera jamais de faire dans toute la suite des siècles. Et c'est pourquoi les prophètes ont appelé le sacrifice de nos autels *un sacrifice perpétuel.*

Le sacrifice de la messe est offert à Dieu. Jésus-Christ offre le sacrifice de la messe. Jésus-Christ est offert dans ce sacrifice. Quoi de plus excellent qu'un sacrifice offert à Dieu, offert par un Dieu, et où un Dieu est offert!

Venons maintenant à la vertu de la messe qui ne peut être que très-grande, et pour vous le faire entendre, il n'est nécessaire que de réfléchir sur les principes que je viens d'établir.

Saint Paul enseigne, et c'est un principe fondamental de la religion, qu'*une seule oblation a consommé l'ouvrage de notre salut et de notre sanctification.* Par là nous apprenons que l'oblation à la croix est la source de notre salut, et que tout notre salut est attaché à la croix de Jésus-Christ. C'est ce que saint Paul a voulu encore nous apprendre quand il nous dit que le Fils de Dieu *a effacé la sentence de condamnation prononcée contre nous, et que pour l'abolir entièrement il l'a attachée à la croix.* (*Col.*, XI, 14.) Voilà le moyen efficace dont le Fils de Dieu s'est servi pour abolir cette sentence terrible qui nous condamnait : *Il l'a attachée à la croix.* Elle a été effacée par le sang qu'il a répandu pour nous. Le saint Apôtre dit ensuite que le Fils de Dieu a vaincu ses ennemis par la croix. La croix de Jésus-Christ est donc tout le fondement de notre espérance. Nous la devons avoir continuellement en vue. C'est là d'où découlent les grâces. Voilà pourquoi saint Paul disait qu'il ne voulait se glorifier qu'en la croix de Jésus-Christ. (*Gal.*, VI, 14.) Il reconnaissait que la croix était toute sa force, et que séparé de la croix il ne pouvait plus rien.

Si la croix de Jésus-Christ est toute notre force, que ne devons-nous point attendre d'un saint mystère que Jésus-Christ a particulièrement institué pour nous faire souvenir de sa mort bienheureuse?

Quelle fin le Fils de Dieu s'est-il proposée quand il a établi la messe? Que saint Paul soit toujours la lumière qui nous éclaire et le docteur qui nous instruise. Il nous apprend que Notre-Seigneur, en instituant les saints mystères, dit à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi.* (I *Cor.*, XI, 24.) Saint Paul, expliquant ces paroles de Jésus-Christ et voulant nous faire voir l'obligation que le Fils de Dieu nous a imposée d'être attentifs à sa mort en célébrant les saints mystères, ajoute : *Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur.* (*Ibid.*, 26.) Jamais je n'ai plus de confiance que quand mon esprit est occupé de la mort de mon Sauveur, et jamais je n'ai lieu de penser plus efficacement à la mort de mon Sauveur que quand je célèbre des mystères dans lesquels il me commande expressément de me souvenir de sa mort.

*Vous annoncerez la mort du Seigneur.* Vous concevez assez que dans les saints mystères on n'annonce point la mort du Seigneur d'une manière stérile. En même temps que nous annonçons la mort du Seigneur, nous en recueillons le fruit. C'est particulièrement dans la célébration des saints mystères que *nous sommes arrosés du sang de Jésus-Christ.* (*Hebr.*, IX, 19.) C'est là que se pratique à la lettre ce qui avait été figuré dans l'ancienne loi lorsque Moïse jeta du sang sur le tabernacle, sur les vases qui servaient au culte de Dieu, et sur tout le peuple.

Célébrons les saints mystères pleins de foi. Soyons convaincus que nous y *annonçons la mort du Seigneur,* et que nous en recueillons le fruit avec abondance. Nous serons persuadés que la messe a beaucoup de vertu, non-seulement par ce que la foi nous en apprend, mais encore nous en ferons une heureuse expérience, et nous sentirons tous les jours de plus en plus combien nous sommes redevables à Notre-Seigneur de nous avoir donné un moyen si efficace pour attirer sur nous les grâces qu'il nous a méritées par sa mort.

Il n'y a donc point de temps où nous devions être plus unis à Jésus-Christ que lorsque nous célébrons les saints mystères; nous ne le devons point perdre de vue et nous devons penser continuellement à sa mort. Toutes les parties de la messe nous aideront à bien imprimer en nous ce souvenir salutaire. Voilà pourquoi je vous ai dit que pour bien connaître l'excellence de la messe, il était nécessaire d'être instruit des parties qui la composent.

Les trois parties de la messe sont l'oblation, la consécration, la communion.

L'ordre des sacrifices est que l'hostie soit d'abord offerte. Nous offrons dans les saints mystères au Père éternel la plus sainte de toutes les victimes. « Recevez, ô Père

très-saint, cette hostie sans tache, que je vous offre pour mes péchés, qui sont sans nombre, pour tous les assistants et pour tous les fidèles vivants et morts. »

Le prêtre ne tient encore entre les mains que les signes matériels. Mais il sait que ces terrestres éléments seront bientôt changés au corps et au sang du Seigneur. Voilà pourquoi, uniquement attentif à l'hostie sans tache qu'il doit immoler, il commence à l'offrir comme si elle était déjà présente.

Il l'offre pour ses péchés qu'il reconnaît être sans nombre, pour tous les assistants, pour tous les fidèles soit morts, soit vivants. Quelle entreprise que de demander tant de grâces et l'expiation de tant de péchés dans un seul sacrifice? Ne craignez point, ministres du Seigneur, vous pouvez demander avec confiance. L'hostie que vous offrez aurait la force d'expier encore un plus grand nombre de péchés. Puisqu'elle est d'un mérite infini, il n'y a aucun péché, et l'on n'en peut concevoir aucun pour l'expiation duquel elle ne soit suffisante.

Après que l'hostie avait été offerte, elle était immolée. L'hostie sans tache que le prêtre a commencé d'offrir sera aussi immolée. L'immolation se fait à la consécration : immolation très-réelle et très-véritable, quoique mystique et non sanglante. Pour lors le corps et le sang de Jésus-Christ, autrefois immolés d'une manière sanglante, le sont encore mystiquement. Jésus-Christ nous a laissé des signes pleins de ce qu'ils représentent. Le corps et le sang de Jésus-Christ, véritablement présents entre nos mains sous différents signes, nous font souvenir de la manière dont ils ont été séparés à la croix. Que nous serions aveugles et criminels si notre esprit n'était pas pleinement occupé de la mort de Notre-Seigneur ! Dans toute la suite de nos mystères la mort du Seigneur doit être présente. Mais il est indispensable de faire encore de plus sérieux efforts pour s'en pénétrer, lorsque la victime même qui est immolée à nos yeux nous tient un langage que nous ne pouvons pas ne point entendre, à moins que volontairement nous ne nous rendions sourds à la voix de Dieu la plus claire et la plus intelligible.

Afin que le sacrifice soit complet, il ne reste plus que de distribuer la victime. Elle a été immolée pour nous. Elle est toute à nous. Nous la pouvons considérer comme notre bien. Nous n'avons qu'à approcher pour nous en mettre en possession. C'est donc l'intention de Jésus-Christ que ceux qui ont offert, que ceux pour qui l'hostie a été immolée, se nourrissent aussi de la victime.

Ecoutez le saint concile de Trente. Il a parlé d'une manière très-conforme à l'intention de Notre-Seigneur. Le saint concile souhaiterait que dans toutes les messes les fidèles qui y assistent communiassent non-seulement d'une manière spirituelle, mais encore d'une manière sacramentelle, afin que par ce moyen le sacrifice auquel ils sont présents leur apportât plus de fruit (264).

Vous voyez donc que pour assister à la messe d'une manière parfaite, et suivre toutes les intentions de Jésus-Christ, il faut participer à la victime. Quand le prêtre a communié, l'ordre serait que le peuple suivît et vînt aussi se présenter à la table. Enseignez à votre peuple une vérité qui est si peu connue et dont l'ignorance a peut-être causé ce refroidissement pour la communion. Apprenez-leur que s'ils ne sont pas assez préparés, et s'ils n'ont pas assez de zèle pour se nourrir de la victime d'une manière réelle, ils doivent au moins s'en nourrir d'une manière spirituelle. Pour cela ils doivent être exacts à se joindre au prêtre lorsqu'il communie, et ils doivent désirer avec ardeur que Jésus-Christ, en les nourrissant de sa chair et de son sang, leur communique par de si saints mystères le fruit de sa bienheureuse mort.

Voilà les parties de la messe et ce qui s'observe dans la célébration de nos mystères ; nous avons la consolation que nous suivons fidèlement ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et qu'attachés fermement à la tradition que nous avons reçue, nous suivons le même ordre qui s'observait dès les premiers temps de l'Eglise.

Vous serez bien aise, pour vous affermir de plus en plus dans le saint respect que vous devez avoir pour nos mystères, d'entendre quel était l'ordre du sacrifice dans les premiers siècles de l'Eglise. Vous verrez quelle a été sa fidélité à conserver toujours exactement le dépôt que nos pères nous ont laissé.

Les saints Pères ont composé des apologies pour justifier les chrétiens, pour faire voir ce qu'ils étaient, pour montrer l'innocence de leur culte, et combien ils étaient éloignés de commettre les crimes dont on les accusait faussement.

Les païens reprochaient aux chrétiens qu'ils célébraient des mystères cruels, dans lesquels ils faisaient mourir un enfant. L'immolation de la chair et du sang de Jésus-Christ, qui se fait dans nos saints mystères, et le bonheur qu'ont les chrétiens de se nourrir de cette divine chair et de ce sang précieux, avait sans doute donné lieu à cette fausse accusation.

C'est ce qui a obligé les saints Pères à exposer ce qui se passait dans les assemblées, parmi les chrétiens, et comment ils se conduisaient dans la célébration de leurs mystères. Voici comment en parle saint Justin (apolog. 2, p. 97 et 98), qui vivait au IIe siècle, et comment il décrit l'ordre de nos mystères :

« Le saint jour de dimanche, tous ceux qui sont dans la campagne et qui demeurent

(264) « Optaret sancta Synodus ut in singulis Missis fideles adstantes non solum spirituali affectu, sed sacramentaliter etiam Eucharistiæ perceptione communicarent. » (Sess. 22 *De sacrificio Missæ*, cap. 6.)

dans les villes, s'assemblent dans le même lieu. » Voilà l'origine de ces assemblées qui se font parmi nous le jour du dimanche. C'est ce qui fait voir comment ces assemblées doivent être respectées, et que les vrais fidèles doivent être très-exacts à s'y rendre.

Saint Justin continue. « On lit dans l'assemblée les écrits des prophètes et des apôtres pendant un certain temps qui doit être consacré à ces saintes lectures. »

Nous faisons encore ces lectures, et nous les puisons dans les mêmes sources.

« Après que les lectures sont finies, ajoute saint Justin, l'évêque ou le prêtre qui préside dans l'assemblée fait un discours pour instruire le peuple et pour l'animer à pratiquer les vertus qui conviennent aux véritables chrétiens. »

De là il résulte que, selon l'ancien usage de l'Eglise, l'instruction n'était jamais omise dans la célébration de nos mystères. Un chrétien qui veut passer saintement le dimanche, doit être exact à se nourrir de la sainte parole. L'instruction dans les premiers temps était regardée comme partie de la messe. Il est encore recommandé aux pasteurs d'expliquer à leur peuple les vérités contenues dans la parole de Dieu. Ceux-là sont très-criminels qui s'éloignent de cette sainte et ancienne pratique, et qui laissent mourir le peuple de faim, parce qu'ils négligent de lui distribuer le pain de la parole du Seigneur.

Quand l'instruction était finie, tous se levaient. L'assemblée retentissait de prières et de vœux. Puis on offrait le pain et le vin mêlé d'eau. Voilà l'oblation, et vous voyez encore le même ordre exactement observé dans nos assemblées.

Le président de l'assemblée renouvelle ses efforts, en poussant des vœux vers le ciel et en rendant grâces au Tout-Puissant. C'était dans le cours de ces prières que se faisait la consécration qui est la partie principale du sacrifice. Car saint Justin marque dans la suite qu'après ces prières on était persuadé que le pain et le vin devenaient la chair et le sang de Jésus-Christ. Telle était la foi de la primitive Eglise que nous conservons inviolablement Nous sommes persuadés que le pain et le vin deviennent la chair et le sang de Notre-Seigneur. Et c'est ce qui a toujours été cru dans l'Eglise chrétienne.

La consécration était suivie de la communion. Ceux qui étaient présents participaient aux saints mystères. Les diacres les portaient à ceux qui n'avaient pu se rendre à l'assemblée.

Voilà les trois parties de la messe clairement marquées. Ce que nous faisons aujourd'hui s'est toujours observé. Nous suivons la route qui nous a été marquée par les apôtres et par leurs successeurs.

Il n'y aurait rien à souhaiter, sinon que comme nous avons conservé fidèlement le dépôt sacré de la doctrine et l'ordre des cérémonies, aussi nous eussions eu la même exactitude à nous maintenir dans l'esprit de la religion et de la piété, dont les premiers chrétiens nous ont laissé des témoignages si édifiants.

Il n'y a rien de plus saint que les mystères que nous offrons. Mais nos dispositions répondent-elles à la sainteté de nos mystères? Qu'il y a peu de prêtres qui entrent dans les dispositions que demandent des mystères si saints! C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie de ce discours, où je dois vous parler de la préparation nécessaire pour bien célébrer la sainte messe.

### DEUXIÈME POINT.

Il faut d'abord établir qu'il y a deux sortes de préparations pour bien entrer dans l'esprit de nos mystères et pour les célébrer avec fruit. Il y a une préparation qu'on appelle éloignée, et il y en a une autre que l'on nomme prochaine.

Par la préparation éloignée dont je vais commencer à vous parler, on entend le genre de vie chrétienne et ecclésiastique que doit mener un prêtre pour être en état d'approcher des saints autels.

Ce serait une erreur très-grossière que de se persuader qu'on est préparé à célébrer les saints mystères, lorsqu'on a soin, avant cette sainte action, de se recueillir pendant quelque espace de temps, ou bien lorsque se sentant coupable de péché on a recours, pour en être purifié, à ceux qui ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre les péchés.

Je dis que beaucoup de prêtres qui se confessent exactement, qui se recueillent et qui sont occupés de la grande action à laquelle ils se préparent, ne laissent pas de célébrer les saints mystères d'une manière très-indigne et pour leur propre condamnation.

Car, ce que nous devons particulièrement observer, c'est de voir si la première et la principale disposition est en nous. L'essentielle préparation, c'est de mener une vie sainte et ecclésiastique. Sans cela n'entreprenez point de célébrer les saints mystères, vous en êtes indigne. Si vous osez approcher de l'autel, vous ne ferez qu'augmenter le nombre de vos iniquités.

Il n'y a que les prêtres qui sont saints qui peuvent approcher des saints autels. Les choses saintes sont pour les saints.

Je vous l'ai fait voir dans d'autres discours, les ecclésiastiques doivent être des saints ; c'est-à-dire que leur vie doit être très-sainte, très-exacte, conforme aux règles du christianisme et aux principes de la vie ecclésiastique. C'est là en quoi consiste la sainteté, et c'est là ce qui dispose les ecclésiastiques à célébrer dignement nos redoutables mystères.

« Cet aliment, dit saint Justin (apol. 23, p. 97) ensuite des belles paroles que je vous ai rapportées, « est appelé *eucharistie*. Il n'est permis de s'en nourrir qu'à celui qui croit toutes les vérités que Jésus-Christ a ensei-

gnées et qui mène une vie conforme aux saintes maximes qu'il nous a laissées dans son Evangile. »

Saint Justin parle des dispositions nécessaires pour se nourrir de l'eucharistie. Remarquez ces paroles : « Il n'est permis d'en approcher qu'à celui qui croit, » etc.

Selon saint Justin, pour approcher dignement de l'eucharistie, il est nécessaire de mener une vie conforme aux saintes maximes de l'Evangile. Saint Justin assure que cette disposition n'est pas moins nécessaire que la foi.

Un prêtre donc qui veut célébrer dignement les saints mystères, doit commencer par l'examen de sa vie, et voir si elle est conforme aux saintes maximes que Jésus-Christ a enseignées.

Que penserons-nous de tant de prêtres qui approchent des saints autels et dont la vie n'est point conforme aux maximes de Jésus-Christ?

Un prêtre ambitieux suit-il les maximes de Jésus-Christ? Peut-il se présenter devant les autels pour y offrir Jésus-Christ *anéanti jusqu'à prendre la forme de serviteur?* Combien y en a-t-il qui, pour me servir des termes de saint Grégoire de Nazianze (orat. 10, p. 165), gémissent sous la servitude de ce cruel tyran, l'ambition, et qui néanmoins ne s'abstiennent pas d'exercer les plus saintes fonctions? On vous voit à l'autel, et cependant on sait que vous nourrissez dans votre cœur des sentiments d'ambition, que vous soupirez après les dignités, que, pour y parvenir, vous employez les sollicitations, le crédit, les brigues et toutes sortes d intrigues; que votre âme est rongée d'ennuis parce que vous trouvez les portes fermées, et que de puissants concurrents vous ont été préférés, quoique vous prétendiez les surpasser en mérite.

Comment pouvez-vous vous aveugler jusqu'à vous persuader ou que vous n'êtes point ambitieux, ou que l'ambition n'est point un crime, ou que ce crime n'est point un obstacle qui doive vous éloigner de l'exercice de vos fonctions, et particulièrement de la célébration de nos mystères.

Croyez-vous être en état d'offrir Jésus-Christ pendant que vous prodiguez les revenus ecclésiastiques et que vous en faites un si pernicieux usage? Ces biens ecclésiastiques, à qui appartiennent-ils? Sont-ils à vous? pensez-vous en être le maître absolu?

L'illustre père de saint Grégoire de Nazianze était dans un sentiment entièrement opposé au vôtre. Dans l'éloge que cet admirable fils nous a laissé de ce grand évêque, il le loue particulièrement de la sage distribution qu'il faisait de ses revenus. Il s'en considérait, dit saint Grégoire de Nazianze, non pas comme le maître, mais comme le dispensateur. Il ne se contentait pas de distribuer aux pauvres son superflu, il se retranchait sur son nécessaire afin de les soulager plus libéralement dans tous leurs besoins. (Orat. 19, p. 298.)

Tous les saints Pères de l'Église ont prononcé d'une voix unanime, que vous n'êtes que des économes. Vous les entendez universellement s'élever contre vous, et vous reprendre de ce que vous enlevez aux pauvres un bien qui vous est confié afin que vous leur en fassiez la distribution selon leurs besoins.

Cet ecclésiastique s'accusera d'une faute très-légère. Il se croirait coupable s'il allait à l'autel sans l'avoir déclarée, et il ne se fait aucun reproche de dépouiller les pauvres qui languissent dans la misère, pendant qu'il vit largement et qu'il ne refuse rien à sa délicatesse. Voilà de ces hommes dont le Fils de Dieu a parlé, qui ont grand peur d'avaler un moucheron, et qui avalent un chameau (*Matth.*, XXIII, 24) sans y prendre garde et sans en être effrayés.

Celui que je vois à l'autel est un pasteur qui s'acquitte très-négligemment de tous ses devoirs, qui reçoit le revenu, et qui se décharge de ses fonctions sur d'autres hommes, qu'il récompense très-légèrement. C'est un pasteur qui n'instruit point et qui est peut-être incapable de s'acquitter de cette importante fonction. C'est un pasteur ennemi du travail et de toute contrainte, qui connaît bien les prérogatives d'honneur attachées à son emploi, mais qui a grand soin de se dissimuler ses obligations. Un pasteur de ce caractère est-il en état d'apaiser Dieu en offrant la sainte victime? Que j'ai bien plutôt lieu d'assurer qu'il irrite Dieu par le criminel abus qu'il fait de ce qu'il y a de plus saint dans la religion.

Celui qui approche des saints autels doit mener une vie chrétienne. Sa vie donc doit être détachée des choses de la terre. Le prêtre marque assez la nécessité de ce détachement quand il prononce ces paroles : « Que vos cœurs soient élevés en haut! Qu'est-ce qu'un cœur élevé en haut? C'est un cœur qui *recherche ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu.* C'est un cœur *qui n'a d'affection que pour les choses du ciel, et qui n'en a plus pour celles de la terre.* (*Col.*, III, 1.) Saint Chrysostome dit (hom. 24 *in I ad Cor.*) que les chrétiens qui se nourrissent de l'eucharistie, doivent ressembler à des aigles, qu'ils doivent s'élever en haut et n'avoir plus rien de commun avec la terre. Il faut donc bannir des saints autels les prêtres intéressés, criminellement attachés aux biens de ce monde, et qui servent l'argent plutôt que Jésus-Christ.

Est-ce une vie ecclésiastique que la vie de ces prêtres oisifs qui languissent dans la mollesse, qui ne respirent que le plaisir, qui remplissent les places publiques, et dont toutes les occupations sont séculières et profanes? Ils récitent l'office, ils célèbrent la messe, n'en exigez pas davantage d'eux. Après cela ils croient être les maîtres de leur temps. Ne leur demandez ni étude, ni lecture, ni conférence pieuse, ni aucun travail pour l'utilité du prochain. De tels prêtres approchent tous les jours des autels. Le peuvent-ils faire? Qu'ils consultent Dieu

et qu'ils entendent ce qu'il prononce de leurs prières et de leurs sacrifices : *Ne m'offrez plus de sacrifice inutilement, votre encens m'est en abomination, je ne puis souffrir vos fêtes, je hais vos solennités, elles me sont devenues à charge et je suis las de les souffrir.* (*Isa.*, I, 13.)

Que dirons-nous de tant d'autres qui, beaucoup plus criminels que ceux dont je viens de parler, perdent absolument tout respect pour les choses saintes, et ne craignent point de profaner ouvertement le sang de Jésus-Christ ?

Voici ce qui ne peut être assez pleuré, pour peu que l'on ait de crainte du Seigneur et de respect pour les saints mystères de la religion. Des prêtres qui devraient être des saints seront des profanes, des mondains, des hommes sensuels, et quelquefois même des méchants et des impies. Ces hommes sans sainteté, ces hommes noircis de crimes approcheront de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion. Quel endurcissement ! quelle profanation ! Comment ces hommes criminels n'aperçoivent-ils point l'ange du Seigneur, qui est à la porte du temple avec une épée de feu pour leur en défendre l'entrée ? (*Gen.*, III, 24.) On ne peut trop élever sa voix pour leur faire entendre que s'ils sont assez osés pour célébrer les saints mystères, c'est contre la volonté du Seigneur qui les rejette, qui les réprouve, qui leur déclare qu'il est très-irrité de la violence qu'ils osent faire au corps et au sang de Jésus-Christ.

Ah ! si l'on connaissait quelle doit être la sainteté d'un prêtre, et combien cette sainteté est nécessaire pour exercer dignement les grandes et importantes fonctions du sacerdoce, que de prêtres qui se retireraient du saint autel !

Qu'ils songent à changer de vie, à réformer leurs mœurs à se dépouiller de ce qui est en eux, et à acquérir ce qui leur manque. Ils reçoivent l'auteur de la vie, et ils sont dans un état de mort. Comment le reçoivent-ils, pour leur condamnation ? *Ils mangent et ils boivent leur jugement.* « Que celui-là, dit saint Ambroise, change de vie qui veut recevoir celui qui est la vie. Car s'il ne change pas de vie, il recevra pour sa condamnation celui qui est le principe de la vie. Bien loin d'être guéri, sa maladie augmentera. Bien loin de trouver la vie, il se donnera la mort (265). »

Voyez dans quelle extrémité malheureuse se réduit celui qui approche des saints autels sans avoir cette sainteté absolument nécessaire pour y participer avec fruit. Il s'empoisonne, il se donne la mort. Semblable à ces malades en qui tout se convertit en corruption, il change en poison les remèdes les plus salutaires, qui devraient opérer sa guérison et lui rendre la vie. La source de tous ces malheurs c'est la malignité de son cœur, c'est que sa vie n'est point sainte, c'est qu'il veut allier ensemble ce qui ne peut être joint, savoir Jésus-Christ l'auteur de toute sainteté et le péché mortel.

Voici donc en quoi je fais consister la préparation essentielle pour célébrer dignement les mystères de Jésus-Christ.

Il faut en premier lieu avoir renoncé à tous les excès contraires à la sainteté de la vie ecclésiastique.

Il faut en second lieu examiner les devoirs de son état, et être dans la disposition de s'en acquitter avec fidélité.

Il faut enfin remplir saintement ses jours et s'occuper de bonnes œuvres.

Voilà les grandes dispositions où doit entrer un chrétien et un prêtre pour traiter dignement les mystères de Jésus-Christ. Ces dispositions sont grandes. Mais peut-on en moins demander, quand on fait attention à la sainteté de nos mystères ? Avec toutes ces dispositions, un chrétien n'avouera-t-il pas, que Jésus-Christ lui fait un honneur trop grand, lorsqu'il veut bien se communiquer à lui ? C'est Jésus-Christ que vous recevez et qui vient dans votre âme. Donc vous ne pouvez assez faire d'efforts pour la purifier et pour la rendre digne de recevoir celui qui est la sainteté même.

Je n'ai encore parlé que des dispositions éloignées et du genre de vie que doit embrasser un prêtre pour approcher dignement des saints autels.

Outre ces dispositions éloignées, il y a encore la préparation prochaine, qui est celle dans laquelle un ecclésiastique doit entrer, lorsqu'il est près de célébrer les saints mystères.

Pour lors il doit se recueillir, considérer attentivement la sainte action qu'il médite de faire, et se remplir l'esprit de la grandeur de nos mystères.

Pour entrer dans cette disposition il est nécessaire, avant que d'approcher de l'autel, de prendre un temps, pendant lequel on s'applique sérieusement à rappeler son esprit à Dieu, et à lui demander les grâces dont nous avons besoin, pour nous bien conduire dans la plus importante fonction de notre ministère.

Plus l'action est grande, plus elle est difficile, plus nous avons besoin de grâce pour y bien réussir. Le vrai moyen pour les obtenir, n'est-ce pas de les demander avec ferveur à celui de qui vient *toute grâce excellente et tout don parfait ?* Que ce soit donc là votre règle, et suivez-la fidèlement. N'approchez jamais du saint autel, que vous n'ayez pris un temps raisonnable pour vous recueillir et pour implorer le secours du Seigneur.

Que prononcerez-vous de ces ecclésiastiques qui vont à l'autel sans préparation ? Leur esprit est plein des affaires séculières,

(265) « Mutet vitam qui vult accipere vitam : nam si non mutat vitam, ad judicium accipiet vitam, et magis ex ipsa corrumpitur quam sanetur, magis occiditur, quam vivificetur. » (Serm. 4 *Dominic. Advent.*)

des nouvelles du monde, et je les vois tout d'un coup sans avoir pris aucun temps pour se vider des choses de la terre, passer de la place publique à l'autel. De quoi s'occupera pendant la célébration des saints mystères cet homme tout plein des affaires du siècle ?

Je suis extrêmement offensé, lorsque dans le lieu même d'où l'on ne sort que pour aller immoler la victime, j'entends un murmure confus. Les nouvelles du monde sont toute la matière des entretiens. Souvent même j'entends un bruit qui marque de l'aigreur et des contestations.

Mais je suis encore beaucoup plus offensé, lorsque m'approchant de plus près, je deviens moi-même le témoin d'un grand nombre d'irrévérences. Alors j'aperçois des prêtres presque entièrement revêtus, qui n'attendent plus que le moment auquel ils seront appelés, et qui continuent encore à s'entretenir des affaires du siècle. J'aperçois même des disputes qui ont pour principe un intérêt léger, ou quelque préférence dont on croit avoir droit de s'offenser.

Enfin l'heure arrive, et l'on va à l'autel avec un esprit dissipé et quelquefois même plein d'aigreur. Arrêtez et n'avancez pas davantage, ayez une plus noble idée de notre sacrifice, concevez qu'une si sainte action demande une autre préparation que celle que vous avez apportée. Vous allez offrir la victime de propitiation, et par la mauvaise disposition de votre cœur, vous irriterez Dieu et vous attirerez sur vous les effets redoutables de ses plus terribles vengeances.

Un prêtre qui va à l'autel sans préparation, n'est guère en état d'édifier lorsqu'il célèbre nos mystères. Ordinairement c'est une vue égarée, c'est une extrême précipitation. On lit sur le visage de cet homme que son esprit et son cœur ne sont point occupés de la sainteté de nos mystères. Voudriez-vous traiter des affaires du siècle avec une pareille précipitation ? Ridicule point d'honneur, vanité pleine de folie! Quelle gloire? qui la peut inspirer que le prince des ténèbres ? Se piquer que l'on surpasse les autres en vitesse, et s'en faire un mérite.

La véritable règle que doit suivre un prêtre touché d'un saint désir de soutenir son caractère dans toutes ses actions, c'est de prendre garde lorsqu'il est à l'autel à ne tomber dans aucun excès. Ainsi il doit également éviter et la lenteur et la précipitation. La lenteur rebute les assistants, et peut même être cause que leur piété s'affaiblisse. La précipitation offense et est insupportable aux âmes pénétrées de la sainteté de nos mystères. Mais quand un prêtre évite ces excès, quand il prononce avec gravité, que toutes les cérémonies sont dans leur ordre ; quand on voit un homme attentif, modeste, recueilli, qui fait voir par toute sa conduite la haute idée qu'il a de nos mystères, les assistants sont édifiés, ils sont plus disposés à se recueillir eux-mêmes, et à entrer dans l'esprit de piété si nécessaire pour recevoir les grâces que Dieu répand abondamment sur ceux qui assistent à nos redoutables mystères dans de saintes dispositions

Une action qui doit être précédée d'une si grande préparation, demande aussi sans doute du recueillement, lorsqu'elle est finie. Il ne convient pas qu'un prêtre, aussitôt après qu'il a célébré les saints mystères, abandonne le Seigneur, pour entrer en commerce avec les hommes. Ce serait sans doute témoigner bien peu d'estime pour les choses saintes. Quel bienfait méritera des actions de grâces, si l'on n'en rend pas au Seigneur lorsqu'il a bien voulu nous permettre de traiter de si saints mystères?

Un homme du monde serait-il excusable, qui au sortir de la sainte table se dissiperait dans des entretiens séculiers? Vous donc ne l'êtes point, qui aussitôt après la célébration des mystères courez à la nourriture corporelle. On dirait qu'une vue si basse et si terrestre est cause que vous hâtez vos dévotions. Souvent même vous ne craignez point de vous en expliquer, et vous n'avez point de honte de manifester de si indignes sentiments.

Demeurez pendant quelque temps dans le lieu saint. Repassez les miséricordes du Seigneur. Songez aux grandes choses qu'il vient de faire en vous. Rendez des actions de grâces qui répondent à l'excellence du bienfait.

Enfin après avoir rendu grâces, sortez du temple, et si vous êtes obligés de retourner dans le siècle, vivez-y comme le doit faire celui qui est comblé des grâces du Seigneur, qui vient de participer aux plus augustes mystères, et qui médite encore dans peu de temps de revenir dans le lieu saint pour offrir le même sacrifice, et pour être nourri de la même victime.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur l'excellence de la messe, et la préparation nécessaire pour la célébrer avec fruit.

La principale utilité que vous devez retirer de cette instruction, c'est de vous convaincre tous les jours de plus en plus de l'excellence de nos mystères, et de travailler en même temps à vous sanctifier, puisque c'est le seul moyen de rendre agréables à Dieu les sacrifices que vous lui offrez.

Quand je vous ai fait voir qu'il fallait de grandes préparations pour approcher des saints autels, mon dessein n'a pas été de vous faire prendre la funeste résolution de vous en éloigner, parce que vous sentez bien que votre vie n'est ni assez pure, ni assez sainte, pour immoler une si sainte victime.

Il est vrai que c'est un très-grand malheur que d'approcher de nos autels avec d'aussi mauvaises dispositions que l'on en remarque dans un grand nombre de prêtres. Combien y a-t-il de ces hommes profanes et séculiers qui sont coupables de la profanation du corps et du sang de Notre-Seigneur, qui mangent et boivent leur condamnation? (I *Cor.*, XI, 29)

Mais c'est encore une autre extrémité qui est très-fâcheuse pour un prêtre, que celle de n'oser approcher de l'autel. Qu'est-ce qu'un sacrificateur qui ne peut offrir le sacrifice? Qu'est-ce qu'un prêtre qui n'est point en état d'exercer la plus sainte de ses fonctions?

O vous qui connaissez les plaies de votre âme, gardez-vous bien d'approcher de l'autel. Mais en même temps plaignez votre malheur. Quel aveuglement, quel endurcissement, si vous demeurez tranquilles dans votre état? Un prêtre séparé de l'autel, c'est l'état le plus malheureux, le plus violent, le plus insupportable où puisse être réduit un prêtre qui connaît ce qu'il est, et ce que Dieu demande de lui.

Qu'avez-vous donc à faire? Travaillez sans perdre de temps à sortir de votre malheureux état. Prenez de justes mesures pour vivre en prêtre. Quelle condition plus heureuse que celle d'un prêtre qui connaît ses obligations, et qui n'omet rien pour y satisfaire?

Prêtres du Seigneur, et qui seuls méritez véritablement le nom de prêtre, ne craignez point, venez avec confiance, approchez de l'autel, que ce soit votre plus douce consolation.

Saint Grégoire de Nazianze, faisant l'éloge de son père (orat. 19, p. 315), dit que ce saint homme, accablé de maladies, trouvait toute sa force et toute sa consolation dans la célébration des saints mystères. Quand il sortait de l'autel et qu'il s'était nourri de la sainte victime qu'il avait offerte, il semblait qu'il était absolument guéri.

Quoi de plus avantageux, que de présenter à Dieu une victime si sainte, que d'être uni si intimement à Jésus-Christ, que d'attirer ses grâces et sur soi-même et sur son peuple? Persévérez donc dans la sainte pratique d'offrir à Dieu le plus souvent qu'il vous est possible Jésus-Christ son Fils unique. Considérez cette grâce que Dieu vous fait, comme le plus précieux gage que vous puissiez recevoir de son amour pendant le temps de cet exil, et jusqu'à ce que vous soyez parvenu à la patrie bienheureuse, où Jésus-Christ se montrera à vous, non plus caché sous un voile, mais clairement et à découvert, pour être votre bonheur éternel.

## DISCOURS XXI.

### DE LA PRÉDICATION.

Dieu, qui est infiniment sage dans tous ses conseils et dans tous les moyens qu'il emploie pour exécuter ses grands desseins, a choisi la voix de la prédication pour perpétuer la véritable religion dans laquelle il veut être adoré et servi. Dans tous les temps il a suscité des hommes à qui il a commandé d'annoncer la loi et d'expliquer ses saintes volontés. Les prophètes, dans l'ancienne loi, se sont acquittés de ce ministère avec un zèle qu'on ne peut assez admirer. Nous voyons en eux des hommes pleins de force et de grâce, d'une sainteté consommée, d'un travail infatigable, d'un courage au-dessus de toutes les épreuves et de toutes les persécutions.

Jésus-Christ, en venant au monde pour accomplir la loi, a aussi perfectionné le ministère de la prédication. Il a beaucoup honoré ce saint ministère en l'exerçant lui-même. Il a voulu être le premier prédicateur de sa loi. Par là il a fait voir combien ce titre est élevé, et l'estime que nous en devons faire.

Jésus-Christ, après avoir exercé le ministère de la prédication, l'a confié à ceux qu'il a le plus aimés. Il a déclaré à ses apôtres, que leur principal emploi serait d'annoncer son Evangile. Quand donc nous voudrons juger véritablement et sans nous tromper, nous serons convaincus qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus relevé dans la religion que le ministère de la prédication.

Tous les hommes n'en sont pas convaincus. Le pourrait-on croire? Il s'en trouve dans l'Eglise, qui négligent ce saint ministère, et qui croiraient se rabaisser en l'exerçant. Souvent nous voyons à regret des ecclésiastiques très-habiles qui tombent dans cette faute. Ils se taisent et gardent un honteux silence, pendant que le ministère de la prédication est exercé par des hommes sans capacité, et qui ne peuvent que le déshonorer.

Voilà deux grandes plaies dans l'Eglise, auxquelles il est très-nécessaire d'apporter de prompts et d'efficaces remèdes. Les uns négligent le ministère de la prédication, les autres le profanent.

Tâchons de leur faire voir l'injustice de leur conduite. C'est ce que je me propose dans les deux parties de ce discours.

Dans la première, je traiterai de l'excellence du ministère de la prédication. Dans la seconde, je parlerai de la sainteté de ce ministère. Il n'y a rien de plus excellent que le ministère de la prédication, donc il ne doit pas être négligé; c'est mon premier point. Il n'y a rien de plus saint que le ministère de la prédication, donc il ne doit pas être profané; c'est mon second point et tout le sujet de ce discours.

#### PREMIER POINT.

J'attaque ceux qui négligent le ministère de la prédication, qui le considèrent comme étant au-dessous d'eux, et qui croient que ceux-là s'avilissent qui exercent cet important ministère.

Pour les détromper je leur fais voir, en premier lieu, que Jésus-Christ a particulièrement chargé ses apôtres, et ceux qui leur doivent succéder, d'instruire les hommes et de leur annoncer les vérités de l'Evangile.

J'ajoute, en second lieu, que les apôtres, les saints et tous les pasteurs qui ont eu du zèle, ont été exacts à observer la loi que le Fils de Dieu leur a imposée d'annoncer son Evangile.

De là j'inférerai que la prédication de l'Evangile est une des principales fonctions

du ministère ecclésiastique, et ce sera une troisième raison pour montrer que ceux-là sont très-criminels qui négligent cette importante fonction.

Commençons par entendre Jésus-Christ, et voyons les leçons qu'il a données à ses apôtres.

Quand il les choisit, il leur recommande particulièrement d'enseigner. Il leur déclare qu'il les envoie pour éclairer les hommes, pour les instruire, et pour porter en tous lieux les lumières de l'Evangile. *Allez*, leur dit-il, *et prêchez*. (*Matth.*, X, 7.)

Quand Jésus-Christ est près de quitter les apôtres, il leur répète ce qu'il leur avait dit en les appelant à lui. Il les charge de nouveau d'aller et d'instruire toutes les nations. Voici les dernières paroles du Fils de Dieu, et il les prononce sans doute les dernières, afin qu'elles fassent plus d'impression sur l'esprit de ses apôtres. *Allez et instruisez tous les peuples.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Je remarque donc que la première et la dernière leçon que le Fils de Dieu donne à ses apôtres, c'est de s'appliquer à l'instruction.

Ce que l'on recommande en premier lieu est ordinairement ce qui touche le plus. Les dernières paroles sont pareillement celles dont on veut que l'on conserve plus particulièrement le souvenir. Voyez donc combien le Fils de Dieu a eu à cœur que ses apôtres s'appliquassent à l'instruction, et qu'ils comprissent qu'une de leurs principales obligations était d'annoncer aux hommes les vérités de l'Evangile.

Jésus-Christ n'a jamais rien demandé aux hommes, qu'il ne l'ait pratiqué le premier. Il les a toujours animés à lui obéir, encore plus par ses exemples que par ses paroles. Il a choisi ses apôtres pour annoncer son Evangile. Lui-même l'a annoncé le premier avec un zèle capable d'encourager les plus lâches et de leur inspirer un saint amour de leurs devoirs.

Voyons Jésus-Christ exerçant le premier le ministère de la prédication. Comment se peut-il faire que des prêtres négligent ou méprisent ce que Jésus-Christ a sanctifié, ce que Jésus-Christ a élevé par son exemple?

Jésus-Christ croit qu'il n'est point au-dessous de lui de chercher les hommes et de s'appliquer à les instruire. Quelle est donc la fonction d'un prédicateur évangélique, et quelle idée avez-vous de son ministère? Il a l'honneur d'avoir Jésus-Christ pour son chef; il pratique ce que le Fils de Dieu lui commande, et il suit les exemples de cet admirable chef.

En combien d'occasions ne remarquez-vous pas dans l'Evangile, Jésus-Christ instruisant les hommes et faisant la fonction de prédicateur?

Les prophètes avaient annoncé qu'il exercerait cette noble et nécessaire fonction. Son amour pour les pauvres et le zèle qu'il devait avoir pour leur instruction avait été marqué. Les prophètes avaient prédit que celui qui était l'attente des nations serait envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres.

Nous lisons dans l'Evangile que Jésus *étant à Nazareth entra selon sa coutume dans la synagogue. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et il y lut ces paroles : L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, il m'a consacré par son onction. Il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs qu'ils vont être délivrés*, etc. (*Luc.*, IV, 16 et seq.) Jésus-Christ fait voir que cette prophétie s'entend de lui, et que le soin qu'il prend d'aller en tous lieux chercher les pauvres pour les combler des richesses spirituelles, qui sont les seules véritables, est l'accomplissement de cette prophétie.

Ecoutez le Fils de Dieu dans un autre endroit de l'Evangile, entreprenant de faire voir qu'il accomplit tout ce qui avait été prédit du Messie. Il veut surtout que l'on fasse observer à saint Jean que l'*Evangile est annoncé aux pauvres.* (*Matth.*, XI, 5.) C'était donc un caractère essentiel du Messie. Il devait être un excellent prédicateur. Ses premiers et ses plus vifs empressements devaient être pour les pauvres.

Voulez-vous voir Jésus-Christ faisant excellemment la fonction de prédicateur? Considérez-le sur la montagne, entouré d'une multitude infinie de peuple, établissant les maximes les plus essentielles de la religion. Voyez la charité du pasteur; considérez l'empressement du peuple. Le pasteur se donne tout entier à la fonction principale de son ministère. Le peuple empressé dévore, pour ainsi dire, la divine parole. Les auditeurs du Sauveur du monde transportés, remplis de joie, oubliant qu'ils ont un corps, parce que leur âme est pleinement nourrie, s'engagent dans le désert, s'exposent presqu'au danger de mourir de faim. Le contentement de l'âme est si parfait, qu'ils n'ont plus aucune inquiétude sur les besoins du corps. Voilà les effets merveilleux et les changements extraordinaires qu'opéraient les prédications du Sauveur du monde.

Que n'allons-nous souvent sur la montagne contempler cet excellent modèle? C'est là que nous trouverons une source féconde et abondante qui ne tarit point. C'est là que nous trouverons cette *huile* qui se multiplie miraculeusement, et qui ne cesse point de couler tant que l'on présente des vaisseaux. C'est là que le prédicateur, en se remplissant lui-même, se met en état de distribuer au peuple le véritable pain destiné de Dieu pour nourrir l'âme et pour la fortifier.

Quand les hommes avaient une fois goûté la doctrine du Sauveur, ils ne pouvaient plus se passer de ce pain céleste. Ils ne pouvaient se résoudre à se séparer de lui. Ils font toutes sortes d'efforts pour le retenir. Mais Jésus-Christ, quoique plein d'amour et de charité pour des hommes, qui ne désiraient rien avec plus d'ardeur que de se donner entièrement à lui, leur

fait voir qu'il ne peut oublier les ordres qu'il a reçus de son Père. Il leur fait voir qu'il est obligé de les quitter pour aller dans d'autres villes prêcher l'Evangile du royaume de Dieu. *Car c'est*, dit-il, *pour cela que j'ai été envoyé.* (*Luc.*, IV, 43.)

Jésus-Christ a donc été envoyé pour exercer le ministère de la prédication; il a parfaitement exécuté les ordres de son Père, et il a rempli son ministère avec un zèle infatigable.

Il a bien voulu honorer les hommes et les associer à son œuvre. En les associant, il leur a marqué qu'ils continueraient ce qu'il avait commencé, et qu'ils auraient l'honneur d'annoncer les vérités qu'il avait révélées. Il dit à ses apôtres : *Allez et prêchez.* Les apôtres ont obéi; ils ont été, et ils ont annoncé en tous lieux l'Evangile du Seigneur.

Il est rapporté dans les *Actes des apôtres* (II, 42) que les fidèles s'assemblaient, et que ce qui les occupait dans leurs assemblées, c'était d'écouter la doctrine des apôtres, de se nourrir avec piété de la chair du Seigneur et de prier. Ils écoutaient la doctrine des apôtres, c'est-à-dire la doctrine que les apôtres avaient reçue de Jésus-Christ, et c'étaient les apôtres qui avaient soin de leur distribuer cette divine nourriture.

Les apôtres prêchaient avec d'autant plus de difficulté que leur doctrine était contredite. Il est vrai que ceux qui les avaient considérés comme ennemis, ne pouvaient, après les avoir entendus, résister à la force de leur parole, et ils devenaient leurs amis les plus zélés. Mais souvent aussi les apôtres étaient rejetés. Ils étaient obligés, suivant la parole du Seigneur, en sortant des villes de secouer la poussière de leurs pieds, voyant avec regret que ces villes criminelles seraient traitées au jour du jugement plus rigoureusement que Sodome et Gomorrhe. (*Matth.*, XI, 14.)

Les contradictions n'ont jamais retardé le zèle des apôtres. Plus ils ont été combattus, plus ils ont fait d'efforts pour annoncer et pour faire connaître les vérités de l'Evangile.

Cette fonction leur paraissait si importante qu'ils y consacraient le jour et la nuit. Il est rapporté dans les *Actes des apôtres* (XX, 7) que les disciples étant assemblés, saint Paul leur fit un sermon qu'il continua jusqu'au milieu de la nuit. C'est ce qui donna occasion au grand miracle que saint Paul fit en faveur d'un jeune homme, à qui il rendit la vie au nom et par l'autorité de celui dont il annonçait la doctrine.

Qui pourrait compter tous les lieux où saint Paul a exercé le saint ministère de la prédication? Il dit qu'il a porté l'Evangile depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie. (*Rom.*, XV, 19.) Quelle vaste étendue de pays? Il est assez difficile d'entendre comment un homme seul a pu la parcourir, et y faire tous les progrès dont les travaux infatigables du saint apôtre ont été suivis.

Quand même il était chargé de chaînes et enfermé dans des prisons, il ne cessait point d'exercer le saint ministère de la prédication. Ce qui lui fait dire en parlant à son disciple Timothée : *Souvenez-vous de l'Evangile que je prêche, pour lequel je souffre beaucoup de maux jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat. Mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.* (*I Tim.*, II, 8.) C'est-à-dire que saint Paul en tous lieux avait toujours le même zèle, toujours la même ardeur de remplir son ministère. Ses ennemis pouvaient bien le retenir dans des prisons, mais ils ne pouvaient arrêter son zèle. Tant qu'il lui restera quelque liberté de parler, il ne cessera jamais de faire voir combien il lui est précieux d'exercer le saint ministère qui lui est confié.

Un lieu où saint Paul a exercé avec beaucoup d'éclat le ministère de la prédication, c'est l'Aréopage. (*Act.*, XVII.) Le lieu était célèbre; les auditeurs étaient distingués par leur science, par leur mérite, par leur esprit. Les nouveautés leur plaisaient, mais l'attachement était grand à leurs anciennes superstitions. En leur prêchant l'Evangile, on ne pouvait guère s'attendre qu'à être moqué par des hommes pleins d'idées qui étaient très-opposées à la simplicité de notre foi.

Y eut-il jamais un discours plus admirable que celui de saint Paul? Observez l'adresse avec laquelle il se sert de leur superstition même et de leur folle curiosité pour leur insinuer la vérité qu'ils ignoraient. Peut-on donner une plus belle idée de l'Etre souverain, une idée plus propre à faire connaître son infinie majesté? *Le Dieu qui a fait le monde, et tout ce qui est dans le monde, étant le Seigneur du ciel et de la terre n'habite point dans les temples bâtis par les hommes. Il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de ses créatures, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses.* (*Act.*, XVII, 24, 26.)

Il leur fait voir que le monde ne peut être que l'ouvrage d'un Dieu tout-puissant, qu'il est ridicule de croire qu'un Dieu infini puisse être renfermé dans des temples matériels; qu'un Dieu de qui toutes les créatures tirent leur origine, et qui nous a tout donné, ne peut jamais avoir besoin de nous. *J'ai dit au Seigneur, vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez aucun besoin de mes biens.* (*Psal.*, XV, 2.)

C'est à bon droit que les saints Pères ont considéré le discours de saint Paul dans l'Aréopage, comme le vrai modèle que doivent suivre tous les ministres de l'Evangile lorsqu'ils entreprennent de faire connaître le véritable Dieu à ceux qui sont assez malheureux pour l'ignorer. Ce discours eut assez de force pour les étonner tous, et pour donner à l'Eglise le grand saint Denys et beaucoup d'autres qui, éclairés par cette éclatante lumière, eurent le bonheur de sortir des ténèbres de l'erreur.

Les apôtres, remarquant le grand fruit de leurs prédications et la nécessité parti-

culière qu'il y avait d'être assidus à ce saint ministère, formèrent cette sage résolution de se décharger d'autres emplois moins nécessaires, afin d'être en état de s'appliquer avec plus de liberté à ce qui leur paraissait plus important. *Pour nous*, disent les apôtres, *nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole*. (*Act.*, VI, 4.) Peut-on douter que les apôtres, en s'arrêtant à ces deux occupations, ne les aient regardées comme les deux emplois les plus importants du ministère ecclésiastique? Ils s'arrêtent à ces deux occupations, ils s'y appliquent entièrement. En faut-il davantage pour confondre ceux qui négligent ce que les apôtres ont considéré comme leur principale fonction ?

Cet esprit apostolique a passé aux saints évêques et à tous les saints patriarches qui ont eu l'honneur de succéder aux apôtres dans le ministère ecclésiastique. Ils ont cru que Jésus-Christ les chargeait aussi bien que les apôtres de s'appliquer particulièrement à l'instruction ; ils ont cru que les paroles du Seigneur: *Allez et enseignez*, s'adressaient à eux. Voilà pourquoi ils ont toujours été très-exacts à instruire le peuple que le Seigneur avait confié à leurs soins.

Je pourrais vous citer tous les saints évêques. Il n'y en a aucun qui ne puisse vous servir d'exemple, qui n'ait satisfait très-exactement à l'obligation qui lui était imposée de s'appliquer au ministère de la prédication,

Saint Augustin, en parlant de saint Ambroise, nous dit que ce saint homme dispensait avec force et avec exactitude la divine parole à son peuple. Saint Augustin (266) se faisait un grand plaisir d'entendre les discours de ce pasteur zélé, il avoue avec son humilité qui l'a porté à se juger si sévèrement lui-même, que ses intentions n'étaient pas droites, que son principal motif était de voir si l'éloquence de saint Ambroise répondait à la réputation que ce saint s'était acquise. Dieu qui le conduisait lui fit trouver la vérité qu'il ne cherchait pas. Quels effets ne doit-on point attendre des prédications d'un saint évêque qui, comme saint Ambroise, prêche avec force les vérités les plus saintes de l'Evangile ?

Vous ne serez pas moins touchés de l'exemple de saint Augustin (267). Voici ce que nous rapporte l'auteur de sa Vie. « Il a prêché la parole de Dieu jusqu'à sa dernière maladie, sans jamais y manquer, avec courage, avec force, avec sagesse. » C'est ce que vous n'aurez pas de peine à concevoir, si vous considérez le grand nombre de discours qui nous sont restés de ce saint. Ils vous font voir que l'auteur de sa Vie n'a point exagéré en nous rapportant les paroles que vous venez d'entendre.

La même chose ne peut-elle pas être dite d'un grand nombre d'autres saints? Faut-il d'autre preuve de leur exactitude à annoncer la parole du Seigneur, que toutes les excellentes homélies, que tous les savants discours qui nous restent d'eux ?

Autrefois comment aurait-on regardé un évêque, un pasteur qui aurait négligé le ministère de la prédication, et qui n'aurait point instruit son peuple ? Il n'y en avait presque point de ce caractère; mais s'il s'en était rencontré, on les aurait considérés comme des hommes indignes du rang auquel ils étaient élevés, comme des pasteurs sans amour pour leur peuple, et qui en abandonnent le soin.

Dans les premiers temps la messe ne se disait point que celui qui la célébrait n'instruisît le peuple, et la prédication était regardée comme une partie de la messe

Vous avez une preuve manifeste de cette vérité dans l'*Apologie* de saint Justin (apol. 2, p. 98), où ce saint homme a eu soin de nous décrire l'ordre qui s'observait dans la célébration de nos mystères. Il nous marque expressément qu'après les lectures, le pontife qui présidait dans l'assemblée, et qui offrait les saints mystères, ne manquait jamais de faire un discours pour instruire le peuple, et pour l'exhorter à pratiquer les vertus marquées dans les saintes lectures qui avaient été proposées.

Il est plus nécessaire que jamais de renouveler ce saint usage. La messe où le peuple est convoqué le saint jour du dimanche, ne devrait jamais être célébrée sans que le pasteur instruisît son peuple. On se plaint du peu de respect que le peuple a conservé pour les saints mystères. Que les pasteurs se l'imputent à eux-mêmes. Comment le peuple respecterait-il des mystères, dont on n'a pas soin de lui faire connaître la sainteté ?

Entrons dans l'esprit des saints qui nous ont précédés, et soyons convaincus comme eux que la prédication est une des principales fonctions du ministère ecclésiastique. Nous sommes prêtres, pouvons-nous soutenir notre rang et en négliger une des principales fonctions ?

La prédication est une fonction noble et élevée beaucoup au-dessus de nos mérites. Quelque grands, quelque habiles, quelque vertueux que nous soyons, nous sommes encore très-indignes d'exercer une si sainte et si noble fonction.

Que des hommes s'éloignent du saint ministère de la parole, parce qu'ils s'en estiment indignes, parce que cette fonction leur paraît trop élevée : que rentrant en eux-mêmes et se rendant justice, ils soient

(266) « Veni ad Ambrosium episcopum cujus tunc eloquia strenue ministrabant adipem frumenti tui populo tuo. « Studiose audiebam, non intentione qua debui, sed quasi explorans ejus facundiam. Iste saluberrime docebat salutem. » (*Conf.*, l. V, c. 13.)

(267) « Verbum Dei usque ad ipsam suam ægritudinem prætermisse, alacriter et fortiter, sana mente, sanoque consilio in Ecclesia prædicavit. » (Possidon., *De vita S. August.*, c. 30.)

effrayés de remplir une place, qui ne doit être occupée que par des hommes éminents en science et en vertu, il n'y a rien en ces sentiments, qui ne soit conforme à la raison, et à ce que la foi nous apprend du ministère de la prédication.

Mais que l'on en voie qui considèrent le ministère de la prédication comme un ministère vil, qui renvoient cette fonction à des hommes sans occupation, sans nom, sans talent, à des hommes qui ont besoin d'être instruits, et qui ne sont nullement en état d'enseigner, c'est ce qui n'est pas supportable, et l'on ne peut trop déplorer de voir qu'on se soit ainsi formé des idées de la prédication si contraires à celles que tous les saints Pères en ont eues.

Les prédicateurs sont les ambassadeurs de Jésus-Christ. Ils parlent en son nom, et c'est Dieu même qui s'explique par leur bouche. *Nous faisons*, dit saint Paul, *la charge d'ambassadeur pour Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche.* (II *Cor.*, V, 20.)

Saint Augustin enseigne que les prédicateurs sont la langue de Jésus-Christ. Nous pouvons, dit ce saint docteur, entendre par la langue de Jésus-Christ ceux par la bouche de qui il explique son Evangile (268). Concevez-vous rien de plus grand que d'être l'ambassadeur de Jésus-Christ, que d'être la langue de Jésus-Christ?

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 1, p. 15) assure que la prédication est la plus noble fonction du ministère ecclésiastique. Il soutient que c'est une grande hardiesse, pour ne pas dire une excessive folie, que de présumer de soi-même, quand il est question d'une entreprise si difficile. Il ajoute que tous ne sont pas capables d'exercer ce saint ministère, que c'est une très-grande affaire que de distribuer avec sagesse la parole du Seigneur, et que d'établir avec force les saintes vérités de la religion.

Saint Chrysostome (269), ce docteur admirable qui a porté si loin le talent de la prédication, quand il parle de ce saint ministère, est étonné que son évêque ait jeté les yeux sur lui, pour lui faire exercer cette grande fonction. Il croit que c'est un songe, tant il s'estime indigne d'être appliqué à ce saint ministère.

Dans un autre endroit saint Chrysostome nous assure que le ministère de la prédication, comme le plus important et le plus difficile, était réservé aux plus habiles et aux plus vertueux. (Hom. 3 *in Epist.* I *ad Cor.*)

Que les temps sont changés! Comment les hommes ont-ils pu ainsi avilir ce qui était si fort estimé dans les premiers temps? Et comment en est-on venu jusqu'à abandonner à des hommes sans mérite, ce qui était autrefois réservé aux plus habiles, et à ceux qui occupaient les premiers rangs?

Est-ce l'Eglise qui a changé ses idées et qui n'a plus le même esprit? Non sans doute, l'Eglise ne peut pas tomber dans des variations de cette sorte, elle a toujours conservé le même esprit et les mêmes sentiments. Il n'y a qu'à considérer comment elle s'explique encore présentement, quand elle ordonne ses pasteurs : il n'y a qu'à examiner comment elle a parlé dans le dernier de ses conciles.

Dans la cérémonie de l'ordination des évêques, l'évêque consacrant interroge celui qui doit être consacré sur ses principaux devoirs, et voici en quels termes est conçue la première question qu'il lui fait. « Ne voulez-vous pas instruire le peuple qui vous est confié, tant par vos discours que par vos exemples, et lui enseigner ce que vous aurez appris dans la lecture des Ecritures saintes? » L'évêque qui va être consacré répond : « Je le veux, et j'en fais la résolution (270). » Il n'est ordonné qu'en conséquence de cette disposition. Car voici comment l'évêque consacrant lui parle dans la suite. Il lui met entre les mains le livre de l'Evangile, et il lui dit : « Recevez le livre des Evangiles ; allez, prêchez l'Evangile au peuple qui vous est confié (271). » Vous reconnaissez les paroles que notre Seigneur adressa à ses apôtres. Il leur dit : *Allez et enseignez.* Les mêmes paroles sont employées dans l'ordination des évêques. Ce qui fait voir que comme ils sont les successeurs des apôtres, ils sont obligés surtout de leur succéder dans l'exercice des grandes et pénibles fonctions qui ont toujours été attachées à l'épiscopat, et qui ne peuvent jamais en être séparées.

Autrefois les évêques exerçaient le plus ordinairement et presque seuls le ministère de la prédication. Au moins pendant un temps assez considérable ce n'était pas la coutume que les prêtres prêchassent en présence des évêques.

Cependant, comme il eût été difficile que les évêques accablés de soins eussent pu suffire à ce pénible emploi, nous voyons que, dès les premiers temps, les prêtres les ont aidés dans cette importante fonction.

Saint Chrysostome, n'étant encore que prêtre, prêcha à Antioche par l'ordre de Flavien qui l'éleva au sacerdoce, afin de donner à son peuple cet homme puissant en œuvres et en paroles, qui ne pouvait pas manquer de produire de grands fruits par sa vie sainte, et par ses éloquentes instructions.

Valère, évêque d'Hippone, garda bientôt après la même conduite. Il fit prêcher dans

(268) « Linguam ejus, eos in ejus corpore intelligimus, per quos suum loquitur Evangelium. » (Ep. 140, nov. ed. al. 120.)

(269) Serm. *Cum presbyter esset designatus.*

(270) « Vis ea quæ ex divinis Scripturis intelligis, plebem cui ordinandus es, et verbis docere et exemplis? Volo. »

(271) « Accipe Evangelium et vade, prædica populo tibi commisso. »

son église saint Augustin qui n'était encore que prêtre.

Nous voyons aussi la même coutume introduite dans notre France comme il paraît par un ancien canon qui donne pouvoir aux prêtres de prêcher dans toutes les villes et dans toutes les paroisses (272).

La prédication est donc une fonction ordinaire des prêtres avec la subordination qui a toujours été inviolablement observée; et qui oblige les prêtres à exercer toutes leurs fonctions sous la dépendance des évêques.

Dans l'ordination des prêtres l'évêque leur adresse la parole et leur dit : « Il faut que le prêtre offre, qu'il bénisse, qu'il prêche et qu'il baptise (273). »

La prédication est la fonction principale des prêtres qu'ils doivent beaucoup estimer. C'est à eux de travailler à se rendre dignes de l'exercer avec fruit quand ils seront légitimement appelés.

Je vous ai dit qu'on ne pouvait encore mieux juger de ce que l'Eglise pense et de son véritable esprit, que par la manière dont elle s'est expliquée dans le dernier de ses conciles.

Le concile de Trente déclare qu'une des principales fonctions des évêques c'est de prêcher l'Evangile. C'est une des principales fonctions. Comment donc encore une fois en est-on venu jusqu'à la rabaisser, jusqu'à l'abandonner à des hommes qui constamment sont très-indignes et très-incapables de l'exercer avec fruit?

Le saint concile ordonne que les archiprêtres, les curés, tous ceux qui gouvernent des églises paroissiales, ou autres ayant charge d'âme auront soin au moins tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles de pourvoir par eux-mêmes ou par d'autres personnes, s'ils en sont légitimement dispensés, à la nourriture spirituelle du peuple qui leur est commis. Le saint concile ajoute que le fondement de ces ordonnances si souvent réitérées, c'est qu'un des plus grands malheurs qui puisse jamais arriver, est celui dont le prophète se plaint quand il dit que *les petits ont demandé du pain, et qu'il n'y avait personne pour leur en donner* (274).

Formez vos idées suivant ces principes, et voyez ce que vous devez penser du saint ministère de la parole du Seigneur? Que jugerez-vous de ceux qui négligent ce saint ministère et qui l'abandonnent de propos délibéré?

L'apôtre saint Paul a dit (I *Cor.*, XV, 16) qu'il se reconnaissait obligé de prêcher l'Evangile. Cette obligation a-t-elle cessé? Cette obligation peut-elle en regarder d'autres que ceux qui par leur caractère sont obligés de travailler au salut de leur prochain? L'apôtre saint Paul ajoute : *Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Evangile.* Combien y en a-t-il qui ont lieu d'être effrayés de cet anathème? Combien y en a-t-il qui en sont frappés et qui n'y pensent pas?

Le prêtre, dit saint Grégoire, attire contre lui la colère du Seigneur, lorsqu'il ne fait point entendre sa voix, et qu'il ne s'applique point au ministère de la prédication (275). Vous l'abandonnez, ce saint ministère. Sont-ce les talents qui vous manquent? Est-ce le pouvoir? Sont-ce les occasions? Rentrez en vous-même, et craignez, si vous êtes de ceux à qui l'on peut reprocher une coupable négligence.

L'excellence du ministère de la prédication a dû vous convaincre qu'il ne doit pas être négligé. J'ai maintenant à vous faire voir quelle est la sainteté de ce ministère, afin que vous soyez persuadés qu'il faut bien prendre garde à ne le pas profaner. C'est mon second point.

DEUXIÈME POINT.

Il y en a plusieurs qui profanent le ministère de la prédication, c'est une triste vérité que l'on ne peut dissimuler, c'est un abus auquel on ne peut apporter des remèdes trop efficaces.

Les premiers qui profanent ce saint ministère sont ceux dont les vues ne sont pas droites. Il n'y a qu'une fin légitime qu'on doit se proposer en exerçant ce ministère. Tous ceux qui s'en éloignent sont coupables d'un grand crime, parce qu'ils profanent la sainte parole du Seigneur.

Il y en a d'autres qui la profanent encore par l'impureté de leur vie. Quiconque prêche la parole du Seigneur doit soutenir les maximes qu'il avance par une vie sainte. Autrement il détruit par l'irrégularité de sa conduite, ce qu'il prétend établir par les saintes maximes qu'il annonce.

Les troisièmes qui profanent la parole du Seigneur, ce sont ceux qui n'ayant point les talents nécessaires, entreprennent témérairement d'exercer le saint ministère de la parole du Seigneur.

Plus l'action est sainte, plus nous devons être exacts à nous proposer une fin qui réponde à la dignité de l'action. Il n'y a rien de plus saint que la parole du Seigneur. La seule fin légitime que l'on puisse se proposer lorsqu'on annonce cette sainte parole, c'est de plaire à Dieu, d'exercer son ministère, de travailler au salut du prochain. Toute autre fin est criminelle, parce qu'elle ne répond point à la majesté de la parole du Seigneur. Je prétends que c'est la profaner, que de se

(272) « Hoc etiam nobis placuit, ut non solum in civitatibus sed etiam in omnibus parochiis verbum faciendi daremus presbyteris potestatem. » (*Conc. Vasens.* II, can. 2.)

(273) « Sacerdotem oportet offerre, benedicere, præesse, prædicare et baptizare. »

(274) « Prædicatio Evangelii præcipuum episcoporum munus.

« Archipresbyteri, etc., diebus saltem dominicis, et festis solemnibus plebes sibi commissas pascant salutaribus verbis ne illud impleatur: *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* » (Sess. 2, *Thren.*, IV, 4.)

(275) « Iram contra se occulti judicis exigit, si sine sonitu prædicationis incedit. » (L. I, epist. 24.)

proposer des vues humaines et temporelles dans l'exercice d'un si saint ministère. Il y en a donc un très-grand nombre qui profanent la parole de Dieu, parce qu'il y en a beaucoup qui donnent lieu de croire, qu'ils n'ont point d'autres vues que des vues humaines.

C'est se proposer une vue humaine, et même une des plus basses, que de rechercher son intérêt temporel dans les fonctions de son ministère. Vous prêchez la parole de Dieu, quelle est votre fin ? Une rétribution temporelle. De là vient que vous êtes disposé à parler selon le gain que l'on vous propose. Dès le moment que vous n'espérez rien, vous êtes muet et vous gardez un honteux silence. Une conduite si basse, si lâche, si téméraire, ne peut qu'elle ne soit très-criminelle aux yeux de Dieu. C'est là ce qui s'appelle vendre la parole de Dieu, et par conséquent c'est commettre une véritable simonie.

C'est encore une autre fin très-criminelle et très-commune que de vouloir arriver aux honneurs et satisfaire son ambition par le moyen de la prédication. De là cette foule de ministres du Seigneur qui s'empressent et qui s'introduisent chez les grands ; les brigues et les sollicitations sont employées pour paraître devant eux. L'orgueil est le principe des démarches que l'on fait pour annoncer la nécessité de s'humilier. On s'empresse de semer dans une terre ingrate qui ne rapporte aucun fruit. Pendant ce temps on perd des occasions précieuses de semer dans des terres, où la parole du Seigneur fructifirait et rapporterait *cent pour un*.

Jésus-Christ est venu pour annoncer l'Evangile aux pauvres, et ces hommes ambitieux ne veulent annoncer l'Evangile qu'aux riches et aux puissants du siècle. Quand ces hommes sont méprisés, quand ils sont traités avec indignité, quand ils essuyent des rebuts, il leur sied bien de s'en plaindre, il leur sied bien d'exagérer l'injure que l'on fait à leur caractère. Ce sont eux qui avilissent le caractère ecclésiastique. S'ils se conduisaient comme ces hommes fermes, indépendants, qui sont au-dessus de tout intérêt, qui sont incapables de faire jamais aucune bassesse, qui ne craignent que Dieu, qui n'ont aucun empressement de se produire, qui conservent en tout lieu la liberté dont Jésus-Christ les a mis en possession, ils soutiendraient la majesté de leur caractère, et les mondains même respecteraient l'autorité dont Jésus-Christ les a revêtus. Il est naturel de mépriser ceux qui s'éloignent de leur devoir, comme au contraire il est presque impossible de s'empêcher d'estimer la vertu.

Voilà donc des vues très-mauvaises. Un ecclésiastique qui les suit ne peut se cacher a lui-même l'énormité de son crime. Il est trop visible qu'il abuse de son ministère, et il ne peut se le dissimuler.

Comme ces vues sont ouvertement criminelles, il y en a plusieurs qui se sentent incapables de se proposer de si pernicieux motifs. Mais ceux-là même qui sont en garde contre des ennemis qui attaquent à découvert, n'ont-ils rien à craindre d'un ennemi secret, subtil, adroit dont les attaques sont très-dangereuses, et qui fait en tous lieux de si cruels ravages ? Vous êtes au-dessus de l'intérêt humain, mais que vous êtes faible du côté de l'amour-propre, que vous avez à craindre du funeste désir de plaire aux hommes et d'acquérir leur estime !

Les saints Pères dont la vertu était le plus solidement affermie, ont toujours regardé le ministère de la prédication comme très-dangereux, parce qu'ils savaient combien il est à craindre de se laisser surprendre aux illusions de l'amour-propre. Voilà pourquoi d'eux-mêmes et par leur propre inclination ils préféraient la retraite à l'action, ils désiraient de garder le silence, ils ne parlaient qu'autant qu'ils s'y croyaient obligés pour remplir les fonctions de leur ministère.

Je vous parle souvent, dit saint Augustin, pour obéir à Dieu, pour me soumettre aux ordres de mon évêque, et pour exécuter ce que vous exigez de moi. Cependant je n'ai de joie solide que quand déchargé du pénible emploi d'instruire les autres, je suis au rang de ceux qui écoutent. Pour lors je suis en sûreté, je ne crains point que l'amour-propre et l'orgueil me fassent tomber dans le précipice (276).

Qui ne serait effrayé de ce qui causait tant d'alarmes à un saint aussi solidement affermi que saint Augustin ?

Beaucoup de ceux qui sont engagés à parler par leur ministère, ne sont point assez en garde contre eux-mêmes et contre l'amour-propre.

Ceux qui nous environnent nous dressent encore des embûches par les louanges qu'ils sont accoutumés de distribuer avec profusion. Un homme, ainsi attaqué de tous côtés, sacrifie à lui-même et à son propre filet, pour me servir de l'expression d'un prophète. (*Habac.*, I, 16.)

Celui-là qui instruit ne peut se garantir de ce piége qu'en priant beaucoup, en se défiant de lui-même, en s'adressant à Dieu comme à son puissant protecteur, en méprisant les louanges et se mettant au-dessus de cet appât trompeur, en imprimant solidement au milieu de son âme des sentiments profonds d'une sincère humilité. Car quand l'orgueil s'est une fois glissé, tout est perdu pour nous. Saint Augustin a très-bien remarqué que l'orgueil est beaucoup plus à craindre que tous les autres péchés. Les autres péchés ne peuvent nuire que quand nous sommes assez méchants pour nous déterminer à commettre le mal : mais l'orgueil est à craindre même lorsque nous sommes résolus de nous appliquer sérieuse-

(276) « Ego qui vobis assidue loquor, jubente domno et fratre meo episcopo vestro et exigentibus vobis, tunc solidum gaudeo, dum audio. » (Ser. 179, al. 27 *De diversis*.)

ment à nos devoirs, car le désir d'être loué et les retours sur nous-mêmes sont un poison qui corrompt les meilleures actions (277).

Un ministre de Jésus-Christ doit donc avoir en vue de plaire à Dieu et nullement aux hommes. Il doit faire beaucoup d'attention au jugement de Jésus-Christ, et en faire très-peu au jugement des hommes, d'autant plus qu'il n'y a que Dieu qui juge avec équité, et que les jugements des hommes sont ordinairement capricieux et injustes.

Quand je dis qu'un ministre de Jésus-Christ ne doit point considérer les hommes et leurs jugements; j'entends qu'il ne doit point se proposer pour fin de plaire aux hommes, et que par rapport à lui il ne doit en aucune manière le souhaiter. Car d'un autre côté la charité oblige un ministre de Jésus-Christ à ménager les hommes, à les gagner, à s'insinuer dans leur esprit et à faire des efforts pour leur plaire. Mais ce sont deux choses fort différentes d'avoir pour fin de plaire aux hommes, ou de vouloir plaire aux hommes pour l'amour de Dieu. Le premier est très-criminel. Le second est l'effet d'une ardente charité qui brûle d'un désir sincère de porter les hommes à servir le Seigneur.

« Le prédicateur évangélique, dit saint Augustin, se propose de plaire, il en cherche les moyens. Il y a une grande ressemblance entre la nourriture spirituelle et la corporelle. Le dégoût de plusieurs fait que l'on assaisonne même les aliments les plus nécessaires à la vie. De même la charité oblige à assaisonner en quelque manière la nourriture spirituelle, pour la faire recevoir par les hommes qui peut-être sans cela seraient assez malheureux pour la rejeter (278).»

Voilà pourquoi les ministres de Jésus-Christ les plus saints ont eu recours en tout temps aux ornements de l'éloquence, et ce serait une grande illusion que de la vouloir bannir des chaires chrétiennes. Saint Augustin fait voir que l'éloquence peut être employée dans les discours chrétiens, puisque les écrivains sacrés s'en sont servis, et saint Augustin ajoute que les écrits qu'ils ont laissés sont de vrais modèles d'éloquence (279).

La question est aisée à décider en distinguant deux sortes d'éloquence. Il y en a une qui est indigne de la chaire chrétienne, et il y en a une autre que l'on peut employer très-utilement, parce qu'elle convient parfaitement à la majesté de la parole de Dieu. Saint Paul a réprouvé le premier genre d'éloquence, quand il a condamné ceux qui emploient ***les discours persuasifs de la sagesse humaine.*** (II *Cor.*, II, 4.) C'est-à-dire que ceux qui se cherchent eux-mêmes, dont le dessein principal est de s'attirer des louanges et de flatter la curiosité, sont manifestement condamnés par saint Paul.

Mais il y a un autre genre d'éloquence qui n'a rien de blâmable, et qui au contraire sert beaucoup à inspirer aux hommes un saint désir d'embrasser les voies du salut. C'est une éloquence solide qui expose les maximes de l'Evangile dans toute leur force, qui fait voir l'énormité du vice, la beauté de la vertu, qui convainc l'esprit, qui touche le cœur. C'est là l'éloquence de ces hommes que l'Ecriture appelle ***puissants en paroles***, qui possèdent les Ecritures, qui s'en servent efficacement pour conduire les hommes à la connaissance de la vérité. Tel était cet homme admirable nommé Apollon. Il est dit de lui qu'il était éloquent, puissant dans les Ecritures. ***Il parlait avec zèle et avec ferveur, il convainquait les Juifs publiquement avec grande force, leur montrant par les Ecritures que Jésus était le Christ.*** (*Act.*, XVIII, 24.)

L'éloquence n'a jamais plus de force, que quand elle est soutenue et animée par les œuvres, c'est la véritable éloquence. Cet homme respecté par sa vertu n'a encore prononcé aucune parole, et néanmoins il a parlé d'une manière très-efficace. Il n'a qu'à se montrer; on connaît ce qu'il est; il en dit plus dans son silence qu'un autre n'en dira en prononçant des discours, où sont rassemblées toutes les fleurs et toutes les figures de l'éloquence.

Il est très-important aux ministres de l'Evangile de mener une vie sainte, non-seulement parce qu'ils y sont obligés par leur caractère; mais encore, c'est que si leur vie n'est pas sainte, il est presqu'impossible qu'ils fassent du fruit. Celui-là, dit saint Grégoire pape, qui est obligé par son état d'établir les grandes maximes de l'Evangile, est aussi obligé de faire de grandes choses, et de montrer que sa vie est conforme aux vérités qu'il annonce (280).

C'est véritablement lorsque vous êtes dans la chaire évangélique que vous annoncez de grandes choses. Il n'y a rien de plus grand que les maximes saintes de l'Evangile de Jésus-Christ. Il n'y a rien de plus grand que de parler au nom de Jésus-Christ.

Combien les anciens prophètes étaient-ils respectés quand ils parlaient au nom du Seigneur! Le ministère de l'Evangile est bien au-dessus du ministère de la loi ancienne. ***Si le ministère de la lettre***, dit saint Paul, ***a été accompagné de gloire, combien le ministère de l'esprit doit-il être plus glorieux? Si le ministère qui devait finir a été glorieux, celui qui durera toujours le doit être beaucoup davantage.*** (II *Cor.*, III, 7.) Il n'y a donc rien de plus grand que d'annoncer l'Evangile de

(277) « Vitia cætera in peccatis, superbia vero etiam in recte factis timenda est, ne illa quæ laudabiliter facta sunt, ipsius laudis cupiditate amittantur. » (Ep. 118, nov. edit. al. 56.)

(278) « Quoniam inter se habent nonnullam similitudinem vescentes atque discentes, propter fastidia plurimorum etiam ipsa sine quibus vivi non potest, alimenta condienda sunt. » (Lib. IV *De doctrina christiana*, cap. 11.)

(279) « Non solum nihil eis sapientius, verum etiam nihil eloquentius mihi videri potest. » (*De doctr. chr.*, l. IV, c. 6.)

(280) « Qui loci sui necessitate exigitur summa dicere hac eadem necessitate compellitur summa monstrare. » (Lib. I, ep. 24.)

Jésus-Christ, de la part de Jésus-Christ même. Ces grandes choses, dit saint Grégoire, doivent être soutenues par une vie proportionnée au saint ministère que vous exercez. Vous n'avez donc qu'à vous souvenir de ce que vous annoncez, pour concevoir ce que vous devez être.

De là il s'ensuit que pour bien exercer le ministère évangélique, il faut en premier lieu beaucoup prier; il faut en second lieu beaucoup s'observer et faire de grands efforts sur soi-même.

Les prudents du siècle prennent des mesures, ils travaillent, ils s'empressent, ils comptent beaucoup sur les efforts humains. Vous avez beau travailler, vous avez beau faire de grands efforts; *si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent.* (*Psal.* CXXVI, 1.) Cet homme compte sur ses talents, sur son éloquence; il se persuade qu'aussitôt qu'il a parlé, les esprits sont convaincus et les cœurs sont touchés; il se promet tout de lui-même et de la force de ses paroles. Voilà où la prudence humaine conduit ceux qui se laissent séduire par les apparences.

Que celui-là raisonne bien plus solidement, qui ne compte ni sur lui-même, ni sur ses talents, mais qui attend tout du bras du Seigneur; il n'entreprend rien qu'il n'ait recours à lui; il est toujours dans la crainte que son indignité ne retarde les desseins de Dieu; il parle, il fait des efforts; mais il ne s'appuie ni sur ses efforts ni sur ses paroles. L'excellente maxime que de parler beaucoup à Dieu dans la prière, avant que de parler aux hommes et que d'entreprendre de les instruire!

Quand est-ce que ce saint prêtre travaille le plus efficacement a la conversion des pécheurs? Est-ce quand il établit solidement les vérités saintes qu'il a puisées dans les saintes Ecritures? Son discours à la vérité a beaucoup de force, et il est difficile de résister à de si puissantes raisons. Mais je sais quelque chose encore de plus fort, pour travailler efficacement à retirer les pécheurs de leurs égarements. Ce saint prêtre est humblement prosterné devant Dieu; il gémit, il verse des larmes, il répand son cœur brûlant de charité; il ne se lasse point, s'il n'obtient pas d'abord ce qu'il demande; il réitère ses prières, et il crie avec plus de force. *Il crie,* comme le saint Prophète, *de tout son cœur.* Il crie pénétré de sa misère. C'est là que ce saint prêtre fléchit la colère du Seigneur, qu'il désarme son bras, qu'il fait la paix du pécheur, et qu'il obtient les grâces nécessaires pour opérer la conversion de cet homme endurci. Il parle après avoir prié. Ses paroles pénètrent le cœur; mais c'est la prière qui a donné de la force à ses paroles, et sans la prière ses paroles n'auraient été qu'un son extérieur, qui tout au plus aurait étonné, mais qui n'aurait point changé le cœur.

La reine Esther, selon la remarque de saint Augustin (281), prie beaucoup avant que de parler en faveur de son peuple. Elle s'adresse au Seigneur; elle le conjure de fortifier ses paroles. Celui-là donc, reprend saint Augustin, a encore beaucoup plus besoin de prier, qui doit par son ministère travailler à retirer le peuple de l'esclavage du péché pour l'élever à un bonheur infini et qui doit toujours durer. Vous êtes prêtres, vous avez du zèle pour la conversion des pécheurs, vous voulez leur faire connaître leurs malheureuses voies, et les presser d'en sortir, priez beaucoup, comptez beaucoup sur la prière, espérez au Seigneur, attendez tout de lui, et vous verrez avec consolation que vos travaux seront bénis.

Dans le temps de la prière, pendant que vous serez devant le Seigneur qui sonde les cœurs, et qui en connaît les replis les plus cachés, ne manquez pas de vous observer vous-mêmes, et de voir si vos mœurs sont assez réglées et assez saintes pour pouvoir annoncer les maximes de la religion.

Ce serait une excellente règle que de se prêcher soi-même, avant que de prêcher les autres, que de se demander à soi-même un compte exact de sa conduite, avant que d'entreprendre de régler celle des autres.

Saint Paul donnait aux Juifs cet avertissement salutaire : *Vous qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même.* (*Rom.*, II, 21.) C'est un reproche que l'on peut faire très-justement aux prédicateurs qui ne veillent point sur eux-mêmes. *Vous qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-mêmes.* Vous prêchez l'humilité et vous êtes superbes; vous répétez sans cesse qu'il faut oublier les injures, et vous êtes vindicatifs. On vous entend établir les maximes les plus sévères de la pénitence, et vous menez une vie molle et sensuelle. Vous vous élevez contre la dureté des riches et contre la dissipation qu'ils font de leurs revenus dont ils devraient soulager la misère des pauvres; cependant vous ne donnez aucune marque de votre sensibilité, et il ne paraît point que vous vous retranchiez pour soulager le pauvre dans sa nécessité. Vous donc qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-mêmes. Confondez-vous, rentrez en vous-mêmes, et vous rendez justice. Vous n'êtes point assez saints, pour annoncer des maximes si saintes. On ne sera point disposé à vous croire; pendant que vos actions démentiront les principes que vous établissez.

Quel prédicateur de l'Evangile que cet homme qui monte en chaire avec un air mondain, qui ne porte pas même ses précautions jusqu'à dissimuler ses desseins, qui fait connaître assez ouvertement que ses vues sont de s'ouvrir une voie pour obtenir ce que son ambition lui fait désirer. Après une longue préparation où l'on a uniquement

(281) « Si enim regina oravit Esther, pro suæ gentis temporali salute locutura apud regem, quanto magis orare debet, ut tale munus accipiat, qui pro æterna hominum salute in verbo et doctrina laborat. » (Lib. IV *De doctr. christiana*, cap. 30.)

examiné comment il faut parler pour plaire aux gens du siècle, vous entendez un homme qui mendie des applaudissements ; vous entendez un discours composé de paroles choisies, affectées, quelquefois molles et efféminées, qui ne peuvent qu'inspirer l'air mondain et séculier, dont le prédicateur est rempli. Vous voyez un homme qui après son discours se repaît de l'encens flatteur qu'on lui jette avec profusion ; vous voyez un homme qui n'attend pour se taire que les honneurs et les biens temporels après lesquels il soupire uniquement. Est-ce là un ministre de Jésus-Christ, ou plutôt n'est-ce pas un ange de Satan lequel a pris témérairement la place qui ne doit être occupée que par les anges de lumière ?

Un prédicateur a eu quelque succès. Peut-être devrait-il en gémir et craindre qu'il n'ait reçu sa récompense. Vous le voyez plein de lui-même se produire et se dissiper au dehors. Il se trouve chez les gens du siècle ; il assiste à leurs festins, non pas comme Jésus-Christ, pour convertir les pécheurs, en leur inspirant des sentiments de pénitence, mais bien plutôt pour se pervertir lui-même en flattant son amour-propre. Tous ceux qui en ont quelque désir et qui souvent n'ont aucun autre dessein que d'éprouver jusqu'où va sa faiblesse et en faire ensuite des railleries, sont bien venus à le prier de répéter des discours que l'on ne veut entendre que parce que l'oreille est agréablement flattée. La suite de ces répétitions inutiles et dangereuses, c'est que l'encens est prodigué : le prédicateur se nourrit de cette fumée, et avoue modestement qu'il n'est point indigne des louanges qu'on lui distribue. Les premières places lui sont promises d'une commune voix, et il se flatte qu'il les mérite.

Détrompez-vous et reconnaissez vos erreurs. Après avoir rempli un si saint ministère, ce n'est point le temps de vous produire et de paraître triomphant. C'est bien plutôt le temps de vous cacher et de vous humilier. Vous avez exercé un saint ministère qui est au-dessus de vous, et dont vous êtes indigne : donc vous devez vous humilier; vous avez enseigné les maximes chrétiennes dont la principale est de s'humilier; vous avez des grâces à demander pour vous et pour ceux que vous avez instruits. C'est en gémissant et en vous humiliant dans la retraite que vous obtiendrez de si précieux dons.

Voici quel est celui qui peut être appelé un prédicateur évangélique ; c'est un homme sage, sérieux, exemplaire, dont la conduite réglée inspire le respect, qui ne se dément point et qui est toujours le même ; qui, par son exacte régularité, témoigne l'estime qu'il fait des maximes qu'il annonce, qui, se nourrissant dans la retraite des vérités saintes, ne se produit au dehors qu'autant que la charité l'oblige de se montrer. Quand la parole du Seigneur ne sera annoncée que par des hommes de ce caractère, elle portera plus de fruits, et nous ne verrons pas avec douleur que si la parole du Seigneur est souvent inutile, les ministres qui l'annoncent n'en sont pas moins coupables que les auditeurs qui n'ont pas soin de la faire profiter.

Il est donc vrai qu'il faut principalement compter sur la piété et sur la prière, puisque ce sont les moyens les plus forts que que Dieu nous a laissés pour attirer ses secours, sans lesquels nous ne pouvons rien.

Néanmoins Dieu ne veut point qu'on le tente, il veut que dans les entreprises que l'on forme, on ait recours aux moyens qui sont dans l'ordre de sa providence. Celui-là qui veut réussir dans le ministère de la prédication doit beaucoup prier, il doit être irréprochable dans sa conduite, vous en avez vu l'importance : mais outre cela il y a de certains moyens qui sont dans l'ordre de Dieu, et sans lesquels il est impossible de réussir dans cet important ministère.

Ces moyens sont de s'être appliqué à l'étude, et surtout à l'étude de l'Ecriture sainte, de s'être instruit par une recherche exacte et une sérieuse application, des vérités que l'on veut annoncer. Avec cette étude il faut encore que Dieu nous ait donné des talents qui ne peuvent venir que de lui, et sans lesquels, quelques efforts que l'on fasse, on a le déplaisir de travailler inutilement.

Il n'est que trop ordinaire de voir des ministres précipités, qui, sans étude et sans talents, entreprennent d'instruire les autres. La parole du Seigneur entièrement défigurée perd dans leur bouche toute sa force et toute sa majesté. Quel homme pour instruire, et y eut-il jamais une pareille témérité? Il n'a peut-être jamais ouvert les livres divins. Ses discours seront pleins de fables ridicules ; les habiles seront scandalisés et les ignorants ne seront point instruits. Cet homme, infidèle copiste d'un mauvais original, corrompra ce qui était déjà corrompu ; il dira ce qu'il n'entend pas. Ce sont ces hommes qu'un apôtre appelle *des nuées sans eau.* Ce sont *des arbres dont le fruit ne mûrit point.* (*Jud.*, 12.) Ce sont des docteurs sans doctrine, et il ne peut y avoir un plus dangereux abus que de permettre à ces hommes ignorants de débiter leurs discours qui sont autant de profanations de la parole du Seigneur. J'ai parlé contre ceux qui négligent le ministère de la prédication, mais ce n'est pas un moindre péché que d'usurper criminellement les emplois qui sont au-dessus de nos forces et de nos talents.

Le prêtre à qui Dieu a fait la grâce de le remplir de l'esprit de son ministère, travaille à devenir habile, il redoute le ministère de la prédication, à cause des dangers dont il est accompagné ; il connaît les charmes de la retraite et du silence, il ne s'avance point. S'il recule, ce n'est pas qu'il méprise, mais au contraire c'est qu'il est rempli d'estime pour toutes les fonctions ecclésiastiques. Quand il est appelé, il

marche, il obéit, il travaille avec zèle. Voilà l'esprit dont un ministre du Seigneur doit être rempli, et c'est le moyen d'exercer avec fruit les saintes fonctions de l'état ecclésiastique.

Ce que je reprends dans ceux qui gardent une conduite contraire, et surtout dans ceux qui se précipitent, c'est en premier lieu leur hardiesse.

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 1, p. 15), dont je vous ai déjà rapporté les paroles, soutient que la conduite de ces hommes qui se précipitent est entièrement téméraire, et que l'on peut même assurer qu'elle est pleine de folie. Ils veulent annoncer la parole du Seigneur sans l'avoir étudiée, et sans s'être appliqués à la méditation de l'Ecriture sainte.

La grande maxime pour réussir dans la prédication, c'est d'avoir lu l'Ecriture, de l'avoir méditée, de la posséder, de tirer ses preuves particulièrement de l'Ecriture, de confirmer par cette puissante autorité les vérités qu'on annonce. Qu'un ministre du Seigneur est fort quand il peut dire : C'est Jésus-Christ qui vous parle, voilà la parole de Jésus-Christ, voilà comment il s'est expliqué ! Un ministre de Jésus-Christ s'acquitte de son ministère plus ou moins bien, selon qu'il est plus ou moins versé dans l'étude de l'Ecriture sainte (282). Si vous n'êtes point éloquent par vous-même, vous le deviendrez en vous servant des trésors que vous trouverez dans les livres divins.

Les saints Pères sont les fidèles interprètes de l'Ecriture. Dieu leur a donné l'intelligence pour en comprendre le véritable sens. Les écrits des Pères de l'Eglise sont encore des sources fécondes, où la vérité s'est heureusement conservée. Puisez dans les pures sources de l'Ecriture et de la tradition. Apprenez la vraie doctrine de l'Eglise; sachez ce que cette sainte Mère conduite par le Saint-Esprit, infaillible dans ses jugements, a décidé ; distinguez sa doctrine des fausses traditions que Jésus-Christ a condamnées, parce que ce sont des doctrines des hommes. (*Matth.*, XV, 9.) Quand vous nourrirez le peuple de la parole du Seigneur et de la vraie doctrine de l'Eglise, vous serez de ces ouvriers dont saint Paul a dit (II *Tim.*, XI, 15) qu'*ils peuvent paraître devant Dieu, comme des ministres dignes de son approbation, qui ne font rien dont ils aient sujet de rougir, et qui savent dispenser la parole de vérité.*

L'habileté, l'adresse, la charité du prédicateur demande qu'il s'applique à connaître la portée, et le génie de ceux qu'il est chargé d'instruire. Saint Paul prenait garde à donner aux uns du lait, et aux autres une nourriture solide. (I *Cor.*, XI, 2.) Des simples doivent être instruits avec plus de simplicité que des hommes dont le génie est plus relevé. Reprendre à la campagne des vices qui en sont heureusement bannis, et qui ne règnent que dans les villes : traiter des hommes qui ont de la politesse, comme des hommes rustiques ; s'élever contre des vices et des abus sans examiner, si ceux à qui l'on adresse la parole peuvent en être coupables, c'est visiblement manquer de prudence ; c'est vouloir se faire moquer et attirer le mépris. L'honnêteté, la sagesse, la charité inspirent d'avoir plus de considération pour ceux qui nous écoutent. Nous les devons porter à respecter la parole que nous leur annonçons, nous devons donc prendre garde à la traiter avec dignité, et à ne rien dire qui puisse éloigner du respect qui est dû au saint ministère que nous exerçons.

C'est ce qui fait voir que ceux-là sont encore très-criminels, qui entreprennent d'instruire, quoiqu'ils n'aient point les talents nécessaires pour faire respecter la parole qu'ils annoncent. Ce sera défaut de capacité, ce sera défaut de génie, ce sera défaut de discernement ; mais tout ce que dit cet homme ne touche point. Il n'y a dans ses discours ni solidité, ni netteté. Le fond ne s'y trouve point, la manière est extraordinaire et rebutante. Des hommes si peu propres au saint ministère de la prédication ne peuvent que le profaner. C'est donc à eux de se rendre justice, et de profiter de l'heureuse nécessité qui leur est imposée de vivre dans le silence et la retraite.

Il y en a beaucoup qui à la vérité n'ont point assez de génie et de talents pour composer des discours où toutes les règles de l'éloquence et de l'art soient exactement observées. Il n'est pas donné à tous de parvenir aux premiers rangs. A peine les siècles entiers suffisent-ils pour produire des Ambroises, des Augustins, des Grégoires, des Chrysostomes, des Basiles et les autres saints que Dieu a donnés à son Eglise, pour être sa lumière et son appui. Il y a beaucoup de places au-dessous des premières, où l'on peut très-utilement travailler pour l'Eglise.

C'est avoir beaucoup de talent que de pouvoir expliquer d'une manière simple la doctrine de l'Eglise, que d'être en état de nourrir ceux qui recherchent la parole du Seigneur dans sa simplicité

D'autres auront le talent de composer des instructions familières ; d'autres auront celui de former les enfants, et de leur apprendre les premiers éléments de la foi. *Chacun*, comme dit saint Paul, a *reçu son don, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.* (I *Cor.*, VII, 7.)

Que ceux-là même qui possèdent les talents inférieurs, reconnaissent qu'ils ont beaucoup reçu : ils seraient des ingrats, s'ils ne confessaient qu'ils sont très-redevables à Dieu. C'est une preuve certaine, selon saint Grégoire de Nazianze (orat. 26, p. 442),

(282) « Sapienter dicit homo tanto magis vel minus, quanto in Scripturis sanctis magis minusve proficit. » (S. Aug., lib. IV *De doctrina christiana*, cap. 5.)

que l'on n'a point d'humilité quand on remarque avec chagrin que les autres ont de plus rares talents et des grâces plus abondantes que nous

Les grands talents viennent de Dieu, ils font honneur à la religion, Dieu les distribue à qui il lui plaît, le bon usage et la sainte application de ces grands talents fait beaucoup de fruit; mais aussi il faut confesser que beaucoup de ministres du Seigneur avec des talents inférieurs travaillent pour l'Eglise d'une manière très-utile. On ne peut pas même désavouer que les discours composés avec le plus d'art et qui font plus de bruit, ne sont pas toujours ceux qui touchent davantage et qui opèrent un plus grand nombre de conversions.

Que chacun reçoive avec action de grâce le talent que Dieu lui confie; qu'il s'en serve n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le salut de ses frères. Il ne convient point à un ministre du Seigneur de s'élever au-dessus des autres, de faire l'éloge de son talent, de prétendre que son talent est supérieur à tous les autres, de mépriser ce qu'il n'a pas. De pareils sentiments ne peuvent s'accorder avec ce que saint Paul enseigne quand il dit: *Que chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi.* (*Philip.*, XI, 30.)

Voilà les vérités que j'avais à vous proposer pour vous faire connaître ce que vous devez penser d'un ministère aussi élevé et aussi nécessaire dans l'Eglise qu'est celui de la prédication.

Souvenez-vous que ce ministère est très-excellent, afin de ne point tomber dans la faute de ceux qui le négligent.

Souvenez-vous qu'il est très-saint, afin de concevoir combien il est pernicieux de le mépriser.

Apprenons donc à avoir de justes idées du ministère de la prédication. Nous serions des présomptueux de rechercher, de courir, de décider en notre faveur; c'est à nous d'être convaincus de notre indignité, de redouter toutes les fonctions ecclésiastiques et de les considérer comme étant infiniment élevées au-dessus de nous.

Cependant quelque indignes que nous soyons, Dieu veut bien se servir de nous; il est même de sa gloire d'employer des instruments si faibles, pour opérer ses plus grandes merveilles.

Si nous sommes de ceux à qui Dieu fait l'honneur de les choisir, pour être ses interprètes et pour publier les merveilles de sa loi, connaissons le prix de cette grâce, ayons-en toute l'estime que nous devons, soyons exacts à en marquer notre reconnaissance; n'hésitons point à préférer cet honneur à tout ce qui flatte davantage les hommes du monde, et à ce qu'ils estiment le plus.

La principale marque de reconnaissance que Dieu nous demande, c'est d'exercer fidèlement le saint ministère qui nous est confié. Pour cela nous devons être très-appliqués à nous instruire de la loi de Dieu, très-attentifs à ne puiser que dans les sources pures. Que nous serions malheureux, si Dieu nous ayant confié le soin d'instruire son peuple, nous allions par notre faute distribuer un pain corrompu à ceux que Dieu nous a chargés de nourrir de sa sainte parole.

Ayons beaucoup de zèle pour le salut de notre prochain; et comme la prière et les bonnes œuvres doivent donner la force à la parole que nous annonçons, prions beaucoup, défions-nous de nous-mêmes, attendons toutes choses de Dieu, réglons nos vies et nos mœurs suivant les maximes que nous annonçons, que l'on ne puisse point nous faire ce reproche honteux que nous détruisons par nos actions ce que nous établissons par nos paroles. Que le peuple donc nous voie exacts, zélés, empressés, appliqués à tous nos devoirs. Souvenons-nous que nous devons être les modèles du troupeau. (I *Petr.*, V, 3.) Nous ne pouvons être de parfaits modèles à moins qu'on ne remarque en nous toutes les vertus que Dieu demande dans de véritables ecclésiastiques. C'est cet heureux assemblage de toutes les vertus, qui nous rendra de dignes ministres de sa parole, et qui nous fera mériter les récompenses qui nous sont promises dans l'éternité.

## DISCOURS XXII.

### DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois du sacrement de pénitence; je vous ai fait voir combien il est important que ce sacrement soit administré selon les règles de l'Eglise. Je vous ai proposé ces vérités dans des discours où il était nécessaire de les expliquer pour vous faire entendre la matière principale que je me proposais de traiter. Ainsi ces vérités se trouvent semées en différents endroits. Mais parce que mon premier et principal but n'était pas de vous en instruire, je n'ai pas eu lieu de traiter cette matière à fond.

Comme elle est une des plus importantes, et qu'il est très-nécessaire que les ecclésiastiques en soient parfaitement instruits, je me propose de ramasser dans ce discours toutes les vérités que vous avez déjà entendues, et qui regardent l'administration du sacrement de pénitence. J'ai dessein, autant que le Seigneur m'inspirera et qu'il m'en donnera la force, de vous faire voir que l'administration du sacrement de pénitence est une des principales fonctions du prêtre. C'est une source de bénédiction pour les prêtres qui se conduisent comme de fidèles ministres; mais aussi il n'y a point de matière où il soit plus dangereux de se tromper, et où il se commette de plus pernicieux abus.

Seigneur, donnez à votre Eglise beaucoup de prêtres zélés qui connaissent leur pouvoir, et qui apprennent à en faire un saint usage. Par là combien de pécheurs sauvés de leurs égarements, sanctifiés par votre

grâce, s'estimeront heureux de passer leurs jours à chanter vos miséricordes!

Plus ce ministère est saint, plus il est dangereux d'en abuser. Le saint usage de ce divin pouvoir sanctifie les pécheurs. L'abus de ce saint ministère fait que l'homme criminel persévère dans sa mauvaise voie, et ce que Jésus-Christ a laissé comme une source de salut, devient pour le pécheur un principe d'endurcissement.

Apprenez donc, ministres zélés, quel est le pouvoir que Jésus-Christ vous a confié. *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* (*Matth.*, XVIII, 18.) *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, les péchés seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (*Joan.*, XX, 23.)

Afin que vous soyez de fidèles dispensateurs et non pas des usurpateurs injustes; afin que vous guérissiez les plaies des malades, et que vous ne soyez pas assez malheureux pour les envenimer; afin que les pécheurs sortent de vos tribunaux lavés de leurs iniquités et parfaitement réconciliés avec Dieu, instruisez-vous premièrement des dispositions dans lesquelles doit être un prêtre pour ne pas s'engager témérairement dans l'administration du sacrement de pénitence, ce sera mon premier point. Apprenez en second lieu combien il est dangereux de s'écarter des règles, lorsqu'on est appelé à l'administration du sacrement de pénitence, ce sera mon second point. Voyez enfin quelles sont les règles principales que doit suivre un prêtre pour administrer le sacrement de pénitence, ce sera mon troisième point.

### PREMIER POINT.

Les prêtres ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre les péchés. C'est de tous leurs pouvoirs celui qui est le plus difficile à exercer. Il y a du péril dans l'exercice de ce pouvoir; il y a du péril à ne s'en point servir. Les uns se perdent parce qu'ils sont trop hardis et trop précipités; les autres au contraire sont trop timides et portent trop loin la défiance. Il est de la dernière importance de bien concevoir les sentiments où doit être un prêtre pour user saintement du pouvoir redoutable qui lui est confié de remettre les péchés.

Deux maximes essentielles et fondamentales le prépareront à entrer dans les dispositions que Jésus-Christ veut trouver en lui.

La première maxime qui aura beaucoup de force pour corriger ceux qui se précipitent, est que le pouvoir de remettre les péchés expose celui qui l'exerce à de très-grands périls. De là il s'ensuit qu'un prêtre qui est sage ne marche qu'en tremblant. Bien loin de souhaiter d'exercer un ministère si difficile à remplir, il fuit, il se cache, il se reconnaît indigne. S'il était consulté, s'il suivait son propre goût et sa propre inclination, il passerait ses jours sans porter un fardeau, dont il sent bien que la pesanteur est au-desus de ses forces.

Mais il y a une autre maxime qui n'est pas moins certaine que la première, et qui empêche les prêtres fidèles et zélés de s'abandonner entièrement à leur crainte et à leur défiance. Cette maxime est qu'on doit obéir à Dieu dès qu'il nous appelle, et que pour lors il n'est plus question ni d'être effrayé, ni d'examiner les périls. Le prêtre soumis surmonte ses répugnances pour obéir à Dieu, lorsqu'il lui fait connaître sa volonté. Il s'embarque sous la protection de celui qui s'est tant de fois servi des plus faibles instruments, pour opérer ses plus grandes merveilles.

Etablissons solidement ces deux importantes maximes qui doivent servir de règle et qui apprennent aux ministres de Jésus-Christ les sentiments dont ils doivent être pénétrés pour exercer saintement le pouvoir qu'ils ont reçu de remettre les péchés.

Un prêtre qui est sage ne souhaite point d'administrer le sacrement de pénitence; au contraire il fuit un ministère si redoutable; il ne s'y engage qu'avec crainte et avec répugnance; il s'estimerait heureux s'il lui était permis de ne se point exposer à tant de périls qui font trembler tous ceux qui les connaissent.

La première pensée qui frappe un prêtre à qui le Seigneur a fait la grâce de le remplir de sa crainte, c'est que nous avons tous un grand compte à rendre, que ce compte est terrible, que nous sommes suffisamment chargés du poids de nos péchés.

Le prophète David ne se considère que lui-même et son propre fardeau. Il se sent déjà accablé et il prie le Seigneur de ne point entrer en jugement avec lui. (*Psal.* CXLII, 2.)

Le saint homme Job (*Job*, IX, 15), rempli des mêmes sentiments, est convaincu que l'homme par le seul poids de ses propres iniquités, n'est point en état ni de répondre à son juge, ni de soutenir son jugement rigoureux. Quand il remarquerait en lui quelque trace de justice, il se croirait obligé de garder le silence. Combien donc sera-t-il plus exact à le garder, quand il n'apercevra en lui que des taches et des défauts.

Un saint prêtre justement effrayé du poids de ses iniquités et du compte qu'il en doit rendre, considère que, dès qu'il deviendra le ministre du sacrement de pénitence, son compte croîtra considérablement. Le voilà obligé de répondre non-seulement pour lui, mais encore pour les autres. Le voilà chargé non-seulement de ses iniquités, mais encore de celles des pécheurs qui s'adresseront à lui. Le voilà ministre de Jésus-Christ, agissant en son nom, tenu de répondre de toutes les sentences qu'il prononcera, criminel au premier chef si jamais il est assez malheureux pour profaner le sang de Jésus-Christ dont il est le dispensateur. Qui donc ne fuirait une charge si pesante,

et comment se peut-il faire que des hommes téméraires cherchent avec empressement à s'imposer un si pesant fardeau ?

Ils sont d'autant plus criminels, qu'ils se présentent eux-mêmes, et sans examiner si le Seigneur les appelle. Ils sont donc de ceux dont le prophète a parlé et dont il a dit : *Je ne les envoyais pas, et ils couraient d'eux-mêmes; je ne leur parlais point, et ils prophétisaient de leur tête.* (*Jer.*, XXIII, 21.)

Voici au contraire ce qui retarde un saint prêtre, et ce qui fait qu'il ne marche qu'avec de très-grandes précautions. Il sait qu'il doit attendre l'ordre de Dieu, et que c'est une hardiesse très-criminelle, que de s'engager dans un ministère si périlleux, lorsque nous ne connaissons pas que c'est Dieu qui nous appelle.

Il faut donc une vocation pour exercer avec fruit le saint ministère de réconcilier les pécheurs ; car dans l'exercice de ce ministère, le prêtre devient le conducteur de celui qui s'adresse à lui. C'est au prêtre à le retirer de la voie de l'iniquité ; c'est au prêtre à le conduire dans la voie de la vérité. Le prêtre donc exerce pour lors particulièrement l'office de pasteur et de conducteur. Vouloir de son autorité propre conduire les autres, c'est témérité. C'est Dieu seul à qui il appartient de désigner ceux qui seront les conducteurs de son troupeau.

Examinez dans l'Ecriture l'exemple de ceux qui ont conduit le peuple de Dieu. Ont-ils d'eux-mêmes usurpé ce saint ministère ? Ils ont encore tremblé même après que Dieu les y a appelés. Ils étaient donc bien éloignés de s'offrir eux-mêmes et de prévenir la vocation de Dieu.

Qui suis-je, disait Moïse (*Exod.*, III, 11), même après avoir été plusieurs fois appelé ? Sa longue résistance oblige le Seigneur à lui parler avec indignation. Quand les plus saints et les plus éclairés sont remplis de crainte, d'où vient donc cette hardiesse et cette précipitation ?

Voici quel était le langage ordinaire du Seigneur dans l'ancienne loi quand il établissait ceux qui devaient conduire son peuple. *C'est moi qui lui commanderai* de se charger de la conduite de mon peuple. (III *Reg.*, I, 35.) *C'est moi qui l'ai établi. C'est le Seigneur*, disaient-ils, *qui m'a commandé.* (III *Reg.*, XIV, 7 ; XVI, 2 ; II *Reg.*, VI, 21.) Vous voulez être le conducteur de vos frères. Le Seigneur vous a-t-il parlé, vous a-t-il établi ? Pouvez-vous dire : c'est le Seigneur qui me l'a commandé ?

Dans le tribunal de la pénitence non-seulement vous êtes conducteur, mais encore vous êtes juge. C'est une autre qualité que vous devez beaucoup appréhender, et à laquelle il est très-criminel de s'appeler soi-même.

Il est certain que l'autorité de juger est la plus grande de toutes les autorités. Il est certain que cette autorité réside en Dieu seul comme dans son principe et dans sa racine. Voilà pourquoi il est dit si souvent dans l'Ecriture, que c'est Dieu qui est le juge. (*Psal.* XLIX, 6.) Ce qui nous fait voir qu'il n'y a que Dieu à qui proprement il appartient de juger. Dieu communique ses pouvoirs à qui il lui plaît. Mais quand les hommes exercent celui de juger, ce ne peut être qu'au nom du Seigneur et autant qu'ils y sont appelés par le Seigneur.

Le pouvoir des prêtres, comme le remarque saint Chrysostome (lib. III *De sacerdotio*, c. 5), est beaucoup au-dessus de celui des hommes qui n'exercent qu'une puissance temporelle et terrestre. Ceux-là n'ont pouvoir que sur les corps, au lieu que le pouvoir des prêtres est sur les âmes, et qu'il a son effet jusque dans le ciel. Comme donc l'autorité souveraine de Dieu est communiquée aux prêtres d'une manière plus éminente qu'à tous les autres hommes, il est aussi nécessaire que les prêtres soient plus particulièrement appelés. Il faut que Dieu leur parle, qu'il leur commande, qu'il les conduise. Autrement ils seront d'autant plus criminels, qu'ils usurperont le pouvoir de Dieu contre les ordres et contre la volonté de Dieu même.

Ne me dites point que tous les prêtres reçoivent ce grand et éminent pouvoir dans leur ordination, et qu'ainsi ils peuvent s'en servir dès le moment qu'ils sont consacrés prêtres.

Combien de prêtres qui reçoivent ce pouvoir contre les ordres de Dieu et sans être appelés au sacerdoce ? Ils ont reçu ce pouvoir dans leur ordination, et ils osent s'en servir. Ils sont doublement criminels; ils le sont parce qu'ils ont témérairement usurpé le sacerdoce auquel Dieu ne les appelait pas. Ils le sont encore, parce que n'étant jamais rentrés dans l'ordre de Dieu, et vivant dans une résistance continuelle, ils exercent toutes leurs fonctions d'une manière indigne et malgré Dieu même qui n'a point cessé de les regarder comme de criminels usurpateurs.

Avoir reçu dans son ordination le pouvoir de remettre les péchés, c'est une très-excellente raison pour l'exercer dans l'ordre de Dieu, et je vous ferai voir dans la suite qu'il y en a plusieurs qui sont criminels, parce que sans aucune raison légitime ils se dispensent de remplir un devoir si nécessaire. Mais qu'un ecclésiastique téméraire, souvent sans en être capable, souvent par des raisons humaines et charnelles, témoigne de vifs empressements d'exercer une fonction qui a toujours été appréhendée par les ecclésiastiques les plus saints et les plus éclairés, c'est ce qui ne peut manquer d'attirer la colère du Seigneur contre ceux qui ne craignent point de renverser les plus essentielles lois de son sacerdoce.

Mais entrons encore davantage dans l'intérieur de ces hommes empressés, et voyons ce qu'ils peuvent penser d'eux-mêmes. Ou ils se rendent justice en reconnaissant leur incapacité, ou ils se croient en état d'administrer avec fruit le sacrement de pénitence.

S'ils se sentent incapables de cette fonc-

tion difficile, d'où vient donc qu'ils se présentent? Ne savent-ils pas toutes les plaies que se fait à lui-même et aux autres, celui qui n'ayant pas tous les talents nécessaires entreprend d'administrer ce difficile sacrement?

Mais ils se sont examinés et ils croient avoir assez de capacité pour rendre service à leurs frères dans ce pénible emploi. Qui le leur a dit? Qui ont-ils consulté? Ils se sont consultés eux-mêmes. Disons plutôt qu'ils se sont trompés eux-mêmes. L'homme est-il un juge compétent pour décider sur son propre mérite? Pour être en état de servir Dieu dans un emploi, et particulièrement dans un emploi ecclésiastique, nous devons nous en juger indignes. C'est aux autres, et surtout à nos supérieurs, à nous presser, et à prononcer sur notre capacité. Tout au contraire cet homme qui a tant d'ardeur, est peut-être le seul qui se juge capable. Tous les autres à qui il devrait s'en rapporter lui conseillent de ne se point avancer, parce qu'ils connaissent son peu de suffisance et la médiocrité de ses talents.

Mais cet homme aveugle sur lui-même est incapable de conseil; il va donc de sa propre autorité. C'est lui-même qui s'est assis sur le sacré tribunal; il y est ferme, et il ne tremble point. Les habiles craignent, leurs frayeurs sont continuelles. Pour lui sa sécurité sera parfaite, et il n'aura pas le moindre sentiment de crainte. Mais ce sera une sécurité malheureuse, qui ne viendra que de ce que cet homme aveugle ne connaît point tous les dangers dans lesquels il se précipite. Autant de paroles qu'il prononcera seront autant de décisions fausses; il jugera sans connaître quelle doit être la règle de ses jugements. Le pécheur endormi dans son péché croira être purifié, et il demeurera chargé de toutes ses iniquités. Les plus injustes usurpateurs ne seront point obligés à restituer un bien qu'ils ont criminellement ravi. Les fautes les plus lourdes ne seront pas punies plus grièvement que les péchés les plus légers. Ainsi le pécheur est trompé par le conseil même de celui qui devrait l'aider à sortir de ses voies criminelles. Le pécheur périra, mais de quelle peine ne sera point puni le faux prophète qui l'a séduit?

Il y a donc du péril dans l'administration du sacrement de pénitence, il ne faut point se le dissimuler. Il n'y a que la grâce du Seigneur qui puisse soutenir un prêtre, et le préserver des périls auxquels il est exposé dans l'exercice de son ministère. Il n'y a qu'à observer qui sont ceux à qui le Seigneur accorde ses grâces, et qu'il est accoutumé de fortifier de ses secours. L'empressement, la hardiesse, la précipitation, la bonne opinion de soi-même, sont-ce là les voies pour obtenir les grâces du Seigneur? N'est-il pas au contraire constant que les téméraires en punition de leur orgueil sont ordinairement abandonnés? Vous donc qui vous précipitez, sur quoi comptez-vous? Vous comptez sur vous, c'est-à-dire que vous faites fond sur la fragilité même. Savez-vous ce que c'est que l'homme, ce qu'il peut, ce qu'il devient quand il est délaissé? Savez-vous que la langueur, la faiblesse, la misère, l'impuissance, la corruption, la malice sont le partage de l'homme? Parlez-donc plus sagement, et dites que, connaissant les justes raisons que vous avez de vous défier de vous-mêmes, vous mettez toute votre confiance au Seigneur; mais en même temps prenez de plus justes mesures pour attirer sur vous des secours si nécessaires. Soyez convaincus que vous ne pouvez les mériter qu'en reculant, en fuyant, en vous défiant de vous-mêmes, en tremblant sous la pesanteur du fardeau.

J'entre, me direz-vous, dans tous ses sentiments, je connais combien le poids est lourd, le péril m'épouvante; voilà pourquoi je fuis, et je prends la résolution de ne me point engager dans l'administration du sacrement de pénitence.

Ce n'est pas là la conséquence qui doit être tirée des principes que je viens d'avancer. Vous ne devez pas être hardi, vous ne devez pas vous présenter de vous-même; mais aussi vous ne devez pas être trop timide, et vous ne devez pas fuir quand le Seigneur vous appelle. Pourvu que toutes les maximes soient bien connues, les abus seront retranchés, et en fuyant une extrémité, on ne tombera point dans une autre.

Voici donc l'autre maxime qui doit encourager ceux que le péril effraye, et leur faire voir qu'il y aurait encore plus de péril à ne se point exposer quand le Seigneur le commande.

La maxime est que tout ecclésiastique légitimement appelé ne doit plus reculer; il est obligé d'obéir. Mettant sa confiance au Seigneur, il doit être persuadé sur la parole de Dieu même, que Dieu sera son protecteur, et qu'il le soutiendra au milieu des périls dont sont accompagnées les fonctions ecclésiastiques.

Il n'est pas toujours permis de reculer et de fuir. Il y a beaucoup d'ecclésiastiques habiles qui pourraient rendre service au prochain en administrant le sacrement de pénitence. Pourquoi ne le font-ils pas? Pourquoi abandonnent-ils cette fonction aux moins habiles et aux moins zélés?

Différents principes et souvent très-mauvais engagent plusieurs ecclésiastiques à s'éloigner. Les uns considèrent cette fonction comme une fonction basse et qui ne conduit à aucune élévation. Les autres sont ennemis de la contrainte, de la peine et du travail. Les autres vous diront que c'est un travail ingrat, qui consume beaucoup de temps, et qui satisfait peu l'esprit.

On est prêtre : on est prêtre pour son prochain : on peut le secourir, et on l'abandonne. N'y a-t-il point sujet de craindre que Dieu n'entre dans de justes sentiments de colère contre ceux qui laissent ainsi inu-

tiles les talents qui leur ont été mis entre les mains?

C'est donc un grand désordre que les uns méprisent une fonction si élevée, que les autres se rebutent de la peine, que d'autres considèrent comme un travail ingrat une sainte fonction où l'on peut faire une moisson si abondante.

C'est encore un autre désordre que des prêtres vertueux, habiles, éclairés, portent la juste défiance qu'ils ont d'eux-mêmes jusqu'à n'oser exercer un ministère qu'ils sont en état de remplir avec beaucoup de fidélité et d'utilité pour leurs frères. Ce sont ceux-là qui ont particulièrement besoin d'être encouragés.

Vous dites que vous vous connaissez et que vous ne savez que trop les justes raisons que vous avez de vous défier de vous. Et moi je vous réponds qu'il ne vous appartient point de vous juger, que vous seriez présomptueux si vous vous croyiez capable; que vous devez ignorer vos talents et ce que vous pouvez. Mais aussi vous êtes obligé de vous soumettre et de suivre la voix de vos supérieurs que Dieu a établis pour être vos conducteurs.

S'il est permis de fuir à tous ceux qui sont dans la situation où vous vous trouvez, qui aura donc soin du troupeau de Jésus-Christ? Sera-ce ces hommes hardis, d'autant plus dangereux qu'ils sont pleins de présomption? Vous vous connaissez et vous vous défiez de votre faiblesse; vous avez peut-être encore plus de sujet de vous en défier que vous ne pensez. Vous auriez donc raison de trembler et de fuir, si toute votre ressource était dans vous-même et dans vos propres forces. Mais pouvez-ignorer quelles sont les miséricordes du Seigneur, et combien elles sont abondantes sur ceux qui se confient en lui?

Si vous étiez de ces hommes hardis dont je viens de représenter le caractère, je vous dirais que vous ne devez point compter sur les secours du Seigneur; mais par sa miséricorde vous êtes dans des dispositions toutes contraires. Vous vous jugez indigne, et les autres ont une meilleure opinion de vous; vous fuyez et l'on vous recherche. Venez donc au nom du Seigneur, plein de confiance et fortifié par ses promesses. Saint Augustin l'a dit, et rien n'est plus certain que la vérité de cette maxime. Etre appelé pour exercer une fonction, c'est une assurance que Dieu nous accordera les grâces qui nous sont nécessaires pour la bien remplir (283).

Tenons-nous aux maximes sûres qui nous font connaître les dispositions dans lesquelles doit être un prêtre pour ne pas s'engager témérairement dans l'administration du sacrement de pénitence. Voyons maintenant combien il est dangereux de s'écarter des règles lorsqu'on est appelé à l'administration de ce sacrement.

DEUXIÈME POINT.

Trois principes que je vais établir vous feront connaître combien il est dangereux de s'écarter des règles quand on est appelé à l'administration du sacrement de pénitence.

Le premier principe est que celui qui s'écarte des règles, se fait beaucoup de mal à lui-même. Le second est qu'il en fait aussi beaucoup aux pécheurs qui s'adressent à lui.

Le troisième est que le prêtre en transgressant les règles est beaucoup plus criminel que les pécheurs qui le sollicitent contre son devoir et qui ne doivent point être écoutés, parce qu'ils ne savent ce qu'ils demandent.

Le prêtre qui, dans l'administration du sacrement de pénitence, viole les règles que Jésus-Christ a établies, devient très-criminel et se fait beaucoup de mal à lui-même. Car les prêtres doivent se souvenir de ce qu'ils sont et de la qualité qu'ils portent. Ils ne sont pas les maîtres des grâces, et il ne leur appartient pas de les distribuer selon les règles de leur volonté. *Que les hommes*, dit saint Paul, *nous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ, et comme les dispensateurs des mystères de Dieu.* (*I Cor.*, IV, 1.) Les prêtres donc ne sont que dispensateurs, et ce à quoi ils doivent prendre garde, comme le saint Apôtre ajoute, c'est d'être *dispensateurs fidèles.* Si donc ils sont infidèles dans leur dispensation, s'ils abusent de l'autorité qui leur est confiée, qui peut douter que Dieu ne leur en demande compte, et que par cette infidélité ils ne se rendent très-criminels devant lui?

Leur crime est d'autant plus grand qu'ils abusent de ce qu'il y a de plus saint dans la religion. *Prenez garde*, disait Jésus-Christ, *à ne point donner les choses saintes aux chiens, et à ne point jeter les perles devant les pourceaux.* (*Matth.*, VII, 6.) N'est-ce pas ce que font les prêtres qui prévariquent et qui répandent sur des indignes le sang de Jésus-Christ? Oui, profaner les sacrements, les conférer à des indignes, c'est souiller le sang de Jésus-Christ même, et c'est par là que vous devez juger du crime que commettent les prêtres qui font un si mauvais usage du pouvoir qui leur a été confié. Le sang de Jésus-Christ demande vengeance contre eux, comme l'enseigne cet apôtre (*Hebr.*, XII, 24), il a plus de force pour se faire entendre, que n'en eut celui d'Abel lorsqu'il fut si cruellement répandu.

Dieu dit, dans un prophète, (*Ezech.*, III, 18), que quand l'homme sera coupable de la perte de son frère, il le considérera comme ayant trempé les mains dans son sang, et qu'il lui en demandera compte. Donc à plus forte raison Dieu demande compte à un prêtre du sang de Jésus-Christ son Fils, lorsque, par sa mauvaise administration, il

(283) « Sæpe officium impertiendi meritum est accipiendi. » (S. Aug., ep. 266.)

aura été fait un sacrilége abus de ce sang si précieux.

Cet économe infidèle, cet injuste dispensateur commet le crime gratuitement et sans aucun fruit. Il se souille, et par son action il rend son frère plus criminel.

Si nous avons la crainte du Seigneur, jamais nous ne consentirons de l'offenser, quand bien même nos fautes pourraient être de quelque utilité. Mais le crime doit faire encore plus d'horreur, lorsqu'il ne peut que nuire en toute manière.

Que faites-vous, ministre infidèle? vous vous perdez et vous ne sauvez pas vos frères; vous vous liez, et vous ne les déliez pas. Tel est l'effet pernicieux de cette injuste absolution prononcée contre les règles de l'Eglise. Le prêtre, selon saint Basile, se perd; selon saint Ambroise, il se lie (284). O quelle funeste sentence! Et comment se trouve-t-il des hommes assez hardis pour en prononcer de pareilles? Comment la seule compassion que vous devez avoir pour votre frère ne vous arrête-t-elle pas, et ne vous empêche-t-elle point de lui faire un tort qui lui est si préjudiciable? Mais quoi! vous ne songez point à vous-même et à la plaie que vous vous faites. Savez-vous que vous vous liez? Savez-vous que vous vous perdez? Comment consentez-vous d'ajouter ce nouveau poids à tant d'autres iniquités que votre conscience vous reproche?

Voilà donc le mal que se fait à lui-même le prêtre criminel qui bause de son pouvoir, et qui ne suit pas les sages règles prescrites par Jésus-Christ.

J'ai déjà dit que son crime est préjudiciable en toute manière. Vous allez le voir. S'il se fait à lui-même une blessure profonde, il n'en fait pas une moindre à ses frères dont il envenime les plaies.

Je vous ai fait voir que le sang de Jésus-Christ est profané par l'administration injuste du sacrement de pénitence. Il est profané, parce qu'il est répandu sur un pécheur qui n'est pas préparé à profiter du mérite de ce sang. Ce pécheur devient sacrilége par cette profanation. Si le prêtre était ferme, s'il suivait les règles, il épargnerait à son frère cet énorme sacrilége. Il trempe donc dans le crime de son frère, mais dans un crime énorme, dans un crime qui est appelé sacrilége pour faire voir qu'il n'y en a point de plus grief.

Voyons donc à fond quelle est votre action et ce que vous en pensez.

Quelle est votre disposition à l'égard de votre frère? Lorsque vous lui déclarez de la part de Jésus-Christ que ses péchés lui sont remis, le croyez-vous disposé à profiter de cette grâce? Cependant par sa confession vous avez connu que c'est un homme qui depuis plusieurs années ne se corrige point et retombe continuellement dans de très-grièves fautes. Vous avez connu que c'est un homme qui retient injustement un bien qui ne lui appartient pas, et qui a manqué plusieurs fois à la parole qu'il avait donnée de le restituer. Vous avez connu que c'est un homme qui tombe, parce qu'il n'apporte aucune précaution, et qu'il demeure au milieu du péril. Quoi! cet homme vous paraît en état d'être réconcilié? Il est aussi indigne de profiter du bénéfice de l'absolution, que vous êtes indigne d'administrer le sacrement, pendant que vous en ignorez les premiers principes que tout prêtre est indispensablement obligé de suivre.

Non, votre ignorance n'est pas assez grossière pour ne pas connaître son indignité; mais vous êtes ému de compassion, et vous ne pouvez vous résoudre à renvoyer votre frère sans lui accorder la grâce qu'il demande. Votre frère vous demande du poison et vous lui en donnez. Quel compassion! quelle miséricorde!

« Faut-il donc, dit excellemment saint Cyprien, écouter les cris du malade, et ne lui pas faire les incisions nécessaires, parce qu'il se plaint, qu'il crie et qu'il refuse les remèdes amers sans lesquels il ne peut être guéri? L'habile médecin fait ouvrir la plaie, il coupe la chair qui est corrompue, il n'a aucun égard aux cris du malade, il le guérit par les opérations douloureuses. Celui qui d'abord avait formé tant de plaintes, reconnaîtra ce qu'il doit au sage médecin qui l'a guéri, il lui fera des remercîments proportionnés à la grâce qu'il a reçue (285).

Vous voulez, dites-vous, faire grâce à votre frère. Mais comment vous y prenez-vous? Vous le tuez par votre absolution: voilà la grâce que vous lui faites. Vous le tuez; c'est le clergé de Rome qui le dit dans une excellente épître écrite à saint Cyprien, écoutez ses paroles: « Si le prêtre couvre seulement la plaie, et ne veut pas attendre qu'elle soit guérie par le moyen des remèdes qui ont besoin de temps pour produire leur effet, ce n'est pas travailler à la guérison des âmes, mais si nous voulons dire la vérité, c'est les tuer (286). »

Un pécheur vient à vous, il vous découvre la blessure de son âme; vous prononcez la sentence d'absolution. Par là vous lui donnez lieu de croire qu'il est véritablement réconcilié avec Dieu. Vous dissipez le trouble de son âme; il est tranquille sur votre parole; sa blessure est-elle guérie? Non, car il demeurera toujours au milieu du péril, et ses anciennes habitudes seront toujours dans la même force. Ainsi vous couvrez la blessure par le funeste repos que

(284) « Non tam se solvere cupiunt quam sacerdotem ligare. » (S. BASIL., ep. 2 *ad Amphil.*; S. AMB. l. II *De pœn.*, c. 9.)

(285) « Aperiendum vulnus est et secandum, et putredinibus amputatis medela fortiore curandum. Vociferetur et clamet licet, et conqueratur; æger impatiens per dolorem, gratias aget postmodum, cum senserit sanitatem. » (*De lapsis.*)

(286) « Si tantum modo operit vulnus, nec sinit necessaria temporis remedia conducere cicatricem, hoc non est curare, sed si verum dicere volumus occidere. » (*Inter ep. Cyprian.*, 31.)

vous lui procurez, mais vous ne la guérissez pas. Les remèdes ne peuvent pas agir si promptement ; il faudrait du temps, l'impatience et la précipitation sont mortelles au malade. Parlons clairement. Le mal est trop commun et trop grief pour être dissimulé. Songez-y sérieusement, et voyez si vous serez assez méchant pour hasarder encore des absolutions précipitées. C'est tuer les âmes, c'est les tuer véritablement et non point les guérir. C'est être un bourreau et non pas un médecin (287).

Les saints Pères, fortement animés contre un désordre qui produit tant de maux, ont encore soutenu que les prêtres qui ont tant de hâte de réconcilier les pécheurs, sont des persécuteurs. Ils ont avancé que ces hommes lâches persécutent l'Eglise d'une manière plus dangereuse que les tyrans qui lui font ouvertement la guerre. « C'est, dit saint Cyprien, une nouvelle persécution ; c'est une nouvelle tentation, dans laquelle notre ennemi, par une violence secrète et cachée, exerce encore sa fureur. Il ajoute que le venin de leur persuasion est plus mortel que la violence même de la persécution (288). »

En effet, quelle persécution plus cruelle ? Vous annoncez la paix où il n'y a point de paix. Vous endormez le pécheur, vous l'entretenez dans une fausse opinion de son pardon. Si vous étiez plus ferme, si vous suiviez exactement les règles de l'Eglise, le pécheur concevrait de l'horreur de son crime, et il en reconnaîtrait l'énormité ; vous le disposeriez à répandre des larmes, et il apaiserait Dieu par des œuvres laborieuses ; vous iriez plus lentement, mais votre ouvrage serait solide ; le pécheur ne serait pas si tôt réconcilié, mais sa réconciliation serait véritable, et il pourrait espérer de recouvrer un jour le précieux trésor que son péché lui a fait perdre.

Voilà tous les biens que vous empêchez, voilà tous les maux que vous faites, et c'est sur ce fondement que les saints Pères vous appellent des persécuteurs, des homicides et des bourreaux.

Les pécheurs sont très-criminels de vouloir être trop promptement réconciliés. Vous venez de voir que vous vous rendez très-coupable, lorsque, par une lâche complaisance, vous cédez à leur prière, en leur accordant une grâce dont ils sont indignes. Mais quand il sera question de comparer votre péché avec celui des pécheurs qui s'adressent à vous, il n'y a point de doute que votre faute ne l'emporte sur la leur, et qu'elle ne soit toujours estimée plus griève.

Voulez-vous que saint Cyprien en soit le juge ? voulez-vous qu'il vous explique ce qu'il pense de votre faute comparée à celle des pécheurs que vous réconciliez injustement.

« Ceux-là, dit saint Cyprien, sont moins coupables, qui connaissent moins ce qui est prescrit dans les saintes Ecritures, mais ceux-là sont beaucoup plus criminels qui sont à la tête du troupeau et qui n'ont pas soin d'instruire les pécheurs, afin de les engager à suivre l'ordre salutaire que le Seigneur a établi (289). »

Le même saint Cyprien dit, dans un autre endroit, qu'il y aurait quelque lieu d'excuser ceux qui sont tombés dans le péché. « Car quel est l'homme qui ne souhaite de recouvrer la vie de la grâce ? quel est l'homme qui ne s'avance pour rentrer dans la voie qui mène au salut ? C'est donc aux conducteurs de maintenir l'autorité des lois : c'est à eux d'instruire ceux qui les ignorent, et d'arrêter la trop grande ardeur des pécheurs qui se précipitent, de peur que ceux (ces paroles de saint Cyprien ont déjà été rapportées, et méritent une attention toute particulière) de peur que ceux qui doivent être les pasteurs des brebis, n'en deviennent les bourreaux (290). »

Saint Cyprien prouve donc que, les prêtres qui se hâtent de réconcilier les pécheurs contre les règles, sont plus coupables que les pénitents ; ses raisons sont :

Premièrement parce que les prêtres sont mieux instruits. Dieu veut qu'ils s'appliquent à connaître la vérité ; Dieu les a chargés d'annoncer avec force les vérités du salut. C'est à eux à faire voir de quelle conséquence il est de les pratiquer exactement.

Secondement les prêtres n'ont aucune excuse pour se dispenser de suivre les règles. S'ils ne les connaissent pas, c'est une ignorance grossière qui les rend encore plus coupables. Ils sont inexcusables de s'engager dans des fonctions aussi importantes, sans avoir les connaissances nécessaires pour les bien remplir.

Si c'est par lâcheté qu'ils transgressent les règles, avec quelle sévérité ne seront-ils point repris ? Il est de leur ministère de soutenir les règles, de les défendre, d'en faire voir l'équité, de les faire observer. Qu'est-ce qu'un prêtre sans fermeté, et qui n'a pas la force de résister aux sollicitations importunes d'un pécheur qui ne connaît pas ce qui lui convient ?

Vous comprenez sans doute présentement combien il est dangereux de s'écarter des règles saintes, si solidement établies et si nécessaires pour retirer les pécheurs de leurs voies criminelles. Résolus de les observer avec fidélité, vous me demandez

(287) « Ne qui ovium pastores esse debent lanii fiant. » (S. CYPR., ep. 10.)

(288) « Persecutio est hæc alia, per quam subtilis inimicus impugnandis adhuc lapsis occulta populatione grassatur... Noxia et venenata persuasio persecutione ipsa pejus interficit. » (*De lapsis.*)

(289) « Illi rei non sunt qui minus Scripturæ legem tenent. Erunt autem rei qui præsunt et hæc fratribus non suggerant. » (Ep. 9.)

(290) « Lapsis quidem in hoc potest venia concedi : quis enim non mortuus vivificari properet, quis non ad salutem suam venire festinet, sed præpositorum est præceptum tenere, et vel properantes vel ignorantes instruere, ne qui ovium pastores esse debent, lanii fiant. » (Epist. 10.)

quelles sont ces règles. Il est juste de vous faire connaître au moins les principales, et c'est ce que je me propose dans la dernière partie de ce discours.

### TROISIÈME POINT.

Le grand fruit de la pénitence c'est de remédier au passé, et de prendre de sages et salutaires précautions pour l'avenir.

Le prêtre, comme un sage médecin, doit être entièrement appliqué à guérir la blessure du malade. Il doit encore travailler à une guérison permanente, de telle sorte que les plaies du malade soient bien fermées.

Le prêtre donc doit se proposer premièrement de guérir la plaie de son malade.

Secondement il doit chercher des moyens efficaces afin que la plaie ne s'ouvre plus.

Le remède qui guérit le péché, ce sont des pénitences proportionnées à l'énormité du péché.

Voici donc une règle que le prêtre doit suivre inviolablement dans l'administration du sacrement de pénitence. Il est de sa charité et de son devoir d'imposer au pénitent des pénitences proportionnées qui puissent apaiser Dieu, et effacer le péché du livre de sa colère.

Les moyens efficaces qui empêchent la plaie de se rouvrir, sont de convaincre le pécheur, de le porter par des voies douces et pleines de charité à user des remèdes amers qui lui sont nécessaires, d'éprouver sa volonté chancelante et de l'affermir dans les saintes résolutions ; de le disposer à entrer dans des voies contraires à celles qui ont été la cause de sa perte. C'est ce qui me donne lieu d'établir ces règles que tout prêtre doit suivre pour s'acquitter fidèlement d'un de ses plus importants devoirs.

Premièrement appliquez-vous à convaincre l'esprit, puisque la conviction de l'esprit est le premier pas pour gagner le cœur.

Secondement, c'est un pécheur que vous devez ménager, que vous devez attirer, que vous devez craindre de rebuter. Songez donc à connaître ses dispositions; afin que, sans tomber dans aucun relâchement contraire à la sainteté de votre ministère, vous fassiez tout ce qui est en vous pour ne le point effrayer, et lui faciliter les voies dans lesquelles il doit entrer.

Troisièmement, c'est un pécheur que vous devez guérir. Ayez donc pour principe de l'éprouver, de ne point user de précipitation : car qu'est-ce qu'une guérison apparente et momentanée, après laquelle on retombe dans une maladie beaucoup plus dangereuse que celle dont on a cru faussement être guéri ?

Quatrièmement, c'est un pécheur que vous devez guérir. Le mal se guérit par son contraire. Si donc vous êtes habile et zélé, vous travaillerez à la guérison de cette maladie, en obligeant le pécheur de pratiquer les vertus contraires à ses vices et à ses inclinations déréglées.

Voilà donc cinq règles importantes. Ne les pas suivre, c'est abuser de son ministère ; les suivre avec fidélité, c'est travailler solidement à la conversion des pécheurs.

La première règle est fondée sur ce principe incontestable que le péché ne se peut guérir que par des pénitences proportionnées à son énormité.

La sainte antiquité a toujours été convaincue de la vérité de ce principe. « Dieu vous pardonnera, dit Tertullien, à proportion que vous ne vous serez point pardonné à vous-même (291).» Que vos gémissements et vos pleurs, dit saint Cyprien, égalent la grandeur de vos péchés ; apportons de salutaires et de longs remèdes à de profondes plaies; que la pénitence ne soit pas moindre que le crime (292). Voyez la même vérité établie par le clergé de Rome dans la lettre qu'il écrit à saint Cyprien, que l'appareil ne soit pas moindre que la plaie ; que les remèdes ne soient pas moindres que les maux (293). Voulez-vous entendre saint Grégoire de Nazianze? il assure (294) que la pénitence est un baptême de larmes et laborieux. Il s'explique expressément sur la nécessité d'une pénitence proportionnée, quand il assure qu'il ne reçoit point ceux qui ne sont point abattus et humiliés, ou qui ne le sont pas assez, ou qui ne font pas une pénitence égale et proportionnée au mal qu'ils ont commis.

Le concile de Trente n'a donc fait qu'expliquer la doctrine ancienne de tous les Pères de l'Eglise, quand il a prononcé ces excellentes paroles : « Les prêtres sont obligés, en suivant toutefois les lumières de l'Esprit divin et les règles de la prudence chrétienne, d'imposer des pénitences convenables et salutaires selon la qualité des crimes et le pouvoir des pénitents, de peur que, s'ils dissimulent les péchés et s'ils traitent les pénitents avec trop d'indulgence, leur enjoignant des œuvres très-légères pour de très-grands péchés, ils ne se rendent eux-mêmes participants des péchés des autres (295). »

Comment tous les prêtres ne se croient-ils point obligés de se conduire suivant ces paroles, et comment ne craignent-ils point d'enfreindre une si sainte loi? Des prêtres imposeront de très-légères pénitences pour des crimes très-griefs. Des prêtres sans atten-

(291) « In quantum non peperceris tibi, in tantum tibi Deus parcet. » (*De pœnitentia*, c. 9.

(292) « Quam magna deliquimus tam granditer defleamus. Alto vulneri diligens et longa medicina non desit : pœnitentia crimine minor non sit. » (*De lapsis.*)

(293) « Non sit minor medicina quam vulnus est, non sint minora remedia quam fune a. » (Inter epist. S. Cypr., 31.)

(294) Orat. 39, p. 636.

(295) « Debent sacerdotes quantum spiritus et prudentia suggesserit, pro qualitate criminum et pœnitentium facultate, salutares et convenientes satisfactiones injungere : ne si forte peccatis conniveant et indulgentius cum pœnitentibus agant, levissima quædam opera pro gravissimis delictis injungendo, alienorum peccatorum participes efficiantur. » (*Conc. Trident.*, sess. 14, c. 8, *De pœnitent.*)

tion et sans discernement imposeront les mêmes pénitences à tous les pécheurs qui se présenteront devant eux. O quelle miséricorde ! Vous croyez favoriser ce pécheur, vous le trompez. Sous une miséricorde apparente vous exercez contre lui une très-grande cruauté. Peut-être se plaindrait-il pour un temps, si vous gardiez les règles, mais il se plaindra contre vous dans l'éternité, parce que vous les avez violées. Travaillez à effacer ses péchés. Et puisqu'il ne peut en obtenir le pardon qu'en se soumettant aux lois rigoureuses que Jésus-Christ a si saintement établies, mettez dans la balance le crime et les travaux de la pénitence qui le doivent effacer ; autrement souvenez-vous du compte que vous en rendrez. Souvenez-vous que vous vous perdez ; souvenez-vous que flatter le pécheur, c'est se charger soi-même du fardeau et participer à ses crimes.

Il est vrai que le prêtre doit avoir de l'indulgence et être plein de miséricorde, mais ce ne doit pas être une miséricorde mal entendue, et voici en quoi elle doit consister.

La principale miséricorde du prêtre, c'est d'être beaucoup touché de la misère du pécheur, et de prendre de justes mesures pour le délivrer de la tyrannie du péché.

Le prêtre donc, après avoir mis le pécheur en état d'obtenir le pardon de ses péchés par des pénitences proportionnées, travaillera à le guérir parfaitement de la maladie du péché, de telle sorte qu'il se corrige, et qu'il ne retombe plus dans ses anciens désordres.

Pour cela il emploiera des remontrances salutaires qui convainquent le pécheur.

Ceux-là sont très-éloignés de suivre cette règle, qui se contentent d'écouter le pécheur, et ne lui donnent aucuns avertissements. Souvent c'est ignorance, et parce qu'ils exercent un art qui est au-dessus de leurs talents. Souvent c'est aussi négligence et paresse, et parce qu'un prêtre peu charitable se sentant importuné par les pécheurs qui l'environnent, songe à se délivrer d'eux, et non pas à les décharger du pesant fardeau du péché.

Comment voulez-vous que ce pécheur ait seulement la pensée de se convertir, pendant que vous ne lui exposez aucun des motifs pressants qui pourraient l'engager à sortir de son péché ? Quoi ! vous le laissez aller sans l'effrayer par la vue terrible des jugements du Seigneur ; sans lui représenter que la mort est prête à tout moment à le surprendre et à le frapper? Quels ministres que des hommes muets, qui gardent un honteux silence, et ne peuvent pas seulement ouvrir la bouche pour expliquer les maximes les plus communes de la religion ! L'homme affligé s'en retourne sans être consolé ; l'homme incertain sans être déterminé ; le faible sans être fortifié ; celui qui est découragé sans être animé ; l'endurci sans être touché.

O vous qui avez quelque zèle, gardez-vous bien de tomber dans une faute si criminelle. Ayez pour maxime que c'est un devoir indispensable pour vous de parler à cet homme selon ses besoins, et que vous devez vous appliquer à convaincre son esprit par de solides raisons. La religion vous en fournit un grand nombre. Vous êtes obligés de vous en instruire, afin de les expliquer aux pécheurs qui s'adressent à vous, et de les préparer, par de solides discours, à entrer dans la voie du Seigneur.

Non-seulement vous devez convaincre l'esprit, mais encore vous devez gagner le cœur. Ce pécheur est un homme que Jésus-Christ vous envoie. Il doit vous être très-cher. La charité vous oblige à le ménager. Vous devez craindre de l'éloigner et de le rebuter. Je vous ai donné pour règle que, sans tomber dans aucun relâchement contraire à la sainteté de votre ministère, vous êtes obligé de faire tout ce qui est en vous pour attirer sa confiance, pour gagner son cœur, pour lui aplanir la voie.

Le prêtre zélé s'applique à connaître le génie et les dispositions des pécheurs qui viennent à lui. Tous ne doivent pas être conduits par la même voie. Les pécheurs sont des malades. Les mêmes remèdes ne guérissent pas toutes les maladies. C'est en cela que doivent paraître particulièrement l'adresse et la charité du prêtre.

Les difficultés sont grandes, comme l'a très-bien remarqué saint Chrysostome (296) : Souvent la douceur est mortelle, souvent la rigueur rebute.

Si vous traitez avec douceur celui qui a besoin d'une grande incision, et si vous ne lui faites une ouverture profonde, il est impossible que vous guérissiez ses blessures.

Que si, n'usant d'aucune condescendance, vous coupez tout ce qui a besoin de l'être, il arrivera souvent que l'impatience de la douleur fera perdre courage au malade. Il rejettera tous les remèdes, il ne voudra plus vous écouter, ni que vous approchiez de lui.

La grande habileté du médecin, c'est de gagner le malade, et de lui faire souhaiter à lui-même les remèdes, quoique amers, quoique difficiles, parce qu'il sera convaincu que l'application des remèdes lui est nécessaire, et qu'autrement il ne peut jamais guérir.

La charité souffre, s'insinue, s'abaisse ; elle n'omet rien pour convertir le pécheur. Mais néanmoins la charité ne sait ce que c'est que de flatter le pécheur dans ses injustes voies. La charité ne sait ce que c'est que d'entretenir dans une fausse opinion de guérison un malade qui veut être trompé. La charité est sincère et ennemie de l'artifice. Vous aurez toutes sortes de ménagements pour le pécheur, pourvu que ces ménagements n'aillent point à le tromper. La charité vous oblige de travailler à le

(296) Lib. II *De sacerdotio*, cap. 4.

guérir véritablement. C'est le fondement de la règle que j'ai établie quand j'ai dit que le prêtre doit éviter la précipitation, et que le pécheur qui retombe doit être éprouvé, jusqu'à ce que son changement soit une preuve de la sincérité de sa conversion.

Je suis encore obligé de vous répéter ici les paroles du clergé de Rome dans sa lettre à saint Cyprien. Il dit que couvrir la blessure, et ne pas prendre un temps suffisant pour s'assurer de la guérison du malade, c'est le tuer. « Un médecin qui se hâte, dit saint Cyprien, envenime la plaie. Elle se rouvre bientôt, parce que le médecin n'a pas voulu user d'un délai salutaire. Si l'on n'éteint jusqu'à la moindre étincelle, le feu, qui n'est que caché et couvert, ne sera pas longtemps sans paraître avec une force nouvelle. Qu'ils sachent donc que ce délai leur est nécessaire, que l'on en use pour leur utilité et afin qu'ils soient en état de profiter des remèdes (297). » Saint Cyprien l'a répété en une infinité d'endroits, et les autres Pères avec lui, qu'une absolution précipitée ne fait que couvrir la blessure, pendant que le mal demeure d'une manière d'autant plus dangereuse qu'il est caché dans le cœur. C'est de l'onguent appliqué au dehors, lorsque le mal est enraciné dans le plus profond de ses entrailles (298).

Après que les saints Pères se sont si nettement expliqués, se peut-il faire que des prêtres aient pour maxime de ne jamais différer l'absolution; qu'il y en ait qui regardent ce délai comme une espèce d'injustice et d'inhumanité. S'il y a de l'inhumanité, c'est de laisser le pécheur dans son péché, de le flatter dans ses injustices, de l'assurer qu'il est guéri quand sa plaie est toute vivante. Un pécheur qui croupit depuis plusieurs années dans son péché, en serait sorti si un prêtre zélé l'eût arrêté au milieu de ses voies criminelles. La facilité du pardon a entretenu ses désordres. Le pécheur s'élèvera contre le prêtre et lui reprochera qu'il est la cause de sa mort.

Jésus-Christ vous a-t-il donc donné en vain le pouvoir de lier, puisque vous avez pour maxime de ne vous en point servir, et que vous déliez indifféremment tous les pécheurs, quelque nombreuses et fréquentes que soient leurs criminelles rechutes?

N'alléguez point pour excuse l'indocilité des pécheurs, que cette discipline sévère les épouvante et les rebute. Est-ce une raison pour violer une loi si saintement et si solidement établie? Saint Grégoire de Nazianze (serm. 40), savait fort bien répondre avec une généreuse fermeté à ces hommes indociles et qui ne veulent pas se soumettre aux règles; qu'ils se trompaient s'ils croyaient pouvoir le faire consentir à devenir, par une lâche complaisance, l'instrument de leur condamnation.

J'ajouterai que cette indocilité des pécheurs n'est point si grande que l'on s'imagine. Souvent on se fait des fantômes et des difficultés qui se réduisent à rien. Les prêtres appliqués ont la consolation de remarquer que les pécheurs eux-mêmes, quand on leur fait connaître leur véritable intérêt, ne refusent point d'y entrer. On en verra qui, étant instruits et connaissant leur indisposition, seront les premiers à conjurer le prêtre de ne les point absoudre. Ils demanderont du temps pour s'examiner, pour pleurer et pour se fortifier. Tout consiste à bien expliquer les règles de l'Eglise, à faire connaître au pécheur combien ces règles sont salutaires, à le soutenir, à le supporter, à le consoler. Avec ces sages tempéraments que la charité proportionne à la faiblesse et aux dispositions des pécheurs, un très-grand nombre qui languissaient depuis longtemps dans le péché, ont béni la fermeté d'un prêtre zélé, et confessé hautement qu'ils lui sont redevables de leur conversion et de leur salut.

Pendant que le prêtre fait connaître au pécheur les efforts qu'il doit faire pour se convertir et pour mériter la grâce de l'absolution, il redouble son attention sur ce malade qu'il lui est si important de guérir. Renvoyer le pécheur et le laisser à lui-même, c'est une inhumanité dont l'effet funeste sera souvent d'augmenter l'endurcissement: mais ce qui dispose le pécheur à entrer dans de vrais sentiments de pénitence, et ce qui produit son salut, c'est lors qu'en même temps que vous lui différez la grâce de l'absolution dont il n'est pas digne, vous veillez sur lui, et vous lui fournissez des remèdes efficaces pour guérir ses blessures.

Un des remèdes qui a plus de force, c'est de lui faire observer les vertus contraires aux péchés qui le dominent.

C'est la dernière règle que je vous ai proposée et que vous ne pouvez suivre avec trop de fidélité.

Les deux principales conditions que doivent avoir les pénitences que vous imposez, c'est d'être proportionnées et médicinales.

Nous avons parlé de la première condition, et je vous ai fait voir combien il est nécessaire que les pénitences soient proportionnées.

Elles doivent être encore médicinales, c'est-à-dire qu'elles doivent aider le pécheur à se retirer de son péché.

Il n'y a point de pénitence plus médicinale et plus propre à opérer dans le pécheur un changement de conduite, que l'observation des vertus contraires à ses péchés. L'orgueil se guérit par les actions d'humi-

(297) « Infidelis cicatrix quam cito festinans medicus induxit. Cito rursus in incendium flamma revertitur, nisi totius ignis usque ad extremam scintillam materia restinguatur, ut merito hujusmodi homines sciant sibi etiam de ipsa mora magis con suli, et fideliora necessariis dilationibus remedia præstari. Per superficiem corporis deducit unguentum. » (Epist. 126.)

(298) S. Cæsar., hom. 1.

lité, la dissipation par la retraite, l'avarice par l'aumône, l'amour des plaisirs par la mortification et les jeûnes, la paresse par des exercices réglés de prières et de bonnes œuvres, les emportements et la colère par des efforts sérieux que l'on emploie pour se modérer, la médisance par un frein salutaire que l'on met à sa langue, l'oisiveté et l'inutilité par l'occupation et le travail. Ces vertus, contraires à nos vices et à nos déréglements, sont les remèdes les plus efficaces pour guérir les plaies de nos âmes, et ce sont ceux-là que les saints Pères ont voulu que l'on emploie, quand on se propose de travailler sérieusement et utilement à la conversion des pécheurs.

Travaillez-y avec zèle, avec force, avec courage, avec persévérance, puisque c'est un des principaux exercices de votre ministère. Observez ce que Dieu veut de vous. S'il vous appelle, allez et ne résistez pas. Vous serez toujours à la vérité saisi de crainte à la vue des périls qui vous environnent; mais si vous n'êtes point de ces téméraires qui se précipitent mal à propos, et que vous soyez au contraire de ces humbles serviteurs qui ne marchent que par obéissance, vous aurez Jésus-Christ qui vous soutiendra. Vous ne pouvez rien de vous, vous pouvez tout avec lui.

Vous avez vu que le principe d'un prêtre fidèle, c'est d'étudier les règles, et combien il est dangereux de s'en écarter. Vous aurez grande compassion de ces hommes ignorants, hardis en un sens, lâches dans la vérité, intéressés, qui se conduisent par des motifs humains. Ils tuent les âmes, c'en est assez pour vous donner horreur de leur prévarication, et pour vous faire prendre une sérieuse résolution de ne tomber jamais dans un excès si condamnable.

Soyez donc de fidèles ministres, exacts à suivre les règles. Vous ne pouvez douter que ces règles ne soient très-salutaires et très-sagement établies. Vous ne pouvez douter qu'une infinité d'âmes ne doivent leur retour et leur salut à l'observation exacte de ces saintes règles.

Pour vous apprendre ce que vous devez être, permettez-moi de vous renvoyer à saint Basile (serm. *De abdicatione rerum*, p. 373) et de vous prier de contempler de près l'admirable portrait que ce saint docteur nous a laissé d'un directeur qui est en état d'exercer avec fruit le saint ministère de conduire les âmes.

Que celui-là, dit saint Basile, à qui vous vous adressez pour vous conduire, soit un homme capable de montrer le chemin à ceux qui ont un désir sincère d'aller à Dieu; qu'on voie en lui toutes les vertus assemblées; que toutes ses actions fassent voir que son cœur est rempli de charité; qu'il soit très-habile dans la science des livres saints; qu'il soit irréprochable dans ses mœurs; appliqué entièrement aux fonctions saintes de son ministère; qu'il déteste l'avarice; qu'il n'ait aucune curiosité d'entrer dans les affaires qui ne le regardent point; qu'il soit un homme paisible; qu'il aille à Dieu; qu'il aime les pauvres; qu'il soit maître de lui; qu'il ne garde aucun souvenir des injures qui lui sont faites; qu'il instruise volontiers ceux qui ont recours à ses lumières; qu'il soit incapable de se laisser séduire par les amorces trompeuses de la vaine gloire; que la flatterie ne fasse aucune impression sur lui; qu'il soit ferme, et qu'enfin rien ne le touche que l'honneur de Dieu. Seigneur, quel trésor que des directeurs qui ressembleraient à cette excellente peinture! Saint Basile a raison d'ajouter: Si vous en trouvez un qui ait toutes ces qualités, allez à lui.

Tout est possible à la grâce. S'il est difficile d'avoir toutes les vertus que demande un ministère aussi saint que celui de conduire les âmes, il est au moins de notre fidélité de travailler à les acquérir, et à se perfectionner tous les jours de plus en plus. Ne vous rebutez point des difficultés, ayez du zèle pour la conversion des pécheurs.

Il est si glorieux à un ministre du Seigneur de combattre pour arracher les âmes au démon et pour les rendre à celui qui les a rachetées de son sang.

Si votre ministère est pénible, la conquête d'une âme n'est-elle pas une assez grande récompense? Une âme qui est chère à Jésus-Christ, qu'il est venu chercher, dont il a payé la rançon.

*C'est un sujet de joie dans le ciel et parmi les anges quand un pécheur fait pénitence.* (*Luc.*, XV, 10.) Donnez souvent cette joie aux anges et aux bienheureux. Le roi du ciel recevra votre offrande, et vous ne pouvez guère lui en offrir une qui lui soit plus agréable.

Quand donc vous vous donnerez tout entiers à ce saint ministère, vous travaillerez pour vos frères, mais vous travaillerez encore plus efficacement pour vous-mêmes; puisque Dieu récompensera vos travaux, en se donnant lui-même à vous, pour être votre bonheur et votre gloire dans l'éternité.

## DISCOURS XXIII.

### DES BÉNÉFICES

Il y a longtemps que je désire de vous entretenir des bénéfices, parce que la matière est importante, et qu'il y a sur ce sujet un grand nombre d'abus très-communs et très-dangereux.

La difficulté de bien traiter cette matière m'a arrêté jusqu'à présent. Il y a beaucoup de choses curieuses et difficiles à approfondir, Il faut rechercher jusque dans les temps les plus éloignés, et dans l'antiquité la plus cachée. Tout cela étant au-dessus de mes forces m'avait fait presque résoudre d'abandonner cette vaste entreprise. Cependant la nécessité est une raison pour surmonter la difficulté. Le moyen de se taire, et ne serait-ce pas prévariquer que de garder le silence au milieu de la prévarication?

De plus, je me suis dit à moi-même qu'il ne s'agissait pas de contenter la curiosité, mais de réformer les mœurs. Je prétends

donc en ce jour traiter des bénéfices, mais je déclare d'abord que je renonce aux recherches curieuses. Ce qui me touche particulièrement, c'est ce qui se passe à nos yeux, et mon principal désir c'est d'exposer fidèlement les égarements d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui se perdent par l'abus criminel qu'ils font de leurs revenus.

Il ne faut pas beaucoup rechercher dans l'antiquité pour connaître les principes fondamentaux qui condamnent l'abus. C'est là tout ce que je prétends. Pourquoi donc m'épouvanterai-je vainement? Je laisse aux habiles et aux curieux l'examen des questions enveloppées, et des points historiques difficiles à connaître, à cause de l'obscurité des temps et des changements que la succession des siècles a introduits. Je n'ai besoin que des principes clairs et universellement reconnus pour établir la vérité, et condamner l'abus.

Cet entretien donc sera sur la matière des bénéfices, et je le diviserai en deux parties. Dans la première, je ferai voir quelle est la voie légitime pour entrer dans les bénéfices. Dans la seconde je montrerai quel doit être l'usage des revenus ecclésiastiques.

PREMIER POINT.

Parmi ceux qui obtiennent les bénéfices ecclésiastiques, j'en découvre un grand nombre qui sont dans de très-mauvaises dispositions, et que leurs désirs déréglés rendent indignes des bénéfices qu'ils possèdent.

J'en vois premièrement qui veulent être riches, et dont le cœur est infecté du désir malheureux des richesses de ce monde.

J'en vois en second lieu lesquels étant fort semblables aux premiers dont je viens de parler, n'entrent dans l'état ecclésiastique que dans l'espérance d'y trouver des revenus et d'y vivre commodément.

Les troisièmes ne se contentent pas de désirer; mais ils s'empressent, ils recherchent, et ils demandent.

Les derniers, peu contents de leur fortune présente, travaillent à l'agrandir en accumulant bénéfice sur bénéfice.

Je fais voir aux premiers qu'il est très-criminel de vouloir être riche.

Les seconds sont encore plus coupables, parce qu'ils veulent être riches même par la possession des revenus ecclésiastiques.

Les troisièmes recherchent et demandent. Cette seule démarche est une preuve convaincante de leur indignité.

Les quatrièmes verront que quiconque possède un bénéfice ecclésiastique suffisant pour son entretien doit être pleinement content, et que la multiplicité des bénéfices est défendue par les lois les plus saintes et les plus indispensables.

Vouloir être riche, c'est être criminel; vouloir s'enrichir par la possession des revenus ecclésiastiques, c'est un crime plus grand.

Vous donc qui estimez les richesses de la terre, qui les recherchez, qui soupirez après elles, que sentez-vous? que pensez-vous? que croyez-vous quand vous lisez ces paroles terribles prononcées par Jésus-Christ, et qui condamnent si hautement le désir criminel dont votre cœur est plein? *Malheur à vous riches.* (*Luc.*, VI, 24.) Ce sont les riches de cœur que Jésus-Christ attaque. Il ne prétend pas condamner ceux qui se trouvant par des voies légitimes en possession des richesses de la terre, conservent au milieu de leur abondance un cœur vide et détaché des richesses périssables de ce monde. Mais vous qui brûlez d'un amour criminel pour elles, vous êtes évidemment condamnés, et l'anathème prononcé par Jésus-Christ est directement lancé contre vous : *Malheur à vous, riches!* Le sens de ces paroles ne peut être autre que celui-là : malheur à vous riches de cœur, malheur à vous qui voulez être riches, et qui êtes follement possédés de l'amour des richesses.

Vous devriez d'autant plus travailler à vider votre cœur de cet amour insensé, que non-seulement il est criminel en lui-même, mais encore il est très-funeste dans ses suites.

Savez-vous à quoi vous vous exposez par cette volonté déréglée et cet injuste amour? Apprenez-le de saint Paul, il vous déclare que *ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans les piéges du diable, et en divers désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation. Car l'amour du bien est la racine de tous les maux.* (I *Tim.*, VI, 9) C'est-à-dire que le démon a un grand empire sur ceux qui veulent devenir riches. Il exerce son empire particulièrement sur leur cœur qu'il remplit de désirs inutiles et pernicieux. Désirs véritablement pernicieux, puisque ceux qui en sont remplis sont menacés d'un péril si prochain de tomber dans l'abîme de la perdition et de la damnation. Qui ne craindrait d'avoir au milieu de son cœur ce qui est la racine de tout péché?

Courir après les biens ecclésiastiques pour contenter un amour qui est déjà en lui-même si déréglé, c'est encore une nouvelle circonstance qui en augmente la malice et le crime. Il semble au moins que ces richesses devraient être respectées; que le saint usage auquel elles sont destinées devrait arrêter la folle ardeur des hommes les plus empressés. Mais aucune considération ne peut toucher celui en qui se trouve *la racine de tous les maux.* Il veut être riche. Tout ce qui peut satisfaire sa passion est l'objet de ses désirs et de ses poursuites. Les biens de la terre, de quelque nature qu'ils soient, lui conviennent également. Sa passion, qui l'aveugle, ne lui permet point de faire aucune distinction entre le profane et le sacré. Le voilà donc doublement criminel. Il l'est en premier lieu, parce qu'il est possédé de l'amour des

biens de ce monde. Il l'est, en second lieu, parce que dans la violence de sa passion il cherche, pour la satisfaire, à s'enrichir des biens même qui sont consacrés au Seigneur.

Ces hommes pleins d'estime et d'amour pour les richesses passagères, ne cherchent ordinairement, dans l'état ecclésiastique, que des avantages temporels. Il n'y en a que trop qui cacheraient vainement leurs desseins; ce qui les détermine est visible et manifeste. Les bénéfices et les revenus ecclésiastiques, voilà le grand et l'unique principe de leur vocation. Retranchez les bénéfices, ôtez les revenus, que de déserteurs qui fuiraient lâchement, qui se dépouilleraient de l'habit clérical, et qui abandonneraient l'Eglise dans ses plus pressants besoins?

Cet homme s'est engagé dans la milice sacrée. Il court avec ardeur, et vous le voyez parmi les plus empressés. Est-ce zèle? est-ce désir de servir l'Eglise? est-ce compassion pour ses frères? est-ce une sainte ardeur de les secourir et de travailler à leur salut? Nullement. Qui lira dans le fond de son cœur n'y découvrira rien qu'une folle espérance de remplir un jour la place d'un oncle ou d'un parent qui jouit d'un revenu considérable.

Les parents offrent à Dieu leurs enfants, et les destinent à l'état ecclésiastique. Autrefois les premiers-nés étaient offerts à Dieu. (*Exod.*, XIII, 2.) Il l'avait ainsi commandé pour engager son peuple à se souvenir du grand miracle qu'il avait fait pour le délivrer. Ce ne sont plus les premiers nés que les parents offrent au Seigneur. En toute occasion le monde a la préférence. L'usage est de donner à Dieu ce que le monde rebute ou ce qui ne peut être offert au monde.

Après donc qu'un père de famille a fait le partage de ses enfants, et qu'il a considéré les difficultés qu'il y aurait de leur procurer des établissements temporels, il jette les yeux sur un de ses enfants. De sa propre autorité il le consacre au Seigneur, sans examiner s'il a aucune des qualités nécessaires pour soutenir un nom si saint et pour remplir un ministère si élevé. En même temps ce père intéressé s'empresse, il emploie son crédit et ses amis pour obtenir un bénéfice. Un enfant est engagé dans un état dont il ne connaît ni la sainteté, ni les obligations. S'il arrive qu'il soit instruit de ses devoirs, que sa conscience soit agitée de troubles, qu'il sente son incapacité, qu'il reconnaisse en lui des vues tout autres qu'elles devraient être, pour tenir une conduite conforme à la sainteté de son état, les liens sont trop forts et trop difficiles à rompre. On n'a pas le courage de renoncer à un revenu qui donne des facilités pour satisfaire ses passions criminelles. On demeure donc ecclésiastique contre les règles, parce qu'on est entré dans cet état contre les règles. On se damne, et voilà le fruit malheureux de la précipitation des parents aveugles et intéressés, qui ne craignent point d'exposer le salut de leurs enfants, pourvu qu'ils travaillent à les établir sur la terre.

C'est donc une dangereuse maxime, c'est un abus très-criminel, que de donner des bénéfices à des enfants qui ne connaissent point encore ce que c'est que l'état ecclésiastique.

Vous dites que le temps presse, qu'il y a nécessité de ménager des occasions qui ne reviendront point, que votre parent est dans un âge avancé, que si vous n'avez de la prévoyance, ce bénéfice sera perdu pour votre famille.

Voilà comment raisonnent les prudents du siècle, voilà les fausses subtilités avec lesquelles on prétend violer impunément les règles les plus saintes.

Vous perdrez, dites-vous, ce bénéfice. C'est peut-être le plus grand bonheur qui puisse arriver à votre famille. Laissez aller ce bénéfice, et ne vous exposez pas à un danger si prochain de perdre un de vos enfants qui sera ecclésiastique sans vocation, et seulement pour retenir un bien que vous vous êtes précipité de lui mettre entre les mains.

Vous dites que vous aurez soin de le faire élever dans les saintes maximes de l'état ecclésiastique. Que savez-vous s'il répondra à vos soins? Quand il est question de donner un bénéfice, la vocation ne doit point être en suspens, elle doit être décidée. Il faut qu'un homme ait embrassé l'état ecclésiastique sérieusement, dans des vues désintéressées, dans le dessein de se consacrer à Dieu et au prochain. Voilà des dispositions dont on doit être sûr. Ce qui fait voir que c'est trop risquer que de confier des richesses ecclésiastiques à des enfants dont on ne peut répondre, que l'on ne connaît pas et qui ne se connaissent pas eux-mêmes.

Laissez donc encore une fois, laissez aller ce bénéfice, et ne violez pas les règles de l'Eglise. Où est donc l'estime que vous devez faire de votre salut, et la disposition dans laquelle vous devez être de perdre plutôt tous les biens de ce monde, et la vie même que de violer la loi de Dieu.

L'empressement de conserver les bénéfices dans les familles cause encore bien d'autres abus. Combien y en a-t-il pour qui cette folle ardeur sera une source de condamnation au jugement du Seigneur?

La maxime du monde est que les bénéfices sont un héritage précieux qu'on ne doit point laisser échapper, et qu'il est de la prudence de prendre toutes sortes de moyens pour les conserver dans les familles. Par là les indignes obtiennent des places importantes dans l'Eglise. Leur chute est d'autant plus mortelle que le lieu d'où ils tombent est plus sacré et plus élevé. Celui qui a résolu d'embrasser toutes sortes de voies n'est point épouvanté des simonies et des confidences pour parvenir à ses injustes desseins. Un bénéfice passera successivement sur plusieurs têtes, avant qu'il s'en rencontre une sur laquelle on puisse l'arrêter. Un frère

qui est fermement résolu de ne s'engager jamais dans l'état ecclésiastique, sera choisi pour conserver un bénéfice à un de ses frères qui n'a pas encore l'usage de raison, et même qui n'est pas encore né. Un homme déjà avancé en âge, qui depuis qu'il est au monde a toujours exercé des emplois entièrement contraires à la profession ecclésiastique, change tout d'un coup d'habit et d'état. Il ne sait ce qu'il est, ni ce qu'il devient. Il est lui-même surpris d'un changement auquel il ne s'attendait pas. Il est prêt de quitter l'état ecclésiastique avec la même facilité qu'il s'y est engagé. La seule raison qui l'a déterminé, c'est qu'il fallait conserver un bénéfice, et qu'il était le seul dans la famille qui fût en état de le posséder.

Qui pourrait expliquer tous les désordres que cause cette ardeur empressée de retenir des bénéfices? Peut-on justifier le père résolu à les conserver dans sa famille par les voies même les plus criminelles?

Les enfants qui sans aucune vocation retiennent le bénéfice, sont coupables de confidence, c'est-à-dire d'un crime très-énorme et très-étroitement défendu par tous les saints canons.

Celui-là enfin à qui l'on se détermine, souvent entre dans l'état ecclésiastique sans aucune vocation. Il ne remplit aucun de ses devoirs. Il croit être absolument le maître des revenus sacrés qui sont entre ses mains, et il les emploie en excès. Que de maux, que de désordres, que d'hommes qui se perdent! Ne peut-on pas dire que le jour où ce bénéfice est entré dans cette famille, a été véritablement pour elle un jour lugubre et malheureux?

Quand on considère les grands abus qui sont causés par les richesses ecclésiastiques; quand on considère que ces richesses entretiennent un grand nombre de ministres oisifs, scandaleux et qui déshonorent leur caractère, ne serait-il point à souhaiter de revoir ces heureux temps où l'Eglise était pauvre, et où les vertus ecclésiastiques étaient toutes les richesses de ceux qui se consacraient à son service. Pour lors il n'y avait point lieu d'appréhender que les hommes paresseux, sensuels et qui s'aiment eux-mêmes, voulussent entrer dans le sanctuaire. Les persécutions, la haine des hommes, la couronne du martyre, étaient toute la récompense de ceux qui avaient soutenu de longs et pénibles travaux. L'Eglise a-t-elle jamais été plus florissante? Ses ministres ont-ils jamais été plus zélés? Jamais les travaux n'ont été plus difficiles. Jamais la bonne odeur de Jésus-Christ ne s'est fait davantage sentir, et jamais ses conquêtes n'ont été plus nombreuses. Si ces temps se renouvelaient, les ministres indignes n'attendraient pas qu'on les chassât, ils fuiraient d'eux-mêmes, et ne trouvant plus rien dans l'Eglise qui les flattât, ils n'usurperaient plus le saint ministère ecclésiastique. Ceux-là seuls demeureraient qui ont du zèle pour la gloire de Dieu, qui ont de l'ardeur pour le salut de leurs frères, et que les travaux n'épouvantent point.

C'est sans doute ce que considérait celui qui a prononcé que c'est un grand malheur pour l'Eglise d'être devenue riche, et que quand elle a été comblée de richesses, une voix s'est fait entendre laquelle a dit : Aujourd'hui il s'est répandu un poison mortel dans toute l'Eglise du Seigneur (299).

Parmi ces empressés j'en découvre qui osent même rechercher et demander les bénéfices à charge d'âme. Et pour leur faire voir combien ils sont criminels, j'établis cette maxime que quiconque demande et recherche un bénéfice à charge d'âme, par cette seule démarche, s'en déclare indigne.

C'est le sentiment de saint Bernard, lequel a prononcé cette célèbre sentence : « Que celui-là vous soit suspect pour qui l'on vous fait des prières. Mais quand un homme en vient jusqu'à ce point que de prier et de demander pour lui-même, il est déjà condamné (300). » Celui-là est suspect pour qui l'on prie. Car il est très à craindre que ce ne soit lui-même qui ait suscité ceux qui s'empressent pour lui. Mais quand un homme demande pour lui-même, ce n'est plus simplement soupçon. Son indignité est manifeste. Il est condamné, et c'est lui-même qui se condamne par sa conduite.

Saint Thomas ne s'explique pas sur ce sujet moins positivement que saint Bernard. « Si quelqu'un prie pour lui-même, et demande un bénéfice auquel la charge des âmes soit annexée, par cette demande il en devient indigne, et si vous priez pour cet homme, vous priez pour un indigne (301). »

La décision est claire. Il est donc inutile d'examiner les qualités de cet homme. Il a de la science, il a de la vertu, je le veux; mais il se présente et il demande pour lui. Il est déjà condamné, dit saint Bernard; il est indigne, dit saint Thomas, et sa poursuite téméraire est une preuve incontestable de son indignité.

« Choisissez, continue saint Bernard, et voilà une excellente règle qui doit être très-présente à ceux qui sont chargés de conférer des bénéfices. Choisissez non pas ceux qui demandent, non pas ceux qui courent; mais choisissez ceux qui reculent et qui refusent. Ce sont ceux-là que vous devez même contraindre. (302). »

Avoir des bénéfices à conférer, et parti-

(299) « Audita est vox hodie venenum effusum est in Ecclesia sancta Dei. » (Apud Gersonium, lect. 2, *super Marcum*, ad finem.)

(300) « Pro quo rogaris sit suspectus. Qui ipse rogat pro se jam judicatus est. » (*De Consider.* l. IV, c. 4.)

(301) « Si aliquis pro se rogat, ut obtineat curam animarum, ex ipsa præsumptione redditur indignus, et sic preces sunt pro indigno. » (2-2, q. c, art. 5, ad. 3.)

(302) « Itaque non volentes neque currentes assumito, sed cunctantes, sed renuentes, etiam coge illos. » (*De Consid.*, l. IV, c. 4.)

culièrement des bénéfices à charge d'âme, c'est un plus grand fardeau que l'on ne pense. On les donne à la brigue, aux empressements, à la faveur, à la recommandation. Par là on se fait des amis, on met des hommes dans ses intérêts, on récompense les services, on ménage la faveur des hommes puissants.

Damnable et pernicieuse maxime, de croire qu'un collateur soit le maître de distribuer les bénéfices à qui il veut, selon ses intérêts, sa passion et son caprice. Un collateur est obligé, prenez garde aux termes dont je me sers, je ne dis pas que c'est mieux fait, je ne dis pas qu'il est convenable; mais je dis qu'un collateur est obligé de confier le soin des âmes au plus digne, et cela sous peine de péché mortel.

Je ne crains point d'avancer cette sainte et salutaire maxime après la décision du saint concile de Trente dont vous allez entendre les paroles. Le saint concile déclare expressément que ceux-là pèchent mortellement, et participent aux péchés de ceux dont ils font choix, qui n'apportent pas toutes sortes de soins pour faire en sorte que la charge pastorale soit confiée à celui qui est le plus utile à l'Eglise, et le plus en état de la servir (303).

Le plus utile à l'Eglise, voilà celui que vous devez choisir : voilà celui que vous êtes obligé de choisir sous peine de péché mortel. Il ne vous est donc pas permis de consulter votre intérêt et votre passion; vous n'êtes pas le maître, et il ne vous est pas permis de donner à qui vous voulez.

S'il s'agissait, dit saint Thomas, de faire seulement un choix qui ne pût être attaqué devant les juges de la terre, ce serait assez que celui sur qui vous jetez les yeux eût les qualités nécessaires. Mais si vous voulez remplir votre devoir, et un devoir étroit auquel vous ne pouvez manquer sans vous rendre criminel, vous êtes obligé de choisir celui qui est le meilleur et le plus digne (304). Revenons à notre proposition dont la vérité est évidemment confirmée. Celui qui demande ne peut être ni le meilleur ni le plus digne. Au contraire il est indigne. Donc il ne peut jamais être choisi.

L'empressement va plus loin, et la cupidité qui n'a point de bornes n'est pas satisfaite par la possession de ce bénéfice recherché si injustement et contre les règles de l'Eglise.

Cet homme, peu touché d'avoir prévariqué en demandant un bénéfice, en poursuit encore un, et même plusieurs autres. J'ai fait voir qu'il est criminel d'avoir demandé; je prétends vous montrer que son iniquité s'accroît par cette honteuse multiplicité tant de fois défendue par les saints canons de l'Eglise.

Dès les premiers temps, la pluralité des bénéfices a été défendue. Je demeure d'accord que les premiers conciles n'ont point parlé de la pluralité qui s'est introduite dans les derniers temps. Cette pluralité était alors inconnue, et même il eût été difficile qu'elle eût été prévue. Mais on voit quel est l'esprit de l'Eglise par la manière dont elle s'explique dans les anciens canons.

Dès les premiers temps il a été défendu aux clercs de se faire inscrire dans plusieurs églises. C'est la seule pluralité qui pouvait alors être en usage, et l'Eglise s'est élevée contre l'abus aussitôt qu'il s'est glissé (305).

Qui pourrait se persuader que l'Eglise, s'étant si fort élevée contre cette pluralité, eût pu souffrir celle qui s'est introduite dans les derniers temps?

En ces temps les revenus ecclésiastiques étaient peu considérables. L'Eglise n'en distribuait à ses clercs qu'une médiocre portion. Tout ce qu'un clerc aurait pu recevoir dans différentes églises, où il aurait été inscrit, se réduisait à peu. Cependant c'est une avarice qui mérite les plus rigoureuses censures. Comment donc les conciles se seraient-ils expliqués contre ceux qui amassent des richesses que l'on peut appeler immenses, particulièrement si on les compare avec celles que possédaient les clercs dans les premiers temps?

Mais puisqu'il s'agit de réformer l'abus de notre siècle, parlons de la pluralité telle qu'elle est présentement en usage.

Toute pluralité n'est point défendue. Ce serait être téméraire que de parler sur ce sujet plus rigoureusement que le saint concile de Trente. Plût au Seigneur qu'on s'en tînt aux sages règles prescrites par cette sainte assemblée, et qu'elles ne fussent pas si ouvertement transgressées!

Le saint concile permet à celui dont le bénéfice n'est pas suffisant pour son entretien honnête, d'avoir encore un autre bénéfice simple, pourvu que tous deux ne demandent pas une résidence personnelle (306). Tenons-nous à ces bornes et prenons garde à ne les pas passer.

Afin que vous puissiez posséder un autre bénéfice il faut que le vôtre ne soit pas suffisant. Quelle règle suivrez-vous pour examiner si votre bénéfice est suffisant? Consulterez-vous votre ambition, votre cupidité, ce désir d'avoir qui est en vous? Il s'agit de savoir si votre bénéfice est suffisant pour l'entretien honnête d'un clerc qui est

(303) « Omnes et singulos qui ad promotionem præficiendorum jus habent, aut alioquin operam suam præstant, monet eos alienis peccatis communicantes mortaliter peccare, nisi quos digniores et Ecclesiæ magis utiles judicaverint præfici diligenter curaverint. » (Sess. 4.)

(304) « Quantum ad hoc quod electio impugnari non possit in foro judiciali sufficit eligere bonum... Sed quantum ad conscientiam eligentis necesse est eligere meliorem vel simpliciter, vel in comparatione ad bonum commune. » (2-2, q. 63.)

(305) « Non liceat clericum conscribi in duabus ecclesiis. » (*Conc. Chalced.*, can. 10.)

(306) « Quod quidem si ad vitam ejus cui confertur, honeste sustentandam non sufficiat, liceat aliud sufficiens, dummodo utrumque personalem residentiam non requirat, eidem conferri. » (*De reform.*, sess. 24, cap. 17.)

obligé de se contenter de peu, qui doit suivre l'exemple de Jésus-Christ pauvre, qui doit être un modèle de modération et de sobriété, à qui le luxe, la pompe, les excès, la bonne chère sont très-étroitement défendus.

Examinons la pluralité dans sa source, et il ne nous sera pas difficile d'en découvrir la malice et la difformité. Le saint concile de Trente reconnaît qu'une cupidité déréglée est ordinairement la source de la pluralité. Ce qui naît d'un principe si contagieux, ne peut qu'il ne soit très difforme et très-criminel (307).

En effet, quel autre principe que celui d'une cupidité déréglée peut conduire ceux qui amassent plusieurs bénéfices ? Ils rougiraient de dire qu'un seul de leurs bénéfices n'est pas suffisant. Il le serait même pour l'entretien honnête d'un clerc qui passerait en beaucoup de choses les bornes étroites de son état et de sa condition. Le saint concile a raison de déclarer que tous les prétextes dont les clercs ambitieux se servent pour se justifier ne sont que des artifices pour transgresser les lois les plus saintes et les mieux établies.

On allègue des dispenses, mais qu'est-ce que ces dispenses, et quel jugement en ont prononcé les docteurs qui les ont sérieusement examinées ?

Saint Thomas prétend que, dans la pluralité des bénéfices, il y a ordinairement une difformité qui la rend contraire même au droit naturel. Il n'y a donc aucune dispense qui puisse couvrir cette difformité. Car c'est un principe du même saint Thomas, qu'il ne peut jamais y avoir aucune dispense légitime pour violer ce qui est établi et fondé sur le droit naturel (308).

Je vous ai rapporté dans un autre entretien (309) les autorités de plusieurs docteurs éminents en science et en piété, lesquels assurent que, quand ces dispenses ne sont pas accordées pour de justes causes, elles ne sont valables que devant les hommes, mais, quant au tribunal du Seigneur, elles ne pourront jamais justifier ceux qui les ont obtenues contre la règle et l'équité.

Ceux qui semblent les plus innocents, et dont il y aurait moins lieu de désapprouver la conduite, ce sont des hommes dont les intentions sont droites, et qui, se trouvant en possession de plusieurs bénéfices, les conservent pour en faire de bonnes œuvres.

Denis le Chartreux ne laisse pas de les condamner (310). Son sentiment est que ceux qui conservent plusieurs bénéfices ne peuvent s'excuser quand bien même ils se servent de leurs revenus pour faire des aumônes. Par ces aumônes ils ne réparent point les scandales et les inconvénients, qui sont une suite nécessaire de la pluralité. Dieu n'exige point d'un ecclésiastique qu'il fasse des aumônes au-dessus de ses forces. Qu'il se défasse de ses bénéfices, qu'il en conserve un seul, et il fera autant d'aumônes qu'il pourra des revenus du seul bénéfice qu'il lui est permis de retenir.

C'est donc souvent un zèle mal réglé, et qui n'est point selon la science, que de dire avec plus de revenu je ferai plus de bonnes œuvres ; et c'est un abus que d'employer ce prétexte spécieux pour conserver plusieurs bénéfices.

Vous devez être dans la disposition de faire tout le bien dont vous êtes capable; mais ajoutez-y cette condition essentielle, que le bien doit être fait dans l'ordre que le Seigneur a marqué. Sortir de l'ordre du Seigneur, même sous le prétexte de faire de bonnes actions, ce n'est pas édifier, c'est détruire.

Souvenez-vous de l'avis salutaire de saint Paul : *Soyez sages dans le bien.* (*Rom.*, XVI, 19.) Donc le bien doit être fait avec discrétion, et une des principales conditions pour le faire avec bénédiction, c'est de suivre les règles.

Ne me dites donc point que vous ferez des aumônes, que vous bâtirez des temples, que vous soutiendrez une œuvre qui chancelle. Celui qui peut des pierres même susciter des enfants à Abraham (*Matth.*, III, 9), saura bien accomplir son œuvre dans les temps qu'il a marqués, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des moyens si solennellement défendus. Ce qui est de plus pressé pour vous, c'est d'édifier l'Eglise. Ce qui lui manque et dont elle a le plus besoin, ce sont des exemples d'ecclésiastiques assez désintéressés pour quitter des bénéfices dans des occasions où ils sont évidemment obligés de le faire pour obéir aux lois de l'Eglise.

Si ceux-là même qui conservent plusieurs bénéfices pour en faire des aumônes ne sont pas excusables, que dirons-nous de la scandaleuse pluralité de ceux qui amassent plusieurs bénéfices, pour contenter leur luxe, pour satisfaire leur sensualité, pour vivre dans les délices, pour entretenir des équipages somptueux ? Qui pourrait expliquer la condamnation que s'attirent ces ecclésiastiques et la rigoureuse vengeance que Dieu tirera un jour du mépris qu'ils ont fait des saintes lois de l'Eglise (311) ?

(307) « Multi improbæ cupiditatis affectu se ipsos, non Deum decipientes, plura simul beneficia obtinere non erubescunt. »

(308) « Licitum non est, etc. Quantumcunque dispensatio interveniat, eo quod dispensatio humana non aufert ligamen juris naturalis. » (*Quodl.* IX, a. 5.)

(309) *Discours sur le bon exemple.*

(310) « Hospitalitatem servare, eleemosynas erogare, non est sufficiens causa habendi plura beneficia, cum ex hoc abunde proveniant multa graviora incommoda. Deus quoque ab aliquo non exigit hospitalitatem, et eleemosynarum largitionem ultra vires ipsius, sive ultra quod ei de uno competenti beneficio superest. » (*Tract. contr. pluralitatem benefic.*, c. 12.)

(311) « S. Thomas et alii a S. Bernardi tempore non ita dissiti, hoc referunt ipsius dictum. « Qui non « unus sed plures est in beneficiis, non unus sed plures erit in suppliciis. » (*Vide* S. Thom., quodlibet. IX, q. 7, a. 15, § 4.)

Ce sont particulièrement ces ecclésiastiques scandaleux que saint Bernard avait en vue, quand il disait que celui qui, n'étant pas satisfait d'un seul bénéfice, a voulu posséder sur la terre ce qui devrait être partagé à plusieurs, ne sera pas traité dans les enfers comme un seul réprouvé ; mais, Dieu, pour le châtier, accumulera les peines destinées à la punition de plusieurs réprouvés.

Tous les abus seraient corrigés si l'on avait une véritable idée des bénéfices ecclésiastiques, et si l'on ne se laissait point abuser par les fausses maximes du siècle. Un bénéfice ecclésiastique c'est un poids, c'est un fardeau. Un bénéfice expose celui qui le possède à de très-grands périls. C'est une administration dont il faudra rendre compte à Dieu, et qui nous chargera quand nous comparaîtrons devant son tribunal. Les bénéfices sont destinés à la nourriture de ceux qui travaillent pour l'Eglise. Vouloir les posséder et être inutile à l'Eglise, s'est se rendre coupable d'une très-criminelle usurpation. Rechercher un bénéfice, c'est rechercher un poids qui peut-être nous accablera. Féliciter un homme du monde qui, par des voies d'intrigues, obtient un bénéfice considérable, c'est le féliciter de ce qu'il a violé les règles les plus saintes de l'Eglise, de ce qu'étant déjà criminel par les désirs de son cœur, il va encore augmenter la mesure de ses crimes par la profanation des richesses sacrées de l'Eglise. Les aveugles du siècle félicitent les hommes quand ils devraient pleurer sur eux.

Dieu m'en est témoin, dit saint Augustin, l'administration des biens de l'Eglise, dont on croit que je suis bien aise de disposer, m'est onéreuse. Je la considère comme une servitude. Il n'y a que la crainte de Dieu et la charité que je dois à mes frères, qui m'obligent à me charger de cette pénible administration. Mon grand désir serait d'en être délivré si mon devoir me le permettait (312).

Voilà la vraie idée que l'on doit avoir des bénéfices ecclésiastiques. C'est une administration difficile et onéreuse, c'est un grand bonheur que de n'en point être chargé. Tout homme sage, bien loin de rechercher cette pénible administration, la doit fuir.

C'est sans doute une idée bien différente de celle que l'on a communément des bénéfices. Il est bien déplorable que l'on recherche avec tant d'empressement ce que l'on fuirait si l'on connaissait les solides principes de la religion, et si l'on en était pénétré.

Qui sont donc ceux qui possèdent légitimement les bénéfices ? ce sont ceux qui entrent dans l'Eglise avec une sainte vocation, dans des vues très-désintéressées, avec un désir sincère de servir le prochain, et qui ne sont en aucune manière déterminés par des vues temporelles à se consacrer au Seigneur.

Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel et qui ne perd point de vue ceux qui se confient en lui, n'abandonnera point ce ministre fidèle. Sa providence paternelle veillera sur lui ; elle lui fera tomber entre les mains des revenus qu'il est très-éloigné de désirer et de considérer comme le motif, soit de son entrée dans l'état ecclésiastique, soit de son application aux saintes fonctions de son ministère. Il recevra avec action de grâces les biens de la terre, et il les regardera comme des moyens qui lui facilitent l'exercice de son ministère, et qui le mettent en état de rendre au prochain ce qu'il lui doit. C'est là suivre l'esprit de l'Eglise, c'est là entrer par la porte, c'est là acquérir légitimement, et non pas usurper.

Voilà les dispositions dans lesquelles il faut être pour entrer légitimement dans les bénéfices. J'ai maintenant à vous faire voir comment il faut user des bénéfices ecclésiastiques. C'est mon second point

DEUXIÈME POINT.

Jésus-Christ, en instruisant les hommes, leur dit : *Ne vous faites point de trésors sur la terre, où les vers et la rouille les mangent, et où il y a des voleurs qui les déterrent et qui les dérobent, mais faites-vous des trésors dans le ciel, où les vers et la rouille ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et qui les dérobent.* (*Matth*, VI, 19.)

L'apôtre saint Paul appliquant aux riches du siècle cette maxime du Sauveur, les avertit de s'acquérir un trésor et de s'établir un fondement solide pour l'avenir. (I *Tim.*, VI, 19). De là, il s'ensuit que selon que les riches du siècle dispensent d'une manière différente les biens dont ils se trouvent en possession, ils amassent ou des trésors pour le ciel, ou des trésors de colère.

C'est ce qui est particulièrement véritable à l'égard des richesses ecclésiastiques. Il n'y en a point qui amassent plus sûrement des trésors de colère, que ceux qui les profanent par un usage criminel. Un ecclésiastique qui veut éviter un si terrible malheur doit être convaincu des principes suivants, et les prendre pour la règle de sa conduite.

Un ecclésiastique doit être modéré et se contenter de peu, premier principe.

Les dignités ecclésiastiques ne se soutiennent point comme les séculières par la dépense et la pompe; mais elles se soutiennent par les vertus, second principe.

Les pauvres ont un grand droit sur les revenus ecclésiastiques Les frustrer de ce droit, c'est un larcin, troisième principe.

(312) « Deus testis est istam omnem rerum ecclesiasticarum procurationem, quarum credimur amare dominatum, propter servitutem quam debeo charitati fratrum et timori Dei, tolerare me, non amare, ita ut ea si salvo officio possim carere desiderem. » (Epist 126, al. 225.)

Les revenus ecclésiastiques sont destinés à l'entretien de ceux qui travaillent. Il n'y a que les ouvriers fidèles et zélés qui ont droit d'en user. C'est pervertir l'usage de ces revenus que de s'en servir pour entretenir une molle oisiveté, quatrième principe.

Les ecclésiastiques doivent être modérés et se contenter de peu. C'est la loi qui est imposée à tous les chrétiens. Saint Paul leur parle à tous et leur dit : *Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents.* (I *Tim.*, V, 8.) Bien loin d'exténuer cette maxime, il n'eût pu que s'expliquer en termes plus forts, s'il eût adressé son discours aux ministres du Seigneur.

C'est un principe constant et perpétuel que les ecclésiastiques sont le modèle du troupeau. (I *Petr.*, V, 3.) Combien donc doivent être modérés et se contenter de peu ceux qui doivent servir d'exemple à des hommes à qui il est expressément commandé de vivre dans une si grande modération?

Il est permis aux ministres du Seigneur qui travaillent de vivre de l'autel. C'est un passage connu de tous les ecclésiastiques. Et plût au Seigneur qu'ils fussent aussi bien instruits de tous les autres endroits de l'Ecriture et des saints Pères qui expliquent ce que c'est que vivre de l'autel.

Il vous est permis, dit saint Jérôme, de vivre de l'autel, mais il ne vous est pas permis de vous enrichir des dépouilles de l'Eglise (313).

Vous qui savez si bien que vous pouvez vivre de l'autel, et qui faites des réserves parce que vous avez de fausses alarmes sur l'avenir, sachez aussi que Jésus-Christ a dit : *Ne vous mettez point en peine du lendemain.* (*Matth.*, VI, 34.) Sachez aussi que saint Paul a dit : *Soyez contents de ce que vous avez, puisque Dieu dit lui-même, je ne vous laisserai point et je ne vous abandonnerai point.* (*Hebr.*, VIII, 5.)

Il vous est permis de vivre de l'autel; mais vous est-il permis d'enrichir vos parents contre la défense expresse des saints canons renouvelée par le saint concile de Trente dont voici les paroles?

Le saint concile leur défend d'enrichir leurs parents ou leurs amis des revenus ecclésiastiques, puisque les canons mêmes des apôtres défendent de donner à ses parents les biens de l'Eglise qui sont ceux de Dieu même. Tout ce que le concile vous permet, c'est de secourir vos parents comme d'autres pauvres, quand leur pauvreté est véritable et réelle (314).

Il vous est permis, dit saint Bernard, de vivre de l'autel, mais il ne vous est pas permis de vous servir des richesses ecclésiastiques pour vivre dans le luxe et dans la mollesse (315). Quoi de plus opposé aux préceptes de saint Paul qui vous ordonne de vous contenter pourvu que vous ayez de quoi vous nourrir et de quoi vous couvrir?

Quoi! pour nourrir une chair qui doit être la pâture des vers, faut-il tant de délicatesse, faut-il tant d'abondance, faut-il tant d'assaisonnements et tout ce raffinement de bonne chère? Quoi! est-ce se contenter de peu, est-ce se contenter de la nourriture et du vêtement, que de vouloir avoir toutes les commodités? Est-ce pour cela que les richesses ecclésiastiques sont données? Il n'en reste plus pour les pauvres, il en restera pour eux, et leur portion sera très-forte, quand vous modérant dans les justes bornes de la simplicité ecclésiastique, il sera vrai de dire que vous vous contentez de peu, et que vous ne suivez plus les lois d'une cupidité déréglée.

Un prétexte très-ordinaire quoique très-injuste que la cupidité a coutume d'employer, c'est que l'on est obligé de soutenir sa dignité, qu'il n'y a que le dehors et ce qui éclate qui frappe le peuple, qu'il y aurait du danger que le caractère ecclésiastique ne fût méprisé, si l'on se tenait dans les bornes étroites que la modestie prescrit. De ce principe on conclut que les dignités ecclésiastiques doivent être soutenues par la dépense et l'éclat. Cet éclat et cette dépense consument les revenus ecclésiastiques, et de là naît ce pernicieux usage des bénéfices, contre lequel on ne peut trop s'élever.

Les dignités ecclésiastiques doivent être soutenues; le principe est vrai; mais doivent-elles être soutenues comme les dignités séculières par l'éclat et la pompe? C'est ce que je soutiens très-faux et très-contraire à toutes les règles. Les dignités ecclésiastiques doivent être soutenues par les vertus, et non point par l'éclat extérieur.

Les rois des nations veulent dominer dit Jésus-Christ (*Matth.*, XX., 25); ils veulent être considérés, ils veulent inspirer de la crainte, attirer les regards du peuple; ils empruntent des secours étrangers pour se déguiser à eux-mêmes et pour cacher aux autres ce fond de faiblesse et de misère, qui est essentiellement en eux. Ils se flattent qu'ils sont au-dessus des autres hommes, quoi qu'ils en aient toute la misère, ils s'attribuent ce qui ne vient point d'eux, et ils sont redevables de leur grandeur à ceux-là même au-dessus de qui ils s'élèvent et qu'ils croient surpasser.

*Il n'en sera pas de même de vous*, dit Jésus-Christ. Par là il fait voir qu'il y a une différence essentielle entre les hommes du siècle et ceux qui se consacrent à son service, entre les honneurs du monde et son saint ministère. *Il n'en sera pas de même de vous. Mais celui qui voudra être le premier d'entre vous, sera le dernier de tous, sera le serviteur de tous.* (*Ibid.*) Celui qui s'estime le dernier de tous, le serviteur de tous, cherche-t-il les ornements extérieurs, la pompe et l'éclat pour se faire valoir?

Entendons parler les anciens conciles, et

(313) « Vivant et non divites fiant. »

(314) « Omnino eis interdicit, ne ex reditibus Ecclesiæ consanguineos, familiaresque suos augere studeant. » (Sess. 25 *De refor.*, cap. 1

(315) « Conceditur tibi ut de altario vivas, non ut luxurieris. » (*Ep. ad Fulconem.*)

voyons comment ils expliquent aux clercs la conduite qu'ils doivent tenir pour soutenir leur dignité.

« Que l'évêque ait dans sa maison des meubles vils, que sa table se ressente de sa pauvreté, et qu'il maintienne sa dignité par la foi et par le mérite de ses œuvres (316). »

Les évêques, qui sont les premiers dans l'Eglise, et qui y possèdent la plus éminente dignité, ne doivent avoir que des meubles vils ; il faut qu'ils fassent sentir la pauvreté dont ils font profession. Voilà donc les ornements extérieurs ; voilà la délicatesse et la bonne chère exclues de la maison de l'évêque. Ce sont des moyens trompeurs, et ce ne sont pas ceux-là que les ecclésiastiques doivent employer pour faire connaître l'excellence de leur dignité. En voici de plus solides et de plus propres à faire voir la sainteté du caractère ecclésiastique. La foi, les vertus, les bonnes œuvres.

Ne dites point qu'à la vérité la foi et les bonnes œuvres sont les principaux moyens dont les ecclésiastiques doivent se servir, mais que l'éclat extérieur ne doit pas être négligé, et qu'il est même nécessaire à cause de la faiblesse des hommes, qui sont plus touchés des apparences et du dehors, que de ce qui est solide et caché dans le fond de l'âme.

Le concile s'est trop nettement expliqué pour pouvoir apporter une réponse si peu soutenable. Les moyens que vous croyez nécessaires, quoique moins principaux, sont positivement exclus. Que l'évêque ait des meubles vils. Il ne lui est donc pas permis pour aucune raison d'en avoir de somptueux et de magnifiques. L'évêque doit faire sentir la pauvreté dont il fait profession. Fait-on sentir que l'on fait profession d'aimer la pauvreté par l'éclat et la pompe, ou plutôt n'est-ce pas en les méprisant, en les foulant aux pieds, et en les bannissant entièrement de sa maison ?

Osera-t-on dire que les temps sont changés, que ce qui se pouvait pratiquer dans les anciens temps ne peut plus être maintenant observé ; que pour lors les peuples étaient plus simples et plus dociles ; que ce qui était respecté dans ces heureux temps serait maintenant méprisé ; qu'il faut enfin suivre la coutume, céder au temps, et avoir de la condescendance pour la faiblesse des hommes ?

Il est vrai que les temps sont changes. Mais la difficulté est si ce changement n'est point une dépravation et un abus auquel on ne peut apporter un remède trop prompt et trop efficace. Les temps sont changés, parce que les ministres de l'Eglise ne sont plus saints, zélés, attachés à leurs devoirs, comme dans les premiers temps. Donnez-moi de saints évêques et de saints prêtres comme dans l'antiquité, et vous verrez s'ils ne se feront pas respecter en suivant exactement les règles si sages de l'ancienne discipline.

On suppose faussement que le goût pour la règle et pour la vertu est passé, et qu'il n'est plus maintenant aussi vif qu'il était dans les premiers temps. L'expérience dément cette fausse et dangereuse supposition. Par la miséricorde du Seigneur il en reste encore de ces ministres zélés qui tiennent pour la règle. On voit avec plaisir que ceux-là sont estimés et respectés, pendant que les autres n'attirent que l'indignation et le mépris par leur pompe et leur éclat.

La règle est toujours la même. Elle subsistera malgré la malice et la dépravation des hommes. Elle sera attaquée, mais elle ne sera jamais vaincue. Il sera donc toujours temps, pour réformer les mœurs des ecclésiastiques, de leur citer les exemples des premiers saints, et les anciens canons de l'Eglise.

Saint Bernard croyait l'argument décisif et convaincant. Pour confondre le luxe des ecclésiastiques, il les rappelle au temps des saints apôtres. Il les fait souvenir de l'exemple qu'ils nous ont laissé. « On ne voit point, dit ce saint docteur, que saint Pierre ait marché avec un équipage pompeux. On ne voit point qu'il ait porté des habits précieux. On ne voit point qu'il ait été accompagné d'une foule de serviteurs. Si vous vous éloignez de ces saints exemples, vous déclarez que vous êtes le successeur des princes temporels et non pas des apôtres (317). »

« Je n'avais pas compris, dit saint Grégoire de Nazianze (orat. 32, p. 526), que je dusse disputer en magnificence avec les consuls, les gouverneurs, les généraux d'armée ; ou qu'abusant des biens des pauvres pour contenter mon luxe, je pusse dissiper en superfluités des richesses dont je ne suis que l'économe. Je n'avais pas compris qu'un évêque dût se faire traîner dans un char pompeux, et se faire suivre par une si grande foule que sa marche fût aperçue de fort loin. »

Voilà ce que saint Grégoire de Nazianze répond à ceux qui lui faisaient des reproches de sa simplicité et de sa modestie.

Quel est le ministère que vous exercez ? c'est un Dieu humilié qui en est l'instituteur. C'est un Dieu qui n'a rien plus fortement commandé à ses disciples que de vivre dans la pratique de l'humilité. Voyez comment il les reprend quand il aperçoit en eux le moindre sentiment d'orgueil ? Il les établit ses ministres pour enseigner l'humilité aux hommes, et pour leur donner l'exemple de cette excellente vertu. Le saint ministère de Jésus-Christ ne doit être exercé que par les humbles. Saint Grégoire l'appelle un ministère d'humilité, et il ne peut souffrir que

(316) « Episcopus vilem supellectilem et mensam, ac victum pauperem habeat, et dignitati suæ auctoritatem fide ac vitæ meritis quærat. » (*Conc. Carthag.*, v, can. 15.)

(317) Petrus nescitur processisse vel gemmis ornatus, vel sericis, nec circumstrepentibus septus ministris ; in his successisti non Petro, sed Constantino. (Lib. IV *De Consid*, cap. 3.)

ce qui doit servir à nous humilier, soit une occasion de s'élever et de s'enfler d'orgueil! (318).

Détrompons-nous des fausses et dangereuses maximes que la corruption a introduites. Il est vrai qu'un de nos principaux devoirs doit être, comme saint Paul le marque, de *rendre illustre notre ministère.* (*Rom.*, XI, 13.) Mais il est aussi véritable que le vrai moyen de le rendre illustre, c'est de faire éclater en nous toutes les vertus, et surtout l'humilité, qui est la première et la principale de toutes les vertus. L'éclat et la pompe dont quelques-uns prétendent se servir pour rendre illustre leur ministère, est ce qui l'avilit et ce qui le rend plus méprisable. Les ecclésiastiques seront moqués; ils exciteront les cris et les murmures; leurs discours ne feront aucun fruit; leur exemple scandalisera, pendant que leur conduite ambitieuse et séculière fera voir qu'ils sont pleins de l'esprit du monde. Les ecclésiastiques fidèles, zélés, dont les mœurs aussi bien que les paroles annoncent les vérités de l'Evangile, seront toujours honorés. Quoique les gens du siècle résistent à leurs discours, ils ne pourront s'empêcher d'estimer leur vertu. Cette estime de la vertu est un heureux commencement pour conduire à la pratique des bonnes œuvres ceux mêmes qui en sont le plus éloignés. Une infinité de pécheurs, après avoir résisté à la parole, ont été touchés de l'exemple, et sont revenus de leurs égarements.

Etablissons donc le principe. Soyons-en pleinement convaincus; méprisons la pompe et le faste; embrassons les vertus qui conviennent à notre état. Par-là nous soutiendrons notre rang, et nous travaillerons efficacement à rendre notre ministère honorable.

Nous rendrons aussi par ce moyen aux pauvres la justice que nous leur devons. Car voici un troisième principe. Les pauvres ont un grand droit sur les revenus ecclésiastiques. C'est un larcin que de les frustrer de ce droit.

Nous avons donc maintenant à soutenir le droit des pauvres contre le luxe et l'avarice qui sont leurs dangereux ennemis. Il y a une portion des revenus ecclésiastiques qui appartient aux pauvres. Cette portion est grande. Vous venez de voir que les ecclésiastiques doivent se contenter de peu, qu'ils sont obligés de ménager leurs revenus. Ils le doivent faire particulièrement afin d'être en état de soulager les pauvres.

Dieu dans tous les temps a fait voir que les pauvres lui étaient très-chers. Il a recommandé à ses fidèles serviteurs d'en avoir soin, et de les soulager. Il a même déclaré que c'était une action de justice, que c'était une dette. (*Eccli.*, IV, 1.) Il a déclaré que de frustrer les pauvres, c'était retenir par fraude un bien qui ne nous appartient pas et qui leur est destiné.

Jésus-Christ dans la nouvelle loi s'est tant de fois déclaré en faveur des pauvres qu'on ne peut point douter et de sa charité pour eux, et de l'obligation qu'il impose à ses disciples de les secourir dans leurs besoins. Mais il est certain que ce soin regarde particulièrement les ministres de Jésus-Christ, et qu'ils sont plus obligés que les autres d'avoir un cœur tendre pour les pauvres.

Dans les premiers temps de l'Eglise les ministres zélés du Seigneur ont cru que ce soulagement devait être une de leurs principales applications. Pour lors tous les revenus de l'Eglise étaient entre les mains de l'évêque. Il en était le dispensateur. Il était de ses soins d'entretenir les ministres du Seigneur, les temples sacrés et les pauvres.

Lorsque dans la suite les revenus de l'Eglise ont été partagés, il a été ordonné qu'il y en aurait une portion qui serait appliquée au soulagement des pauvres

Un des grands titres des évêques, dans ces heureux temps, c'était d'être appelés les pères et les tuteurs des pauvres. Ils se regardaient comme étant chargés du soin de tous les pauvres (319). Tous les évêques, tous les ministres du Seigneur qui ont été zélés à remplir leurs devoirs, ont toujours eu un grand amour pour les pauvres, et l'application qu'ils ont eue à les soulager a toujours été considérée comme une grande partie de leur mérite, et de leur sainteté.

Saint Grégoire parle d'un évêque qui avait eu le cœur assez dur pour rejeter des pauvres, et leur répondre qu'il n'avait pas de quoi les secourir. Il a des vêtements, il a de l'argent, et il n'a pas de quoi donner aux pauvres. Dites-lui que depuis qu'il est élevé à la place qu'il occupe, il doit avoir changé d'esprit; ce n'est pas assez pour lui de s'appliquer à l'étude et de prier. Ses mains doivent être ouvertes. C'est à lui de soulager tous ceux qui sont dans la nécessité. La pauvreté des malheureux le doit toucher aussi sensiblement que s'il était lui-même dans la misère. Si son cœur n'est pas dans ces dispositions, il n'est évêque que de nom (320).

Des évêques, des ecclésiastiques appliqués à connaître les besoins des pauvres, qui s'épargnent pour les soulager, qui se retranchent même sur leurs besoins, qui ne peuvent être tranquilles pendant que les pauvres souffrent, dont la main libérale répand avec profusion les richesses dont ils sont les dispensateurs : Voilà de vrais évêques, voilà des ecclésiastiques fidèles, appliqués à connaître et à suivre les volontés de leur Maître.

Mais que dirons-nous de ceux qui, pen-

(318) « Ministerium humilitatis vertunt in argumentum ambitionis. (*Past.*)

(319) Πᾶσι τοῖς ἐν χρείᾳ οὖσι κηδεμὼν γίνεται. (JUSTIN., ap. 2, p. 99.)

(320) « Largam manum habeat, necessitatem patientibus concurrat, alienam inopiam suam credat, quia si hæc non habet, vacuum episcopi nomen tenet. » (L. V, ep. 24.)

dant qu'ils prodiguent les biens ecclésiastiques, voient d'un œil insensible les pauvres languissants, et ne se mettent point en peine de les secourir? Quel est leur crime? Apprenez à le connaître, voyez-en toute l'énormité, afin d'en concevoir de justes sentiments d'horreur. Ils sont coupables de vol. Le bien qu'ils consument appartient de droit aux pauvres. Leur crime n'est pas un simple vol, c'est une rapine, c'est un sacrilége. Les pauvres crient : C'est notre bien (321). Les pauvres demandent avec empressement les restes de la table de ces hommes voluptueux, et ils leur sont inhumainement refusés. Les plaintes et les gémissements des pauvres pénètrent jusqu'au ciel. Dieu prendra en main la cause du pauvre. Sa vengeance éclatera, et l'économe infidèle en sentira tout le poids. Homme sans pitié, homme cruel, les pauvres demandent ce qui est à eux. Vous leur ravissez cruellement ce que Dieu leur a donné. Vous éprouverez un jour ce que c'est que d'être en même temps injuste, inhumain, sacrilége, et par conséquent coupable de ce qu'il y a de plus énorme.

Ces hommes, qui ont en abondance les richesses ecclésiastiques, sont ceux à qui elles sont moins dues. Car souvent les plus riches sont ceux qui travaillent le moins. Souvent même ils ne rendent aucun service à l'Eglise. Ne point servir l'Eglise et être enrichi de ses revenus, c'est absolument renverser les règles. Car voici le quatrième et dernier principe que j'ai avancé. Les revenus ecclésiastiques sont destinés à l'entretien de ceux qui travaillent. Il n'y a que les ouvriers laborieux et fidèles qui ont droit d'en user. Il est absolument contre l'ordre que ces revenus soient employés à entretenir la mollesse et l'oisiveté.

Il s'est élevé dans les derniers temps un nouveau genre d'ecclésiastiques inconnu dans l'antiquité. Qui aurait jamais cru que cette nouvelle espèce dût s'élever, puisqu'il n'y a rien de plus contraire à l'esprit de l'Eglise que leurs prétentions et leur conduite? Ce sont des hommes qui veulent vivre des revenus de l'Eglise, qui ne lui rendent aucun service, et qui souvent la scandalisent par leurs mœurs déréglées.

Je dis qu'il est absolument contraire à l'esprit de l'Eglise que les hommes qui ne la servent point, reçoivent ses revenus. Vous avez souvent entendu le grand principe de saint Paul. Mais comme il est décisif en cette matière, il ne peut être trop répété. L'Apôtre déclare que *celui qui ne travaille point est indigne de manger*. (II *Thess.*, II, 10.) Ces hommes ne travaillent point. Comment donc prétendent-ils pouvoir se nourrir des revenus de l'Eglise?

Dans les premiers temps les revenus ecclésiastiques ne composaient qu'une masse commune. Il étaient partagés selon les différents besoins de l'Eglise. Mais je ne vois point qu'il y en eût aucune part pour des hommes oisifs. Tout ecclésiastique était appliqué à des fonctions, et l'Eglise ne nourrissait que ceux qui lui étaient utiles.

Interrogeons ici les sages et saints fondateurs qui ont cru ne pouvoir faire un meilleur emploi de leurs revenus, qu'en les consacrant à Dieu. Je les entends qui demandent vengeance au Seigneur de ce que leurs intentions sont frustrées. Pouvez-vous les offenser plus vivement que de vous servir pour commettre un si grand nombre d'iniquités, de ces mêmes biens, qu'ils avaient offerts à Dieu pour l'expiation de leurs péchés? Quelle équité? Ceux qui portent *le poids du jour et de la chaleur*, ont à peine le nécessaire, pendant qu'un riche et oisif bénéficier est dans l'abondance, et jouit sans peine et sans fatigue d'un revenu considérable.

L'abus a été poussé à l'excès où nous le voyons, depuis qu'on a prétendu qu'il y avait des bénéfices simples et qui n'obligeaient à aucune fonction. Comme si cette maxime nouvelle pouvait préjudicier au droit naturel et aux anciennes règles.

Je dis que ceux-là même qui ont des bénéfices qu'on appelle simples, quoiqu'ils n'aient aucune fonction déterminée, sont obligés par la loi générale de rendre service à l'Eglise.

Il n'y a point de bénéfices simples dans le sens qu'on le prétend. Ils vivent de l'autel; il faut donc qu'ils servent l'autel. Il y a tant de fonctions abandonnées, tant d'ignorants qui ont besoin d'être instruits; ils croient pouvoir être oisifs pendant que l'Eglise a des besoins si pressants, et moi je leur soutiens qu'ils sont obligés de travailler; qu'autrement ils commettent une grande injustice, parce que, sans se donner aucune peine, ils veulent avoir la récompense qui n'est due qu'à ceux qui s'emploient, et qui se fatiguent pour l'Eglise.

Qui ne serait scandalisé de la conduite de cet homme? Depuis plusieurs années il possède un gros revenu. A peine porte-t-il aucunes marques extérieures de son état. Il s'en croirait déshonoré. Quelles sont ses occupations? La chasse, le jeu, la bonne chère, les conversations où l'on se donne toute sorte de liberté. Avec qui passe-t-il ses jours? Avec les femmes les plus enjouées et les plus mondaines. Plus immodeste que les séculiers mêmes, souvent il les fait rougir par ses hauteurs, par ses discours scandaleux, par l'irrégularité de ses mœurs. Y peut-on penser sans frémir? cette somme donnée si libéralement pour entrer dans un spectacle public, où l'on paraît avec effronterie à la tête d'une troupe de femmes mondaines ; cette grosse somme

(124) « Res pauperum non pauperibus dare, par sacrilegio crimen esse dignoscitur... Tuum non est, rapina est, sacrilegium est. Nostrum est quod effunditis. » (S. Bern., in serm. *Ecce nos reliquimus* c. 17. In *ep. ad Fulconem.*)

étendue sur une table de jeu est un argent sacré qui doit être employé aux usages les plus saints. Ce char, cet équipage, cette foule de domestiques, tout cela est entretenu des dépouilles de l'Eglise. Voilà des ecclésiastiques, voilà des hommes que l'Eglise nourrit, voilà l'usage qui se fait des revenus consacrés au Seigneur. Disons plutôt, voilà des hommes sans honneur et sans religion, qui sont l'opprobre de l'Eglise, et contre qui Dieu exercera un jour ses plus terribles vengeances. Que l'Eglise a bien lieu de gémir! Qu'elle est profondément blessée! Pleurons ses malheurs, compatissons à ses peines.

Mais qu'il nous soit permis d'éloigner notre vue au moins pour un temps de ces tristes objets. Consolons-nous en considérant ce petit nombre d'ecclésiastiques fidèles, pleins de l'esprit ecclésiastique, pleins de zèle pour le service de l'Eglise, qui n'ont en venue que de plaire à Dieu, qui s'estiment trop honorés de consacrer leur temps, leur travail, leur vie au service d'un maître si puissant. Seigneur, donnez à votre Eglise un grand nombre de ministres qui soient dans ces dispositions. Envoyez avec abondance de tels ouvriers dans votre vigne, soutenez votre troupeau. Vous voyez le besoin qu'il a de conducteurs fidèles, qui lui fassent connaître la sainteté de vos voies, et qui l'animent par leur exemple.

L'Eglise ne prétend donc nourrir que ceux qui la servent, et qui lui sont utiles. Voilà le principe, et de tous ceux que je viens d'avancer, vous en devez conclure que les ecclésiastiques, pour être de fidèles dispensateurs, doivent se contenter de peu; qu'ils ne doivent point se considérer comme étant maîtres de leurs revenus, mais qu'ils les doivent ménager, afin de subvenir aux besoins de l'Eglise, et surtout aux nécessités des pauvres qui ont un si grand droit sur les revenus ecclésiastiques.

Voilà les vérités dont j'avais à vous instruire sur une matière aussi importante que celle des bénéfices; vous avez vu quelle est la porte et la voie légitime pour entrer dans les bénéfices. Vous avez vu quel doit être l'usage de ces saints revenus.

Il ne me reste plus qu'à vous conjurer de vous soumettre à des règles si saintes et si sagement établies. Vous avez sans doute été effrayés du grand nombre de ceux qui les transgressent. Pour peu que vous aimiez l'Eglise, vous devez être touchés de compassion pour elle. Consolez cette mère affligée. La seule consolation qu'elle attend de vous, c'est que vous suiviez exactement les saintes règles qu'elle vous prescrit.

Quoi donc! vous laisserez-vous dominer comme les autres par l'amour déréglé des richesses de ce monde? Quoi! laisserez-vous croître en vous cette racine envenimée, dont les suites sont si funestes? Vous serez grand sur la terre, vous serez riche, vous aurez des satisfactions humaines, et vous serez éternellement en abomination devant Dieu.

Dieu vous appelle, l'Eglise vous fait connaître ses lois, les pauvres vous représentent leurs nécessités. L'injustice est visible, et ne peut être colorée. Vous ne pouvez plus vous cacher à qui appartiennent les biens dont vous vous trouvez en possession. Rendez justice à qui vous la devez, si vous ne voulez pas tomber entre les mains de celui qui punit l'injustice, et qui prend en main la cause du pauvre lorsqu'il est opprimé. Ce que vous avez donc à faire, c'est d'être un fidèle économe, c'est d'être zélé pour le service du Seigneur, c'est de remplir les devoirs de votre vocation, c'est d'être ecclésiastique non point de nom et extérieurement, mais en effet et en vérité; c'est d'aimer votre prochain, de songer à ce que vous lui devez, c'est d'être touché de la misère de celui qui souffre, et d'avoir un cœur tendre pour les pauvres. Par ce moyen vous serez au rang des serviteurs fidèles qui sont agréables à Jésus-Christ et qu'il récompensera dans l'éternité.

## DISCOURS XXIV.

### DE LA PERFECTION DE LA VIE ECCLÉSIASTIQUE.

Vous voilà élevés à une grande dignité. Vous tenez les premières places dans l'Eglise du Seigneur. J'en vois parmi vous qui viennent d'être revêtus du sacerdoce. Or quoi de plus grand, quoi de plus élevé que le sacerdoce de la nouvelle loi? Les autres à la vérité sont dans des places inférieures, mais qui sont néanmoins très-considérables. Il n'y en a aucune dans l'Eglise du Seigneur qui ne soit très-élevée. De ceux-là même qui sont dans les places inférieures, il y en a plusieurs qui, par la miséricorde du Seigneur, monteront un jour plus haut, lorsque l'heure sera venue en laquelle ils doivent être appelés par le père de famille.

On félicite les hommes, et on se réjouit avec eux, lorsqu'ils parviennent à des dignités temporelles. Je dois donc à plus forte raison vous féliciter et me réjouir avec vous. Car autant que le ciel est au-dessus de la terre, autant les places que vous occupez sont-elles au-dessus des grandeurs humaines les plus estimées et les plus recherchées.

Vous êtes grands, vous êtes élevés par la place où le Seigneur vous a mis. Mais avez-vous bien pensé que les grands honneurs sont inséparables des grands devoirs? Autant que vous êtes élevés par la sainteté de votre caractère, autant vous le devez être par la sainteté de votre vie.

*Je vous conjure*, vous dit saint Paul, *de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés.* (*Ephes.*, IV, 1.) *Ayez soin*, vous dit-il dans un autre endroit, *de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'Evangile de Jésus-Christ.* (*Philip.*, I, 27.)

C'est donc à vous d'examiner quel est l'état auquel le Seigneur vous a appelés, et d'en tirer cette conséquence, que vous êtes obligés de tenir une conduite qui réponde à la sainteté et à la perfection de votre état.

Or quelle est cette conduite, qu'est-ce qu'une vie qui réponde à la dignité de votre rang, en un mot qu'est-ce qu'une vie ecclésiastique? Je prétends vous en instruire dans ce discours, où je me propose de traiter à fond de la perfection à laquelle les ecclésiastiques doivent tendre. Dans la première partie je vous ferai voir jusqu'où doit aller la perfection de la vie ecclésiastique, et dans la seconde je vous proposerai les moyens que vous devez embrasser pour arriver à la perfection de votre état.

PREMIER POINT.

Un ecclésiastique doit constamment mener une vie plus sainte que les autres fidèles : qui pourrait en disconvenir ?

Premièrement, il est dans un rang plus élevé, et par conséquent sa vie doit être plus sainte. C'est un principe incontestable que la sainteté de nos mœurs doit répondre à l'élévation de notre rang.

En second lieu, un ecclésiastique est plus instruit : nouvelle obligation pour lui de se sanctifier. Etre instruit et ne pas profiter de ses lumières pour se perfectionner, c'est abuser des dons de Dieu. Il est incontestable que toute connaissance qui ne nous sert pas pour avancer dans la voie que Dieu nous marque, deviendra pour nous un sujet de condamnation. Notre-Seigneur dit que *le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui n'aura pas fait ce qu'il désire de lui, sera châtié sévèrement.* (*Luc.*, XII, 47.) *Il leur eût été meilleur,* dit saint Pierre, *de n'avoir point connu la voie de la piété et de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avait été prescrite.* (II *Petr.*, II, 21.) A quoi donc sert à un ecclésiastique d'avoir entre ses mains le livre de la loi, si cette loi divine n'est pas dans son cœur ? La loi même dont il a été le dépositaire sera la règle suivant laquelle il sera jugé beaucoup plus rigoureusement que les autres. Pourquoi cela ? parce qu'il a plus connu, et qu'il a été mieux instruit de la volonté du Seigneur.

En troisième lieu, un ecclésiastique traite continuellement les choses saintes. *Il est le dispensateur des mystères divins.* Traitera-t-il les choses saintes, dispensera-t-il les mystères divins avec des mains profanes, et avec un cœur souillé. Ne serait-ce pas une continuelle profanation?

Donc un ecclésiastique ne peut se dispenser d'être saint, et d'être plus saint que les autres fidèles. Cependant Dieu demande une grande sainteté dans tous ceux qui se consacrent à son service. Il s'ensuit de là qu'il en demande encore une plus grande dans les ecclésiastiques.

Arrêtons-nous à cette idée. Pour apprendre quelle doit être la perfection de la vie ecclésiastique, établissons quelle doit être la sainteté de la vie chrétienne. Notre principe sera toujours sûr, et nous ne le perdrons point de vue, qui est que la vie ecclésiastique est au-dessus de la vie chrétienne, et par sa dignité et par ses obligations.

Pour nous instruire de la sainteté de la vie chrétienne et de ses engagements, nous allons examiner dans quelle disposition tout chrétien doit être, 1° à l'égard du péché; 2° à l'égard des biens de ce monde; 3° à l'égard des biens spirituels, c'est-à-dire des bonnes œuvres. Vous verrez que Dieu demande des dispositions très-parfaites dans tous ceux qui le suivent, et vous en conclurez qu'il veut en trouver encore de plus excellentes dans les ecclésiastiques.

Voici dans quelle disposition tout chrétien doit être à l'égard de ce monstre énorme qui cause de si grands troubles, je veux dire le péché.

La foi catholique distingue deux sortes de péchés. Le mortel qui tue l'âme, le véniel qui la blesse. Les fautes mortelles rompent l'union de l'âme avec Dieu et bannissent la charité de nos cœurs. Quoique l'âme tombe dans des fautes légères, elle ne laisse pas de demeurer unie avec Dieu. Les péchés véniels, quoique opposés à la charité, ne la bannissent point de nos âmes.

A l'égard des fautes mortelles, selon saint Augustin, il est de l'essence de la vie chrétienne de n'en point commettre. Je m'explique. Celui qui commet encore des péchés mortels ne peut point dire qu'il mène une vie chrétienne. Il n'est point au-dessus des forces humaines soutenues des secours de la grâce de régler tellement sa conduite, qu'on ne tombe plus dans aucune faute mortelle. C'est une perfection à laquelle tout chrétien doit tendre. Elle n'est point au-dessus de sa portée. Il ne doit se donner aucun repos qu'il n'ait atteint ce degré de perfection. Quoique le nombre en soit petit, néanmoins, par la miséricorde du Seigneur, il y en aura toujours que la grâce protégera, qui auront le bonheur de soutenir par une vie sainte le nom de chrétien; et ceux-là veilleront avec tant d'exactitude que leur vie ne sera point souillée par un péché mortel.

Je fonde cette vérité sur des principes solides établis par saint Augustin.

Il est remarquable que saint Augustin établit cette vérité dans le temps même qu'il est obligé de prouver contre les Pélagiens la malheureuse nécessité où nous nous trouvons réduits de ne pouvoir passer le temps de cette vie sans y commettre un grand nombre de péchés.

Car un des chefs de l'hérésie de Pélage était de soutenir que l'homme peut passer tout le temps de cette vie sans tomber dans aucun péché.

La nécessité de réfuter cette erreur n'empêche point saint Augustin d'établir fortement cet autre principe de la religion catholique, qui est que celui-là ne vit point en chrétien qui commet encore des péchés mortels.

Ecoutez les paroles mêmes de saint Augustin. Encore que je soutienne que nous ne pouvons être sans péché en ce monde,

il ne s'ensuit pas que nous devions commettre des homicides, des impuretés, ou les autres péchés mortels qui tuent l'âme d'un seul coup. Un chrétien qui a une foi et une espérance vraie et sincère, n'en commet point de cette sorte, mais de ceux-là seulement dont on obtient le pardon en récitant l'oraison que le Seigneur nous a enseignée (322).

Faites trois observations sur ces paroles de saint Augustin. Remarquez, premièrement, que, selon la doctrine de ce Père, le péché mortel tue l'âme d'un seul coup. Il n'en faut donc qu'un seul pour perdre l'innocence, pour détruire la vie de l'âme, et pour lui causer la mort.

Les paroles suivantes méritent une observation particulière, et c'est la seconde que je demande de vous. Un chrétien qui a une foi et une espérance vraie et sincère, n'en commet point de cette sorte, c'est-à-dire de ceux qui tuent l'âme d'un seul coup. Voilà une définition du péché mortel qui ne peut être trop exactement observée. Ce sont des péchés qu'un vrai chrétien ne commet point.

Remarquez, en troisième lieu, que celui qui est assez malheureux pour tomber dans le péché mortel, ne peut prétexter sa faiblesse. Il ne peut prétexter cette malheureuse nécessité dans laquelle nous sommes de tomber. Car cette nécessité n'est qu'à l'égard des fautes mortelles; c'est-à-dire que nous ne pouvons vivre sans commettre des fautes légères, parce que nous sommes faibles; mais nous pouvons vivre, et nous devons vivre sans commettre des fautes mortelles, parce que nous sommes chrétiens et soutenus de la grâce.

Le même saint Augustin dit, dans un autre endroit, que celui-là est réputé sans tache en cette vie qui n'a point de crimes méritant condamnation, et qui ne néglige point d'effacer les péchés véniels par des aumônes (323).

Saint Augustin demande deux dispositions dans celui qui s'applique à mener une vie chrétienne. Il veut, en premier lieu, qu'il ne commette jamais de ces péchés qui méritent condamnation. Il veut, en second lieu, qu'il soit exact à effacer les péchés véniels dont cette vie mortelle ne peut être entièrement exempte.

Pour confirmer une si importante doctrine, il ne sera pas inutile de vous faire remarquer l'observation de saint Augustin, quand il nous explique pourquoi l'apôtre saint Paul, lorsqu'il décrit les qualités que doit avoir l'évêque, dit qu'il doit être sans crime.

Il a parlé de crime, dit saint Augustin, et non pas de péché. Il a dit que l'évêque doit être sans crime. Il n'a pas dit que l'évêque doit être sans péché, il aurait rejeté tous les hommes, et il n'y en aurait aucun qui fût assez parfait pour être élevé à ce sublime rang. Mais l'Apôtre a dit que l'évêque doit être sans crime, c'est-à-dire sans péché digne de la damnation, dont tout chrétien doit être exempt. Voilà notre doctrine clairement établie. Tout chrétien doit être exempt de crime. C'est par là, selon saint Paul, que l'évêque serait entièrement inexcusable, s'il ne travaillait pas à bannir de sa vie ce qui ne doit jamais se rencontrer dans la vie de tous ceux qui sont honorés de la qualité de chrétien (324).

Joignons à ces autorités celle de saint Eloi, évêque de Noyon, dont la doctrine est si conforme à celle de saint Augustin. Le devoir d'un bon chrétien est de ne point commettre de crimes capitaux, et de racheter incessamment par le pardon des ennemis, et par les aumônes, les péchés véniels sans lesquels nous ne pouvons être en cette vie (325). Observez la doctrine constante de ces deux docteurs. Ne point commettre de péchés capitaux, premier fondement de la vie chrétienne. Travailler sans cesse à effacer les fautes légères. Second fondement de la vie chrétienne.

Il est donc de l'essence de la vie chrétienne qu'elle soit exempte de péchés mortels. Mais il n'en est pas de même des fautes vénielles. Il est dit dans l'Ecriture sainte, qu'il n'y a point d'homme qui vive et qui ne pèche. (*Rom.*, VIII, 46.) Saint Jean nous apprend que *si nous osons dire que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* (I *Joan.*, I, 8.) C'est de ces principes que saint Augustin et les autres Pères ont conclu qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne commette au moins des fautes légères.

Cependant, quoique nous soyons assez malheureux pour ne pouvoir entièrement nous délivrer du péché, ce serait une négligence très-condamnable, que de ne se pas appliquer à s'en préserver, sous prétexte qu'on ne peut pas entièrement l'éviter. Les mêmes Pères qui ont supposé que le chrétien quoique fidèle à ses devoirs tombe souvent, ont aussi supposé que le chrétien qui est fidèle à ses devoirs se précautionne continuellement pour ne point tomber; c'est-à-dire qu'il n'est pas de l'essence de la vie chrétienne de ne point com-

(322) « Non autem quia dico quod non possumus hic esse sine peccato homicidia facere debemus aut adulteria, vel cætera mortifera peccata, quæ uno ictu perimunt. Talia non facit bonæ fidei et bonæ spei Christianus, sed illa sola quæ quotidianæ orationis peniculo terguntur. » (Serm. 181, a. 19, *De verbis apostoli.*)

(323) « Ingredi sine macula non absurde dicitur carens criminibus damnabilibus atque ipsa peccata venialia non negligens mundare eleemosynis. » (*Lib. de perfect. justitiæ*, cap. 9.)

(324) « Non ait si quis sine peccato est. Hoc enim si diceret omnis homo reprobaretur, nullus ordinaretur. Sed ait: *si quis sine crimine est*, quæ non debet habere omnis Christianus homo. » (Tract. 41 *in Joannem.*

(325) « Capitalia crimina non admittere, minuta peccata sine quibus esse non possumus, per indulgentiam inimicorum, et eleemosynam pauperum indesinenter redimere. » (Hom. 6.)

mettre de fautes légères; mais il est de l'essence de la vie chrétienne de ne pas vouloir en commettre. Il est de l'essence de la vie chrétienne de faire des efforts pour n'en point commettre.

Vous avez vu comment saint Augustin veut que l'on efface les fautes vénielles par des prières, par des aumônes, par le pardon des ennemis. Voilà les efforts que l'on doit faire pour effacer les fautes légères lorsqu'on y est tombé.

Mais voici les efforts continuels que l'on doit employer pour se préserver autant qu'il est possible de ces sortes de fautes. « Faites en sorte, dit saint Augustin, que si le dernier jour vous surprend, avant que vous ayez remporté la victoire, au moins il vous rencontre les armes à la main (326). » Donc un chrétien doit toujours avoir les armes à la main pour combattre. Il ne doit point se lasser, puisque son combat doit durer jusqu'au dernier jour.

Recueillons les propositions dont vous venez de voir les preuves. Il est de l'essence de la vie chrétienne de ne point commettre de péchés mortels. Il n'est pas de l'essence de la vie chrétienne de ne point tomber dans des fautes légères. Mais il est de son essence de ne les pas négliger, et de faire des efforts continuels pour s'en préserver.

Avançons, et, après avoir vu quelles doivent être les dispositions du chrétien à l'égard du péché, voyons dans quels sentiments il doit être à l'égard des biens de ce monde.

Il est certain que les sentiments du chrétien, à l'égard des biens de ce monde, doivent être des sentiments d'indifférence, de détachement, et même de mépris.

Jésus-Christ a parlé à tous ses disciples, et il leur a dit : *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.* (*Luc.*, XIV, 33.) Voilà un commandement fait à tous les chrétiens. Commandement indispensable, puisque, dès qu'on ne l'accomplit pas, on est retranché du nombre des disciples de Jésus-Christ.

A quoi nous oblige ce commandement? à renoncer universellement à tout ce que nous avons. Il n'y a donc point d'exception, et le renoncement doit être général. Il est vrai que le Fils de Dieu ne demande pas un renoncement actuel, et qu'il nous permet de retenir les biens qu'il nous a mis entre les mains, mais on ne peut disconvenir qu'il n'exige au moins de nous un renoncement de cœur, que si ce renoncement n'est sincère et véritable, nous n'accomplissons point son précepte, et que par conséquent nous ne sommes point au rang de ses disciples.

Saint Augustin explique ces paroles du psaume : *Tenez-vous en repos et reconnaissez que je suis Dieu.* (*Psal.* XLV, 11.) Il dit que Dieu ne veut point de nous, à moins que nous ne soyons dans une espèce de repos. Il dit que ce repos doit absolument se rencontrer dans le chrétien, et que sans cela il ne peut appartenir à Dieu. En quoi donc consiste ce repos, et quelle en est la nature? Ce n'est pas, dit saint Augustin, un repos tel que celui qui a tant de charmes pour les hommes qui languissent dans la paresse. Ce repos, que le chrétien doit rechercher, est une précieuse tranquillité que l'on ressent quand on a détaché son cœur de tous les biens terrestres (327). Il est impossible de les aimer sans s'exposer à de très-grands embarras et sans se livrer à des peines très-cuisantes. Détacher son cœur des biens de ce monde, c'est rompre ses fers et briser ses chaînes. Par là nous parvenons à la liberté des enfants de Dieu; notre cœur, se trouvant vide de toute autre affection, est en état de posséder Dieu et de se remplir de lui. C'est pour lors véritablement que nous jouissons d'un repos parfait.

Quelle différence entre le repos d'une âme qui est unie à Dieu et entre les agitations continuelles de celui dont le cœur est possédé par l'amour funeste des biens de ce monde? Pourquoi ne fait-on pas plus d'attention à l'heureuse tranquillité de l'un, aux tourments inutiles de l'autre? C'est que l'on n'examine point assez la différence extrême qui se trouve entre le bien infini et les biens créés.

Le précepte du Seigneur est-il difficile à accomplir? Est-il difficile de se détacher des biens de ce monde? Ce renoncement de cœur que Jésus-Christ demande à tous les chrétiens est-il pénible et rigoureux? Non, ce précepte n'est difficile que pour ceux qui n'examinent point la distance infinie qui se trouve entre le souverain bien et les biens créés. Quand on considère que l'attachement aux biens créés est un obstacle à la possession du bien infini, bien loin qu'il paraisse amer de se détacher des biens de la terre, au contraire le chrétien demeure convaincu que Dieu est infiniment miséricordieux, d'exiger si peu de choses de ses créatures, et de leur accorder une récompense d'un si grand prix. Ce qui faisait dire à Tertullien : « Pensez aux biens célestes, et il ne vous sera pas difficile de mépriser les biens de la terre (328). »

Voilà donc en quelle disposition le chrétien doit être à l'égard des biens de ce monde. Il lui est essentiel d'en détacher son cœur. Il doit avoir pour eux de l'indifférence et même du mépris.

Avançons encore un dernier principe dont il est très-important que vous soyez convaincus pour connaître l'essence de la vie chrétienne.

Il est de l'essence de la vie chrétienne

(326) « Tantum proficere effecta, ut si non te inveniat dies ultimus victorem inveniat vel pugnantem. »

(327) « Non otium desidiæ, sed otium cogitationis. Vocatur ad otium, id est, ut ista non diligat, quæ diligi sine labore non possunt. » (*De vera religione*, cap. 35.)

(328) « Cœlestia recogita et terrena despicies. » (Lib. I *Ad uxor.*, c. 5.)

d'amasser pendant cette vie un grand nombre de bonnes œuvres. L'on ne peut point dire qu'un homme mène une vie chrétienne, que lorsque sa vie est sanctifiée par beaucoup de bonnes actions, dont il est obligé de faire une sage provision pour les présenter à Dieu quand il comparaîtra devant lui.

Où est le fondement de cette vérité? Il est dans les saintes Ecritures. Ecoutez avec attention, c'est le Fils de Dieu lui-même qui va parler : ***Tout arbre qui est bon, produit de bons fruits. Tout arbre qui est mauvais, produit de mauvais fruits. Tout arbre qui ne produit point de bons fruits sera coupé et jeté au feu.*** (***Matth.***, **VIII, 17.**) Quels sont les arbres qui produisent de bons fruits? Ce sont les chrétiens fidèles qui, s'appliquant sérieusement à leur devoir, ont soin de servir Dieu dans leur état. Ce sont les chrétiens qui pensant au compte qu'ils doivent rendre, vivent dans une pratique exacte de toutes les vertus, afin de ne se pas trouver dépourvus quand ils paraîtront devant leur juge. Ceux qui vivent dans la négligence de leur salut, ceux qui ne travaillent point pour l'éternité, ne sont-ils pas de ces arbres infructueux qui ne produisent point de bon fruit? Que doivent-ils donc devenir un jour? Selon la maxime infaillible de Jésus-Christ, ils seront coupés et jetés au feu.

Jésus-Christ vous dit encore : ***Faites-vous des trésors dans le ciel.*** (***Matth.***, VI, 19.) Se faire des trésors sur la terre, c'est amasser des sommes considérables. On ne dit point qu'un homme qui laisse peu de richesses, ait amassé des trésors. On sait jusqu'où vont les artifices honteux que les avares emploient pour satisfaire le désir immense qu'ils ont d'amasser richesse sur richesse. On ne se fait donc des trésors dans le ciel que lorsqu'on amasse un grand nombre d'œuvres chrétiennes. On ne peut point dire que ceux qui font peu de bonnes œuvres, que ceux qui ne se portent à ce qui est de leur devoir qu'avec lâcheté et avec paresse, amassent des trésors. Pour en amasser selon les intentions de Jésus-Christ, il faut que l'on remarque en vous de saintes ardeurs, des désirs empressés, du zèle, de la ferveur.

Comptez vos bonnes œuvres; le nombre en est petit. Vous marchez lentement dans le chemin de la vertu. Vous perdez des occasions précieuses que Dieu vous présente, et que vous ne trouverez pas aisément. Que vous êtes éloignés d'entrer dans les desseins de Jésus-Christ et jugez vous-mêmes si l'on peut donner le nom de trésor à un aussi petit nombre de bonnes œuvres, et aussi imparfaites que les vôtres.

Mais comment n'appréhendez-vous point? Comment n'êtes-vous point remplis d'inquiétudes? Connaissez-vous les suites malheureuses d'une vie inutile et destituée de bonnes œuvres? Vous avez déjà vu que ***l'arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu.*** (***Matth.***, **III, 10.**) Ecoutez encore la sentence terrible prononcée contre le serviteur inutile : ***Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures.*** (***Matth***, XXV, 30.)

A quoi tend la parabole du figuier? (***Marc***, XI, 13.) Quels ont été les desseins de Jésus-Christ, et qu'a-t-il voulu nous apprendre? Lisez pourquoi le figuier est arraché. Jésus-Christ y a cherché du fruit, et il n'en a point trouvé. Jésus-Christ cherche en vous des bonnes œuvres. C'est le fruit qu'il veut que vous portiez. S'il n'en trouve point, à quoi devez-vous vous attendre?

Vous êtes en cette vie, vous devez en sortir bientôt. La mort frappera son coup. Alors vous serez universellement abandonnés. Vos œuvres seules vous accompagneront jusque dans le tombeau. (***Apoc.***, XIV, 13.)

Ce sera pour lors le temps de recueillir. Mais quelle récolte aurez-vous à faire, si vous n'avez point semé? L'Apôtre vous a enseigné que ***l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.*** (***Gal.***, **VI, 8, 2**; ***Cor.***, **IX, 6.**) Semez donc, si vous voulez recueillir. Semez avec abondance, si vous voulez recueillir avec abondance.

***L'arbre qui ne porte point de fruit sera coupé et jeté au feu. Faites-vous des trésors dans le ciel. Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. Pourquoi l'arbre infructueux occupera-t-il la terre inutilement?*** L'homme à la mort n'est ***suivi que de ses œuvres. L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.*** En examinant ces principes, peut-on s'empêcher d'apercevoir la vérité importante que j'ai prétendu établir, qui est que l'homme est obligé d'amasser un grand nombre de bonnes œuvres, pendant qu'il est sur la terre?

Jusqu'à présent je ne vous ai parlé que des obligations qui vous sont communes avec tous les chrétiens. Je me suis contenté de vous apporter les principes généraux de la vie chrétienne. Souffrez maintenant que je vous les applique, afin que je vous donne l'idée de la vie ecclésiastique que vous êtes obligés d'embrasser. Ayez toujours devant les yeux ce grand principe, qui est que les ecclésiastiques sont obligés de mener une vie plus parfaite que les autres fidèles.

La vie chrétienne doit être exempte de péchés mortels. Un chrétien qui a une foi et une espérance vraie et sincère n'en commet point de cette sorte. Le péché mortel a donc encore une plus grande incompatibilité avec la vie ecclésiastique. Tout homme qui en commet encore est indigne d'être appelé ministre de Jésus-Christ. Il profane le saint caractère dont il a été marqué. Sa vie n'est pas même chrétienne : comment serait-elle ecclésiastique?

Etre ministre de Jésus-Christ, approcher de ses autels, consacrer son corps, s'en nourrir, le distribuer aux fidèles, leur communiquer la grâce par le moyen des sacrements, les délier de leurs péchés, leur annoncer les vérités du salut : et commettre encore des péchés mortels! Peut-on se per-

suader qu'il soit possible d'accorder ensemble des choses si opposées?

Il n'y a rien dans un prêtre qui ne soit sanctifié, qui ne soit consacré à Dieu d'une manière particulière. Comment donc n'a-t-il point horreur de souiller par le péché mortel ce qui appartient à Dieu, et ce qui ne doit être employé que pour lui? Sa langue est consacrée par les cantiques qu'elle chante à la gloire du Très-Haut, par ces paroles redoutables qui ont la force de faire descendre Jésus-Christ sur la terre. Comment se peut-il résoudre à souiller cette même langue en proférant des médisances, quelquefois même des paroles ou bouffonnes ou équivoques? Les mêmes yeux qui ont vu Jésus-Christ au saint autel s'attacheront ensuite à des objets qui inspireront la vanité, ou qui enflammeront la convoitise! Les mêmes mains qui ont touché le corps très-pur de Jésus-Christ seront profanées dans les assemblées de jeu, ou dans les lieux de libertinage! Le même esprit qui s'est occupé des plus augustes mystères de notre religion méditera ensuite des simonies et des pactes illicites pour obtenir des bénéfices! Si un prêtre connaissait ce qu'il est par son caractère, ce qu'il devient par le péché mortel, il serait effrayé des outrages qu'il fait à Dieu, des profanations qu'il commet, et il aurait horreur de lui-même.

Non-seulement un prêtre doit avoir un très-grand éloignement pour le péché mortel, mais il doit être exact à éviter jusqu'aux moindres fautes. Il est vrai que l'homme le plus vigilant ne peut pas entièrement se garantir du péché; mais il n'est pas moins vrai que celui qui veut s'acquitter de ses devoirs, est toujours sur ses gardes, et qu'il apporte toute sorte de précautions pour se préserver du péché.

Je vous ai fait voir que celui qui veut mener une vie chrétienne est obligé de faire des efforts continuels, pour éviter même les fautes légères. Il n'y a point de doute que les ecclésiastiques sont obligés de faire de plus grands efforts, et de veiller sur eux-mêmes avec plus de soin que les autres fidèles.

Plusieurs constamment sont trop subtils à distinguer entre les fautes légères, et les fautes grièves. Ce ne sont point, disent-ils des fautes mortelles. Quelle malheureuse excuse pour persévérer dans des déréglements, dont souvent on se cache à soi-même la malignité et les suites funestes? Quand on est dans ces dispositions, il y a tout lieu de craindre qu'on ne soit au rang des esclaves qui craignent la peine et qui n'appréhendent point assez d'irriter un Dieu qui mérite tout notre amour.

Les enfants de Dieu marchent avec plus de simplicité. Il suffit de leur dire, c'est un péché. Aussitôt ils sont effrayés. Le moindre péché leur fait horreur. En se donnant à Dieu ils se sont engagés à lui garder une fidélité parfaite. Ils ont appris de Jésus-Christ, que *celui qui sera fidèle dans les petites choses, sera aussi fidèle dans les grandes, et que celui qui est injuste dans les petites choses sera aussi injuste dans les grandes.* (*Luc.*, XVI, 10) (329.)

Saint Bernard met une grande différence entre les fautes légères commises par fragilité, et celles qui ont pour principe une incorrigibilité volontaire. Qu'on ne dise point en soi-même, s'écrie saint Bernard, ces fautes sont légères, et je ne me mets pas en peine de les commettre, ni de m'en corriger. Ces péchés étant petits et véniels, il n'est pas fort important de travailler à en purifier mon âme. Cela même est une impénitence, c'est un blasphème contre le Saint-Esprit; c'est un blasphème irrémissible.

De là vient que saint Chrysostome (hom. 87 *in Matth.*) soutient que quelquefois il est nécessaire de s'appliquer avec plus de soin à éviter les petits péchés que les grands. La raison de ce Père, c'est que les péchés considérables nous inspirent de l'horreur par eux-mêmes; mais les petits péchés souvent ne nous effrayent pas assez. Nous demeurons dans une véritable paresse. Nous ne nous efforçons pas de les détruire: et il est fort à craindre que par notre négligence les petits péchés ne nous entraînent dans des fautes considérables.

Soyez donc persuadés que votre vie ne sera point ecclésiastique, à moins qu'elle ne soit exempte de péchés mortels, et que vous ne vous appliquiez avec soin à éviter jusqu'aux moindres péchés.

J'ai dit, en second lieu, que tout chrétien doit avoir un grand détachement pour toutes les choses de ce monde. Il est sans doute que ce détachement doit être encore plus grand dans les ecclésiastiques.

Le caractère ecclésiastique demande de grandes vertus. Ce n'est que l'assemblage de toutes les vertus qui peut faire un digne ministre de Jésus-Christ. Mais néanmoins si parmi toutes les vertus il y en a quelqu'une qui soit préférable aux autres, et qui doive être particulièrement recherchée, n'est-ce pas surtout le désintéressement?

Le désintéressement est une vertu que le Fils de Dieu a très-étroitement recommandée à ses ministres. Le désintéressement est une vertu sans laquelle il est très-difficile que les ministres du Seigneur exercent leurs fonctions avec fruit.

Comment le Fils de Dieu a-t-il parlé à ses apôtres quand il les a choisis, et quand il leur a expliqué les dispositions dans lesquelles ils doivent être pour exercer dignement les fonctions de l'apostolat. *Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ne préparez pour le chemin ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton.* (*Matth.*, X, 9.)

(329) « Non est magnum si in his maneam venialibus minimisque peccatis. Hæc est enim impœnitentia, hæc blasphemia in Spiritum sanctum, hæc blasphemia irremissibilis. » (S. Bern., serm. 1 *De conversione S. Pauli.*)

Remarquez dans ces paroles l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voyez jusqu'où il a voulu que les apôtres portassent le détachement. Un homme rempli de désirs terrestres, possédé de l'amour des biens de ce monde, est-il en état d'exercer un ministère pour lequel le Fils de Dieu a demandé un si parfait détachement dans ceux qui y ont été élevés les premiers ?

Les apôtres n'ont point été effrayés des paroles de Notre-Seigneur. Ils n'ont eu aucune peine à accepter les conditions qu'il leur proposait. Elles ne leur ont paru ni trop difficiles, ni trop dures ; ils ont si parfaitement entré dans l'esprit de leur Maître, qu'ils ont pu lui dire pour lui marquer leur obéissance : *Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi.* (*Matth.*, XIX, 27.)

Dans les paroles que le Fils de Dieu adresse à ses apôtres, il faut exactement distinguer la disposition du cœur, où il voulait qu'ils entrassent, et ce qu'il leur ordonnait d'exécuter pour marquer la disposition de leur cœur. J'avoue que le Fils de Dieu ne nous oblige pas d'observer à la lettre ce que les apôtres ont si généreusement accompli. Mais il nous est indispensable d'entrer dans l'esprit de Jésus-Christ. Pouvons-nous moins faire que de détacher parfaitement nos cœurs de toutes les choses de la terre, et n'aurons-nous pas encore sujet de nous humilier beaucoup, en considérant combien nous demeurons en arrière, et combien il s'en faut que nous approchions de l'état parfait où ont vécu les premiers ministres de Jésus-Christ.

Le Sauveur du monde nous en demande beaucoup moins qu'à ses apôtres. Cependant où sont ceux qui lui obéissent et qui entrent dans son esprit ?

Ceux-là peuvent-ils dire qu'ils ne se mettent point en peine d'avoir de l'or et de l'argent, qui aspirent à l'état ecclésiastique pour avoir des bénéfices, qui courent après les bénéfices avec plus d'ardeur que les oiseaux voraces ne fondent sur leur proie, qui dans les emplois ecclésiastiques considèrent le revenu, et nullement les services qu'ils peuvent rendre à l'Eglise, qui, n'examinant point combien les bénéfices sont un pesant fardeau, les poursuivent et les briguent comme un asile pour finir leur misère, et pour vivre plus commodément ?

Les apôtres ont tout quitté pour suivre le Sauveur. Mais maintenant, par un renversement déplorable, on suit le Sauveur pour trouver dans son service les douceurs et les commodités de la vie. De là il arrive que les fonctions ecclésiastiques sont exercées si indignement et avec si peu de fruit.

On ne peut douter que le généreux désintéressement des hommes apostoliques ne leur ait donné beaucoup de facilité pour faire en très-peu de temps ces nombreuses et étonnantes conquêtes, qui font encore présentement l'objet de notre admiration. Ceux-là qui entreront dans l'esprit de saint Paul, qui prendront garde à n'être jamais à charge à personne, qui feront consister leur gloire à renoncer à toute prétention, qui témoigneront par toute leur conduite qu'ils cherchent le salut des âmes et nullement les biens terrestres, édifieront toujours l'Eglise, et remporteront beaucoup de fruit. (II *Cor.*, XII, 13, 14 ; I *Cor.*, IX, 15.)

Mais au contraire, les ouvriers intéressés, toujours avides, toujours affamés, pleins de désirs, *qui rendent des déférences aux hommes selon qu'il est utile pour leur intérêt* (*Jud.*, 16), qui cherchent à s'engraisser, et qui n'ont que de l'indifférence pour l'ouvrage du Seigneur, seront toujours scandaleux, et détruiront au lieu d'édifier.

Il est donc encore essentiel pour mener une vie ecclésiastique de détacher parfaitement son cœur de tous les biens de la terre.

Enfin je soutiens que la vie ecclésiastique doit être fertile en bonnes œuvres. Tout chrétien doit amasser des bonnes œuvres, je vous l'ai fait voir. Les ecclésiastiques sont obligés de faire encore un plus grand amas de bonnes œuvres que les autres fidèles. Je vous donne pour vous en convaincre à méditer les paroles du Sauveur : *On demandera beaucoup à celui à qui on a donné beaucoup, et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses.* (*Luc.*, XII, 48.) A qui le Fils de Dieu donne-t-il davantage qu'aux ecclésiastiques ? Ils sont ses ministres, ils approchent de plus près de ses autels, ils sont les dispensateurs de ses mystères. Il serait difficile de concevoir des pouvoirs plus étendus que ceux qui leur sont confiés.

Jésus-Christ vous donne beaucoup, donc il vous redemandera beaucoup. Il vous redemandera plus de prières, plus d'œuvres de mortification, plus d'actions de charité, plus d'aumônes, plus d'actions d'humilité. C'est à vous de croître en justice, et d'augmenter tous les jours le nombre de vos bonnes œuvres. Par ce moyen vous vous ferez des trésors dans le ciel, vous deviendrez de bons arbres qui produisent de bon fruit.

De tous les principes que j'ai établis, il s'ensuit que la vie ecclésiastique est une vie exempte de fautes mortelles, et appliquée à déraciner jusqu'aux principes des fautes les plus légères. C'est une vie détachée de tous les choses de la terre. C'est une vie fertile en bonnes œuvres.

Il n'est pas aisé d'entrer dans ces sentiments, et de se perfectionner jusqu'à ce point, à moins que l'on ne prenne de justes mesures, et que l'on ne choisisse des moyens sûrs. C'est de ces moyens que Dieu nous a laissés pour arriver à la perfection de notre état, dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME POINT.

Le premier moyen que je vous propose pour mener une vie ecclésiastique, c'est de bien connaître ce que c'est que l'état ecclésiastique et quels en sont les engagements. Rien n'est plus commun dans le monde que d'avoir une fausse idée de cet état. De là il arrive que plusieurs s'y engagent témérairement. S'é-

tant engagés sans avoir eu soin de s'instruire, ils vivent dans une malheureuse tranquillité, ils sont ecclésiastiques et n'en remplissent aucun devoir. Les ténèbres qui leur couvrent les yeux leur cachent la misère de leur état. Qu'est-ce qu'ils sont aux yeux de Dieu? Des hommes très-criminels très-déréglés, et qui sont dans un péril très-prochain de se perdre pour l'éternité?

Pour bien connaître ce que c'est que l'état ecclésiastique, soyez d'abord convaincus que ceux-là sont dans une très-grossière erreur qui considèrent l'état ecclésiastique comme un état commode. Celui qui s'en forme une aussi fausse idée n'a pas la moindre notion de la conduite des saints et des maximes qu'ils ont établies.

Quelle a été la conduite des saints? Ils ont tremblé, ils ont fui, ils se sont défiés d'eux-mêmes, ils se sont continuellement reprochés des manquements et des fautes considérables dans l'administration qui leur avait été confiée. Pourquoi tremblaient-ils, s'il n'y a rien dans l'état ecclésiastique qui ne flatte les hommes? Pourquoi fuyaient-ils, si l'état ecclésiastique n'est environné d'aucuns périls? Pourquoi se défiaient-ils d'eux-mêmes pendant que des hommes sans talents, ne trouvent presque aucune difficulté dans l'exercice des fonctions les plus importantes? Pourquoi ces inquiétudes et ces remords? On en voit un très-grand nombre dont les travaux sont constamment très-légers en comparaison de ceux des saints, et qui néanmoins s'applaudissent à eux-mêmes, et s'imaginent pouvoir trouver place parmi les ministres les plus zélés.

Non, non, les saints ne se sont point trompés. Toutes leurs alarmes et leurs défiances n'avaient qu'un trop légitime fondement. Ils voyaient, et les autres sont des aveugles. Ils voyaient que tout homme qui se recherche soi-même dans l'état ecclésiastique, agit directement contre les intentions que le Sauveur a eues, quand il a établi des ministres pour exercer son œuvre. Ils voyaient que c'est se proposer un très-pernicieux motif que de s'engager dans le saint ministère par des vues temporelles et par des considérations humaines. Ils voyaient que c'est manifestement se perdre que de s'engager dans un état et n'en pas remplir exactement les fonctions. Ils apercevaient dans les fonctions ecclésiastiques un grand nombre de difficultés qui les rendent redoutables même aux plus habiles et aux plus zélés. Quand ils portaient plus loin leur vue, ils considéraient comme déjà proche ce jour terrible où les ecclésiastiques rendront compte de leur temps, de leurs biens, de leurs occupations, de leurs emplois, de leurs propres fautes, et d'une infinité d'autres auxquelles leur ministère les oblige d'apporter remède. Parce que les aveugles qui ne connaissent point le péril croient être en sûreté; ceux qui sont éclairés, et qui voient clairement de véritables périls, ne trembleront-ils pas?

Les maximes des saints se sont parfaitement accordées avec leur conduite. Ils ont tous communément établi que le sacerdoce est un poids et un fardeau accablant, que c'est une présomption et une témérité que de vouloir soi-même se charger d'un si pesant fardeau, que tout ce que peut faire un homme qui connaît sa faiblesse, c'est de se soumettre aux ordres de Dieu, lorsqu'ils lui sont manifestement connus.

Voilà les vérités que les ecclésiastiques ne peuvent avoir trop présentes. Car de là que concluront-ils? Que l'état ecclésiastique renferme de très-grandes obligations.

Un ecclésiastique par rapport à lui-même est obligé de vivre dans une grande sainteté, et ce n'est que par la sainteté de sa vie qu'il peu tsoutenir la sainteté de son caractère.

Un ecclésiastique se doit tout entier au prochain. Dieu ne le met au rang de ses ministres qu'afin qu'il cherche ses frères et qu'il travaille incessamment, selon la mesure de ses talents, à conduire les hommes dans la voie du salut. Peut-on connaître ces vérités, avoir la crainte du Seigneur, et ne pas trembler, et ne pas agir, et ne pas faire tous ses efforts pour remplir des obligations si étroites et si importantes?

La vérité connue fait impression, et touche le cœur; mais la vérité s'efface et s'oublie, à moins que nous n'ayons soin par des réflexions souvent réitérées de rappeler dans nos esprits les saintes maximes dont nous avons été touchés. C'est ce qui fait que je vous propose pour second moyen de faire souvent des réflexions sur vous-mêmes, sur votre état, et sur vos obligations.

Vos réflexions doivent êtres suivies de résolutions, parce que, comme nos réflexions s'évanouissent, nos résolutions de même sont vacillantes et incertaines. Ainsi nos réflexions et nos résolutions ont également besoin d'être souvent réitérées.

Un ecclésiastique fidèle, pour empêcher que ses réflexions ne soient passagères, pour rendre ses résolutions fermes et constantes, prend tous les jours un certain temps, dans lequel l'esprit, libre de soin, médite sérieusement devant le Seigneur ce qu'il est, et ce qu'il est obligé de faire. Je ne puis assez vous expliquer l'importance de cet exercice, je ne puis assez vous animer à y être fidèles.

Consultons l'expérience. A quels déréglements ne s'abandonnent pas ceux qui vivent sans réflexion? Lorsque nos devoirs ne nous sont pas présents, la cupidité qui est ennemie de toute contrainte, et qui n'est point combattue par la réflexion, ne devient-elle pas la maîtresse? Les armes les plus fortes que Dieu nous ait mises entre les mains pour résister aux efforts continuels de nos passions, sont les réflexions sur la vérité, la conviction de la vérité, et les saintes résolutions que nous inspire la connaissance de nos devoirs.

Examinons la conduite des ecclésiastiques qui sont fidèles, nous verrons que ce qui les soutient, c'est la méditation de leurs

devoirs, c'est leur vigilance, c'est le soin exact qu'ils ont de former des résolutions selon leurs besoins, c'est l'attention avec laquelle ils s'observent eux-mêmes.

A peine recueille-t-on du fruit, lorsque l'arbre est cultivé avec soin, et avec beaucoup de travail ? Quelle espérance donc y a-t-il d'en recueillir, lorsque l'arbre est négligé, et qu'on ne se donne aucune peine pour travailler à le rendre fertile ?

Une des exhortations qui nous est le plus souvent réitérée dans l'Ecriture sainte c'est de rentrer en nous-mêmes, de faire de sérieuses réflexions sur nous-mêmes, de méditer nos devoirs. *Mon fils*, nous dit le Sage, *écoutez mes discours, prêtez l'oreille à mes paroles*. Est-ce assez ? *Quelles ne partent point de devant vos yeux, conservez-les au milieu de votre cœur*. (*Prov.*, IV, 20, 21.) Le Sage conçoit bien que des paroles entendues ne produisent pas un grand effet, si l'on n'a soin de fortifier les premières impressions par des réflexions sérieuses, et souvent réitérées. De là toutes les précautions que le Sage prend pour nous faire entendre combien il nous est important que les lois de Dieu nous soient continuellement présentes.

Il veut que nous fassions de la méditation de la loi de Dieu notre première pensée à notre réveil. (*Prov.*, VI, 21, 22.) Il veut que quand nous sommes dans le chemin, nous ne permettions point à notre esprit de se remplir de pensées inutiles, mais que nous l'occupions saintement par la méditation de la loi de Dieu. Il veut que nous conservions la loi de Dieu écrite, et que nous la portions continuellement avec nous. Mais il veut qu'en la portant écrite extérieurement, ce soit un moyen pour l'imprimer dans nos cœurs, et c'est là particulièrement où il veut qu'elle soit gravée. Cet exercice, selon le Sage, doit être continuel. Jugez par là de sa nécessité.

La raison du Sage est excellente. C'est que *le commandement est une lampe. La loi est une lumière*. (*Prov.*, VI, 23.) *Votre parole*, dit David, *est une lampe qui éclaire mes pas et la lumière qui luit dans les sentiers où je marche*. (*Psal.* CXVIII, 105.) Ce n'est point assez pour ne point tomber d'avoir vu la lumière. Si après l'avoir vue on s'éloigne d'elle et que l'on marche dans les ténèbres, on court risque de faire de très-dangereuses chutes.

La grande raison qui nous oblige à la méditation continuelle de la vérité, c'est que nous avons besoin d'être toujours guidés et de voir toujours la lumière. Nous méditons la vérité, elle nous plaît, elle nous touche, nous nous animons à la suivre, et nous en prenons la résolution. Mais bientôt après nous nous dissipons, la vérité ne nous frappe plus, nos résolutions s'évanouissant, nous devenons semblables à cet homme dont parle saint Jacques, qui *jette les yeux sur son visage qu'il voit dans un miroir, et qui, après avoir jeté les yeux, s'en va, et oublie à l'heure même quel il était*. (*Jac.*, I, 23.) Il n'y a point d'autre voie pour se préserver de ce malheur, que d'être attentif de méditer souvent, et de renouveler ses résolutions. *Celui-là*, dit saint Jacques, *qui regarde fixement la loi de Dieu, qui demeure attentif à la considérer ; celui-là n'écoutant pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, est vraiment heureux*. (*Ibid.*, 25.)

Que vous trouveriez de facilité à remplir tous vos devoirs, si vous pouviez vous accoutumer à avoir, ou toujours, ou souvent Dieu présent devant les yeux.

C'est la grande louange d'Hénoch dont la sainteté a été si parfaite, qu'il est le seul entre tous les hommes avec Elie, que Dieu ait jugé digne de ne point mourir. *Il a marché avec Dieu* (*Gen.*, V, 24) ; c'est-à-dire il a eu Dieu présent dans toutes ses actions.

Dieu dit à Abraham : *Marchez en ma présence, et soyez parfait*. (*Gen.*, XVII, 1.) Il lui marquait par ces paroles, qu'il n'y avait point de moyen plus propre pour le sanctifier et pour le rendre parfait.

Job nous dit (IX, 28), qu'il se conduisait dans toutes ses actions comme un homme à qui Dieu a fait la grâce de le pénétrer de sa crainte.

David était exact à avoir toujours le Seigneur présent. (*Psal.* XV, 8.) Il était à sa droite, et c'est ce qui faisait qu'il n'était point ébranlé.

Un prophète nous a dit : *O homme ! je vous dirai ce qui vous est utile, et ce que le Seigneur demande de vous*. (*Mich.*, VI, 8.) Le prophète continue : Il demande de vous *que vous marchiez en sa présence avec une vigilance pleine de respect*. (*Ibid.*)

Heureux celui qui a son Dieu continuellement présent. Il ne manque point, parce que son Dieu le conduit ; il aime ses devoirs, parce qu'il aime celui qui les lui prescrit ; il souffre avec patience, parce que son Dieu le console ; s'il tombe, il se relève aussitôt, parce que son Dieu le redresse ; il ne désire rien, parce qu'il possède son Dieu, et Dieu est son tout ; il méprise les choses de ce monde, parce qu'il ne perd point de vue un bonheur qui est au-dessus de tout ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde ; il mérite continuellement, parce que toutes ses actions sont autant de sacrifices qu'il offre à son Dieu ; il prie sans interruption, et ainsi il exécute le commandement que Jésus-Christ nous fait de prier sans cesse. (*Luc.*, XVIII, 3.) Efforcez-vous d'avoir Dieu continuellement présent. Cette sainte pratique vous sera d'un merveilleux secours pour remplir tous vos devoirs et pour avancer dans la perfection de votre état.

Un troisième moyen pour mener une vie ecclésiastique, c'est l'emploi du temps. Un ecclésiastique qui vit dans l'oisiveté ne peut éviter de se perdre. Il est semblable aux eaux dormantes qui se corrompent et qui croupissent, au lieu que celui qui s'occupe est semblable aux eaux courantes qui ne se corrompent jamais. C'est dans l'oisiveté que naissent les désirs criminels, l'esprit d'im-

pénitence, l'amour des plaisirs, l'aversion de ses devoirs.

Le Sage dit que *celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain, mais celui qui ne veut rien faire est très-insensé.* (*Prov.*, XII, 11.) Le cœur de l'homme est véritablement une terre maudite et ingrate. Ce n'est que par un travail assidu que cette terre ingrate peut devenir fertile et produire de bons fruits.

Les Juifs, dans l'*Exode* (XXXII, 6), ne sont appliqués qu'à de vains divertissements. De là naissent ces jeux profanes que le Saint-Esprit leur reproche. Tertullien prétend que l'Ecriture cache sous ce terme honnête du jeu toutes les impuretés dont elle les accuse (330).

Ezéchiel (XVI, 49), parmi les crimes détestables de Sodome, qui ont été punis d'une manière si terrible, compte l'oisiveté.

La vie d'un ecclésiastique doit être pure, exempte de péché; comment le sera-t-elle si ses jours ne sont pas pleins? Il est essentiel à tout ecclésiastique de se prescrire des occupations qui remplissent son temps: l'oraison, l'étude, les conférences de science et de piété. Voilà ce qui doit remplir le temps d'un ecclésiastique qui veut mener une vie digne de sa vocation.

Quelle misère, quel état déplorable que celui d'un ecclésiastique qui, quand il a offert à Dieu quelques prières qu'il prononce par coutume et sans beaucoup d'attention, ne connaît plus d'occupation raisonnable pour remplir son temps? Vous n'avez point d'occupation? N'y a-t-il point d'Ecriture sainte à lire, de malade à consoler, de maximes saintes à méditer, d'hôpitaux à visiter, de théologiens moraux à consulter? Vous n'avez point d'occupation. A quoi donc allez-vous employer votre temps? A vous promener, à faire des repas, à jouer, à vous dissiper. On vous verra dans les places publiques, on ne rencontrera que vous dans les chemins, vous tiendrez la première place dans les assemblées de jeu, vous aurez assez de hardiesse pour vous trouver aux spectacles, et vous prétendez que tout cela se peut concilier avec la sainteté de votre caractère? Vous n'avez point d'occupation. Vous voilà donc en proie au démon qui va vous attaquer, et qui ne peut manquer de vous surmonter, puisque vous êtes sans armes pour vous défendre.

Mais je n'ai point de bien d'Eglise, dira l'un: je n'ai que des bénéfices simples, ajoutera l'autre: pourquoi donc ne puis-je pas vivre tranquillement, et quelle est la loi qui m'oblige de travailler? Vous travaillerez, parce que Dieu, qui vous a donné du bien, vous commande de vous occuper. Vous travaillerez, parce que les revenus ecclésiastiques dont vous jouissez, bien loin d'être une raison pour favoriser votre paresse, sont un nouvel engagement qui vous oblige indispensablement de travailler pour l'Eglise. Faudra-t-il que l'Eglise ait un sujet continuel de gémir, en voyant dans son sein un si grand nombre de paresseux qui s'engraissent de ses revenus, et qui ne lui sont d'aucune utilité? A quel titre donc possédez-vous ces revenus, et pourquoi faut-il que l'Eglise vous nourisse? Vous récitez quelques oraisons avec précipitation. Est-ce là rendre à l'Eglise un service suffisant? Faites donc aujourd'hui une sérieuse résolution de vous occuper, et de remplir vos jours si saintement que, suivant le conseil de l'Apôtre, *vous ne donniez point lieu à la colère du Seigneur.* (*Ephes.*, IV, 17.)

Le dernier moyen que je vous proprose, c'est de fuir les compagnies dangereuses, et de rechercher celles qui peuvent vous soutenir et vous fortifier dans vos bons desseins.

Saint Grégoire de Nazianze (orat. 10, p. 163) a très-bien remarqué que les hommes avec qui nous sommes unis, contribuent beaucoup à nous rendre vertueux ou à corrompre notre cœur. Il est très-nécessaire de fuir les compagnies dangereuses; car le moyen d'être continuellement avec des hommes qui soufflent le poison, et de ne point périr? Le moyen de retenir la pente naturelle que nous avons au mal, quand elle est encore fortifiée par de pernicieux conseils, et par de mauvais exemples?

Les parents des ecclésiastiques sont souvent une compagnie très-dangereuse pour eux. Vos parents seront des hommes du siècle, pleins d'estime pour les choses de la terre, occupés de leurs affaires temporelles. Si vous demeurez avec eux, ils exigeront de vous que vous entriez dans leurs désirs, ils vous emploieront à leurs affaires temporelles, les soins séculiers se multiplieront; vous abandonnerez les devoirs de votre état; vous porterez le saint nom de prêtre, et vous n'en exercerez aucune fonction.

Non-seulement vos parents occuperont votre temps, et demanderont vos soins, mais encore ils s'empareront s'ils peuvent de tout ce que vous possédez. Vous dépouillerez les pauvres, vous leur arracherez ce qui leur appartient, pour enrichir des parents avides qui n'en ont jamais assez.

Quel esprit puiserez-vous dans la maison de vos parents? Tout ce que vous y verrez vous inspirera la vanité. L'esprit ecclésiastique n'a point jeté en vous d'assez profondes racines, pour que vous puissiez le conserver au milieu des contradictions et des obstacles. Le peu que vous en avez sera bientôt éteint. L'esprit du monde, l'esprit de vanité que vous respirerez de tous côtés, sera celui qui vous animera, et qui deviendra le principe funeste de toutes vos actions.

(330) « Intellige Scripturæ verecundiam. Lusum nisi impudicum non denotasset. » (TERT., *De jejun.*, 6.)

Saint Chrysostome (lib. I *De sacerd.*, cap. 2) nous rapporte un discours plein de tendresse que lui fit sa mère, pour s'opposer au dessein de sa retraite. Peu s'en fallut pour que ce saint ne se rendît, si saint Basile ne l'eût fortement animé à ne point prendre conseil de la chair et du sang.

Quand Notre-Seigneur commence à exercer ses fonctions il laisse ses parents. Il commande à ses disciples de quitter père et mère. La maxime de Jésus-Christ est que *Quiconque aime son père ou sa mère plus que lui, n'est pas digne de lui.* (*Matth.*, X, 35, 37.)

Vous devez donc observer avec soin quels sont vos parents, quelle est leur conduite, quelles sont leurs maximes. Si vous jugez qu'il vous serait funeste de demeurer avec eux, pour lors la séparation est absolument nécessaire. Souvenez-vous de la maxime enseignée par Jésus-Christ : *Quiconque aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi.*

Il n'y a qu'une seule exception à la règle que je viens d'établir. Quand vos parents sont pénétrés des maximes du christianisme, quand vous ne courez aucun péril, et que, bien loin de vous détourner de vos devoirs, leur exemple vous porte à vous en acquitter fidèlement, pour lors il vous est permis de demeurer avec eux.

Lorsque les parents d'un ecclésiastique sont dans une véritable misère, ils sont privilégiés. Celui qui défend de les enrichir des biens sacrés de l'Eglise commande de les soulager lorsque leurs besoins sont véritables.

Quand vous vous séparez de vos parents pour les raisons importantes que je viens de marquer, la piété veut que vous entreteniez des liaisons avec eux, et que vous leur rendiez des devoirs. Ce sont les sages tempéraments que vous devez suivre pour ôter tout sujet de plainte à vos parents, et pour faire voir que vous conservez pour eux tous les égards que l'on peut avoir sans s'écarter de ses devoirs dans la sainte condition que vous avez embrassée.

Si vous allez plus loin, si vous ne vous renfermez pas dans ces bornes étroites, si vous avez de lâches complaisances pour des parents dont le cœur est corrompu par les fausses maximes du siècle, à quels périls ne vous exposez-vous pas?

Les séminaires sont la demeure la plus sûre pour des ecclésiastiques. Ce sont des ports de salut pour se garantir des écueils et des tempêtes qui sont presque inévitables dans le monde. C'est là que vous serez délivrés des obstacles, et que vous trouverez toute sorte de facilités. Que peut-on penser de celui qui aime son esclavage, qui peut briser ses chaînes, et qui consent à en demeurer chargé? Lorsque l'asile est ouvert, que l'on peut s'y réfugier, et que l'on demeure au milieu du péril, n'est-ce pas consentir à sa perte, et n'est-on pas d'autant plus inexcusable que l'on périt par sa faute?

Ou demeurez dans un séminaire, ou faites de votre maison un séminaire, en y vivant dans la retraite. Autrement il est impossible que vous conserviez l'esprit de votre état.

Car, si vous ne vivez pas dans la retraite, si vous vous dissipez dans le monde, vous aurez des liaisons et des sociétés qui vous seront encore plus dangereuses que celles de vos parents. Vous entretiendrez commerce avec des hommes pleins de l'esprit du monde, que l'ambition domine, qui sont esclaves de la volupté, qui sont tyrannisés par les plus criminelles passions. Quelle société pour un ecclésiastique? Pourrait-on s'aveugler jusqu'à se persuader que des commerces si dangereux ne sont pas entièrement opposés, non-seulement à la vie ecclésiastique, mais même à la vie chrétienne? Vous entretiendrez commerce avec les femmes du siècle, vous aurez avec elles de longues et d'inutiles conversations, vous prendrez part à leurs criminels plaisirs. Vous perdrez cette noble et nécessaire gravité, pour devenir un homme plaisant et qui se fait un mérite de remplir les moments inutiles des femmes du siècle. Un ecclésiastique peut-il davantage se dégrader et peut-il jamais prendre une conduite plus opposée à la sainteté de son caractère.

Jugez combien ce commerce est criminel, puisqu'un ecclésiastique ne doit jamais en entretenir aucun avec des personnes de l'autre sexe qu'en tremblant, et après avoir pris de très-grandes précautions. Combien y en a-t-il à qui un commerce qui paraît innocent et même nécessaire est devenu dans la suite très-contagieux? Il n'y a que la charité seule qui puisse rendre innocent ce qui de soi-même est dangereux, et qui puisse nous faire espérer que Dieu nous fortifiera de ses grâces pour nous soutenir au milieu du péril.

Mais quand bien même la charité nous oblige d'entretenir des liaisons avec des personnes de l'autre sexe, au moins devons-nous observer que nos discours soient sérieux, de choses nécessaires, que la conversation ne soit point trop prolongée, qu'elle ne soit jamais sans témoins. Prenons garde que nos discours ne dégénèrent en amusements inutiles, et où l'on se cherche plutôt soi-même, que ce qui est avantageux au prochain.

De toutes les compagnies dangereuses, la plus funeste, et que vous devez éviter avec plus de soin, c'est celle des ecclésiastiques mondains, oisifs ou corrompus. Quand la corruption se glisse parmi ceux qui sont obligés par état d'être plus saints que les autres, constamment ils deviennent plus méchants et plus dangereux. Il n'y en a point dont les discours soient plus pernicieux, plus séduisants que ceux des ecclésiastiques dont le cœur est infecté. Il n'y en a même point qui poussent l'impiété plus loin. Ils ne sont plus arrêtés par aucune barrière, les respects humains ne les touchent plus ; ce qui est établi pour sanctifier

les autres est devenu en eux un principe d'endurcissement, leur malice n'a plus de bornes. Fuyez donc dès que vous apercevez un ecclésiastique qui s'égare et qui suit une route opposée à celle dans laquelle il est obligé de marcher. Fuyez, n'approchez pas; c'est une corruption qui se communique, n'exposez pas votre faiblesse. C'est un malheureux dont l'état déplorable doit vous toucher de compassion. Vous ne devez rien craindre davantage que la contagion qu'il pourrait vous communiquer par ses persuasions et ses exemples.

Avec qui donc entretiendrez-vous des liaisons, et qui choisirez-vous pour goûter le plaisir honnête d'une conversation profitable? Des ecclésiastiques vertueux, exemplaires, qui vivent selon les maximes de l'Evangile, vous aurez avec eux de ces saintes conversations dont parle saint Paul. ***Entretenez-vous ensemble de psaumes, d'hymnes, de cantiques spirituels, qu'il ne sorte de votre bouche que des discours édifiants, qui inspirent la piété à ceux qui les écoutent.*** (*Ephes.*, V. 19; IV, 29.)

Tout parle dans un ecclésiastique vertueux. Ses discours, ses exemples, ses actions, son silence même. Ce sera dans vos découragements un ami fidèle qui vous soutiendra. Qui n'a point besoin de conseil en cette vie, et quoi de plus précieux qu'un ami sage qui ne nous en donne que de prudents? La vertu n'est jamais plus aimable, que quand nous la considérons vivante et animée dans un saint homme, dont toute la conduite inspire la piété et en fait l'éloge. Il est impossible que vous ayez pour amis des ecclésiastiques vertueux, et que vous ne ressentiez dans peu le fruit que vous retirerez de leur conversation, de leur conseil et de leurs exemples.

Voilà les principaux moyens que Dieu vous met entre les mains pour vous conduire d'une manière digne de votre vocation. Si vous voulez connaître l'efficace de ces moyens, mettez-les en pratique, vous ne serez pas longtemps sans en retirer du fruit. Il est également véritable, et que vous êtes obligés de mener une vie sainte, proportionnée à l'excellence de votre état, et que vous ne parviendrez jamais à mener une vie sainte et ecclésiastique, qu'en choisissant les moyens que je viens de vous proposer.

Il est vrai qu'il faut combattre, que le combat est continuel, que les ennemis qui nous attaquent ont beaucoup de force, et qu'ils sont très-redoutables. Mais ne puis-je pas vous animer dans le combat, vous répéter ce que disait saint Cyprien pour encourager ceux qui, étant exposés aux plus cruelles persécutions, avaient à soutenir des combats encore plus rudes que les vôtres? Ce saint évêque leur représentait le courage avec lequel les athlètes combattent, et combien ils se tiennent honorés, parce qu'ils remportent une couronne quoique périssable; parce que les princes de la terre et une grande multitude de peuples sont les témoins de leur victoire. « Le combat, dit saint Cyprien, que vous avez à soutenir est beaucoup plus glorieux; une couronne immortelle est bien au-dessus d'une couronne qui se flétrit en peu de temps. C'est Dieu qui vous voit, qui vous anime, qui vous regarde comme ses enfants, qui prend part à votre victoire, et qui s'en réjouit. Considérez sans cesse que Dieu observe toutes vos actions, que les anges sont présents, que Jésus-Christ votre chef ne vous perd point de vue. Quelle gloire, quel bonheur de combattre en la présence du Seigneur, sous les yeux de Jésus-Christ! Ce divin chef prononcera lui-même en votre faveur et déclarera que vous êtes digne d'une couronne immortelle (331).»

N'oubliez jamais des considérations si fortes et si pressantes. Il est impossible qu'elles ne relèvent votre courage, qu'elles ne vous soutiennent, qu'elles ne vous remplissent de force.

Dites-vous sans cesse à vous-même, Dieu me voit; Jésus-Christ m'anime par ses exemples et par ses promesses. Le combat durera peu. La récompense est éternelle. Vous deviendrez des hommes pleins de courage, rien ne sera capable d'ébranler vos saintes résolutions. Vous ne vous rebuterez point au milieu des combats les plus opiniâtres. Les ennemis les plus terribles ne vous effrayeront point. Vous combattrez avec persévérance, et vous aurez le bonheur de recevoir la couronne de la main de Jésus-Christ même qui vous placera au rang de ses élus pour régner avec lui dans l'éternité.

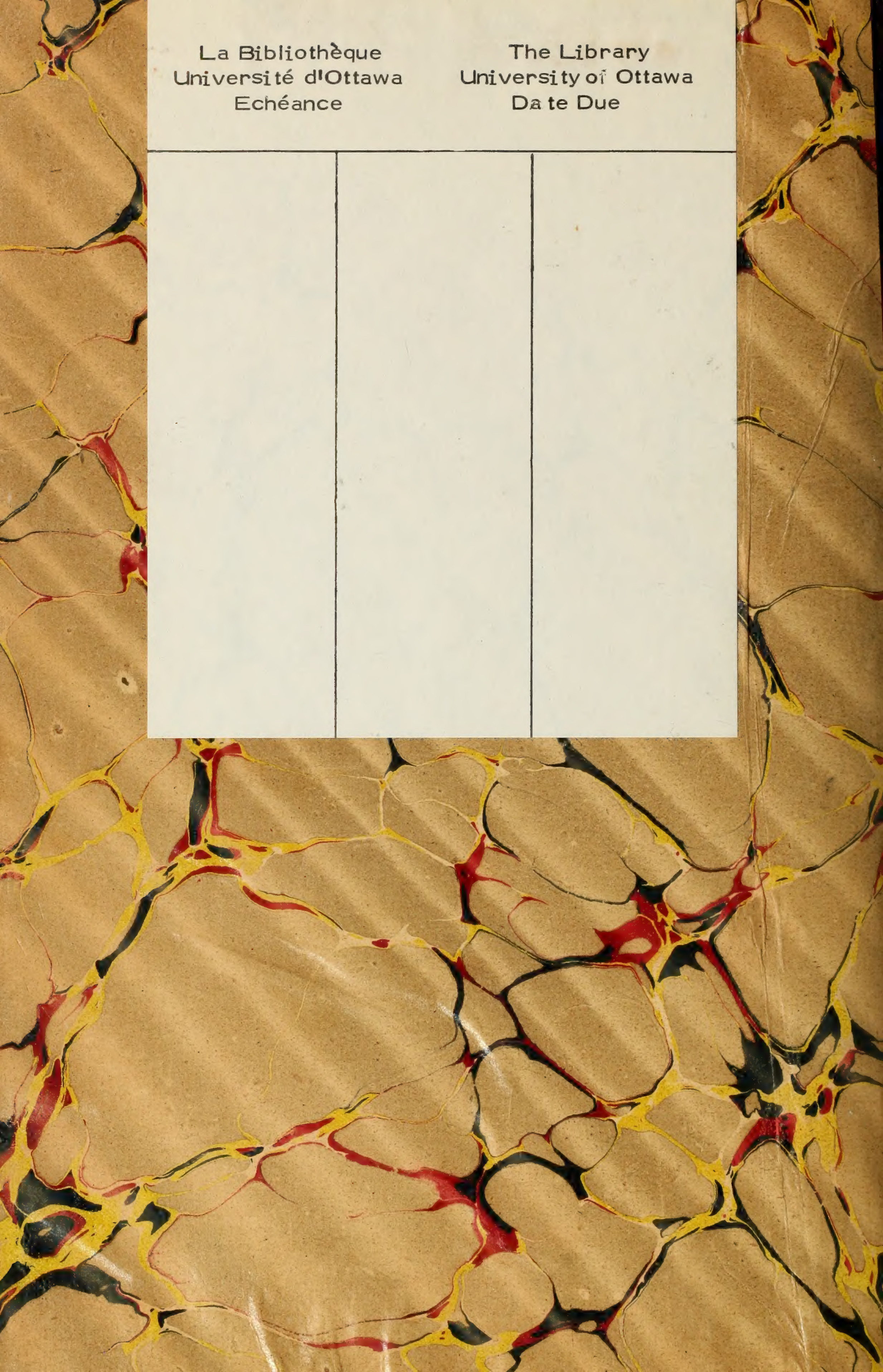
(331) « Ad agonem sæcularem exercentur homines et parantur et magnam gloriam computant honoris sui, si illis spectante populo et imperatore præsente contigerit coronari. Ecce agon sublimis et magnus, et coronæ cœlestis præmio gloriosus, ut spectet nos certantes Deus, et super eos quos filios suos facere dignatus est, oculos suos pandens certaminis nostri spectaculo perfruitur. Præliantes nos et fidei congressione pugnantes spectat Deus, spectant angeli ejus, spectat et Christus. Quanta est gloriæ dignitas, quanta felicitas præsente Deo congredi et Christo judice coronari. » (S. CYPRIAN., epist. 56.)

# TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.



FIN DU TOME SOIXANTE-HUITIÈME.

Imprimerie de MIGNE, au Petit-Montrouge.




a39003 001640340b
BX 1756 .A2M5 1844 V68
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E
CE BX 1756
.A2M5 1844 V068
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047797

